ANNUAIRE
DU
CANADA
1950

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

MINISTÈRE DU COMMERCE, CANADA

ANNUAIRE DU CANADA 1950

RÉPERTOIRE STATISTIQUE OFFICIEL DES RESSOURCES, DE L'HISTOIRE, DES INSTITUTIONS ET DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU CANADA

publié d'ordre du
Très hon. C. D. HOWE,
MINISTRE DU COMMERCE

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.,
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1951

EXEMPLAIRE OFFICIEL—N'EST PAS À VENDRE. *L'*Annuaire du Canada *est en vente chez l'Imprimeur du Roi au prix de $2 l'exemplaire.*

B. F. S. 4-1100P

PRÉFACE

L'*Annuaire du Canada* est, depuis la confédération, l'exposé statistique officiel des progrès du pays.

Tous les éléments essentiels des progrès y sont étudiés et coordonnés dans un cadre analytique qui donne à la matière des chapitres sa perspective. Les progrès les plus remarquables font l'objet d'articles spéciaux soigneusement préparés par les services et les ministères de l'État intéressés.

Lorsque, le 31 mars 1949, Terre-Neuve fit son entrée dans la Confédération canadienne comme dixième province, la superficie du Canada fut augmentée du jour au lendemain de 154,700 milles carrés et sa population, de 348,000 âmes. La préparation de la présente édition exigeait donc l'incorporation des données statistiques relatives à Terre-Neuve. Mais, comme les chiffres les plus récents sont ceux du recensement de Terre-Neuve tenu en 1945 et qu'à plusieurs points de vue ils ne sauraient être comparés aux données des autres provinces, il a fallu résoudre le problème en ajoutant aux chapitres des sections spéciales portant sur la nouvelle province. Par exemple, une section sur l'évolution constitutionnelle de Terre-Neuve a été incorporée au IIIe chapitre, intitulé Constitution et gouvernement; la statistique démographique de Terre-Neuve est donnée à la fin du IVe chapitre, intitulé Population; la statistique vitale de Terre-Neuve paraît à la fin du VIe chapitre; l'exposé des crimes et délits à Terre-Neuve est donné au VIIIe chapitre; l'enseignement à Terre-Neuve est étudié au IXe chapitre, intitulé Éducation et Recherches; la statistique du recensement agricole de Terre-Neuve, en 1945, paraît au XIe chapitre, et celle des pêcheries, au XIVe chapitre.

Ce double exposé, d'abord pour les anciennes provinces réunies et ensuite pour Terre-Neuve, a exigé plus d'espace qu'il n'en faudra après le recensement national du Canada, en 1951, quand les dix provinces pourront figurer ensemble.

La présente édition contient, en plus des statistiques et des textes relatifs à Terre-Neuve, les articles spéciaux suivants: IIe partie de l'article sur le climat du Canada, pages 36-73 (la première partie a paru aux pages 44-67 de l'*Annuaire* de 1948-1949), qui consiste en une série de tables indiquant les moyennes polyennales des données climatiques à certaines stations; Rôle de la Gendarmerie royale du Canada dans le développement du Canada, pp. 335-349; articles à jour sur les ressources en minerai de fer dans la région de Québec-Labrador et sur les gisements de titanium dans le Québec, pp. 533-542; un résumé du rapport spécial de la Commission royale sur les prix, pp. 1028-1033; et finalement, une étude sur la répartition des placements et le marché des capitaux, pp. 1143-1150.

La valeur d'un ouvrage de cette nature doit reposer, dans une large mesure, sur un index soigneusement établi et recoupé afin que les renseignements puissent être trouvés promptement. On trouvera cet index à la fin du volume. Ajouté au synopsis qui paraît en tête de chaque chapitre et à la table des matières générale, p. v il sera d'un précieux secours à ce point de vue. Les signes conventionnels employés dans les tableaux du volume sont expliqués à la page faisant face à la page 1.

Le résumé statistique des progrès du Canada de 1871 jusqu'à l'année la plus récente, pp. xvii–xxix, met en relief les réalisations qui ont marqué cette période de près de 80 ans dans tous les domaines importants de l'activité économique et sociale. Au moment où la présente édition est allée sous presse, des changements ont été apportés au cabinet fédéral et de nouveaux ministères ont été créés. Ces événements sont mentionnés dans les derniers chapitres et à l'appendice II.

Toutes les sections de la présente édition ont été revues soigneusement par les autorités les plus compétentes et contiennent les renseignements les plus récents.

Le présent volume a été préparé par M. A. E. Millward, directeur de la Division de l'*Annuaire du Canada*, avec le concours de M. Herbert H. Coulson, de la même division. La version française a été préparée sous la direction de M. Émile Boucher, directeur du Service de la traduction du Bureau fédéral de la statistique. Les diagrammes, graphiques et dessins ont été tracés par M. J.-W. Delisle, dessinateur en chef du Bureau, ou sous sa direction.

Des remerciements sont ici offerts aux nombreux fonctionnaires fédéraux et provinciaux ainsi qu'à toutes les autres personnes qui ont contribué à la documentation contenue dans le présent ouvrage. Partout où la chose est possible, mention est faite, en renvoi, des personnes et des services qui ont apporté leur collaboration.

En vue de l'amélioration des éditions futures, le Bureau sera heureux que lui soit signalée toute erreur qui aurait pu lui échapper et acceptera de bonne grâce toute recommandation relative à des omissions ou au mode de présentation.

Le statisticien du Dominion

HERBERT MARSHALL

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE,
OTTAWA, le 1er avril 1950.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	SUJET	PAGE
	LISTE DES CARTES ET DIAGRAMMES	vii
	LISTE DES ARTICLES PUBLIÉS DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES DE L'*Annuaire*	viii
	POIDS ET MESURES ET AUTRES DONNÉES INTERPRÉTATIVES	xv
	RÉSUMÉ STATISTIQUE, 1871-1948	xvii
	INTRODUCTION	xxxi
	INTERPRÉTATION DES SIGNES CONVENTIONNELS	xlviii
I	PHYSIOGRAPHIE ET SCIENCES CONNEXES	1
II	HISTOIRE ET CHRONOLOGIE	78
III	CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT	87
IV	POPULATION	153
V	IMMIGRATION ET ÉMIGRATION	190
VI	STATISTIQUE VITALE	206
VII	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE PUBLICS ET SÉCURITÉ SOCIALE	246
VIII	CRIMES ET DÉLITS	310
IX	ÉDUCATION ET RECHERCHES	362
X	COMPTES NATIONAUX ET STATISTIQUE ÉCONOMIQUE	398
XI	AGRICULTURE	420
XII	FORÊTS	482
XIII	RESSOURCES ET PRODUCTION DE FOURRURES	507
XIV	PÊCHERIES	516
XV	MINES ET MINÉRAUX	533
XVI	PRODUCTION ET UTILISATION DE L'ÉNERGIE	585
XVII	MANUFACTURES	623
XVIII	CONSTRUCTION	683
XIX	TRAVAIL	700
XX	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	767
XXI	COMMERCE INTÉRIEUR	882
XXII	COMMERCE EXTÉRIEUR	947
XXIII	PRIX	1028
XXIV	FINANCES PUBLIQUES	1048
XXV	RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE; FINANCES COMMERCIALES DIVERSES	1107
XXVI	ASSURANCE	1151
XXVII	DÉFENSE DU CANADA	1177
XXVIII	AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS	1193
XXIX	ADMINISTRATIONS DIVERSES	1206
XXX	SOURCES DE LA STATISTIQUE ET AUTRES RENSEIGNEMENTS OFFICIELS CONCERNANT LE CANADA	1228
XXXI	ANNALES	1264
	APPENDICE I—CHRONOLOGIE	1275
	APPENDICE II—LE CABINET ET LA CHAMBRE DES COMMUNES	1276
	APPENDICE III—COMMERCE EXTÉRIEUR DU CANADA, 1948 et 1949	1278

COMPILE ET DESSINE AU BUREAU DES SERVICES DE L'ARPENTAGE ET DE LA CARTOGRAPHIE OTTAWA

DISTANCES ENTRE LES PRINCIPAUX POINTS AU CANADA*

NOTA.—Les distances données sont en général les plus courtes par chemin de fer.

A notre époque, où les voyages sont devenus si populaires, il est très utile de connaître les distances, en milles, entre les principaux points. La difficulté surgit toutefois lorsqu'il s'agit de les calculer. Les distances par rail sont le choix logique, bien que les distances par route soient celles qui intéressent de plus en plus un grand nombre d'automobilistes et offrent une alternative utile. Les distances par rail sont ordinairement les plus courtes distances praticables, par terre, entre deux points, et, encore aujourd'hui, le gros du trafic-marchandises et du trafic-voyageurs se fait par chemin de fer. De plus, les distances par la voie des airs (appelées parfois distances "*à vol d'oiseau*") ne sont utiles, dans la pratique, qu'à ceux qui voyagent par avion. Ce mode de transport tend naturellement à devenir plus populaire, mais il n'a pas encore atteint des proportions assez grandes pour qu'il puisse être substitué à l'autre mode plus ordinaire dans le calcul des distances. Du reste, il est facile d'estimer les distances par air d'après une carte faite à une échelle commode, tandis que pour le lecteur ordinaire il n'est pas aussi facile d'établir les distances par chemin de fer.

Même s'il a été décidé d'adopter les distances par rail comme étant les plus utiles, il importe de choisir entre la route la plus fréquentée et la route la plus courte entre deux points. Dans les tableaux donnés ci-dessous, la distance entre deux points est la distance la plus courte par chemin de fer; les routes ne sont pas nécessairement les plus fréquentées ni celles sur lesquelles circulent les principaux convois. Elles sont calculées, en majeure partie, d'après les indicateurs de chemins de fer. Le tableau principal donne la capitale de chaque province et certains des principaux centres d'expédition choisis surtout, mais non uniquement, d'après la population. Les tableaux secondaires donnent les distances qui revêtent une importance locale. Les distances de Charlottetown comprennent la distance entre Borden et Cape-Tormentine, où les convois sont transportés par ferry-boat; de même, la distance par ferry-boat entre Mulgrave et Point-Tupper est comprise dans la distance entre Halifax et Sydney. Dans le tableau principal, toutes les distances de Victoria comprennent la distance parcourue par bateau entre Victoria et Vancouver. Toutefois, là où la chose est possible, seules les distances par chemin de fer sont employées. Sur certaines distances entre Trois-Rivières et entre Québec et d'autres endroits, il est possible, en prenant les traversiers, de voyager par des routes plus courtes que celles qui sont données dans les tableaux; dans de tels cas, cependant, seules les routes par chemin de fer sont données.

Là où les routes par bateau sont indiquées, les distances sont aussi approximatives que possible.

Les distances par air ne sont pas nécessairement les distances en ligne droite d'un point à l'autre; ce sont les distances parcourues sur les routes suivies ordinairement par les avions par beau temps.

Ville	St-Jean (T.-N.)	Halifax	Moncton	Charlottetown	St-Jean (N.-B.)	Fredericton	Québec	Montréal	Sherbrooke	Trois-Rivières	Ottawa	Kingston	Toronto	Hamilton	London	Windsor	Fort-William	Winnipeg	Brandon	Churchill	Regina	Saskatoon	Calgary	Edmonton	Vancouver	Victoria	Prince-Rupert
St-Jean (T.-N.)	0	933	994	894	1083	1099	1467	1559	1451	1545	1663	1725	1886	1925	2001	2111	2521	2817	2951	3796	3172	3288	3639	3618	4280	4365	4574
Halifax	933	*0*	*189*	*239*	*278*	*292*	*662*	*747*	*646*	*740*	*858*	*920*	*1081*	*1120*	*1196*	*1306*	*1716*	*2012*	*2146*	*2991*	*2367*	*2483*	*2834*	*2813*	*3475*	*3560*	*3769*
Moncton	994	189	0	126	89	104	473	558	457	551	669	731	892	931	1007	1117	1527	1823	1957	2802	2178	2294	2645	2624	3286	3371	3580
Charlottetown	894	239	126	0	215	230	600	684	583	677	795	857	1018	1057	1133	1243	1653	1950	2084	2929	2305	2421	2772	2751	3413	3498	3707
St-Jean (N.-B.)	1083	278	89	215	0	67	426	476	375	503	587	649	810	849	925	1035	1445	1776	1910	2755	2131	2247	2598	2577	3239	3324	3533
Fredericton	1099	292	104	230	67	0	403	454	353	481	565	627	788	827	903	1013	1423	1753	1887	2732	2108	2224	2575	2554	3216	3301	3510
Québec	1467	662	473	600	426	403	0	169	127	78	280	342	503	542	618	728	1079	1350	1484	2329	1705	1821	2172	2151	2813	2898	3107
Montréal	1559	747	558	684	476	454	169	0	101	95	111	173	334	373	449	559	969	1353	1486	2331	1707	1823	2174	2153	2815	2900	3109
Sherbrooke	1451	646	457	583	375	353	127	101	0	196	212	274	435	474	550	660	1070	1454	1587	2432	1808	1924	2275	2254	2916	3001	3210
Trois-Rivières	1545	740	551	677	503	481	78	95	196	0	206	268	429	468	544	654	1064	1448	1581	2426	1802	1918	2269	2248	2910	2995	3205
Ottawa	1663	858	669	795	587	565	280	111	212	206	0	112	247	286	362	472	858	1242	1375	2220	1596	1712	2063	2042	2704	2789	2998
Kingston	1725	920	731	857	649	627	342	173	274	268	112	0	161	200	276	386	908	1292	1426	2270	1647	1763	2113	2093	2754	2839	3049
Toronto	1886	1081	892	1018	810	788	503	334	435	429	247	161	0	39	115	225	811	1207	1340	2185	1562	1677	2028	2008	2670	2755	2964
Hamilton	1925	1120	931	1057	849	827	542	373	474	468	286	200	39	0	80	190	850	1246	1379	2224	1601	1716	2067	2047	2709	2794	3003
London	2001	1196	1007	1133	925	903	618	449	550	544	362	276	115	80	0	110	926	1322	1455	2300	1677	1792	2143	2123	2785	2870	3079
Windsor	2111	1306	1117	1243	1035	1013	728	559	660	654	472	386	225	190	110	0	1036	1432	1565	2410	1787	1902	2253	2233	2895	2980	3189
Fort-William	2521	1716	1527	1653	1445	1423	1079	969	1070	1064	858	908	811	850	926	1036	0	419	552	1397	774	889	1240	1220	1882	1967	2176
Winnipeg	2817	2012	1823	1950	1776	1753	1350	1353	1454	1448	1242	1292	1207	1246	1322	1432	419	0	133	978	355	470	821	801	1463	1548	1757
Brandon	2951	2146	1957	2084	1910	1887	1484	1486	1587	1581	1375	1426	1340	1379	1455	1565	552	133	0	937	221	384	688	715	1330	1415	1671
Churchill	3796	2991	2802	2929	2755	2732	2329	2331	2432	2426	2220	2270	2185	2224	2300	2410	1397	978	937	0	845	813	1217	1144	1859	1944	2100
Regina	3172	2367	2178	2305	2131	2108	1705	1707	1808	1802	1596	1647	1562	1601	1677	1787	774	355	221	845	0	163	467	493	1108	1193	1449
Saskatoon	3288	2483	2294	2421	2247	2224	1821	1823	1924	1918	1712	1763	1677	1716	1792	1902	889	470	384	813	163	0	404	330	1046	1131	1287
Calgary	3639	2834	2645	2772	2598	2575	2172	2174	2275	2269	2063	2113	2028	2067	2143	2253	1240	821	688	1217	467	404	0	194	642	727	1150
Edmonton	3618	2813	2624	2751	2577	2554	2151	2153	2254	2248	2042	2093	2008	2047	2123	2233	1220	801	715	1144	493	330	194	0	761	846	956
Vancouver	4280	3475	3286	3413	3239	3216	2813	2815	2916	2910	2704	2754	2670	2709	2785	2895	1882	1463	1330	1859	1108	1046	642	761	0	85	1158
Victoria	4365	3560	3371	3498	3324	3301	2898	2900	3001	2995	2789	2839	2755	2794	2870	2980	1967	1548	1415	1944	1193	1131	727	846	85	0	1243
Prince-Rupert	4574	3769	3580	3707	3533	3510	3107	3109	3210	3205	2998	3049	2964	3003	3079	3189	2176	1757	1671	2100	1449	1287	1150	956	1158	1243	0

D'Halifax —

à Yarmouth	217
Sydney	*289*
Glace-Bay	304
New-Glasgow	107
Port-aux-Basques (par eau)	340
St-Jean (T.-N.) (par eau)	625

De Sydney —

à Port-aux-Basques (par eau)	110
St-Jean (T.-N.) (par eau)	435

De St-Jean (N.-B.) —

à Edmundston	236
Campbellton	*276*
St-Stephen	83

De Montréal —

à Shawinigan-Falls	89
St-Hyacinthe	35
Noranda	537

De Toronto —

à Brantford	64
St-Catharines	71
Kitchener	62
Oshawa	33
Peterborough	77
North-Bay	228
Sudbury	260
Sault-Ste-Marie	439
Sioux-Lookout	955
Cochrane	479
Kenora	1,105
Cobalt	330
Timmins	485
Moosonee	666

De Winnipeg —

à Portage-la-Prairie	54
Le Pas	468
Flin-Flon	560
Ilford (chemin d'hiver d'Ilford à Gods-Lake 132 milles)	754
Norway-House (par eau de Selkirk)	313

De Regina —

à Moose-Jaw	42
Swift-Current	152
Prince-Albert	219
North-Battleford	259
Yorkton	123

De Calgary —

à Medicine-Hat	176
Lethbridge	127
Banff	82
Red-Deer	95

D'Edmonton —

à Jasper	236
Rivière-la-Paix	317
Grande-Prairie	407
Waterways	305

De Waterways —

à Fort-Smith (par air)	242
Rae (par air)	380
Cameron-Bay (par air)	614
Resolution (par eau)	512
Norman (par eau)	1,123
Aklavik (par eau)	1,606

De Vancouver —

à Trail	507
Kamloops	251
Prince-George	691
Prince-Rupert (par eau)	546
Whitehorse (Yukon) (une partie par eau)	1,082
Dawson (Yukon) (une partie par eau)	1,473

De Victoria —

à Nanaimo	73

*Préparé sous la direction de B. W. Waugh, arpenteur général, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

CARTES ET DIAGRAMMES

		PAGE
Carte: Canada	*face à la page*	vi
Carte: Divisions physiographiques du Canada		4
Carte orographique du Canada	*face à la page*	8
Carte: Fuseaux d'heure légale au Canada		75
Diagrammes: Armoiries du Canada et des provinces	*face à la page*	118
Carte: Terre-Neuve, districts de recensement, 1945		181
Carte: Répartition de la population de Terre-Neuve, 1945	*face à la page*	182
Diagramme: Total des immigrés venus au Canada, 1930–1948		194
Diagramme: Relevé graphique des statistiques vitales au Canada, 1926–1947	*face à la page*	244
Diagramme: Admissions et sorties dans les hôpitaux au Canada		265
Diagramme: La tendance du coût mensuel des allocations familiales, 1945–1949		280
Diagramme: Coût annuel des pensions de vieillesse, 1928–1949		287
Diagramme: Condamnations pour délits criminels, par classe, 1939, 1946 et 1947		311
Diagramme: Condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs, par classe, 1939, 1946 et 1947		311
Diagramme: Condamnations d'adultes par 100,000 habitants, pour délits criminels et non criminels, 1936–1947		313
Diagramme: Emploi du revenu des particuliers, 1938–1948		400
Diagramme: Valeur de la production au Canada, 1920–1947		407
Diagramme: Revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles, 1926–1948		439
Carte: Principaux types de cultures au Canada	*face à la page*	442
Diagramme: Production de beurre de crémerie		460
Diagramme: Production de fromage cheddar		462
Diagramme: Revenu monétaire de l'industrie laitière sur les fermes		464
Diagramme: Classement des terres boisées		483
Diagramme: Production de pâte de bois, 1930–1948		500
Diagramme: Production de papier-journal, 1930–1948		505
Carte: Pêcheries commerciales du Canada	*face à la page*	518
Carte: Région ferrifère Québec-Labrador et région titanifère du Québec		536
Diagramme: Production de minéraux métalliques, 1926–1948		557
Diagramme: Production de métalloïdes, 1926–1948		571
Diagramme: Forces hydrauliques potentielles et aménagées au Canada, 1920–1948		586
Diagramme: Énergie hydraulique utilisable et captée (31 décembre 1948)		590
Diagramme: Valeur nette de la production manufacturière par région économique, 1917–1947		630
Diagramme: Valeur brute et valeur nette de la production, 1947 (industries d'une valeur nette de plus de $60,000,000)		633
Diagramme: Composition de la main-d'œuvre canadienne, 1939–1948		709
Diagramme: Emploi au Canada déclaré par les patrons dans les industries autres que l'agriculture, 1928–1949		713
Diagramme: Moyenne annuelle du nombre d'heures de travail par semaine et gain horaire moyen dans des industries déterminées, 1946–1948		715
Diagramme: Recettes brutes et frais d'exploitation des chemins de fer, 1914–1947		775
Diagramme: Voyageurs-milles et tonnes-milles, aviation civile, 1930–1947		840
Diagramme: Résultats d'exploitation du commerce de gros, 1947		906
Diagramme: Changements proportionnels dans le commerce de détail, par genre de commerce		908
Diagramme: Résultats d'exploitation des chaînes de détail, 1947		914
Diagramme: Volume physique des importations pour consommation, 1938, 1946, 1947 et 1948		954
Diagramme: Volume physique des exportations de produits domestiques, 1938, 1946, 1947 et 1948		954
Diagramme: Importations et exportations, selon le degré de fabrication, Royaume-Uni, États-Unis et autres pays, 1939, 1945 et 1948		984
Diagramme: Balance des paiements avec les États-Unis au compte des voyages, 1943–1948		1003
Diagramme: Prix de gros et coût de la vie, 1914–1949		1036
Diagramme: Moyenne des salaires dans les industries au regard du coût de la vie		1041
Diagramme: Sources des recettes budgétaires, 1939–1949		1054
Diagramme: Catégories principales de dépenses budgétaires, 1939–1949		1059
Diagramme: Répartition du passif en pourcentage de l'actif, 1867–1948		1118
Diagramme: Classification de l'actif et du passif des banques à charte, 1943–1948		1121
Diagramme: Prêts des banques à charte		1124
Diagramme: Total de l'assurance-incendie en vigueur au Canada, 1920–1947		1152
Diagramme: Total de l'assurance-vie en vigueur au Canada, 1920–1947		1159

ARTICLES ET TEXTES DIVERS (PARUS DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES) CLASSÉS PAR SUJET

NOTA.—Il n'est pas possible d'insérer en une seule édition de l'*Annuaire* tous les articles et le texte descriptif des éditions antérieures; la liste suivante est un index des divers textes et articles spéciaux qui ne sont pas répétés dans la présente édition. La liste relie l'*Annuaire* de 1950 à ses prédécesseurs relativement aux matières qui n'ont pas subi de grands changements. Les sections des chapitres, comme celui de la Population, qui sont automatiquement rajeunies à chaque nouveau recensement et auxquelles il est souvent référé dans le texte, ne sont pas énumérées à moins qu'il ne s'agisse d'articles spéciaux. Seul le dernier article publié sur chaque sujet est indiqué, sauf lorsqu'un article antérieur renferme des détails qui ne sont pas répétés dans le plus récent. Quand les articles embrassent plus d'un sujet, ils sont énumérés sous chaque en-tête approprié.

Article	Auteur	Volume	Page
Agriculture—			
Le développement de l'agriculture au Canada	J. H. GRISDALE, D.Sc.A.	1924	191–196
Le programme de rétablissement agricole des Prairies	WILLIAM DICKSON,	1938	232–239
Arrière-plan historique de l'agriculture canadienne	G. S. H. BARTON, C.M.G., B.S.A., D.Sc.A.	1939	194–198
Législation sur la vente des produits agricoles, 1939	—	1940	183–187
L'agriculture canadienne durant et après la guerre	G. S. H. BARTON, C.M.G., B.S.A., D.Sc.A.	1946	206–218
Art, littérature et journalisme—			
Les beaux-arts au Canada	—	1924	902–904
Le développement des beaux-arts au Canada	NEWTON MACTAVISH, M.A., D.Litt.	1931	1005–1020
Bibliographie sur l'histoire du Canada	GUSTAVE LANCTÔT, LL.M., D. Litt., LL.D., C.R., F.R.S.C.	1939	38–41
Le développement de la presse au Canada	A. E. MILLWARD, B.A., B. Com.	1939	773–795
Le rôle démocratique de la presse	L'HON. SÉNATEUR W. A. BUCHANAN	1945	775–779
Assurance—			
Progrès et évolution de l'assurance-vie au Canada	A. D. WATSON.	1933	949–956
Assurance-feu et assurance de responsabilité	G. D. FINLAYSON.	1942	856–860
L'Assurance au Canada durant la dépression et la guerre	G. D. FINLAYSON, C.M.G.	1947	1115–1125
Banques et finances—			
Assurance-vie—Esquisse historique	A. D. WATSON.	1925	870–874
Législation bancaire	—	1931	902–907
La Banque du Canada et sa relation au système financier	—	1937	914–919
Esquisse historique du régime monétaire et du système bancaire	—	1938	934–940
La Monnaie royale canadienne	H. E. EWART.	1940	911–916
Fonctions d'une banque centrale en temps de guerre	—	1941	816–818
		1942	816–818
Contrôle en temps de guerre par la Commission de contrôle du change étranger	R. H. TARR.	1941	847–850
		1942	843–846

ARTICLES ET TEXTES DIVERS . . . CLASSÉS PAR SUJET—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Climat et météorologie—			
Le service météorologique du Canada	SIR FREDERICK STUPART, F.R.S.C.	1922–1923	46–51
Facteurs qui déterminent la température au Canada	SIR FREDERICK STUPART, F.R.S.C.	1925	38–43
Température et précipitation au Canada septentrional	A. J. CONNOR, M.A.	1930	44–60
Sécheresse au Canada occidental	A. J. CONNOR, M.A.	1933	48–60
Météorologie et science aéronautique	J. PATTERSON, O.B.E., LL.D.	1943–1944	24–29
Le climat du Canada (texte)	A. J. CONNOR, M.A.	1948–1949	44–67
Commerce extérieur—			
Commission consultative sur le tarif et la taxation	—	1930	1034
Tarif préférentiel et traités de commerce	W. GILCHRIST	1934–1935	528–535
Commerce intérieur—			
Le mouvement coopératif au Canada	MLLE M. MACKINTOSH, M.A.	1925	712–718
La coopération au Canada	J. E. O'MEARA ET LUCIENNE M. LALONDE.	1942	550–553
La Commission royale sur les coopératives	W. F. CHOWN	1946	639–645
La Commission canadienne du blé, 1939–1946	C. B. DAVIDSON, T. W. GRINDLEY, W. G. MALAHER, C. V. PARKER.	1947	815–852
Constitution et Gouvernement—			
Gouvernement provincial et municipal—Provinces Maritimes	THOMAS FLINT, M.A. LL.B., D.C.L.	1922–1923	109–112
Québec	C.-J. MAGNAN.	1915	8–11
Québec	G.-E. MARQUIS.	1922–1923	112–114
Ontario	S. A. CUDMORE, B.A., (Tor.), M.A. (Oxon.), F.S.S., F.R. Econ. Soc.	1922–1923	114–117
Provinces des Prairies	REV. E. H. OLIVER, Ph. D., F.R.S.C.	1922–1923	117–121
Colombie-Britannique	S. D. SCOTT	1915	23–27
Colombie-Britannique	JOHN HOSIE.	1922–1923	121–123
Le Canada et la Société des Nations	N. A. ROBERTSON.	1931	118–125
Administration du territoire canadien de l'Arctique	R. A. GIBSON	1938	97–98
Évolution de la constitution du Canada jusqu'à la Confédération	S. A. CUDMORE, B.A., (Tor.), M.A. (Oxon.), F.S.S. F.R., Econ. Soc., et E. H. COLEMAN, C.R., LL.D.	1942	36–42
Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867	—	1942	46–61
Statut du Canada au sein du Commonwealth des nations britanniques	W. P. J. O'MEARA, C.R., B.A.	1943–1944	41–47
Développement du statut extérieur du Canada	F. H. SOWARD.	1945	80–45
Rôle du Canada dans le secours et le rétablissement des territoires occupés	—	1945	85–91

ARTICLES ET TEXTES DIVERS . . . CLASSÉS PAR SUJET—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Construction—			
Effets des dépenses de temps de guerre du gouvernement sur l'industrie de la construction	H. Carl Goldenberg.	1941	369–371
Défense nationale—			
Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique—Aperçu du rôle important joué par le C.A.R.C. dans la guerre de 1939–1945	—	1946	1126–1136
Le Collège militaire royal	—	1946	1122–1124
Le Collège naval royal canadien	—	1946	1117–1118
Éducation (voir aussi Recherches)—			
Progrès récents dans le domaine de l'instruction au Canada	J. E. Robbins.	1941	891–899
Faune et flore—			
Faune du Canada	P. A. Taverner.	1922–1923	34–39
Faune du Canada	R. M. Anderson, Ph.D.	1937	31–46
Flore du Canada	John Adams, M.A. (Cantab.).	1938	32–63
Forces hydrauliques—			
Ressources en forces hydrauliques du Canada et leur utilisation	J. T. Johnston.	1940	361–372
Forêts—			
Esquisse du commerce de bois canadien	A. R. M. Lower, M.A.	1925	323–328
Physiographie, géologie et climatologie forestières	—	1934–1935	313–316
Influence de la guerre sur la demande de produits forestiers	—	1942	252–255
Influence de la guerre sur l'industrie de la pulpe et du papier	—	1943–1944	265–267
Influence de la guerre sur l'industrie forestière	—	1945	277–280
Insectes nuisibles à la forêt et moyens de les combattre	T. J. DeGryse.	1947	407–419
Fourrures, commerce—			
Esquisse historique	—	1934–1935	346–347
Fermes à fourrure	W. N. Ritchie.	1942	257–262
L'exploitation des terrains marécageux en rapport avec la production de fourrures et le repeuplement en animaux à fourrure	D. J. Allan.	1943–1944	269–272
Géologie—			
La géologie par rapport à l'agriculture	Wyatt Malcolm, M.A., F.R.S.C.	1921	73–78
Formation géologique	—	1925	17–25
Géologie du Canada	F. L. Alcock, Ph.D.	1939	320–321
Géologie et minéraux économiques	George Hanson, Ph.D.	1942	3–15
Heures et zones horaires—			
L'heure légale et ses zones au Canada	C. C. Smith.	1934–1935	52–55
Horaire du lever et du coucher du soleil	—	1938	72–73

ARTICLES ET TEXTES DIVERS . . . CLASSÉS PAR SUJET—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Histoire—			
Histoire de la Confédération	Sir Joseph Pope, K.C.M.G., C.V.O., I.S.O.	1918	1–13
Histoire de la Grande Guerre, 1914–1918	E. A. Cruickshank, LL.D., F.R.S.C.	1919	1–71
Histoire du Canada	Arthur Doughty, C.M.G., LL.D.	1922–1923	64–84
Bibliographie choisie de l'histoire du Canada	Adam Shortt, C.M.G., LL.D., F.R.S.C.	1925	57–59
Le Canada à la crête de Vimy	A. F. Duguid, D.S.O., B.Sc., R.C.A.	1936	54–64
Sites et monuments historiques	W. D. Cromarty.	1938	82–95
Relation entre le Département des Archives publiques et les Annales historiques du Canada et Bibliographie sur l'histoire du Canada	Gustave Lanctôt, LL.M., D. Litt., LL.D., C.R., F.R.S.C.	1939	36–42
Hôpitaux et institutions—			
Revue historique des hôpitaux et autres institutions	J. C. Brady, M.A.	1936	1040–1043
Loi criminelle—			
Esquisse historique de la loi criminelle et de la procédure	R. E. Watts.	1932	911–913
Manufactures—			
L'industrie du fer et de l'acier	—	1922–1923	466–471
Influence de la guerre actuelle sur les manufactures	—	1943–1944	358–367
Changements survenus dans la production manufacturière entre la paix et la guerre, 1939–1944	—	1945	378–396
L'industrie de l'automobile au Canada	H. McLeod.	1947	545–550
L'industrie chimique au Canada	H. McLeod.	1948–1949	558–576
Mines—			
Esquisse historique	—	1939	320–321
Contrôle des métaux non ferreux et des combustibles en temps de guerre	—	1942	282–286
Géologie et minéraux économiques	G. Hanson, Ph. D.	1942	3–15
Perspective de l'industrie minérale par rapport au développement économique du Canada	G. H. Murray.	1946	314–326
Dépôts houillers et ressources houillères du Canada	B. R. Mackay, B.Sc., D.Ph.	1946	350–361
Pêcheries—			
Industrie de la conserverie et de la saurisserie du poisson	D. B. Finn, Ph. D.	1941	226–227
Effets de la guerre sur les pêcheries canadiennes	D. B. Finn, Ph. D.	1943–1944	281–283
Physiographie—			
Géographie physique de l'Arctique oriental canadien	R. A. Gibson.	1945	12–20
Relation entre l'hydrographie et la navigation et dossier de guerre du service de l'hydrographie et de la cartographie	F. G. Smith.	1946	14–19
Géographie physique de l'Arctique occidental canadien	R. A. Gibson.	1948–1949	9–19

ARTICLES ET TEXTES DIVERS . . . CLASSÉS PAR SUJET—suite

Article	Auteur	Volume	Page
Population—			
Directives d'immigration	R. J. C. Stead.	1931	192–195
Colonisation	—	1936	209–210
Tendances des occupations au Canada, 1891–1931	A. H. LeNeveu, M.A.	1939	811–816
Nuptialité et fécondité au Canada	Enid Charles, Ph.D.	1942	102–117
Superficie et population des pays de l'Empire britannique, 1941	—	1943–1944	141–142
Ports—			
Conseil des ports nationaux	R. O. Campney, C.R.	1940	698–700
Prix—			
Enquête sur le budget alimentaire et familial	H. F. Greenway, M.A.	1940	841–843
Activité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en matière de contrôle des prix, des loyers et des approvisionnements	—	1943–1944	798–806
Activité, en 1945–1946, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre	—	1946	880–888
Activité, en 1946–1947, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre	—	1947	961–970
Activité, en 1947–1948 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre	—	1948–1949	989–994
Radio—			
Esquisse historique des communications par radio	Commander C. P. Edwards, O.B.E.	1932	620–623
La Commission canadienne de radiodiffusion	Hector Charlesworth.	1933	743–745
Historique et progrès de la Société Radio-Canada	Augustin Frigon, C.M.G.	1947	771–774
Recherches—			
Conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques	—	1920	53–58
Institut royal canadien	Prof. McMurrich, M.A., Ph. D., LL.D., F.R.S.C.	1924	901–902
Société royale du Canada	Prof. McMurrich, M.A., Ph. D., LL.D., F.R.S.C.	1924	900
Conseil national de recherches	F. E. Lathe, M.Sc.	1932	881–885
Recherches scientifiques et industrielles au Canada	—	1940	1003–1038
L'Observatoire d'astrophysique du Dominion au service de la science	J. A. Pearce.	1934–1949	68–76
Ressources naturelles—			
Esquisse du commerce canadien du bois	A. R. M. Lower, M.A.	1925	323–329
Commerce des fourrures—Esquisse historique	—	1934–1935	346–351
Mines—Esquisse historique	—	1939	320–321
Ressources en forces hydrauliques du Canada et leur utilisation	J. T. Johnston.	1940	361–374

ARTICLES ET TEXTES DIVERS . . . CLASSÉS PAR SUJET—fin

Article	Auteur	Volume	Page
Ressources naturelles—fin			
Géologie et minéraux économiques	G. HANSON, Ph.D.	1942	3–15
Expérimentation du gouvernement avec les rennes	R. A. GIBSON.	1943–1944	17–23
L'exploitation des terrains marécageux en rapport avec la production de fourrures et le repeuplement en animaux à fourrure	D. J. ALLAN.	1943–1944	269–272
Sismologie—			
La Sismologie au Canada	E. A. HODGSON, Ph.D.	1938	30–32
Territoires du Nord-Ouest—			
Expérimentation du gouvernement avec les rennes	R. A. GIBSON.	1943–1944	17–23
Transports—			
Le développement de l'aviation au Canada	J. A. WILSON.	1938	737–740
La route aérienne transcanadienne	J. A. WILSON.	1938	740–743
Aviation civile d'avant-guerre et programme de défense	J. A. WILSON.	1941	617–622
Contrôle des transports en temps de guerre	—	1943–1944	581–589
Conférences internationales de l'air	—	1945	671–673
Le rôle des chemins de fer au Canada pendant la guerre	Lieutenant commander C. P. EDWARDS, O.B.E.	1945	676–680
Champs d'aviation du Canada septentrional	A. D. McLEAN.	1945	735–742
Travail—			
Législation sur les coalitions nuisibles au commerce	F. A. McGREGOR.	1927–1928	785–790
Législation ouvrière au Canada	Mlle M. MACKINTOSH, M.A.	1938	818–828
La Commission nationale de placement	—	1938	809–810

ARTICLES TIRÉS À PART

NOTA.—En raison de l'intérêt général suscité par certains articles spéciaux, la pratique de tirer à part ceux qui ont une valeur permanente a été approuvée; un certain nombre de ces articles seront mis chaque année à la disposition du public. Ci-dessous paraît une liste des tirages à part disponibles avec le prix de chacun. La demande doit en être faite au statisticien du Dominion.

Article	Prix	Article	Prix
	c.		c.
ÉDITIONS ANGLAISES		**ÉDITIONS ANGLAISES**—suite	
Climat et météorologie—		**Constitution et gouvernement**—	
Climate of Canada, The	10	Canada's Part in the Relief and Rehabilitation of the Occupied Territories	10
Meteorology Related to the Science of Aviation	10	Canada's Place in the British Commonwealth of Nations *(Canada 1947)*	10
Commerce—		Constitution and Government	15
Canadian Wheat Board, The	15	Constitution and Government of Canada, The *(Canada 1940—Revised 1945)*	10
Review of External Trade	10		
Royal Commission on Co-operatives, The	10		

ARTICLES TIRÉS À PART—fin

Article	Prix
	c.
ÉDITIONS ANGLAISES—suite	
Constitution et gouvernement—fin	
Dominion-Provincial Relations	10
External Relations of Canada *(Canada 1948)*	10
Organization of the Government of Canada, The	25
Political Evolution of Canada, The *(Canada 1950)*	10
Finances—	
Banking and Exchange	10
Distribution of Investments and the Capital Market, The	10
Forêts—	
Noxious Forest Insects and Their Control	10
Primary Forest Industries of Canada, The *(Canada 1948)*	10
Manufactures—	
Automobile Industry in Canada, The	10
Chemical Industries in Canada, The	10
Services scientifiques—	
Astrophysics	10
Geology of Canada	10
Geophysics	10
Hydrography	10
Scientific and Industrial Research in Canada	15
Transports et forces hydrauliques—	
Canada's Northern Airfields	10
Water-Power Resources of Canada and Their Utilization	10
Divers—	
Canadian Petroleum Production and Outlook *(Canada 1949)*	10
Citizenship and Canadian Unity *(Canada 1949)*	10
Democratic Functioning of the Press	10
Fur Resources	10
History and Development of the Canadian Broadcasting Corporation	10
Insurance in Canada During the Depression and War Periods	10
Irrigation in Western Canada	10
National Historic Parks and Sites	15
Physical Geography of the Canadian Western Arctic	10

Article	Prix
	c.
ÉDITIONS ANGLAISES—fin	
Divers—fin	
Royal Canadian Mounted Police. The	25
Travel and National Unity *(Canada 1948)*	10
ÉDITIONS FRANCAISES	
Commerce—	
Commission royale sur les coopératives	10
Constitution et Gouvernement—	
Constitution et gouvernement	15
Organisation du gouvernement canadien	25
Rang occupé par le Canada dans le Commonwealth des nations britanniques *(Canada 1947)*	10
Relations entre le Dominion et les provinces	10
Relations extérieures du Canada *(Canada 1948)*	10
Finances—	
La répartition des placements et le marché des capitaux	10
Forêts—	
Industries forestières primaires *(Canada 1948)*	10
Insectes nuisibles à la forêt	10
Manufactures—	
Industrie de l'automobile au Canada	10
Services scientifiques—	
Géophysique	10
Transports—	
Champs d'aviation du Canada septentrional	10
Divers—	
Citoyenneté et unité canadienne *(Canada 1949)*	10
Dépôts houillers et ressources houillères du Canada	10
Gendarmerie royale du Canada	25
Géographie physique de l'Arctique occidental canadien	10
Irrigation dans l'Ouest du Canada	10
Pétrole du Canada: production et perspective *(Canada 1949)*	10
Rôle démocratique de la presse	10
Voyages et unité nationale *(Canada 1948)*	10

POIDS ET MESURES ET AUTRES DONNÉES INTERPRÉTATIVES

Au Canada, en général, c'est le système impérial de poids et mesures qui a cours. La tonne, cependant, fait exception; sauf indication contraire, la tonne courte de 2,000 livres est employée.

Le tableau suivant indique les poids et mesures utilisés au Canada pour les produits des principales grandes cultures et pour la farine de blé et les fruits.

	Livres par boisseau
Céréales—	
Blé	60
Avoine	34
Orge	48
Seigle	56
Sarrasin	48
Graine de lin	56
Maïs	56
Céréales mélangées	50
Toutes autres	60

Farine de blé—

196 livres forment un baril et environ 4·5 boisseaux de blé servent à la production d'un baril de farine.

	Livres
Fruits (standard de conversion)—	
Pommes, au baril	135
Pommes, par boîte	43
Poires, par boisseau	50
Prunes, "	50
Cerises, "	50
Pêches "	50
Raisins "	50
Poires, par boîte	42
Fraises, par pinte	1·25
Framboises, par pinte	1·25
Mûres de Logan, par pinte	1·25

Poids et mesures relatifs, unités impériales et américaines

Les tables suivantes de coefficients peuvent servir à la conversion de quantités exprimées par une unité à une autre unité.

1 chopine impériale = 20 onces liquides
1 chopine américaine = 16 onces liquides
1 pinte impériale = 40 onces liquides
1 pinte américaine = 32 onces liquides
1 gallon impérial = 160 onces liquides
1 gallon américain = 128 onces liquides
1 gallon de preuve impérial = 1·36 gallon de preuve américain.
1 tonne courte = 2,000 livres.
1 tonne forte = 2,240 livres.
1 baril de pétrole brut = 35 gallons impériaux

ANNÉES FINANCIÈRES DU DOMINION ET DES PROVINCES

L'année financière du gouvernement fédéral se termine le 31 mars.

Voici les dates auxquelles se terminent les années financières des provinces:

Terre-Neuve	31 mars	Ontario	31 mars
Île du Prince-Édouard	31 mars	Manitoba	31 mars
Nouvelle-Écosse	30 nov.	Saskatchewan	31 mars
Nouveau-Brunswick	31 oct.	Alberta	31 mars
Québec	31 mars	Colombie-Britannique	31 mars

Si, dans l'*Annnaire*, des chiffres s'appliquent aux années financières, l'en-tête des tableaux ou le texte le précisent; autrement, les chiffres sont ceux des années civiles.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA, 1871-1948

NOTA.—Dans le résumé ci-après, les statistiques des pêcheries (1871–1911), du commerce, de la navigation, des postes, de la dette, des revenus et des dépenses publics et des caisses d'épargne postales et gouvernementales portent sur les années financières terminées le 30 juin jusqu'en 1906; ensuite, sur les années terminées le 31 mars, excepté dans le cas du commerce, où, tel que l'indiquent les renvois, les chiffres des années civiles sont donnés pour certaines des dernières années. Les statistiques de l'agriculture, de l'industrie laitière, des pêcheries (à compter de 1931), des mines, des manufactures, des banques, de l'assurance, des compagnies de prêt et de fiducie, de la construction, du transport routier, des naissances, mariages et décès, des hôpitaux et de l'immigration se rapportent aux années civiles; les statistiques des chemins de fer, aux années terminées le 30 juin 1871–1911 et aux années civiles 1921–1948. Les statistiques des canaux portent sur les saisons de navigation. Les statistiques des télégraphes s'appliquent aux années financières pour les lignes de l'État et aux années civiles pour les autres.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA

Superficie du Canada, y compris Terre-Neuve, entrée dans la Confédération en 1949: 3,845,144 milles carrés, ainsi répartis: terre, 3,499,116 milles carrés; eau douce, 234,028 milles carrés (moins le Labrador, non relevé).

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

	Éléments	1871	1881	1891	1901	1911
	Population—					
1	Île du Prince-Édouard.....nomb.	94,021	108,891	109,078	103,259	93,728
2	Nouvelle-Écosse..... "	387,800	440,572	450,396	459,574	492,338
3	Nouveau-Brunswick..... "	285,594	321,233	321,263	331,120	351,889
4	Québec..... "	1,191,516	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,776
5	Ontario..... "	1,620,851	1,926,922	2,114,321	2,182,947	2,527,292
6	Manitoba..... "	25,228	62,260	152,506	255,211	461,394
7	Saskatchewan..... "	..	..	..	91,279	492,432
8	Alberta..... "	..	..	..	73,022	374,295
9	Colombie-Britannique..... "	36,247	49,459	98,173	178,657	392,480
10	Yukon..... "	..	..	..	27,219	8,512
11	Territoires du Nord-Ouest..... "	48,000	56,446	98,967	20,129	6,507
	Canada..... "	3,689,257	4,324,810	4,833,239	5,371,315	7,206,643
	POPULATION ACTIVE—[4]					
12	Agriculture.....nomb.	..	..	735,207[5]	716,860	933,735
13	Autres occupations primaires..... "	..	..	58,211[6]	71,584[6]	139,877[7]
14	Manufactures..... "	..	..	237,972	299,535	372,234
15	Construction..... "	..	..	86,694	89,165	150,567
16	Transports..... "	..	..	61,310	82,483	158,926
17	Commerce et finance..... "	..	..	88,064	99,552	221,805
18	Services..... "	..	..	203,897	236,205	322,895
19	Employés de bureau..... "	..	..	24,121[9]	58,789	106,351
20	Manœuvres..... "	..	..	116,598	127,867	317,244
21	Occupation non déclarée..... "	..	..	3,534	792	..
	Total, population active..... "	..	..	1,615,608	1,782,832	2,723,634
22	SALARIÉS[4].....nomb.	..	..	..	..	1,628,273
23	MÉNAGES[4].....nomb.	..	800,410	900,080	1,058,386	1,482,980
	Immigration—					
24	Du Royaume-Uni.....nomb.	..	17,033	22,042	11,810[10]	144,076
25	Des États-Unis..... "	..	21,822	52,516	17,987[10]	112,028
26	D'autres pays..... "	..	9,136	7,607	19,352[10]	75,184
	Totaux..... "	27,773	47,991	82,165	49,149[10]	331,288
	Statistiques vitales—[4]					
27	Naissances (vivantes)[12].....nomb.	..	..	..	..	..
	Taux par 1,000.....	..	..	..	..	..
28	Décès, toutes causes[12].....nomb.	..	..	..	..	..
	Taux par 1,000.....	..	..	..	..	..
29	Maladies du cœur[13].....nomb.	..	..	..	..	..
30	Cancer..... "	..	..	..	..	..
31	Maladies des artères[13]..... "	..	..	..	..	..
32	Tuberculose (toutes formes)[13].. "	..	..	..	..	..
33	Pneumonie..... "	..	..	..	..	..
34	Néphrite..... "	..	..	..	..	..
35	Mariages..... "	..	..	..	..	..
	Taux par 1,000.....	..	..	..	..	..
36	Divorces.....nomb.	4	7	10	19	57
	Hôpitaux—Publics—[14]					
	Généraux—					
37	Hôpitaux.....	..	..	..	..	..
38	Capacité en lits.....	..	..	..	..	..
39	Jours-malades.....	..	..	..	..	..
40	Dépenses[16].....	..	..	..	..	..
	Spéciaux—[17]					
41	Hôpitaux.....	..	..	..	..	..
42	Capacité en lits.....	..	..	..	..	..
43	Jours-malades.....	..	..	..	..	..
44	Dépenses[16].....	..	..	..	..	..

[1] Sujet à revision. [2] Estimations faites entre les recensements qui seront rectifiées après le prochain recensement. [3] Chiffres du recensement quinquennal. [4] Territoires non compris. [5] Comprend tous les fils de fermiers de 14 ans et plus ayant déclaré ou non un emploi rémunéré. [6] A l'exclusion des Indiens nomades et des Indiens dans les réserves. [7] Comprend les employés des pulperies et presque tous les employés de mines et de fonderies, *sauf les employés de bureau.* [8] A l'exclusion *des personnes en service actif* le 2 juin 1941. [9] Les employés de bureau au service du gouvernement sont compris dans "Services". [10] Année financière. [11] Chiffres revisés à compter de 1939. [12] Selon le lieu de survenance avant 1941; selon le domicile, 1941–

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

La longueur de la frontière canado-américaine est de 3,986·8 milles et celle de la frontière Canada-Alaska est de 1,539·8 milles. Le littoral de terre ferme du Canada (non exactement calculé) est estimé à 17,863 milles.

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

1921	1931	1936	1939	1941	1946	1947	1948[1]	
88,615	88,038	93,000	94,000	95,047	94,000[2]	94,000[2]	93,000[2]	1
523,837	512,846	543,000	561,000	577,962	612,000[2]	621,000[2]	635,000[2]	2
387,876	408,219	433,000	447,000	457,401	480,000[2]	491,000[2]	503,000[2]	3
2,360,510	2,874,662	3,099,000	3,230,000	3,331,882	3,630,000[2]	3,712,000[2]	3,792,000[2]	4
2,933,662	3,431,683	3,606,000	3,708,000	3,787,655	4,101,000[2]	4,189,000[2]	4,297,000[2]	5
610,118	700,139	711,216[3]	726,000	729,744	726,923[3]	743,000[2]	757,000[2]	6
757,510	921,785	931,547[3]	906,000	895,992	832,688[3]	842,000[2]	854,000[2]	7
588,454	731,605	772,782[3]	786,000	796,169	803,330[2]	822,000[2]	846,000[2]	8
524,582	694,263	745,000	792,000	817,861	1,003,000[2]	1,044,000[2]	1,082,000[2]	9
4,157	4,230	5,000	5,000	4,914	8,000[2]	8,000[2]	8,000[2]	10
8,143	9,316	11,000	12,000	12,028	16,000[2]	16,000[2]	16,000[2]	11
8,787,949	10,376,786	10,950,000	11,267,000	11,506,655	12,307,000[2]	12,582,000[2]	12,883,000[2]	
1,041,544	1,131,845	..	..	1,083,816	..	..	..	12
115,953[6]	150,491	..	..	203,586	..	..	..	13
407,087	495,922	..	..	709,181	..	..	..	14
162,291	203,066	..	..	213,493	..	..	..	15
199,941	289,191	..	..	311,645	..	..	..	16
293,555	352,503	..	..	370,617	..	..	..	17
421,057	617,473	..	..	725,456[8]	..	..	..	18
217,937	258,689	..	..	314,051	..	..	..	19
306,652	426,396	..	..	252,693	..	..	..	20
7,152	1,654	..	..	11,413	..	..	..	21
3,173,169	3,927,230	..	..	4,195,951[8]	..	..	..	
1,972,089	2,570,097	..	..	2,816,798[8]	..	..	..	22
1,897,110	2,275,171	..	..	2,706,089	..	3,128,000	3,235,000	23
43,772	7,678	2,197	3,098[11]	443[11]	50,984[11]	35,957[11]	43,724[11]	24
23,888	15,195	4,876	5,654[11]	6,594[11]	11,474[11]	9,444[11]	7,393[11]	25
24,068	4,657	4,570	8,242[11]	2,292[11]	9,261·3	18,726[11]	74,297[11]	26
91,728	27,530	11,643	16,994	9,329	71,719	64,127	125,414	
..	240,473	220,371	229,468	255,224	330,732	359,094	374,222	27
..	23·2	20·2	20·3	22·2	26·9	28·6	27·0	
..	104,517	107,050	108,951	114,500	114,931	117,725[4]	119,352	28
..	10·1	9·8	9·6	10·0	9·4	9·4	9·3	
..	13,734	16,424	18,562	26,602	29,854	32,050	33,894	29
..	9,578	11,694	12,399	13,417	14,767	15,615	16,256	30
..	5,957	9,112	10,884	2,266	2,230	2,374	2,346	31
..	7,616	6,763	5,977	6,072	5,821	5,449	4,771	32
..	7,011	7,313	6,596	5,955	5,657	5,688	5,692	33
..	5,168	6,402	6,538	7,399	6,822	6,568	6,801	34
..	66,591	80,904	103,658	121,842	134,088	127,311	123,313	35
..	6·4	7·4	9·2	10·6	10·9	10·1	9·6	
558	700	1,570	2,068	2,461	7,683	8,199	6,881	36
..	445[5]	463	487	496	505	559	..	37
..	35,071[15]	38,534	41,025	42,867	46,409	48,011	..	38
..	7,713,217[15]	9,538,546	9,606,335	10,752,534	13,410,428	13,159,594	..	39
..	33,361,655[15]	..	..	..	77,549,116	98,922,641	..	40
..	225[15]	198	213	210	211	215	..	41
..	43,594[15]	52,827	57,594	58,826	64,751	63,631	..	42
..	14,530,932[15]	18,639,494	20,798,046	22,012,874	23,891,594	23,757,819	..	43
..	23,512,905[15]	13,176,601[18]	22,331,565[19]	25,392,751[20]	41,671,735	49,558,454	..	44

1948. [13] Ces chiffres ne sont pas entièrement comparables en raison des changements apportés à la classification en 1926 et 1938. [14] Pour les hôpitaux qui font rapport seulement: hôpitaux privés et fédéraux non compris. [15] Chiffres tirés du recensement de 1931. [16] Les hôpitaux indiqués ci-dessus n'ont pas tous fourni des rapports financiers. [17] Y compris les hôpitaux pour maladies mentales et tuberculeux. [18] Chiffres pour 51 hôpitaux pour maladies mentales seulement. [19] Chiffres pour 53 hôpitaux pour maladies mentales et 38 hôpitaux pour tuberculeux seulement. [20] Chiffres pour 55 hôpitaux pour maladies mentales et 38 hopitaux pour tuberculeux seulement.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
	Statistique de la criminalité[2]						
1	Condamnations, délits criminels	nomb.	..	3,509[3]	3,974	5,638	11,188
2	Condamnations, délits non criminels	"	..	30,365[3]	33,643	36,510	100,633
	Education (écoles régies par les provinces seulement)—						
3	Inscriptions totales[4]	nomb.	803,000	891,000	993,000	1,092,633	1,361,205
4	Fréquentation journalière moyenne[5]	"	..	..	..	669,000	870,532
5	Instituteurs	"	13,559	18,016	23,718	27,126	40,516
6	Dépenses publiques	"	..	..	..	11,044,925	37,971,374
	Agriculture—						
7	Superficie des fermes occupées	acres	36,046,401	45,358,141	58,997,995	63,422,338	108,968,715
8	Terres défrichées	"	17,335,818	21,899,181	27,729,852	30,166,033	48,733,823
9	Valeur brute de la production agricole	"	..	..	..	..	..
	GRANDES CULTURES—[7]						
10	Blé	boiss.	16,723,873	32,350,269	42,144,779	55,572,368	132,077,547
		$	16,993,265	38,820,323	31,667,529	36,122,039	104,816,825
11	Avoine	boiss.	42,489,453	70,493,131	83,428,202	151,497,407	245,393,425
		$	15,966,310	23,967,665	31,702,717	51,509,118	86,796,130
12	Orge	boiss.	11,496,038	16,844,868	17,222,795	22,224,366	28,848,310
		$	8,170,735	11,791,408	8,611,397	8,889,746	14,653,697
13	Maïs	boiss.	3,802,830	9,025,142	10,711,380	25,875,919	14,417,599
		$	2,283,145	5,415,085	5,034,348	11,902,923	5,774,039
14	Pommes de terre	boiss.	47,330,187	55,368,790	53,490,857	55,362,635	55,461,473
		$	15,211,774	13,288,510	21,396,342	13,840,658	27,426,765
15	Foin et trèfle	tonnes	3,818,641	5,055,810	7,693,733	6,943,715	10,406,367
		$	38,869,900	40,446,480	69,243,597	85,625,315	90,115,531
	Superficie totale, grandes cultures[9]	acres	..	..	15,662,811	19,763,740	30,556,168
	Valeur totale, grandes cultures[9]	$	111,116,606	155,277,427	194,766,934	237,682,285	384,513,795
	BESTIAUX ET VOLAILLES—[10]						
16	Chevaux	nomb.	836,700	1,059,400	1,470,600	1,577,500	2,599,000
		$	..	..	..	118,279,000	381,916,000
17	Vaches laitières	nomb.	1,251,200	1,595,800	1,857,100	2,408,700	2,645,200
		$	..	..	..	69,238,000	111,833,000
18	Autres bêtes à cornes	nomb.	1,373,100	1,919,200	2,263,500	3,167,800	3,880,900
		$	..	..	..	54,197,000	84,021,000
19	Moutons	nomb.	3,155,500	3,048,700	2,563,800	2,510,200	2,174,300
		$	..	..	..	10,491,000	10,702,000
20	Porcs	nomb.	1,366,100	1,207,600	1,733,900	2,353,800	3,634,800
		$	..	..	..	16,446,000	26,987,000
21	Toutes volailles	nomb.	..	..	14,105,100	17,922,700	31,793,300
		$	..	..	..	5,724,000	14,654,000
	Valeur totale, bestiaux et volailles	$	..	..	..	274,375,000	630,113,000
	INDUSTRIE LAITIÈRE—[11]						
22	Production totale de lait	mill. de liv.	..	..	..	6,866,834	9,806,741
23	Fromage de fabrique[12]	liv.	..	54,574,856	97,418,855	220,833,269	199,904,205
		$	..	5,457,486	9,741,886	22,221,430	21,587,124
24	Beurre de crémerie	liv.	..	1,365,912	3,654,364	36,066,739	64,489,398
		$	..	341,478	913,591	7,240,972	15,597,807
25	Beurre de ferme	$	..	102,545,169	111,577,210	105,343,076	137,110,200
		$	..	..	..	21,384,644	30,269,497
26	Autres produits laitiers[13]	$	..	..	..	15,623,907	35,927,426
	Valeur totale, produits laitiers	$	..	22,743,939	30,315,214	66,470,953	103,381,854
	Forêts—						
27	Production forestière primaire	$	..	..	..	..	..
28	Production de bois d'œuvre	m.p.	..	..	..	..	4,918,202
		$	..	..	..	..	75,830,954
29	Total, produits des scieries	$	..	..	..	..	..
30	Produits de la pâte de bois et du papier	$	..	..	..	..	..
31	Exportations de bois, produit du bois et papier[14]	$	..	..	25,351,085	33,099,915	56,334,695

[1] Chiffres sujets à revision. [2] Année terminée le 30 septembre. [3] Chiffres de 1886, établis pour la 1re fois. [4] Tous genres de maisons d'enseignement. [5] Écoles ordinaires et techniques de jour. [6] Moins $29,000,000 affectés par le gouvernement fédéral à l'instruction des anciens combattants. [7] Les chiffres des années de recensement décennal de 1871-1921 portent sur les années précédentes; ceux de 1871 portent sur les quatre provinces initiales seulement. [8] Cwt. [9] Comprend d'autres grandes cultures telles que le seigle et la graine de lin, non comprises ci-dessus. [10] Sur les fermes seulement. [11] Les chiffres des années de recense-

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1946	1947	1948[1]	
16,169	31,542	36,059	53,125	42,646	46,939	44,056	41,632	1
155,376	327,778	377,706	431,203	547,556	659,672	752,458	876,645	2
1,880,805	2,264,106	2,189,450	2,236,342	2,131,391	2,513,528	2,542,130	..	3
1,349,256	1,801,955	1,832,357	1,870,563	1,802,300	1,799,316[r]	1,847,594	..	4
56,607	*71,246*	*71,701*	*74,549*	*75,308*	*76,808*	*96,305*	..	5
112,976,543	144,748,823	114,685,037	122,974,590	129,817,268	250,000,000	290,107,000[6]	..	6
140,887,903	163,119,231	..	..	174,673,535	..	..	..	7
70,769,548	85,733,309	..	..	92,385,920	..	..	..	8
1,386,126,000	836,441,000	1,067,555,000	1,224,616,000	1,432,601,000	..	..	..	9
226,508,411	321,325,000	219,218,000	520,623,000	314,825,000	413,725,000	341,758,000[r]	393,345,000	10
374,178,601	123,550,000	205,327,000	282,151,000	171,875,000	631,079,000[r]	526,740,000[r]	624,160,000	
364,989,218	328,278,000	271,778,000	384,407,000	305,575,000	371,069,000	278,670,000[r]	358,807,000	11
180,989,587	77,970,000	116,267,000	114,843,000	125,920,000	213,786,000[r]	226,947,000[r]	253,915,000	
42,956,049	67,382,600	71,922,000	103,147,000	110,566,000	148,887,000	141,372,000[r]	155,018,000	12
33,514,070	17,465,000	49,512,000	35,424,000	47,651,000	114,670,000[r]	155,759,000[r]	145,512,000	
10,822,278	5,449,000	6,083,000	8,097,000	12,036,000	10,661,000	6,682,000	12,417,000	13
7,081,140	2,274,000	4,258,000	4,453,000	8,599,000	11,269,000	12,506,000[r]	16,369,000	
62,230,052	52,305,000[8]	39,614,000[8]	36,390,000[8]	39,052,000[8]	47,963,000[8]	45,114,000[8]	55,260,000[8]	14
44,635,547	22,359,000	45,125,000	41,065,000	48,274,000	82,721,000	99,362,000[r]	82,445,000	
8,829,915	14,539,600	13,803,000	13,377,000	12,632,000	14,373,000	16,193,000	16,073,000	15
174,110,386	110,110,000	105,703,000	112,305,000	158,723,000	183,974,000	251,154,000[r]	248,346,000	
47,553,418	58,862,305	58,146,850	59,224,600	56,788,400	59,642,000	60,774,000[r]	61,218,000	
933,045,936	435,966,400	612,300,400	685,839,000	683,889,000	1,424,417,000[r]	1,531,046,000[r]	1,673,766,000	
3,451,800	3,113,900	2,877,500	2,824,340	2,788,800	2,200,000	2,032,000	1,905,000	16
414,808,000	205,087,000	206,990,000	189,768,000	184,461,000	165,076,000	158,375,000	147,387,000	
3,086,700	3,371,900	3,805,400	3,873,500	3,623,900	3,711,000	3,697,000	3,701,000	17
188,518,000	160,655,000	139,916,000	179,807,000	191,085,000	410,190,000	431,942,000	503,057,000	
5,282,800	4,601,100	5,023,600	4,601,100	4,893,400	5,954,000	6,021,000	5,770,000	18
146,567,000	94,952,000	114,126,000	151,087,000	138,308,000	327,394,000	368,029,000	425,976,000	
3,200,500	3,627,100	3,159,400	3,365,800	2,840,100	2,942,000	2,707,000	2,251,000	19
20,675,000	19,680,000	17,064,000	22,511,000	17,039,000	29,560,000	30,099,000	28,656,000	
3,324,300	4,699,800	4,135,800	4,294,000	6,081,400	4,910,000	5,473,000	4,463,000	20
35,869,000	33,288,000	45,344,000	59,213,000	54,912,000	112,016,000	134,035,000	140,276,000	
37,185,800	65,468,000	59,339,400	61,139,800	63,471,000	80,835,000	88,264,000	72,580,000	21
38,015,000	45,138,000	40,366,000	46,459,700	27,412,000	83,979,000	97,947,000	80,582,000	
844,452,000	558,800,000	563,806,000	648,845,700	613,217,000	1,128,215,000	1,220,427,000	1,325,934,000	
11,897,545[r]	14,339,686	15,122,426	15,781,104	16,549,902	16,955,553	17,240,788[r]	16,645,141	22
162,117,000[r]	113,956,639	119,123,483	125,475,359	151,866,000[r]	148,884,000	124,831,000[r]	88,781,000	23
28,710,000[r]	12,824,695	15,565,813	15,311,782	24,737,037	36,528,000	35,115,000[r]	31,574,000	
128,745,000[r]	225,955,246	250,931,777	267,612,546	285,848,196	271,491,000	290,952,000[r]	284,431,000	24
48,135,000[r]	50,198,878	57,662,160	61,748,399	93,199,557	105,450,000	152,939,000[r]	189,883,000	
107,379,000[r]	98,590,000	95,405,000	87,459,000[r]	82,796,000	54,225,000	56,295,000	62,843,000	25
35,307,000[r]	20,098,000	17,645,000	16,140,000[r]	24,373,000	21,144,000	28,018,000[r]	41,008,000	
110,623,000[r]	109,262,600[r]	107,606,628[r]	123,671,635[r]	159,363,878	260,517,000	316,115,000[r]	356,957,000	26
222,775,000[r]	192,384,173	198,479,601	216,871,816[r]	301,673,472	423,639,000	532,187,000[r]	619,422,000	
168,054,024	141,123,930	134,804,228	157,747,398	213,163,089	413,269,314	519,804,128	..	27
2,869,307	2,497,553	3,412,151	3,976,882	4,941,084	5,083,280	5,877,901	..	28
82,448,585	45,977,843	61,965,540	78,331,839	129,287,703	230,189,699	322,048,356	..	
116,891,191	62,769,253	80,343,291	100,132,597	163,412,292	287,910,057	402,133,298	..	29
151,003,165	174,733,954	185,144,603	208,152,295	334,429,175	527,814,916	706,971,628	825,857,664	30
284,561,478	185,493,491	210,206,707	242,541,043	387,113,232	625,591,155	886,192,034	953,673,527	31

ment décennal 1881-1921 portent sur les années précédentes. Dans les recensements de 1881 et 1891, la valeur n'est donnée que pour le beurre et le fromage de fabrique; on a calculé les quantités en attribuant au fromage un prix de 10c. la livre et au beurre, un prix de 25c. [12] Les données de 1946-1948 représentent le fromage cheddar et autre fait de lait entier; avant 1942, les chiffres ne comprennent d'autre fromage que pour le Québec. [13] Avant 1921, cet article ne comprend ni le lait écrémé, ni le lait de beurre. [14] Années financières avant 1931.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
	Fourrures—						
1	Pelleteries brutes	nomb.	..	..	..	..	..
		$	..	..	..	..	..
2	Valeur des animaux des fermes à fourrure	$	..	..	..	..	..
3	**Pêcheries**	$	7,573,199	15,817,162	18,977,874	25,737,153	34,667,872
	Production minérale—						
4	Or[2]	onces	105,187	63,524	45,018	1,167,216	473,159
		$	2,174,412	1,313,153	930,614	24,128,503	9,781,077
5	Argent	onces	..	355,083[3]	414,523	5,539,192	32,559,044
		$	..	347,271[3]	409,549	3,265,354	17,355,272
6	Cuivre	liv.	..	3,260,424[3]	9,529,401	37,827,019	55,648,011
		$	..	366,798[3]	1,226,703	6,096,581	6,886,998
7	Plomb	liv.	..	204,800[3]	88,065	51,900,958	23,784,969
		$	..	9,216[3]	3,857	2,249,387	827,717
8	Zinc	liv.	..	..	..	788,000[4]	1,877,479
		$	..	..	..	36,011[4]	108,105
9	Nickel	liv.	..	830,477[5]	4,035,347	9,189,047	34,098,744
		$	..	498,286[5]	2,421,208	4,594,523	10,229,623
10	Fonte en gueuses	tonnes fortes	..	22,167[3]	21,331	244,979	819,228
11	Charbon	tonnes courtes	1,063,742[7]	1,537,106[5]	3,577,749	6,486,325	11,323,388
		$	1,763,423[7]	2,688,621	7,019,425	12,699,243	26,467,646
12	Gaz naturel	M pds c.	..	..	..	..	..
		$	..	..	150,000[8]	339,476	1,917,678
13	Pétrol brut	barils	..	368,987	755,298	622,392	291,092
		$	..	..	1,010,211	1,008,275	357,073
14	Amiante	tonnes courtes	..	..	9,279	40,217	127,414
		$	..	..	999,878	1,259,759	2,943,108
15	Ciment	barils	..	69,843[3]	93,479	450,394	5,692,915
		$	..	81,909[3]	108,561	660,030	7,644,537
	Totaux, production minérale[9]	$	..	10,221,255[10]	18,976,616	65,797,911	103,220,994
	Centrales électriques—						
16	Usines centrales	nomb.	..	..	80	58	266
17	Capital immobilisé	$	..	..	4,113,771	11,891,025	110,838,746
18	Énergie produite	mill. de kWh	..	..	..	..	..
19	Usagers	nomb.	..	..	..	..	..
	Forces hydrauliques—						
20	H.p. des turbines installées	nomb.	..	..	71,129	238,902	1,363,134
	Manufactures—[11]						
21	Effectif	nomb.	187,942	254,935	369,595	339,173	515,203
22	Capital	$	77,964,020	165,302,623	353,213,000	446,916,487	1,247,583,609
23	Salaires	$	40,851,009	59,429,002	100,415,350	113,249,350	241,008,416
24	Matières premières consommées	$	124,907,846	179,918,593	250,759,292	266,527,858	601,509,018
	Produits—						
25	Valeur brute	$	221,617,773	309,676,068	469,847,886	481,053,375	1,165,975,639
26	Valeur nette	$	96,709,927	129,757,475	219,088,594	214,525,517	564,466,621
	Construction—						
27	Valeur des contrats adjugés	$	..	..	..	..	345,425,000
	Chemins de fer—						
28	Milles en exploitation	nomb.	2,695	7,331	13,838	18,140	25,400
29	Capital	$	257,035,188[13]	284,419,293	632,061,440	816,110,837	1,528,689,201
30	Voyageurs	nomb.	5,190,416[14]	6,943,671	13,222,568	18,385,722	37,097,718
31	Marchandises	tonnes	5,670,836[14]	12,065,323	21,753,021	36,999,371	79,884,282
32	Recettes	$	19,470,539[14]	27,987,509	48,192,099	72,898,749	188,733,494
33	Dépenses	$	15,775,532[14]	20,121,418	34,960,449	50,368,726	131,034,785
	Tramways—						
34	Milles en exploitation	nomb.	..	..	..	553	1,224
35	Capital	$	..	..	..	..	111,532,347
36	Voyageurs	nomb.	..	..	..	120,934,656	426,296,792
37	Marchandises	tonnes	..	..	..	287,926	1,228,362
38	Recettes	$	..	..	..	5,768,283	20,356,952
39	Dépenses	$	..	..	..	3,435,162	12,096,134
	Transport routier—						
40	Grandes routes, parcours total[16]	milles	..	..	..	..	..
41	Dépenses au compte-capital[15]	$	..	..	..	..	..
42	Véhicules automobiles immatriculés	nomb.	..	..	..	..	21,783
43	Revenu provincial total provenant des permis et de l'exploitation	$	..	..	..	..	..

[1] Sujet à revision. [2] Depuis 1932 les valeurs comprennent l'égalisation du change. [3] 1887. [4] 1898. [5] 1889. [6] Tonnes courtes. [7] 1874. [8] 1892. [9] Y compris d'autres éléments non indiqués. [10] 1886. [11] Les statistiques des manufactures en 1871, 1881 et 1891 comprennent tous les établissements indépendamment du nombre d'employés. A compter de 1901 elles ne visent que les établissements employant 5 personnes au plus. Les chiffres donnés pour les recensements antérieurs à 1921 sont ceux de l'année précédente. A compter de 1922,

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1946	1947	1948[1]	
2,936,407	4,060,356	4,596,713	6,492,222	7,257,337	7,593,416	7,486,914[r]	7,952,146	1
10,151,594	11,803,217	15,464,883	14,286,937	21,123,161	43,870,541	26,349,997[r]	32,232,992	
5,977,545	8,497,237	9,838,280	6,920,464	7,928,971	18,335,287	14,115,949[r]	..	2
34,931,935	30,517,306	39,165,055	40,075,922	62,258,997	121,124,733[r]	123,900,303[r]	139,776,920	3
926,329	2,693,892	3,748,028	5,094,379	5,345,179	2,832,554	3,070,221[r]	3,495,403	4
19,148,920	58,093,396	131,293,421	184,115,951	205,789,392	104,096,359	107,457,735[r]	122,339,105	
13,543,198	20,562,247	18,334,487	23,163,629	21,754,408	12,544,100	12,504,018[r]	15,642,149	5
8,485,355	6,141,943	8,273,804	9,378,490	8,323,454	10,493,139	9,002,893[r]	11,731,613	
47,620,820	292,304,390	421,027,732	608,825,570	643,316,713	367,936,875	451,723,093[r]	479,759,756	6
5,953,555	24,114,065	39,514,101	60,934,859	64,407,497	46,632,093	91,541,888[r]	107,111,669	
66,679,592	267,342,482	383,180,909	388,569,550	460,167,005	353,973,776	323,336,687[r]	336,636,058	7
3,828,742	7,260,183	14,993,869	12,313,768	15,470,815	23,893,230	44,200,124[r]	460,729,144	
53,089,356	237,245,451	333,182,736	394,533,860	512,381,636	470,620,360	415,725,826[r]	64,189,141	8
2,471,310	6,059,249	11,045,007	12,108,244	17,477,337	36,755,450	46,686,010[r]	64,661,547	
19,293,060	65,666,320	169,739,393	226,105,865	282,258,235	192,124,537	237,251,496[r]	257,741,704	9
6,752,571	15,267,453	43,876,525	50,920,305	68,656,795	45,385,155	70,650,764[r]	85,615,175	
593,829	420,038	678,231	755,731	1,528,053[6]	1,406,252[6]	1,962,848[6r]	2,120,909[6]	10
15,057,493	12,243,211	15,229,182	48,676,990	18,225,921	17,811,747[r]	15,868,866[r]	18,449,689	11
72,451,656	41,207,682	45,701,934	15,692,698	58,059,630	75,820,159[r]	77,474,954[r]	106,684,008	
14,077,601	25,874,723	28,113,348	35,185,146	43,495,353	47,900,484	52,656,567[r]	56,636,951	12
4,594,164	9,026,754	10,762,243	12,507,307	12,665,116	12,165,050	13,429,558[r]	14,608,689	
187,541	1,542,573	1,500,374	7,826,301	10,133,838	7,585,555	7,692,492[r]	12,098,166	13
641,533	4,211,674	3,421,767	9,846,352	14,415,096	14,989,052	19,575,682[r]	36,858,959	
92,761	164,296	301,287	364,472	477,846	558,181	661,821[r]	707,843	14
4,906,230	4,812,886	9,958,183	15,859,212	21,468,840	25,240,562	33,005,748[r]	41,318,118	
5,752,885	10,161,658	4,508,718	5,731,264	8,368,711	11,560,483	11,936,245[r]	14,127,123	15
14,195,143	15,826,243	6,908,192	8,511,211	13,063,588	20,122,503	21,968,909[r]	28,264,987	
171,923,342	230,434,726	361,919,372	474,602,059	560,241,290	502,816,251	644,869,975[r]	820,248,865	
510	559	561	611	607	600	607	..	16
484,669,451	1,229,988,951	1,483,116,649	1,564,603,211	1,641,460,451	..	..	..	17
5,614,132	16,330,867	25,402,282	28,338,030	33,317,663	41,736,987	43,424,799	..	18
973,212	1,632,792	1,740,793	1,941,663	2,081,270	2,476,830	2,643,327	..	19
2,754,157	6,666,337	7,945,590	8,289,212	8,845,038	10,312,123	10,490,923	10,870,718	20
438,555	528,640	594,359	658,114	961,178	1,058,156	1,131,750	1,162,000	21
2,697,858,073	3,705,701,893	3,271,263,531	3,647,024,449	4,905,503,966	..	..	..	22
497,399,761	2,587,566,990	612,071,434	737,811,153	1,264,862,643	1,740,687,254	2,085,925,966	2,397,000,000	23
1,365,292,885	1,221,911,982	1,624,213,996	1,836,159,375	3,296,547,019	4,358,234,766	5,534,280,019	6,490,000,000	24
2,488,987,148	2,555,126,448[12]	3,002,403,814[12]	3,474,783,528[12]	6,076,308,124[12]	8,035,692,471[12]	10,081,026,580[12]	11,800,887,000[12]	25
1,123,694,263	1,252,017,248[12]	1,289,592,672[12]	1,531,051,901[12]	2,605,119,788[12]	3,467,004,980[12]	4,292,055,802[12]	4,956,000,000[12]	26
240,133,300	315,482,000	162,588,000	187,178,500	393,991,300	663,355,100	718,137,100	954,082,400	27
39,191	42,280	42,552	42,637	42,441	42,335	42,322	42,248	28
2,164,687,636	4,232,022,088	4,487,605,511	3,367,702,730	3,397,488,564	3,290,597,847	3,308,617,891	3,250,339,504	29
46,793,251	26,396,812	20,497,616	20,482,296	29,779,241	43,405,177	40,941,387	38,279,981	30
83,730,829[15]	74,129,694[15]	75,846,566[15]	84,631,122[15]	116,808,091[15]	139,256,125[15]	152,855,820[15]	154,932,804[15]	31
458,008,891	358,549,382	334,768,557	367,179,095	538,291,947	718,561,764	785,177,920	875,832,290	32
422,581,205	321,025,588	283,345,968	304,373,285	403,733,542	623,529,472	690,821,047	808,126,455	33
1,680	1,379	1,247	1,083	1,028	1,004	895	779	34
177,187,436	215,818,096	205,062,353	204,581,406	193,532,914	167,698,852	172,162,472	168,830,761	35
719,305,441	720,468,361	614,890,897	632,533,152	795,170,569	1,344,916,773	1,323,723,782	1,309,565,795	36
2,282,292	1,977,441	2,265,023	2,313,748	3,265,449	3,506,805	3,655,278	4,050,111	37
44,536,832	49,088,310	41,391,927	42,864,150	55,334,647	87,515,721	86,519,712	89,310,215	38
35,945,316	35,367,068	28,807,311	29,605,328	37,030,823	75,550,821	81,787,723	88,024,727	39
..	378,094	410,448	497,707	561,489	553,370	554,491	..	40
..	66,250,229	34,966,916	62,577,241	37,237,954	80,589,053	124,863,912	..	41
464,805	1,200,668	1,240,124	1,439,245	1,572,784	1,622,463	1,835,959	2,035,352	42
..	42,231,027	61,026,358	79,915,560	91,139,300	87,450,942	157,075,644	175,618,381	43

les statistiques ne comprennent pas les métiers manuels de la construction, des réparations et du travail à façon. Les chiffres de 1931–1948 comprennent la réduction des métaux non ferreux contrairement aux années antérieures.
[12] Depuis 1924, on calcule la valeur nette de la production en soustrayant, de la valeur brute de la production, le coût du combustible et de l'électricité de même que le coût des matières premières. [13] 1876. [14] 1875.
[15] Double emploi éliminé. [16] *Années financières.*

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
	Canaux—						
1	Voyageurs transportés	nomb.	100,377	118,136	146,336	190,428	304,904
2	Marchandises	tonnes	3,955,621	2,853,230	2,902,526	5,665,259	38,030,353
	Transport par eau—						
3	Vaisseaux immatriculés	nomb.	..	7,394	7,015	6,697	8,088
		tonnes	..	1,310,896	1,005,475	666,276	770,446
	Maritime—[2,3]						
4	A l'entrée	tonnes	2,521,573	4,032,946	5,273,935	7,514,732	11,919,339
5	A la sortie	"	2,594,460	4,071,391	5,421,261	7,028,330	10,377,847
6	Totaux	"	5,116,033	8,104,337	10,695,196	14,543,062	22,297,186
	International à l'intérieur—[2,3]						
7	A l'entrée	tonnes	4,055,198	2,934,503	4,098,434	5,720,575	13,286,102
8	A la sortie	"	3,954,797	2,763,592	4,009,018	5,766,171	11,846,257
9	Totaux	"	8,009,995	5,698,095	8,107,452	11,486,746	25,132,359
	Cabotage—[2]						
10	A l'entrée	tonnes	..	7,664,863	12,835,774	17,927,959	34,280,669
11	A la sortie	"	..	7,451,903	12,150,356	16,516,837	32,347,265
12	Totaux	"	..	15,116,766	24,986,130	34,444,796	66,627,934
	Transport par air—						
13	Milles de vol	nomb.	..	..	..	..	..
14	Voyageurs-milles	"	..	..	..	..	..
15	Marchandises	liv.	..	..	..	..	..
16	Matières postales	"	..	..	..	..	..
	Communications—						
17	Télégraphes, de l'État, milles de ligne	nomb.	..	1,947	2,699	5,744	8,446
18	Autres, milles de ligne	"	..	..	27,866	30,194	33,905
19	Téléphones	"	..	..	..	63,192	302,759[6]
20	Employés[7]	"	..	..	..	..	10,425[5]
21	Radio, postes récepteurs	"	..	..	..	..	..
	Postes—						
22	Revenus	$	803,637	1,344,970	2,515,824	3,421,192	9,146,952
23	Déboursés	$	994,876	1,876,658	3,161,676	3,837,376	7,954,223
24	Mandats-poste émis	$	4,546,434	7,725,212	12,478,178	17,956,258	70,614,862
	Commerce de gros et de détail—						
	De gros—[8]						
25	Établissements	nomb.	..	..	..	..	..
26	Employés	"	..	..	..	..	..
27	Ventes nettes	"	..	..	..	..	..
28	De détail—magasins—[8]	nomb.	..	..	..	..	..
29	Employés, réguliers	"	..	..	..	..	..
30	Ventes nettes	$	..	..	..	..	..
	De détail—services—[8]						
31	Établissements	nomb.	..	..	..	..	..
32	Employés, réguliers	"	..	..	..	..	..
33	Recettes	$	..	..	..	..	..
34	**Faillites commerciales**	nomb.	..	..	1,861	1,341	1,332
35	Passif	$	..	..	16,723,939	10,811,671	13,491,196
	Commerce extérieur—						
36	Exportations [11,12]	$	57,630,024	83,944,701	88,671,738	177,431,386	274,316,553
37	Importations [11,13]	$	84,214,388	90,488,329	111,533,954	177,930,919	452,724,603
	Totaux, commerce extérieur[11]	$	141,844,412	174,433,030	200,205,692	355,362,305	727,041,156
38	Exportations totales à l'Empire britannique[14]	$	..	..	47,137,203	100,748,097	148,967,442
39	Exportations au Royaume-Uni[14]	$	21,733,556	42,637,219	43,243,784	92,857,525	132,156,924
40	Importations totales en provenance du Commonwealth[14]	$	..	..	44,337,052	46,653,228	129,467,647
41	Importations du Royaume-Uni[14]	$	48,498,202	42,885,142	42,018,943	42,820,334	109,934,753
42	Exportations aux États-Unis[14]	$	29,164,358	34,038,431	37,743,420	67,983,673	104,115,823
43	Importations des États-Unis[14]	$	27,185,586	36,338,701	52,033,477	107,377,906	275,824,265
	EXPORTATIONS DOMESTIQUES PAR ÉLÉMENTS PRINCIPAUX—[14]						
44	Blé	boiss.	1,748,977	2,523,673	2,108,216	9,739,758	45,802,115
		$	1,981,917	2,593,820	1,583,084	6,871,939	45,521,134
45	Farine de blé	barils	306,339	439,728	296,784	1,118,700	3,049,046
		$	1,609,849	2,173,108	1,388,578	4,015,226	13,854,790

[1] Sujet à revision. [2] Années financières avant 1941. [3] En service étranger, ce qui comprend maritime et intérieur international après 1936. [4] Non commercial non compris. [5] Avant 1941, la *Temiskaming and Northern Railway Commission* n'était pas comprise. [6] Arrêté le 30 juin. [7] A l'exclusion des lignes rurales en Saskatchewan. [8] Chiffres de recensement pour les années civiles 1930 et 1941 respectivement. [9] Estima-

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1946	1947	1948[1]	
230,129	126,633	59,855	62,790	100,092	79,298	76,080	85,540	1
9,407,021	16,189,074	21,468,816	23,391,077	23,453,367	18,654,919	21,537,191[r]	23,559,313	2
7,482	8,966	9,373	8,419	8,667	10,070	10,931	11,598	3
1,223,973	1,484,423	1,367,071	1,287,365	1,271,811	1,601,455	1,710,031	1,846,703	
12,516,503	28,064,762	28,895,751	31,353,871	31,452,400	30,367,071	35,926,095	39,443,055	4
12,400,226	26,535,387	29,156,876	32,044,242	33,313,400	34,144,608	40,784,955	44,329,334	5
24,916,729	54,600,149	58,052,627	63,398,113	64,765,800	64,511,679	76,711,050	83,772,389	6
14,828,454	17,769,690	14,472,022	13,421,245	..	..	..	..	7
14,903,447	18,542,037	14,998,858	15,008,129	..	..	..	..	8
29,731,901	36,311,727	29,470,880	28,429,374	..	..	..	..	9
28,567,545	47,134,652	42,979,361	45,386,457	48,107,158	45,559,014	51,823,502[r]	52,453,382	10
27,773,668	47,540,555	41,815,616	43,183,652	46,433,320	41,218,108	47,018,417	47,680,583	11
56,341,213	94,675,207	84,794,977	88,570,109	94,540,478	86,777,122	98,841,919	100,133,965	12
294,449	7,046,276	7,100,401	10,969,271	12,508,390	28,411,993	36,032,569[4]	38,334,101[4]	13
..	4,073,552	9,653,196	26,107,750	56,723,714	215,747,981	257,945,385[4]	342,685,230[4]	14
79,850	2,372,467	22,947,105	21,253,364	16,559,611	25,226,986	34,241,378[4]	37,262,712[4]	15
..	470,461	1,161,069	1,900,347	3,411,971	5,930,338	6,965,895	10,110,252	16
11,207	9,300	8,893	8,780	9,919[5]	9,343[5]	7,579[5]	7,579[5]	17
41,577	43,928	44,014	43,684	43,047	43,180[r]	43,445	43,379	18
902,090	1,364,200	1,266,228	1,397,272	1,562,146	2,026,118	2,230,597	2,451,868	19
19,943	23,825	17,775	17,636	20,103	33,170	35,578	38,851	20
..	523,100	862,109	1,223,502	1,454,717	1,754,351	1,807,824	1,944,027	21
26,331,119	30,416,107	32,507,888	35,288,220	40,383,366	68,635,559	72,986,624	77,768,801	22
24,661,262	36,292,604	30,100,102	35,456,181	38,699,674	57,729,646	64,213,050	67,943,476	23
173,523,322	167,749,651	121,810,839	145,204,787	173,565,550	290,933,503	329,557,703[r]	370,232,987	24
..	13,140	..	..	24,758	..	..	..	25
..	90,564	..	..	117,471	..	..	..	26
..	3,325,210,300	..	..	5,290,751,000	..	..	..	27
..	125,003	..	..	137,331	..	..	..	28
..	238,683	..	..	297,047	..	..	..	29
..	2,320,963,000	2,208,142,000[9]	2,447,658,000[9]	3,440,901,700	..	7,137,820,000	8,109,779,000	30
..	42,223	..	..	49,271	..	..	..	31
..	55,257	..	..	62,781	..	..	..	32
..	249,455,900	..	..	254,678,000	..	..	..	33
2,451[10]	2,563[10]	1,238	1,299	882	130	304	493	34
73,299,111[10]	52,987,554[10]	11,314,000	11,635,000	6,959,000	4,003,000	7,228,000	11,755,000	35
800,149,296	587,653,440	937,824,933	924,926,104	1,621,003,175	2,312,215,301	2,774,902,355	3,075,438,085	36
799,478,483	628,098,386	635,190,844	751,055,534	1,448,791,650	1,927,279,402	2,573,944,125	2,636,945,352	37
1,599,627,779	1,215,751,826	1,573,015,777	1,675,981,638	3,069,794,825	4,239,494,703	5,348,846,480	5,712,383,437	
403,452,219	219,781,406	479,646,028	430,806,546	878,640,907	904,700,873	1,168,501,085	1,032,391,006	38
312,844,871	170,597,455	395,351,950	328,099,242	658,228,354	597,506,175	751,198,395	686,914,277	39
266,002,688	151,999,922	189,319,021	188,900,276	359,942,070	340,500,712	354,393,855	504,113,878	40
213,973,562	109,468,081	122,971,264	114,007,409	219,418,957	201,433,220	189,369,855	299,502,200	41
542,322,967	240,196,849	333,916,949	380,392,047	599,713,463	887,940,676	1,034,226,394	1,500,986,721	42
856,176,820	393,775,289	369,141,513	496,898,466	1,004,498,152	1,405,296,699	1,974,679,178	1,805,762,785	43
129,215,157	194,825,612	243,041,530	162,904,586	196,646,340	157,529,350	160,426,359	135,640,729	44
310,952,138	117,871,254	226,913,763	109,050,542	161,856,075	250,305,507	265,200,441	243,023,370	
6,017,032	5,697,224	4,850,071	5,342,172	11,439,191	14,981,287	18,081,882	12,378,066	45
66,520,490	20,207,319	20,638,718	16,378,301	44,807,353	126,733,077	196,578,113	125,150,839	

tion basée sur enquête entre les recensements. [10] Y compris Terre-Neuve. [11] Années financières avant 1921. [12] Exportations de marchandises domestiques seulement. [13] Importations de marchandises pour consommation domestique. [14] Années financières jusqu'en 1921; années civiles, 1931–1948.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
	Commerce extérieur—fin						
	EXPORTATIONS DOMESTIQUES PAR PRINCIPAUX ÉLÉMENTS—fin[2]						
1	Avoine	boiss.	42,386	2,926,532	260,569	8,155,063	5,431,662
		$	231,227	1,191,873	129,917	2,490,521	2,144,846
2	Foin	tonnes	23,487	168,381	65,083	252,977	326,132
		$	290,217	1,813,208	559,489	2,097,882	2,723,291
3	Bacon et jambon, épaules et flèches	cwt.	103,444	103,547	75,542	1,055,495	598,745
		$	1,018,918	758,334	628,469	11,778,446	8,526,432
4	Beurre	liv.	15,439,266	17,649,491	3,768,101	16,335,528	3,142,682
		$	3,065,234	3,573,034	602,175	3,295,663	744,288
5	Fromage	liv.	8,271,439	49,255,523	106,202,140	195,926,397	181,895,724
		$	1,109,906	5,510,443	9,508,800	20,696,951	20,739,507
6	Argent	onces	..	..	..	4,022,019	33,731,010
		$	595,261	34,494	238,367	2,420,750	17,269,168
7	Cuivre[3]	liv.	6,246,000	39,604,000	10,994,498	26,345,776	55,005,342
		$	120,121	150,412	505,196	2,659,261	5,575,073
8	Nickel	liv.	..	..	5,352,043	9,537,558	34,767,523
		$	..	..	240,499	958,365	3,842,332
9	Houille	tonnes	318,287	420,055	833,684	1,888,538	2,315,171
		$	662,451	1,123,091	2,916,465	5,307,060	6,014,095
10	Amiante	tonnes	..	..	7,022	26,715	69,829
		$	..	..	513,909	864,573	2,076,477
11	Pâte de bois	cwt.	..	..	..	..	6,588,655
		$	..	..	280,619	1,937,207	5,715,532
12	Papier-journal	cwt.	..	..	..	..	..
		$	..	..	..	..	3,092,437
	EXPORTATIONS DOMESTIQUES, PAR CLASSE—[2]						
13	Substances végétales (excepté produits chimiques, fibres et bois)	$	..	..	13,742,557	25,541,567	84,368,425
14	Bétail et produits animaux (excepté fibres et produits chimiques)	$	..	..	36,399,140	68,465,332	69,693,263
15	Fibres, textiles et tissus	$	..	..	872,628	1,880,539	1,818,931
16	Bois, produits du bois et papier	$	..	..	25,351,085	33,099,915	56,334,695
17	Fer et ses dérivés	$	..	..	556,527	3,778,897	9,884,346
18	Métaux non ferreux et leurs produits	$	..	..	1,618,955	33,395,096	34,000,996
19	Métalloïdes et leurs produits (produits chimiques non compris)	$	..	..	3,988,584	7,356,444	10,038,493
20	Produits chimiques et parachimiques	$	..	..	851,211	791,855	3,088,840
21	Toutes autres marchandises	$	..	..	5,291,051	3,121,741	5,088,564
	Totaux, exportations domestiques	$	57,630,024	83,944,701	88,671,738	177,431,386	274,316,553
	IMPORTATIONS POUR CONSOMMATION—[2]						
22	Substances végétales (excepté produits chimiques, fibres et bois)	$	..	..	24,212,140	38,036,146	79,214,041
23	Bétail et produits animaux (excepté fibres et produits chimiques)	$	..	..	8,080,862	14,022,896	30,671,908
24	Fibres, textiles et tissus	$	..	..	28,670,141	37,284,752	87,916,282
25	Bois, produits du bois et papier	$	..	..	5,203,490	8,196,901	26,851,936
26	Fer et ses dérivés	$	..	..	15,142,615	29,955,936	91,968,180
27	Métaux non ferreux et leurs produits	$	..	..	3,810,626	7,167,318	27,579,572
28	Métalloïdes et leurs produits (excepté produits chimiques)	$	..	..	14,139,024	21,255,403	53,430,475
29	Produits chimiques et parachimiques	$	..	..	3,697,810	5,684,999	12,471,730
30	Toutes autres marchandises	$	..	..	8,577,246	16,326,568	42,620,479
	Totaux, importations	$	84,214,388	90,488,329	111,533,954	177,930,919	452,724,603
	Finances fédérales—						
31	Revenus des douanes	$	11,841,105	18,406,092	23,305,218	28,293,930	71,838,089
32	Revenus de l'accise	$	4,295,945	5,343,022	6,914,850	10,318,266	16,869,837
33	Revenus de la taxe de guerre	$	..	..	..	..	..
34	Impôt sur le revenu	$	..	..	..	..	..
35	Taxe de vente	$	..	..	..	..	..
36	Recettes totales de taxation	$	16,320,369	23,942,139	30,220,068	38,612,196	88,707,926
37	Recettes, per capita, de taxation	$	4·42	5·54	6·25	7·19	12·31
38	Revenu total	$	19,335,561	29,635,298	38,579,311	52,514,701	117,780,409
39	Revenu per capita	$	5·24	6·85	7·98	9·78	16·34
40	Dépenses totales	$	19,293,478	33,796,643	40,793,208	57,982,866	122,861,250

[1] Sujet à revision. [2] Années financières jusqu'à 1921; années civiles 1931–1948. [3] Cuivre affiné contenu

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1946	1947	1948[1]	
14,321,048	11,177,072	8,488,040	12,115,598	7,691,664	30,243,197	12,834,904	25,345,036	1
14,152,033	3,767,918	3,136,891	4,142,375	3,295,148	23,108,066	12,388,641	22,559,860	
179,398	89,056	127,996	94,191	33,412	208,076	167,246	135,813	2
4,210,594	839,278	989,557	773,582	391,605	3,318,492	3,131,256	2,904,416	
982,338	127,752	1,580,496	1,878,251	4,646,140	2,892,916	2,357,892	2,047,307	3
31,492,407	2,035,382	25,957,012	32,656,049	77,494,498	66,388,591	62,081,160	69,960,452	
9,739,414	10,680,500	5,128,800	12,398,600	1,481,800	4,509,400	3,107,100	882,200	4
5,128,831	2,329,853	1,178,916	2,673,765	493,525	2,003,302	1,597,095	625,212	
133,620,340	84,788,400	81,890,300	90,944,800	92,331,000	106,495,400	55,531,100	39,827,400	5
37,146,722	10,594,917	11,347,125	12,248,650	13,554,911	21,947,738	14,162,303	12,042,200	
13,331,050	18,666,367	16,130,875	21,030,580	17,235,320	4,180,506	10,236,634	8,729,055	6
11,127,432	5,399,259	7,283,547	8,525,173	6,585,443	3,490,421	7,427,799	6,460,127	
36,167,900	48,761,200	45,519,600	121,500,900	95,538,700	35,255,800	58,187,500	57,111,500	7
4,336,972	3,891,045	2,971,042	8,505,064	6,687,709	2,467,906	9,310,000	9,137,840	
47,018,300	60,420,300	168,316,400	229,930,400	275,190,300	223,877,200	234,114,000	263,679,700	8
9,405,291	13,188,928	42,987,140	56,522,602	67,679,708	55,204,632	60,442,762	73,801,871	
2,277,202	359,853	411,574	376,203	531,449	862,489	714,549	1,273,262	9
16,501,478	1,909,922	1,792,584	1,666,934	2,596,626	5,946,224	5,440,788	11,555,985	
154,152	70,903	136,547	186,238	220,255	215,872	224,646	237,949	10
12,255,793	3,929,317	7,391,517	12,463,177	14,550,435	16,509,480	20,720,683	26,109,381	
14,363,006	12,450,741	15,089,928	14,110,308	28,234,485	28,371,158	33,974,242	35,959,964	11
71,552,037	30,056,643	31,246,695	31,000,602	85,897,736	114,020,659	177,802,612	211,564,384	
15,112,586	40,164,815	59,861,787	53,174,453	65,240,248	77,169,338	84,415,576	86,561,671	12
78,922,137	107,233,112	103,639,634	115,687,288	154,356,543	265,864,969	342,293,158	383,122,743	
482,140,444	209,760,786	346,980,652	220,118,056	285,708,739	578,487,716	683,696,775	643,697,863	13
188,359,937	70,938,351	124,694,815	131,803,706	201,730,555	358,472,794	331,444,683	434,924,502	14
18,783,884	5,394,084	12,227,387	14,427,669	30,819,633	53,759,827	49,347,319	45,553,909	15
284,561,478	185,493,491	210,206,707	242,541,043	387,113,232	625,591,155	886,192,034	953,673,527	16
76,500,741	19,086,492	52,303,878	63,102,432	239,900,848	227,472,926	273,156,002	281,464,706	17
45,939,377	56,158,939	134,436,740	182,890,103	244,012,336	247,810,065	303,937,240	395,948,211	18
40,345,345	14,976,873	23,974,191	29,332,099	45,172,085	57,360,525	74,614,188	94,914,548	19
20,142,826	10,848,946	17,749,628	24,263,342	58,676,338	67,588,719	83,803,909	79,840,361	20
32,389,669	14,995,478	15,250,935	16,447,654	127,869,409	95,671,574	88,710,005	145,420,458	21
1,189,163,701	587,653,440	937,824,933	924,926,104	1,621,003,175	2,312,215,301	2,774,902,355	3,075,438,085	
259,431,110	134,433,268	126,245,938	127,835,146	171,835,408	310,752,921	356,277,546	349,919,261	22
61,722,390	28,629,914	25,845,624	32,757,666	34,845,584	64,237,006	86,909,165	84,701,655	23
243,608,342	90,151,516	98,915,100	100,866,078	161,138,512	264,120,526	390,589,069	350,619,180	24
57,449,384	34,923,391	27,099,785	33,703,149	36,739,071	69,623,406	89,548,171	73,729,968	25
245,625,703	116,209,368	135,359,104	183,159,650	431,622,365	491,068,506	762,358,997	782,255,184	26
55,651,319	38,666,648	35,040,115	42,108,374	94,758,269	120,281,405	160,925,958	155,811,967	27
206,095,113	106,087,909	115,497,181	132,823,892	189,953,788	332,611,081	452,197,951	606,182,256	28
37,887,449	31,336,994	31,971,047	43,705,905	65,382,196	92,874,113	113,084,704	118,379,821	29
72,688,072	47,659,378	39,216,950	54,095,674	262,516,457	181,710,438	162,052,564	115,346,060	30
1,240,158,882	628,098,386	635,190,844	751,055,534	1,448,791,650	1,927,279,402	2,573,944,125	2,636,945,352	
163,266,804	131,208,955	74,004,560	78,751,111	130,757,011	128,876,811	237,355,397	293,012,027	31
37,118,367	57,746,808	44,409,797	51,313,658	88,607,559	186,726,318	196,043,816	196,794,208	32
168,385,327	107,320,633	197,484,627	305,642,025	558,175,014	1,864,556,332	1,969,996,383	1,930,820,070	33
46,381,824	71,048,022	82,709,803	142,026,138	220,471,004	932,729,273	939,458,244	1,059,848,357	34
38,114,539	20,783,944	77,551,974	122,139,067	179,701,224	212,247,444	298,227,867	372,329,205	35
368,770,498	296,276,396	317,311,809	435,706,794	778,175,450	2,202,358,387	2,427,661,313	2,452,075,395	36
41·96	28·55	28·98	38·51	67·63	178·95	192·95	190·33	37
436,292,185	356,160,876	372,595,996	502,171,354	872,169,645	3,013,185,074	3,007,876,313	2,871,746,110	38
49·64	34·32	33·79	44·38	75·80	244·84	239·06	222·91	39
528,302,513	440,008,855	532,585,555	553,063,098	1,249,601,446	5,136,228,506	2,634,227,412	2,195,626,454	40

dans le minerai; la matte, les régules, etc.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

	Éléments		1871	1881	1891	1901	1911
	Finances fédérales—fin						
1	Dépenses per capita	$	5·23	7·82	8·44	10·79	17·04
2	Dette brute	$	115,492,683	199,861,537	289,899,230	354,732,433	474,941,487
3	Actif	$	37,786,165	44,465,757	52,090,199	86,252,429	134,899,435
4	Dette nette	$	77,706,518	155,395,780	237,809,031	268,480,004	340,042,052
	Finances provinciales—						
5	Totaux, recettes ordinaires	$	5,518,946	7,858,698	10,693,815	14,074,991	40,706,948
6	Totaux, dépenses ordinaires	$	4,935,008	8,119,701	11,628,353	14,146,059	38,144,511
	***Billets* en circulation**—						
7	Billets de banque	$	20,914,637	28,516,692	33,061,042	50,601,205	89,982,223
8	Billets du Dominion ou de la Banque du Canada[4]	$	7,244,341	14,539,795	16,176,316	27,898,509	99,308,945
	Banques à charte—						
9	Capital versé	$	37,095,340	59,534,977	60,700,697	67,035,615	103,009,256
10	Actif	$	125,273,631	200,613,879	269,307,032	531,829,324	1,303,131,260
11	Passif envers le public	$	80,250,974	127,176,249	187,332,325	420,003,743	1,097,661,393
12	Dépôts remboursables à vue	$	..	..	..	95,169,631	304,801,755
13	Dépôts remboursables après avis	$	..	..	..	221,624,664	568,976,209
14	Totaux, dépôts[4,5]	$	56,287,391	94,346,481	148,396,968	349,573,327	980,433,788
15	Débits bancaires....milliers de dollars		..	..	..	..	..
	Caisse d'épargne—						
16	Dépôts aux bureaux de poste	$	2,497,260	6,208,227	21,738,648	39,950,813	43,330,579
17	Dép. dans les banques de l'État	$	2,072,037	9,628,445	17,661,378	16,098,146	14,673,752
18	Dép. dans les banques spéciales	$	5,766,712	7,685,888	10,982,232	19,125,097	34,770,386
	Compagnies de prêt (fédérales)—						
19	Actif	$	8,392,464	73,906,638	125,041,146	158,523,307	389,701,988
20	Passif	$	8,392,958	71,965,017	123,915,704	158,523,307	389,701,988
	Compagnies de petits prêts (fédérales)—						
21	Actif	$	..	..	..	..	..
22	Passif	$	..	..	..	..	..
	Commagnies de prêt (provinciales)—						
23	Actif	$	..	..	..	..	..
24	Passif	$	..	..	..	..	..
	Compagnies de fiducie (fédérales)—						
	ACTIF—						
25	Fonds des compagnies	$	..	..	..		..
26	Fonds garantis	$	..	..	..	..	..
	PASSIF—						
27	Fonds des compagnies	$	..	..	..		..
28	Fonds garantis	$	..	..	..		..
29	SUCCESSIONS, FIDUCIE ET FONDS DES AGENCES	$	..	..	..	..	..
	Compagnies de fiducie (provinciales)[10]						
	ACTIF—						
30	Fonds des compagnies (valeur au pair)	$	..	..	..	..	..
31	Fonds garantis (valeur au pair)	$	..	..	..	..	..
32	SUCCESSIONS, FIDUCIE ET FONDS DES AGENCES	$	..	..	..	..	..
	Assurance-incendie (Dominion)—						
33	Montant des risques, 31 décembre	$	228,453,784	462,210,968	759,602,191	1,038,687,619	2,279,868,346
34	Primes encaissées chaque année	$	2,321,716	3,827,116	6,168,716	9,650,348	20,575,255
35	Pertes payées durant l'année	$	1,549,199	3,169,824	3,905,697	6,774,956	10,936,948
	Assurance-incendie (provinces)—						
36	Montant des risques, 31 décembre	$	..	..	..	..	..
37	Primes encaissées chaque année	$	..	..	..	..	..
38	Pertes payées durant l'année	$	..	..	..	..	..
	Assurance-vie (Dominion)—[11]						
39	Montant des risques, 31 décembre	$	45,825,935	103,290,932	261,475,229	463,769,034	950,220,771
40	Primes encaissées chaque année	$	1,852,974	3,094,689	8,417,702	15,189,854	31,619,626
41	Montant net des polices devenues réclamations dans l'année	$	..	..	..	7,182,358	11,434,901
	Assurance-vie (provinces)—						
42	Montant des risques, 31 décembre	$	..	..	..	..	..
43	Primes encaissées chaque année	$	..	..	..	..	..
44	Montant net des polices devenues réclamations dans l'année	$	..	..	..	..	..

[1] Sujet à revision. [2] Actif productif seulement. [3] Année financière terminée le plus près du 31 décembre de l'année indiquée. [4] Arrêté au 30 juin de 1871 à 1901. Moyennes mensuelles de 1911 à 1948. [5] Y compris sommes déposées ailleurs qu'au Canada depuis 1901. [6] Les chiffres sont ceux de 1924, première année où les débits bancaires ont été disponibles. [7] Compris dans les caisses d'épargne postales. [8] Chiffres de 1922, première année où les chiffres des provinces sont mis à jour par le Département des assurances. [9] Avant 1920,

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1921	1931	1936	1939	1941	1946	1947	1948[1]	
60·11	42·41	48·29	48·88	108·60	417·34	209·36	170·43	1
2,902,482,117	2,610,265,699	3,431,944,027	3,638,320,816	5,018,928,037	18,959,846,183	17,698,195,740	17,197,348,981	2
561,603,133[2]	348,653,762[2]	425,843,510[2]	485,761,502[2]	1,370,236,588[2]	5,538,440,734[2]	4,650,439,192[2]	4,825,712,088[2]	3
2,340,878,984	2,261,611,937	3,006,100,517	3,152,559,314	3,648,691,449	13,421,405,449	13,047,756,548	12,371,636,893	4
102,030,458	179,143,480	232,616,182	296,836,927	404,791,000[3]	592,605,000[3]	..	..	5
102,569,515	190,754,202	248,141,808	289,467,574	349,818,000[3]	518,175,000[3]	..	..	6
194,621,710	128,881,241	112,914,641	88,820,636	78,761,049	23,172,717	19,675,994	17,109,071	7
271,531,162	153,079,362	105,275,223	184,904,919	406,433,409	1,125,986,281	1,161,855,271	1,219,372,176	8
129,096,339	144,674,853	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	9
2,841,782,079	3,066,018,472	3,144,506,755	3,591,564,586	4,008,381,256	7,429,608,029	7,810,913,975	8,140,145,708	10
2,556,454,190	2,741,554,219	2,855,622,232	3,298,351,099	3,711,870,680	7,123,979,417	7,476,627,449	7,798,910,335	11
551,914,643	578,604,394	618,340,561	741,733,241	1,088,198,370	2,155,312,749	2,138,771,178	2,258,658,693	12
1,289,347,063	1,437,976,832	1,518,216,945	1,699,224,304	1,616,129,007	3,327,057,442	3,681,231,057	3,972,159,586	13
2,264,586,736	2,422,834,828	2,614,895,597	3,060,859,111	3,464,781,844	6,771,555,153	7,075,355,884	7,402,776,952	14
27,157,474[6]	31,586,468	35,928,607	31,617,352	39,242,957	69,247,607	74,498,093	80,687,448	15
29,010,619	24,750,227	22,047,287	23,045,576	22,176,633	35,537,154	35,764,512	36,226,060	16
10,150,189	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]	17
58,576,775	69,820,422	69,665,415	81,566,754	76,391,775	140,584,525	153,137,545	170,103,786	18
96,698,810	147,094,183	137,210,511	136,358,786	130,795,391	145,016,997	155,117,857	..	19
95,281,122	146,046,087	137,199,814	136,351,602	130,787,116	145,016,997	155,117,857	..	20
..	827,373	4,392,390	5,466,679	7,918,926	24,917,469	32,643,343	..	21
..	823,120	4,361,126	5,424,047	7,918,926	24,917,469	32,643,343	..	22
86,144,153[8]	65,728,238	58,909,744	58,526,904	58,220,073	70,345,417	76,008,059	..	23
87,385,807[8]	66,387,987	58,762,522	58,533,671	58,220,073	70,345,417	76,008,059	..	24
10,237,930[9]	15,459,347	16,374,558	20,176,418	20,596,781	23,699,397	23,421,857	..	25
8,774,185[9]	25,718,219	35,456,607	36,001,000	38,570,855	62,184,103	71,660,445	..	26
9,907,331[9]	15,066,431	15,878,061	19,351,839	20,086,776	23,339,787	23,191,686	..	27
8,549,642[9]	25,718,221	35,456,607	36,001,000	38,570,855	62,184,103	71,660,444	..	28
79,252,639[9]	215,698,469	226,024,454	242,369,850	268,596,524	392,430,578	480,931,822	..	29
31,418,403[9]	66,338,148	63,770,447	61,292,364	58,165,471	64,268,327	66,212,491	..	30
32,885,302[9]	125,829,165	121,986,843	114,606,960	108,912,208	154,216,706	171,642,223	..	31
629,953,917[9]	1,961,948,175	2,311,906,898	2,422,219,901	2,418,950,841	2,758,442,016	2,735,930,892	..	32
6,020,513,832	9,544,641,293	9,248,273,260	10,200,346,551	11,386,819,286	17,376,429,865	19,926,683,282[r]	23,021,215,478	33
47,312,564	50,342,669	40,218,296	40,984,276	49,305,539	68,825,470	86,774,952[r]	98,191,514	34
27,572,560	29,938,409	14,072,237	15,738,902	17,814,322	35,379,627	39,513,014[r]	45,143,565	35
1,269,764,435	1,341,184,333	1,184,852,046	1,284,998,454	1,120,181,968	1,699,550,230	1,969,751,928	2,098,163,099	36
5,545,549	7,185,066	5,002,603	5,750,302	3,992,765	7,354,491	8,487,766	9,147,876	37
3,544,820	4,985,605	2,190,624	3,170,597	2,237,832	3,889,185	4,181,348	5,147,547	38
2,934,843,848	6,622,267,793	6,403,037,477	6,776,262,587	7,348,550,742	10,812,392,864	11,900,258,220[r]	13,105,352,888	39
98,864,371	225,100,571	200,541,265	198,042,144	203,459,238	283,938,079	304,487,376	326,512,650	40
24,014,465	54,410,589	58,086,634	73,936,661	75,082,008	98,846,258	102,244,849	109,327,224	41
222,871,178	202,094,301	130,044,228	134,554,434	164,451,218	429,336,354	489,191,889	548,304,148	42
4,389,008	5,178,615	3,025,124	3,491,402	3,988,952	10,347,658	11,157,949	12,174,503	43
2,812,077	2,603,453	2,195,537	3,178,604	2,583,958	3,813,245	3,636,276	4,645,107	44

les chiffres ne sont pas comparables. [10] Tiré de données fournies volontairement au surintendant des Assurances par les compagnies provinciales, portant sur environ 90 p. 100 de toutes les affaires provinciales. Les chiffres comprennent toutes les grandes et la plupart des petites compagnies provinciales. [11] Ne comprend pas l'assurance fraternelle.

INTRODUCTION*

Une revue détaillée de l'après-guerre jusqu'à 1949 a paru dans l'*Annuaire* de 1948-1949 aux pages xxxi–xlvi, où les progrès économiques en général sont étudiés, et aux pages 1161–1174, où les initiatives strictement d'après guerre en matière de reconstruction sont décrites. La présente revue se limite en majeure partie aux développements économiques de 1949 et des débuts de 1950.

Les événements les plus marquants de la période sont: l'union de Terre-Neuve au Canada le 31 mars 1949, la dévaluation, la stabilité économique du pays malgré un fléchissement modéré commencé à l'automne de 1948 aux États-Unis et qui a touché son plus bas point vers le milieu de 1949, et la situation de plus en plus difficile des échanges commerciaux outre-mer. Ces événements importants et d'autres sont étudiés sous les rubriques générales suivantes: 1° développements économiques en 1948-1950; 2° programmes économiques et administration; et 3° relations économiques fédérales-provinciales.

Développement économique en 1948-1950†

Le produit national brut du Canada atteint un nouveau sommet en 1949. Il est estimé provisoirement à $15,950,000,000, augmentation de 3 p. 100 en valeur et de 2 p. 100 en volume au regard de 1948. Les effectifs travailleurs sont d'un peu plus de 5,100,000 personnes, dont moins de 135,000 sont sans travail et moins de 45,000 sont dans les services armés. Comparativement à 1939, le produit national brut augmente de 185 p. 100 en valeur et de 70 p. 100 en volume; la main-d'œuvre augmente d'environ 15 p. 100 (le nombre de personnes qui ont un emploi augmente d'environ 30 p. 100); et la population augmente de 17 p. 100 environ. Cela indique que le rendement approximatif par année, par personne employée, augmente d'environ 30 p. 100 et la dépense de consommation réelle, per capita, d'environ 50 p. 100.

Les premiers mois de l'année 1950 laissaient prévoir une autre légère augmentation, de 2 p. 100 environ, du produit national brut au regard de 1949. Les principaux éléments de l'augmentation sont apparemment des placements particuliers plus considérables et des dépenses plus élevées de la part des consommateurs et des corps publics. D'autre part, on prévoyait aussi une certaine contraction du marché d'exportation, la diminution devant se produire principalement dans la zone sterling. L'augmentation prévue du produit national brut, compte tenu de la productivité croissante, n'aura que peu d'effet sur le niveau de l'emploi. Il faut donc s'attendre à une certaine augmentation du chômage en 1950. La diminution des exportations de certains articles et une certaine augmentation du chômage feront naître de nouveaux problèmes industriels et régionaux.

Parmi les nombreux groupes de participants au revenu découlant du produit national brut, seul celui des salariés voit sa part augmenter sensiblement comparativement à 1948. Cette augmentation est d'environ 7 p. 100. Le revenu net de l'entreprise non agricole non sociétarisée change peu. Quant au revenu des placements, les estimations provisoires font prévoir un fléchissement modéré des bénéfices des sociétés et une certaine augmentation des dividendes, de l'intérêt et des loyers. Dans l'agriculture, les paiements rétroactifs sur les céréales, qui s'élèvent, au total, à plus de 200 millions, ont largement compensé les pertes causées par des récoltes moins abondantes et un certain affaiblissement des prix, de sorte que le revenu net

* Rédigé à la Division des recherches et du développement économiques, ministère du Commerce.
† Terre-Neuve ne figure pas dans ces analyses; elle est étudiée brièvement à la page xliii.

des cultivateurs ne diminue que d'environ 4 p. 100. Le revenu national net de ces quatre groupes augmente de 4 p. 100 entre 1948 et 1949 tandis que le revenu personnel dérivé du revenu national et des paiements de transfert du gouvernement aux particuliers (allocations familiales, prestations d'assurance-chômage, etc.) augmente de 5 p. 100.

Commerce extérieur.—Les exportations de marchandises canadiennes atteignent un nouveau sommet en 1948; elles s'établissent à quelque 3,100 millions de dollars et trouvent leur principal appui dans la prospérité qui règne aux États-Unis et dans les besoins considérables de reconstruction et de secours de l'Europe occidentale. Cette reconstruction et ces secours ont été facilités en bonne partie par l'aide financière des États-Unis et du Canada. En 1949, les exportations de marchandises tombent à trois milliards ou de 3 p. 100 en valeur et 5 p. 100 en volume. Les principales causes de la diminution sont la reprise de la production en Europe, qui réduit la demande pressante, et les embarras de change persistants, qui limitent les achats au Canada. En dépit de la contraction qui a commencé en 1948 aux États-Unis et persisté jusqu'en 1949, la valeur des biens exportés vers ce pays reste la même qu'en 1948, soit 1,500 millions. Les exportations au Royaume-Uni augmentent un peu et s'établissent à 700 millions de dollars tandis que les exportations au reste du monde diminuent de plus de 10 p. 100 et s'établissent à 800 millions.

A cause de prix plus bas et d'une production moins volumineuse, la valeur des exportations de la plupart des produits agricoles baisse. Grâce, cependant, à une augmentation sensible des exportations de blé, la valeur totale et le volume total des produits agricoles exportés sont plus élevés. Les exportations de bois à pulpe, de pulpe de bois et de la plupart des variétés de papier diminuent, mais la diminution est partiellement compensée par une augmentation des exportations de papier-journal de plus de 10 p. 100. Le secteur le plus fort du marché, malgré certaines diminutions de prix marquées au début de 1949, est occupé par les métaux et minéraux neufs et semi-fabriqués, dont la valeur des exportations augmente d'environ 7 p. 100. Les métaux qui contribuent à cette augmentation sont le cuivre, le plomb, le nickel, le zinc et le minerai de fer. Les exportations de produits fabriqués diminuent en général, mais celles du groupe du fer et de l'acier se maintiennent grâce à des exportations plus volumineuses de locomotives, de matériel ferroviaire roulant et d'instruments agricoles.

Contrairement aux exportations, les importations continuent d'augmenter en 1949; elles atteignent 2,760 millions de dollars, soit, au regard de 1948, une augmentation de 5 p. 100 en valeur et de 2 p. 100 en volume. Des augmentations sont enregistrées dans le cas des produits du bois et du papier, des produits du fer, des produits des métaux non ferreux, des produits chimiques et des produits agricoles et autres produits primaires connexes. Les importations de produits métalloïdiques et de fibres et textiles diminuent.

Dans le domaine des services (dépenses des touristes, frais d'expédition, intérêts et dividendes, etc.), les données provisoires indiquent que les exportations diminuent légèrement et que les importations sont à peu près stationnaires au regard de 1948. En ajoutant ces services aux exportations et aux importations de marchandises, respectivement, les exportations totales de marchandises et de services s'établissent à près de 4,000 millions en 1949, diminution d'environ 2 p. 100 comparativement à l'année précédente, et les importations totales, à un peu plus de 3,800 millions, augmentation d'environ 5. p. 100.

Exprimée en dollars des États-Unis, la valeur des devises nationales du monde entier a diminué en septembre 1949. Cet ajustement s'est produit trop tard dans l'année pour avoir un effet marqué sur le commerce extérieur du Canada. Ses effets probables en 1950, qui sont déjà assez perceptibles en partie au début de l'année et deviendront plus sensibles vers la fin, seront de réduire davantage les exportations canadiennes à la zone hors-dollars et d'encourager les importations en provenance de cette zone, parce que dans la plupart des pays atteints, la dévaluation a été plus marquée qu'au Canada. D'autre part, la dévaluation du dollar canadien aura probablement pour effet d'augmenter la valeur des exportations aux États-Unis,—ainsi que, de fait, la chose s'est produite au début de 1950,—et de décourager les importations en provenance de ce pays. Les répercussions générales de ces événements, s'ils se réalisent dans une mesure appréciable, seront de détendre la situation où se trouve le Canada en ce qui concerne la balance des paiements.

Investissements et mise en valeur des ressources.—L'élément de force qui a contribué le plus à élever le niveau de l'activité économique au Canada durant l'après-guerre a été les placements dans les biens physiques durables comme les installations industrielles et les édifices de bureaux, la machinerie et l'équipement, les écoles et les routes, et l'habitation. Ces placements s'élèvent à 3,400 millions en 1949, augmentation de 9 p. 100 en valeur et de 4 p. 100 en volume au regard de 1948. Les placements des particuliers passent de 2,365 millions à 2,490 millions durant le même intervalle, ce qui représente une augmentation de 5 p. 100; ceux des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux passent de 785 millions à 940 millions, augmentation de 20 p. 100. Les capitaux engagés dans la construction de tous genres augmentent de plus de 10 p. 100 et s'établissent à près de 2,100 millions; dans la machinerie et l'équipement, ils augmentent de 5 p. 100 et touchent les 1,350 millions.

Par groupes larges, les investissements totaux augmentent de la façon suivante en 1949: services d'institution (écoles, hôpitaux, etc.), 36 p. 100; mines, 27 p. 100; finance, assurance et immeubles, 21 p. 100; services d'utilité publique, logement, placements directs des gouvernements, 17 p. 100 chacun; agriculture et pêche, 13 p. 100. Ils diminuent de 5 p. 100 dans le commerce de gros et de détail; de 10 p. 100 dans les manufactures; de 26 p. 100 dans les services commerciaux; de 29 p. 100 dans la construction; de 32 p. 100 dans les forêts.

Les augmentations absolues les plus considérables sont celles des placements dans le logement et les services d'utilité publique; elles sont dans chaque cas de près de 100 millions de dollars. Quelque 91,000 logements ont été achevés et 93,000 autres ont été commencés en 1949. La valeur du travail exécuté est de près de 800 millions de dollars, soit près du quart de tous les placements dans la construction. Dans le domaine des services d'utilité publique, la part la plus importante des placements revient aux nouvelles entreprises d'exploitation des ressources hydrauliques. Une puissance génératrice de quelque 400,000 h.p. a été aménagée en 1948 et de 475,000 h.p. en 1949. Les ouvrages en chantier à la fin de 1949 augmenteront cette puissance de 2,400,000 h.p. Les principales additions à la puissance des usines thermiques se chiffrent par 38,000 kw en 1948 et 115,000 kw en 1949, et quelque 500,000 kw sont à l'état de projet. Les investissements totaux dans l'industrie de l'énergie électrique en 1949 sont près des 300 millions de dollars. Un traité a été signé en février 1950 entre le Canada et les États-Unis en vue d'affecter un volume d'eau plus considérable à la production d'hydro-

électricité à Niagara-Falls. Ce traité permettra la construction de nouvelles usines hydrauliques sur la rive canadienne de la rivière Niagara qui en remplaceront certaines autres qui ne peuvent faire plein usage de l'eau disponible.

Les autres domaines importants de la mise en valeur des ressources sont ceux des mines. Le principal événement en 1949 a été la mise en production de puits de pétrole et la constatation de nappes de pétrole en Alberta. Aux 226 puits en production à la fin de 1947 en Alberta, 273 ont été ajoutés en 1948 et 565 en 1949. Les réserves reconnues à la fin de 1949 étaient estimées à 1,300 millions de barils. En même temps, de nouveaux puits de gaz naturel ont été mis en production et de nouvelles réserves ont été constatées. L'avènement de l'Ouest canadien comme producteur de pétrole de première importance a exigé de nouveaux placements dans les industries du raffinage et de la distribution. La puissance de production des raffineries du Canada passe de 300,000 barils par jour en 1948 à 335,000 en 1949. A la fin de 1951, on prévoit que cette puissance aura encore été augmentée de 38,000 barils par jour. L'installation d'un pipe-line a été commencée en 1950 entre Edmonton (Alb.) et Superior (Wisconsin), distance de 1,150 milles; ce pipe-line étendra le champ de distribution du pétrole de l'Ouest.

D'importants gîtes de minerai de fer sont en exploitation. Les travaux et les explorations s'intensifient à Michipicoten, en Ontario. A Steep-Rock, dans la même province, un deuxième massif de minerai sera mis en production en 1951 et un troisième, plus vaste que les deux autres, a été découvert en 1949. Sur la limite Québec-Labrador, de 350 à 400 milles au nord du golfe Saint-Laurent, les explorations ont révélé un champ de plus de 350 millions de tonnes brutes de minerai, en majeure partie de qualité Bessemer, et la présence de minerai de manganèse. Ce champ n'entrera en production que dans plusieurs années et exigera d'abondants capitaux, parce qu'il faudra construire un chemin de fer du golfe à l'intérieur.

Des travaux de mise en valeur des ressources, plus modestes mais non moins importants, se poursuivent au lac Allard (Québec), où un chemin de fer de 27 milles et une usine sont en construction en vue de l'exploitation d'un gite d'ilménite. Le minerai sera transformé à Sorel en laitiers d'oxyde de titane et en fonte en gueuses. Un massif de minerai d'amiante est présentement mis en exploitation dans le Nord de l'Ontario et la production y commencera prochainement.

Si les projets de placements de l'entreprise, des acheteurs de maisons, des institutions et des gouvernements se réalisent, le niveau des placements en 1950 surpassera celui de 1949 par 5 p. 100 et s'élèvera probablement à 3,600 millions de dollars. Tout indique que les industries d'utilité publique, la finance, les sociétés d'assurance et d'immeuble, les services commerciaux, les industries minières, les services d'institution immobiliseront de plus grands capitaux; de même les dépenses directes des gouvernements augmenteront; les dépenses pour l'habitation et le commerce demeureront stationnaires; et les dépenses des industries de la fabrication, de l'agriculture, de la pêche, des forêts et de la construction seront moindres*.

Dépenses des consommateurs.—Le consommateur canadien a dépensé en 1949 la somme de 10,750 millions de dollars, soit 7 p. 100 de plus en valeur et 2·5 p. 100 de plus en volume qu'en 1948. Au nombre des facteurs qui ont contribué à l'augmentation, il faut mentionner une hausse de 5 p. 100 du revenu personnel, dont il a déjà été question, la diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers, la remise de la portion remboursable des impôts sur le revenu en temps de guerre et

* *Placements de l'industrie et des corps publics au Canada, perspectives pour 1950*, publié par la Division des recherches et du développement économique, ministère du Commerce.

une certaine diminution des épargnes des particuliers. Bien que le taux de ces épargnes ait diminué, le montant épargné demeure à peu près stationnaire à un peu moins d'un milliard de dollars, tant en 1948 qu'en 1949.

L'augmentation la plus marquée des dépenses du consommateur se produit au chapitre des biens durables comme les automobiles, les meubles et les accessoires ménagers. Les dépenses en services comme l'administration ménagère et les services d'utilité, l'entretien des automobiles, etc. sont de même plus élevées. Les dépenses en biens périssables, aliments en majeure partie, n'augmentent que légèrement, et les dépenses en biens semi-durables, vêtements en majeure partie, diminuent légèrement en volume.

Dépenses des gouvernements.—Les dépenses des corps publics en biens et services (i.e. moins les subventions et les paiements de transfert aux particuliers et entre gouvernements) s'élèvent à 2,100 millions de dollars; comparativement à 1948, elles augmentent plus que celles de tout autre groupe, cette augmentation étant de 18 p. 100 en valeur et de 11 p. 100 en volume. On aura remarqué sous la rubrique des placements, p. xxxiv, que les placements des corps publics en biens physiques durables ont augmenté de 20 p. 100. L'augmentation des dépenses non de placement des gouvernements est d'environ 17 p. 100. Les dépenses fédérales totales en biens et services augmentent de plus de 30 p. 100, et celles des gouvernements provinciaux et municipaux, d'un peu plus de 10 p. 100.

Facteurs changeants dans l'économie nationale.—Le marché domestique est assez fort pour plus que contre-balancer la faiblesse modérée du marché d'exportation, de sorte qu'il ne se produit pas ici de fléchissement comme aux États-Unis en 1948-1949. Il est aussi suffisamment étendu pour permettre à la plupart des industries, y compris plusieurs de celles qui ont des marchés d'exportation importants, de maintenir leur production au niveau de 1948 ou même de l'augmenter. D'autre part, la demande globale n'a pas été assez forte pour que l'augmentation marquée des prix se maintienne. Elle n'a pas fourni non plus d'emploi à tous les nouveaux venus sur le marché de la main-d'œuvre.

Ces influences se sont fait sentir surtout au cours de la dernière moitié de l'année. L'industrie la plus atteinte a été l'industrie forestière. Son activité a sensiblement diminué à cause des programmes de réduction des stocks de bois à pulpe mis en œuvre par les pulperies et les papeteries et à cause aussi de la prudence exercée en face de l'incertitude du marché d'exportation. Dans le dernier trimestre de l'année, le mauvais temps est venu ralentir davantage les opérations en forêt. En conséquence, le chômage a été considérable au cours de l'hiver de 1949-1950 dans les régions forestières des provinces Maritimes, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Le fléchissement du marché d'exportation pour la plupart des produits agricoles et certains produits de la pêche au cours de l'année n'a pas eu de répercussion immédiate sur l'activité de ces industries, mais il a nui au revenu monétaire des cultivateurs et des pêcheurs. Le marché domestique n'ayant pas réussi à contre-balancer le marché fléchissant des exportations, une diminution de l'activité s'en est suivie dans les industries de la fabrication telles que la construction de navires, les machines-outils, les tissus de laine, le cuir, le caoutchouc et dans certaines branches de l'industrie du conditionnement des aliments. La contraction des exportations a aussi eu un effet nocif sur les industries de transport. Elle a créé du chômage et particulièrement dans les provinces côtières. Toutefois, en dehors de ces exceptions, la plupart des industries ont pu maintenir sinon augmenter leur production.

Le niveau raisonnablement stable des prix en 1949, malgré leur baisse aux États-Unis, est attribuable à l'abolition graduelle des régies, qui, antérieurement, avaient maintenu les prix canadiens à un niveau inférieur à ceux des États-Unis, et aussi à la vigueur du marché domestique. Dans l'ensemble, les prix de gros ont faibli au cours des trois premiers trimestres de l'année pour se raffermir momentanément mais de façon assez marquée après la dévaluation de septembre. Les prix des biens de consommation, d'après les indices du coût de la vie, ont augmenté jusqu'à la mi-année pour diminuer ensuite et terminer l'année à un point environ 2 p. 100 seulement plus élevé qu'au début.

Programmes économiques et administration

Les initiatives du gouvernement fédéral en 1949 destinées à aider le producteur et le consommateur canadien en vue de maintenir un niveau élevé d'activité économique pourraient commodément se répartir entre: 1° action directe dans le domaine économique en vue d'augmenter le commerce extérieur et de développer le marché domestique ou aider certain secteur de la collectivité à faire face à certains problèmes particuliers; et 2° changements dans l'administration permettant à celle-ci de mieux affronter les problèmes économiques. Les points saillants de ces deux aspects de l'initiative fédérale en 1949 sont étudiés dans les paragraphes ci-après et aussi à la page xliii.

Mesures relatives au commerce extérieur.—En voulant améliorer le commerce extérieur du Canada durant la période instable d'après-guerre, on a dû tenir compte d'objectifs à longue comme à courte échéance. L'objectif à longue échéance a été d'encourager, entre nations de même mentalité, la réalisation d'un niveau élevé d'échanges internationaux sur une base multilatérale en vue de renverser la tendance croissante vers le nationalisme économique qui se dessinait avant la guerre. L'objectif à courte échéance a été de prémunir l'économie canadienne contre les influences économiques extérieures défavorables nées de la désorganisation causée par la guerre. Ce programme a revêtu deux formes qui ont consisté à accorder une aide variée aux alliés du temps de guerre et à maintenir la solvabilité économique du pays dans un monde où la plupart des devises nationales ne peuvent être librement converties en devises étrangères.

Poursuivant son objectif à longue échéance, le Canada a participé au travail permanent de nombreux organismes internationaux et étendu ses relations commerciales à l'étranger.

Le Canada a pris une part prépondérante à la Conférence des parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, tenue à Annecy (France), d'avril à septembre 1949. Les 23 premières parties contractantes ont poursuivi des négociations tarifaires avec 11 autres pays adhérents. Bien que ces négociations n'aient eu lieu qu'entre les parties contractantes et les pays adhérents, l'application de la règle relative à la nation la plus favorisée a permis au Canada d'obtenir un certain nombre de concessions importantes qui ne furent pas négociées directement et dont certaines des plus importantes ont été obtenues d'autres parties contractantes.

En même temps, les parties contractantes ont tenu leur troisième session et ont étudié les modes pratiques d'application des dispositions relatives au commerce général qui avaient été établies à Genève et lors des première et deuxième réunions des parties contractantes. Une des tâches principales a été d'établir les moyens d'appliquer certains articles importants de l'Accord général, comme la méthode

par laquelle un pays, voulant activer son développement industriel ou corriger les difficultés de change, pourrait recourir à des tarifs différentiels. La quatrième session des parties contractantes à l'Accord général a eu lieu à Genève du 23 février au 6 avril 1950. La Conférence a élaboré une méthode permettant l'extension des concessions tarifaires pour une autre période de trois ans et elle a étudié les limitations imposées aux échanges par les diverses pratiques en matière de change étranger. Elle a aussi fait le travail préparatoire en vue d'une troisième série de pourparlers tarifaires multilatéraux devant s'ouvrir à Torquay (Angleterre) en septembre 1950. Cette réunion sera l'occasion d'entretiens tarifaires non seulement entre les parties contractantes et cinq ou six autres pays qui ont manifesté l'intention d'adhérer à l'Accord général, mais aussi entre pays qui ne sont pas parties contractantes.

Au cours des premiers mois de 1949, le Canada et 46 autres pays ont participé à une conférence dont le résultat a été la rédaction d'un Accord international sur le blé. Dans la suite, cinq pays exportateurs (Canada, États-Unis, Australie, France et Uruguay) et 36 pays importateurs ont signé l'Accord. Celui-ci est en vigueur pour quatre ans et exige des pays exportateurs qu'ils fournissent et des pays importateurs qu'ils achètent environ 450 millions de boisseaux de blé chaque année agricole. L'Accord fixe le prix de vente maximum à $1.98 le boisseau en dollars canadiens et le prix minimum à $1.65 la première année, diminuant ensuite de 11c. chaque année pour s'arrêter à $1.32 la dernière année pour le blé n° 1 Nord en entrepôt à Fort-William—Port-Arthur ou Vancouver. Le contingent annuel du Canada a été fixé aux environs de 200 millions de boisseaux. Il reste cependant sujet à changement à mesure que d'autres pays adhéreront à l'Accord ou que les importateurs augmenteront leurs achats.

Le Canada a participé aux délibérations de la Conférence de l'alimentation et de l'agriculture tenue à Chicago en décembre 1949. La Conférence a étudié les moyens de relever la production d'aliments à son niveau per capita d'avant-guerre, de maintenir certains rapports de prix entre les denrées et les exportations et les importations, etc., de financer les projets agricoles et de développement et d'apporter une aide technique au développement économique. Elle a aussi décidé de créer une Commission pour les problèmes des denrées plutôt que d'établir un centre international de liquidation tel que l'avait proposé une commission d'experts chargée d'étudier le problème des excédents de denrées alimentaires.

En raison de son importance croissante comme commerçant mondial, le Canada n'a cessé d'étendre le Service du commerce extérieur du ministère du Commerce après la guerre. A la fin de 1949, on comptait 56 hauts fonctionnaires et 41 adjoints dans 45 bureaux établis dans 39 pays étrangers. Au cours de l'année, des bureaux commerciaux ont été établis à Stamboul et à Manille, et des représentants commerciaux ont été attachés aux consulats canadiens à Boston et à Détroit. Le Canada a aussi stimulé son commerce en tenant une foire internationale du commerce et en exposant à des foires commerciales ailleurs. La troisième foire commerciale internationale du Canada a eu lieu à Toronto du 29 mai au 9 juin 1950. En 1950, le Canada a exposé à la foire des industries britanniques, à la foire internationale de Milan et à la foire de la Chambre de commerce cadette à Bruxelles. Il a aussi ouvert une nouvelle exposition au *Canadian Court* de l'*Imperial Institute*, à Londres, où il maintient depuis 1894 une série permanente d'expositions. Il a promené dans un certain nombre de villes des États-Unis diverses expositions sur les voyages et le tourisme et il a préparé des étalages relatifs à l'industrie laitière pour les expositions laitières aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Le Canada est en relation avec 49 pays en vertu d'accords, de conventions commerciales et autres dispositions du même genre. Un certain nombre intéressent des pays du Commonwealth et portent échange de préférences tarifaires. Sur ces 49 pays, 36 ne sont ni parties contractantes à l'Accord général ni n'ont demandé d'y adhérer. En 1949, le Canada et l'Autriche sont convenus de s'accorder le traitement de la nation la plus favorisée; le Venezuela n'a pas renouvelé le *modus vivendi* signé avec le Canada en 1941, et l'Équateur a mis fin au sien, en vigueur aussi depuis 1941.

Dans le domaine des problèmes du commerce extérieur immédiats, le fait saillant en 1949 et au début de 1950 a été la dévaluation du dollar canadien de 10 p. 100 par rapport au dollar des États-Unis. Le Canada s'est ainsi placé dans une position intermédiaire entre le dollar des États-Unis et la livre sterling. Au nombre des raisons qui ont motivé cette décision pourraient être mentionnées: 1° la détermination du Canada de ne pas se laisser expulser de certains marchés importants du monde pour raisons de prix à la suite de la dévaluation dans d'autres pays et aussi de ne pas dévaluer sa devise au point d'empêcher plusieurs de ces pays, comme le Royaume-Uni, d'augmenter le volume de leurs exportations vers le Canada et, partant, d'obtenir des fonds supplémentaires pour acheter des produits canadiens; 2° le désir de diminuer l'écart entre le dollar canadien et celui des États-Unis en abaissant le prix des exportations vers ce pays et en augmentant celui des importations en provenance du même pays sans toutefois intensifier les influences inflationnistes. Il y avait aussi, au fond, la nécessité de protéger la situation du Canada au point de vue de la balance des paiements après la dévaluation, les réserves de change étranger n'ayant pas atteint un niveau proportionné aux besoins du pays.

Diverses conférences intergouvernementales importantes sur les problèmes des échanges ont précédé la dévaluation. En juillet, se sont réunis à Londres les ministres des Finances du Commonwealth et des représentants des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada. Une autre conférence de représentants des trois pays ci-dessus mentionnés a eu lieu à Washington en septembre à la suite de laquelle certains grands principes ont été posés dont l'objet serait d'augmenter les exportations de la zone sterling vers le continent nord-américain et aider ainsi à combler la brèche, en matière de dollars, que comporte la situation financière extérieure de ces pays. Un des résultats de cette décision a été l'établissement d'une Commission consultative sur les placements privés outre-mer, composée de 11 hommes d'affaires et chargée d'étudier les obstacles au mouvement libre des placements du Canada dans les pays d'outre-mer et les moyens à prendre pour écarter ou amoindrir ces obstacles. Cette commission a sa contre-partie aux États-Unis dans la Commission présidentielle sur le financement du commerce extérieur.

Afin d'aider à assurer un meilleur équilibre de ses échanges avec les deux principales zones monétaires du monde, le gouvernement fédéral a encouragé les Canadiens à acheter les produits de la zone sterling et aidé les hommes d'affaires du Royaume-Uni à augmenter leurs exportations vers le Canada. Ce programme a été complété par des initiatives particulières. La Commission du commerce dollar-sterling a été établie à l'été de 1949; elle doit travailler de concert avec la Commission des exportations dollars du Royaume-Uni à encourager les ventes du Royaume-Uni au Canada. La Commission canadienne, composée d'hommes d'affaires, donne des conseils techniques aux exportateurs du Royaume-Uni sur le marché canadien et maintient des rapports étroits avec les importateurs canadiens afin de les aider à établir des contacts avec les fournisseurs éventuels du Royaume-Uni. En janvier 1949, une commission permanente pour les affaires commerciales et économiques

entre le Royaume-Uni et le Canada a été établie. Elle se compose de hauts fonctionnaires des gouvernements des deux pays, et constitue un moyen d'étudier systématiquement certains des problèmes qui naissent du commerce international.

L'augmentation graduelle des réserves de change étranger au Canada en 1949 et au début de 1950 a permis la modification et l'abandon de plusieurs des restrictions imposées en vertu de la loi d'urgence sur la conservation des devises. Au nombre des changements importants qui se sont produits en 1949, il y a: la radiation, de la liste interdite, d'articles tels que la viande, la volaille, les produits laitiers, les comestibles divers, les cigarettes, les huiles et graisses, le bois d'œuvre et la peinture; le transfert, de la liste interdite à la liste contingentée, d'articles tels que les accessoires de plomberie, les meubles et la vaisselle; la radiation, de la liste contingentée, d'articles tels que les fruits frais, les légumes, le fromage, le cuir, les montres et les mouvements de montres; l'augmentation des contingents d'environ 25 p. 100; et l'augmentation des attributions d'environ 25 p. 100 à l'égard de certains biens fixes et biens de production dont l'importation était permise, tels que les véhicules automobiles, les cuisinières, les réfrigérateurs, les radios et les appareils de télévision. Deux décrets du conseil adoptés en février 1950 pourvoyaient au transfert de la Suisse de la liste des parties contractantes à celle des parties non contractantes, et à l'augmentation du contingent des textiles de 10 p. 100 le 1er avril et au transfert, le 1er juillet, des fruits et des légumes conditionnés et d'un grand nombre de biens durables de consommation de la liste interdite à la liste contingentée.

Lorsqu'il a fallu réimposer certaines régies en novembre 1947, on a dû aussi "geler" la portion non employée du prêt de 1,250 millions consenti au Royaume-Uni subordonnément à la loi de 1944 sur l'assurance des crédits à l'exportation. Grâce au redressement de la situation du Canada en matière de change étranger, de nouveaux prélèvements sur ce prêt à raison de dix millions par mois ont été autorisés à compter de janvier 1949.

Le Canada a maintenu le blocage des exportations de plusieurs produits et vers certaines régions afin d'en assurer des approvisionnements suffisants au marché domestique, de faciliter l'orientation des exportations vers l'Europe occidentale en vertu du programme américain de l'Administration de la coopération économique, et pour des raisons de sécurité nationale. A la fin de 1949, 91 articles restent soumis à la réglementation des exportations; 328 en avaient été affranchis durant l'année et 11 y avaient été assujétis. La réglementation des exportations vers certaines régions visait toutes les marchandises à l'égard de 64 pays. Toutefois, afin de faciliter les échanges, un permis général sans restriction a été émis autorisant les exportations vers ces pays de marchandises que le Canada n'avait aucun avantage particulier à bloquer.

Divers événements internationaux qui se sont produits en 1949 sont dignes de mention en raison de l'importance économique qu'ils pourraient avoir pour le Canada dans l'avenir. Le premier a été la signature en avril 1949 du Traité de l'Atlantique-Nord. A sa seconde réunion en novembre, le Conseil pour l'organisation du Traité de l'Atlantique-Nord a créé un comité de la défense financière et économique, auquel a été adjoint un personnel permanent établi à Londres. En juin 1949, un comité mixte d'organisation de la mobilisation industrielle aux États-Unis et au Canada a tenu aussi sa première réunion. Ce comité est chargé de l'échange des renseignements sur les problèmes d'intérêt commun au deux pays relativement aux initiatives d'organisation en vue de la mobilisation industrielle. En janvier 1950, la première Conférence du Commonwealth sur les affaires extérieures s'est réunie à Colombo (Ceylan). Bien que l'objet premier de cette réunion ne fût pas d'étudier les questions

économiques, la Conférence a cependant institué un comité consultatif pour le Sud et le Sud-est de l'Asie chargé essentiellement d'étudier le développement économique de cette région. Des dispositions ont été prises pour que le Comité se réunisse à Sydney (Australie) en mai 1950, le Canada devant être représenté à la réunion. Des représentants commerciaux faisaient aussi partie de la délégation canadienne à la Conférence de Colombo. Ils ont eu des entretiens, durant et après la conférence, avec des fonctionnaires au commerce d'un certain nombre de pays asiatiques.

Programmes économiques domestiques.—Une analyse de la situation économique au Canada et à l'étranger au début de 1949 a révélé un fléchissement des perspectives du commerce d'exportation et un affaiblissement des pressions inflationnistes. Le gouvernement fédéral, en conséquence, a pris des dispositions pour parer à un ralentissement trop grave du marché en renforçant le pouvoir d'achat au Canada. On a déjà indiqué les principaux moyens invoqués: abaissement de l'impôt sur le revenu des particuliers, relèvement des exonérations, remboursement de deux années dans une des portions remboursables de l'impôt de guerre sur le revenu, abaissement des taxes indirectes sur de nombreux biens de consommation et services, paiement rétroactif aux cultivateurs de sommes accumulées à l'égard des céréales par le gouvernement fédéral durant la gestion du contrat du blé de quatre ans avec le Royaume-Uni. Les impôts sur les sociétés n'ont pas subi de réduction générale parce qu'on n'a pas jugé opportun de stimuler des dépenses-capital à un moment où le matériel fixe était rare. D'importantes mesures financières destinées à encourager la mise en valeur des ressources ont été renouvelées ou étendues. La loi de l'impôt sur le revenu a permis une déduction de frais d'exploration dans les domaines du pétrole, des minéraux et du gaz, pour fins d'impôt sur le revenu. Cette disposition, qui devait disparaître à la fin de 1949, a été étendue à la fin de 1952. Un crédit fiscal supplémentaire, à l'égard des frais de forage des puits d'essai profonds, a été étendu à la fin de 1950, et la prorogation de trois ans dans le cas des mines métalliques a été étendue aux mines qui ont commencé de produire en 1950-1952. Le budget de 1950 n'a annoncé aucune modification importante des impôts, mais les deux prolongations déjà mentionnées en ce qui concerne les exploitations pétrolières ont été étendues à une autre année.

Le Parlement, en 1949, a prorogé jusqu'en 1950 et, en 1950, jusqu'au 30 avril 1951, la loi de 1947 sur le maintien des mesures provisoires en vertu de laquelle le gouvernement fédéral exerce certains pouvoirs extraordinaires en vue d'un retour méthodique au pied de paix. Cette loi n'a subi que de légères modifications. Lors de son renouvellement en 1950, on a annoncé qu'aucune autre demande de prolongation ne serait faite. Grâce à des approvisionnements plus amples, les régies de l'acier et du bois de même que le régime des priorités pour les matériaux de construction ont été abolis.

L'industrie canadienne, depuis la guerre, a pris une expansion graduelle et marquée. La majeure partie de cette expansion s'est produite dans les industries déjà établies. Cependant, durant la période 1945-1949, environ 600 nouvelles entreprises employant chacune plus de 10 personnes et produisant annuellement pour plus de $50,000 ont été lancées dans le seule domaine manufacturier. Environ une de ces industries sur quatre est d'origine étrangère. En 1949, environ 90 entreprises manufacturières assez importantes ont ouvert leurs portes. Ces nouvelles industries fabriquent toute une gamme de produits depuis les moteurs électriques diesel jusqu'à l'équipement de forage et à partir du mortier préparé jusqu'aux essences de parfum.

Au nombre des industries qui, dès 1948, éprouvèrent de dures difficultés, on peut compter la construction de navires et les industries de la marine marchande. Afin de leur procurer du travail, on les a autorisées à vendre à l'étranger des vaisseaux qu'elles avaient acquis de la Corporation des biens de guerre pourvu que les sommes réalisées, avec certaines exceptions, soient affectées au remplacement des navires vendus par des navires plus modernes construits dans des chantiers canadiens. De plus, le gouvernement a commandé aux chantiers canadiens en 1949 la construction d'un certain nombre de vaisseaux de guerre et autres pour les ministères de l'État qui font usage d'équipement flottant. Tard en 1949, le gouvernement a annoncé qu'une loi serait présentée en 1950 pourvoyant à une subvention de trois millions afin d'assurer durant un an l'exploitation de plus de 40 vaisseaux immatriculés au Canada et de permettre de libérer de l'immatriculation canadienne d'autres navires pourvu qu'ils soient remis à la disposition du Canada et de ses alliés advenant une crise.

Le soutien des prix agricoles a été étendu à la récolte de pommes de 1948-1949 en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, et à la récolte de pommes de terre au Nouveau-Brunswick et dans l'Île du Prince-Édouard. En 1949 et jusqu'en 1950, les prix du beurre, du lait écrémé séché et du fromage cheddar ont aussi été soutenus. La somme maximum exigée pour le financement de ces opérations a été d'environ 40 millions de dollars, mais le coût net, une fois les excédents écoulés, sera probablement de moins de 10 millions. La Commission du soutien des prix des produits de la pêche, instituée pour venir en aide aux pêcheurs en eaux intérieures, a acheté quelque 3,400,000 livres de poisson de la pêche de l'hiver. En 1948, le gouvernement fédéral a étendu les pouvoirs de la Commission canadienne du blé à l'avoine et à l'orge. Après l'adoption de lois analogues par les gouvernements des trois provinces intéressées, la Commission est devenue le seul agent autorisé à écouler l'avoine et l'orge de l'Ouest durant la campagne agricole de 1949-1950.

Le gouvernement subventionne depuis plusieurs années le mouvement du charbon canadien de l'Est et de l'Ouest du Canada vers les marchés des provinces du centre. En 1949, en vertu du décret du conseil C.P. 1094, du 15 mars, les dispositions déjà existantes relativement à la subvention à l'égard du mouvement du charbon de la Colombie-Britannique vers les marchés d'exportation autres que les États-Unis ont été étendues au charbon de l'Alberta. Le 26 avril, les décrets du conseil C.P. 1653 et 1654 ont autorisé le versement d'une subvention à l'égard du mouvement par chemin de fer, vers le Québec, du charbon de certaines catégories de mines de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, à un tarif spécial de 50 p. 100 du tarif en vigueur plutôt qu'au tarif régulier de 30 p. 100. Cette disposition ne valait cependant que pour les mois de l'été et la subvention a pris fin le 30 septembre. Le mouvement du charbon canadien vers les provinces du centre a sensiblement augmenté au cours de l'année. En décembre 1949, le Parlement, en vue d'augmenter la production, a adopté une loi en vertu de laquelle des prêts à concurrence de 10 millions de dollars pourront être consentis aux producteurs de charbon des provinces de l'Atlantique.

L'immigration au Canada est considérable depuis la guerre. Les premiers mouvements se composaient en bonne partie de familles d'anciens combattants revenant au pays. Plus tard, ils se composaient de particuliers cherchant à s'établir au pays et de personnes déplacées. En 1948, quelque 125,000 immigrés sont arrivés au Canada et en 1949, environ 95,000. Ce mouvement d'entrée donne des signes de fléchissement en 1950, parce qu'il est plus difficile de trouver des

immigrants convenables et parce que les restrictions du blocage des devises dans les pays d'Europe ne font que compliquer la situation pour ceux qui comptent émigrer. D'autre part, le mouvement de sortie des Canadiens reste à peu près stationnaire depuis quelque temps à environ 35,000 par année.

Deux commissions royales poursuivaient des enquêtes en 1949 et au début de 1950. La commission royale sur les prix, qui a continué l'enquête commencée en 1948 par un Comité spécial de la Chambre des communes, a présenté son rapport en mars 1949. Une commission royale sur les transports a été instituée à la fin de 1948 et une autre sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, en avril 1949.

Changements dans l'administration.—Un certain nombre de changements importants ont été apportés à l'organisation gouvernementale en 1949. Un de ces changements, qui eut pour effet d'intégrer plus étroitement la politique intérieure et la politique extérieure du gouvernement, a été la fusion des comités du cabinet pour le développement économique et industriel, pour les programmes relatifs au commerce extérieur et pour le blé en un Comité du cabinet pour la politique économique. Les attributions de ce comité sont vastes et embrassent les questions économiques, financières et commerciales.

La réorganisation la plus considérable a été la réattribution des responsabilités des ministères des Mines et Ressources et de la Reconstruction et des Approvisionnements à trois nouveaux ministères: Ressources et Développement économique, Mines et Relevés techniques et Citoyenneté et Immigration. Le ministère des Ressources et du Développement économique a des devoirs, pouvoirs et fonctions à l'égard des ressources forestières, des entreprises d'irrigation qui ne relèvent pas d'autres ministères, de la mise en valeur des ressources hydrauliques, des parcs nationaux, des renseignements et services à procurer aux touristes, du logement et de la route Trans-canadienne. Le ministère des Mines et des Relevés techniques voit aux mines, aux minéraux, aux explosifs et aux relevés techniques concernant l'exploitation minérale, la présence et l'étendue des massifs de minerai, la géographie, la géologie et la minéralogie du Canada. Il s'occupe aussi de recherches intéressant la chimie, la mécanique et la métallurgie et prépare des cartes de divers genres. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration voit aux questions relatives à la nationalisation et à la citoyenneté, aux affaires des Indiens, à l'immigration et à la colonisation.

Au lendemain de la guerre, le gouvernement fédéral a établi ou réorganisé un certain nombre de conseils semi-indépendants, de sociétés de la Couronne et de commissions qu'il a chargés de diverses fonctions de temps de paix. (Voir l'*Annuaire du Canada* de 1948-1949, pp. xxxv et 1165-1166.) Deux événements de première importance se sont produits dans ce domaine en 1949. Une loi habilitante a été adoptée qui permettait la création de la Société canadienne des télécommunications transmarines sous la coupe du ministère des Transports. Cette société doit acquérir la partie des biens et de l'équipement, de deux compagnies, que le Canada utilisait pour ses services de communications par câble, de radiotélégraphie et de radiotéléphonie. Le deuxième événement se rapporte à la Corporation des biens de guerre et au Comité de répartition des biens de la Couronne. Sa tâche de liquider l'équipement de surplus de la période de guerre à peu près terminée, la Corporation a été reconstituée sous le nom de Corporation de disposition des biens de la Couronne et devient un agent permanent chargé de la liquidation des surplus du gouvernement. Le Comité a été aboli.

Relations économiques fédérales-provinciales

Plusieurs faits importants se sont produits en 1949 dans les relations entre les gouvernements fédéral et provinciaux, surtout en ce qui concerne l'exploitation des ressources et les placements des corps publics. L'événement le plus important, toutefois, a été l'union de Terre-Neuve au Canada, comme dixième province, le 31 mars 1949.

Union de Terre-Neuve au Canada.—Au point de vue économique, le résultat permanent du parachèvement de la Confédération est l'unification de la région maritime naturelle qui se trouve sur la côte orientale du Canada. Pour Terre-Neuve, la question d'entrer ou non dans la Confédération était grave. Le problème fondamental était le choc que pouvaient produire un régime fédéral arrivé à maturité et une économie industrielle sur un pays qui s'était donné son propre régime économique indépendamment de tout autre, bien que ce régime, à divers points de vue, ait été conditionné par des relations commerciales étroites avec une économie voisine plus évoluée. Les résultats immédiats de l'union ont été favorables en général. L'extension des bienfaits de la sécurité sociale à la nouvelle province a contribué à accroître la puissance d'achat du consommateur et la disparition du tarif douanier de Terre-Neuve a déterminé un certain abaissement des prix. D'autre part, la disparition du tarif a affaibli la situation compétitive des industries manufacturières de Terre-Neuve et un certain nombre d'entre elles ont eu de la peine à adapter leur production à la nouvelle situation. En général, le niveau de l'activité à Terre-Neuve s'est maintenu, en 1949, aux environs de celui de 1948, les deux facteurs ayant le plus contribué à cette stabilité étant le maintien, sinon une augmentation légère, des exportations et l'accroissement du revenu personnel grâce aux bénéfices de la sécurité sociale. Afin de diminuer les stocks de bois à pulpe, il a fallu, comme dans les autres régions forestières du Canada, limiter les opérations en forêt à Terre-Neuve, ce qui a augmenté le chômage parmi les bûcherons.

Mesures relatives à la mise en valeur des ressources et aux placements publics.—Le gouvernement fédéral a encouragé la mise en valeur des ressources par trois moyens. Il a incité l'entreprise à engager des capitaux par des mesures financières, des subventions aux transports, des crédits par l'entremise de la Banque d'expansion industrielle, l'ouverture de nouveaux marchés, les recherches, etc. et en mettant à sa disposition des services techniques. Il a entrepris, de concert avec les provinces, d'importants projets d'ensemble dont quelques-uns sont décrits ci-dessous. Finalement, il a influé sur le niveau des placements par la manière dont il a dirigé et organisé chronologiquement son propre programme de placements.

Une enquête a été entreprise sur le degré d'organisation des travaux et des entreprises de mise en valeur du gouvernement. On a constaté qu'au 31 mars 1949 ces projets représentaient une valeur approximative de 3,000 millions de dollars, dont 2,750 millions en ouvrages de construction et 250 millions en projets de mise en valeur et non de construction. Les crédits de 1949-1950 affectent approximativement 400 millions de dollars à ces projets. Des projets d'une valeur de 325 millions sont en outre complètement organisés, d'autres, d'une valeur de près d'un milliard, en sont à divers stades d'organisation et d'autres encore, d'une valeur de 1,300 millions, en sont aux études préliminaires*. En 1949, les postes importants dans les domaines de l'exploitation des ressources et des placements ont été la route Transcanadienne, la mise en valeur des forêts et l'aide de l'État à la construction d'habitations.

* Rapport annuel du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, 1948-1949.

Durant toute l'année 1949, les ministres et les représentants officiels des gouvernements fédéral et provinciaux se sont penchés sur les problèmes financiers, techniques et administratifs inhérents à la construction de la route Transcanadienne. Tard en 1949, ces études en étaient arrivées au point où un projet de loi put être présenté au Parlement et adopté qui permettait au gouvernement fédéral de conclure des accords avec les provinces au sujet de leur contribution à la construction de la route par leur entremise. La loi autorise le gouvernement fédéral à contribuer dollar pour dollar, à concurrence de 150 millions, à la nouvelle construction entreprise en moins de sept ans ou à rembourser les provinces pour les tronçons de route déjà commencés et devant faire partie de la route Transcanadienne, pourvu que l'endroit, les normes, l'époque de la construction et la méthode employée soient agréables aux gouvernement fédéral. En avril 1950, six des dix provinces ont signé des accords avec le gouvernement fédéral; les négociations avec les autres se poursuivent. Tout indique que les travaux commenceront bientôt sur plusieurs tronçons de la route projetée.

Après plusieurs années de consultation avec les gouvernements provinciaux sur les moyens, pour le gouvernement fédéral, de collaborer efficacement avec les provinces à une exploitation méthodique des ressources forestières du Canada, la loi sur les forêts du Canada a été adoptée tard en 1949. Cette loi permet au gouvernement fédéral de créer des forêts nationales, des régions d'expérimentation forestière et des laboratoires de produits forestiers et de conclure des accords avec les provinces pour la protection, la mise en valeur et l'utilisation des ressources forestières et, avec des particuliers, pour la poursuite d'études économiques sur les ressources ou industries forestières ou la conduite de recherches.

Logement.—Au cours des années 1946-1949, plus de 300,000 nouveaux logements permanents ont été construits au Canada, dont un tiers environ avec l'aide financière du gouvernement fédéral, principalement en vertu de la loi nationale sur l'habitation. Cette loi a été modifiée en 1949 et pourvoit maintenant à une collaboration fédérale-provinciale dans le domaine de l'habitation. Le gouvernement fédéral peut conclure des accords avec les provinces (et les municipalités) en vue d'entreprendre des projets pour l'acquisition et l'aménagement de terrains à des fins d'habitation et pour la construction de maisons destinées à la vente ou à la location. Le coût de l'entreprise ainsi que les profits et pertes en découlant seront partagés dans la proportion de 75 p. 100 par la Société centrale d'hypothèques et de logement, au nom du gouvernement fédéral, et 25 p. 100 par le gouvernement de la province. D'autres modifications facilitent aux particuliers l'achat de maisons neuves et à prix modéré en abaissant la somme exigée comptant, et aux associations coopératives, le financement de projets coopératifs d'habitations.

Le régime de priorité à l'égard des matériaux de construction pour certains genres de maisons, dont celles qui sont destinées aux anciens combattants, à pris fin, ainsi qu'on l'a dit ci-dessus, le 31 mars 1950. Toutefois, le programme de maisons à louer destinées aux anciens combattants a pris fin lorsqu'on a annoncé que les projets de 1949 étaient les derniers de la série devant être achevée en 1950. Ce programme devait être remplacé par des projets d'habitations fédéraux-provinciaux

tant pour les civils que pour les anciens combattants. Le 31 décembre 1949, les dispositions pourvoyant à une double dépréciation à l'égard des projets d'habitations destinées à la location ont expiré. Ces dispositions, prises en mars 1947 afin d'encourager la construction de logements à louer, permettaient une dépréciation au double du taux qui s'appliquait normalement, pour fins d'impôt sur le revenu, durant les dix années qui suivent la construction du logement à louer.

Bien qu'un certain nombre d'autres régies importantes aient disparu au début de 1950, la régie des loyers a été maintenue. Le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'abandonner la régie des loyers le 30 avril 1951, lors de l'expiration de la loi sur les mesures transitoires. Les gouvernements provinciaux en ont été prévenus et le gouvernement fédéral leur a offert son concours dans la préparation de lois de réserve. Avant qu'il fût décidé de maintenir la régie des loyers, la question de la constitutionalité de la position du gouvernement fédéral dans ce domaine a été soumise à la Cour suprême; la décision de celle-ci a confirmé le droit du gouvernement fédéral d'intervenir en raison des circonstances critiques.

Sécurité sociale.—Les dispositions relatives à la sécurité sociale ont été élargies à deux points de vue importants en 1949 et au début de 1950 en ce qui concerne les allocations familiales, les pensions de vieillesse et l'assurance-chômage. La condition d'admissibilité aux allocations pour un enfant, qui exigeait trois années de résidence au Canada, n'en exige plus qu'une et la disposition a été abandonnée qui abaissait le taux des allocations pour le cinquième enfant et les suivants. Dans le domaine des pensions de vieillesse, le gouvernement fédéral consent à contribuer pour les trois quarts de la pension versée à concurrence de 40 dollars, le taux de base se trouvant ainsi augmenté de 10 dollars.

La loi d'assurance-chômage a subi d'importants changements en février 1950, dont le principal pourvoit au versement de prestations supplémentaires, au cours des trois premiers mois de chaque année financière, aux travailleurs assurés qui ont épuisé leurs prestations, n'ont pas contribué suffisamment pour avoir droit à la prestation, sont devenus assurables mais ne répondent pas encore aux conditions d'admissibilité ou ont été employés au débit et à l'exploitation des bois pendant au moins 90 jours dans une période quelconque de 12 mois au cours des 18 mois qui ont précédé la déposition de la réclamation. Les prestations supplémentaires sont versées à raison de 80 p. 100 des prestations régulières de chômage. Les autres modifications apportées à la loi en 1950 étendent l'assurabilité aux personnes qui gagnent de $3,120 à $4,800 et à tous les hommes de chantier et bûcherons, augmentent les contributions et les prestations d'assurance et élèvent le gain permis, pendant le chômage, de $1.50 à $2 par jour.

De même, en 1949, les progrès du programme de subventions-santé ont été constants. Les subventions annuelles s'établissent présentement à quelque 30 millions de dollars par année qui ne sont pas encore entièrement dépensés en raison du temps requis pour la création des services. Ces subventions s'étendent à dix genres d'initiatives de santé et dépendent des provinces qui font des dépenses spécifiques dans les divers domaines prévus.

Conférences fédérales-provinciales.—La collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces existe dans beaucoup plus de domaines que ne l'indiquent les sujets mentionnés ci-dessus. Des événements importants peuvent se produire en 1950. Une conférence a eu lieu en janvier 1950 entre les gouvernements fédéral et provinciaux au sujet de la Constitution. On y est convenu de créer un comité permanent chargé d'étudier certains problèmes constitutionnels et de reconvoquer la Conférence plus tard pour définir la méthode de modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. On a annoncé en même temps qu'une conférence générale de ces gouvernements serait tenue à l'automne de 1950 pour étudier nombre de questions concernant les relations économiques entre gouvernements de même que d'autres problèmes.

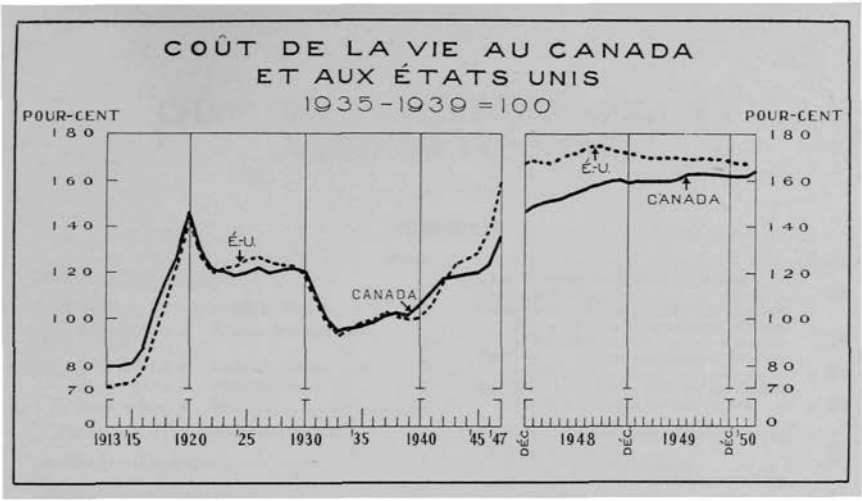
COÛT DE LA VIE AU CANADA
ET AUX ÉTATS UNIS
1935-1939=100
POUR-CENT
180
160
140
120
100
80
70
0
É.-U.
CANADA
1913 '15 1920 '25 1930 '35 1940 '45 '47
DÉC. 1948 DÉC. 1949 DÉC. '50

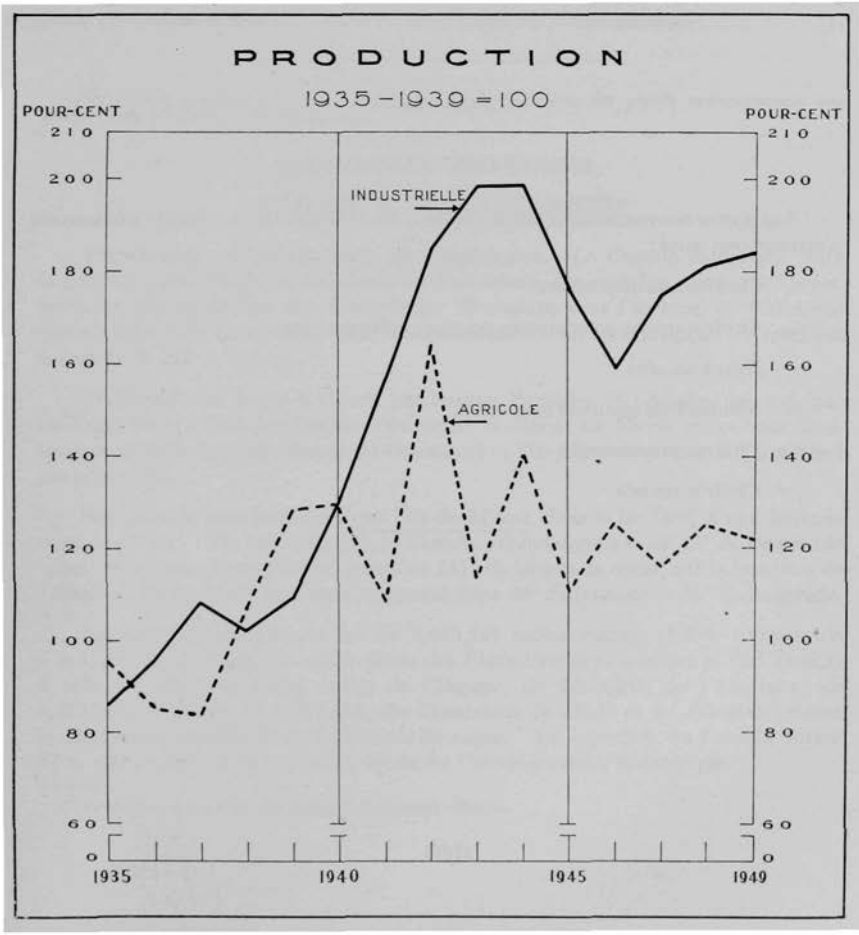
PRODUCTION
1935-1939=100
POUR-CENT
210
200
180
160
140
120
100
80
60
0
INDUSTRIELLE
AGRICOLE
1935
1940
1945
1949

SIGNES CONVENTIONNELS

Les signes conventionnels employés dans les tableaux de la présente publication s'interprètent ainsi:

. . Chiffres non disponibles

... Chiffres qui ne conviennent ou ne s'appliquent pas

— Néant ou zéro

\- Montant ou quantité trop faible

p Chiffres provisoires

r Chiffres revisés

CHAPITRE I.—PHYSIOGRAPHIE ET SCIENCES CONNEXES

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Géographie	
Section 1. Géographie physique	3
Sous-section 1. Traits hydrographiques	3
Sous-section 2. Lacs et rivières	3
Sous-section 3. Montagnes	9
Sous-section 4. Îles	9
Section 2. Géographie politique	10
Partie II.—Géologie	16
Partie III.—Géophysique	16
Partie IV.—Faune et flore	16
Partie V.—Terres, parcs et gibier	
Section 1. Terres	17
Section 2. Parcs et autres régions régis par la Commission du district fédéral	18
Section 3. Parcs nationaux et provinciaux	21
Section 4. Gibier, lois de la chasse et règlements de la pêche	34
Partie VI.—Climat, météorologie, etc.	
Section 1. Climat	36
Section 2. Météorologie	74
Section 3. Heure légale et fuseaux horaires	74
Partie VII.—Astrophysique	77

Nota.—*On trouvera à la page précédente l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux de l'*Annuaire.

PARTIE I.—GÉOGRAPHIE*

Principales caractéristiques géographiques.—Le Canada comprend toute la partie septentrionale du continent nord-américain avec ses îles, excepté l'Alaska, territoire qui appartient aux États-Unis. Il englobe tout l'archipel de l'Arctique entre le détroit de Davis et les eaux de communication au nord jusqu'au 60e méridien à l'est et le 141e à l'ouest.

Le Canada est borné à l'ouest par l'océan Pacifique et l'Alaska; au sud, par les États-Unis; à l'est, par l'océan Atlantique, le détroit de Davis et les eaux limitrophes entre le territoire danois du Groenland et l'île Ellesmere; au nord, il s'étend jusqu'au pôle.

Son point le plus méridional est l'île du Milieu, dans le lac Érié, à une latitude nord de 41° 41′. De l'est à l'ouest, le Canada s'étend depuis le 52° 37′ de longtitude ouest (cap Spear, Terre-Neuve) jusqu'au 141° de longitude ouest, sur la frontière de l'Alaska. Le territoire canadien comprend donc 48° de latitude et 88° de longitude.

La superficie du Canada est de 3,845,144 milles carrés, chiffre comparable à la superficie de 3,608,787 milles carrés des États-Unis continentaux et de l'Alaska; à celle de 2,095,062 milles carrés de l'Europe; de 2,974,581, de l'Australie; de 3,275,510, du Brésil; de 1,581,410, des Dominions de l'Inde et du Pakistan (moins la Birmanie); de 88,807, de la Grande-Bretagne. La superficie du Canada forme 27 p. 100 environ de la superficie totale du Commonwealth britannique.

* Revisé par le ministère des Mines et Ressources Ottawa

34312—1

Les côtes du Canada, parmi les plus longues de tous les pays du monde, se répartissent ainsi:

Terre ferme—Atlantique, 6,111 milles; Pacifique, 1,579; détroit d'Hudson, 1,245; baie d'Hudson, 3,157; Arctique, 5,771; total, 17,863 milles.

Îles—Atlantique, 8,677 milles; Pacifique, 3,979; détroit d'Hudson, 60; baie d'Hudson, 2,307; Arctique, 26,786; total, 41,809 milles.

La frontière qui s'étend entre le Canada et les États-Unis est longue de 3,986·8 milles et celle qui sépare le Canada de l'Alaska, de 1,539·8 milles.

Le réseau de cours d'eau navigables "Saint-Laurent—Grands-Lacs" ouvre une voie qui va de la mer jusqu'au cœur même du continent. Du détroit de Belle-Isle, à l'entrée septentrionale du golfe Saint-Laurent, la distance par eau jusqu'à la tête du lac Supérieur est de 2,338 milles; de Montréal à Fort-William, le grand port canadien d'expédition de grain, elle est de 1,215 milles. Sur toute sa longueur, cette voie sillonne une région riche en ressources naturelles et industrielles.

Ces voies d'eau intérieures sont un grand avantage pour le Canada, car des réseaux de canaux perfectionnés contournent les parties non navigables du Saint-Laurent, relient les nappes d'eau des Grands lacs et exercent une grande influence économique sur la richesse et le développement de la nation. Si ces lacs n'ont pas de marée, parfois les grands vents, les pluies abondantes y font varier sensiblement le niveau de l'eau. Aux ports et havres des Grands lacs, les navires chargent et déchargent leurs cargaisons à destination et en provenance de tous les points du pays.

1.—Superficie approximative en terre et en eau douce, par province et territoire

NOTA.—La classification des terres agricoles, forestières, etc. paraît aux pp. 17-18.

Province ou territoire	Terre	Eau douce	Total	% de la superficie totale
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	
Terre-Neuve	37,013[1]	5,721[1]	154,734	4·0
Île de Terre-Neuve	*37,013*	*5,721*	*42,734*	*1·1*
Côte du Labrador	..	..	*112,000*	*2·9*
Île du Prince-Édouard	2,184	- -	2,184	0·1
Nouvelle-Écosse	20,743	325	21,068	0·6
Nouveau-Brunswick	27,473	512	27,985	0·7
Québec	523,860	71,000	594,860	15·5
Ontario	363,282	49,300	412,582	10·7
Manitoba	219,723	26,789	246,512	6·4
Saskatchewan	237,975	13,725	251,700	6·6
Alberta	248,800	6,485	255,285	6·6
Colombie-Britannique	359,279	6,976	366,255	9·5
Yukon	205,346	1,730	207,076	5·4
Territoires du Nord-Ouest	1,253,438	51,465	1,304,903	33·9
Franklin	*541,763*	*7,500*	*549,263*	*14·3*
Keewatin	*218,460*	*9,700*	*228,160*	*5·9*
Mackenzie	*493,225*	*34,265*	*527,490*	*13·7*
Canada	**3,499,116**[1]	**234,028**[1]	**3,845,144**	**100·0**

[1] Moins la côte du Labrador.

Section I.—Géographie physique

Sous cette rubrique sont étudiées les caractéristiques physiques du Canada selon les six divisions naturelles du pays indiquées sur la carte de la p. 4.

(1) La région des Apalaches, qui comprend les provinces Maritimes (y compris l'île de Terre-Neuve) et presque toute la partie du Québec située au sud du Saint-Laurent, est une région accidentée ou montagneuse qui repose en grande partie sur des couches disloquées.

(2) La région du Saint-Laurent, zone de basses terres qui côtoie le Saint-Laurent et s'étend vers l'ouest à travers le sud de l'Ontario jusqu'au lac Huron, repose surtout sur des couches horizontales ou doucement inclinées de l'âge paléozoïque.

(3) Le Bouclier canadien, vaste région en forme de V composée de roches anciennes, entoure la baie d'Hudson et comprend le Labrador.

(4) La région des Plaines intérieures du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui descend la vallée du Mackenzie jusqu'à l'océan Arctique, repose sur des couches paléozoïques et mésozoïques légèrement disloquées.

(5) La région des Cordillères, dont fait partie la contrée montagneuse de la côte du Pacifique, repose sur des roches fort disloquées.

(6) L'archipel de l'Arctique, auquel sont rattachées les basses terres de la baie d'Hudson, comprend les îles situées au nord du Bouclier canadien et une zone large et unie couchée sur des strates horizontales de l'âge paléozoïque, le long de la côte méridionale de la baie d'Hudson.

Les détails physiographiques et la géologie de chacune de ces divisions paraissent aux pp. 19-30 de l'*Annuaire* de 1947.

Des articles spéciaux sur la géographie physique de l'Arctique oriental canadien et sur celle de l'Arctique occidental canadien ont paru respectivement aux pp. 12-20 de l'*Annuaire* de 1945 et aux pp. 9-19 de celui de 1948-1949.

Sous-section 1.—Traits hydrographiques

Les traits hydrographiques du Canada sont décrits en détail aux pp. 3-11 de l'*Annuaire* de 1947.

Sous-section 2.—Lacs et rivières

La superficie des eaux douces au Canada est exceptionnellement vaste et représente plus de 6 p. 100 de la superficie totale du pays. Les Grands lacs, dont les détails figurent au tableau **2**, en sont la grande particularité. Ces lacs, avec le fleuve Saint-Laurent, constituent le réseau navigable le plus important du continent et l'une des voies de transport par eau douce les plus remarquables du monde.

2.—Superficie, altitude et profondeur des Grands lacs

Lac	Altitude au-dessus du niveau de la mer	Longueur	Largeur	Profondeur maximum	Superficie totale	Superficie du côté canadien des frontières
	pieds	milles	milles	pieds	milles carrés	milles carrés
Supérieur	602·23	383	160	1,302	31,820	11,200
Michigan	580·77	321	118	923	22,400	—
Huron	580·77	247	101	750	23,010	13,675
Sainte-Claire	575·30	26	24	23	460	270
Érié	572·40	241	57	210	9,940	5,094
Ontario	245·88	193	53	774	7,540	3,727

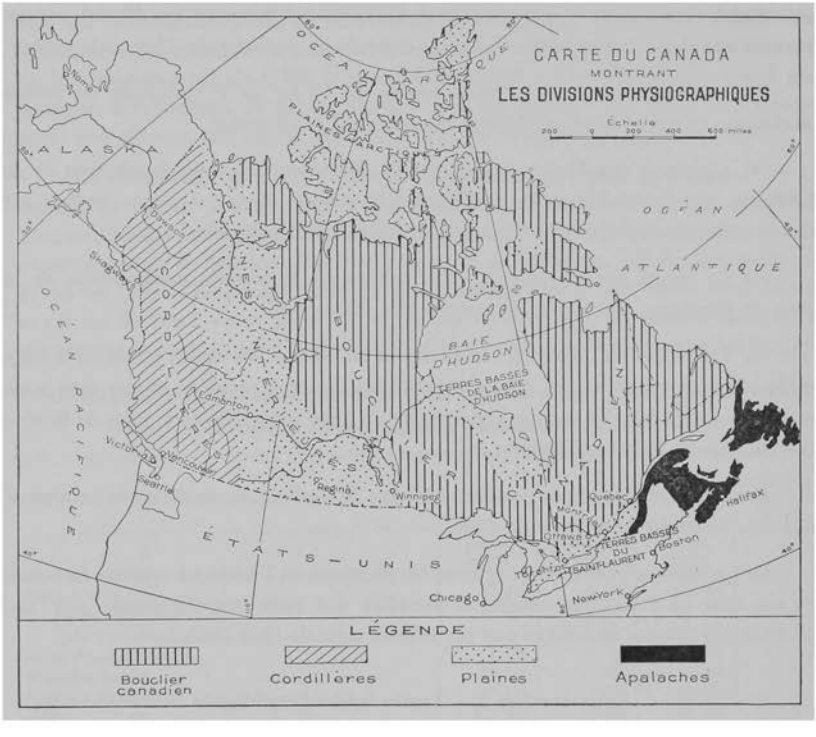

Le lac Supérieur, dont la superficie atteint 31,820 milles carrés, forme la plus grande nappe d'eau douce de l'univers. La frontière internationale entre le Canada et les États-Unis traverse les eaux des lacs Supérieur, Huron, Sainte-Claire, Érié et Ontario. Le grand obstacle à la navigation sur cette voie d'eau, soit le dénivellement de 326 pieds entre les lacs Ontario et Érié, est surmonté par le canal maritime Welland; la rivière Niagara plonge de l'escarpement de Niagara pour créer la fameuse chute. Il y a, en plus des Grands lacs, plusieurs lacs de dimensions appréciables; les douze lacs suivants, dont la superficie en milles carrés paraît entre parenthèses, ont tous plus de 1,000 milles carrés d'étendue: Grand lac de l'Ours (12,000); Grand lac des Esclaves (11,170); Winnipeg (9,398); Athabasca (3,058);

Caribou (2,444); Winnipegosis (2,086); Nipigon (1,870); Manitoba (1,817); Dubawnt (1,600); des Bois (1,346); Melville (1,132); Indien du Sud (1,060). Outre ces lacs, mentionnés à cause de leurs dimensions, une multitude d'autres sont dispersés à travers la majeure partie du territoire canadien situé en deçà du Bouclier canadien. Dans un territoire de 6,094 milles carrés, cartographié avec précision, immédiatement au sud et à l'est du lac Winnipeg, il y en a 3,000; dans un autre de 5,294 milles carrés, cartographié aussi avec précision, au sud-ouest du lac Caribou en Saskatchewan, il y en a 7,500.

3.—Superficie et altitude des principaux lacs, par province

NOTA.—Lorsque deux altitudes sont indiquées pour certains réservoirs et lacs, EH signifie altitude à l'eau haute, EB, altitude à l'eau basse et N, altitude normale.

Province et lac	Altitude	Superficie
Terre-Neuve[1]	pieds	milles carrés
Grand	270	139·6[2]
Red-Indian	500	65·4
Gander	86	48·7
Deer	12	24·3
Victoria	700	15·3
Melville	niveau de la mer	1,132·5
Michikamau	1,650	566·3
Nouvelle-Écosse—		
Bras-d'Or	niveau de la mer	360
Nouveau-Brunswick—		
Grand	niveau de la mer	65
Québec—		
Abitibi (total, 350), partie	868	55
Albanel	1,289	145
Baskatong (réservoir)	EH 732 / EB 677	109
Bienville	..	392
Brûlé	1,203	56
Cabonga (réservoir) (Kakabonga)	EH 1,185 / EB 1,169	66
Champlain (total, 360), partie	95	18
Chibougamau	1,253	138
Deux montagnes	72	63
d'Iberville	..	260
Eau-Claire	790	410
Evans	612	180
Goéland	660	125
Indian-House	..	125
Kaniapiskau	1,850	210
Kempt	1,372	63
Kipawa	884	95
Lower-Seal	860	130
Manikuagan	..	110
Manuan	1,340	100
Maricourt	..	110
Mattagami	615	88
Minto	..	485
Mistassini	1,243	840
Nichikun	1,760	150
Olga	635	50
Payne	..	230
Pipmakan	..	90
Pletipi	..	138
Quinze, des	EH 867 / N 857	55
Saint-François, fleuve Saint-Laurent (total, 85), partie	EB 151 / N 153	63
Saint-Jean	321	375
Saint-Louis	EB 65 / N 67	57
Saint-Pierre	EB 11	130
Simard	856	59
Témiscamingue (total, 110), partie	EH 593 / N 584	55
Waswanipi	680	75
Ontario—		
Abitibi (total, 350), partie	868	295
Bois, des (total, 1,346), partie	EH 1,062 / EB 1,055	1,127
Dog	1,378	61
Eagle	1,192	137
Érié (total, 9,940), partie	572	5,094
Esturgeon, rivière des Anglais	1,342	110
Huron, y compris la baie Georgienne (total, 23,010), partie	581	13,675
Kesagami	..	90
La Croix (total, 55), partie	1,181	25
Long	1,025	75
Manitou, Kenora	1,215	60
Mille-Lacs, des	1,491	102
Minnitaki	1,177	72
Nipigon	852	1,870
Nipissing	643	330
Ontario (total, 7,540), partie	246	3,727
Rainy (total, 366), partie	1,107	292
Red	1,157	69
Saint-Clair (total, 460), partie	575	270
Saint-François, fleuve Saint-Laurent (total, 85), partie	EB 151 / N 153	20
Saint-Joseph	1,219	187
Sandy	1,190	270
Seul (réservoir)	EH 1,172 / EB 1,156	416
Shoal (total, 114), partie	1,065	108
Simcoe	718	280
Stout, rivière Berens	1,039	50
Supérieur (total, 31,820), partie	602	11,200
Timagami	962	90
Témiscamingue (total, 110), partie	EH 593 / N 584	55
Trout, rivière des Anglais	1,294	156
Trout, rivière Severn	..	215

[1] La superficie des lacs de Terre-Neuve est approximative. [2] Non compris l'île Glover (71·7 milles carrés).

3.—Superficie et altitude des principaux lacs, par province—suite

Province et lac	Altitude	Superficie
	pieds	milles carrés
Manitoba—		
Athapapuskow	951	104
Atikameg	855	112
Beaverhill	651	70
Bois, des (total, 1,346), partie	EH 1,062 / EB 1,055	59
Caribou (total, 2,444), partie	1,150	386
Cèdres, lac des	829	537
Cormoran	840	134
Cross, rivière Nelson	679	274
Cygne	849	100
Dauphin	853	200
Dog	815	64
Etawnei	..	28
Gods	585	319
Goose	935	53
Granville	850	181
Îles, des	744	550
Indien du nord	725	150
Indien du sud	835	1,060
Kamuchawie (total, 56), partie	1,153	30
Kipahigan (total, 59), partie	963	29
Kiskittogisu	709	99
Kiskitto	696	65
Kississing	920	141
Manitoba	813	1,817
Molson	..	154
Namew (total, 79), partie	873	8
Nueltin (total, 366), partie	..	76
Orignal	838	525
Oxford	612	155
Paint	615	54
Pélican, à l'ouest du lac Winnipegosis	837	80
Playgreen	711	257
Reed	911	78
Red-Deer, à l'ouest du lac Winnipegosis	862	86
Saint-Martin	798	125
Setting	737	49
Shoal (total, 114), partie	1,065	6
Sipiwesk	598	201
Sisipuk (total, 99), partie	915	73
Stevenson	..	75
Talbot	845	72
Todatara (total, 241), partie	..	156
Walker	1,121	62
Waterhen	829	90
Wekusko	840	64
Winnipeg	712	9,398
Winnipegosis	831	2,086
Saskatchewan—		
Amisk	964	168
Athabasca (total, 3,058), partie	699	2,165
Besnard	1,294	72
Bouleau-Noir	1,517	54
Candle	1,620	56
Canoë	1,415	78
Churchill	1,382	213
Cold (total, 136), partie	1,756	36
Cree	1,541	350
Cumberland	871	93
Deschambault	1,072	209
Doré	1,506	248
Île-à-la-Crosse	1,379	165
Kamuchawie (total, 56), partie	1,153	26
Kipahigan (total, 59), partie	963	30
La Plonge	1,476	90
La Ronge	1,250	450
Last-Mountain	1,608	89

Province et lac	Altitude	Superficie
	pieds	milles carrés
Saskatchewan—fin		
Caribou (total, 2,244), partie	1,150	2,058
Loche, la	1,459	70
Montréal	1,608	162
Namew (total, 79), partie	873	71
Nemeiben	1,259	63
Peter-Pond	1,382	302
Primrose (total, 181), partie	1,964	173
Quill	1,704	236
Riou	..	75
Sisipuk (total, 99), partie	915	26
Smoothstone	1,572	110
Snake	1,262	159
Tazin	1,130	156
Wollaston	1,300	768
Alberta—		
Athabasca (total, 3,058) partie	699	893
Beaverhill	2,202	80
Biche, la	1,784	94
Bison, du	2,566	56
Calling	1,947	55
Claire	699	545
Cold (total, 136), partie	1,756	100
Mamawi	699	64
Petit lac des Esclaves	1,893	461
Peerless	2,267	75
Primrose (total, 181) partie	1,964	8
Sullivan (variable)	2,652	62
Utikuma	2,105	85
Colombie-Britannique—		
Adams	1,334	52
Atlin (total, 308), partie	2,200	307
Babine	2,330	194
Chilko	3,842	75
Eutsuk	2,817	96
François	2,345	91
Harrison	34	87
Kootenay	1,741	168
Kotcho (non arpenté—estimation)	..	90
Lower-Arrow	1,379	59
Okanagan	1,123	136
Ootsa	2,666	50
Quesnel	2,375	100
Shuswap	1,137	120
Stuart	2,225	139
Tagish (total, 138), partie	2,148	93
Takla	2,270	102
Teslin (total, 161), partie	2,250	65
Upper-Arrow	1,395	88
Territoires du Nord-Ouest—		
Aberdeen	130	475
Artillery	1,190	207
Aylmer	1,230	340
Baker	30	975
Clinton-Colden	1,226	253
Dubawnt	500	1,600
Faber	753	163
Franklin	..	175
Garry	..	980
Grand lac de l'Ours	391	12,000
Grand lac des Esclaves	495	11,170
Gras, de	1,300	345
Hardisty	699	107

3.—Superficie et altitude des principaux lacs, par province—fin

Province et lac	Altitude	Superficie	Province et lac	Altitude	Superficie
	pieds	milles carrés		pieds	milles carrés
Territoires du Nord-Ouest—suite			**Territoires du Nord-Ouest**—fin		
Hottah	..	377	Thoalintoa	..	160
Kaminuriak	320	360	Todatara (total, 241), partie	..	85
Macdougal	..	265	Yathkyed	300	860
Mackay	1,415	250			
Maguse	..	540			
Martre, la	..	685	**Yukon**—		
Marian	495	90	Aishihik	..	107
Nueltin (total, 336), partie	..	260	Atlin (total, 308), partie	2,200	1
Nutarawit	..	350	Kluane	2,500	184
Pelly	..	331	Kusawa	2,565	56
Point	..	295	Laberge	2,100	87
Rae	748	74	Tagish (total, 138), partie	2,148	45
Schultz	*115*	*110*	*Teslin (total, 161), partie*	*2,250*	*96*

L'étude des réseaux fluviaux du Canada, sans compter ceux de l'archipel de l'Arctique, sera facilitée si les principaux bassins hydrographiques sont séparés comme au tableau 4.

4.—Bassins hydrographiques, 1949

NOTA.—Classés par le Bureau fédéral de l'hydraulique, ministère des Mines et Ressources.

Bassin	Superficie[1]	Bassin	Superficie[1]
	milles carrés		milles carrés
Atlantique		**Arctique**	
Provinces Maritimes ou de l'Atlantique	213,885	Grand lac des Esclaves	370,681
Grands lacs et fleuve Saint-Laurent	359,312	Arctique	559,676
Total	**573,197**	**Total**	**930,357**
Baie d'Hudson		**Pacifique**	
Nord du Québec	343,259	Pacifique	273,540
Sud-ouest de la baie d'Hudson	283,997	Fleuve Yukon	127,190
Rivière Nelson	368,182	**Total**	**400,730**
Ouest de la baie d'Hudson	383,722	**Golfe du Mexique**	**10,121**
Total	**1,379,160**	**Superficie, Canada moins l'archipel de l'Arctique**	**3,310,396**

[1] Superficies approximatives qui ne comprennent pas, pour aucune rivière, la partie de son bassin située en territoire des États-Unis. Terre-Neuve est comprise dans le bassin de l'Atlantique et dans le total du Canada.

Les eaux de la majeure partie du Canada se déversent dans la baie d'Hudson et dans l'océan Arctique; le bassin du Nelson est unique en ce qu'il traverse les parties les plus arables et les plus peuplées de l'Ouest, tandis que les autres rivières de l'Ouest canadien à l'est des Rocheuses s'éloignent des régions habitées vers les eaux salées du Nord et perdent ainsi beaucoup de leur valeur au point de vue industriel. Le Mackenzie, dans lequel se déverse le Grand lac des Esclaves, est, avec ses eaux d'amont, le plus long cours d'eau du Canada (2,514 milles). Sa vallée est la voie naturelle de transport à travers les Territoires du Nord-Ouest jusqu'à l'océan Arctique. Depuis Fort-Smith, sur la rivière des Esclaves, de gros bateaux peuvent naviguer sans encombre jusqu'à Aklavik, dans le delta du Mac-

kenzie, soit une distance de 1,292 milles. Dans l'Est du Canada, le principal bassin hydrographique est celui du Saint-Laurent et des Grands lacs. C'est aussi le plus développé. Le Saint-Laurent et les Grands lacs offrent une voie de transport par eau de l'Atlantique jusqu'à Fort-William et Port-Arthur, villes jumelles situées sur le lac Supérieur à 419 milles seulement de Winnipeg, point médian entre les deux littoraux du Canada. Les principaux tributaires du Saint-Laurent, qui tous s'écoulent vers le sud (la plupart ont des lacs leur servant de réservoirs), ainsi que le fleuve lui-même, possèdent des forces hydrauliques exploitées et inexploitées dont il serait difficile de surestimer la valeur économique. A l'exception de celles des prairies de l'Ouest, les rivières du Canada possèdent de vastes forces potentielles bien réparties par tout le pays. Le tableau 5 indique la longueur des fleuves et de leurs tributaires, qui sont classés d'après les quatre principaux bassins hydrographiques.

5.—Longueur des principaux cours d'eau et de leurs tributaires

NOTA.—Dans le présent tableau, le nom des tributaires et des sous-tributaires sont imprimés en retrait. Ainsi l'Ottawa et d'autres rivières paraissent comme tributaires du Saint-Laurent; la Gatineau et d'autres comme tributaires de l'Ottawa.

Rivière	Longueur	Rivière	Longueur
	milles		milles
Se déversant dans l'Atlantique		**Se déversant dans l'Atlantique—fin**	
Saint-Laurent (depuis la source de la rivière Saint-Louis, Minn.)	1,900	Exploits[2]	153
Ottawa	696	Naskaupi[1]	152
Gatineau	240	Canairiktok[1]	139
du Lièvre	205	Eagle[1]	138
Coulonge	135	Miramichi	135
Madawaska	130	Marguerite	130
Rouge	115	Gander[2]	102
Mississippi	105		
Petawawa	95		
Nation-du-Sud	90	**Se déversant dans la baie d'Hudson**	
Dumoine	80		
Nord	70	Nelson (depuis la source de la rivière à l'Arc)	1,600
Nation-du-Nord	60	Saskatchewan (depuis la source de la rivière à l'Arc)	1,205
Saguenay (depuis la source de la Péribonca)	475	Saskatchewan-du-Sud	865
Péribonca	280	Red-Deer	385
Mistassini	185	Rivière à l'Arc	315
Ashuapmouchouan	165	Belly	180
Saint-Maurice	325	Saskatchewan-du-Nord	760
Mattawin	100	Rouge (depuis la source de la Sheyenne)	545
Manicouagan (depuis la source de Racine-de-Bouleau)	310	Assiniboine	590
Outardes	270	Souris	450
Bersimis	240	Qu'Appelle	270
Richelieu	210	Winnipeg (depuis la source de la Firesteel)	475
Saint-François	165	Anglais, rivière des	330
Chaudière	120	Churchill	1,000
Via les Grands lacs—		Beaver	305
Aux Français (depuis la source de l'Esturgeon)	180	Koksoak (depuis la source de la Kaniapiskau)	660
Esturgeon	110	Kaniapiskau	575
Grand	165	Severn (depuis la source de la riv. Bouleau)	610
Thames	163	Albany (depuis la source de la riv. du Chat)	610
Spanish	153	Dubawnt	580
Trent	150	Eastmain	510
Mississagi	140	Fort-George (depuis le lac Nichicum)	480
Nipigon (depuis la source de l'Ombabika)	130	Attawapiskat	465
Moira	60	Kazan	455
Thessalon	40	Nottaway (depuis la source de la Waswanipi)	400
Saint-Jean	399	Waswanipi	190
Romaine	270	Nelson (depuis la tête du lac Winnipeg)	400
Natashquan	241	Rupert	380
Moisie	210	Rouge (depuis la tête du lac Traverse)	355
Hamilton[1]	208	George (depuis le lac Hubbard)	345

[1] Coule dans le Labrador. [2] Terre-Neuve.

Compilée, dessinée et imprimée au Bureau des Services de l'Arpentage et de la Cartographie, Ottawa.

ÉLÉVATION DES STATIONS DE CHEMIN DE FER DANS LES CITÉS ET VILLES DE PLUS DE 5,000 HABITANTS (Recensement de 1941)

Province	Station	Élévation au-dessus du niveau de la mer
		pieds
Île du Prince-Édouard	Charlottetown (C.N.R.)	9
	Summerside	9
Nouvelle-Écosse	Amherst (C.N.R.)	60
	Dartmouth (C.N.R.)	13
	Glace-Bay (S. and L. Rly.)	74
	Halifax (nouveau C.N.R.)	24
	New-Glasgow (C.N.R.)	31
	New-Waterford (Jonction)	103
	North-Sydney (C.N.R.)	41
	Springhill (C. Rly. et C. Co.)	435
	Stellarton (C.N.R.)	62
	Sydney (C.N.R.)	7
	Sydney-Mines (C.N.R.)	62
	Truro (Union)	62
	Yarmouth (C.N.R.)	15
Nouveau-Brunswick	Campbellton (C.N.R.)	42
	Edmundston (C.P.R.)	479
	Fredericton (C.P.R.)	33
	Moncton (C.N.R.)	50
	Saint-Jean	21
Québec	Asbestos	....
	Cap-de-la-Madeleine (C.P.R.)	123
	Chicoutimi (C.N.R.)	21
	Drummondville (C.P.R.)	266
	Granby (C.N.R.)	387
	Grand'Mère (C.P.R.)	426
	Hull (C.P.R.)	167
	Joliette (C.P.R.)	193
	Jonquière (C.N.R.)	487
	Kénogami (Jonquière)	487
	Lachine (C.N.R.)	81
	Lachute (C.P.R.)	207
	(C.N.R.)	228
	La Tuque (C.N.R.)	545
	Lauzon (Emplacement de l'église catholique)	73
	Lévis (C.N.R.)	16
	Longueuil (C.N.R.)	56
	Magog (C.P.R.)	689
	Montmorency	25
	Montréal-Nord	....
	Montréal (C.P.R.-Windsor)	109
	Outremont (C.P.R.)	206
	Québec (C.P.R. et C.N.R.)	21
	Rimouski (C.N.R.)	77
	Rivière-du-Loup (C.N.R.)	315
	Rouyn	962
	St-Hyacinthe (C.P.R.)	109
	St-Jean (C.P.R.)	118
	(C.N.R.)	121
	St-Jérôme (C.P.R.)	308
	St-Joseph-d'Alma (Emplacement de l'église catholique)	301
	St-Joseph-de-Grantham	....
	St-Lambert (C.N.R.)	75
Québec—fin	St-Laurent	....
	Shawinigan-Falls (C.P.R.)	306
	Sherbrooke (C.P.R.)	593
	Sorel (C.N.R.)	49
	Thetford-Mines (Q.C. Rly.)	1,028
	Trois-Rivières (C.P.R.)	52
	Valleyfield (C.N.R.)	161
	Verdun	....
	Victoriaville (C.N.R.)	433
	Westmount (C.P.R.)	152
Ontario	Barrie (C.N.R.)	726
	Belleville (C.P.R.)	260
	Brampton (C.P.R.)	721
	Brantford (C.N.R.)	706
	Brockville (C.P.R. et C.N.R.)	283
	Chatham (C.P.R.)	594
	Cobourg (C.P.R.)	296
	Collingwood (C.N.R.)	589
	Cornwall (C.P.R.)	183
	Dundas (C.N.R.)	513
	Eastview (C.P.R.)	187
	Forest-Hill	....
	Fort-Erié (Union)	592
	(M.C.R.—Victoria)	605
	Fort-Frances (C.N.R.)	1,122
	Fort-William (C.P.R.)	617
	Galt (C.P.R.)	936
	Guelph (C.P.R.)	1,042
	Hamilton (rue King)	305
	Hawkesbury (C.N.R.)	163
	Ingersoll (C.P.R.) (Sud)	880
	(Nord)	890
	Kenora (C.P.R.)	1,090
	Kingston (C.P.R.)	253
	Kitchener	1,101
	Leamington (P.M.R.)	620
	(M.C.R.)	628
	Leaside	430
	Lindsay (C.P.R.)	832
	London (C.P.R.)	805
	Long-Branch	315
	Midland	593
	Mimico	307
	New-Toronto	....
	Niagara-Falls (C.N.R.)	572
	North-Bay (C.P.R.)	662
	Orillia (C.P.R.)	725
	Oshawa (C.P.R.)	330
	Ottawa (Union)	215
	Owen-Sound (C.P.R.)	585
	Parry-Sound (C.P.R.)	686
	(C.N.R.)	644
	Pembroke (C.P.R.)	381
	Peterborough (C.P.R.)	632
	Port-Arthur (C.P.R.)	614
	Port-Colborne (C.N.R.)	583
Ontario—fin	Port-Hope (C.N.R.)	287
	(C.P.R.)	299
	Preston	926
	Renfrew (C.P.R.)	418
	St-Catharines (C.N.R.)	348
	St-Thomas (C.N.R.)	756
	Sarnia (C.N.R.)	612
	Sault-Ste-Marie (C.P.R.)	636
	Simcoe (Nord)	724
	(Sud)	714
	Smith's-Falls (C.P.R.)	428
	Stratford (C.N.R.)	1,193
	Sudbury (C.P.R.)	857
	Swansea	....
	Thorold (C.N.R.)	565
	Timmins (T. and N.O. Rly.)	1,029
	Toronto (Union)	273
	Trenton (C.P.R.)	295
	Waterloo (C.N.R.)	1,058
	Welland (C.N.R.)	600
	Weston	429
	Whitby (C.N.R.)	286
	Windsor (M.C. Rly.)	606
	Woodstock (C.P.R.)	948
Manitoba	Brandon (C.P.R.)	1,206
	(C.N.R.)	1,262
	Portage-la-Prairie (C.P.R.)	858
	St-Boniface (C.P.R.)	759
	Transcona (C.N.R.)	771
	Winnipeg (C.P.R.)	772
Saskatchewan	Moose-Jaw (C.P.R.)	1,778
	Prince-Albert (C.P.R. et C.N.R.)	1,414
	Regina	1,896
	Saskatoon (C.P.R.)	1,596
	Swift-Current (C.P.R.)	2,432
	Weyburn (C.P.R.)	1,857
	Yorkton (C.P.R.)	1,657
Alberta	Calgary (C.P.R.)	3,439
	Edmonton (C.P.R.)	2,183
	(C.N.R.)	2,186
	Lethbridge (C.P.R.)	2,983
	Medicine-Hat (C.P.R.)	2,182
Colombie-Britannique	Kamloops (C.P.R.)	1,160
	Kelowna	1,131
	Nanaimo (C.P.R.)	129
	Nelson (C.P.R.)	1,766
	New-Westminster (C.P.R.)	12
	(C.N.R.)	34
	North-Vancouver	12
	Prince Rupert (C.N.R.)	19
	Trail (C.P.R.)	1,363
	Vancouver (C.P.R.)	16
	Vernon	1,254
	Victoria (E. and N. Rly.)	29

5.—Longueur des principaux cours d'eau de leurs tributaires—fin

Rivière	Longueur
Se déversant dans la baie d'Hudson—fin	
Orignal (depuis la source de la Mattagami)	340
Abitibi	340
Mattagami	275
Missinabi	265
Hayes	300
Winisk	295
Whale	270
Harricanaw	250
Baleine	230
Leaf	165
Se déversant dans le Pacifique	
Yukon (de l'embouchure à la source de la Nisutlin)	1,979
Columbia (totale)	1,150
Fraser	850
Thompson (depuis la source de la Thompson-du-Nord)	304
Thompson-du-Nord	210
Thompson-du-Sud (depuis la source de la Shuswap)	206
Nechako	287
Stuart (depuis la source de la Driftwood)	258
Chilcotin	146
West-Road (Eau-Noire)	141
Yukon (de la frontière internationale à la source de la Nisutlin)	714
Porc-épic	590
Lewes	338
Pelly	330
Stewart	320
Macmillan	200
White	185

Rivière	Longueur
Se déversant dans le Pacifique—fin	
Columbia (au Canada)	459
Kootenay (totale)	407
Kootenay (au Canada)	276
Skeena	360
Bulkley (depuis la tête du ruisseau de Maxam)	160
Stikine	335
Alsek	260
Nass	236
Se déversant dans l'Arctique—	
Mackenzie (depuis la source de la Finlay)	2,635
La Paix (depuis la source de la Finlay)	1,195
Finlay	250
Smoky	245
Little-Smoky	185
Parsnip	145
Athabasca	765
Pembina	210
Liard	755
Nahanni-du-Sud	350
Petitot	295
Fort-Nelson	260
Au Foin	530
Peel (depuis la source de l'Ogilvie)	425
Arctic-Red	310
Des Esclaves	258
Twitya	200
Back	605
Coppermine	525
Anderson	430
Horton	275

Sous-section 3.—Montagnes

Le grand système montagneux des Cordillères constitue le trait orographique prédominant du Canada. Les principaux pics dénommés dont l'altitude dépasse 11,000 pieds font tous partie de ce système et sont énumérés aux pages 7–8 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Sous-section 4.—Îles

Les îles du Canada sont l'un des aspects géographiques les plus remarquables du pays. Elles comprennent le groupe considérable des îles de l'océan Arctique; le chapelet des grandes et petites îles qui longent le littoral du Pacifique; les îles des provinces Maritimes et du Québec dans l'océan Atlantique et le golfe Saint-Laurent; enfin, les îles des Grands lacs et des autres eaux intérieures. Les îles de la côte du Pacifique, à l'exception de l'île de Vancouver et du groupe de la Reine-Charlotte, sont petites et pointillent la côte de la Colombie-Britannique depuis l'entrée de Dixon jusqu'à la frontière méridionale de la province. L'île de Vancouver, longue de 285 milles et dont la largeur varie de 40 à 80 milles, couvre une superficie d'environ 12,408 milles carrés; la chaîne de montagnes qui en forme l'ossature se relève plus au nord pour former l'archipel de la Reine-Charlotte. Ces îles jouent un rôle fort important dans les industries minière, forestière et poissonnière de l'Ouest et, ajoutées à la ligne côtière hardie et profondément échancrée, offrent de superbes paysages aux voyageurs en croisière.

Sur la côte orientale du Canada se trouvent les nombreuses petites îles rocheuses éparpillées au large de la côte du Labrador, l'île de Terre-Neuve et celle du Prince-Édouard, qui forment deux provinces, les îles du Cap-Breton (partie intégrante de la Nouvelle-Écosse), l'île d'Anticosti et le groupe des îles de la Madeleine (partie de la province de Québec) et les îles Grand-Manan et Campobello (partie du Nouveau-Brunswick) dans la baie de Fundy. Terre-Neuve occupe une superficie de 42,734 milles carrés; l'île du Prince-Édouard, de 2,184 milles carrés; celle du Cap-Breton, de 3,970 milles carrés; et celle d'Anticosti, de 3,043 milles carrés. Dans ces îles de l'Est, la pêche joue un rôle important, tandis que dans les îles du Prince-Édouard et du Cap-Breton l'agriculture et les mines sont respectivement les industries principales.

L'île Manitoulin, d'une superficie de 1,068 milles carrés, et les îles de la baie Georgienne, dans le lac Huron, de même que les Mille-îles dans le Saint-Laurent à sa sortie du lac Ontario, figurent parmi les îles les plus importantes des eaux intérieures.

Le tableau 6 indique les principales îles du Canada dont la superficie dépasse 2,000 milles carrés.

6.—Superficie des principales îles

Île	Superficie	Île	Superficie
	milles carrés		milles carrés
Océan Arctique—		**Océan Arctique**—fin	
Baffin	197,754	Ellef-Ringnes	3,719
Victoria	80,340	Cornwallis	2,660
Ellesmere	77,392	Amund-Ringnes	2,027
Banks	25,675		
Devon	21,606	**Océan Atlantique—**	
Melville	16,503	Terre-Neuve	42,734
Southampton	16,350	Cap-Breton	3,970
Prince-de-Galles	13,736	Prince-Édouard	2,184
Axel-Heiberg	13,583	Anticosti (Golfe Saint-Laurent)	3,043
Somerset	9,594		
Prince-Patrick	7,192	**Océan Pacifique—**	
Roi-Guillaume	5,106	Vancouver	12,408
Bylot	5,005		

Section 2.—Géographie politique

Au point de vue politique, le Canada est divisé en dix provinces et deux "territoires". Chaque province est souveraine dans sa propre sphère, ainsi que l'établit l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (voir pp. 42-62 de l'*Annuaire* de 1942), et à mesure que de nouvelles provinces ont été organisées, elles ont reçu le même statut politique que leurs aînées. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, avec leurs frontières actuelles, sont administrés par le gouvernement fédéral. Une revue des caractéristiques de chacune des provinces et des "territoires" est donnée ci-dessous.

Terre-Neuve.—Située au large de l'estuaire du Saint-Laurent, l'île de Terre-Neuve constitue la partie la plus à l'est du Canada. Elle est séparée de la côte du Labrador par le détroit de Belle-Isle, qui est large de 11 milles à son point le plus étroit, et de l'île du Cap-Breton par le détroit de Cabot, large de 70 milles. De forme triangulaire, ses trois côtés mesurant quelque 320 milles de longueur, elle occupe une superficie de 42,734 milles carrés. La dépendance du Labrador, sur la terre ferme, a une superficie de 112,000 milles carrés.

Terre-Neuve jouit d'un climat tempéré; les étés y sont frais, les hivers doux et la pluie répartie également. Les conditions climatiques du Labrador sont plus rigoureuses.

L'île est un plateau légèrement onduleux, dont les plus grandes élévations se trouvent dans l'Ouest, où des sommets des montagnes Long-Range dépassent 2,500 pieds. Une bonne partie du sol est stérile et rocheuse, parsemée d'innombrables étangs et marais, et la terre propre à l'agriculture y est rare. Les vallées des rivières et la côte occidentale sont densément boisées et alimentent une florissante industrie de pulpe. Le littoral profondément échancré compte de nombreux havres qui offrent un bon mouillage aux vaisseaux dont dépend une industrie importante de la pêche. La pêche, celle de la morue surtout, se pratique le long des côtes de Terre-Neuve et du Labrador et sur les Grands bancs. Terre-Neuve, aussi bien que le Labrador, contient de vastes gisements minéraux. On extrait du minerai de fer sur l'île Belle et du minerai de plomb-zinc-cuivre, à Buchans, à l'intérieur. Les vastes ressources de minerai de fer et d'énergie hydraulique du Labrador sont encore inexploitées (voir l'article sur les ressources de minerai de fer de la région du Québec-Labrador, chapitre XV).

Île du Prince-Édouard.—Cette province, la plus petite du Canada, a environ 120 milles de longueur et 20 milles en moyenne de largeur. Sa superficie est de 2,184 milles carrés. Elle est située non loin de la côte orientale du Nouveau-Brunswick et au nord de la Nouvelle-Écosse. Le détroit de Northumberland, dont la largeur varie de 10 à 25 milles, la sépare de ces deux provinces.

L'île est divisée en trois parties presque égales par les profondes indentations de la baie Malpèque, au nord de la ville de Summerside, et par l'embouchure de la rivière Hillsborough, à Charlottetown, qui se déverse tout près de la baie Tracadie sur le côté nord. Elle est caractérisée par un sol riche et rouge et des formations de grès rouge; l'altitude n'y dépasse pas 450 pieds en aucun point. Le climat, tempéré par les eaux voisines du golfe Saint-Laurent et cependant à l'abri des rigueurs des tempêtes de l'Atlantique, ajouté à un sol fertile et à des facilités de mouillage, offre de grands avantages à l'agriculture et à la pêche. La province est aussi renommée par l'importance de son industrie vulpicole, ses homarderies, ses bancs d'huîtres et ses pommes de terre de semence.

Nouvelle-Écosse.—La province de Nouvelle-Écosse a 381 milles de longueur sur 50 à 105 milles de largeur. Sa superficie est de 21,068 milles carrés (voir p. 2). La terre ferme est reliée au Nouveau-Brunswick par l'isthme de Chignectou; l'île du Cap-Breton forme la partie nord-est de la province. Cette île est séparée de la terre ferme par l'étroit bras de mer de Canso et renferme les fameux lacs salés de Bras-d'Or.

La Nouvelle-Écosse est l'une des principales provinces productrices de houille. Ses charbonnages sont bitumineux, de bonne qualité; ils se prêtent facilement à la cokéfaction, s'adaptent très bien à l'usage ménager et sont en outre excellents pour la production de la vapeur. Les principaux sont à Sydney et à Inverness, dans l'île du Cap-Breton, et à Pictou et Cumberland sur la terre ferme.

Sur le littoral de l'Atlantique, la terre ferme est généralement rocailleuse et exposée aux tempêtes de l'océan; elle est profondément indentée et offre de nombreux mouillages sûrs aux grandes flottes de pêche dont dépend l'industrie très développée du poisson dans la province (voir chapitre XIV). Les coteaux qui baignent dans

la baie de Fundy et le golfe Saint-Laurent sont abrités de l'Atlantique par de basses crêtes montagneuses ne dépassant pas 1,500 pieds d'altitude et qui ondulent à travers le centre de la province. Contrairement au versant qui baigne dans l'Atlantique, ils renferment des plaines et des vallées particulièrement propices, par leur climat et leur situation, à la culture des pommes, des poires et autres fruits.

Nouveau-Brunswick.—Le Nouveau-Brunswick est de configuration presque rectangulaire. Sa superficie de 27,985 milles carrés peut être comparée à celle de l'Irlande (26,600 milles carrés). La baie des Chaleurs au nord, le golfe Saint-Laurent et le détroit de Northumberland à l'est, la baie de Fundy au sud et la baie Passamaquoddy au sud-ouest donnent à cette province un littoral très étendu. Elle touche à l'État de Maine à l'ouest et à la province de Québec au nord et au nord-ouest.

La configuration du Nouveau-Brunswick est ondulée en général, mais à l'est, dans le voisinage de Grand-Falls, sur le fleuve Saint-Jean, elle atteint une altitude de 2,690 pieds, son point le plus élevé. La moitié nord-est de la province renferme de vastes étendues de terres de la Couronne couvertes de futaies de bois marchand de grande valeur. De nombreuses rivières donnent accès aux vastes régions boisées de l'intérieur et à des lieux invitants de chasse et de pêche. La province est arrosée à l'ouest et au sud par le fleuve Saint-Jean, long de 400 milles et qui serpente à travers une contrée renommée par son pittoresque.

Si les ressources forestières sont, au point de vue économique, les plus importantes de cette province, il s'y trouve, dans les vallées, celle en particulier du bas Saint-Jean, et les grandes plaines du littoral, de vastes étendues de riche terre agricole. La province donne aussi, en quantité limitée, du gaz naturel et du pétrole, et l'extraction de la houille y est pratiquée dans des proportions modérées dans le bassin de Minto, à la tête du lac Grand.

Québec.—Le Québec est la plus grande province du Canada. Il occupe tout le territoire de l'Amérique du Nord britannique situé à l'est de la baie d'Hudson, à l'exception de Terre-Neuve (y compris la côte du Labrador) et des autres provinces Maritimes. Sa superficie (voir p. 2) de 594,860 milles carrés est égale à celles de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne réunies. Une grande partie de sa surface, toutefois, se compose de roches précambriennes du Bouclier canadien qui la rendent impropre à l'agriculture. Le golfe et le fleuve Saint-Laurent traversent la province dans toute sa largeur et séparent les cantons de l'Est et la péninsule de Gaspé au sud de sa partie la plus étendue au nord. Au nord du Saint-Laurent, la terre prend la forme d'une crête parallèle au fleuve et s'élance du niveau de la mer à la Hauteur des Terres à une altitude de 1,000 à 3,000 pieds, d'où elle redescend en pente douce au niveau de la baie et du détroit d'Hudson.

A l'exception d'une zone dénudée qui s'étend au nord du 58° de latitude, la plus grande partie de la province est recouverte de forêts précieuses qui varient de la forêt mixte dans le sud-ouest à la forêt de conifères dans l'est et le nord. En plus de ses immenses concessions forestières, qui sont à la base d'une grande industrie de la pulpe et du papier (voir chapitre XII), la province de Québec est la première des provinces canadiennes pour la production de l'énergie hydroélectrique (voir chapitre XVI) et renferme de précieuses ressources hydrauliques qui, au débit d'étiage ordinaire, égalent presque celles de l'Ontario et du Manitoba réunis. Ses gisements d'amiante sont connus depuis longtemps pour leur qualité et leur étendue. L'exploitation de gisements aurifères et cuprifères a été commencée dans l'ouest

de la province, dont la zone minéralisée s'étend d'année en année. La province de Québec occupe, parmi les provinces du Canada, la deuxième place au point de vue de la production minérale (voir chapitre XV). Les pêcheries du golfe et du fleuve Saint-Laurent constituent aussi une ressource importante. Le climat et le sol de la vallée du haut Saint-Laurent et des cantons de l'Est se prêtent bien à l'agriculture en général, y compris l'industrie laitière et la culture maraîchère.

Ontario.—Situé entre le Québec à l'est et le Manitoba à l'ouest, l'Ontario est généralement considéré comme une province intérieure, mais sa frontière méridionale a, sur les Grands lacs, un littoral d'eau douce de 2,362 milles, tandis que ses limites septentrionales baignent dans les eaux salées des baies d'Hudson et James sur une longueur de 680 milles, avec port sujet aux marées à Moosonee, à l'extrémité sud de la baie James. Le point le plus méridional de la province est l'île du Milieu au 41° 41′ N. de latitude (ce qui est aussi le point le plus méridional du Canada) et la latitude la plus septentrionale est le 56° 50′. Elle a une superficie de 412,582 milles carrés.

Comme dans le Québec, la surface de l'Ontario suit la configuration caractéristique du bouclier précambrien, sauf dans la péninsule où la surface est basse et peu ondulée. Le point le plus élevé de l'Ontario est un promontoire de 2,120 pieds d'altitude à l'angle nord-est du lac Supérieur. Au nord-ouest de la Hauteur des Terres, les versants descendent en pente très douce vers la baie d'Hudson où ils rencontrent une large lisière (les basses terres de la baie d'Hudson) qui ne s'élève pas à 500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les mines constituent une industrie très importante dans la vaste zone précambrienne; comme dans la province voisine de Québec, l'Ontario manque de charbon domestique, mais possède d'autres richesses minérales et contribue pour près de la moitié à la production minérale du Canada. L'or, l'argent, le nickel, le cuivre, le zinc, le magnésium, la dolomite, le gypse, le sel et d'autres minéraux y sont extraits en quantités commerciales. La péninsule ontarienne produit en outre des quantités considérables de pétrole et de gaz naturel (voir chapitre XV).

La situation géographique de l'Ontario sur la voie d'eau des Grands lacs permet le transport économique du charbon de la Pennsylvanie et du minerai de fer du Minnesota, nécessaires à son importante industrie sidérurgique. Un riche gisement de minerai de fer a été découvert dans la région de Steep-Rock, à l'ouest de Port-Arthur, et est actuellement mis en valeur. Grâce à l'abondance de ses ressources naturelles, la province d'Ontario est devenue la première province industrielle du Canada (voir chapitre XVII).

Dotée d'un sol excellent et d'un climat très varié, l'industrie agricole en général y occupe une place très importante. La fructiculture se pratique scientifiquement dans la zone de Niagara et est devenue très spécialisée dans toute la péninsule ontarienne.

De vastes ressources forestières à proximité de sources d'énergie hydraulique (voir chapitre XII) alimentent d'importantes industries utilisant le bois, tandis que les forêts du nord constituent de riches réserves d'animaux à fourrure.

Manitoba.—Le Manitoba, d'une superficie de 246,512 milles carrés, est à peu près de la grandeur de la France et c'est la province la plus centrale. Avec la Saskatchewan et l'Alberta, il forme la fameuse zone des Prairies ou la partie des plaines intérieures du Canada, renommée dans le monde entier pour la qualité de son blé.

Une grande partie de la province est recouverte de prairies. Le reste, par ailleurs, est une contrée très diversifiée, réunissant 400 milles de littoral (sur une zone rocheuse le long de sa frontière nord-est, en bordure de la baie d'Hudson), de grandes étendues de forêt mixte au nord, de grands lacs et de grandes rivières arrosant une superficie de 26,789 milles carrés, une zone de prairies dénudées s'étendant jusqu'à la pointe sud-est de la province et des parcelles de prairie ouverte, au sol très fertile et de grande profondeur. La surface de la province est en général relativement égale, son élévation moyenne variant de 500 à 1,000 pieds; la plus grande altitude est celle de la montagne au Canard au nord-ouest du lac Dauphin, qui s'élève à 2,727 pieds.

Les trois cinquièmes à peu près de la province, à l'est et au nord du lac Winnipeg, reposent sur les roches précambriennes dont les riches gisements de bas métaux, comme dans l'Ontario et le Québec, sont bien connus (voir chapitre XV).

Si cette province est considérée comme essentiellement agricole, elle n'en possède pas moins toute une richesse d'énergie hydraulique (le Manitoba se place, à ce point de vue, immédiatement après le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique), laquelle, ajoutée à ses ressources minérales et forestières, y a déterminé un essor industriel croissant.

Saskatchewan.—La Saskatchewan est située entre le Manitoba et l'Alberta. Elle s'étend, comme chacune des provinces des Prairies, de la frontière internationale au sud jusqu'au 60e parallèle de latitude qui la sépare des Territoires du Nord-Ouest. Elle a une superficie de 251,700 milles carrés.

La moitié septentrionale de la province est abondamment arrosée de lacs et de rivières et sa topographie est plutôt de bas relief. Le bouclier précambrien, qui recouvre la majeure partie du Québec, de l'Ontario et du Manitoba, s'étend au tiers septentrional de la Saskatchewan et donne des indices de ressources minérales de grande richesse. Cette contrée est riche aussi en ressources forestières, tandis que les deux tiers méridionaux de la province sont formés de prairies généralement fertiles et recouvertes d'un sol profond. En temps normal, il y a suffisamment d'humidité pour faciliter une végétation rapide et la latitude nord, avec son abondante insolation durant la longue saison d'été, est très propice à la maturation des récoltes.

Alberta.—Cette province, d'une superficie de 255,285 milles carrés, est située entre la Saskatchewan et les montagnes Rocheuses. Comme la Saskatchewan, la partie sud se trouve dans la zone des prairies sèches et dénudées qui devient, au nord, une zone de peupliers alternant avec la prairie découverte et qui, encore plus au nord, se transforme en forêt mixte. Les roches précambriennes pénètrent dans l'Alberta par son coin nord-est de sorte que, en dehors d'une bordure montagneuse sur la frontière occidentale, toute la surface de la province est couverte d'un sol arable de grande profondeur. L'Alberta a deux traits caractéristiques: 1° la grande vallée de la rivière La-Paix, qui a déjà contribué à pousser la colonisation plus au nord que dans toute autre partie du Canada; et 2° les luxuriants pâturages de la région des contreforts, lesquels, en s'élevant abruptement à l'ouest, marquent le commencement d'une élévation qui ne s'arrête qu'au sommet des montagnes Rocheuses. La moitié méridionale de la province, s'élevant dans la direction de l'ouest, atteint une altitude générale de 2,000 à 4,000 pieds. Par contre, dans la moitié septentrionale, la pente s'adoucit jusqu'à moins de 1,000 pieds dans le voisinage du lac Athabasca au coin nord-est.

De toutes les provinces, c'est l'Alberta qui possède les ressources houillères les plus considérables. Elle est devenue également la principale productrice de pétrole et de gaz naturel. Les champs pétrolifères de la vallée Turner et de Leduc produisent le gros du pétrole canadien; d'autres champs comme ceux de Lloydminster, situés en partie dans la Saskatchewan, de Redwater et de Princess sont également mis en valeur. Le bois est une industrie importante dans les régions plus montagneuses de l'ouest et du nord, tandis que l'élevage sur ranch s'y fait encore dans les régions moins peuplées. Il y a, dans les prairies du sud, de vastes étendues où le degré et la répartition de la précipitation compromettent la permanence des entreprises agricoles. Aussi, d'importants réseaux d'irrigation y ont été aménagés. Ces réseaux sont alimentés par les rivières des montagnes qui forment la frontière occidentale de la province. Le climat de l'Alberta est particulièrement plaisant, plus frais en été qu'en d'autres parties du pays plus à l'est et tempéré en hiver par les vents chinooks.

Les ressources houillères et pétrolières de cette province y ont amené un essor industriel et Edmonton est devenu la tête de ligne des contrées septentrionales.

Colombie-Britannique.—La Colombie-Britannique, par son étendue, est la troisième province du Canada. Elle est la plus occidentale et s'étend à plusieurs îles du Pacifique, notamment l'archipel de la Reine-Charlotte et l'île de Vancouver; la superficie de cette dernière est de 12,408 milles carrés environ. La superficie de la province est de 366,255 milles carrés.

Cette province se caractérise par des chaînes parallèles de montagnes qui la recouvrent entièrement, sauf le coin nord-est, et lui donnent une configuration dont le trait dominant est une série de hauts remparts montagneux, entre lesquels se déploient des vallées dont plusieurs sont extrêmement fertiles et où le climat est très propice à la polyculture et à la fructiculture. En général, les zones agricoles de ces vallées sont accidentées et relativement peu étendues, mais dans la région de Rivière-la-Paix et dans celle du lac Stuart il y a deux grandes zones riches qui offrent de grandes possibilités agricoles. Le rivage du Pacifique est profondément indenté de nombreuses baies qui offrent un mouillage idéal et des points de vue du plus merveilleux pittoresque.

L'abondance des ressources forestières y alimente les industries du bois et de la pulpe et du papier et place la Colombie-Britannique au premier rang parmi les provinces au point de vue de la production de bois de construction et de bois d'œuvre (voir chapitre XII). La province se caractérise aussi par ses pêcheries, grâce surtout à l'abondance du fameux saumon du Pacifique. Ses ressources minérales sont remarquables par leur variété et leur abondance. L'extraction de métaux tels que l'or, le cuivre, l'argent, le plomb et le zinc y joue depuis les premiers jours un rôle important dans sa vie économique, tandis que les précieux gisements houillers de l'île de Vancouver et du Nid-au-Corbeau et de Fernie, à l'intérieur, y sont exploités depuis de nombreuses années. Au point de vue des ressources d'énergie hydraulique, la Colombie-Britannique vient immédiatement après le Québec et l'Ontario (voir chapitre XVI).

Yukon et Territoires du Nord-Ouest.—Au nord des provinces de l'Ouest, les Territoires s'étendent sur une superficie de 1,511,979 milles carrés. Ce sont en majeure partie des régions inexploitées qui, pour fins administratives, se divisent entre le territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ces derniers se sub-

divisant en trois districts provisoires. Cette vaste contrée est de plus de douze fois la superficie des îles Britanniques et de près de la moitié de celle des États-Unis. Elle est arrosée par de grands fleuves tels que le Mackenzie et le Yukon et d'immenses nappes d'eau intérieures telles que le Grand lac des Esclaves et le Grand lac de l'Ours. Il y a plusieurs indices de richesses minérales; nombre de riches gisements aurifères sont actuellement mis en valeur, tandis que d'autres gisements prometteurs dans la région de Yellowknife sont soumis à l'observation. Les mines de radium du Grand lac de l'Ours sont la seule source de ce métal sur le continent.

La route de l'Alaska, parachevée en 1943, relie le Yukon, en passant par Edmonton (Alb.), aux villes des provinces des Prairies et des États-Unis. Des aéroports et autres facilités ont été aménagés en maints endroits de la vallée du Mackenzie et du Yukon, et il est probable que les déplacements et le transport par la voie des airs exerceront une grande influence sur la mise en valeur des Territoires. Le chapitre XXIX donne les détails relatifs aux ressources et à l'administration de ces régions.

PARTIE II.—GÉOLOGIE

Le dernier article sous cette rubrique paraît aux pp. 19-30, *Annuaire* de 1947. Les articles antérieurs sont mentionnés au commencement de la présente édition.

PARTIE III.—GÉOPHYSIQUE

Des articles sur la gravité, la sismologie et le magnétisme terrestre paraissent aux pp. 20-29 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

PARTIE IV.—FAUNE ET FLORE

Voir la liste, au début du présent ouvrage, des articles spéciaux publiés sous cette rubrique dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

PARTIE V.—TERRES, PARCS ET GIBIER

Le Canada est un pays relativement neuf dont les ressources sont en majeure partie à la première phase de leur évolution. Il est vrai que, depuis deux ou trois cents ans, les produits de la chasse, de la pêche et de la forêt sont à la base de son commerce, mais leur exploitation dans les proportions commerciales actuelles est plutôt récente. Quoi qu'il en soit, la conservation des ressources qui s'y prêtent a été l'objet de beaucoup d'efforts. Les détails en sont donnés aux chapitres qui traitent de ces ressources en particulier.

De nombreuses recherches et de nombreux inventaires ont été faits de temps à autre sur l'étendue et la valeur des ressources; les résultats en ont été exposés dans des publications spéciales. Des détails plus complets sur chaque groupe de ressources naturelles sont contenus dans les chapitres subséquents. L'exposé des ressources dont il est question ci-après ne traite que des aspects sommaires du sujet qui peuvent entrer sous la définition de la physiographie dans son acception la plus large. Il est donc opportun d'inclure sous cette rubrique un classement des ressources terriennes, des renseignements sur les parcs nationaux et les ressources giboyeuses et sur les règlements qui les régissent.

Section 1.—Terres

Les chiffres du tableau 1 font voir dans quelles proportions se répartit la superficie globale des terres entre les terres agricoles actuelles et potentielles, les terres boisées actuelles et potentielles, et les terres improductives en fait de ressources de surface. Les totaux des terres agricoles actuelles et potentielles et ceux des terres boisées comptent naturellement des doubles emplois dans la mesure où les terres agricoles sont encore en futaie. Les chiffres en ce qui concerne les terres agricoles s'appuient sur des estimations tirées du recensement décennal de 1941 pour toutes les provinces sauf celles des Prairies; le recensement quinquennal de 1946 a servi pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Le Service forestier fédéral fournit les données sur les terres boisées et l'arpenteur général et chef de la Division du génie et des levés topographiques, celles qui concernent les superficies totales des terres du Canada et des provinces. Les chiffres sur Terre-Neuve sont ceux du recensement de Terre-Neuve de 1945.

1.—Superficie des terres agricoles, boisées ou improductives

NOTA.—La superficie des terres, selon le mode de possession, est donnée au chapitre XXIX.

Description	Terre-Neuve[1]	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Terres agricoles (actuelles et potentielles)—						
Occupées—						
Défrichées—Cultures, jachères d'été	25	741	906	1,366	9,600	14,972
Pâturages	73	370	273	464	3,937	5,059
Autres	..	41	90	100	623	849
Non défrichées—Pâturages	22	126	1,143	569	3,267	6,061
Forêt (terre à bois)	94	493	3,243	3,455	9,317	6,039
Autres	..	55	308	240	1,478	2,001
Totaux, occupées	214	1,826	5,963	6,194	28,222	34,981
Inoccupées—Herbe, brousse, etc.	..	64	3,677	1,056	1,500	5,899
Boisées	..	80	3,000	9,500	36,893	61,990
Totaux, inoccupées	..	144	6,677	10,556	38,393	67,889
Non boisées	..	1,397	6,397	3,795	20,405	34,841
Boisées	..	573	6,243	12,955	46,210	68,029
Totaux, terres agricoles[2]	..	**1,970**	**12,640**	**16,750**	**66,615**	**102,870**
Terres boisées—						
Bois tendre—Vendable	..	90	4,600	5,000	202,080	36,900
Jeune bois	..	215	3,180	3,000	46,270	29,300
Bois mixte—Vendable	..	150	820	7,000	24,880	24,100
Jeune bois	..	130	480	5,000	20,840	67,400
Bois dur—Vendable	..	15	1,620	1,000	2,880	5,900
Jeune bois	..	10	850	1,000	5,750	10,200
Total, terres boisées productives	..	610	11,550	22,000	302,700	173,800
Terres boisées improductives	..	- -	50	190	69,590	63,400
Possession—Propriété privée	..	608	8,220	11,000	26,630	14,240
Terres de la Couronne	..	2	3,380	11,190	345,660	222,960
Totaux, terres boisées	**16,000**	**610**	**11,600**	**22,190**	**372,290**	**237,200**
Terres productives, superficie nette[3]	..	**2,007**	**17,997**	**25,985**	**392,695**	**272,041**
Terres incultes et autres[4]	..	**177**	**2,746**	**1,488**	**131,165**	**91,241**
Totaux, superficie des terres	**37,013**	**2,184**	**20,743**	**27,473**	**523,860**	**363,282**

Renvois à la fin du tableau, p. 18.

1.—Superficie des terres agricoles, boisées ou improductives—fin

Description	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.[5]	Canada
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Terres agricoles (actuelles et potentielles)—						
Occupées—						
Défrichées—Cultures, jachères d'été	14,071[6]	53,456[6]	29,496[6]	1,038		125,671
Pâturages	803[6]	1,286[6]	1,142[6]	268		13,675
Autres	397[6]	868[6]	662[6]	89	4	3,723[7]
Non défrichées—Pâturages	8,032[6]	31,451[6]	28,519[6]	2,885		82,075
Forêt (terre à bois)	1,821[6]	3,347[6]	3,295[6]	1,584		32,688
Autres	925[6]	2,430[6]	1,654[6]	438		9,529
Totaux, occupées	26,049[6]	92,838[6]	64,768[6]	6,302[8]	4	267,361[9]
Inoccupées—Herbe, brousse, etc.	8,541	9,242	26,872	2,948	10,065	69,864
Boisées	16,000	23,000	45,000	11,450	4,000	210,913
Totaux, inoccupées	24,541	32,242	71,872	14,398	14,065	280,777
Non boisées	32,769	98,733	88,345	7,666	10,069	304,417
Boisées	17,821	26,347	48,295	13,034	4,000	243,507
Totaux, terres agricoles[2]	**50,590**	**125,080**	**136,640**	**20,700**	**14,069**	**547,924**[10]
Terres boisées—						
Bois tendre—Vendable	1,830	1,500	7,700	35,400	4,200	299,300
Jeune bois	9,110	6,420	24,070	50,490	22,800	194,855
Bois mixte—Vendable	1,100	2,000	9,360	– –	1,000	70,410
Jeune bois	5,120	9,390	31,430	– –	5,000	144,790
Bois dur—Vendable	1,680	2,860	3,620	– –	2,800	22,375
Jeune bois	11,600	23,890	16,880	– –	11,200	81,380
Total, terres boisées productives	30,440	46,060	93,060	85,890	47,000	813,110
Terres boisées improductives	62,500	40,000	37,560	128,560	76,000	477,850
Possession—Propriété privée	11,830	10,257	10,004	7,386	—	100,175
Terres de la Couronne	81,110	75,803	120,616	207,064	123,000	1,190,785
Totaux, terres boisées	**92,940**	**86,060**	**130,620**	**214,450**	**123,000**	**1,306,960**[9]
Terres productives, superficie nette[3]	**125,709**	**184,793**	**218,965**	**222,116**	**133,069**	**1,595,377**[10]
Terres incultes et autres[4]	**94,014**	**53,182**	**29,835**	**137,163**	**1,325,715**	**1,866,726**[10]
Totaux, superficie des terres	**219,723**	**237,975**	**248,800**	**359,279**	**1,458,784**	**3,499,116**[9]

[1] Île de Terre-Neuve seulement, recensement de 1945. [2] Ces totaux comprennent l'étendue actuelle de la terre agricole de toutes les catégories et de la terre qui offre quelque possibilité agricole. [3] Total des terres agricoles, plus les terres boisées, moins les terres agricoles boisées. [4] Y compris les muskegs, le roc, les tracés de routes, les terres urbaines, etc. [5] Ces chiffres ne sont que des estimations. [6] Chiffres du recensement de 1946. [7] Comprend 4 milles carrés de terre occupée au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. [8] Une estimation de sources provinciales établit la superficie totale de terre propre au labourage à 6,626 milles carrés. [9] Comprend l'île de Terre-Neuve mais non le Labrador. [10] Ne comprend pas la province de Terre-Neuve.

Section 2.—Parcs et autres régions régis par la Commission du district fédéral

La Commission du district fédéral, connue avant 1927 sous le nom de Commission d'embellissement d'Ottawa, fut créée par le Parlement en 1899, en vue d'embellir et d'améliorer la ville d'Ottawa, capitale du Canada, par la construction et l'entretien de parcs et de promenades.

En 1927, les entreprises de la Commission furent étendues aux régions attenantes. Le nombre de ses membres passa de huit à dix, y compris un représentant de la ville de Hull (P.Q.). Plus tard, la Commission reçut aussi la charge d'entretenir les terrains de tous les édifices du gouvernement fédéral à Ottawa et dans les environs. En vertu de la loi de 1946 modifiant la loi de la Commission

du district fédéral, le nombre des membres de la Commission a été porté à dix-neuf et, afin de lui assurer un caractère plus national, il est statué que chacune des provinces du Canada doit y compter un représentant.

De temps à autre, les ministères du gouvernement fédéral demandent à la Commission d'entreprendre l'embellissement des terrains qui entourent les nouveaux édifices du gouvernement, moyennant le remboursement en entier de tous les frais. La Commission dispose d'un personnel compétent et de l'outillage spécial nécessaire pour accomplir ces travaux.

Les fonds de la Commission proviennent des crédits et subventions statutaires du Parlement.

Dans les villes et les banlieues d'Ottawa et de Hull et dans leur voisinage, la Commission administre une région de 1,878 acres et dix-huit parcs y ont été aménagés. De plus, la belle et grande région qu'on appelle le parc Gatineau et dont une description paraît séparément ci-dessous a été établie dans les Laurentides. Vingt-deux milles de promenades pittoresques y ont été aménagés et y sont entretenus.

Parc Gatineau.—Le parc Gatineau, situé dans la province de Québec à quelque huit milles à vol d'oiseau de la capitale fédérale, est le seul parc national qui relève de la Commission du district fédéral. Il comprend actuellement 24,000 acres environ de collines boisées, de vallées, de lacs et de cours d'eau dans la bordure méridionale des Laurentides, montagnes les plus anciennes du Canada, et il est conservé dans son état naturel pour l'agrément du public.

Le parc est un refuge pour le gibier. Le chevreuil, l'ours, le renard, le castor, le vison, le raton laveur et autres animaux à fourrure y abondent. Des pistes et des terrains de pique-nique et de camping bien situés assurent l'agrément et une saine récréation au public. Le parc Gatineau offre d'excellentes facilités pour le ski; c'est d'ailleurs le grand centre de ce sport d'hiver populaire dans la région d'Ottawa.

Le développement futur de ce parc prévoit une autre étendue de 26,000 acres, l'érection de cabines de touristes, d'immeubles pour l'administration, la construction d'abris, de réfectoires, de pavillons de natation et autres bâtiments essentiels.

Un surintendant et une équipe de cinq gardes, qui exercent aussi les fonctions de gardes-chasse, policiers et gardes-feu, veillent à l'administration du parc.

Le plan d'aménagement de la capitale nationale*.—Le plan d'ensemble réglant l'aménagement à longue échéance d'Ottawa et du district de 900 milles carrés de la capitale nationale et la création d'une capitale digne des progrès du Canada et de son statut de nation, a été parachevé à la fin de 1948. Un rapport provisoire préparé par M. Jacques Gréber, de Paris, urbaniste français de renom et conseil du gouvernement canadien en la matière, a été envoyé au gouvernement par l'entremise du Comité d'aménagement de la capitale nationale et la Commission du district fédéral et présenté à la Chambre des communes le 30 avril 1949.

En plus de prévoir les besoins présents et futurs d'une capitale nationale avec ses exigences gouvernementales, diplomatiques, culturelles et touristiques, le plan directeur apporte une solution aux problèmes actuels d'urbanisme d'Ottawa, ville qui, avec Hull, est le pivot d'une zone urbaine dont la population est de 250,000 âmes environ. Le plan envisage une population maximum future de 500,000 à 600,000 habitants dans un rayon de cinq milles des édifices du parlement.

* Préparé par la Commission du district fédéral, Ottawa.

Le plan propose que les limites extrêmes de la zone urbaine soient entourées d'une "ceinture de verdure", bande de terre de trois à cinq milles de largeur répartie en zones destinées à la culture et en espaces devant demeurer libres en permanence. Cette ceinture de verdure, en plus d'empêcher une expansion demesurée et inéconomique et un alignement indésirable en bordure des grandes routes, va assurer une source durable de produits agricoles et maraîchers à proximité de la population urbaine.

On a tenu compte de façon particulière des besoins croissants du gouvernement, et des emplacements ont été proposés pour les institutions et les édifices publics de l'avenir. Ceux-ci comprennent un Institut national des beaux-arts assurant un nouvel immeuble à la Galerie nationale et un théâtre national, des jardins botaniques et zoologiques nationaux, un centre sportif national, un auditorium pouvant contenir 10,000 personnes et approprié aux assemblées nationales et internationales, et une bibliothèque nationale. De nouveaux immeubles sur des emplacements appropriés ont été proposés pour le Bureau fédéral de la statistique, le ministère des Affaires des anciens combattants, l'Imprimerie nationale, l'Office national du film et le ministère de la Défense nationale. Dans la mesure où il sera pratique de le faire, les nouveaux immeubles administratifs seront éloignés du centre de la ville afin d'éviter les embouteillages et permettre aux employés de l'État d'habiter à proximité de leur travail.

L'aménagement de la partie de la rue Wellington qui se trouve dans le centre des affaires et où sont situés les édifices du Parlement fait l'objet d'une attention particulière, et l'emplacement et l'architecture des nouveaux immeubles sont destinés à faire ressortir le magnifique profil panoramique de la capitale vu de la rive québécoise de la rivière Ottawa.

Le plan propose un vaste développement du district de la capitale nationale dont 536 milles carrés se trouvent dans la province de Québec et 364 dans celle d'Ontario. Reconnu depuis longtemps comme le terrain de jeux d'hiver et d'été de la capitale, ce district (particulièrement la région québécoise de la Gatineau) constitue l'une des régions touristiques les plus attrayantes du continent.

Après un siècle environ d'un développement non dirigé des industries, du commerce, des transports et de l'habitation sans égard à l'expansion économique ou aux besoins futurs, ou aux exigences de la ville en tant que capitale, les problèmes fondamentaux d'aménagement de la capitale doivent être résolus au moyen d'une série de vastes projets de réaménagement de longue haleine. Le plus important de ceux-ci est le déplacement des voies ferrées et des industries. Le réseau actuel des lignes ferroviaires avec leurs cours et leurs services, qui occupe un emplacement important au cœur de la ville, gêne la circulation et a donné naissance à des quartiers sordides et tristes, doit être resitué dans une ceinture entourant les limites sud et est de la ville d'Ottawa et nord et ouest de celle de Hull. Les industries nouvelles et anciennes qui exigent des services ferroviaires et qui sont actuellement dispersées dans les terrains bâtis qui ne leur permettent pas de s'étendre, doivent être déplacées ou établies dans des zones industrielles le long de la nouvelle ceinture ferroviaire. La Commission du district fédéral a fait l'acquisition d'environ 2,000 acres de terrain pour les futures régions industrielles.

Les droits d'emprise cédés par les chemins de fer à travers la ville serviront de base à un nouveau réseau de grandes voies routières qui relieront et étendront le réseau actuel des promenades de la Commission du district fédéral longues de 22 milles et apporteront une solution permanente aux problèmes de la circulation de

la capitale. On prévoit qu'une bonne partie du réaménagement sera de bon rapport en raison de l'augmentation de la valeur foncière et de l'épargne considérable qui résultera d'une circulation libre.

L'exécution du plan de la capitale repose sur la collaboration des municipalités intéressées et des provinces d'Ontario et de Québec. Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Commission du district fédéral, sera chargée de la réalisation des parties du plan qui ont un caractère national et qui vont au delà des besoins et des ressources d'Ottawa, de Hull et des 28 autres municipalités du district. Le coût sera défrayé à même la caisse de la capitale nationale que le Parlement a créée en 1948 en y versant une subvention initiale de $2,500,000.

Les propositions de caractère urgent seront mises à exécution d'ici quelques années conformément au programme établi. Les autres, à échéance plus longue, seront exécutées graduellement au cours des cinquante prochaines années à mesure que les ressources du pays le permettront.

Section 3.—Parcs nationaux et provinciaux

Parcs nationaux*.—Les parcs nationaux sont mis à la disposition de la population canadienne pour son avantage, son éducation et son plaisir, et sont entretenus par le gouvernement fédéral afin de préserver les régions les plus pittoresques et les plus intéressantes du pays. Ces parcs offrent des occasions remarquables de divertissement, de détente et d'étude de la nature. De caractère fort différent et destinés à des fins diverses, ils comprennent les parcs renommés pour leur beauté naturelle et leurs facilités de récréation qui s'étendent du littoral de l'Atlantique aux Rocheuses et aux monts Selkirk; les réserves nationales d'animaux sauvages, consacrées principalement à la conservation et à la multiplication d'espèces menacées d'extinction; et les parcs historiques nationaux. L'administration des parcs relève du Service des parcs nationaux, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources. Des surintendants et leur personnel veillent à leur entretien, tandis que les travaux d'envergure sont confiés au Service du génie. Les lieux historiques d'intérêt national acquis un peu partout à travers le pays sont également sous la surveillance du Service des parcs nationaux (voir pp. 82-95 de l'*Annuaire* de 1938).

Dans les parcs nationaux, la faune jouit de la plus grande protection et, autant que possible, la nature y est conservée à son état primitif. La vie aquatique fait l'objet d'une attention scientifique suivie. Des méthodes perfectionnées, y compris l'alevinage et le transfert du poisson, sont employées pour améliorer la pêche. Les terrains de camping, les pavillons de baigneurs et les terrains de jeux pour enfants, tout comme les terrains de golf, les courts de tennis, les boulodromes, les piscines alimentées par les sources d'eau chaude minérale et les facilités de sports d'hiver multiplient les moyens de vivre au grand air et de se divertir. Dans plusieurs parcs, des hôtels modernes, des bungalows, des chalets exploités par des particuliers offrent des facilités de logement. Les parcs sont desservis par les chemins de fer, l'aviation et des routes pour automobiles; dans les parcs, près de 700 milles de routes et 2,800 milles de sentiers ont été aménagés pour donner accès aux régions les plus pittoresques. Afin de faciliter la tâche de protéger les forêts et autres attraits des parcs, 1,250 milles de fils téléphoniques ont été posés. Plusieurs lignes relient les maisons des gardiens et les tours des gardes-forestiers aux

* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, directeur, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

bureaux administratifs des parcs; à certains endroits, des radios émetteurs-récepteurs sont employés pour le maintien des communications entre les bureaux des parcs et les gardes-forestiers qui combattent un incendie.

Parcs pittoresques et récréatifs.—Les parcs renommés pour leurs beautés naturelles et leurs attraits récréatifs renferment des régions d'une splendeur insurpassable dans les montagnes Rocheuses et Selkirk du Canada occidental. Parmi ces régions se trouvent les parcs nationaux de Banff, de Jasper et des lacs Waterton, en Alberta, sur le versant oriental des Rocheuses; Kootenay et Yoho, en Colombie-Britannique, sur le versant occidental; et Glacier et Mont-Revelstoke, dans les Selkirk. Malgré une ressemblance générale, chacun de ces parcs possède cependant des caractéristiques et des phénomènes particuliers, une faune et une flore variées et des paysages différents. Les parcs de Banff et de Jasper renferment les fameuses villégiatures du lac Louise, de Banff et de Jasper. Ces deux parcs sont reliés directement par l'autostrade Banff-Jasper, qui compte parmi les chemins montagneux les plus pittoresques du monde.

A l'est des montagnes se trouvent le parc national Prince-Albert, en Saskatchewan, exemple typique de la région forestière et lacustre qui borde les prairies du nord-ouest, et le parc national Riding-Mountain, au Manitoba, région bien boisée, parsemée de nombreux lacs et d'une altitude générale de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'Ontario compte trois petits parcs nationaux qui sont établis surtout comme centres récréatifs. Ce sont la Pointe-Pelée, les îles de la baie Georgienne et les îles du Saint-Laurent.

Dans les provinces Maritimes, trois régions remarquables ont été aménagées en parcs nationaux. Le parc national des Hautes-Terres du Cap-Breton, dans la partie septentrionale de l'île du même nom en Nouvelle-Écosse, occupe une superficie de 390 milles carrés. Sa côte rugueuse et pittoresque, échancrée d'anses et de baies nombreuses, et son intérieur montagneux offrent un décor délicieux qui rappelle l'Écosse. Frangé à l'est, au nord et à l'ouest par une route moderne, la Route de Cabot (Cabot-Trail), et doté d'attraits tels que sentiers, plages, courts de tennis et terrain de golf, ce parc offre de multiples divertissements au visiteur. Le parc national de l'Île du Prince-Édouard, d'une superficie de 7 milles carrés, s'étend sur une distance de 25 milles en bordure de la côte nord de l'île. Ses principaux attraits sont les superbes plages sablonneuses qui offrent des conditions idéales pour le bain de mer. Le parc renferme aussi "Green-Gables", la maison de ferme rendue célèbre par les romans de L. M. Montgomery. A ces attractions viennent s'ajouter un magnifique terrain de golf, des courts de tennis, des boulodromes, des terrains de camping et un réseau de promenades au bord de la mer. Le parc national de Fundy, créé au Nouveau- Brunswick en 1947, occupe une superficie de près de 80 milles carrés. Situé en majeure partie dans le comté d'Albert, il s'étend entre les rivières Goose et Upper-Salmon (Alma), et, de la baie de Fundy, s'avance de quelque neuf milles vers le nord. On a déjà commencé l'aménagement du parc, y compris les facilités de logement et de récréation pour les touristes.

Parcs d'animaux sauvages.—Si tous les parcs nationaux sont des refuges pour les animaux sauvages, deux d'entre eux sont consacrés particulièrement à la protection de différentes espèces de gros gibier, comme le bison, l'élan, l'orignal et le chevreuil. Ce sont: le parc national d'Elk-Island, en Alberta à 30 milles d'Edmonton, région clôturée qui contient plus de 1,000 bisons ainsi que de gros troupeaux d'élans, d'orignaux et de cerfs-mulets; et le parc du Bison-des-bois,

immense région de forêts et de plaines découvertes située en partie dans l'Alberta et en partie dans les Territoires du Nord-Ouest et qui contient un grand troupeau de bisons et d'autres espèces d'animaux sauvages. Le parc national d'Elk-Island est également un centre populaire de divertissement.

Parcs et lieux historiques nationaux.—Le Canada compte neuf parcs historiques nationaux. Là sont préservés les lieux d'un grand intérêt historique au sujet des débuts de la colonie. Sauf un, tous sont situés dans l'Est du Canada. En Nouvelle-Écosse se trouvent: l'Habitation de Port-Royal, à Lower-Granville, sur le bassin d'Annapolis; le fort Anne, tout près de là; et la forteresse de Louisbourg, sur l'île du Cap-Breton. Le fort Beauséjour est situé sur l'isthme de Chignectou, dans le Nouveau-Brunswick. Le Québec renferme le fort Lennox, sur l'Île-aux-Noix, dans le Richelieu, et le fort Chambly, sur la même rivière, à Chambly. Le fort Wellington, qui domine le Saint-Laurent à Prescott, et le fort Malden, à Amherstburg, se trouvent dans la province d'Ontario. Le fort du Prince-de-Galles, près de Churchill, au Manitoba, est la forteresse la plus au nord sur le continent de l'Amérique septentrionale.

Le Service des parcs nationaux est aussi chargé de la conservation, de la restauration et de l'indication des lieux historiques dans tout le Canada. En ce qui concerne le choix et l'acquisition de lieux dignes de commémoration, il reçoit l'aide de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, groupe d'autorités reconnues en ce qui concerne l'histoire de la partie du pays qu'elles représentent. Sur le nombre de lieux considérés par la Commission, 360 ont été convenablement indiqués et 211 autres ont été jugés dignes de future attention.

2.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux

Parcs	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
Parcs pittoresques et récréatifs			milles *carrés*	
Banff	Alberta occidentale, versant est des Rocheuses.	1885	2,564·00	Terrains de récréation dans les montagnes contenant les fameuses villégiatures de Banff et Lac-Louise. Aspect typique du centre des Rocheuses, chaînes massives, champs de glace, vallées alpines, lacs alimentés par les glaciers et sources d'eau chaude minérale. Réserve de gros gibier. Récréations: alpinisme, automobilisme, équitation, natation, golf, tennis, pêche, ski.
Yoho	Colombie-Britannique orientale, versant occidental des Rocheuses.	1886	507·00	Paysage sauvage sur le versant occidental des Rocheuses. Contient la fameuse vallée Yoho, avec ses nombreuses chutes; la vallée du Cheval-qui-Rue; les lacs Emeraude, O'Hara et Wapta; pont naturel. Centre d'alpinisme.
Glacier	Sud-est de la Colombie-Britannique, sur le sommet de la chaîne Selkirk.	1886	521·00	Superbe spécimen de la région des montagnes Selkirk, avec des pics enneigés, des glaciers, de luxuriantes forêts, une flore alpine et du gros gibier en abondance. Glaciers Illecillewaet et Asulkan; col Rogers; et fameux tunnel Macdonald.
Lacs-Waterton	Alberta méridionale, voisin du parc Glacier du Montana (É.-U.).	1895	204·00	Section canadienne, Parc international de la Paix, Waterton-Glacier. Montagnes renommées pour la beauté de leur coloris; lacs splendides, sentiers pittoresques, chutes. Récréations: automobilisme, équitation, pêche, tennis, golf, camping.

2.—Situation, date de création, superficie et caractéristique des parcs nationaux—suite

Parcs	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			milles carrés	
Parcs pittoresques et récréatifs—suite				
Jasper	Alberta occidentale versant oriental des Rocheuses.	1907	4,200·00	Riche en souvenirs historiques. Immense région de pics majestueux, gorges profondes, lacs merveilleux, contenant la fameuse villégiature de Jasper. Aussi source d'eau chaude Miette, lac Maligne, mont Edith-Cavell et champ de glace Columbia. Réserve de gros gibier. Récréations: automobilisme, alpinisme, équitation, natation, pêche, golf, tennis, ski.
Mont-Revelstoke	Sud-est de la Colombie-Britannique sur le versant occidental des Selkirk.	1914	100·00	Plateau alpin sur le sommet du mont Revelstoke accessible par une magnifique promenade de 18 milles qui part de Revelstoke. Contient des lacs de montagne, une flore alpine, des endroits de camping. Refuge pour le gibier; centre de sports d'hiver.
Îles-du-Saint-Laurent	Dans le fleuve Saint-Laurent, entre Morrisburg et Kingston (Ont.).	1914	190·00 (acres)	Réserve de terre ferme et treize îles parmi les Mille îles. Zone de récréation; camping, pêche, natation.
Pointe-Pelée	Sud de l'Ontario, dans le lac Érié.	1918	6·04	La terre ferme la plus méridionale du Canada (41° 41′ N.). Zone de récréation avec une flore unique et de belles plages. Gîte de plusieurs oiseaux migrateurs. Natation, camping.
Kootenay	Sud-est de la Colombie-Britannique, sur le versant ouest des Rocheuses.	1920	543·00	Parc de montagnes qui longe le tronçon Vermilion-Sinclair de la route Banff-Windermere. Contient la gorge Sinclair, la source chaude Radium, la gorge Marble. Réserve de gros gibier. Récréations: automobilisme, natation, camping.
Prince-Albert	Au centre de la Saskatchewan, au nord de Prince-Albert.	1927	1,496·00	Parc forestier et lacustre du nord-ouest canadien, avec de longs cours d'eau et de belles plages. Faune intéressante; villégiature. Récréations: canotage natation, pêche, camping, tennis, golf.
Riding-Mountain	Sud-ouest du Manitoba, à l'ouest du lac Winnipeg.	1929	1,148·00	Pays boisé, ondulé, avec des lacs limpides, sur le sommet de l'escarpement du Manitoba. Habitat naturel de gros gibier, y compris l'élan, le cerf et l'orignal. Villégiature. Récréations: natation, canotage, pêche, tennis, golf, camping, boulingrin.
Îles-de-la-Baie-Georgienne.	Dans la baie Georgienne, près de Midland (Ont.).	1929	5·37	Trente îles dans la baie Georgienne. Zone de récréation et de camping; canotage, natation, pêche sur l'île Beausoleil. Formations uniques de calcaire et cavernes sur l'île Flowerpot.
Hautes-Terres du Cap-Breton.	Partie nord de l'île du Cap-Breton (N.-É.).	1936	390·00 (approx.)	Remarquable exemple d'une côte hérissée sur fond montagneux. Magnifiques points de vue sur l'Atlantique et sur le golfe Saint-Laurent, visibles de la route Cabot. Récréations: natation, canotage, golf, tennis, pêche maritime, camping.
Île-du-Prince-Édouard	Versant nord de l'île du P.-É.	1937	7·00	Lisière de 25 milles de long sur la côte nord. Zone de récréation avec plages magnifiques. Contient la célèbre ferme Green-Gables. Récréations: natation, canotage pêche, golf, boulingrin, camping.

2.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux—suite

Parcs	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			milles carrés	
Parcs pittoresques et récréatifs—fin				
Fundy	Dans la baie de Fundy entre Moncton et Saint-Jean au N.-Brunswick.	1947	79·5	Région boisée, terrain accidenté, refuge pour la faune. Récréations: golf, tennis, boulingrin, natation, pêche, camping.
Réserves d'animaux sauvages				
Elk-Island	Alberta centrale, près de Lamont.	1913 (Réservé 1906)	75·00	Enceinte clôturée contenant un grand troupeau de bisons des plaines; aussi beaucoup de chevreuils, d'élans et d'orignaux. Zone de récréation au lac Astotin; camping, canotage, natation, tennis et golf.
Bisons-des-bois[1]	Une partie en Alberta (13,675 m.carr.) et une partie dans les Territoires du Nord-Ouest (3,625 m. carr.) à l'ouest des rivières Athabasca et des Esclaves.	1922	17,300·00 (approx.)	Immense région non clôturée de forêts et plaines découvertes, parsemée de lacs et parcourue par de nombreux cours d'eau. Contient un grand troupeau de bisons, y compris le type "des bois" et aussi le surplus de bisons des plaines du parc national Buffalo; aussi ours, castor, caribou, cerf, orignal et gibier aquatique Région encore non développée.
Parcs historiques			acres	
Fort-Anne	Nouvelle-Écosse (Annapolis-Royal)	1917	31	Emplacement de l'ancien établissement acadien de Port-Royal. Contient les fortifications en terre bien conservées; aussi musée renfermant une magnifique bibliothèque historique et de nombreuses reliques des premiers temps de la colonie.
Fort-Beauséjour	Nouv.-Brunswick, près de Sackville.	1926	80	Emplacement du vieux fort français érigé au milieu du 18e siècle. Rebaptisé Fort-Cumberland par les Anglais lors de sa capture en 1755; son nom premier a été restauré depuis. Musée historique contenant plusieurs objets historiques de cette région.
Forteresse de Louisbourg.	Île du Cap-Breton (N.-É.), 25 milles de Sydney.	1941	340	Vieille ville emmurée. Poste stratégique militaire et naval construit par les Français, 1720–1740. Capturée par les Anglais en 1758 et détruite en 1760. Musée contenant d'intéressants souvenirs historiques.
Port-Royal	Lower-Granville (N.-É.), 8 milles d'Annapolis-Royal.	1941	17	Reconstruction, à l'endroit même de l'Habitation de Port-Royal érigée par De Monts et Champlain en 1605. Le groupement original d'habitations qui abrita le premier établissement permanent d'Européens au Canada fut détruit en 1613.
Fort-Chambly	Chambly (P.Q.)	1941	2·5	Fort français construit d'abord en 1665, sur la rivière Richelieu, et reconstruit en pierre en 1711. Figura dans plusieurs guerres. Musée historique contenant plusieurs objets intéressants. Cimetière militaire en dehors des murs et compris dans la zone du parc.
Fort-Lennox	Île-aux-Noix (P.Q.), près de St-Jean.	1941	210	Poste militaire construit par les Anglais sur l'emplacement du vieux fort français pour commander du sud la route de la rivière Richelieu. Il en reste plusieurs bâtiments de pierre en bon état de conservation ainsi que les fortifications en terre et le fossé.

[1] Administré par le Bureau des affaires du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest de la Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

2.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux—fin

Parcs	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
Parcs historiques—fin			milles carrés	
Fort-Wellington	Prescott (Ont.)	1941	8·5	Contient les fortifications en terre bien conservées, un blockhaus et autres bâtiments érigés par les Anglais comme base de défense des communications entre Kingston et Montréal. Le blockhaus contient un petit musée.
Fort-Malden	Amherstburg (Ont.)	1941	5	Situé sur les bords de la rivière Détroit; emplacement d'un des principaux postes militaires frontalier du Haut-Canada. Un musée nouvellement construit contient d'intéressants objets de cette région.
Fort-du-Prince-de-Galles.	Dans le nord du Manitoba, près de Churchill.	1941	50	Fort massif de pierre construit en 1733–1771 pour assurer la maîtrise de la baie d'Hudson pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de l'Angleterre. Capturé et partiellement détruit par les Français en 1782.

Parcs provinciaux.—Aux parcs nationaux déjà décrits viennent s'ajouter ceux que la plupart des provinces ont établis. Les parcs provinciaux, tout comme les parcs nationaux, sont des régions fort intéressantes, au point de vue pittoresque ou autre, entretenues pour les générations présentes et futures. Ils relèvent des gouvernements provinciaux et la majorité d'entre eux n'ont pas atteint le développement qui caractérise les parcs nationaux. Il n'y a pas de parcs provinciaux dans l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba. Le tableau 3 indique, par province, les principaux parcs provinciaux.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs provinciaux

Province et parc	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			acres	
Terre-Neuve—				
Serpentine	Au sud de Humber-Arm, côte occidentale.	1939	26,880	Non aménagé.
Québec—				
Laurentides	A 25 milles au nord de la ville de Québec, sur les deux côtés de la grande route Québec-Chicoutimi.	1895	2,560,000	Altitude de 3,000 pieds, lacs nombreux, rivières tumultueuses. Truite mouchetée, orignal, chevreuil, ours noir, loup, etc. Pas de chasse. Deux hôtels et 20 camps de pêcheurs.
Mont-Tremblant	A 80 milles au nord de Montréal. Village de Mont-Tremblant situé près de la partie sud du parc.	1895	770,560	Station estivale et hivernale réputée. École de ski et monte-pentes, 40 milles de pistes de ski, 9 pentes pour le ski. Lac Tremblant, 750 pieds. Le plus haut pic du Mont-Tremblant, 3,100 pieds.
Gaspésie	Péninsule de Gaspé	1937	320,000	Créé en vue de la conservation du caribou et de la faune de la rive sud du Saint-Laurent. Accessible de Sainte-Anne-des-Monts et de Gaspé. Truite mouchetée; 2 camps de pêche. Les plus hauts pics des monts Shickshock. Plus haut pic: mont Jacques-Cartier, 4,300 pieds.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs provinciaux—suite

Province et parc	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			acres	
Québec—fin				
Mont-Orford	Sur le mont Orford, 15 milles à l'ouest de Sherbrooke.	1938	9,425	Altitude, 2,860 pieds. Ski et golf.
Réserve de poisson et de gibier de la route Mont-Laurier—Senneterre.	Dans l'ouest de la province, à 140 milles au nord-ouest de Montréal, de chaque côté de la route Montréal-Abitibi.	1939	2,069,760	Altitude, 1,200 pieds. Nombreux lacs et rivières. Truite, brochet, doré et perche. Deux établissements pour loger les voyageurs et halte maintenue par le ministère de la Chasse et des Pêcheries.
Réserve de poisson et de gibier de Chibougamau.	A 30 milles à l'ouest du lac Saint-Jean. Bande de 80 milles de longueur de chaque côté de la grande route du lac Chibougamau.	1946	1,088,000	Altitude, 1,300 pieds. Nombreux lacs et rivières. Truite, brochet et doré.
Ontario—				
Algonquin	Dans le sud-est de l'Ontario, région de Nipissing et comté d'Haliburton, à 141 milles au nord de Toronto, à 105 milles à l'ouest d'Ottawa.	1893	1,754,240	Contrée sauvage, réserve de faune. Hôtels, emplacements pour maisons d'été, facilités pour le camping, excursions en canot, pêche, natation.
Rondeau	Dans le sud-ouest de l'Ontario, comté de Kent, à 20 milles au sud-est de Chatham, 70 milles à l'est de Windsor.	1894	5,120	Partiellement cultivé, belles futaies. Animaux en espace clos et en liberté. Pêche, chasse au canard, facilités de camping, emplacements pour maisons d'été, restaurants, magasins, pavillon de danse, autres moyens de divertissement.
Quetico	Dans le nord-ouest de l'Ontario, région de la rivière La Pluie. Au sud, la limite touche la frontière internationale à mi-chemin entre Port-Arthur et Fort-Frances.	1913	1,190,400	Contrée sauvage, réserve de faune. Facilités pour le camping, excursions en canot, pêche.
Ipperwash-Beach	Dans le sud-ouest de l'Ontario, comté de Lambton, sur le lac Huron. A 100 milles au nord de Windsor, à 50 milles au nord de Chatham.	1937	109	Plages sablonneuses, région boisée. Pêche, facilités pour le camping, natation.
Lac-Supérieur	Dans le nord-est de l'Ontario, région d'Algoma, sur le lac Supérieur, à 70 milles (approximativement) au nord de Sault-Sainte-Marie.	1944	345,600	Contrée sauvage, réserve de faune. Pêche.
Sibley	Dans le nord-ouest de l'Ontario, région de Thunder-Bay. Sur la rive nord du lac Supérieur, à 40 milles au nord-est de Port-Arthur et Fort-William.	1944	39,040	Contrée sauvage, réserve de faune.
Saskatchewan—				
Cypress-Hills	Au sud de Maple-Creek, près de la frontière des États-Unis.	1932	10,880	Région forestière. Facilités de logement dans des bungalows, pavillons et chalets, terrain pour automobilistes.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs provinciaux—suite

Province et parc	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			acres	
Duck-Mountain..	A 15 milles au nord-est de Kamsack.	1932	51,840	Région de forêts et de lacs. Plages. Poisson et faune.
Good-Spirit-Lake	A 20 milles à l'ouest de Canora.	1932	3,827	Terrains de camping et de pique-nique. Pêche, natation.
Greenwater-Lake	Au nord de Kelvington....	1932	22,240	Région de forêts et de lacs. Natation, pêche.
Katepwa-Point...	A 60 milles au nord-est de Regina sur les lacs Qu'Appelle.	1932	17	Cuisines de camp. Canotage, pêche, natation.
Petit parc Manitou.	Sur le lac Manitou.....	1932	238	Eaux médicinales. Logement dans un pavillon central, dans des chalets et des camps de touristes.
Moose-Mountain..	A 15 milles au nord de Carlyle.	1932	98,560	Région de lacs. Futaies de peupliers et de bouleaux blancs. Pêche.
Nipawin.....	A 35 milles au nord-ouest de Nipawin.	1934	161,280	Pin pour poteaux servant à la construction de pavillons. Camping, pêche à la truite.
Lac-la-Ronge....	A 190 milles au nord de Prince-Albert (Sask.).	1939	729,600	Région de lacs; épinette et peuplier. Logement pour touristes, pêche à la truite.
Alberta—				
Aspen-Beach.....	Sur les bords du lac Gull, à l'ouest de Lacombe.	1930	17	Station estivale face au lac. Natation et commodités de pique-nique.
Ghost-River.....	Sur les rivières Ghost et Bow, à l'ouest de Calgary.	1930	536	Lac artificiel. Chalets et terrain de pique-nique.
Park-Lake.....	Au nord et à l'ouest de Lethbridge.	1930	37	Commodités de pique-nique.
Réserve Saskatoon-Mountain.	Dans la région de Grande-Prairie.	1930	3,000	Poste d'observation sur la montagne.
Sylvan-Lake.....	Sur les bords du lac Sylvan, à 11 milles à l'ouest de Red-Deer.	1930	9	Station estivale face au lac. Natation, terrains de pique-nique et de camping.
Réserve Writing-on-Stone.	Sur la rivière Milk, à l'est et au nord de Coutts.	1930	796	Obélisques naturels couverts d'hiéroglyphes encore indéchiffrés. Station estivale.
Rochon-Sands....	A 7 milles à l'ouest, à 9 milles au nord de Stettler sur le lac Buffalo.	1931	128	Station estivale.
Lundbreck-Falls.	A l'ouest de Macleod, sur la route Crowsnest-Pass.	1932	14	Pêche. Chutes pittoresques.
Saskatoon-Island.	A l'ouest de Grande-Prairie.	1932	250	Terrain de pique-nique.
Réserve Dilberry-Lake.	Sur la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan, près de Chauvin.	1933	78	Lac pittoresque.
Réserve Bad-Lands.	Au nord de Drumheller....	1934	1,800	Fossiles d'animaux préhistoriques.
Little-Fish-Lake.	A 25 milles à l'est de Drumheller.	1934	18	Canotage et natation, terrains de pique-nique.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs provinciaux—suite

Province et parc	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			acres	
Alberta—fin				
Hommy.....	Dans le voisinage d'Albright.	1935	6	Commodités de pique-nique et d'excursions.
Réserve Assineau	Sur la rivière Assineau, au sud du Petit lac des Esclaves.	1936	37	Réserve de grosses épinettes.
Réserve Wapiti..	A 10 milles au sud de Grande-Prairie.	1936	22	Gorge profonde dans la région de la rivière Wapiti. Centre de chasse à gros gibier.
Réserve Little-Smoky.	Sur la rivière Little-Smoky, à 12 milles au sud de Falher.	1937	35	Terrain de pique-nique et centre de chasse à gros gibier.
Taber.....	A un mille à l'ouest et un mille au nord de Taber sur la rive sud de la rivière Oldman.	1938	45	Terrain de pique-nique et de sport.
Elkwater-Lake...	Sur la rive sud du lac, au pied de Cypress-Hills.	1947	378	Chalets, terrains de divertissement et de camping. Aménagement limité pour les voyageurs de passage.
Crimson-Lake...	A 9 milles au nord-ouest de Rocky-Mountain-House.	1948	900	Chalets. Natation, pêche, terrains de pique-nique et de sport.
Fort-Fork.....	A 9 milles au sud-ouest de la ville de Peace-River.	1948	2	Emplacement du vieux fort établi par sir Alexander Mackenzie en 1792.
Red-Lodge.....	A 9 milles à l'ouest de Bowden sur la rivière Little-Red-Deer.	1948	45	Natation. Terrain de pique-nique et de sport.
"Twelve-foot" Davis.	Sur les limites de la vallée ayant vue sur la ville de Rivière-la-Paix.	1948	2	Poste d'observation au-dessus du confluent des rivières Harmon, La Paix et Smoky. Emplacement de la tombe de "Twelve-foot" Davis.
Woolford.....	A 6 milles à l'est de Cardston.	1948	68	Île de la rivière Sainte-Marie. Terrain de pique-nique et de divertissement.
Kinbrook-Island.	Île du lac Newell, à 9 milles au sud de Brooks.	1949	90	Île reliée par une chaussée à la rive du lac. Canotage et natation; terrains de divertissement et de pique-nique.
Gooseberry-Lake	Au nord de Consort.....	1931	320	Terrain de jeux. Chalets. Logement pour les voyageurs de passage.
Colombie-Britannique—				
Strathcona.....	Campbell-River, île de Vancouver.	1911	529,920	Parc provincial le plus ancien de la Colombie-Britannique, situé au centre accidenté de l'île de Vancouver. Plusieurs glaciers, prairies et lacs alpestres. Chute Della, l'une des plus hautes au monde. Non aménagé et en grande partie inaccessible.
Mount-Robson...	Mont Robson, contigu au parc Jasper.	1913	513,920	Parc des Rocheuses caractérisé par la présence du mont Robson, le plus haut pic des Rocheuses canadiennes, du lac Berg et d'imposants glaciers. Accès au camp du lac Berg par une piste de chevaux.
Swan-Lake.....	A Pouce-Coupé, au nord-est de la Colombie-Britannique, près de la frontière de l'Alberta.	1918	166	Natation et terrain de pique-nique. Accès par auto-route.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs provinciaux—suite

Province et parc	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			acres	
Col.-Britannique —suite				
John-Dean	A Sydney, près de Victoria, île de Vancouver.	1921	98	*Poste d'observation sur la montagne* donnant sur la péninsule de Saanich et les îles du golfe. Forêts vierges et fleurs sauvages. Terrains de pique-nique et pistes d'excursion. Accessible par la route.
Kokanee-Glacier	Près de Nelson (C.-B.)	1922	64,000	Parc situé sur une haute montagne caractérisé par la présence du glacier Kokanee et de plusieurs lacs pittoresques. Pêche, alpinisme et ski. Accès par mauvaise route et sentiers.
Mount-Assiniboine	Au sud de Banff	1922	12,800	Région remarquable, paysage des montagnes Rocheuses. Mont Assiniboine et petits lacs. Excursions, équitation, pêche, ski. Accès par piste de chevaux.
Nakusp-Hot-Spring	Nakusp, lacs Arrow, sud-est de la Colombie-Britannique.	1925	127	Sources d'eau chaude. Accès par un sentier long de 8 milles.
Salt-Lake	Prince-Rupert	1925	87	Natation et terrains de pique-nique. Accès par bateau, de Prince-Rupert.
Sir Alexander Mackenzie	Ocean-Falls, côte occidentale.	1926	13	Monument historique commémorant le terme du fameux voyage de sir Alexander Mackenzie par voie de terre. Accessible par bateau.
Garibaldi	Haney-Squeamish, bas continent, au nord de Vancouver.	1927	612,615	Remarquable parc très pittoresque, contenant des lacs, pics et glaciers dans les montagnes, des prés de fleurs et des traits géologiques intéressants. Région de sports d'hiver. Accès par sentiers de plusieurs endroits du chemin de fer Pacific-Great-Eastern.
Princeton	A Princeton, dans le centre méridional de la Colombie-Britannique.	1928	341	Terrains de ski; accessible par la route.
Sooke-Mountain	A Victoria, île de Vancouver.	1928	1,446	Parc non aménagé, situé dans la montagne.
Inonoaklin	A Edgewood, dans le centre méridional de la Colombie-Britannique.	1929	6	Terrain de jeux et endroit de natation.
Keremeos-Columns	A Keremeos, dans le centre méridional de la Colombie-Britannique, près de la frontière des États-Unis.	1931	720	Formation géologique en colonnes; d'accès assez difficile.
Nakusp-Recreation	A Nakusp, lacs Arrow, sud-est de la Colombie-Britannique.	1931	84	Terrain de jeux.
Westbank	A Westbank, Okanagan, dans le centre méridional de la Colombie-Britannique.	1931	2	Natation et terrain de pique-nique. Accès par la route.
Westview	A Powell-River, sur le littoral au nord-ouest de Vancouver.	1931	10	Terrain de jeux, non aménagé.
Deadman's-Island	Au lac Burns, au centre de la Colombie-Britannique	1933	1	Terrain de jeux. Terrains de pique-nique.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs provinciaux—suite

Province et parc	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			acres	
Col.-Britannique —suite				
Lockhart-Beach..	Au lac Kootenay, dans le sud-est de la Colombie-Britannique.	1933	5	Plage en lisière de la route.
Strombeck.....	A Alice-Arm, sur le canal Portland.	1933	1	Terrain de jeux de la région.
Beatton.....	A Fort-St-John, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, près de la frontière de l'Alberta.	1934	770	Terrain de pique-nique. Pêche.
Mount-Seymour..	A Vancouver-nord, sur le bas continent.	1936	9,156	Montagne. Parc de sports d'hiver, favorable aussi aux excursions, à la natation et à la cueillette des petits fruits durant l'été. Grande route en voie de construction.
King-George VI.	A Rossland, dans le sud-est de la Col.-Britannique, près de la frontière des États-Unis.	1937	50	Terrain de jeux.
Oliver.....	A Oliver, dans le centre méridional, près de la frontière des États-Unis.	1937	21	Terrain de jeux.
Brentwood-Bay..	A Victoria, sur l'île de Vancouver.	1938	1	Parcs sur la plage. Pique-nique et pêche.
Clearwater.....	A Hedly, dans le centre méridional de la Colombie-Britannique.	1938	260	Lac pittoresque dans la montagne. Pêche. Mauvaise route.
Crescent-Beach..	A Crescent-Beach, bas continent, près de la frontière des États-Unis.	1938	237	Plage océanique. Accès par la route.
Mara-Recreation.	A Sicamous, au centre de la Colombie-Britannique	1938	15	Plage en lisière de la route, terrain de pique-nique et natation.
Mount-Bruce.....	Sur l'île Salt-Spring, sur le littoral sud, près de Victoria.	1938	480	Parc forestier non aménagé.
Mount-Maxwell...	Sur l'île Salt-Spring, sur le littoral sud, près de Victoria.	1938	492	Parc forestier non aménagé; poste d'observation pittoresque.
Tweedsmuir.....	A Bella-Coola, lac Burns.	1938	3,456,000	L'une des régions sauvages les plus vastes de l'Amérique du Nord. Pittoresques excursions en bateau et équitation sur des pistes. Pêche, chasse.
Elk-River.....	A Fernie, dans le sud-est de la Colombie-Britannique.	1939	10	Terrain de jeux. Natation.
Osoyoos.....	A Osoyoos, dans le centre méridional de la Colombie-Britannique, près de la frontière des États-Unis.	1939	7	Terrain de jeux.
Peace-Arch.....	A White-Rock (C.-B.), et Blaine (Wash.), sur la frontière internationale.	1939	16	Parc international contenant des sites champêtres, entre autres Peace-Arch. Terrains de pique-nique. Route du roi George VI.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des des parcs provinciaux—suite

Province et parc	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			acres	
Colombie-Britannique—suite				
Testalinda.....	A Oliver, dans le centre méridional de la Colombie-Britannique, près de la frontière des États-Unis.	1939	5	Région non aménagée.
Wells-Grey.....	Au nord de Kamloops.	1939	1,164,800	Parc non aménagé contenant un lac et une montagne. Pêche et chasse. Accès par une mauvaire route et un sentier.
Chasm.....	A Clinton, au centre de la Colombie-Britannique.	1940	315	Trait géologique remarquable, un grand gouffre dans le plateau intérieur adjacent à la grande route Caribou.
Elk-Falls.....	A Campbell-River, sur la côte orientale de l'île de Vancouver.	1940	2,558	Suite de cascades et de chutes sur la rivière Campbell. Futaie de pins géants. Adjacent à des installations hydroélectriques.
Little-Qualicum-Falls.	A Qualicum-Beach, adjacent à la route de Parksville-Alberni.	1940	207	Région boisée traversée par une pittoresque rivière contenant des chutes et des gorges. Terrain de pique-nique, natation, camping et excursions. Accessible par la grande route.
Manitou.....	A Naramata, lac Okanagan, dans le centre méridional de la Colombie-Britannique.	1940	3	Terrains de jeux et natation.
Premier-Lake....	A Cranbrook, Canal-Flats, dans le sud-est de la Colombie-Britannique.	1940	165	Terrain de jeux. Pêche, pique-nique, natation. Accès par une mauvaise route.
Silver-Star.....	A Vernon, Okanagan, dans le centre méridional de la Col.-Britannique.	1940	21,888	Parc intérieur de montagnes. Paysage alpestre, cueillette de petits fruits, ski. Accès par une mauvaise route.
Stamp-Falls.....	A Alberni, île de Vancouver.	1940	424	Parc dans la forêt contenant des chutes, des échelles à poisson et une piscine. Terrains de pique-nique, camping. Accès par la route.
Hamber.....	Sur la route Big-Bend. Le parc est voisin de Jasper et de Banff.	1941	2,431,960	Région forestière et montagneuse non aménagée en bordure de la portion orientale de la route de Big-Bend.
Manning.....	Route Hope-Princeton, dans le centre méridional de la Colombie-Britannique, près de la frontière des États-Unis.	1941	171,500	Parc de montagnes caractérisé par des prés de fleurs alpestres et de pittoresques lacs de pêche. Paradis de bêtes sauvages. Accessible par la grande route.
Wendle.....	A Wells, dans le centre oriental de la Colombie-Britannique.	1941	640	Natation et terrain de pique-nique. Accès par la route.
Darke-Lake.....	A Summerland, Okanagan-sud.	1943	5,472	Groupe caractéristique de lacs dans les montagnes. Pêche, chasse et canotage.
Kitsumgallum...	Sur le lac Kitsumgallum, dans le voisinage de Terrace.	1943	25	Région non aménagée utilisée comme plage publique et terrains de pique-nique.
Cathedral-Grove.	A Cameron-Lake, île de Vancouver.	1944	337	Futaie de forêt vierge de la côte occidentale, de renommée mondiale, accessible par la grande route de Alberni-Parksville.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs provinciaux—fin

Province et parc	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			acres	
Col.-Britannique—fin				
Kitty-Coleman-Beach.	A Merville, sur la côte orientale de l'île de Vancouver.	1944	21	Centre de pique-nique et de pêche. Accès par la route.
Memory-Island..	A Shawinigan-Lakes, sud de l'île de Vancouver.	1945	2	Petite île non aménagée dans une région de récréation populaire. Natation, pêche; attenante à la grande route.
Roberts-Creek...	A Roberts-Creek, au sud de la côte, au nord-ouest de Vancouver.	1947	2	Région de pique-nique et de natation. Accès par la route.
Cultus-Lake.....	A Chilliwack, vallée du Fraser, sur le bas-continent.	1948	950	Parc d'été. Natation, pique-nique, pêche. Accès par la route.
McDonald.....	A Sidney, près de Victoria, dans le sud de l'île de Vancouver.	1948	5	Piste partiellement aménagée, terrain de pique-nique.
Petroglyph.....	A Nanaïmo, côte orientale, île de Vancouver.	1948	4	Anciennes sculptures sur pierre d'origine inconnue. Accessible par la route.
Tow-Hill.....	Île de la Reine-Charlotte.	1948	480	Terrain public de pique-nique dans un parc en grande partie non aménagé.
Ivy-Green.....	A Ladysmith, île de Vancouver.	1949	50	Parc public et terrain de pique-nique.

4.—Superficie totale, parcs nationaux et provinciaux, par province et territoire

Province ou territoire	Parcs nationaux	Parcs provinciaux	Total
	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Terre-Neuve	—	42·00	42·00
Île du Prince-Édouard	7·00	—	7·00
Nouvelle-Écosse	390·61	—	390·61
Nouveau-Brunswick	79·63	—	79·63
Québec	0·33[1]	10,652·73	10,653·06[1]
Ontario	11·73	5,210·17	5,221·90
Manitoba	1,148·08	—	1,148·08
Saskatchewan	1,496·00	1,685·13[2]	3,181·13[2]
Alberta	20,718·00	13·49	20,731·49
Colombie-Britannique	1,671·00	14,071·39	15,742·39
Yukon	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest	3,625·00	—	3,625·00
Canada	**29,147·38**	**31,674·91**	**60,822·29**

[1] A l'exclusion de la superficie du parc Gatineau, qui est de 25 milles carrés (voir p. 19). [2] Comprend les terres non arpentées de Nipawin et du lac La Ronge dont la superficie est de 1,392 milles carrés.

Section 4.—Gibier, lois de la chasse et règlements de la pêche

Chasse et pêche.—Les ressources du Canada en attraits pour le sportsman et le touriste sont uniques autant que variées. Dans les régions boisées et inhabitées de l'Est, on trouve l'orignal, le chevreuil, l'ours et le petit gibier, tandis que dans l'Ouest il y a le caribou, le cerf du Canada, le mouflon, la chèvre des Rocheuses et l'ours gris. Le lion de montagne ou cougar habite la Colombie-Britannique et les montagnes de l'Alberta, tandis que dans le nord-ouest et l'extrême nord il existe encore des troupeaux de bisons et de bœufs musqués qui jouissent de la protection la plus complète de la part du gouvernement canadien.

Dans les régions boisées du Canada, d'un océan à l'autre, on rencontre la gelinotte à fraise ou "perdrix". La gelinotte à queue aiguë ou "poule des prairies" habite les plaines et les régions partiellement boisées des trois provinces de l'Ouest central. Le francolin habite les montagnes de l'Ouest, tandis que le lapogède, variété de perdrix de l'Arctique, vit dans les plaines dénudées du Nord et dans les hautes montagnes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Le Canada, particulièrement l'Ouest canadien, est la terre de reproduction de la plupart des oiseaux aquatiques de l'Amérique du Nord. Ces oiseaux passent l'hiver surtout dans le sud des États-Unis et au Mexique et émigrent au Canada au printemps. Le cygne chanteur fait son nid dans l'Arctique et l'oiseau trompette, dans l'Alberta; des mesures rigoureuses protègent ces deux espèces d'oiseaux en permanence. Un nombre incalculable de canards se reproduisent dans les bourbiers et marais des provinces des Prairies et plusieurs espèces d'oies font leur nid dans le nord jusqu'à l'océan Arctique.

Les règlements de chasse relatifs aux oiseaux aquatiques tant au Canada qu'aux États-Unis sont fondés sur le traité des oiseaux migrateurs de 1916.

D'une façon générale, les poissons de sport se trouvent au Canada dans les divers endroits suivants: du côté de l'Atlantique, le saumon et la truite; à l'intérieur du pays, la perche commune, le maskinongé, le brochet commun et le doré; dans l'Ouest, la truite et le saumon. Au large du littoral de l'Atlantique on trouve l'espadon et le thon.

Lois de la chasse et règlements de la pêche.—Les lois de la chasse, sauf la loi des parcs nationaux et la loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs, relèvent des diverses provinces et des territoires. Une loi fédérale adoptée en 1941, la loi sur l'exportation du gibier, interdit l'exportation de gibier de toute province ou de tout territoire sans un permis de la province ou du territoire intéressés. Elle a été proclamée dans toutes les provinces et les territoires, sauf l'Île du Prince-Édouard. Dans les parcs nationaux et provinciaux, bien que la pêche à la ligne soit permise, il est défendu de faire feu sur le gibier ou de le molester et les ressources en animaux sauvages sont étroitement protégées. Le gouvernement fédéral, de même que celui de plusieurs provinces, a créé des refuges pour les oiseaux en vertu de la loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs.

Le traité des oiseaux migrateurs et la législation qui le met en vigueur dans tout le Canada sont administrés par le Service fédéral de la faune du ministère des Mines et Ressources, de concert avec la Gendarmerie royale du Canada et en collaboration avec les autorités provinciales en matière de chasse. Le traité, en vigueur depuis 1916, a pour objet la protection des oiseaux migrateurs précieux du Canada et des États-Unis. Les renseignements relatifs à ce traité et les ordonnances décrétées pour son application sont obtenus du chef du Service fédéral de la faune, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. Les détails concernant les périodes d'interdiction, les permis, etc., varient d'une année à l'autre et sont souvent sujets à changement avant l'ouverture de la saison. Des renseignements au sujet des lois fédérales sont obtenus du Service fédéral de la faune, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Les pêcheries des parcs nationaux du Canada sont administrées par le Service des parcs nationaux du ministère fédéral des Mines et Ressources, Ottawa. Les pêcheries de l'Alberta et de la Saskatchewan, les pêcheries en eau douce de la Colombie-Britannique, du Manitoba, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de Terre-Neuve, et toutes les pêcheries du Québec, relèvent des provinces respectives. On peut se procurer les règlements concernant les pêcheries, du ministère des Pêcheries, Ottawa, ou, dans le cas des parcs nationaux, du Service des parcs nationaux, Ottawa.

Des renseignements relatifs aux lois de la chasse et aux règlements de la pêche peuvent être obtenus de:

Terre-Neuve—CHASSE ET PÊCHE

Office du tourisme de Terre-Neuve,
Saint-Jean (T.-N.).

Île du Prince-Édouard—CHASSE

Bureau du tourisme de l'Île du Prince-Édouard,
101, rue Queen,
Charlottetown (Î.P.-É.).

PÊCHE

Surveillant régional des pêcheries,
Édifice Jordan,
Charlottetown (Î.P.-É.).

Nouvelle-Écosse—CHASSE

Ministère des Terres et Forêts,
Halifax (N.-É.).

PÊCHE

Surveillant régional des pêcheries,
Ministère de la Pêche
144, rue Hollis,
Halifax (N.-É.).

Nouveau-Brunswick—CHASSE

Bureau des renseignements et du tourisme,
Fredericton (N.-B.).

Nouveau-Brunswick—PÊCHE

Surveillant régional des pêcheries,
Fredericton (N.-B.).
Surveillant en chef des pêcheries,
Moncton (N.-B.).

Québec—CHASSE OU PÊCHE

Ministère de la Chasse et des Pêcheries,
Québec (P.Q.).

Ontario—CHASSE OU PÊCHE

Division de la faune,
Ministère des Terres et Forêts,
Édifice du parlement,
Toronto 5 (Ont.).

Manitoba—CHASSE OU PÊCHE

Directeur de la chasse et de la pêche,
Ministère des Mines et des Ressources naturelles,
Édifice du parlement,
Winnipeg (Man.).

Saskatchewan—CHASSE

Commissaire de la chasse,
Ministère des Ressources naturelles et du Développement industriel,
Regina (Sask.).

Saskatchewan—PÊCHE
Division de la pêche,
Ministère des Ressources naturelles,
Prince-Albert (Sask.).

Alberta—CHASSE OU PÊCHE
Commissaire de la pêche et de la chasse,
Ministère des Terres et Mines,
Edmonton (Alb.).

Colombie-Britannique—CHASSE OU PÊCHE
Commission de la chasse,
567, rue Burrard,
Vancouver (C.-B.).

Yukon—CHASSE OU PÊCHE
Commissaire du Territoire du Yukon
Dawson (Terr. du Yukon).

Yukon—CHASSE OU PÊCHE—fin
Commandant,
Gendarmerie royale du Canada,
Whitehorse (Terr. du Yukon).

Agent territorial,
Whitehorse (Terr. du Yukon).

Terr. du Nord-Ouest—CHASSE OU PÊCHE
Commissaire adjoint,
Territoires du Nord-Ouest,
Division des terres et des services de développement.
Ministère des Mines et Ressources,
Ottawa (Ont.).

Administrateur de district,
Fort-Smith (T. du N.-O.).

PÊCHE
Surveillant en chef des pêcheries,
509, avenue Portage,
Winnipeg (Man.).

PARTIE VI.—CLIMAT, MÉTÉOROLOGIE, ETC.

Section 1.—Climat

La liste des articles déjà parus dans l'*Annuaire* figure au début du présent volume, sous la rubrique "Climat et météorologie". Une bonne partie de la statistique contenue dans ces articles repose sur des moyennes qui portent sur plusieurs années et est encore précieuse. Depuis quelques années, cependant, la climatologie a considérablement avancé et des stations beaucoup plus nombreuses, chargées de réunir des données, ont été établies à travers le pays, surtout depuis 1939 et grâce à l'expansion rapide de l'aviation.

Les pages 43-67 de l'édition de 1948-1949 de l'*Annuaire* donne la 1re partie d'une étude revisée sur le climat du Canada. Un nota préliminaire signale que les tableaux statistiques détaillés des facteurs climatiques particuliers à une grande variété de stations établies à travers le pays paraîtront plus tard dans une deuxième partie. Ces tableaux paraissent ci-dessous. Les deux parties ont été réunies dans un tirage à part distribué par la Division de la météorologie, ministère des Transports, Toronto (Ont.).

Explication des tables.—Les trente-cinq stations météorologiques dont les chiffres sont donnés sont, pour la plupart, des endroits bien connus ou très peuplés dont le climat représente assez bien celui d'une vaste région. Sous la rubrique *Température*, la "moyenne journalière" désigne les chiffres obtenus durant la période d'observation (50 ans dans la plupart des cas) par l'addition des températures moyennes de tous les jours de la période et, ensuite, par le calcul de la moyenne. La moyenne de la température maximum et minimum journalière s'obtient de la même façon. La moyenne des maximums et minimums extrêmes est tirée des températures maximums et minimums extrêmes de 50 mois de janvier. Sous

Maximum et minimum record figurent la température au-dessus et la température au-dessous de toutes les autres durant la période de 50 ans.

Sous *Précipitation*, "pluie, pouces" indique la profondeur totale de l'eau accumulée, sans évaporation, sur une surface horizontale et imperméable hypothétique, un pouce de pluie représentant approximativement 113 tonnes courtes d'eau par acre. De même, la hauteur de la neige est celle de la neige tombée sur une surface horizontale, avant tassement, fonte ou sublimation et dont la densité est celle qui est calculée immédiatement après chaque chute.

Or, comme la profondeur de l'eau obtenue de la fonte d'une neige fraîchement tombée est d'environ un dixième de celle de la neige, on obtient la précipitation totale du mois en ajoutant à la quantité totale de pluie le dixième de la hauteur de la neige fraîchement tombée. Pour les fins de ces tables, un jour de pluie est un jour où il tombe 1/100 de pouce d'eau ou plus et un jour de neige, un jour où il tombe au moins 1/10 de pouce de neige.

Sous *Facteur calorifique*, "degrés-jours" représente, durant un mois quelconque, la somme des déficits de la température extérieure qu'il faut compenser en recourant au combustible afin d'élever la température à un niveau constant de 65° F. à l'intérieur d'un édifice. Les totaux indiquent, approximativement, la difficulté de maintenir une température donnée dans diverses parties du Canada.

La moyenne de jours chaque mois où le "tonnerre" a été entendu au moins une fois en vingt-quatre heures est aussi donnée.

Le nombre d'heures de soleil brillant est déterminé par l'enregistreur Campbell-Stokes, lentille sphérique exposée à la voûte céleste et qui concentre les rayons du soleil sur un point d'ignition. Il arrive parfois qu'un voile de nuages vienne atténuer le trait sur la feuille d'enregistrement mais la longueur du trait est inscrite comme soleil brillant. D'autre part, l'enregistreur ne fonctionne bien que lorsque le disque solaire est complètement visible, de sorte que le total enregistré pour la journée peut être diminué quelque peu au lever et au coucher du soleil.

Lorsque, à quatre pieds au-dessus du sol, la température tombe à 32° F. ou moins, le jour compte comme un jour de "gelée". La date moyenne de la dernière gelée du printemps et de la première gelée de l'automne, donnée en renvoi, indique approximativement la période moyenne *continuellement* libre de gelée.

L'"humidité" est l'humidité à une hauteur d'environ quatre pieds au-dessus du sol. Le poids de la vapeur d'eau mêlée à mille parties, au poids, d'air absolument sec est donné sous la rubrique "vapeur d'eau". C'est la moyenne de chaque mois déterminée d'après plusieurs années d'observations quotidiennes. Pour chaque température, il y a une quantité maximum de vapeur d'eau que peut contenir un volume d'air donné. Lorsque la température tombe au point où la vapeur d'eau devient visible, on dit qu'elle a atteint le *point de rosée* ou de condensation; l'air est saturé et l'humidité relative est de 100 p. 100. L'humidité relative est ordinairement à son plus bas point au début de l'après-midi et à son plus haut point, à l'aube.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

GANDER (T.-N.)—48°57′N. 54°34′O. 482 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	19·2	26·1	12·3	42	−5	50	−13	0·63	3	21·8	16	2·81
Fév.	19·0	26·5	11·6	43	−6	53	−15	0·82	6	25·1	16	3·33
Mars	23·9	31·2	16·4	44	1	53	−14	0·76	5	18·4	15	2·60
Avril	32·6	39·3	25·8	56	12	71	4	1·06	7	12·6	11	2·32
Mai	44·1	53·1	35·1	71	24	78	22	1·96	13	4·5	4	2·41
Juin	52·1	61·7	42·6	81	32	89	28	2·83	14	1·5	1	2·98
Juillet	62·3	72·3	52·3	86	40	91	36	3·65	12	—	—	3·65
Août	61·1	69·9	52·4	84	41	89	30	3·45	16	—	—	3·45
Sept.	54·8	62·8	46·8	78	34	83	31	3·07	16	0·1	[1]	3·08
Oct.	43·9	51·2	36·7	68	27	76	23	3·55	17	3·2	3	3·87
Nov.	33·7	39·3	28·1	57	13	67	6	3·16	14	9·3	9	4·09
Déc.	24·6	30·3	18·8	46	3	50	−5	1·20	6	24·5	14	3·65
Année	**39·3**	**47·0**	**31·6**	**88**	**−10**	**91**	**−15**	**26·14**	**129**	**121·0**	**89**	**38·24**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,420	O.	27	S.-O.	20	16·9	—	76	31	1·9	88	82
Fév.	1,288	O.	26	S.-O.	16	17·7	—	78	28	1·9	88	81
Mars	1,274	O.	23	N.-O.	19	17·2	—	113	31	2·3	84	74
Avril	972	O.	20	N.-O.	17	15·5	—	124	26	3·1	80	68
Mai	648	S.-O.	17	O.	16	13·9	—	140	12	4·4	79	66
Juin	415	S.-O.	18	N.	16	14·1	—	149	1	6·0	79	64
Juillet	164	S.-O.	34	O.	20	12·7	2	194	—	8·7	76	59
Août	145	S.-O.	31	O.	17	12·2	3	175	—	8·9	80	63
Sept.	306	S.-O.	27	O.	18	13·9	—	129	—	7·1	82	68
Oct.	654	S.-O.	26	O.	21	15·1	—	108	7	4·9	84	72
Nov.	939	O.	26	S.-O.	20	15·5	—	61	22	3·6	86	80
Déc.	1,252	O.	29	S.-O.	21	16·9	—	58	30	2·4	87	82
Année	**9,477**	**S.-O.**	**22**	**O.**	**21**	**15·1**	**5**	**1,405**	**188**	**4·6**	**83**	**72**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 29 mai; de la première gelée de l'automne, le 2 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

GOOSE-BAY (T.-N.).—53°20'N. 60°24'O. 144 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	0·7	8·5	−7·2	36	−27	42	−32	0·07	2	17·2	14	1·79
Fév.	5·7	15·0	−3·6	36	−24	46	−35	0·13	2	23·7	15	2·50
Mars	15·1	24·9	5·4	44	−17	51	−32	0·04	1	18·6	14	1·90
Avril	27·0	36·3	17·7	56	−2	62	−12	0·36	2	12·6	9	1·62
Mai	39·8	48·4	31·2	68	16	74	10	1·41	10	5·3	4	1·94
Juin	50·5	59·9	41·0	82	31	87	30	2·50	15	—	—	2·50
Juillet	62·3	72·5	52·2	91	41	100	38	3·24	14	—	—	3·24
Août	58·6	67·4	49·7	84	37	91	32	2·68	17	—	—	2·68
Sept.	51·1	59·7	42·5	77	28	84	20	2·10	13	1·0	[1]	2·20
Oct.	38·1	44·6	31·6	67	18	73	11	1·51	8	10·5	3	2·56
Nov.	24·6	31·3	17·8	50	−2	58	−9	0·32	4	18·8	9	2·20
Déc.	7·2	14·5	0·0	35	−20	47	−25	0·03	1	24·1	12	2·44
Année	**31·7**	**40·2**	**23·2**	**91**	**−30**	**100**	**−35**	**14·39**	**89**	**131·8**	**80**	**27·57**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,993	O.	32	S.-O.	24	10·7	—	89	31	0·7	84	82
Fév.	1,660	O.	27	S.-O.	17	9·3	—	100	28	0·9	83	76
Mars	1,547	O.	35	N.-O.	16	10·2	—	168	31	1·3	74	66
Avril	1,140	N.-E.	24	O.	19	9·7	—	154	27	2·3	70	58
Mai	781	N.-E.	21	O.	17	9·2	—	159	17	3·6	68	57
Juin	406	N.-E.	28	N.	16	8·8	—	187	3	5·1	67	53
Juillet	155	S.-O.	23	O.	16	8·9	3	205	—	7·4	63	49
Août	211	S.-O.	21	O.	17	8·7	1	185	—	7·3	69	54
Sept.	417	O.	25	S.-O.	24	9·6	—	159	3	5·6	70	54
Oct.	834	O.	24	S.-O.	21	10·7	—	87	18	3·4	72	63
Nov.	1,212	O.	30	S.-O.	21	10·3	—	74	29	2·0	80	72
Déc.	1,792	O.	39	S.-O.	28	10·9	—	55	31	0·9	87	83
Année	**12,148**	**O.**	**24**	**S.-O.**	**19**	**9·8**	**4**	**1,622**	**218**	**3·4**	**74**	**64**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 12 juin; de la première gelée de l'automne, le 15 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

SAINT-JEAN (T.-N.).—47°34′N. 52°42′O. 296 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	23·5	29·4	17·6	45	5	59	−19	2·82	8	24·9	17	5·31
Fév.	21·8	27·8	15·7	45	2	56	−21	2·26	6	26·4	17	4·90
Mars	27·3	33·1	21·5	48	6	67	−14	2·96	9	16·5	14	4·61
Avril	35·2	40·9	29·5	58	19	72	−1	3·39	11	7·7	8	4·16
Mai	42·6	50·0	35·2	68	26	81	20	3·44	14	1·7	2	3·61
Juin	52·5	61·0	43·9	77	34	87	27	3·47	14	--	1	3·47
Juillet	59·6	68·0	51·1	81	42	90	33	3·54	10	—	—	3·54
Août	60·5	68·6	53·3	84	44	93	32	3·73	14	—	—	3·73
Sept.	54·6	61·7	47·4	74	37	84	29	3·82	15	—	—	3·82
Oct.	46·6	53·1	40·1	68	29	87	22	5·23	18	0·4	1	5·27
Nov.	37·2	42·4	32·0	59	18	68	6	5·44	16	4·3	8	5·87
Déc.	29·3	34·2	24·3	51	11	60	−4	3·57	12	19·2	15	5·49
Année	**40·9**	**47·5**	**34·3**	**84**	**−6**	**93**	**−21**	**43·67**	**147**	**101·1**	**82**	**53·78**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant[2]	Gelée[3]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,286	N.-O.	25	S.-O.	23	12·3	—	47	30	2·4	90	87
Fév.	1,210	N.-O.	34	S.-O.	21	13·1	—	76	28	2·4	92	91
Mars	1,169	S.-O.	26	N.-O.	17	11·4	1	104	27	2·6	87	81
Avril	894	S.-O.	23	N.-O.	20	11·1	1	148	27	3·4	86	79
Mai	694	S.-O.	26	N.-O.	13	9·6	1	151	10	4·6	82	70
Juin	425	S.-O.	25	O.	13	9·3	1	191	1	6·0	82	71
Juillet	209	S.-O.	42	O.	20	9·1	1	210	—	8·6	83	69
Août	166	S.-O.	40	O.	17	9·8	1	160	—	9·6	85	73
Sept.	312	S.-O.	34	S.	16	9·8	1	136	—	8·3	86	76
Oct.	570	S.-O.	31	N.-O.	19	10·9	1	116	4	5·7	85	76
Nov.	834	S.-O.	26	N.-O.	23	11·5	—	42	15	4·1	88	83
Déc.	1,107	N.-O.	26	S.-O.	23	12·4	—	55	26	2·7	88	85
Année	**8,876**	**S.-O.**	**28**	**N.-O.**	**18**	**10·9**	**2**	**1,436**	**168**	**5·0**	**86**	**78**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Données d'insolation pour Torbay (T.-N.). [3] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 2 juin; de la première gelée de l'automne, le 10 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

CHARLOTTETOWN (Î.P.-É.).—46°14′N. 63°07′O. 186 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	17·8	26·0	9·6	44	−11	52	−27	1·05	4	27·1	12	3·76
Fév.	17·2	25·5	8·9	42	−10	53	−23	0·47	3	25·4	12	3·01
Mars	26·2	33·2	19·2	46	1	60	−17	1·12	7	20·3	9	3·15
Avril	36·4	43·2	29·5	60	18	80	2	2·05	9	7·3	5	2·78
Mai	47·7	56·0	39·4	72	29	83	22	2·58	14	0·8	1	2·66
Juin	57·9	66·2	49·6	79	39	87	32	2·58	14	—	—	2·58
Juillet	65·6	73·3	57·8	83	48	91	37	2·98	10	—	—	2·98
Août	65·1	72·5	57·7	82	48	98	40	3·35	11	—	—	3·35
Sept.	57·6	64·6	50·6	76	39	88	33	3·40	13	—	—	3·40
Oct.	47·6	53·9	41·2	68	30	82	23	4·04	14	0·3	1	4·07
Nov.	36·3	42·0	30·7	57	17	66	1	3·05	13	7·0	3	3·75
Déc.	24·6	31·0	18·2	47	2	59	−18	1·50	7	24·8	10	3·98
Année	**41·7**	**49·0**	**34·4**	**85**	**−13**	**98**	**−27**	**28·17**	**119**	**113·0**	**52**	**39·47**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,463	N.-O.	24	S.-O.	23	11·4	—	92	30	1·6	83	74
Fév.	1,380	N.-O.	25	S.-O.	18	10·8	—	114	28	1·7	83	71
Mars	1,203	N.-O.	21	S.-O.	21	10·8	1	136	27	2·3	74	63
Avril	858	S.-O.	23	N.-O.	19	10·8	1	156	22	3·4	76	61
Mai	536	S.-O.	25	S.-E.	16	9·6	1	214	3	5·4	76	62
Juin	264	S.-O.	31	S.-E.	14	8·9	2	223	—	7·7	79	65
Juillet	52	S.-O.	40	S.	17	8·5	2	239	—	10·4	80	62
Août	58	S.-O.	35	S.	13	8·6	2	233	—	10·3	79	63
Sept.	222	S.-O.	31	N.-O.	17	9·4	1	176	—	8·3	79	65
Oct.	539	S.-O.	29	N.-O.	18	10·8	1	135	4	5·7	81	67
Nov.	858	S.-O.	28	N.-O.	19	10·9	—	79	16	4·0	80	72
Déc.	1,246	S.-O.	24	O.	22	11·6	—	60	29	2·0	78	72
Année	**8,679**	**S.-O.**	**27**	**N.-O.**	**17**	**10·2**	**8**	**1,857**	**159**	**5·2**	**79**	**66**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 13 mai; de la première gelée de l'automne, le 22 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

HALIFAX (N.-É.).—44°39′N. 63°34′O. 83 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	23·6	31·9	15·2	48	−5	57	−17	3·51	7	18·9	8	5·40
Fév.	23·2	31·3	15·0	46	−3	52	−21	2·47	6	18·8	9	4·35
Mars	30·4	37·8	23·0	52	6	70	−10	3·66	10	11·9	7	4·85
Avril	39·4	47·4	31·3	65	21	83	7	3·97	10	5·7	4	4·54
Mai	49·2	58·5	40·0	76	30	90	22	4·13	14	0·1	[1]	4·14
Juin	57·9	67·6	48·2	83	38	94	32	4·04	14	—	—	4·04
Juillet	64·7	74·1	55·3	86	47	99	39	3·79	11	—	—	3·79
Août	64·7	73·6	55·8	85	46	94	39	4·38	10	—	—	4·38
Sept.	58·6	67·3	49·8	80	37	94	29	4·13	12	—	—	4·13
Oct.	49·0	57·0	41·0	71	28	88	21	5·40	12	0·2	1	5·42
Nov.	38·8	45·8	31·9	60	18	69	4	5·04	14	2·7	2	5·31
Déc.	28·2	35·3	21·0	52	2	62	−14	4·14	10	12·5	7	5·39
Année	**44·0**	**52·3**	**35·6**	**89**	**−8**	**99**	**−21**	**48·66**	**130**	**70·8**	**38**	**55·74**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65 F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,280	N.-O.	24	O.	21	13·6	[1]	92	29	2·1	82	73
Fév.	1,168	N.-O.	23	N.	17	12·6	[1]	111	28	2·3	82	73
Mars	1,066	N.-O.	20	N.	15	12·7	[1]	153	26	2·9	74	61
Avril	768	S.-O.	19	N.-O.	18	12·6	[1]	165	16	3·7	77	68
Mai	493	S.-O.	23	N.-O.	14	10·3	1	189	[1]	5·4	76	65
Juin	260	S.-O.	26	S.	15	9·9	1	199	—	7·4	79	67
Juillet	56	S.-O.	31	S.	17	8·9	1	239	—	10·3	82	68
Août	51	S.-O.	26	O.	17	8·5	1	212	—	10·6	82	69
Sept.	189	S.-O.	24	N -O.	17	9·5	1	161	—	8·9	81	67
Oct.	493	S.-O.	20	N.-O.	20	11·3	1	137	2	6·1	79	65
Nov.	783	S.-O.	23	N.-O.	22	11·8	[1]	88	12	4·3	83	74
Déc.	1,141	N.-O.	29	O.	16	12·6	[1]	89	26	2·4	80	73
Année	**7,748**	**S.-O.**	**21**	**N.-O.**	**19**	**11·2**	**6**	**1,835**	**139**	**5·5**	**80**	**69**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 11 mai; de la première gelée de l'automne, le 14 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

SYDNEY (N.-É.).—46°09'N. 60°12'O. 48 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	22·1	30·4	13·9	48	−6	58	−25	2·78	6	23·8	12	5·16
Fév.	19·8	28·9	10·6	45	−10	59	−25	1·93	5	24·9	11	4·42
Mars	27·4	35·4	19·3	50	0	65	−24	2·71	8	17·4	10	4·45
Avril	36·3	44·2	28·4	62	16	81	0	3·15	10	8·8	6	4·03
Mai	46·2	55·9	36·4	74	27	89	20	3·39	12	0·5	[1]	3·44
Juin	55·8	66·1	45·4	81	34	94	27	2·84	13	—	—	2·84
Juillet	63·6	73·4	53·8	85	42	92	33	3·37	10	—	—	3·37
Août	63·8	72·9	54·8	84	43	98	36	3·75	10	—	—	3·75
Sept.	57·1	65·9	48·3	79	35	88	28	3·46	14	—	—	3·46
Oct.	48·0	55·7	40·3	70	28	81	22	4·68	15	0·2	[1]	4·70
Nov.	38·3	44·7	31·9	60	20	72	6	4·72	15	4·5	3	5·17
Déc.	28·7	34·9	22·5	51	8	58	−10	3·67	9	17·8	11	5·45
Année	**42·3**	**50·7**	**33·8**	**87**	**−11**	**98**	**−25**	**40·45**	**127**	**97·9**	**53**	**50·24**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant	Gelée[2]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,330	N.-O.	25	O.	25	8·9	[1]		30	2·0	85	78
Fév.	1,307	N.-O.	23	O.	22	9·8	[1]		28	2·0	83	74
Mars	1,166	S.-O.	19	N.-O.	18	10·1	[1]		28	2·6	79	70
Avril	861	S.-O.	23	N.-E.	20	9·4	[1]		24	3·4	79	67
Mai	583	S.-O.	26	N.-E.	15	8·3	1		4	5·1	80	67
Juin	330	S.-O.	36	N.-E.	12	8·1	1	..	—	7·1	81	69
Juillet	50	S.-O.	46	O.	11	8·1	2	.	—	10·3	81	66
Août	75	S.-O.	37	O.	15	7·4	1	..	—	10·3	82	67
Sept.	237	S.-O.	30	O.	18	8·3	1	..	—	8·9	85	73
Oct.	527	S.-O.	28	O.	17	9·7	[1]	..	4	5·9	83	71
Nov.	801	S.-O.	25	O.	21	10·7	[1]	..	13	4·3	86	78
Déc.	1,125	N.-O.	26	O.	23	10·8	[1]	.	27	2·6	83	78
Année	**8,392**	**S.-O.**	**27**	**O.**	**17**	**9·1**	**6**		**158**	**5·4**	**82**	**72**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 29 mai; de la première gelée de l'automne, le 13 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

YARMOUTH (N.-É.).—43°50′N. 66°08′O. 101 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	26·0	34·1	18·0	49	3	55	−6	2·43	7	20·6	12	4·49
Fév.	25·8	32·5	19·0	45	3	54	−12	2·06	6	21·8	12	4·24
Mars	32·0	38·1	25·9	51	11	63	−2	2·86	8	13·1	8	4·17
Avril	39·8	46·4	33·2	60	23	73	15	2·91	11	5·3	3	3·44
Mai	48·0	55·5	40·6	67	31	75	25	3·50	10	0·1	[1]	3·51
Juin	55·5	63·2	47·8	74	39	80	31	2·99	12	—	—	2·99
Juillet	60·8	68·3	53·3	78	46	86	41	3·38	10	—	—	3·38
Août	61·0	68·4	53·5	77	44	83	39	3·47	8	—	—	3·47
Sept.	56·4	63·7	49·0	74	36	83	31	3·59	9	—	—	3·59
Oct.	48·9	55·8	41·9	67	28	76	25	4·13	11	0·2	[1]	4·15
Nov.	40·3	46·6	34·0	59	20	66	10	3·80	14	3·2	3	4·12
Déc.	31·0	37·3	24·6	52	8	59	−11	3·31	10	15·7	10	4·88
Année	**43·8**	**50·8**	**36·7**	**78**	**0**	**86**	**−12**	**38·43**	**116**	**80·0**	**48**	**46·43**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,209	N.-O.	29	S.-O.	13	14·4	—	.	29	2·3	84	79
Fév.	1,133	N.-O.	31	S.-E.	13	13·6	[1]		28	2·4	82	77
Mars	1,023	N.-O.	20	O.	19	12·6	[1]	..	24	3·0	80	74
Avril	756	N.-O.	26	O.	14	13·5	1		13	4·1	82	73
Mai	527	S.-O.	24	N.-O.	18	10·5	1	..	[1]	6·0	83	71
Juin	310	S.-O.	28	N.-O.	16	9·1	2	..	—	7·7	84	77
Juillet	85	S.-O.	30	N.-O.	16	7·4	2		—	10·0	87	76
Août	80	S.-O.	25	N.-O.	17	7·6	2	..	—	9·7	86	75
Sept.	258	S.-O.	19	N.-O.	18	9·1	1	.	—	8·7	87	77
Oct.	499	N.-O.	23	S.-O.	17	11·6	1	.	2	6·1	84	75
Nov.	741	N.-O.	24	S.-O.	16	12·6	[1]		12	4·6	85	80
Déc.	1,054	N.-O.	34	N.-E.	13	14·1	[1]		24	2·9	83	79
Année	**7,675**	**N.-O.**	**23**	**S.-O.**	**18**	**11·3**	**10**	.	**132**	**5·6**	**84**	**76**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 7 mai; de la première gelée de l'automne, le 13 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

CHATHAM (N.-B.).—47°02'N. 65°27'O. 98 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	12·2	22·8	1·7	43	−23	52	−43	0·94	2	24·4	10	3·38
Fév.	13·5	24·6	2·4	43	−22	55	−39	0·55	2	21·2	11	2·67
Mars	25·2	35·3	15·2	50	−12	67	−25	1·47	5	18·1	10	3·28
Avril	37·4	46·9	28·0	67	12	85	−4	1·89	8	11·3	5	3·02
Mai	49·6	60·4	38·9	81	27	92	20	3·18	13	0·3	[1]	3·21
Juin	59·8	70·9	48·7	87	36	96	30	3·61	13	--	[1]	3·61
Juillet	66·6	77·4	55·7	90	45	98	38	3·91	12	—	—	3·91
Août	64·4	74·9	54·0	88	42	102	33	4·04	13	—	—	4·04
Sept.	56·4	66·5	46·3	82	32	92	23	3·05	13	--	[1]	3·05
Oct.	45·6	54·6	36·6	72	23	84	12	3·86	12	1·1	[1]	3·97
Nov.	32·6	39·7	25·4	58	6	70	−12	2·42	10	10·1	5	3·43
Déc.	18·6	27·0	10·2	45	−14	58	−30	1·09	4	20·8	9	3·17
Année	**40·2**	**50·1**	**30·3**	**92**	**−26**	**102**	**−43**	**30·01**	**107**	**107·3**	**50**	**40·74**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant	Gelée[2]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,637	O.	38	N.-O.	21	7·8	—		31	1·4	83	71
Fév.	1,487	O.	30	N.-O.	21	7·5	—		28	1·4	82	71
Mars	1,234	O.	26	N.-O.	21	8·4	—		28	2·3	74	62
Avril	828	O.	20	N.-E.	18	8·1	[1]		24	3·3	73	60
Mai	477	S.-O.	18	O.	18	7·9	1		6	5·0	70	52
Juin	250	S.-O.	24	O.	19	7·3	1		[1]	7·4	72	55
Juillet	28	S.-O.	34	O.	26	6·7	2		—	10·6	74	57
Août	62	S.-O.	31	O.	27	6·8	1		—	9·7	74	50
Sept.	258	S.-O.	28	O.	24	7·1	1		1	7·9	79	58
Oct.	601	S.-O.	28	O.	23	8·1	[1]		13	5·3	79	61
Nov.	972	S.-O.	23	O.	23	7·9	—		25	3·4	86	76
Déc.	1,438	O.	32	N.-O.	21	7·7	—		30	1·6	82	72
Année	**9,272**	**O.**	**26**	**S.-O.**	**22**	**7·6**	**6**		**186**	**4·9**	**77**	**62**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 19 mai; de la première gelée de l'automne, le 29 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

MONCTON (N.-B.).—46°07′N. 64°41′O. 248 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	15·7	26·6	4·9	49	−17	63	−32	1·18	2	16·9	12	2·87
Fév.	15·3	25·9	4·7	45	−18	59	−33	0·63	3	16·0	13	2·23
Mars	26·6	35·9	17·4	53	−6	66	−25	1·58	5	11·6	11	2·74
Avril	38·4	47·3	29·4	68	15	83	4	1·96	7	5·6	7	2·52
Mai	49·7	60·7	38·7	79	26	91	20	3·48	13	0·4	[1]	3·52
Juin	59·0	70·3	47·6	86	33	94	25	3·13	14	--	[1]	3·13
Juillet	65·5	76·6	54·4	88	41	95	35	3·43	11	—	—	3·43
Août	63·2	74·2	52·1	86	38	96	31	3·50	10	—	—	3·50
Sept.	55·6	66·5	44·6	81	29	92	24	3·01	14	--	[1]	3·01
Oct.	45·8	56·0	35·5	73	21	83	14	3·69	13	0·3	1	3·72
Nov.	33·8	42·0	25·6	62	8	73	−4	2·66	11	5·5	5	3·21
Déc.	20·7	29·6	11·8	50	−10	65	−25	1·38	5	16·2	11	3·00
Année	**40·8**	**51·0**	**30·6**	**89**	**−21**	**96**	**−33**	**29·63**	**108**	**72·5**	**60**	**36·88**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT[2]	GELÉE[3]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,528	O.	39	S.-O.	17	15·3	—	110	31	1·4	85	78
Fév.	1,435	O.	30	S.-O.	16	14·6	—	125	28	1·7	85	79
Mars	1,190	O.	23	S.-O.	16	14·2	[1]	150	28	2·3	76	65
Avril	798	S.-O.	19	N.	18	14·6	[1]	173	23	3·4	72	56
Mai	474	S.-O.	20	S.	17	13·5	1	208	5	5·7	74	59
Juin	288	S.-O.	25	S.	17	12·6	1	220	—	8·0	76	60
Juillet	103	S.-O.	38	S.	20	11·5	2	234	—	10·0	75	56
Août	82	S.-O.	31	O.	17	11·3	1	221	[1]	9·4	76	56
Sept.	282	S.-O.	29	S.	19	11·9	[1]	172	3	8·0	80	62
Oct.	595	S.-O.	27	O.	20	13·6	[1]	146	13	5·4	81	66
Nov.	936	O.	22	S.-O.	19	13·5	—	94	21	3·6	84	75
Déc.	1,373	O.	39	S.-O.	18	14·7	—	94	30	1·9	86	77
Année	**9,084**	**S.-O.**	**23**	**O.**	**22**	**13·4**	**5**	**1,947**	**182**	**5·1**	**79**	**66**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Données d'insolation pour Fredericton (N.-B.). [3] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 29 mai; de la première gelée de l'automne, le 17 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

SAINT-JEAN (N.-B.).—45°17'N. 66°04'O. 119 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	19·3	27·9	10·7	46	−10	55	−21	2·40	6	18·8	9	4·28
Fév.	19·8	27·9	11·7	43	−8	50	−20	1·33	6	17·2	11	3·05
Mars	28·5	35·7	21·3	48	2	62	−10	2·46	8	11·5	10	3·61
Avril	38·6	45·9	31·4	61	19	75	6	2·68	10	5·4	5	3·22
Mai	48·7	56·7	40·8	70	32	87	26	3·12	14	0·1	[1]	3·13
Juin	56·3	63·9	48·7	78	41	88	35	3·15	16	—	—	3·15
Juillet	61·0	68·2	53·8	80	48	89	41	3·03	12	—	—	3·03
Août	61·4	68·5	54·4	79	48	90	42	3·61	13	—	—	3·61
Sept.	56·0	62·8	49·1	74	38	93	31	3·53	14	—	—	3·53
Oct.	47·0	53·7	40·4	66	27	84	20	3·99	14	0·2	1	4·01
Nov.	36·0	42·4	29·6	56	14	63	−9	3·30	12	5·1	4	3·81
Déc.	24·0	31·4	16·6	49	−3	56	−21	2·55	9	12·8	9	3·83
Année	**41·4**	**48·8**	**34·0**	**83**	**−13**	**93**	**−21**	**35·15**	**134**	**71·1**	**49**	**42·26**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,417	N.-O.	47	O.	15	14·2	[1]	114	30	1·6	76	72
Fév.	1,306	N.-O.	48	O.	11	13·4	—	123	28	1·6	75	71
Mars	1,132	N.-O.	38	S.-E.	12	13·2	[1]	153	26	2·4	76	70
Avril	792	N.-O.	28	S.-E.	15	11·9	1	160	16	3·7	76	67
Mai	505	S.-E.	21	N.-O.	20	9·9	1	207	2	5·4	75	66
Juin	286	S.-E.	26	S.	22	8·7	2	200	[1]	7·8	81	72
Juillet	100	S.-E.	29	S.	24	7·6	3	206	—	9·7	86	77
Août	80	S.-E.	26	S.	20	7·5	2	204	—	9·8	85	75
Sept.	270	N.-O.	26	S.-E.	18	9·1	1	168	[1]	7·9	82	72
Oct.	558	N.-O.	33	S.-O.	18	11·6	1	145	7	5·4	79	70
Nov.	870	N.-O.	35	S.-O.	16	12·3	[1]	102	18	3·5	78	72
Déc.	1,271	N.-O.	48	O.	13	13·9	[1]	99	29	2·0	78	76
Année	**8,587**	**N.-O.**	**31**	**S.-E.**	**16**	**11·1**	**11**	**1,881**	**156**	**5·1**	**79**	**72**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 4 mai; de la première gelée de l'automne, le 16 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

CHIBOUGAMAU (P.Q.).—49°54′N. 74°18′O. 1,234 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	−1·6	9·6	−12·8	33	−38	43	−47	0·01	[1]	23·4	19	2·35
Fév.	2·0	14·6	−10·5	34	−39	40	−48	0·01	[1]	19·6	15	1·97
Mars	10·4	22·4	−1·6	44	−32	56	−45	0·29	2	24·3	15	2·72
Avril	28·0	39·6	16·5	59	−8	73	−22	1·09	5	14·7	8	2·56
Mai	44·2	55·4	32·9	75	18	86	9	2·76	12	0·9	2	2·85
Juin	55·4	65·9	44·8	85	30	88	26	4·35	15	—	—	4·35
Juillet	61·4	71·8	50·9	85	38	95	32	4·46	16	—	—	4·46
Août	59·3	68·3	50·3	80	37	94	31	5·11	17	—	—	5·11
Sept.	49·8	57·6	42·0	76	27	84	23	5·15	18	2·1	1	5·36
Oct.	37·6	44·2	31·1	64	17	75	8	3·19	14	7·9	7	3·98
Nov.	22·1	28·3	15·9	49	−9	62	−21	1·03	5	16·2	16	2·65
Déc.	5·4	14·6	−3·7	35	−32	45	−40	0·20	1	31·6	21	3·36
Année	**31·2**	**41·0**	**21·3**	**86**	**−43**	**95**	**−48**	**27·65**	**105**	**140·7**	**104**	**41·72**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	2,065	N.-O.	21	O.	17	5·6	—	..	31	0·7	89	88
Fév.	1,764	N.-O.	25	O.	12	6·1	—	..	28	0·7	88	82
Mars	1,693	N.-O.	30	S.-E.	12	6·8	[1]	..	31	1·7	86	79
Avril	1,110	N.-O.	24	S.-E.	13	6·5	—	..	25	2·6	79	69
Mai	645	N.-O.	23	S.-E.	13	5·8	1	..	14	4·6	77	66
Juin	345	N.-O.	28	S.-O.	14	6·4	4	..	2	7·0	74	60
Juillet	145	N.-O.	26	S.-O.	20	6·0	6	..	[1]	8·9	77	63
Août	211	N.-O.	26	S.-O.	22	6·6	3	..	[1]	8·9	80	66
Sept.	456	N.-O.	27	S.-O.	18	7·7	2	..	5	6·6	84	71
Oct.	849	N.-O.	24	S.-O.	21	8·1	1	..	19	4·6	85	76
Nov.	1,287	N.-O.	21	S.-O.	18	7·8	[1]	..	28	2·3	90	85
Déc.	1,848	N.-O.	23	O.	14	6·4	—	..	31	0·9	89	87
Année	**12,418**	**N.-O.**	**25**	**S.-O.**	**14**	**6·6**	**17**	..	**214**	**4·1**	**83**	**74**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 11 juin; de la première gelée de l'automne, le 17 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

HARRINGTON-HARBOUR (P.Q.).—50°32'N. 59°30'O. 25 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	8·0	16·6	−1·3	34	−20	42	−37	0·49	1	36·2	14	4·11
Fév.	8·7	17·8	−0·4	35	−19	42	−32	0·85	2	47·5	15	5·60
Mars	19·7	27·8	11·6	40	−8	46	−23	0·50	2	45·0	14	5·00
Avril	30·2	36·5	23·8	45	9	54	−7	1·06	5	17·9	9	2·85
Mai	38·0	43·7	32·2	56	23	70	15	3·14	12	5·4	3	3·68
Juin	46·0	51·7	40·3	62	33	83	24	3·80	14	—	—	3·80
Juillet	53·2	58·7	47·8	68	40	82	32	3·35	13	—	—	3·35
Août	54·1	59·5	48·7	68	41	80	33	4·00	13	—	—	4·00
Sept.	47·8	53·5	42·2	63	33	76	26	4·93	16	—	—	4·93
Oct.	38·9	44·4	33·4	53	22	64	12	4·21	15	3·7	2	4·58
Nov.	28·1	34·2	22·0	46	4	53	−12	3·67	10	15·4	8	5·21
Déc.	16·3	23·9	8·7	39	−12	47	−30	1·24	4	33·3	14	4·57
Année	**32·4**	**39·0**	**25·8**	**71**	**−24**	**83**	**−37**	**31·24**	**107**	**204·4**	**79**	**51·68**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[1]	HUMIDITÉ		
		Premier		Deuxième		Vitesse moyenne					Relative	
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,767	O.	26	N.	25	15·1	—		31	[2]	[2]	[2]
Fév.	1,576	N.	26	O.	19	16·6	—		28	[2]	[2]	[2]
Mars	1,404	N.	20	N.-E.	17	14·9	—		30	[2]	[2]	[2]
Avril	1,044	S.-O.	20	N.-E.	18	13·6	—	..	27	[2]	[2]	[2]
Mai	837	S.-O.	23	N.-E.	22	12·3	[3]		10	4·3	87	82
Juin	627	S.-O.	28	N.-E.	17	13·2	[3]	..	[3]	5·9	87	81
Juillet	402	S.-O.	45	N.-E.	12	11·4	[3]	..	—	7·7	90	85
Août	372	S.-O.	37	O.	14	11·9	[3]	..	—	8·6	89	84
Sept.	516	S.-O.	24	O.	20	13·2	[3]	..	—	7·0	89	81
Oct.	809	O.	22	S.-O.	21	15·1	—	..	11	[2]	[2]	[2]
Nov.	1,107	O.	21	S.-O.	18	15·0	[3]	..	24	[2]	[2]	[2]
Déc.	1,510	N	25	O.	21	16·1	—	..	31	[2]	[2]	[2]
Année	**11,971**	**S.-O.**	**22**	**O.**	**17**	**14·0**	...	..	**192**	—	—	—

[1] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 5 juin; de la première gelée de l'automne, le 2 octobre. [2] Les cotes d'humidité ne peuvent être obtenues en hiver. [3] Moins de 5 jours en 10 ans.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

MONTRÉAL (P. Q.).—45°30′N. 73°35′O. 187 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	13·4	21·3	5·6	42	−16	54	−27	0·99	4	27·7	13	3·76
Fév.	15·6	23·3	7·8	41	−12	57	−29	0·69	3	23·3	13	3·02
Mars	25·8	32·9	18·7	49	−2	77	−20	1·45	6	20·1	11	3·46
Avril	41·2	49·3	33·2	70	19	86	2	2·05	10	5·5	4	2·60
Mai	55·2	64·2	46·3	81	34	94	23	3·13	12	0·1	[1]	3·14
Juin	65·0	73·7	56·4	86	45	94	34	3·43	13	—	—	3·43
Juillet	69·7	78·0	61·4	89	52	97	46	3·74	14	—	—	3·74
Août	67·6	75·7	59·4	87	49	96	43	3·45	11	—	—	3·45
Sept.	59·2	67·0	51·3	82	38	91	32	3·65	12	--	[1]	3·65
Oct.	46·8	53·8	39·8	71	27	83	20	3·33	12	0·9	1	3·42
Nov.	33·1	39·0	27·2	58	9	70	−18	2·46	10	10·9	5	3·55
Déc.	19·4	26·0	12·8	45	−10	59	−29	1·20	5	23·8	12	3·58
Année	**42·7**	**50·4**	**35·0**	**90**	**−18**	**97**	**−29**	**29·57**	**112**	**112·3**	**59**	**40·80**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,552	S.-O.	29	O.	20	12·4	—	76	31	1·1	79	73
Fév.	1,509	S.-O.	23	O.	20	12·7	—	101	28	1·3	75	69
Mars	1,265	O.	21	S.-O.	21	12·7	[1]	145	25	2·6	72	62
Avril	715	S.-O.	22	N.-E.	20	12·4	1	168	12	3·7	68	56
Mai	325	S.-O.	21	N.-E.	20	11·3	2	205	1	6·4	67	54
Juin	115	S.-O.	26	O.	19	10·5	3	222	—	9·1	69	55
Juillet	11	S.-O.	33	O.	17	9·6	5	243	—	10·7	68	52
Août	30	S.-O.	30	O.	18	9·5	4	220	—	10·3	70	54
Sept.	180	S.-O.	29	O.	17	10·3	3	169	—	8·0	74	57
Oct.	550	S.-O.	27	N.-O.	20	11·2	1	124	5	5·1	75	60
Nov.	960	S.-O.	35	N.-O.	18	10·9	[1]	70	18	3·3	78	70
Déc.	1,432	S.-O.	28	N.-O.	19	11·9	—	60	28	1·4	80	75
Année	**8,644**	**S.-O.**	**27**	**O.**	**17**	**11·3**	**19**	**1,803**	**148**	**5·2**	**73**	**61**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 28 avril; de la première gelée de l'automne, le 17 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

QUÉBEC (P.Q.).—46°48′N. 71°13′O. 296 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	10·4	18·4	2·3	39	−20	52	−34	0·52	2	29·3	16	3·45
Fév.	12·1	20·3	3·9	38	−17	49	−32	0·43	1	23·1	14	2·74
Mars	22·7	30·6	14·8	45	−7	64	−23	0·94	4	20·8	13	3·02
Avril	36·7	44·5	28·9	64	13	80	−1	1·48	8	8·7	7	2·35
Mai	51·2	61·1	41·2	79	29	91	18	3·10	12	0·5	[1]	3·15
Juin	61·6	71·6	51·7	86	40	94	31	3·68	14	—	—	3·68
Juillet	66·7	76·2	57·2	88	47	96	39	4·02	15	—	—	4·02
Août	63·6	72·8	54·4	84	44	96	37	3·98	12	—	—	3·98
Sept.	55·8	64·0	47·5	79	34	88	22	3·60	14	—	[1]	3·60
Oct.	44·0	51·0	36·9	67	24	81	14	3·23	14	1·8	2	3·41
Nov.	29·9	35·7	24·2	53	6	71	−14	1·79	9	14·4	10	3·23
Déc.	15·5	22·2	8·8	40	−14	55	−32	0·71	3	25·1	16	3·22
Année	**39·2**	**47·4**	**31·0**	**89**	**−23**	**96**	**−34**	**27·48**	**108**	**123·7**	**78**	**39·85**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,696	S.-O.	32	O.	25	12·7	—	83	31	1·1	85	82
Fév.	1,528	S.-O.	29	O.	25	12·6	[1]	106	28	1·3	87	80
Mars	1,311	N.-E.	29	S.-O.	26	12·7	[1]	145	27	2·4	79	69
Avril	849	N.-E.	34	S.-O.	21	12·1	1	163	18	3·3	76	68
Mai	428	N.-E.	35	S.-O.	21	12·1	2	195	1	5·4	70	55
Juin	124	S.-O.	27	N.-E.	26	9·9	4	209	—	8·3	72	56
Juillet	29	S.-O.	34	N.-E.	18	8·7	7	225	—	10·6	74	57
Août	50	S.-O.	30	O.	21	8·3	5	209	—	10·3	76	59
Sept.	276	S.-O.	27	N.-E.	24	9·2	2	155	[1]	7·9	77	61
Oct.	651	S.-O.	29	N.-E.	22	10·4	1	119	6	5·1	76	63
Nov.	1,050	S.-O.	27	N.-E.	26	11·2	[1]	69	20	3·1	81	75
Déc.	1,534	S.-O.	31	O.	26	11·8	[1]	67	26	1·4	86	80
Année	**9,526**	**S.-O.**	**28**	**N.-E.**	**25**	**11·0**	**22**	**1,745**	**157**	**5·0**	**78**	**67**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 11 mai; de la première gelée de l'automne, le 4 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

KAPUSKASING (ONT.).—49°25'N. 82°25'O. 752 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F,	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	−1·7	10·3	−13·7	35	−35	47	−53	0·04	1	19·6	19	2·00
Fév.	2·4	15·1	−10·2	34	−34	53	−52	0·06	1	10·0	16	1·06
Mars.	13·6	26·5	0·7	50	−26	67	−45	0·23	1	13·3	12	1·56
Avril.	30·9	42·6	19·2	68	−3	85	−23	0·89	4	9·3	6	1·82
Mai.	45·7	58·3	33·1	82	21	91	9	1·80	12	3·2	1	2·12
Juin.	57·4	70·4	44·5	89	30	96	20	2·33	13	--	[1]	2·33
Juillet.	62·4	74·5	50·2	90	37	101	31	3·43	14	—	—	3·43
Août.	60·2	71·7	48·6	86	36	95	25	2·94	16	—	—	2·94
Sept.	51·1	61·6	40·6	83	25	89	20	3·47	15	0·7	1	3·54
Oct.	38·8	47·0	30·6	72	16	82	4	2·14	12	3·6	5	2·50
Nov.	22·0	29·6	14·4	54	−13	68	−33	0·88	5	15·1	15	2·39
Déc.	6·3	15·8	−3·2	39	−30	60	−49	0·28	1	16·2	18	1·90
Année.	**32·4**	**43·6**	**21·2**	**91**	**−38**	**101**	**−53**	**18·49**	**95**	**91·0**	**93**	**27·59**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant	Gelée[2]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1.000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	2,068	N.-O.	22	O.	21	9·6	—	80	31	0·7	91	89
Fév.	1,809	N.-O.	24	O.	19	10·1	—	104	28	0·9	90	86
Mars.	1,593	N.-O.	20	N.	16	10·4	—	128	29	1·4	84	76
Avril.	1,023	N.	21	N.-O.	20	10·1	—	165	26	2·7	72	61
Mai.	598	N.	21	N.-O.	15	9·7	2	214	12	4·9	70	56
Juin.	251	N.	18	S.-O.	15	9·2	3	226	2	7·4	71	58
Juillet.	104	S.-O.	21	S.	20	8·7	4	233	—	9·3	73	57
Août.	128	S.	22	S.-O.	20	8·7	3	198	[1]	8·9	78	62
Sept.	417	S.	25	N.-O.	17	10·0	2	132	6	6·6	83	69
Oct.	812	S.	23	N.-O.	16	10·3	1	82	18	4·1	84	73
Nov.	1,290	O.	21	S.	19	10·2	—	49	28	2·3	90	83
Déc.	1,820	N.-O.	20	S.	20	10·2	—	52	31	1·0	90	86
Année.	**11,913**	**S.**	**18**	**N.-O.**	**18**	**9·8**	**15**	**1,663**	**211**	**4·2**	**81**	**71**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 14 juin; de la première gelée de l'automne, le 1er septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

LONDON (ONT.).—43°02'N. 81°09'O. 912 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	21·9	29·3	14·6	46	−8	61	−25	1·64	7	23·3	14	3·97
Fév.	20·7	28·9	12·5	46	−10	58	−27	1·22	5	22·3	14	3·45
Mars	30·4	39·1	21·8	60	1	79	−14	1·68	9	11·3	9	2·81
Avril	43·6	53·8	33·3	76	19	87	0	2·49	10	3·8	4	2·87
Mai	55·1	66·6	43·6	84	29	94	24	2·80	12	0·1	[1]	2·81
Juin	64·8	76·5	53·0	90	38	99	32	3·11	11	—	—	3·11
Juillet	69·4	81·3	57·6	93	44	102	35	3·21	10	—	—	3·21
Août	67·1	78·9	55·3	91	41	106	34	2·80	9	—	—	2·80
Sept.	60·8	72·0	49·6	87	32	96	26	2·96	11	--	[1]	2·96
Oct.	48·6	58·5	38·6	76	24	86	14	2·82	12	0·9	1	2·91
Nov.	36·9	44·1	29·7	62	14	74	−8	2·66	10	10·8	6	3·74
Déc.	26·3	32·8	19·8	50	−2	62	−22	1·62	7	19·1	14	3·53
Année	**45·5**	**55·2**	**35·8**	**95**	**−14**	**106**	**−27**	**29·01**	**113**	**91·6**	**62**	**38·17**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant	Gelée[2]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,336	O.	24	S.-O.	22	11·9	[1]	60	30	2·0	89	84
Fév.	1,279	O.	26	N.-O.	20	12·5	1	85	28	2·1	87	80
Mars	1,073	O.	22	E.	16	12·2	1	129	27	3·0	79	70
Avril	642	N.-O.	22	S.-O.	17	12·2	2	165	17	4·7	74	60
Mai	307	N.-O.	19	S.-O.	18	10·3	3	224	2	7·1	76	62
Juin	125	N.-O.	18	S.-O.	17	8·6	4	242	—	10·7	76	62
Juillet	22	N.-O.	20	S.-O.	17	7·5	5	289	—	11·7	74	57
Août	39	N.-O.	17	S.-O.	17	7·6	4	249	—	11·3	78	60
Sept.	126	E.	18	S.	17	8·6	2	175	[1]	8·9	81	64
Oct.	508	S.-O.	21	N.-O.	16	9·3	1	156	8	5·9	82	66
Nov.	843	S.-O.	25	O.	17	11·2	[1]	80	19	4·1	86	78
Déc.	1,200	O.	26	S.-O.	25	11·2	[1]	60	28	2·6	88	82
Année	**7,500**	**S.-O.**	**19**	**O.**	**17**	**10·3**	**23**	**1,914**	**159**	**6·2**	**81**	**69**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 16 mai; de la première gelée de l'automne, le 1er octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

OTTAWA (ONT.).—45°20'N. 75°41'O. 339 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	11·9	20·8	3·0	40	−21	54	−32	0·78	4	21·5	10	2·93
Fév.	12·9	22·3	3·5	40	−20	54	−35	0·44	3	17·3	11	2·17
Mars	24·5	33·1	15·9	49	−8	78	−34	1·33	5	14·4	9	2·77
Avril	40·8	50·5	31·0	72	15	86	−2	2·26	9	4·4	2	2·70
Mai	55·0	66·0	44·1	84	30	94	21	2·47	11	--	[1]	2·47
Juin	64·6	75·6	53·7	89	41	97	33	3·52	10	—	—	3·52
Juillet	69·6	80·9	58·2	92	47	101	38	3·39	11	—	—	3·39
Août	66·2	77·0	55·4	89	43	100	35	2·56	10	—	—	2·56
Sept.	58·2	68·4	48·1	85	33	102	24	3·23	11	—	—	3·23
Oct.	45·8	54·3	37·2	72	23	87	14	2·85	12	0·8	[1]	2·93
Nov.	32·2	38·5	25·8	58	5	71	−10	2·34	8	6·4	4	2·98
Déc.	16·8	24·4	9·1	43	−17	55	−34	0·86	4	17·2	11	2·58
Année	**41·5**	**51·0**	**32·1**	**93**	**−24**	**102**	**−35**	**26·03**	**98**	**82·0**	**47**	**34·23**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,646	O.	21	N.-O.	19	8·0	—	91	31	1·0	81	76
Fév.	1,505	O.	22	E.	19	7·4	[1]	116	28	1·3	81	73
Mars	1,256	E.	20	N.-O.	19	7·8	1	150	29	2·0	76	66
Avril	726	E.	20	O.	17	8·4	1	186	16	3·7	71	58
Mai	310	O.	19	S.-O.	19	7·6	2	232	2	6·6	70	55
Juin	133	O.	21	S.-O.	20	6·5	4	253	—	9·4	71	56
Juillet	22	O.	23	S.-O.	19	5·7	5	273	—	10·9	71	53
Août	40	O.	25	S.-O.	17	5·9	3	250	—	10·1	72	54
Sept.	204	O.	18	N.-O.	16	6·2	2	177	1	7·7	78	59
Oct.	595	S.-O.	19	O.	18	7·3	1	136	12	4·9	77	63
Nov.	984	O.	18	E.	18	8·2	[1]	80	24	3·0	77	68
Déc.	1,494	O.	20	E.	20	7·7	—	72	30	1·4	80	75
Année	**8,915**	**O.**	**20**	**N.-O.**	**15**	**7·2**	**19**	**2,016**	**173**	**5·2**	**75**	**63**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 7 mai; de la première gelée de l'automne, le 2 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

PORT-ARTHUR (ONT.).—48°26'N. 89°14'O. 644 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.....	6·7	16·9	−3·5	36	−28	48	−49	0·02	[1]	8·9	11	0·91
Fév.....	9·2	19·9	−1·5	39	−25	52	−39	0·05	[1]	7·1	9	0·76
Mars.....	20·3	30·8	9·8	47	−13	73	−34	0·15	1	8·0	8	0·95
Avril....	35·4	44·3	26·5	62	8	83	−10	1·11	5	3·8	4	1·49
Mai.....	46·7	56·3	37·1	76	25	90	16	2·06	11	0·5	1	2·11
Juin.....	57·3	67·3	47·2	84	35	94	20	2·81	14	—	—	2·81
Juillet...	63·0	73·6	52·4	88	42	104	35	3·56	11	—	—	3·56
Août.. .	60·1	71·0	49·1	84	38	95	31	2·78	12	—	—	2·78
Sept.....	53·2	62·4	43·9	78	29	89	17	3·37	10	--	[1]	3·37
Oct.....	41·7	49·8	33·6	68	18	81	4	2·33	9	1·2	1	2·45
Nov	26·9	34·5	19·3	51	−2	69	−22	0·93	4	5·9	8	1·52
Déc. ...	13·5	22·3	4·7	40	−20	52	−38	0·20	1	7·5	11	0·95
Année...	**36·2**	**45·8**	**26·6**	**89**	**−30**	**104**	**−40**	**19·37**	**78**	**42·9**	**53**	**23·66**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant[2]	Gelée[3]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.....	1,807	N.-O.	32	O.	20	7·9	—	95	31	1·1	85	76
Fév.....	1,631	N.-O.	28	N.-E.	21	8·3	—	119	28	1·1	84	73
Mars.....	1,386	N.-E.	24	N.-O.	24	8·9	[1]	153	30	2·0	77	64
Avril....	888	N.-E.	29	N.-O.	19	8·8	1	189	24	3·1	70	56
Mai.....	567	N.-E.	31	N.-O.	17	8·7	1	188	10	4·9	72	56
Juin.....	313	N.-E.	27	N.-O.	17	7·9	3	210	1	7·7	78	63
Juillet...	96	N.-O.	20	N.-E.	19	6·8	4	262	—	9·7	80	63
Août....	129	N.-O.	22	N.-E.	18	7·1	4	219	[1]	9·7	81	65
Sept.....	354	N.-O.	24	N.-E.	17	7·9	2	128	5	7·0	84	70
Oct.....	722	N.-O.	25	O.	18	8·9	1	106	17	4·4	80	64
Nov.....	1,143	N.-O.	30	O.	18	8·8	—	52	25	2·6	80	72
Déc. ..	1,596	N.-O.	30	O.	21	8·3	—	68	31	1·3	84	74
Année.	**10,632**	**N.-O.**	**24**	**N.-E.**	**20**	**8·2**	**16**	**1,789**	**202**	**4·6**	**80**	**66**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Données d'insolation pour Armstrong (Ont.). [3] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 26 mai; de la première gelée de l'automne, le 20 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

TORONTO (QUEEN'S-PARK) (ONT.).—43°40′N. 79°24′O. 379 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.....	22·7	29·6	15·7	45	−6	58	−26	1·11	5	16·0	12	2·71
Fév.....	22·2	29·5	14·8	45	−6	55	−25	0·90	4	15·3	11	2·43
Mars.....	30·0	37·1	22·9	54	2	80	−16	1·51	7	10·7	8	2·58
Avril....	42·1	50·2	34·0	70	21	90	5	2·20	11	2·8	3	2·48
Mai.....	53·4	62·8	44·0	80	32	93	25	2·90	12	0·1	[1]	2·91
Juin.....	63·5	73·2	53·7	87	42	97	28	2·67	11	--	[1]	2·67
Juillet...	68·9	78·8	59·0	91	49	105	39	2·95	10	—	—	2·95
Août.. .	67·2	76·7	57·7	88	46	102	40	2·73	10	—	—	2·73
Sept.....	59·8	68·8	50·8	84	36	96	28	2·90	11	--	[1]	2·90
Oct.....	47·9	55·8	40·0	72	26	85	16	2·40	10	0·3	[1]	2·43
Nov.....	37·2	43·3	31·0	59	10	70	−5	2·34	10	4·2	4	2·76
Déc.....	26·9	33·0	20·7	48	−1	61	−22	1·39	6	12·4	10	2·63
Année...	**45·1**	**53·2**	**37·0**	**93**	**−11**	**105**	**−26**	**26·00**	**107**	**61·8**	**49**	**32·18**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant	Gelée[2]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.....	1,304	O.	24	S.-O.	23	14·7	[1]	77	29	1·8	74	71
Fév.....	1,206	O.	22	S.-O.	20	13·6	[1]	107	27	1·9	73	68
Mars.....	1,072	N.-O.	21	O.	18	13·8	[1]	149	22	2·5	70	63
Avril....	669	N.-O.	18	N.-E.	16	12·7	2	184	9	4·0	67	58
Mai.....	341	E.	16	S.-O.	16	10·2	3	224	[1]	6·1	65	57
Juin.....	86	S.-O.	18	E.	17	8·8	5	260	—	9·8	70	60
Juillet. .	16	S.-O.	17	N.-O.	15	8·0	6	287	—	11·3	70	58
Août.. .	35	E.	15	S.-O.	15	8·4	5	256	—	10·6	73	60
Sept.. ..	168	E.	16	N.-O.	14	9·3	3	200	—	8·3	76	63
Oct.....	504	O.	18	S.-O.	17	10·6	1	151	2	5·5	77	65
Nov.....	817	S.-O.	23	O.	20	12·8	[1]	85	13	4·0	76	69
Déc. ..	1,155	O.	24	S.-O.	23	13·9	[1]	68	24	2·3	76	72
Année...	**7,373**	**S.-O.**	**18**	**O.**	**17**	**11·3**	**25**	**2,048**	**126**	**5·6**	**72**	**64**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 2 mai; de la première gelée de l'automne, le 14 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

CHURCHILL (MAN.).—58°47'N. 94°11'O. 43 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.....	−19·0	−11·3	−26·7	19	−40	39	−57	—	—	4·8	5	0·48
Fév.....	−16·7	−8·0	−25·4	16	−37	31	−52	—	—	6·1	6	0·61
Mars.....	−6·1	4·1	−16·2	30	−32	41	−52	0·02	1	8·5	6	0·87
Avril....	14·0	23·7	4·2	43	−19	62	−26	0·12	1	7·7	5	0·89
Mai.....	29·6	37·7	21·5	61	4	87	−14	0·75	5	1·8	2	0·93
Juin.....	42·6	51·7	33·6	74	26	88	13	1·71	9	1·4	1	1·85
Juillet...	53·7	64·5	42·8	82	36	96	22	2·19	10	--	1	2·19
Août.. .	52·4	62·1	42·6	79	38	90	25	2·69	12	--	1	2·69
Sept.....	41·8	49·0	34·5	69	26	84	15	2·16	10	1·7	1	2·33
Oct.....	26·7	33·5	19·9	52	6	65	−17	0·63	5	8·0	8	1·43
Nov.....	5·9	13·3	−1·6	32	−20	45	−53	—	—	10·3	9	1·03
Déc. ...	−11·0	−3·1	−18·9	22	−34	34	−47	—	—	6·6	8	0·66
Année...	**17·8**	**26·4**	**9·2**	**84**	**−42**	**96**	**−57**	**10·27**	**52**	**56·9**	**51**	**15·96**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant	Gelée[2]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.....	2,604	N.-O.	33	O.	31	14·6	—	52	31	[3]	[3]	[3]
Fév.....	2,363	N.-O.	36	O.	20	14·6	—	110	28	[3]	[3]	[3]
Mars.....	2,204	N.-O.	33	N.	15	14·2	—	144	31	[3]	[3]	[3]
Avril....	1,530	N.-O.	25	N.	18	14·2	1	191	30	0·9	91	88
Mai.....	1,097	N.	22	E.	18	13·4	1	127	27	2·4	90	86
Juin.....	634	N.	21	E.	21	12·0	1	181	11	4·3	82	73
Juillet. .	280	N.-O.	16	E.	16	11·4	1	249	1	6·9	79	71
Août....	328	N.	17	N.-O.	16	12·8	1	227	1	6·9	84	74
Sept.....	696	N.-O.	22	N.	18	16·1	1	95	5	4·7	89	84
Oct.....	1,187	N.-O.	29	O.	15	17·1	—	70	22	3·3	92	89
Nov.....	1,773	N.-O.	34	O.	22	16·9	—	28	30	1·1	94	91
Déc.....	2,356	N.-O.	28	O.	27	14·9	—	29	31	0·4	95	93
Année...	**17,052**	**N.-O.**	**25**	**O.**	**16**	**14·4**	**3**	**1,503**	**247**	..	..	..

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 28 juin; de la première gelée de l'automne, le 26 août. [3] Les cotes d'humidité ne peuvent être obtenues en hiver.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

LE PAS (MAN.).—53°49′N. 101°15′O. 890 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	−8·7	0·7	−18·1	25	−42	44	−54	—	—	6·1	6	0·61
Fév.	−1·6	10·0	−13·1	37	−37	56	−54	—	—	5·0	7	0·50
Mars	11·2	24·1	−1·8	46	−27	59	−43	0·02	[1]	7·0	7	0·72
Avril	32·7	44·7	20·7	66	−2	85	−21	0·35	3	4·6	3	0·81
Mai	48·2	60·1	36·2	80	21	93	13	1·28	7	1·0	1	1·38
Juin	59·2	70·1	48·2	85	34	92	25	2·20	11	—	—	2·20
Juillet	64·6	75·4	53·8	88	41	100	32	2·22	10	—	—	2·22
Août	60·6	71·7	49·6	85	36	96	22	2·11	10	—	—	2·11
Sept.	48·9	60·0	37·8	78	26	90	19	1·95	10	0·1	[1]	1·96
Oct.	35·3	45·0	25·6	66	11	80	−10	0·75	7	4·1	2	1·16
Nov.	16·6	25·1	8·2	44	−14	58	−33	0·07	1	9·1	8	0·98
Déc.	0·6	8·9	−7·8	34	−33	48	−51	—	—	7·9	8	0·79
Année	**30·6**	**41·3**	**19·9**	**92**	**−43**	**100**	**−54**	**10·95**	**59**	**44·9**	**42**	**15·44**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant	Gelée[2]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	2,285	N.-O.	22	O.	17	6·4	—	95	31	0·6	91	90
Fév.	1,924	N.-O.	16	N.-E.	15	6·4	—	133	28	0·4	84	82
Mars	1,668	N.-E.	20	S.-E.	17	6·9	—	172	31	1·7	82	75
Avril	969	N.-E.	22	S.-E.	22	7·6	—	219	25	2·4	72	62
Mai	521	N.-E.	26	S.-E.	23	8·1	[1]	248	9	3·9	67	56
Juin	205	N.-E.	27	S.-E.	18	7·7	1	230	[1]	6·6	67	62
Juillet	39	N.-O.	17	S.-O.	16	6·7	1	287	—	10·0	73	61
Août	129	N.-O.	17	S.-O.	15	6·7	2	253	—	9·0	77	64
Sept.	483	N.-O.	17	N.-E.	16	7·1	[1]	159	6	5·7	74	62
Oct.	921	N.-O.	16	S.-E.	16	7·3	—	114	18	4·1	80	73
Nov.	1,452	N.-O.	20	S.-E.	15	6·7	—	76	29	1·4	86	82
Déc.	1,996	N.-O.	21	S.-E.	15	6·4	—	73	31	0·6	90	89
Année	**12,592**	**N.-O.**	**17**	**N.-E.**	**17**	**7·0**	**4**	**2,059**	**208**	**3·9**	**79**	**72**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 30 mai; de la première gelée de l'automne, le 7 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

WINNIPEG (MAN.).—49°54'N. 97°14'O. 786 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	−3·1	6·7	−12·9	31	−37	46	−48	0·01	[1]	9·1	12	0·92
Fév.	1·6	12·1	−8·8	36	−33	47	−47	0·02	[1]	8·4	10	0·86
Mars	15·6	26·6	4·7	46	−21	74	−38	0·19	1	10·0	8	1·19
Avril	37·6	48·4	26·9	71	6	90	−18	0·98	6	3·9	3	1·37
Mai	52·2	64·8	39·5	84	23	100	11	2·15	10	1·1	1	2·26
Juin	62·4	74·4	50·4	89	35	101	21	3·15	12	--	[1]	3·15
Juillet	66·9	78·8	55·0	91	43	108	35	3·08	10	—	—	3·08
Août	63·9	76·3	51·5	91	38	103	30	2·45	10	—	—	2·45
Sept.	54·0	65·2	42·7	84	27	99	17	2·34	9	0·1	[1]	2·35
Oct.	41·0	50·8	31·2	72	15	86	−5	1·20	5	2·9	2	1·49
Nov.	21·6	29·8	13·5	51	−12	71	−34	0·22	3	9·0	7	1·12
Déc.	6·0	15·0	−3·0	37	−29	53	−54	0·04	1	9·1	10	0·95
Année	**35·0**	**45·7**	**24·2**	**94**	**−38**	**108**	**−54**	**15·83**	**67**	**53·6**	**53**	**21·19**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	2,111	N.-O.	23	S.	17	10·0	—	100	31	0·9	86	83
Fév.	1,830	N.-O.	23	S.	13	10·2	[1]	131	28	0·9	89	83
Mars	1,531	N.-O.	24	N.	16	10·6	[1]	168	29	1·7	84	78
Avril	822	N.-O.	18	S.-E.	18	10·4	[1]	204	19	3·4	68	57
Mai	397	N.	18	S.-E.	18	11·3	2	247	8	5·4	64	52
Juin	140	S.-E.	17	N.-O.	17	10·3	5	252	[1]	8·1	71	60
Juillet	40	N.-O.	19	S.-E.	18	9·1	6	291	—	10·3	68	53
Août	70	S.-E.	18	N.-O.	17	9·7	4	263	—	9·3	69	53
Sept.	330	N.-O.	19	S.-E.	18	10·5	2	177	5	6·9	74	61
Oct.	744	N.-O.	22	S.-E.	17	10·6	[1]	127	14	4·3	74	62
Nov.	1,302	N.-O.	23	S.	13	10·7	[1]	86	28	2·3	84	79
Déc.	1,829	N.-O.	22	S.	16	10·2	[1]	78	31	1·1	89	85
Année	**11,146**	**N.-O.**	**20**	**S.-E.**	**16**	**10·3**	**19**	**2,124**	**193**	**4·6**	**77**	**67**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 27 mai; de la première gelée de l'automne, le 14 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

REGINA (SASK.).—50°26′N. 104°39′O. 1,884 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.....	0·7	9·5	−10·9	36	−38	48	−54	0·04	1	4·7	8	0·51
Fév.....	2·0	12·6	−8·6	37	−35	53	−56	0·01	[1]	3·4	13	0·35
Mars.....	16·5	26·9	6·1	47	−22	76	−44	0·13	1	5·4	9	0·67
Avril....	37·8	49·7	26·0	73	5	89	−20	0·44	5	3·0	3	0·74
Mai.....	51·0	64·8	37·1	85	20	99	7	1·78	8	0·6	1	1·84
Juin.....	60·2	73·2	47·2	90	32	102	23	3·24	12	0·1	[1]	3·25
Juillet...	64·8	78·9	50·8	93	38	107	28	2·38	11	—	—	2·38
Août....	62·2	76·9	47·6	92	34	104	23	1·76	9	—	—	1·76
Sept.....	51·4	64·9	38·0	85	21	99	9	1·26	6	0·6	[1]	1·32
Oct.....	39·4	51·8	27·0	75	8	87	−15	0·63	4	2·3	2	0·86
Nov.....	21·3	31·6	11·0	55	−14	73	−47	0·12	1	4·8	9	0·60
Déc.....	7·6	16·4	−1·3	41	−29	59	−55	0·03	1	3·9	9	0·42
Année...	**34·5**	**46·4**	**22·5**	**96**	**−42**	**107**	**−56**	**11·82**	**59**	**28·8**	**54**	**14·70**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant	Gelée[2]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.....	2,037	S.-E.	24	O.	23	12·0	—	108	31	1·0	89	86
Fév.....	1,818	S.-E.	26	O.	19	12·1	—	126	28	1·1	91	88
Mars.....	1,504	S.-E.	23	N.-O.	18	13·2	—	163	31	1·9	87	83
Avril....	816	S.-E.	24	N.-O.	16	13·9	[1]	216	23	3·7	70	60
Mai.....	434	S.-E.	19	E.	19	14·0	2	252	6	5·3	60	47
Juin.....	174	E.	18	S.-E.	17	13·4	3	244	[1]	7·7	69	57
Juillet...	48	O.	18	S.-E.	18	11·4	5	329	—	9·7	68	54
Août....	92	S.-E.	21	O.	17	12·3	4	285	—	8·6	65	52
Sept.....	408	O.	20	S.-E.	19	12·6	[1]	205	4	6·0	69	56
Oct.....	794	S.-E.	24	O.	23	12·9	—	170	17	4·3	70	58
Nov.....	1,355	S.-E.	26	O.	21	13·0	—	98	30	2·0	88	83
Déc.....	1,779	S.-E.	27	O.	21	12·1	—	98	31	1·3	88	84
Année...	**11,259**	**S.-E.**	**22**	**O.**	**18**	**12·7**	**14**	**2,294**	**201**	**4·4**	**76**	**67**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 6 juin; de la première gelée de l'automne, le 10 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

SASKATOON (SASK.).—52°08'N. 106°38'O. 1,690 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	−1·2	8·9	−11·4	37	−37	50	−55	—	—	8·7	9	0·87
Fév.	2·8	13·4	−7·7	38	−34	55	−49	—	—	5·0	10	0·50
Mars	16·6	27·0	6·3	48	−18	73	−34	0·04	[1]	6·2	6	0·66
Avril	37·4	48·6	26·2	72	8	91	−9	0·47	4	2·5	3	0·72
Mai	51·0	63·7	38·2	85	24	99	9	1·39	9	0·3	1	1·42
Juin	59·6	71·3	47·8	88	34	104	26	2·57	12	—	—	2·57
Juillet	64·6	77·1	52·0	92	41	104	31	2·41	9	—	—	2·41
Août	61·6	74·8	48·3	91	36	100	28	1·94	9	—	—	1·94
Sept.	50·8	63·4	38·1	83	24	92	12	1·38	8	0·8	1	1·46
Oct.	39·2	51·2	27·3	73	11	90	−14	0·62	5	2·6	2	0·88
Nov.	21·6	31·2	12·1	52	−12	68	−31	0·01	1	5·0	8	0·51
Déc.	6·7	15·8	−2·4	40	−29	58	−41	—	—	6·1	7	0·61
Année	**34·2**	**45·5**	**22·9**	**95**	**−41**	**104**	**−55**	**10·83**	**57**	**37·2**	**47**	**14·55**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	2,027	O.	19	S.	16	9·5	—	94	31	0·9	92	89
Fév.	1,686	O.	18	S.-E.	13	9·3	—	148	28	1·1	92	90
Mars	1,445	S.-E.	16	O.	15	11·1	[1]	190	31	1·7	86	85
Avril	725	S.-E.	19	N.	16	12·6	[1]	221	22	3·6	67	56
Mai	397	S.-E.	20	N.	15	13·0	1	263	6	4·9	63	51
Juin	214	N.	16	S.-E.	15	11·4	4	266	[1]	6·9	66	54
Juillet	42	S.-E.	16	O.	15	10·2	5	345	—	9·1	66	53
Août	96	O.	18	S.-E.	16	10·6	4	304	—	8·4	68	56
Sept.	396	O.	17	N.	15	10·2	1	208	4	5·9	69	58
Oct.	781	O.	21	S.	16	11·7	[1]	170	16	4·3	73	62
Nov.	1,305	S.-O.	19	O.	15	10·8	—	93	29	1·9	86	82
Déc.	1,767	S.	18	O.	15	10·2	—	86	31	1·1	89	87
Année	**10,881**	**O.**	**16**	**S.-E.**	**15**	**10·9**	**15**	**2,388**	**198**	**4·2**	**76**	**69**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 26 mai; de la première gelée de l'automne, le 9 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

EDMONTON (ALB.).—53°35'N. 113°30'O. 2,219 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	5·9	15·3	−3·5	43	−36	57	−57	0·05	1	8·3	12	0·88
Fév.	11·4	21·8	1·0	48	−32	62	−57	0·01	1	6·3	9	0·64
Mars	23·2	34·2	12·3	54	−17	72	−40	0·06	1	7·0	10	0·76
Avril	40·2	52·1	28·3	72	10	88	−15	0·47	4	4·1	5	0·88
Mai	51·3	64·3	38·3	81	25	94	10	1·66	11	1·9	1	1·85
Juin	57·5	69·9	45·1	85	33	99	25	3·06	15	--	1	3·06
Juillet	61·6	74·1	49·0	87	39	98	29	3·32	14	—	—	3·32
Août	59·3	71·9	46·7	85	35	96	26	2·35	12	--	1	2·35
Sept.	50·2	62·5	37·8	80	24	90	12	1·24	9	0·9	1	1·33
Oct.	40·9	52·2	29·6	73	12	83	−15	0·40	5	3·5	4	0·75
Nov.	24·7	33·6	15·8	56	−12	74	−44	0·07	2	6·8	9	0·75
Déc.	13·1	21·4	4·8	45	−27	61	−46	0·05	1	7·6	11	0·81
Année	**36·6**	**47·8**	**25·4**	**89**	**−41**	**99**	**−57**	**12·74**	**73**	**46·4**	**62**	**17·38**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,807	S.	25	S.-O.	20	7·2	—	79	31	1·3	81	78
Fév.	1,560	S.	20	N.-O.	14	8·3	—	119	28	1·6	79	75
Mars	1,299	S.	25	N.-O.	15	9·3	—	169	30	2·1	75	68
Avril	741	S.	23	S.-E.	16	10·6	—	222	18	3·4	61	50
Mai	428	N.-O.	17	O.	15	9·7	1	253	6	5·0	60	47
Juin	228	O.	19	N.-O.	15	9·7	4	250	1	7·1	71	65
Juillet	102	N.-O.	22	O.	22	8·6	6	303	—	9·1	68	58
Août	174	O.	20	N.-O.	17	8·3	4	269	—	8·1	71	58
Sept.	444	S.	20	N.-O.	19	8·4	1	188	5	6·0	72	61
Oct.	750	S.	26	N.-O.	17	8·7	—	153	17	4·1	70	62
Nov.	1,227	S.	22	O.	15	7·9	—	98	29	2·3	80	74
Déc.	1,596	S.	24	S.-O.	18	7·4	—	75	31	1·4	82	78
Année	**10,356**	**S.**	**20**	**O.**	**16**	**8·7**	**15**	**2,178**	**195**	**4·3**	**72**	**64**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 30 mai; de la première gelée de l'automne, le 6 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

GRANDE-PRAIRIE (ALB.).—55°10′N. 118°53′O. 2,190 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	10·3	20·6	0·1	45	−26	50	−58	0·02	1	12·8	8	1·30
Fév.	8·6	18·8	−1·7	47	−29	51	−55	0·03	[1]	14·5	12	1·48
Mars	20·2	31·1	9·4	53	−11	59	−35	0·07	2	7·3	10	0·80
Avril	36·7	47·3	26·1	69	8	76	−13	0·24	4	5·3	4	0·77
Mai	50·9	63·2	38·6	79	28	85	21	1·41	10	0·4	1	1·45
Juin	56·8	68·0	45·6	81	35	87	32	2·44	12	—	—	2·44
Juillet	61·0	73·4	48·7	88	40	92	34	2·01	12	—	—	2·01
Août	58·6	71·3	45·9	85	36	94	27	1·53	12	--	[1]	1·53
Sept.	50·9	62·6	39·2	80	26	88	19	1·44	11	0·9	1	1·53
Oct.	41·5	52·8	30·2	72	12	84	−2	0·70	7	1·5	3	0·85
Nov.	18·2	26·2	10·3	54	−10	58	−28	0·21	3	9·5	9	1·16
Déc.	10·4	19·6	1·1	45	−22	56	−38	0·05	2	10·4	9	1·09
Année	**35·3**	**46·2**	**24·5**	**90**	**−38**	**94**	**−58**	**10·15**	**76**	**62·6**	**57**	**16·41**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,841	O.	21	N.-O.	21	8·3	—	78	29	1·1	88	89
Fév.	1,502	O.	20	N.-O.	19	7·6	—	114	28	1·4	87	83
Mars	1,339	O.	25	S.-O.	16	9·1	—	153	30	2·0	78	77
Avril	822	O.	25	N.-E.	19	10·2	1	218	20	3·6	68	60
Mai	505	O.	23	E.	16	10·9	2	264	6	4·7	58	49
Juin	237	O.	26	S.-O.	17	10·2	2	254	1	6·9	67	58
Juillet	153	O.	33	S.-O.	24	10·9	2	302	—	7·4	60	50
Août	226	O.	27	S.-O.	25	9·8	[1]	257	[1]	7·1	62	52
Sept.	480	O.	24	S.-O.	24	10·5	[1]	173	3	5·7	68	61
Oct.	812	O.	28	S.-O.	19	9·4	—	135	15	4·1	72	66
Nov.	1,218	O.	16	N.	16	6·9	—	83	26	1·7	89	86
Déc.	1,649	O.	26	N.-O.	13	7·9	—	69	31	1·3	87	88
Année	**10,784**	**O.**	**21**	**S.-O.**	**17**	**9·3**	**7**	**2,100**	**189**	**3·9**	**74**	**68**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 5 juin; de la première gelée de l'automne, le 18 août.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

LETHBRIDGE (ALB.).—49°53′N. 112°51′O. 2,961 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	16·0	26·9	5·1	51	−28	65	−45	0·02	[1]	5·6	6	0·58
Fév.	19·6	30·8	8·3	53	−25	66	−44	0·01	[1]	6·4	11	0·65
Mars	28·8	40·2	17·4	64	−10	74	−36	0·04	2	8·9	8	0·93
Avril	41·7	54·7	28·7	75	10	88	−14	0·48	4	7·2	4	1·20
Mai	50·8	63·8	37·9	82	25	96	12	1·73	9	1·2	1	1·85
Juin	58·8	71·6	46·0	87	34	98	29	2·67	12	—	—	2·67
Juillet	64·2	78·4	49·9	91	39	102	33	1·60	9	—	—	1·60
Août	62·2	76·8	47·6	90	36	97	29	1·48	6	—	—	1·48
Sept.	52·6	65·8	39·3	83	24	91	4	1·40	7	1·1	1	1·51
Oct.	43·5	56·0	31·0	76	17	89	−15	0·49	3	5·3	2	1·02
Nov.	30·6	41·6	19·5	59	−8	74	−25	0·03	1	7·4	6	0·77
Déc.	21·0	31·2	10·8	54	−25	67	−45	0·01	[1]	7·4	6	0·75
Année	**40·8**	**53·2**	**28·5**	**93**	**−34**	**102**	**−45**	**9·96**	**53**	**50·5**	**45**	**15·01**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,519	S.-O.	33	O.	22	12·4	—	98	27	1·7	68	64
Fév.	1,271	S.-O.	29	O.	20	11·1	—	124	28	1·7	74	70
Mars	1,122	S.-O.	25	O.	18	11·2	—	162	25	2·6	67	58
Avril	699	S.-O.	24	O.	20	11·5	[1]	211	17	3·7	58	48
Mai	440	S.-O.	27	O.	16	10·6	[1]	255	4	5·3	59	47
Juin	233	S.-O.	25	O.	16	8·5	2	281	—	7·1	66	56
Juillet	36	S.-O.	23	O.	17	7·0	2	341	—	8·4	56	45
Août	85	S.-O.	21	O.	17	6·9	[1]	301	—	7·7	55	45
Sept.	372	S.-O.	27	O.	18	7·6	[1]	208	2	6·3	62	53
Oct.	666	S.-O.	32	O.	17	10·2	—	165	9	4·7	63	52
Nov.	1,066	S.-O.	35	O.	21	11·7	—	116	25	2·7	70	63
Déc.	1,364	S.-O.	33	O.	22	12·4	—	92	27	2·3	72	64
Année	**8,873**	**S.-O.**	**28**	**O.**	**19**	**10·1**	**4**	**2,354**	**164**	**4·5**	**64**	**55**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 24 mai; de la première gelée de l'automne, le 15 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

FORT-NELSON (C.-B.).—58°50′N. 122°35′O. 1,230 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.....	−5·3	2·0	−12·7	28	−39	45	−61	—	—	8·2	6	0·82
Fév.....	1·6	11·3	−8·1	43	−37	57	−55	0·02	[1]	10·5	8	1·07
Mars.....	18·0	30·6	5·3	54	−24	62	−34	--	[1]	6·4	7	0·64
Avril....	37·1	49·5	24·7	67	0	76	−19	0·17	2	3·8	2	0·55
Mai.....	50·2	62·0	38·3	80	27	89	24	1·37	8	0·7	1	1·44
Juin.....	57·7	69·4	46·0	82	35	88	31	2·47	11	—	—	2·47
Juillet...	62·1	74·1	50·2	88	40	98	38	2·38	9	—	—	2·38
Août....	59·3	71·9	46·7	86	36	93	29	1·33	8	—	—	1·33
Sept.....	49·2	60·9	37·6	79	24	91	18	1·16	7	1·0	[1]	1·26
Oct.....	35·9	44·8	27·1	67	11	78	−7	0·53	4	5·9	4	1·12
Nov.....	7·8	14·1	1·4	37	−21	53	−32	--	[1]	13·8	10	1·38
Déc.....	−4·1	2·3	−10·6	29	−34	46	−54	—	—	9·5	9	0·95
Année...	**30·8**	**41·1**	**20·5**	**90**	**−45**	**98**	**−61**	**9·43**	**49**	**59·8**	**47**	**15·41**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
		Premier		Deuxième		Vitesse moyenne				Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure	Jours	Heures	Jours		24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.....	2,179	S.	40	N.	22	3·3	—	..	31	0·6	86	85
Fév.....	1,829	S.	26	N.	25	4·4	—	..	28	0·6	86	77
Mars.....	1,457	N.	25	S.	25	5·4	—	..	31	1·6	67	49
Avril....	837	N.	22	S.	18	5·9	—	..	26	2·7	60	45
Mai.....	459	N.	24	S.	14	6·5	—	..	7	4·4	55	38
Juin.....	168	N.	20	S.	17	5·8	4		—	7·1	66	46
Juillet...	108	S.	22	N.-O.	20	5·6	2	..	—	8·3	70	52
Août.....	314	S.	25	N.-O.	21	5·6	2	..	—	7·7	68	46
Sept.. .	474	S.	27	N.	17	5·3	—	..	5	5·6	76	56
Oct ...	902	S.	33	N.	14	4·7	—	..	24	3·7	78	65
Nov .	1,716	S.	32	N.	20	3·6	—	..	30	1·1	84	84
Déc.....	2,142	S.	36	N.	20	3·5	—	..	31	0·6	88	90
Année...	**12,585**	**S.**	**26**	**N.**	**20**	**5·0**	**8**	..	**213**	**3·7**	**74**	**61**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 25 mai; de la première gelée de l'automne, le 5 septembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

PENTICTON (C.-B.).—49°27′N. 119°34′O. 1,121 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb	po.
Janv.	26·8	32·3	21·2	46	6	57	−12	0·26	3	7·2	8	0·98
Fév.	30·4	37·5	23·4	52	7	64	−12	0·28	4	4·5	7	0·73
Mars.	39·6	49·6	29·5	63	18	71	5	0·40	4	2·5	1	0·65
Avril.	48·1	61·0	35·2	76	24	87	16	0·68	9	--	[1]	0·68
Mai.	56·2	70·0	42·3	86	31	94	27	1·07	10	—	—	1·07
Juin.	63·1	77·0	49·2	93	40	100	32	1·23	9	—	—	1·23
Juillet.	68·3	83·5	53·1	97	45	105	38	0·79	7	—	—	0·79
Août.	66·3	81·0	51·6	93	42	97	32	0·84	7	—	—	0·84
Sept.	57·9	70·8	45·0	85	33	94	22	0·99	7	—	—	0·99
Oct.	48·0	58·6	37·5	73	25	82	12	0·81	8	0·2	[1]	0·83
Nov.	37·9	44·4	31·4	56	18	69	1	0·68	8	2·5	2	0·93
Déc.	30·4	35·1	25·6	50	8	60	−8	0·42	5	7·1	4	1·13
Année.	**47·8**	**58·4**	**37·1**	**98**	**−2**	**105**	**−12**	**8·45**	**81**	**24·0**	**22**	**10·85**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT[2]	GELÉE[3]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,184	S.	53	N.	8	11·3	—	51	26	2·6	84	80
Fév.	999	S.	34	N.	14	10·0	—	94	24	3·3	80	72
Mars.	787	S.	31	N.	20	9·5	[1]	142	20	3·1	64	50
Avril.	507	S.	22	N.	19	6·4	[1]	196	9	4·3	61	44
Mai.	273	N.	31	S.	16	6·4	[1]	241	1	5·9	63	44
Juin.	104	N.	30	S.	12	5·2	2	246	—	7·6	65	47
Juillet.	27	N.	37	N.-O.	12	6·3	1	322	—	8·9	58	40
Août.	41	N.	38	N.-O.	11	5·4	2	279	—	8·7	60	44
Sept.	213	N.	26	S.	15	6·0	1	202	[1]	6·9	66	49
Oct.	527	S.	25	N.	19	6·5	[1]	146	5	5·7	76	64
Nov.	813	S.	35	N.	10	9·5	[1]	57	18	4·0	81	78
Déc.	1,073	S.	44	S.-E.	8	10·4	[1]	41	22	3·1	83	80
Année.	**6,548**	**S.**	**26**	**N.**	**21**	**7·7**	**6**	**2,017**	**125**	**5·3**	**70**	**85**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Données d'insolation pour Summerland (C.-B.). [3] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 7 mai; de la première gelée de l'automne, le 3 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

PRINCE-GEORGE (C.-B.).—53°53′N. 122°40′O. 2,218 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	12·9	22·9	2·9	44	−33	54	−57	0·19	3	16·2	11	1·81
Fév.	18·4	30·6	6·2	49	−27	58	−52	0·20	3	10·1	10	1·21
Mars	29·8	41·6	17·9	57	−8	68	−35	0·63	8	8·1	6	1·44
Avril	40·4	54·2	26·6	72	11	86	−13	0·78	11	0·6	1	0·84
Mai	49·2	64·1	34·2	81	22	95	12	1·34	11	--	[1]	1·34
Juin	56·2	70·5	41·8	85	30	93	24	2·06	15	--	[1]	2·06
Juillet	59·6	74·7	44·4	90	34	102	28	1·63	15	—	—	1·63
Août	58·8	74·5	43·0	88	32	96	25	1·94	14	—	—	1·94
Sept.	50·2	64·6	35·8	80	23	92	6	1·98	13	0·2	[1]	2·00
Oct.	41·1	52·2	30·0	69	14	84	−4	1·82	16	1·7	[1]	1·99
Nov.	29·4	37·5	21·2	53	−3	62	−28	0·87	9	10·0	6	1·87
Déc.	16·5	24·6	8·4	45	−23	55	−56	0·27	5	15·8	9	1·85
Année	**38·5**	**51·0**	**26·0**	**91**	**−40**	**102**	**−57**	**13·71**	**123**	**62·7**	**43**	**19·98**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	1,615	S.	32	N.	28	4·5	[1]	60	29	2·0	89	86
Fév.	1,345	N.	38	S.	25	3·8	[1]	90	28	2·3	86	77
Mars	1,091	S.	37	N.	24	5·0	—	134	28	2·9	72	59
Avril	738	S.	31	N.	23	4·4	[1]	187	20	3·7	67	49
Mai	490	S.	35	N.	20	4·3	1	232	9	5·0	61	41
Juin	255	S.	34	N.	17	3·6	2	232	1	7·0	72	55
Juillet	228	S.	36	O.	17	3·3	2	263	—	8·0	73	52
Août	253	S.	39	O.	15	3·2	1	250	1	7·7	72	48
Sept.	444	S.	37	N.	16	3·3	1	158	4	6·3	77	58
Oct.	741	S.	41	N.	16	4·5	[1]	99	17	4·7	81	68
Nov.	1,068	S.	34	N.	24	4·7	[1]	55	25	2·7	89	86
Déc.	1,504	S.	32	N.	30	4·3	[1]	39	29	2·3	92	89
Année	**9,772**	**S.**	**34**	**N.**	**22**	**4·1**	**7**	**1,799**	**191**	**4·6**	**78**	**64**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 18 juin; de la première gelée de l'automne, le 22 août.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

PRINCE-RUPERT (C.-B.).—54°17′N. 130°23′O. 170 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	34·9	39·4	30·3	50	14	62	−6	8·52	18	12·4	2	9·76
Fév.	36·3	41·7	30·8	52	18	66	2	6·87	12	7·0	3	7·57
Mars	38·9	44·6	33·3	55	23	68	11	7·57	18	8·6	3	8·43
Avril	43·5	50·2	36·7	62	29	71	22	6·34	19	3·3	1	6·67
Mai	48·2	55·4	41·1	70	34	84	30	5·30	18	--	[1]	5·30
Juin	53·1	60·1	46·1	73	40	88	36	4·05	14	—	—	4·05
Juillet	55·9	62·4	49·4	74	44	87	40	4·76	16	—	—	4·76
Août	57·6	64·4	50·7	76	44	86	40	5·15	16	—	—	5·15
Sept.	53·6	60·3	46·9	73	39	81	30	7·72	17	—	—	7·72
Oct.	47·4	52·9	41·8	63	32	71	22	12·21	23	0·1	[1]	12·22
Nov.	41·6	46·3	36·9	57	27	66	14	12·06	22	1·9	[1]	12·25
Déc.	36·2	40·5	31·9	52	17	63	5	10·55	22	7·3	2	11·28
Année	**45·6**	**51·5**	**39·7**	**80**	**11**	**88**	**−6**	**91·10**	**215**	**40·6**	**11**	**95·16**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	933	S.-E.	42	N.	13	8·4	—	40	10	4·1	80	78
Fév.	831	S.-E.	40	N.	15	7·3	—	55	14	4·1	82	75
Mars	809	S.-E.	42	N.	16	7·4	—	81	13	4·1	80	73
Avril	645	S.-E.	40	N.-O.	12	6·5	—	106	2	4·9	80	71
Mai	521	S.-E.	35	N.-O.	12	5·0	—	130	[1]	6·0	80	69
Juin	323	S.-E.	26	N.-O.	12	3·7	[1]	135	—	7·4	84	73
Juillet	270	S.-E.	27	N.-O.	11	3·5	[1]	142	—	8·3	87	75
Août	280	S.-E.	30	S.	12	3·7	[1]	132	—	8·7	88	77
Sept.	342	S.-E.	31	N.	13	4·6	[1]	101	—	7·6	86	76
Oct.	546	S.-E.	47	N.	13	7·3	[1]	57	[1]	6·3	84	80
Nov.	702	S.-E.	44	N.	13	8·5	[1]	40	6	4·6	83	80
Déc.	893	S.-E.	44	N.	16	8·4	[1]	34	14	4·1	85	85
Année	**7,095**	**S.-E.**	**37**	**N.**	**13**	**6·2**	[1]	**1,053**	**59**	**5·8**	**83**	**76**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 20 avril; de la première gelée de l'automne, le 31 octobre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

VANCOUVER (C.-B.).—49°11′N. 123°10′O. 22 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	36·2	40·3	32·1	50	17	59	2	7·42	18	11·5	4	8·57
Fév.	38·7	44·0	33·4	52	21	61	8	5·15	15	6·4	4	5·79
Mars	43·1	49·7	36·4	59	28	68	15	4·76	17	2·7	2	5·03
Avril	48·4	56·6	40·1	68	31	79	27	3·31	14	0·3	1	3·34
Mai	54·5	63·4	45·6	75	37	83	33	2·84	12	—	—	2·84
Juin	59·6	68·7	50·4	81	43	92	35	2·45	11	—	—	2·45
Juillet	63·7	73·7	53·6	84	47	91	40	1·22	7	—	—	1·22
Août	62·9	72·5	53·3	83	46	92	39	1·69	8	—	—	1·69
Sept.	57·2	65·5	48·9	76	40	85	30	3·63	9	—	—	3·63
Oct.	50·2	56·4	44·0	67	34	77	21	5·77	16	0·1	1	5·78
Nov.	43·1	47·7	38·5	57	27	74	10	8·07	19	2·1	1	8·28
Déc.	38·6	42·5	34·7	52	22	60	8	8·19	22	5·7	1	8·76
Année	**48·7**	**56·8**	**42·6**	**86**	**13**	**92**	**2**	**54·50**	**168**	**28·8**	**12**	**57·38**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	893	E.	39	S.-E.	19	3·7	1	48	10	4·4	89	85
Fév.	760	E.	37	S.-E.	18	4·0	1	82	12	4·6	85	78
Mars	682	E.	30	N.-E.	17	4·4	1	129	6	4·9	80	70
Avril	498	E.	29	S.-E.	15	4·5	1	178	1	5·9	78	67
Mai	326	E.	26	S.-E.	17	4·3	1	232	—	7·0	76	63
Juin	163	E.	25	S.-E.	22	4·0	1	226	—	8·1	76	65
Juillet	72	E.	23	S.-E.	22	3·8	1	287	—	9·6	76	62
Août	103	E.	25	S.-E.	21	3·4	1	268	—	9·6	77	62
Sept.	234	E.	26	N.-O.	16	3·4	1	178	—	8·6	82	72
Oct.	459	E.	30	N.-E.	15	3·3	1	112	—	7·0	86	80
Nov	657	E.	36	S.-E.	17	3·4	1	53	8	5·3	88	84
Déc.	818	E.	40	S.-E.	18	4·1	1	39	10	4·6	90	88
Année	**5,665**	**E.**	**30**	**S.-E.**	**18**	**3·9**	**5**	**1,832**	**47**	**6·6**	**82**	**73**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 3 avril; de la première gelée de l'automne, le 4 novembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

VICTORIA (C.-B.).—48°24′N. 123°19′O. 228 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	38·7	42·5	34·9	52	24	56	−2	3·92	16	5·7	2	4·49
Fév.	40·4	45·1	35·7	52	27	60	5	2·57	13	4·6	2	3·03
Mars	44·0	50·0	38·0	59	32	69	17	2·18	15	1·0	[1]	2·28
Avril	48·2	55·3	41·2	67	35	75	24	1·18	10	--	[1]	1·18
Mai	53·2	60·8	45·5	73	42	84	30	0·96	10	—	—	0·96
Juin	57·1	65·1	49·1	79	45	95	36	0·85	8	—	—	0·85
Juillet	60·0	68·7	51·2	83	48	95	37	0·44	6	—	—	0·44
Août	59·9	68·4	51·4	82	47	91	37	0·61	5	—	—	0·61
Sept.	56·2	63·9	48·5	77	43	89	30	1·53	8	—	—	1·53
Oct.	50·6	56·3	44·9	67	38	77	22	2·81	13	--	[1]	2·81
Nov	44·6	48·8	40·3	57	33	63	14	4·20	17	0·8	[1]	4·28
Déc.	41·2	44·9	37·6	53	27	59	8	4·54	20	1·3	1	4·67
Année	**49·5**	**55·8**	**43·2**	**86**	**20**	**95**	**−2**	**25·79**	**141**	**13·4**	**5**	**27·13**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant	Gelée[2]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne				Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure	Jours	Heure	Jours		24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	815	N.	30	N.-E.	18	12·4	—	69	3	4·2	86	82
Fév.	711	N.	31	N.-E.	15	11·6	[1]	97	6	4·4	83	78
Mars	651	O.	24	N.	19	11·6	[1]	154	2	4·8	80	72
Avril	504	O.	28	S.-O.	22	11·7	[1]	206	[1]	5·5	77	70
Mai	366	O.	30	S.-O.	29	12·0	[1]	271	—	6·5	75	67
Juin	209	S.-O.	34	O.	33	12·3	[1]	280	—	7·5	76	67
Juillet	135	S.-O.	40	O.	29	11·9	1	335	—	8·6	78	68
Août	167	S.-O.	37	O.	26	10·6	1	304	—	8·7	80	71
Sept.	264	O.	24	S.-O.	21	8·7	[1]	209	—	7·8	81	71
Oct.	446	N.	24	O.	17	8·9	—	136	—	6·8	86	78
Nov.	462	N.	31	N.-E.	15	10·7	[1]	78	1	5·5	88	82
Déc.	738	N.	28	S.-E.	14	12·8	[1]	68	2	4·7	87	83
Année	**5,468**	**O.**	**22**	**S.-O.**	**20**	**11·3**	**2**	**2,207**	**14**	**6·2**	**81**	**74**

[1] Moins de ½ jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 18 mars; de la première gelée de l'automne, le 27 novembre.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

DAWSON (T.Y.).—64°04′N. 139°29′O. 1,062 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F	°F	°F	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.	−21·0	−14·5	−27·5	15	−52	35	−68	—	—	8·7	8	0·87
Fév	−12·1	−4·3	−19·8	24	−45	48	−73	—	—	7·0	6	0·70
Mars	4·4	16·3	−7·6	40	−34	52	−50	0·01	[1]	5·1	8	0·52
Avril	28·6	41·3	15·8	57	−9	69	−33	0·16	2	3·5	2	0·51
Mai	46·3	58·9	33·6	74	21	85	9	0·95	9	0·6	[1]	1·01
Juin	56·8	70·5	43·1	83	32	91	25	1·17	11	0·1	[1]	1·18
Juillet	59·6	72·7	46·5	84	36	95	29	1·53	13	—	—	1·53
Août	54·6	66·9	42·2	80	30	88	17	1·55	14	—	[1]	1·55
Sept	42·1	52·5	31·7	68	18	79	8	1·23	10	1·8	1	1·41
Oct.	26·0	32·6	19·4	52	−1	68	−23	0·38	4	7·9	7	1·17
Nov.	1·4	7·2	−4·4	33	−30	52	−49	—	—	11·3	11	1·13
Déc.	−13·7	−7·7	−19·6	21	−43	55	−63	0·01	[1]	10·2	10	1·03
Année	**22·8**	**32·7**	**12·8**	**86**	**−55**	**95**	**−73**	**6·99**	**63**	**56·2**	**53**	**12·61**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT				TONNERRE	SOLEIL BRILLANT[2]	GELÉE	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.	2,666	S.	36	N.	16	6·4	—	7	31	[4]	[4]	[4]
Fév	2,226	S.	30	N.	17	6·0	—	64	28	[4]	[4]	[4]
Mars	1,879	N.	26	S.	22	7·9	—	154	31	[4]	[4]	[4]
Avril	1,092	N.	33	S.	17	6·2	—	216	29	[4]	[4]	[4]
Mai	580	N.	30	S.	19	5·8	[1]	237	13	4·9	67	49
Juin	282	N.	27	S.	18	4·7	1	273	1	7·1	69	52
Juillet	131	N.	25	S.	20	4·1	1	267	—	8·7	76	59
Août	430	N.	21	S.	20	4·6	1	201	1	7·1	81	65
Sept	687	N.	23	S.	20	4·4	[1]	115	9	5·1	86	70
Oct.	1,209	N.	25	S.	24	5·7	—	69	25	[4]	[4]	[4]
Nov.	1,908	S.	30	N.	22	6·7	—	13	30	[4]	[4]	[4]
Déc.	2,440	S.	32	N.	21	5·6	—	—	31	[4]	[4]	[4]
Année	**15,530**	**S.**	**24**	**N.**	**23**	**5·7**	**3**	**1,616**	**229**	..	..	

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Données d'insolation pour Swede-Creek (Yukon). [3] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 6 juin; de la première gelée de l'automne, le 19 août. [4] Les cotes d'humidité ne peuvent être obtenues en hiver.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—suite

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

ARCTIC-BAY (T.N.-O.).—73°16′N. 84°17′O. 36 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	Température							Précipitation				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb	nomb.	po.
Janv.....	−19·6	−12·6	−26·7	11	−43	28	−51	—	—	3·9	6	0·39
Fév.....	−27·2	−20·1	−34·2	2	−48	36	−57	—	—	2·3	3	0·23
Mars.....	−17·1	−8·5	−25·7	13	−41	27	−49	—	—	3·9	6	0·39
Avril....	−3·9	5·2	−13·1	21	−30	34	−37	—	—	2·7	6	0·27
Mai.....	19·0	26·5	11·6	41	−7	51	−14	0·04	[1]	5·3	6	0·57
Juin.....	35·5	41·4	29·5	55	17	63	11	0·28	2	3·5	4	0·63
Juillet...	43·3	50·9	35·7	62	30	75	22	0·64	7	0·1	[1]	0·65
Août....	40·8	46·7	34·9	57	29	64	24	1·30	10	1·6	1	1·46
Sept.....	30·0	34·1	25·8	45	15	56	9	0·13	2	5·7	7	0·70
Oct.....	14·4	19·5	9·4	34	−5	44	−12	—	—	7·0	8	0·70
Nov.....	−6·2	−0·7	−11·7	20	−29	34	−42	—	—	4·3	6	0·43
Déc.....	−16·8	−10·3	−23·2	11	−37	34	−41	—	—	3·9	5	0·39
Année...	**7·7**	**14·3**	**1·1**	**64**	**−49**	**75**	**−57**	**2·39**	**21**	**44·2**	**58**	**6·81**

	Facteur calorifique	Vent					Tonnerre	Soleil brillant	Gelée[2]	Humidité		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.....	2,623	N.	13	S.	12	3·8	—	..	31	[3]	[3]	[3]
Fév.....	2,582	N.	19	O.	14	3·8	—	..	28	[3]	[3]	[3]
Mars.....	2,545	N.-O.	15	S.	14	4·3	—	..	31	[3]	[3]	[3]
Avril....	2,067	N.	16	N.-O.	15	4·0	—	..	30	[3]	[3]	[3]
Mai.....	1,426	N.-O.	31	O.	13	5·9	—	..	31	1·7	83	78
Juin.....	885	N.-O.	42	N.	16	8·3	—	..	20	3·4	77	73
Juillet...	673	N.-O.	44	N.	14	8·7	—	..	8	4·4	79	73
Août....	750	N.-O.	38	N.	15	7·5	—	..	10	4·4	83	78
Sept.....	1,050	N.-O.	29	N.	20	7·2	—	..	27	2·7	83	82
Oct.....	1,569	N.-O.	19	S.	16	6·9	—	..	31	1·3	82	79
Nov.....	2,136	N.-O.	16	N.	16	7·2	—	..	30	[3]	[3]	[3]
Déc.....	2,536	N.	19	O.	13	3·4	—	..	31	[3]	[3]	[3]
Année...	**21,842**	**N.-O.**	**23**	**N.**	**16**	**5·9**	**—**	**..**	**308**	...	...	...

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 26 juin; de la première gelée de l'automne, le 10 août. [3] Les cotes d'humidité ne peuvent être obtenues en hiver.

1.—Données climatiques moyennes à long terme à des stations représentatives canadiennes—fin

NOTA.—Explication complète des termes employés et des méthodes d'observation, p. 36.

FORT-SIMPSON (T.N.-O.).—61°52'N. 121°21'O. 415 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

	TEMPÉRATURE							PRÉCIPITATION				
	Moyenne journalière			Extrêmes				Pluie		Neige		Précipitation totale (eau)
				Moyenne		Record						
	Moyenne	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Po.	Jours	Po.	Jours	
	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	°F.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	po.
Janv.....	−18·3	−10·0	−26·6	23	−49	53	−66	—	—	7·2	6	0·72
Fév.....	−10·7	−0·2	−21·2	28	−44	60	−69	—	—	7·0	5	0·70
Mars.....	1·0	12·7	−10·6	40	−34	54	−52	—	—	4·8	8	0·48
Avril....	26·0	37·6	14·4	61	−14	71	−37	0·12	2	5·8	3	0·70
Mai.....	44·7	55·9	33·4	76	22	95	−9	0·96	7	4·1	1	1·37
Juin.....	56·1	67·5	44·7	83	33	95	25	1·46	7	--	[1]	1·46
Juillet...	61·7	73·5	49·9	86	39	94	31	1·99	10	—	—	1·99
Août....	57·2	68·5	45·9	84	32	93	21	1·46	9	0·1	[1]	1·47
Sept.....	46·1	56·0	36·1	74	24	86	7	1·24	6	0·7	[1]	1·31
Oct.....	28·6	35·7	21·4	63	2	87	−18	0·26	3	8·1	5	1·07
Nov.....	4·3	11·2	−2·7	36	−24	54	−41	—	—	8·5	8	0·85
Déc.....	−12·1	−4·4	−19·8	22	−41	45	−64	0·01	[1]	8·3	8	0·84
Année...	**23·7**	**33·7**	**13·7**	**88**	**−53**	**95**	**−69**	**7·50**	**44**	**54·6**	**44**	**12·96**

	FACTEUR CALORIFIQUE	VENT					TONNERRE	SOLEIL BRILLANT	GELÉE[2]	HUMIDITÉ		
	Degrés-jours au-dessous de 65°F.	Premier		Deuxième		Vitesse moyenne	Jours	Heures	Jours	Vapeur d'eau (parties par 1,000)	Relative	
		Direction	Pourcentage	Direction	Pourcentage	Milles par heure					24 heures	Midi
	nomb.						nomb.	nomb.	nomb.		%	%
Janv.....	2,582	N.-O.	19	N.	15	5·9	—	..	31	0·3	83	83
Fév.....	2,120	N.	19	N.-O.	18	6·7	—		28	0·3	83	81
Mars.....	1,984	N.	19	N.-O.	17	6·4	—		31	1·0	76	66
Avril....	1,170	N.	17	S.-E.	15	6·1	[1]	.	29	2·1	67	54
Mai.....	629	S.-E.	18	N.	15	6·7	[1]		12	4·1	62	46
Juin.....	307	N.	14	S.	13	6·1	1		1	6·0	59	42
Juillet...	120	N.-O.	14	N.	12	6·0	1	.	—	7·1	62	43
Août....	278	N.-O.	15	N.	13	6·7	1	.	1	6·6	65	49
Sept.....	567	N.	13	N.-O.	12	5·9	[1]	.	8	4·6	71	59
Oct.....	1,097	S.	19	N.-O.	13	5·7	—	.	24	3·1	82	78
Nov.....	1,821	N.-O.	17	N.	12	5·9	—	.	30	0·7	87	88
Déc.....	2,390	N.-O.	20	O.	14	5·4	—		31	0·3	80	80
Année...	**15,065**	**N.-O.**	**15**	**N.**	**14**	**6·1**	**3**	.	**226**	**3·0**	**73**	**64**

[1] Moins de 5 jours en 10 ans. [2] Date moyenne de la dernière gelée du printemps, le 5 juin; de la première gelée de l'automne, le 28 août.

Section 2.—Météorologie

Voir au début du présent ouvrage, sous l'en-tête "Climat et météorologie", la liste des articles déjà publiés dans l'*Annuaire*.

Section 3.—Heure légale et fuseaux horaires

Autrefois, quand le transport était lent et que les gens se déplaçaient très peu, il était assez naturel que chaque endroit eût son heure locale basée sur l'heure solaire. La différence de l'heure solaire des différentes régions est naturellement déterminée par la longitude. Comme le soleil paraît parcourir les 360 degrés autour de la terre en 24 heures ou 1,440 minutes, un endroit situé précisément à un degré de longitude ouest d'un autre endroit de même latitude voit le lever ou le coucher du soleil quatre minutes plus tard que l'autre qui se trouve à un degré plus à l'est. L'heure locale, autant qu'on pouvait la garder exactement, tendait donc à se conformer à l'heure solaire et midi arrivait quand le soleil atteignait son point culminant.

Les transports s'accélérant toutefois, ces heures locales sont devenues un grand embarras pour les voyageurs. Ainsi, il était presque impossible de dresser des horaires de chemins de fer d'après l'heure locale de chaque région. En conséquence, la Grande-Bretagne, où les différences de longitude sont comparativement faibles, a résolu le problème en 1880 en plaçant tout le pays à l'heure de l'observatoire de Greenwich, tandis que l'heure d'Irlande était normalisée à 25 minutes de retard sur l'heure de Greenwich et devenait l'heure de Dublin.

Dès 1878, sir Sanford Fleming préconisait l'usage général des "fuseaux d'heure légale", proposition qu'a adoptée une conférence mondiale tenue à Washington en 1884. Sir Sanford Fleming voulait que le nombre d'heures mondiales soit réduit à 24, chaque fuseau devant couvrir 1/24 de la surface de la terre et contenir tout le territoire entre deux méridiens tracés à un intervalle de quinze degrés de longitude l'un de l'autre. L'heure de Greenwich serait l'heure normale et l'heure de tous les autres fuseaux horaires devancerait ou suivrait d'un nombre défini d'heures celle de Greenwich. Ces propositions furent généralement acceptées. L'heure de l'Europe centrale et celle de l'Europe orientale aujourd'hui sont respectivement d'une et deux heures en avance sur Greenwich. Cependant, le continent américain est si étendu de l'Est à l'Ouest qu'il a fallu y établir un certain nombre de fuseaux horaires. Les fuseaux de l'Atlantique, de l'Est, du Centre, des Montagnes, du Pacifique, du Yukon et de l'Alaska, sont respectivement de quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix heures en retard sur Greenwich. Les différences sont généralement exprimées en intervalles de tant d'heures de différence par rapport à Greenwich. Toutefois, l'heure de certaines localités de plus petite étendue ne diffère pas de celle de Greenwich d'un nombre entier d'heures, comme, par exemple, Terre-Neuve et le Labrador, qui retardent de trois heures et trente et une minutes sur Greenwich. Cette différence de trois heures et trente et une minutes correspondrait à 52° 30′ de longitude ouest, ce qui est à peu près la longitude de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Le Canada, en plus du fuseau de Terre-Neuve, s'étend sur six autres fuseaux horaires. L'heure légale de l'Atlantique, l'heure locale du 60e méridien passant près de Sydney (Nouvelle-Écosse) et de quatre heures en retard sur Greenwich, sert dans

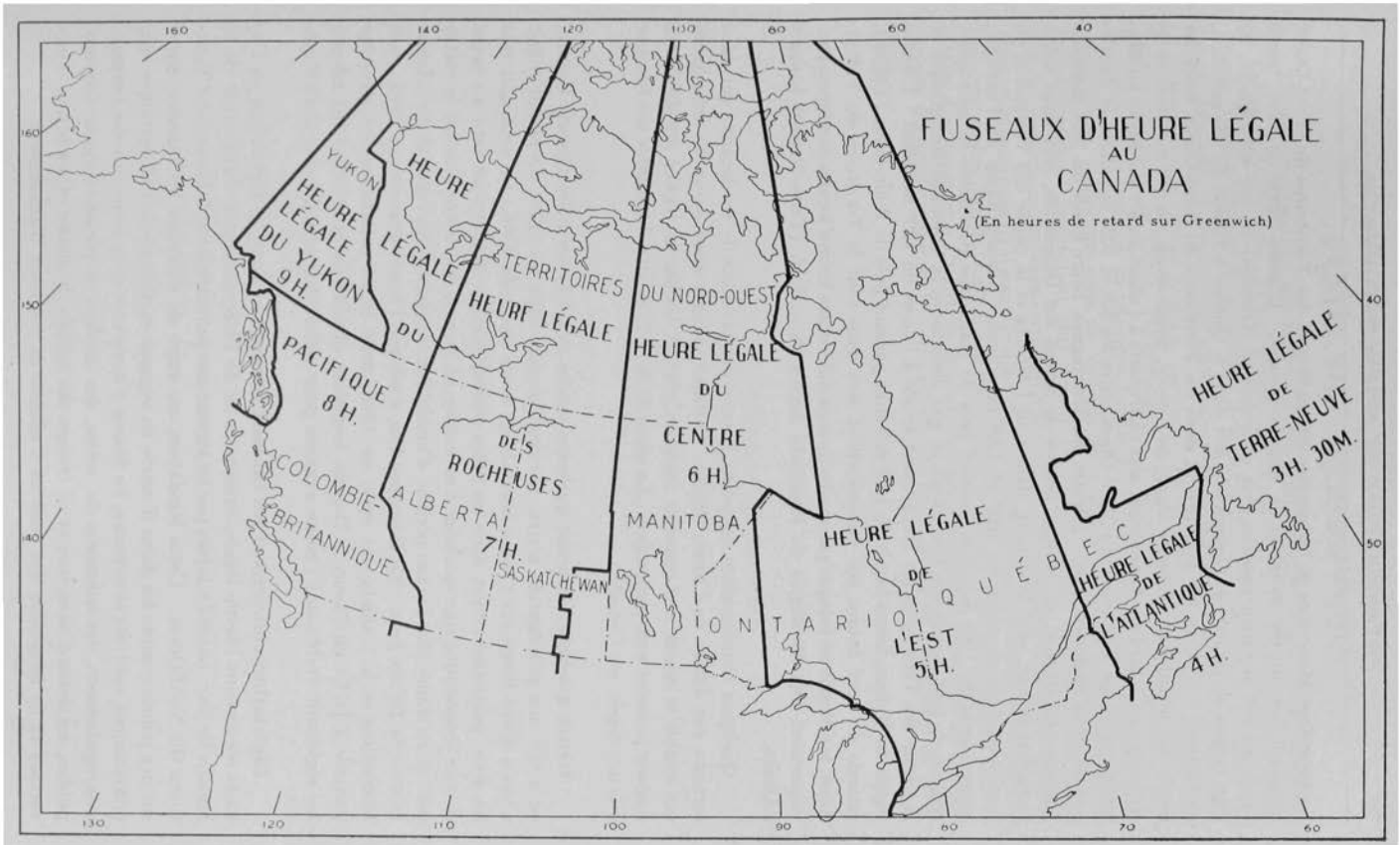
FUSEAUX D'HEURE LÉGALE
AU
CANADA
(En heures de retard sur Greenwich)
YUKON
HEURE LÉGALE DU YUKON 9 H.
HEURE LÉGALE DU PACIFIQUE 8 H.
COLOMBIE-BRITANNIQUE
HEURE LÉGALE DES ROCHEUSES 7 H.
ALBERTA
SASKATCHEWAN
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
HEURE LÉGALE DU CENTRE 6 H.
MANITOBA
ONTARIO
HEURE LÉGALE DE L'EST 5 H.
QUÉBEC
HEURE LÉGALE DE L'ATLANTIQUE 4 H.
HEURE LÉGALE DE TERRE-NEUVE 3 H. 30 M.

les provinces Maritimes et les parties du Québec et des Territoires du Nord-Ouest situées à l'est du 68e méridien de longitude ouest. L'heure légale de l'Est, heure locale au 75e méridien passant près de Cornwall (Ontario) et, par conséquent, de cinq heures en retard sur Greenwich, sert dans le Québec à l'ouest du 68e méridien, en Ontario à l'est du 90e méridien et dans les Territoires du Nord-Ouest entre les 68e et 85e méridiens. L'heure légale du Centre, heure locale du 90e méridien et de six heures en retard sur Greenwich, sert en Ontario à l'ouest du 90e méridien, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest entre les 85e et 102e méridiens et dans le sud-est de la Saskatchewan. L'heure des Montagnes, heure locale du 105e méridien passant par Regina, et de sept heures en retard sur Greenwich, sert dans toute la Saskatchewan, sauf le sud-est, dans tout l'Alberta et la partie des Territoires du Nord-Ouest située entre les 102e et 120e méridiens. L'heure légale du Pacifique, heure locale du 120e méridien passant près de Kamloops (Colombie-Britannique), retarde de huit heures sur Greenwich et sert dans toute la Colombie-Britannique et la partie des Territoires du Nord-Ouest située à l'ouest du 120e méridien. L'heure légale du Yukon, heure locale du 135e méridien passant près de Whitehorse (Yukon), retarde de neuf heures sur Greenwich et sert dans tout le Territoire du Yukon. Ainsi, le Canada ne compte pas moins de sept différentes heures locales correspondant vaguement aux 88 degrés de longitude depuis Saint-Jean (Terre-Neuve) jusqu'à l'Alaska.

Quelques municipalités adoptent l'heure des chemins de fer locaux, qui dans certains cas diffère de l'heure légale. Certains villages aussi adoptent telle heure qui semble le mieux leur convenir mais, en général, les limites légales des différents fuseaux horaires sont respectées. La carte de la p. 75 montre les limites des fuseaux d'heure légale au Canada.

Heure avancée.—Durant quelques années avant la première Grande Guerre, on a fait une propagande active, particulièrement dans les villes, en faveur d'une avance d'une heure sur l'heure normale au cours des mois d'été. On soutenait que les gens, particulièrement dans les villes industrielles, y gagneraient tant au point de vue économique que sanitaire à se mettre au travail une heure plus tôt le matin pour jouir d'une plus longue période d'insolation au moment du repos et du délassement à la fin du jour. Le Royaume-Uni a adopté l'heure avancée en 1916. Les États-Unis et le Canada ont suivi en 1918, mais la loi canadienne est devenue périmée à la fin de l'année. Depuis, toutefois, diverses cités et villes ont adopté un règlement établissant l'heure avancée pour différentes périodes des mois d'été.

Législation concernant les fuseaux horaires.—Tous les règlements au Canada concernant l'heure légale, excepté la loi de 1918 concernant l'utilisation de la lumière du jour, ont été adoptés par les législatures provinciales et le Conseil des Territoires du Nord-Ouest. Cette législation, en outre de délimiter les fuseaux, porte sur des points comme les dates d'entrée en vigueur et d'expiration de certaines lois, ordonnances, contrats et ententes, les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux d'enregistrement, des tribunaux de justice, des bureaux de postes et autres bureaux publics, les dates d'ouverture et de clôture des saisons de chasse et les heures d'ouverture et de fermeture des maisons d'affaires et des lieux d'amusement.

PARTIE VII.—ASTROPHYSIQUE

Trois institutions au Canada poursuivent d'importants travaux dans le domaine de l'astronomie; ce sont: l'Observatoire du Dominion, à Ottawa (Ont.); l'Observatoire d'astrophysique du Dominion, à Victoria (C.-B.), régi par la Division des mines, des forêts et des services scientifiques du ministère des Mines et Ressources; et l'Observatoire David Dunlap, associé à l'Université de Toronto. Quant aux deux institutions de l'État, l'Observatoire d'Ottawa s'est surtout spécialisé dans l'astronomie de position en physique solaire ainsi que dans diverses branches de la géophysique, tandis que celui de Victoria accomplit le principal travail intéressant l'astrophysique. Institution plus récente (fondée en 1935), l'Observatoire David Dunlap possède un excellent outillage d'astrophysique semblable à celui de Victoria. Non seulement remplit-il son rôle d'institution de recherches, soutenue et administrée par l'entreprise privée, mais il constitue aussi le noyau d'un département universitaire d'astronomie. Un article spécial traitant précisément du travail de l'Observatoire d'astrophysique de Victoria paraît aux pages 68–76 de l'*Annuaire* de 1948–1949.

CHAPITRE II.—HISTOIRE ET CHRONOLOGIE

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Histoire	78
Section 1. Esquisse de l'histoire du Canada	78
Section 2. Bibliographie de l'histoire du Canada	78
Section 3. Annales historiques	78
Partie II.—Chronologie	78

PARTIE I.—HISTOIRE

Section 1.—Esquisse de l'histoire du Canada

Voir au début du présent ouvrage la liste des articles déjà publiés sous cette rubrique dans l'*Annuaire*.

Section 2.—Bibliographie de l'histoire du Canada

Voir au début du présent ouvrage la liste des articles déjà publiés sous cette rubrique dans l'*Annuaire*.

Section 3.—Annales historiques

Voir au début du présent ouvrage la liste des articles déjà publiés sous cette rubrique dans l'*Annuaire*.

PARTIE II.—CHRONOLOGIE

NOTA.—*Les ministères, les dates des élections et la durée des sessions de tous les Parlements fédéraux paraissent au chapitre III, tableaux 2 et 5. Les changements dans les législatures et ministères provinciaux, depuis la Confédération jusqu'à 1925, sont donnés aux pp. 79-88 de l'*Annuaire *de 1924; de 1924 à 1937, aux pp. 115-124 de l'*Annuaire *de 1938; de 1938 à 1949, aux pp. 121-135 de la présente édition. Ces faits sont donc omis de la chronologie qui suit. Les principaux faits de l'histoire de Terre-Neuve sont ajoutés.*

1497. 24 juin, Jean Cabot, voyageant au service du roi Henri VII d'Angleterre, découvre le littoral oriental de l'Amérique du Nord.

1498. Cabot découvre le détroit d'Hudson.

1501. Gaspard Cortereal visite Terre-Neuve et le Labrador.

1524. Verrazano explore la côte de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Les revendications de la France sur Terre-Neuve reposent sur cette exploration.

1534. 24 juillet, Jacques Cartier, en son premier voyage, plante une croix à Gaspé et prend possession du pays au nom du roi de France.

1535. Second voyage de Cartier; il explore le Saint-Laurent, jusqu'à Stadacona (Québec) le 14 septembre, et atteint Hochelaga (Montréal) le 2 octobre.

1541. Troisième voyage de Cartier; il sème du blé, des choux, des navets et des laitues près de Cap-Rouge.

1542-1543. De Roberval et sa suite hivernent au Cap-Rouge et sont secourus par Cartier, à son quatrième voyage.

1583. Sir Humphrey Gilbert proclame la souveraineté anglaise sur Terre-Neuve. Certains droits de pêche sur les côtes sont réservés aux Français.

1592. De Fuca découvre le détroit de Juan de Fuca.

1603. 22 juin, arrivée de Champlain à Québec.

1604. De Monts établit une colonie à la rivière Sainte-Croix.

1605. Fondation de Port-Royal (Annapolis, N.-É.).

1608. Second voyage de Champlain; 3 juillet, fondation de Québec.

1609. Juillet, découverte du lac Champlain par Champlain.

1610-1611. Hudson explore la baie d'Hudson et la baie James.

1611. Brûlé explore la rivière Ottawa. Fondation de Saint-Jean (Terre-Neuve).

1612. 15 octobre, Champlain est nommé lieutenant-général de la Nouvelle-France.

1613. Juin, Champlain remonte le cours de l'Ottawa.

1615. Champlain explore les lacs Nipissing, Huron et Ontario (découverts par Brûlé et Le Caron).

1616. Ouverture des premières écoles à Tadoussac et sur l'emplacement actuel de Trois-Rivières.
1617. Arrivée à Québec du premier colon, Louis Hébert, et sa famille.
1621. Promulgation des premières lois; on commence à tenir des registres d'état civil à Québec; la Nouvelle-Écosse concédée à sir William Alexander par le roi Jacques Ier.
1622. Brûlé découvre le lac Supérieur.
1623. Premier établissement des colons anglais en Nouvelle-Écosse.
1627. La Nouvelle-France et l'Acadie sont concédées à la Compagnie des Cent Associés.
1628. Prise de Port-Royal par sir David Kirke.
1629. 24 avril, traité de Suse entre la France et l'Angleterre; 20 juillet, prise de Québec par sir David Kirke.
1632. 29 mars, le Canada et l'Acadie sont rendus à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye.
1633. 23 mai, Champlain devient le premier gouverneur de la Nouvelle-France.
1634. 4 juillet, fondation de Trois-Rivières.
1634-1635. Exploration des Grands lacs par Nicolet.
1635. 25 décembre, mort de Champlain à Québec; fondation du premier collège à Québec.
1638. 11 juin, premier tremblement de terre enregistré au Canada.
1640. Découverte du lac Érié par Chaumonot et Brébeuf.
1641. La Nouvelle-France compte 240 habitants.
1642. 17 mai, fondation de Ville-Marie (Montréal) par Maisonneuve.
1646. Exploration du Saguenay par Dablon
1647. 16 juillet, De Quen découvre le lac Saint-Jean.
1648. 5 mars, création du Conseil de la Nouvelle-France.
1654. Août, prise de l'Acadie par une expédition venue de la Nouvelle-Angleterre. La population de Terre-Neuve est estimée à 1,750 personnes.
1655. 3 nov., l'Acadie est rendue à la France par le traité de Westminster.
1656. Cromwell concède l'Acadie à La Tour, Temple et Crowne.
1661. Le roi Louis XIV de France annexe la côte sud-ouest de Terre-Neuve, nomme un gouverneur et fait construire un fort à Plaisance.
1663. Dissolution de la Compagnie des Cent Associés; avril, création du Conseil souverain de la Nouvelle-France.
1665. 23 mars, Talon est nommé intendant.
1666. Fév.-mars, premier recensement de la Nouvelle-France; population, 3,215.
1667. 21 juillet, traité de Bréda; l'Acadie est rendue à la France.
1668. Fondation de la mission de Sault-Sainte-Marie par Marquette.
1670. 2 mai, la Compagnie de la Baie d'Hudson reçoit sa charte.
1671. L'Acadie compte 392 habitants.
1672. 6 avril, le comte de Frontenac devient gouverneur.
1673. 13 juin, fondation de Cataracoui (Kingston).
1678. Hennepin visite les chutes Niagara.
1679. La Salle construit le navire *Le Griffon* sur la rivière Niagara; c'est le premier navire à naviguer sur les Grands lacs.
1680. Population de Terre-Neuve, 2,181.
1681. Population de la Nouvelle-France, 9,677.
1682. Frontenac est rappelé. De la Barre est nommé gouverneur.
1685. Première émission de la monnaie de cartes.
1687. 18 mars, assassinat de La Salle.
1689. 7 juin, Frontenac reprend ses fonctions de gouverneur.
1690. 21 mai, sir William Phips s'empare de Port-Royal, mais son attaque sur Québec échoue (16-21 octobre).
1692. Population de la Nouvelle-France, 12,431; 22 octobre, Madeleine de Verchères défend Verchères contre les Indiens.
1693. Population de l'Acadie, 1,018.
1697. 20 sept., traité de Ryswick, abandon mutuel des conquêtes; D'Iberville bat la flotte de la Cie de la Baie d'Hudson dans la baie d'Hudson.
1698. 28 nov., mort de Frontenac.
1701. Population de l'Acadie (partie nord de la péninsule), 1,134; population anglaise de Terre-Neuve, 3,575.
1702. Population française de Terre-Neuve, 466
1703. 16 juin, le Conseil souverain de la Nouvelle France prend le nom de Conseil supérieur.
1709. Invasion du Canada par les Anglais.
1710. 13 oct., prise de Port-Royal par Nicholson.
1713. 11 avril, traité d'Utrecht par lequel l'Acadie, les territoires de la baie d'Hudson et Terre-Neuve sont cédés à la Grande-Bretagne; août, fondation de Louisbourg par les Français. Population de la Nouvelle-France, 18,469. Population britannique de Terre-Neuve, 4,049.
1720. 25 avril, nomination du gouverneur et du conseil de la Nouvelle-Écosse.
1721. 19 juin, Montréal est à demi détruite par un incendie; population de la Nouvelle-France, 25,923.
1730. Population de la Nouvelle-France, 34,753.
1733. Découverte du lac Winnipeg par La Vérendrye.
1734. Inauguration de la route de Québec à Montréal.
1737. Les forges du Saint-Maurice fondent le fer.
1743. 1er janvier, La Vérendrye, fils, découvre les Rocheuses.
1745. 17 juin, prise de Louisbourg par Pepperell et Warren.
1748. 18 oct., traité d'Aix-la-Chapelle; Louisbourg est rendu à la France en échange de Madras.
1749. 21 juin, fondation d'Halifax; le gouverneur Cornwallis fait venir en Nouvelle-Écosse 2,544 immigrants d'origine britannique; construction du fort Rouillé (Toronto).
1750. Population britannique de Terre-Neuve, 6,900.
1752. 25 mars, la *Gazette*, premier journal du Canada, paraît à Halifax.
1754. Population de la Nouvelle-France, 55,009.
1755. Établissement à Halifax du premier bureau de poste et communication postale directe avec la Grande-Bretagne; 16 juin, reddition aux Anglais du fort Beauséjour, situé sur l'isthme de Chignectou; 10 septembre, les Acadiens sont expulsés de la Nouvelle-Écosse.
1756. Commencement de la guerre de Sept ans entre la Grande-Bretagne et la France.
1758. 26 juillet, prise de Louisbourg par les Anglais; 7 octobre, première séance de la législature de la Nouvelle-Écosse.

1759. 25 juillet, prise du fort Niagara par les Anglais; 26 juillet, siège de Québec; 31 juillet, victoire des Français sur le plateau de Beauport; 13 sept., défaite des Français dans les plaines d'Abraham et mort de Wolfe; 14 sept., mort de Montcalm; 18 sept., reddition de Québec.

1760. 28 avril, victoire des Français commandés par Lévis, à Sainte-Foye; 8 sept., reddition de Montréal. Le Canada est placé sous le régime militaire.

1762. Premier établissement des Anglais au Nouveau-Brunswick.

1763. 10 février, traité de Paris par lequel le Canada et ses dépendances sont cédés à la Grande-Bretagne; les droits de pêche français au large de Terre-Neuve sont rétablis mais les droits de pêche espagnols sont donnés aux Anglais; mai-juillet, soulèvement des Indiens, sous Pontiac, qui prend plusieurs forts et bat les Anglais à Bloody-Run (31 juillet); 7 oct., proclamation du gouvernement civil; Cap-Breton et l'île Saint-Jean sont annexés à la Nouvelle-Écosse; le Labrador, Anticosti et les îles de la Madeleine, à Terre-Neuve; 21 nov., le général James Murray est nommé gouverneur en chef. Population de Terre-Neuve, 13,112.

1764. 13 août, établissement du gouvernement civil; population de la Nouvelle-Écosse, 12,998.

1765. Publication du premier livre imprimé au Canada: Catéchisme du diocèse de Sens; population du Canada, 69,810.

1766. 24 juillet, paix signée avec Pontiac, à Oswego.

1768. Fondation de Charlottetown, île Saint-Jean (Î.P.-É.); 11 avril, grand incendie à Montréal; 12 avril, sir Guy Carleton (Lord Dorchester) est nommé gouverneur en chef.

1769. L'île Saint-Jean (Î.P.-É.) est séparée de la Nouvelle-Écosse.

1770-1772. Voyage de Hearne aux rivières Coppermine et des Esclaves et au Grand lac des Esclaves.

1774. 22 juin, l'Acte de Québec est adopté.

1775. 1er mai, l'Acte de Québec est mis en vigueur; la révolution américaine éclate; Montgomery et Arnold envahissent le Canada; 12 nov., Montgomery s'empare de Montréal; 31 déc., il est repoussé et tué en attaquant québec.

1776. Les Américains sont battus et chassés du Canada par Carleton.

1777. 18 sept., le général Frederick Haldimand est nommé gouverneur en chef.

1778-1781. Le capitaine Cook explore le détroit de Nootka et plante le drapeau britannique sur la côte nord-ouest de l'Amérique. Colonisation de l'île de Vancouver.

1783. 3 sept., traité de Versailles, reconnaissant l'indépendance des États-Unis; organisation de la Cie du Nord-Ouest à Montréal. Kingston (Ont.) et Parrtown (Saint-Jean, N.-B.) fondés par les Loyalistes de l'Empire-Uni.

1784. Division de la Nouvelle-Écosse en deux provinces par la création du Nouveau-Brunswick; le colonel Thomas Carleton est nommé gouverneur de cette dernière. Cap-Breton est aussi détaché.

1785. 18 mai, incorporation de Parrtown (Saint-Jean, N.-B.).

1786. 22 avril, Lord Dorchester est de nouveau nommé gouverneur en chef.

1789. Création de sociétés agricoles à Québec et Halifax.

1790. L'Espagne se désiste de ses privilèges sur le littoral du Pacifique.

1791. 26 déc., la loi constitutionnelle divise la province de Québec en Haut-Canada et Bas-Canada, ayant chacun son lieutenant-gouverneur et sa législature. Le col. J. G. Simcœ est nommé premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. La population anglaise de Terre-Neuve est de 16,097.

1792. 17 sept., le premier Parlement du Haut-Canada se réunit à Newark (Niagara); 17 déc., le premier Parlement du Bas-Canada ouvre ses séances à Québec; Vancouver fait le tour de l'île qui porte aujourd'hui son nom.

1793. mai, Alexander Mackenzie traverse les Rocheuses et atteint l'océan Pacifique; fondation de York (Toronto) par Simcoe; 9 juill., l'entrée des esclaves est interdite dans le Haut-Canada.

1795. Les Espagnols abandonnent définitivement les côtes du Pacifique au Canada.

1796. Le gouvernement du Haut-Canada transfère son siège de Niagara à York (Toronto).

1798. L'île Saint-Jean est rebaptisée île du Prince-Édouard (population 4,372).

1803. Lord Selkirk envoie des colons dans l'île du Prince-Édouard.

1806. 22 nov., le *Canadien*, journal entièrement rédigé en français, paraît pour la première fois. Population: Haut-Canada, 70,718; Bas-Canada, 250,000; Nouveau-Brunswick, 35,000; Nouvelle-Écosse, 65,000; Î.P.-É., 9,676.

1807. Simon Fraser explore le fleuve Fraser.

1809. 4 nov., le premier bateau à vapeur canadien circule entre Montréal et Québec. La côte du Labrador, rendue au Canada par l'Acte de Québec de 1774, est réannexée à Terre-Neuve.

1811. Établissement à la rivière Rouge fondé par lord Selkirk, sur les terres concédées par la Cie de la Baie d'Hudson. Légalisation de la propriété terrienne privée à Terre-Neuve.

1812. 18 juin, déclaration de guerre par les États-Unis; 12 juillet, les Américains, commandés par Hull, traversent la rivière Détroit; 16 août, le général Brock s'empare de Détroit; 13 oct., défaite des Américains à Queenston-Heights et mort de Brock.

1813. 22 janvier, victoire des Anglais à Frenchtown; 27 avril, les Américains s'emparent de York (Toronto) et l'incendient; 5 juin, les Anglais sont victorieux à Stoney-Creek; 24 juin, les Anglais informés par Laura Secord font prisonnière une troupe américaine à Beaver-Dams; 10 sept., le commodore Perry détruit la flotte britannique sur le lac Érié; 5 oct., les Américains, commandés par Harrison, sont vainqueurs des Anglais à Moraviantown; Tecumseh est tué; 26 oct., victoire des troupes canadiennes-françaises commandées par de Salaberry à Châteauguay; 11 nov., défaite des Américains à Chrysler's Farm; les Anglais emportent d'assaut le fort Niagara et brûlent Buffalo.

1814. 30 mars, les Américains sont repoussés à Lacolle; 6 mai, prise d'Oswego par les Anglais; 5 juillet, victoire des Américains à Chippawa; 25 juillet, victoire des Anglais à Lundy's Lane; juillet, les Anglais de la Nouvelle-Écosse envahissent et occupent le nord du Maine; 11 sept., les Anglais sont battus à Plattsburg, sur le lac Champlain; 24 déc., traité de Gand, qui termine la guerre; population: Haut-Canada, 95,000; Bas-Canada, 335,000.

1815. 3 juillet, le traité de Londres réglemente le commerce avec les États-Unis; l'établissement de Rivière-Rouge est détruit par la Cie du Nord-Ouest, mais reconstitué par le gouverneur Semple.

1816. 19 juin, le gouverneur Semple est tué; l'établissement de Rivière-Rouge est de nouveau détruit.

1817. 18 juillet, premier traité avec les Indiens du Nord-Ouest; lord Selkirk restaure l'établissement de Rivière-Rouge; ouverture de la Banque de Montréal; 1er oct., première émission de ses billets; population de la Nouvelle-Écosse: 81,351; la convention de Rush-Bagot avec les États-Unis, délimitant l'armement naval sur les Grands lacs, est signée; nomination du premier gouverneur résidant de Terre-Neuve.

1818. 20 oct., convention de Londres réglementant les pêcheries nord-américaines.

1819-1822. Expédition arctique de Franklin, par voie de terre.

1820. 16 oct., Cap-Breton est réannexé à la Nouvelle-Écosse.

1821. 26 mars, la Cie du Nord-Ouest est absorbée par la Cie de la Baie d'Hudson.

1824. Population du Haut-Canada: 150,066; du Nouveau-Brunswick: 74,176.

1825. 6 oct., ouverture du canal Lachine; population du Bas-Canada: 479,288; Terre-Neuve, 55,719.

1826. Fondation de Bytown (Ottawa).

1827. 29 sept., convention de Londres, au sujet des territoires situés à l'ouest des montagnes Rocheuses; population de la Nouvelle-Écosse (moins le Cap-Breton): 123,630.

1829. 27 nov., ouverture du premier canal Welland.

1831. 1er juin, le pôle nord magnétique est découvert par (sir) James Ross; population: Haut-Canada, 236,702; Bas-Canada, 553,134; Assiniboïa, 2,390.

1832. Épidémie de choléra au Canada; 30 mai, ouverture du canal Rideau.

1833. 1er janv., établissement d'une assemblée représentative pour Terre-Neuve; 18 août, le vapeur *Royal William*, construit à Québec, traverse l'Atlantique de Pictou jusqu'en Angleterre.

1834. 21 fév., adoption par l'Assemblée du Bas-Canada des quatre-vingt-douze résolutions, énonçant les griefs de la population.

1836. 21 juillet, inauguration du premier chemin de fer canadien, de Laprairie à Saint-Jean (P.Q.); ouverture de la première banque à Terre-Neuve *The Bank of British North America;* population de Terre-Neuve, 73,705.

1837. Rapport des Commissaires du Canada; soulèvement dans le Bas-Canada (Papineau) et dans le Haut-Canada (W. L. Mackenzie); 23 nov., l'éclairage au gaz utilisé pour la première fois à Montréal.

1838. 10 février, suspension de la constitution du Bas-Canada et création du Conseil spécial; 30 mars, le comte Durham est nommé gouverneur en chef; 27 avril, suppression de la loi martiale; 28 juin, proclamation d'une amnistie pour les prisonniers politiques; 1er nov., lord Durham, blâmé par le Parlement britannique, démissionne; population du Haut-Canada: 399,422; de l'Assiniboïa: 3,966; de la Nouvelle-Écosse: 202,575.

1839. 11 février, le rapport de lord Durham est soumis au Parlement; 19 oct., Charles Poulett Thomson (lord Sydenham) arrive au Canada comme gouverneur général.

1840. 23 juillet, adoption de l'Acte d'Union; arrivée à Halifax du premier bateau de la Ligne Cunard.

1841. 10 fév., union des deux provinces du Haut et du Bas-Canada comme Province du Canada, avec Kingston comme capitale; 13 fév., administration Draper-Ogden; 13 juin, première séance du Parlement sous le régime de l'Union; 19 sept., mort de lord Sydenham; population: Haut-Canada, 455,688; Île du Prince-Édouard, 47,042.

1842. 9 août, traité d'Ashburton; 16 sept., administration Baldwin-Lafontaine.

1843. 4 juin, fondation de Victoria (C.-B.); 12 déc., administration Draper-Viger.

1844. 10 mai, le siège du gouvernement est transféré de Kingston à Montréal; population du Bas-Canada: 697,084.

1845. 28 mai et 28 juin, deux grands incendies à Québec; Franklin entreprend sa dernière expédition arctique; population de Terre-Neuve, 96,295.

1846. 15 juin, traité fixant les frontières de l'Oregon; 18 juin, administration Draper-Papineau; inauguration de la première ligne télégraphique exploitée par la *Toronto, Hamilton and Niagara Electro-Magnetic Telegraph Co.*

1847. 29 mai, administration Sherwood-Papineau; 25 nov., inauguration du chemin de fer Montréal-Lachine.

1848. 11 mars, administration Lafontaine-Baldwin; les canaux du Saint-Laurent sont ouverts à la navigation.

1849. 25 avril, la loi des pertes causées par la rébellion est sanctionnée; émeute à Montréal au cours de laquelle les édifices du parlement sont incendiés; 14 nov., Toronto devient capitale; l'île de Vancouver est concédée à la Cie de la Baie d'Hudson; population de l'Assiniboïa: 5,391.

1851. 6 avril, l'administration des postes passe du gouvernement britannique au gouvernement colonial du Canada; adoption d'un tarif postal uniforme; 23 avril, émission de timbres-poste; 22 sept., Québec devient la capitale; 28 oct., administration Hincks-Morin; le gouvernement responsable est accordé à l'Île du Prince-Édouard; population: Haut-Canada, 952,004; Bas-Canada, 890,261; Nouveau-Brunswick, 193,800; Nouvelle-Écosse, 276,854.

1852. 8 juillet, conflagration à Montréal.

1853. Inauguration du Grand-Tronc entre Montréal et Portland.

1854. 5 juin, traité de réciprocité avec les États-Unis; 11 sept., ministère MacNab-Morin; abolition de la tenure seigneuriale au Bas-Canada; sécularisation des réserves du clergé.

1855. Établissement du gouvernement responsable à Terre-Neuve; 27 janv., administration MacNab-Taché; 9 mars, le pont suspendu sur le Niagara est ouvert à la circulation; 20 oct., le siège du gouvernement est transféré à Toronto.

1856. Le Conseil législatif du Canada est rendu électif; première séance de la législature de l'île de Vancouver; 17 avril, Québec devient le siège du gouvernement; 24 mai, ministère Taché-John A. Macdonald; 27 oct., inauguration du chemin de fer Grand-Tronc entre Montréal et Toronto; population de l'Assiniboïa, 6,691.

1857. 26 nov., ministère J. A. Macdonald-Cartier; 31 déc., la reine Victoria choisit Ottawa comme future capitale du Canada.

1858. Février, on découvre de l'or dans la vallée du fleuve Fraser; 1er juillet, adoption du système décimal pour la monnaie; 2 août, ministère Brown-Dorion; 5 août, achèvement de la pose du câble transatlantique; 6 août, ministère Cartier-J. A. Macdonald; 20 août, établissement de la colonie de la Colombie-Britannique; la Cie de la Baie d'Hudson se désiste de ses droits sur l'île de Vancouver.

1859. Janvier, émission de monnaie d'argent canadienne; 24 sept., le gouvernement est transféré à Québec.

1860. 1er sept., pose de la première pierre de l'édifice du parlement à Ottawa par le prince de Galles.

1861. 14 août, grande inondation à Montréal; population: Haut-Canada, 1,396,091; Bas-Canada, 1,111,586; Nouv.-Brunswick, 252,047; Nouvelle-Écosse, 330,857, Île du Prince-Édouard, 80,857.

1862-1863. 24 mai, ministère Sandfield-Macdonalt-Sicotte; 16 mai, ministère Sanfield-Macdonald-Dorion.

1864. 30 mars, ministère Taché-J. A. Macdonald; conférences en vue de la confédération de l'Amérique du Nord britannique, le 1er sept. à Charlottetown, les 10-29 oct. à Québec; 19 oct., raid des confédérés américains partis du Canada sur St-Albans (Vermont).

1865. 3 février, la législature canadienne demande à la reine d'unir les provinces de l'Amérique du Nord britannique; 7 août, ministère Belleau-J. A. Macdonald; 20 oct., proclamation qui établit le siège du gouvernement à Ottawa.

1866. 17 mars, les États-Unis mettent fin au traité de réciprocité; 31 mai, les Fenians des États-Unis sont battus à Ridgeway (2 juin) et repassent la frontière (3 juin); 8 juin, première séance à Ottawa des Chambres canadiennes; 17 nov., proclamation de l'union de l'île de Vancouver à la Colombie-Britannique.

1867. 29 mars, la sanction royale est donnée à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique; 1er juillet, il est mis en vigueur; union des provinces du Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, sous le nom de Dominion du Canada: le Haut et le Bas-Canada deviennent les provinces d'Ontario et de Québec; le vicomte Monck est le premier gouverneur général et sir John A. Macdonald, le premier ministre; 6 nov., le premier Parlement fédéral s'assemble.

1868. 31 juillet, la loi de la Terre de Rupert autorise l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest par le Canada.

1869. 22 juin, loi pourvoyant au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; 19 nov., retour à la Couronne des droits territoriaux que possédait la Cie de la Baie d'Hudson sur le Nord-Ouest; rébellion de la Rivière-Rouge sous Riel.

1870. 12 mai, loi constituant la province de Manitoba; 15 juillet, les Territoires du Nord-Ouest sont donnés au Canada et le Manitoba est admis dans la Confédération; 24 août, répression de la rébellion de la Rivière-Rouge.

1871. 2 avril, premier recensement du Canada (population, 3,689,257); 14 avril, loi établissant un régime monétaire au Canada; 8 mai, signature du traité de Washington; 20 juillet, la Colombie-Britannique entre dans la Confédération. Le Canada entreprend de commencer la construction d'un chemin de fer transcontinental dans un délai de deux ans et de l'achever avant dix ans

1872. Charte générale du chemin de fer Pacifique-Canadien adoptée par le Parlement fédéral autorisant la construction d'une ligne transcontinentale par une compagnie privée.

1873. 23 mai, loi constituant la Police Montée du Nord-Ouest; 1er juillet, l'Île du Prince-Édouard admise dans la Confédération.

1874. 26 mai, sanction de la loi des élections fédérales; population de Terre-Neuve et du Labrador, 161,374.

1875. 8 avril, la loi des Territoires du Nord-Ouest établit un lieutenant-gouverneur et un Conseil des Territoires du Nord-Ouest; avril-mai, travaux du chemin de fer Pacifique-Canadien comme ligne d'État commencés à Fort-William.

1876. 1er juin, inauguration du Collège militaire royal de Kingston; 5 juin, première séance de la Cour suprême du Canada; 3 juillet, inauguration du chemin de fer Intercolonial de Québec à Halifax.

1877. Oct., première exportation de blé du Manitoba au Royaume-Uni.

1878. 1er juillet, le Canada adhère à l'Union postale internationale.

1879. 15 mai, adoption d'un tarif protecteur ("Politique nationale").

1880. 6 mai, première séance et première exposition de l'Académie royale des Arts; 11 mai, sir A. T. Galt nommé premier haut commissaire canadien à Londres; 1er sept., toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord ainsi que les îles adjacentes, à l'exception de Terre-Neuve et ses dépendances, sont annexées au Canada par décret impérial du 31 juillet; 21 oct., signature du contrat avec la compagnie actuell edu chemin de fer Pacifique-Canadien pour l'achèvement du chemin de fer.

1881. 4 avril, deuxième recensement du Canada (population, 4,324,810); 2 mai, commencement des travaux du chemin de fer Pacifique-Canadien comme ligne privée.

1882. 8 mai, formation des districts provisoires d'Assiniboïa, de Saskatchewan, d'Athabasca et d'Alberta; 25 mai, première séance de la Société royale du Canada; 23 août, désignation de Regina comme siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

1884. 11 août, rectification de la frontière entre l'Ontario et le Manitoba; population de Terre-Neuve et du Labrador, 197,335.

1885. 26 mars-16 mai, seconde rébellion de Riel dans le Nord-Ouest; 24 avril, engagement à Fish-Creek; 2 mai, engagement à Cut-Knife; 12 mai, prise de Batoche; 16 mai, reddition de Riel; 20 juill., sanction de la loi du cens électoral; 7 nov., parachèvement de la ligne du Pacifique-Canadien à Craigellachie; 16 nov., exécution de Riel.

1886. 13 juin, Vancouver détruit par un incendie; 28 juin, premier train direct du chemin de fer Pacifique-Canadien de Montréal à Port-Moody; 31 juill., premier recensement quinquennal du Manitoba (population: 108,640).

1887. Conférence interprovinciale à Québec; 4 avril, première conférence coloniale à Londres; 16 avril, ouverture du canal Welland.

1890. 31 mars, la loi des écoles du Manitoba abolit les écoles séparées.

1891. 5 avril, troisième recensement du Canada (population, 4,833,239); 6 juin, mort de sir John A. Macdonald; population de Terre-Neuve et du Labrador, 202,040.

1892. 29 fév., traité de Washington soumettant à l'arbitrage la question de la pêche du phoque dans la mer de Béring; 22 juill., convention au sujet de leur frontière commune entre le Canada et les États-Unis; destruction par le feu de la plus grande partie de Saint-Jean (Terre-Neuve).

1894. 28 juin, deuxième conférence coloniale à Ottawa.

1895. 10 sept., ouverture du nouveau canal de Sault-Sainte-Marie.

1896. août, découverte d'or au Klondyke.

1897. 22 juin, jubilé de diamant de la reine Victoria; juill., troisième conférence coloniale à Londres; 17 déc., sentence arbitrale tranchant la question des pêcheries de la mer de Béring.

1898. 13 juin, loi du Parlement faisant du district du Yukon un territoire distinct; 1er août, application du tarif préférentiel en faveur de la Grande-Bretagne; 23 août, réunion à Québec de la Haute Commission chargée de la solution des différends existant entre les États-Unis et le Canada; 25 déc., introduction du *British Imperial Penny Postage* (affranchissement des lettres pour l'Empire britannique, à deux cents).

1899. 11 oct., début de la guerre de l'Afrique du Sud; 29 oct., le premier contingent canadien part de Québec pour l'Afrique du Sud.

1900. 27 fév., bataille de Paardeberg; 26 avril, conflagration à Ottawa et à Hull.

1901. 22 janv., mort de la reine Victoria et accession au trône du roi Édouard VII; 1er avril, quatrième recensement du Canada (population, 5,371,315); 16 sept.-21 oct., visite au Canada du duc et de la duchesse de Cornwall et d'York; 12 déc., premier signal transatlantique sans-fil reçu par Marconi à Saint-Jean (Terre-Neuve); population de Terre-Neuve et du Labrador, 220,984.

1902. 31 mai, la paix signée à Vereeniging met fin à la guerre sud-africaine; 30 juin, quatrième conférence coloniale à Londres; déc., premier message sans-fil du Canada au Royaume-Uni via Cap-Breton (N.-É.).

1903. 24 janv., signature de la convention des frontières de l'Alaska; 20 oct., décision rendue par la Commission des frontières de l'Alaska.

1904. 1er fév., établissement de la Commission fédérale des chemins de fer; 19 avril, grand incendie à Toronto; 8 oct. convention anglo-française par laquelle la France abandonne ses droits exclusifs de pêche à Terre-Neuve en échange d'autres concessions.

1905. 1er sept., création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

1906. Roald Amundsen arrive à Nome (Alaska), à bord de la goélette *Gjoa*, ayant accompli la première traversée du Passage du Nord-Ouest; 24 juin, premier recensement quinquennal des trois provinces des Prairies (population, 808,646); 8 oct., conférence interprovinciale à Ottawa.

1907. 15 avril-14 mai, cinquième conférence coloniale à Londres; 17 oct., télégraphie sans-fil transatlantique établie en vue d'un service public; 6 déc., première envolée au Canada d'un appareil plus lourd que l'air transportant un passager (le *Cygnet*, cert-volant tétraédral de Graham Bell).

1908. 2 janv., établissement à Ottawa d'une succursale de la Monnaie Royale; 20-31 juill. fêtes du tricentenaire de Québec, visite du prince de Galles à Québec.

1909. 11 janv., signature de la convention des eaux limitrophes par le Canada et les États-Unis; 23 fév., première envolée dans l'Empire britannique et par ses propres moyens d'un appareil plus lourd que l'air piloté par un sujet britannique (le *Silver Dart* de McCurdy, à Bradock's-Bay (N.-É.)).

1910. 6 mai, mort du roi Édouard VII et accession au trône du roi George V; 7 sept., sentence du tribunal de La Haye sur la question des pêcheries côtières de l'Atlantique du Nord. Accords commerciaux conclus avec l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et l'Italie; 11 oct., inauguration à Berlin (maintenant Kitchener) du réseau hydroélectrique de l'Ontario.

1911. 23 mai-20 juin, conférence impériale à Londres; 1er juin, cinquième recensement du Canada (population, 7,206,643); population de Terre-Neuve et du Labrador, 242,619.

1912. 29 mars-9 avril, première conférence commerciale entre le Canada et les Antilles tenue à Ottawa; constitution de la Commission royale des dominions; 15 mai, lois visant l'extension des frontières du Québec, de l'Ontario et du Manitoba.

1914. 4 août, guerre avec l'Allemagne; 12 août, avec l'Autriche-Hongrie; 5 nov., avec la Turquie; 18-22 août, session spéciale du Parlement canadien; 16 oct., le premier contingent canadien, de plus de 33,000 hommes, débarque à Plymouth (Angleterre).

1915. Février, le premier contingent canadien débarque en France et se rend dans les Flandres.

1916. 12 janv., nos effectifs militaires sont portés à 500,000 hommes; 3 fév., édifice du parlement détruit par l'incendie à Ottawa; 1er juin, recensement des provinces des Prairies: population, 1,698,137; 1er sept., pose de la pierre angulaire du nouvel édifice du parlement par le duc de Connaught.

1917. 12 fév.-15 mai, conférence impériale; 20 mars-2 mai, séance du cabinet de guerre impérial à Londres; 21 mars-27 avril, conférence impériale de guerre; 20 sept., droit de vote accordé aux femmes par le Dominion; 6 déc., explosion désastreuse à Halifax (N.-É.).

1918. Juin-juillet, conférence impériale sur la guerre à Londres; 30 sept., la Bulgarie dépose les armes et signe un armistice; 31 oct., la Turquie dépose les armes et signe un armistice; 4 nov., l'Autriche-Hongrie dépose les armes et signe un armistice; 11 nov., prise de Mons; l'Allemagne dépose les armes et signe un armistice.

1919. 17 fév., mort de sir Wilfrid Laurier; 28 juin, signature à Versailles du traité de paix et du protocole; 22 août, inauguration officielle du pont de Québec par le prince de Galles; 1er sept., le prince de Galles pose la première pierre de la Tour de la Paix du nouvel édifice du Parlement à Ottawa; 1er sept.-10 nov., session spéciale de paix du treizième Parlement du Canada; 20 déc., constitution des "Chemins de fer Nationaux du Canada" par décret du conseil.

1920. 10 janv., ratification du traité de Versailles; 31 mai-18 juin, conférence commerciale entre le Canada et les Antilles, à Ottawa; 16 juill., ratification du traité de Saint-Germain-en-Laye; 9 août, ratification du traité de Neuilly-sur-Seine; 15 nov., première séance de la Société des Nations à Genève (Suisse).

1921. 10 mai, application du tarif préférentiel en faveur des Antilles britanniques; 1er juin, sixième recensement du Canada (population, 8,787,949); 20 juin-5 août, conférence impériale; 11 nov., ouverture de la conférence sur la limitation des armements, à Washington; population de Terre-Neuve et du Labrador, 263,033.

1922. 1er fév., la conférence de Washington ratifie l'accord de cinq puissances limitant le nombre des grosses unités d'escadre, restreignant l'activité des submersibles et prohibant l'usage des gaz toxiques; 10 avril, conférence économique générale à Gênes; 13 juill., conférence entre le Canada et les États-Unis au sujet de la perpétuation du traité Rush-Bagot concernant l'armement sur les Grands lacs; 7 août, conférence interalliée sur les dettes et les réparations de guerre, tenue à Londres; 9 déc., conférence des réparations à Londres.

1923. 1er oct., conférence impériale et conférence économique à Londres.

1926. 1er juin, recensement des provinces des Prairies: population, 2,067,393; 19 oct.-23 nov., conférence impériale à Londres; 26 nov., l'hon. C. Vincent Massey est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire aux États-Unis.

1927. 1er mars, sentence arbitrale au sujet de la frontière du Labrador par le Conseil privé, délimitant la frontière de Terre-Neuve dans la péninsule du Labrador; 1er juin, l'hon. W. Phillips, premier ministre des États-Unis au Canada, arrive à Ottawa; 1-3 juill., célébration dans tout le Dominion du jubilé de diamant de la Confédération; 4 oct., premier service postal aérien au Canada; nov., conférence à Ottawa sur les relations fédérales-provinciales.

1928. 25 avril, sir W. H. Clark nommé premier haut commissaire britannique au Canada; 31 mai, dissolution du conseil législatif de la Nouvelle-Écosse, Québec étant la seule province à conserver deux chambres.

1929. 14 déc., transfert par le gouvernement fédéral des ressources naturelles au Manitoba et à l'Alberta.

1930. 20 fév., transfert des ressources naturelles à la Colombie-Britannique; 20 mars, transfert des ressources naturelles à la Saskatchewan; 1er oct., conférence impériale à Londres.

1931. 1er juin, septième recensement du Canada (population, 10,376,786); 12 déc., application du statut de Westminster établissant la complète égalité législative du Parlement canadien et du Parlement du Royaume-Uni et soustrayant le Canada et ses provinces à l'application de la loi de la validité des lois coloniales et la loi de la marine marchande.

1932. 21 juill.-20 août, conférence économique impériale à Ottawa; 6 août, ouverture officielle du canal maritime Welland.

1933. 17-19 janv., conférence fédérale-provinciale.

1934. 30 janv., la constitution de Terre-Neuve est suspendue.

1935. 11 mars, la Banque du Canada commence ses opérations; 9 déc., conférence fédérale-provinciale à Ottawa; conférence sur la limitation des effectifs navals à Londres; population de Terre-Neuve et du Labrador, 289,588.

1936. 20 janv., mort du roi George V et accession au trône du roi dÉouard VIII; 1er juin, recensement des provinces des Prairies: population, 2,415,545; 26 juill., dévoilement en France du monument de Vimy par le roi Édouard VIII; 11 déc., abdication du roi Édouard VIII et accession au trône de S.M. le roi George VI.

1937. 12 mai, couronnement de S.M. le roi George VI; 8 juill., l'hydravion *Caledonia* de l'*Imperial Airways* arrive de Southampton à Montréal, inaugurant la période expérimentale du transport aérien transatlantique.

1938. 4 mars, jugements unanimes de la Cour suprême du Canada en faveur du gouvernement fédéral sur tous les points constitutionnels soulevés par l'Alberta (voir l'*Annuaire* de 1941, p. 19); 1er oct., occupation des régions sudètes de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne; 17 nov., accord commercial Canado-américain signé à Washington.

1939. 14 mars, invasion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne; 17 mai-15 juin, LL. MM. le roi George VI et la reine Elizabeth visitent le Canada et les États-Unis; signature du traité réciproque de non-agression russo-allemand; 1er sept., l'Allemagne envahit la Pologne; 3 sept., le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre à l'Allemagne; 10 sept., le Canada déclare la guerre à l'Allemagne; 17 déc., arrivée des premières troupes canadiennes au Royaume-Uni; l'accord relatif au Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique est signé à Ottawa par le Royaume-Uni, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

1940. 1er janv., établissement du premier gouvernement municipal des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife; 9 avril, l'Allemagne envahit le Danemark et la Norvège; 25 avril, droit de vote et de représentation accordé aux femmes dans le Québec; 22 juin, signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne; 17-18 août, conférence sur la défense de la moitié septentrionale de l'hémisphère occidental, tenue à Ogdensburg (N.-Y.); création d'une Commission permanente Canado-américaine de défense.

1941. 14-15 janv., conférence fédérale-provinciale, convoquée afin d'étudier les conclusions de la Commission royale sur les relations fédérales-provinciales et terminée sans entente; 11 juin, huitième recensement du Canada (population, 11,506,655); 22 juin, l'Allemagne attaque la Russie; 13 juill., le Canada approuve le traité anglo-russe; 7 déc., le Japon attaque Pearl-Harbour; le Canada proclame l'état de guerre avec la Roumanie, la Hongrie, la Finlande et le Japon; 8 déc., la Grande-Bretagne et les États-Unis déclarent la guerre au Japon; 11 déc., l'Allemagne, l'Italie et les États-Unis déclarent formellement la guerre.

1942. 2 janv., signature à Washington d'une déclaration commune par 26 nations s'engageant à employer toutes leurs ressources contre les puissances de l'Axe; 3 juill., organisation à Washington d'un personnel canadien mixte de la marine, de l'armée et de l'aviation. 19 août, raid sur Dieppe par des forces canadiennes appuyées par des forces britanniques et américaines et des Français combattants, avec perte de 3,350 Canadiens sur 5,000 engagés; 9 nov., le Canada rompt toutes relations avec le gouvernement français de Vichy.

1943. 14-24 janv., réunion du premier ministre Churchill et du président Roosevelt à Casablanca en vue d'arrêter les plans militaires des Nations Unies; 12 mai, fin des hostilités en Afrique du Nord; 10 juill., les armées britanniques, canadiennes et américaines envahissent la Sicile; 10-24 août, conférence militaire anglo-américaine à Québec; 15 août, les troupes du Canada et des États-Unis occupent l'île de Kiska aux Aléoutiennes; 25 août, le président Roosevelt visite Ottawa; c'est la première fois qu'un président des États-Unis en fonction visite la capitale du Canada; 8 sept., l'Italie se rend sans condition; 9 nov., le Canada signe l'accord relatif à l'Administration des secours et du rétablissement des Nations Unies; 24 déc., le général Dwight D. Eisenhower est nommé commandant en chef des armées alliées en vue de l'invasion de l'Europe.

1944. 17 mars, création d'un organisme international du transport aérien chargé de réglementer la circulation aérienne entre nations; 20 mars, le lieutenant-général H. D. G. Crerar est nommé commandant de la première armée canadienne; 1-16 mai, conférence des pays du Commonwealth britannique à Londres; 6 juin, début de l'invasion de l'Europe occidentale par les Alliés; 1-22 juill., conférence monétaire et financière des Nations-Unies à Bretton-Woods (N.-H., États Unis); 23 juill., la première armée canadienne opère en Normandie comme armée séparée; 11-16 sept., deuxième Conférence de Québec à laquelle participent le premier ministre Churchill et le président Roosevelt; 16 sept., rupture de la ligne Siegfried par les troupes alliées; le gouvernement fédéral reconnaît le gouvernement provisoire de la République française; 1er nov.-7 déc. conférence internationale sur l'aviation civile réunissant 54 nations, dont le Canada, à Chicago (É.-U.).

1945. 12 avril, mort du président Roosevelt; 25 avril-26 juin, à San-Francisco Conférence des Nations Unies sur la sécurité mondiale pour rédiger une charte en vue d'une organisation internationale générale; 2 mai, fin de la guerre en Italie et dans une partie de l'Autriche; 7 mai, reddition sans condition des armées allemandes au général Eisenhower; 6 juin, formation de l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale (P.I.C.A.O.) par 26 nations, dont le Canada; 4 juill. entrée à Berlin des troupes canadiennes faisant partie de la garnison britannique; 26 juill., les puissances alliées publient la déclaration de Potsdam; 6 août, première bombe atomique lâchée sur Hiroshima (Japon); 6-10 août, conférence fédérale-provinciale à Ottawa; 8 août, la Russie déclare la guerre au Japon; 9 août, seconde bombe atomique lâchée sur la base navale de Nagasaki; 1er sept., les Japonais déposent officiellement les armes; 16 oct.-1er nov., conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies réunissant 29 pays, dont le Canada, à Québec; 17-28 déc., le R.-U. les É.-U. et l'U.R.S.S. annoncent une entente sur le contrôle de l'énergie atomique; population de Terre-Neuve et du Labrador, 321,819.

1946. 10 janv.-15 fév., première assemblée générale des Nations Unies à Londres; 24 janv., création de la Commission de l'énergie atomique à laquelle le Canada est représenté; 6 fév., les juges de la Cour internationale de justice élisent le Canada pour une durée de 3 ans; 29 avril, la conférence fédérale-provinciale (ajournée le 10 août 1945) reprend ses séances et s'ajourne sans s'être entendue; 1er juin, recensement des provinces des Prairies: population, 2,362,941; 9 juin, le très hon. W. L. Mackenzie King établit un record, ayant été plus longtemps premier ministre du Canada que tous ses prédécesseurs; 21 juin, élection d'une Convention nationale dans l'île de Terre-Neuve chargée d'étudier la situation économique et la forme future de gouvernement; 5 juill., le dollar canadien est mis au pair du dollar américain; 24 juill., conclusion d'un accord sur le blé entre la Grande-Bretagne et le Canada pour une période de quatre ans; 29 juill.-15 oct., réunion de la Conférence de la paix au Palais du Luxembourg, à Paris, pour étudier le texte des traités rédigés par le Conseil des ministres des Affaires étrangères; juin-sept., délégation de la Convention nationale à Ottawa pour discuter l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération.

1947. 14 janv., le Canada est élu au Conseil économique et social des Nations Unies; 10-12 juin, visite du président Truman à Ottawa; 31 juillet., le Canada est représenté à une assemblée du conseil privé impérial, à Londres, en vue d'approuver le mariage de la princesse Élisabeth au lieutenant Philippe Mount-

batten; 25 août-11 sept., troisième session de la conférence de l'O.A.A. à Genève; 16 sept.-29 nov., deuxième session de la deuxième assemblée générale des Nations Unies à New-York; 30 sept., le Canada est élu au Conseil de sécurité des Nations Unies pour une durée de deux ans; 30 oct., vingt-trois pays, dont le Canada, signent des accords commerciaux multilatéraux à la Conférence de Genève sur le commerce; 20 nov., mariage de S.A.R. la princesse Élisabeth, duchesse d'Édimbourg, à S.A.R. le prince Philippe, duc d'Édimbourg, à l'abbaye de Westminster.

1948. 4 janv., l'Union birmane est déclarée république indépendante; 8 janv., le Canada est nommé en permanence au Conseil de sécurité des Nations Unies; 4 fév., Ceylan devient pays indépendant au sein du Commonwealth; 20 avril, nomination de la Commission industrielle de la défense; le très hon. W. L. Mackenzie King établit, pour le Commonwealth britannique, un record quant à la durée de son mandat de premier ministre; 15 juill., le Canada accorde son plein appui à un ordre du Conseil de sécurité des Nations enjoignant aux Juifs et aux Arabes de cesser le combat en Palestine; 22 juill., au referendum tenu à Terre-Neuve, la majorité des voix favorise l'union au Canada; 5 août, le très hon. W L. Mackenzie King démissionne comme chef du parti libéral qu'il a dirigé pendant 29 ans; 7 août, le très hon. L.-S. St-Laurent, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est choisi par le Congrès libéral national à Ottawa pour succéder au très hon. W. L. Mackenzie King à la direction du parti libéral; 1er sept., le Code fédéral du travail, instituant des rouages pour les conventions collectives et le règlement des conflits industriels, entre en vigueur; 10 sept., nomination du très hon. L.-S. St-Laurent comme ministre de la Justice; 30 sept., M. John Bracken présente sa démission comme chef national du parti progressiste-conservateur au Canada; 2 oct., M. George A. Drew, C.R., est élu chef du parti progressiste-conservateur; 6-27 oct., des représentants du Canada et de Terre-Neuve se rencontrent à Ottawa pour discuter des mesures définitives à adopter en vue de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération comme dixième province du Canada; 20 oct., l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris approuve le projet de contrôle de l'énergie atomique soumis par le Canada; 14 nov., un fils (le prince Charles Philippe Arthur George) est né à Leurs Altesses royales la princesse Élisabeth et le prince Philippe; 15 nov., le gouverneur général, le vicomte Alexander, accepte la démission du premier ministre W L. Mackenzie King qui se retire; le très hon. Louis-Stephen St-Laurent prête serment comme président du conseil privé et devient premier ministre du Canada; 11 déc., les représentants du Canada et de Terre-Neuve signent l'accord en vertu duquel Terre-Neuve, à la suite de l'approbation du Parlement du Canada et du gouvernement de Terre-Neuve et de la confirmation du Parlement du Royaume-Uni, sera admise dans la Confédération comme dixième province du Canada.

1949. 26 janv., ouverture de la cinquième session du vingtième Parlement; 18 fév., la sanction royale est donnée aux conditions de l'union avec Terre-Neuve par le Parlement fédéral; 21 fév., la Commission gouvernementale de Terre-Neuve approuve les conditions de l'union au Canada; 10 mars, le gouvernement du Québec interdit la fabrication et la vente de la margarine; 23 mars, la sanction royale est donnée au bill de l'Amérique du Nord adopté par le Parlement britannique relativement à l'union du Canada et de Terre-Neuve; 31 mars, Terre-Neuve devient la dixième province du Canada; 1er avril, nomination de sir Albert J. Walsh comme premier gouverneur de la province de Terre-Neuve; 4 avril, le Canada signe à Washington le traité de l'Atlantique-Nord; 12 avril, formation du Comité de mobilisation industrielle canado-américaine; 18 avril, l'Irlande (Eire) devient la république d'Irlande; 21 avril, réunion des premiers ministres du Commonwealth à Londres; l'hon. L. B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, y représente le Canada; 28 avril, l'Inde décide de devenir une république indépendante et souveraine au sein du Commonwealth; 30 avril, prorogation de la cinquième session du vingtième Parlement; 11 mai, le Canada et six autres pays approuvent l'admission d'Israël au sein des Nations Unies; 17 mai, le gouvernement canadien reconnaît l'État d'Israël; 18 mai, fin de la session de printemps de la troisième assemblée générale des Nations Unies à Flushing-Meadow (New-York); 23 mai, conférence à Paris des ministres des affaires étrangères qui groupe des représentants du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France et de l'U.R.S.S.; proclamation à Bonn d'un nouvel État devant être désigné République fédérale d'Allemagne; 27 mai, premières élections générales à Terre-Neuve depuis son entrée dans la Confédération; le gouvernement libéral du premier ministre J. R. Smallwood est maintenu au pouvoir; 31 mai-11 juin, troisième conférence annuelle de la Fédération internationale des producteurs agricoles à Guelph (Ont.), à laquelle participent des représentants de 23 nations; 7-20 juin, troisième assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal; le brigadier C. S. Booth dirige la délégation canadienne; 9 juin, élections générales en Nouvelle-Écosse; l'hon. Angus L. Macdonald revient au pouvoir; 27 juin, élections fédérales générales; les libéraux dirigés par le très hon. L. S. St-Laurent sont maintenus au pouvoir; 8-10 juill., assemblée de ministres des Finances, à Londres, à laquelle le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada s'engagent à reviser leurs programmes économiques et commerciaux; l'hon. D. C. Abbott y représente le Canada; 13-18 juill., conférence des ministres des Finances du Commonwealth à Londres afin d'y discuter la baisse des réserves de sterling; l'hon. D. C. Abbott y représente le Canada; 13 juill., ouverture de la première Législature provinciale de Terre-Neuve à St-Jean; 17 août-6 sept., conférence scientifique des Nations Unies sur la conservation et l'utilisation des ressources, à Lake-Success (N.-Y.); le docteur H. L. Keenleyside y représente le Canada; 24 août, proclamation officielle du pacte de l'Atlantique-Nord à Washington.

(Suite à l'appendice I)

CHAPITRE III.—CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Constitution et gouvernement général du Canada	88
Section 1. Évolution de la constitution jusqu'à la Confédération	88
Section 2. Évolution de la constitution depuis la Confédération	89
Section 3. Évolution de la constitution de Terre-Neuve avant son union au Canada en 1949	89
Partie II.—Organisation	96
Section 1. Gouvernement fédéral	97
Sous-section 1. Le pouvoir exécutif	97
Sous-section 2. Le pouvoir législatif	100
Sous-section 3. Le pouvoir judiciaire	111
Section 2. Gouvernements provinciaux	120
Sous-section 1. Terre-Neuve	121
Sous-section 2. Île du Prince-Édouard	122
Sous-section 3. Nouvelle-Écosse	124
Sous-section 4. Nouveau-Brunswick	125
Sous-section 5. Québec	126
Sous-section 6. Ontario	128
Sous-section 7. Manitoba	130
Sous-section 8. Saskatchewan	131
Sous-section 9. Alberta	132
Sous-section 10. Colombie-Britannique	134
Sous-section 11. Yukon et Territoires du Nord-Ouest	135
Section 3. Gouvernement municipal	136
Section 4. Relations fédérales-provinciales	139
Partie III.—Relations extérieures du Canada	140
Section 1. Ascension du rang du Canada dans le monde	140
Section 2. Le Canada et les Nations Unies, 1948	140
Partie IV.—Représentation diplomatique	145
Section 1. Représentants du Canada dans les autres pays	145
Section 2. Représentants des autres pays au Canada	149

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux. Les nominations faites après l'impression du présent chapitre figurent dans les Annales à la fin du volume.*

Le gouvernement du Canada a été établi en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (30-31 Vict., chap. 3) de 1867*. Cette loi du Parlement de l'Empire, modifiée de temps à autre, forme la base écrite de la constitution du Canada. Les sections suivantes du présent chapitre traitent de l'évolution de la constitution et des institutions, telles qu'elles existent actuellement, qui gouvernent le Canada.

Les phases nombreuses de l'évolution du régime politique du Canada sont décrites avec autorité dans les rapports de conférences impériales successives, dont celle, tenue à Londres en 1926, qui a défini le groupe de collectivités composé du Royaume-Uni et des Dominions "communautés autonomes dans l'Empire britannique, d'un statut égal, aucune n'étant subordonnée à l'autre sous aucun aspect de leurs affaires intérieures ou extérieures, bien qu'elles soient unies par une allégeance commune à la Couronne et librement associées comme membres de la communauté des nations britanniques". De plus, la Conférence a établi que, du fait de cette égalité de statut, le gouverneur général d'un Dominion "est le représentant de la Couronne ayant, dans toutes les choses essentielles à l'administration des affaires publiques du Dominion, les mêmes prérogatives que Sa Majesté le Roi en Grande-Bretagne", et que "le gouvernement de chaque Dominion a le droit d'aviser la Couronne sur toutes questions intéressant l'administration de ses affaires". Simultanément, à la faveur de ce changement dans les relations constitutionnelles entre les différentes parties du Commonwealth des nations britanniques, les gouvernements des divers dominions assumaient, comme carac-

* Voir aux pp. 42-62 de l'*Annuaire* de 1942 le texte de l'Acte original de l'Amérique du Nord britannique et les notes concernant les amendements et modifications.

téristique complémentaire de leur rang de nation, d'autres responsabilités et droits d'État souverain dans leurs relations avec les autres membres de la communauté des nations. La participation à la Société des Nations, et plus récemment aux Nations Unies, la négociation de traités et l'établissement d'une représentation diplomatique distincte dans nombre de pays étrangers ont caractérisé cette phase de la croissance du Canada. Le Statut de Westminster de 1931 accepte plus explicitement les conséquences du principe de l'égalité de rang en abolissant les dernières restrictions à l'autonomie législative des Dominions.

Ainsi, sous la Couronne, le rang du Canada est-il égal à celui de la Grande-Bretagne et des autres Dominions quant aux affaires étrangères et domestiques. Son gouvernement conseille la Couronne dans la personne du gouverneur général sur toute question intéressant le Canada; il est membre de l'Organisation des Nations Unies, négocie ses propres traités, nomme ses propres ambassadeurs et autres représentants à l'étranger, perçoit ses propres impôts, fait ses propres lois, qui sont appliquées par un gouvernement dépendant de la volonté de la majorité du peuple canadien, et maintient ses propres forces militaires, navales et aériennes. Bref, le Canada jouit du plein rang de nation démocratique au sein du Commonwealth des nations.

PARTIE I.—CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DU CANADA

Les deux caractéristiques fondamentales de la constitution canadienne sont qu'elle est fédérale et que, en outre, elle se modèle étroitement sur le régime parlementaire britannique.

La fédération s'est réalisée en 1867 avec l'union de trois colonies, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Canada, alors formé de deux provinces, l'Ontario et le Québec. La colonie de Colombie-Britannique s'y est jointe en 1871 et l'Île du Prince-Édouard, en 1873. Trois autres provinces ont été taillées à même les terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson acquises en 1868: le Manitoba en 1870 et la Saskatchewan et l'Alberta en 1905. Le Dominion de Terre-Neuve, lors d'une consultation nationale tenue le 22 juillet 1948, a décidé, à la majorité des suffrages, d'entrer dans la Confédération et l'union a eu lieu le 31 mars 1949.

L'aspect fédéral de la constitution est défini dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et ses modifications. Cet acte répartit le domaine des pouvoirs législatifs et exécutifs entre les autorités nationales et provinciales. Il constitue aussi le cadre juridique des institutions politiques nationales et provinciales, mais laisse les provinces libres de modifier leurs propres constitutions, sauf en ce qui concerne l'office de lieutenant-gouverneur, chef officiel du gouvernement provincial, et le champ d'action du Parlement du Canada qu'aucune autorité législative provinciale, en vertu de l'acte, n'a le droit d'envahir.

Section 1.—Évolution de la constitution jusqu'à la Confédération

L'acheminement vers l'autonomie au Canada avant la Confédération est décrit dans un article de l'*Annuaire* de 1942 (pp. 36-42), suivi, en appendice (pp. 42-62), du texte de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Section 2.—Évolution de la constitution depuis la Confédération

Un article qui traite de l'évolution depuis la Confédération jusqu'à nos jours paraît aux pp. 41-47 de l'*Annuaire* de 1943-1944. Voir également au début du présent ouvrage la liste des articles spéciaux sous la rubrique "Constitution et Gouvernement".

Section 3.—Évolution de la constitution de Terre-Neuve avant son union au Canada en 1949*

L'histoire du gouvernement à Terre-Neuve remonte à 400 ans, époque où ses bancs étaient un lieu de pêche international que l'Angleterre considérait officiellement comme "pépinière de marins" et pêcherie précieuse et les poissonniers du sud-ouest de l'Angleterre, comme leur réserve spéciale. La politique commerciale et maritime de l'Angleterre à l'égard des colonies, l'influence des marchands du sud-ouest et l'agitation de la population croissante de l'île en faveur de la création d'institutions locales constituent jusqu'en 1800 les trois principaux éléments de la lutte constitutionnelle dont Terre-Neuve a été le sujet.

Le règne des capitaines de pêche a été la première forme, rudimentaire si l'on veut, de gouvernement. Au début, leur autorité reposait sur la coutume locale mais le siège de la régie des pêcheries se trouvait à Londres. Une loi de 1548 défendait aux officiers de l'amirauté d'exiger tribut des pêcheurs en route vers Terre-Neuve, l'Islande ou l'Irlande. Les capitaines de pêche, qui apparemment jouissaient de la protection de la marine, conservèrent leur autorité en dépit d'une tentative du gouvernement anglais d'établir un certain ordre par le canal des Conseils de vice-amirauté en 1615†. Un édit de 1633 de la Chambre étoilée portait catégoriquement que le capitaine du premier navire à pénétrer dans le port devait être capitaine du port durant toute la saison. Une loi de Guillaume III, adoptée en 1699, attribuait aux capitaines des fonctions judiciaires déterminées, bien que secondaires.

Les capitaines devaient garder écritures de toutes affaires intéressant la pêche, faire fonction de juges dans les conflits et exercer, en général, pleine autorité dans le port. Leur justice se faisait rigoureuse et souvent dure. Le seul moment de cette période primitive où il fut donné aux colons d'espérer est celui de l'administration éphémère de l'île par une commission durant l'interrègne d'Oliver Cromwell.

Le premier gain des colons fut la nomination par la couronne du capitaine Henry Osborne comme gouverneur de l'île en 1729§. Il en fut aussi nommé commandant en chef. Une assemblée locale, modelée sur le "conseil de ville" de la Nouvelle-Angleterre et établie en 1711, ne dura que deux ans, vu son caractère plutôt académique.

Les gouverneurs navals, dont Osborne fut le premier, vaquaient non seulement à leurs fonctions exécutives découlant de lois, de traités et d'instructions officielles ou de leurs pouvoirs à titre de gouverneurs royaux, mais aussi au rôle à jouer dans la stratégie navale contre la France que leur traçaient les instructions de l'amirauté. Un écrivain contemporain‡ signalait que "le gouvernement, si l'on peut dire, appartient à l'amirauté". William Know, haut fonctionnaire de Londres, déclarait au Parlement quelques années plus tard: "L'île de Terre-Neuve a toujours été consi-

* Rédigé par le ministère des Affaires extérieures, Ottawa.
† Voir p. 93.
§ La souveraineté du Royaume-Uni sur Terre-Neuve a été reconnue par le traité d'Utrecht, en 1713.
‡ Le docteur Gardiner de Boston, en 1784.

dérée autrefois comme un grand navire amarré près des Bancs durant la saison de pêche pour la commodité des pêcheurs anglais. Le gouverneur en était le capitaine et tous ceux qui s'occupaient de la pêche en formaient l'équipage; ils étaient soumis à la discipline navale durant leur séjour dans les lieux et étaient censés retourner en Angleterre la saison terminée."

Malheureusement, Osborne et ses successeurs devaient leur nomination à l'exercice de la prérogative royale. Il n'y avait rien de mal à cela en théorie. Les capitaines possédaient un semblant d'autorité légale et la suprématie du Parlement sur la prérogative de la couronne était à l'époque chose établie. On peut attribuer surtout à l'influence des marchands du sud-ouest que le gouvernement n'eût pas obtenu du Parlement l'acte législatif nécessaire au maintien du gouvernement et de la loi dans l'île. Les capitaines défiaient, souvent avec violence, les juges de paix et le gouverneur ne résidait à Terre-Neuve que durant la saison de pêche. Cependant, la création d'une cour suprême par une loi de 1791 signifiait que les capitaines abandonnaient la partie et que les marchands anglais se rendaient compte qu'ils ne pouvaient plus compter déloger les gouverneurs royaux.

S'il existait maintenant une autorité exécutive (qui n'était guère plus que l'instrument de Londres) et, après 1791, une cour de justice, il n'existait pas encore d'assemblée législative locale. L'île, qui entendait participer à la fabrication des lois et à l'élaboration du programme administratif, désirait obtenir, non pas des sièges au Parlement du Royaume-Uni, mais une législature locale qui s'occuperait des affaires locales. En cela Terre-Neuve évoluait dans le sens des autres colonies britanniques.

En 1803, le gouverneur, lord Gambier (1802-1804), conseillait fortement "l'établissement d'une autorité législative à Terre-Neuve, analogue à celle qu'on avait jugée nécessaire à la prospérité et au bon gouvernement d'autres parties des dominions étrangers de Sa Majesté"* De même, le gouverneur Duckworth (1810-1812) recommandait la création d'une autorité locale. Peu après, en 1817, l'Angleterre accédait au désir des colons, à savoir que le gouverneur réside dans l'île pendant toute l'année.

Le gouvernement représentatif, accordé en 1832 malgré l'opposition des marchands du sud-ouest, s'est maintenu, quant à sa forme mais non quant à sa pratique, jusqu'à l'institution de la commission gouvernementale en 1934. Le pouvoir exécutif était confié au gouverneur, secondé par un conseil exécutif qui faisait simplement fonction de conseiller. La Législature se composait d'un conseil législatif et d'une assemblée. Les membres du Conseil législatif† étaient nommés par le gouverneur et ceux de l'Assemblée, par la voie des suffrages publics. Les deux corps avaient le pouvoir de faire des lois pour la colonie, sous réserve de l'approbation ultime du roi en conseil à Londres.

Le gouverneur, en qualité de gouverneur d'une colonie, continuait de recevoir ses instructions de Londres. Tenu dans certains cas de refuser de sanctionner des mesures locales, il n'était pas encore obligé d'accepter l'avis des ministres responsables devant la législature locale.

L'évolution du gouvernement responsable et l'acheminement vers les conditions confirmées par le Statut de Westminster de 1931 se sont effectués dans ce cadre selon un mode caractéristique des pays autonomes du Commonwealth.

* De lord Gambier à lord Hobart, 12 décembre 1803. Le gouvernement anglais l'avait déjà accordée à la Nouvelle-Écosse.

† Sorte de Chambre haute.

L'assemblée populaire nouvellement créée n'était pas satisfaite du changement de 1832. Le Conseil exécutif ne comptait aucun des représentants élus par le peuple. Il se composait entièrement de fonctionnaires nommés par le gouverneur, dont le juge en chef de la Cour suprême, le procureur général et le commandant de l'armée de terre. Dès le début, le Conseil exécutif et l'Assemblée entrèrent en conflit. En 1838, malgré l'entrée de non-fonctionnaires au Conseil, on aboutit à une impasse* En 1841, le gouvernement de Londres suspendit la nouvelle constitution et institua la législature fusionnée où les membres des deux Chambres siégeaient ensemble. L'expérience ayant abouti à un fiasco, la constitution primitive était rétablie en 1848.

Les événements politiques au Royaume-Uni avaient amené le Bill de Réforme de 1832, qui marquait le début d'une longue évolution vers le gouvernement plus populaire, et le rappel des *Corn Laws*, pas important vers la libération du commerce. L'agitation persistante des Terre-neuviens en faveur d'un pouvoir exécutif responsable devant leur propre Assemblée législative trouva un accueil plus sympathique. Le principe du gouvernement responsable fut enfin reconnu pour l'île en 1855†, comme il l'avait été pour les colonies continentales de l'Amérique du Nord britannique.

Terre-Neuve avait maintenant un cabinet conseiller du gouverneur et responsable devant l'Assemblée élue. Des élections générales devaient dorénavant déterminer la composition et le mandat du Conseil exécutif dont le gouverneur était obligé d'accepter les avis dans l'exercice de ses pouvoirs exécutifs.

Toutefois, la Législature n'avait encore que des pouvoirs locaux. Ses lois ne pouvaient s'appliquer hors du territoire de Terre-Neuve, ni même à l'intérieur en cas de conflit avec des lois impériales relatives aux colonies. La conduite des affaires extérieures, restée entre les mains du Foreign Office à Londres, prit surtout la forme, entre Saint-Jean et la métropole, de protestations contre le sacrifice apparent des intérêts de Terre-Neuve à ceux de la France en matière de pêche. La "Dépêche Labouchère"§ signale un gain pour la colonie dans le domaine des affaires extérieures en ces termes: "Les propositions contenues dans la convention (de 1857 entre le Royaume-Uni et la France), ayant été nettement repoussées par la colonie, n'auront évidemment aucune suite le consentement de Terre-Neuve est, aux yeux du gouvernement de Sa Majesté, la condition essentielle de toute modification de ses droits territoriaux ou maritimes." De même, les discussions relatives à la Confédération avec les autres colonies de l'Amérique du Nord britannique furent conduites par des représentants de Terre-Neuve et non par l'intermédiaire de Londres.

Bien qu'en théorie le Parlement de Londres pût révoquer ou modifier les lois édictées par la Législature locale, les lois du Royaume-Uni concernant les affaires purement intérieures de la colonie finirent par être considérées inconstitutionnelles, fait qui montre bien comment s'est affirmée l'autonomie locale dans le cadre des rapports constitutionnels subordonnés des Dominions avec le Royaume-Uni. Cet acquis a été explicitement reconnu en 1931 par le Statut de Westminster. Bien que Terre-Neuve ait été désignée "Dominion" par le Statut, elle n'a pas adopté les dispositions autorisant les Dominions à légiférer extra-territorialement et ne permettant au Royaume-Uni de légiférer pour un Dominion qu'à la demande et avec l'assentiment de ce dernier.

* Cette situation, soit dit en passant, a donné lieu à la cause de *Kielly vs Carson*, qui a établi l'étendue des privilèges des parlements coloniaux en général.

† Instruction royale au gouverneur de Terre-Neuve, en date du 5 mai 1855.

§ M. Henry Labouchère, secrétaire des Colonies pour le gouvernement du Royaume-Uni, au gouverneur Darling, 1857.

A l'époque où l'Assemblée législative a adopté le rapport Amulree de 1933*, les formes constitutionnelles de Terre-Neuve n'avaient guère changé par rapport à 1855. Dans la pratique, elles constituaient une démocratie parlementaire complète modelée sur celle de l'Angleterre. La situation du gouverneur était analogue à celle du roi, dont il était le représentant. Un cabinet formé à même le parti qui comptait et conservait une majorité à l'Assemblée élue exerçait la fonction exécutive. Réuni pour établir une ligne de conduite, le cabinet constituait un comité du Conseil exécutif sous la présidence du premier ministre. Quand il s'assemblait en vue de l'exercice officiel de ses pouvoirs, principalement pour approuver les procès verbaux du comité, le cabinet était présidé par le gouverneur qui agissait en qualité de gouverneur en conseil.

L'Assemblée était la Chambre élue. Le droit de vote s'étendait aux hommes de vingt et un ans et aux femmes de vingt-cinq-ans, pourvu qu'ils fussent sujets britanniques et eussent demeuré dans l'île au moins deux ans. Le Conseil législatif était un corps constitué par le gouverneur sur l'avis du cabinet.

De façon générale, tous les projets de loi devaient être approuvés par les deux Chambres avant de recevoir la sanction du gouverneur, bien que dans certains cas le Conseil ne pût s'opposer à une mesure émanant de l'Assemblée. Le règlement des deux Chambres se fondait sur celui du Parlement du Royaume-Uni.

L'adoption des vœux de la Commission royale entraîna la suspension de la constitution de 1855† et l'institution d'une commission gouvernementale. En vertu de lettres patentes fondées sur la loi de Terre-Neuve, adoptée en 1933 par le Parlement du Royaume-Uni, Terre-Neuve devait être administrée par un gouverneur et six commissaires désignés par la Couronne, dont trois Terre-neuviens et trois Anglais. Le gouverneur était à la fois représentant du roi et président de la Commission qui était investie de pouvoirs exécutifs et législatifs. Les projets de loi étaient publiés avant leur adoption; il n'existait pas d'autres formalités constitutionnelles pour connaître la volonté du peuple. Les travaux de la Commission étaient assujétis à la surveillance du gouvernement du Royaume-Uni et le gouverneur en commission était responsable de la bonne administration devant l'Office des Dominions. Le gouvernement responsable devait être restauré à la demande des Terre-neuviens dès que le pays pourrait se suffire à lui-même.

Cette soudaine intrusion de l'autocratie à Terre-Neuve après des générations de gouvernement autonome responsable est, en somme, un expédient administratif destiné à parer à une crise momentanée. Ses effets sur la situation constitutionnelle de Terre-Neuve semblent équivoques. Le Statut de Westminster n'a jamais été modifié pour exclure Terre-Neuve des dispositions qui la visaient à l'époque de sa promulgation. Terre-Neuve devenait donc un Dominion dont le statut était suspendu. Cette forme de gouvernement a duré jusqu'au 31 mars 1949, alors que Terre-Neuve est devenue la dixième province du Canada.

En deux occasions avant 1948, Terre-Neuve avait entamé des négociations en vue de se joindre à la Confédération canadienne. En 1869, la défaite du gouvernement qui favorisait l'union mit fin à un mouvement pro-confédératif. Une autre tentative échoua lorsqu'une délégation envoyée à Ottawa en 1895 ne put gagner son point au sujet des conditions financières. Cinquante ans plus tard, la question du futur gouvernement de Terre-Neuve s'est de nouveau posée et, lors

* Le rapport de la Commission royale établie à la demande de la Législature de Terre-Neuve à cause de la crise financière qui sévissait dans le pays.

† Énoncée plus tard dans les lettres patentes de 1876 et modifiée par les lettres patentes de 1905.

d'une consultation nationale tenue en 1948, la majorité des votants, qui s'étaient présentés en très grand nombre aux bureaux de scrutin, se sont prononcés, au deuxième referendum, en faveur de la confédération*. Les conditions de l'Union, signées le 11 décembre 1948, restaurent le Conseil exécutif et l'Assemblée, mais non le Conseil législatif†, sous réserve des dispositions des Actes de l'Amérique du Nord britannique. Le nouveau gouvernement, dans le cadre provincial où il a compétence, fonctionne d'après le système parlementaire comme auparavant et le lieutenant-gouverneur est nommé par le gouverneur général en conseil. Le droit de vote s'étend maintenant aux femmes de 21 ans et plus.

Administration de la justice.—Les capitaines de pêche devaient faire office de juges dans tous les conflits, mais l'arrestation, le jugement et la punition des délinquants par ces durs aventuriers de la mer constituaient des voies judiciaires bien rudimentaires. Il n'existait pas de droit défini ni guère de règles pour la gouverne du juge ou de l'accusé. A Saint-Jean, en 1583, Sir Humphrey Gilbert proclama que l'île devait "être gouvernée par des lois dictées par le bon sens et en tous points (ou autant que possible) conformes aux lois d'Angleterre", mais il n'en fut évidemment rien. Les tentatives des compagnies en vue de coloniser l'île et aussi d'y établir des lois ont été de courte durée. De même, si l'envoi de sir Richard Whitborne à Terre-Neuve en 1615, pour y tenir tribunal de vice-amirauté, était une première tentative en vue de créer une cour officielle de justice à Terre-Neuve, c'était quand même une farce judiciaire, le tribunal n'ayant ni les fonds publics ni l'autorité nécessaires pour l'exécution de ses sentences. Whitborne enquêta sur les désordres commis sur la côte et remit les déclarations des capitaines de 170 navires anglais au Conseil d'amirauté. Les capitaines affirmaient simplement que les désordres cesseraient. Les règlements de 1633 de la Chambre étoilée, qui interdisaient un certain nombre d'actes, enjoignaient aux capitaines d'appliquer lesdits règlements et de maintenir la paix. Les causes de meurtre ou de vol de marchandises d'une valeur de 40 shillings ou plus devaient être jugées en Angleterre. Les règlements attribuaient juridiction aux cours d'Angleterre pour les infractions commises par les propriétaires de navires.

Un règlement de Charles II, en 1670, exigeait que les personnes accusées de délit soient jugées en Angleterre. S'étant révélée peu pratique, cette méthode fut modifiée au siècle suivant. Dans l'intervalle, souvent les prisonniers étaient incapables de citer des témoins, à cause des dépenses que cela nécessitait et de la répugnance des témoins à laisser les pêcheries.

Une loi de Guillaume III visant à encourager le commerce à Terre-Neuve confirma l'ancienne coutume des capitaines. Elle les enjoignait à "régler les différends" entre les équipages de navires et aussi entre les pêcheurs et les habitants de l'île. La loi accordait aussi droit de recours au commandant des "navires de guerre servant de convoyeurs" s'il y en avait un dans les parages. La loi, notant que des malfaiteurs avaient souvent échappé au châtiment "parce que le procès de tels délinquants n'avait été ordonné devant aucune autre cour que celle du grand connétable et du grand maréchal d'Angleterre", stipulait "que tous les vols, les meurtres, etc., commis là (c'est-à-dire à Terre-Neuve) étaient susceptibles d'être jugés dans n'importe quel comté d'Angleterre en vertu de la commission royale d'oyer et

* Il y a eu deux consultations populaires. Le 3 juin 1948, le gouvernement responsable a obtenu la pluralité des voix mais non la majorité sur le maintien de la commission gouvernementale et la confédération avec le Canada. Au deuxième referendum, tenu le 22 juillet 1948, le maintien de la commission gouvernementale, ayant obtenu le plus petit nombre de votes, n'était pas en cause.

† L'Assemblée législative de la province peut le faire.

terminer et de vider les prisons* conformément aux lois du royaume". Il y a lieu de croire que les autres délits ont continué de tomber sous la justice grossière et expéditive des capitaines. Ces derniers avaient tâche d'appliquer, dans le port et sur le littoral, les prescriptions de la loi, qui ne renfermait aucune disposition pénale et omettait scrupuleusement tous mots qui auraient pu créer un tribunal.

En dépit de la nomination d'Osborne comme gouverneur royal en 1729, le Parlement de Londres différa l'adoption d'une loi relative au gouvernement de l'île. Durant soixante ans encore les juges de paix chercheront à maintenir l'ordre en dépit des capitaines de pêche et du manque de lois dûment établies. Un avocat compétent devait y être envoyé chaque année nanti d'une commission d'oyer et terminer. Osborne ne reçut, cependant, qu'un exemplaire des lois et un ancien traité de droit. Ce dernier envoya à Londres "une copie de la commission donnée aux juges de paix, dressée de son mieux, n'étant pas très familier avec les formes de telles commissions ni avec les pouvoirs à lui accordés ni n'ayant eu le temps de les étudier avant de recevoir l'ordre de Sa Majesté de se mettre en route"†. Les amiraux continuèrent d'arrêter et de punir les délinquants. Ils écartaient fréquemment les nouveaux magistrats d'ailleurs souvent mal équipés et qui se chargeaient parfois de responsabilités étrangères à l'administration de la justice et pour lesquelles une loi les aurait rendus compétents‡.

Les gouverneurs, qui ont siégé à huis ouvert jusqu'en 1789, appliquaient "la loi du bord"§. Le gouverneur naval nommait habituellement un officier subalterne son substitut ou sous-gouverneur. L'un d'eux reçut du capitaine George Rodney (plus tard lord Rodney) les instructions suivantes:

> "Au cas où d'autres plaintes seraient portées devant vous au sujet de crimes ou délits commis sur terre, vous avez plein pouvoir de les juger et régler selon les coutumes du pays et au meilleur de votre jugement."

En 1750, la commission du gouverneur l'autorisait à établir une cour chargée d'oyer et terminer, disposition qui introduisait le jugement par jury à Terre-Neuve. Chaque cause devait être signalée à Londres avant que la sentence pût être exécutée.

Les annales de 1784 mentionnent que Terre-Neuve avait comme tribunaux les cours locales, la cour chargée d'oyer et terminer, le conseil de vice-amirauté et les "cours de justice", qui siégeaient deux fois par semaine à Saint-Jean à la demande du gouverneur. Il semble que le gouverneur faisait du juge d'amirauté le chef de son département de la Justiceø. Les juges de la cour chargée d'oyer et terminer comprenaient habituellement le juge d'amirauté (président), deux ou trois juges de paix et un ou deux marchands. Selon la coutume contemporaine les juges touchaient des honoraires, qui étaient très élevés.

A la longue, ce système souleva une grande indignation chez les colons. Entre autres résultats, un procès fut intenté au gouverneur sir John Elliott à son retour en Angleterre en 1789, ce qui mit fin à la coutume du gouverneur de siéger à huis ouvert. Le gouverneur suivant, l'amiral Milbanke, créa en 1789 un tribunal (civil) des plaids communs composé de juges réguliers au lieu de juges de paix.

* La commission habituelle qui autorisait les magistrats royaux en tournée à "vider les prisons" de tous les prisonniers détenus pour procès et d'"entendre et terminer" (c'est-à-dire, juger) leur cause.

† Dépêche au duc de Newcastle, 14 octobre 1792.

‡ Par exemple, sommer les marchands et les capitaines de navires de payer des salaires.

§ D. W. Prowse, *A History of Newfoundland*, Londres, 1895.

ø M. Gardiner, de Boston, notait avec dégoût que le juge de l'époque était "tenancier d'un débit de boissons".

Cela donna lieu à une enquête parlementaire sur le système judiciaire et à la loi de 1791 qui créait pour un an un tribunal de juridiction civile, à Saint-Jean, présidé par un juge en chef. En 1792, le tribunal était appelé Cour suprême de Justice de Terre-Neuve. Malgré l'opposition des marchands du sud-ouest de l'Angleterre, le tribunal fut maintenu d'année en année jusqu'en 1809, alors qu'il devenait permanent. Le juge en chef et peu après les magistrats devinrent titulaires d'un traitement régulier. La loi de 1824 visant à améliorer l'administration de la justice, portait établissement d'une Cour suprême à Terre-Neuve ayant pleine juridiction civile et criminelle à Terre-Neuve et juridiction pour tous les crimes commis sur les bancs de Terre-Neuve ou sur toute mer ou toute île où se rendaient les navires de Terre-Neuve pour faire la pêche. La cour se composait d'un juge en chef et de deux juges puînés. Le gouverneur était autorisé à créer trois cours de circuit annuelles. On pouvait en appeler à la Cour suprême des jugements des cours de circuits qui avaient une juridiction semblable à celle de la Cour suprême, sauf pour certains crimes et certaines violations de certaines lois relatives au commerce et au revenu. On pouvait recourir en dernier ressort au Conseil privé à Londres. La loi portait également création d'un tribunal civil sur la côte du Labrador. La Cour suprême a été instituée en 1826. Ces mesures mettaient donc fin à la situation relevée en 1784 et l'administration de la justice était confiée à la colonie.

Les Statuts Codifiés de Terre-Neuve (1916) portaient création d'un ministère de la Justice. Au ministre de la Justice, également solliciteur général, était confiée l'administration de la justice.

La juridiction suprême de la Cour suprême en matière civile et criminelle et le droit de recours au Conseil privé étaient maintenus. La cour, qui appliquait la loi et rendait la justice, avait été investie en 1890 de pouvoirs d'une cour d'amirauté et était aussi une cour de tutelle. Le tribunal se composait d'un juge en chef et de deux juges puînés. Le grand jury était gardé. Les causes criminelles passaient devant une cour formée d'un juge et d'un petit jury de douze membres et les causes civiles, devant un juge avec ou sans jury et les accusés avaient droit d'appel au tribunal complet.

Le printemps et l'automne, les juges de ce tribunal quittaient Saint-Jean pour aller en tournée par chemin de fer dans les grandes villes, dont Grand-Falls et Corner-Brook. La tournée par bateau, abandonnée de 1931 à 1938, a de nouveau cessé en 1940.

La cour du district central avait juridiction civile limitée dans le district du centre, comprenant Saint-Jean et les environs, et on pouvait appeler de ses jugements à la Cour suprême. La cour devait compter un juge censé être aussi d'office juge du tribunal correctionnel du district.

Les juges des tribunaux correctionnels ont remplacé les cours d'assises trimestrielles formées de juges de paix siégeant ensemble. Une réorganisation complète des tribunaux correctionnels a été entreprise en 1935. Lors de l'union en 1949, il y avait sept juges de district dont les districts couvraient toute l'île, sauf le district central. Le juge résidant à St-Anthony faisait aussi une tournée annuelle sur la côte du Labrador. La plupart des juges étaient des profanes. En vertu de la réorganisation de 1935, ils exercent, outre leurs fonctions judiciaires, la surveillance générale de l'œuvre du gouvernement dans leur district* et servent d'intermédiaire entre le gouvernement et les habitants.

* Comparables aux fonctions assignées aux juges de paix par les gouverneurs maritimes.

La Cour du Labrador n'existe que de nom.

Les lois appliquées à Terre-Neuve depuis 1832 comprenaient le droit statuaire du Royaume-Uni jusqu'à 1832, de même que les lois locales ultérieures et les lois du Royaume-Uni applicables à Terre-Neuve*. Le droit coutumier était celui du Royaume-Uni. Le droit criminel général du Royaume-Uni avait été adopté par une loi, sauf modifications apportées par actes législatifs locaux.

Le système judiciaire de 1916, y compris la nouvelle magistrature, constituait le régime d'administration de la justice à Terre-Neuve lors de son entrée dans la Confédération.

Administration municipale et locale.—Le gouvernement municipal et local ne s'est développé que lentement à Terre-Neuve. Les localités y sont petites et dispersées. Hier encore, les revenus en espèces étaient peu élevés. La population s'opposait aux impôts directs, auxquels elle n'était pas habituée. Très peu de municipalités perçoivent des impôts fonciers. L'initiative et la direction de services locaux dans de vastes régions incombaient dans le passé au gouvernement central, qui tirait le gros de ses revenus des contributions indirectes.

Parmi les régions urbaines, Saint-Jean était, jusqu'en 1942, la seule municipalité légalement constituée. Son conseil de ville a été formé en 1888. Des élections municipales ont lieu tous les quatre ans.

Une loi concernant l'administration locale a été adoptée en 1933, mais ce n'est qu'en 1942 que deux autres municipalités se sont légalement constituées. Au mois de juillet 1949, il existait, outre Saint-Jean, 21 municipalités constituées qui comptaient de 1,000 à 2,000 âmes. En 1948, le chiffre total de la population des diverses administrations locales atteignait environ 78,500, y compris les 43,000 habitants de Saint-Jean. Les villes de Grand-Falls et de Corner-Brook sont administrées par les compagnies de pulpe et de papier qui y sont établies, et celle de Buchans, par la société minière de l'endroit

Il n'existe pas à Terre-Neuve d'entités de gouvernement local répondant aux comtés ou townships des autres provinces de l'Est du Canada pour l'administration des services de bien-être, de santé, de voirie et d'instruction, l'administration de la justice, l'application des lois et l'enregistrement. Les commissions scolaires locales, qui ne peuvent percevoir d'impôts, ne sont que des organes administratifs dont les membres sont désignés par l'autorité. Il existe toutefois un ensemble de commissions de voirie électives destiné à encourager l'initiative locale à construire et à entretenir les routes. La charge administrative des juges de tribunaux correctionnels a déjà été mentionnée.

On peut s'attendre que le régime d'administration municipale et locale s'étendra graduellement. Les principaux obstacles tiendront probablement à la faible importance de la plupart des localités et à leur éparpillement le long de 6,000 milles environ de littoral maritime ainsi qu'à la faible valeur des biens-fonds, caractéristique des localités qui font la pêche mais ne possèdent pas d'industries.

PARTIE II.—ORGANISATION

Le Parlement fédéral comprend le gouverneur général et le conseil privé (dont le cabinet ou ministère est le comité actif comptable à la Législature de toutes les questions d'administration) en tête du pouvoir exécutif, le Sénat et la Chambre des

† Terre-Neuve n'a pas adopté les dispositions du Statut de Westminster qui auraient permis à sa Législature d'abroger de telles lois ou de les rendre applicables à l'avenir seulement à sa demande et avec son assentiment.

communes formant le pouvoir législatif et les tribunaux constituant le pouvoir judiciaire. Il n'existe pas de séparation bien nette des pouvoirs car les membres du conseil privé déjà membres du Cabinet siègent à la Législature où le Sénat exerce aussi des pouvoirs judiciaires. Chacune des provinces a un système semblable. Le gouvernement est responsable, tant à l'échelon fédéral que provincial, et le ministère est comptable de sa conduite aux élus du peuple à la Chambre des communes ou aux Assemblées législatives. Cette particularité n'est pas mentionnée dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique mais, sauf certaines modifications répondant aux conditions locales, la coutume britannique a été suivie. En vertu de la constitution, les tribunaux appliquent la loi décrétée et modifiée par la Législature.

Section 1.—Gouvernement fédéral

Sous-section 1.—Le pouvoir exécutif

Le gouverneur général.—Le gouverneur général, nommé par le roi, a habituellement un mandat de cinq ans. Il est lié par les termes de sa commission et de ses instructions et ne peut exercer que l'autorité qui lui est expressément dévolue. Il agit selon l'avis de ses ministres, responsables devant le Parlement, et, en sa qualité de chef de l'exécutif, il convoque, proroge et dissout le Parlement et sanctionne les lois ou en réserve la sanction. De nouvelles lettres patentes, en vigueur le 1er octobre 1947, rendent légalement possible pour le gouverneur général d'exercer sur l'avis de ministres canadiens tout pouvoir et autorité que détient la Couronne vis-à-vis du Canada sans avoir à consulter le roi.

Traitement et allocations—Le gouverneur général touche un traitement annuel de £10,000, payé à même le revenu consolidé. Il touche aussi une allocation de voyage de $50,000 par an.

1.—Gouverneurs généraux du Canada, 1867-1949

Nom	Date de nomination	Date d'entrée en fonction
Le vicomte Monck, G.C.M.G.	1er juin 1867	1er juillet 1867
Lord Lisgar, G.C.M.G.	29 déc. 1868	2 fév. 1869
Le comte Dufferin, K.P., K.C.B., G.C.M.G.	22 mai 1872	25 juin 1872
Le marquis de Lorne, K.T., G.C.M.G.	5 oct. 1878	25 nov. 1878
Le marquis de Lansdowne, G.C.M.G.	18 août 1883	23 oct. 1883
Lord Stanley de Preston, G.C.B.	1er mai 1888	11 juin 1888
Le comte d'Aberdeen, K.T., G.C.M.G.	22 mai 1893	18 sept. 1893
Le comte de Minto, G.C.M.G.	30 juillet 1898	12 nov. 1898
Le comte Grey, G.C.M.G.	26 sept. 1904	10 déc. 1904
S.A.R. le maréchal duc de Connaught, K.G.	21 mars 1911	13 oct. 1911
Le duc de Devonshire, K.G., G.C.M.G., G.C.V.O.	19 août 1916	11 nov. 1916
Le général Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O.	2 août 1921	11 août 1921
Le vicomte Willingdon de Ratton, G.C.S.I., G.C.I.E., G.B.E.	5 août 1926	2 oct. 1926
Le comte de Bessborough, G.C.M.G.	9 fév. 1931	4 avril 1931
Lord Tweedsmuir d'Elsfield, G.C.M.G., G.C.V.O., C.H.	10 août 1935	2 nov. 1935
Le major-général comte d'Athlone, K.G., C.P., G.C.B., G.C.M.G., G.C.V.O., D.S.O.	3 avril 1940	21 juin 1940
Le maréchal très honorable vicomte Alexander de Tunis, K.G., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., M.C., LL.D., A.D.C.	1er août 1945	12 avril 1946

Le ministère.—Le système de gouvernement du Canada est fondé sur celui de la Grande-Bretagne, d'après lequel le cabinet ou ministère (composé de membres de la Chambre des communes ou du Sénat) est responsable devant le Parlement. Le cabinet est effectivement un comité du conseil privé du Roi pour le Canada. Sans insister sur les particularités du système, il serait peut-être bon de remarquer que le cabinet est responsable devant la Chambre des communes et, suivant un

précédent établi, démissionne lorsqu'il devient évident qu'il a perdu la confiance des représentants du peuple. Les membres du cabinet, choisis par le premier ministre, assument généralement chacun la charge de l'un des différents ministères; cependant, un ministre peut détenir plus d'un portefeuille ou n'en détenir aucun.

2.—Premiers ministres depuis la Confédération

Ministère	Premier ministre	Durée d'administration
1	Le très hon. sir JOHN ALEXANDER MACDONALD	1er juill. 1867 — 5 nov. 1873
2	L'hon. ALEXANDER MACKENZIE	7 nov. 1873 — 16 oct. 1878
3	Le très hon. sir JOHN ALEXANDER MACDONALD	17 oct. 1878 — 6 juin 1891
4	L'hon. sir JOHN JOSEPH CALDWELL ABBOTT	16 juin 1891 — 24 nov. 1892
5	L'hon. sir JOHN SPARROW DAVID THOMPSON	5 déc. 1892 — 12 déc. 1894
6	L'hon. sir MACKENZIE BOWELL	21 déc. 1894 — 27 avril 1896
7	Le très hon. sir CHARLES TUPPER	1er mai 1896 — 8 juill. 1896
8	Le très hon. sir WILFRID LAURIER	11 juill. 1896 — 6 oct. 1911
9	Le très hon. sir ROBERT LAIRD BORDEN	10 oct. 1911 — 12 oct. 1917 (Administration conservatrice)
10	Le très hon. sir ROBERT LAIRD BORDEN	12 oct. 1917 — 10 juill. 1920 (Administration unioniste)
11	Le très hon. ARTHUR MEIGHEN	10 juill. 1920 — 29 déc. 1921 (Unioniste—parti national libéral et conservateur)
12	Le très hon. WILLIAM LYON MACKENZIE KING	29 déc. 1921 — 28 juin 1926
13	Le très hon. ARTHUR MEIGHEN	29 juin 1926 — 25 sept. 1926
14	Le très hon. WILLIAM LYON MACZENZIE KING	25 sept. 1926 — 6 août 1930
15	Le très hon. RICHARD BEDFORD BENNETT	7 août 1930 — 23 oct. 1935
16	Le très hon. WILLIAM LYON MACKENZIE KING	23 oct. 1935 — 15 nov. 1948
17	Le très hon. LOUIS-STEPHEN ST-LAURENT, C.R.	15 nov. 1948 — ..

3.—Membres du dix-septième cabinet, 15 novembre 1949

(Selon la préséance des ministres)

NOTA.—Une nomenclature complète des membres des cabinets fédéraux depuis la Confédération jusqu'en 1913 paraît dans l'*Annuaire* de 1912, pp. 423-430. Les ministères subséquents paraissent dans les tableaux correspondants des éditions subséquentes de l'*Annuaire*. Les adjoints parlementaires aux ministres du cabinet sont marqués d'un renvoi au tableau 9.

Ministère	Titulaire	Date de la nomination[1]
Premier ministre et président du conseil privé	Très hon. LOUIS-STEPHEN ST-LAURENT, C.R.	10 déc. 1941 15 nov. 1948
Ministre du Commerce	Très hon. CLARENCE DECATUR HOWE	23 oct. 1935 19 janv. 1948
Ministre de l'Agriculture	Très hon. JAMES GARFIELD GARDINER	28 oct. 1935
Membre de l'Administration et ministre d'État	Hon. JAMES ANGUS MACKINNON	23 janv. 1939 1er avril 1949
Ministre des Mines et Ressources	Hon. COLIN WILLIAM GEORGE GIBSON, M.C., C.R., V.D.	8 juill. 1940 1er avril 1949
Ministre du Travail	Hon. HUMPHREY MITCHELL	15 déc. 1941
Ministre des Travaux publics	Hon. ALPHONSE FOURNIER, C.R.	6 oct. 1942
Ministre de la Défense nationale	Hon. BROOKE CLAXTON, C.R.	13 oct. 1944 12 déc. 1946
Ministre des Transports	Hon. LIONEL CHEVRIER, C.R.	18 avril 1945
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	Hon. PAUL JOSEPH JAMES MARTIN, C.R.	18 avril 1945 12 déc. 1949
Ministre des Finances et Receveur général	Hon. DOUGLAS CHARLES ABBOTT, C.R.	18 avril 1945 10 déc. 1946
Ministre du Revenu national	Hon. JAMES JOSEPH MCCANN, M.D.	18 avril 1945
Membre de l'Administration et ministre d'État	Hon. WISHART MCLEA ROBERTSON	29 août 1945
Ministre des Affaires des anciens combattants	Hon. MILTON FOWLER GREGG, V.C.	2 sept. 1947 19 janv. 1948
Ministre des Pêcheries	Hon. ROBERT WELLINGTON MAYHEW	11 juin 1948
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	Hon. LESTER BOWLES PEARSON	10 sept. 1948
Ministre de la Justice et Procureur général	Hon. STUART SINCLAIR GARSON	15 nov. 1948
Ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements	Hon. ROBERT HENRY WINTERS	15 nov. 1948
Secrétaire d'État du Canada	Hon. F. GORDON BRADLEY	1er avril 1949
Solliciteur général du Canada	Hon. HUGUES LAPOINTE	24 août 1949
Ministre des Postes	Hon. GABRIEL-ÉDOUARD RINFRET	24 août 1949

[1] Lorsque deux dates sont indiquées, la première a trait à la nomination initiale comme ministre de la couronne et la deuxième, à la nomination au portefeuille détenu présentement.

4.—Membres du conseil privé du Roi pour le Canada, selon l'ancienneté[1], 15 septembre 1949

NOTA.—Dans la présente liste, le préfixe *très hon.* indique les membres du conseil privé du Royaume-Uni. Outre ceux mentionnés dans cette énumération, le très hon. sir Lyman P. Duff, G.C.M.G., juge en chef du Canada, à sa retraite, et le très hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, sont membres du conseil privé du Royaume-Uni.

Nom	Date d'assermentation		Nom	Date d'assermentation	
Hon. sir ALLEN BRISTOL AYLESWORTH	16 oct.	1905	Très hon. JAMES LORIMER ILSLEY	23 oct.	1935
Très hon. WILLIAM LYON MACKENZIE KING	2 juin	1909	Hon. JOSEPH-ENOÏL MICHAUD	23 oct.	1935
Très hon. sir THOMAS WHITE	10 oct.	1911	Très hon. CLARENCE DECATUR HOWE[2]	23 oct.	1935
Très hon. ARTHUR MEIGHEN	2 oct.	1915	Très hon. JAMES GARFIELD GARDINER[2]	4 nov.	1935
Hon. ESIOFF-LÉON PATENAUDE	6 oct.	1915	Hon. JAMES ANGUS MACKINNON[2]	23 janv.	1939
Très hon. WILLIAM MORRIS HUGHES	18 fév.	1916	Hon. PIERRE-FRANÇOIS CASGRAIN	10 mai	1940
Hon. ALBERT SÉVIGNY	8 janv.	1917	Hon. COLIN WILLIAM GEORGE GIBSON[2]	8 juillet	1940
Hon. CHARLES COLQUHOUN BALLANTYNE	3 oct.	1917	Hon. WILLIAM PATE MULOCK	8 juillet	1940
Hon. JAMES ALEXANDER CALDER	12 oct.	1917	Hon. ANGUS LEWIS MACDONALD	12 juillet	1940
Hon. SYDNEY CHILTON MEWBURN	12 oct.	1917	Hon. LEIGHTON GOLDIE MCCARTHY	4 mars	1941
Hon. THOMAS ALEXANDER CRERAR	12 oct.	1917	Hon. JOSEPH THORARINN THORSON	11 juin	1941
Hon. sir HENRY LUMLEY DRAYTON	2 août	1919	Hon. WILLIAM-FERDINAND-ALPHONSE TURGEON	8 oct.	1941
Hon. FLEMING BLANCHARD MCCURDY	13 juillet	1920	Très hon. LOUIS-STEPHEN ST-LAURENT[3]	10 déc.	1941
Hon. HENRY HERBERT STEVENS	21 sept.	1921	Hon. HUMPHREY MITCHELL[3]	15 déc.	1941
Hon. ARTHUR BLISS COPP	29 déc.	1921	Très hon. WINSTON LEONARD SPENCER CHURCHILL	29 déc.	1941
Hon. JOHN EWAN SINCLAIR	30 déc.	1921	Hon. ALPHONSE FOURNIER[2]	7 oct.	1942
HON. JAMES HORACE KING	3 fév.	1922	Hon. ERNEST BERTRAND	7 oct.	1942
Hon. EDWARD JAMES MCMURRAY	14 nov.	1923	Hon. LÉO-RICHER LAFLÈCHE	7 oct.	1942
Très hon. CHARLES VINCENT MASSEY	16 sept.	1925	Hon. BROOKE CLAXTON[2]	13 oct.	1944
Hon. CHARLES AVERY DUNNING	1er mars	1926	Hon. ANDREW GEORGE LATTA MCNAUGHTON	2 nov.	1944
Hon. GEORGE BURPEE JONES	13 juillet	1926	Hon. JAMES ALLISON GLEN	18 avril	1945
Hon. RAYMOND-DUCHARME MORAND	13 juillet	1926	Hon. JOSEPH JEAN	18 avril	1945
HON. EUGÈNE PAQUET	23 août	1926	Hon. LIONEL CHEVRIER[2]	18 avril	1945
Hon. LUCIEN CANNON	25 sept.	1926	Hon. PAUL-JOSEPH-JAMES-MARTIN[2]	18 avril	1945
Hon. WILLIAM DAUM EULER	25 sept.	1926	Hon. DOUGLAS CHARLES ABBOTT[2]	18 avril	1945
S.A.R. LE DUC DE WINDSOR	2 août	1927	Hon. JAMES JOSEPH MCCANN[2]	18 avril	1945
Hon. CYRUS MACMILLAN	17 juin	1930	Hon. DAVID LAURENCE MACLAREN	18 avril	1945
Hon. ARTHUR CHARLES HARDY	31 juillet	1930	Hon. THOMAS VIEN	19 juillet	1945
Hon. HUGH ALEXANDER STEWART	7 août	1930	Hon. WISHART MCLEA ROBERTSON[2]	4 sept.	1945
Hon. ALFRED DURANLEAU	7 août	1930	Hon. MILTON FOWLER GREGG[2]	2 sept.	1947
Hon. THOMAS GEROW MURPHY	7 août	1930	Hon. ROBERT WELLINGTON MAYHEW[2]	11 juin	1948
Hon. WILLIAM DUNCAN HERRIDGE	17 juin	1931	Hon. LESTER BOWLER PEARSON[2]	10 sept.	1948
Hon. ROBERT CHARLES MATTHEWS	6 déc.	1933	Hon. STUART SINCLAIR GARSON[2]	15 nov.	1948
Hon. GROTE STIRLING	17 nov.	1934	Hon. ROBERT HENRY WINTERS[2]	15 nov.	1948
Hon. GEORGE REGINALD GEARY	14 août	1935	Hon. FREDERICK GORDON BRADLEY[2]	1er avril	1949
Hon. JAMES EARL LAWSON	14 août	1935	Hon. CHARLES JOSHT BURCHELL	1er avril	1949
Hon. SAMUEL GOBEIL	14 août	1935	Hon. GASPARD FAUTEUX	16 mai	1949
Hon. LUCIEN-HENRI GENDRON	30 août	1935	Hon. HUGUES LAPOINTE[2]	25 août	1949
Hon. WILLIAM EARL ROWE	30 août	1935	Hon. GABRIEL-ÉDOUARD RINFRET[2]	25 août	1949
Hon. ONÉSIME GAGNON	30 août	1935			
Hon. CHARLES GAVAN POWER	23 oct.	1935			

[1] Comme dans le cas des conseillers privés du Royaume-Uni, les membres du conseil privé de Sa Majesté pour le Canada prennent rang *inter se* d'après la date de leur assermentation. [2] Préséance comme membre du Cabinet. [3] Préséance comme premier ministre du Canada.

5.—Durée et sessions des Parlements, 1936-1949

NOTA.—Des renseignements semblables sur les douze premiers Parlements, depuis la Confédération jusqu'à 1917, paraissent à la p. 47 de l'*Annuaire* de 1940; les renseignements relatifs au 13e jusqu'au 17e Parlements sont à la p. 57 de l'édition de 1945.

Ordre des Parlements	Session	Date d'ouverture	Date de prorogation	Jours de session	Séances de la Chambre des communes	Élections, brefs rapportables, dissolution et durée des Parlements[1,2]
1 Parlement...	1re	6 fév. 1936	23 juin 1936	139	91	
	2e	14 janv. 1937	10 avril 1937	87	62	14 oct. 1935[3]
	3e	27 janv. 1938	1er juill. 1938	156	102	9 nov. 1935[4]
	4e	12 janv. 1939	3 juin 1939	143	103	25 janv. 1940[5]
	5e	7 sept. 1939	13 sept. 1939	7	6	4 ans, 2 m. 16 j.
	6e	25 janv. 1940	25 janv. 1940	1	1	
19e Parlement[6]...	1re	16 mai 1940	5 nov. 1940	174	61	
	2e	7 nov. 1940	21 janv. 1942	441	105	26 mars 1940[3]
	3e	22 janv. 1942	27 janv. 1943	371	124	17 avril 1940[4]
	4e	28 janv. 1943	26 janv. 1944	364	120	16 avril 1945[5]
	5e	27 janv. 1944	31 janv. 1945	371	136	5 ans.
	6e	19 mars 1945	16 avril 1945	29	19	
20e Parlement....	1re	6 sept. 1945	18 déc. 1945	104	76	
	2e	14 mars 1946	31 août 1946	171	118	11 juin 1945[3]
	3e	30 janv. 1947	17 juill. 1947	169	115	9 août 1945[4]
	4e	5 déc. 1947	30 juin 1948	209	119	30 avril 1949[5]
	5e	26 janv. 1949	30 avril 1949	95	59	3 ans, 8 m. 22 j.
21e Parlement.....	1re	15 sept. 1949	[7]	[8]	[7]	27 juin 1949[4]

[1] La durée légale d'un Parlement est ordinairement limitée à cinq ans. [2] Durée du Parlement en années, mois et jours. La durée d'un Parlement se compte depuis la date du rapport des brefs d'élection jusqu'à la date de la dissolution, ces deux jours compris (article 50 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique). [3] Date d'élections générales. [4] Brefs rapportables. [5] Dissolution du Parlement [6] Durant la guerre, le Parlement a été en session presque continuellement. Après chaque prorogation commençait immédiatement une nouvelle session. Au cours des ajournements prolongés, le président de la Chambre pouvait reconvoquer le Parlement avant la date fixée antérieurement pour la rentrée. [7] La législature n'avait pas encore pris fin au moment de mettre sous presse. [8] La première session durait encore au moment de mettre sous presse.

Sous-section 2.—Le pouvoir législatif

Le pouvoir législatif du gouvernement, formé du Sénat et de la Chambre des communes, est responsable de l'adoption des lois. Les bills peuvent être présentés soit au Sénat ou à la Chambre des communes, sous réserve des dispositions de l'article 53 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), qui limite à la Chambre des communes la présentation des projets de loi ayant pour objet d'affecter une partie du revenu public à quelque service ou d'établir soit une taxe soit un impôt. Les bills doivent être adoptés par les deux Chambres et recevoir la sanction royale avant de devenir lois. En pratique, la plupart des bills publics sont présentés à la Chambre des communes, bien qu'il y ait eu récemment augmentation sensible du nombre de bills publics présentés au Sénat. Depuis quelques années, tous les bills d'intérêt privé émanent du Sénat.

Le Sénat.—Par suite de l'addition de nouvelles provinces et de l'expansion générale du Canada, le Sénat, qui comptait 72 membres lors de la Confédération, en a maintenant 102. C'est lors de l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949 que la représentation a subi son dernier changement. L'augmentation de la représentation au Sénat est décrite aux pp. 48-49 de l'*Annuaire* de 1940 et résumée, par province, au tableau **6.** Les membres du Sénat touchent une indemnité de $4,000 par session. Ils touchent aussi une allocation annuelle pour dépenses de $2,000 à la fin de chaque année civile.

6.—Augmentation de la représentation au Sénat, 1867-1949

Province	1867	1870	1871	1873	1882	1887	1892	1903	1905	1915-1948	1949
Ontario	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Québec	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Provinces Maritimes	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	30
Terre-Neuve	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6
Nouvelle-Écosse	12	12	12	10	10	10	10	10	10	10	10
Nouveau-Brunswick	12	12	12	10	10	10	10	10	10	10	10
Île du Prince-Édouard	...	...	...	4	4	4	4	4	4	4	4
Provinces de l'Ouest	...	2	5	5	6	8	9	11	15	24	24
Manitoba	...	2	2	2	3	3	4	4	4	6	6
Colombie-Britannique	...	...	3	3	3	3	3	3	3	6	6
Saskatchewan	...	...	...	...	...	2	2	4	4	6	6
Alberta									4	6	6
Totaux	**72**	**74**	**77**	**77**	**78**	**80**	**81**	**83**	**87**	**96**	**102**

7.—Représentation des provinces au Sénat, 15 septembre 1949

Président — L'honorable ÉLIE BEAUREGARD, C.R.
Greffier du Sénat et des Parlements — LESLIE CLARE MOYER, D.S.O., C.R., B.A.
Leader du Gouvernement — L'honorable WISHART MCLEA ROBERTSON, C.P.
Chef de l'Opposition — L'honorable JOHN THOMAS HAIG, C.R.

(Énumération selon l'ancienneté, par province. Tous les sénateurs ont droit au titre de "l'honorable".)

Province et nom du sénateur	Adresse postale
Terre-Neuve— (6 sénateurs—3 vacances)	
BAIRD, ALEXANDER BOYD	Saint-Jean
PETTON, RAY	Saint-Jean
PENNY, GEORGE JOSEPH	Ramea
Île du Prince-Édouard (4 sénateurs)—	
SINCLAIR, JOHN EWEN, C.P.	Emerald
MCINTYRE, JAMES PETER	Mount-Stewart
GRANT, THOMAS VINCENT, M.D.	Montague
BARBOUR, GEORGE H.	Charlottetown
Nouvelle-Écosse— (10 sénateurs—2 vacances)	
DENNIS, WILLIAM HENRY	Halifax
QUINN, FELIX PATRICK	Bedford
DUFF, WILLIAM	Lunenburg
MACLENNAN, DONALD	Port-Hawkesbury
ROBERTSON, WISHART MCLEA, C.P.	Bedford
KINLEY, JOHN JAMES	Lunenburg
MCDONALD, JOHN ALEXANDER	Halifax
COMEAU, JOSEPH-WILLIE	Comeauville
Nouveau-Brunswick— (10 sénateurs)—	
BOURQUE, THOMAS-JEAN	Richibouctou
COPP, ARTHUR BLISS, C.P.	Sackville
JONES, GEORGE BURPEE, C.P.	Apohaqui
LÉGER, ANTOINE-JOSEPH	Moncton
VÉNIOT, CLARENCE-JOSEPH	Bathurst
MCLEAN, ALEXANDER NEIL	Saint-Jean
PIRIE, FREDERICK WILLIAM	Grand-Falls
BURCHILL, GEORGE PERCIVAL	South-Nelson
EMMERSON, HENRY READ	Dorchester
DOONE, J. J. HAYES	Black's-Harbour
Québec— (24 sénateurs)	
RAYMOND, DONAT	Montréal
BALLANTYNE, CHARLES COLQUHOUN, C.P.	Montréal
MORAUD, LUCIEN	Québec
PAQUET, EUGÈNE, C.P.	Rimouski
HUGESSEN, ADRIEN KNATCHBULL	Montréal
FAFARD, J.-FERNAND	L'Islet
HOWARD, CHARLES BENJAMIN	Sherbrooke
BEAUREGARD, ÉLIE	Montréal
DAVID, ATHANASE	Montréal
ST-PÈRE, ÉDOUARD-CHARLES	Montréal
HUSHION, WILLIAM JAMES	Westmount
GOUIN, LÉON-MERCIER	Montréal
VIEN, THOMAS, C.P.	Outremont
DUTREMBLAY, PAMPHILE-RÉAL	Montréal
BOUCHARD, TÉLESPHORE-DAMIEN	Saint-Hyacinthe
DAIGLE, ARMAND	Montréal
LESAGE, JOSEPH-ARTHUR	Québec
VAILLANCOURT, CYRILLE	Lévis
NICOL, JACOB	Sherbrooke
FERLAND, CHARLES-ÉDOUARD	Joliette
DUPUIS, VINCENT	Longueuil
DESSUREAULT, JEAN-MARIE	Québec
BOUFFARD, PAUL-HENRI	Québec
GODBOUT, JOSEPH-ADÉLARD	Frelighsburg
Ontario— (24 sénateurs—2 vacances)	
HARDY, ARTHUR CHARLES, C.P.	Brockville
AYLESWORTH, SIR ALLEN BRISTOL, C.P., C.R., M.G.	Toronto
MCGUIRE, WILLIAM HENRY	Toronto
LACASSE, GUSTAVE	Tecumseh

7.—Représentation des provinces au Sénat, 15 septembre 1949—fin

Province et nom du sénateur	Adresse postale	Province et nom du sénateur	Adresse postale
Ontario—fin		**Saskatchewan**—	
Wilson, Cairine Reay	Ottawa	(6 sénateurs)—	
Fallis, Iva Campbell	Peterborough	Calder, James Alexander, C.P.	Regina
Lambert, Norman Platt	Ottawa	Marcotte, Arthur	Ponteix
Hayden, Salter Adrian	Toronto	Horner, Ralph Byron	Blaine-Lake
Paterson, Norman McLeod	Fort-William	Aseltine, Walter Morley	Rosetown
Duffus, Joseph James	Peterborough	Stevenson, John James	Regina
Euler, William Daum, C.P.	Kitchener	Wood, Thomas H.	Regina
Davies, William Rupert	Kingston		
Campbell, Gordon Peter	Toronto		
Taylor, William Horace	Scotland		
Bishop, Charles Lawrence	Ottawa	**Alberta**—	
Roebuck, Arthur Wentworth	Toronto	(6 sénateurs)—	
Hurtubise, Joseph-Raoul	Sudbury	Buchanan, William Ashbury	Lethbridge
Farquhar, Thomas	Little-Current	Blais, Aristide	Edmonton
Fogo, James Gordon	Ottawa	Gershaw, Fred William	Medicine-Hat
Fraser, William Alexander	Trenton	Ross, George Henry	Calgary
Golding, William Henry	Seaforth	MacKinnon, James Angus, P.C.	Edmonton
Gladstone, Robert William	Guelph	Stambaugh, J. Wesley	Bruce
Manitoba—		**Colombie-Britannique**—	
(6 sénateurs)—		(6 sénateurs—1 vacance)	
Mullins, Henry Alfred	Winnipeg	King, James Horace, C.P.	Victoria
Haig, John Thomas	Winnipeg	Farris, John Wallace de Beque	Vancouver
Beaubien, Arthur Lucien	Saint-Jean-Baptiste	Turgeon, James Gray	Vancouver
Crerar, Thomas Alexander, C.P.	Winnipeg	McKeen, Stanley Stewart	Vancouver
Howden, John Power	Norwood-Grove	Reid, Thomas	New-Westminster
Davis, John Caswell	Saint-Boniface		

La Chambre des communes.—L'article 37 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 stipule que "Sauf les dispositions de la présente loi, la Chambre des communes se composera de cent quatre-vingt-un députés, dont quatre-vingt-deux seront élus dans l'Ontario, soixante-cinq dans le Québec, dix-neuf dans la Nouvelle-Écosse et quinze dans le Nouveau-Brunswick". En outre, l'article 51 stipule qu'après le recensement de 1871 et après chaque autre recensement décennal, la représentation des quatre provinces sera répartie de nouveau par l'autorité, de la manière et à compter de l'époque que pourra prescrire le Parlement du Canada sous réserve et en conformité de certaines règles établies dans l'acte original.

La représentation des provinces au Parlement fédéral en 1867 et les rajustements effectués lors de l'admission de nouvelles provinces dans la Confédération et à chaque recensement décennal jusqu'en 1931 sont indiqués aux pp. 59-61 de l'*Annuaire* de 1946. Le nombre de représentants de chaque province élus à chacune des vingt et une élections générales depuis la Confédération est donné au tableau 8.

8.—Représentation à la Chambre des communes aux élections fédérales générales, 1867-1949

Province ou territoire	1867	1872	1874 1878	1882	1887 1891	1896 1900	1904	1908 1911	1917 1921	1925 1926 1930	1935 1940 1945	1949
Ontario	82	88	88	92	92	92	86	86	82	82	82	83
Québec	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	73
Nouvelle-Écosse	19	21	21	21	21	20	18	18	16	14	12	13
Nouveau-Brunswick	15	16	16	16	16	14	13	13	11	11	10	10
Manitoba	...	4	4	5	5	7	10	10	15	17	17	16
Colombie-Britannique	...	6	6	6	6	6	7	7	13	14	16	18
Île du Prince-Édouard	...	...	6	6	6	5	4	4	4	4	4	4
Saskatchewan	...	...	...	...	4	4	10	10	16	21	21	20
Alberta	...	...	...	...				7	12	16	17	17
Yukon	...	...	...	...	...	...	1	1	1	1	1	1
Terre-Neuve	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7
Totaux	**181**	**200**	**206**	**211**	**215**	**213**	**214**	**221**	**245**	**245**	**245**	**262**

Redistribution des circonscriptions parlementaires, 1947.—Après le recensement de 1941, la redistribution exigée par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique après chaque recensement décennal a été différée. Une proposition à cette fin a été présentée au Parlement et transmise à Londres sous forme d'adresse à Sa Majesté le Roi. Sa Majesté a fait présenter un projet de loi au Parlement du Royaume-Uni en vue de l'adoption des dispositions de la proposition; ce projet a effectivement franchi toutes les étapes le 22 juillet 1943. Il y était pourvu que "nonobstant toutes dispositions des Actes de l'Amérique du Nord britannique, de 1867 à 1940, il ne sera pas nécessaire de rajuster la représentation des provinces à la Chambre des communes, en conséquence du résultat du recensement décennal effectué en l'an mil neuf cent quarante et un, avant la première session que le Parlement du Canada tiendra après la cessation des hostilités entre le Canada et le Reich allemand, le Royaume d'Italie et l'Empire du Japon" Durant la première session du vingtième Parlement, la Chambre des communes et le Sénat du Canada ont présenté une adresse au gouvernement impérial, demandant une modification à l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. En conséquence, cet article a été abrogé et remplacé par ce qui suit:—

"(1) Le nombre des membres de la Chambre des communes est de deux cent cinquante-cinq et la représentation des provinces à ladite Chambre doit, dès l'entrée en vigueur du présent article et, dans la suite, sur l'achèvement de chaque recensement décennal, être rajustée par l'autorité, de la manière et à compter de l'époque que le Parlement du Canada prévoit à l'occasion, sous réserve et en conformité des règles suivantes:

a) Sous réserve des dispositions ci-après, il est attribué à chacune des provinces un nombre de députés calculé en divisant la population totale des provinces par deux cent cinquante-quatre et en divisant la population de chaque province par le quotient ainsi obtenu, abstraction faite, sauf ce qui est prévu ci-après au présent article, du reste (s'il en est) consécutif à ladite méthode de division.

b) Si le nombre total de députés attribué à toutes les provinces en vertu de la règle 1 est inférieur à deux cent cinquante-quatre, d'autres députés seront attribués (à raison d'un par province) aux provinces qui ont des quantités restantes dans le calcul visé par la règle 1, en commençant par la province possédant le reste le plus considérable et en continuant avec les autres provinces par ordre d'importance de leurs quantités restantes respectives jusqu'à ce que le nombre total de députés attribué atteigne deux cent cinquante-quatre.

c) Nonobstant toute disposition du présent article, si, une fois achevé le calcul prévu par les règles 1 et 2, le nombre de députés à attribuer à une province est inférieur au nombre de sénateurs représentant ladite province, les règles 1 et 2 cesseront de s'appliquer à l'égard de ladite province, et il lui sera attribué un nombre de députés égal audit nombre de sénateurs.

d) Si les règles 1 et 2 cessent de s'appliquer à l'égard d'une province, alors, pour le calcul du nombre de députés à attribuer aux provinces concernant lesquelles les règles 1 et 2 demeurent applicables, la population totale des provinces doit être réduite du chiffre de la population de la province à l'égard de laquelle les règles 1 et 2 ne s'appliquent plus, et le nombre deux cent cinquante-quatre doit être réduit du nombre de députés attribué à cette province sous le régime de la règle 3.

e) Ce rajustement n'entrera en vigueur qu'à la fin du Parlement alors existant.

(2) Le territoire du Yukon, tel qu'il a été constitué par le chapitre quarante et un du Statut du Canada de 1901, avec toute partie du Canada non comprise dans une province qui peut, à l'occasion, y être incluse par le Parlement du Canada aux fins de représentation au Parlement, a droit à un député."

En conséquence, en vertu de la loi de 1947 sur la députation (11 Geo. VI, chap. 71), l'effectif total de la Chambre des communes passe de 245 à 255 aux élections générales suivantes. Le tableau 8 indique la députation des différentes provinces.

Les dispositions d'un projet de loi sanctionné le 18 février 1949 et intitulé: loi ayant pour objet d'approuver les conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada, stipulent que la province de Terre-Neuve a droit d'être représentée à la Chambre des communes par sept députés. Le nombre de représentants au Parlement est ainsi porté à 262.

Indemnités et allocations.—Les membres de la Chambre des communes touchent une indemnité de session de $4,000. Ils reçoivent en plus $2,000 d'allocation annuelle pour dépenses, à la fin de chaque année civile. Cette allocation sauf dans le cas des ministres de la Couronne et du chef de l'Opposition, est libre d'impôt sur le revenu. La rémunération d'un ministre du Cabinet est de $10,000 par année (le premier ministre reçoit $15,000) en plus de l'indemnité de session que chaque ministre reçoit à titre de membre du Parlement. Le chef de l'Opposition touche aussi $10,000 par année en plus de son indemnité de session. Les ministres du cabinet ont aussi droit à une allocation de $2,000 pour voiture. Les présidents du Sénat et de la Chambre des communes touchent outre leur indemnité de session, un traitement de $6,000 et une allocation pour voiture de $1,000; ils ont aussi droit à une allocation de $3,000 au lieu d'une résidence. Les adjoints parlementaires aux ministres de la Couronne (au nombre de 10 le 15 septembre 1949) touchent $4,000 d'indemnité de session, à titre de membres du Parlement, $4,000 par année comme adjoints parlementaires et les $2,000 d'allocation versés à tous les autres membres du Parlement.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes, aux vingt et unièmes élections générales, 27 juin 1949

Président	L'hon. W. Ross Macdonald, C.R.
Greffier des Communes	Léon-J. Raymond, O.B.E.
Chef de l'Opposition	George A. Drew.

Nota.—Ces renseignements, excepté la population des circonscriptions, proviennent du directeur général des élections à Ottawa. L'indication du parti n'est pas officielle. Le scrutin est résumé par province au tableau **10**, page 111. Les chefs de parti sont marqués d'un astérisque (*) et les adjoints parlementaires, d'un renvoi. Des renvois indiquent les changements survenus jusqu'à ce que la présente partie de l'*Annuaire* aille sous presse; les changements subséquents paraissent à l'appendice II.

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total réuni par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Terre-Neuve— (7 députés)							
Bonavista-Twillingate	43,912	24,411	11,209	9,765	L'hon. F. G. Bradley	Ottawa	Lib.
Burin-Burgeo	41,395	21,870	13,691	12,590	C. W. Carter	Saint-Jean	Lib.
Grand-Falls—White-Bay	44,627	27,592	14,246	12,301	T.G.W.Ashbourne	Twillingate	Lib.
Humber— St. George's	41,143	23,683	13,461	11,930	W. R. Kent	Corner-Brook	Lib.
Saint-Jean-Est	48,811	27,894	18,170	9,912	G. F. Higgins	Saint-Jean	C.P.
Saint-Jean-Ouest	49,788	29,531	20,291	10,344	W. J. Browne	Saint-Jean	C.P.
Trinity-Conception	52,143	27,458	14,121	10,929	L. T. Stick	Bay-Roberts	Lib.
Île-du P.-É.— (4 députés)							
Kings	19,415	11,078	9,626	5,079	T. J. Kickham	Souris	Lib.
Prince	34,490	19,189	17,140	8,007	J. W. MacNaught[2]	Summerside	Lib.
Queens	41,142	25,505	41,627	10,657	W. C. S. McLure	Charlottetown	C.P.
				10,652	J. L. Douglas	Charlottetown	Lib.

[1] Candidat élu. [2] Adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes, aux vingt et unièmes élections générales, 27 juin 1949—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total réuni par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Nouvelle-Écosse— (13 députés)							
Annapolis-Kings	46,612	30,736	26,497	13,203	A. A. Elderkin	Wolfville	Lib.
Antigonish-Guysborough	26,006	15,307	12,017	7,586	J. R. Kirk	Antigonish	Lib.
Cap-Breton-Nord-et Victoria	37,656	22,727	16,748	9,461	M. MacLean	Sydney-Mines	Lib.
Cap-Breton-Sud	77,637	44,508	33,374	15,013	C. Gillis	New-Aberdeen	C.C.F.
Colchester-Hants	52,158	33,036	27,722	13,550	F. T. Stanfield	Truro	C.P.
Cumberland	39,476	24,275	19,862	9,850	P. C. Black	Amherst	C.P.
Digby-Yarmouth	41,887	26,112	20,716	11,084	T. A. Murray Kirk	Yarmouth	Lib.
Halifax	122,656	90,803	114,201	(33,452	G. B. Isnor	Halifax	Lib.
				(31,571	J. H. Dickey	Halifax	Lib.
Inverness-Richmond	34,864	20,843	15,775	10,584	W. F. Carroll	Margaree-Forks	Lib.
Lunenburg	32,942	22,050	17,109	8,821	Hon. R. H. Winters	Ottawa	Lib.
Pictou	40,789	27,152	21,683	10,930	H. B. McCulloch	New-Glasgow	Lib.
Queens-Shelburne	25,279	16,036	13,223	6,501	D. Smith	Liverpool	Lib.
Nouv.-Brunswick— (10 députés)							
Charlotte	22,728	15,361	12,441	6,197	A. W. Stuart	St-Andrews	Lib.
Gloucester	49,913	26,819	21,362	14,898	C. T. Richard	Bathurst	Lib.
Kent	25,817	13,670	11,854	5,754	A.-D. Léger	Grandigue	Lib.
Northumberland	38,485	21,356	17,869	9,840	G. R. McWilliam	Newcastle	Lib.
Restigouche-Madawaska	61,251	33,520	24,587	15,889	B. Michaud[2]	Campbellton	Lib.
Royal	34,348	22,137	18,435	9,501	A. J. Brooks	Sussex	C.P.
Saint-Jean-Albert	77,248	54,124	38,691	18,702	D. A. Riley	Saint-Jean	Lib.
Victoria-Carleton	38,382	23,025	19,122	10,429	H. H. Hatfield	Hartland	C.P.
Westmorland	64,486	46,352	36,417	20,652	E. W. George	Upper-Sackville	Lib.
York-Sunbury	44,743	30,359	25,099	12,158	L'hon. M. F. Gregg	Ottawa	Lib.
Québec— (73 députés)							
Argenteuil-Deux-Montagnes	39,416	25,359	20,857	10,500	P. Valois	Lachute	Lib.
Beauce	47,827	26,204	22,286	10,267	R. Poulin	Saint-Martin-de-Beauce	Ind.
Beauharnois	35,487	24,463	16,900	11,631	R. Cauchon	Valleyfield	Lib.
Bellechasse	29,471	15,706	12,630	7,395	L.-P. Picard	Québec	Lib.
Berthier-Maskinongé	39,559	23,956	20,210	11,765	J. Langlois	Saint-Justin	Lib.
Bonaventure	39,196	20,425	17,123	9,802	B. Arsenault	Québec	Lib.
Brome-Missisquoi	33,927	21,552	15,926	8,831	H.-A. Gosselin	Farnham	Lib.
Chambly-Rouville	45,698	45,348	33,955	20,946	R. Pinard	Montréal	Lib.
Champlain	42,666	25,945	21,266	11,663	J.-I. Rochefort	Cap-de-la-Madeleine	Lib.
Chapleau	43,570	26,593	19,593	11,304	D. Gourd	Amos	Lib.
Charlevoix	38,231	21,111	16,890	9,543	A. Maltais	Sillery	Lib.
Chateauguay-Huntingdon-Laprairie	37,175	22,105	17,191	9,986	D. E. Black	Aubrey	Lib.
Chicoutimi	41,314	25,920	21,894	10,252	P.-E. Gagnon	Bagotville	Ind.
Compton-Frontenac	40,368	21,878	17,760	10,764	J.-A. Blanchette[3]	Chartierville	Lib.
Dorchester	32,882	17,659	14,864	6,991	L.-D. Tremblay	Saint-Malachie	Lib.
Drummond-Arthabaska	54,128	36,666	23,192	16,899	A. Cloutier	Drummondville	Lib.
Gaspé	48,628	26,515	22,368	12,567	J.-G.-L. Langlois	Québec	Lib.
Gatineau	32,898	19,381	15,148	9,960	L.-J. Raymond[4]	Maniwaki	Lib.
Hull	50,024	34,923	28,515	18,331	L'hon. A. Fournier	Ottawa	Lib.
Ile-de-la-Madeleine	8,940	4,690	4,394	2,203	C.-A.-D. Cannon	Québec	Lib.
Joliette-L'Assomption-Montcalm	63,462	40,367	32,936	18,685	G.-E. Lapalme	Joliette	Lib.
Kamouraska	32,741	17,756	11,015	7,792	E. Marquis[5]	Québec	Lib.
Labelle	39,083	21,969	18,117	8,701	H. Courtemanche	Montréal	C.P.
Lac-Saint-Jean	29,131	15,017	13,173	7,084	A. Gauthier	Saint-Joseph-d'Alma	Lib.

[1] Candidat élu. [2] Décédé le 29 août 1949; son siège est encore vacant le 15 septembre 1949. [3] Adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale. [4] Nommé greffier de la Chambre des communes le 16 août 1949; son siège est encore vacant le 15 septembre 1949. [5] Nommé à la Cour supérieure à Québec le 24 août 1949; son siège est encore vacant le 15 septembre 1949.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes, aux vingt et unièmes élections générales, 27 juin 1949—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total réuni par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Québec—fin							
Lapointe	37,567	25,238	20,920	10,275	J. GAUTHIER	Jonquière	Lib.
Lévis	35,951	23,324	19,469	11,752	M. BOURGET	Lauzon	Lib.
Lotbinière	35,452	18,210	15,764	8,849	L'hon. H. LAPOINTE	Ottawa	Lib.
Matapédia-Matane	53,054	28,129	23,112	11,546	A.-P. CÔTÉ	Ottawa	Lib.
Mégantic	50,910	27,288	22,897	13,273	J. LAFONTAINE	Thetford-Mines	Lib.
Montmagny-L'Islet	33,394	19,434	13,299	10,004	J. LESAGE	Québec	Lib.
Nicolet-Yamaska	43,892	24,462	20,073	10,208	M. BOISVERT	Québec	Lib.
Pontiac-Témiscamingue	37,085	22,204	18,067	7,817	J. H. PROUDFOOT	Fort-Coulonge	Lib.
Portneuf	39,769	23,545	18,689	10,932	P. GAUTHIER	Deschambault	Lib.
Québec-Est	67,559	45,311	35,389	25,832	Le très hon. L.-S. St-LAURENT[2]	Ottawa	Lib.
Québec-Sud	43,725	34,358	26,568	19,383	L'hon. C. G. POWER	Québec	Lib.
Québec-Ouest	49,577	30,492	23,047	12,391	C. PARENT	Québec	Lib.
Québec-Montmorency	47,844	33,369	26,033	16,829	W. LACROIX	Québec	Lib.
Richelieu-Verchères	34,444	24,060	19,365	12,795	G. COURNOYER	Sorel	Lib.
Richmond-Wolfe	46,437	26,181	20,230	13,621	E.-O. GINGRAS	Marbleton	Lib.
Rimouski	51,360	30,014	24,375	11,708	G. BELZILE[2]	Rimouski	Lib.
Roberval	35,175	19,117	16,375	8,103	J.-A. DION	Roberval	Lib.
Saint-Hyacinthe-Bagot	47,899	30,491	16,953	14,702	J. FONTAINE	Saint-Hyacinthe	Lib.
Saint-Jean-Iberville-Napierville	37,360	25,241	18,323	12,823	A. CÔTÉ	Saint-Jean	Lib.
Saint-Maurice-Laflèche	51,804	35,326	28,123	13,898	J.-A. RICHARD	Shawinigan-Falls	Lib
Saguenay	28,856	16,262	12,782	6,110	L. BRISSON	La Malbaie	Lib
Shefford	42,844	27,845	22,074	12,970	M. BOIVIN	Granby	Lib
Sherbrooke	42,466	31,770	24,813	12,116	M. GINGUES	Sherbrooke	Lib
Stanstead	31,992	21,725	16,902	7,735	L.-É. ROBERGE	Rock-Island	Lib.
Témiscouata	49,965	26,621	16,799	11,648	J.-F. POULIOT	Rivière-du-Loup	Lib.
Terrebonne	47,454	35,741	27,702	18,304	L. BERTRAND	Sainte-Thérèse	Lib.
Trois-Rivières	52,061	31,633	25,883	10,015	L. BALCER	Trois-Rivières	C.P.
Vaudreuil-Soulanges	22,498	14,887	11,404	7,622	L.-R. BEAUDOIN	Hudson	Lib.
Villeneuve	49,235	33,127	26,128	13,623	A. DUMAS	Malartic	Lib.
Île de Montreal et Île Jésus—							
Cartier	63,167	37,182	23,213	11,993	M. HARTT	Montréal	Lib.
Hochelaga	66,368	40,507	26,622	17,642	R. EUDES	Montréal	Lib.
Jacques-Cartier	41,759	34,734	25,359	15,298	E. MARIER[3]	Pointe-Claire	Lib.
Lafontaine	57,515	36,886	25,162	12,883	J.-G. RATELLE	Montréal	Lib.
Laurier	54,142	35,316	21,348	15,578	L'hon. E. BERTRAND[4]	Outremont	Lib.
Laval	50,302	40,464	28,564	18,202	L. DEMERS	Saint-Laurent	Lib.
Maisonneuve-Rosemont	65,714	45,525	30,941	20,522	S. FOURNIER	Montréal	Lib.
Mercier	50,735	39,930	26,735	17,041	L'hon. J. JEAN[3]	Pointe-aux-Trembles	Lib.
Mont-Royal	48,963	50,540	34,521	21,653	A. A. MACNAUGHTON	Montréal	Lib.
Notre-Dame-de-Grâce	57,485	43,291	31,445	19,499	F. P. WHITMAN	Montréal	Lib.
Outremont-Saint-Jean	54,492	35,555	21,615	16,215	L'hon. G.-É. RINFRET	Ottawa	Lib.
Papineau	45,958	37,182	26,627	12,611	C. HOUDE	Montréal	Ind.
Sainte-Anne	48,929	29,204	20,456	14,528	T. P. HEALY	Montréal	Lib.
Saint-Antoine-Westmount	61,291	46,570	33,138	21,399	L'hon. D. C. ABBOTT	Ottawa	Lib.
Saint-Denis	68,398	45,678	29,555	18,866	A. DENIS	Montréal	Lib.
Saint-Henri	59,679	37,583	25,504	16,313	J.-A. BONNIER	Montréal	Lib.
Saint-Jacques	68,082	49,862	29,274	18,705	R. BEAUDRY	Montréal	Lib.
Saint-Laurent-Saint-Georges	49,015	37,545	22,445	15,104	L'hon. B. CLAXTON	Ottawa	Lib.
Sainte-Marie	56,109	35,657	22,042	13,773	L'hon. G. FAUTEUX	Montréal	Lib.
Verdun-LaSalle	70,328	50,789	36,186	24,902	P.-E. CÔTÉ[5]	Verdun	Lib.

[1] Candidat élu. [2] Adjoint parlementaire au ministre des Finances. [3] Nommé à la Cour supérieure à Montréal, le 24 août 1949; son siège est encore vacant le 15 septembre 1949. [4] Nommé à la cour du Banc du Roi à Montréal, le 24 août 1949; son siège est encore vacant le 15 septembre 1949. [5] Adjoint parlementaire au ministre du Travail.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes, aux vingt et unièmes élections générales, 27 juin 1949—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total réuni par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Ontario— (83 députés)							
Algoma-Est	27,182	16,250	11,376	6,142	L'hon. L. B. PEARSON	Ottawa	Lib.
Algoma-Ouest	40,777	27,028	20,094	10,127	G. E. NIXON	Sault-Sainte-Marie	Lib.
Brantford	40,071	30,467	23,651	12,565	L'hon. W. R. MACDONALD	Brantford	Lib.
Brant-Wentworth	28,138	20,844	15,782	6,693	J. A. CHARLTON	Paris	C.P.
Bruce	29,253	18,321	15,084	7,517	D. B. BLUE	Ripley	Lib.
Carleton	53,568	42,294	34,550	18,033	G. A. DREW*	Ottawa	C.P.
Cochrane	33,197	18,632	13,612	6,352	J.-A. BRADETTE	Cochrane	Lib.
Dufferin-Simcoe	28,940	20,052	13,483	7,639	L'hon. W. E. ROWE	Newton-Robinson	C.P.
Durham	25,215	18,155	14,911	6,907	J. M. JAMES	Bowmanville	Lib.
Elgin	46,150	32,291	21,314	10,265	C. D. COYLE	Straffordville	C.P
Essex-Est	53,457	41,393	32,086	16,709	L'hon. P. MARTIN	Ottawa	Lib.
Essex-Sud	37,753	25,455	19,713	10,427	S. M. CLARK	Harrow	Lib.
Essex-Ouest	82,146	53,986	36,097	15,620	D. F. BROWN	Windsor	Lib.
Fort-William	40,578	26,739	21,046	9,569	D. McIVOR	Fort-William	Lib.
Frontenac-Addington	27,496	19,320	15,096	7,724	W. R. AYLESWORTH	Cataraqui	C.P.
Glengarry	18,732	10,586	8,748	4,809	W. J. MAJOR	Green-Valley	Lib.
Grenville-Dundas	32,199	21,244	14,156	8,450	A. C. CASSELMAN	Prescott	C.P.
Grey-Bruce	34,830	22,691	17,810	10,508	W. E. HARRIS[2]	Markdale	Lib.
Grey-Nord	34,757	23,711	18,982	9,949	C. E. BENNETT	Meaford	Lib.
Haldimand	21,854	14,401	11,621	5,414	A. E. CATHERWOOD	Hagersville	C.P.
Halton	28,515	23,953	19,626	9,546	H. CLEAVER	Burlington	Lib.
Hamilton-Est	68,779	48,666	35,707	14,035	T.M. ROSS	Hamilton	Lib.
Hamilton-Ouest	59,358	40,982	28,645	12,324	L'hon. C. GIBSON	Ottawa	Lib.
Hastings-Peterborough	26,894	15,693	12,065	6,578	G. S. WHITE	Madoc	C.P
Hastings-Sud	43,580	31,109	25,489	13,099	F. S. FOLLWELL	Belleville	Lib.
Huron-Nord	25,524	17,074	14,046	6,986	L. E. CARDIFF	Brussel	C.P.
Huron-Perth	25,636	17,241	14,355	7,000	A. Y. McLEAN	Seaforth	Lib.
Kenora-Rainy-River	47,743	27,784	20,381	11,297	W. M. BENDICKSON	Kenora	Lib.-T.
Kent	53,474	35,920	28,610	14,903	B. HUFFMAN	Blenheim	Lib.
Kingston	33,306	23,787	18,877	10,045	W. J. HENDERSON	Kingston	Lib.
Lambton-Kent	34,909	22,799	18,014	9,674	H. A. MacKENZIE	Warford	Lib.
Lambton-Ouest	35,762	28,578	20,931	9,730	J. W. MURPHY	Camlachie	C.P.
Lanark	33,143	22,598	18,393	10,921	W. G. BLAIR	Perth	C.P
Leeds	36,042	24,243	20,225	10,080	G. T. FULFORD	Brockville	Lib.
Lincoln	65,066	49,952	38,395	17,316	H. P CAVERS	St-Catharines	Lib.
London	64,833	50,495	36,295	16,401	A. JEFFERY	London	Lib.
Middlesex-Est	37,362	30,041	21,568	9,258	H. O. WHITE	Glanworth	C.P.
Middlesex-Ouest	24,971	16,529	13,290	7,938	R. McCUBBIN[3]	Strathroy	Lib.
Nipissing	47,042	28,104	21,838	11,061	J. R. GARLAND	North-Bay	Lib.
Norfolk	35,611	23,307	17,743	9,280	R. E. ANDERSON	Waterford	Lib.
Northumberland	30,786	21,210	18,019	9,374	F. G. ROBERTSON	Cobourg	Lib.
Ontario	57,425	42,198	32,813	13,412	W. C. THOMSON	Pickering	Lib.
Ottawa-Est	54,527	37,733	30,223	20,895	J. T. RICHARD	Ottawa	Lib.
Ottawa-Ouest	76,607	52,630	42,517	24,295	G. J. McILRAITH[4]	Ottawa	Lib.
Oxford	50,974	34,524	26,281	12,481	A. C. MURRAY	Woodstock	Lib.
Parry-Sound-Muskoka	51,052	31,674	24,182	11,636	W. K. McDONALD	Sundridge	Lib.
Peel	31,539	28,993	21,576	10,554	G. GRAYDON	Brampton	C.P.
Perth	42,276	29,022	22,421	10,901	J. N. CORRY	Atwood	Lib.
Peterborough-Ouest	40,240	31,475	24,686	10,981	G. K. FRASER	Lakefield	C.P.
Port-Arthur	50,833	34,716	25,065	12,646	Le très hon. C. D. HOWE	Ottawa	Lib.
Prescott	25,261	13,883	11,569	5,380	R. BRUNEAU	Hawkesbury	Lib.-ind.
Prince-Edward-Lennox	28,134	19,183	14,362	7,435	G. J. TUSTIN	Napanee	C.P.
Renfrew-Nord	29,876	20,592	16,623	8,358	R. M. WARREN	Eganville	Lib.
Renfrew-Sud	26,874	17,907	14,942	7,909	L'hon. J. J. McCANN	Ottawa	Lib.
Russell	35,266	25,699	20,366	12,635	J.-O. GOUR	Casselman	Lib.
Simcoe-Est	41,892	26,410	20,675	10,030	W. A. ROBINSON	Midland	Lib.
Simcoe-Nord	28,573	20,634	15,408	7,658	J. H. FERGUSON	Collingwood	C.P

[1] Candidat élu. [2] Adjoint parlementaire au premier ministre. [3] Adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture. [4] Adjoint parlementaire au ministre du Commerce.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes, aux vingt et unièmes élections générales, 27 juin 1949—suite

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total réuni par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Ontario—fin							
Stormont	40,905	26,377	21,136	12,639	L'hon. L. CHEVRIER	Ottawa	Lib.
Sudbury	68,548	46,469	35,779	15,636	J.-L. GAUTHIER	Sudbury	Lib.
Témiscamingue	50,153	26,678	21,209	8,528	W. LITTLE	Kirkland-Lake	Lib.
Timmins	47,928	24,961	18,868	7,949	K. A. EYRE	Timmins	Lib.
Victoria	40,922	27,753	21,934	11,061	C. W. HODGSON	Haliburton	C.P.
Waterloo-Nord	60,039	46,260	32,327	17,715	L. O. BREITHAUPT	Kitchener	Lib.
Waterloo-Sud	38,681	29,179	22,781	8,740	K. HOMUTH	Preston	C.P.
Welland	93,836	68,304	50,736	23,734	L'hon. H. MITCHELL	Ottawa	Lib.
Wellington-Nord	23,605	15,405	12,648	6,056	A. DARROCH	Clifford	Lib.
Wellington-Sud	38,441	27,415	21,990	10,344	H. A. HOSKING	Guelph	Lib.
Wentworth	67,070	60,988	43,470	16,443	F. E. LENNARD	Dundas	C.P.
York-Est	79,567	80,689	57,732	22,370	R. H. MCGREGOR	Toronto	C.P
York-Nord	57,269	53,823	39,486	18,964	J. E. SMITH	Richmond-Hill	Lib.
York-Sud	72,427	59,110	41,852	15,297	J. W. NOSEWORTHY	Toronto	C.C.F.
York-Ouest	74,829	67,470	50,801	19,185	R. ADAMSON	Port-Credit	C.P.
Ville de Toronto—							
Broadview	59,454	41,731	28,080	10,507	T. L. CHURCH	Toronto	C.P
Danforth	44,212	31,991	23,774	9,960	J. H. HARRIS	Toronto	C.P
Davenport	58,685	42,219	29,495	11,431	P. T. HELLYER	Toronto	Lib.
Eglinton	72,953	53,310	40,888	19,823	D. M. FLEMING	Toronto	C.P.
Greenwood	58,346	40,806	29,759	10,454	J. E. MCMILLIN[2]	Toronto	C.P.
High-Park	55,656	41,604	30,962	12,216	A. J. P. CAMERON	Toronto	Lib.
Parkdale	54,123	41,239	29,540	12,876	J. HUNTER	Toronto	Lib.
Rosedale	53,404	40,395	27,533	10,835	C. HENRY	Toronto	Lib.
St-Paul	62,050	52,273	34,063	14,000	J. H. ROONEY	Toronto	Lib.
Spadina	86,431	59,133	39,768	23,652	D. A. CROLL	Toronto	Lib.
Trinity	62,143	41,338	30,340	10,389	L. CONACHER	Toronto	Lib.
Manitoba— (16 députés)							
Brandon	41,725	27,489	20,519	11,263	J. E. MATTHEWS	Brandon	Lib.
Churchill	39,042	20,736	15,110	6,847	G. D. WEAVER	Flin-Flon	Lib.
Dauphin	43,585	22,917	17,698	7,989	W. J. WARD	Dauphin	Lib.
Lisgar	46,833	24,209	16,464	9,190	H. W. WINKLER	Morden	Lib.
Marquette	40,165	22,517	17,222	10,144	L'hon. S. S. GARSON	Ottawa	Lib.
Norquay	42,445	20,501	14,126	8,430	R. J. WOOD	Teulon	Lib.
Portage-Neepawa	43,286	24,592	18,400	9,202	W. G. WEIR	Carman	Lib.
Provencher	38,169	17,057	10,940	6,834	R. JUTRAS	Letellier	Lib.
Saint-Boniface	37,686	26,306	18,993	10,766	F. VIAU	Winnipeg	Lib.
Selkirk	45,765	30,248	21,754	7,819	W. BRYCE	Selkirk	C.C.F.
Souris	27,240	16,061	12,757	6,144	J. A. ROSS	Melita	C.P.
Springfield	44,918	25,514	17,442	8,253	J. S. SINNOTT	Beauséjour	Lib.
Winnipeg-Nord	66,239	45,114	32,175	12,432	A. STEWART	Winnipeg	C.C.F.
Winnipeg-Nord-Centre	64,210	44,078	28,977	15,389	S. H. KNOWLES	Winnipeg	C.C.F.
Winnipeg-Sud	54,734	45,163	34,230	16,235	L. A. MUTCH[3]	Winnipeg	Lib.
Winnipeg-Sud-Centre	53,702	39,380	27,272	14,747	R. MAYBANK[4]	Fort-Garry	Lib.
Saskatchewan— (20 députés)							
Assiniboia	44,355	22,042	18,511	8,442	H. R. ARGUE	Kayville	C.C.F.
Humboldt	48,066	22,389	16,546	8,123	J. I. HETLAND	Naicam	Lib.
Kindersley	41,068	19,980	16,775	7,802	F. H. LARSON	Madison	Lib.
Lake-Centre	42,993	21,471	18,273	8,845	J. G. DIEFENBAKER	Prince-Albert	C.P
Mackenzie	45,797	21,572	16,525	7,564	G. M. FERRIE	Invermay	Lib.
Maple-Creek	43,414	21,284	17,673	8,217	I. W. STUDER	Lac-Pelletier	Lib.
Meadow-Lake	41,458	16,867	12,957	7,081	J. H. HARRISON	Medstead	Lib.
Melfort	46,438	23,619	16,620	7,208	P. E. WRIGHT	Tisdale	C.C.F.
Melville	42,687	22,221	19,092	11,120	Le très hon. J. G. GARDINER	Ottawa	Lib.
Moose-Jaw	42,349	26,302	20,911	10,034	W. R. THATCHER	Moose-Jaw	C.C.F.

[1] Candidat élu. [2] Décédé le 21 août 1949; son siège est encore vacant le 15 septembre 1949. [3] Adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants. [4] Adjoint parlementaire au ministre des Mines et Ressources.

9.—Districts électoraux, votants inscrits et votes enregistrés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes, aux vingt et unièmes élections générales, 27 juin 1949—fin

Province et district électoral	Population, recensement de 1941	Votants inscrits	Total des votes enregistrés	Total réuni par le député[1]	Nom du député	Adresse postale	Parti
	nombre	nombre	nombre	nombre			
Saskatchewan—fin							
Moose-Mountain	41,414	24,116	20,170	9,277	J. J. SMITH	Storthoaks	Lib.
Prince-Albert	46,969	23,797	18,614	8,916	F. H. HELME	Prince-Albert	Lib.
Qu'Appelle	42,706	23,430	20,270	9,017	A. E. DEWAR	Indian-Head	Lib.
Regina	58,245	41,445	33,647	14,356	E. A. MCCUSKER	Regina	Lib.
Rosetown-Biggar	40,964	20,390	16,802	8,793	M. J. COLDWELL*	Ottawa	C.C.F.
Rosthern	42,809	18,623	12,003	7,398	W. A. BOUCHER	Hoey	Lib.
Saskatoon	47,609	36,171	27,844	11,755	R. R. KNIGHT	Saskatoon	C.C.F.
Swift-Current	42,601	20,494	16,218	7,595	H. B. WHITESIDE	Sceptre	Lib.
The Battlefords	44,382	21,565	16,784	8,034	A. J. BATER	Baljennie	Lib.
Yorkton	49,578	25,108	19,236	8,706	A. C. STEWART	Yorkton	Lib.
Alberta— (17 députés)							
Acadia	26,308	13,409	10,142	5,897	V. QUELCH	Morrin	C.S.
Athabaska	52,689	24,703	16,794	7,566	J.-M. DECHÊNE	Bonnyville	Lib.
Battle-River	40,455	20,547	14,124	7,705	R. FAIR	Vermilion	C.S.
Bow-River	45,369	26,854	18,241	8,537	C. E. JOHNSTON	Calgary	C.S.
Calgary-Est	47,727	39,296	27,133	9,641	D. S. HARKNESS	Calgary	C.P.
Calgary-Ouest	43,744	38,231	27,054	11,457	A. L. SMITH	Calgary	C.P.
Camrose	43,104	22,420	15,812	7,364	H. H. W. BEYERSTEIN	Camrose	C.S.
Edmonton-Est	53,766	47,473	30,770	10,922	A. F. MACDONALD	Edmonton	Lib.
Edmonton-Ouest	48,300	46,165	31,416	14,333	G. PRUDHAM	Edmonton	Lib.
Jasper-Edson	58,947	30,183	20,182	7,287	J. W. WELBOURN	Edmonton	Lib.
Lethbridge	47,636	27,134	19,079	8,880	J. H. BLACKMORE	Cardston	C.S.
Macleod	43,059	23,330	16,648	7,411	E. G. HANSELL	Vulcan	C.S.
Medicine-Hat	41,673	25,063	18,619	10,068	W. D. WYLIE	Medicine-Hat	C.S.
Peace-River	52,427	28,550	20,121	7,727	S. E. LOW*	Ottawa	C.S.
Red-Deer	46,903	28,399	19,482	10,559	F. D. SHAW	Innisfail	C.S.
Vegreville	48,546	21,045	16,096	8,872	J. DECORE	Vegreville	Lib.
Wetaskiwin	55,516	29,426	19,509	6,784	R. THOMAS	Mirror	C.S.
Col.-Britannique— (18 députés)							
Burnaby-Richmond	53,587	51,125	33,248	12,848	T. H. GOODE	Burnaby	Lib.
Cariboo	23,875	19,054	13,298	7,330	G. M. MURRAY	Fort-St-John	Lib.
Coast-Capilano	37,614	37,434	26,432	15,318	J. SINCLAIR[2]	Hollyburn	Lib.
Comox-Alberni	37,592	29,649	19,322	11,397	J. L. GIBSON	Vancouver	Ind.
Fraser-Valley	40,533	33,341	22,854	12,587	G. CRUICKSHANK	Matsqui	Lib.
Kamloops	36,936	26,035	19,295	7,690	E. D. FULTON	Kamloops	C.P.
Kootenay-Est	25,559	17,842	13,822	5,546	J. BYRNE	Kimberley	Lib.
Kootenay-Ouest	40,088	24,412	18,249	9,794	H. W. HERRIDGE	Nakusp	C.C.F.
Nanaimo	57,689	50,620	36,689	17,507	G. R. PEARKES	Victoria	C.P.
New-Westminster	48,999	46,107	33,027	13,904	T. REID[3]	New-Westminster	Lib.
Skeena	29,612	15,167	10,107	5,847	E. T. APPLEWHAITE	Prince-Rupert	Lib.
Vancouver-Burrard	56,736	46,722	30,671	10,967	J. L. MACDOUGALL	Vancouver	Lib.
Vancouver-Centre	57,656	39,201	24,509	10,269	R. O. CAMPNEY	Vancouver	Lib.
Vancouver-Est	58,238	50,146	30,238	14,056	A. MACINNIS	Vancouver	C.C.F.
Vancouver-Quadra	55,944	49,439	33,530	16,658	H. C. GREEN	Vancouver	C.P.
Vancouver-Sud	47,642	48,398	33,212	13,082	A. LAING	Vancouver	Lib.
Victoria	57,687	47,255	34,760	19,324	L'hon. R. W. MAYHEW	Ottawa	Lib.
Yale	51,874	41,835	31,522	13,222	O. L. JONES	Kelowna	C.C.F.
Yukon et partie des Territoires du N.-Ouest— (1 député)							
Yukon-Mackenzie River	12,117	9,064	6,823	3,284	J. A. SIMMONS	Whitehorse	Lib.

[1] Candidat élu. [2] Adjoint parlementaire au ministre des Finances. [3] Nommé au Sénat le 7 septembre 1949; son siège est encore vacant le 15 septembre 1949.

L'Opposition.—L'Opposition joue un rôle essentiel dans les constitutions fondées sur le régime parlementaire britannique. Comme bien d'autres institutions, la fonction de premier ministre par exemple, elle se range parmi les nombreuses dispositions tacites qui, éprouvées par le temps, ont été acceptées et sont maintenant fermement ancrées.

L'électeur canadien ne détermine pas seulement qui doit gouverner le pays; en décidant quel parti sera deuxième en importance à la Chambre des communes, il choisit celui des principaux partis qui devra former l'Opposition officielle. Le rôle du chef de l'Opposition consiste à faire une critique intelligente et constructive du gouvernement.

Si la critique de l'Opposition devient assez efficace, elle peut renverser le gouvernement au pouvoir et le chef de l'Opposition peut alors, après les élections qui s'ensuivent, se voir lui-même à la tête du gouvernement.

Le poste de chef de l'Opposition n'est pas reconnu par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, mais l'a été par une loi canadienne en 1927. En vertu de la loi du Sénat et de la Chambre des communes de cette année-là, le chef de l'Opposition touche un traitement annuel, outre son indemnité de député. (Voir p. 104.)

L'électorat.—La loi concernant le droit de vote aux élections fédérales est brièvement exposée aux pp. 78-80 de l'*Annuaire* de 1947.

La législation électorale actuelle est contenue dans la loi des élections fédérales, 1938 (2 Geo. VI, chap. 46, modifiée par 6 Geo. VI, chap. 26 et 12 Geo. VI, chap. 46). Le droit de vote s'étend à tout sujet britannique, homme ou femme, ayant atteint l'âge de 21 ans et résidé habituellement au Canada pendant les douze mois précédant le jour du scrutin à une élection fédérale, qui demeure habituellement dans le district électoral à la date de l'émission du bref de l'élection. N'ont pas le droit de vote:—

1. Les juges nommés par le gouverneur en conseil;
2. Le directeur du scrutin de chaque district électoral;
3. Les personnes purgeant des peines et gardées dans une maison de détention pour avoir commis quelque infraction;
4. Les Indiens qui résident ordinairement dans une réserve indienne et qui n'ont pas servi durant la première guerre mondiale ou la seconde;
5. Les personnes restreintes dans leur liberté ou privées de la gestion de leurs biens pour cause de maladie mentale;
6. Les Esquimaux, nés au Canada ou ailleurs;
7. Les Doukhobors, résidant dans la Colombie-Britannique, nés au Canada ou ailleurs;
8. Les personnes inhabiles à voter en vertu d'une loi relative à la privation du droit de vote pour manœuvres frauduleuses ou actes illicites.

La loi modifiant celle des élections fédérales, adoptée le 15 juin 1948, abroge les dispositions antérieurement en vigueur qui rendaient les Japonais ou autres personnes, en raison de leur race, inhabiles à voter aux élections fédérales, ainsi que les pensionnaires d'institutions maintenues par tout gouvernement ou municipalité pour loger les indigents.

Des ordonnances, dites Règlements électoraux concernant le service canadien de défense et rédigées et promulguées en 1948, établissent la procédure électorale concernant le personnel des forces permanentes de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation. Les règlements stipulent que les votants donnent leur suffrage aux candidats de la dernière circonscription où ils ont demeuré avant leur enrôlement.

10.—Votants inscrits et votes recueillis aux élections générales de 1935, 1940, 1945 et 1949

NOTA.—La statistique correspondante des élections générales de 1911, 1917, 1921 et 1925 paraît à la p. 84 de l'*Annuaire* de 1926; celle des élections générales de 1926 à la page 71 de l'édition de 1945; celle de 1930 à la p. 101 de l'édition de 1948-1949.

Province ou territoire	Votants inscrits				Votes recueillis			
	1935	1940	1945	1949	1935	1940	1945	1949
Terre-Neuve	...	...	...	182,439	...	...	...	105,189
Île du Pr.-Édouard	53,284	55,339	54,794	55,772	61,641[1]	62,943[1]	63,837[1]	68,393[1]
Nouvelle-Écosse	304,313	335,990	362,754	373,585	275,523[2]	283,428[2]	312,954[2]	338,927[2]
Nouv.-Brunswick	229,266	251,986	262,261	286,723	177,485	174,734	204,273	225,877
Québec	1,575,159	1,799,942	1,956,225	2,176,913	1,162,862	1,189,489	1,433,591	1,610,513
Ontario	2,174,188	2,340,344	2,457,937	2,718,118	1,608,244	1,625,439	1,831,806	2,042,294
Manitoba	377,733	425,066	433,921	451,882	284,589	320,860	327,794	324,079
Saskatchewan	451,386	481,931	445,601	472,886	347,536	373,376	379,539	375,471
Alberta	368,956	423,609	430,430	492,228	241,107	272,418	315,863	341,222
Col.-Britannique	382,117	472,584	545,077	673,782	292,423	368,103	433,402	464,785
Yukon	1,805	2,097	3,445	9,064	1,265	1,741	2,164	6,823
Totaux	**5,918,297**	**6,588,888**	**6,952,445**	**7,893,392**	**4,452,675**	**4,672,531**	**5,395,193**	**5,903,573**

[1] Dans la division de Queens (Î.P.-É.), le scrutin est binominal; en 1945, 24,540 électeurs inscrits ont déposé 38,812 voix. [2] Dans la division d'Halifax (N.-É.), le scrutin est binominal; en 1945, 85,262 électeurs inscrits ont déposé 105,618 voix.

Sous-section 3.—Le pouvoir judiciaire

Le pouvoir judiciaire fédéral

L'article 101 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique attribue au Parlement du Canada le pouvoir d'instituer, maintenir et organiser au besoin une cour générale d'appel du Canada, ainsi que d'établir tout tribunal supplémentaire en vue d'améliorer l'application des lois. Subordonnément à cette disposition, le Parlement canadien a institué la Cour suprême du Canada, la cour de l'Échiquier et divers autres tribunaux.

Cour suprême du Canada.—Cette cour (instituée d'abord en 1875 en vertu de 38 Vict., chap. 11, et maintenant régie par la loi de la Cour suprême, S.R.C. 1927, chap. 35) se compose d'un juge en chef, appelé Juge en chef du Canada, et de six juges puînés. Le juge en chef et les juges puînés, nommés par le gouverneur en conseil, restent en fonction durant bonne conduite, mais peuvent être destitués par le gouverneur général à la suite d'une adresse du Sénat et de la Chambre des communes et cessent d'occuper leur charge lorsqu'ils atteignent l'âge de soixante-quinze ans. La cour siège à Ottawa et exerce une juridiction générale d'appel partout au Canada en matière civile et criminelle. La cour doit aussi étudier les questions qui lui sont déférées par le gouverneur en conseil et se prononcer sur celles-ci; elle peut aussi prêter conseil au Sénat et à la Chambre des communes sur les bills privés renvoyés à la cour en vertu de toute règle ou ordre du Sénat ou des Communes.

On peut en appeler de tout jugement final de la plus haute cour de dernier ressort d'une province dans tout cas où la somme ou la valeur de l'affaire en litige dépasse $2,000. Lorsque la somme en litige n'excède pas $2,000, appel peut être interjeté avec la permission de la plus haute cour de dernier ressort de la province; si cette cour refuse la permission, la Cour suprême du Canada peut, dans certains cas particuliers, l'accorder. Les appels en matières criminelles sont régis par les articles 1023 et 1025 du code criminel; les appels de jugements rendus par des cours du Dominion sont régis par les lois qui établissent ces cours.

Le jugement de la Cour suprême du Canada en matières criminelles est définitif et décisif, mais en matières civiles, un nouvel appel peut être interjeté au Comité judiciaire du Conseil privé, avec la permission de ce dernier.

Cour de l'Échiquier.—La Cour de l'Échiquier du Canada, instituée d'abord en 1875 comme partie de la Cour suprême du Canada, est maintenant une cour distincte, régie par la loi de la Cour de l'Échiquier (S.R.C. 1927, chap. 34). Elle se compose d'un président et de trois juges puînés nommés par le gouverneur en conseil. Le président et les juges puînés restent en fonction durant bonne conduite; toutefois, ils peuvent être démis par le gouverneur général sur une adresse du Sénat ou de la Chambre des communes et cessent d'occuper leur charge dès qu'ils atteignent l'âge de soixante-quinze ans. L'un des juges puînés est le commissaire en chef de la Commission des transports. La cour siège à Ottawa de même qu'à tout autre endroit au Canada où elle décide de siéger. La juridiction de la cour s'étend aux cas de réclamations par ou contre la Couronne du Chef du Canada. Les poursuites contre la Couronne sont intentées au moyen d'une pétition de droit en vertu de la loi des pétitions de droits (S.R.C. 1927, chap. 158). Il faut obtenir une autorisation du gouverneur général avant de pouvoir intenter des poursuites contre la Couronne.

Si le montant en litige dépasse $500, appel de tout jugement définitif de la Cour de l'Échiquier peut être fait à la Cour suprême; dans certains cas où le montant en litige n'excède pas $500, appel peut aussi être fait à la Cour suprême.

La Cour de l'Échiquier exerce aussi juridiction d'amirauté au Canada. La juridiction d'amirauté lui fut d'abord conférée en 1891 par la loi d'amirauté (54-55 Vict., chap. 29); elle tombe maintenant sous l'empire de la loi d'amirauté (24-25 Geo. V, chap. 31). Aux termes de cette loi, la Cour de l'Échiquier reste cour d'amirauté. Le président et les juges puînés de la Cour de l'Échiquier exercent la juridiction d'amirauté partout au Canada. En outre, le Canada est réparti en divers districts d'amirauté; un juge local en amirauté est nommé pour chaque district et il y exerce la juridiction d'amirauté. Les appels à la Cour suprême du Canada de jugements rendus par le président ou les juges puînés sont régis par les dispositions générales d'appel de la loi de la Cour de l'Échiquier. Appel de jugements d'un juge local en amirauté peut être fait soit à la Cour de l'Échiquier, soit directement à la Cour suprême du Canada.

Cours diverses.—*Loi des chemins de fer.*—La loi des chemins de fer (S.R.C. 1927, chap. 170) a institué la Commission des chemins de fer au Canada comme cour d'archives; en vertu de la loi des transports, 1938 (2 Geo. VI, chap. 53), le nom a été changé en Commission des transports du Canada. Cette cour exerce juridiction en matière de chemins de fer. Le gouverneur général en conseil est autorisé à changer tout ordre de la commission et un appel relatif à un point de juridiction ou de droit peut être fait à la Cour suprême du Canada.

Loi de faillite.—En vertu de l'alinéa 21, article 91, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Parlement a compétence législative exclusive en matière de banqueroute et de faillite. Subordonnément à la loi de faillite (S.R.C. 1927, chap. 11), les cours supérieures provinciales sont des cours de faillite; la juridiction initiale est conférée aux tribunaux de première instance et la juridiction d'appel, aux cours d'appel provinciales.

Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers.—En vertu de la loi de 1943 sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers (7 et 8 Geo. VI, chap. 26), les cours de comté ou de district des provinces sont compétentes aux fins de cette loi et les cours d'appel provinciales sont revêtues de la juridiction d'appel.

Pouvoir judiciaire provincial

Des dispositions formelles de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique régissent, dans une certaine mesure, le pouvoir judiciaire provincial. Subordonnément à l'art. 92 (14), la législature de chaque province peut exclusivement faire des lois relatives à l'administration judiciaire dans la province, y compris la création, le maintien et l'organisation de tribunaux provinciaux, ayant compétence tant en matière civile que criminelle. L'article 96 décrète que le gouverneur général nomme les juges des cours supérieures, de district et de comté dans chaque province, sauf ceux des cours de vérification des testaments en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. L'article 100 décrète que les traitements, allocations et pensions des juges des cours supérieures, de district et de comté (sauf des cours de vérification des testaments en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick) seront fixés et défrayés par le Parlement du Canada; ces rénunérations sont données dans la loi de 1946 sur les juges (10 Geo. VI, chap. 56). D'après l'article 99, les juges des cours supérieures restent en fonction durant bonne conduite, mais peuvent être démis par le gouverneur général à la suite d'une adresse du Sénat ou de la Chambre des communes. La durée des fonctions des juges de cour de district et de cour de comté est déterminée par l'article 33 de la loi de 1946 sur les juges: tout juge occupe sa charge durant bonne conduite et tant qu'il réside dans le comté ou le groupe de comtés qui forme le ressort de cette cour.

Terre-Neuve.—*Cour suprême* [*Statuts codifiés* (*troisième série*), *chap. 83*].—La Cour suprême de Terre-Neuve se compose d'un juge en chef et de deux autres juges nommés par le gouverneur général en conseil. La cour a compétence en première instance et en appel.

Cour centrale de district [*Statuts codifiés* (*troisième série*), *chap. 85*]. La Cour centrale de district pour le district central siège à Saint-Jean. Présidée par un juge, elle a compétence pour les causes civiles à concurrence de $200, mais non dans les causes intéressant le titre de biens-fonds. Elle n'a pas compétence non plus pour certaines actions personnelles intentées pour libelle et diffamation.

Juges de tribunal de simple police et juges de paix [*Statuts codifiés* (*troisième série*), *chap. 86*]. Les juges de tribunal de simple police et les juges de paix, nommés par la province, ont compétence limitée en matières criminelle et civile.

Île du Prince-Édouard.—*Cour suprême* (*S.Î.P.-É. 1940, chap. 35*).—La Cour suprême de l'Île du Prince-Édouard se compose d'un juge en chef, dit juge en chef de l'Île du Prince-Édouard, et de deux autres juges, tous nommés par le gouverneur général en conseil. La cour a compétence en première instance et en appel.

Cour de chancellerie (*S.Î.P.-É. 1940, chap. 11*).—La cour de chancellerie se compose d'un chancelier, d'un vice-chancelier et d'un maître des rôles. Le chancelier est le lieutenant-gouverneur, le vice-chancelier est l'un des juges de la Cour suprême et le maître des rôles est l'un des autres juges de la Cour suprême. La cour a compétence en première instance en matière de chancellerie.

Cours de comté (*S.Î.P.-É. 1937, chap. 6*).—La province compte trois comtés qui ont chacun une cour et un juge. Chaque cour a compétence en matière criminelle ainsi qu'en matière civile en général pour les poursuites à concurrence de $500, mais non pour les causes intéressant le titre ou la possession de biens-fonds.

Cour de vérification des testaments (*S.Î.P.-É. 1938, chap. 41*).—Le juge est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. La cour a compétence en matière de vérification des testaments et de curatelle.

Magistrats et juges de paix (*S.Î.P-É 1939, chap. 32*).—Les magistrats et juges de paix, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, ont compétence limitée en matière criminelle et civile.

Nouvelle-Écosse.—*Cour suprême* (*S.N.-É. 1919, chap. 32*).—La Cour suprême de la Nouvelle-Écosse se compose d'un juge en chef et de six autres juges nommés par le gouverneur général en conseil. La cour a compétence en première instance et en appel pour les causes civiles et criminelles. Lorsqu'ils siègent individuellement, les juges font fonction de juges de première instance; lorsqu'ils siègent *en banc*, ils font fonction de juges d'appel.

Cour de divorce et de causes matrimoniales (*S.R.N.-É., 3e série, chap. 126*).—Cette cour a été créée en vertu d'une loi antérieure à la Confédération et n'a compétence qu'en matière de divorce. Le juge est l'un des juges de la Cour suprême.

Cours de comté (*S.N.-É. 1945, chap. 5*).—La Nouvelle-Écosse compte sept districts de cour de comté et une cour et un juge pour chaque district. Les juges sont nommés par le gouverneur général en conseil. Chaque cour a compétence pour les causes criminelles ainsi que pour les causes civiles à concurrence de $1,000, mais non pour les causes intéressant des dispositions testamentaires de bien immobiliers ou des legs.

Cour de vérification des testaments (*S.R.N.-É. 1923, chap. 217*).—En vertu de la loi de vérification des testaments, les juges de cours de comté sont d'office juges en matière de vérification des testaments. Le greffier à la vérification des testaments rend décision en première instance et recours est permis aux juges en matière de vérification des testaments. Un greffier est nommé dans chaque comté.

Magistrats.—Il y a 64 magistrats de tribunal de simple police et six magistrats provinciaux, tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils ont compétence limitée au criminel et à concurrence de $100 au civil.

Cours inférieures de compétence civile.—Ce sont des tribunaux établis aux termes des chartes des villes: les tribunaux municipaux et les tribunaux présidés par un juge. Les tribunaux de ville et les tribunaux municipaux ont compétence à concurrence de $100; les tribunaux présidés par un juge, à concurrence de $20 lorsqu'un seul juge y siège et de $80 lorsque deux juges y siègent ensemble.

Cours des jeunes délinquants (*S.R.N.-É. 1923, chap. 166*).—La loi de la protection de l'enfance porte création de cours pour jeunes délinquants et nomination de juges de cours pour jeunes délinquants. Les cours ont compétence en matières intéressant les jeunes délinquants en vertu de lois provinciales; ce sont également des cours pour jeunes délinquants en vertu de la loi fédérale des jeunes délinquants. Il y a six juges de cours pour jeunes délinquants.

Nouveau-Brunswick.—*Cour suprême (S.R.N.-B. 1927, chap. 113).*—La Cour suprême du Nouveau-Brunswick compte trois divisions: appel, chancellerie et banc du Roi. La division d'appel se compose d'un juge en chef, dit juge en chef du Nouveau-Brunswick, et de deux autres juges. La division de chancellerie comprend trois juges qui sont les juges de la division d'appel. La division du banc du Roi se compose d'un juge en chef et de trois autres juges. La division d'appel a compétence générale en appel dans toute la province et la division du banc du Roi a compétence illimitée en première instance dans toute la province, en matière civile et criminelle, sauf dans les questions de chancellerie. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général en conseil.

Cour de divorce et de causes matrimoniales (S.R.N.-B. 1927, chap. 115).—Cette cour a été créée en vertu d'une loi antérieure à la Confédération et encore en vigueur. Elle n'a compétence qu'en matière de divorce. Le juge de la cour est nommé par le gouverneur général en conseil.

Cours de comté (S.R.N.-B. 1927, chap. 116).—La province est divisée en comtés et il y a une cour de comté par comté ou groupe de comtés. Il y a six juges de cour de comté nommés par le gouverneur général en conseil. La cour a compétence au criminel, pour les contrats à concurrence de $400 et pour les poursuites en dommages-intérêts jusqu'à $200. La cour n'a aucune compétence pour les causes où un titre de biens-fonds ou la validité de dispositions testamentaires de biens immobiliers ou de legs.

Cour de vérification des testaments (S.R.N.-B. 1927, chap. 120).—Une cour de vérification des testaments a été établie pour chaque comté en vertu d'une loi provinciale et chaque cour est présidée par un juge nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. La cour a compétence en matière de succession.

Cour des jeunes délinquants (S.N.-B. 1944, chap. 44.)—La loi concernant les cours de jeunes délinquants prévoit la création d'une cour de jeunes délinquants dans chaque endroit où la loi fédérale des jeunes délinquants est en vigueur. Deux juges ont été nommés, un à Saint-Jean et l'autre à Moncton. La cour a compétence en matières intéressant les jeunes délinquants en vertu de lois provinciales et est également une cour de jeunes délinquants en vertu de la loi fédérale des jeunes délinquants.

Magistrats.—Il y a quatre catégories de magistrats: ceux qui sont nommés en vertu de la loi des cours locales (S.R.N.-B. 1927, chap. 121); de la loi de l'incorporation des villes (S.R.N.-B. 1927, chap. 179); des chartes des cités; et de la loi des magistrats (S.N.-B. 1942, chap. 58). Les magistrats ont compétence limitée en matière civile et criminelle.

Cours de juges et de commissaires.—Ce sont des cours de compétence limitée graduellement remplacées par des cours de magistrats.

Québec.—*Cour du banc du Roi. (S.R.Q. 1941, chap. 15).*—Composée du juge en chef de la province de Québec et de 11 autres juges, tous nommés par le gouverneur général en conseil, la cour a compétence en appel, en matière civile et criminelle, et en première instance au criminel.

Cour supérieure.—La Cour supérieure, composée d'un juge en chef, d'un juge en chef adjoint et de 35 autres juges, tous nommés par le gouverneur général en conseil, a compétence générale en première instance au civil dans toute la province.

Magistrats.—Les magistrats, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, ont compétence au criminel ainsi qu'au civil pour les causes à concurrence de $200.

Cours familiales.—Le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à établir des cours familiales, mais un tribunal ne peut être établi que dans un territoire contenant une ville de plus de 25,000 âmes. Les juges sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Toute cour familiale est une cour de jeunes délinquants qui relève de la loi fédérale des jeunes délinquants.

Sessions de la paix.—Les tribunaux sont établis et les juges nommés par l'autorité provinciale. Deux juges doivent résider à Montréal et un au moins dans la ville de Québec. Les cours ont compétence au criminel seulement.

Juges de paix, cours du recorder et cours des commissaires.—Ces tribunaux, établis par l'autorité provinciale, ont compétence limitée en matière civile et criminelle. Les cours du recorder et les cours des commissaires connaissent surtout des questions municipales.

Ontario.—*Cour suprême* (*S.R.O. 1937, chap. 100*).—La Cour suprême d'Ontario se compose de deux divisions, dont l'une dite cour d'appel d'Ontario et l'autre, haute cour de justice d'Ontario. La cour d'appel se compose d'un juge en chef, appelé juge en chef d'Ontario, et de sept autres juges. La haute cour de justice se compose d'un juge en chef, appelé juge en chef de la haute cour, et de 14 autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général en conseil. La cour d'appel a compétence générale en appel dans toute la province et la haute cour de justice, compétence illimitée en première instance en matières civiles et criminelles.

Cours de comté et de district (*S.R.O. 1937, chap. 103*).—La province est divisée en comtés et districts au nombre de 48. Il y a une cour de comté ou de district dans chaque comté ou district et un juge ou plus pour chaque cour. Il y a en tout 62 juges, tous nommés par le gouverneur général en conseil. Le tribunal a compétence en matière criminelle, pour les contrats où le montant réclamé ne dépasse pas $800, et pour les poursuites de nature personnelle ou relatives à la propriété et où le montant réclamé n'excède pas $500.

Cours de tutelle (*S.R.O. 1937, chap. 106*).—Il y a une cour de tutelle dans chaque comté ou district. La cour a juridiction pour traiter des affaires de succession et d'administration et est présidée par le juge de la cour de comté ou de district compétent.

Cours de division (*S.R.O. 1937, chap. 107*).—La province compte 285 cours de division. Elles sont présidées par le juge de la cour de comté ou de district qui a juridiction dans le district où est située la cour de division particulière. La compétence se limite aux causes à concurrence de $200, sauf dans les cas où il y a contrat ou promesse écrits, alors qu'elle s'étend aux causes à concurrence de $400.

Cours des jeunes délinquants (*S.R.O. 1937, chap. 316*).—Il y a en Ontario une cour de jeunes délinquants qui connaît des causes de jeunes délinquants en vertu d'une loi provinciale. C'est en outre une cour de jeunes délinquants aux fins de la loi fédérale des jeunes délinquants. Les juges sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil; c'est parfois le juge de comté ou de district, parfois le magistrat de l'endroit, parfois une personne désignée spécialement pour faire fonction de juge d'une cour de jeunes délinquants.

Magistrats (*S.R.O. 1937, chap. 133*).—Les magistrats, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, ont compétence limitée en matières civile et criminelle et sont d'office juges de paix.

Juges de paix (*S.R.O. 1937, chap. 132*).—Les juges de paix, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, ont compétence limitée en matières civile et criminelle.

Manitoba.—*Cour d'appel* (*S.R.M. 1940, chap. 40*).—La cour d'appel se compose d'un juge en chef, appelé juge en chef du Manitoba, et de quatre autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général en conseil. La cour a compétence en appel dans toute la province.

Cour du banc du Roi (*S.R.M. 1940, chap. 44*).—La cour se compose d'un juge en chef, appelé juge en chef du banc du Roi, et de quatre autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général en conseil. Le tribunal a compétence illimitée en première instance dans toute la province pour les causes civiles et criminelles.

Cours de comté (*S.R.M. 1940, chap. 42*).—La province est divisée en six districts judiciaires dont chacun compte un certain nombre de cours de comté. Un juge est nommé par le gouverneur général en conseil dans chaque district; il est le juge de toutes les cours de comté établies dans ce district. Il y a cinq juges dans le district judiciaire de l'Est; les autres districts ont chacun un juge. Le tribunal a compétence en matière criminelle et également en général pour les réclamations n'excédant pas $800, mais n'en a aucune pour certains genres de poursuite comme la revendication de biens-fonds.

Cour de tutelle (*S.R.M. 1940, chap. 45*).—Il y a une cour de tutelle dans chaque district judiciaire et la loi des cours de tutelle prévoit que le juge de la cour de comté de chaque district judiciaire doit être le juge de la cour de tutelle de ce district. Le tribunal a juridiction et compétence pour les questions testamentaires.

Cours de jeunes délinquants (*S.R.M. 1940, chap. 32*).—Les cours de jeunes délinquants sont établies en vertu de la loi relative au bien-être de l'enfance et le territoire de juridiction de chacune est défini dans le décret du conseil qui crée le tribunal et nomme les juges. Il y a deux juges à Winnipeg, un à Brandon et un à Dauphin. Il y a en outre 22 juges suppléants. Les tribunaux ont le pouvoir de juger les causes relatives à des enfants sous le régime de la loi du bien-être de l'enfance et d'autres lois provinciales; ils sont également cours de jeunes délinquants aux fins de la loi fédérale des jeunes délinquants.

Magistrats de police (*S.R.M. 1940, chap. 125*).—Les magistrats de police sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et, outre leur compétence en matière criminelle, ils connaissent des causes de poursuites pour dette lorsque le montant n'excède pas $100. Appel peut être porté devant le juge d'une cour de comté. Il y a 40 magistrats de police dans la province.

Juges de paix (*S.R.M. 1940, chap. 125*).—Les juges de paix, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, ont compétence limitée en matière criminelle et entendent les causes pour dettes peu élevées, à concurrence de $100.

Saskatchewan.—*Cour d'appel* (*S.R.S. 1940, chap. 60.*)—La cour d'appel se compose d'un juge en chef, appelé juge en chef de la Saskatchewan, et de quatre autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général en conseil. Le tribunal a compétence générale en appel dans toute la province.

Cour du banc du Roi (*S.R.S. 1940, chap. 61*).—La Cour du banc du Roi se compose d'un juge en chef, appelé juge en chef du banc du Roi, et de six autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général en conseil. Le tribunal a compétence illimitée en première instance dans toute la province en matières civile et criminelle.

Cours de district (*S.R.S. 1940, chap. 62*).—La province est divisée en 21 districts judiciaires dont chacun compte une cour de district. Les juges sont nommés par le gouverneur général en conseil. Chaque tribunal a compétence, en général, pour toutes les causes où la réclamation n'excède pas $1,200, mais sa compétence ne s'étend pas aux causes dans lesquelles le titre d'un bien-fonds ou la validité de dispositions testamentaires de biens immobiliers ou de legs sont contestés. La compétence est également nulle pour certaines poursuites de caractère personnel comme les poursuites intentées par malveillance, les arrestations dans l'intention de nuire, la détention illégale, le libelle, la diffamation et la rupture de promesse de mariage. Le tribunal a également compétence en matière criminelle.

Cours de tutelle (*S.R.S. 1940, chap. 63*).—Il y a une cour de tutelle dans chaque district judiciaire et la loi des cours de tutelle décrète que le juge de la cour de district est le juge de la cour de tutelle. Le tribunal a compétence en matière de successions.

Cour des jeunes délinquants (*S.S. 1946, chap. 91*).—Une cour de jeunes délinquants est établie en vertu de la loi du bien-être de l'enfance. Chaque juge d'une cour de district et chaque magistrat de police de la province sont d'office juges de la cour des jeunes délinquants; en outre, le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer d'autres juges. Le tribunal a compétence sur les délits des jeunes délinquants, en vertu des lois provinciales et de la loi fédérale des jeunes délinquants.

Cours des magistrats (*S.R.S. 1940, c. 94*).—Les magistrats sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il y a huit magistrats en service continu et huit en service discontinu. Tous les magistrats ont compétence en matière criminelle. Ils sont d'office juges de paix et ont par conséquent la compétence d'un juge de paix pour les causes civiles.

Juges de paix (*S.R.S. 1940, chap. 95*).—Les juges de paix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Outre leur compétence limitée en matière criminelle, ils ont compétence pour les causes civiles à concurrence de $100.

Alberta.—*Cour suprême* (*S.R.A. 1942, chap. 129*).—La Cour suprême d'Alberta se compose de deux branches ou divisions: division d'appel de la Cour suprême d'Alberta et division des procès de la Cour suprême d'Alberta. La division d'appel comprend un juge en chef, appelé juge en chef de l'Alberta, et quatre autres juges. La division des procès se compose d'un juge en chef, appelé juge en chef de la division des procès, et de cinq autres juges. Tous les juges de la Cour suprême sont nommés par le gouverneur général en conseil. La division d'appel a juridiction générale en appel dans toute la province et la division des procès a compétence illimitée en première instance en matières civile et criminelle.

Armoiries et emblèmes du Canada et des provinces

ONTARIO

1

QUÉBEC

2

NOUVELLE-ECOSSE

3

NOUVEAU-BRUNSWICK

4

MANITOBA

5

6

COLOMBIE-BRITANNIQUE

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

7

SASKATCHEWAN

8

ALBERTA

9

TERRE-NEUVE

10

Nota : Les provinces sont énumérées dans l'ordre de leur entrée dans la Confédération.

DESCRIPTION DES ARMOIRIES ET DEVISES ET EMBLÈMES

●

Glossaire

Armé—Dont les griffes sont d'un émail particulier

Chef—Pièce honorable qui occupe le tiers supérieur de l'écu

Cimier—Figure posée sur le timbre du casque qui surmonte l'écu des armoiries

Colleté—Se dit de tout animal muni d'un collier d'émail particulier

Croix pattée—Croix dont les extrémités vont en s'élargissant

Dextre—A droite

Fasce—Pièce honorable qui coupe l'écu par le milieu et en occupe le tiers horizontalement

Fruité—Plante représentée avec des fruits d'un émail particulier

Gardant—Regardant de face

Gueules—Couleur rouge

Issant—Se dit des figures qu'on ne voit qu'à demi

Lampassé—Dont la langue est d'un émail particulier

Licorne—Animal fabuleux à corps de cheval

Listel—Banderole

Ondées—Pièces de longueur qui ont des sinuosités curvilignes régulières et parallèles

Onglé—Dont les ongles sont d'un émail particulier

Passant—Qui semble marcher

Rampant—Dressé sur ses pieds de derrière

Sable—Couleur noire

Senestre—A gauche

Sinople—Couleur verte

Statant—Immobile

Tiercé—Divisé en trois parties

Torque—Bourrelet d'étoffe tortillée, des deux principaux émaux de l'écu, posé sur un casque en guise de cimier

Tortil—Cercle d'or gemmé

Canada

Les armoiries du Canada ont été approuvées le 21 novembre 1921.

DESCRIPTION.—*Lorsqu'il s'est agi de déterminer l'agencement des armes, du cimier, des supports et de la devise, il a fallu tenir compte de trois considérations importantes: les Canadiens étaient avec leur roi en aussi étroites relations que ses autres sujets; le Canada, partie intégrante de l'Empire britannique, était aussi membre de la Société des Nations; le Canada avait été fondé par quatre peuples différents,—Français, Anglais, Écossais, Irlandais,—et les Canadiens avaient hérité de la culture des quatre mères patries. Les armes sont celles de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande et de la France, avec la différence, afin qu'elles soient distinctement canadiennes, qu'au tiers inférieur, sur argent, se trouvent trois feuilles d'érable au naturel sur une même tige. Le* CIMIER *est un léopard, tenant dans sa patte dextre une feuille d'érable rouge, symbole du sacrifice. Les* SUPPORTS *sont, avec quelques changements, le lion et la licorne des armes royales. Le lion porte le drapeau du Royaume-Uni, et la licorne, l'ancien drapeau de la France.*

DEVISE.—*A MARI USQUE AD MARE*—"*Depuis une mer jusqu'à l'autre*" *tirée de la version latine du verset 8 du psaume 72: "Et il régnera depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis un fleuve jusqu'aux limites de la terre".*

EMBLÈME FLORAL.—*La feuille d'érable.*

Ontario

Accordées par lettres patentes du 26 mai 1868. Cimier et supports accordés par lettres patentes du 27 février 1909.

DESCRIPTION.—"De sinople, au jet de trois feuilles d'érable d'or tigées, au chef d'argent chargé de la croix de Saint-Georges." CIMIER.—"Sur une guirlande des couleurs un ours passant sable, et les SUPPORTS à dextre un élan, et à senestre un cerf canadien, tous deux au naturel."

DEVISE.—"*Ut incepit fidelis sic permanet*" (Fidèle il a commencé, fidèle il demeure).

EMBLÈME FLORAL.—Un trillium blanc (chap. 26, 1937).

Québec

Adoptées par décret du conseil provincial le 9 décembre 1939.

DESCRIPTION.—"Tiercé en fasce: d'azur, à trois fleurs de lis d'or; de gueules, à un léopard d'or armé et lampassé d'azur; d'or, à une branche d'érable à sucre à triple feuille de sinople aux nervures du champ. Timbré de la couronne royale. Sous l'écu, un listel d'argent bordé d'azur portant la devise du même."

DEVISE.—"Je me souviens".

EMBLÈME FLORAL.—Une feuille d'érable (non officiel).

Nouvelle-Ecosse

Accordées par lettres patentes du 19 janvier 1929 pour remplacer les armoiries accordées le 26 mai 1868.

DESCRIPTION.—"D'argent, à une croix de Saint-André d'azur chargée d'un écusson des armes royales d'Écosse, avec le CIMIER, sur un tortil d'argent et d'azur, une branche de laurier et un chardon sortant de deux mains unies, l'une armée et l'autre nue au naturel. SUPPORTS: à dextre une licorne d'argent armée, onglée et à la crinière d'or et accolée de couronne de croix pattées et fleurdelisées, attachée d'une chaine d'or passant entre les pattes de devant pour retomber par-dessus le dos, le tout surmonté de la couronne impériale au naturel; et, à senestre, un sauvage tenant une flèche dans sa main visible."

DEVISE.—"*Munit haec et altera vincit*" (L'un défend, l'autre conquiert).

EMBLÈME FLORAL.—Une épigée rampante (ou primevère) (chap. 10, 1901).

Nouveau-Brunswick

Accordées par lettres patentes du 26 mai 1868.

DESCRIPTION.—"D'or, accompagné d'une lymphade ou ancienne galère avec rames en action naturel, au chef de gueules chargé d'un lion d'or passant regardant."

EMBLÈME FLORAL.—Une violette pourpre (décret du conseil provincial du 1er décembre 1936).

Manitoba

Accordées par lettres patentes du 10 mai 1905.

DESCRIPTION.—"De sinople sur un roc au buffle statant, au naturel, sur chef d'argent la croix de Saint-Georges."

EMBLÈME FLORAL.—Un crocus (*anemone patens*) (chap. 29, 1906).

Colombie-Britannique

Accordées par lettres patentes du 31 mars 1906.

DESCRIPTION.—"Argent trois barres azur ondées issant de la base un demi-soleil dans sa gloire au naturel, sur un chef la devise de l'Union chargée au point centre d'une croix or antique." Le CIMIER et les SUPPORTS (à dextre un élan et à senestre un mouton des montagnes, les deux au naturel) sont devenus, par l'usage, partie des armoiries provinciales.

DEVISE.—"*Splendor sine occasu*" (Éclat sans ternissure).

Ile du Prince-Edouard

Accordées par lettres patentes du 30 mai 1905.

DESCRIPTION.—"Argent à une ile de sinople, à senestre un chêne fruité, à dextre trois chêneaux croissant, tous au naturel, sur un chef de gueules un lion passant gardant d'or."

DEVISE.—"*Parva sub ingenti*" (Le grand protège le petit).

Saskatchewan

Accordées par lettres patentes du 25 août 1906.

DESCRIPTION.—"Sinople, trois gerbes en fasce or, sur un chef de ce dernier un lion passant gardant, gueules."

EMBLÈME FLORAL.—Un lis des prairies (chap. 8, 1941).

Alberta

Accordées par lettres patentes du 30 mai 1907.

DESCRIPTION.—"D'azur, sur le devant d'une chaine de montagnes recouverte de neige au naturel, une chaine de collines de sinople; à la pointe un champ de blé que surmonte une prairie, tous les deux au naturel, au chef d'argent une croix de Saint-André."

EMBLÈME FLORAL.—Une rose sauvage (chap. 38, 1930).

Terre-Neuve

Accordées par lettres patentes du 1er janvier 1637.

DESCRIPTION.—"De gueules, à une croix d'argent, au premier et quatrième quartiers un lion léopardé, couronné d'or; aux deuxième et troisième quartiers, une licorne passante d'argent, armée, onglée et à crinière au troisième, et colletée d'une couronne, attachée d'une chaine passant entre les jambes de devant et renvoyée sur le dos, aussi d'or, au mantelet de gueules doublé d'argent." CIMIER.—"Sur une torque d'or et de gueules un orignal passant au naturel." SUPPORTS.—"Deux sauvages de la contrée armés et parés à leur guise pour aller en guerre."

DEVISE.—"*Quaerite prime regnum Dei*" (Cherchez premièrement le royaume de Dieu).

EMBLÈME FLORAL.—Un népanthès (choisi par la reine Victoria et généralement accepté dans toute l'île).

▼

Cours de district (*S.R.A. 1942, chap. 121*).—Il y a deux districts de cour de district en Alberta, le district du nord de l'Alberta et le district du sud de l'Alberta; chacun compte une telle cour. La cour du district du nord de l'Alberta se compose d'un juge en chef et de cinq autres juges et celle du district du sud de l'Alberta, d'un juge en chef et de quatre autres juges. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général en conseil. Les cours de district en général ont compétence pour toutes les causes dont le montant n'excède pas $600 et ont en outre compétence en matière criminelle, de vérification des testaments et de curatelle.

Cours des jeunes délinquants (*S.A. 1944, chap. 8*).—La loi du bien-être de l'enfance établit une cour de jeunes délinquants dans la province et tout juge de la Cour suprême, tout juge d'une cour de district et tout magistrat de police sont, d'office, juges de la cour des jeunes délinquants. En outre, le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer d'autres personnes juges de la cour des jeunes délinquants; onze juges ont été ainsi nommés. Le tribunal connaît des délits imputés aux enfants en vertu de toute loi provinciale et, de plus, fait fonction de cour de jeunes délinquants aux fins de la loi fédérale des jeunes délinquants.

Magistrats de police (*S.R.A. 1942, chap. 134*).—Les magistrats de police ont compétence en matière criminelle ainsi que pour les poursuites pour dette n'excédant pas $100 et pour les réclamations de salaire dont la somme n'excède pas le salaire de six mois. Quatre-vingt-seize magistrats de police ont été nommés.

Juges de paix (*S.R.A. 1942, chap. 134*).—Les juges de paix, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, ont compétence limitée en matières civile et criminelle.

Colombie-Britannique.—*Cour d'appel* (*S.R.C.-B. 1936, chap. 57*).—La Cour d'appel est composée d'un juge en chef, appelé juge en chef de la Colombie-Britannique, et de quatre autres juges appelés juges d'appel. Tous sont nommés par le gouverneur général en conseil. Le tribunal a compétence générale en appel.

Cour suprême (*S.R.C.-B. 1936, chap. 56*).—Cette cour est composée d'un juge en chef, appelé juge en chef de la Cour suprême, et de cinq autres juges appelés juges de la Cour suprême. Tous sont nommés par le gouverneur général en conseil. Le tribunal a compétence illimitée en première instance dans toute la province en matières civile et criminelle.

Cours de comté (*S.R.C.-B. 1936, chap. 58*).—Il y a dans la province huit comtés, une cour de comté pour chacun et un ou plusieurs juges pour chaque cour de comté. Tous les juges sont nommés par le gouverneur général en conseil. Chaque cour de comté a compétence jusqu'à concurrence de $1,000 généralement et, dans certains cas, jusqu'à $2,500; elle a compétence également en matière criminelle et pour les causes de tutelle. Les tribunaux n'ont pas compétence pour certains genres de poursuites de caractère personnel comme le libelle, la diffamation ou la rupture de promesse de mariage.

Cour des petites dettes (*S.R.C.-B. 1936, chap. 62*).—La loi relative à la cour des petites dettes décrète que le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer tout magistrat d'un tribunal de simple police, magistrat de police ou deux juges de paix pour connaître des causes de petites dettes dans les limites de leur juridiction. Il y a 97 magistrats de cour des petites dettes. Leur compétence se limite aux causes de $100 et un appel se soutient devant le juge de la cour de district la plus rapprochée ou devant un juge de la Cour suprême.

Magistrats et juges de paix (*S.R.C.-B. chap. 163*).—Les magistrats et juges de paix, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, ont compétence limitée en matière civile et criminelle.

Section 2.—Gouvernements provinciaux

Dans chacune des provinces, un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général en conseil, représente le Roi et gouverne sur l'avis et avec l'aide de son ministère ou conseil exécutif, lequel est responsable devant la législature et démissionne lorsqu'il cesse de jouir de la confiance de cette dernière. A l'exception du Québec, qui possède un conseil législatif et une assemblée législative, les provinces n'ont qu'une seule chambre, soit l'assemblée législative élue par le peuple.

11.—Provinces et territoires du Canada, superficie actuelle, date d'entrée dans la Confédération et mesures législatives qui l'ont déterminée

Province, territoire ou district	Date de la création ou de l'entrée	Mesure législative	Superficie actuelle (milles carrés)		
			Terre	Eau douce	Total
Ontario	1er juillet 1867	Loi du Parlement impérial—Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 (30-31 Vict., chap. 3) et arrêté en conseil impérial du 22 mai 1867.	363,282	49,300	412,582[1]
Québec	1er " 1867		523,860	71,000	594,860[2]
Nouvelle-Écosse	1er " 1867		20,743	325	21,068
N.-Brunswick	1er " 1867		27,473	512	27,985
Manitoba	15 " 1870	Acte du Manitoba de 1870 (33 Vict., chap. 3), et arrêté en conseil impérial du 23 juin 1870	219,723	26,789	246,512[3]
Col.-Britannique	20 " 1871	Arrêté en conseil impérial du 16 mai 1871	359,279	6,976	366,255
Île du P.-Éd.	1er " 1873	Arrêté en conseil impérial du 26 juin 1873	2,184	—	2,184
Yukon	13 juin 1898	Loi du territoire du Yukon de 1898 (61 Vict. chap. 6)	205,346	1,730	207,076
Saskatchewan	1er sept. 1905	Acte de la Saskatchewan, 1905 (4-5 Édouard VII, chap. 42)	237,975	13,725	251,700[4]
Alberta	1er " 1905	Acte de l'Alberta, 1905 (4-5 Édouard VII, chap. 3)	248,800	6,485	255,285[4]
Mackenzie	1er janv. 1920	Arrêté en conseil du 16 mars 1918	493,225	34,265	527,490[5]
Keewatin	1er " 1920		218,469	9,700	228,160[5]
Franklin	1er " 1920		541,753	7,500	549,253[5]
Terre-Neuve	31 mars 1949	Loi ayant pour objet d'approuver les conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada, 1949 (13 George VI, chap. 1)	37,013[6]	5,721[6]	154,734[7]
		Canada	**3,499,116**	**234,028**	**3,845,144**

[1] Superficie augmentée par la loi de l'extension des frontières de l'Ontario de 1912 (2 Geo. V, chap. 40). [2] Augmentée par la loi de l'extension des frontières de Québec de 1912 (2 Geo. V, chap. 45) et diminuée à la suite de la décision du Comité judiciaire du Conseil privé britannique (1er mars 1927), transférant à Terre-Neuve 112,000 milles carrés environ de territoire autrefois considéré comme appartenant au Québec. [3] Augmentée par la loi de l'extension des frontières du Manitoba de 1881 et de la loi de l'extension des frontières du Manitoba de 1912 (2 Geo. V, chap. 32). [4] L'Alberta et la Saskatchewan couvrent approximativement l'étendue qui constituait autrefois les districts d'Assiniboïa, d'Athabasca, d'Alberta et de Saskatchewan, créés le 17 mai 1882, par décision du C.P. canadien, ratifiée par le Parlement du Dominion et par un arrêté en conseil du 2 octobre 1895. [5] Par un arrêté en conseil du 23 juin 1870, la terre de Rupert, acquise en vertu des lois de 1867 et 1868, et les territoires septentrionaux non délimités furent admis dans la Confédération. Les territoires du Nord-Ouest primitifs, dont il est question dans l'Acte du Manitoba de 1870, furent officiellement reconnus par la loi des Territoires du Nord-Ouest de 1880 (43 Vict., chap. 25). Antérieurement, le district de Keewatin avait été délimité par une loi du Parlement fédéral (39 Vict., chap. 21). Les districts provisoires de Yukon, de Mackenzie, de Franklin et d'Ungava furent établis par un arrêté en conseil du 2 octobre 1895, mais leurs frontières furent modifiées par un autre arrêté en conseil du 18 décembre 1897. Par l'arrêté en conseil du 24 juillet 1905, la partie du Keewatin non comprise dans les Territoires du Nord-Ouest y fut annexée à compter du 1er septembre 1905. Par la loi de l'extension des frontières de 1912, l'Ungava fut annexée à la province de Québec et le reste des Territoires du Nord-Ouest au sud du 60° de latitude N. fut partagé entre le Manitoba et l'Ontario. [6] Île de Terre-Neuve seulement. [7] Y compris la côte du Labrador.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 (30-31 Vict., chap. 3 et modifications), est la source des pouvoirs des gouvernements provinciaux du Canada. En vertu de l'article 92 de l'Acte, la législature de chaque province peut exclusivement faire des lois relatives aux matières suivantes: modification de la constitution de la province, sauf en ce qui concerne la fonction de lieutenant-gouverneur; contributions directes dans la province; emprunt de deniers sur le crédit de la province; création et exercice de fonctions provinciales et nomination et paiement de fonctionnaires provinciaux; administration et vente des terres publiques appartenant à la province et du bois et des forêts qui y poussent; établissement, entretien et administration des prisons publiques et des maisons de correction dans les limites et pour la population de la province; établissement, entretien et administration des hôpitaux, asiles, hospices et refuges dans les limites et pour la population de la province; licences de boutiques, de débits de boissons, de tavernes, d'encanteur et autres en vue de prélever des revenus pour des fins provinciales ou municipales; travaux et ouvrages d'une nature locale autres que les lignes interprovinciales ou internationales de bateaux, de chemins de fer, canaux, télégraphes, etc., ou les travaux qui, bien qu'entièrement situés dans la province, seront déclarés par le Parlement fédéral utiles au Canada en général ou à deux ou plusieurs provinces; constitution de sociétés pour des objets provinciaux; célébration des mariages dans la province; propriété et droits civils dans la province; administration de la justice dans la province, y compris la constitution, le coût et l'organisation de tribunaux provinciaux de juridiction civile et criminelle, ainsi que la procédure en matière civile devant ces tribunaux*; infliction de punitions par voie d'amendes, de peines ou d'emprisonnement en vue de faire respecter toute loi provinciale établie relativement aux matières susmentionnées; de façon générale, toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province.

En outre, dans les limites et pour la population de la province, la législature, en vertu de l'article 93, a le droit exclusif de légiférer sur l'enseignement, sous réserve de certaines dispositions. Ces dispositions visent à conserver à une minorité religieuse de toute province les mêmes droits et privilèges relatifs à l'enseignement dont elle jouissait à l'époque de la Confédération, mais il n'est pas interdit aux législatures provinciales de légiférer à l'égard des écoles séparées pourvu qu'elles ne préjudicient en rien aux privilèges dont jouissaient avant la Confédération ces écoles dans la province. Ces pouvoirs accordés aux quatre premières provinces lors de la Confédération ont été conservés depuis, sauf légères modifications, et les provinces admises plus récemment ont, à l'époque de leur entrée dans la Confédération, assumé les mêmes droits et responsabilités dont jouissaient antérieurement les provinces plus anciennes.

Sous-section 1.—Terre-Neuve

Le gouvernement de Terre-Neuve se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'une assemblée législative. Le conseil exécutif comprend: le premier ministre, aussi ministre du Développement économique, et les ministres de la Justice, des Finances, de la Santé, du Bien-être public, des Pêcheries et Coopératives, des Ressources naturelles, de l'Éducation, des Affaires provinciales, du Travail, des Travaux publics et des Approvisionnements.

* Une description des tribunaux provinciaux paraît aux pages 113-120.

L'assemblée législative compte 28 membres, qui touchent une indemnité de $1,500 et une allocation de $1,000. Le premier ministre touche $7,000 et le chef de l'opposition, $2,000, outre leur indemnité de député. L'orateur touche aussi une indemnité supplémentaire de $2,000.

Le lieutenant-gouverneur, l'hon. sir Albert Joseph Walsh, C.R., LL.B., a été nommé 1er avril 1949. L'hon. sir Leonard Cecil Outerbridge, C.B.E., D.S.O., lui a succédé le 17 août. Une élection des membres de l'assemblée générale a eu lieu le 27 mai 1949. Voici la position des partis: 22 libéraux, 5 conservateurs-progressistes et 1 indépendant. Le chef du parti libéral, l'hon. Joseph R. Smallwood, premier ministre de la province, a été nommé le 1er avril 1949. Voici la composition du premier ministère:

12.—Ministère de Terre-Neuve, le 1er août 1949

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et ministre du Développement économique	Hon. Joseph R. Smallwood	1er avril 1949
Ministre de la Justice	Hon. L. R. Curtis, C.R.	1er avril 1949
Ministre des Finances	Hon. H. W. Quinton, C.M.G.	29 juill. 1949
Ministre du Bien-être public	Hon. H. L. Pottle, M.A.	4 avril 1949
Ministre des Pêcheries et Coopératives	Hon. W. J. Keough	29 juill. 1949
Ministre des Approvisionnements	Hon. P. S. Forsey	29 juill. 1949
Ministre de l'Éducation	Hon. S. J. Hefferton	4 avril 1949
Ministre du Travail	Hon. C. H. Ballam	4 avril 1949
Ministre des Ressources naturelles	Hon. E. Russel	29 juill. 1949
Ministre de la Santé	Hon. J. R. Chalker	29 juill. 1949
Ministre des Affaires provinciales	Hon. J. J. Spratt	29 juill. 1949
Ministre des Travaux publics	Hon. E. S. Spencer	22 juin 1949

Sous-section 2.—Île du Prince-Édouard

Le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif et d'une assemblée législative. Le Conseil exécutif de l'Île du Prince-Édouard comprend: le président du conseil, qui est aussi premier ministre, ministre de l'Éducation, secrétaire-trésorier de la province et ministre suppléant de l'Industrie et des Ressources naturelles; le procureur et avocat général; le ministre de la Santé et du Bien-être social; le ministre de l'Agriculture; le ministre suppléant des Travaux publics et de la Voirie; et quatre ministres sans portefeuille. L'assemblée législative se compose de 30 membres mandatés pour cinq ans, dont 15 élus par la voie des suffrages et les 15 autres, par les détenteurs de propriétés seulement.

Le premier ministre touche $4,500 et les ministres, $3,000. Les membres de l'assemblée touchent $700 pour chacune des sessions à laquelle ils assistent et un supplément libre d'impôt de $300 à titre d'indemnité de dépenses. L'orateur et le chef de l'opposition bénéficient d'un supplément de $400 et d'un autre montant de $200, libre d'impôt, pour dépenses.

13.—Lieutenants-gouverneurs de l'Île du Prince-Édouard, 1873-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949

NOTA.—Le lieutenant-gouverneur d'une province, appelé "Son Honneur", porte le titre de "honorable" le reste de sa vie. Lorsque, durant son mandat, il a été créé chevalier ou a reçu un autre titre, cela est indiqué. Certains lieutenants-gouverneurs ont été créés chevaliers après l'expiration de leur mandat. Les législatures et ministères depuis la Confédération jusqu'à 1923 paraissent aux pp. 79-88 de l'*Annuaire* de 1924; ceux de 1924-1934 aux pp. 115-124 de celui de 1938.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
WILLIAM ROBINSON	10 juin 1873	BENJAMIN ROGERS	1er juin 1910
Sir ROBERT HODGSON	4 juill. 1874	A. C. MACDONALD	3 juin 1915
THOMAS H. HAVILAND	10 juill. 1879	MURDOCK MCKINNON	2 sept. 1919
ANDREW ARCHIBALD MACDONALD	18 juill. 1884	FRANK R. HEARTZ	8 sept. 1924
JEDEDIAH S. CARVELL	2 sept. 1889	CHARLES DALTON	19 nov. 1930
GEORGE W. HOWLAN	21 fév. 1894	GEORGE D. DEBLOIS	28 déc. 1933
P. A. MCINTYRE	23 mai 1899	BRAFORD W. LEPAGE	11 sept. 1939
D. A. MACKINNON	3 oct. 1904	J. A. BERNARD	18 mai 1945

Législatures, 1934-1949[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
23 juill. 1935	18e assemblée générale	5	25 sept. 1935	21 avril 1939
18 mai 1939	19e assemblée générale	4	20 mars 1940	20 août 1943
15 sept. 1943	20e assemblée générale	4	15 fév. 1944	27 oct. 1947
11 déc. 1947	21e assemblée générale	[2]	24 fév. 1948	[2]

Vingt-deuxième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 11 décembre 1947: 24 libéraux et 6 conservateurs-progressistes)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Président du Conseil exécutif, premier ministre, ministre de l'Éducation, secrétaire-trésorier provincial et ministre suppléant de l'Industrie et des Ressources naturelles	Hon. J. WALTER JONES	11 mai 1943
Procureur et avocat général	Hon. FREDERICK ALFRED LARGE, C.R.	8 mai 1944
Ministre des Travaux publics et de la Voirie	Vacant	
Ministre de l'Agriculture	Hon. W. F. ALAN STEWART	8 mai 1944
Ministre de la Santé et du Bien-être social	Hon. ALEXANDER W. MATHESON, C.R.	12 mars 1948
Ministre sans portefeuille	Hon. J. WILFRID ARSENAULT	12 fév. 1948
Ministre sans portefeuille	Hon. HARRY COX	12 avril 1948
Ministre sans portefeuille	Hon. C. CLEVELAND BAKER	16 avril 1949
Ministre sans portefeuille	Hon. EUGENE CULLEN	16 avril 1949

[1] Voici les ministères de 1934-1949: 19e ministère, assermenté le 14 oct. 1933, sous la direction de l'hon. W. J. P. MacMillan, M.D., C.M.; 20e ministère, assermenté le 15 août 1935, sous la direction de l'hon. W. M. Lea; 21e ministère, assermenté le 14 janv. 1936, sous la direction de l'hon. T. A. Campbell, C.R.; 22e ministère, assermenté le 11 mai 1943, sous la direction de l'hon. J. Walter Jones. [2] La législature n'a pas encore pris fin.

Sous-section 3.—Nouvelle-Écosse

La Nouvelle-Écosse a un lieutenant-gouverneur, un conseil exécutif et une chambre d'assemblée. Le ministère ou cabinet, appelé conseil exécutif, comprend le premier ministre, qui est aussi trésorier provincial, le procureur général, qui est aussi ministre du Travail, ministre suppléant de la Santé publique, ministre suppléant du Bien-être public et registraire général suppléant; le ministre des Mines, qui est aussi secrétaire provincial et ministre des Affaires municipales; le ministre de la Voirie et des Travaux publics; le ministre de l'Agriculture et des Marchés, qui est aussi ministre des Terres et Forêts; le ministre du Commerce et de l'Industrie; et deux ministres sans portefeuille, dont l'un chargé d'appliquer la loi sur la régie des liqueurs de Nouvelle-Écosse. La chambre d'assemblée compte 30 membres, nombre qui, en vertu d'une loi de 1948, sera porté à 37 à compter des prochaines élections générales. Les membres sont élus pour cinq ans, durée maximum de l'assemblée.

Le premier ministre de la province touche un traitement de $9,000 par année et les ministres du cabinet, $8,000. Les membres de la chambre d'assemblée touchent une indemnité de $1,600 par session et une allocation de $800 pour dépenses se rattachant à l'exercice de leurs fonctions. Le chef de l'opposition bénéficie d'une allocation de $1,000, outre son indemnité de session.

14.—Lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Écosse, 1867-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 13, p. 123.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
Lieut.-gén. sir WILLIAM F. WILLIAMS	1er juill. 1867	DAVID MACKEEN	19 oct. 1915
Maj.-gén. sir C. HASTINGS DOYLE	18 oct. 1867	MACCALLUM GRANT	29 nov. 1916
Lieut.-gén. sir C. HASTINGS DOYLE	31 janv. 1868[1]	MACCALLUM GRANT	21 mars 1922[1]
JOSEPH HOWE	1er mai 1873	J. ROBSON DOUGLAS	12 janv. 1925
SIR ADAMS G. ARCHIBALD	4 juill. 1873	JAMES C. TORY	14 sept. 1925
MATTHEW HENRY RICHEY	4 juill. 1883	FRANK STANFIELD	19 nov. 1930
A. W. MCLELAN	9 juill. 1888	WALTER H. COVERT	5 oct. 1931
SIR MALACHY BOWES DALY	11 juill. 1890	ROBERT IRWIN	7 avril 1937
SIR MALACHY BOWES DALY	29 juill. 1895[1]	FREDERICK F. MATHERS, C.R.	31 mai 1940
ALFRED G. JONES	26 juill. 1900	Lt-col. H. ERNEST KENDALL, M.D.	17 nov. 1942
DUNCAN C. FRASER	27 mars 1906	J. A. D. MCCURDY, M.B.E.	12 août 1947
JAMES D. MCGREGOR	18 oct. 1910		

[1]Deuxième mandat.

Législatures, 1934-1949[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
22 août 1933	17e assemblée générale	4	1er mars 1934	20 mai 1937
29 juin 1937	18e assemblée générale	4	1er mars 1938	19 sept. 1941
28 oct. 1941	19e assemblée générale	4	19 fév. 1942	12 sept. 1945
23 oct. 1945	20e assemblée générale	4	14 mars 1946	27 avril 1945
9 juin 1949	21e assemblée générale	[2]	[2]	[2]

[1] Voici les ministères de 1934-1949: 12e ministère, assermenté le 5 septembre 1933, sous la direction de l'hon. Angus L. Macdonald; 13e ministère, assermenté le 10 juillet 1940, sous la direction de l'hon. A. S. MacMillan; 14e ministère, assermenté le 8 septembre 1945, sous la direction de l'hon. Angus L. Macdonald, C.P., C.R. [2] La législature n'est pas encore ouverte.

14.—Lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Écosse, 1867-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949—fin

Quartorzième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 9 juin 1949: 28 libéraux, 7 conservateurs-progressistes et 2 cécéfistes)

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur première nomination, même si un nouveau ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination actuelle
Premier ministre, président du Conseil et trésorier-provincial	Hon. ANGUS MACDONALD, C.P., C.R., S.J.D.	8 sept. 1945
Procureur général, ministre du Travail, ministre suppléant de la Santé publique, ministre suppléant du Bien-être public et registraire général suppléant	Hon. L. D. CURRIE, C.R.	8 sept. 1945
Secrétaire provincial, ministre des Mines et ministre des Affaires municipales	Hon. MALCOLM A. PATTERSON	10 juin 1947
Ministre de l'Agriculture et des Marchés et ministre des Terres et Forêts	Hon. A. W. MACKENZIE	8 sept. 1945
Ministre du Commerce et de l'Industrie	Hon. HAROLD CONNOLLY	8 sept. 1945
Ministre de la Voirie et des Travaux publics	Hon. MERRILL D. RAWDING	31 juill. 1947
Ministre sans portefeuille	Vacant.	
Ministre sans portefeuille (chargé de l'application de la loi sur la régie des liqueurs de la Nouvelle-Écosse	Hon. GEOFFREY STEVENS	4 avril 1946

Sous-section 4.—Nouveau-Brunswick

La province du Nouveau-Brunswick est semblable à sa voisine, la Nouvelle-Écosse, en tous points essentiels de l'administration provinciale. Le conseil exécutif se compose du premier ministre, qui est aussi procureur général, du secrétaire-trésorier provincial, également président du conseil exécutif, du ministre des Travaux publics, du ministre des Terres et Mines, du ministre de l'Agriculture, du ministre de la Santé et des Services sociaux, du ministre du Travail, du ministre de l'Éducation et des Relations fédérales et municipales, du ministre de l'Industrie et de la Reconstruction et d'un ministre sans portefeuille, qui est président de la Commission hydroélectrique du Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre touche un traitement de $5,000, outre d'autres sommes comme titulaire d'autres portefeuilles. Les ministres du cabinet touchent $5,000, les députés une indemnité de $1,500 et le chef de l'opposition un supplément de $2,000. L'orateur bénéficie d'une allocation de $1,000, outre son indemnité normale.

15.—Lieutenants-gouverneurs du Nouveau-Brunswick, 1867-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau **13**, p. 123.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination		Nom	Date de la nomination	
Maj.-gén. sir C. HASTINGS DOYLE	1er juill.	1867	JABEZ B. SNOWBALL	30 janv.	1902
Col. F. P. HARDING	18 oct.	1867	L. J. TWEEDIE	2 mars	1907
L. A. WILMOT	14 juill.	1868	JOSIAH WOOD	6 mars	1912
SAMUEL LEONARD TILLEY	5 nov.	1873	G. W. GANONG	29 juin	1916
D. BARRON CHANDLER	16 juill.	1878	WILLIAM PUGSLEY	6 nov.	1917
ROBERT DUNCAN WILMOT	11 fév.	1880	WILLIAM F. TODD	24 fév.	1923
Sir SAMUEL LEONARD TILLEY	31 oct.	1885	Maj.-gén. HUGH H. MCLEAN	11 déc.	1928
JOHN BOYD	21 sept.	1893	Col. MURRAY MACLAREN	5 fév.	1935
JOHN A. FRASER	20 déc.	1893	W. G. CLARK	5 mars	1940
A. R. MCCLELAN	9 déc.	1896	DAVID LAWRENCE MACLAREN	1er nov.	1945

15.—Lieutenants-gouverneurs du Nouveau-Brunswick, 1867-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949—fin

Législatures, 1934-1949[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1930	10e assemblée générale	5	12 fév. 1931	22 mai 1935
27 juin 1935	11e assemblée générale	4	5 mars 1936	26 oct. 1939
20 nov. 1939	12e assemblée générale	5	4 avril 1940	10 juill. 1944
28 août 1944	13e assemblée générale	4	20 fév. 1945	18 mai 1948
28 juin 1948	14e assemblée générale	[2]	8 mars 1949	[2]

[1] Voici les ministères de 1934-1948: 19e ministère, assermenté le 1er juin 1933, sous la direction de l'hon. L. P. D. Tilley; 20e ministère, assermenté le 16 juillet 1935, sous la direction de l'hon. A. A. Dysart; 21e ministère, assermenté le 13 mars 1940, sous la direction de l'hon. J. B. McNair. [2] La législature n'a pas encore pris fin.

Vingt et unième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 28 juin 1948: 47 libéraux et 5 conservateurs-progressistes)

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur première nomination, même si un nouveau ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et procureur général	Hon. J. B. McNAIR, C.R.	13 mars 1940
Secrétaire-trésorier provincial et président du conseil exécutif	Hon. H. H. HAYES DOONE	10 janv. 1940
Ministre des Travaux publics	Hon. W. S. ANDERSON	16 juill. 1938
Ministre des Terres et des Mines	Hon. RICHARD J. GILL	16 mai 1946
Ministre de l'Agriculture	Hon. A. G. TAYLOR	16 juill. 1935
Ministre de la Santé et des Services sociaux	Hon. F. A. McGRAND, M.D.	27 sept. 1944
Ministre du Travail	Hon. SAMUEL E. MOORES	27 sept. 1944
Ministre de l'Éducation et des Relations fédérales et municipales	Hon. JAMES W. BRITTAIN	2 nov. 1948
Ministre de l'Industrie et de la Reconstruction	Hon. J.-A. DOUCET	27 sept. 1944
Ministre sans portefeuille	Hon. J.-GASPARD BOUCHER	13 mars 1940

Sous-section 5.—Québec

Le conseil exécutif se compose du lieutenant-gouverneur et de ses conseillers, les ministres de la Couronne. Ce sont: le premier ministre, aussi procureur général et président du conseil exécutif, le trésorier provincial, le ministre des Terres et Forêts, le ministre de la Santé, le ministre des Affaires municipales, le ministre de la Colonisation, le ministre des Mines, le ministre de l'Agriculture, le ministre de la Voirie, le ministre du Travail, le ministre de la Chasse et des Pêcheries, le ministre des Travaux publics, le ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, le ministre de l'Industrie et du Commerce, le secrétaire provincial et six ministres sans portefeuille. Le conseil législatif compte 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil.

L'assemblée législative compte 92 membres. Comme le conseil législatif, elle a le pouvoir de présenter des projets de loi relatifs à des questions d'ordre civil et

administratif et de modifier ou d'abroger les lois déjà existantes. Le lieutenant-gouverneur ne peut sanctionner que les projets de loi adoptés par les deux chambres. Seule l'assemblée législative a le pouvoir de présenter un projet de loi comportant dépense de deniers publics. La durée maximum d'une législature est de cinq ans.

Le traitement et les allocations du premier ministre et des membres du conseil exécutif, du conseil législatif et de l'assemblée législative sont déterminés, d'après le chapitre 4 des statuts revisés (1941), modifié par 10 Geo. VI, chap. 11, ainsi: tous les membres de l'assemblée législative et du conseil législatif touchent une indemnité de $3,000 par année et $1,000 d'allocations; en outre, le premier ministre touche $10,000 de traitement et $4,000 d'allocations. Les ministres avec portefeuille touchent un montant supplémentaire de $6,000 de traitement et $2,000 d'allocations, et les ministres sans portefeuille, un supplément de $2,000 de traitement et $2,000 d'allocations. Le chef de l'opposition de l'assemblée législative touche $6,000 de traitement et $2,000 d'allocations, et le chef de l'opposition du conseil législatif, $2,000 d'allocations.

16.—Lieutenants-gouverneurs du Québec, 1867-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 13, p. 123.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
Sir NARCISSE-F. BELLEAU	1er juill. 1867	Sir FRANÇOIS LANGELIER	5 mai 1911
Sir NARCISSE-F. BELLEAU	31 janv. 1868[1]	Sir PIERRE-ÉVARISTE LEBLANC	9 fév. 1915
RENÉ-ÉDOUARD CARON	11 fév. 1873	Très hon. sir CHARLES FITZPATRICK	21 oct. 1918
LUC LETELLIER de SAINT-JUST	15 déc. 1876	L.-P. BRODEUR	31 oct. 1923
THÉODORE ROBITAILLE	26 juill. 1879	N. PÉRODEAU	8 janv. 1924
L.-F.-R. MASSON	4 oct. 1884	SIR LOMER GOUIN	31 déc. 1928
A.-R. ANGERS	24 oct. 1887	H. G. CARROLL	2 avril 1929
SIR JOSEPH-A. CHAPLEAU	5 déc. 1892	É.-L. Patenaude	29 avril 1934
LOUIS-A. JETTÉ	20 janv. 1898	Maj.-gén. sir EUGÈNE FISET	30 déc. 1939
Sir LOUIS-A. JETTÉ	1er fév. 1903[1]	Maj.-gén. sir EUGÈNE FISET	20 juin 1945[1]
Sir CHARLES-A.-P. PELLETIER	15 sept. 1908		

[1] Deuxième mandat.

Législatures, 1934-1949[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
24 août 1931	18e assemblée générale	4	3 nov. 1931	30 oct. 1935
25 nov. 1935	19e assemblée générale	1	24 mars 1936	11 juin 1936
17 août 1936	20e assemblée générale	4	7 oct. 1936	23 sept. 1939
25 oct. 1939	21e assemblée générale	5	20 fév. 1940	29 juin 1944
8 août 1944	22e assemblée générale	4	7 fév. 1945	9 juin 1948
28 juill. 1948	23e assemblée générale	1	19 janv. 1949	[2]

[1] Voici les ministères de 1934-1949: 16e ministère, assermenté le 8 juillet 1920, sous la direction de l'hon. L.-A. Taschereau; 17e ministère, assermenté le 11 juin 1936, sous la direction de l'hon. A. Godbout; 18e ministère, assermenté le 24 août 1936, sous la direction de l'hon. M. Duplessis; 19e ministère, assermenté le 10 nov. 1939, sous la direction de l'hon. A. Godbout; 20e ministère, assermenté le 30 août 1944, sous la direction de l'hon. Maurice-L. Duplessis. [2] La législature n'a pas encore pris fin.

16.—Lieutenants-gouverneurs du Québec, 1867-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949—fin

Vingtième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 28 juillet 1948: 82 Union nationale, 8 libéraux et 2 indépendants)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, procureur général et président du conseil exécutif	Hon. MAURICE-L. DUPLESSIS	30 août 1944
Trésorier provincial	Hon. ONÉSIME GAGNON	30 août 1944
Ministre des Terres et Forêts	Hon. J.-S. BOURQUE	30 août 1944
Ministre de la Santé	Hon. J.-A. PAQUETTE	30 août 1944
Ministre des Affaires municipales	Hon. BONA DUSSAULT	30 août 1944
Ministre de la Voirie	Hon. ANTONIO TALBOT	30 août 1944
Ministre des Travaux publics	Hon. ROMÉO LORRAIN	30 août 1944
Ministre des Mines	Hon. DANIEL FRENCH	15 déc. 1948
Ministre de la Colonisation	Hon. JOS.-D. BÉGIN	30 août 1944
Ministre de la Chasse et des Pêcheries	Hon. C.-E. POULIOT	30 août 1944
Ministre du Travail	Hon. ANTONIO BARRETTE	30 août 1944
Ministre de l'Industrie et du Commerce	Hon. PAUL BEAULIEU	30 août 1944
Ministre de l'Agriculture	Hon. LAURENT BARRÉ	30 août 1944
Secrétaire de la Province	Hon. OMER CÔTÉ	30 août 1944
Ministre du Bien-être social et de la Jeunesse	Hon. PAUL SAUVÉ	18 sept. 1946
Ministre d'État	Hon. ANTONIO ÉLIE	30 août 1944
Ministre d'État	Hon. TANCRÈDE LABBÉ	30 août 1944
Ministre d'État	Hon. MARC TRUDEL	30 août 1944
Ministre d'État	Hon. PATRICE TARDIF	30 août 1944
Ministre d'État	Hon. J.-H. DELISLE	30 août 1944
Ministre d'État	Hon. ANTONIO RIVARD	15 déc. 1948

Sous-section 6.—Ontario

Le conseil exécutif d'Ontario comprend: le premier ministre, aussi président du conseil et trésorier provincial; le ministre de l'Agriculture; le ministre des Mines; le procureur général, aussi ministre de l'Éducation; le ministre de la Voirie, aussi ministre des Travaux publics; le ministre des Affaires municipales; le ministre des Établissements de réforme; le ministre du Travail; le secrétaire provincial, aussi registraire; le ministre de la Santé, le ministre de l'Organisation et du Développement; le ministre du Bien-être public; le ministre des Terres et Forêts; le ministre du Tourisme et de la Publicité; et un ministre sans portefeuille.

La chambre d'assemblée, seule chambre de la législature provinciale, se compose de 90 membres élus pour cinq ans par la voie des suffrages des adultes.

Outre les ministères réguliers, les commissions suivantes ont été créées: la Commission des parcs de Niagara, la Commission des municipalités d'Ontario, la Commission hydroélectrique d'Ontario et la Commission des transports de l'Ontario septentrional.

En vertu de la loi modificatrice de 1947 concernant l'assemblée législative (11 Geo. VI, chap. 55), chaque membre de l'assemblée touche une indemnité annuelle de $2,000 et une allocation de $1,000 pour dépenses. L'Orateur touche un supplément de $2,500 par année; le président du comité plénier, de $1,000; et le chef de l'opposition, de $3,000, outre une allocation de $2,000 pour dépenses. Ces indemnités et allocations spéciales, versées à l'Orateur, au président du comité plénier et au chef de l'opposition, s'ajoutent aux indemnités et allocations pour dépenses qu'ils touchent à titre de députés.

Les membres du cabinet touchent l'indemnité normale de $2,000 versée aux députés ainsi qu'une allocation de $1,000 pour dépenses, en outre de leur traitement de ministres de la Couronne. Le traitement des ministres du cabinet s'élève à

$10,000 d'après la loi sur le conseil exécutif mais, depuis quelques années, les membres des différents cabinets consentent librement à céder $2,000 par année et ne touchent que $8,000 chacun de traitement.

17.—Lieutenants-gouverneurs d'Ontario, 1867-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau **13**, p. 123.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
Maj.-gén. H. W. STISTED	1er juill. 1867	Sir JOHN M. GIBSON	22 sept. 1908
W. P. HOWLAND	14 juill. 1868	Lt.-col. sir JOHN S. HENDRIE	26 sept. 1914
JOHN W. CRAWFORD	5 nov. 1873	LIONEL H. CLARKE	27 nov. 1919
D. A. MACDONALD	18 mai 1875	COL. HENRY COCKSHUTT	10 sept. 1921
JOHN BEVERLY ROBINSON	30 juin 1880	WILLIAM DONALD ROSS	20 déc. 1926
Sir ALEXANDER CAMPBELL	8 fév. 1887	Col. HERBERT ALEXANDER BRUCE	25 oct. 1932
Sir GEORGE A. KIRKPATRICK	28 mai 1892	ALBERT MATTHEWS[1]	23 nov. 1937
Sir OLIVER MOWAT	18 nov. 1897	RAY LAWSON	26 déc. 1946
Sir WILLIAM MORTIMER CLARK	20 avril 1903		

[1] Terme prolongé de novembre 1942 à décembre 1946.

Législatures, 1934-1949[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1934	19e assemblée générale	3	20 fév. 1935	9 avril 1936
6 oct. 1937	20e assemblée générale	8	1er déc. 1937	30 juin 1943
4 août 1943	21e assemblée générale	2	22 fév. 1944	24 mars 1945
4 juin 1945	22e assemblée générale	4	16 juill. 1945	27 avril 1948
7 juin 1948	23e assemblée générale	[2]	10 fév. 1949	[2]

[1] Voici les ministères de 1934-1949: 11e ministère, assermenté le 10 juillet 1934, sous la direction de l'hon. H. F. Hepburn; 12e ministère, assermenté le 21 oct. 1942, sous la direction de l'hon. G. D. Conant; 13e ministère, assermenté le 18 mai 1943, sous la direction de l'hon. H. C. Nixon; 14e ministère, assermenté le 17 août 1943 sous la direction de l'hon. Geo. A. Drew; 15e ministère, assermenté le 19 octobre 1948, sous la direction de l'hon. Thomas L. Kennedy; 16e ministère, assermenté le 4 mai 1949, sous la direction de l'hon. Leslie M. Frost. [2] La législature n'a pas encore pris fin.

Seizième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 7 juin 1948: 53 conservateurs-progressistes, 14 libéraux, 21 cécéfistes et 2 ouvriers-progressistes)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, président du conseil et trésorier provincial	Hon. LESLIE M. FROST, C.R.	4 mai 1949
Ministre de l'Agriculture	Hon. THOMAS L. KENNEDY	17 août 1943
Ministre de la Voirie et ministre des Travaux publics	Hon. GEORGE H. DOUCETT	17 août 1943
Procureur général et ministre de l'Éducation	Hon. DANA H. PORTER, C.R.	19 oct. 1948
Ministre sans portefeuille	Hon. GEORGE H. CHALLIES	17 août 1943
Ministre des Affaires municipales	Hon. GEORGE H. DUNBAR	17 août 1943
Ministre du Travail	Hon. CHARLES DALEY	17 août 1943
Ministre de la Santé	Hon. RUSSEL T. KELLEY	7 janv. 1946
Secrétaire et registraire provincial	Hon. GEORGES A. WELSH	4 mai 1949
Ministre du Bien-être public	Hon. WILLIAM A. GOODFELLOW	7 janv. 1946
Ministre de l'Organisation et du Développement	Hon. WILLIAM GRIESINGER	4 mai 1949
Ministre des Terres et Forêts	Hon. HAROLD R. SCOTT	28 nov. 1946
Ministre du Tourisme et de la Publicité	Hon. LOUIS-P CÉCILE	19 oct. 1948
Ministre des Mines	Hon. WELLAND S. GEMMELL	4 mai 1949
Ministre des Établissements de réforme	Hon. WILLIAM E. HAMILTON	15 juill. 1949

Sous-section 7.—Manitoba

Outre son lieutenant-gouverneur, le Manitoba possède un conseil exécutif provincial composé de 12 membres et une assemblée législative de 58 membres élus pour cinq ans*. Le conseil exécutif provincial, dirigé par le premier ministre, qui est aussi président du conseil et ministre des Relations fédérales-provinciales, comprend: le ministre de l'Agriculture et de l'Immigration; le trésorier provincial; le ministre du Travail; le commissaire municipal; le ministre des Mines et Ressources naturelles, également ministre de l'Industrie et du Commerce; le procureur général; le secrétaire provincial; le ministre des Entreprises de service public, qui administre la loi concernant la Commission électrique du Manitoba, la loi sur les téléphones du Manitoba et la loi sur la Commission des entreprises municipales et de service public; le ministre de la Santé et du Bien-être public; le ministre de l'Éducation; et le ministre des Travaux publics.

Le premier ministre touche un traitement de $7,050 par année et les autres membres du cabinet, $5,287.80 chacun. Les membres de la législature touchent $2,000 chacun, soit $1,350 d'indemnité et $650 d'allocations pour dépenses. Le chef de l'opposition à la législature touche un supplément de $1,500. L'orateur de la législature touche un traitement de $2,000, outre l'indemnité et l'allocation pour dépenses.

* Une loi modifiant la loi sur l'assemblée législative, adoptée par la Législature du Manitoba, porte le nombre de membres de 55, en outre de trois représentants des forces armées, à 57 membres à compter des prochaines élections générales.

18.—Lieutenants-gouverneurs du Manitoba, 1870-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau **13**, p. 123.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
A. G. ARCHIBALD	20 mai 1870	Sir DANIEL M. MCMILLAN	11 mai 1906[1]
FRANCIS GOODSCHALL JOHNSON	9 avril 1872	Sir DOUGLAS C. CAMERON	1er août 1911
ALEXANDER MORRIS	2 déc. 1872	Sir JAMES A. M. AIKINS	3 août 1916
JOSEPH E. CAUCHON	8 oct. 1877	Sir JAMES A. M. AIKINS	17 oct. 1921[1]
JAMES C. AIKINS	29 sept. 1882	THEODORE A. BURROWS	9 oct. 1926
J. C. SCHULTZ	1er juill. 1888	J. D. MCGREGOR	25 janv. 1929
J. C. PATTERSON	2 sept. 1895	WILLIAM JOHNSTON TUPPER	1er déc. 1934
Sir DANIEL H. MCMILLAN	10 oct. 1900	ROLAND FAIRBAIRN MCWILLIAMS	1er nov. 1940

[1] Deuxième mandat

Législatures, 1934-1949[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
16 juin 1932	19e assemblée générale	4	14 fév. 1933	12 juin 1936
27 juill. 1936	20e assemblée générale	5	18 fév. 1937	13 mars 1941
22 avril 1941	21e assemblée générale	5	9 déc. 1941	8 sept. 1945
15 oct. 1945	22e assemblée générale	[2]	19 fév. 1946	[2]

[1] Voici les ministères de 1934-1949: 12e ministère, assermenté le 8 août 1922, sous la direction de l'hon. J. Bracken; 13e ministère, assermenté le 14 janv. 1943, sous la direction de l'hon. Stuart S. Garson, C.R.; 14e ministère, assermenté le 13 nov. 1948, sous la direction de l'hon. D. L. Campbell. [2] La législature n'a pas encore pris fin.

18.—Lieutenants-gouverneurs du Manitoba, 1870-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949—fin

Quatorzième ministère

[Position des partis aux dernières élections générales, le 15 octobre 1945; 43 Coalition (25 libéraux-progressistes, 14 conservateurs-progressistes, 2 indépendants, 2 créditistes); 12 Anti-coalition (10 cécéfistes, 1 indépendant anti-coalition, 1 progressiste-ouvrier). En outre, 3 membres des services armés n'appartenant à aucun parti.]

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, président du conseil et ministre des Relations fédérales-provinciales	Hon. DOUGLAS L. CAMPBELL	13 nov. 1948
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration	Hon. FRANCIS C. BELL	14 déc. 1948
Trésorier provincial	Hon. JOHN. C. DRYDEN	14 déc. 1948
Ministre du Travail	Hon. CHARLES E. GREENLAY	14 déc. 1948
Commissaire municipal du Manitoba	Hon. SAUVEUR MARCOUX	14 déc. 1948
Ministre des Mines et Ressources naturelles et ministre de l'Industrie et du Commerce	Hon. JOHN S. MCDIARMID	27 mai 1932
Procureur général	Hon. JAMES O. MCLENAGHEN	3 mai 1941
Secrétaire provincial	Hon. WALLACE C. MILLER	14 déc. 1948
Ministre des Entreprises de service public	Hon. WILLIAM MORTON	5 fév. 1944
Ministre de la Santé et du Bien-être public	Hon. IVAN SCHULTZ	5 fév. 1944
Ministre de l'Éducation	Hon. C. RHODES SMITH	14 déc. 1948
Ministre des Travaux publics	Hon. ERRICK F. WILLIS	4 nov. 1940

Sous-section 8.—Saskatchewan

Le conseil exécutif de la Saskatchewan se compose de 11 membres: le premier ministre, aussi président du conseil et ministre de la Santé publique; le trésorier provincial; le procureur général; le ministre des Ressources et du Développement industriel; le ministre des Affaires municipales; le ministre du Bien-être social et du Rétablissement; le secrétaire provincial; le ministre de la Voirie et des Transports; le ministre de l'Éducation; le ministre du Travail; le ministre de la Coopération et du Développement coopératif; le ministre de l'Agriculture; et le ministre des Travaux publics, aussi ministre des Téléphones et Télégraphes. Le nombre réglementaire de membres de l'assemblée législative est de 52 représentants élus pour cinq ans.

Le premier ministre touche $6,500 et chacun des ministres $5,000 par année, tandis que le chef de l'opposition, l'orateur et l'orateur suppléant touchent respectivement $2,500, $1,500 et $600, outre leur traitement annuel de $2,000 et leur allocation de $1,000 pour dépenses, à titre de député.

19.—Lieutenants-gouverneurs de la Saskatchewan, 1905-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 13, p. 123.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
A.-E. FORGET	24 août 1905	Lt.-col. H. E. MUNROE, O.B.E.	31 mars 1931
GEORGE W. BROWN	5 oct. 1910	A. P. MCNAB	10 sept. 1936
Sir RICHARD STUART LAKE	6 oct. 1915	THOMAS MILLER	27 fév. 1945
H. W. NEWLANDS	17 fév. 1921	REGINALD J. M. PARKER	22 juin 1945
H. W. NEWLANDS	22 fév. 1926[1]	J. M. UHRICH	24 mars 1948

[1] Deuxième mandat.

19.—Lieutenants-gouverneurs de la Saskatchewan, 1905-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949—fin

Législatures, 1934-1949[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1934	8e assemblée générale	4	15 nov. 1934	14 mai 1938
8 juin 1938	9e assemblée générale	6	19 janv. 1939	10 mai 1944
15 juin 1944	10e assemblée générale	5	19 oct. 1944	19 mai 1948
24 juin 1948	11e assemblée générale	[2]	10 fév. 1949	[2]

[1] Voici les ministères de 1934-1949: 6e ministère, assermenté le 19 juillet 1934, sous la direction de l'hon. J. G. Gardiner; 7e ministère, assermenté le 1er nov. 1935, sous la direction de l'hon. W. J. Patterson; 8e ministère, assermenté le 10 juillet 1944, sous la direction de l'hon. T. C. Douglas.

Huitième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 24 juin 1948; 31 cécéfistes; 19 libéraux, 1 indépendant et 1 conservateur-progressiste libéral).

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur première nomination, même si un nouveau ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, président du conseil et ministre de la Santé publique	Hon. T. C. DOUGLAS	10 juillet 1944
Trésorier provincial	Hon. C. M. FINES	10 juillet 1944
Procureur général	Hon. J. W. CORMAN	10 juillet 1944
Ministre des Ressources naturelles et du Développement industriel	Hon. J. H. BROCKELBANK	4 août 1948
Ministre des Affaires municipales	Hon. L. F. MCINTOSH	4 août 1948
Ministre du Bien-être social et du Rétablissement	Hon. J. H. STURDY	4 août 1948
Secrétaire provincial	Hon. C. C. WILLIAMS	4 août 1948
Ministre de la Voirie et des Transports	Hon. J. T. DOUGLAS	10 juillet 1944
Ministre de l'Éducation	Hon. W. S. LLOYD	10 juillet 1944
Ministre du Travail	Hon. C. C. WILLIAMS	10 juillet 1944
Ministre de la Coopération et du Développement coopératif	Hon. L. F. MCINTOSH	10 juillet 1944
Ministre de l'Agriculture	Hon. I. C. NOLLET	8 janv. 1946
Ministre des Travaux publics, ministre des Téléphones et Télégraphes	Hon. J. A. DARLING	4 août 1948

Sous-section 9.—Alberta

Le conseil exécutif de l'Alberta se compose de dix membres: le premier ministre, aussi trésorier provincial; le ministre de l'Agriculture; le ministre des Affaires économiques; le ministre de l'Éducation; le ministre des Travaux publics, aussi ministre des Chemins de fer et Téléphones; le ministre des Mines et Minéraux et des Terres et Forêts; le ministre de la Santé et du Bien-être public; le ministre des Affaires municipales et secrétaire provincial; le procureur général; et le ministre des Industries et du Travail.

L'assemblée législative comprend 57 membres élus pour une période maximum de cinq ans.

Le traitement du président du conseil exécutif est de $9,000 et celui des ministres, de $7,000. Comme aucun parti n'est reconnu comme l'opposition officielle, une allocation spéciale de $500 est versée au chef des libéraux et à celui des cécéfistes. L'indemnité de session des membres de l'assemblée législative est de $2,000, outre une allocation de $1,000 pour dépenses.

20.—Lieutenants-gouverneurs de l'Alberta, 1905-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 13, p. 123.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
GEORGE H. V. BULYEA	24 août 1905	WILLIAM EGBERT	20 oct. 1925
GEORGE H. V. BULYEA	5 oct. 1910[1]	WILLAIM L. WALSH	24 avril 1931
ROBERT GEORGE BRETT	6 oct. 1915	PHILIP C. H. PRIMROSE	10 sept. 1936
ROBERT GEORGE BRETT	20 oct. 1920[1]	J. C. BOWEN	20 mars 1937

[1] Deuxième mandat.

Législatures, 1934-1949[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1930	7e assemblée générale	5	29 janv. 1931	22 juill. 1935
22 août 1935	8e assemblée générale	9	6 fév. 1936	16 fév. 1940
21 mars 1940	9e assemblée générale	4	20 fév. 1941	7 juill. 1944
8 août 1944	10e assemblée générale	5	22 fév. 1945	16 juill. 1948
17 août 1948	11e assemblée générale	[2]	17 fév. 1949	[2]

[1] Voici les ministères de 1934-1948: 6e ministère, assermenté le 10 juillet 1934, sous la direction de l'hon. R. G. Reid; 7e ministère, assermenté le 3 septembre 1935, sous la direction de l'hon. Wm. Aberhart; 8e ministère, assermenté le 31 mai 1943, sous la direction de l'hon. E. C. Manning. [2] La législature n'a pas encore pris fin.

Huitième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 17 août 1948: 51 créditistes; 2 cécéfistes; 2 libéraux; 1 créditiste indépendant; 1 indépendant).

NOTA.—Les ministres qui sont demeurés continuellement en fonction paraissent avec la date de leur nomination initiale, même si un autre ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre.

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et trésorier provincial	Hon. ERNEST C. MANNING	13 mai 1943
Procureur général	Hon. LUCIEN MAYNARD	1er juin 1943
Ministre de l'Éducation	Hon. IVAN CASEY	21 fév. 1948
Ministre des Mines et Minéraux et des Terres et Forêts	Hon. NATHAN E. TANNER	5 janv. 1937
Ministre des Travaux publics et ministre des Chemins de fer et Téléphones	Hon. D. B. MACMILLAN	8 mai 1948
Ministre de la Santé et ministre du Bien-être public	Hon. W. W. CROSS, M.D.	3 sept. 1935
Ministre des Affaires économiques	Hon. ALFRED J. HOOKE	20 avril 1945
Ministre des Affaires municipales et secrétaire provincial	Hon. C. E. GERHART	1er juin 1943
Ministre de l'Agriculture	Hon. D. A. URE	8 mai 1948
Ministre des Industries et du Travail	Hon. J. L. ROBINSON	8 mai 1948

Sous-section 10.—Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique a un lieutenant-gouverneur et un conseil exécutif composé comme il suit: premier ministre et président du conseil; secrétaire provincial et ministre de la Santé et du Bien-être; procureur général; et ministres des Terres et Forêts, des Finances, de l'Agriculture, des Mines et des Affaires municipales, des Travaux publics, des Chemins de fer, du Commerce et de l'Industrie et des Pêcheries, du Travail, et de l'Instruction publique. L'assemblée législative, élue pour cinq ans, compte 48 membres.

Les membres du conseil exécutif et de l'assemblée législative touchent à chaque session une indemnité de $2,000 et une allocation pour dépenses de $1,000. Le premier ministre touche $9,000, et les membres du Conseil exécutif, $7,500 chacun, en plus de leur indemnité. Le chef de l'opposition touche une indemnité spéciale de $2,000, et le président de la Chambre et le vice-président, une indemnité de $1,800 et de $500 respectivement.

21.—Lieutenants-gouverneurs de la Colombie-Britannique, 1871-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau **13**, p. 123.

Lieutenants-gouverneurs

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
J. W. TRUTCH	5 juill. 1871	Sir FRANK S. BARNARD	5 déc. 1914
ALBERT NORTON RICHARDS	27 juin 1876	Col. EDWARD G. PRIOR	9 déc. 1919
CLEMENT F. CORNWALL	21 juin 1881	WALTER C. NICHOL	24 déc. 1920
HUGH NELSON	8 fév. 1887	R. RANDOLPH BRUCE	21 janv. 1926
EDGARD DEWDNEY	1er nov. 1892	J. W. FORDHAM JOHNSON	18 juill. 1931
THOMAS R. MCINNES	18 nov. 1897	ERIC W. HAMBER	29 avril 1936
Sir HENRI G. JOLY DE LOTBINIÈRE	21 juin 1900	Lt.-col. WILLIAM C. WOODWARD	29 août 1941
JAMES DUNSMUIR	11 mai 1906	Col. l'hon. CHARLES ARTHUR BANKS, C.M.G.	1er oct. 1946
T. W. PATERSON	3 déc. 1909		

Législatures, 1934-1949[1]

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
2 nov. 1933	18e assemblée générale	4	20 fév. 1934	15 avril 1937
1er juin 1937	19e assemblée générale	5	26 oct. 1937	22 juill. 1941
21 oct. 1941	20e assemblée générale	4	4 déc. 1941	31 août 1945
25 oct. 1945	21e assemblée générale	5	21 fév. 1946	16 avril 1949
15 juin 1949	22e assemblée générale	[2]	—	[2]

[1] Voici les ministères de 1934 à 1949: 22e ministère, assermenté le 15 novembre 1933, sous la direction de l'hon. T. D. Pattullo; 23e ministère, assermenté le 10 décembre 1941, sous la direction de l'hon. John Hart; 24e ministère, assermenté le 29 décembre 1947, sous la direction de l'hon. B. I. Johnson, M.B.E. [2] La législature n'a pas encore pris fin.

21.—Lieutenants-gouverneurs de la Colombie-Britannique, 1871-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1er août 1949—fin

Vingt-quatrième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 15 juin 1949: 39 Coalition; 7 cécéfistes; 1 indépendant et 1 ouvrier).

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre et président du Conseil	Hon. Byron Ingemar Johnson, M.B.E.	29 déc. 1947
Secrétaire provincial et ministre de la Santé et du Bien-être	Hon. George Sharratt Pearson	29 déc. 1947
Procureur général	Hon. Gordon Sylvester Wismer, C.R.	29 déc. 1947
Ministre des Terres et Forêts	Hon. Edward Tourtelotte Kenny	29 déc. 1947
Ministre des Finances	Hon. Herbert Anscomb	29 déc. 1947
Ministre de l'Agriculture	Hon. Henry Robson Bowman	21 juill. 1949
Ministre des Mines et ministre des Affaires municipales	Hon. Roderick Charles MacDonald	29 déc. 1947
Ministre des Travaux publics	Hon. Ernest Crawford Carson	29 déc. 1947
Ministre des Chemins de fer, ministre du Commerce et de l'Industrie et ministre des Pêcheries	Hon. Leslie Harvey Eyres	29 déc. 1947
Ministre du Travail	Hon. John Henry Cates	21 juill. 1949
Ministre de l'Éducation	Hon. William Thomas Straith, C.R., B.A., LL.B.	29 déc. 1947

Sous-section 11.—Yukon et Territoires du Nord-Ouest

Yukon.—La loi du Yukon pourvoit à la constitution d'un gouvernement local formé d'un fonctionnaire exécutif en chef, appelé commissaire et nommé par le gouverneur général en conseil, et d'un conseil territorial électif de trois membres dont le mandat est de trois ans. Le conseil territorial du Yukon remplit à peu près les fonctions des gouvernements provinciaux; le commissaire, celles d'un cabinet provincial; et les trois membres du conseil territorial, celles d'une législature provinciale. Le siège du gouvernement local est à Dawson, mais le commissaire agit sous la directive du gouverneur général en conseil ou du ministre des Mines et Ressources, à Ottawa.

COMMISSAIRE

John Edward Gibben ..... 13 septembre 1947

CONSEIL TERRITORIAL

(Trois membres élus en 1949, pour 3 ans)

District de Dawson ..... Charles-J. Lelièvre
District de Whitehorse ..... R. Gordon Lee
District de Mayo ..... Ernest J. Corp

Territoires du Nord-Ouest.—Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est confié à un commissaire, aidé d'un conseil de six membres, tous nommés par le gouverneur général en conseil. L'application des différentes lois, ordonnances et règles concernant les Territoires du Nord-Ouest relève du directeur de la Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, qui est aussi sous-commissaire. Le siège du gouvernement est à Ottawa.

CONSEIL TERRITORIAL

Commissaire ..... Hugh L. Keenleyside.
Sous-commissaire ..... Roy A. Gibson.
Membres du Conseil ..... Louis-C. Audette, Harold B. Godwin, Donald M. MacKay, John G. McNiven, Stuart T. Wood.
Secrétaire ..... James G. Wright.

Section 3.—Gouvernement municipal*

Le premier gouvernement local au Canada fut assuré par les seigneurs de la Nouvelle-France qui, outre le commandement militaire et l'administration judiciaire, avaient la responsabilité de nommer des juges de paix et des voyers. Certains seigneurs furent bientôt remplacés par un syndic élu par le peuple, dont le premier en 1644, bien qu'un maire et deux échevins aient présidé un moment aux destinées de la ville de Québec en 1643. Mais les syndics tombèrent en désuétude, et des pouvoirs furent délégués par le gouverneur à des fonctionnaires. La ville de Québec fut légalement constituée en 1831 et le régime provincial de gouvernement municipal, arrêté par décret en 1840, fut réorganisé par les lois de 1845, 1847, 1850 et 1860.

Dans la région maritime, toutefois, Saint-Jean s'était distingué en devenant, dès 1784, la première ville légalement constituée au Canada. Halifax le fut en 1849 et Charlottetown, en 1855. Dans l'Ontario, la loi dite *Parish and Town Officers Act* de 1793 prévoyait la tenue d'une assemblée annuelle dans la paroisse ou le township en vue de nommer des officiers locaux responsables devant le Parlement et les tribunaux de justice, mais ces assemblées n'avaient aucun pouvoir législatif. Brockville, en 1832, réussit à obtenir du gouverneur en conseil des pouvoirs exercés antérieurement par le canal des tribunaux. D'autres localités enboîtèrent vite le pas et en 1834 York était constituée ville autonome de Toronto. D'autres initiatives aboutirent à la loi municipale de 1849, base du gouvernement local actuel en Ontario, elle a plus tard servi de modèle dans les provinces de l'Ouest. Par la suite, toutes les provinces ont adopté des lois visant certains aspects de la constitution légale, des pouvoirs et des obligations des municipalités.

Le gouvernement municipal, dans chaque province du Canada, existait, au moins dans sa forme élémentaire, avant la Confédération. Aussi, n'est-il pas naturel que les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui attribuent aux provinces juridiction sur les affaires municipales, aient entraîné des différences dans l'organisation du gouvernement municipal dans tout le Canada. Cela tient non seulement aux débuts différents et à l'expansion autonome du gouvernement municipal dans chaque province, mais aussi aux besoins variés provenant des différences d'ordre géographique et ethnique.

La situation n'est pas encore stabilisée, comme le prouvent les modifications sans cesse apportées aux lois et aux chartes provinciales en vue de résoudre de vieux problèmes et de parer à de nouveaux. De même que les gouvernements fédéral et provinciaux ont vu s'étendre la portée de leur activité par suite des services nouveaux et supplémentaires exigés d'eux, ainsi les municipalités ont dû assumer des responsabilités tout à fait nouvelles ou réputées étrangères à leur champ d'action il y a quelques décennies. Si bien que les modifications apportées aux lois ont eu des objectifs très variés, depuis l'extension des pouvoirs et des limites des municipalités jusqu'à l'établissement d'un contrôle provincial plus rigoureux et l'augmentation de l'assistance financière.

Un article spécial sur l'histoire du gouvernement municipal au Canada paraîtra dans une édition ultérieure de l'*Annuaire*.

Les principales formes actuelles d'organisation municipale dans les provinces du Canada sont décrites aux paragraphes suivants†.

* Préparé par la Section des finances municipales, Division des finances publiques ,Bureau fédéral de la statistique.

† Le relevé des municipalités, d'après leur mode d'organisation, figure à la p. 134.

Terre-Neuve.—Cette nouvelle province ne compte qu'une "cité", Saint-Jean. Le reste de la population est surtout dispersé dans des petites localités échelonnées le long de la côte. Ce n'est que depuis la loi de 1937 dite *Local Administration Act* que quelques-unes des plus importantes de ces localités sont organisées séparément en ville ayant un conseil local ou, lorsque deux ou trois d'entre elles sont rapprochées, en "district rural"; il en existait 14 en 1948. Ces districts ne sont pas des municipalités rurales, mais simplement des "villes" formées de deux ou trois localités. Les affaires locales dans le reste de la province sont administrées par le gouvernement provincial.

Île du Prince-Édouard.—La "cité" de Charlottetown et sept "villes", toutes constituées par des lois spéciales, constituent l'ensemble de l'organisation municipale de la province. Elles couvrent moins de la moitié de un pour cent de toute sa superficie et comptent seulement le quart de sa population. Il n'y a pas d'organisation municipale dans le reste de la province, les trois comtés n'étant que des divisions administratives purement provinciales.

Nouvelle-Écosse.—L'organisation municipale de la Nouvelle-Écosse s'étend à toute la province. Halifax et Sydney, les deux seules "cités", ont chacune une charte spéciale; Sydney est aussi soumise à une législation spéciale. Les "villes", au nombre de 41, sont assujéties à la loi dite *Town Incorporation Act.* Il n'y a pas de municipalités érigées en villages. Les cités et les villes sont indépendantes des comtés. Le territoire rural se divise en 18 comtés qui ne constituent pas en eux-mêmes des unités de gouvernement local. Toutefois, 12 de ces comtés contiennent chacun une municipalité et les six autres, deux chacun, soit un total de 24 "municipalités" rurales.

Nouveau-Brunswick.—Toute la province se divise en 15 "comtés", érigés en municipalités, qui jouissent de pouvoirs immédiats de gouvernement local autonome dans les régions rurales. Ce sont donc les municipalités rurales. Dans la plupart des cas, certains de leurs pouvoirs s'appliquent aussi dans les municipalités urbaines. Les trois "cités" ont chacune leur charte, et les 19 villes relèvent de la loi dite *Towns Incorporation Act.* Il y a aussi quatre "villages".

Québec.—Dans la province de Québec, les divisions municipales couvrent les régions les plus populeuses; les neuf dixièmes qui restent sont administrés sous forme de "territoires" par la province. La partie organisée se divise en 76 municipalités "de comté", qui se subdivisent en municipalités locales que le Code municipal appelle "villages" et municipalités de "township" ou de "paroisse" ou simplement "municipalités". Les comtés n'ont eux-mêmes aucun pouvoir direct d'imposition. Les fonds destinés à financer les services de leur compétence proviennent des municipalités qui en font partie. Certaines parties de quelques comtés ne sont pas encore organisées en unités constituées de gouvernement local; elles se trouvent dans des régions reculées dont la population est très faible ou même nulle. En 1948, on comptait 317 villages et 1,084 townships et paroisses. Un petit nombre sont indépendants du comté où ils sont situés. Quelques-unes des 30 "cités" ont une charte spéciale. Les autres ainsi que les 124 "villes" sont assujéties à la loi des cités et villes et à de nombreuses autres lois spéciales.

Ontario.—Un peu plus du dixième du territoire d'Ontario est organisé en municipalités; le reste est entièrement administré par le gouvernement provincial. La partie ancienne de la province se divise en 43 "comtés", dont cinq sont unis à d'autres pour fins d'administration. Bien que constitué en municipalité, chaque comté se compose des "villes", "villages" et "townships" compris dans ses limites; ceux-ci alimentent sa caisse comme dans la province de Québec. On compte 29 cités, 145 villes, 156 villages, 571 townships et 11 "régions non organisées". Il en existe de chaque catégorie dans le nord de la province, qui n'est pas organisé en comtés.

Manitoba.—Le gouvernement local autonome n'existe que dans la partie méridionale et habitée de la province, qui couvre moins d'un huitième de sa superficie. Comme dans les trois autres provinces de l'Ouest, le régime des comtés n'y existe pas, et toutes les municipalités sont indépendantes, abstraction faite du contrôle provincial. On y compte quatre "cités", dont trois ont une charte et une est régie par plusieurs lois spéciales. Des lois générales régissent 33 "villes", 27 "villages", 110 "municipalités rurales" et 5 "municipalités de banlieue". Une loi de 1944 autorise l'organisation de "districts d'amélioration locale" dans la partie non organisée ou désorganisée de la province.

Saskatchewan.—Toutes les municipalités de la Saskatchewan tiennent leurs pouvoirs de lois générales désignées d'après le genre de municipalité. Il y a 8 "cités", 83 "villes", 398 "villages" et 303 "municipalités rurales". La partie ainsi organisée comprend la très grande partie des deux cinquièmes méridionaux de la province. Le reste de cette région est administré par la Province et se divise en "districts d'amélioration locale" non légalement constitués. Les trois cinquièmes qui constituent la partie nord de la province ont une population clairsemée et sont dépourvus de gouvernement local.

Alberta.—On trouve en Alberta aussi des "cités", des "villes", des "villages" et des municipalités rurales appelées "districts municipaux". Les trois dernières catégories relèvent de lois générales tandis que chacune des sept villes a sa propre charte. Il y a 57 villes, 132 villages et 59 districts municipaux, mais, ensemble, ils ne couvrent qu'un cinquième de la province. Dans les régions moins peuplées, il existe aussi des "districts d'amélioration" non légalement constitués et administrés par la Province.

Colombie-Britannique.—Moins de 0·5 p. 100 de la superficie de la province est organisé en municipalités. D'autres petites régions sont assez peuplées pour que le gouvernement s'y occupe d'administration locale. Il y a 34 "cités", 35 "villages" et 28 "districts", ces derniers étant surtout des municipalités rurales, sauf ceux de la banlieue de Victoria et de Vancouver, qui ont plutôt un caractère urbain. A noter, toutefois, que le sens du mot "cité" y diffère un peu de l'acception générale: plusieurs des "cités" y comptent moins de 1,000 âmes et la moitié ou plus d'entre elles ne seraient peut-être pas constituées en "cités" dans aucune autre province du Canada.

22.—Municipalités du Canada, par genre d'organisation et par province, 1948[1]

Province	Cités	Villes	Villages	Total, municipalités urbaines	Total, municipalités rurales	Total, municipalités locales	Comtés	Total, municipalités constituées
Île du P.-Édouard	1	7	—	8	—	8	—	8
Nouvelle-Écosse	2	41	—	43	24	67	—	67
N.-Brunswick	3	19	4	26	15	41	—	41
Québec	30	124	317	471	1,084	1,555	76	1,631
Ontario	29	145	156	330	582[2]	912	38	950
Manitoba	4	33	27	64	115[3]	179	—	179
Saskatchewan	8	83	398	489	303[4]	792	—	792
Alberta	7	57	132	196	59[5]	255	—	255
Col.-Britannique	34	—	35	69	28	97	—	97
Totaux	**118**	**509**	**1,069**	**1,696**	**2,210**	**3,906**	**114**	**4,020**

[1] Terre-Neuve n'est entrée dans la Confédération qu'en 1949. Voir paragraphe plus haut sur l'organisation municipale. [2] Comprend 11 districts d'amélioration locale. [3] Comprend 5 unités de gouvernement autonome désignées officiellement comme "municipalités suburbaines". [4] Ne comprend pas 81 districts d'amélioration. [5] Ne comprend pas 58 districts d'amélioration.

D'après le recensement de 1941, plus de 10,689,000 Canadiens ou 93 p. 100 de la population des neuf provinces habitent des municipalités constituées. Le tableau suivant, où les provinces sont comparées à ce point de vue, donne une idée du développement du gouvernement autonome en ce qui concerne la population locale. Les 800,000 autres Canadiens habitent des réserves indiennes ou des régions n'ayant pas encore atteint le stade de développement où le gouvernement autonome est chose indispensable ou opportune.

23.—Population des municipalités constituées, par province, 1941

Province	Population totale	Population des municipalités constituées			Pourcentage de la population des municipalités par rapport au total
		Urbaines	Rurales	Total	
	nombre	nombre	nombre	nombre	
Île du Prince-Édouard	95,047	24,340	—	24,340	25·6
Nouvelle-Écosse	577,962	267,540	308,304	575,844	99·6
Nouveau-Brunswick	457,401	143,423	312,153	455,576	99·6
Québec	3,331,882	2,109,684	1,137,519	3,247,203	97·5
Ontario	3,787,655	2,338,633	1,316,133	3,654,766	96·5
Manitoba	729,744	321,873	344,648	666,521	91·3
Saskatchewan	895,992	295,146	528,532	823,678	91·9
Alberta	796,169	306,586	321,219	627,805	78·9
Colombie-Britannique	817,861	443,394	170,269	613,663	75·0
Totaux	**11,489,713**	**6,250,619**	**4,438,777**	**10,689,396**	**93·0**

Section 4.—Relations fédérales-provinciales

On trouvera des renseignements à ce sujet dans l'*Annuaire* de 1946, pages 81-84, de 1947, pages 91-95, et de 1948-1949, pages 123-129.

PARTIE III.—RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA

Section 1.—Ascension du rang du Canada dans le monde

L'évolution des relations extérieures du Canada se manifeste par l'expansion de son ministère des Affaires extérieures. Une revue de l'organisation et de l'expansion de ce dernier a paru aux pp. 80-85 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 2.—Le Canada et les Nations Unies, 1948*

Un exposé de l'Organisation des Nations Unies et de la place que le Canada y occupe a paru aux pp. 84-88 de l'*Annuaire* de 1946. Des renseignements supplémentaires sont donnés aux pp. 129-132 de l'édition 1948-1949. Les paragraphes suivants complètent l'histoire des relations entre le Canada et les Nations Unies jusqu'en fin de 1948.

Malgré l'insuccès persistant des efforts tentés par ses membres permanents en vue de s'entendre, l'Organisation des Nations Unies a assez bien réussi à régler plusieurs des problèmes d'ordre international qui la confrontaient en 1948. Les événements de l'année démontrent que, tout en étant dépourvue des moyens et de l'autorité qui lui permettrait d'imposer une solution aux différends internationaux, l'Organisation excelle à régler des désaccords auxquels on peut aviser par voie de trêve et de médiation. Ainsi, à l'occasion des différends surgis en Indonésie, entre l'Inde et le Pakistan et en Palestine, les Nations Unies, grâce au poids de leur influence modératrice et impartiale, ont pu localiser des conflits qui devenaient menaçants. D'autre part, bien d'autres conflits moins faciles à régler par des mesures transactionnelles, ont confronté les Nations Unies durant l'année. Parmi les plus épineux, citons: les tentatives d'accord à la Commission de l'énergie atomique et à la Commission des armements de type classique ainsi que le problème monétaire à Berlin.

Voici un résumé de l'activité des Nations Unies à l'égard des questions les plus importantes, et particulièrement du rôle qu'a joué le Canada.

Le rôle du Canada en 1948.—Forcé, devant l'insuffisance des garanties de sécurité offertes par les Nations Unies, de prendre part aux discussions qui ont abouti au Traité de l'Atlantique-Nord, le Canada a quand même continué de considérer son adhésion aux Nations Unies comme un des principes fondamentaux de sa politique extérieure. Malgré de graves doutes sur la valeur du Conseil de sécurité comme pouvoir exécutif des Nations Unies, le Canada en est devenu membre pour deux ans le 1er janvier 1948. Le général A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada aux Nations Unies, y a représenté le Canada ainsi qu'à la Commission de l'énergie atomique et à la Commission des armements de type classique. Le Canada a siégé au Conseil économique et social jusqu'en fin de l'année mais n'a pas posé de nouveau sa candidature.

L'Assemblée générale a tenu deux sessions durant l'année. Elle s'est réunie pour sa deuxième session spéciale du 16 avril au 15 mai, à la demande du Conseil de sécurité, afin d'étudier l'avenir de la Palestine. Le Canada faisait partie du Sous-comité des douze nations chargé de définir les dispositions provisoires à appliquer en Palestine après le 15 mai, date d'expiration du mandat du Royaume-Uni.

* Préparé par la Division des Nations Unies, ministère des Affaires extérieures, Ottawa.

La première partie de la troisième session régulière de l'Assemblée générale a eu lieu à Paris, de septembre à décembre 1948. La délégation canadienne a d'abord eu à sa tête le très honorable W. L. Mackenzie King, alors premier ministre, puis l'honorable Lionel Chevrier, ministre des Transports, jusqu'au 2 novembre, alors que l'honorable L. B. Pearson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en a pris la direction. La délégation comprenait des sénateurs et des députés accompagnés de délégués et de conseillers du ministère des Finances et du ministère des Affaires extérieures. N'ayant pu terminer l'étude de son programme chargé, l'Assemblée a décidé de tenir une deuxième partie de sa troisième session à Lake-Success en avril 1949.

Admission de nouveaux membres.—En 1948, les Nations Unies n'ont admis qu'un seul nouveau membre: la Birmanie. La demande de l'Italie et du Ceylan a été bloquée par le veto de la Russie. Les divergences de vues entre le bloc soviétique et les membres non communistes ont empêché plus ample étude d'autres demandes d'admission, dont celles du Royaume de la Jordanie Hachémite, de l'Irlande, du Portugal et de l'Autriche, appuyées par les puissances de l'Ouest, et celles de l'Albanie, de la Bulgarie, de la Finlande, de la Hongrie, de la République des peuples mongols et de la Roumanie, appuyées par l'U.R.S.S. La demande de l'État d'Israël, examinée par le Conseil de sécurité en décembre 1948, n'a pu réunir les sept votes requis pour mériter une recommandation favorable auprès de l'Assemblée générale.

Indonésie.—Le problème de l'Indonésie, sur lequel le Conseil de sécurité se penchait depuis août 1947, paraissait s'acheminer vers une solution au début de l'année 1948. Le 17 janvier, les Pays-Bas et la République indonésienne signaient une trêve militaire et acceptaient un ensemble de principes, proposés par un Comité des bons offices des Nations Unies, comme base d'un règlement politique. Cette entente Renville, complétée deux jours plus tard de principes additionnels, était reconnue en février par le Conseil de sécurité qui a également reçu une résolution canadienne, louant les parties en cause d'avoir convenu d'une trêve et demandant au Comité des bons offices de retourner en Indonésie afin de les aider à trouver un règlement politique.

Après plusieurs mois de vaines négociations, on a de nouveau tenté en septembre d'en arriver à un règlement fondé sur de nouvelles propositions soumises par le représentant des États-Unis au Comité des bons offices. En dépit d'autres négociations entre hauts fonctionnaires des gouvernements hollandais et républicains, la situation a encore abouti à une impasse et, le 14 décembre, le gouvernement des Pays-Bas se déclarait décidé à mettre à exécution son projet de créer les États-Unis d'Indonésie sous la couronne hollandaise. Cinq jours plus tard, les Pays-Bas déclenchaient des opérations militaires et envahissaient les territoires républicains. Cette intervention était sévèrement critiquée par le Comité des bons offices et, au Conseil de sécurité, le représentant canadien déplorait la reprise des hostilités mais s'opposait à une résolution des États-Unis, portant retrait des troupes néerlandaises, parce qu'on ne pouvait y donner suite.

Palestine.—Le Canada a pris part, tant au Conseil de sécurité qu'à l'Assemblée générale, aux efforts tentés en vue de la solution pacifique du conflit palestinien. Comme la Commission chargée de réaliser le plan de partage arrêté par l'Assemblée

en novembre 1947 n'avait pu fonctionner, l'Assemblée a décidé, lors d'une session spéciale tenue en mai 1948, de lui substituer un médiateur dont les propositions en vue d'un règlement pacifique se trouvaient déjà au point juste avant son assassinat en septembre, propositions modifiées par décision de l'Assemblée, rendue le 11 décembre et appuyée par le Canada, qui portait création d'une Commission de conciliation chargée d'aider Arabes et Juifs à en arriver à un règlement convenu, de formuler un régime international pour Jérusalem et de surveiller le rapatriement des réfugiés.

Dans l'entre-temps, le représentant canadien au Conseil de sécurité avait donné son entier appui à ses efforts inlassables en vue d'enrayer des désordres en Palestine, de concert avec le médiateur des Nations Unies et une commission de la trêve. Durant toute la période de la première suspension générale des hostilités en juin et celle de la trêve imposée par le Conseil de sécurité sous menace de sanctions en juillet, le Canada a voté en faveur des résolutions du Conseil de sécurité destinées à renforcer l'autorité du personnel des Nations Unies en Palestine et à refréner les poussées militaires renouvelées en octobre, novembre et décembre.

Le Canada a été du nombre des pays qui voulaient différer l'étude de la demande d'admission d'Israël.

Corée.—La Commission temporaire pour la Corée, chargée par l'Assemblée de "faciliter et hâter l'indépendance nationale de la Corée" a fait fonction d'observateur aux élections tenues dans la Corée du Sud le 10 mai et a entendu des protestations relativement à la conduite des élections. Conformément aux instructions de l'Assemblée, la Commission a continué en Corée de s'offrir comme conseiller d'abord aux représentants coréens nouvellement élus et, plus tard, au gouvernement de la République de la Corée. Le représentant canadien à la Commission était M. G. S. Patterson, du ministère des Affaires extérieures. La Commission sur la Corée a été reconstituée durant la troisième session de l'Assemblée générale. Ses responsabilités ayant diminué, le nombre de ses membres a été réduit de neuf à sept, et le Canada et l'Ukraine en sont sortis.

Commission de l'énergie atomique.—L'œuvre de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies, durant 1948 n'est pas encourageante. L'étude des propositions formulées en juin 1947 par le gouvernement soviétique et de la structure de l'organisation d'une agence internationale de contrôle s'est poursuivie mais, après plus de 240 séances, la Commission a fini par avouer à contre-cœur, en mai, qu'elle se trouvait réduite à une impasse à laquelle seul le Conseil de sécurité ou l'Assemblée générale pouvait trouver issue.

Le Conseil de sécurité a approuvé en juin la résolution du représentant canadien portant renvoi de la question du contrôle international de l'énergie atomique à l'Assemblée générale à titre de "sujet de spéciale importance".

A la session tenue à Paris, le général A. G. L. McNaughton a, au nom du Canada, proposé à l'Assemblée d'approuver les conclusions générales et les propositions spécifiques de la Commission de l'énergie atomique. La proposition du Canada a été adoptée, après divers amendements, le 4 novembre. L'Assemblée générale a aussi demandé à la Commission de l'énergie atomique de reprendre son travail afin de trouver issue à l'impasse et d'étudier toute autre question qu'il serait "pratique et utile" d'examiner.

Les résultats auraient été plus encourageants si les délégués de l'U.R.R.S. avaient été disposés à formuler d'autres plans de contrôle international de l'énergie atomique, comparables point par point aux propositions de la majorité des membres, mais ils se sont systématiquement cantonnés dans le vague.

Aussi, en dépit des efforts soutenus de neuf des onze membres de la Commission de l'énergie atomique, l'année 1948 n'a pas vu de progrès notable vers le contrôle international de l'énergie atomique, mais plutôt un affermissement de l'attitude et de la majorité et de l'Union soviétique et de ses satellites.

Commission des armements de type classique.—La question du désarmement général a elle aussi peu avancé en 1948. Membre du Conseil de sécurité, le Canada a fait partie de la Commission des armements de type classique, organisme subsidiaire du Conseil. Durant toute l'année, l'impasse où se trouvent l'Est et l'Ouest a empêché la Commission de s'entendre sur les principes généraux de règlementation et de réduction des armes et des forces armées. De l'avis de la majorité des membres, dont le Canada, un état satisfaisant de sécurité internationale devait d'abord exister pour que le désarmement pût s'effectuer sans danger et avec justice et un régime pratique d'inspection et de surveillance internationales, assurant tous les États qu'aucun ne pourrait tirer avantage du désarmement des autres, s'imposait. L'U.R.S.S., d'autre part, préconisait la réduction immédiate des armements et des forces armées, y compris les armes atomiques, comme condition première et essentielle de la sécurité internationale et soutenait que tout régime d'inspection et de contrôle devait se situer dans le cadre du Conseil de sécurité (c'est-à-dire soumis au veto). A la troisième session de l'Assemblée générale, une résolution en ce sens des Soviets a été repoussée par la majorité des nations, dont le Canada, qui doutaient que l'Union soviétique laisserait fonctionner un régime de contrôle international efficace et croyaient que la formule arithmétique arbitraire proposée par l'U.R.S.S. laissait ce pays dans une situation privilégiée par rapport aux autres pays qui, comme les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada, avaient déjà fort réduit leurs forces armées depuis la guerre.

Le 19 novembre 1948, l'Assemblée générale a adopté une résolution portant que la Commission des armements de type classique continuât de s'employer à formuler des propositions touchant la réglementation et la réduction générale des armements.

Différend monétaire à Berlin.—Le 29 septembre, les gouvernements du Royaume-Uni, des États-Unis et de la France saisissaient le Conseil de sécurité du différend de Berlin comme menace à la paix et à la sécurité internationales. La cause du différend, le blocus de Berlin imposé par les Russes, existait depuis trois mois.

Durant ces trois mois, les puissances de l'Ouest avaient tenté de surmonter les objections soviétiques à la réforme monétaire en Allemagne occidentale occupée. C'est devant l'échec de ces négociations que le problème a été soumis au Conseil de sécurité. Le représentant soviétique a refusé de reconnaître au Conseil de sécurité, compétence en la matière et de prendre part à l'étude du différend de Berlin au Conseil.

Des membres du Conseil de sécurité non directement intéressés au différend (dont le représentant du Canada) se sont réunis du 6 au 25 octobre afin d'étudier s'il existait bien une base d'entente. Le 22 octobre, ils soumettaient un projet de résolution demandant à l'Union soviétique de lever le blocus et invitant les gouvernements intéressés à se réunir pour discuter les mesures à prendre en vue d'unifier

la monnaie de Berlin. Le groupe "neutre" a alors entrepris de se faire représenter à un comité de spécialistes chargé de chercher à obtenir un accord détaillé permettant d'unifier la monnaie de Berlin et de rétablir les communications.

Le comité se réunit à Paris et à Genève, sous la présidence de M. N. A. Robertson, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni, en vue de concilier la position des pays intéressés. Son travail n'était pas terminé en fin d'année.

Autres questions politiques.—Parmi les autres questions politiques discutées durant l'année figurent la prétendue menace à la paix internationale par suite des événements survenus en Tchécoslovaquie, l'avenir de Trieste, le différend Inde-Pakistan, les relations de l'Espagne avec les Nations Unies, le régime de tutelle appliqué à des régions stratégiques, le rapport de la Commission spéciale pour les Balkans et l'avenir des anciennes colonies italiennes en Afrique.

Commission intérimaire.—La délégation canadienne a pleinement participé au travail de la Commission intérimaire, formée à titre d'expérience par l'Assemblée générale en novembre 1947 en vue de l'aider à favoriser la collaboration internationale et à maintenir la paix et la sécurité internationales. La Commission intérimaire a siégé du début de janvier à la mi-juillet pour étudier la question de la Corée, des propositions relatives à la revision du mode de votation au Conseil de sécurité, des principes généraux de collaboration au maintien de la paix internationale et l'opportunité de se voir charger à titre permanent d'aider l'Assemblée à s'acquitter de responsabilités entre les sessions. Le Canada a été membre de la Commission et un Canadien a fait fonction de rapporteur d'un groupe de neuf pays qui, durant mai et juin, ont rédigé un projet d'avis à l'Assemblée générale touchant le genre de décisions du Conseil de sécurité devant échapper au veto.

Conseil économique et social.—La sixième session du conseil s'est déroulée à New-York du 2 février au 11 mars et la septième, à Genève, du 19 juillet au 7 septembre. A sa sixième session, le conseil s'est surtout occupé de la surveillance générale du travail des organismes subsidiaires et des institutions spécialisées ainsi que de l'adoption de méthodes de travail adaptées à ses fonctions. Un comité *ad hoc*, présidé par M. G. F. Davidson, sous-ministre du Bien-être social du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a eu mission d'étudier les moyens de mieux coordonner le travail du Conseil et de ses commissions et des institutions spécialisées. La septième session s'est surtout penchée sur des questions essentielles et a avancé dans l'élaboration ou la révision des conventions internationales sur la suppression de la traite des femmes et des enfants, la prévention de la prostitution, l'émission de certificats de décès à l'égard des personnes disparues, la sauvegarde de la liberté de la presse, et la réunion et la transmission des nouvelles. Un protocole a étendu aux nouveaux produits synthétiques, la portée de la convention de 1931, qui limite la fabrication et réglemente la distribution des stupéfiants, le Canada a signé le protocole au cours de la Troisième session de l'Assemblée générale.

Des spécialistes canadiens sont membres des commissions techniques suivantes du Conseil économique et social: Commissions des questions économiques et de l'emploi, des questions sociales, de la population, de la statistique et des stupéfiants. Chacune de ces commissions a tenu une assemblée en 1948.

Institutions spécialisées.—Deux nouvelles organisations ont dépassé le stade provisoire pour devenir des institutions spécialisées légalement constituées: l'Organisation internationale pour les réfugiés et l'Organisation mondiale de la santé.

Le Canada en fait partie ainsi que de huit autres: l'Organisation internationale du travail; l'Organisation de l'aviation civile internationale; l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture; l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; l'Union internationale des télécommunications; la Banque internationale pour la reconstruction et le développement; le Fonds monétaire international; et l'Union postale universelle. Plusieurs conférences internationales ont aussi eu lieu en vue d'organiser trois nouvelles institutions: l'Organisation internationale du commerce, l'Organisation consultative intergouvernementale des questions maritimes et l'Organisation internationale de la météorologie; aucune n'est encore établie dans sa forme définitive.

PARTIE IV.—REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE*

Section 1.—Représentants du Canada dans les autres pays

Argentine (depuis 1941):

Ambassadeur: M. J. D. KEARNEY, M.C., C.R.

Adresse: 478, rue Bartolomé Mitre, Buenos-Aires.

Australie (depuis 1939):

Haut commissaire: LE MAJOR-GÉNÉRAL L'HON. L.-R. LAFLÈCHE, D.S.O.

Adresse: State Circle, Canberra.

Belgique (depuis 1939):

Ambassadeur: M. VICTOR DORÉ, C.M.G. (a présenté ses lettres de créance le 21 janvier 1947).

Adresse: 46, rue Montoyer, Bruxelles.

Brésil (depuis 1941):

Ambassadeur: M. J. S. MACDONALD (a présenté ses lettres de créance le 3 juin 1948).

Adresse: 165, avenue du Président-Wilson, 7e, Rio-de-Janeiro.

Chili (depuis 1942):

Ambassadeur: M. C. F. ELLIOTT, C.M.G., C.R. (a présenté ses lettres de créance le 3 avril 1947).

Adresse: Édifice *Bank of London and South America*, Santiago.

Chine (depuis 1942):

Ambassadeur: L'HON. T. C. DAVIS, C.R. (a présenté ses lettres de créance le 21 mai 1947).

Adresse: 3, Ping Tsang Hsiang, Nankin.

* Revisé par le ministère des Affaires extérieures, Ottawa, le 21 juillet 1949.

Cuba (depuis 1945):

Ministre: M. E. H. COLEMAN, C.M.G., C.R. (a présenté ses lettres de créance le 8 avril 1949).

Adresse: 17, avenue de las Missiones, La Havane.

Danemark (depuis 1946):

Ministre: M. HENRY LAUREYS (a présenté ses lettres de créance le 12 juillet 1947).

Adresse: 26, Osterbrogade, Copenhague.

États-Unis d'Amérique (depuis 1927):

Ambassadeur: M. H. H. WRONG (a présenté ses lettres de créance le 8 novembre 1946).

Adresse: 1746, avenue Massachusetts, Washington (D.C.).

Finlande (depuis 1949):

Ministre: M. A. T. STONE.

Adresse: a/s Légation du Canada, Strandvagen 7-C, Stockholm (Suède).

France (depuis 1928):

Ambassadeur: LE MAJOR-GÉNÉRAL GEORGES-P. VANIER, D.S.O., M.C. (a présenté ses lettres de créance le 20 décembre 1944).

Adresse: 72, avenue Foch, Paris-XVIe.

Grèce (depuis 1943):

Ambassadeur: M. GEORGE L. MAGANN.

Adresse: 31, boulevard de la Reine-Sophie, Athènes.

Inde (depuis 1946):

Haut commissaire: M. W. F. CHIPMAN, C.R.

Adresse: 4, Aurangzeb Road, Nouvelle-Delhi.

Irlande (depuis 1940):

Haut commissaire: L'HON. M. W.-F.-A. TURGEON, C.R. (6 novembre 1946). (Absent)

Haut commissaire intérimaire: M. D. M. JOHNSON (1er février 1949).

Adresse: 92 ouest, Merrian Square, Dublin.

Islande (depuis 1949):

Ministre: M. E. J. GARLAND.

Adresse: a/s Légation canadienne, 5, Fridtjof Nansens Plass, Oslo (Norvège).

Italie (depuis 1947):

Ambassadeur: M. JEAN DÉSY, C.R. (a présenté ses lettres de créance le 26 juin 1948).

Adresse: 15, Via Saverio Mercadante, Rome.

Luxembourg (depuis 1945):

Ministre: M. VICTOR DORÉ, C.M.G. (a présenté ses lettres de créance le 4 mars 1947).

Adresse: a/s Ambassade du Canada, 46, rue Montroyer, Bruxelles (Belgique).

Mexique (depuis 1944):

Ambassadeur: M. C.-P. HÉBERT (a présenté ses lettres de créance le 24 février 1949).

Adresse: Édificio International, 1, Paseo de la Reforma, Mexico.

Norvège (depuis 1943):

Ministre: M. E. J. GARLAND (a présenté ses lettres de créance le 21 octobre 1947).

Adresse: 5, Fridtjof Nansens Plass, Oslo.

Nouvelle-Zélande (depuis 1940):

Haut commissaire: M. A. RIVE (1er juin 1946).

Adresse: Édifice Government Life Insurance, Customs Quay, Wellington.

Pays-Bas (depuis 1939):

Ambassadeur: M. PIERRE DUPUY, C.M.G. (a présenté ses lettres de créance le 18 mars 1947).

Adresse: 1A, Sophialaan, La Haye.

Pérou (depuis 1944):

Ambassadeur: M. J. A. STRONG (a présenté ses lettres de créance le 21 juin 1947).

Adresse: Édifice Boza, Plaza San Martin, Lima.

Pologne (depuis 1942):

Chargé d'affaires ad interim: M. K. P. KIRKWOOD (nommé en février 1947).

Adresse: Hôtel Bristol, Varsovie.

Royaume-Uni (depuis 1880):

Haut commissaire: M. L. D. WILGRESS (16 mars 1949).

Adresse: Canada House, Trafalgar Square, Londres, S.W. 1.

Suède (depuis 1947):

Ministre: M. T. A. STONE (a présenté ses lettres de créance le 10 juin 1949).

Adresse: 7-C, Strandvagen, Stockholm.

Suisse (depuis 1947):

Chargé d'affaires ad interim: M. P.-É. RENAUD.

Adresse: 95, Thumstrasse, Berne.

Tchécoslovaquie (depuis 1942):

Chargé d'affaires ad interim: M. R. M. MACDONNELL.
Adresse: 22, Krakowska, Prague, 2.

Turquie (depuis 1947):

Ambassadeur: LE MAJOR-GÉNÉRAL VICTOR W. ODLUM, C.B., C.M.G., D.S.O., V.D. (a présenté ses lettres de créance le 26 novembre 1947).
Adresse: 211, Ayranci Baglari Kavaklidere, Ankara.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques (depuis 1942):

Chargé d'affaires ad interim: M. JOHN B. C. WATKINS (nommé en août 1948).
Adresse: 23, Starokonyushny Pereulok, Moscou.

Union Sud-Africaine (depuis 1940):

Haut commissaire: M. E. D. MCGREER (1er février 1947).
Adresse: Édifice Grand-Parade, Le Cap.

Yougoslavie (depuis 1948):

Ministre: M. É. VAILLANCOURT (a présenté ses lettres de créance le 26 février 1948).
Adresse: 20, Garasaninova, Belgrade.

MISSIONS MILITAIRES ET DE LIAISON

Allemagne:

Chef de la mission militaire: LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL MAURICE POPE, C.B., M.C.
Adresse: Commonwealth-House, 40, rue Johannesberger, Wilmersdorf, Berlin.

Japon:

Chef de la mission de liaison: M. E. H. NORMAN.
Adresse: 16, Omote-Machi, 3 Chome, Akaska-Ku, Tokyo.

CONSULATS

Allemagne:

Consul: M. A. J. HICKS.
Adresse: Political Adviser's Office, A.P.O. 757, U.S. Army, Francfort.

Brésil:

Consul: M. J. C. VAN TIGHEM.
Adresse: Rua 7 d'Abril, 252, Saõ Paulo.

Chine:

Consul général: M. GEORGE S. PATTERSON.
Adresse: 27, The Bund, Shanghaï.

CONSULATS—fin

États-Unis d'Amérique:

Boston 16 (Mass.).

Consul: M. T. F. M. NEWTON.
Adresse: 532, Little Building, 80, Boylston Street.

Chicago 6 (Ill.).

Consul général: M. E. TURCOTTE.
Adresse: Suite 800, Daily News Building, 400 W. Madison Street.

Détroit 26 (Mich.).

Consul: M. JAMES J. HURLEY.
Adresse: 1035, Penobscot Building.

New-York (N.-Y.).

Consul général: M. H. D. SCULLY.
Adresse: 620, 5e avenue, New-York.

Portland (Maine).

Vice-consul honoraire: M. A. LAFLEUR.
Adresse: Bureau 503, 120, Exchange Street.

San-Francisco 4 (Cal.).

Consul général: M. HARRY A. SCOTT.
Adresse: 400, Montgomery Street.

Portugal:

Consul général: M. L. S. GLASS.
Adresse: Rua Rodrigo Fonseca, 103-4°, Lisbonne.

Venezuela:

Consul général: M. C. S. BISSETT.
Adresse: N° 805, Edificio America, Esquina Veroes, Caracas.

Section 2.—Représentants des autres pays au Canada

Argentine (depuis 1941):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE M. ATILIO E. GARCIA MELLID (26 avril 1949).
Adresse: 193, rue Sparks, Ottawa.

Australie (depuis 1940):

Haut commissaire: LE TRÈS HON. FRANCIS M. FORDE (18 janvier 1947).
Adresse: 24, rue Sussex, Ottawa.

Belgique (depuis 1937):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE LE VICOMTE DU PARC (8 février 1949).
Adresse: 170 est, avenue Laurier, Ottawa.

Brésil (depuis 1941):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE M. ACYR DO NASCIMENTO PAES (26 avril 1946).
Adresse: 400, rue Wilbrod, Ottawa.

Chili (depuis 1942):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE LE GÉNÉRAL ARNALDO CARRASCO (5 juin 1947).
Adresse: Suite 215, 56, rue Sparks, Ottawa.

Chine (depuis 1942):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE M. LIU CHIEH (7 juin 1947).
Adresse: 410, rue Besserer, Ottawa.

Cuba (depuis 1945):

Ministre: SON EXCELLENCE M. MARIANO BRULL (2 novembre 1945).
Adresse: 499, rue Wilbrod, Ottawa.

Danemark (depuis 1946):

Ministre: SON EXCELLENCE M. G. B. HOLLER (7 mars 1946).
Adresse: 107, rue Sparks, Ottawa.

États-Unis d'Amérique (depuis 1927):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE L'HON. LAURENCE A. STEINHARDT (1er novembre 1948).
Adresse: 100, rue Wellington, Ottawa.

Finlande (depuis 1947):

Ministre: SON EXCELLENCE M. URHO VILPITON TOIVOLA (7 janvier 1948).
Adresse: 140, rue Wellington, Ottawa.

France (depuis 1928):

Chargé d'affaires ad interim: M. JEAN BASDEVANT (12 juin 1949).
Adresse: 42, rue Sussex, Ottawa.

Grèce (depuis 1942):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE M. CONSTANTINE SAKELLAROPOULO (12 novembre 1945).
Adresse: Château Laurier, Ottawa.

Inde (depuis 1947):

Haut commissaire: L'HON. SARDAR HARDIT SINGH MALIK, C.I.E., O.B.E. (3 septembre 1947).
Adresse: 114, rue Wellington, Ottawa.

Irlande (depuis 1939):

Haut commissaire: L'HON. JOHN J. HEARNE, S.C. (18 août 1939).
Adresse: 140, rue Wellington, Ottawa.

Islande (depuis 1947):

Ministre: SON EXCELLENCE M. THOR THORS (20 janvier 1948).
Adresse: Château Laurier, Ottawa.

Italie (depuis 1947):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE M. MARIO DI STEFANO (8 novembre 1948).
Adresse: 384 est, avenue Laurier, Ottawa.

Luxembourg (depuis 1949):

Ministre: SON EXCELLENCE M. HUGUES LE GALLAIS (désigné).

Mexique (depuis 1944):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE M. PRIMO VILLA MICHEL (15 septembre 1947).
Adresse: 11, rue Metcalfe, Ottawa.

Norvège (depuis 1942):

MINISTRE: SON EXCELLENCE M. DANIEL STEEN (2 avril 1942).
Adresse: 509 Édifice Plaza, 45, rue Rideau, Ottawa.

Nouvelle-Zélande (depuis 1943):

Haut commissaire: L'HONORABLE JAMES THORN (12 mai 1947).
Adresse: 107, rue Wurtemburg, Ottawa.

Pakistan (depuis 1949):

Haut commissaire: L'HON. MOHAMMED ALI (9 juillet 1949).
Adresse: Château Laurier, Ottawa.

Pays-Bas (depuis 1939):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE M. J. H. VAN ROIJEN (2 avril 1947).
Adresse: 168 est, avenue Laurier, Ottawa.

Pérou (depuis 1944):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE M. MANUEL CACHO SOUSA (12 mai 1949).
Adresse: 111, rue Sparks, Ottawa.

Pologne (depuis 1942):

Ministre: SON EXCELLENCE M. EUGENIUSZ JAN MILNIKIEL (22 avril 1948).
Adresse: 183, avenue Carling, Ottawa.

Royaume-Uni (depuis 1928):

Haut commissaire: L'HON. SIR ALEXANDER CLUTTERBUCK, K.C.M.G., M.C. (29 mai 1946).

Adresse: Earnscliffe, Ottawa.

Suède (depuis 1943):

Ministre: SON EXCELLENCE M. PER WIJKMAN (4 août 1943).

Adresse: 720, Manor Road, Rockcliffe Park.

Suisse (depuis 1945):

Ministre: SON EXCELLENCE M. VICTOR NEF (25 avril 1946).

Adresse: 5, avenue Marlborough, Ottawa.

Tchécoslovaquie (depuis 1942):

Chargé d'affaires ad interim: M. STANISLAV KLIMA (11 mars 1948).

Adresse: 171, avenue Clemow, Ottawa.

Turquie (depuis 1944):

Ambassadeur: SON EXCELLENCE M. NURULLAH ESAT SŬMER (désigné). (12 novembre 1947).

Adresse: Château Laurier, Ottawa.

Union des Républiques Socialistes Soviétiques (depuis 1942):

Chargé d'affaires ad interim: M. MIKHAIL V. DEGTIAR (5 juin 1949).

Adresse: 285, rue Charlotte, Ottawa.

Union Sud-Africaine (depuis 1938):

Haut commissaire: M. ALFRED ADRIAN ROBERTS (désigné). (17 janvier 1949).

Adresse: 15, rue Sussex, Ottawa.

Uruguay (depuis 1947):

Ministre: SON EXCELLENCE M. CÉSAR MONTERO DE BUSTAMANTE (11 mars 1948).

Adresse: 7, avenue Delaware, Ottawa.

Yougoslavie (depuis 1947):

Ministre: SON EXCELLENCE M. MATO A. JAKŠIĆ (8 juillet 1948).

Adresse: 259, avenue Daly, Ottawa.

CHAPITRE IV.—POPULATION*

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Statistique de la population du Canada	155
Section 1. Accroissement de la population	155
Section 2. Mouvement de la population	160
Section 3. Estimations de la population entre les recensements	161
Partie II.—Analyses de la population du Canada	163
Section 1. Population rurale et urbaine	163
Section 2. Répartition selon le sexe et l'âge	164
Section 3. État civil	168
Section 4. Origines ethniques	168
Section 5. Religions	169
Section 6. Lieux de naissance	170
Section 7. Citoyenneté	170
Section 8. Langue parlée et langue maternelle	171
Section 9. Fréquentation scolaire	171
Section 10. Aveugles et sourds-muets	171
Section 11. Occupations	171
Section 12. Logements, ménages et familles	171
Section 13. Recensement quinquennal des provinces des Prairies	172
Section 14. Statistique de la population de Terre-Neuve	180
Partie III.—Statistique de la population mondiale	184

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

La documentation accumulée à chaque recensement décennal du Canada, depuis la Confédération en 1867 jusqu'à celui de 1941, le dernier, est un apport précieux à l'histoire démographique de la nation. Chaque décennie successive vient élargir ses cadres. Les analyses statistiques détaillées et les nombreuses monographies et études sur les différents aspects de la démographie et de l'agriculture font du recensement une des plus importantes mesures statistiques du progrès réalisé.

Les caractéristiques de l'accroissement de la population sont étudiées sous chacune des rubriques indiquées au synopsis, mais non pas nécessairement dans une même édition. L'*Annuaire* ne peut tout au plus que résumer les grands résultats du recensement. Les publications du recensement renferment des renseignements plus complets.

Aux termes de la constitution, la principale raison légale d'un recensement périodique est de déterminer la représentation à la Chambre des communes qui, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, est basée sur la population (voir p. 102). Les subsides de tant par habitant, versés aux provinces, sont rajustés annuellement d'après les estimations de la population fondées sur les chiffres du recensement. Aussi chaque personne est-elle réputée appartenir au lieu de son domicile plutôt qu'au lieu où elle se trouve à la date du dénombrement.

Cependant, si important que soit ce rajustement, le recensement national moderne a une utilité encore beaucoup plus grande. Grâce aux renseignements recueillis de la bouche même des gens, il constitue une mesure fidèle du progrès social et économique du pays et, partant, peut servir à la direction et à l'administration générale de la chose publique, des programmes de sécurité sociale et de rétablissement, etc.

Historique du recensement.—Un aperçu historique du recensement paraît à la page 104 de l'*Annuaire* de 1947.

* Revisé à la Division du recensement (démographie), Bureau fédéral de la statistique.

Accroissement de la population.—Un bref historique de la population du Canada depuis le premier recensement en 1666, où elle était de 3,215 habitants, jusqu'au recensement de 1941, où elle atteint 11,506,655 habitants, situe le Canada parmi les premiers pays du Commonwealtth quant au rythme d'accroissement de la population. L'arrivée de capitaux, l'ouverture de vastes territoires et l'impulsion donnée à l'immigration au début du vingtième siècle constituent l'épisode le plus récent de la transformation de la région centrale des Prairies, laquelle, en quarante années, s'est organisée en provinces et a pris un essor si prometteur. La population totale du Canada à la fin du dix-neuvième siècle était d'environ 5,400,000, chiffre à peu près doublé en 1931. La population des pays d'Europe durant tout le dix-neuvième siècle a à peu près triplé. Celle du Canada s'est accrue au même rythme au cours des soixante années écoulées de 1871 à 1931.

Au cours de la décennie de 1901-1911, il nous est venu 1,800,000 immigrés. Ce chiffre constitue le principal facteur de l'augmentation de 34·2 p. 100 enregistrée par la population totale du Canada au cours de cette décennie, augmentation relativement plus forte que celle de tout autre pays au cours de la même période.

La décennie suivante débute par une intensification de ce mouvement d'immigration suivie, cependant, d'un ralentissement au cours de la guerre de 1914-1918, dont les répercussions sur la population canadienne sont à la fois directes et indirectes. Près de 60,000 membres de l'Armée canadienne meurent outre-mer et quelque 20,000 autres sont licenciés au Royaume-Uni. A ces chiffres viennent s'ajouter les 50,000 victimes de l'influenza, épidémie née de la guerre. En outre, un grand nombre de Britanniques qui habitaient le Canada, la plupart immigrés de fraîche date, s'enrôlent dans les armées du Royaume-Uni et ne reviennent pas au pays. Il en est de même des ressortissants des pays ennemis qui passent en grand nombre aux États-Unis immédiatement avant et après la déclaration des hostilités. En raison de la fluidité de la population canadienne, la guerre lui a donc coûté numériquement beaucoup plus cher que les pertes immédiates qu'elle lui a occasionnées. Quoi qu'il en soit, le résultat net des dix ans est une augmentation de 21·9 p. 100, soit la plus forte de tout pays, sauf l'Australie, où elle est de 22·0 p. 100.

Le recensement de 1931 révèle une nouvelle augmentation de 18·1 p. 100 sur 1921, à laquelle l'accroissement naturel et l'immigration contribuent respectivement pour 1,325,256 et 1,509,136. Par contre, l'augmentation nette n'est que de 1,588,837, l'émigration ayant été de 1,245,555 au cours des dix années. Les relevés de recensement en Grande-Bretagne pour la décennie de 1921-1931 indiquent une augmentation de 4·7 p. 100 comme à la décennie précédente. Au cours de l'intervalle de dix ans de 1911-1921, la population de la Nouvelle-Zélande augmente de 19·8 p. 100 et, de 1921 à 1931, de 19·3 p. 100. Il n'y a pas eu de recensement en Australie en 1931, mais les estimations officielles de la population, basées sur le recensement de 1933, révèlent une augmentation de 19·8 p. 100 au regard de 22·0 p. 100 en la période de 1911-1921. Les chiffres de recensement des États-Unis accusent une augmentation de 14·9 p. 100 de 1910 à 1920, de 16·1 p. 100 de 1920 à 1930, et de 7·2 p. 100 de 1930 à 1940.

Le huitième recensement du Canada, effectué le 2 juin 1941, donne une population de 11,506,655 comparativement à 10,376,786 le 1er juin 1931, soit une augmentation de 1,129,869 ou 10·9 p. 100. Durant la majeure partie de cette période, le Canada, comme tous les autres pays, a dû faire face à une longue et grave dépression économique; l'immigration a été limitée tant par des règlements officiels que par la nécessité économique. Le chiffre des immigrés passe effectivement de

1,166,004 de 1921 à 1931 à 140,361 de 1931 à 1941. L'accroissement naturel au cours de cette dernière période diminue de 11 p. 100 environ et, l'immigration diminuant de plus de 88 p. 100, l'augmentation nette de la population est due presque en entier à la natalité et à la mortalité restées favorables parmi la population établie.

Statistique démographique de Terre-Neuve.—L'union de Terre-Neuve au Canada (voir chapitre III) s'est faite le 31 mars 1949. Comme le dernier recensement de Terre-Neuve a été effectué en 1945, il sera impossible de présenter des statistiques démographiques absolument comparables à celles des autres provinces canadiennes avant le recensement de 1951. Toutefois, en raison du vif intérêt que pourront susciter des renseignements rétrospectifs sur la population de Terre-Neuve avant l'union, un certain nombre de tableaux-clés basés sur des recensements antérieurs de Terre-Neuve paraissent à la section 14 de la partie II, pp. 180-184; en principe, ces données sont présentées d'après la manière habituelle de l'*Annuaire* à l'égard du recensement quinquennal dont les chiffres ne paraissent pas avec ceux du recensement décennal dans les tableaux réguliers, sauf dans le cas de la population des différents centres urbains (voir tableaux **3** et **5** de la partie I).

PARTIE I.—STATISTIQUE DE LA POPULATION DU CANADA

Section 1.—Accroissement de la population

Depuis la constitution du Dominion en 1867, des recensements décennaux ont eu lieu les 2 avril 1871, 4 avril 1881, 5 avril 1891, 1er avril 1901, 1er juin 1911, 1921 et 1931 et 2 juin 1941. Le tableau **1** en donne un résumé.

1.—Population du Canada, par province et territoire, années de recensement décennal, 1871 - 1941

NOTA.—La population des provinces des Prairies en 1906, 1916, 1926, 1936 et 1946 est donnée à la page 173. La population estimative entre les recensements se trouve à la p. 148 de l'*Annuaire* de 1936 pour la période 1867-1904; à la p. 131 de l'*Annuaire* de 1946 pour la période 1905-1930; et au tableau **7** de la présente édition, p. 162, pour la période 1931-1949.

Province ou territoire	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Île du P.-Édouard	94,021	108,891	109,078	103,259	93,728	88,615	88,038	95,047
Nouvelle-Écosse	387,800	440,572	450,396	459,574	492,338	523,837	512,846	577,962
Nouv.-Brunswick	285,594	321,233	321,263	331,120	351,889	387,876	408,219	457,401
Québec	1,191,516	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,776[1]	2,360,510[2]	2,874,662	3,331,882
Ontario	1,620,851	1,926,922	2,114,321	2,182,947	2,527,292[1]	2,933,662	3,431,683	3,787,655
Manitoba	25,228	62,260	152,506	255,211	461,394[1]	610,118	700,139	729,744
Saskatchewan	...	...	...	91,279	492,432	757,510	921,785	895,992
Alberta	...	...	...	73,022	374,295[2]	588,454	731,605	796,169
Col.-Britannique	36,247	49,459	98,173	178,657	392,480	524,582	694,263	817,861
Yukon	...	...	...	27,219	8,512	4,157	4,230	4,914
T. du N.-O.[4]	48,000	56,446	98,967	20,129	6,507[3]	8,143	9,316	12,028
Canada	**3,689,257**	**4,324,810**	**4,833,239**	**5,371,315**	**7,206,643**	**8,787,949**[2]	**10,376,786**	**11,506,655**

[1] Correction résultant des lois de l'extension des frontières, 1912. [2] Revisé à la suite de la sentence arbitrale du Conseil privé au sujet du Labrador, 1er mars 1927. Le total de 1921 comprend 485 membres de la Marine royale canadienne enregistrés séparément. [3] Corrigé par le transfert de la population de Fort-Smith (368) aux Territoires du Nord-Ouest. [4] Les diminutions de la population des Territoires du Nord-Ouest depuis 1891 s'expliquent par la séparation d'immenses étendues qui en ont été détachées pour former l'Alberta, la Saskatchewan et le Yukon, ainsi que pour agrandir les anciennes provinces de Québec, d'Ontario et de Manitoba.

Le tableau **2** donne, par province, la superficie terrestre et la densité de la population au mille carré pour les années de recensement de 1911 à 1941. Des renseignements analogues, par comté ou division de recensement, tirés du recensement de 1941, paraissent aux pp. 117-120 de l'*Annuaire* de 1947

2.—Superficie terrestre et densité de la population, par province et territoire, années de recensement, 1911-1941

Province ou territoire	Superficie terrestre, milles carrés	Population, 1911[1]		Population, 1921		Population, 1931		Population, 1941	
		Total	Par mille carré	Total	Par mille carré	Total	Par mille carré	Total	Par mille carré
Île du Prince-Édouard	2,184	93,728	42·92	88,615	40·57	88,038	40·31	95,047	43·52
Nouvelle-Écosse	20,743	492,338	23·74	523,837	25·25	512,846	24,72	577,962	27·86
Nouveau-Brunswick	27,473	351,889	12·81	387,876	14·12	408,219	14·86	457,401	16·65
Québec	523,860	2,005,776	3·83	2,360,510[2]	4·51	2,874,662	5·49	3,331,882	6·36
Ontario	363,282	2,527,292	6·96	2,933,662	8·08	3,431,683	9·45	3,787,655	10·43
Manitoba	219,723	461,394	2·10	610,118	2·78	700,139	3·19	729,744	3·32
Saskatchewan	237,975	492,432	2·07	757,510	3·18	921,785	3·87	895,992	3·77
Alberta	248,800	374,295	1·50	588,454	2·37	731,605	2·94	796,169	3·20
Colombie-Britannique	359,279	392,480	1·09	524,582	1·46	694,263	1·93	817,861	2·28
Canada (Territoires non compris)	**2,003,319**	**7,191,624**	**3·59**	**8,775,164[2]**	**4·38**	**10,363,240**	**5·17**	**11,489,713**	**5·74**
Yukon	205,346	8,512	0·04	4,157	0·02	4,230	0·02	4,914	0·02
Territoires du N.-O.	1,253,438	6,507	0·01	8,143	0·01	9,316	0·01	12,028	0·01
Canada	**3,462,103**	**7,206,643**	**2·08**	**8,787,949[2]**	**2·54**	**10,376,786**	**3·00**	**11,506,655**	**3·32**

[1] Les populations de l'Ontario, du Québec, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest ont été ajustées en 1911 conformément aux dispositions des lois de l'extension des frontières, 1912. [2] Revisé conformément à la sentence arbitrale du Conseil privé au sujet du Labrador, 1er mars 1927. Le total du Canada comprend 485 membres de la Marine royale canadienne relevés séparément en 1921.

Le tableau 3 indique la croissance des villes canadiennes de plus de 30,000 âmes en 1941 ainsi que l'année d'érection de ces villes. Tous les centres urbains comptant de 1,000 à 30,000 âmes en 1941 figurent au tableau 5.

3.—Population des villes de plus de 30,000 habitants au dernier recensement, comparativement aux années de recensement 1871 et 1891-1931

NOTA.—Les centres urbains ayant un *Board of Trade* sont marqués d'un astérisque (*) et ceux ayant une Chambre de Commerce, d'une croix (†). Dans chaque cas la population aux recensements antérieurs a été rectifiée pour s'appliquer au même territoire qu'en 1941. Les chiffres de 1881 paraissent à la p. 154 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Ville et province	Année de l'érection en cité	Population							
		1871	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1946[1]
*†Montréal (P.Q.)	1832	129,822	254,278	325,653	490,504	618,506	818,577	903,007	...
*Toronto (Ont.)	1834	59,000	181,215	218,504	381,833	521,893	631,207	667,457	...
*Vancouver (C.-B.)	1886	..	13,709	29,432	120,847	163,220	246,593	275,353	...
*Winnipeg (Man.)	1873	241	25,639	42,340	136,035	179,087	218,785	221,960	229,045
†Hamilton (Ont.)	1846	26,880	48,959	52,634	81,969	114,151	155,547	166,337	...
*Ottawa (Ont.)	1854	24,141	44,154	64,226	87,062	107,843	126,872	154,951	...
*Québec (P.Q.)	1832	59,699	63,090	68,840	78,118	95,193	130,594	150,757	...
†Windsor (Ont.)	1892	5,413	12,607	15,198	23,433	55,935	98,179	105,311	...
†Edmonton (Alb.)	1904	..	..	4,176	31,064	58,821	79,197	93,817	113,116
*Calgary (Alb.)	1893	..	3,876	4,392	43,704	63,305	83,761	88,904	100,044
†London (Ont.)	1855	18,000	31,977	37,976	46,300	60,959	71,148	78,264	...
*Halifax (N.-É.)	1841	29,582	38,437	40,832	46,619	58,372	59,275	70,488	...
†Verdun (P.Q.)	1912		296	1,898	11,629	25,001	60,745	67,349	...
*Regina (Sask.)	1903	..	..	2,249	30,213	34,432	53,209	58,245	60,246
*Saint-Jean (N.-B.)	1785	41,325	39,179	40,711	42,511	47,166	47,514	51,741	...
*Saint-Jean (T.-N.)	1921	..	..	29,594	32,292	36,444	39,886[2]	44,603[3]	...
†Victoria (C.-B.)	1862	3,270	16,841	20,919	31,660	38,727	39,082	44,068	...
Saskatoon (Sask.)	1906	..	..	113	12,004	25,739	43,291	43,027	46,028
†Trois-Rivières (P.Q.)	1857	7,570	8,334	9,981	13,691	22,367	35,450	42,007	...
†Sherbrooke (P.Q.)	1875	4,432	10,097	11,765	16,405	23,515	28,933	35,965	...
*Kitchener (Ont.)	1912	2,743	7,425	9,747	15,196	21,763	30,793	35,657	...
†Hull (P.Q.)	1875	3,800	11,264	13,993	18,222	24,117	29,433	32,947	...
*Sudbury (Ont.)	1930	..	..	2,027	4,150	8,621	18,518	32,203	...
*Brantford (Ont.)	1877	8,107	12,753	16,619	23,132	29,440	30,107	31,948	...
Outremont (P.Q.)	1915	..	795	1,148	4,820	13,249	28,641	30,751	...
†Fort-William (Ont.)	1907	..	2,176	3,633	16,499	20,541	26,277	30,585	...
†St-Catharines (Ont.)	1876	7,864	9,170	9,946	12,484	19,881	24,753	30,725	...
†Kingston (Ont.)	1846	12,407	19,263	17,961	18,874	21,753	23,439	30,126	...

[1] Les chiffres du recensement quinquennal de 1946 s'appliquent aux centres urbains des provinces des Prairies seulement. [2] Recensement de Terre-Neuve de 1935. [3] Recensement de Terre-Neuve de 1945. Comprend toutes les personnes qui habitent dans les limites constituées de la cité.

Toutes les grandes villes ont dans leur voisinage des villes "satellites" croissantes ou d'autres zones densément peuplées qui sont en étroite relation économique avec la municipalité centrale. Il a donc été jugé préférable de calculer la population totale des zones métropolitaines de ces grandes villes; elle est indiquée pour 1931 et 1941 au tableau 4.

4.—Population des grandes villes, 1931 et 1941

Agglomération	1931	1941	Agglomération	1931	1941
Montréal	1,023,158	1,139,921	Hamilton	163,710	176,110
Toronto	810,467	900,491	Windsor	110,385	121,112
Vancouver	308,340	351,491	Halifax	74,161	91,829
Winnipeg	284,295	290,540	London	[1]	86,740
Ottawa	175,988	215,022	Victoria	[1]	75,218
Québec	172,517	200,814	Saint-Jean (N.-B.)	58,717	65,784

[1] Non compris parmi les grandes villes en 1931.

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, au dernier recensement, comparativement au recensement antérieur

NOTA.—Les chiffres des recensements de 1901, 1911 et 1921 paraissent aux pp. 154–159 de l'*Annuaire* de 1948–1949.

Province et centre urbain	1935	1945
Terre-Neuve—		
Corner-Brook	6,374	8,711
Bell-Island	6,157	8,171
Grand-Falls	4,244	4,552
Carbonnière	3,367	3,472
Windsor	1,447	2,772
Botwood	1,030	2,744
Bishop's-Falls	1,882	2,522
Grand-Bank	2,209	2,329
Hâvre-de-Grâce	2,215	2,065
Deer-Lake	1,227	1,927
Humbermouth	1,248	1,914
Torbay	1,523	1,422
Bonavista	4,022	1,401
Buchans	1,104	1,395
Bay-Roberts	1,911	1,301
Channel	1,212	1,297
Curling	981	1,264
Great-St-Lawrence	832	1,251
Spaniard's-Bay	1,221	1,239
Fogo	1,164	1,176
Blackhead-Road	727	1,116
Victoria	1,004	1,099
Pouch-Cove	1,095	1,088
Upper-Island-Cove	942	1,080
Norris-Arm	729	1,022
	1931	1941
Île du Prince-Édouard—		
Charlottetown	12,361	14,821
Summerside	3,759	5,034
Souris	1,063	1,114
Nouvelle-Écosse—		
Sydney	23,089	28,305
Glace-Bay	20,706	25,147
Dartmouth	9,100	10,847
Truro	7,901	10,272
New-Waterford	7,745	9,302
New-Glasgow	8,858	9,210

Province et centre urbain	1931	1941
Nouvelle-Écosse—fin		
Amherst	7,450	8,620
Sydney-Mines	7,769	8,198
Yarmouth	7,055	7,790
Springhill	6,355	7,170
North-Sydney	6,139	6,836
Stellarton	5,002	5,351
Westville	3,946	4,115
Kentville	3,033	3,928
Bridgewater	3,262	3,445
Windsor	3,032	3,436
Dominion	2,846	3,279
Liverpool	2,669	3,170
Pictou	3,152	3,069
Inverness	2,900	2,975
Lunenburg	2,727	2,856
Trenton	2,613	2,699
Antigonish	1,764	2,157
Parrsboro	1,919	1,971
Wolfville	1,818	1,944
Digby	1,412	1,657
Shelburne	1,474	1,605
Canso	1,575	1,418
Wedgeport	1,294	1,327
Oxford	1,133	1,297
Middleton	904	1,172
Joggins	1,000	1,109
Lockeport	973	1,084
Mulgrave	975	1,057
Port-Hawkesbury	1,011	1,031
Mahone-Bay	1,065	1,025
Bridgetown	1,126	1,020
Louisbourg	971	1,012
N.-Brunswick—		
Moncton	20,689	22,763
Fredericton	8,830	10,062
Edmundston	6,430	7,096
Campbellton	6,505	6,748
Dalhousie	3,974	4,508
Chatham	4,017	4,082
Newcastle	3,383	3,781
Woodstock	3,259	3,593

Province et centre urbain	1931	1941
N.-Brunswick—fin		
Bathurst	3,300	3,554
St-Stephen	3,437	3,306
Sussex	2,252	3,027
Sackville	2,234	2,489
Devon	1,977	2,337
Shediac	1,883	2,147
Milltown	1,735	1,876
Grand-Falls	1,556	1,806
Marrysville	1,512	1,651
Sunny-Brae	....	1,368
St-George	1,087	1,169
St-Andrews	1,207	1,167
St-Léonard	...	1,095
Québec—		
Mestmount	24,235	26,047
Shawinigan-Falls	15,345	20,325
Lachine	18,630	20,051
St-Hyacinthe	13,448	17,798
Valleyfield (Salaberry de)	11,411	17,052
Chicoutimi	11,877	16,040
Granby	10,587	14,197
Jonquière	9,448	13,769
St-Jean	11,256	13,646
Joliette	10,765	12,749
Thetford-Mines	10,701	12,716
Sorel	10,320	12,251
Lévis	11,724	11,991
Cap-de-la-Madeleine	8,748	11,961
St-Jérôme	8,967	11,329
Drummondville	6,609	10,555
Magog	6,302	9,034
Rouyn	3,225	8,808
Rivière-du-Loup	8,499	8,713
Grand-Mère	6,461	8,608
Victoriaville	6,213	8,516
La Tuque	7,871	7,919
Lauzon	7,084	7,877
Longueuil	5,407	7,087
Rimouski	5,589	7,009
Kénogami	4,500	6,579

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, au dernier recensement, comparativement au recensement antérieur—suite

Province et centre urbain	1931	1941
Québec—suite		
St-Joseph-d'Alma	3,970	6,449
St-Lambert	6,075	6,417
St-Laurent	5,348	6,242
Montréal-Nord	4,519	6,152
Asbestos	4,396	5,711
St-Joseph-de-Grantham	2,812	5,556
Montmorency	4,575	5,393
Lachute	3,906	5,310
Giffard	3,573	4,909
Mont-Royal	2,174	4,888
Ste-Thérèse	3,292	4,659
Lasalle	2,362	4,651
Matane	4,757	4,633
Montmagny	3,927	4,585
Arvida	1,790	4,581
Noranda	2,246	4,576
Mégantic	3,911	4,560
Pointe-Claire	4,058	4,536
Buckingham	4,638	4,516
Coaticook	4,044	4,414
Val-d'Or	...	4,385
Pointe-aux-Trembles	2,970	4,314
St-Pierre	4,185	4,061
Farnham	4,205	4,055
Nicolet	2,868	3,751
Beauport	3,242	3,725
Québec-Ouest	1,813	3,619
Beauharnois	3,729	3,550
Louiseville	2,365	3,542
Mont-Joli	3,143	3,533
Plessisville	2,536	3,522
East-Angus	3,566	3,501
Baie-St-Paul	2,916	3,500
Cowansville	1,859	3,486
Montréal-Ouest	3,190	3,474
Iberville	2,778	3,454
Windsor	2,720	3,368
Ste-Agathe-des-Monts	2,949	3,308
Bagotville	2,468	3,248
Port-Alfred	2,342	3,243
Laval-des-Rapides	2,716	3,242
Roberval	2,770	3,220
Waterloo	2,192	3,173
Aylmer	2,835	3,115
Brownsburg	...	3,105
Richmond	2,596	3,082
Donnacona	2,631	3,064
Ste-Anne-de-Bellevue	2,417	3,006
St-Michel	1,528	2,956
Laprairie	2,774	2,936
Malartic	...	2,895
Amos	2,153	2,862
Dolbeau	2,032	2,847
Charny	2,823	2,831
Gatineau	...	2,822
Charlesbourg	1,869	2,789
Mont-Laurier	2,394	2,661
Berthier	2,431	2,634
Loretteville	2,251	2,564
Marieville	1,986	2,394
St-Tite	1,969	2,385
Acton-Vale	1,753	2,366
Montréal-Est	2,242	2,355
La Malbaie	2,408	2,324
Priceville	2,310	2,321
Maniwaki	1,720	2,320
Ste-Rose	1,661	2,292
Almaville	2,010	2,282
Black-Lake	2,167	2,276
St-Alexis-de-la-Grande-Baie	1,790	2,230
Québec—suite		
Pointe-à-Gatineau	2,282	2,230
Terrebonne	1,955	2,209
St-Joseph (Richelieu)	1,869	2,207
Trois-Pistoles	1,837	2,176
Témiscamingue	1,855	2,168
La Sarre	...	2,167
St-Raymond	1,772	2,157
Lennoxville	1,927	2,150
St-Marc-des-Carrières	1,997	2,118
Saindon	2,355	2,115
Dorval	2,052	2,048
Cabano	2,187	2,031
Courville	1,678	2,011
Belœil	1,434	2,008
Hampstead	594	1,974
Huntingdon	1,619	1,952
St-Georges-Est (Beauce)	1,543	1,945
L'Épiphanie	1,705	1,941
La Providence	1,241	1,924
St-Joseph (Beauce)	1,625	1,892
Arthabaska	1,608	1,883
Pont-Rouge	1,353	1,865
Chandler	1,741	1,858
L'Assomption	1,576	1,829
Greenfield-Park	1,610	1,819
Ste-Anne-de-Beaupré	1,901	1,783
L'Abord-à-Plouffe	1,227	1,773
Ste-Marie	1,598	1,736
Lac-au-Saumon	1,779	1,703
Bedford	1,570	1,697
Bromptonville	1,527	1,672
Bernierville	946	1,638
St-Jacques	1,529	1,634
St-Gabriel-de-Brandon	1,530	1,632
St-Félicien	1,599	1,603
St-Benoît-Joseph-Labre	1,648	1,593
St-Eustache	1,187	1,564
Rivière-du-Moulin	1,040	1,561
Baie-Comeau	...	1,548
Bourlamaque	...	1,545
Causapscal	1,390	1,545
Ste-Anne-de-Chicoutimi	1,102	1,540
Warwick	987	1,504
St-Eustache-sur-le-Lac	215	1,472
St-Jérôme	1,235	1,469
Montréal-Sud	1,164	1,441
St-Rémi	1,201	1,431
Châteauguay	1,067	1,425
Chambly-Bassin	1,287	1,423
Rock-Island	1,424	1,395
Duparquet	...	1,384
Laurentides	1,284	1,342
Disraëli	1,437	1,338
Danville	1,354	1,332
Cap-Chat	1,139	1,329
St-Casimir	1,316	1,307
Pierreville	1,352	1,302
Thurso	1,292	1,295
Mistassini	970	1,294
Dorion	1,155	1,292
Scotstown	1,189	1,273
Montbello	1,501	1,266
St-Pascal	...	1,265
Baie-de-Shawinigan	1,316	1,255
St-Pacôme	1,235	1,254
Beauceville-Est	975	1,251
Québec—fin		
Rawdon	1,066	1,236
Masson	2,015	1,226
Rigaud	1,099	1,222
St-Césaire	1,051	1,209
Chambly-Canton	955	1,185
L'Enfant-Jésus	1,066	1,175
Charlemagne	813	1,150
Princeville	980	1,145
St-Félix-de-Valois	896	1,130
Sutton	967	1,118
Bic	1,020	1,117
McMasterville	819	1,097
Pointe-au-Pic	961	1,083
St-Joseph-de-la-Rivière Bleue	1,111	1,082
Deschaillons-sur-St-Laurent	...	1,078
Fort-Coulonge	1,130	1,072
St-Jovite	981	1,059
Boucherville	883	1,047
Nouveau-Salaberry	805	1,043
Contrecœur	794	1,043
Chambord	...	1,029
Normandin	773	1,029
Notre-Dame-d'Hébertville	933	1,025
Beebe-Plain	1,053	1,024
Papineauville	954	1,023
St-Joseph (St-Hyacinthe)	783	1,021
St-Émilien	646	1,018
Notre-Dame-de-Portneuf	1,017	1,015
La Pérade	926	1,014
St-Pie	858	1,009
Ville-Marie	1,049	1,001
Ontario—		
Timmins	14,200	28,790
Oshawa	23,439	26,813
Sault-Sainte-Marie	23,082	25,794
Peterborough	22,327	25,350
Port-Arthur	19,818	24,426
Guelph	21,075	23,273
Niagara-Falls	19,046	20,589
Sarnia	18,191	18,734
Chatham	14,569	17,369
St-Thomas	15,430	17,132
Stratford	17,742	17,038
Belleville	13,790	15,710
North-Bay	15,528	15,599
Galt	14,006	15,346
Cornwall	11,126	14,117
Owen-Sound	12,839	14,002
Welland	10,709	12,500
Woodstock	11,146	12,461
Forest-Hill	5,207	11,757
Brockville	9,736	11,342
Pembroke	9,368	11,159
Orillia	8,183	9,798
Barrie	7,776	9,725
New-Toronto	7,146	9,504
Waterloo	8,095	9,025
Lindsay	7,505	8,403
Trenton	6,276	8,323
Mimico	6,800	8,070
Eastview	6,686	7,966
Kenora	6,766	7,745
Smith-Falls	7,108	7,159
Port-Colborne	6,503	6,993
Swansea	5,031	6,988
Midland	6,920	6,800
Preston	6,280	6,704

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, au dernier recensement, comparativement au recensement antérieur—suite

Province et centre urbain	1931	1941
Ontario—suite		
Fort-Érié	5,904	6,595
Collingwood	5,809	6,270
Hawkesbury	5,177	6,263
Leaside	938	6,183
Simcoe	5,226	6,037
Brampton	5,532	6,020
Cobourg	5,834	5,973
Whitby	5,046	5,904
Fort-Frances	5,470	5,897
Leamington	4,902	5,858
Ingersoll	5,233	5,782
Parry-Sound	3,512	5,765
Weston	4,723	5,740
Renfrew	5,296	5,511
Thorold	5,092	5,305
Dundas	5,026	5,276
Long-Branch	3,962	5,172
Port-Hope	4,723	5,055
Wallaceburg	4,326	4,986
Riverside	4,432	4,878
Paris	4,137	4,637
Sturgeon-Falls	4,234	4,576
Goderich	4,491	4,557
Penetanguishene	4,035	4,521
Perth	4,099	4,458
Carleton-Place	4,105	4,305
Oakville	3,857	4,115
Bowmanville	4,080	4,113
Gananoque	3,592	4,044
Dunnville	3,405	4,028
Newmarket	3,748	4,026
Tillsonburg	3,385	4,002
Picton	3,580	3,901
Arnprior	4,023	3,895
Burlington	3,046	3,815
Copper-Cliff	3,173	3,732
St-Marys	3,802	3,635
Kapuskasing	3,819	3,431
Napanee	3,497	3,405
Hanover	3,077	3,290
Prescott	2,984	3,223
Portsmouth	2,741	3,135
Hespeler	2,752	3,058
New-Liskeard	2,880	3,019
Campbellford	2,744	3,018
Strathroy	2,964	3,016
Listowel	2,676	3,013
Merritton	2,523	2,993
Geraldton	...	2,979
Humberstone	2,490	2,963
Amherstburg	2,759	2,853
Cochrane	3,963	2,844
Fergus	2,594	2,832
Petrolia	2,596	2,801
Huntsville	2,817	2,800
Aurora	2,587	2,726
Orangeville	2,614	2,718
Walkerton	2,431	2,679
Meaford	2,624	2,662
Blind-River	2,805	2,619
Georgetown	2,288	2,562
Almonte	2,415	2,543
Kincardine	2,465	2,507
Aylmer	2,283	2,478
Tecumseh	2,129	2,412
Cobalt	3,885	2,376
Bracebridge	2,436	2,341
Grimsby	2,198	2,331
Kingsville	2,174	2,317
Haileybury	2,813	2,268
Coniston	...	2,245
Ontario—suite		
Alexandria	2,006	2,175
Port-Credit	1,635	2,160
Tilbury	1,992	2,155
Gravenhurst	1,864	2,122
Acton	1,855	2,063
Delhi	1,121	2,062
Rockland	2,118	2,040
Wingham	1,959	2,030
Elmira	2,170	2,012
Mattawa	1,631	1,971
Port-Dover	1,707	1,968
Milton	1,839	1,964
Blenheim	1,737	1,952
Ridgetown	1,952	1,944
Essex	1,954	1,935
Clinton	1,789	1,896
Mount-Forest	1,801	1,892
Mitchell	1,588	1,777
Sioux-Lookout	2,088	1,756
Wiarton	1,949	1,749
Alliston	1,355	1,733
Port-Dalhousie	1,547	1,723
Chesley	1,699	1,701
Durham	1,750	1,700
Seaforth	1,686	1,668
Dresden	1,529	1,662
Brighton	1,580	1,651
Cardinal	1,319	1,645
Capreol	1,684	1,641
Dryden	1,326	1,641
Southampton	1,489	1,600
Exeter	1,666	1,589
Morrisburg	1,420	1,575
Forest	1,480	1,570
Niagara	1,228	1,541
Keewatin	1,422	1,481
Rockcliffe-Park	951	1,480
Larder-Lake	...	1,464
Hagersville	1,385	1,455
Vankleek-Hill	1,380	1,435
Palmerston	1,543	1,418
Uxbridge	1,325	1,406
New-Hamburg	1,436	1,402
Caledonia	1,396	1,401
Port-Elgin	1,305	1,395
Chippawa	1,266	1,385
Point-Edward	1,362	1,363
Lakefield	1,332	1,349
Richmond-Hill	1,295	1,345
Tweed	1,271	1,343
Waterford	1,213	1,342
Thessalon	1,632	1,316
Beamsville	1,203	1,309
Harriston	1,296	1,305
Iroquois-Falls	1,476	1,302
Norwich	1,158	1,268
Englehart	1,210	1,262
Deseronto	1,476	1,261
Stouffville	1,155	1,253
Elora	1,195	1,247
Port-Perry	1,163	1,245
Kemptville	1,286	1,232
Rainy-River	1,402	1,205
Markham	1,008	1,204
Barry's-Bay	...	1,198
Madoc	1,059	1,188
Port-Stanley	816	1,177
Harrow	989	1,166
Fenelon-Falls	963	1,158
Frankford	852	1,144
L'Orignal	1,121	1,118
Ontario—fin		
Havelock	1,173	1,113
Marmora	996	1,106
Bancroft	911	1,094
Eganville	1,020	1,088
Little-Current	1,101	1,088
Stayner	1,019	1,085
Watford	979	1,076
Chesterville	1,012	1,067
Tavistock	1,029	1,066
Sutton	788	1,051
Winchester	1,027	1,049
Woodbridge	812	1,044
Wellington	966	1,036
Bradford	972	1,033
Victoria-Harbour	1,128	1,026
Casselman	995	1,021
Milverton	983	1,015
Stoney-Creek	877	1,007
Shelburne	1,077	1,005
Cache-Bay	1,151	1,004
Bobcaygeon	991	1,002
Fonthill	863	1,000
	1931	1946
Manitoba—		
St-Boniface	18,157	21,613
Brandon	17,383	17,551
Portage-la-Prairie	7,187	7,620
Flin-Flon[1]	...	7,595
Transcona	5,495	6,132
Selkirk	4,915	5,408
Dauphin	4,662	4,637
Le Pas	3,181	3,102
Brooklands	2,240	2,728
Neepawa	2,292	2,468
Minnedosa	1,636	1,837
Morden	1,427	1,690
Virden	1,619	1,597
Carman	1,455	1,555
Souris	1,346	1,517
Beauséjour	1,161	1,181
Swan-River	1,129	1,175
Winkler	957	1,164
Killarney	1,051	1,091
Stonewall	1,020	1,071
Altona	...	1,065
Gimli	853	1,045
Saskatchewan—		
Moose-Jaw	20,753	23,069
Prince-Albert	12,508	14,532
Weyburn	6,179	7,003
Swift-Current	5,594	6,379
North-Battleford	4,745	5,717
Yorkton	5,577	5,714
Melville	4,011	3,824
Estevan	2,774	3,120
Melfort	2,005	2,305
Nipawin	1,344	2,211
Biggar	1,930	1,799
Humboldt	1,767	1,798
Kamsack	1,792	1,754
Shaunavon	1,603	1,643
Assiniboia	1,349	1,585
Rosetown	1,470	1,563
Tisdale	1,237	1,469
Meadow-Lake	971	1,456
Wilkie	1,232	1,425

[1] Flin-Flon n'a été érigé que le 18 juin 1946, c'est-à-dire après le recensement de 1946, effectué le 2 juin
[2] Y compris 572 en Alberta en 1941 et 698 en 1946.

5.—Population des centres urbains de 1,000 à 30,000 habitants, par province, au dernier recensement, comparativement au recensement antérieur—fin

Province et centre urbain	1931	1946
Saskatchewan—fin		
Indian-Head	1,349	1,354
Battleford	1,317	1,336
Maple-Creek	1,085	1,280
Kindersley	990	1,235
Rosthern	1,149	1,218
Canora	1,200	1,205
Lloydminster	1,624[2]	1,833[2]
Moosomin	1,096	1,134
Watrous	1,138	1,126
Wynyard	1,080	1,084
Gravelbourg	1,130	1,079
Sutherland	888	1,046
Alberta—		
Lethbridge	14,612	16,522
Medicine-Hat	10,571	12,859
Red-Deer	2,924	4,042
Camrose	2,598	2,967
Drumheller	2,748	2,659
Wetaskiwin	2,318	2,645
Cardston	1,864	2,334
Grande-Prairie	1,724	2,267
Raymond	2,089	2,116
Coleman	1,870	1,809
Lacombe	1,603	1,808
Blairmore	1,731	1,767
Taber	1,331	1,760
Hanna	1,622	1,756
Alberta—fin		
High-River	1,430	1,674
Macleod	1,912	1,649
Vermilion	1,408	1,630
Edson	1,499	1,571
Vegreville	1,696	1,563
Olds	1,337	1,521
Stettler	1,295	1,499
Ponoka	1,306	1,468
Black-Diamond	890	1,380
Claresholm	1,265	1,306
Magrath	1,207	1,295
Redcliff	1,111	1,289
Innisfail	1,223	1,272
Wainwright	980	1,261
St-Paul	1,018	1,187
Beverly	981	1,171
Turner-Valley	676	1,157
Pincher-Creek	994	1,148
Brooks	888	1,091
Rocky-Mountain-House	800	1,017
	1931	1941
Colombie-Britannique—		
New-Westminster	17,524	21,967
Trail	7,573	9,392
Colombie-Britannique—fin		
North-Vancouver	8,510	8,914
Prince-Rupert	6,350	6,714
Nanaïmo	6,745	6,635
Kamloops	6,167	5,959
Nelson	5,992	5,912
Vernon	3,937	5,209
Kelowna	4,655	5,118
Port-Alberni	2,356	4,584
Chilliwack	2,461	3,675
Rossland	2,848	3,657
Cranbrook	3,067	2,568
Fernie	2,732	2,545
Duncan	1,843	2,189
Revelstoke	2,736	2,106
Prince-George	2,479	2,027
Mission	1,314	1,957
Alberni	702	1,807
Courtenay	1,219	1,737
Ladysmith	1,443	1,706
Port-Coquitlam	1,312	1,539
Port-Moody	1,260	1,512
Grand-Forks	1,298	1,259
Creston	695	1,153
Yukon—		
Dawson	819	1,043

Section 2.—Mouvement de la population

Le mouvement traditionnel de la population de l'est à l'ouest sur le continent nord-américain ne ressort pas de la statistique des deux dernières décennies. La comparaison des recensements de 1931 et 1941, le compte des carnets de rationnement en 1944 et 1946 et le relevé spécial de la migration interprovinciale en 1946-1947 révèlent une variation considérable.

C'est dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique que se manifestent les changements les plus remarquables. La migration enlève aux trois provinces des Prairies un quart de million d'habitants environ de 1931 à 1941 et presque autant de 1941 à 1946. La population de la Colombie-Britannique s'accroît de 8,000 environ par année de 1930 à 1939 et de 25,000 environ à compter de 1940. D'après les chiffres les plus récents, l'accroissement en Colombie-Britannique ne donne aucun signe de ralentissement. En chiffres absolus, l'Ontario a reçu presque autant de nouveaux venus que la Colombie-Britannique, mais par rapport à sa population plus nombreuse son accroissement ne représente que le quart de l'autre. Le changement net du Québec est très faible au regard de sa population. La Nouvelle-Écosse accuse un gain durant la guerre, puis une perte immédiatement après, tandis que la population de l'ensemble des provinces Maritimes diminue au cours des deux dernières décennies.

6.—Migration interprovinciale, 1931-1948

(en milliers)

Province	Du 1er juin 1931 au 1er juin 1941	Du 1er juin 1941 au 1er avril 1944	Du 1er avril 1944 au 1er sept. 1946	Du 1er juin 1946 au 1er juin 1947	Du 1er juin 1947 au 1er juin 1948
Île du Prince-Édouard	− 3	− 7	[1]	− 2	− 3
Nouvelle-Écosse	+ 8	+ 8	−18	− 2	− 1
Nouveau-Brunswick	−10	−19	+3	− 2	− 1
Québec	− 3	−13	−10	+ 1	+ 1
Ontario	+78	+59	+79	+21	+41
Manitoba	−48	−25	−21	+ 2	+ 2
Saskatchewan	−158	−86	−38	− 6	− 6
Alberta	−42	−15	−42	+ 1	+ 6
Colombie-Britannique	+82	+89	+56	+26	+24
Totaux	**−96**	**− 9**	**+ 9**	**+39**	**+63**

[1] Moins de 500.

Section 3.—Estimations de la population entre les recensements

Les estimations de la population entre les recensements servent à plusieurs fins. Sur elles se fondent les taux de la statistique démographique, les chiffres per capita de la production et du commerce et d'autres analyses. Tout récemment, elles se sont révélées utiles pour l'estimation de la main-d'œuvre et autres caractéristiques de la population d'après les données recueillies au moyen d'échantillonnages.

Les estimations sont établies d'abord pour la population totale du Canada et de chacune des provinces. Elles doivent être disponibles vers la date à laquelle elles s'appliquent, soit le 1er juin de chaque année. Comme les chiffres définitifs relatifs aux éléments du changement de la population ne sont pas prêts à cette date, le nombre de naissances, de décès et d'immigrés est en partie complété par extrapolation, de sorte qu'un chiffre provisoire est obtenu pour l'intervalle de juin à mai. Afin d'éviter une erreur cumulative, le calcul recommence de fait au dernier recensement précédent pour les estimations de chaque année et utilise les chiffres les plus à jour. Les naissances des années intermédiaires sont ajoutées aux chiffres du recensement et les décès en sont soustraits. Le nombre d'immigrés est ajouté et celui des émigrés, soustrait. C'est au sujet de ces derniers que les renseignements sont le plus rares: il est possible de connaître le nombre de Canadiens qui passent aux États-Unis d'après les chiffres de l'immigration américaine, et parfois aussi le nombre à passer au Royaume-Uni, mais aucune donnée touchant les autres pays n'est disponible.

Le programme des estimations de la population prévoit deux chiffres pour chaque année: l'un fondé sur des données provisoires, expliquées plus haut, et qui comporte nécessairement une extrapolation du chiffre des naissances, des décès et de l'immigration, et l'autre fondé sur des données absolument définitives qui ne peuvent être connues que lorsque le dernier détail de renseignement subséquent a été obtenu. Ce dernier détail est le recensement décennal suivant. En théorie, il n'y a rien à gagner à apporter de légères rectifications qui se situent dans les limites de l'erreur à laquelle, de toute façon, les chiffres sont sujets; en pratique, ces rectifications causent de la confusion. Comme les estimations des années consécutives se calculent indépendamment en remontant jusqu'au dernier recensement, ce n'est pas en soustrayant le chiffre d'une année de celui de l'année suivante

que l'on obtient la meilleure estimation du résultat des changements de population. Comme le bilan de chaque année soulève beaucoup d'intérêt, l'état suivant, qui donne tous les renseignements connus à ce sujet, a été inséré.

Année	Données de l'année civile				Population estimative le 1er juin[1]
	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Immigration	
1941	**255,224**	**114,500**	**140,724**	**9,325**	**11,490,000**
1942	272,184	112,848	159,336	7,576	11,637,000[2]
1943	283,423	118,531	164,892	8,502	11,795,000[2]
1944	284,220	116,052	168,168	12,793	11,958,000[2]
1945	288,730	113,414	175,316	22,711	12,102,000[2]
1946	330,732	114,931	215,801	71,691	12,283,000[2]
1947	359,094	117,725	241,369	64,127	12,582,000[2]

[1] A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. [2] Estimations sujettes à correction à la lumière des données obtenues plus tard.

7.—Estimations de la population, par province, années entre les recensements, 1931-1949

(en milliers)

NOTA.—A chaque recensement les données établies depuis le recensement antérieur sont rectifiées d'après le nouveau chiffre de la population. Les chiffres de 1867-1904 se trouvent à la page 148 de l'*Annuaire* de 1936 et ceux de 1905-1930, à la page 131 de l'édition de 1946. Les chiffres de 1931 et 1941 pour toutes les provinces sont ceux du recensement décennal, tandis que ceux de 1936 et 1946, pour les provinces des Prairies, sont ceux du recensement quinquennal.

Année	Terre-Neuve	Île du P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	Ter. du N.-O.	Canada
1931	..	**88**	**513**	**408**	**2,874**	**3,432**	**700**	**922**	**732**	**694**	**4**	**9**	**10,376**
1932	..	89	519	414	2,925	3,473	705	924	740	707	4	10	10,510
1933	..	90	525	419	2,972	3,512	708	926	750	717	4	10	10,633
1934	..	91	531	423	3,016	3,544	709	928	758	727	4	10	10,741
1935	..	92	536	428	3,057	3,575	710	930	765	736	5	11	10,845
1936	..	93	543	433	3,099	3,606	711	931	773	745	5	11	10,950
1937	..	93	549	437	3,141	3,637	715	922	776	759	5	11	11,045
1938	..	94	555	442	3,183	3,672	720	914	781	775	5	11	11,152
1939	..	94	561	447	3,230	3,708	726	906	786	792	5	12	11,267
1940	..	95	569	452	3,278	3,747	728	900	790	805	5	12	11,381
1941	..	**95**	**578**	**457**	**3,332**	**3,788**	**730**	**896**	**796**	**818**	**5**	**12**	**11,507**
1942[1]	..	90	591	464	3,390	3,884	724	848	776	870	5	12	11,654
1943[1]	..	91	607	463	3,457	3,917	726	842	792	900	5	12	11,812
1944[1]	..	91	612	462	3,500	3,965	732	846	818	932	5	12	11,975
1945[1]	[2]	92	621	468	3,561	4,004	736	845	826	949	5	12	12,119
1946[1]	[2]	94	612	480	3,630	4,101	727	833	803	1,003	8	16	12,307
1947[1]	[2]	94	621	491	3,712	4,189	743	842	822	1,044	8	16	12,582
1948[1]	[2]	93	635	503	3,792	4,297	757	854	846	1,082	8	16	12,883
1949[1]	348	94	645	516	3,887	4,411	778	861	871	1,111	8	16	13,549

[1] Sujet à correction à la lumière des données obtenues plus tard. [2] Les totaux du Canada ne comprennent pas les estimations de Terre-Neuve antérieures à son union au Canada, le 31 mars 1949.

PARTIE II.—ANALYSES DE LA POPULATION DU CANADA

Section 1.—Population rurale et urbaine

Pour les fins du recensement, la population des cités, villes et villages constitués est réputée urbaine et celle qui habite hors de ces endroits, rurale. La distinction entre population rurale et population urbaine au Canada est donc une distinction de statut légal provincial plutôt qu'une distinction basée sur l'importance d'un groupe d'habitants d'une région limitée. Comme les lois des diverses provinces diffèrent quant à la population requise pour ériger une municipalité en corporation urbaine*, la ligne de démarcation entre la population rurale et la population urbaine n'est pas tirée uniformément dans tout le pays.

Cette base de comparaison entre les populations rurale et urbaine, appliquée à toutes les analyses de recensement, est adoptée pour le Canada, parce que des données comparables d'une longue période d'années, requises pour la comparaison selon le degré d'urbanisation, n'existent pas. Il est évident que la population des villages de moins de 1,000 habitants ne peut être considérée véritablement urbaine, bien que pour certaines fins il y ait lieu de la distinguer de la population rurale environnante, car elle jouit d'avantages culturels définis que ne possèdent pas les municipalités strictement rurales.

Le tableau 2 obvie à certaines des difficultés inhérentes et permet de comparer l'importance des centres urbains du Canada et d'autres pays. Ces données permettent d'écarter rapidement les endroits qui n'ont pas l'importance numérique requise. Des données semblables, par province, paraissent au volume II du recensement de 1941.

Les quatre dernières décennies ont vu un déplacement radical de la population canadienne des régions rurales vers les régions urbaines. Le changement a été continu pendant toute la période. Au cours de la décennie terminée en 1941, la proportion de la population urbaine augmente de 53·7 à 54·3 p. 100. Les centres urbains absorbent plus de 60 p. 100 de l'augmentation totale de la population, de sorte que la population urbaine du Canada en 1941 dépasse de 998,177 la population rurale. Sur chaque millier de personnes au pays, 457 habitent les régions rurales et 543 les centres urbains le 2 juin 1941, comparativement à 463 qui habitaient les régions rurales et 537 les centres urbains le 1er juin 1931; 505 les régions rurales et 495 les centres urbains le 1er juin 1921; 546 les régions rurales et 454 les centres urbains le 1er juin 1911. Cette migration de la population vers les villes est loin d'être particulière au Canada. Le même changement a caractérisé en quelque sorte toutes les nations occidentales à un degré plus ou moins marqué depuis un siècle.

* Dans la Saskatchewan, la première loi, qui date de 1908, établissait qu'une agglomération de personnes établie sur une superficie de pas plus de 640 acres pouvait être légalement constituée. Plusieurs modifications ont été apportées dans la suite, de sorte qu'en vertu de la loi telle qu'elle existe présentement 100 personnes établies sur une superficie de pas plus de 240 acres peuvent se constituer en corporation. La loi ontarienne, d'autre part, exige qu'un village, pour être constitué, ait une population de 750 habitants sur une superficie de pas plus de 500 acres.

1.—Population rurale et urbaine, par province et territoire, années de recensement, 1911-1941

Province ou territoire	1911		1921		1931		1941	
	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine
Île du P.-É.	78,758	14,970	69,522	19,093	67,653	20,385	70,707	24,340
N.-Écosse	306,210	186,128	296,799	227,038	281,192	231,654	310,422	267,540
N.-Brunswick	252,342	99,547	263,432	124,444	279,279	128,940	313,978	143,423
Québec	1,038,934	966,842	1,037,941	1,322,569	1,061,056	1,813,606	1,222,198	2,109,684
Ontario	1,198,803	1,328,489	1,227,030	1,706,632	1,335,691	2,095,992	1,449,022	2,338,633
Manitoba	261,029	200,365	348,502	261,616	384,170	315,969	407,871	321,873
Saskatchewan	361,037	131,395	538,552	218,958	630,880	290,905	600,846	295,146
Alberta	236,633	137,662	365,550	222,904	453,097	278,508	489,583	306,586
Col.-Britannique	188,796	203,684	277,020	247,562	299,524	394,739	374,467	443,394
Yukon	4,647	3,865	2,851	1,306	2,870	1,360	3,117	1,797
Ter. du N.-O.	6,507	—	8,143	—	9,316	—	12,028	—
Canada	**3,933,696**	**3,272,947**	**4,435,827**[1]	**4,352,122**	**4,804,728**	**5,572,058**	**5,254,239**	**6,252,416**

[1] La Marine royale du Canada (485 membres) est incluse dans le total de la population rurale.

Le tableau 2 fait voir la répartition de la population urbaine au Canada selon l'importance des centres urbains. Le mouvement de la campagne vers la ville est très fortement indiqué par l'expansion des grandes villes à un moment où l'immigration est à peu près inexistante, alors qu'au cours des décennies antérieures les immigrants (surtout ceux d'origine britannique) tendaient à se concentrer dans les centres urbains.

2.—Population urbaine répartie selon l'importance des municipalités, années de recensement, 1921-1941

Importance numérique de la municipalité	1921			1931			1941		
	Nombre d'endroits	Population	% de la population globale	Nombre d'endroits	Population	% de la population globale	Nombre d'endroits	Population	% de la population globale
Centres urbains de plus de 500,000	2	1,140,399	12·98	2	1,449,784	13·97	2	1,570,464	13·65
De—									
400,000 à 500,000	—	—	...	—	—	...	—	—	...
300,000 à 400,000	—	—	...	—	—	...	—	—	...
200,000 à 300,000	—	—	...	2	465,378	4·48	2	497,313	4·32
100,000 à 200,000	4	518,298	5·90	3	413,013	3·98	4	577,356	5·02
50,000 à 100,000	5	336,650	3·83	7	470,443	4·53	7	508,808	4·42
25,000 à 50,000	7	239,096	2·72	10	339,521	3·27	19	605,805	5·26
15,000 à 25,000	19	370,990	4·22	23	457,292	4·41	20	377,505	3·28
10,000 à 15,000	18	224,033	2·55	23	275,944	2·66	24	296,195	2·57
5,000 à 10,000	54	382,762	4·36	68	458,784	4·42	74	510,429	4·44
3,000 à 5,000	72	272,720	3·10	71	273,276	2·63	91	348,709	3·03
1,000 à 3,000	293	492,116	5·60	324	557,466	5·37	337	561,019	4·88
500 à 1,000	290	215,648	2·45	322	231,375	2·23	310	219,571	1·91
De moins de 500	679	159,410	1·81	750	179,782	1·73	750	179,242	1·56
Totaux	**1,443**	**4,352,122**	**49·52**	**1,605**	**5,572,058**	**53·70**	**1,640**	**6,252,416**	**54·34**

Section 2.—Répartition selon le sexe et l'âge

Sexe.—La répartition de la population du Canada selon le sexe se caractérise depuis les premiers temps de la colonie par une prédominance d'hommes bien que, plus récemment, cette situation se soit fort modifiée. En 1666, au début de la colonisation par les immigrés français, 63·3 p. 100 de la population était masculine.

En 1784, au début de l'immigration anglaise au Canada, il y avait 54,064 hommes et 50,759 femmes. Vers le milieu du dix-neuvième siècle, la population du Bas-Canada comptait 449,967 hommes et 440,294 femmes, tandis que celle du Haut-Canada, de colonisation plus récente, comptait 499,067 hommes et 452,937 femmes. Depuis la Confédération, les nouvelles parties du Canada,—l'Ouest et le Nord-Ouest,—accusent la prédominance la plus prononcée de l'élément masculin.

De 1871 à 1941, dans l'ensemble du Canada, la proportion de l'élément masculin n'a jamais baissé au-dessous de 51 p. 100 de la population totale, tandis que dans l'Ouest elle a varié de 53 à 59 p. 100.

3.—Répartition de la population selon le sexe, par province et territoire, années de recensement, 1911-1941

NOTA.—Les chiffres des recensements de 1871, 1881, 1891 et 1901 paraissent à la p. 160 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Province ou territoire	1911		1921		1931		1941	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Île du P.-É.	47,069	46,659	44,887	43,728	45,392	42,646	49,228	45,819
N.-Écosse	251,019	241,319	266,472	257,365	263,104	249,742	296,044	281,918
N.-Brunswick	179,867	172,022	197,351	190,525	208,620	199,590	234,037	223,304
Qué	1,012,815	992,961	1,179,651	1,180,859	1,447,326	1,427,336	1,672,982	1,658,900
Ont.	1,301,272	1,226,020	1,481,890	1,451,772	1,748,844	1,682,839	1,921,201	1,866,454
Man.	252,954	208,440	320,567	289,551	368,065	332,074	378,079	351,665
Sask.	291,730	200,702	413,700	343,810	499,935	421,850	477,563	418,429
Alb.	223,792	150,503	324,208	264,246	400,199	331,406	426,458	369,711
C.-B.	251,619	140,861	293,409	231,173	385,219	309,044	435,031	382,830
Yukon	6,508	2,004	2,819	1,338	2,825	1,405	3,153	1,761
Ter. du N.-O.	3,350	3,157	4,204	3,939	5,012	4,304	6,700	5,328
Canada	**3,821,995**	**3,384,648**	**4,529,643**[1]	**4,258,306**	**5,374,541**	**5,002,245**	**5,900,536**	**5,606,119**

[1] Y compris 485 membres de la Marine royale canadienne enregistrés séparément en 1921.

L'immigration a influé à un degré très différent sur la répartition de la population selon le sexe d'une province à l'autre. Dans les plus anciennes agglomérations du Québec et de certaines parties du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, où la population est d'ascendance française, l'immigration n'a pas contribué autant que dans les autres provinces à bouleverser la répartition normale des sexes. Même en Ontario, les immigrés de l'Europe continentale ne s'établissent pas aussi promptement ni ne s'assimilent aussi bien que dans les régions plus nouvelles de l'Ouest.

La répartition de la population depuis 1911 se caractérise par la croissance rapide des centres urbains, due à l'essor immense de l'industrie manufacturière qui a transformé du tout au tout l'aspect économique du pays. L'état suivant présente des données sommaires sur la disparité entre les sexes quant à la concentration urbaine de la population totale en 1911, 1921, 1931 et 1941. Là où le pourcentage des urbains est élevé, celui des urbaines l'est également. Chaque décennie révèle la plus grande facilité d'emploi pour les femmes dans les centres urbains que dans les régions rurales.

Détails	*1911*	*1921*	*1931*	*1941*
Excédent du total d'hommes sur le total de femmes par 100 de la population globale	6·07	3·09	3·59	2·56
Pourcentage de femmes dans les centres urbains relativement au nombre total de femmes	47·12	51·78	55·98	56·61
Pourcentage d'hommes dans les centres urbains relativement au nombre total d'hommes	43·91	47·41	51·57	52·18
Excédent des urbaines sur les urbains par 100 de la population urbaine	−2·54	1·32	0·52	1·52

Le tableau 4 donne la position du Canada parmi les autres pays du monde, au point de vue de la masculinité.

4.—Masculinité de la population de divers pays

NOTA.—Le signe moins (—) indique un nombre moindre d'hommes

Pays	Année	Excédent d'hommes sur les femmes par 100 habitants	Pays	Année	Excédent d'hommes sur les femmes par 100 habitants
Inde	1941	3·36	Nouvelle-Zélande	1945	—2·15
Canada	**1941**	**2·56**	Japon	1947	—2·36
Argentine	1947	2·35	Norvège	1930	—2·49
Irlande	1946	1·20	Irlande du Nord	1937	—2·66
Union Sud-Africaine[1]	1946	0·70	Tchécoslovaquie	1947	—2·83
Bulgarie	1942	0·60	Autriche	1939	—3·11
États-Unis	1940	0·34	Suisse	1941	—3·40
Australie	1947	0·20	France	1940	—3·62
Suède	1945	—0·46	Écosse	1931	—3·94
Pays-Bas	1930	—0·63	Espagne	1940	—3·97
Grèce	1928	—0·85	Portugal	1940	—4·01
Chili	1940	—0·88	Union des Républiques socialistes soviétiques	1940	—4·13
Danemark	1945	—0·93	Angleterre et Pays de Galles	1931	—4·22
Belgique	1930	—0·96	Pologne	1946	—8·02
Italie	1936	—1·82	Allemagne	1946	—18·87
Finlande	1940	—2·13			

[1] Population blanche seulement.

Des estimations de la population selon l'âge et le sexe pour les années d'entre-recensements 1942-1948 paraissent au tableau **5**, p. 167.

Âge.—La répartition d'une population selon l'âge est essentielle à la plupart des autres analyses sinon toutes, car le facteur âge influe sur l'emploi, le mariage, la natalité et la mortalité, l'instruction, l'immigration, la criminalité et sur une multitude d'événements et d'initiatives qui jouent un grand rôle dans la vie nationale.

L'immigration influe fortement sur la répartition selon l'âge; elle n'atteint directement les plus jeunes groupes de la population qu'à un faible degré, mais elle influe directement sur les groupes de moins de vingt ans et dans la vingtaine, et ses effets s'étendent avec le temps aux groupes plus âgés. Ainsi, l'influence de la très forte immigration des premières années du siècle (1900-1911) est indiquée par ce fait qu'en 1901, 175 personnes par 1,000 de la population totale appartenaient au groupe d'âge de 20-29 ans et 131 personnes par 1,000 au groupe 30-39 ans; une décennie plus tard, 190 par 1,000 appartenaient au premier groupe et 143 au deuxième. Comme l'immigration a fort ralenti après le début de la guerre de 1914, l'influence de ces anciennes additions à la population s'est étendue d'année en année aux groupes d'âge plus avancé pour atteindre maintenant la population dans la cinquantaine.

En raison d'une migration à peu près inexistante et d'une natalité plus basse, facteurs que les années de dépression ont accentués, le vieillissement général de la population est plus prononcé entre 1931 et 1941. En 1921, le nombre de personnes âgées de 40 à 59 ans par millier d'habitants est de 183·0; il est de 201 en 1931 et de 210 en 1941. Cependant, le groupe de 60 ans et plus accuse des augmentations proportionnelles plus marquées, il compte 75 personnes par millier en 1921, 84 en 1931 et non moins de 102 en 1941.

Estimations de la population selon le sexe et l'âge.—Les chiffres de 1941 au tableau **5** sont ceux du recensement. Ceux des autres années sont des estimations basées sur les données du recensement, sur les naissances et décès de chaque année et sur l'immigration et l'émigration connues.

Le point de départ des calculs est la population du recensement de 1941, tenu au début de juin. On obtient le nombre d'enfants de moins d'un an le 1er juin de chaque année subséquente en soustrayant du nombre de ceux qui sont nés au cours des 12 mois précédents le nombre de ceux qui sont morts. Pour chaque autre année d'âge, le nombre de décès survenus à cet âge est soustrait du chiffre du recensement afin d'obtenir une estimation du nombre de personnes de l'âge immédiatement plus élevé l'année suivante. Cette opération, répétée pour chaque année, donne ce qu'on peut appeler le chiffre "prévu" de la population de cette année-là. Ce chiffre prévu sera plus tard comparé au chiffre réel du recensement de 1951, les différences à chaque âge seront relevées et les estimations des années précédentes revisées à la lumière de ces différences.

Le graphique en regard de la p. 244. répartit selon le sexe et l'âge la population du Canada en 1931 et 1941.

5.—Population par groupe d'âge et selon le sexe, recensement de 1941, et estimations (1er juin) de 1942 à 1948

(A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)

Sexe et âge	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	(en milliers)							
Hommes—								
0- 4 ans	532,825	553	579	599	634	657	696	747
5- 9 "	528,134	520	518	528	525	549	570	587
10-14 "	555,519	554	550	539	533	531	535	532
15-19 "	564,548	558	555	554	550	542	539	541
20-24 "	517,145	532	545	559	549	545	548	554
25-29 "	487,396	492	493	490	492	506	516	525
30-34 "	430,664	440	450	462	468	475	483	491
35-39 "	395,653	402	407	411	414	430	439	444
40-44 "	348,039	354	362	371	378	382	391	400
45-49 "	332,008	332	332	332	333	341	348	354
50-54 "	315,404	317	318	318	318	313	316	322
55-59 "	274,893	281	285	290	293	290	291	298
60-64 "	218,202	225	231	238	244	245	249	257
65-69 "	162,233	167	172	178	183	186	192	200
70-74 "	110,944	115	118	122	125	127	133	140
75-79 "	67,104	69	71	73	75	77	81	85
80-84 "	34,038	35	36	36	37	38	41	43
85-89 "	12,607	13	13	14	14	15	17	17
90+ "	3,327	3	4	4	4	5	6	6
14 ans et plus	4,384,833	4,445	4,504	4,569	4,585	4,624	4,696	4,783
21 ans et plus	3,599,186	3,659	3,718	3,785	3,821	3,865	3,940	4,025
Totaux, hommes	**5,890,683**	**5,962**	**6,039**	**6,118**	**6,169**	**6,254**	**6,390**	**6,543**
Femmes—								
0- 4 ans	516,916	535	557	576	608	628	664	713
5- 9 "	515,791	510	507	515	511	533	551	567
10-14 "	543,815	542	539	529	522	520	522	518
15-19 "	554,190	549	544	543	540	535	532	531
20-24 "	513,846	527	540	550	552	550	552	555
25-29 "	478,017	484	486	487	499	511	522	530
30-34 "	411,703	423	436	449	462	471	480	490
35-39 "	362,690	370	377	385	396	412	424	433
40-44 "	327,566	332	337	343	350	355	366	377
45-49 "	302,361	305	308	312	316	321	327	334
50-54 "	275,611	280	284	287	290	290	295	301
55-59 "	231,450	238	244	251	257	259	262	270
60-64 "	188,415	194	199	204	210	213	219	228
65-69 "	145,099	149	154	159	163	167	173	179
70-74 "	105,878	109	112	115	118	120	125	130
75-79 "	68,457	70	72	74	76	78	81	85
80-84 "	37,410	38	39	40	41	42	45	47
85-89 "	15,010	15	16	16	17	18	20	20
90+ "	4,835	5	5	5	5	6	8	8
14 ans et plus	4,130,044	4,197	4,262	4,328	4,397	4,453	4,535	4,621
21 ans et plus	3,358,359	3,428	3,497	3,569	3,639	3,703	3,789	3,877
Totaux, femmes	**5,599,030**	**5,675**	**5,756**	**5,840**	**5,933**	**6,029**	**6,168**	**6,316**
Totaux généraux	**11,489,713**	**11,637**	**11,795**	**11,958**	**12,102**	**12,283**	**12,558**	**12,859**

Section 3.—État civil

Après la répartition de la population selon le sexe et l'âge, sa répartition selon l'état civil est probablement la plus importante. Son influence est double: "vitale" et "économique et sociale".

Son influence vitale découle de l'effet de l'état matrimonial sur la fécondité de la population. C'est à ce point de vue que les analyses minutieuses de l'état civil, selon l'âge, sont importantes. L'âge des femmes de 15 à 45 ans revêt une importance plus grande que celui des hommes; si la proportion de femmes dans ce groupe est peu élevée, la proportion prévue de naissances le sera également. Il a été démontré que chez la population canadienne l'influence réunie de l'âge de la population, de l'âge des femmes mariées et de leur proportion est devenue de plus en plus favorable à la natalité entre 1871 et 1921 mais que, depuis, elle s'est atténuée.

6.—État civil de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, années de recensement, 1911-1941

NOTA.—Les chiffres des recensements antérieurs à 1911 ne sont pas comparables.

Année et sexe	Célibataires		Mariés		Veufs ou veuves		Divorcés et séparés légalement		Total[1]
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
1911.....H.	1,161,088	45·0	1,326,959	51·5	88,716	3·4	2,087	0·1	2,597,133
F.	765,092	34·8	1,247,761	56·8	178,961	8·2	2,255	0·1	2,201,780
1921.....H.	1,173,730	39·2	1,697,145	56·7	119,571	4·0	3,664	0·1	2,994,720
F.	881,771	32·0	1,630,636	59·2	236,283	8·6	3,726	0·1	2,752,637
1931.....H.	1,519,844	41·0	2,032,691	54·9	148,851	4·0	4,048	0·1	3,713,221
F.	1,148,977	34·0	1,937,458	57·3	288,530	8·5	3,392	0·1	3,378,579
1941.....H.	1,703,528	39·8	2,363,528	55·2	170,743	4·0	42,770	1·0	4,281,237
F.	1,328,489	33·0	2,292,478	56·9	354,378	8·8	51,399	1·3	4,026,867

[1] Comprend les personnes dont l'état civil n'est pas donné; les pourcentages sont basés sur l'état déclaré.

Dans l'ensemble du Canada, il y a plus d'hommes mariés que de femmes mariées. D'autres statistiques frappantes de l'état civil sont la grande prédominance des veuves comparativement aux veufs et le nombre considérable et croissant de personnes divorcées ou séparées légalement.

L'état conjugal de la population de 15 ans et plus en 1941, par province et par sexe, paraît à la page 109 de l'*Annuaire* de 1945

Section 4.—Origines ethniques

La diversité des origines ethniques d'une population suscite des problèmes politiques, économiques et sociaux d'une nature fort différente de ceux que pourrait poser une population comptant peu d'éléments étrangers, bien que, dans la mesure où certains groupes ethniques s'assimilent plus facilement que d'autres, ces problèmes soient atténués. Il est vrai aussi que la diversité de l'acquis culturel, moral, économique, religieux et politique d'une population formée de groupes ethniques différents apporte de la variété à la vie nationale.

Les deux groupes ethniques fondamentaux de la population canadienne sont les Français et les Anglais. Aux yeux de l'histoire, les Français sont beaucoup plus anciens et sont toujours, sauf au recensement de 1921, plus nombreux que tout groupe ethnique venu des îles Britanniques.

7.—Origines ethniques de la population, années de recensement, 1921-1941, et répartition proportionnelle, 1941

NOTA.—Les chiffres des recensements de 1871, 1881, 1901 et 1911 paraissent à la page 164 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Origine ethnique	1921	1931	1941		Origine ethnique	1921	1931	1941	
	nombre	nombre	nombre	%		nombre	nombre	nombre	%
Des îles Britanniques..	4,868,738	5,381,071	5,715,904	49·68					
Anglaise....	2,545,358	2,741,419	2,968,402	25·80	Polonaise...	53,403	145,503	167,485	1·45
Écossaise...	1,173,625	1,346,350	1,403,974	12·20	Roumaine..	13,470	29,056	24,689	0·21
Irlandaise..	1,107,803	1,230,808	1,267,702	11·02	Russe.....	100,064	88,148	83,708	0·73
Autres.....	41,952	62,494	75,826	0·66	Suédoise....	61,503	81,306	85,396	0·74
					Tchèque et slovaque...	8,840	30,401	42,912	0·37
Autres, européennes....	3,699,846	4,753,242	5,526,964	48·03	Ukrainienne[1]	106,721	225,113	305,929	2·66
Française...	2,452,743	2,927,990	3,483,038	30·27	Yougoslave.	3,906	16,174	21,214	0·18
Allemande..	294,635	473,544	464,682	4·04	Autres.....	16,180	6,232	6,527	0·06
Autrichienne	107,671	48,639	37,715	0·33					
Belge.....	20,234	27,585	29,711	0·26	Asiatique....	65,914	84,548	74,064	0·64
Bulgare.....	1,765	3,160	3,260	0·03	Chinoise....	39,587	46,519	34,627	0·30
Danoise....	21,124	34,118	37,439	0·33	Japonaise ..	15,868	23,342	23,149	0·20
Finlandaise.	21,494	43,885	41,683	0·36	Autres.....	10,459	14,687	16,288	0·14
Grecque....	5,740	9,444	11,692	0·10					
Hébraïque .	126,196	156,726	170,241	1·48	Indienne et esquimaude	113,724	128,890	125,521	1·09
Hongroise..	13,181	40,582	54,598	0·47	Nègre.....	18,291	19,456	22,174	0·19
Islandaise..	15,876	19,382	21,050	0·18	Autres.....	187	681	36,753[2]	0·32
Italienne....	66,769	98,173	112,625	0·98	Non déclarée	21,249	8,898	5,275	0·05
Lituanienne .	1,970	5,876	7,789	0·07					
Néerlandaise	117,505	148,962	212,863	1·85	**Totaux....**	**8,787,949**	**10,376,786**	**11,506,655**	**100·00**
Norvégienne	68,856	93,243	100,718	0·88					

[1] Y compris bukovine, galicienne et ruthène. [2] Y compris 35,416 métis.

Les origines ethniques de la population de 1941, par province et par territoire, paraissent à la page 112 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 5.—Religions

Chaque recensement établit le nombre effectif d'adhérents à toute confession religieuse d'après les déclarations personnelles. La répartition des principales confessions aux recensements de 1921, 1931 et 1941 est donnée au tableau 8.

8.—Principales religions de la population, 1921-1941, et répartition proportionnelle, 1941

NOTA.—Les chiffres plus détaillés des recensements de 1871, 1881, 1891, 1901 et 1911 paraissent à la page 165 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Religion	1921	1931	1941		Religion	1921	1931	1941	
	nombre	nombre	nombre	%		nombre	nombre	nombre	%
Anglicane....	1,407,780	1,635,615	1,751,188	15·22	Judaïque....	125,197	155,614	168,367	1·46
Baptiste.....	421,730	443,341	483,592	4·20	Luthérienne..	286,458	394,194[1]	401,153	3·49
Catholique romaine....	3,389,626	4,285,388[1]	4,986,552[1]	43·34	Méthodiste..	1,159,246	[3]	[3]	...
Congrégationaliste.....	30,730	694[2]	[3]	...	Presbytérienne.....	1,409,406	870,728[2]	829,147[2]	7·21
Église-Unie du Canada..	8,728	2,017,375	2,204,875	19·16	Autres.....	549,048	573,837	681,781	5·92
					Totaux....	**8,787,949**	**10,376,786**	**11,506,655**	**100·00**

[1] Non compris dans l'Église-Unie. [2] Compris dans l'Église-Unie. [3] Comprend 186,654 catholiques grecs en 1931 et 185,657 en 1941.

Le détail des principales religions, par province, figure à la p. 115 de l'*Annuaire* de 1945 et celui de la population des neuf principales villes, au tableau 14 de l'*Annuaire* de 1946, à la p. 111.

Section 6.—Lieux de naissance

Le tableau 9 donne la population totale par pays de naissance aux années de recensement 1921, 1931 et 1941. En ce qui concerne le lieu de naissance, au recensement les immigrés au Canada doivent déclarer leur pays de naissance et les personnes nées au Canada, leur province de naissance.

9.—Lieux de naissance de la population, années de recensement, 1921-1941

NOTA.—Les chiffres des recensements de 1871, 1881, 1891, 1901 et 1911 paraissent à la p. 168 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Lieu de naissance	1921	1931	1941	Lieu de naissance	1921	1931	1941
	nombre	nombre	nombre		nombre	nombre	nombre
Canada	6,832,224	8,069,261	9,487,808	Union des républiques socialistes soviétiques[2]	112,412	133,869	124,402
Îles Britanniques	1,025,119	1,138,942	960,125	Pays scandinaves[3]	64,795	90,042	72,473
Autre, Commonwealth[1]	40,329	45,888	43,644	Pays du centre[4]	159,379	317,350	309,360
Europe	459,325	714,462	653,705	Autres	7,667	11,002	9,810
Belgique	13,276	17,033	14,773	Asie	53,636	60,608	44,443
Finlande	12,156	30,354	24,387	États-Unis	374,022	344,574	312,473
France	19,247	16,756	13,795	Autres pays	3,294	3,051	3,512
Allemagne	25,266	39,163	28,479				
Grèce	3,769	5,579	5,871	**Totaux**	**8,787,949**	**10,376,786**	**11,506,655**[5]
Italie	35,531	42,578	40,432				
Pays-Bas	5,827	10,736	9,923				

[1] Comprend "nés en mer". [2] Comprend la Lithuanie et l'Ukraine. [3] Comprend le Danemark, l'Islande, la Norvège et la Suède. [4] Comprend l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie, la Pologne, la Galicie et la Roumanie. [5] Comprend ceux dont le lieu de naissance n'est pas déclaré au recensement.

Des renseignements détaillés sur ce sujet sont donnés aux pages 110-116 de l'*Annuaire* de 1943-1944 et aux pages 166-168 de celui de 1948-1949.

Section 7.—Citoyenneté

Jusqu'à l'adoption de la loi sur la citoyenneté canadienne en 1946 (entrée en vigueur le 1er janvier 1947), la loi de l'immigration renfermait les dispositions législatives fondamentales intéressant la nationalité canadienne. Un exposé de la loi actuelle figure aux pages 1231-1237 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

10.—Citoyenneté de la population, selon la naissance, 1941

Lieu de naissance	Ressortissants canadiens	Étrangers	Total[1]	Lieu de naissance	Ressortissants canadiens	Étrangers	Total[1]
Canada	9,475,252	12,521	9,487,808	Union des républiques socialistes soviétiques	96,236	21,235	117,598
Commonwealth (autre que le Canada)	979,680	2,566	1,003,769	Yougoslavie	11,811	5,601	17,416
États-Unis	250,929	61,427	312,473	Autres	19,642	7,253	26,910
Europe continentale				Totaux, Europe continentale	488,571	164,838	653,705
Allemagne	20,771	7,679	28,479				
Autriche	40,898	9,803	50,713	Asie—			
Belgique	10,847	3,917	14,773	Chine	3,306	25,786	29,095
Danemark	9,422	4,540	13,974	Japon	3,694	5,767	9,462
Finlande	12,647	11,734	24,387	Autre	5,105	779	5,886
France	10,518	3,269	13,795				
Hongrie	21,445	10,359	31,813				
Italie	33,661	6,764	40,432	Totaux, Asie	12,105	32,332	44,443
Norvège	20,966	5,933	26,914				
Pays-Bas	6,641	3,276	9,923				
Pologne	114,755	40,624	155,400	Autre	2,993	519	3,512
Roumanie	22,561	5,889	28,454	Non donné	780	137	945
Suède	21,450	5,700	27,160				
Tchécoslovaquie	14,303	11,262	25,564	**Totaux généraux**	**11,210,310**	**274,340**	**11,506,655**[2]

[1] Comprend les personnes dont la citoyenneté n'est pas déclarée. [2] Comprend 21,515 personnes de naissance britannique n'ayant pas encore de domicile canadien à l'époque du recensement.

Le recensement de 1941 révèle que moins de 1 p. 100 de la population totale née au Canada et ailleurs dans l'Empire avait perdu la citoyenneté canadienne par renonciation ou par mariage.

Plus de 80 p. 100 des personnes nées aux États-Unis et établies au Canada, qui formaient 2·7 p. 100 de la population totale, étaient devenues citoyens canadiens ainsi que 74·7 p. 100 des personnes nées en Europe continentale; 72·7 p. 100 des personnes nées dans des pays asiatiques sont demeurées étrangères. Sur la population totale, 2·4 p. 100 seulement étaient des étrangers.

Section 8.—Langue parlée et langue maternelle

On trouvera aux pp. 130-132 de l'*Annuaire* de 1947 la statistique du recensement de 1941 à ce sujet.

Section 9.—Fréquentation scolaire

On trouvera à la page 137 de l'*Annuaire* de 1943-1944 la statistique du recensement de 1941 à ce sujet.

Section 10.—Aveugles et sourds-muets

La statistique relative aux aveugles et aux sourds-muets est donnée à la page 133 de l'*Annuaire* de 1945 et plus en détail dans le volume IV du Recensement de 1941.

Section 11.—Occupations

Les chiffres du Canada, à l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, révèlent que la population active, lors du recensement de 1941, se compose de 3,676,563 hommes et 833,972 femmes de 14 ans ou plus, soit un total de 4,510,535 personnes, y compris les militaires. Les hommes forment 81·5 p. 100 et les femmes 18·5 p. 100 de toute la population active. La population des neuf provinces comprend 5,890,683 hommes et 5,599,030 femmes, soit 11,489,713 personnes en tout. La population active totale constitue donc 39·3 p. 100 de la population totale; les hommes qui occupent des emplois rémunérés forment 62·4 p. 100 de la population masculine totale et les femmes, 14·9 p. 100 de la population féminine totale.

Des tableaux sommaires des occupations de la population canadienne au recensement de 1941 figurent aux pp. 1098-1109 de l'*Annuaire* de 1943-1944 et aux pp. 170-171 de celui de 1948-1949.

Section 12.—Logements, ménages et familles

Des renseignements sommaires sur les maisons, logements, ménages et familles au recensement de 1941 paraissent aux pages 124-131 de l'*Annuaire* de 1946, 135-136 de celui de 1947 et 171-172 de celui de 1948-1949.

Estimations des ménages et familles, 1947-1948.—Les statistiques du tableau **11** sur les ménages et familles en 1947 et 1948 proviennent des renseignements recueillis à l'occasion du relevé-échantillon, portant sur 2 p. 100 de la main-d'œuvre, tenu en juin 1947 et 1948. A remarquer que le relevé embrasse toute la population civile, qui ne vit pas dans les institutions, au Canada (Yukon et Territoires du Nord-Ouest non compris), à l'exception de la faible population des régions septentrionales de certaines provinces. Toutefois, les chiffres du tableau comprennent des estimations des régions non échantillonnées.

11.—Nombre estimatif de ménages et de familles selon le nombre de personnes et l'importance moyenne, par région, 1941, 1947 et 1948

Région et année	Ménages	Augmentation depuis 1941	Personnes dans les ménages	Importance moyenne des ménages	Familles	Augmentation depuis 1941	Personnes dans les familles	Importance moyenne des familles
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Provinces Maritimes. 1941	243,672	...	1,130,410	4·6	236,630	...	985,872	4·2
1947	272,000	11·6	1,191,000	4·4	273,000	15·4	1,083,000	4·0
1948	286,000	17·4	1,217,000	4·3	285,000	20·4	1,134,000	4·0
Québec..... 1941	663,426	...	3,331,882	5·0	647,946	...	2,937,828	4·5
1947	789,000	18·9	3,668,000	4·6	812,000	25·3	3,516,000	4·3
1948	798,000	20·3	3,749,000	4·7	804,000	24·1	3,519,000	4·4
Ontario..... 1941	969,267	...	3,787,655	3·9	909,210	...	3,235,793	3·6
1947	1,115,000	15·0	4,129,000	3·7	1,073,000	18·0	3,680,000	3·4
1948	1,154,000	19·1	4,241,000	3·7	1,117,000	22·9	3,848,000	3·4
Prov. des Prairies.... 1941	593,677	..	2,421,905	4·1	532,130	...	2,109,322	4·0
1947	637,000	7·3	2,379,000	3·7	591,000	11·1	2,170,000	3·7
1948	660,000	11·2	2,431,000	3·7	590,000	10·9	2,211,000	3·7
Col.-Britannique..... 1941	236,047	...	817,861	3·5	199,383	...	669,171	3·4
1947	315,000	33·4	1,032,000	3·3	293,000	47·0	966,000	3·3
1948	337,000	42·8	1,071,000	3·2	292,000	46·5	954,000	3·3
Totaux..... 1941	**2,706,089**	...	**11,489,713**	**4·2**	**2,525,299**	...	**9,937,986**	**3·9**
1947	**3,128,000**	**15·6**	**12,399,000**	**4·0**	**3,042,000**	**20·5**	**11,415,000**	**3·7**
1948	**3,235,000**	**19·5**	**12,709,000**	**3·9**	**3,088,000**	**22·3**	**11,666,000**	**3·8**

Définition de ménage.—Aux fins du relevé-échantillon, un ménage est un groupe de personnes vivant en commun dans une même unité de logement et partageant les mêmes services ménagers. Ce peut-être une seule famille, ou parfois une seule personne, ou un groupe de personnes non apparentées ou, peut-être encore, une famille avec un pensionnaire ou un domestique.

Définition de famille.—Pour fins de comparaison avec les statistiques du recensement de 1941, une famille au sens du relevé-échantillon est un groupe de deux ou plusieurs personnes vivant en commun dans un logement et apparentées en qualité d'époux ou d'épouse, avec ou sans enfants, ou en qualité de parent et d'enfant. Les autres parents vivant dans le même logement, y compris les enfants mariés, ne sont pas considérés membres de la famille. Toutefois, lorsque le fils (ou la fille) marié et sa propre famille vivent dans le même logement ou le même ménage que ses parents, ils sont considérés comme une seconde famille dans le logement.

Section 13.—Recensement quinquennal des provinces des Prairies

La loi du recensement et des statistiques de 1905 et la loi de la statistique de 1918 (remplacée par la loi de 1948 sur la statistique) décrètent qu'un recensement de la population et de l'agriculture des provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta sera effectué en 1906 et à tous les dix ans dans la suite, en plus du recensement décennal du Canada.

Le dernier recensement des provinces des Prairies a eu lieu le 1er juin 1946. Un résumé des résultats connus jusqu'en mars 1948, paru aux pages 172-181 de l'*Annuaire* de 1948-1949, donne les caractéristiques générales de la population: sexe, âge, état civil, lieu de naissance, citoyenneté, langue maternelle, degré d'instruction et migration. La présente édition résume d'autres analyses faites depuis. Des renseignements plus détaillés sont contenus dans des bulletins et seront plus tard publiés dans les volumes de recensement.

Le tableau **12** donne la population du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta au 1er juin 1946. Le classement rural et urbain indique que la population tend nettement à se déplacer vers les centres urbains depuis 1936. Une diminution réelle de la population rurale se manifeste au Manitoba et en Alberta depuis 1941 et en Saskatchewan depuis 1936. Ce mouvement découle en partie de la seconde guerre mondiale.

12.—Population rurale et urbaine des provinces des Prairies, 1946, comparativement aux années de recensement, 1906-1946

Année	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Rurale	Urbaine	Totale	Rurale	Urbaine	Totale	Rurale	Urbaine	Totale
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1906	227,598	138,090	365,688	209,301	48,462	257,763	127,320	57,875	185,195
1911	261,029	200,365	461,394	361,037	131,395	492,432	236,633	137,662	374,295
1916	312,846	241,014	553,860	471,538	176,297	647,835	307,693	188,749	496,442
1921	348,502	261,616	610,118	538,552	218,958	757,510	365,550	222,904	588,454
1926	360,198	278,858	639,056	578,206	242,532	820,738	373,751	233,848	607,599
1931	384,170	315,969	700,139	630,880	290,905	921,785	453,097	278,508	731,605
1936	400,289	310,927	711,216	651,274	280,273	931,547	486,335	286,447	772,782
1941	407,871	321,873	729,744	600,846	295,146	895,992	489,583	306,586	796,169
1946	389,592	337,331	726,923	515,928	316,760	832,688	448,934	354,396	803,330

Une comparaison entre le tableau **13** et les tableaux correspondants fondés sur les recensements antérieurs révèle que la proportion de la population dans les groupes d'âge plus avancé augmente, tandis que la proportion de la population dans les groupes d'âge plus jeunes diminue. Ainsi en est-il des trois provinces, comme l'indiquent les pourcentages suivants: la population âgée de moins de 25 ans au Manitoba diminue de 51·4 p. 100 du total en 1931 à 44·0 p. 100 en 1946; en Saskatchewan, de 55·3 p. 100 à 47·7 p. 100; et en Alberta, de 51·7 p. 100 à 46·3 p. 100. La population âgée de 65 ans et plus au Manitoba augmente de 4·5 p. 100 du total en 1931 à 7·3 p. 100 en 1946; en Saskatchewan, de 3·3 p. 100 à 6·5 p. 100; et en Alberta, de 3·5 p. 100 à 6·3 p. 100.

13.—Population masculine et féminine des provinces des Prairies, par groupe d'âge de cinq ans, 1946

Groupe d'âge	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 5 ans	36,577	34,585	71,162	43,295	41,013	84,308	43,623	41,673	85,296
5- 9 ans	30,896	29,859	60,755	39,725	38,413	78,138	37,175	36,292	73,467
10-14 "	30,426	29,258	59,684	39,904	38,739	78,643	36,435	35,471	71,906
15-19 "	31,194	31,399	62,593	41,322	39,622	80,944	36,148	35,768	71,916
20-24 "	31,842	33,495	65,337	39,220	35,601	74,821	34,428	35,023	69,451
25-29 "	30,340	30,718	61,058	35,031	32,666	67,697	33,069	33,084	66,144
30-34 "	28,601	28,653	57,254	31,362	29,236	60,598	30,746	29,765	60,511
35-39 "	25,572	24,885	50,457	28,231	25,470	53,701	29,060	25,989	55,049
40-44 "	21,885	20,262	42,147	24,124	20,491	44,615	26,555	21,233	47,788
45-49 "	20,171	18,992	39,163	22,010	19,364	41,374	24,081	19,141	43,222
50-54 "	19,328	18,104	37,432	22,078	17,888	39,966	21,689	16,834	38,523
55-59 "	19,658	16,333	35,991	23,313	16,409	39,722	22,214	15,524	37,738
60-64 "	17,227	13,516	30,743	20,609	13,227	33,836	19,462	12,436	31,898
65-69 "	12,906	10,035	22,941	14,885	9,759	24,647	13,671	9,253	22,924
70-74 "	8,178	6,529	14,707	8,849	6,090	14,939	8,248	5,870	14,118
75-79 "	4,682	3,939	8,621	4,876	3,496	8,372	4,479	3,342	7,821
80-84 "	2,245	2,160	4,405	2,204	1,892	4,096	1,966	1,697	3,663
85-89 "	943	989	1,932	896	877	1,773	762	729	1,491
90-94 "	218	221	439	192	219	411	164	183	347
95-99 "	35	48	83	32	47	79	29	23	52
100 ans et plus	11	8	19	6	2	8	2	3	5
Totaux	**372,935**	**353,988**	**726,923**	**442,167**	**390,521**	**832,688**	**423,997**	**379,333**	**803,330**

Population active, 1931-1946.—Le nombre d'hommes de 14 ans et plus qui sont des employés rémunérés, dans les provinces des Prairies, diminue de 6·3 p. 100 ou de 799,433 en 1931 à 749,395 en 1946. Toutefois, le dernier chiffre exclut environ 9,000 Indiens actifs habitant des réserves; aussi la baisse effective est un peu moins prononcée. La baisse du nombre d'hommes actifs est d'autant plus marquante que la population masculine totale ne diminue que de 2·3 p. 100 et que la population masculine de 14 ans et plus augmente de 2·9 p. 100 durant la même période. Ainsi, non seulement le nombre d'hommes actifs diminue-t-il dans les provinces des Prairies, mais la proportion d'hommes actifs par rapport à la population masculine de 14 ans et plus fléchit elle aussi. Les plus importants facteurs de cette tendance comprennent la structure changeante de l'âge de la population, la retraite plus hâtive des travailleurs rémunérés et la venue plus tardive des jeunes gens sur le marché de l'emploi rémunéré.

D'autre part, le nombre de femmes actives augmente de 115,801 en 1931 à 143,474 en 1946 ou de 23·9 p. 100. La population féminine totale augmente de 3·5 p. 100 depuis 1931, tandis que le nombre de femmes de 14 ans et plus augmente de 13·3 p. 100.

14.—Population active de 14 ans et plus, par sexe, provinces des Prairies, années de recensement, 1931-1946

Année de recensement	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Provinces des Prairies	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1931	225,573	44,893	301,261	37,459	252,599	33,449	799,433	115,801
1936	224,009	45,811	304,893	41,711	262,758	36,254	791,660	123,776
1941 (*y compris les militaires*)	240,399	49,912	297,119	42,780	271,800	40,442	809,318	133,134
1941 (non compris les militaires)	215,705	49,832	273,122	42,724	247,622	40,393	736,449	132,949
1946[1]	225,320	54,609	267,253	43,233	256,822	45,632	749,395	143,474

[1] Non compris les Indiens actifs habitant les réserves.

Situation économique de la population de 14 ans et plus, 1946.—Le tableau **15** classe la population de 14 ans ou plus en population active et population sans emploi rémunéré (à l'exclusion des Indiens habitant les réserves). La "population active" ou la classe économiquement active comprend les personnes qui contribuent directement à la production de denrées ou de services lors du recensement. La "population sans emploi rémunéré" ou la population économiquement inactive comprend maintes catégories, dont les maîtresses de logis forment le groupe le plus considérable. Les jeunes personnes de 14 à 24 ans constituent seulement 0·3 et 0·5 p. 100 respectivement de la population masculine et féminine de 14 ans et plus; les personnes de 14 ans et plus qui n'ont pas d'occupation et ne cherchent pas d'emploi, 0·4 et 6·4 p. 100; les personnes à leur retraite, 6·4 et 0·2 p. 100; les étudiants, 9·3 et 9·6 p. 100; les pensionnaires d'institutions, 1·2 et 0·8 p. 100. Les 12,285 Indiens et 11,157 Indiennes âgés de 14 ans et plus et habitant les réserves figurent séparément.

15.—Situation économique de la population des provinces des Prairies, 14 ans et plus, par sexe, 1946

Situation économique	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Provinces des Prairies	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Population active—								
Employeurs	16,025	541	24,314	933	22,696	874	63,035	2,348
Indépendants	57,021	5,220	112,009	4,645	85,385	4,402	254,415	14,267
Salariés	134,159	46,159	101,511	35,146	126,519	37,686	362,189	118,991
Non payés	18,115	2,689	29,419	2,509	22,222	2,670	69,756	7,868
Totaux, population active	**225,320**	**54,609**	**267,253**	**43,233**	**256,822**	**45,632**	**749,395**	**143,474**
Population sans emploi rémunéré—								
Maîtresse de logis	—	164,440	—	178,983	—	177,875	—	521,298
Sans occupation—tous âges	2,355	18,731	1,883	22,083	1,473	16,423	5,711	57,237
14–24 ans	*1,856*	*9,144*	*1,526*	*13,412*	*1,187*	*9,496*	*4,569*	*32,046*
Cherchant de l'emploi	*1,010*	*1,391*	*754*	*1,851*	*634*	*1,219*	*2,398*	*4,461*
Ne cherchant pas de l'emploi	*846*	*7,753*	*772*	*11,561*	*553*	*8,271*	*2,171*	*27,585*
A la retraite[1]	20,522	678	19,665	245	18,973	360	59,160	1,283
Étudiants[2]	24,685	21,342	30,583	29,769	30,244	27,852	85,512	78,963
Pensionnaires d'institutions[3]	3,730	2,451	3,982	2,223	3,289	1,784	11,001	6,458
Totaux, population sans emploi rémunéré	**51,292**	**207,642**	**56,113**	**233,303**	**53,979**	**224,291**	**161,384**	**665,239**
Indiens habitant les réserves[4]	**4,716**	**4,133**	**4,097**	**3,830**	**3,472**	**3,194**	**12,285**	**11,157**
Totaux, population de 14 ans ou plus	**281,328**	**266,384**	**327,463**	**280,366**	**314,273**	**273,120**	**923,064**	**819,870**

[1] Les personnes à la retraite et admises dans des institutions comptent parmi les "Pensionnaires d'institutions". [2] Comprend les jeunes étudiants demeurant dans des institutions. [3] Voir les renvois 1 et 2. [4] Comprend tous les Indiens de 14 ans ou plus qui vivent dans les réserves.

Occupations, 1946.—Le tableau **16,** qui classe la population active d'après le groupe d'occupations et le sexe, montre que 47·9 p. 100 du total de la population masculine active des provinces des Prairies ont des occupations agricoles; 8·2 p. 100 des occupations manufacturières et mécaniques; 6·5 p. 100 des occupations patronales et administratives; 6·2 p. 100 des occupations relatives aux services de sécurité publique (y compris les militaires); et 6·2 p. 100 des occupations intéressant les transports.

16.—Population active des provinces des Prairies, 14 ans et plus, par sexe et groupe d'occupations, 1946

Groupe d'occupations	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Provinces des Prairies	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Patronales et administratives	15,909	3,991	15,842	2,592	17,150	2,658	48,901	9,241
Professionnelles	7,833	7,597	6,487	8,517	7,819	7,742	22,144	23,856
D'employé de bureau	11,448	15,498	5,842	8,913	8,256	11,132	25,546	35,543
Agricoles	78,893	1,795	160,726	3,239	119,236	2,559	358,855	7,593
Pêche, chasse et piégeage	2,416	—	1,259	7	1,559	5	5,234	12
Abatage du bois	1,136	—	957	—	1,464	—	3,557	—
Mines et carrières	1,949	4	537	—	6,586	—	9,072	4
Manufacturières et mécaniques[1]	27,478	5,382	13,798	1,016	20,416	2,041	61,692	8,439
Construction	12,414	43	7,529	6	11,574	25	31,517	74
Transports	16,490	158	14,062	48	15,943	130	46,495	336
Communications	1,656	954	1,335	895	1,487	735	4,478	2,584
Commerciales	8,720	5,807	8,964	4,000	8,983	4,683	26,667	14,490
Finance	1,463	61	1,001	33	1,333	73	3,797	167
Service[2]	24,308	12,611	19,387	13,574	22,028	13,299	65,723	39,484
Personnel	*6,944*	*11,578*	*4,757*	*12,188*	*6,369*	*12,094*	*18,070*	*35,860*
Sécurité publique	*17,009*	*947*	*14,328*	*1,364*	*15,245*	*1,132*	*46,582*	*3,448*
Autres	*355*	*86*	*302*	*22*	*414*	*73*	*1,071*	*181*
Manœuvres[3]	11,357	415	7,951	145	10,812	291	30,120	851
Non déclarées	1,845	293	1,576	248	2,176	259	5,597	800
Toutes occupations	**225,320**	**54,609**	**267,253**	**43,233**	**256,822**	**45,632**	**749,395**	**143,474**

[1] Comprend l'éclairage électrique et la production d'énergie électrique et les mécaniciens de machines fixes. [2] Sauf les services professionnels. [3] Les manœuvres de toutes les industries sauf l'agriculture, la pêche, l'abatage du bois et les mines.

Gain et emploi des salariés, 1946.—Au recensement de 1946, 48·3 p. 100 des hommes ayant un emploi rémunéré sont inscrits salariés, c'est-à-dire travaillant pour un salaire, un traitement, une commission ou une rémunération à la pièce. Le gain moyen par semaine d'emploi s'établit à $31.16 au Manitoba, $27.64 en Saskatchewan et $31.33 en Alberta, soit une augmentation de 23 à 29 p. 100 sur le gain moyen par semaine d'emploi déclaré au recensement de 1941

Les femmes salariées représentent 82·9 p. 100 de toute la population feminine active dans les provinces des Prairies au recensement de 1946. Le gain moyen par semaine d'emploi s'établit à $18.25 au Manitoba, $17.57 en Saskatchewan et $18.79 en Alberta. L'augmentation sur 1941 varie de 37 à 45 p. 100.

17.—Salariés dans les provinces des Prairies, 14 ans ou plus, ainsi que gain moyen, semaines d'emploi et gain par semaine d'emploi durant les 12 mois antérieurs au 1er juin 1946, et gain familial moyen.

Province	Gain moyen		Moyenne des semaines d'emploi		Gain moyen par semaine d'emploi		Total, salariés		Familles de salariés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Gain moyen du chef	Gain familial moyen
	$	$	nombre	nombre	$	$	nombre	nombre	$	$
Manitoba	1,444	825	46·34	45·21	31·16	18·25	134,159	46,159	1,706	1,958
Saskatchewan	1,245	767	45·04	43·65	27·64	17·57	101,511	35,146	1,565	1,735
Alberta	1,422	830	45·39	44·18	31·33	18·79	126,519	37,686	1,688	1,879
Provinces des Prairies	**1,382**	**809**	**45·64**	**44·43**	**30·28**	**18·21**	**362,189**	**118,991**	**1,664**	**1,873**

Chômage au 31 mai 1946.—Grâce au niveau élevé de l'emploi lors du recensement de 1946, seulement 19,469 hommes et 3,141 femmes, parmi les salariés, se déclarent "sans emploi" et 2,288 autres hommes et 542 autres femmes se déclarent oisifs par suite d'un "renvoi temporaire" le 31 mai 1946, dans les trois provinces des Prairies. Ainsi, seulement 6·0 p. 100 des hommes et 3·1 p. 100 des femmes parmi les salariés sont en chômage.

Logements, ménages et familles.—De 1936 à 1946, le nombre de ménages dans les provinces des Prairies augmente de 6·2 p. 100 et le nombre de familles, de 11·5 p. 100. Durant la même période, la population totale des provinces des Prairies n'augmente que de 1·8 p. 100, reflétant ainsi la diminution de l'importance moyenne des ménages, de 4·3 en 1936 à 3·9 en 1946, ainsi qu'une réduction de l'importance moyenne des familles, de 4·2 en 1936 à 3·8 en 1946.

Définition de logement, de ménage et de famille au recensement quinquennal.—Un "logement" est un ensemble structuralement séparé de pièces d'habitation indépendantes, ayant son entrée particulière de l'extérieur de la maison qui le contient ou sur un corridor commun ou un escalier intérieur. Un "ménage" comprend toutes les personnes vivant en commun dans une unité de logement, qu'elles soient apparentées ou non. D'autre part, une "famille" comprend l'époux et l'épouse (avec ou sans enfants) ou un parent avec un enfant ou des enfants non mariés, vivant ensemble dans le même ménage.

18.—Ménages et familles dans les provinces des Prairies et nombre moyen de personnes par ménage et par famille, population rurale et urbaine, 1936 et 1946

Détail	1936				1946			
	Ménages[1]	Personnes par ménage	Familles	Personnes par famille	Ménages[1]	Personnes par ménage	Familles	Personnes par famille
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Manitoba—								
Population rurale	85,690	4·6	80,098	4·5	92,221	4·2	87,964	4·0
Population urbaine	75,364	4·0	71,722	3·7	83,021	3·9	88,192	3·2
Totaux, Manitoba	**161,054**	**4·3**	**151,820**	**4·1**	**175,242**	**4·1**	**176,156**	**3·6**
Saskatchewan—								
Population rurale	139,201	4·6	123,658	4·7	122,777	4·2	110,858	4·2
Population urbaine	68,709	3·9	61,486	3·9	82,207	3·7	77,748	3·4
Totaux, Saskatchewan	**207,910**	**4·4**	**185,144**	**4·4**	**204,984**	**4·0**	**188,606**	**3·9**
Alberta—								
Population rurale	112,156	4·3	95,250	4·4	111,051	4·0	97,299	4·1
Population urbaine	73,569	3·8	65,700	3·7	97,649	3·5	90,588	3·3
Totaux, Alberta	**185,725**	**4·1**	**160,950**	**4·1**	**208·700**	**3·8**	**187·887**	**3·7**

[1] Sans compter les ménages vivant dans les hôtels et les institutions.

19.—Ménages et familles des centres urbains de 5,000 habitants et plus dans les provinces des Prairies, 1946

Province et centre urbain	Ménages[1]	Familles	Province et centre urbain	Ménages[1]	Familles
	nombre	nombre		nombre	nombre
Manitoba—					
Brandon	4,015	4,254	Regina	14,227	15,085
Portage-la-Prairie	1,738	1,802	Saskatoon	11,287	11,729
St-Boniface	4,653	5,267	Swift-Current	1,751	1,599
Selkirk	1,039	1,044	Weyburn	1,135	1,062
Transcona	1,475	1,639	Yorkton	1,336	1,392
Winnipeg (ville)	56,289	61,346			
			Alberta—		
Saskatchewan—			Calgary	28,506	26,742
Moose-Jaw	6,359	5,904	Edmonton	29,921	28,783
North-Battleford	1,492	1,407	Lethbridge	4,636	4,366
Prince-Albert	3,241	3,280	Medicine-Hat	3,560	3,447

[1] Sans compter les ménages vivant dans les hôtels et les institutions.

Logement.—Les tableaux **20, 21** et **22** résument les principales caractéristiques du logement de 16 centres urbains des provinces des Prairies en 1946, centres comptant au recensement de 1941 plus de 5,000 habitants.

20.—Logements occupés dans des centres urbains des provinces des Prairies comptant plus de 5,000 habitants en 1941, d'après le mode d'occupation, ainsi que valeur, loyer, nombre de personnes et pièces par logement, 1946.

Province et centre urbain	Logements occupés			Valeur moyenne[2]	Loyer moyen	Personnes par logement		Pièces par logement	
	Possédés	Loués	Total[1]			Possédé	Loué	Possédé	Loué
	nombre	nombre	nombre	$	$	nombre	nombre	nombre	nombre
Manitoba—									
Brandon	2,647	1,365	4,015	2,900	26	4·0	3·4	5·4	4·3
Flin-Flon[3]	1,104	820	1,930	2,990	27	4·2	3·4	4·1	3·3
Portage-la-Prairie	1,257	475	1,738	2,190	23	4·1	3·5	5·3	3·9
Transcona	1,062	410	1,475	2,930	21	4·2	3·7	5·0	4·2
Winnipeg (ville)	27,918	28,237	56,289	5,610	31	4·3	3·6	5·8	3·9
St-Boniface	2,962	1,689	4,653	5,220	27	4·5	4·2	5·4	4·1
Winnipeg, zone métropolitaine (y compris d'autres parties)	*42,536*	*32,520*	*75,231*	*5,240*	*30*	*4·2*	*3·7*	*5·5*	*4·0*
Saskatchewan—									
Moose-Jaw	3,226	3,116	6,359	3,180	27	3·8	3·1	5·2	3·3
Prince-Albert	1,902	1,320	3,241	3,070	24	4·4	3·8	5·1	3·8
Regina	7,187	6,977	14,227	5,070	30	4·5	3·7	5·6	3·8
Saskatoon	6,287	4,957	11,287	4,270	27	4·2	3·6	5·7	4·0
Swift-Current	812	936	1,751	3,020	22	3·8	3·3	4·9	3·5
Yorkton	658	672	1,336	3,300	26	4·4	3·9	5·4	4·2
Alberta—									
Calgary	13,787	14,646	28,506	5,290	27	3·8	3·0	5·4	3·3
Edmonton	15,739	14,055	29,921	4,950	29	4·0	3·2	5·2	3·5
Lethbridge	2,360	2,269	4,636	4,420	27	3·8	3·2	5·1	3·4
Medicine-Hat	2,195	1,358	3,560	2,910	25	3·7	3·3	5·2	3·8

[1] Comprend les logements non déclarés "possédés" ou "loués". [2] Ne comprend que les logements uniques occupés par leurs propriétaire. [3] Légalement constitué le 18 juin 1946.

21.—Logements occupés dans des centres urbains des provinces des Prairies comptant plus de 5,000 habitants en 1941, d'après le genre et la période de construction, 1946.

Province et centre urbain	Genres de logement				Période de construction					Total[1]
	Uniques	Semi-détachés	Appartements et plain-pied	Autres	Avant 1911	1911–1920	1921–1930	1931–1940	1941–1946	
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Manitoba—										
Brandon	3,136	44	811	24	2,063	981	451	203	196	4,015
Flin-Flon[2]	1,122	5	793	10	—	4	227	1,553	131	1,930
Portage-la-Prairie	1,403	15	298	22	943	359	112	96	201	1,738
Transcona	1,223	5	244	3	93	741	357	134	112	1,475
Winnipeg (ville)	31,726	1,096	22,924	543	24,051	16,541	8,735	3,127	2,845	56,289
St-Boniface	3,404	99	1,131	19	1,183	1,348	774	494	802	4,653
Winnipeg, zone métropolitaine (y compris d'autres parties)	*48,606*	*1,228*	*24,806*	*591*	*26,339*	*22,623*	*13,985*	*5,582*	*5,521*	*75,231*
Saskatchewan—										
Moose-Jaw	3,745	22	2,555	37	2,209	2,919	545	147	348	6,359
Prince-Albert	2,547	12	673	9	814	586	365	590	563	3,241
Regina	10,227	171	3,714	115	2,976	4,113	4,687	1,201	1,079	14,227
Saskatoon	8,301	48	2,827	111	1,474	4,328	3,786	980	605	11,287
Swift-Current	1,155	12	564	20	258	738	366	194	174	1,751
Yorkton	998	14	309	15	295	475	282	164	109	1,336
Alberta—										
Calgary	15,246	205	12,903	152	8,338	11,029	3,997	2,058	2,835	28,506
Edmonton	19,698	405	9,432	386	5,963	9,886	4,650	3,571	5,273	29,921
Lethbridge	2,759	134	1,710	33	1,872	1,130	407	611	494	4,636
Medicine-Hat	2,459	41	1,039	21	1,050	1,425	243	193	591	3,560

[1] Comprend les logements dont la période de construction n'est pas déclarée. [2] Légalement constitué le 18 juin 1946.

22.—Commodités et accessoires de ménage dans les logements occupés des centres urbains des provinces des Prairies (comptant plus de 5,000 habitants en 1941) en 1946.

Centre urbain	Fournaise	Water-closet privé	Cuisinière électrique ou à gaz	Réfrigération électrique ou à gaz	Lessiveuse électrique	Aspirateur électrique	Téléphone	Radio	Automobile
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Manitoba—									
Brandon	78·1	69·1	33·8	31·7	61·2	33·2	51·8	91·5	30·6
Flin-Flon[1]	62·9	23·0	23·0	21·8	71·3	28·2	20·7	92·5	9·6
Portage-la-Prairie	52·6	39·0	21·3	17·8	56·4	24·0	42·2	85·1	25·0
Transcona	55·5	57·4	54·2	27·6	77·0	26·4	15·0	91·9	19·0
Winnipeg (ville)	86·0[2]	86·1	78·6	42·4	53·9	41·0	58·6	92·6	22·5
St-Boniface	72·6	85·7	75·2	36·5	70·1	36·5	48·6	94·4	23·6
Winnipeg, zone métropolitaine (y compris d'autres parties)	*79·8*[2]	*81·1*	*75·9*	*39·3*	*56·4*	*39·5*	*56·3*	*92·3*	*23·2*
Saskatchewan—									
Moose-Jaw	79·8	52·9	34·6	22·4	58·8	31·5	51·8	91·5	23·5
Prince-Albert	62·5	50·0	16·8	21·2	54·7	23·5	37·7	88·8	25·6
Regina	80·3	74·9	43·6	28·9	71·5	44·0	65·8	93·1	26·7
Saskatoon	81·7	68·2	30·3	23·9	64·9	40·6	63·6	92·0	26·8
Swift-Current	60·5	42·0	22·0	21·0	58·5	24·1	33·1	87·4	27·3
Yorkton	59·3	57·2	17·6	28·4	63·1	32·0	45·5	88·4	30·8
Alberta—									
Calgary	78·2	71·7	95·3	28·8	56·5	43·0	51·5	90·8	28·8
Edmonton	74·1	69·5	77·6	22·1	57·5	36·0	47·4	90·4	27·0
Lethbridge	62·2	64·2	80·6	31·6	62·6	33·5	39·5	93·0	29·1
Medicine-Hat	51·8	78·5	96·1	39·2	60·1	32·6	40·0	85·6	26·5

[1] Légalement constitué le 18 juin 1946. [2] Comprend les maisons chauffées par une installation centrale.

Section 14.—Statistique sur la population de Terre-Neuve

Comme on l'a dit à la page 155, les statistiques démographiques suivantes sur Terre-Neuve sont insérées dans la présente édition de l'*Annuaire* afin de fournir un fonds de données authentiques aux études économiques relatives à la nouvelle province. Le dernier recensement de Terre-Neuve, celui de 1945, ayant eu lieu avant l'union, les renseignements sur la population de Terre-Neuve ne peuvent être réunis à ceux des autres provinces avant le prochain recensement fédéral de 1951.

En 1945, la population de Terre-Neuve, y compris le Labrador, s'établit à 321,819 habitants, la plupart descendants des colons venus du Sud de l'Angleterre et de l'Irlande. La population n'est pas répartie également et près de la moitié habite la péninsule Avalon dans la partie orientale de l'île. Saint-Jean, la capitale et seule cité de Terre-Neuve, est un centre commercial; environ 45,000 habitants demeurent dans la municipalité et 57,000 entrent dans l'agglomération. Outre la capitale, 25 endroits comptent plus de 1,000 habitants; les principaux sont Corner-Brook, sur la côte de l'ouest, Bell-Island et Carbonnière, dans la péninsule Avalon, et Grand-Falls, Windsor, Botwood et Bishop's-Falls à l'intérieur. Le reste de la population se répartit dans plus de 1,300 petits établissements éparpillés sur une côte longue de 6,000 milles.

Les tableaux **23** à **31** donnent des renseignements supplémentaires sur la population totale de Terre-Neuve d'après le sexe, l'âge, l'état civil, l'origine ethnique et la religion. Comme 98 p. 100 de la population est indigène, des tableaux sur les lieux de naissance et les pays de naissance des étrangers ne sont pas donnés. Les tableaux **30** et **31** contiennent des statistiques sur les occupations de la population active et sur les logements et les familles.

23.—Population de Terre-Neuve[1] et augmentation numérique et proportionnelle, par année de recensement, 1836-1945

Année	Population	Augmentation numérique			Augmentation proportionnelle	
		Période	Par période	Moyenne par année	Par période	Moyenne par année
	nombre		nombre	nombre	%	%
1836	75,094	...	...	...	...	...
1857	124,288	1836-1857	49,194	2,342·6	65·5	3·1
1869	146,536	1857-1869	22,248	1,854·0	17·9	1·5
1874	161,374	1869-1874	14,838	2,967·6	10·1	2·0
1884	197,335	1874-1884	35,961	3,596·1	22·3	2·2
1891	202,040	1884-1891	4,705	672·1	2·4	0·3
1901	220,984	1891-1901	18,944	1,894·4	9·4	0·9
1911	242,619	1901-1911	21,635	2,163·5	9·8	1·0
1921	263,033	1911-1921	20,414	2,041·4	8·4	0·8
1935	289,588	1921-1935	26,555	1,896·8	10·1	0·7
1945	321,819	1935-1945	32,231	3,223·1	11·1	1·1

[1] Y compris le Labrador.

Aux termes de la loi de 1932 sur la Chambre d'assemblée (22 Geo. V., ch. 7), 24 districts (sans compter le Labrador) sont établis à Terre-Neuve. Antérieurement, il y avait 18 districts. Le tableau **24** donne la population des 24 districts et du Labrador en 1921, 1935 et 1945.

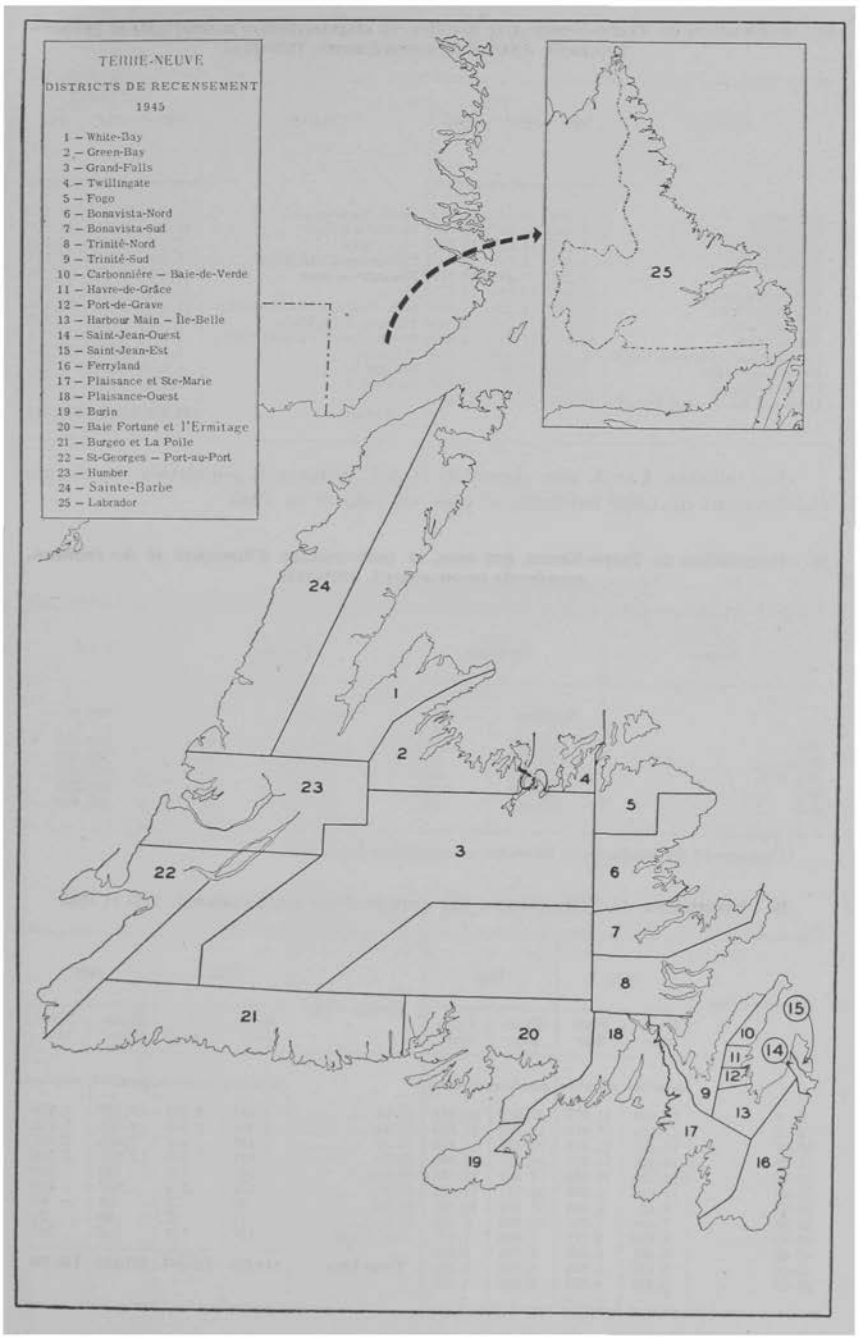
TERRE-NEUVE
DISTRICTS DE RECENSEMENT
1945
1 – White-Bay
2 – Green-Bay
3 – Grand-Falls
4 – Twillingate
5 – Fogo
6 – Bonavista-Nord
7 – Bonavista-Sud
8 – Trinité-Nord
9 – Trinité-Sud
10 – Carbonnière – Baie-de-Verde
11 – Havre-de-Grâce
12 – Port-de-Grave
13 – Harbour Main – Île-Belle
14 – Saint-Jean-Ouest
15 – Saint-Jean-Est
16 – Ferryland
17 – Plaisance et Ste-Marie
18 – Plaisance-Ouest
19 – Burin
20 – Baie Fortune et l'Ermitage
21 – Burgeo et La Poile
22 – St-Georges – Port-au-Port
23 – Humber
24 – Sainte-Barbe
25 – Labrador

24.—Population de Terre-Neuve, par district, et augmentation numérique et proportionnelle, années de recensement, 1921-1945

District	1921	1935	1945	District	1921	1935	1945
	nombre	nombre	nombre		nombre	nombre	nombre
White-Bay	6,542	8,721	10,745	Saint-Jean-Ouest	24,791	29,565	36,435
Green-Bay	8,401	8,257	8,606	Saint-Jean-Est	23,010	25,321	28,821
Grand-Falls	9,227	14,373	19,458	Ferryland	7,367	6,682	6,346
Twillingate	8,591	8,798	9,566	Plaisance et Ste-Marie	8,504	8,454	9,448
Fogo	9,224	9,590	10,077	Plaisance-Ouest	9,667	9,575	9,653
Bonavista-Nord	12,605	12,319	12,978	Burin	10,293	10,668	10,940
Bonavista-Sud	12,149	11,753	11,584	Baie Fortune et l'Ermitage	10,540	11,334	11,445
Trinité-Nord	12,701	12,766	12,808	Burgeo et La Poile	8,645	9,293	9,357
Trinité-Sud	10,688	11,088	10,983	St-Georges—Port-au-Port	8,822	9,748	13,074
Carbonnière—Baie-de-Verde	15,307	13,409	12,825	Humber	4,745	15,166	20,560
Havre-de-Grâce	8,196	7,563	7,249	Ste-Barbe	5,634	6,662	7,509
Port-de-Grave	9,991	8,750	8,278	Labrador	3,774	4,716	5,525
Harbour-Main—Bell-Island	13,619	15,017	17,549				
				Totaux	**263,033**	**289,588**	**321,819**

Les tableaux **3** et **5**, aux pages 156 et 157, donnent la population de chaque établissement de 1,000 habitants et plus, en 1935 et en 1945.

25.—Population de Terre-Neuve, par sexe, et pourcentage d'hommes et de femmes, années de recensement, 1901-1945

Année	Hommes		Femmes		Total
	nombre	%	nombre	%	nombre
1901	112,697	51·0	106,910	48·4	220,984[1]
1911	124,632	51·4	117,987	48·6	242,619
1921	134,085	51·0	128,948	49·0	263,033
1935	148,721	51·4	140,867	48·6	289,588
1945	164,595	51·1	157,224	48·9	321,819

[1] Comprend 1,377 habitants du Labrador non classés quant au sexe.

26.—Population de Terre-Neuve, par groupe d'âge quinquennal, 1935 et 1945

Groupe d'âge	1935		1945		Groupe d'âge	1935		1945	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombre	nombre	nombre	nombre		nombre	nombre	nombre	nombre
0- 4	16,686	16,378	21,524	20,948	60-64	4,547	3,983	5,045	4,498
5- 9	17,590	17,418	18,112	17,889	65-69	3,503	3,198	4,234	3,705
10-14	16,897	16,485	16,491	16,273	70-74	2,483	2,445	2,965	2,697
15-19	16,344	15,627	16,321	16,369	75-79	1,812	1,636	1,931	1,783
20-24	14,724	13,642	14,384	14,055	80-84	747	803	848	930
25-29	11,252	9,984	13,281	12,426	85-89	275	328	397	419
30-34	8,427	7,864	11,894	10,925	90-94	40	76	89	94
35-39	7,809	7,881	10,136	8,843	95+	14	17	20	23
40-44	6,970	6,777	7,689	7,175	Non donné	127	142	203	197
45-49	6,591	5,983	7,044	6,918					
50-54	6,419	5,565	6,359	6,108	**Tous âges**	**143,721**	**149,887**	**161,595**	**157,224**
55-59	5,429	4,580	5,628	4,949					

RÉPARTITION DE LA POPULATION

TERRE-NEUVE

1945

NOTA:

Un point représente 200 personnes. Chaque établissement d'une population de plus de 3,000 est indiqué par un disque, dont la superficie est proportionnée à celle du point. Des concentrations de points représentent les établissements moins considérables.

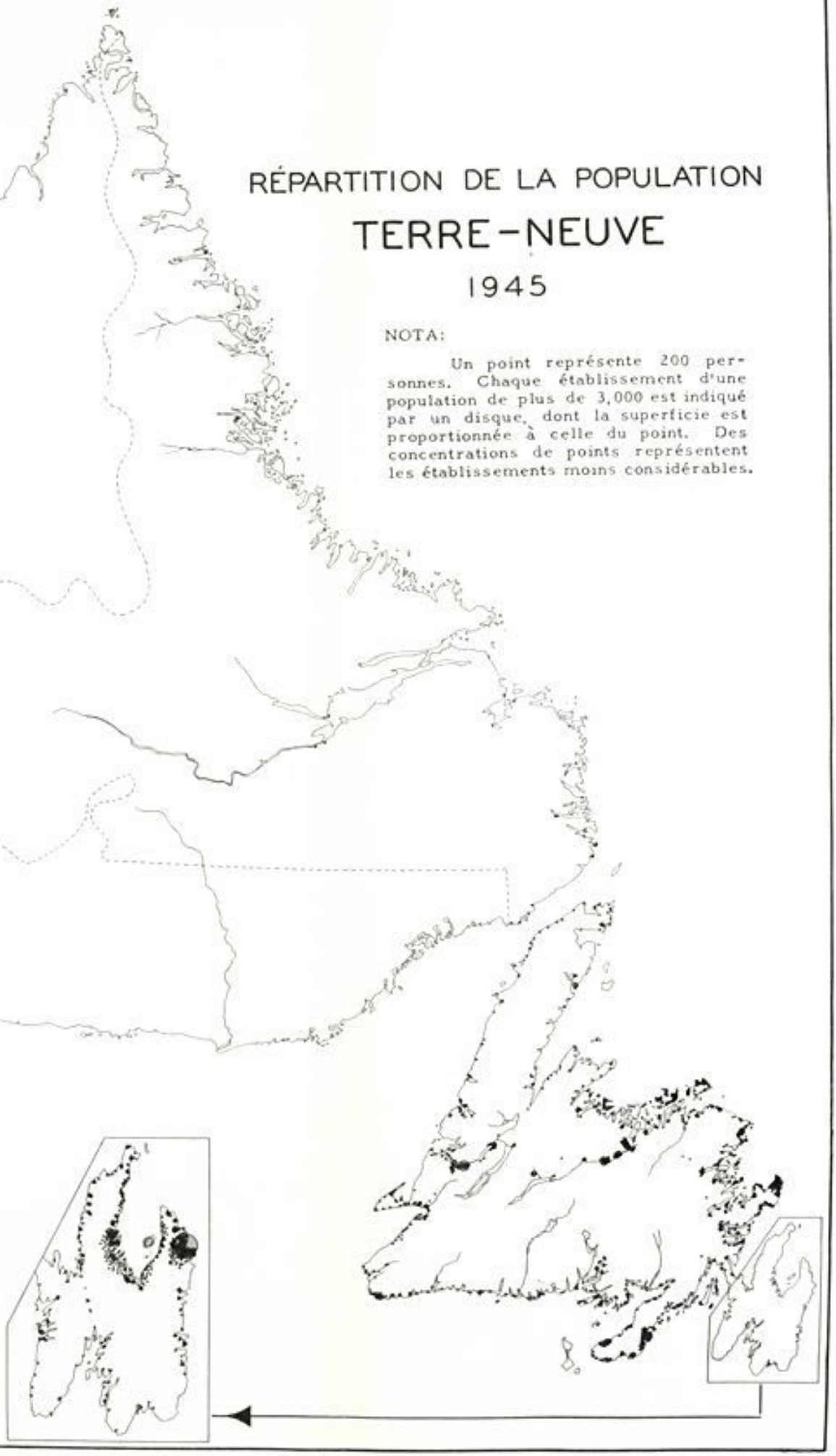

27.—État civil de la population de Terre-Neuve, années de recensement, 1911-1945

Année	Célibataires		Mariés		Veufs		Total
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
1911	145,426	60·0	85,690	35·3	11,503	4·7	242,619
1921	156,041	59·3	94,428	35·9	12,564	4·9	263,033
1935	173,312	59·8	102,236	35·3	14,040	4·9	289,588
1945[1]	185,187	57·5	122,076	37·9	14,428	4·5	321,819

[1] On compte en outre 47 personnes divorcées et 81 personnes dont l'état civil n'est pas déclaré.

28.—Origines ethniques de la population de Terre-Neuve, par sexe, 1945

Origine ethnique	Hommes	Femmes	Total
	nombre	nombre	nombre
Anglaise	126,776	121,521	248,297
Irlandaise	28,599	27,439	56,038
Écossaise	2,190	2,079	4,269
Galloise	237	162	399
Française	4,777	4,306	9,083
Autres européennes	562	405	967
Asiatique	280	163	443
Esquimaude	360	341	701
Indienne et métisse	503	455	958
Autres et non données	311	353	664
Totaux	**164,595**	**157,224**	**321,819**

29.—Religions de la population de Terre-Neuve, années de recensement, 1857-1945

Année	Anglicane	Congrégationaliste et presbytérienne	De la Pentecôte[1]	Catholique romaine	Salutiste	Église-Unie[2]	Autres et non données	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1857	44,285	1,185	..	56,895	..	20,229	1,694	124,288
1869	55,184	1,312	..	61,040	..	28,990	10	146,536
1874	59,561	1,629	..	64,317	..	35,702	165	161,374
1884	69,637[3]	2,263	..	75,254	..	48,767	1,414	197,335
1891	70,311[3]	2,231	..	72,696	2,092	53,276	1,434	202,040
1901	73,011	2,451	..	75,989	6,594	61,388	1,551	220,984
1911	78,616	2,889	..	81,177	10,141	68,042	1,754	242,619
1921	84,665	2,894	..	86,576	13,023	74,205	1,670	263,033
1935	92,709	2,384	3,721	93,925	18,054	76,134	2,661	289,588
1945	100,878	1,548	7,558	106,006	22,571	80,094	3,164	321,819

[1] Relevé séparément pour la première fois en 1935. [2] Classée religion méthodiste en 1921 et aux recensements antérieurs. [3] Comprend 637 membres de l'Église épiscopale réformée, en 1884 et 487 en 1891.

30.—Population active de Terre-Neuve, 14 ans et plus, par occupation et selon le sexe, 1945

Occupations	Hommes	Femmes	Total	Occupations	Hommes	Femmes	Total
	nombre	nombre	nombre		nombre	nombre	nombre
Pêche, chasse et piégeage	31,196	2	31,198	Patronales et administratives	3,457	648	4,105
Services[1]	6,292	6,952	13,244	Commerciales	1,680	2,126	3,806
Manœuvres[2]	8,592	86	8,678	Mines et carrières	2,001	—	2,001
Transports	7,628	13	7,641	Production d'énergie et éclairage électriques	1,026	—	1,026
Abatage du bois	7,262	2	7,264	Communications	600	257	857
Manufacturières et mécaniques	6,238	982	7,220	Finance	94	2	96
Construction	6,465	—	6,465	Non déclarées	4,429	434	4,863
Professionnelles	2,270	2,729	4,999				
Employés de bureau	2,572	2,252	4,824	**Totaux**	**96,000**	**16,508**	**112,508**
Agricoles	4,198	23	4,221				

[1] Sauf les services professionnels. [2] Sauf les manœuvres dans l'agriculture, l'abatage du bois et les carrières.

31.—Logements et familles, années de recensement, 1857-1945

Année de recensement	Population	Total, logements occupés	Moyenne de personnes par logement	Total, familles	Moyenne de personnes par famille
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1857	124,288	18,364	6·8	..	..
1869	146,536	23,177	6·3	..	..
1874	161,374	24,050	6·7	..	..
1884	197,335	31,476	6·3	..	..
1891	202,040	34,016	5·9	..	..
1901	220,984	39,419	5·6	..	..
1911	242,619	45,582	5·3	49,178	..
1921	263,033	48,892	5·4	53,848	4·9
1935	289,588	54,198	5·3	60,569	4·7
1945	321,819	62,418[1]	5·2	68,000	4·4

[1] Y compris logements dans les hôtels et les institutions.

PARTIE III.—STATISTIQUE DE LA POPULATION MONDIALE

La statistique de la population mondiale, impossible à obtenir durant la guerre, est maintenant disponible grâce au Bureau de statistique des Nations Unies. Les renseignements suivants ont paru dans la *United National Statistical Series A, No. 5, May 1949*. Les pays sont disposés en ordre alphabétique, par continent, et distinction est faite entre les régions non autonomes et les régions autonomes. Cette disposition n'a pas de signification légale ou politique.

32.—Population de chaque pays ou région du monde, d'après le dernier recensement ou la dernière estimation officielle

NOTA.—Ne figurent pas les régions dont les chiffres ne sont pas disponibles.

Pays ou région	Dernier recensement		Dernière estimation officielle	
	Année	Population	Année	Population
		en milliers		en milliers
Afrique				
TERRITOIRES AUTONOMES—				
Égypte	1947	19,088[1]	1948	19,528
Éthiopie	..	..	1947	15,000
Libéria	..	..	1948	1,600
Union Sud-Africaine	1946	11,392	1948	11,790
TERRITOIRES NON AUTONOMES ET DÉPENDANCES—				
Belgique—				
Congo belge	..	..	1947	10,805
Espagne—				
Afrique occidentale espagnole	1940	1[2]	1948	83
Guinée espagnole[3]	1942	171	1947	172
Possessions en Afrique du Nord[4]	1940	137	1947	155
Zone espagnole du Maroc (zone septentrionale)	1945	1,082	1947	1,120
France—				
Afrique équatoriale française	1936	3,423	1947	4,131
Afrique occidentale française	1936	14,703	1945	15,996
Algérie	1948	8,686	..	..
Madagascar et Comores	1941	4,227	1946	4,295
Maroc	1947	7,900	..	..
Réunion	1946	242	..	..
Somalis	1945	45	1946	45
Tunisie	1946	3,231	..	..
Portugal—				
Angola	1940	3,738	1947	4,495
Guinée portugaise	1940	351	1947	422
Île du Cap-Vert	1940	181	1947	168
Mozambique	1940	5,086	1947	6,116
Sao-Thomé et Principe	1940	60	1947	57
Royaume-Uni—				
Basutoland	1946	556	..	..
Bechuanaland	1946	294	1947	300
Côte de l'Or	1948	3,717	..	..
Gambie	1946	228	1947	250
Kénya	1931	3,041	1947	4,200
Maurice et dépendances	1944	433	1948	442
Nigeria	1931	19,131	1947	23,745
Nyassaland	1945	2,050	1947	2,127
Ouganda	1931	3,554	1947	4,089
Rhodésie du Nord	1946	1,684	1947	1,700
Rhodésie du Sud	1946	1,764	1948	1,979
Sainte-Hélène[5]	1946	5	1947	5
Seychelles	1947	35	..	..
Sierra-Leone	1931	1,768	1947	2,000
Somalie britannique	1931	345	1947	700
Swaziland	1946	185	1947	190
Zanzibar et Pemba	1948	264	..	..
TERRITOIRES SOUS TUTELLE—				
Cameroun (adm. britannique)	1931	797	1947	991
Cameroun (adm. française)	1936	2,389	1945	2,820
Ruanda-Urundi (adm. belge)	..	..	1947	3,782
Tanganyika (adm. britannique)	1948	7,080	..	..
Togo (adm. britannique)	1948	379	..	..
Togo (adm. française)	1945	919	1947	945
TERRITOIRE ANCIENNEMENT SOUS MANDAT—				
Sud-Ouest Africain	1936	318	1948	369
GOUVERNEMENT MILITAIRE, R.-U.—				
Érythrée	1931	601	1947	1,067
Libye	1936	849	1947	1,120
Somalie	1931	1,022	1947	940

Voir renvois à la fin du tableau, p. 189

32.—Population de chaque pays ou région du monde, d'après le dernier recensement ou la dernière estimation officielle—suite

Pays ou région	Dernier recensement		Dernière estimation officielle	
	Année	Population	Année	Population
		en milliers		en milliers
Afrique—fin				
CONDOMINIUM—				
Soudan anglo-égyptien	..	..	1947	7,919
ADMINISTRATION INTERNATIONALE—				
Tanger	..	..	1947	104
Amérique du Nord				
TERRITOIRES AUTONOMES—				
Canada[6]	1941	11,507		
Terre-Neuve	1945	313	1949	13,545
Labrador	1935	5		
Costa-Rica	1927	472	1948	825
Cuba	1943	4,779	1947	5,130
Etats-Unis	1940	131,669	1948	146,571[7]
Guatemala	1940	3,283	1948	3,754
Haïti	1918-1919	1,631	1948	3,700
Honduras	1945	1,201	1948	1,260
Mexique	1940	19,654	1948	23,876
Nicaragua	1940	983	1948	1,160
Panama	1940	623	1948	746
République Dominicaine	1935	1,479	1948	2,214
Salvador	1930	1,434	1948	2,100
TERRITOIRES NON AUTONOMES ET DÉPENDANCES—				
Danemark—				
Groenland	1945	21	1947	22
États-Unis—				
Alaska	1939	73	1945	81
Îles Vierges (É.-U.)[8]	1940	25	1947	27[9]
Porto-Rico	1940	1,869	1947	2,149[9]
Zone du canal de Panama	1940	52	1947	48[10]
France—				
Guadeloupe et dépendances	1946	278	..	..
Martinique	1946	262	..	..
Saint-Pierre-et-Miquelon	1945	4	1946	4
Pays-Bas—				
Antilles néerlandaises[11]	1948	150	..	..
Royaume-Uni—				
Antilles britanniques[12]	1946[13]	2,418	1947	2,561
Bermudes[13]	1939	31	1947	36
Honduras britannique	1946	59	1947	62
Amérique du Sud				
TERRITOIRES AUTONOMES—				
Argentine	1947	16,109	..	..
Bolivie	1900	1,816	1948	3,922
Brésil	1940	41,236	1948	48,450
Chili	1940	5,024	1948	5,670
Colombie	1938	8,702	1948	10,777
Équateur	..	..	1948	3,362[14]
Paraguay	1936	932	1948	1,270
Pérou	1940	7,023	1948	8,061
Uruguay	1908	1,043	1947	2,340
Venezuela[15]	1941	3,851	1948	4,490
TERRITOIRES NON AUTONOMES ET DÉPENDANCES—				
France—				
Guyane française[16]	1946	29	..	..
Pays-Bas—				
Surinam[17]	1921	108	1947	182
Royaume-Uni—				
Guyane britannique	1946	376	1947	391[18]
Îles Falkland et dépendances	1946	2	1947	2

Voir renvois à la fin du tableau, p. 189.

32.—Population de chaque pays ou région du monde, d'après le dernier recensement ou la dernière estimation officielle—suite

Pays ou région	Dernier recensement		Dernière estimation officielle	
	Année	Population	Année	Population
		en milliers		en milliers
Asie (sans l'U.R.S.S.)				
TERRITOIRES AUTONOMES—				
Afghanistan	..	..	1947	12.000
Arabie saoudite	..	..	1946	6.000
Bahrein	1941	90	1947	105
Birmanie	1941	16.824	1946	17.000
Ceylan[19] et îles Maldives	1946	6.739	1948	7.146[20]
Chine[21]	..	..	1948	463.493
Corée	1944	25.120	1946	27.200
Inde (Dominion)[22]	1941	318.920	1948	342.114
Irak	..	..	1947	4.800
Iran	1939-1944	16.550	1946	17.000
Israël[23]	..	..	1948	713
Japon	1948	80.217	..	..
Liban	1942	1.116	1947	1.186
Pakistan	1941	70.077	1948	73.321
Philippines	1939	16.000	1948	19.964
République populaire de Mongolie	..	..	1944	2.078
Royaume de Jordanie Hachémite	..	..	1929	306
Siam	1947	17.317	1948	17.666
Syrie[24]	1938	2.930[25]	1946	3.662[26]
Turquie d'Asie (y compris Hatay)	1945	17.294	1948	19.500[27]
Yémen	..	..	1947	7.000
TERRITOIRES NON AUTONOMES ET DÉPENDANCES—				
France—				
Inde française	1939	305	1946	346
Indochine	1936	23.030	1946	27.030
Pays-Bas—				
Indonésie[28]	1930	60.727	1948	76.360
Portugal—				
Inde portugaise	1940	624	1947	657
Macao	1940	375	..	..
Timor portugais	1936	464	1947	433[29]
Royaume-Uni—				
Aden (colonie)[30]	1946	82	—	—
Aden (protectorat)	..	..	1947	650
Bornéo britannique	..	..	1947	873
Chypre	1946	450	1948	457
Hong-Kong	1931	850	1948	1.800
Singapour[31]	1947	941	1948	964
Union malaise[32]	1947	4.908	1948	4.957
TERRITOIRE ANCIENNEMENT SOUS MANDAT (R.-U.)—				
Palestine[33]	1931	1.036	1946	1.912
GOUVERNEMENT MILITAIRE (É.-U.)—				
Îles Ryu-Kyu	1947	869	..	..
Europe (sans l'U.R.S.S.)				
TERRITOIRES AUTONOMES—				
Albanie	1930	1.003	1942	1.128
Allemagne[34]	1946	65.899	..	..
Andorre	..	..	1929	5
Autriche	1948	6.953[35]	..	..
Belgique	1947	8.513	..	..
Bulgarie[36]	1946	7.022	1947	7.048
Cité du Vatican	1948	1	..	..
Danemark et îles Féroé	1945	4.074	1947-1948	4.220[37]
Espagne (y compris les îles Baléares et Canaries)	1940	25.878	1948	27.761
Finlande	1940	3.711	1948	3.958
France	1946	40.503[38]	1948	41.500
Grèce	1940	7.460	1948	7.780
Hongrie	1948	9.201	1947	9.383[39]
Irlande	1946	2.953	1948	3.023
Islande	1940	121	1947	134

Voir renvois à la fin du tableau, p. 189.

32.—Population de chaque pays ou région du monde, d'après le dernier recensement ou la dernière estimation officielle—suite

Pays ou région	Dernier recensement		Dernière estimation officielle	
	Année	Population	Année	Population
		en milliers		en milliers
Europe (sans l'U.R.S.S.)—fin				
TERRITOIRES AUTONOMES—fin				
Italie	1936	42,445	1948	45,728
Liechtenstein	1941	11	..	..
Luxembourg	1947	291	1948	292
Monaco	1946	19	1948	21
Norvège	1946	3,123	1948	3,198
Pays-Bas[40]	1930	7,936	1949	9,872
Pologne[41]	1946	22,930	1947	23,781
Portugal (y compris Açores-Madère)	1940	7,722	1948	8,402
Roumanie[42]	1948	15,873	1947	15,865
Royaume-Uni	1931	46,038[43]	1948	50,033[40]
Angleterre et pays de Galles	1931	39,952	1948	43,502[40]
Écosse	1931	4,843	1948	5,169[40]
Irlande du Nord	1937	1,280	1948	1,362[40]
Saint-Marin	..	..	1939	15
Suède	1945	6,674	1947	6,842
Suisse	1941	4,266	1948	4,614
Tchécoslovaquie	1947	12,164	1948	12,338
Turquie (en Europe)	1945	1,497	1948	19,500[27]
Yougoslavie[44]	1948	15,752	..	..
TERRITOIRES NON AUTONOMES ET DÉPENDANCES—				
Norvège—				
Svalbard	1946	1	1947	1
Royaume-Uni—				
Gibraltar[19]	1931	16	1947	21
Île de Man	1931	49	1947	51
Îles Normandes	1945	79	1947	96
Malte et Gozo[19]	1948	306	1947	304
ADMINISTRATION INTERNATIONALE—				
Trieste (territoire libre)	1936	345	1947	293[45]
Océanie				
TERRITOIRES AUTONOMES—				
Australie (sans les aborigènes)	1947	7,579	1948	7,710
Nouvelle-Zélande[46]	1945	1,70-	1948	1,840
TERRITOIRES NON AUTONOMES ET DÉPENDANCES—				
Australie—				
Norfolk	1947	1	..	..
Papua	1947	3[1]	1947	300
États-Unis—				
Guam	1940	22	1947	61[48]
Hawaii	1940	423	1947	544[49]
Samoa des États-Unis	1940	13	1947	18
France—				
Nouvelle-Calédonie et dépendances	1936	60	1946	49
Océanie française	1946	56	..	..
Nouvelle-Zélande—				
Îles Campbell, Cook, Kermadec, Niue et Tokelaou	1945	20	1947	21
Royaume-Uni—				
Fidji	1946	260	1947	269
Gilbert et Ellice[50]	1947	36	..	..
Îles Salomon britanniques	1931	94	1947	95
Tonga	1939	34	1948	44
TERRITOIRES SOUS TUTELLE—				
Îles du Pacifique (adm. américaine)	1940	131	1948	51
Nauru (adm. australienne)	1947	3	..	..
Nouvelle-Guinée (adm. australienne)	1947	6[47]	1947	900
Samoa de l'Ouest (adm.. N.-Z.)	1945	68	1948	73
CONDOMINIUM—				
Nouvelles-Hébrides (franco-britannique)	..	..	1946	49

Voir renvois à la fin du tableau, p. 189.

32.—Population de chaque pays ou région du monde, d'après le dernier recensement ou la dernière estimation officielle—fin

Pays ou région	Dernier recensement		Dernière estimation officielle	
	Année	Population	Année	Population
		en milliers		en milliers
U.R.S.S.				
Union des Républiques socialistes soviétiques	1939	170,467	1946	193,000
Biélorussie, R.S.S.	1939	5,568	..	..
Ukraine, R.S.S.	1939	30,960	..	..

Récapitulation	1947[51]
	en milliers
Afrique	187,402
Amérique du Nord	206,410
Amérique du Sud	103,559
Asie (sans l'U.R.S.S.)	1,237,874
Europe (sans l'U.R.S.S.)	386,419
Océanie	11,908
Union des Républiques socialistes soviétiques	193,000[52]
Total mondial	**2,326,572**

[1] Comprend 49,320 Arabes nomades. [2] Espagnols seulement. [3] Comprend Annobon, Corisco, Élobey, Fernando-Po et Rio-Muni. [4] Comprend Alhucemas, Ceuta, Chafarines, Melilla et Peñon de Velez-de-la-Gomera. [5] Comprend l'île de l'Ascension et Tristan-da-Cunha. [6] Population résidante, y compris les militaires quel que soit le lieu où ils se trouvent. [7] Comprend les militaires, quel que soit le lieu où ils se trouvent, en plus de ceux qui étaient "normalement" outre-mer en 1940. [8] Y compris Sainte-Croix, Saint-Jean et Saint-Thomas. [9] Y compris les militaires en garnison dans la région. [10] Population civile seulement. [11] Comprend Aruba, Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache et Saint-Martin. [12] Comprend Anguilla. [13] Recensements des Bahamas, de la Jamaïque, des îles Cayman et de l'île Turque et Caïco effectués en 1943. [14] Non compris les provinces d'Orientales de Napo Pastaza, Santiago, Zamora et Archipiélago-de-Colon. [15] Non compris les Indiens vivant en tribus, au nombre estimatif de 100,000 en 1941. [16] Comprend la population militaire et pénitentiaire qui s'élève à 3,007. [17] Non compris les nègres de la brousse et les Indiens aborigènes, au nombre estimatif de 11,000 en 1921 et 25,700 en 1947. [18] Non compris la population amérindienne des régions reculés, estimée à 6,023 au recensement de 1946. [19] Non compris le personnel de la milice et du transport. [20] Sans les îles Maldives. [21] Comprend 22 provinces et Formose, Jéhol, Mandchourie, Sin-Kiang et Tibet. [22] Comprend les habitants des États princiers d'Hyderabad et Cachemire. [23] Population juive seulement. [24] Comprend la population fixe de Jebel, Druze, Lattaquié et Syrie. [25] Comprend approximativement 215,000 Bédouins. [26] Comprend approximativement 655,625 Bédouins. [27] Toute la Turquie d'Asie et d'Europe. [28] Comprend la Nouvelle-Guinée néerlandaise. [29] Population aborigène seulement. [30] Population civile de l'Établissement d'Aden, des îles Kourian Mourian et de l'île de Périm. [31] Comprend l'île de Noël et les Cocos. [32] Partie sud de la péninsule malaise, sans Singapour. [33] Y compris les Bédouins. [34] Comprend les prisonniers de guerre, les personnes déplacées, les réfugiés, etc., qui se chiffrent par 408,400 dans la zone britannique et 415,000 dans la zone américaine en 1946. [35] Fondé sur le rationnement; dernier recensement régulier tenu le 22 mars 1934. [36] Territoire d'après le traité de Craiova, y compris la Dobroudja du Sud. [37] Non compris les personnes déplacées au nombre de 196,518 en août 1946 et de 60,434 en février 1948. [38] Non compris les prisonniers de guerre ennemis et 310,000 militaires, marins, criminels et exilés hors de la France le 10 mars 1946. [39] Comprend trois villages de Pozsoni cédés à la Tchécoslovaquie le 10 février 1947; au recensement de 1941, leur population s'élevait à 3,379. [40] Comprend les militaires et les marins du commerce, quel que soit le lieu où ils se trouvent; non compris les prisonniers de guerre. [41] En dedans des frontières établies à Potsdam et conformes au traité avec l'Union soviétique, signé le 17 août 1945. [42] Non compris la Bessarabie, la Bucovine du Nord et la Dobroudja du Sud. [43] Comprend une estimation à l'égard de l'Irlande du Nord. [44] Nouveau territoire qui comprend une partie de Venezia Giula et Zara. [45] Zone anglo-américaine seulement du territoire libre. [46] Non compris les militaires outre-mer, les troupes alliées en Nouvelle-Zélande et les prisonniers de guerre. [47] Sans la population aborigène. [48] Comprend 36,388 personnes qui ne sont pas citoyens de Guam ou font partie des militaires, marins, fusiliers marins, etc. [49] Population civile, en plus des militaires en garnison dans la région. [50] Comprend le groupe des îles Phoenix. [51] Estimation de la mi-année. [52] Estimation officielle de 1946.

CHAPITRE V.—IMMIGRATION ET ÉMIGRATION*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Immigration	190
Sous-section 1. Statistique de l'immigration	193
Sous-section 2. Canadiens revenus au pays	203
Sous-section 3. Jeunes immigrants	203
Sous-section 4. Immigration orientale	204
Section 2. Émigration	204

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Section 1.—Immigration

L'histoire de l'immigration au Canada est présentée brièvement aux pages 182-183 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Loi et règlements de l'immigration.—L'immigration au Canada est régie par la loi de l'immigration et les règlements et ordonnances établis aux termes de la loi. La loi elle-même est à dessein flexible et ne définit pas les classes ou catégories de personnes qui sont admissibles au Canada en qualité d'immigrants. Elles sont définies dans les règlements établis en vertu de la loi par décret du conseil. La loi définit par contre certaines catégories interdites: les personnes atteintes de certaines maladies mentales ou physiques, les criminels, les personnes qui préconisent l'emploi de la force ou de la violence contre le gouvernement organisé, les espions, les illettrés et autres. Les personnes qui tombent dans ces catégories interdites ne peuvent être admises au Canada en qualité d'immigrants, sauf sous bénéfice d'une loi adoptée par le Parlement.

Les catégories de personnes admissibles au Canada en qualité d'immigrants, en vertu de la loi et des règlements de l'immigration actuellement en vigueur, se résument aisément.

Le premier groupe, le plus favorisé, comprend les sujets britanniques venant du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de l'Afrique du Sud; les citoyens de l'Irlande; les citoyens des États-Unis; et les citoyens français nés en France et immigrant au Canada directement de la France. Ces personnes sont admissibles si elles peuvent convaincre les fonctionnaires de l'Immigration au poste d'entrée qu'elles sont saines de corps et d'esprit, ont bonne réputation et ne sont pas susceptibles de devenir fardeau public. Les entraves légales à l'admission de ces groupes favorisés ont été supprimées autant qu'un pays peut le faire en toute sûreté à l'égard de ceux qui veulent y venir demeurer.

La deuxième catégorie générale de personnes admissibles comprend les proches parents de citoyens canadiens ou de personnes légalement admises et domiciliées au Canada. Les degrés de parenté visés par ce règlement sont:

1° l'époux ou l'épouse;
2° le père ou la mère;
3° le fils, la fille, le frère ou la sœur, ainsi que l'époux ou l'épouse et les enfants non mariés;
4° les neveux ou nièces orphelins de moins de 21 ans ("orphelin" signifie l'enfant qui a perdu son père et sa mère);
5° le futur époux ou la future épouse venant au Canada épouser un résidant légal, pourvu que dans l'un et l'autre cas, l'époux soit capable de faire vivre son épouse.

* Revisé sous la direction de A. L. Jolliffe, directeur de l'Immigration, ministère des Mines et Ressources

La troisième catégorie de personnes admissibles comprend les citoyens des pays non asiatiques qui viennent au Canada en qualité d'agriculteurs, disposent de moyens suffisants et ont l'intention de faire la culture au Canada, soit seuls soit avec l'aide de parents; les ouvriers agricoles qui viennent occuper un emploi agricole certain; et les mineurs et bûcherons qui viennent occuper un emploi certain dans l'industrie minière ou forestière.

En 1949, les seules personnes d'origine ethnique asiatique qui sont admissibles au Canada sont les épouses et les enfants non mariés de moins de 18 ans de citoyens canadiens.

Application.—L'application de la loi et des règlements de l'immigration relève de la Division de l'immigration du ministère des Mines et Ressources.

La Division se compose de deux unités. Le service canadien maintient à chacun des 269 postes d'entrée sur la frontière canado-américaine et sur la côte de l'Atlantique et du Pacifique, un personnel qui statue sur l'admissibilité de toutes les personnes qui entrent légalement au Canada. En outre, des bureaux, situés à des endroits propices à l'intérieur du pays, étudient les demandes de résidants canadiens en faveur de l'entrée d'immigrants.

Le service d'outre-mer maintient quatre bureaux au Royaume-Uni et un autre en Irlande. Au Royaume-Uni, des médecins canadiens établis à Londres, Glasgow et Liverpool ainsi qu'un groupe de plus de 500 médecins britanniques autorisés font l'examen médical des futurs immigrants. Dans les pays du Commonwealth où n'existe pas de bureau d'immigration, il faut s'adresser à la chancellerie des hauts commissaires du Canada. Un certain nombre de bureaux sont aussi établis en Europe continentale et tous les bureaux diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger sont en mesure de procéder à l'examen des immigrants. L'examen des immigrants se fait donc avant qu'ils ne quittent leur patrie.

Un examen radiologique de la poitrine est requis pour tous les immigrants venant de pays où l'incidence per capita de la tuberculose est plus élevée qu'au Canada. Font seuls exception en 1949 les citoyens des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande.

Un des buts premiers des services intéressés à l'immigration est d'aider les immigrants à s'établir rapidement et de manière satisfaisante dans la collectivité canadienne. Dans le cas des personnes immigrant en groupe, le gouvernement canadien et l'Organisation internationale pour les réfugiés collaborent tous deux à les préparer à la vie canadienne même avant leur départ. Dès leur arrivée, ces immigrants sont transportés aux endroits où un emploi ou un établissement les attend. Dès lors, ils relèvent surtout des autorités provinciales plutôt que fédérales de même que, évidemment, tous ceux qui immigrent au Canada de leur propre initiative. Néanmoins, le gouvernement fédéral continue de s'intéresser à eux par le canal du Service d'établissement de la Division de l'immigration, du Service national de placement, du ministère du Travail et de la Division de la citoyenneté du Secrétariat d'État. Le contact est maintenu entre le gouvernement fédéral, les autorités provinciales et les organismes privés par la Division de la citoyenneté en vue de coordonner les œuvres réalisées dans ce domaine, de combler les lacunes et d'éliminer le double emploi.

Des brochures traitant de sujets tels que l'anglais élémentaire, le gouvernement canadien, l'acquisition de la citoyenneté et autres sont mises à la disposition des immigrés et, dans certaines régions du pays, des projets spéciaux ont été lancés en vue de préparer les instituteurs à donner des cours sur la citoyenneté et ainsi de les mettre en mesure d'assurer l'éducation des immigrés.

Politique canadienne en matière d'immigration, juin 1949.—En matière d'immigration, la politique du Canada consiste à choisir minutieusement et à ancrer au pays autant d'immigrants que l'économie nationale peut en absorber avantageusement. La capacité d'absorption varie nécessairement d'une année à l'autre suivant la situation économique. Par le passé, le Canada a admis plusieurs millions d'immigrants mais il a aussi perdu beaucoup de ses citoyens au bénéfice des États-Unis; une forte proportion était des jeunes gens nés au Canada et d'autres qui avaient eu l'avantage de s'instruire ou de se former au Canada.

En conséquence de la politique actuelle, l'immigration totale au Canada, qui était tombée à moins de 11,300 durant une seule année de la dépression (1935) et à moins de 7,600 durant une année (1942) de la guerre, a augmenté depuis la fin des hostilités pour s'établir à 71,719 en 1946, 64,127 en 1947 et 125,414 en 1948. Le total des six premiers mois de 1949 atteindra peut-être 50,000.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale en 1945, des mesures spéciales sont venues étendre les catégories des groupes spéciaux d'immigrants. Les particuliers visés sont choisis minutieusement d'après leur aptitude à s'adapter à la vie canadienne. Les paragraphes suivants traitent des principaux groupes sous leur rubrique respective.

Personnes déplacées.—Des décrets du conseil successifs ont autorisé l'admission de 40,000 personnes déplacées qui, autrement, n'auraient pas été admissibles. Ce chiffre ne comprend pas les personnes déplacées admissibles en qualité de parents de personnes résidant déjà au Canada ni n'inclut les personnes à la charge de celles qui, une fois établies au Canada, peuvent demander l'entrée de leurs parents. Il est bien probable que, lorsque le nombre total de parents et de personnes à charge admissibles sera ajouté aux 40,000, la participation du pays au règlement du problème de l'établissement se traduira en fin de compte par un mouvement de plus de 100,000 personnes déplacées.

Le Canada a la distinction non seulement d'être le premier pays non européen à prendre des mesures concrètes en vue de résoudre le problème des personnes déplacées, mais aussi d'avoir admis, jusqu'au 31 mars 1949, plus de personnes de cette catégorie que tous les autres pays non européens ensemble. Le nombre de personnes entrées au pays jusqu'à cette date s'élève à 64,860.

On a pris des mesures pour s'assurer que les personnes admises sont aptes à jouer un rôle utile dans l'économie canadienne et à faire de bons citoyens canadiens. Bien que fondée en partie sur des motifs altruistes, la décision du gouvernement se fonde également sur son intention bien arrêtée de faire réellement servir le mouvement des personnes déplacées au développement du Canada. Les rouages établis pour appliquer cette ligne de conduite comprennent la Commission de l'immigration-travail, où sont représentés les ministères des Mines et Ressources, du Travail, des Affaires extérieures et de la Santé national et Bien-être social. Cette commission est chargée de déterminer les besoins en fait de main-d'œuvre au Canada et de déterminer les catégories de personnes déplacées à admettre pour répondre à ces besoins. Les demandes de main-d'œuvre de la part de l'industrie sont étudiées par la Commission en vue d'assurer: 1° que l'employeur ou les employeurs concernés peuvent offrir un emploi d'au moins un an à toute personne déplacée qui pourrait être amenée au Canada; 2° qu'ils sont disposés à payer les taux courants de salaire pour le genre de travail à effectuer; 3° qu'ils peuvent fournir un logement aux personnes déplacées dès l'arrivée.

Le Conseil chrétien canadien du rétablissement des réfugiés aide à l'immigration au Canada de certaines catégories de personnes déplacées. Le Conseil a été formé en juin 1947 en vue d'aider à trouver et à préparer outre-mer les immigrants approuvés qui sont des personnes déplacées demeurant en territoire occupé mais ne relèvent pas de l'Organisation internationale pour les réfugiés. Le Conseil est un organisme bénévole composé des corps suivants: la Société catholique d'aide aux immigrants, la Commission canadienne de colonisation mennonite, la Société de colonisation et d'immigration des baptistes allemands, le Secours mondial des canadiens luthériens, le Comité sudète et le Fonds de secours letton du Canada. Le Conseil procède tout comme dans le cas des immigrants approuvés qui relèvent de l'Organisation internationale pour les réfugiés et presque tous les immigrants visés sont proches parents de résidants du Canada.

Voici la répartition selon l'origine ethnique des personnes déplacées admises jusqu'au 31 mars 1949:

Polonaise	14,620	Russe	1,576	Finlandaise	26
Ruthène	13,598	Serbe	986	Italienne	24
Hébraïque	8,479	Magyare	983	Albanaise	17
Lituanienne	6,340	Croate	547	Grecque	16
Allemande	4,222	Roumaine	537	Suédoise	10
Lettonne	4,208	Tchèque	449	Autres	37
Hollandaise	3,650	Slovaque	116		
Estonienne	2,709	Autrichienne	83	TOTAL	64,860
Yougoslave	1,580	Bulgare	47		

Familles agricoles des Pays-Bas.—Des dispositions prises avec les autorités hollandaises permettent aux agriculteurs hollandais dont les terres ont été inondées par suite des opérations militaires durant la seconde guerre mondiale de venir s'établir au Canada. Ces immigrants, qui ne sont pas des ouvriers agricoles mais des colons disposant de ressources financières, se déplacent avec leur famille; ceux qui sont déjà rendus se sont montrés très capables de s'adapter aux méthodes agricoles du Canada. Il est venu au pays environ 11,000 personnes de cette catégorie de juin 1947 au 31 mars 1949.

Anciens combattants polonais.—Un plan spécial autorise l'entrée d'anciens combattants polonais afin d'aider les fermiers qui ont un urgent besoin d'aide. Ces Polonais consentent à garder un emploi agricole durant une période de deux ans. En retour, l'employeur consent à leur verser le taux de salaire courant et à leur fournir un logement. Grâce à ce plan, 4,327 hommes sont venus au Canada jusqu'au 31 mars 1949.

Immigrants de Malte.—En vertu d'une entente avec le gouvernement de Malte, le Canada autorise l'entrée de 500 Maltais et des personnes à leur charge. L'établissement des chefs de famille au Canada est confié au ministère du Travail et les personnes à leur charge viendront les rejoindre quand ils seront en mesure de les accueillir et les faire vivre.

Orphelins européens.—A la demande de la Société catholique d'aide aux immigrants et du Congrès des Juifs du Canada, le gouvernement du Canada autorise l'entrée de 1,000 catholiques et de 1,200 juifs orphelins de guerre.

Sous-section 1.—Statistique de l'immigration

Le tableau **1** renferme la statistique de l'immigration au Canada, de 1910 à 1948. Les tableaux **2** à **9** présentent, pour des années plus récentes, des analyses selon le dernier endroit de domicile permanent, le port d'entrée, le sexe, l'âge, le lieu de naissance, l'origine ethnique, la nationalité, la destination et l'occupation. Les tableaux **12** et **13** portent sur les Canadiens revenus des États-Unis et de Terre-Neuve et le tableau **14,** sur l'immigration orientale.

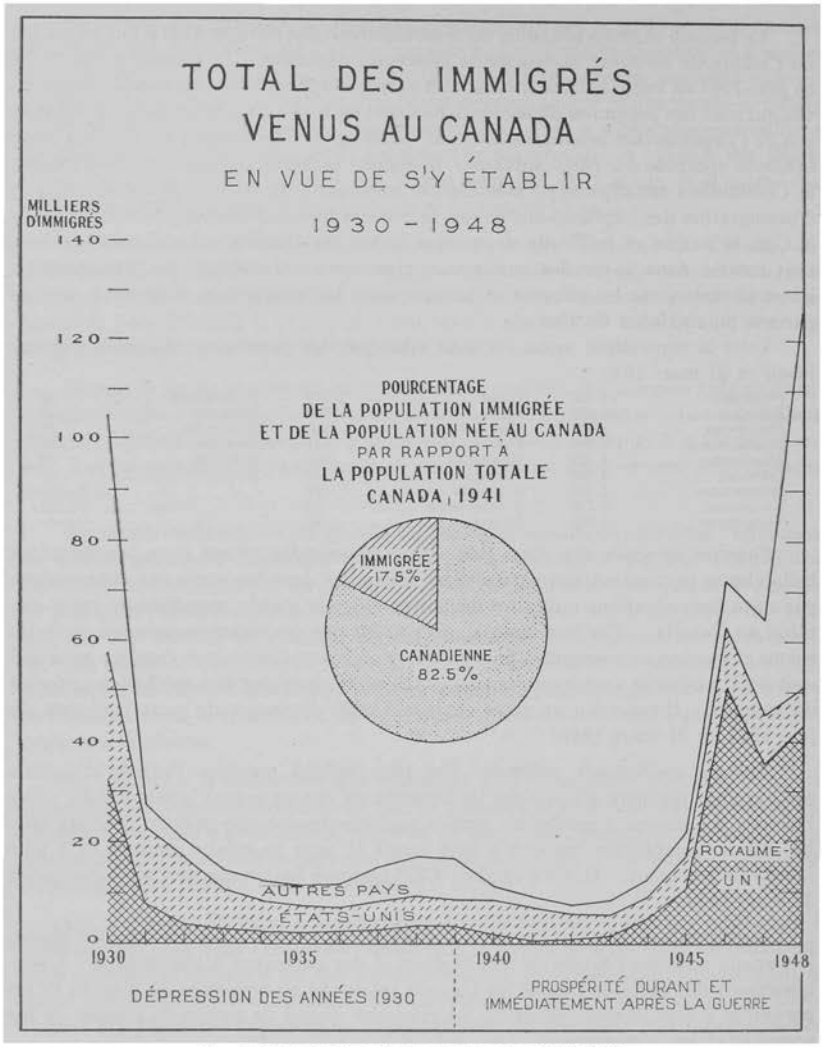

1.—Immigrants arrivés au Canada, 1910-1948

NOTA.—Les statistiques de 1852-1893 paraissent à la page 155 de l'*Annuaire* de 1942 et celles de 1894-1909, à la page 185 de l'édition de 1948-1949.

Année	Immigrants	Année	Immigrants	Année	Immigrants	Année	Immigrants	Année	Immigrants
	nombre		nombre		nombre		nombre		nombre
1910.....	286,839	1918.....	41,845	1926.....	135,982	1934.....	12,476	1942.....	7,576
1911.....	331,288	1919.....	107,698	1927.....	158,886	1935.....	11,277	1943.....	8,504
1912.....	375,756	1920.....	138,824	1928.....	166,783	1936.....	11,643	1944.....	12,801
1913.....	400,870	1921.....	91,728	1929.....	164,993	1937.....	15,101	1945.....	22,722
1914.....	150,484	1922.....	64,224	1930.....	104,806	1938.....	17,244	1946.....	71,719
1915.....	36,665	1923.....	133,729	1931.....	27,530	1939.....	16,994	1947.....	64,127
1916.....	55,914	1924.....	124,164	1932.....	20,591	1940.....	11,324	1948.....	125,414
1917.....	72,910	1925.....	84,907	1933.....	14,382	1941.....	9,329		

Les *Annuaires* précédents donnaient à cet endroit les chiffres sur les immigrants venus du Royaume-Uni, des États-Unis et des autres pays. La série remontait à 1881, mais on s'est aperçu récemment qu'elle était malheureusement défectueuse. La nouvelle série, présentée ci-dessous, classe les immigrants venus depuis 1939 seulement d'après le dernier lieu de domicile permanent.

2.—Immigrants admis, par pays de dernier domicile permanent, 1939-1948

Pays	1939	1940	1941	1942	1943
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Îles Britanniques—					
Angleterre	2,328	1,297	353	556	916
Écosse	500	136	66	93	163
Pays de Galles	42	11	12	7	18
Irlande du Nord	141	22	4	7	19
Irlande	79	20	8	11	17
Petites îles	8	23	—	—	—
Totaux, îles Britanniques	3,098	1,509	443	674	1,133
États-Unis	5,654	7,135	6,594	5,100	4,401
Autres	8,242	2,680	2,292	1,802	2,970
Totaux, immigration	**16,994**	**11,324**	**9,329**	**7,576**	**8,504**
	1944	1945	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Îles Britanniques—					
Angleterre	4,106	9,343	40,812	27,261	30,450
Écosse	467	1,240	7,954	6,668	9,886
Pays de Galles	55	147	1,073	602	683
Irlande du Nord	17	60	643	955	1,576
Irlande	33	47	468	406	1,044
Petites îles	6	16	34	65	85
Totaux, îles Britanniques	4,684	10,853	50,984	35,957	43,724
États-Unis	4,510	6,394	11,474	9,444	7,393
Autres	3,607	5,475	9,261	18,726	74,297
Totaux, immigration	**12,801**	**22,722**	**71,719**	**64,127**	**125,414**

3.—Nombre d'immigrants aux ports aériens et océaniques, 1946-1948

	1946		1947		1948	
	Par avion	Par bateau	Par avion	Par bateau	Par avion	Par bateau
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Boston (É.-U.)	6	77	46	99	14	101
Dartmouth (N.-É.)	—	—	29	—	40	—
Dorval (P.Q.)	518	—	4,463	—	11,183	—
Île Ellis (N.-Y., É.-U.)	1,444	3,118	4,695	9,252	869	12,473
Halifax (N.-É.)	3	48,164	—	18,649	11	60,479
Louisbourg (N.-É.)	—	18	—	44	1	59
Malton (Ont.)	—	—	5,598	—	2,304	—
Moncton (N.-B.)	62	—	90	—	56	1
Montréal (P.Q.)	3	843	7	1,827	—	709
Newcastle (N.-B.)	—	13	—	9	—	2
New-Westminster (C.-B.)	—	19	1	9	—	6
North-Sydney (N.-É.)	14	1,847	7	2,381	2	2,056
Philadelphie (É.-U.)	7	470	4	55	—	36
Pictou (N.-É.)	—	—	—	21	—	2
Port-Alfred (P.Q.)	—	8	—	39	9	61
Québec (P.Q.)	—	1,040	—	2,250	2	22,826
Sorel (P.Q.)	—	3	—	27	—	8
Saint-Jean (N.-B.)	—	377	1	506	1	636
Sydney (N.-É.)	362	101	2,147	121	1,773	58
Trois-Rivières (P.Q.)	—	23	—	4	—	5
Ports des États-Unis[1]	279	697	589	891	418	1,018
Vancouver (C.-B.)	14	327	53	434	56	433
Victoria (C.-B.)	—	14	—	122	—	80
Autres[2]	6	15	6	3	3	19
Non donné	11	347	3	205	—	223
Totaux	**2,729**	**57,521**	**17,739**	**36,948**	**16,742**	**101,291**

[1] Autres que Boston, l'île Ellis et Philadelphie. [2] Comprend Charlottetown (Î.P.-É.), Windsor (N.-É.), Dalhousie (N.-É.), Yarmouth (N.-É.), Bathurst (N.-B.), Chatham (N.-B.), Pointe-du-Chêne (P.Q.), Rimouski (P.Q.), Boucherville (P.Q.), Uplands (Ont.) et Alberni (C.-B.).

Âge, sexe et état civil.—De tous les immigrants de 18 ans ou plus venus au Canada en 1948, les hommes forment 54·0 p. 100 et les femmes, 46·0 p. 100, contre 52·4 et 47·6 p. 100 en 1947. Avant cette dernière année, les immigrantes adultes l'emportaient en nombre sur les immigrants adultes presque régulièrement depuis 1931 et particulièrement en 1945 et 1946 avec l'arrivée des épouses des militaires canadiens. Avant 1931, les hommes surpassaient ordinairement les femmes en nombre. En 1948, l'immigration d'hommes adultes accuse une augmentation de 25,705 ou de 9·4 p. 100 sur 1947 et l'immigration de femmes adultes, une augmentation de 20,404 ou de 8·2 p. 100.

Durant toutes les années, la répartition selon le sexe des immigrants de moins de 18 ans reste passablement égale. Des 27,237 immigrants de cette catégorie en 1948, 84·7 p. 100 sont âgés de moins de 15 ans, contre 83·5 p. 100 des 12,059 immigrants de cette catégorie en 1947.

En 1948, 38·5 p. 100 du total des immigrants du sexe masculin sont mariés et 59·3 p. 100, célibataires; le pourcentage, quant aux femmes, est respectivement de 42·2 et 48·9.

4.—Répartition des immigrants selon le sexe, adultes et enfants, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres des années 1930-1938 paraissent à la p. 189 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Hommes	Femmes	Moins de 18 ans		Total
			Garçons	Filles	
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1939	4,866	6,820	2,815	2,493	16,994
1940	3,939	4,517	1,432	1,436	11,324
1941	3,851	3,489	940	1,049	9,329
1942	2,280	3,429	928	939	7,576
1943	2,113	4,064	1,177	1,150	8,504
1944	2,391	6,253	2,103	2,054	12,801
1945	4,259	11,620	3,442	3,401	22,722
1946	9,934	40,818	10,549	10,418	71,719
1947	27,281	24,787	6,154	5,905	64,127
1948	52,986	45,191	14,104	13,133	125,414

5.—Sexe et état civil des immigrants, par groupe d'âge, 1947 et 1948

Année et groupe d'âge	Hommes					Femmes				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1947										
0–14 ans	5,162	—	—	—	5,162	4,907	—	—	—	4,907
15–19 "	1,599	18	—	1	1,618	1,946	369	3	—	2,318
20–24 "	4,686	1,021	1	4	5,712	2,977	2,189	54	30	5,250
25–29 "	3,685	2,698	20	29	6,432	1,659	2,498	101	161	4,419
30–39 "	3,055	4,817	70	96	8,038	1,423	3,639	227	278	5,567
40–49 "	444	3,037	98	43	3,622	669	2,638	384	199	3,890
50 ans et plus	209	2,208	399	35	2,851	531	1,829	1,890	91	4,341
Totaux, 1947	**18,840**	**13,799**	**588**	**208**	**33,435**	**14,112**	**13,162**	**2,659**	**759**	**30,692**
1948										
0–14 ans	11,862	—	—	—	11,862	11,211	—	—	—	11,211
15–19 "	4,323	23	—	—	4,346	3,914	343	1	4	4,262
20–24 "	8,490	1,460	3	7	9,960	6,017	3,384	57	30	9,488
25–29 "	7,198	4,805	27	48	12,078	3,551	5,187	232	168	9,138
30–39 "	6,402	9,778	222	139	16,541	2,405	7,722	632	295	11,054
40–49 "	1,225	6,327	301	105	7,958	884	5,014	812	219	6,929
50 ans et plus	270	3,444	570	61	4,345	548	2,945	2,612	137	6,242
Totaux, 1948	**39,770**	**25,837**	**1,123**	**360**	**67,090**	**28,530**	**24,595**	**4,346**	**853**	**58,324**

Lieux de naissance.—Bien que le nombre d'immigrants de naissance britannique accuse une augmentation en 1948 comparativement à 1947, il forme une proportion sensiblement plus faible du total, soit seulement 39·5 p. 100 contre 64·6 p. 100 l'année précédente. Les immigrants nés en Europe continentale accusent une augmentation énorme et constituent 55·5 p. 100 du total en 1948, contre 23·4 p. 100 en 1947. En 1948, 39·9 p. 100 des immigrants de naissance européenne sont nés en Pologne; 18·8 p. 100, dans l'Union des républiques socialistes soviétiques, en Yougoslavie et en Lituanie; 10·0 p. 100, dans les Pays-Bas; et 4·6 p. 100, en Italie. Le nombre d'immigrants nés aux États-Unis diminue en 1947 et encore en 1948 où il ne forme que 4·4 p. 100 du total.

6.—Lieu de naissance des immigrants, 1946-1948

NOTA.—Les chiffres de 1942-1945 paraissent à la page 188 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Pays de naissance	1946	1947	1948	Pays de naissance	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre		nombre	nombre	nombre
Commonwealth britannique—				**Continent de l'Asie—**			
Îles Britanniques—				Chine	118	137	207
Angleterre	38,991	24,832	28,046	Japon	14	34	16
Écosse	8,473	7,350	10,354	Autres	85	146	33
Irlande	983	1,049	1,592				
Irlande du Nord	761	1,183	1,850	**Continent de l'Europe—**			
Pays de Galles	1,455	1,060	1,107	Allemagne	758	445	2,892
Petites îles	77	80	90	Autriche	302	150	919
Autres, Commonwealth—				Belgique	817	926	1,174
Afrique (britannique)	129	113	114	France	310	404	1,068
Antilles (britanniques)	391	323	70	Grèce	53	652	701
Australie	250	344	446	Hongrie	123	167	1,509
Canada	1,354	1,214	976	Italie	98	131	3,204
Inde	353	598	547	Lettonie	8	451	2,959
Nouvelle-Zélande	99	195	239	Lituanie	6	1,235	4,110
Terre-Neuve	2,580	2,949	2,974	Norvège	174	177	328
Autres	151	165	1,182	Pays-Bas	2,191	2,718	6,940
Continent de l'Afrique	53	47	30	Pologne	688	5,169	27,792
Continent de l'Amérique du Nord—				Roumanie	41	135	1,516
Amérique centrale	23	16	14	Suisse	53	151	334
États-Unis	8,958	7,075	5,576	Tchécoslovaquie	221	383	1,998
Mexique	28	24	19	Union des républiques socialistes soviétiques	133	870	5,503
Autres	46	37	30	Yougoslavie	39	180	3,483
Continent de l'Amérique du Sud—				Autres	221	702	3,183
Argentine	35	27	35	**Totaux**	**71,719**	**64,127**	**125,414**[1]
Brésil	20	35	47				
Pérou	16	20	11				
Autres	40	28	55				

[1] Comprend 10 personnes nées en mer, 60 en Égypte et 71 en Palestine.

Origines ethniques.—En 1948, 40·0 p. 100 des immigrants arrivés au Canada sont d'origine britannique; 64·7 p. 100 sont Anglais, 23·1 p. 100, Écossais, 10·2 p. 100, Irlandais et 2·0 p. 100, Gallois. Sur les 74,808 immigrants de l'Europe continentale, soit 59·6 p. 100 du total, 13,915 sont Polonais, 10,417 Hollandais, 10,041 Ruthènes, 9,892 Juifs et 4,351 Lituaniens. Chacun de ces groupes d'immigrants, comme la plupart de ceux des autres origines européennes, accusent en 1948 une augmentation considérable sur 1947.

7.—Origines ethniques des immigrants arrivés en 1946-1948

NOTA.—Les chiffres de 1926-1945 paraissent aux tableaux correspondants des *Annuaires* précédents, à compter de l'édition de 1939.

Origine	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre
Britanniques—			
Anglaise	42,197	30,346	32,441
Écossaise	10,209	8,696	11,590
Galloise	1,294	1,035	981
Irlandaise	4,632	4,006	5,096
Totaux, britanniques	**58,332**	**44,083**	**50,108**
Europe continentale—			
Albanaise	2	4	25
Allemande	1,298	1,186	3,713
Belge	751	865	1,099
Bohémienne	31	27	24
Bosnienne	—	—	5
Bulgare	3	9	69
Corse	—	1	—
Croate	10	42	476
Dalmate	1	2	6
Espagnole	49	26	43
Estonienne	8	287	1,906
Finlandaise	56	81	227
Française	3,229	1,523	1,884
Grecque	108	711	775
Italienne	320	298	3,352
Juive	2,100	2,424	9,892
Lettonne	6	450	3,074
Lituanienne	28	1,295	4,351
Magyare	152	164	1,173
Maltaise	12	24	719
Monténégrine	—	—	3
Morave	1	7	12
Néerlandaise	2,431	3,499	10,417
Polonaise	730	2,735	13,915
Portugaise	47	35	55
Roumaine	44	50	544
Russe	213	293	1,441
Europe continentale—fin			
Ruthène	171	2,081	10,041
Scandinave—			
Danoise	168	263	681
Islandaise	24	11	11
Norvégienne	456	310	460
Suédoise	231	232	254
Serbe	18	59	892
Slovaque	19	92	455
Suisse[1]	120	184	309
Tchèque	207	193	1,001
Yougoslave	34	81	1,504
Totaux, Europe continentale	**13,078**	**19,544**	**74,808**
Non européennes—			
Arabe	—	2	6
Arménienne	12	10	12
Chinoise	8	21	76
Hindoue	5	149	72
Hispano-américaine	21	44	48
Indienne, d'Amérique	37	19	19
Japonaise	3	2	6
Mexicaine	3	4	7
Nègre	173	197	204
Persane	3	5	1
Syrienne	37	45	44
Turque	7	2	3
Totaux, non-européennes	**309**	**500**	**498**
Totaux généraux	**71,719**	**64,127**	**125,414**

[1] Déclarés comme étant d'origine "suisse" mais faisant sans doute partie de l'une des races constituantes: allemande, française, italienne, etc.

Nationalité.—En 1948, 39·6 p. 100 de tous les immigrants sont de nationalité britannique, contre 64·9 p. 100 en 1947; 24·4 p. 100 sont ressortissants de la Pologne; 5·6 p. 100, des Pays-Bas; 5·3 p. 100, des États-Unis; 4·0 p. 100, de l'Union des républiques socialistes soviétiques; et 3·6 p. 100, de la Lituanie.

8.—Nationalité des immigrants, 1946-1948

NOTA.—Les chiffres de 1930-1945 paraissent aux tableaux correspondants des *Annuaires* précédents, à compter de l'édition de 1936.

Nationalité	1946	1947	1948	Nationalité	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre		nombre	nombre	nombre
Africaine (non brit.)	—	1	5	Italienne	35	52	3,071
Albanaise	—	1	17	Japonaise	—	—	4
Allemande	844	139	289	Lettonne	2	454	3,137
Américaine	9,623	8,344	6,661	Liechtenstein	—	9	2
Amérique centrale	7	4	11	Lituanienne	2	1,265	4,473
Antillaise (non brit.)	1	1	8	Luxembourgeoise	2	2	14
Argentine	2	3	1	Mexicaine	6	21	18
Autrichienne	25	72	151	Néerlandaise	178	2,636	6,998
Belge	79	817	1,136	Norvégienne	183	194	355
Brésilienne	7	14	26	Péruvienne	1	4	—
Britannique	59,511	41,653	49,719	Philippine	—	—	1
Bulgare	2	10	70	Polonaise	629	5,256	30,575
Chilienne	4	1	2	Portugaise	4	4	9
Chinoise	—	2	33	Roumaine	28	97	1,503
Cubaine	1	11	19	Russe	23	701	4,993
Danoise	36	165	632	Sud-américaine	2	7	15
Dantzicoise	—	—	7	Suédoise	12	37	111
Espagnole	6	4	29	Suisse	13	141	324
Estonienne	3	281	1,951	Syrienne	2	22	26
Finlandaise	7	40	157	Tchécoslovaque	216	356	1,936
Française	101	337	1,011	Turque	—	4	9
Grecque	37	645	709	Ukrainienne	1	26	106
Haïtienne	1	—	—	Yougoslave	22	157	3,590
Hindoue (non brit.)	—	1	—	Autres (îles de l'Atlantique et du Pacifique)	—	—	2
Hongroise	61	131	1,495				
Islandaise	—	5	3	**Totaux**	**71,719**	**64,127**	**125,414**

Destination et occupation projetées.—L'expérience du passé montre que les immigrants n'aboutissent pas tous à la province de destination ni à l'occupation projetées. Le tableau **9** donne la destination projetée, telle qu'elle est déclarée par les immigrants en 1948. De tous les immigrants, 39·3 p. 100 sont des épouses ou des enfants à la charge d'autrui, 15·8 p. 100 sont des ouvriers agricoles, 12·2 p. 100 des ouvriers spécialisés, 13·1 p. 100 des ouvriers non spécialisés et 7·9 p. 100 des employés de bureaux, des professionnels et des commerçants.

La classe la plus importante des immigrantes, sauf les épouses et les enfants, qui forment 60·9 p. 100 du total, est celle des domestiques et, ensuite, celle des employées de bureaux. Seulement 8·3 p. 100 sont des ouvrières spécialisées.

9.—Immigrants selon la destination et l'occupation projetées, 1948

Occupation projetée	Destination projetée																		Canada		
	Î.P.-É.		N.-É.		N.-B.		Qué.		Ont.		Man.		Sask.		Alb.		C.-B.		Yukon et T.N.-O.				
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	Totaux
Agriculteurs	91	1	339	7	198	8	1,865	34	8,179	367	2,008	205	1,549	211	2,970	268	1,303	195	1	—	18,503	1,296	19,799
Employés de bureau	5	3	47	68	32	30	432	374	1,200	1,447	81	88	34	53	74	105	243	371	1	1	2,149	2,540	4,689
Professionnels	3	2	40	31	33	15	357	215	627	332	121	34	50	20	99	36	175	97	1	—	1,506	782	2,288
Marchands	5	1	40	17	30	12	405	75	1,180	474	72	24	28	20	102	43	363	91	2	—	2,227	757	2,984
Ouvriers spécialisés																							
Boulangers	1	—	3	—	1	—	28	—	117	5	9	—	6	—	4	—	18	1	—	—	187	6	193
Barbiers	—	—	3	3	—	3	31	15	61	89	3	—	2	3	7	8	7	12	—	—	114	133	247
Bouchers	—	—	4	—	1	1	30	—	141	—	19	—	4	—	13	—	27	—	—	—	239	1	240
Ébénistes	—	—	2	—	1	—	37	—	74	—	3	—	2	—	3	—	10	—	—	—	132	—	132
Charpentiers et menuisiers	—	—	53	—	21	—	148	—	922	—	38	—	27	—	54	—	122	—	—	—	1,385	—	1,385
Couturières et couseuses	—	1	—	2	—	1	1	278	3	261	—	29	—	13	—	29	—	51	—	—	4	665	669
Ingénieurs hydrographes, mécaniciens de locomotive et de machine fixe	—	—	11	—	10	—	45	—	103	—	2	—	3	—	5	—	44	—	—	—	223	—	223
Électriciens	1	—	19	—	7	—	107	—	527	1	29	—	17	—	28	—	91	—	—	—	826	1	827
Ouvriers en pelleterie	—	—	1	—	1	—	324	58	50	5	1	1	—	—	2	—	4	—	—	—	383	64	447
Serruriers	—	—	—	—	—	—	18	—	55	1	15	—	5	—	10	—	6	—	—	—	109	1	110
Machinistes	—	—	5	—	4	—	35	—	228	1	13	—	10	1	14	—	25	—	—	—	334	2	336
Maçons et briqueteurs	—	—	5	—	6	—	37	—	348	—	7	—	6	—	15	—	30	—	—	—	454	—	454
Peintres et vitriers	1	—	7	—	6	—	36	—	236	1	10	—	1	—	17	—	33	—	—	—	347	1	348
Photographes	1	—	2	—	1	—	21	2	68	12	6	2	—	—	6	2	12	3	—	—	117	21	138
Plâtriers	—	—	2	—	2	—	29	—	73	—	2	—	1	—	1	—	10	—	—	—	120	—	120
Plombiers	1	—	6	—	1	—	20	—	160	—	7	—	5	—	14	—	20	—	—	—	234	—	234
Imprimeurs, pressiers, et métiers de l'imprimerie	—	—	—	—	3	—	37	—	161	10	4	1	3	—	6	—	18	—	—	—	232	11	243
Cordonniers	—	—	4	—	1	—	41	—	117	2	12	—	10	—	6	—	19	—	—	—	210	2	212
Tôliers	—	—	4	—	1	—	17	1	108	6	5	1	—	—	5	—	12	1	—	—	152	9	161
Tailleurs	—	—	2	2	6	2	1,596	413	488	119	27	9	7	5	17	5	24	13	—	—	2,167	568	2,735
Ouvriers en textiles, y compris tisserands et fileurs	1	—	6	6	3	1	89	36	352	223	3	9	2	1	5	4	8	7	—	—	469	287	756
Mécaniciens d'automobile	3	—	18	—	15	—	71	—	434	1	21	—	9	—	38	—	58	—	—	—	667	1	668
Ouvriers spécialisés, *n.a.é.*	6	—	100	2	39	1	737	26	2,630	88	110	4	57	1	148	4	470	11	3	—	4,300	137	4,437

9.—Immigrants selon la destination et l'occupation projetées, 1948—fin

Occupation projetée	Destination projetée																		Canada		
	Î.P.-É.		N.-É.		N.-B.		Qué.		Ont.		Man.		Sask.		Alb.		C.-B.		Yukon et T.N.-O.				
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	Totaux
Ouvriers non spécialisés et semi-spécialisés																							
Bûcherons	—	—	19	—	17	—	42	—	256	—	8	—	4	—	23	—	108	—	1	—	478	—	478
Mineurs	—	—	10	—	4	—	1,209	—	1,382	—	173	—	2	—	51	—	25	—	33	—	2,889	—	2,889
Main-d'œuvre générale	4	—	101	—	33	—	258	1	1,674	1	33	—	35	—	45	—	86	—	—	—	2,269	2	2,271
Manufactures	2	1	13	2	11	6	171	37	717	363	19	9	4	7	21	7	38	25	—	—	996	457	1,453
Construction	1	—	13	—	6	—	73	—	2,405	—	21	—	38	—	39	—	87	—	—	—	2,683	—	2,683
Transports	1	—	98	—	21	—	184	2	1,273	2	341	1	152	—	264	—	315	2	1	—	2,650	7	2,657
Apprentis aux métiers spécialisés	—	—	11	—	6	—	146	48	217	39	9	1	6	1	12	—	34	5	—	—	441	94	535
Non spécialisés et semi-spécialisés, *n.a.é.*	3	4	28	49	10	24	316	268	491	1,158	28	188	15	148	43	196	108	329	—	1	1,042	2,365	3,407
Autres catégories—																							
Domestiques	—	21	—	298	—	178	1	4,714	—	1,889	—	685	—	111	—	182	—	224	—	—	1	8,302	8,303
Enfants à charge	23	23	287	273	130	135	2,187	1,957	6,806	6,349	870	785	586	592	1,265	1,197	1,543	1,410	8	4	13,705	12,725	26,430
Épouses à charge	—	34	—	482	—	266	—	3,899	—	11,607	—	1,221	—	924	—	1,764	—	2,584	—	17	—	22,798	22,798
Occupation non déclarée	8	14	31	122	19	89	92	430	343	1,770	23	222	30	222	33	336	189	629	—	3	768	3,837	4,605
Militaires	1	—	46	—	3	—	5	—	36	—	4	—	—	—	1	—	5	—	—	—	101	—	101
Avionnerie et pilotes	—	—	2	—	1	—	40	—	82	—	9	—	5	—	7	—	18	—	—	—	164	—	164
Divers[1]	2	—	60	7	13	7	309	177	509	165	43	22	29	10	42	20	105	44	1	—	1,113	452	1,565
Totaux	**164**	**105**	**1,442**	**1,371**	**697**	**779**	**11,627**	**13,060**	**34,833**	**26,788**	**4,209**	**3,541**	**2,744**	**2,343**	**5,509**	**4,206**	**5,813**	**6,105**	**52**	**26**	**67,090**	**58,324**	**125,414**

[1] Comprend les catégories suivantes dont le total seulement figurent ici: forgerons, 87; relieurs, 20; graveurs, 14; ouvriers en chapeaux et casquettes, 24; bijoutiers et orfèvres (or et argent), 26; meuniers, 32; modistes, 22; modeleuses, 18; tailleurs de pierre, 6; tanneurs, 13; tapissiers, 73; horlogers, 51; chaudronniers, 49; forgeurs, 15; mouleurs, 61; pêcheurs. 72; et occupations non déclarées, 982.

Immigrants refusés et déportés.—La loi de l'immigration pourvoit au rejet et à la déportation des immigrants appartenant aux catégories interdites et à la déportation de ceux qui deviennent indésirables au cours des cinq années qui suivent leur entrée légale au Canada. Les résultats de l'application de ce point de la loi paraissent aux tableaux **10** et **11**, qui donnent le nombre des immigrants refusés à leur arrivée et des immigrés déportés après leur entrée, les raisons du refus ou de la déportation, et la nationalité des déportés de 1939 à 1948.

10.—Immigrants et autres personnes d'outre-mer refusés, par raison principale et nationalité, et total des immigrants des États-Unis refusés, 1939-1948

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
D'outre-mer										
RAISON										
Raisons de santé	9	10	16	18	16	16	18	29	51	51
Raisons civiles	168	235	118	121	163	156	237	410	318	359
NATIONALITÉ										
Britannique	120	101	76	95	127	133	189	276	205	213
Américaine	4	7	—	2	1	5	—	6	—	2
Autres	53	137	58	42	51	34	66	157	164	195
Totaux, d'outre-mer	**177**	**245**	**134**	**139**	**179**	**172**	**255**	**439**	**369**	**410**
Totaux, des États-Unis	**9,973**	**11,862**	**7,734**	**3,693**	**2,730**	**2,801**	**5,787**	**8,753**	**7,925**	**7,338**
Totaux généraux	**10,150**	**12,107**	**7,868**	**3,832**	**2,909**	**2,973**	**6,042**	**9,192**	**8,294**	**7,748**

11.—Immigrants et autres personnes déportés, par raison principale et nationalité, 1939-1948

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
RAISON										
Raisons de santé	33	14	12	20	17	17	28	16	33	33
Fardeau pour le public	29	8	2	—	2	3	1	10	8	18
Criminalité	113	96	74	85	107	104	92	114	143	120
Fausse représentation et entrée clandestine	188	241	414	129	109	45	123	198	180	165
Autres causes	45	32	9	8	9	12	12	5	4	16
Accompagnant des déportés	5	1	5	2	2	—	—	—	—	2
NATIONALITÉ										
Britannique	123	113	140	82	82	61	132	163	176	189
Américaine	162	117	122	98	98	86	64	83	97	80
Autres	128	162	254	64	66	34	60	97	95	94
Totaux	**413**	**392**	**516**	**244**	**246**	**181**	**256**	**343**	**368**	**354**

Sous-section 2.—Canadiens revenus au pays

Le nombre de Canadiens qui se sont rapatriés après être allés vivre aux États-Unis est donné au tableau **12.**

12.—Canadiens[1] revenus des États-Unis, 1937-1948

NOTA.—Les chiffres de 1926-1936 figurent à la page 192 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Année	Nés au Canada	Nés britanniques établis au Canada	Naturalisés citoyens canadiens	Total	Année	Nés au Canada	Nés britanniques établis au Canada	Naturalisés citoyens canadiens	Total
1937.....	4,443	377	347	5,167	1943....	2,225	93	15	2,333
1938.....	4,016	333	310	4,659	1944....	2,070	120	20	2,210
1939.....	3,572	565	473	4,610	1945....	2,484	172	33	2,689
1940.....	4,705	207	78	4,990	1946....	4,535	558	84	5,177
1941.....	3,372	133	59	3,564	1947....	6,746	1,972	252	8,970
1942.....	3,269	170	28	3,467	1948....	4,438	1,077	163	5,678

[1]Moins les étrangers domiciliés au Canada.

Le tableau **13** donne le nombre de Canadiens revenus de Terre-Neuve et celui des autres non-immigrants venus aussi de Terre-Neuve.

13.—Canadiens revenus de Terre-Neuve et autres non-immigrants venus de Terre-Neuve, 1946-1948

NOTA.—Les chiffres de 1939-1945 paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* antérieurs à compter de 1942.

Détail	1946	1947	1948
Canadiens revenant après une absence de plus d'un an.....	526	409	288
Nés au Canada.....	*188*	*308*	*206*
Autres de naissance britannique.....	*329*	*99*	*81*
Naturalisés avec domicile canadien.....	*7*	—	—
Étrangers ayant demeuré au Canada.....	*2*	*2*	*1*
Canadiens revenant après une absence de moins d'un an.....	7,909	7,741	9,989
Autres non-immigrants.....	15,738	14,179	11,983
Totaux.....	**24,173**	**22,329**	**22,260**

Sous-section 3.—Jeunes immigrants

Exception faite des enfants qui accompagnent leurs parents, les jeunes immigrants ne constituent pas un élément important depuis que le gouvernement fédéral a cessé d'aider financièrement cette forme particulière d'immigration en 1931. Trente-trois jeunes immigrants sont arrivés en 1941, 23 en 1942, 28 en 1946, 6 en 1947 et 28 en 1948. L'*Annuaire* de 1941 donne, à la p. 121, un aperçu de cette immigration, qui comprend les enfants venus au Canada en vertu de l'accord relatif à la colonisation de l'Empire britannique.

Sous-section 4.—Immigration orientale

La guerre a supprimé le problème de l'immigration orientale. C'est à la lumière des chiffres du recensement que la répercussion économique de la présence de personnes d'origine orientale peut être le mieux étudiée. La loi de l'immigration chinoise a été abolie le 14 mai 1947. Depuis, l'immigration chinoise est régie par la loi de l'immigration. Aux termes des règlements actuels, les seules personnes d'origine asiatique admissibles au Canada sont les épouses et les enfants mineurs de citoyens canadiens.

14.—Immigration orientale, 1927-1948

NOTA.—Les chiffres de 1906-1926 figurent à la page 193 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Année	Chinois	Japonais	Hindous	Total	Année	Chinois	Japonais	Hindous	Total
1927.....	2	511	56	569	1938....	—	57	9	66
1928.....	1	535	56	592	1939....	—	44	19	63
1929.....	1	180	49	230	1940....	—	44	6	50
1930.....	—	218	80	298	1941....	—	4	1	5
1931.....	—	174	52	226	1942....	—	—	3	3
1932.....	1	119	61	181	1943...	—	1	—	1
1933.....	1	106	36	143	1944....	—	—	—	—
1934.....	1	126	33	160	1945....	—	—	1	1
1935.....	—	70	26	96	1946....	8	3	5	16
1936.....	—	103	13	116	1947....	21	2	149	172
1937.....	1	146	11	158	1948....	76	6	72	154

Section 2.—Émigration

L'émigration du Canada est un facteur important qui tend à contre-balancer l'immigration passée et atteint à certaines époques des proportions considérables. Les deux éléments principaux de ce mouvement sont l'immigration aux États-Unis d'Européens venus d'abord au Canada et l'émigration de Canadiens de naissance.

Le mouvement permanent de la population entre le Canada et les États-Unis constitue pour les Canadiens une question de grand intérêt. Faute de statistiques canadiennes sur l'émigration, le tableau **15** repose sur des chiffres fournis par le Service de l'immigration et de la naturalisation du département de la Justice des États-Unis. Comme les données ne sont pas toutes mensuelles, il n'est pas possible d'établir la statistique d'après l'année civile; elle est donc donnée d'après l'année financière des États-Unis, soit du 1er juillet au 30 juin. La colonne intitulée "Étrangers déportables destinés au Canada" comprend les personnes bénéficiant d'une autorisation de rentrer au Canada au lieu de faire l'objet de procédures de déportation.

15.—Mouvement permanent présumé de la population entre le Canada et les États-Unis, années terminées le 30 juin 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1933-1934 paraissent à la page 171 de l'*Annuaire* de 1942; ceux de 1935-1938, à la page 194 de l'édition de 1948-1949.

Années terminées le 30 juin—	Des États-Unis au Canada				
	Citoyens américains entrant au Canada	Étrangers entrant au Canada	Étrangers déportés au Canada	Étrangers déportables destinés au Canada	Total[1]
1939	2,933	965	1,915	3,604	9,417
1940	2,695	769	1,503	3,981	8,948
1941	3,331	835	957	2,453	7,576
1942	3,413	595	631	2,187	6,826
1943	2,053	439	464	2,350[2]	5,306
1944	2,282	451	665	3,500[2]	6,898
1945	2,260	567	474	2,600[2]	5,901
1946	4,624	745	672	2,800[2]	8,841[2]
1947	5,386	861	954	3,609[2]	10,801[2]
1948	4,880	1,055	887	2,000[2]	8,822[2]

	Du Canada aux États-Unis				Mouvement net vers le (+) ou du (−) Canada
	Étrangers immigrés du Canada	Citoyens américains rentrant du Canada	Personnes déportées du Canada	Total	
1939	10,501	4,233	153	14,887	−5,470
1940	10,806	4,264	113	15,183	−6,235
1941	11,280	3,572	79	14,931	−7,355
1942	10,450	4,725	107	15,282	−8,456
1943	9,571	4,892	78	14,541	−9,235
1944	9,821	4,743	69	14,633	−7,735
1945	11,079	5,138	188	16,405	−10,504
1946	20,434	6,769	414	27,617	−18,776
1947	23,467	5,003	589	29,059	−18,258
1948	24,788	4,946	512	30,246	−21,424

[1] Ne comprend pas les citoyens américains entrés au Canada avec permis et qui ont demandé l'autorisation de demeurer au pays. Le total des immigrants américains venus au Canada, donné au tableau **2**, page 195, comprend cette dernière catégorie. [2] Nombre estimatif.

CHAPITRE VI.—STATISTIQUE VITALE*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Historique de la statistique vitale au Canada	206
Section 2. Résumé des statistiques vitales	207
Section 3. Naissances	211
Section 4. Décès	220
Sous-section 1. Mortalité générale	221
Sous-section 2. Mortalité infantile	226
Sous-section 3. Mortalité puerpérale	231
Section 5. Maladies transmissibles	233
Section 6. Accroissement naturel	234
Section 7. Mariages et divorces	237
Sous-section 1. Mariages	237
Sous-section 2. Dissolutions de mariages (divorces)	242
Section 8. Statstiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest	243
Section 9. Statistiques vitales de Terre-Neuve avant l'union	244

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Section 1.—Historique de la statistique vitale au Canada

L'histoire de la statistique vitale au Canada est brossée dans ses grandes lignes aux pages 195 à 198 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Un exposé de la statistique vitale à Terre-Neuve avant son union au Canada est présenté plus bas pour servir de fond aux statistiques relatives à Terre-Neuve données séparément à la section 9 du présent chapitre.

Classement des statistiques vitales.—Hier encore, les statistiques vitales au Canada étaient toutes classées d'après le lieu de survenance. En 1944, toutefois, a commencé le classement des naissances et des décès d'après le domicile, les naissances étant classées selon le domicile de la mère. Un certain nombre de chiffres spéciaux selon le domicile ont été établis pour quelques années antérieures à 1944: ainsi la moyenne de cinq ans (1941 à 1945) figure aux tableaux **1** à **4** et **9, 10, 11, 21 et 22.** Le classement des mariages se fait d'après l'endroit où ils ont lieu et la moyenne comparable peut être établie jusqu'en 1926.

Statistique vitale à Terre-Neuve avant l'union.—Une lutte contre des difficultés continuelles caractérise l'histoire de la statistique vitale à Terre-Neuve. L'éparpillement de collectivités isolées le long du littoral, où même aujourd'hui à bien des endroits n'existe aucun moyen établi de communication ou de transport, retarde considérablement chaque année la réunion des données. Comme des facteurs d'ordre économique et géographique ont empêché l'organisation municipale ou locale de vraiment progresser, il a fallu faire relever directement de Saint-Jean la mise sur pied et la direction de tout le travail de réunion des données. Ces dernières années, cependant, des médecins ont été installés à des endroits stratégiques

* Revisé à la Division de la santé et du bien-être social, Section des statistiques vitales, Bureau fédéral de la statistique.

partout dans l'île, mais les médecins ne peuvent pas encore s'occuper de toutes les naissances et de tous les malades. La population étant faible et le revenu de chacun peu élevé, il a fallu aviser séparément à la plupart des problèmes. Sauf en ce qui concerne les données relatives aux naissances et aux mariages, il fallait des renseignements statistiques surtout pour la délivrance de passeports. Les lacunes que comportent les statistiques vitales de Terre-Neuve découlent aussi de l'incendie désastreux de 1892, qui a presque entièrement détruit la ville de Saint-Jean ainsi que les registres civils et ecclésiastiques*.

Pouvoir de recueillir et d'analyser des statistiques vitales à Terre-Neuve est accordé par "une loi concernant l'enregistrement des naissances, mariages et décès", votée en 1890, qui maintenant constitue le chapitre 19 des Statuts codifiés de Terre-Neuve (3e série). Cette loi est demeurée en suspens jusqu'au 1er mai 1891, date de son entrée en vigueur. Auparavant, la loi anglaise s'appliquait à la communication des statistiques vitales.

La loi exige que toutes les naissances, tous les mariages et tous les décès à Terre-Neuve soient inscrits dans un registre public conservé dans la ville de Saint-Jean. Elle pourvoit aussi à la nomination d'un officier génénal de l'état civil. Tout ministre du culte ou autre personne qui officie à des baptêmes, mariages ou funérailles est "officier de l'enregistrement" et tenu de garder registre du nom et de la date de naissance de toute personne baptisée ainsi que de tous les mariages et funérailles auxquels il officie. Ces renseignements sont transmis trimestriellement (mensuellement à Saint-Jean) à l'officier général de l'état civil.

Ces dispositions s'appliquent, dans le cas de décès, au médecin ou à l'entrepreneur de pompes funèbres et, à leur défaut, au plus proche parent. A Saint-Jean, il faut un certificat de décès, dont copie est envoyée à l'officier général de l'état civil, avant que le corps puisse être enterré. Toutefois, on n'a pu toujours appliquer ce régime dans toutes les parties de Terre-Neuve.

Section 2.—Résumé des statistiques vitales

Les tableaux 1 à 5 résument les statistiques vitales du Canada et des provinces de 1941 à 1947.

En comparant la natalité, la mortalité et la nuptialité des provinces, il est bon de considérer qu'une partie des différences relevées peuvent être attribuables aux différences de la répartition selon le sexe et l'âge de leur population. De même, les fluctuations des taux peuvent être dues en partie à celles de cette répartition. Cela vaut aussi pour les comparaisons internationales de la natalité, la mortalité et la nuptialité. Depuis quinze ans, la mortalité s'élève en Colombie-Britannique tandis qu'en Ontario elle demeure plus ou moins stable; en conséquence, alors qu'il y a quinze ans la mortalité en Ontario était beaucoup plus forte qu'en Colombie-Britannique, aujourd'hui elle y est à peu près égale. Cela ne veut pas dire, toutefois, que la mortalité de chaque âge a monté en Colombie-Britannique. Au contraire, elle baisse. La mortalité de la population en général augmente parce que l'accroissement proportionnel de la population aux âges avancés a plus que contre-balancé la baisse de la mortalité à chaque âge.

* L'extension de la statistique vitale en 1949 a pris un rôle beaucoup plus important avec l'application à Terre-Neuve des allocations familiales et de la loi fédérale-provinciale des pensions de vieillesse. Ces deux mesures ont énormément augmenté la tâche du bureau du registraire général de la province.

1.—Naissances vivantes et natalité par 1,000 habitants, par province, 1944-1947, et moyennes de 1941-1945

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
	NAISSANCES VIVANTES									
Moy. 1941-1945	2,187	15,082	12,961	98,153	77,506	15,782	18,492	18,908	17,685	276,756
1944	2,286	15,598	13,467	102,262	78,090	16,008	18,138	19,372	18,999	284,220
1945	2,258	15,527	13,693	104,283	78,974	16,253	18,926	19,939	18,877	288,730
1946	2,793	17,914	16,274	111,285	97,446	18,794	21,433	22,184	22,609	330,732
1947	2,992	19,265	17,771	115,553	108,853	20,409	23,334	24,631	26,286	359,094
	TAUX PAR 1,000 HABITANTS									
Moy. 1941-1945	23·8	25·1	28·0	28·5	19·8	21·6	21·6	23·6	19·8	23·5
1944	25·1	25·5	29·1	29·2	19·7	21·9	21·4	23·7	20·4	23·8
1945	24·5	25·0	29·3	29·3	19·7	22·1	22·4	24·1	19·9	23·9
1946	29·7	29·3	33·9	30·7	23·8	25·9	25·7	27·6	22·5	26·9
1947	31·8	31·0	36·2	31·1	26·0	27·5	27·7	30·0	25·2	28·6

[1] Sauf les Territoires.

2.—Décès et mortalité par 1,000 habitants, par province, 1944-1947, et moyennes de 1941-1945

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
	DÉCÈS									
Moy. 1941-1945	967	6,313	5,009	34,312	39,715	6,601	6,504	6,346	9,330	115,097
1944	926	6,229	5,131	34,813	39,781	6,701	6,454	6,320	9,697	116,052
1945	888	5,625	4,865	33,348	39,499	6,550	6,429	6,454	9,756	113,414
1946	874	6,046	4,866	33,690	39,758	6,537	6,422	6,601	10,137	114,931
1947	1,020	6,009	4,832	33,708	41,619	6,771	6,610	6,543	10,613	117,725
	TAUX PAR 1,000 HABITANTS									
Moy. 1941-1945	10·5	10·5	10·8	10·0	10·2	9·0	7·6	7·9	10·4	9·8
1944	10·2	10·2	11·1	9·9	10·0	9·2	7·6	7·7	10·4	9·7
1945	9·7	9·1	10·4	9·4	9·9	8·9	7·6	7·8	10·3	9·4
1946	9·3	9·9	10·1	9·3	9·7	9·0	7·7	8·2	10·1	9·4
1947	10·9	9·7	9·8	9·1	9·9	9·1	7·9	8·0	10·2	9·4

[1] Sauf les Territoires.

3.—Décès d'enfants[1] et mortalité infantile par 1,000 naissances vivantes, par province, 1944-1947, et moyennes de 1941-1945

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[2]
	DÉCÈS D'ENFANTS									
Moy. 1941-1945	114	870	956	6,705	3,265	807	862	829	686	15,094
1944	102	838	1,035	6,918	3,346	786	858	889	767	15,539
1945	102	823	966	6,464	3,209	781	824	862	792	14,823
1946	97	822	1,066	6,110	3,653	885	1,004	945	852	15,434
1947	135	840	1,041	6,583	3,914	931	1,018	915	959	16,336
	TAUX PAR 1,000 NAISSANCES VIVANTES									
Moy. 1941-1945	52	58	74	68	42	51	47	44	39	55
1944	45	54	77	68	43	49	47	46	40	55
1945	45	53	71	62	41	48	44	43	42	51
1946	35	46	66	55	37	47	47	43	38	47
1947	45	44	59	57	36	46	44	37	36	45

[1] De moins d'un an. [2] Sauf les Territoires.

4.—Accroissement naturel et taux par 1,000 habitants, par province, 1944-1947, et moyennes de 1941-1945

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
	EXCÉDENT DES NAISSANCES SUR LES DÉCÈS									
Moy. 1941-1945	1,220	8,769	7,952	63,841	37,791	9,181	11,988	12,562	8,355	161,659
1944	1,360	9,369	8,336	67,449	38,309	9,307	11,684	13,052	9,302	168,168
1945	1,370	9,902	8,828	70,935	39,475	9,703	12,497	13,485	9,121	175,316
1946	1,919	11,868	11,408	77,595	57,688	12,257	15,011	15,583	12,472	215,801
1947	1,972	13,256	12,939	81,845	67,234	13,638	16,724	18,088	15,673	241,369
	TAUX PAR 1,000 HABITANTS									
Moy. 1941-1945	13·3	14·6	17·2	18·5	9·6	12·6	14·0	15·7	9·4	13·7
1944	14·9	15·3	18·0	19·3	9·7	12·7	13·8	16·0	10·0	14·1
1945	14·8	15·9	18·9	19·9	9·8	13·2	14·8	16·3	9·6	14·5
1946	20·4	19·4	23·8	21·4	14·1	16·9	18·0	19·4	12·4	17·5
1947	20·9	21·3	26·4	22·0	16·1	18·4	19·8	22·0	15·0	19·2

[1] Sauf les territoires.

5.—Mariages et nuptialité par 1,000 habitants, par province, 1944-1947, et moyennes quinquennales, 1926-1945

NOTA.—Les mariages sont classés selon le lieu de l'événement.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
	MARIAGES									
Moy. 1926-1930	473	3,224	2,970	18,731	25,449	4,951	6,036	5,265	4,786	71,886
Moy. 1931-1935	496	3,522	2,737	17,089	24,260	5,015	5,680	5,530	4,267	68,594
Moy. 1936-1940	623	4,796	3,801	27,111	32,719	6,931	6,599	7,192	7,053	96,824
Moy. 1941-1945	686	6,302	4,433	33,126	38,042	7,295	6,541	7,977	9,535	113,936
1944	646	5,942	3,813	31,922	31,227	6,294	5,919	7,299	8,434	101,496
1945	680	5,992	4,491	33,211	34,137	6,579	6,369	7,310	9,262	108,031
1946	837	6,549	5,866	36,650	46,073	8,594	8,279	9,478	11,762	134,088
1947	676	5,861	5,189	35,494	44,056	7,712	7,674	8,797	11,852	127,311
	TAUX PAR 1,000 HABITANTS									
Moy. 1926-1930	5·4	6·3	7·4	6·9	7·8	7·5	7·0	8·0	7·5	7·3
Moy. 1931-1935	5·5	6·7	6·5	5·8	6·9	7·1	6·1	7·4	6·0	7·5
Moy. 1936-1940	6·6	8·6	8·6	8·5	8·9	9·6	7·2	9·2	9·1	8·7
Moy. 1941-1945	7·5	10·5	9·6	9·6	9·7	10·0	7·6	10·0	10·7	9·7
1944	7·1	9·7	8·3	9·1	7·9	8·6	7·0	8·9	9·0	8·5
1945	7·4	9·6	9·6	9·3	8·5	8·9	7·5	8·8	9·8	8·9
1946	8·9	10·7	12·2	10·1	11·2	11·8	9·9	11·8	11·7	10·9
1947	7·2	9·4	10·6	9·6	10·5	10·4	9·1	10·7	11·4	10·1

[1] Sauf les territoires.

Tables canadiennes de survie.—Des tables de survie ont été calculées d'après la population de 1941 et les décès de 1940-1942. Ces tables canadiennes en sont à leur deuxième publication officielle, les premières ayant été calculées d'après les décès de 1930-1932 et la population de 1931. Les tables de survie de 1941 sont présentées en abrégé au tableau **6.**

Les tables de survie donnent un aperçu de la santé et des conditions générales de survie de la population sous forme normale. Un nombre hypothétique de naissances de chaque sexe (100,000) est choisi. Les tables de survie indiquent comment sont réduites les 100,000 naissances de chaque sexe par suite des décès,

d'après la mortalité connue à chaque âge, des années visées. Ainsi, par exemple, 6,250 des 100,000 garçons nés en 1940-1942 meurent leur première année, ce qui fait que 93,750 survivent jusqu'à l'âge d'un an; 676 autres meurent la deuxième année, de sorte que 93,074 atteignent l'âge de deux ans; et ainsi de suite. A l'âge de cent ans, 50 seulement des premiers 100,000 auront survécu. La probabilité de mort à chaque âge est le rapport entre le nombre de décès et la population à chaque âge. En dernier lieu, la probabilité de vie représente la moyenne d'années qu'une personne pourrait s'attendre à vivre si la mortalité des tables de survie restait la même.

6.—Tables canadiennes de survie, 1941, d'après la population, 1941, et les décès, 1940-1942

Âge	Hommes				Femmes			
	Nombre vivant à chaque âge	Nombre mourant entre chaque âge et le suivant	Probabilité de mort à chaque âge	Probabilité de survie	Nombre vivant à chaque âge	Nombre mourant entre chaque âge et le suivant	Probabilité de mort à chaque âge	Probabilité de survie
Moins d'un an.....	100,000	6,250	·06250	62·95	100,000	4,931	·04931	66·29
1 an.....	93,750	676	·00721	66·14	95,069	603	·00634	68·73
2 ans.....	93,074	370	·00398	65·62	94,466	308	·00326	68·16
3 "	92,704	273	·00294	64·88	94,158	247	·00262	67·38
4 "	92,431	216	·00234	64·07	93,911	182	·00194	66·56
5 "	92,215	729	·00198	63·22	93,729	577	·00157	65·69
10 "	91,486	585	·00122	58·70	93,152	449	·00090	61·08
15 "	90,901	887	·00163	54·06	92,703	673	·00122	56·36
20 "	90,014	1,147	·00241	49·51	92,030	923	·00180	51·76
25 "	88,867	1,126	·00257	45·18	91,107	1,112	·00231	47·26
30 "	87,741	1,208	·00260	40·73	89,995	1,235	·00260	42·81
35 "	86,533	1,541	·00317	36·26	88,760	1,518	·00314	38·37
40 "	84,992	2,067	·00428	31·87	87,242	1,849	·00386	33·99
45 "	82,925	2,874	·00598	27·60	85,393	2,434	·00504	29·67
50 "	80,051	4,169	·00895	23·49	82,959	3,353	·00701	25·46
55 "	75,882	5,867	·01346	19·64	79,606	4,776	·01042	21·42
60 "	70,015	8,072	·02029	16·06	74,830	6,619	·01528	17·62
65 "	61,943	10,649	·03090	12·81	68,211	9,500	·02426	14·08
70 "	51,294	13,173	·04759	9·94	58,711	12,539	·03812	10·93
75 "	38,121	14,486	·07547	7·48	46,172	15,448	·06358	8·19
80 "	23,635	12,452	·11738	5·54	30,724	14,746	·10196	6·03
85 "	11,183	7,587	·17404	4·05	15,978	10,302	·15776	4·35
90 "	3,596	2,944	·25042	2·93	5,676	4,506	·23391	3·13
95 "	652	602	·35167	2·09	1,170	1,056	·32852	2·26
100 "	50	50	·48197	1·46	114	114	·44010	1·64

La mortalité masculine est plus forte que la mortalité féminine à tout âge, surtout chez les enfants. La mortalité infantile est de 62 sur 1,000 naissances vivantes en 1940-1942 chez les garçons, contre 49 sur 1,000 chez les filles. La mortalité infantile étant encore aussi élevée, la probabilité de survie à la naissance est moins grande chez les deux sexes qu'à l'âge d'un an. Les garçons qui ont traversé leur première année peuvent s'attendre à vivre 66 ans et les filles, 69 ans. La perspective de survie d'un garçon de 15 ans est de 54 ans; celle d'une fille, de 56 ans. A 25 ans, celle des hommes est de 45 ans et celle des femmes de 47 ans. A 70 ans, âge d'admissibilité à la pension de vieillesse, la probabilité de survie est de 10 ans chez les hommes et de 11 ans chez les femmes. En 1930-1932, la mortalité était plus forte chez les femmes âgées de 25 à 40 ans que chez les hommes. Ce n'est toutefois pas le cas en 1940-1942, à cause de la réduction de la mortalité puerpérale.

Section 3.—Naissances

Comparaisons internationales.—Le tableau 7 compare la natalité du Canada et de ses provinces à celle d'autre pays.

7.—Natalité par 1,000 habitants de divers pays au regard de celle du Canada et des provinces ces dernières années

(Sources: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies* et autres publications officielles. Des chiffres provisoires sont inscrits dans certains cas, faute de chiffres définitifs.)

Pays ou province	Année	Natalité	Pays ou province	Année	Natalité
Palestine (moins les Bédouins)	1946	44·4	États-Unis	1947	25·8
Salvador	1947	41·2	Islande	1944	25·4
Ceylan	1947	39·4	Australie	1947	24·1
Terre-Neuve et Labrador	1946	36·3	Bulgarie	1947	24·0
Panama	1947	34·7	Irlande du Nord	1947	23·3
Chili	1947	33·8	Irlande	1947	23·1
Canada	**1947**	**28·6**	Norvège	1946	22·6
Nouveau-Brunswick	1947	36·2	Roumanie	1947	22·4
Île du Prince-Édouard	1947	31·8	Danemark	1947	22·1
Québec	1947	31·1	Écosse	1947	22·0
Nouvelle-Écosse	1947	31·0	Italie	1947	21·9
Alberta	1947	30·0	Espagne	1947	21·3
Saskatchewan	1947	27·7	France	1947	21·0
Manitoba	1947	27·5	Angleterre et pays de Galles	1947	20·6
Ontario	1947	26·0	Suisse	1947	19·3
Colombie-Britannique	1947	25·2	Suède	1947	18·9
Pays-Bas	1947	27·8	Autriche	1947	18·6
Union Sud-Africaine (Blancs)	1947	27·1	Hongrie	1947	18·4
Nouvelle-Zélande (moins les Maoris)	1947	26·4	Belgique	1947	17·8

Au Canada, en 1921, la natalité s'établissait à 29·4 par 1,000. Étant donné qu'un taux de 35 par 1,000 est très élevé de nos jours pour un pays de civilisation occidentale, la natalité canadienne n'a probablement pas diminué beaucoup ni longtemps avant cette date. Mais elle a baissé continuellement jusqu'en 1937 pour s'établir à 20·0 par 1,000. Depuis, à la suite du redressement économique et de la guerre, le taux s'élève à 21·5 en 1940, 24·0 en 1943 et 28·6 en 1947. La natalité des provinces a suivi la même tendance générale, bien que, dans les Maritimes, la baisse ait été enrayée avant 1930.

Sexe des naissances vivantes.—Partout où sont recueillies les statistiques des naissances, elles accusent un excédent de garçons. Aucune explication concluante n'a encore été fournie; néanmoins, le fait est si bien accepté en statistique

qu'une juste proportion de garçons et de filles est devenue l'un des critères de l'enregistrement intégral des naissances. Le nombre de garçons, par rapport à mille filles, nés au Canada en 1941-1947, varie entre 1,067 et 1,051.

L'hospitalisation et l'assistance médicale à la naissance se généralisent au Canada. En 1926-1930, 22 p. 100 seulement des naissances vivantes ont lieu dans les hôpitaux, tandis qu'en 1940-1942 la proportion s'élève à 49·5 p. 100 et, en 1947, à 71 p. 100. A ce sujet, d'importantes différences subsistent entre les provinces. En 1947, les proportions de naissances dans les hôpitaux sont les suivantes: Québec, 39 p. 100; Nouveau-Brunswick, 59 p. 100; Île du Prince-Édouard, 72 p. 100; Nouvelle-Écosse, 79 p. 100; Ontario, 87 p. 100; Manitoba, 88 p. 100; Saskatchewan, 90 p. 100; Alberta, 94 p. 100; Colombie-Britannique, 96 p. 100.

8.—Naissances vivantes par sexe, natalité et proportion de garçons par rapport aux filles, par province, 1945-1947

Province et année	Naissances vivantes	Taux par 1,000 habitants	Garçons		Filles		Garçons pour 1,000 filles
			Nombre	% du total	Nombre	% du total	
Île du Prince-Édouard 1945	2,258	24·5	1,167	51·7	1,091	48·3	1,070
1946	2,793	29·7	1,444	51·7	1,349	48·3	1,070
1947	2,992	31·8	1,532	51·2	1,460	48·8	1,049
Nouvelle-Écosse 1945	15,527	25·0	8,086	52·1	7,441	47·9	1,087
1946	17,914	29·3	9,133	51·0	8,781	49·0	1,040
1947	19,265	31·0	9,771	50·7	9,494	49·3	1,029
Nouveau-Brunswick 1945	13,693	29·3	6,999	51·1	6,694	48·9	1,046
1946	16,274	33·9	8,293	51·0	7,981	49·0	1,039
1947	17,771	36·2	9,134	51·4	8,637	48·6	1,058
Québec 1945	104,283	29·3	53,582	51·4	50,701	48·6	1,057
1946	111,285	30·7	57,280	51·5	45,005	48·5	1,061
1947	115,553	31·1	59,393	51·4	56,160	48·6	1,058
Ontario 1945	78,974	19·7	40,817	51·7	38,157	48·3	1,070
1946	97,446	23·8	50,385	51·7	47,061	48·3	1,071
1947	108,853	26·0	55,716	51·2	53,137	48·8	1,049
Manitoba 1945	16,253	22·1	8,425	51·8	7,828	48·2	1,076
1946	18,794	25·9	9,645	51·3	9,149	48·7	1,054
1947	20,409	27·5	10,374	50·8	10,035	49·2	1,034
Saskatchewan 1945	18,926	22·4	9,794	51·7	9,132	48·3	1,072
1946	21,433	25·7	10,974	51·2	10,459	48·8	1,049
1947	23,334	27·7	11,968	51·3	11,366	48·7	1,053
Alberta 1945	19,939	24·1	10,315	51·7	9,624	48·3	1,072
1946	22,184	27·6	11,302	50·9	10,882	49·1	1,039
1947	24,631	30·0	12,680	51·5	11,951	48·5	1,061
Colombie-Britannique 1945	18,877	19·9	9,727	51·5	9,150	48·5	1,063
1946	22,609	22·5	11,489	50·8	11,120	49·2	1,033
1947	26,286	25·2	13,405	51·0	12,881	49·0	1,041
Canada (moins les Territoires) **1945**	**288,730**	**23·9**	**148,912**	**51·6**	**139,818**	**48·4**	**1,065**
1946	**330,732**	**26·9**	**169,945**	**51·4**	**160,787**	**48·6**	**1,057**
1947	**359,094**	**28·6**	**183,973**	**51·2**	**175,121**	**48·8**	**1,051**

Naissances dans les centres urbains.—Le tableau **9** donne le nombre de naissances vivantes dans les centres urbains du Canada comptant 10,000 âmes et plus en 1941. Les chiffres, qui sont établis selon le domicile de la mère, indiquent le nombre d'enfants, quel que soit le lieu où ils voient le jour, nés des mères de chaque centre.

9.—Naissances vivantes dans les centres urbains de 10,000 âmes et plus, 1944-1947, et moyennes de 1941-1945

Province et centre urbain	Population, recensement de 1941	Moyenne, 1941-1945	1944	1945	1946	1947
Île du Prince-Édouard—						
Charlottetown	14,821	385	407	395	479	506
Nouvelle-Écosse—						
Dartmouth	10,847	405	430	430	476	517
Glace-Bay	25,147	729	718	718	863	898
Halifax	70,488	2,027	2,094	2,044	2,352	2,517
Sydney	28,305	930	953	940	1,035	1,071
Truro	10,272	292	303	274	342	396
Nouveau-Brunswick—						
Fredericton	10,062	228	237	287[1]	395[1]	482[1]
Moncton	22,763	644	721	667	774	876
Saint-Jean	51,741	1,364	1,445	1,322	1,682	1,734
Québec—						
Cap-de-la-Madeleine	11,961	371	363	388	449	445
Chicoutimi	16,040	890	1,091	904	936	988
Drummondville	10,555	370	403	385	448	485
Granby	14,197	464	451	515	606	700
Hull	32,947	1,174	1,209	1,229	1,383	1,454
Joliette	12,749	407	411	406	438	415
Jonquière	13,769	862	968	861	729	740
Lachine	20,051	501	504	534	609	669
Lévis	11,991	328	350	339	386	374
Montréal	903,007	21,356	22,225	22,775	24,099	24,646
Outremont	30,751	331	353	316	404	433
Québec	150,757	4,315	4,605	4,402	4,457	4,490
St-Hyacinthe	17,798	419	459	417	487	560
St-Jean	13,646	415	446	457	413	480
St-Jérôme	11,329	429	458	454	530	586
Shawinigan-Falls	20,325	850	896	957	867	909
Sherbrooke	35,965	1,141	1,166	1,256	1,309	1,478
Sorel	12,251	480	572	550	454	525
Thetford-Mines	12,716	417	423	409	437	498
Trois-Rivières	42,007	1,235	1,199	1,199	1,255	1,235
Valleyfield	17,052	665	703	631	660	660
Verdun	67,349	1,520	1,579	1,588	1,826	1,775
Westmount	26,047	251	305	275	345	297
Ontario—						
Belleville	15,710	383	369	391	469	519
Brantford	31,948	765	757	797	1,016	1,083
Brockville	11,342	260	271	276	297	364
Chatham	17,369	412	362	413	472	554
Cornwall	14,117	506	526	516	701	698
Forest-Hill	11,757	158	183	188	143	209
Fort-William	30,585	648	653	668	872	986
Galt	15,346	312	342	299	460	457
Guelph	23,273	469	466	456	580	693
Hamilton	166,337	3,462	3,676	3,489	4,623	4,694
Kingston	30,126	844	875	842	1,081	1,041
Kitchener	35,657	711	659	743	936	1,051
London	78,264	1,689	1,735	1,774	2,266	2,425
Niagara-Falls	20,589	540	533	527	654	786
North-Bay	15,599	362	385	383	455	509
Oshawa	26,813	584	579	593	675	737
Ottawa	154,951	3,357	3,492	3,609	4,518	4,532
Owen-Sound	14,002	315	324	282	402	476
Pembroke	11,159	299	303	302	374	358
Peterborough	25,350	680	682	759	970	1,092
Port-Arthur	24,426	558	538	560	691	831
St-Catharines	30,275	734	790	757	895	1,004
St-Thomas	17,132	382	382	368	433	444
Sarnia	18,734	447	465	509	605	701
Sault-Sainte-Marie	25,794	725	726	744	828	919
Stratford	17,038	288	314	265	399	445
Sudbury	32,203	1,324	1,282	1,237	1,230	1,408
Timmins	28,790	833	683	751	851	953
Toronto	667,457	11,163	11,336	11,360	15,448	15,261
Welland	12,500	357	369	323	375	412
Windsor	105,311	2,383	2,426	2,248	2,907	3,027
Woodstock	12,461	267	236	265	342	349

[1] Comprend Devon.

9.—Naissances vivantes dans les centres urbains de 10,000 âmes et plus, 1944-1947, et moyennes de 1941-1945—fin

Province et centre urbain	Population, recensement de 1941	Moyenne, 1941-1945	1944	1945	1946	1947
Manitoba—						
Brandon	17,383	356	389	355	395	438
St-Boniface	18,157	425	471	448	603	687
Winnipeg	221,960	4,087	4,165	4,276	5,291	5,637
Saskatchewan—						
Moose-Jaw	20,753	462	470	454	591	678
Prince-Albert	12,508	340	365	368	437	536
Regina	58,245	1,172	1,155	1,205	1,572	1,823
Saskatoon	43,027	843	899	907	1,251	1,481
Alberta—						
Calgary	88,904	2,058	2,190	2,231	2,559	3,069
Edmonton	93,817	2,379	2,565	2,793	3,431	3,999
Lethbridge	14,612	372	409	421	483	588
Medicine-Hat	10,571	287	332	300	356	378
Colombie-Britannique—						
New-Westminster	21,967	493	504	504	564	612
Vancouver	275,353	5,397	5,827	5,711	6,979	7,811
Victoria	44,068	1,150	1,383	1,130	1,211	1,213

Illégitimité.—Moins de 5 p. 100 des naissances vivantes au Canada sont illégitimes. Cette proportion est relativement faible. La proportion durant les cinq ans 1926-1930 est de 3·01 et en 1941-1945, de 4·17. L'augmentation apparente tient en partie à l'enregistrement plus complet des naissances illégitimes, grâce à la collaboration des autorités provinciales de l'enregistrement et des sociétés de bien-être social, et à leur attitude plus judicieuse et plus sympathique à l'égard des naissances illégitimes.

10.—Naissances vivantes illégitimes et pourcentage par rapport aux naissances vivantes totales, par province, 1944-1947, et moyennes de 1941-1945

Détail	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
	NAISSANCES VIVANTES ILLÉGITIMES									
Moyenne de 1941-1945	115	1,067	619	3,001	3,712	595	697	849	879	11,534
1944	101	1,165	698	3,098	3,764	653	703	849	1,048	12,079
1945	138	1,228	761	3,058	4,075	677	829	1,050	1,121	12,937
1946	149	1,288	773	3,031	4,165	750	959	1,218	1,262	13,595
1947	149	1,325	767	3,183	4,748	744	961	1,159	1,502	14,538
	POURCENTAGES PAR RAPPORT AUX NAISSANCES VIVANTES TOTALES									
Moyenne 1941-1945	5·3	7·1	4·8	3·1	4·8	3·8	3·8	4·5	5·0	4·17
1944	4·4	7·5	5·2	3·0	4·8	4·1	3·9	4·4	5·5	4·25
1945	6·1	7·9	5·6	2·9	5·2	4·2	4·4	5·3	5·9	4·48
1946	5·3	7·2	4·7	2·7	4·3	4·0	4·5	5·5	5·6	4·11
1947	5·0	6·9	4·3	2·8	4·4	3·6	4·1	4·7	5·7	4·05

[1] Sauf les territoires.

Mortinatalité.—Le tableau 11 donne le nombre de mort-nés au Canada et dans les provinces, de même que le taux par 1,000 naissances vivantes. La mortinatalité baisse depuis 1926, mais inégalement d'une province à l'autre. Le taux de mort-nés par 1,000 naissances illégitimes vivantes est bien plus élevé que celui de mort-nés par 1,000 naissances légitimes vivantes et, partant, supérieur au taux général.

11.—Mort-nés et taux par 1,000 naissances vivantes, par province, 1944-1947, et moyennes de 1941-1945

Détail	Nés de toutes les mères										Nés des mères non mariées	
	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]	nomb.	% du total
	TOTAUX, MORT-NÉS											
Moyenne de 1941-1945	50	385	291	2,797	1,982	344	349	329	308	6,835	355	5·20
1944	42	405	283	2,814	1,866	315	344	335	301	6,705	369	5·50
1945	40	327	267	2,880	1,844	327	334	312	337	6,668	336	5·04
1946	63	378	321	2,927	2,016	360	372	363	321	7,121	353	4·96
1947	58	401	344	3,029	2,176	336	362	415	340	7,461	338	4·53
	TAUX PAR 1,000 NAISSANCES VIVANTES										Par 1,000 naissances illégitimes vivantes	
Moyenne de 1941-1945	23·0	25·5	22·4	28·5	25·6	21·8	18·9	17·4	17·4	24·7	30·8	
1944	18·4	26·0	21·0	27·5	23·9	19·7	19·0	17·3	15·8	23·6	30·5	
1945	17·7	21·1	19·5	27·6	23·3	20·1	17·6	15·6	17·9	23·1	26·0	
1946	22·6	21·1	19·7	26·3	20·7	19·2	17·4	16·4	14·2	21·5	26·0	
1947	19·4	20·8	19·4	26·2	20·0	16·5	15·5	16·8	12·9	20·8	23·2	

[1] Sauf les territoires.

Naissances multiples.—Un accouchement environ sur 85 au Canada donne naissance à plus d'un enfant. En 1926-1947, sur 65,511 accouchements gémellaires, 64,909 aboutissent à deux naissances et 595 à trois naissances. Il y a six naissances quadruples. Les cinq jumelles Dionne sont nées en 1934.

La proportion de mort-nés est plus forte parmi les naissances multiples que parmi les naissances simples. Elle est environ deux fois aussi élevée pour les naissances doubles et de trois à cinq fois aussi élevée pour les naissances triples.

12.—Naissances simples et multiples, vivantes et mortes, 1945-1947

Accouchements et naissances	1945	1946	1947	1945	1946	1947
	NOMBRE			POURCENTAGES		
Accouchements—						
Naissances simples	288,734	330,405	358,385	98·9	98·9	98·9
Naissances doubles	3,283	3,664	4,031	1·1	1·1	1·1
Naissances triples	30	40	36	--	--	--
Naissances quadruples	2	—	—	--	...	...
Totaux, accouchements	**292,049**	**334,109**	**362,452**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

12.—Naissances simples et multiples, vivantes et mortes, 1945-1947—fin

Accouchements et naissances	1945	1946	1947	1945	1946	1947
	NOMBRE			POURCENTAGE		
Naissances—						
Simples—						
Vivantes	282,330	323,586	351,281	97·8	97·9	98·0
Mortes	6,404	6,819	7,104	2·2	2·1	2·0
Doubles—						
Vivantes	6,310	7,034	7,712	96·1	96·0	95·7
Mortes	256	294	350	3·9	4·0	4·3
Triples—						
Vivantes	83	112	101	92·2	93·3	93·5
Mortes	7	8	7	7·8	6·7	6·5
Quadruples—						
Vivantes	7	—	—	87·5	...	...
Mortes	1	—	—	12·5	...	...
Totaux, naissances	**295,398**	**337,853**	**366,555**	**100·0**	**100·0**	**100·0**
Vivantes	288.730	330,732	359,094	97·7	97·9	98·0
Mortes	6,668	7,121	7,461	2·3	2·1	2·0

Taux de fécondité.—La répartition de la population selon le sexe et l'âge est un élément important qui sert à déterminer la natalité, la mortalité et la nuptialité. Puisque plus de 95 p. 100 des enfants naissent de femmes âgées de 15 à 50 ans, les différences de la proportion de femmes dans ce groupe d'âge, par rapport à la population en général, seront cause de différences dans la natalité de différents pays ou régions, bien que la fécondité des femmes de chaque âge puisse être la même. Des mesures de la fécondité, indépendantes de la répartition de la population selon le sexe et l'âge, ont donc été établies. Les plus connues sont les taux de fécondité de chaque âge et les taux de reproduction.

De plus amples détails à ce sujet se trouvent aux pp. 162-163 de l'*Annuaire* de 1947 ou dans le rapport *Taux bruts et nets de reproduction, Canada et provinces*, publié par le Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

Âge des parents.—La répartition numérique et proportionnelle des naissances vivantes légitimes, selon l'âge des parents, paraît au tableau **13**, celle des naissances vivantes illégitimes, selon l'âge de la mère, au tableau **14**, et celle des mort-nés, selon l'âge de la mère, au tableau **15**. La moyenne de l'âge des parents est aussi donnée.

En 1930-1932, l'âge moyen des pères était 33·7 ans et celui des mères, 29·3 ans. L'âge moyen des parents est maintenant un peu moins élevé. En plus des taux de fécondité de chaque âge, deux autres facteurs aident à déterminer la moyenne d'âge des parents qui ont des enfants: en premier lieu, l'âge moyen des parents éventuels, soit la population de 15 à 50 ans, et ensuite la proportion de premières et deuxièmes naissances par rapport au total. L'âge moyen des hommes entre 15 et 50 ans était 30·9 ans en 1931 et 30·7 ans en 1941; celui des femmes, 30·4 ans en 1931 et en 1941. Les changements sont donc très faibles. Toutes choses égales, une forte proportion de premières et de deuxièmes naissances abaissera l'âge moyen des parents. En 1930-1932, les premières et deuxièmes naissances formaient 43

p. 100 de toutes les naissances. En 1945-1947, elles constituent ensemble 58 p. 100 du total. Ces changements, très considérables, expliquent la diminution de l'âge moyen des parents.

Un certain nombre d'autres faits sont indiqués aux tableaux **13, 14** et **15.** D'abord, l'âge moyen des pères d'enfants légitimes dépasse de 4 ans environ celui des mères. Puis, l'âge moyen des mères d'enfants illégitimes est inférieur de 5 ans environ à celui des mères d'enfants légitimes; en 1930-1932, la différence était de 6 ans. Cela tient à ce que plus des deux tiers des enfants illégitimes naissent de mères âgées de moins de 25 ans. Enfin, l'âge moyen des mères d'enfants mort-nés dépasse celui des mères d'enfants nés vivants. Le tableau **15** indique que la mortinatalité par 1,000 naissances vivantes augmente avec l'âge de la mère: elle est plus de deux fois aussi élevée pour les mères de 40-44 ans que pour celles de 20-24 ans, et plus de trois fois aussi élevée pour celles de 45-49 ans.

13.—Naissances vivantes légitimes, selon l'âge des parents, 1945-1947

Groupe d'âge	1945		1946		1947		1945		1946		1947	
	PÈRES						MÈRES					
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%
Moins de 20 ans	2,020	0·7	2,278	0·7	2,215	0·6	13,361	4·8	15,535	4·9	18,343	5·3
20-24 ans	34,301	12·4	43,530	13·7	51,262	14·9	73,534	26·7	87,624	27,6	98,697	28·7
25-29 "	69,491	25·2	85,111	26·8	97,858	28·4	80,613	29·2	95,400	30·1	104,810	30·4
30-34 "	72,314	26·2	81,656	25·8	86,886	25·2	60,467	21·9	67,573	21·3	70,647	20·5
35-39 "	51,866	18·8	56,308	17·8	57,935	16·8	35,074	12·7	37,660	11·9	38,664	11·2
40-44 "	27,748	10·1	29,619	9·3	30,187	8·8	11,440	4·2	12,021	3·8	12,232	3·6
45-49 "	11,897	4·3	12,375	3·9	12,222	3·5	1,103	0·4	1,168	0·4	1,025	0·3
50 ans ou plus	6,003	2·2	6,133	1·9	5,908	1·7	20	--	9	--	16	--
Totaux, âge déclaré	**275,640**	**100·0**	**317,010**	**100·0**	**344,473**	**100·0**	**275,612**	**100·0**	**316,990**	**100·0**	**344,434**	**100·0**
Âge non déclaré	153	--	127	--	83	--	181	--	147	--	122	--
Totaux, tous âges	**275,793**	**100·0**	**317,137**	**100·0**	**344,556**	**100·0**	**275,793**	**100·0**	**317,137**	**100·0**	**344,556**	**100·0**
Âge moyen	32·9		32·5		32·1		28·8		28·6		28·3	

14.—Naissances vivantes illégitimes, selon l'âge de la mère, 1944-1947

Groupe d'âge	1944		1945		1946		1947	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Moins de 20 ans	3,436	30·4	3,573	29·2	3,892	30·1	4,179	30·1
20-24 ans	4,461	39·5	4,896	40·0	5,213	40·3	5,273	38·0
25-29 "	1,925	17·0	2,105	17·2	2,135	16·5	2,441	17·6
30-34 "	871	7·7	968	7·9	958	7·4	1,179	8·5
35-39 "	458	4·1	526	4·3	554	4·3	600	4·3
40-44 "	137	1·2	158	1·3	167	1·3	185	1·3
45-49 "	13	0·1	17	0·1	15	0·1	21	0·2
50 ans ou plus	1	--	—	...	3	--	—	...
Totaux, âge déclaré	**11,302**	**100·0**	**12,243**	**100·0**	**12,937**	**100·0**	**13,878**	**100·0**
Âge non déclaré	777	--	694	--	658	--	660	--
Totaux, tous âges	**12,079**	**100·0**	**12,937**	**100·0**	**13,595**	**100·0**	**14,538**	**100·0**
Âge moyen des mères	23·9		24·0		23·9		24·1	

15.—Mort-nés, selon l'âge de la mère, et taux par 1,000 naissances vivantes, 1944-1947

Groupe d'âge	Mort-nés								Taux par 1,000 naissances vivantes			
	1944		1945		1946		1947		1944	1945	1946	1947
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%				
Moins de 20 ans	306	4·6	332	5·0	404	5·7	404	5·4	18·1	19·6	20·8	17·9
20–24 ans	1,496	22·5	1,431	21·6	1,614	22·8	1,725	23·3	19·1	18·2	17·4	16·6
25–29 "	1,631	24·5	1,609	24·3	1,833	25·9	1,920	25·9	19·8	19·5	18·8	17·9
30–34 "	1,502	22·6	1,502	22·7	1,511	21·3	1,555	21·0	25·1	24·4	22·0	21·6
35–39 "	1,127	17·0	1,132	17·1	1,105	15·6	1,205	16·3	33·4	31·8	28·9	30·7
40–44 "	504	7·6	547	8·3	541	7·6	549	7·4	44·9	47·2	44·4	44·2
45–49 "	77	1·2	74	1·1	76	1·1	54	0·7	76·8	66·1	64·2	51·6
50 ans ou plus	3	--	1	--	1	--	1	--	--	--	--	--
Totaux, âge déclaré	**6,646**	**100·0**	**6,628**	**100·0**	**7,085**	**100·0**	**7,413**	**100·0**	...	...	...	...
Âge non déclaré	59	--	40	--	36	--	48	--	...	...	...	...
Totaux, tous âges	**6,705**	**100·0**	**6,668**	**100·0**	**7,121**	**100·0**	**7,461**	**100·0**	**23·6**	**23·1**	**21·5**	**20·8**
Âge moyen des mères	30·2		30·3		29·9		29·8		...	...	...	...

Ordre des naissances.—Les tableaux **16** et **17** donnent l'ordre des naissances vivantes légitimes et illégitimes selon l'âge de la mère. En 1947, les premiers-nés forment 33 p. 100 des naissances vivantes légitimes et 69 p. 100 des naissances vivantes illégitimes.

16.—Ordre des naissances vivantes légitimes au Canada[1], selon l'âge de la mère, 1947

Ordre de la naissance	Tous âges	Age de la mère								
		Moins de 15 ans	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45 ans et plus	Âge non déclaré
1er enfant	113,533	15	14,578	51,945	30,675	11,760	3,804	686	34	36
2e "	85,654	3	3,202	28,654	30,951	16,235	5,650	899	34	26
3e "	51,730	—	465	11,668	19,288	13,394	5,733	1,122	41	19
4e "	30,452	—	65	4,304	11,134	9,007	4,819	1,049	60	14
5e "	19,120	—	11	1,486	6,299	6,469	3,777	1,009	67	2
6e "	12,644	—	1	460	3,423	4,660	3,137	885	72	6
7e "	8,885	—	—	118	1,724	3,464	2,635	875	68	1
8e "	6,312	—	—	33	786	2,345	2,241	830	72	5
9e "	4,667	—	—	10	329	1,550	1,878	833	63	4
10e "	3,433	—	—	4	123	870	1,560	794	81	1
11e "	2,619	—	—	1	43	470	1,267	765	73	—
12e "	1,935	—	—	—	24	240	859	733	78	1
13e "	1,316	—	—	—	3	99	597	546	71	—
14e "	895	—	—	—	3	45	330	454	63	—
15e "	586	—	—	—	—	26	191	317	52	—
16e "	370	—	—	—	1	10	105	210	44	—
17e "	173	—	—	—	—	—	51	99	23	—
18e "	91	—	—	—	—	1	11	59	20	—
19e "	64	—	—	—	1	—	12	37	14	—
20e et plus	44	—	—	—	—	—	5	28	11	—
Non déclaré	33	—	3	14	3	2	2	2	—	7
Totaux	**344,556**	**18**	**18,325**	**98,697**	**104,810**	**70,647**	**38,664**	**12,232**	**1,041**	**122**

[1] Sauf les territoires.

17.—Ordre des naissances vivantes illégitimes au Canada[1], selon l'âge de la mère, 1947

Ordre de la naissance	Tous âges	Age de la mère								
		Moins de 15 ans	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45 ans et plus	Âge non déclaré
1er enfant	10,089	78	3,812	3,803	1,161	413	150	47	3	622
2e "	2,059	—	259	975	521	189	78	18	3	16
3e "	892	—	25	324	304	134	89	15	1	—
4e "	531	—	2	119	203	133	51	16	5	2
5e "	333	—	1	34	126	107	48	14	1	2
6e "	217	—	—	13	70	65	49	16	2	2
7e "	137	—	—	—	28	57	43	8	—	1
8e "	96	—	—	1	13	40	33	8	1	—
9e "	64	—	—	—	4	24	23	11	2	—
10e "	37	—	—	—	5	7	17	6	1	1
11e "	22	—	—	—	1	4	10	6	1	—
12e "	13	—	—	—	—	4	3	6	—	—
13e "	9	—	—	—	—	1	3	5	—	—
14e "	5	—	—	—	—	—	1	4	—	—
15e "	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16e "	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—
17e "	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18e "	4	—	—	—	—	—	—	4	—	—
19e "	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—
20e et plus	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Non déclaré	27	—	2	4	5	1	1	—	—	14
Total	**14,538**	**78**	**4,101**	**5,273**	**2,441**	**1,179**	**600**	**185**	**21**	**660**

[1] Sauf les territoires.

Lieu de naissance des parents.—Le tableau **18** donne le nombre et le pourcentage d'enfants dont les parents sont nés au Canada ou dans divers pays étrangers. La proportion d'enfants issus de parents nés ailleurs dans l'Empire britannique ou à l'étranger baisse, résultat de la diminution de l'immigration ces dernières années.

18.—Naissances vivantes, selon le lieu de naissance des parents, 1944-1947

Pays de naissance des parents et année	Nombre			Pourcentage		
	Père	Mère	Père et mère	Père	Mère	Père et mère
Canada[1]—1944	234,488	257,638	221,865	82·5	90·7	78·0
1945	240,868	262,008	226,931	83·4	90·7	78·6
1946	280,169	297,886	259,953	84·7	90·1	78·6
1947	307,293	317,762	278,810	85·6	88·5	77·6
Commonwealth (sauf le Canada)—1944	15,185	10,625	2,170	5·4	3·7	0·8
1945	13,828	11,544	1,871	4·8	4·0	0·6
1946	16,106	17,261	2,204	4·9	5·2	0·7
1947	16,814	24,725	2,511	4·7	6·9	0·7
États-Unis—1944	7,211	6,273	1,073	2·5	2·2	0·4
1945	6,827	6,035	988	2·4	2·1	0·3
1946	7,089	6,574	843	2·1	2·0	0·3
1947	7,217	6,631	811	2·0	1·8	0·2
Autres pays étrangers—1944	15,112	9,102	4,852	5·3	3·2	1·7
1945	14,112	8,529	4,265	4·9	3·0	1·5
1946	13,639	8,503	3,790	4·1	2·6	1·1
1947	13,107	9,434	3,318	3·7	2·6	0·9
Lieu de naissance non déclaré—1944	12,224	582	39	4·3	0·2	--
1945	13,095	614	34	4·5	0·2	--
1946	13,729	508	15	4·2	0·2	--
1947	14,663	542	21	4·1	0·2	--
Totaux—1944	**284,220**	**284,220**	**229,999**[2]	**100·0**	**100·0**	**80·9**[2]
1945	**288,730**	**288,730**	**234,089**[2]	**100·0**	**100·0**	**81·1**[2]
1946	**330,732**	**330,732**	**266,805**[2]	**100·0**	**100·0**	**80·7**[2]
1947	**359,094**	**359,094**	**285,471**[2]	**100·0**	**100·0**	**79·5**[2]

[1] Sauf les territoires. [2] Nombre ou pourcentage d'enfants dont le père et la mère sont nés dans le même pays. La différence entre ce chiffre et le total des naissances constitue le nombre d'enfants dont le père et la mère sont nés en pays différents.

Origine des parents.—Le tableau **19** donne le nombre et le pourcentage d'enfants nés de parents des principaux groupes ethniques au Canada. L'origine d'une personne est habituellement établie d'après celle de son père. Ainsi, le père est-il anglais et la mère française, l'origine de l'enfant est dite anglaise. Cependant, les enfants illégitimes sont d'habitude classés selon l'origine de la mère, celle du père étant rarement connue.

Le tableau **19** révèle que 60 p. 100 environ des enfants canadiens naissent de parents de même origine et 40 p. 100 de parents d'origine différente. Le mélange de races se produit sans doute dans une certaine mesure depuis nombre d'années.

19.—Naissances vivantes d'enfants de parents de certaines origines, Canada[1], 1944-1947

Origine des parents et année	Nombre			Pourcentage		
	Père	Mère	Père et mère	Père	Mère	Père et mère
Anglaise 1944	56,138	59,551	32,908	19·8	21·0	11·6
1945	54,711	59,412	31,522	18·9	20·6	10·9
1946	69,421	75,423	40,130	21·0	22·8	12·1
1947	78,247	86,078	45,109	21·8	24·0	12·6
Irlandaise 1944	25,438	25,631	8,492	9·0	9·0	3·0
1945	25,871	26,069	8,521	9·0	9·0	3·0
1946	31,953	31,863	9,879	9·7	9·6	3·0
1947	36,003	35,567	10,742	10·0	9·9	3·0
Écossaise 1944	26,263	27,058	8,787	9·2	9·5	3·1
1945	26,575	27,490	8,851	9·2	9·5	3·1
1946	33,874	34,138	10,963	10·2	10·3	3·3
1947	38,029	38,110	11,852	10·6	10·6	3·3
Française 1944	112,087	117,576	104,672	39·4	41·4	36·8
1945	115,218	120,212	107,431	39·9	41·6	37·2
1946	123,555	128,591	113,235	37·4	38·9	34·2
1947	128,853	133,000	116,410	35·9	37·0	32·4
Autres origines 1944	51,764	53,402	28,861	18·2	18·8	10·2
1945	53,156	54,839	29,272	18·4	19·0	10·1
1946	58,088	60,078	29,745	17·6	18·2	9·0
1947	63,224	65,673	30,692	17·6	18·3	8·5
Origines non spécifiées 1944	12,530	1,002	226	4·4	0·4	0·1
1945	13,199	708	70	4·6	0·2	--
1946	13,841	639	69	4·2	0·2	--
1947	14,738	666	62	4·1	0·2	--
Totaux 1944	**284,220**	**284,220**	**183,946**[2]	**100·0**	**100·0**	**64·7**[2]
1945	**288,730**	**288,730**	**185,667**[2]	**100·0**	**100·0**	**64·3**[2]
1946	**330,732**	**330,732**	**204,021**[2]	**100·0**	**100·0**	**61·7**[2]
1947	**359,094**	**359,094**	**211,867**[2]	**100·0**	**100·0**	**59·8**[2]

[1] Sauf les territoires. [2] Nombre ou pourcentage d'enfants dont le père et la mère sont de même origine. La différence entre ce chiffre et le total des naissances constitue le nombre d'enfants dont le père et la mère sont d'origine différente.

Section 4.—Décès

Si l'on ne tient pas compte des guerres et de leurs conséquences (les militaires et civils morts durant la première Grande Guerre et la seconde se comptent par dizaines de millions), la mortalité depuis un siècle a remarquablement baissé dans maints pays du monde.

Sous-section 1.—Mortalité générale

Comparaisons internationales.—Une comparaison entre la mortalité au Canada et dans les provinces et celle des autres pays paraît au tableau **20.**

20.—Mortalité par 1,000 habitants en divers pays du monde, comparativement au Canada et ses provinces, ces dernières années

(Sources: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies* et autres publications officielles. Des chiffres provisoires sont donnés dans certains cas, faute de chiffres définitifs.)

Pays ou province	Année	Mortalité	Pays ou province	Année	Mortalité
Pays-Bas	1947	8·1	États-Unis	1947	10·1
Union Sud-Africaine (Blancs)	1947	8·7	Terre-Neuve et Labrador	1946	10·4
Panama	1947	9·1	Suède	1947	10·8
Norvège	1946	9·2	Suisse	1947	11·3
			Italie	1947	11·4
Canada	**1947**	**9·4**	Angleterre et pays de Galles	1947	12·0
Saskatchewan	1947	7·9	Espagne	1947	12·0
Alberta	1947	8·0	Hongrie	1947	12·1
Manitoba	1947	9·1	Palestine	1946	12·3
Québec	1947	9·1	Irlande du Nord	1947	12·6
Nouvelle-Écosse	1947	9·7	Écosse	1947	12·9
Nouveau-Brunswick	1947	9·8	Autriche	1947	13·0
Ontario	1947	9·9	France	1947	13·0
Colombie-Britannique	1947	10·2	Belgique	1947	13·3
Île du Prince-Édouard	1947	10·9	Bulgarie	1947	13·4
Nouvelle-Zélande (moins les Maoris)	1947	9·4	Ceylan	1947	14·3
Islande	1944	9·6	Eire	1947	14·9
Australie	1947	9·7	Salvador	1947	15·0
Danemark	1947	9·7	Chili	1947	16·7
			Roumanie	1947	21·1

La mortalité au Canada.—Depuis 1931, la mortalité au Canada varie entre 10·3 et 9·4 par 1,000. Elle est plus ou moins stable en Ontario, baisse dans les Maritimes et le Québec et monte légèrement dans les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique. La faible mortalité dans les provinces des Prairies est due en partie à leur population plus jeune en moyenne, mais la montée lente de la mortalité dans ces provinces découle de la proportion croissante de personnes appartenant aux groupes d'âge plus avancé.

La mortalité reste plus élevé chez les hommes que chez les femmes dans tout le tableau **21,** sauf une exception (celle de l'Île du Prince-Édouard en 1945).

21.—Décès et mortalité, par 1,000 habitants, selon le sexe et par province, 1944-1947, et moyenne de 1941-1945

Province et année	Total des décès	Taux par 1,000 habitants	Hommes		Femmes	
			Nombre de décès	Taux par 1,000 hommes	Nombre de décès	Taux par 1,000 femmes
Île du Prince-Édouard..Moy., 1941-1945	967	10·5	510	10·7	457	10·4
1944	926	10·2	488	10·4	438	10·0
1945	888	9·7	455	9·5	433	9·8
1946	874	9·3	476	9·8	398	8·7
1947	1,020	10·9	543	11·3	477	10·4
Nouvelle-Écosse.....Moy., 1941-1945	6,313	10·5	3,438	11·2	2,875	9·8
1944	6,229	10·2	3,362	10·7	2,867	9·6
1945	5,625	9·1	3,090	9·8	2,535	8·3
1946	6,046	9·9	3,266	10·5	2,780	9·3
1947	6,009	9·7	3,287	10·4	2,722	8·9

21.—Décès et mortalité, par 1,000 habitants, selon le sexe et par province, 1944-1947, et moyenne de 1941-1945—fin

Province et année	Total des décès	Taux par 1,000 habitants	Hommes		Femmes	
			Nombre de décès	Taux par 1,000 hommes	Nombre de décès	Taux par 1,000 femmes
Nouveau-Brunswick....Moy., 1941-1945	5,009	10·8	2,704	11·4	2,304	10·2
1944	5,131	11·1	2,772	11·7	2,359	10·5
1945	4,865	10·4	2,635	11·0	2,230	9·8
1946	4,866	10·1	2,611	10·7	2,255	9·6
1947	4,832	9·8	2,696	10·8	2,136	8·8
Québec.....Moy., 1941-1945	34,312	10·0	18,435	10·6	15,877	9·2
1944	34,813	9·9	18,569	10·6	16,244	9·3
1945	33,348	9·4	18,002	10·1	15,346	8·6
1946	33,690	9·3	18,062	9·9	15,628	8·6
1947	33,708	9·1	18,566	10·0	15,142	8·2
Ontario.....Moy., 1941-1945	39,715	10·2	21,632	10·9	18,083	9·4
1944	39,781	10·0	21,629	10·8	18,152	9·3
1945	39,499	9·9	21,563	10·7	17,936	9·0
1946	39,758	9·7	21,849	10·6	17,909	8·8
1947	41,619	9·9	22,891	10·8	18,728	9·0
Manitoba.....Moy., 1941-1945	6,601	9·0	3,802	10·1	2,799	8·0
1944	6,701	9·2	3,837	10·1	2,864	8·1
1945	6,550	8·9	3,775	9·9	2,775	7·8
1946	6,537	9·0	3,735	10·0	2,802	7·9
1947	6,750	9·1	3,924	10·3	2,826	7·8
Saskatchewan.....Moy., 1941-1945	6,504	7·6	3,879	8·5	2,625	6·6
1944	6,454	7·6	3,830	8·4	2,624	6·7
1945	6,429	7·6	3,867	8·5	2,562	6·5
1946	6,422	7·7	3,866	8·7	2,556	6·5
1947	6,610	7·9	3,989	8·9	2,621	6·6
Alberta.....Moy., 1941-1945	6,346	7·9	3,857	9·0	2,489	6·7
1944	6,320	7·7	3,823	8·7	2,497	6·6
1945	6,454	7·8	3,907	8·9	2,547	6·6
1946	6,601	8·2	4,049	9·5	2,552	6·7
1947	6,543	8·0	3,916	9·0	2,627	6·8
Colombie-Britannique..Moy., 1941-1945	9,330	10·4	5,811	12·4	3,519	8·3
1944	9,697	10·4	6,003	12·4	3,694	8·3
1945	9,756	10·3	6,057	12·3	3,699	8·1
1946	10,137	10·1	6,245	12·0	3,892	8·1
1947	10,613	10·2	6,626	12·2	3,987	7·9
Canada (sauf les Territoires).....Moy., **1941-1945**	**115,097**	**9·8**	**64,068**	**10·6**	**51,029**	**8·9**
1944	**116,052**	**9·7**	**64,313**	**10·5**	**51,739**	**8·9**
1945	**113,414**	**9·4**	**63,351**	**10·3**	**50,063**	**8·4**
1946	**114,931**	**9·4**	**64,159**	**10·3**	**50,772**	**8·4**
1947	**117,704**	**9·4**	**66,438**	**10·4**	**51,266**	**8·3**

Décès dans les centres urbains.—Le tableau **22** classe les décès selon le domicile; la mortalité urbaine ne dévie guère de celle de toute la province. Toutefois, à cause de l'afflux de jeunes gens des régions rurales, la répartition selon l'âge de la population des centres urbains est souvent plus favorable à une faible mortalité que la même répartition dans l'ensemble de la province.

22.—Décès dans les centres urbains de 10,000 habitants ou plus, 1944-1947, et moyenne de 1941-1945

Province et centre urbain	Population, recensement de 1941	Décès				
		Moyenne, 1941-1945	1944	1945	1946	1947
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard—						
Charlottetown	14,821	202	221	223	162	219
Nouvelle-Écosse—						
Dartmouth	10,847	120	129	132	108	86
Glace-Bay	25,147	231	238	227	232	208
Halifax	70,488	786	775	655	773	757
Sydney	28,305	306	317	283	326	303
Truro	10,272	107	95	112	112	96
Nouveau-Brunswick—						
Fredericton	10,062	121	112	150[1]	116[1]	139[1]
Moncton	22,763	223	212	209	222	201
Saint-Jean	51,741	645	700	579	627	662
Québec—						
Cap-de-la-Madeleine	11,961	97	95	117	114	112
Chicoutimi	16,040	184	165	192	191	220
Drummondville	10,555	91	105	99	100	102
Granby	14,197	132	129	148	157	150
Hull	32,947	355	362	385	383	346
Joliette	12,749	157	163	134	171	152
Jonquière	13,769	157	150	174	143	153
Lachine	20,051	230	242	237	232	210
Lévis	11,991	125	119	118	119	133
Montréal	903,007	9,885	10,059	9,480	9,786	9,696
Outremont	30,751	287	287	287	294	296
Québec	150,757	1,899	1,956	1,990	1,827	1,809
St-Hyacinthe	17,798	256	283	264	264	264
Saint-Jean	13,646	136	151	130	142	154
Saint-Jérôme	11,329	118	122	139	135	125
Shawinigan-Falls	20,325	176	161	175	180	173
Sherbrooke	35,965	381	445	401	414	456
Sorel	12,251	168	152	170	163	166
Thetford-Mines	12,716	148	165	134	143	157
Trois-Rivières	42,007	414	408	403	394	378
Valleyfield	17,052	184	189	179	175	169
Verdun	67,349	532	591	555	524	596
Westmount	26,047	275	261	290	279	275
Ontario—						
Belleville	15,710	178	171	197	195	195
Brantford	31,948	419	438	402	374	408
Brockville	11,342	158	161	162	149	163
Chatham	17,369	219	214	242	214	202
Cornwall	14,117	204	197	201	192	193
Forest-Hill	11,757	62	72	78	70	96
Fort-William	30,585	244	253	234	289	284
Galt	15,346	172	159	175	194	166
Guelph	23,273	271	268	276	263	245
Hamilton	166,337	1,769	1,763	1,716	1,637	1,776
Kingston	30,126	377	823	374	396	366
Kitchener	35,657	331	329	333	347	329
London	78,264	930	948	946	983	1,033
Niagara-Falls	20,589	217	222	217	206	235
North-Bay	15,599	141	142	178	129	179
Oshawa	26,813	218	206	217	213	266
Ottawa	154,951	1,718	1,719	1,695	1,729	1,759
Owen-Sound	14,002	185	181	182	167	199
Pembroke	11,159	127	126	142	108	138
Peterborough	25,350	317	325	335	326	348
Port-Arthur	24,426	250	271	274	268	311
St-Catharines	30,275	314	306	319	338	372

[1] Y compris Devon.

22.—Décès dans les centres urbains de 10,000 habitants ou plus, 1944-1947, et moyenne de 1941-1945—fin

Province et centre urbain	Population, recensement de 1941	Décès				
		Moyenne, 1941-1945	1944	1945	1946	1947
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Ontario—fin						
St-Thomas	17,132	237	248	254	212	240
Sarnia	18,734	219	207	237	228	234
Sault-Sainte-Marie	25,794	252	262	236	279	269
Stratford	17,038	209	181	196	235	218
Sudbury	32,203	268	286	267	242	284
Timmins	28,790	181	174	182	186	199
Toronto	667,457	7,534	7,629	7,565	7,883	7,753
Welland	12,500	123	114	127	136	138
Windsor	105,311	953	936	954	1,013	1,020
Woodstock	12,461	174	172	169	133	165
Manitoba—						
Brandon	17,383	165	169	152	181	208
St-Boniface	18,157	187	195	195	179	180
Winnipeg	221,960	2,155	2,148	2,189	2,185	2,285
Saskatchewan—						
Moose-Jaw	20,753	212	212	222	214	246
Prince-Albert	12,508	114	134	121	117	146
Regina	58,245	439	463	462	498	514
Saskatoon	43,027	353	354	370	438	430
Alberta—						
Calgary	88,904	878	913	921	996	1,038
Edmonton	93,817	830	879	910	1,022	953
Lethbridge	14,612	144	132	159	154	146
Medicine-Hat	10,571	123	143	168	133	130
Colombie-Britannique—						
New-Westminster	21,967	233	254	207	252	261
Vancouver	275,353	3,377	3,434	3,560	3,641	3,768
Victoria	44,068	688	782	716	742	748

Répartition des décès selon l'âge et le sexe.—Bien que la mortalité infantile diminue, il survient encore plus de décès en la première année de vie qu'en toute autre. Le nombre d'enfants qui meurent avant d'avoir cinq ans a baissé d'une moyenne de 25,174 en 1930-1932 à 17,949 en 1940-1942. En 1947, par suite du nombre exceptionnel de naissances, soit 9 p. 100 de plus qu'en 1946, le nombre de décès augmente légèrement pour atteindre 18,947.

La répartition proportionnelle des décès a beaucoup changé depuis 1930-1932. Le pourcentage des décès à tout âge jusqu'à 50 ans a diminué et le pourcentage à tout âge au-dessus de 50 a augmenté. L'âge moyen au décès a monté graduellement. La baisse de la mortalité du jeune âge et de l'âge mûr augmente le nombre de personnes des groupes d'âge avancé et élève l'âge moyen de la population. En 1931, 16·6 p. 100 de la population était âgée de 50 ans ou plus. L'âge moyen de tous les hommes était 29·0 ans et celui des femmes, 28·1 ans. En 1941, 19·7 p. 100 de la population est âgée de 50 ans ou plus et l'âge moyen de tous les hommes est rendu à 30·7 ans et celui des femmes, à 30·2 ans. Au regard de la plupart des pays européens, cependant, la population canadienne est encore jeune.

23.—Décès, selon le sexe et par groupes d'âge, 1946 et 1947

Groupes d'âge	Hommes				Femmes			
	1946		1947		1946		1947	
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%
Moins de 1 an	8,824	13·8	9,430	14·2	6,610	13·0	6,906	13·5
1 an	724	1·1	654	1·0	610	1·2	548	1·1
2 ans	375	0·6	347	0·5	269	0·5	266	0·5
3 "	276	0·4	245	0·4	237	0·5	192	0·4
4 "	235	0·4	208	0·3	174	0·3	151	0·3
Totaux, moins de 5 ans	10,434	16·3	10,884	16·4	7,900	15·6	8,063	15·7
5– 9 ans	738	1·2	703	1·1	559	1·1	465	0·9
10–14 "	576	0·9	523	0·8	406	0·8	359	0·7
15–19 "	895	1·4	874	1·3	691	1·4	675	1·3
20–24 "	1,217	1·8	1,075	1·6	964	1·9	881	1·7
25–29 "	1,034	1·6	1,078	1·6	952	1·9	869	1·7
30–34 "	1,059	1·7	1,033	1·6	1,006	2·0	945	1·8
35–39 "	1,265	2·0	1,339	2·0	1,108	2·2	1,048	2·0
40–44 "	1,689	2·6	1,687	2·5	1,265	2·5	1,210	2·4
45–49 "	2,221	3·5	2,435	3·7	1,703	3·4	1,605	3·1
50–54 "	3,095	4·8	3,194	4·8	2,153	4·2	2,119	4·1
55–59 "	4,441	6·9	4,550	6·8	2,904	5·7	2,778	5·4
60–64 "	5,814	9·1	6,021	9·1	3,537	7·0	3,747	7·3
65–69 "	6,877	10·7	7,118	10·7	4,579	9·0	4,658	9·1
70–74 "	6,880	10·7	7,269	10·9	5,331	10·5	5,506	10·7
75–79 "	6,627	10·3	6,776	10·2	5,569	11·0	5,740	11·2
80–89 "	8,082	12·6	8,453	12·7	8,449	16·6	8,761	17·1
90 ans et plus	1,251	1·9	1,342	2·0	1,678	3·3	1,824	3·6
Totaux, âges déclarés	64,105	100·0	66,404	100·0	50,754	100·0	51,253	100·0
Âges non déclarés	54	--	34	--	18	--	13	--
Totaux, tous âges	64,159	100·0	66,438	100·0	50,772	100·0	51,266	100·0

Causes de décès.—Environ 91 p. 100 des décès au Canada sont dus aux 28 causes mentionnées au tableau **24.** Environ 80 p. 100 sont dus aux 10 causes principales: maladies du cœur, cancer, lésions intracraniennes, mort violente, néphrite, maladies du bas âge, pneumonie, tuberculose, influenza et maladies des artères.

Le classement des causes de décès est fait selon la *Nomenclature internationale*, revisée en 1938 et utilisée pour la première fois au Canada en 1941. Chaque revision rend difficile la continuité du classement, surtout pour les maladies du cœur, les lésions intracraniennes (hémorragie cérébrale) et les maladies des artères.

La montée de l'âge moyen au décès est signalée à la p. 224. Les décès dus aux maladies qui frappent surtout les enfants et les jeunes adultes ont diminué. La diphtérie, par exemple, a presque disparu. La tuberculose a aussi fort reculé. Par ailleurs, le vieillissement de la population augmente la proportion des décès dus aux causes qui frappent surtout le viel âge. Ainsi, le cancer, la néphrite et les maladies du cœur causent maintenant une proportion sensiblement plus forte des décès.

24.—Décès et mortalité par 100,000 habitants au Canada, par principales causes, 1945-1947

N° de la nomenclature nationale[1]	Cause de décès	Nombre de décès			Mortalité par 100,000 habitants		
		1945	1946	1947	1945	1946	1947
1, 2	Fièvre typhoïde, y compris la paratyphoïde	101	91	62	0·8	0·7	0·5
8	Scarlatine	79	58	42	0·7	0·5	0·3
9	Coqueluche	470	231	232	3·9	1·9	1·8
10	Diphtérie	271	227	140	2·2	1·8	1·1
13	Tuberculose de l'appareil respiratoire	4,565	4,818	4,616	37·7	39·2	36·8
14-22	Tuberculose d'autres organes	981	1,003	833	8·1	8·2	6·6
33	Influenza	1,087	1,601	1,099	9·0	13·0	8·8
35	Rougeole	97	235	134	0·8	1·9	1·1
45-55	Cancer et autres tumeurs malignes	14,439	14,767	15,615	119·3	120·2	124·3
61	Diabète sucré	2,417	2,409	2,484	20·0	19·6	19·8
73	Anémies	355	311	321	2·9	2·5	2·6
83	Lésions intracraniennes d'origine vasculaire	9,421	9,486	9,583	77·8	77·2	76·3
86	Convulsions (moins de 5 ans)	134	119	107	1·1	1·0	0·9
90-95	Maladies du cœur	29,705	29,854	32,050	245·5	243·1	255·2
96, 97, 99, 102	Maladies des artères	2,210	2,230	2,374	18·3	18·2	18·9
106	Bronchite	394	378	363	3·3	3·1	2·9
107-109	Pneumonie	5,549	5,657	5,688	45·9	46·1	45·3
119, 120	Diarrhée et entérite	2,019	1,873	1,988	16·7	15·2	15·8
121	Appendicite	677	551	470	5·6	4·5	3·7
122	Hernie, obstruction intestinale	863	854	864	7·1	7·0	6·9
130-132	Néphrite	6,926	6,822	6,568	57·2	55·5	52·3
137	Maladies de la prostate	847	820	841	7·0	6·7	6·7
140-150	Causes puerpérales	660	595	554	5·5	4·8	4·4
157	Vices de conformation congénitaux	2,134	2,338	2,483	17·6	19·0	19·8
158-161	Maladies particulières à la première année de vie	6,394	7,053	7,415	52·8	57·4	59·0
162	Sénilité	1,624	1,584	1,489	13·4	12·9	11·9
163, 164	Suicides	764	1,002	948	6·3	8·2	7·5
166-198	Morts violentes (suicides exceptés)	7,047	7,195	7,666	58·2	58·6	61·0
	Autres causes spécifiées	10,305	9,995	9,890	85·2	81·4	78·8
	Totaux, causes spécifiées	**112,535**	**114,157**	**116,919**	**929·9**	**929·4**	**931·0**
199, 200	Causes non spécifiées ou mal définies	879	774	806	7·3	6·3	6·4
	Totaux, toutes causes	**113,414**	**114,931**	**117,725**	**937·2**	**935·7**	**937·5**

[1] Les numéros sont ceux de la *Nomenclature internationale des causes de décès*, revisée en 1938 par la Commission internationale de classification des maladies et causes de décès.

Sous-section 2.—Mortalité infantile

Comparaisons internationales.—La Nouvelle-Zélande a déclaré pendant plusieurs années la mortalité infantile la moins élevée. En 1947, le taux y est de 25 par 1,000 naissances vivantes, contre 68 en 1905, 51 en 1920 et 34 en 1930. La Suède, l'Islande et l'Australie ont aussi un taux très bas. En Angleterre et au pays de Galles, le taux baisse de 128 par 1,000 en 1905 à 60 en 1930 et 42 en 1947. Aux États-Unis, il baisse de 162 en 1900 à 47 en 1940 et 32 en 1947. Les efforts accomplis ces dernières années afin de réduire la mortalité infantile ont produit une amélioration sensible dans plusieurs autres pays.

25.—Mortalité infantile par 1,000 naissances vivantes en divers pays, comparativement au Canada et à ses provinces, ces dernières années

(Source: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies* et autres publications officielles. Des chiffres provisoires sont donnés dans certains cas, faute de chiffres définitifs.)

Pays ou province	Année	Mortalité infantile	Pays ou province	Année	Mortalité infantile
Nouvelle-Zélande (moins les Maoris)	1947	25	Québec	1947	57
Suède	1947	25	Nouveau-Brunswick	1947	59
Australie	1947	29	Panama	1947	52
États-Unis	1947	32	Irlande du Nord	1947	53
Pays-Bas	1947	34	Écosse	1947	56
Union Sud-Africaine (blancs)	1947	35	France	1947	66
Norvège	1946	37	Eire	1947	67
Islande	1944	38	Belgique	1947	69
Suisse	1947	39	Terre-Neuve et Labrador	1946	74
Danemark	1947	40	Palestine	1946	76
Angleterre et pays de Galles	1947	42	Espagne	1947	76
Canada	**1947**	**45**	Autriche	1947	78
Colombie-Britannique	1947	36	Italie	1947	82
Ontario	1947	36	Salvador	1947	96
Alberta	1947	37	Ceylan	1947	101
Nouvelle-Écosse	1947	44	Hongrie	1947	111
Saskatchewan	1947	44	Bulgarie	1947	130
Île du Prince-Édouard	1947	45	Chili	1947	161
Manitoba	1947	46	Roumanie	1947	199

Mortalité infantile au Canada.—Au Canada, les services d'hygiène fédéraux, provinciaux et municipaux ainsi que les organismes privés de bienfaisance se sont donné la main. Aussi les chiffres de 1926 à 1947 montrent-ils une amélioration frappante. Environ 60,000 des enfants nés en 1942-1946 ont vécu jusqu'à leur premier anniversaire qui seraient morts, d'après le taux de mortalité de 1926-1930.

La mortalité infantile est de 25 à 30 p. 100 plus élevée chez les garçons que chez les filles. Il a déjà été mentionné qu'il naît de 1,051 à 1,067 garçons pour 1,000 filles. La mortalité infantile étant plus forte chez les garçons, l'excédent de garçons est beaucoup moindre à la fin de la première année. Ainsi, en 1940-1942, il est né 397,038 garçons contre 374,908 filles, excédent de 22,130 ou de 5·9 p. 100; il est mort 25,024 garçons durant la première année contre 18,646 filles, soit 6,378 de plus. L'excédent des garçons à un an est donc de 15,752 ou 4·4 p. 100. D'après la table de survie, p. 210, le nombre d'hommes devient égal à celui des femmes à l'âge de 52 ans.

Les chiffres de la mortalité infantile et le taux par 1,000 naissances vivantes selon le sexe sont donnés pour le Canada et les provinces au tableau **26.** Le taux varie beaucoup d'une province à l'autre; l'une des causes principales semble être la proportion différente des naissances à l'hôpital ou sous l'œil du médecin. Des exemples de ces différences sont donnés à la p. 212. L'hospitalisation plus fréquente s'est accompagnée d'une hygiène prénatale et postnatale meilleure et plus répandue. D'autres facteurs, particulièrement la surveillance des services d'aqueduc, l'amélioration de l'hygiène et la pasteurisation du lait, ont aussi été importants.

26.—Décès d'enfants et mortalité infantile par 1,000 naissances vivantes, selon le sexe et par province, 1944-1947

Province et année		Décès d'enfants	Taux par 1,000 naissances vivantes	Garçons		Filles	
				Nombre d'enfants décédés	Taux par 1,000 naissances vivantes de garçons	Nombre d'enfants décédés	Taux par 1,000 naissances vivantes de filles
Île du Prince-Édouard	1944	102	45	58	50	44	39
	1945	102	45	54	46	48	44
	1946	97	35	64	44	33	24
	1947	135	45	77	50	58	40
Nouvelle-Écosse	1944	838	54	480	60	358	47
	1945	822	53	479	59	344	46
	1946	822	46	460	50	362	41
	1947	840	44	476	49	364	38
Nouveau-Brunswick	1944	1,035	77	593	85	442	68
	1945	966	71	527	75	439	66
	1946	1,066	66	581	70	485	61
	1947	1,041	59	622	68	419	49
Québec	1944	6,918	68	3,936	75	2,982	60
	1945	6,464	62	3,659	68	2,805	55
	1946	6,110	55	3,517	61	2,593	48
	1947	6,583	57	3,839	65	2,744	49
Ontario	1944	3,346	43	1,933	48	1,413	38
	1945	3,209	41	1,813	44	1,396	37
	1946	3,653	37	2,109	42	1,544	33
	1947	3,914	36	2,220	40	1,694	32
Manitoba	1944	786	49	425	51	361	47
	1945	781	48	445	53	336	43
	1946	885	47	474	49	411	45
	1947	931	46	529	51	402	40
Saskatchewan	1944	858	47	484	52	374	42
	1945	824	44	489	50	335	37
	1946	1,004	47	581	53	423	40
	1947	1,018	44	592	49	426	37
Alberta	1944	889	46	517	52	372	40
	1945	862	43	511	50	351	36
	1946	945	43	542	48	403	37
	1947	915	37	510	40	405	34
Colombie-Britannique	1944	767	40	445	46	322	35
	1945	792	42	450	46	342	37
	1946	852	38	496	43	356	32
	1947	959	36	565	42	394	31
Canada (sauf les Territoires)	**1944**	**15,539**	**55**	**8,871**	**60**	**6,668**	**48**
	1945	**14,823**	**51**	**8,427**	**57**	**6,396**	**46**
	1946	**15,434**	**47**	**8,824**	**52**	**6,610**	**41**
	1947	**16,336**	**45**	**9,430**	**51**	**6,906**	**39**

Mortalité infantile dans les centres urbains.—La mortalité infantile est ordinairement sujette à des fluctuations très prononcées, d'une année à l'autre, dans les différentes cités et villes. Cependant, plusieurs villes et villages conservent un taux très bas. Vancouver fait très belle figure; Calgary, Toronto et Winnipeg ont un taux exceptionnellement bas; Montréal s'améliore constamment.

27.—Décès et mortalité d'enfants de moins d'un an (à l'exclusion des mort-nés) dans les centres urbains de 10,000 habitants et plus, 1944-1947

Province et centre urbain	Décès d'enfants				Taux par 1,000 naissances vivantes			
	1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947
Île du Prince-Édouard—								
Charlottetown	26	28	9	12	64	71	19	24
Nouvelle-Écosse—								
Dartmouth	15	31	15	13	35	72	32	25
Glace-Bay	60	34	46	42	84	47	53	47
Halifax	93	98	95	87	44	48	40	35
Sydney	51	52	56	44	54	55	54	41
Truro	16	15	17	18	53	55	50	45
Nouveau-Brunswick—								
Fredericton	11	15[1]	10[1]	12[1]	46	52[1]	25[1]	25[1]
Moncton	25	22	39	38	35	33	50	43
Saint-Jean	80	77	93	98	55	58	55	57
Québec—								
Cap-de-la-Madeleine	15	20	32	21	41	52	71	47
Chicoutimi	57	58	76	64	52	64	81	65
Drummondville	27	23	16	34	67	60	36	70
Granby	14	22	23	33	31	43	38	47
Hull	95	82	82	75	79	67	59	52
Joliette	28	22	42	18	68	54	96	43
Jonquière	58	55	56	56	60	64	77	76
Lachine	21	18	26	18	42	34	43	27
Lévis	23	24	13	19	66	71	34	51
Montréal	1,295	1,150	975	1,110	58	50	40	45
Outremont	14	10	8	9	40	32	20	21
Québec	548	619	405	451	119	141	91	100
Saint-Hyacinthe	25	25	22	27	54	60	45	48
Saint-Jean	33	16	20	21	74	35	48	44
Saint-Jérôme	30	24	17	27	66	53	32	46
Shawinigan-Falls	43	53	47	39	48	55	54	43
Sherbrooke	75	80	82	100	64	64	63	68
Sorel	31	36	28	31	54	65	62	59
Thetford-Mines	30	24	22	30	71	59	50	60
Trois-Rivières	100	67	67	82	83	56	53	66
Valleyfield	39	33	35	28	55	52	53	42
Verdun	71	77	54	89	45	48	30	50
Westmount	6	11	14	8	20	40	41	27
Ontario—								
Belleville	13	16	23	22	35	41	49	42
Brantford	22	36	46	42	29	45	45	39
Brockville	16	10	17	11	59	36	57	30
Chatham	19	16	13	20	52	39	28	36
Cornwall	29	28	22	35	55	54	31	50
Forest-Hill	3	2	2	4	16	11	14	19
Fort-William	15	25	27	35	23	37	31	35
Galt	11	10	15	15	32	33	33	33
Guelph	22	22	25	24	47	48	43	35
Hamilton	134	106	145	128	36	29	31	27
Kingston	40	29	33	25	46	34	31	24
Kitchener	21	17	34	26	32	23	36	25
London	72	74	77	92	41	42	34	38
Niagara-Falls	16	9	11	19	30	17	17	24
North-Bay	27	16	13	21	70	42	29	41
Oshawa	18	19	18	29	31	32	27	39
Ottawa	147	134	199	180	42	37	44	40
Owen-Sound	26	18	24	27	80	64	60	57
Pembroke	23	30	11	10	76	99	29	28
Peterborough	31	32	24	37	45	42	25	34
Port-Arthur	19	17	23	41	35	30	33	49
St-Catharines	23	25	30	24	29	33	34	24
St-Thomas	13	15	17	20	34	41	39	45
Sarnia	18	21	13	18	39	41	21	26
Sault-Sainte-Marie	31	28	33	31	43	38	40	34
Stratford	15	9	20	17	48	34	50	38
Sudbury	98	64	46	63	76	52	37	45
Timmins	36	38	30	39	53	51	35	41
Toronto	411	373	498	462	36	33	32	30
Welland	16	21	16	22	43	65	43	53
Windsor	101	89	123	104	42	40	42	34
Woodstock	10	10	9	12	42	38	26	34

[1] Y compris Devon.

27.—Décès et mortalité d'enfants de moins d'un an (à l'exclusion des mort-nés) dans les centres urbains de 10,000 habitants et plus, 1944-1947—fin

Province et centre urbain	Décès d'enfants				Taux par 1,000 naissances vivantes			
	1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947
Manitoba—								
Brandon	16	20	16	22	41	56	41	50
Saint-Boniface	20	18	23	24	42	40	38	35
Winnipeg	149	138	186	205	36	32	35	36
Saskatchewan—								
Moose-Jaw	18	18	31	29	38	40	52	43
Prince-Albert	23	37	30	26	63	101	69	49
Regina	63	51	79	70	55	42	50	38
Saskatoon	35	32	84	70	39	35	67	47
Alberta—								
Calgary	75	90	101	104	34	40	39	34
Edmonton	101	95	130	130	39	34	38	33
Lethbridge	12	19	23	12	29	45	48	20
Medicine-Hat	21	17	18	9	63	57	51	24
Colombie-Britannique—								
New-Westminster	17	18	13	16	34	36	23	26
Vancouver	168	171	193	218	29	30	28	28
Victoria	36	26	41	26	26	23	34	21

Mortalité infantile par cause.—Au Canada, environ 90 p. 100 de la mortalité infantile est attribuable aux neuf causes et groupes de causes inscrits au tableau **28.** La naissance prématurée, à elle seule, y contribue pour plus de 20 p. 100. Le taux relatif à presque toutes les causes est plus élevé chez les garçons; les maladies transmissibles en 1944 sont la seule exception relevée au tableau.

28.—Décès d'enfants et mortalité infantile par 100,000 naissances vivantes, par principales causes, 1944-1947

N° de la nomenclature internationale	Cause de décès et année	Nombre			Taux par 100,000 naissances vivantes			Répartition proportionnelle par cause de décès
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
								%
	Maladies transmissibles[1]....1944	582	581	1,163	397	422	409	7·5
	1945	548	492	1,040	368	352	360	7·0
	1946	552	479	1,031	325	298	312	6·7
	1947	526	397	923	286	227	257	5·6
86	Convulsions....1944	62	39	101	42	28	36	0·6
	1945	55	47	102	37	34	35	0·7
	1946	56	39	95	33	24	29	0·6
	1947	46	40	86	25	23	24	0·5
106-109	Bronchite et pneumonie....1944	1,158	933	2,091	790	678	736	13·5
	1945	1,223	977	2,200	821	699	762	14·8
	1946	1,163	915	2,078	684	569	628	13·5
	1947	1,291	996	2,287	702	569	637	14·0
119	Diarrhée et entérite....1944	1,190	967	2,157	811	703	759	13·9
	1945	928	697	1,625	623	499	563	11·0
	1946	922	610	1,532	543	379	463	9·9
	1947	989	709	1,698	538	405	473	10·4

[1] Y compris rougeole, scarlatine, coqueluche, diphtérie, influenza, érysipèle, poliomyélite et polioencéphalite aiguës, méningite cérébrospinale, tuberculose et syphilis.

28.—Décès d'enfants et mortalité infantile par 100,000 naissances vivantes, par principales causes, 1944-1947—fin

N° de la nomenclature internationale	Cause de décès et année	Nombre			Taux par 100,000 naissances vivantes			Répartition proportionnelle par cause de décès
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
								%
157	Vices de conformation congénitaux.....1944	957	780	1,737	653	567	611	11·2
	1945	1,069	819	1,888	718	586	654	12·7
	1946	1,142	926	2,068	672	576	625	13·4
	1947	1,174	1,008	2,182	638	576	608	13·4
158	Débilité congénitale.....1944	525	405	930	358	294	327	6·0
	1945	524	351	875	352	251	303	5·9
	1946	444	339	783	261	211	237	5·1
	1947	388	301	689	211	172	192	4·2
159	Naissance prématurée.....1944	2,072	1,435	3,507	1,413	1,043	1,234	22·6
	1945	1,892	1,434	3,326	1,271	1,026	1,152	22·4
	1946	2,110	1,676	3,786	1,242	1,042	1,145	24·5
	1947	2,369	1,668	4,037	1,288	952	1,124	24·7
160	Conséquences de l'accouchement.....1944	772	432	1,204	526	314	424	7·7
	1945	714	457	1,171	479	327	406	7·9
	1946	852	514	1,366	501	320	413	8·9
	1947	970	586	1,556	527	335	433	9·5
161	Autres maladies particulières à la première année de vie.1944	596	418	1,014	406	304	357	6·5
	1945	595	427	1,022	400	305	354	6·9
	1946	683	435	1,118	402	271	338	7·2
	1947	681	452	1,133	370	258	316	6·9
	Autres causes spécifiées.....1944	734	527	1,261	501	383	444	8·1
	1945	657	527	1,184	441	377	410	8·0
	1946	704	501	1,205	414	312	364	7·8
	1947	765	572	1,337	416	327	372	8·2
199, 200	Causes non spécifiées ou mal définies.....1944	223	151	374	152	110	132	2·4
	1945	222	168	390	149	120	135	2·6
	1946	196	176	372	115	109	112	2·4
	1947	231	177	408	126	101	114	2·5
	Totaux, toutes causes.....1944	**8,871**	**6,668**	**15,539**	**6,049**	**4,847**	**5,467**	**100·0**
	1945	**8,427**	**6,396**	**14,823**	**5,659**	**4,575**	**5,134**	**100·0**
	1946	**8,824**	**6,610**	**15,434**	**5,192**	**4,111**	**4,667**	**100·0**
	1947	**9,430**	**6,905**	**16,336**	**5,126**	**3,944**	**4,549**	**100·0**

Sous-section 3.—Mortalité puerpérale

Comme dans le cas de la mortalité infantile, le nombre de mères à mourir en grossesse et en couches a fort diminué. La mortalité puerpérale au Canada et dans les provinces est indiquée au tableau **29.** Le nombre de naissances a fortement augmenté ces dernières années, mais la mortalité puerpérale a été bien au-dessous de 1,000 cas par année. Le taux de mortalité puerpérale est maintenant moins de 2 par 1,000 naissances. Les deux dernières colonnes du tableau indiquent que la mortalité est beaucoup plus élevée chez les mères non mariées que chez les mères mariées.

29.—Mortalité puerpérale et taux par 1,000 naissances vivantes, par province, 1944-1947

Détail	MORTALITÉ PUERPÉRALE										Mortalité puerpérale des mères non mariées	
	I.P.É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]	Nombre	% du total
1944	12	33	43	318	198	49	42	31	50	776	48	6·19
1945	6	24	25	256	171	31	49	48	50	660	38	5·76
1946	6	28	34	229	160	32	36	32	38	595	39	6·55
1947	6	20	25	259	129	23	38	22	32	554	34	6·14
	TAUX PAR 1,000 NAISSANCES VIVANTES										Par 1,000 naissances vivantes illégitimes	
1944	5·2	2·1	3·2	3·1	2·5	3·1	2·3	1·6	2·6	2·7	4·0	
1945	2·7	1·5	1·8	2·5	2·2	1·9	2·6	2·4	2·6	2·3	2·9	
1946	2·1	1·6	2·1	2·1	1·6	1·7	1·7	1·4	1·7	1·8	2·9	
1947	2·0	1·0	1·4	2·2	1·2	1·1	1·6	0·9	1·2	1·5	2·3	

[1] Sauf les Territoires.

Âge des mères mortes en couches.—Le tableau **30** donne la répartition de la mortalité puerpérale selon l'âge des mères ainsi que l'âge moyen au décès. Cet âge moyen dépasse d'un peu plus de deux ans celui de toutes les mères à l'époque des couches. Les taux par 1,000 naissances vivantes, par groupe d'âge, indiquent clairement que l'âge est un facteur décisif de l'incidence de la mortalité puerpérale. Les proportions de tous les groupes d'âge ont fort diminué, mais les inégalités entre les groupes d'âge subsistent. Le taux du groupe de 30-34 ans est presque le double de celui du groupe de 20-24 ans; au-dessus de 40 ans, il est plus de quatre fois aussi élevé. Le taux un peu plus élevé du premier groupe d'âge indiqué au tableau **30,** comparativement au deuxième, tient à la forte proportion d'enfants illégitimes nés de jeunes mères.

30.—Mortalité puerpérale et taux par 1,000 naissances vivantes, par groupe d'âge, 1944-1947

Groupe d'âge	Mortalité puerpérale								Taux par 1,000 naissances vivantes			
	1944		1945		1946		1947		1944	1945	1946	1947
	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%	nomb.	%				
Moins de 20 ans	30	3·9	28	4·2	27	4·5	24	4·3	1·78	1·65	1·39	1·07
20-24 ans	146	18·8	110	16·7	90	15·1	96	17·3	1·87	1·40	0·97	0·92
25-29 "	186	24·0	161	24·4	142	23·9	107	19·3	2·26	1·95	1·46	1·00
30-34 "	200	25·8	136	20·6	130	21·8	144	26·0	3·34	2·21	1·90	2·00
35-39 "	141	18·2	135	20·5	121	20·3	120	21·7	4·17	3·79	3·17	3·06
40-44 "	70	9·0	81	12·3	72	12·1	55	9·9	6·23	6·98	5·91	4·43
45-49 "	3	0·4	8	1·2	13	2·2	8	1·4	2·99	7·14	10·99	7·65
50 ans et plus	—	...	1	0·2	—	...	—	...	...	...	...	...
Totaux, tous âges	**776**	**100·0**	**660**	**100·0**	**595**	**100·0**	**554**	**100·0**	**2·73**	**2·29**	**1·80**	**1·54**
Âge moyen	30·8		31·5		31·7		31·5		...	...	...	...

Mortalité puerpérale par cause de décès.—Le tableau **31** donne la mortalité puerpérale par cause de décès ainsi que le taux par 100,000 naissances vivantes. Hier encore, les deux principales causes étaient la septicémie puerpérale et les toxémies de la grossesse. Depuis la venue des sulfamides, en 1936, la mortalité due à ces deux causes a diminué de moitié.

31.—Mortalité puerpérale et taux par 100,000 naissances vivantes, par cause de décès, 1945-1947

N° de la nomenclature internationale	Cause de décès	Nombre de décès			Taux par 100,000 naissances vivantes		
		1945	1946	1947	1945	1946	1947
140	Avortement avec mention d'infection	52	41	43	18·0	12·4	12·0
141	Avortement sans mention d'infection	18	39	36	6·2	11·8	10·0
142	Gestation ectopique	23	28	15	8·0	8·5	4·2
143	Hémorragies de la grossesse—décès avant l'accouchement	12	8	4	4·2	2·4	1·1
144	Toxémies de la grossesse—décès avant l'accouchement	32	32	27	11·1	9·7	7·5
145	Autres maladies et accidents de la grossesse—décès avant l'accouchement	18	35	24	6·2	10·6	6·7
146	Hémorragies au cours de l'accouchement et de l'état puerpéral	124	103	136	42·9	31·1	37·9
147	Infection pendant l'accouchement et l'état puerpéral	178	122	93	61·6	36·9	25·9
148	Toxémies puerpérales—décès après l'accouchement	94	88	81	32·6	26·6	22·6
149	Autres accidents de l'accouchement	65	61	57	22·5	18·4	15·9
150	Conditions autres et non spécifiées de l'accouchement et de l'état puerpéral	44	38	38	15·2	11·5	10·6
	Totaux, toutes causes	**660**	**595**	**554**	**228·6**	**179·9**	**154·3**

Section 5.—Maladies transmissibles

Le Bureau fédéral de la statistique a commencé en 1933, à la demande du ministère des Pensions et de la Santé nationale et de concert avec les ministères provinciaux de la Santé, de faire rapport sur les maladies transmissibles au Canada. Depuis, la Division des statistiques vitales du Bureau a été chargée de réunir et d'analyser chaque semaine les données sur les maladies transmissibles, sauf au cours d'une brève période en 1939-1940 durant laquelle ce travail a été confié au ministère des Pensions et de la Santé nationale. Les analyses courantes s'étendent aux cas de maladie vénérienne signalés. Une formule uniforme est employée par toutes les provinces.

Le tableau **32** donne le nombre de cas de maladie transmissible signalés au Bureau fédéral de la statistique par les ministères provinciaux de la Santé en 1947. La déclaration de deux maladies, la dysenterie et la rubéole, n'étant pas obligatoire dans toutes les provinces, leur total n'est pas absolument sûr.

32.—Nombre de cas de certaines maladies transmissibles déclarés par les ministères provinciaux de la Santé, 1947

Maladie	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada[1]
Varicelle	10	1,261	58	7,775	13,189	1,415	1,742	2,877	4,110	32,437
Diphtérie	7	75	24	946	235	78	46	105	34	1,550
Dysenterie	—	6[5]	[2]	103	97[6]	19	—	—	42[6]	267
ambienne	—	1	[2]	—	87	12	—	—	—	100
bacillaire	—	—	[2]	103	6	7	—	—	38	154
Encéphalite (infectueuse)	—	—	1	1	5	80	67	4	1	159
Influenza (épidémique)	36	1,776	—	—	647	157	17	—	3,537	6,170
Rougeole	78	2,304	101	5,901	7,146	6,946	2,798	4,853	9,328	39,455
Méningite (méningococcique)	1	17	8	38	60	16	16	15	22	193
Oreillons	—	951	12	3,096	17,133	1,504	3,644	1,089	4,823	32,252
Poliomyélite (épidémique)	2	71	20	144	796	587	277	82	312	2,291
Rubéole[3]	—	32	—	816	1,440	39	211	279	273	3,090
Scarlatine	15	177	473	2,630	3,281	226	101	237	352	7,492
Tuberculose	247	232[7]	751	5,407	1,454	1,577	524[8]	1,003	2,544	13,739
pulmonaire	[4]	219	751	5,159	[4]	1,566	415	1,000	2,363	11,473
non pulmonaire	[4]	11	—	248	[4]	11	98	3	181	552
Fièvre typhoïde et paratyphoïde	—	13	30	394	101	9	21	26	103	697
Fièvre ondulante	—	2	—	175	103	7	5	40	51	383
Maladies vénériennes	182	1,371	952	9,825	8,147	2,533	1,750	2,729	5,987	33,476
Syphilis	66	553	303	3,998	3,283	608	469	472	1,775	11,527
Gonorrhée	116	816	649	5,820	4,864	1,925	1,278	2,257	4,039	21,764
Autres	—	2	—	7	—	—	3	—	173	185
Coqueluche	—	194	112	1,898	4,092	1,244	243	960	1,581	10,324

[1] Sauf les territoires. [2] Déclaration non obligatoire au Nouveau-Brunswick. [3] Déclaration non obligatoire au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. [4] Distinction n'est pas faite du type. [5] Comprend cinq cas dont le type n'est pas indiqué. [6] Comprend quatre cas dont le type n'est pas indiqué. [7] Comprend deux cas dont le type n'est pas indiqué. [8] Comprend onze cas dont le type n'est pas indiqué.

Section 6.—Accroissement naturel

De 1926 à 1930, le taux d'accroissement naturel au Canada était de 13 par 1,000 habitants. En 1937, il est tombé à 9·7. En partie à cause de la dépression, la natalité a baissé plus que la mortalité. Depuis lors, le taux s'est élevé à 12·6 en 1940-1942, 14·5 en 1945, 17·5 en 1946 et 19·2 en 1947.

Le taux d'accroissement naturel des provinces suit en général celui de l'ensemble du Canada. Au début, la Saskatchewan et le Québec avaient les taux les plus élevés. Les taux élevés des provinces des Prairies tenaient en partie à leur population relativement plus jeune et à la mortalité partant très basse. Dans le Québec, au contraire, la mortalité, élevée de 1926 à 1930, diminue sans cesse depuis. Le Nouveau-Brunswick en 1947 a le taux d'accroissement naturel le plus élevé au Canada.

Le tableau **33** donne l'accroissement naturel et le taux d'accroissement selon le sexe, au Canada et par province. Dans la plupart des cas, le taux des femmes est plus élevé que celui des hommes. Cela est dû surtout aux taux de décès des hommes généralement plus élevés que celui des femmes. Ensuite, dans les provinces de l'Ouest, la proportion d'hommes par rapport aux femmes dans la population, sur laquelle repose le taux des naissances, est relativement supérieure à la proportion des naissances de garçons par rapport aux naissances de filles, ce qui explique une natalité moindre dans le cas des hommes que dans le cas des femmes.

Dans un pays comme le Canada, où la population est assez jeune et où l'immigration a été forte, il faut s'attendre à un excédent d'hommes. Cet excédent est graduellement réduit par suite du taux d'accroissement naturel plus élevé des femmes. Plus tard, il y aura sans doute un excédent de femmes, comme c'est le cas déjà dans la plupart des pays européens.

33.—Accroissement naturel et taux d'accroissement, selon le sexe et par province, 1944-1947

Province et année	Excédent des naissances sur les décès	Taux par 1,000 habitants	Hommes		Femmes	
			Nombre	Taux par 1,000 hommes	Nombre	Taux par 1,000 femmes
Île du Prince-Édouard 1944	1,360	14·9	670	14·2	690	15·6
1945	1,370	14·8	712	14·9	658	14·9
1946	1,919	20·4	968	20·0	951	20·9
1947	1,972	20·9	989	20·5	983	21·5
Nouvelle-Écosse 1944	9,369	15·3	4,698	15·1	4,671	15·6
1945	9,902	15·9	4,996	15·8	4,906	16·1
1946	11,868	19·4	5,867	18·8	6,001	20·0
1947	13,256	21·3	6,484	20·6	6,772	22·2
Nouveau-Brunswick 1944	8,336	18·0	4,177	17·6	4,159	18·5
1945	8,828	18·9	4,364	18·2	4,464	19·5
1946	11,308	23·8	5,682	23·2	5,726	24·3
1947	12,939	26·4	6,438	25·8	6,501	26·9
Québec 1944	67,449	19·3	34,104	19·4	33,345	19·2
1945	70,935	19·9	35,580	19·9	35,355	20·0
1946	77,595	21·4	39,218	21·5	38,377	21·2
1947	81,845	22·0	40,827	21·9	41,018	22·2
Ontario 1944	38,309	9·7	18,826	9·4	19,483	9·9
1945	39,475	9·8	19,254	9·5	20,221	10·2
1946	57,688	14·1	28,536	13·8	29,152	14·3
1947	67,234	16·1	32,825	15·5	34,409	16·6
Manitoba 1944	9,307	12·7	4,487	11·8	4,820	13·7
1945	9,703	13·2	4,650	12·3	5,053	14·2
1946	12,257	16·9	5,910	15·8	6,347	17·9
1947	13,659	18·4	6,450	17·0	7,209	19·8
Saskatchewan 1944	11,684	13·8	5,500	12·1	6,184	15·8
1945	12,497	14·8	5,927	13·1	6,570	16·8
1946	15,011	18·0	7,108	16·1	7,903	20·2
1947	16,724	19·8	7,979	17·9	8,745	22·1
Alberta 1944	13,052	16·0	6,155	14·1	6,897	18·1
1945	13,485	16·3	6,408	14·6	7,077	18·3
1946	15,583	19·4	7,253	17·1	8,330	22·0
1947	18,088	22·6	8,764	20·2	9,324	24·0
Colombie-Britannique 1944	9,302	10·0	3,722	7·6	5,580	12·5
1945	9,121	9·6	3,670	7·5	5,451	11·9
1946	12,472	12·4	5,244	10·1	7,228	15·0
1947	15,673	15·0	6,779	12·5	8,894	17·7
Canada (sauf les Territoires) **1944**	**168,168**	**14·1**	**82,339**	**13·5**	**85,829**	**14·7**
1945	**175,316**	**14·5**	**85,561**	**13·8**	**89,755**	**15·2**
1946	**215,801**	**17·5**	**105,786**	**16·9**	**110,015**	**18·2**
1947	**241,390**	**19·2**	**117,535**	**18·4**	**123,855**	**20·1**

Accroissement naturel dans les centres urbains.—Le classement des naissances et des décès selon le domicile permet de calculer le taux d'accroissement naturel des centres urbains; les chiffres sont donnés au tableau **34.** La majorité des grandes villes ont un taux d'accroissement naturel inférieur à celui de leur province respective. La population urbaine est aussi accrue par la venue de ruraux.

34.—Accroissement naturel dans les centres urbains de 10,000 habitants ou plus, 1944-1947, et moyenne de 1941-1945

Province et centre urbain	Population, recensement de 1941	Accroissement naturel				
		Moyenne, 1941-1945	1944	1945	1946	1947
Île du Prince-Édouard—						
Charlottetown	14,821	183	186	172	317	287
Nouvelle-Écosse—						
Dartmouth	10,847	285	301	298	368	431
Glace-Bay	25,147	498	480	491	631	690
Halifax	70,488	1,241	1,319	1,389	1,579	1,760
Sydney	28,305	624	636	657	709	768
Truro	10,272	185	208	162	230	300
Nouveau-Brunswick—						
Fredericton	10,062	107	125	137[1]	279[1]	343[1]
Moncton	22,763	421	509	458	552	675
Saint-Jean	51,741	719	745	743	1,055	1,072
Québec—						
Cap-de-la-Madeleine	11,961	274	268	271	335	333
Chicoutimi	16,040	706	926	712	745	768
Drummondville	10,555	279	298	286	348	383
Granby	14,197	332	322	367	449	550
Hull	32,947	819	847	844	1,000	1,108
Joliette	12,749	250	248	272	267	263
Jonquière	13,769	705	818	687	586	587
Lachine	20,051	271	262	297	377	459
Lévis	11,991	203	231	221	267	241
Montréal	903,007	11,471	12,166	13,295	14,313	14,950
Outremont	30,751	44	66	29	110	137
Québec	150,757	2,416	2,649	2,412	2,630	2,681
Saint-Hyacinthe	17,798	163	176	153	223	296
Saint-Jean	13,646	279	295	327	271	326
Saint-Jérôme	11,329	311	336	315	395	461
Shawinigan-Falls	20,325	674	735	782	687	736
Sherbrooke	35,965	760	721	855	895	1,022
Sorel	12,251	312	420	380	291	359
Thetford-Mines	12,716	269	258	275	294	341
Trois-Rivières	42,007	821	791	796	861	857
Valleyfield	17,052	481	514	452	485	491
Verdun	67,349	988	988	1,033	1,302	1,179
Westmount	26,047	−24	44	−15	66	22
Ontario—						
Belleville	15,710	205	198	194	274	324
Brantford	31,948	346	319	395	642	675
Brockville	11,342	102	110	114	148	201
Chatham	17,369	193	148	171	258	352
Cornwall	14,117	302	329	315	509	505
Forest-Hill	11,757	96	111	110	73	113
Fort-William	30,585	404	400	434	583	702
Galt	15,346	140	183	124	266	291
Guelph	23,273	198	198	180	317	448
Hamilton	166,337	1,693	1,913	1,773	2,986	2,918
Kingston	30,126	467	493	468	685	675
Kitchener	35,657	380	330	410	589	722
London	78,264	759	787	828	1,283	1,392
Niagara-Falls	20,589	323	311	310	448	551
North-Bay	15,599	221	243	205	326	330
Oshawa	26,813	366	373	376	462	471
Ottawa	154,951	1,639	1,773	1,914	2,789	2,773
Owen-Sound	14,002	130	143	100	235	277
Pembroke	11,159	172	177	160	266	220
Peterborough	25,350	363	357	424	644	744
Port-Arthur	24,426	308	267	286	423	520
St-Catharines	30,275	420	484	438	557	632
St-Thomas	17,132	145	134	114	221	204
Sarnia	18,734	228	258	272	377	467
Sault-Sainte-Marie	25,794	473	464	508	549	650
Stratford	17,038	79	133	69	164	227
Sudbury	32,203	1,056	996	970	988	1,124
Timmins	28,790	652	509	569	665	754
Toronto	667,457	3,629	3,707	3,795	7,565	7,508

[1] Y compris Devon.

34.—Accroissement naturel dans les centres urbains de 10,000 habitants ou plus, 1944-1947, et moyenne de 1941-1945—fin

Province et centre urbain	Population, recensement de 1941	Accroissement naturel				
		Moyenne, 1941-1945	1944	1945	1946	1947
Ontario—fin						
Welland	12,500	234	255	196	239	274
Windsor	105,311	1,430	1,490	1,294	1,894	2,007
Woodstock	12,461	93	64	96	209	184
Manitoba—						
Brandon	17,383	191	220	203	214	230
Saint-Boniface	18,157	238	276	253	424	507
Winnipeg	221,960	1,932	2,017	2,087	3,106	3,352
Saskatchewan—						
Moose-Jaw	20,753	250	258	232	377	432
Prince-Albert	12,508	226	231	247	320	390
Regina	58,245	733	692	743	1,074	1,309
Saskatoon	43,027	490	545	537	813	1,051
Alberta—						
Calgary	88,904	1,180	1,277	1,310	1,563	2,031
Edmonton	93,817	1,549	1,686	1,883	2,409	3,046
Lethbridge	14,612	228	277	262	329	442
Medicine-Hat	10,571	164	189	132	223	248
Colombie-Britannique—						
New-Westminster	21,967	260	250	297	312	351
Vancouver	275,353	2,020	2,393	2,151	3,338	4,043
Victoria	44,068	462	601	414	469	465

Section 7.—Mariages et divorces

Sous-section 1.—Mariages

Comparaisons internationales.—Le tableau **35** donne la nuptialité du Canada et des provinces au regard de celle d'autres pays. La nuptialité canadienne est relativement élevée.

35.—Nuptialité de certains pays par 1,000 habitants, comparativement au Canada et aux provinces en ces dernières années

(Sources: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies* et autres sources officielles. Des chiffres provisoires sont donnés dans certains cas, faute de chiffres définitifs.)

Pays ou province	Année	Nuptialité	Pays	Année	Nuptialité
États-Unis	1947	13·8	Hongrie	1947	10·1
Palestine	1946	11·4	Union Sud-Africaine (Blancs)	1946	11·9
Autriche	1947	10·9	Belgique	1947	9·9
Bulgarie	1947	10·9	Danemark	1947	9·6
Nouvelle-Zélande (sauf les Maoris)	1947	10·9	Italie	1947	9·4
			Roumanie	1947	9·4
France	1947	10·3	Angleterre et pays de Galles	1947	9·3
Pays-Bas	1947	10·2	Terre-Neuve et Labrador	1946	9·3
Australie	1947	10·1	Norvège	1946	9·3
			Suisse	1947	8·7
Canada	**1947**	**10·1**	Écosse	1947	8·6
Colombie-Britannique	1947	11·4	Suède	1947	8·6
Alberta	1947	10·7	Chili	1947	8·2
Nouveau-Brunswick	1947	10·6	Espagne	1947	8·2
Ontario	1947	10·5	Islande	1944	7·8
Manitoba	1947	10·4	Irlande du Nord	1947	7·1
Québec	1947	9·6	Ceylan	1947	6·2
Nouvelle-Écosse	1947	9·4	Irlande	1947	5·5
Saskatchewan	1947	9·1	Panama	1947	4·1
Île du Prince-Édouard	1947	7·2	Salvador	1947	3·5

La nuptialité, dans les pays industriels modernes, varie selon le degré de prospérité économique. Le taux des mariages, en baisse au cours des années de dépression après 1929, s'est relevé avant 1940. Au Canada, en Angleterre et aux États-Unis, le nombre de mariages était exceptionnellement élevé de 1940 à 1942. Il a diminué en 1943 et 1944, puis augmenté en 1945 et 1946. Au Canada, les mariages sont de 20 p. 100 moins nombreux en 1944 qu'en 1942. En 1945, le nombre de mariages est de 7 p. 100 plus élevé qu'en 1944 et, en 1946, de 5·3 p. 100 plus élevé qu'en 1942, année du sommet antérieur. Il diminue en 1947.

Nombre et lieu de naissance des nouveaux mariés.—Le tableau **36** donne le nombre de mariages et la nuptialité par 1,000 habitants au Canada et dans les provinces, ainsi que le pourcentage de nouveaux mariés selon le lieu de naissance.

La proportion de nouveaux mariés nés au Canada augmente. La moyenne de 1941-1945 dépasse de plus de 10 p. 100 celle de 1931-1935. Dans les provinces de l'Ouest, plus du tiers des mariages contractés en 1931-1935 ont lié des personnes nées hors du Canada. En 1941-1945, pour tout le Canada, 88 p. 100 environ des mariés et 92 p. 100 des mariées sont de naissance canadienne. La proportion, dans les provinces de l'Ouest, est respectivement de 76 p. 100 et de 86 p. 100. La proportion plus forte de mariages entre personnes nées au Canada tient à l'immigration restreinte des dernières années. En 1946 et 1947, le pourcentage de nouvelles mariées nées à l'étranger accuse une légère augmentation.

36.—Mariages et nuptialité, par province, et répartition proportionnelle des nouveaux mariés selon le lieu de naissance, 1944-1947

Province et année	Mariages		Répartition proportionnelle des nouveaux mariés selon le lieu de naissance					
	Total	Par 1,000 habitants	Nés dans la province où ils se sont mariés		Nés dans les autres provinces		Nés hors du Canada	
			Maris	Femmes	Maris	Femmes	Maris	Femmes
	nombre		%	%	%	%	%	%
Île du Prince-Édouard.....1944	646	7·1	68·9	87·6	20·1	9·6	11·0	2·8
1945	680	7·4	75·0	87·6	20·0	8·5	5·0	3·8
1946	837	8·9	85·4	91·3	9·9	5·9	4·7	2·9
1947	676	7·2	85·9	88·5	8·6	5·5	5·5	6·1
Nouvelle-Écosse.....1944	5,942	9·7	62·2	78·5	27·1	14·0	10·8	7·5
1945	5,992	9·6	63·5	79·4	27·0	12·6	9·5	8·0
1946	6,549	10·7	77·3	85·1	14·9	7·5	7·8	7·4
1947	5,861	9·4	80·9	84·0	11·2	6·9	7·8	9·0
Nouveau-Brunswick.....1944	3,813	8·3	72·5	85·9	16·8	8·8	10·7	5·3
1945	4,491	9·6	74·1	85·5	17·1	8·6	8·8	5·9
1946	5,866	12·2	78·9	85·7	12·6	7·3	8·5	6·0
1947	5,189	10·6	78·6	84·6	10·5	7·2	10·9	8·3
Québec.....1944	31,922	9·1	88·1	91·4	6·2	4·9	5·7	3·7
1945	33,211	9·3	87·4	90·7	6·7	5·3	5·9	3·9
1946	36,650	10·1	86·6	89·2	7·4	6·6	6·1	4·3
1947	35,494	9·6	88·0	89·9	6·4	5·9	5·6	4·2

36.—Mariages et nuptialité, par province, et répartition proportionnelle des nouveaux mariés selon le lieu de naissance, 1944-1947—fin

Province et année	Mariages		Répartition proportionnelle des nouveaux mariés selon le lieu de naissance					
	Total	Par 1,000 habitants	Nés dans la province où ils se sont mariés		Nés dans les autres provinces		Nés hors du Canada	
			Maris	Femmes	Maris	Femmes	Maris	Femmes
	nombre		%	%	%	%	%	%
Ontario								
1944	31,227	7·9	80·3	82·0	8·6	9·2	11·1	8·9
1945	34,137	8·5	74·5	78·7	12·1	11·1	13·4	10·2
1946	46,073	11·2	73·7	77·4	12·2	11·3	14·1	11·4
1947	44,056	10·5	73·6	76·1	11·8	10·9	14·5	13·0
Manitoba								
1944	6,294	8·6	60·6	73·3	19·8	14·6	19·5	12·1
1945	6,579	8·9	62·8	73·8	20·0	15·9	17·3	10·4
1946	8,594	11·8	68·1	74·3	17·3	15·6	14·6	10·1
1947	7,712	10·4	70·9	75·4	15·9	13·8	13·3	10·8
Saskatchewan								
1944	5,919	7·0	67·4	82·2	14·6	8·5	18·0	9·3
1945	6,369	7·5	70·5	82·8	14·6	8·7	14·9	8·4
1946	8,279	9·9	74·9	84·0	13·0	7·9	12·2	8·0
1947	7,674	9·1	76·7	83·7	11·5	7·0	11·7	9·3
Alberta								
1944	7,299	8·9	45·7	61·6	24·4	21·1	29·9	17·2
1945	7,310	8·8	49·9	63·9	23·7	20·3	26·4	15·8
1946	9,478	11·8	56·7	66·3	22·5	19·4	20·8	14·3
1947	8,797	10·7	58·1	65·7	23·3	19·3	18·6	15·0
Colombie-Britannique								
1944	8,434	9·0	29·9	40·3	41·5	41·2	28·6	18·4
1945	9,262	9·8	30·3	40·2	43·2	42·0	26·5	17·9
1946	11,762	11·7	34·5	40·2	41·0	43·6	24·5	16·2
1947	11,852	11·4	33·7	38·7	43·0	43·7	23·3	17·6
Canada (sauf les Territoires)								
1944	**101,496**	**8·5**	**72·7**	**79·5**	**14·2**	**11·9**	**13·1**	**8·6**
1945	**108,031**	**8·9**	**71·4**	**78·4**	**15·6**	**12·7**	**13·0**	**8·9**
1946	**134,088**	**10·9**	**72·8**	**77·6**	**14·6**	**13·1**	**12·6**	**9·3**
1947	**127,311**	**10·1**	**73·5**	**76·9**	**14·2**	**12·7**	**12·4**	**10·4**

Âge et état civil des nouveaux mariés.—Le tableau **37** répartit les nouveaux mariés, par sexe, selon l'âge et l'état civil. Plus de 90 p. 100 des mariages de 1947 lient des personnes non antérieurement mariées. L'âge moyen au mariage est de 27 ans environ pour les hommes célibataires et de 24 à 25 ans pour les femmes célibataires. L'âge moyen des veufs et des veuves à l'époque d'un nouveau mariage dépasse de plus de 20 ans celui des hommes et femmes célibataires, soit 50·3 ans en 1940-1942 et 52·5 en 1947 chez les veufs et 46·4 et 44·7 respectivement chez les veuves. Il va sans dire que la répartition selon l'âge des veufs et des veuves qui se remarient est bien différente de celle des hommes et femmes célibataires.

Les veufs et les veuves constituent chacun 5 p. 100 de tous les nouveaux mariés en 1947, contre 3·8 p. 100 et 2·7 p. 100, respectivement, en 1940-1942. Les divorcés forment 4·0 p. 100 du total.

37.—Mariages, selon l'âge et l'état civil des parties contractantes, 1945-1947

Groupe d'âge	ÉPOUX											
	1945				1946				1947			
	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total
	NOMBRE											
Moins de 20 ans....	5,049	—	—	5,049	5,219	1	—	5,220	5,072	2	1	5,075
20–24 ans...	40,274	50	69	40,393	51,621	70	148	51,839	49,627	52	196	49,875
25–29 " ...	29,315	253	405	29,973	38,940	277	720	39,937	36,357	268	1,036	37,661
30–34 " ...	13,156	452	711	14,319	15,767	504	1,052	17,323	13,842	435	1,367	15,644
35–39 " ...	5,686	577	603	6,866	6,385	630	924	7,939	5,698	592	1,126	7,416
40–44 " ...	2,746	664	459	3,869	2,863	667	625	4,155	2,501	622	743	3,866
45–49 " ...	1,346	741	306	2,393	1,335	798	334	2,467	1,248	745	417	2,410
50–54 " ...	647	776	164	1,587	591	765	192	1,548	603	820	223	1,646
55–59 " ...	354	925	101	1,380	336	912	109	1,357	333	862	126	1,321
60–64 " ...	160	774	48	982	150	813	39	1,002	171	831	57	1,059
65 ans ou plus.....	123	1,040	26	1,189	116	1,153	25	1,294	107	1,207	20	1,334
Totaux, âge déclaré...	**98,856**	**6,252**	**2,892**	**108,000**	**123,333**	**6,590**	**4,168**	**134,081**	**115,559**	**6,436**	**5,312**	**127,307**
Âge non déclaré.....	29	2	—	31	7	—	—	7	3	1	—	4
Totaux, tous âges.	**98,885**	**6,254**	**2,892**	**108,031**	**123,330**	**6,590**	**4,168**	**134,088**	**115,562**	**6,437**	**5,312**	**127,311**
Âge moyen.	27·3	51·7	38·6	29·0	27·1	51·5	37·2	28·6	26·9	52·2	36·7	28·6
	POURCENTAGE											
Moins de 20 ans....	5·1	...	...	4·7	4·2	--	...	3·9	4·4	--	--	4·0
20–24 ans...	40·7	0·8	2·4	37·4	41·9	1·1	3·6	38·7	42·9	0·8	3·7	39·2
25–29 " ...	29·7	4·0	14·0	27·8	31·6	4·2	17·3	29·8	31·5	4·2	19·5	29·6
30–34 " ...	13·3	7·2	24·6	13·3	12·8	7·6	25·2	12·9	12·0	6·8	25·7	12·3
35–39 " ...	5·8	9·2	20·9	6·4	5·2	9·6	22·2	5·9	4·9	9·2	21·2	5·8
40–44 " ...	2·8	10·6	15·9	3·6	2·3	10·1	15·0	3·1	2·2	9·7	14·0	3·0
45–49 " ...	1·4	11·9	10·6	2·2	1·1	12·1	8·0	1·8	1·1	11·6	7·9	1·9
50–54 " ...	0·7	12·4	5·7	1·5	0·5	11·6	4·6	1·2	0·5	12·7	4·2	1·3
55–59 " ...	0·4	14·8	3·5	1·3	0·3	13·8	2·6	1·0	0·3	13·4	2·4	1·0
60–64 " ...	0·2	12·4	1·7	0·9	0·1	12·3	0·9	0·7	0·1	12·9	1·1	0·8
65 ans ou plus.....	0·1	16·6	0·9	1·1	0·1	17·5	0·6	1·0	0·1	18·8	0·4	1·0
Totaux, âge déclaré...	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**
Pourcentage de tous âges	91·5	5·8	2·7	100·0	92·0	4·9	3·1	100·0	90·8	5·1	4·2	100·0

37.—Mariages, selon l'âge et l'état civil des parties contractantes, 1945-1947—fin

Groupe d'âge	ÉPOUSES											
	1945				1946				1947			
	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total
	NOMBRE											
Moins de 20 ans	22,624	22	5	22,651	28,067	35	13	28,115	28,313	13	13	28,339
20-24 ans	47,140	414	325	47,879	58,796	595	553	59,944	54,429	391	631	55,451
25-29 "	18,006	473	605	19,084	22,695	968	1,113	24,776	20,523	815	1,404	22,742
30-34 "	6,758	516	631	7,995	8,047	761	1,002	9,810	7,201	709	1,189	9,099
35-39 "	2,964	523	493	3,980	3,209	658	699	4,566	3,216	617	775	4,608
40-44 "	1,325	646	256	2,227	1,348	666	373	2,387	1,339	680	423	2,442
45-49 "	677	675	141	1,493	650	799	158	1,607	655	749	240	1,644
50-54 "	303	659	74	1,036	271	688	73	1,032	289	672	108	1,069
55-59 "	160	584	29	773	140	578	42	760	148	561	31	740
60-64 "	71	388	6	465	52	446	16	514	58	532	8	598
65 ans ou plus	49	455	2	506	49	502	4	555	37	536	5	578
Totaux, âge déclaré	**100,077**	**5,355**	**2,567**	**107,999**	**123,324**	**6,696**	**4,046**	**134,066**	**116,208**	**6,275**	**4,827**	**127,310**
Âge non déclaré	26	4	2	32	21	1	—	22	—	1	—	1
Totaux, tous âges	**100,103**	**5,359**	**2,569**	**108,031**	**123,345**	**6,697**	**4,046**	**134,088**	**116,208**	**6,276**	**4,827**	**127,311**
Âge moyen	24·3	45·4	33·8	25·5	24·1	43·1	32·9	25·3	24·0	44·7	32·8	25·3
	POURCENTAGE											
Moins de 20 ans	22·6	0·4	0·2	21·0	22·8	0·5	0·3	21·0	24·4	0·2	0·3	22·3
20-24 ans	47·1	7·7	12·7	44·3	47·7	8·9	13·7	44·7	46·8	6·2	13·1	43·6
25-29 "	18·0	8·8	23·6	17·7	18·4	14·5	27·5	18·5	17·7	13·0	29·1	17·9
30-34 "	6·8	9·6	24·6	7·3	6·5	11·4	24·8	7·3	6·2	11·3	24·6	7·1
35-39 "	3·0	9·8	19·2	3·7	2·6	9·8	17·3	3·4	2·8	9·8	16·1	3·6
40-44 "	1·3	12·1	10·0	2·1	1·1	9·9	9·2	1·8	1·2	10·8	8·8	1·9
45-49 "	0·7	12·6	5·5	1·4	0·5	11·9	3·9	1·2	0·6	11·9	5·0	1·3
50-54 "	0·3	12·3	2·9	1·0	0·2	10·3	1·8	0·8	0·2	10·7	2·2	0·8
55-59 "	0·2	10·9	1·1	0·7	0·1	8·6	1·0	0·6	0·1	8·9	0·6	0·6
60-64 "	0·1	7·2	0·2	0·4	--	6·7	0·4	0·7	--	8·5	0·2	0·5
65 ans ou plus	--	8·5	0·1	0·5	--	7·5	0·1	0·4	--	8·5	0·1	0·5
Totaux, âge déclaré	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**
Pourcentage de tous âges	92·7	5·0	2·4	100·0	92·0	5·0	3·0	100·0	91·3	4·9	3·8	100·0

Religion des nouveaux mariés.—La répartition des nouveaux mariés, par sexe, selon la religion est à peu près la même que celle de l'ensemble de la population. Le tableau **38** révèle l'influence très forte qu'exercent les croyances religieuses sur le mariage. Environ 70 p. 100 de tous les mariages sont contractés entre coreligionnaires. Chez les juifs, la proportion est de 96 p. 100 en 1947; chez les catholiques romains, de 88 p. 100; chez les membres de l'Église Unie, de 61 p. 100; et chez ceux de l'Église orthodoxe d'Orient, de 58 p. 100.

38.—Mariages selon la religion des parties contractantes, 1945-1947

Religion de l'époux et année	Religion de l'épouse										Total des mariages	Pourcentage
	Anglicane	Baptiste	Orthodoxe orientale	Judaïque	Luthérienne	Presbytérienne	Catholique romaine[1]	Église Unie	Autres sectes	Non déclarée		
1945	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	
Anglicane	7,423	761	77	8	330	1,057	1,472	3,763	473	7	15,371	14·2
Baptiste	724	2,027	9	2	96	236	357	916	242	1	4,610	4·3
Orthodoxe orientale	52	14	667	3	30	22	216	103	29	2	1,138	1·1
Judaïque	20	3	1	1,583	6	3	25	181	13	1	1,673	1·5
Luthérienne	394	116	45	4	1,384	170	401	636	205	2	3,357	3·1
Presbytérienne	1,276	319	17	3	192	2,265	618	1,529	209	4	6,432	6·0
Catholique romaine[1]	1,333	294	177	13	291	428	43,549	1,408	418	16	47,927	44·4
Église Unie	3,431	976	66	8	529	1,189	1,524	13,023	562	7	21,315	19·7
Autres sectes	451	253	53	11	195	197	556	702	3,711	13	6,142	5·7
Non déclarée	16	—	—	—	2	3	9	8	4	24	66	0·1
Totaux, 1945	**15,129**	**4,763**	**1,112**	**1,635**	**3,055**	**5,570**	**48,727**	**22,106**	**5,866**	**77**	**108,031**	**100·0**
Pourcentage	14·0	4·4	1·0	1·5	2·8	5·2	45·1	20·5	5·4	0·1	100·0	69·5[2]
1946												
Anglicane	10,027	968	109	13	435	1,343	2,028	4,838	578	4	20,343	15·2
Baptiste	947	2,520	15	5	119	326	478	1,214	285	1	5,910	4·4
Orthodoxe orientale	71	18	913	1	34	18	285	103	37	1	1,481	1·1
Judaïque	30	3	3	2,122	4	12	34	26	11	1	2,246	1·7
Luthérienne	472	155	42	5	1,638	203	481	781	271	3	4,051	3·0
Presbytérienne	1,632	426	40	9	197	2,868	788	1,911	240	—	8,111	6·0
Catholique romaine[1]	1,655	364	225	34	391	565	50,212	1,807	507	10	55,770	41·6
Église Unie	4,459	1,164	133	15	711	1,534	2,126	17,658	748	8	28,556	21·3
Autres sectes	619	286	27	14	210	254	707	839	4,628	2	7,586	5·7
Non déclarée	6	2	1	—	—	3	6	5	2	9	34	--
Totaux, 1946	**19,918**	**5,906**	**1,508**	**2,218**	**3,739**	**7,126**	**57,145**	**29,182**	**7,307**	**39**	**134,088**	**100·0**
Pourcentage	14·9	4·4	1·1	1·7	2·8	5·3	42·6	21·8	5·4	--	100·0	69·1[2]
1947												
Anglicane	9,207	778	103	9	442	1,164	1,920	4,420	620	6	18,669	14·7
Baptiste	853	2,347	24	1	104	266	413	1,109	276	1	5,394	4·2
Orthodoxe orientale	90	19	868	1	51	32	293	99	33	2	1,488	1·2
Judaïque	20	8	1	1,978	2	9	27	29	36	1	2,105	1·7
Luthérienne	485	125	45	2	1,627	189	476	742	223	2	3,916	3·1
Presbytérienne	1,549	343	35	4	212	2,667	737	1,721	264	2	7,534	5·9
Catholique romaine[1]	1,580	344	235	14	392	524	47,941	1,647	608	16	53,301	41·9
Église Unie	4,408	1,126	137	13	700	1,461	2,073	16,787	813	6	27,524	21·6
Autres sectes	566	252	49	10	232	202	704	744	4,591	2	7,352	5·8
Non déclarée	9	—	1	—	—	3	5	4	2	4	28	--
Totaux, 1947	**18,767**	**5,342**	**1,498**	**2,032**	**3,762**	**6,517**	**54,589**	**27,302**	**7,460**	**42**	**127,311**	**100·0**
Pourcentage	14·7	4·2	1·2	1·6	3·0	5·1	42·9	21·4	5·9	--	100·0	69·1[2]

[1] Grecque catholique comprise. [2] Pourcentage de mariages contractés entre coreligionnaires.

Sous-section 2.—Dissolutions de mariages (divorces)

Pendant plusieurs années après la confédération, le nombre de divorces au Canada demeure très faible. Il n'atteint pas le chiffre de 20 avant l'an 1900. Il s'établit à 23 en 1903, à 51 en 1909 et à 60 en 1913. Ces chiffres équivalent à moins d'un millième du nombre annuel de mariages.

L'un des effets de la première guerre mondiale est d'augmenter le nombre de divorces. Y contribuent les conditions d'instabilité générale et la séparation pro-

longée des hommes en service actif d'avec leur épouse. Les modifications de loi et de procédure qui ont facilité le divorce constituent un autre facteur. Le Québec est actuellement la seule province où il faut une loi spéciale du Parlement fédéral pour obtenir un divorce.

Il y a 114 divorces au Canada en 1918 et 608 en 1926. Le nombre s'élève à 700 en 1931, à 1,570 en 1936 et à 2,369 en 1940. Depuis, les divorces sont chaque année plus nombreux. La plupart de ces chiffres ne comprennent que les décrets définitifs de dissolution, qui seuls constituent le divorce; les annulations et les séparations légales sont exclues.

La statistique des dissolutions de mariage a été revisée en 1941 en collaboration avec les autorités provinciales et le greffier du Comité des divorces du Sénat canadien.

39.—Dissolutions de mariage (divorces), par province, 1944-1947

Détails	Accordées par le Parlement fédéral		Accordées par les tribunaux								Canada[1]
	Î.P.-É.	Qué.	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	
Nombre—											
1944	3	108	...	93	78	1,471	316	226	484	1,009	3,788
1945	2	177	...	158	171	1,940	405	282	575	1,366	5,076
1946	[2]	290	4	260	382	2,639	636	505	962	2,005	7,683
1947	[2]	348	18	207	236	3,509	665	509	881	1,826	8,199
Pourcentage—											
1944	0·1	2·8	...	2·5	2·1	38·8	8·3	6·0	12·8	26·6	100·0
1945	--	3·5	...	3·1	3·4	38·2	8·0	5·6	11·3	26·9	100·0
1946	[2]	3·8	0·1	3·4	5·0	34·4	8·3	6·6	12·5	26·1	100·0
1947	[2]	4·2	0·2	2·5	2·9	42·8	8·1	6·2	10·7	22·3	100·0

[1] Sauf les Territoires. [2] Un tribunal de divorce a été créé dans l'Île du Prince-Édouard en 1945; les chiffres de 1946 et 1947 sont donnés dans la troisième colonne.

Section 8.—Statistiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest

Les statistiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont recueillies depuis 1924. Toutefois, n'étant pas jugées complètes, elles ne sont pas ajoutées à celles des neuf provinces dans les tableaux du présent chapitre. Les détails manquent dans plusieurs cas et la population faible et variable de chaque année n'est pas exactement connue.

40.—Statistiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, 1941-1947, et moyennes quinquennales, 1926-1940

NOTA.—Les chiffres de 1944 à 1946 sont donnés selon le domicile; avant 1944, selon le lieu de l'événement.

Année	Yukon			Territoires du Nord-Ouest		
	Naissances	Mariages	Décès	Naissances	Mariages	Décès
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Moyenne, 1926-1930	33	14	54	158	24	185
Moyenne, 1931-1935	49	24	61	190	41	137
Moyenne, 1936-1940	67	36	72	228	72	177
1941	72	36	67	314	82	306
1942	96	36	108	369	109	222
1943	99	67	120	403	94	304
1944	136	94	100	316	66	349
1945	123	69	87	511	122	478
1946	146	66	80	593	177	347
1947	218p	61p	77p	602p	100p	311p

Section 9.—Statistiques vitales de Terre-Neuve avant l'union

Les tableaux **41** et **42** présentent un bref résumé des principales statistiques les plus récentes de Terre-Neuve, avant son union au Canada. Les chiffres proviennent des rapports de l'officier général de l'état civil de Terre-Neuve. Une fois les données de 1949 connues, les statistiques vitales de Terre-Neuve figureront aux totaux des provinces.

41.—Naissances vivantes, décès, accroissement naturel et mariages à Terre-Neuve, 1921-1946

Année	Naissances vivantes		Décès		Accroissement naturel		Mortalité infantile		Mariages	
	Nombre	Taux par 1,000 habitants	Nombre	Taux par 1,000 habitants	Nombre	Taux par 1,000 habitants	Nombre	Taux par 1,000 habitants	Nombre	Taux par 1,000 habitants
1921	7,151	27·2	3,376	12·8	3,775	14·4	..	107·9	1,522	5·7
1922	7,254	27·8	3,581	13·7	3,673	14·1	846	116·8	1,441	5·5
1923	6,928	27·8	3,528	13·7	3,400	14·1	738	106·4	1,357	5·2
1924	6,700	25·6	4,182	15·9	2,518	9·7	888	132·6	1,402	5·3
1925	6,898	26·0	3,656	13·8	3,242	12·2	807	117·1	1,682	6·3
1926	7,163	27·0	3,482	13·0	3,681	14·0	677	94·5	1,705	6·4
1927	6,806	25·5	3,646	13·7	3,160	11·8	774	113·8	1,517	5·6
1928	6,607	24·6	3,706	13·8	2,901	10·8	749	111·8	1,655	6·1
1929	6,643	24·2	3,885	14·4	2,758	9·8	794	116·9	1,650	6·0
1930	6,563	23·8	3,702	13·4	2,861	10·4	903	134·8	1,631	5·9
1931	6,551	23·3	3,757	13·4	2,794	9·9	890	132·7	1,588	5·6
1932	6,793	24·0	3,600	12·7	3,193	11·3	813	119·7	1,551	5·5
1933	6,686	23·4	3,447	12·0	3,239	11·4	710	106·2	1,610	5·6
1934	6,746	23·4	3,493	12·1	3,253	11·3	706	102·8	1,866	6·5
1935	6,656	23·0	3,913	13·5	2,743	9·5	790	116·2	1,925	6·6
1936	7,342	25·2	3,802	13·0	3,540	12·2	826	112·7	1,943	6·6
1937	7,340	25·0	3,967	13·5	3,373	11·5	902	123·0	2,101	7·1
1938	7,343	24·8	3,586	12·1	3,757	12·7	681	92·8	2,172	7·3
1939	8,226	27·5	3,502	11·7	4,724	15·8	637	77·5	2,492	8·3
1940	7,937	26·3	3,547	11·8	4,390	14·5	722	91·0	2,331	7·7
1941	8,288	27·3	3,784	12·5	4,504	14·8	809	97·7	2,684	8·7
1942	8,791	28·6	3,802	12·3	4,989	16·3	853	97·0	3,269	10·6
1943	8,861	28,3	3,581	11·4	5,280	16·9	827	93·5	2,729	8·7
1944	9,295	29·3	3,892	13·3	5,403	16·0	937	101·0	3,000	9·4
1945	11,223	34·9	3,346	10·4	7,877	24·5	833	74·2	3,154	9·8
1946	12,033	36·3	3,427	10·4	8,606	25·9	887	73·8	3,067	9·3

RELEVÉ GRAPHIQUE DES STATISTIQUES VITALES AU CANADA*
1926—1947

POPULATION DU CANADA SELON LE SEXE ET PAR GROUPES D'ÂGE QUINQUENNAUX

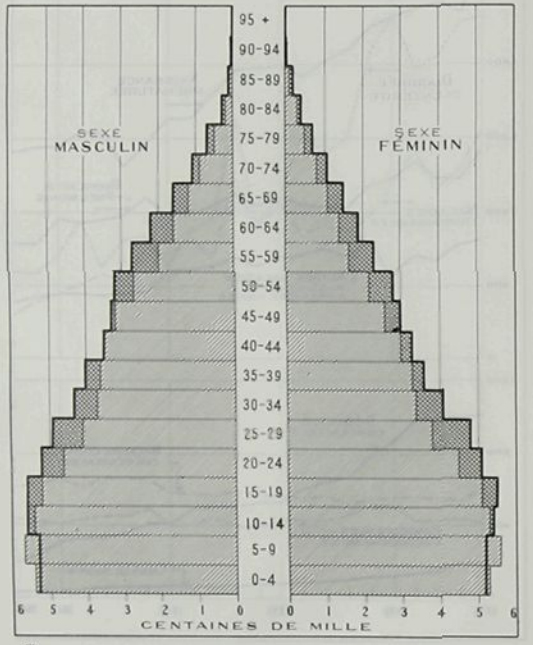

NATALITÉ, MORTALITÉ ET TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL

Taux par 1,000 habitants

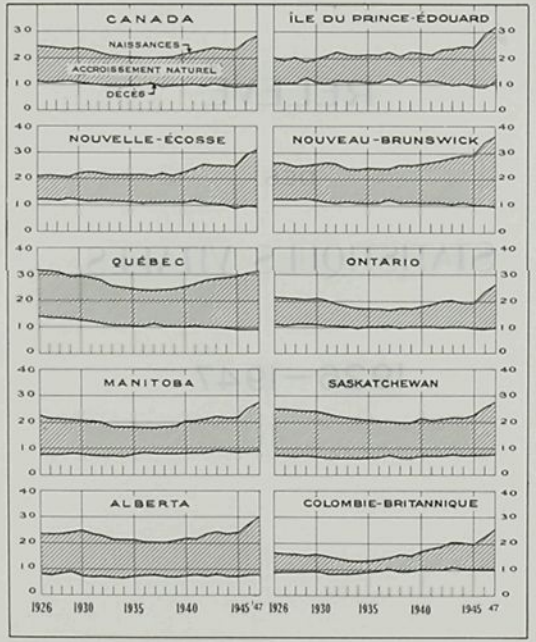

PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS

Taux par 100,000 habitants

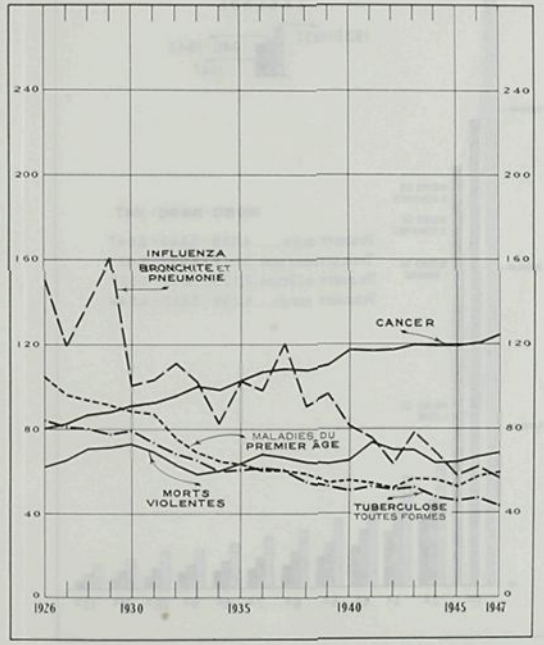

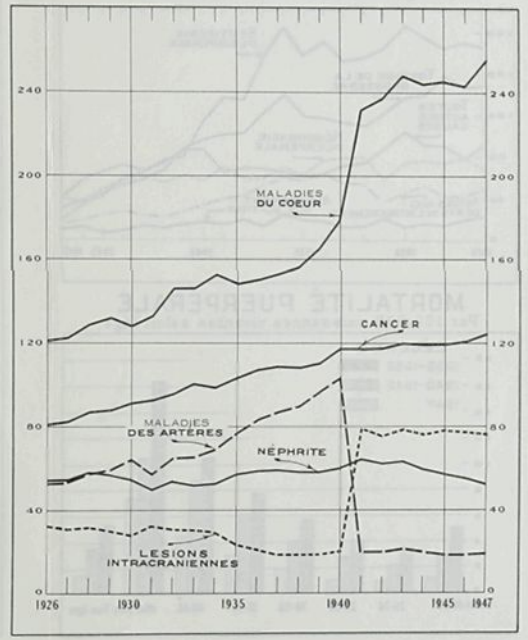

*Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest

(Suite)

MORTALITÉ PUERPÉRALE

GROUPES DE CAUSES DE DÉCÈS

Taux par 100,000 naissances vivantes

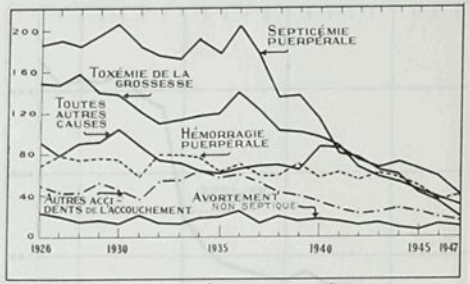

MORTALITÉ PUERPÉRALE

Par 100,000 naissances vivantes selon l'âge

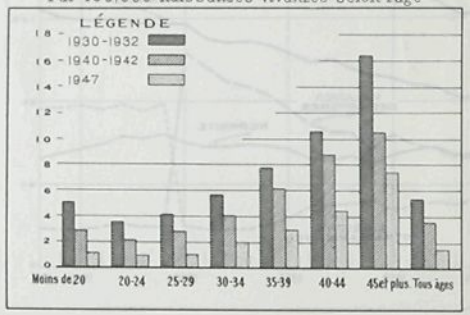

MORTALITÉ INFANTILE

A CHAQUE PÉRIODE D'ÂGE

Taux par 100,000 naissances vivantes

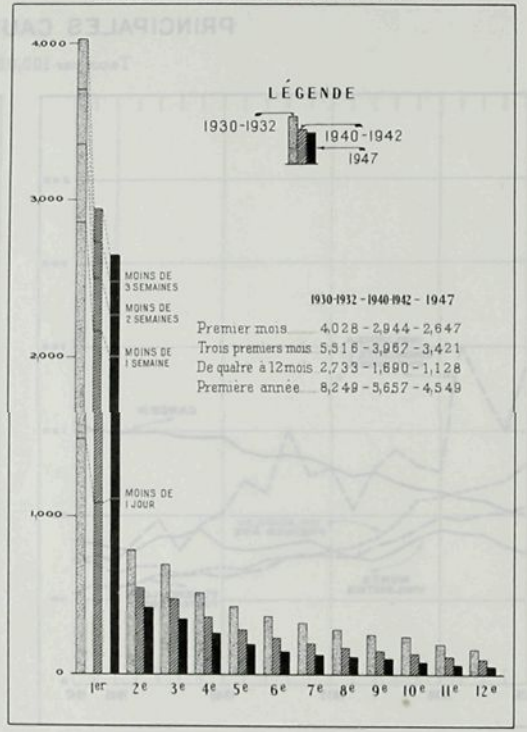

RELEVÉ

DES

STATISTIQUES VITALES

1926—1947

PRINCIPALES CAUSES DE MORTALITÉ INFANTILE

Taux par 100,000 naissances vivantes

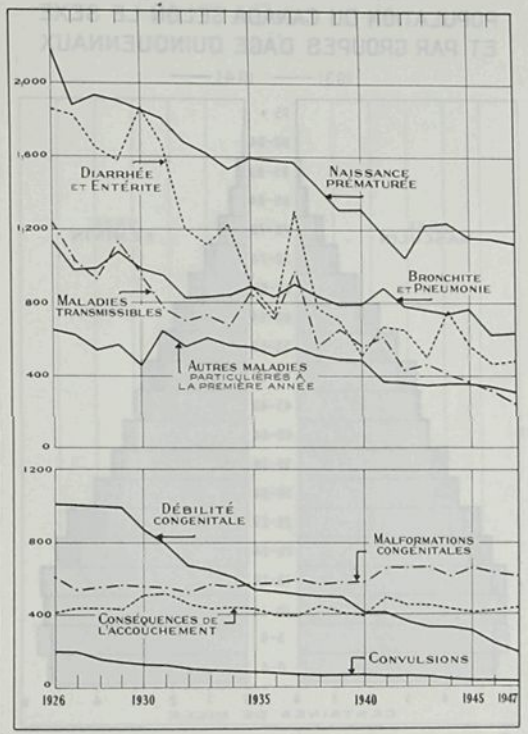

42.—Naissances, décès et mariages à Terre-Neuve, par région, 1946

Régions	Naissances vivantes		Décès		Mariages	
	Nombre	Taux par 1,000 habitants	Nombre	Taux par 1,000 habitants	Nombre	Taux par 1,000 habitants
Saint-Jean, Est et Ouest	2,301	34·3	755	11·2	872	13·0
Harbour-Main—Bell-Island	744	41·2	215	11·9	157	8·7
Port-de-Grave	273	32·5	100	11·9	75	8·9
Hâvre-de-Grâce	271	36·5	92	12·4	53	7·1
Carbonnière—Baie-de-Verde	427	32·7	177	13·6	95	7·3
Trinité-Sud	402	35·9	96	8·6	74	6·6
Trinité-Nord	442	33·8	150	11·5	101	7·7
Bonavista-Sud	370	31·3	131	11·2	111	9·4
Bonavista-Nord	565	42·1	162	12·1	110	8·2
Fogo	352	34·5	95	9·3	65	6·4
Twillingate	344	35·1	84	9·2	85	8·7
Grand-Falls	844	42·0	141	7·0	240	12·0
Green-Bay	353	40·6	78	9·0	69	7·8
White-Bay	387	35·1	51	6·8	82	7·4
Sainte-Barbe	311	40·0	78	7·1	87	11·2
Humber	911	43·3	225	10·7	205	10·2
St-Georges—Port-au-Port	467	35·0	156	11·7	112	8·4
Burgeo et La Poile	372	38·8	111	11·6	72	7·5
Baie-Fortune et l'Ermitage	457	39·0	129	11·0	112	9·5
Burin	431	39·6	104	9·3	83	7·4
Plaisance-Ouest	243	25·0	67	6·8	52	5·3
Plaisance et Sainte-Marie	390	40·2	79	8·1	77	7·9
Ferryland	186	28·9	61	9·5	38	5·9
Labrador	190	32·8	90	15·5	40	6·9
Totaux	**12,033**	**36·3**	**3,427**	**10·4**	**3,067**	**9·3**

CHAPITRE VII.—SANTÉ ET BIEN-ÊTRE PUBLICS ET SÉCURITÉ SOCIALE

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Santé publique	249
Section 1. Initiatives fédérales en matière de santé	250
Section 2. Initiatives provinciales en matière de santé	253
Section 3. Statistique des institutions	264
Sous-section 1. Hôpitaux autres que pour maladies mentales	267
Sous-section 2. Hôpitaux du gouvernement fédéral	272
Sous-section 3. Hôpitaux pour maladies mentales	276
Partie II.—Bien-être public et sécurité sociale	278
Section 1. Programmes du gouvernement fédéral	279
Sous-section 1. Allocations familiales	279
Sous-section 2. Assurance-chômage	281
Sous-section 3. Service national de placement	281
Sous-section 4. Programmes au bénéfice des anciens combattants	281
Sous-section 5. Assistance à l'agriculture des Prairies	282
Sous-section 6. Rentes sur l'État	282
Sous-section 7. Services de bien-être pour les Indiens et les Esquimaux	284
Section 2. Programmes fédéraux — provinciaux	286
Sous-section 1. Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles	286
Sous-section 2. Programme national d'aptitude physique	289
Sous-section 3. Programmes de formation	291
Section 3. Programmes provinciaux	292
Sous-section 1. Allocations aux mères	292
Sous-section 2. Services de bienfaisance	296
Sous-section 3. Indemnisation des accidentés du travail	305
Sous-section 4. Soin des personnes à charge et des désavantagés	305
Partie III.—Initiatives bénévoles de santé et de bien-être sur le plan national	306

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

La responsabilité en ce qui concerne la santé et le bien-être publics incombe surtout aux provinces, mais leurs ressources financières ne leur ont pas toujours permis d'adopter de meilleurs ou de nouvelles mesures sociales comme le demande le public. D'autre part, le gouvernement fédéral, dont la situation financière est beaucoup plus favorable que celle des gouvernements provinciaux et municipaux, s'est heurté à certaines limitations d'ordre constitutionnel en matière de mesures de sécurité sociale. Différents moyens ont été pris pour surmonter ces obstacles au progrès de la législation sociale. Dans le cas de l'assurance-chômage, une modification, apportée à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, a rangé ce domaine d'activité sous la compétence fédérale. Quant aux prestations aux vieillards, cependant, un programme fédéral-provincial de pensions a été établi. La province se charge de l'administration et le gouvernement fédéral fournit une aide financière sous forme de subventions qui répondent pour 75 p. 100 de la pension. Pareillement, dans le domaine de la santé publique, les services provinciaux de santé sont raffermis par l'aide financière que leur apportent diverses subventions fédérales. Les allocations familiales, programme fédéral sans participation, constituent un troisième moyen de surmonter les obstacles qui gênent l'action du gouvernement fédéral.

En outre, le gouvernement fédéral met en œuvre un certain nombre de programmes qui ne relèvent pas des provinces, comme les services de santé et de bien-être pour les Indiens et les Esquimaux, la réglementation des narcotiques, les services de santé de l'immigration, le programme de soins médicaux et hospitaliers pour les marins malades et les programmes de santé et de bien-être pour les anciens combattants invalides et pour les forces armées.

A l'époque de la colonisation, la charité privée, y compris l'aide de l'Église, ainsi que des crédits publics très limités pour le soin des indigents, des aliénés et des malades dans des institutions, défrayaient les principaux services sociaux. En 1871, quatre ans après la Confédération, le Canada, qui comptait à cette époque environ 3,700,000 habitants, consacrait un million de dollars à ses programmes de santé et de bien-être publics. En 1949, les dépenses pour le maintien de la santé, du bien-être et du revenu dépassent 900 millions, tandis que la population (13,549,000 âmes) n'a qu'à peine triplé.

Le gouvernement fédéral défraie près de 80 p. 100 des programmes fédéraux, provinciaux et municipaux visant au maintien de la santé, du bien-être et du revenu. Bien que les dépenses fédérales pour ces services sociaux soient relativement considérables, la majeure partie en est affectée aux programmes de prestations en argent, le genre de mesure de sécurité sociale le plus coûteux, par opposition aux services de santé et de bien-être.

Les gouvernements provinciaux et municipaux, qui portent une part proportionnellement moins lourde du fardeau des programmes visant au maintien du revenu, jouent cependant un rôle de plus en plus grand dans la fourniture de services, qu'il s'agisse des services impersonnels intéressant le milieu d'existence comme l'hygiène ou des services personnels comme le soin et la protection de l'enfance.

Le travail des organismes bénévoles de santé et de bien-être aide et complète les programmes publics. Les progrès de l'enseignement professionnel et l'augmentation du nombre de travailleurs sociaux compétents ainsi que le développement après la première guerre mondiale de caisses de bienfaisance et de conseils de bien-être ont affermi les services bénévoles tant au point de vue de la valeur que de l'étendue de leur champ d'activité.

Les dispositions de la loi britannique relative aux indigents, transplantées dans la plupart des colonies de l'Amérique du Nord britannique, attribuaient surtout aux gouvernements locaux la responsabilité de secourir les nécessiteux. A Terre-Neuve et dans l'Île du Prince-Édouard, le manque d'organisation municipale et des facteurs géographiques ont contribué à la centralisation de l'administration de l'assistance publique tandis que dans le Québec, au début, la loi relative aux indigents n'a pas trouvé accueil favorable à cause de la solidité des œuvres d'assistance assurées par l'Église.

En raison du chômage massif des années 1930 et de la nécessité de vastes mesures de secours, les municipalités étaient financièrement incapables de faire face au problème. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont fourni une aide financière sous forme de subventions, tant pour secours en espèces que pour travaux publics. Cependant, au début de la seconde guerre mondiale, le gouvernement fédéral et la plupart des provinces ont cessé d'appuyer les programmes en vue d'atténuer le chômage, laissant ainsi aux municipalités l'entière responsabilité des mesures de secours-chômage. Deux provinces toutefois, la Colombie-Britannique et l'Ontario, accordent des subventions considérables pour aider les municipalités à secourir les inaptes au travail et les personnes à leur charge, tandis que la Saskatchewan accorde des subventions à l'égard des aptes et des inaptes au travail et des personnes à leur charge. Dans le Québec, la loi de l'assistance publique permet à la province, aux municipalités et aux organismes de charité privée de partager les dépenses des programmes d'assistance générale dont l'administration relève d'un organisme privé.

Durant la guerre et immédiatement après, le niveau élevé de l'emploi a réduit le degré et la durée du chômage des personnes valides. De plus, la mise en vigueur de l'assurance-chômage fédérale en 1941 au bénéfice de plus de trois millions de travailleurs fournit maintenant une mesure de protection à un large secteur de la main-d'œuvre. Le Service national de placement, établi en 1940, permet d'utiliser plus efficacement le capital humain. L'attitude des gouvernements fédéral et provinciaux à l'égard de l'assistance au chômeur ainsi que les mesures fiscales et le programme de placements publics du gouvernement fédéral sont d'importance fondamentale pour l'avenir, particulièrement en cas de ralentissement économique.

Outre l'assurance-chômage, le gouvernement fédéral dirige un certain nombre d'autres plans de sécurité-revenu importants. Grâce au programme des allocations familiales inauguré en 1945, environ 290 millions de dollars sont versés chaque année à 1,800,000 familles au profit de quelque quatre millions d'enfants, assurant ainsi une plus grande sécurité économique à la famille et une plus grande stabilité à l'économie. Le programme d'assistance à l'agriculture des Prairies offre une assurance-récoltes aux agriculteurs des Prairies, et des prix de soutien à l'égard de certains produits de l'agriculture et de la pêche assurent un certain degré de sécurité de revenu aux agriculteurs et aux pêcheurs. Des pensions de guerre et des allocations aux anciens combattants sont servies comme mesures de soutien du revenu des anciens combattants invalides ou nécessiteux.

Au nombre des importantes mesures de soutien du revenu public au Canada, on compte le régime fédéral-provincial de pensions de vieillesse et de pensions aux aveugles et les programmes provinciaux d'allocations aux mères et d'indemnisation des accidentés.

En ce qui concerne les services de santé et de bien-être, le gouvernement fédéral appuie les programmes provinciaux au moyen de ses nombreuses subventions pour les œuvres de santé, d'aptitude physique et de formation professionnelle. L'aide fédérale s'étend également aux écoles de service social en vue d'aider à la formation d'assistants sociaux.

Aux termes des lois provinciales, une part considérable de la responsabilité à l'égard du bien-être social incombe aux municipalités et les gouvernements provinciaux jouent un rôle de plus en plus important dans la coordination et la surveillance des services et dans le partage des frais. Ces services comprennent n'importe laquelle ou l'ensemble des œuvres suivantes: bien-être familial; mesures de protection et de soutien des enfants lorsque les soins normaux des parents viennent à ne plus suffire ou à manquer; protection des filles-mères et de leurs enfants; secours en espèces ou en nature; services d'orientation et de consultation; soins dans des institutions ou surveillance des soins donnés dans les institutions aux vieillards ou autres indigents; soins médicaux aux indigents; services de récréation et de loisirs; services spéciaux pour la jeunesse; et maintien d'établissements pour jeunes délinquants et autres établissements de correction.

Dans chaque province, le soin et la protection de l'enfance sont assurés par des lois concernant la protection de l'enfance, qui établissent une autorité centrale chargée d'encourager et de surveiller le programme de protection de l'enfance de la province entière. Six des dix provinces délèguent leur responsabilité en ce qui concerne la protection de l'enfance à des sociétés d'aide à l'enfance, qui sont une initiative distinctivement canadienne, dans les régions où elles existent. Ces sociétés bénévoles fonctionnent sous la direction de leurs propres comités de citoyens mais sont soumis à la surveillance des gouvernements provinciaux et reçoivent de

l'aide financière tant de la province que de la municipalité. Les fonctionnaires provinciaux du bien-être de l'enfance sont directement chargés de la protection des enfants qui n'ont pas de domicile particulier ou qui habitent dans une région où n'existe pas de société d'aide à l'enfance.

Comme dans le cas du bien-être public, la responsabilité en ce qui concerne la santé publique et les soins médicaux au Canada se partage entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les municipalités; les associations et organismes privés y jouent aussi un rôle important. Bien que le gouvernement fédéral assume, relativement à la santé, certaines fonctions déterminées centralisées en majeure partie dans les ministères de la Santé nationale et du Bien-être social et des Affaires des anciens combattants, l'administration des programmes de santé publique et de soins médicaux, sauf les soins assurés aux anciens combattants, invalides de guerre, militaires, Indiens et Esquimaux et autres à la charge du gouvernement fédéral, relève du gouvernement provincial qui agit généralement en collaboration avec les municipalités.

Le Canada n'a pas encore adopté un programme public et complet de soins médicaux et hospitaliers, mais la dernière décennie a vu des progrès en ce sens. Durant la dépression, un mouvement en faveur de l'assurance-maladie a pris naissance en certaines régions du pays. Une loi d'assurance-maladie, adoptée en Alberta en 1935 et en Colombie-Britannique en 1936, n'a pas été mise en vigueur. Les discussions et les plans dont la question a fait l'objet durant la guerre ont abouti à la publication de deux rapports, le rapport du Comité spécial de la sécurité sociale et le rapport sur la sécurité sociale au Canada, recommandant tous deux l'assurance-maladie. La proposition fédérale formulée à la conférence fédérale-provinciale sur la reconstruction en 1945 prévoyait un programme national de soins médicaux à un coût annuel estimatif de 250 millions de dollars.

Au nombre des progrès les plus remarquables en matière de santé et de soins médicaux publics accomplis ces dernières années, il faut compter l'inauguration d'un programme de subventions fédérales relatives à la santé visant à aider les services provinciaux de santé et à préparer la mise sur pied d'un vaste régime d'assurance-maladie, la création d'un régime public de soins médicaux payés d'avance dans la région sanitaire n° 1 (région de Swift-Current) en Saskatchewan; et la mise en œuvre d'un régime provincial de soins hospitaliers publics en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Avec l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, un autre régime provincial de soins hospitaliers payés d'avance a paru sur la scène canadienne. Dans cette province, un régime d'hôpitaux-villas, établi depuis quinze ans et demi au bénéfice d'un secteur considérable de la population habitant hors de Saint-Jean, comporte des soins hospitaliers et médicaux payés d'avance.

PARTIE I.—SANTÉ PUBLIQUE*

Le gouvernement fédéral a la responsabilité en ce qui concerne les accords internationaux sur la santé, les services nationaux comme le génie sanitaire, la quarantaine, la médecine de l'aviation civile, l'encouragement des recherches médicales et la réglementation de la vente et de la distribution des produits alimentaires et des drogues; il vient en aide aux services provinciaux de santé et aux organismes privés et dirige des programmes de soins médicaux au bénéfice de certains groupes. Ses fonctions sont décrites dans la section 1 et les initiatives des gouvernements provinciaux, à la section 2.

* Revisé sous la direction du docteur G. D. W. Cameron, sous-ministre de la Santé nationale, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Section 1.—Initiatives fédérales en matière de santé

L'activité du gouvernement fédéral en matière de santé se centralise en grande partie dans le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; certains programmes importants sont appliqués par d'autres ministères comme celui des Affaires des anciens combattants qui assure des soins médicaux et hospitaliers aux anciens combattants devenus invalides par suite de leur service de guerre, celui de la Défense nationale dont relève la santé des forces armées, et le Conseil national de recherches qui, par l'entremise de la Division des recherches médicales, s'occupe des subventions relatives aux recherches médicales et coordonne celles-ci.

En vertu de la loi de 1944 sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministère est chargé de l'application de certaines lois, des recherches en matière de santé, de l'exécution d'obligations internationales relatives à la santé prises par le Canada, et, en collaboration avec les provinces, de la conservation et de l'amélioration de la santé publique.

En vertu de la loi de la quarantaine, le ministère maintient une quarantaine pour la navigation maritime et aérienne afin de prévenir l'introduction de maladies infectieuses. Il renseigne sur l'application des articles de la loi de l'immigration visant la santé, fournit des soins aux marins malades en vertu de la Partie V de la loi de la marine marchande du Canada et assume certaines responsabilités nationales et internationales en vertu de la loi de la protection des eaux navigables en ce qui concerne la pollution des eaux limitrophes et autres.

En vertu de la loi des aliments et drogues, de la loi des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés et de la loi de l'opium et des drogues narcotiques, le ministère contrôle la qualité des aliments et des drogues, surveille l'enregistrement, la préparation et la vente des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, et réglemente l'importation, l'exportation et la distribution des narcotiques.

Le ministère dirige les services de santé pour les Indiens et les Esquimaux, conformément à la loi des Indiens de 1876; statue sur l'admissibilité des postulants à la pension aux aveugles et coopère avec les provinces au maintien de services curatifs pour pensionnaires aveugles, veille à la santé des personnes employées dans les chantiers du gouvernement fédéral, en vertu de la loi de l'hygiène dans les chantiers publics, et met en œuvre un programme en vue de protéger et d'améliorer la santé des fonctionnaires et d'autres employés de l'État. Un service médical de l'aviation civile a été établi en 1948.

Programme national de subventions pour la santé

Le programme national de subventions pour la santé annoncé en mai 1948 a énormément accru l'apport du gouvernement fédéral aux services et facilités de santé des provinces en mettant à leur disposition des subventions annuelles de plus de 30 millions de dollars.

Le programme se divise en trois parties: une subvention pour la tenue d'un relevé des services de santé afin d'aider aux provinces à estimer leurs besoins et à en déterminer l'urgence particulière; un groupe de huit subventions annuelles destinées à aider à l'expansion et au développement des services provinciaux de santé; et une subvention annuelle pour aider à la construction d'hôpitaux. Sauf dans les cas du relevé des services de santé et de la lutte contre le cancer, les subventions sont accor-

dées à condition que les provinces maintiennent, avec leurs seules ressources, au moins la norme déjà existante des services de santé intéressant chaque subvention. Voici la description des diverses subventions:—

Subvention pour un relevé des services de santé.—Subvention de $625,000 visant à aider aux provinces à faire un relevé de leurs services et facilités de santé, y compris les hôpitaux, et à étudier les moyens de les améliorer. La subvention, qui contrairement aux autres n'est pas renouvelable, comprend un versement de $5,000 à chaque province; le reste est basé sur la population. Le versement total à une province quelconque ne doit pas être inférieur à $15,000.

Subvention pour l'hygiène publique en général.—Subvention de $4,395,000 visant à aider à consolider les services d'hygiène en général. Elle est accordée aux provinces à raison de 35 cents par tête en 1948 et doit augmenter de 5 cents par tête tous les ans à concurrence de 50 cents par tête.

Subvention pour la lutte contre la tuberculose.—Subvention de trois millions de dollars destinée à accélérer et intensifier les efforts visant à enrayer la tuberculose au Canada et à augmenter graduellement le nombre des traitements gratuits. La répartition de la subvention se fait d'abord à raison d'un versement uniforme de $25,000 à chaque province, puis le reste est basé moitié sur la population et moitié sur la moyenne de décès attribuables à la tuberculose dans chaque province au cours des cinq années de 1942 à 1946. La subvention doit être portée à quatre millions par année après deux ans.

Subvention pour l'hygiène mentale.—Subvention de quatre millions de dollars destinée à aider les provinces à prévenir les maladies mentales et à augmenter graduellement le nombre des traitements gratuits. Elle est répartie à raison d'un montant uniforme de $25,000 à chaque province, le reste étant basé sur la population. La subvention doit être portée à cinq millions après deux ans, à six millions après quatre ans et à sept millions après six ans.

Subvention pour la lutte contre les maladies vénériennes.—Subvention de $500,000, soit plus du double du montant déjà accordé aux provinces pour leur aider à multiplier et intensifier leurs efforts en vue d'enrayer les maladies vénériennes. La nouvelle portion de la subvention est répartie suivant la population.

Subvention pour les enfants infirmes.—Subvention de $500,000 visant à aider les provinces à réaliser un programme intense de prévention et de correction des infirmités des enfants et de leur réadaptation. La subvention est répartie à raison d'un montant uniforme de $4,000 à chaque province, le reste étant basé sur la population.

Subvention pour la formation professionnelle.—Subvention de $500,000 destinée à aider les provinces dans la formation de cadres sanitaires et hospitaliers. Elle est répartie à raison d'un montant uniforme de $4,000 à chaque province, le reste étant basé sur la population.

Subvention pour les recherches sur l'hygiène publique.—Subvention de $100,000 destinée à aider les provinces à encourager et à pousser les recherches sur l'hygiène publique. Les provinces peuvent seules ou ensemble présenter des projets au Conseil fédéral de la santé; avec l'approbation d'une province ou des provinces, une université ou un organisme de recherches peuvent également présenter un projet. La subvention augmente de $100,000 par année à concurrence de $500,000 par année.

Subvention pour la lutte contre le cancer.—Subvention de $3,500,000 destinée à aider les provinces à réaliser des programmes de lutte contre le cancer. La subvention est basée sur la population de la province, qui doit affecter un montant égal à des programmes approuvés de lutte contre le cancer.

Subvention pour la construction d'hôpitaux.—Subvention de treize millions de dollars destinée à aider les provinces à fournir des locaux suffisants aux services d'hôpitaux et de santé. La subvention annuelle se répartit suivant la population; elle sera revisée après cinq ans et peut-être réduite alors de moitié.

Subventions fédérales à des organisations autres que celles de l'État.—Le budget des dépenses de 1948-1949 du gouvernement fédéral prévoit des subventions aux organismes suivants qui ne sont pas des organismes du gouvernement et qui s'occupent d'œuvres de santé: la Croix-rouge canadienne, l'Association canadienne contre la tuberculose, l'Ordre des Infirmières Victoria du Canada, l'Association ambulancière Saint-Jean, l'Association canadienne des paraplégiques, le Conseil national canadien de l'hygiène mentale, la Ligue de la santé du Canada, l'Association canadienne de la santé publique, l'Institut national canadien des aveugles, l'Association canadienne-française des aveugles, l'Institut Nazareth de Montréal et l'Association des aveugles de Montréal.

Soins médicaux assurés aux Indiens et aux Esquimaux.—Les services de santé du gouvernement pour les Indiens et les Esquimaux ont graduellement pris de l'importance. En 1949, ceux-ci ont accès à 20 hôpitaux du gouvernement fédéral ainsi qu'à un certain nombre d'hôpitaux de mission et de postes sanitaires. Les réserves indiennes importantes comptent un médecin permanent nommé par le ministère; les Indiens qui vivent en bandes reçoivent des soins d'un médecin à temps partiel ou, dans certains cas, du médecin de l'endroit qui touche des honoraires en rétribution de ses services.

Un personnel réparti dans tout le pays et composé de médecins, d'infirmières, d'infirmières ambulantes et d'infirmières de dispensaire avisent aux soins médicaux et à l'hospitalisation, aux soins sur place et aux services généraux de santé. L'essor marqué des services de santé des Indiens a commencé en 1928 avec la création d'une division médicale distincte au ministère des Affaires indiennes. En 1945, les services de santé des Indiens sont passés au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; ils relèvent maintenant d'un petit personnel de l'administration centrale.

Services de consultation et de coordination

Le principal organisme coordonnateur de l'activité sanitaire au Canada est le Conseil canadien d'hygiène publique, composé du sous-ministre de la Santé nationale en qualité de président, du premier fonctionnaire de chaque ministère provincial de la Santé et de cinq autres personnes. Le Conseil aide le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à formuler une ligne de conduite. Il est en grande partie responsable de l'élaboration d'un programme unifié et coopératif de santé et de la création de services fédéraux au profit des ministères provinciaux de la Santé. Des comités fédéraux-provinciaux relevant du Conseil canadien d'hygiène publique s'occupent d'aspects particuliers de la santé publique.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social poursuit un programme de services de coordination et de consultation pour les provinces par le canal de ses

différents services: lutte contre les maladies vénériennes, lutte contre la cécité, hygiène infantile et maternelle, hygiène industrielle, hygiène alimentaire, hygiène mentale, hygiène dentaire, épidémiologie, plans d'hôpitaux, laboratoire d'hygiène, aptitude physique, services d'information et de recherches. Ces services fournissent aussi des renseignements et des conseils techniques et effectuent, seuls ou en collaboration avec d'autres ministères et organismes, des enquêtes et des recherches sur le développement et la valeur des programmes et des méthodes, y compris l'établissement de normes.

On doit au ministère la convocation en conférences de particuliers intéressés et de représentants de diverses associations afin d'étudier les problèmes du cancer et de l'arthrite. Ces réunions ont abouti à la création en 1947 de l'Institut national du cancer du Canada et en 1948 de la Société canadienne de l'arthrite et du rhumatisme.

Section 2.—Initiatives provinciales en matière de santé

Terre-Neuve.—A Terre-Neuve, où l'organisation municipale est peu développée, l'administration des mesures de santé est centralisée en grande partie dans le ministère de la Santé publique et du Bien-être social. Outre ses fonctions intéressant la santé publique, le ministère, créé en 1934, administre les hôpitaux et fournit des soins médicaux dans de vastes régions de la province. A l'époque de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, le 31 mars 1949, des ministères distincts de la Santé publique et du Bien-être social ont été créés.

La Division de la santé publique du ministère, qui relève d'un directeur des services médicaux, est spécifiquement chargée d'assurer des soins médicaux aux indigents, de veiller au fonctionnement des hôpitaux, du projet des hôpitaux-villas et des services d'infirmières, de mettre à exécution des programmes de lutte contre les maladies transmissibles et les maladies vénériennes et de maintenir les services d'inspection. Un hygiéniste alimentaire spécialisé dirige des programmes de publicité et d'enseignement sur l'alimentation et le ministère prend une part active aux programmes scolaires de santé tant par des œuvres d'enseignement que par des initiatives telles que la distribution aux écoles de poudre de lait au chocolat et d'huile de foie de morue pour les écoliers.

Un service gratuit est fourni par le dispensaire de la tuberculose à Saint-Jean, lequel met à la disposition de la ville des services de diagnostic et de traitement et constitue le centre de la lutte contre la tuberculose dans la province. Tous les hôpitaux-villas sont munis d'appareils de radiographie. Le gouvernement provincial subventionne des programmes antituberculeux distincts que poursuivent dans le nord de la province l'Association internationale Grenfell et l'hôpital Notre-Dame-Bay Memorial et prête son concours aux relevés de l'Association antituberculeuse de Terre-Neuve dans d'autres régions.

Dans toute la province, des traitements gratuits sont offerts aux vénériens. Des médicaments sont distribués gratuitement dans toutes les régions et les médecins sont remboursés des soins qu'ils prodiguent.

A Saint-Jean, le ministère maintient un hôpital général, un sanatorium pour tuberculeux et un hôpital pour maladies mentales et nerveuses. Dans les ports éloignés, il dirige 14 hôpitaux-villas, comptant en tout environ 500 lits, ainsi qu'un certain nombre de postes sanitaires. Le foyer pour jeunes enfants et le refuge pour vieillards et infirmes sont d'autres institutions du ministère situés à Saint-Jean.

La province est à construire à Corner-Brook un nouveau sanatorium pour tuberculeux et elle aide pécuniairement à la construction d'un hôpital général. D'autres hôpitaux sont remboursés à un taux de tant par jour des soins qu'ils donnent aux malades à la charge de la province. L'hôpital Grace à Saint-Jean reçoit une subvention annuelle d'environ $14,400 pour le service de la maternité. De fortes subventions sont aussi versées à l'hôpital et au dispensaire Notre-Dame-Bay Memorial, qui servent la région de la baie Notre-Dame, et à l'Association internationale Grenfell, qui sert les districts de la Baie-Blanche (White-Bay) et de Sainte-Barbe et le Labrador.

En vertu du plan des hôpitaux-villas, le chef de chaque famille verse $10 par an et chaque célibataire adulte, $5 par an, pour soins médicaux et hospitaliers. Les services à la disposition des cotisants comprennent le diagnostic et le traitement au dispensaire, l'hospitalisation au besoin, l'admission à l'hôpital dans le cas d'accouchement compliqué, les visites domiciliaires par le médecin et l'entrée à l'hôpital-villa, à l'hôpital général de Saint-Jean ou, lorsqu'il est nécessaire, dans des hôpitaux d'autres provinces. On exige un paiement à l'égard des médicaments, un honoraire peu élevé pour une extraction de dent et un honoraire de $10 pour un accouchement. Les frais de transport sont acquittés par le cotisant. Les médecins responsables des hôpitaux-villas touchent des avances fixes et aussi des honoraires pour les inoculations prophylactiques, pour certaines interventions chirurgicales et pour le traitement des maladies vénériennes ainsi que deux tiers des honoraires perçus dans la région servie par l'hôpital. Des médecins sanitaires régionaux à service discontinu touchent une subvention annuelle pour les services qu'ils rendent au ministère, en plus d'honoraires pour services spéciaux. D'autres médecins sont remboursés par mode d'honoraires des soins prodigués aux indigents. Dans les districts non desservis par des médecins, des services sanitaires sont assurés moyennant cotisation annuelle de $6 par famille et de $3 par célibataire.

Île du Prince-Édouard.—Le ministère du Bien-être public, qui s'occupait à la fois de la santé et du bien-être, a été réorganisé en 1946 et porte maintenant le nom de ministère de la Santé et du Bien-être.

Le personnel de la Division de la santé du ministère, sous la direction du médecin en chef, comprend un directeur des Divisions des laboratoires et de la lutte antivénérienne, un ingénieur sanitaire, un directeur du Service public d'infirmières et un surintendant médical en charge de l'hôpital Falconwood pour maladies mentales et de l'infirmerie provinciale pour les indigents et les infirmes.

La province est divisée en cinq districts: chacun compte une infirmière de santé publique chargée de services sanitaires généraux comme l'examen des écoliers, les cliniques d'immunisation, les visites à domicile et les cours de soins à la maison. Deux infirmières, l'une spécialisée dans le traitement des maladies vénériennes et l'autre dans la lutte contre la tuberculose, exercent leurs fonctions dans toute la province. La Division des laboratoires, comprenant des laboratoires d'histologie, de bactériologie, de sérologie, d'hématologie et de biochimie, seconde les hôpitaux et les médecins de la province.

Le gouvernement maintient à Charlottetown un sanatorium provincial de 145 lits dirigé par un conseil de commissaires. Une subvention annuelle est versée afin d'aider les ex-curistes du sanatorium qui sont dans le besoin et de secourir les tuberculeux indigents qui attendent leur admission ainsi que leur famille. L'une des attributions de la Division de la santé consiste à dépister et à traiter sur place les

tuberculeux grâce à des cliniques tenues périodiquement en des endroits centraux de la province. La Ligue antituberculeuse de l'Île du Prince-Édouard, société bénévole, agit en étroite collaboration avec le sanatorium provincial et la Division de la santé. Le sanatorium provincial comprend aussi un hôpital de 20 lits pour enfants infirmes.

Le ministère de la Santé et du Bien-être administre deux cliniques pour maladies vénériennes, l'une à Charlottetown et l'autre à Summerside, et voit à l'hospitalisation de certains malades. Tous les médicaments nécessaires sont donnés gratuitement aux personnes trop éloignées des cliniques publiques.

Des subventions sont versées à tous les hôpitaux généraux au taux de 75 cents par jour pour tous les hospitalisés. En retour, ces hôpitaux généraux admettent gratuitement toutes les personnes indigentes qui ont besoin de soins hospitaliers. Le maintien d'un hôpital pour maladies mentales est défrayé presque en entier par le gouvernement provincial.

Nouvelle-Écosse.—Le ministère de la Santé publique de la Nouvelle-Écosse dirige un programme de services de santé publique qui s'étend à toute la province. Ses principales divisions sont: Service public d'infirmières, Hygiène industrielle, Neuropsychiatrie, Aptitude physique et Alimentation, Assainissement et Laboratoires.

La province comprend huit circonscriptions sanitaires, dont sept sont administrées et financées par la province. La ville d'Halifax, la huitième circonscription, reçoit une aide partielle de la province. Chaque circonscription, administrée par un directeur ou, dans le cas d'Halifax, par un commissaire, compte un personnel d'infirmières de santé publique et d'inspecteurs sanitaires. Les circonscriptions disposent d'appareils de radiographie portatifs et d'autres appareils et offrent les services suivants: enseignement de l'hygiène, lutte contre les maladies transmissibles, assainissement du milieu, infirmières de santé publique et hygiène des mères, bébés et enfants. Les laboratoires de la province assurent aux médecins et aux circonscriptions sanitaires des services de diagnostic, y compris des examens bactériologiques et autres et l'analyse du lait et de l'eau. De la streptomycine pour les tuberculeux et de la pénicilline pour les vénériens sont fournies par la province.

Cinq hôpitaux provinciaux fonctionnent sous la direction du ministère, soit l'hôpital général, trois sanatoriums et l'hôpital pour maladies mentales. L'hôpital général comprend aussi une clinique pour le cancer et une clinique pour le traitement "Kenny" contre la poliomyélite. Les tuberculeux sont traités gratuitement de même que aliénés internés à l'hôpital Nouvelle-Écosse.

La province verse une subvention fixe de tant par jour à tous les hôpitaux autorisés pour chaque personne traitée. En 1949, elle a pourvu à des subventions supplémentaires destinées à couvrir totalement ou en partie les frais médicaux des mères bénéficiaires d'une allocation.

Nouveau-Brunswick.—Le ministère de la Santé et des Services sociaux a remplacé le ministère de la Santé créé en 1918 en vertu de la loi sur la santé du Nouveau-Brunswick. La Santé est administrée par le médecin en chef, qui est aussi officier général de l'état civil. Les hôpitaux relevant de la province comprennent deux sanatoriums et un hôpital pour maladies mentales sous la direction chacun d'un surintendant médical. Les divisions administrées par un directeur à service continu

sont: Services hospitaliers, Services de laboratoire, Service public d'infirmières, Lutte antivénérienne, Lutte antituberculeuse, Bien-être de la mère et de l'enfant, Hygiène mentale, Lutte contre le cancer, Génie sanitaire et hygiène dentaire. Sept médecins sanitaires sont commis aux services régionaux.

L'administration des services de santé s'étend à 16 sous-circonscriptions, dont 15 coïncident avec les comtés de la province, la seizième est la ville de Fredericton. Deux ou trois sont groupées sous la direction d'un médecin sanitaire régional chargé de l'application des lois sur la santé publique dans la région.

Les médecins sanitaires régionaux, aidés d'infirmières de santé publique, poursuivent un programme de prévention des maladies, administrent un service de laboratoire et dirigent les services d'hygiène infantile et scolaire, d'assainissement, d'immunisation et d'enseignement de l'hygiène. Le ministère provincial de la Santé verse des subventions aux infirmières municipales et à l'Ordre des Infirmières Victoria pour aider les médecins sanitaires. Il existe des services de consultation et d'enseignement en matière d'hygiène dentaire, de bien-être de la mère et de l'enfant, d'alimentation et d'assainissement. Le ministère exerce regard sur les commissions d'hygiène des sous-circonscriptions.

Les cliniques des circonscriptions sanitaires offrent des services de radiographie et de diagnostic pour les tuberculeux. Les cliniques s'occupant du cancer assurent un service de diagnostic gratuit à l'aide de biopsies également gratuites. Les indigents atteints de poliomyélite sont hospitalisés aux frais de la province aux stades aigus et immédiatement post-paralytique. La province verse des honoraires aux médecins pour le pneumothorax donné aux tuberculeux en convalescence. En plus des deux sanatoriums provinciaux, le ministère de la Santé exerce une surveillance sur trois autres sanatoriums et maintient des cliniques dans les grands centres.

Les services d'hygiène mentale ont été récemment réorganisés et amplifiés de façon à inclure des cliniques gratuites de prévention et de diagnostic. L'hôpital provincial pour maladies mentales fournit des traitements défrayés par la province dans la proportion d'environ 60 p. 100.

Les laboratoires provinciaux font des épreuves pathologiques, bactériologiques, sérologiques et chimiques. Le directeur de ces laboratoires surveille la distribution des vaccins, sérums et cultures bactériologiques, y compris la distribution gratuite d'agents immunisants, de médicaments pour maladies vénériennes et d'insuline pour les diabétiques indigents.

Les hôpitaux autorisés reçoivent de la province une subvention de tant par jour à l'égard de toutes les personnes traitées. L'hospitalisation dans les sanatoriums est assurée gratuitement à tous les tuberculeux.

Québec.—Le ministère de la Santé, formé en 1936, s'occupe des questions concernant la santé, la médecine préventive et l'assistance publique. Il remplace le Bureau provincial de la santé qui, depuis 1922, relevait du Secrétariat provincial.

Le ministère de la Santé maintient les divisions suivantes: Laboratoires, Génie sanitaire, Démographie, Hôpitaux pour aliénés, Assistance publique, Unités sanitaires, Épidémiologie, Hygiène industrielle, Nutrition (y compris hygiène maternelle et puériculture), Maladies vénériennes, Tuberculose, Enseignement de l'hygiène, Entretien dans les familles d'adoption et Services médicaux pour colons.

Au cours des dernières sessions, la législature du Québec a adopté trois lois importantes destinées respectivement à faciliter les études médicales de jeunes médecins qui s'engagent à pratiquer dans les régions rurales, à subventionner l'établissement d'une école d'hygiène à l'Université de Montréal et à lancer un programme de cinq ans en vue d'assurer un supplément de 2,000 lits à la lutte antituberculeuse.

Depuis 1926, un système d'unités sanitaires de comté a été graduellement établi. Chaque unité fournit des services médicaux à temps plein à un comté ou à un groupe de deux ou trois comtés voisins. Il existe maintenant 64 unités de ce genre, couvrant 74 comtés, dont l'entretien et l'administration relèvent du ministre de la Santé; les contributions locales acquittent 6·5 p. 100 des frais. Dix-huit municipalités, dont Montréal, Québec et Sherbrooke, ont leur propre bureau de santé.

Les services locaux de santé comprennent des cliniques gratuites dentaires, antituberculeuses, d'immunisation et de santé des nourrissons, ainsi qu'un service de consultation et de visite à domicile. Ces services s'ajoutent aux mesures sanitaires habituelles, au rassemblement des statistiques démographiques, à la distribution de produits biologiques et à l'enseignement de l'hygiène. L'hospitalisation et certains soins médicaux sont assurés aux indigents et aux habitants des régions peu peuplées.

Les médicaments fournis aux médecins et aux unités sanitaires par le ministère comprennent des vaccins, sérums et antitoxines; une subvention fédérale couvre le coût de la streptomycine donnée aux malades traités dans les sanatoriums et aide également à fournir des services de laboratoire aux médecins et aux unités sanitaires.

Les institutions publiques pour maladies mentales sont dirigées par le ministère de la Santé; les sanatoriums pour tuberculeux, dirigés surtout par des sociétés privées et religieuses, sont sous la surveillance du ministère. Les institutions et hôpitaux pour aliénés et tuberculeux reçoivent des subventions provinciales et municipales; les soins hospitaliers donnés aux indigents sont défrayés à parts égales par le conseil de l'hôpital, la municipalité et la province.

Ontario.—Le ministère de la Santé est dirigé par un ministre, un sous-ministre qui est aussi médecin en chef et un sous-ministre adjoint. Les services de santé publique du ministère comprennent les divisions suivantes: Administration de la santé publique; Service public d'infirmières; Hygiène maternelle et infantile; Services dentaires; Épidémiologie; Lutte antivénérienne; Lutte antituberculeuse; Hygiène industrielle; Services de laboratoires; Administration des hôpitaux pour maladies mentales; et Génie sanitaire. D'autres divisions surveillent certains aspects de l'œuvre des centres de traitements médicaux dans toute la province, y compris les hôpitaux généraux publics et les hôpitaux privés et l'immatriculation des infirmières. La Division juridique et la Division de la statistique médicale sont au service de toutes les divisions du ministère.

Le département applique les lois concernant l'approvisionnement d'eau, la propreté du lait et des aliments et tous les autres aspects de la salubrité publique. Les infirmières du Service de santé de la province aident les commissions locales de santé à organiser et à amplifier les services publics d'infirmières. Quinze laboratoires subsidiaires (neuf régionaux et six subventionnés) font des examens bactériologiques et autres au bénéfice des dispensaires et des hôpitaux et des médecins privés.

La Division de l'hygiène industrielle est responsable de la lutte contre les maladies professionnelles et fait fonction de conseiller auprès de la Division de l'inspection des fabriques du ministère du Travail, de la Commission des accidents de travail et de l'industrie en général.

En plus des soins donnés dans les cliniques d'hygiène maternelle et infantile, toute mère domiciliée dans la province a droit à un examen prénatal gratuit pour lequel les médecins sont rémunérés par le gouvernement provincial. Le ministère distribue gratuitement des produits biologiques et autres servant à la prévention des maladies transmissibles ainsi que l'insuline pour les diabétiques et la streptomycine pour les tuberculeux.

Des soins sont donnés aux malades mentaux dans 15 institutions dirigées par le gouvernement provincial. Trois unités spéciales sont chargées du soin des épileptiques, des tuberculeux et des criminels aliénés. Des cliniques d'hygiène mentale ambulantes sont organisées et fonctionnent avec l'aide de psychiatres consultants régionaux.

Les services de santé publique, administrés par les unités sanitaires et les services municipaux de santé sous la surveillance du ministère provincial, sont soutenus pécuniairement par la province. Il existe à l'heure actuelle vingt-quatre unités sanitaires et le ministère de la Santé s'occupe lui-même du nord de la province, qui n'est pas encore organisé.

Les soins donnés dans les cliniques des unités sanitaires locales sont surveillés par les divisions concernées du ministère; des services de consultation, de diagnostic et de traitements légers sont accessibles aux vénériens; contre la tuberculose, le ministère maintient, à divers endroits de la province, quatre cliniques pour l'examen de la poitrine et dispose de trois unités ambulantes d'examen collectif; un wagon ferroviaire monté d'une clinique dentaire dessert certaines régions du nord de la province; la Division des services dentaires est chargée des programmes d'enseignement de l'hygiène dentaire et du maintien de cliniques dans les hôpitaux et autres institutions.

Grâce à une entente avec l'Association médicale de l'Ontario, certains services médicaux sont assurés aux vieillards touchant la pension de vieillesse et autres bénéficiaires de l'assistance sociale. Une subvention quotidienne versée aux conseils des hôpitaux par les autorités provinciales et municipales défraie les soins hospitaliers nécessaires donnés aux indigents. En Ontario, les hôpitaux sont classés d'après l'importance et le genre et une subvention provinciale et municipale maximum de tant par jour est fixée pour chaque classe. Les sanatoriums pour tuberculeux, administrés par la province ou des organismes privés, touchent des subventions provinciales. Des subventions provinciales sont aussi versées aux commissions locales de santé pour aider au maintien des services dentaires et des cliniques antivénériennes. Une aide pécuniaire est accordée à ceux qui font des études postscolaires en matière de santé publique.

Au cours de l'année académique 1947-1948, sept médecins, vingt-neuf infirmières, un vétérinaire et deux ingénieurs hygiénistes ont reçu une assistance pécuniaire pour les aider à poursuivre leurs études sur la santé publique. Des subventions ont aussi été versées en 1948 aux six services de comté d'infirmières scolaires de la santé publique.

Manitoba.—Au Manitoba, le ministère de la Santé et du Bien-être public administre les services de la santé en conjonction avec les services du bien-être. Le ministère compte quatre divisions principales: Administration générale, Services de santé, Services de psychiatrie et Services de bienfaisance.

La Division des services de santé compte quatre sections: 1° Salubrité publique; 2° Services de médecine préventive, y compris la lutte contre les maladies transmissibles, l'hygiène maternelle et infantile et le service public d'infirmières; 3° Services complémentaires de santé, y compris services consultatifs et d'administration générale pour les unités locales, services de diagnostic et soins médicaux; 4° Services de laboratoire.

La Division des services de psychiatrie surveille les institutions provinciales pour maladies mentales à Winnipeg, Selkirk et Brandon, et l'école pour arriérés mentaux à Portage-la-Prairie. Cette division est aussi responsable des services de dispensaire, des cliniques d'orientation de l'enfance, des services d'aide aux tribunaux et aux organismes qui prennent soin des enfants, du soin des arriérés mentaux dans des maisons de pension et des facilités d'enseignement.

La province est divisée en régions sanitaires composées de groupes de municipalités; ces régions comprennent des circonscriptions de soins hospitaliers et de soins médicaux, des unités de services d'infirmières et des centres de diagnostic. La province subventionne l'emploi de médecins, d'après un régime de rémunération par anticipation, dans les circonscriptions de soins médicaux des régions sanitaires. En dehors de ces circonscriptions, des infirmières assurent les soins d'urgence, particulièrement aux accouchées, et dirigent les cliniques d'immunisation et d'hygiène maternelle et infantile.

Des centres de diagnostic s'établissent à travers la province afin de mettre un centre à la disposition des radiologues et pathologistes consultants et de fournir gratuitement des services de laboratoire intéressant le diagnostic, la cardiographie et l'électro-encéphalographie, ainsi que d'assurer à faible prix minimum des services de radiologie à tous les résidants de la région envoyés au centre par un médecin. Les centres de Selkirk et Dauphin sont déjà actifs.

Les cliniques fournissent des services de prévention et de traitement contre la tuberculose, les maladies vénériennes, les maladies mentales et le cancer. Les services assurés aux tuberculeux comprennent le pneumothorax et autres traitements donnés au dispensaire des sanatoriums ainsi que la radiographie et le diagnostic aux cliniques mobiles et permanentes du ministère. Les cliniques pour maladies vénériennes assurent des services gratuits de diagnostic et de petit traitement. Le *Manitoba Cancer Relief and Research Institute*, subventionné par la province, coordonne toutes les initiatives intéressant le cancer. Un service de biopsie pour le cancer, accessible gratuitement à tous les médecins de campagne, est en voie de s'étendre aux médecins et hôpitaux qui ne disposent pas de leur propre service pathologique. Les personnes domiciliées en dehors de Winnipeg peuvent bénéficier gratuitement de la radiothérapie. Les dispensaires des hôpitaux pour maladies mentales assurent des examens psychiatriques et une aide particulière aux personnes qui leur sont envoyées par les médecins et les organismes sociaux.

Les médicaments, distribués par le ministère provincial de la Santé aux médecins, aux hôpitaux et aux organismes gouvernementaux dans toutes les unités sanitaires, comprennent la pénicilline et les médicaments utilisés dans le traitement

des maladies vénériennes, l'insuline et autres produits biologiques. Des subventions fédérales payent la streptomycine et les autres antibiotiques fournis gratuitement aux tuberculeux dans les sanatoriums.

Les bénéficiaires d'assistance publique ont droit aux services fournis dans leur région sanitaire par les circonscriptions de soins médicaux et d'infirmières et les centres de diagnostic. Le gouvernement provincial assure des soins médicaux et hospitaliers aux malades des territoires non organisés et procure des articles dentaires, optiques et pharmaceutiques aux bénéficiaires d'assistance publique.

Le gouvernement acquitte les deux tiers du coût des services médicaux de prévention, la moitié du coût des services de diagnostic et de spécialiste et la moitié du coût des soins dentaires, outre ses subventions à la construction d'hôpitaux et aux services locaux de santé. Le reste est défrayé par les municipalités. Le gouvernement provincial verse aussi une subvention de tant par jour aux hôpitaux et aux sanatoriums à l'égard de tous les malades alités dans les salles publiques ainsi qu'une somme globale aux hôpitaux-école et défraie l'hospitalisation des indigents des régions non organisées.

Saskatchewan.—En Saskatchewan, les initiatives d'ordre sanitaire relèvent du ministère de la Santé publique et de la Commission d'organisation des services de santé, établie en vertu de la loi de 1946 sur les services de santé.

Le ministère de la Santé publique comprend 14 divisions qui dirigent, surveillent et appuient les diverses parties du programme de santé publique. Voici quelques-unes des divisions: le Service d'infirmières de santé publique, qui s'occupe des subventions à la maternité et assure des services sur place pour la lutte antivénérienne, la lutte antituberculeuse, l'hygiène mentale et autres programmes: la Division des maladies transmissibles, qui distribue gratuitement vaccins et sérums aux médecins, services sanitaires et hôpitaux, et surveille les programmes d'immunisation et les cliniques pour la poliomyélite; la Division des laboratoires, qui exécute des travaux courants intéressant la bactériologie, la sérologie, la chimie et la pathologie, et fournit un service clinique de diagnostic aux médecins de campagne; la Division des services pour maladies mentales, qui organise et surveille les institutions et cliniques pour maladies mentales; la Division de la lutte antivénérienne, qui administre les services de diagnostic, de traitement et d'épidémiologie et surveille les cliniques publiques. Le Service ambulancier aérien fournit un service de transport d'urgence au taux modique de $25 l'envolée. Les autres divisions sont: Administration, Salubrité publique, Statistique vitale, Enseignement de l'hygiène, Nutrition, Services régionaux de santé et Hygiène dentaire. Une Division de l'hygiène maternelle et infantile s'organise en vue d'assurer des services aux enfants infirmes.

La Commission du cancer de la Saskatchewan, dont le président est le sous-ministre de la Santé publique, maintient des cliniques de consultation, de diagnostic et de traitement à Saskatoon et Regina, et soigne tous les résidants aux frais de la province. Des cliniques de poliomyélite soutenues par la province fonctionnent à Saskatoon et à Regina quand les circonstances l'exigent. Des services de diagnostic et de traitement sont fournis aux frais de la province à tous les tuberculeux dans trois sanatoriums dirigés par la Ligue antituberculeuse de la Saskatchewan sous la surveillance du gouvernement. Des cliniques fixes et mobiles assurent aux tuberculeux un service de diagnostic et le pneumothorax. Des soins hospitaliers pour maladies mentales sont fournis gratuitement à tout résidant qui en a besoin.

En vertu de la loi de 1946 sur les services de santé, la province est divisée en 14 régions sanitaires dont 6 sont déjà organisées. Dans chaque région, une commission régionale de santé, aidée de comités consultatifs sur la dentisterie, le service d'infirmières et la médecine, administre les services généraux de santé publique.

Les circonscriptions sanitaires de chaque région sont représentées au Conseil des circonscriptions sanitaires. Elles fournissent un service d'infirmières de santé publique, des soins dentaires et des services cliniques. Ces services de médecine générale et de médecine spécialisée ne sont actuellement assurés que dans la seule région sanitaire où le programme fonctionne pleinement. Dans certains districts des autres régions il existe depuis plusieurs années un régime de médecins municipaux, régime qui, grâce à un contrat passé entre les autorités municipales et un médecin qualifié, assure les services de ce dernier à tous les résidants authentiques de la municipalité. Une loi adoptée en 1949 rend obligatoire la pasteurisation du lait vendu pour fins de consommation humaine dans les villes et villages de 1,000 habitants ou plus.

La Commission d'organisation des services de santé administre le programme des services hospitaliers de la Saskatchewan et surveille les plans, la construction et l'administration de tous les hôpitaux et des maisons de santé autorisés. Cette commission sert aussi d'organisme consultatif aux régions sanitaires, municipalités, régions non organisées, hôpitaux des unions de circonscriptions, associations municipales et volontaires de santé; elle est également responsable des subventions relatives aux soins médicaux et à la construction d'hôpitaux. La Division des services médicaux de la Commission s'occupe de subventions versées aux médecins, dentistes et hôpitaux agréés à l'égard des indigents qui ne ressortissent pas à une municipalité.

La loi de 1948 sur l'hospitalisation en Saskatchewan a établi dans toute la province un régime de soins hospitaliers payés par anticipation qui comprend l'alitement dans une salle publique, l'usage de la salle d'opération et autres salles de soins particuliers, les médicaments, les pansements chirurgicaux et la radiographie. Le régime couvre toutes les personnes, sauf celles que le gouvernement protège autrement, comme les militaires et les pensionnaires d'institutions. L'hospitalisation est défrayée par une taxe de $10 par année par personne, à concurrence de $30 par famille. Le trésorier provincial comble le déficit et acquitte lui-même la taxe des personnes bénéficiaires d'une pension ou d'assistance publique, sauf les bénéficiaires d'assistance publique dont la municipalité a charge et acquitte la taxe.

Un programme complet de soins médicaux en vigueur dans la région sanitaire n° 1, région de Swift-Current, groupe 87 municipalités surtout rurales et couvre 54,000 personnes. Le programme comprend des services de médecine générale et spécialisée, des services de diagnostic et de dispensaire et des soins dentaires pour les enfants. L'hospitalisation est un service distinct régi par la loi sur l'hospitalisation de la Saskatchewan. Le plan est financé par une cotisation de $15 par tête à concurrence de $35 par famille, une taxe foncière générale et une subvention provinciale de tant par personne pour les soins médicaux généraux et les services de santé publique, ainsi que par une contribution provinciale de la moitié du coût des services radiologiques et dentaires.

Des services médicaux, hospitaliers, dentaires et optiques et une partie des médicaments sont fournis, aux frais du public, à tous les vieillards ou aveugles pensionnaires de la province et aux personnes à leur charge, ainsi qu'aux bénéficiaires des allocations aux mères.

Alberta.—Le ministère de la Santé publique, établi en 1919, est responsable de l'application de toute la législation provinciale relative à la santé. La loi de 1907 sur la santé publique a créé la Commission provinciale de la santé, qui compte actuellement trois membres: le médecin hygiéniste provincial, l'ingénieur sanitaire provincial et le bactériologiste provincial.

Le ministère comprend les 14 divisions suivantes: Maladies transmissibles, Enseignement de l'hygiène publique, Services médicaux et hospitaliers, Laboratoires, Infirmières de la santé publique, Hôpitaux municipaux, Hygiène sociale, Génie sanitaire et salubrité publique, Services de lutte contre le cancer, Maladies mentales, Lutte antituberculeuse, Entomologie, Statistique vitale et Nutrition.

L'Alberta administre son programme de santé publique en faveur des régions urbaines et rurales par l'intermédiaire des unités sanitaires et de 18 circonscriptions sanitaires rurales; le programme comprend des cliniques pour bébés et enfants et d'instruction prénatale et postnatale. Les régions isolées sont organisées en circonscriptions de service d'infirmières qui assurent les premiers soins et les services obstétricaux et fournissent des médicaments et des fournitures médicales et chirurgicales.

Les cliniques du ministère offrent gratuitement les services suivants au public: diagnostic et traitement, y compris médicaments pour les maladies vénériennes; examen médical pour le cancer; consultations d'hygiène mentale et examen psychiatrique; examen physique et radiologique et tuberculino-diagnostic aux cliniques fixes et ambulantes et aux unités mobiles de radiologie; traitement des victimes de la poliomyélite après leur sortie d'hôpital. La Division des maladies transmissibles fournit des produits biologiques pour le travail de prévention. Les services du laboratoire provincial sont à la disposition de tous les médecins, commissions de santé et hôpitaux autorisés. Le laboratoire distribue des sérums et des produits biologiques.

Le ministère défraie l'hospitalisation pendant au plus 14 jours des personnes envoyées à l'hôpital pour fins de diagnostic par une clinique de lutte contre le cancer. Les cancéreux ont aussi accès à des traitements chirurgiques, radiologiques et radiques si la clinique le recommande. Les soins donnés dans les institutions pour maladies mentales sont surveillés par le ministère de la Santé publique et les malades incapables de payer sont traités aux frais du public. L'hospitalisation dans les sanatoriums provinciaux est gratuite pour tous les tuberculeux domiciliés dans la province. Les malades externes peuvent aussi se faire donner le pneumothorax au dispensaire des sanatoriums.

La province a un programme complet de soins médicaux, y compris l'hospitalisation, les soins dentaires et les verres pour les vieillards et aveugles pensionnaires de la province, les bénéficiaires des allocations aux mères et les personnes à leur charge. Le ministère fournit aussi gratuitement, à tous les résidants qui souffrent des suites de la poliomyélite, des soins médicaux, chirurgiques et hospitaliers et des services de réadaptation. Une modification apportée en 1949 à la loi sur le Bureau du bien-être public assure des soins hospitaliers et médicaux aux enfants atteints de rhumatisme articulaire. Les accouchées peuvent être hospitalisées aux frais de la province durant une douzaine de jours. En plus, une petite allocation en espèces peut être versée à toutes les futures mères qui sont sans le sou.

Un tiers de la population de la province est assuré de l'hospitalisation à un prix minimum en vertu de la loi sur les hôpitaux municipaux. Aux termes de la

loi, les soins de salle publique sont fournis aux résidants des municipalités unies en circonscription hospitalière et aux non-résidants qui versent une cotisation annuelle fixe. En vertu de la loi, les hospitalisés payent $1 par jour; le reste des frais est acquitté à même la taxe foncière perçue dans la circonscription et une subvention de tant par jour versée par la province. Tous les services en sus des soins de salle publique doivent être payés par le malade.

Des subventions provinciales aux unités sanitaires couvrent 60 p. 100 de tous leurs frais de fonctionnement. En outre, le ministère verse aux hôpitaux autorisés 70 cents par jour par malade pour une période déterminée. Il accorde une subvention pour service d'orthopédie de 90 cents par jour aux hôpitaux et acquitte le tiers du coût du service spécial d'hygiène mentale des écoles de l'unité sanitaire rurale d'Edmonton. Une subvention, équivalente au salaire d'une infirmière, est accordée au service de santé de la ville d'Edmonton pour le maintien d'une clinique d'hygiène infantile.

Colombie-Britannique.—Le ministère de la Santé et du Bien-être, sous la direction d'un ministre, comprend deux divisions respectivement administrées par un sous-ministre de la Santé et un sous-ministre du Bien-être.

La Division de la santé compte trois bureaux, dont deux à Victoria et l'autre à Vancouver. Le Bureau des services locaux de santé, à Victoria, comprend le Service de l'alimentation, la Division des unités sanitaires, le Service d'infirmières de la santé publique, la Salubrité publique et les Soins dentaires préventifs. A Victoria également se trouve le siège de la Division de la statistique vitale et de la Division de l'enseignement de l'hygiène publique, divisions groupées dans le Bureau de l'administration centrale. Les divisions de la lutte antituberculeuse, de la lutte antivénérienne et des laboratoires ont leur siège à Vancouver et sont groupées dans le Bureau des services spéciaux de prévention et de traitement.

En plus de certaines initiatives d'envergure provinciale, la Division de la santé surveille les initiatives locales de santé publique par l'intermédiaire de son Bureau des services locaux de santé. La province est divisée en unités sanitaires et en circonscriptions d'infirmières de santé publique, comprenant chacune plusieurs circonscriptions scolaires. Neuf des 18 unités sanitaires projetées sont actives et un programme général de santé est assuré par un médecin, des infirmières de santé publique, un inspecteur de santé et un statisticien. Il existe dans les régions isolées des circonscriptions sanitaires, dont le personnel comprend des infirmières de santé publique et des inspecteurs sanitaires, appelées à être remplacées plus tard par des unités sanitaires. Vancouver et Victoria ont leur propre service de santé, tandis que certains autres centres ont des médecins sanitaires en service discontinu. A l'exception de ces derniers et du personnel de Vancouver et de Victoria, tout le personnel régional de la santé publique est à l'emploi du ministère provincial. A peu près 94 p. 100 de la population de la province a à son service un personnel sanitaire qualifié qui travaille à temps plein.

Les services généraux de santé publique fonctionnent dans toutes les unités sanitaires et les territoires non organisés. Des cliniques fixes et mobiles de lutte contre la tuberculose assurent des services gratuits de diagnostic et de consultation à tous les résidants; des cliniques de maladies vénériennes établies aux endroits stratégiques des régions sanitaires assurent gratuitement des services de diagnostic et de traitement à ceux qui en ont besoin; des cliniques d'hygiène maternelle et infantile,

y compris services d'immunisation et de renseignements sur l'hygiène prénatale et postnatale, sont dirigées par les infirmières de santé publique. Plusieurs sections spécialisées de la Division de la santé fournissent des services de consultation et d'orientation au personnel régional, à d'autres ministères et aux organismes officiels et bénévoles. Il existe des laboratoires subsidiaires dans diverses parties de la province et la Division des laboratoires distribue gratuitement des agents immunisants aux médecins, aux officiers de santé et aux infirmières de santé publique.

Sauf pour les deux zones métropolitaines qui reçoivent des subventions spéciales en vertu de dispositions antérieures, à peu près le tiers du coût des services de santé est défrayé par les districts locaux, et le reste, par le gouvernement provincial avec l'aide des subventions fédérales relatives à la santé.

Les institutions de soins hospitaliers pour les personnes atteintes de tuberculose ou de maladies mentales et les infirmeries provinciales pour les personnes souffrant d'une infirmité qui les rend invalides, sont dirigées par le gouvernement provincial; les indigents sont hospitalisés dans ces institutions aux frais du public. Aux termes de la loi sur les hôpitaux, ces derniers reçoivent une aide financière de la part de la province et des municipalités.

Tous les soins chirurgiques, médicaux et obstétriques sont assurés aux bénéficiaires d'assistance sociale et aux personnes à leur charge; ces personnes sont aussi protégées en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation et leur cotisation est payée par la province.

Une importante mesure intéressant les soins médicaux a été établie en Colombie-Britannique le 1er janvier 1949 lorsque les dispositions de la loi sur l'assurance-hospitalisation sont entrées en vigueur. Les résidants ont droit aux soins de salle publique, ainsi qu'aux services de la salle d'opération et des salles de traitement particulier, à la radiographie et au service de laboratoire, aux services de diagnostic et de thérapeutique, à l'anesthésie, aux pansements et aux médicaments ordonnés par le médecin. Le programme est financé par une prime de $15 par année perçue de chaque adulte, à concurrence de $30 par famille la première année, mais ces taux ont été augmentés respectivement à $21 et $33 pour 1950.

Section 3.—Statistique des institutions*

Depuis 1930, en vertu des pouvoirs que le gouvernement fédéral lui a accordés, le Bureau fédéral de la statistique recueille dans tout le Canada, en collaboration avec les autorités provinciales et par l'intermédiaire du recensement des institutions, des statistiques à l'égard des catégories suivantes d'institutions: *Hôpitaux*—institutions qui s'occupent surtout de prévenir, guérir ou atténuer les maladies physiques, comme les hôpitaux pour malades, les sanatoriums, les institutions pour incurables et les hôpitaux dits "Hôpitaux fédéraux" au tableau 1; *Institutions pour maladies mentales et névroses*—pour le traitement et le soin des maladies mentales, comme les hôpitaux pour maladies mentales, les institutions pour faibles d'esprit, épileptiques, etc.; *Institutions de charité et de bienfaisance,* qui prennent soin des pauvres et des miséreux de tous âges, comme les hospices pour vieillards, les refuges de comté, les orphelinats, etc. Un résumé de la statistique des institutions de charité pour 1946 paraît à la page 305. La statistique des maisons de correction et de réforme pour 1946 est résumée à la page 323 de l'édition de 1948-1949.

* Sauf indication contraire, la présente section a été revisée par la Division de la santé et du bien-être du Bureau fédéral de la statistique, Section des institutions.

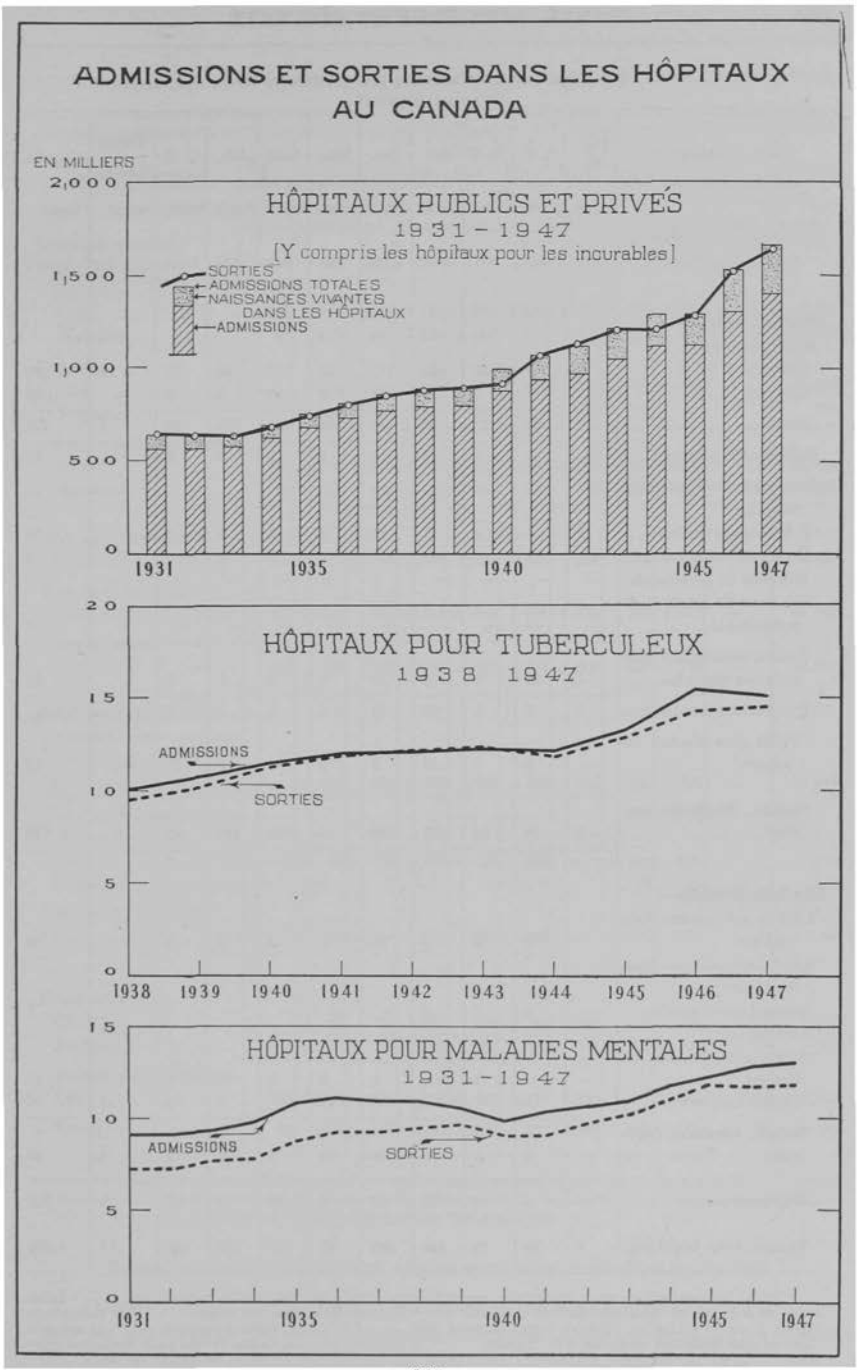
ADMISSIONS ET SORTIES DANS LES HÔPITAUX AU CANADA
EN MILLIERS
2,000
1,500
1,000
500
0
HÔPITAUX PUBLICS ET PRIVÉS
1931 - 1947
[Y compris les hôpitaux pour les incurables]
SORTIES
ADMISSIONS TOTALES
NAISSANCES VIVANTES DANS LES HÔPITAUX
ADMISSIONS
1931
1935
1940
1945
1947
20
15
10
5
0
HÔPITAUX POUR TUBERCULEUX
1938 1947
ADMISSIONS
SORTIES
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
15
10
5
0
HÔPITAUX POUR MALADIES MENTALES
1931 - 1947
ADMISSIONS
SORTIES
1931
1935
1940
1945
1947

34312—18

1.—Hôpitaux au Canada, par province, 1947

Genre d'institution	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Population (estimation de de 1947, en milliers)	94	621	491	3,712	4,189	743	842	822	1,044	24	12,582
Hôpitaux publics—											
Maladies aiguës[1]—											
Généraux	6	28	23	68	117	37	117	95	71	9	571
Spéciaux	—	11	4	20	37	3	10	5	9	—	99
Totaux	6	39	27	88	154	40	127	100	80	9	670
Maladies chroniques	—	—	1	3	10	1	2	2	3[2]	—	22
Institutions pour maladies mentales—											
Hôpitaux provinciaux	1	1	1	7	13	2	2	4	3	—	34
Écoles de formation	—	1	—	—	1	1	1	1	—	—	5
Hôpitaux de psychiatrie	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	2
Hôpitaux de comté et de municipalité	—	14	—	—	—	—	—	—	—	—	14
Totaux, institutions pour maladies mentales	1	16	1	7	15	4	3	5	3	—	55
Tuberculose, sanatoriums	1	4	5	13	13	4	3	1	1	—	45
Unités dans d'autres hôpitaux[3]	—	8	1	17	3	6	—	4	11	—	50
Totaux, hôpitaux publics	8	59	34	111	192	49	135	108	87	9	792
Hôpitaux fédéraux—											
Affaires des anciens combattants	—	3	3	5	11	2	2	4	4	—	34
Santé nationale et Bien-être social—											
Quarantaine et marine	—	4	1	1	—	—	—	—	1	—	7
Léproseries	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Service de santé pour les Indiens	—	—	1	—	3	6	2	5	3	—	20
Défense nationale	—	2[4]	—	2	6	4	—	1	4	2	21
Totaux, hôpitaux fédéraux	—	9	5	8[6]	20[6]	12	4	10	13	2	83
Hôpitaux privés[5]	—	8	4	47	54	6	39	19	36[7]	1	214
Totaux, tous hôpitaux	8	76	43	166	266	67	178	137	136	12	1,089

[1] Moins les institutions pour incurables, convalescents, malades mentaux et tuberculeux. [2] Infirmerie provinciale et deux hôpitaux de district. [3] Non compris dans les totaux. [4] Y compris le *Station Hospital* d'Halifax (25 lits), fermé en avril 1947. [5] Hôpitaux faisant rapport. [6] Y compris l'annexe pour maladies mentales d'un hôpital. [7] Y compris une institution privée pour maladies mentales.

2.—Nombre de lits et de berceaux, par genre et par province, 1947, dans 1,069 hôpitaux faisant rapport[1]

Genre d'institution	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Hôpitaux publics—											
MALADIES AIGUËS—											
Généraux—											
Lits	453	2,519	2,145	11,340	12,738	3,126	4,035	4,912	5,394	339	47,001
Berceaux	69	457	391	1,358	2,491	601	871	892	817	27	7,974
Spéciaux—											
Lits	—	274	50	3,537	1,471	354	91	97	190	—	6,664
Berceaux	—	106	34	270	245	—	34	25	59	—	773
Totaux, maladies aiguës—											
Lits	453	2,793	2,195	14,877	14,209	3,480	4,126	5,009	5,584	339	53,065
Berceaux	69	563	425	1,628	2,736	601	905	917	876	27	8,747
MALADIES CHRONIQUES—											
Lits	—	—	85	114	1,643	425	224	145	329	—	2,965
MALADIES MENTALES[2]—											
Lits	259	2,603	900	13,845	15,864	2,471	3,670	2,538	3,039	—	45,180
TUBERCULOSE[3]—											
Lits	145	676	847	2,580	3,739	613	803	288	780	—	10,471
Hôpitaux fédéraux—											
AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—											
Lits	—	820	530	2,250	3,747	986	215	481	1,618	—	10,647
SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL[4]—											
Lits	—	76	14	200	68	395	—	460	597	—	1,810
Berceaux	—	—	3	—	10	5	—	18	23	—	59
DÉFENSE NATIONALE—											
Lits	—	200	—	75	350	100	—	50	165	50	990
Hôpitaux privés—											
Lits	—	42	100	1,081	848	105	146	140	780	17	3,259
Berceaux	—	21	29	170	247	16	104	30	24	6	647
Totaux, tous hôpitaux—											
Lits	848	7,210	4,671	35,022	40,468	8,575	9,184	9,111	12,892	406	128,387
Berceaux	69	584	457	1,798	2,993	622	1,009	965	923	33	9,453

[1] Vingt hôpitaux n'ont pas fait rapport. [2] Y compris un hôpital privé en Ontario et un en Colombie-Britannique. [3] Non compris les annexes pour tuberculeux, ni les hôpitaux fédéraux pour tuberculeux. [4] Non compris deux hôpitaux au Manitoba et deux en Saskatchewan.

Sous-section 1.—Hôpitaux autres que pour maladies mentales

Des statistiques sommaires sur les hôpitaux publics et privés faisant rapport pour les années 1943-1947 sont données au tableau **3**, tandis que le tableau **4** donne des renseignements plus détaillés sur les hôpitaux publics à l'égard de 1947.

3.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics et privés faisant rapport, 1943-1947

NOTA.—Les chiffres ne portent pas sur les hôpitaux et asiles pour incurables, les hôpitaux fédéraux, les hôpitaux pour maladies mentales ou tuberculeux.

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Hôpitaux publics—					
Faisant rapport	611	586	588	595	653
Lits[1]	61,070	59,010	59,324	61,324	61,812
Malades en traitement[2]	1,204,170	1,269,427	1,351,955	1,504,893	1,633,069
Jours d'hospitalisation[2]	15,562,644	14,975,802	15,706,159	16,818,176	17,250,382[3]
Hôpitaux privés—					
Faisant rapport	264	267	234	235	212
Lits[1]	4,251	4,579	4,083	4,074	3,906
Malades en traitement[2]	52,045	53,224	50,977	58,216	61,434
Jours d'hospitalisation[2]	857,332	905,614	929,991	882,356	934,196

[1] Y compris les lits d'adultes, les lits d'enfants et les berceaux. [2] Y compris les nouveau-nés.
[3] Non compris les annexes pour tuberculeux et pour incurables.

Dans l'ensemble du Canada, 653 hôpitaux publics, dont 559 hôpitaux généraux, font rapport en 1947. Parmi les hôpitaux publics faisant rapport, 515 ont un outillage de radiographie, 357 un laboratoire clinique et 263 un outillage physiothérapique.

Durant l'année, les malades traités se chiffrent par 1,633,069; les admissions s'élèvent à 1,348,857, les sorties à 1,549,254, les naissances vivantes à 243,792, et les décès à 42,283. En tout, 588 hôpitaux font des rapports financiers qui répondent aux exigences du Bureau fédéral de la statistique. Le séjour collectif s'élève à 17,379,231 jours, les recettes à $107,308,818 et les dépenses à $106,792,011. Le coût moyen par jour-patient est de $5.55.

4.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1947

NOTA.—Ne sont pas compris les hôpitaux et refuges pour incurables, les sanatoriums, les institutions pour maladies mentales, les hôpitaux privés ou fédéraux.

Détail	Yukon et T.N.-O.	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
			Généraux[1]	Spéciaux	Généraux	Spéciaux
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Hôpitaux faisant rapport	9	6	28	10	23	4
Écoles agréées d'infirmières	—	3	13	1	13	—
Personnel—						
Médecins salariés en service continu	2	—	8	1	6	—
Internes	—	—	39	5	15	—
Infirmières diplômées	23	49	376	50	321	15
Élèves-infirmières	—	104	617	62	574	—
Autres	93	190	1,270	205	1,129	19
Totaux, personnel	**118**	**343**	**2,310**	**323**	**2,045**	**34**
Outillage—						
Appareils de radiographie	7	6	28	1	20	1
Laboratoires de clinique	3	6	23	1	18	—
Appareils de physiothérapie	—	2	11	1	14	—
Mouvement des hospitalisés—						
Admissions	1,971	11,985	59,794	6,163	53,186	1,183
Naissances vivantes	154	2,213	12,573	2,437	9,601	641
Sorties	2,042	13,811	70,896	8,419	61,348	1,787
Décès	91	343	1,602	146	1,409	32
En traitement	2,310	14,525	74,355	8,807	64,266	1,847
Jours d'hospitalisation	67,051	137,820	711,942	82,230	636,930	14,903

Renvois à la fin du tableau, p. 270.

4.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1947—suite

Détail	Yukon et T.N.-O.	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
			Généraux[1]	Spéciaux	Généraux[1]	Spéciaux
Finances—						
Hôpitaux faisant rapport	—	5	27	3	23	4
	$	$	$	$	$	$
RECETTES—						
Nettes, des patients	—	457,981	3,066,219	186,427	2,821,097	46,458
Subventions provinciales et municipales	—	81,870	411,301	42,582	222,664	2,642
D'autres sources	—	87,407	279,266	47,586	264,557	11,513
Total des recettes	—	**627,258**	**3,756,786**	**276,595**	**3,308,318**	**60,613**
DÉPENSES—						
Salaires	—	180,433	1,409,722	124,389	1,245,294	26,246
Fournitures	—	287,253	1,789,202	141,124	1,563,394	28,550
Toutes autres dépenses	—	176,553	668,818	50,481	673,949	7,756
Total des dépenses	—	**644,239**	**3,867,742**	**315,994**	**3,482,637**	**62,552**
Coût par jour-patient	—	4·44	4·80	3·83	4·90	4·16

	Québec		Ontario		Manitoba	
	Généraux[1]	Spéciaux	Généraux	Spéciaux	Généraux	Spéciaux
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Hôpitaux faisant rapport	67	20	117	37	37	3
Écoles agréées d'infirmières	32	3	53	2	8	1
Personnel						
Médecins salariés	180	232	81	92	27	33
Internes	434	63	307	55	38	5
Infirmières diplômées	2,381	350	3,805	332	433	48
Élèves-infirmières	2,220	144	3,018	264	750	48
Autres	8,007	1,453	11,467	1,105	1,911	252
Totaux, personnel	**13,222**	**2,242**	**18,678**	**1,848**	**3,159**	**386**
Outillage—						
Appareils de radiographie	66	9	84	13	34	2
Laboratoires de clinique	54	9	72	4	22	2
Appareils de physiothérapie	56	8	59	6	14	2
Mouvement des hospitalisés—						
Admissions	247,434	19,302	414,383	34,085	84,833	4,944
Naissances vivantes	37,511	5,477	80,693	8,839	16,977	—
Sorties	276,442	23,904	480,348	42,029	99,474	4,843
Décès	8,313	784	14,567	831	2,538	108
En traitement	291,967	26,949	507,483	43,934	104,236	5,139
Jours d'hospitalisation	3,376,036	824,138	5,107,307	428,964	970,296	75,301
Finances—						
Hôpitaux faisant rapport	62	16	117	9	37	3
	$	$	$	$	$	$
RECETTES—						
Nettes, des patients	16,611,508	1,381,026	25,673,350	1,485,952	4,259,914	234,875
Subventions provinciales et municipales	2,779,658	1,484,600	5,259,065	487,622	396,247	310,417
D'autres sources	3,747,043	596,743	2,492,452	433,472	245,169	51,721
Total des recettes	**23,138,209**	**3,462,369**	**33,424,867**	**2,407,046**	**4,901,330**	**597,013**
DÉPENSES—						
Salaires	10,734,827	1,579,736	16,741,423	1,256,243	2,239,257	355,327
Fournitures	8,205,186	1,339,760	12,336,797	850,830	1,993,340	206,989
Toutes autres dépenses	4,821,980	796,908	4,072,251	300,133	663,965	69,857
Total des dépenses	**23,761,993**	**3,716,404**	**33,150,471**	**2,407,206**	**4,896,562**	**632,173**
Coût par jour-patient	5·94	4·21	5·84	4·79	4,92	4·14

Renvois à la fin du tableau, p. 270.

4.—Résumé de la statistique des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1947—fin

Détail	Saskatchewan		Alberta		Columbie-Britannique	
	Généraux[1]	Spéciaux	Généraux[1]	Spéciaux	Généraux	Spéciaux
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Hôpitaux faisant rapport	111	7	90	4	71	9
Écoles agréées d'infirmières	10	—	10	—	7	7
Personnel—						
Médecins salariés	11	—	18	—	49	—
Internes	27	—	37	—	69	2
Infirmières diplômées	830	18	904	19	1,466	68
Élèves-infirmières	873	—	858	—	891	—
Autres	2,786	18	2,851	48	3,971	173
Totaux, personnel	**4,527**	**36**	**4,668**	**67**	**6,446**	**243**
Outillage—						
Appareils de radiographie	86	5	80	1	69	3
Laboratoires de clinique	60	—	43	2	36	2
Appareils de physiothérapie	39	—	25	1	22	2
Mouvement des hospitalisés—						
Admissions	125,537	2,255	133,516	817	144,212	3,257
Naissances vivantes	19,681	430	20,964	685	22,597	2,319
Sorties	141,052	2,598	151,379	1,504	161,895	5,483
Décès	3,294	33	3,220	5	4,926	41
En traitement	148,268	2,685	157,920	1,617	171,038	5,723
Jours d'hospitalisation	1,523,401	20,179	1,452,193	37,595	1,713,591	70,506
Finances—						
Hôpitaux faisant rapport	106	7	87	4	69	9
	$	$	$	$	$	$
RECETTES—						
Nettes, des patients	7,698,340	66,792	5,674,096	28,269	8,760,533	218,451
Subventions provinciales et municipales	77,386	—	2,112,323	42,583	2,898,009	90,420
D'autres sources	656,375	—	503,373	71,393	2,109,702	340,369
Total des recettes	**8,432,101**	**66,792**	**8,289,792**	**142,245**	**13,768,244**	**649,240**
DÉPENSES—						
Salaires	3,919,672	48,659	3,945,619	74,898	7,011,032	274,367
Fournitures	2,949,064	38,518	3,068,262	51,950	3,839,018	127,016
Toutes autres dépenses	1,217,838	7,312	1,330,437	17,107	1,838,055	95,214
Total des dépenses	**8,086,574**	**94,489**	**8,344,318**	**143,955**	**12,688,105**	**496,597**
Coût par jour-patient	4·98	4·64	9·38	3·82	6·65	6·53

[1] Les 16 hôpitaux suivants n'ont pas fait rapport en 1947: généraux: Qué. 1; Sask., 5; Alb., 5; pour femmes: Sask., 2; pour enfants, Sask., 1; maladies contagieuses: N.-É., 1; Alb., 1.

Services organisés des hôpitaux généraux publics.—Les services organisés, indiqués au tableau **5,** sont les départements ou services confiés à des spécialistes et munis d'un outillage moderne et d'un personnel technique affecté spécialement aux problèmes du domaine indiqué. Les installations mises simplement à l'usage des médecins ordinaires ne comptent pas comme services organisés. Ne comptent ici que les services organisés des hôpitaux généraux publics; d'ailleurs, c'est dans ces hôpitaux qu'on trouve la majorité de ces services. Plusieurs petits hôpitaux généraux publics offrent des facilités d'étude et de traitement dans les domaines indiqués mais ces services, ne répondant pas à la définition ci-dessus, ne figurent pas au tableau. En 1947, 291 des 653 hôpitaux généraux publics ont un personnel médical organisé groupant en tout 11,031 médecins.

5.—Services et personnels organisés des hôpitaux généraux publics, par province, 1947

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucun service organisé n'a été déclaré.

	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Totaux[1]
Service										
Médecine générale	3	9	16	62	53	11	19	21	19	213
Pédiatrie	2	3	15	47	41	8	8	13	12	149
Cardiologie[2]	2	2	5	33	—	7	2	5	7	63
Dermatologie	—	1	1	27	16	4	3	1	4	57
Neuro-psychiatrie	—	—	—	8	10	2	1	1	4	26
Tuberculose	—	6	—	17	—	—	1	4	4	32
Vénérologie	—	1	1	26	17	4	3	2	2	56
Maladies contagieuses	1	—	4	13	12	5	5	1	8	49
Chirurgie générale	3	9	16	60	56	11	18	20	17	210
Orthopédie	1	3	5	33	37	8	6	7	7	107
Neurologie	—	—	—	17	16	3	—	2	4	42
Dentisterie[2]	—	3	2	30	1	5	2	2	3	48
Obstétrique	3	8	17	56	58	10	18	22	18	210
Gynécologie	1	6	5	43	44	9	6	7	8	129
Ophtalmologie	1	4	4	41	32	6	4	4	6	102
Oto-laryngologie	1	2	4	50	35	6	4	3	6	111
Urologie	1	5	3	31	35	7	5	6	9	102
Pathologie[2]	1	3	6	38	1	10	4	5	11	79
Bactériologie	2	3	12	45	43	12	6	7	11	141
Radiologie	4	12	16	59	50	13	8	21	16	199
Radiologie profonde	1	2	4	26	20	2	4	3	6	68
Radium	2	1	1	13	17	1	2	3	4	44
Laboratoire clinique	3	6	14	46	44	11	10	14	15	163
Physiothérapie	1	4	7	48	28	8	7	8	9	120
Personnel										
Personnels médicaux organisés	4	28	18	67	91	14	22	20	27	291
Médecins attachés	72	642	420	2,786	4,018	934	545	828	786	11,031

[1] S'ajoutent à ces totaux, les services et les personnels organisés de 78 hôpitaux qui n'ont pas fait rapport des services particuliers. Aucun service organisé n'a été déclaré par les hôpitaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. [2] Ces services ne figurent pas aux formules utilisées par les hôpitaux de l'Ontario.

Dispensaires.—Les dispensaires fonctionnent en conjonction avec les hôpitaux ou autres institutions et traitent les malades non hospitalisés. Ce service est très avantageux et très important pour les malades de modeste condition. Il leur évite les frais d'hôpital ou leur permet de s'y faire admettre si leur état le nécessite. Règle générale, les dispensaires sont subventionnés à même les fonds de l'hôpital général et ne sont pas l'objet de registres séparés. Tant qu'un système uniforme de comptabilité n'aura pas été adopté, il sera impossible d'établir les frais moyens par malade.

6.—Dispensaires des hôpitaux publics, par province, 1947

NOTA.—Les chiffres des sanatoriums pour tuberculeux et des cliniques gouvernementales ou municipales tenues dans les hôpitaux ne sont pas compris.

Province	Dispensaires	Malades	Traitements
Nouveau-Brunswick	2	22,324	33,923
Québec	29	508,466	1,027,341
Ontario	15	241,991	394,304
Manitoba	4	81,772	119,257
Alberta	1	991	3,661
Colombie-Britannique	2	14,597	37,206
Totaux	**53**	**870,141**	**1,615,692**

Institutions pour tuberculeux.—La statistique des institutions pour tuberculeux (tableau 7) s'étend aux unités spéciales des hôpitaux généraux et fédéraux aussi bien qu'aux sanatoriums spécialisés indiqués séparément au tableau 1. La mortalité due à la tuberculose dans ces institutions en 1947 répond pour 44·2 p. 100 de la mortalité totale due à la tuberculose au Canada (voir "Statistique vitale", page 225). Cependant, la mortalité due à cette maladie accuse une baisse encourageante depuis 1926.

7.—Résumé de la statistique des hôpitaux pour tuberculeux, par province, 1947

Détail	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Totaux
Hôpitaux—										
Sanatoriums	1	4	5	13	13	4	3	1	1	45
Unités des hôpitaux publics	—	7	—	13	—	1	—	3	8	32
Unités des hôpitaux fédéraux	—	1	1	4	3	5	—	1	3	18
Totaux, hôpitaux	**1**	**12**	**6**	**30**	**16**	**10**	**3**	**5**	**12**	**95**
Capacité en lits—										
Sanatoriums	145	676	847	2,580	3,739	825	803	288	780[1]	10,683
Unités des hôpitaux publics	—	215	—	943	—	165	—	179	71	1,573
Unités des hôpitaux fédéraux	—	250	111	521	284	163	—	320	450	2,099
Totaux, capacité en lits	**145**	**1,141**	**958**	**4,044**	**4,023**	**1,153**	**803**	**787**	**1,301**	**14,355**
Personnel[2]—										
Médecins salariés	3	18	17	105	70	10	15	5	34	277
Infirmières diplômées	14	45	60	171	354	56	69	22	123	914
Totaux, personnel[3]	**70**	**319**	**417**	**1,248**	**2,045**	**347**	**508**	**127**	**690**	**5,771**
Outillage[2]—										
Appareils de radiographie	1	2	3	11	12	3	3	1	1	37
Laboratoires de clinique	1	2	5	13	13	3	3	1	1	42
Appareils de physiothérapie	—	1	5	9	6	2	1	—	1	25
Mouvement des hospitalisés—										
Admissions	116	893	1,246	5,152	3,372	1,305	840	657	1,224	14,805
Sorties	122	891	1,093	5,013	3,400	1,405	853	607	1,033	14,417
Décès	35	139	125	840	666	165	168	94	240	2,412
En traitement	251	1,748	1,909	8,540	6,959	2,412	1,616	1,252	2,137	26,824
Total des jours d'hospitalisation	46,183	314,342	282,171	1,266,434	1,311,891	355,969	292,848	220,017	342,332	4,432,187

[1] Quatre unités des hôpitaux publics de Vancouver et de Victoria, fonctionnant sous la direction du Conseil provincial de la santé, sont comprises avec les sanatoriums. [2] Sanatoriums seulement (à l'exclusion des sanatoriums fédéraux). [3] Comprend d'autres personnes.

Sous-section 2.—Hôpitaux du gouvernement fédéral*

Les hôpitaux administrés par le gouvernement fédéral sont destinés à des fins spéciales intéressant le ministère, comme le soin des anciens combattants et des membres des forces armées permanentes, la quarantaine et le soin des immigrants et des lépreux, le soin des Indiens, etc. Le tableau 1 indique le nombre d'hôpitaux fédéraux au regard de ceux des autres catégories en 1947.

Hôpitaux du ministère des Affaires des anciens combattants.—Le ministère n'a jamais connu de plus forte addition à l'ensemble des lits déjà à sa disposition que le nombre de lits installés en 1948 dans de nouveaux bâtiments

* Revisé par le ministère des Affaires des anciens combattants.

modernes à l'épreuve du feu. Ces bâtiments sont le nouvel hôpital de Camp-Hill à Halifax (N.-É.), soit 250 lits, et l'hôpital de Sunnybrook, près de Toronto (Ont.), soit 875 lits une fois achevé l'hôpital proprement dit.

Trois institutions plus anciennes ont fermé leurs portes: l'hôpital Cornwallis (N.-É.), l'Hôpital des anciens combattants, à Kingston (Ont.) et le Foyer des anciens combattants, à Calgary (Alb.). Les deux premières institutions s'occupaient exclusivement du traitement des tuberculeux. Les malades de l'hôpital Cornwallis ont été installés dans des locaux spécialement aménagés à l'hôpital de Camp-Hill, tandis que l'hôpital de Kingston, institution en plein fonctionnement, a été rendu à l'Association antituberculeuse des comtés de l'Est. Les malades du Foyer des anciens combattants de Calgary ont été transférés à l'hôpital de convalescence de cette ville.

Au nombre des nouvelles entreprises importantes, on peut mentionner les rajouts à l'hôpital Lancaster, Saint-Jean (N.-B.). Les plans de la première partie d'un agrandissement devant coûter plus de deux millions de dollars ont été parachevés et un contrat de construction d'environ la moitié de cette somme a été adjugé.

Les travaux se poursuivent au nouvel hôpital de 300 lits à Québec et à l'agrandissement de l'Hôpital Queen-Mary de Montréal, qui comptera cent lits de plus. On a étudié aussi les autres améliorations à apporter à un certain nombre d'hôpitaux de traitement actif.

Bien que la tâche des services spéciaux pour convalescents dans les centres de santé et de rééducation des blessés ait un peu diminué, on a fait bon usage de la plupart des locaux ainsi rendus disponibles au bénéfice des anciens combattants âgés plus en état de marcher. On s'occupe d'aviser à fournir des locaux appropriés aux patients âgés cloués au lit et souffrant d'une maladie chronique.

Le tableau 8 indique les aménagements et le mouvement des patients, par genre d'hôpital, en 1948.

8.—Capacité en lits, personnel et mouvement des malades des hôpitaux d'anciens combattants, 1948

NOTA.—Les malades dans les pavillons d'anciens combattants attachés aux hôpitaux civils ne sont pas inclus.

Genre d'hôpital et endroit	Capacité en lits	Personnel		Mouvement des malades			
		Médecins salariés	Total	Hospitalisés au début de l'année	Admissions pendant l'année	Hospitalisés en fin d'année	Total de jours-malades durant l'année
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Hôpitaux de traitement actif—							
Halifax (N.-É.)	550	13	412	183	3,950	300	101,254
Saint-Jean (N.-B.)	400	11	359	244	3,336	243	98,486
Québec (P.Q.)	300	5	250	155	2,008	182	76,215
Montréal (P.Q.)	800	11	965	485	4,650	541	206,081
Sainte-Anne (P.Q.)	750	10	778	659	1,148	722	266,084
Toronto (Ont.)—							
Sunnybrook	875	28	1,037	352	5,368	728	210,652
Rue Christie	600	—	601	696	3,785	373	196,644
London (Ont.)	1,200	17	856	1,001	3,081	1,033	384,116
Winnipeg (Man.)	800	11	608	519	4,822	465	197,806
Saskatoon (Sask.)	135	2	108	58	957	72	32,536
Calgary (Alb.)	250	9	262	201	2,792	187	75,785
Vancouver (C.-B.)	1,000	13	964	820	5,619	715	311,488
Victoria (C.-B.)	200	3	332	169	1,722	171	67,440
Totaux, hôpitaux de traitement actif	**7,860**	**133**	**7,532**	**5,542**	**43,238**	**5,732**	**2,224,587**

8.—Capacité en lits, personnel et mouvement des malades des hôpitaux d'anciens combattants, 1948—fin

Genre d'hôpital et endroit	Capacité en lits	Personnel		Mouvement des malades			
		Médecins salariés	Total	Hospitalisés au début de l'année	Admissions pendant l'année	Hospitalisés en fin d'année	Total de jours-malades durant l'année
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Centres de santé et de rééducation des blessés—							
Saint-Jean (N.-B.)	75	1	46	25	287	40	15,830
Senneville (P.Q.)	100	2	53	45	203	129	31,691
Ottawa (Ont.)	175	4	112	151	491	112	41,899
Toronto (Ont.)—							
York	100	1	38	30	261	18	11,507
Divadale	100	1	71	58	326	77	24,839
Calgary (Alb.)	110	—	53	58	448	99	29,395
Burnaby (C.-B.)	200	1	88	123	799	180	53,498
Totaux, centres de santé et de rééducation des blessés	**860**	**10**	**461**	**490**	**2,815**	**655**	**208,659**
Institutions spéciales—							
Cornwallis (N.-É.)[1]	175	[2]	[2]	128	871	[3]	43,916
Saint-Hyacinthe (P.Q.)[1]	200	5	209	174	259	178	55,909
Toronto (Ont.)[4]	37	—	59	28	111	29	10,579
London (Ont.)[1]	150	3	99	71	269	135	46,357
Kingston (Ont.)[1]	150	[2]	[2]	146	26	[5]	22,482
Totaux, institutions spéciales	**712**	**8**	**367**	**547**	**1,536**	**342**	**179,243**
Foyers d'anciens combattants—							
Halifax (N.-É.)	20	—	10	14	20	16	5,472
Saint-Jean (N.-B.)	30	—	10	30	19	17	8,084
Toronto (Ont.)	165	2	120	184	126	155	59,056
Amherstburg (Ont.)	25	—	12	15	23	23	7,481
Winnipeg (Man.)	180	—	88	126	201	132	46,073
Regina (Sask.)	60	—	24	36	128	45	14,446
Edmonton (Alb.)	70	—	24	61	179	62	21,494
Calgary (Alb.)	26	—	19	25	—	[6]	500
Vancouver (C.-B.)	118	—	46	113	88	112	40,521
Totaux, foyers d'anciens combattants	**694**	**2**	**353**	**604**	**784**	**562**	**203,127**
Totaux généraux	**10,126**	**153**[7]	**8,713**	**7,183**	**48,373**	**7,291**	**2,815,616**

[1] Pour tuberculeux. [2] Fermé. [3] Fermé en novembre. [4] Pour paraplégiques. [5] Fermé en juillet. [6] Fermé en janvier. [7] 570 médecins en service discontinu, 214 internes et médecins résidants non compris.

Anciens combattants hospitalisés classés d'après le service.—Le 31 décembre 1947 et 1948, les hôpitaux pour anciens combattants comptent 7,180 et 7,291 malades, classés ci-dessous selon le service et les groupes de traitement:

Nombre d'hospitalisés	*1947*	*1948*	*Groupes de traitement*	*1947*	*1948*
Première guerre mondiale	3,094	3,952	Général	5,338	5,353
Seconde guerre mondiale	3,735	2,925	Tuberculose	869	805
Autres guerres	351	414	Maladies mentales	973	1,133

Le nombre de traitements cliniques est de 506,249 en 1948 et de 760,333 en 1947.

Hôpitaux de la Défense nationale*.—Le tableau **9** donne les facilités et le mouvement des malades dans les hôpitaux de la Défense nationale en 1948. Tous ces hôpitaux disposent d'installations de radiographie, de services de laboratoire et de services de dispensaire et tous les hôpitaux de l'armée, sauf neuf, ont des services de physiothérapie.

En outre, on peut utiliser en cas d'urgence des infirmeries du Corps d'aviation royal canadien disposant de 10 lits et d'un outillage complet aménagées à Aylmer, Centralia et Clinton (Ont.) et Edmonton et Calgary (Alb.). Dans ces régions, on se sert des hôpitaux déjà existants du ministère des Affaires des anciens combattants ou des hôpitaux civils. Il y a eu aux centres d'hospitalisation d'urgence 239 admissions et 239 sorties en 1948 et quelque 35,000 traitements ont été donnés aux patients externes de la marine, de l'armée et de l'aviation, à la population civile, aux Esquimaux et aux Indiens dans les infirmeries de secours et les salles d'inspection médicale du Corps d'aviation royal canadien. Ces traitements sont additionnels aux traitements donnés dans les hôpitaux.

Chaque navire de la Marine royale canadienne en service dispose d'une infirmerie de 2 à 12 lits. Des infirmeries convenables sont également aménagées à tous les établissements de la Marine et de l'Armée où n'existe pas d'hôpital.

* Revisé au ministère de la Défense nationale.

9.—Capacité en lits, personnel et mouvement des malades des hôpitaux de la Défense nationale, 1948

Service et situation de l'hôpital	Capacité en lits	Personnel		Mouvement des malades			
		Médecins salariés	Total	Hospitalisés au début de l'année	Admissions pendant l'année	Hospitalisés en fin d'année	Total de jours-malades durant l'année
Marine—							
Halifax (N.-É.)	200	7	88	52	1,615	50	31,961
Esquimalt (C.-B.)	100	5	64	26	1,535	18	15,975
Armée—							
Montréal (P.Q.)[1]	50	5	42	32	526	52	13,259
Québec (P.Q.)	25	3	35	14	337	8	4,943
London (Ont.)	15	1	14	—	181	1	1,190
Toronto (Ont.)	100	9	102	49	1,050	44	21,685
Camp-Borden (Ont.)	35	3	26	5	843	7	5,163
Kingston (Ont.)	50	5	57	9	742	20	10,938
Petawawa (Ont.)[2]	25	1	17	—	129	2	660
Winnipeg (Man.)[1]	25	2	19	21	573	16	13,085
Rivers (Man.)	20	2	15	4	255	2	1,560
Shilo (Man.)	35	3	32	2	589	7	3,509
Fort-Churchill (Man.)	20	2	19	7	522	9	3,374
Calgary (Alb.)[1]	50	3	39	18	633	19	9,032
Vancouver (C.-B.)[1]	25	2	22	19	424	20	9,849
Chilliwack (C.-B.)	15	1	8	—	259	1	787
Whitehorse (Yukon)	35	3	36	9	736	14	6,828
Aviation—							
Goose-Bay (Labrador)	15	2	24	2	325	9	2,748
Rockcliffe (Ont.)	100	4	80	30	1,142	51	14,274
Trenton (Ont.)	50	2	33	8	564	14	4,840
Fort-Nelson (C.-B.)	15	1	13	—	150	—	1,179
Totaux	**1,005**	**66**	**785**	**307**	**13,130**	**363**	**176,839**

[1] Fusionné avec l'hôpital du ministère des Affaires des anciens combattants, au même endroit.
[2] Ouvert en juin 1948.

Hôpitaux de la Santé nationale et du Bien-être social.—Le tableau **10** donne les statistiques des hôpitaux administrés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. L'hôpital des immigrants retenus à Québec, la plus grande institution de ce genre, dispose d'installations de radiographie, de laboratoire et de physiothérapie ainsi que d'un service social et d'un dispensaire. Les autres hôpitaux sont petits et, sauf le laboratoire de clinique de Lunenburg et le dispensaire de Sydney, n'ont pas de services spéciaux.

Le nombre peu élevé de jours-malades passés dans les hôpitaux d'immigration, par rapport au nombre de lits, s'explique par la nécessité de garder dans ces hôpitaux un nombre suffisants de lits pour suffire à toute affluence soudaine de malades obligés de faire immédiatement la quarantaine.

10.—Capacité en lits, personnel et mouvement des malades des hôpitaux de la Santé nationale et du Bien-être social, 1948

Genre et situation de l'hôpital	Capacité en lits[1]	Personnel		Mouvement des malades[2]			
		Médecins salariés	Total	Hospitalisés au début de l'année	Admissions pendant d'année	Hospitalisés en fin d'année	Total de jours-malades durant l'année
Quarantaine et immigration							
Halifax (N.-É.)—							
Immigration.....							
Rockhead, quarantaine.)	160	4	25	2	154	10	1,790
Saint-Jean (N.-B.).....	9	—	—	—	—	—	—
Québec (P.Q.).....	218	6[3]	142	78	609	98	32,829
Victoria (C.-B.).....	18	2[3]	16	—	—	—	—
Marins malades—							
Lunenburg (N.-É.).....	12	1[3]	2	1	66	2	1,098
Sydney (N.-É.).....	35	2[3]	22	4	193	5	3,058
Léproserie—							
Victoria (C.-B.).....	19	2[3]	5	1	—	1	365
Service de la santé des Indiens—							
Malisett (N.-B.).....	6	1[3]	5	2	113	3	713
Ohsweken (Ont.).....	32	2	15	19	464	21	7,259
Manitowaning (Ont.).....	13	1	8	6	143	8	2,751
Fort-William (Ont.)[4].....	21	—	7	20	18	20	5,211
Selkirk (Man.)[4].....	50	1	25	49	60	41	17,071
Le Pas (Man.)[4].....	164	1	70	82	119	94	32,279
Norway-House (Man.).....	..	..	..	..	..	..	..
Pine-Falls (Man.).....	17	1	11	8	519	4	..
Hodgson (Man.).....	40	1[3]	15	5	246	—	1,665
Brandon (Man.)[4].....	260	8[5]	145	183	250	251	81,060
Fort-Qu'Appelle (Sask.)[6]...	59	2	..	67	689	69	24,744
Edmonton (Alb.).....	..	..	..	..	..	..	..
Gleichen (Alb.).....	44	1	13	23	551	13	7,025
Brocket (Alb.).....	10	1[3]	4	1	180	1	1,024
Cardston (Alb.).....	44	1[3]	14	35	1,208	31	7,420
Morley (Alb.).....	10	1	4	3	153	3	1,211
Sardis (C.-B.).....	183	3[3]	131	157	320	38	53,664
Nanaïmo (C.-B.).....	220	5	135	80	326	194	40,148
Miller-Bay (C.-B.).....	157	2	105	142	241	152	53,674
Totaux.....	**1,801**	**49**	**919**	**968**	**6,622**	**1,059**	**376,059**

[1] Berceaux non compris. [2] Nouveau-nés non compris. [3] Comprend un médecin en service discontinu à chaque hôpital. [4] Tuberculeux seulement. [5] Comprend quatre médecins en service discontinu. [6] Ne fonctionne pas en 1948.

Sous-section 3.—Hôpitaux pour maladies mentales

Le 31 décembre 1947, il y a 50,203 malades dans les institutions d'aliénés au Canada et 4,500 en liberté conditionnelle ou absents pour d'autres raisons, soit un total de 54,703. La capacité normale des institutions est de 45,180 lits seulement,

ce qui révèle un état d'encombrement sérieux compte tenu du nombre d'hospitalisés le 1er janvier 1947 et des admissions et sorties durant l'année. Cet encombrement est particulièrement grave dans le Nouveau-Brunswick, le Québec et les provinces de l'Ouest. Sur les 50,203 hospitalisés en 1947, 37,801 sont déments, 11,188 faibles d'esprit, 770 épileptiques et 444 atteints d'autres maladies mentales.

Le nombre d'hospitalisés pour maladies mentales par 100,000 habitants, le 31 décembre 1947, est de 399·8, en comparaison de 399·5 à la même date en 1946, 396·5 en 1945, 388·0 en 1940, 352·8 en 1935 et 305·4 le 1er juin 1931.

Aucun renseignement n'indique jusqu'à quel point la proportion croissante d'hospitalisés par 100,000 âmes est due à un meilleur diagnostic et à des soins plus complets que dans le passé, ou dans quelle mesure il y a augmentation réelle de la proportion de la population qui exige un traitement pour maladies mentales.

11.—Résumé de la statistique des institutions pour aliénés, par province, 1947

Détail	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	nombre	*nombre*	*nombre*	*nombre*	*nombre*
Institutions faisant rapport	1	16	1	8	17
Capacité normale en lits	250	2,603	900	13,845	15,864
Personnel—					
Médecins, service continu (y compris les internes)	1	8	6	70	119
Médecins, service discontinu (y compris les internes)	1	16	1	17	29
Infirmières enregistrées	1	27	13	160	392
Autres infirmières	22	36	12	187	242
Totaux, personnel	**75**	**433**	**267**	**2,601**	**4,181**
Mouvement des hospitalisés—					
Admissions (transferts non compris)	117	695	375	3,044	4,960
En traitement	406	2,981	1,665	17,632	21,023
Sorties (transferts non compris)	105	680	306	2,818	4,464
Total des patients le 31 décembre 1947	301	2,418	1,766	16,432	18,298
	$	$	$	$	$
Recettes—					
Subventions du gouvernement et des municipalités	211,692	886,834	719,921	4,524,723	6,962,614
Versements des malades payants	27,901	91,223	58,266	777,515	1,648,577
Autres recettes	—	79,161	3,894	860,441	423,688
Totaux, recettes	**239,593**	**1,057,218**	**782,081**	**6,162,679**	**9,034,879**
Déboursés—					
Salaires (nets)	83,481	374,056	348,120	2,329,837	5,632,151
Vivres	76,316	295,032	180,811	1,563,083	1,341,083
Tous autres frais d'entretien	79,796	356,447	253,150	1,894,112	1,956,745
Totaux, frais d'entretien	239,593	1,025,535	782,081	5,787,032	8,929,979
Nouvelles constructions et améliorations	—	51,800	71,868	250,459	34,332
Autres déboursés	—	13,850	—	485,662	21,928
Totaux, déboursés	**239,593**	**1,091,185**	**853,949**	**6,523,153**	**8,986,239**

11.—Résumé de la statistique des institutions pour aliénés, par province, 1947—fin

Détail	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Institutions faisant rapport	4	3	5	4	59
Capacité normale en lits	2,471	3,670	2,538	3,039	45,180
Personnel—					
Médecins, service continu (y compris les internes)	17	20	12	26	279
Médecins, service discontinu (y compris les internes)	5	1	8	1	79
Infirmières enregistrées	19	9	26	24	671
Autres infirmières	132	630	67	242	1,570
Totaux, personnel	**710**	**1,192**	**723**	**1,299**	**11,481**
Mouvement des hospitalisés—					
Admissions (transferts non compris)	760	893	741	1,495	13,080
En traitement	3,886	5,187	3,841	5,651	62,272
Sorties (transferts non compris)	742	711	661	1,347	11,834
Total des patients le 31 décembre 1947	3,304	4,484	3,222	4,478	54,703
	$	$	$	$	$
Recettes—					
Subventions du gouvernement et des municipalités	1,236,776	3,595,636	1,807,994	2,645,026	22,591,216
Versements des malades payants	171,011	40,032	270,837	295,331	3,380,693
Autres recettes	39,149	189,472	44,729	1,942	1,642,476
Totaux, recettes	**1,446,936**	**3,825,140**	**2,123,560**	**2,942,299**	**27,614,385**
Déboursés—					
Salaires (nets)	679,416	1,977,955	1,027,051	1,460,677	13,912,744
Vivres	367,758	570,060	385,909	512,163	5,292,215
Tous autres frais d'entretien	364,678	694,893	343,773	953,361	6,896,955
Totaux, frais d'entretien	1,411,852	3,242,908	1,756,733	2,926,201	26,101,914
Nouvelles construction et améliorations	11,817	354,466	306,063	—	1,080,805
Autres déboursés	—	37,873	5,907	8,858	574,078
Totaux, déboursés	**1,423,669**	**3,635,247**	**2,068,703**	**2,935,059**	**27,756,797**

PARTIE II.—BIEN-ÊTRE PUBLIC ET SÉCURITÉ SOCIALE*

La tradition veut que la majeure partie de la responsabilité en ce qui concerne le bien-être public au Canada retombe sur les gouvernements provinciaux et ce n'est que depuis quelques années, par suite de la nouvelle conception de la sécurité sociale, que le gouvernement fédéral met en œuvre des programmes nationaux de sécurité-revenu, distincts des programmes établis au bénéfice de groupes spéciaux, comme l'assurance-chômage, adoptée à la suite d'une modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, et les allocations familiales. En 1944, le ministère de la Santé publique et du Bien-être social a été établi en vue de favoriser le bien-être social dans des domaines qui relèvent du gouvernement fédéral, sauf les services administrés par d'autres ministères fédéraux, comme le bien-être des Indiens et des Esquimaux et les services de bien-être des anciens combattants. Ses fonctions comprennent l'application de la loi sur les allocations familiales, des points de la loi des pensions de vieillesse qui relèvent du gouvernement fédéral, et de la loi sur l'aptitude physique nationale.

* Revisé sous la direction de M. G. F. Davidson, Ph.D., sous-ministre du Bien-être social.

Section 1.—Programmes du gouvernement fédéral

Sous-section 1.—Allocations familiales

La loi de 1944 sur les allocations familiales a été adoptée comme mesure fondamentale de sécurité sociale en vue d'aider à donner à tous les enfants canadiens des avantages égaux. Les allocations, entièrement payées à même le fonds du revenu consolidé du gouvernement fédéral, ne font pas partie du revenu imposable et ne dépendent pas d'une évaluation des ressources.

En vertu de la loi et de ses modifications, les allocations sont applicables à chaque enfant de moins de 16 ans, né au Canada ou résidant au pays depuis un an, ou dont le père ou la mère était domicilié au Canada depuis trois ans immédiatement avant la naissance de l'enfant. Elles sont versées chaque mois et normalement à la mère, bien que toute personne qui contribue sensiblement à l'entretien de l'enfant puisse toucher l'allocation en son nom. Le taux mensuel de l'allocation est de $5 pour chaque enfant de moins de 6 ans; $6 pour chaque enfant de 6 à 9 ans; $7 pour chaque enfant de 10 à 12 ans; et $8 pour chaque enfant de 13 à 15 ans. La modification apportée en avril 1949 réduit la période de résidence requise de trois ans à un an et abolit la disposition en vertu de laquelle les allocations étaient réduites pour le cinquième et chacun des autres enfants.

Les allocations sont payées par chèque, sauf dans le cas des enfants esquimaux et d'un petit groupe d'enfants indiens pour lesquels elles sont payées surtout en nature à cause du manque de facilités d'échange dans les régions reculées et de la nécessité d'enseigner aux indigènes à se nourrir d'aliments nutritifs.

Si les autorités ont des preuves suffisantes que l'argent n'est pas employé aux fins exposées dans la loi, le versement peut cesser ou être fait à une autre personne ou à une institution au nom de l'enfant. Les allocations ne sont pas versées à l'égard d'un enfant qui ne se conforme pas aux règlements scolaires provinciaux ou d'une fille, âgée de moins de 16 ans, qui est mariée. Aux termes de la loi, toute personne mécontente d'une décision relative à son droit à l'allocation ou au montant d'allocation versé peut recourir à un tribunal créé à cette intention.

Les allocations familiales sont administrées par le directeur national des allocations familiales, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, aidé des directeurs régionaux en service dans chaque capitale provinciale. Chaque bureau régional compte une section du bien-être social qui s'occupe des questions de bien-être intéressant l'administration des allocations. Un surveillant des services de bien-être social est conseiller de chaque directeur régional et soumet, par son intermédiaire, des rapports au surveillant en chef des services de bien-être social qui remplit les mêmes fonctions auprès du directeur national. La préparation et l'expédition des chèques relèvent de la division du Trésor de chaque bureau régional qui soumet ses rapports au délégué du Trésor du ministère de la Santé et du Bien-être.

Le directeur régional du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, établi à Ottawa, est chargé du versement des allocations aux familles habitant ces régions. Il collabore étroitement avec le ministère des Mines et Ressources dont relève le bien-être des Indiens et des Esquimaux.

Le versement d'allocations familiales aux enfants de Terre-Neuve a commencé le 1er avril 1949, lors de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne.

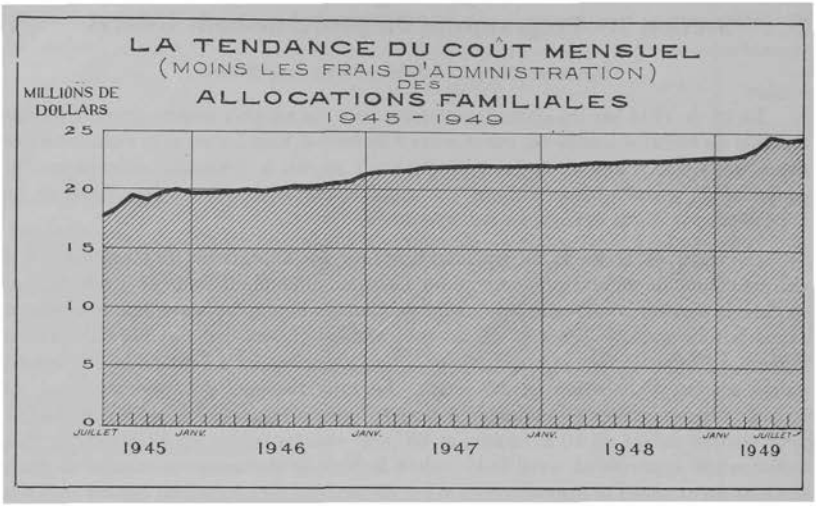

1.—Familles touchant des allocations familiales, nombre d'enfants bénéficiaires et allocations totales, années terminées le 31 mars 1946-1949

Province	Année[1]	Familles touchant une allocation	Enfants bénéficiaires	Moyenne d'enfants par famille	Moyenne des allocations		Total des allocations durant l'année financière[2]
					par famille	par enfant	
		nombre	nombre	nombre	$	$	$
Île du Prince-Édouard	1946	11,999	30,541	2·54	15·09	5·93	1,618,784
	1947	12,280	31,203	2·54	15·09	5·94	2,192,044
	1948	12,748	31,861	2·50	14·90	5·96	2,256,477
	1949	12,920	32,621	2·52	14·89	5·90	2,295,286
Nouvelle-Écosse	1946	76,789	183,447	2·39	11·17	5·93	9,519,446
	1947	84,172	196,530	2·33	13·92	5·96	13,358,417
	1948	87,170	202,029	2·32	13·78	5·95	14,207,958
	1949	88,927	207,282	2·33	13·76	5·90	14,515,131
Nouveau-Brunswick	1946	58,933	156,961	2·66	15·66	5·88	8,112,009
	1947	65,071	168,114	2·58	15·22	5·89	11,394,426
	1948	68,510	175,390	2·56	14·91	5·82	12,086,892
	1949	70,610	181,921	2·58	14·96	5·81	12,462,093
Québec	1946	396,904	1,118,540	2·82	16·71	5·93	57,962,067
	1947	445,669	1,230,312	2·76	16·14	5·85	82,389,967
	1948	468,680	1,260,735	2·69	15·66	5·82	87,157,243
	1949	488,263	1,302,242	2·67	15·47	5·80	89,304,108
Ontario	1946	456,219	937,982	2·05	12·43	6·05	49,208,124
	1947	526,400	1,051,206	2·00	12·05	6·03	70,325,915
	1948	555,658	1,096,779	1·97	11·79	5·97	77,328,535
	1949	575,961	1,140,778	1·98	11·81	5·96	80,151,250
Manitoba	1946	87,252	184,692	2·12	12·84	6·06	9,896,231
	1947	97,698	203,681	2·08	12·62	6·05	14,007,061
	1948	99,954	207,544	2·08	12·42	5·98	14,798,437
	1949	101,917	211,752	2·08	12·36	5·95	15,016,278
Saskatchewan	1946	106,067	248,319	2·34	14·04	6·00	13,194,768
	1947	112,625	255,424	2·27	13·75	6·06	18,119,792
	1948	114,613	257,611	2·25	13·45	5·98	18,561,330
	1949	115,170	258,370	2·24	13·37	5·96	18,527,408

Voir renvois à la fin du tableau, p. 281.

1.—Familles touchant des allocations familiales, nombre d'enfants bénéficiaires et allocations totales, années terminées le 31 mars 1946-1949—fin

Province	Année[1]	Familles touchant une allocation	Enfants bénéficiaires	Moyenne d'enfants par famille	Moyenne des allocations		Total des allocations durant l'année financière[2]
					par famille	par enfant	
		nombre	nombre	nombre	$	$	$
Alberta	1946	103,804	230,767	2·22	13·40	6·03	12,262,073
	1947	115,198	248,512	2·16	12·98	6·02	17,159,488
	1948	119,739	255,848	2·14	12·78	5·98	18,181,663
	1949	124,173	266,133	2·14	12·75	5·95	18,695,325
Colombie-Britannique	1946	106,840	204,754	1·92	11·52	6·01	10,693,139
	1947	126,622	242,010	1·91	11·31	5·91	15,722,045
	1948	139,627	260,752	1·87	11·20	6·00	18,012,189
	1949	147,630	279,769	1·89	11·24	5·93	19,347,837
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1946	1,344	3,097	2·30	16·88	7·32	165,507
	1947	2,721	6,070	2·23	13·12	5·88	471,377
	1948	3,245	7,023	2·16	12·75	5·89	574,470
	1949	3,579	7,785	2·17	12·71	5·84	595,063
Canada	**1946**	**1,406,151**	**3,299,100**	**2·35**	**14·95**	**5·99**	**172,632,147**
	1947	**1,588,456**	**3,633,062**	**2·29**	**13·62**	**5·95**	**245,140,532**
	1948	**1,669,944**	**3,755,572**	**2·25**	**13·31**	**5·92**	**263,165,192**
	1949	**1,729,150**	**3,888,653**	**2·25**	**13·25**	**5·89**	**270,909,779**
Terre-Neuve	1949	49,445[3]	134,338[3]	2·72[3]	16·51[3]	6·07[3]	3,141,356[4]

[1] Tous les chiffres, sauf ceux de la dernière colonne, portent sur le mois de mars de l'année indiquée. [2] Les totaux donnés pour l'année terminée le 31 mars 1946 ne portent que sur 9 mois, le paiement des allocations familiales n'ayant commencé que le 1er juillet 1945. Les totaux des années 1946, 1947 et 1948 tiennent compte des paiements en trop et autres corrections; ils diffèrent donc quelque peu de ceux des éditions antérieures de l'*Annuaire*. [3] Chiffres de juillet 1949. [4] Total d'avril à juillet 1949 inclusivement.

Sous-section 2.—Assurance-chômage

En 1940, subordonnément à une modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le gouvernement fédéral a reçu plein pouvoir dans le domaine de l'assurance-chômage et a adopté la loi sur l'assurance-chômage, créant un régime national d'assurance-chômage exposé au chapitre XIX.

Sous-section 3.—Service national de placement

Le Service national de placement fonctionne en conjonction avec le régime de l'assurance-chômage. Administré par la Commission, par l'entremise des bureaux de placement et de réclamations, il relève du ministère fédéral du Travail. Un exposé du service est fait au chapitre XIX.

Sous-section 4.—Programmes au bénéfice des anciens combattants

Assistance-chômage aux anciens combattants.—Le ministère des Affaires des anciens combattants ne procure pas d'emploi aux anciens combattants, mais collabore étroitement avec le ministère du Travail relativement à leurs problèmes. Des prestations de chômage sont autorisées dans certains cas (voir chapitre XXVIII).

Pensions des anciens combattants.—La législation canadienne sur les pensions après la première et la seconde guerre mondiale est exposée dans des éditions antérieures de l'*Annuaire* (voir pp. 780-781 de l'*Annuaire* de 1943-1944, pp. 1193-1197 de l'*Annuaire* de 1947 et pp. 1197-1200 de l'*Annuaire* de 1948-1949). La présente édition en traite au chapitre XXVIII.

Allocations aux anciens combattants.—En plus des pensions de guerre, des allocations sont versées à certains anciens combattants n'ayant pas droit à la pension à l'âge de 60 ans, ou plus tôt si l'ancien combattant est définitivement inapte au travail, ou à des anciens combattants admissibles qui, ayant servi sur un théâtre de guerre, sont incapables et non susceptibles de devenir capables de se pourvoir à eux-mêmes à cause de difficultés financières ajoutées à des infirmités. Ces allocations sont exposées au chapitre XXVIII.

Services de bien-être des anciens combattants.—Les services de bien-être et de rétablissement en faveur des anciens combattants, administrés par le ministère des Affaires des anciens combattants, sont exposés au chapitre XXVIII.

Sous-section 5.—Assistance à l'agriculture des Prairies*

La loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, appliquée par le ministère fédéral de l'Agriculture, pourvoit à des versements directs du gouvernement fédéral, fondés sur la superficie, aux agriculteurs des zones de récolte déficitaire des provinces des Prairies et de la région de la rivière La Paix en Colombie-Britannique. La loi est destinée à remplacer l'aide accordée sous forme de secours et pourvoit à des versements aux agriculteurs dans des cas déterminés et à certaines conditions; elle exige que 1 p. 100 du prix d'achat de toutes les céréales (blé, avoine, orge et seigle) vendues dans les provinces des Prairies soit remis au gouvernement fédéral et versé à une caisse spéciale réservée aux fins de la loi.

Si l'agriculteur, qui peut être propriétaire ou locataire ou encore membre d'une coopérative agricole, habite une zone de récolte déficitaire, il peut obtenir de l'aide à l'égard de la moitié au plus de la terre en culture ou d'un maximum de 200 acres. Les paiements s'élèvent jusqu'à $2.50 l'acre.

Depuis l'inauguration du programme jusqu'au 31 mars 1949, le montant global versé en vertu de la loi s'élève à $104,606,488.74. Le montant recueilli au titre de la taxe de 1 p. 100 est de $38,634,389.32.

Sous-section 6.—Rentes sur l'État†

En vertu de la loi des rentes sur l'État adoptée en 1908 (chap. 7, S.R.C. 1927, modifié par le chap. 33, 1931), le gouvernement fédéral maintient un service qui aide les Canadiens à pourvoir à leur vieil âge. Cette loi est appliquée par le ministre du Travail.

Une rente du gouvernement canadien est un revenu annuel fixe acheté du gouvernement fédéral et payé par lui. La rente est payable par versements mensuels pour la vie ou encore pour la vie et garantie pour une période d'années. La rente minimum est de $10 et le maximum, de $1,200 par année. La rente peut être différée ou immédiate. D'après les contrats de rente différée, l'achat est fait par primes périodiques ou primes uniques. Les contrats de rente immédiate assurent un revenu immédiat.

Le capital et l'intérêt de tout crédirentier sont inaliénables et insaisissables. S'il meurt avant de commencer à toucher sa rente, tous les fonds versés sont remboursés à l'acheteur ou à ses représentants légaux avec intérêts. La loi pourvoit à des contrats de rente collectifs permettant aux employeurs d'acheter des rentes en

* Rédigé au ministère de l'Agriculture, Ottawa.
† Revisé par la Division des rentes sur l'État, ministère du Travail, Ottawa.

faveur de leurs employés ou aux associations d'en acheter en faveur de leurs membres; l'argent servant à l'achat provient en partie du salaire des employés et en partie des contributions des employeurs. Les plans collectifs actuellement en vigueur s'étendent à une foule d'industries et à plusieurs corps municipaux dans tout le Canada. Nombre de vieux membres des caisses de rente touchent actuellement des bénéfices au titre de la loi des rentes sur l'État.

Du 1er septembre 1908, date de l'entrée en vigueur du régime, jusqu'au 31 mars 1949, le nombre de contrats et de certificats de rente émis est de 271,900. Sur ce total, 29,608 ont été annulés (y compris 4,975 contrats annulés en 1948-1949), ce qui laisse 242,292 contrats et certificats en vigueur au 31 mars 1949. Le montant global reçu en paiement des achats est de $530,169,463 au 31 mars 1949.

Au 31 mars 1949, 809 sociétés, institutions et associations, en comparaison de 708 le 31 mars 1948, avaient passé des contrats de rente avec le gouvernement. En vertu de ces contrats, le 31 mars 1949, 113,645 employés ou membres détiennent des certificats d'achat de rente différée, contre 92,063 un an auparavant. Le nombre de certificats délivrés sous le régime des caisses est de 29,869 en 1948-1949, contre 26,708 en 1947-1948.

En avril 1948, le taux des primes des nouveaux contrats a été revisé en fonction de la plus grande longévité des crédirentiers et fondé sur un intérêt de 3 p. 100. Il a été décidé d'évaluer les rentes actuellement servies en fonction du nouveau taux de mortalité. Il a fallu constituer à cette fin, le 31 mars 1949, une réserve supplémentaire d'environ dix millions de dollars. Il faut tenir compte de ce fait lorsqu'on compare les données du tableau 3.

Jusqu'en juin 1940, les rentes servies étaient, sauf certaines exceptions, exemptes d'impôt en vertu de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu. Pour les contrats passés après cette date, le revenu en était pleinement imposable jusqu'à ce que la loi soit modifiée en 1945. En vertu de cette modification, le capital des rentes achetées par contrats passés depuis juin 1940 est exempt d'impôt, tandis que l'intérêt est assujéti à l'impôt sur le revenu. Ce changement s'applique au revenu de 1945 et des années subséquentes.

2.—Rentes sur l'État: contrats et prix d'achat, années terminées le 31 mars 1926-1949

NOTA.—Les chiffres des années 1909 à 1925 ont paru à la p. 887 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Contrats et certificats	Prix d'achat	Année	Contrats et certificats	Prix d'achat
	nombre	$		nombre	$
1926	668	1,938,921	1938	5,724	13,550,483
1927	503	1,894,885	1939	8,518	18,189,319
1928	1,223	3,843,088	1940	9,014	20,001,533
1929	1,328	4,272,419	1941	11,994	18,803,645
1930	1,257	3,156,475	1942	8,593	19,630,645
1931	1,772	3,612,234	1943	9,608	20,415,365
1932	1,726	4,194,384	1944	19,354	26,600,098
1933	1,375	3,547,345	1945	15,796	33,076,436
1934	2,412	7,071,439	1946	25,538	46,954,536
1935	3,930	13,376,400	1947	43,585	72,009,764
1936	6,357	21,281,981	1948	40,945	75,067,827
1937	7,806	23,614,824	1949	36,332	64,311,116

3.—Bilan des rentes sur l'État, années terminées le 31 mars 1944-1949

Détail	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$	$
Actif						
Fonds au commencement de l'année financière	190,298,479	213,561,537	243,537,624	287,492,656	357,161,953	429,518,235
Recettes durant l'année, moins paiements	23,263,058	29,976,087	43,955,032	69,669,297	72,356,282	72,219,424
Fonds en fin d'année financière	213,561,537	243,537,624	287,492,656	357,161,953	429,518,235	501,737,659
Passif						
Valeur des contrats en vigueur	213,561,537	243,537,624	287,492,656	357,161,953	429,518,235	501,737,659
Recettes						
Rentes immédiates	5,688,944	7,686,992	12,857,728	21,322,796	20,874,824	9,363,110
Rentes différées	21,020,193	25,676,877	34,470,916	51,060,176	54,748,242	55,193,325
Intérêts produits par le fonds	7,802,409	8,826,238	10,193,045	12,333,806	15,250,733	17,804,595
Montant porté à la réserve	32,181	257,288	293,798	977,070	331,857	11,408,468
Totaux des recettes	**34,543,727**	**42,447,395**	**57,815,487**	**85,693,848**	**91,205,656**	**93,769,498**
Paiements						
Rentes payées (contrats échus)	10,849,633	11,724,554	12,938,362	14,951,693	17,588,142	20,120,185
Primes remboursées avec intérêts	321,996	459,321	547,985	699,651	705,993	1,184,569
Primes remboursées sans intérêts	109,040	287,433	374,108	373,207	555,239	245,319
Totaux des paiements	**11,280,669**	**12,471,308**	**13,860,455**	**16,024,551**	**18,849,374**	**21,550,074**

4.—Nombre et valeur des contrats de rentes, 31 mars 1948 et 1949

Catégories	1948			1949		
	Nombre de contrats	Total des paiements	Valeur des contrats en vigueur au 31 mars	Nombre de contrats	Total des paiements	Valeur des contrats en vigueur au 31 mars
		$	$		$	$
Immédiates	18,211	6,871,146	64,049,528	19,550	7,397,774	72,149,667
Immédiates garanties	21,382	10,010,525	117,630,201	23,890	11,341,069	135,552,372
Immédiates et réversibles	4,506	2,038,044	27,231,792	4,624	2,108,609	29,399,383
Différées	166,836	[1]	220,606,714	194,228	[1]	264,636,237
Totaux	**210,935**	**18,919,715**[2]	**429,518,235**	**242,292**	**20,847,452**[2]	**501,737,659**

[1] Indéterminé. [2] Montant de rentes immédiates.

Sous-section 7.—Services de bien-être pour les Indiens et les Esquimaux

Bien-être des Indiens.—Dans l'intérêt de l'économie nationale comme pour des raisons humanitaires, le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère des Mines et Ressources, s'occupe, aux frais du public, dans les réserves indiennes et dans tout le nord du Canada, de nombre d'initiatives destinées à favoriser le bien-être de la population indienne. On compte comme œuvres dites de bien-être social, outre les services de bien-être social en général, le versement d'allocations familiales, l'application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et le développement de l'artisanat. Des renseignements à ce sujet paraissent aux pp. 1222-1229 de l'édition de 1948-1949 de l'*Annuaire*; ci-après se trouve une description des œuvres actuelles de bien-être social pour les Indiens.

Conformément au programme général de bien-être social qui vise à améliorer le logement dans plusieurs réserves, 750 nouvelles maisons ont été construites et 1,750 logements réparés au cours de l'année terminée le 31 mars 1949. Des dispositions ont été prises en vue de la construction de 850 autres maisons durant l'année financière 1949-1950; les propriétaires eux-mêmes répondront pour une bonne partie de la main-d'œuvre. Les Indiens indigents ont reçu des secours au montant de $893,161.71, sous forme d'épicerie (ration de base) au lieu d'espèces. Les Indiens indigents, malades et âgés, ont bénéficié, sur la recommandation des médecins, de rations spéciales comprenant du lait, des légumes frais, des fruits et des œufs, particulièrement durant leur convalescence. En outre, 4,000 Indiens indigents âgés ont touché des allocations en espèces s'élevant à $364,000. La coordination et l'avancement de l'éducation des adultes et de la culture physique ont fait des progrès, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique, où des cours intéressant ces matières ont été inaugurés en collaboration avec les universités provinciales.

Des allocations familiales sont versées aux mères indiennes comme aux autres mères canadiennes. L'expérience a démontré que, sauf quelques exceptions, la mère indienne a su sagement consacrer les allocations familiales aux fins auxquelles elles sont destinées. Elles ont directement servi à améliorer l'habillement et à rendre le repas scolaire plus substantiel. Il s'est dépensé $3,500,000 en allocations familiales pour les Indiens.

En vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, plus de 1,000 Indiens anciens combattants ont profité des allocations de rétablissement pour s'acheter de nouvelles maisons, des fermes, des engins de piégeage et des entreprises de pêche commerciale.

Bien-être des Esquimaux.—Aider les Esquimaux à s'adapter aux conditions changeantes tout en essayant de conserver leurs caractéristiques raciales et les traits de leur personnalité constitue l'un des problèmes administratifs les plus épineux en matière de bien-être social. Ce problème exige la collaboration continuelle de la Gendarmerie royale du Canada, des missionnaires, commerçants, médecins et autres qui sont en contact avec cette population intéressante et saine. Les services généraux de bien-être et d'éducation, y compris le versement des allocations familiales, relèvent du ministère des Mines et Ressources.

Pendant plusieurs années, l'administration des affaires des Esquimaux s'est effectuée en grande partie par l'entremise de la Patrouille de l'Arctique oriental, visite annuelle du personnel administratif, médical et scientifique aux postes de l'Arctique et de la région presque arctique. Durant toute l'année terminée le 31 mars 1949, la Gendarmerie royale du Canada s'est chargée de l'administration locale. En périodes de difficulté, lorsque le gibier et la pelleterie sont rares, la Gendarmerie est autorisée à veiller à ce que personne ne souffre de privations excessives. Toutefois, des tournées d'inspection plus fréquentes par bateau ou par avion permettent depuis quelque temps des relations plus étroites entre les ministères et leurs représentants locaux et rendent d'autant plus efficace l'administration des affaires des Esquimaux.

A la suite de l'adoption en 1945 de la loi des allocations familiales, qui vise également les enfants esquimaux, les membres de la Gendarmerie royale du Canada ont été nommés registraires régionaux pour les allocations familiales. Depuis ce temps, l'assistance accordée grâce aux allocations familiales s'est révélée très profitable aux aborigènes. Les Esquimaux ne touchent pas d'allocations familiales sous forme de chèque; elles leur sont versées en nature, d'après une liste approuvée

de marchandises limitées aux articles utiles aux enfants en cours de croissance. Des quantités considérables de lait en poudre et d'autres aliments préparés se trouvent au nombre des denrées fournies.

Le versement de $8 de marchandises par mois à tous les Esquimaux de plus de 70 ans est d'institution récente.

Le ministère des Mines et Ressources a entrepris un programme éducatif polyennal pour compléter le travail accompli par les diverses sociétés missionnaires.

Des sources d'emploi autre que la chasse et le piégeage s'ouvrent graduellement aux Esquimaux. De vastes projets d'établissement de troupeaux de rennes sont en marche depuis quelque temps dans l'Arctique occidental; d'autres sont à l'étude pour l'Arctique oriental. Les Esquimaux ont trouvé du travail lucratif aux établissements des blancs et leurs chances d'avancement devraient s'accroître à mesure qu'ils acquerront des connaissances et de l'expérience.

Section 2.—Programmes fédéraux-provinciaux

Sous-section 1.—Pensions de vieillesse et pensions aux aveugles

La loi des pensions de vieillesse de 1927 et ses modifications permet le versement de pensions de vieillesse et de pensions aux aveugles conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux. La modification de 1937 autorise de verser des pensions aux aveugles. La loi primitive et ses modifications jusqu'en 1947 sont exposées aux pp. 271-273 de l'*Annuaire* de 1948-1949. La modification du 30 avril 1949, en vigueur le 1er mai de la même année, hausse la pension mensuelle maximum à laquelle le gouvernement fédéral doit contribuer.

Les pensions de vieillesse ont été mises en vigueur dans les différentes provinces à des dates diverses, de 1927 à 1936 (voir le tableau **5**, p. 288). Terre-Neuve devant entrer dans la Confédération le 31 mars 1949, son gouvernement a conclu une entente avec le gouvernement fédéral en vue du versement conjoint de pensions de vieillesse et de pensions aux aveugles à compter du 1er avril 1949. Le versement de pensions, en vertu de la loi fédérale, a commencé dans les Territoires du Nord-Ouest en 1929; le Yukon a signé un accord avec le gouvernement fédéral en vue du versement de pensions de vieillesse et de pensions aux aveugles à compter du 1er avril 1949.

Des pensions de vieillesse à concurrence de $40 par mois peuvent être servies aux personnes âgées de 70 ans et plus dont le revenu annuel, y compris la pension, ne dépasse pas $600 si elles sont célibataires, $1,080 si elles sont mariées ou $1,200 si le conjoint est aveugle. Des pensions sont servies aux aveugles âgés de 21 ans et plus dont le revenu annuel maximum, pension comprise, ne dépasse pas $720 s'ils sont célibataires, $920 s'ils ont un enfant à leur charge ou, dans le cas de personnes mariées, si leur revenu total, pension comprise, ne dépasse pas $1,200 ou, si les deux sont aveugles, $1,320. La pension exacte payable dans chaque cas dépend du montant des ressources et du revenu extérieurs du pensionnaire. Pour avoir droit à la pension à titre de vieillard ou d'aveugle, le postulant doit avoir habité le Canada pendant les vingt années qui précèdent immédiatement la date où doivent commencer les versements ou, s'il a quitté le Canada durant cette période, doit avoir habité le Canada, avant cette absence, pendant deux fois plus longtemps que la durée de son absence.

La même personne ne peut cumuler une pension de vieillesse et une pension d'aveugle, ou une allocation en vertu de la loi de 1946 sur les allocations aux anciens

combattants; ces pensions ne peuvent être servies à un Indien aux termes de la loi des Indiens; enfin les pensions aux aveugles ne sont pas servies en sus d'une pension pour cécité en vertu de la loi des pensions. Le 31 mars 1949, 251,865 personnes, soit environ 43 p. 100 de la population totale âgée de 70 ans et plus, bénéficient de pensions de vieillesse; les pensions aux aveugles sont versées à 9,567 personnes.

La contribution du gouvernement fédéral, pour tout pensionné, ne doit pas excéder 75 p. 100 de $40 par mois ou du montant versé chaque mois par la province s'il est inférieur à $40; ainsi, bien que la province puisse payer une pension maximum plus élevée, sans dépasser le chiffre de revenu fixé par la loi, la contribution fédérale n'est payable qu'à l'égard d'une pension annuelle n'excédant pas $480. Les pensions sont payées par les provinces; le gouvernement fédéral les rembourse par l'intermédiaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les provinces assument leurs propres frais d'administration.

Depuis 1942, certaines provinces payent des allocations supplémentaires aux pensions. Voici les taux mensuels en vigueur au 1er avril 1949: Colombie-Britannique, $10; Alberta, $10; Saskatchewan, à concurrence de $5; Manitoba, à concurrence de $5; Nouvelle-Écosse, à concurrence de $5; Ontario, supplément d'un douzième de la pension de base fédérale-provinciale, plus un montant à concurrence de $7.50. A la suite de l'augmentation de la pension en 1949, certaines provinces ont cessé de verser l'allocation supplémentaire. Voici les provinces qui en juin 1949 payent un supplément: Colombie-Britannique, $10; Alberta, $7.50; Saskatchewan, $2.50*.

L'application de la loi des pensions de vieillesse dans une province dépend de l'adoption d'une loi provinciale autorisant ces pensions et d'une convention entre la province et le gouvernement fédéral. Tout programme provincial doit être soumis au gouverneur en conseil pour fins d'approbation et ne peut subir de modification sans son consentement. Les responsabilités administratives se rattachant au pro-

* Le Yukon verse également une allocation supplémentaire. Depuis le 1er juillet 1949, le taux est de $10 par mois.

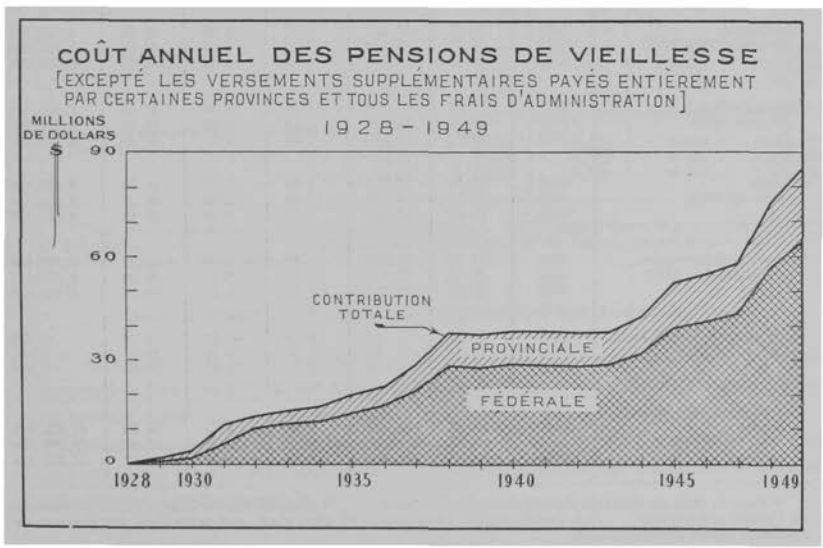

gramme incombent à la province, qui maintient une commission des pensions ayant autorité en la matière. La Division des pensions de vieillesse du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social voit à l'application des dispositions de la loi intéressant le gouvernement fédéral.

5.—Statistique des pensions de vieillesse pour les années 1947 à 1949

Province et date d'application de la loi	Année terminée le 31 mars	Pension moyenne[1]	Nombre de pensionnés[1]	Pourcentage de pensionnés[1] par rapport à la population[2]	Pourcentage de personnes de 70 ans ou plus par rapport à la population[2]	Pourcentage de pensionnés[1] par rapport à la population de 70 ans ou plus[2]	Contribution du gouvernement fédéral pour l'année financière terminée le 31 mars
		$		%	%	%	$
Île du Prince-Édouard	1947	19·36	2,112	2·25	6·38	35·20	350,808
(1er juillet 1933)	1948	24·82	2,417	2·57	6·60	38·98	478,924
	1949	26·36	2,688	2·89	6·67	43·35	593,070
Nouvelle-Écosse	1947	22·76	15,403	2·52	5·39	46·68	3,093,204
(1er mars 1934)	1948	29·19	16,984	2·73	5·41	50·55	3,943,563
	1949	28·96	18,450	2·91	5·35	54·26	4,658,580
Nouveau-Brunswick	1947	22·68	13,360	2·78	4·58	60·73	2,649,020
(1er juillet 1936)	1948	29·37	14,524	2·96	4·50	65·72	3,634,260
	1949	29·12	15,412	3·06	4·47	68·50	3,960,422
Québec	1947	24·01	54,489	1·50	3·28	45·79	11,466,940
(1er août 1936)	1948	29·08	59,204	1·59	3·33	47·86	14,714,437
	1949	28·94	64,366	1·70	3·33	50·96	16,273,942
Ontario	1947	24·52	65,085	1·58	5·06	31·29	13,886,364
(1er novembre 1929)	1948	29·71	70,765	1·69	5·24	32·27	17,999,870
	1949	29·50	78,413	1·82	5·33	34·26	20,292,451
Manitoba	1947	24·53	13,583	1·87	4·26	43·82	2,826,747
(1er septembre 1928)	1948	29·71	15,026	2·02	4·39	46·09	3,727,392
	1949	29·61	16,110	2·13	4·61	46·16	4,127,098
Saskatchewan	1947	24·37	14,204	1·71	3·86	44·39	3,085,225
(1er mai 1928)	1948	29·60	14,806	1·76	3·84	45·84	3,836,980
	1949	29·19	15,785	1·85	4·03	45·89	4,115,290
Alberta	1947	24·11	12,738	1·59	3·63	43·92	2,699,425
(1er août 1929)	1948	29·69	13,792	1·68	3·63	46·28	3,466,114
	1949	29·49	14,988	1·77	3·90	45·42	3,840,155
Colombie-Britannique	1947	24·22	18,039	1·80	5·08	35·37	3,767,623
(1er septembre 1927)	1948	29·54	21,621	2·07	5·31	39·03	5,171,017
	1949	29·19	25,633	2·37	5·70	41·54	6,363,538
Territoires du Nord-Ouest	1947	24·69	16	0·13	1·52	8·74	4,222
(25 janvier 1929)	1948	29·21	19	0·16	1·52	10·38	5,831
	1949	28·75	20	0·17	1·52	10·93	7,664
Totaux	**1947**	**24·03**	**209,029**	**1·70**	**4·31**	**39·39**	**43,829,579**
	1948	**29·41**	**229,158**	**1·82**	**4·42**	**41·27**	**56,978,388**
	1949[3]	**29·22**	**251,865**	**1·96**	**4·52**	**43·27**	**64,232,210**

[1] Pour le mois de mars de l'année financière indiquée. [2] Calculé d'après la population estimative de l'année précédente. [3] A l'exclusion de Terre-Neuve et du Yukon, qui participent aux pensions de vieillesse depuis 1949 seulement.

6.—Statistique des pensions aux aveugles, 1947-1949

Province et date d'application de la loi	Année terminée le 31 mars	Pension moyenne[1]	Nombre de pensionnés[1]	Pourcentage de pensionnés[1] par rapport à la population[2]	Contribution du gouvernement fédéral pour l'année financière terminée le 31 mars
		$		%	$
Île du Prince-Édouard (1er décembre 1937)	1947	22·84	121	0·129	24,211
	1948	27·91	126	0·134	29,424
	1949	28·58	122	0·131	30,929
Nouvelle-Écosse (1er octobre 1937)	1947	24·25	685	0·112	147,486
	1948	29·59	805	0·130	181,815
	1949	29·62	878	0·138	224,480
Nouveau-Brunswick (1er septembre 1937)	1947	24·65	758	0·158	166,414
	1948	29·83	896	0·182	217,407
	1949	29·66	1,000	0·199	263,021
Québec (1er octobre 1937)	1947	24·73	2,709	0·075	605,761
	1948	29·69	3,178	0·086	801,694
	1949	29·60	3,544	0·093	939,002
Ontario (1er septembre 1937)	1947	24·71	1,623	0·040	359,860
	1948	29·83	1,814	0·043	464,864
	1949	29·63	2,070	0·048	564,315
Manitoba (1er septembre 1937)	1947	24·71	391	0·054	86,625
	1948	29·92	455	0·061	114,975
	1949	29·68	503	0·066	134,300
Saskatchewan (15 novembre 1937)	1947	24·83	363	0·044	81,939
	1948	29·78	409	0·049	107,611
	1949	29·69	451	0·053	124,068
Alberta (7 mars 1938)	1947	24·51	290	0·036	62,155
	1948	29·98	332	0·040	81,256
	1949	29·84	418	0·049	104,681
Colombie-Britannique (1er décembre 1937)	1947	24·59	370	0·037	80,435
	1948	29·67	460	0·044	108,589
	1949	29·15	580	0·054	146,888
Totaux (y compris les Territoires du Nord-Ouest)	**1947**	**24·63**	**7,311**	**0·059**	**1,615,136**
	1948	**29·73**	**8,476**	**0·067**	**2,107,990**
	1949[3]	**29·59**	**9,567**	**0·074**	**2,532,074**

[1] Pour le mois de mars de l'année financière indiquée. [2] Calculé d'après la population estimative au mois de juin précédent. [3] A l'exclusion de Terre-Neuve et du Yukon, qui participent aux pensions de vieillesse depuis 1949 seulement.

Sous-section 2.—Programme national d'aptitude physique

Aux termes de la loi de 1943 sur l'aptitude physique nationale, un programme conjoint fédéral-provincial est mis à exécution en vue d'améliorer la santé physique et morale ainsi que le développement culturel de la population canadienne. Ce programme vise d'abord à aider et à encourager les initiatives régionales, la tâche principale des gouvernements fédéral et provinciaux consistant à amorcer et à fournir les services demandés par la collectivité.

En vertu de la loi, des subventions fédérales n'excédant pas $225,000 par an, fondées sur la population et égales à l'apport de la province sont mises chaque année à la disposition des provinces qui décident de mettre en œuvre un programme d'aptitude physique et de récréation conforme aux dispositions de la loi. Huit provinces participent au programme depuis l'admission de l'Ontario en avril 1949. Lors de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949, une disposition spéciale a été adoptée en vue d'une somme supplémentaire de $7,000 à mettre à la disposition de la nouvelle province au cas où elle déciderait de participer au programme.

Le Conseil national d'aptitude physique, composé de trois membres au moins et de dix au plus, nommés par le gouverneur en conseil, est établi en vertu de la loi. Ce conseil, qui se réunit au moins deux fois l'an, fait fonction de conseiller du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et assure la liaison entre les différents échelons administratifs ainsi que les organismes bénévoles qui s'intéressent activement à l'aptitude physique et à la récréation. Certaines provinces qui participent au programme ont établi des organismes consultatifs analogues; d'autres ont un comité interministériel.

La loi est appliquée par la Division d'aptitude physique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. En plus de s'occuper des subventions aux provinces, la division s'acquitte des fonctions administratives du Conseil national d'aptitude physique, collabore avec d'autres ministères fédéraux et des organismes nationaux, recueille et communique des renseignements de source canadienne et étrangère, explique le programme national d'aptitude au moyen de rapports et publications et s'occupe de diriger des recherches, des expériences et des démonstrations.

Le programme provincial relève du ministère de l'Instruction publique dans toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse et le Manitoba où il incombe au ministère de la Santé publique et à celui de la Santé et du Bien-être public, respectivement. La Saskatchewan et le Manitoba ont adopté une loi sur l'aptitude physique; dans les autres provinces, les programmes sont visés par des règlements ministériels. Comme ce sont les autorités locales qui doivent mettre à exécution le gros des projets intéressant l'aptitude et la récréation, le programme provincial est organisé de manière à renforcer et aider la collectivité et les organismes actifs dans ce domaine. La ligne de conduite fondamentale est la suivante: élaboration d'un programme d'aptitude physique en rapport avec les besoins et certaines œuvres pressantes de la collectivité; formation de chefs, tant bénévoles que rémunérés, au moyen de cours spéciaux et, dans certains cas, de salaires; coordination et expansion des organismes existants, des programmes n'étant lancés que là où il n'existe pas d'organismes pour les entreprendre; et, dans certaines provinces, assistance financière accordée aux programmes locaux approuvés par la province.

Les contacts avec les autres pays se sont fort amplifiés en 1949, particulièrement avec les nations du Commonwealth, grâce au Congrès international de l'éducation physique, de la récréation et de la réadaptation, tenu à Londres en juillet 1948. Au Canada, on en est arrivé à une collaboration croissante entre les organisations nationales intéressées aux programmes d'aptitude, grâce aux réunions conjointes

tenues en avril 1948 par le Conseil national d'aptitude physique et l'Association canadienne de l'hygiène, de l'éducation physique et de la récréation et à la convocation de la première Conférence nationale des organismes directeurs des sports.

La mise à exécution du programme de toutes les provinces se caractérise par le souci d'organiser sur le plan régional les œuvres récréatives, initiative proprement canadienne. Un fait important à noter est la grande augmentation des œuvres exécutées en collaboration, grâce à l'apport manuel bénévole des gens à des travaux de construction et à la participation de petites localités aux mêmes installations et au même équipement. L'insuffisance du personnel spécialisé demeure le grand obstacle à l'expansion des programmes. Pour obvier à cette pénurie, le gouvernement fédéral a offert en mars 1949 un certain nombre de bourses à accorder, sur la recommandation du Conseil national, en vue de la formation postscolaire de moniteurs d'œuvres d'aptitude et de récréation.

On fait grand usage des films pour fins éducatives. Ceux qui ont été produits pour favoriser le mouvement d'aptitude comprennent *Prêt pour demain*, *La famille en santé* et *Tout le monde se divertit*. En outre, des films de toutes sources, approuvés par des comités nationaux d'appréciation composés de spécialistes en matière d'aptitude physique et de récréation, sont accessibles à tout le pays grâce à la cinémathèque maintenue par la Division de l'aptitude physique, qui les fait circuler périodiquement dans les provinces en vue d'en favoriser la vente.

7.—Subventions fédérales disponibles et montants versés en vertu de la loi sur l'aptitude physique nationale, 1944-1949

Province	Subvention disponible en 1949-1950	Total versé de 1944-1945 à 1948-1949	Province ou Territoire	Subvention disponible en 1949-1950	Total versé de 1944-1945 à 1948-1949
	$	$		$	$
Terre-Neuve[1]	7,000	—	Saskatchewan	17,521	87,203
Île du Prince-Édouard	1,859	6,820	Alberta	15,568	72,746
Nouvelle-Écosse	11,302	49,340	Colombie-Britannique	15,993	80,056
Nouveau-Brunswick	8,944	8,468	Territoires du N.-O.	234	468
Québec[1]	65,151	—	Yukon[1]	97	—
Ontario[2]	74,063	—			
Manitoba	14,270	24,109	**Totaux**	**232,000**	**329,209**

[1] Ne participe pas au programme. [2] Ne participe au programme que depuis avril 1949.

Sous-section 3.—Programme de formation

En vertu de la loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle et de ses modifications, le ministère fédéral du Travail, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, poursuit divers projets de formation. Le détail de ces programmes paraît au chapitre XIX.

Section 3.—Programmes provinciaux

Sous-section 1.—Allocations aux mères

Neuf provinces ont adopté des dispositions statutaires qui prévoient des allocations afin de permettre à certaines mères nécessiteuses de rester à la maison et de prendre soin des enfants à leur charge. La première loi de ce genre a été adoptée par le Manitoba en 1916; quatre autres provinces ont adopté des lois analogues de 1917 à 1920. Les lois de la Nouvelle-Écosse et du Québec sont entrées en vigueur en 1930 et 1938 respectivement; la loi de 1938 du Nouveau-Brunswick est entrée en vigueur en 1943 et celle de 1949 de l'Île du Prince-Édouard, le 1er juillet 1949. Bien que Terre-Neuve ne possède pas de loi comparable à celles-là, elle accorde néanmoins une certaine assistance aux veuves nécessiteuses, aux enfants à charge et aux orphelins.

Les frais sont entièrement acquittés par la Trésorerie, sauf en Alberta où une modification apportée en 1949 réduit la contribution requise de la municipalité concernée de 25 à 20 p. 100 de l'allocation. Dans le Québec, la disposition qui permet aux municipalités de percevoir un impôt n'excédant pas 5 p. 100 du montant des allocations n'a pas été mise en vigueur.

Toutes les provinces exigent deux conditions pour donner droit aux allocations: évaluation des ressources et résidence dans la province. Le montant des ressources et du revenu extérieurs permis varie d'une province à l'autre. Chaque province exige de la postulante qu'elle réside dans la province à l'époque de la demande et y ait demeurée antérieurement une année (Saskatchewan), deux années (Ontario et Manitoba), trois années (Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île du Prince-Édouard) ou cinq années (Québec). La loi de l'Alberta exige que l'époux soit domicilié dans la province au moment de sa mort, de son internement ou de sa désertion. Dans toutes les provinces, l'enfant ou les enfants doivent habiter avec l'allocataire.

La nationalité est une condition importante d'admissibilité dans toutes les provinces, sauf en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario. Au Québec, la mère doit être citoyenne canadienne de naissance ou depuis 15 ans, ou être l'épouse ou la veuve d'un citoyen canadien. Les autres provinces exigent que la postulante soit sujette britannique ou l'épouse ou la veuve d'un sujet britannique, ou que son enfant soit sujet britannique. En Nouvelle-Écosse, la postulante doit elle-même être sujette britannique, tandis que dans l'Île du Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba l'enfant est admissible s'il est sujet britannique, même si sa mère ne l'est pas. En Colombie-Britannique, une mère peut être admissible si elle est ou a été sujette britannique de naissance ou par naturalisation. Au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans l'Île du Prince-Édouard, une allocation ne peut être versée à un Indien aux termes de la loi des Indiens du Canada.

Depuis que ces mesures sont en vigueur, on en a généralement élargi la portée. En mai 1949, la postulante doit être veuve ou l'épouse d'un malade mental ou, sauf en Alberta, d'un homme souffrant d'invalidité totale et permanente. Il existe diverses définitions d'invalidité physique totale et permanente. Ainsi, en Colombie-Britannique et au Québec, l'invalidité physique doit être telle qu'on doit prévoir

qu'elle durera au moins un an; en Saskatchewan, la période est de neuf mois ou plus. Toutes les provinces, sauf l'Alberta, considèrent comme ayant droit à une allocation la mère dont l'époux est traité pour la tuberculose.

Les mères abandonnées qui répondent à certaines conditions sont admissibles dans toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, mais la période qui doit s'écouler après la désertion varie d'une à sept années. La mère divorcée ou légalement séparée de son mari est admissible en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario, de même que la mère divorcée en Saskatchewan. Sous réserve de certaines conditions, les mères adoptives qui prennent soin d'enfants dont les parents sont morts ou invalides sont également admissibles. En Saskatchewan, si la mère est morte ou si elle est dans une institution mentale ou un sanatorium, l'allocation peut être servie au père s'il est invalide et vit chez lui avec ses enfants. Toutes les provinces accordent une allocation pour les enfants adoptés légalement, mais, dans certains cas, l'enfant doit avoir été adopté conjointement par l'époux et l'épouse. Au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, des allocations sont versées, moyennant certaines conditions, pour des enfants nés hors du mariage.

Depuis la modification apportée en 1949 à la loi de la Nouvelle-Écosse, les mères d'un ou plusieurs enfants sont maintenant admissibles, dans toutes les provinces. Des allocations peuvent être versées pour des enfants de moins de 16 ans, sauf au Manitoba où la limite d'âge est de 15 ans. Dans des circonstances spéciales, la limite d'âge est portée plus haut: la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick continuent de verser l'allocation pour un enfant qui a atteint l'âge de 16 ans et fréquente l'école, jusqu'à la fin de l'année scolaire; la Colombie-Britannique et l'Alberta versent l'allocation pour un enfant qui fréquente l'école, jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 18 ans; la Colombie-Britannique et le Manitoba versent des allocations pour les enfants de moins de 18 ans qui sont mentalement et physiquement désavantagés, et le Québec et la Saskatchewan maintiennent l'allocation jusqu'à ce que l'enfant ait atteint 19 et 21 ans, respectivement, s'il est physiquement ou mentalement incapable de travailler. La loi ou les règlements de cinq provinces permettent aussi le versement d'allocations aux mères nécessiteuses qui ne sont pas strictement admissibles aux termes de la loi. Dans les autres provinces, ces cas relèvent généralement de l'assistance sociale ou publique.

Toutes les provinces confient aux responsables du bien-être public l'application de la loi et, dans la plupart, une commission est chargée de statuer l'admissibilité et les montants d'allocation à verser en vertu de la loi. Il existe aussi, dans la plupart, des commissions consultatives ou des comités consultatifs locaux chargés de faire des recommandations au sujet de l'application de la loi.

La loi de la Colombie-Britannique et de l'Alberta permet des ententes réciproques avec d'autres provinces touchant le versement des allocations, mais aucune entente n'a encore été conclue.

Dans toutes les provinces, l'autorité administrative détermine le montant de l'allocation en tenant compte des ressources personnelles. Le tableau **8** indique les taux mensuels maximums des allocations de chaque province. Le tableau **9** donne des statistiques pour chacune des provinces qui versent des allocations aux mères.

8.—Taux mensuels maximums des allocations aux mères, mai 1949

NOTA.—L'allocation servie tient compte des circonstances de chaque postulante.

Province	Mère et un enfant	Chaque enfant de plus	Père invalide à la maison	Famille	Allocation supplémentaire
Île du Prince-Édouard[1]	$25	$5	Aucune allocation supplémentaire.	$50	Aucune.
Nouvelle-Écosse	Aucun maximum déterminé. Les taux sont basés sur le revenu familial moyen de la collectivité où habite la famille.		Aucune disposition spéciale. Le père figure au budget sur lequel est basée l'allocation.	$80 (Minimum, $15)	Aucune. Le combustible et les vêtements d'hiver figurent au budget.
Nouveau-Brunswick	$27.50	$7.50	Aucune allocation supplémentaire.	$60	Le directeur peut accorder $7.50 de plus pour le loyer quand les circonstances l'exigent, mais seulement si l'allocation versée est inférieure au maximum. Le combustible et les vêtements d'hiver sont compris dans l'allocation.
Québec	$30 (population de moins de 5,000) $35 (population de 5,000 ou plus)	$1 pour les 2e, 3e, 4e et 5e enfants. $2 pour les 6e et 7e enfants. $3 pour chaque enfant de plus.	$5	Aucun montant déterminé. (Minimum, $5).	$5 si le bénéficiaire est physiquement ou mentalement incapable de travailler. Le combustible et les vêtements d'hiver sont compris dans l'allocation. L'allocation peut continuer durant de courtes périodes lorsque le père est libéré d'un hôpital pour maladies mentales ou guéri de la tuberculose mais encore incapable de travailler à temps plein.
Ontario	$50 pour la mère et un enfant. $24 pour la mère adoptive et un enfant.	$10 $48 pour la mère adoptive et 2 enfants, et $10 pour chaque autre enfant orphelin de plus.	$10	Pas de montant déterminé.	$10, si aux yeux de la Commission le besoin s'en fait sentir. L'allocation pour combustible est basée sur les dimensions de la maison et sur le coût du coke du 1er octobre au 31 mai de l'année précédente. Les vêtements d'hiver sont compris dans l'allocation et (ou) l'allocation supplémentaire.

8.—Taux mensuels maximums des allocations aux mères, mai 1949—fin

Province	Mère et un enfant	Chaque enfant de plus	Père invalide à la maison	Famille	Allocation supplémentaire
Manitoba	$48—comprend nourriture, vêtement et frais de ménage.	$9 pour un enfant de 1 à 6 ans. $11.75 pour un enfant de 7-11 ans. $14 pour un enfant de 12-14 ans.	$15.75	$137	Jusqu'à concurrence de $25 si nécessaire. Allocation de combustible. Vêtements d'hiver compris dans le budget.
Saskatchewan	$25 pour une mère et un enfant. $15 pour un tuteur et un enfant.	$10 pour le 2e enfant. $5 pour chaque enfant de plus. $75 pour une mère et dix enfants ou plus.	$10	$85	La municipalité peut accorder une aide supplémentaire en vertu d'un programme d'assistance sociale. La province et la municipalité partagent également les frais.
Alberta	$35	$15 pour le 2e enfant. $10 pour les 3e et 4e enfants. $8 pour le 5e. $7 pour le 6e. $5 pour le 7e, 8e, 9e ou plus.	Aucune allocation supplémentaire.	$100	A concurrence de $10 par mois, entièrement aux frais de la province. Au besoin, une aide peut être accordée à même une caisse de bienfaisance alimentée par donateurs anonymes. Le combustible et les vêtements d'hiver sont compris dans l'allocation.
Colombie-Britannique	$42.50, plus $7 50 à même la caisse d'allocations sociales, moins $5, si la famille possède une maison.	$7.50, plus $1 à même la caisse d'allocations sociales.	$7.50, plus $1 à même la caisse d'allocations sociales.	Maximum déterminé, mais pas de limite quant au nombre de bénéficiaires.	Les dépenses de surcroît, comme les réparations nécessaires de la maison et la perte de biens causée par un incendie, peuvent être défrayées à même la caisse d'allocations sociales. Aucune allocation spéciale de combustible. Une allocation d'alimentation est accordée aux tuberculeux et à leur famille.

[1] La loi des allocations aux mères n'est entrée en vigueur dans l'Île du Prince-Édouard que le 1er juillet 1949.

9.—Allocations aux mères, par province, 1944-1948

Province et année	Familles assistées	Enfants assistés	Allocations servies
	nombre	nombre	$
Nouvelle-Écosse[1]—			
1944	1,365	3,840	630,723
1945	1,441	4,057	734,828
1946	1,615	4,474	846,964
1947	1,727	4,778	919,870
1948[2]	1,938	5,099	1,005,112
Nouveau-Brunswick[1,3]—			
1945	918	2,624	384,802
1946	1,207	3,308	487,602
1947	1,396	3,771	598,550
1948[4]	1,526	4,168	680,551
Québec[5]—			
1944	11,973	35,919	3,698,044
1945	13,057	39,396	4,186,308
1946	13,685	41,055	4,664,235
1947	14,312	40,217	4,766,288
1948	15,321	45,963	5,138,123
Ontario[6]—			
1944	9,176	18,032	3,750,861
1945	7,083	14,567	3,634,247
1946	6,687	13,795	3,451,310
1947	6,587	13,736	3,375,668
1948	7,817	17,620	3,484,808
Manitoba[5]—			
1944	643	1,951	319,016
1945	600	1,843	319,871
1946	613	1,835	354,360
1947	685	1,921	373,030
1948[7]	768	1,987	383,682
Saskatchewan[8]—			
1944	2,222	5,321	520,272
1945	2,078	4,912	651,723
1946	2,117	4,992	868,403
1947[9]	2,349	5,498	894,962
1948[6]	2,986	7,137	1,026,112
Alberta[6]—			
1944	1,830	3,918	555,075
1945	1,701	3,562	570,754
1946	1,559	3,275	569,137
1947	1,561	3,385	592,655
1948	1,622	3,431	643,762
Colombie-Britannique[6]—			
1944	1,080	2,246	581,541
1945	940	1,966	528,442
1946	905	2,132	498,901
1947	863	1,832	488,866
1948[10]	751	1,608	441,967

[1] Année terminée le 31 octobre. [2] Treize mois terminés le 30 novembre, la fin de l'année financière ayant été reculée du 31 octobre au 30 novembre. [3] Allocations versées depuis le 1er mai 1944. [4] Nombre de bénéficiaires le 31 octobre 1948. [5] Année terminée le 31 décembre. [6] Année terminée le 31 mars. [7] Année terminée le 31 mars. Comprend 9 mois de 1947. [8] Année terminée le 30 avril. [9] Onze mois terminés le 31 mars, la fin de l'année financière ayant été avancée du 30 avril au 31 mars. [10] Nombre de bénéficiaires le 31 mars 1948.

Sous-section 2.—Services de bienfaisance

Les services provinciaux de bienfaisance relèvent en général des ministères provinciaux du Bien-être, qui surveillent aussi les programmes municipaux de même nature. Les organismes bénévoles locaux sont, dans la plupart des cas, constitués en vertu d'une loi provinciale. Sont exposés ci-après les services de bienfaisance provinciaux, sauf les pensions de vieillesse, les pensions aux aveugles

et les allocations aux mères traités à un autre endroit de l'*Annuaire*, c'est-à-dire les services intéressant le soin et la protection de l'enfance, le soin des vieillards, l'assistance sociale ou publique et autres services spéciaux. Les services médicaux accessibles aux bénéficiaires de l'assistance sociale et aux vieillards sont décrits sous la rubrique *Initiatives provinciales en matière de santé*, partie I, section 2, pp. 253-264.

Terre-Neuve

Avant l'union de Terre-Neuve au Canada, le 31 mars 1949, les services de bien-être public relevaient du ministère de la Santé et du Bien-être publics en vertu de la loi de 1931 sur la santé et le bien-être publics et de ses modifications. A la suite de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, deux ministères distincts ont été créés pour la santé et le bien-être.

Soin et protection de l'enfance.—Les orphelinats exceptés, le bien-être de l'enfance est devenu œuvre de service public. Des fonctionnaires régionaux, qui relèvent du directeur du bien-être de l'enfance, appliquent la loi de 1944 sur le bien-être des enfants qui vise les enfants négligés, les enfants de parents non mariés, les enfants adoptifs, les jeunes arriérés mentaux, les jeunes délinquants et les écoles de formation. La Division du bien-être de l'enfance défraie l'entretien des enfants négligés qui, sur ordre du tribunal, deviennent les pupilles du directeur et sont placés dans des foyers d'adoption. La division dirige un refuge pour enfants où des soins leurs sont donnés jusqu'à l'âge de deux ans. Les orphelinats, qui échappent spécifiquement aux dispositions de la loi sur le bien-être des enfants, sont dirigés par les confessions religieuses et bénéficient de subventions du gouvernement à raison de cent dollars par année pour chaque enfant admis.

En vertu de la loi, le Directeur du bien-être de l'enfance est juge de la cour des jeunes délinquants, établie à Saint-Jean. La division maintient aussi un foyer-école de formation pour garçons et un foyer-école de formation pour filles, pouvant loger respectivement 164 et 17 enfants.

Soin des vieillards.—Le ministère maintient à Saint-Jean un hospice de 147 lits pour vieillards et infirmes.

Assistance sociale.—A l'époque de l'union au Canada, des allocations plutôt modestes étaient versées aux veuves nécessiteuses, aux orphelins et aux infirmes et une assistance était accordée aux chômeurs valides aussi bien qu'aux personnes incapables de travailler. Le gouvernement central défrayait seul cette assistance et son administration. Des pensions de vieillesse étaient servies antérieurement aux personnes nécessiteuses âgées de 75 ans et plus, ou à la veuve d'un pensionnaire si elle était âgée de 65 ans lors du décès de son époux. Cette mesure a été remplacée en avril 1949 par le programme fédéral-provincial exposé à la partie II, section 2, pp. 286-289.

Île du Prince-Édouard

Le ministère de la Santé et du Bien-être administre les services de bienfaisance publics. La province forme une seule circonscription de bienfaisance, sans aucune division géographique ou politique en municipalités, et se charge de l'assistance sociale, sauf dans la ville de Charlottetown et les sept villes constituées qui voient elles-mêmes au soin et à l'entretien de leurs propres nécessiteux.

Soin et protection de l'enfance.—En vertu de la loi de l'aide à l'enfance, le directeur du bien-être de l'enfance place dans des pensions, des foyers d'adoption ou des institutions, les enfants négligés ou les jeunes délinquants qui comparaissent devant les tribunaux pour jeunes délinquants. Deux sociétés d'aide à l'enfance fonctionnent sous le régime de la loi de l'aide à l'enfance, et l'on s'efforce de réorganiser celle de Charlottetown pour la rendre plus efficace. Des subventions provinciales sont versées à ces sociétés et aux deux orphelinats privés, l'un protestant et l'autre catholique.

Soin des vieillards.—Les vieillards et les infirmes sont gardés à l'hôpital Falconwood pour maladies mentales et à l'hôpital Provincial. On projette d'aménager des locaux supplémentaires pour cent vieillards dans un immeuble transformé à cette fin.

Assistance sociale.—Le ministère fournit des secours aux régions rurales et vient en aide à Charlottetown et aux villes constituées au moyen d'une subvention s'élevant à la moitié des frais d'assistance sociale admis.

Nouvelle-Écosse

Les services de bienfaisance publics relèvent du ministère du Bien-être public.

Soin et protection de l'enfance.—La Division du bien-être de l'enfance et de la famille applique la loi de l'adoption, aide et surveille les 12 sociétés d'aide à l'enfance et exerce, dans les régions non organisées, les fonctions normalement dévolues à ces sociétés, inspecte toutes les institutions s'occupant du soin des enfants et toutes les maisons de correction, l'École provinciale de formation pour jeunes arriérés mentaux et l'École provinciale pour garçons qui prend soin des jeunes délinquants, et maintient six tribunaux pour jeunes délinquants et en dirige le personnel préposé à la liberté surveillée.

Les protégés des sociétés d'aide à l'enfance sont placés dans des familles d'adoption, si possible, ou dans des institutions pour enfants. La province défraie 40 p. 100 de l'entretien, jusqu'à concurrence de $5 par semaine, et la municipalité, le reste. La province peut payer un supplément de $3, si le ministre le juge à propos.

La municipalité paye respectivement $175 et $200 par année dans le cas d'enfants placés à l'École pour garçons et à l'École de formation de la Nouvelle-Écosse; tous les autres frais sont acquittés par la province. A l'égard des enfants placés dans les maisons de correction privées la municipalité paye $175 par an et la province, $400.

Soin des vieillards.—Les municipalités et des organismes religieux et privés dirigent des hospices pour vieillards; ces institutions, assujéties à l'inspection provinciale, ne reçoivent aucune subvention provinciale ou fédérale autre que la pension de vieillesse décrite dans la partie II, section 2, pp. 286-289. Les pensionnaires de ces hospices peuvent verser leur pension directement à l'institution ou, s'ils sont incapables de gérer leurs propres affaires, le ministère peut payer la pension à l'institution.

Assistance sociale.—Les secours aux personnes incapables de travailler relèvent de la municipalité.

Nouveau-Brunswick

Le ministère de la Santé et des Services sociaux administre les services de bienfaisance publics.

Soin et protection de l'enfance.—Les services de protection et de placement relèvent en grande partie des 17 sociétés d'aide à l'enfance; il en existe une dans chaque comté et chacune des villes de Fredericton et Moncton. Les orphelinats sont sous la direction d'organismes religieux, privés ou, dans certains cas, municipaux. Sauf quelques exceptions, toutes les pensions d'enfants doivent être dûment autorisées et sont assujéties à l'inspection provinciale comme le sont toutes les institutions pour enfants. La province et la municipalité versent chacune $225 par année pour l'entretien de chaque enfant confié à une institution ou à un foyer. Le ministère peut placer les enfants aveugles ou sourds-muets à l'École pour aveugles et à celle des sourds-muets de Halifax (N.-É.).

Soin des vieillards.—Des organismes municipaux, religieux, fraternels et privés maintiennent des hospices pour vieillards, assujétis à l'inspection provinciale mais ne recevant pas d'aide financière de la province.

Assistance sociale.—Les secours aux personnes incapables de travailler relèvent de la municipalité.

Québec

L'administration des services de bienfaisance publics relève surtout du ministère de la Santé et de celui du Bien-être social et de la Jeunesse. Ce dernier est chargé de l'œuvre de prévention et de réhabilitation chez les jeunes délinquants, accorde des subventions aux groupements s'occupant de récréation, aux colonies de vacances, aux sports, parcs et terrains de jeux, et administre les pensions de vieillesse et l'assistance aux mères nécessiteuses.

Le ministère de la Santé applique la loi des œuvres de charité publique, qui établit la ligne de conduite du gouvernement provincial consistant à accorder des subventions aux institutions religieuses et privées existantes au lieu de créer des services publics. La loi prévoit des subventions aux institutions à raison de tant par jour, la province défraie le tiers de l'entretien des indigents admis, et la municipalité et l'institution, chacune un tiers.

Soin et protection de l'enfance.—Les enfants nécessiteux ou abandonnés sont surtout gardés dans des institutions comme les orphelinats, écoles industrielles, pouponnières et autres refuges assistés en vertu de la loi des œuvres de charité publique. On tend à confier les enfants à des familles d'adoption et à instaurer de plus en plus les méthodes de l'assistance sociale dans les institutions. Des programmes de formation et de réhabilitation sont mis en œuvre dans les six écoles industrielles et les quatre institutions de correction auxquelles sont confiés les enfants. Une clinique d'orientation pour enfants, à la cour des jeunes délinquants de Montréal, relève directement du ministre du Bien-être social et de la Jeunesse en conformité du programme provincial visant à prévenir la criminalité chez les jeunes.

Les enfants non contaminés qui ont été exposés à la tuberculose sont confiés à des familles rurales, et le ministère de la Santé, en collaboration avec les médecins et le clergé de l'endroit, surveille leur santé et leur bien-être.

Services spéciaux.—L'aide à la jeunesse, programme qui relève du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, fournit des services d'orientation professionnelle et des bourses à des jeunes gens. Le ministère maintient aussi quelque 50 écoles de formation spécialisée et des cours par correspondance.

Soin des vieillards.—La loi des œuvres de charité publique pourvoit à la garde des vieillards indigents dans des institutions.

Assistance sociale.—Le Québec ne fournit pas de secours aux familles, mais la loi des œuvres de charité pourvoit au soin des indigents dans des institutions. Le ministère de la Colonisation poursuit un programme en vertu duquel des familles nécessiteuses sont établies sur des terres dans les régions nouvelles de colonisation; elles sont surveillées et aidées financièrement jusqu'à ce qu'elles puissent se subvenir à elles-mêmes.

Ontario

Le ministère du Bien-être public administre les services de bienfaisance publics. Une loi de 1948 permet aux municipalités, districts ou groupes de municipalités ou de districts de s'unir en circonscriptions de bienfaisance, pour fins d'administration plus efficace, et autorise la province à acquitter la moitié des frais d'administration.

Soin et protection de l'enfance.—La Section de l'aide à l'enfance de la Division du bien-être de l'enfance applique la loi de la protection de l'enfance, la loi des enfants nés de parents non mariés et la loi de l'adoption, et surveille les 53 sociétés d'aide à l'enfance et toutes les institutions pour enfants de la province. Une modification apportée en 1949 à la loi de la protection de l'enfance permet au gouvernement provincial de rembourser le quart de leurs dépenses nettes aux municipalités visées par une ordonnance les mandant d'assurer l'entretien des enfants confiés aux soins et à la garde d'une société d'aide à l'enfance. Une autre modification lui permet d'accorder aux sociétés d'aide à l'enfance des subventions équivalant à 25 p. 100 du montant qu'elles peuvent se procurer grâce à des campagnes privées. Ces subventions s'ajoutent aux subventions symboliques appropriées qui sont basées sur la catégorie où se range une société.

La Section des pouponnières de jour de la division applique la loi de 1946 sur les pouponnières de jour, qui pourvoit à l'établissement desdites pouponnières en Ontario et en vertu de laquelle toute municipalité qui en ouvre une peut recevoir une contribution provinciale égale à la moitié de ses frais d'administration et d'entretien. La loi assure aussi la surveillance de toutes les pouponnières en Ontario.

La Section des jeunes hôtes britanniques continue de surveiller les enfants britanniques évacués du Royaume-Uni durant la seconde guerre mondiale et qui demeurent encore en Ontario.

Soin des vieillards.—Les hospices pour vieillards sont maintenus par les comtés, les villes et les districts et des sociétés religieuses ou bénévoles, sous surveillance provinciale. La loi des hospices pour vieillards adoptée lors de la session de 1949 de la législature oblige comtés et municipalités à établir des hospices pour les vieillards ou à s'entendre avec d'autres municipalités pour en prendre soin. Une cité, un comté ou une ville distincte constituent une municipalité. La loi accorde aussi une assistance provinciale supplémentaire en permettant au gouvernement de payer la moitié du coût de la construction d'un nouvel édifice ou des agrandissements apportés aux hospices déjà existants. Quant aux districts, le gouvernement provincial peut

y défrayer la partie des frais de construction imputables sur le compte des territoires non organisés. En vertu de la nouvelle loi, le gouvernement provincial peut aussi payer la moitié des frais nets d'entretien d'une telle institution. Le ministre du Bien-être public doit approuver les plans de toute nouvelle construction.

Toutes les institutions privées s'occupant du soin des vieillards fonctionnent en vertu de la loi des institutions de charité. Cette loi n'a pas été modifiée, mais une assistance indirecte supplémentaire a été accordée à plusieurs institutions par l'application du tarif quotidien prévu par la loi à l'égard de tous les vieillards pensionnaires de ces institutions.

Assistance sociale.—Les dispositions de la loi de secours-chômage autorisent le ministère du Bien-être public à contribuer au soulagement de la misère de personnes inaptes au travail. Les règlements contiennent des barèmes qui sont modifiés de temps à autre selon les fluctuations du prix des aliments. Cinquante pour cent des décaissements des municipalités leur sont remboursés; dans les régions non organisées, la province administre et défraie tous les secours.

Assistance aux anciens combattants.—Par l'entremise de la Commission de l'assistance aux soldats, des conseils et des secours d'urgence sont donnés aux anciens militaires de la première et de la seconde guerre mondiale et à leur famille.

Manitoba

La Division du bien-être public du ministère de la Santé et du Bien-être public administre les services de bienfaisance publics.

Soin et protection de l'enfance.—Dans les territoires non organisés, les services indispensables du soin et de la protection de l'enfance sont assurés par la Division du bien-être public. Dans la plupart des régions organisées en municipalités, les services relèvent de quatre sociétés non confessionnelles d'aide à l'enfance qui reçoivent un appui considérable de la province en vertu d'un nouveau régime de subventions d'égal appoint. Les paiements sont basés sur une formule fondée sur le nombre et les frais des services de travailleurs sociaux par 100,000 habitants dans un territoire témoin où la province assure elle-même les services de bien-être de l'enfance. En vertu d'une entente entre les sociétés et le gouvernement, les subventions sont versées à condition que les sociétés assurent un certain service minimum et recueillent un égal montant en contributions bénévoles.

Auparavant, la municipalité défrayait tout l'entretien de ses propres pupilles. A compter du 1er janvier 1949, la province se charge d'une partie des frais et rembourse les municipalités au prorata des frais à même une caisse de $300,000 créée à cette fin.

La Division du bien-être de l'enfance assure dans des maisons d'adoption le soin et la surveillance des arriérés mentaux placés sous la tutelle du directeur. Le Broadway Home de Winnipeg, école de formation avancée pour les arriérées mentales, relève à la fois des Divisions du bien-être public et de la psychiatrie.

Soin des vieillards.—Toutes les institutions et hospices qui prennent soin des vieillards et des infirmes sont surveillés et doivent être autorisés par le ministère provincial de la Santé et du Bien-être, en vertu des règlements de la loi de la santé publique. La plus importante de ces institutions, qui contient 420 lits, n'accepte que les demandes faites par l'entremise des autorités publiques alors que la province ou la municipalité garantissent nettement l'entretien des personnes visées. La province n'accorde pas d'autre assistance financière.

Assistance sociale.—La province se charge de l'assistance sociale ou des secours en général dans les territoires non organisés et de l'assistance aux nécessiteux de passage. La municipalité a la charge des autres services d'assistance en général.

En 1949, des ententes ont été conclues avec le ministère fédéral du Travail en vue du financement conjoint d'un programme provincial d'assistance aux indigents de race japonaise établis au Manitoba par la Commission de sécurité de la Colombie-Britannique et d'un programme d'assistance médicale aux personnes déplacées nécessiteuses amenées au Manitoba par le ministère fédéral du Travail. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial doivent défrayer également ce programme d'assistance médicale.

Saskatchewan

Le ministère du Bien-être social et du Rétablissement administre les services de bienfaisance publics.

Le ministère comprend quatre divisions principales: bien-être de l'enfance, pensions de vieillesse, assistance sociale et correction; il dirige l'hospice pour vieillards et infirmes et la maison de convalescence de Regina. La Commission de bienfaisance sociale, créée par la loi de 1945 sur le bien-être social, comprend le sous-ministre, qui en est le président, et les directeurs des quatre principales divisions; elle surveille l'octroi de toutes les formes d'assistance fournie par le ministère et fait fonction de conseiller auprès du ministre du Bien-être social.

Soin et protection de l'enfance.—La Division du bien-être de l'enfance applique la loi du bien-être de l'enfance et la loi de l'éducation des enfants aveugles et sourds, lois qui visent tous les services de bien-être de l'enfance de la province. Si possible, les enfants sont placés dans des familles d'adoption; dans certains cas, les enfants plus âgés sont placés sur des fermes et touchent un salaire convenu. La Division dirige cinq institutions pour enfants qui s'occupent de ses pupilles jusqu'à ce qu'on puisse les renvoyer chez leurs parents ou les placer dans des familles d'adoption. Chaque municipalité défraie une partie de l'entretien de ses pupilles, excepté ceux qui sont nés hors du mariage et à l'égard desquels on tente d'obtenir du père un remboursement. Cependant, la responsabilité financière de la municipalité se limite à un millième de sa valeur foncière et cesse quand l'enfant atteint l'âge de 16 ans.

Services correctionnels.—Depuis le 1er avril 1947, la responsabilité de l'administration des prisons provinciales est confiée à la Division de correction du ministère. Cette division est chargée également de l'École industrielle pour garçons, des quatre institutions pénales provinciales et des services de liberté surveillée. On est à remanier les services provinciaux de correction pour rendre la ségrégation plus complète et la formation professionnelle et le travail de visites à domicile plus efficaces.

Soin des vieillards.—Le ministère dirige deux hospices pour vieillards et infirmes qui peuvent loger 175 personnes. On projette la construction d'un autre hospice qui pourra recevoir de 150 à 200 personnes. La loi du bien-être social exige que tous les hospices privés soient autorisés et surveillés.

Assistance sociale.—La Division de l'assistance sociale pourvoit aux besoins des personnes indigentes, en collaboration avec les divers services municipaux; la province défraie 50 p. 100 de la nourriture, du vêtement et du logement fournis par les municipalités à leurs habitants dans le besoin, qu'ils soient aptes au travail ou non. La province défraie toute l'assistance aux indigents de passage. Par l'en-

tremise du ministère de la Santé publique, les mères nécessiteuses peuvent recevoir des subventions n'excédant pas $25, avant ou immédiatement après la naissance d'un enfant.

Rétablissement des Métis.—La division maintient une ferme, où les Métis (personnes de races croisées, blanche et indienne, qui ne tombent pas sous la loi des Indiens) apprennent les nouvelles méthodes d'agriculture tout en étant rétribués pour leur travail, et deux écoles pour les enfants métis.

Services spéciaux.—Une division s'occupe de la formation et du placement des personnes désavantagées ou infirmes; la province et la municipalité acquittent chacune la moitié des frais.

Alberta

Les mesures de bienfaisance sociale relèvent du ministère du Bien-être public. Ce ministère comprend sept divisions principales: assistance publique, bien-être de l'enfance, allocations aux mères, pensions de vieillesse, rétablissement, la Division des hommes célibataires et la Commission du bien-être des anciens combattants.

Soin et protection de l'enfance.—Le soin des enfants devenus pupilles de la province pour cause de négligence, de criminalité, ou en vertu d'un contrat et engagement, relève exclusivement de la Commission du bien-être de l'enfance. Les enfants peuvent être placés dans des familles d'adoption, des pensionnats rémunérés ou des institutions, selon le cas particulier à chacun. Quand un enfant devient pupille du gouvernement et qu'un tribunal émet un ordre d'assurer son entretien, c'est la municipalité où il habite qui en porte la responsabilité financière. Cependant, la loi de 1949 sur l'assistance au bien-être public autorise des subventions provinciales jusqu'à concurrence de 60 p. 100 des frais d'entretien de ces pupilles. Des écoles de correction pour jeunes délinquants incorrigibles sont maintenues; des jeunes délinquants sont aussi placés dans des familles privées, soumises à la surveillance et à l'inspection de la Commission d'enquête des familles d'adoption.

Soin des vieillards.—La loi de 1945 sur les hospices pour vieillards et infirmes pourvoit au paiement de subventions aux municipalités qui soutiennent un vieillard ou un infirme dans un hospice autorisé; la subvention peut s'élever jusqu'à concurrence de 50 p. 100 des frais d'entretien.

Assistance sociale.—La province défraie toute l'aide aux familles indigentes non domiciliées dans une municipalité et à celles qui habitent les régions non organisées. La loi de 1949 sur l'assistance au bien-être public autorise la province à accorder aux municipalités des subventions s'élevant jusqu'à 60 p. 100 des frais d'entretien de leurs propres indigents. La loi de l'assistance aux mères permet de verser une subvention s'élevant jusqu'à $15 aux mères nécessiteuses avant la naissance de l'enfant ou immédiatement après.

Le Bureau du bien-être public dirige un service de rétablissement des familles qui s'occupe de les installer sur des terres propres à la culture. La Division des hommes célibataires maintient quatre refuges, un à Edmonton, un à Calgary et deux dans les régions rurales, pour les célibataires indigents sans feu ni lieu fixes dans une municipalité. Des soins sont assurés aux anciens combattants célibataires à Calgary et à Edmonton sans qu'ils aient à entrer dans une institution. La province défraie ces services.

Rétablissement des Métis.—Le rétablissement des Métis relève de la Division du rétablissement des Métis, qui s'occupe de réserver des terres comme zones d'établissement des Métis, où les colons jouissent du droit exclusif de chasser, pêcher et piéger et où on les encourage à se lancer dans l'exploitation forestière, l'agriculture et l'élevage des bestiaux. Des services éducatifs et sociaux leur sont assurés et des magasins du gouvernement leur vendent les marchandises au prix coûtant.

Colombie-Britannique

La Division du bien-être social du ministère de la Santé et du Bien-être administre les services publics de bienfaisance.

Organisation et service local.—Pour fins d'administration, la province est divisée en cinq régions et compte 27 bureaux de district. Cette décentralisation de l'administration permet à chaque région de voir au paiement des allocations sociales et à la direction professionnelle du personnel. Des travailleurs sociaux assurent sur place, chacun dans son territoire, des services sociaux de toutes sortes à tous les assistés.

En vertu de la loi de l'assistance sociale, les villes et municipalités de plus de 10,000 habitants doivent avoir leur propre service de bien-être social pour appliquer la loi de l'assistance sociale et assurer la visite à domicile des vieillards pensionnés et des bénéficiaires d'allocations aux mères. La province paye 50 p. 100 des salaires des travailleurs sociaux des municipalités ou, s'il en faut plus d'un, en nomme un autre pour chaque zélateur nommé par la municipalité. Les municipalités plus petites peuvent soit avoir leur propre service de bien-être social ou payer annuellement à la province 15 cents par tête pour les services de la Division du bien-être social. Cinq municipalités ont un seul travailleur social, huit ont un personnel provincial-municipal et les autres préfèrent payer 15 cents par tête à la province.

La province rembourse aux municipalités 80 p. 100 des frais d'assistance sociale de toutes formes, excepté les pensions aux vieillards et aux aveugles et les allocations aux mères, œuvres qui ne comportent pas de contribution municipale. Les frais d'entretien dans les maisons de repos ou de pension, au-dessus du montant de la pension ou de l'allocation, sont partagés entre la province et la municipalité dans la proportion de 80 à 20.

Soin et protection de l'enfance.—La Division du bien-être de l'enfance applique la loi de la protection de l'enfance, la loi de l'adoption et la loi des enfants de parents non mariés; elle s'occupe aussi de placer des enfants dans des familles d'adoption, sauf à Vancouver et à Victoria, où existent des sociétés d'aide à l'enfance. L'administration des écoles industrielles pour garçons et filles, la visite des familles et la surveillance, en vue de leur réhabilitation, de tous les garçons et filles qui ont fréquenté ces écoles, s'effectuent en collaboration avec les cours de jeunes délinquants.

Soin des vieillards.—La province maintient un hospice pour hommes âgés. Plusieurs villes et municipalités ont aussi des hospices pour vieillards et reçoivent de la province des subventions égales à 33 p. 100 des fonds consacrés à la construction de ces hospices.

Assistance sociale.—La Division du bien-être familial applique la loi de l'assistance sociale, qui assure des allocations sociales aux personnes ou aux familles nécessiteuses, des services de consultation aux familles même si elles n'ont pas besoin d'aide pécuniaire, des services de santé, des services de formation et de réadaptation, et des services de placement dans des institutions ou des familles d'adoption.

Services spéciaux.—Les services de traitement de certaines sections de la Division de la santé du ministère de la Santé et du Bien-être comportent également des services sociaux. Des médecins nommés par la Division du bien-être social s'occupent des malades des sanatoriums pour tuberculose et des cliniques pour maladies vénériennes ainsi que de leur famille. Des programmes de service social sont aussi mis en œuvre par les institutions et hôpitaux provinciaux; l'hôpital provincial pour maladies mentales ainsi que les cliniques d'orientation de l'enfance maintiennent des services de visites à domicile. Le personnel local s'occupe des demandes d'admission aux infirmeries ainsi que des sorties d'hôpital, sous la direction de l'inspecteur des hôpitaux et sous bénéfice des avis du personnel de la Division du bien-être social.

Les ministères fédéraux ont recours aux services de la Division du bien-être social pour la tenue d'enquêtes sociales partout dans la province.

Sous-section 3.—Indemnisation des accidentés du travail

Dans les dix provinces, des lois assurent l'indemnisation du travailleur pour blessures attribuables à un accident survenu durant son emploi et par suite de son emploi ou à des maladies professionnelles déterminées. Le chapitre XIX donne un résumé des lois provinciales.

Sous-section 4.—Soin des personnes à charge et des désavantagés*

La statistique détaillée des institutions de charité et de bienfaisance au Canada est dressée tous les cinq ans. Celle établie au recensement de 1941 paraît aux pp. 694-699 de l'*Annuaire* de 1943-1944. Le tableau **10** donne les chiffres afférents au 1er juin 1946.

* Rédigé à la Section des institutions, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.

10.—Résumé de la statistique des institutions de charité et de bienfaisance, par province, au 1er juin 1946

Détail	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Refuge pour adultes—										
Institutions	1	18	10	42	65	8	9	6	12	171
Lits	105	1,332	403	4,178	5,801	836	336	240	494	13,725
Personnel	22	184	52	1,025	854	162	72	59	92	2,522
En soins le 1er juin 1946	105	1,012	284	3,693	4,985	841	278	205	467	11,870
Refuges pour adultes et enfants—										
Institutions	—	6	5	50	12	4	—	6	5	88
Lits	—	417	482	8,096	810	259	—	734	233	11,031
Personnel	—	63	103	1,875	189	52	—	149	39	2,476
En soins le 1er juin 1946	—	193	427	8,086	641	194	—	672	145	10,358
Orphelinats—										
Institutions	1	8	5	44	20	8	3	6	4	99
Lits	100	593	446	8,718	1,378	346	319	402	367	12,669
Personnel	14	117	75	1,852	274	80	39	64	63	2,578
En soins le 1er juin 1946	49	460	383	8,466	1,159	272	267	364	334	11,754
Garderies—										
Institutions	—	1	—	—	9	2	—	2	—	14
Lits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Personnel	—	7	—	—	84	13	—	13	—	117
En soins le 1er juin 1946	—	15	—	—	462	106	—	—	—	583
Sociétés d'aide à l'enfance—										
Institutions	—	7	2	1	44	3	4	—	1	62
Lits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Personnel	—	15	8	9	406	54	53	—	12	557
En soins le 1er juin 1946	—	800	187	—	9,833	739	248	—	187	12,054

PARTIE III.—INITIATIVES BÉNÉVOLES DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE SUR LE PLAN NATIONAL

Le Conseil canadien du bien-être social.—Le Conseil, formé en 1920, est une association nationale de plus de 1,200 organismes et particuliers groupés en vue d'assurer à la population canadienne des services sociaux complets, bien administrés et de qualité supérieure. Il fournit des renseignements de bonne source, des conseils techniques et des services sur place aux principaux secteurs où s'exerce le bien-être social. Intermédiaire entre les services publics et privés, le Conseil rend possible l'organisation et l'action coopératives.

Particuliers et associations peuvent devenir membres du Conseil. Parmi les organisations participantes figurent les caisses de bienfaisance et conseils d'œuvres, un grand nombre d'organismes privés de bienfaisance, divers départements fédéraux, provinciaux et municipaux et d'autres groupes qui s'intéressent activement aux œuvres de santé, de bien-être et d'éducation.

Ce sont les membres du Conseil qui en déterminent la ligne de conduite et le programme, avec l'aide d'un bureau de gouverneurs élus représentant tout le pays. Aidés d'un personnel professionnel affecté tant aux services du bureau central qu'aux services d'ordre local, les membres travaillent ensemble à l'œuvre des divisions suivantes: bien-être de l'enfance, bien-être familial, loisirs, bien-être public, criminalité, caisses de bienfaisance et conseils d'œuvres. Il existe en outre des commissions permanentes pour les recherches, le travail bénévole, les services locaux et le personnel de bien-être social. Une division de services de langue française et une autre de services d'information maintient la liaison entre le personnel, les membres du Conseil et le public.

Voici quelques-unes des questions que le Conseil a étudiées: règlementation du travail des enfants, surveillance des jeunes immigrants, lois canadiennes sur l'adoption en vue d'améliorer les formalités d'adoption dans toutes les provinces, besoins des vieillards, assistance publique, législation concernant le domicile et l'établissement, rétablissement des désavantagés et un grand nombre d'enquêtes sur des sujets variés, à la demande d'organismes, de collectivités et de provinces.

Outre le bulletin, *Bien-être social canadien*, qui paraît huit fois par année, le Conseil publie des rapports, des brochures, des exposés et des bulletins de division, ainsi qu'un annuaire des services du bien-être. Il organise aussi des conférences, des instituts et des cours ainsi qu'une réunion annuelle de deux ou trois jours.

Le Conseil compte diverses sources de revenu. Son budget annuel est financé par des subventions et des cotisations provenant de caisses de bienfaisance, des subventions des gouvernements fédéral et provinciaux, des dons, les cotisations des membres et des sommes touchées en paiement de services spéciaux.

La Croix-rouge canadienne.—La Croix-rouge canadienne a été fondée en 1896 en vue de secourir à titre bénévole les malades et les blessés en temps de guerre et de travailler à l'avancement de l'hygiène, à la prévention des maladies et au soulagement de la souffrance. Huit principaux services figurent au programme de temps de paix de la Croix-rouge. Le maintien d'hôpitaux d'avant-poste et d'un service de transfusion de sang est une initiative importante à laquelle s'intéressent presque toutes les divisions provinciales. La plupart des succursales régionales assurent des services d'hygiène alimentaire et de visites aux maîtresses de maison

et enseignent aussi la natation et le code de l'eau. En outre, des secours sont fournis à l'occasion de calamités nationales ou internationales. Des centres d'artisanat et de récréation sont maintenus au profit des anciens combattants hospitalisés et un bureau national d'enquêtes s'occupe de retrouver trace de personnes au bénéfice de leur famille et leurs amis.

En 1947, un service national de transfusion de sang a été établi en Colombie-Britannique et en Alberta afin de fournir gratuitement tous les hôpitaux de sang et de plasma et assurer ainsi partout des transfusions gratuites et immédiates aux malades. En 1948, le service s'est étendu à la Nouvelle-Écosse, à l'Île du Prince-Édouard et à une partie du Québec.

Quatre nouvelles additions en 1948 portent à 75 le nombre d'hôpitaux d'avant-poste et de postes sanitaires que la Croix-rouge maintient au service des colons dans les régions isolées.

Une étude sur la nutrition, visant à mesurer scientifiquement les effets des repas pris à l'école sous surveillance sur la santé des enfants, en est à sa dernière étape en 1948. Plus de 30 succursales assurent un service de maîtresse de maison aux familles dont la mère est malade. Il existe un service de prêt d'armoires de fournitures pour chambre de malade permettant aux familles, en cas de la maladie à la maison, d'emprunter gratuitement un équipement d'infirmerie. En 1948, la Croix-rouge donne 290 cours sur le soin des malades à domicile.

Les secours assurés en cas de calamités occupent une place importante dans l'œuvre de la Croix-rouge. En 1948, une caisse de $2,500,000 est affectée au rétablissement des sinistrés. Lors des graves inondations du printemps en Colombie-Britannique, la *Red Cross House* à Vancouver a été le quartier général des opérations conjuguées de secours et les volontaires de la Croix-rouge ont aidé les forces armées à venir en aide aux sinistrés.

Des représentants de la Croix-rouge accueillent les immigrants aux centres de réception. La Croix-rouge maintient des garderies dans les ports. Elle fournit, pour usage au Canada ou expédition outre-mer, des vêtements, des fournitures d'hôpital et des pansements chirurgicaux préparés par des volontaires. La Croix-rouge a expédié, en son propre nom et au nom d'autres organismes bénévoles, des fournitures d'une valeur de plus de 2 millions de dollars aux pays ravagés par la guerre.

Les anciens combattants hospitalisés participent aux programmes d'arts et métiers exécutés sous la direction d'un personnel de 37 surintendants de la Croix-rouge et 125 instructeurs bénévoles. La Société maintient en outre, au bénéfice des anciens combattants hospitalisés dans les hôpitaux du ministère des Affaires des anciens combattants, des centres récréatifs ainsi que, au bénéfice des parents qui viennent les visiter, des locaux d'accueil. La Société s'occupe encore de donner des projections cinématographiques et des programmes récréatifs, d'assurer des visites régulières et de voir au transport et au bien-être des anciens combattants et de leur famille en cas d'indigence.

Afin de diminuer le nombre élevé de noyés chaque année au Canada, la natation et le code de l'eau figurent au programme de cours de secourisme donnés par un millier d'instructeurs de la Croix-rouge.

La Croix-rouge cadette, dont le nombre de membres dépasse 850,000, contribue à l'avancement de l'hygiène et du civisme par l'intermédiaire de 29,715 succursales scolaires à travers le Canada. Depuis l'inauguration de son programme, la caisse de la Croix-rouge cadette pour les enfants infirmes a contribué au traitement de plus de 30,000 enfants désavantagés, dont 2,628 en 1948.

Les fonds de la Croix-rouge proviennent de souscriptions volontaires; en 1948, environ 4 millions de dollars ont été obtenus grâce à sa campagne annuelle.

La Ligue de la Santé du Canada.—La Ligue de la Santé du Canada est un organisme bénévole qui s'occupe d'enseigner l'hygiène. Par l'intermédiaire des journaux, de la radio, d'affiches, de brochures, de films et de conférences publiques, la Ligue renseigne le public sur les avantages pour la santé de la pasteurisation du lait, de l'immunisation contre les maladies évitables, d'un régime alimentaire sain, de la manipulation des vivres selon les règles de l'hygiène et des programmes organisés d'hygiène au profit des travailleurs industriels. Des divisions particulières s'occupent expressément de ces questions; une Division d'hygiène sociale poursuit une campagne contre la propagation des maladies vénériennes.

La Ligue complète son programme de l'année en tenant des semaines de santé nationale et d'immunisation nationale. Au cours de ces deux semaines, toutes les succursales et divisions de la Ligue collaborent avec les autorités sanitaires fédérales, provinciales et municipales surtout en vue de faire connaître au public les règles générales d'hygiène et les méthodes d'immunisation.

Des succursales de la Ligue de la Santé ont été fondées dans plusieurs provinces; elles sont particulièrement actives en Ontario et au Québec. Une commission bénévole de santé du Sénat et des Communes a été créée par la Ligue en vue de renseigner sénateurs et députés et de leur permettre d'y discuter les questions de santé.

L'Ordre de Saint-Jean.—L'Ordre de Saint-Jean au Canada a son siège et ses bureaux nationaux à Ottawa et des succursales dans toutes les provinces. Il maintient aussi des centres locaux dans des centaines de villes et villages à travers tout le pays. L'Ordre compte deux sections subsidiaires: l'Association ambulancière Saint-Jean et la Brigade ambulancière Saint-Jean. La première fait œuvre d'enseignement tandis que la seconde s'occupe de fournir au besoin des secours publics bénévoles. Le but principal de l'Ordre est d'enseigner le secourisme et les soins à domicile, le soin des enfants, la salubrité publique, l'hygiène et autres sujets de même ordre aux Canadiens, sans distinction d'âge, d'origine ethnique ou de religion, et d'avoir un personnel compétent et organisé prêt à aider en cas de calamité ou de situation critique nationale.

Instituée en 1895, la division canadienne a depuis formé plus d'un million et quart de personnes auxquelles elle a fait passer des examens sur divers sujets. Des membres de l'Ordre, en uniforme, se tiennent prêts à porter secours dans tous les grands rassemblements populaires, comme les foires. L'hiver, des secouristes parcourent des pistes de ski afin de pouvoir donner les premiers soins aux blessés.

Un programme de détermination du groupe du sang de chacun a été commencé au début de 1943 afin que des donneurs compatibles puissent être trouvés dans le plus bref délai possible en cas de circonstance critique. Plus de 175,000 personnes ont eu leur sang classé selon son groupe particulier.

L'Ordre des Infirmières Victoria du Canada.—L'Ordre des Infirmières Victoria est un organisme bénévole de santé publique, d'envergure nationale, dont l'objet premier consiste à visiter les malades à domicile. L'Ordre fournit un service de bienfaisance accessible à tous les habitants de la région desservie. Les infirmières, sous la direction d'un médecin, prodiguent des soins à domicile aux malades, opérés et accouchées, dont un grand nombre seraient autrement privés de soins professionnels.

Un service discontinu d'infirmerie est maintenu dans les établissements industriels où le nombre d'employés ne justifie pas l'emploi d'une infirmière en service continu. Dans les petits centres où l'infirmière de l'Ordre Victoria est seule à s'occuper d'hygiène publique, son programme embrasse ordinairement le service scolaire, l'assistance aux cliniques d'immunisation et d'hygiène infantile et autres services de santé publique.

Les personnes soignées sont censées défrayer la visite à domicile, mais les honoraires sont proportionnés au revenu familial et les services de l'Ordre ne sont jamais refusés à qui ne peut payer. Sur les 925,592 visites de 1948, 55 p. 100 sont gratuites, 20 p. 100 payées, 15 p. 100 payées en partie et 10 p. 100 défrayées par des compagnies d'assurance. Le service assuré aux indigents est défrayé à même des subventions municipales et des fonds recueillis au moyen de souscriptions.

En 1948, les 105 sections de l'Ordre se répartissent ainsi: Nouvelle-Écosse, 16; Nouveau-Brunswick, 8; Québec, 6; Ontario, 60; Manitoba, 1; Saskatchewan, 3; Alberta, 3; Colombie-Britannique, 8. Environ 490 infirmières donnent à 129,237 personnes des soins et des conseils d'hygiène.

Conférence canadienne des organismes nationaux et bénévoles de santé et de bien-être social.—Cet organisme a été créé à titre d'expérience en avril 1949 après deux ans de réunions officieuses tenues par les dirigeants d'organismes bénévoles nationaux en vue d'étudier le besoin et la possibilité de collaborer en matières d'intérêt commun. La Conférence permet aux organismes nationaux de santé et de bien-être social d'échanger des idées, et d'étudier et de régler d'accord leurs problèmes communs.

Comité canadien des services de jeunesse.—Ce comité, fondé en juin 1949, fournit aux organismes canadiens qui s'occupent du bien-être de la jeunesse le moyen d'étudier ensemble leurs projets et d'agir d'un commun accord.

CHAPITRE VIII.—CRIMES ET DÉLITS*

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Adultes délinquants	312
Section 1. Toutes infractions	312
Sous-section 1. Délits criminels	313
Sous-section 2. Délits non criminels	319
Section 2. Appels	323
Partie II.—Jeunes gens délinquants	324
Partie III.—Enfants délinquants	326
Section 1. Causes et traitement judiciaire des infractions commises par les enfants	326
Section 2. Statistique des infractions commises par les enfants	326
Sous-section 1. Toutes infractions	327
Sous-section 2. Délits majeurs	330
Sous-section 3. Délits mineurs	333
Partie IV.—La police au Canada	335
Article spécial.—Rôle de la Gendarmerie royale du Canada dans le développement du Canada	335
Section 1. La Gendarmerie royale du Canada	350
Section 2. La police provinciale	350
Section 3. Statistique de la police municipale	353
Partie V.—Établissements pénitentiaires et de correction	355
Section 1. Statistiques pénitentiaires	355
Section 2. Régime de la libération conditionnelle	358
Section 3. Statistique des maisons de correction et de réforme	358
Partie VI.—Crimes et délits à Terre-Neuve avant l'union au Canada	359
Section 1. Toutes infractions	359
Section 2. Infractions commises par les enfants	361

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Droit et procédure criminels au Canada.—Un résumé de l'évolution du Code criminel du Canada, paru aux pp. 1102-1104 de l'*Annuaire* de 1934-1935, donne un aperçu de la procédure et un exposé de la juridiction des diverses catégories de juges et de magistrats. Une description des tribunaux fédéraux et provinciaux paraît aux pages 111-120 du présent volume.

La statistique du présent chapitre est puisée au *Rapport annuel sur la statistique de la criminalité*, fondé sur les données reçues des tribunaux criminels mêmes des différents districts judiciaires du pays. Ceux-ci, au nombre de 150, se répartissent ainsi: Île du Prince-Édouard, 3; Nouvelle-Écosse, 7; Nouveau-Brunswick, 15; Québec, 28; Ontario, 48; Manitoba, 6; Saskatchewan, 21; Alberta, 12; Colombie-Britannique, 8; Yukon, 1; Territoires du Nord-Ouest, 1.

Les infractions se divisent en deux catégories distinctes: les délits criminels, qui comprennent tous les délits graves prévus au Code criminel (voir pp. 313-319), et les délits non criminels, qui comprennent les délits moins graves et les infractions aux règlements municipaux (voir pp. 319-323).

Les délits criminels sont appelés actes criminels dans les lois qui les établissent et pourvoient à leur punition. Ils comprennent tous les délits qui ne sont pas punissables par voie de condamnation sommaire. Un nombre limité de ces délits sont jugés par les magistrats sans le consentement de l'accusé, subordonnément à la partie XVI du Code criminel du Canada concernant l'instruction sommaire des actes criminels. Cependant, la plupart sont instruits uniquement par la Cour supérieure de la province devant jury ou, si l'accusé y consent, en vertu de la partie XVIII du Code criminel concernant l'instruction expéditive des actes criminels ou devant magistrat aux termes de la partie XVI du Code.

* Sauf indication contraire, le présent chapitre a été revisé à la Section judiciaire, Division de la santé et du bien-être, du Bureau fédéral de la statistique. On peut se procurer au Bureau fédéral de la Statistique, au prix de 50 cents, le 72e Rapport annuel sur la statistique de la criminalité, celui de l'année terminée le 30 septembre 1947.

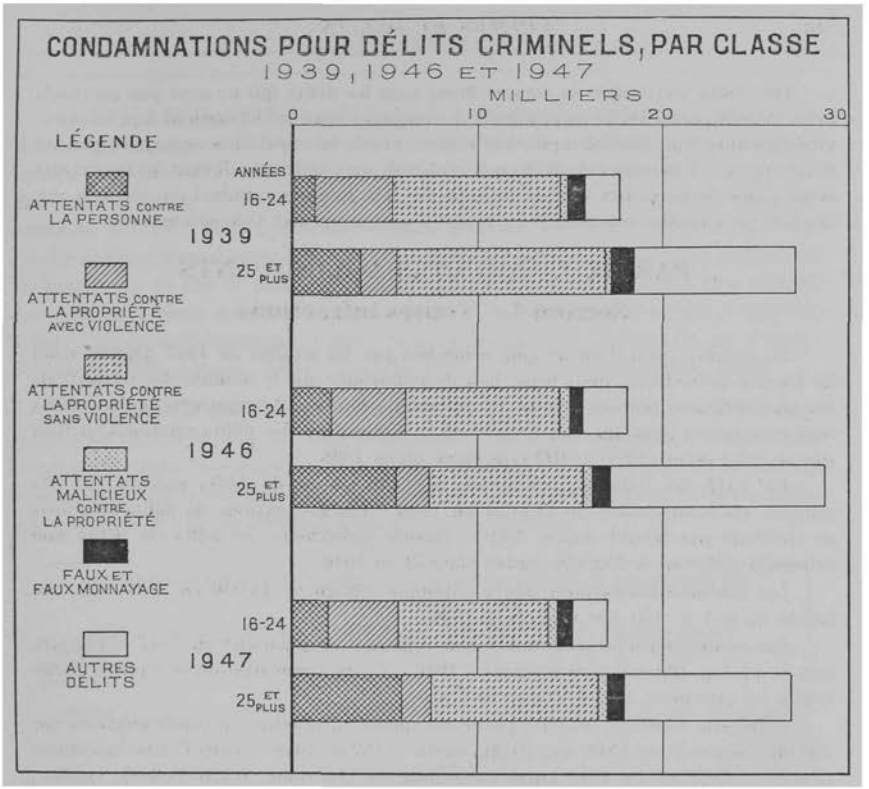
CONDAMNATIONS POUR DÉLITS CRIMINELS, PAR CLASSE
1939, 1946 ET 1947
MILLIERS
0
10
20
30
LÉGENDE
ANNÉES
ATTENTATS CONTRE LA PERSONNE
ATTENTATS CONTRE LA PROPRIÉTÉ AVEC VIOLENCE
ATTENTATS CONTRE LA PROPRIÉTÉ SANS VIOLENCE
ATTENTATS MALICIEUX CONTRE LA PROPRIÉTÉ
FAUX ET FAUX MONNAYAGE
AUTRES DÉLITS
16-24
25 ET PLUS
1939
1946
1947

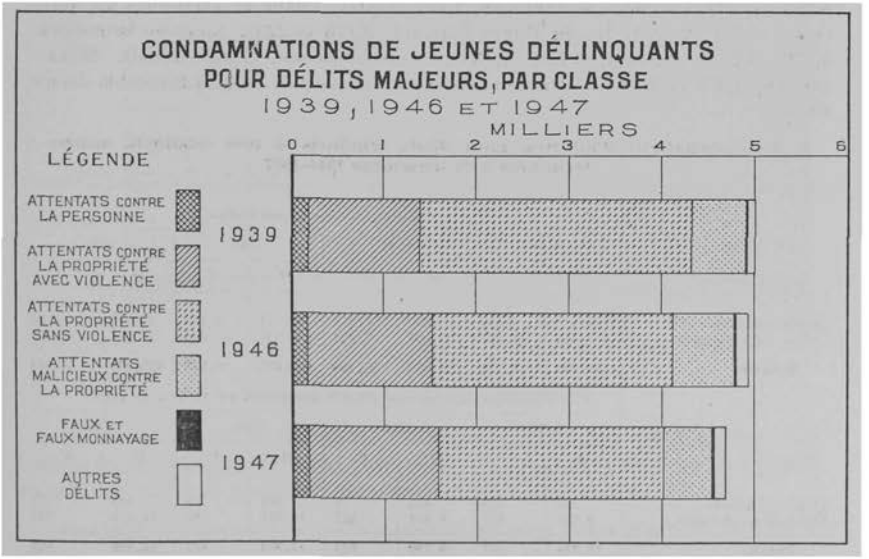
CONDAMNATIONS DE JEUNES DÉLINQUANTS
POUR DÉLITS MAJEURS, PAR CLASSE
1939, 1946 ET 1947
MILLIERS
0
1
2
3
4
5
6
LÉGENDE
ATTENTATS CONTRE LA PERSONNE
ATTENTATS CONTRE LA PROPRIÉTÉ AVEC VIOLENCE
ATTENTATS CONTRE LA PROPRIÉTÉ SANS VIOLENCE
ATTENTATS MALICIEUX CONTRE LA PROPRIÉTÉ
FAUX ET FAUX MONNAYAGE
AUTRES DÉLITS
1939
1946
1947

Les délits non criminels comprennent tous les délits qui ne sont pas expressément classés parmi les actes criminels, y compris toutes les infractions aux lois provinciales ainsi que, par exemple, aux règlements de la circulation et aux règlements municipaux. Les causes de délits non criminels sont instruites devant les magistrats et les juges de paix, aux termes de la partie XV du Code criminel ou, selon le cas, des lois provinciales concernant la mise en accusation par voie sommaire.

PARTIE I.—ADULTES DÉLINQUANTS

Section 1.—Toutes infractions

Le nombre total d'infractions commises par les adultes en 1947 dépassé celui de l'année précédente, mais il est bon de remarquer que le nombre des accusations les plus sérieuses portées devant les tribunaux baisse. L'augmentation des délits non criminels a plus que contre-balancé la diminution des délits criminels, si bien que le total est de 12·7 p. 100 plus élevé qu'en 1946.

En 1947, les tribunaux entendent 803,139 causes de délits commis par des adultes, en comparaison de 713,631 en 1946. Les accusations de délits criminels se chiffrent par 50,681 contre 53,959 l'année précédente, et celles de délits non criminels s'élèvent à 752,458 contre 659,672 en 1946.

Les condamnations pour délits criminels atteignent 44,056 en 1947, soit une baisse de 6·1 p. 100 par rapport à 1946.

Les condamnations pour délits non criminels augmentent en 1947 à 752,458, soit de 14·1 p. 100 comparativement à 1946. Cette augmentation se répartit parmi toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse.

L'Ontario vient en tête des provinces quant au nombre de condamnations par 100,000 habitants en 1947, soit 10,205 contre 9,157 en 1946. Voici l'ordre des autres provinces (chiffres de 1946 entre parenthèses): Manitoba, 6,726 (5,344); Québec, 5,283 (5,112); Colombie-Britannique, 4,761 (3,601); Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 3,371 (2,525); Île du Prince-Édouard, 3,173 (3,229); Nouveau-Brunswick, 3,170 (3,212); Alberta, 2,743 (2,468); Nouvelle-Écosse, 2,232 (2,480); Saskatchewan, 2,071 (1,979). Cette dernière occupe la position la plus favorable depuis 1943.

1.—Condamnations d'adultes, pour délits criminels et non criminels, années terminées le 30 septembre 1944-1947

Détail	Nombre de condamnations							
	1944		1945		1946		1947	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Délits criminels	38,407	4,104	38,690	3,275	43,771	3,168	41,003	3,053
Délits non criminels	410,285	20,442	432,595	23,323	625,867	33,805	717,950	34,508
Totaux	**448,692**	**24,546**	**471,285**	**26,598**	**669,638**	**36,973**	**758,953**	**37,561**
	Condamnations par 100,000 habitants de 16 ans et plus							
	1944		1945		1946		1947	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Délits criminels	885	100	886	78	992	75	915	71
Délits non criminels	9,450	497	9,904	557	14,991	797	16,014	798
Totaux	**10,335**	**597**	**10,790**	**635**	**15,983**	**872**	**16,929**	**869**

Le texte à la page 312 est publié afin de permettre la comparaison des chiffres du présent ouvrage et de ceux des *Annuaires* précédents. Toutefois, on obtient un aperçu plus exact si l'on calcule, comme au tableau 1, la proportion entre les condamnations totales et la population estimative de 16 ans et plus, soit l'âge des criminels adultes. Bien que cette méthode grossisse les chiffres dans chaque cas, l'ordre des provinces d'après le nombre de condamnations par rapport à la population estimative de 16 ans et plus par 100,000 habitants n'en est que très peu changé. Les chiffres seraient donc les suivants: Ontario, 13,878; Manitoba, 9,375; Québec, 7,991; Colombie-Britannique, 6,355; Nouveau-Brunswick, 4,858; Île du Prince-Édouard, 4,690; Alberta, 3,974; Nouvelle-Écosse, 3,269; Saskatchewan, 2,988.

Si, toutefois, la proportion des délits criminels par rapport à la population estimative de 16 ans et plus est seule considérée, l'ordre des provinces change sensiblement et l'Alberta compte la plus forte proportion de crimes graves; la Saskatchewan passe de la dernière place à la septième, le Québec descend de la troisième à la huitième et l'Île du Prince-Édouard se classe dernière.

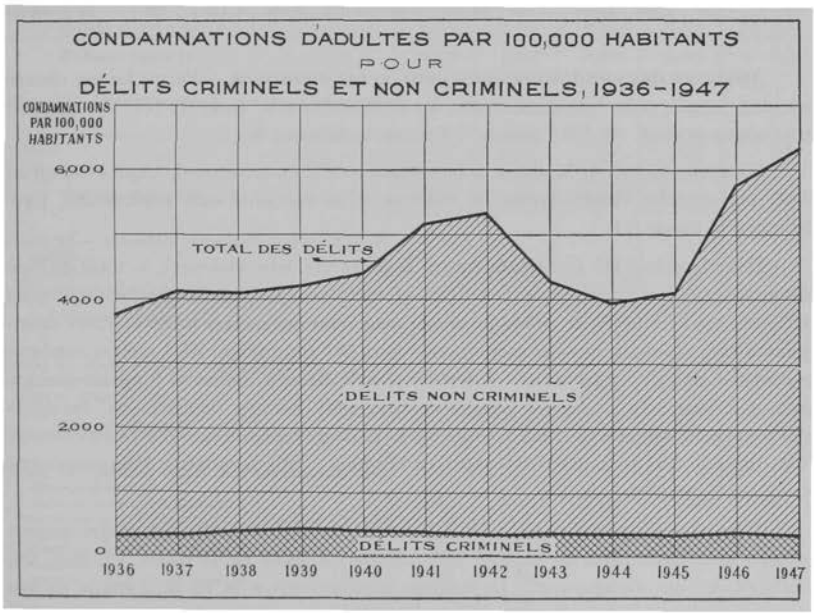

Sous-section 1.—Délits criminels

La statistique de la criminalité s'intéresse surtout aux délits graves. Ces infractions, de beaucoup les moins nombreuses, sont tout de même les plus à retenir au point de vue de la protection des personnes et de la propriété.

En 1938, le nombre total de condamnations pour délits criminels s'établit à 43,599; en 1947, il augmente à 44,056, soit de 1 p. 100 seulement. Pendant cette même période, la population estimative de 16 ans et plus augmente de 14·1 p. 100.

Le nombre de délits criminels diminue dans toutes les provinces en 1947, sauf en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

2.—Condamnations pour délits criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1938-1947

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1920, voir p. 1025 de l'*Annuaire* de 1933; pour ceux de 1921-1930, p. 923 de l'*Annuaire* de 1942; pour ceux de 1931-1937, p. 1145 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
1938....	225	1,269	912	10,277	17,248	3,041	2,555	3,619	4,443	7	3	43,599
1939....	268	1,635	1,107	10,804	19,864	3,220	3,450	4,087	3,701	7	24	48,107
1940....	251	1,573	1,131	12,152	17,558	3,353	2,886	4,411	3,392	3	13	46,723
1941....	207	1,675	1,185	11,514	15,861	2,811	3,106	3,263	2,996	6	22	42,646
1942....	205	1,646	1,063	10,269	15,070	2,419	2,621	3,193	2,792	5	26	39,309
1943....	174	1,725	1,211	11,669	16,779	2,060	2,213	2,787	3,092	22	20	41,752
1944....	262	1,782	1,310	10,386	17,613	2,420	2,074	3,164	3,418	71	11	42,511
1945....	231	2,116	1,248	9,592	17,287	2,517	2,264	3,201	3,480	84	5	41,965
1946....	320	2,261	1,492	8,578	21,379	2,834	2,503	3,526	3,916	81	49	46,939
1947....	177	1,843	1,468	7,279	20,178	2,808	2,172	3,850	4,125	102	54	44,056

Analyses des condamnations pour actes criminels.—Parmi les six classes où sont rangés, pour fins statistiques, les délits criminels, trois (I, III, V) accusent une augmentation en 1947 comme l'indique le tableau **3.**

L'augmentation de la classe I (attentats contre la personne), tient à ce qu'en 1947 elle englobe l'intimidation, la sodomie et la bestialité qui, auparavant, figuraient à la classe VI.

Dans la classe III (attentats contre la propriété sans violence), le total de vols diminue parce qu'il y a moins de vols d'automobiles. Les condamnations multiples influent sur le nombre de condamnations pour escroquerie: un total de 1,261 délinquants sont condamnés pour escroquerie, dont 401 comptaient déjà quatre condamnations ou plus de cette nature. Les chiffres de la classe V induisent toujours quelque peu en erreur, car le faux et l'usage de faux sont, comme l'escroquerie, des délits dont une personne peut se rendre coupable à plusieurs reprise avant d'être découverte. Par exemple, 708 personnes ont commis 1,772 faux. Sur ce nombre, 331 comptaient trois condamnations ou plus.

Il se produit dans la classe IV (attentats violents et malicieux contre la propriété) une diminution de 11·2 p. 100. Tous les délits de la classe VI, sauf un, enregistrent une diminution. Le nombre d'infractions à la loi de l'opium et des drogues, comprises dans la classe VI, augmente depuis 1943, alors qu'il y a eu 143 condamnations comparativement à 247 en 1946 et 341 (266 hommes et 75 femmes) en 1947. Les Chinois, contrairement à ce que l'on croit généralement, forment une bien faible proportion des personnes condamnées pour infraction à cette loi: 5·2 p. 100 seulement des condamnations frappent des personnes d'origine asiatique tandis que 79·8 p. 100 frappent des personnes de naissance canadienne. L'Ontario et la Colombie-Britannique enregistrent le plus de condamnations, soit respectivement 48·4 et 31·1 p. 100. Dans chaque cas, plus des deux tiers sont prononcées dans les deux grandes villes de Toronto et de Vancouver.

3.—Condamnations pour délits criminels, par classe, années terminées le 30 septembre 1946 et 1947

Classe et délit	1946		1947		Augmentation ou diminution du nombre de condamnations
	Accusations	Condamnations	Accusations	Condamnations	
	nombre	nombre	nombre	nombre	%
Classe I.—Attentats contre la personne—					
Enlèvement	44	20	18	10	— 50·0
Voies de fait simples et avec circonstances aggravantes	7,409	5,998	6,713	5,462	— 8·9
Attentat contre femmes et filles[1]	1,348	1,005	1,356	966	— 3·9
Homicide non prémédité et meurtre	201	87	184	73	— 16·1
Tentative de meurtre; coups de feu et blessures	184	138	148	93	— 32·6
Refus de pourvoir et abandon	514	368	997	841	+128·5
Autres attentats contre la personne	207	168	602	480	+185·7
Totaux, classe I	**9,907**	**7,864**	**10,018**	**7,925**	**+ 1·8**
Classe II.—Délits contre la propriété, avec violence—					
Cambriolage et vol qualifié	6,639	5,783	6,022	5,304	— 8·3
Totaux, classe II	**6,639**	**5,783**	**6,022**	**5,304**	**— 8·3**
Classe III.—Delits contre la propriété, sans violence—					
Fraude, détournement de fonds et escroquerie	3,032	2,798	3,829	3,561	+ 27·3
Recel	1,797	1,266	1,858	1,378	+ 8·8
Vol	14,361	12,522	13,778	12,172	— 2·8
Totaux, classe III	**19,190**	**16,586**	**19,465**	**17,111**	**+ 3·2**
Classe IV.—Attentats criminels contre la propriété—					
Incendie	121	101	68	45	— 55·4
Dommages intentionnels à la propriété	1,304	1,066	1,171	991	— 7·0
Totaux, classe IV	**1,425**	**1,167**	**1,239**	**1,036**	**— 11·2**
Classe V.—Faux et faux monnayage—					
Faux monnayage	6	6	8	8	+ 33·3
Faux et usage de faux	1,643	1,601	1,811	1,772	+ 10·7
Totaux, classe V	**1,649**	**1,607**	**1,819**	**1,780**	**+ 10·8**
Classe VI.—Autres délits non prévus dans les classes ci-dessus—					
Conduite dangereuse au volant	3,207	2,974	2,436	2,066	— 30·5
Infractions aux règlements de la défense du Canada	89	82	...	...	...
Conduite d'automobile en état d'ivresse	2,113	1,898	2,091	1,825	— 3·8
Infractions à la loi de l'opium et des drogues	303	247	400	341	+ 38·1
Jeu et loterie	1,423	1,378	1,141	1,081	— 21·6
Lupanars, tenanciers et pensionnaires	608	588	432	396	— 32·7
Divers autres délits	7,406	6,845	5,618	5,191	— 24·2
Totaux, classe VI	**15,149**	**14,012**	**12,118**	**10,900**	**— 22·2**
Totaux généraux	**53,959**	**46,939**	**50,681**	**44,056**	**— 6·1**

[1] Les attentats contre femmes et filles comprennent les délits suivants: avortement, voies de fait contre femmes et filles, coups et sévices contre l'épouse, attentat contre la pudeur, commerce charnel illicite, inceste, proxénétisme, viol, tentative de viol, séduction et abandon du foyer.

D'après le tableau 4, au moins 75·9 p. 100 des personnes condamnées pour délits criminels en 1947 n'ont qu'une instruction élémentaire; plus de la moitié (52·2 p. 100) des délits sont commis par des personnes âgées de 21 ans à 40 ans et 18·6

p. 100 des personnes de plus de 40 ans; 81·5 p. 100 des condamnés demeurent dans des régions urbaines et au moins 84·0 p. 100 sont des personnes de naissance canadienne.

4.—Condamnations pour délits criminels, classées selon l'occupation, l'état civil, le lieu de naissance, la religion, etc. du condamné, années terminées le 30 septembre 1946 et 1947

NOTA.—Les chiffres des années antérieures paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* précédents.

Détail	1946	1947	Détail	1946	1947
	nombre	nombre		nombre	nombre
Occupation—[1]			Degré d'instruction—		
Abatage et coupe du bois	424	754	Totalement illettré	768	958
Agriculture	2,668	2,227	Primaire	35,278	32,472
Chômeurs et retraités	1,771	1,333	Secondaire	5,534	7,015
Commerce	3,952	3,917	Supérieure	408	415
Construction	2,324	2,341	Non donné	4,951	3,196
Étudiant	911	754			
Finance et assurance	40	36	Âge—		
Militaires	1,368	334	De 16 à 20 ans	10,979	9,498
Main-d'œuvre	17,070	17,056	De 21 à 39 ans	22,113	22,989
Manufactures	2,636	3,019	40 ans et plus	8,159	8,210
Mines et carrières	592	632	Non donné	5,688	3,359
Pêche et piégeage	343	355			
Service—			Lieu de naissance—		
Récréatif	125	161	Asie	219	257
Domestique	1,841	1,915	Canada	37,427	36,979
Personnel	1,406	1,450	États-Unis	700	747
Professionnel	263	304	Europe	2,322	2,099
Public	123	140	Îles Britanniques et possessions	1,632	1,630
Transports et communications	2,919	3,320	Autres pays étrangers	21	16
Travail de bureau	1,068	1,245	Non donné	4,618	2,328
Non donnée	5,095	2,763			
			Religion—		
Totaux	**46,939**	**44,056**	Anglicane	4,763	4,980
			Baptiste	878	887
			Catholique romaine	19,733	18,690
			Église Unie	5,079	5,149
			Grecque orthodoxe	846	716
			Judaïque	792	784
Sexe—			Luthérienne	779	763
Femmes	3,168	3,053	Presbytérienne	1,922	1,996
Hommes	43,771	41,003	Protestante	5,766	5,995
			Autres confessions	734	620
État civil—			Sans religion	233	234
Célibataire	23,521	22,579	Non donnée	5,414	3,241
Marié	17,417	17,794			
Veuf	471	490	Résidence—		
Divorcé	74	75	Urbaine	38,306	35,901
Non donnée	5,456	3,118	Rurale	8,633	8,155

[1] Les occupations sont classées d'accord avec les groupes d'occupation du recensement. A noter, pour la comparaison avec les tableaux des *Annuaires* précédents, que les manufactures et la construction sont séparées et que l'éclairage et l'énergie électriques sont compris dans cette dernière occupation; la buanderie et le nettoyage sont compris dans service personnel.

Condamnations de femmes et filles.—Tandis que le total des hommes frappés de condamnations augmente sensiblement depuis 1943, celui des femmes baisse à 3,053, soit moins de la moitié de celui de 1943. Toutes les provinces accusent une diminution en 1947, sauf l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta.

5.—Condamnations de femmes pour délits criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1943-1947

Province ou territoire	Nombre de condamnations					Pourcentage de femmes condamnées par rapport aux condamnations totales				
	1943	1944	1945	1946	1947	1943	1944	1945	1946	1947
Île du Prince-Édouard	15	20	12	6	1	8·6	7·6	5·2	1·9	0·6
Nouvelle-Écosse	109	94	89	69	61	5·8	5·3	4·2	3·1	3·3
Nouveau-Brunswick	83	126	75	70	67	6·9	9·6	6·0	4·7	4·6
Québec	3,422	1,574	783	620	433	29·4	15·2	8·2	7·2	5·9
Ontario	1,463	1,251	1,296	1,388	1,481	8·7	7·1	7·5	6·5	7·3
Manitoba	246	241	199	241	294	11·9	10·2	7·9	8·5	10·5
Saskatchewan	188	166	168	180	152	8·5	8·0	7·6	7·2	7·0
Alberta	253	258	281	229	246	9·1	8·2	8·8	6·5	6·4
Colombie-Britannique	361	372	369	353	314	11·7	10·9	10·6	9·0	7·6
Yukon et T. du N.-O.	1	2	3	12	4	2·4	2·4	3·4	9·2	2·6
Canada	**6,132**	**4,104**	**3,275**	**3,168**	**3,053**	**14·7**	**9·7**	**7·8**	**6·8**	**6·9**

Condamnations multiples.—Le total des condamnations d'une année ne doit pas être confondu avec le nombre de condamnés durant la même année parce que, dans bien des cas, des personnes accusées de délits criminels sont condamnées pour plus d'un délit au même procès. La courbe des condamnations multiples est précieuse au sociologue. Ces condamnations se rattachent plus souvent aux cas de faux et usage de faux, escroquerie et fraude, vol et recel, cambriolage et infractions à la loi de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

6.—Personnes condamnées pour plus d'un délit lors de leur procès comparativement aux personnes condamnées pour un seul délit, années terminées le 30 septembre 1943-1947.

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
Personnes condamnées pour—					
2 délits	2,330	2,248	2,155	2,387	2,364
3 "	590	617	597	627	646
4 "	249	261	293	304	308
5 "	132	134	136	129	157
6 "	101	103	112	111	111
7 "	36	55	60	68	46
8 "	37	50	33	51	47
9 "	19	22	34	34	41
10 "	16	20	17	17	26
11 à 20 délits	60	47	50	73	83
21 délits ou plus	11	11	11	16	33
Totaux, condamnées pour plus d'un délit	3,581	3,568	3,498	3,817	3,862
Totaux, condamnées pour un délit	31,019	31,716	31,097	34,886	31,271
Totaux généraux	**34,600**	**35,284**	**34,595**	**38,703**	**35,133**

Acquittements par rapport aux condamnations et récidives.—Durant la période de 1943-1947, la proportion d'acquittements par rapport aux condamnations, pour délits criminels, est en moyenne de 13·1 p. 100. Le pourcentage de chaque province varie considérablement. En 1947, c'est l'Ontario qui compte le plus haut

pourcentage d'acquittements, suivi du Québec et de la Nouvelle-Écosse; le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest accusent le plus faible pourcentage, soit 2·5 seulement.

La proportion de récidivistes augmente quelque peu en 1947 par rapport aux cinq dernières années, alors qu'elle était d'environ un sur trois condamnés. La présente statistique compte toute personne condamnée pour deux délits ou plus comme condamnée une deuxième fois ou comme récidiviste, même si elle n'a subi qu'un seul procès. Cela tend à exagérer le problème de la récidivité et il convient de noter que les condamnations multiples grossissent indûment le nombre de condamnations.

7.—Accusations, acquittements et condamnations en matière de délits criminels, années terminées le 30 septembre 1943-1947

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
Accusations	47,420	48,624	48,263	53,959	50,681
Acquittements	5,633	6,072	6,257	6,983	6,578
Détentions pour folie	35	41	41	37	47
Condamnations	41,752	42,511	41,965	46,939	44,056
Hommes	35,620	38,407	38,690	43,771	41,003
Femmes	6,132	4,104	3,275	3,168	3,053
Premières condamnations	27,716	29,016	28,832	31,708	28,329
Deuxièmes condamnations	4,173	4,437	4,322	4,854	4,908
Multiples condamnations	9,863	9,058	8,811	10,377	10,819

8.—Accusations, condamnations et pourcentage d'acquittements en matière de délits criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1946-1947

Province et territoire	1946			1947		
	Accusations	Condamnations	Acquittements	Accusations	Condamnations	Acquittements
	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%
Île du Prince-Édouard	341	320	6·2	186	177	4·8
Nouvelle-Écosse	2,510	2,261	9·9	2,135	1,843	13·7
Nouveau-Brunswick	1,578	1,492	5·4	1,554	1,468	5·5
Québec	9,850	8,578	12·9	8,448	7,279	13·8
Ontario	25,485	21,379	16·1	24,125	20,178	16·4
Manitoba	3,086	2,834	8·2	3,023	2,808	7·1
Saskatchewan	2,649	2,503	5·5	2,326	2,172	6·6
Alberta	3,907	3,526	9·8	4,089	3,850	5·8
Colombie-Britannique	4,421	3,916	11·4	4,635	4,125	11·0
Yukon et T.N.-O.	132	130	1·5	160	156	2·5
Canada	**53,959**	**46,939**	**13·0**	**50,681**	**44,056**	**13·1**

Sentences.—La proportion des différents genres de sentences par rapport au total des condamnations reste à peu près le même durant les cinq ans de 1943-1947. En 1947, moins d'amendes sont imposées qu'en 1946, d'où plus forte proportion de condamnations avec sursis et d'emprisonnements. Les condamnations à mort baissent de 32 à 18, chiffre rapproché de la moyenne décennale de 1938-1947.

9.—Sentences pour délits criminels, années terminées le 30 septembre 1943-1947

Sentence	1943	1944	1945	1946	1947
Substitution d'amende	17,789	17,367	16,900	18,789	15,077
Prison—					
Moins d'un an	10,735	11,134	11,189	12,747	13,004
Un an et plus	1,587	1,569	1,664	1,976	2,157
Maison de correction	2,614	3,038	2,912	3,138	3,349
Pénitencier—					
De deux à cinq ans	2,532	2,594	2,389	2,874	2,763
Cinq ans et plus	356	426	559	708	417
A perpétuité	3	6	2	8	5
Peine capitale	9	14	17	32	18
Sursis et autres règlements	6,127	6,363	6,333	6,667	7,266
Totaux	**41,752**	**42,511**	**41,965**	**46,939**	**44,056**

10.—Sentences pour délits criminels, par province, 1947

Sentence	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. N.-O.	Canada
Substitution d'amende	65	698	492	2,508	6,502	856	870	1,408	1,619	59	15,077
Prison—											
Moins d'un an	85	586	529	2,628	5,048	753	718	1,424	1,162	71	13,004
Un an et plus	—	41	9	583	434	295	200	326	259	10	2,157
Maison de correction	1	5	15	76	3,017	62	8	1	162	2	3,349
Pénitencier—											
De deux à cinq ans	8	204	143	622	910	156	198	250	266	6	2,763
Cinq ans et plus	3	5	10	171	96	25	9	20	78	—	417
A perpétuité	—	—	—	2	2	—	—	—	1	—	5
Peine capitale	—	—	1	4	5	3	—	1	4	—	18
Sursis et autres règlements	15	304	269	685	4,164	658	169	420	574	8	7,266
Totaux	**177**	**1,843**	**1,468**	**7,279**	**20,178**	**2,808**	**2,172**	**3,850**	**4,125**	**156**	**44,056**

Sous-section 2.—Délits non criminels

Les statistiques qui suivent se rapportent aux délits non criminels commis par des adultes et jugés par les magistrats de police ou autres juges de paix en vertu de la loi des condamnations par voie sommaire. En 1947, ces condamnations augmentent de 14·1 p. 100 sur 1946, le sommet précédent. Sauf la Nouvelle-Écosse, toutes les provinces accusent une augmentation.

11.—Condamnations d'adultes pour délits non criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1938-1947

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1912, voir p. 1032 de l'*Annuaire* de 1933; pour ceux de 1913-1930, p. 928 de l'*Annuaire* de 1942; pour ceux de 1931-1937, p. 1150 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.O.	Canada
1938	1,497	6,552	5,299	89,443	238,224	32,748	7,113	10,973	22,695	60	60	414,664
1939	1,293	7,563	5,095	91,607	247,609	31,467	8,147	13,816	21,881	89	161	428,608
1940	1,237	9,138	6,213	93,965	267,166	31,618	9,276	14,702	23,190	98	106	456,109
1941	1,664	10,254	7,703	152,330	288,874	32,481	10,499	15,434	28,096	80	141	547,556
1942	1,521	10,386	8,170	195,672	285,240	32,209	8,541	14,543	24,905	86	91	581,364
1943	1,633	8,857	7,619	181,425	204,227	21,986	7,810	11,598	20,510	145	105	465,315
1944	1,287	8,760	9,533	146,593	199,938	22,662	7,788	11,950	21,866	336	74	430,727
1945	1,394	9,786	9,818	158,580	209,713	22,820	8,996	11,576	22,887	312	36	455,918
1946	2,715	12,915	13,925	176,996	354,154	36,014	13,985	16,289	32,203	234	242	659,672
1947	2,806	12,019	14,097	188,835	407,334	47,170	15,263	18,696	45,585	328	325	752,458

Analyse des condamnations pour délits non criminels.—Il faut se rappeler que si le Code criminel change peu au cours d'une période de temps, le chiffre des condamnations par voie sommaire subit fortement l'influence des coutumes du pays et tendent à fluctuer dans la mesure où on applique strictement ou laisse périmer les règlements municipaux.

Le tableau **12** fait voir une baisse marquée de certains délits non criminels, par exemple: les infractions aux lois du jeu accusent une diminution de 36·8 p. 100; la fréquentation de maisons de débauche, de 36·9 p. 100; le vagabondage, y compris libertinage, désœuvrement et débauche, de 27·6 p. 100.

En dépit de ces diminutions et d'autres, le nombre total de délits non criminels en 1947 augmente de 14·0 p. 100 par rapport à 1946. Les délits en forte augmentation sont les suivants: infractions aux lois de la pêche et de la chasse; infractions aux règlements de la circulation; infractions aux lois du revenu; possession d'un radio sans permis et infractions aux divers règlements municipaux.

12.—Condamnations pour délits non criminels, selon le genre, années terminées le 30 septembre 1943-1947

Délit	1943	1944	1945	1946	1947	Augmentation ou diminution, 1946-1947
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Voies de fait	3,148	3,248	3,887	4,640	4,543	−97
Infractions aux lois de la pêche et de la chasse	2,219	2,485	2,297	3,597	4,423	+826
Infractions aux lois du jeu	19,996	16,283	16,626	8,254	5,215	−3,039
Infractions aux lois des spiritueux, de la prohibition et de la tempérance	15,099	17,093	22,237	33,362	28,486	−4,876
Infractions à la loi des maîtres et serviteurs	186	175	126	484	680	+196
Infractions aux règlements de la circulation	274,573	270,021	286,825	453,630	537,519	−83,889
Infractions aux règlements municipaux	37,601	27,114	26,209	29,206	34,354	+5,148
Refus de pourvoir et négligence des enfants	2,099	2,442	3,148	3,359	2,928	−431
Complicité aux délits des enfants	902	1,006	1,095	1,085	1,212	+127
Infractions aux lois du revenu	1,749	1,058	1,656	2,179	2,430	+251
Vagabondage	9,289	9,200	7,679	15,212	11,694	−3,518
Ivresse	42,292	41,521	46,745	64,076	70,868	+6,792
Fréquentation de maisons de débauche	852	634	802	591	373	−218
Libertinage, désœuvrement, débauche et perturbation de la paix	5,536	7,082	9,161	9,136	8,648	−488
Radio sans permis	34,434	7,194	7,534	10,867	12,477	+1,610
Divers autres délits	15,340	24,171	19,891	19,994	26,608	+6,614
Totaux	**465,315**	**430,727**	**455,918**	**659,672**	**752,458**	**+92,786**

Condamnations pour ivresse.—Les condamnations pour ivresse et pour infractions aux lois des spiritueux en 1947 ne concordent pas avec le chiffre de ces délits pour les années antérieures. Les premières accusent une augmentation de 6,792 et les autres, une diminution de 4,876. Il se peut que cela découle d'un changement apporté en 1947 à la méthode de compilation. Auparavant, la compilation des délits non criminels était faite au Bureau fédéral de la statistique; maintenant, elle est effectuée par les tribunaux locaux et comprend le nombre total de condamnations pour chaque délit d'après l'issue de la cause. Cette méthode donne des résultats plus exacts qu'auparavant. Les délits commis contre les lois des spiritueux comprennent des infractions telles que la possession ou la vente illicites de spiritueux, mais excluent l'ivresse, distinction que les tribunaux locaux sont plus en mesure de faire avec exactitude.

De fait, on remarque qu'au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest, le chiffre des délits d'ivresse diminue par rapport à l'année précédente, tandis que celui des infractions à la loi des spiritueux augmente.

D'autre part, en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et au Yukon, le chiffre des délits d'ivresse augmente et les condamnations pour infractions à la loi des spiritueux diminuent. Les deux chiffres ne diminuent que dans l'Île du Prince-Édouard et n'augmentent qu'en Alberta.

13.—Condamnations pour ivresse, par province, années terminées le 30 septembre 1938-1947

NOTA.— Pour les chiffres de 1900-1910, voir p. 1033 de l'*Annuaire* de 1933; pour ceux de 1911-1930, p. 929 de l'*Annuaire* de 1942; pour ceux de 1931-1936, p. 1151 de l'*Annuaire* de 1946; pour 1937, p. 297 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
1938.....	595	2,628	2,730	7,220	17,585	1,286	848	922	3,053	17	10	36,894
1939.....	546	2,463	2,179	6,427	18,120	985	895	1,130	3,226	23	13	36,007
1940.....	467	3,607	2,515	6,986	17,823	1,527	580	1,271	3,004	21	25	37,826
1941.....	539	3,654	3,332	8,292	17,831	1,472	591	1,353	2,871	23	44	40,002
1942.....	606	4,387	4,217	10,400	17,622	1,580	570	1,393	3,964	43	19	44,801
1943.....	332	2,380	3,489	10,363	17,482	1,885	778	1,462	4,055	51	15	42,292
1944.....	395	2,068	4,292	8,843	17,258	1,451	864	1,539	4,744	54	13	41,521
1945.....	612	3,064	4,158	10,336	19,573	2,040	1,010	1,515	4,342	85	10	46,745
1946.....	1,478	4,754	7,754	7,167	29,698	2,685	1,847	2,596	5,974	85	38	64,076
1947[1]....	1,187	4,907	6,584	11,006	31,218	2,510	1,802	2,632	8,801	184	37	70,868

[1] Les chiffres au-dessous de la ligne ne sont pas comparables avec ceux au-dessus de la ligne et proviennent des tribunaux locaux—voir texte, page 320.

Jusqu'à la première guerre mondiale, les spiritueux se vendaient généralement dans des hôtels ou des magasins autorisés et sous certaines conditions déterminées. Pendant la guerre de 1914, la prohibition s'est étendue à tout le pays, mais, depuis, les gouvernements provinciaux ont pris en charge la vente des spiritueux par l'intermédiaire de commissions des liqueurs. L'Île du Prince-Édouard a été la dernière province à abolir la prohibition, le 6 juillet 1948.

14.—Condamnations pour infractions aux lois des spiritueux, par province, années terminées le 30 septembre 1938-1947

NOTA.—Pour les chiffres de 1900-1920, voir p. 1034 de l'*Annuaire* de 1933; pour ceux de 1921-1930, p. 930 de l'*Annuaire* de 1942; pour ceux de 1931-1936, p. 1151 de l'*Annuaire* de 1946; pour ceux de 1937, p. 298 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
1938.....	333	794	487	1,837	5,873	886	606	810	793	16	7	12,442
1939.....	230	1,181	619	2,423	5,144	1,052	593	913	1,307	24	27	13,513
1940.....	215	1,149	379	2,102	5,372	997	927	831	903	37	34	12,946
1941.....	250	1,273	431	3,206	6,346	624	894	1,298	994	25	28	15,369
1942.....	188	1,323	477	3,037	6,901	1,130	982	1,294	1,508	24	34	16,898
1943.....	118	1,369	473	2,070	6,751	1,086	1,099	1,106	944	47	36	15,099
1944.....	56	2,240	814	1,287	8,332	1,657	1,010	1,108	1,047	119	23	17,093
1945.....	155	2,324	911	2,626	10,655	1,423	1,416	1,454	1,215	39	13	22,237
1946.....	374	3,436	1,411	2,274	15,779	2,059	2,697	2,514	2,615	57	146	33,362
1947.....	354	2,503	1,742	1,494	12,889	2,229	2,712	2,623	1,741	46	153	28,486

Infractions aux règlements de la circulation.—Au commencement du siècle, époque où l'automobile était à peine connue et les vitesses actuelles, même pour le transport des marchandises, encore ignorées, les condamnations pour infractions aux

règlements de la circulation n'atteignaient que 185 pour tout le Canada. Un facteur qui a fort contribué à diminuer les condamnations pour infractions aux règlements de la circulation en 1943, 1944 et 1945 a été le retrait de la circulation d'un grand nombre d'automobiles particulières ou commerciales, à cause des restrictions de guerre. L'abolition de ces restrictions donne lieu à un nombre sans précédent de condamnations en 1946 et encore en 1947, année où elles constituent 71·4 p. 100 de toutes les condamnations pour délits non criminels.

15.—Condamnations pour infractions aux règlements de la circulation, par province, années terminées le 30 septembre 1938-1947

NOTA.—En 1938 et au cours des années suivantes, la conduite dangereuse au volant était classée délit criminel et, depuis 1939, le fait de quitter le lieu d'un accident est également ainsi classé. Les chiffres de 1900-1920 sont donnés à la page 1035 de l'*Annuaire* de 1933; ceux de 1921-1930, p. 931 de l'*Annuaire* de 1942; ceux de 1931-1936, p. 1152 de l'*Annuaire* de 1946; ceux de 1937, p. 288 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Année	Î.P.-É.	N. É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. du N.-O.	Canada
1938.....	200	1,572	835	52,395	185,709	26,682	2,939	4,068	11,550	1	285,951
1939.....	191	1,725	725	51,858	193,815	24,732	3,055	5,397	11,463	3	292,904
1940.....	240	2,388	2,064	47,927	210,834	23,795	3,815	6,709	13,906	—	311,678
1941.....	530	2,444	2,314	73,367	231,823	26,092	5,625	8,253	18,784	2	369,234
1942.....	331	2,594	1,765	110,579	232,646	25,522	4,034	7,779	14,765	2	399,957
1943.....	209	2,772	1,722	82,884	152,557	16,074	2,961	4,745	10,628	21	274,573
1944.....	326	1,591	1,838	85,134	146,849	16,268	2,864	4,754	10,387	10	270,021
1945.....	157	1,359	2,211	100,768	149,903	14,886	2,838	3,774	10,985	4	286,825
1946.....	327	1,707	2,014	123,915	271,379	26,266	5,253	5,574	17,193	2	453,630
1947.....	556	2,370	2,667	138,321	315,412	36,526	6,141	7,476	28,043	7	537,519

En 1947, l'Ontario, qui compte 43·5 p. 100 des véhicules automobiles immatriculés au Canada, compte 58·7 p. 100 des condamnations pour infractions aux règlements de la circulation; le Québec, la même année, compte 16·2 p. 100 des véhicules et 25·7 p. 100 des condamnations. Toutefois, il convient d'interpréter ces chiffres en songeant que les règlements de la circulation sont loin d'être uniformes dans tout le Canada et que le degré d'urbanisation de chaque province n'entre pas en ligne de compte. Ainsi, les deux provinces ci-dessus mentionnées renferment de grands centres urbains tandis que dans les provinces dont le degré d'urbanisation est moindre, comme les Maritimes, la Saskatchewan et l'Alberta, les condamnations sont peu nombreuses par rapport au nombre de véhicules automobiles immatriculés.

Condamnations de femmes.—En 1947, dans cinq provinces, le nombre de condamnations de femmes pour délits non criminels est plus élevé que l'année précédente. Elles augmentent de 3·9 p. 100 en Ontario, de 1·6 p. 100 au Manitoba, de 16·3 p. 100 en Alberta, de 17 p. 100 en Colombie-Britannique et de 58·1 p. 100 au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest bien que leur nombre y soit peu considérable.

Les infractions aux règlements de la circulation, délits les plus fréquents chez les femmes, s'élèvent à 18,698 en 1947, contre 18,017 en 1946. L'ivresse vient ensuite: 4,603 condamnations, soit 347 de plus que l'année précédente. Les condamnations pour infractions aux lois des spiritueux se chiffrent par 1,524 contre 2,038 l'année précédente, réduction considérable. Les condamnations pour vagabondage diminuent aussi de 15·1 p. 100.

Sur un total de 34,508 condamnations en 1947, non moins de 3,479 ou 10·1 p. 100 sont des condamnations pour légers délits contre les règlements municipaux.

16.—Condamnations de femmes pour délits non criminels, par province, années terminées le 30 septembre 1942-1947

Province ou territoire	Nombre de condamnations						Pourcentage du total des condamnations					
	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Île du Prince-Édouard	75	75	69	82	124	43	4·9	7·3	5·7	5·9	4·6	1·5
Nouvelle-Écosse	554	466	562	645	635	383	5·3	5·3	6·8	6·6	4·9	3·2
Nouveau-Brunswick	320	321	430	424	515	480	3·9	4·2	4·7	4·3	3·7	3·4
Québec	8,893	9,139	5,299	7,066	6,974	6,738	4·5	5·0	3·7	4·5	3·9	3·6
Ontario	13,521	9,455	10,343	10,780	19,804	20,581	4·7	4·6	5·5	5·1	5·6	5·1
Manitoba	1,459	1,234	1,293	1,211	1,688	1,715	4·5	5·6	6·1	5·3	4·1	3·6
Saskatchewan	360	425	402	427	616	526	4·2	5·4	5·4	4·7	4·4	3·5
Alberta	678	711	634	754	909	1,057	4·7	6·1	5·6	6·5	5·6	5·7
Colombie-Britannique	1,453	1,227	1,391	1,907	2,509	2,936	5·8	6·0	6·8	8·3	7·8	6·4
Yukon et T. du N.-O.	9	25	19	27	31	49	5·1	10·0	4·9	7·8	6·5	7·5
Canada	**27,322**	**23,078**	**20,442**	**23,323**	**33,805**	**34,598**	**4·7**	**5·0**	**5·0**	**5·1**	**5·1**	**4·6**

Section 2.—Appels

Durant l'année civile 1947, 12·1 p. 100 des appels en matière de délits criminels valent gain de cause au demandeur, 68 p. 100 un déboutement, 5·9 p. 100 un nouveau procès et 14 p. 100 une sentence modifiée. En matière de délits non criminels, 50·2 p. 100 des appels valent un déboutement au demandeur, 34 p. 100 gain de cause et 15·3 p. 100 une sentence modifiée.

17.—Appels en matière de délits criminels et non criminels, par province, 1947

Province ou tribunal	Appels réglés par les cours	Issue			
		Condamnation cassée	Renvoi	Nouveau procès	Sentence modifiée
	DÉLITS CRIMINELS				
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard	5	—	2	—	3
Nouvelle-Écosse	7	—	6	—	1
Nouveau-Brunswick	12	1	8	1	2
Québec	50	12	30	4	4
Ontario	298	32	200	17	49
Manitoba	17	—	14	—	3
Saskatchewan	15	—	10	1	4
Alberta	79	15	47	5	12
Colombie-Britannique	170	18	128	9	15
Cour suprême du Canada	9	2	5	2	—
Totaux	**662**	**80**	**450**	**39**	**93**
	DÉLITS NON CRIMINELS				
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard	38	9	15	—	14
Nouvelle-Écosse	29	6	20	—	3
Nouveau-Brunswick	10	3	7	—	—
Québec	52	11	38	—	3
Ontario	270	103	130	2	35
Manitoba	12	2	9	—	1
Saskatchewan	27	10	11	—	1
Alberta	57	18	31	—	8
Colombie-Britannique	75	32	25	1	17
Totaux	**570**	**194**	**286**	**3**	**87**

PARTIE II.—JEUNES GENS DÉLINQUANTS

Délits criminels.—Il est inquiétant de constater qu'en 1947 plus du tiers (38·8 p. 100) de tous les délits criminels sont commis par des jeunes gens de 16 à 24 ans. Comme ce groupe d'âge comprend les délinquants les plus audacieux ainsi que les plus susceptibles de tirer profit de l'éducation et de la formation, il semble utile de faire un examen de ce groupe séparément des groupes de délinquants incorrigibles ou plus âgés. Lorsqu'une ségrégation convenable sera possible dans les maisons de correction et les pénitenciers, les jeunes délinquants seront plus souvent placés dans des établissements ou institutions de correction sans enclos dirigés d'après le système Borstal.

Bien qu'ils ne constituent que 15·6 p. 100 de la population totale de plus de 16 ans, les délinquants de ce groupe d'âge commettent en 1947 70·6 p. 100 des crimes de cambriolage et de vol qualifié, 47·2 p. 100 des attentats contre la propriété sans violence et 49·0 p. 100 des attentats malicieux contre la propriété, y compris l'incendie.

1.—Condamnations de jeunes gens pour délits criminels, par catégorie, années terminées le 30 septembre 1945-1947

Délit		Nombre de condamnations							
		16-18 ans		19-20 ans		21-24 ans		Totaux	
		G.	F.	G.	F.	G.	F.	G.	F.
Attentats contre la personne	1945	299	18	346	20	791	49	1,436	87
	1946	366	19	456	39	1,213	42	2,035	100
	1947	320	20	412	19	1,155	51	1,887	90
Attentats contre la propriété, avec violence	1945	1,924	20	736	17	1,051	5	3,711	42
	1946	1,829	11	975	12	1,169	18	3,973	41
	1947	1,601	9	797	5	1,318	16	3,716	30
Attentats contre la propriété, sans violence	1945	3,466	248	1,710	187	2,334	233	7,510	668
	1946	3,217	221	1,812	167	2,605	234	7,634	622
	1947	2,741	244	1,744	109	3,005	237	7,490	590
Attentats malicieux contre la propriété	1945	245	5	92	3	154	7	491	15
	1946	263	5	122	—	241	8	626	13
	1947	183	5	110	3	202	5	495	13
Faux et faux monnayage	1945	142	13	73	18	200	36	415	67
	1946	197	22	186	24	220	39	603	85
	1947	193	50	179	37	356	69	728	156
Autres attentats	1945	466	112	468	62	986	179	1,920	353
	1946	398	126	464	48	1,230	189	2,092	363
	1947	292	51	353	21	1,057	115	1,702	187

Genres de crimes.—En 1947, les voies de fait simples et les voies de fait graves, y compris celles contre la police et résistance, constituent les attentats contre la personne les plus fréquents commis par les jeunes gens. A remarquer, toutefois, qu'en 1947 toutes les catégories de délits accusent une diminution au regard de 1946, sauf le faux et le faux monnayage, qui augmentent de 20·7 p. 100 chez les jeunes gens et de 83·5 p. 100 chez les jeunes filles. Quant aux jeunes gens, ces délits augmentent pour le groupe d'âge de 21-24 ans seulement, mais quant aux jeunes filles, ils augmentent de plus de 127 p. 100 pour le groupe d'âge de 16-18 ans, de 54 p. 100 pour celui de 19-20 ans et de 77 p. 100 pour celui de 21-24 ans.

Il y a plus de condamnations pour vol que pour tout autre délit et 23·8 p. 100 des 6,093 vols sont des vols d'automobiles. Les délits de ce genre conduisent souvent à des crimes plus graves comme le vol qualifié et le cambriolage, qui occupent le second rang. Le vol simple est également le motif d'accusation le plus fréquent dans le cas des jeunes filles, quoique le nombre de vols d'automobiles commis par elles soit presque négligeable.

Les délits communs chez les jeunes gens sont plutôt ceux qui demandent de la force physique et de l'audace tandis que les jeunes filles sont enclines à ceux qui exigent de la vivacité d'esprit et de la ruse, comme la fraude, le détournement de fonds et l'escroquerie, le faux et l'usage de faux.

2.—Condamnations de jeunes gens pour délits criminels, selon la catégorie de délit, année terminée le 30 septembre 1947

Catégorie et délit	Nombre de condamnations	
	Hommes	Femmes
Catégorie I.—Attentats contre la personne—		
Enlèvement	5	—
Voies de fait ordinaires et graves	1,454	60
Voies de fait contre femmes[1]	233	7
Homicide non prémédité et meurtre	22	1
Tentative de meurtre: blessures par armes à feu et autres	22	4
Refus de pourvoir et abandon	45	5
Autres attentats contre la personne	106	13
Totaux, catégorie I	**1,887**	**90**
Catégorie II.—Délits contre la propriété, avec violence—		
Cambriolage et vol	3,716	30
Totaux, catégorie II	**3,716**	**30**
Catégorie III.—Délits contre la propriété, sans violence—		
Fraude, détournement de fonds et escroquerie	817	149
Recel	580	22
Vol ordinaire	6,093	419
Totaux, catégorie III	**7,490**	**590**
Catégorie IV.—Attentats criminels contre la propriété—		
Incendie	16	—
Dommages intentionnels à la propriété	479	13
Totaux, catégorie IV	**495**	**13**
Catégorie V.—Faux et faux monnayage—		
Faux monnayage	1	—
Faux et usage de faux	727	156
Totaux, catégorie V	**728**	**156**
Catégorie VI.—Autres délits—		
Port d'armes illégal	249	3
Conduite d'une automobile en état d'ivresse	407	5
Ivre au volant d'une automobile	224	4
Offenses contre la morale publique	52	28
Infractions à la loi de l'opium et des drogues	40	12
Infractions aux lois du jeu et des loteries	44	6
Lupanars, tenanciers et pensionnaires	11	85
Émeute et tumulte	203	3
Délits divers	472	41
Totaux, catégorie VI	**1,702**	**187**
Totaux généraux	**16,018**	**1,066**

[1] Les voies de fait contre femmes comprennent les crimes suivants: avortement, voies de fait, coups et sévices contre l'épouse, attentat contre la pudeur, commerce charnel illicite, inceste, proxénétisme, viol, tentative de viol, séduction et abandon du foyer.

Au tableau 3, les taux par 100,000 habitants indiquent la proportion de délits commis par les jeunes gens de trois groupes d'âge.

3.—Condamnations de jeunes gens pour délits criminels, par groupes d'âge, années terminées le 30 septembre 1945-1947

NOTA.—Les chiffres de la population sont les estimations officielles de chaque groupe d'âge.

Année	Âge des délinquants								
	16-18 ans			19-20 ans			21-24 ans inclusivement		
	Nombre de condamnations	Taux par 100,000 habitants	Changement au regard de l'année précédente	Nombre de condamnations	Taux par 100,000 habitants	Changement au regard de l'année précédente	Nombre de condamnations	Taux par 100,000 habitants	Changement au regard de l'année précédente
1945....	6,958	1,064	−7·1	3,732	842	−5·3	6,025	686	+2·4
1946....	6,674	1,033	−4·1	4,305	983	+15·4	7,208	823	+19·6
1947....	5,709	889	−14·5	3,789	867	−12·0	7,586	861	+5·2

PARTIE III.—ENFANTS DÉLINQUANTS

Section 1.—Causes et traitement judiciaire des infractions commises par les enfants

L'*Annuaire* de 1947, aux pp. 258-259, renseigne sur les causes et le traitement judiciaire des infractions commises par les enfants.

Section 2.—Statistique des infractions commises par les enfants

Aux termes de la loi des jeunes délinquants, un "enfant" est "un garçon ou une fille apparemment ou effectivement âgés de moins de seize ans"; toutefois, une disposition de la loi autorise le gouverneur en conseil à prescrire qu'en toute province la définition d'un enfant s'étende à toute personne "âgée de moins de dix-huit ans", ce qui fut fait en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba et au Québec. Pour fins d'uniformité, les chiffres relatifs aux enfants délinquants, réunis par le Bureau fédéral de la statistique, ne concernent que les enfants de moins de seize ans.

Le *Rapport annuel sur la criminalité*, publié par le Bureau fédéral de la statistique, traite surtout des délits instruits devant les tribunaux. Les renseignements qu'il renferme servent à améliorer la façon de traiter les jeunes délinquants. Comme les statistiques relatives aux cours de jeunes délinquants fournissent les chiffres les plus complets recueillis dans tout le pays, il est important d'en comprendre les possibilités et les limitations.

En premier lieu, un simple rapport ne saurait donner un tableau complet de la criminalité chez les jeunes, car bien des cas de délit mineur ne sont pas découverts tandis que d'autres sont réglés par la police, les organismes sociaux ou les autorités scolaires, sans que l'enfant soit appréhendé, particulièrement dans les régions rurales où les tribunaux sont moins accessibles.

Deuxièmement, le nombre de cas soumis aux tribunaux dépend de facteurs comme le personnel et les ressources de la cour des jeunes délinquants ainsi que l'intérêt que la société attache à son rôle et la compréhension qu'elle en a. On ne doit pas oublier non plus que, avec le temps, d'autres tribunaux sont établis et que les rapports additionnels peuvent exagérer l'augmentation apparente de la criminalité ou en sous-estimer la diminution.

Troisièmement, même si les chiffres se rapportent aux accusés plutôt qu'aux délits, ils ne traduisent pas le nombre de jeunes délinquants car certains enfants qui comparaissent plus d'une fois au cours de l'année figurent aux tableaux du rapport comme nouveaux inculpés chaque fois qu'ils comparaissent sous une nouvelle accusation.

Enfin le nombre de cas déclarés par les tribunaux se ressent, dans une grande mesure, des différences de règlement d'un tribunal à l'autre. Certains tribunaux règlent officieusement certains cas qui ne font alors l'objet d'aucun document officiel; le juge ou autre officier de justice règle le cas sans citer l'accusé en justice. Bien que certains tribunaux déclarent les cas ajournés *sine die*, d'autres considèrent l'entrevue comme un "incident", c'est-à-dire qu'ils ne l'inscrivent pas comme accusation.

En 1947, 136 districts judiciaires sur 150* font rapport des délits commis par les enfants. Quatorze districts n'en déclarent aucun. Tout comme les années précédentes, les régions d'où proviennent les rapports en 1947 représentent particulièrement les cités et villes et comprennent 105 centres urbains de 4,000 habitants et plus.

Sous-section 1.—Toutes infractions

Les termes "criminel" et "non criminel" ne s'appliquent qu'aux délits des adultes. Les délits semblables commis par des enfants sont appelés délits "majeurs" et délits "mineurs".

Délinquants inculpés.—Les statistiques de 1947 sur les délits des enfants révèlent que la baisse du nombre d'enfants inculpés, observée d'abord en 1943, se continue. En 1947, 8,265 enfants sont inculpés au Canada, contre 8,707 en 1946, soit 5·1 p. 100 de moins. Le nombre d'enfants délinquants accusés de délits majeurs passe de 5,409 à 5,152 de 1946 à 1947, soit une diminution de 4·8 p. 100. Les enfants inculpés de délits mineurs sont au nombre de 3,113 en 1947 contre 3,298 l'année précédente, soit 5·6 p. 100 de moins.

Le tableau 1 donne le nombre de cas soumis aux tribunaux, par province, de 1943 à 1947. En 1947, chaque province, sauf la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, accuse une diminution sur l'année précédente. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest déclarent des délits commis par des enfants pour la première fois depuis 1940.

* Dans le Québec, les districts judiciaires de Rouyn-Noranda et de Témiscamingue ont été ajoutés. Les 18 comtés de la Nouvelle-Écosse sont réunis en 7 districts judiciaires.

1.—Enfants délinquants inculpés, par province, années terminées le 30 septembre 1943-1947

Province	1943	1944	1945	1946	1947	Pourcentage de changement 1946-1947
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	
Île du Prince-Édouard	89	109	118	63	30	− 52·4
Nouvelle-Écosse	715	689	598	491	513	+ 4·5
Nouveau-Brunswick	430	475	341	385	342	− 11·2
Québec	3,373	2,621	2,390	2,183	1,908	− 12·6
Ontario	5,573	5,388	4,190	3,654	3,262	− 11·5
Manitoba	467	445	366	344	490	+ 42·4
Saskatchewan	429	437	339	203	222	+ 9·4
Alberta	493	599	563	455	300	− 34·1
Colombie-Britannique	656	791	851	899	1,181	+ 31·4
Yukon	—	—	—	—	4	+100·0
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	—	13	+100·0
Canada	**12,225**	**11,551**	**9,756**	**8,707**	**8,265**	**− 5·1**

La pointe de la criminalité chez les filles survient en 1943, soit un an plus tard que chez les garçons, suivie d'un déclin numérique dans les deux cas. Le nombre de filles inculpées par rapport à celui des garçons augmente graduellement jusqu'en 1946. Mais en 1947, le nombre réel de filles inculpées est le plus faible depuis 1938.

2.—Proportion de garçons et de filles inculpés, années terminées le 30 septembre 1938-1947

Année	Garçons		Filles		Total des accusations
	nombre	%	nombre	%	nombre
1938	8,086	90·6	843	9·4	8,929
1939	8,514	89·6	983	10·4	9,497
1940	8,857	88·8	1,119	11·2	9,976
1941	10,812	89·1	1,325	10·9	12,137
1942	12,388	89·8	1,414	10·2	13,802
1943	10,795	88·3	1,430	11·7	12,225
1944	10,274	88·9	1,280	11·1	11,554
1945	8,599	88·1	1,157	11·9	9,756
1946	7,617	87·5	1,090	12·5	8,707
1947	7,363	89·1	902	10·9	8,265

3.—Changements proportionnels du nombre de garçons et de filles inculpés, 1938-1947, comparativement à l'année précédente et à l'année 1937

Année	Pourcentage de changement comparativement à l'année précédente			Pourcentage de changement comparativement à 1937		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1938	− 9·0	+ 6·8	− 7·7	− 9·0	+ 6·8	− 7·7
1939	+ 5·3	+16·6	+ 6·4	− 4·2	+24·6	− 1·8
1940	+ 4·0	+13·8	+ 5·0	− 0·3	+41·8	+ 3·1
1941	+22·1	+18·4	+21·7	+21·7	+67·9	+25·4
1942	+14·6	+ 6·7	+13·7	+39·4	+79·2	+42·7
1943	−12·9	+ 1·1	−11·4	+21·5	+81·2	+26·4
1944	− 4·8	−10·5	− 5·5	+15·6	+62·2	+19·4
1945	−16·3	− 9·6	−15·6	− 3·2	+46·6	+ 0·8
1946	−11·4	− 5·8	−10·8	−14·3	+38·1	−10·0
1947	− 3·3	−17·3	− 5·1	−17·1	+14·3	−14·6

Tendances de la criminalité chez les jeunes.—Les trois premières années de la seconde Grande Guerre sont caractérisées par une augmentation sérieuse et rapide de la criminalité chez les jeunes. C'est, dans une certaine mesure, la conséquence du démembrement des foyers causé par l'enrôlement du père, dont l'influence restrictive a ainsi manqué, et l'accroissement des responsabilités confiées à la mère durant son absence. Les chiffres de 1942 atteignent un sommet sans précédent, soit 11,758 condamnations pour délits majeurs et mineurs. Depuis, il s'est produit une diminution graduelle jusqu'à 7,545 en 1947, chiffre le plus bas depuis 1938. Bien que cette diminution soit encourageante, il ne faudrait pas ralentir les efforts si l'on veut en arriver à des résultats meilleurs encore.

Plusieurs facteurs concourent à la diminution apparente du nombre de jeunes délinquants. Les collectivités se rendent compte que la solution du problème réside dans la multiplication des moyens propres à assurer une saine occupation aux jeunes après les heures de classe, la découverte et le redressement immédiats des jeunes délinquants, un meilleur service de psychiatrie pour les écoles et les cliniques d'hygiène mentale, un personnel spécialisé commis à la surveillance des enfants mis en liberté et à l'œuvre du tribunal des jeunes délinquants, une meilleure compréhension de leur rôle chez les parents grâce aux associations familiales et scolaires et aux programmes d'instruction pour les adultes, et de meilleures conditions de logement. Passé est le temps de la guerre où les jeunes pouvaient facilement obtenir un emploi bien rémunéré qui les détournait de l'école. La police fait preuve d'un plus vif intérêt à l'égard des besoins de la jeunesse, comme le démontrent la nomination de constables spéciaux pour s'occuper des jeunes délinquants et le programme "police et jeunesse" inauguré par la Gendarmerie royale du Canada et adopté dans plusieurs centres par la police municipale et provinciale (voir p. 348).

Sur le plan fédéral, la mise en marche d'un programme national d'aptitude physique en 1943 suivie, en 1945, du versement d'allocations familiales pour les enfants de moins de seize ans, les services spéciaux de placement assurés aux débutants aux bureaux régionaux du service national de placement et le maintien d'un niveau élevé d'emploi concourent tous à réduire de plus en plus les infractions chez les enfants.

Ces dernières années, des modifications ont été apportées aux lois provinciales en vue de mieux protéger les enfants. Par exemple, en 1943, la Colombie-Britannique a adopté une loi qui assure la protection de l'enfance. En 1944, le Nouveau-Brunswick a promulgué la loi relative au tribunal des jeunes délinquants et la Saskatchewan, la loi modifiant la loi du bien-être de l'enfance qui place les enfants en tutelle sous l'autorité du ministère du Bien-être social au lieu de celle du ministère du Travail et du Bien-être public. En 1945, l'âge minimum pour les emplois industriels a été fixé à quinze ans dans l'Île du Prince-Édouard. En mars 1946, l'Alberta a modifié la loi relative aux allocations aux mères pour porter à 18 ans l'âge auquel un enfant peut continuer à fréquenter l'école si son travail scolaire est satisfaisant. La même année, le Québec créait un ministère du Bien-être social et de la Jeunesse chargé de s'occuper activement de la prévention des délits chez les jeunes et d'améliorer les institutions de correction; dans l'Ontario, un ministère des Institutions de correction a été établi. En 1947, une loi a été adoptée en vue de l'établissement d'une École pour garçons en Nouvelle-Écosse qui doit servir de maison de correction pour les plus âgés des enfants délinquants.

Sous-section 2.—Délits majeurs

Le tableau 4 fait voir les condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs de 1938 à 1947.

Au cours de la décennie de 1938-1947, le nombre de condamnations pour délits majeurs, par 100,000 habitants âgés de 7 à 16 ans, a atteint son point culminant en 1942, soit 357; en 1947, il est de 243.

4.—Condamnations d'enfants délinquants pour délits majeurs, par province, années terminées le 30 septembre 1938-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1933-1937 sont donnés à la p. 265 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. du N.-O.	Canada
1938.....	21	283	224	1,357	2,162	222	225	298	263	—	5,055
1939.....	45	228	244	1,245	2,164	293	201	321	277	—	5,018
1940.....	41	195	251	1,461	2,229	286	208	364	262	1	5,298
1941.....	58	244	344	1,637	2,588	315	263	378	377	—	6,204
1942.....	60	220	279	1,617	3,071	503	397	472	301	—	6,920
1943.....	53	373	337	1,455	2,804	363	359	349	401	—	6,494
1944.....	82	362	363	1,212	2,901	345	356	431	477	—	6,529
1945.....	55	390	221	1,239	2,394	277	282	384	516	—	5,758
1946.....	54	293	257	1,122	1,993	238	182	327	483	—	4,949
1947.....	29	316	248	951	1,861	357	197	225	482	17	4,683

Les délits contre la propriété constituent la très grande partie des délits majeurs (92·9 p. 100) et plus de la moitié sont des délits sans violence contre la propriété (56·3 p. 100). Ce groupe embrasse tous les vols sans violence. Les délits avec violence contre la propriété (cambriolage, effraction), en augmentation jusqu'en 1944, suivent la tendance générale à la baisse en 1945 et 1946 mais remontent de nouveau quelque peu en 1947. Ils méritent à leurs auteurs un peu plus du quart des condamnations totales pour délits majeurs (29·7 p. 100).

Le nombre d'attentats contre la personne ne représente pas plus de 4·2 p. 100 du nombre de condamnations pour délits majeurs au cours de la période de 1938-1946 mais, en 1947, il en forme 4·0 p. 100.

5.—Condamnations d'enfants délinquants pour délits majeurs, par genre de délit, années terminées le 30 septembre 1938-1947

NOTA.—Le présent tableau n'est pas comparable à ceux des éditions antérieures de l'*Annuaire* parce que ses chiffres sont ceux de la population âgée de 7 à 16 ans tandis que les taux antérieurs sont basés sur toute la population.

Année	Attentats contre la personne		Délits contre la propriété, avec violence		Délits contre la propriété, sans violence		Attentats criminels contre la propriété		Faux et faux monnayage		Autres attentats		Total des condamnations	
	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants	Nombre	Par 100,000 habitants
1938.....	184	9	1,122	56	3,062	153	612	31	9	1	66	3	5,055	253
1939.....	190	9	1,207	61	2,926	147	589	29	13	1	93	5	5,018	252
1940.....	208	11	1,261	64	3,058	155	662	34	8	--	161	5	5,298	269
1941.....	263	13	1,407	72	3,467	178	947	49	14	1	106	5	6,264	318
1942.....	206	11	1,536	79	4,039	208	1,015	52	11	1	113	6	6,920	357
1943.....	258	13	1,550	81	3,658	190	892	46	21	1	115	6	6,494	337
1944.....	215	11	1,739	91	3,393	178	1,022	54	22	1	138	7	6,529	342
1945.....	218	12	1,513	80	2,964	157	933	49	29	2	101	5	5,758	305
1946.....	173	9	1,353	71	2,594	137	668	35	23	1	138	7	4,949	260
1947.....	188	10	1,389	72	2,449	127	515	27	23	1	119	6	4,683	243

Genres de délits majeurs selon l'âge et le sexe des délinquants.—Le fait le plus intéressant au sujet des enfants délinquants, c'est que le nombre total de délits majeurs commis par eux en 1947 est le plus bas depuis 1924. Cette amélioration tient au nombre moins élevé des délits suivants au regard de 1946: voies de fait graves et blessures, mise en danger de la vie des voyageurs sur un chemin de fer, vol et recel, dommages intentionnels à la propriété et immoralité. Chez les filles, l'immoralité occupe le troisième rang.

Sur le total des enfants inculpés en 1947, 10·9 p. 100 sont des filles et 4·6 p. 100 des condamnations pour délits majeurs visent aussi des filles.

6.—Condamnations d'enfants délinquants, garçons et filles, pour délits majeurs, selon le genre, années terminées le 30 septembre 1943-1947

Délit	1943		1944		1945		1946		1947	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Homicide et meurtre	1	—	3	—	—	—	1	—	1	—
Viol, commerce charnel et inceste	1	—	5	—	13	1	8	—	9	3
Attentat à la pudeur	46	—	38	—	30	—	33	—	41	—
Voies de fait graves et blessures	24	4	53	3	25	2	29	2	14	—
Voies de fait simples	95	23	71	9	103	12	60	8	81	12
Mise en danger de la vie des voyageurs sur un chemin de fer	63	—	26	—	30	—	24	—	14	—
Autres attentats contre la personne	1	—	3	4	1	1	8	—	12	1
Cambriolage avec effraction	1,509	23	1,675	27	1,467	27	1,310	20	1,319	35
Vol qualifié	18	—	37	—	15	4	20	3	35	—
Vol et recel	3,462	178	3,218	162	2,810	134	2,445	129	2,315	113
Détournement de fonds, escroquerie et fraude	17	1	11	2	15	5	18	2	16	5
Incendie	23	—	35	2	19	—	16	2	31	—
Dommages intentionnels à la propriété	839	30	969	16	895	19	631	19	477	7
Faux et faux monnayage	20	1	18	4	23	6	20	3	17	6
Immoralité	16	47	21	48	23	26	22	40	19	25
Divers autres délits	40	12	62	7	47	5	59	17	67	8
Totaux	**6,175**	**319**	**6,245**	**284**	**5,516**	**242**	**4,704**	**245**	**4,468**	**215**

A mesure que les enfants avancent en âge, le pourcentage de délits majeurs tend à augmenter. En 1946, plus de la moitié des délits majeurs sont commis par des garçons et filles de 14 et 15 ans, soit respectivement 45·8 p. 100 et 55·8 p. 100. En 1947, toutefois, ce sont les enfants plus jeunes qui commettent plus de délits majeurs qu'en 1946. Ces délits sont le fait des garçons et filles de sept et huit ans, des fillettes de dix ans et des garçons de onze et douze ans; de fait, 37·4 p. 100 des délits majeurs commis par des garçons sont le fait de garçons de douze ans et moins.

Éducation et criminalité.—Si l'on suppose que six ans est l'âge d'entrée à l'école, 51·2 p. 100 des fillettes et 49·1 p. 100 des garçonnets qui ont fréquenté une école élémentaire ont commis des délits majeurs en 1947. Ces enfants étaient en retard de deux années d'étude ou plus pour leur âge. Seulement 2·2 p. 100 des enfants délinquants sont en avance d'une année ou plus sur la normale de leur âge et 8·4 p. 100 ont fréquenté l'école secondaire pendant quelque temps.

7.—Âge, sexe et degré d'instruction des enfants auteurs de délits majeurs, année terminée le 30 septembre 1947

(G=garçons; F=filles)

Âge	Cours élémentaires																Cours secondaires		Non donné		Total	
	I		II		III		IV		V		VI		VII		VIII							
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
7 ans	21	1	14	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	40	1
8 "	13	1	47	2	25	2	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	96	5
9 "	3	—	40	—	71	2	38	2	13	—	1	—	—	—	—	—	—	—	16	1	182	5
10 "	3	—	35	—	73	5	94	3	57	3	20	—	1	—	2	—	—	—	26	1	311	12
11 "	1	1	18	—	75	—	108	4	121	2	64	3	18	2	1	—	—	—	36	5	442	17
12 "	4	—	10	—	43	1	100	3	133	9	158	2	69	1	13	—	1	—	68	2	599	18
13 "	—	—	11	1	32	—	65	2	106	6	145	5	152	4	67	9	20	1	95	3	693	31
14 "	1	—	9	—	14	—	62	1	99	3	152	7	207	11	181	15	97	1	129	7	951	45
15 "	—	—	5	—	13	1	52	6	69	6	121	10	180	15	194	12	255	13	207	12	1,096	75
Non donné	—	—	—	—	—	—	2	—	2	—	1	—	5	1	5	—	4	—	39	5	58	6
Totaux	**46**	**3**	**189**	**3**	**346**	**11**	**531**	**21**	**600**	**29**	**662**	**27**	**632**	**34**	**463**	**36**	**377**	**15**	**622**	**36**	**4,468**	**215**

Récidivistes.—Une aventure qui dissipe ou augmente le ressentiment contre l'autorité peut contribuer à encourager ou à décourager les récidivistes. Une part de responsabilité en ce qui concerne l'attitude, bonne ou mauvaise, que prend le délinquant, pèse sur l'agent de police, le préposé aux libérations conditionnelles, le personnel de la maison de détention et le juge. Le souvenir de la façon dont il a été appréhendé la première fois, du traitement qu'il a reçu avant de passer devant les tribunaux, l'opinion de ceux à qui il est confié au cours de sa réadaptation, tout cela impressionne un enfant.

Au cours de la décennie de 1938 à 1947, environ un sur quatre des enfants inculpés de délits majeurs n'a pas tenu compte du premier avertissement du tribunal et a comparu au moins une deuxième fois. Les chiffres de 1947 sur les délits majeurs démontrent que plus des deux tiers (72·1 p. 100) sont un premier délit, 14·4 p. 100 un deuxième délit, 7·0 p. 100 un troisième, 2·9 p. 100 un quatrième, et 3·6 p. 100 un cinquième ou davantage. Le tableau **8,** qui porte sur la décennie de 1938 à 1947, fait voir le casier judiciaire des garçons et filles condamnés pour délits majeurs.

8.—Auteurs d'un premier délit et récidivistes, délits majeurs, années terminées le 30 septembre 1938-1947

Année	Total des délinquants	Auteurs d'un premier délit	Récidivistes					Pourcent du total des délinquants
			Deuxième délit	Troisième délit	Quatrième délit	Cinquième ou plus	Total	
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	
1938	5,055	3,537	767	357	144	250	1,518	30·03
1939	5,018	3,588	709	396	192	223	1,430	28·50
1940	5,298	3,711	813	357	190	227	1,587	29·95
1941	6,204	4,356	994	396	199	259	1,848	29·79
1942	6,920	5,577	669	348	144	182	1,343	19·41
1943	6,494	4,831	865	386	183	229	1,663	25·61
1944	6,529	4,665	943	429	221	271	1,864	28·55
1945	5,758	4,231	812	337	137	241	1,527	26·52
1946	4,949	3,430	799	344	155	221	1,519	30·69
1947	4,683	3,376	673	329	138	167	1,307	27·91

Issue des comparutions pour délits majeurs.—L'issue des comparutions pour délits majeurs dépend de la pratique de la cour et de ses moyens de surveillance, des œuvres de protection et des autres services au profit de l'enfance. La pratique peut varier d'une cour à l'autre ou d'une année à l'autre à la même cour, mais en général, l'issue des comparutions demeure à peu près la même. La surveillance de l'enfant par le tribunal ou par ses parents et le sursis de peine constituent l'issue de plus de la moitié des comparutions pour délits majeurs en 1947. Dans 14·1 p. 100 des cas, l'enfant a été placé dans une école de formation.

9.—Issue des comparutions d'enfants condamnés pour délits majeurs et pourcentage par rapport au total des délits majeurs, années terminées le 30 septembre 1938-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1922 à 1936 paraissent aux pp. 270-271 de l'*Annuaire* de 1947; ceux de 1937, à la p. 309 de l'édition de 1948-1949.

Année	Réprimandé		Surveillance du tribunal		Protection des parents		Amende ou restitution		Détention indéfinie		A l'école de formation		Sursis de peine		Châtiment corporel	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre/	%	nombre/	%
1938.....	383	7·6	1,949	38·6	38	0·8	301	6·0	36	0·7	614	12·1	1,686	33·3	48	0·9
1939.....	404	8·0	1,631	32·5	28	0·6	228	4·5	119	2·4	639	12·7	1,941	38·7	28	0·6
1940.....	296	5·6	2,108	39·8	33	0·6	281	5·3	111	2·1	785	14·8	1,643	31·0	41	0·8
1941.....	422	6·8	2,836	45·7	130	2·1	411	6·7	108	1·7	820	13·2	1,442	23·2	35	0·6
1942.....	432	6·2	1,984	28·7	83	1·2	854	12·3	96	1·5	847	12·2	2,573	37·2	51	0·7
1943.....	464	7·1	1,798	27·7	140	2·2	1,001	15·4	92	1·4	906	14·0	2,041	31·4	52	0·8
1944.....	395	6·0	1,745	26·7	112	1·7	1,545	23·7	83	1·3	838	12·8	1,747	26·8	64	1·0
1945.....	352	6·1	1,581	27·5	109	1·9	1,514	26·3	54	0·9	753	13·1	1,372	23·8	23	0·4
1946.....	233	4·7	1,433	29·0	67	1·3	1,207	24·4	48	1·0	720	14·5	1,213	24·5	28	0·6
1947.....	182	3·9	1,417	30·3	69	1·5	1,256	26·8	34	0·7	663	14·1	1,038	22·2	24	0·5

Sous-section 3.—Délits mineurs

Comme les condamnations pour délits majeurs, les condamnations pour délits mineurs diminuent régulièrement depuis 1942. La baisse apparente des délits mineurs en 1947 est attribuable à la diminution des accusations et condamnations chez les filles qui contre-balance une légère augmentation chez les garçons.

Les infractions aux règlements de la circulation et l'incorrigibilité sont les délits mineurs les plus fréquents tant chez les garçons que chez les filles. Toutefois 88 seulement des 600 infractions aux règlements de la circulation se rattachent à des automobiles. Les autres sont des délits où des bicyclettes sont en cause, comme l'absence de feux ou d'avertisseur, le roulage sur le trottoir ou sans permis, etc.

Le tableau **10** donne un résumé des condamnations d'enfants délinquants pour délits mineurs, par genre de délit, de 1938 à 1947.

10.—Condamnations d'enfants pour délits mineurs, par genre de délit, et pourcentage par rapport au total, années terminées le 30 septembre 1938-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1922 à 1936 paraissent à la p. 272 de l'*Annuaire* de 1947 et ceux de 1937, à la p. 310 de l'édition de 1948-1949.

Année	Règlements de la circulation		Conduite déréglée et perturbation de la paix		Incorrigibilité		École buissonnière		Vagabondage et désertion du domicile		Autres délits mineurs		Total des délits mineurs	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1938	201	10·2	312	15·7	677	34·2	264	13·3	77	3·9	449	22·7	1,980	100·0
1939	273	10·5	454	17·5	761	29·3	264	10·2	138	5·3	705	27·2	2,595	100·0
1940	399	12·7	604	19·3	951	30·4	289	9·2	125	4·0	765	24·4	3,133	100·0
1941	835	20·4	501	12·2	1,145	27·9	366	8·9	209	5·1	1,050	25·5	4,106	100·0
1942	994	20·6	418	8·6	1,275	26·4	348	7·2	360	7·4	1,443	29·8	4,838	100·0
1943	463	12·2	283	7·4	984	25·9	372	9·8	435	11·4	1,265	33·3	3,802	100·0
1944	637	18·8	199	5·8	873	25·8	498	14·7	267	7·9	914	27·0	3,388	100·0
1945	487	15·5	216	6·8	838	26·6	424	13·5	222	7·0	964	30·6	3,151	100·0
1946	537	18·5	341	11·7	745	25·6	352	12·1	149	5·2	783	26·9	2,907	100·0
1947	600	21·0	300	10·5	652	22·8	327	11·4	193	6·7	790	27·6	2,862	100·0

Issue des comparutions pour délits mineurs.—L'issue des comparutions d'enfants délinquants pour délits mineurs est proportionnellement à peu près la même que dans le cas des délits majeurs. Au cours de la décennie de 1938 à 1947, plus de la moitié des délinquants ont été réprimandés et mis en liberté sous surveillance ou ont bénéficié de sursis de peine. Près de 23 p. 100 ont dû acquitter des dommages-intérêts ou payer l'amende et 14 p. 100 ont été envoyés à une école de formation.

11.—Issue des comparutions d'enfants condamnés pour délits mineurs et pourcentage par rapport au total des délits mineurs, années terminées le 30 septembre 1938-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1922 à 1936 paraissent à la p. 273 de l'*Annuaire* de 1947, et ceux de 1937, à la p. 310 de l'édition de 1948-1949.

Année	Réprimandé et liberté sous surveillance		Détention indéfinie		A une école de formation		Amende ou dommages-intérêts		Sursis de peine	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1938	756	38·2	9	0·4	233	11·8	171	8·6	811	41·0
1939	631	24·3	37	1·4	345	13·3	380	14·6	1,202	46·4
1940	1,340	42·8	52	1·7	409	13·0	542	17·3	790	25·2
1941	2,188	53·3	31	0·8	512	12·5	986	24·0	389	9·4
1942	1,085	22·4	22	0·5	607	12·6	1,448	29·9	1,676	34·6
1943	1,056	27·8	9	0·2	495	13·0	961	25·3	1,281	33·7
1944	1,035	30·5	9	0·3	538	15·9	1,002	29·6	804	23·7
1945	1,117	35·4	11	0·4	595	18·9	853	27·1	575	18·2
1946	858	29·5	5	0·2	460	15·8	647	22·3	937	32·2
1947	856	29·9	6	0·2	445	15·5	860	30·1	695	24·3

PARTIE IV.—LA POLICE AU CANADA*

La police au Canada est constituée en trois groupes: 1° la police fédérale, ou la Gendarmerie royale du Canada, dont les fonctions, outre le travail policier ordinaire, sont très variées; 2° la police provinciale,—les provinces d'Ontario, de Québec et de Colombie-Britannique ont leur propre police provinciale, mais les autres provinces recourent à la Gendarmerie royale du Canada, qui s'acquitte de fonctions analogues dans leur territoire respectif; 3° la police municipale,—toute ville assez importante possède son propre corps de police dont les frais sont payés par les contribuables locaux et qui remplit des fonctions purement policières dans les limites de la municipalité en question.

Ces trois groupes de corps de police sont décrits tour à tour ci-après.

RÔLE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA DANS LE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

En 1670, le roi Charles II accordait à la Compagnie de la Baie d'Hudson une charte lui permettant de faire le commerce dans la terre de Rupert, vaste domaine aux limites encore indéfinies. En 1869, le Dominion du Canada a acheté ce territoire, sauf certains droits que s'était réservés la Compagnie, et y a taillé, en 1870, la province de Manitoba. A l'époque de la vente, la ville de Winnipeg existait déjà: c'est elle qui donnait accès à l'immense région, riche de possibilités, qui s'étendait vers l'ouest sur une distance de 1,000 milles, de la vallée de la rivière Rouge aux Rocheuses et de la frontière des États-Unis à la zone forestière du nord de la Saskatchewan. C'était alors l'unique centre important de la région.

Conditions au moment de l'ouverture de l'Ouest canadien.—Le nouveau territoire était un vaste terrain de chasse et de guerre pour les Indiens et un immense pâturage pour les bisons. Les Indiens des plaines reculées n'avaient jamais permis à des postes permanents de commerce de s'y établir, bien qu'ils n'eussent pas refusé d'accueillir les commerçants de passage venus des vallées de la Saskatchewan et du Missouri. Mais cela ne suffisait pas à l'homme de race blanche. Les fourgons de la vallée du Missouri et les voitures des commerçants indépendants de l'établissement de la rivière Rouge commencèrent à apporter de l'eau-de-vie aux Indiens. Les plaintes fréquentes et énergiques de plusieurs directeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson et celles des missionnaires eurent peu d'effet et un véritable fléau de trafiquants clandestins accourus d'outre-frontière démoralisa complètement les Indiens comme les blancs. Les membres de la féroce nation des Pieds-Noirs,—les Pieds-Noirs proprement dits, les Gens du Sang et les Piégans, tous de même langue, et les Sarcees, petite tribu adoptive,—se montraient particulièrement gênants. Les colons venant des États-Unis étaient fréquemment attirés dans un guet-apens par les Indiens débauchés qui les exterminaient littéralement.

En 1873, un détachement de pillards d'outre-frontière fondirent sur un camp d'Assiniboines des collines Cyprès, du côté canadien, par prétendue mesure de représailles pour les dommages causés par les Indiens du nord. Armés de fusils à répétition, ils abattirent toute la bande de Peaux-Rouges sans défense. Sans aucun motif apparent, des blancs armés massacrèrent sans pitié un campement de Piégans composé de 170 hommes, femmes et enfants. La petite vérole fit aussi

* La matière du présent article a été obtenue grâce au commissaire S. T. Wood, C.M.G., de la Gendarmerie royale du Canada. La section 2, qui traite de la police provinciale, a été soumise au commissaire Wood par M. George A. Shea, O.B.E., secrétaire-trésorier de l'Association des commissaires de police du Canada, qui a reçu lui-même les renseignements fondamentaux des commissaires de la police provinciale.

son apparition et réduisit les Indiens à un bien triste sort. Cette situation n'était certes pas favorable au peuplement discipliné de la région. Vers cette époque également, une Commission de la frontière internationale était à établir la ligne de démarcation de la partie occidentale de la frontière internationale.

Bref, c'était une période pénible pour le Dominion naissant: les incursions des Féniens avaient mis le Trésor à forte contribution, l'avenir du chemin de fer qu'on projetait d'aménager, à un coût énorme, d'un bout à l'autre du continent était encore obscur, les nouvelles provinces de Manitoba et de Colombie-Britannique étaient en voie d'organisation, le commerce passait par une crise aiguë et les revenus étaient limités.

Alarmé des rapports constants de dérèglement et de désordre, le gouvernement fédéral chargea un officier d'étudier la situation. Celui-ci signala que le Nord-Ouest tout entier était "sans loi, ni ordre ni sécurité pour la vie ou la propriété" et recommanda: *a*) la nomination d'un magistrat ou commissaire civil comme il en existait en Irlande et dans l'Inde; *b*) l'organisation d'un corps bien équipé de 100 à 150 hommes dont le tiers seraient montés; *c*) l'établissement de plusieurs postes du gouvernement; et *d*) l'extinction, en vertu d'un traité, des titres des Indiens aux terres et autres biens essentiels.

L'officier commandant de la Milice canadienne fut envoyé en mission de reconnaissance dans l'Ouest. A son tour, il déclara "qu'il n'y avait pas lieu d'organiser une force militaire considérable, mais que la présence d'un certain corps disciplinaire était indispensable, pour assurer la sécurité du pays et empêcher l'effusion de sang et maintenir l'ordre".

Création de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.—Le 23 mai 1873, six ans après la Confédération, le Parlement fédéral autorisait la création de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Il avait d'abord été décidé de désigner ce corps du nom de "Fusiliers montés" mais, comme suite à certaines propositions qu'il avait reçues, sir John A. Macdonald, alors premier ministre, raya ces mots d'un trait de plume pour les remplacer par "Gendarmerie à cheval". Le projet prévoyait le recrutement d'hommes âgés de 18 à 40 ans, solides, bons cavaliers, énergiques, de constitution robuste et de bonne réputation. Le commandement devait se diviser en troupes et l'officier commandant, se nommer "Commissaire" et avoir le grade de lieutenant-colonel. La période d'engagement devait être d'au moins trois ans. Cette force devait constituer un corps semi-militaire dont la mission immédiate était d'enrayer le trafic des boissons enivrantes chez les Indiens, de gagner le respect et la confiance de ceux-ci, de leur faire perdre leurs vieilles habitudes à force de tact et de patience, de percevoir les droits douaniers et de remplir toutes les fonctions d'un corps policier. Une loi adoptée en 1874 interdit l'importation et la fabrication des boissons enivrantes dans le Nord-Ouest et une commission pour les questions indiennes fut chargée de s'occuper de la négociation des traités et de politique générale.

L'effectif de la force devait être de 300 hommes, mais il fut décidé pour le moment de ne constituer que trois troupes de cinquante hommes chacune. Elles furent envoyées à l'automne de 1873 sur la route dite de Dawson, à partir de la tête du lac Supérieur. Elles atteignirent la rivière Rouge à la fin d'octobre et continuèrent jusqu'au fort Garry inférieur ou "Fort de pierre", à 20 milles en aval de Winnipeg.

Le commissaire récemment nommé ne tarda pas à comprendre que la force policière devrait être bien préparée au moment de pénétrer dans les plaines et que, au delà de l'endroit le plus éloigné atteint par la Commission de la frontière, le pays serait pour ainsi dire inconnu. Lorsqu'on se rendit compte que 150 hommes ne suffiraient pas à la tâche, on autorisa la reprise du recrutement afin de porter l'effectif à 300 hommes. Les trois troupes supplémentaires quittèrent Toronto à la fin du printemps de 1874. Le voyage vers l'Ouest se fit par chemin de fer, en passant par Chicago et Saint-Paul, jusqu'à un endroit du Dakota-Nord, à quelques milles au sud de la frontière internationale au Manitoba. De là, les troupes passèrent la frontière et furent rejointes par celles qui avaient hiverné au "Fort de pierre".

La grande marche.—Le 8 juillet 1874, la force entière, composée de six troupes, quitta le petit établissement de Dufferin sur la Rouge, quartier général de la Commission de la frontière, et prit la route de l'Ouest. Elle devait, autant que possible, longer à distance raisonnable la frontière jusqu'à son objectif principal: le confluent de l'Arc et de la Belly, au pays des Pieds-Noirs. Selon la rumeur, les trafiquants de whisky du Missouri possédaient dans la région un établissement principal, appelé du nom sinistre de Fort Whoop-Up, et les orgies les plus diaboliques se déroulaient dans les camps des Indiens.

Tous les jours, la cavalcade fatiguée, accompagnée de chars à bœufs, de fourgons, de bovins de boucherie, de plusieurs pièces et mortiers de campagne, de faucheuses et autre outillage, devait faire face à de nouvelles difficultés. La longue et pénible poussée à partir de la Rouge avait laissé son empreinte sur la petite armée, mais les premières rudes épreuves avaient révélé chez elle une vigueur et une endurance de bon augure. Après plus de deux mois de marche ardue, la troupe atteignit le confluent de l'Arc et de la Belly mais ne put localiser le fort Whoop-Up; leurs vivres presque épuisés, leurs chevaux, bœufs et bovins décimés, les cavaliers à tunique rouge tournèrent au sud vers les collines Sweet-Grass, près de la frontière, passant parmi d'immenses troupeaux de bisons.

La troupe se trouvant maintenant à proximité du grand centre d'approvisionnements de Fort-Benton sur le Missouri supérieur, le commissaire et le sous-commissaire la firent camper et poursuivirent leur route vers le sud pour acheter des fournitures et des chevaux. Dans l'intervalle, des dispositions avaient été prises en vue de la construction d'un quartier d'état-major sur la Cygne, près du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson de Fort-Pelly, au loin dans le nord-est. A son retour à Sweet-Grass, le commissaire prit le chemin de la Cygne avec les troupes "D" et "E". Il trouva la caserne inachevée, y cantonna un officier et une troupe et retourna passer l'hiver à Dufferin (plus tard Emerson), son point de départ quatre mois auparavant, ayant effectué un voyage d'aller et retour de 1,959 milles sans perdre un seul homme. Pendant ce temps, sous le commandement du sous-commissaire et guidées par un homme des plaines averti, métis piégan cucilli à Fort-Benton, les troupes "B", "C" et "F" se dirigeaient vers le nord-ouest à travers une contrée où abondait le bison, jusqu'à un emplacement sur la rivière Old-Man, près des contreforts des Rocheuses. On repéra en route le fort Whoop-Up, alors abandonné. A la mi-octobre, la construction des bâtiments de fortune de Fort-Macleod, premier avant-poste de l'autorité constituée dans l'extrême Ouest, avait été commencée en hâte. Deux semaines plus tard, la troupe "A", détachée vers le nord à partir d'un endroit un peu moins qu'à mi-chemin de la principale ligne de marche, se cantonna provisoirement à Fort-Edmonton, poste principal de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur la Saskatchewan-nord.

Les 150 hommes postés à Macleod étaient complètement isolés et sans aucun espoir de renfort en cas de besoin. L'inexpérience du commandement et son ignorance du nombre et des positions des Indiens des environs ainsi que l'activité déréglée des pillards de la frontière n'étaient pas sans offrir des possibilités de danger.

Période de consolidation dans l'Ouest.—Tout en activant les préparatifs d'hivernage au milieu d'extraordinaires difficultés, on ne perdait aucune occasion de chasser les vendeurs endurcis d'eau-de-vie ou de leur faire payer leurs méfaits ni d'introduire la procédure et l'autorité du monde civilisé tant chez les Indiens que chez les pillards. Au bout de quelques mois à peine, Pieds-Noirs, Gens du Sang, Piégans, Sarcess,—la fédération entière des Pieds-Noirs,—ainsi que Cris, Assiniboines et Saulteux, comprenaient d'instinct la signification de la "tunique rouge". La devise de la gendarmerie, "Maintiens le droit", devint un axiome reconnu des gens des plaines, un gage permanent de sécurité.

Les chefs indigènes vinrent rendre visite à la Gendarmerie, d'abord par curiosité, puis avec pleine confiance dans les intentions du Canada. La barbarie et la civilisation traitèrent d'égal à égal. Enfin Pied-de-Corbeau, grand Okimaw des Pieds-Noirs et chef de la fédération, homme de haute taille et d'allure souple, s'amena à cheval, impressionnant de dignité, et serra chaleureusement la main du commandant. Ce jour-là, le Canada lançait sans danger le vaisseau de l'État sur le vaste océan des prairies de l'Ouest.

Fait à noter et qui contraste avec les méthodes habituellement employées pour mâter l'Ouest, on n'avait pas songé à utiliser la manière forte; au contraire, on n'avait cessé de poursuivre qu'un seul but: faire, et des blancs et des indigènes, des citoyens respectueux de la loi.

En 1875, la Gendarmerie était solidement établie. Les frontaliers responsables du massacre des Assiniboines dans les collines Cyprès au printemps de 1873 furent arrêtés en masse et passés en jugement; à proximité du théâtre de leur vengeance meurtrière, à 160 milles à l'est de Macleod, le fort Walsh fut construit et devint bientôt aussi actif que l'autre. Au nord, le fort Saskatchewan fut érigé à 19 milles du fort Edmonton et le fort Calgary, au confluent des rivières à l'Arc et au Coude, à mi-chemin entre Edmonton et Macleod. Au printemps, le commissaire et le personnel de l'état-major s'étaient rendus à la rivière au Cygne, ayant établi plusieurs postes secondaires vers l'est en communication avec Winnipeg, d'où une ligne télégraphique avait été aménagée.

Nombre d'indigènes, cependant, restaient secrètement mécontents et plusieurs querelles éclatèrent. A l'été de 1875, la rumeur se répandit que les métis français établis près du poste de la Baie d'Hudson, à Fort-Carlton, sur la Saskatchewan, projetaient d'établir un gouvernement distinct, juste au moment où l'officier commandant de la milice canadienne quittait Winnipeg en tournée d'inspection, particulièrement de la Gendarmerie. Un détachement de la Gendarmerie, composé du commissaire et de 50 cavaliers, escorta le commandant à partir de la rivière au Cygne. Son arrivée à l'endroit où couvait le mécontentement rendit aussitôt manifeste l'autorité de la Couronne. Il poursuivit sa route vers l'ouest, visita le fort Saskatchewan et s'achemina au sud vers le fort Macleod. A proximité de ce dernier endroit, le commandant tint conseil avec un grand nombre de Pieds-Noirs sous les ordres de Pied-de-Corbeau, qui se montra très content de la brusque transformation. "On ne saurait trop estimer la valeur de la Gendarmerie du Nord-Ouest; on ne saurait trop en signaler l'efficacité", déclara plus tard le commandant de la milice.

Incursions des Sioux.—En 1876, les Sioux, la tribu la plus puissante de tous les États du Nord-Ouest, conjurèrent les Pieds-Noirs de passer la frontière et de se rallier à eux dans une guerre contre les régiments de cavalerie des États-Unis. Ils promettaient force butin et assuraient que les forces réunies se dirigeraient ensuite vers le nord pour exterminer la Gendarmerie et tous les colons de race blanche. En dépit d'instances réitérées, les Pieds-Noirs repoussèrent la proposition avec mépris, affirmant qu'ils étaient en bonne intelligence avec les tuniques rouges et la "grande Dame blanche". Les Sioux menacèrent d'attaquer les Pieds-Noirs par mesure de représailles contre leur refus péremptoire, mais Pied-de-Corbeau fut prévenu que la Gendarmerie lutterait pour défendre son domaine. Mise au courant de la loyauté pleine de dignité du vieux guerrier, la reine Victoria lui transmit ses vifs remerciements.

Peu de temps après, le plus effroyable conflit entre blancs et Peaux-Rouges de toute l'histoire de l'Ouest souleva le monde civilisé et le monde des Indiens.

Commencées avec la guerre des Indiens du Minnesota, en 1862, les hostilités avaient été incessantes entre les Sioux et l'armée des États-Unis sur une vaste étendue des plaines transmississipiennes. En juin 1876, cet âpre conflit atteignit son paroxysme à la petite rivière Big-Horn, 300 milles au sud des collines Cyprès et y réunit le camp indien probablement le plus considérable jamais vu encore sur le continent nord-américain. Il se composait de Sioux sous le commandement du guérisseur et nécromancien déjà célèbre, *Sitting Bull*, et des habiles chefs de guerre *Crow King*, *Crazy Horse* et *Gall*. Au mépris des traités, des blancs avides venus de l'Est avaient envahi leur territoire, particulièrement les collines Noires du Dakota où l'on avait découvert de l'or. Mis sur la défensive, les Sioux décidèrent de résister. Aussi, une excellente formation militaire, le 7e régiment de cavalerie des États-Unis, commandée par le major-général George A. Custer, figure des plus pittoresques et soldat des plus vaillants, fut-elle inutilement sacrifiée et exterminée jusqu'au dernier homme. L'indignation fut à son comble dans tout le pays et les Sioux, maintenant débandés, cherchèrent refuge vers le nord; ce fut la première troupe de fugitifs à traverser la frontière internationale. Ils dressèrent leurs huttes à 100 milles au sud-est du fort Walsh, en sol canadien.

Une épreuve suprême attendait maintenant la Gendarmerie. Officiers et gendarmes étaient continuellement appelés, d'une part, à pacifier les Indiens du Canada pour les empêcher de pactiser avec les nouveaux venus, d'autre part, à ne pas laisser les Sioux s'établir sur les terrains de chasse des Pieds-Noirs déjà sérieusement dégarnis de bisons. La situation difficile atteignit son point culminant avec l'arrivée au Canada de *Sitting Bull* en personne et de ses partisans les plus fidèles, soit un total d'environ 5,600 Indiens, hommes, femmes et enfants, venus des États-Unis. Encore une fois, ce fut la loyauté de "Pied-de-Corbeau" jointe au zèle et au tact de la Gendarmerie qui sauva la situation.

Quatre éléments puissants et influents tenaient maintenant la scène dans la région des plaines canadiennes et les environs: la Compagnie de la Baie d'Hudson, au nord; les Sioux, sous le commandement de *Sitting Bull*, près de la frontière internationale; la fédération des Pieds-Noirs, vers l'ouest; et, partout, la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Plusieurs mois avant l'arrivée des Sioux, en raison de l'agitation générale le long de la frontière et immédiatement au sud de celle-ci, on avait pris la précaution d'augmenter les effectifs des forts Macleod et Walsh en y détachant une centaine d'hommes des postes du nord. Le fort Macleod devint alors le quartier général.

La vie et les biens des gens dispersés sur les centaines de milles d'une frontière dangereuse n'étaient protégés que par 214 officiers et gendarmes.

La garnison du fort Walsh et celle d'un poste auxiliaire à Wood-Mountain près du camp des Sioux errants exerçaient la surveillance la plus étroite. *Sitting Bull* et ses partisans furent avertis de respecter la loi durant leur séjour au Canada. Dans l'intervalle, les gouvernements s'employaient activement à aplanir les difficultés. Des commissaires américains se rendirent au fort Walsh en vue de négocier avec *Sitting Bull* son retour paisible dans son pays natal; cependant, au regret et au désappointement des officiers des deux pays, le chef ne manifesta aucune intention de repasser la frontière internationale.

Peu après la constitution en province du Manitoba en 1870, les Indiens des bords de la Rouge avaient cédé, en vertu de certains traités, de vastes portions de leur territoire à la Couronne. La fédération détenait encore la contrée attenante aux contreforts, soit environ 50,000 milles carrés, occupés par les Pieds-Noirs, les Gens du Sang, les Piégans et les Sarcees, auxquels il fallait encore aviser. La Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest avait pour objectif de conclure une entente juridique et durable avec Pied-de-Corbeau et de débarrasser le pays de la race étrangère des Sioux.

Au début de 1877, le gouvernement décida qu'il ne tarderait pas davantage à assujétir le pays tout entier à son administration juridique. Le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest et le commissaire de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest furent désignés pour entamer les négociations avec Pied-de-Corbeau et les autres chefs. Il y eut grand rassemblement à la Croisée des Pieds-Noirs sur la rivière à l'Arc, à l'est de Calgary. C'est au milieu de ce dernier déploiement de splendeur barbare que les articles du traité indien le plus important dans les annales canadiennes furent arrêtés. Lorsque les représentants du gouvernement et les dignitaires indiens eurent apposé leur signature, Pied-de-Corbeau témoigna de la confiance que son peuple portait à la Gendarmerie dans les termes suivants: "Les conseils prodigués à moi et à mon peuple se sont révélés très judicieux. Où serions-nous tous aujourd'hui sans la venue de la Gendarmerie. Des gens sans scrupules et l'eau-de-vie étaient en train d'exterminer si rapidement notre race que très peu d'entre nous survivraient aujourd'hui. La Gendarmerie nous a protégés comme le plumage protège l'oiseau des gelées de l'hiver." La signature du traité faisait passer l'Ouest canadien tout entier sous la souveraineté du gouvernement du Dominion.

L'arrivée des colons.—L'Ouest, après 1873, a remplacé le bison par la charrue presque uniquement sous la surveillance et la direction de la Gendarmerie. Dans les plaines, du Manitoba aux Rocheuses, c'est la Gendarmerie qui appliquait dès lors presque toutes les lois du pays ou, selon l'expression des Indiens, "les paroles de la grande Dame blanche". En maintes circonstances, les cavaliers à tunique rouge se sont montrés capables de toutes sortes de tâches dans l'exercice de leurs fonctions. Il leur fallait maîtriser les feux de prairie, prévenir la contrebande, surtout celle des spiritueux, percevoir les droits douaniers, secourir les victimes des tempêtes de neige en hiver, lutter contre la famine et d'autres privations, donner des soins à de nombreux malades et victimes d'accidents, présider aux cérémonies de mariage et d'enterrement, transporter le courrier, interner les aliénés, retrouver les voyageurs égarés, rendre le bétail volé au propriétaire légitime, dépister les voleurs de bêtes à cornes et de chevaux, les joueurs, les meurtriers, en un mot tous les auteurs de délits criminels, puis, à mesure que la colonisation s'étendait, exercer une surveillance rigoureuse sur les chantiers miniers, forestiers et ferroviaires.

En 1879, le fort Walsh devint le quartier général de la Gendarmerie et l'histoire de l'Ouest ne connut pas de pages plus pittoresques que celles qui décrivent la transition de l'ordre ancien à l'ordre nouveau, durant les quelques années suivantes, dans la région des collines Cyprès. Une des tâches les plus ardues confiées au fort Walsh était de veiller à ce que *Sitting Bull* et ses Sioux ne fassent pas du Canada leur base d'opérations contre un pays ami, certes, mais presque continuellement en état de guerre avec les Indiens.

En 1881, grâce aux efforts de la Gendarmerie et, facteur non des moindres, à la sagesse d'un commerçant canadien-français très en vue de la contrée de Wood-Mountain, on réussit à persuader les Sioux de se rendre aux autorités américaines. Les postes frontaliers de Macleod et Walsh perdirent graduellement de leur importance et à la Gendarmerie échut la tâche de conduire les diverses tribus indiennes aux réserves qui leur étaient attribuées loin de la frontière. A la fin de 1882, un nouveau poste de quartier général fut construit près de Pile-of-Bones-Creek sur la ligne du Pacifique-Canadien, à l'emplacement actuel de Regina, et peu de temps après, le personnel du fort Walsh passait au nord, à Maple-Creek, également sur la ligne transcontinentale. L'effectif de la Gendarmerie fut porté de 300 à 500 et, innovation importante, un dépôt de formation pour les recrues fut établi à Winnipeg (transféré plus tard à Regina).

Période de construction ferroviaire.—Lors de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération en 1871, le gouvernement fédéral s'était engagé à construire un chemin de fer devant relier l'Est et l'Ouest. Les travaux commencèrent en 1875, mais la ligne jusqu'au littoral du Pacifique ne fut achevée qu'en 1885. La construction du chemin de fer à travers les plaines posait une foule de problèmes. L'arrivée de quelque 4,000 ouvriers, dont plusieurs étaient de rudes individus, provoqua beaucoup de mécontentement chez les Indiens. Il y eut des grèves de manœuvres à régler mais, grâce à la Gendarmerie, l'ordre régna partout. Les gendarmes à tunique rouge furent même appelés à remplir les fonctions de commis de poste ambulants. Les nouveaux venus trouvaient une administration forte, efficace et secourable. Des villages et des villes se constituaient à Macleod, Calgary, Edmonton, Maple-Creek, Battleford, Regina et autres endroits, et l'application de la loi et le maintien de l'ordre devenaient plus impérieux et plus difficiles.

La rébellion du Nord-Ouest.—Lorsque la fédération autrefois dominante des Pieds-Noirs eut adopté le mode de vie de l'homme de race blanche, les choses allèrent bien pendant un certain temps; cependant, privés de leurs moyens de subsistance, les Indiens et les Métis trouvèrent pénible la transition de la vie sans contrainte des pâturages de bisons à celle des établissements et réserves avec leurs restrictions désagréables. Parfois la famine sévissait dans les camps indiens, accompagnée de nombreux vols et massacres de bestiaux, mais la distribution de rations de bœuf et de farine servit à enrayer plus d'une révolte guerrière. Au nord, les Cris et les Assiniboines s'agitèrent. Les Métis de la Saskatchewan, comme autrefois ceux de la rivière Rouge, s'irritèrent de l'intrusion des gens de l'Est dans leur territoire. Les grondements d'une tempête prochaine se firent bientôt entendre.

Au début de l'été de 1884, c'est le détachement de gendarmes postés à Battleford qui, le premier, avertit que les Métis de la région exigeaient le redressement de prétendus griefs. Plus tard, il fut signalé que Louis Riel, l'âme des désordres antérieurs à la rivière Rouge, était entré en scène et que des assemblées avaient eu lieu aux établissements de Prince-Albert et de Lac-aux-Canards. L'agitation empira

au cours de l'été et de l'automne de 1884. Les Cris, commandés par *Faiseur d'Enclos* et *Gros-Ours*, devinrent doublement agressifs. L'effectif d'un petit détachement de la Gendarmerie à Prince-Albert, avant-poste de Battleford, fut porté à 21 hommes. Les réunions de protestation se poursuivirent durant tout l'hiver suivant. Le petit avant-poste de Lac-aux-Canards signala que de graves désordres étaient inévitables. On apprit que les Métis avaient invité plusieurs bandes de Cris à se rassembler au Lac-aux-Canards au printemps de 1885. Un chef cri rendit visite aux Pieds-Noirs et leur fit force promesses de récompenses si la fédération s'entendait avec les Cris et les Métis.

Le 13 mars 1885, le poste de Battleford prévint qu'une rébellion pouvait éclater d'un moment à l'autre et que les Indiens se rallieraient aux Métis. Il fallait renforcer les détachements du nord. Le commissaire reçut l'ordre de quitter Regina en direction du nord avec tous les hommes disponibles. Accompagné de quatre officiers, de 86 sous-officiers et gendarmes et de 66 chevaux, détachement peu considérable à opposer à des centaines d'Indiens mécontents, il effectua une marche forcée par un temps rigoureux. Se faufilant adroitement à travers les avant-postes des insurgés, la colonne atteignit Prince-Albert non sans avoir appris en route que le pillage était commencé et que l'attaque contre Prince-Albert et Fort-Carlton était imminente. Avant même que la colonne n'arrivât à Fort-Carlton, les hostilités avaient commencé. Il y avait eu un engagement sérieux le 26 mars près du Lac-aux-Canards, entre la Gendarmerie ralliée par quelques volontaires de Prince-Albert, et un parti considérable de Métis et d'Indiens. Devant un nombre écrasant d'ennemis, la Gendarmerie avait dû reculer non sans perdre des hommes. Dès lors, la Rébellion du Nord-Ouest battait son plein. La nouvelle souleva d'émotion toutes les villes, villages et hameaux, d'un bout à l'autre du pays. Le cri d'alarme fut lancé et pendant plusieurs mois la Gendarmerie, aidée de régiments de l'Est et de l'Ouest, connut un rôle ardu. Les Pieds-Noirs restèrent fidèles. La défaite des rebelles mit fin à la rébellion le 16 mai 1885.

La Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest réassuma la responsabilité du maintien de la loi et de l'ordre et l'exercice de sa juridiction générale dans l'Ouest. Pour répondre aux besoins, la Gendarmerie fut portée à dix divisions comptant mille officiers et gendarmes répartis entre Regina, Maple-Creek, Medicine-Hat, Swift-Current, Moose-Jaw, Broadview, Moosomin, Whitewood, Fort-Qu'Appelle, Moose-Mountain, Shoal-Lake, Prince-Albert, Calgary, Battleford, Lethbridge, Edmonton, Fort-Saskatchewan, Fort-Macleod et Chief-Mountain. Aucun endroit des plaines ne demeura hors de la portée de la loi. Pour aider à couvrir certaines régions isolées et lointaines, un certain nombre d'Indiens et de Métis furent embauchés à titre de traqueurs et d'éclaireurs.

Expansion des fonctions de la Gendarmerie, 1885-1899.—Une période d'évolution et d'expansion rapides s'ensuivit dans l'Ouest. L'immigration augmenta; de nouveaux établissements et des villages champignon surgirent; la culture du blé vint s'ajouter à l'élevage. Cicatriser les blessures causées par la rébellion ne fut pas la moindre des tâches de la Gendarmerie; un régime de patrouilles fut organisé qui rayonnaient des détachements ou avant-postes établis aux endroits stratégiques.

Une patrouille fut cantonnée dans le sud du Manitoba, une autre près de l'extrémité inférieure du lac Winnipeg, tandis qu'au delà des montagnes, en réponse aux plaintes portant que les Indiens de Kootenay s'opposaient aux mineurs et aux

colons empruntant la piste Walla-Walla, le fort Steele fut construit. Un grand nombre d'Indiens se lancèrent dans l'agriculture et l'élevage sous les directives d'instructeurs du gouvernement, mais les jeunes guerriers de la fédération affichaient une préférence marquée pour le vol de chevaux et de bovins. Tout fut mis en œuvre pour encourager, diriger et aider l'élément civil croissant des plaines. Des embranchements de chemin de fer avaient commencé à faire leur apparition. L'Ouest tout entier se stabilisait dans une forme de vie plus prosaïque bien que plus variée. La Gendarmerie avait maîtrisé si bien et si complètement la situation qu'en 1894 son effectif fut graduellement réduit à environ 800 hommes.

Vers cette époque, le Nord commença à entrer dans la sphère d'activité de la Gendarmerie. Un avant-poste fut établi à Cumberland-House, à 200 milles de Prince-Albert, en aval de la rivière Saskatchewan, et des patrouilles furent effectuées dans la région de la rivière La Paix et le long du Mackenzie, bien au nord d'Edmonton. Au printemps de 1895, la Gendarmerie se vit confier la tâche du recensement des plaines; l'Assiniboïa, la Saskatchewan et l'Alberta comptaient ensemble 65,873 Blancs et 7,633 Métis. Cette année-là et l'année suivante, on vit à bien des indices qu'il y avait encore fort à faire avant que les Indiens des plaines pussent être considérés définitivement comme de paisibles pupilles de la nation.

La course à l'or au Yukon.—L'année 1895 marqua le prélude de la fiévreuse ruée de mineurs et de prospecteurs vers les champs aurifères du Yukon et la nécessité d'une forme quelconque de service de police ne tarda pas à s'imposer. Un détachement de vingt officiers et gendarmes d'élite quitta Regina en direction du nord et, après un parcours de 4,800 milles en bateau à vapeur le long du littoral du Pacifique et sur le Yukon, atteignit le fort Cudahy, poste commercial situé à Forty-Mile-Creek, qui devint ainsi l'avant-poste militaire le plus septentrional de l'Empire britannique. Survint ensuite l'une des plus grandes courses à l'or de toute l'histoire; elle avait pour objectif Bonanza-Creek, qui possédait un gisement aurifère fabuleusement riche. Le petit détachement de cavaliers à tunique rouge s'efforça de maintenir l'ordre au sein d'une population de toutes classes d'hommes infestée de bandes criminelles. Des événements sensationnels se succédèrent coup sur coup mais, grâce à sa vigilance et à son intervention énergiques, les meurtres et autres délits graves furent étonnamment peu nombreux.

L'un des chapitres les plus remarquables des annales de la Gendarmerie était commencé: épopée qui a exigé le maximum de courage et de détermination.

A la fin de 1897, les détachements de la Gendarmerie comptaient en tout dan la région huit officiers et 88 gendarmes, y compris les conducteurs de chiens. Des détachements s'installèrent aux défilés de Chilcoot et de White-Horse sur la frontière de l'Alaska, dont la ligne de démarcation était encore incertaine, et une patrouille partie d'Edmonton par voie de terre mit une année à parcourir 1,600 milles de contrée boisée et montagneuse pour atteindre les champs aurifères. Un district judiciaire fut établi pour le Yukon; l'effectif policier y fut augmenté et, en 1898, il comptait 12 officiers et 254 gendarmes de service, bien que le personnel de la Gendarmerie fût réduit à moins de 700. En outre, des patrouilles parcouraient les solitudes des régions de la rivière La Paix et d'Athabasca.

La ville de Dawson, au confluent de la Klondyke et du Yukon, constituait le quartier-général de la Gendarmerie au Yukon. Skagway, situé sur le côté américain de la frontière entre le Yukon et l'Alaska, passait pour l'endroit le plus rude au monde. En dépit des pires conditions, la Gendarmerie sut s'imposer et exerça

souvent son activité au delà de la frontière avec l'approbation tacite des autorités américaines. En 1898, une loi du Parlement constituait le Yukon en territoire séparé relevant d'un commissaire et d'un conseil de six membres; le gouvernement, conscient de la tâche formidable imposée à la Gendarmerie, dépêcha un détachement spécial de 200 hommes, recrutés parmi les troupes permanentes du Canada, afin de lui prêter main-forte jusqu'à ce que la situation devînt moins difficile. La population se chiffrait alors par 20,000 habitants. La Gendarmerie se chargea de transporter le courrier aux champs aurifères éparpillés dans la région; elle eut à parcourir à cette fin 64,000 milles en une seule année. Dans l'intervalle, des patrouilles utilisant des embarcations et des attelages de chiens essaimèrent vers la rivière La Paix, le Petit lac des Esclaves, le fort Résolution et le fort Simpson. A la fin de l'année, la Gendarmerie comptait 830 hommes de tous grades. En 1899, lorsque éclata la guerre sud-africaine, 245 membres de la Gendarmerie, ayant obtenu leur congé, s'enrolèrent dans le 2e régiment canadien des Fusiliers à cheval et le régiment de cavalerie Strathcona. Ils y gagnèrent beaucoup de décorations, dont la Croix Victoria. La guerre terminée, nombreux furent les vétérans de l'Ouest qui prirent leur retraite.

Au cours de l'après-guerre, des milliers de colons affluèrent dans l'Ouest, et en peu de temps 300,000 personnes, la plupart sans expérience, prirent des terres dans les prairies. Les annales témoignent de l'esprit d'aventure, de l'endurance et de la persévérance opiniâtre des "cavaliers des plaines". La période moderne venait de commencer.

La période moderne.—Les événements se succédaient dans l'expansion du Dominion et le champ d'action de la Gendarmerie s'élargissait continuellement. Un recensement effectué au Yukon en 1901 indiquait une population de plus de 16,000 personnes de race blanche; l'effectif du détachement du Yukon fut porté à 300 hommes environ. Dans les régions reculées du nord, le regard de la Gendarmerie se prolongea jusqu'aux solitudes glacées. En 1903, plusieurs postes furent ouverts dans la région presque arctique, dont Cape-Fullerton, McPherson et l'île Herschel; le personnel de la Gendarmerie se trouvait maintenant réparti depuis la frontière internationale jusqu'à la mer Polaire et depuis la baie d'Hudson jusqu'à la frontière de l'Alaska. Les annales de cette période témoignent d'un dévouement splendide, parfois tragique, comme le démontrent les quelques mots griffonnés trouvés dans la tunique d'un jeune constable péri en transportant des dépêches en terrain difficile, par une affreuse tempête de neige: "Suis égaré, cheval mort. Essaye d'avancer. Ai fait de mon mieux". Le respect de plus en plus profond que la Gendarmerie avait su gagner avec les années fut officiellement reconnu en 1904 lorsque le roi Édouard VII lui conféra le qualificatif "Royale" pour marquer les services éclatants et constants qu'elle avait rendus; le comte de Minto en devint le premier commissaire honoraire.

En 1904, on comptait huit divisions ayant chacune un poste d'état-major et groupant en tout 84 détachements. Le champ d'action de la Gendarmerie était des plus vastes et couvrait un territoire maintenant habité par 350,000 personnes. L'Angleterre avait cédé au Canada en 1880 ses droits à l'archipel de l'Arctique et, au début du XXe siècle, les pêcheurs de baleines et les Esquimaux de la baie d'Hudson et de l'Arctique avaient fait la connaissance de la Gendarmerie. En 1905, les provinces de Saskatchewan et d'Alberta furent créées, taillant ainsi avec le Manitoba la région des plaines en trois parties, mais la Gendarmerie continua d'y exercer ses fonctions, aux frais pour une part de chacun des gouvernements pro-

vinciaux. La Gendarmerie avait en somme fait parvenir les nouvelles provinces à maturité. A preuve des distances que devaient souvent parcourir à cette époque les patrouilles pour établir la juridiction canadienne et se familiariser avec les conditions de vie, voici un fait relevé dans les archives: un inspecteur, accompagné d'un caporal et de trois constables, quitta le fort Saskatchewan un matin du début de juin 1908 en direction du nord jusqu'au fort Résolution sur le Grand lac des Esclaves, traversa les vastes solitudes jusqu'à la baie d'Hudson, se servit de chiens esquimaux pour se rendre à Churchill et finalement atteignit le lac Winnipeg le printemps suivant après un parcours de 3,347 milles.

Les auteurs de 44 meurtres furent traduits en justice dans un délai de douze mois et le commissaire demanda un supplément d'hommes. On accéda promptement à sa demande et l'effectif total fut porté à 763 hommes de tous grades; deux nouveaux détachements furent établis au Yukon, deux dans la région du Mackenzie, un à la baie d'Hudson et 20 à différents autres endroits.

En 1911, les cavaliers canadiens à tunique rouge furent le point de mire de millions de spectateurs quand, montés sur leurs chevaux incomparables, ils firent partie de la garde d'honneur de Sa Majesté le roi George V, lors de son couronnement à Londres.

Période de la première guerre mondiale.—Au début de la guerre de 1914-1918, l'effectif de la Gendarmerie fut porté à 1,268, mais les enrôlements dans les services armés, eurent tôt fait de le réduire à un chiffre bien inférieur au nombre autorisé. En 1917, la Gendarmerie fut soulagée d'une foule de ses fonctions en Saskatchewan, en Alberta et dans le nord du Manitoba pour lui permettre de mieux surveiller les 1,900 milles de la frontière internationale et de concentrer son attention sur la population d'origine étrangère. L'effectif descendit à 656 mais n'en effectua pas moins 26,356 patrouilles sur un parcours total de plus de 800,000 milles. Un travail intense s'accomplissait dans le Nord sous des conditions très difficiles au moment où les armées britanniques résistaient désespérément en France. Les gendarmes brûlaient d'un si vif désir de s'enrôler pour service outre-mer que le premier ministre lui-même dut signaler que la Gendarmerie était plus essentielle que jamais. Ce n'est qu'en 1918 que le gouvernement permit aux gendarmes de passer au service militaire; l'escadron "A" s'embarqua pour la France et l'escadron "B", pour la Sibérie. Les gendarmes s'enrôlèrent en si grand nombre qu'en dépit du recrutement de plusieurs centaines d'hommes, l'effectif baissa à 303, presque le nombre des premiers gendarmes qui pénétrèrent dans les plaines en 1874. Le gouvernement décida de créer de nouveaux cadres permanents, d'en étendre la juridiction et d'en fixer l'effectif à 1,200.

En 1918, la Gendarmerie fut chargée d'appliquer les lois fédérales dans tout l'Ouest du Canada, depuis Port-Arthur et Fort-William. En raison de l'expansion de la fonction administrative de l'État, il devint clair que l'application des lois du Dominion dans tout le Canada devait incomber à une gendarmerie fédérale; aussi, la juridiction de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest fut-elle étendue à l'ensemble du Canada au début de 1920. Cette année-là, la gendarmerie prit le nom de Gendarmerie royale du Canada et l'ancienne police fédérale, dont le quartier général était à Ottawa et dont les fonctions se résumaient surtout à y garder les édifices publics et les docks du gouvernement canadien à Halifax (N.-É.) et Esquimalt (C.-B.), fut absorbée par la Gendarmerie royale du Canada. De nouveaux détachements furent établis à Port-Burwell, sur une île du détroit d'Hudson, et à Pond-Inlet, dans l'Arctique oriental.

Expansion des fonctions de la Gendarmerie durant l'entre-deux-guerres.—A son 50e anniversaire, en 1923, l'effectif de la Gendarmerie était de 1,148 hommes. La même année, un détachement fut établi à Craig-Harbour, sur la terre d'Ellesmere, alors le poste britannique le plus rapproché du pôle nord, puis d'autres détachements s'établirent un peu partout dans le nord. De célèbres patrouilles de l'Arctique faites en 1923-1924 ont ajouté au lustre de la Gendarmerie. Le poste le plus éloigné fut établi sur la péninsule de Bache, dans l'extrême-nord, en 1926. Des patrouilles se rendirent au golfe du Couronnement et à l'Anderson, dans l'Arctique, en 1929-1930. A l'instar du Peau-Rouge des plaines, l'Esquimau accepta la main ferme mais bienveillante de l'autorité.

Les années de crise économique ultérieures à 1930 ont été une période d'affermissement de la Gendarmerie, période qui se prolongea jusqu'au début de la guerre de 1939. Son champ d'action débordant rapidement le domaine normal des fonctions policières, la Gendarmerie a été complètement modernisée. En Alberta, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans l'Île du Prince-Édouard, elle a remplacé la police provinciale. En 1932, les fonctions du service de surveillance du ministère du Revenu national sont passées à la Gendarmerie. Au cours de cette période, un musée de la Gendarmerie royale a été créé à Regina (Sask.) et, en janvier 1937, a paru le premier numéro de la Gazette de la Gendarmerie, encore publiée aujourd'hui. On a vu également cette année-là la création d'un laboratoire scientifique à Regina; deux ans plus tard, un semblable était établi à Rockcliffe (Ottawa).

Dès 1932, la Division maritime était devenue une partie intégrante de la Gendarmerie, affectée au service de surveillance. De concert avec les garde-côtes américains, elle a entrepris une guerre intense contre la contrebande de tout genre, y compris la lutte contre le trafic de l'opium et autres narcotiques sur la côte du Pacifique. La Division des empreintes digitales, centralisée à Ottawa, a été agrandie et établie en d'autres endroits. En 1936, les véhicules automobiles de la Gendarmerie ont parcouru sept millions de milles aux fins de l'application des lois et de l'exercice de ses autres fonctions. Deux nouveaux croiseurs rapides, le *Macdonald* et le *Laurier*, ont été construits et mis en service afin d'enrayer la contrebande sur la côte de l'Atlantique.

Les patrouilles annuelles régulières à partir des postes permanents de la Gendarmerie dans les Territoires du Nord-Ouest et l'archipel de l'Arctique sont devenues choses normales durant l'entre-deux-guerres. De cette façon, les populations esquimaude et indienne bénéficient de surveillance officielle et la justice s'exerce dans une certaine mesure dans l'extrême-nord. La Gendarmerie a effectué des recensements des populations indigènes et les officiers commandants des postes en ont dressé les rapports officiels. Ces documents ainsi que les rapports annuels réguliers de la Gendarmerie royale du Canada constituent une précieuse documentation sur la population et les ressources du Nord canadien. Dans les provinces des Prairies, surtout en Saskatchewan, où la crise a sévi avec une intensité accablante, les responsabilités de la Gendarmerie ont été particulièrement lourdes à cette époque.

La période de la seconde guerre mondiale.—Au cours de l'entre-deux-guerres, des archives précieuses avaient été constituées et des relevés de différents genres avaient été entrepris par la Gendarmerie. En conséquence, lorsque la guerre a éclaté en 1939, les individus qui auraient pu se comporter en ennemis furent vite arrêtés et des mesures de protection immédiatement adoptées en vue de garder les

propriétés du gouvernement, les canaux, les chantiers de construction de navires et les endroits vulnérables à travers le pays. Près de 2,000 gendarmes spéciaux, la plupart vétérans de la première guerre mondiale, ont été enrôlés pour aider à l'exécution de ces fonctions. En outre, la Gendarmerie a donné des conseils aux industries manufacturières relativement à la protection de leurs propriétés contre le sabotage.

Peu de temps après le début de la guerre, la Gendarmerie royale du Canada a organisé à même son effectif la première compagnie de la prévôté du ministère de la Défense nationale; elle a été presque immédiatement dépêchée outre-mer. Le 31 mars 1940, cette compagnie se composait de 125 officiers et gendarmes; elle a été renforcée plus tard et son effectif porté au maximum de 195 le 31 mars 1942.

Les nouveaux ministères du gouvernement fédéral créés les premiers mois de la guerre et les nombreux règlements édictés par le gouvernement ont exigé l'attention active de la Gendarmerie. Ses fonctions supplémentaires intéressaient, entre autres, le contrôle des changes étrangers, des enquêtes et rapports sur des gens de toutes catégories pour le compte du gouvernement et des industries privées, les empreintes digitales d'un grand nombre de personnes, les initiatives de défense contre le sabotage, l'assistance à la défense antiaérienne passive, l'application des règlements concernant la défense du Canada, la confiscation des armes à feu et des explosifs en possession d'étrangers jusqu'à la fin de la guerre et la réinscription des armes à feu en vertu du Code criminel. En outre, la Division des renseignements a vu son activité s'accroître considérablement. L'apparition du "marché noir" à la suite de l'inauguration du rationnement est venu ajouter aux tâches de la Gendarmerie déjà surchargée et qui n'avait pas la permission de recruter d'autres membres avant la fin des hostilités.

Lorsque le Japon entra en guerre comme allié des puissances de l'Axe le 7 décembre 1941 et qu'il fut décidé de déporter les Japonais de la Colombie-Britannique, il a fallu étendre la portée des règlements concernant l'inscription des étrangers ennemis. A cette époque aussi, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ont pris une importance nouvelle. Le gouvernement des États-Unis a entrepris l'aménagement de la route de l'Alaska pour fins militaires, installé un pipe-line depuis Norman-Wells jusqu'à Whitehorse et établi les champs d'aviation. La population de Whitehorse à elle seule a dépassé les 10,000. Aussi a-t-il fallu augmenter le nombre de détachements et le personnel affectés à ces régions, mesure qui ne pouvait être prise qu'en retirant des effectifs des zones moins importantes. La route est maintenant connue sous le nom de réseau routier du Nord-Ouest; le service de patrouille y est assuré en grande partie par la Gendarmerie royale du Canada.

Au début de la seconde guerre mondiale, le personnel et les navires de la Division maritime de la Gendarmerie sont passés à la Marine royale du Canada pour service de guerre, comme il était déjà convenu, et la petite Division de l'aviation est passée au Corps d'aviation royal canadien. A la fin de la guerre, le personnel et l'équipement sont revenus à la Gendarmerie. Des navires et des avions nouveaux ont été obtenus en vue de la formation d'unités modernes. Un vaisseau de la Gendarmerie royale non utilisé dans la lutte contre la contrebande et ne faisant pas partie, par conséquent, de la Division maritime, le *Saint-Roch*, a fait fonction pendant plusieurs années de détachement flottant dans l'extrême-nord du Canada et sert actuellement au ravitaillement des détachements de l'Arctique occidental. C'est le premier navire à avoir effectué un voyage de l'ouest à l'est,—du Pacifique à l'Atlantique,—ainsi qu'en direction opposée, par le passage du Nord-Ouest. Ayant

quitté Esquimalt (C.-B.) le 9 juin 1940, le *Saint-Roch*, après avoir passé au sud de l'île de Victoria, atteignit Sydney (N.-É.) le 8 octobre 1942. Le voyage de retour commença à Dartmouth (N.-É.) le 22 juillet 1944 pour se terminer à Vancouver (C.-B.) le 16 octobre de la même année.

A la fin de la guerre, la Gendarmerie a abandonné plusieurs de ses fonctions de guerre, mais pas toutes, et le 31 mars 1946 la garde spéciale de gendarmes anciens combattants a été licenciée.

Activité d'après-guerre.—Depuis la guerre, la Gendarmerie a pu se consacrer au domaine important de la prévention des crimes et délits.

A l'heure actuelle, la Gendarmerie possède deux bimoteurs *Beechcraft*, équipés de postes de radio émetteurs-récepteurs, pour le transport rapide du personnel en cas de besoin, un amphibie *Grumman Goose* pour le service du littoral ou des lacs intérieurs, un *Norseman* utilisé surtout dans l'extrême-nord, un *Cornell Trainer* et un *Stinson* pour fins d'instruction. Ces avions, postés aux endroits les plus favorables, permettent de transporter rapidement les experts des laboratoires de criminologie sur le théâtre des crimes et d'autres experts à d'autres endroits pour y témoigner, etc. Ils servent aussi pour l'inspection des détachements et pour d'autres fonctions analogues et permettent ainsi d'épargner un temps énorme. La Division de l'aviation compte maintenant un officier et douze autres membres.

La *Gazette* fournit des renseignements à jour sur les personnes recherchées et portées disparues et contient des articles instructifs sur plusieurs aspects du travail policier. Elle est distribuée à tous les corps de police du Canada. Les cours d'instruction et de formation donnés aux collèges de la Gendarmerie royale du Canada sont accessibles à tous les constables du pays. Ces services, ainsi que le musée de la Gendarmerie royale, ses laboratoires de criminologie et sa Section des empreintes digitales qui étend ses ramifications dans différents centres du Canada, non seulement sont un indice de l'esprit de progrès qui anime la Gendarmerie, mais encore contribuent sensiblement à la prévention, à la découverte et à la suppression des crimes partout au pays.

L'œuvre "Jeunesse et Police" de la Gendarmerie vise non seulement à créer de meilleures relations entre la jeunesse du pays et les membres de la force policière, mais aussi à habituer les jeunes à considérer l'agent de police comme un ami, à inculquer dans l'esprit des gens les avantages de notre régime de liberté, à aider les gens à bien comprendre et apprécier les privilèges de la démocratie, et au besoin à les défendre. A cette fin, des officiers spécialement formés visitent les écoles et autres lieux de groupement des jeunes Canadiens et, au moyen de causeries et de récits vécus, expliquent le travail de la Gendarmerie et les principes sur lesquels il repose. Enfin, cette œuvre aux vastes ramifications peut, grâce à une exécution éclairée sous bonne direction, contribuer fortement à diminuer le nombre de délits chez les jeunes.

Statut actuel.—La Gendarmerie, telle qu'elle est constituée en 1949, relève d'un ministre de la Couronne (actuellement le ministre de la Justice). Ses officiers, nommés par la Couronne, sont depuis plusieurs années recrutés parmi les sous-officiers.

La Gendarmerie voit à l'application d'environ 50 lois fédérales, y compris la loi des Indiens. Dans tout le Canada, elle est spécialement autorisée à prendre des mesures contre les infractions aux lois sur la contrebande par terre, par mer et

par air. Elle applique les dispositions de la loi de l'accise et voit à la suppression du trafic des stupéfiants. Elle assiste également plusieurs ministères du gouvernement fédéral dans leurs fonctions administratives et veille à la protection des édifices du gouvernement et de certains des plus importants chantiers maritimes; elle s'occupe beaucoup aussi, particulièrement à Ottawa, de la prévention des incendies. Le gouvernement fédéral lui confie en outre l'exécution de services secrets et sécuritaires. C'est le seul corps de police dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. En plus de ses fonctions fédérales, la Gendarmerie, en vertu d'une entente passée en 1928 avec la Saskatchewan et en 1932 avec l'Alberta, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île du Prince-Édouard, aide ces provinces moyennant rétribution dans l'application des lois provinciales et du Code criminel dans les régions rurales. Ces dernières années, la Gendarmerie a également conclu des ententes en vue d'assurer le service de police dans certaines cités, villes et municipalités des six provinces susmentionnées. A l'heure actuelle, plus de 70 de ces ententes retiennent l'attention de la Gendarmerie.

La Gendarmerie se compose de 14 divisions aux effectifs variables, y compris la Division maritime, réparties dans tout le pays. La période d'engagement est de cinq ans; l'âge minimum d'enrôlement d'un constable de 3e classe est 21 ans.

Les recrues sont choisies par la Division du personnel et sont formées à Regina (Sask.) et Rockcliffe (Ont.). Des collèges policiers y sont également maintenus qui donnent des cours de formation et d'instruction afin de tenir la Gendarmerie au courant des derniers progrès en criminologie. En 1937, une réserve a été formée qui compte maintenant plus de 500 membres: des unités sont principalement établies dans les grands centres comme Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Halifax, où les hommes peuvent être facilement réunis et où des cours du soir peuvent leur être donnés.

Les candidats doivent formuler leur demande:

a) Au commissaire, Gendarmerie royale du Canada, Ottawa (Ont.), ou

b) A n'importe quel officier commandant d'une division de la Gendarmerie royale dans la capitale de toute province du Canada.

Des renseignements complets sur les conditions d'enrôlement leur seront fournis.

Effectif de la Gendarmerie.—D'un total de 300 en 1873, les effectifs de la Gendarmerie sont passés à plus de 4,700 membres en 1944; ils sont de 3,438 membres le 31 mars 1949, à l'exclusion des fonctionnaires. La Gendarmerie possède 862 véhicules automobiles, 6 avions, 159 chevaux, 16 chiens policiers et 281 chiens de trait.

La Division maritime, comprenant plus de 200 officiers et matelots et 21 vaisseaux de tonnages divers, agit surtout dans les provinces Maritimes mais compte une unité passablement considérable sur les Grands lacs et une, moins importante, sur le Pacifique.

Terre-Neuve.—Le 1er avril 1949, Terre-Neuve devenait la dixième province du Canada et, quant aux lois fédérales, tombait sous la compétence de la Gendarmerie royale du Canada. L'ancien Service de prévention de Terre-Neuve a été absorbé par celui de la Gendarmerie royale, lequel fonctionne déjà autour du littoral de la nouvelle province.

Section 1.—La Gendarmerie royale du Canada

La présente section expose habituellement le statut actuel de la Gendarmerie, son organisation et sa direction, ses fonctions, ses services à d'autres corps policiers et les efforts qu'elle déploie pour aider à former chez les gens une saine conception de la loi, de l'ordre et du civisme. Ces questions étant toutes traitées dans l'article spécial qui précède, la matière ordinaire ne paraît pas cette année.

Section 2.—La police provinciale

La Sûreté provinciale du Québec.—La Sûreté provinciale du Québec veille au respect de la loi et au maintien de l'ordre dans tout le territoire de la province, depuis la limite provinciale entre l'Ontario et le Québec jusqu'aux îles de la Madeleine, dans le golfe Saint-Laurent.

Ce corps policier, composé d'environ 700 hommes, est soumis à un directeur qui relève directement du procureur général de la province.

Afin de faciliter le travail, le territoire est divisé en deux zones presque égales: le district de Montréal et le district de Québec. Le bureau du directeur est situé à Montréal, celui du sous-directeur à Québec. Deux adjoints et un inspecteur général sont sous les ordres de ces directeurs.

La police est elle-même constituée en trois sections: le corps des agents secrets, la gendarmerie et les officiers de la circulation; chacune d'elles, dans les deux districts, relève d'un capitaine assisté de lieutenants et de sergents. Cette police qui, depuis plusieurs années, jouit d'une réputation enviable pour son efficacité à maintenir l'ordre sur les routes du Québec et son habileté à dépister les criminels, est en voie de réorganisation depuis trois ans. Dans l'intervalle, la patrouille routière a graduellement remplacé ses motocyclettes par des automobiles et s'est ainsi montrée plus efficace, surtout en hiver. Un réseau de communications par T.S.F. à fréquence modulée, couvrant toute la province, a été établi à Montréal. Un poste principal, installé au sommet du mont Royal, assure la liaison, dans un rayon de 60 à 80 milles de Montréal, avec les automobiles munies de la T.S.F. Des postes installés à Québec et à Trois-Rivières assurent la liaison dans leur zone respective. Il existe des sous-stations à chacun des huit ponts de la ville de Montréal et une équipe d'automobiles, munies d'un poste de radio tridirectionnel à fréquence modulée, patrouille les environs jour et nuit.

La Sûreté provinciale, composée d'hommes bien entraînés et alertes, est en mesure d'assurer aux citoyens de la province la protection qu'ils ont droit d'attendre d'elle.

La police provinciale de l'Ontario.—La police provinciale de l'Ontario relève du procureur général de la province. Elle est chargée de faire observer la loi dans les régions rurales et non organisées de la province et, moyennant contrat, dans certaines municipalités.

L'histoire rapporte qu'en juillet 1875 John Wilson Murray fut désigné "agent secret pour le compte du gouvernement provincial d'Ontario", afin de poursuivre les criminels et de les dépister jusque dans leur retraite. Murray s'acquittait de ses diverses fonctions sous la direction de sir Oliver Mowat, procureur général de la province. Il y avait un certain nombre de policiers ruraux ou provinciaux à l'époque de la Confédération et de la première session du premier Parlement d'Ontario en décembre 1867. Ces officiers n'étaient pas rémunérés ou, s'ils recevaient une rétribution quelconque, celle-ci provenait d'honoraires.

En 1877, une réforme importante s'est opérée lorsqu'en vertu de la loi relative aux agents de police (S.R.O., 1877, chap. 72), on a reconnu la nécessité de conférer à certains agents juridiction dans toute la province. Les juges de comté ont été autorisés à assigner des agents de police provinciaux à tous les comtés et districts de l'Ontario.

Plus tard, l'ouverture des régions minières du nord et le désordre qui s'installa ont fait comprendre clairement la nécessité d'aviser plus efficacement à l'application de la loi. En conséquence, un arrêté en conseil a été rendu le 13 octobre 1909 (confirmé par 10 Ed. VII, chap. 39), créant la "Police provinciale de l'Ontario" constituée d'un surintendant et des inspecteurs et agents de police nécessaires. Les agents ont été postés dans tout le nord de la province et toutes les localités frontalières du sud. Le corps a été complètement réorganisé en 1921, en vertu de la loi de la Police provinciale de l'Ontario; un commissaire a été nommé et les effectifs ont été considérablement augmentés.

En 1929, la loi relative aux agents de police a été modifiée en vue d'établir une relation et une collaboration plus étroites entre la police provinciale et la gendarmerie de comté. Vingt-huit comtés ont profité de cette loi et un membre de la police provinciale a été fait grand connétable dans chacun d'eux. En 1929 également, une école de formation de la Police provinciale de l'Ontario a été établie au grand quartier général en vue de l'instruction et de formation des recrues.

En mars 1930, la direction des agents chargés d'appliquer la loi de la circulation sur les grandes routes, sous la surveillance du ministère de la Voirie, a été transférée au ministère du procureur général sous l'autorité du commissaire de la Police provinciale de l'Ontario. Une école commune de formation pour les polices provinciale et municipale a été inaugurée à Toronto en mars 1935. Elle donne une formation supérieure aux agents de la police provinciale et de la police municipale dans les domaines médical, juridique, scientifique et technique.

La loi de la police de 1946, proclamée le 1er février 1947, a révoqué toutes les lois et modifications antérieures relatives aux agents de police. Grâce à cette loi, les fonctions et responsabilités des corps de police sont, pour la première fois dans l'histoire de la province, nettement déterminées. Jusqu'au 5 mai 1949, 72 municipalités ont bénéficié des dispositions de la loi de la sûreté pour assurer le maintien de l'ordre chez elles par l'entremise de la police provinciale.

A l'heure actuelle, le corps de police, dont l'effectif est d'environ 1,020, est constitué d'un quartier général à Toronto et de 16 districts avec quartier général à Chatham, London, Dundas, Niagara-Falls, Aurora, Mount-Forest, Barrie, Peterborough, Belleville, Perth, Cornwall, Haileybury, Sudbury, Cochrane, Port-Arthur et Kenora. Des détachements suffisants sont affectés à chaque district. Il y a à Toronto une division des investigations criminelles, dirigée par un inspecteur en chef, qui enquête sur les crimes de caractère majeur. L'installation d'un réseau policier de communications par T.S.F. à fréquence modulée, l'un des plus vastes au monde, a mis à la disposition de la police un moyen des plus efficaces pour combattre les désordres de tout genre.

Quarante et un postes fixes et 300 unités mobiles équipées de postes émetteurs-récepteurs fonctionnent en 1949. Les stations de 250 watts des quartiers-généraux régionaux sont en activité 24 heures par jour et un grand nombre des automobiles sont en service de patrouille continuel jour et nuit.

La Police provinciale de la Colombie-Britannique.—L'organisation d'une police permanente en Colombie-Britannique a suivi l'arrivée des chercheurs d'or sur les bords du Fraser en 1858. Avant cette époque, la protection policière sur l'île de Vancouver était assurée par des volontaires, les colons se constituant eux-mêmes en détachements pour arrêter les violateurs notoires de la loi.

Le 7 juillet 1858, un commissaire de police était nommé ainsi qu'un constable en chef, un sergent, quatre ou cinq agents et un personnel de gardiens d'une prison sur l'île de Vancouver. Le gouverneur se rendant compte de la nécessité d'un corps de police dans la région aurifère de la Colombie-Britannique, des commissaires de l'or furent nommés en vertu de la loi concernant les champs aurifères et six agents furent assignés à chacun d'eux. C'est du gouverneur, toutefois, qu'ils recevaient leurs instructions.

Le commissaire continua d'exercer la surveillance de la police sur l'île de Vancouver, faisant aussi fonction de magistrat pour la collectivité de Victoria.

L'autorité policière était donc quelque peu divisée mais, en 1866, les deux colonies de la Couronne,—l'île de Vancouver et la Colombie-Britannique,—furent réunies et la police assujétie à une seule autorité établie à Victoria. De nouveaux territoires furent ouverts et les juges de paix furent habilités à assermenter des agents de police spéciaux en cas de nécessité.

A cette époque-là, les fonctions de l'agent de police comportaient des tâches administratives, comme la perception du revenu, et d'autre tâches étrangères à l'application des lois. Avec les années, toutefois, ses fonctions se réduisirent à un service policier continu et des districts policiers furent établis sous la direction d'un constable en chef qui relevait lui-même de l'inspecteur en chef (plus tard le surintendant). Sauf changements secondaires, ce régime a duré jusqu'en 1923, alors que la loi des règlements de la police et des prisons a établi des grades semi-militaires et taillé la province en divisions, districts et détachements pour fins administratives. Le 1er janvier 1949, la province a été partagée en 12 districts policiers, commandés chacun par un officier. Il y avait antérieurement 5 divisions réparties en districts et détachements. En vertu du nouveau régime, et pour marcher de pair avec les conditions changeantes, les officiers commandants de district, ayant moins vaste juridiction, peuvent consacrer tout leur temps au travail sur place et à la surveillance des détachements policiers. Ce système donne un bien meilleur rendement, accélère les communications entre les détachements et le quartier général de district, et permet à l'officier commandant de faire part rapidement de ses avis et de ses instructions.

Actuellement, l'effectif de la police comprend 490 hommes de tous grades.

Le quartier général comporte une section d'investigations criminelles ainsi qu'une école de formation. On se sert beaucoup d'un réseau de radio à ondes courtes qui relie entre eux 23 postes principaux établis partout dans la province; 8 vaisseaux policiers qui patrouillent la côte sont également munis d'un poste de transmission à ondes courtes et radio-téléphonique.

La police provinciale vient en aide également aux ministères fédéraux et provinciaux qui le lui demandent et, en 1925, il a été permis aux municipalités de s'assurer, par voie d'entente forfaitaire, les services de la police provinciale chez elles; 45 villes ont déjà conclu des ententes de ce genre.

La police provinciale fournit une aide inestimable aux œuvres de jeunesse. Elle donne des causeries sur des sujets tels que la bonne conduite, le civisme, la sécurité de la route, les armes à feu et les explosifs, la vie sous la tente et les précautions qu'elle exige, les premiers soins, etc. Elle prête aussi son concours au développement des sports et des jeux et les agents fournissent des renseignements aux groupements de jeunesse qui s'adressent à eux.

Les voitures de la police provinciale circulant sur la terre ferme inférieure et au sud de l'île de Vancouver sont toutes munies d'un poste de radio tridirectionnel. De nouvelles unités sont ou en voie d'installation ou projetées dans plusieurs autres sections de la province.

Section 3.—Statistique de la police municipale

En 1947, 191 centres urbains de 4,000 âmes ou plus fournissent des statistiques sur leur police municipale. La population globale de ces centres est de 5,116,427 (1941). Le nombre global de leurs agents de police est de 7,413 en 1947, soit un par 690 personnes.

Un total de 589,569 délits sont signalés à la police. Les arrestations se chiffrent par 145,887 et les citations devant les tribunaux, par 389,054. Le nombre d'automobiles retrouvées (8,871) est supérieur à celui des automobiles volées (8,744); cela tient à ce que des véhicules ont été retrouvés avant que le propriétaire en constate le vol ou encore retrouvés en 1947 qui avaient été perdus l'année précédente. Sur les 14,945 bicyclettes volées, 12,550 sont retrouvées. La valeur des autres objets dont le vol a été signalé à la police est de $5,640,133 et celle des objets recouvrés, de $2,649,183.

Les accidents d'automobiles qui sont l'objet d'une enquête (72,271) font 534 morts et 17,010 blessés. Les autres accidents font 599 morts et 8,826 blessés. Le nombre de personnes qui ont trouvé refuge dans des postes de police est de 60,358; 7,284 personnes portées disparues et 9,963 enfants égarés ont été retrouvés.

1.—Statistique sommaire de la police, centres urbains de 10,000 habitants et plus, et totaux des centres urbains de 4,000 et plus, 1947

Province et centre urbain	Population, 1941	Agents de police	Délits connus de la police	Poursuites	Arrestations	Sommations
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard—						
Charlottetown	14,821	15	1,482	1,282	823	459
Totaux, centres de 10,000 et plus	**14,821**	**15**	**1,482**	**1,282**	**823**	**459**
Totaux, centres de 4,000 et plus	**19,855**	**21**	**1,938**	**1,705**	**1,175**	**530**
Nouvelle-Écosse—						
Halifax	70,488	120	4,782	4,424	2,584	1,582
Sydney	28,305	34	2,104	1,766	1,690	198
Glace-Bay	25,147	20	1,554	675	675	15
Dartmouth	10,847	11	740	505	355	150
Truro	10,272	7	1,266	1,177	1,177	20
Totaux, centres de 10,000 et plus	**145,059**	**192**	**10,446**	**8,547**	**6,481**	**1,965**
Totaux, centres de 4,000 et plus	**211,651**	**231**	**14,979**	**11,527**	**8,602**	**2,633**
Nouveau-Brunswick—						
Saint-Jean	51,741	74	3,904	3,904	3,616	288
Moncton	22,763	34	2,691	1,789	1,323	466
Fredericton	10,062	20	1,097	1,097	769	339
Totaux, centres de 10,000 et plus	**84,566**	**128**	**7,692**	**6,790**	**5,708**	**1,093**
Totaux, centres de 4,000 et plus	**107,000**	**149**	**9,486**	**8,314**	**6,585**	**1,491**

1.—Statistique sommaire de la police, centres urbains de 10,000 habitants et plus, et totaux des centres urbains de 4,000 et plus, 1947—suite

Province et centre urbain	Population, 1941	Agents de police	Délits connus de la police	Poursuites	Arrestations	Sommations
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Québec—						
Montréal	903,007	1,654	72,051	72,051	22,691	49,360
Québec	150,757	197	7,152	4,518	2,454	2,064
Verdun	67,349	67	4,552	3,852	792	1,339
Trois-Rivières	42,007	86	1,811	1,811	1,763	48
Sherbrooke	35,965	46	1,474	1,439	1,101	338
Hull	32,947	43	4,052	3,213	790	2,423
Outremont	30,751	45	3,802	3,802	1,205	2,597
Westmount	26,047	42	7,361	3,843	557	3,286
Shawinigan-Falls	20,325	34	1,021	847	156	90
Lachine	20,051	27	391	366	314	179
Saint-Hyacinthe	17,798	26	343	88	18	..
Valleyfield	17,052	26	353	353	36	13
Chicoutimi	16,040	18	171	171	119	48
Granby	14,197	11	103	129	44	85
Jonquière	13,769	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Saint-Jean	13,646	14	77	22	21	5
Joliette	12,749	19	102	28	23	5
Thetford-Mines	12,716	15	403	222	190	32
Sorel	12,251	17	120	100	255	..
Lévis	11,991	16	580	470	292	110
Cap-de-la-Madeleine	11,961	14	100	71	12	..
Saint-Jérôme	11,329	19	191	191	147	44
Drummondville	10,555	14	256	168	223	..
Totaux, centres de 10,000 et plus	**1,505,260**	**2,450**	**106,496**	**97,755**	**33,203**	**62,065**
Totaux, centres de 4,000 et plus	**1,696,155**	**2,692**	**125,849**	**106,519**	**36,769**	**67,226**
Ontario—						
Toronto	667,457	1,161	163,425	156,022	22,425	133,597
Hamilton	166,337	195	48,000	45,892	4,140	41,752
Ottawa	154,951	199	13,934	10,530	2,418	8,120
Windsor	105,311	152	3,916	7,686	2,646	4,073
London	78,264	104	5,114	3,839	1,926	1,913
Kitchener	35,657	32	6,584	6,584	625	2,494
Sudbury	32,203	37	6,379	5,585	2,558	3,027
Brantford	31,948	30	4,797	4,407	909	1,264
Fort-William	30,585	38	2,638	2,445	2,146	299
St-Catharines	30,275	38	6,369	5,960	1,034	4,926
Kingston	30,126	34	870	1,826	592	
Timmins	28,790	28	2,782	2,254	1,102	1,062
Oshawa	26,813	28	3,372	3,032	518	2,514
Sault-Sainte-Marie	25,794	24	2,224	1,736	1,042	565
Peterborough	25,350	29	2,120	1,890	788	1,102
Port-Arthur	24,426	34	2,509	2,699	2,455	244
Guelph	23,273	27	2,718	2,595	443	2,323
Niagara-Falls	20,589	38	1,995	1,906	976	930
Sarnia	18,734	22	2,017	1,533	327	1,210
Chatham	17,369	23	2,832	2,205	677	1,528
St-Thomas	17,132	15	698	2,975	342	383
Stratford	17,038	15	1,279	1,149	449	700
Belleville	15,710	18	2,849	2,116	971	1,132
North-Bay	15,599	16	1,163	1,163	619	544
Galt	15,346	10	1,100	814	236	578
Cornwall	14,117	18	1,275	915	374	485
Owen-Sound	14,002	11	1,842	1,823	363	1,462
Welland	12,500	22	2,466	2,350	280	2,032
Woodstock	12,461	14	1,668	1,668	317	316
Forest-Hill	11,757	19	1,001	1,048	33	999
Brockville	11,342	15	1,323	948	458	485
Pembroke	11,159	10	1,854	863	530	58
Totaux, centres de 10,000 et plus	**1,742,415**	**2,456**	**303,113**	**288,458**	**54,719**	**222,117**
Totaux, centres de 4,000 et plus	**2,021,470**	**2,709**	**328,255**	**307,353**	**60,687**	**235,961**

[1] Non déclaré.

1.—Statistique sommaire de la police, centres urbains de 10,000 habitants et plus, et totaux des centres urbains de 4,000 et plus, 1947—fin

Province et centre urbain	Population, 1941	Agents de police	Délits connus de la police	Poursuites	Arrestations	Sommations
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Manitoba—						
Winnipeg	221,960	346	6,028	36,501	5,812	31,943
Saint-Boniface	18,157	18	2,986	2,087	202	1,885
Brandon	17,383	17	1,170	520	274	246
Totaux, centres de 10,000 et plus	**257,500**	**381**	**10,184**	**39,108**	**6,288**	**34,074**
Totaux, centres de 4,000 et plus	**279,759**	**401**	**11,671**	**39,957**	**6,601**	**34,610**
Saskatchewan—						
Regina	58,245	60	6,202	3,948	1,340	2,608
Saskatoon	43,027	42	1,195	2,713	1,135	1,520
Moose-Jaw	20,753	23	1,440	1,260	733	527
Prince-Albert	12,508	15	1,400	1,111	635	317
Totaux, centres de 10,000 et plus	**134,533**	**140**	**10,237**	**9,032**	**3,843**	**4,972**
Totaux, centres de 4,000 et plus	**160,639**	**167**	**12,609**	**10,403**	**4,326**	**5,792**
Alberta—						
Edmonton	93,817	131	8,333	3,575	2,461	1,114
Calgary	88,904	130	13,020	8,292	3,195	4,077
Lethbridge	14,612	18	2,828	1,109	579	511
Medicine-Hat	10,571	14	1,006	502	261	241
Totaux, centres de 10,000 et plus	**207,904**	**293**	**25,187**	**13,478**	**6,496**	**5,943**
Totaux, centres de 4,000 et plus	**207,904**	**293**	**25,187**	**13,478**	**6,496**	**5,943**
Colombie-Britannique—						
Vancouver	275,353	564	27,105	51,663	10,666	20,529
Victoria	44,068	79	17,374	8,341	912	7,362
New-Westminster	21,967	26	5,725	4,391	766	3,615
Totaux, centres de 10,000 et plus	**341,388**	**669**	**50,204**	**64,395**	**12,344**	**31,506**
Totaux, centres de 4,000 et plus	**411,994**	**750**	**59,595**	**70,174**	**14,646**	**34,865**
Totaux généraux, centres urbains de 10,000 et plus	**4,433,446**	**6,724**	**525,011**	**528,845**	**129,905**	**364,195**
Totaux généraux, centres urbains de 4,000 et plus	**5,116,427**	**7,413**	**589,569**	**569,430**	**145,887**	**389,054**

PARTIE V.—ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET DE CORRECTION

Section 1.—Statistiques pénitentiaires*

La Division des pénitenciers du ministère de la Justice est chargée de l'administration de ces établissements, qui sont au nombre de sept; les deux principaux sont situés à Portsmouth (Ont.) et Saint-Vincent-de-Paul (P.Q.) et les cinq autres, à Dorchester (N.-B.), Prince-Albert (Sask.), Stony-Mountain (Man.), New-Westminster (C.-B.), et Collins-Bay (Ont). Durant l'année financière terminée le 31 mars 1948, la moyenne quotidienne de détenus y est de 3,851 et les frais globaux nets, de $4,247,884, soit $3.09 par détenu et par jour, contre 3,028 détenus et des frais globaux nets de $2,689,059, soit $2.43 par détenu et par jour, en 1941.

* Section revisée en collaboration avec le surintendant des pénitenciers, ministère de la Justice, Ottawa.

Les femmes condamnées au pénitencier dans les différentes provinces sont envoyées à Kingston (Ont.), où des locaux et un personnel spéciaux leur sont affectés. Le 31 mars 1948, 74 y sont détenues, contre 43 en 1944 et 46 en 1941.

Mouvement de la population dans les établissements pénitentiaires.— Les établissements pénitentiaires peuvent se ranger en trois classes: 1° pénitenciers, où, les détenus y purgeant de longues peines, la population ne varie guère; 2° maisons de correction et de formation, où également la population varie peu; et 3° prisons ordinaires, où la population se renouvelle très rapidement. Si la moyenne de la population au début et de la population à la fin de l'année représente la population moyenne de l'année et si les sorties représentent le mouvement, celui-ci au cours de l'année financière 1947-1948 est le suivant: pénitenciers, 46 p. 100; maisons de correction et de formation, 266 p. 100; prisons, non moins de 1,626 p. 100. Au sujet de ces chiffres, il faut se rappeler que la population des prisons ordinaires varie de jour en jour et se compose en partie de prévenus qui seront libérés ou envoyés au pénitencier ou à la maison de correction.

1.—Population des établissements pénitentiaires, périodes de douze mois, (*circa*) 1947 et 1948

Année et genre d'établissements	Détenus au début de l'année	Admis pendant l'année	Libérés pendant l'année	Détenus en fin d'année
	nombre	nombre	nombre	nombre
1947				
Pénitenciers	3,362	1,908	1,518	3,752
Maisons de correction et de formation	4,483	10,950	10,852	4,581
Prisons	4,185	66,133	66,158	4,160
Totaux, 1947	**12,030**	**78,991**	**78,528**	**12,493**
1948				
Pénitenciers	3,752	1,867	1,768	3,851
Maisons de correction et de formation	4,659	13,870	13,471	5,058
Prisons	4,171	70,086	69,734	4,523
Totaux, 1948	**12,582**	**85,823**	**84,973**	**13,432**

Les tableaux 2 à 4 renferment les plus importantes statistiques pénitentiaires fournies au Bureau fédéral de la statistique.

2.—Mouvement des détenus dans les pénitenciers, années terminées le 31 mars 1944-1948

Détail	1944	1945	1946	1947	1948
Détenus au 1er avril	**2,969**	**3,078**	**3,129**	**3,362**	**3,752**
Entrées—					
Venus des prisons	1,348	1,312	1,579	1,685	1,580
Transfert	320	157	206	219	283
Annulation de la liberté conditionnelle	2	1	—	3	4
Révocation de permission	—	—	1	—	—
Reçus des autorités militaires (prisonniers de guerre)	—	—	8	1	—
Libérés pour service actif et revenus	—	2	—	—	—
Totaux des entrées	1,670	1,472	1,794	1,908	1,867

2.—Mouvement des détenus dans les pénitenciers, années terminées le 31 mars 1944-1948—fin

Détail	1944	1945	1946	1947	1948
Sorties—					
Expiration de peine	928	880	1,014	982	1,089
Transfert	320	157	206	219	283
Libération conditionnelle	243	320	216	255	333
Déportation	10	22	13	9	12
Libération sans condition	35	15	9	10	—
Décès	7	11	11	7	14
Pardon	9	8	10	3	31
Remis aux autorités militaires	—	2	77	22	4
Libération sur injonction de la cours	6	4	3	5	1
Remis aux autorités provinciales	2	1	2	5	1
Transfert à une école industrielle pour garçons	1	1	—	—	—
Ordre du ministère de l'Immigration	—	—	—	1	—
Totaux des sorties	1,561	1,421	1,561	1,518	1,768
Détenus au 31 mars	**3,078**	**3,129**	**3,362**	**3,752**	**3,851**

3.—Âge des détenus dans les pénitenciers, 31 mars 1941-1948

Groupe d'âge	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Moins de 21 ans	465	421	447	486	455	452	519	497
De 21 à 30 ans	1,473	1,283	1,168	1,288	1,386	1,529	1,659	1,660
De 31 à 40 ans	995	837	705	676	676	750	916	973
De 41 à 50 ans	477	420	395	398	395	390	404	450
De 51 à 60 ans	191	191	182	160	152	174	181	180
Plus de 60 ans	87	80	72	70	65	67	73	91
Totaux	**3,688**	**3,232**	**2,969**	**3,078**	**3,129**	**3,362**	**3,752**	**3,851**

4.—Détenus dans les pénitenciers, selon le lieu de naissance, la religion, etc., au 31 mars 1941-1948

Détail	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Lieu de naissance—								
Canada	3,010	2,645	2,451	2,599	2,700	2,989	3,301	3,403
Îles et possessions britanniques	259	190	163	179	169	143	187	167
Autriche et Hongrie	44	43	37	34	13	14	18	18
Italie	32	29	24	15	13	11	8	8
Pologne	67	54	43	35	34	33	37	36
Russie	38	41	37	33	42	30	34	67
Autres pays d'Europe	58	44	49	31	58	43	52	47
États-Unis	112	117	111	95	91	83	101	91
Autres pays	68	69	54	57	9	16	14	14
État civil—								
Célibataires	2,446	2,154	1,983	1,990	1,987	2,144	2,376	2,360
Mariés	994	878	785	875	936	1,019	1,134	1,237
Veufs	143	121	110	120	117	105	105	103
Divorcés	105	47	40	35	31	29	53	69
Séparés	[1]	32	51	58	58	65	84	82
Sexe—								
Hommes	3,642	3,195	2,917	3,035	3,077	3,310	3,696	3,777
Femmes	46	37	52	43	52	52	56	74

4.—Détenus dans les pénitenciers, selon le lieu de naissance, la religion, etc., au 31 mars 1941-1948—fin

Détail	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Religion—								
Anglicane	513	483	505	506	516	587	710	760
Armée du Salut	18	17	16	20	21	21	28	29
Baptiste	134	135	126	122	136	122	135	143
Catholique romaine	1,841	1,614	1,473	1,597	1,534	1,705	1,884	1,833
Doukhobore	6	4	3	2	19	16	2	59
Église Unie	369	328	302	293	323	309	381	390
Grecque catholique	32	33	27	20	11	12	15	11
Grecque orthodoxe	39	40	35	36	27	34	27	35
Juive	62	56	52	55	44	48	63	63
Luthérienne	81	76	67	62	59	57	54	54
Méthodiste	44	29	34	37	34	28	33	31
Presbytérienne	358	274	214	233	275	294	287	265
Religions orientales	5	[1]	[1]	[1]	3	[1]	[1]	[1]
Autres	186	143	115	95	127	129	133	178
Totaux	**3,688**	**3,232**	**2,969**	**3,078**	**3,129**	**3,362**	**3,752**	**3,851**

[1] Aucune déclaration.

Section 2.—Régime de la libération conditionnelle

Le régime de la libération conditionnelle est décrit en détail aux pp. 320-323 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Section 3.—Statistique des maisons de correction et de réforme

Le recensement des maisons de correction et de réforme s'effectue tous les cinq ans; le dernier a eu lieu le 1er juin 1946. A cette date, il y a au Canada 28 institutions de ce genre, dont 25 font rapport; une maison du Québec, une de l'Ontario et une du Manitoba n'ont pas fait rapport. Les institutions qui font rapport comptent en tout 3,662 détenus, soit 2,930 hommes et 732 femmes. Les hommes sont détenus dans treize institutions et les femmes, dans douze.

5.—Population des maisons de correction et de réforme, par groupe d'âge, le 1er juin 1946

Établissement et groupe d'âge		N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Établissements pour hommes		2	1	2	5	1	1	—	1	13
Établissements pour femmes		2	2	2	3	1	—	1	1	12
Moins de 10 ans	H.	23	3	15	22	—	1	—	1	65
	F.	—	5	7	—	—	—	—	—	12
10-14 ans	H.	137	44	361	253	19	20	—	39	873
	F.	57	31	74	48	10	—	15	7	242
15-19 "	H.	15	12	250	576	28	18	—	34	933
	F.	39	63	77	93	32	—	16	10	330
20-24 "	H.	—	—	—	436	—	—	—	—	436
	F.	2	19	—	35	—	—	1	—	57
25-29 "	H.	—	—	—	201	—	—	—	—	201
	F.	—	9	—	15	—	—	—	—	24
30-34 "	H.	—	—	—	116	—	—	—	—	116
	F.	1	5	—	17	—	—	—	—	23
35-39 "	H.	—	—	—	92	—	—	—	—	92
	F.	—	3	—	14	—	—	—	—	17
40-44 "	H.	—	—	—	73	—	—	—	—	73
	F.	—	1	—	15	—	—	—	—	16
45-49 "	H.	—	—	—	76	—	—	—	—	76
	F.	—	—	—	9	—	—	—	—	9
50-59 "	H.	—	—	—	44	—	—	—	—	44
	F.	—	1	—	1	—	—	—	—	2
60 ans ou plus	H.	—	—	—	21	—	—	—	—	21
	F.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	**H.**	**175**	**59**	**626**	**1,910**	**47**	**39**	**—**	**74**	**2,930**
	F.	**99**	**137**	**158**	**247**	**42**	**—**	**32**	**17**	**732**

Un rapport sur le mouvement de la population est reçu chaque année des établissements pénitentiaires et des maisons de formation. Le tableau 6 donne le bilan de 1945, 1946 et 1947.

6.—Statistique des établissements pénitentiaires et des maisons de formation, 1945-1947

NOTA.—Pour certains genres d'établissements, le chiffre de "Détenus à la fin de l'année" ne correspond pas au chiffre de "Détenus au début de l'année (suivante)", par suite de changements dans la préparation des rapports, de transferts à d'autres établissements, etc.

Établissement	1945	1946	1947
	nombre	nombre	nombre
Pénitenciers. Détenus—			
Présents au début de l'année	3,078	3,129	3,362
Admis au cours de l'année	1,472	1,794	1,908
Sortis au cours de l'année	1,421	1,561	1,518
Présents à la fin de l'année	3,129	3,362	3,752
Maisons de correction pour hommes. Détenus—			
Présents au début de l'année	1,988	2,220	2,436
Admis au cours de l'année	5,145	7,279	8,732
Sortis au cours de l'année	5,123	7,063	8,589
Présents à la fin de l'année	2,010	2,436	2,579
Maisons de correction pour femmes. Détenues—			
Présentes au début de l'année	327	204	192
Admises au cours de l'année	417	350	370
Sorties au cours de l'année	447	362	373
Présentes à la fin de l'année	297	192	189
Maisons de formation pour garçons. Détenus—			
Présents au début de l'année	1,397	1,306	1,340
Admis au cours de l'année	1,483	1,612	1,336
Sortis au cours de l'année	1,601	1,682	1,368
Présents à la fin de l'année	1,265	1,236	1,308
Maisons de formation pour filles. Détenues—			
Présentes au début de l'année	697	652	508
Admises au cours de l'année	602	558	502
Sorties au cours de l'année	647	685	517
Présentes à la fin de l'année	652	525	493
Prisons ordinaires—Détenus—			
Présents au début de l'année	3,206	3,958	4,185
Admis au cours de l'année	53,801	65,768	66,279
Sortis au cours de l'année	53,026	65,541	66,304
Présents à la fin de l'année	3,981	4,185	4,160
Total des détenus dans les établissements—			
Présents au début de l'année	**10,693**	**11,469**	**12,023**
Admis au cours de l'année	**62,920**	**77,361**	**79,127**
Sortis au cours de l'année	**62,265**	**76,894**	**78,669**
Présents à la fin de l'année	**11,334**	**11,936**	**12,481**

PARTIE VI.—CRIMES ET DÉLITS À TERRE-NEUVE AVANT L'UNION AU CANADA

Section 1.—Toutes infractions

La statistique des délits criminels et autres à Terre-Neuve, dixième province du Canada, figurera séparément dans l'*Annuaire* jusqu'à ce que le Code criminel du Canada entre en vigueur dans cette province.

A Terre-Neuve, les délits criminels sont jugés par la Cour suprême à Saint-Jean et en tournée.

Toutes les accusations de petits vols, d'infractions aux règlements de la circulation, etc., sont instruites sommairement par 20 magistrats locaux. La police peut, à l'égard d'autres délits, demander au secrétaire de la Justice et à l'accusé la permission de tenir un procès sommaire.

La Sûreté de Terre-Neuve assure la police de la ville de Saint-Jean et 40 autres ports qui constituent tous les principaux établissements de l'île. Sous la direction du ministère des Ressources naturelles, le Corps franc de Terre-Neuve, qui correspond à la Gendarmerie royale du Canada, assure la police du reste de l'île et du Labrador.

Le tableau 1 donne les délits instruits sommairement en 1947.

1.—Délits instruits sommairement à Terre-Neuve pendant l'année terminée le 31 décembre 1947

Genre de délit		Causes	Condamnations	Renvois	Retraits	En instance
		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Attentats contre la personne	Saint-Jean	89	74	14	1	—
	Autres ports	75	68	7	—	—
Totaux		**164**	**142**	**21**	**1**	—
Attentats contre la propriété	Saint-Jean	371	335	31	1	4
	Autres ports	287	269	17	—	1
Totaux		**658**	**604**	**48**	**1**	**5**
Attentats contre le bon ordre	Saint-Jean	1,806	1,696	107	2	1
	Autres ports	676	635	41	—	—
Totaux		**2,482**	**2,331**	**148**	**2**	**1**
Autres délits	Saint-Jean	2,226	1,978	237	2	9
	Autres ports	602	556	43	1	2
Totaux		**2,828**	**2,534**	**280**	**3**	**11**
Totaux généraux		**6,132**	**5,611**	**497**	**7**	**17**

Les agents des postes de police ont procédé en 1947 à l'arrestation et à l'inculpation de 2,075 hommes et 196 femmes.

L'état suivant montre les investigations et les poursuites effectuées par le Corps franc de Terre-Neuve au Labrador et dans la partie de Terre-Neuve commise au Corps franc, la partie de Terre-Neuve surveillée par la Sûreté de Terre-Neuve n'est pas visée.

Causes	*nombre*	*%*	*Causes*	*nombre*	*%*
Investigations effectuées	1,069		Condamnations	717	93·1
Investigations terminées	864	80·8	Encore sous investigation le 31 décembre 1947	205	19·2
Causes instruites	770	72·3			
Causes abandonnées	94	8·5			

Section 2.—Infractions commises par les enfants

La loi de Terre-Neuve sur le bien-être des enfants, entrée en vigueur le 1er janvier 1945, ressemble beaucoup à la loi de l'Alberta sur le bien-être de l'enfance. Les enfants délinquants sont surveillés par le directeur du bien-être de l'enfance, qui a été aussi juge de la Cour des enfants délinquants. Voici certaines de ses fonctions énoncées dans la loi:—

a) favoriser le maintien en santé des enfants à Terre-Neuve;

e) veiller au soin et à la surveillance auprès des enfants négligés, à charge et délinquants, selon les exigences de la loi;

f) conserver le dossier de tous les enfants bénéficiant de l'attention du ministère de la Santé publique et du Bien-être;

g) établir, quand cela est possible, par l'intermédiaire des sociétés de bien-être, sociétés d'aide à l'enfance, commissions de bien-être de l'enfance et autres moyens, un régime efficace de familles d'adoption, de maisons de pension et de maisons de surveillance adaptées aux besoins des enfants en liberté surveillée.

Un enfant aux yeux de la loi, à Terre-Neuve, est un garçon ou une fille, de moins de 17 ans et célibataire. La loi élimine deux punitions: le fouet et l'emprisonnement. Toutefois, l'emprisonnement est prévu pour les enfants de plus de 14 ans coupables de délits criminels.

La loi stipule que les adultes peuvent être traduits en justice pour rendre compte de leur responsabilité ou de leur rôle en matière de délits commis par des enfants.

Une cour des enfants délinquants a été établie dans la ville de Saint-Jean.

Les statistiques tirées du rapport de Saint-Jean sur les enfants délinquants montrent que 170 jeunes (145 garçons et 25 filles) ont en 1947 comparu devant les tribunaux, contre 145 en 1946. Cela ne signifie pas, toutefois, une augmentation réelle du taux des délits et s'explique d'ailleurs de plusieurs façons: surveillance complémentaire plus suivie des délinquantes de 7 à 25 ans; application plus sévère de la fréquentation scolaire, ce qui a pour résultat de porter de 9 à 23 le nombre de délinquants; enfin, les agents préposés à la libertée surveillée se sont occupés de rechercher eux-mêmes les garçons et les filles qui avaient besoin des mesures disciplinaires de la cour. Le nombre de délits graves diminue sensiblement par suite de l'amélioration des services sociaux, comme les groupements et les camps de garçons, ainsi que des services de prévention de la cour elle-même par le moyen de l'orientation et de la liberté surveillée.

2.—Instructions sommaires intéressant des enfants, ailleurs qu'à Saint-Jean, en 1947

Nature du délit	Nombre de causes	Condamnations	Renvois	En instance
Attentats contre la personne	7	7	—	—
Attentats contre la propriété	133	132	1	—
Attentats contre le bon ordre	27	27	—	—
Autres délits	27	25	—	2
Totaux	**194**	**191**	**1**	**2**

CHAPITRE IX.—ÉDUCATION ET RECHERCHES

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—L'enseignement régulier	
Section 1. L'enseignement au Canada, 1947	362
Sous-section 1. Régime d'enseignement à Terre-Neuve lors de l'union	369
Sous-section 2. Enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest	373
Section 2. Écoles, universités et collèges	374
Sous-section 1. Écoles fédérales pour les Indiens	376
Sous-section 2. Écoles élémentaires et secondaires régies par les provinces	376
Sous-section 3. Écoles élémentaires et secondaires privées	379
Sous-section 4. Universités et collèges	380
Partie II.—Initiatives culturelles intéressant l'éducation	384
Section 1. Les arts et l'éducation	384
Section 2. Fonctions éducatives et culturelles de l'Office national du film	387
Section 3. Fonctions éducatives et culturelles de la Société Radio-Canada	388
Section 4. Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada	390
Section 5. Bibliothèques publiques	391
Section 6. Le Canada et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	392
Partie III.—Recherches scientifiques et industrielles	393
Section 1. Le Conseil national de recherches	393
Section 2. Autres organismes de recherches scientifiques et industrielles	397

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

PARTIE I.—L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Section 1.—L'enseignement au Canada, 1947*

Organisation et administration.—Un régime d'enseignement complet,—écoles élémentaires gratuites, écoles primaires supérieures, écoles normales et universités,—était déjà bien établi dans les Maritimes, l'Ontario et le Québec lorsque l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui unissait les provinces, a donné à chacune d'elles contrôle exclusif de l'enseignement dans ses limites.

Toutes les provinces ont leur département ou ministère chargé des questions d'enseignement et, sauf en Nouvelle-Écosse et au Québec, le département est représenté par un ministre de l'Instruction publique au cabinet provincial et à la législature. En Nouvelle-Écosse, le premier ministre est président du Conseil de l'Instruction publique, tandis que dans le Québec, qui a un double régime, le secrétaire provincial représente l'Instruction publique à l'Assemblée législative.

Bien que le surintendant de l'instruction publique soit le chef du département de l'Instruction publique de Québec, un comité catholique et un comité protestant constituent le Conseil de l'instruction publique, qui établit le programme officiel et surveille l'administration de toutes les questions d'instruction. Ces comités sont chargés de l'instruction respective des catholiques et des protestants. Toutefois, le Conseil n'a pas d'autorité sur plusieurs écoles spéciales et techniques qui relèvent directement de divers ministères.

Dans toutes les autres provinces, le chef immédiat du ministère de l'Instruction publique est un sous-ministre ou un directeur; éducateur de profession, il conseille le ministre en matière de programme. Ainsi, stabilité et continuité sont gardées en dépit des changements de gouvernement.

* Rédigé par la Division de la statistique de l'éducation, Bureau fédéral de la statistique.

Un ministère provincial de l'Instruction publique se divise en plusieurs sections, dont les chefs sont responsables des divers aspects du travail. D'ordinaire, un inspecteur en chef ou un surintendant est responsable de l'administration des écoles. Il peut en exister un pour les écoles secondaires et un autre pour les écoles primaires. Un registraire a charge des examens et des certificats et le comptable en chef, des dossiers financiers, y compris les subventions aux écoles. La plupart des provinces ont aussi un directeur de la formation des instituteurs.

Chaque province compte un grand nombre d'inspecteurs ou surintendants locaux nommés par le ministère provincial, chacun ayant charge d'une région comprenant de 70 à 100 écoles et faisant fonction d'agent de liaison entre les instituteurs et les commissions scolaires et le ministère. Au début, leur fonction consistait surtout à assurer l'uniformité et l'efficacité de l'enseignement et le maintien d'une certaine norme en fait de locaux et d'équipement. Aujourd'hui, leur travail revêt de plus en plus un caractère consultatif. Spécialistes en pédagogie, ils s'intéressent moins à inspecter les écoles qu'à donner des directives, mettre en œuvre le programme du ministère et donner des avis sur les questions d'administration ainsi que sur les méthodes et les techniques d'enseignement. Ordinairement, les écoles secondaires et les écoles élémentaires sont commises à un groupe distinct d'inspecteurs.

Ces dernières années, la spécialisation s'est accentuée et des directeurs ont été mis en charge d'aspects spéciaux, comme les programmes, les jardins d'enfance, les classes auxiliaires, l'agriculture, l'art, la musique, la santé, l'orientation professionnelle, les moyens audio-visuels, l'enseignement rural et l'économie ménagère. Les directeurs établissent et surveillent ces aspects particuliers dans toutes les écoles sous leur contrôle.

Naguère, l'administration locale de l'enseignement relevait de commissions ayant autorité dans une division ou zone scolaire assez peu étendue pour que les enfants des régions rurales n'eussent pas à parcourir plus de deux ou trois milles pour se rendre à l'école. Les villes et les villages étaient des circonscriptions naturelles. Depuis quelques années, les petites zones tendent à se constituer en plus grandes circonscriptions. L'idée n'est pas nouvelle au Canada et avait été proposée par au moins un éducateur de marque il y a cent ans; certaines circonscriptions existent depuis plus de 30 ans sous forme d'écoles consolidées. Dans certaines provinces, la commission locale disparaît avec la fusion de sa zone à une plus grande circonscription; dans d'autres provinces, elle conserve des pouvoirs d'importance secondaire de nature à garder la localité activement intéressée aux écoles. Dans toutes les provinces à l'ouest des Maritimes, les établissements éparpillés des régions du nord fonctionnent du point de vue scolaire comme zones isolées.

L'Île du Prince-Édouard, qui compte 462 commissions scolaires locales, est la seule province où il n'existe pas de grandes circonscriptions, bien qu'une loi y autorise l'établissement de grandes circonscriptions de *high schools*.

En Nouvelle-Écosse, des circonscriptions financières d'écoles municipales ont, depuis 1942, été organisées sur une base de comté, chacune comprenant environ 100 écoles rurales. Les villes et les villages restent hors de ces circonscriptions. Le nombre de circonscriptions financières s'en est trouvé réduit de plus de 1,700 à 24 rurales et 45 urbaines. Les commissions locales subsistent, mais leurs pouvoirs sont très diminués.

Le Nouveau-Brunswick a adopté la même attitude. Sur les 15 comtés, 14 sont organisés, de sorte qu'il existe maintenant pour fins financières 14 commissions rurales et 22 commissions urbaines au lieu de 1,350.

Dix commissions centrales d'écoles protestantes ont été formées dans le Québec et le nombre de commissions protestantes a été encore réduit par des unions et des fusions. Une circonscription protestante de *high school* de comté est aussi autorisée. Pour les écoles catholiques du Québec, la paroisse forme d'ordinaire la circonscription administrative.

Jusqu'à maintenant, l'Ontario a organisé des zones d'école élémentaire distinctes des zones d'école secondaire: 3,070 zones locales d'école publique, soit 53 p. 100 du total, sont organisées en 499 zones de township. Dans la partie plus peuplée du sud de la province, il y a ordinairement plus d'une zone par township. Une zone peut comporter une ville ou un village. Il existe 20 commissions d'union d'écoles séparées catholiques qui embrassent des zones de township. Il existe environ 90 circonscriptions plus grandes de *high school*. La circonscription moyenne s'étend au delà des limites municipales et compte 200 milles carrés de superficie, une population de *high school* d'au moins 300 élèves et une évaluation d'environ 7 millions de dollars.

Le Manitoba a 101 zones scolaires consolidées, y compris Miniota, zone scolaire municipale. Une circonscription expérimentale plus grande, la zone scolaire de Dauphin-Ochre-River, a été formée en 1947. La Saskatchewan a organisé plus de 3,000 zones en 45 circonscriptions; il reste encore 1,399 zones à organiser. Comme dans les Maritimes, la commission locale a conservé des fonctions peu importantes. Les écoles urbaines, les écoles séparées et les écoles consolidées peuvent s'unir à une circonscription.

L'Alberta a pris les devants dans l'établissement des grandes circonscriptions, qui s'y chiffrent par 57 formées de 3,701 des 3,943 zones scolaires locales en activité. La division moyenne couvre quelque 2,000 milles carrés et compte 70 instituteurs et 1,500 élèves. Plusieurs villes et villages en font partie.

Conformément au rapport Cameron, la Colombie-Britannique s'est organisée en 74 grandes circonscriptions administratives et 15 arrondissements indépendants. Les écoles des villes et villages font partie des circonscriptions.

En général, les commissaires d'école sont élus par les contribuables pour un mandat de deux ou trois ans de manière que seule une partie des commissaires sortent de charge tous les ans. Dans quelques cas, comme celui des commissions de *high school* en Ontario, les commissaires sont nommés par les conseils municipaux.

Des écoles séparées, principalement catholiques, existent en Ontario, Saskatchewan et Alberta. Elles ne diffèrent pas des écoles publiques, sauf que l'instituteur est de même religion que les autorités scolaires et que l'instruction religieuse y reçoit plus d'attention.

Financement des écoles.—Le revenu nécessaire au financement des écoles publiques élémentaires et secondaires provient presque entièrement des taxes locales et des subventions provinciales.

Des rétributions pour l'enseignement élémentaire peuvent être exigées dans le Québec. Dans certaines autres provinces, des rétributions sont exigées pour l'enseignement secondaire mais, sauf lorsqu'elles remplacent les taxes, sont très modiques. Le total des rétributions perçues dans toutes les provinces, sauf le Québec, n'atteint pas $200,000.

L'évaluation, aux fins scolaires, est celle des biens-fonds et des immeubles (ou des améliorations dans certains cas) et ordinairement d'un autre élément comme la propriété personnelle, le revenu provenant d'un commerce ou de mines, etc. Comme l'évaluation est effectuée par les municipalités locales, la création des grandes circonscriptions a fort contribué à égaliser le fardeau des taxes.

En général, les commissions scolaires soumettent leur budget aux conseils municipaux, qui imposent les montants requis. Les commissions scolaires du Québec et certaines commissions d'autres provinces sont autorisées à imposer et percevoir des taxes pour fins scolaires.

Chaque province a sa propre méthode de répartition de subventions aux commissions scolaires locales et y a apporté des changements plus ou moins radicaux depuis trois ou quatre années, au point que la part provinciale des dépenses des commissions scolaires a passé de 17 à 34 p. 100 de 1941 à 1947. Voici la proportion dans chaque province.

Province	*1947*	*1941*	*Province*	*1947*	*1941*
	%	%		%	%
Île du Prince-Édouard	53	60	Manitoba	14	15
Nouvelle-Écosse	41	19	Saskatchewan	27	24
Nouveau-Brunswick	28	18	Alberta	29	20
Ontario	40	10	Colombie-Britannique	41	30

Le total des subventions provinciales versées aux commissions scolaires s'élève à 21 millions de dollars en 1941 et à 53 millions en 1947.

Il existe deux genres de subventions provinciales: 1° la subvention de base est calculée sur le coût de construction, un montant de tant par classe, un coût minimum de base, les appointements et les brevets de l'instituteur, la fréquentation moyenne, etc.; toutes les provinces prennent des dispositions en vue d'assurer des facilités égales partout en favorisant davantage les zones pauvres; 2° des subventions spéciales sont versées pour des fins particulières comme le transport, la musique, les arts et métiers, les classes spéciales, l'outillage, les frais de construction, les cours du soir, etc. Elles sont le plus considérables dans le Québec, où l'accent porte particulièrement sur l'enseignement des industries, des arts et de l'artisanat domestiques.

Si tous les frais de fonctionnement ont monté depuis l'avant-guerre, il y a augmentation surtout des traitements des instituteurs, qui passent dans huit provinces de 52 millions de dollars en 1936 à 96 millions en 1947, et des montants affectés aux immeubles et à l'outillage, qui passent de $3,250,000 en 1944 à $8,500,000 en 1946 et 17 millions en 1947 dans les provinces qui font rapport, soit l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario. La proportion des frais payés au moyen d'emprunts augmente de 30 p. 100 à 60 p. 100 durant la même période. Cela tient à trois causes: 1° accumulation de constructions nécessaires à la fin de la guerre; 2° nécessité d'autres immeubles pour répondre aux inscriptions plus nombreuses et aux nouvelles concentrations de population; et 3° nouvelles constructions rendues nécessaires par la création de grandes circonscriptions administratives et l'établissement de plus en plus fréquent de grandes écoles centralisées et de *high schools* d'enseignement mixte.

Écoles et programmes.—*Primaire.*—Le cours primaire pour toutes les écoles canadiennes se termine à la huitième année et le cours secondaire commence à la neuvième. En Colombie-Britannique et en Alberta, à Winnipeg et dans certaines villes de l'Ontario, la septième et la huitième ont été groupées avec la neuvième et la dixième pour former des écoles intermédiaires ou des *high schools* junior.

Il existe dans toutes les villes importantes de l'Ontario des jardins d'enfance qui sont partie de l'école primaire. La plupart accueillent les enfants de cinq ans, mais quelques-uns accueillent aussi ceux de quatre ans.

La plupart des enfants entrent en première année à six ans ou peu après avoir eu sept ans et plusieurs terminent les huit années en sept ans. La fréquentation scolaire est obligatoire de huit à 14 ans et même jusqu'à 16 ans chez les écoliers urbains de certaines provinces. La fréquentation est surveillée par des officiers locaux et le versement mensuel d'allocations familiales peut cesser si l'enfant manque la classe sans raison suffisante.

L'école primaire appuie sur les sujets fondamentaux,—la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'hygiène et les études sociales,—et fournit aussi divers cours de sciences, d'arts et métiers, de musique, d'économie ménagère et de travail d'atelier. Dans les régions rurales, les sciences peuvent se rattacher davantage à l'agriculture. Bien que chaque province ait son propre programme et que les manuels varient, il y a grande uniformité de matières et de gradation des divers sujets et travaux. Du point de vue de la méthodologie, la technique de l'initiative ou de l'activité personnelles a remplacé en grande partie la méthode des exercices et de la récitation.

Intermédiaires.—Le programme de ces écoles comprend des cours préprofessionnels et exploratoires qui offrent plus de variété que celui des écoles primaires en général. Elles font transition entre l'échelon primaire et l'échelon secondaire et il est établi qu'elles tendent à garder un an ou deux de plus à l'école de nombreux enfants qui autrement ne poursuivent pas leurs études.

Secondaires.—Le cours traditionnel des écoles secondaires vise à répondre aux besoins et aux exigences des universités. Les ministères provinciaux autorisent les manuels, dressent les cours et préparent les examens. Les cours et examens portant sur des sujets académiques sont ordinairement déterminés en collaboration avec les universités de la province.

Depuis la fin de la première guerre mondiale, on s'occupe de plus en plus des besoins de ceux qui se destinent au commerce, à l'industrie et aux métiers; au moins quatre programmes distincts sont établis à cette fin. Le premier offre plusieurs sujets divers en plus d'un noyau d'anglais, de mathématiques et d'études sociales, tous compris dans le programme de *high school*. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont adopté ce programme. Le Nouveau-Brunswick et l'Ontario favorisent le *high school* d'enseignement mixte où, après la première année, l'élève passe à un cours académique, commercial, industriel ou agricole. La plupart des grandes villes possèdent des *high schools* commerciaux et des *high schools* techniques dont les élèves non seulement suivent des cours distincts mais fréquentent aussi des écoles distinctes. Les cours de ces grandes écoles techniques mènent à l'immatriculation les élèves qui désirent passer à un cours universitaire de génie, d'infirmières, etc. Le Québec maintient, outre des écoles techniques ordinaires, un grand nombre d'écoles spécialisées en agriculture, science ménagère, arts et métiers.

Écoles techniques supérieures.—Plusieurs provinces ont des écoles techniques qui correspondent au collège junior. En Alberta se trouve le *Calgary Provincial Institute of Technology and Art* et au Manitoba, le *Technical Institute* de Winnipeg. L'Ontario compte quatre instituts techniques: le *Provincial Institute of Mining*, à Haileybury, le *Provincial Institute of Textiles*, à Hamilton, le *Lakehead Technical Institute*, à Port-Arthur, et le *Ryerson Institute of Technology*, à Toronto. Il existe aussi un collège agricole à Kemptville.

Le Québec compte plusieurs instituts de beaux-arts et d'arts graphiques, un pour les gardes-forestiers et un pour la fabrication du papier. Une loi récente prévoit l'établissement d'instituts techniques en Nouvelle-Écosse.

Écoles normales.—Dans toutes les provinces, sauf l'Alberta et le Québec, les instituteurs des écoles primaires sont formés dans les écoles normales provinciales. La plupart des provinces exigent maintenant deux années ou plus de formation après l'immatriculation.

Certaines écoles normales catholiques du Québec sont maintenues par la province et d'autres sont dirigées par des communautés religieuses et une par l'Université Laval. L'école normale protestante se trouve au *Macdonald College* de l'Université McGill. En Alberta, le cours d'école normale se donne exclusivement à la faculté de pédagogie de l'Université d'Alberta, où les futurs instituteurs peuvent faire deux, trois ou quatre années. Les instituteurs des écoles secondaires suivent un cours de quatre ans.

Les instituteurs des écoles secondaires doivent avoir un diplôme de sous-gradué en arts et sciences et, en outre, compter une année de formation professionnelle, comme en Ontario et en Nouvelle-Écosse, ou encore recevoir une formation professionnelle pendant leur cours universitaire, comme en Colombie-Britannique et en Saskatchewan.

Les chargés de cours industriels doivent posséder une grande expérience des métiers avant de recevoir une formation professionnelle. Des cours spéciaux sont donnés aux instituteurs chargés des jardins d'enfance, des enfants désavantagés et de matières spéciales comme la musique, l'économie ménagère, les arts et métiers, etc.

Particularités spéciales.—L'utilité d'instituteurs compétents pour donner des conseils à l'égard des nombreux problèmes que pose le choix d'une profession est maintenant plus généralement reconnue et la plupart des écoles secondaires accordent une plus grande attention à l'orientation professionnelle. Non seulement un service d'orientation mais aussi des tests d'aptitude et des conférences sur les divers métiers et professions sont à la disposition des élèves.

Dans les universités, des conseillers ont été nommés d'abord à la demande du ministère fédéral des Affaires des anciens combattants au bénéfice des étudiants ex-militaires. Certaines institutions ont étendu le service à tous les élèves.

Le film, le phonographe et la radio deviennent des outils normaux d'enseignement. La plupart des départements ont établi un directorat chargé d'obtenir des subventions pour fins d'équipement et de surveiller l'installation des facilités nécessaires dans les écoles. L'Office national du film a une série de films éducatifs à la disposition de toutes les écoles canadiennes et certains des ministères provinciaux et des grandes bibliothèques publiques possèdent une filmothèque. Le phonographe est employé dans l'enseignement des langues et de la musique. Radio-Canada donne des programmes éducatifs spéciaux et relaie des émissions d'échange de la BBC et des réseaux américains.

On recourt à des méthodes spéciales pour apporter l'enseignement aux enfants des régions éloignées. Toutes les provinces ont des cours par correspondance à l'échelon primaire et à l'échelon secondaire. Ces cours sont également suivis par les élèves des écoles secondaires qui ne trouvent pas aux programmes des écoles locales certaines matières particulières dont ils ont besoin. L'Ontario emploie

un certain nombre de wagons-écoles conjointement avec les cours par correspondance. L'itinéraire de chaque wagon est de quelque 200 milles sur les réseaux ferroviaires du nord. Le wagon est laissé sur une voie de garage et les élèves de la région reçoivent à peu près deux semaines d'instruction avant que le wagon ne se rende à un autre endroit.

Inscription.—A l'échelon des écoles secondaires, l'inscription augmente depuis l'année scolaire 1944-1945, sauf en Saskatchewan. Les naissances enregistrées ces dernières années indiquent qu'en 1953-1954 l'inscription aux cours de la première à la huitième année aura passé de 1,712,662 à 2,307,000, une augmentation de 595,000; et tout indique qu'en 1960 l'augmentation pourrait atteindre 800,000. Une baisse peut survenir un peu plus tard. Une augmentation de 800,000 représente plus de 45 p. 100 de l'inscription totale des écoles élémentaires du Canada et 140 p. 100 de l'inscription élémentaire de la plus grande province, le Québec. Les classes supérieures à la huitième année commenceront à se ressentir des effets entre 1953 et 1955.

D'autres facteurs contribuent aussi à l'augmentation de l'inscription. Si les allocations familiales introduites en 1945 se traduisent très nettement par une fréquentation plus fidèle, elles retiennent également en classe jusqu'à la limite d'âge légale plusieurs élèves qui laissaient de quelques mois à deux ans avant de pouvoir légalement quitter l'école. L'importance croissante qu'on attache à l'emprise exercée par l'école, l'augmentation des moyens de transports aux frais publics, la construction de dortoirs dans certaines provinces, les subdivisions administratives plus grandes, l'établissement de high schools junior et d'écoles d'enseignement mixte, la vague d'immigration d'après-guerre venant d'Europe et des îles Britanniques, autant de facteurs qui contribuent à augmenter l'inscription scolaire.

Si l'on admet qu'il faut un instituteur pour trente élèves, il faudra 18,200 instituteurs de plus en 1953-1954. Ce chiffre ne tient pas compte de la rareté actuelle et donne une idée des besoins ultérieurs en classes, outillage et capitaux, sans parler du revenu nécessaire aux frais d'entretien. Dans certaines provinces, il est certain que toute la structure de la finance scolaire devra être modifiée, sinon réorganisée, en vue de faire face à la hausse.

Instituteurs.—La rareté d'instituteurs dans les écoles canadiennes, après la guerre, est devenue telle qu'en 1946 un instituteur sur dix enseigne en vertu d'un permis dans toutes les provinces à l'exception du Québec. En 1947, toutefois, le nombre de permis émis diminue de 246. En dépit de l'échelle sans précédent des appointements, les instituteurs continuent de quitter la profession en grands nombres. Les données de l'Ontario pour 1947 montrent que 31 p. 100 de ceux qui abandonnent l'enseignement passent à une autre profession, tandis que 30 p. 100 l'abandonnent pour se marier. Par contre, à compter de 1946, l'inscription dans les écoles normales commence d'augmenter.

Les trois quarts environ des 70,000 instituteurs dans les écoles publiques du Canada sont des femmes. Avant la guerre, les hommes formaient à peu près 29 p. 100 du total. Dans les écoles secondaires la proportion d'hommes par rapport aux femmes est plus élevée que dans les écoles primaires.

Dans toutes les provinces des appointements minimums ont été établis et, dans la plupart des cas, les instituteurs touchent plus que le minimum. Ces dernières années, des échelles d'appointements ont été établies sur la base de la circonscription

agrandie ou même de l'ensemble de la province. La Nouvelle-Écosse a adopté une échelle fondée sur l'expérience et les qualités; en Saskatchewan, plus de 75 p. 100 des instituteurs sont employés d'après une échelle pour les écoles de campagne et de village.

Toutes les provinces ont en vigueur des régimes de pension à participation pour les instituteurs. Quelques provinces versent à la caisse un montant égal à la contribution des instituteurs; celle-ci varie de 2·5 p. 100 à 5 p. 100 du traitement annuel. La pension ou la retraite commence ordinairement à l'âge de 60 ou de 65 ans. La plupart des régimes prévoient une pension dans le cas d'invalidité.

Écoles privées.—Les écoles privées comprennent toutes celles qui ne sont pas régies par une commission nommée officiellement ou élue. Sauf dans le Québec, elles ne reçoivent pas de subventions publiques.

Il existe hors du Québec, en 1947, 272 écoles académiques privées, à l'échelon primaire et secondaire. Sur ce nombre, la moitié sont catholiques, 21 p. 100 protestantes, 1 p. 100 juives et 28 p. 100 non confessionnelles. Les inscriptions diminuent de 39,581 en 1944 à 37,995 en 1947, bien qu'en 1947 il y ait 10 écoles de plus. Le nombre d'instituteurs diminue de 2,202 à 2,089. Les écoles primaires comme les écoles secondaires comptent moins d'inscriptions.

L'enseignement est semblable à celui des écoles publiques, sauf qu'on y peut cultiver davantage la musique, les arts, etc. Dans les écoles à régie religieuse, l'instruction religieuse reçoit une plus grande attention. Elles sont financées en grande partie par les versements des élèves, des legs, des dons ou encore par les communautés religieuses elles-mêmes. Les versements des élèves varient entre les institutions qui exigent peu et celles qui demandent de $800 à $1,000 par année. Dans la plupart des provinces, ces institutions sont assujéties jusqu'à un certain point à l'inspection ou au contrôle du ministère provincial de l'Instruction publique.

Quelque 160 collèges commerciaux privés, dont plus de la moitié sont situés en Ontario, préparent les élèves à des emplois de bureaux ou de secrétaire. Les inscriptions de ces écoles augmentent et s'établissent à 15,015 élèves réguliers en 1947 contre 10,384 en 1944. Durant la même période, le nombre d'élèves à temps partiel diminue de 1,801 à 1,410. En plus des élèves déjà mentionnés, 14,525 y suivent des cours du soir en 1947. Environ 70 p. 100 des personnes qui fréquentent ces écoles sont des filles.

Sous-section 1.—Régime d'enseignement à Terre-Neuve lors de l'Union*

La première école connue à Terre-Neuve a été établie à Bonavista en 1726 par le rév. Henry Jones, qui avait été envoyé dans la colonie par la Société pour la propagation de l'Évangile en pays étrangers. Il était très juste que la première école de Terre-Neuve fût établie dans la ville de Bonavista, où Cabot débarqua la première fois. Toutefois, ce n'est qu'en 1836 que le gouvernement a assumé définitivement la responsabilité de l'instruction publique. Cette année-là, le premier gouvernement représentatif de Terre-Neuve affectait 2,100 livres sterling à l'instruction publique et adoptait la première loi sur l'enseignement.

De 1726 à 1836, l'Église anglicane, l'Église catholique et, plus tard, l'Église méthodiste ont fondé des écoles dans diverses régions de l'île; la première subvention

* Rédigé par G. A. Frecker, LL.D., B.E., B.A., secrétaire de l'Instruction publique, ministère de l'Instruction publique, Saint-Jean (Terre-Neuve).

scolaire votée a été en partie répartie entre les écoles confessionnelles. Toutefois, la loi de 1836 était non confessionnelle en principe mais, les écoles non confessionnelles étant impopulaires, une modification à la loi en 1843 a reconnu un double régime et établi la répartition d'égales subventions scolaires entre protestants et catholiques. Le pays se divisait alors en 36 régions d'enseignement, 18 protestantes et 18 catholiques. Il s'ensuivit une période de grande agitation en matières d'enseignement durant laquelle on dut modifier la loi plusieurs fois. En 1874, finalement, une loi sur l'enseignement a reconnu le régime confessionnel qui s'était forcément et fatalement implanté de par la volonté du peuple. La loi de 1874, bien que modifiée cinq ou six fois entre 1876 et 1927, est restée fondamentalement en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit modifiée radicalement, en 1935.

La loi, telle qu'elle s'appliquait en 1927, découlait directement de celle de 1874 Elle prévoyait un régime uniforme d'instruction publique dans des cadres confessionnels. Les programmes étaient établis et surveillés par un organisme appelé Bureau de l'instruction publique et l'administration même du ministère relevait du secrétaire de l'Instruction publique.

La modification de 1935 a remplacé le Bureau de l'instruction publique par un secrétaire responsable envers le commissaire des Affaires domestiques et de l'Instruction publique et deux sous-secrétaires dont les fonctions n'ont pas été déterminées. Plus tard, un troisième sous-secrétaire a été nommé. Les trois sous-secrétaires, bien que nommés d'après la confession, n'étaient pas représentants officiels de leur groupe religieux particulier.

Un organisme dit Comité consultatif (comprenant 6 membres: deux de l'Église anglicane, deux de l'Église catholique et deux de l'Église-Unie) était chargé d'assurer la liaison avec les principales confessions religieuses et les commissions scolaires locales qui étaient confessionnelles. Toutefois, ce comité n'était pas en contact étroit avec les problèmes du ministère et se révéla inefficace.

En 1939, la loi sur l'enseignement fut encore une fois modifiée de manière à établir une organisation ministérielle semblable à celle qui existait avant les changements de 1935. Elle créa un Conseil de l'instruction publique composé d'un commissaire et d'un secrétaire, de trois sous-secrétaires (maintenant fonctionnaires exécutifs) et d'un membre de l'Armée du Salut; chacun représente officiellement une des grandes dénominations religieuses du pays. Depuis lors, le représentant de l'Armée du Salut est devenu le quatrième fonctionnaire exécutif du ministère. Le personnel de 1939 est encore en fonction, mais en 1944 trois fonctionnaires exécutifs adjoints ont été nommés et en 1946 un sous-secrétaire a été ajouté au personnel central.

Le Conseil de l'instruction publique est chargé de formuler la ligne de conduite en matière d'enseignement, sous réserve de l'approbation du ministre, et les fonctionnaires exécutifs qui, hors du conseil, sont des fonctionnaires civils réguliers, appliquent sous la surveillance du secrétaire les directives du conseil en ce qui concerne leur confession respective. De fait, les fonctionnaires exécutifs sont les directeurs confessionnels de l'enseignement primaire et secondaire. Depuis le 1er avril 1949, lorsque Terre-Neuve est devenue la dixième province du Canada, le ministre de l'Instruction publique a assumé les fonctions du commissaire et le titre du chef permanent du ministère a été changé de secrétaire à sous-ministre.

Enseignement primaire et secondaire.—Afin de voir sous son vrai jour le régime confessionnel d'enseignement à l'échelon primaire et secondaire à Terre-

Neuve, il faut savoir que le pays a été servi par l'école religieuse durant au moins 100 ans avant que l'État ne s'intéressât à l'instruction publique. De plus, la population, éparpillée sur la côte longue de 6,000 milles, est encore groupée en grande partie par confession. Un relevé effectué en 1944 par les inspecteurs surveillants montre que moins de 15 p. 100 des établissements souffrent de doubles emplois ou de la multiplication des services scolaires et qu'environ la moitié du 36 p. 100 de la population atteinte vit dans les grands centres, comme Saint-Jean, Grand-Falls et Corner-Brook, où un certain nombre d'écoles s'impose, quel que soit le régime.

A Terre-Neuve, il n'y a en réalité qu'un régime d'enseignement, qui fonctionne par l'intermédiaire de plusieurs divisions. Toutes les écoles ont le même programme. Tous les instituteurs civils suivent les mêmes cours de formation. Les brevets décernés aux instituteurs sont les mêmes. Sauf pour l'instruction religieuse et les manuels de lecture élémentaire, toutes les écoles se servent des mêmes manuels officiels. En matière de suveillance, la même ligne de conduite est observée dans toutes les écoles.

L'état suivant donne les statistiques sommaires de l'instruction publique pour l'année terminée le 30 juin 1948:—

	nombre		$
Population	320,000	Appointement médian des instituteurs	981·32
Inscriptions aux écoles	72,940		années
Circonscriptions scolaires	250	Âge de scolarité obligatoire	7 à 14[1]
Écoles	1,200		$
Écoles à classe unique	796	Crédit pour tous services d'enseignement (1947–1948)	3,662,959
Classes	2,240	Crédit pour les services d'enseignement primaire et secondaire	3,367,011
Inspecteurs surveillants	22	Dépense per capita du gouvernement pour l'enseignement (tous services)	11·45
Total des instituteurs	2,278	Dépense per capita du gouvernement pour l'enseignement primaire et secondaire	10·52
Instituteurs non brevetés	393	Dépense du gouvernement par élève pour l'enseignement primaire et secondaire	46·16
Jours de classe requis en une année scolaire	190		
	%		
Fréquentation moyenne	76·4		

Le régime des écoles de Terre-Neuve comporte deux périodes de scolarité: huit années d'enseignement primaire et élémentaire et trois années d'enseignement secondaire. Les finissants du cours secondaire peuvent obtenir un certificat de fin de scolarité, de onzième année, ou un diplôme d'immatriculation junior. Pour avoir droit au premier, l'élève doit réussir l'anglais et quatre autres matières choisies parmi treize environ. Quant au diplôme d'immatriculation, le candidat doit réussir l'anglais, l'histoire, les mathématiques, une langue étrangère, une science et une autre matière; il doit obtenir au moins 50 p. 100 des points dans chaque matière.

Conseil de l'enseignement supérieur.—Les examens externes de Terre-Neuve sont tenus par un organisme créé en 1892, appelé Conseil de l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, le conseil tient les examens externes des neuvième, dixième et onzième années. Il fait partie de la Commission mixte des examens des provinces Maritimes et de Terre-Neuve depuis la constitution de cette commission en 1932. Quelques écoles de Terre-Neuve préparent les élèves aux examens de la douzième année de la province de Nouvelle-Écosse. Le diplôme d'immatriculation junior du Conseil donne aux étudiants de Terre-Neuve accès à la première année de la plupart des universités canadiennes ainsi qu'à celle du *Memorial University College* de Terre-Neuve.

[1] L'enfant qui atteint son quatorzième anniversaire pendant une année scolaire doit fréquenter l'école jusqu'à la fin de l'année.

Memorial University College.—Le *Memorial University College* fut fondé en 1925. Il est reconnu par des institutions d'enseignement supérieur comme l'Université de Dalhousie, l'Université McGill, celle de Toronto, de Harvard et de Columbia. Il s'est créé la réputation de maintenir un haut degré d'enseignement. Le collège offre les cours suivants: deux années d'arts et sciences; deux années d'études prémédicales; un cours de pédagogie de quatre ans (trois ans seulement à l'heure actuelle); un cours de génie préparatoire de trois ans; et un cours de sciences ménagères de deux ans. Il est de plus en plus urgent que cette institution obtienne une charte et devienne une université* pleinement autorisée à conférer des grades.

Formation des adultes et enseignement visuel.—L'éducation des adultes et l'enseignement visuel constituent l'une des principales divisions du ministère de l'Instruction publique. Le programme d'éducation des adultes est vaste et revêt plusieurs formes. Il vise à combattre l'analphabétisme et à organiser des groupes d'étude et des cercles féminins en vue de développer un sens éclairé du civisme et de l'intérêt personnel chez la population. Il comporte des cours du soir réguliers s'échelonnant de la première à la onzième année. L'éducation des adultes a été grandement entravée ces dernières années par l'insuffisance de zélateurs itinérants spécialisés, mais certaines initiatives ont réussi en dépit de toutes les difficultés. C'est le cas notamment du Centre des adultes de Saint-Jean.

L'enseignement visuel a beaucoup progressé depuis quelques années. La demande de films et de bandes d'images est très forte. Malheureusement, les mauvaises communications dans toute la province n'en permettent qu'une distribution superficielle aux établissements du littoral. Cependant, au cours des trois dernières années, 60 écoles ont été pourvues de ciné-projecteurs et la cinémathèque de la division contient quelque 1,400 films et 5,000 bandes d'images.

Les déboursés du gouvernement pour les services d'éducation des adultes et d'enseignement visuel s'élèvent à $83,227 durant l'année terminée le 31 mars 1948.

Artisanat national.—La Division de l'artisanat national relève du ministère de l'Instruction publique. Le centre d'artisanat, situé à Saint-Jean, sert l'île tout entière et encourage l'artisanat comme valeur culturelle et économique pour la population et le pays. Les adolescents des ports secondaires sont formés à des métiers tels que le travail du bois, la sculpture sur bois, le travail du cuir, la poterie, le dessin et le crochetage des tapis, le travail de la pierre, le tissage, la couture et la cuisine; ils bénéficient ensuite de prêts pour leur permettre de s'établir dans le métier qu'ils ont appris. Jusqu'en juin 1949, quelque 1,800 personnes ont profité des services du centre d'artisanat. Les dépenses du gouvernement pour l'artisanat durant l'année terminée le 31 mars 1948 se chiffrent par $58,817.

Enseignement professionnel.—Ce domaine très important de l'enseignement moderne n'en est encore qu'à ses premiers débuts. Un grand nombre de jeunes Terre-neuviens des ports secondaires, il est vrai, apprennent de leur père la charpenterie, la mécanique de l'automobile, la voilerie, la construction des embarcations, la construction des maisons et plusieurs autres métiers. Mais cela se voit moins aujourd'hui qu'il y a une génération, et la province se ressent d'une insuffisance d'artisans et d'hommes de métiers bien formés et instruits.

* Depuis la rédaction du présent article, plein pouvoir de conférer des grades a été accordé au collège en vertu de la charte que lui a attribuée le Parlement provincial lors de sa première session, en juillet 1949.

En 1944, le gouvernement a organisé l'Institut des métiers de Saint-Jean au profit des anciens combattants. Le programme de réadaptation civile a pris fin en décembre 1948, mais l'Institut fonctionne depuis comme école de métiers pour les civils. L'Institut des métiers est passé des Affaires intérieures à l'Instruction publique le 1er avril 1949. Les autorités en matière d'éducation envisagent un service d'enseignement professionnel modelé sur celui du Nouveau-Brunswick. Actuellement (juin 1949), cependant, rien ne garantit l'existence de l'Institut passé septembre 1949 et $30,000 seulement ont été affectés à son fonctionnement dans le budget de 1949-1950.

Bibliothèques publiques.—Les bibliothèques publiques de Terre-Neuve relèvent de l'Office des bibliothèques publiques (organisme bénévole composé de 25 citoyens) qui fonctionne sous l'empire de la loi des bibliothèques publiques. Le crédit affecté aux bibliothèques publiques figure en sous-titre régulier aux crédits du ministère de l'Instruction publique, qui assure la liaison entre l'Office et le gouvernement et exerce la surveillance générale des dépenses sans s'immiscer dans les affaires internes des bibliothèques, dont le programme est sujet à l'approbation du gouvernement.

Outre la *Gosling Memorial Library* de Saint-Jean, il existe aujourd'hui 27 bibliothèques régionales situées aux endroits les plus avantageux de la province et une bibliothèque ambulante, avec siège à Saint-Jean, qui fait circuler des livres dans les régions reculées. Les trois services réunis possèdent 87,000 volumes. Les fonds publics affectés aux services des bibliothèques durant l'année terminée le 31 mars 1948 s'élèvent à $69,648.

Sous-section 2.—Enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest*

Les questions d'enseignement relatives aux Territoires du Nord-Ouest relèvent du Conseil territorial du Nord-Ouest. L'éducation des jeunes blancs, indigènes et métis du district de Mackenzie se fait en grande partie aux internats et externats par des missionnaires de la *Church of England* au Canada, à Aklavik, et de l'Église catholique, à Fort-Résolution, Fort-Providence et Aklavik, sous la surveillance du gouvernement fédéral. En outre, des externats du gouvernement sont situés à Port-Brabant, Fort-Norman, Port-Radium, Fort-Smith et Fort-Simpson; d'autres sont en voie d'établissement à Aklavik, à Fort-Résolution et à Coppermine. Situés aux principaux établissements, les internats ont été construits par le gouvernement fédéral ou avec son aide; il assure aussi leur maintien au moyen de subventions annuelles. En outre, l'administration des Territoires du Nord-Ouest fournit du matériel et des fournitures scolaires. Les externats du gouvernement sont soutenus exclusivement par le gouvernement fédéral: un certain nombre relèvent de la Division des affaires indiennes du ministère des Mines et Ressources, d'autres sont dirigés par l'administration des Territoires du Nord-Ouest.

Une excellente école élémentaire et secondaire a été achevée à Yellowknife pour les enfants qui habitent d'autres établissements du district de Mackenzie. L'école de Yellowknife est l'unique école des Territoires maintenue en grande partie par les taxes locales et administrée par une commission scolaire locale. Il existe aussi à Fort-Smith une école non confessionnelle maintenue au moyen de rétributions et de subventions.

* Rédigé sous la direction du sous-ministre, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Les élèves des cours élémentaires et secondaires qui habitent des régions reculées des Territoires peuvent suivre les cours par correspondance offerts par les autorités provinciales de l'Instruction publique en Alberta; ces cours sont défrayés par l'administration.

Un surintendant de l'Instruction publique a été désigné pour le district de Mackenzie. Il a son bureau à Yellowknife et fera l'inspection régulière des écoles de tout le district.

L'administration de l'instruction publique dans les Territoires du Nord-Ouest est en voie de réorganisation et de nouvelles facilités sont en train d'être créées. Parmi les améliorations inaugurées récemment figurent un vaste réseau de distribution régulière de films éducatifs et l'organisation d'émissions scolaires spéciales. On projette actuellement de fournir plus de matériel et de fournitures, de porter une plus grande attention aux méthodes d'enseignement et d'établir de nouveaux externats dans les régions encore dépourvues de facilités d'enseignement.

Le ministère des Mines et Ressources collabore avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à l'organisation d'un programme d'enseignement et de bien-être destiné à mettre d'autres facilités à la disposition des habitants des Territoires. Le personnel des nouvelles écoles, sous l'administration des Territoires du Nord-Ouest et de la Division des affaires indiennes du ministère des Mines et Ressources, se composera d'une catégorie spéciale d'instituteurs qui s'occuperont d'œuvres de bien-être en plus de leurs fonctions normales d'instituteur.

Les jeunes Esquimaux de l'Arctique oriental reçoivent une certaine instruction aux externats des missions. En raison de leur vie nomade, cependant, les Esquimaux demeurent rarement longtemps aux établissements et les périodes de temps dont les missions disposent pour instruire les enfants sont, par conséquent, plutôt courtes. Les jeunes Esquimaux de la côte de l'Arctique occidental et du delta du Mackenzie fréquentent les internats des missions à Aklavik. Des externats du gouvernement pour les enfants des Esquimaux sont en voie de construction à Chimo (P.Q.), Coral-Harbour, sur l'île de Southampton, Port-Harrison (P.Q.), et Lake-Harbour, sur la terre de Baffin. Les Esquimaux de l'Arctique oriental ont appris une méthode d'écriture syllabique (utilisant des caractères géométriques analogues à la sténographie) que la plupart d'entre eux peuvent maintenant lire et écrire avec facilité. On en a profité pour rédiger des ouvrages éducatifs en esquimau, traitant de santé, d'hygiène ou d'économie, au bénéfice des enfants et des adultes.

Section 2.—Écoles, universités et collèges*

La présente section est un exposé sommaire des inscriptions à toutes les maisons d'enseignement au Canada, qui se répartissent en quatre catégories: écoles régies par les provinces, écoles privées, universités et collèges, et écoles fédérales pour les Indiens. Les écoles provinciales, groupe le plus important, comptent environ 90 p. 100 de toutes les inscriptions indiquées au tableau 1. Chaque province a maintenant son régime d'écoles élémentaires et secondaires, en majeure partie financées par des commissions locales et aidées par des subventions provinciales. Il y a des écoles privées dans toutes les provinces (c'est-à-dire des écoles qui ne sont pas

* Revisé, sauf indication contraire, à la Division de la statistique de l'éducation, Bureau fédéral de la statistique.

administrées par des commissions électives ou désignées par le public et qui ne sont pas soutenues à même les deniers publics), mais, comparativement aux écoles publiques, les inscriptions n'y sont pas considérables. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, six provinces ont chacune une université provinciale. Chacune des trois autres ont un ou plusieurs collèges soutenus à même les fonds de la province. (Les statistiques relatives aux collèges et écoles agricoles paraissent aux pp. 203-213 de l'*Annuaire* de 1943-1944).

1.—Inscriptions aux maisons d'enseignement, par province, année scolaire 1946-1947

Genre d'institution	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Écoles sous la régie provinciale—					
Ordinaires et techniques de jour	17,869	122,211	96,435	566,120	678,043
Du soir	—	3,955	2,369	15,825	38,198
Écoles par correspondance	301	985	383	1,000	2,528
Écoles spéciales[1]	—	177	—	1,225	3,552
Écoles normales	51	270	273	4,767	1,359
Écoles privées—					
Écoles ordinaires de jour	803	3,109	2,841	62,030	15,694
Écoles commerciales	212	1,106	1,119	7,850	15,024
Universités et collèges—					
Cours préparatoires	543	509	750	19,088	2,421
Cours universitaires	284	4,755	2,794	27,422	42,344
Autres cours[2]	70	79	414	9,924	11,405
Écoles fédérales pour les Indiens	28	575	373	1,648	4,719
Totaux	**20,161**	**137,731**	**107,751**	**716,899**	**815,287**
Population, 1947 (estimation)	94,000	621,000	491,000	3,712,000	4,189,000

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Écoles sous la régie provinciale—					
Ordinaires et techniques de jour	120,813	170,329	155,517	139,186[5]	2,066,523
Du soir	2,612	2,342	462	35,075	100,838
Écoles par correspondance	4,104	3,123	17,367	6,128	35,919
Écoles spéciales[1]	38	173	—	124	5,289
Écoles normales	369	1,306	[4]	336	8,731
Écoles privées—					
Écoles ordinaires de jour	4,125	3,721	2,507	5,195	100,025
Écoles commerciales	3,721	1,904	3,855	4,009	38,800
Universités et collèges—					
Cours préparatoires	1,071	597	990	—	25,969
Cours universitaires	7,360	8,743	5,946	9,782	109,430
Autres cours[2]	4,244	2,087	332	2,429	30,984
Écoles fédérales pour les Indiens	2,742	2,742	2,218	4,577[5]	19,622
Totaux	**151,199**	**197,067**	**189,194**	**206,841**	**2,542,130**
Population, 1947 (estimation)	743,000	842,000	822,000	1,044,000	12,582,000[6]

[1] Écoles pour aveugles, sourds et arriérés mentaux. Ce sont des pensionnats et plusieurs élèves y viennent d'une autre province. Chiffres estimatifs. [2] Y compris également ceux des écoles départementales d'été pour instituteurs en Colombie-Britannique, qui ne se donnent pas aux universités ou collèges. [3] Y compris 1,359 élèves des écoles ordinaires de jour au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. [4] Comprises avec "Universités et collèges—Cours préparatoires". [5] Y compris 458 élèves des écoles fédérales pour les Indiens au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. [6] Y compris 24,000 âmes au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Sous-section 1.—Écoles fédérales pour les Indiens

Le chapitre XXIX traite de l'administration des affaires indiennes par la Division des affaires indiennes du ministère des Mines et Ressources.

L'œuvre du gouvernement fédéral en matière d'éducation chez les Indiens a pris beaucoup d'ampleur durant l'après-guerre. Durant l'année terminée le 31 mars 1949, un total de 386 écoles indiennes ont fonctionné, y compris 72 internats comptant 9,368 élèves et 309 externats en comptant 12,615. Ce chiffre comprend aussi 104 jeunes Indiens inscrits aux cinq écoles publiques et indiennes mixtes. Le nombre d'enfants indiens qui fréquentent les écoles provinciales a considérablement augmenté; en 1948-1949, il atteint 1,302. Les inscriptions totales d'Indiens aux écoles de tous genres s'élèvent donc à 23,285 en 1948-1949.

Un énergique programme de construction a contribué à l'augmentation des inscriptions. Des subventions pour frais d'enseignement sont versées à un grand nombre d'étudiants qui fréquentent l'école secondaire ou l'université; en 1948-1949, 661 Indiens se sont inscrits à des écoles secondaires de différents genres. L'éducation des Indiens coûte $5,225,000 en 1948-1949.

2.—Inscriptions aux écoles indiennes et fréquentation moyenne, années scolaires terminées le 31 mars 1940-1949

NOTA.—Les chiffres des années 1916–1929 paraissent à la p. 1091 de l'*Annuaire* de 1940 et ceux des années 1930–1939, à la p. 945 de l'édition de 1942.

Année	Internats		Externats[1]		Toutes écoles		
						Fréquentation	
	Inscriptions	Moyenne de fréquentation	Inscriptions	Moyenne de fréquentation	Inscriptions	Nombre	Pourcentage par rapport aux inscriptions
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre		
1940	9,027	8,643	9,369	6,417	18,396	15,060	81·9
1941	8,774	8,243	8,651	6,110	17,425	14,353	82·4
1942	8,840	8,283	8,441	5,837	17,281	14,120	81·7
1943	8,830	8,046	8,046	5,395	16,876	13,441	79·6
1944	8,729	7,902	7,858	5,355	16,587	13,257	79·9
1945	8,865	8,006	7,573	5,159	16,438	13,165	80·1
1946	9,149	8,264	9,656	6,779	18,805	15,043	80·0
1947	9,304	8,192	10,318	7,449	19,622	15,641	79·7
1948	8,986	7,863	11,115	8,296	20,101	16,159	80·3
1949	9,368	8,345	12,615	10,414	21,983	18,759	85·3

[1] Y compris inscriptions et fréquentation des Indiens allant aux écoles publiques et indiennes mixtes.

Les inscriptions en 1948-1949 se répartissent ainsi par province: Île du Prince-Édouard, 47; Nouvelle-Écosse, 616, Nouveau-Brunswick, 372; Québec, 1,916; Ontario, 5,417; Manitoba, 3,101; Saskatchewan, 2,871; Alberta, 2,267; Colombie-Britannique, 4,585; Yukon, 273; Territoires du Nord-Ouest, 518.

Sous-section 2.—Écoles élémentaires et secondaires régies par les provinces*

Inscriptions et fréquentation.—Le tableau **1** donne les inscriptions aux écoles régies par les provinces pour la dernière année scolaire dont les données sont disponibles et le tableau **3,** la moyenne quotidienne des présences. Les chiffres de la moyenne quotidienne des présences sont plus comparables, entre les provinces, et probablement plus significatifs à plusieurs points de vue que ceux des inscriptions.

* Écoles de jour et écoles techniques seulement.

3.—Moyenne quotidienne des présences aux écoles régies par les provinces, par province, années scolaires terminées en 1938-1947

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1911 se trouvent aux pp. 853-854 de l'*Annuaire* de 1932; ceux de 1911 à 1925, à la p. 1000 de l'*Annuaire* de 1937; et ceux de 1926-1937, à la p. 1060 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1938...	13,498	93,231	73,041	549,398	607,851	116,650	173,205	135,163	106,515	1,868,552
1939...	13,439	93,291	73,248	560,021	605,501	115,655	163,356	138,392	107,660	1,870,563
1940...	13,598	93,359	73,046	555,835	607,693	114,800	163,580	139,886	108,826	1,870,623
1941...	12,855	89,379	69,321	542,938	582,466	110,826	155,937	135,386	103,192	1,802,300
1942...	12,975	89,915	72,119	532,759	576,711	106,631	152,354	139,886	102,085	1,785,435
1943...	12,759	86,630	69,814	515,140r	553,954	100,169	138,019	127,214	93,473	1,697,172r
1944...	12,621	89,490	69,523r	518,896r	559,796	99,471	136,752	128,051	102,999	1,717,599r
1945...	12,984	93,831	70,746r	523,741r	571,625	100,971	135,336	130,095	107,599	1,746,928r
1946...	14,321	99,367	74,529r	529,613r	590,801	104,666	138,267	133,162	114,590	1,799,316r
1947...	14,850	102,099	78,129	533,765p	597,400	103,739	135,038	131,011	121,334	1,817,365p

Répartition selon le cours.—Un relevé de la répartition des élèves selon le cours, dans les écoles provinciales de toutes les provinces, paraît au tableau 4. Les garçons et les filles ne figurent pas séparément.

4.—Répartition, selon le cours, des élèves des écoles régies par les provinces, par province, année scolaire 1946-1947

Cours	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Jardins d'enfants	—	—	—	2,620	26,706	—	—	—	1,009
Cours I	2,694	22,219	14,714	84,242	79,376	19,928	22,302	18,658	16,701
II	1,972	13,889	12,015	76,394	68,596	12,972	19,235	16,153	14,482
III	2,062	14,104	11,753	77,592	63,624	12,501	18,093	15,972	14,063
IV	2,011	13,499	10,938	79,205	62,676	11,857	16,828	15,779	13,218
V	1,933	12,372	10,299	70,246	61,873	11,643	16,925	14,948	12,468
VI	1,741	11,259	9,050	59,555	60,483	11,020	16,162	14,711	12,062
VII	1,596	9,942	7,876	44,512	57,390	10,300	15,317	14,142	11,890
VIII	1,504	8,210	6,716	24,553	56,595	9,047	13,450	12,481	11,027
IX	1,081	6,753	3,993	17,533	47,030	8,144	11,077	11,299	10,219
X	941	5,220	2,348	8,864	36,664	6,381	8,738	8,359	8,561
XI	115	3,500	1,640	5,139	23,125	5,160	6,656	6,702	6,327
XII	16	1,244	74	1,745	15,912	1,860	5,094	6,313	4,785
XIII	—	—	—	17	10,511	—	—	—	1,015
Non classé	203	—	5,019	13,903	7,492	—	452	—	—
Totaux	**17,869**	**122,211**	**96,435**	**566,120**	**678,053**	**120,813**	**170,329**	**155,517**	**137,827**

Personnel enseignant.—Le personnel enseignant des écoles de jour régies par les provinces au Canada comprend 51,683 instituteurs en 1947 (13,058 hommes et 38,625 femmes). Le tableau 5 donne la statistique des salaires, par province excepté le Québec, dont il n'existe pas de données comparables. Un rapport distinct, *Appointements et brevets des instituteurs dans huit provinces, 1947*, traite en détail de la compétence des instituteurs, de leur expérience et de leur salaire.

5.—Instituteurs des écoles régies par les provinces, classés selon leurs appointements, par province, année scolaire 1946-1947

NOTA.—Des chiffres comparables n'existent pas pour le Québec.

Appointements	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Moins de $525	7	—	53	71	—	—	—	—
$ 525-$1,024	542	1,114	1,582	1,561	748	285	396	4
1,025- 1,524	100	1,662	786	10,231	1,839	5,245	2,150	917
1,525- 2,024	16	713	253	4,246	658	922	1,558	1,433
2,025- 2,524	6	234	129	3,532	515	307	691	1,251
2,525- 3,024	1	67	47	1,419	186	147	253	559
3,025- 3,524	—	40	12	1,115	101	89	110	345
3,525- 4,024	—	6	4	756	62	48	97	207
4,025 ou plus	—	2	—	73	22	8	16	66
Non spécifié	—	—	7	—	9	15	37	—
Totaux	**672**	**3,838**	**2,873**	**23,004**	**4,140**	**7,066**	**5,308**	**4,782**

Statistiques financières.—Le tableau **6** présente un relevé comparatif des finances des commissions qui dirigent les écoles provinciales, dans la mesure où les données existantes le permettent.

6.—Finances des écoles régies par les provinces, par province, années financières provinciales terminées en 1939, 1946 et 1947

NOTA.—Les recettes données dans le présent tableau ne comprennent aucune somme provenant de prêts ou de la vente d'obligations, vu que tout revenu de cette sorte doit être payé plus tard avec l'argent provenant des taxes. A l'exception des provinces Maritimes, dont les statistiques ne sont pas connues, la dette obligataire nette des écoles de chaque province est donnée annuellement, indiquant ainsi l'augmentation ou la diminution nette par année. Les chiffres de 1914 à 1925 paraissent aux pp. 1019-1021 de l'*Annuaire* de 1936 et ceux des années 1926-1945, au tableau correspondant des éditions subséquentes.

Province et année	Subventions du gouvernement provincial	Taxes locales	Autres sources	Revenu courant déclaré	Dette obligataire[1]	Circonscriptions administratives maintenant des écoles
	$	$	$	$	$	
Île du Prince-Édouard—						
1939	274,323[2]	175,244	..	449,567	..	474
1946	349,422[2]	292,935	..	642,357	..	463
1947	362,422[2]	324,665	..	687,087	..	458
Nouvelle-Écosse—						
1939	718,546[2]	3,341,689[3]	..	4,060,235	..	1,775
1946	2,447,414[2]	4,217,834[3]	..	6,665,248	..	1,738
1947	3,173,663[2]	4,523,745[3]	.	7,697,408	..	1,738
Nouveau-Brunswick—						
1939	534,315[2]	2,637,820[3]		3,172,135	4,659,650	1,553
1946	1,233,286[2]	3,590,569[3]	..	4,823,855	4,203,500	..
1947	1,285,057[2]	3,375,089[3]	..	4,660,146	..	..
Québec—						
1939	2,386,965	19,716,324	1,572,832	23,676,121	68,043,977	1,905
1944[4]	6,768,395	23,554,568	2,015,294	32,338,257	72,618,071	1,966
Ontario—						
1939	7,015,225	41,638,332[3]	..	48,653,557	59,499,543	6,600
1946	29,204,092[5]	37,651,813[3]	1,828,768	68,684,673	43,745,893	5,138
1947	30,186,049[5]	45,949,343[3]	1,885,863	78,021,255	56,093,379	4,284

Renvois à la fin du tableau, p. 379.

6.—Finances des écoles régies par les provinces, par province, années financières provinciales terminées en 1939, 1946 et 1947—fin

Province et année	Subventions du gouvernement provincial	Taxes locales	Autres sources	Revenu courant déclaré	Dette obligataire[1]	Circonscriptions administratives maintenant des écoles
	$	$	$	$	$	
Manitoba—						
1939	1,172,783	6,850,783	139,756	8,163,322	8,045,764	1,889
1946	1,482,380	8,477,203	550,763	10,510,346	3,699,614	1,815
1947	1,180,386	8,191,619	425,594	9,797,599	3,393,189	1,740
Saskatchewan—						
1939	2,305,375	7,254,500	451,413	10,011,018	12,936,569	4,933
1946	3,843,550	11,625,302	278,916	15,747,768	6,196,065	..
1947	4,920,115	12,568,037	299,658	17,787,810	5,779,688	4,398
Alberta—						
1939	1,809,392	8,387,514	253,252	10,450,158	7,653,468	3,592
1946	3,231,727	11,690,825	276,913	15,199,465	6,422,084	2,722
1947	5,275,493	13,290,189	365,670	18,931,352	6,752,715	2,659
Colombie-Britannique—						
1939	2,722,702	7,009,070	..	9,731,772	14,379,553	721
1946	4,076,212	8,893,955	494,091	13,464,258	..	86[6]
1947	6,569,908	9,924,391	245,113	16,739,412	..	89

[1] Chiffre net, après déduction du fonds d'amortissement, sauf pour la Colombie-Britannique, en 1939, dont c'est le chiffre brut. [2] Comprends les contributions aux appointements des instituteurs dans les provinces Maritimes et, au Nouveau-Brunswick, les subventions aux écoles de la part de la commission de l'enseignement professionnel. [3] Comprend les sommes prélevées par les comtés et, dans l'Ontario, les subventions du township aux appointements des instituteurs des écoles publiques rurales. [4] Chiffres les plus récents. [5] Subventions aux écoles de jour seulement. [6] En 1946, les arrondissements scolaires ont été fusionnés en grandes circonscriptions administratives.

Sous-section 3.—Écoles élémentaires et secondaires privées

Les inscriptions aux écoles élémentaires et secondaires privées de huit provinces, non compris le Québec, augmentent à peu près au même rythme que la population totale depuis dix ans. En 1938, 34,109 élèves sont inscrits, dont 8,679 pensionnaires, alors qu'en 1947 on compte 37,995 élèves inscrits dont 11,517 pensionnaires. Les filles, en légère majorité en 1938, sont d'un tiers environ plus nombreuses en 1946. En 1938, on compte 2,018 instituteurs dont 570 hommes et en 1947, 2,089 instituteurs dont 606 hommes; 355 des instituteurs de 1947 sont des instituteurs à temps partiel.

Exprimée graphiquement, la population par année d'âge des écoles privées ne trace pas une ligne pyramidale comme le fait habituellement celle des écoles publiques. La population y augmente régulièrement de 6 à 15 ans, âge où elle est deux fois et demie aussi grande. Près de 10 p. 100 des élèves quittent l'école à 16 ans; 25 p. 100 à 17; 40 p. 100 à 18 ans. La population scolaire de 19 ans ou plus est à peu près égale à celle de 6 ans. Quant aux écoles publiques, la population y atteint son sommet entre les âges de 9 à 13 ans pour tomber ensuite rapidement; elle est sensiblement inférieure, à 15 ans, à celle de 7 ans et les inscriptions totales, à compter de 16 ans, sont moindres qu'à 7 ans.

En 1947, environ un tiers et un quart, respectivement, des instituteurs des écoles privées et des écoles publiques sont des hommes.

7.—Inscriptions aux écoles élémentaires et secondaires privées, par province, certaines années scolaires terminées en 1921-1947

NOTA.—Les chiffres des années intermédiaires sont inscrits aux tableaux correspondants de l'*Annuaire* de 1937, 1942 et 1946.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1921	682	3,047	2,607	54,671	9,961	3,149	1,608	2,274	3,159	81,158
1926	580	2,956	3,528	54,767	10,126	4,534	2,358	2,281	4,624	85,754
1931	570	2,746	3,625	57,320	12,214	5,864	2,853	2,944	5,276	93,412
1940	576	2,719	2,707	53,561	13,515	4,632	2,037	3,739	4,911	88,397
1941	638	2,986	2,935	55,847	13,458	4,509	1,985	3,813	5,003	91,174
1944	803	3,452	3,631	60,803	14,967	4,659	2,545	3,767	5,757	100,384
1945	754	3,913	2,843	..	15,911	4,593	3,544	2,032	5,704	39,294[1]
1946	804	3,362	2,903	..	16,336	4,643	3,682	2,852	5,576	40,158[1]
1947	803	3,109	2,841	..	15,694	4,125	3,721	2,507	5,195	37,995[1]

[1] Québec non compris.

Collèges commerciaux.—Les collèges commerciaux (sauf ceux du Québec) comptaient 18,576 élèves en 1938, dont 9,648 élèves de jour à temps continu, 2,141 élèves de jour à temps discontinu et 6,787 élèves du soir. Environ le tiers des élèves étaient du sexe masculin. En 1947, les inscriptions y sont de 38,800, soit 18,862 élèves à temps continu, 1,724 à temps discontinu et 18,214 élèves du soir. En raison de l'accroissement de la population, cette augmentation n'est pas trop marquée. En 1938, il y a 441 instituteurs à temps continu et à temps discontinu et, en 1947, 688. Le nombre d'instituteurs masculins augmente de 133 à 226 au cours de la même période.

8.—Inscriptions aux collèges commerciaux privés, par province, certaines années scolaires terminées en 1921-1947

NOTA.—Les chiffres des années intermédiaires sont inscrits au tableau correspondant de l'*Annuaire* de 1937, 1942 et 1946.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1921	85	1,280	740	4,319	14,537	3,538	1,333	2,216	1,986	30,034
1926	114	766	722	2,743	10,314	3,502	1,436	2,739	2,230	24,566
1931	140	775	671	2,807	9,732	3,087	1,400	1,629	2,180	22,421
1940	179	740	308	4,032	7,749	1,858	973	1,562	1,955	19,356
1941	168	1,019	329	3,707	9,119	1,782	1,431	2,145	2,010	21,710
1944	197	881	348	6,256	11,724	2,988	1,869	2,780	3,415	30,458
1945	104	684	816	..	11,141	3,532	1,200	2,726	2,906	23,109[1]
1946	181	1,080	805	..	14,901	4,099	1,568	3,482	4,021	30,137[1]
1947	212	1,106	1,119	..	15,024	3,721	1,904	3,855	4,009	30,950[1]

[1] Québec non compris.

Sous-section 4.—Universités et collèges

Le relevé de l'enseignement supérieur au Canada porte sur 26 années (1921-1946) et fait voir des modifications importantes dans l'évolution de l'enseignement universitaire au Canada.

Les inscriptions d'étudiants qui se préparent à un grade universitaire, y compris les étudiants à temps discontinu et ceux de l'extérieur, passent de 22,600 en 1921 à 92,400 en 1946, soit une augmentation de 257 à 751 étudiants par 100,000 habitants.

Le nombre d'élèves inscrits à des études postscolaires est de 407 en 1921, au regard de 3,135 en 1946. Répondre aux besoins des étudiants parvenus à ce stade constitue un problème important. Près de 18 universités offrent des cours avancés conduisant à la maîtrise ou à la licence, grade équivalent des institutions de langue française, mais moins de la moitié d'entre elles acceptent des candidats au doctorat. La majorité de ceux-ci s'inscrivent à l'Université McGill et à l'Université de Toronto.

Environ 139,000 hommes et femmes ont reçu leur premier grade universitaire de 1921 à 1946, soit 4·5 p. 100 des jeunes gens et 1·5 p. 100 des jeunes femmes qui ont atteint la vingtaine durant ces années. Au cours de la même période, 1,741 doctorats ont été conférés ainsi que quelque 13,000 maîtrises, licences et autres diplômes.

Jusqu'à ces dernières années, le personnel enseignant a augmenté autant que les inscriptions. Voici un état du personnel déclaré à certains intervalles depuis 1921:

Année académique	*Facultés des arts et des sciences*		*Écoles professionnelles*		*Totaux (moins les doubles emplois)*	
	A temps continu	*A temps discontinu*	*A temps continu*	*A temps discontinu*	*A temps continu*	*A temps discontinu*
1921	1,191	242	942	1,179	2,133	1,352
1931	1,776	519	1,127	1,705	2,903	2,077
1941	2,037	579	1,707	2,420	3,452	2,185
1946	2,466	1,010	2,645	2,440	4,937	2,797
1947	2,814	1,002	3,078	2,478	5,246	3,441

Voici les inscriptions d'étudiants sous-gradués à temps continu durant les mêmes années:

Année académique	*Arts et sciences*	*Écoles professionnelles*	*Total*
1921	9,444	12,790	22,234
1931	17,711	13,609	31,320
1941	18,824	15,669	34,493
1946	34,421	27,108	61,529
1947	41,457	34,561	76,018

Gradués.—Le tableau 9 donne le nombre de gradués des universités et collèges canadiens ces dernières années.

9.—Gradués des universités et collèges canadiens, années scolaires terminées en 1939, 1946 et 1947

NOTA.—Les chiffres de 1920-1936 paraissent aux pp. 1030-1034 de l'*Annuaire* de 1938 et ceux de 1937-1945, au tableau correspondant des éditions subséquentes.

Cours	1939		1946		1947	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Gradués en arts, sciences pures et commerce—						
Bacheliers ès arts[1]	3,354	1,119	3,829	1,441	4,414	1,666
Bacheliers ès sciences (arts)	356	55	582	142	688	147
Bacheliers en commerce[2]	242	29	338	139	668	58
Totaux	3,952	1,203	4,749	1,722	5,770	1,871
Gradués en sciences appliquées—						
Bacheliers en sciences appliquées ou génie	629	—	1,007	2	1,096	5
Bacheliers en architecture[3]	30	3	29	4	43	7
Bacheliers en génie forestier	21	—	40	—	50	—
Totaux	680	3	1,076	6	1,189	12

Renvois à la fin du tableau.

9.—Gradués des universités et collèges canadiens, années scolaires terminées en 1939, 1946 et 1947—fin

Cours	1939		1946		1947	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Gradués en agriculture, médecine vétérinaire et science ménagère—						
Bacheliers en science agricole	258	3	202	10	238	14
Gradués en médecine vétérinaire	77	1	43	1	149	2
Bacheliers en science ménagère	194	194	187	187	220	220
Totaux	529	198	432	198	607	236
Diplômes d'instituteur et grades en pédagogie et service social—						
Diplômes d'instituteur	485	..	499	..	508	..
Grades en éducation ou pédagogie	100	25	251	64	316	77
Diplômes et grades, bibliothéconomie	60	56	57	49	104	48
Diplômes et grades, culture physique	39	38	34	30	55	39
Diplômes et grades, service social	62	58	74	66	151	117
Totaux	746	177[4]	915	209[4]	1,134	281[4]
Gradués en médecine et en sciences connexes—						
Docteurs en médecine	565	27	628	45	632	47
Dentistes	111	2	77	1	139	2
Pharmaciens	190	18	95	15	171	56
Grades et diplômes d'infirmière	204	204	457	457	111	111
Physiothérapie et thérapeutique professionnelle	34	34	153	153	179	179
Totaux	1,104	285	1,410	671	1,232	395
Gradués en droit et en théologie—						
Des facultés de droit	264	10	161	12	269	12
Des séminaires catholiques	348	—	319	—	350	—
Des séminaires protestants	154	19	154	25	127	34
Post-gradués et degrés honorifiques—						
Doctorats honorifiques	102	9	134	6	175	8
Doctorats en cours	80	7	104	12	115	13
Maîtres ès arts[5]	286	75	318	59	400	79
Maîtres ès sciences[6]	120	2	145	5	267	16
Bacheliers en théologie	42	—	51	—	52	—
Licenciés (sauf en théologie)	133	10	299	18	279	24
Autres grades et diplômes de post-gradués[7]	85	7	579	252	705	151
Totaux	848	110	1,630	352	1,993	291

[1] Comprend les bacheliers ès lettres et en sciences sociales. [2] Comprend les bacheliers en comptabilité et en science secrétariale. [3] Comprend les diplômes en architecture des écoles des beaux-arts de Montréal et Québec. [4] Non compris les diplômes d'instituteur. [5] Comprend M. Comm. et M. Ed. ou Paed. [6] Comprend M. Sc. app., M. Sc. agric., M. en génie forestier, M. en architecture, M. en méd. vét., M. ès art dent., M. en chirurgie (conférés séparément). [7] Excepté diplômes d'instituteur et de théologien.

Situation financière.—Depuis la guerre, les universités ont entrepris de vastes programmes de construction et des campagnes en vue de grossir leurs fondations et leurs caisses de construction. Le bilan des immobilisations de 1947 est incomplet, mais les rapports en mains indiquent une augmentation de plus de deux millions de dollars comparativement à l'an dernier. Les dépenses courantes augmentent de huit millions environ au cours de la même période, et les fondations et les caisses de fiducie, de dix millions. Les subventions et allocations du gouvernement fédéral aux universités, moins les droits versés à l'égard d'anciens combattants et qui sont

inséparables des droits acquittés par les autres étudiants, s'établissent à quatre millions environ. Les subventions provinciales pour dépenses courantes répondent pour environ neuf millions sur un total de 33 millions dépensés par les grandes universités. La valeur des terrains, bâtiments et équipement atteint en 1947 un maximum de $112,409,000. Le tableau 10 présente la statistique du revenu et des ressources immobilisées des grandes universités canadiennes de 1921 à 1947.

10.—Statistique du revenu et des ressources immobilisées des universités et collèges, certaines années terminées en 1921-1947

(En milliers de dollars)

NOTA.—Les grandes universités et plusieurs collèges figurent ici et comptent environ 80 p. 100 des étudiants à temps continu inscrits durant la période. Les institutions omises sont en majeure partie celles qui sont dirigées par des congrégations religieuses, où les professeurs ne reçoivent que peu ou pas de traitement et dont, par conséquent, les rapports financiers ne sont pas comparables aux autres.

Année	Revenu courant					Déficit[2]	Surplus[2]	Valeur des ressources immobilisées		
	Fondations	Subventions du gouvernement	Frais de scolarité[1]	Divers	Total			Terrains, édifices et équipement	Fondations	Caisses de fiducie
1921...	1,497	4,522	1,826	1,244	9,089	80	194	48,124	28,328	..
1926...	2,148	5,471	2,380	1,236	11,235	192	132	65,708	42,157	..
1931...	2,258	6,925	3,323	1,455	13,961	600	126	82,403	48,459	..
1941...	2,046	6,804	5,143	2,054	16,047	224	116	95,680	55,082	17,422
1944...	2,323	7,712	5,488	2,730	18,253	48	163	97,006	58,478	22,661
1945...	2,469	8,305	5,701	2,677	19,152	114	192	97,454	60,403	24,163
1946...	2,420	9,721	9,733	3,718	25,592	77	447	102,627	60,384	28,993
1947...	2,364	13,677	13,605	3,630	33,276	735	376	112,409	60,017	38,888

[1] Pension et logement non compris. [2] Déficit ou surplus global des institutions faisant rapport.

Formation universitaire en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants.—L'aide accordée aux anciens combattants pour leur formation en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants est exposée aux pp. 337-338 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Le nombre d'anciens combattants demandant de l'aide en vue de leur formation diminue rapidement durant les années terminées le 31 mars 1948 et 1949. Cette dernière année, 870 allocations seulement ont été accordées, contre 4,461 en 1947-1948 et 23,015 en 1946-1947.

Durant l'année académique 1948-1949, environ 24,000 anciens combattants inscrits aux universités ont reçu de l'aide du ministère des Affaires des anciens combattants, contre 33,000 environ l'année précédente. Sur les 3,300 anciens combattants dont les années de service ne leur permettaient pas de terminer l'année scolaire 1948-1949, 2,400 ont continué de recevoir de l'assistance en méritant une bourse d'études à leur université. Au cours de l'année 1947-1948, 89 p. 100 des étudiants ont réussi leurs examens et obtenu une forte proportion des bourses d'études disponibles.

Voici la répartition des 24,000 anciens combattants inscrits en 1948-1949, par année académique: première année, 2,000; deuxième année, 5,000; troisième année, 8,000; quatrième année ou année subséquente, 7,000; post-gradués, 2,000.

PARTIE II.—INITIATIVES CULTURELLES INTÉRESSANT L'ÉDUCATION

Section 1.—Les arts et l'éducation*

Beaux-arts.—Les beaux-arts sont un sujet facultatif au programme des facultés des arts d'un certain nombre d'universités qui permettent de choisir cette matière parmi cinq sujets durant un an ou deux. Certaines universités, comme l'Université Acadia (N.-É.), offrent six cours facultatifs ou plus. L'Université Mount-Allison (N.-B.) et l'Université de la Saskatchewan offrent un nombre suffisant de cours pour conduire au grade de bachelier avec spécialisation en beaux-arts. L'Université de Toronto (Ont.) offre un baccalauréat ès arts avec spécialisation en art et en archéologie de même qu'un cours post-scolaire en ce domaine. L'Université McGill (P.Q.) a institué une faculté des beaux-arts en 1947-1948.

Il y a aussi des écoles de beaux-arts qui n'exigent pas de degré académique particulier de la part de l'étudiant et qui s'occupent davantage du développement technique de l'artiste. Les plus connues sont les suivantes:—

Nova Scotia College of Art, Halifax (N.-É.).
École des Beaux-Arts, Québec (P.Q.).
École des Beaux-Arts, Montréal (P.Q.).
School of Art and Design, Musée des beaux-arts de Montréal, Montréal (P.Q.).
Ontario College of Art, Toronto (Ont.).
Winnipeg School of Art, Winnipeg (Man.).
Provincial Institute of Technology and Art, affilié à l'Université de l'Alberta, Calgary (Alb.). Session d'été à Banff (Alb.).
Vancouver School of Art, Vancouver (C.-B.).

La durée des cours, adaptée aux besoins de chaque élève, peut se prolonger jusqu'à quatre ans.

Les galeries d'art et les musées publics des principales villes rendent de précieux services aux adultes et aux enfants. Classes du samedi pour enfants, visites dirigées pour écoliers et adultes, causeries radiophoniques, conférences et, souvent, concerts, voilà autant de points qui figurent aux programmes des diverses galeries d'art. Plusieurs institutions envoient dans leur région des expositions ambulantes tandis que la Galerie nationale du Canada poursuit un programme analogue dans tout le pays (voir pages 385-386).

Les galeries d'art et les musées principaux† sont les suivants:—

New Brunswick Museum, Saint-Jean (N.-B.).
Musée de la Province de Québec, Québec (P.Q.).
Musée des beaux-arts de Montréal, Montréal (P.Q.).
Galerie nationale du Canada, Ottawa (Ont.).
Musée national du Canada, Ottawa (Ont.).
London Public Library and Art Museum, London (Ont.).
Art Gallery of Toronto, Toronto (Ont.).
Royal Ontario Museum, Toronto (Ont.).
Willistead Library and Art Gallery, Windsor (Ont.).
Winnipeg Art Gallery, Winnipeg (Man.).
Edmonton Museum of Arts, Edmonton (Alb.).
Vancouver Art Gallery, Vancouver (C.-B.).

Sociétés artistiques.—Un événement d'intérêt spécial dans le domaine des arts créateurs a été l'établissement en décembre 1945 du Conseil canadien des Arts. Ce conseil est né de l'effort concerté des associations membres qui, au printemps de 1944, avaient présenté une série complète de mémoires au Comité spécial de la

* Revisé sous la direction de H. O. McCurry, directeur, Galerie nationale du Canada, Ottawa.
† Une liste complète des musées, sociétés et écoles d'art est donnée dans l'*American Art Annual* (New-York, 1948).

reconstruction et du rétablissement, de la Chambre des communes. Ces mémoires envisageaient la société d'après-guerre comme une société où les arts seraient "plus répandus et plus intimement intégrés à la vie de notre peuple". Le Conseil s'est donc activement intéressé à répandre l'idée du centre social.

Le point fondamental, aux yeux du Conseil, c'est que "le Canada compte des millions de personnes qui n'ont jamais vu une œuvre d'art originale ni assisté à un concert symphonique ou à une pièce de théâtre présentée par des professionnels, alors que dans nos grandes villes des milliers d'artistes professionnels sont forcés, à cause de leur champ d'action limité, de s'occuper de besognes incompatibles avec leurs talents". La principale des propositions visant à remédier à cet état de choses porte création d'un "organisme d'État chargé de dresser un programme culturel national et d'offrir musique, théâtre, arts et cinéma à toute la population". D'autres propositions visent à améliorer l'architecture industrielle, le logement et l'urbanisme.

La liste des seize organismes membres du Conseil donne une idée de l'envergure de l'organisation professionnelle dans le domaine des arts au Canada:—

L'Académie royale canadienne des Arts
L'Institut royal d'architecture du Canada
La Société des sculpteurs du Canada
La Société canadienne des aquarellistes
La Société canadienne des aquafortistes et des graveurs
Le Groupe canadien des peintres
La Société canadienne des arts graphiques
La Fédération des artistes canadiens
The Canadian Authors' Association
La Société des écrivains canadiens
Le Comité de musique
La Société canadienne des jardinistes et urbanistes
Le Festival dramatique national
La Corporation canadienne de l'artisanat
La Corporation canadienne des potiers
La Société des arts et des lettres.

Rôle de la Galerie nationale du Canada.—Fondée en 1880 par le marquis de Lorne, la Galerie nationale a d'abord servi de galerie d'exposition. Dotée d'un Comité consultatif sur les beaux-arts en 1907 et constituée en une corporation relevant d'un conseil d'administrateurs en 1913, la Galerie nationale a réuni sa collection permanente surtout au cours des quarante dernières années. Cette collection de peintures et de sculptures, de gravures et de dessins, témoin des styles anciens et contemporains de diverses parties du monde, a un triple but: permettre au public d'en bénéficier, faciliter l'étude et le perfectionnement des arts et des produits industriels et servir de base à tout programme de formation artistique. La collection de la Galerie nationale jouit aujourd'hui d'une renommée internationale; elle est accessible à toute la nation grâce à des catalogues, des photographies et reproductions en couleurs et, dans une certaine mesure, des prêts. La section canadienne, naturellement la plus considérable, est la meilleure source à laquelle on puisse recourir pour l'étude de l'art canadien.

En 1946, la collection Massey de 75 peintures anglaises a été remise par le très honorable Vincent Massey, C.H., et Mme Massey, à titre d'administrateurs de la fondation Massey. En 1948, les donateurs ont fait un autre don. Composée maintenant de 86 tableaux, cette collection fait de la Galerie nationale un des principaux centres d'étude de l'art anglais. C'est le don le plus considérable jamais fait à la Galerie. Parmi les autres acquisitions et dons récents figurent des peintures de Quentin Massys, Murillo et Richard Wilson. La section canadienne s'est

enrichie d'un groupe d'œuvres importantes, depuis les primitifs jusqu'à nos jours. Un nouveau catalogue des peintures de la Galerie nationale a paru en 1948. La même année, le service des gravures et dessins a fait l'acquisition probablement la plus importante de son histoire: la collection Artaria de l'"Iconographie" de Van Dyck comprenant un grand nombre de gravures et d'estampes extrêmement rares. Il a obtenu aussi des dessins de Claude le Lorrain, Lorenzo Costa, Rowlandson, Cotman et autres.

Les expositions d'art des pays étrangers organisées à la Galerie nationale en 1948 et 1949 comprennent les suivantes: *Chefs d'œuvre de la peinture hollandaise*, comprenant des tableaux pillés par l'ennemi durant la guerre et prêtés par le gouvernement des Pays-Bas en reconnaissance du rôle joué par les forces armées canadiennes et américaines dans leur recouvrement; *Dessins anglais; Helene Schjerfbeck* (Finlande), *La collection Hickman Bacon d'aquarelles anglaises; Art sud-africain; Paul Nash* (Grande-Bretagne). Les expositions spéciales canadiennes comprennent les expositions commémoratives *Prudence Heward* et *Pegi Nicol MacLeod* et une exposition rétrospective des œuvres de *Lawren Harris*. Les expositions les plus importantes envoyées à l'étranger par la Galerie nationale durant l'année comprennent les suivantes: *Peintres canadiens*, Virginia Museum, Richmond (É.-U.), février-mars 1949; *Quarante années de peinture canadienne*, Museum of Fine Arts, Boston (É.-U.), juillet-septembre 1949; *La collection Massey de peintures langlaises*, galeries de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, 1949-1950.

La Galerie nationale poursuit un programme d'expansion par tout le pays. Des expositions ambulantes d'œuvres d'art du Canada et d'ailleurs sont tenues dans tout le pays sous ses auspices, soit environ vingt-cinq chaque année, y compris celles de diverses sociétés artistiques à charte. D'autres institutions compétentes régionales puisent tous les ans à la Galerie la majeure partie des œuvres qu'elles exposent. Les œuvres d'art sont ainsi constamment portées à l'attention de la population canadienne.

L'initiative la plus récente de la Galerie nationale dans le domaine général de l'éducation a été l'établissement d'un index du dessin en 1948 par suite du souci général d'élever le dessin des marchandises canadiennes au niveau des meilleures normes internationales et de créer des dessins d'expression distinctement canadienne. Un certain nombre d'expositions d'art industriel canadien ont été tenues dans divers endroits du pays.

D'autres méthodes de formation artistique mieux adaptées aux jeunes visent, en partie, à compléter le travail scolaire régulier. Ainsi, la Galerie fournit le nécessaire aux fins suivantes: conférences écrites, illustrées de projections, sur tous les aspects de l'histoire de l'art, reproductions de peintures accompagnées de textes qui servent d'initiation à l'appréciation artistique, émissions scolaires, cours aux écoliers à la Galerie, expositions de travaux scolaires, visites dirigées à la Galerie et démonstrations instructives, conférences publiques à Ottawa et tournées de conférences à travers le pays.

La Galerie prête aussi des films sur l'art, y compris le film sonore en couleurs *Canadian Landscape*, tourné de concert avec l'Office national du film et mettant en vedette les œuvres d'artistes canadiens modernes tout en donnant un aperçu historique du paysagisme au Canada depuis Krieghoff. Les reproductions au pochoir de soie de tableaux canadiens, déjà célèbres en plusieurs parties du monde par suite de leur distribution durant la guerre, sont maintenant à la disposition des étudiants et du public en général. Ces reproductions et d'autres sont cataloguées dans la

publication de la Galerie intitulée *Reproductions, Publications, and Educational Material.* La revue *Canadian Art,* à laquelle la Galerie nationale participe au premier chef, a doublé son tirage depuis 1945.

Musées et galeries de beaux-arts.—L'*Annuaire* de 1939, aux pp. 1070-1071, dresse la liste des musées (y compris les galeries de beaux-arts) au Canada qui emploient un personnel à temps continu; cette liste indique l'aire et la fréquentation quotidienne moyenne de chacun. Le Bureau fédéral de la statistique n'a publié aucun rapport officiel détaillé sur ce sujet depuis 1938.

En 1947, l'Association canadienne des musées s'est constituée en vue du perfectionnement des services éducatifs des musées en les encourageant à collaborer les uns avec les autres, à faire des échanges avec d'autres pays et à former et à embaucher des personnels spécialisés.

Section 2.—Fonctions éducatives et culturelles de l'Office national du film*

Le film est de plus en plus en usage dans l'enseignement, tant régulier qu'irrégulier, donné aux adultes et aux enfants au Canada. L'Office national du film y a beaucoup contribué. Il a tourné et distribué plus de 1,200 films instructifs, mis à la disposition des écoles et des organisations d'adultes certains des meilleurs films produits à l'étranger, aidé à l'établissement et à l'entretien de quelque 235 filmothèques et dépôts de films, assuré des programmes réguliers à plusieurs milliers de collectivités rurales et aidé à tourner des films éducatifs à l'usage de centaines de milliers d'écoliers canadiens. Tout ce travail de l'Office s'effectue en collaboration étroite avec les ministères provinciaux de l'Instruction publique, les organismes nationaux et provinciaux d'enseignement public et les organismes régionaux de tous genres. Il vise à aider toutes les institutions d'éducation à se procurer des moyens d'instruction visuelle auxiliaires, ainsi qu'à présenter à la plus grande partie possible du public canadien les films traitant des affaires canadiennes et mondiales.

Filmothèques.—Au Canada, le pivot de la distribution urbaine de films de 16mm consiste en les filmothèques établies un peu partout dans chaque province par l'Office du film et par les organismes locaux comme les bibliothèques publiques, les écoles normales, les ministères provinciaux de l'Instruction publique, les services publics des universités et, plus récemment, les conseils régionaux du film. La majorité des collectivités canadiennes de plus de 5,000 habitants possèdent maintenant leurs propres filmothèques, dont le nombre atteint 235 à la fin de 1948. Près de 250 conseils du film et commissions locales du film encouragent la présentation de films instructifs et éducatifs.

Services spéciaux d'éducation.—On a créé des services spéciaux au bénéfice de l'industrie, des sociétés féminines, scientifiques et techniques, des organismes médicaux et sanitaires et à l'égard d'autres domaines spécialisés comme l'éducation, les sciences, le bien-être public, la reconstruction et le logement, en vue d'aider à dresser des programmes approuvés de films et autres projections à l'usage des organismes intéressés. Afin de répondre à la demande, l'Office maintient à Ottawa une filmothèque contenant 2,600 bandes.

* Rédigé sous la direction de Ross McLean, commissaire du film, Office national du film, par Stanley Rands, coordonnateur des recherches et des rapports. Les services non éducationnels de l'Office national du film sont brièvement expliqués au chapitre XXX: *Sources de la statistique et autres renseignements officiels concernant le Canada.*

Circuits ruraux.—Les régions rurales dénuées de projecteur et de filmothèque jouissent de programmes mensuels grâce aux circuits de distribution rurale de l'Office. Un nombre grandissant de circuits fonctionnent en collaboration avec les sociétés agricoles et les gouvernements provinciaux et locaux. Grâce à leur préparation soignée ainsi qu'aux brochures explicatives à l'usage des instituteurs et des chefs de groupes, ces programmes de cinéma rural se rattachent étroitement à l'activité et aux intérêts de chaque endroit. Chaque circuit rural dessert environ vingt localités chaque mois, présentant, l'après-midi aux écoliers et le soir aux adultes, des films utiles et intéressants. Le programme destiné aux écoles est dressé de concert avec le ministère de l'Instruction publique de chaque province. Des milliers d'écoliers canadiens ont eu l'occasion de voir régulièrement, pour la première fois, des films éducatifs grâce aux circuits ruraux de l'Office du film. Par suite de leur collaboration avec les organismes agricoles, les services publics des universités et les ministères provinciaux de l'Instruction publique, de la Santé et de l'Agriculture, les représentants ruraux de l'Office sont maintenant considérés comme de précieux serviteurs de la collectivité.

Section 3.—Fonctions éducatives et culturelles de la Société Radio-Canada*

La Société Radio-Canada consacre une grande partie des émissions de ses réseaux anglais et français à des programmes éducatifs, pour enfants et adultes, où autant que possible l'utile se mêle à l'agréable.

Émissions pour enfants d'âge préscolaire.—Il y a dans tout le pays, et particulièrement dans les régions rurales, des enfants d'âge préscolaire qui ne peuvent bénéficier des avantages qu'offrent les écoles maternelles et les jardins d'enfants. C'est pour eux que la Société Radio-Canada a inauguré l'un de ses programmes éducatifs les plus heureux, *Kindergarten of the Air*, quinze minutes chaque jour de la semaine. Ce programme, soigneusement organisé suivant les conseils de spécialistes des jardins d'enfants et de représentants de la Fédération familiale et scolaire, des Instituts de femmes et de la Ligue de la jeunesse, apprend aux enfants à chanter, à écouter des histoires et à participer à des jeux et autres activités appropriées à leur âge.

Émissions scolaires.—Radio-Canada collabore avec les ministères provinciaux de l'Instruction publique à la diffusion de programmes spéciaux se rattachant aux cours d'études et entendus en classe comme partie régulière du travail scolaire. A la demande du ministère des Mines et Ressources, la Société enregistre aussi des programmes scolaires que le poste radiophonique de l'Armée canadienne à Aklavik transmet aux écoles des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

En plus des émissions provinciales, Radio-Canada prépare et commandite une série d'émissions scolaires nationales entendues en classe d'un littoral à l'autre. Celles-ci sont organisées avec le concours du Conseil consultatif national des émissions scolaires, composé de représentants de chaque ministère provincial de l'Instruction publique, de la Fédération canadienne des instituteurs, de la Fédération canadienne des associations familiales et scolaires, de la Conférence des universités

* Revisé sous la direction de M. Augustin Frigon, C.M.G., gérant général, Radio-Canada, Ottawa. Les services non éducationnels de Radio-Canada sont brièvement expliqués à la partie VII, section 3 du chapitre XX sur les Transports et les Communications.

canadiennes et de l'Association des commissaires d'école. Le programme des émissions scolaires nationales vise à développer le civisme chez les étudiants en leur faisant connaître leur héritage culturel, les réalisations et les responsabilités du Canada dans le monde ainsi que son évolution comme nation.

Durant la saison de 1948-1949, vingt-six émissions scolaires nationales ont présenté une série d'ouvrages canadiens sous forme de pièces ainsi qu'un groupe de légendes indiennes, des récits dramatisés inspirés de la vie de citoyens canadiens éminents, des programmes d'actualité sur l'importance nationale des services postaux, des chemins de fer, des lignes aériennes Trans-Canada et de la Gendarmerie royale du Canada, deux concerts symphoniques et une version radiophonique complète de *Jules César* de Shakespeare. Une nouvelle initiative dans le domaine des émissions scolaires nationales a été la diffusion, à titre d'expérience, de trois émissions d'échange avec d'autres pays du Commonwealth,—l'Angleterre, l'Australie et l'Afrique du Sud. Ce programme a eu un grand succès et a abouti à une conférence avec les représentants de service de l'éducation de la *British Broadcasting Corporation* et de l'*Australian Broadcasting Commission* en vue d'organiser un plus vaste échange d'émissions entre les nations du Commonwealth.

Au cours de la saison, on a inauguré aussi la transcription d'un certain nombre d'émissions scolaires britanniques qui, à la demande des autorités scolaires, ont été présentées comme programme supplémentaire d'enseignement dans diverses provinces.

Le détail de toutes les émissions scolaires canadiennes paraît dans le manuel *Young Canada Listens*, publié chaque année par Radio-Canada et distribué aux instituteurs et éducateurs.

Éducation des adultes.—Les programmes éducatifs pour adultes transmis sur tous les réseaux de Radio-Canada revêtent des formes variées et portent sur un grand nombre de sujets, y compris les affaires nationales et internationales, la politique, le commerce et le travail, l'activité féminine, les initiatives locales et les problèmes sociaux, les lettres, les sciences, la nature et les sports. Le programme *Citizen's Forum* (version anglaise de *Préparons l'avenir*), programme de discussion des affaires publiques, en est à sa sixième année d'existence. Les émissions émanent habituellement de réunions publiques. Le programme est présenté en collaboration avec l'Association canadienne de l'éducation des adultes, qui a organisé environ cinq cents groupes d'auditeurs dans tout le pays. Cette association, de concert avec la Fédération canadienne des agriculteurs, aide à la préparation d'une autre série d'émissions de Radio-Canada intitulée *National Farm Radio Forum* (version anglaise de *Le choc des idées*), où les cultivateurs de toutes les parties du Canada peuvent échanger leurs opinions et s'entretenir de leurs problèmes. Cette série, maintenant dans sa neuvième année, est écoutée par plus de 1,500 groupes d'auditeurs dans tout le Canada rural.

Deux programmes importants ont été inaugurés plus récemment: *Cross Section*, qui traite sous forme documentaire de questions économiques et sociales et de questions intéressant spécialement le commerce et le travail, et *In Search of Ourselves*, une série portant sur les relations humaines et préparée en collaboration avec le Comité national de l'hygiène mentale. Ce programme sert de thème de discussion à plusieurs centaines de groupes d'auditeurs organisés par des associations familiales et scolaires.

A l'automne de 1948, un programme spécial, *In search of Citizens*, a été organisé en collaboration avec les ministères fédéraux et provinciaux intéressés pour mettre les Canadiens au courant de quelques-uns des problèmes des immigrants frais arrivés. *Capital Report*, *Weekend Review* et *United Nations Commentary* offrent des commentaires réguliers sur les questions nationales et internationales.

Radio-Canada maintient un bureau à Londres afin de présenter à ses auditeurs des commentaires sur l'actualité européenne. Elle a également un bureau et un correspondant attaché au siège des Nations Unies à Lake-Success (N.-Y.).

Des programmes spéciaux pour les femmes, en français et en anglais, offrent des renseignements pratiques sur les problèmes domestiques, le civisme, l'organisation sociale communautaire, la psychologie enfantine et sur des questions nationales et internationales d'intérêt particulier aux femmes.

Musique et théâtre.—Durant la saison de 1948-1949, la Société Radio-Canada a formé deux troupes d'opéra en vue de la présentation d'opérettes et de quatre grands opéras,—*La Bohème*, *Orphée*, *La Traviata* et *Don Juan*,—au programme spécial *Wednesday Night*. D'autres initiatives intéressantes de la saison ont été l'émission, en entier, de la *Passion selon saint Matthieu* de Bach et du *Messie* de Handel, et deux programmes de deux heures et demie chacun, intitulés *A Layman's History of Music*, transmis deux mercredis soir de suite. Ces programmes ont tracé l'évolution de la musique, depuis l'origine de la mélodie et du rythme jusqu'à la musique contemporaine. Le programme régulier de concerts symphoniques s'est poursuivi et des programmes spéciaux visant à développer le goût musical des enfants ont été entendus. Plusieurs jeunes musiciens canadiens ont donné des récitals.

Au nombre des productions dramatiques importantes de l'année signalons *A Day in the Life of Samuel Johnson*, émission de deux heures et demie, deux œuvres d'Ibsen: *Ghosts* et *Hedda Gabler*, *Juno and the Paycock* de Sean O'Casey, *The Power of Darkness* de Tolstoï, *Jules César*, *Twelfth Night*, *Hamlet* et *King Richard II* de Shakespeare, *The Dybbuk* d'Ansky, et un grand nombre de pièces radiophoniques originales. Environ 90 p. 100 des productions dramatiques de Radio-Canada, œuvres originales ou adaptations, sont l'œuvre d'auteurs canadiens.

Section 4.—Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada

On s'est rendu compte de plus en plus ces dernières années qu'il faut donner à la population canadienne l'occasion de se renseigner autant que possible sur le Canada, son histoire et ses traditions, son art, sa littérature et sa culture, sa vie nationale et ses réalisations collectives, et qu'il est de l'intérêt national d'encourager les institutions qui, sans être strictement éducatives, expriment le sentiment national, favorisent la bonne entente et ajoutent à la diversité et à la richesse de la vie canadienne.

Désireux de satisfaire à ce besoin, le gouvernement a créé une Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, nantie de vastes instructions et chargée d'examiner la situation.

Le décret du conseil C.P. 1786 du 8 avril 1949 créait une Commission royale devant faire enquête et rendre avis sur:

1° Les principes sur lesquels le programme du Canada devrait être fondé dans les domaines de la radiodiffusion et de la télévision.

2° Les organismes et les domaines d'activité du gouvernement canadien, tels que l'Office national du film, la Galerie nationale, le Musée national, les Archives publiques ainsi que le soin et la garde des archives publiques, la Bibliothèque du Parlement; les méthodes visant à faciliter la recherche, y compris les octrois aux boursiers par l'entremise de divers organismes du gouvernement fédéral; le caractère et l'essor éventuels de la Bibliothèque nationale; l'envergure ou les activités de ces organismes, la façon de les diriger, financer et contrôler, et autres questions connexes;

3° Les méthodes à employer concernant les relations entre le Canada et l'Organisation des Nations Unies, pour l'éducation, la science et la culture et les autres organisations analogues;

4° Les relations du gouvernement canadien et de l'un ou l'autre de ses organismes dans les divers groupements bénévoles d'envergure nationale qui intéressent la présente enquête.

Des séances publiques ont eu lieu à Ottawa du 3 août au 8 septembre 1949; environ trente organisations nationales ou représentants d'organismes de l'État ont présenté des mémoires relatifs à toutes les questions comprises dans l'ordre de renvoi.

Du 11 octobre au 5 novembre de la même année, le programme de la Commission comportait des séances dans l'Ouest canadien. Le reste du mois de novembre, la Commission a siégé à Toronto et à Montréal et, du 10 au 29 janvier 1950, à Québec et dans les provinces Maritimes.

Section 5.—Bibliothèques publiques

Le relevé statistique des bibliothèques publiques au Canada à l'égard de 1946-1948 fait voir des dépenses sans précédent pour les bibliothèques publiques en 1947, soit de $3,931,000 contre $2,890,000 en 1945 et $2,041,000 en 1937. Les dépenses pour l'achat de matière à lire passent de $584,000 en 1945 à $812,000 en 1947 et le nombre de volumes disponibles pour la circulation, de 475,000 à un sommet de 6,431,000. Les subventions provinciales augmentent de 56 p. 100 au regard de 1945, augmentation attribuable surtout à une loi d'Ontario qui appelle des subventions basées sur les traitements versés et le nombre de volumes.

La circulation des livres est tombée presque au niveau de 1937, fait qui se produit dans d'autres pays à cette époque, mais cela tient en partie à ce que les bibliothèques publiques de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta étaient en voie de réorganisation, ce qui a retardé le progrès normal de la circulation au Canada.

Les bibliothèques signalent, par contre, le progrès de leurs services auxiliaires tels que le prêt de films, de disques et de reproductions d'œuvres d'art. Près d'une centaine des 680 bibliothèques publiques déclarent posséder en propre ou en dépôt des films qu'elles prêtent au public; c'est un service relativement récent. Les rapports de 40 bibliothèques mentionnent 4,000 films (2,996 en dépôt), 22,682 représentations et 2,199,342 spectateurs.

Le nombre de bibliothèques régionales et de services spécialisés pour enfants accuse une augmentation. Dans l'Ontario, 12 biblio-coopératives de comté et 6 bibliothèques de township ont été organisées, soit une de plus dans chaque cas depuis 1945; la Nouvelle-Écosse a organisé la bibliothèque de la vallée d'Annapolis et travaille à en aménager d'autres. Les trois provinces des Prairies, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, en font autant. En 1947, les services urbains pour en-

fants et adolescents signalent une circulation de 36 volumes par lecteur. Il existe huit bibliothèques spéciales pour enfant exclusivement, une à Halifax et sept à Montréal, et 49 services spéciaux pour enfants et adolescents dans les grandes bibliothèques publiques. Les services comprennent des représentations cinématographiques, des cours de dessin, des cours d'appréciation musicale, des spectacles de marionnettes et du théâtre.

11.—Bibliothèques publiques, sauf bibliothèques régionales, par province, 1947

Province	Dans les centres urbains de		Dans les agglomérations non constituées	Total
	plus de 10,000 âmes	moins de 10,000 âmes		
	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	5	8	3	16
Nouveau-Brunswick	4	3	2	9
Québec	20	11	—	31
Ontario	31	230	201	462
Manitoba	2	4	2	8
Saskatchewan	4	53	3	60
Alberta	4	55	7	66
Colombie-Britannique	3	18	7	28
Totaux	**73**	**382**	**225**	**680**

12.—Volumes, circulation et dépenses des bibliothèques publiques, 1947

Province ou territoire	Volumes	Circulation	Emprunteurs	Dépenses
	nombre	nombre	nombre	$
Île du Prince-Édouard	67,498	174,133	8,193	21,907
Nouvelle-Écosse	118,196	89,405	15,877	27,396
Nouveau-Brunswick	107,410	154,915	10,071	30,897
Québec	864,381	1,079,629	55,504	468,071
Ontario	4,068,245	13,019,832	767,737	2,419,383
Manitoba	140,706	692,346	45,327	156,583
Saskatchewan	266,527	878,325	55,427	166,768
Alberta	308,168	1,476,895	67,127	205,529
Colombie-Britannique	479,899	2,149,431	143,209	432,428
Yukon	10,200	6,500	125	1,597
Totaux	**6,431,230**	**19,721,411**	**1,168,597**	**3,930,559**

Section 6.—Le Canada et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

L'*Annuaire* de 1947, pp. 327-329, décrit l'origine de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ainsi que ses initiatives jusqu'à la première session de la Conférence générale (tenue à Parie en novembre 1946). La conférence générale a tenu sa deuxième session à Mexico, du 6 novembre au 4 décembre 1947; le programme adopté est exposé brièvement aux pp. 354-356 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

La troisième session de la conférence générale a eu lieu à Beirout (Liban), du 17 novembre au 11 décembre 1948. On peut obtenir du ministère des Affaires extérieures le rapport de la délégation canadienne (49 pp. polycopiées).

PARTIE III.—RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES

Section 1.—Le Conseil national de recherches*

Au Canada, les recherches coordonnées sur le plan national remontent à 1916 lorsque, sur l'avis du gouvernement de la Grande-Bretagne, le gouvernement canadien créait le "Conseil consultatif honoraire de recherches scientifiques et industrielles" relevant d'un comité du Conseil privé. Des dispositions furent prises en vue de diriger et de coordonner les travaux de recherche et d'organiser des enquêtes coopératives, de former des spécialistes de la recherche et de poursuivre des recherches grâce aux subventions versées aux professeurs d'université. Voilà sur quoi s'est appuyé le travail du Conseil de 1916 à 1924.

Le Conseil a proposé très tôt l'établissement de laboratoires nationaux et un comité spécial du Parlement, chargé d'étudier la proposition, a appuyé la demande après avoir entendu plusieurs experts. Des difficultés financières ont empêché d'y donner suite immédiatement mais, en 1924, l'opinion publique a permis l'adoption de la loi du Conseil de recherches par le Parlement. Le Conseil a acquis des laboratoires provisoires où des recherches sur l'utilisation des calcaires magnésiens comme réfractaires ont si bien réussi qu'une industrie de guerre, établie durant le premier conflit mondial, a été rétablie sur une vaste échelle pour devenir une source importante de matières premières qui ont trouvé des débouchés dans le monde entier. En conséquence, en 1929-1930, le gouvernement a versé des subventions en vue de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, Ottawa, a ouvert ses portes en 1932 et, en 1939, commençait la construction de l'édifice de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres adjacent à la station aérienne d'Ottawa. Plus tard, plusieurs autres immeubles ont été construits sur cet emplacement, dont des laboratoires distincts pour les recherches intéressant les moteurs, l'essence et l'huile, l'hydraulique, les explosifs et les structures, et des ateliers de menuiserie et de travail sur métaux. Ces immeubles ont été agrandis depuis et de nouveaux édifices ont été construits pour le génie et des études sur les basses températures.

Un laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, a été inauguré en juin 1948. Un laboratoire régional des Maritimes sera bientôt construit sur les terrains de l'Université Dalhousie à Halifax (N.-É.).

Le Conseil national de recherches a assumé l'administration de l'entreprise d'énergie atomique de Chalk-River le 1er février 1947; les travaux s'y poursuivent conformément aux directives générales établies de temps à autre par la Commission de l'énergie atomique.

Les laboratoires qui relèvent actuellement du Conseil national de recherches sont ceux des divisions de recherches, de santé et de génie de l'entreprise d'énergie atomique à Chalk-River et ceux de la biologie appliquée, des recherches sur la construction, de la chimie pure et de la chimie appliquée, du génie mécanique (aéronautique et hydraulique), de la physique et de la radio et du génie électrique. Des recherches médicales se poursuivent grâce à des subventions accordées à des travailleurs agréés dans les diverses écoles médicales et les divers hôpitaux universitaires. Une Division des services d'information possède un personnel technique itinérant chargé d'aider les petites industries du Canada à appeler l'attention du

* Revisé sous la direction de C. J. Mackenzie, C.M.G., F.R.S., président, Conseil national de recherches, Ottawa.

Conseil sur leurs problèmes d'exploitation. Grâce à ses vastes bibliothèques, le Conseil peut ordinairement fournir les renseignements requis en très peu de temps.

Outre son Service d'information technique, le Conseil national de recherches rend service à l'industrie de deux autres façons principales. D'abord, il encourage les hommes de science des industries à visiter les laboratoires du Conseil et envoie ses propres savants visiter les laboratoires industriels. Un échange libre et constant de personnel et d'informations se fait ainsi entre le Conseil et la plupart des industries qui possèdent des laboratoires. On veut que l'industrie canadienne utilise les laboratoires du Conseil tout comme les services d'une importante société utilisent leurs propres laboratoires comme sources de renseignements et d'aide scientifiques.

En second lieu, le Conseil entreprend, à forfait, des travaux de recherches pour tout établissement aux prises avec un problème impossible à résoudre dans les laboratoires privés de consultation et d'épreuve; en retour, il obtient l'aide d'un grand nombre de sociétés. Le Conseil maintient depuis longtemps des rapports étroits et de caractère coopératif avec plusieurs industries canadiennes agissant dans différents domaines, réfractaires, huiles, métaux, produits chimiques et transports, pour n'en énumérer que quelques-uns.

Depuis ses débuts, le Conseil national de recherches encourage la formation de travailleurs scientifiques pour les recherches de trois façons: 1° bourses d'études accordées chaque année à des étudiants d'université soigneusement choisis qui manifestent des aptitudes pour les recherches, 2° subventions de recherches aux directeurs des services scientifiques des universités pour leur permettre d'embaucher de jeunes aides et d'acheter de l'équipement de recherches spécial, 3° octroi de bourses de recherches postscolaires et post-doctorat en sciences naturelles et en médecine.

Principales activités, 1948-1949.—Entouré d'un personnel de plus de 2,600 personnes, dont plusieurs sont très réputées dans leur domaine respectif, le Conseil occupe maintenant une place très honorable dans le monde scientifique. Pour la première fois en 1948, il a octroyé 19 bourses de recherches post-doctorat; chacune donne droit à passer une année à la Division de la chimie. Parmi les titulaires de ces bourses, on compte des gens formés dans les universités anglaises et écossaises et dans des institutions de Hollande et du Danemark. Jusqu'à maintenant le mouvement des recherches postscolaires a toujours été orienté du Canada vers l'étranger, surtout les États-Unis et l'Europe. C'est un indice de progrès que le déplacement des hommes de science s'effectue maintenant dans les deux directions.

A l'entreprise d'énergie atomique, la pile expérimentale NRX, productrice du plus dense flux de neutrons jamais encore obtenu d'une pile de recherches, a permis des examens de caractère fondamental et l'irradiation de près de 600 échantillons différents en vue de la production d'isotopes radioactifs. La Division des isotopes a distribué 34 isotopes différents à 21 institutions pour travail de recherches en science pure et en science appliquée. Afin d'encourager l'utilisation des produits de la pile de Chalk-River, une conférence sur les applications industrielles des isotopes radioactifs a eu lieu à Ottawa en décembre 1948; plus de 100 représentants des industries canadiennes y ont assisté.

A la Division de la biologie appliquée, un grand nombre de problèmes d'intérêt industriel font l'objet de recherches, particulièrement la conservation des aliments et l'utilisation industrielle des rebuts et excédents. En 1948, on a entrepris plus de travaux de caractère fondamental afin de mieux équilibrer les divers travaux de recherches d'ordre pratique et théorique.

La construction du laboratoire régional des Prairies à Saskatoon (Sask.) s'est achevée en 1948; cinq salles ont été aménagées et partiellement pourvues de personnel. Deux entreprises d'utilisation des cultures,—graines oléagineuses et résidus agricoles,—sont en cours, et bientôt commenceront des recherches sur les protéines et les hydrates de carbone. Dans le domaine des fermentations industrielles, trois laboratoires sont en activité: bactériologie, mycologie et chimie des ferments. On envisage un autre laboratoire qui sera affecté au domaine plus spécialisé des antibiotiques et de la chimie des enzymes. On a conçu et commandé un équipement d'installation pilote en vue de l'évaluation de procédés industriels de fermentation; des plans sont dressés pour l'aménagement de chambres frigorifiques nécessaires aux études intéressant les enzymes et la microbiologie.

La Division de recherches sur la construction, qui a inauguré ses travaux en 1948, a été instituée par le Conseil pour assurer un service de recherches à l'industrie du bâtiment au Canada. L'attention a surtout porté sur la construction des habitations. La Division est à étudier un aménagement spécial qu'elle va installer au laboratoire régional des Prairies et qui permettra d'éprouver des plans de mur complets (mesurant jusqu'à 7 pieds sur 8) sous des conditions de température et d'humidité pleinement réglées. Une conférence du Code de la construction, tenue les 28 février et 1er mars 1949 sous les auspices du Comité adjoint du Code national de la construction, a eu beaucoup de succès et a permis de réunir des inspecteurs, des fonctionnaires municipaux et d'autres représentants d'organismes intéressés à la rédaction, l'administration ou l'emploi général des codes municipaux de construction.

Un laboratoire de mécanique des sols a été aménagé et des travaux de recherches sur la neige et la glace s'y poursuivent en collaboration avec d'autres organismes intéressés.

La Division de la chimie pure a effectué diverses recherches photochimiques et cinétiques intéressant l'éther, l'acétone, l'acétaldéhyde, l'oxyde d'éthylène et un certain nombre d'hydrocarbures. Le carbone radioactif est employé pour marquer certains groupes fonctionnels afin de suivre leur marche dans certaines réactions photochimiques. On a mesuré l'adsorption de certains gaz simples par le chlorure de potassium à diverses températures. La Section des propriétés thermodynamiques des gaz a mesuré avec grande exactitude, à des températures variant entre 0 et 600° C., la compressibilité de l'hélium pur. Le spectromètre de masse a été mis en fonctionnement et est en voie d'être calibré. On a continué l'examen de plantes en vue de la recherche de nouveaux alcaloïdes et on a découvert quelques bases naturelles nouvelles. L'étude du spectre d'adsorption infra-rouge de composés organiques, complexes, particulièrement de composés d'importance biologique, s'est poursuivie. La Section des fibres a continué l'étude de la teinture à l'acide de la laine. Elle a entrepris l'étude des divers facteurs qui influent sur la perméabilité à l'air des tissus.

Le Service de la chimie appliquée de la Division de la chimie remplit, entre autres, la fonction de consultant auprès des ministères du gouvernement en matières de fourniture ou d'épreuve de produits chimiques. En outre, le service a poursuivi ses recherches à l'égard d'un certain nombre de travaux intéressant le génie chimique, les textiles, la corrosion, le caoutchouc, les enduits protecteurs, la chimie physique appliquée, la chimie organique industrielle et la synthèse organique. Ces travaux visent surtout l'application des nouvelles connaissances scientifiques dans le domaine de la chimie industrielle.

Le Service d'information technique, créé pour aider à améliorer le rendement des manufactures en répondant à des questions d'ordre technique soumises par les industries, reçoit environ 400 demandes de renseignements par mois. C'est le personnel du Conseil de recherches qui répond à la plupart de ces demandes, mais il bénéficie de l'aide précieuse des experts de plusieurs autres organismes, particulièrement les laboratoires de produits forestiers et le Bureau des mines.

Le programme de recherches de la Division des recherches médicales est entièrement extramural. Les travaux de recherches se poursuivent grâce à des subventions et la formation de rechercheurs est assurée au moyen de bourses de recherches médicales. Le gros de l'œuvre de la division s'accomplit aux écoles de médecine canadiennes. Le programme des bourses de recherches de la division, établi en 1946, répond au besoin manifeste d'assurer une formation de recherches à des diplômés d'école de médecine.

Le domaine de la Division du génie mécanique embrasse l'aéronautique et l'hydrodynamique ainsi bien que des branches du génie mécanique. Les laboratoires d'aéronautique fournissent à l'industrie canadienne de l'aviation, tant aux constructeurs qu'aux exploitants, des facilités de recherches, de perfectionnement et d'épreuves; ils font également fonction de service de recherches du Corps d'aviation royal canadien. La division s'occupe de travaux intéressant presque tous les domaines de l'aéronautique, y compris l'aérodynamique, la dynamique des gaz, les moteurs, les constructions et les combustibles et lubrifiants.

Les chambres frigorifiques du laboratoire à basse température, récemment inauguré, ont servi presque continuellement à des travaux du ministère de la Défense nationale ainsi que des industries. La construction de la frigo-soufflerie est presque terminée. Le laboratoire d'hydraulique a travaillé davantage à la maquette du Fraser, pour le compte du ministère des Travaux publics. Des dispositions ont été prises avec l'Université de la Colombie-Britannique en vue de la construction d'une maquette de plus grande dimension à l'université même et de la tenue d'autres épreuves. Les autres travaux sur maquette se rattachent à l'étude des passe-déversoirs, des couloirs de billes et du détournement des billes en rapport avec les usines génératrices.

Les laboratoires de physique accomplissent des travaux d'ordre théorique et pratique. En science pure, un groupe de spécialistes a fait des études de spectroscopie. Les travaux de physique pure portent aussi sur des problèmes intéressant les rayons cosmiques, les normes électriques de précision et la radio-activité.

Dans l'ordre pratique, un grand nombre de recherches sont en cours. Des études sur la thermorégulation des wagons frigorifiques se poursuivent. Des recherches s'effectuent sur la conductivité thermale des métaux à des températures élevées. Les études sur la migration de l'humidité à travers le bois ont fait des progrès, un appareil de mesure de la conductivité thermale des textiles par temps calme et venteux a été perfectionné et les travaux intéressant le chauffage intramural des maisons s'est poursuivi.

Il s'accomplit beaucoup de travail au laboratoire de métrologie, qui est chargé de la garde et de la vérification périodique des étalons de mesure au Canada.

On a aidé à modifier l'équipement de recherches géophysiques. Des essais de colorimétrie à l'égard des fusées employées par les chemins de fer ont donné des résultats pratiques et une somme considérable de travail a été accomplie aux fins d'estimer le rendement des lentilles d'appareils photographiques aériens. Une camera pouvant photographier 200,000 images à la seconde a été construite. Plu-

sieurs genres d'instruments de précision sont créés et construits en vue d'études de laboratoire tant en physique qu'en d'autres domaines de la science.

La Division de la radio et du génie électrique poursuit des recherches théoriques intéressant le radar, la radiophysique et les applications des techniques du radar aux problèmes de temps de paix et fait beaucoup de travail pour le compte des services armés. Elle crée et construit aussi au besoin l'outillage électrique nécessaire à d'autres divisions de laboratoire. Elle collabore avec le Service de météorologie et d'autres ministères du gouvernement. Il y a lieu de mentionner ici l'utilisation du radar dans l'étude des météores. Des études portent également sur la radiation électromagnétique du soleil sur les micro-ondes et les ondes métriques. L'équipement radar maritime a été perfectionné et plusieurs appareils servent maintenant la navigation.

Section 2.—Autres organismes de recherches scientifiques et industrielles

Outre le Conseil national de recherches, qui est le centre national des recherches, les ministères de l'Agriculture, des Mines et Ressources, des Pêcheries, la Commission des grains et les observatoires fédéraux accomplissent des travaux dans ce domaine. Ces organismes disposent de cadres scientifiques permanents qui font des recherches dans leurs domaines respectifs comme les problèmes du sol, les cultures, l'élevage et l'épreuve des animaux, le conditionnement et la vente des produits, la métallurgie extractive et physique, les produits sylvicoles et forestiers, l'hydrographie, la pêche en haute mer et la pêche des mollusques, etc. Les recherches et les expériences effectuées par le Service scientifique sont exposées au chapitre de l'Agriculture, pp. 427-431. L'*Annuaire* de 1948-1949, pp. 367-370, décrit le travail des fermes expérimentales. Le chapitre des Forêts, pp. 494-496, traite des travaux spécialisés de recherches sylvicoles.

La Commission des grains emploie un personnel de sept chimistes et 21 assistants aux principaux laboratoires de recherches sur la mouture, la cuisson, le maltage, etc., tandis que les observatoires fédéraux font des recherches intéressant la physique solaire, l'astrophysique, la sismologie, le magnétisme terrestre, la gravité et autres domaines.

Les universités font souvent preuve d'initiative et de hardiesse dans le domaine des recherches scientifiques, mais leur équipement limité ne leur permet pas toujours de mener facilement leurs découvertes à bon terme. Les laboratoires du gouvernement et des industries sont souvent capables de poursuivre plus à fond les travaux des universités.

Quelques fondations de recherches se spécialisent dans un domaine particulier. L'*Ontario Research Foundation*, de Toronto (Ont.), établie en 1928, est un organisme scientifique, indépendant et sans but lucratif, auquel le public et l'industrie peuvent recourir en matières technologiques.

La *Banting Research Foundation* épaule le travail de la chaire de recherches médicales *Banting and Best* de l'Université de Toronto et aide aux recherches médicales dans tout le Canada.

La *Rockefeller Foundation* encourage divers organismes au pays à pousser plus à fond les recherches scientifiques intéressant la médecine, les sciences naturelles et sociales et la santé publique.

Un exposé détaillé des recherches scientifiques et industrielles au Canada paraît aux pp. 1003-1039 de l'*Annuaire* de 1940. On peut se le procurer chez le Statisticien du Dominion, sous forme de tiré à part mis à jour jusqu'en 1947.

CHAPITRE X.—COMPTES NATIONAUX ET STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Comptes nationaux	398
Partie II.—Statistique économique	404
Section 1. Relevé de la production	404
Section 2. Situation du Canada en matière de placements internationaux	411
Section 3. Profits des sociétés et revenu des actionnaires	416
Section 4. Estimations de la richesse nationale	419

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

PARTIE I.—COMPTES NATIONAUX*

Les comptes nationaux, qui résument les opérations économiques du pays, permettent d'étudier les corrélations que comporte le régime économique en général. Ils sont d'importance particulière pour les gouvernements auxquels se posent des problèmes d'embauchage intégral, d'imposition et de prix, et pour les hommes d'affaires intéressés à des programmes de placements et de ventes.

Les comptes nationaux fournissent un résumé de la production et de la consommation évaluées aux prix pratiqués. La valeur de la production du pays peut varier parce que les prix fluctuent ou parce que le volume de la production change. Lorsque les ressources de l'économie sont pleinement employées, le volume des biens et des services ne peut ordinairement augmenter que lentement d'une année à l'autre, car alors l'augmentation tient à l'accroissement annuel des capitaux et de la main-d'œuvre ou à leur meilleur emploi. Cela étant, une majoration rapide de la valeur de la production s'explique surtout par des hausses de prix. Lorsqu'un pays possède des ressources inexploitées, la valeur de sa production de biens et services peut augmenter sensiblement d'une année à l'autre à mesure que ces ressources sont mises à contribution, même si les prix demeurent stables. Comme les tableaux suivants se fondent sur la valeur actuelle du dollar, les variations d'une année à l'autre sont à considérer en rapport avec les fluctuations de prix au cours de la période.

Les tableaux présentés ici ne dépouillent qu'en partie les comptes nationaux. Les tableaux **1** et **2** indiquent les principaux totaux du revenu national, du produit national brut et de la dépense nationale brute et de leurs éléments constitutifs. D'autres tableaux donnent le revenu des particuliers et son affectation, les recettes et les dépenses de l'État et la source et l'affectation de l'épargne privée. On trouvera d'autres renseignements dans les bulletins sur les Comptes nationaux publiés par le Bureau fédéral de la statistique†.

* Préparé par le personnel de la Division des recherches et du développement, Bureau fédéral de la statistique.

† Pour se renseigner sur les concepts, méthodes et sources et obtenir plus amples détails, on voudra bien consulter la publication *Comptes nationaux, revenu et dépense, 1941-1948* (revisée en septembre 1949) et les éditions antérieures à l'égard de 1938-1945, 1926-1947 et 1939-1947.

Revenu national.—Le revenu national net au coût des facteurs,—ou, plus brièvement, le revenu national,—est la valeur des biens et des services qui proviennent du travail et du capital des Canadiens durant une année, après provision pour dépréciation du capital fixe employé dans la production et à l'exclusion des impôts indirects moins les subventions. Pour l'économie en général, ce total équivaut au gain des Canadiens découlant de la production de biens et de services, c'est-à-dire, la somme des salaires, profits, intérêts, loyer net et revenu net des exploitations agricoles et de l'entreprise non sociétaire.

Produit national brut.—Le produit national brut est la valeur des biens et services produits aux prix du marché. Pour obtenir le produit national brut, il est donc nécessaire d'ajouter au revenu national la provision pour dépréciation et les impôts indirects moins les subventions.

Dépense nationale brute.—La dépense nationale brute établit la même valeur que le produit national brut, soit la valeur de la production globale de biens et de services aux prix du marché. Cependant, le produit national brut s'exprime en frais de production, tandis que la dépense nationale brute s'obtient en faisant la somme de toutes les ventes, compte tenu des importations et des changements des inventaires. Les ventes se divisent en quatre grandes catégories: ventes aux particuliers, ventes aux gouvernements, ventes aux entreprises commerciales au compte-capital (placements bruts au pays, y compris changements des inventaires), et ventes à l'étranger (exportations). Le total de ces ventes comprend les ventes de biens et services importés. Comme il s'agit de ne mesurer que la production du travail et du capital des résidants du Canada, les ventes de biens et services importés sont déduites.

Revenu des particuliers.—Le revenu des particuliers est la somme des revenus courants, qu'ils découlent ou non de l'activité productive. Il embrasse donc les salaires, le revenu net de l'entreprise non sociétaire, les intérêts, les dividendes et loyers nets touchés par des personnes, ainsi que les paiements de transfert de l'État, comme les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage et les gratifications de guerre.

Évolution récente.—Le revenu national est de 15 p. 100 plus élevé en 1948 qu'en 1947. La plus grande partie de l'augmentation provient sans doute de la hausse des prix puisque les prix de détail (d'après l'indice du coût de la vie) augmentent de 14 p. 100 durant la même période. On remarque certains changements dans la proportion des différents éléments du revenu national total. Les agriculteurs retirent une part plus grande du revenu national puisque le revenu net de l'agriculture passe à 13·2 p. 100 du revenu national, comparativement à 11·1 p. 100 en 1947 et 10·7 p. 100 en 1939. D'autres éléments,—salaires, revenu de placements et revenu net de l'entreprise non agricole et non sociétaire,—sont tous légèrement inférieurs par rapport au total bien que supérieurs en chiffres absolus. Les profits des sociétés, qui constituent une forte proportion du revenu de placements, ne participent pas à la diminution relative; ils forment 16·7 p. 100 du total chacune des deux années.

1.—Revenu national et produit national brut, 1939, 1942-1948

(En millions de dollars)

NOTA.—Les chiffres de 1926-1941 paraissent à la p. 1135 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Détail	1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Traitements et salaires et revenu supplémentaire de la main-d'œuvre	2,583	4,251	4,746	4,908	4,915	5,322	6,212	7,113
Soldes et gratifications militaires	32	641	910	1,068	1,117	340	83	82
Revenu de placements	783	1,737	1,778	1,774	1,905	1,978	2,307	2,473
Revenu net de l'agriculture et autre entreprise non sociétaire								
Revenu net des exploitants agricoles provenant de leur exploitation	461	1,089	969	1,213	959	1,130	1,210	1,660
Revenu net, autre entreprise non sociétaire	430	664	690	749	851	1,026	1,126	1,260
Revenu national net au coût des facteurs	**4,289**	**8,382**	**9,093**	**9,712**	**9,747**	**9,796**	**10,938**	**12,588**
Impôts indirects moins subventions	737	1,087	1,117	1,113	1,007	1,269	1,604	1,735
Déductions pour dépréciation et frais semblables des entreprises	582	883	912	863	785	846	1,009	1,085
Erreur restante d'estimation	−10	+172	+176	+209	+220	+25	+40	+42
Produit national brut aux prix du marché	**5,598**	**10,524**	**11,298**	**11,897**	**11,759**	**11,936**	**13,591**	**15,450**

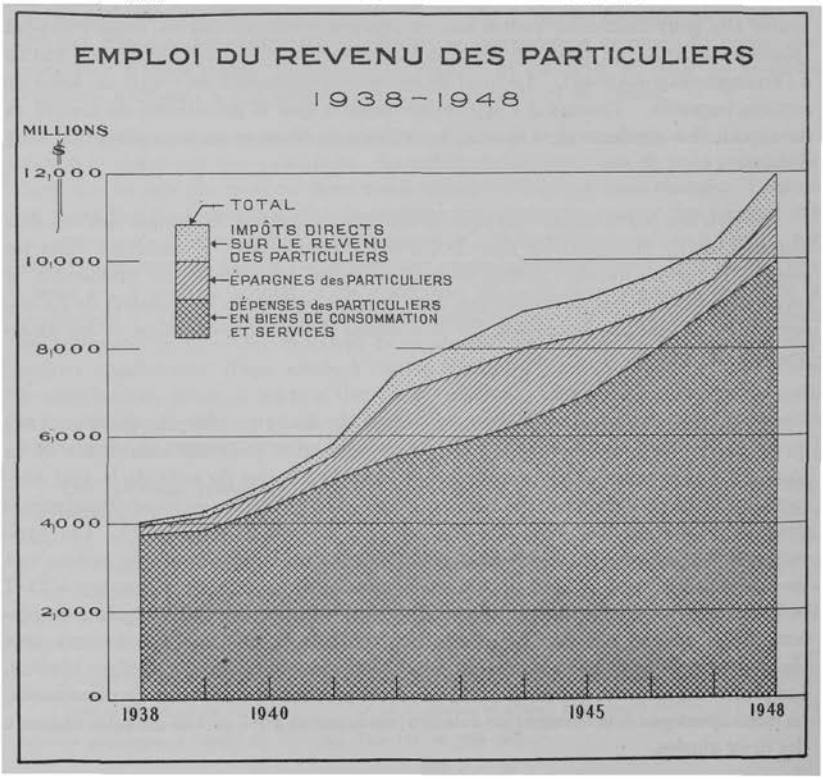

La dépense nationale brute indique de quelle façon la production totale de biens et services est employée. De 1947 à 1948, la proportion de la production de biens et services absorbée par les principaux éléments constitutifs,—dépense des consommateurs, dépense du gouvernement, placements bruts au Canada et placements nets à l'étranger,—demeure relativement stable. La proportion respective de la dépense des consommateurs et des placements bruts au Canada par rapport à la dépense nationale brute baisse légèrement, soit de 67·1 et 21·6 p. 100 en 1947 à 65·3 et 20·9 p. 100 en 1948. Dans le cas des placements bruts au Canada, la faible baisse de 1947 à 1948 tient entièrement à une diminution marquée du taux d'accumulation des inventaires. La dépense aux fins d'habitations et d'usines et outillage accuse un gain absolu et un gain relatif importants. La production de la dépense de l'État en biens de consommation et services par rapport à la dépense nationale brute passe de 26·1 p. 100 en 1947 à 26·2 p. 100 en 1948. Les placements nets à l'étranger augmentent de 0·1 à 2·7 p. 100 au cours de la même période. Les exportations augmentent en chiffres absolus mais absorbent en 1948 la même proportion de la dépense nationale brute qu'en 1947. Par contre, les importations diminuent par rapport au total tout en demeurant approximativement stables en chiffres absolus. C'est la conséquence, en grande partie, des restrictions d'urgence imposées à l'automne de 1947 aux importations afin de remédier à la pénurie de dollars américains au Canada.

2.—Dépense nationale brute, 1939, 1942-1948

(En millions de dollars)

NOTA.—Les chiffres de 1926-1941 paraissent à la p. 1137 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Détail	1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947r	1948r
Dépense des particuliers en biens de consommation et services	3,861	5,565	5,869	6,330	6,999	7,952	9,126	10,083
Dépenses du gouvernement en biens de consommation et services	724	3,817	4,271	5,075	3,710	1,848	1,551	1,768
Placements bruts au pays—								
Habitations	145	128	131	157	210	338	492	650
Usines et outillage	409	803	697	599	672	1,024	1,565	1,926
Inventaires	327	335	−40	−82	−300	467	879	646
Exportations de biens et services	1,451	2,322	3,403	3,566	3,580	3,203	3,629	4,037
A déduire—importations de biens et services	−1,328	−2,275	−2,858	−3,539	−2,893	−2,871	−3,612	−3,618
Erreur restante d'estimation	+9	−171	−175	−209	−219	−25	−39	−42
Dépense nationale brute aux prix du marché	**5,598**	**10,524**	**11,298**	**11,897**	**11,759**	**11,936**	**13,591**	**15,450**

Le revenu des particuliers augmente de $1,538,000,000 de 1947 à 1948. L'augmentation de 450 millions dans le cas du revenu net des agriculteurs est particulièrement frappante; ce revenu passe de $1,210,000,000 en 1947 à $1,660,000,000 en 1948. Les paiements de transfert de l'État diminuent quelque peu, la réduction des versements aux anciens combattants se trouvant partiellement neutralisée par l'augmentation des pensions, allocations familiales, gratifications aux hôpitaux et prestations de chômage. L'augmentation de la dépense des particuliers en biens de consommation et services de 1947 à 1948, soit 957 millions de dollars, est considérablement inférieure à celle de leur revenu. Les impôts directs forment une proportion moins élevée du revenu des particuliers en 1948 qu'en 1947; en chiffres absolus, cependant, ils accusent une augmentation de 22 millions de dollars. Les épargnes personnelles, qui avaient diminué constamment durant l'après-guerre, augmentent vivement, passant de 4·1 p. 100 du revenu des particuliers en 1947 à 8·3 p. 100 en 1948.

3.—Revenu des particuliers, 1939, 1942-1948

(En millions de dollars)

NOTA.—Les chiffres de 1926-1941 paraissent à la p. 1139 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Détail	1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Salaires et revenu supplémentaire de la main-d'œuvre	2,583	4,251	4,746	4,908	4,915	5,322	6,212	7,113
A déduire—les cotisations des employeurs et employés à l'assurance sociale et à la caisse de pensions du gouvernement	−34	−110	−124	−132	−135	−149	−181	−220
Soldes et gratifications militaires	32	641	910	1,068	1,117	340	83	82
Revenu net de l'agriculture et autre entreprise non sociétaire	891	1,753	1,659	1,962	1,810	2,156	2,336	2,920
Intérêts, dividendes et revenu net de loyers touchés par des personnes	564	703	745	795	836	880	1,032	1,127
Paiements de transfert de l'État (sauf l'intérêt)	249	226	216	263	552	1,111	848	843
Dons de charité des sociétés	6	12	12	11	12	10	15	18
Totaux	**4,291**	**7,476**	**8,164**	**8,875**	**9,107**	**9,670**	**10,345**	**11,883**

4.—Affectation du revenu personnel, 1939, 1942-1948

(En millions de dollars)

NOTA.—Les chiffres de 1926-1941 paraissent à la p. 1140 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Détail	1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Impôts directs des particuliers—								
Impôt sur le revenu	61	433	631	772	733	711	694	717
Droits successoraux	28	37	38	40	47	54	61	57
Divers impôts	21	24	28	25	25	32	36	39
Dépense des particuliers en biens de consommation et services	3,861	5,565	5,869	6,330	6,999	7,952	9,126	10,083
Épargnes des particuliers	320	1,417	1,598	1,708	1,303	921	428	987
Totaux	**4,291**	**7,476**	**8,164**	**8,875**	**9,107**	**9,670**	**10,345**	**11,883**

Les tableaux des recettes et dépenses de l'État ne comprennent que les opérations se rapportant aux comptes nationaux. En conséquence, les excédents ou les déficits qu'on y trouve ne concordent pas avec ceux des divers comptes publics. Il a fallu modifier les états classiques des recettes et des dépenses de l'années financière de manière à exclure les opérations de simple comptabilité, ainsi que l'achat et la vente de capitaux immobilisés actuels. On a ajouté les caisses extra-budgétaires comme celles de l'assurance-chômage, de l'indemnisation des accidentés du travail et des pensions, ainsi que les excédents ou les déficits des entreprises d'État. Voici les plus importants redressements apportés aux comptes fédéraux: addition des dépenses recouvrables aux fins de la défense nationale, affectation de remboursements imputables à la guerre à des années antérieures, redressement d'impôts des sociétés d'après la comptabilité d'exercice, suppression des ventes des biens de guerre au commerce et suppression, de la colonne des dépenses, de l'amortissement à l'égard du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth. En outre, les chiffres fédéraux sont répartis sur l'année civile; on s'est servi à cette fin des chiffres mensuels qu'a publiés le contrôleur du Trésor. Les dépenses des gouvernements ne comprennent pas les prêts de l'État aux pays étrangers ni l'avoir en or ou en devises étrangères.

5.—Recettes de l'État, 1939, 1942-1948

(En millions de dollars).

Détail	1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Impôts directs—particuliers								
Impôt sur le revenu	61	433	631	772	733	711	694	717
Droits successoraux	28	37	38	40	47	54	61	57
Divers impôts	21	24	28	25	25	32	36	39
Impôts directs—sociétés								
Impôt sur le revenu et taxe sur les surplus de bénéfices	112	629	642	603	603	670	724	743
Impôts retenus	11	29	27	27	29	29	35	41
Impôts indirects	720	1,180	1,328	1,380	1,269	1,505	1,781	1,808
Revenu de placements—								
Intérêts	77	95	106	113	128	133	130	149
Profits commerciaux	22	151	218	231	265	243	215	187
Cotisations des employeurs et employés à l'assurance sociale et à la caisse des pensions du gouvernement	34	110	124	132	135	149	181	220
Déficit (+) ou surplus (−) des opérations se rapportant aux comptes nationaux	42	1,647	1,817	2,601	1,692	125	−816	−818
Totaux	**1,128**	**4,335**	**4,959**	**5,924**	**4,926**	**3,651**	**3,041**	**3,143**

6.—Dépenses de l'État, 1939, 1942-1948

(En millions de dollars)

Détail	1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Achat de biens et services—								
Sauf aide mutuelle, etc.	724	2,815	3,753	4,115	2,852	1,751	1,513	1,749
Aide mutuelle, UNRRA et secours militaires	—	1,002	518	960	858	97	38	19
Paiements de transfert—								
Intérêts	172	199	261	319	402	456	465	459
Autres	249	226	216	263	552	1,111	848	843
Subventions	−17	93	211	267	262	236	177	73
Totaux	**1,128**	**4,335**	**4,959**	**5,924**	**4,926**	**3,651**	**3,041**	**3,143**

Aux fins d'analyse, les dépenses des gouvernements peuvent se répartir en deux catégories principales: dépenses en vue de l'achat de biens et services; paiements de transfert, comme les allocations familiales, les pensions de vieillesse, les prestations aux anciens combattants, la majeure partie de l'intérêt sur la dette publique, qui ne découlent pas de la production courante des biens et services. La première catégorie représente les charges dont le gouvernement frappe le rendement annuel de la nation. Par contre, les paiements de transfert peuvent être considérés essentiellement comme un transfert de revenu d'une partie de la collectivité à une autre et viennent simplement grossir les sommes dont disposent les intéressés à leur compte de dépenses ou à leur compte d'épargnes.

En 1948, les dépenses du gouvernement en biens et services passent de $1,551,000,000 en 1947, minimum d'après-guerre, à $1,768,000,000. Les paiements de transfert aux particuliers ne diminuent que de 0·6 p. 100; les subventions accusent une brusque réduction de 58·8 p. 100 à la suite de la suppression des programmes de subventions visant à réglementer le niveau des prix domestiques. L'excédent des recettes sur les dépenses, au sens des définitions propres aux comptes nationaux, s'établit au chiffre record de 818 millions en 1948; le gouvernement fédéral répond pour la plus grande partie de ce surplus.

En 1948, les placements bruts au pays augmentent de 286 millions, soit de 9·7 p. 100. Des augmentations considérables de 158 millions pour habitations et de 361 millions pour usines et outillage sont partiellement neutralisées par une réduction de 233 millions du rythme d'accumulation des inventaires. Les placements nets à l'étranger, soit l'excédent des exportations sur les importations, augmentent brusquement de 17 millions en 1947 à 419 millions en 1948. Ces deux années, les surplus considérables de l'État ont contribué à combler l'écart entre les épargnes des particuliers et le niveau sans précédent des placements.

7.—Sources de l'épargne privée, 1939, 1942-1948

(En millions de dollars)

NOTA.—Les chiffres de 1938-1941 paraissent à la p. 1140 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Détail	1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Épargnes personnelles	320	1,417	1,598	1,708	1,303	921	428	987
Épargnes commerciales	219	380	422	315	436	477	639	671
Rectification de la valeur des inventaires	−56	−63	−133	−2	−2	−8	−18	−4
Provision pour dépréciation et frais commerciaux analogues	582	883	912	863	785	846	1,009	1,085
Erreur restante d'estimation	−10	+172	+176	+209	+220	+25	+40	+42
Totaux	**1,055**	**2,789**	**2,975**	**3,093**	**2,742**	**2,261**	**2,098**	**2,781**

8.—Affectation de l'épargne privée, 1939, 1942-1948

(En millions de dollars)

NOTA.—Les chiffres de 1938-1941 paraissent à la p. 1141 de l'*Annuaire* de 1948-1949

Détail	1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Placements bruts au pays—								
Habitations	145	128	131	157	210	338	492	650
Usines et outillage	409	803	697	599	672	1,024	1,565	1,926
Inventaires	327	335	−40	−82	−300	467	879	646
Placements nets à l'étranger	123	47	545	27	687	332	17	419
Déficit (+) ou surplus (−) de l'État	42	1,647	1,817	2,601	1,692	125	−816	−818
Erreur restante d'estimation	+9	−171	−175	−209	−219	−25	−39	−42
Totaux	**1,055**	**2,789**	**2,975**	**3,093**	**2,742**	**2,261**	**2,098**	**2,781**

PARTIE II.—STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

Section 1.—Relevé de la production*

La présente section traite de la valeur brute et de la valeur nette de la production de denrées. La production nette, en général, est une estimation de la contribution à l'économie nationale des principaux groupes d'industries engagées dans la production de denrées. Elle consiste en la valeur totale moins le coût des matières premières, du combustible, de l'électricité achetée et des fournitures de conditionnement qui servent à la production†. L'économiste retient le chiffre net de préférence au chiffre brut, en raison des nombreux doubles emplois compris dans ce dernier.

* Rédigé à la Section de la statistique économique, Division des recherches et du développement, Bureau fédéral de la statistique.

† La méthode de calcul de la production brute et de la production nette est expliquée dans le *Relevé de la production*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Tendances courantes.—La valeur de la production de denrées au Canada en 1947 atteint un niveau sans précédent. La valeur brute, $15,074,000,000, est de 23·4 p. 100 plus élevée qu'en 1946, alors qu'elle s'établissait à $12,213,000,000, et de 184 p. 100 plus élevée qu'en 1938. L'augmentation est presque continue de 1938 jusqu'à l'année à l'étude, la baisse de 1945 constituant la seule interruption.

Comme la valeur nette de la production revêt plus d'intérêt, à presque tous les égards, que la valeur brute, c'est sur cet aspect de la question que repose la présente analyse. La valeur nette est estimée au chiffre record de $7,765,000,000 en 1947, contre $6,458,000,000 en 1946. Cette augmentation importante est attribuable en grande partie à la hausse rapide des prix durant cette période, bien que la production elle-même ait augmenté comme le démontre une hausse d'environ 10 p. 100 de l'indice du volume physique de la production industrielle.

Le déblocage après la guerre de la demande contenue de biens de consommation au Canada et à l'étranger, les placements sans précédent dans l'habitation, les usines et l'outillage, ainsi qu'une amélioration marquée du marché de la main-d'œuvre et la disponibilité de matières premières ont fait de 1947 une année exceptionnelle dans l'histoire de l'économie canadienne du point de vue de la valeur des denrées produites. On estime qu'il y a eu nouvelle expansion de la production en 1948. L'indice de la production industrielle passe de 175·5 en 1947 à 181·5 en 1948, et l'indice général des prix de gros augmente de près de 19 p. 100 durant la même période. En outre, le revenu brut provenant de la production agricole passe de $2,130,000,000 en 1947 à $2,694,000,000 en 1948, indication d'une hausse considérable de la valeur de la production agricole.

Principales branches de la production.—Exception faite du piégeage, chacun des neuf groupes industriels indiqués au tableau **1** atteint un sommet sans précédent en 1947. Une augmentation de 47 p. 100, la plus remarquable de tous les groupes, de la valeur nette de la construction par rapport à 1946 découle d'une grande activité de la construction et des prix record des matériaux. La hausse des prix et de la production elle-même portent aussi les secteurs forestier et minier au rang le plus élevé de leur histoire en ce qui concerne la valeur nette. La production forestière augmente de plus de 34 p. 100 au regard de 1946; l'autre, après un recul de quatre ans, gagne près de 31 p. 100. L'agriculture, la pêche, l'énergie électrique et le travail à façon et la réparation enregistrent une augmentation relativement légère. Le piégeage diminue de 46 p. 100 et s'établit à son plus bas niveau depuis 1941. Le total des produits ouvrés dépasse même le sommet de temps de guerre atteint en 1944, augmentant de 24 p. 100 par rapport à 1946 pour toucher un chiffre record de $4,292,000,000.

Le tableau **1** classe l'industrie en production primaire et en production secondaire, mais naturellement plusieurs stades de fabrication se rattachent étroitement aux ressources primaires. Les saurisseries et conserveries de poisson, par exemple, fonctionnent en étroite relation avec les flottes de pêche, les scieries avec les opérations forestières, et les fonderies et affineries avec l'extraction du métal. La valeur brute et la valeur nette de la production de ces industries de conditionnement paraissent séparément au tableau **2**; celui-ci fait voir le degré de double emploi, éliminé au tableau **1**, entre les industries primaires et les manufactures.

1.—Valeur brute et valeur nette de la production, par industrie, 1942-1947

NOTA.—La production nette est la valeur totale sous une rubrique particulière, moins le coût des matériaux, du combustible, de l'électricité achetée et des fournitures servant au conditionnement.

Industrie	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	VALEUR BRUTE					
	$	$	$	$	$	$
Agriculture	1,635,529,000	1,545,652,000	1,918,647,000	1,679,321,000	1,937,301,000	2,129,522,000
Forêts	763,988,245	810,154,089	887,973,532	964,237,446	1,228,994,287	1,628,909,054
Pêche	103,118,177	118,610,634	123,705,565	166,144,381	177,024,678	174,279,465
Piégeage	23,801,213	21,579,615	23,988,773	21,505,447	31,077,867	16,842,966
Mines	946,021,397	974,414,921	897,407,212	766,721,126	754,386,422	1,010,643,735
Énergie électrique	203,835,365	204,801,508	215,246,391	215,105,473	226,096,273	239,116,247
Moins: double emploi dans la production forestière[1]	*46,974,440*	*64,000,614*	*78,294,000*	*80,641,000*	*93,930,000*	*107,757,000*
Totaux, production primaire	3,629,318,957	3,611,212,153	3,988,674,473	3,732,393,873	4,260,950,527	5,091,556,467
Construction	635,649,570	572,426,551	449,838,059	543,579,833	868,661,403	1,256,535,677
Travail à façon et réparation	208,379,000	213,622,000	243,424,000	262,621,000	314,310,000	364,141,000
Manufactures	7,553,794,972	8,732,860,999	9,073,692,519	8,250,368,866	8,035,692,471	10,081,026,580
Totaux, production secondaire	8,397,823,542	9,518,909,550	9,766,954,578	9,056,569,699	9,218,663,874	11,701,703,257
Moins: double emploi dans les manufactures[2]	*1,071,237,766*	*1,148,896,816*	*1,160,974,424*	*1,115,088,513*	*1,266,379,183*	*1,719,695,805*
Totaux généraux	**10,955,904,733**	**11,981,224,887**	**12,594,654,627**	**11,673,875,059**	**12,213,235,218**	**15,073,563,919**
	VALEUR NETTE					
	$	$	$	$	$	$
Agriculture	1,361,690,000	1,233,120,000	1,533,807,000	1,269,362,000	1,468,027,000	1,579,604,000
Forêts	429,079,260	462,815,227	507,357,605	550,970,574	711,026,833	953,918,800
Pêche	64,821,702	74,655,678	76,889,487	103,106,209	107,908,162	110,088,471
Piégeage	23,801,213	21,579,615	23,988,773	21,505,447	31,077,867	16,842,966
Mines	514,109,951	475,529,364	454,022,468	413,276,800	422,074,303	552,309,949
Énergie électrique	200,345,240	200,833,297	209,757,908	210,006,712	220,511,067	233,860,860
Moins: double emploi dans la production forestière[1]	*46,974,440*	*64,000,614*	*61,357,833*	*64,501,946*	*73,516,000*	*84,438,000*
Totaux, production primaire	2,546,872,926	2,404,532,567	2,744,465,408	2,503,725,796	2,887,109,232	3,362,187,046
Construction	310,917,190	293,538,167	249,037,017	267,957,837	408,695,662	601,539,452
Travail à façon et réparation	141,395,000	144,952,000	165,174,000	178,200,000	213,273,000	247,086,000
Manufactures	3,309,973,758	3,816,413,541	4,015,776,010	3,564,315,899	3,467,004,980	4,292,055,802
Totaux, production secondaire	3,762,285,948	4,254,903,708	4,429,987,027	4,010,473,736	4,088,973,642	5,140,681,254
Moins: double emploi dans les manufactures[2]	*426,201,970*	*410,701,516*	*437,045,069*	*428,243,781*	*518,517,965*	*737,453,025*
Totaux généraux	**5,882,956,904**	**6,248,734,759**	**6,737,407,366**	**6,085,955,751**	**6,457,564,909**	**7,765,415,275**

[1] Élimine le double emploi dans les totaux de l'agriculture et de l'industrie forestière. [2] Élimine le double emploi sous "Manufactures"; cette rubrique comprend les scieries, les pulperies et papeteries, etc., qui figurent aussi sous d'autres rubriques ci-dessus.

2.—Valeur brute et valeur nette de la production des industries de conditionnement, 1946 et 1947

Industrie	1946		1947		Changement en valeur nette de 1946 à 1947	Pourcentage de changement en valeur nette de 1946 à 1947	Pourcentage de valeur nette par rapport à la production nette totale, 1947
	Brute	Nette	Brute	Nette			
	$	$	$	$	$	%	%
Saurisseries et conserveries de poisson	100,201,291	31,084,775	105,272,682	41,081,688	+9,996,913	+32·2	5·6
Scieries	287,910,057	129,408,392	402,133,298	190,514,978	+61,106,586	+47·2	25·8
Réduction et affinage des métaux non ferreux	304,718,524	69,565,922	453,033,942	115,798,652	+46,232,730	+66·5	15·7
Pulpe et papier	527,814,916	258,164,578	706,971,628	356,084,900	+97,920,322	+37·9	48·3
Ciment	21,724,021	12,930,058	23,582,611	13,449,437	+519,379	+4·0	1·8
Dérivés de l'argile	12,207,367	9,563,690	14,486,189	11,266,933	+1,703,243	+17·8	1·5
Chaux	7,322,168	4,910,127	8,850,023	5,763,244	+853,117	+17·4	0·8
Sel	4,480,839	2,890,423	5,366,032	3,493,193	+602,770	+20·9	0·5
Totaux	**1,266,379,183**	**518,517,965**	**1,719,695,805**	**737,453,025**	**+218,935,060**	**+42·2**	**100·0**

Répartition provinciale de la production.—Deux provinces seulement ne connaissent pas en 1947 une valeur nette de la production sans précédent. L'Île du Prince-Édouard descend quelque peu du sommet de $22,144,000 atteint en 1946;

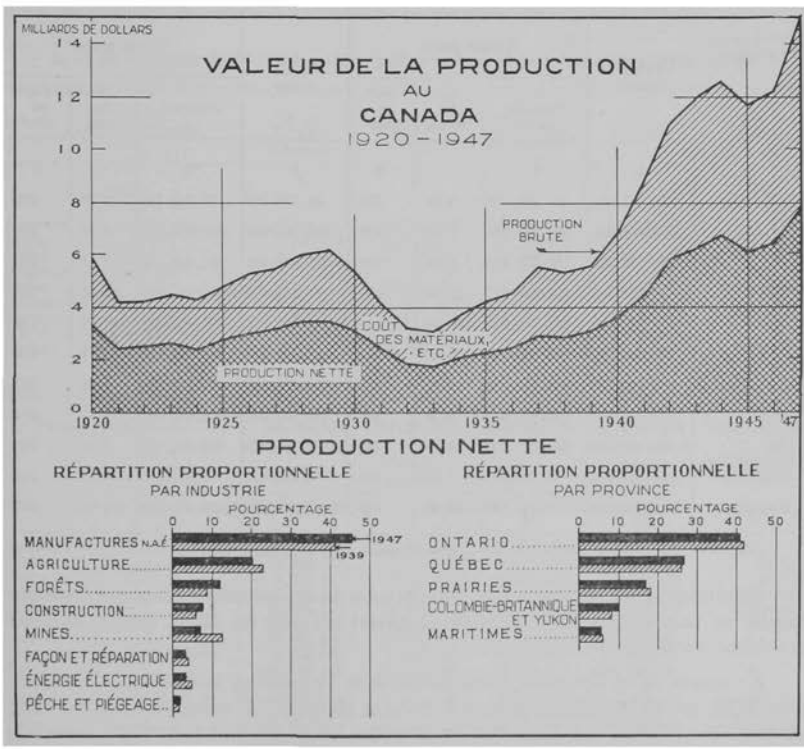

la Saskatchewan, où prime l'agriculture, n'arrive pas à dépasser celui de $528,817,000 qu'elle avait touché en 1944, malgré une hausse de plus de 17 p. 100 par rapport à 1946.

L'augmentation de la production nette au Québec par rapport à 1946 s'établit à près de 17 p. 100; comme celle du total canadien est d'environ 20 p. 100, l'importance relative de cette province est moindre en 1947 qu'en 1946. L'Ontario, avec une augmentation de 24 p. 100, gagne du terrain en 1947 sous ce rapport. En dépit des avances de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, de 6 et 17 p. 100 respectivement, ces deux provinces maritimes, de même que l'Île du Prince-Édouard, diminuent en importance relative.

Les trois provinces des Prairies accusent aussi une baisse. Le Manitoba et l'Alberta, même si des gains sur 1946 leur font atteindre un nouveau sommet, ne tiennent pas le pas avec l'augmentation du total canadien.

Outre l'Ontario, la Colombie-Britannique est la seule autre province à gagner en importance relative en 1947; sa production augmente de 32 p. 100 au regard de 1946 pour s'établir au nouveau sommet de $769,392,000.

3.—Valeur brute et valeur nette de la production, par province, 1946 et 1947

Province ou territoire	1946				1947			
	Valeur brute	Valeur nette			Valeur brute	Valeur nette		
		Somme	% du total	Per capita[1]		Somme	% du total	Per capita[1]
	$	$		$	$	$		$
Î.P.-É.	38,351,051	22,144,302	0·34	236	40,275,589	21,840,154	0·28	232
N.-É.	350,404,499	197,329,638	3·06	322	381,199,094	208,889,897	2·69	336
N.-B.	300,733,163	162,700,528	2·52	339	365,009,501	191,525,027	2·47	390
Québec	3,441,764,182	1,775,525,027	27·50	489	4,143,940,492	2,069,847,205	26·65	558
Ontario	5,063,715,869	2,557,193,323	39·60	624	6,474,752,242	3,177,503,242	40·92	759
Manitoba	625,319,340	329,300,254	5·10	453	694,565,858	368,006,138	4·74	495
Saskatchewan	626,522,150	388,858,319	6·02	467	734,931,886	456,414,057	5·88	542
Alberta	708,612,493	434,902,340	6·73	542	819,106,465	495,086,290	6·37	602
C.-B.	1,050,437,480	583,012,640	9·03	581	1,410,697,659	769,392,150	9·91	737
Yukon et T. du N.-O.	7,374,991	6,598,538	0·10	275	9,085,133	6,911,115	0·09	288
Canada	**12,213,235,218**	**6,457,564,909**	**100·00**	**525**	**15,073,563,919**	**7,765,415,275**	**100·00**	**617**

[1] Fondée sur les chiffres estimatifs de la population donnés à la page 162.

Production per capita.—En 1947, le total de la production nette par habitant touche un nouveau sommet de $617 dépassant de près de 10 p. 100 le sommet précédent de $563, atteint en 1944.

En raison de sa situation prééminente dans l'expansion industrielle, l'Ontario, avec $759, est au premier rang sous le présent rapport. Il occupait ce même rang en 1938 et en 1944. La Colombie-Britannique, avec un chiffre de $737, occupe le

deuxième en 1947. Elle occupait le même rang juste avant la guerre, mais la Saskatchewan avait supplantée en 1944. Avec une production per capita de $602, l'Alberta se classe troisième en 1947 comme en 1938; en 1944, elle était cinquième. Le Québec se maintient quatrième chacune des trois années. La production per capita de la Saskatchewan varie considérablement d'une année à l'autre selon le rendement agricole; cette province se classe cinquième en 1947, deuxième en 1944 et huitième en 1938. Le Manitoba, avec une production par personne de $495, est sixième en 1947. Cette province descend d'un rang par rapport à 1938, mais détient la même place qu'en 1944.

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île du Prince-Édouard occupent la septième, huitième et neuvième place respectivement en 1947. L'Île du Prince-Édouard garde le même rang depuis l'année d'avant-guerre. La Nouvelle-Écosse tombe de sixième en 1938 à septième en 1944 et huitième en 1946. Le Nouveau-Brunswick avance de huitième en 1944 à septième en 1946.

Le plus haut pourcentage d'augmentation quant à la production par personne en 1947 au regard de 1946 est celui de la Colombie-Britannique, soit près de 27 p. 100. L'Ontario suit avec une augmentation de près de 22 p. 100; viennent ensuite la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick, dont la production augmente respectivement de 16 et 15 p. 100. L'Île du Prince-Édouard est la seule province à connaître une baisse sous ce rapport. Elle est aussi, avec la Saskatchewan, la seule à ne pas toucher un nouveau sommet de production per capita en 1947.

4.—Valeur nette de la production, par province et par industrie, 1946 et 1947

Année et industrie	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
1946	$	$	$	$	$
Agriculture	13,320,000	32,071,000	35,680,000	234,702,000	405,074,000
Forêts	1,166,871	24,154,765	54,019,923	287,046,710	167,772,531
Pêche	4,155,906	31,489,194	13,988,338	7,219,982	6,296,658
Piégeage	18,537	733,054	239,943	5,308,477	7,792,630
Mines	—	26,425,106	4,236,861	97,020,447	147,605,421
Énergie électrique	344,048	7,077,258	4,866,590	84,822,248	73,546,935
Construction	966,602	21,754,231	14,409,598	101,328,551	163,265,558
Travail à façon et réparation	938,000	7,797,000	4,714,000	65,085,000	81,177,000
Manufactures	3,469,435	71,738,873	67,783,377	1,125,991,848	1,659,284,622
Moins les doubles emplois[1]	*2,235,097*	*25,910,843*	*37,238,102*	*233,000,236*	*154,622,032*
Totaux, 1946	**22,144,302**	**197,329,638**	**162,700,528**	**1,775,525,027**	**2,557,193,323**

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.
	$	$	$	$	$
Agriculture	139,846,000	292,232,000	248,804,000	66,298,000	[2]
Forêts	10,296,791	6,757,053	11,211,114	148,590,669	10,406
Pêche	4,871,037	1,148,886	1,339,083	36,835,800	563,278
Piégeage	5,011,880	2,677,078	2,974,120	2,894,470	3,427,678
Mines	12,480,188	22,743,522	50,981,943	58,629,880	1,950,935
Énergie électrique	12,001,213	6,337,824	9,010,692	22,256,339	247,920
Construction	19,936,046	13,855,512	25,170,956	48,008,608	[2]
Travail à façon et réparation	2,881,000	9,925,000	11,591,000	19,165,000	[2]
Manufactures	122,780,805	38,459,630	83,735,011	293,352,652	408,727
Moins les doubles emplois[1]	*10,804,706*	*5,278,186*	*9,915,579*	*113,018,778*	*10,406*
Totaux, 1946	**329,300,254**	**388,858,319**	**434,902,340**	**583,012,640**	**6,598,538**

4.—Valeur nette de la production, par province et par industrie, 1946 et 1947—fin

Année et industrie	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
1947	$	$	$	$	$
Agriculture	13,231,000	28,369,000	36,195,000	226,174,000	423,196,000
Forêts	1,232,466	30,302,069	67,704,969	356,247,175	224,162,079
Pêche	2,609,948	24,230,084	13,708,406	4,789,794	5,043,662
Piégeage	9,115	303,434	259,972	2,727,327	4,601,807
Mines	—	25,851,459	5,067,591	122,998,963	194,853,504
Énergie électrique	394,495	7,572,785	5,078,474	93,895,252	79,438,924
Construction	1,516,259	28,436,771	20,513,711	156,897,939	244,552,609
Travail à façon et réparation	1,087,000	9,033,000	5,461,900	75,404,000	94,047,000
Manufactures	3,849,353	84,935,517	83,487,984	1,324,397,690	2,136,014,184
Moins les doubles emplois[1]	*2,089,482*	*30,144,222*	*45,952,080*	*293,694,935*	*928,766,527*
Totaux, 1947	**21,840,154**	**208,889,897**	**191,525,027**	**2,069,847,205**	**3,177,503,242**

Année et industrie	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.
	$	$	$	$	$
Agriculture	152,613,000	340,746,000	287,539,000	71,541,000	[2]
Forêts	12,364,211	7,339,092	12,283,193	242,266,466	17,080
Pêche	5,329,448	1,170,930	856,609	51,451,168	538,422
Piégeage	2,295,658	1,449,221	1,537,973	1,616,529	2,031,930
Mines	14,630,955	29,577,508	58,099,365	97,781,055	3,449,549
Énergie électrique	12,649,996	8,597,876	9,693,602	16,173,272	366,184
Construction	27,857,666	19,742,010	33,241,838	68,780,649	[2]
Travail à façon et réparation	14,923,000	11,499,000	13,429,000	22,203,000	[2]
Manufactures	139,373,521	41,480,520	89,289,825	388,702,178	525,030
Moins les doubles emplois[1]	*14,031,317*	*5,188,100*	*10,884,115*	*191,123,167*	*17,080*
Totaux, 1947	**368,006,138**	**456,414,057**	**495,086,290**	**769,392,150**	**6,911,115**

[1] Doubles emplois entre l'agriculture et les forêts, de même que doubles emplois sous manufactures (voir pp. 405-406). [2] Non déclaré.

Principales branches de la production dans chaque province.—*Provinces Maritimes.*—L'agriculture constitue manifestement la principale source de revenu de l'Île du Prince-Édouard, soit près de 61 p. 100 de la valeur nette de la production provinciale en 1947. L'augmentation de la valeur de la construction et des manufactures au regard de 1946 ne suffit pas à contre-balancer la baisse relativement prononcée de la pêche, de $4,156,000 à $2,610,000, qui fait diminuer la valeur nette totale. Malgré la baisse de l'agriculture, de la pêche, du piégeage et des mines, l'avance des forêts, de la construction et des manufactures porte la valeur totale de la production en Nouvelle-Écosse à un nouveau sommet en 1947. De même, le gain prononcé des forêts, de la construction et des manufactures au Nouveau-Brunswick établit la valeur nette à un nouveau maximum. Par conséquent, ces trois industries des trois provinces Maritimes gagnent du terrain en importance relative par rapport à 1946.

Québec.—La production manufacturière, exception faite du double emploi des industries de conditionnement, forme presque 52 p. 100 du total provincial en 1947, tandis que l'agriculture y contribue pour 11 p. 100; il existe donc un écart considérable entre ces deux industries. Les forêts, maintenant deuxième en importance relative, répondent pour plus de 17 p. 100 du total. L'agriculture, la pêche et le piégeage accusent une perte en 1947 par rapport à l'année précédente, mais le gain important des autres industries la comble d'emblée.

Ontario.—La situation prédominante de cette province dans l'industrie manufacturière ne laisse aucun doute. Les manufactures, sans compter les industries de conditionnement, répondent pour presque 61 p. 100 du total en 1947. Toutes les industries en gagnent sur 1946, sauf la pêche et le piégeage qui, en importance relative, viennent aussi en dernier lieu. La construction augmente de près de 50 p. 100, suivie des forêts et des mines, qui accusent un gain de 34 et 32 p. 100, respectivement, sur 1946. Le total des manufactures avance de près de 29 p. 100.

Provinces des Prairies.—Toutes les industries, sauf le piégeage au Manitoba et en Saskatchewan et la pêche et le piégeage en Alberta, augmentent par rapport à 1946 dans les trois provinces des Prairies. L'importance relative de l'agriculture au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta s'établit, respectivement, à 42, 75 et 58 p. 100. La situation dominante de cette industrie en Saskatchewan explique les fluctuations marquées de la production de cette province. Dans les trois provinces, les manufactures se classent au deuxième rang en importance, le total du Manitoba étant le plus élevé. Par suite des importantes découvertes de pétrole en Alberta, l'industrie minière de cette province y tiendra un rang relativement plus important à l'avenir.

Colombie-Britannique.—Le piégeage et l'énergie électrique sont les seules industries à connaître une baisse en 1947 comparativement à 1946, baisse éclipsée, toutefois, par une vive augmentation des autres industries qui vaut à la province le gain le plus élevé du Canada par rapport à 1946. Les mines et les forêts occupent la première place grâce à une augmentation respective de 67 et 63 p. 100 en 1947. La construction fait un gain de plus de 43 p. 100, suivie de la pêche et des manufactures avec un gain d'environ 40 et 33 p. 100, respectivement. Les manufactures, les forêts et les mines sont les principaux secteurs de l'activité industrielle.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest.—Les mines et le piégeage répondent pour près de 80 p. 100 de la valeur nette totale de la production au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest en 1947. Le piégeage, comme dans huit des neuf provinces, baisse considérablement; par contre, les mines accusent par rapport à 1946 une augmentation de 77 p. 100 qui explique en grande partie le gain de près de 5 p. 100 de la production totale.

Section 2.—Situation du Canada en matière de placements internationaux*

La situation des placements internationaux du Canada a toujours été marquée d'une forte balance débitrice envers d'autres pays. Le développement du pays a été en bonne partie financé au moyen de capitaux provenant de l'étranger, particulièrement au cours des premières décennies. Cette balance débitrice a descendu de son niveau de l'avant-guerre immédiat, niveau déjà inférieur au point culminant atteint vers 1930. La dette nette envers d'autres pays en 1947 s'établit à environ 3,900 millions, contre plus de 6 milliards en 1930.

* Rédigé à la Section de la balance des paiements, Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique. Une étude plus complète de la situation des placements internationaux du Canada paraît dans *Balance canadienne des paiements internationaux, 1926-1948* et les détails des placements directs, dans *Placements directs des États-Unis au Canada*, deux rapports publiés par le Bureau fédéral de la statistique en 1949.

Placements britanniques et étrangers au Canada.—L'importance relative du capital britannique et américain placé au pays a beaucoup changé durant les récentes décennies. Avant la première guerre mondiale, le capital britannique constituait la plus large part du capital étranger investi au Canada. Les investissements américains se sont accrus rapidement durant et après cette guerre ainsi que de 1920 à 1930. En 1926, année d'origine des estimations officielles, les placements américains au Canada ont une valeur de 3,196 millions, contre 2,636 millions les placements britanniques. Mais durant les années 1930, le montant du capital étranger investi au Canada diminue quelque peu.

Les placements américains au Canada prennent encore de l'expansion durant la seconde Grande Guerre. A la fin du conflit, ils touchent un nouveau sommet, tandis que les placements britanniques au pays diminuent fortement par suite du rapatriement de valeurs mobilières. Au cours de cette plus récente période, l'importance relative du capital américain frais par rapport au capital de formation domestique est inférieure à celle des périodes précédentes. Au cours de la dernière guerre, c'est le capital canadien qui finance la grande partie des initiatives et entreprises canadiennes. Les tendances divergentes des placements britanniques et américains font que le total des investissements étrangers au Canada n'augmente que modérément entre 1939 et 1945. En 1946, il se produit une nouvelle augmentation à 7,178 millions due surtout à l'expansion continue des placements américains au Canada. En 1947, le total monte quelque peu à 7,181 millions parce que les remboursements contre-balancent en grande partie les nouveaux investissements directs ainsi que les réinvestissements de revenus. A cette date, les placements américains s'élèvent au nouveau sommet de 5,207 millions, tandis que les placements britanniques se chiffrent par 1,631 millions.

La situation relative des placements de capital étranger par rapport à tous les placements au pays a sensiblement changé ces dernières années. Les placements étrangers constituent maintenant une proportion moins élevée du total des placements au Canada qu'avant la dernière guerre. Il est difficile d'exprimer cette relation par une simple proportion, cependant, en raison de la variété des genres de placements à comparer. D'importants changements se produisent aussi dans la situation relative des différents genres d'investissements.

Les placements étrangers en obligations canadiennes constituent une beaucoup plus faible proportion de la dette consolidée des gouvernements et corporations du Canada qu'avant la guerre. A la fin de 1947, les étrangers ne détiennent en obligations canadiennes qu'environ 13 p. 100 de toute la dette consolidée du pays, contre un tiers environ des 10 milliards d'obligations en 1939. Les principaux changements qui ont amené cette transition sont l'augmentation considérable durant la guerre de la dette consolidée du gouvernement fédéral, en grande partie financée au Canada, et une certaine réduction du total des obligations canadiennes détenues hors du pays, soit de 3,508 millions en 1939 à 2,853 millions environ en 1947. La réduction de l'avoir étranger découle du rapatriement, durant la guerre, d'obligations canadiennes détenues au Royaume-Uni. Depuis 1939, l'avoir en obligations canadiennes aux États-Unis et dans les autres pays augmente quelque peu. L'avoir étranger en obligations du gouvernement, sauf les obligations des chemins de fer, s'établit à 17 p. 100 du total en 1939 et à environ 8 p. 100 en 1947. Ce changement résulte aussi en partie d'une diminution du montant détenu au Royaume-Uni de même que de la hausse du total des émissions domestiques.

Environ 35 p. 100 de tout le capital investi dans l'industrie, les mines, les chemins de fer et les services d'utilité publique au Canada en 1946 était entre les mains de non-résidants, proportion qui diffère peu de celle du début de la guerre.

Quant aux manufactures, la proportion est un peu plus forte que dans le cas du grand groupe d'investissements ci-dessus, soit environ 44 p. 100 en 1946. La proportion des différents groupes de l'industrie canadienne varie considérablement. Elle est la plus élevée dans l'industrie des métaux non ferreux, soit 72 p. 100 contre 25 p. 100 dans l'industrie textile. Dans d'autres groupes de l'industrie, le capital étranger y est aussi considérable, s'établissant à 58 p. 100 dans l'industrie des produits chimiques en 1946, et dans d'autres encore, y compris les substances végétales, les produits animaux, les produits du bois et du papier, le fer et produits et les métalloïdes, la proportion varie entre le tiers et la moitié. En outre, dans certaines subdivisions de ces industries, le capital et la direction appartiennent surtout à des non-résidants, bien que seulement les parties moins importantes de ces groupes, pris dans l'ensemble, soient entre les mains de personnes non domiciliées au Canada. D'autres importantes subdivisions industrielles sont surtout possédées et dirigées par des Canadiens (industries du fer et de l'acier primaires et industries textiles du coton).

Le capital forain investi dans les chemins de fer et les autres services d'utilité publique est considérable, soit 43 p. 100 en 1946. Il a joué aussi un rôle important dans le développement des mines et de l'industrie de la fonte, où la proportion est de 36 p. 100. Foraine aussi est la direction de certains grands établissements de ce groupe. Quant aux institutions de finance, le capital forain y est considérable, mais la direction foraine se limite en grande partie aux succursales des compagnies d'assurance étrangères, car les banques canadiennes, les sociétés de fiducie et la plupart des compagnies d'assurance canadiennes sont principalement à direction canadienne.

Les placements directs d'entreprises américaines au Canada constituent une partie particulièrement importante du total (5,207 millions) des investissements américains. Ces investissements dans des succursales, filiales et autres sociétés au Canada dirigées aux États-Unis ont une valeur d'environ 2,544 millions en 1947. Les établissements, au nombre de plus de 2,000, où sont engagés des capitaux américains et qui sont plus ou moins assujétis à la direction et à l'administration des bailleurs de fonds américains constituent au Canada un groupe spécial d'établissements qui jouent un rôle important dans l'expansion industrielle du pays.

L'autre grand groupe d'investissements américains au Canada se compose en grande partie de placements en valeurs constitués de petits avoirs en obligations des gouvernements et des municipalités du Canada. L'avoir en obligations canadiennes de tout repos, détenu par des compagnies d'assurance et autres sociétés de placements américaines, constitue une importante partie des placements en valeurs.

Les placements en valeurs sont la forme la plus typique des investissements britanniques au Canada. La plupart des rapatriements ces récentes années atteignent des placements de ce genre; les investissements directs sont demeurés relativement inchangés. Bien que les placements directs jouent maintenant un rôle proportionnellement plus important qu'auparavant, ils continuent de ne former qu'une petite partie du total; ils se chiffrent par 357 millions en 1947, soit environ 22 p. 100 des 1,631 millions investis par les Britanniques.

5.—Estimation des capitaux britanniques et étrangers placés au Canada, selon le genre de placement, 31 décembre 1930, 1933, 1939 et 1945-1947

(En millions de dollars)

Genre de placement	1930	1933	1939	1945r	1946r	1947p
Valeurs des gouvernements—						
Fédéral	682·0	751·9	823·0	726·0	750·0	713·0
Provinciaux	592·3	571·7	536·0	624·0	594·0	551·0
Municipaux	431·5	394·4	344·0	312·0	267·0	264·0
Totaux, valeurs des gouvernements	1,705·8	1,718·0	1,703·0	1,662·0	1,611·0	1,528·0
Services publics—						
Chemins de fer	2,244·3	2,244·7	1,870·6	1,599·0	1,583·0	1,586·0
Autres	633·4	625·4	549·4	494·0	557·0	473·0
Totaux, services publics	2,877·7	2,870·1	2,420·0	2,093·0	2,140·0	2,059·0
Manufactures	1,573·0	1,421·6	1,445·2	1,829·0	1,895·0	2,034·0
Mines et fonderies	334·1	338·5	329·1	403·0	386·0	395·0
Commerce	202·9	191·5	189·3	226·0	238·0	251·0
Institutions financières	542·9	479·6	472·7	525·0	557·0	553·0
Autres entreprises	82·4	75·2	69·0	70·0	69·0	71·0
Divers actifs	295·0	270·0	285·0	284·0	282·0	290·0
Totaux, placements	**7,613·8**	**7,364·5**	**6,913·3**	**7,092·0**	**7,178·0**	**7,181·0**
Royaume-Uni[1]	2,766·3	2,682·8	2,475·9	1,750·0	1,688·0	1,631·0
États-Unis[2]	4,659·5	4,491·7	4,151·4	4,990·0	5,157·0	5,207·0
Autres pays	188·0	190·0	286·0	352·0	353·0	343·0

[1] Comprend certains placements détenus au Royaume-Uni pour le compte des résidants d'autres pays. [2] Comprend certains placements détenus aux États-Unis pour le compte des résidants d'autres pays.

6.—Estimation des capitaux britanniques et étrangers placés au Canada, selon le genre de placement, 31 décembre 1947[1]

NOTA.—Les actions ordinaires et privilégiées figurent à leur valeur comptable inscrite au bilan des sociétés émettrices, et les obligations sont évaluées au pair, le passif en monnaie étrangère étant converti en dollars canadiens au pair du change.

(En millions de dollars)

Genre de placement	Capitaux			Total
	Britanniques[2]	Américains[2]	Autres	
Valeurs des gouvernements—				
Fédéral	—	665	48	713
Provinciaux	35	515	1	551
Municipaux	55	207	2	264
Totaux, valeurs des gouvernements	90	1,387	51	1,528
Services publics—				
Chemins de fer	792	724	70	1,586
Autres	72	372	29	473
Totaux, services publics	864	1,096	99	2,059
Manufactures	307	1,681	46	2,034
Mines et fonderies	52	323	20	395
Commerce	57	188	6	251
Institutions financières	186	312	55	553
Autres entreprises	5	65	1	71
Divers actifs	70	155	65	290
Totaux, placements	**1,631**	**5,207**	**343**	**7,181**

[1] Sujet à revision. [2] Comprend certains capitaux détenus au Royaume-Uni et aux États-Unis pour le compte de résidants d'autres pays.

Avoir canadien à l'étranger.—Au cours des récentes années, l'avoir canadien à l'étranger a sensiblement changé en importance et en composition. La valeur totale, y compris l'encaisse-or et les réserves disponibles de devises étrangères, s'est élevée de 1,876 millions de dollars en 1939 à 3,728 millions à la fin de 1947. Le facteur principal de ce gain réside dans les prêts et crédits à l'exportation consentis par le gouvernement fédéral au Royaume-Uni et autres pays. A la fin de 1948, le total des crédits non remboursés du gouvernement du Canada s'établit à 1,878 millions, y compris environ 304 millions impayés du prêt de 1942 au Royaume-Uni, 1,015 millions tirés par le Royaume-Uni sur le prêt de 1946, 528 millions de crédits à l'exportation d'après-guerre et avances et 31 millions d'autres crédits non remboursés. En outre, à la fin de 1948, les disponibilités officielles s'établissaient à environ 998 millions de dollars, y compris l'or et les réserves officielles de dollars américains. Même si ces réserves étaient alors encore plus élevées qu'à la fin de 1939, elles étaient sensiblement inférieures à celles de 1945 et de 1946. De plus, le Canada avait souscrit, en 1946 et en 1947, au capital de la Banque internationale et du Fonds monétaire international. A la fin de 1947, le Canada avait souscrit à ces institutions 65 et 300 millions respectivement. Une faible partie de la souscription à la Banque consistait en devises convertibles; la souscription au Fonds comprenait 75 millions en or. Le solde des deux souscriptions a consisté en billets payables sur demande du gouvernement fédéral ou en fonds canadiens.

Outre l'avoir officiel du Canada mentionné plus haut, il existe des investissements privés sous forme de valeurs mobilières étrangères et de biens-fonds appartenant à des sociétés et des particuliers du Canada. En 1939, cet actif privé constituait la plus grande partie de la valeur totale de l'avoir canadien à l'étranger, tandis que, depuis la fin de la récente guerre, il ne forme qu'une faible partie du total principalement en raison de la forte hausse de l'avoir de l'État. Le total des placements en valeurs à l'étranger, appartenant à des particuliers, a baissé en valeur depuis 1939 par suite des liquidations de valeurs mobilières des États-Unis détenues par des Canadiens. L'avoir canadien en valeurs mobilières étrangères tombe de 719 millions de dollars à la fin de 1939 à 579 millions à la fin de 1947. Cette baisse est inférieure au total de ces valeurs vendues par des portefeuillistes privés durant la période à cause de la forte augmentation de la valeur comptable de l'avoir en valeurs américaines. La valeur des placements directs canadiens dans des entreprises étrangères a fort augmenté, soit 822 millions de dollars en fin de 1947 contre 671 millions en fin de 1939.

7.—Avoir canadien à l'étranger, 1930, 1939 et 1945-1947

NOTA.—Moins les placements des compagnies d'assurance

(En millions de dollars)

Détail	1930	1939	1945	1946	1947
Placements directs dans des entreprises extérieures	443	671	720	772	822
Placements en valeurs mobilières étrangères	842	719	721	551	579
Crédits du gouvernement	31	31	707	1,362	1,816
Avoir net extérieur des banques canadiennes	180	..	..	..	..
Réserves disponibles officielles[1]	..	455	1,667	1,251	511
Total, avoir canadien à l'étranger	**1,496**	**1,876**	**3,715**	**3,936**	**3,728**

[1] Comprend l'encaisse-or, qui, à la fin de 1946, avait une valeur en dollars canadiens de 536 millions et en 1947, de 287 millions.

8.—Estimation des placements canadiens à l'étranger, le 31 décembre 1947

NOTA.—Ne sont pas inclus les placements des compagnies d'assurance et des banques et les crédits et réserves disponibles du gouvernement. L'avoir en actions figure à sa valeur comptable dans les livres des compagnies émettrices; l'avoir en obligations figure à sa valeur au pair. Les monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens au taux courant.

(En millions de dollars)

Endroit	Placements directs	Placements en valeurs			Total des placements
		Actions	Obligations	Total	
États-Unis	531	283	83	366	897
Royaume-Uni	64	26	26	52	116
Autres pays de l'Empire	85	7	11	18	103
Autres pays étrangers	142	110	33	143	285
Totaux	**822**	**426**	**153**	**579**	**1,401**

Les placements des particuliers canadiens à l'étranger se trouvent surtout aux États-Unis et y atteignent à la fin de 1947 un total de 897 millions. A la même époque, les investissements dans d'autres pays étrangers, en Amérique latine surtout, sont de 285 millions; les placements au Royaume-Uni atteignent 116 millions et dans d'autres pays du Commonwealth, 103 millions. Ces chiffres ne comprennent pas les placements à l'étranger des compagnies d'assurance et des banques canadiennes, non plus que l'avoir officiel déjà mentionné ni des montants peu élevés de placements divers difficiles à évaluer.

Section 3.—Profits des sociétés et revenu des actionnaires*

Les estimations des profits des sociétés embrassent toutes les sociétés qui figurent à la statistique du revenu national. Les chiffres de 1944-1947 sont fondés sur les rapports intitulés *Statistique des Impôts*, publiés par la Division de l'impôt, ministère du Revenu national, qui portent sur presque toutes les sociétés imposables. Les données ne requièrent que de légers changements pour être conformes aux définitions employées dans les estimations du revenu national. Avant 1944, les estimations des profits des sociétés se fondaient sur les données relatives à la perception et aux taux des impôts fournies par le ministère du Revenu national.

Vu l'importance des taux de l'impôt pour la détermination du revenu disponible applicable aux dividendes et aux surplus, un court exposé des changements survenus de 1938 à 1949 est donné ici. L'impôt sur le revenu des sociétés est passé de 15 p. 100 en 1938 et 1939 à 18 p. 100 en 1940. Il est demeuré sans changement jusqu'au 1er janvier 1947, alors qu'il a été porté à 30 p. 100. A compter du 1er janvier 1949, le taux d'impôt sur les premiers $10,000 de profits est de 10 p. 100 et pour tous les

* Rédigé à la Section du revenu national, Division des recherches et du développement, Bureau fédéral de la statistique.

profits dépassant $10,000, de 33 p. 100. Du 1er janvier 1940 jusqu'au 31 décembre 1947, les sociétés ont été frappées également d'une taxe sur les surplus de bénéfices; en voici le détail†:—

Année civile	*Taxe sur le surplus de bénéfices des sociétés*
1940	12 p. 100 des bénéfices totaux ou 75 p. 100 des surplus de bénéfices, soit le plus élevé des deux.
1941	22 p. 100 des bénéfices totaux ou 75 p. 100 des surplus de bénéfices, soit le plus élevé des deux.
1942	Premier semestre—même taux qu'en 1941.
1942	Second semestre—12 p. 100 des bénéfices totaux *plus* soit 10 p. 100 des bénéfices totaux, soit 100 p. 100 des surplus de bénéfices (le plus élevé des deux).
1943	12 p. 100 des bénéfices totaux *plus* soit 10 p. 100 des bénéfices, soit 100 p. 100 des surplus de bénéfices (le plus élevé des deux).
1944	Aucun changement.
1945	Aucun changement.
1946	22 p. 100 des bénéfices totaux *plus* 20 p. 100 des surplus de bénéfices; à compter de 1946, les "surplus de bénéfices" sont les bénéfices excédant 116⅔ p. 100 des profits normaux.
1947	*15 p. 100 des surplus de bénéfices.*
1948	Aucune taxe à payer.

Les bénéfices des sociétés, avant versement des taxes et des dividendes, atteignent leur maximum de temps de guerre en 1942, fléchissent en 1943 et en 1944, puis s'élèvent aux cimes sans précédent de 1,828 millions en 1947 et de 2,103 millions en 1948. De 1939 à 1948, l'augmentation est de 240 p. 100. En raison de la hausse prononcée du taux de l'impôt après 1940, toutefois, le revenu, après coupe du fisc, accuse une augmentation plus modérée de 169 p. 100 entre 1939 et 1948. Les taxes augmentent brusquement de 18 p. 100 des bénéfices en 1939 à 40 p. 100 en 1940. Elles oscillent entre 40 et 50 p. 100 des profits jusqu'en 1948, alors qu'elles tombent à 35 p. 100. Ces chiffres des perceptions ne comprennent pas la partie remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices.

Les dividendes versés aux actionnaires demeurent assez constants de 1939 à 1946, mais grimpent assez vivement en 1947 et 1948 pour s'établir à 533 millions cette année-là contre 287 millions en 1939. A remarquer que le chiffre des dividendes versés ne comprend pas ceux qui sont versés à des sociétés canadiennes, puisque les dividendes que les sociétés se versent l'une à l'autre s'annulent en ce qui concerne l'ensemble des sociétés.

Les bénéfices non distribués, c'est-à-dire les profits qui restent après versement des taxes et des dividendes, atteignent le sommet de 827 millions en 1948, à rapprocher de 219 millions en 1939. Ce chiffre, ajouté aux frais de dépréciation de 544 millions, donne un total de 1,371 millions disponibles pour renouvellement et expansion des usines et de l'outillage et constitution des stocks. Le chiffre des placements des sociétés n'est pas connu, mais les données sur les placements intérieurs bruts des Canadiens démontrent que le placement-capital atteint des sommets sans précédent en 1947 et en 1948 et qu'une forte partie de cette expansion est financée par les revenus des sociétés.

† Portion remboursable: du 1er juillet 1942 au 31 décembre 1945, les compagnies imposables au taux de 100 p. 100 des surplus de bénéfices avaient droit à un remboursement d'une portion des taxes payées. La portion remboursable était fixée à 20 p. 100 de tous les bénéfices excédant 116⅔ p. 100 des profits normaux.

9.—Profits, taxes et dividendes des sociétés canadiennes, 1939-1948

NOTA.—Les profits des sociétés avant déduction des taxes comprennent le revenu imposable de ces sociétés, les frais d'épuisement et les dons aux œuvres de charité et sont corrigés pour tenir compte des pertes des sociétés, de la renégociation de contrats de guerre et du changement à l'année civile.

(En millions de dollars)

Détail	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948[1]
Profits nets des sociétés[2]	618	814	1,124	1,317	1,302	1,221	1,226	1,450	1,828	2,103
Impôt sur le revenu et taxe sur les surplus de bénéfices (la portion remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices non comprise)	112	324	515	629	642	603	603	670	724	743
Profits nets après déduction des taxes	506	490	609	688	660	618	623	780	1,104	1,360
Dividendes en espèces versés à l'étranger et à des personnes domiciliées au Canada, et dons aux œuvres de charité	287	318	305	311	295	284	251	340	502	533
Profits non distribués (y compris la portion remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices)	219	172	304	377	365	334	372	440	602	827

[1] Sujet à revision. [2] Estimation du revenu national. Voir au tableau **10**, le rajustement à l'égard des profits imposables.

Analyse par industrie.—La plupart des industries accusent peu de changement quant aux profits nets de 1944 à 1945, mais le total des profits, avant déduction des taxes, augmente de 15 p. 100 de 1945 à 1946 et de 27 p. 100 de 1946 à 1947. En 1946 et en 1947, l'industrie de la pulpe et du papier (y compris l'impression et l'édition) enregistre la plus forte hausse absolue des profits. D'autres groupes industriels dont les profits augmentent considérablement en 1947 par rapport à 1946 sont les suivants: forêts, extraction d'autres métaux, substances végétales comestibles, bois et produits du bois, fer et acier primaires, machinerie, automobiles, commerces de gros et de détail. L'extraction de l'or, dont les profits diminuent sans cesse depuis 1944, est un des quelques groupes à enregistrer une baisse.

Le revenu net, impôts acquittés, trace une courbe qui rappelle beaucoup celle du revenu net avant versement des taxes mais, en raison de la baisse du taux des taxes en 1947, le revenu net cette année-là, après paiement des taxes, est de 53 p. 100 supérieur à celui de 1946, en comparaison d'une augmentation de 27 p. 100 avant paiement des taxes.

10.—Profits des sociétés, par industrie, avant et après l'impôt, 1944-1947

NOTA.—Les chiffres s'appliquent aux années financières des compagnies terminées durant les années civiles 1944 à 1947. Les sources d'information sont les rapports, *Statistique des Impôts*, publiés annuellement par la Division de l'impôt, ministère du Revenu national, Ottawa.

En millions de dollars)

Détail	Revenu net avant l'impôt				Revenu net après l'impôt[1]			
	1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947
Agriculture	2·0	1·9	2·2	2·2	0·7	0·7	0·8	1·1
Pêche	0·2	0·3	1·3	0·6	0·1	0·1	0·8	0·3
Industrie forestière	0·7	−0·2	3·1	9·4	--	−1·1	1·2	5·6
Extraction de l'or	27·8	24·1	16·2	11·4	15·9	13·6	8·2	6·0
Extraction d'autres métaux	41·1	45·9	54·0	84·6	23·9	25·3	28·7	54·2
Autres mines	0·3	6·6	9·4	14·2	−3·3	3·0	4·7	9·2

Renvois à la fin du tablea 1 p.419.

10.—Profits des sociétés, par industrie, avant et après l'impôt, 1944-1947 —fin

Détail	Revenu net avant l'impôt				Revenu net après l'impôt[1]			
	1944	1945	1946	1947	1944	1945	1946	1947
Produits animaux comestibles	16·6	16·8	14·5	14·8	8·0	8·4	8·2	9·3
Substances végétales comestibles	53·0	51·6	46·9	60·9	25·8	25·4	24·9	38·3
Boissons alcooliques	40·3	53·5	69·5	61·0	17·5	21·9	32·2	36·2
Tabac	11·4	12·3	11·6	9·8	6·2	6·4	6·6	6·6
Textiles et produits	54·5	57·2	67·8	80·3	25·4	27·1	35·7	49·1
Bois et produits du bois	26·4	26·4	37·8	73·5	11·9	11·5	19·1	43·8
Pulpe et papier	72·4	74·0	138·3	199·4	35·7	36·8	71·4	121·5
Produits chimiques, peintures et médicaments	50·5	50·5	57·1	60·9	24·0	24·4	29·9	38·4
Dérivés du pétrole	41·7	38·1	41·5	46·4	24·8	24·0	26·5	33·3
Caoutchouc	7·6	11·8	12·4	17·8	3·5	5·7	6·5	10·9
Cuir	9·8	9·3	12·8	14·6	4·6	4·5	6·5	8·8
Produits des métalloïdes	15·4	16·2	21·5	28·1	6·8	7·7	10·9	17·2
Produits du fer et de l'acier	39·9	32·8	37·3	44·4	17·2	15·1	19·7	29·4
Fer et acier primaires	24·4	22·2	18·0	30·3	12·1	11·0	10·0	19·6
Affinage et réduction des métaux non ferreux et leurs produits	30·1	26·6	27·8	41·4	15·4	14·1	15·4	27·1
Machinerie	67·4	55·4	61·1	107·5	29·5	25·4	30·1	64·6
Équipement de transport sauf les automobiles	37·2	35·5	20·2	11·7	13·2	13·7	9·0	6·3
Automobiles	30·4	16·8	10·2	48·2	12·7	8·8	5·3	29·4
Produits fabriqués divers	11·9	12·8	15·1	16·3	5·1	5·3	7·2	9·2
Construction	10·3	7·6	11·4	18·1	4·3	3·1	5·2	10·9
Chauffage, éclairage et force motrice	36·5	34·7	35·7	34·9	20·5	18·8	20·2	22·8
Transports, communications et entreposage	113·5	107·1	89·6	102·4	58·4	52·7	47·8	66·7
Autres services publics	1·8	2·5	3·0	4·7	0·8	1·1	1·6	2·8
Commerce de gros	84·1	89·4	119·9	144·9	37·2	39·0	60·6	87·7
Commerce de détail	101·8	117·8	148·8	169·6	43·3	48·2	66·6	95·9
Services	26·7	30·4	38·0	39·1	12·1	14·2	19·7	23·8
Banques à charte et compagnies d'assurance	26·7	27·1	28·8	40·6	13·0	12·8	13·5	24·3
Autres institutions financières	43·5	45·5	51·6	56·5	25·4	26·3	31·1	39·6
Compagnies non classées	0·2	0·4	0·3	0·5	0·1	0·2	0·1	0·3
Profits totaux—Toutes sociétés	**1,158·1**	**1,161·0**	**1,334·7**	**1,701·0**	**551·8**	**555·2**	**685·9**	**1,050·2**
Ajustement à l'estimation[2] du revenu national	62·9	79·0	86·3	120·0	66·2	81·8	65·1	46·8
Profits totaux—Estimation[2] du revenu national	**1,221·0**	**1,240·0**	**1,421·0**	**1,821·0**	**618·0**	**637·0**	**751·0**	**1,097·0**

[1] Les taxes estimatives remboursables sur les surplus de bénéfices, $68,600,000 en 1944, $67,500,000 en 1945 et $17,800,000 en 1946, ne sont pas comprises dans les taxes déduites. [2] Les profits totaux de toutes les sociétés au tableau 9 diffèrent des totaux de toutes les sociétés indiquées ici, puisque, aux fins du revenu national, les dons aux œuvres de charité et les frais d'épuisement sont rajoutés aux profits et que des ajustements sont faits pour tenir compte de la renégociation de contrats de guerre et du changement à l'année civile.

Section 4.—Estimations de la richesse nationale

Aucune estimation officielle de la richesse nationale n'a été faite depuis 1933. Dernièrement, beaucoup d'attention a été accordée à l'établissement d'une série à jour sur le revenu national mais, faute de temps, on n'a pu s'occuper intensément des estimations de la richesse nationale. Un bref résumé de la situation a paru dans l'*Annuaire* de 1942, pages 807-808.

CHAPITRE XI.—AGRICULTURE

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Programme et politique agricoles du Canada, 1948-1949..	420
Section 2. Le gouvernement et l'agriculture	424
Sous-section 1. Le Canada et l'O.A.A.	424
Sous-section 2. Le gouvernement fédéral	425
Sous-section 3. Ministères provinciaux de l'Agriculture	431
Sous-section 4. Collèges et écoles d'agriculture des provinces	436
Section 3. Statistique de l'agriculture	436
Sous-section 1. Revenu de la ferme...	437
Sous-section 2. Valeur de la production et du fonds agricoles	441
Sous-section 3. Nombres-indices des prix et de la production agricoles...	442
Sous-section 4. Acréage, rendement et valeur des grandes cultures	443
Sous-section 5. Bestiaux	452
Sous-section 6. Volailles et œufs	456
Sous-section 7. Industrie laitière	458
Sous-section 8. Horticulture	466
Sous-section 9. Cultures spéciales	468
Sous-section 10. Mercuriale des produits agricoles	472
Sous-section 11. Statistique agricole du recensement, provinces des Prairies, 1921-1946	474
Sous-section 12. Statistique du recensement agricole de Terre-Neuve, 1945..	474
Sous-section 13. Irrigation agricole....	475
Sous-section 14. Statistique agricole internationale	478

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

L'agriculture, y compris l'élevage et l'horticulture, est la plus importante des industries de base du Canada. Elle emploie, d'après le recensement de 1941, 25·2* p. 100 de la population active totale et 30·5* p. 100 de la population active masculine. Elle fournit en outre la matière première à un grand nombre de manufactures canadiennes, et ses produits, naturels ou transformés, fournissent une proportion très forte des exportations canadiennes. Voir, pp. 17-18 du présent ouvrage, un tableau relatif aux terres agricoles occupées et disponibles.

Une brève introduction qui porte sur l'historique de l'agriculture canadienne a paru aux pp. 194-198 de l'*Annuaire* de 1939†. Le présent chapitre traite de l'activité ordinaire des gouvernements et comprend des statistiques agricoles complètes sur le revenu de la ferme, la valeur de la production et du fonds agricoles, les grandes cultures, les bestiaux et les volailles, l'industrie laitière, les fruits, les cultures spéciales, les prix et divers autres sujets. Les statistiques agricoles mondiales, établies autrefois d'après les publications de l'Institut international d'agriculture, n'étaient pas disponibles durant la guerre, mais celles de la production mondiale de céréales se trouvent aux pages 478-481.

Section 1.—Programme et politique agricoles du Canada, 1948-1949‡

La situation financière de l'agriculture canadienne, déjà solide au début de 1948, a continué de s'affermir durant l'année. Au cours des premieres mois de 1949, les prix baissent un peu et il semble que certains produits secondaires ne se dirigent pas en aussi grande abondance qu'auparavant vers les marchés internationaux.

* Comprend les militaires normalement employés à l'agriculture.
† Voir liste des tirages à part sous "Agriculture" au commencement de la présente édition.
‡ Rédigé sous la direction de J. G. Taggart, C.B.E., sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa.

En 1948, le revenu net et le revenu brut des fermes atteignent tous deux un sommet sans précédent; les frais d'exploitation agricole continuent de grimper, de même que les prix payés et touchés par les agriculteurs.

La Commission du soutien des prix agricoles est plus active durant l'année financière 1948-1949.

La loi sur l'organisation du marché des produits agricoles, importante mesure adoptée en avril 1949, vise le placement des produits agricoles sur le marché interprovincial et dans le commerce international:

> "Considérant qu'il importe d'améliorer les méthodes et la pratique employées pour l'organisation du marché des produits agricoles du Canada; considérant que les législatures de plusieurs des provinces ont édicté des lois sur la vente des produits agricoles, localement, dans les limites respectives desdites provinces, et considérant qu'il est opportun de coopérer avec les provinces et d'adopter une mesure à l'égard du placement des produits agricoles sur le marché interprovincial et dans le commerce d'exportation, le gouverneur en conseil peut, par arrêté, autoriser tout office ou organisme auquel la législation d'une province permet d'exercer des pouvoirs de réglementation sur la vente de tout produit agricole, localement, dans les limites de la province, à régler le placement de ce produit agricole en dehors de la province, sur le marché interprovincial et dans le commerce d'exportation, et, pour ces fins, à exercer tous pouvoirs semblables à ceux que l'office ou organisme en question peut exercer quant au placement dudit produit agricole, localement, dans les limites de la province."

Le programme de conservation du sol du gouvernement fédéral a pris de l'envergure en 1948-1949. Le programme courant embrasse de grands projets de rétablissement en Colombie-Britannique et dans les provinces des Prairies (loi du rétablissement agricole des Prairies) et les Maritimes.

La loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes a été votée en mai 1948. En vertu d'un arrangement qui entre en vigueur en 1949, le gouvernement fédéral s'engage à s'occuper entièrement des travaux de génie, de la construction et de la reconstruction des principaux ouvrages de protection. Les propriétaires des terrains marécageux de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick auront charge du drainage des canaux et rigoles à l'arrière des ouvrages principaux, ainsi que de l'organisation d'associations de propriétaires de terrains marécageux en vue d'améliorer l'exploitation et les méthodes agricoles.

On estime qu'environ 100,000 acres de terre peuvent être asséchées.

Programmes de production.—La conférence annuelle entre le Dominion et les provinces, tenue du 6 au 8 décembre 1948, s'est occupée surtout de l'écoulement de la récolte de 1949. Les problèmes internationaux relatifs au change continuent d'entraver le redressement économique et d'empêcher la reprise du commerce plurilatéral. En général, les programmes visent à maintenir le niveau actuel de la production agricole.

Revenu de la ferme.—Le revenu monétaire de la ferme provenant de la vente des produits agricoles (y compris les paiements supplémentaires) s'établit en 1948 à un sommet sans précédent de $2,470,611,000, 25 p. 100 au-dessus du chiffre de $1,973,853,000 atteint en 1947. Cette augmentation prononcée du revenu monétaire découle, en partie, du renchérissement des produits de la ferme et, en partie, des ristournes se rattachant aux certificats de participation à l'égard du blé et des versements de péréquation à l'égard de l'avoine et de l'orge.

Subventions d'après-guerre et réglementation des prix.—Prorogée d'une autre année, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1950, la loi sur le maintien de mesures transitoires conserve au gouvernement le pouvoir de maintenir en vigueur la réglementation actuelle des prix des denrées agricoles et autres, bien que tous les produits domestiques de la ferme aient été débloqués en juillet 1949.

Le déblocage des prix s'est accompagné de la suppression de la plupart des subventions en 1948. Le versement de trois subventions "de guerre" persiste: l'aide au transport du grain fourrager de l'Ouest expédié aux provinces de l'Est et en Colombie-Britannique, l'aide à la production et au transport de la chaux pour fins agricoles et des primes à l'égard des porcs de qualité. Au printemps de 1949, Terre-Neuve est devenue admissible à ces formes d'assistance.

En 1948, l'aide s'est transformée en soutien des prix de certaines denrées agricoles. La loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles a été modifiée en 1949 et prorogée jusqu'au 31 mars 1950. Cette loi donne à l'Office des prix agricoles le pouvoir de soutenir les prix de toute denrée agricole, sauf le blé. En raison d'une bonne production et de débouchés d'exportation restreints, l'Office a dû soutenir en 1948 le prix des denrées suivantes:

Pommes de terre.—Dans l'Île du Prince-Édouard et dans certains comtés désignés du Nouveau-Brunswick, l'Office a payé $1.15 les 100 livres pour les pommes de terre de qualité Canada n° 1, en entrepôt à la ferme.

Pommes.—Les pommes fraîches de la Nouvelle-Écosse ont bénéficié d'un prix de soutien de $3.90 le baril et les pommes vendues pour la fabrication de pommes séchées ou de jus concentré, de $2.50 le baril. Quant aux pommes de la Colombie-Britannique non vendues, les producteurs sont assurés de $2 la boîte jusqu'à concurrence de 250,000 boîtes.

Haricots secs.—L'Office a versé $3.75 le boisseau pour les haricots blancs secs de l'Ontario, Canada n° 1 et n° 2, livrés aux entrepôts de haricots jusqu'au 31 juillet 1949. La somme de $200,000 a servi à combler la différence entre le prix de soutien et le prix moyen touché par les cultivateurs. En outre, l'Office a acheté et expédié en Palestine, pour fins de secours, près de 38,000 boisseaux à $3.75, ce qui constituera un autre montant de $200,000, frais d'expédition compris.

Miel.—L'Office a été autorisé à acheter jusqu'à concurrence de 5 millions de livres de miel, en wagonnées, à 14c. la livre pour le miel blanc n° 1, pasteurisé, ou à 13c. la livre pour le miel non pasteurisé, avec différences appropriées pour les qualités inférieures, moins le tarif de transport jusqu'à Montréal.

Lait écrémé et séché.—L'Office peut dépenser jusqu'à concurrence d'un million de dollars, à compter du 21 mai 1949, pour l'achat de lait écrémé séché au prix de 9·5c. la livre dans le cas du lait traité suivant le procédé au cylindre et de 10·75c. suivant le procédé d'évaporisation, f. à b. aux endroits ruraux.

Beurre.—En raison d'un recul marqué des prix domestiques du beurre, le 1er avril 1949 l'Office a reçu l'autorisation d'acheter du beurre de crémerie n° 1 à 58 cents la livre à Montréal.

Fruits traités au SO^2.—Le ministère de l'Agriculture a aidé à disposer du surplus de pulpe de framboises de la Colombie-Britannique traitée à l'anhydride sulfureux.

Contrats d'exportation.—En 1947, le Parlement a adopté la loi sur les produits agricoles afin que le gouvernement fédéral soit en mesure de remplir ses obligations découlant des contrats de vivres et aussi d'exporter des vivres aux pays éprouvés. La loi autorise le ministre de l'Agriculture à vendre ou exporter des produits agricoles autres que le blé et à établir des offices de denrées munis des pouvoirs de réglementation nécessaires. Elle vaut pour un an, mais peut être étendue à des périodes supplémentaires de 12 mois avec l'approbation du Parlement. En 1949, la loi a été prorogée jusqu'au 31 mars 1950.

Les contrats de 1949 visent un nombre moins considérable de denrées et des quantités moins fortes qu'en 1948 en raison de la situation du Royaume-Uni à l'égard du dollar. Au début de 1948, les contrats s'appliquaient au blé, au bacon, au bœuf, au mouton, à l'agneau, au fromage et aux œufs. Les contrats à l'égard du blé, du mouton et de l'agneau ont été exécutés. Le contrat à l'égard du bœuf a été annulé vers le milieu de 1948 et, le 16 août, la restriction à l'expédition des bestiaux vivants et du bœuf a été abolie. Le contrat à l'égard du bacon a été augmenté, mais les expéditions n'ont pas atteint le chiffre primitif inférieur. Le contrat à l'égard des œufs a été réduit d'un commun accord. Le contrat à l'égard du fromage n'a pas été exécuté.

Les contrats de 1949 sont les suivants:

Bacon.—Le contrat de l'année civile comprend 160 millions de livres de flancs de Wiltshire de qualité A à $36 les 100 livres, franco au port maritime canadien. Ce prix est le même que celui du contrat de 1948.

Fromage.—Le contrat de 1949 s'étend du 1er avril au 31 décembre et prévoit l'achat de 50 millions de livres, à 30c. la livre, première qualité, f. à b. à la fabrique. La quantité et le prix sont les mêmes que ceux du contrat précédent.

Oeufs.—Le contrat porte expédition de 46 millions de douzaines d'œufs du 1er février au 31 décembre 1949, à 52·5c. la douzaine pour la qualité A, gros, en entrepôt à Montréal. Ce prix est inférieur à celui du contrat antérieur.

Blé.—Les exportations de blé relèvent de la Commission canadienne du blé. Le contrat de quatre ans s'applique aux récoltes de 1946 à 1949. Pour chacune des deux dernières années, la quantité minimum déterminée est de 140 millions de boisseaux. Le contingent de 1948 comprend 450,000 tonnes longues de farine et celui de 1949, 400,000 tonnes longues, soit 100,000 de plus que le minimum contractuel. Le prix du blé est de $2 le boisseau pour le n° 1 Manitoba, du Nord, en entrepôt à Fort-William-Port-Arthur, Vancouver ou Churchill, plus 5c. de frais de transport pour le blé de 1948 et 1949.

Graine de lin à filasse.—Le gouvernement fédéral a conclu des accords avec le gouvernement de l'Irlande du Nord en vue de l'exportation de quantités de graine de lin à filasse, Canada n° 1, des récoltes de 1947, 1948 et 1949. Le premier contrat comprenait 26,000 boisseaux et chacun des deux autres, 10,000 boisseaux. Aux termes des contrats de 1947 et 1948, le prix était de $8.50 le boisseau f. à b. navire britannique, au port maritime canadien; en vertu de l'accord de 1949, il est réduit à $8 le boisseau.

Autres produits.—Le 9 mai 1949, le ministre du Commerce annonçait que le Royaume-Uni s'était engagé à faire un achat symbolique de pommes et d'une petite quantité de pulpe de fruits traités à l'anhydride sulfureux stockés par le gouvernement fédéral.

Section 2.—Le gouvernement et l'agriculture

L'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique prévoit que "la législature de chaque province pourra légiférer sur l'agriculture dans cette province"; il stipule également que "le Parlement du Canada pourra, chaque fois qu'il y aura lieu, légiférer sur l'agriculture dans toutes les provinces ou dans quelqu'une ou quelques-unes en particulier. Une loi de la législature d'une province concernant l'agriculture n'y aura d'effet qu'aussi longtemps et autant qu'elle ne sera pas incompatible avec une loi du Parlement du Canada". En vertu de cette disposition, le gouvernement fédéral et chaque province, sauf Terre-Neuve où les questions agricoles relèvent de la Division agricole du ministère des Ressources naturelles, compte un ministère de l'Agriculture dirigé par un ministre.

Sous-section 1.—Le Canada et l'O.A.A.*

La quatrième session de la Conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies s'est tenue à Washington (D.C.), du 15 au 29 novembre 1948; on y a examiné la situation mondiale au point de vue des vivres, étudié le travail technique de l'O.A.A. et accordé une attention minutieuse aux questions financières et administratives intéressant l'Organisation. Le nombre de nations-membres a été porté à 58 par l'admission de l'Arabie séoudite.

Au nombre des principaux gestes de l'O.A.A. en 1948 figurent l'organisation de divisions commises au bien-être rural et à la distribution des denrées, ainsi que le raffermissement de l'autorité des fonctionnaires régionaux.

Membre du Conseil de l'O.A.A., et l'un des principaux pays exportateurs de vivres, le Canada s'est maintenu en relations étroites avec cet organisme. Le représentant canadien a fait fonction de président du Comité des finances sous le régime du comité exécutif, à l'époque de l'organisation de l'O.A.A., et l'est resté, lorsque le Canada est devenu membre du Conseil, jusqu'à la Conférence de Washington en 1948. Le Canada fait partie du Comité international de l'alimentation en temps de crise depuis sa création; un représentant du Canada en a été le président en 1948-1949. A la Conférence de Washington en 1948, le Canada a fait partie de l'équipe d'étude des accords internationaux sur les produits de base. La présidence de cette équipe a également été attribuée au représentant canadien.

La liaison avec le siège de l'O.A.A. pour les questions non d'ordre politique est assurée par le Comité interministériel canadien de l'O.A.A., composé de représentants des ministères du gouvernement fédéral particulièrement intéressés à l'œuvre de l'O.A.A. Outre son rôle de conseiller du gouvernement, le comité aide à recueillir les renseignements nécessaires à l'O.A.A. et à diffuser les informations en provenance de l'O.A.A.

Le Canada a accordé également une aide technique à l'O.A.A. en déléguant des représentants à ses diverses commissions consultatives techniques et en prêtant son concours à diverses missions et conférences relatives à la production et à la vente de céréales, à la conservation des produits entreposés, au génie agricole et à divers problèmes de l'industrie de la pêche. Les travaux de recherches effectués au Canada relativement à la répression de la peste bovine ont déjà aidé à l'élaboration d'un programme de lutte contre cette redoutable maladie en extrême Orient. D'autres nations-membres ont aussi fourni des échantillons de maïs et d'autres céréales pour fins d'épreuve.

* Voir dans les éditions précédentes de l'*Annuaire* à compter de 1946 les détails relatifs à l'organisation de l'O.A.A. ainsi qu'à la première, la deuxième et la troisième conférences.

Sous-section 2.—Le gouvernement fédéral*

Crédit agricole

Le gouvernement fédéral a établi plusieurs organismes chargés de s'occuper du crédit agricole: la Commission du prêt agricole est autorisée à prêter à long terme aux cultivateurs† et les banques à charte, subordonnément aux dispositions de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, peuvent ouvrir un crédit à moyen ou à court terme.

Commission du prêt agricole canadien‡.—Cette commission a été instituée par le gouverneur en conseil en vertu de la loi du prêt agricole canadien (ch. 66, S.R.C., 1927), modifiée par le chapitre 46 des Statuts de 1934 et par le chapitre 16 de ceux de 1935. En sa qualité d'agence de la Couronne du chef du Canada, la Commission administre un régime de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs du Canada. La Commission a commencé de fonctionner en 1929. Depuis 1935, elle prête dans toutes les provinces.

La Commission prête aux cultivateurs qui désirent acquitter leurs dettes, acheter de l'outillage agricole et du bétail, améliorer leurs fermes et acheter des terres agricoles et pour toute autre fin de nature à augmenter la valeur de la terre au point de vue agricole.

Les prêts sont consentis sur la garantie d'une première hypothèque sur des terres agricoles effectivement exploitées par l'emprunteur jusqu'à concurrence de 50 p. 100 de la valeur estimative de ces terres et de $5,000. Les emprunts sont remboursables d'après un plan d'amortissement dans des délais n'excédant pas 25 ans.

La Commission peut consentir des avances supplémentaires sur deuxième hypothèque aux emprunteurs qui ont besoin de montants supplémentaires. Le montant de ces avances supplémentaires ne doit pas dépasser 50 p. 100 du premier prêt hypothécaire et le total du premier et du second prêts hypothécaires ne doit pas excéder les deux tiers de la valeur estimative de la terre hypothéquée ni, de toute façon, dépasser un total de $6,000.

Sur les prêts consentis à compter du 2 avril 1945, le taux d'intérêt est de 4½ p. 100 en première hypothèque et de 5 p. 100 en deuxième. Sur les prêts consentis avant le 2 avril 1945, le taux d'intérêt est de 5 p. 100 en première hypothèque et de 6 p. 100 en deuxième.

Les détails relatifs au capital nécessaire à la Commission et autres renseignements ont paru à la p. 187 de l'*Annuaire* de 1940.

Depuis ses débuts en 1929 jusqu'au 31 mars 1948, la Commission a accordé 29,093 prêts sur première hypothèque et 9,461 sur deuxième hypothèque, s'élevant à $60,728,957 en tout. Sur ce total, $37,069,120 ont été remboursés. Au 31 mars 1948, les principaux avoirs de la Commission s'élèvent à $23,038,948 et se répartissent ainsi: 14,790 prêts sur première hypothèque, $21,932,657; 1,442 prêts sur deuxième hypothèque, $658,832; 306 conventions de vente, $402,632; 20 terres, $44,827.

* Sauf indication contraire, le présent article a été rédigé sous la direction de J. G. Taggart, C.B.E., sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa.

† En outre du crédit accordé par la Commission du prêt agricole canadien, la province de Québec, en vue de répondre à la demande de crédit à long terme à des conditions de remboursement plus faciles et dans une proportion plus élevée, par rapport à la valeur de la ferme, que celle accordée par la Commission du prêt agricole canadien et afin de faciliter le refinancement des créances, a établi l'Office du crédit agricole du Québec, qui est entré en activité en mars 1937.

‡ Revisé par W. A. Reeve, secrétaire, Commission du prêt agricole canadien, Ottawa.

Durant les dix premières années, les prêts s'élèvent en moyenne à $3,860,000 par an. La somme des prêts approuvés, qui était de $4,348,950 en 1940, est tombée à $1,215,450 en 1943, mais depuis elle a remonté graduellement et atteint $3,460,550 en 1948. Depuis quelques années, les emprunts en vue du remboursement de dettes tendent à diminuer tandis que les emprunts pour l'achat de terres et d'outillage agricole tendent à augmenter.

1.—Demandes de prêts agricoles reçues, prêts approuvés et prêts effectués, années terminées le 31 mars 1940-1948

NOTA.—Les chiffres de 1930-1939 paraissent à la p. 188 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Demandes reçues		Prêts approuvés					Prêts effectués		
			Première hypothèque		Deuxième hypothèque		Montant total	Première hypothèque	Deuxième hypothèque	Total
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant				
		$		$		$	$	$	$	$
1940	4,666	8,941,899	2,380	4,149,400	464	199,550	4,348,950	4,130,765	211,897	4,342,662
1941	2,806	5,769,950	1,459	2,655,050	228	104,350	2,759,400	2,619,109	108,398	2,727,507
1942	1,812	3,820,156	1,024	1,891,100	155	75,650	1,966,750	2,053,712	79,802	2,133,514
1943	1,055	2,277,830	601	1,156,150	135	59,300	1,215,450	1,260,033	60,223	1,320,256
1944	1,037	2,419,001	603	1,315,950	162	90,850	1,406,800	1,251,949	84,154	1,336,103
1945	1,306	3,293,559	728	1,623,000	176	100,700	1,723,700	1,561,174	100,235	1,661,409
1946	1,846	4,758,916	918	2,161,050	258	163,050	2,324,100	1,977,902	143,305	2,121,207
1947	2,015	5,579,142	1,312	3,165,250	404	253,900	3,419,150	3,030,915	242,896	3,273,811
1948	2,380	6,672,998	1,361	3,145,150	517	315,400	3,460,550	2,911,167	274,073	3,185,240

2.—Prêts agricoles approuvés et détails de la valeur estimative des garanties, par province, année terminée le 31 mars 1948

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1948 figurent aux tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Province	Prêts approuvés					Valeur estimative des garanties au moment de l'emprunt		
	Première hypothèque		Deuxième hypothèque		Montant total	Terre	Bâtiments	Total
	Nombre	Montant	Nombre	Montant				
		$		$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	48	102,550	17	9,150	111,700	153,240	80,096	233,336
Nouvelle-Écosse	29	67,500	2	1,100	68,600	104,978	70,250	175,228
Nouveau-Brunswick	33	70,500	4	2,050	72,550	107,076	74,023	181,099
Québec	132	354,350	42	26,900	381,250	485,360	340,445	825,805
Ontario	135	383,300	34	21,400	404,700	522,012	343,924	865,936
Manitoba	208	477,450	107	69,450	546,900	1,015,742	379,922	1,395,664
Saskatchewan	433	1,076,050	227	134,700	1,210,750	2,259,272	626,714	2,885,986
Alberta	203	414,350	65	36,500	450,850	928,721	257,243	1,185,964
Colombie-Britannique	80	199,100	19	14,150	213,250	331,605	184,170	515,775
Totaux	**1,301**	**3,145,150**	**517**	**315,400**	**3,460,550**	**5,908,006**	**2,356,787**	**8,264,793**

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles*.—La loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles (ch. 41, Statuts de 1944) a pour objet de fournir aux cultivateurs un crédit à moyen et à court terme. En vertu de cette loi, le gouvernement fédéral autorise les banques à charte du Canada à

* Rédigé par D. M. McRae, surintendant, Service des prêts destinés aux améliorations agricoles, ministère des Finances, Ottawa.

prêter, pendant une période de trois ans, jusqu'à 250 millions de dollars sur une garantie gouvernementale de 10 p. 100. La loi a été prorogée de trois ans en vertu d'une modification adoptée par le Parlement à la session de 1948. Le maximum de chaque prêt est de $3,000; le taux est de 5 p. 100 à intérêt simple et les périodes de remboursement s'étendent d'un à dix ans, selon le montant et l'objet de l'emprunt. La loi ne s'applique qu'aux cultivateurs.

Cette loi a deux grands objectifs, dont le premier consiste dans l'amélioration et l'expansion des fermes. Le prêt permet au cultivateur de doter sa ferme d'un outillage moderne et susceptible d'économiser le travail, d'augmenter le nombre d'animaux de meilleure qualité et d'effectuer toute autre amélioration de nature à assurer la production maximum de sa ferme. Le deuxième objectif est d'améliorer les conditions de vie sur les fermes. Grâce à ce crédit, le cultivateur peut installer dans sa maison l'électricité, la réfrigération, le chauffage, l'eau et toutes les autres commodités contribuant au confort et au bien-être et qui diminuent de beaucoup les besognes fastidieuses de la ménagère sur la ferme.

Il y a sept catégories de prêts destinés aux améliorations agricoles: 1° achat d'instruments agricoles; 2° achat d'animaux; 3° achat d'outillage agricole ou électrification de la ferme; 4° modification ou amélioration de l'installation électrique sur la ferme; 5° érection de clôtures ou travaux de drainage; 6° construction, réparation ou modification de bâtiments sur la ferme ou construction de rajouts à ces bâtiments; 7° amélioration ou mise en valeur de la ferme.

Jusqu'au 31 décembre 1948 (soit durant les 46 premiers mois d'application de la loi) 69,818 prêts ont été accordés, au montant total de $60,754,259.93. Durant cette période d'application de la loi, il n'y a eu aucune réclamation pour pertes subies. Voici, par province, la répartition des prêts:

Province	*Nombre*	*Montant*
		$
Alberta	25,562	21,810,811·12
Saskatchewan	23,633	20,944,378·75
Manitoba	10,704	8,985,696·83
Ontario	6,332	5,998,770·96
Colombie-Britannique	1,828	1,601,957·81
Québec	1,188	952,330·68
Nouvelle-Écosse	259	197,669·54
Nouveau-Brunswick	209	192,966·04
Île du Prince-Édouard	103	69,678·20
TOTAUX	69,818	60,754,259·93

Recherches et expérimentation

Afin d'aider au cultivateur à résoudre ses problèmes, le ministère de l'Agriculture entreprend, sur une grande échelle, des recherches et des expériences scientifiques sur la répression des insectes et des maladies, les exigences nutritives des plantes et des animaux, la microbiologie du sol et des aliments, l'élevage et l'essai de nouvelles variétés de plantes et d'animaux, le rendement des cultures et des méthodes culturales et plusieurs autres sujets. Les deux principales divisions du ministère chargées de ce travail sont le Service scientifique et les Fermes expérimentales.

Service scientifique.—Le Service scientifique s'emploie à la solution de problèmes agricoles d'ordre pratique au moyen de recherches scientifiques. Le

travail s'effectue en collaboration avec d'autres organismes du ministère et de l'extérieur, non seulement aux laboratoires centraux d'Ottawa mais aux laboratoires annexes disséminés dans le pays.

Plusieurs études se poursuivent dans la sphère de la pathologie animale. Les plus importantes comportent des recherches approfondies sur le caractère antigène de la tuberculine et une étude fondamentale de la réaction des volailles à différentes sources d'infection, en vue d'améliorer les méthodes de diagnostic. La maladie de Bang et la mastite du bétail sont à l'étude; quant aux volailles, les travaux portent surtout sur la diarrhée blanche et la coccidiose.

La Division de la bactériologie et des recherches laitières se consacre aux problèmes de la production du lait et de la fabrication de produits laitiers, de l'apprêtage et de la conservation des aliments, de la fertilité du sol et autres problèmes variés de production agricole se rapportant à la microbiologie.

Les recherches laitières comprennent des études en vue d'améliorer les méthodes de production de lait propre et d'évaluation de la qualité du lait. Les études sur le fromage tendent à un meilleur contrôle des méthodes de fabrication et portent sur les causes et la prévention des imperfections de saveur et de texture du fromage cheddar. L'amélioration des propriétés de conservation du beurre est aussi à l'étude.

Les études en microbiologie des aliments sont orientées vers l'amélioration de la qualité des fruits et des légumes canadiens conservés de différentes façons, plus particulièrement des produits congelés. L'amélioration des méthodes de fabrication et d'inspection des produits d'œufs séchés fait aussi l'objet de travaux.

Des études fondamentales sur les micro-organismes du sol sont entreprises en vue de les appliquer à des problèmes d'ordre pratique relatifs à la fertilité du sol et à la santé des cultures. Il se fait aussi des recherches sur l'inoculation de bactéries fixatrices d'azote dans la semence et dans le sol, sur les méthodes microbiologiques d'évaluer la fertilité du sol et sur les micro-organismes du sol en fonction des maladies végétales transmises par le sol. D'autres recherches portent sur des sujets aussi variés que la loque des abeilles, les méthodes microbiologiques de titrage en vitamines et la découverte de nouveaux antibiotiques qui peuvent avoir d'importantes applications en agriculture.

Les mauvaises herbes constituent un des problèmes les plus importants que le cultivateur ait à résoudre. Les laboratoires botaniques poursuivent des recherches sur la présence et la répartition des mauvaises herbes par tout le Canada. Le cycle évolutif des mauvaises herbes est étudié en même temps que les moyens d'en combattre certaines espèces. Des études physiologiques sur l'effet des herbicides se poursuivent.

La nombreuse collection d'arbres et d'arbustes de l'arboretum et du jardin botanique fédéraux présente beaucoup d'intérêt aux horticulteurs, aux botanistes et au public en général. Un service d'identification des plantes est maintenu et des recherches se poursuivent sur la classification et la répartition des plantes indigènes ou introduites au Canada.

En vue de diminuer les pertes causées aux plantes de grande culture par les maladies portées par les semences, des méthodes d'éprouver la graine sont étudiées qui révéleront la présence d'organismes pathogènes dans cette dernière ou sur elle. Divers désinfectants et appareils commerciaux de traitement de la semence sont à l'essai en vue d'en déterminer la valeur dans la répression des maladies transmises par la semence.

Les maladies des céréales et des plantes fourragères font l'objet d'études suivies, afin de trouver des moyens efficaces de les enrayer et de créer des variétés résistantes et susceptibles de donner des récoltes satisfaisantes malgré la présence d'organismes délétères. Des recherches semblables portent sur l'horticulture; elles visent surtout la protection des cultures et la prévention des maladies, plutôt que la création de plantes non susceptibles. Cependant, dans le cas de la pomme de terre, l'hybridation en vue de créer la résistance aux maladies se fait en collaboration avec le Service des fermes expérimentales.

Les laboratoires de chimie du Service scientifique effectuent des recherches sur l'alimentation animale, la chimie des aliments et des plantes, les sols, les engrais, la chimie des vitamines et la chimie physiologique. L'étude des facteurs qui influent sur la digestibilité des provendes, l'évaluation des substances fourragères d'après leur digestibilité, des recherches sur la valeur biologique des protéines et de l'azote sans protéine où des marqueurs isotopes stables sont employés, assureront des renseignements utiles sur l'alimentation scientifique des différentes sortes de bestiaux. Les recherches sur les vitamines portent sur le mode d'action des vitamines A et D, l'utilisation de précurseurs et l'effet d'autres facteurs diététiques sur l'action des vitamines, ainsi que sur l'évaluation critique des méthodes chimique et biologique de titrage en vitamines. Les travaux en cours démontrent l'utilité et les dangers de la stimulation aux hormones et des déprimants endocriniens pour les vaches laitières et les volailles. Le diagnostic chimique et biologique de la gestation et le tatouage des bestiaux pour fins d'identification intéressent également les éleveurs.

Les recherches sur la chimie du sol portent sur les fractions colloïdales des sols par rapport aux types de sol, à la fertilité du sol et à la fixation du phosphate; sur la composition de la matière organique du sol et son maintien dans les sols cultivés; sur la composition minéralogique des sols canadiens; sur la mise au point de méthodes chimiques en vue de déterminer les engrais dont les sols ont besoin; sur la teneur du sol en éléments secondaires relativement aux désordres physiologiques des plantes et des animaux. Des expériences sont effectuées dans les champs et les serres sur la fertilité du sol relativement à l'essai d'engrais dans les sols de différent type, l'effet des amendements sur la réaction du sol et la croissance des cultures, l'effet de l'assolement sur la teneur en azote et en matière organique du sol des prairies, la production de fruits de conserve et les vergers et la régénération des sols salins par suite d'inondations par les eaux de mer.

Les recherches dans le domaine de l'entomologie portent sur les insectes nuisibles à l'homme et aux animaux, aux forêts, aux grandes cultures, aux jardins, aux vergers et aux denrées en transit ou en entrepôt. Des études particulières portent sur les insectes utiles ou nuisibles, l'évaluation des dommages qu'ils causent et les moyens de les combattre. Les méthodes de répression à l'étude comprennent des modes d'exploitation, des mesures culturales, l'emploi de produits chimiques, la production et la dissémination de parasites et de maladies propres à combattre les insectes nuisibles.

L'étude des insectes qui s'attaquent à l'homme et aux animaux porte sur de nombreuses variétés de vermine domestique et de parasites du bétail, (œstre, tique et poux); la préparation et l'essai d'insectifuges contre les mouches piquantes; et la répression des moustiques et des mouches domestiques dans des régions étendues. Une attention particulière est accordée aux nouveaux insecticides et aux méthodes pratiques de les appliquer.

Les recherches sur la suppression des insectes nuisibles aux forêts embrassent le relevé national des insectes nuisibles aux forêts, commencé en 1936 et intensifié depuis quelques années en vue de découvrir des moyens sûrs de prédire les invasions imminentes. Une attention particulière est accordée aux insectes aussi destructifs et répandus que la tordeuse des bourgeons de l'épinette et la mouche à scie qui s'attaquent aux conifères; à l'arpenteuse de la pruche et au rongeur d'écorce, à l'agrile bronzé du bouleau et aux porteurs de la maladie de l'orme liège. Les recherches sur la répression se concentrent sur des projets d'administration forestière de longue haleine, l'emploi de parasites et de maladies et l'examen des possibilités de la prévention chimique.

Les recherches relatives aux insectes nuisibles aux grandes cultures et aux jardins portent sur la sauterelle, la cèphe du blé, le ver fil de fer, le ver gris, le ver blanc, la pyrale européenne du maïs, la teigne des racines, le puceron des pommes de terre et le nématode. L'abondance et la répartition de ces insectes sont établies chaque année par de vastes enquêtes sur place qui permettent d'organiser des campagnes de prévention. On fait grand usage d'insecticides dans ces recherches. Si possible, cependant, on a recours à une modification des méthodes culturales, surtout dans la lutte contre les insectes nuisibles aux grandes cultures.

Parmi les insectes de vergers, la pyrale, la mite rouge européenne, le piquebouton du pommier, la mouche de la pomme, la tordeuse orientale du pêcher, le kermès virgule et le psylle du poirier font le sujet d'études importantes. L'emploi des insecticides récemment perfectionnés reçoit beaucoup d'attention, y compris leur combinaison avec des fongicides, de même que les effets de l'application de vaporisations sur toute la structure biotique du verger. Une plus grande importance est accordée à la répression des insectes au moyens de parasites et de maladies et des méthodes d'exploitation des vergers.

Les recherches sur les insectes nuisibles aux produits emmagasinés ont pour objet des insectes comme le tribolium rouilleux, la pyrale indienne de la farine, les mites et les ptines. Des méthodes pratiques de suppression ont été découvertes par l'emploi de fumigations, d'abrasifs et de moyens mécaniques, par la construction d'entrepôts appropriés et par un aménagement judicieux.

Le laboratoire fédéral des parasites à Belleville (Ont.) accorde une attention toute particulière à l'importation et à la production de parasites d'insectes nuisibles en vue de les distribuer dans les forêts, les semis, les jardins, les vergers et les serres chaudes. A l'heure actuelle, les parasites sont employés au Canada pour combattre trente espèces importantes d'insectes nuisibles.

Il existe une collection nationale d'insectes. Les spécialistes qui s'en occupent fournissent un service d'identification en plus de poursuivre des recherches méthodiques sur la taxonomie et la biologie des insectes.

Les initiatives destinées à empêcher l'introduction au Canada de maladies végétales et d'insectes étrangers se concentrent à la Division de la protection des plantes. En outre, la Division est chargée d'examiner les plantes et les substances végétales exportées dans les pays qui exigent que ces produits soient exempts de vermine et de maladies. Ses fonctions comportent la surveillance de la production de pommes de terre de semence dans tout le Canada, conformément aux règlements en vigueur; la surveillance de la répression de la vermine et des maladies récemment introduites qui détruisent les plantes et la direction d'enquêtes s'y rapportant; la direction d'expériences de fumigation à différentes températures, en vue de détruire

la vermine des plantes et des substances végétales, avec divers fumigènes léthifères. Les effets de la fumigation sur les produits propres à la consommation humaine ou sur la semence font aussi le sujet d'enquêtes.

Fermes expérimentales fédérales

L'*Annuaire* de 1948-1949, aux pp. 367-370, donne un exposé de l'organisation et des réalisations des fermes expérimentales fédérales. Aucune modification n'y ayant été apportée, l'article est supprimé pour économiser l'espace et le lecteur voudra bien se reporter à cette édition.

Sous-section 3.—Ministères provinciaux de l'Agriculture*

Chacune des provinces, sauf Terre-Neuve, en vertu de l'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, compte un ministère de l'Agriculture qui dirige sa politique agricole en général, applique la législation provinciale en matière d'agriculture et assure de nombreux services d'aide aux agriculteurs de la province. Suit un bref exposé de ces ministères provinciaux.

Terre-Neuve.—Depuis l'institution d'une Commission gouvernementale, les services agricoles officiels à Terre-Neuve sont dirigés par la Division agricole du ministère des Ressources naturelles. Cette division maintient un service d'extension et encourage l'expansion de l'agriculture en versant des primes pour l'achat de reproducteurs de race pure et pour le défrichage de nouvelles terres, en aidant les expositions agricoles, en versant des subventions pour le calcaire agricole et en assurant un service de relevé des sols. Les jeunes gens reçoivent une formation agricole pratique à la ferme de démonstration du gouvernement.

Les principales cultures de Terre-Neuve sont le foin, les pommes de terre, les navets, les choux, les carottes, les betteraves, d'autres légumes et des petits fruits.

Île du Prince-Édouard.—Le ministère de l'Agriculture est administré par un ministre assisté d'un sous-ministre, d'un inspecteur de l'industrie laitière, d'un pathologiste et vétérinaire, d'un adjoint pour les questions relatives au sol, de deux représentants de comté, d'un surintendant des cercles féminins et son assistant.

Nouvelle-Écosse.—Les programmes agricoles de la Nouvelle-Écosse sont administrés par le ministère de l'Agriculture et des Marchés. Les bureaux du ministre et du sous-ministre, du directeur des marchés et du surintendant des services agricoles sont situés à Halifax. Le ministère se compose de plusieurs divisions, comptant chacune un directeur: services de génie agricole; services des animaux et des volailles; services de chimie, des sols et des engrais; services de l'industrie laitière; service d'extension; service des grandes cultures; services d'horticulture et de biologie; immigration et établissement sur les terres; et service des marchés. En outre, le collège agricole de la Nouvelle-Écosse, dirigé par le ministère, est considéré également comme une division distincte et a à sa tête un principal. A l'exception des représentants agricoles qui occupent les 18 bureaux de comté, tous les techniciens sont installés au collège agricole de Truro.

Nouveau-Brunswick.—Les programmes agricoles du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick sont administrés par le ministère de l'Agriculture, dirigé

* Les ministères de l'Agriculture des différentes provinces ont fourni la matière de la présente sous-section.

par le ministre de l'Agriculture assisté d'un sous-ministre et des directeurs des services suivants: extension, bétail, industrie laitière, vétérinaire, aviculture, horticulture, grandes cultures, sols et récoltes, protection des plantes, production et vente des pommes de terre, génie agricole, économie domestique, association coopérative de syndicats de crédit, éducation agricole et apiculture.

Québec.—Le ministère de l'Agriculture du Québec comprend les divisions suivantes: enseignement agricole, économie rurale, propagande, industrie animale, horticulture, grande culture, information et recherches, économie et arts domestiques, santé des animaux et génie rural. Chaque division se subdivise en sections commises chacune à des problèmes particuliers. Il y a aussi plusieurs autres organismes spéciaux comme l'Office du crédit agricole, le Conseil de recherches, l'Office de l'électrification rurale et la Commission de l'industrie laitière. Font aussi partie du personnel du ministère l'entomologiste provincial et le botaniste provincial.

Pour encourager une meilleure exploitation de la ferme, un concours du mérite agricole pour les jeunes et les adultes se tient chaque année; des concours d'amélioration de la ferme ont lieu également dans les comtés. La coopération est très répandue dans le Québec rural, où existent 645 coopératives agricoles comptant 62,474 membres et 89 sociétés agricoles groupant plus de 26,000 membres, ainsi que 114 cercles de jeunes fermiers réunissant 2,356 membres et 866 cercles de fermières comprenant 49,000 membres.

Trois collèges agricoles donnent un enseignement qui conduit au degré de B.S.A.; il existe en outre 17 écoles secondaires d'agriculture et 6 orphelinats agricoles.

Ontario.—Le ministère de l'Agriculture de l'Ontario maintient des services d'administration, d'éducation, de vulgarisation et d'aide financière dans l'Ontario. Ces services sont assurés par 12 divisions et 6 institutions: 1° la Division du bétail favorise les mesures d'amélioration du bétail, immatricule et examine les étalons et soutient les associations s'occupant d'animaux de race pure; 2° la Division des cultures, des semences et des mauvaises herbes aide au développement des bonnes méthodes culturales, à l'utilisation de lignées améliorées de graines de semence, à l'amélioration des pâturages et à la destruction des mauvaises herbes; 3° la Division de l'industrie laitière assure un service d'inspection, d'instruction et de surveillance pour toutes les crémeries et les fromageries; 4° la Division de l'économie agricole fait des études sur le coût de la production agricole en collaboration avec les organismes agricoles; 5° la Division des fruits fait observer les règlements sur les fruits et les légumes et assure un service d'information aux cultivateurs; 6° la Division de la coopération et des marchés applique la loi sur le contrôle des produits de la ferme et la loi sur les syndicats de crédit, et surveille les coopératives en vertu de la loi sur les prêts aux coopératives de vente; 7° la Commission de contrôle du lait, établie en vertu de la loi sur le contrôle du lait, règlemente et surveille la mise sur le marché du lait fluide; la Division des sociétés agricoles et horticoles aide aux foires et expositions agricoles et horticoles, aux concours de labour et autres; 8° la Division du Nord de l'Ontario aide les agriculteurs et colons du Nord de l'Ontario au défrichage et à l'ameublissement des terres; 9° la Division des représentants agricoles assure un service d'éducation et de vulgarisation par l'intermédiaire de représentants

agricoles placés dans tous les comtés et districts et dirige les œuvres des jeunes cultivateurs; 10° la Division des instituts féminins oriente et dirige les initiatives collectives des fermières; 11° la Division des statistiques et des publications, en collaboration avec le Bureau fédéral de la statistique, assure un service de correspondants agricoles et recueille et diffuse des données sur les cultures, le bétail et les produits laitiers; 12° le Service de l'aide agricole de l'Ontario est organisé pour recruter et fournir aux cultivateurs de l'aide durant les saisons de grande activité. Le ministère finance et administre le Collège d'agriculture d'Ontario, le Collège vétérinaire d'Ontario, l'École d'agriculture de Kemptville, la station horticole expérimentale de Vineland, la ferme expérimentale de l'ouest de l'Ontario à Ridgetown et la ferme de démonstration de New-Liskeard.

Manitoba.—Le ministère de l'Agriculture du Manitoba comprend les divisions suivantes: vulgarisation agricole; bétail; industrie laitière; publications et statistiques agricoles; destruction des mauvaises herbes; main-d'œuvre agricole; ajustement des créances; et laboratoire vétérinaire provincial.

Le Service de vulgarisation s'occupe d'agronomie, d'horticulture, d'aviculture, de génie agricole, d'apiculture, des cercles de jeunes éleveurs, des cercles de jeunes fermiers et jeunes fermières et du travail féminin. Des spécialistes se consacrent à ces matières. Il se tient dans toute la province des réunions et journées agricoles et il se donne des cours abrégés en agriculture. Il y a au Manitoba 23 bureaux de représentants agricoles qui s'occupent chacun d'une à cinq municipalités.

La Division de l'industrie laitière applique la loi de l'industrie laitière, surveille le classement de la crème, inspecte les crémeries et les fromageries, donne des directives sur la fabrication du fromage et du beurre, patente les fabricants de produits laitiers et les classeurs de crème, fournit plans et devis pour la construction de nouvelles crémeries et fromageries, etc.

La Division des publications et statistiques agricoles publie et distribue annuellement environ 100,000 bulletins, circulaires, affiches, feuillets, etc.

La Division de la destruction des mauvaises herbes dirige les initiatives de 15 circonscriptions municipales de lutte contre les mauvaises herbes, comprenant 70 municipalités rurales engagées dans l'éradication des mauvaises herbes profondément enracinées et vivaces; surveille les démonstrations pratiques de lutte contre les mauvaises herbes; étudie les problèmes créés par les mauvaises herbes; fait des relevés et prépare de la documentation, des causeries radiophoniques, des articles, des photographies sur le même sujet, monte des spécimens de mauvaises herbes, etc.

Le laboratoire vétérinaire maintient un laboratoire de diagnostic pour les maladies des animaux qui se tient à la disposition des vétérinaires et des propriétaires de bestiaux.

Saskatchewan.—Le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan maintient les services suivants: 1° l'administration, qui s'occupe de la fonction administrative du ministère ainsi que du personnel, du programme et des dépenses votées par la législature; 2° le Service des représentants agricoles, qui constitue la Division de vulgarisation. En vertu de la loi sur l'agriculture, la province est divisée en districts

de conservation et d'amélioration agricoles où des gens compétents exécutent un programme d'amélioration agricole destiné à assurer la stabilité de l'agriculture par la conservation du sol et l'amélioration du bétail, des céréales et du fourrage. Un programme d'extension de la coopération agricole fonctionne dans la province avec la collaboration du gouvernement fédéral et de l'Université de la Saskatchewan; 3° la Division de l'apiculture immatricule les apiculteurs, inspecte les ruchers et encourage l'emploi de meilleures méthodes d'exploitation; 4° la Division de la conservation et du développement favorise l'organisation des initiatives destinées à protéger, conserver ou développer le sol et les ressources hydrauliques de la province (irrigation, drainage, assèchement), et aide, de concert avec le gouvernement fédéral, à l'aménagement et à l'administration des ouvrages exécutés en vertu de programmes d'envergure provinciale. La division exploite des fermes irriguées au sol aride pour fins de fourrage d'hiver, immatricule les usagers d'eau et patente la vente d'instruments agricoles dans la Saskatchewan; 5° la Division de l'industrie laitière immatricule et inspecte les établissements laitiers et les frigorifiques compartimentés; patente les classeurs de crème et les analystes du lait et de la crème et encourage l'amélioration des troupeaux au moyen de centres d'épreuve pour les vaches et d'associations organisées pour l'amélioration des troupeaux; 6° la Division des grandes cultures encourage les bonnes méthodes de culture, de labour et de conservation du sol, encourage l'emploi de la luzerne et de mélanges d'herbes pour la production du foin, l'amélioration des prairies naturelles et des pâturages cultivés, le maintien de réserves de fourrage et de graines de fourrage et de semence, applique des mesures d'urgence à l'égard du fourrage et des graines fourragères, encourage la lutte contre les insectes et les plantes nuisibles et organise des campagnes provinciales à cette fin, favorise l'emploi et la distribution de semences de bonne qualité des variétés recommandées et maintient un établissement de nettoyage des graines de semence; 7° la Division des terres administre, dans la partie colonisée de la Saskatchewan, les terres provinciales servant à la culture ou aux pâturages, classe les terres de la Couronne selon l'usage auquel elles sont appropriées et en dispose en vertu de baux à longue échéance ou les réserve à des fins privées ou à des entreprises d'utilisation des terres, 8° la Division du bétail, au moyen de zones de reproducteurs de race pure, encourage l'emploi de bons animaux de reproduction, aide à l'achat et à la distribution d'étalons, de taureaux, de verrats et de béliers, examine et immatricule des étalons, organise des expositions de bestiaux, enregistre les marques, cautionne et patente les marchands et agents de bestiaux, les exploitants d'entrepôts de laine, les ramasseurs et acheteurs de laine, encourage la répression de l'œstre et autres insectes nuisibles aux bestiaux et donne des conseils sur l'alimentation et l'exploitation du bétail; 9° la Division de l'aviculture maintient des services de sélection des volailles et de classement et de baguage des dindons, met en œuvre un programme d'incubation approuvée, patente les grossistes et premiers réceptionnaires de produits avicoles de même que les couvoirs et agents de couvoir, cautionne les marchands de produits animaux et les acheteurs de volailles et encourage l'amélioration de la basse-cour; 10° la Division de la statistique, en collaboration avec le Bureau fédéral de la statistique, dirige un service de renseignements sur les cultures et recueille des données sur les cultures et le bétail (production, vente et revenu); 11° la Division vétérinaire étudie les conditions en vue de sauvegarder la santé des bestiaux et des volailles et collabore avec les autorités fédérales et les vétérinaires à la répression des maladies.

Alberta.—Le ministère de l'Agriculture dessert la population de l'Alberta par l'entremise d'un certain nombre de divisions dont chacune veille à un domaine particulier de l'industrie.

La Division des grandes cultures s'occupe de toutes les questions relatives à l'utilisation du sol et à la production des cultures. Des commissions de service agricole d'envergure municipale ont été créées dans la province. Elles exécutent certains programmes locaux en collaboration avec le Ministère.

La Division du bétail s'emploie au maintien de la qualité des troupeaux et des basses-cours au moyen de mesures destinées à aider les fermiers à se procurer des reproducteurs de race pure. L'industrie du bétail reçoit également de l'assistance par l'entremise des services d'un laboratoire d'insémination artificielle établi à l'École d'agriculture d'Olds. La Division s'occupe aussi de l'inspection des étalons et de l'application des lois relatives à l'inspection des bestiaux, des marques, des animaux domestiques et à la vente des bêtes à cornes.

La Division de l'industrie laitière effectue des analyses chimiques et bactériologiques et administre tous les services relatifs à l'industrie laitière. Grâce à un régime d'immatriculation et d'inspection, des normes réglementaires de construction et d'hygiène sont imposées aux fabriques laitières, établissements de distribution du lait et frigorifiques compartimentés.

Le développement de l'aviculture durant et depuis la guerre a grandement accru le travail de la Division de l'aviculture. Celle-ci met à exécution des programmes destinés à améliorer l'élevage des volailles et, grâce à un programme d'autorisation des basses-cours, fait la lutte à la diarrhée blanche. Elle maintient aussi un établissement moderne de démonstration et d'élevage à Oliver.

La Division des services vétérinaires a été réorganisée récemment et comprend maintenant l'ancien bureau du Vétérinaire provincial et le laboratoire vétérinaire. La nouvelle division contribue beaucoup à faire comprendre aux producteurs les problèmes créés par la maladie et les moyens d'enrayer celle-ci.

La Division de l'apiculture applique la loi sur les maladies des abeilles qui pourvoit à l'inscription de tous les apiculteurs et au maintien d'un service d'inspection. Elle accomplit aussi une œuvre considérable de vulgarisation.

Le Service de vulgarisation agricole fonctionne par l'entremise de 35 bureaux où sont postés 39 agronomes régionaux et 15 économistes ménagères régionales. Les agronomes régionaux travaillent auprès des agriculteurs, leur aidant dans leurs multiples problèmes et mettant en œuvre les divers programmes du ministère visant à améliorer les méthodes culturales en général dans la province. Les économistes ménagères régionales assurent un service d'aide complémentaire aux fermières en matière d'alimentation et de nutrition, de couture et de vêtement, d'administration ménagère, etc.

Deux écoles d'agriculture, situées à Olds et à Vermilion, dispensent à 400 étudiants chaque année un enseignement pratique en agriculture et en économie domestique. Le cours est de deux années. Durant le mois de juillet, les écoles donnent sans arrêt divers cours abrégés à des hommes, des femmes et des jeunes gens de la campagne.

Les cercles ménagers de jeunes fermiers de l'Alberta renseignent les jeunes gens sur les aspects pratiques de l'agriculture et de l'économie domestique et leur inculquent les principes essentiels du civisme. En 1948, les 327 cercles de jeunes comptaient environ 5,452 membres.

Le Ministère publie des bulletins sur l'agriculture et l'économie domestique. Il établit des statistiques agricoles nécessaires à plusieurs organismes de la province.

Colombie-Britannique.—Le ministère de l'Agriculture comprend quatre divisions principales: 1° la Division de l'administration a la direction générale des programmes agricoles, applique les lois régissant l'agriculture, surveille les programmes de vulgarisation, réunit des statistiques agricoles, rédige des rapports et des publications, participe aux expositions agricoles, dirige les cercles de fermiers et de fermières et voit à l'extension des marchés; 2° la Division de l'industrie animale est commise aux questions intéressant l'élevage: expansion et amélioration de la production, fermes à fourrures, inspection des marques, inspection du classement du bœuf, répression des maladies contagieuses chez les animaux, destruction des insectes nuisibles au bétail et diffusion de renseignements sur l'alimentation des animaux. La Division comprend les services suivants: bétail, médecine vétérinaire, industrie laitière et aviculture; 3° la Division de l'industrie des plantes, qui groupe les services d'horticulture, de grandes cultures, de pathologie végétale, d'entomologie et d'apiculture, surveille la production des fruits, des légumes et des semences et dirige des relevés sur les vergers, les petits fruits, les plantes bulbeuses et les serres, et s'occupe de la suppression des insectes nuisibles et des maladies cryptogamiques, de l'inspection et de la destruction des mauvaises herbes et de l'expansion générale des cultures; 4° la Division d'expansion et de vulgarisation agricoles s'occupe de vulgarisation par le canal des agronomes régionaux, de défrichement de terres agricoles en vue de la production, de génie agricole, de fourniture de main-d'œuvre agricole et de cercles de jeunes.

Les fonctionnaires de la Division sont postés dans 25 centres agricoles.

Sous-section 4.—Collèges et écoles d'agriculture des provinces

Une étude sur ce sujet a paru aux pp. 204-213 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Section 3.—Statistique de l'agriculture*

C'est le Bureau fédéral de la statistique qui est chargé de recueillir, dresser et publier les statistiques sur l'agriculture. Des statistiques importantes sont obtenues au moyen du recensement décennal du Canada et de chaque recensement quinquennal des provinces des Prairies. Les données les plus importantes tirées du recensement de 1941 paraissent aux pp. 258-263 de l'*Annuaire* de 1946; voir aux pp. 408-414 de l'édition de 1948-1949 les données récentes tirées du recensement quinquennal de 1946. Le Bureau recueille et publie également des statistiques primaires et secondaires sur l'agriculture, y compris les statistiques annuelles et mensuelles sur la production et la distribution des produits agricoles. Les statistiques primaires portent principalement sur l'état des cultures, la production estimative de denrées agricoles et de bétail, la valeur des terres agricoles, les salaires de la main-d'œuvre

* Revisé à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

et les prix mensuels et annuels touchés par les agriculteurs. Les statistiques secondaires portent sur la vente des grains et des bestiaux, l'industrie laitière, la minoterie, les industries du sucre et les stocks des entrepôts frigorifiques.

Le Bureau bénéficie, pour la réunion des statistiques annuelles et mensuelles, de la collaboration des ministères provinciaux de l'Agriculture et d'organismes comme la Commission des grains et la Commission canadienne du blé. Il bénéficie aussi de la collaboration bénévole de milliers d'agriculteurs canadiens qui lui font parvenir des rapports.

Sous-section 1.—Revenu de la ferme

Revenu monétaire provenant de la vente de produits agricoles.—Les estimations du revenu monétaire de la ferme, dans la présente sous-section, sont fondées sur les rapports concernant les ventes et les prix touchés par les agriculteurs à l'égard des principaux produits agricoles, et sont provisoires. Elles comprennent les ristournes découlant des certificats de participation à l'égard du blé, les versements de rectification et de péréquation relativement à l'avoine, à l'orge et au lin et les paiements des gouvernements fédéral et provinciaux aux agriculteurs à titre de subventions à l'égard des prix. Le revenu monétaire du cultivateur provenant de la vente de produits agricoles s'établit en 1948 au chiffre sans précédent de $2,449,865,000. Au regard du chiffre revisé de $1,962,276,000, record antérieur établi en 1947, c'est une augmentation de $487,589,000 ou d'environ 25 p. 100. Compte tenu des paiements supplémentaires, le revenu monétaire de 1948 s'élève à $2,470,611,000, contre $1,973,853,000 l'année précédente.

Cette forte augmentation en 1948 est attribuable en grande partie à la hausse des prix et aux fortes sommes distribuées par la Commission canadienne du blé et les sociétés céréalières de l'Ouest sous forme de paiements de péréquation et de ristournes. En 1948, ces versements, au montant de $178,590,000, constituent approximativement le tiers de l'augmentation du revenu monétaire au regard de 1947.

Le niveau élevé du pouvoir d'achat au Canada en raison du plein emploi et des hauts salaires ainsi qu'une forte demande mondiale de biens de production et de consommation insuffisants constituent des facteurs importants qui ont influé sur le niveau général des prix agricoles, prix qui sont, en moyenne, presque 20 p. 100 plus élevés qu'en 1947. Au début de 1948, on a annoncé que le Royaume-Uni avait convenu de payer plus cher le bacon, le bœuf, les œufs et le fromage canadiens. Les prix de la viande de volaille ont également été majorés au cours de l'année à la suite de l'abaissement du tarif des États-Unis le 1er janvier 1948 et des fortes expéditions subséquentes vers le sud. Le 1er avril 1948, le prix initial payé aux producteurs des Prairies pour le blé n° 1 du Nord, tête des Lacs, a été porté de $1.35 à $1.55 le boisseau. A la même époque, la Commission canadienne du blé a pris des dispositions afin de verser des paiements de rectification rendant cette augmentation de 20c. rétroactive au 1er août 1945. Les prix du bétail ont été affermis par suite de la suppression en août 1948 de la réglementation des exportations qui, depuis septembre 1942, interdisait les expéditions canadiennes de bovins et leurs produits aux États-Unis.

Les paiements en vertu des dispositions de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies ne figurent pas aux totaux du "Revenu monétaire provenant des produits agricoles" au tableau 3, mais sont compris dans les totaux généraux de l'année de versement sous la rubrique "Paiements supplémentaires".

3.—Revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles, par source, 1947 et 1948

(En milliers de dollars)

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1947 figurent aux tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Nomenclature	1947	1948[1]	Nomenclature	1947	1948[1]
Grains, semences et foin—			Bestiaux—		
Blé	346,876	401,737	Bovins et veaux	235,284	433,695
Certificats de participation, blé	73,822	158,407	Moutons et agneaux	13,057	14,958
Avoine	62,540	54,443	Porcs	240,409	300,880
Orge	66,741	59,126	Chevaux	7,639	[2]
Paiement d'ajustement, orge	5,299	[3]	Volailles	58,821	52,648
Paiement d'ajustement et de péréquation, avoine et orge	—	15,499	Totaux, bestiaux	555,210	802,181
Seigle	32,109	19,089	Produits laitiers	325,512	389,598
Lin	45,646	55,936	Fruits	46,292	43,518
Paiement d'ajustement, graine de lin	—	4,684	Autres principaux produits agricoles—		
Maïs	6,255	4,215	Oeufs	112,748	128,454
Graine de trèfle et d'herbe	8,826	17,387	Laine	2,573	2,141
Foin et trèfle	5,493	6,005	Miel	7,996	7,989
			Produits de l'érable	9,544	5,775
Totaux, grains, semences et foin	653,607	796,528	Totaux, autres principaux produits agricoles	132,861	144,359
Légumes et autres grandes cultures—			Divers produits agricoles	33,813	45,165
Pommes de terre	41,503	51,283	Produits forestiers	55,351	63,097
Légumes	50,051	55,478	Fermes à fourrure	11,723	9,699
Betteraves à sucre	8,833	9,286	**Totaux, revenu monétaire provenant des produits agricoles**	**1,962,276**	**2,449,865**
Tabac	46,738	38,343			
Lin à filasse	782	1,330	Paiements supplémentaires[4]	11,577	20,746
Totaux, légumes et autres grandes cultures	147,907	155,720	**Totaux, revenu monétaire**	**1,973,853**	**2,470,611**

[1] Provisoire. [2] Compris dans divers produits. [3] Compris dans paiement d'ajustement et de péréquation, avoine et orge. [4] Comprennent les paiements en vertu de la loi sur la réduction des emblavures, de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et du décret du conseil sur le revenu de la ferme des Prairies; d'autres subventions sont incluses dans le revenu monétaire provenant de la vente de denrées particulières.

4.—Revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles, par province, certaines années de 1930 à 1948

(En milliers de dollars)

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1930 figurent aux tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Année	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
1930	8,375	16,484	13,495	86,584	217,963
1935	5,175	15,427	10,942	67,831	155,160
1940	7,288	14,913	15,729	115,656	222,420
1941	7,753	18,300	18,632	142,754	277,938
1942	11,255	21,481	24,962	172,912	356,635
1943	14,086	25,430	31,148	198,356	386,137
1944	13,734	28,008	33,116	222,562	404,802
1945	16,468	27,274	35,604	236,390	453,275
1946	17,109	34,356	35,972	256,465	479,705
1947	17,803	32,186	38,451	285,139	541,274
1948[1]	22,505	36,626	44,905	352,153	668,353

4.—Revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles, par province, certaines années de 1930 à 1948—fin

(En milliers de dollars)

Année	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
1930	48,351	122,398	95,514	31,381	640,545
1935	36,185	108,143	97,769	22,831	519,463
1940	64,529	150,861	126,627	36,208	748,231
1941	82,354	161,754	146,937	39,949	896,371
1942	103,712	195,584	168,051	44,624	1,099,216
1943	146,145	327,670	220,469	58,019	1,407,460
1944	176,800	543,690	338,101	68,136	1,828,949
1945	153,182	409,618	287,922	75,006	1,694,739
1946	167,253	387,589	282,187	82,150	1,742,786
1947	181,390	429,474	344,006	92,553	1,962,276
1948[1]	242,882	520,563	448,997	131,144	2,449,865[2]

[1] Provisoire. [2] Le total ne comprend que les paiements des sociétés céréalières à l'égard de l'avoine et de l'orge livrées par les producteurs de l'Ouest du 1er août au 21 octobre 1947.

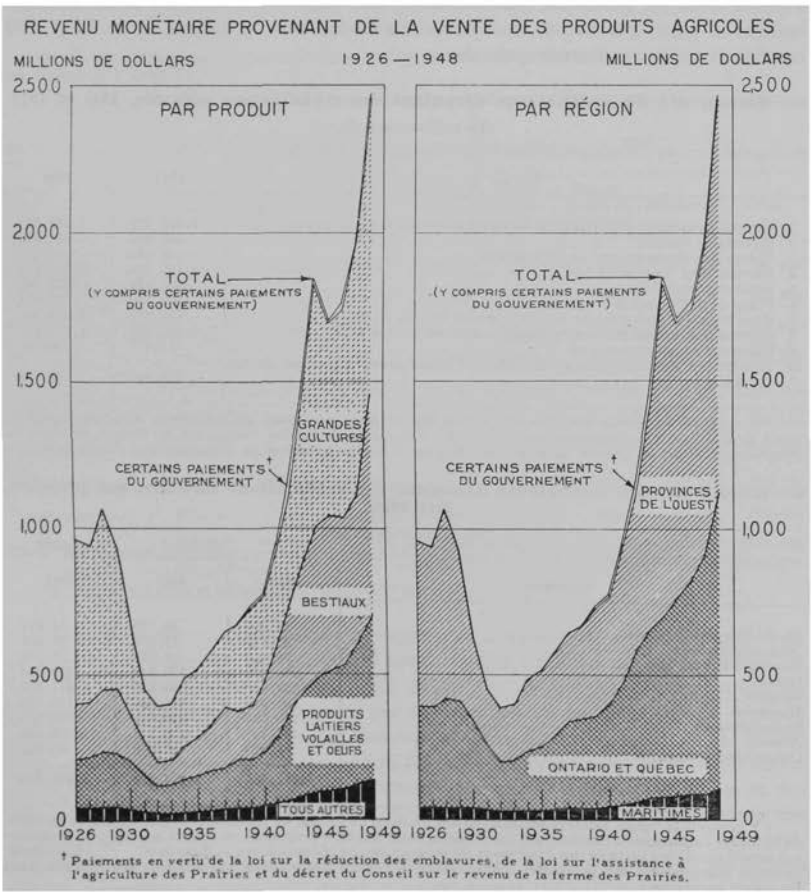

† Paiements en vertu de la loi sur la réduction des emblavures, de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et du décret du Conseil sur le revenu de la ferme des Prairies.

Revenu net des fermes.—Les estimations provisoires de 1948 fixent le revenu net des cultivateurs, découlant des exploitations agricoles au Canada, à $1,693,315,000, soit le chiffre le plus élevé depuis que des statistiques comparables sont publiées (1938). En 1946 et 1947, le revenu net (revisé) des fermes atteignait respectivement $1,161,395,000 et $1,234,909,000. Le revenu net des fermes a atteint un chiffre sans précédent en 1948 et il en a été de même du revenu monétaire des fermes découlant de la vente de produits agricoles. La valeur des produits agricoles consommés sur la ferme a aussi augmenté. Bien que la diminution de la valeur du changement de l'inventaire des bestiaux sur les fermes en fin d'année ait plus que contre-balancé une certaine augmentation de la valeur du changement de l'inventaire des céréales sur les fermes en fin d'année, elle n'a pas suffi à neutraliser l'augmentation du revenu monétaire et du revenu en nature de sorte que le revenu brut a atteint en 1948 un nouveau sommet.

Les frais d'exploitation des fermes continuent d'augmenter en 1948; ils atteignent $1,083,556,000, soit $115,184,000 ou près de 12 p. 100 de plus qu'en 1947. Presque tous les postes de frais accusent une augmentation; c'est la moulée qui indique la plus forte hausse, soit d'environ 45 millions de dollars ou de 19 p. 100 comparativement à l'année précédente.

5.—Revenu net des cultivateurs découlant des exploitations agricoles, 1947 et 1948[1]

(En milliers de dollars)

Détail	1947	1948
1. Revenu monétaire provenant de la vente de produits de la ferme	1,962,276	2,449,865
2. Revenu en nature	340,090	371,363
3. Valeur des changements de l'inventaire	−110,662	−65,103
4. Revenu brut (postes 1+2+3)	2,191,704	2,756,125
5. Frais d'exploitation	864,474	971,542
6. Frais de dépréciation	103,898	112,014
7. Tous frais d'exploitation et de dépréciation (postes 5+6)	968,372	1,083,556
8. Revenu net, moins paiements supplémentaires (postes 4−7)	1,223,332	1,672,569
9. Paiements supplémentaires	11,577	20,746
10. Revenu net des cultivateurs découlant d'exploitations agricoles (postes 8+9)	1,234,909	1,693,315

[1] Y compris la valeur locative estimative des maisons de ferme, les paiements supplémentaires en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et de faibles versements, en retard, en vertu du programme relatif au revenu agricole des Prairies et du programme de réduction des emblavures.

6.—Revenu net des cultivateurs découlant des exploitations agricoles, par province, 1946-1948[1]

(En milliers de dollars)

Province	1946	1947	1948
Île du Prince-Édouard	10,356	10,110	14,311
Nouvelle-Écosse	23,313	17,204	20,664
Nouveau-Brunswick	28,626	28,399	33,779
Québec	200,562	190,342	259,546
Ontario	338,987	350,338	447,257
Manitoba	105,672	114,569	178,740
Saskatchewan	220,684	259,844	370,016
Alberta	182,175	209,113	301,836
Colombie-Britannique	51,020	54,990	55,429
Totaux	**1,161,395**	**1,234,909**	**1,693,315**[2]

[1] Y compris la valeur locative estimative des maisons de ferme, les paiements supplémentaires en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et de faibles versements, en retard, en vertu du programme relatif au revenu agricole des Prairies et du programme de réduction des emblavures. [2] Les totaux généraux comprennent des paiements d'ajustement, à l'égard des céréales secondaires, non compris dans les totaux provinciaux.

Sous-section 2.—Valeur de la production et du fonds agricoles

La publication des anciennes séries "Valeur brute et valeur nette de la production agricole" est discontinuée. Ces séries, à cause de doubles emplois, n'étaient pas comparables à la valeur estimative de la production des autres industries. De nouvelles séries, devant les remplacer, sont en préparation.

Valeur du fonds agricole.—Les éléments du "fonds agricole", comme l'indique le tableau 7, sont: terres et bâtiments; instruments et machines, y compris camions et automobiles; bestiaux, y compris volailles et animaux des fermes à fourrure. La valeur des terres et des bâtiments, les années entre recensements, se fonde sur la valeur des terres agricoles occupées, déclarée annuellement par les correspondants agricoles; la valeur annuelle des instruments et machines de ferme est estimée d'après les ventes déclarées chaque année.

7.—Valeur courante du fonds agricole au Canada, par province, 1946 et 1947

(En milliers de dollars)

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1946 figurent aux tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Province	1946				1947			
	Terres et bâtiments	Instruments et machines	Bestiaux[1]	Total	Terres et bâtiments	Instruments et machines	Bestiaux[1]	Total
Île du P.-Édouard	42,471	6,041	14,180	62,692	47,525	6,569	14,356	68,450
Nouvelle-Écosse	89,115	11,304	26,791	127,210	97,581	12,501	28,552	138,634
Nouv.-Brunswick	90,466	11,502	25,899	127,867	102,046	12,350	27,525	141,921
Québec	641,543	85,528	247,570	974,641	663,355	90,355	264,528	1,018,238
Ontario	1,097,418	171,587	401,584	1,670,589	1,190,698	184,286	418,208	1,793,192
Manitoba	338,502	94,394	80,828	513,724	365,582	96,586	92,246	554,414
Saskatchewan	882,140	223,463	146,393	1,251,996	974,765	223,648	165,654	1,364,067
Alberta	654,054	163,310	164,379	981,743	778,324	164,491	187,905	1,130,720
Col.-Britannique	133,305	17,131	41,107	191,543	143,436	19,345	43,652	206,433
Totaux	**3,969,014**	**784,260**	**1,148,731**	**5,902,005**	**4,363,312**	**810,131**	**1,242,626**	**6,416,069**

[1] Y compris volailles et animaux des fermes à fourrure.

Valeur moyenne des terres agricoles.—La valeur estimative moyenne de la terre agricole occupée au Canada en 1948 s'établit à $39 l'acre, augmentation de 11 p. 100 sur 1947 et de 56 p. 100 sur 1939. On obtient la moyenne totale en pondérant les moyennes provinciales par la superficie de la terre agricole occupée dans chaque province d'après les derniers chiffres du recensement. La hausse de la valeur des terres agricoles au regard du niveau d'avant-guerre reflète, en partie du moins, les fluctuations relatives du niveau des prix des produits agricoles et des articles qu'achètent les fermiers. En effet, l'indice de 1948 des prix fermiers des produits agricoles établi par le Bureau de la statistique est de 152·5 p. 100 supérieur à celui de 1935-1939, tandis que l'indice des prix des produits et services utilisés par les agriculteurs a augmenté de 83·3 p. 100 depuis 1935-1939.

8.—Valeur moyenne à l'acre des terres agricoles occupées[1], certaines années de 1910 à 1948

Province	1910	1920	1927	1929	1932	1933	1934	1935	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Î.P.-É.	31	49	41	43	31	32	34	31	36	35	32	34	37	37	41	43	42	47	51
N.-É.	25	43	37	36	28	26	27	31	29	33	28	31	33	35	41	41	42	46	48
N.-B.	19	35	30	35	24	24	24	25	27	29	24	25	30	33	40	40	39	44	44
Qué.	43	70	57	55	37	36	34	41	40	44	44	50	55	58	58	57	59	61	63
Ont.	48	70	65	60	38	38	41	42	45	46	46	45	48	56	58	57	59	64	68
Man.	29	39	27	26	16	16	17	17	16	17	16	17	18	19	20	21	25	27	34
Sask.	22	32	26	25	16	16	16	17	15	15	15	14	15	15	17	18	19	21	24
Alb.	24	32	26	18	17	16	16	16	15	16	16	16	17	18	19	20	21	25	31
C.-B.	74	175	89	90	65	63	60	58	60	60	58	60	62	62	64	67	70	75	79
Totaux	33	48	38	37	24	24	23	24	24	25	24	25	26	28	30	30	32	35	39

[1] Y compris terres non amendées et bâtiments.

Sous-section 3.—Nombres-indices des prix et de la production agricoles

En août 1948, le nombre-indice des prix des produits agricoles à la ferme atteint un sommet sans précédent de 263·9 (1935-1939=100). Depuis, l'indice tend à baisser généralement et s'établit en décembre à 259·7. La moyenne annuelle de 252·5 est la plus élevée qui ait été enregistrée. Le tableau **9** fait voir les oscillations de l'indice de 1939 à 1948.

9.—Nombre-indice moyen des prix des produits agricoles à la ferme, par province, 1939-1946, et par mois, 1947 et 1948

(1935-1939=100)

NOTA.—Une explication de l'indice, de sa portée et des méthodes de calcul est publiée dans le *Bulletin trimestriel de la statistique agricole* d'octobre-décembre, 1946.

Année et mois	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Moyenne de 1939	**104·6**	**107·6**	**111·4**	**100·4**	**99·2**	**85·6**	**79·9**	**84·9**	**98·8**	**91·8**
Moyenne de 1940	**101·6**	**99·6**	**110·1**	**103·7**	**104·2**	**92·8**	**86·5**	**90·6**	**103·6**	**96·8**
Moyenne de 1941	**105·2**	**117·1**	**115·5**	**127·4**	**120·2**	**103·7**	**93·8**	**102·8**	**114·5**	**110·2**
Moyenne de 1942	**156·2**	**144·1**	**160·4**	**153·4**	**147·0**	**122·2**	**110·5**	**121·7**	**140·6**	**133·1**
Moyenne de 1943	**190·3**	**169·1**	**181·4**	**172·6**	**165·0**	**151·3**	**139·9**	**149·9**	**175·9**	**157·8**
Moyenne de 1944	**172·7**	**173·3**	**171·9**	**171·7**	**169·1**	**173·1**	**171·4**	**176·9**	**179·7**	**172·4**
Moyenne de 1945	**196·7**	**180·8**	**195·3**	**179·5**	**174·6**	**186·3**	**189·4**	**193·4**	**187·9**	**184·2**
Moyenne de 1946	**194·2**	**191·1**	**207·7**	**196·9**	**187·9**	**204·3**	**209·5**	**213·2**	**199·0**	**200·8**
1947										
Janvier	155·8	178·9	179·6	206·6	190·0	210·2	212·1	215·4	199·8	202·8
Février	155·2	178·1	180·1	205·7	189·8	210·1	213·2	218·2	198·1	203·3
Mars	165·4	177·6	184·3	206·1	192·3	213·5	215·4	221·2	198·6	205·7
Avril	166·2	178·9	182·1	204·3	191·0	216·0	216·2	223·8	200·9	206·0
Mai	168·4	179·7	191·7	205·6	194·9	217·3	217·5	225·2	201·2	208·3
Juin	175·6	183·1	195·8	209·0	202·2	219·1	218·3	225·5	202·6	211·5
Juillet	179·9	185·7	197·2	210·8	202·8	217·9	217·2	224·8	209·2	211·9
Août	211·0	196·0	215·8	214·0	206·0	225·6	220·2	226·8	208·7	215·8
Septembre	196·6	184·7	211·0	222·2	208·7	228·3	222·2	231·6	213·8	218·8
Octobre	183·3	184·7	206·4	223·6	210·3	227·0	221·3	228·5	224·7	218·4
Novembre	194·8	189·7	223·6	225·8	213·5	228·8	221·5	229·1	216·1	220·6
Décembre	211·8	198·0	227·8	230·6	223·9	236·1	224·9	231·9	218·3	226·7
Moyenne de 1947	**180·3**	**184·6**	**199·6**	**213·7**	**202·1**	**220·8**	**218·3**	**225·2**	**206·8**	**212·5**
1948—										
Janvier	231·6	202·7	239·7	253·1	239·6	249·2	233·5	244·8	224·9	240·3
Février	229·4	202·3	243·5	257·2	241·1	244·5	231·5	243·6	221·2	240·0
Mars	233·8	206·4	242·3	257·7	240·3	243·9	232·7	244·3	220·9	240·3
Avril	240·1	208·7	251·1	257·4	242·5	246·7	234·7	247·2	225·5	242·6
Mai	279·1	214·7	266·3	263·2	246·7	252·4	237·9	251·2	228·7	247·5
Juin	303·2	223·1	288·6	266·3	266·3	257·7	242·1	258·0	233·0	257·4
Juillet	288·3	231·7	313·9	270·6	264·8	259·3	242·4	260·5	244·3	259·2
Août	258·2	231·0	267·0	274·0	278·6	258·6	243·9	266·0	250·2	263·9
Septembre	204·3	215·7	226·0	269·8	274·4	261·3	244·2	269·6	250·3	261·5
Octobre	195·7	206·9	222·1	271·4	274·5	259·1	242·5	266·1	252·0	260·1
Novembre	196·6	205·4	223·4	272·0	270·9	260·8	241·2	259·1	254·3	257·8
Décembre	194·1	208·5	222·7	273·9	271·1	261·3	245·1	263·5	251·2	259·7
Moyenne de 1948	**237·9**	**213·1**	**250·6**	**265·6**	**259·2**	**254·6**	**239·3**	**256·2**	**238·0**	**252·5**

* L'insuffisance de renseignements ne permet pas, pour le moment, d'établir les différents types de cultures à Terre-Neuve.

Le Bureau fédéral de la statistique a publié pour la première fois en 1949 les nombres-indices du volume physique de la production agricole. D'accord avec les autres indices du Bureau, la période de base de cet indice est la période quinquennale de 1935 à 1939, inclusivement. L'indice est construit de telle façon qu'il constitue une mesure de la "production nette des fermes". On l'obtient en éliminant le double emploi, comme lorsque des céréales fourragères comprises dans la production de grandes cultures figurent également sous différentes formes dans la production de bestiaux ou de produits animaux.

La pointe de l'indice, soit 164·2, a été atteinte en 1942. En 1948 il s'établit à 125·2, contre 115·8 en 1947.

10.—Nombre-indice du volume physique de la production agricole, Canada, par province, 1935-1948

(1935-1939=100)

NOTA.—L'explication de l'indice, des méthodes de calcul et de sa portée a paru dans le *Bulletin trimestriel de la statistique agricole* de juillet-septembre 1949, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1935	90·5	99·2	93·7	93·6	98·7	77·2	106·9	87·3	91·2	95·2
1936	102·2	98·2	105·1	99·3	90·2	66·8	83·9	71·6	94·8	85·1
1937	99·6	104·4	105·5	97·6	102·1	115·0	31·1	81·1	101·1	83·7
1938	102·1	100·5	94·5	97·6	101·1	113·8	103·1	129·1	102·5	107·4
1939	105·6	97·7	101·1	111·9	108·0	127·2	175·0	131·5	110·4	128·7
1940	103·9	90·2	108·2	111·8	103·8	134·9	165·1	152·0	115·5	130·1
1941	90·6	91·3	101·9	106·2	107·4	133·9	110·1	100·9	113·4	108·7
1942	121·9	88·5	104·0	121·7	125·0	174·2	247·9	184·2	99·9	164·2
1943	102·7	89·6	133·2	112·4	89·4	152·2	138·1	104·6	114·7	113·7
1944	119·2	107·3	136·8	131·1	114·0	145·1	196·4	125·2	140·0	140·4
1945	121·3	80·7	106·7	100·7	107·6	116·9	129·3	97·6	131·1	110·9
1946	123·6	100·3	119·6	112·2	117·6	139·1	138·7	123·6	151·9	125·8
1947	129·1	87·3	119·2	102·5	107·0	121·5	128·3	116·1	145·6	115·8
1948	134·7	87·8	124·4	122·6	117·8	144·1	132·2	120·0	144·1	125·2

Sous-section 4.—Acréage, rendement et valeur des grandes cultures

La pénurie mondiale de blé après la guerre s'est quelque peu atténuée en 1948. Dans l'Ouest du Canada, les producteurs étaient assurés d'un prix minimum de $1.55 le boisseau pour le blé n° 1 du Nord en entrepôt à Fort-William–Port-Arthur, en plus de versements découlant de la mise en commun quinquennale administrée par la Commission canadienne du blé. En dépit d'une température défavorable à l'époque des semailles, la superficie semée de blé atteint 24,100,000 acres en 1948, soit un peu moins que les 24,300,000 acres de 1947. Heureusement, les conditions de végétation qui ont suivi un printemps tardif ont été favorables et les récoltes ont été très satisfaisantes dans l'Ouest du Canada. En 1948, le rendement de toutes les principales grandes cultures a été supérieur à celui de 1947.

La superficie d'avoine en 1948 est légèrement plus élevée que celle de 1947, mais la superficie d'orge, 6,500,000 acres, représente une diminution de près de 1 million d'acres. La pénurie mondiale de céréales panifiables qui a sévi jusqu'au temps de la récolte de 1948 a fait monter sensiblement le prix du seigle, de sorte que les producteurs canadiens ont presque doublé leurs semailles de seigle au printemps de 1948. La superficie affectée à la graine de lin a aussi augmenté; elle atteint le chiffre à peu près sans précédent de 2 millions d'acres.

La production de blé du Canada en 1948 s'élève à 393,300,000 boisseaux, contre 341,800,000 en 1947. Le rendement d'avoine passe de 278,700,000 boisseaux en 1947 à 358,800,000 en 1948, augmentation de près de 29 p. 100. La diminution de la superficie totale d'orge en 1948 a été contre-balancée par un rendement beaucoup plus élevé en 1948, soit 155 millions de boisseaux contre 141,400,000 en 1947. Le rendement de seigle en 1948 atteint 25,300,000 boisseaux, tandis que la production de lin s'établit à 17,400,000 boisseaux.

La valeur fermière brute de toutes les récoltes des principales grandes cultures en 1947 s'établit à $1,673,800,000, niveau le plus élevé depuis l'inauguration de la série il y a 41 ans. La valeur fermière brute des récoltes de grande culture au Canada en 1948 est d'environ 9 p. 100 plus élevée que celle de 1,531 millions de dollars en 1947.

La valeur unitaire assignée à chaque culture de 1948 au tableau 12 de la présente sous-section est fondée sur les prix moyens du 1er août 1948 au 31 janvier 1949. La valeur totale des cultures au tableau suivant est la valeur brute et ne représente pas le revenu monétaire découlant des ventes.

11.—Acréage et valeur des grandes cultures, par province, 1941-1942 et 1944-1948

NOTA.—Certains chiffres, particulièrement ceux de la valeur, ont été revisés depuis la publication de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Province	1941	1942	1944	1945	1946	1947	1948
	ACRÉAGE						
	(En milliers d'acres)						
Île du Prince-Édouard	466	476	467	467	476	485	487
Nouvelle-Écosse	510	519	555	560	547	544	524
Nouveau-Brunswick	871	933	993	984	955	948	938
Québec	6,380	6,600	6,803	6,759	6,505	6,390	6,370
Ontario	9,095	9,220	8,535	8,388	8,272	8,114	9,139
Manitoba	6,413	6,708	7,284	7,100	6,404	6,807	7,011
Saskatchewan	19,650	22,182	23,476	23,472	22,255	22,892	22,658
Alberta	12,885	13,626	13,991	14,474	13,637	13,967	13,498
Colombie-Britannique	518	545	569	578	591	627	593
Totaux, acréage	**56,788**	**60,809**	**62,673**	**62,782**	**59,642**	**60,774**	**61,218**
	VALEUR						
	(En milliers de dollars)						
Île du Prince-Édouard	11,098	14,406	18,248	18,975	16,273	23,270	22,748
Nouvelle-Écosse	15,343	16,473	20,598	21,619	21,284	22,430	23,223
Nouveau-Brunswick	26,806	30,320	37,978	37,251	32,471	44,178	36,504
Québec	131,407	144,796	162,455	158,188	138,981	170,138	190,390
Ontario	181,479	219,910	219,888	233,480	249,587	282,239	369,349
Manitoba	76,442	121,365	158,030	150,372	172,887	177,388	226,868
Saskatchewan	136,162	403,024	492,279	393,875	437,130	439,602	435,173
Alberta	111,634	253,197	254,216	231,483	325,659	338,778	336,218
Colombie-Britannique	14,390	18,451	23,200	25,704	30,145	33,023	33,293
Totaux, valeur	**704,761**	**1,221,942**	**1,386,892**	**1,270,947**	**1,424,417**	**1,531,046**	**1,673,766**

12.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada

NOTA.—Les chiffres comparatifs pour l'ensemble du Canada au cours des années précédentes sont donnés au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*. Pour certains chiffres sur l'acréage, la production et la valeur, voir le résumé statistique des progrès du Canada au commencement du présent ouvrage. Pour la majorité des cultures, la moyenne polyennale porte sur les années 1908-1940. Les chiffres de 1948 sont provisoires.

RÉSUMÉ DU RENDEMENT ET DES PRIX, 1946-1948, ET MOYENNE POLYENNALE

Culture et année	Superficie	Rendement par acre	Production totale	Prix moyen	Valeur totale	Culture et année	Superficie	Rendement par acre	Production totale	Prix moyen	Valeur totale
	milliers d'acres	boiss.	milliers de boiss.	$ par boiss.	milliers de dollars		milliers d'acres	boiss.	milliers de boiss.	$ par boiss.	milliers de dollars
Blé—						Graine de lin					
Moyenne à long terme	19,904	15·6	310,021	0·87	269,290	Moyenne à long terme	679	8·3	5,612	1·58	8,855
1946.....	24,453	16·9	413,725	1·53	631,079	1946.....	841	7·6	6,403	2·99	19,173
1947r.....	24,260	14·1	341,758	1·54	526,740	1947r.....	1,571	7·8	12,241	5·24	64,135
1948.....	24,106	16·3	393,345	1·59	624,160	1948.....	1,935	9·0	17,353	3·80	65,943
Avoine—											
Moyenne à long terme	12,663	30·3	383,158	0·41	157,018	Pommes de terre—			milliers de cwt.	$ par cwt.	
1946.....	12,075	30·7	371,069	0·58	213,786			cwt.			
1947r.....	11,049	25·2	278,670	0·81	226,947	Moyenne à long terme	561	86·0	48,242	1·06	50,950
1948.....	11,201	32·0	358,807	0·71	253,915	1946.....	521	92·0	47,963	1·72	82,721
Orge—						1947r.....	497	91·0	45,114	2·20	99,362
Moyenne à long terme	3,170	23·3	73,861	0·51	37,968	1948.....	508	109·0	55,260	1·49	82,445
1946.....	6,259	23·8	148,887	0·77	114,670						
1947r.....	7,465	18·9	141,372	1·10	155,759				milliers de tonnes	$ par tonne	
1948.....	6,495	23·9	155,018	0·94	145,512	Foin et trèfle		tonnes			
Seigle—						Moyenne à long terme	9,168	1·5	13,577	11·62	157,765
Moyenne à long terme	694	13·7	9,503	0·67	6,389	1946.....	9,883	1·5	14,373	12·80	183,974
1946.....	715	12·3	8,811	2·23	19,651	1947r.....	10,202	1·6	16,193	15·51	251,154
1947r.....	1,156	11·4	13,217	3·29	43,517	1948.....	9,748	1·7	16,073	15·45	248,346
1948.....	2,103	12·0	25,340	1·38	34,904						
Sarrasin—						Luzerne—					
Moyenne à long terme	400	22·0	8,788	0·81	7,159	Moyenne à long terme	502	2·4	1,207	11·06	13,349
1946.....	218	22·4	4,881	0·98	4,789	1946.....	1,263	2·2	2,732	13·70	37,422
1947r.....	290	17·9	5,187	1·17	6,075	1947r.....	1,235	2·3	2,560	15·22	38,965
1948.....	186	21·6	4,031	1·26	5,090	1948.....	1,317	2·3	3,022	16·60	50,154

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1947-1948, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1942-1946

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme	Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars			milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Canada—					**Canada**—suite				
Blé d'automne....Moy.	1942-46	649	18,782	20,209	Avoine....Moy.	1942-46	13,995	477,255	243,261
	1947	712	17,736	25,185r		1947	11,049	278,670	226,947r
	1948	859	26,013	53,847		1948	11,201	358,807	253,915
Blé de printemps....Moy.	1942-46	21,268	379,221	456,415	Orge.....Moy.	1942-46	7,253	195,215	125,617
	1947	23,548	324,022r	501,555r		1947	7,465	141,372	155,759r
	1948	23,247	367,332	570,313		1948	6,495	155,018	145,512
Tout blé...Moy.	1942-46	21,917	398,003	476,624	Seigle d'automne....Moy.	1942-46	518	7,722	7,617
	1947	24,260	341,758r	526,740r		1947	841	10,234	33,568r
	1948	24,106	393,345	624,160		1948	1,606	19,876	27,479

12.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1947-1948, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1942-1946—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Canada—fin				
Seigle de printemps....Moy.	1942-46	235	3,300	3,406
	1947	315	2,983	9,949 r
	1948	497	5,464	7,425
Tout seigle Moy.	1942-46	753	11,022	11,023
	1947	1,156	13,217	43,517 r
	1948	2,103	25,340	34,904
Pois secs..Moy.	1942-46	102	1,688	4,381
	1947	128	1,788	5,138
	1948	82	1,477	4,328
Haricots secs.....Moy.	1942-46	91	1,452	3,633
	1947	97	1,446 r	7,721 r
	1948	92	1,641	6,837
Fèves soya.....Moy.	1942-46	43	801	1,562
	1947	61	1,110	3,397
	1948	94	1,824	4,195
Sarrasin...Moy.	1942-46	252	5,427	4,559
	1947	290	5,187	6,075
	1948	186	4,031	5,090
Grains mélangés....Moy.	1942-46	1,487	52,332	31,681
	1947	1,150	34,929	32,635 r
	1948	1,542	61,947	60,318
Graine de lin.....Moy.	1942-46	1,532	11,313	26,192
	1947	1,571	12,241	64,135 r
	1948	1,935	17,353	65,943
Maïs égrené....Moy.	1942-46	269	10,975	10,345
	1947	176	6,682	12,506
	1948	252	12,417	16,369
			milliers de cwt	
Pommes de terre.. Moy.	1942-46	520	43,957	76,260
	1947	497	45,114	99,362 r
	1948	508	55,260	82,445
Navets, etc.....Moy.	1942-46	148	30,797	21,285
	1947	114	21,019	19,392
	1948	110	22,807	20,478
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1942-46	9,951	16,098	191,065
	1947	10,202	16,193	251,154 r
	1948	9,748	16,073	248,346
Luzerne...Moy.	1942-46	1,472	3,581	41,205
	1947	1,135	2,560	38,965
	1948	1,317	3,022	50,154
Maïs fourrager.....Moy.	1942-46	477	4,100	16,777
	1947	475	3,867	19,654
	1948	539	5,051	28,729
Foin de grain.....Moy.	1942-46	838	1,350	7,752
	1947	889	1,350	9,264
	1948	848	1,204	12,880
Betteraves à sucre...Moy.	1942-46	60	628	6,636
	1947	59	606	8,685 r
	1948	60	629	9,163
Î. du P.-É.—				
Blé de printemps....Moy.	1942-46	6	119	127
	1947	5	97	146
	1948	6	129	227
Avoine....Moy.	1942-46	121	4,247	2,609
	1947	122	4,270	3,886 r
	1948	118	4,602	3,774
Orge.....Moy.	1942-46	13	377	325
	1947	11 r	321	334
	1948	9	291	340
Sarrasin...Moy.	1942-46	2	44	39
	1947	1	25	29
	1948	1	22	28
Grains mélangés....Moy.	1942-46	52	1,873	1,152
	1947	65	2,459	2,090
	1948	63	2,650	2,597
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1942-46	42	4,650	6,286
	1947	43	5,873	10,395 r
	1948	48	6,314	6,503
Navets, etc.....Moy.	1942-46	13	3,726	2,122
	1947	12	3,300	2,475
	1948	13	3,844	2,306
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1942-46	223	321	4,020
	1947	226	181	3,835 r
	1948	228	502	6,877
Maïs fourrager.....Moy.	1942-46	1	10	63
	1947	1	10	80
	1948	1	12	96
			milliers de boiss.	
Nouv.-Écosse—				
Blé de printemps....Moy.	1942-46	2	33	34
	1947	1	25	34
	1948	1	32	58
Avoine....Moy.	1942-46	69	2,332	1,616
	1947	70	2,250	2,048 r
	1948	68	2,452	2,256
Orge.....Moy.	1942-46	11	283	253
	1947	7 r	190	215
	1948	7	216	264
Sarrasin...Moy.	1942-46	2	53	52
	1947	2	27	34
	1948	1	27	36
Grains mélangés....Moy.	1942-46	6	178	138
	1947	5	137	148
	1948	6	198	202

12.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1947-1948, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1942-1946—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de cwt	milliers de dollars
Nouv.-Écosse—				
fin				
Pommes de terre..Moy.	1942-46	23	2,237	4,330
	1947	22r	1,828	4,186r
	1948	21	2,772	3,881
Navets, etc.....Moy.	1942-46	13	3,417	3,035
	1947	10	2,010	2,010
	1948	10	2,458	2,212
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1942-46	418	692	10,208
	1947	426	724	13,705r
	1948	407	814	14,245
Maïs fourrager.....Moy.	1942-46	1	10	53
	1947	1	8	50
	1948	1	11	69
			milliers de boiss.	
N.-Brunswick—				
Blé de printemps....Moy.	1942-46	3	56	69
	1947	2	46	73
	1948	3	73	137
Avoine....Moy.	1942-46	199	6,717	4,419
	1947	191	6,106	5,373r
	1948	187	7,106	5,969
Orge.....Moy.	1942-46	15	467	443
	1947	12	336	376
	1948	11	352	426
Haricots, secs.....Moy.	1942-46	2	23	96
	1947	1	15	63
	1948	1	19	81
Sarrasin...Moy.	1942-46	20	479	484
	1947	15	385	493
	1948	15	370	496
Grains mélangés....Moy.	1942-46	12	393	273
	1947	9	323	271
	1948	9	318	293
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1942-46	62	8,798	14,037
	1947	67	9,457	19,198r
	1948	68	10,389	11,012
Navets, etc.....Moy.	1942-46	14	3,437	2,697
	1947	11r	1,927	1,638
	1948	10	2,225	1,780
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1942-46	640	920	13,719
	1947	638r	893	16,565r
	1948	633	1,013	16,208
Maïs fourrager.....Moy.	1942-46	3	24	125
	1947	2	16	128
	1948	2	17	102

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Québec—				
Blé de printemps....Moy.	1942-46	26	470	514
	1947	22	325	507
	1948	24	478	899
Avoine....Moy.	1942-46	1,636	41,144	25,694
	1947	1,395	26,639	24,508r
	1948	1,381	40,463	37,226
Orge.....Moy.	1942-46	138	3,163	2,591
	1947	157	2,885	3,491r
	1948	144	3,896	4,636
Seigle de printemps....Moy.	1942-46	10	160	149
	1947	8	124	164
	1948	13	220	293
Pois secs..Moy.	1942-46	25	372	1,202
	1947	18r	211	836
	1948	16	272	1,088
Haricots secs.....Moy.	1942-46	13	212	706
	1947	11r	154	701
	1948	12	209	941
Sarrasin...Moy.	1942-46	83	1,696	1,497
	1947	96	1,523	1,919
	1948	75	1,735	2,325
Grains mélangés....Moy.	1942-46	268	7,367	5,628
	1947	276	5,568	5,457
	1948	299	9,209	10,406
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1942-46	160	11,515	20,878
	1947	149	10,558	26,078r
	1948	155	14,989	21,734
Navets, etc.....Moy.	1942-46	35	5,997	5,130
	1947	25	3,453	3,798
	1948	23	4,166	4,916
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1942-46	4,129	6,027	79,610
	1947	4,065	5,935	94,545r
	1948	4,032	5,645	95,965
Luzerne...Moy.	1942-46	67	158	2,301
	1947	72	156	2,722
	1948	86	165	3,247
Maïs fourrager.....Moy.	1942-46	92	796	4,541
	1947	95	713	5,276
	1948	107	895	6,355
Betteraves à sucre.....Moy.	1942-46	2	15	177
	1947	2	11	136r
	1948	3	28	359
			milliers de boiss.	
Ontario—				
Blé d'automne....Moy.	1942-46	649	18,782	20,209
	1947	712	17,736	25,185r
	1948	859	26,013	53,847

12.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1947-1948, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1942-1946—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Ontario—suite				
Blé de printemps....Moy.	1942-46	38	763	824
	1947	31	563	800 r
	1948	52	1,161	2,403
Tout blé...Moy.	1942-46	687	19,545	21,033
	1947	743	18,299	25,985 r
	1948	911	27,174	56,250
Avoine....Moy.	1942-46	1,659	62,324	34,513
	1947	1,289	41,490	37,341 r
	1948	1,836	76,728	61,382
Orge.....Moy.	1942-46	312	9,986	7,003
	1947	228	6,133	6,930 r
	1948	226	7,778	8,556
Seigle d'automne....Moy.	1942-46	68	1,285	1,409
	1947	75	1,444	3,697 r
	1948	124	2,751	4,182
Pois secs..Moy.	1942-46	27	475	1,180
	1947	43 r	644	1,932 r
	1948	30	650	1,859
Haricots secs.....Moy.	1942-46	74	1,190	2,769
	1947	84	1,262	6,903
	1948	78	1,402	5,762
Fèves soya.....Moy.	1942-46	43	801	1,562
	1947 r	61	1,110	3,397
	1948	94	1,824	4,195
Sarrasin...Moy.	1942-46	139	3,054	2,389
	1947	174	3,192	3,543
	1948	92	1,843	2,156
Grains mélangés....Moy.	1942-46	984	37,533	21,752
	1947	751	25,312	23,793
	1948	1,096	47,672	45,288
Graine de lin.....Moy.	1942-46	22	227	505
	1947	56	674	3,653
	1948	65	829	3,142
Maïs égrené....Moy.	1942-46	231	10,441	9,914
	1947	166 r	6,430	12,153 r
	1948	242	12,120	15,998
			milliers de cwt	
Pommes de terre.....Moy.	1942-46	119	8,331	17,344
	1947	114	9,100	21,658 r
	1948	115	12,222	21,389
Navets, etc.....Moy.	1942-46	59	12,577	6,648
	1947	54 r	9,938	8,845
	1948	52	9,757	8,586
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1942-46	2,971	5,547	58,339
	1947	3,363	6,154	87,941 r
	1948	3,026	5,750	78,833
Luzerne...Moy.	1942-46	770	2,016	22,772
	1947	547	1,347	19,195
	1948	732	1,823	27,855
Ontario—fin				
Maïs fourrager.....Moy.	1942-46	322	3,030	10,643
	1947	348	2,973	13,022
	1948	401	3,996	21,099
Betteraves à sucre...Moy.	1942-46	17	168	1,855
	1947	19	164	2,251 r
	1948	18	197	2,817
			milliers de boiss.	
Manitoba—				
Blé de printemps....Moy.	1942-46	2,146	47,820	60,986
	1947	2,497	42,000 r	66,360 r
	1948	2,397	57,000	90,630
Avoine....Moy.	1942-46	1,573	59,700	30,113
	1947	1,381	39,000	30,420 r
	1948	1,491	60,000	39,000
Orge.....Moy.	1942-46	2,064	58,440	37,946
	1947	1,901	34,000	37,740 r
	1948	1,540	45,000	43,200
Seigle d'automne....Moy.	1942-46	52	888	705
	1947	32	490	1,735 r
	1948	94	1,625	2,210
Seigle de printemps....Moy.	1942-46	15	267	220
	1947	8	110	389 r
	1948	21	325	442
Tout seigle.....Moy.	1942-46	67	1,115	925
	1947	40	600	2,124 r
	1948	115	1,950	2,652
Pois secs..Moy.	1942-46	13	260	644
	1947	31	437	1,049
	1948	17	272	626
Sarrasin...Moy.	1942-46	6	101	98
	1947	2	35	57
	1948	2	34	49
Grains mélangés....Moy.	1942-46	36	1,052	609
	1947	13	308	246
	1948	13	373	313
Graine de lin.....Moy.	1942-46	248	2,468	6,102
	1947	556	5,200	27,248 r
	1948	1,062	10,000	38,100
Maïs égrené....Moy.	1942-46	38	534	431
	1947	10 r	252	353 r
	1948	10	297	371
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1942-46	27	1,806	2,308
	1947	24 r	1,813	3,028 r
	1948	26	2,157	3,365
Navets, etc.....Moy.	1942-46	3	361	317
	1947	—	—	—
	1948	—	—	—

12.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—suite

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1947-1948, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1942-1946—suite

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de tonnes	milliers de dollars
Manitoba—fin				
Foin et trèfle.....Moy.	1942-46	390	676	4,347
	1947	245	440	4,743 r
	1948	237	431	4,474
Luzerne...Moy.	1942-46	203	452	4,118
	1947	79	198	2,584
	1948	75	180	2,471
Maïs fourrager.....Moy.	1942-46	35	112	630
	1947	17	89	623
	1948	16	70	490
Betteraves à sucre...Moy.	1942-46	12	100	907
	1947	9	65	813 r
	1948	10	80	1,127
			milliers de boiss.	
Saskatchewan—				
Blé de printemps....Moy.	1942-46	12,602	213,840	257,294
	1947	14,226	173,000	268,150 r
	1948	14,389	191,000	296,050
Avoine....Moy.	1942-46	5,414	179,200	86,542
	1947	3,983	80,000	63,200 r
	1948	3,652	89,000	56,070
Orge.....Moy.	1942-46	2,694	68,300	43,003
	1947	2,780	45,000	49,950 r
	1948	2,316	42,000	38,640
Seigle d'automne....Moy.	1942-46	295	3,863	3,372
	1947	537	5,400	17,928 r
	1948	988	8,100	11,097
Seigle de printemps....Moy.	1942-46	155	2,182	2,317
	1947	167	1,380	4,582 r
	1948	250	2,400	3,288
Tout seigle.....Moy.	1942-46	450	6,045	5,689
	1947	704	6,780	22,510 r
	1948	1,238	10,500	14,385
Pois secs..Moy.	1942-46	7	111	299
	1947	9	102	255
	1948	2	35	79
Grains mélangés....Moy.	1942-46	65	1,953	1,103
	1947	6	95	70
	1948	6	127	104
Graine de lin.....Moy.	1942-46	1,038	6,959	15,852
	1947	700	4,200	21,966 r
	1948	588	4,000	15,160
			milliers de cwt	
Pommes de terre..Moy.	1942-46	42	2,471	3,409
	1947	37	2,387	4,798 r
	1948	34	2,161	4,365
Navets, etc.....Moy.	1942-46	4	325	317
	1947	—	—	—
	1948	—	—	—
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1942-46	326	527	4,088
	1947	314	399	5,674 r
	1948	302	443	6,082

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de de cwt	milliers de dollars
Saskatchewan —fin				
Luzerne...Moy.	1942-46	120	224	2,343
	1947	126 r	171	2,859
	1948	124	232	4,030
Maïs fourrager.....Moy.	1942-46	9	25	171
	1947	6	17	170
	1948	7	15	208
			milliers de boiss.	
Alberta—				
Blé de printemps....Moy.	1942-46	6,349	113,560	133,317
	1947	6,634	105,000 r	160,650 r
	1948	6,259	115,000	175,950
Avoine....Moy.	1942-46	3,248	117,760	55,768
	1947	2,534	75,000	57,000 r
	1948	2,392	75,000	45,750
Orge.....Moy.	1942-46	1,987	53,540	33,571
	1947	2,354	52,000	56,160 r
	1948	2,226	55,000	48,950
Seigle d'automne....Moy.	1942-46	103	1,686	2,131
	1947	197	2,900	10,208 r
	1948	400	7,400	9,990
Seigle de printemps....Moy.	1942-46	54	661	688
	1947	131	1,350	4,752 r
	1948	212	2,500	3,375
Tout seigle.....Moy.	1942-46	157	2,347	2,819
	1947	328	4,250	14,960 r
	1948	612	9,900	13,365
Pois secs..Moy.	1942-46	22	303	702
	1947	19	222	591
	1948	15	207	528
Haricots secs.....Moy.	1942-46	1	10	23
	1947 r	—	—	—
	1948	—	—	—
Grains mélangés....Moy.	1942-46	58	1,719	860
	1947	16	359	266
	1948	42	1,061	796
Graine de lin.....Moy.	1942-46	221	1,623	3,647
	1947	257	2,150	11,180 r
	1948	218	2,500	9,450
			milliers de cwt	
Pommes de terre.....Moy.	1942-46	28	2,124	3,449
	1947	24	1,960	4,077 r
	1948	23	2,029	4,139
Navets, etc.....Moy.	1942-46	4	392	454
	1947	—	—	—
	1948	—	—	—
			milliers de tonnes	
Foin et trèfle.....Moy.	1942-46	631	928	8,642
	1947	696 r	975	13,553 r
	1948	665	1,017	14,441

12.—Acréage, rendement et valeur des principales grandes cultures au Canada—fin

DÉTAILS, PAR PROVINCE, 1947-1948, ET MOYENNE QUINQUENNALE, 1942-1946—fin

Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme	Province et grande culture	Année	Superficie	Production totale	Valeur brute à la ferme
		milliers d'acres	milliers de tonnes	milliers de dollars			milliers d'acres	milliers de boiss.	milliers de dollars
Alberta—fin					**Col.-Britannique**—fin				
Luzerne...Moy.	1942-46	238	523	5,940	Haricots				
	1947	223r	447	6,544	secs.....Moy.	1942-46	1	17	39
	1948	217	391	6,776		1947	1	15	54
Maïs fourrager.....Moy.	1942-46	9	45	259		1948	1	11	53
	1947	1	4	24	Grains mélangés....Moy.	1942-46	6	264	166
	1948	1	2	13		1947	9	368	294
Foin de grain.....Moy.	1942-46	806	1,283	6,891		1948	8	339	319
	1947	850	1,275	8,288	Graine de lin.....Moy.	1942-46	3	36	86
	1948	800	1,120	11,200		1947	2	17	88r
Betteraves sucrières....Moy.	1942-46	29	345	3,697		1948	2	24	91
	1947	29	366	5,485r				milliers de cwt	
	1948	29	324	4,860	Pommes de terre.....Moy.	1942-46	17	1,925	4,219
Colombie-Britannique—			milliers de boiss.			1947	17	2,138	5,944r
Blé de printemps....Moy.	1942-46	96	2,560	3,250		1948	18	2,227	6,057
	1947	130	2,966	4,835r	Navets, etc.....Moy.	1942-46	3	565	565
	1948	116	2,459	3,959		1947	2	391	626
						1948	2	357	678
Avoine....Moy.	1942-46	76	3,831	1,987				milliers de tonnes	
	1947	84	3,915	3,171	Foin et trèfle.....Moy.	1942-46	223	460	8,092
	1948	76	3,456	2,488		1947	229	492	10,593r
Orge.....Moy.	1942-46	19	659	482		1948	218	458	11,221
	1947	15	507	563r					
	1948	16	485	500	Luzerne...Moy.	1942-46	74	208	3,731
						1947	88	241	5,061
Seigle de printemps....Moy.	1942-46	1	30	32		1948	83	231	5,775
	1947	1	19	62	Maïs fourrager.....Moy.	1942-46	5	48	292
	1948	1	19	27		1947	4	37	281
						1948	3	33	297
Pois secs..Moy.	1942-46	8	167	354	Foin de grain.....Moy.	1942-46	32	67	861
	1947	8	172	475		1947	39	75	976
	1948	2	41	148		1948	48	84	1,680

13.—Acréage et production de céréales dans les provinces des Prairies, 1946-1948

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1946 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Variété de céréale	Acréage			Production		
	1946	1947	1948	1946	1947	1948
	(En milliers d'acres)			(En milliers de boisseaux)		
Blé	23,731	23,357r	23,045[1]	393,000	320,000r	363,000[1]
Avoine	8,522	7,898r	7,535[1]	247,000	194,000r	224,000[1]
Orge	5,797	7,035r	6,082[1]	134,000	131,000r	142,000[1]
Seigle	641	1,072r	1,965[1]	7,278	11,630r	22,350[1]
Graine de lin	821	1,513r	1,863[1]	6,208	11,550r	16,500[1]

[1] Chiffres sujets à revision.

Stocks de grains canadiens.—Le tableau **14** donne les stocks de grains canadiens le 31 juillet 1939-1949, tant au Canada qu'aux États-Unis, ainsi que la quantité sur les fermes à la même date au Canada et dans les provinces des Prairies, séparément. Les quantités dans les élévateurs ruraux des provinces des Prairies sont indiquées dans une colonne supplémentaire.

14.—Report de grain canadien au 31 juillet 1939-1949

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1939 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Année terminée le 31 juillet—	Total au Canada et aux É.-U.	Total au Canada	Dans les entrepôts commerciaux canadiens	Sur les fermes canadiennes	Provinces des Prairies	
					Sur les fermes	Dans les élévateurs ruraux
	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux
			BLÉ			
1939	102,910,853	94,631,948	89,949,948	4,682,000	2,805,000	7,811,988
1940	300,473,465	272,927,932	255,641,932	17,286,000	14,250,000	57,659,694
1941	480,129,311	448,337,801	434,383,801	13,954,000	11,500,000	217,873,891
1942	423,752,237	404,896,791	394,450,791	10,446,000	9,200,000	133,406,134
1943	594,626,019	579,370,626	389,163,626	190,207,000	187,000,000	226,185,096
1944	356,531,079	338,137,557	284,266,557	53,871,000	52,850,000	136,729,502
1945	258,072,830	238,480,041	209,830,041	28,650,000	27,000,000	62,050,936
1946	73,600,209	73,466,209	46,263,209	27,203,000	25,841,000	14,341,575
1947	86,141,289	86,054,623	60,066,623	25,988,000	24,487,000	17,134,906
1948	77,710,410	77,675,758	38,513,758	39,162,000	38,000,000	14,402,528
1949	98,715,341	98,646,847	56,223,847	42,423,000	41,000,000	14,372,583
			AVOINE			
1939	48,887,155	48,796,155	9,142,155	39,654,000	26,501,000	1,798,979
1940	46,931,028	46,585,416	6,804,416	39,781,000	23,214,000	1,962,724
1941	41,563,379	41,252,114	4,150,114	37,102,000	20,137,000	722,020
1942	28,607,188	28,607,188	4,434,188	24,173,000	11,952,000	1,407,606
1943	149,340,515	146,871,148	28,467,148	118,404,000	102,000,000	14,706,361
1944	108,479,383	107,745,201	38,322,201	69,423,000	61,830,000	13,705,907
1945	98,255,162	94,749,878	29,924,878	64,825,000	54,500,000	5,460,089
1946	77,491,528	77,491,528	26,404,528	51,087,000	40,902,000	7,631,949
1947	69,483,926	69,392,926	16,826,926	52,566,000	39,812,000	5,712,431
1948	47,891,059	47,065,974	9,472,974	37,593,000	32,000,000	2,317,843
1949	59,075,479	59,075,479	10,712,479	48,363,000	38,000,000	3,020,899
			ORGE			
1939	12,804,186	12,784,186	5,437,486	7,346,700	5,826,000	1,085,307
1940	12,653,875	11,502,370	4,427,370	7,075,000	5,351,000	1,113,229
1941	10,908,001	10,425,898	3,920,898	6,505,000	4,895,000	767,478
1942	10,821,462	10,821,462	5,709,462	5,112,000	4,194,000	924,577
1943	69,278,502	65,922,701	24,608,701	41,314,000	40,000,000	10,350,218
1944	45,949,269	45,671,344	22,292,344	23,379,000	22,825,000	7,534,783
1945	28,919,181	28,253,191	10,434,191	17,819,000	17,000,000	4,258,071
1946	29,937,099	29,832,559	15,948,559	13,844,000	13,250,000	5,996,031
1947	28,764,387	28,764,387	12,272,387	16,492,000	15,453,000	3,519,955
1948	31,449,460	31,153,555	13,780,555	17,373,000	17,000,000	2,220,313
1949	28,963,875	28,851,531	10,369,531	18,482,000	18,000,000	2,298,719
			SEIGLE			
1939	2,921,434	1,975,871	1,595,871	380,000	345,000	495,747
1940	5,351,661	2,045,636	1,426,636	619,000	545,000	556,708
1941	4,919,122	1,859,871	1,399,871	460,000	399,000	399,395
1942	3,353,203	2,024,203	1,821,203	203,000	145,000	348,020
1943	15,267,755	14,399,369	8,313,369	6,086,000	6,000,000	3,993,573
1944	5,594,285	4,384,155	3,340,155	1,044,000	1,000,000	566,590
1945	2,023,933	2,023,933	1,518,933	505,000	465,000	123,595
1946	768,149	768,149	515,149	253,000	215,000	269,878
1947	755,163	732,163	452,163	280,000	212,000	132,217
1948	903,746	903,746	627,746	276,000	275,000	482,289
1949	11,957,531	11,229,505	7,042,505	4,187,000	4,100,000	1,760,063
			GRAINE DE LIN			
1939	118,822	118,822	113,922	4,900	4,800	37,786
1940	583,307	583,307	556,507	26,800	26,500	198,684
1941	620,313	620,313	605,313	15,000	14,000	109,667
1942	1,027,040	1,027,040	1,005,040	22,000	19,000	51,504
1943	3,740,121	3,740,121	3,346,121	394,000	385,000	1,228,803
1944	3,648,642	3,648,642	2,824,642	824,000	814,000	280,819
1945	2,932,111	2,932,111	2,178,111	754,000	750,000	321,182
1946	1,649,218	1,649,218	1,006,218	643,000	635,000	66,880
1947	796,918	796,918	355,918	441,000	436,000	88,474
1948	3,371,226	3,371,226	3,076,226	295,000	295,000	604,432
1949	10,710,680	10,710,680	10,519,680	191,000	191,000	141,113

Sous-section 5.—Bestiaux

Les progrès de l'industrie du bétail au Canada de décennie en décennie sont résumés au tableau **15.**

15.—Bestiaux au Canada, recensements de 1871 à 1941

Espèce	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941
Chevaux	836,743	1,059,358	1,470,572	1,577,493	2,598,958	3,610,494	3,215,431	2,845,008
Tous bovins	2,624,290	3,433,989	4,120,586	5,576,451	6,526,083	8,519,484	8,099,883	8,653,045
Vaches laitières	*1,251,209*	*1,595,800*	*1,857,112*	*2,408,677*	*2,595,255*	*3,318,664*[1]	*3,585,114*[1]	*3,707,163*[2]
Autres bovins	*1,373,081*	*1,838,189*	*2,263,474*	*3,167,774*	*3,930,828*	*5,200,820*	*4,514,769*	*4,945,882*
Moutons	3,155,509	3,048,678	2,563,781	2,510,239	2,174,300	3,203,966	3,627,116	2,839,948
Porcs	1,366,083	1,207,619	1,733,850	2,353,828	3,634,778	3,404,730	4,774,828	6,174,309

[1] Vaches en lactation ou en gestation. [2] Vaches et génisses de deux ans ou plus, élevées pour fins laitières principalement.

Le nombre de bestiaux sur les fermes, tiré des données du recensement, ne peut être séparé des totaux que pour les trois dernières années de recensement. Le tableau **16** donne le nombre de bestiaux sur les fermes ces années-là.

16.—Bestiaux sur les fermes, années de recensement 1921, 1931 et 1941

Espèces	1921	1931	1941
Chevaux	3,451,792	3,113,909	2,788,795
Tous bovins	8,369,489	7,973,031	8,517,007
Vaches laitières	*3,222,644*[1]	*3,523,001*[1]	*3,626,025*[2]
Autres bovins	*5,146,845*	*4,450,030*	*4,890,982*
Moutons	3,200,467	3,627,116	2,839,948
Porcs	3,324,291	4,699,831	6,081,389

[1] Vaches en lactation ou en gestation. [2] Vaches et génisses de deux ans ou plus, élevées pour fins laitières principalement.

Cependant, des estimations du nombre d'animaux sur les fermes sont établies annuellement d'après les chiffres du recensement. Les indices du tableau **17** représentent le nombre de bestiaux chaque année, exprimé en pourcentage du nombre sur les fermes durant la période de 1935 à 1939. Le tableau **18** indique les chiffres absolus, par province, de 1944-1948; le tableau **19** donne la valeur moyenne par tête de bétail sur les fermes, les mêmes années.

17.—Nombres-indices des animaux sur les fermes, 1940-1948

(Moyenne de 1935-1939=100)

NOTA.—Les chiffres comparatifs de 1906-1936 paraissent aux pp. 220-226 de l'*Annuaire* de 1945, et ceux de 1937-1939, à la p. 383 de l'édition de 1948-1949.

Années	Chevaux	Vaches laitières	Autres bovins	Tous bovins	Moutons et agneaux	Porcs
1940	98·1	96·5	95·8	96·1	93·6	152·4
1941	98·4	95·9	99·1	97·7	92·1	154·4
1942	99·4	97·4	106·6	102·6	103·7	180·9
1943	98·0	100·4	118·9	110·9	112·2	206·9
1944	96·6	103·9	130·0	118·7	120·9	196·5
1945	91·2	105·8	137·0	123·4	117·5	153·0
1946	77·7	98·2	120·6	110·9	95·4	124·7
1947	71·7	97·8	122·0	111·5	87·8	139·0
1948	67·2	97·9	116·9	108·6	73·0	113·3

Les progrès de la mécanisation dans l'agriculture font diminuer graduellement la population chevaline depuis un certain nombre d'années. Il y a moins de 2 millions de chevaux sur les fermes au Canada en 1948, le plus bas niveau depuis 1906. Le nombre de bestiaux diminue de 3 p. 100 sur 1947. Toutefois, le nombre de vaches laitières n'accuse presque aucun changement, des augmentations dans le Québec, l'Ontario et l'Alberta contre-balançant des diminutions dans les autres provinces. Le nombre de porcs et de moutons diminue considérablement. Le nombre le plus élevé de porcs a été atteint en 1943 et la diminution a été continue depuis, sauf en 1947 où il y eut une reprise modérée. Un marché favorable le premier semestre de 1948 a été cause d'un écoulement considérable de porcs et le nombre estimatif sur les fermes le 1er juin 1948 est de 19 p. 100 inférieur à celui de 1947. Le nombre de moutons a baissé continuellement depuis 1944 en dépit de prix relativement favorables de l'agneau et de la laine.

18.—Nombre de bestiaux de fermes par province, 1er juin 1944-1948

(En milliers)

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1944 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Province et espèce	1944	1945	1946	1947	1948	Province et espèce	1944	1945	1946	1947	1948
Totaux—						**Ontario—**					
Chevaux	2,735	2,585	2,260	2,032	1,905	Chevaux	507	492	467	451	424
Vaches laitières	3,930	3,998	3,711	3,697	3,701	Vaches laitières	1,188	1,253	1,250	1,253	1,261
Autres bovins	6,416	6,760	5,954	6,021	5,769	Autres bovins	1,557	1,655	1,618	1,622	1,603
Moutons	3,726	3,622	2,942	2,707	2,251	Moutons	737	724	701	667	575
Porcs	7,741	6,026	4,910	5,473	4,463	Porcs	1,900	1,979	2,013	2,245	1,769
Île du P.-É.—						**Manitoba—**					
Chevaux	27	27	25	24	23	Chevaux	290	264	215	195	179
Vaches laitières	46	47	46	43	42	Vaches laitières	387	366	277	267	262
Autres bovins	59	59	56	52	52	Autres bovins	606	658	523	512	462
Moutons	58	60	55	49	43	Moutons	319	288	206	181	141
Porcs	66	60	64	69	62	Porcs	624	457	308	347	257
Nouvelle-Écosse—						**Saskatchewan—**					
Chevaux	36	35	34	33	32	Chevaux	819	783	570	505	463
Vaches laitières	109	109	103	98	95	Vaches laitières	529	525	399	393	387
Autres bovins	123	117	115	105	97	Autres bovins	1,356	1,454	1,100	1,118	1,050
Moutons	161	160	154	138	131	Moutons	531	513	335	285	253
Porcs	69	59	49	60	48	Porcs	1,600	1,007	523	558	396
N.-Brunswick—						**Alberta—**					
Chevaux	47	46	45	43	42	Chevaux	633	564	469	411	377
Vaches laitières	118	119	116	111	103	Vaches laitières	386	376	326	316	327
Autres bovins	114	107	102	98	94	Autres bovins	1,357	1,484	1,272	1,338	1,257
Moutons	111	114	104	95	79	Moutons	1,023	975	667	614	449
Porcs	104	82	78	92	63	Porcs	2,279	1,469	940	964	834
Québec—						**Col.-Britannique**					
Chevaux	344	314	318	317	314	Chevaux	62	60	57	53	51
Vaches laitières	1,071	1,104	1,098	1,121	1,130	Vaches laitières	96	99	96	95	94
Autres bovins	959	908	874	913	886	Autres bovins	285	318	294	263	268
Moutons	638	649	595	572	475	Moutons	148	139	125	106	105
Porcs	1,001	844	868	1,061	975	Porcs	98	69	67	77	59

19.—Valeur moyenne par tête des bestiaux de ferme, par province, 1944-1948

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1944 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Province et espèce	1944	1945	1946	1947	1948	Province et espèce	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$		$	$	$	$	$
Totaux—						**Ontario—**					
Chevaux	75	69	75	78	77	Chevaux	102	95	98	99	95
Tous bovins	67	68	76	82	98	Tous bovins	77	79	90	93	113
Vaches laitières	*97*	*98*	*111*	*117*	*136*	Vaches laitières	*111*	*114*	*128*	*131*	*157*
Autres bovins	*49*	*51*	*55*	*61*	*74*	Autres bovins	*51*	*53*	*60*	*64*	*79*
Moutons	9·90	9·40	10·00	11·10	12·70	Moutons	11·80	11·80	12·20	13·00	15·60
Porcs	18·40	20·10	22·80	24·50	31·40	Porcs	19·40	22·70	25·40	25·40	34·90
Île du P.-É.—						**Manitoba—**					
Chevaux	113	115	114	109	104	Chevaux	59	53	53	59	58
Tous bovins	52	57	65	72	83	Tous bovins	65	64	66	77	90
Vaches laitières	*78*	*85*	*96*	*108*	*124*	Vaches laitières	*91*	*87*	*92*	*108*	*123*
Autres bovins	*32*	*35*	*39*	*42*	*49*	Autres bovins	*48*	*51*	*52*	*61*	*71*
Moutons	8·60	9·20	10·20	11·30	13·70	Moutons	9·30	8·00	8·80	10·20	11·50
Porcs	20·20	21·60	25·50	27·50	33·20	Porcs	18·50	19·00	19·10	22·50	28·80
Nouvelle-Écosse—						**Saskatchewan—**					
Chevaux	140	144	153	153	139	Chevaux	48	40	42	45	46
Tous bovins	55	58	71	82	94	Tous bovins	64	62	66	75	90
Vaches laitières	*80*	*83*	*99*	*115*	*131*	Vaches laitières	*93*	*87*	*94*	*106*	*123*
Autres bovins	*33*	*36*	*47*	*51*	*57*	Autres bovins	*52*	*53*	*55*	*64*	*78*
Moutons	9·40	9·90	8·90	9·40	10·90	Moutons	9·40	7·70	8·20	9·80	11·30
Porcs	18·90	20·30	25·70	27·20	28·40	Porcs	17·70	18·60	18·60	21·40	28·20
N.-Brunswick—						**Alberta—**					
Chevaux	143	142	146	128	127	Chevaux	49	41	45	48	50
Tous bovins	54	55	63	74	87	Tous bovins	62	63	67	76	92
Vaches laitières	*77*	*77*	*89*	*102*	*121*	Vaches laitières	*88*	*89*	*96*	*108*	*129*
Autres bovins	*31*	*30*	*34*	*43*	*50*	Autres bovins	*54*	*56*	*59*	*69*	*83*
Moutons	8·80	8·30	9·10	9·40	10·70	Moutons	9·00	8·60	8·70	9·90	11·50
Porcs	20·20	20·30	23·10	27·10	31·10	Porcs	18·10	18·90	19·50	22·80	28·00
Québec—						**Col.-Britannique**					
Chevaux	137	134	134	131	125	Chevaux	101	96	100	98	102
Tous bovins	78	70	81	82	93	Tous bovins	64	64	67	78	92
Vaches laitières	*96*	*95*	*111*	*112*	*125*	Vaches laitières	*88*	*91*	*94*	*109*	*125*
Autres bovins	*37*	*39*	*43*	*44*	*53*	Autres bovins	*57*	*56*	*59*	*67*	*81*
Moutons	10·10	9·50	10·60	11·60	12·10	Moutons	11·20	10·70	11·50	12·40	14·10
Porcs	17·80	18·60	24·00	25·80	30·30	Porcs	17·60	19·20	20·10	24·70	27·80

En vertu de la loi des viandes et conserves alimentaires, les établissements comme les abattoirs et les salaisons qui apprêtent les viandes pour l'exportation sont soumis à l'inspection. Les abatages en gros locaux et les abatages que peuvent faire les bouchers de détail ainsi que les fermiers pour leur propre compte ne figurent pas au tableau **20.** Le développement de l'industrie des abattoirs et salaisons a été marqué par la concentration de la plus grande partie de la production dans un nombre relativement faible de gros établissements, pour faciliter l'exploitation et l'utilisation plus efficaces des produits. Ces chiffres sont donc passablement complets. L'industrie est étudiée au chapitre XVII en fonction de toutes les autres entreprises manufacturières. Elle compte normalement parmi les trois ou quatre plus grandes industries manufacturières du Canada au point de vue de la valeur de la production mais elle doit son importance à la valeur des produits bruts obtenus du fermier ou de l'éleveur plutôt qu'à celle qu'ajoute le conditionnement industriel.

20.—Bétail abattu aux abattoirs canadiens inspectés, 1923-1947, et par mois, 1947

Année	Bêtes à cornes	Veaux	Moutons	Porcs	Année et mois	Bêtes à cornes	Veaux	Moutons	Porcs
1933	654,000	438,428	868,679	2,802,377	**1948—**				
1934	804,290	542,842	854,222	2,871,980	Janvier	129,269	25,478	57,663	570,214
1935	789,711	586,851	861,228	2,805,825	Février	101,702	27,172	46,257	446,401
1936	920,229	602,616	830,975	3,562,534	Mars	108,435	62,189	46,708	496,602
1937	923,961	702,405	821,758	3,802,141	Avril	102,580	105,107	26,000	420,055
1938	859,260	676,579	801,679	3,137,203	Mai	96,096	104,896	13,950	397,094
1939	873,660	679,117	783,828	3,623,645	Juin	94,132	87,970	22,765	344,635
1940	890,919	703,918	765,165	5,457,083	Juillet	96,139	73,182	43,939	256,131
1941	1,003,691	727,829	828,603	6,280,345	Août	121,778	71,869	100,025	214,954
1942	970,415	666,672	825,368	6,196,850	Septembre	162,754	69,667	126,746	233,793
1943	1,021,054	594,087	889,317	7,168,525	Octobre	165,188	65,839	137,748	321,185
1944	1,354,121	661,245	959,169	8,766,417	Novembre	188,416	59,807	103,755	410,194
1945	1,891,024	787,626	1,185,161	5,681,629	Décembre	123,394	34,234	43,387	376,391
1946	1,668,441	752,343	1,213,235	4,252,591					
1947	1,291,729	665,311	900,766	4,452,816	**Totaux**	1,489,883	787,410	768,943	4,487,649

Laine.—La production totale de laine au Canada en 1948 s'élève à 11,915,000 livres, contre une estimation de 14,090,000 livres en 1947. La diminution très marquée en 1948 reflète la baisse continue du nombre de moutons. De nouveau, la production de laine tondue diminue dans toutes les provinces. Le nombre moindre de moutons abattus fait diminuer également la production de laine d'abat de 422,000 livres.

La disparition domestique de laine en 1948 est de 102,167,000 livres, comparativement à 88,882,000 livres en 1947. Les renseignements sur les stocks n'étant pas connus, les estimations de la disparition domestique sont inexactes dans la mesure où des changements dans les stocks se sont effectivement produits. Les importations de laine en 1948 augmentent de près de 15 millions de livres sur l'année précédente.

La valeur à la ferme de la laine tondue et le revenu monétaire des fermes provenant de la vente de laine augmentent graduellement de 1939 à 1944. Depuis 1945, cependant, la réduction rapide du nombre de moutons a provoqué une diminution du revenu provenant de la laine en dépit d'une hausse graduelle des prix. Le prix moyen de la laine sur les fermes au Canada augmente de 28·2 cents la livre en 1947 à 28·9 cents en 1948.

21.—Production, exportations et importations estimatives et consommation apparente de laine, 1941-1948

NOTA.—Toutes les estimations se fondent sur la "laine en suint". Les statistiques comparables de la production des années 1920-1929 paraissent à la p. 227 de l'*Annuaire* de 1939, celles de 1930-1936, à la p. 223 de l'édition de 1945, et celles de 1937-1940 à la p. 386 de l'édition de 1948-1949.

Année	Laine tondue				Laine d'abat	Production totale	Exportations	Importations	Consommation apparente
	Rendement par toison	Production totale	Prix la livre	Valeur totale de la tonte					
	livre	m. de liv.	c.	$	(milliers de livres)				
1941	7·5	11,630	22·1	2,571,000	3,624	15,254	3,025	93,070	105,299
1942	7·7	12,867	25·5	3,283,000	3,610	16,477	384	114,428	130,521
1943	7·5	13,929	27·0	3,761,000	3,889	17,818	2,316	104,364	119,866
1944	7·5	15,128	27·1	4,106,000	4,151	19,279	15,520	52,690	56,449
1945	7·6	14,513	27·7	4,015,000	5,113	19,626	11,927	59,506	67,205
1946	7·5	11,457	28·0	3,208,000	5,290	16,747	6,409	100,042	110,380
1947	7·4	10,176	28·2	2,865,000	3,914	14,090	5,103	79,895	88,882
1948	7·2	8,423	28·9	2,437,000	3,492	11,915	4,929	95,181	102,167

Sous-section 6.—Volailles et œufs

Le nombre de volailles sur les fermes au Canada le 1er juin 1948 est inférieur à celui de la date correspondante en 1947, mais la valeur par tête accuse une augmentation dans le cas des dindons, des oies et des canards. La valeur par tête des poules et poulets demeure la même, bien que la valeur totale diminue de plus de 8 p. 100. La réduction du nombre de volailles sur les fermes est commune à toutes les catégories de volailles; elle s'établit à 18 p. 100. Un grand nombre de producteurs ont réduit leur basse-cour à cause du prix élevé de la pâture, lequel n'était pas accompagné d'une hausse proportionnée du prix des œufs.

La diminution du nombre de poules et poulets abaisse de 5 p. 100 la production totale d'œufs au regard de la production élevée de 1947, mais la valeur moyenne, par douzaine, pour les œufs de toutes catégories et pour toutes fins, s'établit à 44 cents, contre 36 cents en 1947, et la quantité réduite de 1948 a une valeur plus grande que celle de 1947. En 1948, le nombre de pondeuses, en moyenne, est inférieur de 2,242,000, mais la production moyenne, par volaille, est de 4 œufs de plus.

La production de viande de volaille de toutes catégories en 1948 est inférieure de 17 p. 100 à celle de 1947. La viande de poule et de poulet constitue 82 p. 100 de la proportion de 1947; celle de dindon, 90 p. 100; la viande d'oie, 87 p. 100 et celle de canard, 99 p. 100.

22.—Nombre et valeur des volailles sur les fermes, par province, 1er juin 1946-1948

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1946 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Province et année	Toute volaille		Poules et poulets		Dindons		Oies		Canards	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars
Île du P.-É.—										
1946	1,184	1,462	1,147	1,380	10	35	16	33	11	14
1947	1,369	1,600	1,333	1,510	13	48	12	27	11	15
1948	993	1,191	957	1,077	13	62	12	34	11	18
N.-Écosse—										
1946	2,338	2,728	2,300	2,642	23	63	8	15	7	8
1947	2,682	3,361	2,632	3,218	35	115	9	21	6	7
1948	1,870	2,426	1,814	2,211	43	184	8	23	5	8
N.-Brunswick—										
1946	1,713	2,104	1,672	1,993	24	75	10	24	7	12
1947	1,879	2,370	1,829	2,227	32	103	11	27	7	13
1948	1,308	1,718	1,265	1,558	27	118	9	29	7	13
Québec—										
1946	12,571	14,925	12,183	13,959	283	822	30	62	75	82
1947	14,004	19,482	13,513	18,100	404	1,253	25	53	62	76
1948	10,994	16,358	10,605	15,067	316	1,147	16	44	57	100
Ontario—										
1946	29,774	33,564	28,467	30,679	668	1,916	290	578	349	391
1947	30,744	34,751	29,438	31,588	755	2,307	244	511	307	345
1948	25,395	29,102	24,450	26,315	530	2,038	170	433	245	316
Manitoba—										
1946	7,574	6,291	7,073	5,392	357	742	67	94	77	63
1947	8,224	8,067	7,619	6,752	448	1,112	77	125	80	78
1948	7,360	6,781	7,035	5,896	253	773	36	71	36	41
Saskatchewan—										
1946	11,333	9,529	10,599	8,115	597	1,258	62	87	75	69
1947	13,535	12,547	12,780	10,741	627	1,635	58	104	70	67
1948	9,962	8,658	9,590	7,600	300	934	32	74	40	50
Alberta—										
1946	9,793	8,320	9,045	6,970	568	1,511	99	130	81	69
1947	10,916	10,016	10,055	8,091	677	1,684	94	148	90	93
1948	10,400	8,995	9,833	7,768	437	1,033	77	138	53	56

22.—Nombre et valeur des volailles sur les fermes, par province, 1er juin 1946-1948—fin

Province et année	Toute volaille		Poules et poulets		Dindons		Oies		Canards	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars	milliers	milliers de dollars
Col.-Britannique—										
1946	4,555	5,056	4,427	4,738	108	288	8	17	12	13
1947	4,911	5,753	4,715	5,224	175	496	8	18	13	15
1948	4,298	5,353	4,129	4,790	147	523	8	20	14	20
Totaux—										
1946	**80,835**	**83,979**	**76,913**	**75,868**	**2,638**	**6,350**	**590**	**1,040**	**694**	**721**
1947	**88,264**	**97,947**	**83,914**	**87,451**	**3,166**	**8,753**	**538**	**1,034**	**646**	**709**
1948	**72,580**	**80,582**	**69,678**	**72,282**	**2,066**	**6,812**	**368**	**866**	**468**	**622**

23.—Production, utilisation et valeur totale des œufs de la ferme, par province, 1946-1948

Province et année	Moyenne de pondeuses	Production moyenne par 100 pondeuses	Ponte nette[1]	Oeufs vendus	Consommés sur la ferme[2]	Valeur la douzaine[3]	Valeur totale, œufs vendus et consommés
	milliers	nombre	milliers de douz.	milliers de douz.	milliers de douz.	cents	milliers de dollars
Île du Prince-Édouard—							
1946	486	15,608	6,268	5,344	918	33·1	2,070
1947	508	14,956	6,288	5,352	924	33·6	2,107
1948	480	14,794	5,872	5,105	768	41·8	2,454
Nouvelle-Écosse—							
1946	649	15,497	8,308	6,102	2,155	38·9	3,211
1947	836	15,617	10,796	8,172	2,637	39·2	4,236
1948	966	16,259	12,977	9,850	3,125	47·0	6,104
Nouveau-Brunswick—							
1946	576	15,164	7,222	4,985	2,181	36·3	2,599
1947	603	15,427	7,696	5,678	2,048	39·5	3,050
1948	567	15,147	7,110	5,209	1,896	44·7	3,174
Québec—							
1946	4,112	15,340	52,032	37,946	13,785	38·7	20,020
1947	4,979	14,912	61,274	46,596	14,842	39·0	23,952
1948	4,777	15,249	60,131	46,186	13,758	47·6	28,507
Ontario—							
1946	10,010	15,738	130,048	112,207	17,180	37·1	48,066
1947	12,166	15,342	154,160	136,678	17,484	37·6	58,036
1948	10,661	16,064	141,331	125,459	15,951	45·3	64,108
Manitoba—							
1946	2,287	13,657	25,767	19,811	5,807	33·0	8,460
1947	2,483	13,440	27,534	21,966	5,557	32·8	9,015
1948	2,398	13,516	26,734	21,541	5,218	39·9	10,683
Saskatchewan—							
1946	3,330	13,031	35,674	26,070	9,512	31·3	11,150
1947	3,844	12,346	39,164	29,218	9,847	30·2	11,781
1948	3,417	12,925	36,440	27,673	8,793	40·0	14,598
Alberta—							
1946	3,133	12,852	33,056	25,077	7,770	31·2	10,240
1947	3,416	13,404	37,718	28,488	9,230	31·0	11,702
1948	3,423	13,265	37,380	29,422	8,026	39·7	14,855
Colombie-Britannique—							
1946	1,827	16,682	25,188	22,531	2,603	32·5	8,172
1947	2,142	16,415	29,066	25,981	2,971	39·4	11,419
1948	2,046	16,670	28,191	25,350	2,878	42·3	11,934
Totaux—							
1946	**26,410**	**14,856**	**323,563**	**260,073**	**61,911**	**35·4**	**113,988**
1947	**30,977**	**14,612**	**373,696**	**308,129**	**65,540**	**36·2**	**135,298**
1948	**28,735**	**15,019**	**356,166**	**295,795**	**60,413**	**43·9**	**156,417**

[1] Total des œufs pondus moins les pertes. Ce chiffre n'est pas l'équivalent de celui des "œufs vendus" et "consommés sur la ferme" en raison du report sur les fermes au commencement et à la fin de l'année.
[2] Y compris les œufs couvés. [3] Valeur moyenne à la ferme pour toutes fins.

24.—Disparition domestique d'œufs et de volailles au Canada, 1946-1948

Espèce et année	Production des fermes	Autre production	Production totale	Approvisionnement total	Disparition domestique	Consommation par bouche
	(milliers de douzaines)					douz.
Œufs—						
1946	**323,563**	**28,778**	**352,341**	**368,453**	**296,829**[1]	**23·27**[2]
1947	**373,696**[r]	**33,680**[r]	**407,376**[r]	**417,676**[r]	**317,260**[1r]	**24·04**[2r]
1948	**356,166**	**32,413**	**388,579**	**402,872**	**311,642**[1]	**23·50**[2]
	(milliers de livres)					livres
Poules et poulets—						
1946	232,250	18,956	251,206	266,275	237,127	19·33
1947	257,095[r]	21,066[r]	278,161[r]	305,098[r]	266,367[r]	21·17[r]
1948	209,334	17,797	227,131	256,308	203,690	15·88
Dindons—						
1946	26,653	955	27,608	32,839	28,760	2·35
1947	37,551[r]	1,809[r]	39,360[r]	45,575[r]	38,544[r]	3·06[r]
1948	33,881	1,552	35,433	41,490	36,395	2·84
Oies—						
1946	4,195	120	4,315	4,384	4,276	0·35
1947	4,627[r]	148[r]	4,775[r]	4,883[r]	4,785[r]	0·38[r]
1948	4,017	131	4,148	4,246	4,148	0·32
Canards—						
1946	2,073	64	2,137	2,220	2,146	0·17
1947	2,116	82[r]	2,198[r]	2,272[r]	2,155[r]	0·17[r]
1948	2,094	86	2,180	2,297	2,214	0·17
Toutes volailles—						
1946	**265,171**	**20,095**	**285,266**	**305,718**	**272,309**	**22·20**
1947	**301,389**[r]	**23,105**[r]	**324,494**[r]	**357,828**[r]	**311,851**[r]	**24·78**[r]
1948	**249,326**	**19,566**	**268,892**	**304,341**	**246,447**	**19·21**

[1] Œufs couvés compris. [2] Œufs couvés non compris.

Sous-section 7.—Industrie laitière

Production et utilisation du lait.—Bien que la production totale de lait n'ait pas varié de façon importante depuis 1940, la population et le pouvoir d'achat du consommateur ont augmenté de façon marquée, ce qui a eu pour effet de changer quelque peu l'aspect de l'utilisation du lait. La production estimative totale s'établit en 1948 à 16,645,141,000 livres, soit une diminution de près de 600 millions de livres au regard de 1947 et d'environ 875 millions de livres comparativement à 1943. Toutefois, la quantité absorbée par les fabriques en 1948 est inférieure de 12 p. 100 à celle de 1943, tandis que les besoins du commerce de lait fluide augmentent de 8 p. 100. La production de fromage fléchit de façon marquée et celle du beurre de crémerie, légèrement, au regard de l'année précédente, tandis que les produits concentrés du lait accusent une augmentation considérable.

Valeur de la production de lait sur les fermes.—La valeur brute de la production de lait sur les fermes en 1948, soit $484,942,000, augmente de 20 p. 100 sur celle de 1947 et de 63 p. 100 environ au regard de celle de 1943. La tendance à la hausse des prix des produits laitiers se reflète dans une augmentation régulière de la valeur de la production de lait sur les fermes depuis 1939. La valeur brute en 1948 est de plus de trois fois celle de la valeur brute moyenne de la production annuelle au cours des cinq années de 1935 à 1939.

25.—Production et utilisation du lait au Canada, 1943-1948, et par province, 1946-1948

NOTA.—Les chiffres des années 1921 à 1941 paraissent à la p. 6 du rapport *Statistique de l'industrie laitière au Canada, 1947;* ceux de 1942, à la p. 244 de l'*Annuaire* de 1946.

(En milliers de livres)

Province et année	Entré dans la fabrication		Autrement employé			Production totale de lait
	A la ferme	A la fabrique	Ventes de lait fluide	Consommé à la ferme	Donné aux animaux	
Île du Prince-Édouard. 1946	11,961	100,393	22,677	26,473	7,415	168,919
1947	12,570	94,881	21,798	26,279	7,452	162,980
1948	15,288	113,846	21,503	25,344	8,583	184,564
Nouvelle-Écosse..... 1946	60,937	188,910	136,524	48,687	13,040	448,098
1947	63,397	185,676	131,917	48,692	13,006	442,688
1948	68,551	171,293	127,887	47,988	14,112	429,831
Nouveau-Brunswick... 1946	108,877	179,624	81,989	66,339	14,007	450,836
1947	112,181	180,266	80,798	66,116	14,247	453,608
1948	124,622	190,919	76,956	58,955	11,528	462,980
Québec..... 1946	183,322	2,683,018	1,351,919	374,101	162,108	4,754,468
1947	190,632	2,810,587	1,333,370	368,533	165,324	4,868,446
1948	234,025	2,712,520	1,284,865	337,050	163,663	4,732,123
Ontario..... 1946	183,485	3,166,880	1,664,338	506,374	203,220	5,724,297
1947	193,419	3,347,653	1,610,397	507,285	206,741	5,865,495
1948	233,203	3,090,777	1,545,501	487,921	180,053	5,537,455
Manitoba..... 1946	138,064	662,285	201,456	143,214	74,062	1,219,081
1947	141,016	677,535	197,032	142,515	74,528	1,232,626
1948	158,192	647,111	190,477	132,162	63,631	1,191,573
Saskatchewan..... 1946	335,941	883,373	187,970	331,879	156,440	1,895,603
1947	348,780	874,679	185,400	322,026	155,680	1,886,565
1948	375,912	823,408	180,608	285,751	136,741	1,802,420
Alberta..... 1946	217,454	800,041	281,806	204,848	153,634	1,657,783
1947	225,046	840,295	277,385	204,215	153,352	1,700,293
1948	232,862	845,372	268,352	180,337	145,192	1,672,115
Colombie-Britannique. 1946	38,695	207,261	325,321	38,157	27,034	636,468
1947	40,195	199,246	324,442	37,262	26,942	628,087
1948	37,888	211,523	319,583	38,655	24,431	632,080
Totaux..... **1943**	**1,305,596**	**10,008,382**	**3,706,513**	**1,714,112**	**784,370**	**17,518,973**
1944	**1,286,153**	**9,916,519**	**3,912,476**	**1,717,191**	**791,699**	**17,624,038**
1945	**1,256,709**	**9,849,786**	**4,007,858**	**1,716,296**	**796,123**	**17,626,772**
1946	**1,278,736**	**8,871,785**	**4,254,000**	**1,740,072**	**810,960**	**16,955,553**
1947	**1,327,236**	**9,210,818**	**4,162,539**	**1,722,923**	**817,272**	**17,240,788**
1948	**1,480,543**	**8,806,769**	**4,015,732**	**1,594,163**	**747,934**	**16,645,141**

26.—Valeur de la production de lait sur les fermes au Canada, 1943-1948, et par province, 1946-1948

(En milliers de dollars)

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1946 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Province et année	Entré dans la fabrication		Autrement employé			Production totale de lait
	A la ferme	A la fabrique	Ventes de lait fluide	Consommé à la ferme	Donné aux animaux	
Île du Prince-Édouard. 1946	197	1,823	538	543	152	3,253
1947	268	1,897	640	604	171	3,580
1948	432	2,990	712	786	266	5,186
Nouvelle-Écosse..... 1946	1,075	3,462	4,404	998	267	10,206
1947	1,435	3,714	4,353	1,100	294	10,896
1948	1,980	4,628	4,799	1,584	466	13,457
Nouveau-Brunswick... 1946	1,910	3,302	2,447	1,393	294	9,346
1947	2,461	3,610	2,674	1,488	321	10,554
1948	3,696	4,981	3,044	1,898	371	13,990

26.—Valeur de la production de lait sur les fermes au Canada, 1943-1948, et par province, 1946-1948—fin

Province et année	Entré dans la fabrication		Autrement employé			Production totale de lait
	A la ferme	A la fabrique	Ventes de lait fluide	Consommé à la ferme	Donné aux animaux	
Québec 1946	3,132	50,226	36,967	7,669	3,323	101,317
1947	4,176	57,396	41,819	8,403	3,769	115,563
1948	6,781	72,670	46,965	10,078	4,894	141,388
Ontario 1946	3,176	62,101	47,184	10,279	4,125	126,865
1947	4,358	70,343	52,165	11,414	4,652	142,932
1948	6,839	82,785	57,088	13,759	5,077	165,548
Manitoba 1946	2,171	11,056	5,341	2,678	1,385	22,631
1947	2,946	12,865	5,605	2,993	1,565	25,974
1948	4,309	15,717	6,514	3,502	1,686	31,728
Saskatchewan 1946	5,440	14,490	4,770	6,239	2,941	33,880
1947	7,066	16,418	5,355	6,891	3,332	39,062
1948	9,971	19,910	6,004	7,630	3,651	47,166
Alberta 1946	3,552	13,013	7,334	3,974	2,980	30,853
1947	4,628	16,005	7,942	4,595	3,450	36,620
1948	6,196	20,595	9,435	4,923	3,964	45,113
Colombie-Britannique 1946	653	3,934	9,639	740	524	15,490
1947	879	4,548	10,856	905	655	17,843
1948	1,031	6,132	12,354	1,133	716	21,366
Totaux 1943	**19,826**	**152,905**	**84,650**	**27,046**	**12,422**	**296,849**
1944	**19,770**	**165,400**	**98,109**	**29,008**	**13,418**	**325,705**
1945	**18,915**	**163,226**	**102,981**	**30,680**	**14,152**	**329,954**
1946	**21,306**	**163,407**	**118,624**	**34,513**	**15,991**	**353,841**
1947	**28,217**	**186,796**	**131,409**	**38,393**	**18,209**	**403,024**
1948	**41,235**	**236,408**	**146,915**	**45,293**	**21,091**	**484,942**

Production de beurre.—La production totale de beurre s'établit en 1948 à 347,274,000 livres, soit une augmentation de 27,000 livres au regard de 1947, mais une diminution de 21,226,000 livres comparativement au sommet de 368,500,000 livres touché en 1941. La production de beurre de crémerie en 1948 atteint 284,431,000 livres, soit une diminution de 6,521,000 livres au regard de 1947. Celle-ci est plus que neutralisée par une augmentation de la production estimative de beurre de ferme.

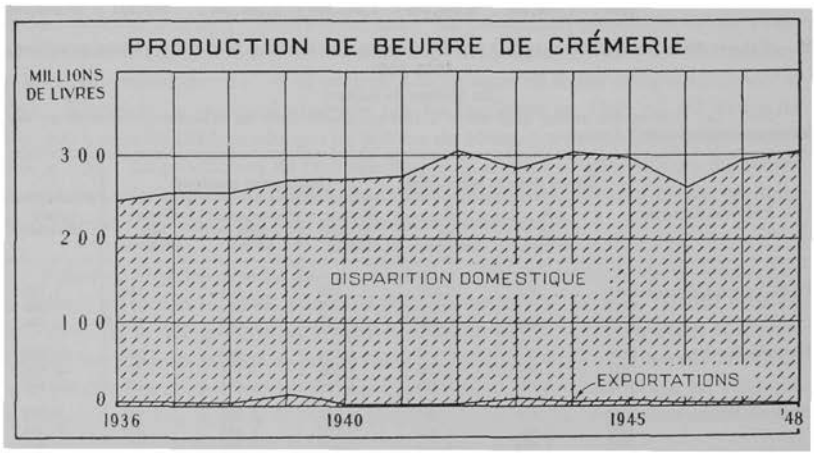

27.—Production de beurre et de fromage au Canada, 1943-1948, et par province, 1946-1948

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1946 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Province et année	Beurre			Fromage		
	De crémerie	De ferme	Total	De fabrique[1]	De ferme	Total[1]
	livres	livres	livres	livres	livres	livres
Île du Prince-Édouard 1946	3,896,000	510,000	4,406,000	737,000	1,000	738,000
1947	3,657,000	536,000	4,193,000	664,000	1,000	665,000
1948	4,445,000	652,000	5,097,000	686,000	1,000	687,000
Nouvelle-Écosse 1946	6,988,000	2,587,000	9,575,000	—	29,000	29,000
1947	6,690,000	2,692,000	9,382,000	—	29,000	29,000
1948	6,068,000	2,912,000	8,980,000	—	29,000	29,000
Nouveau-Brunswick 1946	6,921,000	4,645,000	11,566,000	970,000	4,000	974,000
1947	6,913,000	4,786,000	11,699,000	743,000	4,000	747,000
1948	7,252,000	5,317,000	12,569,000	740,000	4,000	744,000
Québec 1946	85,355,000	7,810,000	93,165,000	43,195,000	30,000	43,225,000
1947	97,371,000	8,122,000	105,493,000	25,448,000	30,000	25,478,000
1948	96,002,000	9,974,000	105,976,000	14,023,000	30,000	14,053,000
Ontario 1946	69,171,000	7,757,000	76,928,000	96,367,000	156,000	96,523,000
1947	77,160,000	8,181,000	85,341,000	90,410,000	156,000	90,566,000
1948	74,462,000	9,880,000	84,342,000	67,520,000	154,000	67,674,000
Manitoba 1946	26,059,000	5,837,000	31,896,000	3,228,000	117,000	3,345,000
1947	26,340,000	5,963,000	32,303,000	3,543,000	117,000	3,660,000
1948	25,351,000	6,697,000	32,048,000	2,538,000	115,000	2,653,000
Saskatchewan 1946	37,025,000	14,271,000	51,296,000	440,000	141,000	581,000
1947	36,330,000	14,819,000	51,149,000	380,000	141,000	521,000
1948	34,116,000	15,978,000	50,694,000	275,000	139,000	414,000
Alberta 1946	30,744,000	9,175,000	39,919,000	3,258,000	223,000	3,481,000
1947	32,052,000	9,499,000	41,551,000	3,110,000	223,000	3,333,000
1948	32,414,000	9,834,000	42,248,000	2,568,000	220,000	2,788,000
Col.-Britannique 1946	5,332,000	1,633,000	6,965,000	689,000	39,000	728,000
1947	4,439,000	1,697,000	6,136,000	533,000	39,000	572,000
1948	4,321,000	1,599,000	5,920,000	431,000	38,000	469,000
Totaux 1943	**311,709,476**	**55,407,000**	**367,116,476**	**166,274,217**	**760,500**	**167,034,717**
1944	**298,777,262**	**54,580,000**	**353,357,262**	**181,896,679**	**753,070**	**182,649,749**
1945	**293,811,000**	**53,283,000**	**347,094,000**	**188,729,000**	**744,000**	**189,473,000**
1946	**271,491,000**	**54,225,000**	**325,716,000**	**148,884,000**	**740,000**	**149,624,000**
1947	**290,952,000**	**56,295,000**	**347,247,000**	**124,831,000**	**740,000**	**125,571,000**
1948	**284,431,000**	**62,843,000**	**347,274,000**	**88,781,000**	**730,000**	**89,511,000**

[1] Comprend le cheddar et d'autres fromages fabriqués avec du lait entier. Cette dernière catégorie, produite dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, accuse 2,879,000 livres en 1947 et 2,083,000 livres en 1948.

Production de fromage.—Durant la guerre, la demande de fromage a donné à ce produit une position importante par rapport aux autres produits laitiers. La production de 1942, 208,250,000 livres, est la plus considérable depuis le début du siècle. Toutefois, en raison de la demande croissante d'autres produits laitiers, cette position ne pouvait se maintenir et il y a eu diminution continue depuis 1945. La production totale de 1948, 89,511,000 livres, est de 36,060,000 livres de moins que celle de 1947. La production de fromage cheddar pour la même année est de 86,698,000 livres, ce qui, ajouté à 2,083,000 livres de fromage de fabrique autre que le cheddar, porte la production totale des fabriques à 88,781,000 livres. La production estimative de fromage de ferme est d'environ 730,000 livres par année..

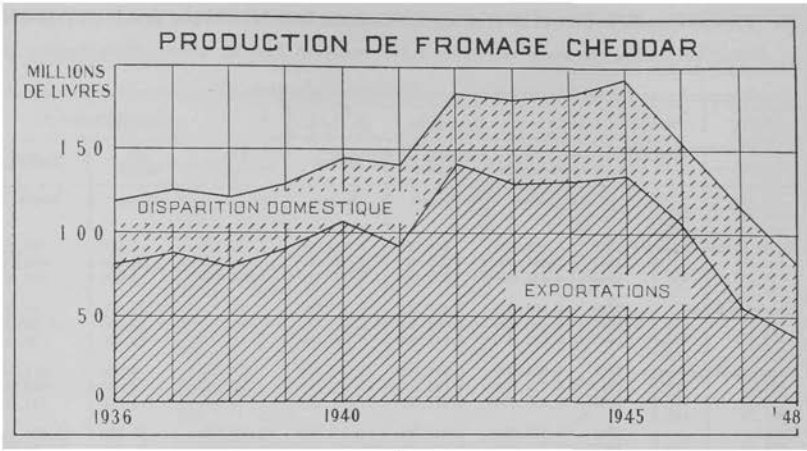

Produits concentrés du lait.—Les données du tableau **28** font voir la grande diversité de produits fabriqués dans les établissements de lait concentré et les crémeries munis d'outillage pour la fabrication de la poudre. Pour fins de classement, ces produits sont divisés en produits de lait entier et sous-produits du lait. Les premiers atteignent une production totale de 309,196,000 livres en 1948, soit une augmentation de près de 49,500,000 livres sur l'année précédente. La production du lait évaporé, le plus important produit de ce groupe, s'établit en 1948 à 251,331,000 livres, soit une augmentation d'environ 39,500,000 livres au regard de l'année précédente et de 67 millions de livres au regard de celle de 1944. Les 87,572,000 livres de sous-produits du lait fabriquées en 1948 représentent une augmentation d'environ neuf millions de livres comparativement à l'année précédente et de 41,500,000 livres au regard de 1944. Le mouvement vers la hausse a été continu depuis 1943.

28.—Produits concentrés du lait, 1944-1948

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1944 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Détails	1944	1945	1946	1947	1948
	(milliers de livres)				
Produits concentrés du lait entier—					
Lait évaporé	184,344	200,529	191,586	211,829	251,331
Lait condensé	31,021	28,582	31,026	29,357	34,822
Poudre de lait entier	16,022	14,850	15,468	15,825	18,965
Divers produits de lait entier	1,070	1,743	2,729	2,722	4,078
Totaux, produits concentrés du lait entier	**232,457**	**245,705**	**240,809**	**259,733**	**309,196**
Sous-produits concentrés du lait—					
Lait écrémé condensé	3,505	3,561	3,531	4,245	4,919
Lait écrémé évaporé	2,413	2,373	3,195	4,273	5,733
Poudre de lait écrémé	29,703	37,111	42,580	54,503	64,253
Lait de beurre condensé	2,400	2,549	2,501	3,619	2,753
Poudre de lait de beurre	4,467	3,641	3,666	4,466	4,597
Caséine	2,961	3,683	4,040	7,042	4,837
Totaux, sous-produits concentrés du lait[1]	**46,002**	**53,561**	**59,990**	**78,623**	**87,572**
Totaux généraux	**278,459**	**299,266**	**300,799**	**338,356**	**396,768**

[1] Comprend la lactose.

Crème glacée.—La production de crème glacée au Canada s'établit en 1948 à environ 25 millions de gallons, soit une augmentation de 1,714,000 gallons au regard de l'année précédente et d'environ 16 millions de gallons comparativement à 1939. La disparition de crème glacée s'élève en 1948 à 1·95 gallon par bouche ou, exprimée en lait, à 27·90 livres.

29.—Production de crème glacée, par province, 1944-1948

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1944 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

(En milliers de gallons)

Province	1944	1945	1946	1947	1948
Île du Prince-Édouard	100	83	63	126	144
Nouvelle-Écosse	1,147	1,057	915	1,350	1,520
Nouveau-Brunswick	497	484	466	701	893
Québec	3,309	3,254	3,180	4,427	4,902
Ontario	7,664	6,936	6,874	9,912	10,249
Manitoba	1,173	1,058	1,002	1,375	1,645
Saskatchewan	843	800	768	1,346	1,470
Alberta	1,162	1,042	1,036	1,717	1,840
Colombie-Britannique	1,771	1,638	1,525	2,487	2,492
Totaux	**17,666**	**16,352**	**15,829**	**23,441**	**25,155**

Disparition domestique.—La consommation estimative de lait et de crème exprimée en lait, indiquée dans le tableau **30,** s'établit en 1948 à 4,255,366,000 chopines, soit une réduction de plus de 210 millions de chopines au regard de 1947 mais une augmentation de plus de 401 millions de chopines comparativement à 1942. La consommation quotidienne moyenne en 1948 est de 0·90 chopine par bouche, contre 0·92 chopine en 1942 et un sommet de 1·02 chopine atteint en 1945 et 1946, alors que le régime des subventions était en vigueur.

La disparition domestique de beurre (comprenant le beurre de crémerie, le beurre de ferme et le beurre de petit lait) s'établit en 1948 à environ 369 millions de livres, contre 352 millions de livres en 1947 et 337 millions en 1943. Les chiffres sont de 28·61, 27·96 et 29·25 livres par bouche pour ces mêmes années.

La disparition domestique de fromage (comprenant toutes les variétés de fromage de fabrique et de fromage de ferme) est d'environ 47 millions de livres en 1948, soit une moyenne de 3·63 livres par bouche. Cela représente une diminution considérable au regard de l'année précédente, alors que la disparition était d'environ 66 millions de livres ou 5·25 livres par bouche.

La disparition domestique de produits concentrés du lait entier accuse une augmentation sensible: elle s'établit à 17·63 livres par bouche en 1948, contre 16·50 livres l'année précédente. Les sous-produits du lait, par contre, de 4·58 livres par bouche en 1947 tombent à 4·05 livres en 1948.

La disparition domestique de produits laitiers exprimés en lait représente l'équivalent d'environ 1,205 livres par bouche en comparaison de 1,235 livres l'année précédente.

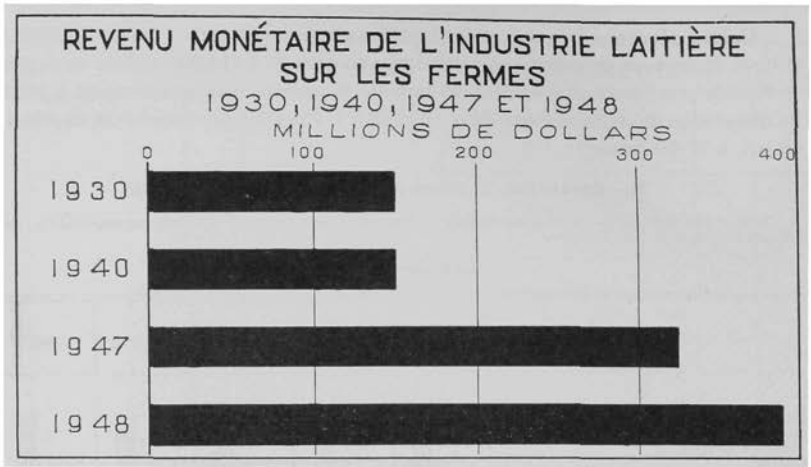

30.—Consommation estimative de lait au Canada, 1942-1948, et par province, 1946-1948

Province et année	Consommation de lait et de crème (en chopines de lait)		Province et année	Consommation de lait et de crème (en chopines de lait)	
	Totale	Quotidienne par bouche		Totale	Quotidienne par bouche
	(milliers de chopines)	chopines		(milliers de chopines)	chopines
Île du Prince-Édouard—			**Saskatchewan—**		
1946	37,574	1·10	1946	398,612	1·32
1947	36,762	1·07	1947	389,042	1·27
1948	35,816	1·05	1948	357,318	1·14
Nouvelle-Écosse—			**Alberta—**		
1946	140,399	0·63	1946	370,698	1·27
1947	136,939	0·60	1947	366,882	1·22
1948	133,363	0·57	1948	341,580	1·10
Nouveau-Brunswick—			**Colombie-Britannique—**		
1946	113,076	0·65	1946	274,200	0·75
1947	112,008	0·62	1947	272,845	0·72
1948	103,568	0·56	1948	270,271	0·68
Québec—			**Totaux—**		
1946	1,306,560	0·99			
1947	1,288,296	0·95	**1942**	**3,854,213**	**0·92**
1948	1,227,418	0·88	**1943**	**4,125,431**	**0·98**
Ontario—			**1944**	**4,281,392**	**1·01**
1946	1,644,017	1·10	**1945**	**4,344,123**	**1·02**
1947	1,604,163	1·05	**1946**	**4,547,637**	**1·02**
1948	1,540,354	0·98	**1947**	**4,465,570**	**0·97**
Manitoba—			**1948**	**4,255,366**	**0·90**
1946	262,501	0·99			
1947	258,633	0·95			
1948	245,678	0·89			

31.—Disparition domestique de laitages au Canada, 1943-1948

BEURRE

Année	De crémerie		De ferme		De petit lait		Total	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres
1943	279,050	24·24	55,421	4·82	2,200	0·19	336,671	29·25
1944	299,405	25·86	54,574	4·71	2,745	0·24	356,724	30·81
1945	292,970	25·05	53,348	4·56	2,734	0·23	349,052	29·84
1946	259,149	21·13	54,277	4·42	2,505	0·20	315,931	25·75
1947	293,224	23·31	56,298	4·47	2,269	0·18	351,791	27·96
1948	304,197	23·61	62,845	4·88	1,590	0·12	368,632	28·61

FROMAGE

	Cheddar		Autre		De ferme		Total	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres
1943	52,020	4·52	2,272	0·20	761	0·06	55,053	4·78
1944	51,889	4·48	2,349	0·20	753	0·07	54,991	4·75
1945	57,908	4·95	2,627	0·23	744	0·06	61,279	5·24
1946	47,785	3·89	4,147	0·34	740	0·06	52,672	4·29
1947	61,319	4·87	3,954	0·32	740	0·06	66,013	5·25
1948	42,964	3·33	3,018	0·24	730	0·05	46,712	3·63

PRODUITS CONCENTRÉS DU LAIT ENTIER

	Évaporé		Condensé		Poudre		Total[1]	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres
1943	154,648	13·44	9,453	0·82	14,093	1·22	178,963	15·55
1944	130,949	11·31	10,251	0·89	13,394	1·16	155,662	13·45
1945	147,209	12·57	11,312	0·97	10,504	0·90	170,582	14·58
1946	145,705	11·88	12,208	1·00	9,949	0·81	170,586	13·91
1947	181,911	14·46	12,440	0·99	10,567	0·84	207,645	16·50
1948	199,756	15·51	13,029	1·01	10,222	0·79	227,078	17·63

SOUS-PRODUITS CONCENTRÉS DU LAIT

	Évaporé		Condensé		Poudre		Total[2]	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres
1943	1,643	0·14	3,994	0·35	22,771	1·98	39,617	3·44
1944	2,359	0·20	3,361	0·29	27,540	2·38	43,778	3·78
1945	2,424	0·21	3,638	0·31	31,914	2·73	47,421	4·05
1946	2,977	0·24	3,588	0·29	35,657	2·91	52,449	4·28
1947	4,260	0·34	4,329	0·34	37,195	2·96	57,617	4·58
1948	5,518	0·43	4,558	0·35	32,130	2·49	52,188	4·05

LAIT ET CRÈME FLUIDES

	Lait		Crème comme produit		Crème comme lait		Total	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres
1943	4,461,935	387·66	190,554	16·56	847,495	73·63	5,309,430	461·29
1944	4,631,749	400·08	212,316	18·34	880,545	76·06	5,512,294	476·14
1945	4,837,155	413·54	190,571	16·29	766,763	65·55	5,603,918	479·09
1946	5,069,503	413·26	197,532	16·10	796,949	64·97	5,866,452	478·23
1947	4,873,802	387·36	195,344	15·53	886,784	70·48	5,760,586	457·84
1948	4,654,596	361·30	179,066	13·90	834,827	64·80	5,489,423	426·10

Renvois à la fin du tableau.

31.—Disparition domestique de laitages au Canada, 1943-1948—fin

Année	TOUS LAITAGES EN ÉQUIVALENT DE LAIT							
	Beurre		Fromage		Lait entier concentré		Total[3]	
	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche	Disparition	Par bouche
	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres
1943	7,829,967	689·28	616,593	53·57	478,496	41·57	14,505,374	1,260·24
1944	8,286,648	715·79	615,899	53·20	421,911	36·44	15,114,285	1,305·54
1945	8,111,231	693·70	682,648	58·36	438,636	37·50	15,073,103	1,288·63
1946	7,313,571	598·64	586,767	47·83	436,445	35·58	14,459,431	1,178·72
1947	8,189,300	659·87	735,385	58·45	520,604	41·38	15,540,847	1,235·16
1948	8,599,794	667·53	520,372	40·39	559,188	43·43	15,528,542	1,205·35

[1] Comprend le lait malté et la poudre de crème en 1943-1948, et des produits inférieurs dont la teneur en gras est variable, en 1944-1948, produits qui ne figurent pas séparément au tableau. [2] Comprend les sous-produits du lait non énumérés séparément, notamment le lait de beurre condensé, la poudre de lait de beurre, le sucre de lait, la caséine en 1943-1948. [3] Comprend la crème glacée exprimée en lait.

Sous-section 8.—Horticulture

Le relevé annuel de la floriculture et de l'industrie de la pépinière a eu lieu jusqu'en 1943, année où, comme mesure de guerre, il fut discontinué.

Production fruitière.—La production commerciale de fruits au Canada se limite à des régions bien définies dans cinq provinces. En Nouvelle-Écosse, elle se concentre en grande partie dans les comtés de la vallée d'Annapolis et, à un moindre degré, dans celui de Hants; au Nouveau-Brunswick, dans les comtés de la vallée du Saint-Jean et dans celui de Westmorland. Les régions fruitières du Québec comprennent la région de Montréal, la rive nord, les Cantons de l'Est et la région de Québec; celles de l'Ontario, tous les comtés voisins du Saint-Laurent et des Grands lacs jusqu'à la baie Georgienne (la région la plus renommée est celle de Niagara). En Colombie-Britannique, les quatre régions fruitières nettement déterminées sont la vallée de l'Okanagan, la vallée du Fraser, la région des lacs Kootenay et Arrow et l'île de Vancouver.

Ces régions produisent une forte quantité de prunes, de pêches, d'abricots, de cerises, de fraises, de framboises et d'autres petits fruits. Le bref article qui suit, traitant de la production des raisins, sera suivi dans les éditions subséquentes de l'*Annuaire* de courts aperçus sur les autres fruits.

Raisins.—Le raisin figure au nombre des premiers fruits cultivés au Canada. Les relations des premiers colons français de la ville de Québec rapportent que les vignes sauvages croissaient en abondance et qu'on a tenté de les cultiver. Le volume I du recensement de 1891 contient le premier rapport sur la superficie consacrée à la vigne au Canada. Il y avait cette année-là 5,951 acres de vignobles, dont 4,956 acres ou 83 p. 100 en Ontario. C'est le comté d'Essex qui possédait alors la superficie la plus étendue, soit 1,062 acres, suivi de ceux de Lincoln avec 968 acres, de Wentworth avec 881 acres et de Welland avec 548 acres. Dans la Colombie-Britannique, la superficie n'atteignait que 30 acres. En 1941, l'acréage s'établit à 17,489, dont 73 p. 100 dans l'Ontario. C'est le comté de Lincoln qui est maintenant le plus important au point de vue de la culture de la vigne; il contient 11,593 acres de vignobles. Viennent ensuite les comtés de Wentworth et de Welland. La superficie consacrée à la vigne a augmenté également en Colombie-Britannique, où elle atteint maintenant 562 acres.

Les établissements vinicoles absorbent le gros de la récolte de raisin. En 1947, dernière année pour laquelle il existe des données, ces établissements ont pris 48,327,000 livres sur une production totale de 73,803,000 livres. Les principales variétés de raisin de cuve sont celles de Concord et de Niagara; celles de Delaware, President, Lomanto, Duchesse et Catawba en sont d'autres. Les vignobles les plus anciens sont plantés de vignes du genre *labrusca* ou vignes à feuilles cotonneuses tandis que les nouvelles plantations contiennent les variétés hybrides qui sont des croisements entre le genre *labrusca* et le *vinifera* ou type européen de vigne.

Le tableau **32** indique la production commerciale estimative et la valeur des fruits cultivés au Canada.

32.—Production commerciale estimative et valeur au point d'expédition des fruits, 1945-1947, et moyennes quinquennales, 1940-1944

Variété de fruit et année	Quantité	Poids	Valeur	Valeur moyenne par unité de mesure
	boisseaux	livres	$	$
Pommes—				
Moyenne, 1940-1944	13,451,000	605,295,000	14,452,000	1·07
1945	7,635,000	343,575,000	12,857,000	1·68
1946	19,282,000	867,690,000	27,196,000	1·41
1947	15,619,000	702,855,000	22,840,000	1·46
Poires—				
Moyenne, 1940-1944	733,000	36,660,000	1,367,000	1·86
1945	600,000	30,000,000	1,582,000	2·64
1946	951,000	47,550,000	2,278,000	2·40
1947	966,000	48,300,000	2,178,000	2·25
Prunes et pruneaux—				
Moyenne, 1940-1944	413,000	20,650,000	881,000	2·13
1945	486,000	24,300,000	1,270,000	2·61
1946	811,000	40,550,000	1,755,000	2·16
1947	779,000	38,950,000	1,471,000	1·89
Pêches—				
Moyenne, 1940-1944	1,452,000	72,580,000	2,978,000	2·05
1945	1,566,000	78,300,000	4,502,000	2·87
1946	2,145,000	107,250,000	5,356,000	2·50
1947	1,681,000	84,050,000	4,128,000	2·46
Abricots—				
Moyenne, 1940-1944	83,000	4,130,000	224,000	2·70
1945	87,000	4,350,000	319,000	3·67
1946	147,000	7,350,000	446,000	3·03
1947	116,000	5,800,000	327,000	2·82
Cerises—				
Moyenne, 1940-1944	277,000	13,840,000	1,410,000	5·09
1945	237,000	11,850,000	1,724,000	7·27
1946	337,000	16,850,000	2,113,000	6·27
1947	299,000	14,950,000	2,128,000	7·12
	pintes			
Fraises—				
Moyenne, 1940-1944	19,512,000	24,390,000	2,390,000	0·12
1945	16,726,000	20,908,000	4,186,000	0·25
1946	17,412,000	21,765,000	4,498,000	0·26
1947	25,659,000	32,074,000	5,404,000	0·21
Framboises—				
Moyenne, 1940-1944	10,106,000	12,632,000	1,885,000	0·19
1945	12,548,000	15,685,000	3,147,000	0·25
1946	13,240,000	16,550,000	3,364,000	0·25
1947	18,212,000	22,765,000	4,354,000	0·24
	livres			
Mûres de Logan—				
Moyenne, 1940-1944	1,864,000	1,864,000	143,000	0·08
1945	1,447,000	1,447,000	140,000	0·10
1946	1,637,000	1,637,000	222,000	0·14
1947	1,413,000	1,413,000	213,000	0·15
Raisins—				
Moyenne, 1940-1944	57,883,000	57,883,000	1,653,000	0·03
1945	66,012,000	66,012,000	2,543,000	0·04
1946	67,321,000	67,321,000	3,160,000	0·05
1947	73,803,000	73,803,000	3,568,000	0·05

33.—Valeur et poids de la production commerciale de fruits, par province, 1945-1947, et moyennes quinquennales, 1940-1944

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Total
	VALEUR					
	$	$	$	$	$	$
Moyenne, 1940-1944	3,661,000	430,000	1,907,000	9,123,000	12,262,000	27,383,000
1945	1,449,000	531,000	953,000	9,567,000	19,770,000	32,270,000
1946	5,932,000	666,000	2,022,000	14,636,000	27,132,000	50,388,000
1947	2,851,000	631,000	3,548,000	14,181,000	25,400,000	46,611,000
	POIDS					
	livres	livres	livres	livres	livres	livres
Moyenne, 1940-1944	191,251,000	12,600,000	49,968,000	266,100,000	336,005,000	849,924,000
1945	52,290,000	8,885,000	8,850,000	152,291,000	374,111,000	596,427,000
1946	273,916,000	15,956,000	48,862,000	281,854,000	573,925,000	1,194,513,000
1947	166,258,000	16,805,000	63,100,000	298,854,000	479,943,000	1,024,960,000

Sous-section 9.—Cultures spéciales

Sucre et sirop d'érable.—La production de sucre et de sirop d'érable se limite à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et à l'Ontario. Le gros de la récolte provient de la région des Cantons de l'Est de la province de Québec, région renommée à cet égard tant au Canada qu'aux États-Unis. Ordinairement, la plupart des exportations, qui s'acheminent surtout vers les États-Unis, se font sous forme de sucre, mais durant la saison de 1947-1948 les expéditions de sirop ont atteint le sommet sans précédent de 403,000 gallons. Les expéditions de sucre au cours de cette saison sont équivalentes à 463,000 gallons de sirop. En 1948-1949, les exportations de sirop s'établissent au niveau relativement élevé de 368,000 gallons. Par contre, les exportations de sucre augmentent considérablement pour atteindre 5,826,000 livres. Exprimées en sirop, elles s'établissent à 583,000 gallons.

34.—Production et valeur estimatives du sucre et du sirop d'érable au Canada, 1943-1948, et par province, 1946-1948

Province et année	Sucre d'érable			Sirop d'érable			Valeur totale, sucre et sirop[1]
	Quantité[1]	Prix moyen la livre	Valeur[1]	Quantité[1]	Prix moyen le gallon	Valeur[1]	
	livres	cents	$	gallons	$	$	$
Nouvelle-Écosse—							
1946	20,000	42·0	8,000	6,000	3·50	21,000	29,000
1947	14,000	52·0	7,000	9,000	3·94	35,000	42,000
1948	16,000	46·0	7,000	8,000	4·08	33,000	40,000
N.-Brunswick—							
1946	68,000	42·0	29,000	10,000	3·77	38,000	67,000
1947	93,000	50·0	46,000	23,000	4·25	98,000	144,000
1948	124,000	49·0	61,000	12,000	4·28	51,000	112,000
Québec—							
1946	2,448,000	27·0	661,000	1,638,000	2·92	4,783,000	5,444,000
1947	3,260,000	37·0	1,206,000	2,831,000	3·48	9,852,000	11,058,000
1948	2,187,000	34·0	744,000	1,750,000	3·49	6,108,000	6,852,000
Ontario—							
1946	7,000	35·0	2,000	235,000	3·15	740,000	742,000
1947	67,000	41·0	27,000	717,000	4·00	2,868,000	2,895,000
1948	23,000	35·0	8,000	389,000	3·93	1,529,000	1,537,000
Totaux—							
1943	**2,416,000**	**25·5**	**619,000**	**2,058,000**	**2·49**	**5,131,000**	**5,750,000**
1944	**2,207,000**	**26·7**	**591,000**	**2,870,000**	**2·95**	**8,466,000**	**9,057,000**
1945	**1,920,000**	**26·9**	**517,000**	**1,338,000**	**2·98**	**3,981,000**	**4,498,000**
1946	**2,543,000**	**27·5**	**700,000**	**1,889,000**	**2·96**	**5,582,000**	**6,282,000**
1947	**3,434,000**	**37·4**	**1,286,000**	**3,580,000**	**3·59**	**12,853,000**	**14,139,000**
1948	**2,350,000**	**34·9**	**820,000**	**2,159,000**	**3·58**	**7,721,000**	**8,541,000**

[1] Au millier près.

La plus grande partie du sirop vendu au Canada est expédiée directement au consommateur par les producteurs, dans des récipients d'un gallon; une quantité considérable de sucre et de sirop cependant est vendue chaque année aux établissements de conditionnement. Ceux-ci font fondre le sucre et le mêlent au sirop pour produire une qualité uniforme de sirop qu'ils vendent ensuite en bouteilles.

Betteraves à sucre et sucre de betterave.—La betterave à sucre est cultivée dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta et ces provinces comptent six fabriques de sucre de betterave. La culture de la betterave à sucre ne se fait au Québec que depuis 1942 et la production est concentrée autour de Saint-Hilaire, au sud de Montréal, dans les Cantons de l'Est. La superficie récoltée au Québec en 1947 est de 1,600 acres, bien que la fabrique de Saint-Hilaire soit capable de traiter le rendement de 10,000 acres. En Ontario, on trouve des fabriques de sucre de betterave à Wallaceburg et à Chatham. L'aire de culture en Ontario a diminué constamment de 38,169 acres en 1940 à 9,287 acres seulement en 1943. Depuis lors, cependant, elle a augmenté; en 1947, elle est de 18,600 acres, mais le rendement reste bien inférieur à la capacité des deux fabriques; seule la fabrique de Chatham conditionne des betteraves en 1947. La production de la betterave à sucre diminue aussi dans le Manitoba de 1941 à 1944. En 1940, la superficie récoltée est de 15,682 acres, tandis qu'en 1947 elle ne s'élève qu'à 9,000 acres. La fabrique de sucre de betterave au Manitoba est située à Fort-Garry. La culture de la betterave à sucre en Alberta se fait dans le voisinage de Raymond et de Picture-Butte. Cette région accuse une augmentation constante durant les six dernières années et la superficie en 1947 est de 29,300 acres.

35.—Acréage, rendement et valeur de la betterave à sucre et production et valeur du sucre de betterave raffiné, 1939-1947

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1939 se trouvent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Année	Betteraves à sucre					Production de sucre de betterave raffiné		
	Acres ensemencées	Rendement à l'acre	Production totale	Prix moyen la tonne	Valeur totale	Quantité	Valeur	Prix la livre
	acres	tonnes	tonnes	$	$	livres	$	cents
1939	59,603	9·84	586,444	7·53	4,417,372	169,320,343	8,063,332	4·8
1940	82,270	10·03	825,344	7·30	6,022,670	213,602,511	10,853,665	5·1
1941	70,803	10·01	708,616	8·16	5,781,151	215,879,271	11,639,825	5·4
1942	64,768	10·84	701,884	9·17	6,434,517	189,066,870	11,349,746	6·0
1943	57,483	8·25	474,378	9·68	4,592,240	129,268,010	8,728,995	6·8
1944	70,446	8·02	564,927	9·91	5,598,393	165,318,840	11,281,052	6·8
1945	63,134	9·80	618,790	10·01	6,192,942	163,837,790	11,198,989	6·8
1946	71,939	10·23	735,849	10·91	8,030,859	205,779,900	14,022,621	6·8
1947	67,376	8·99	605,741	14·06	8,517,159	156,262,700	13,208,824	8·4

Lin à filasse.—Le lin à filasse se cultive surtout dans le Québec et l'Ontario ainsi que dans certaines régions de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. En 1948, les producteurs du Québec ont presque doublé leur acréage, mais les autres provinces continuent à accuser la tendance à la baisse évidente depuis quelques années. L'incertitude des marchés et la concurrence des autres pays où les frais de production sont moins élevés ont découragé un grand nombre de producteurs qui se sont alors lancés dans des entreprises plus lucratives. La vente de la paille de lin des variétés oléagineuses à des établissements américains qui l'utilisent pour la fabrication du papier à cigarettes constitue une initiative nouvelle.

36.—Acréage, rendement et valeur de la graine, de la filasse et de l'étoupe de lin, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1915-1930 paraissent à la p. 286 de l'*Annuaire* de 1934-1935 et ceux de 1931-1938, à la p. 227 de celui de 1942.

Année	Superficie	Production			Valeur			
		Graine	Fibre	Étoupe	Graine	Fibre	Étoupe	Total
	acres	boisseaux	livres	tonnes	$	$	$	$
1939	10,536	63,216	4,079,600	2,230	245,700	914,100	89,200	1,249,000
1940	20,275	81,300	5,977,500[1]	1,027	345,925	1,315,050[1]	65,600	1,726,575
1941	44,467	137,930	11,000,000[1]	755	482,750	2,597,500[1]	37,750	3,118,000
1942	47,070	195,915	9,312,000	875	439,827	2,528,228	33,645	3,001,700
1943	35,297	157,957	8,742,000[2]	815	631,828	1,970,400	48,900	2,651,128
1944	39,102	122,487	5,768,000	1,015	502,948	1,555,600	50,800	2,109,348
1945	21,557	68,747	6,000,000	650	343,700	1,775,000	42,300	2,161,000
1946	15,762	81,000	1,786,000	—	405,000	452,000	—	857,000
1947	11,003	50,000	1,852,000	—	300,000	482,000	—	782,000
1948	14,116	50,000	3,700,000	—	275,000	1,055,000	—	1,330,000

[1] Y compris étoupe à turbine. [2] Comprend la production estimative provenant de 8,040 acres et reportée de la quantité teillée l'année précédente.

Tabac.—L'acréage du tabac augmente rapidement de 1943 à 1947, sous l'influence d'un marché presque illimité au pays et outre-mer. Le sommet est atteint en 1947 avec 125,267 acres. Traditionnellement, le Royaume-Uni est le débouché le plus important du Canada, mais en raison de l'application des restrictions sur les importations dans ce pays, ce marché a été très incertain. La réglementation du change a été quelque peu relâchée afin de permettre l'importation de 12,500,000 livres de tabac canadien durant la saison 1947-1948 et, au cours de la saison 1948-1949, sept millions de dollars en devises britanniques ont été prévus pour l'achat de tabac au Canada. Des paiements supplémentaires ont été faits aux producteurs de l'Ontario et de la Colombie-Britannique pour le classement et le ficelage: 1¼ cent la livre pour le tabac jaune dans l'Ontario en 1943; 1½ cent la livre pour le tabac jaune et le burley dans l'Ontario de 1944 à 1947 inclus, et pour le tabac foncé en 1946 et 1947; et 2 cents la livre pour le tabac jaune, le burley et le tabac foncé dans l'Ontario et pour le tabac jaune dans la Colombie-Britannique en 1948.

37.—Acréage, production et valeur de la récolte commerciale de tabac en feuilles, 1944-1948

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1944 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Année	Plantations	Rendement moyen à l'acre	Production totale	Prix moyen la livre, à la ferme	Valeur brute à la ferme
	acres	livres	livres	cents	$
1944	88,495	1,191	105,415,500	29·4	31,001,900
1945	93,277	990	92,345,000	33·2	30,620,000
1946	110,358	1,281	141,384,000	35·0	49,472,000
1947	125,267	852	106,688,000	35·1	37,460,000
1948	110,590	1,145	126,629,000	39·7	50,272,000

38.—Acréage, production et valeur de la récolte commerciale de tabac, en feuilles, par province, 1943-1947

NOTA.—Les chiffres de 1934-1938 paraissent à la p. 237 de l'*Annuaire* de 1939 et ceux de 1939-1942, à la p. 405 de l'édition de 1948-1949.

Année	Québec			Ontario			Colombie-Britannique		
	Plantations	Production	Valeur	Plantations	Production	Valeur	Plantations	Production	Valeur
	acres	milliers de livres	$	acres	milliers de livres	$	acres	milliers de livres	$
1943	7,580	6,512	1,477,900	63,340	62,325	18,104,600	220	267	63,700
1944	8,984	8,898	2,413,800	79,359	96,375	28,550,000	152	143	38,100
1945	10,007	9,391	2,784,000	83,140	82,798	27,785,000	130	156	51,000
1946	11,821	11,695	3,383,000	98,386	129,519	46,034,000	151	170	55,000
1947	11,918	8,940	2,313,000	113,231	97,627	35,116,000	118	121	31,000

39.—Acréage, production et valeur de la récolte commerciale de tabac en feuilles, par principal genre, 1943-1947

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1943 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Description et année		Plantations	Rendement moyen à l'acre	Production totale	Prix moyen la livre, à la ferme	Valeur brute à la ferme
		acres	livres	livres	c.	$
Jaune	1943	60,120	978	58,785,800	30·0	17,638,700
	1944	73,897	1,176	86,669,000	30·7	26,634,100
	1945	77,200	976	75,353,000	34·9	26,311,000
	1946	91,432	1,302	119,027,000	36·6	43,554,000
	1947	103,694	838	86,863,000	37·1	32,216,000
Burley	1943	6,540	1,008	6,590,800	21·3	1,402,800
	1944	9,460	1,292	12,223,000	23·2	2,830,000
	1945	9,442	1,094	10,330,000	25·6	2,641,000
	1946	10,478	1,151	12,058,000	27·0	3,260,000
	1947	13,200	958	12,640,000	25·6	3,613,000
A cigare	1943	2,650	857	2,270,000	15·0	340,500
	1944	2,400	1,240	2,976,000	21·0	624,900
	1945	3,093	1,067	3,300,000	24·2	800,000
	1946	4,165	1,305	5,435,000	25·8	1,405,000
	1947	4,238	880	3,729,000	22·6	844,000

Apiculture.—La production de miel dans l'Est du Canada est revenue à un niveau plus normal en 1947 après deux années de récolte extraordinairement pauvre. Les prix à la ferme atteignent un sommet sans précédent, la moyenne étant de 25 cents la livre. Le débouché du miel canadien avant la guerre était le Royaume-Uni, mais depuis la guerre très peu de miel s'est acheminé dans cette direction. Durant la période de pénurie de sucre, les exportations de miel ont été prohibées et le marché domestique absorbait toute la production. Durant la saison 1947-1948, il s'est produit un surplus et les expéditions auraient pu recommencer, mais le gouvernement du Royaume-Uni a mis en vigueur la réglementation des changes qui a produit un véritable embargo sur le miel canadien. En outre, les prix offerts par les importateurs étaient bien inférieurs à ce que pouvaient accepter les producteurs canadiens, de sorte que, même une fois les restrictions levées, les expéditions n'auraient pas été faites.

40.—Apiculteurs et colonies, production et valeur du miel et de la cire, 1939-1947

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1939 paraissent dans les tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Année	Apiculteurs	Colonies	Miel				Cire		Valeur du miel et de la cire
			Production moyenne par ruche	Production globale	Prix moyen la livre aux producteurs	Valeur globale	Production	Valeur	
	nombre	nombre	livres	livres	c.	$	livres	$	$
1939	28,000	406,000	85	34,376,100	8·6	2,958,200	515,641	116,300	3,074,500
1940	27,150	398,540	71	28,215,300	10·3	2,913,600	423,229	121,700	3,035,300
1941	27,360	409,740	81	33,220,700	11·3	3,755,700	498,310	195,500	3,951,200
1942	28,430	427,050	66	28,048,700	13·7	3,842,600	420,730	186,300	4,028,900
1943	34,250	449,659	88	39,492,100	15·4	6,095,000	592,400	276,200	6,371,200
1944	40,700	508,500	71	36,264,000	15·0	5,534,000	543,900	250,200	5,784,200
1945	43,300	522,500	63	33,020,000	16·0	5,439,000	487,000	226,000	5,665,000
1946	43,200[r]	541,800[r]	43[r]	23,185,000[r]	18·0	4,149,000[r]	327,000[r]	158,000[r]	4,307,000[r]
1947	39,200	588,700	63	37,078,000	25·0	9,160,000	425,000	200,000	9,360,000

41.—Production de miel, par province, 1942-1947

Province	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	livres	livres	livres	livres	livres	livres
Île du Prince-Édouard	33,500	32,000	44,000	46,000	15,000	57,000
Nouvelle-Écosse	80,600	72,500	65,000	83,000	65,000	112,000
Nouveau-Brunswick	225,000	232,200	185,000	104,000	109,000	142,000
Québec	4,026,900	5,000,000	4,900,000	4,487,000	1,900,000	5,399,000
Ontario	11,760,000	19,212,000	15,022,000	9,095,000	5,685,000	12,290,000
Manitoba	3,142,000	4,503,000	5,271,000	4,860,000	4,810,000	5,180,000
Saskatchewan	4,947,100	5,364,600	4,376,000	7,328,000	3,953,000	6,232,000
Alberta	2,500,000	3,800,000	5,130,000	6,000,000	6,192,000	6,507,000
Colombie-Britannique	1,333,600	1,275,800	1,271,000	1,017,000	456,000[r]	1,159,000
Totaux	**28,048,700**	**39,492,100**	**36,264,000**	**33,020,000**	**23,185,000[r]**	**37,078,000**

Sous-section 10.—Mercuriale des produits agricoles

Les prix mensuels du grain et du bétail paraissent dans le *Bulletin trimestriel de la Statistique agricole*, publié par le Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

42.—Prix moyens annuels au comptant par boisseau des céréales canadiennes—à l'entrepôt à Fort-William et Port-Arthur—campagnes terminées le 31 juillet 1939-1948

NOTA.—Les statistiques de 1926-1930 paraissent à la p. 230 de l'*Annuaire* de 1940 et celles de 1931-1938, à la p. 228 de celui de 1942.

Année terminée le 31 juillet—	Moyennes en cents et huitièmes de cent le boisseau				
	Blé[1] n° 1 N.	Avoine n° 2 C.O.	Orge, n° 2 C.O. —6 rangs	Seigle, n° 2 C.O.	Graine de lin n° 1 C.O.
	c.	c.	c.	c.	c.
1939	62/0	29/0	40/7	40/5	143/4
1940	76/4	35/5	45/0	59/7	172/3
1941	74/0	34/6	45/5	49/6	144/3
1942	76/5	49/1	61/4	60/1	158/1[2]
1943	94/4	49/2	64/2	68/4	225[4]
1944	135	67/3	79/6	115/4	250[4]
1945	143/6	61/4	87/3	126/2	275[4]
1946	175	61/4	84/6	223/7	275[4]
1947	175	66/2	93/4	287/6	325[4]
1948	175	90	119/7	374/5	550[5]

[1] Prix comptant moyen à la fermeture de la Bourse des céréales de Winnipeg le 27 septembre 1943. Depuis, paiements initiaux et paiements supplémentaires aux producteurs. [2] Prix comptant à la fermeture de la Bourse des céréales de Winnipeg le 31 juillet 1943. Depuis, les prix de l'avoine et de l'orge sont demeurés au maximum ou aux environs du maximum jusqu'à l'abolition du plafonnement le 22 octobre 1947. Comprend des paiements de péréquation aux producteurs pour les campagnes agricoles de 1943-1944 à 1947-1948 inclus. [3] En mars, la Commission canadienne du blé se charge des stocks de graine de lin canadienne et le prix en est demeuré à $1.64 le reste de la campagne agricole, [4] Prix fixé pour les cultivateurs. [5] Prix fixé $5 plus 50 cents de paiement de participation.

43.—Prix moyens annuels par cwt du bétail canadien aux principaux marchés, 1944-1948

Nomenclature	Toronto					Montréal				
	1944	1945	1946	1947	1948	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., bons	11·48	11·65	12·45	14·28	18·25	12·15	12·25	12·70	14·35	18·57
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., moyens	11·01	10·90	11·80	13·38	17·76	11·09	11·15	11·60	12·96	17·73
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., ordinaires	9·61	9·80	10·80	12·21	16·35	9·28	9·50	10·00	10·64	13·90
Bœufs, plus de 1,050 liv., bons	11·99	12·20	13·05	14·63	19·40	12·33	12·05	12·85	14·38	21·14
Bœufs, plus de 1,050 liv., moyens	11·44	11·45	12·45	13·88	19·47	11·33	11·10	11·70	13·08	18·56
Bœufs, plus de 1,050 liv., ordinaires	10·87	10·70	11·70	12·85	19·20	9·45	9·30	10·20	10·68	13·17
Génisses, bonnes	11·24	11·25	12·15	13·85	18·32	10·74	10·45	11·25	13·04	18·06
Génisses, moyennes	10·80	10·70	11·65	13·23	17·66	9·20	9·50	10·00	11·73	15·43
Veaux d'herbe, bons	11·57	12·55	13·05	14·50	19·10	12·43	12·65	13·05	14·35	18·06
Veaux d'herbe, moyens	11·89	11·85	12·50	13·62	18·63	10·93	9·90	11·55	12·12	16·75
Vaches, bonnes	8·77	9·10	10·15	11·10	15·18	8·69	9·30	9·75	10·95	14·74
Vaches, moyennes	8·06	8·45	9·20	10·18	14·11	7·88	8·20	8·70	9·76	13·06
Taureaux, bons	8·61	9·15	10·45	11·40	16·53	8·19	9·10	10·00	11·32	15·08
Bœufs, d'engrais lent et rapide, bons	10·00	10·00	11·40	12·58	17·17	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Bœufs, d'engrais lent et rapide, ordinaires	8·59	8·90	10·25	11·01	15·78	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Vaches et génisses, engraissées, bonnes	8·23	8·40	10·00	7·00	12·01	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Vaches et génisses, engraissées, ordinaires	6·93	7·45	8·25	8·23	9·50	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Veaux de lait, bons et de choix	14·55	14·70	15·70	16·24	23·66	14·12	14·60	15·10	15·41	22·22
Veaux de lait, ordinaires et moyens	11·18	11·80	12·75	13·58	19·10	9·91	10·70	12·45	12·65	16·65
Porc, classe B1, habillés	17·25	17·90	19·85	22·04	29·96	17·26	18·20	20·05	22·29	30·02
Agneaux, bon poids	13·40	14·40	15·25	15·63	22·53	11·94	13·55	14·45	14·83	21·76
Agneaux ordinaires, tous poids	8·60	9·80	11·45	12·05	15·71	7·16	9·40	9·45	10·13	16·26
Moutons, bon poids	5·06	7·35	8·55	8·33	9·33	4·90	6·65	7·80	7·38	8·29

Nomenclature	Winnipeg					Edmonton				
	1944	1945	1946	1947	1948	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., bons	11·15	11·40	12·00	13·55	18·39	11·24	11·40	11·75	13·01	18·01
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., moyens	10·01	10·00	10·65	11·79	16·05	10·06	10·20	10·55	11·59	16·06
Bœufs, jusqu'à 1,050 liv., ordinaires	8·57	8·35	9·20	10·06	14·40	8·17	7·90	8·85	9·01	12·50
Bœufs, plus de 1,050 liv., bons	11·13	11·40	12·05	13·44	18·29	11·14	11·35	11·90	13·26	17·33
Bœufs, plus de 1,050 liv., moyens	10·01	10·00	10·75	11·65	16·46	10·00	10·15	10·60	11·78	15·94
Bœufs, plus de 1,050 liv., ordinaires	8·76	8·55	9·45	10·17	14·44	8·31	8·35	9·35	9·54	14·16
Génisses, bonnes	10·06	10·05	10·55	11·96	17·10	10·11	10·20	10·45	11·42	16·58
Génisses, moyennes	9·03	8·75	9·30	10·40	15·01	8·88	8·85	9·35	10·13	13·69
Veaux d'herbe, bons	11·48	11·80	12·10	13·44	17·64	11·50	11·60	11·95	13·33	16·20
Veaux d'herbe, moyens	10·56	10·70	10·95	11·96	15·29	10·37	10·55	10·60	11·87	15·79
Vaches, bonnes	8·17	8·45	9·20	10·11	14·54	7·55	8·20	8·90	9·94	13·97
Vaches, moyennes	7·13	7·30	7·95	8·85	12·26	6·49	7·05	7·80	8·41	12·18
Taureaux, bons	7·60	8·55	9·65	10·77	16·10	6·66	7·30	8·85	9·43	14·96
Bœufs, d'engrais lent et rapide, bons	8·54	8·85	10·20	10·95	17·91	8·44	8·75	9·80	10·59	15·80
Bœufs, d'engrais lent et rapide, ordinaires	6·55	7·05	8·50	8·72	13·84	6·93	7·10	8·65	8·89	12·79
Vaches et génisses, engraissées, bonnes	6·91	7·50	8·45	9·22	14·40	6·81	7·00	7·95	8·76	11·77
Vaches et génisses, engraissées, ordinaires	5·48	6·00	6·85	7·35	11·20	5·38	5·70	6·70	7·22	10·50
Veaux de lait, bons et de choix	12·67	13·05	13·95	14·82	21·35	11·63	11·05	12·30	12·72	19·53
Veaux de lait, ordinaires et moyens	8·90	9·20	10·35	10·80	14·99	9·55	9·15	9·20	9·78	14·09
Porcs, classe B1, habillés	16·41	16·70	17·85	20·61	27·94	15·92	16·15	17·40	20·21	27·87
Agneaux, bon poids	11·07	12·25	13·45	13·96	20·86	10·62	11·25	12·25	13·01	18·32
Agneaux ordinaires, tous poids	7·04	8·00	8·45	10·05	14·85	7·29	7·85	8·55	9·13	12·73
Moutons, bon poids	3·32	5·65	7·25	6·34	7·11	5·52	6·15	7·35	6·69	8·54

[1] Pas de ventes.

Sous-section 11.—Statistique agricole du recensement, provinces des Prairies, 1921-1946

On trouvera aux pp. 408-414 de l'*Annuaire* de 1948-1949 la statistique indiquant les principaux changements survenus dans l'agriculture des provinces des Prairies durant les périodes quinquennales de 1921-1946.

Sous-section 12.—Statistique du recensement agricole de Terre-Neuve, 1945

Le dernier recensement de Terre-Neuve et de la côte du Labrador a eu lieu en 1945. Il porte sur la population et l'agriculture. A la demande de Terre-Neuve, les tableaux ont été préparés au Bureau fédéral de la statistique. Certaines données sur ces sujets ont déjà paru dans les bulletins de recensement; à mesure que de nouveaux tableaux seront prêts, des renseignements supplémentaires seront publiés.

Le recensement de l'agriculture a établi le nombre d'agriculteurs par district de recensement, selon la superficie de l'exploitation agricole et la superficie de terre améliorée. Des renseignements ont été recueillis, par district de recensement, sur l'état des terres et sur la superficie, la production, la valeur et la vente des récoltes. Le recensement a porté également sur la machinerie et l'outillage agricoles, les chevaux, poulains, porcs, moutons, chèvres, bêtes à cornes, produits animaux, chiens et volailles.

L'agriculture n'est pas d'une importance primordiale à Terre-Neuve, mais elle joue dans l'économie de la province un rôle qui complète celui de la pêche et de l'industrie forestière. Moins de 0·5 p. 100 de la superficie terrestre est consacrée à l'agriculture, et 35,574 personnes seulement cultivent la terre comparativement à 39,539 lors du recensement de 1935.

L'exposé suivant donne les chiffres définitifs concernant l'agriculture à Terre-Neuve et sur la côte du Labrador.

MODE DE POSSESSION ET UTILISATION DES TERRES CULTIVÉES TERRE-NEUVE, RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE, 1945

Superficie de l'exploitation agricole—	*Nombre*
Moins d'une acre	15,909
De 1-4 acres	14,523
De 5-10 acres	3,106
De 11-50 acres	1,700
Plus de 50 acres	336
Superficie totale	35,574
Nombre d'exploitation selon la superficie de la terre défrichée—	
Moins d'une acre	17,379
De 1- 4 acres	15,489
De 5-10 acres	2,201
De 11-50 acres	498
Plus de 50 acres	7

Utilisation de la terre occupée—	*acres*
Améliorée	62,642
Céréales	186
Foin	46,864
Pommes de terre	12,149
Navets	1,616
Choux	1,548
Autres légumes	216
Fruits	63
Non améliorée	74,633
Pâturage	14,280
Terre forestière	60,353
SUPERFICIE TOTALE DE LA TERRE OCCUPÉE	137,275

NOMBRE ET VALEUR DES BESTIAUX ET DES VOLAILLES À TERRE-NEUVE, RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE, 1945

	Nombre		*Nombre*
Chevaux	9,795	Bêtes à cornes	22,944
Poulains	4,954		
Porcs	11,443	TOTAL, BESTIAUX	146,533
Moutons	85,802		
Chèvres	11,595	Poules et poulets	346,428

VALEUR TOTALE, BESTIAUX ET VOLAILLES $8,359,753

Quantité et valeur des produits agricoles.—A l'époque du recensement de 1945, des estimations ont été faites de la production et de la valeur des récoltes, des animaux et des produits animaux en 1944; les calculs ont été fondés sur les prix courants en 1945. La valeur totale de 54,450 tonnes de foin produites en 1944 est de $2,613,000; de 1,509,994 boisseaux de pommes de terre, $2,113,992, et de 279,279 boisseaux de navets et autres racines, $429,778, tandis que 3,874 boisseaux d'avoine, de blé et d'orge récoltés sont évalués à $5,812. Il y avait dans les fermes en 1944, 22,944 bêtes à cornes évaluées à $2,431,350 et 85,802 moutons à $2,288,307. La valeur estimative des 3,877,818 gallons de lait produits durant l'année, le lait de chèvre compris, est de $3,296,143, et celle des 456,926 livres de beurre, à l'exclusion de celui des fabriques, de $251,309. La production d'œufs s'établit à 1,574,401 douzaines évaluées à $1,495,681.

Sous-section 13.—Irrigation agricole

L'*Annuaire* de 1947 contient, aux pp. 392-396, un court article sur l'irrigation agricole des Prairies canadiennes depuis ses débuts, à l'époque où les premiers rancheurs entreprirent la culture des fourrages d'hiver en détournant l'eau des plus petits cours d'eau vers les pâturages, jusqu'à son nouveau stade où, en vertu de la loi de 1935 sur le rétablissement agricole des Prairies, le gouvernement fédéral a entrepris d'exécuter de vastes ouvrages d'irrigation dans les Prairies, d'aider aux projets particuliers, de faire des relevés et de tracer les plans des divers projets possibles.

Irrigation dans les provinces des Prairies.—Le tableau 44 donne les plus grandes entreprises d'irrigation en Alberta*. De plus, il y a quelque 650 entreprises privées autorisées à faire l'irrigation d'une superficie de 75,370 acres. Le tableau 45 donne les principales entreprises d'irrigation de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies dans le Manitoba et la Saskatchewan et le tableau 46 les régions irrigables et les régions déjà arrosées par les entreprises publiques et privées en Colombie-Britannique.

* Préparé par M. B. Russell, directeur des ressources hydrauliques, ministère des Ressources hydrauliques, Alberta.

44.—Développement de l'irrigation en Alberta, le 31 octobre 1948

Réseaux	Source d'approvisionnement	Superficie irrigable	Superficie irriguée par les ouvrages *actuels*	Superficie irriguée en:	
				1947	1948
		acres	acres	acres	acres
Canada Land and Irrigation Company[1]	Rivière Bow	200,000	55,000	40,100	40,738
New West Irrigation District[1]	Rivière Bow	8,000	4,564	3,494	3,422
Western Irrigation District	Rivière Bow	150,000	150,000	20,000	12,000
St. Mary and Milk River Development[2]	Rivière Ste-Marie	200,000	84,000	76,207	76,351
Magrath Irrigation District[2]	Rivière Ste-Marie	18,873	6,975	3,500	3,500
Raymond Irrigation District[2]	Rivière Ste-Marie	20,520	15,130	18,000	12,000
Taber Irrigation District[2]	Rivière Ste-Marie	33,200	21,500	19,141	17,720
Eastern Irrigation District	Rivière Bow	1,500,000	250,000	168,580	172,200
Lethbridge Northern Irrigation District	Rivière Oldman	220,782	97,261	57,434	55,374
United Irrigation District	Rivière Belly	62,800	34,318	7,463	2,970
Mountain View Irrigation District	Rivière Belly	6,400	3,569	3,300	3,300
Leavitt Irrigation District[3]	Rivière Belly	15,509	4,631	1,300	1,504[4]
Aetna Irrigation District[3]	Rivière Belly	15,440	8,300	—	—
Little Bow Irrigation District	Rivière Highwood	10,014	200	—	—
Totaux		**2,461,529**	**735,448**	**412,519**	**401,075**

[1] Eau fournie par la *Canada Land and Irrigation Company*. [2] Eau fournie par le *Saint-Mary and Milk Rivers Development*. [3] Eau fournie par le *Mountain View District*. [4] Approximativement.

45.—Principales entreprises d'irrigation de l'A.R.A.P. au Manitoba et en Saskatchewan, le 31 mars 1949

NOTA.—Source: Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Entreprise	Endroit	Description	Superficie irrigable	Capacité d'emmagasinage
			acres	pi.-acre
Manitoba—				
Deadhorse-Creek	Morden	Barrage de terre, achevé en 1941	100	1,200
Totaux, Manitoba[1]			**100**	**16,265**
Saskatchewan—				
Réservoir de Cypress-Lake	Sud-ouest de la Saskatchewan	Ouvrages d'emmagasinage et d'irrigation dans la vallée de la rivière Frenchman, dans le sud-ouest de la Saskatchewan, barrages d'emmagasinage afin de hausser le niveau du lac Cypress pour fins d'irrigation le long de la Frenchman; comprend le canal conduisant à la région de Robsart-Vidora.	—	80,000
District d'irrigation de Val-Marie	Val-Marie	Barrage sur la rivière Frenchman et ouvrages de distribution.	8,549	8,000
District d'irrigation d'Eastend	Rivière Frenchman, sud-ouest de la Saskatchewan	Barrage d'emmagasinage sur la rivière Frenchman et canaux pour rétablir et agrandir une vieille entreprise d'irrigation.	2,500	1,300
Maple-Creek	Maple-Creek	Aménagement des ruisseaux Maple, Gap et Downie, coulant au nord de Cypress-Hills pour irrigation et abreuvement du bétail.	4,000	23,260
Swift-Current	Swift-Current	Aménagement du ruisseau Swift-Current et de ses tributaires pour irrigation, abreuvement du bétail et approvisionnement municipal et domestique d'eau.	25,000	95,000
Vallée de la rivière Qu'Appelle	Sur la Qu'Appelle, à l'est de Moose-Jaw	Aménagement de la Qu'Appelle et de ses tributaires pour irrigation, abreuvement du bétail et approvisionnement domestique d'eau; acréage irrigable ultime, environ 30,000 acres.	30,000	95,690
Totaux, Saskatchewan[1]			**105,219**	**456,230**

[1] Y compris d'autres petites entreprises.

Irrigation en Colombie-Britannique*.—Le premier droit à l'usage de l'eau pour fins agricoles a été accordé en 1858, trois mois après l'adoption d'une loi par le gouvernement impérial établissant la Colombie-Britannique comme colonie de la Couronne.

A ses débuts, l'irrigation servait surtout à la culture du foin, dans les terres du fond des vallées où il était facile de détourner les cours d'eau. Vers la fin du siècle, l'eau était amenée aux terrains d'alluvion et aux terres plus hautes, surtout là où le climat et ces terrains se prêtaient à la culture commerciale des fruits.

Des sociétés ont été constituées, de vastes terres ont été achetées et subdivisées et des réseaux d'irrigation ont été aménagés surtout au moyen de fossés de terre ou de canaux d'amenée de bois, pour arroser les terres. La plupart de ces réseaux d'irrigation ont été absorbés et administrés par les districts d'amélioration, en vertu

de la loi sur les eaux, ou par les municipalités. Aujourd'hui, les grands réseaux d'irrigation de la province sont de bons modèles de structures hydrauliques. La topographie généralement accidentée a posé plusieurs problèmes ardus aux ingénieurs; l'exploitation agricole, devant nécessairement suivre les vallées plutôt étroites, ne se prête pas à des réseaux d'irrigation simples et peu coûteux.

Comme le climat et les sols varient beaucoup dans toute la Colombie-Britannique, trois méthodes d'irrigation sont en usage: 1° l'arrosage est pratiqué dans les régions passablement humides où la précipitation est modérée, mais insuffisante durant la saison de végétation; 2° l'amenée de l'eau par fossés ou conduits et sa distribution par sillons sont de pratique générale pour la culture des fruits et des légumes; et 3° l'irrigation par l'inondation est en usage dans les régions où se pratique l'élevage du bétail sur les prairies de foin.

Presque toute l'irrigation se fait par déversement, mais le pompage des lacs et rivières se pratique également. Le pompage est dispendieux et n'est justifiable que dans les régions propices à des cultures spéciales de haut prix.

Le tableau **46** donne la superficie estimative des terres irrigables et irriguées. Des permis d'eau ont été accordés à l'égard d'environ 85,000 acres qui se prêtent à l'irrigation. Près de 100,000 acres, consacrées en majeure partie au foin et aux céréales pour les ranchs et les grandes cultures, sont irriguées par des particuliers. De plus, il y a quelque 200,000 acres qui pourraient être irriguées, mais à un coût plus élevé que celui des ouvrages déjà existants.

* Préparé par J. E. Lane, sous-administrateur de la Division des droits hydrauliques, ministère des Terres et Forêts, Victoria (C.-B.).

46.—Principales entreprises d'irrigation en Colombie-Britannique, 1948

Entreprise	Approvisionnement d'eau	Superficie irrigable	Superficie irriguée	Localité
		acres	acres	
Réseaux provinciaux d'irrigation—				
Entreprises des terres de l'Okanagan-sud.	Rivière Okanagan	5,000	4,200	Vallée Okanagan
Réseaux municipaux d'irrigation—				
Municipalité de Penticton	Criques Penticton et Ellis	2,250	2,220	Vallée Okanagan
Municipalité de Summerland	Criques Trout et Eneas	3,800	3,420	Vallée Okanagan
District d'irrigation —				
Balfour	Crique Laird	240	150	Vallée Kootenay
Barrière	Rivière Barrière	225	129	Thompson-nord
Terres fruitières de la Colombie-Britannique	Rivière Jamieson et North-Thompson	3,200	2,800	" "
Black-Mountain	Crique Beigo	4,000	3,850	Vallée Okanagan
Black-Sage	Rivière Okanagan	180	150	" "
Blueberry-Creek	Crique Blueberry	250	40	Vallée Columbia
Cawston	Rivière Similkameen	500	257	Vallée Okanagan
Covert	Crique Fourth of July	272	272	Près de Grand-Forks
Darfield	Crique Lindquist	363	200	Thompson-nord
East-Creston	Crique Arrow	1,400	1,160	Vallée Kootenay
Ellison	Crique Kelowna	687	987	Vallée Okanagan
Girouard	Crique du lac Swan	110	110	" "
Glenmore	Crique Kelowna	2,000	1,946	" "
Grand-Forks	Rivière Kettle	2,700	2,200	Vallée Kettle
Heffley	Crique Heffley et rivière Thompson-nord	2,700	1,633	Thompson-nord

46.—Principales entreprises d'irrigation en Colombie-Britannique, 1948—fin

Entreprise	Approvisionnement d'eau	Superficie irrigable	Superficie irriguée	Localité
		acres	acres	
District d'irrigation—fin				
Kaleden	Crique Marron	500	430	Vallée Okanagan
Keremeos	Rivière Ashnola et crique Keremeos	1,020	960	Vallée Similkameen
Malcolm-Horie	Crique Joseph	200	150	Près de Cranbrook
Merritt-Central	Rivière Coldwater	125	125	Vallée Nicola
Naramata	Criques Lequime et Robinson	950	867	Vallée Okanagan
Okanagan-Falls	Crique Shuttleworth	400	180	" "
Okanagan-Mission	Crique Bellevue (Scierie), lac Okanagan	750	670	" "
Oyama	Lac Long	350	350	" "
Peachland	Crique Peachland	450	400	" "
Renata	Crique Dog	200	140	Vallée Columbia
Robson	Crique Pass	262	262	" "
Scotty-Creek	Crique Scotty	863	863	Vallée Okanagan
South-East-Kelowna	Crique Hydraulic	2,800	2,560	" "
Trout-Creek	Crique Trout	350	350	" "
Vermilion	Crique Kindersley	800	400	Vallée Columbia
Vernon	Criques Coldstream and Jones	7,500	7,200	Vallée Okanagan
Vinsulla	Crique Knouff (Sullivan)	298	155	District de Kamloops
Westbank	Crique Powers	700	648	Vallée Okanagan
Winfield et Okanagan-Centre	Crique Vernon	2,000	1,823	" "
Wynndel	Crique Duck	500	450	Vallée Kootenay
Sociétés d'irrigation—				
Columbia Valley Irrigated Fruitlands Company	Crique Bruce	2,000	367	Vallée Columbia
Woods Lake Water Company	Crique Oyama	792	79	Vallée d'Okanagan

Sous-section 14.—Statistique agricole internationale

Les tableaux suivants sont basés sur la statistique publiée par le Bureau des relations agricoles étrangères, Département de l'agriculture des États-Unis, et donnent, par principaux pays, les superficies et la production de blé de 1947 et 1948, d'avoine, d'orge et de maïs de 1948, ainsi que les moyennes de 1935-1939.

L'Amérique du Nord est le plus grand producteur de blé du monde en 1947 et en 1948 avec 30 p. 100 et 27 p. 100 respectivement de la production mondiale. Les États-Unis à eux seuls produisent près de 24 p. 100 du total en 1947 et 20 p. 100 en 1948. Bien qu'il soit un grand exportateur de blé, le Canada ne produit que 5·9 p. 100 et 6·1 p. 100, respectivement, du total mondial durant les deux mêmes années.

En 1948, l'Union des Républiques socialistes soviétiques occupe le deuxième rang parmi les pays producteurs de blé avec 16 p. 100 de la production mondiale. La Chine, qui occupe le premier rang en Asie, se classe troisième quant à la production mondiale de blé cette même année, avec 14 p. 100 du total.

En 1948, les superficies semées de blé enregistrent une légère augmentation de 4 p. 100 sur l'année précédente et la production totale augmente de 625,500,000 boisseaux.

Le continent de l'Amérique du Nord est aussi en tête quant à la production mondiale d'avoine et de maïs en 1948; les États-Unis produisent 35 p. 100 du total de l'avoine et 61 p. 100 du total du maïs. L'Asie est le premier continent quant à la production mondiale d'orge avec 26 p. 100 du total; la Chine fournit 14 p. 100. L'Union des Républiques socialistes soviétiques et les États-Unis suivent de près avec 13·4 p. 100 et 13·2 p. 100.

47.—Emblavures et production estimatives de blé dans certains pays, moissons de 1947-1948, et moyennes de 1935-1939

Continent et pays	Emblavures			Production		
	Moyenne 1935-1939	1947	1948	Moyenne 1935-1939	1947	1948
	(milliers d'acres)			(milliers de boisseaux)		
Amérique du Nord—						
Canada	25,595	24,260	24,106	312,399	341,758	393,345
États-Unis	57,293	74,389	71,904	758,629	1,367,186	1,288,406
Mexique	1,244	1,236	1,483	14,284	15,616	18,372
Totaux, Amérique du Nord[1]	**84,000**	**99,940**	**97,550**	**1,086,000**	**1,724,560**	**1,701,000**
Europe—						
Albanie	99	130	..	1,507	2,000	..
Allemagne	4,250	..	..	147,000	..	..
Autriche	630	495	520	15,942	9,700	11,000
Belgique	402	220	385	16,150	6,500	15,983
Bulgarie	3,362	3,680	..	69,080	..	..
Danemark	319	60	171	14,470	2,000	9,333
Espagne	11,253	9,625	9,640	157,986	110,000	120,000
Finlande	230	398	412	6,100	7,600	9,781
France	12,560	9,250	11,100	286,510	150,000	300,000
Grèce	2,150	2,086	2,071	30,205	21,245	28,292
Hongrie	4,091	3,100	..	91,210	46,000	..
Irlande	225	580	540	7,689	17,000	18,500
Italie	12,577	11,500	11,860	278,266	205,000	250,000
Luxembourg	47	20	40	1,215	459	1,100
Norvège	80	86	94	2,391	2,020	2,890
Pays-Bas	333	212	244	15,217	7,500	11,235
Pologne	3,260	..	..	74,000	..	..
Portugal	1,227	1,636	1,605	16,092	12,860	12,000
Roumanie	6,900	..	..	112,000	..	..
Royaume-Uni	1,843	2,163	2,279	62,361	62,250	85,000
Suède	740	723	780	26,351	14,660	25,316
Suisse	183	225	220	6,050	6,860	8,000
Tchécoslovaquie	2,175	2,140	2,146	57,000	..	..
Yougoslavie	5,400	..	..	97,700	..	..
Totaux, Europe[1]	**74,350**	**64,660**	**68,990**	**1,593,000**	**1,020,000**	**1,465,000**
Union des républiques socialistes soviétiques (Europe et Asie)	104,000	73,000	95,000	1,240,000	850,000	1,025,000
Asie—						
Chine	49,000	56,900	52,818	750,000	919,600	925,000
Corée	832	..	..	10,240	..	..
Inde	34,485	34,365	32,000	370,660	296,407	340,000
Iran	4,191	..	..	72,128	70,737	74,000
Irak	1,724	2,000	..	18,114	12,500	12,000
Japon	1,735	1,492	..	49,954	28,550	..
Liban	..	173	173	—	2,021	2,000
Mandchourie	2,896	..	..	36,035	..	..
Palestine	533	..	..	3,244	..	..
Syrie	1,363	2,084	2,132	19,485	14,838	23,883
Turquie	8,973	9,658	9,884	135,699	130,000	145,000
Totaux, Asie[1]	**107,910**	**115,680**	**109,609**	**1,490,960**	**1,526,600**	**1,622,000**
Amérique du Sud—						
Argentine	15,834	11,656	12,000	221,759	245,000	170,000
Brésil	414	811	..	4,978	10,546	11,800
Chili	1,963	2,023	2,143	31,562	39,360	40,268
Pérou	285	247	..	3,274	3,491	..
Uruguay	1,210	1,243	1,253	13,255	15,562	16,942
Totaux, Amérique du Sud[1]	**20,470**	**16,510**	**17,019**	**281,000**	**319,000**	**219,000**

Renvoi à la fin du tableau, p. 480.

47.—Emblavures et production estimatives de blé dans certains pays, moissons de 1947 et 1948, et moyennes de 1935-1939—fin

Continent et pays	Emblavures			Production		
	Moyenne 1935-1939	1947	1948	Moyenne 1935-1939	1947	1948
	(milliers d'acres)			(milliers de boisseaux)		
Afrique—						
Algérie	4,184	3,700	3,731	35,201	28,000	45,000
Égypte	1,464	1,692	1,573	45,848	40,500	41,500
Maroc français	3,254	3,000	2,590	23,148	24,506	23,000
Tunisie	1,915	..	2,044	14,962	11,000	11,000
Union Sud-Africaine	1,926	2,671	2,880	16,025	16,777	17,543
Totaux, Afrique[1]	**13,830**	**14,050**	**14,200**	**143,000**	**130,000**	**148,000**
Océanie—						
Australie	13,128	13,880	13,000	169,744	220,000	200,000
Nouvelle-Zélande	221	125	150	7,129	4,539	5,500
Totaux, Océanie[1]	**13,349**	**14,005**	**13,150**	**176,873**	**224,539**	**205,500**
Totaux mondiaux[1]	**418,080**	**397,850**	**415,500**	**6,010,000**	**5,790,000**	**6,415,500**

[1] Les totaux estimatifs qui, dans le cas de la production, sont arrondis au million, tiennent compte des données manquantes de certains pays indiqués et de certains autres pays producteurs non indiqués.

48.—Production estimative d'avoine, d'orge et de maïs dans certains pays, en 1948, et moyennes de 1935-1939

(En milliers de boisseaux)

Continent et pays	Avoine		Orge		Maïs	
	Moyenne 1935-1939	1948	Moyenne 1935-1939	1948	Moyenne 1935-1939	1948
Amérique du Nord—						
Canada	338,071	358,807	88,882	155,018	7,010	12,417
Cuba	..	..	..	..	6,000	8,500
États-Unis	1,045,329	1,491,752	238,622	317,037	2,315,554	3,650,548
Guatemala	..	..	..	..	15,700	..
Honduras	..	..	..	..	3,717	..
Mexique	465	2,411	3,960	5,512	67,523	111,487
Nicaragua	..	..	..	..	1,500	3,100
Europe—						
Albanie	..	..	..	..	5,067	..
Allemagne	315,000	..	130,000	..	4,000	..
Autriche	28,746	19,000	13,087	7,800	6,384	..
Belgique	40,946	36,500	3,570	11,000	..	..
Bulgarie	7,966	..	17,400	..	31,173	..
Danemark	70,205	68,000	52,881	67,000	..	..
Espagne	39,369	38,000	97,059	80,000	28,955	22,000
Finlande	45,000	43,024	7,900	9,347	..	..
France	328,653	235,000	53,015	57,500	22,559	14,800
Grèce	8,479	10,334	9,267	8,727	10,078	9,015
Hongrie	20,042	..	30,178	..	92,007	..
Irlande	39,265	54,000	5,413	6,500	..	..
Italie	38,980	36,000	10,182	11,000	112,752	102,000
Luxembourg	2,910	2,427	..	..	..	..
Norvège	12,940	12,000	5,467	4,100	..	..
Pays-Bas	25,769	21,700	5,934	6,500	..	..
Pologne	204,000	..	76,000	..	..	..
Portugal	6,555	6,500	1,783	3,500	13,083	14,750
Roumanie	37,500	..	28,000	..	172,000	..
Royaume-Uni	138,628	205,660	36,596	94,220	..	..
Suède	87,198	53,944	9,951	8,869	..	..
Suisse	1,593	4,134	430	2,189	..	..
Tchécoslovaquie	85,000	..	51,800	..	11,300	..
Yougoslavie	21,900	..	18,800	..	176,600	..
Union des républiques socialistes soviétiques (Europe et Asie)	1,165,000	780,000	425,000	320,000	170,000	..

48.—Production estimative d'avoine, d'orge et de maïs dans certains pays, en 1948, et moyennes de 1935-1939—fin

(En milliers de boisseaux)

Continent et pays	Avoine		Orge		Maïs	
	Moyenne 1935-1939	1948	Moyenne 1935-1939	1948	Moyenne 1935-1939	1948
Asie—						
Birmanie	..	..	..	..	1,640	..
Chine	59,608	54,802	347,000	341,178	262,000	260,151
Corée	2,718	..	52,096	..	4,177	..
Iles Philippines	..	..	..	..	16,857	20,668
Indochine française	..	..	..	..	21,168	..
Inde	..	..	103,619	122,262	108,000	80,000
Iran	..	..	35,728	40,000	..	..
Irak	..	..	31,677	27,000	..	..
Japon	11,481	..	65,436	..	3,017	..
Java et Madère	..	..	3,238	..	79,976	..
Liban	..	..	..	1,222	..	..
Mandchourie	..	..	6,462	..	86,586	..
Palestine	..	..	3,238	..	..	..
Syrie	662	..	15,386	13,779	..	..
Turquie	16,893	21,000	96,129	90,000	22,971	23,621
Amérique du Sud—						
Argentine	50,182	48,000	25,586	30,000	301,986	200,000
Brésil	..	..	..	..	215,153	..
Chili	7,670	5,682	5,041	3,986	2,496	..
Colombie	..	..	..	..	15,276	..
Uuguay	3,100	2,976	649	1,128	5,188	..
Afrique—						
Afrique occidentale française	..	..	..	..	21,473	..
Algérie	10,859	10,800	33,132	41,000	..	..
Angola	..	..	..	..	13,084	..
Basutoland	..	..	..	..	2,822	..
Congo belge	..	..	..	..	5,000	..
Égypte	..	..	10,697	7,644	63,229	..
Kenya	..	..	..	..	3,350	..
Madagascar	..	..	..	..	3,969	..
Maroc français	2,751	3,593	53,279	58,500	8,505	13,287
Rhodésie du Sud	..	..	..	..	5,923	..
Tunisie	1,674	550	9,048	4,500	..	..
Union Sud-Africaine	6,966	10,500	1,555	1,800	80,132	..
Océanie—						
Australie	23,351	33,000	11,651	17,000	7,030	..
Nouvelle-Zélande	3,539	3,500	952	2,083	318	400
Totaux mondiaux[1]	**4,364,000**	**4,230,000**	**2,363,000**	**2,395,000**	**4,750,000**	**5,975,000**

[1] Les totaux mondiaux estimatifs tiennent compte des données manquantes de certains pays indiqués et de certains autres pays producteurs non indiqués.

CHAPITRE XII.—FORÊTS*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Régions forestières	482
Section 2. Essences importantes	482
Section 3. Ressources forestières	483
Section 4. Dégarnissement et récupération de la forêt	485
Section 5 Administration forestière.	487
Sous-section 1. Administration des forêts fédérales et provinciales.	487
Sous-section 2. Protection des forêts contre le feu	490
Sous-section 3. Sylviculture	494
Section 6. Utilisation de la forêt	496
Sous-section 1. Opérations en forêt	496
Sous-section 2. Sciage du bois	498
Sous-section 3. Industrie de la pulpe et du papier	499
Sous-section 4. Industrie du placage et du contre-plaqué	506
Sous-section 5. Industries utilisant le bois	506
Sous-section 6. Industries utilisant le papier	506

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionels employés dans les tableaux.*

La forêt canadienne occupe une vaste superficie dans la zone tempérée du nord qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et depuis la frontière internationale jusqu'au cercle polaire et au delà. Les grandes variations du climat, de la physiographie et du sol produisent des différences marquées dans le caractère des forêts des diverses parties du pays et c'est pourquoi l'on peut y discerner des régions forestières plus ou moins nettement définies.

Section 1.—Régions forestières

Chaque région forestière du Canada est décrite séparément aux pp. 185–189 de l'*Annuaire* de 1941, de même que les essences prédominantes et associées communes à chacune.

Section 2.—Essences importantes

Il y a, au Canada, plus de 170 espèces d'arbres, dont 35 sont des conifères communément appelés "bois tendres". Si les essences décidues ou de "bois dur" sont nombreuses, environ une douzaine d'entre elles seulement sont de quelque importance au commerce du bois, et 80 p. 100 environ de tout le bois marchand consiste en bois tendres.

Une brève description des principales essences paraît aux pp. 402-406 de l'*Annuaire* de 1947. Pour des renseignements plus détaillés sur les arbres canadiens, voir bulletin n° 61 du Service forestier du Canada, *Arbres indigènes du Canada*†, publié par le ministère des Mines et Ressources.

* Les sections du présent chapitre qui traitent de la sylviculture et de l'administration forestière ont été préparées par la Division de l'économique, Service forestier du Dominion, ministère des Mines et Ressources. Celles qui traitent de l'utilisation de la forêt et des industries forestières ont été revisées, sauf mention du contraire, à la Section des forêts, Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

† On peut se procurer ce bulletin au prix de $1.50 chez l'Imprimeur du Roi, Ottawa.

Section 3.—Ressources forestières

La superficie boisée du Canada (à l'exclusion de Terre-Neuve) est de 1,290,960 milles carrés, ce qui représente 37 p. 100 de la superficie totale des terres. En comparaison, 16 p. 100 seulement de la superficie totale des terres a une valeur agricole présente ou potentielle et 7 p. 100 seulement est classée comme "terre défrichée et de pâturage". La superficie boisée des neuf provinces est de 1,167,960 milles carrés au total ou 58 p. 100 de la superficie des terres provinciales. Quelque 478,000 milles carrés de forêts sont classées comme "improductives". Elles sont plantées de petits arbres qui n'atteindront probablement jamais des dimensions commerciales parce qu'ils poussent sur des sols mal égouttés ou sur de grandes hauteurs ou autres endroits peu propices. Ces forêts improductives n'en jouent pas moins un rôle

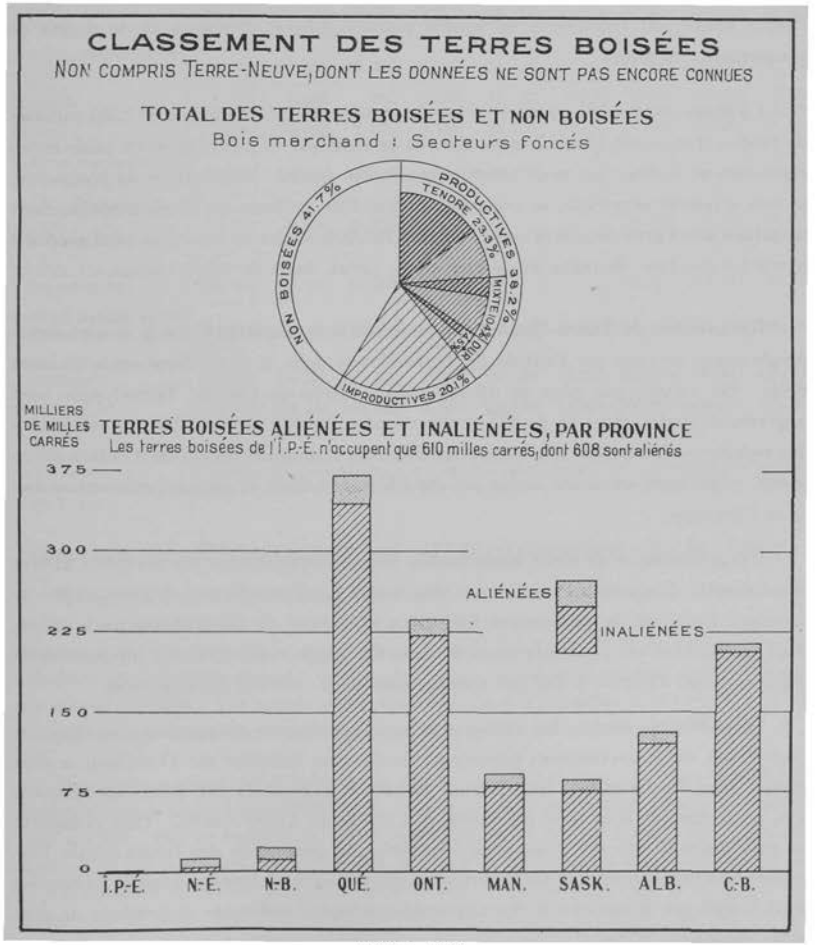

34312—31½

important. Elles aident à la protection des aires d'alimentation et à la conservation des réserves d'eau; elles assurent le combustible et les matériaux de construction aux indigènes et aux voyageurs des régions reculées et constituent l'habitat d'animaux à fourrure et de gibier de grande valeur.

On estime que les forêts productives (plus de 813,000 milles carrés) peuvent fournir une récolte permanente de bois d'œuvre pour usages ménagers et industriels. Une grande partie de ces forêts sont encore inaccessibles à l'exploitation commerciale. Elles n'en constituent pas moins une réserve de grande valeur pour l'avenir. Présentement, 435,000 milles carrés de forêts productives sont considérés comme économiquement accessibles. La moitié de la superficie des forêts productives donne des arbres assez gros pour fournir du bois de sciage, de pulpe ou de chauffage et l'autre moitié est recouverte de jeunes pousses d'âges, d'espèces et de degrés de peuplement variables.

La futaie de bois d'œuvre de grosseur marchande est évaluée à 311,201 millions de pieds cubes, dont 191,347 millions sont accessibles. Ces volumes en pieds cubes représentent le bois qui peut effectivement être utilisé. En termes de commerce, le bois d'œuvre accessible se compose de 250,250 millions de pieds-planche, dans les arbres assez gros pour être sciés, et 1,684,710,000 cordes de bois plus petit pouvant servir comme bois de pulpe et de chauffage, pieux, étais de mine, etc.

Ressources de Terre-Neuve.—Les régions forestières du Canada se sont considérablement accrues par l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération le 31 mars 1949. On estime que plus de 16,000 milles carrés de l'île de Terre-Neuve sont couverts de forêts, dont 76 p. 100 environ sont propriété privée. Aucune estimation des ressources forestières n'a encore été faite au Labrador, région de 112,000 milles carrés. Quelques-unes des forêts ont été affermées, mais la plupart relèvent encore de la Couronne.

L'établissement de deux importantes pulperies-papeteries ces dernières années fait ressortir l'importance croissante des forêts de Terre-Neuve comme source de revenu. En 1946, la production forestière totale est de 121,819,000 pieds cubes, dont 62 millions de pieds-planches de bois de sciage. En 1948, la production de papier-journal s'établit à 382,248 tonnes, dont 98 p. 100 ont été exportées.

Terre-Neuve, comme les autres provinces, administre ses propres ressources. A l'invitation du gouvernement provincial, le Service forestier du Dominion a déjà délégué des représentants qui doivent donner des avis sur les questions relatives à la protection et à la mise en valeur des forêts de Terre-Neuve. Cela comporte un inventaire à jour des ressources forestières, la protection des forêts contre l'incendie et l'organisation d'un programme de recherches économiques et sylvicoles dont l'objet est de maintenir des approvisionnements suffisants et continus de produits forestiers.

1.—Total estimatif du bois en futaies au Canada, par genre et volume et par province et région

Province et région	Conifères			Bois feuillu			Totaux		
	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent[1]	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent[1]	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent[1]
Futaies accessibles	millions p.m.p.	milliers de cordes	millions pi. cu.	millions p.m.p.	milliers de cordes	millions pi. cu.	millions p.m.p.	milliers de cordes	millions pi. cu.
Terre-Neuve	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Île du Prince-Édouard	65	560	61	40	240	28	105	800	89
Nouvelle-Écosse	4,850	23,165	2,939	1,600	5,940	825	6,450	29,105	3,764
Nouveau-Brunswick	6,000	50,000	5,450	3,000	30,000	3,150	9,000	80,000	8,600
Québec	41,110	453,330	46,755	14,390	176,120	17,848	55,500	629,450	64,603
Ontario	42,560	273,790	31,784	11,390	286,140	26,600	53,950	559,930	58,384
Totaux, provinces de l'Est	*94,585*	*800,845*	*86,989*	*30,420*	*498,440*	*48,451*	*125,005*	*1,299,285*	*135,440*
Manitoba	855	9,645	991	1,620	19,110	1,948	2,475	28,755	2,939
Saskatchewan	1,850	8,920	1,128	2,100	51,060	4,760	3,950	59,980	5,888
Alberta	7,000	74,400	7,724	2,080	36,000	3,476	9,080	110,400	11,200
Totaux, provinces des Prairies	*9,705*	*92,965*	*9,843*	*5,800*	*106,170*	*10,184*	*15,505*	*199,135*	*20,027*
Colombie-Britannique—Côte	76,110	13,925	14,503	[3]	[3]	..	76,110	13,925	14,503
Intérieur	33,630	172,365	21,377	[3]	[3]	..	33,630	172,365	21,377
Totaux, Colombie-Britannique	*109,740*	*186,290*	*35,880*	[3]	[3]	..	*109,740*	*186,290*	*35,880*
Totaux, futaies accessibles[2]	**214,030**	**1,080,100**	**132,712**	**36,220**	**604,610**	**58,635**	**250,250**	**1,684,710**	**191,347**
Totaux, futaies inaccessibles[2,4]	**176,345**	**873,385**	**107,531**	**3,700**	**136,260**	**12,323**	**180,045**	**1,009,645**	**119,854**
Total général[2]	**390,375**	**1,953,485**	**240,243**	**39,920**	**740,870**	**70,958**	**430,295**	**2,694,355**	**311,201**

[1] Les volumes cubiques ne comprennent pas les souches et les cimes inutilisables. [2] A l'exclusion de Terre-Neuve. [3] Il n'existe pas d'estimation des quantités relativement peu importantes de bois dur de la Colombie-Britannique. [4] Y compris une estimation des futaies des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Section 4.—Dégarnissement et récupération de la forêt

L'objet de la présente section est d'offrir une vue d'ensemble de l'épuisement et de la récupération de la forêt. Des détails sur la suppression scientifique des influences qui sont cause de gaspillage, à savoir les feux de forêt et les insectes nuisibles, sont donnés dans la section qui traite de l'administration forestière aux pp. 490-492 et 495. Un article spécial sur les insectes nuisibles à la forêt et sur les moyens de les combattre a paru aux pp. 407-419 de l'*Annuaire* de 1947.

Dégarnissement.—Le tableau 2 donne, selon la cause, le taux moyen de dégarnissement annuel des réserves de bois marchand au cours des dix années de 1937 à 1946. Sur ce bois, 76 p. 100 a été utilisé et 24 p. 100 détruit par le feu, les insectes et les maladies. L'utilisation de 2,510,556,000 pieds cubes comprend 38 p. 100 de billes et billots, 29 p. 100 de bois à pulpe, 29 p. 100 de bois de chauffage, tandis que le reste, 4 p. 100, renferme divers produits. Environ 7 p. 100 du bois utilisé a été exporté à l'état naturel.

Un facteur qui influe indirectement sur le dégarnissement de la forêt est l'utilisation plus efficace du bois abattu. Il n'y a pas de doute que dans le passé une proportion beaucoup trop forte de billes abattues était mise de côté. De grands changements survenus dans l'emploi du bois permettent l'utilisation de billes qui n'ont aucune valeur marchande comme bois de sciage à cause de leurs faibles dimensions et de leurs qualités inférieures. Les progrès de l'industrie de la cellulose dans la fabrication de rayonne, de cellophane et plusieurs autres produits répandent rapidement l'emploi du bois. Les produits plastiques du bois, la planche de fibre et le bois contre-plaqué créeront sans aucun doute une plus forte demande de bois de qualité inférieure, de sorte qu'on peut s'attendre à une utilisation plus complète de nos ressources forestières par l'élimination d'un fort pourcentage de la perte qui existe à l'heure actuelle. (Voir section 6, pp. 496-506, sur l'utilisation de la forêt.)

2.—Dégarnissement annuel moyen de la forêt au cours de la période de 1937 à 1946

Énumération	Bois utilisable	Pourcentage	
		Utilisation ou perte	Épuisement
	Milliers de pieds cubes		
Produits utilisés—			
Billes et billots—			
Usage domestique	929,598	37·0	28·1
Exportation	33,612	1·3	1·0
Bois à pulpe—			
Usage domestique	590,875	23·5	17·9
Exportation	144,150	5·8	4·4
Bois de chauffage	718,964	28·6	21·8
Traverses de chemins de fer taillées	12,650	0·5	0·4
Étais de mine	14,394	0·6	0·4
Poteaux, piquets et perches	33,957	1·4	1·0
Produits divers	32,356	1·3	1·0
Utilisation annuelle	**2,510,556**	**100·0**	**76·0**
Perte—			
Par le feu	292,583	36·9	8·9
Par les insectes et les maladies	500,000	63·1	15·1
Perte annuelle	**792,583**	**100·0**	**24·0**
Dégarnissement annuel	**3,303,139**	...	**100·0**

Récupération.—Presque tout le dégarnissement de nos forêts se concentre sur les 435,000 milles carrés de forêt productive désignée comme accessible, et le remplacement normal par cette seule superficie exigerait une pousse annuelle moyenne d'environ 12 pieds cubes à l'acre. Les estimations complètes du rythme de croissance de la forêt canadienne n'existent pas encore. L'immense étendue du pays, la diversité des conditions de croissance et le caractère complexe des forêts elles-mêmes sont autant de difficultés qui retardent ces estimations. Le Service forestier du Dominion a fait plusieurs études qui indiquent, au delà de tout doute raisonnable, que sur des étendues considérables la pousse dépasse 25, 30 ou même 40 pieds cubes à l'acre par année; mais il est d'autres régions classées comme productives où la pousse est beaucoup moins rapide.

Par bonheur, sauf en quelques endroits, la reproduction naturelle des essences forestières au Canada est abondante. Sur une terre déboisée ou brûlée, la jeune pousse ne tarde pas d'habitude à faire son apparition. Ainsi, la restauration d'une forme quelconque de végétation forestière constitue un problème moins difficile qu'en

maints autres pays. Rien n'assure, cependant, que les espèces reproduites seront parmi les variétés recherchées par l'industrie. La majeure partie du bois utilisé au Canada est du bois tendre et, en général, la reproduction de ce bois est passable; mais il y a de vastes territoires où, à la suite du déboisement et de feux répétés, si la forêt n'a pas été détruite de façon permanente, des peuplements de valeur ont été remplacés par d'autres de qualité inférieure.

Plusieurs futaies de repoussis surgies après l'abatage ou le feu renferment maintenant du bois de grosseur marchande et commencent à retenir l'attention. Prévoyant le besoin d'une orientation pratique dans l'administration de ces jeunes forêts accessibles, le Service forestier du Dominion dirige les principaux efforts des diverses stations d'expérimentation forestière vers l'amélioration de la qualité et l'accélération de la croissance de ces jeunes futaies dont la nature a favorisé le pays. Les exploitants eux-mêmes semblent s'intéresser de plus en plus à la perpétuation de leurs ressources forestières et des programmes d'action sont tracés dans ce sens.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que l'introduction de meilleures méthodes d'administration forestière aussi bien que de meilleures mesures de protection peuvent rendre la forêt canadienne plus productive qu'elle ne l'a encore jamais été. Il est vrai, par ailleurs, que les futaies de très grands arbres auxquels il a fallu 300 ans pour atteindre leur taille actuelle tendent à disparaître pour n'être pas remplacées; mais, même si les industries forestières doivent utiliser à l'avenir de plus petites billes que par le passé, une sage administration forestière leur permettra de prendre un essor considérable lorsque les conditions du marché le justifieront.

Les possibilités d'un grand nombre de nos sols forestiers en matière de production, au cours d'une période donnée, de bois utilisable en plus grande quantité que par le passé sont déjà démontrées dans des régions telles que la station d'expérimentation forestière du Dominion à Petawawa (Ont.), et sur certains boisés les mieux administrés des fermes.

Section 5.—Administration forestière

Sous-section 1.—Administration des forêts fédérales et provinciales

En général ce sont les provinces qui possèdent et administrent les ressources forestières du Canada. Le gouvernement fédéral, cependant, voit à l'administration des forêts des parcs nationaux, des stations d'expérimentation forestière et des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

La pratique généralement suivie par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux a été de disposer de la coupe du bois au moyen de licences de coupe, plutôt que par la vente à forfait des terres boisées. Ainsi, l'État garde la propriété du fonds et la maîtrise des opérations d'abatage. Le revenu est prélevé sous forme de droits régaliens ou de coupe (payables soit en une somme ronde, isoit en versements à mesure que le bois est abattu); le loyer annuel du terrain et les mpôts pour la protection contre les incendies sont perçus annuellement. Le loyer du terrain et les droits régaliens peuvent être ajustés de temps à autre à la discrétion des gouvernements.

Les provinces Maritimes n'ont pas suivi cette pratique autant que le reste du Canada. Dans l'Île du Prince-Édouard, presque toutes les terres boisées ont été aliénées et sont aussi fractionnées, surtout en boisés pour les cultivateurs. Dans la Nouvelle-Écosse, 71 p. 100 des forêts sont devenues propriété privée, dont plus de la moitié est en boisés dépassant 1,000 acres. Au Nouveau-Brunswick, près de 50 p. 100 sont sous le régime de propriété privée. Le pourcentage de terres boisées aux mains de particuliers dans les autres provinces est le suivant: Québec, 7 p. 100; Ontario, 6 p. 100; Manitoba, 13 p. 100; Saskatchewan, 12 p. 100; Alberta, 8 p. 100; et Colombie-Britannique, 3 p. 100.

3.—Réserves forestières au Canada, par province, 1948

NOTA.—La superficies des parcs nationaux (qui sont également des réserves forestières) n'est pas comprise dans le présent tableau, mais se trouve aux pp. 23-33.

Province	Stations d'expérimentation forestière du Dominion	Réserves forestières provinciales	Total
	milles carrés	milles carrés	milles carrés
Île du Prince-Édouard	—	—	—
Nouvelle-Écosse	—	—	—
Nouveau-Brunswick	36·16	268·00	303·16
Québec	7·25	5,615·00	5,622·25
Ontario	97·10	19,526·00	19,623·10
Manitoba	25·25[1]	3,799·09	3,799·09
Saskatchewan	—	14,145·42	14,145·42
Alberta	62·60	14,329·00	14,391·60
Colombie-Britannique	—	33,971·05	33,971·05
Totaux	**202·11**	**91,653·56**	**91,855·67**

[1] Réservés comme parcs nationaux et, par conséquent, non compris dans le total.

Terres boisées sous la régie fédérale.—Les terres boisées sous la régie fédérale sont administrées par le ministère des Mines et Ressources. Le Bureau des parcs nationaux voit aux parcs nationaux, et le Bureau des affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon voit aux forêts de ces régions. La Division des affaires indiennes administre pour le compte des Indiens toutes les régions boisées sur les réserves. Le Service forestier du Dominion est chargé de l'administration des stations d'expérimentation forestière.

Progrès récents dans les programmes d'administration des forêts.—Ces dernières années, les gouvernements, de même que les industries, ont manifesté un intérêt croissant pour des programmes destinés à stimuler la production et à perpétuer en même temps les ressources forestières du Canada. La loi sur l'exploitation des forêts d'Ontario exige que les exploitants du commerce du bois des terres de la Couronne soumettent des inventaires des régions de coupe forestière qu'ils exploitent et préparent des plans de leurs opérations au cours d'une période déterminée (voir p. 489). Une modification à la loi sur le bois de la Couronne, permettant

au ministre de conclure des contrats polyennaux de concessions forestières relatifs à toutes les essences de bois, assure la continuité du mode de possession, condition essentielle à la réussite d'un programme de rendement soutenu. La même modification établit une caisse d'exploitation forestière de $2,500,000 pour l'aménagement de routes forestières et la construction de ponts ayant pour objet de réduire les frais de la récolte des produits forestiers.

La Saskatchewan a démontré la nécessité de conserver ses ressources forestières en restreignant la coupe annuelle à une quantité approximative équivalente à 5 p. 100 du peuplement estimatif de bois d'épinette vendable de chaque région.

Dans la Colombie-Britannique, l'octroi de permis d'administration forestière en vertu de la modification de 1947 à la loi sur les forêts déterminera sans aucun doute de grandes améliorations dans les méthodes d'exploitation forestière de la province. Une des compagnies a reconnu la nécessité de projets polyennaux par l'établissement d'une forêt expérimentale de démonstration afin d'étudier les problèmes que comportent le dépeuplement, la coupe sélective et le reboisement des futaies de bois n'ayant pas encore atteint leur plein développement.

Les provinces de Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Ontario ont nommé chacune un comité consultatif composé de représentants du gouvernement provincial, des industries forestières et d'autres organismes intéressés au bien-être des forêts, afin de s'occuper de tous les problèmes forestiers et d'y apporter une solution au profit de tous, par les efforts concertés de chacun.

Un autre aspect de l'administration des forêts qui est regardé d'un œil favorable est celui de la préparation d'inventaires plus exacts des ressources forestières; ce sujet est traité ci-après.

Inventaires nationaux des forêts.—Après la guerre, plusieurs des services forestiers provinciaux ont préparé de façon particulièrement active leurs programmes d'inventaire des forêts. Le ministère des Terres et Forêts d'Ontario a réalisé bien des progrès dans son plan quinquennal d'inventaire forestier portant sur un territoire d'environ 125,000 milles carrés des terres boisées de la province. Le projet comporte la prise de photographies aériennes ayant pour objet particulier de préparer des inventaires, la préparation d'une carte de base et enfin la production de cartes d'inventaire forestier basées sur les photographies aériennes et complétées par l'échantillonnage local.

L'emploi de photographies aériennes pour fins sylvicoles constitue un domaine relativement nouveau dans lequel des progrès ont été réalisés tant au point de vue des recherches que des méthodes (voir p. 494). Le Service forestier du Dominion a poursuivi ses travaux d'élaboration de techniques spéciales pour l'utilisation des photographies aériennes et, en même temps, a préparé la cartographie forestière des terres sous l'administration fédérale et d'autres territoires qui représentent un intérêt direct pour le Canada. Mentionnons, par exemple, les cartes d'inventaire forestier préparées d'après des photographies aériennes dans le cas de la zone de conservation des forêts des Rocheuses orientales, où la protection contre le feu est d'importance primordiale. Des renseignements sont recueillis sur terre afin d'aider à l'interprétation des photographies; le perfectionnement des instruments se poursuit.

Régie du bois.—La régie fédérale du bois instituée durant la guerre est encore en vigueur en 1949. Elle a pour fonction de réglementer le volume des exportations afin d'assurer une quantité suffisante de bois pour les besoins domestiques. Un exposé des mesures de réglementation adoptées pour parer à la dislocation de l'industrie du bois durant la guerre paraît aux pp. 288-292 de l'*Annuaire* de 1946.

La sylviculture et l'O.A.A.—Le Canada s'est engagé à collaborer au travail de sylviculture de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies. Les fonctions de l'Organisation dans ses relations avec la sylviculture sont décrites aux pp. 274–275 de l'*Annuaire* de 1946.

Terres boisées sous la régie provinciale.—En dehors de zones relativement peu étendues qui appartiennent au gouvernement fédéral, les terres de la Couronne et le bois qu'elles renferment sont administrés par les provinces dans lesquelles ils se trouvent. A mesure que de nouvelles régions sont explorées, leurs terres sont examinées et la terre agricole est cédée. Les terres propres à l'exploitation forestière seulement sont mises de côté pour la coupe du bois et la pratique de céder des titres sur des terres qui ne sont bonnes qu'à cette fin a été à peu près abandonnée dans toutes les provinces du Canada. Des efforts sont tentés, spécialement dans le Québec et l'Ontario, en vue d'encourager l'établissement et l'entretien de la forêt sur une base communale. Des renseignements sur l'administration forestière dans les diverses provinces ont paru aux pp. 238-239 de l'*Annuaire* de 1942.

Commissions royales sur l'industrie forestière.—Les provinces de Colombie-Britannique, Saskatchewan et Ontario ont créé des commissions royales afin d'étudier toutes les phases de la situation de l'industrie forestière dans leur territoire respectif en 1944, 1945 et 1946. L'*Annuaire* de 1948-1949, aux pp. 428–430, expose brièvement les recommandations de ces commissions.

Bien que les autres provinces n'aient pas jugé nécessaire de créer des commissions royales à cette fin, les problèmes relatifs à l'industrie forestière sont l'objet d'une attention suivie de la part des gouvernements et de l'industrie et des dispositions sont prises en vue d'améliorer et d'augmenter les services d'administration et de protection.

Sous-section 2.—Protection des forêts contre le feu

Le gouvernement fédéral est responsable des mesures de protection contre le feu dans les forêts qu'il administre, principalement celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les parcs nationaux, les terres des Indiens et les stations expérimentales forestières du Dominion. Sauf dans l'Île du Prince-Édouard, tous les gouvernements provinciaux maintiennent en collaboration avec les propriétaires et les concessionnaires une organisation de protection de toutes les régions boisées. Les frais de cette police sont répartis ou compensés par des taxes spéciales sur ces régions.

Dans chaque province, sauf l'exception déjà mentionnée, des lois provinciales réglementent les feux d'abatis et autres feux jugés légitimes et les interdisent absolument pendant certaines saisons ou périodes dangereuses. Un mouvement inté-

ressant à cet égard s'est produit dans la province de Québec, où les détenteurs de permis de coupe ont formé des associations coopératives de protection. Ces associations ont leurs propres personnels qui collaborent avec la Commission des transports et le gouvernement provincial. Ce dernier les subventionne et paye également pour la protection des terres de la Couronne non affermées qui se trouvent dans la zone de leur activité. Dans la province de Terre-Neuve, la protection de la plupart des terres boisées où la coupe est permise est confiée aux concessionnaires. En outre, l'Association de la protection des forêts de Terre-Neuve, maintenue conjointement par le gouvernement et l'industrie, s'acquitte de certaines fonctions importantes de prévention des incendies.

Quant à la protection des forêts le long des lignes de chemin de fer, les services provinciaux s'appuient sur la loi fédérale des chemins de fer appliquée par la Commission des transports. Cette loi confère à la Commission des pouvoirs très étendus en ce qui concerne la protection contre le feu le long des voies ferrées qui sont de son ressort. Certains officiers des différentes autorités forestières sont de par leurs fonctions officiers de la Commission des transports et collaborent avec les gardes-forestiers que les différentes compagnies ferroviaires sont tenues d'employer en vertu de la loi fédérale des chemins de fer.

Dans plusieurs régions du Canada, des avions pourvus d'un sans-fil sont employés avec succès pour découvrir et supprimer les feux de forêts. Là où les lacs sont très nombreux, on peut se servir facilement d'hydravions pour découvrir les feux et transporter les gardes-forestiers avec leur outillage jusque dans des régions très éloignées. Dans l'Ouest du Canada, de l'outillage et des fournitures sont parfois parachutés à des équipes isolées combattant des feux de forêts; dans une province, on a recours à des parachutistes pour combattre les feux qui sont d'accès difficile par tout autre mode de transport.

Dans les régions plus peuplées où les moyens de transport sont meilleurs, la détection du feu est faite au moyen de tours d'observation munies de téléphones ou de radios. Un personnel et un outillage sont maintenus dans les endroits stratégiques pour combattre les feux dès qu'ils sont signalés. Ce personnel, lorsqu'il n'est pas occupé à combattre le feu, est employé à la construction et à l'entretien des routes, des sentiers, des lignes téléphoniques, des coupe-feu et autres moyens nécessaires à la protection de la forêt contre le feu.

Les améliorations les plus importantes de l'outillage sont la pompe à gazoline portative et le boyau de toile. Cette pompe pèse de 60 à 100 livres. Elle peut être transportée en canot, en canot automobile, en automobile, en avion, à dos de cheval et à dos d'homme et peut donner une pression de 200 livres au pouce carré, selon l'élévation et la distance des sources d'approvisionnement d'eau. Des boyaux longs de plus d'un mille sont souvent employés. De petites pompes à bras alimentées par des réservoirs portatifs de cinq gallons sont de même utilisées avec succès dans plusieurs cas. Des tracteurs munis de bulldozers ou de charrues sont communément employés pour l'aménagement de coupe-feu. Dans certaines régions, on utilise des camions pourvus de réservoirs à eau et de pompes mécaniques pour combattre les feux en bordure des routes.

A ces méthodes améliorées vient s'ajouter une législation dont l'objet est de réduire les dangers d'incendie. L'établissement de saisons fermées pour les feux d'abatis et de saisons durant lesquelles il faut un permis pour faire du feu ou voyager en forêt au cours des périodes sèches a contribué énormément à la prévention des incendies. Cependant, l'éducation du public quant à la prudence à apporter en ce qui concerne le feu constitue le principal moyen de réduire le grand nombre d'incendies qui éclatent chaque année par suite de la négligence de l'homme.

Un autre progrès important en matière de protection forestière est le perfectionnement, par le Service forestier du Dominion, du calcul quotidien du réel danger de feu. Dans les forêts et les régions où les recherches ont été faites, les services forestiers peuvent non seulement mesurer le degré de danger à un moment donné mais aussi, à l'aide des pronostics de la température, le prévoir un ou deux jours d'avance et ainsi se préparer en conséquence à faire face aux circonstances au fur et à mesure qu'elles surgissent. Une attention de plus en plus grande est donnée aux méthodes scientifiques de combattre le feu afin d'en arriver à une protection complète à des frais minimums.

Les autorités forestières des divers gouvernements poursuivent en outre un travail de propagande sur la conservation des forêts, indépendamment de l'Association forestière du Canada ou en collaboration avec celle-ci. Depuis sa fondation en 1900, l'Association forestière du Canada a fortement contribué à obtenir la collaboration du public pour réduire les risques d'incendie. Au moyen de sa revue à fort tirage, de wagons de chemins de fer aménagés pour des conférences et de camions munis d'appareils cinématographiques et grâce à la collaboration des postes de radio et des journaux, l'Association atteint une bonne partie de la population du Canada. Par l'entremise des écoles, en désignant de jeunes gardes-forestiers, et par d'autres moyens, elle s'efforce d'inculquer à la jeune génération le sens de la valeur des forêts et de la renseigner sur la dévastation causée par le feu et sur les moyens de la prévenir.

Statistique des feux de forêt.—Les pertes causées par les feux de forêt au Canada sont maintenant connues pour les deux années 1947 et 1948. La saison de 1947 a été exceptionnellement favorable sauf dans les provinces Maritimes, où une grande sécheresse a sévi à la fin de l'été et à l'automne. Par contre, le total des dommages évaluables et des frais de la lutte contre l'incendie en 1948 dépasse celui de toute autre année depuis vingt ans, sauf 1941. Un temps extrêmement sec sur de vastes territoires de la région des Grands lacs et du centre du Canada au début de l'été et durant l'automne a fortement contribué aux pertes encourues.

Des données sommaires sur les pertes causées par le feu paraissent aux tableaux **4** et **5**. A remarquer que les estimations des dommages causés au bois reposent sur les droits courants d'essouchement seulement et ne tiennent aucun compte des autres pertes possibles pour les industries qui utilisent le bois. En outre, elles ne prévoient pas non plus les dommages causés au sol et à la qualité des emplacements, à la réglementation des cours d'eau, à la flore et à la faune ou aux facilités de divertissement et autres détails analogues dont aucun ne peut être évalué sûrement en dollars. Toutefois, les dommages à la propriété comme les immeubles, les billes et l'outillage sont compris.

Une statistique plus détaillée des pertes causées par les feux de forêt peut s'obtenir du Service forestier du Dominion, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

4.—Pertes dues aux feux de forêt, 1947 et 1948, moyennes décennales et analyse par région, 1938-1947

Détails		Moyenne 1938-1947[1]	1947[1]	1948[1]
Feux de moins de 10 acres	nombre	3,846	3,893	3,863
Feux de 10 acres et plus	"	1,570	1,124	1,505
Totaux, feux	**nombre**	**5,416**	**5,017**	**5,368**
Superficie brûlée—				
Bois marchand	acres	416,656	105,098	949,530
Jeune bois	"	411,456	98,591	629,242
Terres déboisées	"	330,711	93,747	264,096
Terres non boisées	"	703,711	315,571	1,342,115
Totaux, superficie brûlée	**acres**	**1,862,534**	**613,007**	**3,184,983**
Bois marchand brûlé—				
Bois de sciage	m.p.m.p.	544,993	38,107	815,574
Petit bois	cordes	1,735,779	359,982	2,470,572
Estimation de la destruction—				
Bois marchand	$	2,027,181	565,560	3,426,308
Jeune pousse	$	721,928	289,407	1,149,062
Terres déboisées	$	291,662	97,389	228,881
Autre propriété brûlée	$	710,780	1,180,630	1,077,305
Totaux, dommages	**$**	**3,751,551**	**2,132,986**	**5,881,556**
Coût effectif du service de protection	$	913,172	1,170,859	2,619,999
Totaux, dommages et coût du service de protection	**$**	**4,664,723**	**3,303,845**	**8,501,555**

		Moyenne 1938-1947	1947	1948
Colombie-Britannique—				
Feux de forêt	nombre	1,716	1,332	799
Superficie brûlée	acres	339,676	142,765	384,356
Coût du service de protection et dommages	$	1,074,196	484,974	627,585
Provinces des Prairies—				
Feux de forêt	nombre	836	380	872
Superficie brûlée	acres	999,201	186,286	1,510,276
Coût du service de protection et dommages	$	1,224,910	255,367	1,724,826
Ontario—				
Feux de forêt	nombre	1,161	1,393	2,036
Superficie brûlée	acres	150,024	84,032	1,017,389
Coût du service de protection et dommages	$	676,958	640,090	5,226,151
Québec—				
Feux de forêt	nombre	1,084	1,111	1,280
Superficie brûlée	acres	270,715	96,919	224,750
Coût du service de protection et dommages	$	1,192,128	702,681	846,990
Provinces Maritimes—				
Feux de forêt	nombre	505	744	315
Superficie brûlée	acres	50,330	96,901	3,805
Coût du service de protection et dommages	$	423,030	1,188,985	43,342
Terres fédérales—				
Yukon et Territoires du Nord-Ouest—				
Feux de forêt	nombre	..	48	80
Superficie brûlée	acres	..	38,111	120,877
Coût du service de protection et dommages	$	..	983,705	201,128
Autres terres fédérales—				
Feux de forêt	nombre	114	57	66
Superficie brûlée	acres	52,588	6,104	44,407
Coût du service de protection et dommages	$	73,501	31,748	32,661

[1]Ne comprend pas le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, pour lesquels il n'existe aucune statistique avant 1946.

5.—Feux de forêt, selon la cause, 1947 et 1948, et moyennes décennales, 1938-1947

NOTA.—A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Cause	Moyenne 1938-1947		1947		1948	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Feux de campement	900	17	746	15	902	17
Fumeurs	1,026	19	1,164	23	1,216	23
Colons	712	13	405	8	611	11
Chemins de fer	456	8	596	12	627	12
Foudre	987	18	1,022	20	967	18
Opérations industrielles	175	3	234	5	228	4
Incendie criminel	231	4	118	3	124	2
Travaux publics	46	1	57	1	83	2
Causes diverses connues	471	9	414	8	324	6
Causes inconnues	412	8	261	5	286	5
Totaux[1]	**5,416**	**100**	**5,017**	**100**	**5,368**	**100**

[1] Y compris les terres de la Couronne dans les limites provinciales.

Sous-section 3.—Sylviculture

L'administration des terres de la Couronne, d'abord en vertu d'un programme provisoire et ensuite selon des méthodes de travail plus intensif afin d'assurer un rendement soutenu, constitue aujourd'hui le grand problème forestier. Les recherches scientifiques en ce domaine revêtent maintenant une grande importance. Le Service forestier du Dominion, ministère des Mines et Ressources, maintient cinq stations d'expérimentation forestière d'une superficie totale de 227 milles carrés*. On y étudie les principes fondamentaux de la végétation forestière et l'amélioration du taux de récupération et on y fait l'essai de méthodes pratiques d'administration.

Quelque 1,000 techniciens forestiers sont employés par les services forestiers du gouvernement fédéral ou des provinces ou par les compagnies de pulpe, de papier ou de bois. Un certain nombre de forestiers dirigent activement les opérations d'abatage du bois commercial. En plus de leurs attributions administratives, ces hommes font des relevés qui servent à l'estimation des valeurs sylvestres, à la cartographie des forêts ou à la détermination de la récupération annuelle et des éléments et des conditions de reproduction.

A l'aide des photographies aériennes du Corps d'aviation royal canadien et des cartes muettes préparées par les organismes cartographiques des ministères des Mines et Ressources et de la Défense nationale, le Service forestier du Dominion a joué un rôle prépondérant dans le perfectionnement des moyens d'interpréter les photographies aériennes pour fins forestières (voir p. 489). Les services forestiers provinciaux et les sociétés concessionnaires se servent de plus en plus de la photographie aérienne. Il est maintenant possible, non seulement de tracer les divers types de forêts, mais aussi d'obtenir des renseignements qui facilitent l'estimation du volume de bois en futaie et réduisent beaucoup les opérations terriennes. Des photographies aériennes agrandies à l'échelle appropriée aux fins cartographiques et englobant environ 2,600,000 milles carrés sont maintenant disponibles à la bibliothèque nationale de photographie aérienne du ministère des Mines et Ressources et des cartes forestières portant sur 140,000 milles carrés de cette superficie ont été préparées et classées grâce à ces photographies. On prévoit que la sylviculture fera un usage encore plus grand de photographies aériennes.

Le Service forestier du ministère des Mines et Ressources poursuit un travail spécialisé en recherches sylvicoles et s'attaque aux problèmes relatifs à l'utilisation

* Voir tableau 3, page 488.

de la forêt. De son côté, le ministère de l'Agriculture effectue des recherches spécialisées dans le domaine de la pathologie et de l'entomologie forestières. Des détails du travail accompli sont donnés sous les rubriques qui suivent.

Recherches sylvicoles.—Les recherches sylvicoles sont concentrées dans cinq stations d'expérimentation forestière du Dominion situées dans le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta, mais des études supplémentaires sont entreprises dans d'autres régions en collaboration avec les gouvernements provinciaux et l'industrie. L'objet de ce travail est de maintenir toutes les terres boisées en production constante et d'en tirer le plus grand volume possible de bois de bonne qualité en moins de temps que ne le permettent les seules forces de la nature, et cela à des frais non prohibitifs à l'exploitation commerciale. On traite aussi des problèmes de régénération, des méthodes d'abatage et de l'hybridation,—par la sélection et le développement de lignées supérieures pour propagation artificielle.

Recherches sur les produits forestiers.—Les recherches en ce domaine se poursuivent aux laboratoires de produits forestiers du Canada, à Ottawa et Vancouver, et portent sur le séchage du bois d'œuvre, la mécanique de l'abatage, la physique et la pathologie des futaies, la préservation, la chimie et l'utilisation du bois.

L'Institut de recherches sur la pulpe et le papier du Canada, à Montréal, poursuit son travail en vertu d'une entente coopérative entre le gouvernement fédéral, l'Association canadienne de la pulpe et du papier et l'Université McGill. Le programme comprend des recherches sur les terres boisées et tient compte des enquêtes de la Division de la chimie industrielle et cellulosique de l'Université McGill.

Des renseignements plus détaillés concernant les recherches sur les produits forestiers paraissent aux pp. 1020-1021 de l'*Annuaire* de 1940.

Entomologie forestière.—L'étude des problèmes créés au Canada par les insectes des forêts est confiée à la Section des recherches sur les insectes de la forêt de la Division de l'entomologie, Service scientifique, ministère de l'Agriculture. Celle-ci maintient sept laboratoires principaux, quatre laboratoires secondaires et un certain nombre de stations de campagne et de camps temporaires.

Une analyse plus détaillée des fonctions de la Section des recherches sur les insectes de la forêt paraît dans un article spécial intitulé *Insectes nuisibles à la forêt et moyens de les combattre*, aux pp. 407-419 de l'édition de 1947 de l'*Annuaire*.

Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts.—L'Office de la suppression des insectes nuisibles aux forêts relève du ministère des Mines et Ressources et se compose de dix membres qui représentent les gouvernements fédéral et provinciaux et l'industrie de la pulpe et du papier. Il a pour objet d'obtenir des fonds supplémentaires en cas de besoin et de compléter les fonctions des organismes fédéraux et provinciaux actuels afin de coordonner tous leurs efforts en un programme visant à la solution du problème posé par les insectes de la forêt au Canada.

Industries secondaires utilisant le bois et le papier.—Outre les industries forestières primaires, il y a un certain nombre d'industries importantes qui utilisent les produits forestiers primaires comme matière première pour leur faire subir d'autres transformations. Ce sont les industries qui produisent des articles fabriqués presque entièrement de bois ou de pulpe de bois ainsi que celles qui se servent du papier, produit secondaire, comme matière première et le transforment en produits encore plus finement ouvrés.

L'industrie du placage et du contre-plaqué s'est remarquablement développée au cours des dix dernières années. La production a plus que triplé depuis 1939, et l'emploi du contre-plaqué se généralise à mesure que ses propriétés sont mieux connues.

Une description détaillée des industries utilisant le bois, des industries utilisant le papier et de l'industrie du placage et du contre-plaqué paraît aux pp. 447-450 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Section 6.—Utilisation de la forêt

Dans l'utilisation de la forêt entre en cause le vaste groupe des industries qui comprennent l'abatage des arbres dans la forêt et leur transformation sous les diverses formes utiles exigées par la vie moderne. La forêt fournit donc les matières premières aux scieries, aux pulperies et papeteries et aux industries secondaires encore plus nombreuses qui transforment les produits de ces industries de base en articles plus complètement ouvrés comme les placages et les contre-plaqués, les portes et châssis, les meubles, et la vaste série d'industries qui utilisent le bois sous quelque forme dans leurs opérations. Le chapitre des Manufactures ne fait que traiter de ces industries dans leurs rapports avec toutes les industries; l'objet de la présente section est de les rattacher aux ressources primaires de la forêt. Ces industries, particulièrement celles de la pulpe et du papier et celle de l'abatage du bois, contribuent pour une large part à la valeur du commerce d'exportation du Canada et fournissent ainsi le change nécessaire pour défrayer une bonne partie des importations, particulièrement celles en provenance des États-Unis.

Sous-section 1.—Opérations en forêt

En ce qui concerne les opérations en forêt, il faut se rappeler que les forêts ne fournissent pas que les matières premières nécessaires aux scieries, pulperies, distilleries du bois, à l'industrie du charbon de bois, de la laine de bois et autres produits, mais aussi les billes, le bois à pulpe et les billots qui seront exportés à l'état naturel, le bois de chauffage, les poteaux, les traverses de chemin de fer, les piquets et les perches de clôture, les étais de mines, les pilotis et autres produits primaires qui sortent de la forêt tout prêts pour l'exportation. Il y a encore nombre de produits forestiers d'importance moindre, comme les arbres de Noël, le sucre et le sirop d'érable, la gomme de sapin, la résine, le cascara, la mousse et le tan, qui tous concourent à grossir le total.

On estime qu'en 1947 les exploitants forestiers au Canada ont procuré durant la saison d'abatage 43,574,000 jours-hommes d'emploi et distribué en salaires 340 millions de dollars.

6.—Valeur des opérations en forêt, par produits, 1942-1947

Produit	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$	$
Billes et billots	92,897,611	99,852,479	115,788,036	120,682,306	150,933,681	205,259,855
Bois à pulpe	103,619,151	110,844,790	124,363,926	146,172,701	183,085,359	237,488,741
Bois de chauffage	27,264,486	45,152,897	44,332,748	45,193,219	49,544,756	46,206,336
Traverses de chemin de fer taillées	878,830	1,138,663	1,289,165	1,339,920	1,131,951	1,177,806
Poteaux	2,663,603	2,032,681	5,217,255	5,663,793	5,302,324	8,404,809
Étais de mine	2,169,268	3,418,857	3,509,015	6,437,074	12,149,767	10,082,458
Piquets de clôture	1,291,393	1,902,546	2,216,585	2,690,569	3,091,268	2,832,783
Bois pour la distillation	745,408	774,344	887,260	687,102	452,196	544,746
Perches de clôture	341,607	464,365	513,135	367,741	605,503	628,804
Produits divers	2,500,534	3,033,661	3,453,698	5,090,476	6,972,509	7,177,790
Totaux	**234,371,891**	**268,615,283**	**301,570,823**	**334,324,901**	**413,269,314**	**519,801,128**

7. —Bois abattu en forêt, équivalent en bois marchand selon la production et la consommation des produits principaux, 1946 et 1947, et totaux comparatifs de 1939-1945

NOTA.—Pour les détails des années 1926-1946, par principaux produits et par province, voir *Estimations annuelles des opérations forestières, 1946*, publié par la Section des produits forestiers, Division de l'industrie et du Commerce, Bureau fédéral de la statistique.

Année et produit	Production			Consommation		
	Quantité déclarée ou estimative	Volume équivalent de bois marchand[1]	Valeur totale	Quantité déclarée ou estimative	Volume équivalent de bois marchand[1]	Valeur totale
		m. pi. cu.	$		m. pi. cu.	$
Totaux, 1939	..	**2,258,583**	**157,747,398**	...	**2,042,443**	**137,387,009**
1940	..	**2,676,814**	**194,567,875**	...	**2,464,193**	**171,389,830**
1941	...	**2,683,731**	**213,163,089**	...	**2,441,932**	**187,838,019**
1942	...	**2,608,605**	**234,371,891**	...	**2,391,342**	**207,017,934**
1943	...	**2,475,906**	**268,615,283**	...	**2,312,200**	**243,737,886**
1944	...	**2,508,046**	**301,570,823**	...	**2,332,157**	**270,730,868**
1945	...	**2,566,058**	**334,324,901**	...	**2,375,780**	**298,992,227**
1946						
Billes et billots M.p.m.p.	5,603,944	1,072,413	150,933,681	5,569,023	1,066,230	149,429,950
Bois à pulpe cordes	10,523,256	894,476	183,085,359	8,684,756	738,204	154,581,001
Bois de chauffage "	9,102,452	728,196	49,544,756	9,073,342	725,867	49,111,834
Traverses de chemin de fer taillées nombre	1,042,054	5,219	1,131,951	1,042,054	5,210	1,131,951
Poteaux et pilotis "	830,911	12,464	5,302,324	460,596	6,909	3,332,620
Étais de mine pieds cubes	30,564,858	30,565	12,149,767	7,311,801	7,312	2,975,472
Piquets de clôture nombre	18,810,803	22,573	3,091,268	14,656,390	17,588	2,244,511
Bois pour la distillation cordes	43,411	3,473	452,196	43,411	3,473	452,196
Perches de clôture nombre	5,087,190	5,087	605,503	5,087,190	5,087	605,503
Produits divers	...	38,261	6,972,509	..	9,180	1,672,879
Totaux, 1946	...	**2,812,718**	**413,269,314**	...	**2,585,060**	**365,537,917**
1947						
Billes et billots M.p.m.p.	6,525,204	1,245,989	205,259,855	6,508,459	1,243,243	203,227,333
Bois à pulpe cordes	11,484,522	976,184	237,488,741	9,551,050	811,839	203,738,527
Bois de chauffage "	9,297,560	743,805	46,206,336	9,279,040	742,324	45,940,838
Traverses de chemin de fer taillées nombre	1,009,961	5,049	1,177,806	1,009,961	5,049	1,177,806
Poteaux de pilotis "	1,020,163	15,302	8,404,809	602,419	9,036	5,486,943
Étais de mine pieds cubes	39,640,055	39,640	10,082,458	7,490,630	7,491	1,947,536
Piquets de clôture nombre	17,197,664	20,637	2,832,783	14,859,120	17,831	2,340,460
Bois pour la distillation cordes	53,613	4,289	544,746	53,613	4,289	544,746
Perches de clôture nombre	5,127,790	5,128	628,804	5,127,790	5,128	628,804
Produits divers	...	35,063	7,177,790	..	8,251	1,689,048
Totaux, 1947	...	**3,091,086**	**519,804,128**	...	**2,854,481**	**466,722,041**

[1] Dans l'estimation de l'épuisement annuel des ressources forestières canadiennes, certains facteurs de conversion ont été employés dont chacun représente, en pieds cubes, la quantité de bois marchand nécessaire pour produire une unité du produit en question. Le facteur employé pour les billes et billots est 175 pour la région côtière de la Colombie-Britannique et 200 pour le reste du Canada. Autres facteurs: bois à pulpe, 85; bois de chauffage, 80; traverses de chemin de fer taillées, 5; poteaux et pilotis, 15; piquets de clôture, 1·2 et bois pour la distillation, 80. La façon de calculer le facteur de conversion a été modifiée en 1944-1945; elle est décrite à la p. 276 de l'*Annuaire* de 1946.

8.—Volumes équivalents de bois marchand et valeur des produits des opérations forestières, par province, 1945 à 1947

Province	Volume équivalent de bois marchand			Valeur des produits		
	1945	1946	1947	1945	1946	1947
	(milliers de pieds cubes)			$	$	$
Île du Prince-Édouard	12,271	13,270	13,808	944,267	1,146,189	1,159,278
Nouvelle-Écosse	103,823	125,290	140,706	12,478,263	17,311,397	19,498,355
Nouveau-Brunswick	185,382	218,288	247,912	28,306,356	37,372,259	46,165,557
Québec	993,674	1,070,300	1,114,018	139,733,279	168,758,131	200,870,414
Ontario	479,289	564,501	613,819	70,420,303	90,412,114	109,528,181
Manitoba	67,523	70,630	73,463	5,605,913	6,684,339	7,492,875
Saskatchewan	96,833	90,749	93,638	5,679,126	5,850,368	6,321,605
Alberta	108,055	119,583	127,480	6,850,147	8,271,682	8,618,182
Colombie-Britannique	519,208	540,107	666,142	64,307,247	77,462,835	120,149,681
Totaux	**2,566,058**	**2,812,718**	**3,091,086**	**334,324,901**	**413,269,314**	**519,804,128**

Sous-section 2.—Sciage du bois

Le sciage du bois occupe la deuxième place parmi les industries canadiennes qui tirent leurs matières premières de la forêt.

Le nombre de scieries, de fabriques de traverses de chemin de fer, de bardeaux de lattes, de placage, de douves, de fonds et cercles, et d'établissements de tronçonnage et d'écorçage du bois à pulpe qui font rapport en 1947 s'élève à 6,481, au regard de 6,001 en 1946. Les employés sont au nombre de 55,426 et les salaires s'élèvent à $83,360,452. Les billes et billots et autres matières premières et fournitures de l'industrie sont évalués à $208,543,819, et la valeur brute de la production à $402,133,298. La production nette est de $190,514,978.

La production de bois d'œuvre au Canada a atteint son maximum en 1947 avec 5,877,901,000 pieds m.p. environ. La valeur moyenne a été passablement uniforme jusqu'en 1916, puis elle a augmenté rapidement de 1917 à 1920, pour diminuer graduellement les années suivantes et toucher son plus bas niveau de toute la période en 1932. Sauf en 1938, elle a accusé ensuite des augmentations annuelles de 1933 à 1947.

9.—Quantité et valeur du bois d'œuvre et autres produits des scieries, par province, 1946 et 1947

Province ou territoire	Production de bois d'œuvre				Valeur totale[1]	
	Quantité		Valeur			
	1946	1947	1946	1947	1946	1947
	m.p.m.p.	m.p.m.p.	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	12,232	13,893	492,477	587,924	562,631	661,504
Nouvelle-Écosse	330,578	387,996	14,519,554	18,014,263	16,159,079	19,654,834
Nouveau-Brunswick	316,141	354,767	14,948,556	17,951,051	17,230,075	20,608,235
Québec	1,161,637	1,227,055	55,249,378	63,253,288	66,160,934	73,898,677
Ontario	673,441	733,129	34,181,494	41,526,059	41,526,408	51,170,386
Manitoba	59,234	65,307	2,290,813	2,809,321	2,483,193	2,938,224
Saskatchewan	104,970	104,744	3,703,021	3,973,886	3,947,249	4,185,743
Alberta	255,675	283,478	8,398,471	9,691,039	9,383,450	10,743,328
Colombie-Britannique	2,169,096	2,707,052	96,382,732	164,199,747	139,433,625	218,235,191
Yukon	306	480	23,293	36,775	23,413	37,175
Totaux	**5,083,280**	**5,877,901**	**230,189,699**	**322,048,356**	**297,910,057**	**402,133,298**

[1] Comprend tous les autres produits du sciage.

10.—Bois d'œuvre, selon l'essence, 1946 et 1947

Essence	Quantité		Valeur	
	1946	1947	1946	1947
	m.p.m.p.	m.p.m.p.	$	$
Épinette	1,782,598	2,011,659	75,983,581	93,219,260
Sapin de Douglas	1,128,325	1,410,177	48,660,805	85,566,959
Pruche	589,091	657,016	25,782,165	39,009,827
Pin blanc	351,490	385,805	19,811,249	23,976,633
Cèdre	221,860	302,710	12,477,338	23,144,075
Merisier	187,353	212,718	10,040,288	12,686,421
Pin gris et pin de Murray	236,345	233,762	9,897,015	10,804,956
Érable	103,971	112,002	6,123,144	6,880,167
Sapin baumier	129,019	142,031	5,493,437	6,502,451
Pin rouge	62,121	67,256	3,181,180	3,834,922
Autres essences	291,107	342,765	12,768,997	16,422,685
Totaux	**5,083,280**	**5,877,901**	**230,189,699**	**322,048,356**

11.—Production de bois d'œuvre, bardeaux et lattes, 1939-1947

NOTA.—Les chiffres de 1908 à 1928 paraissent à la page 304 de l'*Annuaire* de 1931, ceux de 1929-1930 à la page 263 de l'*Annuaire* de 1943-1944 et ceux de 1931-1938, à la page 436 de l'édition de 1947.

Année	Bois scié		Bardeaux sciés		Lattes sciées	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	m.p.m.p.	$	carrés	$	milliers	$
1939	3,976,882	78,331,839	3,469,411	9,048,876	163,686	476,252
1940	4,628,952	105,988,216	4,420,240	9,600,497	216,465	688,167
1941	4,941,084	129,287,703	4,160,772	12,309,632	204,991	731,227
1942	4,935,145	149,854,527	3,720,482	13,191,084	181,994	737,874
1943	4,363,575	151,899,684	2,565,752	10,020,804	114,029	554,278
1944	4,512,232	170,351,406	2,697,724	11,411,359	110,639	645,010
1945	4,514,160	181,045,952	2,665,432	11,737,224	117,731	752,245
1946	5,083,280	230,189,699	2,646,022	14,512,796	134,591	908,564
1947	5,877,901	322,048,356	3,077,248	24,449,305	151,151	1,239,824

Exportation de bois d'œuvre.—Pour l'exportation de madriers, planches et bois équarri, voir tableau **14,** chapitre XXII.

Sous-section 3.—Industrie de la pulpe et du papier

L'essor rapide de cette industrie au Canada est décrit brièvement à la p. 268 de l'*Annuaire* de 1940. Les statistiques sommaires des industries réunies de la pulpe et du papier sont données aux pp. 505-506 du présent ouvrage.

Répartie en trois catégories d'établissements, l'industrie compte en 1947: 29 pulperies, 27 papeteries et 59 pulperies-papeteries.

Au Canada, elle revêt trois formes d'activité: les opérations en forêt dont le produit est le bois à pulpe; la fabrication de la pulpe; la fabrication du papier. Certaines des pulperies les plus importantes exploitent aussi des scieries afin de pouvoir utiliser de la façon la plus profitable le bois de fortes dimensions coupé sur leurs concessions forestières, et certains propriétaires de scieries dirigent une partie de leurs billes d'épinette et de sapin baumier vers les pulperies. Moins d'un cinquième du bois à pulpe coupé au Canada est exporté à l'état brut ou non ouvré et une forte proportion de ces exportations est tirée de propriétés privées.

12.—Production, consommation, exportations et importations de bois à pulpe, 1939-1947

NOTA.—Les chiffres des années antérieures paraissent au tableau correspondant des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Année	Production globale apparente de bois à pulpe au Canada			Bois à pulpe canadien utilisé dans les pulperies du Canada		Bois à pulpe canadien exporté à l'état brut		Bois à pulpe importé et utilisé au Canada	
	Volume[1]	Valeur totale	Valeur moyenne par corde	Volume[1]	Pourcentage de la production totale	Volume[1]	Pourcentage de la production totale	Volume[1]	Pourcentage de la production totale
	cordes	$	$	cordes	$	cordes		cordes	
1939	6,899,986	58,302,668	8·45	5,360,546	77·7	1,539,440	22·3	25,694	0·5
1940	8,499,922	74,347,132	8·75	6,948,493	81·7	1,551,429	18·3	47,626	0·7
1941	9,544,699	88,193,045	9·24	6,688,307	80·6	1,856,392	19·4	81	
1942	9,653,574	103,619,151	10·73	7,665,724	79·4	1,987,851	21·6	1,714	
1943	8,801,368	110,844,790	12·59	7,260,776	82·5	1,540,592	17·5	2,379	
1944	8,668,566	124,363,926	14·35	7,169,430	82·7	1,499,136	17·3	8,239	0·1
1945	9,145,673	146,172,701	15·98	7,474,375	81·7	1,671,298	18·3	4,133	
1946	10,523,256	183,085,359	17·40	8,667,875	82·4	1,855,381	17·6	16,881	0·2
1947	11,484,522	237,488,741	20·65	9,590,542	82·7	1,983,989	17·3	50,508	0·5

[1] Toutes les quantités sont indiquées en équivalent de bois brut et non écorcé.

La fabrication de la pulpe constitue la seconde phase de l'industrie. Elle s'effectue dans des usines dont certaines sont des pulperies proprement dites et les autres des papeteries-pulperies, leurs propriétaires combinant les deux fabrications et pourvoyant ainsi leurs papeteries de matières premières. Ces établissements fabriquent d'ordinaire un excédent de pulpe pour la vente au Canada et à l'étranger. L'épinette, le sapin baumier dans l'Est et la pruche dans l'Ouest sont les espèces de bois qui conviennent le mieux à la production de presque toutes les catégories de papier, sauf le papier de luxe.

La préparation préliminaire du bois se fait fréquemment à la pulperie, mais il existe aussi au Canada un certain nombre d'établissements indépendants spécialisés dans le tronçonnage et l'écorçage, surtout pour diminuer les frais de transport par chemin de fer du bois coupé loin de l'usine et du bois destiné à l'exportation. Le bois à pulpe est mesuré à la corde (4′ x 4′ x 8′ de bois empilé). Une corde de bois à pulpe brut contient approximativement 85 pieds cubes de bois massif, et une corde de bois écorcé, 95 pieds cubes.

Production de pulpe.—Sur la production totale de pulpe de 1947, 72 p. 100 a été fabriqué dans les pulperies-papeteries pour le propre usage de celles-ci dans la fabrication du papier. Le reste a été fabriqué pour la vente au Canada et à l'étranger. Environ 59 p. 100 de la production est de la pulpe mécanique et plus de 18 p. 100, de la fibre au sulfite écrue, les deux principaux éléments du papier-journal. Le reste se compose de pulpe au sulfite blanchie, de pulpe au sulfate blanchie et écrue, de fibre de pulpe mécanique à la soude et de criblures de pulpe chimique. Pour ce qui est de ces dernières, la fabrication de la planche rigide isolante leur a créé un marché considérable.

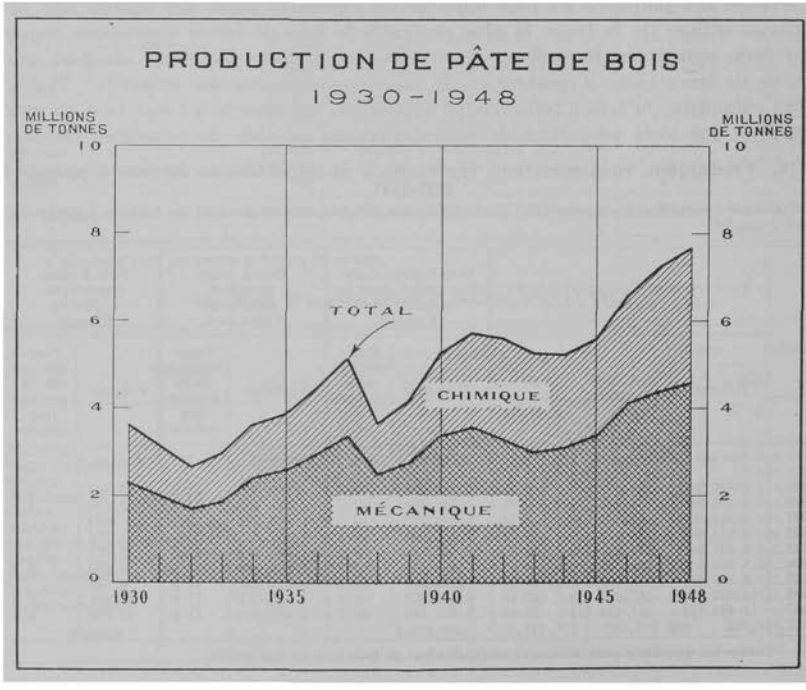

La fabrication de 7,253,671 tonnes de pulpe en 1947 absorbe 9,551,050 cordes de bois à pulpe d'une valeur de $203,738,527 et l'équivalent de 117,041 cordes approximatives d'autres bois (c'est-à-dire des copeaux de scierie, des dosses et délignures, du bran de scie, des cœurs de billot, etc.) d'une valeur de $2,525,960. La valeur totale des matières premières utilisées dans la fabrication de la pulpe s'établit à $231,668,229.

13.—Production de pulpe mécanique et chimique, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres des années antérieures paraissent au tableau correspondant des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Année	Pulpe mécanique[1]		Pulpe chimique[1]		Production totale	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1938	2,520,738	39,707,479	1,147,051	48,189,669	3,667,789	87,897,148
1939	2,796,093	43,530,367	1,370,208	53,601,450	4,166,301	97,131,817
1940	3,368,209	56,017,547	1,922,553	92,987,720	5,290,762	149,005,267
1941	3,550,285	61,749,788	2,170,562	113,689,763	5,720,847	175,439,551
1942	3,308,118	65,208,919	2,298,343	126,936,143	5,606,461	192,145,062
1943	3,033,751	63,721,703	2,239,079	130,797,449	5,272,830	194,519,152
1944	3,113,142	72,097,231	2,157,995	138,944,181	5,271,137	211,041,412
1945	3,393,426	86,990,626	2,207,388	144,882,496	5,600,814	231,873,122
1946	4,122,046	113,599,526	2,493,364	174,024,701	6,615,410	287,624,227
1947	4,415,466	150,454,076	2,838,205	253,399,159	7,253,671	403,853,235

[1] Y compris les criblures.

14.—Production de pulpe, par principale province productrice, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres des années antérieures paraissent au tableau correspondant des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Année	Québec		Ontario		Canada[1]	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1938	1,858,971	44,220,224	1,057,984	25,821,023	3,667,789	87,897,148
1939	2,119,183	49,026,966	1,158,576	27,631,051	4,166,301	97,131,817
1940	2,794,384	76,996,100	1,369,389	38,235,733	5,290,762	149,005,267
1941	2,971,386	89,103,399	1,507,324	46,908,967	5,720,847	175,439,551
1942	2,896,440	97,632,408	1,518,967	51,936,704	5,606,461	192,145,062
1943	2,617,403	94,054,176	1,490,966	54,818,046	5,272,830	194,519,152
1944	2,767,081	105,042,991	1,316,365	54,934,993	5,271,137	211,041,412
1945	2,887,176	114,197,036	1,468,682	62,596,260	5,600,814	231,873,122
1946	3,469,853	140,930,891	1,837,975	84,049,038	6,615,410	287,624,227
1947	3,751,579	194,835,327	2,100,237	122,382,058	7,253,671	403,853,235

[1] Y compris la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Exportation de pulpe.—La quantité et la valeur des exportations de pulpe du Canada de 1938 à 1948 sont indiquées dans le tableau **15.**

15.—Exportations de pulpe au Royaume-Uni, aux États-Unis et à tous les pays, 1938-1948

Année	Royaume-Uni		États-Unis		Tous les pays	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1938	67,694	3,678,448	453,861	21,561,546	554,037	27,730,738
1939	72,437	2,712,942	606,588	26,836,718	705,515	31,000,602
1940	176,218	9,966,249	825,268	46,576,654	1,068,517	60,930,149
1941	265,977	15,412,380	1,108,845	68,161,163	1,411,724	85,897,736
1942	294,056	17,950,527	1,197,425	76,087,788	1,510,746	95,266,873
1943	263,392	17,349,975	1,2(9,043	80,969,868	1,556,457	100,012,775
1944	292,808	21,393,993	1,077,811	77,081,637	1,408,081	101,563,024
1945	290,885	22,276,514	1,093,631	79,589,366	1,434,527	106,054,911
1946	119,973	10,122,012	1,252,648	99,972,972	1,418,558	114,020,659
1947	136,976	14,741,287	1,499,302	156,121,526	1,698,712	177,802,612
1948	170,227	21,359,288	1,591,043	184,983,027	1,797,998	211,564,384

Statistique mondiale de la pulpe.—Après l'interruption causée par la guerre, il est de nouveau possible d'obtenir des chiffres sur la production, les exportations et les importations de pulpe de certains pays du monde; ces renseignements paraissent dans le tableau **16** pour l'année 1947. Les exportations mondiales de pulpe d'avant-guerre sont données à la p. 202 de l'*Annuaire* de 1941.

16.—Production, exportations et importations mondiales de pulpe, par pays, 1947

(Source: Association des producteurs de pulpe des États-Unis et *Annuaire de la statistique des produits forestiers de l'O.A.A.*)

Pays	Production	Exportations	Importations
	(en milliers de tonnes)		
Canada	7,192[1]	1,699	28
Terre-Neuve	439	47	—
États-Unis	11,951	130	2,332
Finlande	1,598	802	—
Norvège	697	215	38
Suède	3,111	1,983	—
Autres	4,040	63	2,597
Totaux	**29,028**	**4,939**	**4,995**[2]

[1] Chiffre un peu inférieur à celui du Bureau de la statistique donné dans le tableau **13** en raison de l'exclusion de certains genres de pulpe par l'Association. [2] Estimation.

Production de papier.—En 1947, 86 établissements produisent du papier et du carton au Canada, comparativement à 82 en 1946. En plus du papier-journal, les papeteries canadiennes produisent des quantités considérables de papier de bonne qualité, de papier d'emballage, de papier de soie, de carton et d'autres produits de la cellulose.

17.—Production de papier, selon la sorte, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres des années précédentes paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Année	Papier à journal		Papier à livres et à écrire		Papier d'emballage	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1938	2,668,913	107,051,202	73,834	11,098,901	90,879	9,069,298
1939	2,926,597	120,858,583	90,135	12,773,781	109,907	10,712,394
1940	3,503,801	158,447,311	102,696	15,518,667	139,716	14,457,299
1941	3,519,733	158,925,310	117,444	18,476,397	162,581	16,744,806
1942	3,257,180	147,074,109	121,419	19,181,665	165,991	17,221,769
1943	3,046,442	152,962,868	122,174	19,047,039	145,545	15,614,453
1944	3,039,783	165,655,165	155,498	23,700,310	156,721	16,699,663
1945	3,324,033	189,023,736	162,198	24,468,409	162,175	17,558,552
1946	4,162,158	280,809,610	189,318	29,995,156	175,369	20,797,070
1947	4,474,264	355,540,669	210,762	39,727,187	188,742	26,009,996

Année	Carton		Papier de soie et autres papiers divers		Tout papier	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1938	356,891	19,288,172	58,841	5,142,492	3,249,358	151,650,065
1939	413,687	21,359,828	60,176	5,071,476	3,600,502	170,776,062
1940	500,094	31,078,759	73,107	6,334,773	4,319,414	225,836,809
1941	649,840	40,214,658	75,178	7,089,121	4,524,776	241,450,292
1942	609,175	38,641,867	78,002	8,150,102	4,231,767	230,269,512
1943	568,101	37,528,257	84,082	8,883,535	3,966,344	234,036,152
1944	588,348	39,091,667	104,026	10,399,036	4,044,376	255,545,841
1945	595,131	40,100,872	116,039	11,686,045	4,359,576	282,837,614
1946	683,643	50,213,833	136,630	15,140,721	5,347,118	396,956,390
1947	744,377	66,126,302	156,937	19,697,123	5,775,082	507,101,277

Le Québec produit presque 54 p. 100 du total en 1947; l'Ontario, 30 p. 100; la Colombie-Britannique, 7 p. 100; et la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, le reste, soit 9 p. 100.

18.—Production de papier, par province, 1946-1947

Province	1946		1947	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$
Québec	2,867,594	213,045,633	3,099,658	269,588,727
Ontario	1,579,537	120,929,769	1,730,965	158,603,617
Colombie-Britannique	370,950	26,733,893	412,818	35,342,443
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Manitoba	529,037	36,247,095	531,641	43,566,190
Totaux	**5,347,118**	**396,956,390**	**5,775,082**	**507,101,277**

Exportations de papier à journal.—Les exportations totales de papier-journal du Canada, de 1938 à 1948, paraissent au tableau **19.**

19.—Exportations de papier-journal au Royaume-Uni, aux États-Unis et à tous les pays, 1938-1948

Année	Royaume-Uni		États-Unis		Tous les pays	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
1938	172,096	5,694,747	1,938,297	85,190,912	2,424,655	104,615,042
1939	176,754	5,811,462	2,206,386	97,057,620	2,658,723	115,687,288
1940	145,109	6,850,525	2,586,147	119,361,872	3,242,789	151,360,196
1941	94,082	4,492,699	2,762,241	129,162,253	3,262,012	154,356,543
1942	35,123	1,704,069	2,792,181	130,519,094	3,005,291	141,065,618
1943	30,427	1,773,834	2,544,691	129,787,019	2,810,288	144,707,065
1944	41,908	2,557,791	2,408,960	133,398,723	2,805,776	157,190,834
1945	105,648	6,564,645	2,533,564	146,507,805	3,058,946	179,450,771
1946	82,888	5,954,814	3,323,238	224,782,463	3,858,467	265,864,969
1947	55,520	4,623,491	3,675,349	291,892,729	4,220,779	342,293,158
1948	60,690	5,319,660	3,917,366	340,334,045	4,328,184	383,122,743

Depuis 1913, le Canada est au premier rang parmi les pays exportateurs de papier-journal. En 1938, la quantité exportée par les principaux pays producteurs est de 3,806,737 tonnes courtes, dont 64 p. 100 environ proviennent du Canada.

Statistique mondiale du papier-journal.—Durant la guerre, il était naturellement impossible d'obtenir des chiffres de tous les pays sur la production et les exportations de papier-journal. Cependant, l'Association des producteurs de papier-journal du Canada fournit maintenant des renseignements sur la production des principaux pays producteurs; ils sont donnés pour 1947 dans le tableau **20.** Les chiffres de 1939 y figurent également pour fins de comparaison. Les chiffres des exportations de papier-journal de ces pays sont encore inconnus pour la période d'après-guerre.

20.—*Production mondiale de papier-journal, par pays, 1947 comparativement à 1939*

(Source: Association des producteurs de papier-journal du Canada)

Pays	1939	1947	Pays	1939	1947
	(milliers de tonnes)			(milliers de tonnes)	
Canada	2,869[1]	4,447[1]	Norvège	226	125
États-Unis	939	826	France	276	203
Terre-Neuve	308	373	Japon	437	100
Royaume-Uni	848	282	Hollande	104	38
Suède	305	299	Autres pays d'Europe	256	306
Finlande	519	297	Tous autres pays	12	79
U.R.S.S.	200	200			
Allemagne	415	175	**Totaux**	**7,714**	**7,750**

[1] Chiffre légèrement inférieur à celui du Bureau de la statistique donné dans le tableau **17** en raison de l'exclusion par l'Association de certain papier non classé comme papier-journal.

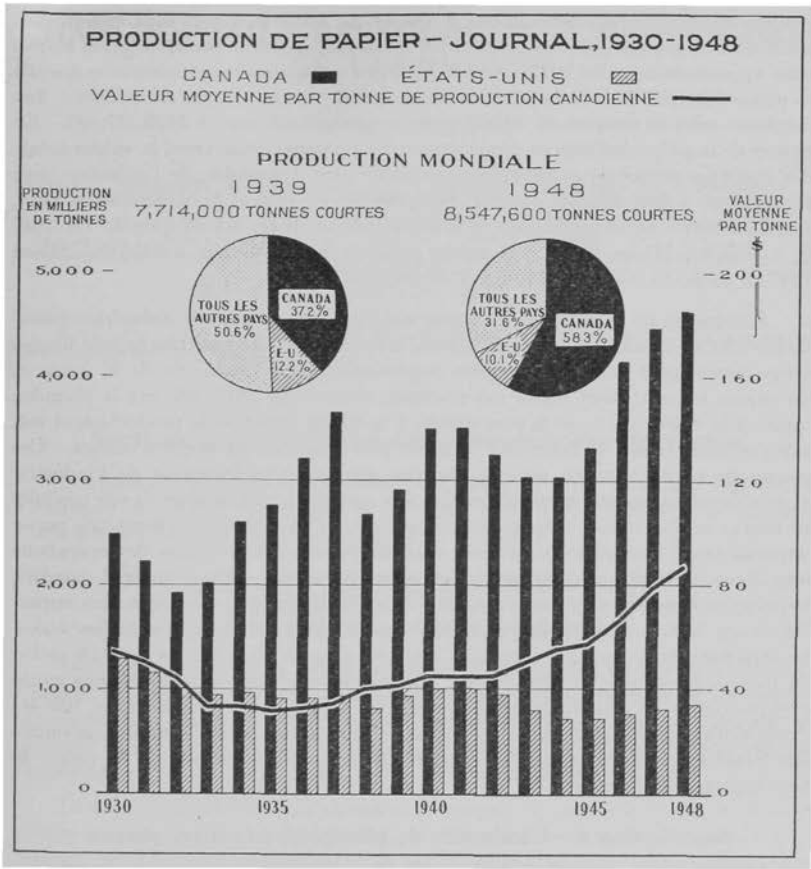

Statistique des industries réunies de la pulpe et du papier*.—La fabrication de la pulpe, celle du papier et celle des produits du papier pourraient, à la faveur de certaines conditions, être étudiées comme trois industries distinctes parce que souvent elles se font dans des établissements distincts par des compagnies totalement indépendantes les unes des autres. La fabrication de la matière de base et sa transformation en serviettes, papeterie et autres produits du papier finement ouvrés sont souvent réunies dans un même établissement. Ce finissage du papier dans l'industrie de la pulpe et du papier elle-même ne représente qu'une faible proportion de la production canadienne de papier et de carton ouvrés, dont la majeure partie est encore fabriquée dans des établissements spéciaux de transformation classés sous d'autres rubriques industrielles.

La rencontre de ces diverses combinaisons dans un même établissement rend la distinction impossible entre un grand nombre de statistiques relatives à la fabrication de la pulpe, du papier de base et des produits ouvrés du papier. Toutes les opé-

* Voir le chapitre XVII et l'index pour de plus amples détails sur l'industrie de la pulpe et du papier et de la transformation du papier.

rations effectuées dans les moulins à papier de cette industrie sont maintenant attribuées au groupe industriel particulier d'établissements de transformation auquel elles appartiennent. En 1947, compte tenu des opérations manufacturières jusqu'à la phase élémentaire de la fabrication du papier, il y a 115 moulins en activité. Les employés sont au nombre de 49,946 et leurs salaires s'élèvent à $129,477,995. En dehors de la pulpe destinée au propre usage des pulperies-papeteries, la valeur totale des matières premières et fournitures utilisées dans l'ensemble de l'industrie peut être estimée à $295,444,332 en 1947, $223,448,338 en 1946 et $179,369,499 en 1945; la valeur brute de la production, à $706,971,628 en 1947, à $527,814,916 en 1946 et à $398,804,515 en 1945; et la valeur nette de la production, à $356,084,900 en 1947, à $258,164,578 en 1946 et à $180,401,885 en 1945.

L'industrie de la pulpe et du papier est l'une des principales industries manufacturières au Canada. Durant la guerre, certaines autres industries se sont hissées temporairement à des positions plus importantes, mais l'industrie de la pulpe et du papier a maintenant repris son ancienne place. En 1947, elle est la première quant à la valeur nette de la production, à la valeur brute de la production et aux salaires; elle occupe le deuxième rang au point de vue du degré d'emploi. Ces comparaisons ne tiennent compte que des phases manufacturières de l'industrie et ne s'étendent pas aux immobilisations, aux employés, aux salaires ou aux produits primaires vendus dans les opérations forestières. Ces éléments forment une partie importante de l'industrie en général, mais ne peuvent être séparés des opérations forestières effectuées pour les scieries et autres industries. Sur le marché mondial, la pulpe et le papier sont les principales denrées du Canada; elles sont plus importantes que le blé et beaucoup plus encore que le nickel. Longtemps, à elles seules, les exportations de papier-journal ont rapporté plus au Canada que le blé, le nickel ou toute autre denrée en particulier*. Le marché américain absorbe chaque année presque toutes les exportations canadiennes de bois à pulpe, plus de 80 p. 100 des expéditions de pulpe et de celles du papier. Environ la moitié du papier consommé aux États-Unis est de fabrication canadienne ou provient de bois ou de pulpe de bois importés du Canada.

Sous-section 4.—L'industrie du placage et du contre-plaqué

L'*Annuaire* de 1948-1949, à la p. 447, donne un bref aperçu sur ce sujet.

Sous-section 5.—Industries utilisant le bois

Des renseignements concernant ces industries paraissent aux pp. 448-449 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Sous-section 6.—Industries utilisant le papier

Un bref aperçu sur les industries utilisant le papier paraît aux pp. 449-450 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

* Pour les raisons données à la section I, partie I, du chapitre XXII, l'or est exclu des statistiques sur le commerce canadien.

CHAPITRE XIII.—RESSOURCES ET PRODUCTION DE FOURRURES

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Historique du commerce des fourrures	507
Section 2. L'industrie des fourrures	507
Sous-section 1. Animaux sauvages	507
Sous-section 2. Fermes à fourrure	508
Section 3. Statistique de la production de fourrures	509
Section 4. Mise en marché et commerce extérieur	512
Section 5. La pelleterie	514

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Section 1.—Historique du commerce des fourrures

Un aperçu historique de l'industrie des fourrures paraît aux pp. 293-294 de l'*Annuaire* de 1946. Voir aussi la liste des articles spéciaux sous la rubrique *Commerce des fourrures* au début du présent volume.

Section 2.—L'industrie des fourrures

Sous-section 1.—Animaux sauvages

Les fourrures comptent parmi les ressources naturelles les plus précieuses du Canada. L'accroissement de la population humaine et les progrès de la colonisation ont repoussé le piégeage de plus en plus loin vers le nord. Bien que l'élevage des animaux à fourrure ait pris une expansion considérable, les animaux à l'état sauvage fournissent encore la plus grande partie des fourrures canadiennes.

La population de plusieurs animaux, y compris les animaux à fourrure les plus précieux, subit, au cours des années, des variations marquées. Chez certaines espèces, les périodes d'abondance et de rareté reviennent assez régulièrement pour être considérées comme des cycles et ces cycles ont des répercussions importantes, d'année en année, sur la prise des peaux.

La conservation des animaux à fourrure a relevé longtemps des autorités fédérales et provinciales; elle fait l'objet d'une attention croissante chaque année Elle comporte l'administration prudente des animaux à fourrure vivant à l'état sauvage, administration analogue à plusieurs égards à celle des animaux domestiques bien que les moyens de réglementation soient différents. Des études scientifiques fournissent nombre de renseignements détaillés sur les principaux facteurs qui déterminent l'augmentation ou la diminution de la population des animaux à fourrure; ces facteurs font ensuite l'objet de diverses études en vue d'assurer une production annuelle élevée et régulière. Les principaux facteurs sont la nourriture, l'espace, l'abri, la température et les ennemis, y compris les maladies, les parasites et les pillards. A certaines époques, un marché florissant, ajouté à des prix élevés, a déterminé une tendance à prendre un trop grand nombre d'animaux à fourrure. Pour y obvier, il a falllu resserrer les restrictions en vigueur. Les feux de forêt, les inon-

dations et la sécheresse ont provoqué parfois de grands changements pour ce qui a trait à la nourriture et à l'abri que trouvent les animaux à fourrure dans de vastes territoires; cependant, si les dommages ne sont pas trop graves, d'habiles méthodes de réglementation peuvent rétablir la production dans ces régions plus rapidement qu'il n'eût été possible de le faire il y a quelques décennies.

Dans le Nord du Canada, où les piégeurs sont très éparpillés à travers de vastes territoires, la réglementation de la capture des animaux à fourrure par l'interdiction, les saisons fermées et l'application des règlements du piégeage présentent des difficultés qui ne se rencontrent pas dans d'autres régions. Grâce à un personnel plus nombreux de gardes-chasse, à des trappeurs mieux renseignés en matière de conservation et à des connaissances plus vastes sur les régions en cause, les règlements relatifs à la conservation de la faune donnent des résultats de plus en plus satisfaisants.

Les conditions nécessaires à la multiplication de certains animaux à fourrure, particulièrement le castor et le rat musqué, s'améliorent rapidement grâce à la remise en valeur des terrains marécageux et des régions humides qui constituent leur habitat.

Aujourd'hui, toutes les provinces et tous les territoires ont des règlements de piégeage et chaque trappeur doit se munir d'un permis. Quelques-unes enregistrent les sentiers de piégeage, d'autres, les régions de piégeage. Ces mesures encouragent les trappeurs à observer les règles de conservation; ceux-ci, dans leur propre intérêt, protégeront leur région contre le braconnage et se garderont de pratiquer le piégeage à l'excès ou autres abus propres à faire disparaître de leur territoire les animaux à fourrure qui sont leurs moyens de subsistance.

Sous-section 2.—Fermes à fourrure*

Au début du commerce des fourrures, c'était la coutume chez les trappeurs canadiens de garder des renards vivants jusqu'à ce qu'ils fussent dans leur plus beau pelage; de cette coutume naquit l'industrie vulpicole moderne. Le premier témoignage authentique de l'élevage des renards en captivité nous vient de l'Île du Prince-Édouard, où, il y a environ 65 ans, un certain nombre de renards furent gardés sur une ferme près de Tignish. Après 1890, une période de renchérissement des fourrures encouragea l'élevage du renard et l'industrie se développa rapidement. La beauté de la fourrure du renard argenté et les profits élevés obtenus, en conséquence, de la vente de ces peaux ont attiré l'attention surtout sur cette variété, nuance du renard roux ordinaire, réalisée par les premiers vulpiculteurs au moyen de l'élevage sélectionné. Tandis que les expériences se poursuivaient dans l'Île du Prince-Édouard, d'autres provinces s'essayaient aussi à l'élevage des renards en captivité; l'entreprise réussit dans le Québec en 1898, en Ontario en 1905 et en Nouvelle-Écosse en 1906. Le profit à tirer de l'élevage des animaux à fourrure a été reconnu généralement en 1910 lors de la publication des prix obtenus pour les premières peaux argentées à l'enchère tenue à Londres. Vingt-cinq peaux ont été vendues en moyenne $1,339 chacune; l'une d'elles a rapporté $2,627. L'industrie a ensuite accusé une hausse remarquable, puis s'est affaissée en 1914 et a pris quelque temps à reprendre sa stabilité. La vulpiculture se pratique maintenant dans toutes les provinces. Le gouvernement fédéral dirige une ferme expérimentale d'élevage à Summerside, dans l'Île du Prince-Édouard, où sont étudiés les problèmes relatifs à la reproduction, l'alimentation, l'habitation et l'entretien général.

* Revisé à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique.

Si le renard a été le premier animal à fourrure élevé en captivité, plusieurs autres le sont aujourd'hui: vison, raton laveur, mouffette, martre, pékan et lapin. Le vison est le plus nombreux et le plus précieux. De 1920 à 1939, l'élevage des animaux à fourrure au Canada a progressé rapidement et, au cours de cette période, un changement notable s'est produit dans le genre de fourrure le plus acceptable sur le marché. Le renard noir était populaire il y a vingt-cinq ans. Quelques années plus tard, les prix les plus élevés allaient aux peaux de renards au quart ou à demi argenté et, ces dernières années, les renards complètement argentés et nouveau type ont atteint les plus hauts prix. La création d'un nouveau type de renard et de vison a stimulé la vulpiculture. Le renard nouveau type tel que platine, platine-argentés, perle-platine et blanc trouve marché ouvert ainsi que le nouveau type de vison des variétés suivantes: noir-argenté, platine-argenté, bleu, blanc neigeux et autres nuances.

Ces dernières années, l'élevage du chinchilla s'est développé, et une association, la *National Chinchilla Breeders of Canada*, a été formée. Ces animaux à fourrure peuvent maintenant être enregistrés en vertu de l'Enregistrement du bétail du ministère fédéral de l'Agriculture.

Le premier compte rendu relatif aux fermes à fourrure de Terre-Neuve a paru dans le procès-verbal de la Commission de la chasse et de la pêche intérieure, à savoir qu'entre juillet 1913 et novembre 1915, plus de 1,000 demandes de permis d'exporter des renards vivants ont été enregistrées et 750 permis accordés. La loi défendait alors l'exportation de renards vivants, sauf lorsqu'ils étaient élevés en captivité. En octobre 1915, il y avait 315 fermes à fourrure avec 2,600 renards, dont la majorité étaient des animaux sauvages pris dans leurs renardières au printemps. En 1947, il y a six fermes d'élevage des renards avec 180 femelles, et 80 fermes d'élevage des visons avec 2,000 femelles. L'élevage du vison a commencé avec les importations provenant du Canada en 1936. Les éleveurs d'animaux à fourrure et les exportateurs doivent posséder un permis; il en faut un aussi pour exporter des animaux à fourrure vivants. Depuis 1936, le gouvernement de Terre-Neuve maintient une école de formation pour les éleveurs d'animaux à fourrure à Saint-Jean, où il se poursuit des expériences sur l'alimentation de ces animaux.

Section 3.—Statistique de la production de fourrures*

Statistique de la production globale de fourrures.—Les premiers relevés de la production de fourrures brutes se limitaient aux recensements décennaux, qui donnaient le nombre et la valeur des peaux obtenus par les trappeurs. En 1920, le Bureau fédéral de la statistique inaugura un relevé annuel de la production de fourrures brutes, fondé sur les informations reçues des négociants en fourrures. Ce relevé fut effectué pendant quelques années. Plus récemment, des états annuels fondés sur les droits régaliens, la taxe d'exportation, etc. ont été obtenus des ministères provinciaux de la Chasse (excepté l'Île du Prince-Édouard), états qui servent maintenant à la préparation des statistiques publiées chaque année par le Bureau. Les statistiques de l'Île du Prince-Édouard sont établies d'après les rapports fournis directement au Bureau par les négociants de la pelleterie locale.

* Revisé à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique.

1.—Peaux produites et pourcentages de peaux vendues par les fermes à fourrure, années terminées le 30 juin 1929-1948

Année	Peaux		Pourcentage (valeur) vendu par les fermes[1]	Année	Peaux		Pourcentage (valeur) vendu par les fermes[1]
	Nombre	Valeur			Nombre	Valeur	
		$				$	
1929	5,150,328	18,745,473	13	1939	6,492,222	14,286,937	40
1930	3,798,444	12,158,376	19	1940	9,620,695	16,668,348	31
1931	4,060,356	11,803,217	26	1941	7,257,337	21,123,161	26
1932	4,449,289	10,189,481	30	1942	19,561,024	24,859,869	19
1933	4,503,558	10,305,154	30	1943	7,418,971	28,505,033	24
1934	6,076,197	12,349,328	30	1944	6,324,240	33,147,392	28
1935	4,926,413	12,843,341	31	1945	6,994,686	31,001,456	31
1936	4,596,713	15,464,883	40	1946	7,593,416	43,870,541	30
1937	6,237,640	17,526,365	40	1947	7,486,914	26,349,997	37
1938	4,745,927	13,196,354	43	1948	7,952,146	32,232,992	37

[1] Approximatif.

L'Ontario est la première province en ce qui concerne la valeur de la production de fourrures et contribue pour 25 p. 100 au total de la saison de 1947-1948. Le nombre de peaux levées en Alberta et au Manitoba est plus élevé qu'en Ontario, mais dans ces deux provinces, le rat musqué et l'écureuil, peaux de valeur inférieure, forment la plus grande partie du total; en Ontario, les peaux plus coûteuses de visons, de castors et de renards font monter la valeur à un chiffre bien supérieur.

2.—Peaux d'animaux à fourrure produites, par province, années terminées le 30 juin 1947 et 1948

Province ou territoire	1947			1948		
	Peaux	Valeur	Pourcentage du total	Peaux	Valeur	Pourcentage du total
	nombre	$		nombre	$	
Île du Prince-Édouard	35,168	658,962	2·5	40,603	568,715	1·8
Nouvelle-Écosse	160,935	716,009	2·7	137,248	622,617	1·9
Nouveau-Brunswick	66,113	834,641	3·2	67,071	453,159	1·4
Québec	511,485	3,913,915	14·8	437,459	3,458,928	10·7
Ontario	1,142,490	7,005,904	26·6	1,188,531	8,132,455	25·2
Manitoba	1,348,730	3,099,159	11·8	1,491,638	6,105,926	19·0
Saskatchewan	1,086,464	2,303,554	8·7	1,181,662	3,500,943	10·9
Alberta	1,837,653	3,738,788	14·2	2,174,744	5,313,956	16·5
Colombie-Britannique	751,060	2,047,135	7·8	619,543	1,973,874	6·1
Yukon	58,777	373,176	1·4	131,227	230,117	0·7
Territoires du Nord-Ouest	488,039	1,658,754	6·3	482,420	1,872,302	5·8
Canada	**7,486,914**	**26,349,997**	**100·0**	**7,952,146**	**32,232,992**	**100·0**

Le prix moyen de la plupart des peaux levées en 1947-1948 est un peu inférieur à celui de 1946-1947. Le prix des peaux de renards de toutes espèces, sauf le renard bleu, diminue; le renard argenté tombe de $17.21 par peau à $10.33, et le renard nouveau type, de $28.62 à $18.20. Le vison standard tombe de $19.61 à $16.77 et le vison de mutation, de $27.48 à $20.01. Par ailleurs, la valeur moyenne des peaux de castors est de $29.46 en 1946-1947, contre $32.36 en 1947-1948; le rat musqué augmente de $1.94 à $2.67 et l'écureuil, de 44 cents à 62 cents.

3.—Peaux d'animaux à fourrure levées, par espèce, années terminées le 30 juin 1947 et 1948

Espèce	1947			1948		
	Peaux	Valeur totale	Valeur moyenne	Peaux	Valeur totale	Valeur moyenne
	nombre	$	$	*nombre*	$	$
Blaireau	2,090	3,293	1·58	1,034	1,380	1·33
Ours blanc	150	3,840	25·60	246	6,530	26·54
Ours, non spécifié	1,150	2,904	2·53	827	2,257	2·73
Castor	127,622	3,760,045	29·46	135,629	4,382,241	32·36
Chat domestique	50	25	0·50	31	16	0·50
Chinchilla	64	2,240	35·00	—	...	...
Coyote ou loup des Prairies	24,114	90,167	3·74	21,728	64,787	2·98
Hermine (belette)	524,126	844,589	1·61	528,029	1,201,271	2·27
Pékan	4,189	162,483	38·79	2,823	102,230	36·21
Putois	500	1,748	3·50	231	739	3·20
Renard bleu	3,765	59,720	15·86	2,185	34,775	15·92
Renard croisé	14,700	140,426	9·55	6,556	36,716	5·60
Renard roux	85,274	325,249	3·81	46,464	120,854	2·60
Renard argenté	120,927	2,080,668	17·21	128,385	1,583,006	12·33
Renard, nouveau type	37,910	1,085,316	28·62	50,222	914,266	18·20
Renard blanc	67,314	907,920	13·49	55,423	616,210	11·12
Renard, autre	87	444	5·10	129	438	3·40
Lynx	8,151	193,132	23·69	6,582	128,188	19·48
Martre	20,661	670,412	32·45	15,090	415,898	27·56
Vison standard	437,343	8,574,488	19·61	621,603	10,426,077	16·77
Vison de mutation	5,261	144,580	27·48	32,903	658,507	20·01
Rat musqué	2,795,687	5,431,833	1·94	3,569,157	9,518,064	2·67
Myopotame	30	90	3·00	8	10	1·25
Loutre	11,730	290,446	24·76	11,974	296,410	24·75
Lapin	180,170	144,994	0·80	124,891	57,320	0·46
Raton laveur	24,406	53,476	2·19	24,244	63,062	2·60
Mouffette	73,901	62,380	0·84	19,096	12,770	0·67
Écureuil	2,911,413	1,288,751	0·44	2,543,798	1,577,887	0·62
Chat sauvage	1,365	6,837	5·01	1,265	3,480	2·75
Loup	2,177	12,613	5·79	1,231	3,539	2·87
Carcajou	587	4,888	8·33	452	4,064	8·99
Totaux	**7,486,914**	**26,349,997**	...	**7,952,146**	**32,232,992**	...

Statistique des fermes à fourrure.—Le nombre de fermes à fourrure diminue de 6,797 en 1946 à 6,147 en 1947 Ce sont les fermes de renards qui diminuent, tandis que le nombre de fermes de visons augmente de 5 p. 100. Le marché des fourrures à poil court se maintient mais celui des fourrures à long poil n'est pas aussi ferme qu'avant la guerre. Malgré la baisse du nombre de fermes, la valeur des terres et des bâtiments servant à l'élevage des animaux à fourrure augmente de 7 p. 100 par rapport à 1946. La valeur-capital des animaux vivants diminue de 14 p. 100.

4.—Fermes à fourrure, valeur foncière et valeur des animaux à fourrure, par province, 1945-1947

Province ou territoire	Fermes à fourrure			Valeur des terrains et bâtiments			Valeur des animaux à fourrure		
	1945	1946	1947	1945	1946	1947	1945	1946	1947
	nombre	nombre	nombre	$	$	$	$	$	$
Île du Pr.-Édouard	567	503	383	646,985	614,030	505,864	914,216	574,222	312,027
Nouv.-Écosse	380	350	316	231,177	249,293	216,730	441,229	421,333	265,061
Nouv.-Brunswick	426	383	296	273,795	274,915	218,391	651,438	467,125	259,651
Québec	2,087	1,768	1,374	1,682,790	1,751,435	1,693,621	2,935,726	2,595,564	1,982,341
Ontario	1,089	1,348	1,425	1,953,493	2,490,908	2,878,978	3,467,485	4,318,112	4,418,462
Manitoba	528	638	655	1,497,892	2,021,523	2,372,955	2,115,805	2,367,444	2,122,403
Saskatchewan	479	467	414	650,016	935,260	1,027,878	1,304,476	1,357,211	985,196
Alberta	774	1,027	940	1,655,825	2,383,295	2,360,530	2,691,959	3,049,500	2,468,316
Col.-Britannique	260	313	344	549,299	831,831	1,070,327	890,424	1,184,776	1,302,492
Totaux	**6,590**	**6,797**	**6,147**	**9,141,272**	**11,552,490**	**12,345,274**	**15,412,758**	**16,335,287**	**14,115,949**

5.—Animaux à fourrure élevés en captivité, au 31 décembre 1944-1947

Espèce	1944		1945		1946		1947	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
		$		$		$		$
Chinchilla	263	100,700	402	127,050	1,285	668,020	4,040	1,578,400
Coyote	17	266	—	...	2	30	2	20
Pékan	115	13,860	160	18,835	192	24,285	148	17,871
Putois	153	1,185	189	1,143	170	1,375	112	840
Renard bleu	2,357	251,875	3,252	354,369	3,560	324,384	2,344	82,665
Renard croisé	603	23,572	497	22,350	324	7,238	186	3,110
Renard, nouveau type	28,158	2,493,602	35,297	3,020,387	37,235	2,213,688	25,040	1,031,060
Renard roux	551	9,718	557	7,375	399	3,969	197	1,402
Renard argenté	71,121	3,707,483	68,277	3,380,426	57,711	2,111,301	36,685	1,048,991
Renard, autres	20	1,835	19	1,685	40	2,605	72	4,095
Lynx	—	...	14	1,700	6	300	4	250
Martre	291	28,312	305	30,308	352	36,790	344	31,489
Vison	144,166	4,937,501	200,851	8,439,144	274,670	10,936,409	285,128	10,311,507
Myopotame	219	6,925	201	6,049	110	3,660	208	3,238
Raton laveur	169	2,076	193	1,917	173	1,226	156	1,001
Mouffette	2	4	6	20	4	7	2	10
Totaux	**248,205**	**11,548,914**	**310,220**	**15,412,758**	**376,233**	**16,335,287**	**354,668**	**14,115,949**

6.—Valeur des animaux à fourrure et des peaux vendus par les fermes à fourrure, 1944-1947

Espèce	1944		1945		1946		1947	
	Animaux	Peaux	Animaux	Peaux	Animaux	Peaux	Animaux	Peaux
	$	$	$	$	$	$	$	$
Chinchilla	3,800	—	23,225	—	295,130	—	238,820	—
Coyote	100	360	—	—	—	—	—	—
Pékan	8,652	2,909	3,590	544	9,260	637	7,150	2,125
Putois	240	1,159	679	997	484	1,088	113	676
Renard bleu	28,675	125,005	37,305	151,122	18,998	83,397	4,210	52,740
Renard croisé	1,170	29,565	314	19,080	190	10,119	160	4,490
Renard, nouveau type	316,753	1,091,036	312,967	1,633,938	142,887	1,388,526	38,451	1,389,998
Renard roux	564	8,953	442	6,138	312	4,269	25	2,203
Renard argenté	248,484	3,093,065	301,897	2,956,725	171,499	1,723,633	43,779	1,482,328
Renard, autre	—	1,108	185	674	225	964	276	618
Martre	11,253	2,820	8,440	1,280	15,484	510	2,370	1,479
Vison	520,530	3,884,243	1,064,018	5,505,272	1,844,627	3,571,314	1,039,379	8,780,456
Myopotame	925	272	375	257	475	103	140	270
Raton laveur	93	369	63	447	67	121	84	113
Totaux	**1,141,239**	**8,249,864**	**1,753,509**	**10,276,474**	**2,499,638**	**6,784,681**	**1,374,957**	**11,717,496**

Section 4.—Mise en marché et commerce extérieur

La première vente de fourrures à l'encan au Canada eut lieu en 1920 à Montréal, qui est resté depuis le principal marché de fourrures au Canada. Aujourd'hui, des ventes à l'encan ont lieu aussi à Vancouver (C.-B.), Edmonton (Alb.), Regina (Sask.) et Winnipeg (Man.); à Regina, le gouvernement de la Saskatchewan fournit un service de la mise en marché des fourrures en vue d'aider les producteurs de la province.

Classement.—Le ministère fédéral de l'Agriculture a introduit en 1939 le classement des fourrures. Un des principaux objets du classement est d'assurer l'uniformité, afin que l'acheteur étranger puisse choisir les fourrures sans avoir à les examiner en personne. Le classement est très avantageux tant pour le producteur que pour le commerce en général. Il renseigne l'éleveur sur la valeur exacte de ses peaux et l'encourage à améliorer la qualité de ses produits; il fournit les directives nécessaires en vue des accouplements futurs; il élève le niveau de la production entière de peaux; et il hausse le prix des peaux de meilleure qualité.

Exportations et importations.—Avant la seconde guerre mondiale, le Canada exportait ses peaux à fourrure au Royaume-Uni surtout mais, ce marché ayant presque disparu durant les années de guerre, le commerce des fourrures s'est continué surtout avec les États-Unis. Le commerce a définitivement repris avec le Royaume-Uni en 1946, 1947 et 1948.

Le commerce canadien des fourrures, tant d'exportation que d'importation, comprend surtout les peaux vertes, la valeur des peaux apprêtées et façonnées étant plutôt faible par rapport au total. Une bonne partie des exportations comprennent naturellement les fourrures que le Canada produit en grande quantité; le vison est le plus coûteux, suivi du castor, du rat musqué et du renard. Par ailleurs, les fourrures comme le mouton de perse, certaines variétés de rat musqué, le lapin et l'écureuil, l'opossum et le raton laveur, dont la production n'est pas élevée au Canada, forment la majeure partie des importations.

La partie I, section 3, du chapitre sur le Commerce extérieur, donne pour 1945-1948, aux tableaux **13** et **14,** le total des exportations de toutes fourrures aux États-Unis, au Royaume-Uni et aux autres pays, de même que le total des importations en provenance de ces pays.

7.—Exportations et importations de fourrures, par espèce, 1948

Espèce	Exportations			Espèce	Importations		
	Royaume-Uni	États-Unis	Tous pays		Royaume-Uni	États-Unis	Tous pays
	$	$	$		$	$	$
Peaux vertes—				Peaux vertes—			
Castor	1,015,390	3,177,931	4,208,077	Renard	13,489	71,990	94,240
Hermine	336,051	372,227	712,056	Kolinski	—	116,237	116,237
Pékan	60,310	70,811	131,121	Animaux marins	—	733	20,566
Renard, toutes espèces	2,019,071	1,000,579	3,304,392	Vison	12,899	1,078,410	1,188,694
Lynx	48,429	57,166	108,232	Rat musqué	—	5,032,404	5,130,066
Martre	175,441	203,024	381,560	Opossum	—	30,643	32,703
Vison	1,474,205	7,213,960	8,701,749	Mouton de perse	84,188	7,800,435	8,387,320
Rat musqué	1,274,217	2,087,106	3,367,442	Lapin	253	2,037,350	3,240,855
Loutre	125,368	103,006	228,664	Raton laveur	—	709,956	709,956
Lapin	589	60,344	60,933	Mouton	—	256,975	560,628
Raton laveur	409	111,148	112,007	Écureuil	—	678,683	687,820
Phoque	—	70,263	70,603	Viscache	—	—	4,442
Mouffette	7,633	9,742	17,375	Autres	45,671	1,453,813	1,806,828
Écureuil	1,287,754	70,598	1,369,422				
Belette	63,317	245,462	314,956				
Loup	50,682	25,644	80,714				
Autres	18,952	69,786	92,261				
Peaux apprêtées—				Peaux apprêtées—			
Renard	—	1,220	14,533	Lapin	—	—	139,572
Autres	4,210	120,245	212,714	Autres	112,693	415,937	536,150
Peaux ouvrées	3,940	544,796	628,971	Peaux ouvrées	168,612	1,470,317	1,911,709
Totaux	**7,965,968**	**15,615,058**	**24,117,782**	**Totaux**	**437,805**	**21,153,883**	**24,567,786**

Section 5.—Préparation des fourrures*

Le terme plutôt général de "préparation des fourrures" embrasse l'industrie de l'apprêtage et de la teinture des peaux et celle des articles en fourrure. La première s'occupe de l'apprêtage et de la teinture à façon des peaux; la deuxième, qui est une industrie de fabrication, confectionne effectivement les articles en fourrure, tel que les manteaux, les écharpes et les gants.

Les statistiques distinctes de l'industrie de l'apprêtage et de la teinutre des fourrures remontent à 1917, lorsque 12 établissements, employant 512 travailleurs, déclarent des recettes de $1,071,805. Il n'existe d'analyse par espèce des différentes peaux traitées que depuis 1924, lorsque huit établissements déclarent des recettes de $1,120,895; les teintures, substances chimiques et autres matières premières utilisées coûtent $162,013 et 539 employés reçoivent en salaires, $561,233. Sur les 3,473,909 peaux traitées cette année-là, les peaux de rats musqués représentent 47 p. 100, de lapins, 19 p. 100 et d'écureuils, 10 p. 100. En 1947, le nombre de peaux traitées augmente à 10,652,179: le lapin en représente 44 p. 100; le rat musqué, 31 p. 100; l'écureuil, 8 p. 100. Les autres espèces de peaux traitées ont sensiblement varié durant le dernier quart de siècle; leur nombre a subi l'influence non seulement du climat sous lequel se pratique le piégeage, mais aussi des progrès de l'élevage des animaux à fourrure et, surtout, des caprices de la mode. Le tableau 8 présente les principales statistiques de l'industrie de l'apprêtage des fourrures au cours des années 1945, 1946 et 1947.

* Rédigé à la Section des produits animaux, Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

8.—Statistiques principales de l'industrie de l'apprêtage des fourrures, 1945-1947

Détail		1945	1946	1947
Établissements	nomb.	20	24	24
Employés à salaire—				
Hommes	nomb.	116	143	140
Femmes	"	44	39	37
Employés à gages—				
Hommes	nomb.	897	1,126	920
Femmes	"	360	343	262
Salaires versés	$	408,762	444,879	528,559
Gages versés	$	1,705,788	2,031,055	1,825,392
Coût des matières premières (teintures, substances chimiques, etc.)	$	792,455	1,026,978	781,590
Peaux traitées	nomb.	11,079,292	12,875,683	10,652,179
Montant reçu pour traitement des peaux	$	3,746,854	5,010,539	4,530,478

La statistique de l'industrie des articles en fourrure existe sur une base comparable depuis 1921; 219 établissements déclarent alors une valeur brute de production de $13,639,609 et 2,682 employés, qui reçoivent $3,037,605. Les matières premières coûtent $8,118,833. Le tableau 9 donne les principales statistiques de l'industrie en 1945, 1946 et 1947.

9.—Statistiques principales de l'industrie des articles en fourrure, 1945-1947

Détail		1945	1946	1947
Établissements	nomb.	571	593	616
Employés à salaire—				
Hommes	nomb.	1,112	1,162	1,193
Femmes	"	371	370	377
Employés à gages—				
Hommes	nomb.	2,190	2,518	2,450
Femmes	"	2,109	2,214	2,074
Salaires versés	$	3,159,814	3,380,782	3,740,915
Gages versés	$	6,029,158	7,131,892	7,665,649
Coût des matières premières	$	35,488,515	39,394,072	36,912,929
Valeur des produits	$	51,032,829	57,737,516	57,541,628

Les changements dans les habitudes et le mode de vie qui se sont produits durant le dernier quart de siècle se reflètent dans le genre de produits fabriqués par l'industrie des articles en fourrure. En 1921, par exemple, 31,604 manteaux et caracos en fourrure pour femmes ont été produits, tandis qu'en 1947 l'industrie en fabrique 213,711. Par ailleurs, 4,655 manteaux de fourrure et 1,037 pelisses pour hommes ont été produits en 1921, en comparaison de 2,102 seulement en 1947. En 1921, les traîneaux attelés étaient encore assez nombreux et 4,461 couvertures de fourrure ont été produites; en 1947, la production tombe à 58.

CHAPITRE XIV.—PÊCHERIES

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Les pêcheries canadiennes	516
Section 2. Les gouvernements et la pêche	519
Sous-section 1. Gouvernement fédéral	519
Sous-section 2. Gouvernements provinciaux	524
Section 3. Statistique de la pêche	525
Sous-section 1. Production primaire	525
Sous-section 2. Industrie du conditionnement du poisson	529
Section 4. Statistique de la pêche à Terre-Neuve avant l'Union	530

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Les eaux qui baignent le littoral canadien renferment certaines des plus importantes pêcheries du monde. Sans interruption, depuis plus de 400 ans, les pêcheurs de plusieurs nations viennent faire la pêche au large des côtes de l'Atlantique (voir p. 352 de l'*Annuaire* de 1934-1935). Bien que la plus ancienne industrie du Canada soit exploitée aussi bien dans les eaux intérieures que sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, elle ne joue pas un rôle prédominant dans la physionomie économique du pays; 1 p. 100 seulement du revenu national brut provient de la vente des produits de la pêche. L'industrie, cependant, est de la plus grande importance pour plusieurs des collectivités qui habitent le long des milliers de milles de littoral canadien. Elle fournit de l'emploi continu ou saisonnier à 130,000 personnes qui s'occupent soit de la pêche (105,000), soit du conditionnement du poisson (25,000). Elle figure parmi les dix plus grandes industries de la pêche au monde et le Canada, qui vend plus des deux tiers de sa prise à l'étranger, compte parmi les plus grands exportateurs de poisson.

Section 1.—Les pêcheries canadiennes*

Les pêcheries du Canada se répartissent naturellement en trois grandes divisions: celles de l'Atlantique, celles du Pacifique et celles de l'intérieur. Elles ont chacune leurs caractéristiques propres.

Pêcheries de l'Atlantique.—L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération a redonné aux pêcheries canadiennes de l'Atlantique leur prédominance traditionnelle, qui risquait de passer à la plus jeune industrie de la pêche dans le Pacifique. Les pêcheries réunies de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et du Québec représentent plus de la moitié de la valeur marchande de toute la pêche canadienne.

La pêche la plus précieuse dans l'Atlantique est celle de la morue, qui attire les pêcheurs des cinq provinces et dont les plus nombreux sont ceux de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. D'autres poissons de fond, ainsi dénommés parce qu'ils tirent leur nourriture du fond de l'océan, sont souvent pris avec la morue; ce sont l'aiglefin, le colin, la merluche, le brosmius, la chèvre et le poisson loup. Les pêcheurs de l'Atlantique prennent encore en eau profonde des poissons plats: tels que le flétan, le balai, la plie-limande, la limande, le carrelet et la raie. Le homard, deuxième quant à la valeur parmi les produits de la pêche dans l'Atlantique, se prend surtout dans les eaux des trois provinces Maritimes, mais aussi dans celles du Québec et de

* Revisé par le ministère des Pêcheries, Ottawa.

Terre-Neuve. D'autres sortes de mollusques et crustacés sont les palourdes et les praires, que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse produisent en grandes quantités, les huîtres (principalement au Nouveau-Brunswick et dans l'Île du Prince-Édouard) et les pétoncles en Nouvelle-Écosse. Les moules, les littorines et les crabes se vendent sur une plus petite échelle. Le hareng prédomine parmi les espèces de poissons qui se réunissent en bancs (poissons pélagiques) et ceux qui pénètrent dans les estuaires. Les petits harengs pêchés dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick et vendus sous le nom de "sardines" ont une valeur particulière. Parmi les autres poissons pélagiques figurent le maquereau, que l'on rencontre partout, l'éperlan, pris en grand nombre au large du Nouveau-Brunswick et ailleurs, le saumon de l'Atlantique, l'espadon et beaucoup d'autres. En tout et partout, le pêcheur canadien de l'Atlantique prend pour fins commerciales plus de 30 différentes espèces de poissons, des crustacés et mollusques et des mammifères aquatiques comme le phoque et la baleine. Il récolte, en outre, d'autres produits marins comme la mousse d'Irlande et autres herbes marines.

La distinction est assez définie entre les deux branches de la pêche dans l'Atlantique: la pêche côtière, la plus importante, se fait au plus de 12 à 15 milles du littoral, tandis que la pêche en haute mer se fait sur les bancs plus au large. Les pêcheurs qui font la pêche à leur porte en bateau à rames, bateau à voiles ou canot automobile produisent le gros de la pêche côtière. Sur les côtes du Labrador, la pêche revêt un caractère particulier: elle est pratiquée surtout par des pêcheurs terre-neuviens qui s'y rendent pour l'été. Les lignes à mains et les palangres, avec hameçons appâtés individuellement, sont les principaux engins de la pêche côtière de la morue, de l'aiglefin et du flétan, mais à Terre-Neuve ce sont les parcs en filets à morues qui fournissent la plus grande partie de la prise côtière de morues. Le maquereau et le hareng se prennent à l'aide de sennes, de parcs en filets et de filets à mailles; le homard, à l'aide de casiers à homards; et l'éperlan, surtout en hiver, au moyen de filets à poche ou à réservoir à travers des trous percés dans la glace. Les huîtres sont cueillies de leurs bancs au moyen de râteaux ou de pincettes à huîtres; les pétoncles sont prises à l'aide de râteaux ou de sennes de fond.

Le bateau classique de pêche en haute mer est le schooner de 70 à 125 tonnes et plus, propulsé de nos jours par un moteur aussi bien que par des voiles. Il transporte de 12 à 24 pêcheurs qui, une fois rendus sur les pêcheries, font la pêche deux par deux dans de petits bateaux appelés "doris", en se servant de palangres. Un nombre relativement faible de chalutiers à vapeur de 250 à 300 tonnes et de nombreux petits bateaux appelés "dragueurs", avec port d'attache à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, pêchent au moyen de grands filets à poche ou "chaluts" traînés au fond de la mer.

Le pêcheur de l'Atlantique, indépendant ou associé, qui souvent habite un petit village éloigné des grands marchés, et utilise un outillage simple et les méthodes classiques, a toujours dépendu, pour sa subsistance, des caprices de la température, des pêcheries et du marché. Il existe maintenant une tendance, stimulée par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que le mouvement coopératif, vers l'amélioration des engins, des méthodes de pêche et des facilités de vente des produits de la pêche.

Une forte proportion du rendement des pêcheries de l'Atlantique, surtout la morue et les espèces apparentées, est normalement salée et séchée, et à certains endroits par des méthodes modernes, principalement en vue de l'exportation aux An-

tilles occidentales, à l'Amérique du Sud et aux pays de la Méditerranée. Cependant, les perfectionnements modernes en matière de réfrigération et de transport permettent de vendre à l'état frais ou congelé une plus grande partie encore du poisson de presque toutes espèces, surtout sur les marchés du Canada et des États-Unis. Une forte proportion est vendue en filets frais ou fumés, prêts à cuire. Une bonne partie de certaines espèces,—homard, sardines, maquereau, aiglefin et autres poissons de fond (*chicken haddie*) et thon,— est mise en conserves; une quantité plus faible de poisson de l'Atlantique est saumurée. De certaines espèces de poisson provient l'huile de foie et autres huiles à vitamine. Des engrais et autres produits non alimentaires sont aussi fabriqués comme sous-produits. Le hareng fournit le gros de la boëtte servant à amorcer les lignes à main et les palangres.

Pêcheries du Pacifique.—La pêche de la Colombie-Britannique, la province canadienne du Pacifique, est dominée par le saumon, qui répond pour plus de la moitié de la valeur totale. Le hareng ainsi que l'anchois et le capricieux pilchard contribuent pour un cinquième à un quart et le flétan et autres poissons plats (soles, carrelets), environ pour un dixième de la valeur marchande de la prise de la Colombie-Britannique. Le chien de mer, le milandre et autres requins, source abondante d'huile à vitamine, ont une importance commerciale. La morue-lingue et la morue charbonnière (aucunement apparentées à la morue commune) méritent une mention; les palourdes, crabes et huîtres fournissent également un petit revenu aux pêcheurs. Le thon, dont la pêche est une récente initiative, peut fort bien devenir un des poissons les plus importants de la pêche du Pacifique. Une variété d'autres espèces d'animaux aquatiques, depuis la crevette jusqu'à la baleine, figurent parmi les prises des pêcheurs de la Colombie-Britannique.

Presque toute la pêche en Colombie-Britannique se fait en vue de la côte et on n'y trouve pas de gros bateaux de pêche. Toutefois, même les petits bateaux, habituellement très puissants et munis d'engins mécaniques modernes, d'aides à la navigation et de la radio, parcourent de fortes distances le long du littoral, selon les migrations saisonnières du poisson, et profitent des saisons ouvertes dans différentes régions très éloignées l'une de l'autre.

Parmi les bateaux et les engins typiques en usage figurent les bateaux utilisant les sennes à poches, possédés ou loués par les établissements de conditionnement et montés d'une équipe de sept ou huit pêcheurs qui reçoivent une part des recettes provenant de la prise. Ces bateaux jouent un rôle important dans la pêche du saumon et débarquent le gros de la prise de hareng et de pilchard. La senne à poches, longue de 800 à 1,200 pieds, est jetée à l'eau en cercle autour du poisson et ensuite ramenée ensemble sous l'eau, comme pour une poche.

Une autre méthode importante de pêche du saumon consiste à employer des filets à mailles dérivants qui flottent verticalement dans l'eau. De petites quantités de harengs et de pilchards sont également prises par ce moyen; des engins semblables servent à la pêche du saumon.

On pratique aussi la pêche à la ligne et à l'hameçon dans plusieurs branches de la pêche du Pacifique. Le saumon et le thon se prennent à la ligne traînante. Des lignes placées au fond de la mer sont les principaux engins de la pêche du flétan; elles servent aussi à prendre d'autres poissons de fond et, dans une certaine mesure, le requin. Des lignes à main sont employées par ceux qui pêchent à bord de petits bateaux la morue-lingue, la rascasse, le requin, etc. De petits chaluts tirés au fond de la mer par des bateaux à moteur ou des dragueurs prennent la plus grande partie de la sole et de la morue grise de même qu'une variété d'autres poissons.

PÊCHERIES COMMERCIALES DU CANADA

NOTA: Les variétés de poissons sont disposées suivant le volume de la prise en 1947. La grosseur du caractère indique approximativement la valeur de *la prise débarquée*

PRINCIPAUX POISSONS DU PACIFIQUE

HARENG
SAUMON
FLÉTAN
SOLE
HUITRES
MORUE LINGUE
CHIEN DE MER (foies)

PRINCIPAUX POISSONS DE L'INTÉRIEUR

POISSON BLANC
DORÉ
TULLIBEE
BROCHET
TRUITE
HARENG
DORÉ NOIR
PERCHE
SANDRE

PRINCIPAUX POISSONS DÉBARQUÉS — 1947

TONNES		MILLIONS DE DOLLARS (0 2 4 6 8 10 12 14)
82,434	SAUMON	
15,942	HOMARD	
116,355	MORUE	
189,230	HARENG	
13,018	FLÉTAN	
7,231	DORÉ	
8,011	POISSON BLANC	
50,820	SARDINE	
15,779	ÉGLEFIN	
2,773	ÉPERLAN	
13,131	MAQUEREAU	
2,445	TRUITE	

POISSON DÉBARQUÉ : COMPARAISON RÉGIONALE

MOYENNES DE CINQ ANS

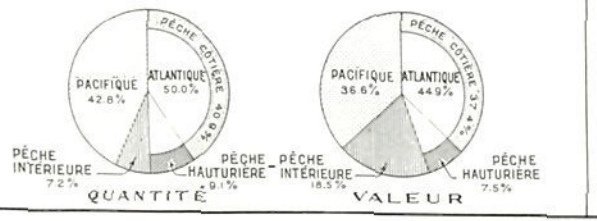

PRINCIPAUX POISSONS DE L'ATLANTIQUE

PÊCHE CÔTIÈRE	PÊCHE HAUTURIÈRE*
HARENG	MORUE
MORUE	ÉGLEFIN
SARDINE	LIMANDE
HOMARD	MERLAN
MAQUEREAU	MERLUCHE ET BROSME
MERLUCHE ET BROSME	ESPADON
MERLAN	FLÉTAN
ÉGLEFIN	
HUITRES	
ÉPERLAN	
SAUMON	
FLÉTAN	
ESPADON	

* La pêche "hauturière" représente la prise des chalutiers à vapeur et autres navires de 40 tonnes ou plus pêchant au large.

GRAND BANC DE TERRE-NEUVE
BANC ST-PIERRE
BANQUEREAU
BANC DE L'ILE DU SABLE
BANC GEORGES

Nota: * La Saskatchewan, l'Alberta, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne paraissent pas sur la carte. Les pêcheries commerciales dans ces régions sont comparativement peu étendues. Toutefois, certaines quantités de poisson blanc, de doré, de truite, de brochet et de tullibee sont vendues chaque année.

La mobilité, l'outillage moderne et les facilités de vente efficaces caractérisent la pêche du Pacifique, qui est hautement organisée tant chez les pêcheurs que chez les établissements de conditionnement.

La plus grande partie du saumon du Pacifique est mise en conserves. Ce poisson jouit d'une réputation mondiale quant à sa qualité et est exporté à bien des pays. Le saumon, le flétan et beaucoup d'autres espèces, y compris les mollusques et les crustacés, sont écoulés à l'état frais ou congelé sur les marchés du Canada et des États-Unis. Le hareng est en grande partie transformé en farine et en huile de poisson, de même que les issues de la mise en boîtes et en filets d'autres espèces. L'extraction d'huile à vitamine des foies et viscères constitue une autre activité importante et grandissante de l'industrie.

Pêcheries de l'intérieur.—En plus d'être un paradis des amateurs de pêche, les eaux de l'intérieur du Canada, qui constituent plus de la moitié des eaux douces du globe, supportent également d'importantes entreprises de pêche commerciale, particulièrement en Ontario, dans les Prairies et aussi loin au nord qu'au Grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Québec, le Nouveau-Brunswick et le Yukon possèdent des entreprises commerciales de pêche intérieure de moindre envergure.

Une grande variété de poissons se prend dans ces eaux intérieures; le corégone, commun à toutes les provinces, vient en premier, suivi de la truite grise et du doré. D'autres espèces sont parfois de grande importance locale, comme le doré noir au Manitoba et l'anguille au Québec.

Les Grands lacs, de même que les grandes étendues d'eau des Prairies et le Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest, sont pêchés intensément durant l'été; les pêcheurs se servent de bateaux mesurant jusqu'à 46 pieds de longueur (par exemple, les bateaux à corégone sur le lac Winnipeg) ainsi que d'esquifs et canots. Les rets à mailles et les filets à enclos constituent les principaux engins. La production est écoulée par des établissements côtiers permanents qui sont munis de facilités de garage, de congélation, de réfrigération, de classement et d'entreposage.

En hiver, la pêche dans les grands et les petits lacs, au moyen de rets à mailles introduits dans des trous percés dans la glace, est faite par des équipes d'hommes dont plusieurs ne sont que des pêcheurs à temps discontinu ayant comme principale occupation l'agriculture, l'abatage du bois ou le piégeage. Des baraques ou des cabanes mobiles abritent les pêcheurs qui y trouvent des facilités de manutention. Des attelages de chiens, des chevaux, des voitures automobiles et des autoneiges transportent poisson et équipement.

La plus grande partie de la prise est vendue à l'état frais ou congelé; une forte proportion est exportée aux États-Unis.

Section 2.—Les gouvernements et la pêche*

Sous-section 1.—Gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral a le pouvoir exclusif de légiférer sur les pêcheries côtières et intérieures du Canada (Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, art. 91 (12)). En vertu de cet acte, des lois sont adoptées en vue de la protection

* Revisé par le ministère des Pêcheries, Ottawa.

et de la conservation des pêcheries dans toutes les provinces. Les provinces, cependant, ont des droits de propriété sur les pêcheries d'eau douce. Les gouvernements fédéral et provinciaux, subordonnément à diverses ententes, ont divisé le pouvoir administratif (mais non le législatif,) en matière des pêcheries. Le gouvernement fédéral légifère sur toutes les pêcheries maritimes du Canada, sauf celles du Québec, et les administre. Au Québec, le gouvernement provincial a charge de l'application des lois fédérales concernant les pêcheries d'eau douce et de mer.

Le gouvernement fédéral administre les pêcheries d'eau douce du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard. Les pêcheries d'eau douce des autres provinces relèvent de l'autorité provinciale qui applique, au nom du gouvernement fédéral, les lois fédérales concernant les pêcheries.

Ministère des Pêcheries.—Depuis la Confédération, les autorités fédérales responsables des pêcheries, grâce à leurs mesures de protection, ont aidé à conserver les grandes ressources naturelles qui sont le fondement de l'industrie de la pêche au Canada. En vertu de sa législation, le ministère fédéral des Pêcheries réglemente la prise d'un grand nombre de poissons au moyen de saisons fermées, de limites de taille, de régions interdites, de restrictions quant aux engins de pêche et de permis. Un personnel de fonctionnaires et de gardes-pêche établis sur place, munis de bateaux de protection et de patrouille, est chargé de surveiller l'application des mesures de conservation.

Le ministère s'occupe aussi de combattre ce qui peut entraîner un décroissement des poissons et d'aider activement à l'entretien et à l'amélioration de bancs au moyen de la pisciculture. Le service de pisciculture exécute, à l'égard du saumon de l'Atlantique, de différentes espèces de truites, de l'achigan à petite bouche et d'autres, les travaux suivants: collecte, répartition, transport et incubation des œufs; alimentation, élevage et distribution de l'alevin, du fretin et du poisson plus âgé; expériences intéressant l'alimentation et l'équipement; et élevage sélectionné. Cette division s'occupe aussi de l'exploitation des cours d'eau ainsi que de combattre les pilleurs de poissons, d'orienter les recherches et de favoriser et maintenir généralement l'abondance du poisson. Elle a charge aussi de supprimer les entraves au mouvement naturel du poisson, de construire des échelles permettant au poisson de contourner les obstacles naturels ou artificiels, de modifier les cours d'eau en vue d'améliorer les frayères et de prendre des mesures pour empêcher la pollution des cours d'eaux qui importent à l'industrie de la pêche.

Le ministère, par l'intermédiaire de son Service d'inspection, en partie volontaire et en partie obligatoire, aide l'industrie de la pêche à maintenir un niveau élevé de qualité et facilite la vente des produits de la pêche grâce à un classement soigneux.

Le gouvernement fédéral, continuant ainsi un programme de temps de guerre, stimule la construction de certains genres de chalutiers sur les côtes de l'Atlantique au moyen de subventions ($165 par tonne brute en 1949). Il y subventionne la construction d'installations servant à la congélation et à l'entreposage de la boëtte, jusqu'à concurrence de 75 p. 100 du coût de construction (avec maximum de $10,000) des entrepôts et verse une faible prime annuelle aux pêcheurs en haute mer et aux propriétaires de bateaux canadiens. Cette prime représente l'intérêt de la somme attribuée au Canada en 1871, en reconnaissance de certains privilèges de pêche accordés aux États-Unis.

La Division économique et statistique entreprend l'étude économique de problèmes relatifs aux pêcheries et communique ses conclusions à l'industrie et au commerce. Elle poursuit un programme complet de recherches sur la vente et, de concert avec le ministère du Commerce et son Service des commissaires du commerce, s'occupe d'améliorer et d'étendre les marchés d'exportation pour le poisson canadien. Une enquête se poursuit également sur les revenus des collectivités de pêcheurs et sur l'expansion de la productivité de l'industrie. La division aide aussi le Bureau fédéral de la statistique à étendre et à améliorer la statistique des pêcheries.

Une autre division s'occupe des services d'information et d'éducation du ministère; elle aide à l'avancement de la pêche canadienne en rendant le public plus au fait et plus soucieux des ressources en poissons du pays, de leur administration, de leur expansion, de leur avenir et de leurs produits. Au moyen de programmes d'éducation de toutes sortes, elle favorise l'adoption de méthodes d'exploitation plus efficaces et une consommation plus abondante de produits de la pêche canadienne.

Le gouvernement fédéral aide à l'éducation des pêcheurs au moyen de versements aux institutions d'enseignement qui se sont engagées à poursuivre un programme d'éducation des adultes au bénéfice des pêcheurs, particulièrement en vue de les préparer à la coopération en matière de production et de vente. Les subventions autorisées en 1947-1948 s'établissent à $80,000, dont $46,000 vont à l'université Saint-François-Xavier pour les provinces Maritimes, $24,000 au collège de Sainte-Anne de la Pocatière pour la péninsule de Gaspé et la côte nord du golfe Saint-Laurent, et $10,000 à l'Université de la Colombie-Britannique.

Conseil de recherches sur les pêcheries.—En vertu de la loi du Conseil de recherches sur les pêcheries, 1937 (chap. 31), le Conseil a charge de toutes les stations fédérales de recherches sur les pêcheries au Canada, de la tenue et du contrôle des enquêtes sur des problèmes pratiques et économiques concernant les pêcheries maritimes et d'eau douce, la flore et la faune, et autres travaux que le ministre des Pêcheries peut lui assigner. Le Conseil comprend 15 membres nommés par le ministre pour cinq ans. Neuf des membres sont des hommes de science d'universités et autres institutions s'occupant de recherches sur les problèmes relatifs à la pêche; quatre membres représentent l'industrie de la pêche et deux, le ministère fédéral des Pêcheries. Des crédits du Parlement financent le Conseil, qui peut également se servir des fonds qui lui viennent pour son œuvre de legs, dons et autres sources.

Le Conseil dirige sept principales stations scientifiques: quatre s'occupent de problèmes biologiques et trois servent de stations expérimentales chargées des problèmes technologiques touchant l'industrie de la pêche. Les stations biologiques sont les suivantes: station biologique de St-Jean (T.-N.); station biologique de l'Atlantique, à St-Andrews (N.-B.); station centrale de recherches sur les pêcheries, Winnipeg (Man.); station biologique du Pacifique, Nanaïmo (C.-B.). Voici les stations technologiques: station expérimentale des pêcheries de l'Atlantique, Halifax (N.-É.); station expérimentale des pêcheries gaspésiennes, Grande-Rivière (P.Q.); et station expérimentale des pêcheries du Pacifique (C.-B.).

Les enquêtes spéciales dans les Territoires du Nord-Ouest sont dirigées au siège même du Conseil et entreprises à mesure que les problèmes surgissent. Une enquête sur les pêcheries de l'Arctique oriental se poursuit également dans la baie d'Ungava et le détroit d'Hudson.

Le comité exécutif du Conseil dirige et surveille les recherches qui importent assez à la pêche canadienne pour être amorcées par le Conseil ou assignées à ce dernier par le ministre. Ce comité est aidé de sous-comités exécutifs (un pour les stations de l'Atlantique, un pour la station de Gaspé et un pour les stations du Pacifique) et de comités consultatifs (un pour la station centrale de recherches et un pour celle des enquêtes sur les pêcheries de l'Arctique oriental). Des comités associés ont charge de sujets spéciaux se rattachant au travail du Conseil.

Il se fait aussi des études et des recherches biologiques en vue de la conservation, de l'amélioration et de l'administration des ressources en poissons du Canada. Les études renseignent sur le cycle évolutif, le taux de croissance, la reproduction, la répartition, les ennemis, les maladies, etc., des poissons, crustacés et mollusques et mammifères marins. La relation étroite et importante entre ces études et celles portant sur les aspects physiochimiques et biologiques de l'océanographie, entreprises de concert avec d'autres organisations, s'accentue constamment.

Les enquêtes technologiques du Conseil aux stations expérimentales visent à fournir plus de renseignements sur les méthodes de conservation, de conditionnement et de récupération des sous-produits du poisson et autres organismes marins. Ces enquêtes portent sur la salubrité des usines et des produits, la construction de l'outillage de conditionnement, le perfectionnement des méthodes de séchage et de fumage artificiels, l'étude des procédés de congélation et de l'entreposage, l'amélioration des méthodes de contrôle de la qualité du poisson frais et congelé, la bactéorologie et la chimie du poisson salé et les recherches sur les huiles marines.

Office des prix des produits de la pêche.—L'Office a été institué en juillet 1947 subordonnément à la loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche. Il comptait alors cinq membres représentant les pêcheurs, les industriels et le gouvernement, aidés de comités consultatifs et d'un personnel à temps continu. Un sixième membre devait être nommé à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération.

L'Office, qui relève du ministre des Pêcheries, s'occupe du retour méthodique de l'industrie au pied de paix, s'efforce d'assurer aux pêcheurs des revenus suffisants et stables et cherche à établir une juste relation entre le revenu de la pêche et celui d'autres occupations.

Afin d'atteindre ses objectifs, l'Office est autorisé à acheter des produits de la pêche de bonne qualité, aux conditions prescrites, et d'en disposer par voie de vente ou autrement, ou de verser au producteur la différence entre le prix fixé par l'Office et le prix moyen que le produit commande effectivement. Cependant, l'Office n'a ni pouvoir de réglementation des prix ni autorité sur les opérations de l'industrie de la pêche ou du commerce du poisson.

L'Office obtient les fonds nécessaires à son activité dans le domaine de la pêche du fonds du revenu consolidé, jusqu'à concurrence de 25 millions de dollars, mais uniquement sur l'avis du Conseil du trésor et l'autorisation du gouverneur en conseil. L'administration en est défrayée au moyen d'un crédit spécial du Parlement.

L'Office a exercé son pouvoir d'acheter du poisson en 1948 et 1949. En 1948, il a aidé à la réduction méthodique des opérations de la conserverie, qui s'étaient grandement amplifiées sur la côte de l'Est durant la guerre, en achetant une partie des stocks au prix d'environ $1,250,000. Le gros des achats a servi à des fins de charité et de secours. Au printemps de 1949, l'Office a pris charge d'un excédent de stocks de poisson de lac congelé, d'une valeur d'environ $285,000, aux mains

des pêcheurs des provinces des Prairies. L'Office ne vend en aucun cas le poisson aux commerçants, qui veulent l'écouler au pays ou l'exporter, à un prix inférieur au total de ses propres frais. Environ les deux tiers du poisson a été vendu à des fabricants de farine de poisson et presque tout le reste a servi de provende à renard et à vison.

Accords internationaux.—Plusieurs des pêcheries exploitées par les pêcheurs canadiens le sont également par des pêcheurs étrangers, en particulier des Américains. Ce problème et d'autres, comme par exemple la migration du poisson entre les eaux canadiennes et celles qui sont hors de la compétence du gouvernement canadien, sont l'objet d'accords internationaux.

Depuis 1933, en vertu du *modus vivendi* issu d'un traité non ratifié de 1888, les bateaux de pêche des États-Unis obtiennent un permis annuel leur permettant d'entrer dans les ports canadiens de l'Atlantique pour y acheter de la boëtte et autres accessoires. (Un exposé historique de la situation paraît aux pp. 354–357 de l'*Annuaire* de 1934-1935). Sur la côte du Pacifique, des avantages portuaires annuels sont également accordées aux bateaux américains de pêche au flétan depuis quelques années et, plus récemment, aux bateaux américains pêchant la morue charbonnière. Les bateaux de pêche du Canada jouissent des mêmes avantages en Alaska. Les avantages accordés par le Canada comprennent la permission de transborder les prises, d'acheter de la boëtte, d'embarquer des équipages, etc.

Deux commissions internationales, dont le Canada et les États-Unis se partagent également les frais et l'adhésion, ont été établies sur la côte du Pacifique en vue de s'occuper des pêcheries de flétan et de celles de sockeye dans le Fraser. Apparemment, les enquêtes effectuées sous les auspices des commissions, la règlementation et la restriction subséquentes des prises et, dans le cas du saumon, la construction d'échelles à poisson ont réussi à arrêter et à renverser la tendance de ces pêcheries à se dépeupler. Les phoques à fourrure du Pacifique sont une autre ressource marine épuisée qu'un accord et des gestes internationaux ont permis de reconstituer. Les dispositions de l'accord quadripartite de 1911 entre le Canada, les États-Unis, la Russie et le Japon valent toujours par suite de l'accord provisoire canado-américain de 1942, bien que le traité primitif ait cessé d'être en vigueur quand le Japon l'a abrogé en 1941.

Un premier geste d'initiative internationale en matière d'investigation et de conservation des pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique a été posé par le Canada, les États-Unis et huit pays européens intéressés qui ont signé une convention internationale à l'égard de cette région en février 1949. Une fois la convention ratifiée, une commission internationale et des comités pour des sous-régions déterminées seront établis. Se fondant sur des recherches scientifiques, ils pourront soumettre des propositions aux gouvernements intéressés visant à la réglementation consentie des pêcheries en vue d'assurer le mieux possible le peuplement constant.

Une convention, signée en avril 1946 par le Canada et les États-Unis mais non encore ratifiée, pourvoit à la création d'une commission mixte chargée d'établir un programme complet d'exploitation et d'entretien efficaces des pêcheries des Grands lacs, des tributaires et d'une partie du Saint-Laurent.

Le Canada compte parmi les 15 pays participant à la convention internationale de 1946 sur la règlementation de la pêche de la baleine qui gouverne sur certains points la pêche de la baleine par les pêcheurs de tous les pays signataires.

Le Conseil international permanent pour l'exploration de la mer, établi en 1902 et auprès duquel le Canada envoie un observateur, coordonne les recherches océanographiques et biologiques des pêcheries que ses membres poursuivent dans le nord-est de l'Atlantique, la mer du Nord et la Baltique.

De tous les organismes internationaux s'occupant des pêcheries, le plus important est l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture des Nations Unies (OAA)*. Dans la sphère des pêcheries, l'OAA s'occupe principalement à l'heure actuelle de recueillir, d'analyser, d'expliquer, de discuter et de diffuser des renseignements intéressant la statistique (y compris les normes statistiques), l'état des ressources en poissons, les méthodes de culture et de pêche et la technologie. La Division des pêcheries de l'OAA organise en outre des recherches sur les conditions économiques touchant certains produits de la pêche éprouvant des difficultés chroniques, aide à l'organisation de projets régionaux de recherches et exécute certains travaux préparatoires concernant des normes internationales de denrées.

Sous-section 2.—Gouvernements provinciaux

Le travail accompli par les gouvernements provinciaux en matière d'administration de la pêche commerciale et de la pêche d'agrément, d'aide à l'industrie, d'éducation, de recherches et de conservation est exposé aux pp. 291-298 de l'*Annuaire* de 1945. L'union de Terre-Neuve au Canada en 1949 signifie une nouvelle administration provinciale dont le travail est expliqué dans le texte qui suit. La statistique de la pêche avant l'union est donnée à la section 4, pp. 530-532.

Pêcheries de Terre-Neuve.—Les pêcheries de morue de Terre-Neuve, connues dans le monde entier, ont été le soutien principal de l'île depuis sa première colonisation permanente. Outre la morue, les eaux terre-neuviennes abondent en poissons d'importance commerciale, notamment le hareng, le saumon et le homard. L'éperlan, l'aiglefin, le flétan, la chèvre, le caplan, le maquereau, le turbot, l'encornet, etc., abondent également. La pêche à la baleine et la chasse au phoque jouent un rôle économique important. De fait, les pêcheries de Terre-Neuve et de la côte du Labrador, y compris évidemment les pêcheries en haute mer aux célèbres bancs de Terre-Neuve, renferment presque toutes les espèces de poissons qui habitent les eaux froides de l'hémisphère septentrional. La régularité de leur rendement, mesuré d'après le total de la prise annuelle dans toutes les parties de la côte durant une longue période d'années, est très élevée. Ces vastes ressources ne sont pas encore pleinement en valeur, mais elles deviendront certainement, grâce à une exploitation intense et modernisée, une source de plus en plus grande de richesse pour la province et le Canada en général.

Avant la commission gouvernementale établie en 1934, les pêcheries de Terre-Neuve relevaient du ministre de la Marine et des Pêcheries, comptable envers la législature, qui aidé de son ministère avait charge de surveiller les diverses pêcheries et d'édicter les règlements nécessaires.

La première guerre mondiale a provoqué une vague temporaire de prospérité pour les pêcheries de Terre-Neuve, mais, peu de temps après, la valeur des prises s'est mise à baisser, de sorte qu'en 1932 l'industrie s'est trouvée fort pauvre. En avril 1936, le Conseil des pêcheries de Terre-Neuve a été créé, comme corps constitué, en vertu d'une loi sanctionnée par le gouverneur de Terre-Neuve à cette époque-là. Le Conseil avait de vastes pouvoirs en matière de vente du poisson et de ses produits à Terre-Neuve et, sous l'autorité du Commissaire des Ressources naturelles, était chargé de la plupart des fonctions habituelles d'un ministère des pêcheries. Il

* On trouvera à la p. 424 un exposé du travail de l'OAA dans d'autres domaines.

avait deux objectifs principaux: mettre ordre au chaos où se trouvaient ceux qui s'occupaient de la vente du poisson et de ses produits à Terre-Neuve et étudier les pêcheries de l'île et en stimuler l'exploitation. Ces objectifs se sont graduellement réalisés, de sorte que le sort des producteurs et la situation économique de l'île en général se sont améliorés.

Conformément aux "conditions de l'union de Terre-Neuve avec le Canada" en 1949, les services fédéraux des pêcheries ont été étendus à la nouvelle province. D'autre part, les autorités fédérales ont pris charge des services établis à Terre-Neuve avant l'union pour la protection et l'avancement des pêcheries et des services de boëtte. L'administration générale des pêcheries de la province relève maintenant du ministère fédéral des Pêcheries, mais les lois touchant l'exportation du poisson salé continuent d'être administrées par le Conseil des pêcheries de Terre-Neuve, qui fonctionne maintenant à titre d'organisme fédéral relevant du ministre des Pêcheries. Toute modification ou abrogation de n'importe quelle de ces lois, durant les cinq années ultérieures à l'union, est assujétie au consentement du lieutenant gouverneur de la province de Terre-Neuve. Les employés du Conseil sont devenus des fonctionnaires du ministère fédéral des Pêcheries le 31 mars 1949.

Une Division des pêcheries de Terre-Neuve a été instituée au ministère fédéral des Pêcheries, à Ottawa. Son directeur fait aussi fonction d'agent de liaison entre le Conseil des pêcheries de Terre-Neuve et le ministère.

Section 3.—Statistique de la pêche*

Sous-section 1.—Production primaire

Il y a un siècle, l'industrie de la pêche commerciale au Canada était dans son enfance; en 1844, la valeur estimative de la prise était de $125,000, mais en 1947 elle atteignait près de mille fois plus, soit $123,900,000, chiffre sans précédent. La progression a été assez régulière jusqu'à la deuxième décennie du siècle actuel, alors que la première Grande Guerre a provoqué une brusque hausse des prix, de sorte que la valeur des produits de la pêche a monté de 36 millions de dollars en 1915 à 60 millions en 1918. La crise économique de 1930 à 1939 a provoqué une diminution encore plus marquée de la valeur, mais durant les années qui ont précédé immédiatement la seconde guerre mondiale l'industrie a repris de la stabilité et la hausse des prix à compter de 1941 a fortement contribué à porter la valeur à un nouveau sommet chaque année. Le chiffre de 1948 accuse une augmentation de $15,876,617 ou de 13 p. 100 sur celui de 1947.

* Revisé à la Section des pêcheries, Division des industries et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

1.—Valeur marchande des produits du poisson, 1870-1948

Année	Valeur	Année	Valeur	Année	Valeur
	$		$		$
1870	6,557,391	1925	47,942,131	1939	40,075,922
1875	10,350,385	1929	53,518,521	1940	45,118,887
1880	14,499,979	1930	47,804,216	1941	62,258,997
1885	17,722,973	1931	30,517,306	1942	75,116,933
1890	17,714,900	1932	25,957,109	1943	85,594,544
1895	20,199,338	1933	27,496,946	1944	89,439,508
1900	21,557,639	1934	34,022,323	1945	113,871,100
1905	29,479,562	1935	34,427,854	1946	121,124,733
1910	29,965,142	1936	39,165,055	1947	123,900,303
1915	35,860,708	1937	38,976,294	1948	139,776,920[p]
1920	49,241,339	1938	40,492,976		

Depuis assez longtemps, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse occupent respectivement le premier et le deuxième rang parmi les provinces pour la valeur marchande des produits; ensemble, elles contribuent habituellement pour les deux tiers environ de la production totale du Canada. En 1947, la Colombie-Britannique se classe encore première avec 47 p. 100 de la valeur totale, suivie de la Nouvelle-Écosse (21 p. 100) et du Nouveau-Brunswick (14 p. 100).

2.—Valeur marchande des produits du poisson, par province, 1942-1947

Province ou territoire	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	1,639,539	2,860,946	2,598,975	3,076,811	4,470,877	2,897,284
Nouvelle-Écosse	15,297,482	21,684,435	23,674,055	30,766,900	34,270,762[1]	26,658,916
Nouveau-Brunswick	7,132,420	11,128,864	11,968,692	13,270,376	16,419,983	17,131,690
Québec	4,194,092	5,632,809	5,361,567	7,907,692	7,927,022	5,317,009
Ontario	4,135,205	5,292,268	4,938,193	7,261,661	6,296,658	5,403,662
Manitoba	3,577,616	4,564,551	3,581,795	4,263,670	4,871,037	5,329,418
Saskatchewan	585,782	1,154,544	1,482,223	1,286,361	1,148,886	1,170,930
Alberta	492,182	795,000	929,887	1,450,502	1,339,083	856,609
Colombie-Britannique	38,059,559	32,478,632	34,900,990	44,531,858	43,817,147	58,596,333
Yukon	3,056	2,495	3,131	115,269[1]	563,278[1]	538,422[1]
Totaux généraux	**75,116,933**	**85,594,544**	**89,439,508**	**113,871,100**	**121,124,733**	**123,900,303**
Totaux, poissons d'eau salée	**65,977,321**	**73,180,919**	**78,114,463**	**98,995,493**	**106,515,598**	**110,274,281**
Totaux, poissons d'eau douce	**9,139,612**	**12,413,625**	**11,325,045**	**14,875,607**	**14,609,135**	**13,626,022**

[1] Y compris les Territoires du Nord-Ouest.

3.—Poisson d'eau salée et d'eau douce débarqué, par province, 1942-1947

NOTA.—Les chiffres des années 1918-1941 paraissent à la p. 452 de l'*Annuaire* de 1947.

Province ou territoire	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt	cwt
Île du Prince-Édouard	292,454	332,405	272,227	310,535	351,171	316,815
Nouvelle-Écosse	2,551,281	2,995,413	3,345,588	3,955,288	4,176,630	3,241,359
Nouveau-Brunswick	1,623,387	1,815,208	1,751,725	1,556,964	2,220,764	2,167,402
Québec	1,115,848	1,148,645	1,028,860	1,235,779	1,271,629	963,540
Ontario	263,780	305,932	310,392	342,748	329,971	249,194
Manitoba	359,353	358,646	293,231	310,960	286,958	299,386
Saskatchewan	81,802	104,866	129,588	100,215	77,970	80,205
Alberta	61,850	66,431	76,338	85,824	110,696	98,986
Colombie-Britannique	5,712,050	5,230,536	4,583,226	5,440,291	4,293,881	4,756,299
Yukon	283	159	281	33,205[1]	66,665[1]	35,162[1]
Totaux généraux	**12,062,088**	**12,358,241**	**11,791,456**	**13,371,809**	**13,186,335**	**12,208,348**
Totaux, poisson d'eau salée	**11,233,710**	**11,447,490**	**10,928,311**	**12,462,890**	**12,273,589**	**11,412,563**
Totaux, poisson d'eau douce	**828,378**	**910,751**	**863,145**	**908,919**	**912,746**	**795,785**

[1] Y compris les Territoires du Nord-Ouest.

Le tableau 4 indique la quantité débarquée (produits primaires seulement) et la valeur marchande (produits primaires et secondaires) des principales espèces de poisson commercial. Les poissons de moindre importance et les produits secondaires ne provenant pas spécifiquement d'une espèce particulière de poisson sont groupés sous la rubrique "Autres". Des chiffres et des tableaux plus détaillés figurent au rapport *Statistique des pêcheries du Canada* publié par le Bureau fédéral de la statistique.

4.—Prise et valeur marchande des principaux poissons, 1943-1947

NOTA.—La prise ne comprend dans aucun cas la quantité de foie débarquée, mais la valeur tient compte des produits de foie de poisson.

Espèce	1943	1944	1945[1]	1946[1]	1947[1]	Augmentation (+) ou diminution (−) de 1947 sur 1946
Saumon..... cwt	1,242,391	1,099,161	1,727,855	1,515,482	1,648,675	+133,193
$	*15,642,190*	*16,385,365*	*25,994,395*	*25,230,333*	*36,278,350*	*+11,048,017*
Hareng..... cwt	3,226,632	3,219,158	3,949,864	3,735,731	3,984,606	+248,875
$	*11,937,287*	*11,040,489*	*13,890,284*	*17,344,354*	*17,950,629*	*+606,275*
Morue..... cwt	2,155,179	2,360,450	2,929,332	3,266,570	2,327,108	−939,462
$	*13,064,805*	*14,787,461*	*19,662,480*	*21,742,405*	*14,466,780*	*−7,275,625*
Homard..... cwt	301,092	333,502	371,801	383,085	318,840	−64,245
$	*8,228,533*	*9,048,220*	*13,260,185*	*14,604,489*	*10,751,201*	*−3,753,288*
Sardines..... barils	396,381	413,152	338,925	502,203[r]	508,201	+5,998
$	*3,003,796*	*3,425,899*	*2,914,111*	*4,210,104*	*6,616,764*	*+2,406,660*
Flétan..... cwt	139,043	146,250	162,576	194,599	260,368	+65,769
$	*3,065,375*	*3,299,972*	*3,646,936*	*4,402,089*	*6,531,891*	*+2,129,802*
Corégone..... cwt	167,806	177,000	188,713	192,002	160,227	−31,775
$	*3,575,923*	*3,518,279*	*4,094,709*	*4,044,957*	*3,561,801*	*−483,156*
Doré..... cwt	135,034	149,841	148,009	137,543	144,627	+7,084
$	*2,142,376*	*2,233,768*	*2,740,497*	*3,149,465*	*3,518,814*	*+369,349*
Aiglefin..... cwt	307,454	259,650	322,208	347,376	315,576	−31,800
$	*2,544,409*	*2,255,325*	*2,297,485*	*2,468,055*	*2,479,197*	*+11,142*
Maquereau..... cwt	370,857	342,869	402,069	295,175	262,629	−32,546
$	*2,274,137*	*2,206,689*	*2,810,020*	*2,147,151*	*1,719,503*	*−427,848*
Poisson gris..... cwt	79,024	24,439	56[2]	50[2]	40[2]	−10
$	*2,106,565*	*3,751,567*	*2,347,693*	*1,110,877*	*1,484,819*	*+373,942*
Merlan..... cwt	213,451	197,001	238,161	258,834	224,265	−34,569
$	*1,102,601*	*917,844*	*1,398,081*	*1,601,752*	*1,268,440*	*−333,312*
Éperlan..... cwt	60,024	69,115	65,154	54,519	55,453	+934
$	*863,346*	*1,011,983*	*965,113*	*986,520*	*1,238,797*	*+252,277*
Truite de lac..... cwt	46,988	49,877	56,382	73,830	48,896	−24,934
$	*1,253,059*	*1,145,527*	*1,404,540*	*1,691,286*	*1,230,740*	*−460,546*
Coque..... cwt	135,785	150,769	144,800	203,273	241,629	+38,356
$	*561,439*	*664,408*	*633,628*	*1,060,795*	*1,211,291*	*+150,496*
Doré noir..... cwt	85,321	66,233	59,849	49,481	42,861	−6,620
$	*1,056,374*	*791,006*	*727,067*	*895,195*	*879,840*	*−15,355*
Espadon..... cwt	30,209	19,890	27,171	27,757	17,916	−9,841
$	*1,017,184*	*678,870*	*1,165,225*	*1,229,769*	*844,837*	*−384,932*
Merluche..... cwt	149,630	202,154	266,384	282,795	208,599	−74,196
$	*700,663*	*803,401*	*1,155,011*	*1,262,936*	*835,291*	*−427,645*
Tullibee..... cwt	88,534	65,593	79,519	104,789	126,525	+21,736
$	*490,516*	*436,760*	*646,355*	*446,827*	*785,066*	*+338,239*
Huître..... barils	43,618	55,815	37,208	66,652	64,559	−2,093
$	*376,030*	*523,936*	*500,536*	*707,649*	*715,253*	*+7,604*
Perche..... cwt	26,981	30,029	30,102	44,993	38,754	−6,239
$	*400,457*	*351,082*	*532,267*	*733,124*	*688,254*	*−44,870*
Brochet..... cwt	56,021	57,302	57,520	47,492	60,080	+12,588
$	*450,946*	*481,820*	*516,236*	*495,015*	*611,222*	*+116,207*
Lingue..... cwt	58,691	84,250	79,143	73,825	38,749	−35,076
$	*874,633*	*1,282,617*	*1,166,738*	*1,064,627*	*596,886*	*−467,741*
Thon..... cwt	4,693	9,924	19,231	22,523	25,038	+2,515
$	*37,849*	*165,079*	*378,998*	*482,580*	*583,024*	*+100,444*
Pétoncle..... cwt	57,399	60,283	96,251	87,897	93,173	+5,276
$	*292,517*	*323,071*	*544,918*	*541,117*	*576,183*	*+35,066*
Anchois..... cwt	1,407	12,200	15,000	25,400	28,580	+3,180
$	*11,483*	*261,160*	*82,545*	*615,106*	*537,787*	*+77,319*
Sole..... cwt	7,610	31,826	51,718	95,630	61,053	−34,577
$	*49,320*	*271,231*	*438,219*	*848,004*	*515,148*	*−332,856*
Gasparot..... cwt	105,956	94,223	138,891	172,007	117,751	−54,256
$	*315,158*	*294,743*	*410,251*	*654,227*	*457,084*	*−197,143*
Sandre..... cwt	96,609	94,133	65,825	19,723	17,527	−2,196
$	*1,391,170*	*954,509*	*1,474,056*	*397,995*	*389,566*	*−8,429*
Mousse d'Irlande..... cwt	—	22,752	54,222	140,774	217,526	+76,752
noire $	—	*55,296*	*115,869*	*278,507*	*388,506*	*+109,999*
Autres..... $	*6,764,403*	*6,072,136*	*5,959,652*	*4,777,423*	*4,182,539*	*−594,884*
Totaux..... $	**85,594,544**	**89,439,508**	**113,871,100**	**121,124,733**[r]	**123,900,303**	**+2,775,570**

[1] Comprend les Territoires du Nord-Ouest. [2] Les foies seulement sont débarqués sur la côte du Pacifique.

Du point de vue de la valeur marchande, le saumon s'est classé premier dès 1895; la morue occupait le deuxième rang depuis 1941, mais, en 1947, la quantité

prise ayant diminué de 28 p. 100 au regard de 1946, elle tombe au troisième rang et le hareng, en légère augmentation sur l'année précédente, occupe le deuxième. Le homard, au deuxième rang au point de vue de la valeur marchande pendant quelques années antérieures à 1940, tombe cette année-là au quatrième, rang qu'il occupe encore en 1947.

L'outillage employé par les entreprises de pêche commerciale pour les opérations primaires de la prise, du débarquement, de la manutention et de l'entreposage du poisson est évalué en 1947 à $58,591,000, soit une augmentation de $11,177,779 au regard du chiffre de 1946 et dont $8,489,815 sont attribuables à une hausse de la valeur estimative totale des embarcations de tous genres. La pêche maritime absorbe $49,585,446 ou 85 p. 100 du total des fonds engagés et emploie 47,249 hommes, soit 4,712 de moins qu'en 1946. En 1947, 18,170 hommes sont employés à la pêche intérieure, soit une réduction de 3,383 sur l'année précédente.

5.—Fonds engagés dans la pêche maritime et la pêche intérieure, 1946 et 1947

Outillage	1946		1947	
	nombre	$	nombre	$
Pêche maritime—				
Chalutiers à vapeur	6	710,000	7	1,175,000
Dragueurs	99	1,419,050	108	2,037,450
Vaisseaux—gazoline, diesel et voile	1,726	9,978,875	1,919	14,257,369
Barques—gazoline, diesel, voile et rame	31,153	12,956,303	28,232	15,953,318
Pinasses, barques servant à recueillir le poisson et chalands	464	1,167,750	363	1,008,840
Filets à hareng	43,075	622,966	45,956	870,572
Filets à maquereau	30,002	511,061	32,156	638,967
Filets, filets à parc et sennes à saumon	17,296	3,426,756	14,769	3,178,311
Filets à éperlan	14,866	390,753	14,320	460,155
Autres filets, bordigues et sennes	4,737	1,919,177	5,555	2,090,525
Baquets à chalut, baquets de palangre, lignes à main	107,466	1,098,056	90,813	1,393,881
Pièges et parcs à homard	1,853,537	3,674,351	1,833,811	4,261,632
Autres engins	...	150,941	...	220,007
Établissements—môles, quais, congélateurs, glacières, petites poissonneries et fumeries	7,605	1,447,339	7,335	2,039,419
Valeur totale, outillage de la pêche maritime	...	**39,473,378**	...	**49,585,446**
Pêche intérieure—				
Allèges et remorqueurs	132	1,120,975	145	1,321,985
Barques (gazoline et diesel), esquifs et canots	7,050	1,848,123	7,060	1,936,929
Rets à mailles	..	3,078,575	..	3,659,869
Autres filets, bordigues et sennes	5,378	760,268	6,338	840,326
Autres engins	...	42,722	...	81,050
Établissements—môles, quais, congélateurs, glacières, petites poissonneries et fumeries	2,090	1,089,180	2,229	1,165,395
Valeur totale, outillage de la pêche intérieure	...	**7,939,843**	...	**9,005,554**
Totaux généraux	...	**47,413,221**	...	**58,591,000**

6.—Personnes employées aux opérations primaires de la pêche, 1945-1947

Personnel	Pêche maritime			Pêche intérieure		
	1945	1946	1947	1945	1946	1947
Chalutiers à vapeur	155	162	164	—	—	—
Dragueurs	186	439	509	—	—	—
Vaisseaux	7,466	7,809	8,751	[1]	[1]	[1]
Barques	36,760	38,097	34,459	10,060	10,402[r]	11,511
Pinasses, vaisseaux servant à recueillir le poisson et chalands	768	693	346	91	117[r]	132
Pêche, non en bateau	2,663	4,761	3,020	9,562	11,034	6,527
Totaux, pêcheurs	**47,998**	**51,961**	**47,249**	**19,713**	**21,553**	**18,170**

[1] Compris avec "barques".

Sous-section 2.—Industrie du conditionnement du poisson

Les conserveries en activité au Canada en 1947 comprennent 125 établissements qui conditionnent uniquement ou principalement le homard; ce chiffre, bien qu'inférieur de 10 à celui de 1946, constitue encore plus de la moitié du total. La valeur totale des produits de l'industrie du conditionnement du poisson s'établit en 1947 à $112,238,159: saumonneries, 37 p. 100; autres conserveries, 26 p. 100; et saurisseries 22 p. 100.

7.—Résumé statistique des établissements de conditionnement du poisson, 1943-1947

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
Établissements—					
Conserveries....nomb.	230	249	237	251	249
Saurisseries.... "	203	208	205	237	250
Établissements de poisson frais, glacières et huileries.... "	90	78	98	98	95
Totaux, établissements....nomb.	**523**	**535**	**540**	**586**	**594**
Personnel—					
Conserveries—					
Hommes....nomb.	5,085	5,534	5,400	5,893	5,931
Femmes.... "	5,829	6,253	6,254	6,437	6,699
Saurisseries—					
Hommes.... "	2,636	2,882	3,035	3,835	3,449
Femmes.... "	827	847	873	881	653
Établissements de poisson frais, glacières et huileries—					
Hommes.... "	1,244	1,412	1,525	1,726	1,413
Femmes.... "	278	344	414	624	486
Totaux, hommes....nomb.	**8,965**	**9,828**	**9,960**	**11,454**	**10,793**
Totaux, femmes....nomb.	**6,934**	**7,444**	**7,541**	**7,942**	**7,838**
Rémunération—					
Salaires....nomb.	1,069	1,218	1,210	1,398	1,571
$	1,551,636	1,861,835	1,908,446	2,156,716	2,828,306
Gages....nomb.	11,842	13,461	13,545	14,954	14,887
$	7,585,018	8,465,860[r]	9,359,573	11,643,093	13,032,3
Travaux à l'entreprise et à la pièce....nomb.	2,988	2,593	2,746	3,044	2,173
$	903,058	743,054	699,091	945,235	752,015
Totaux, rémunération.... $	**10,039,712**	**11,070,749[r]**	**11,967,110**	**14,745,044**	**16,612,697**
Combustible et électricité employés—					
Charbon.... $	354,281	384,760	405,244	456,423	463,406
Gazoline et huile.... $	274,472	254,292	277,324	327,474	604,947
Électricité.... $	152,221	183,516	202,964	235,006	255,603
Bois et autre combustible.... $	69,171	86,968	88,309	84,785	87,389
Totaux, combustible et électricité.... $	**850,145**	**909,536**	**973,841**	**1,103,688**	**1,411,345**
Matières premières employées—					
Poisson.... $	33,016,090	34,278,057	52,273,281	55,899,945	50,379,163
Huiles comestibles.... $	261,972	333,618	289,883	463,335	756,034
Sel.... $	528,320	536,865	528,680	732,403	741,110
Récipients.... $	6,588,422	6,879,997	7,957,147	9,401,080	9,204,891
Autres.... $	2,971,981	3,878,005	1,015,340	1,516,065	1,699,315
Totaux, matières premières... $	**43,366,785**	**45,906,542**	**62,064,331**	**68,012,828**	**62,780,333**

8.—Établissements de conditionnement du poisson, par province, 1946 et 1947

Année et genre d'établissement	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Québec	C.-B.	Canada
1946						
Conserveries	61	52	82	19	37	251
Saurisseries	2	105	53	68	9	237
Établissements de poisson frais, glacières et huileries	5	35	13	18	27	98
Totaux, 1946	**68**	**192**	**148**	**105**	**73**	**586**
1947						
Conserveries	63	47	80	20	39	249
Saurisseries	2	110	59	72	7	250
Établissements de poisson frais, glacières et huileries	3	34	14	20	24	95
Totaux, 1947	**68**	**191**	**153**	**112**	**70**	**594**

Section 4.—Statistique de la pêche à Terre-Neuve avant l'Union

La statistique de la pêche à Terre-Neuve, dressée jusqu'à présent, ne se compare pas strictement à celle du Canada; pour cette raison, et aussi parce qu'elle porte sur la période antérieure à l'Union, elle figure séparément dans la présente section. Les renseignements ci-après proviennent de rapports de la Commission des pêcheries de Terre-Neuve et des douanes et du recensement.

La statistique commerciale paraît dans la présente section parce qu'elle est étroitement liée à la production et que le chapitre du commerce extérieur ne traite pas du commerce de Terre-Neuve. La valeur des exportations constitue véritablement l'indice le plus exact de l'importance relative des diverses espèces de poisson pris à Terre-Neuve et de l'évolution de la production et de la vente au cours des dernières années, particulièrement vers une plus grande diversité des espèces obtenues et des produits écoulés.

9.—Production et exportation de morue salée de Terre-Neuve, 1938-1948

NOTA.—La production est indiquée par année civile, mais la valeur des exportations n'est connue que selon l'année financière avant 1946. Les exportations de toute année financière comprennent presque entièrement le poisson produit durant l'année civile terminée au cours de cette année financière.

PRODUCTION		EXPORTATIONS		
Année civile	Quantité	Année financière[1]	Valeur	Morue salée par rapport à toutes les exportations de poisson
	cwt		milliers de dollars	%
1938	1,294,758	1938-1939	5,318	71·5
1939	1,170,664	1939-1940	5,072	62·6
1940	980,553	1940-1941	6,292	64·6
1941	930,449	1941-1942	8,845	69·9
1942	787,871	1942-1943[2]	9,257	76·8
1943	1,052,800	1943-1944	12,218	66·1
1944	1,107,420	1944-1945	12,447	56·9
1945	1,069,843	1945-1946	16,375	55·1
1946	1,106,043	1946-1947	15,659	50·5
1947	1,306,960	1947-1948	16,405	56·6
1948	1,052,800	1948-1949	17,723	55·2

[1] Années financières terminées le 30 juin 1939-1941 et le 31 mars pour les années subséquentes. [2] Neuf mois terminés le 31 mars.

Quarante-cinq p. 100 de la quantité totale de morue salée exportée de Terre-Neuve en 1948 s'est acheminée vers l'Europe (47 p. 100 en 1938) et 53 p. 100 vers les pays de l'hémisphère occidental (52 p. 100 en 1938). En Europe, l'Italie est l'acheteur le plus important en 1948, ayant absorbé 21 p. 100 de la production (17 p. 100 en 1938), tandis que Porto-Rico vient au premier rang des consommateurs de l'hémisphère occidental avec 23 p. 100 en 1948 (17 p. 100 en 1938).

Bien que la valeur des exportations de morue salée augmente sensiblement de 1938 à 1948, la proportion de cette valeur par rapport à la valeur totale de tout le poisson diminue considérablement après 1942. Cette tendance tient à l'apport de plus en plus important à cet égard des autres produits, notamment les filets de morue frais et gelés, le hareng et le homard. Le tableau **11** donne la valeur des exportations des principaux produits de la pêche autres que la morue salée.

10.—Répartition proportionnelle des exportations de morue salée de Terre-Neuve, par pays, 1938, 1945, 1947 et 1948

NOTA.—Le présent tableau est basé sur les quantités expédiées; le poids de la morue salée humide est converti en poids sec à raison de 140 livres de morue salée humide pour un quintal de morue séchée.

Pays	1938	1945	1947	1948
	%	%	%	%
Europe—				
Espagne	0·9	22·8	8·2	—
Portugal	17·6	13·0	16·9	14·9
Italie	17·2	10·3	12·4	20·7
Grèce	9·7	7·2	0·7	9·5
Royaume-Uni	1·6	2·8	0·1	—
Totaux, Europe	**47·0**	**56·1**	**38·3**	**45·1**
Amérique—				
Brésil	14·2	3·9	7·8	9·4
États-Unis	1·4	3·2	2·7	2·1
Canada	0·9	0·6	3·7	4·0
Jamaïque	10·8	9·6	13·2	7·6
Barbades	3·4	1·8	2·0	2·3
Trinidad	1·3	1·6	1·5	1·5
Porto-Rico	17·4	16·1	18·7	22·6
Autres Antilles	2·3	5·2	8·6	3·6
Totaux, Amérique	**51·7**	**42·0**	**58·2**	**53·1**
Autres pays	1·3	1·9	3·5	1·8
Totaux généraux	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

11.—Exportations de produits de la pêche (autres que la morue salée) de Terre-Neuve, 1938-1948

(En milliers de dollars)

Espèce de poisson	Années civiles										
	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Morue—											
Filets frais et gelés	49	54	467	528	1,016	1,623	4,138	5,760	5,040	1,458	2,509
Autres (sauf produits salés)	9	22	101	35	56	54	108	294	392	381	333
Hareng	187	279	376	333	439	1,006	1,595	3,834	4,895	2,401	2,836
Aiglefin	[1]	[1]	[1]	22	3	7	33	66	301	525	1,192
Homard	273	329	234	237	218	263	380	625	957	851	959
Saumon	608	423	516	281	282	362	628	516	891	676	772
Brème (chèvre)	[1]	[1]	[1]	[1]	1	3	8	13	27	216	532
Phoque	246	106	431	326	98	57	142	233	470	493	480
Encornet	92	106	62	7	—	—	1	36	137	244	259
Baleine	29	[1]	[1]	10	19	20	4	67	141	176	224
Maquereau	[1]	[1]	[1]	[1]	1	2	4	11	78	267	198
Huile et farine[2]	589	607	1,287	1,345	1,369	1,776	1,802	1,790	2,630	4,575	3,775
Autres	138	87	118	104	104	100	157	131	211	232	416
Totaux	**2,220**	**2,013**	**3,592**	**3,228**	**3,606**	**5,273**	**9,000**	**13,376**	**16,170**	**12,495**	**14,485**

[1] Moins de $500. [2] Comprend l'huile de brème, de morue, de chien de mer, de flétan, de hareng, de phoque et de baleine et la farine de brème, de morue, de capelan et de hareng.

Une proportion très considérable des pêcheurs de Terre-Neuve s'est toujours livrée surtout à l'industrie de la morue salée. Le tableau **12** indique le nombre de personnes employées dans cette industrie depuis 1938.

12.—Nombre de pêcheurs employés dans l'industrie de la morue salée à Terre-Neuve, 1938-1948

Année civile	Pêche intérieure	Pêche au Labrador	Pêche maritime	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre
1938	19,164	4,128	2,130	25,422
1939	18,622	4,545	2,053	25,220
1940	17,005	4,082	1,705	22,792
1941	13,724	3,239	1,680	18,643
1942	13,955	2,868	822	17,645
1943	15,554	3,491	974	20,019
1944	17,220	4,016	1,151	22,387
1945	19,650	4,147	1,039	24,836
1946	20,638	4,220	1,304	26,162
1947	22,456	4,075	1,550	28,081
1948	23,145	3,590	1,265	28,000

Le nombre de personnes inscrites "pêcheurs" au recensement de Terre-Neuve en 1945 est de 30,953. Le chiffre de 1935 était de 35,018. Le nombre total de personnes engagées dans l'industrie (conserverie, saurisserie et autres occupations ainsi que la pêche) est de 31,634 en 1945, contre 36,947 en 1935.

Il existe relativement peu de renseignements sur la quantité et la valeur de l'outillage employé pour la pêche à Terre-Neuve; le tableau **13** donne, par groupes généraux, un sommaire des chiffres tirés des recensements de 1935 et 1945. La valeur totale des vaisseaux, embarcations, graves et engins figurant au tableau est de $6,680,531 en 1935 et de $12,335,461 en 1945.

13.—Vaisseaux, barques, graves et engins de pêche employés à Terre-Neuve, 1935 et 1945

Vaisseaux, barques et graves	Années de recensement		Engins	Années de recensement	
	1935	1945		1935	1945
Chalutiers.....nomb.	..	13	Pièges et filets à morue.nomb.	14,748	13,469
tonnes	..	430	Pièges et filets à saumon "	12,099	14,548
Autres vaisseaux[1].....nomb.	1,307	897	Filets et sennes à hareng "	13,778	19,142
tonnes	48,151	32,327	Sennes à capelan..... "	1,339	1,150
Doris et canots automobiles.....nomb.	29,043	26,746	Pièges à homard..... "	..	150,379
Graves..... "	13,202	10,848			

[1] Goélettes, morutiers, flotteurs du Labrador et barques de l'Ouest.

CHAPITRE XV.—MINES ET MINÉRAUX*

SYNOPSIS

	Page
ARTICLE SPÉCIAL: **Le minerai de fer de la région Québec-Labrador**....	533
ARTICLE SPÉCIAL: **Le titanium—fondement d'une nouvelle industrie au Québec**.....	541
SECTION 1. LOIS MINIÈRES ET RÉGLEMENTATION OFFICIELLE.....	543
Sous-section 1. Lois minières.....	543
Sous-section 2. Réglementation officielle.....	544
SECTION 2. LES HOUILLÈRES DU CANADA	545
SECTION 3. RÉSUMÉ DE LA PRODUCTION MINÉRALE.....	548
Sous-section 1. Valeur et volume de la production.....	548
SECTION 3—Fin	
Sous-section 2. Répartition provinciale de la production.....	553
Sous-section 3. Production métallique	556
Sous-section 4. Production de combustibles.....	564
Sous-section 5. Production métalloïdique.....	570
Sous-section 6. Produits argileux et autres matériaux de construction..	573
SECTION 4. STATISTIQUE INDUSTRIELLE DES MINES ET MINÉRAUX—CAPITAL, MAIN-D'ŒUVRE, SALAIRES, ETC.·...	576
SECTION 5. PRODUCTION MONDIALE DE MÉTAUX ET DE COMBUSTIBLES....	582

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Un bref historique de l'évolution de l'industrie minérale au Canada paraît aux pp. 309-310 de l'*Annuaire* de 1939 et un article spécial sur la mise en valeur des ressources minérales du Canada et l'effort de guerre, jusqu'au milieu de 1940, paraît aux pp. 303-315 de l'*Annuaire* de 1940. Un article sur la situation de l'industrie minérale et le développement économique du Canada paraît aux pp. 314-326 de l'*Annuaire* de 1946.

LE MINERAI DE FER DE LA RÉGION QUÉBEC-LABRADOR†

Résumé

La situation du Canada en ce qui concerne le minerai de fer a radicalement changé depuis dix ans. Il existe maintenant trois mines de fer bien établies, deux dans l'Ontario et une à Terre-Neuve. Un nouveau gisement de grande étendue est en voie d'exploitation au Labrador; en voici les caractéristiques principales au stade actuel de son développement.

1° Dans la partie centrale de la péninsule de Labrador, on a établi la présence d'un grand gisement de minerai de fer offrant une masse initiale de 300 millions de tonnes de minerai à haute teneur. Les caractères géologiques généraux indiquent qu'on en découvrira une quantité beaucoup plus considérable à mesure que les travaux de prospection et de forage progresseront.

2° Les conditions d'exploitation sont favorables environ six mois par année. Le peu d'épaisseur des terrains de couverture, le bon écoulement des eaux et l'abondance de forces hydrauliques maintiendront les frais d'exploitation au minimum.

3° Les accords actuels avec les gouvernements comportent des redevances et des taxes modérées.

4° Les frais de transport ferroviaire jusqu'à Sept-Îles, sur la côte, sont estimés par la *Labrador Mining and Exploration Company* à ¼c. par tonne-mille ($1.75 par tonne). Les installations portuaires sont favorables.

* Sauf indication contraire, le présent chapitre a été revisé à la Section des produits miniers, métallurgiques et chimiques, Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

† Rédigé par W. M. Goodwin, Bureau des mines, Ottawa, et publié avec la permission du directeur, Division des mines, forêts et services scientifiques, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

5° Il y aura un marché relativement peu considérable sur le littoral de l'Atlantique et peut-être un petit marché en Grande-Bretagne et en Belgique. On prévoit que le débouché principal se trouvera dans la région de Pittsburgh, où devra se vendre la plus grande partie des 10,000,000 de tonnes extraites annuellement au début. Il sera peut-être possible d'expédier le minerai avantageusement vers cette région, par chemin de fer, à partir des ports de Montréal et de Baltimore. La canalisation du Saint-Laurent assurera probablement un marché profitable dans la région qui utilise actuellement le minerai du lac Supérieur.

6° Le gisement du Labrador est en mesure d'augmenter les approvisionnements de minerai et ainsi de prolonger la durée des mines de la région du lac Supérieur. Il peut aussi fournir rapidement des quantités croissantes de minerai en cas d'urgence. Par deux fois, les gisements du lac Supérieur l'ont fait, mais ils ne seront peut-être pas en mesure de le faire une troisième fois.

Historique

Après une longue période au cours de laquelle le Canada n'a produit que peu ou pas de minerai de fer, on peut maintenant compter sur des approvisionnements abondants pour l'utilisation domestique et sur un surplus considérable pour l'exportation. Deux mines de fer de l'Ontario, qui expédient chacune un million de tonnes environ par année, promettent une production encore plus grande à l'avenir. Dans la péninsule de Labrador, un nouveau gisement de minerai de fer, l'un des plus vastes au monde, a été découvert et sera probablement en exploitation d'ici quelques années. Dans l'intervalle, les mines de fer Wabana de Terre-Neuve, exploitées depuis longtemps, sont venues augmenter les approvisionnements du Canada.

En 1948, les mines de fer du Canada et celles de Terre-Neuve produisent trois millions de tonnes longues de minerai tandis que les hauts fourneaux en absorbent quatre millions de tonnes. La plus grande partie du minerai traité dans les hauts fourneaux est importée, afin d'assurer le mélange le plus avantageux de minerais, et la majeure partie du minerai canadien est exportée. Une fois le minerai du Labrador disponible, il devrait être possible de mieux fournir à même les mines canadiennes le mélange de minerais approprié aux hauts fourneaux.

Aperçu des mines de fer canadiennes en exploitation

La mine de Steep-Rock.—La mine de Steep-Rock, située à 150 milles à l'ouest de Port-Arthur (Ont.), a été découverte il y a dix ans au moyen de forages sous les eaux du lac Steep-Rock. Pour exploiter le minerai, il a fallu détourner le cours de la Seine, assécher le lac par le pompage et enlever une grande quantité de limon. Deux gisements d'hématite, "A" et "B", ont été définitivement reconnus et les forages en ont indiqué d'autres. Le gisement "B", exploité à ciel ouvert depuis 1945, produit chaque année environ un million de tonnes de minerai à haute teneur très recherché aux États-Unis parce qu'il se fond très facilement. Le gisement est vertical et le minerai en sera probablement extrait jusqu'à une grande profondeur, d'abord à ciel ouvert, puis par une mine souterraine.

Le gisement "A" est environ deux fois plus considérable que le gisement "B". On se prépare à enlever du fond du lac l'épais limon qui recouvre le minerai. On prévoit que la mine à ciel ouvert du gisement "A" produira, à compter de 1951, deux millions de tonnes de minerai à haute teneur chaque année.

La mine Helen.—La mine Helen, située au nord-est du lac Supérieur et à 110 milles au nord de Sault-Sainte-Marie, est la propriété de l'*Algoma Steel Corporation*. On y extrait de la sidérite, un carbonate de fer, qu'on traite en la brûlant avec du coke dans un appareil d'agglomération pour obtenir une matière

poreuse, à haute teneur, très appréciée des exploitants de hauts fourneaux. Ces dix dernières années, le minerai a été extrait à ciel ouvert, mais il existe maintenant une mine souterraine qu'on exploitera de plus en plus. La production annuelle d'aggloméré jusqu'à la fin de 1948 a été d'environ 500,000 tonnes. Le rendement de l'usine d'agglomération a été porté à un million de tonnes par année et celui de la mine a été augmenté en proportion.

Il existe d'autres gisements de sidérite dans cette région; quelques-uns sont la propriété de l'*Algoma Steel Corporation* et d'autres sont loués à une société américaine. Ils peuvent porter la production d'aggloméré bien au delà du million de tonnes par année actuellement prévu.

La mine Wabana.—L'aciérie de Sydney (N.-É.) a été établie il y a quarante-cinq ans afin d'utiliser le minerai abondant et extrait à peu de frais de la mine Wabana, sur l'île Bell, dans la baie Conception, non loin de Saint-Jean (Terre-Neuve). Le minerai est de l'hématite en couches qui affleurent à la surface de l'île et se prolongent bien loin sous la baie. Le gisement est si large qu'on peut employer des pelles actionnées par l'électricité pour charger le minerai abattu dans des wagonnets de mine et le transporter directement dans les navires à vapeur.

Le minerai de Wabana est d'une haute teneur en phosphore et ne convient pas à la plupart des exploitants des hauts fourneaux du continent. A Sydney, des moyens spéciaux sont employés pour enlever le phosphore. Des quantités considérables de minerai de Wabana sont expédiées au Royaume-Uni et en Allemagne, où un procédé de fabrication de l'acier enlève le phosphore et l'emploie comme engrais phosphaté.

Voici les expéditions de ces trois sources en tonnes longues: Steep-Rock, 686,000; Helen, 535,000; et Wabana, 1,704,000. Bien que la production de minerai de fer de ces trois mines ne suffise pas encore à satisfaire pleinement les besoins des hauts fourneaux canadiens, l'expansion actuelle des deux mines de l'Ontario promet d'assurer bientôt une production suffisante. Voici les caractéristiques chimiques des trois minerais:—

Détail	*Steep Rock*	*Aggloméré de la mine Helen*	*Wabana*
	%	%	%
Fer (naturel)	51·5	50·28[1]	52·5
Phosphore	0·028	0·017	0·8
Soufre	0·041	0·089	--
Manganèse	0·19	2·95	--
Silice	7·53	11·5	12·0
Humidité	10·17	1·75	--

[1] 53 p. 100 de fer et manganèse.

Le gisement du Labrador

Depuis plus de cinquante ans, on savait qu'une zone de roches ferrifères traverse l'intérieur de la péninsule du Labrador du nord-ouest au sud-est. Une partie considérable de la série de roches ferrifères consiste en formations analogues à celles de la chaîne Mesabi au Minnesota. Cela n'était pas sans attrait pour le prospecteur, mais jusqu'à l'avènement du transport par avion il était pour ainsi dire impossible de procéder dans cette région éloignée à la prospection détaillée nécessaire pour localiser les gisements. Le premier massif de minerai de fer a été découvert en 1929. Depuis, 25 massifs commerciaux ont été repérés et forés.

Cette région de minerai de fer se trouve dans la partie centrale de la péninsule de Labrador (voir la carte ci-dessus) et s'étend de chaque côté de la limite entre le Québec et le Labrador; les travaux de traçage sont rendus au point que son exploitation semble possible. Les gisements sont vastes et à forte teneur et les conditions favorisent l'extraction à ciel ouvert et à peu de frais pendant six mois de l'année environ. L'emplacement d'une voie ferrée d'un bon profil est établi et un port sur le golfe de Saint-Laurent est choisi. On songe à installer un outillage qui permettra une production initiale de dix millions de tonnes par année. Des

essais ont démontré que le minerai est facilement réductible et possède d'autres caractéristiques avantageuses qui le rendent comparable au minerai de la célèbre chaîne Mesabi au Minnesota. L'étendue complète du gisement n'est pas encore déterminée, mais sa superficie reconnue le place au nombre des grands champs ferrifères du monde.

Concessions minières.—Tous les massifs de minerai découverts jusqu'ici se trouvent sur deux concessions minières détenues par des filiales de la *Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited.* La société M. A. Hanna de Cleveland a des intérêts minoritaires dans les deux filiales. La concession de la *Labrador Mining and Exploration Company, Limited,* couvre 20,000 milles carrés. Dans le Québec, la *Hollinger North Shore Exploration Company, Limited,* détient 3,900 milles carrés. Les deux concessions recouvrent la formation ferreuse sur une étendue de 225 milles. Dans chacune de ces concessions, une zone restreinte à conserver doit être choisie d'ici quelques années.

Venue des gisements de minerai.—Tous les gisements de minerai forés jusqu'ici se trouvent dans un rectangle long de 90 milles et large de trois milles et, en majeure partie, affleurent à la surface. La plus grande partie de la surface est recouverte d'un pied ou deux de débris glacials; il semble donc probable que des recherches intensives révéleront d'autres gisements. Une série d'affleurements situés dix milles à l'est des gisements forés peut fort bien indiquer une seconde chaîne de massifs de minerai parallèle à la première.

La majeure partie du minerai foré jusqu'à la fin de 1948 gît dans la partie centrale des 90 milles de territoire situé de chaque côté de la limite entre le Nouveau-Québec et le Labrador qui, en cet endroit, constitue la ligne de partage des eaux. Les noms des principaux gisements de cette partie centrale sont Fleming, Ferriman, Burnt-Creek, Ruth-Lake et Wishart. Le camp principal se trouve à Burnt-Creek. Le massif de minerai Goodwood, estimé à 45 millions de tonnes et le plus considérable reconnu jusqu'ici, est situé à 25 milles au nord-ouest de Burnt-Creek. Le gisement le plus au nord, l'Éclipse, qui contient 29 millions de tonnes, est à 50 milles au nord-ouest de Burnt-Creek. A quarante milles au sud-est du camp se trouve le gisement de Sawyer-Lake, l'un des premiers découverts mais pas encore entièrement foré, situé qu'il est à quelque distance du chemin de fer projeté.

La venue des massifs de minerai au sein de la formation est analogue à celle de la chaîne Mesabi au Minnesota. Des failles répétées à chevauchement parallèle relèvent à plusieurs reprises la formation ferrifère inclinée vers l'est et ont aidé à produire en mains endroits les conditions favorables au dépôt du minerai.

Nature du minerai.—Les gisements de minerai découverts jusqu'ici se présentent surtout sous forme d'arêtes au-dessus du niveau général du terrain; il y a peu de morts-terrains de recouvrement. Là où le minerai se prolonge sous les vallées ou sous terrain uni, les terres de couverture sont en général relativement peu épaisses et nulle part l'eau ne semble devoir poser un problème sérieux. Des galeries à flanc de coteau ont été pratiquées dans deux des gisements jusqu'à une profondeur de 100 pieds sous la surface. Elles ont permis de constater que le minerai souterrain a les mêmes caractéristiques physiques essentielles que le minerai de surface ou près de la surface. Ainsi les nombreux trous de prospection donnent un indice sûr du caractère physique du minerai, et des échantillons de forage en ont déterminé exactement la composition chimique.

La couleur du minerai varie entre le rougeâtre et le jaunâtre en passant par le brun. Bien que le minerai se présente en gros et en petits blocs avec une faible proportion de fins, il n'est pas encore établi qu'il donnera une quantité appréciable de gaillettes pour four Martin. Le gisement de Sawyer-Lake fait exception: il renferme de l'hématite dure, massive, à très haute teneur aux endroits où elle a été trouvée, toute du genre gaillettes pour four Martin.

Sauf dans le cas du gisement de Sawyer-Lake, le minerai mis à jour jusqu'ici peut être chargé à la pelle une fois dégagé au moyen de trous de mine largement espacés. Les morts-terrains de recouvrement sont ordinairement si peu épais que des bulldozers suffiront à les enlever. Le minerai à extraire de plusieurs des puits se trouve surtout au-dessus du niveau de la vallée, de sorte que les frais de chargement des wagons à minerai et d'assemblage des trains seront réduits au minimum.

Tonnage reconnu.—Les gisements ont été examinés au moyen de sondages qui ont fourni des échantillons d'analyse. Dans la plupart des cas, les trous de sonde ont traversé le minerai et pénétré dans la formation de fer sous-jacente; dans certains cas, toutefois, le minerai descend plus profondément qu'on n'entend creuser les puits d'ici à quelques années et le forage s'est arrêté en plein minerai.

On avait convenu qu'il faudrait atteindre un chiffre de trois cents millions de tonnes de minerai reconnu avant que soit justifiée la mise de fonds considérable nécessaire pour préparer la région en vue de l'exploitation commerciale. Cet objectif a été atteint et même dépassé à l'automne de 1948.

Analyses du minerai.—Il existe 25 gisements distincts, dont le caractère physique varie quelque peu et qui donneront un minerai dont la composition chimique sera fort variée. Les rapports de 1948 donnent les renseignements suivants:—

TONNAGE DE MINERAI RECONNU À LA FIN DE 1948 ET ANALYSES PAR VOIE SÈCHE

Catégorie	*Minerai reconnu*	*Analyses par voie sèche*			
		Fe	*Mn*	*P*	*SiO*$_2$
	Tonnes longues	%	%	%	%
LABRADOR MINING AND EXPLORATION CO.—					
Propre au bessemer	53,572,000	60·84	0·21	0·029	10·08
Impropre au bessemer	36,884,000	58·88	0·52	0·119	7·40
Manganésifère	10,598,000	49·85	7·53	0·129	8·38
TOTAL	101,054,000				
HOLLINGER NORTH SHORE EXPLORATION CO.—					
Propre au bessemer	132,955,000	60·63	0·33	0·028	7·98
Impropre au bessemer	62,023,000	57·13	0·58	0·108	7,80
Manganésifère	27,796,000	50·38	7·74	0·092	7·51
TOTAL	222,774,000				

Comme l'exploration intensive est à peine commencée, il n'est encore possible d'envisager l'avenir de ce gisement que d'une façon générale. Dans le cas de la chaîne Mesabi, au Minnesota, on découvre encore après 50 années d'extraction, de nouveaux gisements sous le profond apport des glaciers. Trois années seulement de prospection superficielle des affleurements ont fait découvrir dans la région du Labrador 25 gîtes exploitables. On a dressé des plans en vue de creuser durant la saison de 1949 à travers le mince recouvrement de l'apport des glaciers aux endroits favorables, afin de découvrir d'autres gisements.

Outre le minerai de fer, des affleurements de minerai de manganèse et de plomb, de zinc et de cuivre ont été découverts sur les concessions. Ces minerais, il va sans dire, valent beaucoup plus, par tonne, que le minerai de fer; si on en reconnaît en quantité exploitable, ils constitueront un apport très précieux à la nouvelle région minière. Le minerai de manganèse est très recherché au Canada et aux États-Unis car on n'en a pas encore découvert en quantité appréciable en Amérique.

Parmi les trois catégories de minerai de fer, le manganésifère est probablement le plus recherché. Il fournit, sous forme commode et économique, le manganèse nécessaire à la production de gueuses de fonte. Le minerai propre au bessemer, pauvre en phosphore, commande un prix plus élevé que le minerai impropre au bessemer.

Conditions d'exploitation.—En général, les conditions d'exploitation sont bonnes. Comme on l'a dit, des tunnels percés dans la partie centrale de deux des massifs permettront de transporter facilement à la pelle le minerai, une fois celui-ci dégagé au moyen de trous de mine largement espacés. Les puits initiaux étant situés au-dessus du niveau de la vallée, on pourra y accéder par des voies à niveau sans avoir à pratiquer le pompage; les frais de wagons à minerai seront donc réduits au minimum durant quelques années.

Le régime climatérique de cette région durant la saison d'expédition est à peu près le même que celui du nord du Minnesota, bien que la latitude de la première soit environ 500 milles plus au nord ou presque la même que celle d'Edmonton (Alb.). Le transport à partir de la mine ne se fera que durant six mois de l'année parce que le froid hâtif et tardif ferait geler le minerai dans les wagons. Les expéditions par eau à partir de Sept-Îles seront possibles durant une période plus longue, le climat du littoral étant beaucoup moins rigoureux. En hiver, les conditions sont probablement plus rigoureuses qu'au Minnesota; des vents constants accumulent de hauts bancs de neige dans certaines des vallées, mais il n'y a aucune raison de croire que la vie aux mines du Labrador sera différente de celle de n'importe quel autre camp minier bien dirigé du nord du Canada. Tout probablement, le personnel qui y séjournera durant l'hiver sera relativement peu nombreux.

Transport.—Jusqu'à maintenant, le seul moyen d'accès aux gisements du Labrador a été l'avion. Une filiale a été constituée pour s'occuper de faire circuler des avions Dakota entre le chemin de fer à Mont-Joli, sur la rive sud du Saint-Laurent, et l'aéroport de Knob-Lake dans la région du minerai de fer. Des avions plus petits servent au transport des équipes de prospecteurs et de géologues au sein même des concessions.

Toutes les fournitures et tout l'équipement, y compris les camions, les foreuses et les bulldozers, ont été transportés par avion. Une route d'hiver est en voie d'aménagement qui servira à la construction du chemin de fer lorsqu'elle commencera.

Une emprise ferroviaire de 350 milles de long a été arpentée à partir du port de Sept-Îles jusqu'à la principale zone de minerai, aux environs de Burnt-Creek. A travers les cent milles de terrain accidenté donnant sur le Saint-Laurent, la ligne projetée suit la rivière Moisie et ses tributaires. Le reste de la route traverse une zone relativement plate, d'une élévation de 1,500 à 1,800 pieds, et ne présente aucune difficulté spéciale. Le profil est bon sur tout le parcours et permet ainsi à de longs convois d'y circuler à un minimum de frais.

Le port de Sept-Îles se prête à l'aménagement de quais et d'entrepôts à minerai. On peut compter sur une longue période de navigation et, si le transport devait se faire durant toute l'année, on pourrait probablement le rendre possible en utilisant un brise-glace. Des installations seront construites à Sept-Îles qui permettront de classer le minerai avant de le charger à bord des navires et de le stocker de manière à faciliter les expéditions par rail et par eau.

Une autre filiale a été constituée qui détiendra la charte accordée pour la construction des aménagements ferroviaires, portuaires et autres et l'exploitation du réseau.

Énergie.—Il existe plusieurs emplacements de forces hydrauliques aménageables, à portée de la zone de minerai et capables de fournir de l'énergie en quantité suffisante et à bon marché. C'est là un élément très avantageux. L'emplacement le plus propice se trouve au cañon Eaton, sur la rivière Kaniapiskau, à 25 milles du gisement Éclipse, point le plus septentrional atteint par les forages en juin 1949. C'est un emplacement naturellement propice dont on pourra tirer par étapes, selon les besoins, jusqu'à un maximum de 500,000 h.p. Une filiale a été constituée à Québec aux fins d'aménager cette source d'énergie.

Grand-Falls, sur la rivière Hamilton, d'une capacité potentielle de 1,250,000 h.p., se trouve dans la concession du Labrador. Cet emplacement peut fournir suffisamment d'énergie à bon marché pour faire fonctionner des fonderies électriques s'il devient opportun d'en construire plus tard pour la réduction du minerai de fer et d'autres bas métaux.

Redevances et taxes.—Les sociétés d'exploration et les gouvernements de Québec et de Terre-Neuve ont conclu des accords fixant les redevances à payer. Terre-Neuve touchera 5 p. 100 des profits nets et le Québec, de 4 à 7 p. 100 des profits nets, suivant une échelle mobile, en outre de $100,000 de loyer annuel. Chaque gouvernement est convenu de fixer ses taxes à des taux pareillement modérés.

Marchés.—Les hauts fourneaux canadiens pourront toujours compter sur d'amples approvisionnements de minerai du Labrador, mais, de l'avis des propriétaires, le marché le plus important en perspective est la région, comprenant surtout la Pennsylvanie, l'Indiana et l'Illinois, que les ports des Grands lacs alimentent actuellement en minerais du lac Supérieur. Cette région pourrait être alimentée très économiquement par la voie du Saint-Laurent si le projet de canalisation se réalisait; de fait, le succès de l'entreprise du Labrador repose dans une forte mesure, dit-on, sur l'aménagement de cette voie fluviale. En attendant, il sera peut-être possible d'assurer le transport du minerai, depuis les ports de Montréal (P.Q.) et de Baltimore (É.-U.) jusqu'à la partie orientale de cette région intérieure.

Sur le littoral de l'Atlantique, le minerai du Labrador devrait trouver un petit marché à Sydney (N.-É.), où il serait mélangé au minerai siliceux de Wabana (Terre-Neuve). Un tel mélange permettrait une réduction appréciable du coût de l'acier à Sydney.

Il y a lieu de croire que le Royaume-Uni et d'autres pays d'Europe vont s'intéresser au minerai du Labrador. Le Royaume-Uni importe chaque année une quantité considérable de minerai à haute teneur qu'il mélange aux minerais britanniques, qui sont surtout de faible teneur. Le minerai du Labrador se prêterait à ce mélange.

LE TITANIUM—FONDEMENT D'UNE NOUVELLE INDUSTRIE AU QUÉBEC*

Bien qu'il constitue l'un des éléments les plus abondants de la croûte de la terre, le titanium était, hier encore, peu connu et encore moins employé. Il commence maintenant à l'être davantage. Le bioxyde de titanium, appelé dans le commerce "blanc de titane", est déjà fermement établi comme l'un des pigments principaux. Il est employé comme pigment dans les peintures, pour rendre le papier opaque, blanchir le caoutchouc, dans les vernis céramiques, les encres d'imprimerie, le linoléum, les cosmétiques, pour délustrer la rayonne et à diverses autres fins.

L'acier titanifère est employé depuis quelque temps comme base des glacis blancs. Le carbure de titanium constitue l'élément dur des aciers au carbure à coupe rapide, ordinairement mélangé avec le carbure de tungstène. Le bioxyde de titanium, fabriqué artificiellement ou sous sa forme naturelle de rutile, est employé communément comme enduit des barres à souder. Le motif de son grand emploi dans le domaine des pigments est son inertie aux modifications chimiques, ce qui empêche la décoloration, et sa grande puissance de revêtement, résultat de son indice de réfraction élevé.

Bien que le blanc de titanium soit déjà un produit industriel important, aucune usine ne fabrique actuellement au Canada ce bioxyde raffiné de titanium. La valeur des importations annuelles au Canada de blanc de titanium et de produits qui en contiennent, importations qui proviennent surtout des États-Unis, s'établit à plusieurs millions de dollars.

Le Canada possède heureusement une provision abondante d'ilménite, le minerai commun de titanium, composé de bioxyde de titanium (30 à 40 p. 100) allié à l'oxyde de fer. Aucun moyen mécanique ne peut séparer efficacement les deux oxydes; ceux-ci peuvent, cependant, être récupérés séparément par un nouveau procédé métallurgique qui sera établi dans le Québec. L'ilménite se rencontre à trois endroits au Canada, tous trois dans le Québec. A Ivry, à 65 milles au nord-ouest de Montréal, il existe certains gisements relativement peu importants qui ont été exploités il y a plusieurs années. Dans la paroisse Saint-Urbain, située sur le Saint-Laurent à 60 milles en aval de Québec, se trouvent des gisements plus considérables; de petites quantités de minerai en sont expédiées chaque année aux États-Unis. Un dépôt très important découvert en 1946 au lac Allard (voir la carte de la page 536), à 22 milles au nord de Havre-Saint-Pierre et à 420 milles en aval de Québec, est le fondement de la nouvelle industrie en voie d'établissement à Sorel (P.Q.).

Le gisement du lac Allard.—Le gisement du lac Allard, découvert par les prospecteurs de *Kennco Explorations (Canada) Limited*, filiale de la *Kennecott Copper Corporation*, est probablement le gisement de titanium le plus considérable connu dans le monde aujourd'hui. L'*Allard Lake (Quebec) Mines, Limited*, autre filiale de la *Kennecott Copper Corporation*, a été constituée en vue de l'exploitation de cette propriété. Des opérations de sondage ont révélé que le gîte contient de 150 à 200 millions de tonnes de minerai d'une teneur moyenne de 35 p. 100 de bioxyde de titane et de 40 p. 100 de fer. Une forte partie du minerai forme une colline, ce qui en permet l'extraction à des frais minimums. On est à construire, depuis Havre-Saint-Pierre, une ligne de chemin de fer d'une longueur de 27 milles et des

* Rédigé par W. M. Goodwin, Bureau des mines, Ottawa, et publié avec la permission du directeur, Division des mines, des forêts et des services scientifiques, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

préparations sont faites pour l'érection d'un dock de chargement convenable. Les expéditions durant la saison d'extraction atteindront environ 3,000 tonnes par jour et serviront à alimenter la nouvelle usine de Sorel.

L'usine en construction à Sorel, sur le fleuve Saint-Laurent, à 40 milles en aval de Montréal, emploiera un nouveau procédé de fusion développé par la *Kennecott Copper Corporation* en collaboration avec la *New Jersey Zinc Company*. Ces deux compagnies ont constitué une filiale, la *Quebec Iron and Titanium Corporation*, qui verra à l'exploitation de la fonderie. L'ilménite sera traitée dans de vastes fourneaux électriques dans lesquels l'oxyde de fer sera réduit en fer métallique puis séparé comme fonte en gueuses; le titane sera concentré dans le résidu, qui renferme 70 p. 100 de bioxyde de titane.

La *Shawinigan Water and Power Company* s'est engagée à fournir 150,000 h.p. à même son usine d'énergie de la Trenche, actuellement en construction sur la rivière Saint-Maurice. La livraison d'énergie doit commencer en 1951. La fonderie traitera au début 1,500 tonnes de minerai par jour qui donneront 500 tonnes de fer et 700 tonnes de bioxyde de titane concentré. Cette quantité de concentré est en proportion du marché actuel pour le bioxyde de titane affiné. Au fur et à mesure que le marché s'étendra, l'usine de Sorel sera agrandie, tandis que l'énergie supplémentaire proviendra de l'usine génératrice de Beauharnois et même de Lachine au besoin.

Il est probable qu'avec le temps le métal de titane l'emportera en importance sur le blanc de titane. Il y a trois ans à peine, le métal était à peu près inconnu et les tentatives qui avaient été faites jusque-là pour tirer le métal du minerai n'avaient donné que des alliages impurs, cassants et sans usage commercial. On a découvert depuis que le métal pur a des propriétés qui lui vaudront, semble-t-il, une place importante dans l'industrie. Presque de moitié moins lourd que le fer, il est aussi résistant que l'acier.

Le métal de titane fond à environ 1,800 degrés centigrades; il peut être laminé, étiré et forgé et il a un poids spécifique de 4·5 (celui du fer est de 7·8). Il résiste de façon excellente à la corrosion, sauf en présence de certains acides, et il n'accuse aucune ternissure après avoir été exposé pendant trente jours à une poussière d'eau salée. La résistance à la traction du métal recuit est de 82,000 livres par pouce carré. Travaillé à froid jusqu'à une réduction de 50 p. 100, sa résistance s'élève à 126,000 livres par pouce carré.

Jusqu'à présent, quelques tonnes seulement de métal ont été réduites, et elles servent exclusivement à des fins d'expérimentation. Les procédés de réduction du métal sont encore bien imparfaits et les frais par livre sont encore bien élevés. L'analogie avec les autres métaux nouveaux, comme le magnésium et l'aluminium, laisse prévoir que les frais diminueront rapidement à mesure que les procédés se perfectionneront. On peut s'attendre que le titane sera bientôt un métal commercial d'usage général.

La réduction de métal de titane se poursuit dans deux usines d'essai aux États-Unis. La méthode consiste à changer le bioxyde de titane affiné en tétrachlorure de titane et à réduire ce dernier en métal de titane en utilisant du magnésium métallique. Une compagnie canadienne a développé une méthode pour tirer le métal de l'oxyde. Les propriétés particulières et prisées du métal laissent supposer de nombreux usages lorsque les frais de production en auront été suffisamment réduits.

Section 1.—Lois minières et règlementation officielle

Sous-section 1.—Lois minières

Les terrains miniers du Canada, comme les autres terres de la Couronne, sont administrés ou par le gouvernement fédéral ou par les gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral administre les terrains miniers du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, des réserves indiennes et des parcs nationaux; tous les autres qui sont situés dans les limites des diverses provinces sont administrés par les gouvernements provinciaux.

Lois et règlements miniers du Dominion*.—Les terres fédérales auxquelles ces lois et règlements s'appliquent sont celles qu'administre la Division des terres et des services de développement du ministère des Mines et Ressources et sont situées dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les titres de concession de terres du gouvernement fédéral, dans ces territoires, réservent à la Couronne tous droits sur les mines et minéraux qui peuvent y être découverts, de même que le droit de les exploiter.

Les lois et règlements qui régissent les mines et les carrières situées sur les terres fédérales sont: *Yukon et Territoires du Nord-Ouest*—Règlements sur l'extraction du charbon (commercial); règlements sur l'extraction du charbon (domestique); règlements sur le pétrole et le gaz naturel et règlements sur le dragage. *Yukon*—Loi de l'extraction de l'or (S.R.C., 1927, chap. 216); loi de l'extraction du quartz (S.R.C., 1927, chap. 217). *Territoires du Nord-Ouest*—Règlements sur l'extraction du quartz; règlements sur l'exploitation des placers; règlements sur les carrières et règlements concernant l'enlèvement du sable, de la pierre et du gravier du lit des rivières.

La plupart des règlements mentionnés ci-dessus ont été modifiés récemment. Copies de ces règlements et des lois peuvent être obtenues de la Division des terres et des services de développement du ministère des Mines et Ressources, Ottawa,

Lois et règlements miniers des provinces†. Une concession terrienne ne comprend plus en aucune province les droits miniers à la surface ou au-dessous du sol, à l'exception toutefois de l'Ontario où ces droits sont expressément réservés quand il ne sont pas compris dans les concessions terriennes. Certaines anciennes concessions terriennes de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et du Québec comprenaient certains droits miniers. Autrement, ceux-ci doivent être obtenus séparément par bail ou concession des services provinciaux chargés de l'application des lois et règlements miniers. Les opérations minières peuvent être ainsi classées: placers, minéraux en général (ou minéraux filoniens ou en couche), combustibles (charbon, pétrole et gaz) et carrières. Répartis selon ces divisions, les règlements provinciaux de l'industrie peuvent être résumés ainsi:—

Placers.—Dans les provinces où se rencontrent des gîtes alluvionnaires, les règlements définissent la grandeur d'une concession, les conditions auxquelles celle-ci peut être acquise et les droits régaliens dont elle est redevable.

* Revisé par la Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

† Rédigé d'après la matière fournie par les gouvernements provinciaux.

Minéraux en général.—Ceux-ci sont quelquefois décrits comme quartz, minéraux en filons ou minéraux amalgamés. C'est à ce groupe que s'appliquent les lois et les règlements les plus compliqués. Dans toutes les provinces, sauf l'Alberta, il faut un permis de prospecteur ou de mineur pour se livrer à la recherche des gîtes minéraux, ce permis étant général dans certains cas, mais limité dans d'autres. Le permis est valide pour un an. Le prospecteur peut ensuite piqueter un claim d'une grandeur spécifiée. Ce claim doit être enregistré dans une certaine limite de temps sur paiement d'honoraires d'enregistrement. Un travail d'une valeur déterminée doit être exécuté sur le claim chaque année pendant une période allant jusqu'à dix ans, après quoi le prospecteur peut obtenir une concession ou un bail de droit minier sujet à une entente relativement à l'exploitation et à certains honoraires ou à un loyer annuel. Le plus souvent la taxe minière est sous forme de redevances tréfoncières ou constitue un pourcentage des profits nets des mines en production.

Combustibles.—Dans les provinces où l'on trouve des gisements de charbon, la grandeur des concessions de même que les conditions de location sont fixées. Dans certains cas il y a des redevances tréfoncières. Les lois et règlements régissent les méthodes de production. Dans le cas du pétrole et du gaz naturel, il faut un permis de sondage avant de commencer des travaux de recherche. Si le prospecteur découvre du pétrole ou du gaz, il obtient habituellement une concession ou un bail sur une étendue déterminée, sujette à des obligations de forage et à un loyer, des honoraires ou un droit régalien sur la production. La découverte, cependant, n'est pas nécessairement une condition préalable pour l'obtention d'un bail. Les règlements portent habituellement sur les méthodes de production.

Carrières.—Les règlements sous cette rubrique définissent la superficie de l'exploitation et les conditions du bail ou de la concession.

La législation qui régit les mines et les minéraux dans chaque province est exposée aux pp. 280-282 de l'*Annuaire* de 1942. Des exemplaires des lois et des règlements et détails connexes peuvent être obtenus des autorités provinciales—énumérées dans le Répertoire des sources de renseignements officiels donné à la fin du présent volume.

Sous-section 2.—Réglementation officielle

Régie des métaux non ferreux.—Les régies instituées en vue de stimuler la production des métaux non ferreux, du pétrole et de la houille, au cours des années de guerre 1939-1945, étaient, dès 1945, ou abolies ou demeurées parmi les fonctions relatives à la répartition des approvisionnements et aux prix assumées par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre (voir l'*Annuaire* de 1947, p. 462). L'administration des régies maintenues, et qui visaient surtout les exportations, est passée à son tour en 1948 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre au ministère du Commerce (voir chap. XXII).

L'Office fédéral du charbon*.—Cet office a été créé en octobre 1947 (11 Geo. VI, chap. 57) pour assumer les pouvoirs, devoirs et fonctions de la Commission fédérale du combustible qui avait poursuivi une étude méthodique de la situation du combustible pour le compte du gouvernement depuis 1922 (voir l'*Annuaire* de 1947, p. 462). L'Office fédéral du charbon jouit cependant de pouvoirs beaucoup plus étendus et d'une autorité plus grande que l'ancienne Commission du combustible.

* Préparé par F. G. Neate, secrétaire administratif, Office fédéral du charbon, Ottawa.

Il détient, par exemple, de vastes pouvoirs en temps de crise, relativement à la production et à la vente, et applique la politique du gouvernement concernant la houille, en vue d'obtenir une industrie stable et prospère avec le minimum d'assistance publique.

L'Office assume précisément la responsabilité de mettre à exécution les propositions de la Commission royale sur le charbon et la loi énonce précisément que l'Office peut entreprendre des recherches et enquêtes sur:

1° Les systèmes et modes d'extraction du charbon;

2° Les problèmes et techniques de l'organisation du marché et de la distribution du charbon.

3° Les caractères physiques et chimiques du charbon produit au Canada en vue d'en trouver de nouveaux emplois.

4° La situation du charbon relativement aux autres formes de combustible ou d'énergie disponibles au Canada.

5° Les frais de production et de distribution du charbon, et les méthodes de comptabilité adoptées ou employées par les personnes faisant le commerce du charbon.

6° La coordination de l'activité des départements gouvernementaux relative au charbon.

7° Les autres matières dont le Ministre peut demander l'étude, ou les autres mesures que l'Office juge nécessaires, pour la réalisation des dispositions ou objets de la présente loi.

L'Office doit aussi administrer, selon les règlements établis par le gouverneur en conseil, toutes subventions ou allocations votées par le Parlement en ce qui regarde le charbon. (Voir chapitre XXI.)

La loi prévoit de vastes pouvoirs relatifs à la production, à la distribution et à l'emploi de combustible en cas de crise nationale du combustible.

Section 2.—Les houillères du Canada*

Une description des dépôts houillers et ressources houillères du Canada paraît dans l'*Annuaire* de 1946, aux pp. 350-361. La classification des houilles décrites et indiquées sur les légendes des cartes qui sont insérées dans cet article est la classification scientifique uniforme des diverses variétés de houille du continent nord-américain en général, conçue et plus tard adoptée, après presque dix années de recherches conjointes par le Comité de la Société américaine de l'épreuve des matières premières et le Comité canadien associé de la classification des houilles, établi en 1928 par le Conseil national de recherches du Canada.

L'adoption de cette classification permet, pour la première fois, d'établir une comparaison exacte des gisements houillers du Canada avec ceux des États-Unis, de la façon indiquée sur la carte des bassins houillers du Canada et des États-Unis insérée dans l'article de 1946. Avant l'enquête, les gisements houillers de ces deux pays qui présentaient des caractères chimiques et physiques identiques étaient assignés à différents groupes et même à différentes catégories.

La classification des houilles selon la qualité repose sur ce fait que diverses houilles représentent différentes phases du processus métamorphique depuis la végétation originale jusqu'à l'anthracite en passant par la tourbe, le lignite, la houille sous-

* Rédigé par B. R. MacKay, géologue, Commission géologique, et publié avec l'autorisation du directeur, Division des mines, forêts et services scientifiques, ministère des Mines et Ressources, Ottawa

bitumineuse et la houille bitumineuse, et que chacune de ces phases montre un différent pourcentage de teneur en carbone fixe et une valeur calorifique différente, calculée sans tenir compte de la matière minérale (libre de cendres). Les houilles de catégorie supérieure sont classées sèches, d'après le pourcentage de carbone fixe, et celles de catégorie inférieure, qui contiennent moins de 69 p. 100 de carbone fixe, selon l'unité thermique anglaise (B.T.U.) par livre, humides, telles qu'elles ont été extraites. Les limites des treize groupes et des quatre principales catégories sont indiquées dans l'état ci-dessous.

CLASSIFICATION DES HOUILLES SELON LA QUALITÉ

(Société américaine de l'épreuve des matières premières, désignation 1937)

Catégorie	Groupe	Limites de carbone fixe ou B.T.U. sans tenir compte de la matière minérale	Propriétés physiques requises
I—Anthracitique[1]	1. Méta-anthracite	Sèche, C.F., 98% ou plus.	
	2. Anthracite	Sèche, C.F., 92% à 98%	
	3. Semi-anthracite	Sèche, C.F., 86% à 92%	Non agglomérative.
II—Bitumineuse[2]	1. A faible volatilité	Sèche, C.F., 78 à 86%	
	2. A volatilité moyenne	Sèche, C.F., 69% à 78%	
	3. A à haute volatilité	Sèche, C.F., moins de 69% et humidité[3], B.T.U., 14,000 ou plus.	
	4. B à haute volatilité	Humide[3], B.T.U., 13,000 à 14,000.	
	5. C à haute volatilité	Humide[3], B.T.U., 11,000 à 13,000.	Agglomérative ou non désagrégée[5].
III—Sous-bitumineuse	1. Houille A	Humide[3], B.T.U., 11,000 à 13,000.	Désagrégée et agglomérative.
	2. Houille B	Humide[3], B.T.U., 9,500 à 11,000.	
	3. Houille C[5]	Humide[3], B.T.U., 8,300 à 9,500.	
IV—Lignitifère	1. Lignite	Humide[3], B.T.U., moins de 8,300.	Consolidée.
	2. Houille brune	Humide[3], B.T.U., moins de 8,300.	Non consolidée

[1] Lorsque la houille est agglomérative, elle est classée dans la catégorie bitumineuse à basse volatilité. [2] Il peut y avoir des variétés cokéfiantes et non cokéfiantes, dans chacun des groupes de houille bitumineuse. [3] Humide B.T.U. a trait à la houille contenant ses couches humides naturelles mais ne renfermant aucune eau visible à la surface. [4] Il y a trois variétés de houille dans la catégorie bitumineuse C à haute volatilité: 1° agglomérative et non désagrégée; 2° agglomérative et désagrégée; et 3° non agglomérative et non désagrégée. [5] Les houilles de 69 p. 100 ou plus de carbone fixe, sèches, sans tenir compte de la matière minérale, seront classées d'après la quantité de carbone fixe sans tenir compte de l'unité thermique anglaise (B.T.U.).

Le tableau 1 donne l'estimation la plus récente des réserves houillères exploitables du Canada, basée sur des renseignements recueillis pour le rapport de la Commission royale sur le charbon de 1946. La méthode de calcul de ces estimations est décrite aux pp. 488–489 de l'*Annuaire* de 1947.

A noter que les réserves estimatives de houille sont disposées en cinq différentes catégories parce que plus d'une catégorie de houille se présente dans certains dépôts et la quantité de houille contenue dans certaines de ces catégories est si petite ou imprécise, faute d'analyse chimique, qu'il est difficile ou impossible de séparer les diverses catégories.

1.—Réserves houillères des provinces, classées selon la qualité, et pourcentage du total pour chaque province

Qualité	Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick		Ontario		Manitoba		Saskatchewan	
	Quantité	% du total	Quantité	% du total	Quantité	% du total	Quantité	% du total	Quantité	% du total
	milliers de tonnes		milliers de tonnes		milliers de tonnes		milliers de tonnes		milliers de tonnes	
Réserves probables—										
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anthracite	2,360	0·1	—	—	—	—	—	—	—	—
Bitumineuse à volatilité moyenne	25,504	0·8	—	—	—	—	—	—	—	—
Bitumineuse à haute volatilité	1,939,160	62·2	89,814	88·7	—	—	—	—	—	—
Sous-bitumineuse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lignite	—	—	—	—	100,000	66·7	33,600	33·4	13,126,880	54·4
Totaux, réserves probables	1,967,024	63·1	89,814	88·7	100,000	66·7	33,600	33·4	13,126,880	54·4
Réserves possibles—										
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anthracite	6,720	0·2	—	—	—	—	—	—	—	—
Bitumineuse à volatilité moyenne	16,000	0·5	—	—	—	—	—	—	—	—
Bitumineuse à haute volatilité	1,124,662	36·2	11,566	11·3	—	—	—	—	—	—
Sous-bitumineuse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lignite	—	—	—	—	50,000	33·3	67,200	66·6	11,004,000	45·6
Totaux, réserves possibles	1,147,382	36·9	11,566	11·3	50,000	33·3	67,200	66·6	11,004,000	45·6
Totaux généraux, réserves probables et réserves possibles	**3,114,406**	**100·0**	**101,380**	**100·0**	**150,000**	**100·00**	**100,800**	**100·0**	**24,130,880**	**100·0**

Qualité	Alberta		Colombie-Britannique		Yukon		Territoires du Nord-Ouest		Canada	
	milliers de tonnes		milliers de tonnes		milliers de tonnes		milliers de tonnes		milliers de tonnes	
Réserves probables—										
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anthracite	8,797,600	18·3	1,033,200	5·5	—	—	—	—	9,833,160	10·0
Bitumineuse à volatilité moyenne	11,854,080	24·5	10,337,748	54·8	87,360	4·6	—	—	22,304,692	22·5
Bitumineuse à haute volatilité	7,540,940	15·5	278,932	1·5	24,640	1·3	30,240	1·1	9,903,726	10·0
Sous-bitumineuse	6,245,120	13·6	—	—	—	—	—	—	6,245,120	6·4
Lignite	—	—	145,600	0·8	322,560	17·1	109,760	4·2	13,838,400	14·0
Totaux, réserves probables	34,437,740	71·9	11,795,480	62·6	434,560	23·0	140,000	5·3	62,125,098	62·9
Réserves possibles—										
Bitumineuse à basse volatilité, y compris l'anthracite	4,334,400	9·0	1,738,800	9·2	—	—	—	—	6,079,920	6·1
Bitumineuse à volatilité moyenne	3,315,200	6·9	4,551,680	24·2	182,560	9·7	—	—	8,065,440	8·2
Bitumineuse à haute volatilité	3,473,120	7·3	630,956	3·4	28,560	1·6	1,696,800	64·3	6,965,664	7·1
Sous-bitumineuse	2,310,480	4·8	—	—	—	—	—	—	2,310,480	2·3
Lignite	3,360	0·1	113,120	0·6	1,238,720	65·7	792,960	30·4	13,269,360	13·4
Totaux, réserves possibles	13,436,560	28·1	7,034,556	37·4	1,449,840	77·0	2,489,760	94·7	36,690,864	37·1
Totaux généraux, réserves probables et réserves possibles	**47,874,300**	**100·0**	**18,830,036**	**100·0**	**1,884,400**	**100·0**	**2,629,760**	**100·0**	**98,815,962**	**100·0**

Les réserves de chacune de ces catégories sont évaluées sous les rubriques "Réserves probables" et "Réserves (supplémentaires) possibles". Les réserves probables sont celles qui sont calculées d'après de nombreuses données de géologie, de sondage et d'exploitation, tandis que le calcul des réserves (supplémentaires) possibles repose sur des données géologiques beaucoup plus limitées.

Section 3.—Résumé de la production minérale

L'importance de la production minérale par rapport aux autres industries primaires au Canada est indiquée au chapitre X, tandis que le rôle qu'elle joue dans le commerce extérieur du pays est étudié au chapitre XXII, partie I, particulièrement à la section 4.

Sous-section 1.—Valeur et volume de la production

Statistiques chronologiques.—Les relevés exacts de la valeur annuelle de la production minérale ne remontent qu'à 1886, bien que la production effective date des débuts de la colonie. Les chiffres du tableau 2 ne sont pas absolument comparables durant toute la période à cause de légers changements apportés aux méthodes de calculer la teneur métallique des minerais vendus et la valeur des produits. Les anciennes méthodes donnaient une valeur un peu plus élevée que les méthodes actuelles. Quoi qu'il en soit, ces changements n'infirment en rien l'utilité générale des chiffres dont l'objet est d'illustrer à larges traits les tendances de l'industrie minérale.

2.—Valeur de la production minérale, 1886-1948

Année	Valeur totale	Valeur per capita	Année	Valeur totale	Valeur per capita	Année	Valeur totale	Valeur per capita
	$	$		$	$		$	$
1886.....	10,221,255	2·23	1930.....	279,873,578	27·42	1939.....	474,602,059	42·12
1890.....	16,763,353	3·51				1940.....	529,825,035	46·55
1895.....	20,505,917	4·08	1931[1]. ...	230,434,726	22·21	1941.....	560,241,290	48·69
1900.....	64,420,877	12·15	1932.....	191,228,225	18·19	1942.....	566,768,672	48·63
1905.....	69,078,999	11·51	1933.....	221,495,253	20·83	1943.....	530,053,966	44·87
1910.....	106,823,623	15·29	1934.....	278,161,590	25·90	1944.....	485,819,114	40·57
1915.....	137,109,171	17·18	1935.....	312,344,457	28·80	1945.....	498,755,181	41·15
1920.....	227,859,665	26·63	1936.....	361,919,372	33·05	1946.....	502,816,251	40·86
1925.....	226,583,333	24·38	1937.....	457,359,092	41·41	1947.....	644,869,975[r]	51·25[r]
1929.....	310,850,246	31·73	1938.....	441,823,237	39·62	1948.....	806,180,215[2]	62·58[2]

[1] A compter de 1931, la prime de régularisation du change sur l'or est incluse. [2] Sujet à revision.

Production courante.—Grâce à une forte augmentation de la production des principaux métaux et métalloïdes et aux prix majorés de la plupart d'entre eux, la valeur de la production minérale au Canada en 1948 atteint le niveau sans précédent de 806 millions de dollars. Plusieurs années, durant la guerre, la production a dépassé 500 millions de dollars, et en 1947 elle s'élevait à près de 645 millions, mais le total de 1948 l'emporte de beaucoup sur tout chiffre précédent.

Près de la moitié de l'augmentation de la valeur en 1948 est due à une hausse de la production. D'après les données disponibles, le tonnage de minerai métallique extrait en 1948 est de 10 à 12 p. 100 supérieur à celui de l'année précédente. La production de matières d'or augmente de près de 14 p. 100; celle de zinc, de 12 p. 100; de cuivre, 2 p. 100; de plomb, 4 p. 100; et de nickel, 9 p. 100. De plus fortes augmentations encore sont réalisées pour les métalloïdes. Le rendement de charbon augmente de 16 p. 100 sur 1947; celui d'amiante, de 7 p. 100; de gypse, 29 p. 100; de ciment, 18 p. 100; et de pétrole brut, 57 p. 100.

L'autre principal facteur qui a contribué à l'augmentation de la valeur de la production est une nouvelle hausse mondiale des principaux bas métaux qui constituent une forte part de la production minérale du Canada. Les prix du cuivre électrolytique à New-York ont atteint 23·2 cents avant la fin de l'année, tandis que le prix moyen en 1948 avait été d'environ 2 cents la livre plus élevé qu'en 1947. Le plomb a atteint un sommet de 21·5 cents, tandis que le prix moyen pour toute l'année a été de 4·5 cents la livre supérieur à celui de l'année précédente. Le zinc électrolytique a atteint 17·5 cents la livre pour un gain de 2·75 cents sur la moyenne annuelle, tandis que le prix du nickel électrolytique s'est élevé à 40 cents la livre, soit 5 cents de plus que le prix pratiqué pendant quelques mois. La plus grande partie des autres métaux et métalloïdes se sont aussi vendus à des prix plus élevés qu'en 1947.

Toutes les provinces ont participé à l'augmentation de la production en 1948. Des gains respectifs de 15 et 28 p. 100 dans l'Ontario et le Québec ont porté les valeurs totales à 286 et 147 millions de dollars. Ailleurs au Canada, les augmentations et les valeurs de la production ont été les suivantes: Colombie-Britannique, 26 p. 100 et 147 millions de dollars; Nouvelle-Écosse, 64 p. 100 et 56 millions; Alberta, 37 p. 100 et 93 millions; Saskatchewan, 6 p. 100 et 34 millions; Manitoba, 47 p. 100 et 27 millions; Nouveau-Brunswick, 26 p. 100 et 7 millions; Territoires du Nord-Ouest, 58 p. 100 et $4,300,000; Yukon, 68 p. 100 et $3,500,000.

La valeur globale de tous les métaux extraits en 1948 est de 484 millions de dollars, ou de 22 p. 100 supérieure à celle de l'année précédente. La valeur des combustibles accuse une avance de 44 p. 100 pour s'établir à 159 millions de dollars, tandis que la production de matériaux de construction (99 millions) est de 17 p. 100 supérieure. La valeur des autres métalloïdes augmente de 19 p. 100 pour s'établir à 65 millions.

Dans l'estimation de la valeur de la production minérale du Canada, il était d'usage d'évaluer les métaux d'après les cotes moyennes (converties en argent canadien) sur les marchés de New-York ou de Londres, ordinairement d'après les exportations relatives au Royaume-Uni et aux États-Unis. Durant la guerre, cependant, il a fallu déroger à cette pratique à cause de la réglementation des prix et, au cours de cette période, les prix moyens ont été fournis par le Régisseur des métaux du Canada. En 1946, on a calculé une moyenne pondérée en appliquant les prix maximums canadiens aux quantités vendues pour la consommation domestique et les moyennes de New-York, en dollars canadiens, aux quantités vendues en vue de l'exportation. Une méthode analogue a été suivie en 1947 durant la période de l'année où la réglementation des prix existait. Les prix domestiques maximums du cuivre, du plomb et du zinc ont subi une hausse au début de 1947 et le plafonnement a été entièrement aboli vers le milieu de l'année.

3.—Quantité et valeur des minéraux produits, 1945-1947

Nomenclature	1945		1946		1947	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
		$		$		$
Métaux						
Antimoine..... livres	1,667,951	290,557	642,145	96,322	1,150,463	384,255
Arsenic (As^2O^3)..... "	2,045,730	130,909	745,885	38,264	787,736	49,348
Baryum..... "	—	—	—	—	568	1,278
Bismuth..... "	189,815	260,047	240,504	336,706	284,372	560,213
Cadmium..... "	646,064	639,603	802,648	979,230	718,534	1,235,879
Calcium..... "	22,720	19,312	53,548	68,720	602,665	642,607
Chromite.....tonnes	5,755	160,752	3,110	61,123	2,162	42,159
Cobalt..... livres	109,123	90,026	73,900	70,215	572,673	875,644
Cuivre..... "	474,914,052	59,322,261	367,936,875	46,632,093	451,723,093	91,541,888
Or.....onces de fin	2,696,727	103,823,990	2,832,554	104,096,359	3,070,221	107,457,735
Minerai de fer.....tonnes	1,135,444	3,635,095	1,549,523	6,822,947	1,919,366	9,313,201
Plomb..... livres	346,994,472	17,349,723	353,973,776	23,893,230	323,336,687	44,200,124
Magnésium..... "	7,358,545	1,607,264	320,677	75,538	..	..
Minerai de manganèse. "	—	—	—	—	225	7,875
Concentrés de molybdénite..... "	978,117	411,663	736,400	295,640	759,795	309,048
Nickel..... "	245,130,983	61,982,133	192,124,537	45,385,155	237,251,496	70,650,764
Palladium, rhodium, iridium, etc.....onces de fin	458,674	18,671,074	117,566	5,162,801	110,332	4,387,740
Platine..... "	208,234	8,017,010	121,771	7,672,791	94,570	5,582,467
Dérivés de la pechblende.....	..	1	..	1	..	1
Sélénium..... livres	379,187	728,039	521,867	949,798	501,090	937,038
Argent.....onces de fin	12,942,906	6,083,166	12,544,100	10,493,139	12,504,018	9,002,893
Tellure..... livres	484	929	15,848	24,405	9,194	16,090
Étain..... "	849,983	492,990	874,186	507,028	714,198	517,794
Minerai de titanium...tonnes	14,147	67,575	1,406	7,735	7,104	36,036
Concentrés de tungstène..... livres	1,153	1,045	—	—	496,023	680,792
Zinc..... "	517,213,604	33,308,556	470,620,360	36,755,450	415,725,826	46,686,010
Totaux, métaux.....	...	**317,093,719**	...	**290,424,689**	...	**395,118,878**
Combustibles						
Houille.....tonnes	16,506,713	67,588,402	17,806,450	75,361,481	15,868,866	77,475,017
Gaz naturel.....M. pi. cu.	48,411,585	12,309,564	47,900,484	12,165,050	52,656,567	13,429,558
Tourbe.....tonnes	118	1,062	145	1,305	95	950
Pétrole brut.....barils	8,482,796	13,632,248	7,585,555	14,989,052	7,692,492	19,575,682
Totaux, combustibles.....	...	**93,531,276**	...	**102,516,888**	...	**110,481,207**
Métalloïdes (moins les combustibles)						
Amiante.....tonnes	466,897	22,805,157	558,181	25,240,562	661,821	33,005,748
Barytine..... "	139,589	1,211,403	120,419	1,006,473	128,675	1,380,753
Corindon..... "	1,317	130,393	742	102,340	..	..
Diatomite..... "	46	1,238	90	2,532	103	2,677
Feldspath..... "	30,246	282,656	35,243	384,677	36,104	381,360
Fluorine..... "	7,369	233,708	8,042	237,491	7,186	209,886
Grenats (schiste)..... "	—	—	2	1,200	1	300
Graphite..... "	1,910	179,001	1,975	180,405	2,398	207,364
Pierre meulière..... "	225	10,870	295	17,450	335	21,475
Gypse..... "	839,731	1,783,290	1,810,937	3,671,503	2,496,984	4,734,853
Oxyde de fer (ocre)... "	10,314	172,053	12,695	152,268	13,418	258,322
Dolomite magnésitique.....	..	1,278,596[2]	..	1,225,593[2]	..	1,238,948
Mica.....livres	7,044,221	233,270	8,720,669	199,039	8,318,755	200,903
Eaux minérales...gall. imp.	244,761	126,499	217,842	122,404	198,952	117,440
Syénite éléolitique....tonnes	61,345	275,766	61,261	229,198	66,995	341,635
Mousse de tourbe..... "	83,963	2,011,139	96,839	2,395,649	80,019	2,279,821
Phosphate..... "	299	4,356	57	869	..	..
Quartz..... "	1,513,628	1,535,458	1,413,378	1,554,798	1,836,428	1,796,612
Sel..... "	673,076	4,054,720	537,985	3,626,165	728,545	4,436,930
Brique siliceuse..... M	4,208	317,263	2,902	197,804	3,094	193,998
Saponite[3].....tonnes	14,225	153,694	14,914	150,004	13,279	123,467
Carbonate de sodium. "	286	3,146	—	—	163	1,793
Sulfate de sodium..... "	93,068	884,322	105,919	1,117,683	163,290	1,793,043
Soufre[4]..... "	250,114	1,881,321	234,771	1,784,666	221,781	1,822,867
Talc..... "	12,863	141,194	14,439	153,680	13,430	142,910
Totaux, métalloïdes.....	...	**39,710,513**	...	**43,754,453**	...	**54,693,105**

Renvois à la fin du tableau, p. 551.

3.—Quantité et valeur des minéraux produits, 1945-1947—fin

Nomenclature		1945		1946		1947	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
			$		$		$
Produits argileux et autres matériaux de construction							
PRODUITS ARGILEUX							
Brique—							
Procédé pâte molle—							
De parement	M	5,424	128,762	10,858	223,272	11,672	254,336
Ordinaire	M	21,516	378,884	17,013	347,937	20,583	459,405
Procédé pâte ferme. (coupée au fil)—							
De parement	M	76,094	2,074,833	106,128	3,050,611	107,504	3,356,742
Ordinaire	M	51,413	940,266	65,406	1,262,178	66,634	1,483,868
Procédé à sec—							
De parement	M	25,680	636,721	41,573	1,093,612	50,350	1,476,529
Ordinaire	M	19,993	400,091	31,239	645,252	38,548	895,395
Brique de fantaisie ou d'ornementation	M	81	5,806	1	82	1	61
Brique à égout	M	41	816	171	4,573	154	4,378
Brique à pavé	M	206	12,010	53	3,681	--	13
Brique réfractaire	M	3,466	186,651	3,368	205,849	3,780	250,668
Argile réfractaire et autres	tonnes	22,954	65,107	35,794	75,586	25,528	75,155
Bentonite	"	[1]	170,799	[1]	211,825	[1]	258,327
Blocs et formes d'argile réfractaire		...	225,275	...	222,430	...	274,783
Blocs creux	tonnes	94,244	998,210	129,694	1,453,549	149,733	1,950,098
Tuile à toiture		—	—	1	97	—	—
Tuile à plancher (carreaux)		..	46,365	...	50,699	..	56,845
Tuyaux à drainage	M	13,393	495,875	18,051	677,564	19,725	843,855
Tuyaux d'égout, gaines de cheminée, faîtières, etc.		...	1,178,141	...	1,354,839	...	1,886,457
Poterie, vitrifiée ou non		...	930,567	...	1,195,478	...	853,440
Autres produits argileux		...	37,913	...	128,253	...	105,834
TOTAUX, PRODUITS ARGILEUX		...	8,913,092	...	12,207,372	...	14,486,189
AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION							
Ciment	barils	8,471,679	14,246,480	11,560,483	20,122,503	11,936,245	21,968,909
Chaux[5]	tonnes	832,253	6,525,038	840,799	7,074,940	977,413	8,542,507
Sable et gravier	"	29,750,703	10,568,363	39,949,994	15,529,700	56,789,569	23,114,431
Pierre—							
Granit	"	221,630	1,284,748	319,354	2,006,297	551,527	3,175,364
Pierre calcaire[5]	"	5,677,192	6,284,379	7,217,600	8,178,513	9,497,754	11,966,520
Marbre	"	13,388	113,337	21,796	201,817	45,574	326,605
Grès	"	291,430	466,397	495,777	778,213	792,900	975,394
Ardoise	"	1,915	17,839	1,733	20,871	1,633	20,866
TOTAUX, AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION		...	39,506,581	...	53,912,854	..	70,090,596
Totaux, produits argileux et autres matériaux de construction		...	**48,419,673**	...	**66,120,221**	...	**84,576,785**
Totaux généraux		...	**498,755,181**	..	**502,816,251**	...	**641,869,975**

[1] Non disponible pour publication. [2] Brucite comprise. [3] Comprend du talc. [4] Soufre contenu dans les pyrites expédiées et contenu approximatif de soufre dans l'acide sulfurique récupéré des gaz de fonderie. [5] Comprend les quantités relativement fortes qui entrent dans la fabrication des produits chimiques.

Analyse de la valeur et du volume courants.—Aux fins de donner une interprétation plus claire et plus simple de la marche de la production minérale au Canada depuis les dix dernières années, le tableau 4 fait voir le pourcentage de la valeur totale fourni par chaque minéral principal chaque année. Les valeurs sur lesquelles sont fondés les pourcentages du tableau sont les valeurs annuelles de la production minérale, en argent canadien, telles qu'elles sont inscrites aux tableaux **2** et **3.**

4.—Pourcentages de la valeur totale de la production minérale, par principal minéral, 1938-1947

Minéraux	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
MÉTAUX										
Cuivre	12·8	12·8	12·4	11·5	10·7	12·7	13·4	11·9	9·3	14·2
Or	37·6	38·8	38·6	36·7	32·9	26·5	23·2	20·8	20·7	16·7
Plomb	3·1	2·6	3·0	2·8	3·0	3·1	2·8	3·5	4·8	6·9
Nickel	12·2	10·7	11·3	12·3	12·4	13·5	14·2	12·4	9·0	11·0
Dérivés de la pechblende	..	0·2	0·1	0·2	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]	[1]
Platinides	2·0	2·0	1·5	1·5	3·4	2·6	1·7	5·4	2·6	1·5
Argent	2·2	2·0	1·7	1·5	1·5	1·5	1·2	1·2	2·1	1·4
Zinc	2·7	2·6	2·7	3·1	3·5	4·6	4·9	6·7	7·3	7·2
TOTAUX, MÉTAUX[2]	73·1	72·4	72·2	70·6	69·2	67·3	63·5	63·6	57·8	61·3
COMBUSTIBLES										
Houille	10·0	10·2	10·3	10·4	11·1	11·9	14·5	13·5	15·0	12·0
Gaz naturel	2·6	2·6	2·5	2·2	2·4	2·5	2·3	2·5	2·4	2·1
Pétrole	2·1	2·1	2·1	2·6	2·8	3·1	3·2	2·7	3·0	3·0
TOTAUX, COMBUSTIBLES	14·7	14·9	14·9	15·2	16·3	17·5	20·0	18·7	20·4	17·1
MÉTALLOÏDES (MOINS LES COMBUSTIBLES)										
Amiante	2·9	3·3	2·9	3·8	4·0	4·4	4·2	4·6	5·0	5·1
Gypse	0·3	0·4	0·4	0·4	0·2	0·3	0·3	0·4	0·7	0·7
Quartz	0·2	0·2	0·2	0·2	0·3	0·3	0·3	0·3	0·3	0·3
Sel	0·4	0·5	0·5	0·6	0·7	0·8	0·8	0·8	0·7	0·7
Soufre	0·2	0·4	0·2	0·3	0·4	0·3	0·4	0·4	0·4	0·3
TOTAUX, MÉTALLOÏDES[2]	4·5	5·3	4·9	6·1	6·5	7·3	7·7	8·0	8·7	8·5
TOTAUX, PRODUITS ARGILEUX	1·0	1·1	1·2	1·4	1·2	1·2	1·4	1·8	2·4	2·2
AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION										
Ciment	1·9	1·8	2·2	2·3	2·5	2·2	2·4	2·9	4·0	3·4
Chaux	0·8	0·8	1·0	1·1	1·2	1·3	1·4	1·3	1·4	1·3
Sable et gravier	2·7	2·4	2·2	1·9	1·6	1·7	2·1	2·1	3·1	3·6
Pierre	1·3	1·3	1·4	1·4	1·5	1·5	1·5	1·6	2·2	2·6
TOTAUX, AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	6·7	6·3	6·8	6·7	6·8	6·7	7·4	7·9	10·7	10·9
Totaux généraux	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

[1] Non disponibles pour publication. [2] Comprend des minéraux moins importants non indiqués.

Bien que l'année 1926 n'ait pas été aussi normale au point de vue de la production minérale que dans certains autres domaines de la production, on peut mieux observer les changements rapides survenus depuis lors en la prenant comme base. Le tableau **5** montre les indices du volume de la production minérale, dans le cas des principaux minéraux, de 1938 et 1947.

5.—Indices du volume de la production minérale, par principal minéral, 1938-1947

(1926=100)

NOTA.—Les indices de 1927-1937 paraissent à la p. 326 de l'*Annuaire* de 1940.

Minéraux	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
MÉTAUX										
Cobalt	69·1	110·2	119·5	39·6	12·6	26·5	5·5	16·4	11·1	86·1
Cuivre	429·2	457·4	492·6	483·4	453·6	432·2	411·0	356·8	276·4	339·4
Or	269·4	290·4	302·8	304·7	276·0	208·1	166·6	153·7	161·5	175·0
Plomb	147·6	136·9	166·3	162·1	190·5	156·5	107·3	122·3	124·7	113·9
Nickel	320·4	344·1	373·7	429·5	434·0	43·8	417·9	373·0	292·4	361·0
Platinides	1694·4	1454·6	1023·3	1134·6	2598·1	1768·8	1025·6	3412·2	1224·5	1048·4
Argent	99·3	103·5	106·5	97·2	92·5	77·5	60·9	57·9	56·1	55·9
Zinc	254·4	263·1	282·8	341·7	387·0	407·3	367·4	345·0	313·9	277·3

5.—Indices du volume de la production minérale, par principal minéral, 1938-1947—fin

Minéraux	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
COMBUSTIBLES										
Houille	86·7	94·3	106·6	110·6	114·5	108·4	103·3	94·1	108·1	96·3
Gaz naturel	174·1	183·2	214·7	226·4	237·9	230·5	234·6	252·0	249·4	274·1
Pétrole	1911·4	2147·5	2357·3	2780·6	2844·0	2758·3	2771·2	2327·6	2081·4	2110·7
MÉTALLOÏDES (MOINS LES COMBUSTIBLES)										
Amiante	103·7	130·4	124·1	171·0	157·3	167·2	150·1	167·1	199·8	236·9
Gypse	114·2	160·9	163·9	180·3	64·1	50·6	67·5	95·0	204·9	282·6
Quartz[1]	594·6	682·1	800·7	884·5	748·9	765·6	749·8	652·2	609·0	791·3
Sel	167·6	161·7	177·0	213·6	249·0	261·9	264·8	256·4	204·9	277·5
Soufre[2]	291·3	547·5	442·2	673·8	787·0	667·3	642·9	648·1	608·4	574·7
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION[3]										
Ciment	63·4	65·8	86·8	96·1	104·8	83·9	82·6	97·3	132·8	137·1
Chaux	117·6	133·4	173·2	208·0	213·8	219·3	213·9	201·1	203·1	236·1
Sable et gravier	188·3	182·9	183·3	184·7	154·0	150·4	166·0	173·9	233·4	331·9
Pierre	80·0	85·1	116·4	124·1	124·7	112·9	93·7	97·0	125·9	170·2

[1] Comprend, à compter de 1936, la silice naturelle commune employée comme fondant non ferreux dans les smelters. [2] 1928=100, les années antérieures n'étant pas comparables. [3] Produits argileux non compris.

Sous-section 2.—Répartition provinciale de la production

L'Ontario est, depuis 1907, la principale province minière. En 1940, sa production formait 49 p. 100 du total, proportion qui toutefois n'a cessé de fléchir depuis pour tomber à 36 p. 100 en 1948. Cette année-là, quant à la valeur, c'est le nickel qui constitue le premier métal de l'Ontario, dépassant l'or; vient ensuite le cuivre. Ces trois métaux représentent 74 p. 100 de la production minérale de la province. Grâce à la hausse du plomb et du zinc, la Colombie-Britannique supplante le Québec pour la seconde fois depuis 1937 L'or, le cuivre et l'amiante composent une grande partie de la production du Québec. La Nouvelle-Écosse et l'Alberta sont les plus gros producteurs de houille. Par suite de la découverte et de la mise en valeur des gisements de Flin-Flon et de Sherrit-Gordon, le Manitoba et la Saskatchewan sont devenus d'importants producteurs de bas métaux, d'or et d'argent. L'Alberta, en plus de produire beaucoup de houille, vient en tête pour ce qui est du pétrole et du gaz naturel.

6.—Production minérale, par province, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1899-1910 ont paru à la page 349 de l'*Annuaire* de 1933, ceux de 1911-1928, à la page 335 de l'édition de 1939, et ceux de 1929-1935, à la page 336 de l'édition de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1939	30,746,200	3,949,433	77,335,998	232,519,948	17,137,930	8,794,090	30,691,617	65,216,745	8,210,098
1940	33,318,587	3,435,916	86,313,491	261,483,349	17,828,522	11,505,858	35,092,337	74,134,485	6,712,490
1941	32,569,867	3,690,375	99,651,044	267,435,727	16,689,867	15,020,555	41,364,385	78,841,180	6,978,290
1942	32,783,165	3,609,158	104,300,010	252,114,946	14,345,046	20,578,749	47,359,831	77,247,932	7,429,835
1943	29,979,837	3,676,834	101,610,678	232,948,959	13,412,266	26,735,984	48,941,210	68,442,386	4,305,812
1944	33,981,977	4,133,902	90,182,553	210,706,307	13,830,406	22,291,848	51,066,662	57,246,071	2,379,388
1945	32,220,659	4,182,100	91,518,120	216,541,856	14,429,423	22,336,074	51,753,237	64,063,842	1,709,870
1946	35,350,271	4,813,166	92,785,148	191,544,429	16,403,549	24,480,900	60,082,513	74,622,846	2,733,429
1947	34,255,560	5,812,943	92,785,148	249,797,671	18,236,763	32,594,016	67,432,270	116,772,621	4,816,496
1948[1]	56,155,799	7,339,998	147,081,732	286,658,445	26,737,711	34,421,180	92,623,314	147,317,853	7,814,183

[1] Sujet à revision.

7.—Détail de la production minérale, par province, 1947

NOTA.—Les quantités et la valeur des minéraux produits au Yukon en 1947 sont: or, 47,745 onces de fin, $1,671,075; argent, 372,051 onces de fin, $267,877; plomb, 1,145,256 livres, $156,556; total, $2,095,508; et dans les Territoires du Nord-Ouest: or, 62,517 onces de fin, $2,188,095; argent, 45,355 onces de fin, $32,655; pétrole, 227,474 barils, $500,238; total, $2,720,988. Les chiffres sur la pechblende et le magnésium ne sont pas disponibles. Pour les totaux du Canada de chaque minéral, voir tableau 3. La tonne en question est la tonne courte de 2,000 livres.

Minéraux	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Métaux								
Antimoine.....livres	—	—	—	—	—	—	—	1,150,463
$	—	—	—	—	—	—	—	384,255
Arsenic.....livres	—	—	787,736	—	—	—	—	—
$	—	—	49,348	—	—	—	—	—
Baryum.....livres	—	—	—	568	—	—	—	—
$	—	—	—	1,278	—	—	—	—
Bismuth.....livres	—	—	15	—	—	—	—	284,357
$	—	—	30	—	—	—	—	560,183
Cadmium.....livres	—	—	—	—	75,030	97,866	—	545,638
$	—	—	—	—	129,052	168,330	—	938,497
Calcium.....livres	—	—	—	602,665	—	—	—	—
$	—	—	—	642,607	—	—	—	—
Chromite.....tonnes	—	—	2,162	—	—	—	—	—
$	—	—	42,159	—	—	—	—	—
Cobalt.....livres	—	—	—	572,673	—	—	—	—
$	—	—	—	875,644	—	—	—	—
Cuivre.....livres	—	—	85,121,428	227,867,613	30,631,768	66,301,926	—	41,800,358
$	—	—	17,356,259	46,018,544	6,245,817	13,518,963	—	8,402,305
Or.....onces de fin	1,271	—	598,127	1,944,819	72,906	93,747	78	249,011
$	44,485	—	20,934,445	68,068,665	2,551,710	3,281,145	2,730	8,715,385
Minerai de fer.tonnes	—	—	—	1,919,366	—	—	—	—
$	—	—	—	9,313,201	—	—	—	—
Plomb.....livres	—	—	8,175,577	282,765	—	—	—	313,733,089
$	—	—	1,117,601	38,654	—	—	—	42,887,313
Minerai de manganèse.....tonnes	—	225	—	—	—	—	—	—
$	—	7,875	—	—	—	—	—	—
Concentrés de molybdénite.livres	—	—	759,795	—	—	—	—	—
$	—	—	309,048	—	—	—	—	—
Nickel.....livres	—	—	—	237,251,496	—	—	—	—
$	—	—	—	70,650,764	—	—	—	—
Palladium, rhodium, etc. onces de fin	—	—	—	110,332	—	—	—	—
$	—	—	—	4,387,740	—	—	—	—
Platine..onces de fin	—	—	—	94,570	—	—	—	—
$	—	—	—	5,582,467	—	—	—	—
Sélénium.....livres	—	—	181,573	146,406	33,653	139,458	—	—
$	—	—	339,542	273,779	62,931	260,786	—	—
Argent...onces de fin	97	—	2,134,189	2,342,032	424,365	1,282,546	16	5,903,367
$	70	—	1,536,616	1,686,263	305,543	923,433	12	4,250,424
Tellure.....livres	—	—	—	6,169	588	2,437	—	—
$	—	—	—	10,796	1,029	4,265	—	—
Étain.....livres	—	—	—	—	—	—	—	714,198
$	—	—	—	—	—	—	—	517,794
Minerai de titanium. tonnes	—	—	7,104	—	—	—	—	—
$	—	—	36,036	—	—	—	—	—
Tungstène (concentrés)..livres	—	—	—	—	—	—	—	496,023
$	—	—	—	—	—	—	—	680,792
Zinc.....livres	—	—	69,462,925	—	27,753,131	65,503,602	—	253,006,168
$	—	—	7,800,686	—	3,116,677	7,356,054	—	28,412,593
Totaux, métaux.$	**44,555**	**7,875**	**49,521,770**	**207,550,402**	**12,412,759**	**25,512,976**	**2,742**	**95,749,541**
Combustibles								
Houille.....tonnes	4,118,196	345,194	—	—	—	1,571,147	8,070,430	1,763,899
$	27,175,251	2,301,511	—	—	—	2,928,812	36,439,158	8,630,285
Gaz naturel..M.p.cu.	—	489,810	—	7,785,921	—	274,193	44,106,643	—
$	—	279,790	—	5,334,991	—	68,891	7,745,886	—
Tourbe.....tonnes	—	—	—	95	—	—	—	—
$	—	—	—	950	—	—	—	—
Pétrole brut..barils	—	23,129	—	131,295	—	540,117	6,770,447	—
$	—	32,381	—	350,000	—	614,156	18,078,967	—
Totaux, combustibles.....$	**27,175,251**	**2,613,682**	**—**	**5,685,941**	**—**	**3,611,859**	**62,263,951**	**8,630,285**

7.—Détail de la production minérale, par province, 1947—fin

Minéraux	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Métalloïdes (moins les combustibles)								
Amiante.....tonnes	—	—	661,821	—	—	—	—	—
$	—	—	33,005,748	—	—	—	—	—
Barytine.....tonnes	125,760	—	—	40	—	—	—	2,875
$	1,353,705	—	—	398	—	—	—	26,650
Diatomite....tonnes	44	—	—	—	—	—	—	59
$	1,205	—	—	—	—	—	—	1,472
Feldspath.....tonnes	—	—	29,146	6,958	—	—	—	—
$	—	—	320,964	60,396	—	—	—	—
Fluorine.....tonnes	—	—	—	7,186	—	—	—	—
$	—	—	—	209,886	—	—	—	—
Grenatite.....tonnes	—	—	—	1	—	—	—	—
$	—	—	—	300	—	—	—	—
Graphite.....tonnes	—	—	—	2,398	—	—	—	—
$	—	—	—	207,364	—	—	—	—
Pierre meulière tonnes	—	335	—	—	—	—	—	—
$	—	21,475	—	—	—	—	—	—
Gypse.....tonnes	2,137,704	65,939	—	155,249	79,356	—	—	58,736
$	2,203,275	711,535	—	671,548	525,197	—	—	423,298
Oxyde de fer..tonnes	—	—	13,360	—	—	—	—	58
$	—	—	257,621	—	—	—	—	701
Dolomite magnésitique et brucite.....$	—	—	1,238,948[1]	—	—	—	—	—
Mica.....livres	—	—	3,272,293	3,238,462	—	—	—	1,808,000
$	—	—	120,712	55,951	—	—	—	24,240
Eaux minérales.gall.	—	—	195,452	3,500	—	—	—	—
$	—	—	116,840	600	—	—	—	—
Syénite éléolitique.....tonnes	—	—	—	66,995	—	—	—	—
$	—	—	—	341,635	—	—	—	—
Mousse de tourbe..... livres	—	5,054,700	42,584,930	16,499,450	3,690,870	—	—	92,208,046
$	—	60,943	383,795	170,443	76,291	—	—	1,588,349
Quartz.....tonnes	9,146	—	226,050	1,442,341	—	124,322	—	34,569
$	55,393	—	638,521	949,210	—	43,513	—	109,975
Sel.....tonnes	40,107	—	—	633,766	24,974	—	29,698	—
$	416,332	—	—	3,132,165	449,608	—	438,825	—
Brique siliceuse. M	1,983	—	—	1,111	—	—	—	—
$	181,841	—	—	12,157	—	—	—	—
Saponite et talc..... tonnes	—	—	13,279	—	—	—	—	—
$	—	—	123,467	—	—	—	—	—
Sulfate de sodium..... tonnes	—	—	—	—	—	163,290	—	—
$	—	—	—	—	—	1,793,043	—	—
Carbonate de soude..... tonnes	—	—	—	—	—	—	—	163
$	—	—	—	—	—	—	—	1,793
Soufre.....tonnes	—	—	48,688	15,931	—	—	—	157,162
$	—	—	187,112	159,310	—	—	—	1,476,445
Talc.....tonnes	—	—	—	13,430	—	—	—	—
$	—	—	—	142,910	—	—	—	—
Totaux, Métalloïdes ..... $	**4,311,751**	**793,953**	**36,393,728**	**6,114,273**	**1,051,096**	**1,836,556**	**438,825**	**3,752,923**
Produits argileux et autres matériaux de *construction*								
Produits argileux, brique, tuile, etc.....$	752,126	381,184	4,257,423	5,289,528	392,518	495,016	1,771,250	1,147,144
Ciment.....barils	—	—	5,453,407	3,529,438	1,352,109	—	737,551	863,740
$	—	—	9,351,477	6,219,993	3,009,157	—	1,491,510	1,896,772
Chaux.....tonnes	—	20,938	349,038	490,681	40,397	—	25,733	50,626
$	—	295,178	2,903,491	3,906,494	460,717	—	235,509	651,118
Sable et gravier. tonnes	2,966,680	3,464,347	16,537,303	20,230,499	1,765,976	2,131,705	2,058,142	7,634,917
$	1,363,363	1,278,376	4,877,339	9,034,131	549,640	1,137,609	1,170,883	3,703,090
Pierre.....tonnes	379,622	227,419	4,266,956	4,844,647	119,763	—	13,883	1,037,098
$	608,514	442,695	7,846,407	5,906,909	360,876	—	57,600	1,241,748
Totaux, produits argileux et autres matériaux de construction.....$	**2,724,003**	**2,397,433**	**29,236,137**	**30,447,055**	**4,772,908**	**1,632,625**	**4,726,752**	**8,639,872**
Totaux généraux $	**34,255,560**	**5,812,943**	**115,151,635**	**249,797,671**	**18,236,763**	**32,594,016**	**67,432,270**	**116,772,621**

[1] Y compris le métal de magnésium.

Sous-section 3.—Production métallique

Les métaux de première importance au Canada sont le cuivre, l'or, le fer, le plomb, le nickel, les platinides, l'argent et le zinc, métaux qui sont étudiés séparément aux paragraphes suivants. En outre, un certain nombre d'autres métaux sont extraits en faible quantité, principalement comme sous-produits du traitement des minerais métallifères (voir tableaux 3 et 7).

Cuivre.—La moitié environ du cuivre canadien provient des mines de nickel-cuivre de la région de Sudbury, en Ontario. A Copper-Cliff, l'*International Nickel Company of Canada, Limited*, produit du cuivre d'affinage qui est ensuite traité sur les lieux dans l'affinerie de la compagnie; à Falconbridge, la *Falconbridge Nickel Mines, Limited*, produit du nickel-cuivre en matte qui est exporté en Norvège pour y être affiné. La production de cuivre de cette région, en 1948, se chiffre par 118,795 tonnes, y compris le cuivre poule et le cuivre récupérable contenu dans la matte ou d'autres produits. En 1947, le chiffre correspondant était de 113,930 tonnes.

Les mines du nord du Québec fournissent 20 p. 100 de la production canadienne de cuivre en 1948. Le minerai est traité à la fonderie de Noranda et expédié ensuite, sous forme d'anodes de cuivre, à la *Canadian Copper Refiners, Limited*, à Montréal-Est, qui l'affine. La production de cuivre dans les établissements de cette région s'établit à 48,331 tonnes en 1948, en comparaison de 42,561 tonnes en 1947. Les principales mines en exploitation sont celles de Noranda, de Normetal, de Waite-Amulet et d'Amulet-Dufault. L'établissement East-Sullivan a commencé de produire en décembre 1948, et les travaux de construction à Quémont étaient alors très avancés.

La région de Flin-Flon—Sherritt-Gordon, située dans le nord du Manitoba et qui s'étend au delà de la frontière jusqu'en Saskatchewan, a produit 50,882 tonnes de cuivre en 1948 au regard de 48,467 tonnes l'année précédente. Le minerai de la mine Flin-Flon, propriété de la *Hudson Bay Mining and Smelting Company, Limited*, et des mines de la compagnie *Sherritt-Gordon Mines, Limited*, à Sherritton, est traité à la fonderie de Flin-Flon, et le cuivre poule récupéré est expédié à Montréal-Est pour y être affiné. Les mines Cuprus ont commencé leurs expéditions à la fonderie de Flin-Flon en Octobre 1948.

Les mines de la Colombie-Britannique, qui produisent environ 9 p. 100 du cuivre canadien, accusent un total de 21,855 tonnes en 1948, contre 20,900 tonnes en 1947. La *Britannia Mining and Smelting Company, Limited*, et la *Granby Consolidated Mining, Smelting and Power, Limited*, sont les principaux producteurs, suivies des mines Hedley Mascot, Kelowna et Vananda. Des concentrés provenant de ces mines ont été exportés aux États-Unis. En 1948, la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited*, exporte aussi aux États-Unis de la matte cuprifère.

Si la production totale de cuivre en 1948 dépasse celle de 1947, elle est encore inférieure à celle de chacune des années 1937-1944. Le sommet a été atteint en 1940 (327,797 tonnes). La valeur de la production de 1948, soit 107 millions de dollars, est sans contredit la plus forte connue. Les prix mondiaux du cuivre sont les plus élevés depuis 1918, la moyenne annuelle à New-York, exprimée en fonds canadiens, étant de 22·35 cents, contre 20·39 cents en 1947. Au cours de la guerre, alors que la production a atteint des niveaux sans précédent, les prix fixés étaient de 10 à 12 cents la livre.

PRODUCTION DE MINÉRAUX MÉTALLIQUES

1926 - 1948

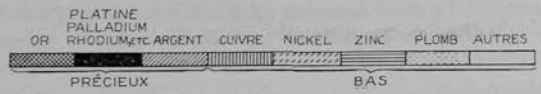

MILLIONS $

500

400

300

200

100

0

1926

1930

1935

1940

1945

1948

RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DE LA PRODUCTION DE MINÉRAUX MÉTALLIQUES PAR PROVINCE

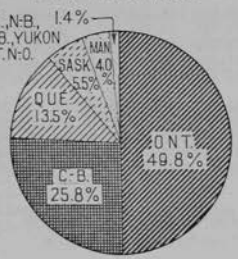

La production de cuivre affiné s'élève à 219,000 tonnes en 1948, en comparaison de 202,500 en 1947. La consommation canadienne de cuivre affiné est de 107,000 tonnes, et les exportations se chiffrent par 116,169 tonnes. Les expéditions au Royaume-Uni s'établissent à 63,494 tonnes; aux États-Unis, à 18,086 tonnes.

8.—Production de cuivre, par province, et valeur totale, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1886-1910, voir l'*Annuaire* de 1916-1917, p. 287; 1911-1928, l'édition de 1939, p. 348; 1929-1935, l'édition de 1946, p. 344.

Année	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique	Totaux	
						Quantité	Valeur
	livres	livres	livres	livres	livres	livres	$
1939.....	117,238,897	328,429,665	70,458,890	18,133,149	73,253,408	608,825,570[1]	60,934,859[1]
1940.....	134,166,955	347,931,013	75,267,937	20,484,954	77,742,582	655,593,441	65,773,061
1941.....	143,783,978	333,829,767	67,018,563	32,324,512	66,327,166	643,316,713[1]	64,407,497[1]
1942.....	140,911,876	308,282,414	47,595,586	56,781,466	50,015,521	603,661,826[1]	60,417,372[1]
1943.....	131,163,776	277,840,560	38,014,872	85,948,719	42,222,205	575,190,132	67,170,601
1944.....	108,055,172	285,307,278	43,878,639	73,514,499	36,302,628	547,070,118[1]	65,257,172[1]
1945.....	102,685,069	239,450,875	41,126,155	65,900,701	25,751,252	474,914,052	59,322,261
1946.....	69,797,697	179,424,639	38,501,047	62,712,954	17,500,538	367,936,875	46,632,093
1947.....	85,121,428	227,867,613	30,631,768	66,301,926	41,800,358	451,723,093	91,541,888
1948.....	96,697,800[2]	237,589,545[2]	38,806,000[2]	62,957,000[2]	43,709,411[2]	479,759,756[2]	107,111,669[2]

[1] Comprend 1,269,179 livres d'une valeur de $128,086 produites en Nouvelle-Écosse et 42,382 livres ($4,277) produites dans les T.N.-O., en 1939; 32,727 livres ($3,301) produites dans les T.N.-O. en 1941; 74,963 livres ($7,561) en 1942 et 11,902 livres ($1,428) en 1944. [2] Chiffres sujets à revision.

Or.—La production d'or augmente dans presque toutes les régions minières en 1948: elle atteint le total de 3,495,400 onces de fin, soit de 14 p. 100 de plus que l'année précédente. La loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or a certes été d'un précieux secours à quantité de sociétés minières dont la situation était précaire dans la lutte contre l'inflation. Le succès de l'expérience tentée par l'industrie, soit l'emploi d'ouvriers européens déplacés, a fort contribué à compenser la pénurie critique de main-d'œuvre. Le rendement, toutefois, est encore bien inférieur à ce qu'il pourrait être. La production de 1948 est plus faible que celle de chacune des années 1936-1943 et de 35 p. 100 inférieure au sommet de 5,345,000 onces de fin touché en 1941.

Dans la province d'Ontario, qui fournit presque 60 p. 100 du total canadien, la production est de 2,068,978 onces de fin ou 6 p. 100 de plus qu'en 1947. Le Québec accuse un gain de 28 p. 100 avec une production de 765,834 onces de fin; le Manitoba, de 50 p. 100 avec 109,354 onces; la Colombie-Britannique, de 24 p. 100 avec 308,794 onces; les Territoires du Nord-Ouest, de 58 p. 100 avec 98,553 onces.

L'or récupéré des mines de bas métaux s'élève, en 1948, à un total de 361,000 onces de fin, soit une augmentation de plus de 70 p. 100 sur le chiffre correspondant de 1947. La quantité de matières d'or filonien et alluvionnaire n'augmente que d'environ 10 p. 100 pour s'établir à 3,134,000 onces de fin.

L'or est produit en Nouvelle-Écosse, à divers endroits du Bouclier canadien depuis la province de Québec jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest, de même que dans la région des Cordillères en Colombie-Britannique et au Yukon. Sauf des quantités relativement faibles obtenues d'entreprises alluvionnaires au Yukon, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Alberta, la production d'or provient de l'exploitation filonnienne des quartz aurifères ou autres minerais métalliques tels que le cuivre, le nickel et le zinc, qui renferment des quantités variables d'or. Les principales régions productrices sont: l'Ouest du Québec; les régions voisines de Porcupine et de Kirkland-Lake, en Ontario, ainsi que d'autres petits établissements

disséminés à travers le nord ontarien jusqu'au Manitoba; les régions de Rice-Lake et de Gods-Lake dans l'est du Manitoba et la région de Flin-Flon sur la limite de la Saskatchewan; la région de Bridge-River et l'établissement de Zeballos en Colombie-Britannique. Les exploitations de la région de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest ont mis nombre de mines en état de produire. Les trois principales mines d'or au Canada, en 1948, sont la Hollinger et la McIntyre dans la région de Porcupine et la Kerr-Addison dans la région de Larder-Lake. Environ 85 p. 100 de la production totale provient des mines de quartz aurifère, 12 p. 100 de mines où l'or se présente associé aux minerais de cuivre, de nickel, de zinc, etc., et environ 3 p. 100 des exploitations alluvionnaires.

L'industrie extractive du quartz aurifère a beaucoup souffert de la pénurie de main-d'œuvre et d'approvisionnements essentiels durant les dernières années de la guerre. Le nombre de mines en activité tombe de 232 en 1939 à 104 en 1947 et le nombre d'employés, de 29,001 à 22,906.

9.—Production d'or, par province, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1862 à 1910, voir l'*Annuaire* de 1916-1917, pp. 284-285; 1911-1928, l'édition de 1939, p. 350; 1929-1938, l'édition de 1946, p. 345.

Année	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total
	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines
1939	29,943	953,377	3,086,076	180,875	77,120	359	626,970	139,659[1]	5,094,379[1]
1940	22,219	1,019,175	3,261,688	152,295	102,925	215	617,011	135,617[1]	5,311,145[1]
1941	19,170	1,089,339	3,194,308	150,553	138,015	215	608,203	145,376[1]	5,345,179[1]
1942	12,989	1,092,388	2,763,819	136,226	178,871	34	474,339	182,640[1]	4,841,306[1]
1943	4,129	922,533	2,117,215	91,775	174,090	21	241,346	100,192[1]	3,651,301[1]
1944	5,840	746,784	1,731,836	74,168	122,782	51	196,857	44,593[1]	2,922,911[1]
1945	3,291	661,608	1,625,368	70,655	108,568	7	186,854	40,376[1]	2,696,727[1]
1946	4,321	618,339	1,813,333	79,402	112,101	110	136,242	68,706[1]	2,832,554[1]
1947	1,271	598,127	1,944,819	72,906	93,747	78	249,011	110,262[1]	3,070,221[1]
1948[2]	192	765,834	2,068,978	109,354	90,003	35	308,794	152,213[1]	3,495,403[1]

[1] Y compris la production des Territoires du Nord-Ouest, soit 51,914 onces de fin en 1939; 55,159 en 1940; 77,354 en 1941; 99,394 en 1942; 59,032 en 1943; 20,775 en 1944; 8,655 en 1945; 23,420 en 1946; 62,517 en 1947; et 98,553 en 1948. [2] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

10.—Valeur de la production d'or, par province, 1939-1948

NOTA.—La valeur est calculée en devise canadienne d'après les prix mondiaux. Pour les années 1862 à 1910, voir l'*Annuaire* de 1916-1917, pp. 284-285; 1911-1928, la page 351 de l'édition de 1939; 1929-1938, la page 345 de l'édition de 1946

Année	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1939	1,082,170	34,455,998	111,533,873	6,537,003	2,787,194	12,974	22,659,323	5,047,416[1]	184,115,951[1]
1940	855,432	39,238,238	125,574,988	5,863,357	3,962,613	8,277	23,754,924	5,221,254[1]	204,479,083[1]
1941	738,045	41,939,552	122,980,858	5,796,290	5,313,578	8,277	23,415,816	5,596,976[1]	205,789,392[1]
1942	500,076	42,056,938	106,407,032	5,244,701	6,886,533	1,309	18,262,052	7,031,640[1]	186,390,281[1]
1943	158,967	35,517,521	81,512,777	3,533,337	6,702,465	808	9,291,821	3,857,392[1]	140,575,088[1]
1944	224,840	28,751,184	66,675,686	2,855,468	4,727,107	1,963	7,578,994	1,716,831[1]	112,532,073[1]
1945	126,704	25,471,908	62,576,668	2,720,218	4,179,868	269	7,193,879	1,554,476[1]	103,823,990[1]
1946	158,797	22,723,958	66,639,988	2,918,024	4,119,712	4,042	5,006,893	2,524,945[1]	104,096,359[1]
1947	44,485	20,934,445	68,068,665	2,551,710	3,281,145	2,730	8,715,385	3,859,170[1]	107,457,735[1]
1948[2]	6,720	26,804,190	72,414,230	3,827,390	3,150,105	1,225	10,807,790	5,327,455[1]	122,339,105[1]

[1] Y compris la valeur de la production des Territoires du Nord-Ouest, soit $1,876,224 en 1939; $2,123,621 en 1940; $2,977,359 en 1941; $3,826,669 en 1942; $2,272,732 en 1943; $799,838 en 1944; $333,218 en 1945; $860,685 en 1946; $2,188,095 en 1947; et $3,449,355 en 1948. [2] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

Fer.—Le minerai de fer des marais a été extrait et réduit pour la première fois dans la province de Québec au début du dix-huitième siècle. Jusqu'en 1883, l'industrie se confine presque exclusivement à Trois-Rivières. D'autres hauts fourneaux, qui emploient du minerai local, sont établis à Radnor-Forges et à Drummondville, le dernier à fermer étant celui de Drummondville en 1911.

Les gisements de minerai de fer sont nombreux à travers le pays; toutefois, comme des minerais de plus haute teneur et bon marché s'obtiennent facilement des gisements situés près du lac Supérieur aux États-Unis et de Wabana à Terre-Neuve, le Canada n'a produit aucun minerai de fer de 1924 à 1939.

En 1937, des travaux d'exploitation ont commencé à la mine New-Helen de l'*Algoma Ore Properties Limited*, dans la région de Michipicoten en Ontario; le premier travertin a été produit en juillet 1939. Les gisements à haute teneur exploités par la *Steep Rock Iron Mines Limited*, à 135 milles à l'ouest de Port-Arthur (Ont.), et les découvertes récentes de vastes gisements de minerai de fer dans la région limitrophe du Québec et du Labrador ont fort accru les possibilités du Canada comme producteur de minerai de fer. En 1948, 1,354,069 tonnes de minerai de fer, provenant presque toutes de l'Ontario, ont été extraites.

Un article spécial sur "Le minerai de fer de la région Québec-Labrador" paraît aux pages 533–540 du présent volume.

11.—Expéditions de minerai de fer et production de fonte en gueuses, de ferro-alliages, de lingots et moulages d'acier, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1886–1910, voir l'*Annuaire* de 1936, p. 388; 1911–1928, la page 354 de l'édition de 1939; 1929–1938, la page 346 de l'édition de 1946.

Année	Expéditions de minerai des mines canadiennes	Production de fonte en gueuses			Production de ferro-alliages	Production de lingots et moulages d'acier
		Nouvelle-Écosse	Ontario	Canada		
	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes
1939	123,598	290,232	556,186	846,418	85,540	1,551,054
1940	414,603	441,741	867,358	1,309,099	149,394	2,253,769
1941	516,037	421,296	1,106,757	1,528,053	204,354	2,712,151
1942	545,119	467,951	1,507,063	1,975,014	209,017	2,109,851
1943	641,294	345,722	1,412,547	1,758,269	197,094	3,004,124
1944	553,252	395,802	1,456,826	1,852,628	182,428	3,024,410
1945	1,135,444	374,302	1,403,647	1,777,949	178,214	2,877,927
1946	1,549,523	317,180	1,089,072	1,406,252	137,822	2,327,283
1947	1,919,366	354,789	1,606,787	1,962,848[1]	227,123	2,945,952
1948[2]	1,354,069	438,430	1,682,479	2,120,909	250,659	3,201,656

[1] Comprend 1,272 tonnes courtes en Colombie-Britannique. [2] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

Plomb.—En 1948, la production de plomb n'augmente que de 4 p. 100 sur l'année précédente pour s'établir à 168,318 tonnes. Ici encore, le rendement des mines est sensiblement inférieur à celui d'avant-guerre, mais la hausse du marché du plomb porte la valeur de la production au chiffre sans précédent de $60,700,000. Au 31 décembre 1948, le prix du plomb à New-York est de 21·5 cents la livre. Au Canada, durant la guerre, le prix a varié de 3·4 cents à 5 cents la livre.

La production de la Colombie-Britannique forme environ 97 p. 100 de celle du pays et provient presque entièrement de la grande mine Sullivan de la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited*, à Kimberley. Les producteurs moins importants sont: *Base Metal Mining Corporation, Highland*

Bell, Ainsmore Consolidated, Silbak Premier et *Sheep Creek Zincton.* La production de la Colombie-Britannique s'élève à 162,181 tonnes en 1948, contre 156,867 tonnes en 1947.

L'extraction de plomb dans les mines du Québec, la *New Calumet Mines, Limited,* et la *Golden Manitou Mines, Limited,* augmente de près de 10 p. 100 pour s'établir à 4,485 tonnes en 1948. Au Yukon, la production de 1,649 tonnes, surtout par la *United Keno Hill,* est de près de trois fois celle de l'année précédente. La valeur du plomb extrait en 1947, par province, paraît au tableau 7, page 554.

La production de plomb neuf affiné diminue légèrement en comparaison de l'année précédente et s'établit à 160,000 tonnes en 1948. Elle provient en entier de la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited,* à Trail. Les concentrés provenant des mines du Québec sont exportés aux États-Unis et en Belgique.

La consommation canadienne de plomb affiné se maintient à un niveau élevé. Les consommateurs déclarent des achats de 62,000 tonnes en 1948, dont 20,000 tonnes environ sont destinées aux batteries d'accumulateur, 15,000 tonnes au métal antifriction, de soudure, etc., 12,000 tonnes à la garniture de fils et câbles, 10,000 tonnes aux enduits et 5,000 tonnes à des fins diverses.

Durant l'année, les exportations de plomb affiné ont atteint 103,762 tonnes.

12.—Production de plomb tiré du minerai canadien, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1887-1910, voir l'*Annuaire* de 1929, p. 376; 1911-1928, la p. 355 de l'édition de 1939; 1929-1938, la p. 346 de l'édition de 1946.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	livres	$		livres	$
1939	388,569,550	12,313,768	1944	304,582,198	13,706,199
1940	471,850,256	15,863,605	1945	346,994,472	17,349,723
1941	460,167,005	15,470,815	1946	353,973,776	23,893,230
1942	512,142,562	17,218,233	1947	323,336,687	44,200,124
1943	444,060,769	16,670,041	1948	336,636,058	60,729,144

Nickel.—La production de nickel en 1948 s'élève à 128,870 tonnes. Elle comprend le nickel affiné, le nickel récupérable de la matte et de l'oxyde aggloméré exportés, et le nickel en sels produit dans les fonderies et affineries. Ce chiffre dépasse de 9 p. 100 celui de 1947, mais reste sensiblement inférieur à celui de 1943 (144,009 tonnes).

Presque tout ce nickel, qui représente à peu près 90 p. 100 de la production mondiale sans compter l'URSS, provient du minerai de nickel-cuivre à Sudbury. L'*International Nickel Company of Canada, Limited,* exploite des fonderies à Copper-Cliff et à Coniston, en Ontario, tandis que la *Falconbridge Nickel Mines, Limited,* exploite une fonderie sur l'emplacement de sa mine, à quelques milles à l'est de Sudbury. La matte de la première compagnie est affinée à Port-Colborne (Ont.), ou est exportée aux usines associées de la compagnie aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Toute la matte de Falconbridge est exportée à l'affinerie de la compagnie en Norvège. Une quantité relativement faible d'oxyde de nickel est récupérée par la *Deloro Smelting and Refining Company, Limited,* à Deloro (Ont.), dans le traitement du minerai d'argent-cobalt-nickel-arsenic provenant de la région de Cobalt dans le nord de l'Ontario. Dans la région de Lynn-Lake du nord du Manitoba, la *Sherritt-Gordon Mines, Limited,* met actuellement en valeur le minerai de nickel.

En 1948, la valeur de la production de nickel atteint un sommet de $85,600,000. Au début d'août 1948, le prix du nickel électrolytique à Port-Colborne est passé de 35 cents à 40 cents la livre.

La consommation de nickel affiné dans les fonderies canadiennes s'élève à 2,000 tonnes environ par année.

13.—Production de nickel, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1889-1910, voir l'*Annuaire* de 1929, p. 377; 1911-1928, celui de 1939, p. 356; 1929-1938, celui de 1946, p. 346.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	livres	$		livres	$
1939	226,105,865	50,920,305	1944	274,598,629	69,204,152
1940	245,557,871	59,822,591	1945	245,130,983	61,982,133
1941	282,258,235	68,656,795	1946	192,124,537	45,385,155
1942	285,211,803	69,998,427	1947	237,251,496	70,650,764
1943	288,018,615	71,675,322	1948[1]	257,741,704	85,615,175

[1] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

Platinides.—Les métaux de ce groupe comprennent le palladium, le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium; le platine et l'iridium sont les plus importants. Ces métaux se présentent dans le minerai de nickel-cuivre de la région de Sudbury et sont récupérés des résidus des réservoirs à l'affinerie de nickel de Port-Colborne (Ont.); les résidus bruts sont expédiés à l'affinerie d'Acton en Angleterre. L'essor puissant donné à la production des minerais de nickel-cuivre ont fait du Canada le premier producteur de platine depuis 1934, alors qu'il dépassa la Russie. L'utilisation industrielle des platinides a pris une expansion considérable ces dernières années, particulièrement dans l'outillage électrique et chimique, la bijouterie et les appareils médicaux et dentaires. Le Canada a produit, en 1948, 260,400 onces de platinides d'une valeur totale de 16 millions de dollars.

14.—Production de platine et de palladium, 1939-1948

NOTA.—Les relevés de la production de platine au Canada remontent à 1887, mais avant 1921 les quantités sont relativement faibles et la base de calcul n'est pas comparable à celle qui est maintenant utilisée Chiffres de 1921-1938, p. 347 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Platine		Palladium[1]		Année	Platine		Palladium[1]	
	onces fines	$	onces fines	$		onces fines	$	onces fines	$
1939	148,902	5,222,589	135,402	4,199,622	1944	157,523	6,064,635	42,929	1,960,085
1940	108,486	4,240,362	91,522	3,520,746	1945	208,234	8,017,010	458,674	18,671,074
1941	124,317	4,750,153	97,432	3,396,304	1946	121,771	7,672,791	117,566	5,162,801
1942	285,228	10,898,561	222,573	8,279,221	1947	94,570	5,582,467	110,332	4,387,740
1943	219,713	8,458,951	126,004	5,233,068	1948[2]	116,578	10,200,575	143,822	5,975,194

[1] Comprend aussi le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium. [2] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

Argent.—La production d'argent, produit secondaire de la plupart des mines d'or et de bas métaux, augmente de 25 p. 100 en 1948 pour s'établir à 15,600,000 onces de fin, y compris l'argent en lingots et l'argent contenu dans les concentrés exportés. La production d'argent fin s'élève à 12 millions d'onces environ en 1948 et la consommation canadienne, ailleurs que dans le monnayage, s'établit à 4,500,000 onces.

L'extraction de l'argent ne constitue pas une industrie distincte au Canada car les minéraux argentifères se trouvent associés à d'autres métaux ayant une valeur économique. La grande partie du métal s'obtient du traitement des minerais de bas métaux, bien que des quantités considérables soient récupérées de minerais de quartz aurifère et de gisements d'or alluvionnaire. Pendant plusieurs années, la fameuse région argentifère de Cobalt (Ont.) a fourni le gros de la production d'argent au Canada; ces dernières années, cependant, la production y est peu considérable. En 1948, à peu près 42 p. 100 de l'argent au Canada vient de la Colombie-Britannique; 21 p. 100, de l'Ontario; 14 p. 100, du Québec; 5 p. 100, du Manitoba; 9 p. 100, de la Saskatchewan; et 9 p. 100, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

15.—Production d'argent, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1887-1910, voir l'*Annuaire* de 1933, p. 365; 1911-1928, l'édition de 1939, p. 358; 1929-1938, l'édition de 1946, p. 347.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	onces fines	$		onces fines	$
1939	23,163,629	9,378,490	1944	13,627,109	5,859,656
1940	23,833,752	9,116,172	1945	12,942,906	6,083,166
1941	21,754,408	8,323,454	1946	12,544,100	10,493,139
1942	20,695,101	8,726,296	1947	12,504,018	9,002,893
1943	17,344,569	7,849,111	1948[1]	15,642,149	11,731,613

[1] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

16.—Production d'argent, par province, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1887-1910, voir l'*Annuaire* de 1916-1917, pp. 286-287; 1911-1928, l'édition de 1939, p. 359; 1929-1938, l'édition de 1946, p. 347. La production relativement faible de l'Alberta ne figure pas dans le tableau.

Année	Prix moyen l'once fine (arg. can.)	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
	cents	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines	onces fines
1939	40·49	173,877	1,167,444	4,689,422	1,028,485	1,141,600	10,648,031	3,830,864	483,874
1940	38·25	725	1,340,450	5,563,101	1,033,512	1,691,540	11,885,556	2,259,343	59,505
1941	38·26	673	1,657,082	4,977,476	966,105	2,047,164	11,233,788	856,772	15,327
1942	42·17	446	1,655,042	4,452,787	821,824	2,664,132	10,596,204	482,133	22,531
1943	45·84	144	2,212,115	2,671,320	587,279	2,812,624	8,995,488	52,348	13,250
1944	43·00	188	2,500,681	3,143,275	569,873	1,735,773	5,631,572	32,066	13,677
1945	47·00	112	2,149,570	3,185,369	533,883	1,426,457	5,620,323	25,158	2,033
1946	83·65	146	1,916,453	2,485,215	528,017	1,498,496	6,078,419	31,230	6,112
1947	72·00	97	2,134,189	2,342,032	424,365	1,282,546	5,903,367	372,051	45,355
1948[1]	75·00	11	2,235,421	3,262,118	811,146	1,346,000	6,593,420	1,369,242	24,788

[1] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

Zinc.—Les mines de zinc de la Colombie-Britannique fournissent 58 p. 100 de la production canadienne en 1948; la région de Flin-Flon et de Sherritt-Gordon, au Manitoba et en Saskatchewan, 22 p. 100; et le Nord du Québec, 20 p. 100. La production de 232,095 tonnes en 1948 se compare à celle de 207,863 tonnes en 1947 et au sommet de 305,377 tonnes en 1943.

En Colombie-Britannique, la production augmente de 6 p. 100 en 1948 pour s'établir à 134,038 tonnes, dont la grande partie vient de la mine Sullivan et le reste de *Ainsmore Consolidated, Base Metals Mining Corporation, Silbak Premier, Sheep-*

Creek, Highland Bell, Britannia Mining and Smelting Company et *Western Exploration.* Dans le centre du pays, les mines de Flin-Flon et Sherritt-Gordon produisent 50,919 tonnes ou 10 p. 100 de plus qu'en 1947. Au Québec, les expéditions des mines s'élèvent à 47,137 tonnes en comparaison de 34,732 tonnes l'année précédente. Les mines *Normetal, Waite-Amulet, Golden-Manitou* et *New-Calumet* contribuent à ces derniers totaux, et presque tous les concentrés provenant de ces propriétés sont exportés aux États-Unis et à la Belgique. Quelques concentrés venant de la *New-Calumet Mines, Limited,* sont expédiés à la fonderie de la *Consolidated Mining and Smelting Company, Limited,* à Trail (C.-B.).

La production de zinc affiné est de 192,500 tonnes en 1948 et les consommateurs canadiens en utilisent 46,000 tonnes. Les exportations s'élèvent à 144,887 tonnes, y compris 55,433 tonnes au Royaume-Uni et 75,408 tonnes aux États-Unis. Le tableau 7, p. 554, donne la valeur de la production de zinc, par province.

17.—Production de zinc, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1911-1928, voir l'*Annuaire* de 1939, p. 361; 1929-1938, l'édition de 1946, p. 348.

Année	Quantité[1]	Valeur	Prix moyen la livre	Année	Quantité[1]	Valeur	Prix moyen la livre
	livres	$	cents		livres	$	cents
1939.....	394,533,860	12,108,244	3·069	1944.....	550,823,353	23,685,405	4·300
1940.....	424,028,862	14,463,624	3·411	1945.....	517,213,604	33,308,556	6·440
1941.....	512,381,636	17,477,337	3·411	1946.....	470,620,360	36,755,450	7·810
1942.....	580,257,373	19,792,579	3·411	1947.....	415,725,826	46,686,010	11·230
1943.....	610,754,354	24,430,174	4·000	1948[2]	464,189,141	64,661,547	13·930

[1] Récupération estimative dans les hauts fourneaux étrangers et zinc affiné produit au Canada. [2] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

Sous-section 4.—Production de combustibles

Houille.—En 1948, la valeur de la production de houille excède celle de tous les autres minéraux sauf l'or. Elle surpasse légèrement celle du cuivre et considérablement celle du nickel, du plomb, du zinc et de l'amiante. La valeur de la production de houille atteint un sommet, tandis que son volume occupe le deuxième rang en 1948, pour s'établir à 18,449,689 tonnes d'une valeur de $106,684,008. Sur la production globale, 44 p. 100 vient des mines de l'Alberta; 35 p. 100, de la Nouvelle-Écosse; 10 p. 100, de la Colombie-Britannique; 8 p. 100 de la Saskatchewan; et 3 p. 100 du Nouveau-Brunswick. Le Yukon en produit également une faible quantité. Environ 1,273,000 tonnes de houille sont exportées en 1948, tandis que les importations atteignent 31 millions de tonnes.

La situation du combustible au Canada est quelque peu anormale. Malgré les énormes ressources houillères et pétrolières du pays, la production est relativement faible en comparaison des besoins domestiques. Les charbonnages canadiens sont situés dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, tandis que les régions plus populeuses et plus industrialisées de l'Ontario et du Québec peuvent s'approvisionner plus facilement et plus économiquement à même ceux de la Pennsylvanie et de l'Ohio, aux États-Unis, qui sont plus rapprochés. La houille produite en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et au Yukon est toute classée bitumineuse, alors que l'Alberta produit du bitumineux et du sous-bitumineux, et la Saskatchewan et le Manitoba, du lignite seulement.

18.—Production de houille, par province, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1874-1910 voir l'*Annuaire* de 1911, p. 419; 1911-1928, la p. 362 de l'édition de 1939; 1929-1938, la p. 361 de l'édition de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total	
								Quantité	*Valeur*
	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	$
1939....	7,051,176	468,421	1,138	960,000	5,519,208	1,692,755	—	15,692,698	48,676,990
1940....	7,848,921	547,064	1,697	1,097,517	6,203,839	1,867,846	—	17,566,884	54,675,844
1941....	7,387,762	523,344	1,246	1,322,763	6,969,962	2,020,844	—	18,225,921	58,059,630
1942....	7,204,852	435,203	1,265	1,301,116	7,754,053	2,168,541	—	18,865,030	62,897,581
1943....	6,103,085	372,873	999	1,665,972	7,676,726	2,039,402	—	17,859,057	62,877,549
1944....	5,745,671	345,123	—	1,372,766	7,428,708	2,134,231	—	17,026,499	70,433,169
1945....	5,112,615	361,184	—	1,532,995	7,800,151	1,699,768	—	16,506,713	67,588,402
1946....	5,452,868	370,655	—	1,523,489	8,826,311	1,638,424	—	17,811,747	75,820,159
1947....	4,118,196	345,194	—	1,571,147	8,070,430	1,763,899	—	15,868,866	77,474,954
1948....	6,430,991	522,136	—	1,589,172	8,123,255	1,780,334	3,801	18,449,689	106,684,008

Consommation de charbon.—Le tableau **21** donne la provenance du charbon consommé au Canada durant les années civiles 1939-1948; le tableau **22** donne les chiffres détaillés de la houille disponible pour la consommation en 1948; la différence entre les totaux des deux tableaux pour la même année est due à ce que les arrivages de charbon peuvent être détenus en régie aux ports canadiens et n'être dédouanés qu'au besoin, tandis que les arrivages des années antérieures peuvent être dédouanés (libérés pour consommation) au cours des années suivantes. Normalement, la quantité de charbon destinée à la consommation excède la consommation domestique apparente, puisque le charbon est déchargé aux ports canadiens et réexporté ou sorti des entrepôts pour ensoutage sans avoir été dédouané; mais, tant qu'il reste en entrepôt au port, il est disponible pour la consommation domestique.

19.—Importations[1] d'anthracite, de houille bitumineuse et de lignite au Canada, 1939-1948

NOTA.—Le poussier d'anthracite est compris dans l'anthracite. Pour les années 1868-1910, voir l'*Annuaire* de 1911, p. 420; 1911-1928, l'édition de 1939, p. 363; 1929-1938, l'édition de 1946, p. 362.

Année	Anthracite		Houille bitumineuse[2]		Lignite		Total[2]	
	tonnes courtes	$	tonnes courtes	$	tonnes courtes	$	tonnes courtes	$
1939.....	4,288,461	21,938,333	10,706,786	19,628,410	3,398	11,942	14,998,645	41,578,685
1940.....	3,944,255	23,123,417	13,479,986	26,499,046	2,493	7,669	17,426,734	49,630,132
1941.....	3,853,010	24,026,095	16,534,449	37,558,930	934	3,046	20,388,393	61,588,041
1942.....	4,911,625	31,506,629	20,025,483	50,343,442	239	1,148	24,937,347	81,851,219
1943.....	4,480,285	30,918,555	23,628,300	70,325,413	337	1,487	28,108,922	101,245,455
1944.....	4,452,991	33,417,990	24,270,692	79,718,988	171	1,038	28,723,854	113,138,016
1945.....	3,412,739	27,568,369	21,648,350	74,861,376	467	2,229	25,061,556[3]	102,431,974[3]
1946.....	4,631,387	41,987,460	21,475,040	78,366,184	172	776	26,106,599[3]	120,354,420[3]
1947.....	4,281,682	41,012,759	24,610,045	97,935,771	203	1,255	28,891,930	138,949,785[3]
1948.....	5,244,837	56,380,098	25,614,443	129,929,580	14,632	78,073	30,873,912	186,387,751[3]

[1] Pour fins de consommation. [2] Comprend le charbon dédouané pour ensoutage. [3] En 1945, le Canada importe également 142,435 tonnes courtes de briquettes de charbon ou coke d'une valeur de $1,114,617; en 1946, 182,231 tonnes courtes évaluées à $1,449,221; en 1947, 245,678 tonnes courtes évaluées à $2,233,654; et en 1948, 308,753 tonnes courtes d'une valeur de $3,204,839.

20.—Exportations de charbon canadien, 1937-1948

NOTA.—Pour les années 1868-1910, voir l'*Annuaire* de 1911, p. 421; 1911-1928, la p. 363 de l'édition de 1939; 1929-1936, la p. 362 de l'édition de 1946.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	tonnes courtes	$		tonnes courtes	$
1937	355,268	1,441,879	1943	1,110,101	5,428,362
1938	353,181	1,540,990	1944	1,010,240	5,984,827
1939	376,203	1,666,934	1945	840,708	5,303,543
1940	504,898	2,361,551	1946	862,489	5,946,224
1941	531,449	2,596,626	1947	714,549	5,440,788
1942	815,585	4,278,345	1948	1,273,262	11,555,985

21.—Consommation de charbon canadien et importé au Canada, par quantité et pourcentage, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1886-1910, voir l'*Annuaire* de 1921, p. 367; 1911-1928, la p. 364 de l'édition de 1939; 1929-1938, la p. 363 de l'édition de 1946.

Année	Charbon canadien[1]		Charbon importé "pour consommation"				Total général	Par tête[2]
			Des États-Unis	Du Royaume-Uni	Total[2]			
	tonnes courtes	%	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	%	tonnes courtes	tonnes courtes
1939	14,902,915	50·6	12,923,708	1,099,419	14,564,679	49·4	29,467,594	2·615
1940	16,666,234	49·5	15,509,779	1,514,458	17,036,090	50·5	33,702,324	2·961
1941	17,227,151	46·2	19,332,479	693,902	20,026,082	53·8	37,253,233	3·237
1942	17,725,761	42·0	24,140,841	388,948	24,529,361	58·0	42,255,122	3·626
1943	16,321,006	37·1	27,303,776	391,475	27,695,098	62·9	44,016,104	3·727
1944	15,660,808	35·7	27,948,008	218,511	28,166,201	64·3	43,827,009	3·650
1945	15,227,819	38·3	24,505,241	28,388	24,521,528	61·7	37,749,347	3·279
1946	16,502,508	39·0	25,639,541	101,580	25,740,704	61·0	42,243,212	3·432
1947	14,673,967	34·0	28,410,149	52,777	28,462,242	66·0	43,136,209	3·428
1948[4]	16,928,028	36·0	30,295,841	162,550	30,454,917	64·0	47,382,945	3·678

[1] Somme des ventes de charbon des houillères canadiennes, de la consommation des charbonnages et de leur personnel, de la houille ayant servi à la fabrication du coke, etc., moins le tonnage exporté. [2] Y compris de faibles quantités en provenance de pays autres que le Royaume-Uni et les États-Unis. Déduction faite des quantités réexportées et du charbon bitumineux dédouané pour l'ensoutage. [3] Les chiffres sont fondés sur le chiffre estimatif de la population donné à la p. 162. [4] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

22.—Production, exportations et importations de charbon et charbon disponible pour consommation au Canada, 1948

NOTA.—Les détails par province sont contenus dans le rapport annuel *Statistique du charbon au Canada.*

Variété	Charbon canadien		Charbon importé[1]	Charbon disponible pour la consommation[2]
	Extrait	Exporté		
	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes	tonnes courtes
Anthracite	—	—	5,142,529	5,142,529
Bitumineux	13,671,720	1,262,947	25,748,896	38,157,669
Sous-bitumineux	3,188,797	—	—	3,188,797
Lignite	1,589,172	10,315	[3]	1,578,857
Totaux	**18,449,689**	**1,273,262**	**30,891,425**	**48,067,852**

[1] Charbon arrivant aux ports canadiens, dédouané ou non. [2] Briquettes incluses pour les mois de janvier, février et mars. [3] Lignite inclus avec le bitumineux.

Pétrole.—L'évolution de l'industrie pétrolière au Canada a fait le sujet d'un article spécial paru dans *Canada 1949* et dont on peut obtenir des tirés à part (voir la liste au début de la présente édition). L'historique de cette industrie dans les Territoires du Nord-Ouest paraît aux pages 319-321 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

En 1948, le Canada produit 12,098,000 barils de pétrole brut, soit un peu plus de 12 p. 100 de la consommation. Le reste, soit 77,633,000 barils de pétrole brut et 12,039,000 barils de dérivés du pétrole, est importé. La consommation de pétrole et dérivés s'établit à 250 gallons environ par personne par année.

Les ressources pétrolières du Canada sont réparties très inégalement. Presque toutes les réserves reconnues sont dans l'Ouest canadien, à l'est des montagnes. En 1948, sur la production globale de 12,098,000 barils, 10,660,000 barils ou 88 p. 100 viennent des puits de l'Alberta; 866,000 barils ou 7 p. 100, de ceux de la Saskatchewan, surtout le champ Lloydminster, qui chevauche la frontière Saskatchewan-Alberta; et le reste, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

23.—Production de pétrole brut, par province, 1942-1948

NOTA.—Les chiffres de 1936-1941 paraissent à la page 499 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Année	Nouveau-Brunswick	Ontario	Alberta	Saskatchewan	Territoires du Nord-Ouest	Canada
	QUANTITÉ					
	barils	barils	barils	barils	barils	barils
1942	28,089	143,845	10,117,073	—	75,789	10,364,796
1943	24,530	132,492	9,601,530	—	293,750	10,052,302
1944	23,296	125,067	8,727,366	—	1,223,675	10,099,404
1945	30,140	113,325	7,979,786	14,374	345,171	8,482,796
1946	28,584	123,082	7,137,921	118,686	177,282	7,585,555
1947	23,129[r]	131,295[r]	6,770,477[r]	540,117[r]	227,474[r]	7,692,492[r]
1948[2]	20,823	174,290	10,660,000[1]	865,715	377,338	12,098,166
	VALEUR					
	$	$	$	$	$	$
1942	39,467	306,242	15,514,665	—	108,477	15,968,851
1943	34,342	311,356	15,724,518	—	400,201	16,470,417
1944	32,832	296,420	14,468,061	—	632,587	15,429,900
1945	42,413	268,478	13,169,692	15,362	136,303	13,632,248
1946	40,018	291,719	14,347,933	135,990	173,392	14,989,052
1947	32,381[r]	350,000[r]	18,078,907[r]	614,156[r]	500,238[r]	19,575,682[r]
1948[2]	31,235	463,611	34,538,400	995,570	830,143	36,858,959

[1] Ces chiffres sont calculés sur une base quelque peu différente de celle des chiffres du gouvernement de l'Alberta, donnés à la page 569. [2] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

Le pétrole est devenu si important à l'industrie que des recherches intenses ont été menées durant et depuis la guerre, non seulement dans les provinces des Prairies, où plusieurs nouveaux champs ont été découverts, mais aussi en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique.

Les ministres provinciaux des Mines ont tenu une conférence en septembre 1948 et une Commission interprovinciale permanente du pétrole et du gaz naturel a été nommée; cette commission compte des représentants de huit provinces et de l'industrie pétrolière. Elle est chargée de faire une étude spécialisée en matière de pétrole de gaz naturel dans tout le pays.

Les champs pétrolifères de l'Alberta sont de première importance depuis la découverte du champ de la vallée Turner en 1914. Les travaux entrepris récemment, dans de nouveaux champs près d'Edmonton, font ressortir davantage l'importance de cette région.

*Champs pétrolifères de l'Alberta**.—En 1948, la production de pétrole dans les champs de l'Alberta atteint un sommet de 10,973,583 barils, augmentation de près de 4 millions de barils en comparaison de l'année précédente et de plus de 837,000 barils comparativement au sommet précédent de 1942. En 1942, le champ de la vallée Turner produisait ce qui, pour toutes fins utiles, constituait tout le pétrole canadien et sur le reste, 132,361 barils provenaient de neuf autres champs de l'Alberta et 248,000 barils, des puits de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des Territoires du Nord-Ouest. La production du champ de la vallée Turner diminue depuis 1942. Toutefois, il fournit encore quelque 45 p. 100 du pétrole de l'Alberta. La production de la vallée Turner s'élève à 4,900,739 barils en 1948; six nouveaux puits ont commencé à produire au cours de l'année.

Le champ Leduc, découvert en février 1947, remplace la vallée Turner à titre de champ pétrolifère le plus important en Alberta et au Canada. La production de ce champ augmente de 122,297 barils en janvier 1948 à 661,106 barils en décembre, ce qui porte le total de l'année à 4,657,371 barils. Cette production a été réalisée en dépit de l'interruption causée par l'Atlantique n° 3, qui a jailli sans qu'on pût le maîtriser depuis la fin de mars jusqu'à ce que, le 6 septembre, le feu y éclatât et fût éteint; le puits fut alors amorti. Le 14 mai, d'ordre de la Commission de la conservation du pétrole et du gaz naturel, le champ Leduc a été fermé, afin qu'on pût employer tous les moyens de transport à l'enlèvement du pétrole jailli librement de l'Atlantique n° 3, au rythme, parfois, de 14,000 barils par jour. Le 5 juin, la situation avait été suffisamment maîtrisée pour qu'on puisse reprendre, à rendement diminué, la production dans tous les autres puits. En octobre 1949, 327 des puits actifs de l'Alberta se trouvaient dans le champ Leduc. Dans le champ Redwater, situé à 45 milles au nord-est d'Edmonton et découvert à l'automne de 1948, il y avait, en octobre 1949, 205 puits actifs qui fournissaient une moyenne de 20,000 barils par jour. Durant l'hiver de 1948-1949, une découverte importante a été faite à l'ouest de la région de Woodbend du champ Leduc.

Lloydminster se place quatrième quant au nombre de barils parmi les champs de l'Alberta. Cette région, qui chevauche l'Alberta et la Saskatchewan, est sans rivale dans le domaine du pétrole lourd et se distingue par sa production de pétrole bitumineux. Au cours de l'été de 1949, le National-Canadien et le Pacifique-Canadien ont substitué l'huile au charbon dans un bon nombre de leurs locomotives, se servant du pétrole extrait de Lloydminster. Ce champ, qui comprend Lone-Rock, a produit 1,494,161 barils en 1948. Sur ce total, 648,055 barils viennent du secteur albertain, en production depuis 1939 et qui donne maintenant un rendement de 1,549,299 barils. Parmi les autres champs de l'Alberta, celui de Princess accuse les progrès les plus marqués en 1948.

Les travaux d'exploration et de mise en valeur sont non seulement poursuivis, mais accélérés. En 1948, 1,663,687 pieds ont été forés au trépan rotatif, en comparaison de 882,358 pieds en 1947 et 401,920 pieds en 1946. A la fin de l'année, 65 groupes d'exploration sont actifs, la plupart au nord de la rivière Saskatchewan du Nord. En Alberta, les recettes des producteurs de pétrole brut s'élèvent à $35,127,751 en 1948, contre $18,078,907 en 1947.

Au début de 1949, la puissance de rendement de la raffinerie de l'Alberta, estimée à 35,250 barils par jour, est jugée insuffisante pour absorber la production quotidienne moyenne de pétrole brut, qui, sans compter la gazoline naturelle, s'élève à 50,673

* Résumé tiré de l'*Alberta Oil Review, 1948*, de M. A. C. Ballantine, directeur du Service des publications techniques du gouvernement de l'Alberta. Les chiffres donnés dans cette revue sont calculés sur une base différente de celle qui a servi à dresser le tableau **23.**

barils le 1er mai 1949. Pour remédier à cette situation, on a commencé la construction d'un pipe-line d'un débit quotidien de 40,000 barils et qui reliera Edmonton à la tête des Grands lacs.

Le tableau suivant donne la production par champ en 1948.

24.—Production des champs pétrolifères de l'Alberta, 1948

NOTA.—La production totale de pétrole, de 1922 à 1946, est donnée à la page 495 de l'*Annuaire* de 1947 et la production des divers champs en 1947, à la page 500 de l'édition de 1948-1949.

Champ	Quantité	Champ	Quantité
	barils		barils
Vallée Turner	4,900,739	Vermilion	112,331
Leduc	4,657,371	Redwater	36,875[1]
Lloydminster (côté de l'Alberta)	648,055	Wainwright	17,131
Taber	201,527	Divers	30,215
Princess	189,712		
Conrad	179,627	**Totaux**	**10,973,583**

[1] Trois mois.

*Mise en valeur des sables bitumineux et des bitumes**.—L'Alberta, dans ses dépôts de sable bitumineux à McMurray, possède la plus grande réserve connue de pétrole du monde entier. Les estimations varient de 100 milliards de tonnes, d'après les géologues canadiens, à 250 milliards de tonnes, d'après le Bureau des mines des États-Unis. Le rendement à l'heure actuelle est d'environ un baril par tonne de sable. Le sable imbibé de pétrole se présente non seulement en aval de McMurray à Bitumount et quelque 5 milles au delà (soit 60 milles en tout), mais aussi en amont dans la direction opposée et vers l'est, le long de la rivière Christina, qui se jette dans la rivière Clearwater à 15 milles de McMurray, et sur les tributaires de la rivière Athabasca, entre McMurray et Bitumount. La région entière est d'environ 60 milles de long sur 20 milles de large, soit 1,200 milles carrés.

Une usine de conditionnement, maintenant exploitée par le gouvernement de l'Alberta, est située à Bitumount. Le recouvrement est très léger à cet endroit et le sable, mou, se prête plus facilement à la séparation que celui de l'affleurement plus dur des autres parties de la réserve.

Une autre caractéristique intéressante de la région de Bitumount consiste dans l'emploi du sable séparé pour la fabrication du verre. Certaines quantités ont été transportées aux endroits de fabrication.

Un riche dépôt de "bitume liquide" a été découvert par les géologues du gouvernement fédéral dans l'ouest de la région de Mildred-Ruth-Lakes, à Waterway, 20 milles au nord de Fort-McMurray dans le nord-est de l'Alberta. La teneur estimative de bitume par acre va jusqu'à 350,000 barils.

Gaz naturel.—Les puits actifs de gaz naturel de l'Est du Canada sont situés dans le sud-ouest de l'Ontario et près de Moncton (N.-B.). Les principaux champs producteurs de l'Alberta sont la vallée Turner (à 35 milles environ au sud-ouest de Calgary), Medicine-Hat, Viking (à 80 milles environ au sud-est d'Edmonton), Redcliff, Foremost, Bow-Island et Wetaskiwin. Wainwright, en Alberta, tire son gaz du puits Maple-Leaf dans le champ Fabyan. En 1948, l'Alberta compte plus

* Voir le renvoi au bas de la page 568.

de 56 p. 100 de la valeur totale et 83 p. 100 de la quantité totale du gaz naturel, tandis que l'Ontario compte plus de 42 p. 100 de la valeur et plus de 16 p. 100 de la quantité.

25.—Production de gaz naturel, par province, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1892-1919, voir le rapport annuel *Production minérale du Canada, 1928*, p. 188; 1920-1928, p. 354 de l'*Annuaire* de 1940; 1929-1938, p. 364 de l'édition de 1946.

Année	Nouveau-Brunswick		Ontario		Alberta		Canada[1]	
	M. p. cu.	$	M. p. cu.	$	M. p. cu.	$	M. p. cu.	$
1939.....	606,382	292,403	11,966,581	7,261,928	22,513,660	4,915,821	35,185,146	12,507,307
1940.....	616,041	300,543	13,053,403	7,745,834	27,459,808	4,923,469	41,232,125	13,000,593
1941.....	653,542	317,437	11,828,703	7,140,130	30,905,440	5,175,364	43,495,353	12,665,116
1942.....	619,380	299,688	10,476,770	6,809,901	34,482,585	6,146,146	45,697,359	13,301,655
1943.....	675,029	327,787	7,914,408	6,543,913	35,569,078	6,241,815	44,276,216	13,159,418
1944.....	702,464	341,636	7,082,508	4,694,097	37,161,570	6,339,817	45,067,158	11,422,541
1945.....	653,230	317,568	7,199,970	4,837,586	40,393,061	7,095,910	48,411,585	12,309,564
1946.....	541,010	262,441	7,051,309	4,656,528	40,097,096	7,184,006	47,900,484	12,165,050
1947.....	489,810	279,790	7,785,921	5,334,991	44,106,643	7,745,886	52,656,567	13,429,558
1948[2]....	416,826	237,590	9,032,913	6,142,380	46,800,000	8,190,000	56,636,951	14,608,689

[1] Les totaux comprennent une petite quantité de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest.
[2] Sujet à revision.

Sous-section 5.—Production métalloïdique (moins les combustibles)

Les métalloïdes les plus importants sont l'amiante, le gypse et le sel, suivis de plusieurs autres comme le feldspath, le graphite, les oxydes de fer (ocre), la dolomite magnésitique, le mica, la syénite éléolitique, la mousse de tourbe, le soufre, la brique siliceuse, le sulfate de soude, la saponite et le talc.

Amiante.—L'amiante produit au Canada appartient presque complètement à la variété chrysotile et provient entièrement du roc serpentinisé des Cantons de l'Est du Québec. La valeur de la production annuelle d'amiante augmente de moins de $24,700 en 1880 à $33,005,748 en 1947 et $41,318,118 en 1948. Les dépôts canadiens sont les plus considérables du monde entier. Les centres de production sont Thetford-Mines, où l'exploitation se fait depuis 1878, Black-Lake, East-Broughton, Vimy-Ridge, Asbestos et Saint-Rémi-de-Tigwick dans le Québec. Les veines d'amiante chrysotile varient d'un quart à un demi-pouce de largeur et la fibre obtenue est parfois longue de plusieurs pouces. La fibre, de bonne qualité, s'adapte bien au filage.

Le plus grand marché est celui des États-Unis et sa proximité est très avantageuse à l'industrie canadienne de l'amiante.

26.—Production d'amiante au Canada, 1939-1948

NOTA.—Pour les années 1896-1910, voir l'*Annuaire* de 1911, p. 424; 1911-1928, p. 368 de l'édition de 1939; 1929-1938, p. 367 de l'édition de 1946.

Année	Volume	Valeur	Année	Volume	Valeur
	tonnes courtes	$		tonnes courtes	$
1939.....	364,472	15,859,212	1944.....	419,265	20,619,516
1940.....	346,805	15,619,865	1945.....	466,897	22,805,157
1941.....	477,846	21,468,840	1946.....	558,181	25,240,562
1942.....	439,459	22,663,283	1947.....	661,821	33,005,748
1943.....	467,196	23,169,505	1948[1].....	707,843	41,318,118

[1] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

PRODUCTION DE MÉTALLOÏDES
1926-1948

MILLIONS $

200

150

100

50

0

RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DE LA PRODUCTION MÉTALLOÏDIQUE PAR PROVINCE

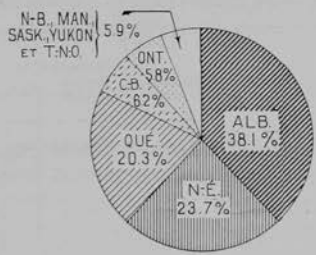

1926 1930 1935 1940 1945 1948

Gypse.—L'emploi du gypse dans l'industrie du bâtiment a progressé rapidement, et le Canada en possède d'immenses dépôts favorablement situés pour l'exploitation commerciale. Ils se trouvent surtout dans les comtés de Hants, Inverness et Victoria (N.-É.), Hillsborough (N.-B.), Hagersville et Caledonia (Ont.), Gypsumville et Amaranth (Man.) et Falkland (C.-B.). Le dépôt de gypse de Hillsborough au Nouveau-Brunswick est de très haute qualité. Le gypse est exporté par le Canada sous forme brute principalement aux États-Unis pour la fabrication de produits du gypse. La production canadienne de gypse est de 3,219,469 tonnes en 1948.

27.—Production de gypse, par province, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1926-1938 paraissent à la page 325 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Année	Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Colombie-Britannique	Canada	
	Quantité	Valeur	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité	Valeur
	tonnes	$	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	$
1939	1,298,618	1,340,830	29,765	59,440	15,961	18,150	1,421,934	1,935,127
1940	1,278,204	1,302,347	52,218	75,271	23,108	19,987	1,448,788	2,065,933
1941	1,395,172	1,517,297	56,172	90,599	27,601	23,862	1,593,406	2,248,428
1942	394,216	512,762	36,623	82,796	29,218	23,313	566,166	1,254,182
1943	255,736	368,639	36,263	92,448	37,989	24,412	446,848	1,381,468
1944	401,284	489,932	42,040	90,288	38,330	24,222	596,164	1 511,978
1945	634,960	790,273	46,755	92,174	42,275	23,617	839,781	1,783,290
1946	1,538,738	1,812,815	38,839	122,524	63,187	47,649	1,810,937	3,671,503
1947	2,137,704	2,303,275	65,939	155,249	79,356	58,736	2,496,984	4,734,853
1948[1]	2,787,929	3.339,039	100,481	180,559	90,300	60,200	3,219,469	5,583,921

[1] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

Sel.—Le sel est tiré des puits d'extraction de saumure de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta, alors qu'à Malagash (N.-É.) on l'extrait des mines de sel gemme ou on l'obtient par évaporation de la saumure. Les centres de production en Ontario sont Amherstburg, Goderich, Sandwich et Windsor.

En Alberta, on a ouvert un nouvel établissement de récupération près de Lindbergh en 1948; antérieurement, toute la production de cette province venait de la mine de Waterways. Une nouvelle usine près de Unity (Sask.) entrera en activité en 1949. Le marché du sel s'étend sans cesse au Canada. Le sel domestique se vend surtout à l'industrie laitière, aux salaisons et conserveries, à l'industrie de la pêche, aux départements de la voirie et des transports, aux agriculteurs comme édulcorant du sol, aux industries de produits chimiques et comme sel fin. En 1948, l'Ontario produit 624,113 tonnes de sel, soit 84 p. 100 de la production canadienne. Environ la moitié de la production sert à la fabrication de soude caustique, de cendre de soude et de produits chimiques connexes.

28.—Production de sel, par province, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1926-1938 paraissent à la p. 368 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Ontario	Manitoba	Alberta	Canada	
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	$
1939	47,885	370,843	2,453	3,319	424,500	2,486,632
1940	42,495	412,401	3,076	6,742	464,714	2,823,269
1941	54,007	477,170	13,051	16,617	560,845	3,196,165
1942	50,199	558,407	22,706	22,360	653,672	3,844,187
1943	47,775	594,889	27,523	17,499	687,686	4,379,378
1944	38,809	603,806	27,267	25,335	695,217	4,074,021
1945	37,825	578,697	27,133	29,421	673,076	4,054,720
1946	38,371	441,679	26,166	31,769	537,985	3,626,165
1947	40,107	633,766	24,974	29,698	728,545	4,436,930
1948[1]	56,480	624,113	23,987	35,863	740,443	4,364,396

[1] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

Soufre.—Les statistiques du tableau **29** sur la production de soufre donnent le volume et la valeur du soufre contenu dans les pyrites de fer expédiées, plus le volume et la valeur du soufre récupéré des vapeurs de fonderie pour la fabrication d'acide, etc. La production commerciale de soufre, ainsi définie, au Canada en 1948 est de 218,020 tonnes courtes d'une valeur de $1,732,818, en comparaison de 221,781 tonnes et $1,822,867 en 1947. La production de 1948 comprend 81,820 tonnes de soufre en pyrites de fer et 136,200 tonnes récupérées des vapeurs de fonderie. Voici la production par province: Québec, 68,570 tonnes ($255,218); Ontario, 15,250 tonnes ($152,500); et Colombie-Britannique, 134,200 tonnes ($1,325,100).

Le soufre au Canada sert surtout à la production de pulpe de sulfite, d'acide sulfurique et de soie artificielle. Le soufre sert aussi à la fabrication d'explosifs, de produits en caoutchouc, d'insecticides et d'allumettes et au raffinage du pétrole.

29.—Production de soufre, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1926-1938 paraissent à la p. 369 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Volume	Valeur	Année	Volume	Valeur
	tonnes	$		tonnes	$
1939	211,278	1,668,025	1944	248,088	1,755,739
1940	170,630	1,298,018	1945	250,114	1,881,321
1941	250,023	1,702,786	1946	234,771	1,784,666
1942	303,714	1,994,891	1947	221,781	1,822,867
1943	257,515	1,753,425	1948[1]	218,020	1,732,818

[1] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

Sous-section 6.—Produits argileux et autres matériaux de construction

Produits argileux et autres matériaux de construction.—La production de dérivés de l'argile et d'autres matériaux de construction dépend de l'activité du bâtiment au Canada; en 1948, elle atteint la valeur sans précédent de $98,779,361. Ce groupe comprend le ciment, l'argile, les produits argileux (brique, tuile à drain,

tuyaux d'égout, etc.), la chaux, le sable, le gravier et la pierre. L'industrie du ciment au Canada a débuté par la fabrication de ciment calcaire hydraulique ou naturel; il a probablement été produit pour la première fois à Hull (P.Q.), entre 1830 et 1840. La fabrication de ciment de Portland a commencé vers 1889; le Québec et l'Ontario en sont maintenant les plus grands producteurs, mais il y a des fabriques actives au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. On trouve l'argile ordinaire propre à la fabrication de briques et de tuiles de construction dans toutes les provinces canadiennes; c'est toutefois dans l'Ontario et le Québec que la production est le plus élevée.

L'argile de grès provient en grande partie de la région d'Eastend et Willows en Saskatchewan; elle est expédiée à Medicine-Hat (Alb.) où, grâce au gaz combustible à bas prix, elle est beaucoup utilisée dans la fabrication d'articles de grès, de tuyaux d'égout, de poterie, d'articles de table, etc. Il existe aussi des gisements d'argile de grès près de Shubenacadie et Musquodoboit en Nouvelle-Écosse. Une partie de l'argile de Musquodoboit sert à la fabrication de poterie, mais elle n'est pas très exploitée pour l'industrie céramique. Deux grandes fabriques et quelques établissements de moindre importance produisent de l'argile réfractaire en se servant de l'argile domestique en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse.

Il y a, dans le nord de l'Ontario, des gisements importants d'argile plastique, cuisant à pâte blanche, de haute qualité, et des gisements d'argile contenant de la terre à porcelaine de qualité supérieure ont été découverts le long du Fraser, en Colombie-Britannique. Cependant, la terre à porcelaine n'est produite pour fins commerciales que dans les environs de Saint-Rémi d'Amherst (comté de Papineau, P.Q.), où les travaux miniers ont commencé avant 1923.

Des argiles figulines, susceptibles de lier parfaitement, se trouvent dans certaines vasières du sud de la Saskatchewan, mais celles-ci n'ont pas été exploitées sur une grande échelle.

30.—Produits argileux et autres matériaux de construction, par province, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1926-1938 paraissent à la p. 369 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1939....	1,829,207	1,911,041	12,319,773	12,856,694	1,646,797	556,973	1,947,453	2,314,821	35,382,759
1940[1]...	1,855,771	936,161	15,001,749	16,636,844	2,600,304	906,181	2,971,550	2,795,389	43,703,949
1941[1]...	1,330,888	1,145,412	16,631,657	18,652,999	2,197,095	631,732	2,626,277	3,416,996	46,633,056
1942[1]...	1,980,912	1,305,343	17,723,293	16,557,804	2,317,933	707,123	2,836,160	3,564,405	46,992,973
1943....	1,597,791	911,121	15,430,999	15,020,990	2,288,339	932,412	2,661,834	3,166,768	42,010,254
1944....	1,081,805	1,637,409	14,597,540	15,716,361	2,546,722	864,082	3,044,236	3,496,782	42,984,937
1945....	1,310,214	1,489,210	17,051,353	17,437,552	3,212,917	834,564	3,305,941	3,777,922	48,419,673
1946....	1,671,504	1,817,401	22,615,910	24,293,081	4,235,389	1,322,107	4,765,108	5,399,721	66,120,221
1947....	2,724,584	2,397,433	29,236,137	30,447,055	4,772,908	1,632,625	4,726,752	8,639,872	84,576,785
1948[2]...	3,035,003	2,604,547	36,426,319	32,944,530	6,073,817	1,605,321	7,324,946	8,764,297	98,779,361

[1] Y compris la valeur des contenants de ciment. [2] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

31.—Valeurs (ventes globales) de produits argileux, par province, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1926-1938 paraissent à la p. 370 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1939....	339,952	129,985	1,274,776	2,346,638	78,892	148,774	461,079	371,140	5,151,236
1940....	490,543	171,745	1,546,246	2,508,540	102,906	164,828	838,856	520,883	6,344,547
1941....	529,435	193,643	1,944,358	3,087,616	84,817	224,897	952,144	558,426	7,575,336
1942....	618,441	246,041	1,741,297	2,549,486	80,890	271,325	1,013,497	560,746	7,081,723
1943....	478,571	216,446	1,504,428	2,543,829	132,382	348,725	978,649	495,163	6,608,193
1944....	402,694	207,051	1,881,791	2,347,396	197,383	330,907	1,143,577	486,626	6,997,425
1945....	433,455	232,783	2,534,630	3,107,189	269,917	271,288	1,401,875	661,955	8,913,092
1946....	671,466	336,971	3,457,168	4,288,780	372,920	411,446	1,808,971	859,645	12,207,367
1947....	752,126	381,184	4,257,423	5,289,528	392,518	495,016	1,771,250	1,147,144	14,486,189
1948[1] ..	857,100	410,200	5,134,200	6,307,922	486,358	552,260	2,212,183	1,389,846	17,350,069

[1] Les chiffres de 1948 sont sujets à revision.

32.—Volume et valeur de la production (ventes), des importations, des exportations et de la consommation apparente de ciment de Portland, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1910-1928 ont paru dans l'*Annuaire* de 1939, p. 370; ceux de 1929-1937, à la p. 370 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Production[1]		Importations		Exportations		Consommation apparente	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
	barils[2]	$	barils[2]	$	barils[2]	$	barils[2]	$
1938.....	5,519,102	8,241,350	48,497	105,326	89,419	101,059	5,478,180	8,245,617
1939.....	5,731,264	8,511,211	16,622	58,316	156,556	159,579	5,591,330	8,409,948
1940.....	7,559,648	11,775,345	13,213	69,821	299,975	414,442	7,272,886	11,430,724
1941.....	8,368,711	13,063,588	11,986	59,162	310,873	517,762	8,069,824	12,604,988
1942.....	9,126,041	14,365,237	26,320	116,126	273,880	476,284	8,878,481	14,005,079
1943.....	7,302,289	11,599,033	18,577	111,698	172,601	344,004	7,148,265	11,366,727
1944.....	7,190,851	11,621,372	14,004	97,966	210,449	377,434	6,994,406	11,341,904
1945.....	8,471,679	14,246,480	32,653	141,539	281,944	535,012	8,222,388	13,853,007
1946.....	11,560,483	20,122,503	350,057	1,098,532	114,370	236,276	11,796,170	20,984,759
1947.....	11,936,245	21,968,909	1,248,625	3,843,652	88,030	198,354	13,096,840	25,614,207

[1] Production veut dire volume et valeur des ventes. [2] Le baril équivaut à 350 livres.

Sable et gravier.—Les dépôts de sable et de gravier sont nombreux dnas l'Est du Canada, sauf dans l'Île du Prince-Édouard où le gravier est rare. L'approvisionnement en matières de ce genre est ordinairement tiré des gisements les plus proches pour répondre aux besoins locaux puisque le prix exigé du consommateur est surtout régi par la distance de transport, ce qui explique le grand nombre de petites carrières et le petit nombre de grands établissements. Chaque province, excepté le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard, produisent le sable naturel en liaison. La péninsule de Niagara, en Ontario, fournit la grande partie de la production.

Les sables convenant particulièrement à certaines industries se vendent à un prix beaucoup plus élevé que le sable ordinaire. La production commerciale de sable et de gravier est le plus considérable au Québec et en Ontario, qui contribuent, ensemble, pour 68 p. 100 au volume global de la production en 1948.

La majeure partie de la production de gravier et de sable sert à l'amélioration des routes, aux ouvrages en béton et au ballastage des voies ferrées. La plupart des usines commerciales sont outillées pour la fabrication du gravier concassé, produit qui peut rivaliser avec la pierre concassée.

Pierre.—L'industrie de la pierre au Canada comporte deux divisions principales: l'exploitation des carrières et la fabrication de produits en pierre. Le genre de pierre extraite au Canada comprend le granit, la pierre calcaire, le marbre, le grès et l'ardoise. Ces carrières donnent des matériaux de construction et d'ornementation de haute qualité; elles répondent également aux besoins des industries chimiques et autres industries connexes. La valeur brute de la pierre de toutes variétés produite au Canada est de $17,080,999 en 1948, contre $16,464,749 en 1947.

33.—Volume et valeur de la production de sable, de sable et gravier et de pierre, 1945-1947

Matériaux et usages	1945		1946		1947	
	Quantité	Valeur brute	Quantité	Valeur brute	Quantité	Valeur brute
	tonnes	$	tonnes	$	tonnes	$
Sable—						
Sable de fonderie	31,611	57,842	32,375	61,419	26,397	61,736
Construction, béton, voirie, etc.	2,247,887	918,739	3,421,830	1,681,572	3,418,072	1,981,328
Autres usages	191,510	68,468	61,801	19,117	46,172	18,350
Sable et gravier—						
Ballast	4,625,513	1,116,297	3,968,123	867,616	4,161,151	986,241
Béton, voirie, etc.	17,582,686	6,573,527	26,640,116	10,530,718	41,887,705	16,619,097
Remblayage de mine	1,974,885	376,935	2,024,029	426,063	1,893,843	429,946
Gravier broyé	3,096,611	1,456,555	3,801,720	1,943,195	5,356,229	3,017,733
Totaux, sable et gravier	**29,750,703**	**10,568,363**	**39,949,994**	**15,529,700**	**56,789,569**	**23,114,431**
Pierre—						
Construction	56,711	751,401	70,928	1,411,298	102,841	2,098,865
Pierres tombales et ornementales	16,229	786,403	22,233	1,129,046	21,708	1,475,899
Pierre à chaux pour agriculture	419,579	891,802	480,639	1,044,651	450,553	1,056,299
Usages chimiques—						
Fondant	538,798	489,055	415,389	370,074	580,467	545,287
Pulpe et papier	212,051	413,055	247,388	478,074	311,024	696,880
Autres	300,665	313,059	208,371	215,917	313,110	504,005
Blocaille et enrochement	241,780	237,018	326,265	286,142	593,406	752,608
Pierre concassée	4,282,286	3,742,506	6,073,451	5,340,831	8,254,311	8,119,479
Totaux, pierre[1]	**6,205,555**	**8,166,700**	**8,056,260**	**11,185,711**	**10,889,388**	**16,464,749**

[1] Les totaux comprennent quelques usages secondaires non indiqués.

Section 4.—Statistique industrielle des mines et minéraux,—capital, main-d'œuvre, salaires, etc.

Le cadre des rapports statistiques annuels sur la production minérale publiés par le Bureau fédéral de la statistique comprend une revue générale des principales industries minérales comme celles du cuivre-or, de l'argent-plomb-zinc et du nickel-cuivre, ainsi que les industries métallurgiques. Les renseignements supplémentaires publiés de temps à autre portent sur le capital engagé, le personnel, les salaires et la valeur nette des ventes.

Les chiffres du "revenu net des ventes" des industries, inscrits aux tableaux **34** et **35**, émanent des exploitants et sont, dans chaque cas, les montants reçus par les producteurs pour leurs expéditions ainsi que les sommes additionnelles obtenues quand le fondage des minerais est achevé au Canada. Les totaux indiquent plus clairement le revenu réel des différentes industries que ne peuvent le faire les valeurs des différents minéraux au tableau **3** du présent chapitre où, dans le cas

du cuivre, du plomb, du zinc et de l'argent, on calcule les valeurs en appliquant les prix moyens de l'année sur les principaux marchés à la production totale des mines et fonderies sans faire de déduction pour le combustible, l'électricité et autres fournitures consommés dans la transformation. Quelques minerais et concentrés importés sont traités dans les fonderies et les affineries de métaux non ferreux au Canada, surtout en ce qui concerne la production de l'aluminium, où tout le minerai est importé, et du cobalt qui maintenant provient surtout de minerais africains. Les ventes nettes de ces établissements comprennent, par conséquent, la valeur nette des métaux récupérés de ces minerais importés et, dans cette mesure, les ventes nettes indiquées aux tableaux **34** et **35** comprennent des produits qui ne sont pas d'origine canadienne.

34.—Principales statistiques de l'industrie minérale, par groupe, 1942-1947, et par province, 1947

NOTA.—Les chiffres de 1936-1941 paraissent aux pages 474-475 de l'*Annuaire* de 1947.

Groupe et année	Usines ou mines	Capital engagé	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés[1]	Revenu net des ventes
	nombre	$	nombre	$	$	$
MÉTAUX						
1942	483	768,245,462	64,185	126,886,402	400,152,674	374,526,623
1943	359	800,060,147	64,324	128,483,302	467,165,380	336,544,720
1944	418	..	58,486	116,427,696	409,904,049	312,982,733
1945	871	..	49,684	102,669,882	319,549,277	267,798,653
1946	855	..	49,991	108,112,139	292,270,193	253,174,086
1947	728	..	56,783	137,535,631	413,106,345	351,372,437
COMBUSTIBLES						
1942	6,238	246,242,581	30,117	48,566,913	12,277,793	76,393,437
1943	6,168	254,888,821	30,754	55,351,328	12,653,594	75,686,828
1944	6,279	..	29,953	63,720,867	14,156,767	78,491,468
1945	6,343	..	29,159	56,323,718	12,716,321	76,513,440
1946	6,504	..	28,705	57,095,907	13,909,648	83,647,800
1947	6,445	..	25,307	52,424,652	12,818,411	92,377,643
MÉTALLOÏDES (SAUF COMBUSTIBLES)						
1942	290	41,734,421	8,117	10,793,259	7,822,375	27,855,522
1943	257	41,654,689	7,989	11,055,861	8,410,143	30,833,183
1944	248	..	8,233	12,164,400	8,104,871	29,632,077
1945	203	..	8,318	12,712,321	8,961,846	31,379,055
1946	192	..	9,108	14,307,623	10,011,510	33,404,218
1947	207	..	9,593	17,341,962	12,901,464	41,570,032
PRODUITS ARGILEUX ET AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION						
1942	5,886	89,123,449	9,624	12,303,686	11,658,604	35,334,369
1943	5,665	86,838,770	9,073	12,685,464	10,656,440	32,464,633
1944	6,007	..	8,206	12,495,351	11,219,057	32,916,190
1945	5,598	..	9,089	13,574,005	11,916,882	37,885,652
1946	5,906	..	11,392	17,233,022	16,120,768	51,848,199
1947	6,115	..	12,836	22,258,359	19,507,566	66,989,837
Totaux généraux						
1942	**12,897**	**1,145,345,913**	**112,043**	**198,550,260**	**431,911,446**	**514,109,951**
1943	**12,449**	**1,183,442,427**	**112,140**	**207,575,955**	**498,885,557**	**475,529,364**
1944	**12,952**	..	**104,878**	**204,808,314**	**443,384,744**	**454,022,468**
1945	**13,015**	..	**96,250**	**185,279,926**	**353,144,326**	**413,576,800**
1946	**13,457**	..	**99,196**	**196,748,691**	**332,312,119**	**422,074,303**
1947	**13,495**	..	**104,519**	**229,560,604**	**458,333,786**	**552,309,949**

[1] Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités.

34.—Principales statistiques de l'industrie minérale, par groupe, 1942-1947, et par province, 1947—fin

Groupe, année et province	Usines ou mines	Capital engagé	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés[1]	Revenu net des ventes
	nombre	$	nombre	$	$	$
1947						
PROVINCE ET TERRITOIRE						
Nouvelle-Écosse	647	..	11,716	21,637,321	7,092,436	25,851,459
Nouveau-Brunswick	431	..	1,473	2,349,749	754,369	5,067,591
Québec	3,529	..	24,930	50,729,876	135,047,443	122,998,963
Ontario	6,420	..	34,727	80,436,924	171,660,372	194,853,504
Manitoba	183	..	2,547	5,836,505	12,002,207	14,630,955
Saskatchewan	314	..	2,831	6,856,253	29,844,989	29,577,508
Alberta	1,040	..	11,365	25,528,877	6,477,949	58,099,365
Colombie-Britannique	825	..	13,546	31,631,916	94,119,191	97,781,055
Yukon	9	..	548	2,085,089	509,021	1,575,208
Territoires du N.-Ouest	97	..	836	2,468,094	825,809	1,874,341

[1] Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités.

Le tableau **35** présente, en résumé, la statistique des principales industries minérales au Canada en 1944, 1945, 1946 et 1947. Les difficultés nées de la guerre, comme la rareté de la main-d'œuvre, la pénurie de nouvel outillage et de fournitures minières essentielles, ont fait diminuer régulièrement la valeur brute de production de toute l'industrie de l'extraction du quartz aurifère. La valeur brute des métaux récupérés (or, argent, etc.) par l'industrie de l'extraction du quartz s'établit à 179 millions de dollars en 1941, diminue régulièrement jusqu'à 86 millions en 1945, mais remonte à 96 millions en 1947.

35.—Principales statistiques des industries minérales, 1944-1947

Industrie et année		Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés[1]	Revenu net des ventes
		nombre	nombre	$	$	$
Métaux						
Or alluvionnaire	1944	47	211	598,556	84,104	1,197,021
	1945	38	234	692,683	80,748	1,546,005
	1946	39	340	1,112,984	155,943	1,693,568
	1947	46	458	1,684,449	238,079	1,635,086
Quartz aurifère	1944	262	17,226	37,023,505	19,029,032	75,234,384
	1945	716	18,388	37,690,177	18,242,253	67,577,062
	1946	686	21,973	47,211,062	22,080,531	66,342,152
	1947	517	22,906	54,612,474	26,398,328	69,727,950
Cuivre-or-argent	1944	26	5,175	10,710,071	24,191,776	38,198,039
	1945	41	4,658	9,663,612	21,134,603	38,165,269
	1946	43	4,958	10,243,487	16,870,567	37,433,982
	1947	32	5,220	13,149,093	18,125,109	52,173,584
Argent-cobalt	1944	11	165	260,575	99,600	323,260
	1945	8	166	247,203	69,967	82,508
	1946	11	247	404,012	118,363	207,483
	1947	12	183	359,963	90,374	253,563

[1] Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités.

35.—Principales statistiques des industries minérales, 1944-1947—suite

Industrie et année		Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés[1]	Revenu net des ventes
		nombre	nombre	$	$	$
Métaux—fin						
Argent-plomb-zinc	1944	20	2,769	5,810,290	4,489,198	16,802,759
	1945	20	2,485	5,473,582	3,934,261	23,167,203
	1946	31	2,451	5,987,111	9,079,895	39,262,606
	1947	62	3,240	8,304,915	18,262,337	59,862,251
Nickel-cuivre	1944	9	7,628	14,678,695	9,048,726	54,621,089
	1945	8	5,997	13,008,156	7,790,226	45,605,169
	1946	9	4,439	10,166,680	5,332,956	34,960,264
	1947	24	6,144	15,685,963	8,284,711	46,211,129
Divers métaux	1944	27	1,385	2,809,013	2,057,850	3,303,143
	1945	23	985	2,041,349	2,519,571	1,756,559
	1946	21	1,037	2,338,442	3,479,336	3,708,109
	1947	19	1,183	2,970,903	4,472,117	5,710,222
Réduction et affinage	1944	16	23,927	44,536,991	350,903,763	123,303,038
	1945	17	16,771	33,853,120	265,777,648	89,898,878
	1946	15	14,546	30,648,361	235,152,602	69,565,922
	1947	16	17,449	40,767,871	337,235,290	115,793,652
Totaux, métaux	**1944**	**418**	**58,486**	**116,427,696**	**409,904,049**	**312,982,733**
	1945	**871**	**49,684**	**102,669,882**	**319,549,277**	**267,798,653**
	1946	**855**	**49,991**	**108,112,139**	**292,270,193**	**253,174,086**
	1947	**728**	**56,783**	**137,535,631**	**413,106,345**	**351,372,437**
Combustibles						
Houille	1944	394	25,596	55,020,537	12,712,820	54,344,700
	1945	373	25,301	49,431,965	11,604,450	52,642,796
	1946	365	25,487	51,343,975	12,637,105	59,607,029
	1947	350	22,227	46,312,295	11,701,500	61,617,921
Gaz naturel	1944	3,621	1,810	2,885,654	201,152	9,571,205
	1945	3,748	1,890	2,993,091	245,812	10,614,782
	1946	3,825	1,655	2,491,361	248,437	10,339,738
	1947	3,799	1,784	3,057,249	240,319	12,093,013
Pétrole	1944	2,264	2,547	5,814,676	1,242,795	14,575,563
	1945	2,222	1,968	3,898,662	866,059	13,255,862
	1946	2,314	1,563	3,260,571	1,024,106	13,701,033
	1947	2,296	1,296	3,055,108	876,592	18,666,709
Totaux, combustibles	**1944**	**6,279**	**29,953**	**63,720,867**	**14,156,767**	**78,491,468**
	1945	**6,343**	**29,159**	**56,323,718**	**12,716,321**	**76,513,440**
	1946	**6,504**	**28,705**	**57,095,907**	**13,909,648**	**83,647,800**
	1947	**6,445**	**25,307**	**52,424,652**	**12,818,411**	**92,377,643**
Métalloïdes (sauf les combustibles)						
Amiante	1944	10	4,050	6,401,185	4,016,059	17,820,317
	1945	12	4,237	6,679,885	4,235,725	19,857,074
	1946	12	4,547	7,771,921	4,975,892	20,269,687
	1947	12	4,885	9,165,450	6,824,465	26,191,500
Feldspath, quartz et syénite éléolitique	1944	42	529	772,385	467,937	1,636,093
	1945	31	483	767,517	467,290	1,626,590
	1946	36	517	876,034	440,701	1,727,972
	1947	39	593	1,134,107	719,986	1,921,871
Gypse	1944	14	328	490,872	387,941	1,124,037
	1945	13	434	647,287	575,645	1,207,645
	1946	14	753	1,246,673	806,571	2,890,156
	1947	13	908	1,695,711	1,049,297	3,733,132
Oxyde de fer	1944	6	55	49,876	37,485	112,765
	1945	5	51	58,011	35,401	136,652
	1946	5	60	77,727	36,017	116,251
	1947	6	54	82,369	40,904	217,418

[1] Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités.

35.—Principales statistiques des industries minérales, 1944-1947—suite

Industrie et année	Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés[1]	Revenu net des ventes
	nombre	nombre	$	$	$
Métalloïdes (sauf les combustibles)—fin					
Mica 1944	70	400	359,797	56,624	784,402
1945	40	174	190,138	50,492	182,778
1946	27	129	153,616	38,086	160,953
1947	38	118	147,351	28,595	172,308
Tourbe (mousse et combustible) 1944	39	1,183	1,154,009	383,376	1,780,000
1945	37	1,233	1,304,249	516,104	1,874,202
1946	41	1,391	1,562,689	671,161	2,249,651
1947	42	1,224	1,602,265	672,144	2,136,495
Sel 1944	9	710	1,302,143	1,498,424	3,287,660
1945	9	724	1,329,384	1,623,241	3,241,456
1946	9	713	918,566	1,590,416	2,890,423
1947	10	700	1,399,693	1,872,839	3,493,193
Talc et saponite 1944	6	113	133,883	68,165	289,084
1945	5	103	134,782	79,582	215,306
1946	5	87	117,551	63,568	240,116
1947	5	73	110,527	41,690	224,687
Divers[2] 1944	52	865	1,500,250	1,188,860	2,797,719
1945	51	879	1,601,068	1,378,366	3,037,352
1946	43	911	1,582,846	1,329,098	2,859,009
1947	42	1,038	2,004,489	1,651,544	3,479,428
Totaux, métalloïdes 1944	**248**	**8,233**	**12,164,480**	**8,104,871**	**29,632,677**
1945	**203**	**8,318**	**12,712,321**	**8,961,846**	**31,379,055**
1946	**192**	**9,108**	**14,307,623**	**10,011,510**	**33,404,218**
1947	**207**	**9,593**	**17,341,962**	**12,901,464**	**41,570,032**
Produits argileux, etc.					
PRODUITS ARGILEUX					
Brique, tuile et tuyau d'égout 1944	102	1,889	2,819,912	1,451,686	4,711,125
1945	98	2,254	3,348,351	1,892,051	6,093,719
1946	111	2,879	4,496,283	2,553,369	8,461,331
1947	115	3,218	5,750,568	3,152,905	10,483,320
Poterie 1944	8	358	356,892	66,816	767,798
1945	8	434	479,855	82,632	844,690
1946	8	558	619,679	90,308	1,102,359
1947	9	334	454,137	66,351	783,613
TOTAUX, PRODUITS ARGILEUX 1944	110	2,247	3,176,804	1,518,502	5,478,923
1945	106	2,688	3,828,206	1,974,683	6,938,409
1946	119	3,437	5,115,962	2,643,677	9,563,690
1947	124	3,552	6,204,705	3,219,256	11,266,933
AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION					
Ciment 1944	8	1,207	2,254,775	5,764,387	6,882,354
1945	8	1,317	2,398,117	6,005,605	9,416,426
1946	8	1,524	2,929,020	8,793,963	12,930,058
1947	8	1,650	3,679,446	10,132,574	13,449,437
Chaux 1944	42	815	1,414,426	2,046,550	5,005,235
1945	44	856	1,473,829	2,068,489	4,663,859
1946	41	918	1,616,839	2,412,041	4,910,127
1947	42	1,038	2,052,801	3,086,779	5,763,244
Sable et gravier 1944	5,381	1,773	2,494,657	391,738	9,888,381
1945	5,011	2,074	2,759,206	416,390	10,151,973
1946	5,252	2,793	3,600,797	579,489	14,950,211
1947	5,458	3,430	4,941,148	813,027	22,301,404

[1] Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités. [2] Y compris les abrasifs naturels.

35.—Principales statistiques des industries minérales, 1944-1947—fin

Industrie et année	Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures de conditionnement achetés[1]	Revenu net des ventes
	nombre	nombre	$	$	$
Produits argileux, etc.—fin					
AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION—*fin*					
Pierre.....1944	466	2,164	3,154,689	1,497,880	5,661,297
1945	429	2,154	3,114,647	1,451,715	6,714,985
1946	486	2,720	3,970,404	1,691,598	9,494,113
1947	483	3,166	5,380,259	2,255,930	14,208,819
TOTAUX, AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.....1944	5,897	5,959	9,318,547	9,700,555	27,437,267
1945	5,492	6,401	9,745,799	9,942,199	30,947,243
1946	5,787	7,955	12,117,060	13,477,091	42,284,509
1947	5,991	9,284	16,053,654	16,288,310	55,722,904
Totaux, produits argileux, etc.....1944	**6,007**	**8,206**	**12,495,351**	**11,219,057**	**32,916,190**
1945	**5,598**	**9,089**	**13,574,005**	**11,916,882**	**37,885,652**
1946	**5,906**	**11,392**	**17,233,022**	**16,120,768**	**51,848,198**
1947	**6,115**	**12,836**	**22,258,359**	**19,507,566**	**66,989,837**
Totaux généraux.....1944	**12,952**	**104,878**	**204,808,314**	**443,384,744**	**451,022,468**
1945	**13,015**	**96,250**	**185,279,926**	**353,144,326**	**413,576,890**
1946	**13,457**	**99,196**	**196,748,691**	**332,312,119**	**422,074,303**
1947	**13,495**	**104,519**	**229,560,601**	**458,333,786**	**552,309,949**

[1] Y compris les frais de transport et de réduction et le coût des minerais traités.

Recherches*

Service des mines.—Le Service des mines vient en aide à l'industrie canadienne par ses études et ses recherches dans les domaines suivants: enquêtes relatives à des questions économiques qui influent sur l'exploitation, l'utilisation et la conservation des ressources minérales du Canada; traitement et bonification des minerais métalliques et métalloïdiques et des minéraux industriels, y compris l'argile et les matériaux de construction; enquêtes sur la mise en valeur, les applications et l'emploi des métaux canadiens et de leurs alliages; utilisation des combustibles canadiens de tous genres et application de la loi sur les explosifs.

A cette fin, le Service des mines maintient des laboratoires modernes et divers services et ateliers auxiliaires.

Division des ressources minérales.—Cette division poursuit continuellement des études économiques concernant l'industrie minière canadienne dont les résultats paraissent dans divers rapports annuels. Elle est à la disposition des autres ministères du gouvernement et de l'industrie pour fins de consultation. Des études y sont effectuées intéressant les ressources et la venue de minéraux au Canada ainsi que le traitement et l'utilisation des minéraux industriels.

Division de la préparation mécanique du minerai et de la métallurgie extractive.—La division maintient des laboratoires et des usines modernes pour le traitement des minerais canadiens et des matériaux céramiques et pour le perfectionnement de procédés recommandés. Ce service est à la disposition de tous les producteurs canadiens. En outre, des recherches sont poursuivies sur des problèmes spéciaux.

* Revisé par le ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

Division de la métallurgie physique.—La division fournit des services scientifiques métallurgiques aux industries canadiennes de fabrication des métaux. Elle poursuit des recherches en vue d'améliorer les alliages actuels, d'en créer de nouveaux et de conserver les minéraux stratégiques. Elle dispose pour effectuer des travaux sur les métaux ferreux et non ferreux d'un outillage expérimental de fonte et de moulage, de laminage et de refoulage mécaniques ainsi que des laboratoires d'épreuve mécanique, de métallographie, de corrosion, de physique des métaux et de soudage.

Division de la radio-activité.—La division fournit des services en vue d'aider à l'exploitation des gisements de minerai radio-actif au Canada. Ses services, qu'elle met à la disposition des producteurs actuels et éventuels, comportent le perfectionnement de méthodes de traitement du minerai en vue d'en extraire l'uranium. La division poursuit des recherches sur les moyens chimiques et physiques de déterminer la radio-activité et sur le perfectionnement d'instruments de détection des minerais radio-actifs.

Division des combustibles.—Cette division étudie les méthodes d'exploration, de traçage, d'extraction, de récupération, de transformation, d'utilisation et de vente des combustibles canadiens. Elle maintient des laboratoires de recherches sur les combustibles solides, liquides et gazeux, concernant la préparation, la bonification, la combustion, la carbonisation, la mise en briquettes et la cokéfaction des houilles; ses laboratoires font aussi des études portant sur le pétrole, le bitume, le gaz naturel et l'hydrogénation des combustibles.

Division des explosifs.—En plus d'appliquer la loi sur l'explosif de 1946 et les règlements qui s'y rapportent, la division poursuit des recherches en vue d'améliorer l'épreuve des explosifs et d'aider les fabricants relativement à leurs méthodes et leurs mesures de sécurité. Le laboratoire d'épreuves et de recherches sur les explosifs est maintenu conjointement avec le Conseil national de recherches.

Section 5.—Production mondiale de métaux et de combustibles

Les chiffres de la production mondiale ne sont disponibles que pour l'or, l'argent et certains combustibles. Les tableaux **36** et **37** donnent les statistiques historiques de la production mondiale d'or et d'argent. Ces chiffres sont tirés des rapports officiels des pays étrangers, mais au tableau **38** des estimations sont données dans le cas de pays dont les chiffres ne sont pas complets.

36.—Volume et valeur de la production mondiale d'or[1], 1936-1947

(Tiré du rapport annuel du directeur de la Monnaie des États-Unis)

NOTA.—Les chiffres de 1900 à 1925 paraissent à la page 348 de l'*Annuaire* de 1946; ceux de 1926 à 1935, à la page 485 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Volume	Valeur	Année	Volume	Valeur
	onces de fin	$		onces de fin	$
1936	32,930,554	1,152,569,390	1942	29,858,342	1,045,041,970
1937	35,118,298	1,229,140,430	1943	20,903,289	731,615,115
1938	37,703,334	1,319,616,690	1944	20,903,289	731,615,115
1939[2]	31,122,723	1,089,295,305	1945	20,205,964	707,208,740
1940	33,678,608	1,178,751,070	1946	21,224,784	742,867,440
1941	33,685,199	1,178,981,965	1947	20,761,643	726,657,505

[1] Évalué à $35 l'once de fin. [2] Les totaux d'avant 1939 comprennent des estimations à l'égard des pays ne faisant pas rapport, mais ceux de 1939 et des années subséquentes n'en comprennent pas

37.—Volume et valeur de la production mondiale d'argent et moyenne annuelle des prix, 1932-1947

(Tiré du rapport annuel du directeur de la Monnaie des États-Unis)

NOTA.—Les chiffres de 1860 à 1899 sont à la page 359 de l'*Annuaire* de 1939; ceux de 1900 à 1925, à la page 350 de l'édition de 1946; et ceux de 1926 à 1931, à la page 485 de l'édition de 1947.

Année	Quantité	Valeur	Prix moyen l'once de fin	Année	Quantité	Valeur	Prix moyen l'once de fin
	en milliers d'onces de fin	en milliers de dollars	$		en milliers d'onces de fin	en milliers de dollars	$
1932	164,893	46,506	0·282	1940	228,693	80,271	0·351
1933	169,159	59,201	0·350	1941	228,505	80,205	0·351
1934	190,398	91,930	0·483	1942	218,721	84,426	0·386
1935	220,704	142,535	0·646	1943	193,231	87,147	0·451
1936	253,696	115,175	0·454	1944	169,466	76,429	0·451
1937	274,574	124,077	0·452	1945	142,730	74,505	0·522
1938	267,765	116,577	0·435	1946	120,647	103,394	0·857
1939[1]	220,883	87,028	0·394	1947	147,925	106,210	0·718

[1] Depuis 1939 les totaux ne comprennent pas d'estimations à l'égard des pays ne faisant pas rapport.

Or.—L'Union Sud-Africaine fournit environ 54 p. 100 (56 p. 100 en 1946) de la production totale d'or, indiquée au tableau **38**, en 1947; le Canada, 15 p. 100 (13 p. 100 en 1946); les États-Unis, 10 p. 100 (7 p. 100 en 1946); l'Australie, 4 p. 100; et la Rhodésie du Sud, 3 p. 100 en 1946 et 1947.

Argent.—La production d'argent en 1947 se répartit ainsi: Mexique, 40 p. 100 du total (36 p. 100 en 1946); États-Unis, 26 p. 100 (18 p. 100 en 1946); Canada, 8 p. 100 (10 p. 100 en 1946); et Pérou, 7 p. 100 (10 p. 100 en 1946).

38.—Volume et valeur de la production mondiale d'or et d'argent, par pays principaux, 1946 et 1947

NOTA.—Extrait du rapport annuel du directeur de la Monnaie des États-Unis.

Pays	1946				1947			
	Or		Argent		Or		Argent	
	Volume	Valeur ($35 l'once)	Volume	Valeur ($0·85728 l'once)[1]	Volume	Valeur ($35 l'once)	Volume	Valeur ($0·71832 l'once)[1]
	onces de fin	$	onces de fin	$	onces de fin	$	onces de fin	$
Amérique du Nord—								
États-Unis (production d'affinerie)	1,462,354	51,182,390	21,103,269	18,091,410	2,165,318	75,786,130	38,587,069	27,717,863
Canada	**2,832,554**	**99,139,390**	**12,541,100**	**10,753,806**	**3,035,161**	**106,230,635**	**11,773,619**[p]	**8,457,226**
Mexique	430,138	15,054,830	13,262,410	37,087,999	464,700	16,264,500	58,843,864	42,268,724
Terre-Neuve et Labrador	7,485[2]	261,975	599,048	513,552	10,558[2]	369,530	661,002[2]	474,811
Amérique centrale et Antilles	**245,605**	**8,596,175**	**3,270,211**	**2,803,486**	**239,207**	**8,372,245**	**2,942,813**	**2,113,881**
Amérique du Sud—								
Argentine	8,038	281,320	[3]	...	8,000	280,000	[3]	...
Bolivie	16,103	563,605	6,106,157	5,234,686	20,000	700,000	6,237,000	4,480,162
Brésil	140,482	4,916,870	21,968	18,833	135,000	4,725,000	20,300	14,582
Guyane britannique	24,741	865,935	[3]	...	26,389	923,615	[3]	...
Chili	230,500	8,067,500	532,700	456,673	168,649	5,902,715	747,044	536,617
Colombie	437,176	15,301,160	152,474	130,713	383,027	13,405,945	110,830	79,611
Équateur	75,390	2,638,650	254,271	217,981	55,114	1,928,990	156,931	112,727
Pérou	158,378	5,543,230	12,334,150	10,573,829	118,347	4,142,145	10,782,909	7,745,579
Surinam	4,648	162,680	[3]	...	4,128	144,480	[3]	...
Venezuela	36,904	1,291,640	[4]	...	21,830	764,050	[3]	...

Renvois à la fin du tableau, p. 584.

38.—Volume et valeur de la production mondiale d'or et d'argent, par pays principaux, 1946 et 1947—fin

Pays	1946				1947			
	Or		Argent		Or		Argent	
	Volume	Valeur ($35 l'once)	Volume	Valeur ($0·85728 l'once)[1]	Volume	Valeur ($35 l'once)	Volume	Valeur ($0·71832 l'once)[1]
Europe—	onces de fin	$	onces de fin	$	onces de fin	$	onces de fin	$
Espagne	3,729	130,515	302,924	259,691	4,501	157,535	469,433	337,203
Finlande	6,012	210,420	137,420	117,807	8,363	292,705	182,113	130,815
France	48,355	1,692,425	535,213	458,827	32,890	1,151,150	..	...
Roumanie	71,471	2,501,485	..	...	71,728	2,510,480	481,200	345,656
Suède	91,630	3,207,050	824,667	706,971	56,746	1,986,110	645,683	463,807
Tchécoslovaquie	1,903	66,605	620,638	532,060	2,090	73,150	643,000	461,880
Asie—								
Inde	131,775	4,612,125	9,821	8,419	171,782	6,012,370	14,749	10,595
Japon	43,200	1,512,000	1,281,600	1,098,690	69,200	2,422,000	2,272,400	1,632,310
Malaisie	445	15,575	[3]	...	5,208	182,280	[3]	...
Philippines[4]	1,055	36,925	913	782	60,348	2,112,180	16,316	11,720
Afrique—								
Afrique britannique de l'Est—								
Kenya	29,892	1,046,220	5,494	4,710	21,959	768,565	3,859	2,772
Tanganyika	48,428	1,694,980	21,179	18,156	47,317	1,656,095	20,794	14,937
Ouganda	2,402	84,070	[3]	...	1,432	50,120	[3]	...
Afrique équatoriale française	71,558	2,504,530	[3]	...	34,100[5]	1,193,500		...
Afrique portugaise de l'Est	5,756	201,810	805	690	5,780	202,300	820	589
Betchouanaland	9,739	340,685	1,701	1,458	7,381	258,335	1,086	780
Cameroun français	11,928	417,480	[3]	...	11,574	405,090	[3]	...
Congo belge et Rouanda-Ourundi	331,313	11,595,955	5,043,165	4,323,404	301,445	10,550,575	4,051,000	2,909,914
Égypte	..	...	[3]	...	2,090	73,150	[3]	...
Érythrée	3,411	119,385	[3]	...	3,674	128,590	[3]	...
Éthiopie	46,000	1,610,000	[3]	...	25,700	899,500	[3]	...
Libéria	19,000	665,000	[3]	...	19,000	665,000	[3]	...
Rhodésie du Nord	6,838	239,330	634,392	543,852	779	27,265	73,277	52,636
Rhodésie du Sud	544,596	19,060,860	95,168	81,586	522,735	18,295,725	91,900	66,014
Soudan anglo-égyptien	5,598	195,930	[2]	...	3,725	130,375	[3]	...
Swaziland	4,914	171,990	..	...	5,637	197,295	211	151
Union Sud-Africaine	11,927,165	417,450,775	1,207,373	1,035,057	11,200,281	392,009,835	1,147,694	824,412
Océanie—								
Australie	824,480	28,856,800	9,073,481	7,778,514	937,654	32,817,890	6,658,296	4,782,787
Fidji	82,401	2,884,035	26,351	22,590	94,353	3,302,355	33,237	23,875
Nouvelle-Guinée	661	23,135	[3]	...	59,202	2,072,070	[3]	...
Nouvelle-Zélande	119,271	4,174,485	224,341	192,323	112,260	3,929,100	221,984	159,456
Totaux[6]	21,224,784	...	120,647,229	...	20,761,643	...	147,925,294	...

[1] Prix moyen l'once de fin à New-York. [2] Exportations aux États-Unis. [3] Aucun volume déclaré. [4] Production d'affinerie aux États-Unis. [5] Janvier-juin. [6] Les totaux comprennent tous les pays faisant rapport.

Houille.—Le total estimatif de la production mondiale de houille en 1938, dernière année dont les chiffres complets sont disponibles, s'élève à environ 1,420 millions de tonnes longues.

Pétrole*.—Durant la plus grande partie de 1948, il y a eu pénurie de pétrole; vers la fin de l'année toutefois, un certain changement a commencé à se faire sentir. Une campagne de production intensifiée semble avoir eu grand succès, car la production mondiale de pétrole est de 12 p. 100 plus considérable en 1948 qu'en 1947. La production canadienne de 1948 est le double de celle de 1947; l'Alberta y contribue pour 90 p. 100. Le proche Orient, avec les gisements de l'Arabie saoudite au premier rang, produit 34 p. 100 de plus en 1948 qu'en 1947, les États-Unis 10 p. 100 de plus, le Venezuela 12 p. 100 et le Mexique 4 p. 100. La demande en provenance de l'Europe et de l'Est des États-Unis diminue en 1948.

* Chiffres provisoires fournis par A. C. Ballantine, directeur du Service des publications techniques du gouvernement, ministère des Affaires économiques, Alberta.

CHAPITRE XVI.—PRODUCTION ET UTILISATION DE L'ÉNERGIE

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Ressources en forces hydrauliques	585
Sous-section 1. Ressources du Canada et d'autres pays	586
Sous-section 2. Mise en valeur et expansion de l'énergie hydraulique au Canada	588
Sous-section 3. Entreprises provinciales d'énergie hydraulique en 1948	592
Section 2. Centrales électriques	595
Sous-section 1. Statistique des centrales électriques	596
Sous-section 2. Communalisation ou réglementation des centrales électriques	600
Sous-section 3. Centrales électriques privées	615
Section 3. Production globale d'énergie électrique de toutes les sources disponibles	616
Section 4. Équipement moteur des industries manufacturières et minières du Canada	617
Section 5. Combustible utilisé par l'industrie canadienne	619

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Section 1.—Ressources en forces hydrauliques*

Les ressources hydrauliques dont la nature a abondamment doté le Canada, pays aux lacs et rivières innombrables, sont bien réparties dans tout le pays. Dans la plupart des régions, grâce à une précipitation suffisante et à une topographie favorable, de nombreuses rivières dont le cours est fréquemment coupé de rapides et de chutes se prêtent fort bien à l'aménagement hydroélectrique; à l'exception des prairies de l'Ouest central, presque toutes les parties du pays possèdent d'importantes ressources en forces hydrauliques. En Colombie-Britannique, où la précipitation est abondante, les rivières du versant occidental des Rocheuses offrent plusieurs emplacements propices à l'aménagement hydroélectrique. Bien que l'Alberta soit une des provinces des Prairies, elle est arrosée par des cours d'eau issus des Rocheuses et dispose de vastes réserves d'énergie inexploitée dans ses grandes rivières septentrionales. Le grand Bouclier canadien de roches précambriennes, qui décrit un arc autour de la baie d'Hudson, couvre une partie des Territoires du Nord-Ouest et du nord de la Saskatchewan, ainsi qu'une grande partie du Manitoba, de l'Ontario et du Québec; cette région accidentée, couverte de forêts et bien arrosée, se caractérise par d'innombrables lacs et des rivières impétueuses dont le cours est coupé de plusieurs chutes et rapides. Les forces de l'ensemble des Grands lacs et du Saint-Laurent constituent en Ontario et dans le Québec une partie des grandes ressources qui ont permis à ces provinces de se classer principales provinces manufacturières du Canada et qui contre-balancent en grande partie l'insuffisance de houille domestique. Dans les Maritimes, la précipitation est modérément abondante et les rivières, même si elles ne sont pas grandes, se prêtent à l'aménagement de nombreuses usines hydroélectriques d'importance moyenne. Les forces hydrauliques de la province de Terre-Neuve, très considérables, n'ont pas encore été évaluées exactement, faute de renseignements sur le débit des cours d'eau.

* Revisé sous la direction de H. L. Keenleyside, sous-ministre, ministère des Mines et Ressources, par Norman Marr, contrôleur, Service fédéral des forces hydrauliques.

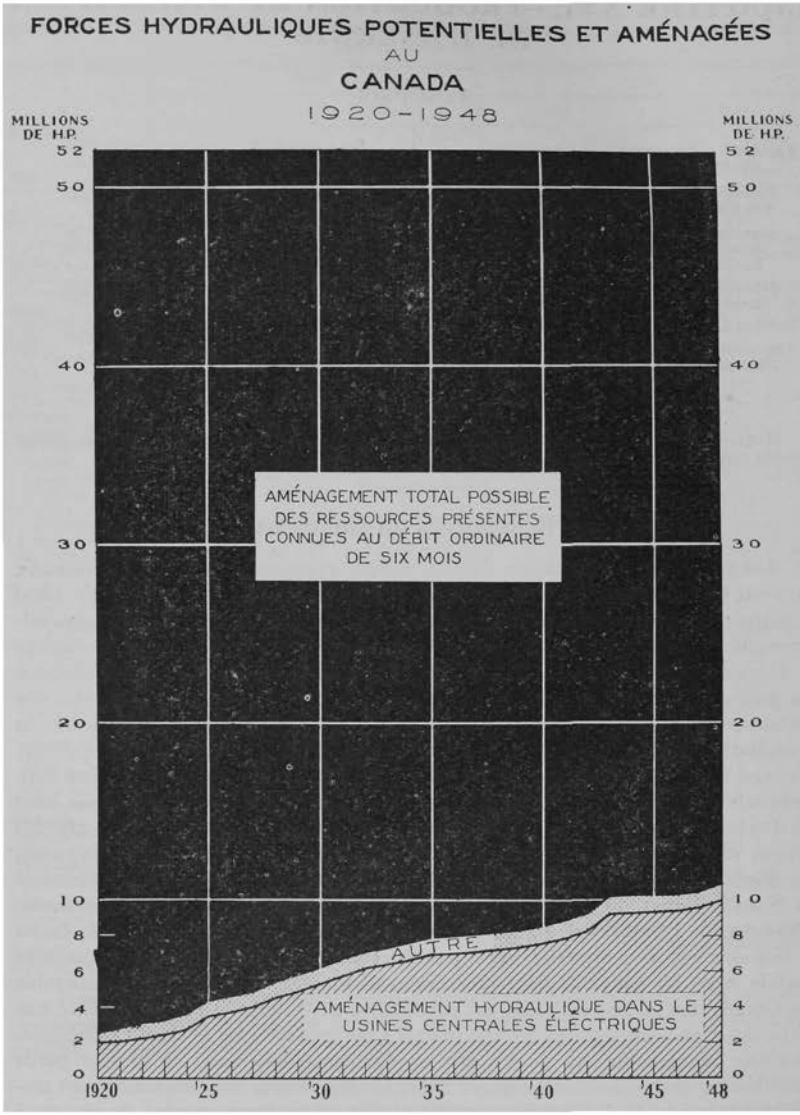

Sous-section 1.—Ressources du Canada et d'autres pays

Les ressources potentielles des continents réunis d'Afrique et d'Asie représentent plus de 64 p. 100 du total mondial tandis que la captation n'y atteint qu'un peu plus de 14 p. 100 de l'aménagement mondial. Les grands réseaux fluviaux d'Afrique et d'Asie renferment d'énormes ressources potentielles dont une grande partie cependant se trouve dans les régions reculées de pays non industrialisés et ne trouverait

actuellement aucun marché; elle ne présente donc que peu d'intérêt économique. Il en est de même de ressources considérables qu'on trouve dans certains endroits de l'Amérique du Sud et de l'Océanie.

Il est difficile d'établir des comparaisons entre les ressources en forces hydrauliques du Canada et celles d'autres pays, car la statistique mondiale est incomplète et les tableaux reposent sur des bases différentes. Dans le cas d'un grand nombre de pays dont les ressources sont en grande partie inexplorées, seule une vague estimation des forces potentielles est possible.

Le tableau 1 compare les forces captées et potentielles des continents ainsi que celles des pays où la captation et l'utilisation des forces hydrauliques ont pris une expansion considérable.

1.—Forces hydrauliques mondiales captées et potentielles, par pays[1]

NOTA.—Il s'agit des pays dont les forces captées dépassent 500,000 h.p.

Pays	Énergie totale captée le 31 décembre 1947	Énergie potentielle au minimum habituel du débit, à plein rendement	Pays	Énergie totale captée le 31 décembre 1947	Énergie potentielle au minimum habituel du débit, à plein rendement
	milliers	de h.p.		milliers	de h.p.
Continent			**Pays—fin**		
Afrique	368	274,000	Suède	3,820	4,000
Amérique du Nord	35,849	84,000	Norvège	3,800	10,000
Amérique du Sud	2,392	67,000	Suisse	3,700	3,600
Asie	12,059	151,000	Allemagne	2,600	2,000
Europe	34,937	68,000	Union des républiques socialistes soviétiques	2,242	78,000
Océanie	1,284	20,000	Autriche	2,000	1,600
Pays			Espagne	1,980	5,700
			Corée	1,800	3,000
États-Unis	24,206	34,700	Brésil	1,520	28,000
Canada	**10,491**	**32,000**	Finlande	820	2,500
Japon	8,600	7,200	Inde et Ceylan	767	39,000
Italie	6,250	6,000	Nouvelle-Zélande	670	2,000
France	6,100	6,000	Mexique	646	8,500

[1] Chiffres du Service géologique du ministère de l'Intérieur des États-Unis.

Le tableau 1 indique que, parmi les pays, le Canada occupe le deuxième rang relativement à l'énergie captée, n'étant dépassé que par les États-Unis. Quant à l'énergie potentielle, il se classe au quatrième rang des pays énumérés; cependant, les réserves d'énergie au Canada sont en général plus facilement mobilisables pour d'éventuels marchés que dans l'Union des républiques socialistes soviétiques ou dans l'Inde. En 1949, l'énergie potentielle pouvant trouver marché au Canada n'est dépassée que par celle des États-Unis.

Dans la comparaison de l'estimation de l'énergie potentielle avec celle de l'énergie captée et dans l'estimation de la proportion des forces hydrauliques déjà exploitées d'un pays, il est à remarquer qu'aux emplacements entièrement aménagés la puissance de l'installation est ordinairement deux ou trois fois plus considérable que l'énergie potentielle au minimum normal du débit des mêmes emplacements. Par exemple, on estime, se fondant sur les méthodes hydrauliques actuelles, que les ressources d'énergie hydraulique du Canada* permettraient l'installation économique de turbines d'une puissance de plus de 52 millions de h.p. alors que 21 p. 100 seulement des ressources actuellement connues sont exploitées.

* A l'exclusion de la nouvelle province de Terre-Neuve, qui est entrée dans la Confédération le 31 mars 1949.

D'autres renseignements concernant les ressources du Canada en énergie hydraulique paraissent dans l'*Annuaire* de 1940, aux pp. 361-372. On y compare les ressources du Canada et celles d'autres pays et l'on y examine longuement des problèmes relatifs à la captation, à la distribution et à la vente de l'énergie au Canada.

Sous-section 2.—Mise en valeur et expansion de l'énergie hydraulique au Canada

Malgré l'utilisation considérable des ressources en énergie hydraulique au Canada à l'heure actuelle, de vastes réserves sont encore disponibles, surtout dans les régions reculées. Cependant, plusieurs emplacements à portée économique d'agglomérations urbaines sont encore inexploités et les réserves assez rapprochées devraient suffire à la demande éventuelle au moins d'ici quelques années.

La mise en valeur d'une année à l'autre des ressources d'énergie hydraulique du Canada est un bon indice de son expansion industrielle et de l'évolution de sa vie économique depuis le début du siècle. En 1900, avant l'inauguration de la transmission de l'électricité sur de longues distances, l'économie du Canada se fonde surtout sur l'agriculture: les installations hydrauliques, de petites usines pour la plupart, ne produisent que 173,000 h.p. La solution du problème de la transmission de l'énergie hydraulique à des centres éloignés permet l'établissement d'entreprises hydrauliques de grande envergure et, en 1910, les installations peuvent produire 977,000 h.p. Durant les décennies subséquentes, la puissance aménagée s'accroît à un rythme accéléré, en partie à cause des besoins de guerre, et atteint 2,515,000 h.p. en 1920, 6,125,000 h.p. en 1930, et 8,584,000 en 1940; à la fin de 1948, les forces aménagées s'élèvent à 10,870,718 h.p. Les usines actuellement en voie de construction ou projetées sont un indice de l'expansion rapide qui se produira au cours des prochaines années.

La quantité considérable d'énergie produite par les usines hydroélectriques a favorisé à tel point l'utilisation économique des produits de la terre, des mines et de la forêt que le Canada est devenu très industrialisé et compte maintenant parmi les grands pays manufacturiers. L'énergie à bon marché tirée des cours d'eau est essentielle à la satisfaction des besoins énormes de la plus grande industrie du pays, celle de la pulpe et du papier, qui se range parmi les plus importantes entreprises industrielles au monde; elle permet aussi l'extraction, le bocardage et l'affinage économiques des métaux précieux et des bas métaux et facilite leur transformation en une multitude de produits ouvrés. Les grandes entreprises hydroélectriques construites en vue des besoins domestiques et industriels du pays ont joué un rôle inestimable dans la participation du Canada aux deux guerres mondiales, surtout à la seconde. De 1939 à 1945, on a augmenté l'énergie captée de quelque deux millions de h.p. qu'on a affectés à la production de guerre en outre de détourner de ses fins normales une grande quantité d'énergie qu'on a consacrée à des fins de guerre. Le Canada a pu ainsi fabriquer des matières et des munitions de guerre sur une très grande échelle par rapport à sa population.

Des réseaux de lignes de transmission transportent l'énergie des usines hydroélectriques d'une puissance variant de quelques centaines de h.p. à plus d'un million

jusqu'à non seulement la plupart des villes du Canada mais aussi et de plus en plus aux régions rurales. La distribution très vaste de l'énergie a favorisé la décentralisation de l'industrie en permettant d'effectuer le conditionnement des produits textiles, alimentaires et forestiers dans maintes petites localités. L'énergie hydroélectrique bon marché a favorisé aussi un niveau de vie élevé au Canada. Économique, le service domestique s'étend rapidement aux habitations rurales et aux fermes comme aux logis de la plupart des villes.

D'après l'équivalence communément acceptée d'un h.p. mécanique et de la puissance de travail de dix hommes, si les usines hydroélectriques du Canada, dont la puissance se chiffre actuellement par 10,870,718 h.p., fonctionnaient à plein rendement, elles produiraient autant d'énergie qu'environ 110 millions d'ouvriers manuels.

Le tableau 2 présente un état sommaire des ressources en forces hydrauliques du Canada, établi d'après les relevés du Bureau fédéral des forces hydrauliques en date du 31 décembre 1948. Le chiffre de l'énergie captée est donné pour fins de comparaison.

2.—Énergie hydraulique utilisable et captée, par province, 1947 et 1948

Province ou territoire	Énergie utilisable en 24 heures, à 80 p. 100 du rendement, décembre 1948		Turbines installées	
	Au débit minimum normal	Au débit normal de six mois	31 déc. 1947	31 déc. 1948
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Île du Prince-Édouard	3,000	5,300	2,617	2,617
Nouvelle-Écosse	20,800	128,300	133,384	140,884
Nouveau-Brunswick	68,600	169,100	133,347	133,347
Québec	8,459,000	13,064,000	5,878,872	5,939,697
Ontario	5,407,200	7,261,400	2,749,740	2,894,240
Manitoba	3,309,000	5,344,500	458,825	503,700
Saskatchewan	542,000	1,082,000	90,835	111,835
Alberta	507,800	1,258,000	106,560	106,560
Colombie-Britannique	7,023,000	10,998,000	917,024	1,009,769
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	382,500	813,500	19,719	28,069
Canada	**25,722,900**	**40,124,100**	**10,490,923**	**10,870,718**

Les chiffres des première et deuxième colonnes du tableau 2 représentent l'énergie de 24 heures et sont fondés sur les rapides, les chutes et les emplacements de forces hydrauliques dont la chute ou hauteur possible de concentration a été mesurée ou pour le moins soigneusement estimée. Plusieurs rapides et chutes non relevés et d'une puissance indéterminée existent sur les rivières et cours d'eau d'un océan à l'autre (particulièrement dans les régions septentrionales les moins explorées); ils ne pourront figurer dans les tableaux que lorsque seront terminés des relevés plus détaillés. Il n'est pas tenu compte non plus, à moins que des études définies n'aient

été faites et que les résultats en soient connus, des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle, où des chutes économiques pourraient être aménagées au moyen de barrages. En conséquence, quant aux aménagements possibles, les chiffres de l'énergie utilisable (pour deux débits différents) représentent seulement les *possibilités minimums* en hydroélectricité du Canada.

Les troisième et quatrième colonnes donnent la puissance totale des roues hydrauliques effectivement installées; ces chiffres ne doivent pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes pour le calcul du pourcentage de l'énergie hydraulique captée. Aux emplacements exploités, la puissance des roues hydrauliques installées est en moyenne 30 p. 100 plus grande que le chiffre correspondant des disponibilités maximums inclus dans la deuxième colonne à l'égard de ces mêmes emplacements. Les chiffres ci-dessus indiquent donc que les *ressources d'énergie hydraulique connues* permettront l'installation de turbines d'une puissance de plus de 52 millions de h.p.; de plus, les turbines installées au 31 décembre 1948 ne répondent que pour 21 p. 100 environ des ressources connues.

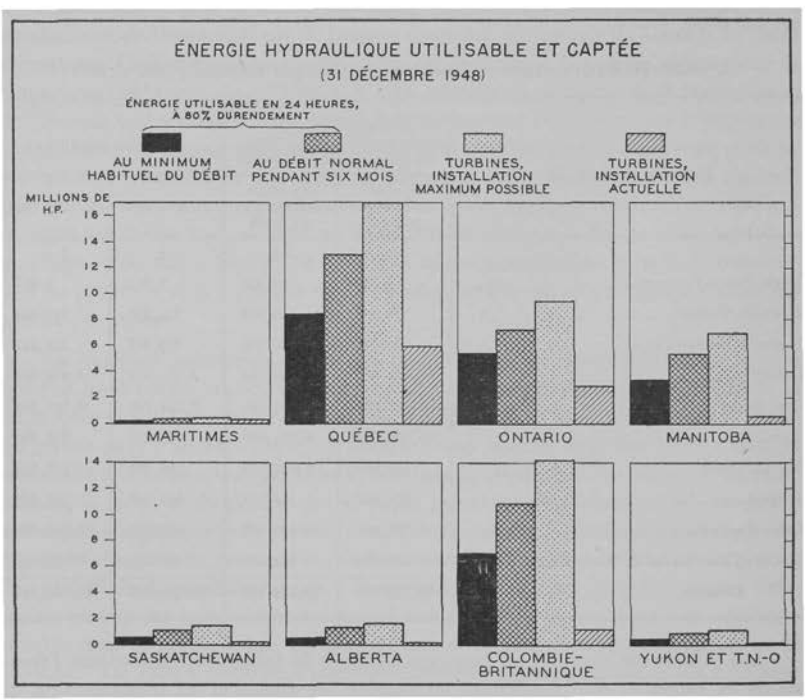

Le tableau 3 démontre clairement que la puissance des aménagements n'a cessé d'augmenter depuis le début du siècle et qu'elle a accusé un accroissement marqué durant les années de guerre de 1942 et 1943. En 1948, l'activité intense de la construction hydroélectrique d'après-guerre commence à donner des résultats et plus de 350,000 h.p. viennent s'ajouter à la puissance totale du pays; un grand nombre d'usines et de rajouts sont en construction.

3.—Puissance en h.p. des turbines installées, par province, au 31 décembre, tous les dix ans de 1900 à 1940 et chaque année de 1941 à 1948

NOTA.—Les statistiques des années intermédiaires de 1900 à 1930 paraissent à la p. 375 de l'*Annuaire* de 1939 et celles de 1931–1940, à la p. 376 de l'édition de 1946.

Année	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada[1]
1900...	1,521	19,810	4,601	82,864	53,876	1,000	—	280	9,366	173,323
1910...	1,760	31,476	11,197	334,763	490,821	38,800	30	655	64,474	977,171
1920...	2,233	37,623	21,976	955,090	1,057,422	85,325	35	33,122	309,534	2,515,559
1930...	2,439	114,224	133,681	2,718,130	2,088,055	311,925	42,035	70,532	630,792	6,125,012
1940...	2,617	139,217	133,347	4,320,943	2,597,595	420,925	90,835	71,997	788,763	8,584,438
1941...	2,617	139,217	133,347	4,556,943	2,617,495	420,925	90,835	71,997	788,763	8,845,038
1942...	2,617	143,717	133,347	4,839,543	2,684,395	420,925	90,835	94,997	792,563	9,225,838
1943...	2,617	133,384	133,347	5,847,322	2,673,443	422,825	90,835	94,997	796,024	10,214,513
1944...	2,617	133,384	133,347	5,848,572	2,673,443	422,825	90,835	94,997	864,024	10,283,763
1945...	2,617	133,384	133,347	5,848,572	2,673,290	422,825	90,835	94,997	864,024	10,283,610
1946...	2,617	133,384	133,347	5,848,572	2,679,740	446,825	90,835	93,060	864,024	10,312,123
1947...	2,617	133,384	133,347	5,878,872	2,749,740	458,825	90,835	106,560	917,024	10,490,923
1948...	2,617	140,884	133,347	5,939,697	2,894,240	503,700	111,835	106,560	1,009,769	10,870,718

[1] Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Une usine de 4,700 h.p. est entrée en activité dans les Territoires du Nord-Ouest en 1941, et une autre de 8,350 h.p., en 1948.

Le tableau 4 indique sous trois rubriques les principales fins auxquelles l'énergie hydraulique captée est utilisée.

4.—Énergie hydraulique captée, par province et industrie, au 31 décembre 1948

Province ou territoire	Turbines installées			Total[4]
	Dans les centrales électriques[1]	Dans les pulperies et papeteries[2]	Dans les autres industries[3]	
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Île du Prince-Édouard	579	—	2,038	2,617
Nouvelle-Écosse	115,039	11,884	13,961	140,884
Nouveau-Brunswick	104,710	20,694	7,943	133,347
Québec	5,584,787	271,521	83,389	5,939,697
Ontario	2,586,197	223,692	84,351	2,894,240
Manitoba	501,800	—	1,900	503,700
Saskatchewan	108,500	—	3,335	111,835
Alberta	104,500	—	2,060	106,560
Colombie-Britannique	822,062	130,950	56,757	1,009,769
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	8,350	—	19,719	28,069
Canada	**9,936,524**	**658,741**	**275,453**	**10,870,718**
Pourcentage de toutes les installations	91·4	6·1	2·5	100·0

[1] Ne comprennent que les usines hydroélectriques qui produisent de l'énergie pour la vente. [2] Ne comprennent que l'énergie hydraulique *effectivement produite* par les compagnies de pulpe et papier. [3] Ne comprennent que l'énergie hydraulique *effectivement produite* par des industries autres que les centrales électriques et les industries de la pulpe et du papier. [4] Toutes les roues et les turbines hydrauliques installées au Canada.

Il y a lieu de remarquer que les centrales électriques, dont la puissance est de 9,936,524 h.p., fournissent plus de 91 p. 100 de toute l'énergie hydraulique captée au 31 décembre 1948. En 1900, le pourcentage correspondant était de 33·5, ce qui fait voir les progrès énormes de l'industrie des centrales électriques depuis les débuts de la transmission efficace de l'électricité sur une longue distance. Les centrales produisent 97 p. 100 de toute l'électricité vendue au Canada ou exportée en 1948.

La puissance de 658,741 h.p., que le tableau 4 attribue aux turbines installées par l'industrie de la pulpe et du papier, ne comprend que l'énergie hydraulique *effectivement captée* et directement utilisée par les compagnies de pulpe et papier. De plus, cette industrie est le plus important client des usines centrales électriques, absorbant environ 33 p. 100 de toute l'énergie vendue pour fins industrielles. Une partie de l'énergie achetée est classée comme secondaire, servant à la génération de vapeur au moyen de chaudières électriques qui ont une puissance de plus de 1,900,000 h.p. en 1948. Les installations de moteurs actionnés par l'énergie primaire achetée fournissent dans l'ensemble environ 1,625,000 h.p.

Les "autres industries" (tableau 4, colonne 3) produisent un total de 275,453 h.p. uniquement pour leur propre usage. Ces industries diverses assurent aussi un vaste marché aux centrales électriques.

La puissance globale des aménagements hydroélectriques du Canada (10,870,718 h.p.) comprend celle de toutes les roues et turbines hydrauliques. Le total a été redressé au 31 décembre 1948 par l'addition de toutes les installations faites durant l'année, même si celles-ci ne sont pas utilisées; il est tenu compte également des turbines ou des roues supprimées. Le recensement annuel des industries donne des chiffres à peu près semblables; ils diffèrent légèrement, cependant, vu qu'ils sont calculés d'après une base différente et ne représentent que la somme des installations dans les usines qui fonctionnent effectivement durant l'année du recensement, et non des installations totales.

Sous-section 3.—Entreprises provinciales d'énergie hydraulique en 1948

En 1948, la construction d'usines hydroélectriques se poursuit à un rythme accéléré au Canada, bien que certains retards se soient produits à la suite de livraisons tardives d'outillage électrique et mécanique et de la pénurie de certains matériaux. La productivité des nouvelles installations s'établit en 1948 à 440,095 h.p.*, le taux d'expansion dépassant de beaucoup la moyenne annuelle d'avant-guerre d'environ 300,000 h.p. Cependant, une demande énorme d'énergie électrique a non seulement absorbé la production des nouvelles usines mais même accéléré le plus vaste programme d'expansion hydroélectrique dans les annales du pays. Les usines en voie de construction qui seront probablement achevées ou en exploitation partielle dans deux ans auront une puissance d'environ un million de h.p., tandis que celles dont les travaux préliminaires sont commencés ou qui sont définitivement projetées viendront y ajouter peut-être 2 millions de h.p. en moins de cinq ans. En outre, des projets à long terme prévoient l'aménagement de plusieurs autres emplacements qui ont fait l'objet d'études et dont un certain nombre ont une puissance considérable. L'expansion courante dans chacune des provinces est exposée ci-après.

Provinces Maritimes†.—Dans les provinces Maritimes, la Commission hydroélectrique de la Nouvelle-Écosse en 1948 a mis en activité à Dickie-Brook une nouvelle usine d'une puissance de 2,900 h.p. répartie en deux groupes; un troisième groupe de 3,000 h.p. est projeté. La Commission construit également une usine

* Ce chiffre est un peu plus élevé que celui qui paraît au tableau 3. Cela est dû à ce que les chiffres nets du tableau 3 tiennent compte des installations qui ont cessé de fonctionner en 1948 et de la rectification des totaux.

† En plus des aménagements hydroélectriques mentionnés, plusieurs nouvelles usines thermo-électriques sont en voie de construction, notamment: une usine à vapeur de 10,000 kw à Cantleys-Point (N.-É.) par la Commission hydroélectrique de la Nouvelle-Écosse; une addition de 20,000 kw à Halifax, par la *Nova Scotia Light and Power Company*, une usine de 15,000 kw à Maccan (N.-É.), par la *Canada Electric Company*; et une usine de 18,000 kw par la *Seaboard Power Corporation* au Cap-Breton. La Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a terminé en 1948 une addition de 12,500 kw à son usine à vapeur de Chatham (N.-B.), et a ajouté quatre nouvelles usines diesel à son réseau.

de 12,000 h.p. sur la Mersey et en projette une de 4,800 h.p. sur la Tusket. La *Nova Scotia Light and Power Company* a achevé l'aménagement de 4,600 h.p. à Methals-Brook et est en train de construire un rajout de 4,500 h.p. à son usine de Black-River.

Québec.—Dans le Québec, les nouveaux groupes entrés en activité en 1948 ont une puissance totale de 118,000 h.p. La Commission hydroélectrique du Québec a achevé un quatorzième groupe de 53,000 h.p. à son usine n° 1 de Beauharnois, sur le Saint-Laurent, et a commencé les travaux de construction de l'usine n° 2 qui aura une puissance de 600,000 h.p. et fonctionnera en partie en 1951; la Commission a terminé également un réservoir d'emmagasinage au lac Dozois, sur l'Ottawa supérieure, et est à installer aussi un quatrième groupe de 16,000 h.p. à l'usine du rapide VII. La *Shawinigan Water and Power Company* a mis en marche le premier groupe de 65,000 h.p. de sa nouvelle entreprise de 195,000 h.p. à Shawinigan-Falls, sur le Saint-Maurice; elle a commencé aussi la construction d'une usine aux rapides La Trenche, sur le haut Saint-Maurice, laquelle aura une puissance de 384,000 h.p. et doit fonctionner en partie en 1951. La *Gatineau Power Company* a continué l'aménagement du troisième et dernier groupe de 27,000 h.p. à son usine de Bryson, sur l'Ottawa. La *Northern Quebec Power Company* a commencé à augmenter la puissance de son usine de 40,000 h.p. à Rivière-des-Quinze en relevant de vingt pieds la hauteur de chute et en aménageant un nouveau groupe de 34,500 h.p. qui doit entrer en exploitation en 1950; la puissance projetée est de 119,000 h.p. Les entreprises plus petites en voie d'aménagement comprennent les rajouts suivants: la *Pembroke Electric Light Company*, 3,000 h.p. à son usine de Black-River; l'*Ogilvie Flour Mills*, 3,200 h.p. à son usine du canal de Lachine; la municipalité de Jonquière, 4,200 h.p. sur la rivière aux Sables; et la Cie Électrique de Mont-Laurier, 2,640 h.p. sur la Lièvre.

Ontario.—La Commission hydroélectrique d'Ontario ajoute 142,000 h.p. à sa puissance électrogène, à trois usines différentes: 81,000 h.p. à la nouvelle usine de Stewartville, sur la Madawaska, 53,500 h.p. à la nouvelle usine d'Aguasabon sur la rive nord du lac Supérieur, et un quatrième groupe de 7,500 h.p. à l'usine d'Ear-Falls, sur la rivière des Anglais. La Commission est aussi en voie de construire: l'entreprise Des Joachims sur la rivière Ottawa, en amont de Pembroke, 480,000 h.p. répartis en huit groupes dont cinq seront en activité en 1950; l'entreprise Chenaux sur la rivière Ottawa, à Portage-du-Fort, 160,000 h.p. répartis en huit groupes et dont l'exploitation commencera en 1951; l'entreprise de La Cave, sur la rivière Ottawa en amont de Mattawa, 240,000 h.p., en service en 1952 probablement; l'entreprise de Portage-du-Pin sur la Nipigon, d'une puissance de 160,000 h.p. répartie en quatre groupes dont deux doivent être en exploitation en 1950; l'entreprise de Tunnel sur la Mississagi, 58,000 h.p. dont l'exploitation est prévue en 1950; et une station génératrice à vapeur et électricité à Windsor, 161,000 h.p., dont l'exploitation est prévue pour l'automne de 1951. La Commission a également d'autres entreprises à l'étude, notamment des usines sur le Saint-Laurent, la Niagara et la rivière des Anglais et une usine à vapeur dans la région de Toronto. Deux entreprises hydrauliques plus petites ont été achevées dans la province, l'une de 1,200 h.p. sur la Muskoka, près de la ville de Bracebridge, et l'autre de 1,300 h.p. sur le réseau du canal Rideau par la *Gananoque Electric Light and Water Supply Company.*

Les provinces des Prairies.—Au Manitoba, le *Winnipeg Hydro-Electric System* a achevé l'installation du huitième et dernier groupe de 12,000 h.p. à son usine de Slave-Falls, sur la rivière Winnipeg. La *Winnipeg Electric Company* poursuit

ses travaux à son usine de Seven-Sisters, sur la Winnipeg, en vue de relever la hauteur de chute, et aménage un quatrième groupe de 37,500 h.p. Le gouvernement du Manitoba entreprend l'aménagement de 114,000 h.p. à Pine-Falls, sur la Winnipeg, et compte que l'usine entrera en activité en 1951.

Dans la Saskatchewan, la *Churchill River Power Company* achève en 1948 l'aménagement d'un sixième groupe de 21,000 h.p. à son usine de Island-Falls, portant la puissance totale à 108,500 h.p.*.

En Alberta, aucune entreprise hydraulique nouvelle n'est en construction en 1948, mais la *Calgary Power Limited* se prépare à poursuivre l'aménagement de 65,000 h.p. à Spray-Lakes, dans le bassin supérieur de la rivière à l'Arc.

Colombie-Britannique.—En 1948, la Colombie-Britannique ajoute 92,745 h.p. à la puissance de ses aménagements hydrauliques. L'entreprise la plus considérable est celle de la *British Columbia Electric Railway Company*, premier groupe de 62,000 h.p. à l'usine de Bridge-River mis en exploitation en octobre; l'aménagement définitif de l'usine comprendra 10 groupes. Un réservoir d'emmagasinage est en voie de construction aux chutes La Joie, à 45 milles en amont du cours d'eau. La Commission hydroélectrique de Colombie-Britannique commence au début de 1948 l'exploitation du deuxième groupe de 28,000 h.p. à son usine de la rivière Campbell, sur l'île de Vancouver, et poursuit ses travaux en vue de l'aménagement des troisième et quatrième groupes et de la construction d'un réservoir d'emmagasinage aux chutes Ladore. La Commission construit également au lac Whatshan une usine dont la puissance sera de 60,000 h.p. et dont l'exploitation commencera en 1950. La *Consolidated Mining and Smelting Company* agrandit son usine de Brilliant, sur la Kootenay en y ajoutant un troisième groupe de 37,000 h.p. Au nombre des entreprises moins considérables achevées en 1948, la *Torbrit Silver Mines* aménage 1600 h.p. sur la rivière Kitzault, la *West Kootenay Power and Light Company* ajoute 800 h.p. à son usine de Goat-River, et le *Harrison Hot Springs Hotel* construit une nouvelle usine de 250 h.p. à Trout-Lake.

Territoires du Nord-Ouest.—La Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest a été établie sous le régime de la loi sur la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, 1948 (11-12 George VI, chap. 64). La loi a pour objet de favoriser la construction et l'exploitation des installations d'énergie dans les Territoires du Nord-Ouest et de fournir cette énergie aux mines et autres entreprises. L'énergie de ces installations est vendue à un taux aussi bas que possible mais qui leur permet de subvenir à leurs frais d'intérêt et d'amortissement, d'exploitation et d'entretien. La loi permet la mise en valeur des ressources d'énergie électrique des Territoires du Nord-Ouest promptement en cas de besoin et permet aux compagnies minières d'accélérer leur production.

La Commission d'énergie possède et exploite sous les auspices du gouvernement fédéral l'installation hydroélectrique de la rivière Snare, à 90 milles environ au nord de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette entreprise a une puissance installée de 8,350 h.p. et peut produire jusqu'à 9,000 h.p. L'énergie électrique est transmise au moyen d'une ligne de transmission de 90 milles, de l'usine génératrice sur la rivière Snare jusque dans le voisinage de Yellowknife où elle alimente les mines locales et pourvoit à la plus grande partie des besoins de la *Yellowknife Power Company* qui distribue et vend l'énergie à l'établissement de Yellowknife.

* En plus des aménagements hydroélectriques mentionnés, la Commission hydroélectrique de Saskatchewan augmente la puissance de ses usines à vapeur de 7,500 kw à Prince-Albert et de 5,000 kw à Estevan. *Canadian Utilities* termine une nouvelle usine à vapeur de 13,500 kw à Drumheller (Alb.).

La Commission est en voie de construire une usine génératrice à moteur diesel à Fort-Smith (T. du N.-O.), et fait une étude en vue de l'installation d'une usine analogue à Hay-River, sur la rive sud du Grand lac des Esclaves. Elle fait également des études en vue de l'aménagement possible d'une usine hydroélectrique sur la rivière Mayo, dans le territoire du Yukon, au profit des mines d'argent-plomb du district de Mayo. La Commission se tient au courant des besoins du nord du Canada en énergie et, en vertu de la loi, est autorisée à faire des études, construire des usines et vendre l'énergie en gros ou en détail.

Section 2.—Centrales électriques

Un article sur la régie de l'énergie électrique en temps de guerre paraît aux pp. 350-352 de l'*Annuaire* de 1945.

Relevé de l'énergie électrique par genre d'usine, 1946 et 1947.—Les centrales électriques appartiennent à des compagnies, municipalités ou particuliers qui vendent ou distribuent l'énergie électrique qu'ils produisent ou achètent. Elles se divisent en deux catégories selon le mode de propriété: 1° commerciales,—propriétés privées exploitées par des compagnies ou des particuliers; 2° municipales,—propriétés des municipalités ou des gouvernements provinciaux. Elles se subdivisent ensuite selon le genre d'énergie employée en *a*) hydrauliques, *b*) thermiques et *c*) non génératrices. Cette dernière sous-catégorie achète à peu près toute l'électricité qu'elle revend; quelques-unes de ces usines possèdent un outillage électrogène pour les cas d'urgence. Les usines hydrauliques contiennent des turbines et roues hydrauliques d'une puissance équivalant à 88 p. 100 environ de la puissance totale des installations hydrauliques dans toutes les industries du Canada, et les générateurs mus par cet équipement assurent 98 p. 100 de la production de toutes les centrales électriques.

5.—Énergie électrique produite, par classe d'usine, 1930-1945, et par province, 1946 et 1947

(En milliers de kWh)

Année et province	Produite par—		Total	Année et province	Produites par—		Total
	Usines hydrauliques	Usines thermiques			Usines hydrauliques	Usines thermiques	
1930	17,748,820	344,982	18,093,802	**1946**			
1931	16,025,334	305,533	16,330,867	Î.P.-É.	513	16,189	16,702
1932	15,723,838	328,219	16,052,057	N.-É.	340,941	249,551	590,492
1933	17,006,069	332,921	17,338,990	N.-B.	444,793	148,130	592,923
1934	20,817,309	379,815	21,197,124	Qué.	23,589,563	7,758	23,597,321
1935	22,883,735	399,298	23,283,033	Ont.	10,771,742	6,393	10,778,135
1936	24,932,705	469,577	25,402,282	Man.	2,386,339	3,036	2,389,375
1937	27,175,722	511,923	27,687,645	Sask.	—	270,691	270,691
1938	25,690,785	463,375	26,154,160	Alb.	357,056	244,992	602,048
1939	27,836,691	501,339	28,338,030	C.-B.[1]	2,801,448	97,852	2,899,300
1940	29,537,459	571,824	30,109,283	**Totaux, 1946**	**40,692,395**	**1,044,592**	**41,736,987**
1941	32,628,930	688,733	33,317,663	**1947**			
1942	36,582,953	772,226	37,355,179	Î.P.-É.	556	19,826	20,382
1943	39,660,312	819,281	40,479,593	N.-É.	349,403	267,708	617,111
1944	39,553,352	1,045,427	40,598,779	N.-B.	420,510	171,948	592,458
1945	39,131,020	999,034	40,130,054	Qué.	25,926,927	3,244	25,930,171
				Ont.	11,182,693	9,000	11,191,693
				Man.	2,028,541	3,213	2,031,754
				Sask.	463,059	299,823	762,882
				Alb.	380,569	260,762	641,331
				C.-B.[1]	1,520,909	116,108	1,637,017
				Totaux, 1947	**42,273,167**	**1,151,632**	**43,424,799**

[1] Comprend le Yukon.

Sous-section 1.—Statistique des centrales électriques*

Les progrès des centrales électriques sont presque constants depuis 1919, année d'origine de la statistique sur le nombre de kilowatt-heures produits. La dépression survenue au début des années 1930 a provoqué une diminution de production pendant plusieurs années, mais la reprise n'a pas tardé. Durant les années de guerre 1939-1944, l'outillage a été utilisé à son plein rendement et la production a augmenté de 42 p. 100 de 1938 à 1944. La production a fléchi légèrement en 1945 mais s'est relevée en 1946 pour atteindre 102 p. 100 du chiffre de 1944. Un nouveau record a été établi en 1947 et presque égalé en 1948.

L'industrie des centrales électriques s'adapte particulièrement aux vastes entreprises en raison des énormes capitaux qu'elle exige. Les capitaux immobilisés et le nombre de h.p. aménagés croissent presque sans interruption, même durant la dépression, principalement à cause des grands travaux projetés antérieurement et alors en voie d'exécution. L'énergie hors-pointe et de surplus, employée surtout dans les bouilloires électriques des pulperies et papeteries, croît graduellement jusqu'à ce qu'elle atteigne en 1937 un maximum de 7,803 millions de kWh; mais, en raison des besoins d'énergie ferme en temps de guerre, elle diminue en 1940-1945. Elle atteint cependant un nouveau sommet de 8,067,489,000 kWh en 1946. La consommation d'énergie secondaire est réduite à 5,595,344,000 kWh en 1947 et à 2,303,987,000 kWh en 1948 parce que l'augmentation de la demande d'énergie primaire et le niveau peu élevé de l'eau diminuent la quantité disponible d'énergie hors-pointe.

* Revisé à la Division des transports, Bureau fédéral de la statistique.

6.—Relevé statistique des centrales électriques, 1932-1947

NOTA.—Les chiffres de 1917-1931 paraissent à la p. 378 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Usines	Immobilisations	Recettes de la vente de l'électricité[1]	Puissance de l'outillage en force motrice[2]	Kilowatt-heures produits	Usagers	Personnel	Salaires
	nomb.	$	$	h.p.	en milliers	nomb.	nomb.	$
1932.....	572	1,335,886,987	121,212,679	6,343,654	16,052,057	1,657,454	15,395	23,261,166
1933.....	575	1,386,532,055	117,532,081	6,616,006	17,338,990	1,666,882	14,717	21,431,877
1934.....	573	1,430,852,166	124,463,613	6,854,161	21,197,124	1,660,079	14,974	21,829,491
1935.....	566	1,459,821,168	127,177,954	7,104,142	23,283,033	1,694,703	15,342	22,519,993
1936.....	561	1,483,116,649	135,865,173	7,119,272	25,402,282	1,740,793	16,087	23,367,091
1937.....	568	1,497,330,231	143,546,643	7,342,085	27,687,645	1,805,995	17,018	25,623,767
1938.....	589	1,545,416,592	144,331,627	7,476,976	26,154,160	1,873,621	17,929	27,148,688
1939.....	611	1,564,603,211	151,880,969	7,607,122	28,338,030	1,941,663	18,848	28,223,376
1940.....	602	1,615,438,140	166,228,773	7,935,867	30,109,283	2,006,508	19,054	28,895,595
1941.....	607	1,641,460,451	186,080,354	8,157,585	33,317,663	2,081,270	19,880	31,647,952
1942.....	616	1,747,891,798	203,914,608	8,613,696	37,355,179	2,125,558	19,764	34,285,870
1943.....	622	1,778,224,640	204,801,508	9,602,794	40,479,593	2,169,148	19,120	35,785,932
1944.....	626	..	215,246,391	9,713,791	40,598,779	2,238,023	19,770	36,945,296
1945.....	600	..	215,105,473	9,666,947	40,130,054	2,333,230	21,283	39,521,365
1946.....	600	..	226,096,273	9,825,459	41,736,987	2,476,830	24,577	46,422,998
1947.....	607	..	238,929,627	9,601,157	43,424,799	2,643,327	26,704	67,417,317

[1] Moins les doubles emplois. [2] Moins l'outillage auxiliaire.

Bien que la quantité d'électricité consommée à des fins ménagères ou domiciliaires ne forme maintenant que 10 p. 100 de la production totale des centrales électriques, ces services n'en restent pas moins très importants. Les détails du nombre d'usagers desservis, de kilowatt-heures livrés et du coût, à l'exclusion des taxes fédérales, provinciales et municipales directes sur de tels services, sont donnés au tableau 7. La consommation moyenne par usager et le coût par kilowatt-heure varient considérablement d'une municipalité et d'une province à l'autre; les différences sont moins marquées entre les factures moyennes.

7.—Résumé statistique de la consommation ménagère d'électricité, 1932-1947

Année	Usagers	Consommation totale	Consommation moyenne par usager	Coût moyen par année	Coût moyen par kWh
	nombre	milliers de kWh	kWh	$	cents
1932	1,357,462	1,639,498	1,208	26·83	2·22
1933	1,371,806	1,650,395	1,203	26·21	2·18
1934	1,379,153	1,717,090	1,245	26·47	2·13
1935	1,401,983	1,769,848	1,262	26·23	2·08
1936	1,443,059	1,887,116	1,308	26·61	2·03
1937	1,500,128	2,007,433	1,338	26·17	1·96
1938	1,559,394	2,172,500	1,393	26·49	1·90
1939	1,623,672	2,310,891	1,423	26·97	1·90
1940	1,694,388	2,436,572	1,438	27·41	1·91
1941	1,755,917	2,582,405	1,471	27·73	1·89
1942	1,803,708	2,716,895	1,506	28·11	1·80
1943	1,852,367	2,843,612	1,535	27·70	1·87
1944	1,906,452	3,046,980	1,598	27·96	1·75
1945	1,987,360	3,365,497	1,693	28·05	1·66
1946	2,104,549	3,881,677	1,844	29·85	1·62
1947	2,246,253	4,383,222	1,951	31·28	1·60

Outillage des centrales électriques.—L'outillage auxiliaire ne comprend que les machines thermiques et les générateurs qu'elles actionnent dans les stations hydrauliques et dans les usines non génératrices. Il ne comprend pas l'outillage de rechange dans les stations thermiques, ni l'outillage hydraulique de rechange dans les stations hydrauliques. Cet outillage est désigné comme outillage principal. Sa puissance est l'estimation des manufacturiers et, dans le cas des roues et turbines hydrauliques, elle varie avec le débit du cours d'eau. La majorité des stations hydrauliques sont considérables; elles desservent de vastes régions au moyen de lignes de transmission. Quant à la plupart des usines thermiques, elles sont petites et ne desservent dans chaque cas que la municipalité locale. Leur nombre diminue au regard des années précédentes, car les données sur l'outillage ne paraissaient pas dans le cas des usines moins importantes, surtout en Saskatchewan et en Alberta, qui consomment à peu près entièrement l'énergie qu'elles produisent.

8.—Outillage principal des centrales électriques, par province, et tout outillage auxiliaire, 1947

NOTA.—kVA signifie kilovoltampère.

Outillage et province	Usines	Roues hydrauliques et turbines			Usines thermiques			Dynamos		
		Nombre	Puissance	Puissance moyenne	Nombre	Puissance	Puissance moyenne	Nombre	Puissance	Puissance moyenne
OUTILLAGE PRINCIPAL	nomb.		h.p.	h.p.		h.p.	h.p.		kVA	kVA
Î.P.-É.	9	6	363	61	19	8,937	470	22	6,997	318
N.-É.	45	55	106,658	1,939	38	98,044	2,580	93	170,681	1,835
N.-B.	14	14	104,260	7,447	17	57,812	3,401	31	138,366	4,463
Qué.	95	280	5,424,600	19,374	5	660	132	286	4,597,773	16,076
Ont.	120	311	2,425,363	7,799	9	1,140	127	320	1,934,447	6,045
Man.	14	40	442,800	11,070	11	1,688	153	50	357,063	7,141
Sask.	134	5	87,500	17,500	189	176,109	932	196	221,657	1,131
Alb.	95	10	104,500	10,450	126	107,098	850	133	176,911	1,330
C.-B. et Yukon	81	67	435,806	6,505	58	17,819	307	124	380,593	3,069
Totaux	**607**	**788**	**9,131,850**	**11,589**	**472**	**469,307**	**994**	**1,255**	**7,984,488**	**6,362**
OUTILLAGE AUXILIAIRE	—	—	—	—	98	184,930	1,887	92	154,199	1,676
Totaux généraux	**607**	**788**	**9,131,850**	**11,589**	**570**	**654,237**	**1,148**	**1,347**	**8,138,687**	**6,042**

9.—Production d'énergie dans les centrales électriques, par province, 1942-1947

(En milliers de kWh)

Province ou territoire	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Île du Prince-Édouard	13,096	14,616	15,968	16,753	16,702	20,382
Nouvelle-Écosse	516,828	579,470	582,589	600,429	590,492	617,111
Nouveau-Brunswick	489,469	506,134	521,951	598,700	592,923	592,458
Québec	20,803,715	23,477,824	23,277,515	22,227,012	23,597,321	25,930,171
Ontario	10,181,711	10,308,673	10,538,574	10,736,742	10,778,135	11,191,693
Manitoba	2,080,810	2,223,725	2,232,855	2,283,789	2,389,375	2,031,754
Saskatchewan	211,557	232,195	243,884	249,517	270,691	762,882
Alberta	418,704	512,985	555,034	566,745	602,048	641,331
Col.-Britannique et Yukon	2,639,289	2,623,971	2,630,409	2,850,367	2,899,300	1,637,017
Totaux	**37,355,179**	**40,479,593**	**40,598,779**	**40,130,054**	**41,736,987**	**43,424,799**

Service rural fourni par les centrales électriques.—Le tableau **10** donne le nombre d'usagers ruraux, la consommation annuelle moyenne, le revenu annuel moyen moins la taxe fédérale de 8 p. 100, et le revenu moyen par kilowatt-heure vendu à des usagers dans chaque province en 1947.

A compter du 1er janvier 1944, la Commission hydroélectrique d'Ontario a reclassifié ses usagers ruraux, ne plaçant sous cette rubrique que les contrats ruraux en vertu desquels une ou plusieurs habitations occupées par des personnes engagées dans l'exploitation d'une ferme ne comptent que comme un seul usager. Cette classification exclut les autres habitations, les magasins, les garages, les ateliers de réparation, etc., ainsi que les petites propriétés de cinq acres ou moins, sauf sous des conditions spéciales. Ce changement dans la classification explique la diminution apparente du nombre de fermes desservies comparativement aux années précédentes, mais en 1947 il y avait 81,670 usagers ruraux en Ontario comparativement à 62,303 en 1944 et 66,686 en 1943. Le gouvernement d'Ontario défraie une partie de l'installation des services aux usagers ruraux, ce qui explique en partie le revenu moyen inférieur par kilowatt-heure en Ontario comparativement aux autres provinces.

10.—Service rural fourni par les centrales électriques, 1947

Province ou territoire	Usagers	Kilowatt-heures livrés		Revenu		
		Total	Moyenne par usager	Total	Moyenne par usager	Moyenne par kWh
	nombre	nombre	nombre	$	$	cents
Île du Prince-Édouard	2,822	2,204,692	781	138,833	49·20	6·3
Nouvelle-Écosse	11,454	7,406,572	647	300,668	26·25	4·1
Nouveau-Brunswick	7,949	4,452,800	560	243,897	30·68	5·5
Québec	54,245	38,246,833	705	1,338,379	24·67	3·5
Ontario	81,670	212,496,914	2,602	3,622,389	44·35	1·7
Manitoba	3,496	5,866,434	1,678	210,121	60·10	3·6
Saskatchewan	739	665,037	900	52,151	70·57	7·8
Alberta	2,275	3,844,386	1,690	214,435	94·26	5·6
Col.-Britannique et Yukon	4,868	10,569,439	2,171	275,783	56·65	2·6
Totaux	**169,518**	**285,753,107**	**1,686**	**6,396,656**	**37·73**	**2·2**

Exportations et importations d'énergie électrique.—L'énergie électrique n'est exportée du Canada que moyennant un permis et elle est frappée d'un droit d'exportation de 0·03 cent le kWh, sauf certaines exceptions. Les droits perçus sur les exportations, les années financières terminées le 31 mars 1945 à 1948, sont respectivement de $639,320, $694,518, $598,751 et $470,627.

Les exportations des années 1945-1948 paraissent au tableau **11.** Il s'effectue aussi des mouvements interprovinciaux considérables d'énergie électrique entre le Québec et l'Ontario, et des mouvements moins importants entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, entre le Manitoba et l'Ontario, et entre la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Le volume d'eau qu'il est permis de détourner vers le côté canadien à Niagara-Falls pour la production d'électricité a été augmenté de 5,000 pieds cubes par seconde en novembre 1940, à cause d'un détournement, du versant de la baie James vers celui des Grands lacs, de l'eau venant du lac Long et de la rivière Ogoki. En 1941, une nouvelle augmentation de 9,000 pieds cubes-seconde vers les usines canadiennes et de 12,500 pieds cubes-seconde vers les usines américaines a été permise; en 1943, 4,000 pieds cubes-seconde ont encore été ajoutés aux usines canadiennes, portant le total à 54,000 pieds cubes-seconde pour le Canada et à 32,500 pour les États-Unis. Cet accroissement du volume d'eau et l'exploitation plus forte des usines sur le Saint-Laurent ont permis d'augmenter les exportations d'énergie ferme et d'énergie secondaire aux États-Unis (5,000 pieds cubes-seconde produiront environ 150,000 h.p. à l'usine de Queenston, en Ontario). En 1947 et 1948, l'accroissement de la demande des consommateurs et la réduction du niveau de l'eau ont diminué le surplus d'énergie exportable.

11.—Énergie électrique exportée du Canada, par compagnie, et importée des États-Unis, 1945-1948

Compagnie	1945	1946	1947	1948
	kWh	kWh	kWh	kWh
Commission hydroélectrique d'Ontario	394,245,000	394,200,000	391,102,400	380,703,700
Commission hydroélectrique d'Ontario (surplus)	1,120,730,061	978,819,549	553,054,300	231,290,500
Canadian Niagara Power Company	322,722,441	324,484,986	321,725,500	324,999,600
Canadian Niagara Power Company (surplus)	99,409,843	93,806,074	71,269,622	73,190,585
Ontario and Minnesota Power Co.	38,365,000	32,073,000	48,429,000	30,225,000
Maine and New Brunswick Electric Power Co.	40,384,249	32,185,886	31,747,662	24,530,080
Maine and New Brunswick Electric Power Co. (surplus)	—	1,690,473	3,191,284	1,840,573
British Columbia Electric Railway Co.	273,050	323,260	408,630	14,208,466
Southern Canada Power Co.	2,462,695	2,703,079	4,289,825	2,247,418
Commission hydro-électrique de Québec[1]	618,842,478	614,992,847	634,475,609	650,290,533
Canadian Cottons, Ltd., Milltown (N.-B.)	2,708,400	2,868,000	422,400	60,480
Fraser Companies, Ltd.	4,574,000	1,288,000	4,169,000	9,121,000
Northport Power and Light Co.	15,206	20,619	33,210	38,284
Northern B.C. Power Co.	12,170	33,120	35,410	35,650
Detroit and Windsor Subway Co.	291,800	328,100	323,400	26,900
Commission électrique du Manitoba	1,398,840	1,813,740	1,809,600	—
Totaux	**2,646,435,233**	**2,481,630,733**	**2,066,486,852**	**1,743,108,769**
Importations des États-Unis[2]	15,916,000	8,651,000	51,979,000	84,994,000[p]

[1] Transférée de la *Montreal Light, Heat and Power Co.* en avril 1944. [2] Surtout à la *B. C. Electric*

Sous-section 2.—Communalisation ou réglementation des centrales électriques*

Les forces hydrauliques sont exploitées au Canada par des commissions provinciales, par les municipalités et par des compagnies particulières,—usines hydro-électriques. La première commission provinciale de ce genre a été formée en Ontario en 1906 pour remplir les fonctions d'administrateur au nom d'un groupe de municipalités afin de produire et de distribuer l'électricité. Actuellement, la Commission hydroélectrique d'Ontario produit et achète l'énergie, la transmet aux municipalités urbaines et rurales et approvisionne des usagers importants. Des commissions semblables ont été créées depuis dans chacune des autres provinces.

* Les renseignements donnés sous les en-têtes de la sous-section ont été revisés par les diverses commissions ou autorités provinciales.

12.—Statistique sommaire des centrales électriques publiques, 1930-1947

Année	Usines	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement moteur	
				Turbines et roues hydrauliques	Total
	nombre	nombre	milliers de kWh	h.p.	h.p.
1930	166	862,158	5,156,788	1,454,014	1,658,087
1931	163	874,507	4,139,707	1,505,599	1,719,495
1932	170	881,054	3,713,841	1,610,024	1,824,010
1933	172	890,301	3,673,016	1,742,024	1,966,889
1934	171	899,617	5,136,241	1,743,074	1,963,979
1935	169	915,303	5,515,084	1,815,164	2,036,799
1936	171	938,117	6,887,057	1,944,189	2,173,030
1937	179	972,284	7,372,018	1,975,989	2,202,624
1938	183	1,014,115	6,665,837	2,013,169	2,176,793
1939	184	1,052,245	7,047,100	2,014,500	2,221,490
1940	181	1,088,415	7,822,013	2,022,285	2,227,203
1941	183	1,126,364	8,523,915	2,031,250	2,240,425
1942	188	1,140,499	9,177,792	2,134,845	2,344,310
1943	197	1,159,545	9,397,354	2,135,395	2,362,858
1944	202	1,484,784	14,910,198	3,092,295	3,340,268
1945	208	1,566,676	14,599,195	3,118,324	3,372,826
1946	203	1,650,739	14,739,271	3,274,484	3,523,463
1947	230	1,772,919	15,759,275	3,380,900	3,665,032

Une grande partie de l'exploitation d'énergie au Québec se rattache aux pulperies et papeteries et à l'industrie de l'aluminium. Les usines de ce genre sont exploitées comme organisations distinctes et livrent l'énergie aux compagnies mères à des taux relativement bas. Des quantités considérables d'énergie sont également produites dans le Québec pour être exportées à l'Ontario.

Le tableau **13** donne, par province, la statistique des centrales électriques municipales ou publiques de 1946. Le tableau **24**, p. 615, donne la statistique comparée des usines commerciales.

13.—Centrales électriques publiques, par province, 1947

Province ou territoire	Usines	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement moteur	
				Roues et turbines hydrauliques	Total
	nombre	nombre	milliers de kWh	h.p.	h.p.
Île du Prince-Édouard	1	1,680	3,714	—	1,785
Nouvelle-Écosse	27	38,515	266,823	80,780	88,555
Nouveau-Brunswick	7	54,651	153,998	12,860	41,132
Québec	22	367,076	5,149,967	1,032,060	1,032,240
Ontario	75	984,126	8,917,437	2,030,066	2,030,891
Manitoba	6	104,344	752,466	177,000	177,640
Saskatchewan	54	85,744	242,745	—	142,800
Alberta	10	82,282	209,389	—	92,091
Colombie-Britannique et Yukon	28	54,501	62,736	48,134	57,898
Totaux	**230**	**1,772,919**	**15,759,275**	**3,380,900**	**3,665,032**

Faute de détermination des prix en marché libre et de réglementation des services dans une industrie qui exerce un demi-monopole, on a tenté dans la plupart des provinces de réglementer les services électriques. Les diverses commissions hydro-électriques provinciales, leurs fonctions et leur activité sont indiquées ci-dessous par province.

Nouvelle-Écosse.—La première législation relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique en Nouvelle-Écosse date de 1909. Elle s'intitule "Une loi pour aider davantage à l'industrie minière de l'or". Elle est restée la pièce législative la plus avancée jusqu'à la mise en valeur des forces hydrauliques en Nouvelle-Écosse commencée sous l'empire des lois de 1914 et poursuivie par la suite sous forme de recherches en collaboration avec le gouvernement fédéral jusqu'en 1919. C'est alors qu'en vertu de la loi sur la Commission de l'énergie électrique fut créée la Commission hydro-électrique de Nouvelle-Écosse. Certains travaux de recherches se poursuivent encore en Nouvelle-Écosse sous la direction de l'autorité fédérale par l'intermédiaire du Bureau fédéral des forces hydrauliques avec lequel la Commission hydro-électrique de Nouvelle-Écosse reste en relation étroite. La réglementation des ressources hydrauliques de la province relève de la Couronne. Elle est appliquée en vertu de la loi des cours d'eau de Nouvelle-Écosse de 1919. La Commission paye les contributions régulières pour les droits hydrauliques.

La Commission a pour fonction et comme ligne de conduite de fournir l'électricité par les moyens les plus économiques. La loi de l'électrification rurale de 1937 a grandement facilité le service de détail. Elle fournit l'aide financière nécessaire pour équilibrer le coût et le revenu des extensions dont la construction a été approuvée par le gouverneur en conseil comme répondant aux exigences de la loi. En 1941, la loi de la Commission hydro-électrique a été modifiée de façon à autoriser la Commission, subordonnément à l'approbation du gouverneur en conseil, à réglementer et à contrôler la production, la transformation, la transmission, la distribution, la vente et l'usage de l'électricité dans la province.

La Commission est financièrement indépendante; elle rembourse ses emprunts à même ses revenus. Le bilan en date du 30 novembre 1948 accuse un actif fixe de $22,686,803; des ouvrages en cours d'une valeur de $734,742; un actif courant

de $273,294. Le passif est comme il suit: passif fixe, $17,998,783; passif courant, $576,479; réserve pour éventualités et renouvellements, $2,472,575; réserve pour fonds d'amortissement, $3,597,246; réserve spéciale et générale, $1,689,666.

Le premier aménagement de la Commission fut une installation de 800 h.p. sur la Mushamush, laquelle entra en activité en 1921 et livra 192,000 kWh au cours de sa première année complète. Cette entreprise de même que les captations subséquentes sont indiquées au tableau 14.

14.—Puissance actuelle et puissance initiale des entreprises de la Commission hydro-électrique de la Nouvelle-Écosse

Réseau	Première année d'activité	Puissance installée		Production annuelle	
		Initiale	1948	Initiale	1948
		h.p.	h.p.	kWh	kWh
Réseau Mushamush	1921	800	1,030	208,752	1,197,100
Réseau St-Margaret	1922	10,700	15,700	19,538,000	31,039,600
Réseau Sheet-Harbour—					
Chutes Malay	1924	5,550	5,550	6,536,860	45,380,767
Chutes Ruth	1925	6,290	10,590		
Réseau Mersey—					
Original	1928	29,400	29,400	85,863,390	155,717,600
Chutes Cowie	1938	10,200	10,200		
Réseau Tusket	1929	2,820[1]	2,820	3,680,540	8,391,102
Réseau Roseway	1930	560	560	365,600	2,195,600
Réseau Markland	1931	1,400	1,200	5,813,555	3,791,490
Réseau Antigonish	1931	[2]	4,000	389,520	3,931,700
Totaux, réseaux hydrauliques	...	...	81,050	...	251,644,959
Réseau Canseau, diesel	1937	72	724	21,650	115,732
Réseau Canseau, à vapeur	1945	1,125[3]	1,125[3]	4,437,280	5,527,150
Totaux, réseaux thermiques	...	...	...	...	5,642,882
Totaux généraux	...	...	...	...	**257,287,841**

[1] Charge minimum. [2] Réseau de distribution seulement. [3] Estimée en kilowatts.

Les neuf réseaux comprennent 2,244·15 milles de lignes de transmission et de distribution et alimentent 39 usagers en gros et 15,998 usagers en détail le 30 novembre 1948. Vingt usines et 44 unités génératrices sont en service: leur puissance installée est de 83,281 h.p. La livraison aux clients, quelque peu variable, a atteint 249,449,505 kWh par année.

L'aménagement hydro-électrique Dickie-Brook du réseau Antigonish a été mis en service le 21 septembre 1948, augmentant de 2,900 h.p. la puissance du réseau à la hauteur de chute normale et assurant un supplément de 1,450 h.p. en cas de besoin. Les unités génératrices ont une puissance nominale de 1,750 h.p. à une hauteur de chute de 298 pieds.

Des travaux sont en cours en vue de la construction d'une usine à vapeur dans le comté de Pictou. Cette usine, dont les opérations doivent commencer en 1950, aura une installation initiale de 10,000 kW.

L'entreprise hydro-électrique de Deep-Brook, sur la Mersey, actuellement en construction, ajoutera 12,000 h.p. au réseau Markland. D'après le plan, elle sera en service au début de 1950.

Nouveau-Brunswick.—La Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a été constituée en vertu de la loi sur l'énergie électrique de 1920. Les usines génératrices qu'elle possède et exploite sont les suivantes:—

Usine	*Genre*	*Puissance*
		h.p.
Musquash	Hydraulique	10,000
Kouchibouguac	Hydraulique	200
Grand-Lac	A vapeur	26,800
Saint-Jean	A vapeur	25,500
Chatham	A vapeur	16,750
Grand-Manan	Diesel	645
Saint-Quentin	Diesel	550
Saint-Étienne	Diesel	3,300
Campobello	Diesel	335
Andover	Diesel	535
Shippegan	Diesel	2,680
PUISSANCE TOTALE		87,295

Les usines de Musquash, Grand-Lac et Kouchibouguac sont raccordés et fonctionnent en parallèle en permanence.

En 1948, la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick termine des lignes de transmission de 66,000 volts entre Chatham et Moncton, Chatham et Nelson, Coverdale et Hillsboro et Coal-Branch et Buctouche. La transmission de haut voltage a donc été portée de 348 milles en 1947 à 476 milles en 1948. L'énergie est vendue en bloc aux cités de Saint-Jean, Moncton et Fredericton, ainsi qu'à la ville de Sussex.

Les statistiques du tableau **15** font voir l'expansion des entreprises de la Commission depuis 1924.

15.—Expansion de la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, années terminées le 31 octobre 1924 et 1944-1948

Détails	1924	1944	1945	1946	1947	1948
Lignes de transmission à fort voltage.....milles	138	348	348	348	348	476
Lignes de distribution "	67	*2,150*	*2,326*	*2,510*	*2,902*	*3,428*
Usagers indirects.....nomb.	11,561	—	—	—	—	—
Usagers directs..... "	1,129	21,955	24,166	27,299	33,837	38,908
Puissance des établissements..... h.p.	11,000	32,510	37,590	37,590	38,190	87,295
Énergie produite..... kWh	15,500 000	115,524,000	122,508,320	131,315,745	147,008,120	195,878,655
Capitaux engagés..... $	3,780,000	11,066,400	11,509,962	12,439,470	15,532,885	22,286,778
Revenus annuels..... $	310,000	1,899,500	2,024,468	2,181,272	2,495,868	3,544,717

Québec.—*Commission des eaux courantes du Québec.*—Créée en 1910 en vertu de la loi 1 Geo. V, chap. 5, et fondée de pouvoirs additionnels par la loi 3 Geo. V, chap. 6 (voir S.R.Q., chap. 46), et par la loi 20 Geo. V, chap. 34, la Commission est autorisée à faire l'inventaire des ressources hydrauliques de la province, à faire des recommandations concernant leur contrôle, à construire et à exploiter certains bassins d'emmagasinage pour régler le débit des cours d'eau. Elle a aidé les compagnies engagées dans cette industrie en réunissant systématiquement les données sur le débit des principales rivières et sur les conditions météorologiques, par des recherches sur de nombreux emplacements propices à un aménagement hydro-électrique et par la détermination du profil longitudinal d'un grand nombre de rivières, mais surtout en réglant le débit des principaux cours d'eau par la construction de bassins d'emmagasinage.

De 1912 à 1925, la Commission a construit ou acquis des réservoirs d'emmagasinage, les compagnies qui en bénéficiaient devant payer les intérêts et les frais d'amortissement sur le capital engagé de même que les frais d'exploitation. Depuis 1925, les compagnies ou les particuliers se sont prévalus de la latitude que leur laisse le chapitre 46 des S.R.Q., 1925, pour construire les barrages nécessaires. Ces réservoirs ont été transférés à la Commission. Celle-ci les exploite et les frais seuls sont imposés annuellement aux compagnies ou aux particuliers intéressés. La Commission régit et exploite à l'heure actuelle 28 réservoirs d'emmagasinage dans la province.

Les rivières dont elle règle le débit, soit par des barrages sur les rivières mêmes, soit par la régularisation de l'écoulement des eaux d'amont des lacs, sont énumérées ici: le Saint-Maurice, qui fournit maintenant 1,110,550 h.p.; la Gatineau, 528,000 h.p.; la Lièvre, 274,000 h.p.; le Saint-François, 100,000 h.p.; la Chicoutimi, 41,400 h.p.; la rivière au Sable, 33,200 h.p.; et la Métis, 15,700 h.p. La Commission exploite également neuf réservoirs sur la rivière du Nord, deux dans le bassin hydrographique de la rivière Sainte-Anne-de-Beaupré, et un autre à l'embouchure du lac Morin, sur la rivière du Loup (en bas).

Réservoirs non régis par la province.—Parmi les réservoirs d'emmagasinage non régis ou exploités par la Commission, il y a celui du lac Saint-Jean, ceux du lac Manouan et de la Passe-Dangereuse sur la rivière Péribonca, et celui d'Onachiway, sur la Shipshaw; celui du lac Témiscouata sur la Madawaska, régi par la *Gatineau Power Company;* celui du lac Memphremagog sur la Magog, régi par la *Dominion Textile Company;* ceux du lac Témiscamingue et du lac des Quinze sur l'Ottawa, régis par le ministère des Travaux publics du Canada; celui du lac Kipawa sur l'Ottawa, régi par la *Canadian International Paper Company;* celui du lac Dozois, sur la Haute-Ottawa, régi par la Commission hydro-électrique de Québec.

Les captations du Saguenay, qui bénéficient des réservoirs d'emmagasinage de la Péribonca et du lac Saint-Jean, s'établissent à 1,950,000 h.p. avec le parachèvement de l'entreprise de Chute-à-Caron (Shipshaw).

La Commission hydroélectrique de Québec.—La Commission hydro-électrique de Québec a été établie en vertu de la loi 8 Geo. VI, chap. 22, pour fournir de l'énergie aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de la province de Québec aux prix les plus bas en conformité d'une solide administration financière.

Le 15 avril 1944, en vertu de cette loi, la Commission a pris à sa charge: *a*) le réseau de la *Montreal Light, Heat and Power Consolidated* pour la production et la distribution de l'électricité, *b*) l'entreprise de la Compagnie d'électricité de l'Île de Montréal pour la production et la distribution de l'électricité, et *c*) tout le capital social de la *Beauharnois Light, Heat and Power*. Ainsi Hydro-Québec, entre autres avantages, a obtenu la régie des usines hydro-électriques suivantes:—

Usine hydro-électrique	*Cours d'eau*	*Puissance installée*
Cèdres	Saint-Laurent	200,000 h.p.
Chambly	Richelieu	9,000 h.p.
Sault-au-Récollet	Rivière-des-Prairies	45,000 h.p.
Beauharnois	Saint-Laurent	730,000 h.p.

* La Commission achète aussi 175,000 h.p., principalement de la *Shawinigan Water and Power Company*.

La Commission exploite un réseau de service public qui fournit l'éclairage et l'énergie électriques au Grand-Montréal et aux régions avoisinantes, soit à une population de près de 1,500,000 habitants. L'énergie électrique de l'usine des Cèdres est fournie à l'*Aluminum Company of America*, à Massena (N.-Y.) et, par l'entremise de la *Beauharnois Light, Heat and Power*, de l'énergie est vendue à la Commission hydro-électrique d'Ontario, soit environ 100,000 h.p. à Massena et 250,000 h.p. à l'Ontario.

16.—Expansion des réseaux d'énergie du Québec, 1935-1948

Année	Municipalités desservies	Consommateurs desservis	Énergie distribuée	
			Totale	Primaire
	nombre	nombre	h.p.	h.p.
1935	61	266,744	540,000	405,000
1936	61	268,818	585,000	455,000
1937	61	271,274	600,000	480,000
1938	61	273,637	733,000	635,000
1939	61	277,010	773,000	676,000
1940	61	281,027	806,000	699,000
1941	61	285,648	892,000	784,000
1942	61	289,038	1,032,000	827,000
1943	61	293,005	1,044,000	942,000
1944	61	298,767	1,060,000	897,000
1945	61	305,049	1,045,000	883,000
1946	61	309,022	1,085,000	947,000
1947	61	318,984	1,127,000	980,000
1948	61	330,799	1,202,000	1,034,000

17.—Distribution d'énergie primaire aux réseaux, 1943-1948

(Coïncidant avec la pointe du réseau de Montréal)

Réseau	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Réseau de Montréal	440,000	466,000	512,000	538,000	567,000	620,000
Réseau local de Beauharnois	129,000	77,000	27,000	34,000	35,000	36,000
Réseau de 25 cycles de Beauharnois (Com. Hydro. d'Ontario)	250,000	250,000	250,000	250,000	250,000	250,000
Réseau de Massena	123,000	104,000	94,000	125,000	128,000	128,000
Totaux	**942,000**	**897,000**	**883,000**	**947,000**	**980,000**	**1,034,000**

La Commission hydro-électrique de Québec, en plus de posséder et d'exploiter ces réseaux de production et de distribution, administre l'usine de 48,000 h.p. du rapide VII, sur la Haute-Ottawa et le réservoir de Dozois. La statistique de l'énergie primaire moyenne pour ce réseau du nord du Québec (région de Cadillac-Noranda) est la suivante: 1943, 15,030 h.p.; 1944, 16,820 h.p.; 1945, 14,720 h.p.; 1946, 15,750 h.p.; 1947, 18,140 h.p.; et 1948, 21,270 h.p.

Ontario—*La Commission hydro-électrique.*—Un article sur les débuts et l'activité de la Commission paraît aux pp. 386-388 de l'*Annuaire* de 1940.

Depuis 1945, la Commission s'est occupée de mettre à exécution le programme de mise en valeur de l'énergie dont les plans avaient été dressés avant la fin de la seconde guerre mondiale. L'exposé suivant indique les ressources actuelles et autorisées de la Commission le 1er janvier 1949:

RESSOURCES EN ÉNERGIE DONT DISPOSE LA COMMISSION HYDRO-ÉLECTRIQUE D'ONTARIO, 1949

	kw	h.p.
Puissance normale maximum des usines (y compris celle de De Cew-Falls, second groupe mis en service en septembre 1947)..	1,338,000	1,793,000
Énergie achetée (montant du contrat).....	712,000	954,000
	2,050,000	2,748,000
Nouvelles entreprises terminées en 1948 comme partie du programme d'après-guerre:		
Stewartville.....81,000 h.p. Aguasabon.....53,000 " Ear-Falls..... 7,500 "	105,600	141,500
Contrat d'achat d'énergie supplémentaire.....	22,500	30,200
Ressources en énergie le 1er janvier 1949.....	2,178,100	2,919,800
Construction supplémentaire autorisée (exposée ci-après).....	835,000	1,116,500
TOTAUX.....	3,013,100	4,036,300
CONSTRUCTION AUTORISÉE		
Réseau Southern-Ontario—		
Des Joachims-rivière Ottawa.....	358,000	480,000
Chenaux-rivière Ottawa.....	120,000	160,000[1]
La Cave-rivière Ottawa.....	135,000	180,000
Usine à vapeur de Windsor.....	120,000	160,000
Réseau Thunder-Bay—		
Portage-du-Pin—rivière Nipigon.....	60,000	80,000[2]
Réseau Northern-Ontario—		
Tunnel—Rivière Mississagi.....	42,000	50,500
TOTAUX (en voie de construction le 1er janvier 1949)	835,000	1,116,500

[1] Puissance définitive projetée, 240,000 h.p. [2] Puissance définitive projetée, 160,000 h.p.

Statistique de la Commission hydro-électrique.—Les rapports annuels de la Commission donnent des descriptions et une statistique fort détaillée de l'exploitation, de la construction, du service municipal, de la transmission et de la distribution. La Commission exerce un droit de surveillance sur les réseaux électriques possédés et exploités par les municipalités associées.

La Commission a été instituée en vertu de lois spéciales de la législature provinciale en 1906 et 1907. Un vaste réseau de transmission, commencé en 1909, fournissait l'énergie à plusieurs municipalités dès la fin de 1910. Les immobilisations nécessaires à l'origine pour assurer ce service furent d'environ $3,600,000. Le 31 octobre 1948, elles sont de $712,760,245, dont $546,352,576 sont engagés par la Commission dans les usines génératrices, réseaux de transmission, etc., administrés par la Commission pour le compte des réseaux les plus importants qui relèvent d'elle; $166,407,669 sont engagés par les municipalités dans les réseaux distributeurs locaux leur appartenant et autres actifs. De même, les réserves totales de la Commission et des services électriques municipaux pour le fonds d'amortissement, les renouvellements, les dépenses imprévues et les assurances s'élèvent à $495,896,508, dont $342,281,112 représentent les réserves de la Commission elle-même et $153,615,396, les réserves et autres actifs des services électriques des municipalités.

18.—Expansion de la Commission hydro-électrique d'Ontario, années terminées le 31 octobre 1931-1948

Année	Municipalités desservies	Consommateurs desservis	Énergie distribuée	Capital de la commission et actif des utilités municipales
	nombre	nombre	h.p.	$
1931	721	600,297	1,107,227	373,010,000
1932	747	611,955	1,108,037	382,558,000
1933	757	621,418	1,366,735	394,661,000
1934	760	624,801	1,451,699	398,225,000
1935	766	636,134	1,625,733	408,001,000
1936	782	649,517	1,509,667	413,710,000
1937	795	667,863	1,648,467	424,422,000
1938	821	694,400	1,831,216	436,822,000
1939	858	720,372	1,963,471	446,123,000
1940	886	748,232	1,954,069	449,038,000
1941	900	771,681	2,312,219	467,235,000
1942	902	785,564	2,265,796	483,333,000
1943	903	797,258	2,330,806	487,023,000
1944	904	818,085	2,416,157	492,831,000
1945	922	869,712	2,599,873	521,644,000
1946	924	910,563	2,595,135	545,545,000
1947	944	952,853	2,685,172	603,227,000
1948	970	1,004,127	2,529,915	712,760,000

19.—Répartition de l'énergie entre les réseaux de la Commission hydro-électrique d'Ontario, années terminées le 31 octobre 1944-1948

Réseau	1944	1945	1946	1947	1948
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Réseau Southern Ontario	2,043,646	2,177,763	2,156,599	2,257,733	2,068,331
Réseau Thunder-Bay	127,212	136,863	151,072	150,918	177,225
Réseau Northern Ontario	245,299	285,247	287,464	276,521	284,359
Totaux	**2,416,157**	**2,599,873**	**2,595,135**	**2,685,172**	**2,529,915**

Statistique des services électriques municipaux-urbains de l'Ontario fournis par la Commission.—Le rapport annuel de la Commission donne un bilan détaillé et unifié et des données sur l'exploitation des 308 services électriques urbains qu'elle alimente.

Le bilan indique que la valeur totale des usines passe de $10,081,469 en 1913 à $126,096,692 en 1948, et l'actif global, de $11,907,827 à $259,296,737. Le passif n'a pas augmenté dans les mêmes proportions que l'actif, passant de $10,468,352 à un maximum de $52,685,317 en 1932 et baissant à $12,792,273 en 1948 en raison du remboursement régulier de la dette en vertu des dispositions concernant les obligations en série ou à la suite de l'échéance du fonds d'amortissement, et parce que l'augmentation de la valeur des usines a été défrayée principalement à même les réserves et les surplus sans augmenter le passif fixe des services respectifs.

Le rapport de l'exploitation en 1948 démontre que 305 des 308 services électriques municipaux qui figurent à cet exposé ont encaissé de la part des consommateurs suffisamment de recettes pour payer tous les frais d'exploitation, intérêt, versements relatifs à l'amortissement de la dette et allocation normale de réserve pour dépréciation, et pour produire un surplus net global de $4,277,305 pour l'année. Les trois autres services ont réussi à couvrir à même les recettes tous ces frais sauf $1,414 de l'allocation normale pour dépréciation.

*Service électrique rural en Ontario**.—Ces dernières années, l'électrification rurale a fait des progrès marqués en Ontario et l'activité de la Commission dans ce domaine constitue aujourd'hui un aspect important de ses attributions. Fidèle à sa politique de venir en aide à l'agriculture, le gouvernement de l'Ontario collabore par des subventions allant jusqu'à 50 p. 100 des immobilisations initiales pour lignes de transmission et équipement. En 1930 la législature ontarienne adoptait une loi qui prévoyait une avance ne devant pas excéder $1,000 aux propriétaires de bien-fonds et immeubles situés dans les régions rurales pour l'installation de l'électricité et l'achat d'équipement et une autre pourvoyant à l'établissement d'un taux maximum peu élevé pour toutes les catégories de services hydro-électriques ruraux.

Structure uniforme de tarif pour les services ruraux.—Une nouvelle structure uniforme de tarif, concernant la vente d'énergie, a été mise en vigueur le 1er janvier 1944 pour tous les services hydro-électriques ruraux de la province.

Les nouveaux tarifs d'énergie consistent en un taux d'énergie à trois échelons comme il suit:

1° Une première tranche ou nombre de kilowatt-heures d'énergie consommée durant la période couverte, à 3·5 cents le kilowatt-heure;
2° Une deuxième tranche ou nombre de kilowatt-heures d'énergie consommée durant la période couverte à 1·6 cent le kilowatt-heure;
3° Tous les autres kilowatt-heures d'énergie consommée durant la période couverte, à 0·75 cent le kilowatt-heure.

En outre, le taux de service en vigueur avant le 1er janvier 1944 a été aboli dans le cas du service agricole et commercial, réduit de moitié dans le cas du service des hameaux, et converti à un taux annuel fixe dans le cas du service d'été.

Tarif du service agricole.—Plus de 95 p. 100 des fermes qui bénéficient du service hydro-électrique sont desservies au tarif minimum de demande de 3 kilowatts, pour fins de contrat. C'est un branchement de 3 fils pourvu d'une puissance de fusible de 35 ampères de chaque côté du neutre. Aucun frais de service n'est exigé des consommateurs agricoles. La première tranche du tarif de 3·5 cents le kilowatt-heure porte sur les 60 premiers kilowatt-heures du mois. La deuxième de 1·6 cent le kilowatt-heure s'applique aux 180 autres kilowatt-heures du mois. Pour toute consommation supplémentaire d'énergie durant la période couverte, le tarif est de 0·75 cent le kilowatt-heure.

La facture minimum est de $2.25 par mois. Un escompte de 10 p. 100 est accordé sur le total de la facture pour un prompt acquittement.

* Les lois concernant l'électrification rurale sont les suivantes: *Power Commission Act* (S.R.O. 1937, chap. 62), *Rural Hydro-Electric Distribution Act* (S.R.O 1937, chap. 64), *Rural Power District Loans Act* (S.R.O. 1937, chap. 65), et *Rural Power District Service Charge Act* (S.R.O. 1937, chap. 66).

20.—Service électrique des régions rurales exploité par la Commission hydro-électrique d'Ontario, années terminées le 31 octobre 1944-1948

Énumération		1944	1945	1946	1947	1948
Régions rurales	nombre	120	121	92	92	97
Townships desservis	"	467	468	469	473	497
Usagers	"	146,633	159,608	177,605	196,506	230,760
Lignes de distribution primaire	milles	21,023	22,309	23,663	24,374	29,532
Énergie fournie	h.p.	100,514	128,345	164,424	195,515	205,916
Recettes provenant des usagers	$	5,666,392	6,094,010	7,203,192	8,451,058	9,762,049
Dépenses totales	$	5,235,814	5,795,063	7,146,610	8,360,570	9,763,736
Surplus net	$	430,578	298,947	56,582	90,488	−1,687
Capital immobilisé	$	41,257,200	44,536,481	49,296,971	55,126,269	67,596,984
Subventions provinciales	$	*20,426,487*	*22,022,424*	*24,391,821*	*27,192,870*	*33,380,778*

Manitoba.—La Commission électrique du Manitoba est entrée en activité en 1919 sous l'empire de la loi sur la transmission de l'énergie électrique. Cette loi autorise la Commission à prendre les dispositions nécessaires à la production de l'électricité et à passer des contrats pour l'achat en bloc de l'énergie des compagnies productrices et pour sa transmission et sa vente aux municipalités, corporations et particuliers. Le premier tronçon de la ligne de transmission a été terminé en 1920 et s'étendait de Winnipeg à Portage-la-Prairie.

Les dix premières années, l'énergie était achetée en bloc du réseau hydro-électrique de Winnipeg. Au terme de cette période, l'accord relatif aux chutes Seven-Sisters entre le gouvernement du Manitoba et la *Winnipeg Electric Company* prévoyait la réserve d'une tranche d'énergie pour la Commission électrique.

La loi de 1931 sur la Commission électrique du Manitoba pourvoyait à la réorganisation de l'administration du service en annulant les contrats de vente en bloc et en inaugurant le service direct au consommateur et aux municipalités et villes n'ayant des contrats que pour l'éclairage des rues. Ainsi, la Commission a pu adopter une ligne de conduite qui lui permît dans la suite d'établir un tarif uniforme pour toutes les villes et tous les villages indépendamment de la distance de la source d'approvisionnement et du peu de densité de la population.

L'expansion énorme de l'entreprise depuis 1931 souligne l'importance de cette réorganisation. En 1931, le réseau alimentait 56 cités, villes et villages; en 1948, 281 agglomérations sont desservies. Au cours de la même période, le revenu de l'entreprise augmente de $700,000 à plus de $3,284,000. Les diminutions de tarif ont réduit de moitié le coût moyen par kilowatt au client.

La réussite de l'extension du réseau à la majorité des cités, villes et villages de la province a permis à la Commission de faire l'étude d'un projet d'électrification des fermes. La Commission d'enquête sur l'électrification du Manitoba nommée par le gouvernement en 1942 et chargée d'étudier la possibilité de l'électrification des fermes dans la province signalait dans son rapport que le service d'électricité pouvait être mis à la portée d'au moins 90 p. 100 des fermes de la province. Antérieurement, des fermes isolées ou des petits groupes de fermes situées à proximité des lignes de transmission à bas voltage étaient reliées moyennant certaines contributions.

La construction en vertu du programme d'électrification des fermes a commencé à titre d'expérience en 1945 lorsque des lignes de transmission ont été établies pour desservir 674 fermes dans sept régions d'essai. En vertu de ce programme d'électrification, la Commission assume les frais de la construction de la ligne de transmission jusque dans la cour du fermier; celui-ci se charge de la pose de fils dans sa cour et à l'intérieur des bâtiments et de l'achat des accessoires. La pénurie de matériaux après la guerre a réduit ce programme à 1,500 fermes en 1946 et 3,500 en 1947. Le remplacement des poteaux de pin gris du Manitoba et l'établissement d'une manufacture de transformateurs ainsi que de diverses manufactures d'armements métalliques pour poteaux de lignes de transmission dans la province a permis à la Commission de revenir en 1948 à son programme initial en vue d'alimenter 5,000 fermes par année.

Relativement au programme d'électrification des fermes, la Commission est à construire des lignes devant desservir toute agglomération de 20 personnes au moins et située dans les limites de service pratique de la province. Lorsque les communications seront établies entre les 103 agglomérations qui doivent être desservies en 1948 et 1949, la Commission fournira de l'énergie à 346 cités, villes, villages et hameaux.

Saskatchewan.—La Commission de l'énergie de la Saskatchewan a été fondée en 1929 en vertu de la loi sur la Commission de l'énergie (S.R.S., 1940, chap. 33) qui l'autorise à produire, vendre et fournir l'énergie électrique, acquérir et mettre en valeur les emplacements hydrauliques, acquérir ou construire des usines thermiques et à l'huile, aménager des lignes de transmission, acheter de l'énergie et passer des contrats avec les municipalités au sujet de la distribution de l'énergie.

De 1929 à 1945, la Commission a acquis certaines usines génératrices et construit et acheté des lignes de transmission ainsi que des réseaux de distribution dans les villes et villages. Ces acquisitions ont été améliorées, agrandies ou complétées. Les détails relatifs à ces acquisitions et constructions paraissent dans l'*Annuaire* de 1941 et les éditions subséquentes.

Le 1er janvier 1947, la Commission a complètement absorbé la *Dominion Electric Power Company Limited*, qui jusqu'alors fonctionnait comme filiale pleinement possédée. A la même date, elle a acquis les réseaux de la *Canadian Utilities Limited* en Saskatchewan, à l'exception de l'usine Lloydminster, et les a ajoutés à son propre réseau.

Compte tenu des réseaux acquis des sociétés particulières mentionnées, la Commission possède et exploite, à la fin de 1948, 4,190 milles de lignes de transmission et un réseau de distribution s'étendant à 375 villes et villages. Des usines génératrices à vapeur, dont la puissance totale installée est de 63,950 kw, sont situées à Estevan, North-Battleford, Prince-Albert, Saskatoon et Taylorton, tandis que des usines à moteur diesel, dont la puissance totale installée est de 27,435 h.p., sont situées à Assiniboïa, Biggar, Canora, Davidson, Eastend, Grenfell, Hudson-Bay, Humboldt, Kindersley, Leader, Maple-Creek, Meadow-Lake, Melfort, Melville, Moosomin, Nipawin, Perdue, Rosetown, Shaunavon, Shellbrook, Swift-Current, Tisdale, Unity, Watrous, Wynyard et Yorkton. La Commission achète aussi de l'énergie en bloc d'une ville (Regina) et d'une société d'énergie. L'énergie électrique se vend au détail directement aux consommateurs, sauf dans les villes de North-Battleford, Saskatoon, Swift-Current et Battleford, où l'énergie est fournie en bloc aux corporations municipales, qui la vendent au détail aux consommateurs. Le nombre d'usagers approvisionnés directement à la fin de 1948 (y compris ceux des services ruraux) s'élève à 51,237, tandis que le nombre d'usagers approvisionnés par les municipalités qui achètent de l'énergie en bloc de la Commission est de 19,772.

En 1947, 132 villes, villages et hameaux ont été ajoutés au réseau de la Commission, y compris 64 qu'approvisionnaient la *Dominion Electric Power, Limited* et la *Canadian Utilities, Limited*. En 1948, 32 villes et villages sont rattachés au réseau de la Commission.

En 1947 et 1948, la Commission a aménagé environ 465 et 650 milles de ligne de transmission. Des modifications considérables ont été apportées aux lignes existantes qui rayonnent de Saskatoon, y compris la pose d'un nouveau câble souterrain depuis l'usine de Saskatoon jusqu'à la sous-station et centre de commutation de la Commission à la périphérie de la ville.

En 1947 et 1948, des rajouts considérables ont été construits aux usines génératrices à vapeur de la Commission à Estevan, Prince-Albert et Saskatoon. Durant les mêmes années, des rajouts ont été construits à certaines usines à moteur diesel de la Commission et une nouvelle usine à moteur diesel a été établie à Moosomin, comprenant deux groupes Busch-Sulzer de 875 h.p.; quatre usines à moteur diesel

ont été fermées par suite de l'extension des lignes de transmission. A l'usine génératrice de la Commission à Unity, un groupe générateur au gaz et à moteur diesel de 520 h.p. et deux groupes générateurs au gaz naturel, de 800 h.p., ont été installés et mis en service.

Les lignes de transmission construites en 1948 comprennent une ligne de 24 kv, longue de 134 milles, reliant l'usine d'Unity aux villes de Wilkie, Scott, Kerrobert et Kindersley et au réseau Luseland de la Commission.

Regina et Weyburn ainsi qu'un certain nombre de villes et villages peu considérables possèdent et exploitent leurs usines et réseaux de distribution municipaux. L'usine et le réseau de distribution de Moose-Jaw et une courte ligne de transmission au sud de cette ville sont possédés et exploités par une société privée.

21.—Expansion de la Commission de l'énergie de la Saskatchewan, 1934-1948

NOTA.—Les chiffres de 1929-1933 paraissent à la p. 523 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Municipalités approvisionnées		Usagers approvisionnés		Énergie globale produite	Énergie globale achetée	Capitaux
	En bloc	Directement	En bloc	Directement			
	nombre	nombre	nombre	nombre	kwh	kwh	$
1934	3	123	15,833	7,754	44,863,396	1,817,528	7,428,330
1935	4	123	13,644	8,219	46,889,172	1,986,105	7,504,726
1936	4	123	13,747	8,506	49,757,756	1,967,025	7,535,783
1937	4	126	13,513	8,620	49,165,813	1,918,473	7,609,910
1938	4	129	13,658	9,183	49,435,169	1,954,995	7,765,571
1939	4	129	13,606	9,467	55,055,958	2,085,702	8,174,141
1940	4	134	14,416	10,268	56,717,006	2,423,188	8,271,730
1941	4	136	14,416	10,542	65,225,001	2,019,107	8,511,974
1942	4	139	15,413	11,450	70,084,762	2,100,225	8,617,455
1943	4	139	16,677	12,197	79,565,860	1,921,440	8,748,856
1944	4	143	15,982	12,989	85,118,625	1,808,586	8,939,920
1945	4	203	16,341	18,034	87,248,840	3,098,450	10,661,321
1946	4	211	17,481	20,654	88,111,619	12,050,544	11,841,658
1947	4	343	18,718	45,087	145,049,416	15,371,443	20,305,068
1948	4	375	19,772	51,237	165,671,184	21,163,121	23,280,528

La Partie III de la loi des compagnies d'utilité publique confère à la Commission de régie locale des pouvoirs de contrôle et de réglementation en matière de concessions pour la distribution d'énergie et en matière de tarifs. La Commission, en vertu de la Partie III de la loi sur la Commission de l'énergie, a certains pouvoirs de contrôle et de réglementation en ce qui concerne les services électriques publics.

Au 1er février 1949, en vertu de la loi de 1947 sur les sociétés de la Couronne (chap. 13), la *Saskatchewan Power Corporation* a pris en charge l'actif et assumé les responsabilités de la Commission de l'énergie de la Saskatchewan. Un certain nombre des dispositions de la loi sur la Commission de l'énergie ont été rendues applicables à la *Corporation*, qui consiste en un organisme constitué de six membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le contrôle et la réglementation de l'électricité ainsi que du gaz naturel et fabriqué sont laissés à la Commission.

La loi sur l'électrification rurale, adoptée en 1949, pourvoit à la distribution d'énergie, au moyen de lignes appartenant à la *Saskatchewan Power Corporation*, soit à des usagers habitant les régions rurales soit à des particuliers ou à des groupes peu nombreux ne demeurant pas dans les régions rurales. La loi pourvoit aussi à la distribution d'énergie en bloc aux coopératives rurales d'énergie.

Alberta.—La communalisation des réseaux de génération et de distribution d'énergie en Alberta se limite à certaines municipalités urbaines. La Commission des services d'utilité publique, de qui relève la distribution et la vente de l'électricité, est l'organisme qui réglemente les réseaux privés. Elle a le pouvoir d'enquêter à la suite d'une plainte formulée soit par une municipalité soit par une société d'utilité publique et de déterminer, après enquête, les tarifs justes et raisonnables.

Il existe en Alberta trois services privés d'utilité publique: *Calgary Power Limited*, *Canadian Utilities Limited* et *Northland Utilities Limited*. Un bref exposé de ces services est fait ci-dessous.

Calgary Power Limited.—La compagnie possède cinq usines hydro électriques sur la rivière Bow et ses tributaires, à l'ouest de Calgary. Ces usines, situées aux chutes Horseshoe, aux chutes Kananaskis, à la rivière Ghost, où la capacité d'emmagasinage est de 74,000 acres-pieds, à Cascade et à Barrier, ont un total de 105,000 h.p. qui passera à près de 200,000 quand l'usine de Spray, actuellement en construction, sera terminée. L'usine de Barrier, achevée en 1947, fonctionne par télécommande. Outre celui de la rivière Ghost, la compagnie possède au lac Minnewanka et au lac Kananaskis supérieur des réservoirs auxquels viendra s'ajouter celui des lacs Spray, une fois achevé.

L'énergie de ces usines et celle qui est reçue en vertu d'ententes d'échange avec les villes de Lethbridge et d'Edmonton, l'*East Kootenay Power Company Limited* et l'usine à vapeur de 14,000 h.p. de Calgary, alimentent un réseau de transmission qui pourvoit à tous les besoins en électricité des villes de Calgary et de Red-Deer, et de 180 villes, villages et hameaux du centre et du sud de l'Alberta. Le réseau de transmission de la *Calgary Power Limited*, comprenant 4,000 milles de lignes de tous voltages, s'étend de la frontière des États-Unis jusqu'à Westlock, à 60 milles au nord d'Edmonton, et dans le centre de la province il se déploie à l'ouest jusqu'aux gisements houillers de Brazeau, à Nordegg, et à l'est jusqu'à Macklin, en Saskatchewan. Calgary et Lethbridge ainsi que les villes de Ponoka, Macleod et Cardston achètent de l'énergie en gros et possèdent leur propre réseau de distribution. Tous les autres endroits intégrés au réseau en achètent au détail.

La compagnie possède 3,800 milles de lignes de transmission et 431 milles de lignes de distribution. Un vaste programme d'électrification bat son plein et, au 1er avril 1949, la compagnie servait à peu près 4,000 fermes. D'après un arrangement coopératif, de 2,500 à 3,000 nouvelles fermes bénéficieront chaque année du programme; la compagnie se charge des travaux de génie, de la construction et de l'exploitation par l'intermédiaire d'une succursale sans but lucratif et l'énergie est fournie au prix coûtant à tous les usagers agricoles coopératifs. L'éparpillement de la population agricole de l'Alberta pose un énorme problème aux programmes d'électrification rurale de quelque genre que ce soit.

Les réseaux de transmission de la société sont aménagés en vue de l'expansion future. L'expansion des usines génératrices d'énergie est actuellement commencée. L'entreprise des lacs Spray, qui doit s'achever en 1950, fournira un total ultime de 89,000 h.p., et sera la plus grande usine hydro-électrique de la province. La construction immédiate de deux usines hydro-électriques, l'usine Spray et l'usine Three-Sisters, ajoutera 62,000 h.p. et 3,600 h.p. respectivement. La troisième, l'usine Rundle, est une entreprise fixée à plus tard et qui aura une puissance de 23,000 h.p. Cinq barrages garderont l'eau dans trois réservoirs, créant une chute totale de 1,285 pieds lorsque l'ouvrage tout entier sera terminé.

Canadian Utilities Limited.—Les villes et villages situés au nord-est de Drumheller sont alimentés par l'usine à vapeur de 13,500 kw de la *Canadian Utilities Limited* dans cette ville, tandis que les villes et villages au nord et à l'est de Vegreville le sont par une nouvelle usine de 7,500 kw, à vapeur et chauffée au gaz, à Vermilion. Il existe également des usines génératrices diesel de réserve à Lloydminster et une ligne de raccordement avec la *Calgary Power Limited*, près de Holden. Ce service approvisionne aussi les régions des environs de Grande-Prairie par son usine génératrice diesel de 2300 h.p. située à cet endroit. La société sert plus de 16,000 clients dans une centaine de villes, villages et hameaux de la province, par un réseau d'environ 1,080 milles de lignes de transmission.

En 1949, la compagnie a lancé un programme en vue d'étendre ses lignes aux fermiers sur une base coopérative. L'énergie est fournie aux compteurs particuliers à raison de 2c. le kwh et la compagnie perçoit également des cultivateurs $3.50 par mois qu'elle affecte aux frais d'exploitation et de dépréciation. En effet, le réseau est construit et exploité au prix coûtant pour le fermier.

Northland Utilities Limited.—Cette société, dont le siège social est à Edmonton, fournit l'énergie électrique à 4,450 usagers dans 22 centres du nord. Des usines génératrices à moteur diesel se trouvent à Jasper, Mayerthorpe, Athabasca, High-Prairie, McLennan, Peace-River et Chauvin. Des lignes de transmission à basse tension rayonnent de ces usines pour alimenter 120 fermes et 13 villages.

En plus des usines génératrices à moteur diesel, la compagnie a construit en 1948 une usine hydro-électrique de 665 kva sur la rivière Astoria, dans le parc national Jasper, pour le compte du ministère des Mines et Ressources. La société sert aussi les centres de Dawson-Creek, Pouce-Coupé et Rolla dans la région de la rivière la Paix, en Colombie-Britannique.

Autres entreprises privées de service public.—La cité d'Edmonton génère de l'énergie à l'aide du charbon et possède son propre réseau de distribution; en outre, un arrangement conclu avec la *Calgary Power, Limited*, prévoit l'échange d'énergie électrique en temps de pointe. Calgary, Red-Deer, Lethbridge, Macleod, Cardston et Ponoka ont leur propre réseau de distribution mais achètent leur électricité de la *Calgary Power, Limited*. Medicine-Hat possède sa propre usine et son propre réseau de distribution et alimente la ville voisine de Redcliff. Les villages et hameaux situés hors du rayon des grandes sociétés de service public sont servis par de petites usines privées.

Colombie-Britannique.—La Commission d'énergie de la Colombie-Britannique, nommée le 17 avril 1945 en vertu de la loi sur l'énergie électrique, est chargée d'améliorer l'approvisionnement et le service d'énergie électrique. En plus d'acquérir les réseaux électriques de la *West Canadian Hydro Electric Corporation*, de la *Nanaimo Duncan Utilities, Limited*, de la *Columbia Power Company, Limited*, de la *National Utilities, Limited*, et les biens de la *British Columbia Electric Railway Company Limited*, à Kamloops, la Commission a également acheté plusieurs entreprises privées de service public plus petites et des usines municipales dans toute la province. Les dernières sont: *Vancouver Island Utilities, Limited*, qui sert près de 850 clients dans les environs de la rivière Campbell et le réseau municipal de distribution servant la ville de Courtenay et le district de Comox, comptant plus de 1,700 clients, achetés respectivement en janvier et avril 1949.

La principale entreprise de la Commission sur l'île de Vancouver, la construction d'une usine hydro-électrique (*John Hart Development*) sur la rivière Campbel

(usine d'une puissance ultime de 180,000 h.p.), a été inaugurée officiellement le 15 décembre 1947. Les deux premiers groupes de 50,000 h.p. fournissent maintenant de l'énergie à la région située au nord de Duncan au moyen d'une ligne de transmission de 104 milles de longueur, à double circuit et de 132,000 volts, et assurent ainsi de l'énergie électrique aux industries qui sont actuellement attirées dans ce coin facilement accessible de l'île de Vancouver. L'énergie destinée à la partie sud de l'île de Vancouver sera achetée par la *B.C. Electric Railway Company*, de sorte que les troisième et quatrième groupes formant le second bloc de 50,000 h.p. de l'entreprise John Hart sont déjà en construction. Ce stade, qui doit se terminer vers le 30 septembre 1949, a nécessité la construction d'un grand réservoir de barrage qui a agrandi le lac Campbell inférieur.

Sur la terre ferme, une autre entreprise importante est en construction à Whatshan, près du côté ouest du lac Arrow supérieur. Cette usine à l'intérieur de la province est destinée à fournir ultimement 60,000 h.p. Le premier stade d'aménagement comporte l'établissement de 2 groupes de 15,000 h.p., actuellement en construction, qui commenceront à fonctionner en 1951. L'énergie produite à cette usine sera transmise sur une ligne de 138 kv sur une distance de 75 milles, à Vernon, dans la vallée de l'Okanagan. En plus, une ligne de 63 kv, longue de 65 milles, a été construite en vue de relier Vernon et Kamloops sur la ligne principale des deux chemins de fer transcontinentaux. De cette manière, la Commission alimentera en énergie hydro-électrique une grande région de l'intérieur de la province.

En avril 1949, la Commission possède et exploite 19 stations génératrices, dont une usine à vapeur, 5 usines hydro-électriques et 13 usines à moteur diesel. La puissance de régime totale de ces usines est de 69,583 kva. L'électricité est distribuée dans 19 secteurs d'énergie distincts et fournie en bloc à une municipalité. Quatorze de ces régions bénéficient de tarifs de faveur afin de "permettre et encourager l'utilisation maximum d'énergie", comme l'exige la loi. La Commission sert plus de 34,000 usagers. Sur ce nombre, près de 10,000 bénéficient des nouveaux services établis par la Commission, ce qui indique une expansion considérable du réseau en trois ans.

Le tableau **22** montre l'expansion rapide du service de la Commission de 1947 à 1949.

22.—Expansion du service de la Commission de l'énergie de la Colombie-Britannique, années terminées le 31 mars 1947-1949

Détail		1947	1948	1949
Nombre d'usagers		23,039	27,470	31,619
Puissance installée	kva	18,450	68,060	69,583
Milles de lignes—				
Transmission (haute tension)		181	285	285
Primaires de distribution		905	1,131	1,389
Énergie produite et achetée	kwh	50,951,849	82,533,340	132,685,512
Revenu annuel	$	1,411,834	2,146,689	2,550,263
Revenu moyen par kwh vendu	cents	3·2	3·3	2·3
Immobilisations—				
Usines génératrices	$	3,024,270	3,324,946	10,634,242
Usines de transmission	$	800,769	821,182	4,733,438
Usines générales et de distribution	$	3,267,284	4,453,077	5,612,301
Totaux, immobilisations	$	**7,092,323**	**8,599,205**	**20,979,981**

Sous-section 3.—Centrales électriques privées*

Une statistique sommaire des centrales électriques privées, de 1930 à 1947, paraît au tableau **23.**

* Revisé à la Division des transports, Bureau fédéral de la statistique.

23.—Statistique sommaire des centrales électriques privées, 1930-1947

Année	Usines	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement moteur[1]	
				Roues hydrauliques et turbines	Total
	nombre	nombre	milliers de kwh	h.p.	h.p.
1930	421	745,608	12,937,014	3,690,095	3,914,474
1931	396	756,285	12,191,139	3,916,720	4,171,305
1932	402	776,400	12,338,216	4,426,235	4,704,523
1933	403	776,581	13,665,974	4,563,973	4,842,686
1934	402	760,462	16,069,883	4,817,600	5,097,613
1935	397	779,400	17,767,949	4,992,805	5,274,174
1936	390	802,676	18,515,225	4,866,471	5,146,863
1937	389	833,711	20,315,627	5,047,253	5,336,811
1938	406	859,506	19,488,323	5,142,432	5,300,183
1939	427	889,418	21,285,710	5,226,483	5,385,632
1940	421	926,093	22,287,270	5,544,803	5,708,664
1941	424	954,906	24,784,691	5,753,150	5,917,160
1942	428	985,059	28,177,387	6,099,440	6,269,386
1943	425	1,009,603	31,082,239	7,069,774	7,239,936
1944	424	753,239	25,688,581	6,175,674	6,373,523
1945	392	766,554	25,530,857	6,098,240	6,294,121
1946	397	826,091	26,997,716	6,104,383	6,301,996
1947	377	870,408	27,665,524	5,750,950	5,936,125

[1] Moins l'équipement auxiliaire.

La colonne du tableau **24** relative à la production d'énergie électrique fait ressortir la place prédominante qu'occupe la province de Québec dans ce domaine. De toute l'énergie produite au Canada par les centrales électriques en 1947, 48 p. 100 provient des centrales privées ou commerciales du Québec; ce pourcentage est tombé de 57 en 1943 par suite de la prise en charge en 1944 de la *Montreal Light, Heat and Power Company* et de la *Beauharnois Power Company* par la Commission hydro-électrique de Québec.

Les usines de l'Ontario produisent ensemble moins de la moitié de ce que produisent les usines du Québec et 20 p. 100 seulement de la production totale des usines de l'Ontario provient d'établissements privés.

24.—Centrales électriques privées, par province, 1947

Province	Usines	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement moteur[1]	
				Roues hydrauliques et turbines	Total
	nombre	nombre	milliers de kwh	h.p.	h.p.
Île du Prince-Édouard	8	7,305	16,668	363	7,515
Nouvelle-Écosse	18	74,887	350,288	25,878	116,147
Nouveau-Brunswick	7	30,084	438,460	91,400	120,940
Québec	73	367,277	20,780,204	4,392,540	4,393,020
Ontario	45	71,348	2,274,256	395,297	395,612
Manitoba	8	43,914	1,279,288	265,800	266,848
Saskatchewan[1]	80	11,529	520,137	87,500	120,809
Alberta	85	48,652	431,942	104,500	119,507
Colombie-Britannique et Yukon	53	215,412	1,574,281	387,672	395,727
Totaux	**377**	**870,408**	**27,665,524**	**5,750,950**	**5,936,125**

[1] Une usine hydro-électrique en Saskatchewan, qui figurait antérieurement avec le Manitoba, est maintenant inscrite à la colonne de la Saskatchewan, bien que l'énergie en soit consommée au Manitoba.

Terre-Neuve.—La province de Terre-Neuve, y compris le Labrador, a des ressources de plus de 5 millions de h.p., dont 5 p. 100 environ sont déjà captées en 1949. A elle seule l'île a des ressources estimées bien au delà de 1 million de h.p.

Grâce à sa précipitation abondante et régulière et à son vaste et haut plateau intérieur, l'île de Terre-Neuve répond aux conditions naturelles nécessaires à la production d'énergie hydro-électrique. Des réservoirs sont aménagés aux lacs et rivières endiguées qui retiennent entre 20 et 40 p. 100 du débit annuel. La précipitation moyenne, qui est de quelque 44 pouces, varie de 58 pouces dans la région plus peuplée de la péninsule d'Avalon à 34 pouces dans la péninsule du nord. Quelque 700 rivières se jettent dans la mer, mais les principaux établissements se trouvent sur les rivières Humber (147,000 h.p.), Exploits (80,000 h.p.) et Tor-Cove (9,900 h.p.). Des ressources considérables sont aussi disponibles aux rivières Saumon ou Baie-d'Est, Terra-Nova, Grey, White-Bear et North-Bay.

A la fin de 1948, la puissance des turbines installées s'élève à près de 260,000 h.p., dont 219,400 h.p. sont utilisés par les deux principales compagnies de pulpe et papier. Le reste est distribué à quatre compagnies privées, dont les principales sont la *Newfoundland Light and Power Company* avec 22,400 h.p. produits par quatre usines et la *United Towns Electric Company* avec 16,710 h.p. provenant de huit usines. Il n'existe pas à Terre-Neuve de réseaux publics.

La fréquence utilisée est de 60 cycles, sauf dans les régions servies par les compagnies de pulpe et papier où on utilise le 50 cycles et où l'équipement moteur employé vient d'Angleterre.

Un nombre considérable de groupes générateurs pour l'éclairage domestique et de petits générateurs sont en usage dans la plupart des ports secondaires éparpillés, en dépit de la proximité de l'énergie hydraulique.

Section 3.—Production globale d'énergie électrique de toutes les sources disponibles

La section 1 du présent chapitre traite de toutes les ressources d'énergie hydraulique et de la proportion captée jusqu'aujourd'hui. Le tableau 4 y donne la proportion des aménagements de turbines hydrauliques des centrales électriques, des pulperies et papeteries et d'autres industries. Exposé utile qui ne tient pas compte, cependant, de l'énergie électrique d'origine non hydraulique générée par des centrales électriques ou d'autres industries.

La section 2 porte sur l'industrie des centrales électriques: centrales électriques publiques provinciales et municipales et centrales électriques privées. Ni l'une ni l'autre de ces deux sections, toutefois, ne donnent un tableau complet de toute l'énergie électrique générée au Canada. Toute l'énergie hydraulique captée n'est pas transformée en énergie électrique; un certain nombre de roues et de turbines hydrauliques servent à la propulsion directe et ne sont pas solidaires de générateurs électriques. Par contre, certaines centrales électriques dans les Maritimes et les Prairies produisent de l'électricité au moyen de machines à vapeur ou de moteurs à combustion interne. L'objet de la présente section est d'indiquer l'énergie électrique générée de toute sources. La plus grande partie de l'énergie provient naturellement des centrales électriques, dont les chiffres figurent au tableau 5 de la section 2, p. 595. Le total de kilowatt-heures générés par les centrales électriques comprend la production d'origine hydraulique et la production d'origine thermique.

Comme l'indique ce tableau, l'énergie électrique totale produite par les centrales électriques en 1947 est de 43,424,799 kwh. Pour compléter le tableau, il faut y ajouter la production des industries manufacturières à leur propre usage de même que celle de l'industrie minière primaire pour ses propres besoins. Il y a quelques autres sources d'énergie électrique, comme celles des compagnies de tramways électriques, qui en 1947 ont produit 12,638,100 kwh, production qui figure dans les totaux annuels du tableau **25.** On compte également de nombreuses petites usines d'éclairage et de force motrice sur les fermes, dans les habitations rurales, les maisons d'été, les magasins, etc., dans les endroits hors du rayon des centrales électriques. Il n'existe aucune donnée sur ces usines. Le tableau suivant donne la ventilation et le total des chiffres connus. En 1947, 92·1 p. 100 de toute l'énergie électrique produite au Canada provient des centrales électriques, soit 2·4 p. 100 d'origine thermique (voir tableau **5,** section 2) et le reste, d'origine hydraulique. Des 7·9 p. 100 produits par les industries pour leur propre usage, 7·3 p. 100 proviennent de l'industrie manufacturière et 0·6 p. 100 de l'industrie minière.

25.—Énergie produite par les centrales électriques, l'industrie manufacturière et l'industrie minière, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1927-1937 paraissent à la page 541 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Année	Centrales électriques		Industrie manufacturière		Industrie minière		Total[1]
	milliers de kwh.	%	milliers de kwh.	%	milliers de kwh.	%	milliers de kwh.
1938	26,154,160	91·4	2,198,732	7·7	240,078	0·8	28,602,697
1939	28,338,030	91·5	2,369,338	7·7	262,161	0·8	30,978,629
1940	30,109,283	91·1	2,640,919	8·0	303,077	0·9	33,062,459
1941	33,317,663	91·3	2,840,843	7·8	309,374	0·9	36,479,140
1942	37,355,179	91·1	3,345,445	8·2	296,734	0·7	41,007,482
1943	40,479,593	92·1	3,211,609	7·3	248,848	0·6	43,950,190
1944	40,598,779	93·2	2,752,125	6·3	210,554	0·5	43,571,276
1945	40,130,054	94·0	2,362,260	5·5	217,249	0·5	42,709,563
1946	41,736,987	93·5	2,714,262	6·1	199,950	0·4	44,651,199
1947	43,424,799	92·1	3,464,562	7·3	273,328	0·6	47,162,689

[1] Comprend l'énergie produite par les compagnies de tramways électriques pour leurs propres besoins.

Section 4.—Équipement moteur des industries manufacturières et minières du Canada

Le tableau **26** donne l'équipement moteur des industries manufacturières et minières du Canada, de 1939 à 1947. D'après les chiffres des neuf années, l'énergie primaire augmente de 1,984,077 h.p. à 2,577,252 h.p. ou de 30 p. 100, tandis que les installations de moteurs électriques mus par l'énergie achetée accusent une augmentation de pas moins de 1,779,284 h.p. A ce propos, il ne faut pas oublier que l'emploi, au lieu du raccordement par courroies et arbres de transmission, d'un moteur particulier pour chaque machine ne signifie pas nécessairement que la quantité d'énergie utilisée équivaut à l'augmentation de puissance. L'outillage installé excède toujours la charge simultanée.

En 1947, les manufactures répondent pour 89 p. 100 de toute l'énergie primaire installée, tandis qu'elles comptent 87 p. 100, et les mines 13 p. 100, de tous les moteurs électriques mus par de l'énergie achetée.

26.—Équipement moteur des industries manufacturières et minières, 1939-1947 et détails par province, 1946 et 1947

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1939, figurent au tableau correspondant des *Annuaires* précédents.

Année et province ou territoire	Machines et turbines à vapeur	Moteurs à explosion	Turbines et roues hydrauliques	Moteurs électriques mus par énergie achetée	Total, équipement moteur	Puissance totale des moteurs électriques	Énergie électrique par rapport à l'équipement moteur total
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	%
1939—Total	**971,766**	**218,429**	**793,882**	**4,078,415**	**6,062,492**	**4,883,670**	**80·6**
Industries manufacturières	827,801	121,997	731,390	3,366,104	5,047,292	4,069,619	80·6
Industries minières	143,965	96,432	62,492	712,311	1,015,200	814,051	80·2
1940—Total	**1,004,901**	**253,923**	**784,126**	**4,309,825**	**6,352,775**	**5,136,200**	**80·8**
Industries manufacturières	848,596	152,240	727,051	3,563,048	5,290,935	4,287,817	81·0
Industries minières	156,305	101,683	57,075	746,777	1,061,840	848,383	79·9
1941—Total	**1,073,808**	**287,383**	**823,859**	**4,778,068**	**6,963,118**	**5,624,681**	**80·8**
Industries manufacturières	917,474	179,461	724,199	4,028,942	5,850,076	4,769,054	81·5
Industries minières	156,334	107,922	99,660	749,126	1,113,042	855,627	76·9
1942—Total	**1,081,859**	**331,808**	**816,631**	**4,748,374**	**6,978,672**	**5,668,039**	**81·2**
Industries manufacturières	927,509	224,358	741,751	4,076,277	5,969,895	4,877,194	81·7
Industries minières	154,350	107,450	74,880	672,097	1,008,777	790,845	78·4
1943—Total	**1,134,786**	**364,265**	**790,043**	**5,115,214**	**7,404,308**	**5,981,280**	**80·8**
Industries manufacturières	988,280	257,873	749,593	4,420,105	6,415,851	5,180,735	80·7
Industries minières	146,506	106,392	40,450	695,109	988,457	800,545	81·0
1944—Total	**1,153,052**	**385,774**	**779,850**	**5,124,948**	**7,443,624**	**5,991,223**	**80·5**
Industries manufacturières	1,013,615	288,312	729,216	4,437,296	6,468,439	5,217,013	80·7
Industries minières	139,437	97,462	50,634	687,652	975,185	774,210	79·4
1945—Total	**1,140,486**	**395,711**	**762,640**	**5,295,411**	**7,594,248**	**6,178,222**	**81·4**
Industries manufacturières	1,015,294	295,123	709,598	4,586,636	6,606,651	5,379,305	81·4
Industries minières	125,192	100,588	53,042	708,775	987,597	798,917	80·9
1946							
Île du Prince-Édouard	**1,278**	**1,713**	**1,447**	**1,257**	**5,695**	**1,257**	**22·1**
Industries manufacturières	1,278	1,713	1,447	1,257	5,695	1,257	22·1
Industries minières	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	**105,709**	**30,588**	**14,671**	**168,207**	**319,175**	**244,888**	**76·7**
Industries manufacturières	71,325	21,910	14,671	95,370	203,276	160,574	79·0
Industries minières	34,384	8,678	—	72,837	115,899	84,314	72·7
Nouveau-Brunswick	**85,354**	**20,091**	**28,043**	**144,532**	**278,020**	**199,262**	**71·7**
Industries manufacturières	83,859	18,046	28,043	141,234	271,182	195,834	72·2
Industries minières	1,495	2,045	—	3,298	6,838	3,428	50·1
Québec	**207,102**	**98,910**	**323,259**	**2,061,655**	**2,690,926**	**2,233,621**	**83·0**
Industries manufacturières	205,405	66,195	320,264	1,871,289	2,463,153	2,035,482	82·6
Industries minières	1,697	32,715	2,995	190,366	227,773	198,139	87·0
Ontario	**440,413**	**146,367**	**260,178**	**2,273,211**	**3,120,169**	**2,641,766**	**84·7**
Industries manufacturières	437,441	107,910	257,320	1,986,765	2,789,436	2,348,433	84·2
Industries minières	2,972	38,457	2,858	286,446	330,733	293,333	88·7
Manitoba	**15,533**	**12,255**	**34**	**179,221**	**207,043**	**185,614**	**89·6**
Industries manufacturières	15,303	10,238	34	154,163	179,738	160,356	89·2
Industries minières	230	2,017	—	25,058	27,305	25,258	92·5
Saskatchewan	**17,524**	**23,497**	**—**	**113,753**	**154,774**	**115,993**	**74·9**
Industries manufacturières	16,459	19,362	—	47,598	83,419	47,875	57·4
Industries minières	1,065	4,135	—	66,155	71,355	68,118	95·5
Alberta	**60,217**	**39,408**	**—**	**140,014**	**239,639**	**154,110**	**64·3**
Industries manufacturières	28,281	30,640	—	91,465	150,386	97,741	65·0
Industries minières	31,936	8,768	—	48,549	89,253	56,369	63·2
Colombie-Britannique	**186,554**	**114,610**	**139,762**	**313,152**	**754,078**	**515,721**	**68·4**
Industries manufacturières	173,189	91,950	111,080	260,829	637,048	422,789	66·4
Industries minières	13,365	22,660	28,682	52,323	117,030	92,932	79·4

26.—Équipement moteur des industries manufacturières et minières, 1939-1947 et détails par province, 1946 et 1947—fin

Année et province ou territoire	Machines et turbines à vapeur	Moteurs à explosion	Turbines et roues hydrauliques	Moteurs électriques mus par énergie achetée	Total, équipement moteur	Puissance totale des moteurs électriques	Énergie électrique par rapport à l'équipement moteur total
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	%
1946—fin							
Yukon et T. du N.-O.	**99**	**2,984**	**19,700**	**1,660**	**24,443**	**10,228**	**41·8**
Industries manufacturières	99	494	—	23	616	23	3·7
Industries minières	—	2,490	19,700	1,637	23,827	10,205	42·8
Canada	**1,119,783**	**490,423**	**787,094**	**5,396,662**	**7,793,962**	**6,302,460**	**80·9**
Industries manufacturières	1,032,639	368,458	732,859	4,649,993	6,783,949	5,470,364	80·6
Industries minières	87,144	121,965	54,235	746,669	1,010,013	832,096	82·4
1947							
Île du Prince-Édouard	**1,166**	**2,716**	**1,552**	**1,672**	**7,106**	**1,673**	**23·5**
Industries manufacturières	1,166	2,716	1,552	1,672	7,106	1,673	23·5
Industries minières	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	**106,899**	**39,416**	**14,984**	**224,283**	**385,582**	**248,245**	**64·4**
Industries manufacturières	72,294	27,964	14,984	146,928	262,170	161,522	61·6
Industries minières	34,605	11,452	—	77,355	123,412	86,723	70·3
Nouveau-Brunswick	**88,109**	**26,084**	**23,886**	**156,744**	**294,823**	**214,949**	**72·9**
Industries manufacturières	86,579	22,141	23,886	153,703	286,309	211,741	74·0
Industries minières	1,530	3,943	—	3,041	8,514	3,208	37·7
Québec	**202,342**	**107,996**	**277,600**	**2,224,665**	**2,812,603**	**2,404,664**	**85·5**
Industries manufacturières	200,254	78,602	274,735	2,013,303	2,566,894	2,186,051	85·2
Industries minières	2,088	29,394	2,865	211,362	245,709	218,613	89·0
Ontario	**462,122**	**169,789**	**272,084**	**2,445,557**	**3,349,552**	**2,848,977**	**85·1**
Industries manufacturières	459,122	123,845	269,234	2,143,872	2,996,073	2,540,134	84·8
Industries minières	3,000	45,944	2,850	301,685	353,479	308,843	87·4
Manitoba	**18,849**	**15,678**	**190**	**244,900**	**279,617**	**250,469**	**89·6**
Industries manufacturières	18,214	12,320	190	172,187	202,911	177,449	87·5
Industries minières	635	3,358	—	72,713	76,706	73,020	95·2
Saskatchewan	**13,830**	**24,816**	**—**	**46,733**	**85,379**	**47,574**	**55·7**
Industries manufacturières	12,765	19,945	—	37,763	70,473	37,990	53·9
Industries minières	1,065	4,871	—	8,970	14,906	9,584	64·3
Alberta	**53,039**	**50,452**	**—**	**150,561**	**254,052**	**164,211**	**64·6**
Industries manufacturières	26,157	39,138	—	100,874	166,169	107,089	64·4
Industries minières	26,882	11,314	—	49,687	87,883	57,122	65·0
Colombie-Britannique	**183,903**	**149,966**	**244,452**	**359,942**	**938,263**	**584,652**	**62·3**
Industries manufacturières	171,168	126,157	213,880	311,498	822,703	480,561	58·4
Industries minières	12,735	23,809	30,572	48,444	115,560	104,091	90·1
Yukon et T. du N.-O.	**119**	**5,513**	**19,700**	**2,642**	**27,974**	**11,633**	**41·6**
Industries manufacturières	119	476	—	24	619	24	3·9
Industries minières	—	5,037	19,700	2,618	27,355	11,609	42·4
Canada	**1,130,378**	**592,426**	**854,448**	**5,857,699**	**8,434,95**	**6,777,047**	**80·3**
Industries manufacturières	1,047,838	453,304	798,461	5,081,824	7,381,427	5,904,234	80·0
Industries minières	82,540	139,122	55,987	775,875	1,053,524	872,813	82·8

Section 5.—Combustible utilisé par l'industrie canadienne

Le combustible est utilisé de façon très générale dans l'industrie pour la production d'énergie au moyen de machines à vapeur et de moteurs à explosion. On s'en sert aussi pour chauffer les établissements et produire la chaleur nécessaire à certaines transformations manufacturières. Les plus importantes industries qui emploient la chaleur pour faciliter ou accomplir la transformation de matières premières sont les fonderies, les briqueteries, les tuileries, les fours à chaux, les cimenteries, les raffineries de pétrole, les verreries, les distilleries, les établissements

de préparations alimentaires, d'articles en caoutchouc, etc. Le combustible employé au chauffage et à la production d'énergie est compris dans les chiffres du tableau **27.** Sont exclus les combustibles qui servent de matières premières, comme le charbon dans les industries du coke et du gaz, le pétrole brut dans l'industrie du raffinage et l'électricité employée dans la métallurgie, par exemple, à l'affinage électrolytique des métaux non ferreux.

La valeur du combustible utilisé dans les industries manufacturières et minières en 1947 augmente de 105 p. 100 sur 1940. La consommation de l'Ontario en 1947 représente 49 p. 100 du coût total; celle du Québec, 28 p. 100; celle de la Colombie-Britannique, 7 p. 100; et celle de la Nouvelle-Écosse, 4 p. 100.

Parmi les combustibles utilisés par les industries, le charbon est évidemment de beaucoup le plus important au point de vue de la valeur en dollars, soit 52 p. 100 du total en 1947.

Les huiles de chauffage occupent le deuxième rang, soit 23 p. 100 du total, et le gaz, le troisième (gaz manufacturé, 9 p. 100, et gaz naturel, 1 p. 100). Le gaz employé comme combustible revêt une importance particulière en Ontario. Le gaz naturel provient du sud-ouest de la province et le gaz de houille, des cokeries de la ville de l'acier, Hamilton, tout comme la province de Québec se procure le gaz de houille des cokeries de Montréal.

L'emploi du gaz naturel est relativement important aussi en Alberta, tant dans les industries manufacturières que minières; de fait, en 1947, la valeur du gaz utilisé dans les industries minières de l'Alberta répond pour 43 p. 100 de celle de tout le gaz employé par les entreprises minières en général.

L'utilisation des huiles de chauffage par l'industrie accuse une augmentation très rapide. La valeur totale de la consommation passe de $10,125,388 en 1939 à $39,679,170 en 1947.

27.—Coût du combustible utilisé dans les industries manufacturières et minières[1], 1939-1947, et détail par province, 1946 et 1947

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1939 figurent au tableau correspondant des *Annuaires* précédents.

Année et province	Charbon	Coke	Huiles de chauffage	Bois	Gaz	Autre combustible[2]	Total
	$	$	$	$	$	$	$
1939—Totaux	**34,494,179**	**4,909,416**	**10,125,388**	**2,068,169**	**8,624,570**	**3,748,284**	**63,970,006**
Industries manufacturières	31,022,811	4,870,875	8,560,418	1,562,119	7,891,892	3,155,016	57,063,131
Industries minières	3,471,368	38,541	1,564,970	506,050	732,678	593,268	6,906,875
1940—Totaux	**44,992,162**	**5,875,390**	**14,000,064**	**2,298,992**	**11,120,699**	**6,961,701**	**85,249,008**
Industries manufacturières	41,402,487	5,797,070	12,360,737	1,754,791	10,172,976	6,205,343	77,693,404
Industries minières	3,589,675	78,320	1,639,327	544,201	947,723	756,358	7,555,604
1941—Totaux	**58,379,870**	**6,501,557**	**19,327,851**	**2,510,183**	**13,205,368**	**10,835,406**	**110,760,235**
Industries manufacturières	54,493,713	6,388,464	17,734,137	1,896,184	12,554,559	9,819,759	102,886,816
Industries minières	3,886,157	113,093	1,593,714	613,999	650,809	1,015,647	7,873,419
1942—Totaux	**70,827,232**	**7,116,436**	**22,861,710**	**2,929,772**	**14,160,303**	**12,225,864**	**130,121,217**
Industries manufacturières	66,546,304	7,002,130	21 345,936	2,213,637	13,180,067	11,224,569	121,512,643
Industries minières	4,280,928	114,306	1..15,674	716,135	980,236	1,001,295	8,608,574
1943—Totaux	**80,837,816**	**7,3..**	**23,909,494**	**3,199,480**	**15,990,467**	**12,182,624**	**142,697,131**
Industries manufacturières	75,400,290	7..066	22,402,629	2,469,573	15,198,110	11,272,877	134,004,345
Industries minières	4,637,526	15,384	1,506,865	729,907	792,357	909,747	8,692,786
1944—Totaux	**83,97..25**	**8,014,333**	**22,888,542**	**2,761,940**	**17,934,592**	**10,610,227**	**146,182,887**
Industries manufacturières	79,206,5 3	7,909,168	21,822,975	2,340,460	16,890,106	9,714,478	137,883,770
Industries minières	4,766,6 0	105.165	1,065,567	421,480	1,044,486	895,749	8,299,117
1945—Totaux	**77,17..23**	**4,709,248**	**22,485,148**	**2,545,001**	**15,942,593**	**10,579,124**	**136,437,534**
Industries manufacturières	72,544,436	7,606,247	21,333,878	2,229,111	15,078,350	9,592,233	128,384,255
Industries minières	4,631,984	103,001	1,151,270	315,890	864,243	986,891	8,053,279

Renvois à la fin du tableau, p. 622.

27.—Coût du combustible utilisé dans les industries manufacturières et minières[1], 1939-1947, et détail par province, 1946 et 1947—suite

Année et province	Charbon	Coke	Huiles de chauffage	Bois	Gaz	Autre combustible[2]	Total
	$	$	$	$	$	$	$
1946							
Île du Prince-Édouard	**80,433**	**2,898**	**5,365**	**6,176**	—	**19,434**	**114,306**
Industries manufacturières	80,433	2,898	5,365	6,176	—	19,434	114,306
Industries minières	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	**3,816,632**	**127,786**	**595,081**	**38,161**	**1,505,718**	**426,350**	**6,509,728**
Industries manufacturières	2,631,538	127,718	569,022	37,912	1,481,021	354,522	5,201,733
Industries minières	1,185,094	68	26,059	249	24,697	71,828	1,307,995
Nouveau-Brunswick	**4,205,671**	**36,892**	**318,095**	**162,560**	**38,774**	**352,978**	**5,114,970**
Industries manufacturières	4,092,276	36,892	312,128	161,994	21,806	335,330	4,960,426
Industries minières	113,395	—	5,967	566	16,968	17,648	154,544
Québec	**21,838,935**	**1,257,173**	**7,300,786**	**1,183,189**	**2,919,856**	**3,056,576**	**37,556,515**
Industries manufacturières	20,662,425	1,253,332	6,807,208	1,025,632	2,919,611	2,645,456	35,313,664
Industries minières	1,176,510	3,841	493,578	157,557	245	411,120	2,242,851
Ontario	**36,724,988**	**4,376,331**	**11,987,469**	**697,439**	**7,921,032**	**5,048,043**	**66,665,302**
Industries manufacturières	35,786,326	4,368,295	11,584,331	465,502	7,777,833	4,664,027	64,646,314
Industries minières	938,662	8,036	403,138	141,937	143,199	384,016	2,018,988
Manitoba	**2,385,102**	**137,586**	**468,852**	**200,912**	**209,756**	**444,368**	**3,846,576**
Industries manufacturières	2,337,678	129,616	437,892	187,577	209,756	412,617	3,715,136
Industries minières	47,424	7,970	30,960	13,335	—	31,751	131,440
Saskatchewan	**1,178,504**	**5,508**	**669,390**	**50,307**	**284,610**	**294,226**	**2,482,545**
Industries manufacturières	1,055,609	4,637	499,963	50,307	284,610	224,094	2,119,220
Industries minières	122,895	871	169,427	—	—	70,132	363,325
Alberta	**1,165,121**	**20,864**	**143,927**	**23,374**	**1,830,487**	**496,570**	**3,680,343**
Industries manufacturières	674,954	20,864	110,331	16,891	976,484	368,812	2,168,336
Industries minières	490,167	—	33,596	6,483	854,003	127,758	1,512,007
Colombie-Britannique	**2,786,401**	**942,036**	**3,740,588**	**260,499**	**297,244**	**1,809,335**	**9,836,103**
Industries manufacturières	2,200,174	940,581	3,513,866	229,181	297,244	1,697,499	8,878,545
Industries minières	586,227	1,455	226,722	31,318	—	111,836	957,558
Yukon et T. du N.-O.	**4,813**	**200**	**144,610**	**76,516**	—	**50,087**	**276,226**
Industries manufacturières	3,250	—	32,358	8,099	—	18,233	61,940
Industries minières	1,563	200	112,252	68,417	—	31,854	214,286
Canada	**74,186,600**	**6,907,274**	**25,374,163**	**2,609,133**	**15,007,477**	**11,997,967**	**136,082,614**
Industries manufacturières	69,524,663	6,884,833	23,872,464	2,189,271	13,968,365	10,740,024	127,179,620
Industries minières	4,661,937	22,441	1,501,699	419,862	1,039,112	1,257,943	8,902,994
1947							
Île du Prince-Édouard	**96,256**	**1,936**	**6,775**	**7,726**	—	**35,378**	**148,071**
Industries manufacturières	96,256	1,936	6,775	7,726	—	35,378	148,071
Industries minières	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	**4,265,955**	**89,840**	**843,509**	**45,313**	**1,576,980**	**530,425**	**7,352,022**
Industries manufacturières	3,269,880	89,474	808,123	45,313	1,553,058	444,890	6,210,738
Industries minières	996,075	366	35,386	—	23,922	85,535	1,141,284
Nouveau-Brunswick	**5,513,495**	**29,271**	**562,876**	**142,816**	**33,372**	**452,741**	**6,740,571**
Industries manufacturières	5,349,635	29,271	546,947	142,341	29,953	428,124	6,526,271
Industries minières	163,860	—	15,929	475	9,419	24,617	214,300
Québec	**27,307,788**	**1,602,105**	**11,704,551**	**1,092,386**	**3,399,623**	**4,243,240**	**49,349,693**
Industries manufacturières	25,993,157	1,593,117	10,926,244	948,700	3,399,524	3,733,227	46,593,969
Industries minières	1,314,631	8,988	778,307	143,686	99	510,013	2,755,724
Ontario	**45,205,568**	**5,522,790**	**18,321,579**	**617,920**	**9,756,482**	**6,410,191**	**85,834,530**
Industries manufacturières	44,192,605	5,511,681	17,601,018	464,755	9,596,545	5,921,989	83,288,593
Industries minières	1,012,963	11,109	720,561	153,165	159,937	488,202	2,545,937
Manitoba	**2,749,793**	**158,087**	**713,333**	**198,753**	**203,128**	**560,128**	**4,583,222**
Industries manufacturières	2,681,907	149,999	673,588	144,241	203,128	501,283	4,354,146
Industries minières	67,886	8,088	39,745	54,512	—	58,845	229,076
Saskatchewan	**1,214,624**	**6,357**	**931,380**	**49,569**	**306,533**	**336,378**	**2,844,841**
Industries manufacturières	1,064,890	5,581	657,421	49,527	306,533	248,572	2,332,524
Industries minières	149,734	776	273,959	42	—	87,806	512,317

Rrenvois à la fin du tableau, p. 622.

27.—Coût du combustible utilisé dans les industries manufacturières et minières[1], 1939-1947, et détail par province, 1946 et 1947—fin

Année et province	Charbon	Coke	Huiles de chauffage	Bois	Gaz	Autre combustible[2]	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Alberta	**1,374,195**	**20,761**	**272,286**	**20,778**	**1,701,091**	**682,212**	**4,071,323**
Industries manufacturières	789,307	20,761	199,373	14,793	1,046,321	484,721	2,555,276
Industries minières	584,888	—	72,913	5,985	654,770	197,491	1,516,047
Colombie-Britannique	**3,311,610**	**1,058,076**	**5,817,043**	**177,993**	**357,166**	**2,362,160**	**13,084,048**
Industries manufacturières	2,441,375	1,057,410	5,458,329	155,379	357,166	2,209,831	11,679,490
Industries minières	870,235	666	358,714	22,614	—	152,329	1,404,558
Yukon et T. du N.-O.	**5,254**	—	**505,838**	**111,025**	—	**81,628**	**703,745**
Industries manufacturières	3,800	—	93,789	7,957	—	18,879	124,425
Industries minières	1,454	—	412,049	103,068	—	62,749	579,320
Canada	**91,044,538**	**8,489,223**	**39,679,170**	**2,464,279**	**17,340,375**	**15,694,481**	**174,712,066**
Industries manufacturières	85,882,812	8,459,230	36,971,607	1,980,732	16,492,228	14,026,894	163,813,503
Industries minières	5,161,726	29,993	2,707,563	483,547	848,147	1,667,587	10,898,563

[1] Pour le chauffage et la production d'énergie seulement. Le combustible utilisé par les affineries n'est pas compris. [2] Comprend l'essence et le kérosène.

CHAPITRE XVII.—MANUFACTURES*

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Analyse générale de l'industrie manufacturière	625
SECTION 1. EXPANSION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	625
SECTION 2. VALEUR ET VOLUME DES PRODUITS FABRIQUÉS	632
SECTION 3 PRODUCTION PAR GROUPE INDUSTRIEL ET PAR INDUSTRIE	635
Sous-section 1. Manufactures groupées selon la matière principale du produit	635
Sous-section 2. Manufactures classées d'après la classification normale	637
Sous-section 3. Manufactures classées selon l'usage du produit	642
Sous-section 4. Manufactures classées selon l'origine des matières premières	647
Sous-section 5. Manufactures classées selon le genre d'organisation	649
Sous-section 6. Principales industries manufacturières	651
SECTION 4. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE	654
Sous-section 1. Immobilisations	654
Sous-section 2. Emploi dans les manufactures	654
Sous-section 3. Salaires dans les industries manufacturières	654
Sous-section 4. Importance des établissements manufacturiers	661
Partie II.—Répartition provinciale et locale de la production manufacturière	664
SECTION 1. RÉPARTITION PROVINCIALE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE	664
Sous-section 1. Les manufactures des provinces Maritimes, 1946	667
Sous-section 2. Les manufactures du Québec, 1946	669
Sous-section 3. Les manufactures de l'Ontario, 1946	670
Sous-section 4. Les manufactures des provinces des Prairies, 1946	672
Sous-section 5. Les manufactures de la Colombie-Britannique, 1946	674
SECTION 2. INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DANS LES CENTRES URBAINS	675

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Le présent chapitre sur l'industrie manufacturière au Canada comprend deux parties. La première, qui fait l'analyse générale des manufactures, comporte un exposé chronologique de l'évolution de l'industrie dans la mesure où le permet la statistique établie, un relevé de la production par groupe industriel et par industrie, c'est-à-dire une étude détaillée de la production courante des divers groupes et diverses industries, et un exposé général des principaux éléments de la production manufacturière du point de vue des salaires et de l'importance des établissements. La seconde partie étudie la répartition provinciale et locale de la production manufacturière.

Dans la première section de la première partie, qui porte sur l'expansion de l'industrie, il est impossible de donner des statistiques strictement comparables pour une longue période d'années. De 1870 à 1915, les statistiques, qui n'ont été relevées qu'aux recensements décennaux et quinquennaux, contiennent certaines variations inévitables. Le recensement annuel des manufactures a été institué en 1917 et, malgré les nombreux changements apportés depuis aux renseignements obtenus et à leur emploi, on a tenté autant que possible de reporter toutes les corrections majeures jusqu'à cette année-là, de sorte que les chiffres depuis lors reposent sur une base raisonnablement comparable.

Les répercussions très profondes de la première guerre mondiale sont, il va sans dire, l'élément principal de l'expansion de l'industrie avant 1939. C'est au cours de ce conflit que les manufactures canadiennes ont vraiment commencé à prendre de l'envergure. Les contrats de munitions passés au Canada par la Commission impériale des munitions pendant ces années-là dépassent de beaucoup le milliard de dollars, sans compter les commerces intéressant certains domaines de production comme les chantiers maritimes et l'avionnerie. La production des chantiers ma-

* Revisé à la Section des manufactures en général, Division du recensement de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

ritimes atteint à elle seule 35 millions de dollars en 1917, 75 millions en 1918 et 86 millions en 1919. Durant les trois mêmes années, les employés des chantiers maritimes se chiffrent respectivement par 12,000, 22,000 et 25,000.

La contribution canadienne à la seconde guerre mondiale établit la production manufacturière à un niveau de beaucoup supérieur à tout sommet précédent. Les augmentations de certains des principaux éléments de la production entre 1939 et le sommet atteint au cours de la guerre indiquent l'énorme expansion de la production. Les manufactures en général voient augmenter de 161 p. 100 la valeur brute de leur production, de 162 p. 100 la valeur ajoutée aux produits par la transformation, de 89 p. 100 leur personnel et de 175 p. 100 les salaires qu'elles versent.

Comme il fallait s'y attendre, les industries qui fabriquaient les munitions et l'équipement nécessaires aux forces armées durant la guerre furent les premières à se ressentir de la cessation des hostilités. En conséquence, le groupe des produits chimiques et parachimiques voit le plus diminuer sa production mesurée d'après l'emploi, qui est tombé de 54 p. 100 depuis 1944, dernière pleine année de production de guerre. Suivent le groupe du fer et ses produits, avec une diminution de 39 p. 100; les produits des métaux non ferreux, 19 p. 100; et les industries diverses, 16 p. 100. Par ailleurs, les industries de l'alimentation, du vêtement et d'autres biens de consommation signalent une production plus forte. L'emploi dans le groupe des produits du bois et du papier augmente de 18 p. 100; viennent ensuite les produits des métalloïdes (16 p. 100), les produits animaux (9 p. 100), les textiles (8 p. 100), et les substances végétales (5 p. 100). Le total général du nombre d'employés diminue de 13 p. 100.

Parmi les 40 principales industries en 1946, un certain nombre accusent une baisse sensible du volume de leur production, mesurée d'après le nombre de personnes employées. L'emploi dans l'avionnerie diminue de 68,167 personnes de 1944 à 1946; dans les chantiers maritimes, de 46,830; dans les produits chimiques divers, de 46,108; dans les produits divers du fer et de l'acier, de 30,862; dans la réduction et l'affinage des métaux non ferreux, de 9,381; dans l'outillage scientifique et professionnel, de 7,618; dans les produits du cuivre et du laiton, de 7,381; dans le fer et l'acier primaires, de 6,567; dans les accessoires d'automobiles, de 5,018; dans les appareils et fournitures électriques, de 4,836, etc. D'autre part, l'emploi dans l'industrie de la pulpe et du papier augmente de 7,071; dans les scieries, de 5,836; dans les confections pour femmes, de 4,153; dans les chaussures en cuir, de 3,696; dans l'impression et l'édition, de 3,134; dans le pain et autres produits de boulangerie, de 2,923; dans la bonneterie et tricots, de 2,002; dans les salaisons et conserveries de poisson, de 1,663; dans les brasseries, de 1,519, etc.

Voici les changements en pourcentage de la production manufacturière, selon les régions géographiques, de 1944 à 1946:—

Province	*1946 comparé avec 1944*			*1946 comparé avec 1945*		
	Nombre d'employés	*Salaires*	*Valeur brute des produits*	*Nombre d'employés*	*Salaires*	*Valeur brute des produits*
Île du Prince-Édouard	−18·0	− 2·6	+ 4·5	− 5·2	− 1·7	− 3·3
Nouvelle-Écosse	−21·4	−28·2	−12·5	−11·1	−16·7	−10·5
Nouveau-Brunswick	− 1·9	+ 2·5	+12·3	+ 1·0	+ 2·3	+ 9·0
Québec	−15·8	−15·3	−14·7	− 7·0	− 6·8	− 1·3
Ontario	−11·7	−13·3	−13·5	− 3·8	− 4·2	− 5·3
Manitoba	− 6·3	− 2·8	− 0·1	—	+ 2·0	+ 3·6
Saskatchewan	− 3·3	+ 1·4	− 4·0	+ 2·9	+ 6·2	+ 0·4
Alberta	+ 2·1	+ 5·1	+ 1·6	+ 5·4	+ 6·7	+ 3·5
Colmbie-Britannique	−21·4	−23·0	− 1·7	−14·2	−14·3	+ 2·5
TOTAUX	−13·5	−14·2	−11·4	− 5·5	− 5·7	− 2·6

PARTIE I.—ANALYSE GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Section 1.—Expansion de l'industrie manufacturière

La présente section fait voir l'expansion de l'industrie manufacturière, d'après les principales statistiques comparables suivantes: établissements, immobilisations, personnel, salaires, coût des matières premières et valeur des produits. Le tableau 4 offre d'autres comparaisons et le tableau 5 donne des chiffres sur la consommation.

1.—Récapitulation statistique de l'industrie manufacturière, 1917-1947

NOTA.—Les statistiques de 1870 à 1917 ne sont pas comparables à celles qui paraissent ci-dessous. Elles figurent au tableau 1 des éditions antérieures. Les établissements de réduction des métaux non ferreux ont été inclus pour la première fois en 1925.

Année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette de la production[1]	Valeur brute de la production
	nombre	$	nombre	$	$	$	$
1917	21,845	2,333,991,229	606,523	497,801,844	1,539,678,811	1,281,131,980	2,820,810,791
1918	21,777	2,518,197,329	602,179	567,991,171	1,827,631,548	1,399,794,849	3,227,426,397
1919	22,083	2,670,559,435	594,066	601,715,668	1,779,056,765	1,442,400,638	3,221,457,403
1920	22,532	2,923,667,011	598,893	717,493,876	2,085,271,649	1,621,273,348	3,706,544,997
1921	20,848	2,697,858,073	438,555	497,399,761	1,365,292,885	1,123,694,263	2,488,987,148
1922	21,016	2,667,493,290	456,256	489,397,230	1,272,651,585	1,103,266,106	2,375,917,691
1923	21,080	2,788,051,630	506,203	549,529,631	1,456,595,367	1,206,332,107	2,662,927,474
1924	20,709	2,895,317,508	487,610	534,467,675	1,422,573,946	1,075,458,459	2,570,561,931
1925[2]	20,981	3,065,730,916	522,924	569,944,442	1,571,788,252	1,167,936,726	2,816,864,958
1926[2]	21,301	3,208,071,197	559,161	625,682,242	1,712,519,991	1,305,168,549	3,100,604,637
1927[2]	21,501	3,454,825,529	595,052	662,705,332	1,741,128,711	1,427,649,292	3,257,214,876
1928[2]	21,973	3,804,062,566	631,429	721,471,634	1,894,027,188	1,597,887,676	3,582,345,302
1929[2]	22,216	4,004,892,009	666,531	777,291,217	2,029,670,813	1,755,386,937	3,883,446,116
1930[2]	22,618	4,041,030,475	614,696	697,555,378	1,664,787,663	1,522,737,125	3,280,236,603
1931	23,083	3,705,701,893	528,640	587,566,990	1,221,911,982	1,252,017,248	2,555,126,448
1932	23,102	3,380,475,509	468,833	473,601,716	954,381,097	955,960,724	1,980,471,543
1933	23,780	3,279,259,838	468,658	436,247,824	967,788,928	919,671,181	1,954,075,785
1934	24,209	3,249,348,864	519,812	503,851,055	1,229,513,621	1,087,301,742	2,393,692,729
1935	24,034	3,216,403,127	556,664	559,467,777	1,419,146,217	1,153,485,104	2,653,911,209
1936	24,202	3,271,263,531	594,359	612,071,434	1,624,213,996	1,289,592,672	3,002,403,814
1937	24,834	3,465,227,831	660,451	721,727,037	2,006,926,787	1,508,924,867	3,625,459,500
1938	25,200	3,485,683,018	642,016	705,668,589	1,807,478,028	1,428,286,778	3,337,681,366
1939	24,805	3,647,024,449	658,114	737,811,153	1,836,159,375	1,531,051,901	3,474,783,528
1940	25,513	4,095,716,836	762,244	920,872,865	2,449,721,903	1,942,471,238	4,529,173,316
1941	26,293	4,905,503,966	961,178	1,264,862,643	3,296,547,019	2,605,119,788	6,076,308,124
1942	27,862	5,488,785,545	1,152,091	1,682,804,842	4,037,102,725	3,309,973,758	7,553,794,972
1943	27,652	6,317,166,727	1,241,068	1,987,292,384	4,690,493,083	3,816,413,541	8,732,860,999
1944	28,483	[3]	1,222,882	2,029,621,370	4,832,333,356	4,015,776,110	9,073,692,519
1945	29,050	[3]	1,119,372	1,845,773,449	4,473,668,847	3,564,315,899	8,250,368,866
1946	31,249	[3]	1,058,156	1,740,687,254	4,358,234,766	3,467,004,980	8,035,692,471
1947	32,734	[3]	1,131,750	2,085,925,966	5,534,280,019	4,292,055,802	10,081,026,580

[1] On calcule la valeur nette de la production en soustrayant de la valeur brute des produits le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité. Les chiffres de 1924 et des années subséquentes ont été revisés en conséquence; la statistique du coût de l'électricité n'existe pas pour les années antérieures à 1924. [2] Un changement apporté à la méthode de calculer le nombre de salariés, les années 1925 à 1930, l'a quelque peu augmenté comparativement à celui que l'ancienne méthode eût donné En 1931, toutefois, la méthode utilisée avant 1925 a été réadoptée Les chiffres de 1931 et des années suivantes sont donc comparables avec ceux des années antérieures à 1925. [3] Non relevé.

2.—Statistique sommaire de l'industrie manufacturière, par province, années représentatives, 1917-1947

Province et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette de la production[1]	Valeur brute de la production
	nomb.	$	nomb.	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard—							
1917	411	2,008,082	1,556	663,251	3,087,621	1,750,135	4,837,756
1920	370	2,328,686	1,287	855,210	4,164,223	2,135,857	6,306,080
1922	340	2,446,574	1,086	593,660	2,620,235	1,660,282	4,280,517
1929[2]	263	2,646,354	2,074	727,286	2,862,725	1,466,446	4,408,608
1933	249	2,256,307	991	529,684	1,590,834	1,126,826	2,775,787
1937	240	2,637,472	1,062	607,547	2,386,091	1,117,298	3,566,991
1939	222	2,682,900	1,088	617,945	2,239,117	1,243,979	3,543,681
1943	230	3,881,832	1,552	1,298,112	6,432,079	3,021,848	9,577,446
1944	241	[3]	1,786	1,694,763	6,993,510	3,570,835	10,713,644
1945	234	[3]	1,851	1,679,212	8,242,949	3,178,434	11,592,753
1946	246	[3]	1,755	1,651,469	7,582,046	3,469,435	11,200,310
1947	260	[3]	1,906	1,938,467	8,610,332	3,849,353	12,653,451
Nouvelle-Écosse							
1917	1,337	124,357,851	25,252	18,838,051	102,415,215	57,565,703	159,980,918
1920	1,345	135,679,188	23,425	25,625,089	85,724,785	61,371,243	147,096,028
1922	1,092	98,117,897	13,678	11,586,235	37,980,329	27,516,271	65,496,600
1929[2]	1,094	118,951,398	19,986	16,905,885	50,725,562	35,676,421	89,787,548
1933	1,277	92,004,624	12,211	9,604,680	25,354,319	19,988,257	47,912,432
1937	1,135	94,756,691	18,088	16,727,338	46,964,053	33,146,796	84,393,656
1939	1,083	101,954,082	17,627	16,651,685	43,332,195	35,885,563	83,139,572
1943	1,278	179,363,703	37,445	55,205,712	96,551,817	84,909,686	188,463,088
1944	1,281	[3]	37,812	59,940,411	103,463,123	93,376,638	204,421,664
1945	1,297	[3]	33,423	51,703,245	107,860,539	84,358,189	199,775,177
1946	1,397	[3]	29,724	43,060,259	100,354,480	71,738,873	178,793,420
1947	1,480	[3]	30,285	46,113,036	111,354,221	84,935,517	204,219,433
Nouveau-Brunswick							
1917	943	60,300,907	19,710	12,893,014	32,380,621	27,027,725	59,408,346
1920	901	101,216,395	19,007	19,266,821	60,812,641	45,803,164	106,615,805
1922	846	77,036,627	13,934	11,801,670	38,032,967	25,163,444	63,196,411
1929[2]	803	91,376,948	17,952	15,127,716	39,800,366	26,640,786	68,145,012
1933	747	90,148,317	11,336	9,308,100	20,442,421	18,166,713	41,345,622
1937	805	89,797,597	15,612	14,563,310	36,983,284	28,770,727	69,479,207
1939	803	91,171,323	14,501	13,659,162	35,617,614	27,041,195	66,058,151
1943	862	111,287,910	23,225	30,451,181	76,711,513	58,956,676	140,934,879
1944	937	[3]	23,164	32,345,080	83,993,599	62,258,478	152,106,577
1945	889	[3]	22,503	32,408,048	87,235,347	63,380,075	156,623,378
1946	993	[3]	22,732	33,151,919	96,389,299	67,783,377	170,753,741
1947	1,061	[3]	24,181	39,583,393	116,491,443	83,487,984	208,366,438
Québec—							
1917	7,032	662,012,975	188,043	141,008,616	385,212,984	380,882,409	766,095,393
1920	7,530	878,859,638	183,748	202,516,550	553,558,520	499,643,217	1,053,201,737
1922	7,190	800,859,568	143,584	139,876,821	333,298,544	346,020,126	679,318,670
1929[2]	6,948	1,246,208,650	206,580	225,226,808	537,270,055	537,796,395	1,108,592,775
1933	7,856	1,035,339,591	157,481	134,696,386	292,560,568	288,504,782	604,496,078
1937	8,518	1,117,772,721	219,033	216,971,270	562,889,160	445,885,666	1,046,470,796
1939	8,373	1,182,538,441	220,321	223,757,767	536,823,039	470,385,279	1,045,757,585
1943	9,372	2,230,620,386	437,247	658,323,620	1,483,627,797	1,280,097,615	2,852,191,853
1944	9,656	[3]	424,115	668,156,053	1,494,253,053	1,350,519,134	2,929,685,183
1945	10,038	[3]	384,031	607,473,443	1,307,534,193	1,149,390,919	2,531,903,830
1946	10,818	[3]	357,276	565,986,105	1,297,009,099	1,125,991,848	2,497,971,521
1947	11,223	[3]	379,449	662,837,614	1,601,055,840	1,324,397,690	3,017,049,422
Ontario—							
1917	9,061	1,157,850,643	299,389	258,393,065	794,556,502	662,174,261	1,456,730,763
1920	9,113	1,464,097,346	295,674	362,941,317	1,071,843,374	792,267,562	1,864,110,936
1922	8,703	1,400,041,955	235,070	265,818,003	674,025,732	572,098,704	1,246,124,436
1929[2]	9,348	1,986,736,556	328,533	406,622,627	1,056,530,202	916,971,816	2,020,492,433
1933	9,542	1,587,947,947	224,816	220,530,088	464,544,563	465,103,842	958,776,858
1937	9,796	1,674,806,201	321,743	373,018,048	1,025,871,741	804,703,114	1,880,388,188
1939	9,824	1,762,571,669	318,871	378,376,209	907,011,461	791,428,569	1,745,674,707
1943	10,587	2,994,953,988	570,017	956,399,212	2,278,871,511	1,844,651,587	4,221,101,063
1944	10,731	[3]	564,392	975,038,060	2,310,347,858	1,930,043,913	4,339,797,784
1945	10,869	[3]	518,056	882,483,387	2,148,290,603	1,720,938,199	3,965,069,021
1946	11,424	[3]	498,120	845,216,547	2,001,900,592	1,659,284,622	3,754,523,701
1947	11,860	[3]	537,581	1,037,976,714	2,651,697,573	2,136,014,184	4,903,472,526

[1] Voir renvoi 1, tableau 1. [2] Voir renvoi 2, tableau 1. [3] Non relevé.

2.—Statistique sommaire de l'industrie manufacturière, par province, années représentatives, 1917-1947—fin

Province et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette de la production[1]	Valeur brute de la production
	nomb.	$	nomb.	$	$	$	$
Manitoba—							
1917	732	82,566,858	18,939	16,513,423	69,715,149	42,280,801	111,995,950
1920	747	94,424,145	23,728	32,372,081	92,729,271	62,776,912	155,506,183
1922	697	65,172,676	13,076	16,853,345	54,373,811	36,842,899	91,216,710
1929[2]	861	121,363,898	24,012	31,224,596	87,832,324	63,925,015	155,266,294
1933	1,010	100,074,404	18,871	18,687,430	44,579,998	37,390,275	83,934,777
1937	1,043	119,363,026	23,706	27,198,978	87,684,514	49,950,465	140,805,451
1939	1,087	119,659,365	23,910	28,444,798	82,408,293	48,810,544	134,293,595
1943	1,245	173,752,507	37,003	53,841,825	200,464,756	99,146,670	304,867,912
1944	1,290	[3]	40,937	62,758,081	226,234,925	120,339,926	352,334,594
1945	1,302	[3]	38,367	59,814,109	216,114,576	117,775,126	339,821,283
1946	1,357	[3]	38,367	61,018,345	223,096,935	122,780,805	351,887,099
1947	1,413	[3]	39,378	68,972,653	236,936,343	139,373,521	383,130,281
Saskatchewan—							
1917	560	24,372,585	6,230	5,403,332	22,040,674	13,894,179	35,934,853
1920	554	24,640,520	6,709	9,571,175	34,894,105	22,610,861	57,504,966
1922	490	22,734,469	3,494	4,734,885	22,366,129	13,186,266	35,552,395
1929[2]	594	43,925,797	7,025	9,105,597	51,003,566	23,002,952	75,368,605
1933	673	38,688,433	4,782	4,848,763	19,124,030	11,478,634	31,559,387
1937	689	39,279,050	6,107	6,758,154	43,782,999	17,068,655	62,205,884
1939	737	37,654,095	6,475	7,346,127	38,782,135	20,283,273	60,650,589
1943	976	60,674,093	11,683	16,445,866	111,193,185	37,895,459	152,123,360
1944	1,054	[3]	12,361	17,703,103	131,215,017	40,833,333	175,349,234
1945	926	[3]	11,617	16,905,606	126,279,202	38,275,127	167,688,133
1946	955	[3]	11,957	17,956,317	126,595,761	38,459,630	168,356,619
1947	1,001	[3]	11,723	19,661,970	151,449,021	41,480,520	196,452,199
Alberta—							
1917	636	49,146,241	9,461	8,662,417	42,632,212	23,883,673	66,515,885
1920	666	48,310,655	10,955	15,210,628	56,139,646	29,812,891	85,952,537
1922	556	41,154,178	6,516	8,293,572	30,189,648	18,939,659	49,129,307
1929[2]	736	81,875,952	12,216	14,585,734	62,500,175	36,824,969	100,966,196
1933	874	69,604,563	9,753	9,573,468	29,425,975	18,876,929	49,395,514
1937	895	70,804,070	12,524	13,903,062	55,898,599	28,923,095	86,225,069
1939	961	73,284,225	12,712	14,977,700	53,151,149	32,618,153	87,474,080
1943	1,133	111,682,419	20,613	29,494,369	142,057,051	65,796,813	211,159,142
1944	1,165	[3]	22,186	33,227,729	172,082,537	77,415,753	252,949,894
1945	1,157	[3]	21,486	32,760,326	166,198,136	78,547,626	248,287,504
1946	1,315	[3]	22,649	34,939,088	169,425,176	83,735,011	257,031,867
1947	1,382	[3]	23,941	41,246,171	202,324,036	89,289,825	296,054,129
Colombie-Britannique[4]							
1917	1,133	171,375,087	37,943	35,426,675	87,637,833	71,673,094	159,310,927
1920	1,306	174,110,438	34,360	49,135,005	125,405,084	104,851,641	230,256,725
1922	1,102	159,929,346	25,818	29,839,039	79,764,190	61,838,455	141,602,645
1929[2]	1,569	311,806,456	48,153	57,764,968	141,145,838	113,082,137	260,418,645
1933	1,552	263,195,652	28,417	28,469,225	70,166,220	59,034,923	133,879,330
1937	1,713	256,011,093	42,576	51,979,393	144,466,346	99,359,051	251,924,258
1939	1,710	274,969,502	42,554	53,881,994	136,655,872	103,263,292	247,948,600
1943	1,961	450,360,048	102,221	185,711,773	294,445,005	341,699,478	652,046,313
1944	2,116	[3]	96,062	178,639,118	303,560,016	337,137,197	655,844,689
1945	2,326	[3]	87,974	160,419,133	305,759,836	307,954,519	628,903,124
1946	2,731	[3]	75,484	137,506,645	335,708,533	293,352,652	644,527,898
1947	3,040	[3]	83,161	167,282,667	453,670,677	388,702,178	858,284,592
Yukon et T. du N.-O.—							
1939	5	538,847	55	97,766	138,500	92,054	242,968
1943	8	589,841	62	120,714	138,369	237,709	395,943
1944	12	[3]	67	118,972	189,718	280,803	489,256
1945	12	[3]	64	126,940	153,466	517,685	704,663
1946	13	[3]	92	200,560	172,845	408,727	646,295
1947	14	[3]	145	313,281	690,533	525,030	1,344,100

[1] Voir renvoi 1, tableau 1. [2] Voir renvoi 2, tableau 1. [3] Non relevé. [4] Comprend le Yukon jusqu'en 1937.

3.—Statistique sommaire de l'industrie manufacturière, par groupe industriel, années représentatives, 1917-1947

Groupe industriel et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette de la production[1]	Valeur brute de la production
	nomb.	$	nomb.	$	$	$	$
Substances végétales—							
1917	4,151	279,627,827	62,777	45,915,557	367,214,061	183,782,501	559,996,562
1920	4,549	402,383,047	74,241	77,750,189	536,828,044	239,328,371	776,156,415
1922	4,638	379,567,139	64,753	66,228,286	333,295,009	210,835,301	544,130,310
1929[2]	5,350	581,820,861	91,032	95,853,121	431,595,751	341,688,938	783,706,883
1933	5,916	522,389,736	75,416	68,535,349	226,879,373	196,820,952	432,315,617
1937	5,968	539,531,357	94,258	94,632,901	395,491,147	266,869,693	672,540,163
1939	5,872	539,446,225	99,447	104,248,785	356,726,153	292,129,840	659,624,014
1943	5,913	684,292,303	117,243	157,733,379	635,042,582	410,340,183	1,062,561,932
1944	5,941	[3]	130,679	183,943,948	763,606,750	485,551,491	1,270,518,297
1945	5,862	[3]	135,311	196,010,688	802,367,469	529,112,219	1,352,986,147
1946	5,916	[3]	137,170	206,893,681	871,436,061	575,963,454	1,649,914,130
1947	6,032	[3]	144,290	241,154,208	1,102,727,365	654,939,477	1,782,339,081
Produits animaux—							
1917	5,486	207,165,245	46,994	35,753,133	320,302,039	124,103,990	444,406,029
1920	4,823	221,792,457	48,687	54,291,606	400,496,354	152,995,130	553,491,484
1922	5,118	201,829,414	49,595	49,933,679	264,078,631	107,473,382	371,552,013
1929[2]	4,490	243,825,065	67,670	62,081,423	345,351,882	127,929,857	477,761,855
1933	4,496	201,993,642	53,111	46,453,188	179,429,948	87,629,444	271,068,210
1937	4,435	230,312,163	67,996	64,816,361	326,537,087	118,117,971	449,783,908
1939	4,362	250,335,831	69,358	68,231,871	333,647,306	122,821,410	461,983,262
1943	4,380	324,811,863	88,037	114,467,581	750,435,541	211,149,715	971,190,128
1944	4,388	[3]	94,195	129,215,389	835,586,247	246,064,720	1,092,015,647
1945	4,470	[3]	98,267	138,405,263	839,885,434	261,069,677	1,111,929,735
1946	4,528	[3]	102,844	151,517,837	849,242,804	271,279,430	1,132,233,759
1947	4,457	[3]	102,106	166,221,365	929,179,962	316,673,669	1,259,170,471
Textiles et tissus—							
1917	1,067	191,338,745	76,978	47,764,436	131,225,032	109,904,530	241,129,562
1920	1,304	302,758,185	87,730	84,433,609	256,233,300	173,741,035	429,974,335
1922	1,089	259,324,870	80,558	69,685,529	151,333,320	142,577,057	293,910,377
1929[2]	1,534	360,762,584	103,881	94,969,433	217,954,088	180,469,064	403,205,809
1933	1,740	298,730,436	95,707	72,813,424	143,184,861	131,065,992	279,475,267
1937	1,941	322,204,180	121,677	105,056,051	219,813,775	174,076,945	400,383,726
1939	1,930	347,248,927	121,022	107,117,035	203,618,197	181,927,898	392,657,759
1943	2,384	455,056,029	157,987	191,305,628	446,136,675	334,242,717	790,659,927
1944	2,481	[3]	153,122	195,805,681	419,988,642	351,186,488	781,771,688
1945	2,740	[3]	158,148	207,629,471	429,208,436	367,980,705	807,722,241
1946	3,082	[3]	164,737	228,018,323	459,664,221	418,263,665	888,658,943
1947	3,216	[3]	176,065	268,104,889	560,634,708	488,983,044	1,062,041,265
Produits du bois et du papier—							
1917	7,263	536,320,247	152,277	113,359,997	148,277,935	245,372,487	393,650,422
1920	7,881	774,937,232	144,391	172,368,578	309,813,724	417,256,115	727,069,839
1922	6,966	761,020,831	118,364	132,092,249	206,860,089	283,006,200	489,866,289
1929[2]	7,392	1,151,463,962	164,572	192,088,948	313,797,201	381,485,477	724,972,308
1933	7,891	892,652,622	105,080	102,218,652	134,663,641	184,233,540	341,336,701
1937	8,497	927,070,757	147,254	165,298,485	256,269,941	306,961,553	597,061,878
1939	8,538	960,804,672	144,782	165,287,455	246,292,820	303,662,441	579,892,183
1943	9,974	1,103,984,216	183,865	264,844,792	447,399,954	508,835,982	1,001,563,243
1944	10,452	[3]	189,674	284,436,559	497,656,158	550,826,986	1,093,725,822
1945	10,653	[3]	199,373	306,179,416	551,143,890	586,057,023	1,184,650,720
1946	11,994	[3]	224,121	366,049,562	679,343,485	749,055,011	1,484,436,122
1947	12,985	[3]	248,450	460,731,358	895,117,041	991,750,398	1,954,298,347
Fer et ses produits—							
1917	1,495	695,677,552	161,745	161,875,424	378,193,116	371,792,489	749,985,605
1920	1,789	726,371,335	164,087	231,595,911	377,499,134	411,875,057	789,374,191
1922	1,083	567,011,222	78,565	95,443,053	171,529,909	170,769,391	342,299,300
1929[2]	1,224	826,063,942	142,772	203,740,658	405,818,468	367,465,582	790,726,338
1933	1,334	614,632,403	73,348	72,296,179	98,793,191	109,198,169	216,828,992
1937	1,345	651,398,528	127,148	163,261,130	328,091,063	280,165,582	624,819,877
1939	1,394	697,893,720	121,041	158,559,728	262,292,781	275,774,796	553,468,880
1943	2,044	1,852,506,052	435,744	833,383,684	1,131,858,008	1,396,768,112	2,575,976,547
1944	2,192	[3]	411,944	158,559,454	1,104,083,922	1,390,703,087	2,540,992,974
1945	2,188	[3]	321,719	637,753,990	887,425,621	1,046,097,484	1,975,310,083
1946	2,358	[3]	249,279	475,812,983	635,344,199	735,459,371	1,405,542,865
1947	2,469	[3]	263,482	559,968,501	871,965,295	939,220,774	1,854,915,562

[1] Voir renvoi 1, tableau 1. [2] Voir renvoi 2, tableau 1. [3] Non relevé.

3.—Statistique sommaire de l'industrie manufacturière, par groupe industriel, années représentatives, 1917-1947—fin

Groupe industriel et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette de la production[1]	Valeur brute de la production
	nomb.	$	nomb.	$	$	$	$
Produits des métaux non ferreux—							
1917	296	69,421,911	18,220	15,898,890	46,445,469	41,039,351	87,484,820
1920	324	109,382,033	23,162	27,895,343	48,434,120	52,847,178	101,281,298
1922	325	102,208,275	18,222	21,451,629	30,861,895	39,993,798	70,855,693
1929[2]	408	298,721,106	39,867	54,501,806	124,900,632	150,415,215	283,545,666
1933	478	266,266,443	25,273	28,099,026	71,990,608	88,427,984	164,765,604
1937	526	306,522,643	44,614	57,722,728	282,532,128	182,968,223	482,440,562
1939	526	346,489,890	44,563	59,684,858	242,063,177	155,808,806	416,060,459
1943	597	674,802,402	109,522	186,874,396	615,283,895	369,005,912	1,034,390,379
1944	635	[3]	104,314	182,909,292	549,317,062	399,498,519	992,345,975
1945	683	[3]	88,350	158,358,737	429,913,071	316,572,975	779,384,900
1946	740	[3]	84,853	150,366,178	413,022,247	278,461,262	719,191,106
1947	799	[3]	96,080	194,937,584	596,648,463	402,021,896	1,034,580,717
Produits des métalloïdes—							
1917	1,075	145,423,082	20,795	18,224,724	36,994,392	58,092,396	95,086,788
1920	846	215,281,921	25,500	32,351,764	69,856,558	80,205,472	150,062,030
1922	812	230,486,004	20,932	25,401,278	60,671,305	74,022,607	134,693,912
1929[2]	843	316,692,818	29,257	38,958,390	112,573,103	99,065,847	229,774,300
1933	770	295,139,543	16,975	19,282,401	69,077,701	52,817,078	131,325,706
1937	823	287,473,542	23,837	30,389,958	115,938,578	77,667,225	208,205,148
1939	809	290,865,285	23,026	30,067,934	107,979,292	85,511,631	208,166,781
1943	747	351,164,254	30,994	53,282,340	215,139,225	146,460,170	388,713,942
1944	748	[3]	31,590	56,130,338	234,714,319	152,525,053	416,268,879
1945	789	[3]	32,525	57,193,679	231,341,920	145,197,043	405,736,477
1946	910	[3]	36,493	63,848,640	240,485,869	173,638,196	446,484,682
1947	943	[3]	39,212	79,146,075	323,687,397	199,351,736	563,119,918
Produits chimiques et parachimiques—							
1917	539	175,836,690	56,153	51,505,484	99,068,092	131,381,995	230,450,087
1920	464	122,123,730	17,653	22,193,421	62,644,608	65,183,212	127,827,820
1922	469	118,025,483	14,082	16,770,503	37,650,061	48,981,277	86,631,338
1929[2]	554	165,886,912	16,694	22,639,449	55,184,337	78,785,911	138,545,221
1933	696	153,900,930	15,397	18,738,629	34,271,854	55,394,284	92,820,761
1937	754	161,165,068	21,968	28,612,719	64,460,947	79,290,240	148,973,220
1939	808	172,459,365	22,595	31,567,558	65,230,839	89,046,832	159,536,984
1943	945	759,864,951	92,288	146,677,194	368,111,343	379,453,873	765,217,887
1944	981	[3]	81,822	137,422,977	360,412,749	355,260,598	733,569,232
1945	973	[3]	60,723	103,017,985	212,197,636	249,701,603	478,532,689
1946	1,017	[3]	37,278	66,538,532	159,308,350	203,639,442	376,288,264
1947	1,031	[3]	38,491	77,479,719	205,541,145	228,786,192	449,959,792
Industries diverses—							
1917	473	33,179,930	10,584	7,504,199	11,958,675	15,662,241	27,620,916
1920	552	48,637,071	13,442	14,613,455	23,465,807	27,841,778	51,307,585
1922	516	48,020,052	11,185	12,391,024	16,371,366	25,607,093	41,978,459
1929[2]	421	59,654,759	10,786	12,457,989	22,495,351	28,081,046	51,207,736
1933	459	33,554,083	8,351	7,810,976	9,497,751	14,083,738	24,138,927
1937	545	39,549,593	11,699	11,936,704	17,792,121	22,807,435	41,251,081
1939	566	41,480,534	12,280	13,045,929	18,308,810	24,368,247	43,393,206
1943	668	110,684,657	25,388	38,723,390	81,085,860	60,156,877	142,587,014
1944	665	[3]	25,542	41,304,732	66,967,507	84,159,068	152,484,005
1945	692	[3]	24,956	38,642,220	90,185,370	62,527,170	154,115,874
1946	704	[3]	21,381	31,641,518	50,387,530	61,245,149	112,942,600
1947	802	[3]	23,574	38,542,267	48,778,643	70,329,616	120,601,427

[1] Voir renvoi 1, tableau 1. [2] Voir renvoi 2, tableau 1. [3] Non relevé.

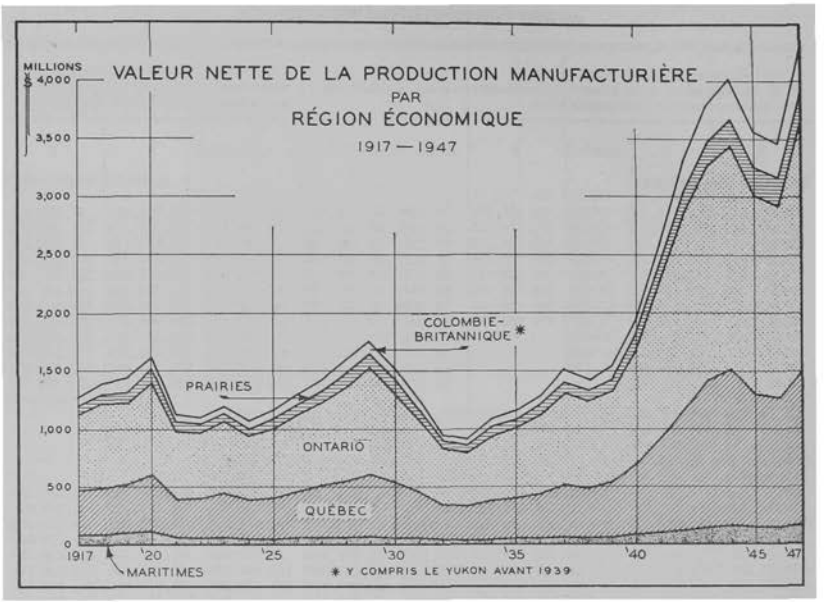

Les chiffres du tableau 4 font voir aussi clairement que possible les tendances de l'industrie manufacturière du Canada au cours de la période la plus récente de son évolution. En analysant les statistiques de la production et des matières premières employées, il faut se rappeler que, par suite de l'inflation des valeurs à compter de 1914 et durant la période d'après-guerre et de la baisse des prix qui a marqué les dépressions de 1921 et 1930, les chiffres de ces années ne sont pas strictement comparables. Il existe cependant un chiffre très important, qui indique clairement la tendance: celui de la consommation d'énergie. La consommation totale d'énergie électrique passe de 1,658,475 h.p. en 1917 à 7,381,427 en 1947, augmentation d'environ 345 p. 100 en 30 ans. Au cours de la même période, la consommation d'électricité par salarié trace une courbe irrégulière: de 3 h.p. en 1917, elle monte à 11 en 1933, puis baisse à 9·5 en 1939; par suite de la forte augmentation du nombre de salariés engagés dans la production de guerre et de l'emploi plus méthodique de l'outillage disponible, elle tombe à 6 en 1944; avec l'augmentation de la machinerie à force motrice et la diminution de l'emploi après la guerre, elle remonte à 8 en 1947. Le trait caractéristique est l'augmentation tant du chiffre absolu de l'énergie employée que de la moyenne par salarié durant les années de dépression comparativement à 1929, bien que le grand nombre de personnes trouvant un nouvel emploi depuis 1933 réduise la moyenne des années 1934 à 1937 et celle de 1940 à 1945. D'autres comparaisons intéressantes portent sur la tendance de la valeur ajoutée par la transformation, par employé, et la moyenne des salaires depuis 1929.

4.—Résumé de la statistique manufacturière, années représentatives, 1917-1947

Détails		1917	1920	1929[1]	1933	1939	1944	1946	1947
Établissements	nomb.	21,845	22,532	22,216	23,780	24,805	28,483	31,249	32,734
Capitaux	$	2,333,991,229	2,923,667,011	4,004,892,009	3,279,259,838	3,647,024,449	[2]	[2]	[2]
Moyenne par établissement	$	106,843	129,756	180,271	137,900	147,028	...	...	...
Moyenne par employé	$	3,848	4,882	6,009	6,997	5,542	...	...	...
Moyenne par employé à gages	$	4,309	5,616	6,933	8,584	6,838	...	...	...
Total du personnel	nomb.	606,523	598,893	666,531	468,658	658,114	1,222,882	1,058,156	1,131,750
Moyenne par établissement	"	27·8	26·6	30·0	19·7	26·5	42·9	33·9	34·6
Total, salaires et gages	$	497,801,844	717,493,876	777,291,217	436,247,824	737,811,153	2,029,621,370	1,740,687,254	2,085,925,966
Moyenne par établissement	$	22,788	31,843	34,988	18,345	29,744	71,257	55,704	63,723
Moyenne par employé	$	821	1,198	1,166	931	1,121	1,660	1,645	1,843
Personnel à salaire	nomb.	64,918	78,334	88,841	86,636	124,772	192,558	181,006	191,100
Moyenne par établissement	"	3·0	3·5	4·0	3·6	5·0	6·8	5·8	5·8
Salaires	$	85,353,667	141,837,361	175,553,710	139,317,946	217,839,334	418,065,594	410,875,776	474,693,800
Moyenne par employé salarié	$	1,315	1,811	1,976	1,608	1,746	2,171	2,270	2,484
Employés à gages	nomb.	541,605	520,559	577,690	382,022	533,342	1,030,324	877,150	940,650
Moyenne par établissement	"	24·8	23·1	26·0	16·1	21·5	36·2	28·1	28·7
Gages	$	412,448,177	575,656,515	601,737,507	296,929,878	519,971,819	1,611,555,776	1,329,811,478	1,611,232,166
Moyenne par employé à gages	$	762	1,106	1,042	777	975	1,564	1,516	1,713
Coût des matières premières	$	1,539,678,811	2,085,276,649	2,029,670,813	967,788,928	1,836,159,375	4,832,333,356	4,358,234,766	5,534,280,019
Moyenne par établissement	$	70,482	92,547	91,361	40,698	74,024	169,657	139,468	169,068
Moyenne par employé	$	2,539	3,482	3,045	2,065	2,790	3,952	4,119	4,890
Valeur ajoutée par la transformation[3]	$	1,281,131,980	1,621,273,348	1,755,386,937	919,671,181	1,531,051,901	4,015,776,010	3,467,004,980	4,292,055,802
Moyenne par établissement[3]	$	58,646	71,954	79,015	38,674	61,724	140,989	110,948	131,119
Moyenne par employé[3]	$	2,112	2,707	2,634	1,962	2,326	3,284	3,276	3,792
Valeur brute des produits	$	2,820,810,791	3,706,544,997	3,883,446,116	1,954,075,785	3,474,783,528	9,073,692,519	8,035,692,471	10,081,026,580
Moyenne par établissement	$	129,128	164,501	174,804	82,173	140,084	318,565	257,150	307,968
Moyenne par employé	$	4,651	6,189	5,286	4,170	5,280	7,420	7,594	8,907
Équipement moteur	h.p.	1,658,475	2,068,875	3,855,648	4,135,008	5,045,287	6,468,439	6,783,949	7,381,427
Moyenne par établissement	"	76	92	174	174	203	227	217	225
Moyenne par employé à gages	"	3·06	3·97	6·67	10·82	9·46	6·28	7·73	7·85

[1] Vu la modification apportée à la méthode de calcul de 1925 à 1930, le nombre d'employés à gages depuis lors est plus élevé qu'il ne le serait si l'on se servait encore de l'ancienne méthode. Les moyennes de 1925-1930 par employé et employé à gages sont donc proportionnellement moins élevées que si l'on s'était servi de la méthode précédente. En 1931 toutefois la méthode d'avant 1925 a été réadoptée. Les chiffres de 1931 et des années suivantes sont donc comparables avec ceux de 1924 et des années précédentes. [2] Non relevés. [3] Valeur nette des produits; voir renvoi 1, tableau 1.

Consommation des produits fabriqués.—Le tableau 5 indique la valeur des denrées produites pour la consommation au Canada. On obtient le chiffre de la consommation en additionnant la valeur des produits fabriqués et celle des importations de produits fabriqués et partiellement fabriqués et en soustrayant de ce total la valeur des exportations. Des statistiques plus exactes pourraient être présentées s'il était possible d'éliminer de la valeur brute des produits fabriqués les doubles emplois qu'elle comporte lorsque les produits d'un établissement manufacturier deviennent la matière première d'un autre. Relativement à la valeur des produits finis disponibles pour la consommation en 1946, le fer, les substances végétales, les textiles, les produits du bois et du papier et les produits animaux sont, dans cet ordre, les groupes principaux. La production des substances végétales, des produits animaux, des produits du bois et du papier et de ceux des métaux non ferreux est beaucoup plus considérable que les besoins de la consommation domestique; ces groupes donnent donc des soldes d'exportation.

5.—Valeur de la consommation de produits fabriqués, 1935-1946, et par groupe industriel, 1946

Année et groupe industriel	Valeur des produits fabriqués	Produits fabriqués ou partiellement fabriqués[1]		Valeur des produits disponibles pour la consommation
		Valeur des importations nettes	Valeur des exportations domestiques	
	$	$	$	$
1935	2,653,911,209	385,597,041	582,041,141	2,457,467,109
1936	3,002,403,814	468,455,981	676,890,803	2,793,968,992
1937	3,625,459,509	566,876,483	781,099,407	3,411,236,576
1938	3,337,681,366	472,193,253	587,758,795	3,222,115,824
1939	3,474,783,528	542,364,930	646,853,938	3,370,294,520
1940	4,529,173,316	807,636,948	913,049,979	4,423,760,285
1941	6,076,308,124	1,123,994,913	1,292,855,603	5,907,447,434
1942	7,553,794,972	1,283,884,068	2,056,368,079	6,781,310,961
1943	8,732,860,999	1,305,838,746	2,444,862,298	7,593,837,447
1944	9,073,692,519	1,302,413,996	2,668,575,781	7,707,530,734
1945	8,250,368,886	1,117,544,874	2,352,441,796	7,015,471,944
Groupe industriel, 1946				
Substances végétales	1,469,914,130	143,536,230	215,611,006	1,397,839,354
Produits animaux	1,132,233,759	29,960,033	208,051,118	954,142,674
Textiles et tissus	888,658,943	190,897,928	52,076,376	1,027,480,495
Produits du bois et du papier	1,484,436,122	67,812,589	580,131,378	972,117,333
Fer et ses produits	1,495,542,865	480,238,958	223,119,955	1,662,661,868
Produits des métaux non ferreux	719,191,106	104,265,224	227,819,704	595,636,626
Produits des métalloïdes	446,484,682	106,480,539	38,677,012	514,288,209
Produits chimiques et connexes	376,288,264	91,896,455	67,588,719	400,596,000
Industries diverses	112,942,600	175,035,144	88,601,758	199,375,986
Totaux, 1946	**8,035,692,471**	**1,390,123,100**	**1,701,677,026**	**7,724,138,545**

[1] Les importations et exportations de produits fabriqués et partiellement fabriqués de 1935 à 1938 sont celles des années financières terminées le 31 mars l'année suivante, tandis que dans le cas de 1939 à 1946 ce sont celles de l'année civile. Les importations nettes sont les importations totales moins les réexportations de produits étrangers.

Section 2.—Valeur et volume des produits fabriqués

Valeur des produits.—En interprétant la valeur de la production manufacturière durant un certain nombre d'années, il faut tenir compte des variations des prix, surtout quand elles ont été aussi grandes que depuis le premier recensement annuel des manufactures en 1917. Le nombre-indice des prix de gros au Canada, sur la base de 1926, calculé par le Bureau fédéral de la statistique, est de 114·3 en 1917, 155·9 en 1920, 97·3 en 1922, 95·6 en 1929, 67·1 en 1933, 84·6 en 1937,

75·4 en 1939 et 108·7 en 1946. Les nombres-indices du prix des produits entièrement ou principalement fabriqués sont: 113·5 en 1917, 156·5 en 1920, 100·4 en 1922, 93·0 en 1929, 70·2 en 1933, 80·5 en 1937, 75·3 en 1939 et 98·8 en 1946.

Volume de la production.—Comme les biens et les services constituent en définitive le véritable étalon du revenu, l'accroissement du volume de la production manufacturière, plutôt que sa valeur, devient un facteur très important. Il s'agit donc de savoir surtout si les consommateurs obtiennent plus en biens et en services et non pas s'ils dépensent plus d'argent.

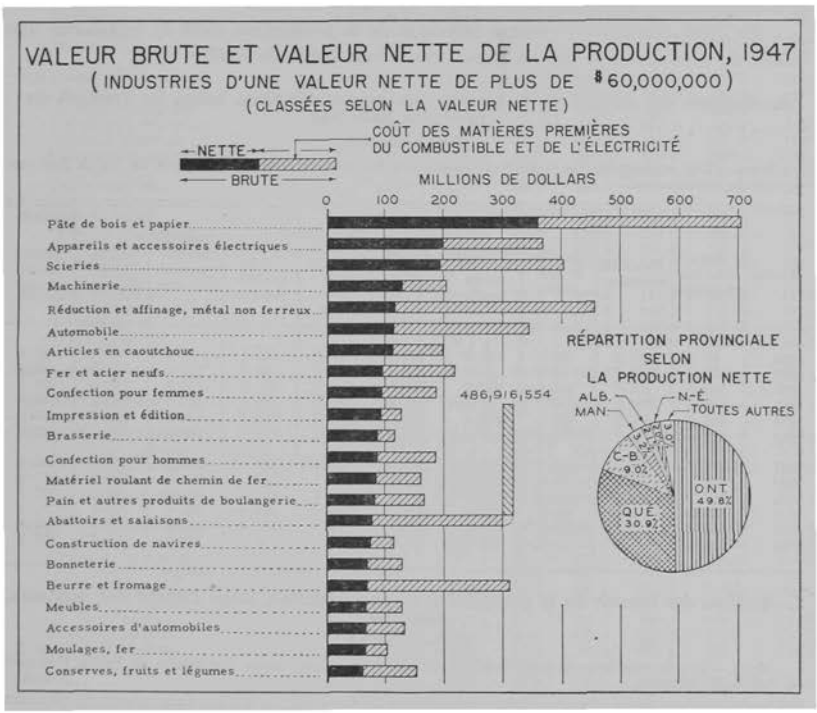

L'indice du volume (tableau 6) est fondé sur la quantité déclarée de produits fabriqués. Les indices des industries sont pondérés conformément aux valeurs ajoutées par la transformation. Les coefficients et les produits ont été changés en 1931, en 1936 et de nouveau en 1941. Si les coefficients et les produits employés dans le calcul de l'indice sont changés tous les cinq ans, les fluctuations courantes de la production s'y reflètent avec plus d'exactitude.

Le volume physique de la production manufacturière augmente de 50 p. 100 de 1923 à 1929. Quand on considère que, dans le même laps de temps, la population du Canada n'a augmenté que de 11 p. 100, il faut reconnaître que cet accroissement est certainement remarquable. L'augmentation de la demande domestique en raison de l'accroissement de la population y est pour environ 11 p. 100, et celle des exportations, pour environ 4 p. 100. Le reste, soit une marge approximative

de 35 p. 100 du volume de la production manufacturière de 1923, aurait donc été absorbé par l'augmentation de l'outillage fixe et par la hausse du niveau de vie de la population canadienne.

Une analyse semblable du volume de la production manufacturière depuis 1929 révèle que la diminution, durant la dépression qui a précédé la seconde guerre mondiale, résulte principalement de la diminution des exportations et de la cessation de la production d'outillage fixe. Comme conséquence de l'expansion de la production à la suite de la demande créée par la guerre, le volume physique de la production en 1943, alors que la production est à un niveau sans précédent, augmente de 77 p. 100 au regard de 1939 et de 85 p. 100 au regard de 1929.

En 1946, l'indice du volume physique de la production (150·3) représente une baisse de près de 20 p. 100 au regard du niveau élevé de 1943.

6.—Indices du volume de la production manufacturière, selon les groupes de produits, 1935-1946

(1935-1939 = 100)

NOTA.—Des renseignements supplémentaires étant maintenant connus, les indices de 1940 à 1946 sont en voie de rectification.

Année	Substances végétales	Produits animaux	Textiles et produits	Produits du bois et du papier	Fer et ses produits	Produits des métaux non ferreux	Produits des métalloïdes	Produits chimiques et connexes	Industries diverses	Toutes industries
1935...	87·0	91·3	94·5	89·5	83·4	81·2	88·1	87·2	91·1	87·9
1936...	95·9	98·7	99·9	98·4	93·5	91·5	96·8	93·6	91·7	96·2
1937...	104·5	102·7	106·0	109·6	118·1	110·1	111·3	107·3	106·6	108·9
1938...	102·4	100·3	94·5	97·8	102·8	106·0	101·6	102·9	105·3	100·8
1939...	109·0	107·2	104·9	104·4	101·9	111·1	105·1	108·9	110·7	106·3
1940...	117·9	118·7	124·8	117·8	141·2	133·2	127·8	130·2	116·3	125·2
1941...	137·2	138·2	143·1	131·3	217·1	165·4	148·8	219·6	157·4	155·9
1942...	136·4	145·0	152·4	131·2	289·2	213·7	157·6	369·6	180·2	179·9
1943...	135·8	150·5	140·2	126·7	328·3	255·4	163·5	394·8	186·0	187·7
1944...	155·0	155·9	136·2	129·1	300·5	229·6	166·5	338·8	192·0	180·8
1945...	159·0	159·9	134·7	136·2	247·7	177·6	165·6	257·2	195·6	165·3
1946...	166·6	157·0	134·1	155·5	181·7	155·6	176·2	137·3	168·7	150·3

7.—Indices du volume de la production manufacturière, selon l'usage des produits, 1935-1946

(1935-1939 = 100)

NOTA.—Des renseignements supplémentaires étant maintenant connus, les indices de 1940 à 1946 sont en voie de rectification.

Année	Aliments	Vêtement	Boissons et tabac	Effets personnels	Articles de ménage	Livres et papeterie	Matériaux de production	Équipement industriel	Véhicules et navires	Divers	Toutes industries
1935.....	90·5	92·2	82·5	87·6	85·9	93·4	86·2	84·7	90·5	78·6	87·9
1936.....	98·8	97·9	90·9	94·3	95·4	96·3	97·0	94·9	94·3	87·2	96·2
1937.....	101·5	103·9	107·6	106·7	110·5	101·7	111·8	113·3	118·0	109·6	108·9
1938.....	102·4	97·9	107·5	103·0	101·6	103·8	98·0	102·0	99·9	109·1	100·8
1939.....	107·0	108·2	111·6	108·5	106·5	104·7	106·9	105·1	97·4	115·5	106·3
1940.....	115·0	119·9	129·7	115·1	120·5	102·8	128·7	138·7	129·5	180·3	125·2
1941.....	131·7	136·0	149·5	140·0	140·4	112·8	151·1	184·9	230·8	230·8	155·9
1942.....	130·6	142·7	171·2	144·6	149·4	106·6	172·3	222·8	310·2	430·9	179·9
1943.....	135·7	134·9	167·9	141·7	149·7	107·2	172·7	257·0	373·0	405·1	187·7
1944.....	147·5	135·7	193·0	143·9	153·6	110·7	164·4	237·6	369·5	362·4	180·8
1945.....	149·0	136·7	203·5	158·9	156·1	120·4	152·8	208·6	289·4	257·8	165·3
1946.....	151·9	141·6	212·0	177·7	173·3	137·5	146·6	191·0	178·6	105·9	150·3

8.—Indices du volume de la production manufacturière, produits groupés suivant l'usage, années représentatives, 1923-1946

(1935-1939=100)

Groupe industriel	1923	1929	1933	1939	1943	1945	1946
Aliments	**73·7**	**89·4**	**79·9**	**107·0**	**135·7**	**149·0**	**151·9**
Céréales panifiables	81·0	98·7	84·3	106·9	138·7	144·5	151·3
Poisson	108·5	114·1	86·7	98·8	131·9	161·5	156·8
Conserves de fruits et légumes	32·9	70·8	64·5	109·9	107·0	133·7	175·4
Viandes	72·7	78·5	76·2	106·0	165·3	176·4	159·2
Laitages	69·8	77·2	78·7	107·3	145·5	148·7	141·2
Huiles et graisses	52·0	40·9	41·9	156·4	314·0	336·6	356·7
Sucre	79·2	88·5	82·5	109·4	83·3	95·0	92·8
Infusions	64·4	75·0	82·5	105·8	156·2	195·5	196·0
Divers	46·5	67·4	66·5	110·4			
Vêtement	**69·2**	**95·8**	**81·7**	**108·2**	**134·9**	**136·7**	**141·6**
Chaussures	73·0	100·6	80·0	113·4	107·9	129·9	140·5
Articles en fourrure	41·1	97·6	81·0	118·3	169·7	195·0	206·9
Vêtements et lingerie	75·3	94·2	80·2	103·1	153·9	144·4	145·6
Gants et mitaines	59·2	84·0	76·4	100·4	167·1	172·5	170·7
Chapeaux et casquettes	58·6	95·3	74·3	104·5	130·9	123·9	133·8
Tricots	64·8	86·1	83·1	112·4	118·2	120·4	125·8
Imperméables	48·9	89·8	65·7	100·4	250·0	160·9	159·3
Boissons et tabac	**50·1**	**92·6**	**63·4**	**111·6**	**167·9**	**203·5**	**212·0**
Boissons alcooliques	49·5	105·9	60·5	102·8	165·8	229·5	258·2
Boissons non alcooliques	35·9	61·3	54·9	136·4	178·6	171·8	187·8
Tabac	55·3	90·7	77·1	111·3	170·6	210·1	189·2
Effets personnels	**85·1**	**101·5**	**70·7**	**108·5**	**141·7**	**158·9**	**177·7**
Bijouterie et horlogerie	78·4	88·5	67·7	108·1	140·0	167·6	207·2
Articles de récréation	193·3	176·7	48·2	114·1	152·4	189·2	218·6
Effets personnels	56·1	79·8	78·1	107·5	142·6	152·5	160·6
Articles de ménage	**62·1**	**108·3**	**68·7**	**106·5**	**149·7**	**156·1**	**173·3**
Livres et papeterie	**56·1**	**79·3**	**73·5**	**104·7**	**107·2**	**120·4**	**137·5**
Matériaux de production	**69·3**	**101·8**	**63·6**	**106·9**	**172·7**	**152·8**	**146·6**
Matériaux de ferme (engrais)	8·0	13·4	51·7	124·8	204·5	236·3	303·2
Matériaux à l'usage des manufacturiers	58·7	88·1	64·4	105·6	169·1	146·8	141·1
Matériaux de construction	109·3	152·9	58·8	111·2	154·8	162·7	188·4
Matériaux généraux	86·0	120·3	69·3	108·5	190·0	202·8	206·9
Équipement industriel	**64·3**	**109·2**	**59·2**	**105·1**	**257·0**	**208·6**	**191·0**
Outillage de ferme	97·7	144·7	43·3	85·1	240·7	211·0	204·8
Outillage de manufacture	66·5	101·3	44·9	107·6	293·5	244·1	243·7
Outillage de commerce	55·2	77·2	80·0	107·7	[1]	[1]	[1]
Outillage d'établissement de services	67·7	75·8	72·5	100·4	317·8	220·9	152·0
Outillage d'éclairage, de chauffage et de force motrice	46·6	104·8	61·7	105·0	220·7	199·7	193·9
Outillage général	74·2	114·4	58·5	106·4	292·8	217·3	191·2
Véhicules et navires	**77·4**	**142·6**	**57·7**	**97·4**	**373·0**	**289·4**	**178·6**
Divers	**45·0**	**66·2**	**59·9**	**115·5**	**405·1**	**257·8**	**165·9**
Totaux, toutes manufactures	**67·5**	**101·4**	**67·7**	**106·3**	**187·7**	**165·3**	**150·3**

[1] Cette classification n'existe plus.

Section 3.—Production par groupe industriel et par industrie

Sous-section 1.—Manufactures groupées selon la matière principale du produit

Une classification fondée sur la matière principale des différents produits de chaque manufacture a été adoptée pour la première fois dans le dépouillement des rapports de 1920. Le nombre de groupes a été réduit de quinze à neuf pour correspondre avec ceux du commerce extérieur, et les catégories d'industries ont été quelque peu modifiées suivant les progrès industriels. Par la suite, un certain nombre de changements secondaires ont eu lieu et les revisions nécessitées par ces changements sont reportées jusqu'à 1917 autant que possible.

Changements dans la production manufacturière.—Le tableau **9** fait voir les effets de la dépression, la reprise depuis 1933 et le contre-coup de la seconde guerre mondiale et les changements survenus depuis la fin de la guerre sur les principaux groupes d'industries relativement au personnel, aux salaires et à la valeur brute des produits. A cause de la chute des prix durant la dépression, la valeur en argent des salaires et des produits a été naturellement plus atteinte que le nombre d'employés. De plus, durant les périodes de production restreinte, il y a tendance chez les employés à gages à travailler à temps discontinu, tandis que le nombre d'employés à salaire se ressent moins vite que celui des employés à gages de la diminution de la production. Il y a donc plusieurs raisons pour lesquelles la variation des personnels est moins prononcée que celle de la valeur en argent. Les chiffres du tableau **9** doivent être comparés avec ceux du tableau **6**, qui donne les fluctuations du volume de la production. Au regard de 1939, le nombre d'employés en 1944 augmente de 86 p. 100 et le volume physique de la production, de 70 p. 100. Les salaires et gages et la valeur brute de la production sont respectivement de 175 p. 100 et 161 p. 100 plus élevés.

Des changements importants dans la nature de la production manufacturière se sont produits après la cessation des hostilités en 1945. Les industries engagées dans la production de guerre ont restreint leur activité, mais celles qui produisent des biens de consommation ont augmenté leur production.

9.—Pourcentage de variation de l'emploi, des salaires et de la valeur brute des produits dans les principaux groupes industriels, années représentatives, 1929-1946

NOTA.—L'année-cime d'avant la dépression est 1929; l'année creuse de la dépression est 1933.

Groupe industriel	1933 comparé à 1929			1939 comparé à 1929			1944 comparé à 1939		
	Employés	Salaires	Valeur brute des produits	Employés	Salaires	Valeur brute des produits	Employés	Salaires	Valeur brute des produits
Substances végétales	−17·2	−28·5	−44·8	+ 9·2	+ 8·8	−15·8	+ 31·4	+ 76·4	+ 92·6
Produits animaux	−21·5	−25·2	−43·3	+ 2·5	+ 9·9	− 3·3	+ 35·8	+ 89·4	+136·4
Textiles et tissus	− 7·9	−23·3	−30·7	+16·5	+12·8	− 2·6	+ 26·5	+ 82·8	+ 99·1
Produits du bois et du papier	−36·1	−46·8	−52·9	−12·0	−14·0	−20·0	+ 31·0	+ 72·1	+ 88·6
Fer et ses produits	−48·6	−64·5	−72·6	−15·2	−22·2	−30·0	+240·3	+416·2	+359·1
Métaux non ferreux	−36·6	−48·4	−41·9	+11·8	+ 9·5	+46·7	+134·1	+206·5	+138·5
Métalloïdes	−42·0	−50·5	−42·8	−21·3	−22·8	− 9·4	+ 37·2	+ 86·7	+100·0
Produits chimiques	− 7·8	−17·2	−33·0	+35·3	+39·4	+15·2	+262·1	+335·3	+359·8
Produits divers	−22·6	−37·3	−52·9	+13·9	+ 4·7	−15·3	+108·0	+216·6	+251·4
Moyenne, toutes industries	**−29·7**	**−43·9**	**−49·7**	**− 1·3**	**− 5·1**	**−10·5**	**+ 85·8**	**+175·1**	**+161·1**

Groupe industriel	1946 comparé à 1944			1946 comparé à 1945		
	Employés	Salaires	Valeur brute des produits	Employés	Salaires	Valeur brute des produits
Substances végétales	+ 5·0	+12·5	+15·7	+ 1·4	+ 5·6	+ 8·6
Produits animaux	+ 9·1	+17·3	+ 3·7	+ 4·6	+ 9·5	+ 1·8
Textiles et tissus	+ 7·6	+16·5	+13·7	+ 4·2	+ 9·8	+10·0
Produits du bois et du papier	+18·2	+28·7	+35·7	+12·4	+19·6	+25·3
Fer et ses produits	−39·5	−41·9	−44·7	−22·5	−25·3	−28·8
Métaux non ferreux	−18·7	−17·8	−27·5	− 4·0	− 5·0	− 7·7
Métalloïdes	+15·5	+13·8	+ 7·3	+12·2	+11·6	+10·0
Produits chimiques	−54·4	−51·6	−48·7	−38·6	−37·2	−21·4
Produits divers	−16·3	−23·4	−25·9	−14·3	−18·1	−26·7
Moyenne, toutes industries	**−13·5**	**−14·2**	**−11·4**	**− 5·5**	**− 5·7**	**− 2·6**

Sous-section 2.—Manufactures classées d'après la classification normale

Durant la guerre, plusieurs ministères et organismes de l'État recueillaient et préparaient les statistiques dont ils avaient besoin. Inévitablement, chacun adoptait la classification qui lui convenait, de sorte qu'il existait diverses séries de statistique. Cependant, en raison des différences de classification, il ne pouvait y avoir de corrélation entre ces séries, et la statistique ne pouvait servir à d'autres fins que celles qui en avaient inspiré la préparation.

Afin d'obtenir des renseignements qui auront le maximum d'utilité et permettre la comparaison directe entre les diverses séries, un comité interministériel a été établi pour examiner les différents modes de classification en usage et pour proposer une classification normale que pourraient utiliser à l'avenir tous les ministères du gouvernement dans la préparation de leurs statistiques.

Les tableaux **10** et **11** donnent la statistique des industries manufacturières en 1945 et 1946 d'après la classification normale proposée par ce comité.

10.—Principales statistiques des industries manufacturières, d'après la classification normale, 1945 et 1946

Année et groupe industriel	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nombre	nombre	$	$	$	$
1945						
Aliments et boissons	8,872	156,396	224,908,882	1,336,820,028	558,247,045	1,921,774,601
Tabac et produits du tabac	86	12,164	15,738,041	79,176,519	42,985,992	122,543,932
Produits du caoutchouc	55	23,490	39,111,477	78,500,892	98,836,225	181,413,226
Produits du cuir	706	34,123	43,268,635	95,006,015	71,297,713	167,888,463
Textiles et tissus (vêtement non compris)	665	65,388	87,454,497	213,589,559	163,973,427	385,741,605
Vêtement (tissu et fourrure)	2,676	99,959	131,478,496	251,899,847	222,307,384	476,754,319
Produits du bois	7,656	93,209	119,833,932	240,482,275	208,979,657	454,447,165
Produits du papier	475	60,819	109,627,174	255,265,326	241,121,150	536,859,861
Impression, édition et métiers connexes	2,312	43,565	74,257,775	52,655,848	132,385,988	186,945,134
Dérivés du fer et de l'acier	1,903	169,278	313,966,173	395,624,098	527,473,688	952,482,150
Équipement des transports	504	154,844	326,748,794	498,241,686	523,910,119	1,034,666,913
Dérivés des métaux non ferreux	436	44,221	81,889,942	337,872,041	180,653,076	548,853,026
Appareils et fournitures électriques	247	44,129	76,468,795	92,041,030	135,919,899	230,531,874
Dérivés des métalloïdes	700	20,269	32,959,877	41,488,955	76,318,456	130,704,796
Dérivés du pétrole et du charbon	80	11,532	22,904,418	188,899,911	65,637,131	270,166,984
Produits chimiques	986	61,339	107,050,824	228,855,956	252,944,165	498,630,798
Industries manufacturières diverses	701	24,647	38,105,717	87,248,861	61,324,784	149,964,019
Totaux, 1945	**29,050**	**1,119,372**	**1,845,773,449**	**4,473,668,847**	**3,564,315,899**	**8,250,368,866**
1946						
Aliments et boissons	8,862	160,821	241,769,865	1,408,818,069	604,120,647	2,040,708,650
Tabac et produits du tabac	95	10,849	14,410,558	79,255,405	39,981,625	119,634,216
Produits du caoutchouc	60	22,055	37,813,363	62,135,578	93,451,248	159,408,113
Produits du cuir	776	37,290	49,712,628	108,702,945	82,319,495	192,749,456
Textiles et tissus (vêtement non compris)	711	66,784	94,741,779	214,516,314	177,323,833	400,075,422
Vêtement (tissu et fourrure)	2,988	105,868	146,265,152	285,568,957	263,018,398	551,331,576
Produits du bois	8,846	105,472	142,338,538	297,923,979	256,436,946	560,341,251
Produits du papier	486	67,442	134,320,546	313,410,656	333,819,710	695,085,534
Impression, édition et métiers connexes	2,404	48,950	86,433,880	65,501,698	154,951,731	222,548,636
Dérivés du fer et de l'acier	2,086	151,373	279,567,770	337,981,814	461,501,765	824,766,017
Équipement des transports	539	100,745	200,097,765	301,206,839	279,333,127	590,128,311
Dérivés des métaux non ferreux	474	40,855	75,855,699	311,082,975	148,492,336	484,618,453
Appareils et fournitures électriques	266	43,998	74,510,479	101,939,272	129,968,926	234,572,653
Dérivés des métalloïdes	833	24,387	39,651,286	49,957,966	94,591,439	160,476,827
Dérivés du pétrole et du charbon	77	12,106	24,197,354	190,527,903	79,046,757	286,007,855
Produits chimiques	1,031	38,012	67,842,339	179,749,719	208,399,498	401,741,703
Industries manufacturières diverses	715	21,149	31,158,253	49,954,677	60,247,499	111,497,798
Totaux, 1946	**31,249**	**1,058,156**	**1,740,687,254**	**4,358,234,766**	**3,467,004,980**	**8,035,692,471**

11.—Principales statistiques des industries manufacturières, d'après la classification normale, 1946

Groupe industriel	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nombre	nombre	$	$	$	$
Aliments et boissons	**8,862**	**160,821**	**241,769,865**	**1,408,818,069**	**604,120,647**	**2,040,708,650**
Viandes	**229**	**23,283**	**41,390,200**	**412,917,033**	**67,164,333**	**483,289,113**
Huiles et graisses animales	8	148	282,372	639,978	467,612	1,179,080
Saucisses et boyaux à saucisses	74	599	794,803	4,243,599	1,827,882	6,156,879
Abattoirs et salaisons	147	22,536	40,313,025	408,033,456	64,868,839	475,953,154
Laitages	**2,300**	**22,679**	**33,213,903**	**218,284,499**	**68,101,014**	**291,799,884**
Beurre et fromage	2,161	19,659	28,668,241	177,638,517	52,761,041	234,664,461
Fromage composé	23	882	1,282,349	11,666,968	4,435,512	16,167,878
Lait condensé	31	1,466	2,287,444	26,082,614	8,620,642	35,641,045
Autres laitages	85	672	975,869	2,896,400	2,283,819	5,326,500
Conditionnement (fruits, légumes et poisson)	**1,099**	**27,700**	**32,968,587**	**151,446,974**	**81,765,125**	**236,205,429**
Saurisserie et conserverie de poisson	586	11,327	13,799,809	68,012,828	31,084,775	100,201,291
Conserves de fruits et de légumes	513	16,373	19,168,778	83,434,146	50,680,350	136,004,138
Produits de la meunerie	**1,232**	**13,163**	**21,368,796**	**300,418,451**	**55,585,383**	**359,208,850**
Minoteries et meuneries	974	8,036	12,898,160	224,233,698	34,191,283	260,659,451
Aliments du déjeuner	23	1,156	2,062,310	7,535,527	7,186,162	14,955,222
Provendes, bétail et volaille	235	3,971	6,408,326	68,649,226	14,207,938	83,594,177
Produits de la boulangerie	**2,901**	**35,514**	**49,196,458**	**86,047,664**	**91,295,361**	**182,278,989**
Biscuits et craquelins	37	5,061	6,209,257	15,161,125	18,314,617	33,916,461
Pain et autres produits de la boulangerie	2,864	30,453	42,987,201	70,886,539	72,980,744	148,362,528
Boissons	**564**	**18,586**	**34,441,663**	**64,942,116**	**161,427,823**	**230,280,015**
Eaux gazeuses et minérales	456	5,040	8,150,758	14,872,546	27,332,922	43,048,680
Distilleries	61	8,644	17,743,749	23,416,499	84,270,490	109,299,587
Brasseries	18	4,075	7,122,533	21,437,733	44,326,434	67,119,358
Vin	29	827	1,424,623	5,215,338	5,497,977	10,812,390
Aliments divers	**537**	**19,896**	**29,190,258**	**174,761,332**	**78,781,608**	**257,646,370**
Confiserie, cacao, etc	200	7,982	10,442,233	28,821,548	23,266,628	52,797,998
Raffineries de sucre	11	2,633	5,010,789	45,900,913	13,748,222	61,181,621
Malteries	11	563	1,145,947	9,500,127	5,534,724	15,665,698
Macaroni, vermicelle, etc	17	726	1,018,802	2,888,739	2,252,412	5,246,935
Amidon et glucose	10	1,027	1,649,708	6,943,428	3,015,462	10,478,106
Industries d'aliments divers	286	6,893	9,758,181	78,782,164	30,670,894	110,051,938
Sel (voir les métalloïdes).						
Toutes autres industries	2	72	164,598	1,924,413	293,266	2,224,074
Tabac et produits du tabac	**95**	**10,849**	**14,410,558**	**79,255,405**	**39,981,625**	**119,634,216**
Tabac, cigares et cigarettes	78	9,532	12,711,360	45,455,773	36,048,133	81,799,967
Conditionnement du tabac	17	1,317	1,699,198	33,799,632	3,933,492	37,834,249
Produits du caoutchouc	**60**	**22,055**	**37,813,363**	**62,135,578**	**93,451,248**	**159,408,113**
Produits du cuir	**776**	**37,290**	**49,712,628**	**108,702,945**	**82,319,495**	**192,749,456**
Chaussures de cuir	294	22,334	29,023,596	52,340,814	43,612,607	96,435,251
Crépins	25	718	1,063,766	1,520,992	1,733,628	3,380,936
Gants et mitaines de cuir	84	3,067	3,186,335	5,711,362	5,012,729	10,767,299
Courroies de cuir	15	254	405,931	1,173,094	730,580	1,919,439
Tanneries de cuir	78	5,400	9,224,329	35,658,320	20,401,700	56,998,751
Divers articles en cuir	280	5,517	6,808,671	12,298,363	10,828,251	23,247,780
Textiles et tissus (vêtement non compris)	**711**	**66,784**	**94,741,779**	**214,516,314**	**177,323,833**	**400,075,422**
Cotonnades	**198**	**24,908**	**34,653,406**	**82,283,184**	**55,430,145**	**140,823,004**
Fil de coton	7	927	1,144,283	3,460,966	2,405,268	5,942,577
Filés et tissus de coton	41	20,662	29,090,343	62,495,630	44,473,067	109,828,450
Ouate en feuilles et en paquets, entièrement de coton	6	348	616,475	2,210,547	1,280,979	3,547,875
Bourre de coton et de laine	28	443	716,935	4,524,851	1,410,669	5,997,344
Cotonnades, n.a.é.	116	2,528	3,085,370	9,591,190	5,860,162	15,505,758
Lainages	**208**	**17,620**	**24,418,748**	**60,239,328**	**45,462,250**	**107,539,253**
Tissu de laine	100	9,913	13,666,884	30,877,136	24,959,837	56,878,560
Filés de laine	53	4,238	5,093,009	15,330,348	9,316,484	25,019,305
Lainages, n.a.é.	35	2,219	3,610,476	11,091,344	7,789,625	19,180,926
Tapis, moquettes et carpettes	20	1,250	2,048,379	2,940,500	3,396,304	6,460,462

11.—Principales statistiques des industries manufacturières, d'après la classification normale, 1946—suite

Groupe industriel	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nombre	nombre	$	$	$	$
Tissus—fin						
Soie et soie artificielle	**36**	**13,100**	**18,890,121**	**24,099,473**	**39,550,662**	**65,521,067**
Soieries	36	13,100	18,890,121	24,099,473	39,550,662	65,521,067
Autres tissus primaires	**80**	**4,252**	**6,160,329**	**5,867,162**	**11,785,197**	**18,394,258**
Teinture et apprêtage des tissus	41	2,188	3,409,389	1,790,674	6,785,972	9,207,244
Rubanerie	39	2,064	2,750,940	4,076,488	4,999,225	9,187,014
Produits textiles divers	**189**	**6,904**	**10,619,175**	**42,027,167**	**25,095,579**	**67,798,840**
Auvents, tentes et voiles	90	1,364	1,868,902	3,8C4,588	3,236,348	7,090,385
Cordages, cordes et ficelle	10	1,740	2,669,236	8,058,127	5,641,043	13,869,880
Sacs de coton et de jute	31	1,413	1,942,873	22,026,290	6,043,937	28,141,484
Fibre de lin	36	477	564,212	—	1,677,076	1,734,706
Articles en toile	6	164	202,258	644,632	380,740	1,033,868
Tissus divers	16	1,746	3,371,694	7,493,530	8,116,435	15,928,517
Vêtement (tissu et fourrure)	**2,988**	**105,868**	**146,265,152**	**285,568,957**	**263,018,398**	**551,331,576**
Confection pour hommes, femmes et enfants	**1,884**	**63,391**	**89,774,535**	**174,735,283**	**160,286,107**	**335,981,019**
Confection pour hommes, fabrique	**537**	**27,822**	**38,114,832**	**83,033,566**	**69,220,286**	**152,706,971**
Confection pour femmes, fabrique	1,108	29,963	44,985,178	91,138,141	82,818,768	174,353,223
Confection pour hommes, à forfait	139	3,906	4,662,498	392,652	5,595,226	6,070,989
Confection pour femmes, à forfait	100	1,700	2,012,027	170,924	2,651,827	2,849,836
Tricots	**247**	**24,941**	**30,210,507**	**47,270,879**	**56,681,420**	**105,208,699**
Vêtements divers	**857**	**17,536**	**26,280,110**	**63,562,795**	**46,050,871**	**110,141,858**
Corsets	39	2,827	3,289,067	5,111,692	6,969,249	12,115,586
Articles en fourrure	593	6,264	10,512,674	39,394,072	18,195,296	57,737,516
Apprêtage et teinture de la fourrure	24	1,651	2,475,934	1,026,978	3,883,270	5,010,539
Chapeaux et casquettes	171	5,587	8,551,022	14,906,436	14,414,005	29,533,450
Vêtements de toile huilée et imperméable	15	561	813,533	2,040,637	1,512,264	3,572,136
Gants et mitaines, tissu	15	646	637,880	1,082,980	1,076,787	2,172,631
Produits du bois	**8,846**	**105,472**	**142,338,538**	**297,923,979**	**256,436,946**	**566,341,251**
Meubles	**824**	**19,217**	**28,213,893**	**34,719,631**	**42,546,833**	**78,241,125**
Scieries et ateliers de rabotage	**7,135**	**69,846**	**93,136,151**	**220,616,355**	**179,888,023**	**404,381,973**
Bois à plancher, bois dur	22	1,321	1,790,747	4,177,925	3,382,758	7,683,473
Placage et contre-placage	34	5,161	7,905,365	12,829,383	15,672,104	28,867,679
Ateliers de rabotage, fabriques de portes et châssis	1,078	14,012	19,628,779	47,501,520	31,424,769	79,920,764
Scieries	6,001	49,352	63,811,260	156,107,527	129,408,392	287,910,057
Divers produits du bois	**887**	**16,409**	**20,988,494**	**42,587,993**	**34,002,090**	**77,718,153**
Boîtes et paniers en bois	188	4,939	6,194,292	10,420,131	9,548,831	20,264,752
Cercueils et bières	53	1,260	1,669,640	2,047,593	2,648,068	4,768,407
Fournitures d'apiculteurs et d'avilculteurs	12	164	159,699	240,348	389,390	639,217
Laine de bois	9	170	205,302	233,037	332,689	581,925
Formes, embauchoirs et autres crépins de bois	19	772	979,331	921,770	1,419,482	2,377,042
Tonnellerie	66	916	1,300,643	3,378,943	2,084,040	5,540,839
Glacières autres que glacières électriques	14	379	617,601	708,228	1,176,462	1,902,213
Articles en bois	29	819	902,392	792,543	1,163,909	1,983,339
Tournage sur bois	85	1,776	2,051,709	2,498,066	3,024,910	5,595,731
Divers produits du bois, y compris le charbon de bois et la conservation du bois	412	5,214	6,907,885	21,347,334	12,214,309	34,064,688
Produits du papier	**486**	**67,442**	**134,320,546**	**313,410,656**	**333,819,710**	**695,085,534**
Boîtes et sacs de papier	160	11,975	16,476,657	41,169,182	32,759,600	74,500,862
Pulpe et papier	113	44,967	101,364,636	223,448,338	258,164,578	527,814,916
Papier à toiture, cartonplanche, etc	21	2,015	3,269,745	11,577,563	10,801,868	22,785,134
Divers produits du papier, y compris le papier-tenture	192	8,485	13,209,508	37,215,573	32,093,664	69,984,622

11.—Principales statistiques des industries manufacturières, d'après la classification normale, 1946—suite

Groupe industriel	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nombre	nombre	$	$	$	$
Impression, édition et métiers connexes	**2,404**	**48,950**	**86,433,880**	**65,501,698**	**154,951,731**	**222,548,636**
Impression et reliure	1,406	19,376	30,219,639	29,038,267	48,873,014	78,647,105
Impression sur bleus	25	219	321,507	242,727	602,967	859,219
Composition typographique	39	522	1,054,167	185,294	1,614,885	1,821,874
Impression et édition	775	21,462	39,846,308	24,578,088	78,689,074	104,305,064
Gravure, stéréotypie et électrotypie	111	3,675	8,015,671	2,800,884	12,842,983	15,805,321
Lithographie	48	3,696	6,976,588	8,656,438	12,328,808	21,110,053
Dérivés du fer et de l'acier	**2,086**	**151,373**	**279,567,770**	**337,981,814**	**461,501,765**	**824,766,017**
Outillage agricole	51	13,866	25,475,108	32,852,259	29,224,224	63,238,542
Chaudières et plaques de fer et d'acier	44	5,042	9,974,544	9,791,684	16,407,706	26,710,902
Profilés de pont et autres profilés de charpente	25	6,091	12,825,390	18,896,434	20,586,758	40,122,695
Quincaillerie, outils et coutellerie	276	15,868	27,259,296	22,823,598	48,915,105	73,059,549
Appareils de chauffage et de cuisson	97	7,825	13,027,604	13,098,796	22,269,456	35,979,749
Machinerie	299	27,003	50,246,824	50,760,795	93,031,472	145,638,248
Moulages en fonte	219	16,925	31,381,935	27,446,850	52,484,740	82,278,070
Ateliers de construction mécanique	460	5,458	9,694,842	6,343,877	13,725,661	20,452,712
Fer et acier neufs	59	24,196	50,515,897	68,468,433	71,582,060	153,082,616
Tôlerie	230	16,858	27,574,283	62,991,981	51,288,120	115,699,555
Fil métallique et articles de fil métallique	97	6,140	11,130,686	12,528,160	26,711,743	40,133,889
Divers produits du fer	229	6,101	10,461,361	11,978,947	15,274,720	28,369,490
Équipement de transport	**539**	**100,745**	**200,097,765**	**301,206,839**	**279,333,127**	**590,128,311**
Avions	16	11,405	24,459,085	6,708,468	28,715,258	36,210,906
Bicyclettes	7	707	1,217,162	1,725,538	1,886,704	3,686,374
Embarcations et canots	196	1,802	2,364,958	1,821,648	3,006,917	4,906,259
Automobiles	9	21,647	43,968,772	135,556,183	55,914,441	193,439,688
Pièces et accessoires d'automobiles	124	51,348	27,808,618	43,519,483	48,250,348	93,428,899
Matériel roulant de chemin de fer	37	28,553	57,815,845	83,937,365	74,655,059	162,159,521
Construction et réparation de navires	79	20,246	40,975,731	25,915,348	64,535,796	91,851,460
Voitures, charrettes et traîneaux	62	455	591,640	685,504	839,707	1,554,442
Accessoires d'automobiles, tissu	9	582	895,954	1,337,302	1,528,897	2,890,762
Dérivés des métaux non ferreux	**474**	**40,855**	**75,855,699**	**311,082,975**	**148,492,336**	**484,618,453**
Produits de l'aluminium	53	4,860	8,959,446	17,113,209	15,627,841	33,575,481
Produits du laiton et du cuivre	162	10,252	18,425,724	39,983,930	30,874,312	72,056,922
Bijouterie, galvanoplastie, etc.	172	6,691	10,507,305	22,873,016	18,411,485	41,528,678
Réduction et affinage des métaux non ferreux	15	14,546	30,648,361	212,865,030	69,565,922	304,718,524
Alliages de métal blanc	47	3,414	5,600,124	15,851,099	9,847,248	26,128,907
Divers produits des métaux non ferreux	25	1,092	1,714,739	2,396,691	4,165,528	6,609,941
Appareils et fournitures électriques	**266**	**43,998**	**74,510,479**	**101,939,272**	**129,968,926**	**234,572,653**
Dérivés des métalloïdes	**833**	**24,387**	**39,651,286**	**49,957,966**	**94,591,439**	**160,476,827**
Abrasifs	15	2,409	4,929,448	8,425,629	14,912,438	25,444,396
Produits de l'amiante	12	965	1,531,702	2,953,823	3,216,643	6,409,116
Ciment	8	1,524	2,929,020	4,306,467	12,930,058	21,724,021
Produits du ciment	262	2,552	3,705,343	5,719,815	7,753,355	13,975,399
Produits argileux						
Dérivés domestiques de l'argile	119	3,437	5,115,962	278,125	9,563,690	12,207,367
Dérivés importés de l'argile	32	1,913	2,870,543	1,674,391	4,958,209	7,073,371
Sable, chaux, brique	5	134	236,566	211,920	392,210	651,781
Produits du verre	114	5,921	9,278,360	10,583,240	15,158,454	27,605,255

11.—Principales statistiques des industries manufacturières, d'après la classification normale, 1946—fin

Groupe industriel	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nombre	nombre	$	$	$	$
Dérivés des métalloïdes—fin						
Produits du gypse	10	905	1,298,693	4,076,812	4,266,247	8,755,090
Chaux	41	918	1,616,839	456,613	4,910,127	7,322,168
Sel	9	713	918,566	993,304	2,890,423	4,480,839
Pierre de monuments et d'ornementation	147	1,541	2,643,298	2,906,528	5,863,829	9,063,895
Divers produits des métalloïdes	59	1,455	2,576,946	7,371,299	7,775,756	15,764,129
Dérivés du pétrole et du charbon	**77**	**12,106**	**24,197,354**	**190,527,903**	**79,046,757**	**286,007,855**
Produits du coke et du gaz	34	4,961	9,348,213	34,709,159	21,599,146	62,582,475
Dérivés du pétrole	43	7,145	14,849,141	155,818,744	57,447,611	223,425,380
Produits chimiques	**1,031**	**38,012**	**67,842,339**	**179,749,719**	**208,399,498**	**401,741,703**
Acides, alcalis et sels	29	5,338	11,158,999	14,650,883	26,219,014	47,301,400
Engrais chimiques	29	2,805	5,929,796	22,865,328	23,895,016	49,992,443
Préparations médicinales et pharmaceutiques	201	7,670	12,832,173	23,163,222	43,446,027	67,049,834
Peintures, pigments et vernis	98	5,006	8,847,406	28,733,401	27,529,707	56,729,620
Savon, composés pour la lessive, etc.	78	3,219	4,964,045	8,465,878	12,456,492	21,240,140
Produits de toilette	150	3,219	6,213,581	19,268,952	18,360,080	38,274,818
Fabriques d'huile végétale	91	1,995	2,729,367	7,622,735	12,440,886	20,117,113
Divers produits chimiques:	14	734	1,303,807	20,441,369	4,760,056	25,453,439
Encre d'imprimerie et encre à écrire	30	653	1,330,097	2,770,760	3,414,826	6,244,648
Adhésifs	22	674	1,223,032	3,749,579	2,812,350	6,784,313
Vernis et enduits	48	726	1,096,194	5,258,115	4,260,364	9,558,330
Distillation du coaltar	11	410	740,619	3,116,167	2,052,078	5,509,727
Gaz comprimés	42	1,064	1,961,493	1,258,423	6,735,081	8,308,028
Distillation du bois	4	170	236,305	540,228	394,103	999,790
Divers produits chimiques	184	4,329	7,275,425	17,844,679	19,623,418	38,178,060
Diverses industries manufacturières	**715**	**21,149**	**31,158,253**	**49,954,677**	**60,247,499**	**111,497,798**
Balais, brosses et vadrouilles	88	2,572	3,475,859	7,332,183	6,286,134	13,730,113
Matelas et ressorts	77	3,485	5,949,548	14,979,041	12,027,749	27,217,843
Instruments de musique	25	1,018	1,471,668	1,095,670	2,158,867	3,324,363
Stylographes et crayons	10	1,462	1,963,245	4,223,043	5,696,637	9,956,516
Outillage scientifique et professionnel	45	2,226	4,070,084	5,979,164	8,260,375	14,384,569
Articles de sport	41	1,324	1,668,542	2,315,917	2,477,094	4,849,211
Jouets et jeux	50	1,456	1,736,996	2,224,510	3,327,996	5,609,323
Fournitures de dactylographe	8	334	620,274	1,442,410	1,261,401	2,722,243
Industries diverses:						
Statues, œuvres d'art et bibelots	93	1,180	1,409,335	1,334,889	2,068,783	3,428,806
Lampes électriques et abat-jour	35	914	1,137,804	2,129,128	2,137,497	4,293,092
Fleurs et plumes artificielles	35	749	827,817	867,783	1,440,324	2,318,376
Enseignes électriques au néon et autres	35	847	1,616,145	838,754	2,785,255	3,704,538
Articles fabriqués de poil animal et humain	20	350	412,689	904,449	531,247	1,445,960
Parapluies	6	144	170,844	428,407	437,441	867,510
Pipes à tabac	6	52	60,626	37,987	79,003	118,870
Boutons	18	986	1,468,667	1,757,419	2,480,099	4,296,827
Timbres et stencils, caoutchouc et métal	45	576	933,801	493,215	1,563,289	2,075,708
Industries diverses, y compris les étuis à bijoux	11	440	533,639	618,186	812,196	1,444,486
Glace artificielle	55	777	1,278,934	147,996	3,542,191	4,010,461
Chandelles	12	257	351,736	804,526	873,921	1,698,983
Totaux généraux, toutes industries	**31,249**	**1,058,156**	**1,740,687,254**	**4,358,234,766**	**3,467,004,980**	**8,035,692,471**

Sous-section 3.—Manufactures classées selon l'usage du produit

Des changements marqués sont survenus depuis 1922 dans l'importance des divers groupes du classement selon l'usage. A l'égard du pourcentage de la valeur brute de la production, le changement le plus frappant est celui du groupe des aliments, qui accuse une diminution sensible de 28 p. 100 du total en 1922 à 23 p. 100 en 1939, 21 p. 100 en 1945 et de nouveau 23 p. 100 en 1946. Le groupe des matériaux de production, qui en 1923 avait déplacé les aliments en tête du classement, augmente régulièrement jusqu'en 1939 et se maintient depuis à environ 30 p. 100 du total. Par suite de la production du matériel de guerre, les véhicules et navires augmentent de 8 p. 100 en 1939 à 13 p. 100 en 1945 et baissent de nouveau à 8 p. 100 en 1946. Le matériel industriel augmente de 15 p. 100 à 16 p. 100. Les autres groupes, sauf selui des "divers", baissent légèrement durant la guerre.

12.—Statistiques principales des industries manufacturières, classées selon l'usage des principaux produits, par groupes généraux, années représentatives, 1929-1946

Année et classement	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
	nombre	$	nombre	$	$	$
1929						
Aliments	8,351	463,984,558	94,707	87,960,036	597,396,238	837,986,384
Boissons et tabac	599	261,365,785	18,976	21,670,376	65,440,053	208,968,998
Vêtements	1,680	223,376,104	93,935	88,914,849	172,726,557	336,452,685
Effets personnels	380	56,155,234	11,148	13,595,331	29,389,246	61,191,750
Articles de ménage	600	76,185,921	20,857	23,248,775	34,293,465	77,811,331
Livres et papeterie	1,917	144,222,275	38,141	56,003,183	45,384,362	155,947,960
Véhicules et navires	781	310,942,038	61,835	91,239,185	243,258,350	407,947,648
Matériaux de production	6,227	1,776,758,115	223,071	258,255,079	524,193,104	1,154,908,260
Équipement industriel	1,576	719,112,914	99,922	131,820,142	304,581,449	614,827,756
Divers	105	32,789,065	3,939	4,584,261	13,007,989	27,403,344
Totaux, 1929	**22,216**	**4,004,892,009**	**666,531**	**777,291,217**	**2,029,670,813**	**3,883,446,116**
1933						
Aliments	8,759	408,995,499	75,434	68,652,798	313,760,942	492,729,174
Boissons et tabac	670	185,612,678	18,289	17,626,141	40,454,300	98,409,638
Vêtement	1,922	143,382,092	75,363	56,001,234	103,209,050	194,627,734
Effets personnels	601	39,681,900	8,938	8,616,372	15,323,848	35,589,961
Articles de ménage	654	66,047,002	15,587	12,887,200	16,022,584	38,684,649
Livres et papeterie	2,170	132,507,101	34,300	42,830,661	28,818,380	103,477,707
Véhicules et navires	479	232,153,543	37,618	35,725,625	56,917,292	120,992,781
Matériaux de production	6,564	1,459,569,284	139,734	126,208,238	252,383,314	573,991,467
Équipement industriel	1,819	588,147,285	60,061	64,155,426	133,382,392	277,075,032
Divers	142	23,163,454	3,334	3,544,129	7,516,826	18,497,642
Totaux, 1933	**23,780**	**3,279,259,838**	**468,658**	**436,247,824**	**967,788,928**	**1,954,075,785**
1939						
Aliments	8,529	451,298,489	99,983	101,904,518	526,619,353	784,072,722
Boissons et tabac	657	190,313,279	23,489	27,051,038	74,295,571	164,312,439
Vêtement	2,178	187,495,826	97,220	83,762,588	146,201,614	275,567,762
Effets personnels	623	46,866,657	12,623	13,771,704	26,408,179	57,043,684
Articles de ménage	767	93,773,837	27,647	28,417,336	40,528,394	88,800,804
Livres et papeterie	2,452	143,293,147	41,804	56,466,921	47,916,777	144,288,052
Véhicules et navires	364	269,734,181	54,673	72,238,590	141,704,269	266,089,493
Matériaux de production	7,095	1,580,602,852	201,849	229,381,185	559,816,486	1,130,510,177
Équipement industriel	1,957	650,305,878	93,235	117,754,260	257,416,596	528,678,421
Divers	183	33,340,303	5,591	7,063,013	15,252,136	34,919,974
Totaux, 1939	**24,805**	**3,647,024,449**	**658,114**	**737,811,153**	**1,836,159,375**	**3,474,783,528**

12.—Statistiques principales des industries manufacturières, classées selon l'usage des principaux produits, par groupes généraux, années représentatives, 1929-1946—fin

Année et classement	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
1944	nombre	nombre	$	$	$	$
Aliments	8,435	136,747	183,795,031	1,271,356,037	408,862,849	1,702,330,839
Boissons et tabac	635	28,566	44,140,376	118,406,602	159,387,626	281,731,695
Vêtement	2,713	117,056	146,623,855	284,018,437	242,324,720	529,230,834
Effets personnels	758	18,922	26,130,683	54,417,448	59,949,718	115,502,040
Articles de ménage	908	38,940	58,426,100	83,231,172	100,932,323	187,175,054
Livres et papeterie	2,468	47,319	76,542,070	75,882,848	141,795,037	219,966,613
Véhicules et navires	413	222,604	454,449,952	637,341,589	771,461,866	1,425,858,778
Matériaux de production	8,990	343,035	567,699,762	1,369,160,212	1,142,646,292	2,646,303,770
Équipement industriel	2,889	216,279	385,434,071	697,897,961	781,329,304	1,512,623,216
Divers	274	53,414	86,379,476	240,621,050	207,086,275	452,969,680
Totaux, 1944	**28,483**	**1,222,882**	**2,029,621,370**	**4,832,333,356**	**4,015,776,010**	**9,073,692,519**
1945						
Aliments	8,310	138,798	193,248,422	1,275,251,323	421,151,585	1,719,329,106
Boissons et tabac	648	29,762	47,398,501	140,745,224	180,081,452	324,989,427
Vêtement	3,046	123,681	159,792,122	303,595,189	266,681,013	573,291,033
Effets personnels	780	20,998	29,266,421	61,739,904	66,176,283	129,130,335
Articles de ménage	1,102	41,204	61,922,834	90,428,186	102,341,665	195,859,702
Livres et papeterie	2,502	51,276	85,428,837	84,949,518	156,991,699	244,398,179
Véhicules et navires	442	160,321	331,325,962	507,145,106	562,302,572	1,084,076,890
Matériaux de production	8,941	320,974	529,821,323	1,258,478,355	1,046,626,043	2,428,836,658
Équipement industriel	2,996	199,851	351,884,793	653,419,689	662,460,315	1,348,434,924
Divers	283	32,507	55,184,234	97,916,353	99,503,272	202,022,612
Totaux, 1945	**29,050**	**1,119,372**	**1,845,773,449**	**4,473,668,847**	**3,564,315,899**	**8,250,368,866**
1946						
Aliments	8,307	142,948	208,246,768	1,344,869,257	445,583,247	1,814,909,474
Boissons et tabac	659	29,435	48,852,221	144,197,521	201,409,448	349,914,231
Vêtement	3,401	132,018	179,302,900	344,488,916	313,084,058	660,852,502
Effets personnels	831	22,878	33,330,845	72,388,600	74,217,740	147,894,182
Articles de ménage	1,380	46,552	72,474,444	113,497,880	124,634,329	241,541,217
Livres et papeterie	2,591	56,642	98,160,792	100,762,002	183,400,588	286,843,601
Véhicules et navires	466	106,870	209,206,556	318,485,632	323,005,130	653,216,763
Matériaux de production	10,148	320,766	541,037,792	1,260,493,056	1,121,849,111	2,508,083,992
Équipement industriel	3,224	191,864	336,665,748	624,737,938	649,538,467	1,306,685,056
Divers	242	8,183	13,409,188	34,313,964	30,282,862	65,751,453
Totaux, 1946	**31,249**	**1,058,156**	**1,740,687,254**	**4,358,234,766**	**3,467,004,980**	**8,035,692,471**

13.—Statistiques principales des industries manufacturières particulières, classées selon l'usage des principaux produits, 1946

Année et classement	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Aliments	**8,307**	**142,948**	**208,246,768**	**1,344,869,257**	**445,583,247**	**1,814,909,474**
Céréales panifiables	4,128	54,049	76,928,508	360,951,716	164,019,836	533,828,367
Poisson	586	11,327	13,799,809	68,012,828	31,084,775	100,201,291
Préparations de fruits et légumes	513	16,373	19,168,778	83,434,146	50,680,350	136,004,138
Viandes	221	23,135	41,107,828	412,277,055	66,696,721	482,110,033
Produits laitiers	2,300	22,679	33,213,903	218,284,499	68,101,014	291,799,884
Matières grasses	8	148	282,372	639,978	467,612	1,179,080
Sucre	11	2,633	5,010,789	45,900,913	13,748,222	61,181,621
Divers	540	12,604	12,734,781	155,368,122	50,784,717	208,605,060
Boissons et tabac	**659**	**29,435**	**48,852,221**	**144,197,521**	**201,409,448**	**349,914,231**
Boissons alcooliques	79	12,719	24,866,282	44,854,232	128,596,924	176,418,945
Boissons non alcooliques	485	5,867	9,575,381	20,087,884	32,830,899	53,861,070
Tabac	95	10,849	14,410,558	79,255,405	39,981,625	119,634,216

13.—Statistiques principales des industries manufacturières particulières, classées selon l'usage des principaux produits, 1946—fin

Année et classement	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Vêtement	**3,401**	**132,018**	**179,302,900**	**344,488,916**	**313,084,058**	**660,852,502**
Chaussures en cuir	294	22,334	29,023,596	52,340,814	43,612,607	96,435,251
Articles en fourrure	617	7,915	12,988,608	40,421,050	22,078,566	62,748,055
Vêtements et lingerie	1,923	66,218	93,063,602	179,846,975	167,255,356	348,096,605
Gants et mitaines	99	3,713	3,824,215	6,794,342	6,089,516	12,939,930
Chapeaux et casquettes	206	6,336	9,378,839	15,774,219	15,854,329	31,851,826
Tricots	247	24,941	30,210,507	47,270,879	56,681,420	105,208,699
Imperméables	15	561	813,533	2,040,637	1,512,264	3,572,136
Effets personnels	**831**	**22,878**	**33,330,845**	**72,388,600**	**74,217,740**	**147,894,182**
Bijouterie et horlogerie	172	6,691	10,507,305	22,873,016	18,411,485	41,528,678
Articles de récréation	116	3,798	4,877,206	5,636,097	7,963,957	13,782,897
Effets personnels	543	12,389	17,946,334	43,879,487	47,842,298	92,582,607
Articles de ménage	**1,380**	**46,552**	**72,474,444**	**113,497,880**	**124,634,329**	**241,541,217**
Livres et papeterie	**2,591**	**56,642**	**98,160,792**	**100,762,002**	**183,400,588**	**286,843,601**
Véhicules et navires	**466**	**106,870**	**209,206,556**	**318,485,632**	**323,005,130**	**653,216,763**
Matériaux de production	**10,148**	**320,766**	**541,037,792**	**1,260,493,056**	**1,121,849,111**	**2,508,083,992**
Matériaux de ferme	29	2,805	5,929,796	22,865,328	23,895,016	49,992,443
Matériaux à l'usage des manufacturiers	1,411	194,597	360,212,521	839,981,923	740,841,534	1,683,547,929
Matériaux de construction	8,140	98,030	139,497,348	309,834,982	291,185,010	617,908,503
Matériaux généraux	568	25,334	35,398,127	87,810,823	65,927,551	156,635,117
Équipement industriel	**3,224**	**191,864**	**336,665,748**	**624,737,938**	**649,538,467**	**1,306,685,056**
Outillage de ferme	63	14,030	25,634,807	33,092,607	29,613,614	63,877,759
Outillage de manufacture	318	27,775	51,226,155	51,682,565	94,450,954	148,015,290
Outillage de commerce	143	2,534	4,449,154	2,922,375	9,152,136	12,512,950
Outillage d'établissement de service	392	12,336	19,981,232	32,524,868	56,423,253	89,631,616
Outillage pour éclairage, chauffage et force motrice	408	61,426	109,112,268	303,475,099	226,191,406	549,293,858
Outillage général	1,900	73,763	126,262,132	201,040,424	233,707,104	443,353,583
Divers	**242**	**8,183**	**13,409,188**	**34,313,964**	**30,282,862**	**65,751,453**

Le tableau 14 a pour objet de donner la quantité et la valeur de chacun des principaux produits des industries manufacturières du Canada. La liste est nécessairement incomplète, car nombre d'articles sont fabriqués en si petite quantité que leur mention allongerait beaucoup le tableau sans en augmenter proportionnellement la valeur. Les articles énumérés, cependant, comprennent environ 75 p. 100 de la production globale.

14.—Quantité et valeur des principaux produits des industries manufacturières, groupées selon l'usage, 1946

Nomenclature	Unité de mesure	Quantité	Valeur
			$
Aliments—			
Biscuits, toutes sortes	tonnes	74,678	26,924,590
Pain, tartes, gâteaux, etc.	...	...	130,575,355
Beurre (de fabrique)	livres	271,469,899	105,443,878
Fromage (de fabrique)	"	193,065,192	44,570,433
Confiseries, toutes sortes	...	...	40,349,056
Crème, vendue dans les fabriques laitières	livres	25,545,263	19,708,985
Provende, grain haché	tonnes	1,440,706	56,038,134
Poisson, en conserves ou autrement préparé	"	...	56,310,727
Farine, blé	barils	27,176,463	164,358,697
Provendes à bétail et à volaille	...	1,508,400	74,498,226
Fruits et légumes, en conserves	livres	518,367,717	43,107,087

14.—Quantité et valeur des principaux produits des industries manufacturières, groupées selon l'usage, 1946—suite

Nomenclature	Unité de mesure	Quantité	Valeur
			$
Aliments—fin			
Crème glacée (de fabrique)	gallons	13,953,012	17,244,273
Confitures, gelées et marmelades	livres	93,830,055	12,547,802
Saindoux	"	46,230,527	6,755,057
Viandes, en conserves, y compris volaille, pâtes, etc.	"	210,098,653	43,710,776
Viandes, salées	"	423,059,602	109,206,423
Viandes, fraîches	"	981,271,716	203,586,876
Lait, vendu dans les fabriques	gallons	131,851,780	61,350,011
Lait, évaporé et condensé	livres	234,203,080	20,821,680
Cornichons, sauces et catsup	..	..	10,099,772
Poudres alimentaires	livres	100,476,942	27,610,364
Saucisse, fraîche et fumée	"	124,992,807	26,997,135
Friture	"	107,980,525	15,770,393
Sucre granulé de canne et de betterave	"	829,298,810	51,117,520
Thé et café, rôtis, mélangés et emballés	"	117,514,653	56,402,907
Boissons et tabac—[1]			
Eaux gazeuses	gallons	55,732,936	37,060,154
Bière, ale, stout et porter	"	151,310,090	182,641,103
Cigarettes	milliers	15,263,780	208,027,668
Cigares	"	219,985	14,690,822
Spiritueux, potables, vendus (ventes nettes)	gall. de p.	11,125,219	59,132,546
Tabac, à chiquer, à fumer et à priser	livres	29,772,338	46,680,739
Tabac, en feuilles, conditionné	"	26,684,588	37,834,249
Vin, vendu	gallons	4,937,143	9,621,528
Vêtement—			
Pardessus et manteaux, hommes, garçons et femmes	nombre	2,976,952	91,696,373
Robes, femmes et jeunes filles	"	12,409,263	55,674,727
Chaussures en cuir	paires	35,358,064	86,410,052
Chaussures en caoutchouc	"	18,687,125	26,223,520
Chapeaux et casquettes pour hommes et garçons	douzaines	698,310	12,955,519
Chapeaux de femmes	"	437,341	9,791,208
Bas et chaussettes, toutes sortes	"	8,848,380	44,889,938
Chemises, fines et de travail	"	1,127,553	16,620,277
Complets pour hommes et garçons	nombre	1,936,793	37,891,500
Costumes pour femmes et jeunes filles	"	659,634	11,774,155
Sous-vêtements	douzaines	3,583,321	22,826,476
Uniformes en laine	nombre	175,065	2,953,171
Effets personnels—			
Sacs de cuir	..	..	10,886,331
Bijouterie	..	..	13,532,741
Pianos, orgues et pièces	..	..	1,856,654
Articles plaqués, toutes sortes	..	..	10,356,569
Appareils de radio et accessoires[2]	..	..	32,788,274
Savon	livres	231,506,582	27,586,756
Articles de sport	..	..	7,152,272
Préparations de toilette et parfums	..	..	17,475,521
Jouets et jeux	..	..	9,769,274
Articles de ménage—			
Couvertures, toutes sortes	livres	10,072,780	8,273,308
Balais et brosses	..	..	12,722,041
Tapis, moquettes et carpettes	..	..	6,279,778
Meubles de ménage, y compris lits et divans	..	..	63,626,554
Ustensiles de cuisine	..	..	9,572,904
Matelas	nombre	1,138,399	12,681,333
Vadrouilles	..	..	1,214,249
Sommiers de lit et autres meubles	..	..	5,380,109
Poêles, à charbon, à bois, électriques et à gaz	..	..	20,197,993
Livres et papeterie—			
Imprimés de réclame	..	..	18,083,133
Livres et catalogues imprimés	..	..	6,161,194
Lettres, circulaires, billets de banque, etc., imprimés	..	..	12,040,229
Périodiques, imprimés pour les éditeurs	..	..	11,644,229

[1] Comprend les taxes d'accise sur les produits du tabac et le prix coûtant des spiritueux. [2] Voir aussi "équipement de radiocommunication" sous la rubrique "Divers".

14.—Quantité et valeur des principaux produits des industries manufacturières, groupées selon l'usage, 1946—fin

Nomenclature	Unité de mesure	Quantité	Valeur
			$
Livres et papeterie—fin			
Périodiques, imprimés par les éditeurs—			
Abonnements et ventes	..	..	32,802,776
Revenu brut de la réclame	...	...	56,276,973
Formules, commerciales, imprimées	..	..	19,365,778
Véhicules et navires—			
Avions, y compris pièces et réparation	..	..	33,640,592
Automobiles commerciales	nombre	79,657	81,204,338
Automobiles, voyageurs	"	91,871	82,847,330
Pièces et accessoires d'automobiles, y compris pneus, etc.	..	..	209,674,460
Wagons et locomotives, et pièces	..	..	61,382,093
Navires et réparation de navires	..	..	101,150,554
Divers—			
Abrasifs artificiels	..	..	18,271,737
Sacs de coton et jute	douzaines	11,839,407	25,560,986
Sacs en papier	..	..	15,182,322
Barres, fer et acier, laminées à chaud	ton. nettes	377,260	28,448,498
Accumulateurs électriques et pièces	..	..	17,507,203
Blooms, billettes et brames	ton. nettes	225,859	10,227,549
Chaudières, chauffage et force motrice, et pièces	..	..	11,922,435
Boîtes de papier et de bois	..	..	72,140,897
Composés de calcium et de sodium	..	..	21,997,276
Boîtes de fer-blanc	..	..	49,673,485
Moulages de fonte (pour la vente)	tonnes	214,624	30,951,810
Coke	..	3,363,109	32,676,130
Tissus de coton	verges	304,852,413	55,593,632
Émaux, laques et vernis	..	..	23,549,863
Explosifs	..	..	7,654,592
Instruments aratoires et pièces	..	..	52,247,004
Ferro-alliages	..	..	11,114,234
Pièces forgées, acier et autres	..	..	7,442,308
Gaz vendu	M. pi. cu.	22,503,927	20,916,981
Gaz comprimé et liquide	..	..	12,728,644
Gazoline	gall. imp.	1,017,620,703	117,836,804
Verre, pressé et soufflé	..	..	15,659,180
Quincaillerie de construction et autre	..	..	12,239,355
Cuir à chaussure	..	..	39,911,342
Bois-d'œuvre, scié, brut et raboté	..	..	259,267,662
Machines, tous genres et pièces	..	..	185,804,093
Médicaments et produits pharmaceutiques	..	..	54,441,506
Munitions et autre matériel de guerre	..	..	8,355,999
Huile, combustible et gaz	gall. imp.	965,101,806	52,446,338
Peintures, mélangées, prêtes pour l'usage	..	9,687,254	25,226,843
Papier, papier-journal, d'emballage et à livres	..	..	312,626,930
Carton	..	..	58,489,845
Tuyaux et raccords, fer et acier	..	..	33,528,518
Plastiques primaires	..	..	21,240,140
Plaques, feuilles, etc., fer ou acier	ton. nettes	456,932	36,147,670
Pulpe de bois pour la vente	ton. court.	1,693,443	130,742,258
Équipement de radiocommunication	..	..	6,750,778
Réfrigérateurs électriques	nombre	48,897	8,421,592
Tringles et barres, laiton, bronze, etc.	livres	176,635,553	5,856,704
Tringles de fil de cuivre	"	122,387,244	15,916,489
Formes laminées, fer et acier, semi-ouvrées	ton. nettes	225,859	10,227,549
Châssis, portes et autres boiseries	..	..	31,341,439
Outillage scientifique et professionnel	..	..	14,384,569
Soie artificielle et mélangée, filament continu	verges	59,719,166	33,864,444
Produits de fonderie et d'affinerie	..	..	304,718,524
Rayonne filée et mélanges	verges	18,442,510	8,614,666
Lingots et moulages d'acier (vendus)	ton. nettes	117,863	20,969,581
Profilés d'acier érigés, ponts, etc	..	..	22,155,792
Profilés d'acier de construction fabriqués dans les usines primaires	..	..	7,697,043
Tissus pour pneus	livres	19,835,517	10,139,299
Outils, toutes sortes	..	..	23,682,083
Ficelle d'engerbage et câble	..	..	15,743,717
Fils et câbles électriques	..	..	39,434,000
Fil, corde et câble de fer	..	..	15,088,287
Drap, tissé et autre	verges	27,840,576	48,742,005
Filés de coton, soie artificielle, laine, etc., pour la vente	livres	85,294,607	63,203,160

Sous-section 4.—Manufactures classées selon l'origine des matières premières

La distinction entre les matières premières agricoles d'origine canadienne et étrangères est établie selon qu'elles sont ou non indigènes au Canada plutôt que d'après leur source réelle. Ainsi, les industries comprises dans les catégories d'origine étrangère sont celles qui dépendent de matières premières qui ne sont pas cultivées au Canada, telles que thé, café, épices, sucre de canne, riz, caoutchouc et coton. Les industries comprises dans les catégories d'origine canadienne peuvent, cependant, consommer de fortes quantités de matières premières importées.

Le groupe des industries d'origine minérale comprend, en plus des métaux non ferreux, produits en si grandes quantités au Canada, les industries du fer et de l'acier, du pétrole et autres substances minérales, dont les matières premières sont importées en majeure partie. Les produits d'origine minérale, à l'exception des combustibles, sont presque tous des articles durables. Une production et une consommation relativement élevées de produits minéraux sont d'ordinaire les indices d'un haut niveau de confort et d'une industrialisation avancée. Durant les périodes de marasme économique, lorsque la production de marchandises durables est limitée, l'emploi dans les industries du groupe agricole, qui produisent surtout des denrées de consommation, est plus élevé que dans le groupe minéral. En 1943, les industries du groupe minéral réunissent les capitaux de beaucoup les plus considérables, le plus grand nombre d'employés et payent le montant le plus élevé en salaires. En 1943, le capital moyen par employé s'élève à $5,441 dans le groupe minéral, en comparaison de $4,417 dans le groupe agricole. Le groupe minéral paye aussi les salaires les plus élevés. En 1946, la moyenne des salaires s'établit à $1,861 dans le groupe minéral et $1,467 dans le groupe agricole.

15.—Statistiques principales des industries manufacturières, classées selon l'origine des matières premières utilisées, par groupes principaux, années représentatives, 1929-1946

Année et origine	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
1929	nombre	$	nombre	$	$	$
Origine agricole	9,041	969,384,866	181,682	188,306,755	852,606,083	1,396,769,569
Origine minérale	3,219	1,550,662,908	218,879	304,027,803	678,683,203	1,392,499,868
Origine forestière	7,353	1,148,558,242	163,863	191,044,307	313,088,964	722,269,066
Origine marine	730	28,644,442	16,367	5,411,855	21,496,859	34,966,260
Origine sauvagine	234	14,338,686	3,767	4,783,323	12,847,817	20,861,039
Origine mixte	1,639	293,302,865	81,973	83,717,174	150,947,887	316,080,314
Totaux généraux, 1929	**22,216**	**4,004,892,009**	**666,531**	**777,291,217**	**2,029,670,813**	**3,883,446,116**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	5,191	697,206,163	114,236	115,201,292	496,842,580	889,075,246
Élevage	3,850	272,178,703	67,446	73,105,463	355,763,503	507,694,323
Totaux, origine agricole	**9,041**	**969,384,866**	**181,682**	**188,306,755**	**852,606,083**	**1,396,769,569**
Des fermes canadiennes	8,743	708,461,549	134,680	140,340,993	682,056,026	1,106,006,184
Des fermes étrangères	298	260,923,317	47,002	47,965,762	170,550,057	290,763,385
1933						
Origine agricole	9,695	844,582,058	158,602	137,711,749	454,882,704	791,956,470
Origine minérale	3,539	1,306,641,651	130,565	138,101,092	271,434,337	601,428,003
Origine forestière	7,796	882,445,602	102,807	99,046,012	133,550,374	335,886,257
Origine marine	620	15,532,775	4,064	2,287,385	10,960,289	17,380,323
Origine sauvagine	335	10,507,157	3,498	3,481,885	7,159,079	13,000,927
Origine mixte	1,795	219,550,595	69,122	55,619,701	89,802,145	194,423,805
Totaux généraux, 1933	**23,780**	**3,279,259,838**	**468,658**	**436,247,824**	**967,788,928**	**1,954,075,785**

15.—Statistiques principales des industries manufacturières, classées selon l'origine des matières premières utilisées, par groupes principaux, années représentatives, 1929-1946—suite

Année et origine	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
1933—fin	nombre	$	nombre.	$	$	$
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	5,746	609,044,529	93,433	81,655,182	263,007,043	494,048,930
Élevage	3,949	235,537,529	65,169	56,056,567	191,875,661	297,907,540
Totaux, origine agricole	**9,695**	**844,582,058**	**158,602**	**137,711,749**	**454,882,704**	**791,956,470**
Des fermes canadiennes	9,373	629,450,643	124,547	107,807,386	365,559,776	620,197,449
Des fermes étrangères	322	215,131,415	34,055	29,904,363	89,322,928	171,759,021
1939						
Origine agricole	10,203	952,929,892	220,210	217,724,965	778,250,125	1,289,993,021
Origine minérale	3,474	1,498,265,618	210,752	280,054,303	669,728,573	1,321,444,094
Origine forestière	8,430	951,016,933	142,091	160,798,500	244,944,997	572,335,960
Origine marine	523	21,479,200	5,369	3,638,794	18,114,698	28,816,536
Origine sauvagine	384	14,723,743	4,604	5,396,623	11,592,066	19,961,526
Origine mixte	1,791	208,609,063	75,088	70,197,968	113,528,916	242,232,391
Totaux généraux, 1939	**24,805**	**3,647,024,449**	**658,114**	**737,811,153**	**1,836,159,375**	**3,474,783,528**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	6,096	649,746,486	124,708	126,311,033	410,994,461	759,964,866
Élevage	4,107	303,183,406	95,502	91,413,932	367,255,664	530,028,155
Totaux, origine agricole	**10,203**	**952,929,892**	**220,210**	**217,724,965**	**778,250,125**	**1,289,993,021**
Des fermes canadiennes	9,382	699,345,423	171,460	168,260,771	630,779,223	1,011,294,132
Des fermes étrangères	821	253,584,469	48,750	49,464,194	147,470,902	278,698,889

	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
1944	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Origine agricole	10,329	287,756	394,716,309	1,781,014,374	870,995,104	2,688,731,415
Origine minérale	4,479	634,542	1,208,779,764	2,258,796,792	2,312,260,844	4,708,104,244
Origine forestière	10,347	186,680	278,171,969	495,531,476	541,521,976	1,082,160,284
Origine marine	535	9,664	10,327,695	45,906,542	22,066,801	68,882,879
Origine sauvagine	535	6,190	9,430,191	28,076,572	15,728,926	43,985,177
Origine mixte	2,258	98,050	128,195,442	223,007,600	253,202,359	481,828,520
Totaux généraux, 1944	**28,483**	**1,222,882**	**2,029,621,370**	**4,832,333,356**	**4,015,776,010**	**9,073,692,519**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	6,307	165,514	226,751,705	888,435,918	563,349,320	1,477,008,962
Élevage	4,022	123,242	167,964,604	892,578,456	307,645,784	1,211,722,453
Totaux, origine agricole	**10,329**	**287,756**	**394,716,309**	**1,781,014,374**	**870,995,104**	**2,688,731,415**
Des fermes canadiennes	9,493	225,077	303,293,749	1,507,501,822	668,958,344	2,202,655,904
Des fermes étrangères	836	62,679	91,422,560	273,512,552	202,036,760	486,075,511
1945						
Origine agricole	10,346	296,224	416,822,843	1,801,780,401	921,956,062	2,761,024,764
Origine minérale	4,557	505,627	967,665,281	1,788,760,744	1,744,865,298	3,654,473,138
Origine forestière	10,546	195,999	299,036,383	548,625,870	574,743,580	1,170,674,893
Origine marine	540	10,219	11,268,019	62,064,331	30,529,102	93,567,274
Origine sauvagine	591	7,199	11,303,522	36,280,969	18,300,106	54,773,683
Origine mixte	2,470	104,104	139,677,401	236,156,532	273,921,751	515,855,114
Totaux généraux, 1945	**29,050**	**1,119,372**	**1,845,773,449**	**4,473,668,847**	**3,564,315,899**	**8,250,368,866**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	6,245	168,907	239,224,361	926,639,188	605,036,663	1,556,904,150
Élevage	4,101	127,317	177,598,482	875,141,213	316,919,399	1,204,120,614
Totaux, origine agricole	**10,346**	**296,224**	**416,822,843**	**1,801,780,401**	**921,956,062**	**1,761,024,764**
Des fermes canadiennes	9,486	231,708	321,688,225	1,537,044,535	708,624,007	2,273,013,255
Des fermes étrangères	860	64,516	95,134,618	264,735,866	213,332,055	488,011,509

15.—Statistiques principales des industries manufacturières, classées selon l'origine des matières premières utilisées, par groupes principaux, années représentatives, 1929-1946—fin

Année et origine	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
1946	nombre	nombre	$	$	$	$
Origine agricole	10,535	302,250	443,471,006	1,876,803,842	991,765,819	2,907,395,097
Origine minérale	4,954	406,378	756,332,727	1,430,525,795	1,365,653,544	2,904,496,837
Origine forestière	11,883	220,446	358,033,891	676,542,601	736,212,028	1,468,630,801
Origine marine	586	11,327	13,799,809	68,012,828	31,084,775	100,201,291
Origine sauvagine	617	7,915	12,988,608	40,421,050	22,078,566	62,748,055
Origine mixte	2,674	109,840	156,061,213	265,928,650	320,210,248	592,220,390
Totaux généraux, 1946	**31,249**	**1,058,156**	**1,740,687,254**	**4,358,234,766**	**3,467,004,980**	**8,035,692,471**
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre	6,326	169,300	251,545,508	992,329,370	653,371,968	1,671,793,471
Élevage	4,209	132,950	191,925,498	884,474,472	338,393,851	1,235,601,626
Totaux, origine agricole	**10,535**	**302,250**	**443,471,006**	**1,876,803,842**	**991,765,819**	**2,907,395,097**
Des fermes canadiennes	9,638	240,961	348,446,141	1,631,721,715	781,589,463	2,442,421,842
Des fermes étrangères	897	61,289	95,024,865	245,082,127	210,176,356	464,973,255

Sous-section 5.—Manufactures classées selon le genre d'organisation

Pour la première fois, le Bureau fédéral de la statistique étudie le genre d'organisation des industriels canadiens. Les résultats de 1946 paraissent dans la présente sous-section.

Sur les 30,663 établissements étudiés, 14,581 ou 48 p. 100 appartiennent à des particuliers, 4,920 ou 16 p. 100 sont des sociétés commerciales en nom collectif, 10,209 ou 33 p. 100 des sociétés commerciales constituées et 953 ou 3 p. 100 des coopératives.

Comme on pouvait s'y attendre, les petits établissements, quel que soit le genre de produits manufacturés, sont la propriété de particuliers. Un grand nombre d'établissements de peu d'envergure entrent dans cette catégorie et le pourcentage diminue en raison directe de l'importance de l'activité, comme l'état suivant le montre:

Groupe	*Nombre moyen d'employés par établissement*	*Pourcentage d'entreprises particulières*
Produits du bois et du papier	18·7	58·6
Substances végétales	23·1	60·4
Produits animaux	23·2	40·2
Industries diverses	30·4	37·3
Produits chimiques et parachimiques	36·7	21·0
Produits des métalloïdes	40·1	32·7
Textiles et leurs produits	53·5	28·0
Fer et ses produits	105·7	25·1
Produits des métaux non ferreux	114·7	22·3
TOUS LES GROUPES	34·1	47·6

Les entreprises appartenant à des particuliers ne sont pas aussi importantes du point de vue de l'emploi que leur grand nombre semble l'indiquer. Selon les tableaux **16** et **17**, bien qu'elles forment une proportion de 48 p. 100 du total, ces entreprises ne contribuent que pour 8 p. 100 des emplois; les sociétés en nom collectif, avec 16 p. 100 des entreprises, occupent 5 p. 100 du total des employés; les sociétés

commerciales constituées, qui comptent 33 p. 100 des entreprises, emploient 86 p. 100 des employés; et les coopératives (3 p. 100 du nombre des entreprises) ne répondent que pour 1 p. 100 des employés.

16.—Répartition proportionnelle des entreprises manufacturières, classées par genre d'organisation, par province et par groupe industriel, 1946

Province ou groupe	Entreprises particulières	Sociétés en nom collectif	Sociétés constituées	Coopératives	Total
	%	%	%	%	%
Province					
Île du Prince-Édouard	58·4	16·3	19·7	5·6	100·0
Nouvelle-Écosse	59·4	16·4	23·2	1·0	100·0
Nouveau-Brunswick	57·6	11·9	27·9	2·6	100·0
Québec	53·4	13·5	28·2	4·9	100·0
Ontario	42·3	16·8	39·3	1·6	100·0
Manitoba	42·3	17·2	37·8	2·7	100·0
Saskatchewan	56·2	17·8	20·2	5·8	100·0
Alberta	50·6	17·6	27·0	4·8	100·0
Colombie-Britannique et Yukon	35·0	22·3	41·0	1·7	100·0
Groupe industriel					
Substances végétales	60·4	13·2	24·4	2·0	100·0
Produits animaux	40·2	12·8	27·5	19·5	100·0
Textiles et leurs produits	28·0	21·1	50·3	0·6	100·0
Produits du bois et du papier	58·6	18·0	23·1	0·3	100·0
Fer et ses produits	25·1	15·1	59·4	0·4	100·0
Produits des métaux non ferreux	22·3	14·6	63·1	—	100·0
Produits des métalloïdes	32·7	16·3	51·0	0·0	100·0
Produits chimiques et parachimiques	21·0	9·2	69·1	0·7	100·0
Industries diverses	37·3	17·0	45·7	—	100·0
Totaux	**47·6**	**16·0**	**33·3**	**3·1**	**100·0**

Les sociétées commerciales constituées sont de beaucoup les plus importantes du point de vue des emplois fournis, comme les chiffres du tableau **17** le montrent.

17.—Répartition proportionnelle de l'emploi dans les industries manufacturières, classées par genre d'organisation, par province et par groupe industriel, 1946

Province ou groupe	Entreprises particulières	Sociétés en nom collectif	Sociétés constituées	Coopératives	Total
	%	%	%	%	%
Province					
Île du Prince-Édouard	29·0	10·4	58·2	2·4	100·0
Nouvelle-Écosse	13·3	4·6	81·6	0·5	100·0
Nouveau-Brunswick	11·7	4·3	82·4	1·6	100·0
Québec	9·9	5·3	83·9	0·9	100·0
Ontario	5·9	4·0	89·6	0·5	100·0
Manitoba	6·9	5·4	86·7	1·0	100·0
Saskatchewan	13·9	7·1	69·4	9·6	100·0
Alberta	11·6	8·2	77·3	2·9	100·0
Colombie-Britannique et Yukon	6·5	5·1	86·3	2·1	100·0
Groupe industriel					
Substances végétales	11·8	4·4	82·6	1·2	100·0
Produits animaux	10·5	6·5	76·7	6·3	100·0
Textiles et leurs produits	7·6	8·0	84·2	0·2	100·0
Produits du bois et du papier	14·2	6·8	78·3	0·7	100·0
Fer et ses produits	2·3	1·7	95·9	0·1	100·0
Produits des métaux non ferreux	2·0	1·9	96·1	—	100·0
Produits des métalloïdes	4·2	3·4	92·4	—	100·0
Produits chimiques et parachimiques	2·7	1·9	94·7	0·7	100·0
Industries diverses	11·8	6·2	82·0	—	100·0
Totaux	**7·9**	**4·7**	**86·5**	**0·9**	**100·0**

18.—Répartition proportionnelle de l'emploi dans les quarante principales industries, classées selon le genre d'organisation, 1946[1]

	Industrie	Entreprises particulières	Sociétés en nom collectif	Sociétés constituées	Coopératives	Total
		%	%	%	%	%
1	Pulpe et papier	—	—	100·0	—	100·0
2	Abattoirs et salaisons	1·4	1·6	94·1	2·9	100·0
3	Réduction et affinage des métaux non ferreux	—	—	100·0	—	100·0
4	Scieries	33·9	13·6	52·3	0·2	100·0
5	Minoterie et meunerie	16·6	9·2	71·2	3·0	100·0
6	Beurre et fromage	15·9	5·2	54·5	24·4	100·0
7	Appareils et accessoires électriques	0·8	1·2	98·0	—	100·0
8	Produits du pétrole	0·1	—	99·9	—	100·0
9	Automobiles	—	—	100·0	—	100·0
10	Confections pour femmes	14·6	15·5	69·9	—	100·0
11	Matériel roulant, chemin de fer	—	—	100·0	—	100·0
12	Articles en caoutchouc	0·2	0·4	99·4	—	100·0
13	Fer et acier neufs	—	—	100·0	—	100·0
14	Confections pour hommes	9·3	12·3	78·4	—	100·0
15	Pain et autres produits de la boulangerie	33·7	9·4	56·3	0·6	100·0
16	Machinerie	2·8	0·7	96·3	0·2	100·0
17	Préparations de fruits et légumes	8·1	5·0	83·6	3·3	100·0
18	Tôlerie	2·4	2·2	95·0	0·4	100·0
19	Aliments divers	7·5	2·9	89·6	—	100·0
20	Filés et tissus de coton	0·0	0·2	99·8	—	100·0
21	Brasseries	0·0	0·2	99·8	—	100·0
22	Bonneterie	2·9	4·9	92·2	—	100·0
23	Impression et édition	11·1	2·4	85·1	1·4	100·0
24	Chaussures en cuir	10·1	5·1	84·6	0·2	100·0
25	Accessoires d'automobiles	2·7	0·8	96·3	0·2	100·0
26	Construction de navires	6·9	0·6	98·5	—	100·0
27	Biscuits, confiserie, etc	4·5	3·1	92·4	—	100·0
28	Provende à bétail et volaille	9·8	5·2	73·7	11·3	100·0
29	Moulages de fer	5·6	3·0	91·4	—	100·0
30	Tabac, cigares, cigarettes	5·2	0·7	94·1	—	100·0
31	Ateliers de rabotage, fabriques de portes et châssis	21·9	11·4	66·3	0·4	100·0
32	Impression et reliure	17·3	8·9	71·9	1·9	100·0
33	Meubles	11·4	10·8	77·7	0·1	100·0
34	Boîtes et sacs de papier	2·1	2·1	95·8	—	100·0
35	Quincaillerie, outils et coutellerie	2·8	4·7	92·5	—	100·0
36	Produits du laiton et du cuivre	5·3	2·7	92·0	—	100·0
37	Distilleries	—	—	100·0	—	100·0
38	Préparations médicinales et pharmaceutiques	2·4	3·2	91·4	3·0	100·0
39	Articles de soie et de soie artificielle	0·4	0·2	99·4	—	100·0
40	Produits divers du papier	3·5	4·2	94·1	—	100·0

[1] Des données relatives aux saurisseries et conserveries n'ont pas été recueillies pour ce tableau en 1946. Voir tableau **19**, p. 652.

Sous-section 6.—Principales industries manufacturières

Dans l'exposé ci-dessous, le rang des dix principales industries en 1946, au point de vue de la valeur brute de la production, est comparé avec leur rang respectif au cours d'années représentatives depuis 1922.

Industrie	*Rang en—*							
	1946	*1945*	*1944*	*1939*	*1937*	*1933*	*1929*	*1922*
Pulpe et papier	1	2	5	2	2	1	1	2
Abattoirs et salaisons	2	1	1	3	3	3	2	3
Réduction et affinage des métaux non ferreux	3	3	2	1	1	2	9	[1]
Scieries	4	5	11	8	7	14	5	4
Minoterie et meunerie	5	8	12	7	5	4	3	1
Beurre et fromage	6	9	10	4	6	5	6	5
Appareils et accessoires électriques	7	6	8	9	8	16	8	17
Produits du pétrole	8	11	14	6	9	6	10	9
Automobiles	9	7	7	5	4	11	4	6
Confections pour femmes	10	16	21	17	16	10	17	16

[1] Ne figurait pas parmi les quarante principales industries en 1922.

L'essor rapide de la réduction des métaux non ferreux est l'un des faits saillants de l'expansion des industries manufacturières ces vingt dernières années. Cette industrie, fondée sur les abondantes ressources de bas métaux du pays, figure maintenant parmi les principales au même titre que celles qui dépendent de la forêt, de l'agriculture et des bestiaux. La crise économique a occasionné un remaniement du rang de plusieurs industries; dans certains cas, les changements ne se sont révélés que temporaires. En 1945, par suite de l'expansion des marchés pour leurs produits, les industries engagées dans la production des biens de consommation ont amélioré leur position. La pulpe et le papier ont repris la première place après l'avoir cédée pendant bien des années. Un autre changement important de 1946 est l'avancement des produits du pétrole du onzième au huitième rang et le retour des confections pour femmes au dixième rang. Les abattoirs et les salaisons ont reculé du premier au deuxième rang et les automobiles, du septième au neuvième.

19.—Statistique des quarante principales industries, classées selon la valeur brute des produits, 1946

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur des produits	
						Nette	Brute
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Pulpe et papier	113	44,967	101,364,636	223,448,338	258,164,578	527,814,916
2	Abattoirs et salaisons	147	22,536	40,313,025	408,033,456	64,868,839	475,953,154
3	Réduction et affinage des métaux non ferreux	15	14,546	30,648,361	212,865,030	69,565,922	304,718,524
4	Scieries	6,001	49,352	63,811,260	156,107,527	129,408,392	287,910,057
5	Minoterie et meunerie	974	8,036	12,898,160	224,233,698	34,191,283	260,659,451
6	Beurre et fromage	2,161	19,659	28,668,241	177,638,517	52,761,041	234,664,461
7	Appareils et accessoires électriques	266	43,998	74,510,479	101,939,272	129,968,926	234,572,653
8	Produits du pétrole	43	7,145	14,849,141	155,818,744	57,447,611	223,425,380
9	Automobiles	9	21,647	43,968,772	135,556,183	55,914,441	193,439,688
10	Confections pour femmes	1,108	29,963	44,985,178	91,138,141	82,818,768	174,353,223
11	Matériel roulant, chemin de fer	37	28,553	57,815,845	83,937,365	74,655,059	162,159,521
12	Articles en caoutchouc	60	22,055	37,813,363	62,135,578	93,451,248	159,408,113
13	Fer et acier neufs	59	24,196	50,515,897	68,468,433	71,582,060	153,082,616
14	Confections pour hommes	537	27,822	38,114,832	83,033,566	69,220,286	152,706,971
15	Pain et autres produits de la boulangerie	2,864	30,453	42,987,201	70,886,539	72,980,744	148,362,528
16	Machinerie	299	27,003	50,246,824	50,760,795	93,031,472	145,638,248
17	Préparations de fruits et légumes	513	16,373	19,168,778	83,434,146	50,680,350	136,004,138
18	Tôlerie	230	16,858	27,574,283	62,991,981	51,288,120	115,699,555
19	Aliments divers, thé, café, etc.	286	6,893	9,758,181	78,782,164	30,670,894	110,051,938
20	Filés et tissus de coton	41	20,662	29,090,343	62,495,630	44,473,067	109,828,450
21	Brasseries	61	8,644	17,743,749	23,416,499	84,270,490	109,299,587
22	Bonneterie	247	24,941	30,210,507	47,270,879	56,681,420	105,208,699
23	Impression et édition	775	21,462	39,846,308	24,578,088	78,689,074	104,305,064
24	Conserveries et saurisseries de poisson	586	11,327	13,799,809	68,012,828	31,084,775	100,201,291
25	Chaussures en cuir	294	22,334	29,023,596	52,340,814	43,612,607	96,435,251
26	Accessoires d'automobiles	124	15,348	27,808,618	43,519,483	48,250,348	93,428,899
27	Construction de navires	79	20,246	40,975,731	25,915,348	64,535,796	91,851,460
28	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	237	13,043	16,651,490	43,982,673	41,581,245	86,714,459
29	Provendes à bétail et volaille	235	3,971	6,408,326	68,649,226	14,207,938	83,594,177
30	Moulages de fer	219	16,925	31,381,935	27,446,850	52,484,740	82,278,070
31	Tabac, cigares, cigarettes	78	9,532	12,711,360	45,455,773	36,048,133	81,799,967
32	Ateliers de rabotage, fabriques de portes et châssis	1,078	14,012	19,628,779	47,501,520	31,424,769	79,920,764
33	Impression et reliure	1,406	19,376	30,219,639	29,038,267	48,873,014	78,647,105
34	Meubles	824	19,217	28,213,893	34,719,631	42,546,833	78,241,125
35	Boîtes et sacs en papier	160	11,975	16,476,657	41,169,182	32,759,600	74,500,862
36	Quincaillerie, outils et coutellerie	276	15,868	27,259,296	22,823,598	48,915,105	73,059,549
37	Produits du cuivre et du laiton	162	10,252	18,425,724	39,983,930	30,874,312	72,056,922

19.—Statistique des quarante principales industries, classées selon la valeur brute des produits, 1946—fin

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Cout des matières premières	Valeur des produits	
						Nette	Brute
		nombre	nombre	$	$	$	$
38	Distilleries	18	4,075	7,122,533	21,437,733	44,326,434	67,119,358
39	Préparations médicinales et pharmaceutiques	201	7,670	12,832,173	23,163,222	43,446,027	67,049,834
40	Articles de soie et de soie artificielle	36	13,100	18,890,121	24,099,473	39,550,662	65,521,067
	Totaux, quarante principales industries	**22,859**	**766,035**	**1,264,733,044**	**3,348,230,120**	**2,501,306,423**	**6,001,687,095**
	Totaux, toutes industries	**31,249**	**1,058,156**	**1,740,687,254**	**4,358,234,766**	**3,467,004,980**	**8,035,692,471**
	Pourcentage par rapport à toutes les industries	73·2	72·4	72·7	76·8	72·2	74·7
	Textiles primaires[1]	735	84,030	112,999,701	213,024,628	206,218,026	627,940,062

[1] D'après un classement plus général, l'industrie textile primaire, qui embrasse la production de cotonnades, de lainages, de soieries et de bonneterie, ainsi que la teinture et le finissage des textiles, occupe le premier rang quant au nombre d'employés, aux salaires payés et à la valeur brute de la production.

20.—Statistique des quarante principales industries, classées selon la valeur brute des produits, 1947

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur des produits	
						Nette	Brute
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Pulpe et papier	115	49,946	129,477,995	295,444,332	356,084,900	706,971,628
2	Abattoirs et salaisons	151	21,726	44,611,145	406,694,207	77,054,061	486,916,554
3	Réduction et affinage des métaux non ferreux	16	17,449	40,767,871	308,267,931	115,798,652	453,033,942
4	Scieries	6,481	55,425	83,360,452	208,543,819	190,514,978	402,133,298
5	Appareils et accessoires électriques	296	52,736	103,891,016	162,131,266	200,859,040	366,506,203
6	Automobiles	9	23,837	58,407,977	226,845,132	111,740,607	340,918,195
7	Minoterie et meunerie	961	8,285	14,832,059	280,674,476	41,020,372	324,152,457
8	Beurre et fromage	2,037	20,757	32,405,745	238,667,589	66,025,020	309,727,758
9	Produits du pétrole	46	7,760	17,877,820	217,516,071	58,325,652	288,500,286
10	Fer et acier neufs	58	26,933	60,285,368	104,532,334	92,879,888	216,275,618
11	Machinerie	322	29,920	61,969,692	74,101,757	124,576,615	200,894,754
12	Articles en caoutchouc	60	23,475	46,613,893	82,934,625	110,673,007	196,307,734
13	Confections pour femmes	1,169	30,969	50,357,121	92,713,574	91,158,213	184,305,430
14	Confections pour hommes	566	29,817	45,486,784	98,082,593	84,575,371	183,166,033
15	Pain et autres produits de la boulangerie	2,942	31,501	47,896,265	80,084,523	80,476,461	165,749,588
16	Matériel roulant de chemin de fer	37	28,526	61,754,235	73,076,408	82,389,093	159,283,149
17	Filés et tissus de coton	45	24,089	35,444,413	99,599,159	55,460,989	158,272,431
18	Préparations de fruits et de légumes	502	17,036	22,199,466	89,332,550	61,349,705	152,712,901
19	Accessoires d'automobiles	128	17,487	36,559,864	65,430,940	64,028,974	131,534,939
20	Tôlerie	253	17,637	33,261,819	68,591,605	59,254,654	129,494,950
21	Bonneterie	262	26,511	35,646,663	59,557,427	66,851,127	127,837,570
22	Industries alimentaires diverses	303	7,005	11,153,337	94,412,054	32,332,238	127,439,940
23	Meubles	1,046	24,781	41,277,665	59,277,186	65,490,308	126,198,873
24	Impression et édition	771	23,105	46,990,709	34,113,405	90,280,426	125,571,639
25	Provendes à bétail et volaille	285	4,436	7,901,202	100,384,042	19,235,753	120,553,040
26	Brasseries	61	9,378	21,067,092	25,871,001	86,800,811	114,546,810

20.—Statistique des quarante principales industries, classées selon la valeur brute des produits, 1947—fin

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Cout des matières premières	Valeur des produits	
						Nette	Brute
		nombre	nombre	$	$	$	$
27	Construction de navires	74	21,119	46,457,707	37,263,603	71,213,925	110,131,129
28	Saurisseries et conserveries de poisson	594	12,043	15,860,682	62,780,333	41,081,688	105,272,682
29	Chaussures en cuir	295	21,433	30,039,570	57,444,765	46,201,865	104,147,182
30	Moulages de fer	216	18,167	38,201,506	36,201,211	63,687,150	102,515,842
31	Ateliers de rabotage, fabriques de portes et de châssis	1,246	15,874	24,261,579	57,184,102	39,071,060	97,499,464
32	Produits du laiton et du cuivre	161	10,417	21,227,616	60,387,706	34,595,129	96,549,840
33	Tabac à chiquer, à fumer et à priser	75	9,371	14,032,054	48,785,199	43,185,902	92,278,522
34	Impression et reliure	1,460	20,374	35,305,718	33,596,332	57,432,081	91,869,368
35	Boîtes et sacs de papier	165	12,227	19,390,377	53,059,806	37,889,859	91,641,607
36	Instruments aratoires	61	16,013	31,244,006	49,799,417	38,162,131	89,423,469
37	Étoffes et soie synthétiques	40	14,728	24,284,463	32,659,919	49,809,478	84,869,922
38	Raffineries de sucre	11	3,003	6,309,481	63,883,259	14,204,767	80,194,369
39	Articles divers de papier	196	8,327	14,009,906	45,510,706	33,921,699	80,106,905
40	Quincaillerie, outils et coutellerie	288	14,934	28,904,293	25,033,959	53,028,657	79,536,832
	Totaux, quarante principales industries	**23,804**	**828,557**	**1,541,026,626**	**4,310,470,323**	**3,108,722,216**	**7,605,042,853**
	Totaux, toutes industries	**32,734**	**1,131,750**	**2,085,925,966**	**5,534,280,019**	**4,292,055,802**	**10,108,026,580**
	Pourcentage par rapport à toutes les industries	72·7	73·2	73·9	77·9	72·4	75·4

Section 4.—Principaux éléments de la production manufacturière

La présente section étudie les salaires et l'importance des établissements.

Sous-section 1.—Immobilisations

Les statistiques des capitaux engagés dans les industries manufacturières ne sont plus recueillies depuis 1944. Cependant, les chiffres de chaque année de 1917 à 1944 sont donnés au tableau 1 du présent chapitre; le tableau 2 donne les chiffres de chaque province pour certaines années représentatives. L'*Annuaire* de 1946 contient à la p. 432 un tableau qui indique la nature des capitaux engagés, certaines années de 1924 à 1943.

Sous-section 2.—Emploi dans les manufactures

La statistique du gain et des heures de travail des salariés de l'industrie manufacturière figure au chapitre du Travail, pp. 725-730.

Sous-section 3.—Salaires dans les industries manufacturières

En 1946, les 31,249 établissements relevés comptent 181,006 employés à salaire et 877,150 employés à gages, soit un total de 1,058,156 personnes. Sur chaque millier de personnes employées dans les manufactures, 171 sont classées employés à salaire et 829, employés à gages; elles touchent respectivement 24 p. 100 et 76 p. 100 de la rémunération totale.

Un des traits saillants de ces dernières années est la différence moins marquée entre salaires et gages moyens annuels. Alors qu'en 1939 la moyenne des gages annuels est de 56 p. 100 seulement des salaires annuels moyens, en 1943 le pourcentage monte à 76 et descend à 67 en 1946. Cette tendance à l'égalisation tient, en partie, à la réglementation de l'État pendant la guerre, qui tend à stabiliser les salaires plus que les gages. Le relèvement des gages moyens est aussi attribuable au grand nombre d'employés à gages qui travaillent dans les industries très rénunératrices du fer et de l'acier et à l'augmentation des heures de travail, dont certaines sont payées comme surtemps.

21.—Salaires et gages payés dans les industries manufacturières, années représentatives 1917-1946

Année	Salaires				Gages			
	Salariés		Tous salaires	Salaires moyens	Employés à gages		Tous gages	Gages moyens
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes		
	nombre	nombre	$	$	nombre	nombre	$	$
1917	64,918		85,353,667	1,315	541,605		412,448,177	762
1920	78,334		141,837,361	1,811	520,559		575,656,515	1,106
1922	71,586		129,836,831	1,814	384,670		359,560,399	935
1924	54,379	15,641	130,344,822	1,857	322,719	94,871	404,122,853	968
1926[1]	58,245	17,092	142,353,900	1,890	374,244	109,580	483,328,342	999
1929[1]	67,731	21,110	175,553,710	1,976	454,768	122,922	601,737,507	1,042
1930[1]	64,161	20,550	169,992,216	2,007	416,790	113,195	527,563,162	995
1931[2]	71,198	20,293	172,289,095	1,883	337,636	99,513	415,277,895	950
1932	68,264	18,786	151,355,790	1,739	288,817	92,966	322,245,926	844
1933	67,875	18,761	139,317,946	1,608	287,266	94,756	296,929,878	777
1934	71,963	20,132	148,760,126	1,615	326,598	101,119	355,090,929	830
1935	76,213	21,717	160,455,080	1,638	353,790	104,944	399,012,697	870
1936	81,409	23,008	173,198,057	1,659	379,977	109,965	438,873,377	896
1937	91,092	24,735	195,983,475	1,692	427,285	117,339	525,743,562	965
1938	95,270	25,319	207,386,381	1,719	409,172	112,255	498,282,208	956
1939	98,165	26,607	217,839,334	1,746	415,488	117,854	519,971,819	975
1940	104,267	31,493	241,599,761	1,780	491,439	135,045	679,273,104	1,084
1941	117,251	41,693	286,336,861	1,801	626,825	175,409	978,525,782	1,220
1942	123,125	54,062	334,870,793	1,890	732,319	242,585	1,347,934,049	1,383
1943	128,679	64,516	388,857,505	2,013	762,854	285,019	1,598,434,879	1,525
1944	126,858	65,700	418,065,594	2,171	744,635	285,689	1,611,555,776	1,564
1945	128,601	62,106	417,857,619	2,191	680,620	248,045	1,427,915,830	1,538
1946	127,002	54,004	410,875,776	2,270	662,699	214,451	1,329,811,478	1,516

[1] Les moyennes des employés à gages et du gain de 1931 à 1945 sont strictement comparables à celles des années jusqu'à 1925 mais non à celles des années qui se sont écoulées depuis. Les chiffres des années les plus récentes,—comme ceux des années les plus reculées,—représentent le gain de pleines années-hommes de travail, sans rectification pour les périodes de chômage. La différence s'élève seulement à 3 ou 4 p. 100 des totaux et intéresse principalement les industries saisonnières. [2] L'augmentation du nombre de salariés en 1931 est due aux changements de méthode suivants: 1° Avant 1931, les propriétaires actifs, comme les boulangers, les exploitants de scierie, les petits fabricants d'articles de vêtement, etc., étaient tenus de se déclarer employés à gages. En l'année 1931 et les suivantes cependant, tous ces propriétaires se sont déclarés salariés. 2° En 1931, les voyageurs de commerce affectés à un établissement et qui consacraient tout leur temps ou la plus grande partie de leur temps à la vente des produits de l'établissement figuraient parmi les employés à salaire. Avant cette année-là, ils n'étaient pas du tout relevés.

En Ontario, la proportion de femmes à salaire est plus élevée que dans les autres provinces. Il en est de même dans le Québec en ce qui concerne les employées à gages, sans doute à cause de ses industries textiles. L'importance des industries textiles comme source d'emploi pour les femmes saute aux yeux: 40 p. 100 de toutes les employées à gages des industries manufacturières du Canada en 1946 appartiennent aux textiles.

Le salaire moyen en 1946 est de $2,270, soit $524 ou 30 p. 100 de plus qu'en 1939. Les salariés de l'Ontario sont les mieux rétribués, touchant $2,356. Ceux du Québec viennent ensuite ($2,297), suivis de ceux de la Colombie-Britannique

($2,200) et du Manitoba ($2,090). Le siège social de plusieurs grandes compagnies est établi à Montréal, Toronto, Winnipeg ou Vancouver, ce qui tend à élever le salaire moyen dans les provinces où sont situées ces villes.

La moyenne des gages en 1946 s'élève à $1,516, soit $541 ou 55 p. 100 de plus qu'en 1939. Les industries manufacturières de la Colombie-Britannique payent les gages moyens les plus élevés ($1,750), suivies de celles de l'Ontario ($1,552), du Manitoba ($1,491), de l'Alberta ($1,477), de la Saskatchewan ($1,455), du Québec ($1,445), etc. Dans le cas du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les gages élevés en comparaison de la moyenne des gages sont dus aux conditions exceptionnelles de l'exploitation industrielle dans ces régions et ne sont pas réprésentatifs. La répartition des employés par province et par groupe ainsi que la moyenne du gain par année paraissent au tableau **22.**

22.—Salaires et gages des industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1946

Province ou territoire et groupe industriel	Salaires				Gages			
	Salariés		Tous salaires	Salaires moyens	Employés à gages		Tous gages	Gages moyen
	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes		
Province	nombre	nombre	$	$	nombre	nombre	$	$
Île du Prince-Édouard	300	76	394,735	1,050	908	471	1,256,734	911
Nouvelle-Écosse	2,971	905	6,931,360	1,788	22,193	3,655	36,128,899	1,398
Nouveau-Brunswick	2,390	791	5,978,530	1,879	15,947	3,604	27,173,389	1,390
Québec	42,251	16,180	134,254,799	2,297	211,169	87,676	431,731,306	1,445
Ontario	59,899	29,558	210,784,299	2,356	310,972	97,691	634,432,248	1,552
Manitoba	4,634	1,746	13,335,733	2,090	24,300	7,687	47,682,612	1,491
Saskatchewan	2,100	723	4,668,247	1,654	7,803	1,331	13,288,070	1,455
Alberta	3,343	1,116	8,079,023	1,812	14,995	3,195	26,860,065	1,477
Colombie-Britannique	9,097	2,906	26,410,403	2,200	54,351	9,130	111,096,242	1,750
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	17	3	38,647	1,932	61	11	161,913	2,249
Canada, 1946	**127,002**	**54,004**	**410,875,776**	**2,270**	**662,699**	**214,451**	**1,329,811,478**	**1,516**
Groupe industriel								
Substances végétales	17,619	7,416	54,503,739	2,177	75,225	36,910	152,389,942	1,359
Produits animaux	13,015	4,917	35,096,105	1,957	60,736	24,176	116,421,732	1,371
Textiles et leurs produits	12,316	7,489	52,363,705	2,644	58,904	86,028	175,654,618	1,212
Produits du bois et du papier	32,593	10,878	87,385,351	2,010	157,119	23,531	278,664,211	1,543
Fer et ses produits	26,923	11,247	95,171,196	2,493	199,762	11,347	380,641,787	1,803
Produits des métaux non ferreux	11,297	5,485	40,196,279	2,395	51,754	16,317	110,169,899	1,618
Produits des métalloïdes	4,347	1,459	13,086,515	2,254	28,119	2,568	50,762,125	1,654
Produits chimiques et parachimiques	6,373	3,728	24,072,730	2,383	20,077	7,100	42,465,802	1,563
Industries diverses	2,519	1,385	9,000,156	2,305	11,003	6,474	22,641,362	1,295

Gain annuel dans les quarante principales industries.—Dans deux industries seulement, les brasseries et la pulpe et le papier, les salaires moyens sont supérieurs à $3,000. Dans quatorze autres ils varient entre $2,500 à $3,000. Ces industries, par gradation descendante, sont: automobiles, fer et acier neufs, réduction et affinage des métaux non ferreux, soie et soie artificielle, produits du pétrole, tissus de laine, confections pour hommes, confections pour femmes, construction et réparations de navire, matériel roulant de chemin de fer, filés et tissus de coton, produits de laiton et du cuivre, boîtes et sacs de papier et accessoires d'automobile. Dans seize autres, ils varient entre $2,000 et $2,500, tandis que dans les huit autres

ils sont inférieurs à $2,000. Les scieries et le beurre et fromage ($974 et $1,363 respectivement) sont les industries les moins rémunératrices de cette catégorie.

Les gages annuels les plus élevés, supérieurs à $1,800, sont payés dans neuf industries où la proportion d'ouvriers spécialisés est forte et la proportion de femmes faible. L'industrie de la pulpe et du papier est la première du groupe ($2,113). Viennent ensuite l'avionnerie ($2,015), le fer et l'acier neufs ($1,998), la réduction et l'affinage des métaux non ferreux ($1,980), le matériel roulant de chemin de fer ($1,979), la construction de navires ($1,957), les produits du pétrole ($1,937), les automobiles ($1,814) et les brasseries ($1,814). Dans treize autres industries les gages moyens varient entre $1,500 et $1,800, dans onze autres ils s'échelonnent entre $1,200 et $1,500, tandis que dans les sept qui restent ils sont inférieurs à $1,200. Ce dernier groupe comprend un grand nombre de petits établissements où la proportion d'ouvrières est élevée. Les industries de ce groupe sont les suivantes: boîtes et sacs de papier, saurisseries et conserveries de poisson, chaussures de cuir, confections pour hommes, biscuits et confiserie, bonneterie et préparations de fruits et de légumes.

23.—Salaires et gages des quarante principales industries, 1946, comparés aux salaires et gages moyens de 1945

NOTA.—Industries classées suivant l'ensemble des salaires et des gages.

	Industrie	Salaires					Gages				
		Salariés		Total des salaires	Salaires moyens		Employés à gages		Total des gages	Gages moyens	
		Hommes	Femmes		1946	1945	Hommes	Femmes		1946	1945
		nomb.	nomb.	$	$	$	nomb.	nomb.	$	$	$
1	Pulpe et papier	5,245	1,665	20,959,990	3,033	2,803	37,262	795	80,404,646	2,113	1,873
2	Appareils et accessoires électriques	6,615	3,483	22,888,463	2,267	2,270	22,555	11,345	51,622,016	1,523	1,576
3	Scieries	8,019	547	8,343,488	974	963	40,037	749	55,467,772	1,360	1,280
4	Matériel roulant, chemin de fer	1,772	274	5,352,124	2,616	2,515	26,386	121	52,463,721	1,979	1,986
5	Fer et acier neufs	1,814	815	7,413,359	2,820	2,669	21,373	194	43,102,538	1,998	1,907
6	Machinerie	4,231	1,971	14,369,671	2,316	2,140	19,824	977	35,877,153	1,725	1,693
7	Confections pour femmes	2,819	1,821	12,440,867	2,681	2,544	5,637	19,686	32,544,311	1,285	1,199
8	Automobiles	2,332	995	9,404,030	2,827	2,762	18,189	131	34,564,742	1,887	2,365
9	Pain et autres produits de la boulangerie	3,618	1,228	8,169,704	1,686	1,547	18,694	6,913	34,817,497	1,360	1,275
10	Construction et réparation de navires	1,430	498	5,120,743	2,656	2,310	18,141	177	35,854,988	1,957	2,046
11	Abattoirs et salaisons	3,047	1,171	9,630,818	2,283	2,123	14,983	3,335	30,682,207	1,675	1,630
12	Impression et édition	6,543	3,492	19,567,211	1,950	1,896	9,473	1,954	20,279,097	1,775	1,705
13	Confections pour hommes	2,505	1,328	10,300,478	2,687	2,681	7,068	16,921	27,814,354	1,159	1,137
14	Articles en caoutchouc, y compris chaussures	3,038	1,464	10,306,594	2,289	2,173	12,739	4,814	27,506,769	1,567	1,558
15	Moulages de fer	1,292	564	4,575,279	2,465	2,403	14,693	376	26,806,656	1,779	1,800
16	Réduction et affinage des métaux non ferreux	1,800	438	6,277,577	2,805	2,478	12,239	69	24,370,784	1,980	1,928
17	Impression et reliure	3,129	1,349	9,350,083	2,088	2,031	9,842	5,056	20,869,556	1,400	1,322
18	Bonneterie	1,353	1,029	5,852,571	2,457	2,301	7,444	15,115	24,357,936	1,080	1,002
19	Filés et tissus de coton	798	533	3,472,978	2,609	2,396	11,610	7,721	25,617,365	1,325	1,223
20	Chaussures en cuir	1,775	755	5,927,432	2,343	2,346	11,178	8,626	23,096,164	1,166	1,077
21	Beurre et fromage	3,809	1,539	7,288,689	1,363	1,280	13,022	1,289	21,379,552	1,494	1,424
22	Meubles	1,999	644	5,582,581	2,112	2,072	15,168	1,406	22,631,312	1,365	1,281
23	Accessoires d'automobiles	1,617	793	6,056,425	2,513	2,444	11,058	1,880	21,752,193	1,681	1,817
24	Tôlerie	1,809	834	5,962,177	2,256	2,223	11,654	2,561	21,612,106	1,520	1,513
25	Quincaillerie, outils et coutellerie	1,540	948	6,010,312	2,416	2,421	10,784	2,596	21,248,984	1,588	1,627
26	Instruments aratoires	1,611	707	5,436,844	2,345	2,104	11,304	244	20,038,264	1,735	1,739
27	Avionnerie	2,322	925	8,019,265	2,470	2,282	7,809	349	16,439,820	2,015	2,211
28	Ateliers de rabotage, fabriques de châssis et portes	1,959	424	4,072,002	1,709	1,690	11,409	220	15,556,777	1,338	1,253

23.—Salaires et gages des quarante principales industries, 1946, comparés aux salaires et gages moyens de 1945—fin

	Industrie	Salaires					Gages				
		Salariés		Total des salaires	Salaires moyens		Employés à gages		Total des gages	Gages moyens	
		Hommes	Femmes		1946	1945	Hommes	Femmes		1946	1945
		nomb.	nomb.	$	$	$	nomb.	nomb.	$	$	$
29	Préparations de fruits et de légumes	1,439	759	4,126,509	1,877	1,815	7,521	6,654	15,042,269	1,061	1,001
30	Soie et soie artificielle	872	523	3,782,939	2,712	2,558	7,474	4,231	15,107,182	1,291	1,212
31	Produits du laiton et du cuivre	1,160	596	4,572,900	2,604	2,567	7,151	1,345	13,852,824	1,630	1,829
32	Brasseries	1,233	319	4,880,558	3,145	2,935	6,798	294	12,863,191	1,814	1,787
33	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	1,266	685	4,581,029	2,348	2,284	4,677	6,415	12,070,461	1,088	1,013
34	Boîtes et sacs de papier	1,020	596	4,169,569	2,580	2,486	5,159	5,200	12,307,088	1,188	1,111
35	Produits du pétrole	1,091	225	3,558,771	2,704	2,619	5,749	80	11,290,370	1,937	1,918
36	Saurisseries et conserveries de poisson	1,166	232	2,156,716	1,543	1,577	7,183	2,746	11,643,093	1,173	1,039
37	Tissus de laine	573	348	2,484,855	2,698	2,711	4,935	4,057	11,182,029	1,243	1,189
38	Appareils de chauffage de cuisson	688	376	2,509,805	2,359	2,060	6,478	283	10,517,799	1,556	1,603
39	Meunerie et minoterie	1,684	467	3,864,180	1,769	1,636	5,604	281	9,093,980	1,545	1,456
40	Préparations médicinales et pharmaceutiques	1,410	1,192	6,412,825	2,465	2,194	2,314	2,754	6,419,348	1,267	1,157
	Totaux, quarante principales industries	**93,443**	**38,552**	**295,192,411**	**2,236**	**2,178**[1]	**502,618**	**149,960**	**1,010,168,914**	**1,548**	**1,603**[1]
	Totaux, toutes industries	**127,002**	**54,001**	**410,875,776**	**2,270**	**2,191**	**662,699**	**214,451**	**1,329,811,478**	**1,156**	**1,538**

[1] Moyenne des salaires et des gages des quarante principales industries en 1945. La liste des principales industries n'était pas tout à fait la même cette année-là que celle de 1946.

Moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire.—La comparaison du gain par province ou groupe doit, dans chaque cas, tenir compte du genre d'industries, car la répartition des industries revêt une importance régionale très définie. Certaines industries exigent un personnel habile et expéditif ou capable d'efforts musculaires; en d'autres, la main-d'œuvre doit se composer d'artisans ou posséder des connaissances techniques approfondies. Les ouvriers de ces dernières industries commandent naturellement des gages relativement plus élevés que les ouvriers d'industries qui emploient de simples manœuvres. Le rang des provinces et des industries, au point de vue du gain annuel, diffère souvent de leur rang au point de vue du gain hebdomadaire ou horaire, à cause du nombre de semaines de travail durant l'année et du nombre d'heures de travail par semaine.

Les chiffres des années 1938 à 1945, consignés au tableau **24**, résultent d'une analyse d'une feuille de paye portant sur une semaine du mois où l'emploi a été le plus élevé. Pour cette raison, les chiffres ne visent pas un mois en particulier, car le mois où l'emploi est le plus élevé peut être mai pour un établissement et octobre pour un autre; ils représentent l'addition des différents mois où l'emploi a été le plus élevé d'après les rapports de tous les établissements engagés dans la même industrie. Cependant, le mois d'emploi le plus élevé d'une industrie particulière est plus important car il est le même chez un grand nombre de firmes de la même industrie. Les chiffres de 1946, aux tableaux **24** à **26**, sont tirés des rapports reçus des établissements qui emploient 15 personnes ou plus et portent sur la dernière semaine de novembre.

La moyenne du gain hebdomadaire des employés à gages de l'industrie manufacturière en général est de $36.23 en 1946, augmentation de $14 ou de 63 p. 100 sur 1939. Celle du gain horaire passe de 46·2c. en 1939 à 80·7c. en 1946, augmentation de 74 p. 100. Le gain annuel, $1,702, est de 58 p. 100 plus élevé qu'en 1939.

Les femmes employées à gages touchent en moyenne $20.08 par semaine en 1946, augmentation de $7.30 ou de 57 p. 100 sur 1939. Le gain horaire, 50·2c., est de 77 p. 100 plus élevé, tandis que le gain annuel, $943, l'est de 52 p. 100.

24.—Moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire des employés à gages, hommes et femmes, des industries manufacturières, 1938-1946

NOTA.—Les fabriques de beurre et de fromage et les saurisseries et conserveries de poisson sont exclues de 1938 à 1945, de même que les scieries en 1945.

Détail	Annuel	Hebdomadaire	Horaire	Heures de travail par semaine
	$	$	$	nombre
Hommes—				
1938	1,055	21·49	0·454	47·3
1939	1,076	22·23	0·462	48·1
1940	1,202	24·83	0·488	50·9
1941	1,355	27·72	0·538	51·5
1942	1,558	31·75	0·619	51·3
1943	1,726	33·80	0·671	50·4
1944	1,761	34·95	0·712	49·1
1945	1,739	35·04	0·736	47·6
1946[1]	1,720	36·23	0·807	44·9
Femmes—				
1938	594	12·10	0·271	44·6
1939	619	12·78	0·283	45·2
1940	655	13·52	0·286	47·3
1941	736	15·05	0·316	47·6
1942	854	17·41	0·371	46·9
1943	987	19·33	0·431	44·8
1944	1,051	20·89	0·479	43·6
1945	984	19·84	0·465	42·7
1946[1]	943	20·08	0·502	40·0
Total, employés à gages—				
1938	956	19·49	0·417	46·7
1939	975	20·14	0·427	47·2
1940	1,084	22·35	0·446	50·1
1941	1,220	24·95	0·494	50·5
1942	1,383	28·18	0·561	50·2
1943	1,525	29·87	0·612	48·8
1944	1,564	31·05	0·654	47·5
1945	1,538	30·98	0·669	46·3
1946[1]	1,516	32·38	0·741	43·7

[1] Fondé sur le gain hebdomadaire et les heures de travail de la dernière semaine de novembre dans les établissements employant 15 personnes ou plus (voir p. 658).

25.—Moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire des employés à gages des industries manufacturières, par province et territoire, 1946

Province ou territoire	Moyenne du gain annuel	Moyenne du gain hebdomadaire	Moyenne du gain horaire	Heures de travail par semaine
	$	$	cents	nombre
Île du Prince-Édouard	911	21·51	46·2	46·3
Nouvelle-Écosse	1,398	31·44	68·8	45·7
Nouveau-Brunswick	1,390	30·54	66·4	46·0
Québec	1,445	30·51	67·2	45·4
Ontario	1,552	33·26	77·7	42·8
Manitoba	1,491	31·16	72·8	42·8
Saskatchewan	1,455	32·78	74·5	44·0
Alberta	1,477	32·40	75·0	43·2
Colombie-Britannique	1,750	36·83	89·4	41·2
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	2,249	..	..	..

26.—Moyenne du gain annuel, hebdomadaire et horaire des employés à gages des industries manufacturières, par groupe industriel, 1946

Groupe industriel	Moyenne du gain annuel	Moyenne du gain hebdomadaire	Moyenne du gain horaire	Heures de travail par semaine
	$	$	cents	nombre
Substances végétales	1,359	29·34	65·9	44·0
Produits animaux	1,371	28·97	66·2	43·4
Textiles et tissus	1,212	24·73	58·6	42·2
Produits du bois et du papier	1,543	33·68	74·8	44·8
Fer et ses produits	1,803	38·11	87·2	43·7
Produits des métaux non ferreux	1,618	35·51	80·7	44·0
Produits des métalloïdes	1,654	33·84	75·5	44·7
Produits chimiques et parachimiques	1,563	32·46	73·1	44·4
Industries diverses	1,295	26·69	62·0	42·8

Gain réel des employés.—En divisant le nombre-indice de la moyenne annuelle des gages par le nombre-indice du coût de la vie, sur la même base, on obtient la mesure des gages réels. Les nombres-indices de 1937 à 1946 figurent au tableau **27.** En 1933, au plus creux de la dépression, les gages réels sont à 88·3 au regard de 1935-1939. De là, ils remontent continuellement jusqu'à 141·1 en 1944, augmentation d'environ 60 p. 100. En 1946, les gages réels baissent à 131·6.

27.—Gain annuel moyen et nombres-indices du gain, du coût de la vie et des gages réels des employés à gages des industries manufacturières, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres de 1931 à 1936 figurent à la page 608 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Année	Gages	Moyenne d'employés à gages	Gain annuel moyen	Nombres-indices (1935-1939=100)		
				Gain annuel moyen	Coût de la vie	Valeur réelle du gain annuel moyen
	$	nombre	$			
1937	525,743,562	544,624	965	103·5	101·2	102·3
1938	498,282,208	521,427	956	102·6	102·2	100·4
1939	519,971,819	533,342	975	104·6	101·5	103·1
1940	679,273,104	626,484	1,084	116·3	105·6	110·1
1941	978,525,782	802,234	1,220	130·9	111·7	117·2
1942	1,347,934,049	974,904	1,383	148·4	117·0	126·8
1943	1,598,434,879	1,047,873	1,525	163·6	118·4	138·2
1944	1,611,555,776	1,030,324	1,564	167·8	118·9	141·1
1945	1,427,915,830	928,665	1,538	165·0	119·5	138·1
1946	1,329,811,478	877,150	1,516	162·7	123·6	131·6

Pourcentage des salaires et des gages par rapport à la valeur nette de la production.—Le tableau **28** montre le rapport entre les salaires et gages payés par les manufacturiers et la valeur nette totale de la production. Bien qu'on se serve souvent de la production brute dans des calculs semblables, il faut se rappeler qu'après tout les gages proviennent de la valeur ajoutée aux matières premières pendant que celles-ci se trouvent dans l'établissement, valeur qui représente la production effective de la manufacture et constitue la seule source des sommes nécessaires au paiement des salaires et gages, de l'intérêt, du loyer, des taxes, des réparations et de tous les autres frais généraux ordinaires. De 1924 à 1929, le pourcentage diminue constamment à mesure que la production manufacturière augmente, tandis que de 1931 à 1935 et de nouveau en 1938 et 1939, en raison de la contraction

de l'activité industrielle, le pourcentage des salaires par rapport à la valeur ajoutée est supérieur à la normale. Il faut se rappeler, toutefois, que le nombre de salariés augmente de 159 p. 100 durant la période de 1924 à 1946, tandis que celui des employés à gages augmente de 110 p. 100. Le pourcentage des gages fluctue beaucoup moins que celui des salaires. Le nombre d'employés à gages s'adapte plus rapidement à l'activité industrielle de même que le niveau des gages à celui du prix des produits. Depuis 1939, 52 p. 100 de l'augmentation ($1,935,953,079) de la valeur nette de la production passent en augmentations de salaires et gages.

28.—Pourcentage des salaires et gages par rapport à la valeur nette de la production manufacturière, 1937-1946

Année	Valeur ajoutée par la transformation[1]	Salaires	Gages	Pourcentage, par rapport à la valeur ajoutée,		
				des salaires	des gages	des salaires et gages
	$	$	$	%	%	%
1937	1,508,924,867	195,983,475	525,743,562	13·0	34·8	47·8
1938	1,428,286,778	207,386,381	498,282,208	14·5	34·9	49·4
1939	1,531,051,901	217,839,334	519,971,819	14·2	34·0	48·2
1940	1,942,471,238	241,599,761	679,273,104	12·0	35·0	47·0
1941	2,605,119,788	286,336,861	978,525,782	11·0	37·6	48·6
1942	3,309,973,758	334,870,793	1,347,934,049	10·1	40·7	50·8
1943	3,816,413,541	388,857,505	1,598,434,879	10·2	42·0	52·2
1944	4,015,776,010	418,065,594	1,611,555,776	10·4	40·2	50·6
1945	3,564,315,899	417,857,619	1,427,915,830	11·7	40·1	51·8
1946	3,467,004,980	410,875,776	1,329,811,478	11·8	38·4	50·2

[1] Équivalant à la "valeur nette de la production"; voir renvoi 1, tableau 1, page 625.

Sous-section 4.—Importance des établissements manufacturiers

L'importance d'un établissement manufacturier se mesure généralement par la valeur de la production ou par le nombre d'employés, mais chacune de ces méthodes a ses limitations. La dernière ne tient pas compte des différences d'équipement selon les époques ou les industries; il va sans dire que l'utilisation plus générale de la machinerie, comme par exemple dans la meunerie, peut faire augmenter la production et diminuer le nombre d'employés. La première méthode doit tenir compte des fluctuations des prix; pour ce qui est des comparaisons entre industries, elle donne l'impression que celles dont le coût des matières premières est relativement élevé fonctionnent sur une plus grande échelle.

Importance des établissements d'après la valeur brute de la production.—Alors qu'en 1922 les 420 établissements qui produisent chacun pour un million de dollars ou plus avaient une production globale d'une valeur de $1,268,056,129 ou 51 p. 100 de la production de toutes les industries manufacturières, les 719 établissements d'une production de plus d'un million de dollars chacun en 1929 enregistraient une valeur globale de $2,516,064,954 ou 62 p. 100 du total général de tous les établissements manufacturiers,—changement très frappant pour un court espace de huit ans. En 1931, toutefois, le nombre de manufactures d'une production de plus d'un million de dollars retombe à 482, et la valeur de leur production globale est de $1,451,658,954 ou 53 p. 100 du total. En raison de l'augmentation causée par la guerre, le nombre d'établissements d'une production d'un million de dollars ou plus saute à 1,376 en 1944 et la valeur globale de leur production s'établit à 75 p. 100 environ de la valeur totale de la production manufacturière. Bien que le nombre des établissements d'une production d'un million de dollars ou plus augmente à 1,442 en 1946, leur proportion de la production baisse à 67 p. 100 du total.

29.—Production des établissements manufacturiers groupés selon la valeur brute de la production, 1929, 1939, 1944 et 1946

Groupe de valeurs brutes	1929[1]			1939[2]		
	Établissements	Production totale	Moyenne par établissement	Établissements	Production totale	Moyenne par établissement
	nombre	$	$	nombre	$	$
Moins de $25,000	14,024	106,735,470	7,611	15,623	120,903,054	7,738
$ 25,000 mais moins de $ 50,000	2,802	99,529,725	35,521	2,803	99,558,383	35,519
50,000 " 100,000	2,209	156,308,744	70,760	2,215	156,410,769	70,614
100,000 " 200,000	1,688	237,532,492	140,718	1,584	225,582,130	142,413
200,000 " 500,000	1,519	504,218,217	331,941	1,285	390,626,844	303,990
500,000 " 1,000,000	636	443,597,677	697,481	689	466,441,130	676,983
1,000,000 " 5,000,000	601	1,217,866,089	2,026,400	520	1,091,293,939	2,098,642
5,000,000 et plus	118	1,298,198,865	11,001,685	81	923,724,311	11,404,004
Totaux et moyennes	**23,597**	**4,063,987,279**	**172,225**	**24,800**	**3,474,540,560**	**140,102**

	1944			1946		
	nombre	$	$	nombre	$	$
Moins de $25,000	13,942	128,782,147	9,237	14,478	138,504,608	9,566
$ 25,000 mais moins de $ 50,000	4,011	143,023,914	35,658	4,524	162,355,572	35,888
50,000 " 100,000	3,442	245,273,500	71,259	3,958	282,976,378	71,495
100,000 " 200,000	2,513	355,235,489	141,359	3,060	433,302,078	141,602
200,000 " 500,000	2,256	714,546,348	316,731	2,620	824,481,340	314,687
500,000 " 1,000,000	943	661,670,696	701,666	1,167	816,202,278	699,402
1,000,000 " 5,000,000	1,089	2,294,546,053	2,107,021	1,183	2,376,006,853	2,008,459
5,000,000 et plus	287	4,530,614,372	15,786,113	259	3,001,863,364	11,590,206
Totaux et moyennes	**28,483**	**9,073,692,519**	**318,565**	**31,249**	**8,035,692,471**	**257,150**

[1] Y compris les centrales électriques et les teintureries, établissements de nettoyage et buanderies.
[2] Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Importance des établissements d'après le nombre d'employés.—En 1923, les établissements qui emploient 501 personnes ou plus comptent 21 p. 100 de tous les employés de l'industrie manufacturière. En 1929, la proportion est de 27 p. 100, ce qui indique une concentration de plus en plus grande de la production dans des établissements plus importants. La dépression vient toutefois enrayer cette tendance et le pourcentage tombe à 20 p. 100 en 1933 (centrales électriques comprises). A la faveur du relèvement de la production depuis 1933, le pourcentage remonte pour s'établir à presque 26 en 1939. Il en est de même de tous les établissements de 101 employés ou plus. Ceux-ci, en 1923, emploient presque 59 p. 100 du total; en 1929, 62 p. 100; en 1933, 56 p. 100; et en 1939, 62 p. 100.

La concentration des industries de guerre en de grandes entreprises se manifeste par l'augmentation du nombre de manufactures qui emploient 500 personnes ou plus. En 1939, ces établissements, au nombre de 172, employaient presque 26 p. 100 de tous les employés des manufactures. En 1944, le nombre en est rendu à 383 et le pourcentage de l'ensemble des employés, à 47. Une analyse plus poussée de ce dernier groupe fait voir qu'en 1944, 226 établissements employaient de 500 à 999 personnes, 56 de 1,000 à 1,499, et 101 autres plus de 1,500. Tout compte fait, il y avait 12 établissements comptant plus de 7,000 employés. La fabrique la plus considérable employait un peu plus de 13,000 personnes et les trois suivantes, de 9,000 à 10,000 personnes. Trois autres établissements employaient de 8,000 à 9,000 personnes tandis que les cinq autres établissements de ce groupe en employaient de 7,000 à 8,000.

En 1946, l'importance des établissements d'après le nombre d'employés diminue. Ceux qui comptent 1,500 employés ou plus ne sont qu'au nombre de 55 contre 80 en 1945 et 100 en 1944. De même, la manufacture la plus importante au Canada (13,000 employés en 1944) n'en compte qu'un peu plus de 12,000 en 1946. Les deux plus gros établissements suivants ont 7,000 employés et le quatrième, 6,000. L'état suivant donne la répartition d'après l'importance du groupe le plus élevé en 1946:—

Employés	*Établissements*
Plus de 6,000	4
5,000 à 6,000	—
4,000 à 5,000	2
3,000 à 4,000	5
1,500 à 3,000	44
TOTAL	55

30.—Manufactures classées selon le nombre d'employés, par province et territoire, 1946

Province ou territoire	Jusqu'à 500	500 à 799	800 à 999	1,000 à 1,499	1,500 ou plus	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard	246	—	—	—	—	246
Nouvelle-Écosse	1,388	6	—	—	3	1,397
Nouveau-Brunswick	986	4	2	—	1	993
Québec	10,712	51	16	17	22	10,818
Ontario	11,264	91	19	26	24	11,424
Manitoba	1,351	—	—	3	3	1,357
Saskatchewan	953	2	—	—	—	955
Alberta	1,311	2	2	—	—	1,315
Colombie-Britannique	2,714	10	2	3	2	2,731
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	13	—	—	—	—	13
Canada	**39,938**	**166**	**41**	**49**	**55**	**31,249**

31.—Établissements manufacturiers et leur personnel groupés selon l'effectif de chaque établissement, 1929, 1939, 1944 et 1946

Groupe	1929[1]			1939[2]		
	Établissements	Personnel	Moyenne par établissement	Établissements	Personnel	Moyenne par établissement
Moins de 5 personnes	12,273	30,446	2·5	13,002	28,020	2·2
5 à 20 personnes	6,160	62,310	10·1	6,985	68,151	9·8
21 à 50 "	2,531	81,846	32·3	2,330	75,324	32·3
51 à 100 "	1,262	90,238	71·5	1,158	81,646	70·5
101 à 200 "	745	103,944	139·5	695	97,063	139·7
201 à 500 "	444	136,397	307·2	458	139,687	305·0
501 et plus	182	189,253	1,040·0	172	168,168	977·7
Totaux et moyennes	**23,597**	**694,434**	**29·4**	**24,800**	**658,059**	**26·5**
	1944			1946		
Moins de 5 personnes	13,208	29,958	2·3	13,810	32,664	2·4
5 à 14 personnes	7,111	58,404	8·2	8,190	67,530	8·2
15 à 49 "	4,615	124,408	27·0	5,488	146,939	26·7
50 à 99 "	1,622	113,869	70·2	1,759	122,919	69·8
100 à 199 "	900	126,192	140·2	1,032	144,240	139·7
200 à 499 "	644	196,707	305·4	659	202,114	306·7
500 et plus	383	573,344	1,497·0	311	341,750	1,098·9
Totaux et moyennes	**28,483**	**1,222,882**	**42·9**	**31,249**	**1,058,156**	**33·9**

[1] Comprend les centrales électriques, les teintureries, les établissements de nettoyage et les buanderies.
[2] Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Importance des établissements des principales industries.—Le tableau 32 indique le degré de concentration de certaines des principales industries du Canada. La concentration est extrêmement marquée dans le cas de l'automobile, du matériel roulant de chemin de fer, de la réduction et de l'affinage des métaux non ferreux, des articles en caoutchouc, des filés et des tissus de coton, de la pulpe et du papier et du fer et de l'acier neufs; dans le cas du pain et des autres produits de la boulangerie, des scieries, des aliments divers, des saurisseries et conserveries de poisson, du beurre et du fromage, et des confections pour femmes, le degré de concentration est faible.

32.—Importance proportionnelle des établissements de 200 employés ou plus des vingt-cinq principales industries, 1946

	Industrie	Nombre d'établissements	Pourcentage du total de l'industrie	Pourcentage de la production totale de l'industrie
1	Pulpe et papier	62	54·9	92·7
2	Abattoirs et salaisons	28	19·0	75·1
3	Réduction et affinage des métaux non ferreux	11	73·3	95·8
4	Scieries	21	0·4	22·1
5	Minoterie et meunerie	9	0·9	43·1
6	Beurre et fromage	11	0·5	14·4
7	Appareils et fournitures électriques	42	15·8	74·4
8	Produits du pétrole	11	25·6	79·9
9	Automobiles	5	55·5	98·3
10	Confections pour femmes	8	0·7	7·4
11	Matériel roulant de chemin de fer	22	59·4	96·3
12	Articles en caoutchouc	21	35·0	94·1
13	Fer et acier neufs	24	40·7	89·1
14	Confections pour hommes	28	5·2	31·4
15	Pain et autres produits de la boulangerie	21	0·7	26·2
16	Machines	33	11·0	51·9
17	Préparations de fruits et de légumes	10	1·9	32·0
18	Tôlerie	21	9·1	64·6
19	Aliments divers	5	1·7	20·1
20	Filés et tissus de coton	26	63·4	93·6
21	Brasseries	9	14·7	50·4
22	Bonneterie	34	13·8	58·7
23	Imprimerie et édition	22	2·8	60·2
24	Saurisseries et conserveries de poisson	6	1·0	18·9
25	Chaussures en cuir	25	8·5	36·6

PARTIE II.—RÉPARTITION PROVINCIALE ET LOCALE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE

Section 1.—Répartition provinciale de la production manufacturière

L'Ontario et le Québec sont de beaucoup les plus importantes provinces manufacturières. Leur production globale en 1946 s'élève à $6,252,495,222 ou 78 p. 100 de la valeur brute de la production manufacturière du pays. La situation de l'Ontario à proximité des charbonnages de la Pennsylvanie, les ressources hydrauliques et autres des deux provinces et le voisinage de celles-ci des grands débouchés du Canada et des États-Unis sont autant de facteurs qui ont contribué à ce résultat.

Le tableau 1 révèle la prépondérance marquée de l'Ontario et du Québec dans chaque groupe industriel. Le Québec domine les textiles, mais dans chacun des autres groupes le premier rang revient à l'Ontario. C'est la Colombie-Britannique qui se rapproche le plus de la position de ces deux provinces quant aux produits du bois et du papier. Elle contribue pour 16 p. 100 de la production brute contre 36 p. 100 l'Ontario et 36 p. 100 le Québec.

1.—Résumé statistique des manufactures des provinces et territoires, classées par groupes industriels, 1946

Province et groupe	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard						
Substances végétales	33	245	262,282	950,275	527,396	1,511,420
Produits animaux	96	811	667,542	4,987,354	1,503,518	6,555,307
Produits du bois et du papier	106	445	342,475	460,110	636,456	1,123,304
Fer et ses produits	6	152	242,256	263,842	295,857	575,699
Tous les autres groupes[1]	5	102	136,914	920,465	506,208	1,434,580
Totaux	**246**	**1,755**	**1,651,469**	**7,582,046**	**3,469,435**	**11,200,310**
Nouvelle-Écosse						
Substances végétales	160	3,147	4,074,434	9,941,637	9,182,812	19,584,643
Produits animaux	238	4,479	5,361,729	29,134,963	11,066,875	40,663,263
Textiles et tissus	30	2,397	2,601,101	5,888,590	5,200,615	11,288,121
Produits du bois et du papier	860	7,348	8,967,342	18,058,905	16,953,383	36,329,530
Fer et ses produits	68	10,507	18,713,446	18,128,159	21,388,175	42,029,197
Produits des métalloïdes	21	1,441	2,692,129	16,587,427	6,076,552	24,305,321
Produits chimiques et connexes	16	359	590,968	2,513,536	1,761,857	4,380,379
Industries diverses	4	46	59,110	101,263	108,604	212,966
Totaux	**1,397**	**29,724**	**43,060,259**	**100,354,480**	**71,738,873**	**178,793,420**
Nouveau-Brunswick						
Substances végétales	149	2,957	3,880,241	28,848,415	10,035,189	39,611,771
Produits animaux	201	3,300	3,366,524	16,704,209	7,223,198	24,323,155
Textiles et tissus	20	1,975	2,429,490	3,796,159	4,436,654	8,458,604
Produits du bois et du papier	556	9,360	14,301,842	37,922,696	31,219,354	73,577,899
Fer et ses produits	32	3,696	6,949,937	3,638,894	10,937,011	14,983,484
Produits des métalloïdes	21	307	437,047	743,502	1,213,274	2,201,828
Produits chimiques et parachimiques	8	222	413,410	2,741,396	1,111,440	3,894,551
Industries diverses[2]	6	915	1,373,428	1,994,028	1,607,257	3,702,449
Totaux	**993**	**22,732**	**33,151,919**	**96,389,299**	**67,783,377**	**170,753,741**
Québec						
Substances végétales	1,855	40,599	59,530,796	210,709,596	154,425,130	370,615,635
Produits animaux	1,866	34,799	46,039,869	203,331,809	76,697,826	282,790,238
Textiles et tissus	1,745	90,312	124,974,989	253,352,836	232,343,258	491,637,370
Produits du bois et du papier	3,840	72,159	118,173,148	243,345,019	256,345,060	527,311,296
Fer et ses produits	533	65,436	124,818,420	137,997,257	184,846,559	330,375,759
Produits des métaux non ferreux	193	24,536	43,450,930	116,964,349	84,846,488	213,677,920
Produits des métalloïdes	240	9,506	16,508,648	65,114,647	50,760,696	126,049,931
Produits chimiques et parachimiques	327	13,893	23,813,603	50,544,497	68,970,904	122,786,625
Industries diverses	219	6,036	8,675,702	15,649,089	16,755,927	32,726,747
Totaux	**10,818**	**357,276**	**565,986,105**	**1,297,009,099**	**1,125,991,848**	**2,497,971,521**
Ontario						
Substances végétales	2,484	68,455	106,303,669	433,535,809	289,442,715	734,685,876
Produits animaux	1,505	34,860	55,687,173	297,613,326	95,126,366	397,619,498
Textiles et tissus	1,069	62,619	88,483,615	168,923,082	157,862,117	330,901,182
Produits du bois et du papier	3,319	84,230	140,498,833	234,510,901	276,910,901	527,825,173
Fer et ses produits	1,241	142,765	272,854,241	424,445,021	432,981,909	879,156,689
Produits des métaux non ferreux	466	54,424	94,813,566	223,684,543	179,835,354	415,291,772
Produits des métalloïdes	443	18,817	33,250,556	104,062,806	85,584,503	204,854,445
Produits chimiques et parachimiques	534	19,351	34,791,639	87,690,705	105,176,302	199,676,206
Industries diverses	363	12,599	18,533,255	27,434,399	36,364,455	64,512,860
Totaux	**11,424**	**498,120**	**845,216,547**	**2,001,900,592**	**1,659,284,622**	**3,754,523,701**

[1] Y compris textiles, métalloïdes et produits chimiques. [2] Y compris métaux non ferreux.

1.—Résumé statistique des manufactures des provinces et territoires, classées par groupes industriels, 1946—suite

Province et groupe	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
	nomb.	nomb.	$	$	$	$
Manitoba						
Substances végétales	264	5,245	7,923,303	48,374,849	25,928,097	75,514,988
Produits animaux	206	7,986	13,146,183	99,218,186	24,304,787	124,336,784
Textiles et tissus	111	4,649	5,901,098	18,612,673	10,601,583	29,350,755
Produits du bois et du papier	528	6,861	10,237,146	15,332,164	20,916,815	37,248,226
Fer et ses produits	104	9,831	18,042,446	18,946,075	24,560,395	44,738,951
Produits des métaux non ferreux	27	986	1,477,030	10,458,859	4,142,189	14,854,476
Produits des métalloïdes	42	1,278	1,917,867	5,740,254	5,957,922	12,918,953
Produits chimiques et parachimiques	37	654	991,259	3,487,987	3,365,949	6,929,111
Industries diverses	38	877	1,382,013	2,925,888	3,003,068	5,994,855
Totaux	**1,357**	**38,367**	**61,018,345**	**223,096,935**	**122,780,805**	**351,887,099**
Saskatchewan						
Substances végétales	181	2,702	4,160,727	35,541,535	12,623,923	48,950,092
Produits animaux	96	3,871	6,113,007	49,889,664	11,427,038	61,878,529
Textiles et tissus	6	151	186,434	1,260,938	427,888	1,699,028
Produits du bois et du papier	580	3,231	3,772,780	4,808,819	6,976,326	12,027,076
Fer et ses produits	39	555	903,799	1,057,655	1,556,538	2,677,181
Produits des métalloïdes	33	845	1,629,384	16,084,380	4,258,119	21,258,459
Produits chimiques et parachimiques	11	106	162,413	360,230	587,312	963,089
Industries diverses[1]	9	496	1,027,773	17,592,540	602,486	18,903,165
Totaux	**955**	**11,957**	**17,956,317**	**126,595,761**	**38,459,630**	**168,356,619**
Alberta						
Substances végétales	280	4,586	7,019,001	47,421,753	26,839,416	75,033,065
Produits animaux	149	5,379	8,665,943	80,884,581	17,033,682	98,594,171
Textiles et tissus	29	865	1,108,582	2,311,401	2,101,052	4,434,880
Produits du bois et du papier	697	5,843	7,673,009	14,825,581	15,032,964	30,276,895
Fer et ses produits	74	2,966	5,590,952	5,173,186	7,632,867	13,059,146
Produits des métaux non ferreux	7	83	134,715	287,894	300,217	596,214
Produits des métalloïdes	48	2,256	3,505,579	17,136,615	10,194,245	28,470,159
Produits chimiques et parachimiques	18	486	922,771	1,040,910	3,820,536	5,424,071
Industries diverses	13	185	318,536	343,255	780,032	1,143,266
Totaux	**1,315**	**22,649**	**34,939,088**	**169,425,176**	**83,735,911**	**257,031,867**
Colombie-Britannique						
Substances végétales	507	9,223	13,722,254	56,087,285	46,937,972	104,354,880
Produits animaux	171	7,359	12,469,867	67,478,712	26,896,140	95,472,814
Textiles et tissus	70	1,721	2,280,898	5,184,797	5,106,677	10,367,036
Produits du bois et du papier	1,502	34,630	62,069,125	110,060,332	124,037,264	238,668,191
Fer et ses produits	260	13,339	27,619,952	25,689,647	51,182,526	77,852,777
Produits des métaux non ferreux	43	3,916	8,862,192	43,805,898	8,104,894	54,956,585
Produits des métalloïdes	60	2,003	3,807,682	14,884,478	9,293,299	25,949,868
Produits chimiques et parachimiques	64	2,162	4,781,845	10,356,547	18,551,847	31,366,250
Industries diverses	54	1,131	1,892,830	2,160,837	3,242,033	5,539,497
Totaux	**2,731**	**75,484**	**137,506,645**	**335,708,533**	**293,352,652**	**644,527,898**
Yukon et T. N.-O.						
Substances végétales	3	11	16,974	24,907	20,804	51,760
Produits du bois et du papier	6	14	13,862	18,958	26,488	48,532
Tous les autres groupes[2]	4	67	169,724	128,980	361,435	546,003
Totaux	**13**	**92**	**200,560**	**172,845**	**408,727**	**646,295**

[1] Comprennent les métaux non ferreux. [2] Comprennent le fer et ses produits, les produits des métaux non ferreux, les produits des métalloïdes et les industries diverses.

1.—Résumé statistique des manufactures des provinces et territoires, classées par groupes industriels, 1946—fin

Province et groupe	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
Canada	nombre	nombre	$	$	$	$
Substances végétales	5,916	137,170	206,893,681	871,436,061	575,963,454	1,469,914,130
Produits animaux	4,528	102,844	151,517,837	849,242,804	271,279,430	1,132,233,759
Textiles et tissus	3,082	164,737	228,018,323	459,664,221	418,263,665	888,658,943
Produits du bois et du papier	11,994	224,121	366,049,562	679,343,485	749,055,011	1,484,436,122
Fer et ses produits	2,358	249,279	475,812,983	635,344,199	735,459,371	1,405,542,865
Produits des métaux non ferreux	740	84,853	150,366,178	413,022,247	278,461,262	719,191,106
Produits des métalloïdes	910	36,493	63,848,640	240,485,869	173,638,196	446,484,682
Produits chimiques et para-chimiques	1,017	37,278	66,538,532	159,308,350	203,639,442	376,288,264
Industries diverses	704	21,381	31,641,518	50,387,530	61,245,149	112,942,600
Totaux	**31,249**	**1,058,156**	**1,740,687,254**	**4,358,234,766**	**3,467,004,980**	**8,035,692,471**

Le degré de concentration de la production manufacturière dans les grands établissements se voit au tableau **2.** Dans la province de Québec, 35 p. 100 de tous les employés des manufactures sont au service d'établissements comptant 500 personnes ou plus, contre 32 p. 100 dans tout le Canada. L'Ontario vient au deuxième rang (34 p. 100), suivi de la Nouvelle-Écosse (32 p. 100), du Nouveau-Brunswick (26 p. 100), du Manitoba (24 p. 100), de la Colombie-Britannique (23 p. 100), de l'Alberta (14 p. 100) et de la Saskatchewan (9 p. 100). Aucun établissement de l'Île du Prince-Édouard n'emploie 500 personnes ou plus.

2.—Concentration de la production manufacturière dans chaque province, 1946

Province	Nombre d'établissements de 500 employés ou plus	Pourcentage du total des établissements dans la province	Pourcentage provincial du nombre d'employés déclarés par ces établissements
Île du Prince-Édouard	—	—	—
Nouvelle-Écosse	9	0·6	32·4
Nouveau-Brunswick	7	0·7	26·0
Québec	106	1·0	35·3
Ontario	160	1·4	34·0
Manitoba	6	0·4	24·2
Saskatchewan	2	0·2	9·1
Alberta	4	0·3	13·8
Colombie-Britannique	17	0·6	22·7
Totaux	**311**	**1·0**	**32·3**

Sous-section 1.—Les manufactures des provinces Maritimes, 1946

Dans l'Île du Prince-Édouard, l'importance des ressources agricoles et poissonnières font du beurre et du fromage et des saurisseries et conserveries de poisson les principales industries manufacturières de la province. La Nouvelle-Écosse,

renommée pour ses charbonnages et ses pêcheries, possède aussi de vastes forêts et terres agricoles et, grâce à la mer, a facile accès aux riches minerais de fer de Terre-Neuve. De ces ressources dépendent les principales industries du fer et de l'acier neufs, des chantiers maritimes, des saurisseries et conserveries de poisson, des scieries, de la pulpe et du papier, et du beurre et du fromage. Des raffineries de pétrole importantes et des cokeries et usines de gaz ajoutent à la diversité de la production manufacturière de la province. Les forêts du Nouveau-Brunswick y donnent une place prédominante aux industries de la pulpe et du papier et aux scieries, tandis que le poisson et les produits agricoles ajoutent à la variété de la production. Les raffineries de sucre et la production de matériel roulant de chemin de fer y sont aussi des branches importantes de la production manufacturière.

3.—Statistique des principales industries des provinces Maritimes, 1946

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD					
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Saurisseries et conserveries de poisson	68	651	483,093	3,300,314	1,146,315	4,479,928
2	Beurre et fromage	26	146	160,534	1,673,587	331,333	2,035,711
3	Préparations de fruits et de légumes	4	91	101,788	512,909	218,675	742,955
4	Scieries	86	207	74,353	284,271	269,782	562,631
5	Pain et autres produits de la boulangerie	13	85	78,093	176,513	134,841	321,453
6	Impression et édition	4	130	160,925	53,851	226,415	288,742
7	Ateliers de rabotage	4	39	49,618	80,061	63,929	146,454
8	Toutes autres industries principales[1]	8	188	297,631	1,188,575	684,554	1,893,491
	Totaux, principales industries	**213**	**1,537**	**1,406,035**	**7,270,081**	**3,075,844**	**10,471,365**
	Totaux, toutes industries	**246**	**1,755**	**1,651,469**	**7,582,046**	**3,469,435**	**11,200,310**
		NOUVELLE-ÉCOSSE					
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Saurisseries et conserveries de poisson	192	3,641	4,222,532	23,261,705	8,701,541	32,273,346
2	Scieries	617	3,619	3,231,603	9,427,246	6,605,408	16,159,079
3	Fer et acier neufs	5	4,377	7,752,182	9,176,713	4,054,041	14,942,738
4	Chantiers maritimes	23	3,631	6,726,461	3,515,030	9,724,992	13,499,055
5	Pulpe et papier	5	882	1,986,558	3,176,565	4,000,230	8,175,564
6	Beurre et fromage	26	540	767,041	4,095,287	1,570,236	5,774,730
7	Matériel roulant de chemin de fer	3	745	1,271,422	2,777,448	2,222,698	5,227,960
8	Préparations de fruits et de légumes	20	887	950,783	2,810,185	1,717,255	4,679,124
9	Pain et autres produits de la boulangerie	87	762	1,022,479	2,265,124	2,041,757	4,459,918
10	Atelier de rabotage et fabriques de portes et châssis	56	792	974,460	2,449,408	1,444,995	3,960,099
11	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	8	802	1,009,386	2,008,635	1,766,793	3,829,441
12	Bonneterie	4	852	896,325	1,657,737	1,800,484	3,512,688
13	Impression et édition	34	849	1,385,413	659,942	2,659,356	3,374,431
14	Eaux gazeuses et minérales	29	248	375,580	575,501	1,640,898	2,262,416
15	Engrais	3	90	121,451	1,655,668	441,117	2,107,382
16	Toutes autres principales industries[1]	7	2,159	3,680,513	18,561,972	8,784,218	29,002,292
	Totaux, principales industries	**1,119**	**24,876**	**36,374,189**	**88,074,166**	**59,176,019**	**153,240,263**
	Totaux, toutes industries	**1,397**	**29,724**	**43,060,259**	**100,354,480**	**71,738,873**	**178,793,420**

Voir renvois à la fin du tableau, p. 669.

3.—Statistique des principales industries des provinces Maritimes, 1946—fin

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		NOUVEAU-BRUNSWICK					
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Pulpe et papier	6	3,368	7,123,993	20,517,578	18,140,636	42,739,296
2	Scieries	411	3,276	3,534,745	10,475,578	6,629,108	17,230,075
3	Saurisseries et conserveries de poisson	148	2,240	1,934,521	9,147,004	3,984,216	13,378,101
4	Aliments divers	7	344	426,818	8,673,104	843,651	9,531,688
5	Beurre et fromage	32	390	493,114	3,629,396	1,210,132	4,936,423
6	Ateliers de rabotage et fabriques de portes et châssis	41	838	1,110,134	2,699,238	1,655,410	4,409,881
7	Pain et autres produits de la boulangerie	77	715	1,006,250	2,051,227	1,777,170	3,959,212
8	Abattoirs et salaisons	3	250	406,454	2,876,536	1,041,949	3,951,744
9	Engrais	3	181	339,362	2,612,061	850,470	3,484,020
10	Provendes de bétail et volaille	6	130	198,383	2,760,887	341,704	3,125,296
11	Appareils de chauffage et de cuisson	3	672	1,088,365	891,411	1,764,509	2,717,218
12	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	9	591	579,607	1,238,334	1,351,431	2,642,226
13	Toutes autres principales industries[1]	11	5,101	8,977,036	18,944,664	17,294,034	37,210,665
	Totaux, principales industries	**757**	**18,096**	**27,218,782**	**86,517,018**	**56,884,420**	**149,315,845**
	Totaux, toutes industries	**993**	**22,732**	**33,151,919**	**96,389,299**	**67,783,377**	**170,753,741**

[1] Les statistiques particulières ne peuvent être données parce qu'il existe moins de trois établissements dans chaque industrie. Ces industries sont: Île du Prince-Édouard: amidon et glucose, pièces coulées et forgées, tôlerie, engrais, sacs de coton et de jute; Nouvelle-Écosse: filés et tissus de coton, produits divers du fer et de l'acier, tréfilerie, coke et gaz, et pétrole; Nouveau-Brunswick: raffineries de sucre, matériel roulant de chemin de fer, filés et tissus de coton, articles de soie et de soie artificielle, placages et contreplaqués, brasseries, chantiers maritimes, et balais, brosses et vadrouilles.

Sous-section 2.—Les manufactures du Québec, 1946

Parmi les ressources naturelles qui ont contribué au progrès des industries manufacturières du Québec, on peut mentionner les forêts, les forces hydrauliques, les minéraux et les terres agricoles auxquels vient s'ajouter la position géographique de la province sur l'estuaire du Saint-Laurent qui permet aux long-courriers d'atteindre ses principaux centres. En outre, la population y est stable et laborieuse, facteur important pour des industries comme les textiles, le vêtement, la chaussure, etc. qui exigent une main-d'œuvre considérable.

Ces dernières années, le grand changement des industries manufacturières du Québec a été le progrès de l'industrie de la réduction et de l'affinage de métaux non ferreux. En 1927, cette industrie figurait pour la première fois parmi les quarante principales de la province, occupant alors le dix-neuvième rang; depuis 1935, elle est au deuxième, sauf en 1942 où elle occupe le premier.

Le Québec, qui compte 31 p. 100 environ de la production du Canada en 1946, est la deuxième province manufacturière. L'industrie de la pulpe et du papier occupe de nouveau le premier rang, tenu en 1942 par la réduction et l'affinage des métaux non ferreux et en 1943 et 1944 par les produits chimiques divers. En plus de contribuer en 1946 pour 11 p. 100 environ à la valeur brute de la production manufacturière de la province, l'industrie de la pulpe et du papier fournit 50 p. 100 environ de toute la production canadienne à cet égard. Les produits du tabac représentent environ 89 p. 100, les filés et tissus de coton 71 p. 100, les confections pour femmes

68 p. 100, la soie 68 p. 100, les chaussures en cuir 65 p. 100, les confections pour hommes 59 p. 100, le matériel de chemin de fer 54 p. 100, les fourrures 48 p. 100, et la bonneterie 41 p. 100. La province de Québec est donc une grande province manufacturière, non pas tant à cause de la diversité que de l'ampleur de ses industries.

4.—Statistique des principales industries du Québec, 1946

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Pulpe et papier	50	21,628	48,230,279	110,153,483	130,761,861	265,989,953
2	Confections pour femmes	702	19,785	28,484,879	62,386,741	55,561,988	118,193,625
3	Réduction et affinage des métaux non ferreux	6	4,706	9,219,149	63,620,424	32,195,891	106,254,910
4	Confections pour hommes	334	14,820	20,578,282	49,685,063	40,009,113	89,933,365
5	Matériel roulant de chemin de fer	10	13,385	27,770,157	49,563,606	35,804,561	87,188,385
6	Filés et tissus de coton	16	13,726	20,062,866	45,882,620	30,396,295	78,418,260
7	Abattoirs et salaisons	33	3,340	5,939,938	66,896,722	9,299,914	76,749,913
8	Tabac, cigares et cigarettes	51	8,370	11,238,413	41,036,289	31,218,513	72,515,400
9	Scieries	1,989	11,581	12,309,305	41,541,973	24,202,772	66,160,934
10	Produits du pétrole	6	1,465	3,076,642	42,101,046	18,703,005	63,510,289
11	Chaussures en cuir	195	14,707	18,286,224	34,675,039	27,605,672	62,555,915
12	Beurre et fromage	972	4,224	5,277,863	48,818,179	9,664,130	59,611,193
13	Appareils et fournitures électriques	50	12,809	22,738,340	25,796,463	32,720,757	59,193,595
14	Soie et soie artificielle	27	9,105	12,814,308	17,245,790	26,101,622	44,451,338
15	Machines	58	8,758	15,687,098	15,721,623	27,891,880	44,301,572
16	Bonneterie	103	10,283	12,790,198	19,126,820	23,751,754	43,372,805
17	Pain et autres produits de la boulangerie	1,046	8,064	10,980,494	18,354,823	18,094,359	37,742,168
18	Brasseries	8	3,216	6,889,682	7,468,063	23,902,821	31,949,882
19	Construction de navires	10	6,785	13,505,617	14,559,194	16,359,621	31,382,338
20	Préparations médicinales et pharmaceutiques	86	3,450	6,056,294	10,318,114	20,769,872	31,344,798
21	Avionnerie	8	8,935	19,129,503	4,702,362	24,251,749	29,486,360
22	Tôlerie	51	4,825	7,611,196	16,004,074	12,657,708	29,032,473
23	Articles en caoutchouc	20	6,142	8,974,774	10,839,402	17,013,297	28,356,599
24	Meubles	254	6,465	9,286,410	13,185,493	14,590,364	28,097,295
25	Aliments divers	75	1,464	2,258,127	18,852,519	9,003,188	28,074,228
26	Articles en fourrure	261	3,064	4,942,500	19,039,426	8,521,892	27,630,349
27	Minoterie et meunerie	164	1,059	1,865,087	22,190,667	4,901,903	27,350,744
28	Ateliers de rabotage et fabriques de portes et châssis	490	4,868	6,462,279	17,118,086	9,428,394	26,849,328
29	Impression et édition	73	5,157	9,738,921	6,135,451	18,867,464	25,221,284
30	Provende à bétail et volaille	56	806	1,272,173	20,346,411	2,981,860	23,479,559
31	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	63	3,312	3,936,761	12,847,743	9,700,845	22,883,494
32	Quincaillerie, outils et coutellerie	60	4,636	7,568,832	6,655,806	15,307,932	22,344,965
33	Boîtes et sacs de papier	47	3,951	4,862,810	12,234,358	9,475,105	21,872,736
34	Peintures, pigments et vernis	27	2,157	3,508,596	10,849,903	10,669,479	21,712,952
35	Produits du laiton et du cuivre	39	3,111	5,350,872	12,629,530	8,564,066	21,589,982
36	Impression et reliure	446	5,542	8,881,350	7,175,267	13,788,442	21,184,911
37	Préparations de fruits et de légumes	174	2,725	2,828,438	13,532,828	6,858,011	20,676,677
38	Moulages de fer	58	3,913	7,455,679	7,595,229	12,555,006	20,620,388
39	Distilleries	7	1,486	2,724,456	7,877,977	11,765,214	20,106,764
40	Tissus de laine	41	3,090	4,278,601	11,534,000	8,168,356	20,070,990
	Totaux, principales industries[1]	**8,166**	**270,915**	**434,873,393**	**1,036,298,607**	**864,086,676**	**1,957,462,716**
	Totaux, toutes industries	**10,818**	**357,276**	**565,986,105**	**1,297,009,099**	**1,125,991,848**	**2,497,971,521**
	Pourcentage des principales industries par rapport à toutes les industries	75·4	75·8	76·8	79·9	76·7	78·4

[1]Le raffinage du sucre est aussi l'une des principales industries, mais la statistique de cette industrie ne peut pas être publiée.

Sous-section 3.—Les manufactures de l'Ontario, 1946

La valeur brute de la production manufacturière de l'Ontario en 1946 forme environ 47 p. 100 du total du Canada. Cette prépondérance de l'Ontario dans l'industrie manufacturière s'est maintenue assez uniformément, comme l'indiquent

les pourcentages suivants: 1926, 52 p. 100; 1918, 53 p. 100; 1910, 50 p. 100; 1900, 50 p. 100; 1890, 51 p. 100; et 1880, 51 p. 100. Malgré le rapide essor industriel ces dernières années d'autres provinces comme le Québec, la Colombie-Britannique et le Manitoba, l'Ontario maintient une production manufacturière à peu près égale à celle du reste du pays.

La situation géographique de l'Ontario sur le réseau des Grands lacs, qui donne à cette province accès facile aux mines de fer du Minnesota et aux charbonnages de la Pennsylvanie, ses vastes ressources forestières, minérales, hydrauliques et agricoles, sa population considérable et ses excellentes facilités de transport par eau et rail ont toutes favorisé le progrès industriel. D'autres facteurs sont la proximité de l'une des parties des États-Unis les plus densément peuplées et l'établissement dans la province même de succursales d'industries américaines, comme les fabriques d'automobiles.

Les industries qui fabriquent du matériel fixe ou des marchandises durables, élément important de l'industrie manufacturière de l'Ontario, ont particulièrement souffert des premières années de la dépression avant la seconde guerre mondiale. Il en est résulté une contraction disporportionnée de la production d'industries importantes comme l'automobile, l'équipement électrique, la machinerie, les instruments agricoles, le fer et l'acier neufs. Aussi, la production manufacturière de toute la province a-t-elle fléchi comparativement à celle d'autres provinces moins atteintes. A la faveur de la reprise depuis 1933 et de l'expansion déterminée par la seconde guerre mondiale, ces industries se sont en général bien rétablies. La valeur brute de la production, qui formait 49 p. 100 du total du Canada en 1933, augmente à environ 51 p. 100 en 1942. En 1946, le pourcentage descend à 47, ce qui indique une expansion relativement plus forte de la production dans les autres provinces.

La production manufacturière est aussi plus diversifiée en Ontario qu'en toute autre province. Parmi les industries importantes qui distinguent l'Ontario figurent les automobiles, les instruments agricoles, l'amidon, les bicyclettes et les tapis, industries à peu près exclusives à cette province. Voici les autres industries importantes où l'Ontario prédomine ainsi que le pourcentage de la production de chacune par rapport à celle du Canada en 1946: abrasifs 87, produits divers des métaux non ferreux 86, tanneries 86, savons et préparations de blanchissage 85, articles en caoutchouc 82, cordage, câble et ficelle 81, produits en argile importée 78, fer et acier neufs 75, filés de laine 73, appareils et fournitures électriques 73, produits de l'aluminium 73, sel 68, préparations de toilette 61, produits du coke et du gaz 59, acides, alcalis et sels 56, farine et provende 54, bonneterie 53, meubles 50, et verrerie 50.

5.—Statistique des principales industries de l'Ontario, 1946

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Automobiles	6	21,322	43,455,884	135,104,937	54,984,511	192,039,831
2	Appareils et fournitures électriques	184	30,322	50,524,552	73,921,338	94,716,370	170,544,377
3	Pulpe et papier	43	14,529	32,973,773	71,781,807	77,981,832	162,452,083
4	Abattoirs et salaisons	66	7,214	13,391,389	137,490,060	15,819,275	154,469,735
5	Minoterie et meunerie	639	4,341	6,729,268	123,825,572	16,876,519	141,778,944
6	Articles en caoutchouc, y compris chaussures	32	15,864	28,762,443	51,275,405	76,336,049	130,924,552
7	Réduction et affinage des métaux non ferreux	7	6,103	12,691,148	81,917,267	29,313,063	119,239,873
8	Fer et acier neufs	27	15,078	34,064,990	52,829,743	52,058,994	114,303,838

5.—Statistique des principales industries de l'Ontario, 1946—fin

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		nombre	nombre	$	$	$	$
9	Accessoires d'automobiles	81	14,444	26,178,821	41,614,138	45,714,971	88,922,647
10	Beurre et fromage	805	8,381	12,763,218	65,105,764	21,625,476	88,473,118
11	Machines	187	15,580	29,257,334	30,574,279	56,594,926	88,139,292
12	Produits du pétrole	15	3,252	6,871,860	56,506,009	23,923,447	84,920,432
13	Préparations de fruits et de légumes	209	9,680	11,650,192	48,714,120	33,551,564	83,385,937
14	Tôlerie	124	10,171	16,920,273	37,203,002	32,287,625	70,375,881
15	Pain et autres produits de la boulangerie	1,033	14,239	20,364,187	31,236,822	33,597,415	66,880,621
16	Instruments agricoles	31	13,109	24,417,195	31,372,769	27,479,830	59,948,789
17	Bonneterie	127	13,051	15,668,563	24,935,572	29,782,077	55,380,305
18	Moulages de fer	100	10,804	20,065,535	17,352,143	33,637,813	52,671,322
19	Impression et édition	297	9,706	18,807,757	13,059,243	38,554,540	52,076,078
20	Tanneries	29	4,449	7,789,691	30,196,074	18,209,643	49,194,823
21	Quincaillerie, outils et coutellerie	190	10,645	18,705,339	15,309,707	31,955,566	48,152,953
22	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	90	6,901	9,394,549	23,631,069	23,424,582	47,636,913
23	Produits du laiton et du cuivre	97	6,200	11,517,985	25,816,184	20,032,061	46,536,290
24	Confections pour hommes	136	9,624	13,681,057	24,064,034	21,878,658	46,088,948
25	Confections pour femmes	335	8,004	13,588,240	22,439,259	22,436,017	44,988,114
26	Aliments divers	122	3,648	5,196,291	29,305,817	14,994,779	44,539,691
27	Impression et reliure	598	10,219	15,707,328	17,642,399	26,432,589	44,427,475
28	Boîtes et sacs de papier	87	6,764	9,690,385	22,581,418	18,863,853	41,769,614
29	Scieries	1,022	7,635	8,841,523	22,196,338	19,027,769	41,526,408
30	Divers produits du papier	99	4,754	7,510,088	21,343,464	17,984,320	39,723,155
31	Meubles	316	10,055	15,116,914	16,742,665	22,142,508	39,417,871
32	Matériel roulant, chemin de fer	15	5,789	11,659,986	18,168,596	19,024,563	37,823,325
33	Provende à bétail et volaille	91	1,797	2,982,053	29,722,630	7,169,237	37,257,738
34	Brasseries	22	2,710	5,664,179	8,356,551	28,354,082	37,190,926
35	Produits du coke et du gaz	18	2,964	5,386,627	22,432,773	11,154,482	36,661,440
36	Apprêtage et empaquetage du tabac	10	914	1,337,733	31,246,064	3,522,675	34,852,949
37	Préparations médicinales et pharmaceutiques	99	3,992	6,439,258	12,229,955	21,180,645	33,583,946
38	Drap	41	5,811	8,162,456	17,655,238	14,381,104	32,607,602
39	Savons et préparations de blanchissage, etc.	70	2,497	5,040,079	17,046,781	14,994,121	32,592,075
40	Bijouterie et plaqué d'argent	100	4,431	7,345,723	18,267,401	12,140,644	30,590,757
	Totaux, quarante industries principales	**7,600**	**356,993**	**616,315,866**	**1,572,214,407**	**1,184,140,195**	**2,824,090,668**
	Totaux, toutes industries	**11,424**	**498,120**	**845,216,547**	**2,001,900,592**	**1,659,284,622**	**3,754,523,701**
	Pourcentage des principales industries par rapport à toutes les industries	66·5	71·7	72·9	78·5	71·4	75·3

Sous-section 4.—Les manufactures des provinces des Prairies, 1946

Les principales industries de ces provinces dépendent de l'agriculture,—céréales, élevage et industrie laitière. Viennent ensuite, habituellement, les industries qui répondent aux principaux besoins de la population, comme la boulangerie, l'impression et l'édition, etc. Les grands services ferroviaires exigent de vastes usines pour l'entretien du matériel roulant, particulièrement dans la région de Winnipeg. L'usage très répandu des véhicules automobiles et de l'équipement moteur sur les fermes a amené l'établissement de raffineries de pétrole dans chaque province. L'augmentation considérable de la production de pétrole brut en Alberta fera vraisemblablement grandir l'industrie de la raffinerie. Le Manitoba, le plus ancien centre commercial des Prairies, a progressé industriellement plus que les deux autres provinces. Ses ressources, d'accès facile, en forces hydrauliques, en forêts et, plus récemment, en minéraux ont donné lieu à une production industrielle très variée.

Dans les trois provinces considérées comme une seule région économique, l'industrie des abattoirs et des salaisons accuse en 1946 la production brute la plus forte ($211,887,820), suivie de la minoterie et de la meunerie ($91,168,034), du beurre et du fromage ($57,039,341) et des produits du pétrole ($43,889,825). Ces quatre industries contribuent pour environ 52 p. 100 à la production manufacturière totale des provinces des Prairies. Les autres principales industries, par ordre d'importance, sont: matériel roulant de chemin de fer, brasseries, pain et autres produits de la boulangerie, scieries, impression et édition, etc.

6.—Statistique des principales industries des provinces des Prairies, 1946

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		MANITOBA					
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Abattoirs et salaisons	12	4,629	8,141,688	78,268,464	15,454,438	94,167,163
2	Minoterie et meunerie	37	785	1,220,881	23,111,920	3,752,566	27,073,112
3	Matériel roulant, chemin de fer	4	5,430	10,674,131	10,140,359	11,174,777	21,806,635
4	Beurre et fromage	90	1,545	2,506,876	13,463,553	4,767,075	18,536,315
5	Confections pour hommes	37	1,910	2,248,608	5,577,516	4,311,149	9,925,705
6	Produits alimentaires divers	18	375	517,484	6,650,181	1,794,248	8,481,279
7	Confections pour femmes	38	1,463	2,026,363	5,130,229	3,274,767	8,432,746
8	Brasseries	6	602	1,198,752	1,682,473	6,345,360	8,166,145
9	Sacs de coton et de jute	5	299	422,880	6,309,779	1,334,945	7,663,520
10	Pain et autres produits de la boulangerie	130	1,442	2,042,182	3,483,947	3,552,678	7,269,234
11	Malteries	3	212	451,529	3,305,563	2,490,095	6,054,450
12	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	14	739	884,615	2,496,068	3,183,714	5,753,162
13	Impression et reliure	82	1,445	2,232,931	1,901,444	3,616,318	5,579,377
14	Impression et édition	79	1,260	1,969,125	1,266,375	4,143,647	5,479,277
15	Articles en fourrure	54	696	1,056,938	3,506,768	1,834,711	5,352,959
16	Toutes autres principales industries[1]	3	499	1,152,559	9,571,501	5,042,450	15,389,211
	Totaux, principales industries	**612**	**23,331**	**38,747,542**	**175,866,140**	**76,072,938**	**255,130,290**
	Totaux, toutes industries	**1,357**	**38,367**	**61,018,345**	**223,096,935**	**122,780,805**	**351,887,099**
		SASKATCHEWAN					
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Abattoirs et salaisons	8	2,233	3,847,970	33,351,608	6,903,836	40,530,080
2	Minoterie et meunerie	37	803	1,407,399	26,776,239	3,092,736	30,282,634
3	Beurre et fromage	69	1,464	2,006,632	15,817,810	4,088,011	20,179,912
4	Produits du pétrole	7	576	1,160,143	15,619,338	3,268,847	19,705,687
5	Brasseries	5	388	705,274	1,291,297	5,452,797	6,852,625
6	Pain et autres produits de la boulangerie	91	1,009	1,284,987	2,786,958	2,419,931	5,351,563
7	Scieries	390	1,349	903,609	1,672,775	2,178,140	3,947,249
8	Impression et édition	109	950	1,563,560	705,810	2,758,153	3,527,464
9	Provende à bétail et volaille	9	104	179,414	1,762,664	327,933	2,118,892
10	Produits alimentaires divers	8	152	187,692	1,585,814	354,247	1,957,440
11	Ateliers de rabotage et fabriques de portes et châssis	21	329	472,483	932,547	786,353	1,748,820
12	Eaux gazeuses et minérales	19	136	224,635	441,607	693,023	1,171,523
13	Toutes autres industries principales[1]	4	549	1,096,048	19,384,395	955,547	21,068,993
	Totaux, principales industries	**777**	**10,042**	**15,039,846**	**122,128,862**	**33,279,554**	**158,442,882**
	Totaux, toutes industries	**955**	**11,957**	**17,956,317**	**126,595,761**	**38,459,630**	**168,356,619**

Renvois à la fin du tableau, p. 674.

6.—Statistique des principales industries des provinces des Prairies, 1946—fin

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		ALBERTA					
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Abattoirs et salaisons	11	3,559	6,119,527	64,719,860	12,090,525	77,190,577
2	Minoterie et meunerie	71	997	1,652,265	28,029,445	5,510,912	33,812,288
3	Produits du pétrole	4	595	1,194,612	14,632,788	4,608,999	19,941,937
4	Beurre et fromage	107	1,525	2,169,841	14,031,563	4,029,407	18,323,114
5	Brasseries	5	574	1,059,556	1,955,280	8,058,924	10,105,964
6	Scieries	426	2,334	2,265,924	4,445,778	4,737,109	9,383,450
7	Pain et autres produits de la boulangerie	123	1,398	2,028,022	4,063,777	4,205,283	8,412,187
8	Ateliers de rabotage et fabriques de portes et châssis	47	954	1,390,773	4,023,300	2,853,537	6,944,471
9	Matériel roulant de chemin de fer	3	1,489	3,071,140	2,320,749	3,033,295	5,519,901
10	Impression et édition	83	918	1,566,247	727,715	3,333,541	4,109,470
11	Provende à bétail et volaille	24	264	386,138	3,221,210	725,580	3,983,201
12	Confections pour hommes	7	529	682,798	1,713,253	1,346,753	3,069,018
13	Préparations de fruits et de légumes	8	257	330,536	1,569,228	1,198,787	2,792,802
14	Produits alimentaires divers	15	116	135,384	1,389,777	1,155,660	2,555,259
15	Produits du verre	3	421	646,920	1,069,579	1,331,260	2,461,508
16	Moulages de fer	10	543	893,085	735,446	1,309,834	2,080,892
17	Impression et reliure	63	568	943,997	587,181	1,417,112	2,026,550
18	Produits en argile domestique	11	745	874,431	41,152	1,713,843	1,808,971
19	Ateliers d'usinage	29	341	630,519	482,482	971,266	1,474,330
20	Caisses de bois	7	261	396,660	703,686	662,893	1,381,022
21	Eaux gazeuses et minérales	18	172	283,455	450,144	881,536	1,363,029
22	Biscuits, confiserie, cacao, etc.	9	171	211,757	501,870	614,690	1,124,968
23	Meubles	35	267	342,085	525,981	561,225	1,097,631
24	Toutes autres principales industries[1]	10	1,421	2,426,376	11,478,825	10,200,865	22,718,793
	Totaux, principales industries	**1,129**	**20,419**	**31,702,048**	**163,520,069**	**76,552,836**	**243,681,333**
	Totaux, toutes industries	**1,315**	**22,649**	**34,939,088**	**169,425,176**	**83,735,011**	**257,031,867**

[1] Les autres industries principales, dont la statistique particulière ne peut être donnée vu qu'il existe moins de trois établissements dans chacune, sont: Manitoba, réduction et affinage des métaux non ferreux et pulpe et papier; Saskatchewan, réduction et affinage des métaux non ferreux, sacs de coton et de jute et préservation du bois; Alberta, ciment, préservation du bois, malt et produits du malt, raffineries, fromage composé, engrais et ponts et acier de charpente.

Sous-section 5.—Les manufactures de la Colombie-Britannique, 1946

La Colombie-Britannique, dont la valeur brute de la production atteint $644,527,898 en 1946, est encore la troisième province manufacturière du Canada. Les scieries y contribuent pour environ 20 p. 100. La construction de navires occupe le quatrième rang. Cette industrie, au premier rang durant la guerre, a atteint le maximum de sa production en 1943; elle employait alors 31,238 personnes qui touchaient $64,939,484 en salaires, tandis que la valeur de la production atteignait le chiffre sans précédent de $155,536,396. L'industrie de la construction de navires occupe encore en 1946 le deuxième rang pour l'emploi fourni et les salaires versés. Les scieries, au premier rang grâce à une production brute de $130,433,625, et la pulpe et le papier, au troisième rang ($42,030,596), montrent l'importance des forêts dans la vie industrielle de la province. En deuxième place viennent les saurisseries et conserveries de poisson, industrie qui dépend surtout des pêcheries de saumon de l'estuaire. La Colombie-Britannique contribue pour 43 p. 100 à la production totale de cette industrie au Canada. Les autres industries importantes sont: construction de navires, abattoirs et salaisons, préparations de fruits et de légu-

mes, engrais, beurre et fromage, produits du pétrole, placage et contre-plaqués, etc. Les ressources variées de la côte du Pacifique assurent une grande diversification des industries manufacturières.

7.—Statistique des principales industries de la Colombie-Britannique, 1946

	Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur nette des produits	Valeur brute des produits
		nombre	nombre	$	$	$	$
1	Scieries	858	18,600	32,109,406	64,956,039	64,385,778	130,433,625
2	Saurisseries et conserveries de poisson	73	3,630	6,166,172	27,832,916	14,962,918	43,256,957
3	Pulpe et papier	7	4,147	10,087,386	15,725,048	23,576,986	42,030,596
4	Construction de navires	23	6,259	13,664,846	5,062,216	26,260,513	31,680,612
5	Abattoirs et salaisons	10	1,263	2,404,417	23,708,635	4,178,823	28,087,775
6	Préparations de fruits et de légumes	73	2,246	2,912,936	14,774,100	6,255,984	21,269,911
7	Engrais	5	983	2,441,298	6,137,395	12,642,183	20,623,774
8	Beurre et fromage	34	1,144	2,523,122	11,003,378	5,475,241	16,793,945
9	Produits du pétrole	5	446	985,391	11,182,019	3,420,619	15,206,344
10	Placage et contre-plaqués	9	2,177	3,649,437	5,948,470	8,574,888	14,677,940
11	Pain et autres produits de la boulangerie	261	2,728	4,163,533	6,442,441	7,136,506	13,914,412
12	Produits alimentaires divers	35	604	775,336	10,996,273	1,990,310	13,036,653
13	Tôlerie	22	899	1,690,518	7,026,790	4,018,399	11,136,133
14	Brasseries	11	701	1,451,721	1,629,977	8,986,043	10,754,368
15	Machines	33	2,050	4,205,852	3,180,641	6,444,700	9,758,602
16	Toutes autres principales industries[1]	3	4,065	8,811,862	46,077,394	22,276,191	71,542,002
	Totaux, principales industries	**1,462**	**52,242**	**98,043,233**	**261,682,832**	**220,586,082**	**494,203,649**
	Totaux, toutes industries	**2,731**	**75,484**	**137,506,645**	**335,708,533**	**293,352,652**	**644,527,898**

[1] Y compris distilleries et réduction des métaux non ferreux

Section 2.—Industries manufacturières dans les centres urbains

La prospérité de la plupart des villes du Canada, notamment dans l'Est, est liée étroitement à leurs industries manufacturières qui y procurent de l'emploi à une grande partie de la population active. Les villes de l'Ouest sont surtout des centres de distribution, bien que les établissements manufacturiers y augmentent rapidement.

Le tableau **8**, qui indique le degré de concentration des industries manufacturières du Canada dans les centres urbains, montre aussi, par province, la proportion de la production manufacturière brute contribuée par les villes où la production dépasse 1 million de dollars. Dans l'Ontario et le Québec, provinces les plus industrialisées du Canada, ces villes fournissent en 1946 respectivement 94 et 92 p. 100 du total, alors que dans les provinces Maritimes et la Colombie-Britannique, où les scieries, les conserveries de poisson et l'industrie laitière sont les principales industries, la proportion tombe respectivement à 67 p. 100 et 66 p. 100. Dans les provinces des Prairies, l'industrie manufacturière se confine en majeure partie à quelques centres urbains.

8.—Villes dont la production manufacturière brute dépasse un million de dollars: nombre d'établissements et production totale en pourcentage du total général de chaque province, 1946

NOTA.—Les statistiques du tableau sont en certains cas plus élevées que les chiffres du tableau **11**, car le tableau ci-dessous comprend les statistiques des villes ayant moins de trois établissements et une production excédant 1 million de dollars. Il n'est pas possible de publier des renseignements au tableau **11**, sauf sous forme de résumé, sans dévoiler les affaires de chaque établissement.

Province ou territoire	Centres urbains dont la production brute dépasse $1,000,000	Établissements des centres urbains produisant pour plus de $1,000,000	Production totale des centres urbains produisant pour plus de $1,000,000	Production totale de chaque province	Production des centres urbains en pourcentage de la production totale de chaque province
	nombre	nombre	$	$	%
Île du Prince-Édouard	2	55	4,493,917	11,200,310	40·1
Nouvelle-Écosse	21	410	119,506,017	178,793,420	66·8
Nouveau-Brunswick	14	303	118,007,712	170,753,741	69·1
Québec	114	6,206	2,303,800,205	2,497,971,521	92·2
Ontario	157	9,088	3,514,149,230	3,754,523,701	93·6
Manitoba	6	869	311,994,908	351,887,099	88·7
Saskatchewan	7	313	131,244,741	168,356,619	78·0
Alberta	9	559	217,273,827	257,031,867	84·5
Colombie-Britannique	16	1,701	426,181,134	644,527,898	66·1
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	646,295	—
Canada	**346**	**19,504**	**7,146,651,691**	**8,035,692,471**	**88·9**

9.—Statistiques principales des industries manufacturières des six grandes villes manufacturières du Canada, 1933-1946

NOTA.—La teinturerie, le nettoyage et le blanchissage sont compris avant 1936.

Ville et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nombre	$	nombre	$	$	$
Montréal 1933	2,226	363,342,078	80,212	74,150,933	148,504,215	300,636,197
1937	2,474	415,816,451	105,931	112,652,112	281,407,645	511,481,054
1939	2,501	423,234,648	105,315	114,602,118	254,188,246	483,246,583
1940	2,519	475,575,804	118,774	138,118,813	334,350,566	604,806,394
1941	2,669	556,538,023	147,917	187,239,445	444,557,884	803,685,931
1942	3,007	629,809,985	169,987	240,888,491	541,625,660	976,767,738
1943	2,992	721,223,427	194,643	307,922,631	665,209,935	1,184,114,458
1944	3,109	[2]	185,708	308,396,358	650,618,563	1,215,988,014
1945	3,404	[2]	181,679	304,247,761	600,919,272	1,144,175,108
1946	3,785	[2]	173,507	291,381,617	602,667,823	1,147,945,303
Toronto 1933	2,604	388,995,096	75,645	80,855,883	146,286,472	308,983,639
1937	2,797	423,350,508	96,247	115,520,050	247,422,098	475,470,149
1939	2,885	447,009,768	98,702	122,553,435	240,532,281	482,532,331
1940	2,911	500,559,305	112,136	145,538,148	306,675,426	595,913,172
1941	3,045	554,317,600	133,099	184,267,132	391,328,916	756,923,939
1942	3,211	635,981,329	151,639	228,875,152	451,198,158	886,256,494
1943	3,238	647,907,281	156,459	259,307,913	481,504,056	961,923,997
1944	3,344	[2]	154,538	260,776,613	513,429,109	1,020,345,353
1945	3,482	[2]	146,335	244,055,112	496,204,721	961,736,617
1946	3,632	[2]	145,556	247,298,288	549,256,912	1,036,939,790
Hamilton 1933	469	171,625,714	21,524	21,523,337	35,672,272	83,530,255
1937	479	182,730,036	32,616	40,255,040	83,978,873	170,651,205
1939	461	206,584,330	31,512	39,563,423	70,829,034	152,746,340
1940	474	230,821,923	39,081	54,139,253	106,595,186	212,587,274
1941	491	255,862,917	45,421	72,845,604	136,403,197	283,670,019
1942	482	273,212,977	50,744	85,111,817	166,078,144	347,752,196
1943	485	315,896,136	54,671	95,576,332	164,271,139	362,743,019
1944	480	[2]	53,500	94,982,915	171,117,467	363,033,672
1945	482	[2]	50,520	89,639,262	166,349,884	351,676,308
1946	501	[2]	45,951	80,959,432	150,977,835	308,033,098

Renvois à la fin du tableau, p. 677.

9.—Statistiques principales des industries manufacturières des six grandes villes manufacturières du Canada, 1933-1946—fin

Ville et année	Établissements	Capitaux	Personnel	Salaires	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nombre	$	nombre	$	$	$
Windsor 1933	247	66,398,372	10,212	10,719,819	25,752,258	49,359,245
1937	228	77,750,511	18,650	26,919,449	78,667,058	136,896,194
1939	222	80,436,233	17,729	25,938,890	63,907,106	122,474,320
1940	215	102,896,682	20,916	37,260,970	112,991,063	194,174,159
1941	223	138,929,934	29,486	57,653,986	175,847,231	289,027,790
1942	233	206,556,146	37,057	76,276,589	240,384,518	383,323,348
1943	229	206,850,571	38,516	85,965,874	247,504,385	417,745,229
1944	231	[2]	35,912	80,667,573	232,102,240	387,603,874
1945	241	[2]	28,826	63,515,050	167,675,110	280,743,622
1946	256	[2]	30,889	60,315,436	138,788,813	244,925,148
Vancouver 1933	746	74,209,271	12,094	11,754,124	28,588,106	55,160,883
1937	824	85,851,189	17,641	20,783,032	53,139,109	95,717,017
1939	829	92,797,032	17,957	22,382,192	56,565,511	101,267,243
1940	849	101,429,495	20,767	26,502,084	70,468,864	120,981,388
1941	864	115,960,608	25,223	34,132,996	90,720,812	162,982,858
1942	897	136,336,017	37,858	60,779,827	116,153,100	223,295,187
1943	898	193,795,910	45,971	81,059,815	130,442,455	288,196,900
1944	933	[2]	43,473	79,141,407	142,416,371	289,390,718
1945	992	[2]	37,599	66,144,015	137,118,244	265,034,773
1946	1,071	[2]	31,408	55,960,984	138,045,068	270,165,166
Winnipeg 1933	600	73,886,398	15,336	15,155,537	28,355,612	50,287,280
1937	622	72,419,041	17,284	19,687,511	45,498,865	80,108,696
1939	648	73,255,368	17,571	20,717,273	44,873,043	81,024,272
1940	657	79,684,791	19,026	22,673,057	56,496,847	98,266,933
1941	677	105,406,381	23,831	30,169,726	73,427,543	127,913,351
1942	692	113,297,399	27,768	38,191,886	88,897,218	156,332,353
1943	688	100,511,565	24,898	35,807,283	106,485,838	174,523,234
1944	686	[2]	25,870	38,824,299	119,917,745	198,169,626
1945	716	[2]	26,206	40,115,513	117,453,819	197,523,922
1946	756	[2]	26,730	42,354,650	121,531,306	206,381,007

[1] La valeur nette est la valeur brute moins le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité. Voir le tableau **11** pour le coût du combustible et de l'électricité en 1946. [2] Non relevé.

10.—Statistiques principales des industries manufacturières des régions métropolitaines des six grandes villes manufacturières du Canada, 1946

Région métropolitaine	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits
	nombre	nombre	$	$	$	$
Montréal métropolitain	4,091	198,727	336,797,930	22,405,459	719,070,298	1,372,324,196
Toronto métropolitain	3,869	165,306	284,589,556	14,498,304	620,522,748	1,188,751,064
Hamilton métropolitain	519	46,207	81,250,537	10,473,653	152,135,152	319,162,659
Windsor métropolitain	271	31,389	61,054,904	3,852,238	140,481,023	248,014,993
Winnipeg métropolitain	843	31,559	50,712,288	3,926,520	187,190,503	293,667,033
Vancouver métropolitain	1,258	41,937	75,978,729	4,410,604	174,850,440	349,659,149

11.—Statistique manufacturière des municipalités ayant une production brute de $1,000,000 ou plus et trois établissements ou plus, 1946

NOTA.—Les statistiques des villes qui comptent trois établissements ou plus ne peuvent être données si un établissement représente 75 p. 100 ou deux établissements représentent 90 p. 100 de la production totale.

Province et municipalité	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nombre	nombre	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard—						
Charlottetown	36	479	621,239	49,056	1,323,447	2,467,096
Summerside	19	281	335,135	29,426	1,326,376	2,026,821
Nouvelle-Écosse—						
Amherst	24	753	1,109,465	146,896	1,497,885	3,374,599
Berwick	9	231	232,691	59,888	907,753	1,391,410
Bridgetown	7	193	257,807	26,773	638,222	1,236,494
Dartmouth	15	221	327,309	34,479	606,168	1,313,329
Digby	10	388	411,753	17,214	1,170,817	1,868,664
Glace-Bay	13	197	221,329	20,795	627,751	1,104,749
Halifax	111	6,588	10,977,976	566,034	18,970,609	39,372,485
Kentville	9	277	286,736	44,865	659,484	1,284,953
Lockeport	3	273	372,021	32,109	1,231,705	1,992,290
Lunenburg	17	624	958,410	72,307	3,102,240	4,830,785
Middleton	9	276	339,404	40,800	1,058,100	1,749,178
New-Glasgow	28	708	1,059,574	154,576	1,081,515	3,113,060
North-Sydney	12	349	530,289	32,619	2,079,281	3,006,137
Pictou	10	985	1,360,745	103,908	8,322,072	4,435,443
Sydney	43	5,556	9,698,617	2,420,719	14,994,767	27,190,281
Truro	35	1,444	1,643,135	131,804	4,140,299	8,150,110
Windsor	10	337	350,289	32,912	1,638,903	2,299,189
Yarmouth	29	513	543,211	57,516	1,870,589	3,085,387
Nouveau-Brunswick—						
Campbellton	13	284	357,894	26,812	592,395	1,180,294
Fredericton	35	791	1,033,416	100,716	2,699,557	4,933,570
Moncton	50	3,197	5,155,467	348,965	7,133,130	14,708,695
Newcastle	15	318	327,836	18,937	1,120,723	1,662,164
Sackville	7	669	1,064,552	59,163	978,922	2,861,758
Saint-Jean	114	4,084	6,191,742	827,447	31,255,951	45,180,815
St-Stephen	12	417	501,449	52,682	1,444,050	2,491,375
Sussex	16	256	330,593	14,917	1,310,935	2,067,863
Québec—						
Acton-Vale	14	814	1,046,510	60,964	1,767,988	3,610,784
Asbestos	13	544	830,891	196,843	2,718,370	4,458,253
Beauharnois	13	1,115	2,059,981	582,041	3,676,300	8,102,603
Bedford	11	714	890,435	35,282	496,464	2,935,743
Beebe-Plain	6	224	271,633	16,366	622,736	1,097,527
Berthier	17	804	928,213	138,688	1,983,150	4,530,700
Brownsburg	6	1,018	1,644,782	66,836	2,061,383	5,483,316
Buckingham	13	874	1,738,142	619,177	2,946,322	9,028,773
Cabano	6	281	353,945	4,678	734,896	1,227,763
Cap-de-la-Madeleine	28	1,118	1,464,900	189,433	2,470,386	4,318,514
Chambly-Canton	7	432	618,878	84,385	717,970	1,808,445
Chicoutimi	24	439	591,100	40,057	1,049,079	2,000,862
Coaticook	23	1,013	1,215,191	86,042	2,820,992	4,934,945
Contrecœur	9	279	324,326	10,143	704,575	1,188,023
Cookshire	8	172	223,823	14,563	590,060	1,247,169
Danville	12	179	218,035	67,427	658,080	1,062,732
Drummondville	31	7,323	10,541,263	1,111,750	10,974,215	32,131,739
Farnham	16	853	1,135,057	122,010	2,212,748	4,627,111
Granby	57	4,988	6,567,427	370,825	15,924,148	32,109,528
Grand'Mère	28	2,082	3,107,997	929,758	7,654,714	17,105,494
Hull	54	3,024	4,859,811	1,148,436	13,401,574	22,860,498
Iberville	18	403	442,888	31,015	1,115,503	2,073,483
Joliette	49	1,801	2,213,971	251,881	4,913,188	8,789,511
Jonquière	15	466	856,706	160,622	2,187,283	3,976,591
Lachine	47	7,029	13,730,075	765,276	13,228,402	35,658,189
Lachute	8	214	309,949	75,560	728,539	1,179,439
La-Pérade (Ste-Anne-de-)	11	245	266,584	59,973	1,939,523	2,555,644
La Prairie	19	686	1,074,254	454,125	704,201	3,203,830
La Salle	22	2,107	3,527,172	552,774	14,404,923	30,136,447
La Sarre	14	176	246,666	9,634	560,659	1,085,890
L'Assomption	12	390	460,409	15,458	806,617	1,761,117

[1] On obtient la valeur nette en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

11.—Statistique manufacturière des municipalités ayant une production brute de $1,000,000 ou plus et trois établissements ou plus, 1946—suite

Province et municipalité	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nombre	nombre	$	$	$	$
Québec—fin						
Lennoxville	9	433	563,685	115,923	1,125,632	2,518,386
L'Épiphanie	14	402	423,575	22,049	482,916	1,306,905
Lévis	30	517	595,637	33,369	1,897,699	3,086,970
Longueuil	31	1,850	3,414,671	148,681	3,848,767	8,377,628
Loretteville	31	911	846,124	19,345	1,852,696	3,293,892
Louiseville	20	1,067	1,244,933	40,221	2,529,225	5,204,049
Maniwaki	17	215	240,405	14,139	797,482	1,225,591
Marieville	17	593	653,477	37,970	2,160,365	3,684,284
Matane	15	268	410,828	4,924	991,732	1,654,994
Mégantic (Lac)	16	491	588,610	17,117	427,782	1,190,287
Mont-Laurier	10	184	200,650	11,279	690,108	1,218,063
Montmagny	34	1,411	1,698,584	92,006	3,219,370	7,020,997
Montréal	3,785	173,507	291,381,617	14,740,538	602,667,823	1,147,945,303
Montréal-Est	19	3,310	6,315,770	4,909,747	87,019,461	119,265,339
Nicolet	15	419	454,838	21,714	900,049	2,040,786
Outremont	16	929	1,666,110	66,397	4,340,373	8,707,601
Plessisville	16	760	995,712	50,251	1,286,063	2,653,702
Pointe-aux-Trembles	12	409	597,310	36,196	1,074,117	2,514,029
Pont-Rouge	12	397	521,740	163,948	1,869,391	3,889,999
Portneuf-Station	11	168	206,554	49,710	853,318	1,312,090
Princeville	13	388	465,077	35,089	2,437,406	3,097,531
Québec	354	12,632	17,321,159	2,505,828	42,162,036	79,105,064
Richmond	11	556	670,443	27,989	1,356,365	3,100,328
Rimouski	20	637	946,607	30,771	2,286,974	4,106,188
Rivière-du-Loup	20	416	628,224	83,637	410,606	1,314,926
Roberval	9	159	166,935	8,028	646,225	1,185,976
Rock-Island	12	689	1,280,238	61,383	1,089,734	3,679,186
St-Césaire	27	322	328,873	20,987	891,783	1,416,178
St-Félicien	12	190	292,066	16,034	1,207,725	1,689,860
St-Georges-Est	11	393	497,150	48,866	762,629	1,582,309
St-Hyacinthe	70	5,132	6,458,977	388,732	14,609,880	27,186,183
St-Jean	58	4,664	6,833,411	564,645	10,096,785	23,137,839
St-Jérôme (Terrebonne)	38	4,003	5,455,831	371,132	7,851,036	18,395,298
St-Lambert	17	678	968,794	62,327	1,894,510	4,396,791
St-Laurent	19	2,962	4,872,675	438,750	9,367,784	18,506,063
Ste-Marie	17	376	385,414	17,912	994,270	1,562,642
St-Pie	12	209	244,177	16,946	1,204,335	1,665,679
St-Pierre	10	1,899	3,829,312	594,632	3,085,926	8,054,629
St-Rémi	12	335	373,412	31,045	1,447,675	2,541,059
Ste-Thérèse-de-Blainville	28	1,200	1,607,933	75,075	2,242,065	5,072,097
St-Tite	22	387	408,279	17,622	904,983	1,682,240
Sayabec (Saindon)	7	203	256,078	1,069	1,602,935	2,081,123
Shawinigan-Falls	40	4,726	9,177,858	4,273,662	17,478,687	47,337,924
Sherbrooke	95	8,038	11,824,950	786,909	19,606,332	42,192,156
Sorel	34	1,531	2,300,080	486,193	2,268,415	4,750,864
Terrebonne	15	479	723,672	26,947	1,273,873	2,530,000
Thetford-Mines	23	307	399,785	42,618	371,250	1,091,964
Trois-Rivières	78	6,937	11,910,787	4,986,150	29,225,498	63,281,372
Thurso	10	220	311,280	7,865	807,260	1,085,952
Trois-Pistoles	15	234	333,249	10,644	1,948,903	2,692,159
Valleyfield	45	3,176	4,483,338	440,272	7,018,153	14,487,194
Verdun	45	713	998,796	29,400	1,885,923	3,765,633
Victoriaville	40	2,069	2,652,471	90,588	5,075,499	9,403,792
Warwick	13	375	515,713	55,838	1,475,515	2,698,926
Warterloo	16	718	991,856	67,801	1,792,294	4,139,776
Westmount	15	1,665	3,160,990	242,215	4,358,500	11,479,698
Windsor (Mills)	8	904	1,698,452	562,469	4,232,522	9,151,995
Ontario—						
Acton	19	1,098	1,550,109	175,214	7,133,720	11,187,146
Almonte	15	406	539,442	59,909	2,035,879	3,087,498
Amherstburg	10	660	1,219,232	839,128	1,725,942	6,356,953
Arnprior	15	578	840,691	73,236	1,514,884	3,126,729
Aurora	9	496	795,546	46,810	3,173,205	5,377,362
Aylmer (Ouest)	12	332	425,729	78,258	4,125,331	5,054,344
Barrie	20	798	1,110,100	86,346	4,880,554	6,945,928
Belleville	44	2,000	3,010,139	554,013	4,114,666	11,280,588
Bloomfield	9	163	187,206	20,157	997,159	1,541,812

[1] On obtient la valeur nette en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

11.—Statistique manufacturière des municipalités ayant une production brute de $1,000,000 ou plus et trois établissements ou plus, 1946—suite

Province et municipalité	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nombre	nombre	$	$	$	$
Ontario—suite						
Bowmanville	14	832	1,378,812	121,546	2,745,319	6,430,907
Brampton	24	940	1,474,484	68,838	2,894,357	5,559,854
Brantford	129	12,335	21,557,001	1,124,390	31,160,887	67,916,850
Brighton	14	246	313,475	17,245	952,430	1,720,431
Brockville	36	1,638	2,521,721	239,495	10,850,108	17,540,969
Burlington	9	302	464,220	57,802	2,043,917	3,104,738
Caledonia	10	395	512,836	165,334	1,769,295	3,860,361
Campbellford	14	362	466,685	45,994	1,573,786	2,553,340
Carleton-Place	9	834	1,173,345	85,795	1,633,439	3,757,347
Chatham	64	2,729	4,741,276	585,080	24,280,917	34,126,774
Chesley	11	303	434,387	26,602	904,890	1,544,523
Cobourg	29	722	1,036,497	120,564	2,221,629	4,695,008
Collingwood	20	963	1,523,708	64,971	1,693,356	3,706,237
Cornwall	46	5,799	8,997,987	1,983,764	13,221,601	31,266,189
Dryden	14	573	954,959	179,505	1,928,692	4,125,436
Dundas	28	1,408	2,376,724	104,967	1,907,024	5,832,868
Dunnville	20	821	1,133,720	68,523	3,213,539	5,255,478
Durham	16	309	409,408	40,041	741,851	1,397,130
Eastview	11	357	532,585	61,028	2,676,201	3,833,425
Elmira	20	860	1,339,166	97,226	2,878,097	5,947,609
Elora	8	336	482,852	20,531	535,387	1,324,474
Essex	12	391	455,912	49,024	1,226,308	2,317,786
Exeter	8	130	151,877	22,735	675,565	1,060,704
Forest	13	187	249,597	28,314	862,161	1,433,818
Fort-Érié	18	825	1,601,544	56,376	1,737,401	4,714,215
Fort-William	54	3,221	6,813,748	1,792,412	14,242,499	31,288,572
Galt	76	6,224	9,031,587	485,820	12,171,036	27,982,961
Gananoque	14	849	1,351,369	136,390	2,061,130	4,375,021
Georgetown	15	932	1,927,256	169,563	3,007,697	5,826,964
Goderich	19	569	833,239	234,903	6,445,247	8,495,160
Gravenhurst	8	427	567,946	15,584	1,028,037	2,075,615
Grimsby	19	561	726,024	39,885	1,256,072	2,592,562
Guelph	99	5,703	8,887,830	582,306	15,539,932	31,580,144
Hamilton	501	45,951	80,959,432	10,434,888	150,977,835	308,033,098
Hanover	16	1,045	1,370,539	48,340	2,441,910	4,906,395
Harrow	5	91	140,080	21,257	913,877	1,492,272
Hespeler	16	1,821	2,298,708	179,643	5,231,876	9,180,783
Humberstone	12	797	1,185,668	67,904	6,583,519	9,103,113
Huntsville	17	467	664,932	52,672	3,024,907	4,785,628
Ingersoll	21	1,310	2,067,357	144,681	5,120,821	9,239,863
Kincardine	14	514	614,396	41,498	1,142,139	2,403,552
Kingston	52	5,286	9,113,140	849,802	15,453,614	37,196,109
Kingsville	12	282	399,605	26,994	5,279,428	5,937,017
Kitchener	174	13,403	21,857,339	1,096,646	50,036,593	94,435,211
Leamington	12	1,346	1,808,185	228,230	12,406,247	21,269,297
Leaside	49	5,712	10,731,977	439,060	19,011,450	39,627,683
Lindsay	35	870	1,024,032	154,006	2,715,376	4,736,932
Listowel	17	517	700,249	78,601	2,061,154	4,160,371
London	262	14,363	23,294,463	1,277,134	41,367,477	90,645,465
Long-Branch	23	564	1,067,809	36,858	1,263,851	3,503,123
Lucknow	10	145	172,401	25,069	947,453	1,243,343
Meaford	18	389	486,905	37,263	935,135	1,772,803
Merritton	15	1,739	3,215,434	593,356	7,664,896	13,597,406
Midland	19	706	1,083,947	60,313	2,828,884	5,421,744
Milton	12	530	845,705	237,093	1,099,240	3,539,659
Mimico	19	235	348,517	49,558	487,332	1,224,915
Napanee	15	384	527,205	70,182	828,916	1,948,868
New-Hamburg	12	262	304,139	23,362	792,525	1,412,180
New-Liskeard	16	573	732,438	32,247	1,580,214	2,788,699
Newmarket	14	871	1,356,801	97,702	3,903,376	6,656,630
New-Toronto	27	6,073	11,927,307	965,694	33,373,038	67,273,672
Niagara-Falls	68	6,384	11,928,948	4,448,859	21,572,309	56,205,826
North-Bay	22	451	734,864	64,348	1,524,834	3,052,614
Norwich	7	114	111,269	17,090	916,902	1,230,984
Oakville	29	899	1,400,824	72,941	2,768,918	5,968,966
Orangeville	14	244	296,342	24,473	1,106,226	1,811,802
Orillia	38	1,967	2,729,476	168,916	3,061,062	8,173,429
Oshawa	54	7,245	14,219,413	860,255	39,745,853	62,343,434

[1] On obtient la valeur nette en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

11.—Statistique manufacturière des municipalités ayant une production brute de $1,000,000 ou plus et trois établissements ou plus, 1946—suite

Province et municipalité	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nombre	nombre	$	$	$	$
Ontario—fin						
Ottawa	206	9,491	15,628,589	1,153,247	22,944,683	53,313,353
Owen-Sound	47	3,180	4,672,735	253,862	5,235,043	12,511,749
Paris	22	1,246	1,627,664	97,274	3,331,354	6,554,377
Pembroke	39	1,501	1,886,145	114,422	3,434,300	7,106,239
Penetaguishene	12	478	624,220	29,848	525,699	1,490,739
Perth	18	875	1,173,933	74,613	2,647,338	5,755,588
Peterborough	87	9,422	15,744,199	894,458	47,562,873	79,164,803
Picton	16	187	201,456	19,341	644,778	1,040,931
Port-Arthur	39	2,041	4,427,788	1,034,279	6,311,763	16,053,627
Port-Colborne	20	2,494	4,757,094	1,830,798	61,347,494	89,690,336
Port-Dalhousie	6	171	254,138	11,262	442,331	1,058,795
Port-Elgin	7	226	383,348	11,451	534,301	1,048,518
Port-Hope	21	973	1,691,698	138,349	2,266,983	6,144,653
Prescott	15	592	730,333	25,438	736,171	2,212,569
Preston	33	2,481	3,862,998	165,088	5,799,894	12,238,295
Renfrew	23	942	1,390,138	111,251	2,682,455	5,442,855
Ridgetown	10	205	284,585	13,707	644,904	1,286,588
St-Catharines	98	9,038	15,828,555	935,144	22,543,859	49,583,479
St-Mary's	19	612	885,197	688,870	2,599,986	5,653,028
St-Thomas	42	1,522	2,263,876	143,052	4,017,285	8,443,162
Sarnia	44	6,377	12,682,500	5,299,709	49,122,289	89,099,183
Sault-Sainte-Marie	47	5,078	10,581,713	3,570,923	26,414,688	49,637,254
Seaforth	13	224	312,824	26,079	2,047,638	2,627,782
Simcoe	25	1,385	2,053,585	155,962	11,749,199	18,201,073
Sioux-Lookout	6	91	124,729	19,747	872,810	1,061,987
Smiths-Falls	19	1,255	1,860,632	93,471	2,067,282	4,214,365
Southampton	5	305	506,503	19,657	637,729	1,484,001
Stratford	59	3,559	5,817,925	268,467	9,027,875	17,380,603
Strathroy	21	578	659,903	41,221	2,129,633	3,607,969
Streetsville	9	147	255,022	50,877	2,189,244	2,651,554
Sudbury	43	866	1,315,208	106,807	3,575,462	6,347,058
Swansea	6	689	1,155,390	142,154	1,542,259	3,792,658
Tavistock	12	196	246,570	23,376	1,612,317	2,044,202
Thorold	23	2,078	4,855,147	2,270,718	11,249,661	23,379,223
Tilbury	10	344	537,825	91,136	769,415	1,705,458
Tillsonburg	20	584	845,665	95,179	6,183,616	8,381,968
Timmins	25	487	720,257	55,163	1,193,487	2,996,599
Toronto	3,632	145,556	247,298,288	12,238,707	549,256,912	1,036,939,790
Trenton	24	1,477	1,971,423	327,601	6,570,330	11,460,243
Walkerton	16	491	621,929	24,296	900,952	1,950,211
Wallaceburg	22	2,315	3,744,751	587,542	4,143,612	11,675,097
Waterloo	50	2,900	4,654,834	258,129	7,438,267	19,531,374
Welland	52	7,199	13,426,597	2,896,364	22,173,551	52,174,529
Wellington	9	171	182,136	43,618	900,740	1,490,296
West-Lorne	8	171	192,234	13,239	902,386	1,562,542
Weston	42	2,079	3,444,067	199,569	4,357,251	10,358,489
Whitby	13	434	568,937	40,685	1,232,786	2,287,118
Windsor	256	30,889	60,315,436	3,748,979	138,788,813	244,925,148
Wingham	14	371	514,754	33,917	1,676,092	2,604,712
Woodbridge	6	226	313,918	80,480	185,152	1,068,024
Woodstock	63	3,310	4,732,778	334,762	10,790,571	20,453,182
Manitoba—						
Brandon	29	699	1,002,229	113,571	5,832,560	7,909,688
Portage-la-Prairie	13	196	214,542	23,880	837,764	1,271,045
St-Boniface	58	3,845	6,874,589	547,337	63,166,872	79,928,557
Selkirk	8	768	1,206,740	356,827	1,207,013	3,765,922
Transcona	5	2,259	4,316,835	312,510	6,835,616	12,738,689
Winnipeg	756	26,730	42,354,650	2,625,075	121,531,306	206,381,007
Saskatchewan—						
Melville	11	82	108,224	30,228	2,223,789	2,611,754
Moose-Jaw	44	1,754	3,043,353	498,065	28,869,472	34,637,823
Prince-Albert	29	1,062	1,699,851	156,682	9,702,434	14,155,338
Regina	114	2,914	4,838,623	921,706	22,038,050	35,979,895
Saskatoon	88	2,604	4,120,170	458,829	29,817,113	38,355,470
Swift-Current	13	302	486,212	48,593	2,798,741	3,896,206
Yorkton	14	176	238,691	40,486	1,074,627	1,608,255

[1] On obtient la valeur nette en déduisant de la valeur brute le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité.

11.—Statistique manufacturière des municipalités ayant une production brute de $1,000,000 ou plus et trois établissements ou plus, 1946—fin

Province et municipalité	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits[1]
	nombre	nombre	$	$	$	$
Alberta—						
Calgary	237	7,252	12,395,767	1,782,470	60,353,717	93,437,758
Camrose	9	72	98,453	12,829	778,431	1,111,010
Edmonton	217	7,555	12,492,254	743,087	62,052,678	88,865,778
Grande-Prairie	17	162	237,880	26,365	708,564	1,241,176
Lethbridge	34	837	1,277,609	99,486	4,604,943	9,295,850
Medicine-Hat	25	1,155	1,594,251	108,971	11,285,794	15,022,598
Red-Deer	12	120	182,275	32,002	1,207,593	1,679,690
Colombie-Britannique—						
Cranbrook	19	277	514,553	36,853	918,292	1,749,614
Kamloops	24	282	397,522	22,740	563,527	1,216,814
Kelowna	29	684	896,623	83,665	2,784,015	4,561,398
Mission	18	315	444,421	36,797	2,804,040	3,712,402
Nanaïmo	33	530	868,906	50,700	1,192,760	3,184,130
Nelson	27	303	438,379	47,379	772,104	1,806,412
New-Westminster	107	5,475	9,637,072	621,729	25,639,612	50,475,572
North-Vancouver	34	3,343	7,114,692	237,860	4,947,577	15,604,049
Port-Alberni	15	1,130	2,161,422	14,087	4,325,168	9,758,944
Port-Moody	5	411	803,848	4,787	1,620,576	3,185,637
Prince-George	65	508	711,485	67,585	1,395,439	2,827,302
Prince-Rupert	24	637	1,388,600	94,873	4,220,708	7,319,917
Vancouver	1,071	31,408	55,960,984	3,075,458	138,045,068	270,165,166
Vernon	32	376	559,315	70,585	1,188,020	2,191,694
Victoria	182	4,816	8,499,451	539,672	11,609,934	27,029,692

[1] On obtient la valeur nette en déduisant de la valeur brute le coût des matières première, du combustible et de l'électricité.

CHAPITRE XVIII—CONSTRUCTION

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Le gouvernement et l'industrie de la construction	683
Sous-section 1. Contrats publics	683
Sous-section 2. Aide du gouvernement au logement civil	685
Section 2. Construction d'habitations au Canada	688
Section 3. Contrats et permis de bâtir	690
Section 4. Recensement annuel de la construction	696

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Le présent chapitre a pour objet de coordonner la statistique officielle sur l'industrie du bâtiment et de présenter, autant que possible, un aperçu complet de la construction d'année en année. Sans cesse améliorée, la statistique officielle n'en comporte pas moins plusieurs lacunes qu'on doit combler en s'adressant à des sources extérieures. Ainsi la 3e section renferme des chiffres officiels sur les permis de bâtir émis dans les principales villes. Utiles, ces chiffres ont toutefois des limitations définies et sont complétés à l'aide de renseignements de l'extérieur. La section contient aussi des chiffres, d'une source particulière, sur les contrats de construction adjugés durant certaines années. Ces chiffres sont plutôt une indication du volume de la construction projetée durant une année. D'ordinaire, un intervalle sépare l'adjudication des contrats et le commencement des travaux et, dans le cas des contrats relatifs à de vastes entreprises, les travaux s'achèvent rarement la même année.

Par ailleurs, la statistique officielle du recensement annuel sur la construction, donnée à la 4e section, porte sur les travaux de tous genres effectivement achevés en une année déterminée, mais même le recensement de la construction ne peut tout relever. Les travaux exécutés par les cultivateurs, travaux sans doute considérables, n'y figurent pas ni d'ailleurs une bonne partie de ceux des chemins de fer et autres institutions publiques. A ce propos, on a tenté dans la 4e section d'en arriver à un chiffre net qui, ajouté à celui du recensement annuel sur la construction, se rapproche davantage du total des travaux de construction (sauf les travaux exécutés pour eux-mêmes par les cultivateurs et autres particuliers).

Section 1.—Le gouvernement et l'industrie de la construction

Sous-section 1.—Contrats publics

Avant la seconde guerre mondiale, les contrats du gouvernement fédéral étaient adjugés et exécutés par le ministère des Travaux publics. Pendant la guerre, le ministère des Munitions et Approvisionnements a été organisé en vue de coordonner l'effort industriel et d'instaurer un régime de priorité en faveur des industries engagées dans un travail de guerre important. Après 1946, le ministère des Munitions et Approvisionnements a fait place à celui de la Reconstruction et des Approvisionnements. Depuis, les programmes de reconstruction du gouvernement, autant qu'ils se rapportent aux projets de construction, sont passés au crible par le ministère, qui entretient, à cet égard, d'étroites relations avec le ministère des Travaux publics

34312—44½

et les autres ministères fédéraux intéressés. Cela permet la mise en marche des seuls nouveaux projets de construction qui ne nuisent pas aux travaux plus nécessaires, déjà en cours ou projetés, et pour lesquels main-d'œuvre et matériaux sont disponibles.

Quand, en novembre 1947, le gouvernement a annoncé de rigoureuses mesures en vue de conserver ses ressources en dollars américains, tous les ministères se sont vus obligés de soumettre au ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements un rapport détaillé de leurs achats probables de matériaux, machinerie et outillage aux États-Unis.

Route transcanadienne*.—En décembre 1948, le gouvernement fédéral a convoqué à Ottawa une conférence fédérale-provinciale au sujet de la route transcanadienne, conférence à laquelle toutes les provinces se sont déclarées favorables au projet.

Au cours de 1949, les travaux d'ordre général préliminaires à l'adoption d'une loi fédérale et à la signature des engagements avec les provinces ont fait beaucoup de progrès.

Le Canada n'a pas aujourd'hui de route nationale d'un bout à l'autre du pays bien que des routes franchissent la distance de 4,200 milles qui sépare Halifax et Vancouver. Environ 60 p. 100 du parcours actuel est pavé, mais une grande partie du pavage est de qualité inférieure. L'expansion de l'économie canadienne a accentué le besoin d'une route transcontinentale de toute saison, route qui coûterait environ 300 millions de dollars. En vertu de la loi de 1949, le gouvernement fédéral est autorisé à fournir aux gouvernements provinciaux, au cours des sept prochaines années, une assistance maximum de 150 millions de dollars pour la construction de la route transcanadienne. La route doit se prolonger au delà de la terre ferme jusque sur l'île de Vancouver du côté du Pacifique et jusqu'au Cap-Breton, l'Île du Prince-Édouard et Terre-Neuve du côté de l'Atlantique.

Le gouvernement fédéral a aussi recueilli des données techniques et autres sur la situation routière de chaque province et soumis à chacune un exposé des normes proposées et des termes de l'engagement projeté. Il leur a demandé aussi de lui assurer qu'elles étaient prêtes à collaborer au projet et elles lui ont répondu par l'affirmative.

Une conférence technique, à laquelle assistaient les représentants de toutes les provinces, a eu lieu à Ottawa les 15 et 16 décembre 1949. On y a conclu un accord général portant sur les normes et les devis.

Le gouvernement fédéral partage également les frais des routes déjà construites qui feront partie de la route nationale, jusqu'à concurrence de la moitié du coût total de la construction de ces grandes routes. La contribution du gouvernement fédéral à l'égard des tronçons de la route qui restent à construire dépassera donc de beaucoup le 50 p. 100 prévu dans la loi habilitante. Les paiements effectués à l'égard des routes déjà construites peuvent être appliqués à d'autres parties du réseau routier provincial au choix des provinces bénéficiaires.

La contribution du gouvernement fédéral sera restreinte à la voie double normale. On a établi comme norme une surface pavée de 22 pieds dans les provinces de l'Est et de 24 pieds à l'ouest des Grands lacs, avec un minimum de 100 pieds

* Rédigé par H. G. Cochrane, ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, Ottawa.

d'emprise partout où cela est possible. On a adopté une courbure maximum de 8° et une pente maximum de 6 p. 100 ainsi qu'une distance de vision horizontale et verticale d'un minimum de 600 pieds.

La route, longue d'environ 5,000 milles, suivra le tracé le plus court possible de l'est à l'ouest. Elle consistera d'une route de première classe, à surface dure et à double voie. Sauf les tronçons passant dans les Parcs nationaux, la route deviendra la propriété des provinces, qui en auront la responsabilité, et suivra le tracé choisi et sera entretenue par elles.

Sous-section 2.—Aide du gouvernement au logement civil*

Le Canada est loin d'avoir suffisamment de logements convenables. La situation existait sans doute avant 1930, mais sans qu'en général on s'en rendît compte. A cause de la dépression générale de l'activité économique de 1929 à 1936, la construction d'habitations tombe si bas que l'encombrement déjà existant et le vieillissement des logements ne font que s'aggraver. La forte proportion de logements inhabités durant ces années, particulièrement dans les maisons d'appartements, est due, non pas à la surabondance de logements, mais à ce que des familles se voient forcées de vivre avec d'autres faute de revenus suffisants pour se loger séparément.

L'industrie du bâtiment n'est pas encore remise de la dépression que la production de guerre commence en 1939 à drainer les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires à la construction de logements de guerre. Durant cette période, les revenus plus élevés permettent à beaucoup de familles de se loger dans des maisons séparées ou plus grandes. Ces deux facteurs, en outre du nombre sans précédent de mariages durant et immédiatement après la guerre, ne font qu'accentuer la pénurie déjà critique de logements dans tout le Canada.

Le rythme de toute la construction d'habitations, y compris les entreprises du gouvernement, s'accélère rapidement durant l'après-guerre. En 1948, 81,243 nouvelles unités de logement sont terminées, portant à 276,516 le total des unités construites pendant les quatre années qui ont suivi la guerre. Ces chiffres comprennent les unités de logement ajoutées par voie de transformation des habitations existantes.

La Société centrale d'hypothèques et de logement.—Afin de coordonner les initiatives intéressant le logement, la Société centrale d'hypothèques et de logement est créée en vertu d'une loi adoptée par le Parlement (décembre 1945). En bref, l'objet et les fonctions de cette société sont: 1° appliquer la loi nationale de 1944 sur l'habitation et les autres lois antérieures sur le logement; 2° faciliter le réescompte des hypothèques aux institutions de prêt; et 3° appliquer les règlements du logement d'urgence.

En 1947, la Société se charge de surveiller l'activité de la *Wartime Housing Limited*, société de la Couronne créée en 1941 (voir pp. 607-608 de l'*Annuaire* de 1947).

De 1941 à 1948, la *Wartime Housing Limited* et la Société centrale d'hypothèques et de logement ont achevé 38,126 nouvelles unités de logement et 2,158 autres pendant le premier trimestre de 1949.

* Revisé à la Division des enquêtes spéciales du Bureau fédéral de la statistique.

En septembre 1947, la Société assume aussi la direction de la *Housing Enterprises of Canada, Limited*, et de ses sociétés d'exploitation. Ainsi, à la fin de 1947 la Société centrale d'hypothèques et de logement administre la plupart des entreprises du gouvernement fédéral concernant l'habitation.

Législation sur le logement.—Depuis 1935, le gouvernement fédéral applique des lois destinées à aider au financement et à l'amélioration du logement au Canada. La législation débute avec la *loi fédérale de 1935 sur le logement* (voir pp. 487-488 de l'*Annuaire* de 1938), suivie de la *loi de 1937 garantissant des emprunts pour réfection de maisons* (voir pp. 373-374 de l'*Annuaire* de 1941), de la *loi nationale de 1938 sur l'habitation* (voir pp. 478-479 de l'*Annuaire* de 1940) et de la *loi nationale de 1944 sur l'habitation.*

Le tableau suivant indique le nombre de prêts consentis et les montants approuvés en vertu de la législation sur le logement adoptée depuis 1935.

1.—Prêts approuvés en vertu de la législation fédérale sur le logement, par province et territoire, 1935-1948

NOTA.—Le tableau réunit les prêts nets (annulés et nouveaux) consentis en vertu des lois mentionnées dans le texte qui précède.

Province ou territoire	1935-1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	Total
	PRÊTS								
	(nombre)								
Île du Prince-Édouard	18	—	—	—	—	4	10	35	67
Nouvelle-Écosse	728	14	4	6	59	100	248	285	1,444
Nouveau-Brunswick	215	7	—	—	23	84	102	286	717
Québec	2,223	91	246	−19	462	832	1,793	2,895	8,523
Ontario	10,474	686	1,170	772	2,067	3,253	3,442	6,538	28,402
Manitoba	1,453	61	164	218	634	1,004	1,188	1,106	5,828
Saskatchewan	83	1	—	18	94	215	146	94	651
Alberta	—	—	—	—	469	626	916	1,972	3,983
Colombie-Britannique	3,951	147	136	398	625	1,222	1,041	2,125	9,645
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	—	—	—	—	2	2
Totaux	**19,145**	**1,007**	**1,720**	**1,393**	**4,433**	**7,340**	**8,886**	**15,338**	**59,262**
	MONTANTS								
	(milliers de dollars)								
Île du Prince-Édouard	97	—	—	—	—	21	170	223	511
Nouvelle-Écosse	2,993	49	13	20	266	532	1,364	1,629	6,866
Nouveau-Brunswick	931	23	—	—	101	1,001	562	1,781	4,399
Québec	15,608	328	816	−4	2,992	8,964	14,422	26,663	69,789
Ontario	41,843	2,017	3,696	2,718	10,254	26,163	19,116	40,643	146,450
Manitoba	5,804	188	516	778	3,030	5,017	6,577	7,576	29,486
Saskatchewan	413	4	—	62	403	1,771	735	617	4,005
Alberta	—	—	—	—	2,099	4,028	4,960	11,324	22,411
Colombie-Britannique	12,854	421	411	1,280	3,119	8,449	5,325	11,173	43,032
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	—	—	—	—	13	13
Totaux	**80,543**	**3,030**	**5,452**	**4,854**	**22,264**	**55,946**	**53,231**	**101,642**	**326,962**

Loi nationale de 1944 sur l'habitation.—Les modalités primitives de cette loi sont données aux pp. 470-473 de l'*Annuaire* de 1946. Des modifications constantes ont été apportées suivant les changements de la situation. En 1948, la principale modification a été l'addition d'un régime d'assurance garantissant les loyers dans le dessein d'encourager la construction de logements à louer. Voici un exposé de la loi actuelle.

Prêts aux futurs propriétaires de maison.—Les prêts sont effectués par l'entremise d'institutions de prêt agréées; le gouvernement fédéral avance 25 p. 100 du total. La loi a été modifiée et prévoit des prêts remboursables en une période d'au plus trente ans; le montant du prêt est basé sur un maximum de 95 p. 100 du premier $3,000, 85 p. 100 du second $3,000 et 70 p. 100 du reste de la valeur d'emprunt lorsque le prix d'achat est prédéterminé et approuvé par la Société centrale d'hypothèques et de logement. Lorsque cette dernière condition n'est pas remplie, l'apport du propriétaire est plus élevé. Le prêt maximum à l'égard d'un logement d'une seule famille a été augmenté de $7,000 à $8,500.

Habitations intégrées.—En vertu de ce projet, le constructeur s'engage à bâtir des maisons à un prix de vente déterminé et destinées de préférence aux anciens combattants. La Société centrale d'hypothèques et de logement aide le constructeur au moyen de priorités et s'engage à acheter les maisons non vendues dans un délai de six mois après la date d'achèvement. Les dispositions concernant le montant de l'emprunt sont les mêmes que pour les futurs propriétaires de maisons.

Habitation coopérative.—Les conditions auxquelles des prêts sont consentis à des coopératives qui désirent bâtir des maisons ne sont pas changées (voir p. 471 de l'*Annuaire* de 1946).

Habitations à loyer.—La loi prévoit une dépréciation durant une période de dix ans au double des taux normalement admis pour fins d'impôt sur le revenu, dans le cas d'habitations d'un genre approuvé contenant des unités de logement pour quatre familles ou plus. Afin d'encourager la construction d'habitations à loyer, la loi a été modifiée en 1948 par l'addition d'un régime d'assurance garantissant les loyers. La loi garantit aux propriétaires des habitations construites sous bénéfice du régime un rendement suffisant en loyers pour payer les taxes, les frais d'administration, le service de la dette et un minimum de 2 p. 100 sur le principal. Les habitations doivent se conformer à certaines normes de construction et comprendre au moins huit unités de logement. La période de la garantie peut s'étendre jusqu'à trente ans.

Prêts directs.—La loi a été modifiée afin de permettre à la Société centrale d'hypothèques et de logement de consentir des prêts directs dans le cas de maisons construites pour l'habitation du propriétaire, d'habitations à loyer ou d'habitations rurales, si, à son avis, des prêts conjoints ne peuvent être consentis.

Sociétés à dividende limité.—La loi prévoit des prêts à des sociétés à dividende limité en vue de la construction d'habitations à bas loyer. Toutefois, les frais élevés ont gêné la construction d'habitations à bas loyer. En 1947, la *Housing Enterprises of Canada, Limited*, a cessé de fonctionner, ne pouvant bâtir aux prix primitivement prévus.

Prêts aux producteurs primaires en vue de construire des habitations pour leurs employés.—Les conditions demeurent les mêmes relativement aux prêts en faveur des sociétés qui construisent des habitations pour leurs employés engagés dans la production primaire (voir pp. 610-611 de l'*Annuaire* de 1947).

Aménagement des terrains.—La loi a été modifiée en 1947 afin d'autoriser des institutions de prêt agréées à acquérir, améliorer et vendre des terrains pour fins d'habitations.

Suppression des taudis.—A cause de l'extrême pénurie de logements, on n'a pas poussé la suppression des taudis ces dernières années. Cependant, une subvention a été approuvée en 1948 pour aider à la suppression des taudis dans la ville de Toronto.

Habitations rurales.—Si une ferme est libre d'hypothèque ou de charge, le montant du prêt est limité au moindre de trois montants: $5,000, le coût de construction de la maison, ou les deux tiers de l'évaluation de la ferme. Si la ferme est déjà grevée d'une hypothèque ou autre charge, le montant du prêt est le montant le moindre de $8,000, de la somme du coût de la construction et des dettes existantes ou des deux tiers de l'évaluation de la ferme. Les prêts pour la construction de nouvelles habitations rurales sont remboursables durant une période d'au plus 20 ans et portent un intérêt de 4½ p. 100 par année, calculé deux fois l'an.

Prêts pour l'agrandissement de maisons.—Ces prêts visent à permettre la transformation de maisons déjà construites afin de créer d'autres unités de logement complète. Les conditions de prêt sont les mêmes qu'en 1946 (voir p. 611 de l'*Annuaire* de 1947).

Recherches sur le logement et aménagement régional.—Les recherches et l'aménagement portent sur les domaines suivants: enquêtes économiques et statistiques, enquêtes techniques sur les matériaux, l'équipement, les normes, etc., et plans de maisons. En 1947, le Conseil national de recherches a créé une Division de recherches sur la construction afin d'exécuter la majeure partie des travaux de recherches techniques et de laboratoire relatifs aux méthodes et aux matériaux de construction.

Règlements du logement d'urgence.—Ces règlements visent à aider les municipalités à transformer des maisons inhabitées, des casernes ou autres immeubles appropriés en vue d'y loger des familles en réelle détresse ou dans une situation pénible faute d'abri. En fin de 1948, on comptait 10,304 unités aménagées par des municipalités, des universités et l'Administration des logements d'urgence. Comme les règlements ont été révoqués à compter du 31 décembre 1948, l'activité de 1949 s'est résumée à terminer les travaux commencés.

Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.—Un programme entrepris en vertu de cette loi comporte la construction de maisons sur de petits emplacements situés en dehors des régions urbaines. L'entreprise relève du ministre des Affaires des anciens combattants. (Voir aussi le chapitre XXVIII sur les Affaires des anciens combattants.)

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.—Cette loi tend à améliorer les conditions d'existence sur la ferme grâce à l'électricité, la réfrigération, des systèmes de chauffage, des services d'eau, etc. Elle est étudiée plus au long au chapitre XI, pp. 426-427.

Section 2.—Construction d'habitations au Canada

On estime que 81,243 nouvelles unités de logement ont été achevées au Canada en 1948, y compris 5,146 unités ajoutées par voie de transformation, contre 79,359 unités en 1947. Cela porte le total des maisons achevées depuis quatre ans à 276,516. En fin de 1948, plus de 56,000 unités de logement sont en voie de construction au Canada. En 1948, environ 76 p. 100 des habitations achevées sont si-

tuées dans des centres urbains et approximativement 81 p. 100 de toutes les maisons achevées sont des habitations à logement unique. On estime qu'environ 25 p. 100 sont des habitations à loyer et le reste des habitations construites pour leur propriétaire. Les tableaux suivants résument les renseignements obtenus aux enquêtes effectuées par le Bureau fédéral de la statistique et la Société centrale d'hypothèques et de logement.

2.—Nouvelles unités de logement, par genre, 1946-1949

Genre	1946	1947	1948	1949[1]
	nombre	nombre	nombre	nombre
Nouvelle construction—				
Séparées, unifamiliales	50,457	58,883	61,787	35,298
Séparées, bifamiliales	4,206	5,314	4,560	4,138
Rangées ou terrasses	510	608	1,607	361
Appartements et plain-pied	2,898	7,460	7,836	6,301
Autres	2,504	81	307	228
Totaux	**60,575**	**72,346**	**76,097**	**46,326**
Transformations	6,740	7,013	5,146	—
Totaux généraux	**67,315**	**79,359**	**81,243**	—

[1] Sept premiers mois.

3.—Nouvelles unités de logement, par province, 1948-1949

(Sans les transformations)

Province	1948			1949[1]		
	Urbaines	Rurales	Totales	Urbaines	Rurales	Totales
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard	132	98	230	63	112	175
Nouvelle-Écosse	1,494	1,094	2,588	1,173	676	1,849
Nouveau-Brunswick	946	1,045	1,991	617	86	703
Québec	16,291	3,880	20,171	11,585	1,190	12,775
Ontario	18,207	8,184	26,391	12,861	3,550	16,411
Manitoba	3,118	1,443	4,561	2,078	345	2,423
Saskatchewan	2,348	863	3,211	1,144	324	1,468
Alberta	5,794	429	6,223	4,309	504	4,813
Colombie-Britannique	9,705	1,026	10,731	4,797	912	5,709
Totaux	**58,035**	**18,062**	**76,097**	**38,627**	**7,699**	**46,326**

[1] Sept premiers mois.

4.—Nouvelles unités de logement, par région métropolitaine, 1946-1948

(Sans les transformations)

Région métropolitaine	1946	1947	1948	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre	%	%	%
Halifax	665	371	471	1·1	0·5	0·6
Saint-Jean (N.-B.)	242	457	134	0·4	0·6	0·2
Québec	950	834	1,082	1·6	1·1	1·4
Montréal	3,571	6,183	8,814	5·9	8·5	11·6
Ottawa	1,447	1,194	1,454	2·4	1·7	1·9
Toronto	4,204	3,836	4,143	6·9	5·3	5·4
Hamilton	640	1,141	1,317	1·1	1·6	1·7
London	625	799	732	1·0	1·1	1·0
Windsor	733	839	806	1·2	1·2	1·1
Winnipeg	1,966	3,242	2,881	3·2	4·5	3·8
Vancouver	3,872	3,750	6,758	6·4	5·2	8·9
Victoria	787	829	1,353	1·3	1·1	1·8
Totaux	**19,702**	**23,475**	**29,945**	**32·5**	**32·4**	**39·4**
Totaux, Canada	**60,575**	**72,346**	**76,097**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

Section 3.—Contrats et permis de bâtir

La présente section donne la statistique des travaux effectivement prévus et visés par les contrats adjugés et les permis de bâtir. Ces chiffres n'indiquent les travaux exécutés durant l'année que dans la mesure où les travaux prévus sont achevés et dûment déclarés au recensement de la construction. De plus, la valeur des contrats adjugés et, surtout, des permis de bâtir est une estimation (souvent une sous-estimation) des travaux projetés. Ces statistiques ne peuvent, évidemment, concorder avec celles de la section 4, vu que plusieurs travaux dont le contrat est signé vers la fin d'une année ne sont souvent commencés que l'année suivante et, surtout en ce qui concerne les grandes entreprises ou les contrats adjugés vers la fin d'une année, demandent plus d'une année. Les chiffres donnés ici complètent donc ceux de la section 4, en ce qu'ils font voir d'année en année le travail immédiatement projeté.

Contrats de construction.—Les chiffres des contrats de construction adjugés en 1948, publiés par *MacLean Building Reports Limited*, accusent un total de $954,082,400. Ce montant est en augmentation de 33 p. 100 sur 1947 ($718,137,100) et de 65 p. 100 sur le maximum d'avant-guerre ($576,651,800) atteint en 1929.

Parmi les quatre genres de construction indiqués au tableau **6**, les habitations, les édifices publics et les travaux de génie accusent respectivement une augmentation de 89, 32 et 14 p. 100 sur 1947; par contre les établissements industriels accusent une diminution de 34 p. 100.

Au point de vue régional, c'est l'Ontario qui compte le plus gros volume de construction, la valeur des contrats adjugés étant de $350,612,300, soit 37 p. 100 du total, suivi du Québec (34 p. 100). Les pourcentages d'augmentation les plus grands sur 1947 sont ceux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. L'Île du Prince-Édouard et la Saskatchewan accusent une diminution en 1948.

5.—Valeur des contrats de construction, 1913-1948

(D'après *MacLean Building Reports, Ltd.*)

Année	Valeur des contrats de construction	Année	Valeur des contrats de construction	Année	Valeur des contrats de construction
	$		$		$
1913	384,157,000	1925	297,973,000	1937	224,056,700
1914	241,952,000	1926	372,947,900	1938	187,277,900
1915	83,916,000	1927	418,951,600	1939	187,178,500
1916	99,311,000	1928	472,032,600	1940	346,009,800
1917	84,841,000	1929	576,651,800	1941	393,991,300
1918	99,842,000	1930	456,999,600	1942	281,594,100
1919	190,028,000	1931	315,482,000	1943	206,103,900
1920	255,605,000	1932	132,872,400	1944	291,961,800
1921	240,133,300	1933	97,289,800	1945	409,032,700
1922	331,843,800	1934	125,811,500	1946	663,355,100
1923	314,254,300	1935	160,305,000	1947	718,137,100
1924	276,261,100	1936	162,588,000	1948	954,082,400

6.—Valeur des contrats de construction, par province et genre de construction, 1943-1948

(D'après *MacLean Building Reports, Ltd.*)

Province ou genre	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	719,300	657,900	904,900	650,200	3,991,900	2,409,600
Nouvelle-Écosse	7,535,500	9,157,200	14,681,900	13,489,400	28,855,000	36,624,200
Nouveau-Brunswick	6,620,600	9,898,009	10,720,000	26,698,500	27,017,300	28,980,100
Québec	61,816,700	89,884,800	121,943,400	226,809,500	255,202,400	327,111,900
Ontario	83,025,300	111,741,800	151,856,000	252,787,400	258,709,300	350,612,300
Manitoba	10,083,900	12,906,400	22,228,700	25,741,500	34,446,100	45,414,700
Saskatchewan	3,970,000	5,677,600	15,986,100	19,497,500	23,040,200	18,273,600
Alberta	18,529,300	19,501,900	32,677,800	38,971,900	47,425,100	74,071,700
Colombie-Britannique	13,803,300	32,536,200	38,033,900	58,709,200	39,449,800	70,583,600
Totaux généraux	**206,103,900**	**291,961,800**	**409,032,700**	**663,355,100**	**718,137,100**	**954,082,400**[1]
HABITATIONS—						
Appartements	913,400	8,856,600	6,282,800	18,998,800	12,049,600	30,069,100
Maisons	78,195,700	122,386,500	189,740,400	194,051,700	185,146,700	342,986,800
TOTAUX, HABITATIONS	79,109,100	131,243,100	196,023,200	213,050,500	197,196,300	373,055,900
ÉDIFICES—						
Églises	1,198,400	1,688,100	3,321,700	14,426,500	11,263,000	16,425,500
Garages publics	1,269,900	1,940,100	3,245,400	16,859,900	15,789,200	13,096,900
Hôpitaux	6,144,600	18,529,300	22,061,300	23,863,700	40,298,900	49,318,800
Hôtels et clubs	2,370,400	2,442,300	2,589,800	16,071,600	14,541,200	27,628,800
Bureaux	2,826,700	3,742,900	5,316,500	18,912,400	34,620,600	34,137,900
Édifices publics	30,660,400	13,022,000	7,407,400	7,411,600	16,197,900	19,919,400
Écoles	4,304,800	8,346,700	15,583,700	23,019,500	45,648,400	79,156,000
Magasins	1,813,100	3,999,300	6,571,200	29,271,200	28,685,500	42,348,000
Théâtres	244,200	322,500	401,400	8,921,500	7,823,200	4,814,500
Entrepôts	10,185,400	14,590,700	19,798,500	28,047,600	24,662,300	28,413,100
TOTAUX, ÉDIFICES	61,017,900	68,623,900	86,296,900	186,805,500	239,530,200	315,258,900
ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS	32,857,000	58,712,100	75,540,200	138,328,500	113,495,000	74,878,100
TRAVAUX DE GÉNIE—						
Ponts	2,059,200	1,519,000	2,099,300	5,279,200	7,037,400	7,562,000
Digues et quais	3,708,200	5,718,400	2,467,000	10,379,700	41,663,700	18,215,000
Égouts et conduits	1,795,200	2,244,900	5,284,900	13,144,900	16,281,200	20,038,600
Chemins et rues	11,222,600	14,428,100	20,231,300	56,941,600	53,707,800	45,856,900
Structure générale	14,334,700	9,472,300	21,089,900	39,425,200	49,225,500	99,217,000
TOTAUX, TRAVAUX DE GÉNIE	33,119,900	33,382,700	51,172,400	125,170,600	167,915,600	190,889,500

[1] Les totaux des chiffres provinciaux ne concordent pas avec ce total général qui est exprimé en chiffres ronds.

Permis de bâtir.—La statistique des permis de bâtir est réunie pour la première fois en 1910 et vise alors 35 centres urbains; en 1920, sa portée est étendue à 58 municipalités, comprenant des régions suburbaines non constituées, car l'automobile aidant, un pourcentage croissant de travailleurs urbains demeurent en dehors des villes où ils travaillent. En 1940, la statistique est étendue à 204 municipalités. Le nombre de centres urbains inclus s'accroît davantage. Toutefois, on a jugé préférable de garder l'*Annuaire* comparable à cet égard avec les éditions antérieures en conservant la liste des 204 municipalités jusqu'à ce qu'on soit davantage fixé.

Les permis de bâtir émis en 1948 accusent une augmentation de 44 p. 100 sur 1947.

7.—Valeur des permis de bâtir émis par 204 municipalités, 1947 et 1948

NOTA.—La statistique de ces séries avant 1946 paraît au tableau correspondant d'éditions antérieures de l'*Annuaire*. Pour les 35 villes marquées • la série date de 1910; les 23 endroits marqués o ont été ajoutés en 1920.

Province et municipalité	1947	1948	Province et municipalité	1947	1948
	$	$		$	$
Île du Prince-Édouard	**470,975**	**839,100**	**Québec**—fin		
o Charlottetown	470,975	839,100	• Montréal (• Maisonneuve)	50,796,777	74,114,875
			Montréal-Est	1,796,256	2,017,455
			Montréal-Nord	739,725	1,082,385
Nouvelle-Écosse	**7,676,830**	**10,996,830**	Montréal-Ouest	410,345	335,100
			Mont-Royal	1,716,290	1,787,905
Amherst	236,845	949,954	Noranda	645,350	615,050
Bridgewater	258,750	180,150	Outremont	828,850	1,180,600
Dartmouth	555,210	470,300	Pointe-aux-Trembles	533,325	550,100
Glace-Bay	436,833	438,787	Pointe-Claire	794,419	1,030,270
• Halifax	3,650,839	5,395,714	• Québec	5,608,667	8,344,423
Liverpool	69,300	48,800	Rimouski	416,380	745,440
o New-Glasgow	351,185	301,490	Rivière-du-Loup	397,445	325,650
New-Waterford	69,800	134,700	Rouyn	1,428,540	658,770
North-Sydney	120,500	76,025	Ste-Agathe-des-Monts	552,000	387,800
• Sydney	753,583	1,279,400	Ste-Anne-de-Bellevue	42,225	385,165
Sydney-Mines	76,210	106,025	Saint-Hyacinthe	604,175	1,264,300
Truro	894,500	1,267,395	Saint-Jean	1,153,700	911,950
Yarmouth	203,275	348,090	Saint-Jérôme	1,028,075	2,232,522
			Saint-Joseph-de-Grantham	196,830	311,597
Nouveau-Brunswick	**7,236,794**	**10,200,361**	Saint-Lambert	557,805	760,575
			Saint-Laurent	1,600,350	9,361,300
Campbellton	705,745	304,325	o Shawinigan-Falls	4,480,050	2,164,885
Chatham	69,500	2,102,200	• Sherbrooke	2,228,000	5,068,775
Dalhousie	125,460	179,555	Sorel	474,630	201,280
o Fredericton	1,994,127	2,803,715	• Trois-Rivières	1,260,078	2,477,050
• Moncton	2,766,132	1,581,587	Val d'Or	812,175	1,741,185
Newcastle	58,775	348,415	Valleyfield	874,174	993,006
• Saint-Jean	1,233,394	2,725,289	Verdun	2,603,600	4,375,775
St-Stephen	283,661	155,275	• Westmount	874,890	1,042,395
Québec	**97,730,827**	**145,824,586**	**Ontario**	**161,903,785**	**225,446,632**
Cap-de-la-Madeleine	1,448,740	1,706,210	Amherstburg	297,650	240,080
Chicoutimi	1,004,785	1,281,475	Barrie	554,407	746,820
Coaticook	167,985	301,815	o Belleville	1,712,590	1,848,760
Drummondville	841,575	1,450,860	Bowmanville	135,013	219,135
Granby	1,721,870	1,291,045	Bracebridge	290,163	113,350
Grand'Mère	349,450	1,249,775	Brampton	648,272	1,301,684
Hampstead	257,800	284,793	• Brantford	1,354,461	2,202,849
Hull	878,751	1,381,375	Brockville	721,450	1,096,900
Iberville	153,730	219,465	Burlington	538,150	954,740
Joliette	1,185,050	1,674,700	Campbellford	238,400	78,600
Jonquière	617,750	1,049,950	o Chatham	1,227,590	2,772,089
Lachine	1,978,498	3,624,970	Cobourg	244,375	241,065
Laprairie	192,937	158,850	Cochrane	55,368	92,289
La Tuque	239,325	915,100	Collingwood	150,750	137,934
Lévis	282,250	1,168,800	Cornwall	1,119,998	1,000,165
Longueuil	601,955	1,186,840	Dundas	345,219	496,995
Mégantic	353,250	410,980	Eastview	947,875	1,689,140

7.—Valeur des permis de bâtir émis par 204 municipalités, 1947 et 1948—fin

Province et municipalité	1947	1948
	$	$
Ontario—suite		
Etobicoke (Twp de)	7,156,268	16,238,509
Forest-Hill	1,059,102	2,381,779
Fort-Érié	269,850	45,100
Fort-Frances	236,209	485,912
• Fort-William	3,006,190	2,892,110
o Galt	844,315	743,077
Gananoque	224,695	172,635
Gloucester (Twp. de)	2,363,239	2,443,825
Goderich	145,690	171,050
• Guelph	1,437,093	2,225,268
Haileybury	25,355	95,270
• Hamilton	7,945,553	17,695,878
Hanover	162,010	165,925
Hawkesbury	152,435	211,725
Huntsville	392,375	479,880
Ingersoll	99,355	283,705
Kapuskasing	501,390	687,483
Kenora	355,984	280,729
• Kingston	3,264,366	2,036,291
Kirkland-Lake (Twp de Teck)	255,308	240,839
• Kitchener	3,197,330	6,324,786
Leamington	229,980	867,475
Leaside	3,456,690	3,013,985
Lindsay	251,715	699,790
Listowel	46,975	464,212
• London	4,902,585	6,781,260
Long-Branch	717,560	831,950
Mimico	540,110	617,395
Napanee	106,925	288,250
Nepean (Twp de)	3,027,598	4,946,275
New-Liskeard	235,911	184,110
Newmarket	342,900	571,950
New-Toronto	843,655	731,320
o Niagara-Falls	1,285,700	1,940,124
North-Bay	986,556	1,217,358
North-York (Twp. de)	11,609,533	21,562,644
Oakville	542,800	1,754,354
Orillia	578,990	1,063,003
o Oshawa	1,263,515	2,500,256
• Ottawa	8,148,284	8,503,990
o Owen-Sound	769,222	726,890
Paris	86,185	125,415
Parry-Sound	21,070	92,550
Pembroke	333,120	1,435,325
Perth	104,150	238,450
• Peterborough	3,508,471	2,355,297
Petrolia	19,500	35,700
• Port-Arthur	3,263,861	2,974,480
Port-Colborne	273,858	226,117
Preston	386,409	269,056
Renfrew	175,775	703,425
o Riverside	656,790	777,550
• St-Catharines	1,941,520	2,380,145
St-Marys	31,810	120,405
• St-Thomas	403,530	1,435,020
o Sarnia	1,183,645	2,782,079
o Sault-Sainte-Marie	1,613,190	2,454,228
Scarboro (Twp. de)	7,727,730	9,815,485
Simcoe	491,360	607,150
Smiths-Falls	452,250	365,950
• Stratford	559,450	2,237,472
Sudbury	1,839,690	3,047,100
Swansea	491,964	588,114
Tillsonburg	251,010	318,401
Timmins	800,938	491,715
• Toronto	31,818,097	31,030,778
Trenton	382,507	418,541
Wallaceburg	255,410	280,570
Waterloo	301,645	731,397
o Welland	837,175	1,272,045
Ontario—fin		
Weston	1,039,342	1,507,534
Whitby	322,435	448,855
• Windsor	5,856,510	9,368,144
o Woodstock	675,276	1,647,497
o York (Twp. de)	6,483,200	5,879,950
o York-East (Twp. de)	3,751,965	6,273,730
Manitoba	**21,472,662**	**25,675,980**
• Brandon	745,305	1,170,120
Brooklands	68,420	50,235
Dauphin	233,530	332,660
North-Kildonan	129,275	117,900
Portage-la-Prairie	156,317	170,415
o St-Boniface	2,123,855	4,319,775
Selkirk	181,000	518,500
Le Pas	78,125	94,600
Transcona	266,835	264,975
• Winnipeg	17,490,000	18,636,800
Saskatchewan	12,924,669	12,039,038
Biggar	19,200	16,390
Estevan	251,960	149,069
Melville	476,150	121,075
• Moose-Jaw	444,026	712,015
North-Battleford	431,650	382,670
Prince-Albert	1,215,285	1,080,002
• Regina	3,298,532	5,070,785
• Saskatoon	5,591,815	2,080,212
Swift-Current	400,711	644,590
Weyburn	85,865	541,300
Yorkton	709,475	1,240,930
Alberta	**27,267,475**	**46,813,711**
• Calgary	10,588,240	13,957,305
Drumheller	144,565	294,227
• Edmonton	13,246,805	27,137,329
o Lethbridge	2,237,940	4,482,539
o Medicine-Hat	1,050,025	942,311
Colombie-Britannique	**36,547,232**	**58,221,359**
Chilliwack	649,800	1,001,847
Cranbrook	127,666	164,757
Fernie	39,090	258,505
o Kamloops	630,575	805,557
Kelowna	1,629,881	2,825,478
o Nanaimo	337,746	762,220
Nelson	203,664	248,159
• New-Westminster	2,722,786	2,919,744
o North-Vancouver	1,033,945	1,956,205
Prince-George	914,825	571,200
o Prince-Rupert	210,511	193,108[1]
Revelstoke	294,085	35,025
Rossland	77,110	46,390
Trail	128,414	1,195,437
• Vancouver	21,877,675	37,242,817
Vernon	1,131,617	2,139,349
• Victoria	4,537,842	5,855,561
Totaux—204 municipalités	**373,231,249**	**536,057,597**
Totaux—58 municipalités (• o)	**267,547,794**	**368,445,144**
Totaux—35 municipalités (•)	**230,322,687**	**317,255,964**

[1] Rapports incomplets.

Les indices donnés au tableau **8** font voir, dans la limite du possible, les fluctuations du coût de la construction et leurs effets sur la construction et l'emploi. Les proportions relatives du coût des matériaux et des salaires dans la construction générale sont difficiles à déterminer parce qu'elles varient selon les genres de construction et les centres étudiés. L'expérience d'avant-guerre, fondée sur une étude faite dans 15 villes, démontre que les proportions moyennes du coût des matériaux par rapport à la main-d'œuvre dans tous les genres de construction sont de deux tiers environ pour les matériaux et d'un tiers pour la main-d'œuvre. L'augmentation du coût des travaux de construction récents est probablement bien plus forte que ne le révèle l'avance des indices des prix de gros et des salaires et la proportion de ces articles par rapport au coût total a sans doute subi une certaine variation à cause des changements dans les genres et les méthodes de construction et d'une mécanisation plus générale.

Les quatre plus grandes villes, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, absorbent $161,025,270 ou 30 p. 100 du total. En 1929, ces mêmes villes accusaient une valeur de $126,387,555.

8.—Valeur des permis de bâtir dans 204 villes et nombres-indices des industries de la construction, 1940-1948

NOTA.—Ces 204 villes sont nommées au tableau 7.

Année	Valeur des permis de bâtir, 204 villes	Nombres-indices moyens (1926=100)		
		des prix de gros des matériaux de construction	des salaires dans les industries de la construction[1]	de l'emploi dans les industries de la construction[2]
	$			
1940	113,005,208	95·6	103·6	83·5
1941	135,301,519	107·3	110·6	139·5
1942	104,236,278	115·2	117·5	157·9
1943	80,190,123	121·2	126·6	160·2
1944	128,728,465	127·3	128·4	95·3
1945	197,187,160	127·3	129·9	101·8
1946	383,596,698	134·8	142·6	145·7
1947	373,231,249	166·4	153·6	190·6
1948	536,057,597	195·7	174·7	212·6

[1] Dressés par le ministère du Travail. [2] D'après les employeurs.

Tendances de l'emploi et total des salaires payés dans l'industrie de la construction.—Aux tableaux **9** et **10,** d'après les chiffres mensuels de l'emploi, il est visible que l'industrie de la construction n'est pas aussi nettement saisonnière qu'on est porté parfois à le croire. Le mois d'emploi maximum dans l'industrie en général en 1947 est août avec 250,108 salariés, et le mois d'emploi minimum est janvier avec 145,210.

9.—Salariés dans l'industrie de la construction, par mois, et leur rémunération totale annuelle, 1946 et 1947

Année et mois	Entrepreneurs généraux et de spécialités, et sous-entrepreneurs	Municipalités	Commissions de port	Ministères provinciaux	Ministères fédéraux	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1946						
Janvier	97,853	7,438	426	5,113	3,260	114,090
Février	97,034	7,324	438	3,937	3,443	112,176
Mars	103,685	8,066	492	5,928	3,837	122,008
Avril	115,619	9,950	506	7,090	3,158	136,323
Mai	135,185	11,874	548	13,068	3,385	164,060
Juin	147,058	12,876	561	15,496	3,730	179,721
Juillet	154,928	13,437	629	18,037	4,247	191,278
Août	158,117	13,341	612	19,273	4,450	195,793
Septembre	154,465	12,435	597	19,880	4,476	191,853
Octobre	155,159	12,141	616	20,573	4,567	193,056
Novembre	146,464	10,929	513	18,446	4,085	180,437
Décembre	129,675	8,947	411	12,216	3,321	154,570
Moyennes mensuelles	**132,937**	**10,730**	**529**	**13,254**	**3,830**	**161,280**
Salaires payés durant l'année	$232,792,135	16,061,265	874,434	17,148,634	6,738,374	273,614,842
1947						
Janvier	124,608	8,488	443	8,287	3,384	145,210
Février	126,201	8,544	436	7,543	3,385	146,109
Mars	133,443	8,945	499	9,432	3,726	156,045
Avril	144,615	11,333	546	11,721	3,262	171,477
Mai	166,237	13,432	602	19,463	3,823	203,557
Juin	180,354	14,910	579	24,063	4,254	224,160
Juillet	194,416	16,143	606	28,676	5,005	244,846
Août	197,126	16,214	635	30,497	5,636	250,108
Septembre	194,048	14,896	645	30,306	5,323	245,218
Octobre	194,605	14,260	653	30,431	5,020	244,969
Novembre	178,570	12,230	545	26,024	4,401	221,770
Décembre	155,370	9,927	477	14,867	3,701	184,342
Moyennes mensuelles	**165,799**	**12,444**	**556**	**20,109**	**4,243**	**203,151**
Salaires payés durant l'année	$321,742,631	20,917,824	974,977	35,632,049	7,631,435	386,898,916

10.—Moyenne de salariés dans l'industrie de la construction et total des salaires, par province, 1946 et 1947

Province	1946		1947	
	Moyenne mensuelle du chiffre quotidien de salariés	Total des salaires payés durant l'année	Moyenne mensuelle du chiffre quotidien de salariés	Total des salaires payés durant l'année
	nombre	$	nombre	$
Île du Prince-Édouard	430	619,252	508	818,175
Nouvelle-Écosse	10,989	15,121,053	10,949	19,311,130
Nouveau-Brunswick	6,514	9,740,076	8,129	13,507,882
Québec	45,067	73,087,392	59,614	108,108,534
Ontario	60,787	107,582,229	76,909	150,204,805
Manitoba	7,013	11,910,215	8,591	16,183,296
Saskatchewan	4,742	7,896,487	6,348	11,738,779
Alberta	7,685	13,678,462	9,553	18,403,082
Colombie-Britannique	18,053	33,979,676	22,551	48,623,233
Totaux	**161,280**	**273,614,842**	**203,151**	**386,898,916**

Section 4.—Recensement annuel de la construction

Le recensement annuel de la construction tenu par le Bureau fédéral de la statistique s'étend à tous les travaux de construction, d'entretien et de réparation effectués au Canada par des entrepreneurs et constructeurs et tous organismes publics sauf les petites municipalités. Il comprend aussi les travaux exécutés par les équipes, chargées de l'entretien et des réparations, des établissements industriels, des mines, des sociétés et commissions d'énergie électrique, etc., dans les agglomérations organisées où des permis de bâtir sont requis. Il ne tient pas compte cependant des travaux de construction et de réparation que font à leurs propres bâtiments les agriculteurs et autres particuliers. En outre, le terrassement d'une voie de chemin de fer, les travaux d'entretien et de réparation des chemins de fer et tramways électriques, des réseaux télégraphiques et téléphoniques et des services publics de moindre importance sont exclus lorsqu'ils sont exécutés de la façon ordinaire par les employés des sociétés. Le tableau 11 montre les dépenses des chemins de fer et tramways électriques, des réseaux télégraphiques et téléphoniques, déduction faite autant que possible des éléments étrangers à la construction comme l'enlèvement de la neige, de la glace et du sable, la démolition d'une propriété, les frais de dépréciation et de remboursement. En soustrayant des dépenses les travaux passés aux sous-entrepreneurs, on élimine les doubles emplois par rapport aux chiffres du recensement. Enfin, en ajoutant aux chiffres les totaux du recensement de la construction, on obtient un total qui se rapproche d'assez près de l'ensemble de la construction, à l'exception seulement des travaux des agriculteurs et d'autres particuliers à leur propre bénéfice.

11.—Dépenses des chemins de fer, des tramways électriques, des réseaux télégraphiques et téléphoniques, pour la construction de voies, l'entretien de la voie et des ouvrages et l'entretien de l'équipement, et totaux du recensement annuel de la construction, 1945-1947

Détail	1945	1946	1947
	$	$	$
Chemins de fer à vapeur—			
Construction—			
Nouvelles lignes: voies	2,793,751	3,376,385	1,071,411
Rajouts et améliorations: voies	3,224,843	20,639,010	14,744,509
Entretien de la voie et des ouvrages	110,758,551	108,513,380	114,897,115
Entretien de l'équipement	103,067,682	107,093,059	118,732,680
Moins les travaux exécutés par des entrepreneurs	*1,017,877*	*1,222,884*	*3,244,022*
Totaux nets, chemins de fer	218,826,950	238,398,950	247,231,693
Tramways électriques—			
Entretien de la voie et des ouvrages	4,271,868	3,884,841	2,427,869
Entretien de l'équipement	10,271,410	8,218,224	7,965,948
Moins les travaux exécutés par des entrepreneurs	*574,209*	*845,797*	*1,388,804*
Totaux nets, tramways électriques	13,969,069	11,257,268	9,005,013
Télégraphes, entretien[1]	858,405	997,113	952,731
Téléphones, entretien	18,070,846	22,261,863	26,894,402
Totaux nets, télégraphes et téléphones	18,929,251	23,258,976	27,847,133
Totaux réunis	**251,725,270**	**272,915,194**	**284,083,839**
Totaux du recensement de la construction	**543,579,833**	**868,661,403**	**1,256,535,677**
Totaux généraux[2]	**795,305,103**	**1,141,576,597**	**1,540,619,516**

[1] A l'exclusion des télégraphes des chemins de fer inclus ci-dessus. [2] Total approximatif de toute la construction, à l'exception des travaux effectués par des agriculteurs et d'autres particuliers à leur propre bénéfice.

Statistique de la construction*.—Le Bureau fédéral de la statistique a effectué un recensement de la construction en 1934, mais la base du dépouillement n'a été uniformisée qu'en 1935; des statistiques comparables existent maintenant pour les années 1935-1947. Des rapports sont reçus des entrepreneurs généraux et spécialisés, des sous-entrepreneurs, des municipalités, des commissions de port, des ministères fédéraux et provinciaux. Les chiffres des tableaux **12, 13** et **14** englobent les modifications, l'entretien et les réparations, ainsi que la nouvelle construction. Il n'existe pas de relation entre la valeur totale de la construction indiquée dans ces travaux et la valeur des contrats adjugés indiquée aux tableaux **5** et **6** de la section 3, pp. 690-691. Dans ce dernier cas, on consigne la valeur dès que les adjudications sont faites, peu importe que l'entreprise soit terminée ou même commencée la même année, tandis que les tableaux suivants portent sur la construction entreprise et réellement exécutée durant l'année civile.

* Revisée à la Section de la construction, Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

12.—Statistiques principales de la construction, 1944-1947

NOTA.—Les chiffres comparables depuis 1935 paraissent au tableau correspondant d'*Annuaires* précédents à compter de l'édition de 1940.

Détail	1944	1945	1946	1947
Entreprises faisant rapport....nomb.	16,121	19,025	23,793	26,542
Employés à salaire....nomb.	26,767	30,646	37,571	47,179
Salaires....$	44,285,139	52,296,053	71,278,215	96,008,310
Employés à gages (moyenne)....nomb.	97,125	115,884	161,280	203,152
Gages....$	153,418,845	181,695,401	273,614,842	386,898,916
Total des employés....nomb.	123,892	146,530	198,851	250,330
Salaires et gages....$	197,703,984	233,991,454	344,893,057	482,907,226
Coût des matériaux....$	200,801,042	275,621,996	459,965,741	654,996,225
Valeur du travail[1]....$	449,838,059	543,579,833	868,661,403	1,256,535,677
Nouvelles constructions[1]....$	*265,819,003*	*320,225,176*	*577,372,143*	*1,001,909,467*
Modifications, entretien et réparations....$	*184,019,056*	*223,354,657*	*291,289,260*	*254,626,210*
Travail en sous-entreprise....$	74,214,349	92,817,170	143,980,517	213,277,429
Nouvelles constructions....$	*57,581,459*	*71,872,900*	*115,343,772*	*182,860,308*
Modifications, entretien et réparations....$	*16,362,890*	*20,944,270*	*28,636,745*	*30,417,121*

[1] Comprend le travail en sous-entreprise indiqué à la partie inférieure du tableau.

13.—Valeur des travaux de construction, par province, groupe et genre de construction, 1944-1947

Province, groupe ou genre	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$
Province				
Île du Prince-Édouard	1,961,471	1,876,857	2,381,620	3,070,960
Nouvelle-Écosse	29,832,726	29,324,769	40,858,319	52,896,815
Nouveau-Brunswick	13,657,043	14,373,424	27,761,110	42,674,675
Québec	131,064,232	150,166,258	225,582,288	338,514,778
Ontario	165,395,169	216,545,127	347,616,749	501,650,833
Manitoba	19,357,321	28,382,523	43,462,500	61,254,260
Saskatchewan	12,423,241	17,482,076	29,277,215	40,008,598
Alberta	27,569,213	32,013,693	51,573,396	67,651,310
Colombie-Britannique et Yukon	48,577,643	53,415,106	100,148,206	148,813,448
Totaux	**449,838,059**	**543,579,833**	**868,661,403**	**1,256,535,677**
Groupe				
Entrepreneurs, constructeurs, etc.	381,216,381	458,869,189	775,452,420	1,097,381,782
Municipalités	23,782,546	26,347,676	34,082,081	47,341,030
Commissions de port	1,304,594	1,646,552	1,797,187	2,027,643
Ministères provinciaux	36,520,088	43,135,675	43,943,196	93,172,148
Ministères fédéraux	7,014,450	13,580,741	13,386,519	16,613,074
Genre de construction				
Construction d'édifices	220,299,940	288,092,582	490,407,540	658,383,053
Construction de rues, routes, usines hydro-électriques, aqueducs, etc.	142,431,180	146,216,938	220,549,198	395,025,698
Construction de ports et aménagement de rivières	10,692,622	12,690,727	15,941,539	22,638,945
Construction spécialisée	76,414,317	96,579,586	141,763,126	180,487,981

La valeur des travaux exécutés par l'industrie de la construction en 1947 s'élève à $1,256,535,677 au regard de $868,661,403 l'année précédente, soit une augmentation de 45 p. 100.

La valeur de la construction d'édifices passe de $490,407,540 en 1946 à $658,383,053 en 1947. La construction d'établissements industriels augmente de $151,305,541 à $193,053,068, tandis que la construction d'arsenaux, de casernes, de hangars, etc. diminue de $8,769,191 à $7,534,016. La construction d'habitations augmente de $193,626,880 à $233,303,589; celle d'institutions, de $48,623,956 à $73,361,869; celle d'établissements commerciaux, de $88,081,972 à $151,130,511. Les travaux de génie, l'aménagement de ports, de rivières, etc., augmentent de $236,490,737 en 1946 à $417,664,643 en 1947.

L'ensemble de l'industrie fournit de l'emploi à 250,330 personnes en 1947, augmentation de 51,479 par rapport à l'année précédente, et verse $482,907,226 en salaires et gages, soit $138,014,169 de plus. Les matériaux employés en 1947 coûtent $654,996,225, augmentation de $195,030,484.

Les rapports reçus en 1947 s'élèvent à 26,542 contre 23,793 en 1946. Une bonne partie de l'augmentation consiste en rapports reçus de propriétaires-constructeurs qui érigeaient leurs propres maisons, faute de pouvoir obtenir les services d'un entrepreneur. Ces statistiques figurent aux tableaux portant sur les entrepreneurs généraux et spécialisés et les sous-entrepreneurs. Si forte que soit l'augmentation du nombre des rapports, l'importance relativement faible des travaux visés ne modifie pas appréciablement les autres totaux.

14.—Statistiques principales de l'industrie de la construction, par province et par groupe, 1947

NOTA.—Les chiffres comparables à compter de 1935 paraissent au tableau correspondant d'*Annuaires* précédents à compter de l'édition de 1937.

Province ou groupe	Personnel	Salaires	Coût des matériaux	Valeur des travaux exécutés		
				Nouvelles constructions	Modifications et réparations	Total
Province	nombre	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	638	1,074,926	1,554,701	2,155,854	915,106	3,070,960
Nouvelle-Écosse	12,842	23,091,619	24,460,044	33,132,689	19,764,126	52,896,815
Nouveau-Brunswick	9,442	15,981,036	22,160,964	33,969,689	8,704,986	42,674,675
Québec	70,970	132,495,276	181,616,839	275,848,737	62,666,041	338,514,778
Ontario	96,575	191,476,627	257,098,224	397,874,990	103,775,843	501,650,833
Manitoba	11,175	20,718,499	33,396,594	49,771,456	11,482,804	61,254,260
Saskatchewan	7,913	14,537,477	20,266,588	31,471,454	8,537,144	40,008,598
Alberta	12,261	23,493,667	34,409,472	55,278,021	12,373,289	67,651,310
Colombie-Britannique et Yukon	28,514	60,038,099	80,032,799	122,406,577	26,406,871	148,813,448
Totaux	**250,330**	**482,907,226**	**654,996,225**	**1,001,909,467**	**254,626,210**	**1,256,535,677**
Groupe						
Entrepreneurs, constructeurs, etc.	204,954	403,250,572	599,005,684	919,885,252	177,496,530	1,097,381,782
Municipalités	14,471	24,954,897	18,763,180	25,016,295	22,324,735	47,341,030
Commissions de port	685	1,267,316	670,211	334,286	1,693,357	2,027,643
Ministères provinciaux	24,775	43,969,653	29,450,100	48,863,458	44,308,690	93,172,148
Ministères fédéraux	5,445	9,464,788	7,107,050	7,810,176	8,802,898	16,613,074
Totaux	**250,330**	**482,907,226**	**654,996,225**	**1,001,909,467**	**254,626,210**	**1,256,535,677**

Le tableau **15** classe les divers genres de travaux de construction effectués en 1947. La rubrique "construction spécialisée" comprend des travaux tels que briquetage, charpenterie, plomberie, chauffage, électricité, etc., signalés par les entrepreneurs qui se bornent à une spécialité. Des détails, par province, et de plus amples renseignements sur l'industrie paraissent dans les rapports sur l'industrie de la construction publiés par le Bureau fédéral de la statistique.

15.—Valeur de la construction nouvelle et autre, selon le genre, 1947

NOTA.—Des chiffres comparables à compter de 1935 paraissent au tableau correspondant d'*Annuaires* précédents à compter de l'édition de 1937.

Genre de construction	Nouvelle construction	Réparations, modifications et entretien	Valeur totale
	$	$	$
Construction d'édifices—			
Habitations et appartements	218,310,302	14,993,287	233,303,589
Hôtels, clubs et restaurants	16,869,406	1,316,336	18,185,742
Églises, hôpitaux, etc.	69,163,703	4,198,166	73,361,869
Bureaux, magasins, théâtres et salles d'amusement	75,729,547	12,448,733	88,178,280
Élévateurs à grain, manufactures, entrepôts, bâtiments de ferme et de mine	179,889,535	28,432,970	208,322,505
Garages et relais	26,044,260	6,291,080	32,335,340
Postes radiophoniques	478,447	41,371	519,818
Arsenaux	744,709	715,018	1,459,727
Hangars d'avions	667,497	—	667,497
Tous autres édifices	1,445,016	603,670	2,048,686
Totaux, construction d'édifices	**589,342,422**	**69,040,631**	**658,383,053**
Construction de rues, routes, usines hydro-électriques, aqueducs, etc.—			
Rues, chemins et parcs	140,330,868	61,108,716	201,439,584
Ponts, ponceaux, passages souterrains, etc.	18,180,505	5,895,784	24,076,289
Systèmes d'aqueduc, d'égout et d'irrigation	30,422,407	6,155,957	36,578,364
Usines d'énergie électrique, y compris digues, réservoirs, lignes de transmission et conduits souterrains	104,736,956	11,095,024	115,831,980
Lignes de télégraphe et téléphone	679,148	166,878	846,026
Chemins de fer et tramways électriques	3,794,950	1,860,317	5,655,267
Aérodromes et terrains d'atterrissage	3,365,215	73,494	3,438,709
Toutes autres constructions, y compris l'installation de chaudières et machinerie	5,027,964	2,131,515	7,159,479
Totaux, construction de rues, etc.	**306,538,013**	**88,487,685**	**395,025,698**
Aménagement de ports et de rivières	**14,663,627**	**7,975,318**	**22,638,945**
Construction spécialisée	**91,365,405**	**89,122,576**	**180,487,981**
Totaux généraux	**1,001,909,467**	**254,626,210**	**1,256,535,677**

CHAPITRE XIX.—TRAVAIL*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Le Gouvernement et le Travail	700
Sous-section 1. Ministère fédéral du Travail	700
Sous-section 2. Ministères provinciaux du Travail	702
Sous-section 3. Législation ouvrière provinciale en 1948-1949	703
Section 2. Occupations de la population active	708
Section 3. Emploi et chômage	708
Sous-section 1. Relevés de la main-d'œuvre	708
Sous-section 2. Statistique du recensement sur l'emploi et le chômage	712
Sous-section 3. Emploi et rémunération déclarés par les patrons	712
Sous-section 4. Gain et heures de travail des employés à gages et à salaire de l'industrie manufacturière	725
Sous-section 5. Chômage chez les ouvriers syndiqués	730
Section 4. Assurance-chômage	731
Section 5. Formation professionnelle	739
Sous-section 1. Programme de formation professionnelle du ministère du Travail	740
Sous-section 2. Formation professionnelle des anciens combattants	743
Section 6. Accidents du travail et indemnisation des accidentés	744
Sous-section 1. Accidents mortels du travail	744
Sous-section 2. Indemnisation des accidentés	744
Section 7. Salaires et heures de travail	750
Sous-section 1. Réglementation des salaires et des heures de travail	750
Sous-section 2. Statistique des salaires et heures de travail de diverses catégories d'ouvriers	753
Section 8. Travailleurs visés par des conventions collectives	758
Section 9. Travail organisé au Canada	759
Section 10. Grèves et lock-out	763
Section 11. Le Canada et l'Organisation internationale du Travail	765

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Section 1.—Le Gouvernement et le Travail

Sous-section 1.—Ministère fédéral du Travail

Le ministère fédéral du Travail a été créé en 1900 en vertu de la loi de conciliation qui fournit le moyen d'aider à prévenir et régler les conflits industriels et exige que le ministère recueille, réunisse et publie des renseignements statistiques et autres. Le ministère se charge aussi de l'application du principe des salaires équitables adopté la même année en vue de protéger les ouvriers employés à des travaux publics ou des entreprises subventionnées.

Aujourd'hui, en plus de la fonction prévue par la loi, qui consiste à diffuser des renseignements sur les questions ouvrières et industrielles, le ministre est chargé de l'application de certaines lois: loi de la conciliation et du travail; loi de 1935 sur les salaires et les heures de travail équitables; loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle; loi de 1940 sur l'assurance-chômage; loi de réintégration dans les emplois civils (1946); loi des rentes sur l'État; loi de 1948 sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.

Principe des salaires équitables.—Les salaires et les heures de travail, dans les entreprises de fabrication d'outillage et fournitures et les travaux de construction du gouvernement fédéral, ont été régis durant plusieurs années par une résolution de la Chambre des communes (1900), plus tard intégrée à un décret du conseil et modifiée de temps à autre. Les entreprises de construction tombent maintenant

* Sauf indication contraire, la matière du présent chapitre a été établie et revue sous la direction de A. MacNamara, C.M.G., sous-ministre du Travail, Ottawa.

sous le coup de la loi sur les salaires et les heures de travail équitables de 1935 et du décret du conseil du 7 juin 1922, modifié le 9 avril 1924 et le 2 mai 1949. Les heures de travail dans ces entreprises sont limitées à 8 par jour et 44 par semaine, sauf dans les cas d'urgence et d'exemption par décret du conseil, et les salaires sont fixés d'après les taux courants pour le genre de travail visé dans la région concernée ou, à défaut de taux courants, à des taux justes et raisonnables déterminés par le ministre.

Les salaires et les heures de travail dans les entreprises de fabrication d'outillage et de fournitures sont régis par le décret du conseil de 1922, modifié le 31 décembre 1934 et le 2 mai 1949. Les heures de travail de ces entreprises doivent être les mêmes que les heures coutumières du métier dans la région où le travail est exécuté, ou des heures justes et raisonnables. Les salaires doivent être les salaires courants ou des salaires justes et raisonnables et ne peuvent jamais être inférieurs aux salaires établis par la loi ou les règlements de la province où s'exécute le travail. L'expression "salaires courants", quant aux entreprises de construction et de fabrication de fournitures, et l'expression "heures coutumières du métier", quant aux entreprises de fabrication de fournitures, signifient les conditions ordinaires établies par entente entre employeurs et syndicats ou, à défaut d'entente, les conditions courantes.

Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.—Cette loi, qui a subi la troisième lecture à la Chambre des communes le 17 juin 1948 et qui est entrée en vigueur par proclamation le 1er septembre de cette année-là, révoque les règlements concernant les relations ouvrières en temps de guerre, C.P. 1003, qui étaient en vigueur depuis mars 1944, et abroge la loi des enquêtes en matière de différends industriels, qui a été en vigueur à partir de 1907 jusqu'à sa suspension par les Règlements de temps de guerre, en 1944.

La nouvelle loi protège les procédures commencées, les décisions et les ordonnances rendues ainsi que les demandes d'accréditation reçues sous le régime de la législation de temps de guerre, dans la mesure où elles visaient des services autorisés par la loi.

La loi s'applique seulement aux industries qui relèvent de l'autorité fédérale, soit, la navigation, la marine marchande, les chemins de fer interprovinciaux, les canaux, les télégraphes, les lignes de vapeurs et les bacs transbordeurs interprovinciaux et internationaux, les aérodromes et le transport aérien, les stations de radiodiffusion et les travaux déclarés, par le Parlement, être à l'avantage général du Canada ou de deux ou plusieurs provinces. Cependant, la loi confère aux parlements provinciaux qui le désirent le pouvoir d'édicter une loi semblable visant les employés qui ressortissent à la compétence provinciale et d'arrêter avec le gouvernement fédéral des dispositions, agréables aux deux parties, aux fins de l'application de la loi par les autorités fédérales

En général, dans ses dispositions importantes, la loi reconnaît aux employés et aux employeurs le droit de s'organiser et d'entreprendre des négociations collectives, permet aux syndicats ouvriers de se faire accréditer comme agents négociateurs de groupements d'employés et impose aux syndicats ouvriers et aux patrons l'obligation, sur notification, d'entamer des négociations collectives de bonne foi. La loi autorise le recours à des négociations collectives et à la médiation de conciliateurs et de commissions de conciliation pour conclure des conventions collectives. Les employés peuvent changer d'agents négociateurs parfois, aux conditions prévues par la loi, qui prescrit aussi les conditions régissant la durée et le renouvellement

des conventions collectives. Toute convention collective doit contenir une disposition relative à l'arbitrage des différends concernant le sens ou la violation de la convention; si semblable disposition fait défaut, demande peut être faite au Conseil de l'ajouter à la convention. La loi interdit les pratiques déloyales en matière ouvrière, c'est-à-dire défend aux patrons de s'ingérer dans les syndicats ou de les dominer ou encore de s'ingérer dans l'activité syndicale d'un ouvrier ou de le traiter injustement pour raison d'activité syndicale. La loi prévoit les conditions préalables à une grève ou à un lock-out. Des commissions d'enquête industrielle peuvent être nommées en vue d'étudier des questions ou des différends industriels.

Le ministre du Travail, chargé de l'application de la loi, doit, lui-même, prendre des mesures pour la nomination des agents conciliateurs, des commissions de conciliation et des commissions d'enquête industrielle, consentir aux poursuites et formuler des plaintes portant que la loi a été violée ou qu'une partie n'a pas négocié de bonne foi.

Le Conseil canadien des relations ouvrières (successeur du Conseil des relations ouvrières en temps de guerre) applique les dispositions concernant l'accréditation de l'agent négociateur, l'incorporation d'une procédure dans une convention collective en vue du règlement définitif de différends relatifs au sens ou à la violation de ladite convention et l'examen des plaintes faites au Ministre au sujet du refus d'une partie d'entreprendre des négociations collectives.

Entre mars 1944 et août 1948, le Conseil des relations ouvrières en temps de guerre a reçu 700 demandes d'accréditation de représentants négociateurs, dont 388 ont été accueillies favorablement. Du 1er septembre 1948 au 30 juin 1949, le Conseil des relations ouvrières en temps de guerre a reçu 68 demandes d'accréditation, dont 32 ont été acceptées.

Sur les 524 différends industriels au sujet desquels on a invoqué les dispositions, concernant la conciliation, des Règlements sur les relations ouvrières en temps de guerre, 231 ont été réglés par les agents conciliateurs et 186 par les commissions de conciliation; la conciliation n'a pu empêcher l'arrêt du travail que dans 12 des 524 cas. Du 1er septembre 1948 au 30 juin 1949, 35 différends ont été réglés en vertu de la nouvelle loi; à partir du 30 juin, 18 de ces différends ont été réglés par des agents conciliateurs et deux par des commissions de conciliation.

Sous-section 2.—Ministères provinciaux du Travail

La législation ouvrière au Canada relève en grande partie des assemblées législatives provinciales, puisqu'elle régit ordinairement à certains points de vue le contrat de service entre employeur et employé ou le contrat entre les membres d'un syndicat ouvrier qui constitue le fondement du syndicat ou règlemente les conditions dans les endroits particuliers de travail. Le droit de passer contrat est un droit civil et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui répartit les pouvoirs législatifs entre le Parlement canadien et les assemblées législatives provinciales, confère aux provinces le droit de promulguer des lois relatives aux droits civils et, sauf quelques exceptions, aux "travaux et ouvrages d'une nature locale".

Un ministère ou département spécial est chargé d'appliquer les lois ouvrières dans chaque province, sauf l'Île du Prince-Édouard. En Alberta, le Conseil des relations ouvrières applique les lois concernant les salaires et heures de travail et le bien-être des ouvriers sous l'autorité du ministre du Commerce et de l'Industrie,

et le ministère des Travaux publics, la législation relative aux manufactures. Les autres provinces ont un ministère du Travail. La législation qui protège les mineurs est appliquée par les ministères des Mines.

La législation relative aux manufactures dans huit provinces et celle qui concerne les boutiques dans plusieurs défendent le travail des enfants, fixent les heures de travail des femmes et des jeunes personnes et pourvoient à la sécurité et à l'hygiène. Les autres lois ouvrières appliquées par la plupart des provinces comprennent celles qui régissent les salaires minimums et les heures maximums de travail, pourvoient au règlement des différends industriels, garantissent la liberté d'association et encouragent les conventions collectives, et visent l'apprentissage et l'immatriculation de certaines catégories de travailleurs. Les lois des normes industrielles de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, la loi du travail de l'Alberta et la loi des justes salaires du Manitoba permettent de rendre obligatoires dans toute l'industrie concernée les salaires et heures de travail convenus entre les représentants des employeurs et des employés. La loi des conventions collectives du Québec permet de rendre obligatoires à tous les employés de l'industrie les conventions collectives établies entre les employeurs et les syndicats ouvriers. Les lois des accidents du travail sont appliquées par des commissions indépendantes, dans toutes les provinces, excepté Terre-Neuve où les réclamations d'indemnisation sont réglées par les tribunaux.

Pour obtenir des renseignements relatifs à chaque ministère provincial du Travail, prière de consulter les rapports annuels de ces ministères ou de s'adresser aux sous-ministres provinciaux du Travail.

Sous-section 3.—Législation ouvrière provinciale en 1948-1949

Île du Prince-Édouard.—Une *loi d'indemnisation des accidentés du travail* établissant un régime obligatoire de responsabilité collective semblable à celui de la plupart des provinces a été adoptée. Les indemnités payables sont, pour la plupart, les mêmes qu'aux termes des lois de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

La *loi visant les syndicats ouvriers* a été modifiée et les articles ajoutés en 1948 abrogés qui obligeaient les syndicats ouvriers à s'enregistrer chez le Secrétaire de la province et interdisaient le contrat d'atelier fermé ainsi que l'affiliation d'un syndicat de la province à une organisation nationale ou internationale. Le métier de "mécanicien de garage" a été ajouté à la liste des métiers désignés par la *loi de l'apprentissage de 1944*.

Nouvelle-Écosse.—La *loi visant les syndicats ouvriers* a été modifiée à plusieurs égards. Les syndicats ouvriers sont maintenant tenus d'avoir une constitution écrite. A l'égard d'un scrutin tenu sur ses instructions, pour décider si un syndicat représentera une unité de travailleurs aux fins de négociations collectives, le Conseil des relations ouvrières devra avoir l'assurance qu'au moins 60 p. 100 des employés de l'unité ont voté et que la majorité de ces derniers ont choisi le syndicat ouvrier comme agent négociateur.

Le Conseil peut maintenant révoquer l'accréditation d'un syndicat ouvrier comme agent négociateur seulement sur demande de telle révocation d'accréditation, ou sur demande d'un autre syndicat en vue de se faire accréditer agent négociateur de la même unité. Le Conseil est maintenant autorisé à adopter des règlements prescrivant la preuve à apporter pour établir qu'une personne est membre en règle d'un syndicat ouvrier.

Une modification à l'article concernant les scrutins visant le prélèvement obligatoire des cotisations syndicales prévoit le prélèvement lorsque la majorité des votants admissibles ont voté en faveur d'un tel régime. Dans le cas des syndicats accrédités, sont votants admissibles les membres d'un syndicat ouvrier de l'unité pour laquelle le syndicat est accrédité et, dans les cas des syndicats non accrédités, les membres d'un syndicat ouvrier d'une unité que le ministre du Travail a désignée unité appropriée au scrutin. Auparavant, tous les employés du patron avaient le droit de voter.

Des modifications de la *loi concernant l'indemnisation des accidentés du travail* augmentent l'indemnité versée en cas d'accidents mortels à l'égard de chaque enfant âgé de moins de 16 ans de $10 à $12.50 par mois à concurrence d'un versement maximum de $100 par mois à la veuve et à ses enfants. Le maximum était de $90. Si les enfants à charge sont orphelins, ils toucheront $22.50 par mois au lieu de $20 jusqu'à concurrence de $90 au lieu de $80 comme auparavant. Dans les cas d'invalidité totale permanente, le paiement hebdomadaire minimum augmente de $12.50 à $15. Les gains maximums sur lesquels se base l'indemnité sont portés de $2,000 à $2,500 par année.

Une modification de la *loi de l'apprentissage* augmente de 2,000 à 4,000 heures la durée maximum du contrat d'apprentissage. Le directeur de l'apprentissage est chargé de l'application de la loi et non les inspecteurs nommés aux termes de toute autre loi. Une autre modification prévoit le paiement d'une rémunération aux membres de la Commission provinciale de l'apprentissage. L'article autorisant le lieutenant-gouverneur en conseil à édicter des règlements a été rédigé de nouveau pour modifier les dispositions relatives à la délivrance de certificats d'apprentissage et de certificats de compétence.

Une nouvelle *loi sur l'inspection des chaudières à vapeur et des vaisseaux sous pression* vise, outre les chaudières à vapeur sous grande pression, les vaisseaux sous pression non chauffés dont la pression intérieure ou extérieure excède 15 livres au pouce carré et dont le diamètre intérieur dépasse 6 pouces. Les amendes pour infractions à la loi ont été augmentées.

Les lois réglementant l'exploitation des mines de charbon et de métaux ont été modifiées en ce qui concerne certaines mesures de sécurité et la déclaration des accidents.

La *loi de l'éducation professionnelle* autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à conclure des ententes avec les municipalités et ces dernières à conclure des accords entre elles aux fins de construire et d'outiller des écoles professionnelles.

Nouveau-Brunswick.—La *loi sur les relations ouvrières du Nouveau-Brunswick*, en vigueur depuis le 1er juillet 1949, est presque semblable à la *loi fédérale sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail*. Comme la loi fédérale, elle prévoit l'accréditation des syndicats ouvriers comme agents négociateurs, la conciliation des différends, l'interdiction des grèves et lock-out jusqu'à observation complète des prescriptions relatives aux conventions collectives et aux procédures de conciliation, et des peines en cas de pratiques déloyales en matière ouvrière.

La *loi de 1949 sur l'examen d'admission aux métiers* prévoit la délivrance de brevets de compétence comme compagnon aux électriciens, soudeurs à l'électricité et soudeurs au gaz.

En vertu d'une modification apportée à la *loi sur l'apprentissage*, la Commission de l'apprentissage peut déléguer tous ses pouvoirs et fonctions au directeur de l'apprentissage, et toute personne peut dans un délai de 60 jours faire appel à la Commission des mesures prises par le directeur. Le gouvernement est habilité à édicter des règlements arrêtant la rémunération payable au futur apprenti qui suit un cours de pré-apprentissage.

Québec.—La *loi sur les corporations municipales et scolaires et leurs employés* prévoit l'arbitrage des conflits entre les corporations et leurs employés par des conseils d'arbitrage composés de trois membres nommés pour deux ans. Deux des arbitres représentent respectivement la corporation et les employés; le troisième, qui représente le public et fait fonction de président, est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les décisions du Conseil d'arbitrage et les conventions collectives valent pour deux ans. Les conventions et décisions comportant une augmentation de dépenses ne sont exécutoires qu'à la fin de l'année financière courante.

Une modification apportée à la *loi des accidents du travail* augmente de quatre à cinq le nombre de membres de la Commission des accidents du travail.

La *loi des maîtres et des serviteurs* et la *loi de l'engagement des pêcheurs et des gages* sont abrogées.

Ontario.—En vertu de la *loi concernant l'indemnisation des accidentés du travail*, à partir du 1er janvier 1950, un travailleur rendu totalement invalide par un accident résultant de son emploi et survenant pendant les heures de travail a le droit de recevoir 75 p. 100 de son gain hebdomadaire moyen. Dans le cas d'une invalidité partielle, 75 p. 100 de la différence entre le gain antérieur et le gain ultérieur à l'accident est payable. Le taux antérieur était de 66⅔ p. 100. Le maximum du gain moyen sur lequel se fonde l'indemnisation est augmenté de $2,500 à $3,000 par année.

Des dispositions augmentant les indemnités en cas de décès portent le montant mensuel maximum de l'indemnité payable à toutes les personnes à charge,—en plus des frais d'enterrement et de la somme globale de $100,—des deux tiers du gain moyen à 100 p. 100 du gain moyen mensuel. Les indemnités payables aux autres personnes à charge, si le défunt ne laisse ni veuve ni enfants, sont à déterminer par la Commission d'après les pertes pécuniaires subies mais ne doivent pas dépasser $100 par mois.

L'indemnité peut être versée jusqu'à l'âge de 18 ans pour permettre à l'enfant de continuer à s'instruire, si la Commission le juge à propos. La loi modificatrice autorise la continuation des paiements jusqu'à la fin de l'année scolaire si l'enfant atteint l'âge de 18 ans dans le cours de l'année scolaire.

Un changement secondaire apporté à la *loi des normes industrielles* prévoit que pour une industrie dont le champ d'action est interprovincial la zone désignée par le ministre du Travail doit être l'ensemble de l'Ontario et toute échelle de normes industrielles établie pour l'industrie peut prévoir des salaires, des heures et des jours de travail variables pour différentes régions dans la zone.

Les *lois concernant les services de la police et des incendies* ont été revisées. Aucun changement de fond n'a été apporté aux articles visant les négociations collectives et l'arbitrage des différends, mais des dispositions prévoient le paiement, à certaines conditions, de subventions provinciales aux municipalités ayant un service de police ou d'incendie.

Manitoba.—La *loi sur les relations ouvrières du Manitoba* de 1948 est calquée sur la *loi fédérale sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.* Elle abroge la *loi de 1944 réglementant les relations ouvrières en temps de guerre* et la *loi sur la prévention des grèves et lock-out* de 1937. La première appliquait les Règlements fédéraux sur les relations ouvrières du temps de guerre (C.P. 1003) aux industries normalement sous l'autorité législative de la province.

La *loi des heures de travail*, en vigueur depuis le 1er juillet 1949, limite les heures de travail dans les industries importantes de la province à 8 et à 48 pour les travailleurs du sexe masculin et à 8 et 44 pour les travailleurs du sexe féminin, sauf si les heures supplémentaires sont payées de moitié plus. Dans certains cas, le nombre d'heures par jour ou par semaine peut être dépassé sans paiement au taux des heures supplémentaires, avec l'approbation de la Commission du travail du Manitoba. Sont exemptées: les personnes à l'emploi d'une entreprise exclusivement familiale, celles qui remplissent principalement des fonctions de surveillance, de gestion ou de confiance, les vendeurs ambulants, les gardiens et les concierges.

Deux nouvelles lois, qui entreront en vigueur une fois proclamées, visent l'inspection et le fonctionnement des chaudières à vapeur et des appareils sous pression ainsi que la délivrance de brevets de mécanicien et de chauffeur.

Saskatchewan.—Les amendements apportés à la *loi d'indemnisation des accidentés* (*caisse des accidents*) comprennent une disposition portant versement d'indemnités plus élevées aux travailleurs frappés d'invalidité complète. L'invalide qui a des personnes à charge et qui gagne moins de $1,200 par année pourra recevoir les montants supplémentaires suivants, au gré de la Commission d'indemnisation des accidentés du travail: $10 par mois pour la femme ou le mari invalide et $5 par mois pour le premier et le deuxième enfant âgés de moins de 16 ans. Lorsque seuls des enfants sont à charge, l'augmentation peut être de $10 par mois pour le premier enfant et de $5 chacun pour le deuxième et le troisième. Lorsque les personnes à charge sont autres que le conjoint ou des enfants, l'indemnité peut être majorée d'un montant raisonnable fixé par la Commission. L'indemnité totale pour invalidité complète ne doit pas, cependant, dépasser $1,200 par année. Le versement minimum dans les cas d'invalidité totale permanente est maintenant de $15 par semaine. Autrefois, il était de $15 ou égal au montant du salaire de l'ouvrier, si son salaire moyen était inférieur à $15.

En vertu d'une modification à la *loi des heures de travail*, les concierges et les préposés à l'entretien d'immeubles affectés à des bureaux ou de locaux commerciaux sont maintenant visés. Ceux qui travaillent dans des édifices affectés principalement à l'habitation sont exemptés. La législature a prolongé jusqu'au 1er avril 1950 la disposition interdisant une réduction de salaire dans toute entreprise obligée par la loi de réduire le nombre des heures à 44, à moins que le surtemps ne soit rémunéré de moitié plus.

La *loi du jour de repos hebdomadaire* s'étend maintenant aux concierges et aux gardiens.

Une modification apportée à la *loi des salaires minimums* oblige l'employeur à donner une semaine d'avis par écrit lorsqu'il a l'intention de mettre à pied un travailleur qui est à son service depuis trois mois ou plus. Dans le cas de congédiement, une semaine d'avis était antérieurement requise par la loi.

Un nouvel article inséré dans la *loi des fabriques* autorise le ministre du Travail à obliger le propriétaire d'une fabrique, plutôt que l'occupant, à installer l'outillage ou à faire les modifications que la loi ou les règlements prescrivent à l'égard des locaux occupés par un employeur autre que le propriétaire.

La *loi sur les négociations collectives pour les instituteurs* a été adoptée en vue d'établir une procédure pour les négociations collectives entre instituteurs et commissions scolaires.

Une nouvelle loi énonce les pouvoirs et les fonctions des inspecteurs et prescrit les conditions régissant la construction, l'installation, la conduite et la réparation des ascenseurs à voyageurs et à marchandises. Une loi a aussi été adoptée concernant l'inspection de l'outillage électrique et la délivrance de permis.

Alberta.—Aucune loi ouvrière n'a été édictée à la session de 1949 de la législature de l'Alberta. Des modifications apportées à la *loi des chaudières* rendent les articles de la loi se rapportant aux vaisseaux à pression applicables aux récipients de gaz de pétrole liquéfié.

Colombie-Britannique.—En vertu d'une modification apportée à la *loi de l'apprentissage*, le ministre du Travail a maintenant plus de latitude pour ce qui est d'exempter les mineurs de l'obligation de passer un contrat d'apprentissage. Les personnes de moins de 21 ans exerçant des métiers désignés, dans des conditions qui les empêchent de recevoir la formation nécessaire pour devenir compétentes, peuvent maintenant être exemptées. Un mineur qui a appris son métier sans passer contrat d'apprentissage et qui, d'après le Comité provincial de l'apprentissage, a les qualités requises d'un homme de métier compétent, n'est plus, comme autrefois, empêché de s'adonner à son métier.

Une modification de la *loi municipale* prévoit l'arbitrage obligatoire en cas de différend entre une minicipalité ou le bureau des commissaires de la police et les pompiers et agents de police à leur emploi.

Territoires du Nord-Ouest.—En vertu de l'*ordonnance de 1948 sur l'indemnisation des accidentés du travail*, en vigueur depuis le 1er mars 1949, les employeurs sont tenus d'assurer, auprès d'une société reconnue, leur main-d'œuvre contre les accidents ou l'invalidité résultant de certaines maladies professionnelles, à défaut de quoi ils sont passibles d'une amende ne dépassant pas $500 et, en outre, le commissaire des Territoires du Nord-Ouest peut leur refuser l'autorisation d'exercer leur commerce ou l'annuler.

Le commissaire peut exempter de l'application de l'ordonnance tout employeur qui a pris d'autres mesures de protection satisfaisantes pour ses travailleurs. Les industries et les maladies visées par l'ordonnance sont énoncées dans des règlements.

Si le commissaire est d'avis que l'indemnité versée en vertu du contrat d'assurance est inférieure à la somme qui serait payée pour invalidité semblable en vertu de la loi de la Colombie-Britannique, il peut combler la différence à même les fonds du Territoire, à condition que demande ait été faite par le travailleur ou les personnes qui sont à sa charge dans les douze mois de l'indemnisation.

Yukon.—L'*ordonnance sur l'indemnisation des accidentés du travail* du territoire du Yukon a été modifiée en 1948 pour rétablir certains articles omis lors de la revision de 1947. L'un de ces articles prévoit qu'un ouvrier qui perd un membre aura droit, outre le montant global établi à l'égard de son accident particulier, à une indemnité hebdomadaire égale à 50 p. 100 de son salaire journalier moyen pendant qu'il est en traitement et jusqu'à son rétablissement en bonne santé, mais pas plus longtemps que pendant douze mois. L'autre article stipule que l'indemnité payable pour la perte d'une dent sera le coût réel de remplacement. La détermination des services dentaires requis est laissée à un dentiste reçu, sous réserve de l'approbation d'un médecin praticien retenu par l'employeur.

Section 2.—Occupations de la population active

Des statistiques détaillées sur les occupations de la population canadienne en 1941 paraissent au volume VII du Recensement du Canada, 1941. Une revue spéciale sur ce sujet, fondée sur les chiffres du recensement de 1941, paraît aux pp. 1098-1109 de l'*Annuaire* de 1943-1944 et d'autres renseignements sont donnés aux pp. 1212-1213 de l'édition de 1945.

Section 3.—Emploi et chômage

Sous-section 1.—Relevés de la main-d'œuvre*

La guerre a rendu de plus en plus manifeste la nécessité de renseignements à jour sur l'importance et les caractéristiques de l'effectif des travailleurs. Devant la possibilité de perturbations économiques durant l'après-guerre, le besoin d'une analyse courante et périodique de la situation de l'emploi au Canada est devenu impérieux. Cependant, de fréquents recensements périodiques de toute la population auraient été trop coûteux et trop longs. Afin de répondre à ce besoin, un premier relevé à l'aide de la technique de l'échantillonnage a eu lieu à l'automne de 1945 et a été suivi de relevés trimestriels.

On a utilisé la méthode de l'échantillonnage aréolaire à plusieurs degrés appliqué à un choix d'aires de plus en plus petites aboutissant ultimement à de simples ménages. A tous les degrés du choix, on a employé les méthodes d'échantillonnage au hasard afin de donner chance égale à tous les membres de la population d'y participer. Au moment où on a arrêté le plan de l'échantillonnage, on a jugé peu pratique d'étendre l'échantillonnage à certaines régions reculées du pays et aux réserves indiennes en raison de leur accès difficile et des frais élevés que cela occasionnerait. Au début on n'a pas permis à ces régions, qui comptent environ 2 p. 100 de la population, de participer à l'échantillonnage, et les estimations de l'effectif de la main-d'œuvre ne sont pas considérées représentatives de ces régions-là. Cependant, on est à modifier l'échantillon afin de l'étendre à ces régions reculées et inaccessibles.

Les estimations de l'effectif de la main-d'œuvre ne visent que les civils, étant donné qu'on peut obtenir de sources officielles l'effectif net des forces armées. Les pensionnaires d'institutions sont aussi exclus, absents qu'ils sont du marché du travail.

* Revisé à la Division des enquêtes spéciales, Bureau fédéral de la statistique.

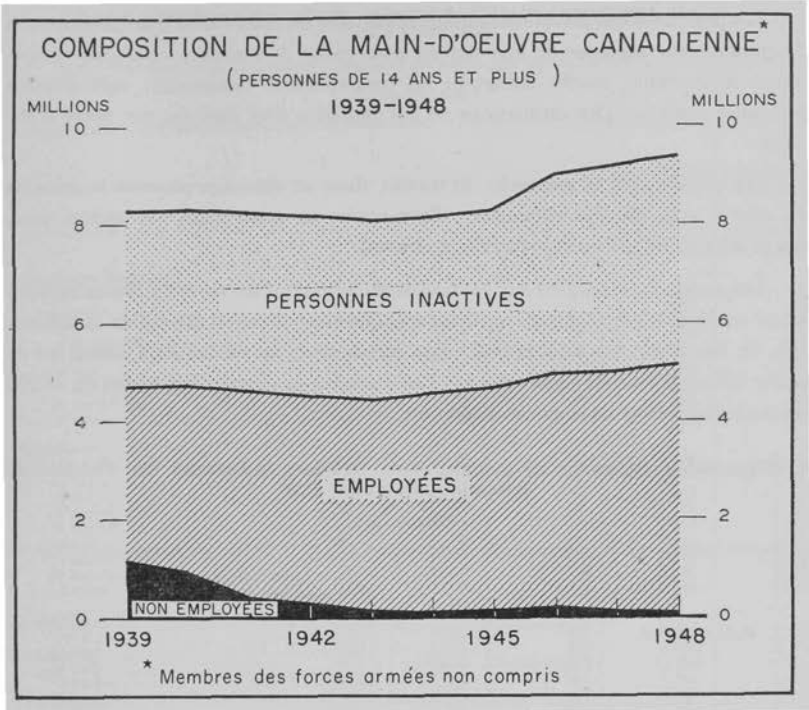

L'échantillon actuel comprend environ 25,000 ménages répartis dans environ 100 aires différentes du Canada. Ces 100 aires comprennent les 27 villes de 30,000 habitants ou plus ainsi que certaines petites villes et diverses régions rurales. Une fois par année, au relevé de la mi-été, l'échantillon dans les agglomérations des villes de 30,000 habitants et plus est étendu à 2 p. 100 des ménages, au lieu de 1 p. 100 comme d'ordinaire, afin d'améliorer les estimations de la migration interprovinciale obtenues de l'échantillon.

Les relevés de la main-d'œuvre fournissent un classement complet des personnes âgées de 14 ans ou plus d'après leur occupation courante durant une semaine déterminée, celle qui, dans chaque cas, précède le début du relevé. Des renseignements sont recueillis aussi sur la population inactive. Ce dernier groupe comprend les ménagères et les écoliers ainsi que les personnes à leur retraite ou volontairement inactives, incapables de travailler pour raison d'âge ou définitivement inaptes au travail.

Les renseignements recueillis sur la main-d'œuvre sont publiés en deux groupes: 1° employés; 2° chômeurs. Les chiffres estimatifs des employés sont classés par région, sexe, âge, heures de travail, occupation et groupe industriel ou professionnel. Des estimations spéciales sont faites des femmes employées au service domestique ainsi que des femmes qui travaillent selon leur état civil.

Les personnes qui travaillent durant la semaine du relevé ainsi que les personnes temporairement absentes de leur travail pour cause de maladie, vacances, température défavorable, conflit industriel ou congédiement temporaire, sont classées personnes actives. Des estimations de ces dernières sont données par cause d'absence.

Les personnes à la recherche de travail, mais en chômage pendant la semaine du relevé, sont classées chômeurs. Estimations en sont faites par région, sexe, âge et nombre de mois à la recherche de travail.

Les estimations fondées sur les relevés de la main-d'œuvre sont toutes sujettes à une erreur d'échantillonnage qui tend à augmenter en raison directe de la diminution de l'ampleur des estimations. Par conséquent, les estimations basées sur de petits échantillons sont moins sûres. Les estimations portant sur moins de 10,000 personnes appellent de soigneuses réserves.

1.—Répartition estimative de l'emploi dans certaines industries du Canada, de novembre 1945 à mars 1949

(En milliers)

Date du relevé	Nombre d'employés					
	Agriculture	Forêts	Pêche et piégeage	Mines, carrières et pétrole	Manufactures	Construction
17 novembre 1945	1,058	81	28	74	1,139	184
23 février 1946	1,083	101	30	80	1,149	153
1er juin 1946	1,274	41	29	73	1,220	240
31 août 1946	1,317	68	29	72	1,194	266
9 novembre 1946	1,071	130	24	73	1,265	243
1er mars 1947	931	144	20	70	1,269	187
31 mai 1947	1,163	60	32	75	1,286	253
16 août 1947	1,299	54	22	68	1,237	283
8 novembre 1947	1,068	117	18	65	1,242	284
21 février 1948	965	140	20	68	1,236	219
5 juin 1948	1,186	63	25	73	1,261	295
4 septembre 1948	1,247	58	19	70	1,290	323
20 novembre 1948	986	128	26	86	1,290	317
5 mars 1949	956	113	24	83	1,269	251

Date du relevé	Transport, entreposage et communications	Entreprises d'utilité publique	Commerce	Finance, assurance et immeuble	Services	Total
17 novembre 1945	330	31	543	110	748	4,326
23 février 1946	321	31	522	111	731	4,312
1er juin 1946	335	35	561	122	772	4,702
31 août 1946	353	33	604	122	802	4,860
9 novembre 1946	359	33	589	133	813	4,733
1er mars 1947	371	34	588	129	822	4,565
31 mai 1947	369	39	593	128	823	4,821
16 août 1947	382	41	671	131	820	5,008
8 novembre 1947	362	37	680	132	842	4,847
21 février 1948	346	40	657	141	837	4,669
5 juin 1948	370	40	637	136	862	4,948
4 septembre 1948	384	44	643	136	828	5,042
20 novembre 1948	388	40	659	138	800	4,858
5 mars 1949	368	45	637	144	810	4,700

2.—Résumé statistique des relevés de la main-d'œuvre, par région, du 1er mars 1947 au 5 mars 1949

NOTA.—Les chiffres du 17 novembre 1945 au 9 novembre 1946 paraissent aux pp. 670–671 de l'*Annuaire* de 1948–1949.

(En milliers)

Région et date du relevé	Employés	Sans-travail	Main-d'œuvre civile	Personnes inactives
Provinces Maritimes—				
1er mars 1947	411	21	432	426
31 mai 1947	408	21	429	407
16 août 1947	430	15	445	395
8 novembre 1947	421	17	438	403
21 février 1948	400	25	425	420
5 juin 1948	417	15	432	414
4 septembre 1948	434	11	445	403
20 novembre 1948	424	18	442	408
5 mars 1949	403	25	428	425
Québec—				
1er mars 1947	1,277	46	1,323	1,223
31 mai 1947	1,319	28	1,347	1,187
16 août 1947	1,348	23	1,371	1,172
8 novembre 1947	1,353	22	1,375	1,178
21 février 1948	1,300	48	1,348	1,220
5 juin 1948	1,366	26	1,392	1,888
4 septembre 1948	1,384	20	1,404	1,188
20 novembre 1948	1,360	30	1,390	1,211
5 mars 1949	1,318	67	1,385	1,241
Ontario—				
1er mars 1947	1,605	40	1,645	1,427
31 mai 1947	1,708	24	1,732	1,350
16 août 1947	1,769	19	1,788	1,303
8 novembre 1947	1,726	22	1,748	1,359
21 février 1948	1,663	40	1,703	1,422
5 juin 1948	1,758	23	1,781	1,370
4 septembre 1948	1,772	19	1,791	1,375
20 novembre 1948	1,725	25	1,750	1,427
5 mars 1949	1,695	56	1,751	1,457
Provinces des Prairies—				
1er mars 1947	888	21	909	790
31 mai 1947	972	9	981	718
16 août 1947	1,022	8	1,030	684
8 novembre 1947	937	13	950	759
21 février 1948	905	23	928	791
5 juin 1948	981	8	989	739
4 septembre 1948	1,012	8	1,020	714
20 novembre 1948	926	19	945	795
5 mars 1949	883	29	912	843
Colombie-Britannique—				
1er mars 1947	384	13	397	364
31 mai 1947	414	9	423	356
16 août 1947	439	8	447	336
8 novembre 1947	410	13	423	370
21 février 1948	401	20	421	380
5 juin 1948	426	10	436	377
4 septembre 1948	440	9	449	371
20 novembre 1948	423	14	437	388
5 mars 1949	401	22	423	405
Totaux—				
1er mars 1947	**4,565**	**141**	**4,706**	**4,230**
31 mai 1947	**4,821**	**91**	**4,912**	**4,018**
16 août 1947	**5,008**	**73**	**5,081**	**3,890**
8 novembre 1947	**4,847**	**87**	**4,934**	**4,069**
21 février 1948	**4,669**	**156**	**4,825**	**4,233**
5 juin 1948	**4,948**	**82**	**5,030**	**4,088**
4 septembre 1948	**5,042**	**67**	**5,109**	**4,051**
20 novembre 1948	**4,858**	**106**	**4,964**	**4,229**
5 mars 1949	**4,700**	**199**	**4,899**	**4,371**

Sous-section 2.—Statistique du recensement sur l'emploi et le chômage

Des statistiques détaillées sur le gain, l'emploi et le chômage de la population canadienne, au 1er juin 1941, sont inscrites au volume VI du Recensement du Canada, 1941.

Sous-section 3.—Emploi et rémunération déclarés par les patrons*

Depuis plus de 25 ans, le Bureau fédéral de la statistique effectue un relevé mensuel de l'emploi dans les principales industries à l'exclusion de l'agriculture, des services domestiques et personnels et de l'administration publique. Le relevé englobe les grands groupes industriels suivants: abatage du bois, mines, manufactures, construction et entretien, transports et entreposage, communications, commerce, services (principalement les hôtels, les restaurants, les buanderies et les établissements de nettoyage à sec) et finance. Depuis 1941, le relevé de l'emploi porte sur le gain courant de ceux qui travaillent à un emploi dont il est fait rapport et, depuis la fin de 1944, des chiffres mensuels sur le nombre d'hommes-heures et le gain horaire sont aussi recueillis. Des enquêtes mensuelles sur la répartition selon le sexe des personnes inscrites sur les feuilles de paye des établissements faisant rapport se font depuis le 1er février 1946 en remplacement des relevés annuels et semi-annuels des années immédiatement antérieures.

Pour des raisons d'ordre pratique se rattachant aux problèmes de la réunion† des données, les relevés courants se limitent aux établissements et succursales qui emploient ordinairement 15 personnes ou plus. A cause de cette restriction, les échantillons industriels sur lesquels porte le relevé mensuel varient quant à leur ampleur selon l'organisation de l'industrie en grandes ou petites unités; toutefois, du point de vue géographique, qui est également important, le total provincial des employés visés par le relevé présente beaucoup plus d'uniformité. Il importe de remarquer que dans tous les cas le nombre des employés compris est considérable; on estime que les quelque 19,000 établissements des neuf principaux groupes industriels qui ont fait rapport en 1948 comptent environ 82 p. 100 de l'effectif total de ces industries dans tout le Canada.

Pour la deuxième année consécutive, l'emploi industriel au Canada atteint un sommet sans précédent par suite du maintien de la forte demande en fait de biens et services. L'indice de l'emploi en 1948 (fondé sur 1926 à 100) est à 195·8, augmentation de 4·2 p. 100 sur l'indice de 187·9 en 1947, année où le retour au pied de paix était presque complètement terminé. Bien que la production en 1948 soit plus facile grâce à des matières premières et à une main-d'œuvre plus abondantes, il existe encore certaines pénuries, particulièrement dans le domaine de la construction. Les relations ouvrières sont bien plus satisfaisantes que l'année précédente; le temps perdu à cause de conflits industriels se chiffre par environ 37 p. 100 du temps perdu en 1947 tandis que le nombre d'employés atteints par ces conflits en 1948 est inférieur à 40 p. 100 du nombre directement mis en cause en 1947. Le Programme de rétablissement de l'Europe et les achats effectués au Canada aux termes de ses dispositions ont donné lieu à des exportations plus fortes en 1948 qu'en 1946 ou 1947 et qui se sont traduites par un niveau plus élevé de l'emploi au Canada en 1948.

* Revisé à la Section de l'emploi, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique.

† Les méthodes utilisées pour dresser la statistique courante de l'emploi et de la rémunération sont décrites dans le bulletin mensuel qui traite de ces sujets.

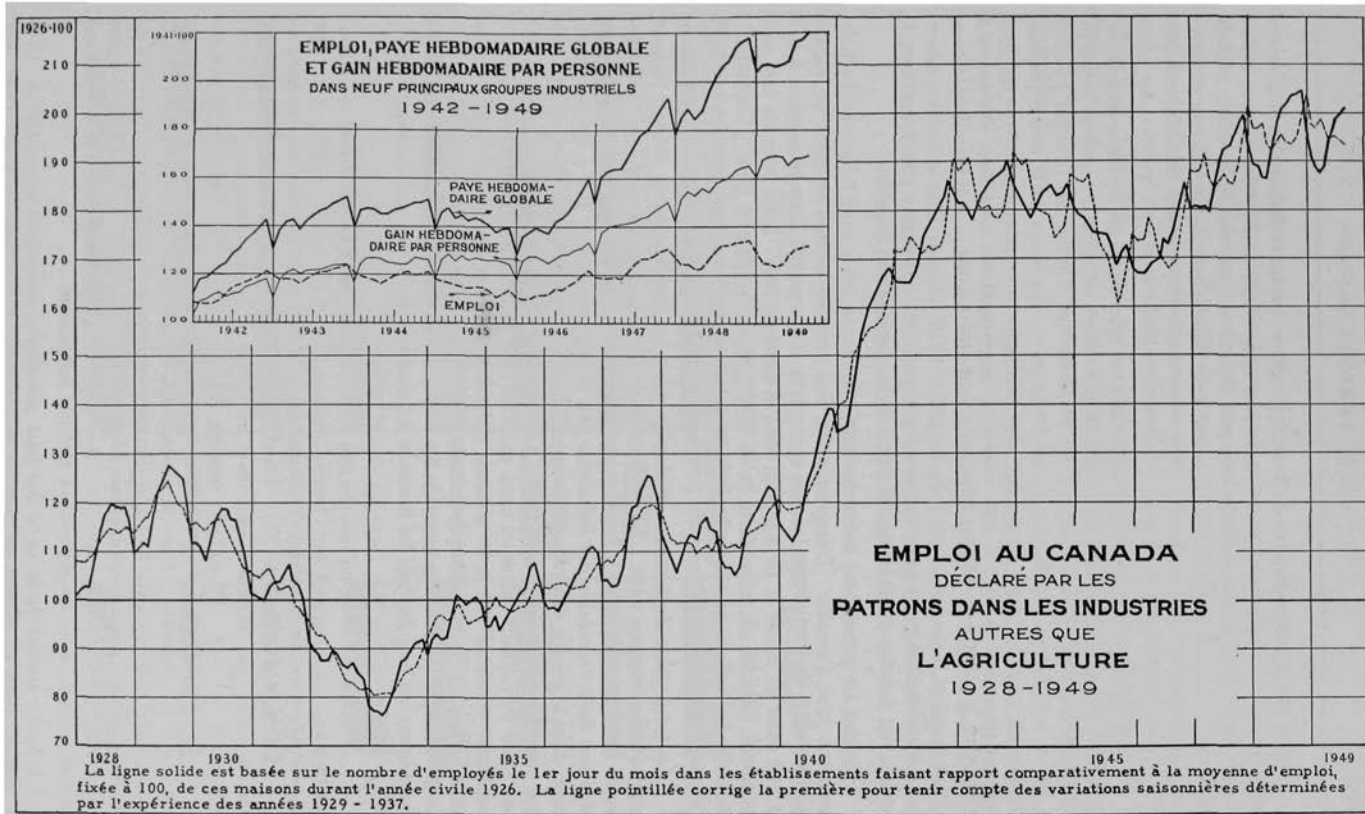

La ligne solide est basée sur le nombre d'employés le 1er jour du mois dans les établissements faisant rapport comparativement à la moyenne d'emploi, fixée à 100, de ces maisons durant l'année civile 1926. La ligne pointillée corrige la première pour tenir compte des variations saisonnières déterminées par l'expérience des années 1929 - 1937.

En 1948, l'indice général de l'emploi suit sa tendance habituelle et diminue constamment du 1er janvier au 1er mai. Au cours de cette période, l'indice tombe de 193·7 à 186·5, diminution quelque peu plus forte que celle de la même période de toute autre année depuis 1944. A partir du début de mai, l'indice commence sa marche ascendante pour atteindre le niveau sans précédent de 204·3 le 1er décembre, dépassant par 4·7 points celui du 1er décembre 1947.

L'emploi dans les industries manufacturières, bien qu'encore inférieur au sommet de 1943, se maintient à un niveau généralement élevé en dépit de certains reculs au début de plusieurs mois de 1948. Au 1er décembre, l'indice de l'emploi s'établit à 207·9, soit 4·0 p. 100 de plus qu'au 1er janvier. Au cours de la même période, l'indice de l'emploi dans l'ensemble des industries non manufacturières qui font rapport augmente de 10·1 p. 100. Ces deux augmentations sont bien inférieures à celles de 6·8 et 12·7 p. 100 des industries manufacturières et non manufacturières, respectivement, relevées en 1947 au regard de 1946. Quant aux industries manufacturières en 1948, l'augmentation de l'emploi est légèrement plus forte dans le groupe des denrées durables que dans celui des denrées non durables.

Toutes les principales industries non manufacturières, sauf l'abatage du bois, accusent plus d'emploi. L'augmentation des nombres-indices en 1948 au regard de 1947 varie de 2·6 p. 100 dans les transports et 4·8 p. 100 dans les services à 9·8 p. 100 dans les mines et 10·3 p. 100 dans la construction. Dans tous les cas, sauf les mines, l'avance est moins forte qu'en 1947 comparativement à 1946. Cependant, en 1948, les indices de toutes les industries non manufacturières, sauf les mines et l'abatage du bois, atteignent de nouveaux sommets.

La proportion de femmes employées dans les établissements faisant rapport tombe légèrement en 1948. La proportion de travailleuses n'accuse aucun changement dans le groupe des industries manufacturières de denrées non durables non plus que dans l'ensemble des industries non manufacturières. Il y a baisse, cependant, dans le groupe des industries manufacturières de denrées durables, ce qui indique complet retour au pied de paix. Le 1er octobre 1948, la proportion de femmes par 1,000 travailleurs des deux sexes dans les neuf principales industries est de 219, comparativement à 220 le 1er octobre 1947 et à 271, son maximum, le 1er octobre 1944. Bien que la proportion de femmes diminue au cours des douze mois, le nombre de travailleuses déclaré augmente de 2 p. 100 le 1er octobre 1948 au regard de l'année précédente. L'emploi chez les hommes au cours de la même période augmente de 2·6 p. 100.

Le 1er octobre 1948, on compte 226 femmes par 1,000 employés dans les manufactures qui font rapport sur l'emploi, contre 229 le 1er octobre 1947. En 1939, d'après le recensement annuel des manufactures, la proportion générale de femmes par 1,000 employés était de 220. Dans les industries non manufacturières, la proportion de femmes diminue, sauf dans les mines et la construction, qui emploient très peu de femmes. Entre le 1er octobre 1947 et le 1er octobre 1948, la proportion de femmes employées dans les principaux établissements diminue le plus dans les services et le commerce. Dans le premier cas, la proportion de travailleuses tombe de 536 par 1,000 employés à 515, et dans le second cas, de 402 à 390. Au cours de la même période, les communications déclarent une plus forte proportion de femmes que toute autre principale division industrielle. Le tableau 3 donne la proportion de travailleuses dans les principaux groupes industriels.

L'indice annuel de la paye des huit principales industries augmente de 15·6 p. 100 en 1948 au regard de l'année précédente. Cette augmentation tient non

seulement à un plus fort emploi mais aussi à de nombreuses hausses de salaire. L'indice moyen (1er juin 1941 = 100) s'établit à 199·6, contre 172·6 en 1947 et 142·4 en 1946. L'indice général accuse une augmentation chaque mois en 1948, sauf au 1er avril et au 1er mai à cause non seulement des fêtes légales survenues au cours des périodes de paye en cause, mais aussi d'un ralentissement de l'emploi. Tandis que l'indice de l'emploi augmente de 5·4 p. 100 du 1er janvier au 1er décembre 1948, l'indice de la paye monte de 22·8 p. 100. Les augmentations en la même période de 1947 sont de 10·3 p. 100 pour l'emploi et de 29·4 p. 100 pour la paye. Les indices annuels de la paye de la construction et des mines accusent le gain le plus marqué.

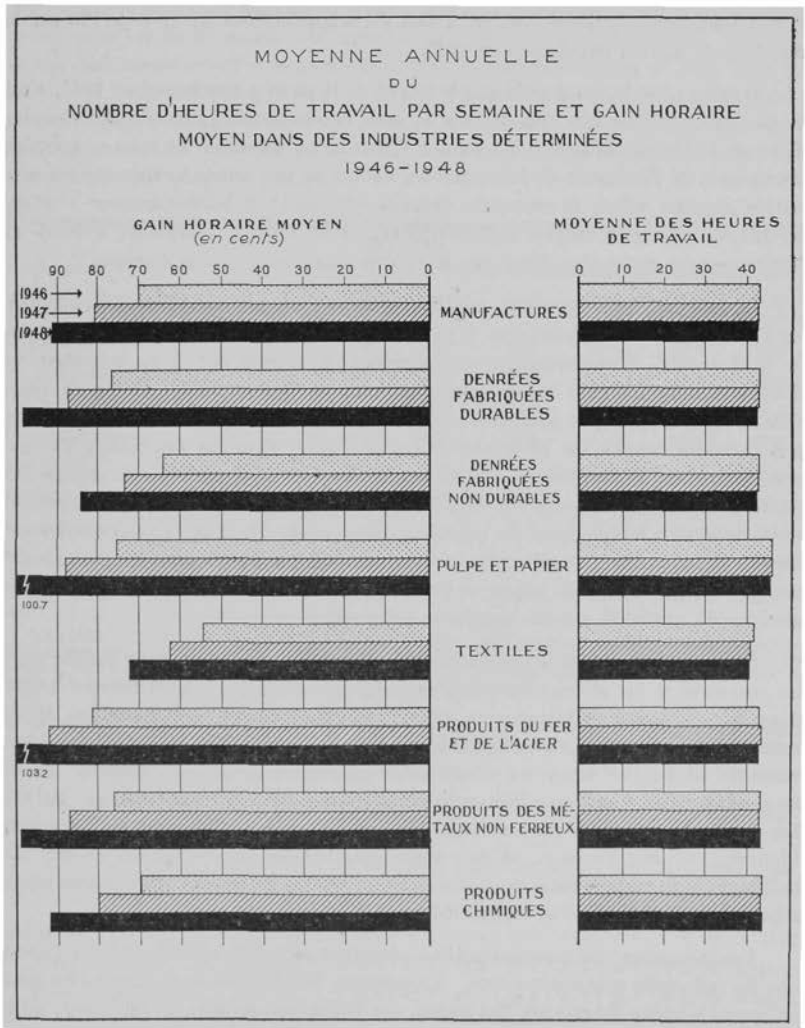

En 1948, le gain hebdomadaire continue de monter. Dans les huit principales industries, le gain moyen pour l'année par employé est de $40.11, soit le plus élevé depuis les sept années et demie que s'effectue le relevé. Ce chiffre est de 11 p. 100 supérieur au gain moyen hebdomadaire de $36.15 déclaré en 1947. Depuis le 1er juin 1941, alors qu'a commencé le relevé mensuel de la paye, jusqu'au 1er décembre 1948, l'augmentation générale du gain moyen hebdomadaire se chiffre par 67·2 p. 100. Dans chacune des principales divisions industrielles, les salaires et gages hebdomadaires moyens dépassent ceux de toute autre année antérieure. Les augmentations en 1948 au regard de 1947 varient de 9·4 p. 100 dans les communications à 13·4 p. 100 dans les mines. La moyenne générale des gains hebdomadaires dans les industries manufacturières s'établit à $40.91, augmentation de 11·9 p. 100 sur la moyenne de $36.57 enregistrée en 1947.

Comme c'est le cas depuis que le relevé de la paye a commencé en 1941, c'est la Colombie-Britannique qui déclare le gain hebdomadaire par employé le plus élevé en 1948, soit $42.62. De même, Windsor, en raison de sa forte proportion d'employés de l'industrie de l'automobile, maintient une bonne avance sur les sept autres grandes villes, la moyenne annuelle des salaires hebdomadaires y étant de $47.42. Le gain moyen à Fort-William—Port-Arthur, Hamilton, Toronto et Vancouver est aussi plus élevé que le chiffre général de tout le Canada.

Le gain horaire moyen des travailleurs accuse une augmentation très générale en 1948. Dans les manufactures, il passe de 80·3 en 1947 à 91·3c. en 1948, avance de 13·7 p. 100. L'augmentation est légèrement plus prononcée dans le groupe des denrées durables, le gain horaire moyen passant de 87·2 en 1947 à 98·4c. en 1948. Cette dernière année, la moyenne annuelle de 84·0c. du groupe des marchandises non durables dépasse de 10·6c. le chiffre de 1947. Pour les principaux groupes manufacturiers, le gain horaire moyen le plus élevé en 1948 est celui du groupe des produits métalloïdiques, soit 107·8c.; l'emploi d'une foule de travailleurs hautement spécialisés dans les produits du pétrole est une cause du taux exceptionnellement élevé. La moyenne annuelle dépasse également $1 par heure dans les groupes des produits de la pulpe et du papier et du fer et de l'acier, ainsi que dans de nombreux groupes de plusieurs autres industries principales.

La statistique du gain horaire moyen dans les manufactures est établie pour les provinces et les principales villes. Comme à l'ordinaire, le gain horaire moyen dans les principaux établissements est plus élevé en Colombie-Britannique qu'en toute autre province, atteignant 108·0c. en 1948. Le gain dans les autres provinces varie de 82·7c. par heure au Nouveau-Brunswick à 95·8c. en Ontario. Parmi les grandes villes, Vancouver déclare le gain horaire le plus élevé en 1948, soit 107·7c. Les moyennes annuelles dans les manufactures des autres villes sont les suivantes: Montréal, 87·1c.; Toronto, 95·5c.; Hamilton, 101·4c.; et Winnipeg, 88·3c. Le chiffre du gain moyen dans les villes et les provinces se ressent grandement de la répartition selon l'industrie, le sexe et l'âge des travailleurs visés.

Les industries non manufacturières comptent moins de salariés payés à l'heure que les industries manufacturières. Cependant, des données sont disponibles pour un grand nombre de salariés des mines, des transports locaux, du bâtiment, de la

construction de routes, des hôtels, des restaurants et des buanderies. La moyenne annuelle du gain horaire des employés des principaux établissements miniers est de 111·1c. en 1948 au regard de 98c. en 1947. Dans le bâtiment, les salariés déclarés touchent 100·9 c., contre une moyenne de 91c. l'année précédente.

Le nombre d'heures de travail dans les principaux établissements manufacturiers a continuellement diminué au cours des quatre années dont la statistique est connue. En 1948, la diminution est de 0·3 heure et la semaine moyenne de travail, de 42·2 heures. La diminution est légèrement plus prononcée dans les industries de denrées durables, où les employés déclarés fournissent une moyenne de 42·3 heures contre 42·7 par semaine en 1947. Dans le groupe des denrées périssables, la moyenne est de 42 heures par semaine en 1948 contre 42·3 en 1947. Dans le groupe non manufacturier, la moyenne d'heures de travail baisse en 1948 dans les transports locaux, la construction de routes et les services. La semaine de travail est légèrement plus longue dans les mines et le bâtiment. La moyenne plus élevée en 1948 qu'en 1947 dans les mines tient en partie à ce que les conflits industriels y ont moins fait perdre de temps.

3.—Pourcentage de travailleuses dans les principaux groupes industriels, le 1er octobre 1943-1948

Groupe industriel	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Manufactures[1]	27·9	28·3	26·0	24·1	22·9	22·6
Denrées durables	19·1	18·8	13·8	11·7	10·9	10·5
Denrées non durables	40·4	40·2	37·6	35·1	34·4	34·4
Communications	52·6	55·5	55·8	54·7	52·8	52·3
Transports	8·0	8·5	8·2	6·8	6·5	6·1
Services[2]	58·0	58·2	57·6	54·4	53·6	51·5
Commerce	49·1	49·3	46·8	41·9	40·2	39·0
Finance	50·8	53·9	53·3	46·7	47·1	46·9
Neuf principales industries[3]	**26·2**	**27·1**	**25·3**	**23·2**	**22·0**	**21·9**

[1] En 1939, la proportion des travailleuses dans tous les établissements manufacturiers participant au recensement annuel de l'industrie est de 22 p. 100. [2] Comprenant surtout des hôtels, restaurants, buanderies et établissements de nettoyage à sec. [3] Ces industries comprennent aussi l'abatage du bois, les mines et la construction où le nombre de travailleuses est très peu élevé.

4.—Nombre d'hommes-heures de travail et gain moyen horaire et hebdomadaire dans les principales industries manufacturières, 1946-1948

Industrie	Moyenne des heures de travail			Gain horaire moyen			Gain hebdomadaire moyen		
	1946	1947	1948	1946	1947	1948	1946	1947	1948
	nomb.	nomb.	nomb.	c.	c.	c.	$	$	$
Manufactures	42·7	42·5	42·2	70·0	80·3	91·3	29·87	34·13	38·53
Denrées durables	42·8	42·7	42·3	76·4	87·2	98·4	32·68	37·23	41·62
Denrées non durables	42·6	42·3	42·0	63·8	73·4	84·0	27·18	31·05	35·28

5.—Nombres-indices annuels de l'emploi, de la paye et du gain moyen des principaux établissements industriels, et salaire moyen hebdomadaire des employés, 1947 et 1948

Unité géographique et industrielle	Nombres-indices (1er juin 1941=100)						Salaire hebdomadaire moyen déclaré	
	Emploi		Paye globale		Gain hebdomadaire moyen			
	1947	1948	1947	1948	1947	1948	1947	1948
							$	$
Province								
Provinces Maritimes	113·7	119·8	170·4	197·3	154·1	169·1	32·80	35·98
Île du Prince-Édouard	*134·4*	*149·5*	*181·5*	*220·9*	*136·8*	*149·7*	*29·42*	*32·20*
Nouvelle-Écosse	*105·4*	*112·0*	*149·1*	*178·9*	*149·0*	*164·9*	*32·49*	*35·95*
Nouveau-Brunswick	*129·5*	*131·1*	*206·9*	*228·3*	*146·8*	*177·0*	*33·33*	*36·23*
Québec	122·2	126·2	176·7	202·7	147·8	164·1	34·64	38·45
Ontario	120·4	125·8	164·9	191·8	138·2	153·7	37·11	41·29
Provinces des Prairies	127·4	133·0	175·6	203·8	139·2	154·6	36·46	40·50
Manitoba	*123·7*	*128·4*	*169·0*	*194·5*	*136·6*	*151·2*	*36·23*	*40·10*
Saskatchewan	*123·3*	*125·9*	*169·3*	*190·7*	*140·8*	*155·1*	*35·57*	*39·20*
Alberta	*135·0*	*143·7*	*188·6*	*224·7*	*141·6*	*158·5*	*37·27*	*41·71*
Colombie-Britannique	143·6	150·2	195·6	225·0	143·3	157·7	38·74	42·62
Totaux	**123·0**	**128·2**	**172·6**	**199·6**	**143·2**	**158·9**	**36·15**	**40·11**
Ville								
Montréal	126·5	130·0	172·3	196·3	141·8	157·2	34·92	38·71
Québec	111·8	120·2	164·1	190·4	148·4	160·9	30·77	33·38
Toronto	124·3	129·7	170·6	197·8	138·8	154·3	36·76	40·88
Ottawa	120·4	127·3	165·6	190·1	137·2	149·3	31·69	34·48
Hamilton	113·7	120·5	154·7	186·5	135·8	154·5	37·32	42·46
Windsor	115·3	118·2	134·0	151·0	115·9	126·2	43·54	47·42
Winnipeg	127·3	131·4	166·0	189·4	131·7	145·7	33·18	36·74
Vancouver	156·2	163·9	213·9	248·0	141·6	156·8	36·32	40·22
Halifax	123·2	124·7	175·1	184·1	..	..	32·23	33·49
Saint-Jean	132·1	132·1	191·2	206·3	..	..	31·34	33·47
Sherbrooke	112·4	117·0	162·1	185·0	..	..	29·96	32·88
Trois-Rivières	131·9	134·4	178·9	207·0	..	..	34·94	39·85
Kitchener-Waterloo	131·8	133·9	204·7	228·4	..	..	35·25	38·63
London	141·8	145·6	188·2	218·4	..	..	33·86	38·16
Fort-William—Port-Arthur	80·0	85·6	117·7	138·9	..	..	39·09	43·07
Regina	124·0	130·5	172·1	196·2	..	..	32·00	35·57
Saskatoon	150·6	149·9	220·0	238·2	..	..	32·25	34·89
Calgary	129·3	136·0	176·8	206·6	..	..	34·48	38·52
Edmonton	144·4	161·6	195·8	246·1	..	..	32·97	37·58
Victoria	152·8	149·9	216·6	229·2	..	..	35·29	38·34
Industrie								
Manufactures	118·4	122·0	166·9	192·4	143·0	160·0	36·57	40·91
Denrées durables[1]	*114·6*	*118·2*	*159·0*	*182·8*	*141·1*	*157·4*	*39·07*	*43·57*
Denrées non durables[1]	*121·8*	*124·4*	*176·2*	*202·5*	*146·0*	*163·7*	*34·07*	*38·20*
Éclairage et énergie électriques	*127·3*	*147·9*	*165·8*	*212·7*	*128·6*	*141·4*	*41·30*	*45·43*
Abatage du bois	195·3	181·7	347·0	355·6	188·1	207·7	35·42	39·11
Mines	89·2	98·0	120·6	149·8	138·9	157·5	43·03	48·77
Communications	169·0	182·0	213·5	249·4	127·1	139·0	34·42	37·66
Transports	138·5	142·2	186·8	211·6	139·6	153·7	44·16	48·61
Construction et entretien	110·0	121·3	167·5	202·8	154·5	169·7	34·86	38·31
Services[2]	139·4	146·1	200·9	229·0	146·9	161·9	23·48	25·87
Commerce	132·1	141·2	175·0	204·4	138·0	151·6	31·29	34·38
Huit principales industries	**123·0**	**128·3**	**172·6**	**199·6**	**143·2**	**158·6**	**36·15**	**40·11**
Finance	132·9	139·5	170·5	186·4	129·7	135·7	37·09	38·80
Neuf principales industries	**123·4**	**128·6**	**172·5**	**199·0**	**142·0**	**157·0**	**36·19**	**40·06**

[1] Comprennent les industries suivantes: fer et acier, métaux non ferreux, appareils électriques, bois d'œuvre, instruments de musique et produits de l'argile, du verre et de la pierre. Le groupe des denrées non durables comprend les autres industries, sauf l'éclairage et l'énergie électriques. [2] Surtout les hôtels, restaurants, buanderies et établissements de nettoyage à sec.

Emploi et paye par région économique.—En 1948, l'emploi industriel atteint un nouveau niveau sans précédent dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Un certain ralentissement du rythme d'expansion est évident dans la plupart des

régions, les augmentations en 1948 au regard de l'année précédente étant inférieures aux augmentations relevées en 1947 comparativement à 1946. Dans les provinces Maritimes, cependant, l'augmentation de 5·4 p. 100 de l'indice annuel en 1948 est beaucoup plus forte que celle de 0·6 p. 100 l'année précédente, alors que des conflits ouvriers dans l'extraction minière avaient gravement atteint l'activité industrielle. Les augmentations en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'ensemble des provinces des Prairies sont légèrement supérieures à l'augmentation moyenne annuelle de 4·2 p. 100 dans l'ensemble du Canada. Dans le Québec, l'amélioration est légèrement inférieure à la moyenne, l'indice annuel le plus récent ne dépassant que de 3·2 p. 100 celui de 1947.

En 1948, les indices de la paye globale suivent dans toutes les provinces la même tendance générale que les indices de l'emploi, bien que les augmentations soient relativement plus fortes. Pour toutes les régions, les nombres-indices de la paye atteignent de nouveaux sommets.

L'activité industrielle s'est considérablement améliorée dans les Maritimes. L'indice de l'emploi s'établit à 197·8 le 1er décembre 1948, soit 1·9 point seulement au-dessous du sommet de 199·7 touché le 1er décembre 1943. La situation est meilleure dans toutes les principales industries sauf l'abatage du bois. En 1948, c'est l'indice de l'industrie minière, atteinte par des conflits ouvriers dans les mines de charbon l'année précédente, qui grimpe le plus. La main-d'œuvre et les matériaux étant plus abondants, la construction s'améliore également beaucoup en 1948. Le gain hebdomadaire moyen des employés déclarés dans les Maritimes passe de $32·80 en 1947 à $35·98 en 1948, soit le plus haut niveau depuis les sept années que s'effectue le relevé de l'emploi.

L'indice général de l'emploi dans le Québec est à 198·5 en 1948 contre 192·3 en 1947. Le plus haut point, 200·0, a été atteint en 1943. L'indice mensuel le plus élevé en 1948 a été atteint le 1er décembre, soit 207·5, chiffre légèrement inférieur au maximum sans précédent de 208·3 touché le 1er décembre 1943. La hausse observée dans l'ensemble de la province s'étend à toutes les principales industries, sauf l'abatage du bois qui accuse une baisse de 7·1 p. 100. L'emploi dans les textiles et les produits textiles, l'une des industries manufacturières qui comptent le plus d'employés dans la province, augmente de 4·9 p. 100. Le gain hebdomadaire moyen des employés des principaux établissements des huit principales industries du Québec augmente de 11 p. 100, soit de $34.64 en 1947 à $38.45 en 1948, augmentation plus forte que la moyenne générale.

L'indice moyen de l'emploi en Ontario s'élève à 203·0 en 1948, gain de 4·6 p. 100 au regard de l'année précédente. L'indice mensuel de 210·4 le 1er décembre 1948 est le plus élevé depuis le début de la série, soit en 1920. Comme dans les provinces Maritimes et le Québec, l'emploi augmente dans tous les principaux groupes industriels sauf l'abatage du bois, où l'indice baisse de 7·5 p. 100. La pénurie de gaz et d'énergie au cours des mois d'hiver et les conflits ouvriers dans l'industrie des pièces d'automobile au cours de l'été et au début de l'automne ont quelque peu ralenti l'activité industrielle en 1948. Ayant réussi à surmonter la pénurie de matériaux et de main-d'œuvre, la construction accuse la plus forte augmentation proportionnelle sur l'année précédente. La moyenne annuelle du gain hebdomadaire en Ontario est de $41.29 en 1948, contre $37.11 en 1947.

L'emploi dans les provinces des Prairies atteint un sommet sans précédent le 1er décembre 1948, alors que l'indice est à 180·9. L'indice moyen de 1948, à 170·6, est en hausse de 4·4 p. 100 sur l'année précédente. Au début de 1948, des différends ouvriers dans les houillères de l'Alberta ont ralenti l'emploi, mais

à la fin de 1948 l'activité dans tous les principaux groupes industriels, sauf l'abatage du bois, était plus grande qu'à la même date des années précédentes. La plus forte augmentation proportionnelle de l'emploi se rencontre dans la construction, dont l'indice annuel monte de 10 p. 100 au regard de 1947. Le gain hebdomadaire par employé, d'après les déclarations des plus grands employeurs des huit principales industries des provinces des Prairies, passe de $36.46 en 1947 à $40.50 en 1948.

En Colombie-Britannique, malgré des différends ouvriers dans les houillères en janvier et février et les fortes inondations du printemps, l'indice atteint le niveau sans précédent de 216·2 le 1er septembre 1948. Il y a augmentation sur 1947 dans tous les principaux groupes industriels sauf les transports, la plus forte étant celle du commerce. L'emploi dans les manufactures augmente de 2·8 p. 100 au cours de l'année. Le gain hebdomadaire moyen dans les huit principales industries de la Colombie-Britannique s'établit à $42.62 en 1948 au regard de $38.74 l'année précédente.

6.—Nombres-indices mensuels de l'emploi d'après les données des patrons, par région économique, 1947 et 1948, et moyennes annuelles, 1939-1948

NOTA.—Les indices sont calculés pour le premier jour de chaque mois sur la base de 1926 à 100. Les poids relatifs font voir la proportion déclarée d'employés dans chaque région économique par rapport au total déclaré par tous les patrons faisant rapport, au Canada, le 1er décembre 1948. Les moyennes des années 1921-1938 paraissent aux pp. 640-641 de l'*Annuaire* de 1947.

Année et mois	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique	Totaux
Moyennes, 1939	**110·5**	**120·8**	**114·3**	**103·2**	**107·5**	**113·9**
Moyennes, 1940	**122·2**	**127·9**	**129·2**	**109·0**	**113·3**	**124·2**
Moyennes, 1941	**155·0**	**157·8**	**160·0**	**126·6**	**135·6**	**152·3**
Moyennes, 1942	**174·2**	**186·2**	**179·4**	**135·6**	**164·8**	**173·7**
Moyennes, 1943	**182·1**	**200·0**	**185·8**	**141·4**	**190·0**	**184·1**
Moyennes, 1944	**183·1**	**196·4**	**184·7**	**147·0**	**185·7**	**183·0**
Moyennes, 1945	**179·1**	**183·2**	**178·4**	**145·7**	**175·1**	**175·1**
Moyennes, 1946	**172·1**	**177·7**	**177·8**	**155·1**	**166·6**	**173·2**
1947						
1er janvier	169·4	186·7	186·7	158·3	180·4	181·0
1er février	168·0	186·2	187·6	154·6	180·8	180·7
1er mars	148·9	188·4	188·7	155·4	180·9	180·4
1er avril	153·3	185·8	189·9	155·3	183·6	180·7
1er mai	151·7	182·2	189·4	155·7	186·2	179·6
1er juin	165·8	186·9	191·8	161·9	192·4	184·5
1er juillet	179·4	191·2	195·7	167·3	196·9	189·5
1er août	183·9	195·0	196·7	172·1	204·2	192·6
1er septembre	184·7	196·1	196·4	172·1	207·5	193·2
1er octobre	188·2	199·3	199·6	166·8	206·0	194·8
1er novembre	193·3	203·7	202·2	170·1	203·1	197·8
1er décembre	192·3	205·6	205·0	171·7	202·6	199·6
Moyennes, 1947	**173·2**	**192·3**	**194·1**	**163·4**	**193·7**	**187·9**
1948						
1er janvier	181·9	196·8	202·7	166·2	194·0	193·7
1er février	179·9	193·6	198·6	156·4	190·3	189·3
1er mars	171·0	193·4	199·3	158·4	188·1	188·9
1er avril	166·1	187·3	197·7	159·6	190·8	186·6
1er mai	167·9	186·3	196·7	159·6	196·1	186·5
1er juin	172·5	194·4	200·0	168·9	202·0	192·3
1er juillet	186·7	198·6	204·8	175·9	207·8	198·0
1er août	190·0	206·3	203·3	179·5	212·6	200·9
1er septembre	189·1	205·1	205·4	180·6	216·2	201·8
1er octobre	192·8	205·8	208·3	180·8	214·8	203·3
1er novembre	194·9	207·1	208·6	180·3	212·2	203·6
1er décembre	197·8	207·5	210·4	180·9	206·1	204·3
Moyennes, 1948	**182·6**	**198·5**	**203·0**	**170·6**	**202·6**	**195·8**
Répartition en pourcentage des employés relevés dans les régions économiques le 1er décembre 1948	7·3	29·7	41·8	11·8	9·4	100·0

Emploi et paye par ville.—En 1948, comme en 1947, les établissements des huit plus grands centres industriels emploient plus de 43 p. 100 de tout l'effectif des établissements du Canada qui font rapport. La proportion de la paye, cependant, baisse d'une fraction en 1948. Le nombre-indice général de l'emploi pour les huit principales villes augmente de 4 p. 100 en 1948 contre 4·2 p. 100 dans l'ensemble du Canada et 4·3 p. 100 dans les petites villes et les régions rurales. Il y a amélioration dans tous les principaux groupes industriels de l'ensemble des huit grandes villes. Les changements des indices, donnés au tableau 7, comparativement à l'année précédente sont à peu près les mêmes que pour l'ensemble du Canada dans les manufactures, le commerce et les services dont la statistique est établie. Les indices de l'ensemble du Canada font voir une plus grande expansion dans les communications et la construction. L'augmentation de l'année dans les manufactures (qui se concentrent surtout dans les grands centres) atteint 2·9 p. 100 dans les principales villes et 3 p. 100 dans l'ensemble du Canada.

Comme on peut le voir au tableau 7, l'activité industrielle augmente dans toutes les villes qui font l'objet d'une statistique distincte, bien que l'augmentation des nombres-indices varie beaucoup à cause de la répartition industrielle des employés déclarés. Les plus forts gains proportionnels sont ceux de Québec, d'Hamilton et d'Ottawa.

En 1948, l'indice de la paye hebdomadaire dans l'ensemble des grands centres augmente en moyenne de 15·3 p. 100 sur l'année précédente comparativement à une augmentation de 15·6 p. 100 du nombre-indice général de la paye au cours de la même période. En 1947, l'augmentation sur 1946 atteignait 19·8 p. 100 dans les villes et 21·2 p. 100 dans l'ensemble du Canada.

Le nombre-indice des salaires hebdomadaires dans chacune des principales villes augmente de plus 12·5 p. 100 en 1948. Les plus fortes avances proportionnelles sont celles d'Hamilton (20·6 p. 100), de Québec (16), de Toronto (15·9) et de Vancouver (15·9).

Les statistiques des salaires hebdomadaires moyens des travailleurs payés à l'heure des principaux établissements manufacturiers paraissent chaque mois pour plusieurs des grands centres industriels. A Hamilton et Toronto, le salaire hebdomadaire moyen augmente respectivement de $5.67 et de $4.59 en 1948 pour atteindre de nouveaux sommets de $42.08 et $38.49. Le niveau exceptionnellement élevé du salaire hebdomadaire moyen à Hamilton tient en grande partie à la répartition industrielle des employés pour lesquels une statistique est établie. Le salaire hebdomadaire moyen déclaré par les établissements de Vancouver qui font rapport est de $40.13; de Winnipeg, $37.09; et de Montréal, $36.58. La moyenne pour le Canada en 1948 est de $38.53, contre $34.13 l'année précédente.

7.—Nombres-indices mensuels de l'emploi dans certaines villes, d'après les données d'importants patrons, 1947 et 1948, et moyennes annuelles, 1929 et 1939-1948

NOTA.—Les indices sont calculés pour le premier jour de chaque mois sur la base de 1926 à 100. Les poids relatifs font voir la proportion déclarée d'employés dans chaque ville par rapport au total déclaré par tous les patrons faisant rapport, au Canada, le 1er décembre 1948. Les moyennes de 1921-1928 paraissent à la p. 803 de l'*Annuaire* de 1938 et celles de 1930-1938, à la p. 642 de l'édition de 1947.

Année et mois	Montréal	Québec	Toronto	Ottawa	Hamilton	Windsor	Winnipeg	Vancouver
Moyennes, 1929...	**115·3**	**124·2**	**121·3**	**120·7**	**128·4**	**153·2**	**112·3**	**109·2**
Moyennes, 1939...	**106·6**	**119·6**	**109·9**	**108·4**	**103·7**	**133·4**	**93·9**	**111·4**
Moyennes, 1940...	**114·7**	**126·4**	**123·1**	**119·2**	**124·4**	**161·2**	**101·0**	**120·2**
Moyennes, 1941...	**142·7**	**167·8**	**152·9**	**149·2**	**159·5**	**227·3**	**122·8**	**146·8**
Moyennes, 1942...	**167·4**	**223·2**	**180·2**	**161·9**	**186·6**	**282·5**	**132·4**	**205·0**
Moyennes, 1943...	**186·7**	**271·9**	**195·2**	**168·0**	**186·7**	**305·6**	**139·2**	**245·8**
Moyennes, 1944...	**187·8**	**268·4**	**197·7**	**166·7**	**180·8**	**291·0**	**145·2**	**242·6**
Moyennes, 1945...	**172·5**	**217·3**	**184·3**	**162·6**	**176·4**	**242·3**	**142·6**	**221·7**
Moyennes, 1946...	**168·0**	**167·5**	**177·4**	**173·7**	**165·0**	**237·3**	**149·7**	**196·3**

7.—Nombres-indices mensuels de l'emploi dans certaines villes, d'après les données d'importants patrons, 1947 et 1948, et moyennes annuelles, 1929 et 1939-1948—fin

Année et mois	Montréal	Québec	Toronto	Ottawa	Hamilton	Windsor	Winnipeg	Vancouver
1947								
1er janvier	174·1	169·5	185·5	184·4	174·9	238·4	154·2	212·9
1er février	173·9	164·9	185·1	177·6	177·7	243·6	151·0	213·6
1er mars	174·8	166·3	187·2	175·7	177·8	250·0	151·8	214·7
1er avril	175·0	167·9	188·3	178·2	181·2	252·6	151·9	216·0
1er mai	176·8	170·6	188·5	177·5	182·5	263·7	152·2	217·3
1er juin	178·9	178·9	189·0	180·4	185·3	272·5	153·2	222·4
1er juillet	179·7	186·8	192·6	183·9	188·4	273·7	155·9	224·9
1er août	179·3	195·6	190·8	184·0	187·2	276·5	157·4	230·5
1er septembre	179·9	199·6	191·0	183·8	185·1	276·2	157·4	229·5
1er octobre	181·5	199·8	191·2	182·6	187·8	279·7	153·9	225·2
1er novembre	182·9	198·8	196·5	182·9	189·7	278·7	162·2	220·4
1er décembre	185·8	199·7	200·2	185·5	191·8	273·9	165·9	232·3
Moyennes, 1947	**178·6**	**183·2**	**190·5**	**181·4**	**184·1**	**265·0**	**155·6**	**221·6**
1948								
1er janvier	180·3	190·2	198·9	185·4	189·3	267·4	159·3	226·5
1er février	178·7	188·2	196·6	183·1	189·0	206·7	154·6	226·1
1er mars	179·1	191·4	196·3	181·2	188·9	268·1	152·6	225·5
1er avril	178·3	190·7	196·2	184·1	190·4	267·8	154·2	225·5
1er mai	180·6	192·9	196·5	183·5	192·4	263·1	154·4	227·5
1er juin	181·9	197·9	196·6	191·2	195·3	267·9	158·3	232·0
1er juillet	183·1	200·3	199·2	197·2	199·6	281·1	162·0	235·8
1er août	182·6	202·1	196·6	197·0	197·6	284·0	162·8	236·8
1er septembre	185·9	204·3	198·8	197·9	198·2	284·0	163·6	240·4
1er octobre	188·5	203·8	200·2	196·4	198·4	292·0	164·9	238·5
1er novembre	190·2	201·9	203·4	201·1	200·5	288·4	168·3	239·7
1er décembre	192·6	200·7	206·4	202·9	202·8	288·9	171·4	236·5
Moyennes, 1948	**183·5**	**197·0**	**198·8**	**191·8**	**195·2**	**271·7**	**160·5**	**232·6**
Répartition en pourcentage des employés déclarés dans les principales villes le 1er décembre 1948, par rapport aux totaux du Canada à 100	14·5	1·5	13·2	1·3	3·2	1·9	3·4	4·2

Emploi et paye par industrie.—Tous les principaux groupes industriels, sauf l'abatage du bois, fournissent plus d'emploi en 1948 comparativement à l'année précédente. La plus forte avance proportionnelle, 10·3 p. 100, est celle de la construction, et la plus faible (2·6 p. 100 seulement), celle des transports.

L'indice annuel de l'emploi pour 1948 dans l'ensemble des manufactures (tableau 8) augmente de 3 p. 100 sur 1947, année où l'indice avait augmenté de 6·8 p. 100 comparativement à l'année 1946, qui, elle, avait connu une situation ouvrière gravement atteinte par des problèmes de rétablissement et de graves conflits industriels. L'augmentation proportionnelle en 1948 est légèrement plus marquée dans les industries lourdes: fer et acier, métaux non ferreux, appareils électriques, bois d'œuvre, instruments de musique et produits de l'argile, du verre et de la pierre. L'indice de l'ensemble de ces industries augmente de 3·1 p. 100 comparativement à 2·1 p. 100 pour celui des autres branches du groupe manufacturier. Il y a expansion dans toutes les principales industries lourdes. L'emploi dans l'importante industrie des produits du fer et de l'acier augmente de 2·7 p. 100 en 1948. L'indice des instruments aratoires monte de 17·8 p. 100 et le marché se maintient fort pour ces produits. Il y a diminution, dans le groupe des denrées non durables, pour les produits du cuir, les plantes comestibles, le caoutchouc et le tabac, mais les autres industries de cette catégorie connaissent de l'expansion. L'indice de l'emploi dans les textiles et tissus, qui occupent un grand nombre de travailleurs, augmente de 4·6 p. 100.

L'indice de la paye des manufactures augmente de 15·3 p. 100 en 1948 alors que les industries de denrées durables accusent un gain de 15 p. 100 sur 1947 et les industries de denrées non durables, de 14·9 p. 100. Les salariés et employés à gages des établissements qui font rapport touchent une moyenne de $40.91 par semaine en 1948, contre $36.57 en 1947, $32.65 en 1945, dernière année de la guerre, et $31.50 en 1943, alors que l'activité de temps de guerre dans les manufactures était à son sommet. En comparant le gain moyen des différentes industries (tableau 5), on doit tenir compte de la répartition des travailleurs par sexe, âge et industrie.

L'emploi baisse dans l'abatage du bois en 1948, l'indice annuel de 287·6 étant inférieur à celui de 309·1 en 1947 mais supérieur à la moyenne de 1946 (268·5) qui marquait alors un sommet. A cause de la forte demande de bois de la part du bâtiment et des pulperies et papeteries au pays comme à l'étranger, l'emploi s'est relativement bien maintenu ces dernières années. L'industrie, sur laquelle la température influe de façon exceptionnelle, a été gênée par le bas niveau de l'eau dans certaines régions à l'automne de 1948. L'indice de la paye dans l'abatage du bois augmente de 2·5 p. 100 au regard de 1947 pour atteindre un sommet sans précédent. Le gain hebdomadaire moyen des employés déclarés en 1948 est de $39.11 soit près de $4 de plus qu'en 1947 et $10 de plus qu'en 1946.

L'indice de l'emploi dans l'industrie minière, après avoir fléchi quelques années, atteint 173·6 en 1948, trois points de moins seulement que le maximum atteint en 1941. Des conflits ouvriers dans les houillères de l'Ouest ont influé sur la situation en 1948 mais dans une moindre mesure qu'en 1947. L'indice de l'extraction des minerais métalliques augmente de 8·6 p. 100 et celui des métalloïdes (non compris le charbon), de 12 p. 100. L'indice de la paye de l'ensemble de l'industrie minière augmente de 24·2 p. 100 en 1948. Le gain hebdomadaire moyen atteint $48.77, soit $5.74 de plus qu'en 1947.

Depuis 1939, l'emploi dans les communications augmente constamment, le dernier indice, 177·0, dépassant de 7·7 p. 100 celui de 1947. La plus forte augmentation proportionnelle est celle des téléphones. Le gain hebdomadaire moyen dans les communications, qui comptent une très forte proportion de travailleuses, est de $37·66 en 1948 contre $34·42 l'année précédente. Comme dans les communications, l'emploi dans les transports augmente constamment depuis quelque temps. L'indice annuel de l'emploi en 1948 est de 140·5 contre 136·9 en 1947. L'augmentation s'étend à tous les principaux sous-groupes, la hausse la plus forte étant celle de 8·0 p. 100 dans la navigation et l'arrimage. L'indice annuel de la paye des transports augmente de 13·3 p. 100 en 1948, tandis que le gain hebdomadaire par employé passe de $44.16 en 1947 à $48.61 en 1948.

L'emploi dans la construction et l'entretien atteint un sommet en 1948. Dans la plupart des régions, la pénurie de matériaux et de main-d'œuvre a disparu et, en dépit des prix élevés, la construction d'après-guerre reste extrêmement active. L'indice annuel de l'emploi se chiffre par 168·6 en 1948 comparativement à 152·9 en 1947, tandis que l'indice de la paye augmente de 21·1 p. 100 au cours de l'année. Le gain hebdomadaire moyen de la paye des principales entreprises de construction atteint $38·31 en 1948, contre $34.86 en 1947. L'emploi dans le bâtiment accuse une augmentation de 11·5 p. 100 au cours de l'année, au regard de 10·8 p. 100 dans la construction de grandes routes et de 4·8 p. 100 dans la construction de chemins de fer. L'indice de la paye du bâtiment monte de 23·5 p. 100 et le gain hebdomadaire moyen, de $4, pour s'établir à $41·41 par semaine en 1948.

L'indice de l'emploi dans les services dont une statistique mensuelle est établie (surtout des hôtels, restaurants, buanderies et établissements de nettoyage à sec) est de 4·8 p. 100 supérieur à celui de 1947. Le gain hebdomadaire moyen passe de $23.48 à $25.87 en 1948. En comparant ces chiffres avec ceux d'autres industries, on doit se rappeler que de fortes proportions de femmes sont employées dans les services et que le travail à temps discontinu y est aussi fréquent. L'indice annuel de l'emploi dans le commerce passe de 207·1 en 1947 à 221·4 en 1948. Le commerce de détail accuse une augmentation proportionnelle légèrement plus élevée. Le gain hebdomadaire par employé dans le commerce de détail, qui compte aussi un grand nombre de femmes, de jeunes gens et de travailleurs à temps discontinu, passe de $28.99 en 1947 à $32.03 en 1948; dans le commerce de gros, l'augmentation est de $37.14 à $40.26.

8.—Nombres-indices mensuels de l'emploi, par groupe industriel, 1947 et 1948, et moyennes annuelles, 1929 et 1939-1948

NOTA.—Les indices sont calculés pour le premier jour de chaque mois sur la base de 1926 à 100. Les poids relatifs font voir la proportion déclarée d'employés dans chaque industrie par rapport au total déclaré par tous les patrons faisant rapport au Canada le 1er décembre 1948. Les moyennes de 1921-1928 paraissent à la p. 804 de l'*Annuaire* de 1933 et celles de 1930-1938, à la p. 644 de l'édition de 1947.

Année	Manufactures	Abatage du bois	Mines	Communications	Transports	Construction et entretien	Services[1]	Commerce	Huit principales industries
Moyennes, 1929	**117·1**	**125·8**	**120·1**	**120·6**	**109·7**	**129·7**	**130·3**	**126·2**	**119·0**
Moyennes, 1939	**112·3**	**119·1**	**163·8**	**84·4**	**85·6**	**113·0**	**137·4**	**136·6**	**113·9**
Moyennes, 1940	**131·3**	**166·9**	**168·4**	**87·2**	**89·7**	**90·7**	**143·2**	**142·9**	**124·2**
Moyennes, 1941	**168·4**	**187·8**	**176·6**	**96·7**	**98·9**	**126·6**	**167·5**	**156·5**	**152·3**
Moyennes, 1942	**206·5**	**196·5**	**171·3**	**103·7**	**105·5**	**130·3**	**178·8**	**156·1**	**173·7**
Moyennes, 1943	**226·2**	**180·4**	**158·5**	**104·5**	**114·4**	**129·8**	**189·8**	**155·1**	**184·1**
Moyennes, 1944	**224·5**	**215·8**	**154·5**	**108·6**	**121·2**	**104·6**	**202·2**	**164·2**	**183·0**
Moyennes, 1945	**203·6**	**247·3**	**146·9**	**117·6**	**124·5**	**109·1**	**205·7**	**174·8**	**175·1**
Moyennes, 1946	**186·3**	**268·5**	**155·2**	**141·9**	**128·4**	**129·6**	**224·2**	**191·2**	**173·2**
1947									
1er janvier	190·6	370·5	154·0	154·9	132·0	125·1	223·7	212·3	181·0
1er février	193·9	375·6	162·1	155·1	129·3	121·2	224·8	196·4	180·7
1er mars	194·5	377·9	135·9	156·6	129·9	123·8	226·4	197·4	180·4
1er avril	195·2	331·0	138·7	159·0	131·1	128·6	228·5	200·2	180·7
1er mai	195·8	241·3	139·5	161·4	134·7	133·2	231·9	200·7	179·6
1er juin	197·6	239·8	157·6	165·7	139·9	149·6	238·4	201·6	184·5
1er juillet	200·6	241·5	167·5	169·9	141·2	165·0	250·5	205·9	189·5
1er août	202·5	246·0	170·2	173·5	142·7	176·2	260·2	206·0	192·6
1er septembre	203·3	242·2	167·1	171·6	141·8	179·9	258·7	207·2	193·2
1er octobre	203·6	286·1	165·2	169·4	141·7	180·4	251·0	211·7	194·8
1er novembre	205·1	352·3	168·0	168·0	138·2	181·3	245·0	216·7	197·8
1er décembre	205·1	405·2	171·0	166·4	140·0	170·5	241·8	228·3	199·6
Moyennes, 1947	**199·0**	**309·1**	**158·1**	**164·3**	**136·9**	**152·9**	**240·1**	**207·1**	**187·9**
1948									
1er janvier	199·9	414·3	167·1	168·0	139·3	142·5	240·4	230·8	193·7
1er février	200·7	393·8	153·4	168·0	132·8	137·6	239·2	212·7	189·3
1er mars	202·6	371·3	164·9	168·1	132·8	129·0	236·8	212·0	188·9
1er avril	202·0	273·3	168·8	170·5	132·5	130·8	237·9	215·3	186·6
1er mai	201·8	168·6	172·3	172·0	138·3	147·0	245·0	214·4	186·5
1er juin	203·6	218·4	174·8	175·6	141·6	166·6	250·2	216·6	192·3
1er juillet	207·2	226·6	178·7	181·3	142·8	185·5	264·1	220·0	198·0
1er août	206·5	224·0	179·7	184·8	144·9	207·8	268·7	219·4	200·9
1er septembre	209·5	220·3	181·5	185·5	145·5	201·5	268·4	220·5	201·8
1er octobre	210·0	267·7	179·6	184·3	146·6	197·3	263·7	224·8	203·3
1er novembre	208·3	321·6	181·5	182·7	144·6	192·7	253·9	230·5	203·6
1er décembre	207·9	351·0	181·1	182·6	144·5	184·6	251·0	239·5	204·3
Moyennes, 1948	**205·0**	**287·6**	**173·6**	**177·0**	**140·5**	**168·6**	**251·6**	**221·4**	**195·8**
Répartition en pourcentage des employés déclarés dans les principales industries le 1er décembre 1947	51·1	5·0	4·0	2·3	8·8	11·5	3·3	14·0	100·0

[1] Comprenant surtout des hôtels et restaurants, des buanderies et des établissements de nettoyage à sec.

Sous-section 4.—Gain et heures de travail des employés à gages et à salaire de l'industrie manufacturière*

Des relevés annuels sur les heures de travail et le gain des hommes et femmes employés à salaire et à gages dans les manufactures qui emploient habituellement 15 personnes ou plus s'effectuent depuis 1946. Ces relevés en remplacent d'autres semblables tenus par le recensement des manufactures de 1932 à 1945†. Les deux séries ne sont pas tout à fait comparables. Les premiers relevés ne tenaient pas compte de l'importance de l'établissement manufacturier et portaient sur une semaine du mois où l'emploi était à son plus haut niveau dans chaque établissement, tandis que maintenant les relevés portent sur une semaine de l'automne de chaque année et se limitent aux grands établissements. Des différences quant aux industries visées et aux renseignements recueillis et mis en tableaux réduisent aussi la comparabilité des deux séries. Le relevé le plus récent englobe plus de 86 p. 100 de l'effectif de tous les établissements manufacturiers du Canada.

Les chiffres des tableaux **10-12** portent sur tous les employés à salaire et à gages des grandes manufactures, sauf les commis-voyageurs, les travailleurs à domicile, les gardiens, les femmes de peine et les ouvriers travaillant à de nouvelles constructions. Les propriétaires et les associés sont aussi exclus, ainsi que les employés engagés dans la distribution des produits lorsque les bureaux de vente sont organisés en services séparés. Le gain brut est déclaré au relevé, y compris le salaire régulier et les gages touchés pour travail à l'heure ou à la pièce, les commissions régulières, les gratifications de production ou d'encouragement, le gain de travail supplémentaire, etc.

Les tableaux **9** et **10** indiquent la moyenne d'heures de travail et le gain moyen des employés à salaire et à gages des deux sexes durant la dernière semaine de novembre 1946 et 1947, au Canada, dans les huit plus grandes provinces et dans les principales industries manufacturières. Le gain accuse de fortes augmentations au cours de l'année par suite, surtout, de hausses de salaire et, dans certains cas, d'indemnités de vie chère accrues. D'autres facteurs qui influent sur le niveau des salaires sont le genre et l'ampleur de l'industrie manufacturière, la proportion de travailleuses, la diversité des occupations, la saison dans plusieurs industries, la proportion de travailleurs à temps réduit, à temps discontinu et d'emploi intermittent, la somme de travail supplémentaire, ainsi que le mouvement de la main-d'œuvre et les absences au cours de la semaine du relevé. Le lieu de l'établissement y est aussi pour quelque chose dans certaines régions où le niveau général des salaires tend à être supérieur ou inférieur à la moyenne. Les différences entre provinces se rattachent étroitement à la répartition industrielle des travailleurs dans les diverses provinces. Les différences quant au genre et à l'ampleur des établissements particuliers influent également sur le niveau des salaires, de même que les qualités exigées du personnel administratif et professionnel très bien rémunéré, le nombre de bureaux principaux et l'organisation du service de distribution.

Le tableau **11** indique la proportion de femmes chez les employés à salaires et à gages au Canada et dans huit provinces, ainsi que la proportion du gain des femmes par rapport au gain des hommes en novembre 1946 et 1947. En comparant les chiffres des deux sexes, on doit se rappeler que les femmes sont le plus nombreuses dans les industries où le niveau des salaires est plus bas que la moyenne, que leurs

* Rédigé à la Section de l'emploi, Division de la main-d'œuvre et des prix, Bureau fédéral de la statistique.

† Les renseignements provenant de ces relevés paraissent aux pp. 594-600 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

heures de travail sont souvent moins nombreuses, que le travail à temps discontinu et les absences sont plus communs chez les femmes et qu'elles sont en moyenne plus jeunes et moins expérimentées.

La répartition proportionnelle des employés à gages des deux sexes dans les cinq principaux groupes d'heures de travail est établie au tableau **12.** Les différences entre provinces tiennent à la répartition industrielle des travailleurs, aux différences quant à la semaine normale de travail, aux différences saisonnières et autres comme la somme de travail supplémentaire, à temps réduit et à temps discontinu. A remarquer que près d'un tiers des femmes travaillent moins de 40 heures par semaine. Les heures de travail des employés à gages en 1946 et 1947 ne présentent pas de différence importante.

Des renseignements plus complets sur les heures de travail et le gain des employés à gages et à salaire dans les principales industries manufacturières au Canada, dans les provinces et dans les 22 grandes villes industrielles, paraissent dans *Gain et heures de travail dans l'industrie manufacturière*, publication du Bureau fédéral de la statistique.

9.—Moyenne des heures de travail et moyenne du gain hebdomadaire et du gain horaire des employés à gages des deux sexes, dernière semaine de novembre 1946 et 1947

(D'après les déclarations des principaux fabricants)

Province et industrie		Heures moyennes de travail			Gain horaire moyen			Gain hebdomadaire moyen		
		Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
		nomb.	nomb.	nomb.	c.	c.	c.	$	$	$
Province—										
Nouvelle-Écosse	1946	46·0	43·6	45·7	73·7	39·4	68·8	33·90	17·18	31·44
	1947	46·2	43·4	45·8	81·1	40·6	75·5	37·47	17·62	34·58
Nouveau-Brunswick	1946	46·7	42·9	46·0	71·9	40·0	66·4	33·58	17·16	30·54
	1947	46·6	40·3	45·4	79·5	47·7	73·9	37·05	19·22	33·55
Québec	1946	47·1	41·2	45·4	74·2	47·3	67·2	34·95	19·49	30·51
	1947	47·1	40·7	45·4	84·2	54·1	76·7	39·66	22·02	34·82
Ontario	1946	44·0	38·8	42·8	84·3	52·9	77·7	37·09	20·53	33·26
	1947	44·2	38·8	43·0	96·6	62·2	89·7	42·70	24·13	38·57
Manitoba	1946	43·8	39·6	42·8	78·8	49·8	72·8	34·51	19·72	31·16
	1947	44·5	39·7	43·4	88·1	57·0	82·0	39·20	22·63	35·59
Saskatchewan	1946	44·3	41·2	44·0	77·0	54·5	74·5	34·11	22·45	32·78
	1947	43·8	40·3	43·3	87·5	62·3	84·5	39·16	25·10	36·63
Alberta	1946	43·5	41·6	43·2	79·3	51·4	75·9	34·50	21·38	32·40
	1947	44·1	41·8	43·7	88·6	60·4	84·2	39·07	25·25	36·81
Colombie-Britannique	1946	41·5	39·2	41·2	94·0	58·8	89·4	39·01	23·05	36·83
	1947	40·4	38·4	40·4	107·8	68·2	103·6	43·55	26·19	41·85
Totaux	**1946**	**44·9**	**40·0**	**43·7**	**80·7**	**50·2**	**74·1**	**36·23**	**20·08**	**32·38**
	1947	**44·9**	**39·7**	**43·7**	**92·1**	**58·2**	**85·1**	**41·35**	**23·11**	**37·19**
Industrie—										
Produits de la viande	1946	42·9	39·6	42·3	81·8	59·0	77·9	35·09	23·36	32·95
	1947	45·3	40·9	44·5	94·3	71·5	90·7	42·72	29·24	40·36
Chaussures en cuir	1946	43·5	41·2	42·5	67·1	44·2	57·3	29·19	18·21	24·35
	1947	40·9	39·4	40·3	77·7	51·0	66·1	31·78	20·09	26·64
Bois d'œuvre brut et plané	1946	45·5	43·0	45·4	72·9	59·1	72·3	33·17	25·41	32·82
	1947	43·8	40·4	43·7	85·3	69·1	84·7	37·36	27·92	37·01
Meubles	1946	45·3	40·5	44·9	66·3	51·3	65·3	30·03	20·78	29·32
	1947	44·7	40·0	44·3	76·9	61·5	75·8	34·37	24·60	33·58
Conserves de fruits et légumes.	1946	46·0	40·0	43·2	61·2	47·6	55·3	28·19	19·04	23·89
	1947	45·0	37·2	41·3	70·9	53·1	63·1	31·91	19·75	26·06
Pain et produits de la boulangerie.	1946	46·5	39·1	43·9	67·6	41·8	59·5	31·43	16·34	26·12
	1947	46·7	38·8	44·2	80·6	49·4	72·1	37·64	19·17	31·87
Pulperies et papeteries	1946	48·7	45·0	48·6	86·0	53·1	85·0	41·88	23·90	41·31
	1947	48·8	45·4	48·7	101·9	62·0	101·0	49·73	28·15	49·19
Produits du papier	1946	46·3	40·3	43·8	73·0	44·9	62·2	33·80	18·09	27·24
	1947	45·7	40·8	43·8	85·0	52·7	73·5	38·85	21·50	32·19

9.—Moyenne des heures de travail et moyenne du gain hebdomadaire et du gain horaire des employés à gages des deux sexes, dernière semaine de novembre 1946 et 1947—fin

Province et industrie		Heures moyennes de travail			Gain horaire moyen			Gain hebdomadaire moyen		
		Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
		nomb.	nomb.	nomb.	c.	c.	c.	$	$	$
Industrie—fin										
Impression et édition	1946	43·3	38·5	42·0	93·6	48·6	82·3	40·53	18·71	34·57
	1947	42·2	38·1	41·1	106·1	55·5	93·6	44·77	21·15	38·47
Produits du caoutchouc	1946	45·6	42·3	44·8	90·1	56·7	82·1	41·09	23·98	36·78
	1947	44·3	41·8	43·7	100·3	65·0	91·7	44·43	27·17	40·07
Filés et tissus de coton	1946	47·2	42·3	45·2	60·5	48·1	55·7	28·56	20·35	25·18
	1947	44·9	40·9	43·3	74·1	60·5	68·9	33·27	24·74	29·83
Filés et tissus de laine	1946	47·6	40·6	44·5	63·5	47·9	57·2	30·23	19·45	25·45
	1947	47·7	41·5	44·9	73·6	55·8	66·2	35·11	23·16	29·72
Articles en soie et rayonne	1946	48·7	45·1	47·4	61·9	45·1	56·2	30·15	20·34	26·64
	1947	48·2	44·6	46·9	73·3	53·5	66·6	35·33	23·86	31·24
Bonneterie	1946	46·1	40·8	42·6	68·9	45·2	54·0	31·76	18·44	23·00
	1947	46·3	41·0	42·8	78·0	51·7	61·3	36·11	21·20	26·24
Confections pour hommes	1946	41·2	39·4	39·9	86·5	50·7	60·9	35·64	19·98	24·30
	1947	41·2	38·8	39·5	95·8	57·3	68·5	39·47	22·23	27·06
Confections pour femmes	1946	38·2	35·3	39·5	107·4	60·4	70·4	41·03	21·32	25·27
	1947	38·1	35·1	35·7	116·5	63·2	74·7	44·39	22·18	26·67
Tabac	1946	45·6	41·4	42·9	65·9	49·2	55·6	30·05	20·37	23·85
	1947	44·8	40·6	42·1	77·3	57·7	65·0	34·63	23·43	27·37
Boissons distillées et maltées	1946	43·8	40·7	43·4	80·2	52·6	76·8	35·11	21·37	33·32
	1947	44·2	41·1	43·8	92·0	64·6	88·7	40·66	26·55	38·85
Produits chimiques et parachimiques.	1946	45·3	41·0	44·4	79·4	47·2	73·1	35·97	19·35	32·46
	1947	44·7	40·2	43·8	91·5	54·7	84·8	40·90	21·99	37·14
Produits de l'argile, du verre et de la pierre.	1946	46·5	42·2	46·0	73·8	51·9	71·6	34·32	21·90	32·94
	1947	46·7	43·7	46·4	86·5	63·9	84·4	40·40	27·92	39·16
Appareils électriques	1946	42·7	40·3	41·9	85·1	60·5	77·3	36·34	24·38	32·39
	1947	43·5	40·7	42·6	99·5	73·8	91·8	43·28	30·04	39·11
Moulages de fer	1946	45·7	43·1	45·6	85·3	55·3	84·4	38·98	23·84	38·47
	1947	45·5	42·4	45·4	96·5	69·6	96·0	43·91	29·51	43·58
Fer et acier neufs	1946	45·4	39·6	45·3	92·1	67·6	91·9	41·81	26·77	41·63
	1947	46·4	40·8	46·3	100·5	72·1	100·3	46·63	29·42	46·44
Machines (autres que véhicules).	1946	45·6	40·8	45·3	79·5	49·7	78·1	36·25	20·28	35·38
	1947	46·0	42·4	45·9	91·7	63·6	90·3	42·18	26·97	41·45
Instruments agricoles	1946	43·8	42·0	43·8	88·6	64·1	88·1	38·83	26·96	38·60
	1947	44·8	..	44·8	99·2	..	98·9	44·44	..	44·31
Matériel roulant de chemin de fer.	1946	42·4	..	42·4	94·7	..	94·6	40·15	..	40·11
	1947	43·4	..	43·4	96·4	..	96·3	41·84	..	41·79
Automobile	1946	39·9	41·6	39·9	109·8	72·3	109·3	43·81	30·08	43·61
	1947	42·1	45·0	42·1	121·9	88·1	121·5	51·32	39·65	51·15
Pièces d'automobile	1946	42·7	40·1	42·4	89·0	60·1	85·4	38·03	24·04	36·21
	1947	43·5	40·3	43·0	102·1	75·0	98·1	44·41	30·23	42·18
Avions et pièces	1946	45·0	42·2	44·8	89·3	62·4	88·0	40·21	26·35	39·47
	1947	44·2	43·2	44·2	92·9	65·5	91·9	41·06	28·30	40·62
Construction et réparation de navires d'acier.	1946	43·3	39·0	43·2	91·4	63·7	90·7	39·56	24·88	39·17
	1947	45·7	..	45·7	99·6	..	99·4	45·52	..	45·43
Fabrication de fer et d'acier de construction.	1946	44·3	..	44·2	87·4	..	87·2	38·72	..	38·54
	1947	44·6	..	44·5	96·0	..	95·9	42·82	..	42·68
Produits de fonderie et d'atelier d'usinage.	1946	45·0	..	44·9	84·1	..	83·4	37·85	..	37·47
	1947	45·0	..	44·9	96·0	..	95·6	43·20	..	42·92
Tôlerie	1946	43·2	40·9	42·8	78·8	54·0	74·5	34·04	22·10	31·86
	1947	42·9	40·2	42·5	90·4	65·1	86·5	38·82	26·16	36·74
Réduction et affinage des métaux non ferreux.	1946	44·0	..	44·0	89·6	..	89·5	39·42	..	39·38
	1947	44·1	..	44·1	102·5	..	102·4	45·20	..	45·16
Aluminium et ses produits	1946	45·4	41·9	45·2	82·8	53·2	80·7	37·59	22·29	36·48
	1947	46·2	40·8	45·8	93·7	63·7	92·1	43·29	25·99	42·18
Laiton et cuivre	1946	44·4	40·0	43·7	84·1	50·4	79·0	37·34	20·16	34·52
	1947	43·8	40·4	43·3	93·5	62·0	89·9	40·95	25·05	38·93
Pétrole et ses produits	1946	40·9	..	40·9	94·0	..	93·9	38·45	..	38·41
	1947	41·5	..	41·5	107·8	..	107·7	44·74	..	44·70
Produits manufacturés divers.	1946	43·9	41·0	42·9	70·4	47·4	62·8	30·91	19·43	26·94
	1947	43·7	39·7	42·3	81·8	57·1	73·7	35·75	22·67	31·18
Articles manufacturés durables.	1946	44·2	41·0	43·9	84·1	55·5	81·6	37·17	22·76	35·82
	1947	44·5	41·0	44·2	94·8	67·7	92·6	42·19	27·76	40·93
Articles manufacturés non durables.	1946	45·7	39·8	43·5	76·8	48·9	67·5	35·05	19·46	29·36
	1947	45·4	39·5	43·3	88·8	56·1	78·3	40·32	22·16	33·90
Moyennes, principales industries manufacturières.	**1946**	**44·9**	**40·0**	**43·7**	**80·7**	**50·2**	**74·1**	**36·23**	**20·08**	**32·38**
	1947	**44·9**	**39·7**	**43·7**	**92·1**	**58·2**	**85·1**	**41·35**	**23·11**	**37·19**

10.—Moyenne des heures de travail et moyenne du gain hebdomadaire des employés à salaire des deux sexes, dernière semaine de novembre 1946 et 1947

(D'après les principaux fabricants)

Province ou industrie		Moyenne des heures de travail			Gain hebdomadaire moyen		
		Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
		nomb.	nomb.	nomb.	$	$	$
Province							
Nouvelle-Écosse	1946	44·1	40·7	43·1	46·86	23·54	39·89
	1947	42·6	40·0	41·9	53·44	25·67	45·34
Nouveau-Brunswick	1946	44·3	40·9	43·2	48·25	22·68	40·33
	1947	44·6	41·2	43·6	53·56	24·78	44·59
Québec	1946	42·5	39·6	41·5	53·30	26·53	44·57
	1947	41·3	39·1	40·6	59·09	28·95	49·45
Ontario	1946	41·3	39·2	40·5	54·19	25·87	43·82
	1947	40·8	38·6	40·0	62·01	28·84	50·46
Manitoba	1946	43·3	41·1	42·7	48·93	23·76	41·46
	1947	42·2	40·4	41·7	54·62	26·07	46·07
Saskatchewan	1946	43·7	41·3	42·9	46·10	24·20	38·78
	1947	43·0	41·0	42·1	50·47	25·90	41·95
Alberta	1946	43·6	41·5	42·9	46·30	23·66	39·34
	1947	43·0	41·0	42·4	51·68	26·62	44·32
Colombie-Britannique	1946	42·4	40·6	41·9	54·10	27·36	46·59
	1947	41·0	39·7	40·6	61·70	30·07	52·89
Totaux	**1946**	**42·0**	**39·5**	**41·1**	**53·21**	**25·91**	**43·85**
	1947	**41·2**	**38·9**	**40·4**	**60·21**	**28·68**	**49·78**
Industrie							
Produits de la viande	1946	43·3	40·6	42·6	48·02	26·31	42·17
	1947	43·0	40·8	42·4	55·02	29·91	48·34
Chaussures en cuir	1946	44·5	40·4	43·2	43·74	22·99	36·81
	1947	43·5	39·3	42·2	52·65	25·22	43·73
Bois brut et raboté	1946	46·1	41·2	44·9	49·74	25·42	43·69
	1947	44·3	40·4	43·3	59·35	28·19	51·91
Meubles	1946	43·7	39·3	42·1	49·99	23·78	40·46
	1947	42·5	38·7	41·2	57·73	26·01	47·03
Conserves de fruits et de légumes	1946	43·1	40·8	42·2	47·19	23·95	38·40
	1947	42·2	39·7	41·3	55·84	26·14	44·88
Pain et produits de la boulangerie	1946	44·1	39·5	42·1	46·26	23·50	36·54
	1947	44·1	39·8	42·3	53·43	26·85	42·29
Pulperies et papeteries	1946	41·8	40·0	41·4	65·92	28·68	57·34
	1947	40·9	39·4	40·5	74·47	33·50	64·96
Produits du papier	1946	41·0	38·7	40·0	52·93	26·01	41·56
	1947	39·4	37·6	38·7	62·40	28·99	49·62
Impression et édition	1946	40·6	39·0	39·9	45·76	24·30	37·07
	1947	40·0	38·7	39·5	50·21	26·84	41·86
Articles en caoutchouc	1946	40·9	39·2	40·4	54·64	25·17	44·97
	1947	39·7	38·4	39·3	58·64	27·34	48·69
Filés et tissus de coton	1946	44·2	40·5	42·8	62·19	24·75	48·58
	1947	42·1	39·2	41·2	66·57	26·90	53·12
Filés et tissus de laine	1946	43·8	39·3	42·2	53·00	23·82	42·71
	1947	43·6	39·1	42·0	62·32	27·44	50·03
Articles de soie et soie artificielle	1946	43·4	41·4	42·8	51·26	25·54	43·36
	1947	41·4	40·7	41·2	57·87	26·98	46·30
Bonneterie	1946	43·7	39·9	41·9	53·45	23·42	39·30
	1947	43·1	39·4	41·4	60·41	26·26	44·80
Confections pour hommes	1946	41·1	39·4	40·5	46·44	24·23	38·35
	1947	41·2	39·2	40·5	55·09	26·92	44·64
Confections pour femmes	1946	41·5	38·8	40·1	51·83	29·02	40·50
	1947	41·4	38·6	40·1	61·26	31·96	47·10
Tabac	1946	42·1	40·4	41·3	51·45	25·17	39·94
	1947	41·1	39·2	40·4	54·68	28·96	44·21
Boissons distillées et maltées	1946	40·0	37·0	39·3	63·28	27·53	54·38
	1947	37·4	35·4	36·9	69·33	32·11	60·08
Produits chimiques et parachimiques	1946	40·0	38·8	39·5	55·92	27·08	43·88
	1947	39·5	38·3	39·0	62·01	30·28	49·19
Produits de l'argile, du verre et de la pierre	1946	42·2	39·0	41·3	52·20	25·66	44·40
	1947	41·2	38·0	40·3	59·12	28·15	50·40
Appareils électriques	1946	40·1	38·6	39·6	54·74	27·68	45·46
	1947	40·6	38·6	39·9	60·51	29·66	50·08
Moulages de fer	1946	42·4	38·5	41·2	53·88	26·50	45·44
	1947	41·9	38·0	40·8	60·84	27·69	51·34
Fer et acier neufs	1946	42·6	40·0	41·9	56·06	26·32	47·26
	1947	41·1	38·3	40·3	66·86	28·05	56·38

10.—Moyenne des heures de travail et moyenne du gain hebdomadaire des employés à salaire des deux sexes, dernière semaine de novembre 1946 et 1947—fin

Province ou industrie		Moyenne des heures de travail			Gain hebdomadaire moyen		
		Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
		nomb.	nomb.	nomb.	$	$	$
Industrie—fin							
Machines (autres que véhicules)	1946	41·5	39·6	40·9	52·29	24·67	43·35
	1947	40·9	39·1	40·3	56·98	27·48	47·57
Instruments agricoles	1946	32·5	39·0	34·3	49·86	25·33	43·23
	1947	40·2	38·7	39·8	56·41	27·48	48·72
Matériel roulant de chemin de fer	1946	44·4	39·5	43·8	55·94	31·17	52·95
	1947	43·4	39·3	42·9	59·63	32·81	56·58
Automobile	1946	41·6	40·6	41·3	66·35	29·03	54·43
	1947	40·7	39·8	40·4	75·67	32·99	61·58
Pièces d'automobile	1946	42·1	39·1	41·4	56·16	26·65	47·06
	1947	41·2	39·7	40·7	64·54	29·86	53·91
Avions et pièces	1946	44·0	42·5	43·6	53·61	27·98	46·69
	1947	41·1	40·1	40·9	58·15	29·35	51·39
Construction et réparation de navires d'acier	1946	41·7	37·5	40·7	53·68	26·99	47·54
	1947	42·2	39·5	41·6	58·38	27·10	51·32
Fabrication de fer et d'acier de construction	1946	44·9	41·3	44·1	55·63	26·02	49·44
	1947	41·5	40·6	41·3	67·82	29·86	60·77
Produits de fonderie et d'atelier d'usinage	1946	44·3	38·4	42·6	50·65	24·98	43·23
	1947	43·9	38·0	42·3	57·04	26·97	48·84
Tôlerie	1946	40·9	38·4	40·1	52·19	25·38	43·77
	1947	39·8	37·9	39·3	55·03	28·38	47·15
Réduction et affinage des métaux non ferreux	1946	44·0	42·3	43·7	63·14	30·50	57·42
	1947	43·8	42·2	43·6	70·46	33·96	65·33
Aluminium et ses produits	1946	42·0	40·1	41·3	57·33	28·95	46·71
	1947	40·4	38·7	39·8	61·16	30·25	50·75
Laiton et cuivre	1946	41·5	39·4	40·8	53·04	26·95	44·31
	1947	40·6	38·6	40·0	62·82	30·92	52·58
Pétrole et ses produits	1946	39·8	38·5	39·6	57·19	27·87	51·68
	1947	38·6	37·5	38·4	65·05	32·32	59·24
Divers produits manufacturés	1946	41·9	38·7	40·6	51·41	25·62	40·76
	1947	41·2	38·6	40·2	61·81	29·22	48·99
Articles manufacturés durables	1946	42·1	39·6	41·3	54·46	26·59	45·91
	1947	41·4	39·0	40·7	61·20	29·01	51·73
Articles manufacturés non durables	1946	41·9	39·5	41·0	52·07	25·50	42·29
	1947	41·0	38·9	40·3	59·33	28·47	48·21
Moyennes, principales industries manufacturières.	**1946**	**42·0**	**39·5**	**41·4**	**53·21**	**25·91**	**43·85**
	1947	**41·2**	**38·9**	**40·4**	**60·21**	**28·68**	**49·78**

11.—Proportion d'employés à gages et à salaire du sexe féminin et proportion du gain hebdomadaire moyen des femmes par rapport au gain des hommes, novembre 1946 et 1947

(D'après les principaux fabricants)

Province	Employés à gages				Employés à salaire			
	Proportion de femmes		Gages des femmes par rapport aux gages des hommes		Proportion de femmes		Salaires des femmes par rapport aux salaires des hommes	
	1946	1947	1946	1947	1946	1947	1946	1947
	%	%	%	%	%	%	%	%
Nouvelle-Écosse	14·8	14·7	50·7	47·0	29·9	29·2	50·2	48·0
Nouveau-Brunswick	18·3	19·8	51·1	51·2	31·0	31·2	47·0	46·3
Québec	28·7	27·7	55·8	55·5	32·4	32·0	49·8	49·0
Ontario	23·0	22·1	55·4	56·5	36·4	34·8	47·7	46·5
Manitoba	22·1	21·7	57·1	57·7	29·9	29·9	48·6	47·7
Saskatchewan	12·0	12·8	65·8	64·1	33·5	34·4	52·5	51·3
Alberta	15·8	16·2	62·0	64·6	30·6	29·4	51·1	51·5
Colombie-Britannique	13·8	11·2	59·1	60·1	28·2	27·8	50·6	48·7
Totaux	**23·7**	**22·7**	**55·4**	**55·9**	**34·1**	**33·1**	**48·7**	**47·6**
Articles manufacturés durables	9·5	8·8	61·2	65·8	30·7	29·4	48·8	47·4
Articles manufacturés non durables	35·9	35·1	55·5	55·0	36·8	36·1	49·0	48·0

12.—Répartition proportionnelle des employés à gages par sexe et par heures de travail, dernière semaine de novembre 1946 et 1947

(D'après les principaux fabricants)

Sexe et heures	N.-É.	N.-B.	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	C.-B.	Total
1946	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Hommes	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Moins de 40 heures	11·6	13·2	11·2	12·8	11·9	9·0	14·5	19·1	12·7
40–44 heures	22·3	21·8	20·0	32·3	44·0	38·2	38·1	61·4	30·9
45–48 "	41·1	26·1	30·2	41·0	29·5	37·4	34·8	13·3	34·6
49–54 "	13·0	21·3	21·9	10·0	8·4	10·5	8·5	3·9	13·4
55 heures et plus	12·0	17·6	16·7	3·9	6·2	4·9	4·1	2·3	8·4
Femmes	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Moins de 40 heures	22·2	19·8	31·5	35·0	31·8	22·4	22·5	32·0	32·8
40–44 heures	33·7	28·6	29·9	35·3	49·6	38·8	44·6	53·7	34·3
45–48 "	13·9	26·2	23·6	25·0	14·0	35·4	27·4	9·0	23·2
49–54 "	15·5	21·2	11·7	4·1	3·7	2·6	4·5	2·4	7·5
55 heures et plus	14·7	4·2	3·3	0·6	0·9	0·8	1·0	2·9	2·2
Deux sexes	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Moins de 40 heures	13·1	14·3	17·0	17·9	16·3	10·7	15·8	20·9	17·5
40–44 heures	24·0	23·0	22·8	33·0	45·2	38·3	39·2	60·2	31·7
45–48 "	37·2	26·2	28·4	37·4	26·1	37·1	33·6	12·7	31·9
49–54 "	13·4	21·3	19·0	8·6	7·4	9·5	7·9	3·7	12·0
55 heures et plus	12·3	15·2	12·8	3·1	5·0	4·4	3·5	2·5	6·9
1947									
Hommes	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Moins de 40 heures	11·7	13·2	11·7	12·3	9·5	9·5	9·7	21·5	12·8
40–44 heures	25·0	20·2	19·9	29·7	40·3	52·8	37·2	62·4	29·8
45–48 "	36·5	28·9	31·0	41·5	31·8	22·4	40·1	10·3	34·7
49–54 "	13·9	20·4	18·9	11·7	12·8	11·2	9·7	3·4	13·5
55 heures et plus	12·9	17·3	18·5	4·8	5·6	4·1	3·3	2·4	9·2
Femmes	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Moins de 40 heures	19·2	27·7	31·2	35·3	28·7	29·1	21·1	33·7	32·8
40–44 heures	37·9	26·9	32·5	36·3	52·8	57·2	45·2	55·9	36·2
45–48 "	16·1	29·8	22·3	22·6	12·3	9·1	29·6	7·2	21·6
49–54 "	19·7	11·3	10·7	4·9	5·7	3·9	1·8	1·8	7·4
55 heures et plus	7·1	4·3	3·3	0·9	0·5	0·7	2·3	1·4	2·0
Deux sexes	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Moins de 40 heures	12·8	16·1	17·1	17·4	13·6	12·0	11·5	23·0	17·4
40–44 heures	26·9	21·5	23·3	31·1	43·2	53·3	38·5	61·5	31·3
45–48 "	33·4	29·1	28·6	37·4	27·5	20·6	38·4	10·0	31·6
49–54 "	14·9	18·6	16·7	10·2	11·2	10·4	8·4	3·2	12·1
55 heures et plus	12·0	14·7	14·3	3·9	4·5	3·7	3·2	2·3	7·6

Sous-section 5.—Chômage chez les ouvriers syndiqués

Les statistiques trimestrielles du chômage sont réunies par le ministère du Travail et publiées dans la *Gazette du Travail*. Elles sont basées sur les relevés de quelque 2,500 succursales de syndicats ouvriers qui groupent plus de 500,000 membres. "Chômage" a le sens d'oisiveté involontaire due à des causes économiques. Les ouvriers employés à une occupation autre que leur propre métier ou malades ne sont pas considérés chômeurs et les ouvriers syndiqués à leur retraite ou mêlés à un conflit industriel sont exclus des tableaux. Comme le nombre de groupements ouvriers qui font rapport varie d'une fois à l'autre, ce qui nécessairement fait varier le nombre d'ouvriers sur lequel se fondent les pourcentages de chômage, il faut noter que les chiffres trimestriels ne se rapportent qu'aux associations faisant rapport.

13.—Pourcentages semestriels de chômage chez les ouvriers syndiqués, par province, 1943-1944, et trimestriels, 1945-1948

NOTA.—Pour les pourcentages de chômage au 30 juin et au 31 décembre, de 1915 à 1930, voir p. 841 de l'*Annuaire* de 1934-1935; pour ceux de 1931 à 1942, voir p. 776 de l'édition de 1946. Pour les données mensuelles à compter de 1921, voir les éditions successives de l'*Annuaire* à partir de celle de 1922-1923. Les chiffres trimestriels publiés pour la première fois ont trait à 1945.

Année et mois	Î.P.-É. et N.-É.	N.-B.	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	C.-B.	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Juin 1943	0·3	1·1	1·0	0·4	0·6	0·6	1·1	0·1	0·6
Décembre 1943	2·9	0·3	0·7	0·5	0·8	0·8	0·9	0·5	0·8
Juin 1944	0·1	0·6	0·4	0·2	0·2	0·5	0·2	0·2	0·3
Décembre 1944	--	0·2	0·9	0·4	0·8	0·5	0·7	0·6	0·6
Mars 1945	0·5	--	1·2	0·6	0·9	0·8	0·8	0·5	0·7
Juin 1945	1·2	0·1	0·6	0·7	0·2	0·9	0·3	0·2	0·5
Septembre 1945	2·0	0·5	2·4	0·5	0·4	0·4	0·3	2·4	1·4
Décembre 1945	4·6	4·7	1·8	4·0	1·2	1·3	0·9	3·4	3·0
Mars 1946	4·0	1·8	1·4	1·7	1·6	2·1	1·0	3·0	1·9
Juin 1946	3·6	3·7	1·0	0·8	1·5	0·7	0·4	2·3	1·3
Septembre 1946	0·9	1·0	1·0	1·0	0·5	0·4	0·5	1·5	1·0
Décembre 1946	1·5	0·3	1·4	0·9	1·3	1·5	1·4	3·6	1·5
Mars 1947	15·4	1·7	1·8	0·7	1·3	2·0	1·5	2·0	1·8
Juin 1947	7·2	2·2	0·5	0·5	0·4	0·5	0·3	0·8	0·8
Septembre 1947	4·9	0·8	0·6	0·3	0·5	0·2	0·5	1·1	0·7
Décembre 1947	3·6	8·4	2·2	0·9	1·1	0·6	1·5	2·0	1·7
Mars 1948	6·1	3·9	2·7	3·1	1·0	2·8	2·9	3·8	3·1
Juin 1948	5·1	6·6	0·9	0·4	0·3	0·2	0·3	2·9	1·3
Septembre 1948	3·9	0·9	1·1	0·5	0·7	0·4	0·2	2·1	1·0
Décembre 1948	2·4	7·5	3·3	2·8	1·2	3·7	2·4	6·0	3·4

Section 4.—Assurance-chômage

La loi de l'assurance-chômage, mise en vigueur le 1er juillet 1941, s'applique à tout employé sauf les suivants: employés dans des industries ou des occupations déterminées comme l'agriculture, les forêts, la pêche, le sciage et l'abatage du bois (sauf dans une région où la Commission a prescrit que les personnes employées au sciage et à l'abatage du bois doivent être assurées, cas actuellement limité à la Colombie-Britannique), les forces armées, les services permanents des administrations fédérale, provinciales et municipales, le service domestique privé, le service de garde-malade privé, certains directeurs-employés de sociétés, les travailleurs employés autrement qu'à l'heure, à la journée ou à la pièce s'ils touchent plus de $3,120 par année et (sauf consentement de la Commission) les employés des hôpitaux et institutions de charité sans but lucratif. Toute personne rémunérée à l'heure, à la journée ou à la pièce (y compris d'après un taux de parcours) est assurée quel que soit le montant de son gain, de même que tout employé touchant $3,120 ou moins par année et rémunéré à la semaine, au mois ou à l'année.

Caisse d'assurance-chômage.—Patrons et employés contribuent à peu près également à la caisse. L'État contribue pour un montant normalement égal au cinquième des contributions réunies des patrons et des employés et défraye l'administration. Du 1er juillet 1941 au 30 juin 1949, les patrons et employés contribuent pour $565,377,652 à la caisse et l'État, pour $113,077,626. L'intérêt et les bénéfices réalisés sur la vente de valeurs s'élèvent à $50,900,147 et les amendes, à $27,703. Les recettes totales sont donc de $729,383,128.

Les prestations ont été payables pour la première fois le 27 janvier 1942. Depuis lors jusqu'au 30 juin 1949, le total des prestations versées s'élève à $184,875,895, laissant un solde de $544,507,234 en caisse. Les réserves de la caisse sont placées dans des obligations du gouvernement fédéral; à la fin de 1948, la valeur au pair des obligations en portefeuille est de $504,887,500.

CONTRIBUTIONS ET PRESTATIONS HEBDOMADAIRES EN VERTU DE LA LOI D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Catégorie	Gain	Contributions hebdomadaires[1]		Coupure du timbre[2]	Prestations hebdomadaires[3]	
		de l'employé	du patron		Célibataire	Assuré ayant une personne ou plus à charge
		cents	cents	cents	$	$
0	Moins de 90c. par jour (ou âgé de moins de 16 ans)	[4]	18c. versés à son compte par le patron[4]	18	[4]	[4]
1	$ 5.40 à $ 7.49	18	12	30	4·20	4·80
2	$ 7.50 à $ 9.59	24	15	39	5·10	6·30
3	$ 9.60 à $11.99	24	18	42	6·00	7·50
4	$12.00 à $14.99	24	21	45	7·20	9·00
5	$15.00 à $19.99	24	24	48	8·10	10·20
6	$20.00 à $25.99	30	30	60	10·20	12·90
7	$26.00 à $33.99	36	36	72	12·30	15·60
8	$34.00 ou plus	42	42	84	14·40	18·30

[1] La contribution quotidienne à l'égard de chaque catégorie est 1/6 du taux hebdomadaire. [2] Les timbres d'assurance-chômage réunissent les contributions du patron et de l'employé. [3] Taux calculés en supposant que la personne appartient à la même catégorie durant les 180 derniers jours des deux années précédant la réclamation. La prestation quotidienne d'un assuré sans personne à charge s'élève à 34 fois la moyenne de ses contributions quotidiennes des 180 derniers jours; elle s'élève à 45 fois la moyenne des contributions quotidiennes, moins 10c. par jour, si l'assuré compte à sa charge, principale ou complète, une ou plusieurs personnes. Le taux quotidien est 1/6 du taux hebdomadaire. [4] Les travailleurs de cette catégorie ne contribuent pas (les contributions sont payées entièrement par le patron) et n'ont pas droit aux prestations. Ils peuvent toutefois accumuler des droits aux prestations fondés sur les contributions de l'employeur.

Aucune prestation n'est payable durant les neuf premiers jours de chômage d'une année de prestation, après quoi la durée des prestations dépend du dossier d'emploi et de contribution de l'employé, le nombre de jours de prestation étant égal au cinquième du nombre de jours de contribution des cinq années précédentes, moins le tiers du nombre de jours de prestation des trois années précédentes. Les prestations d'assurance sont versées de droit moyennant quatre conditions prévues par la loi:

1° Versement de 30 contributions hebdomadaires au moins (ou 180 contributions quotidiennes) dans deux ans, la personne occupant un emploi assurable. (La période de deux ans peut être prolongée en certaines circonstances.)

2° Pas plus de 50 p. 100 des contributions versées dans l'année précédant la réclamation ne doivent avoir été faites au taux minimum spécifié à la deuxième annexe.

3° Présentation en bonne et due forme de la réclamation.

4° Le réclamant doit être âgé d'au moins 16 ans.

Les causes de déchéance comprennent: perte d'emploi pour cause de différend ouvrier auquel l'assuré participe ou est directement intéressé; refus d'accepter un emploi approprié; internement de l'assuré dans une prison ou une institution soutenue à même les deniers publics; refus de suivre un cours d'instruction ou de formation

si l'assuré est avisé de le faire; résidence hors du Canada, sauf prescription contraire. La déchéance peut durer au plus six semaines si l'employé est congédié à cause de mauvaise conduite, quitte son emploi volontairement, sans raison valable, ou refuse un emploi approprié.

Statistique de l'assurance-chômage*.—Les prestations prévues par la loi sur l'assurance-chômage sont devenues payables pour la première fois en janvier 1942, mais aucune réclamation n'a été déposée avant le début de février. Sauf pendant des périodes anormales, comme les mois consécutifs à la cessation des hostilités en Europe au printemps de 1945, le total mensuel des réclamations accuse une variation saisonnière marquée; il monte à la fin de l'automne et en hiver pour redescendre au printemps. La moyenne mensuelle de réclamations initiales et renouvelées a été la suivante: 1942, 2,244; 1943, 3,055; 1944, 7,575; 1945, 24,699; 1946, 40,722; 1947, 36,904; 1948, 54,091.

Depuis septembre 1943, on garde aussi un état des réclamations inscrites au registre actif du chômage le dernier jour ouvrable de chaque mois, ce qui permet de calculer le chômage chez les personnes assurées un jour par mois. La moyenne mensuelle des réclamations ordinaires portées au registre actif à la fin du mois est la suivante: 1944, 10,454; 1945, 41,139; 1946, 96,760; 1947, 68,254; 1948, 88,909.

Des statistiques mensuelles concernant l'application de la loi sur l'assurance-chômage fournissent en outre le nombre de jours pendant lesquels les réclamations figurant au registre actif du chômage à la fin de chaque mois sont demeurées continûment au registre, le nombre de requérants considérés admissibles et non admissibles aux prestations, les principales raisons d'inadmissibilité, le nombre de prestataires, le nombre de jours indemnisés et le montant payé.

En plus des renseignements mensuels sur l'application de la loi, des classements annuels des personnes détenant un emploi assurable sont effectués d'après des rapports sur l'échange des livrets le 1er avril; des données annuelles relatives aux années de prestation établies et aux années de prestation terminées sont publiées.

Le nombre de personnes assurées sous le régime de la loi d'assurance-chômage, donné au tableau **14**, est considéré comme étant celui des personnes qui occupent un emploi assurable au 1er avril, d'après les rapports sur les personnes à recevoir un livret d'assurance et une carte de contribution à cette époque. A remarquer que la classification industrielle des tableaux **14** et **19** diffère de celle des années antérieures. Les données recueillies sont aujourd'hui dépouillées à l'aide du Manuel de la classification normale des industries du Canada que tous les organismes de l'administration fédérale ont adopté.

Le tableau **15** porte sur les personnes qui avaient à leur crédit en 1947 des années courantes de prestation. Une année de prestation, en vertu de la loi d'assurance-chômage, est établie lorsque l'assuré, en perdant son emploi, dépose une réclamation et prouve qu'au moins 180 contributions quotidiennes ont été versées en son nom au cours des deux années précédentes. A cause d'autres dispositions de la loi ou parce que la personne peut reprendre son emploi avant de toucher des prestations, l'établissement d'une année de prestation ne signifie pas nécessairement versement de prestations. Lorsqu'une année de prestation est établie, cela signifie simplement que le droit du requérant de recevoir des prestations à un certain taux,

* Les statistiques de l'assurance-chômage sont réunies et publiées par la Section des statistiques de l'assurance-chômage, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique, à même les renseignements fournis par la Commission d'assurance-chômage.

en tout temps au cours des douze mois subséquents, est établi. Ainsi, bien que 512,191 personnes aient des années de prestation valides en 1947, seulement 283,725 touchent des prestations.

L'année de prestation demeure en vigueur jusqu'à épuisement des droits autorisés de prestation, ou jusqu'à écoulement complet de douze mois depuis la date d'établissement, soit celui des deux qui survient le premier. Certaines années de prestation établies en 1946 sont reportées à 1947; bien que 265,117 personnes établissent des années de prestation en 1947, un total de 512,191 personnes ont des années de prestation couramment valides en 1947.

On a calculé la somme des prestations, au tableau **15**, en multipliant chaque taux quotidien de prestation par le nombre de jours indemnisés à ce taux et inscrits sur les cartes d'années de prestation dont les assurés ont bénéficié en 1947.

Le tableau **16** répartit les personnes disposant d'années courantes de prestation en 1947 selon le nombre de jours indemnisés. Le tableau **17** classe les prestataires suivant le taux quotidien de prestation. Le taux quotidien est déterminé par la moyenne de la contribution quotidienne versée au nom du réclamant au cours des deux dernières années et selon qu'il a ou non une personne à charge au sens de la loi.

Le tableau **18** classe séparément et par groupe d'âge les personnes ayant établi des années de prestation en 1947, celles dont les années expiraient en 1947 et celles dont les années sont terminées par suite d'épuisement des droits. Le tableau **19** présente, par groupe industriel et par âge, les personnes qui ont établi des années de prestation en 1947 ainsi que les jours indemnisés au titre de ces années.

Le tableau **20** classe les personnes ayant établi des années de prestation en 1947 et les jours indemnisés au titre de ces années par groupe d'occupation. La classification des occupations utilisées dans ce tableau est celle qui a été dressée pour le recensement de 1946 des provinces des Prairies.

Une analyse plus détaillée de ces relevés, selon le sexe et la province, paraît dans le *Rapport annuel sur les années courantes de prestation, en vertu de la loi d'assurance-chômage*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

14.—Assurés en vertu de la loi sur l'assurance-chômage, par groupe industriel et sexe, 1946 et 1947

NOTA.—Les chiffres ne comprennent que les assurés ayant échangé un livret d'assurance-chômage ou reçu un livret pour la première fois en avril. Il s'agit donc d'une estimation du nombre de personnes ayant un emploi assurable le 1er avril.

Groupe industriel	1946		1947	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombre	nombre	nombre	nombre
Agriculture	880	570	1,000	500
Forêts et abatage	1,780	300	13,100	330
Pêche, chasse et piégeage	180	10	130	20
Mines, carrières et pétrole—				
Mines de métaux	26,310	670	37,270	1,030
Combustibles	28,910	440	25,550	190
Mines de métalloïdes	11,880	680	5,780	170
Carrières, argilières et sablières	2,040	100	2,050	110
Prospection	[1]	[1]	100	—
Totaux, mines, carrières et pétrole	69,140	1,890	70,750	1,500

[1] Compris dans les autres sous-groupes des mines.

14.—Assurés en vertu de la loi sur l'assurance-chômage, par groupe industriel et sexe, 1946 et 1947—fin

Groupe industriel	1946		1947	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombre	nombre	nombre	nombre
Manufactures—				
Aliments et breuvages	86,790	32,580	80,630	30,390
Tabac et ses produits	2,530	4,400	4,000	5,620
Produits du caoutchouc	13,270	5,320	15,500	6,360
Produits du cuir	24,020	17,130	21,690	14,180
Produits textiles (sauf vêtements)	32,150	26,090	36,060	28,500
Vêtements (textiles et fourrures)	27,420	61,710	31,620	68,140
Produits du bois	59,380	8,180	70,220	7,190
Produits du papier	43,710	10,130	47,650	11,000
Impression, édition et industries connexes	29,180	15,780	30,230	14,850
Produits du fer et de l'acier	131,160	17,990	132,310	16,260
Matériel de transport	96,360	7,870	122,890	7,410
Produits des métaux non ferreux	22,550	5,740	32,540	7,130
Appareils et fournitures électriques	28,260	15,270	33,350	17,430
Produits des métalloïdes	22,140	4,310	22,620	3,480
Produits du pétrole et du charbon	9,100	1,500	10,890	1,530
Produits chimiques	23,710	10,030	25,230	9,990
Industries manufacturières diverses	16,350	12,160	18,330	11,460
Totaux, manufactures	668,080	256,190	735,760	260,920
Construction—				
Entrepreneurs généraux	..	..	77,220	2,060
Entrepreneurs spécialisés (sous-entrepreneurs)	..	..	36,500	1,630
Totaux, construction	89,950	3,330	113,720	3,690
Transports, entreposage et communications—				
Transports	181,920	14,740	175,160	14,170
Entreposage	6,440	900	7,460	1,090
Communications	5,230	13,660	6,220	14,150
Totaux, transports, entreposage et communications	193,590	29,300	188,840	29,410
Services d'utilité publique	16,960	2,530	21,150	2,670
Commerce—				
De gros	62,850	25,400	76,820	28,180
De détail	133,670	124,160	158,090	129,400
Totaux, commerce	196,520	149,560	234,910	157,580
Finance, assurance et immeuble	24,960	43,900	26,090	44,150
Services—				
Sociaux ou publics	7,450	8,400	8,050	10,180
Gouvernementaux	56,220	25,840	62,700	21,140
Récréatifs	9,150	4,760	8,960	4,390
Commerciaux	8,310	10,400	12,570	11,610
Personnels	45,790	60,880	53,700	62,920
Totaux, services	126,920	110,280	145,980	110,240
Non spécifié	104,820	37,060	4,470	1,260
Sans travail		[1]	87,130	24,900
Totaux, toutes les industries	**1,493,780**	**634,920**	**1,643,030**	**637,170**

[1] Compris dans "non spécifié".

15.—Personnes établissant des années de prestation, personnes ayant des années courantes de prestation, prestataires, jours indemnisés et somme des prestations versées, par province, 1947

Province	Personnes établissant des années de prestation	Personnes ayant des années courantes de prestation	Prestataires	Jours indemnisés	Somme des prestations[1]
	nombre	nombre	nombre	nombre	$
Île du Prince-Édouard	1,622	2,809	2,044	117,351	212,758
Nouvelle-Écosse	21,716	36,562	24,778	1,594,243	3,268,646
Nouveau-Brunswick	10,040	17,060	10,216	552,551	1,103,266
Québec	82,320	159,154	88,529	4,926,315	9,454,174
Ontario	74,128	162,140	77,008	4,281,760	8,385,629
Manitoba	16,986	29,885	18,562	1,124,480	2,163,343
Saskatchewan	9,245	15,712	10,231	553,575	1,065,500
Alberta	13,331	28,147	14,204	685,801	1,383,994
Colombie-Britannique	35,729	65,722	38,153	1,993,302	4,119,655
Totaux	**265,117**	**512,191**	**283,725**	**15,829,378**	**31,156,965**

[1] Sujette à revision en cas d'erreur et d'omission dans les paiements définitifs. Le total de cette colonne est la somme des prestations payées à chaque personne durant l'année civile. Il constitue le chiffre annuel reconnu qu'il faut utiliser conjointement avec les données relatives aux personnes établissant des années de prestation et aux jours indemnisés. On l'obtient au moyen du taux quotidien autorisé au moment où l'année de prestation est établie et du nombre de jours indemnisés durant l'année civile. Ce total est moindre que le total des chiffres des douze mois publiés pour 1947. La différence de 2·8 p. 100 est principalement due à ce que le taux quotidien pour certains règlements change pendant la durée de l'année de prestation quand une addition ou soustraction est faite au nombre des personnes à charge, au sens de la loi, du réclamant.

16.—Personnes ayant des années courantes de prestation en 1947, suivant le nombre de jours indemnisés

Jours de prestation	Personnes	Jours indemnisés	Jours de prestation	Personnes	Jours indemnisés	Jours de prestation	Personnes	Jours indemnisés
	nombre	nombre		nombre	nombre		nombre	nombre
Aucune prestation	228,466	—	95- 99	4,670	453,209	195-199	878	172,852
1- 4	22,722	59,633	100-104	4,348	443,156	200-204	822	166,014
5- 9	25,212	179,876	105-109	3,994	426,989	205-209	733	151,759
10-14	19,020	225,787	110-114	3,797	425,131	210-214	710	150,506
15-19	18,863	315,246	115-119	3,317	388,273	215-219	579	125,680
20-24	16,662	364,851	120-124	2,955	360,657	220-224	563	124,892
25-29	13,852	374,186	125-129	2,693	341,953	225-229	617	140,003
30-34	12,874	412,785	130-134	2,464	325,076	230-234	440	102,055
35-39	12,301	457,675	135-139	2,283	312,450	235-239	376	89,137
40-44	11,011	461,371	140-144	2,047	290,565	240-244	359	86,854
45-49	10,479	490,404	145-149	1,824	268,063	245-249	286	70,632
50-54	10,096	523,923	150-154	1,762	267,869	250-254	277	69,770
55-59	8,992	512,650	155-159	1,626	255,311	255-259	243	62,432
60-64	8,486	526,953	160-164	1,460	236,558	260-264	225	58,949
65-69	7,865	527,865	165-169	1,407	234,834	265-269	199	53,119
70-74	6,764	486,601	170-174	1,330	228,782	270-274	184	50,032
75-79	6,990	537,092	175-179	1,295	229,348	275-279	174	48,174
80-84	6,244	512,036	180-184	1,017	185,059	280 ou plus	482	140,382
85-89	5,833	507,313	185-189	924	172,811			
90-94	5,272	485,116	190-194	827	158,679	**Totaux**	**512,191**	**15,829,378**

17.—Prestataires et jours indemnisés en 1947, suivant le taux quotidien de prestation

Taux quotidien de prestation	Personnes	Jours indemnisés	Taux quotidien de prestation	Personnes	Jours indemnisés	Taux quotidien de prestation	Personnes	Jours indemnisés
	nombre	nombre		nombre	nombre		nombre	nombre
Moins de $0·60	38	1,268	$1·30-$1·39	14,765	833,980	$2·10-$2·19	6,819	399,231
$0·60-$0·69	113	5,764	$1·40-$1·49	10,263	549,672	$2·20-$2·29	9,207	518,701
$0·70-$0·79	413	21,420	$1·50-$1·59	9,752	514,852	$2·30-$2·39	21,519	1,209,774
$0·80-$0·89	960	46,254	$1·60-$1·69	11,982	667,639	$2·40	71,131	3,963,036
$0·90-$0·99	1,461	68,611	$1·70-$1·79	19,591	1,203,691			
$1·00-$1·09	3,354	181,996	$1·80-$1·89	13,875	760,645			
$1·10-$1·19	4,579	237,920	$1·90-$1·99	15,929	848,141			
$1·20-$1·29	8,446	467,487	$2·00-$2·09	59,528	3,329,296	**Totaux**	**283,725**	**15,829,378**

18.—Personnes établissant des années de prestation, jours indemnisés au titre des années établies et années de prestation terminées, par groupe d'âge, 1947

Groupe d'âge	Personnes établissant des années de prestation	Jours indemnisés au titre des années établies	Années de prestation terminées	
			Total, années terminées	Total, années expirées
	nombre	nombre	nombre	nombre
Moins de 20 ans	20,474	343,457	15,090	3,000
20-24 ans	49,564	1,289,365	48,389	6,099
25-29 "	38,005	1,050,510	36,775	4,035
30-34 "	28,522	789,081	31,441	2,914
35-39 "	25,030	694,057	30,343	2,757
40-44 "	21,737	623,245	27,396	2,526
45-49 "	19,411	578,114	24,032	2,514
50-54 "	15,905	539,567	19,879	2,511
55-59 "	14,606	558,104	18,350	2,868
60-64 "	12,785	600,498	15,512	3,592
65 ans ou plus	18,832	1,369,135	24,141	9,767
Non donné	246	8,249	669	76
Totaux, tous âges	**265,117**	**8,443,382**	**292,017**	**42,659**

19.—Personnes établissant des années de prestation en 1947 et jours indemnisés au titre de ces années, par groupe industriel et groupe d'âge

Groupe industriel	Personnes établissant des années de prestation			Jours indemnisés		
	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Agriculture	463	1,194	141	6,585	25,965	3,596
Forêts et abatage	702	2,185	250	12,630	50,841	8,698
Pêcheries, chasse et piégeage	69	226	29	661	3,570	714
Mines, carrières et pétrole—						
Mines de métaux	609	1,300	178	5,766	23,462	7,325
Combustibles	775	5,026	1,430	16,711	94,142	126,867
Mines de métalloïdes	656	1,290	167	7,499	25,132	5,816
Carrières, argilières et sablières	154	496	91	2,316	12,974	3,806
Prospection	—	6	1	—	22	—
Totaux, mines, carrières et pétrole	2,194	8,118	1,867	32,292	155,732	143,814
Manufactures—						
Aliments et breuvages	4,894	9,442	1,747	112,883	309,223	101,262
Tabac et ses produits	286	546	138	9,590	20,533	10,587
Produits du caoutchouc	819	1,037	86	8,804	18,723	4,830
Produits du cuir	2,245	3,447	517	65,843	102,783	27,142
Produits textiles (sauf vêtements)	2,755	3,278	487	59,916	79,854	37,390
Vêtements (textiles et fourrures)	2,499	3,465	362	59,038	94,209	18,165
Produits du bois	2,362	5,916	1,352	47,655	144,628	68,758
Produits du papier	1,382	2,110	478	32,619	59,466	34,627
Impression, édition et industries connexes	997	1,338	256	25,963	48,543	19,593
Produits du fer et de l'acier	3,697	10,048	1,796	65,521	249,925	118,981
Matériel de transport	4,054	16,826	2,281	80,084	346,589	136,557
Produits des métaux non ferreux	450	938	149	11,003	31,655	10,191
Appareils et fournitures électriques	956	1,475	201	19,519	43,337	16,301
Produits des métalloïdes	706	1,151	263	13,944	30,239	13,064
Produits du pétrole et du charbon	53	168	62	852	5,137	4,606
Produits chimiques	795	1,619	305	21,854	54,532	21,781
Produits divers	1,285	1,950	334	28,988	57,417	19,494
Totaux, manufactures	30,235	64,754	10,814	664,076	1,696,793	663,329

19.—Personnes établissant des années de prestation en 1947 et jours indemnisés au titre de ces années, par groupe industriel et groupe d'âge—fin

Groupe industriel	Personnes établissant des années de prestation			Jours indemnisés		
	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus	Moins de 25 ans	25-59 ans	60 ans ou plus
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Construction	7,044	26,284	5,234	123,024	653,026	211,552
Transports, entreposage et communications—						
Transports	5,059	11,460	3,259	103,847	353,155	280,658
Entreposage	367	929	171	10,414	32,754	9,886
Communications	517	496	47	16,610	24,499	3,741
Totaux, transports, entreposage et communications	5,943	12,885	3,477	130,871	410,408	294,285
Service d'utilité publique	249	743	219	5,987	24,827	16,953
Commerce—						
De gros	1,894	3,435	578	39,326	111,660	42,887
De détail	9,770	13,601	1,907	278,294	516,862	139,533
Totaux, commerce	11,664	17,036	2,485	317,620	628,522	182,420
Finance, assurance et immeuble	1,097	1,369	441	34,657	56,258	36,412
Services—						
Sociaux ou publics	814	1,854	474	19,621	61,588	27,749
Gouvernementaux	4,074	13,828	3,308	153,661	659,341	221,468
Récréatifs	497	1,197	411	11,966	43,029	21,570
Commerciaux	437	995	270	9,982	34,487	17,906
Personnels	4,462	10,338	2,143	107,559	324,126	116,604
Totaux, services	10,284	28,212	6,606	302,789	1,122,571	405,297
Non spécifié	94	210	54	1,630	5,065	2,563
Totaux, toutes industries[1]	**70,038**	**163,216**	**31,617**	**6,632,822**	**4,832,678**	**1,969,633**

[1] Le total des personnes établissant des années de prestation est effectivement de 265,117 puisque 246 personnes dont l'âge n'a pas été donné ne figurent pas au tableau; ces 246 personnes ont bénéficié de 8,249 jours de prestation, de sorte que le nombre de jours indemnisés est réellement de 8,443,382.

20.—Personnes établissant des années de prestation en 1947 et jours indemnisés au titre de ces années, par groupe d'occupation

Groupe d'occupation	Personnes établissant des années de prestation	Jours indemnisés	Groupe d'occupation	Personnes établissant des années de prestation	Jours indemnisés
	nombre	nombre		nombre	nombre
Gérants	2,402	90,897	Pêche, piégeage et abatage	3,415	85,929
Professionnels	2,191	74,423	Pêche et piégeage	836	31,923
Commis aux écritures	31,083	1,326,057	Abatage (y compris exploitation forestière)	2,579	54,006
Transports	15,229	459,211	Mines	7,253	211,858
Communications	1,667	70,106	Manufactures et mécanique	55,135	1,489,711
Commerce	14,955	577,021	Éclairage et énergie électriques et mécaniciens de machines fixes	3,022	99,765
Finance	221	7,417	Construction	27,214	746,887
Services (autres que professionnels)	24,918	943,817	Manœuvres	75,456	2,235,526
Personnels (autres que domestique)	12,681	485,866	Non spécifié	49	945
Domestique	7,613	225,584	**Totaux, toutes occupations**	**265,117**	**8,443,382**
Protecteurs	4,274	221,838			
Autres	350	10,529			
Agriculture	907	23,812			

Service de placement.—Subordonnément à la loi sur l'assurance-chômage (1940), la Commission d'assurance-chômage maintient un service gratuit de placement. Les bureaux publics de placement, actifs en vertu d'une entente fédérale-provinciale depuis au delà de vingt ans, sont pris en charge le 1er août 1941 et augmentés par la Commission, dans toutes les provinces excepté le Québec. Quand la Commission a aussi établi des bureaux dans la province de Québec, le gouvernement provincial a diminué le nombre de ses propres bureaux de placement.

21.—Demandes d'emploi, emplois offerts et placements effectués par les bureaux de placement, 1938-1947, et par province, 1946 et 1947

NOTA.—Les chiffres provinciaux de 1920 à 1945 paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* précédents, à partir de 1926. Les totaux des années 1920-1937 paraissent à la page 797 de l'édition de 1938.

Année et province	Demandes enregistrées		Emplois offerts		Placements effectués	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Totaux, 1938	**584,727**	**197,937**	**276,851**	**124,390**	**275,338**	**106,957**
Totaux, 1939	**579,645**	**208,327**	**271,654**	**130,739**	**270,020**	**114,862**
Totaux, 1940	**653,445**	**235,150**	**344,921**	**166,955**	**336,507**	**138,599**
Totaux, 1941	**568,695**	**262,767**	**344,796**	**206,908**	**331,997**	**175,766**
Totaux, 1942	**1,044,610**	**499,519**	**949,909**	**431,933**	**597,161**	**298,460**
Totaux, 1943	**1,681,411**	**1,008,211**	**2,002,153**	**1,034,447**	**1,239,900**	**704,126**
Totaux, 1944	**1,583,010**	**902,273**	**1,779,224**	**949,547**	**1,101,854**	**638,063**
Totaux, 1945	**1,855,036**	**661,948**	**1,733,362**	**687,886**	**1,095,641**	**397,940**
Totaux, 1946	**1,161,533**	**494,164**	**1,335,200**	**567,331**	**624,052**	**235,360**
Totaux, 1947	**1,189,646**	**439,577**	**1,060,134**	**476,613**	**549,376**	**220,473**
Île du Prince-Édouard 1946	8,071	2,440	5,094	2,385	3,891	1,598
1947	5,582	2,454	3,344	1,830	2,694	1,216
Nouvelle-Écosse 1946	67,877	17,259	40,954	17,726	25,013	9,346
1947	60,309	16,782	25,128	12,649	17,734	7,373
Nouveau-Brunswick 1946	52,487	12,138	38,999	13,075	18,623	5,893
1947	44,705	10,689	31,363	9,239	17,519	5,065
Québec 1946	353,468	124,349	341,937	106,968	112,795	32,865
1947	290,131	92,953	265,782	98,131	111,948	40,049
Ontario 1946	539,631	168,484	564,742	268,020	270,982	94,674
1947	405,689	153,324	449,460	222,782	222,722	86,422
Manitoba 1946	93,493	39,207	63,217	39,504	36,554	23,251
1947	83,948	39,749	54,046	37,033	35,059	23,091
Saskatchewan 1946	64,738	24,285	41,509	21,399	23,214	12,639
1947	50,786	22,229	35,595	17,849	21,677	10,627
Alberta 1946	87,465	33,868	77,925	32,753	46,512	19,932
1947	74,954	32,734	63,155	28,984	43,211	18,231
Colombie-Britannique 1946	197,303	72,134	160,823	65,501	86,468	35,162
1947	173,542	68,663	132,261	48,146	76,812	28,399

Section 5.—Formation professionnelle*

Le ministère fédéral du Travail, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, poursuit en 1948 diverses œuvres de formation en vertu de la loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle: 1° formation de la jeunesse; 2° aide aux étudiants; 3° formation d'apprentis; 4° formation de la main-d'œuvre libérée d'emplois rémunérés; 5° formation professionnelle à l'échelon de l'école secondaire; 6° formation de personnel pour les forces armées; 7° formation des ex-militaires.

* Des renseignements complets à ce sujet paraissent dans le *Rapport annuel sur la Formation professionnelle au Canada, 1946-1947.*

Relativement à la dernière œuvre mentionnée, le ministère des Affaires des anciens combattants approuve les demandes de formation professionnelle de la part des ex-militaires tandis que le ministère du Travail s'occupe d'établir des centres de formation et de dispenser l'enseignement.

Le Conseil consultatif de la formation professionnelle, institué en vertu de la loi, continue de conseiller le ministre au sujet des aspects généraux des œuvres de formation. Le Conseil représente les employeurs, les ouvriers syndiqués, les responsables de l'instruction professionnelle, les organismes d'anciens combattants et les sociétés féminines.

Sous-section 1.—Programme de formation professionnelle du ministère du Travail

Le tableau 22 donne le chiffre des allocations fédérales aux provinces à l'égard de l'année terminée le 31 mars 1949 et le total des versements du gouvernement fédéral à ce titre jusqu'au 30 avril 1949.

22.—Allocations fédérales pour la formation professionnelle, année terminée le 31 mars 1949, et réclamations honorées au 30 avril 1949, par province

Province	Formation de la jeunesse		Formation d'ex-militaires		Formation d'apprentis	
	Allocations	Réclamations honorées	Allocations	Réclamations honorées	Allocations	Réclamations honorées
	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	10,000	6,371	12,000	1,011	...	...
Nouvelle-Écosse	30,000	26,344	225,000	115,140	25,000	17,509
Nouveau-Brunswick	27,000	18,686	175,000	104,858	25,000	11,752
Québec	125,000	124,977	360,000	117,073	...	...
Ontario	50,000	50,000	550,000	311,016	135,000	115,040
Manitoba	15,000	4,595	165,000	99,224	40,000	17,445
Saskatchewan	36,000	34,662	150,000	45,768	45,000	16,137
Alberta	40,000	27,641	160,000	54,756	110,000	60,806
Colombie-Britannique	45,000	40,999	185,000	119,682	30,000	16,570
Totaux	**378,000**	**334,275**	**1,982,000**	**968,528**	**410,000**	**255,259**

Formation de la jeunesse.—Chaque province a soumis au ministère du Travail une liste des divers cours de formation projetés. Ceux-ci, une fois approuvés par le ministre du Travail, ont été inclus dans des annexes appropriées qui définissent les règlements régissant les différents cours. Comme par les années précédentes, la formation consiste, en majeure partie, en divers cours généraux et spécialisés d'agriculture, d'arts domestiques, d'artisanat et autres matières connexes pour la jeunesse rurale.

Aide aux étudiants.—En vertu de la Division de la formation de la jeunesse prévue dans l'Accord concernant la formation professionnelle conclu avec chacune des provinces, une aide est accordée aux infirmières-élèves dans les hôpitaux et aux étudiants qui suivent des cours menant à un grade universitaire, étudiants qualifiés mais incapables, sans aide pécuniaire, de poursuivre leurs études. L'aide peut être accordée, au gré de la province, sous forme de don ou de prêt ou sous les deux formes à la fois.

On peut juger de la valeur de l'aide fournie aux étudiants d'université et aux infirmières-élèves si l'on songe que le gouvernement fédéral a versé aux provinces, à cette fin, les sommes approximatives ci-après au cours des dix dernières années:

Province	Montant	Province	Montant
Île du Prince-Édouard	18,110	Manitoba	22,900
Nouvelle-Écosse	45,125	Saskatchewan	133,515
Nouveau-Brunswick	88,760	Alberta	83,265
Québec	566,235	Colombie-Britannique	188,455
Ontario	212,955		

En l'année financière 1948-1949, les dépenses du gouvernement fédéral pour aide aux étudiants s'élèvent à $128,483 en allocations et à $75,853 en prêts. Bénéficient de ces sommes 440 infirmières-élèves et 2,200 étudiants d'université. Le nombre d'étudiants d'université aidés comprend 406 étudiants en médecine, 88 en art dentaire, 391 en génie, 64 en agriculture et 777 en arts et science.

Formation d'apprentis.—Une loi sur l'apprentissage existe dans toutes les provinces; il existe aussi des accords relatifs à l'aide fédérale avec toutes les provinces, sauf l'Île du Prince-Édouard et le Québec. En 1948, plusieurs nouveaux métiers ont été placés sous l'empire des lois.

Maintenant que la formation des anciens combattants touche à sa fin, on a pu s'occuper davantage de l'apprentissage et on a insisté particulièrement sur les métiers du bâtiment, l'industrie de la construction ayant signalé qu'elle se trouvera considérablement handicapée si le nombre d'ouvriers qualifiés n'est pas fortement accru. La Division de la formation s'est maintenue en étroite relation avec l'Association canadienne de la construction et le Conseil de la Conférence nationale paritaire de la construction sur les questions relatives à l'apprentissage dans les métiers du bâtiment. Cependant, malgré tous les efforts déployés par la Division et les provinces en faveur de l'apprentissage en général, les inscriptions globales d'apprentis dans les sept provinces avec lesquelles le ministère du Travail a un accord sur l'apprentissage a baissé de 11,902 le 31 mars 1948 à 10,976 le 31 mars 1949. Le nombre des anciens combattants à l'apprentissage diminue de beaucoup et les inscriptions de jeunes gens qui débutent dans les métiers désignés n'ont pas comblé les vides.

Le ministère du Travail a convoqué en octobre 1948 une conférence des directeurs de l'apprentissage à laquelle ont assisté les directeurs provinciaux de l'apprentissage de toutes les provinces, sauf la Colombie-Britannique. On a fait échange de renseignements et de suggestions et adopté, entre autres, une proposition visant la formation des apprentis en classe. La conférence s'est déclarée favorable à un programme de formation préalable à l'emploi du même genre à peu près que le programme de formation des anciens combattants qui pouvaient suivre en classe des cours plein temps pendant une période de six mois avant de s'embaucher. Le gouvernement fédéral a autorisé ce genre de formation, dont l'adoption par chaque province est facultative. Toutes les provinces avec lesquelles existe un accord ont accepté le principe de la formation préalable à l'emploi, sauf la Saskatchewan.

Le tableau **22**, page 740, donne les montants dépensés par le ministère du Travail en vertu d'accords sur l'apprentissage.

Formation des sans-travail.—Les accords conclus en 1945 entre le gouvernement fédéral et certaines provinces portent formation et réadaptation des travailleurs qui ont perdu leur emploi. En vertu des accords, le gouvernement fédéral

s'engage à payer 75 p. 100 environ des frais de la formation de travailleurs choisis par les représentants des gouvernements provinciaux et du Service national de placement.

Une modification apportée à la loi sur la coordination de la formation professionnelle en 1948 a étendu la portée des dispositions visant la formation des sans-travail afin de rendre admissibles les personnes qui ne touchent pas de prestations d'assurance-chômage. Le gouvernement fédéral accorde plus d'autorité et de responsabilité aux provinces pour le choix des élèves ainsi que pour l'organisation et le fonctionnement des cours. Les frais approuvés en vertu du nouvel accord sont répartis également entre les provinces et le gouvernement fédéral. Chaque province propose au ministre du Travail l'échelle des allocations à verser.

Le programme de formation des sans-travail a été accepté par toutes les provinces mais n'a pas été mis en œuvre dans l'Île du Prince-Édouard, le Québec et l'Ontario qui estiment que le besoin ne s'en est pas encore fait sentir.

Comme l'emploi est resté élevé en 1948, la mise en marche du programme de formation des sans-travail a été plutôt lente. Le 31 mars 1949, 190 personnes suivaient des cours en Nouvelle-Écosse, 82 au Nouveau-Brunswick, 123 au Manitoba, 53 en Saskatchewan, 106 en Alberta et 10 en Colombie-Britannique, soit un total de 564.

Les dépenses fédérales pour ce genre de formation pendant l'année financière 1948-1949 se sont élevées à $165,849.

Formation professionnelle au niveau de l'école secondaire.—Des accords de dix ans ont été conclus avec toutes les provinces concernant l'aide du gouvernement fédéral pour la formation professionnelle au niveau de l'école secondaire. Chaque province reçoit une subvention annuelle de $10,000. En outre, une somme de $1,910,000 est répartie chaque année entre les provinces proportionnellement au nombre de jeunes gens de chaque province âgés de 15 à 19 ans. Les accords prévoient une autre contribution de 10 millions à répartir entre les provinces sur la même base et disponible jusqu'au 31 mars 1952 pour immobilisations dans des entreprises approuvées de construction et achat d'outillage. Le montant total affecté par le gouvernement fédéral au programme s'élève donc à 30 millions de dollars. Sauf pour la subvention annuelle de $10,000 à chaque province, les gouvernements provinciaux doivent fournir un montant égal à la contribution du gouvernement fédéral.

L'accord sur l'aide aux écoles professionnelles a permis de donner une grande expansion à la formation professionnelle. C'est à lui que l'on doit la construction et l'aménagement de nouvelles écoles et les nombreux rajouts aux écoles actuelles. Le programme de formation professionnelle en général est amélioré et plus à la portée d'une proportion beaucoup plus forte de la jeunesse du pays. Par exemple, de nouvelles écoles techniques sont en construction à Halifax, Yarmouth, Winnipeg et Vancouver, la dernière à un coût dépassant $1,500,000. Dans le Québec, 16 nouvelles écoles ou rajouts aux écoles existantes ont été construits et fonctionnent déjà.

Jusqu'au 31 mars 1949, fin de la quatrième année de l'accord, les dépenses fédérales affectées à la construction et à l'aménagement de nouvelles écoles s'élèvent à environ $4,022,925. En la même période, les contributions du fédéral pour l'entretien et le fonctionnement des écoles professionnelles appartenant aux municipalités et aux provinces atteignent environ $6,560,945.

Formation de personnel pour les forces armées.—Bien qu'aucune annexe spéciale de l'accord sur la formation professionnelle ne prévoyait la formation de personnel pour la marine, l'armée et l'aviation, ce genre de formation s'est encore donné sur une grande échelle au cours de 1948. En collaboration avec les provinces, la Division de la formation professionnelle a formé pour l'armée des mécaniciens de moteur, mécaniciens de véhicule, tôliers, soudeurs, conducteurs de machines-outils, dessinateurs, mécaniciens de T.S.F., commis, ordonnateurs des cuisines et ouvriers de divers métiers de la construction.

Formation des ex-militaires.—En 1948, la formation des ex-militaires s'est poursuivie en vertu de l'accord sur la formation professionnelle, en vigueur dans toutes les provinces. Comme par les années précédentes, les autorités provinciales ont collaboré à la formation des ex-militaires admis par le ministère des Affaires des anciens combattants. La Division de la formation professionnelle est restée durant toute l'année en étroite relation tant avec l'administration centrale qu'avec les bureaux régionaux du ministère des Affaires des anciens combattants et du Service national de placement.

La responsabilité de la Division de la formation a diminué constamment en 1948 pour ce qui est de la formation des ex-militaires. Le 31 mars 1949, 424 ex-militaires suivaient des cours, contre 4,993 le 31 mars 1948. Le programme de formation professionnelle des anciens combattants était presque achevé vers le milieu de 1949 et aucune plainte grave n'avait été reçue de la part des ex-militaires ou des employeurs d'ex-militaires formés grâce au programme. Le nombre d'ex-militaires formés par le ministère du Travail jusqu'au 31 mars 1949 était de 134,444. Les dépenses du gouvernement fédéral, qui a porté tous les frais de la formation des ex-militaires, s'élevaient jusqu'à la même date à $25,462,502.

Sous-section 2.—Formation professionnelle des anciens combattants*

La formation professionnelle des anciens combattants, autorisée en vertu des dispositions de la loi sur la réadaptation des anciens combattants aux termes de laquelle 90,000 anciens combattants ont été admis à bénéficier de formation pour mieux se réadapter à la vie civile, a pris fin, sauf en ce qui concerne certains genres de formation à long terme. Le nombre maximum de 40,422 anciens combattants à la formation en novembre 1946 a baissé régulièrement jusqu'à 4,076 seulement à la fin de mai 1949.

Le décret du conseil 5983, en date du 29 décembre 1948, a permis d'assurer une formation professionnelle, aux termes de la loi sur la réadaptation des anciens combattants, article 7, à certains jeunes gens âgés de moins de 30 ans qui avaient servi dans la marine marchande et n'avaient pas été réellement réadaptés. Le 30 juin 1949, quelque 269 personnes avaient été admises à la formation et 85 avaient même commencé leur formation en vertu du décret.

Les cours de formation professionnelle des anciens combattants ont servi de moyen de réadaptation à environ 10 p. 100 de tous les ex-militaires de la seconde guerre mondiale. La valeur effective du programme se mesurera selon l'apport de ces personnes à la production nationale au cours des 30 ou 35 prochaines années.

* Revisé sous la direction du sous-ministre, ministère des Affaires des anciens combattants.

Section 6.—Accidents du travail et indemnisation des accidentés

Sous-section 1.—Accidents mortels du travail

Le ministère fédéral du Travail réunit les statistiques des accidents mortels du travail depuis 1903. Il les obtient des commissions provinciales des accidents du travail, de la Commission des transports et autres sources officielles, des correspondants officiels et des journaux.

23.—Accidents mortels du travail, par industrie, 1945-1948

Industrie	Nombre				Pourcentage du total			
	1945	1946	1947	1948p	1945	1946	1947	1948p
Agriculture	114	119	117	94	8·5	8·6	7·9	7·0
Abatage du bois	166	145	192	162	12·3	10·5	13·0	12·0
Pêche et piégeage	20	41	30	30	1·5	3·0	2·0	2·2
Mines, affinage des métaux non ferreux et carrières	188	174	190	190	14·0	12·6	12·9	14·1
Manufactures	269	346	265	262	20·0	25·1	18·0	19·4
Construction	127	132	169	173	9·4	9·6	11·5	12·8
Énergie et éclairage électriques	24	22	40	44	1·8	1·6	2·7	3·2
Transports et services publics	292	237	289	244	21·7	17·2	19·6	18·1
Commerce	52	53	57	42	3·9	3·9	3·9	3·1
Finances	—	3	8	3	—	0·2	0·5	0·2
Services	88	99	110	105	6·5	7·2	7·5	7·8
Non classés	5	7	8	1	0·4	0·5	0·5	0·1
Totaux	**1,345**	**1,378**	**1,475**	**1,350**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**

Accidents mortels selon la cause.—Les chiffres provisoires indiquent qu'en 1948 les trains, les véhicules, etc. en mouvement causent 397 accidents mortels intéressant des personnes actives. Les chutes de personnes causent 221 pertes de vie et les chutes d'objets, 214. Les autres accidents mortels comprennent: 157 causés par des substances dangereuses; 38, par des personnes heurtant des objets ou heurtées par des objets; 35, par des machines en mouvement; 21, par des animaux; 20, par des appareils de levage; 19, par des machines motrices; 12, par le maniement d'objets; et 6, par des outils. La catégorie "autres causes" compte 210 décès, dont 156 sont attribuables aux maladies professionnelles, à l'épuisement, etc. Le nombre d'accidents, mortels ou non, dont se sont occupées les commissions provinciales des accidents de travail, figure à la sous-section 2.

Sous-section 2.—Indemnisation des accidentés*

Toutes les provinces ont une loi assurant l'indemnisation du travailleur victime d'un accident par suite et au cours de l'exercice de ses fonctions ou atteint d'une maladie professionnelle déterminée, sauf s'il est immobilisé moins d'un certain nombre de jours. La législation de toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, prévoit un régime obligatoire de responsabilité collective. A Terre-Neuve, chaque employeur est personnellement responsable de l'indemnisation et des soins médicaux à l'égard des accidents survenant à l'ouvrage. D'après le régime de responsabilité collective, pour assurer le versement de l'indemnité, chaque loi provinciale pourvoit à la création d'une caisse des accidents, administrée par la province, à laquelle les employeurs sont tenus de contribuer selon un barème déterminé par la Commission des accidents du travail d'après les dangers que comporte l'industrie. Le travailleur

* De plus amples renseignements sont donnés dans la brochure *L'indemnisation des accidentés du travail au Canada: Lois provinciales comparées*, publiée par le ministère du Travail.

à qui s'appliquent les dispositions de la loi n'a pas droit de recours contre son employeur pour blessures reçues à l'ouvrage. Dans l'Ontario et le Québec, les autorités publiques, les compagnies de chemins de fer et de navigation de même que les compagnies de téléphone et de télégraphe sont individuellement responsables de l'indemnisation telle qu'elle est déterminée par la Commission et payent une certaine proportion des frais d'administration. Une loi fédérale pourvoit à l'indemnisation des employés du gouvernement fédéral, victimes d'un accident, aux termes de la loi de la province où l'accident se produit. Les marins non visés par une loi provinciale des accidents du travail ont droit à indemnisation en vertu de la loi de 1946 sur l'indemnisation des marins marchands.

Les soins médicaux sont fournis gratuitement aux ouvriers de toutes les provinces durant leur immobilisation.

Une indemnité est payable dans toutes les provinces pour l'anthrax, l'empoisonnement dû à l'arsenic, au plomb, au mercure et au phosphore ainsi que pour la silicose sous certaines conditions. Les autres maladies indemnisables varient selon les industries de la province.

Portée des lois d'indemnisation des accidentés du travail.—Les lois diffèrent les unes des autres quant à leur portée, mais s'appliquent en général à la construction, aux mines, aux manufactures, aux exploitations forestières, à la pêche, aux transports et communications et aux services d'utilité publique. Les entreprises qui n'emploient pas d'habitude plus qu'un certain nombre d'ouvriers peuvent être exclues, sauf en Alberta. A Terre-Neuve, la loi sur l'indemnisation vise, en général, toutes les personnes employées en vertu d'un contrat de service ou d'apprentissage. Les alinéas suivants renferment des renseignements sur toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve qui est étudiée séparément à la page 747.

Prestations.—Subordonnément à chacune des lois, un espace de temps fixe doit s'écouler entre la date de l'accident et le premier versement d'indemnité, mais dans tous les cas les soins médicaux sont donnés à compter de la date de l'accident. Ce laps de temps varie de trois à sept jours et, dans toutes les provinces, l'indemnité est versée à l'égard de cette période si l'invalidité de l'accidenté dure plus longtemps.

Actuellement, l'indemnisation dans les cas d'accidents mortels est la suivante:—

Frais funéraires: $150 en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Colombie-Britannique; $175 au Québec et en Alberta; $125 en Ontario et en Saskatchewan; et $100 dans l'Île du Prince-Édouard. Dans certains cas, les frais de transport de la dépouille mortelle sont aussi payés.

A une veuve ou à un veuf invalide, ou à une mère adoptive, tant que les enfants n'ont pas atteint la limite d'âge, il est fait un versement mensuel de $50 en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, de $45 au Québec, et de $40 dans l'Île du Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. En outre, une somme globale de $100 est payée dans toutes les provinces.

Pour chaque enfant à la charge d'un parent ou d'une mère adoptive touchant une indemnité, un paiement mensuel de $10 est fait dans l'Île du Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Québec de $12 en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan, de $12.50 en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, et de $15 en Alberta. Un supplément de $10 en Alberta et de $12.50 en Colombie-Britannique est versé aux écoliers de 16 à 18 ans.

Chaque orphelin reçoit $25 en Saskatchewan, $22.50 en Nouvelle-Écosse, $20 dans l'Île du Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique, et $15 dans les autres provinces (en Alberta, un supplément d'au plus $10 par mois peut être versé), le maximum étant de $90 par mois par famille en Nouvelle-Écosse.

La limite d'âge des enfants admissibles, sauf les invalides, est 16 ans dans l'Île du Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan, 18 ans au Québec, en Alberta, en Colombie-Britannique, et 18 ans au Nouveau-Brunswick ou l'âge où l'enfant quitte l'école. Dans l'Île du Prince-Édouard, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, et en Saskatchewan, les versements à l'enfant peuvent se continuer jusqu'à l'âge de 18 ans, au besoin, pour la poursuite de ses études. La Colombie-Britannique et le Manitoba continuent les versements aux enfants invalides jusqu'à leur rétablissement tandis que les autres provinces ne le font que pour la période durant laquelle, de l'avis de la commission, l'accidenté eût défrayé leur entretien.

Quand les seules personnes à charge sont d'autres personnes que l'époux ou l'épouse ou les enfants, toutes les lois prescrivent que l'indemnité doit être une somme raisonnable et proportionnée à la perte financière, mais le versement global mensuel ne doit pas dépasser $100 en Ontario, $60 au Manitoba, $85 en Alberta, $45 dans l'Île du Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, et $55 en Colombie-Britannique. Dans cette dernière province, toutefois, si une veuve, un veuf ou des enfants invalides sont également à charge, le maximum payable aux autres est $40 par mois. Dans toutes les provinces, l'indemnisation ne se continue à l'égard des personnes autres que l'époux ou l'épouse ou les enfants que pour la période durant laquelle, de l'avis de la Commission, l'accidenté eût défrayé leur entretien.

Sauf en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, les prestations maximums payables aux personnes à charge advenant la mort de l'ouvrier sont les deux tiers du gain de ce dernier. En Saskatchewan et en Ontario, le gain moyen constitue le maximum.

Le minimum payable à un époux ou une épouse et un enfant dans le Québec est $55 par mois et $65 s'il y a plus d'un enfant; au Manitoba, le minimum est $12.50 par semaine ou, s'il y a plus d'un enfant, $15 par semaine. En Saskatchewan, une veuve et un enfant doivent recevoir au moins $62 par mois; $70 s'il y a plus d'un enfant.

L'indemnité pour invalidité totale dans toutes les provinces, sauf l'Ontario et la Saskatchewan, consiste en un versement hebdomadaire, durant toute l'invalidité, égal à 66⅔ p. 100 de la moyenne du gain hebdomadaire; en Ontario et en Saskatchewan, il est égal à 75 p. 100. Sauf au Nouveau-Brunswick, les lois fixent les sommes minimums à payer. Ces montants hebdomadaires minimums sont $12.50 dans l'Île du Prince-Édouard et la Colombie-Britannique, et $15 en Nouvelle-Écosse, au Québec, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. En Ontario, le minimum est de $100 par mois. Si, toutefois, le gain moyen est inférieur au minimum, une somme égale au gain est versée dans toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan. Pour invalidité partielle, il existe des dispositions semblables dans toutes les provinces sauf le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta, soit les deux tiers de la différence du gain avant et après l'accident. L'Ontario et la Saskatchewan payent 75 p. 100 de la différence. Au Nouveau-Brunswick et en Alberta, le montant est déterminé par la Commission d'après la

réduction de la capacité de gain de l'accidenté, mais au Nouveau-Brunswick les deux tiers de la diminution du gain sont payables pour invalidité partielle temporaire. Dans toutes les provinces sauf la Colombie-Britannique, si la différence est 10 p. 100 ou moins, et au Nouveau-Brunswick dans tous les cas où la Commission juge la chose avantageuse à l'accidenté, une somme globale peut être versée.

Le gain moyen sur lequel la compensation est basée ne doit pas excéder $3,000 en Ontario et en Saskatchewan et $2,500 dans les autres provinces. Si le gain de l'ouvrier au moment de l'accident n'est pas considéré satisfaisant comme base, la Commission peut se fonder sur le gain moyen d'une autre personne exécutant le même genre de travail. L'indemnité versée aux ouvriers de moins de 21 ans peut être augmentée plus tard s'il est jugé que, sans l'accident, ils auraient probablement fini par gagner davantage.

En vertu du régime de la responsabilité individuelle de Terre-Neuve, la loi de 1948 tient l'employeur responsable de l'indemnisation en cas de décès ou de blessure par suite d'accident et d'invalidité ou de décès par suite de certaines maladies professionnelles. En cas de décès, l'indemnisation consiste en une somme globale calculée d'après les règlements établis par la loi, mais cette somme globale, y compris les indemnités supplémentaires prévues pour les personnes à charge de moins de 16 ans, ne peut excéder $6,000. Des paiements hebdomadaires peuvent être faits en cas d'invalidité. En cas d'invalidité totale, les paiements ne peuvent excéder 50 p. 100 du gain moyen hebdomadaire du travailleur et, en cas d'invalidité partielle, l'indemnisation consiste en un montant proportionné à la diminution du gain moyen. Un sixième de l'indemnité hebdomadaire peut être payé comme supplément pour chaque enfant de moins de 16 ans, mais le total des suppléments et de l'indemnité hebdomadaire ne peut excéder 75 p. 100 du gain moyen dans le cas d'invalidité totale ni 75 p. 100 la diminution du gain dans le cas d'invalidité partielle.

Les statistiques des indemnités versées aux accidentés, publiées par les commissions provinciales, ne sont pas établies sur une base comparable. Aussi sont-elles présentées dans une série de tableaux distincts.

21.—Activité de la Commission des accidents du travail, Nouvelle-Écosse, 1939-1948

NOTA.—Ces chiffres ne comprennent pas les réclamations en suspens. Les statistiques de 1917-1935 paraissent à la page 787 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936-1938, à la page 670 de l'édition de 1947.

Année	Indemnités	Soins médicaux	Total	Accidentés indemnisés
	$	$	$	nombre
1939	1,391,933	189,031	1,580,964	11,823
1940	1,285,390	190,616	1,476,006	13,948
1941	1,285,753	217,129	1,502,882	15,150
1942	1,730,169	211,663	1,941,832	17,455
1943	2,897,718	196,511	3,094,229	16,926
1944	2,693,483	185,392	2,878,875	19,027
1945	1,243,148	207,000	1,450,148	18,396
1946	1,181,207	194,912	1,376,119	19,496
1947	1,074,399	151,896	1,226,295	18,890
1948	1,054,654	168,403	1,223,057	19,741

25.—Activité de la Commission des accidents du travail, Nouveau-Brunswick, 1939-1948

NOTA.—Les statistiques de 1920-1935 paraissent à la page 787 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936-1938, à la page 670 de l'édition de 1947.

Année	Indemnités hebdomadaires	Invalidité partielle permanente	Décès		Soins médicaux		Réserve pour invalidité totale et permanente
			Frais funéraires	Réserve pour pensions	Honoraires de médecin et transport	Hôpitaux et infirmières	
	$	$	$	$	$	$	$
1939	220,053	78,326	1,833	69,175	103,115	59,295	5,361
1940	259,571	62,159	1,759	108,227	84,594	48,200	10,309
1941	410,058	115,845	3,659	118,472	130,130	75,570	14,364
1942	459,528	82,632	3,275	143,392	125,837	89,246	[1]
1943	486,304	113,332	2,900	94,414	115,121	82,266	5,085
1944	658,666	388,992	2,624	142,921	125,116	94,809	8,330
1945	772,210	141,998	3,392	142,624	125,300	102,256	[1]
1946	776,646	186,638	3,125	153,702	152,102	101,753	12,901
1947	834,738	244,676	3,514	230,560	168,650	136,140	128,372
1948	673,685[2]	133,009[2]	3,429[2]	177,847[2]	131,867[2]	102,640[2]	146,600[2]

[1] Aucune réserve déclarée. [2] Provisoire.

26.—Activité de la Commission des accidents du travail, Québec, 1939-1948

NOTA.—Les statistiques de 1928-1935 paraissent à la page 798 de l'*Annuaire* de 1940; celles de 1936-1938, à la page 670 de l'édition de 1947.

Année	Réclamations, cédules 1 et 2	Indemnités, cédule 1	Soins médicaux, cédule 1
	nombre	$	$
1939	53,942	3,143,787	778,665
1940	65,704	4,301,893	1,093,928
1941	82,568	4,730,726	1,210,325
1942	96,888	6,792,098	1,475,123
1943	90,564	6,462,259	1,389,008
1944	84,308	7,012,031	1,414,138
1945	82,724	7,737,865	1,458,809
1946	90,900	8,595,754	1,663,587
1947	96,135	9,774,008	1,836,483
1948	93,028[1]	5,394,374[1]	1,345,078[1]

[1] Provisoire.

27.—Activité de la Commission des accidents du travail, Ontario, 1939-1948

NOTA.—Les statistiques de 1915-1935 paraissent à la page 789 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936-1938, à la page 671 de l'édition de 1947.

Année	Prestations				Accidents signalés
	Cédule 1		Cédule 2[1] et employés du gouvernement	Total des sommes versées	
	Indemnités	Soins médicaux			
	$	$	$	$	nombre
1939	4,174,408	1,094,693	883,306	6,152,407	60,520
1940	4,852,470	1,408,250	1,022,158	7,282,878	81,116
1941	6,662,466	1,772,376	1,464,052	9,898,894	113,822
1942	7,225,733	1,977,854	1,733,376	10,936,963	133,513
1943	6,932,198	1,948,048	2,264,507	11,144,753	131,458
1944	8,317,960	1,888,846	2,278,793	12,485,599	123,820
1945	8,690,344	1,889,830	2,555,764	13,135,938	118,220
1946	11,797,877	2,358,949	2,345,197	16,502,023	138,570
1947	12,412,296	2,735,271	2,613,175	17,760,742	168,767
1948	15,272,487	4,082,032	4,355,763	23,710,282	179,811

[1] Comprend les employeurs personnellement responsables.

28.—Activité de la Commission des accidents du travail, Manitoba, 1939-1948

NOTA.—Les statistiques de 1917-1935 paraissent à la page 790 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936-1938, à la page 571 de l'édition de 1947.

Année	Prestations			Accidentés indemnisés
	Indemnités	Soins médicaux	Total	
	$	$	$	nombre
1939	736,903	196,090	932,993	9,401
1940	829,905	230,345	1,060,250	11,202
1941	1,041,261	241,187	1,282,448	13,378
1942	1,165,627	245,255	1,410,882	13,785
1943	1,386,104	240,492	1,626,596	13,948
1944	1,379,142	225,088	1,604,230	16,229
1945	1,353,094	211,125	1,564,219	16,196
1946	1,414,829	264,742	1,679,571	14,795
1947	1,439,275	295,295	1,734,570	15,746
1948	1,684,309	347,782	2,032,091	16,783

29.—Activité de la Commission des accidents du travail, Saskatchewan, 1939-1948

NOTA.—Les statistiques de 1930-1935 paraissent à la page 790 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936-1938 à la page 671 de l'édition de 1947.

Année	Prestations			Accidentés indemnisés
	Indemnités	Soins médicaux	Total	
	$	$	$	nombre
1939	388,848	103,897	492,745	4,984
1940	371,894	121,455	493,349	5,260
1941	472,281	136,827	609,108	5,825
1942	539,942	150,679	690,621	6,766
1943	676,592	138,355	814,947	6,921
1944	853,022	156,594	1,009,616	7,702
1945	800,516	176,697	977,213	7,509
1946	1,175,704	207,129	1,382,833	9,509
1947	1,550,635	238,257	1,788,893	11,860
1948	1,577,081	294,261	1,871,342	11,944

30.—Activité de la Commission des accidents du travail, Alberta, 1939-1948

NOTA.—Les statistiques de 1921-1935 paraissent à la page 791 de l'*Annuaire* de 1938; celles de 1936-1938, à la page 672 de l'édition de 1947. Les montants indiqués n'incluent pas les sommes transférées au fonds de pension, les frais d'administration ni les sommes mises de côté pour couvrir le passif estimatif. Les accidentés indemnisés n'incluent pas les accidentés bénéficiant seulement de soins médicaux.

Année	Prestations			Accidents signalés	Accidentés indemnisés
	Indemnités	Soins médicaux	Total		
	$	$	$	nombre	nombre
1939	464,398	339,388	803,786	13,504	6,584
1940	447,362	292,565	739,927	14,632	6,384
1941	497,913	316,273	814,186	16,928	7,755
1942	608,885	322,375	931,260	18,680	7,509
1943	816,493	368,299	1,184,792	19,700	7,602
1944	498,303	234,708	733,011	19,286	7,988
1945	517,879	249,639	767,518	19,154	8,891
1946	634,725	304,828	939,553	23,068	10,751
1947	721,226[r]	365,778[r]	1,087,004[r]	25,864[r]	11,632[r]
1948	858,116	441,735	1,299,851	28,557	12,253

31.—Activité de la Commission des accidents du travail, Colombie-Britannique, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1917-1935 paraissent à la page 792 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1936-1938, à la page 672 de l'édition de 1947.

Année	Prestations			Réclamations (chiffre brut)
	Indemnités	Soins médicaux	Total	
	$	$	$	nombre
1939	3,404,434	720,265	4,124,699	33,173
1940	3,692,950	834,073	4,527,023	38,487
1941	4,601,810	935,422	5,537,232	46,496
1942	6,941,736	1,586,164	8,527,900	65,475
1943	7,344,122	1,184,253	8,528,375	68,635
1944	8,031,613	1,182,236	9,213,849	60,463
1945	8,047,679	1,115,513	9,163,192	55,584
1946	8,413,654	1,353,596	9,767,250	59,947
1947	8,390,825	1,756,758	11,147,583	75,018
1948	10,202,450	2,270,329	12,472,780	74,064

Section 7.—Salaires et heures de travail

Sous-section 1.—Règlementation des salaires et des heures de travail

La règlementation des salaires et des heures de travail dans l'entreprise privée au Canada relève des provinces et chacune d'elles, excepté l'Île du Prince-Édouard, a sa législation en la matière. La loi de 1945 sur le salaire minimum des hommes en Nouvelle-Écosse n'est pas encore en vigueur.

En Nouvelle-Écosse, la loi du salaire minimum ne s'étend qu'aux femmes, tandis qu'en Ontario, bien que la loi s'applique aux deux sexes, les ordonnances ne visent que les femmes. Au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, il existe des ordonnances distinctes pour les hommes et pour les femmes, mais dans la dernière province certaines ordonnances s'appliquent aux deux sexes. Au Québec et en Saskatchewan, les ordonnances s'appliquent aux deux sexes. Les deux premières ordonnances rendues en vertu de la loi de 1945 sur le salaire minimum au Nouveau-Brunswick, ordonnances visant les employées des hôtels, restaurants et boutiques, ont été mises en vigueur en 1948. En vertu de la loi de 1947 sur la main-d'œuvre (salaire minimum) à Terre-Neuve, une ordonnance relative aux conducteurs d'autobus à Saint-Jean a été rendue en septembre 1949.

Dans le Québec, en vertu de la loi des conventions collectives, les dispositions concernant les heures de travail et les salaires, de même que l'apprentissage, les allocations familiales et les congés payés, établies par une convention collective conclue volontairement par les employeurs et les syndicats ouvriers ou des groupes d'employés, peuvent, à la suite d'un décret, lier tous les patrons et les employés de l'industrie dans le district visé par la convention, pourvu que les parties soient suffisamment représentatives de l'industrie. Le 31 mars 1947, 96 conventions avaient été généralisées pour s'appliquer à toute la province ou à une certaine région. Ces conventions visent 258,000 travailleurs et 20,000 employeurs. Les conventions en vigueur dans toute la province s'appliquent aux industries suivantes: matériaux de construction; confection de manteaux et costumes pour femmes, de robes et d'articles de mode; confections pour hommes et garçons; chapeaux et casquettes pour hommes et garçons; gants de toilette et de travail; chaussures; meubles; peintures; boîtes en carton ondulé et non ondulé; tannerie; lithographie; et construction d'ascenseurs. D'autres conventions visent des industries de villes

ou régions particulières de la province, y compris tous les métiers de la construction et de l'imprimerie dans les grands centres urbains et plusieurs régions rurales. En 1948, huit nouvelles conventions ont été appliquées pour la première fois et huit conventions visant les débardeurs et les employés municipaux ont été abrogées.

Les lois des normes industrielles du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et de la Saskatchewan, de même que la loi sur la main-d'œuvre en Alberta, portent que les salaires et les heures convenus à une conférence de représentants des employeurs et des employés convoquée par le ministre du Travail ou son représentant peuvent, en vertu d'un décret du conseil, devenir obligatoires pour l'industrie dans la zone désignée. La loi de la Nouvelle-Écosse ne s'applique qu'à la construction à Halifax, Dartmouth et Sydney.

En Nouvelle-Écosse, huit cédules visant des métiers particuliers de la construction sont en vigueur à la fin de 1948; six d'entre elles sont des cédules renouvelées dans une zone, tandis que deux autres sont établies pour la première fois dans une zone en 1948. Au Nouveau-Brunswick, des cédules appliquées en 1948 à deux métiers de la construction dans une zone ont remplacé des cédules antérieures.

En Ontario, 130 cédules sont en vigueur à la fin de 1948. Des cédules s'appliquent dans toute la province à la brasserie, aux manteaux, aux confections pour hommes et garçons et aux meubles non rembourrés. Dans l'industrie de la construction, une cédule vise plusieurs métiers de la construction dans une ville et 53 cédules, chacune visant un métier dans une localité, couvrent un ou plusieurs métiers dans 27 localités. Pour d'autres industries également, des cédules ne s'appliquent qu'à certaines zones: boulangers (une zone), fabricants de meubles rembourrés (une zone), leveurs de charbon (une zone), industrie du charbon (une zone), chauffeurs de taxis (une zone), stations-service (quatre zones), et barbiers (63 zones). Six de ces cédules s'appliquent pour la première fois en 1948.

En Saskatchewan, 16 ordonnances sont en vigueur à la fin de 1948, soit une pour les barbiers dans toute la province et d'autres pour les boulangers, charpentiers, électriciens, peintres, employés de garages et postes d'essence, bijoutiers, cordonniers et visagistes dans une ou plusieurs régions. En 1948, une nouvelle cédule est rendue obligatoire et 12 sont abrogées.

En Alberta, 22 cédules sont en vigueur à la fin de 1948. Elles visent dans une ou plusieurs régions les boulangers et vendeurs de produits de boulangerie, les employés des fonderies, certains artisans particuliers de la construction, les employés des laiteries, garages et postes d'essence, services de radio, buanderies et établissements de nettoyage, ainsi que les barbiers. Durant l'année, deux nouvelles cédules sont rendues obligatoires et cinq sont abrogées.

La Partie II de la loi sur les salaires équitables du Manitoba contient des dispositions analogues relativement à la fixation des salaires et des heures de travail dans tout commerce, métier ou entreprise, sauf l'agriculture. Des décrets rendus en vertu de cette loi ont fixé les salaires et les heures de travail de la boulangerie et des métiers de barbier et de coiffeur.

Dans toutes les provinces, sauf l'Île du Prince-Édouard, où elles s'appliquent aux mines, aux manufactures et dans certains cas aux boutiques, des lois limitent les heures de travail des femmes et des jeunes personnes ou, en certaines provinces, de tous les travailleurs. En Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, il existe aussi des lois qui

visent uniquement les heures de travail. La loi de la Nouvelle-Écosse n'est pas en vigueur. Plusieurs lois relatives au salaire minimum autorisent la règlementation des heures aussi bien que des salaires.

Règlementation des salaires minimums.—Le tableau 32 donne les taux de salaire minimum en vigueur, en juin 1949, dans plusieurs catégories d'établissements des principales villes. Les taux fixés pour tous les travailleurs s'appliquent à toute la province en Alberta et en Colombie-Britannique; il en est ainsi pour les hommes au Manitoba et pour les femmes au Nouveau-Brunswick. Quant aux autres provinces et pour ce qui regarde les femmes au Manitoba, des taux moins élevés sont en vigueur en dehors de chacune des régions urbaines désignées. Les taux indiqués s'appliquent aux heures spécifiées ou, sauf à Montréal et Winnipeg, à la semaine normale de travail de l'établissement si le nombre d'heures y est moindre.

32.—Salaires hebdomadaires minimums des ouvriers expérimentés dans les principales villes, juin 1949

Détail et genre d'établissement	Halifax[1]	Saint-Jean[1]	Montréal	Toronto[1]	Winnipeg[2]	Regina[3]	Edmonton[4]	Vancouver[5]
Heures par semaine	44-48	48	48-60[6]	48	44	44	48	44
	$	$	cents par heure	$	$	$	$	$
Manufactures	15·00	—	35	16·80	19·50	21·00	18·00	0·40[7]
Buanderies, etc.	15·00	—	35	16·80	19·50	21·00	18·00	0·40[7]
Boutiques	15·00	14·40	35	16·80	19·50	21·00	18·00	17·00[8]
Hôtels, restaurants etc.	15·00	0·28[7]	30[9]	16·80	19·50	21·00	18·00	18·00
Salons de coiffure	15·00	—	35	16·80	19·50	21·00	18·00	20·00
Théâtres et lieux d'amusement	15·00	—	35	16·80	19·50	0·50[7]	18·00	18·00
Bureaux	15·00	—	35	16·80	19·59	21·00	18·00	18·00[1]

[1] Femmes seulement. [2] Femmes; 50 cents pour les hommes auxquels s'applique la semaine de 48 heures. [3] Pour 36 heures ou plus. [4] Femmes; $25 pour les hommes de 21 ans ou plus. [5] Dans les hôtels, les salons de coiffure, les théâtres et les lieux d'amusement, les taux s'appliquent à 40 heures ou plus; dans les boutiques, à 39 heures ou plus; et dans les bureaux, à 36 heures ou plus. [6] Les taux s'appliquent à 48 heures dans les fabriques et les bureaux, sauf dans des cas déterminés, et les buanderies: 54 heures dans les boutiques, les salons de coiffure et les théâtres; 60 heures dans les hôtels. [7] Taux horaires. [8] Femmes; $18 pour les hommes de plus de 21 ans. [9] Aides-cuisiniers, 35c.; cuisiniers, 40c.

Règlementation des heures de travail et des vacances annuelles.—Dans l'Alberta et l'Ontario, il existe une journée maximum de huit heures et une semaine maximum de 48 heures pour les travailleurs visés par les lois. En Colombie-Britannique, le nombre d'heures est limité à 8 par jour et à 44 par semaine. En Saskatchewan, une loi de 1947 exige que soient payées à un taux de moitié plus élevé toutes les heures de travail en excédent de 8 par jour et de 44 par semaine. La loi de la Saskatchewan vise tous les travailleurs employés dans toute grande ville ou dans un rayon de 5 milles de celle-ci, les travailleurs de toutes les fabriques de la province et des magasins et bureaux des villes ou villages auxquels s'appliquent les ordonnances du salaire minimum. Dans les trois autres provinces mentionnées ci-dessus, les lois visent la plupart des travailleurs, sauf la main-d'œuvre agricole et les domestiques.

Une loi de 1949 au Manitoba exige que soient payées à un taux de moitié plus élevé toutes les heures de travail en excédent de 8 heures par jour et de 48 heures par semaine pour les hommes et de 44 heures par semaine pour les femmes. La loi vise la plupart des travailleurs industriels de la province.

Dans toutes les provinces qui ont une loi régissant les heures, celles-ci peuvent être allongées en cas d'urgence ou avec la permission de l'autorité administrative.

En Alberta et en Nouvelle-Écosse, la moitié plus doit être payée pour toutes les heures de travail en excédent de 48 ou de la semaine ouvrable régulière, si elle est de moins de 48 heures, mais en Nouvelle-Écosse le règlement ne s'applique qu'aux femmes et seulement lorsque le salaire minimum légal est payé. En Colombie-Britannique, la moitié plus doit être payée après 44 heures de travail. Dans la plupart des classes d'entreprises industrielles du Québec, la moitié plus est payée après 48 heures. Dans les hôtels, les restaurants et les autres établissements de travail des villes et villages les plus importants de la Saskatchewan, la moitié plus doit être payée après 48 heures.

Six provinces prévoient des vacances annuelles payées pour les travailleurs de la plupart des établissements industriels. Dans cinq de ces provinces, l'Alberta la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et le Québec, les travailleurs ont droit à une semaine de congé payé après un an de travail. Deux semaines de vacances sont accordées en Saskatchewan après un an de travail et en Alberta, après deux ans de travail. Au Québec, un employé qui travaille depuis moins d'un an a droit à une demi-journée pour chaque mois de travail et en Saskatchewan, à une journée.

En Alberta, les mineurs de houille ont droit à une journée de congé payé pour chaque 20 jours de travail durant le mois, mais à deux semaines au plus durant l'année.

Les travailleurs agricoles sont soustraits aux dispositions concernant les vacances dans toutes les provinces; il en est de même des domestiques, sauf au Manitoba et en Saskatchewan. La loi du Manitoba exclut aussi les entrepreneurs indépendants, ainsi que les compagnies de chemins de fer et de messageries qui relèvent du gouvernement fédéral. En outre, le Québec exclut les métiers du bâtiment, l'exploitation forestière, les corps publics, les concierges, les gardiens et certains travailleurs à temps discontinu; l'Ontario, les travailleurs professionnels et les entrepreneurs de pompes funèbres; le Manitoba et la Saskatchewan, les ranchs et les jardins maraîchers; et la Colombie-Britannique, l'horticulture.

Sous-section 2.—Statistique des salaires et des heures de travail de diverses catégories d'ouvriers*

La statistique des salaires et des heures de travail est réunie depuis plusieurs années par le ministère fédéral du Travail; elle paraît dans la *Gazette du Travail* et, plus tard, dans des rapports annuels supplémentaires de cette publication. Le premier rapport fut publié en 1921, mais la documentation a commencé dans plusieurs cas en 1901. Les nombres-indices montrent le mouvement général des salaires dans les principaux groupes industriels, de même que dans des industries particulières, mais ils ne peuvent servir à la confrontation des salaires d'une industrie à l'autre. La statistique porte sur les salaires moyens pour les heures de travail régulières ou le gain moyen pour le travail à la pièce durant des heures de travail régulières et, par conséquent, ne vise pas le surtemps ou les autres paiements de primes.

Les tableaux **33** et **34** donnent les nombres-indices des salaires selon le principal groupe industriel et l'industrie. De 1930 à 1933, les salaires fléchissent généralement mais, depuis, ils augmentent chaque année. De 1939 à 1948, la hausse du nombre-indice des salaires s'établit à 95·8.

* Pour des renseignements plus complets, voir *Salaires et heures de travail au Canada*, supplément de la *Gazette du Travail*, publié par le ministère du Travail.

33. Nombre-indices des salaires en certains groupes principaux d'industries, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres à compter de 1901 figurent au rapport *Salaires et heures de travail au Canada, 1947*, supplément de la *Gazette du Travail* publié par le ministère du Travail. Les chiffres de 1921–1938 paraissent à la page 679 de l'*Annuaire* de 1947.

(1939=100)

Année	Abatage du bois	Mines de charbon	Extraction des métaux	Manufactures	Construction	Transport par eau	Chemins de fer	Tramways électriques	Téléphones	Buanderies	Moyenne générale
1939	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
1940	104·9	102·1	102·8	104·3	104·5	105·2	100·0	103·9	101·3	105·4	103·9
1941	114·0	109·4	112·2	115·2	111·6	113·3	109·4	109·1	106·4	110·5	113·1
1942	125·9	113·1	118·7	125·5	118·6	125·8	114·8	115·8	112·0	116·5	122·5
1943	143·1	124·8	123·1	136·8	127·7	138·8	125·5	121·2	121·9	127·3	133·7
1944	146·1	146·0	125·2	141·4	129·6	142·2	125·5	125·7	122·4	128·9	137·9
1945	153·3	146·2	128·2	146·5	131·1	144·6	125·5	126·6	125·6	135·4	141·8
1946	167·4	146·7	135·7	161·5	143·9	162·3	142·3	139·5	125·2	147·5	155·2
1947	195·1	166·7	157·7	183·3	155·0	183·8	142·3	162·3	132·2	170·5	173·7
1948	218·8	192·9	173·1	205·9	176·3	213·5	170·2	175·0	140·4	183·0	195·8

34.—Nombres-indices des salaires, par industrie, 1944-1948

(1939=100)

Industrie	1944	1945	1946	1947	1948
Abatage du bois	**146·1**	**153·3**	**167·4**	**195·1**	**218·8**
Abatage du bois, Est du Canada	143·2	151·4	162·8	188·3	212·0
Abatage du bois, côte de la Colombie-Britannique	156·8	160·5	184·9	220·8	244·2
Mines	**134·8**	**136·5**	**140·6**	**161·7**	**181·9**
Houille	146·0	146·2	146·7	166·7	192·9
Métaux	125·2	128·2	135·7	157·7	173·1
Manufactures	**141·4**	**146·5**	**161·5**	**183·3**	**205·9**
Produits textiles primaires	146·0	151·5	165·6	190·1	224·2
Filés et tissus de coton	139·1	148·7	161·6	189·0	230·6
Filés et tissus de laine	160·3	163·5	183·1	209·8	241·3
Tricots—bonneterie, sous-vêtements et vêtements de dessus	146·2	150·3	162·5	184·3	213·8
Filés et tissus de rayonne	147·0	148·9	164·7	186·8	218·2
Vêtement	144·3	156·3	176·2	189·5	205·9
Complets et pardessus pour hommes et garçons	151·9	164·1	182·1	203·0	214·8
Vêtements de travail	141·0	148·0	160·3	173·0	197·1
Manteaux et costumes pour femmes et enfants	137·5	152·7	176·2	186·2	206·3
Robes	138·9	152·5	179·2	178·5	196·9
Chemises pour hommes	146·5	157·0	171·7	196·6	209·4
Articles en caoutchouc	139·8	143·4	167·7	190·1	213·7
Pulpe et ses produits	125·7	127·3	148·6	173·8	193·6
Pulpe	135·3	136·3	162·8	193·5	214·3
Papier-journal	119·6	120·9	137·3	158·4	174·3
Papier autre que papier-journal	124·7	126·8	147·0	170·9	191·8
Boîtes de papier	133·1	138·5	151·6	175·8	202·3
Impression et édition	116·3	118·5	127·3	138·9	158·2
Impression de journaux	116·5	119·1	125·7	136·6	152·6
Impression de travaux de ville	114·9	117·7	129·8	142·4	165·9
Bois-d'œuvre et ses produits	148·2	156·1	178·3	205·2	226·2
Sciages	148·7	157·5	184·8	215·7	236·5
Ateliers de rabotage, portes, châssis, etc	139·4	147·2	161·2	180·2	195·9
Meubles en bois	154·8	159·5	171·7	192·6	218·8
Substances végétales comestibles	134·2	139·4	153·0	175·0	194·5
Farine	135·0	139·2	153·1	178·0	196·5
Pain et gâteaux	134·3	139·0	152·6	174·2	191·6
Biscuits	135·8	142·0	159·2	184·1	210·5
Confiserie	131·8	139·0	148·7	167·0	189·3

34.—Nombres-indices des salaires, par industrie, 1944-1948—fin

Industrie	1944	1945	1946	1947	1948
Manufactures—fin					
Articles en fourrure	130·5	140·5	150·7	170·5	195·6
Cuir et ses produits	145·4	153·5	167·5	198·5	219·3
Cuir (tannage)	156·8	167·0	181·1	215·7	239·7
Chaussures	142·6	150·1	164·0	194·2	214·1
Produits de la viande	137·3	141·0	165·4	189·1	214·0
Fer et ses produits	142·6	148·2	159·6	180·4	200·5
Produits bruts, laminés et forgés	143·5	149·1	170·6	189·6	215·3
Produits des fonderies et ateliers d'usinage	140·8	149·5	161·0	189·6	212·1
Machines, moteurs, chaudières, réservoirs, etc.	147·9	147·3	155·8	177·4	195·8
Avions	138·7	148·7	154·6	162·9	173·3
Construction navale (en acier)	145·3	145·9	148·8	163·7	175·7
Véhicules automobiles	126·3	130·3	140·4	151·1	163·1
Accessoires et pièces d'automobile	147·1	148·2	162·3	191·0	215·3
Appareils de chauffage et de cuisson	149·5	155·4	163·5	192·0	226·6
Instruments agricoles	155·8	157·5	178·5	207·3	232·0
Produits du tabac	140·3	140·5	156·9	186·4	232·2
Boissons (produits de la brasserie)	123·5	127·9	148·4	160·7	182·9
Production et distribution d'énergie électrique	132·5	134·4	143·5	154·8	169·7
Fabrications électriques	154·1	156·8	169·1	195·5	225·6
Construction	**129·6**	**131·1**	**143·9**	**155·0**	**176·3**
Transports et communications	**128·0**	**128·8**	**143·5**	**149·3**	**174·3**
Transports	128·7	129·2	145·9	151·6	178·8
Transport par eau (intérieur et côtier)	142·2	144·6	162·3	183·8	213·5
Chemins de fer	125·5	125·5	142·3	142·3	170·2
Tramways électriques	125·7	126·6	139·5	162·3	175·0
Communications—téléphone	122·4	125·6	125·2	132·2	140·4
Services—Buanderies	**128·9**	**135·4**	**147·5**	**170·5**	**183·0**
Moyenne générale	**137·9**	**141·8**	**155·2**	**173·7**	**195·8**

35.—Salaire horaire moyen de certaines occupations manufacturières, par province, 1948

Occupation	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	$	$	$	$	$	$	$
Vêtements de travail—							
Piqueuses à la machine	0·43	0·50	0·67	0·59	[1]	0·59	0·66
Coupeurs	0·92	0·84	1·09	1·02	[1]	1·28	1·11
Papier-journal—							
Conducteurs de machine	2·34	2·14	2·08	[1]	[1]	[1]	2·32
Finisseurs	1·02	1·03	1·04	[1]	[1]	[1]	1·10
Produits du bois—							
Scieurs	0·77	0·78	0·90	0·83	[1]	0·94	1·49
Conducteurs de machine	0·66	0·70	0·82	0·86	0·89	0·92	1·12
Produits de la viande—							
Bouchers (en général)	1·07	1·06	1·01	1·12	1·16	1·09	1·17
Camionneurs	0·82	1·04	1·03	1·09	1·04	1·10	1·08
Produits du fer et de l'acier—							
Machinistes	0·98	1·02	1·08	0·95	0·96	1·05	1·33
Mouleurs	1·14	1·05	1·25	0·99	0·89	1·07	1·24
Filés et tissus de laine—							
Fileurs	0·69	0·77	0·84	0·70			
Tisseuses	0·62	0·67	0·72	0·60			

[1] Renseignements insuffisants.

36.—Moyenne des heures régulières ou normales de travail par semaine, hommes employés dans des industries choisies, par province, 1947 et 1948

Occupation		Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
		heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures
Vêtements de travail	1947	43·6	45·7	42·5	40·9	—	40·3	40·7
	1948	41·5	45·9	41·4	40·2	[1]	40·0	40·1
Papier-journal	1947	48·0	48·0	48·0	—	—	—	44·0
	1948	41·7	41·1	41·0	41·6	42·2	42·4	38·7
Produits du bois	1947	..	54·3	47·0	46·3	49·6	47·9	40·6
	1948	53·1	53·7	46·4	46·1	46·3	47·5	40·7
Produits de la viande	1947	44·0	48·0	45·4	44·8	44·2	44·6	43·9
	1948	44·2	45·6	45·1	44·1	44·2	44·0	44·1
Fer et produits	1947	..	47·0	44·7	45·5	44·0	42·5	40·2
	1948	47·1	46·8	44·5	45·1	44·1	42·8	40·1
Filés et tissus de laine	1947	..	49·7	47·0	43·6	—	—	43·2
	1948	49·3	48·5	46·8	45·3			

[1] Renseignements insuffisants.

37.—Salaire horaire moyen d'occupations déterminées dans certaines villes, 1948

Industrie et occupation	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver
	$	$	$	$	$
Construction—					
Briqueteurs et maçons	1·44	1·50–1·75	1·75	1·55	1·75
Charpentiers	1·23	1·25	1·50	1·35	1·55
Électriciens	1·33	1·35	1·65	1·35	1·70
Peintres	1·10	1·15	1·25	1·15	1·35
Plâtriers	1·32	1·50	1·80	1·50	1·75
Plombiers	1·30	1·45	1·60	1·50	1·65
Tôliers	1·10	1·25	1·65	0·95	1·65
Manœuvres	0·75	0·80	0·85	0·75	1·00
Industrie manufacturière—					
Ouvriers non spécialisés de fabrique (hommes)	0·71	0·81	0·84	0·83	1·06
Transports—					
Tramways électriques—					
Conducteurs de tramways à conducteur unique et conducteurs d'autobus[1]	1·01	1·00	1·10	1·00	1·10
Filistes	1·13	0·96	1·28	1·23	1·50
Ouvriers d'atelier et de remise	0·82–1·15	0·70–1·09	0·99–1·33	0·85–1·10	0·93–1·25
Électriciens	1·10	1·09	1·31	1·10	1·20
Cantonniers et manœuvres	0·78–0·91	0·70–0·86	0·99–1·10	0·75–0·80	0·94–0·99
Impression et édition—					
Typographes—					
Journaux	1·21	1·52	1·78	1·17	1·53
Travaux de ville	0·99	1·30	1·38	1·25	1·43
Pressiers—					
Journaux	1·38	1·43	1·78	1·19	1·57
Travaux de ville	0·97	1·19	1·32	1·18	1·37
Relieurs	0·81	1·17	1·29	1·16	1·40
Relieuses	0·41	0·58	0·71	0·60	0·81

[1] Taux maximums fondés sur la durée du service. Les conducteurs de tramways à deux conducteurs touchent 7c. de moins à Montréal, 6c. de moins à Vancouver et 5c. de moins à Toronto et Winnipeg.

38.—Heures régulières ou normales de travail par semaine en certaines villes, 1948

Industrie	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver
	heures	heures	heures	heures	heures
Construction—					
Métiers	40	44	40	40	40
Manœuvres	40 et 44	44 et 50	40 et 44	44 et 48	40 et 44
Transports—Tramways électriques	44	50	40 et 42·5	44–48	44–46
Impression et édition	40	40	40	40–48	37·5 et 40

Salaires des ouvriers agricoles.—En 1948, sauf quelques exceptions, les salaires de la main-d'œuvre agricole au Canada continuent d'augmenter comme ils le font depuis 1940, première année de la série sur ces salaires. En comparaison de 1940, les salaires courants payés aux hommes employés sur les fermes ont augmenté de deux fois et demie à trois fois et demie. La moyenne des salaires est indiquée avec ou sans pension pourvue par l'employeur. Les renseignements proviennent des correspondants agricoles bénévoles établis dans tout le Canada.

39.—Salaire moyen de la main-d'œuvre agricole masculine, par jour et par mois, les 15 janvier, 15 mai et 15 août 1945-1948

NOTA.—Les chiffres de 1940–1942 paraissent aux pp. 752–753 de l'*Annuaire* de 1943–1944; ceux de 1943–1944, aux pp. 682–683 de l'édition de 1947.

Province et année	15 janvier				15 mai				15 août			
	Par jour		Par mois		Par jour		Par mois		Par jour		Par mois	
	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Î.P.-É.—												
1945	2·18	2·95	45·45	63·50	2·29	2·89	50·19	71·33	2·55	3·36	52·59	76·25
1946	2·39	3·11	49·54	72·06	2·53	3·28	55·76	77·37	2·62	3·38	55·76	77·96
1947	2·59	3·30	52·55	74·21	2·70	3·50	57·31	80·00	2·69	3·54	55·50	75·16
1948	2·70	3·57	51·79	73·83	2·86	3·77	57·36	81·25	2·97	3·90	60·00	83·46
N.-É.—												
1945	2·89	3·74	54·41	84·00	3·21	3·88	64·07	88·15	3·43	4·21	69·15	91·44
1946	3·06	3·92	61·23	89·27	3·08	3·99	70·39	98·89	3·24	4·11	67·45	91·57
1947	3·34	4·18	71·16	97·30	3·41	4·43	69·65	101·05	3·57	4·36	72·44	101·00
1948	3·65	4·59	75·26	106·74	3·46	4·32	72·44	102·61	3·86	4·76	71·75	102·06
N.-B.—												
1945	3·00	3·85	68·11	90·00	3·15	4·04	75·32	98·86	3·52	4·32	80·63	103·46
1946	3·31	4·31	80·71	105·73	3·33	4·11	76·98	98·85	3·56	4·44	78·61	103·17
1947	3·59	4·53	83·08	103·27	3·59	4·43	82·86	108·44	3·77	4·69	86·88	107·63
1948	3·85	4·79	88·00	115·17	3·92	4·98	87·94	113·55	4·25	5·19	93·07	118·68
Qué.—												
1945	2·66	3·43	58·47	80·88	2·74	3·53	59·68	82·16	3·22	4·12	68·83	92·36
1946	3·89	3·79	62·68	86·50	3·10	3·96	68·94	93·96	3·46	4·36	74·48	98·41
1947	3·32	4·23	72·31	94·92	3·42	4·36	76·34	102·15	4·03	4·90	84·02	109·58
1948	3·76	4·80	82·99	112·10	3·80	4·80	84·25	116·69	4·16	5·16	90·14	118·66

39.—Salaire moyen de la main-d'œuvre agricole masculine, par jour et par mois, les 15 janvier, 15 mai et 15 août 1945-1948—fin

Province et année	15 janvier				15 mai				15 août			
	Par jour		Par mois		Par jour		Par mois		Par jour		Par mois	
	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ont.—												
1945	2·87	3·69	53·96	75·88	3·03	3·92	59·86	83·46	3·46	4·36	64·34	87·39
1946	3·04	3·93	57·06	80·51	3·29	4·19	64·80	89·40	3·62	4·55	68·40	92·40
1947	3·36	4·28	63·92	90·48	3·59	4·54	70·66	95·84	3·70	4·96	74·29	99·48
1948	3·62	4·66	69·43	97·11	4·11	4·80	74·28	101·11	4·41	5·47	80·70	108·21
Man.—												
1945	2·41	3·45	50·40	75·84	3·20	3·99	70·01	91·77	3·97	4·98	74·84	97·76
1946	2·64	3·54	49·88	71·97	3·24	4·25	68·75	91·39	4·71	5·66	77·50	102·81
1947	2·82	3·77	55·40	82·29	3·65	4·74	75·00	101·38	4·54	5·46	80·55	102·59
1948	3·29	4·56	61·42	93·02	4·00	5·10	79·69	107·82	4·74	5·84	86·55	115·00
Sask.—												
1945	2·45	3·47	51·12	76·21	3·42	4·35	75·92	99·34	4·00	4·85	77·31	101·92
1946	2·45	3·56	49·87	75·72	3·43	4·49	77·24	102·06	4·71	5·69	82·99	111·13
1947	2·69	3·71	54·04	81·47	3·71	4·68	81·98	109·16	4·83	5·99	89·23	116·06
1948	3·09	4·24	62·68	93·70	4·02	5·17	86·99	117·84	4·98	6·11	91·85	120·72
Alb.—												
1945	2·65	3·51	58·22	82·47	3·20	4·14	74·76	98·33	4·04	4·94	77·19	111·00
1946	2·76	3·65	60·25	86·01	3·45	4·43	76·16	102·32	4·37	5·17	80·02	106·66
1947	3·09	4·02	63·31	89·67	3·82	4·85	82·21	109·66	4·45	5·60	84·69	113·57
1948	3·41	4·53	68·83	101·00	4·10	5·13	88·82	117·53	4·57	5·65	90·41	124·74
C.-B.—												
1945	3·36	4·24	66·13	93·32	3·52	4·43	70·15	103·81	3·85	4·64	76·56	102·92
1946	3·56	4·50	70·59	100·50	3·80	4·74	79·60	104·05	4·42	5·26	82·63	105·56
1947	3·79	4·73	78·02	103·25	4·14	5·17	79·13	112·31	4·73	5·75	86·25	117·81
1948	4·37	5·54	84·54	120·91	4·58	5·93	92·60	127·11	4·87	5·97	93·93	130·50
Totaux—												
1945	**2·76**	**3·61**	**55·61**	**79·70**	**3·04**	**3·89**	**66·88**	**90·60**	**3·55**	**4·43**	**71·68**	**97·23**
1946	**2·93**	**3·84**	**57·24**	**82·23**	**3·25**	**4·15**	**71·36**	**96·27**	**4·04**	**4·95**	**75·28**	**100·62**
1947	**3·23**	**4·15**	**63·29**	**89·25**	**3·59**	**4·55**	**77·01**	**103·96**	**4·13**	**5·17**	**82·75**	**109·03**
1948	**3·62**	**4·66**	**70·00**	**100·09**	**3·93**	**4·89**	**83·26**	**113·07**	**4·40**	**5·44**	**86·79**	**116·67**

Section 8.—Travailleurs visés par des conventions collectives

Le ministère du Travail dresse la statistique du nombre de travailleurs visés par des conventions collectives au Canada. Le tableau **40** donne le chiffre des principaux groupes industriels. La deuxième colonne indique le nombre de travailleurs visés par des conventions dont l'application a été étendue en vertu de la loi de la convention collective du Québec (voir sous-section 1, p. 750). Toute double entrée du nombre de travailleurs visés par des conventions collectives intervenues en vertu de cette loi et d'autres conventions est éliminée dans la troisième colonne. Sur le nombre de travailleurs visés par des conventions, 92 p. 100 sont représentés par des syndicats internationaux ou nationaux. Un tableau plus détaillé, paru dans la *Gazette du Travail* de mars 1949, ainsi que des études antérieures des conventions intervenues dans certaines industries peuvent être obtenus du ministère du Travail.

40.—Travailleurs visés par des conventions collectives, par industrie, 1947

Groupe industriel	Conventions (autres que celles de la colonne 2)	Conventions étendues en vertu de la loi de la convention collective du Québec	Total[1]
	nombre	nombre	nombre
Agriculture	—	—	—
Exploitation forestière, pêche, piégeage	**42,029**	—	**42,029**
Mines (broyage inclus), carrières et puits de pétrole	**45,595**	**36**	**45,595**
Houille	21,073	—	21,073
Métaux	17,141	—	17,141
Autres mines	7,381	36	7,381
Industrie manufacturière	**510,477**	**89,680**	**575,159**
Aliments de provenance végétale	20,110	3,711	23,755
Autres produits de provenance végétale	33,318	—	33,318
Aliments de provenance animale	24,906	—	24,906
Produits du cuir et de la fourrure	10,949	19,600	27,590
Produits textiles	69,409	32,598	87,560
Produits du bois et du papier (y compris impression)	106,344	16,303	119,445
Produits du fer	148,731	14,287	160,178
Produits des métaux non ferreux	61,705	455	62,160
Produits des métalloïdes	17,338	1,016	18,354
Produits chimiques	13,819	1,710	14,075
Produits divers	3,818	—	3,818
Électricité et gaz, production et approvisionnement	**18,350**	—	**18,350**
Construction	**36,396**	**142,555**	**176,938**
Transports et communications	**241,028**	**4,898**	**241,983**
Tramways et autobus locaux	20,334	—	20,334
Chemins de fer (messageries comprises)	147,139	—	147,139
Transports par eau (arrimage compris)	31,287	4,898	32,242
Autres	42,268	—	42,268
Commerce	**16,098**	**10,590**	**26,615**
Finance et assurance	—	—	—
Services	**48,792**	**10,572**	**58,882**
Totaux	**958,735**	**258,331**	**1,185,551**

[1] Les doubles entrées dans les colonnes 1 et 2 sont éliminées de ce total.

Section 9.—Travail organisé au Canada

Les renseignements relatifs aux syndicats ouvriers sont publiés dans le rapport annuel du ministère du Travail sur le syndicalisme ouvrier au Canada.

A la fin de 1948, les syndicats ouvriers comptent 977,594 membres, groupés comme il suit d'après les rapports des syndicats au ministère du Travail: Congrès des Métiers et du Travail, 439,029 membres dans 2,779 succursales de syndicats affiliés et de syndicats à charte directe; Congrès canadien du Travail, 338,627 membres dans 1,187 succursales et syndicats locaux; Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, 99,370 membres dans 428 succursales; fraternités indépendantes de cheminots, 41,126 membres dans 376 succursales; et syndicats locaux indépendants, 4,346 membres dans 39 succursales.

En plus, on estime que Terre-Neuve, province canadienne depuis le 31 mars 1949, compte environ 35,000 syndiqués, dont plusieurs se sont affiliés aux congrès canadiens du travail.

Congrès des Métiers et du Travail du Canada.—Le Congrès est le plus ancien syndicat ouvrier central du Canada. Après la disparition de l'Union canadienne du Travail, qui groupait les syndicats locaux de l'Ontario de 1873 à 1877, il n'y eut pas d'organisme central jusqu'en 1883, année où le Conseil des Métiers et du Travail de Toronto réunit en conférence tous les syndicats locaux. Au cours de cette réunion, des dispositions furent prises en vue d'établir une association nationale qui fut officiellement mise sur pied en 1886.

Actuellement, sont affiliés au Congrès des Métiers et du Travail les syndicats "internationaux", dont presque tous sont également affiliés à la Fédération américaine du Travail, un certain nombre de syndicats canadiens ou "nationaux", et certains syndicats ouvriers à charte directe.

Congrès canadien du Travail.—Ce Congrès a été fondé en septembre 1940, lorsque le Congrès Pan-Canadien du Travail, formé en 1927, a modifié sa constitution afin de permettre l'affiliation au Congrès des succursales canadiennes des "syndicats internationaux" qui, aux États-Unis, sont affiliés au Congrès d'organisation industrielle. Le Congrès englobe aussi un certain nombre de syndicats auxquels il a accordé une charte.

Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.—Les syndicats catholiques nationaux au Canada datent de 1901. En 1921, ces syndicats catholiques locaux, groupés en fédérations, par industrie autant que possible, ont formé un organisme central, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.

41.—Membres des syndicats ouvriers au Canada, 1915-1948

Année	Membres	Année	Membres	Année	Membres
1915	143,343	1927	290,282	1939	358,967
1916	160,407	1928	300,602	1940	362,223
1917	204,630	1929	319,476	1941	461,681
1918	248,887	1930	322,449	1942	578,380
1919	378,047	1931	310,544	1943	664,533
1920	373,842	1932	283,096	1944	724,188
1921	313,320	1933	285,720	1945	711,117
1922	276,621	1934	281,274	1946	831,697
1923	278,092	1935	280,648	1947	912,124
1924	260,643	1936	322,746	1948	977,594
1925	271,064	1937	383,492		
1926	274,604	1938	381,645		

42.—Répartition des syndiqués par groupes industriels principaux, 1947 et 1948, et pourcentage de changement

Industrie	1947		1948		% de changement de 1947 à 1948
	Syndiqués	% du total	Syndiqués	% du total	
Mines et carrières	49,036	5·4	48,784	5·0	− 0·5
Métaux	181,491	19·9	188,264	19·3	+ 3·7
Construction	71,629	7·9	91,632	9·4	+27·9
Éclairage, chauffage et énergie	9,276	1·0	11,639	1·2	+25·5
Bois et produits du bois	77,806	8·5	95,390	9·8	+22·6
Impression et édition	17,831	2·0	19,731	2·0	+10·7
Transport ferroviaire	138,039	15·1	143,811	14·7	+ 4·2
Autres transports	59,536	6·5	62,203	6·4	+ 4·5
Services	110,737	12·1	116,169	11·9	+ 4·9
Vêtement et chaussure	54,769	6·0	50,301	5·1	− 8·2
Textiles	44,811	4·9	51,165	5·2	+14·2
Denrées alimentaires	39,851	4·4	44,137	4·5	+10·8
Toutes autres industries	57,312	6·3	54,368	5·5	− 5·1
Totaux	**912,124**	**100·0**	**977,594**	**100·0**	+ 7·2

43.—Syndicats ouvriers de 1,000 membres ou plus au Canada, au 31 décembre 1947 et 1948

Organisme	Effectif déclaré ou estimatif	
	1947	1948
	nombre	nombre
Syndicats internationaux		
Syndicat international des Travailleurs unis de l'Automobile, de l'Avionnerie et des Instruments aratoires d'Amérique	51,352	53,000
Syndicat international des Travailleurs de la Boulangerie et de la Confiserie d'Amérique	2,476	2,907
Syndicat international des Barbiers, Coiffeurs, Visagistes et propriétaires d'Amérique, compagnons	1,066	1,113
Fraternité internationale des Forgerons, Étampeurs et Aides	1,000	1,166
Fraternité internationale des Chaudronniers, Constructeurs de navires en fer et Aides d'Amérique	5,000	6,119
Fraternité internationale des Relieurs	2,343	2,759
Syndicat international des ouvriers brasseurs, minotiers, meuniers, limonadiers et distilleurs unis d'Amérique	2,300	2,300
Syndicat international des Briqueteurs, Maçons et Plâtriers d'Amérique	1,929	2,531
Syndicat international des employés du service du bâtiment	3,500	3,500
Fraternité unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique	24,738	36,381
Syndicat international des ouvriers unis du ciment, de la chaux et du gypse	[1]	1,380
Syndicat international des Travailleurs de l'industrie des produits chimiques	6,543	6,023
Ouvriers amalgamés du Vêtement d'Amérique	11,000	10,265
Syndicat des Télégraphistes commerciaux	2,824	3,569
Syndicat international des Ouvriers de la Distillerie, de la Rectification et de la Vinerie d'Amérique	2,758	2,951
Travailleurs unis de l'Électricité, de la Radio et de la Machinerie d'Amérique	25,000	25,000
Fraternité internationale des Travailleurs de l'Électricité	10,528	12,861
Syndicat international des Mécaniciens opérateurs	2,791	3,336
Association internationale des Pompiers	4,850	6,000
Fraternité internationale des Chauffeurs et Graisseurs	1,763	1,500
Syndicat international des Travailleurs de la Fourrure et du Cuir des États-Unis et du Canada	7,000	6,100
Travailleurs unis du Vêtement d'Amérique	1,350	1,350
Syndicat international des Ouvriers de la Mode féminine	11,985	13,025
Ouvriers unis du Gaz, Coke et Produits chimiques d'Amérique	—	2,315
Syndicat international des Chapeliers, Casquettiers et Modistes unis	1,999	2,187
Syndicat des Porteurs d'oiseau, des Ouvriers du bâtiment et des Manœuvres d'Amérique	1,288	2,201
Syndicat international des Employés d'hôtels et de restaurants et Ligue internationale des Garçons de bar d'Amérique	7,499	8,942
Travailleurs industriels du Monde	2,000	2,000
Lithographes amalgamés d'Amérique	1,301	1,425
Fraternité des Mécaniciens de locomotive	7,356	7,622
Fraternité des Chauffeurs et des Chauffeurs-mécaniciens de locomotive	9,792	9,853
Association internationale des Débardeurs	5,000	7,050
Syndicat international des Débardeurs et Entreposeurs	1,470	1,315
Association internationale des Machinistes	23,898	24,871
Fraternité des Cantonniers de chemin de fer	20,805	21,076
Association internationale des Tôliers	2,123	2,494
Syndicats international des Mineurs, Bocardeurs et Fondeurs	28,507	25,000
Employés unis des Mines d'Amérique	21,832	21,832
Syndicat international des Mouleurs et Travailleurs de fonderie d'Amérique du Nord	7,374	8,139
Fédération américaine des Musiciens des États-Unis et du Canada	8,000	8,985
Travailleurs des Bureaux et Travailleurs professionnels unis d'Amérique	1,200	1,200
Union internationale des Employés de bureau	1,061	1,082
Travailleurs unis de la Salaison d'Amérique	17,000	17,000
Fraternité des Peintres, Décorateurs et Colleurs de papier peint d'Amérique	3,853	4,892
Fraternité internationale des Papetiers	6,204	6,255
Association des compagnons et apprentis unis de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada	7,393	8,500
Syndicat international des Pressiers et Aides-pressiers de l'Amérique du Nord	4,250	4,863
Fraternité internationale des Travailleurs de la Pâte de bois, du Sulfite et du Papier	24,000	25,700
Ordre des Télégraphistes de chemin de fer	7,785	8,353
Fraternité des Employés de chemin de fer	19,889	20,860
Association amalgamée des Employés de Tramways électriques et d'Autobus d'Amérique	14,006	14,146
Fraternité des Commis de chemin de fer et de Navigation, Portefaix, Employés de messagerie et de gare	12,384	13,010
Fraternité des Nettoyeurs de wagons d'Amérique	17,421	18,837
Ordre des Conducteurs de Chemin de fer d'Amérique	2,580	2,791
Association internationale des Commis du commerce de détail	1,000	1,096
Travailleurs unis du Caoutchouc, du Liège, du Linoléum et des Matières plastiques d'Amérique	9,538	9,682

[1] Ce syndicat n'a pas été en activité, n'a pas soumis de rapport pour l'année indiquée ou comptait moins de 1,000 membres.

43.—Syndicats ouvriers de 1,000 membres ou plus au Canada, au 31 décembre 1947 et 1948—fin

Organisme	Effectif déclaré ou estimatif	
	1947	1948
	nombre	nombre
Syndicats internationaux—fin		
Syndicat international des Marins de l'Amérique du Nord	1,506	4,003
Alliance internationale des Employés de la Scène et des Projectionnistes de cinéma des États-Unis et du Canada	1,000	1,000
Travailleurs unis de l'Acier d'Amérique	40,000	48,000
Syndicat des Magasins de détail, Magasins de gros et Magasins à rayons	10,000	5,000
Fraternité internationale des Charretiers, Chauffeurs, Entreposeurs et Aides d'Amérique	8,126	11,074
Ouvriers unis de l'Industrie Textile d'Amérique	15,107	20,785
Syndicat des Travailleurs de l'Industrie Textile d'Amérique	15,000	15,000
Syndicat international des Travailleurs du Tabac	5,227	5,877
Syndicat international des Typographes	5,000	5,400
Syndicat international des Tapissiers en ameublement de l'Amérique du Nord	3,500	1,614
Syndicat international des Ouvriers du Bois d'Amérique	21,348	24,425
Syndicats nationaux		
Fédération des Barbiers et Coiffeurs de la province de Québec	1,000	[1]
Travailleurs amalgamés du Bâtiment et de la Construction du Canada	3,877	3,096
Fédération nationale des Métiers et Matériaux du Bâtiment	11,937	11,929
Syndicat canadien des Métiers du Bâtiment de la province de Québec	1,217	1,708
Fraternité canadienne des Employés municipaux	1,600	[1]
Fédération des Employés municipaux	1,348	1,150
Employés civils amalgamés du Canada	7,141	7,600
Association du Service civil de l'Alberta	3,333	4,124
Association du Service civil du Manitoba	1,000	1,600
Association du Service civil de la Saskatchewan	3,344	3,538
Fédération nationale des Ouvriers du Vêtement	3,770	3,975
Fédération nationale catholique des Employés du Commerce	2,300	3,318
Association des Officiers de la Douane et de l'Accise	2,130	[1]
Organisation nationale des Travailleurs municipaux, des Services publics, et de l'Électricité	1,856	1,959
Syndicat national des Mécaniciens opérateurs du Canada	2,618	2,817
Fraternité des Employés de Messageries	3,121	3,415
Syndicat des Pêcheurs et Manutentionnaires unis du poisson	[1]	7,722
Fédération des Syndicats des Travailleurs des Fruits et Légumes	3,500	2,800
Fédération nationale des Travailleurs du Meuble	1,278	1,275
Fédération nationale des Ouvriers du Gant au Canada	1,046	[1]
Association provinciale des Employés du gouvernement de la Colombie-Britannique	4,446	5,800
Fédération nationale des Fabricants de Bas entièrement diminués et circulaires	2,550	2,853
Fédération catholique nationale des services d'hôpitaux et des institutions religieuses	3,500	4,100
Association fédérée des Facteurs	3,250	3,132
Association nationale des mécaniciens de la marine du Canada	1,315	1,148
Fédération des Travailleurs de la marine	4,500	2,200
Fédération maritime nationale du Canada (autrefois Fraternité canadienne des employés de bateau)	3,434	3,814
Guilde de la marine marchande canadienne	1,610	1,626
Fédération nationale des Travailleurs des Métaux	6,405	7,600
Fédération nationale des Employés de l'industrie minière (autrefois Fédération nationale catholique des Travailleurs de l'amiante de la province de Québec)	4,000	4,500
Fédération nationale des employés municipaux du Canada	4,350	4,144
One Big Union	12,328	12,247
Association des Employés de la Poste canadienne	6,050	6,500
Fédération des Métiers de l'Imprimerie au Canada	2,450	2,800
Conseil conjoint des Employés publics (Division de la Colombie-Britannique)	2,725	2,215
Fédération nationale des Ouvriers de la Pâte de bois et du Papier	8,250	11,058
Fraternité canadienne des Employés de Chemins de fer et autres Employés de Transport	30,200	32,300
Association canadienne des Employés de Chemins de fer	3,655	3,372
Syndicat national des Employés de Chemins de fer	3,100	3,053
Fédération fédérale des commis de la poste ambulants	1,007	1,102
Syndicat canadien des Marins	11,200	6,000
Fédération générale des Travailleurs des Chantiers maritimes de la Colombie-Britannique	3,000	1,299
Syndicat national des Travailleurs de la Chaussure et du Cuir	2,119	1,746
Fédération nationale des Travailleurs du Cuir et de la Chaussure du Canada	4,450	3,139
Fédération des Instituteurs de la Colombie-Britannique	3,898	4,424
Fédération nationale catholique des Ouvriers de l'Industrie textile	12,654	12,217
Fédération nationale catholique des Ouvriers de l'Industrie du Bois du Canada	8,286	9,841
Union industrielle des ouvriers du bois du Canada	[1]	10,000

[1] Ce syndicat n'a pas été en activité, n'a pas soumis de rapport pour l'année indiquée ou comptait moins de 1,000 membres.

Section 10.—Grèves et lock-out

La statistique des grèves et des lock-out au Canada est établie par le ministère fédéral du Travail depuis sa création en 1900.

Une revue complète des grèves et des lock-out de 1947 et 1948, accompagnée d'analyses des statistiques sous diverses rubriques, paraît dans les suppléments de la *Gazette du Travail* d'avril 1948 et d'avril 1949.

Grèves et lock-out ces dernières années.—En 1948, les relations industrielles se sont sensiblement améliorées, par comparaison aux deux années précédentes, comme le révèle la statistique des différends entre travailleurs et employeurs amenant la cessation du travail. En 1948, la perte de temps due aux grèves était égale à un peu plus du tiers de celle de 1947 et à environ un cinquième de celle de 1946, l'année cime. Le nombre de grèves et de lock-out et le nombre de travailleurs intéressés en 1948 ont été les plus bas depuis 1939.

La demande de salaires plus élevés, pour compenser l'augmentation du coût de la vie, a été le principal motif des deux tiers des grèves de l'année; elle est responsable d'environ 85 p. 100 de la perte de temps totale. En 1947, environ 90 p. 100 de la perte de temps tenait à des différends au sujet d'augmentations de salaire. A ces demandes se rattachaient souvent d'autres questions diverses comme le syndicalisme, les conditions de travail, les vacances payées, etc. Depuis 1945, alors que les questions de syndicalisme étaient la principale cause du chômage attribuable aux grèves, la reconnaissance d'un syndicat n'a jamais été contestée. En 1948, on n'a pas connu de grève de solidarité. La diversité et la complexité des causes de grève et de lock-out rendent difficile leur classement pour fins statistiques, car les points en litige sont généralement nombreux dans chaque cas.

Le groupe des industries manufacturières, qui compte le plus gros effectif d'ouvriers, accuse en 1948 une plus grande perte de temps résultant des grèves que tous les groupes réunis, tandis qu'en 1947 c'est le groupe des mines. En 1948, l'industrie de la houille a connu deux grèves importantes et neuf interruptions moins étendues du travail. Dans toute l'industrie minière, la perte de temps se chiffre par environ un tiers du total de l'année. Proportionnellement au nombre d'employés à gages et à salaire au Canada, la perte de temps globale s'établit à environ 0·1 p. 100 du total estimatif des heures de travail. En 1947, elle était d'environ 0·25 p. 100 et en 1946 d'environ 0·5 p. 100.

En 1948, le règlement de 40 p. 100 des grèves a lieu par voie de négociations directes, soit approximativement la même proportion que l'année précédente. Dans le règlement d'une foule d'autres différends, la conciliation joue un rôle important, souvent après renvoi à des commissions de conciliation, à des tribunaux du travail, etc. En 1948, environ 35 p. 100 des interruptions du travail se règlent par voie de conciliation, de renvoi aux commissions du travail et aux commissaires, et d'arbitrage, soit le même pourcentage environ qu'en 1947.

44.—Grèves et lock-out, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1939 paraissent aux tableaux correspondants des éditions précédentes de l'*Annuaire*.

Année	Houillères			Industries autres que les houillères			Toutes industries			
	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Travailleurs atteints	Journées-hommes perdues	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Travailleurs atteints	Journées-hommes perdues	Grèves et lock-out en cours durant l'année	Grèves et lock-out commencés durant l'année	Travailleurs atteints	Journées-hommes perdues
1939	48	31,102	111,274	74	9,936	113,314	122	120	41,038	224,588
1940	65	31,223	68,734	103	29,396	197,584	168	166	60,619	266,318
1941	45	38,136	109,069	186	48,955	324,845	231	229	87,091	433,914
1942	53	19,670	66,318	301	94,246	383,884	354	352	113,916	450,202
1943	111	59,017	204,980	291	159,387	836,218	402	401	218,404	1,041,198
1944	46	11,180	28,507	153	64,110	461,632	199	195	75,290	490,139
1945	39	27,422	183,102	158	68,646	1,274,318	197	196	96,068	1,457,420
1946	42	21,414	43,854	186	118,060	4,472,539	228	225	139,474	4,516,393
1947	11	45,467	1,314,334	225	58,653	1,083,006	236	232	104,120	2,397,340
1948	11	14,695	303,369	143	28,125	582,154	154	147	42,820	885,793

45.—Grèves et lock-out, par industrie, 1947 et 1948

Industrie	1947					1948				
	Nombre de grèves et lock-out	Travailleurs atteints		Temps perdu		Nombre de grèves et lock-out	Travailleurs atteints		Temps perdu	
		Nombre	Pourcentage	Journées-hommes	Pourcentage		Nombre	Pourcentage	Journées-hommes	Pourcentage
Agriculture	1	..		..	..	1	..	..	..	..
Exploitation forestière	**1**	**50**	--	**150**	--	**6**	**1,495**	**3·5**	**9,750**	**1·1**
Pêche et piégeage	**2**	**750**	**0·7**	**31,000**	**1·3**	1	..	..	..	..
Mines, etc.[2]	**16**	**47,266**	**45·4**	**1,359,777**	**56·7**	**12**	**16,695**	**39·0**	**308,989**	**34·9**
Industries manufacturières	**133**	**41,357**	**39·7**	**877,077**	**36·0**	**79**	**18,500**	**43·2**	**487,532**	**55·0**
Substances végétales, etc.	10	939	0·9	16,279	0·7	3	231	0·5	2,135	0·2
Tabac et spiritueux	2	50	--	1,053	--	2	173	0·4	760	0·1
Caoutchouc et produits	1	560	0·6	300	--	3	330	0·8	1,479	0·2
Produits animaux	3	13,928	13·4	465,253	19·4	1	200	0·5	250	--
Chaussure (cuir)	5	1,969	1·9	57,259	2·4	1	..	..	..	..
Fourrure, cuir et autres produits animaux	7	1,624	1·6	20,430	0·9	1	44	0·1	1,400	0·2
Textile, vêtements, etc.	16	10,111	9·7	103,253	4·3	14	3,754	8·8	133,298	15·0
Pulpe, papier et produits du papier	1	250	0·2	21,500	0·9	1	..	..	..	..
Impression et édition	3	1,183	1·1	12,013	0·5	2	859	2·0	7,645	0·9
Divers produits du bois	25	2,594	2·5	46,098	1·9	10	1,791	4·2	86,186	9·7
Produits en métal	42	6,055	5·8	114,943	4·8	37	10,735	25·1	251,984	28·4
Construction maritime	4	707	0·7	3,598	0·2	1	..	..	..	..
Métalloïdes, produits chimiques, etc.	13	1,282	1·2	14,733	0·6	5	312	0·7	2,315	0·3
Produits divers	1	105	0·1	365	--	1	71	0·1	80	--
Construction	**33**	**6,091**	**5·9**	**44,362**	**1·8**	**19**	**3,337**	**7·8**	**39,666**	**4·5**
Édifices et charpentes	32	6,057	5·9	44,262	1·8	18	3,322	7·8	39,546	4·5
Chemins de fer	1	..	..	..	..	1	..	..	..	..
Ponts[3]	1	..	..	..	..	1	..	..	..	..
Routes	1	..	..	..	..	1	15	..	120	--
Canaux, ports, voies d'eau	1	34	--	100	--	1		..	..	..
Diverse	1	..	..	..	..	1	..	..	..	..

Renvois à la fin du tableau, p. 765.

45.—Grèves et lock-out, par industrie, 1947 et 1948—fin

Industrie	1947					1948				
	Nombre de grèves et lock-out	Travailleurs atteints		Temps perdu		Nombre de grèves et lock-out	Travailleurs atteints		Temps perdu	
		Nombre	Pourcentage	Jours-hommes	Pourcentage		Nombre	Pourcentage	Jours-hommes	Pourcentage
Transports et services d'utilité publique	**23**	**4,434**	**4·3**	**74,271**	**3·1**	**14**	**1,312**	**3·0**	**26,176**	**3·0**
Chemins de fer	[1]	..	..	..	..	1	12	--	48	--
Tramways et autobus locaux	5	3,106	3·0	64,971	2·7	1	66	0·1	300	--
Autre transport local et routier	5	201	0·2	1,855	0·1	6	357	0·8	3,083	0·4
Transport par eau	12	1,118	1·1	7,436	0·3	6	877	2·1	22,745	2·6
Transport par air	[1]	..	..	..	..	[1]	..	..	..	..
Télégraphe et téléphone	[1]	..	..	..	..	[1]	..	..	..	..
Électricité et gaz	1	9	--	9	--	[1]	..	..	..	..
Divers	[1]	..	..	..	..	[1]	..	..	..	..
Commerce	**8**	**880**	**0·8**	**1,231**	**0·1**	**6**	**239**	**0·6**	**2,890**	**0·3**
Finance	[1]	..	..	..	..	**1**	**110**	**0·3**	**1,535**	**0·2**
Services	**20**	**3,292**	**3·2**	**9,472**	**0·4**	**17**	**1,132**	**2·6**	**9,255**	**1·0**
Administration publique[4]	6	2,659	2·6	1,568	0·1	4	79	0·1	160	--
Amusements	1	50	--	200	--	[1]	..	..	..	..
Services commerciaux et personnels	13	583	0·6	7,704	0·3	13	1,053	2·5	9,095	1·0
Totaux	**236**	**104,120**	**100·0**	**2,397,340**	**100·0**	**154**	**42,820**	**100·0**	**885,793**	**100·0**

[1] Aucune déclarée. [2] Y compris la réduction des métaux non ferreux. [3] Y compris la construction de tous les ponts importants. [4] Y compris le service de l'aqueduc.

Section 11.—Le Canada et l'Organisation internationale du Travail

Le ministère du Travail est l'agent de liaison officiel entre le gouvernement canadien et l'Organisation internationale du Travail. Établie en 1919 et liée à la Société des Nations en vertu des traités de paix, l'Organisation vise à améliorer la situation ouvrière et sociale des travailleurs dans le monde entier au moyen d'ententes internationales et de mesures législatives. En vertu d'une entente sanctionnée par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail à sa 29e session, tenue à Montréal (P.Q.), le 2 octobre 1946, et par l'Assemblée générale des Nations Unies le 14 décembre 1946, l'Organisation est devenue institution spécialisée des Nations Unies, tout en gardant son autonomie.

Association de 60 nations, financée par leurs gouvernements et dirigée par les représentants de ces gouvernements ainsi que des employeurs et employés syndiqués, l'Organisation comprend: 1° la Conférence générale des représentants des États membres, 2° le Bureau international du Travail, et 3° le Conseil d'administration du Bureau. Depuis 1945, l'établissement de huit commissions tripartites, chargées d'aviser aux problèmes des principales industries mondiales, a beaucoup élargi le cadre et le champ d'activité de l'Organisation.

En temps normal, la Conférence se réunit au moins une fois l'an et se compose de quatre délégués de chaque État membre, dont deux représentent le gouvernement et deux, les employeurs et les employés, respectivement. Les décisions de la Conférence sont rendues sous forme de projets de conventions ou de recommandations. Ces

décisions, une fois adoptées comme lois et ratifiées par les États membres, leur sont légalement obligatoires et l'application dans ces pays en est examinée par la Conférence chaque année. Cependant, la constitution du B.I.T. exige que chaque convention soit soumise à l'autorité ou aux autorités compétentes qui légiféreront ou prendront d'autres mesures en la matière. Au Canada, les autorités compétentes en ce qui concerne la matière de la plupart des conventions et recommandations sont les législatures provinciales. Les modifications de la constitution adoptées par la Conférence en 1946 comprennent de nouvelles dispositions concernant les obligations imposées aux pays fédéraux sur la manière de donner suite aux conventions et recommandations lorsqu'elles sont ratifiées par les deux tiers des États membres. Ces modifications de procédure doivent faciliter l'adoption des conventions et des recommandations par les États ou les provinces des divers pays fédéraux.

Le Bureau international du Travail est le secrétariat permanent de l'Organisation, et remplit les fonctions d'office de renseignements et de maison d'édition pour toutes les questions intéressant l'industrie et le travail.

Le Conseil d'administration est composé de 32 personnes, dont 16 représentants de gouvernements, huit d'employeurs et huit d'employés. Tous, sauf les représentants des huit principaux pays industriels, qui occupent un siège permanent, sont élus tous les trois ans par la Conférence. Le Conseil d'administration, qui se réunit d'habitude tous les trois mois, voit à l'administration générale du Bureau international du Travail, établit son budget et détermine le programme de la Conférence quand celle-ci ne le fait pas elle-même. Quatre sessions ont eu lieu en 1948, soit en mars, juin, juillet et décembre, la première et la quatrième à Genève et les deux autres à San-Francisco.

La Conférence a tenu 32 sessions et adopté 90 projets de convention et 83 recommandations visant une foule de sujets: liberté d'association; heures de travail; repos hebdomadaire, congés; salaire minimum d'embauchage; travail de nuit des femmes et jeunes personnes; santé et sécurité; indemnisation des accidentés; conditions de travail des marins; assurance-chômage, assurance-maladie, assurance-vieillesse et assurance-décès; problèmes de la main-d'œuvre coloniale; protection des ouvriers itinérants; et plusieurs autres aspects de la sauvegarde des droits et des intérêts du travailleur. Ces conventions ont fait l'objet de 1,012 ratifications.

Huit conventions internationales du travail ont été adoptées par le Parlement du Canada et ratifiées par le Gouvernement; six concernent les marins, une les débardeurs et une la statistique.

En 1948, la Conférence internationale du travail a tenu sa trente et unième session à San-Francisco, trois des huit commissions industrielles du Bureau international du Travail ont tenu des sessions (produits chimiques, textiles et pétrole), une Conférence technique tripartite sur les règlements de sécurité pour les fabriques s'est réunie afin de dresser un règlement-type pour les fabriques et une réunion préliminaire de techniciens experts en sécurité dans les houillères a eu lieu. Le Canada était représenté à toutes ces réunions, dont le compte rendu complet est donné dans la *Gazette du Travail.*

CHAPITRE XX.—TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Réglementation officielle des moyens de transport et de communication	768
Section 1. Réglementation officielle des moyens de transport	768
Section 2. Réglementation officielle des moyens de communication	770
Partie II.—Transport ferroviaire	771
Section 1. Chemins de fer	771
Sous-section 1. Parcours et matériel	772
Sous-section 2. Finances	773
Sous-section 3. Trafic	777
Sous-section 4. Chemins de fer Nationaux du Canada	781
Section 2. Tramways électriques	785
Section 3. Messageries	787
Partie III.—Transport routier	789
Section 1. Règlements provinciaux concernant les automobiles et la circulation	789
Section 2. Routes et véhicules	793
Sous-section 1. Voirie	793
Sous-section 2. Véhicules automobiles	795
Partie IV.—Transport par eau	804
Section 1. Équipement, aménagement et circulation	804
Sous-section 1. Navigation	804
Sous-section 2. Balisage des eaux	808
Partie IV—Transport par eau—fin	
Sous-section 3. Canaux	809
Sous-section 4. Ports	814
Sous-section 5. Services et activité du gouvernement fédéral	817
Section 2. Statistique financière du transport par eau	820
Partie V. Transport aérien civil	828
Section 1. Administration et expansion	828
Section 2. Services aériens	832
Section 3. Statistique de l'aviation civile	836
Partie VI.—Communications par fil	844
Section 1. Télégraphes	844
Section 2. Téléphones	845
Partie VII.—Radiocommunications	848
Section 1. Administration	848
Section 2. Activité du gouvernement fédéral	854
Section 3. La Société Radio-Canada	861
Section 4. Postes émetteurs privés	866
Partie VIII.—Les Postes	867
Section 1. Statistique des postes	870
Section 2. Services postaux auxiliaires	875
Partie IX.—La presse	877

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Le Canada, qui s'étend de l'est à l'ouest sur plus de 3,000 milles, où les principales barrières topographiques vont du nord au sud et dont la population relativement faible de 13,549,000 (estimation de 1949) est dispersée le long de la lisière méridionale de cette vaste étendue, présente des difficultés de transport exceptionnelles. Diverses parties du pays sont isolées les unes des autres par le détroit de Cabot, le détroit de Belle-Isle, par des régions forestières accidentées et rocheuses, comme la contrée située entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, les régions septentrionales des lacs Huron et Supérieur, qui séparent les secteurs industriels de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des Prairies, et les barrières que dressent les montagnes de la Colombie-Britannique. Le transport peu coûteux s'impose dans un pays où la population est ainsi disséminée et qui produit pour le marché étranger, aussi bien que pour les parties lointaines du pays lui-même.

Pour mettre en lumière la valeur de chacun des moyens de transport, le présent chapitre de l'*Annuaire*, après avoir examiné dans la partie I la règlementation officielle des transports et des communications, étudie en particulier, dans les parties II, III, IV et V, respectivement, les quatre principaux moyens de transport: le rail, la route, l'eau et l'air. Chaque partie est conçue de façon à montrer: 1° le matériel d'exploitation, l'outillage et les facilités; 2° ce qu'il en coûte au peuple canadien; et 3° le trafic ou les services rendus, dans la mesure où il existe des statistiques sur chaque moyen de transport.

Du point de vue économique et social, le développement des communications, dans un pays aussi vaste et où les centres de population sont si épars, est à peine moins important que celui des transports. La poste a été pour la population un grand facteur de solidarité à laquelle la radio vient de nos jours apporter son concours. Le télégraphe et le téléphone ont fortement contribué à amoindrir les distances et à rendre les relations plus étroites; le téléphone rural a été un bienfait particulier pour la vie économique et sociale des campagnes. La presse, secondée par des communications par télégraphe et par câble à bon marché et par un tarif postal de deuxième classe peu élevé dans toutes les parties du pays, a aidé à développer le sentiment national. Ces moyens de communication sont étudiés dans les parties VI, VII, VIII et IX.

PARTIE I.—RÈGLEMENTATION OFFICIELLE DES MOYENS DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

Section 1.—Règlementation officielle des moyens de transport*

En vue d'assurer les moyens de transport nécessaires, le rail, la route, l'eau et l'air doivent constituer les organes reliés les uns aux autres d'un système général où chacun ait sa place. Le ministère fédéral des Transports fut organisé le 2 novembre 1936, sous l'empire du chapitre 34 des statuts de 1936, afin d'unifier sous un seul ministère la régie et la surveillance des chemins de fer, des canaux, des ports, de la marine et de la navigation, de l'aviation civile, de la radio et de la météorologie.

Les transports et les communications constituent, généralement parlant, un "monopole naturel", i.e. un mode d'entreprise qui peut servir le public plus efficacement et plus économiquement lorsqu'un ou quelques organismes ont la haute main sur un genre particulier de service à travers le pays. C'est pourquoi il y a eu une forte tendance vers la consolidation et la fusion au cours du dernier demi-siècle. La concentration de l'exploitation ferroviaire dans les mains du Pacifique-Canadien et des chemins de fer Nationaux constitue l'exemple frappant de ces fusions au Canada ces dernières années.

Cette concentration peut s'accompagner d'éléments de monopole et de majorations possibles des tarifs; il a donc été jugé bon au Canada, comme en d'autres pays, d'établir une autorité pour règlementer les tarifs et les autres conditions des services que les voituriers publics fournissent au pays. La règlementation, en ce qui concerne les chemins de fer à charte ou qui relèvent du gouvernement fédéral, est maintenant assurée par la Commission des transports. De temps à autre, l'autorité de la Commission a été étendue jusqu'à un certain point à d'autres services publics (voir ci-dessous "Commission des transports aériens", pages 769-770).

Outre la Commission des transports, plusieurs provinces comptent des organismes dont les fonctions comprennent entre autres la surveillance et la règlementation des services publics locaux qui relèvent des autorités provinciales ainsi que la règlementation de leurs tarifs. Parmi ces organismes figurent le ministère des Affaires municipales d'Ontario (autrefois la Commission municipale et ferroviaire d'Ontario, établie en 1906), la Commission des services publics du Québec, établie en 1909, le Bureau des commissaires des services publics de la Nouvelle-Écosse et la Commission des services publics du Manitoba. Dans les trois autres provinces de l'Ouest, les mêmes fonctions sont exercées par le ministère provincial des Chemins de fer.

* Rédigé en collaboration avec la Commission des transports, la Commission des transports aériens et le ministère des Transports.

La Commission des transports du Canada.—L'*Annuaire* de 1940, aux pp. 652-653, explique la situation qui a amené la règlementation des chemins de fer au Canada par une commission, et donne d'autres renseignements sur l'organisation de la Commission, la procédure, les jugements, etc.

Pouvoirs de la Commission.—Pour ce qui est du transport par rail, les pouvoirs de la Commission ont trait aux questions relatives au tracé, à la construction et à l'exploitation des chemins de fer. Le plus important de ces pouvoirs est la réglementation des tarifs. Les tarifs des voyageurs sont divisés en tarifs réguliers et tarifs spéciaux; ceux des marchandises, en tarifs réguliers, spéciaux et concurrentiels. Les tarifs réguliers sont des tarifs maximums et les seuls qui ne peuvent être mis en vigueur sans l'approbation de la Commission. Les tarifs spéciaux et concurrentiels, étant inférieurs aux tarifs maximums, ne nécessitent pas l'approbation de la Commission, pourvu que le changement de tarif ait été annoncé. Mais, ordinairement, les modifications importantes sont portées devant la Commission, car elles ont pour effet de modifier l'étendue du territoire où un expéditeur peut soutenir la concurrence; c'est pourquoi il peut les déférer à la Commission.

En vertu d'une modification de la loi des chemins de fer, la réglementation des tarifs du téléphone, du télégraphe et des messageries a été confiée à la Commission, mais avec des pouvoirs moins étendus que dans le cas des chemins de fer. Subordonnément à la loi des transports de 1938 et aux proclamations faites sous son empire par le gouverneur en conseil, la Commission est autorisée à émettre des permis aux bateaux qui transportent des passagers ou des marchandises sur les Grands lacs ainsi que sur le Mackenzie et le Yukon. La Commission doit exercer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi des transports et la loi des chemins de fer, afin de coordonner et d'harmoniser l'activité de tous les exploitants de transport par chemins de fer et par navires. Elle peut exiger de tout solliciteur de permis visé par la loi des transports d'établir à sa satisfaction que la commodité et la nécessité du public exigent ce transport et examiner la solvabilité du solliciteur ou du détenteur de permis. La Commission peut indiquer sur le permis les ports entre lesquels les navires nommés peuvent transporter des passagers ou des marchandises et les horaires de services qui devront être maintenus; aucun tarif régulier ni aucune modification ni aucun supplément à ce tarif ne peuvent être mis en vigueur sans l'approbation de la Commission.

En 1948, une loi a été adoptée pour conférer à la Commission des Transports juridiction sur les lignes interprovinciales et internationales.

Commission des transports aériens.—La Commission des transports aériens a été établie en septembre 1944 en vertu d'une modification de la loi de l'aéronautique (8 Geo. VI, ch. 28). La principale attribution de la Commission est la réglementation économique des services aériens commerciaux du Canada, ce qui comprend la délivrance des permis à tous ces services et la réglementation subséquente de ces services en matière de tarifs et horaires, assurance au tiers, et normes de service. Les derniers règlements de la Commission des transports aériens en vertu de la loi de l'aéronautique, relativement aux services aériens commerciaux, ont été approuvés par le décret du conseil C.P. 972 le 25 mars 1947 et sont entrés en vigueur le 9 avril 1947. Ces règlements, établis à la suite de modifications apportées à la loi de l'aéronautique le 15 décembre 1945 (9 et 10 Geo. VI, ch. 9), portent sur la classification des voituriers par air, les demandes de permis, les comptes, les dossiers et rapports, le trafic, les droits et tarifs, et autres sujets connexes. Des instructions

réglementaires détaillées sont publiées par la Commission sous forme de directives arrêtées en conformité des règlements. En outre, la Commission conseille le ministre dans l'exercice des fonctions et des pouvoirs que lui attribue la loi à l'égard de toutes les questions intéressant l'aviation civile.

La Commission prend une part active aux délibérations de l'Organisation de l aviation civile internationale, au Conseil de laquelle un des commissaires représente le Canada.

La Commission est formée de trois membres, y compris le président, et ses cadres comprennent le Secrétariat, qui embrasse les Divisions de l'administration et des permis; un conseiller juridique, qui est le premier conseiller juridique du gouvernement canadien touchant le droit national et international en matière d'aviation; un examinateur, qui tient des audiences publiques sur l'ordre de la Commission; une Division du trafic; et une Division de recherches aéronautiques.

En vertu des règlements de la Commission, la statistique des finances et de l'exploitation est recueillie par le Bureau technique de l'économie des transports, établie en 1947 sous l'administration de la Commission des transports, qui est au service de cette Commission aussi bien que de la Commission des transports aériens.

Au 31 décembre 1948, la Commission avait délivré 31 permis de services commerciaux réguliers, 9 permis de services internationaux, 166 permis de services nationaux non réguliers et 28 permis d'entreprises commerciales aériennes ne comportant pas le transport de passagers ou de marchandises. En outre, 12 permis avaient été délivrés à des voituriers étrangers réguliers et 169 à des voituriers étrangers non réguliers. Suit un état des milles productifs parcourus en 1948—

Service	*Total des milles parcourus*	*Passagers-milles*	*Tonnes-milles*	*Tonnes milles de courrier*
Services réguliers nationaux	19,147	273,275,095	3,523,471	2,603,294
Services internationaux du Canada	2,190	43,069,728	264,055	57,012
Services non réguliers nationaux	..	12,407,426	1,325,117	—

Section 2.—Règlementation officielle des moyens de communication*

L'évolution et la règlementation des radiocommunications au Canada depuis le début du siècle sont étudiées brièvement aux pp. 673-676 de l'*Annuaire* de 1945.

La phase actuelle de la radiodiffusion nationale au Canada a commencé en 1936 quand, à la suite de l'adoption de la loi canadienne de la radiodiffusion, la Société Radio-Canada remplaça la Commission canadienne de la radiodiffusion (voir p. 861). La nouvelle loi donnait à la Société des pouvoirs beaucoup plus étendus dans le domaine de l'exploitation du réseau; elle était modelée dans une grande mesure sur la loi de la *British Broadcasting Corporation*. La surveillance technique de tous les postes émetteurs revint au ministre des Transports, qui fut aussi nanti du pouvoir d'établir des règlements relatifs à tout appareil susceptible de causer du brouillage.

* Revisé sous la direction du sous-ministre, ministère des Transports.

D'après la loi de 1938 sur la radio, les stations radiophoniques, y compris les stations émettrices, ne peuvent être établies qu'en vertu et en conformité de permis délivrés par le ministre des Transports et, sauf en matière de questions qui tombent sous l'empire de la loi de 1936 sur la radiodiffusion, les radiocommunications sont régies par la loi de 1938 sur la radio et les règlements qui en découlent. Les permis de stations radiophoniques ne peuvent être délivrés qu'aux sujets britanniques et aux sociétés ou corporations créées ou constituées en vertu des lois du Canada ou de chacune de ses provinces ou de chacun des pays du Commonwealth.

En plus d'être régies par ces lois et règlements, toutes les radiocommunications sont assujéties aux dispositions de la Convention internationale des télécommunications et des règlements de la radio qui lui sont annexés, ainsi que des accords régionaux tels que la Convention des télécommunications interaméricaines et l'Accord interaméricain, et l'accord sur la radiodiffusion régionale en Amérique du Nord.

En vertu du décret du conseil C.P. 2526, du 8 juin 1948, les services télégraphiques et téléphoniques autrefois dirigés par le ministère fédéral des Travaux publics ont été confiés au ministère des Transports. L'objet général de ces services est de fournir des communications par fil aux régions éloignées et peu populeuses où les sociétés commerciales ne pénètrent pas et où, dans l'intérêt public, la population doit avoir des communications suffisantes.

La Commission des transports arrête, en conformité de la loi des chemins de fer, les tarifs et les droits perçus par les sociétés à charte fédérale pour les télégraphes et les téléphones à câbles aériens.

Les tarifs et les droits exigés du public par les particuliers ou les sociétés pour les communications radiotélégraphiques ou radiotéléphoniques dans les limites du Canada sont aussi arrêtés par la Commission des transports, en conformité de la loi des chemins de fer et des règlements qui découlent de la loi de 1938 sur la radio.

PARTIE II.—TRANSPORT FERROVIAIRE*

L'étude du transport sur rail est divisée en trois sections: chemins de fer, tramways électriques et messageries.

Section 1.—Chemins de fer

Le chemin de fer est le moyen de transport le plus important au point de vue des immobilisations et du trafic. Ce mode de transport fait l'objet d'un dossier statistique plus complet que tout autre.

Historique.—L'*Annuaire* de 1940 contient au pp. 654-656 un bref historique de l'évolution des chemins de fer au Canada. De plus amples détails paraissent aux pp. 632-639 de l'*Annuaire* de 1922-1923, aux pp. 611 et 613 de l'*Annuaire* de 1926 et aux pp. 706-710 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un article, pp. 676-680 de l'*Annuaire* de 1945, examine le rôle des chemins de fer au Canada pendant la guerre.

* Revisé à la Division des transports, Bureau fédéral de la statistique. Des renseignements plus détaillés paraissent dans les rapports annuels de la division. Certaines statistiques financières sont recueillies en collaboration avec le ministère des Transports.

Sous-section 1.—Parcours et matériel

Bien que la construction du premier chemin de fer canadien,—la ligne de 16 milles entre Laprairie et Saint-Jean (P.Q.),—ait commencé en 1835, le Canada ne compte que 66 milles de voie ferrée exploitée en 1850. La première grande période de construction a lieu entre 1850 et 1860, alors que le Grand-Tronc et le *Great-Western*, de même que plusieurs lignes moins considérables, sont construits. La construction des chemins de fer Intercolonial et Pacifique-Canadien marque une autre période d'expansion rapide entre 1870 et 1890. Le Grand-Tronc-Pacifique, le Transcontinental-National et le Canadien-Nord sont aménagés au cours de la dernière grande période de construction de chemins de fer, de 1900 à 1917.

Au cours de la dernière décennie, le parcours tend à fléchir légèrement, à cause de l'abandon des lignes non lucratives. Sur les 42,248 milles de voies simples en 1948, 21,467 font partie du réseau du National-Canadien.

1.—Millage des voies ferrées, 1900-1948

NOTA.—Les chiffres correspondants du millage total de voies simples de 1835 à 1899 paraissent à la p. 554 de l'*Annuaire* de 1941.

Millage total (voies simples)						Millage, par province					
Année	Milles en exploitation	Année	Milles en exploitation	Année	Milles en exploitation	Genre de voie et province	1931	1936	1941	1947	1948
	nomb.		nomb.		nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
						Voies simples—					
1900	17,657	1917	38,369	1933	42,336	Île du P.-Édouard	286	286	286	286	286
1901	18,140	1918	38,252	1934	42,270	Nouvelle-Écosse	1,418	1,397	1,396	1,396	1,396
1902	18,714	1919[1]	38,329	1935	42,916	N.-Brunswick	1,934	1,871	1,836	1,835	1,835
1903	18,988	1919[2]	38,495	1936	42,552	Québec	4,926	4,777	4,789	4,765	4,765
1904	19,431	1920	38,805	1937	42,727	Ontario	10,965	10,746	10,476	10,464	10,464
						Manitoba	4,419	4,860	4,854	4,836	4,836
1905	20,487	1921	39,191	1938	42,742	Saskatchewan	8,268	8,624	8,777	8,783	8,738
1906	21,423	1922	39,358	1939	42,637	Alberta	5,630	5,687	5,747	5,674	5,643
1907	22,446	1923	39,654	1940	42,565	Col.-Britannique	4,097	3,907	3,883	3,886	3,888
1908	22,966	1924	40,059	1941	42,441	Yukon	58	58	58	58	58
1909	24,104	1925	40,350	1942	42,339	Aux États-Unis	339	339	339	339	339
1910	24,731	1926	40,350	1943	42,346	Totaux	42,280	42,552	42,441	42,322	42,248
1911	25,400	1927	40,570	1944	42,336						
1912	26,840	1928	41,022	1945	42,352	Voies doubles	2,688	2,500	2,499	2,489	2,495
1913	29,304	1929	41,380	1946	42,335	Voies industrielles	1,606	1,401	1,551	1,908	1,892
1914	30,795	1930	42,047	1947	42,322	Voies d'évitement					
1915	34,882	1931	42,280	1948	42,248	et de triage	10,277	10,239	10,210	10,332	10,370
1916	36,985	1932	42,409			**Totaux généraux**	**56,851**	**56,692**	**56,701**	**57,051**	**57,005**

[1] Arrêté au 30 juin de cette année-là et des années antérieures. [2] Arrêté au 31 décembre de cette année-là et des années subséquentes.

Matériel roulant.—Pour compléter les chiffres du tableau **2,** les données suivantes sont à noter: de 1920 à 1948, la capacité moyenne des wagons couverts augmente de 34,779 à 43,317 tonnes; celle des wagons plats, de 33,459 à 43,182 tonnes; celle des wagons à charbon, de 43,404 tonnes à 58,361 tonnes; et celle de tous les wagons à marchandises de 35,141 tonnes à 44,997 tonnes. La force moyenne de traction des locomotives augmente de 31,112 livres en 1920 à 42,052 livres en 1948.

2.—Matériel roulant des chemins de fer à vapeur, 31 décembre 1942-1948

Matériel roulant	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Locomotives	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Voyageurs	1,197	1,213	893	933	945	943	982
Marchandises	2,351	2,376	2,640	2,606	2,599	2,555	2,540
De manœuvre	726	731	836	843	843	866	902
Électriques	34	34	34	34	34	33	34
Électriques, allumage par compression au pétrole	7	10	13	15	29	54	62
Totaux, locomotives	**4,315**	**4,364**	**4,416**	**4,431**	**4,450**	**4,451**	**4,520**
Wagons à voyageurs							
Première classe	1,973	2,007	1,984	1,965	1,947	1,923	1,953
Deuxième classe	259	273	268	263	230	183	173
Mixtes	364	366	364	356	354	361	343
Pour immigrants	385	395	380	379	378	355	353
Wagons-restaurants	192	192	196	196	197	185	185
Wagons-salons	205	156	142	142	160	173	175
Wagons-*lits*[1]	880	783	789	787	770	762	758
Bagages, messageries et postes	1,576	1,656	1,658	1,645	1,634	1,619	1,677
Wagons automoteurs	75	73	71	68	64	64	60
Autres	433[2]	418[2]	411[2]	410[2]	407	405	406
Totaux, wagons à voyageurs[1]	**6,342**	**6,319**	**6,263**	**6,211**	**6,141**	**6,030**	**6,083**
Wagons à marchandises							
Wagons couverts	110,916	112,815	117,068	117,886	116,809	119,589	123,539
Wagons plats	11,998	10,870	10,953	10,892	10,868	10,453	10,314
A bestiaux	6,029	6,510	6,471	6,437	6,382	6,277	6,115
A charbon	18,106	19,900	21 104	21,340	20,938	21,618	23,431
Citernes	362	348	348	343	358	354	352
Frigorifiques	6,372	6,424	6,587	6,372	6,467	6,673	7,240
Autres	1,528	1,523	1,536	1,499	1,523	1,487	1,382
Totaux, wagons à marchandises	**155,311**	**158,390**	**164,067**	**164,769**	**163,345**	**166,451**	**172,373**

[1] Comprend les wagons Pullman en service au Canada. [2] Comprend trois autorails.

Sous-section 2.—Finances

Les tableaux de la présente sous-section portent sur le passif fixe, les mises de fonds, les recettes, les frais d'exploitation, le personnel et sa rémunération, et l'aide de l'État. Cependant, la présentation des statistiques financières des chemins de fer au Canada ne serait pas complète sans une étude détaillée des finances des chemins de fer de l'État. La dernière partie de la sous-section en fait mention. Quelques autres statistiques du revenu sont comprises dans le tableau **9**, où elles sont mises en relation avec le trafic. Les statistiques des chemins de fer particuliers, relatives à la longueur des voies simples, aux capitaux, aux recettes et aux frais d'exploitation, paraissent dans le rapport annuel *Statistique des chemins de fer au Canada*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Passif fixe.—La forte augmentation après 1922 du passif fixe des chemins de fer du Canada est due à l'inclusion de tous les prêts du gouvernement aux chemins de fer et des immobilisations en voies et matériel des chemins de fer de l'État comme partie de leur passif fixe. La diminution après 1937, due à la loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada (ch. 22, 1937), est expliquée à la page 675 de l'*Annuaire* de 1939.

3.—Passif fixe[1] des chemins de fer, 1929-1948

NOTA.—Les chiffres de 1876 à 1925 paraissent à la p. 667 de l'*Annuaire* de 1927-1928 et ceux de 1926 à 1928 à la page 717 de l'édition de 1947.

Année	Actions	Dette fondée	Total	Année	Actions	Dette fondée	Total
	$	$	$		$	$	$
1929...	1,405,622,070	2,497,054,907	3,902,676,977	1939...	1,834,329,209	1,533,373,521	3,367,702,730
1930...	1,431,324,003	2,595,145,308	4,026,469,311	1940...	1,762,473,489	1,617,561,683	3,380,035,172
1931...	1,438,050,759	2,793,971,329	4,232,022,088	1941...	1,697,545,699	1,699,942,865	3,397,488,564
1932...	1,437,489,430	2,934,182,332	4,371,671,762	1942...	1,578,254,765	1,793,579,270	3,371,834,035
1933...	1,438,834,552	2,951,690,468	4,390,525,020	1943...	1,614,936,131	1,741,664,036	3,356,600,167
1934...	1,437,334,152	2,966,505,594	4,403,839,746	1944...	1,636,064,822	1,707,801,676	3,343,866,498
1935...	1,433,849,530	3,026,414,779	4,460,264,309	1945...	1,631,973,055	1,701,786,899	3,333,759,954
1936...	1,425,193,791	3,062,411,720	4,487,605,511	1946...	1,624,753,709	1,665,844,138	3,290,597,847
1037 ..	1,839,619,361	1,534,450,789	3,374,070,150	1947...	1,623,607,219	1,685,010,672	3,308,617,891
1938...	1,836,882,650	1,568,269,672	3,405,152,322	1948...	1,578,057,474	1,672,282,030	3,250,339,504

[1] Ne comprend pas les actions ferroviaires canadiennes détenues par des chemins de fer canadiens.

Mise de fonds.—La diminution de $58,278,387 du passif fixe en 1948 par rapport à 1947 (tableau 3) contre une augmentation de $188,038,856 des placements dans les voies et le matériel (tableau 4) reflète les améliorations apportées pendant l'année. Le compte des placements ces dernières années s'est ressenti des annulations pour lignes abandonnées, des transferts de biens à d'autres services de l'État, etc., ainsi que de plus fortes augmentations des gains pendant les années de guerre.

4.—Placements dans les voies et le matériel des chemins de fer, 1943-1948

Placements	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Nouvelles lignes						
Voies	71,838	Cr. 4,452	2,793,751	3,376,385	1,071,411	1,415,132
Matériel	7,935	Cr. 35,570	85,985	136,196	465,476	66,694
Général	1,688	252	—	—	—	—
Totaux	81,461	Cr. 39,770	2,879,736	3,512,581	1,536,887	1,481,826
Additions et améliorations—						
Voies	Cr. 8,895,492	11,147,929	3,224,843	20,639,010	14,774,509	21,725,599
Matériel	28,214,476	44,239,956	20,581,957	14,582,489	39,848,412	85,736,595
Général	418,705	2,081	Cr. 24,644	123,029	48,404	Cr. 59,483
Non attribué	—	— —	450	Cr. 2,072	Cr. 450	Cr. 2,984
Totaux	19,737,689	55,389,866	23,782,606	35,342,456	54,670,875	107,339,727
Non attribué[1]	Cr. 4,776,307	1,332,965	Cr. 3,194,164	Cr. 5,883,298	Cr. 871,376	79,157,303
Totaux, placements au 31 décembre	**3,242,589,933**	**3,299,272,994**	**3,322,741,172**	**3,355,712,911**	**3,411,979,297**	**3,600,018,153**

[1] Les détails de ce poste sont donnés dans le rapport annuel *Statistique des chemins de fer au Canada* publié par la Division des transports du Bureau fédéral de la statistique.

Recettes et dépenses.—Entre 1917 et 1920, le quotient d'exploitation ou la proportion de frais d'exploitation par rapport aux recettes des chemins de fer canadiens est passé d'environ 70 p. 100 à plus de 90 p. 100 et est demeuré élevé par la suite. Le gouvernement des États-Unis a pris en main l'exploitation des chemins de fer des États-Unis lors de l'entrée de ce pays dans la première guerre mondiale

et a augmenté la rémunération des cheminots. Les chemins de fer canadiens ont aussi été obligés d'accorder des augmentations correspondantes, qui ont été le principal facteur de la hausse du quotient d'exploitation. La diminution des recettes sans réduction correspondante des dépenses durant la période de crise a aussi maintenu élevé le quotient d'exploitation. La période de 1938 à 1943 montre une baisse rapide de ce quotient, attribuable surtout à la grande augmentation du trafic-marchandises durant la guerre de 1939-1945 et, partant, à l'accroissement des recettes brutes. Une hausse constante se maintient depuis 1943 à cause des frais de matériaux et de main-d'œuvre accrus.

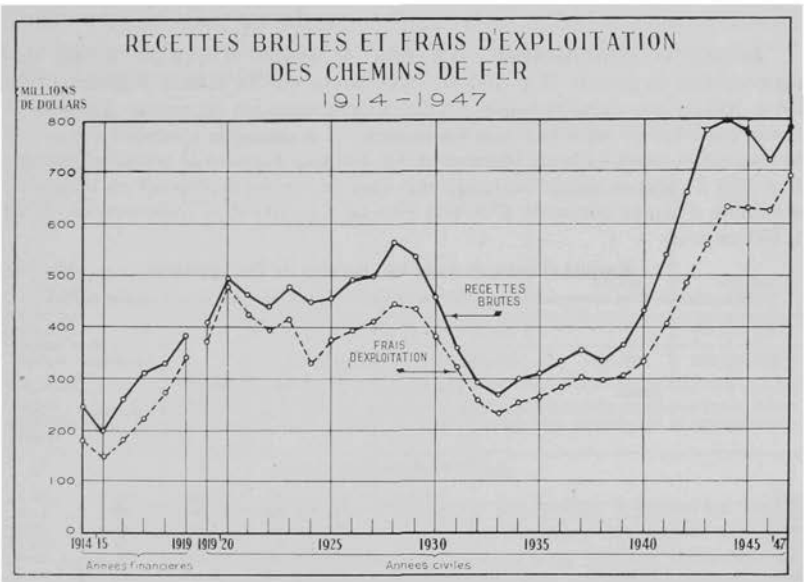

5.—Recettes et frais d'exploitation des chemins de fer, 1939-1948

NOTA.—Les recettes brutes et les frais d'exploitation des années 1875-1914 paraissent à la page 452 de l'*Annuaire* de 1916-1917; ceux de 1915-1925, à la page 558 de l'*Annuaire* de 1941; ceux de 1926-1938, à la page 594 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Recettes brutes	Frais d'exploitation	Rapport dépenses-recettes	Par mille de voie			Recettes par train de marchandises par mille	Recettes par train de voyageurs par mille
				Recettes brutes	Frais d'exploitation	Recettes nettes		
	$	$	%	$	$	$	$	$
1939	367,179,095	304,373,285	82·89	8,604	7,132	1,472	5·48	1·67
1940	429,142,659	335,287,503	78·13	10,074	7,870	2,204	5·63	1·97
1941	538,291,947	403,733,542	75·00	12,673	9,504	3,169	5·78	2·25
1942	663,610,570	485,783,584	73·20	15,659	11,463	4,196	6·53	2·93
1943	778,914,565	560,597,204	71·98	18,398	13,241	5,157	6·98	3·68
1944	796,636,786	634,774,021	79·68	18,861	15,029	3,832	6·91	3·82
1945	774,971,360	631,497,562	81·49	18,331	14,937	3,394	6·92	3·70
1946	718,501,764	623,529,472	86·79	16,967	14,724	2,243	6·83	3·21
1947	785,177,920	690,821,047	87·98	18,556	16,326	2,230	7·38	3·01
1948	875,832,290	808,126,455	92·27	20,702	18,661	2,041	8·38	2·92

6.—Répartition des frais d'exploitation des chemins de fer, 1945-1948

Frais	1945		1946		1947		1948	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Voies et ouvrages	132,470,385	21·0	122,093,160	19·6	134,097,450	19·4	159,963,352	19·8
Matériel roulant	144,500,231	22·9	135,933,150	21·8	145,614,589	21·1	174,473,389	21·6
Circulation	11,203,744	1·7	13,781,898	2·2	15,120,289	2·2	16,801,286	2·1
Transport	297,754,037	47·2	304,519,437	48·8	347,629,755	50·3	403,804,530	49·9
Généraux et divers	45,569,165	7·2	47,201,827	7·6	48,367,964	7·0	53,083,898	6·6
Totaux	**631,497,562**	**100·0**	**623,529,472**	**100·0**	**690,821,047**	**100·0**	**808,126,455**	**100·0**

Emploi et rémunération.—En 1948, le nombre d'employés accuse une augmentation de près de 47 p. 100 sur 1939, tandis que les salaires augmentent de 156 p. 100. Cette dernière hausse est due à l'augmentation du nombre d'heures de travail par employé aussi bien que des salaires. Les employés commis à l'entretien du matériel et payés à l'heure fournissent 9 p. 100 plus d'heures de travail et gagnent 67 p. 100 de plus en moyenne, tandis que chez les employés préposés au transport, le nombre d'heures augmente d'un peu plus de 4 p. 100 et la rémunération de 63 p. 100. environ.

7.—Emploi et salaires dans les chemins de fer, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres correspondants de 1912 à 1938 paraissent à la p. 559 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Employés[1]	Total des salaires[1]	Salaires moyens	Salaires d'exploitation par rapport aux	
				Recettes brutes	Frais d'exploitation
	nombre	$	$	%	%
1939	129,362	200,373,668	1,549	50·3	60·7
1940	135,700	214,505,163	1,581	45·0	57·5
1941	148,746	252,398,865	1,697	42·0	56·0
1942	157,740	291,416,755	1,847	39·6	54·1
1943	169,663	323,801,645	1,908	37·8	52·5
1944	175,095	372,064,613[2]	2,125	42·9	53·8
1945	180,603	371,814,379	2,059	43·8	55·2
1946	180,383	396,856,901	2,200	50·2	57·8
1947	184,415	429,843,142	2,331	54·7	62·2
1948	189,963	512,054,795	2,696	58·5	63·4

[1] Y compris employés et salaires pour "exploitation à l'extérieur", soit de 3 à 6 p. 100 du total des employés et de 2 à 5 p. 100 du total des salaires. [2] Y compris environ 10 millions gagnés en 1943.

Aide de l'État aux chemins de fer.—Afin de permettre la construction de chemins de fer d'entreprise privée en prévision de la colonisation ou à travers des régions peu peuplées où le traffic n'était guère considérable, les gouvernements fédéral et provinciaux et même les municipalités durent fournir une certaine aide qui consistait généralement en une subvention fixe par mille de voie construit et, dans les premiers temps, en concessions de terres autres que pour l'emplacement des voies.

Au fur et à mesure que le pays grandissait, les inconvénients de la concession de terres devinrent plus manifestes et l'aide accordée prit plus fréquemment la forme d'une subvention en espèces par mille de voie, d'un prêt ou d'une souscription aux actions de la compagnie. La garantie des obligations vint plus tard et, depuis l'organisation du réseau National-Canadien, toutes les émissions d'obligations de ce réseau, sauf celles qui s'appliquent au matériel roulant, ont été garanties par le gou-

vernement fédéral. Aucune nouvelle concession de terres ni subvention en espèces n'ont été accordées par les gouvernements fédéral et provinciaux depuis 1939; la situation, telle qu'elle existait le 31 décembre 1940, est exposée aux pp. 596-597 de l'*Annuaire* de 1942.

Pendant la période d'expansion ferroviaire qui a précédé la première guerre mondiale, des gouvernements provinciaux garantissaient les obligations de certaines lignes de chemins de fer qui, par la suite, ont été incorporées aux chemins de fer Nationaux du Canada. A mesure que ces obligations arrivent à l'échéance ou sont retirées, elles sont payées par le National-Canadien en grande partie au moyen de fonds obtenus par l'émission de nouvelles obligations garanties par le gouvernement fédéral. De cette façon, des obligations garanties par les gouvernements d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick ont été éliminées ces dernières années.

8.—Obligations des chemins de fer garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux, 31 décembre 1948

Gouvernement	National-Canadien	Autres chemins de fer	Total
	$	$	$
Gouvernements provinciaux—			
Nouveau-Brunswick	—	465,000	465,000
Colombie-Britannique	1,952,108	—	1,952,108
Gouvernement fédéral	483,500,224	—	483,500,224
Totaux	**485,452,332**	**465,000**	**485,917,332**[1]

[1]Ne comprend pas $6,985,175 d'obligations perpétuelles et d'actions garanties du Grand-Tronc, maintenant partie du National-Canadien, dont l'intérêt et les dividendes sont garantis par le gouvernement fédéral.

Sous-section 3.—Trafic

Trafic-voyageurs et trafic-marchandises.—Le tableau **9** donne les statistiques de 1939–1948 sur les voyageurs et sur les marchandises transportés par tous les chemins de fer. Une analyse distincte est faite à la p. 784 des opérations et du trafic du réseau National-Canadien, car le fait d'être régi par l'État lui confère un intérêt spécial.

9.—Statistiques des services de voyageurs et de marchandises et recettes, 1939-1948.

NOTA.—Les chiffres de 1910 à 1938 paraissent aux tableaux correspondants des *Annuaires* antérieurs.

Année	VOYAGEURS				
	Trains-voyageurs-milles-productifs[1]	Wagons-voyageurs-milles[1]	Voyageurs transportés[2]	Voyageurs transportés un mille	Voyageurs transportés un mille par mille de ligne
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1939	36,526,808	284,259,591	20,482,296	1,751,973,333	41,053
1940	37,293,721	296,077,068	21,969,871	2,176,467,876	51,090
1941	39,947,184	337,144,753	29,779,241	3,205,541,530	75,467
1942	43,271,994	395,118,691	47,596,602	4,989,295,894	117,728
1943	45,745,039	433,828,200	57,175,840	6,525,064,000	154,122
1944	46,575,706	450,042,986	60,335,950	6,873,188,000	162,729
1945	47,067,607	447,822,527	53,407,845	6,380,155,000	150,917
1946	45,700,856	415,890,589	43,405,177	4,648,558,000	109,773
1947	45,367,725	398,646,636	40,941,387	3,732,777,000	88,218
1948	46,101,568	410,689,409	38,279,981	3,477,273,000	82,193

Renvois à la fin du tableau, p. 778.

9.—Statistiques des services de voyageurs et de marchandises et recettes, 1939-1948—fin

Année	VOYAGEURS—fin				
	Recette moyenne par voyageur-mille	Moyenne des recettes par voyageur	Parcours moyen d'un voyageur	Moyenne de voyageurs par train	Recette par train de voyageurs par mille
	cents	$	milles	nombre	$
1939	2·06	1·76	86	48	1·67
1940	1·96	1·94	99	58	1·97
1941	1·86	2·01	108	80	2·25
1942	1·83	1·92	105	115	2·93
1943	1·90	2·16	114	143	3·68
1944	1·92	2·18	114	148	3·82
1945	1·96	2·34	120	136	3·70
1946	2·15	2·30	107	102	3·21
1947	2·35	2·14	91	82	3·01
1948	2·40	2·18	91	75	2·92

	MARCHANDISES				
	Trains-marchandises-milles productifs	Wagons-milles productifs[2]	Marchandises transportées[4]	Marchandises transportées un mille	Marchandises transportées un mille par mille de ligne
	nombre	nombre	tonnes	tonnes	tonnes
1939	52,231,620	1,944,530,366	84,631,122	31,464,991,270	737,299
1940	59,438,226	2,272,551,025	97,947,541	37,898,196,157	889,608
1941	72,847,697	2,848,006,314	116,808,091	49,982,478,000	1,176,723
1942	77,080,637	2,968,594,473	134,674,537	56,153,953,000	1,325,011
1943	81,443,279	3,132,419,669	153,314,264	63,915,074,000	1,509,674
1944	83,564,629	3,297,475,933	155,326,332	65,928,078,000	1,560,908
1945	80,712,589	3,189,311,345	147,348,566	63,349,095,000	1,498,465
1946	77,794,963	2,973,411,653	139,256,125	55,310,368,000	1,306,121
1947	82,377,565	3,176,646,828	152,855,820	60,143,035,000	1,421,384
1948	83,398,617	3,120,704,440	154,932,804	59,080,323,000	1,396,500

	Recette par tonne par mille	Recette par tonne transportée	Parcours moyen des marchandises	Moyenne de charge productive d'un train	Moyenne de charge d'un wagon-mille	Recettes par train de marchandises-mille
	cents	$	milles	tonnes	tonnes	$
1939	0·909	3·38	372	602	27·28	5·48
1940	0·882	3·41	387	638	28·39	5·63
1941	0·843	3·61	428	686	29·71	5·78
1942	0·896	3·74	417	729	30·71	6·53
1943	0·890	3·71	417	785	32·75	6·98
1944	0·876	3·72	424	789	32·70	6·91
1945	0·882	3·79	430	785	32·57	6·92
1946	0·961	3·82	397	711	29·95	6·83
1947	1·009	3·98	393	730	30·23	7·38
1948	1·183	4·51	381	708	30·16	8·38

[1] Comprend les voitures de messagerie, bagages, postes, etc. [2] Doubles emplois compris. [3] Comprend les milles de fourgon mais non les milles de trains de voyageurs et de trains non productifs. [4] Doubles emplois éliminés; voir au tableau **10** le détail des marchandises transportées.

Marchandises transportées.—Le total des marchandises payantes transportées par chemin de fer en 1948 accuse une augmentation de 1·4 p. 100 sur celui de 1947. Le sommet a été atteint en 1944. Le parcours moyen baisse de 393 milles en 1947 à 381 milles en 1948 et le nombre de tonnes-milles diminue en conséquence. Les principales denrées en augmentation sur 1947 sont les bestiaux, l'anthracite, le bitumineux, le coke, les minerais et concentrés, le sable et le gravier, les bas métaux et autres produits miniers. Le volume de bois de pulpe transporté est également plus considérable et la plupart des articles du groupe des produits ouvrés et divers accusent une certaine amélioration. Le transit sur les réseaux canadiens de fournitures de guerre, de véhicules automobiles, d'essence et d'autres produits du pétrole entre les villes américaines, qui avait pris des proportions particulièrement fortes durant la guerre, est avec le transport du blé l'explication du niveau sans précédent atteint en 1944.

10.—Marchandises transportées par chemin de fer, 1944-1948

NOTA.—Les doubles emplois sont éliminés, c'est-à-dire que les marchandises manutentionnées par deux chemins de fer ou plus ne figurent qu'une fois. Les statistiques ne couvrent pas les lignes du National-Canadien aux États-Unis, mais la ligne de raccordement du Pacifique-Canadien à travers le Maine (É.-U.) est comprise, comme le sont les sections canadiennes des chemins de fer américains.

Groupe et produit	1944	1945	1946	1947	1948
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Produits agricoles					
Blé	19,166,310	18,902,873	12,195,199	12,888,800	11,221,579
Avoine	3,274,128	3,665,012	3,352,329	2,929,297	2,356,099
Autres céréales	4,263,697	4,294,454	3,630,519	4,836,652	4,514,027
Farine	2,438,640	2,621,881	2,672,368	2,929,758	2,302,510
Autres produits de la meunerie	3,416,639	3,538,199	3,853,012	3,662,558	2,853,657
Autres produits agricoles	4,716,705	4,803,909	5,168,436	4,833,258	4,408,579
Totaux, produits agricoles	**37,276,119**	**37,826,328**	**30,871,863**	**32,080,323**	**27,656,451**
Produits animaux					
Bétail	1,383,003	1,341,491	1,229,185	1,059,086	1,153,196
Viandes et autres produits comestibles de la salaison	1,422,365	1,233,710	1,053,581	960,855	942,278
Autres produits animaux	1,156,657	1,152,580	974,079	873,652	793,995
Totaux, produits animaux	**3,962,025**	**3,727,781**	**3,256,845**	**2,893,593**	**2,889,469**
Produits minéraux					
Anthracite	4,499,947	3,506,113	4,853,090	5,001,377	5,675,849
Charbon bitumineux	14,870,676	13,599,473	14,976,072	14,705,645	16,587,478
Charbon sous-bitumineux	[1]	1,824,055	2,660,006	2,541,982	2,426,229
Lignite	3,450,644	1,976,310	1,198,309	1,223,106	1,272,774
Coke	2,338,440	2,711,620	2,226,318	1,967,287	2,141,063
Minerai et concentrés	9,472,768	8,161,513	7,261,799	9,901,768	11,187,732
Métal commun, matte, gueuse et lingots (métaux non ferreux)	1,474,859	1,509,002	1,167,234	1,291,728	1,457,668
Sable et gravier	1,704,796	1,919,592	2,708,467	3,210,425	3,556,854
Pierre (broyée, moulue, cassée)	2,179,283	2,218,017	2,261,027	2,942,111	2,989,724
Autres produits minéraux	7,238,915	6,064,692	6,419,427	8,439,367	9,437,571
Totaux, produits minéraux	**47,230,328**	**43,490,387**	**45,731,749**	**51,224,796**	**56,732,942**
Produits forestiers					
Billes, pieux, poteaux, pilotis	1,279,317	1,235,585	1,627,938	1,639,274	1,582,800
Bois de corde et autre de chauffage	1,437,240	1,115,396	1,095,077	799,174	623,070
Bois à pulpe	4,631,222	5,428,452	6,727,929	7,860,080	8,995,154
Bois de construction, planches à boites, douves	6,438,991	6,366,457	6,771,672	7,797,668	7,514,232
Autres produits forestiers	769,390	624,879	626,925	740,954	727,113
Totaux, produits forestiers	**14,556,160**	**14,770,769**	**16,849,541**	**18,837,150**	**19,442,369**
Produits ouvrés et divers					
Essence et produits du pétrole	12,344,731	8,056,963	4,608,415	5,585,708	5,670,944
Fer et acier (barres, tôles, tuyaux de charpente)	2,917,205	2,780,032	2,213,340	2,808,025	2,989,652
Automobiles, camions et pièces	2,745,277	2,043,343	1,670,817	2,210,709	2,162,322
Papier à journal	2,854,971	2,890,982	3,483,627	3,825,252	3,809,313
Pulpe de bois	1,749,315	1,827,339	1,829,305	2,217,307	2,311,901
Autres produits ouvrés et divers	26,110,938	26,272,861	24,643,078	26,790,201	27,160,763
Marchandises (lots de moins d'un wagon)	3,579,263	3,661,781	4,097,545	4,382,756	4,106,678
Totaux, produits ouvrés et divers	**52,301,700**	**47,533,301**	**42,546,127**	**47,819,958**	**48,211,573**
Totaux généraux	**155,326,332**	**147,348,566**	**139,256,125**	**152,855,820**	**154,932,804**

[1] Compris avec lignite.

Accidents de chemins de fer.—Tous les voyageurs blessés sont compris dans les tableaux **11** et **12**; mais, dans le cas des employés, seules sont comptées les blessures qui les empêchent d'aller à leur travail au moins trois jours durant les dix jours qui suivent l'accident.

11.—Voyageurs, employés et autres personnes tués ou blessés sur les chemins de fer, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1919 à 1938 paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* antérieurs à compter de l'édition de 1922-1923.

Année	Voyageurs		Employés		Autres[1]		Totaux	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
1939	1	362	58	5,170	240	583	299	6,115
1940	6	378	59	6,231	235	606	300	7,215
1941	10	652	106	7,999	287	895	403	9,546
1942	44	779	120	10,008	279	743	443	11,530
1943	9	546	130	12,667	202	706	341	13,919
1944	8	562	103	13,187	242	630	353	14,379
1945	10	499	98	13,147	246	705	354	14,351
1946	3	526	105	11,406	219	706	327	12,638
1947	35	464	103	10,620	262	755	400	11,839
1948	15	351	99	9,980	271	825	385	11,156

[1] Comprend les piétons marchant le long des voies, les resquilleurs, etc., de même que les personnes traversant les voies aux passages à niveau.

Ces accidents comprennent tous ceux intéressant un train et ceux qui se produisent sur la propriété ferroviaire. La classification des accidents pour les statistiques démographiques du Bureau fédéral de la statistique classe comme accidents de véhicule automobile les collisions entre automobiles et trains; de même, la statistique provinciale les classe comme accidents de véhicule automobile. Il faut donc en tenir compte dans le total des morts accidentelles de toutes sortes ou pour comparer le chiffre des accidents de différentes espèces, comme les accidents de chemin de fer et de véhicule automobile.

12.—Personnes tuées ou blessées sur les chemins de fer, 1946-1948

Classe de personnes et nature des accidents	Accidents causés par des trains, locomotives ou wagons en mouvement					
	1946		1947		1948	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Classe de personnes—						
Voyageurs	2	349	34	355	15	284
Employés	90	2,844	77	2,963	76	2,906
Piétons non autorisés	89	94	95	89	103	74
Piétons autorisés	123	469	163	524	157	551
Commis des postes, messageries, etc.	—	24	—	53	1	26
Totaux	**304**	**3,780**	**369**	**3,984**	**352**	**3,841**
Nature de l'accident (employés et voyageurs seulement)—						
Attelage et dételage de wagons	6	120	1	173	6	146
Tamponnements	32	229	41	249	29	223
Déraillements	5	56	5	71	11	44
Bris de locomotive ou de wagon	—	3	4	4	—	1
En tombant des trains ou wagons	3	123	10	101	7	139
En montant sur les wagons ou en descendant	1	632	4	685	6	734
Frappés par les trains, etc.	26	53	23	48	25	56
Obstructions au-dessus des trains et autres	1	30	3	32	—	36
Autres causes	18	1,947	20	1,955	7	1,811
Totaux	**92**	**3,193**	**111**	**3,318**	**91**	**3,190**
	Tous les autres accidents					
Classe de personnes—						
Employés de gares et stations	3	1,300	1	1,246	—	897
Ouvriers des ateliers	3	3,115	10	2,963	8	2,720
Gardes-lignes	7	2,828	5	2,550	9	2,594
Autres employés	2	1,319	10	898	6	863
Voyageurs	1	177	1	109	—	67
Autres	7	119	4	89	10	174
Totaux	**23**	**8,858**	**31**	**7,855**	**33**	**7,315**

Sous-section 4.—Chemins de fer Nationaux du Canada

L'*Annuaire* de 1926 expose, pp. 611-613, l'origine et le développement des chemins de fer de l'État au Canada. L'article décrit leur unification sous les chemins de fer Nationaux du Canada en 1923. Le chemin de fer de la baie d'Hudson, responsabilité directe du gouvernement fédéral, est exploité par le National-Canadien pour le compte du gouvernement depuis le 1er avril 1935, mais n'est pas compris dans les chiffres du réseau National-Canadien. Au 31 mars 1948, les dépenses d'établissement de ce chemin de fer sont de $33,263,260, à l'exclusion des $6,240,096 dépensés pour le terminus de Port-Nelson (Man.) et d'une perte d'exploitation de $4,383,427. Le déficit d'exploitation pour l'année financière 1947-1948 s'établit à $266,364.

La majeure partie des placements fédéraux dans les chemins de fer comprend le coût de construction du réseau de l'Intercolonial, du Transcontinental-National et du chemin de fer de la baie d'Hudson, et le prix d'achat de petits chemins de fer dans les provinces de l'Est. Le terminus de Churchill (Man.), qui comprend un élévateur à grain, un entrepôt et des docks, a été confié au Conseil des ports nationaux et les placements ont été supprimés du compte des chemins de fer. Les prêts et avances au National-Canadien pour combler des déficits d'exploitation ont été passés au compte du revenu consolidé de l'État et également rayés du compte des chemins de fer; d'autres mises au point ont été faites en vertu de la loi de 1937 sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada.

Comme le réseau de l'État offre un certain intérêt, certaines statistiques particulières sont données touchant l'actif, la dette, les comptes d'exploitation, le nombre de milles de parcours et la circulation du réseau. On pourra obtenir plus de détails en consultant le rapport spécial, *Chemins de fer Nationaux du Canada, 1923-1948*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

13.—Actif des chemins de fer Nationaux du Canada, 31 décembre 1922 et 1948

Compte	31 déc. 1922	31 déc. 1948	Aug. (+) ou dim. (−)
	$	$	$
Placements—			
Voies et matériel	1,765,323,644	2,071,916,913	+306,593,269
Améliorations de propriétés ferroviaires à bail	1,492,123	2,465,307	+973,184
Fonds d'amortissement	4,629,855	—	−4,629,855
Dépôts au lieu de propriétés hypothéquées vendues	6,171,808	18,698,204	+12,526,396
Diverses propriétés	34,767,914	64,535,010	+29,767,096
Sociétés affiliées	24,253,323	64,547,637	+40,294,314
Autres placements	5,789,464	920,142	−4,869,322
Fonds d'entretien différé	—	17,000,000	+17,000,000
Totaux, placements	**1,842,428,131**	**2,240,083,213**	**+397,655,082**
Actif courant—			
Encaisse	14,651,422	25,417,676[1]	+10,766,254
Dépôts spéciaux	6,139,435	4,814,419	−1,325,016
Prêts et effets à recevoir	11,600	—	−11,600
Balances à recevoir, service du trafic et des wagons	2,528,622	—	−2,528,622
Balances nettes à recevoir d'agents et conducteurs	5,386,673	16,604,558	−11,217,885
Comptes divers à recevoir	16,857,420	11,851,850[2]	−5,275,570
Matériel et fournitures	41,408,999	74,024,304	+32,615,305
Intérêts et dividendes à recevoir	377,003	214,539	−162,464
Loyers à recevoir	112,269	—	−112,269
Autre actif courant	106,775	4,617,367	+4,510,592
Totaux, actif courant	**87,580,218**	**137,274,713**	**+49,694,495**[3]

Renvois à la fin du tableau, p. 782.

13.—Actif des chemins de fer Nationaux du Canada, 31 décembre 1922 et 1948—fin

Compte	31 déc. 1922	31 déc. 1948	Aug. (+) ou dim. (−)
	$	$	$
Actif différé—			
Avances, fonds de roulement	166,847	423,745	+256,898
Assurances et autres fonds	352,488	13,486,000	+13,133,512
Fonds de contrats de pension	—	45,120,000	+45,120,000
Autre actif différé	11,805,962	2,371,909	−9,434,053
Totaux, actif différé	**12,325,297**	**61,401,554**	**+49,076,357**
Débits non ajustés—			
Loyers et primes d'assurances payés d'avance	322,059	74,077	−247,982
Escompte sur capital social	634,960	—	−634,960
Escompte sur dette fondée	1,919,635	4,209,025	+2,289,390
Autres débits non ajustés	12,820,903	4,086,559	−8,734,344
Totaux, débits non ajustés	**15,697,557**	**8,369,661**	**−7,327,896**
Totaux généraux	**1,958,031,203**	**2,447,129,241**	**+489,098,038**

[1] Y compris prêts et dépôts à vue. [2] Comprend $33,532,741 (déficit de 1948) à recevoir du gouvernement fédéral. [3] Augmentation du passif courant, $44,449,381.

Organisation financière et dette.—Le capital social, le 31 décembre 1922, comprenait $165,627,739 d'actions du Grand-Tronc détenues par le gouvernement fédéral et $100,000,600 d'actions du *Canadian Northern Railway* également détenues par le gouvernement fédéral. Il y avait aussi $4,591,975 d'actions des lignes constituantes détenues par le public. Le tableau 14 montre le passif fixe du National-Canadien autre que le capital des actionnaires. Les montants de l'"actif productif" représentent en grande partie des emprunts temporaires et expliquent les fortes augmentations des années de guerre.

14.—Dette des chemins de fer Nationaux du Canada, 31 décembre 1939-1948

NOTA.—Les chiffres des années 1922-1937 paraissent à la p. 600 de l'*Annuaire* de 1942.

Le 31 décembre	Dette fondée détenue par le public			Prêts et avances du gouvernement—	Crédits alloués aux Chemins de fer de l'État[1]	Total général[2]
	Garantie par—		Non garantie	Actif productif dans les Comptes publics		
	le gouvernement fédéral	les gouvernements provinciaux				
	$	$	$	$	$	$
1939	1,053,915,895	38,131,740	171,353,676	45,382,081	16,771,981	2,000,210,121
1940	1,000,881,473	38,131,740	160,803,121	113,882,334	16,771,981	2,004,496,438
1941	940,171,069	38,131,740	156,091,494	195,345,884	16,771,981	2,014,253,131
1942	741,896,436	4,718,822	62,600,816	502,856,461	16,771,981	2,028,137,130
1943	685,290,925	2,786,056	56,155,492	537,323,765	16,771,981	2,035,393,793
1944	576,585,327	2,702,155	50,166,424	645,103,872	16,771,981	2,050,695,085
1945	525,688,314	2,586,932	44,904,751	674,201,613	16,771,981	2,046,123,159
1946	486,820,210	1,952,108	41,650,680	701,765,305	16,771,981	2,029,614,299
1947	536,807,069	1,952,108	44,100,585	672,698,368	16,771,981	2,051,096,952
1948	490,485,399	1,951,108	91,795,151	743,722,844	16,771,981	2,123,537,672

[1] Capital de roulement, le reste du compte étant éliminé (voir p. 600 de l'*Annuaire* de 1942). [2] Comprend la part de propriétaire du gouvernement fédéral et le capital social détenu par le public; pour détails, voir le rapport du Bureau fédéral de la statistique: *Les chemins de fer Nationaux du Canada*.

Finances courantes.—Les recettes brutes, les frais d'exploitation et les recettes nettes ne se rapportent qu'aux chemins de fer à vapeur et aux télégraphes commerciaux, mais les déficits se rapportent au réseau entier, y compris le *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway* (électrique) et autres chemins de fer exploités séparément, les hôtels, les télégraphes commerciaux, les vapeurs côtiers et toutes autres exploitations externes.

En vertu de la loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada (ch. 22, 1937), l'intérêt sur les prêts ($530,832,598) du gouvernement fédéral et les intérêts en souffrance ($43,949,039) ont été annulés comme passif du chemin de fer; ils sont éliminés du tableau **15** comme frais fixes. Des prêts de $270,037,438 de capital-obligations et de $373,823,120 pour déficits ont aussi été annulés.

15.—Recettes brutes, frais d'exploitation, recettes nettes, frais fixes et déficits des chemins de fer Nationaux du Canada[1], 1939-1948

NOTA.—Les crédits, etc. pour le réseau de la Baie d'Hudson ne sont pas compris dans ces chiffres; bien que ce réseau ait été remis au gouvernement au cours de sa construction, il ne fait pas maintenant partie du National-Canadien. Pour les chiffres des années 1911-1925, voir p. 686 de l'*Annuaire* de 1936; pour ceux de 1926-1938, p. 599 de l'édition de 1942.

Année	Recettes brutes d'exploitation	Frais d'exploitation	Revenu disponible pour frais fixes	Total, frais fixes	Revenu net, déficit[2]	Caisse, déficit
	$	$	$	$	$	$
1939	203,820,186	182,965,768	15,248,900	53,488,164	38,239,264	40,095,520[3]
1940	247,527,225	202,519,813	37,920,718	53,305,288	15,384,570	16,965,044[3]
1941	304,376,778	237,768,437	58,601,315	53,162,354	Cr. 5,438,961	Cr. 4,016,327
1942	375,654,544	288,998,675	78,952,433	51,669,935	Cr. 27,282,498	Cr. 25,063,268
1943	440,615,954	324,475,669	87,859,084	52,189,536	Cr. 35,669,548	Cr. 35,639,412
1944	441,147,510	362,547,044	73,473,733	50,474,480	Cr. 22,999,253	Cr. 23,026,924
1945	433,773,394	355,294,048	73,521,185	49,009,507	Cr. 24,511,678	Cr. 24,756,130
1946	400,586,026	357,236,718	37,239,784	46,685,316	9,445,532	8,961,570[3]
1947	438,197,980	397,122,607	29,330,757	45,925,891	16,595,134	15,885,194[3]
1948	491,269,950	464,739,970	12,502,931	46,341,727	33,838,796	33,532,741[3]

[1] Y compris le *Central Vermont Railway Inc.* [2] Comprend les sommes affectées au fonds d'assurance et ne comprend pas l'intérêt sur les prêts du gouvernement éliminés par la loi de 1937 sur la revision du capital. [3] Contribution du gouvernement fédéral.

Le tableau **16** concilie les placements dans le National-Canadien et les prêts à ce réseau (y compris les chemins de fer de l'État), ainsi qu'ils paraissent dans les *Comptes publics* de l'année financière terminée le 31 mars 1948, avec la dette envers le gouvernement fédéral inscrite au bilan des chemins de fer le 31 décembre 1947, dette figurant au poste "Gouvernement fédéral—part du propriétaire" et aux colonnes "Actif productif dans les Comptes publics" et "Crédits alloués aux chemins de fer de l'État" du tableau **14.**

16.—Conciliation des Comptes publics, le 31 mars 1948, avec le bilan des chemins de fer Nationaux du Canada[1], le 31 décembre 1947

Détail	Comptes publics, 31 mars 1948	Bilan du National-Canadien, 31 déc. 1947
	$	$
Chemins de fer de l'État—		
Dépenses d'établissement	377,724,514	377,677,766
Capital de roulement	16,771,981	16,771,981
Chemins de fer Nationaux du Canada—		
Part du gouvernement fédéral:		
Capital social du National-Canadien	18,000,000	18,000,000
Valeurs fiduciaires du National-Canadien	378,518,135	378,518,135
Prêts temporaires	743,953,125	672,698,368
Placements divers—		
Actions du G.-T. achetées avant la Confédération—non dans le bilan du N.-C.	121,740	—
Transactions entre le 31 décembre 1947 et le 31 mars 1948—		
Avances du gouvernement fédéral	—	72,816,424
Remboursements du National-Canadien	—	Cr. 1,561,667
Dépenses de l'État non dans le bilan du N.-C.—		
Actions du G.-T. (achetées avant la Confédération)	—	121,740
Chemins de fer de l'État—Dépenses d'établissement—Chemin de fer souterrain de Fairview	—	46,747
Totaux	**1,535,089,495**	**1,535,089,495**

[1] Comprend les chemins de fer de l'État.

Millage et circulation.—Le 31 décembre 1948, le National-Canadien, y compris les lignes aux États-Unis, mais à l'exclusion du *Northern Alberta* et du *Toronto Terminals* (exploités conjointement par le National-Canadien et le Pacifique-Canadien) compte 23,404 milles de voie ferrée. Si l'on ajoute le chemin de fer des Mille-Îles (4·51 milles) et celui de la *Muskegon Railway and Navigation Co.* (5·25 milles), exploités séparément, le total est de 23,413·8 milles. En y ajoutant 115·4 milles de lignes électriques, on obtient le total général de 23,529·2 milles.

17.—Trafic[1] des chemins de fer Nationaux du Canada (lignes au Canada et aux États-Unis), 1947 et 1948

Millage et trafic		1947	1948
Millage des trains—			
De voyageurs	nomb.	23,346,277	23,901,589
De marchandises	"	44,027,737	44,982,912
Totaux, millage des trains[2]	**nomb.**	**67,374,014**	**68,884,501**
Millage des voitures à voyageurs—			
De première classe et mixtes	nomb.	68,364,113	70,023,003
Wagons automoteurs	"	791,663	725,399
Wagons-salons, wagons-lits et buffets	"	58,789,149	60,824,388
Bagages, service postal, messageries, etc.	"	78,594,464	80,523,799
Totaux, millage des voitures à voyageurs[2]	**nomb.**	**206,539,389**	**212,096,589**
Millage des trains de marchandises—			
Wagons à marchandises, chargés	nomb.	1,214,766,511	1,212,172,361
Wagons à marchandises, vides	"	510,886,859	496,484,626
Fourgons	"	43,978,279	45,166,091
Totaux, millage des trains de marchandises[2]	**nomb.**	**1,769,631,649**	**1,753,823,078**
Trafic-voyageurs—			
Voyageurs payants transportés	nomb.	21,226,889	20,083,064
Voyageurs payants transportés un mille	"	1,844,649,873	1,754,856,873
Milles des trains de voyageurs par mille de voie	"	995	1,021
Moyenne de parcours d'un voyageur	milles	86·90	87·38
Recette moyenne par voyageur	$	2·02657	2·06951
Recette moyenne par voyageur-mille	$	0·02332	0·02368
Moyenne de voyageurs par train-mille	nomb.	79·00	73·40
Moyenne de voyageurs par wagon-mille	"	15·20	14·00
Recette des trains de voyageurs, par train-mille	$	3·13	3·09
Revenu des trains de voyageurs, par mille de voie	$	3,118·98	3,158·70
Trafic-marchandises—			
Marchandises payantes transportées	tonnes	86,221,279	85,240,738
Marchandises payantes transportées un mille	"	32,945,415,090	32,942,999,471
Marchandises payantes transportées un mille par mille de voie	"	1,407,799	1,407,783
Total de marchandises (toutes sortes) transportées un mille par mille de voie	"	1,533,213	1,532,282
Moyenne de tonnes de marchandises payantes par train-mille	nomb.	748	732
Moyenne de tonnes de marchandises (toutes sortes) par wagon-mille chargé	"	29·54	27·60
Parcours moyen des trains de marchandises payantes	milles	382·10	386·47
Revenu-marchandises, par train-mille	$	7·78	8·75
Revenu-marchandises, par mille de voie	$	14,639·01	16,817·69
Revenu-marchandises, par tonne	$	3·97	4·62
Revenu-marchandises, par tonne-mille	$	0·01040	0·01195

[1] Moins les lignes électriques. [2] A l'exclusion du service des travaux.

Section 2.—Tramways électriques*

En 1885, les tramways électriques ont remplacé au Canada les tramways à chevaux, en usage à Montréal et à Toronto dès 1861, à la suite de l'essai fructueux d'une voie expérimentale aménagée sur les terrains de l'exposition à Toronto. Avant bien des années, leur sécurité et leur commodité déterminèrent l'abandon définitif des anciens tramways. La première ligne de tramway électrique au Canada et probablement en Amérique du Nord, qui reliait Windsor à Walkerville, fut inaugurée au début de juin 1886 (les relations de l'époque disent qu'elle était en pleine exploitation avant le 11 juin).

Le transport peu coûteux et relativement rapide des populations urbaines est une nécessité de la vie moderne. Dans les villes de l'Est du Canada, les tramways sont généralement exploités par des sociétés privées en vertu de concessions municipales, alors que dans maintes villes de l'Ontario et de l'Ouest ils sont la propriété de municipalités qui les exploitent.

Les statistiques portent sur les opérations urbaines et interurbaines des réseaux de tramways électriques.

Équipement.—Tous les réseaux emploient le système mono-trolley aérien, mais depuis quelque temps Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver et plusieurs autres municipalités se servent aussi du trolleybus sans rails (518 de ces voitures sont en circulation en 1948). Sur les 30 réseaux, 19 mettent en circulation et des tramways électriques et des autobus en 1948, le nombre d'autobus étant de 1,981. Le principal avantage de l'autobus est qu'il n'est pas limité à une route fixe et, dans le cas des autobus et des trolleybus, il n'est pas question de dépenses d'entretien des voies.

18.—Matériel des tramways électriques, 1945-1948

Matériel	1945	1946	1947	1948	Matériel	1945	1946	1947	1948
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Voitures à voyageurs—					**Autres véhicules—**				
Fermées	3,361	3,358	3,192	2,961	Voitures à bagages, de messageries et postales	19	17	17	17
Ouvertes	4	4	8	6	Voitures à marchandises	165	154	118	118
Mixtes (voyageurs et bagages)	7	7	6	5	Locomotives	53	56	56	56
Sans moteur électrique	131	133	139	133	Chasse-neige	75	71	61	51
Autobus	1,454	1,491	1,949	1,981	Balayeuses	149	148	143	118
Trolleybus, sans rails	67	77	379	518	Camions	148	162	172	151
					Divers	206	207	216	212
Totaux, voitures à voyageurs	5,024	5,070	5,673	5,604	**Totaux, autres véhicules**	815	815	783	723

Finances.—Lorsque des tramways électriques disparaissent de la circulation faute de trafic ou pour avoir été remplacés par les autobus, les statistiques s'y rapportant sont omises du tableau **19**. Aussi, les revenus, etc., se ressentent-ils des variations du trafic et des changements survenus dans le mode de transport local. Malgré ces conditions changeantes, les revenus bruts des tramways électriques ne cessent d'augmenter depuis le bas point touché en 1933 et les augmentations sont

* Pour plus de détails, voir *Tramways électriques du Canada, 1948*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

très marquées chaque année de 1940 à 1945. La proportion des dépenses par rapport aux revenus passe de moins de 63 p. 100 en 1942 à environ 99 p. 100 en 1948.

19.—Statistiques financières des tramways électriques, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1901 à 1938 paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* antérieurs à compter de l'édition de 1926.

Année	Passif fixe			Placements en voies et matériel	Recettes brutes	Frais d'exploitation	Rapport dépenses-recettes	Employés	Salaires
	Actions	Dette fondée	Total						
	$	$	$	$	$	$	%	nomb.	$
1939	39,668,660	164,912,746	204,581,406	198,481,728	42,864,150	29,605,328	69·07	14,061	19,716,985
1940	38,786,423	161,396,724	200,183,147	203,869,891	47,311,009	32,624,012	68·96	14,204	20,649,358
1941	37,665,091	155,867,823	193,532,914	201,279,871	55,334,647	37,030,823	66·92	14,801	23,193,704
1943	37,616,432	151,523,248	189,139,680	205,989,595	69,034,130	43,473,516	62·97	16,051	27,923,343
1943	37,492,392	147,433,845	184,926,237	204,586,208	80,027,414	54,548,335	68·16	17,896	33,975,281
1944	37,540,432	142,364,766	179,905,198	202,666,204	84,730,173	58,202,151	68·69	19,034	36,845,152
1945	37,329,194	142,384 083	179,713,277	205,026,475	88,939,451	64,533,940	72·56	20,091	39,364,771
1946	35,656,763[1]	132,042,089	167,698,852	203,537,797	87,515,721	75,550,821	86·33	21,700	45,675,363
1947	33,915,932	138,246,540	172,162,472	218,439,361	86,519,712	81,787,723	94·53	22,627	50,117,441
1948	28,138,481	140,692,280	168,830,761	217,385,299	89,310,215	88,024,727	98·56	22,593	55,268,083

[1] Principalement une réduction de $1,602,500 d'actions de l'*Hamilton Street Railway*.

Trafic.—Le nombre de milles parcourus par les tramways électriques à voyageurs en 1948 est de 110,797,890, par les trolleybus sans rails, de 12,335,969, et par les autobus, de 59,809,850. Le nombre de voyageurs transportés par les tramways électriques depuis 1939 accuse une augmentation particulièrement prononcée sur les années précédentes, en raison de meilleures conditions et de la réduction du trafic-voyageurs-automobile durant la guerre. Les 1,344,916,773 voyageurs transportés en 1946 constituent de beaucoup le plus gros trafic auquel ces réseaux ont eu à faire face. Le nombre de voyageurs est quelque peu inférieur en 1947 et 1948.

20.—Statistique du trafic des tramways électriques, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1901 à 1938 paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* antérieurs à compter de l'édition de 1933.

Année	Milles de voie		Millage des voitures			Voyageurs payants transportés[1]	Marchandises transportées[1]
	Total	Voie double	Voyageurs	Autres	Total		
	milles	milles	milles	milles	milles	nombre	tonnes
1939	1,083·49	508·56	121,528,380	2,287,878	123,816,258	632,533,152	2,313,748
1940	1,040,04	495·64	125,886,523	2,367,910	128,254,433	691,737,901	2,599,007
1941	1,028·24	491·43	134,832,228	2,746,314	137,578,542	795,170,569	3,265,449
1942	1,017·24	488·01	152,518,129	2,852,757	155,370,886	996,208,535	3,711,468
1943	1,019·29	487·91	164,050,357	2,773,462	166,823,819	1,177.003.883	3,751,785
1944	1,019·69	490·17	169,421,343	2,756,755	172,178,098	1,249,707,399	3,769,959
1945	1,015·54	488·30	175,498,520	2,777,976	178,276,496	1,316,571,540	3,639,989
1946	1,004·44	485·06	177,256,084	2,822,300	180,078,384	1,344,916,773	3,506,805
1947	895·25	436·95	180,204,812	2,808,252	183,013,064	1,323,723,782	3,655,278
1948	778·92	391·78	182,943,709	3,038,989	185,982,698	1,309,565,795	4,050,111

[1] Y compris les voyageurs et les marchandises transportés sur les autobus et sur les trolleybus sans rails exploités par les tramways électriques.

21.—Voyageurs, employés et autres tués ou blessés sur les tramways électriques, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1909 à 1938 paraissent aux tableaux correspondants des *Annuaires* antérieurs à compter de l'édition de 1926.

Année	Voyageurs		Employés		Autres		Totaux	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1939	1	2,039	3	353	33	764	37	3,156
1940	1	2,263	2	363	39	847	42	3,473
1941	1	2,508	5	423	60	1,002	66	3,933
1942	2	3,157	3	489	86	1,338	91	4,984
1943	—	4,301	2	722	78	1,491	80	6,514
1944	3	3,980	7	835	88	1,556	98	6,371
1945	2	4,092	3	944	104	1,592	109	6,628
1946	8	4,009	3	904	66	1,584	77	6,497
1947	2	4,181	4	910	71	1,469	77	6,560
1948	2	3,792	5	1,336	74	1,328	81	6,456

Section 3.—Messageries

Le service de messagerie est le transport rapide des marchandises par train de voyageurs; mais les sociétés de messagerie, n'ayant pas elles-mêmes les moyens de transport nécessaires, utilisent à forfait les facilités des sociétés de chemin de fer. Les sociétés de messagerie canadiennes ont été étroitement associées aux sociétés de chemin de fer presque depuis le début.

On confie les marchandises aux messageries pour en assurer le transport rapide, de sorte que le tarif-messageries ne concurrence pas le tarif-marchandises. Ainsi, dans son premier tarif, la *Dominion Express Company*, conformément à son contrat avec le chemin de fer Pacifique-Canadien, exigeait un tarif de 2½ fois le tarif-marchandises maximum de première classe pour les mêmes marchandises transportées sur la même distance. La majorité des contrats passés entre les messageries et les chemins de fer pour le transport des marchandises sont fondés sur un pourcentage des recettes brutes de la société de messagerie. Les tarifs sont assujétis à l'approbation de la Commission des transports. Toutes les sociétés de messagerie sont organisées en vertu de lois fédérales, et leur travail consiste à expédier rapidement des bestiaux de prix, des denrées périssables comme le poisson frais, les fruits, etc., à transporter les colis, à émettre des mandats d'argent, des chèques de voyage, des lettres de crédit et autres effets de finance.

Activité des messageries.—Il y a au Canada quatre sociétés de messagerie, dont trois canadiennes et une américaine La *Canadian Pacific Express Co.*, autrefois la *Dominion Express Co.*, est une filiale du chemin de fer Pacifique-Canadien et s'occupe des messageries sur les chemins de fer et sur les lignes de navigation intérieure et océanique du Pacifique-Canadien. Les messageries du National-Canadien et du réseau *Northern Alberta* relèvent d'un service spécial de chacun de ces chemins de fer. La *Railway Express Agency, Inc.*, s'occupe de messagerie sur les sections canadiennes des chemins de fer des États-Unis et sur la route de Skagway jusqu'au Yukon. Il n'y a pas de statistique connue sur le volume du trafic par messagerie. Une grande partie du trafic, naturellement, consiste en colis et petits paquets qu'il serait difficile de classer et de mesurer aux fins de la statistique. Cependant, il y a aussi un mouvement important de wagons de bétail sur pied, de poisson frais, de fruits, de légumes et autres denrées périssables.

22.—Milles exploités, recettes et dépenses des sociétés de messagerie, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1911 à 1938 paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* antérieurs à compter de l'édition de 1927-1938.

Année ou société	Milles exploités[1]	Recettes brutes	Frais d'exploitation	Versements aux voituriers[2]	Recettes nettes d'exploitation
	nombre	$	$	$	$
1939	65,390	19,410,091	10,622,936	8,313,218	473,937
1940	65,184	26,067,019	11,095,071	12,650,274	2,321,674
1941	53,359	22,933,227	12,202,191	10,113,218	617,818
1942	52,824	25,725,512	13,391,508	11,388,477	945,527
1943	52,670	32,875,971	15,824,160	15,323,905	1,727,906
1944	50,668	34,357,760	18,856,659	15,301,512	199,589
1945	50,938	37,171,862	20,040,339	16,711,647	419,876
1946	51,365	39,260,553	22,670,616	16,841,229	Dr. 251,292
1947					
Canadian National Express	23,997	21,109,448	13,214,237	9,268,157	−1,372,946
Canadian Pacific Express	21,541	19,689,094	11,711,677	7,745,247	232,170
Northern Alberta Railways	928	432,583	197,207	213,991	21,385
Railway Express Agency	4,875	1,083,633	647,069	422,666	13,898
Totaux, 1947	**51,341**	**42,314,758**	**25,770,190**	**17,650,061**	**−1,105,493**
1948					
Canadian National Express	24,465	23,250,598	15,689,889	10,231,765	−2,671,056
Canadian Pacific Express	21,572	21,802,824	13,825,560	7,716,254	261,010
Northern Alberta Railways	928	456,413	215,146	222,054	19,213
Railway Express Agency	4,875	1,299,277	667,458	615,915	15,904
Totaux, 1948	**51,840**	**46,809,112**	**30,398,053**	**18,785,988**	**−2,374,929**

[1] Chemins de fer, lignes de navigation et routes de voiturage motorisé et de transport aérien. [2] Sommes versées par les sociétés de messagerie aux voituriers, c'est-à-dire aux chemins de fer, lignes de navigation, etc., pour le transport des matières de messagerie.

23.—Opérations commerciales des sociétés de messagerie, 1944-1948

Description	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$
Mandats d'argent, intérieur et étranger	101,819,945	101,257,845	116,368,000	126,592,398	133,668,100
Chèques de voyage, intérieur et étranger	1,729,925	2,228,722	4,245,528	5,697,740	6,654,176
Chèques "C.R."	11,113,936	13,282,676	19,033,971	22,745,649	23,693,890
Mandats télégraphiques	1,229,742	1,300,822	676,799	367,058	207,694
Totaux	**115,893,548**	**118,070,065**	**140,324,298**	**155,402,845**	**164,223,860**

24.—Personnel, salaires et commissions des sociétés de messagerie, 1939-1948

Année	Personnel[1]	Salaires[2]	Commissions versées	Année	Personnel[1]	Salaires[2]	Commissions versées
	nombre	$	$		nombre	$	$
1939	4,737	7,412,300	967,227	1944	6,705	13,263,739	1,729,195
1940	4,843	7,672,761	1,001,470	1945	7,160	13,945,167	1,846,884
1941	5,084	8,451,872	1,139,474	1946	7,430	16,060,439	1,975,856
1942	5,296	9,417,112	1,253,428	1947	8,017	18,308,793	1,995,947
1943	5,936	10,837,037	1,569,453	1948	8,525	22,212,249	2,157,489

[1] En service continu. [2] Comprend les salaires des employés en service discontinu.

PARTIE III.—TRANSPORT ROUTIER*

Comme le récent développement des routes au Canada a eu pour but presque exclusif de fournir une assise à la circulation automobile, routes et véhicules automobiles sont traités comme aspects d'un même mode de transport. Après une section préliminaire qui résume brièvement les règlements provinciaux de l'automobile et de la circulation, le transport routier est traité en entier sous les rubriques *voirie* et *véhicules automobiles.*

Section 1.—Règlements provinciaux concernant les automobiles et la circulation†

NOTA.—La présente section ne peut évidemment exposer en détail la masse de règlements en vigueur dans chaque province. Elle se borne à fournir les informations générales les plus importantes. Voir aux pp. 790-793. les sources d'information sur les règlements propres à chaque province.

Généralités.—L'immatriculation des véhicules automobiles et la règlementation de la circulation relèvent des gouvernements provinciaux. Les règlements communs à toutes les provinces se résument ainsi:—

Permis de conduire.—Le conducteur d'un véhicule automobile doit avoir au moins l'âge spécifié (habituellement 16 ans) et posséder un permis délivré, dans la plupart des provinces, seulement après une épreuve d'aptitude et renouvelable annuellement. Des permis spéciaux sont requis des chauffeurs et, dans certains cas, des personnes qui n'ont pas l'âge prescrit.

Règlements concernant les véhicules automobiles.—En général, tous les véhicules automobiles et toutes les remorques doivent être immatriculés annuellement, moyennant paiement d'un honoraire déterminé. Ils doivent porter deux plaques-matricules, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière (une seulement, à l'arrière, dans le cas des remorques). Tout changement de propriétaire doit être déclaré aux autorités. Cependant, exemption de l'immatriculation est accordée pour une période déterminée (habituellement 90 jours au moins) chaque année aux véhicules de touristes étrangers immatriculés dans une autre province ou un État qui accorde un privilège semblable. D'autres règlements stipulent une certaine norme de fonctionnement du véhicule et de ses freins et exigent qu'il soit muni de phares non éblouissants et d'un feu arrière convenable, d'un dispositif satisfaisant de verrouillage, d'un silencieux, d'un essuie-glace et d'un rétroviseur.

Règlements concernant la circulation.—Dans toutes les provinces, les voitures tiennent la droite du chemin. Les conducteurs sont tenus d'observer les signaux lumineux, les indications, etc. placés aux endroits importants des grandes routes et des chemins. Une vitesse limite, habituellement de 50 milles à l'heure, est prescrite; une vitesse moindre est toujours obligatoire dans les villes et villages, en passant une zone scolaire et des terrains de jeux, aux croisements, aux passages à niveau ou à d'autres endroits ou à des moments où la visibilité est en quelque sorte embarrassée. Les automobiles ne doivent pas dépasser un tramway arrêté pour y laisser monter ou descendre des voyageurs, sauf là où il y a des zones ou îlots de sûreté. Tout accident qui cause des blessures corporelles ou des dommages à la propriété doit être déclaré au premier agent de police provinciale ou municipale rencontré, et le conducteur ne doit quitter le lieu de l'accident qu'après avoir prêté toute l'aide possible et avoir donné son nom au blessé.

* Sauf indication contraire, cette partie a été revisée à la Division des transports, Bureau fédéral de la statistique.

† Cette section a été revisée par les fonctionnaires responsables de l'application des lois et règlements concernant les automobiles et la circulation dans chaque province.

Sanctions pénales.—Celles-ci varient depuis de petites amendes pour infractions mineures jusqu'à la suspension du permis, la confiscation de l'automobile ou l'emprisonnement pour infractions graves, conduite dangereuse, conduite sans permis et surtout pour conduite en état d'ivresse.

Il existe, d'une province à l'autre, tant de différence dans les modalités des permis et droits, des règlements concernant les véhicules publics commerciaux, des règlements concernant la circulation, la vitesse et l'emploi des véhicules automobiles qu'il est impossible d'en donner même un aperçu satisfaisant dans l'espace disponible.

Législation en matière de sécurité-responsabilité.—Toutes les provinces du Canada, sauf Terre-Neuve, ont adopté une loi de cette nature désignée parfois sous le titre de loi de sécurité-responsabilité et parfois sous celui de loi sur la solvabilité. Les paragraphes suivants relèvent les modifications les plus récentes apportées à cette loi et les autorités chargées de l'application des règlements concernant les véhicules automobiles.

Terre-Neuve.—*Application.*—Division des véhicules automobiles, ministère des Travaux publics, Saint-Jean. *Législation.*—La loi de la circulation sur les grandes routes (1941), et ses modifications.

Île du Prince-Édouard.—La loi de 1936 concernant la circulation sur les grandes routes porte annulation du permis de conduire de toute personne incapable de s'acquitter d'un jugement porté contre elle à la suite d'un accident de véhicule automobile. Le permis n'est délivré de nouveau que lorsque le secrétaire provincial possède des preuves de la solvabilité de cette personne. En 1946, la loi sur la "Caisse des jugements non exécutés" a été adoptée, portant qu'une personne blessée dans un accident d'automobile peut recevoir indemnisation à même cette caisse lorsque l'auteur de l'accident est incapable d'exécuter le jugement porté contre lui. En 1949 a été adoptée une modification visant la sécurité-responsabilité analogue à celle qui est en vigueur au Manitoba (voir pp. 791–792).

Application.—Le secrétaire provincial, Charlottetown. *Législation.*—La loi de la circulation sur les grandes routes (chap. 2, 1936) et ses modifications.

Nouvelle-Écosse.—*Application.*—Division des véhicules automobiles, ministère de la Voirie et des Travaux publics, Halifax. *Législation.*—La loi des véhicules automobiles (chap. 6, 1932) et ses modifications, et la loi modifiée du voiturage motorisé (chap. 78, S.R.N.-É., 1923).

Nouveau-Brunswick.—*Application.*—Division des véhicules automobiles, ministère des Travaux publics, Fredericton. *Législation.*—La loi des véhicules automobiles (chap. 20, 1934) et ses modifications.

Québec.—En 1949, le gouvernement du Québec a apporté à la loi des véhicules automobiles une modification portant suspension du permis de conduire et du certificat d'immatriculation pendant une période de trois mois au moins dans le cas de toute personne reconnue coupable de conduite d'une voiture en état d'ivresse ou sous l'empire d'un narcotique, de conduite dangereuse au volant d'une automobile ou de fuite du lieu d'un accident sans avoir prêté secours aux victimes. Aucun permis de conduire ne sera accordé pendant une période de douze mois à une personne

responsable d'un accident alors qu'elle conduisait une voiture sans permis. Dans le cas de poursuite pour dommages-intérêts à la suite d'un accident attribuable à une infraction, incurie ou négligence, le permis de conduire et le certificat d'immatriculation ou l'un ou l'autre peuvent être suspendus jusqu'à exécution du jugement. En pareil cas, pour recouvrer son permis de conduire ou le certificat d'immatriculation de sa voiture, la personne impliquée peut avoir à fournir une garantie, sous forme d'assurance, de dépôt ou autre, de solvabilité suffisante pour assurer une protection raisonnable au public contre tout accident futur.

Application.—Office des véhicules automobiles, Bureau du revenu provincial, département du Trésor, Québec. *Législation.*—La loi des véhicules automobiles (chap. 142, S.R.Q., 1941) et ses modifications.

Ontario.—La loi de sécurité-responsabilité ou sur la solvabilité, comme on l'appelle quelquefois, a été mise en vigueur en Ontario en septembre 1930.

A la session de 1947, la législature ontarienne a modifié la loi de la circulation sur les grandes routes en vue de pourvoir à la suspension automatique du permis de conduire et du certificat d'immatriculation de: 1° toute personne condamnée pour infraction à la loi s'il en est résulté des blessures à autrui ou des dommages à la propriété; 2° toute personne trouvée coupable d'infraction à la loi si la peine imposée comprend la suspension du permis de conduire ou du permis du propriétaire; et 3° toute personne trouvée coupable d'un délit criminel en rapport avec l'usage d'un véhicule automobile.

La suspension dure jusqu'à preuve de solvabilité. La loi vise à encourager la conduite prudente en imposant cette peine additionnelle aux personnes trouvées coupables de délits résultant d'accidents de véhicule automobile. La loi prévoit aussi la confiscation au bénéfice de la Couronne d'un véhicule automobile conduit durant la suspension de permis. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er juillet 1947.

La loi a aussi été modifiée pour exiger l'exécution de tous jugements consécutifs aux accidents de véhicule automobile soit pour blessures infligées à autrui soit pour dommages à la propriété à concurrence de $5,000 pour une personne ou $10,000 pour deux personnes et $1,000 pour dommages à la propriété causés par un accident. Si le débiteur n'exécute pas le jugement porté contre lui, paiement sera fait à même une caisse des jugements non exécutés. Il est alors interdit au débiteur de posséder un permis de conduire ou d'avoir un véhicule automobile immatriculé à son nom tant qu'il n'a pas remboursé en entier à la caisse le montant versé ainsi qu'un intérêt de 4 p. 100 à compter de la date du versement et n'a pas fourni preuve qu'il est en mesure d'exécuter un jugement de $11,000 résultant de tout accident futur. Cette partie de la loi ne vise que les jugements consécutifs à des accidents survenus dans l'Ontario depuis le 1er juillet 1947.

Application.—Division des véhicules automobiles, ministère de la Voirie, Toronto. *Législation.*—La loi de la circulation sur les grandes routes (chap. 288, S.R.O., 1937) et ses modifications; la loi des véhicules publics (chap. 289, S.R.O., 1937) et la loi des véhicules commerciaux (chap. 290, S.R.O., 1937).

Manitoba.—En 1945, la loi sur la responsabilité financière est abrogée et remplacée par la nouvelle loi de sécurité-responsabilité.

La loi porte mise en fourrière immédiate et automatique de tout véhicule automobile à la suite d'un accident si le conducteur ne peut établir sa solvabilité à ce moment-là. La mise en fourrière dure jusqu'à ce que le propriétaire ou le conducteur de l'automobile défraie toute réclamation pour dommages ou blessure reçue, ou dépose entre les mains du trésorier provincial une garantie suffisante pour couvrir tout jugement à exécuter, et jusqu'à ce que le propriétaire du véhicule ait fourni preuve de solvabilité à l'avenir.

Aux automobilistes insolvables il est interdit indéfiniment de conduire une voiture en attendant le règlement des réclamations de dommages-intérêts ou le dépôt d'une garantie et la preuve de solvabilité.

Une caisse de fiducie, appelée caisse de jugements non exécutés, pourvoit au paiement des jugements à la suite de blessures ou de mort lorsque le perdant du jugement ne paye pas. Bénéficient également de la caisse les victimes des chauffards.

Application.—Trésorier provincial, Winnipeg. *Législation.*—La loi de la circulation sur les grandes routes (chap. 93, S.R.M., 1940) et ses modifications.

Saskatchewan.—La loi sur la responsabilité financière figure aux statuts de la province depuis 1933; elle stipule qu'en cas de jugement rendu par tout tribunal canadien pour dommages-intérêts en cas de mort ou de blessures infligées à toute personne ou en cas de dommages à la propriété dépassant $50 causés par un véhicule automobile et si le perdant du jugement ne paye pas dans un délai de 30 jours à compter de la date où le jugement devient définitif, la Commission doit suspendre le permis du conducteur ou chauffeur perdant ainsi que l'immatriculation de tout véhicule automobile inscrit à son nom. Le jugement doit être exécuté avant que le permis de conduire soit rétabli et le débiteur doit établir sa solvabilité en cas d'accidents futurs de véhicule automobile, pour un montant de $11,000, durant une période de trois ans.

La loi de l'assurance contre les accidents d'automobiles a été adoptée par la législature et figure aux statuts depuis 1946; elle prévoit de l'assurance en cas de collision, de blessures, de responsabilité publique et dommages à la propriété, à concurrence des montants fixés par ladite loi. Les citoyens de la Saskatchewan bénéficient d'assurance en cas de mort ou de blessures à la suite d'accidents causés par un véhicule automobile. Toute personne bénéficie automatiquement d'une assurance de responsabilité publique et de dommages à la propriété à concurrence du montant payé pour blessures ou dommages à la propriété, montant à acquitter par l'office de l'assurance.

Application.—Département du Trésor, Commission de la taxation, Bureau de la circulation routière, Revenue Building, Regina. *Législation.*—La loi des véhicules (S.R.S., 1945, chap. 98).

Alberta.—A la session de 1947, l'assemblée législative de l'Alberta a adopté la loi d'indemnisation en cas d'accidents d'automobiles (plus tard intitulée loi d'indemnisation en cas d'accidents de véhicules automobiles), dont voici les principales dispositions: suspension du permis de conduire de tout conducteur directement ou indirectement impliqué dans un accident dont résultent des blessures à autrui ou des dommages à la propriété évalués à plus de $25 (porté à $75 en 1949), si le conducteur ne peut fournir preuve de sa solvabilité; création d'une caisse des jugements non exécutés par la perception d'un dollar par année à l'égard de chaque permis de véhicule automobile en plus du droit d'immatriculation ordinaire. Une action

peut être intentée contre le directeur de la caisse lorsqu'un jugement d'un montant de plus de cent dollars a été obtenu à la suite d'un accident de véhicule automobile, si les ressources du perdant sont insuffisantes pour défrayer les dommages-intérêts imposés par le tribunal ou si le conducteur ou le propriétaire du véhicule automobile qui a causé l'accident est inconnu. De légères modifications ont été apportées à la loi en 1948 et 1949.

Application.—Division des véhicules automobiles, département du Secrétaire provincial, Edmonton, et Commission de la circulation sur les grandes routes, Edmonton. *Législation.*—La loi des véhicules et de la circulation sur les grandes routes (S.R.A., 1942, chap. 275) et ses modifications, et la loi des véhicules de service public (S.R.A., 1942, chap. 276), et les règles et règlements qui en découlent. La loi des véhicules et de la circulation sur les grandes routes est appliquée par le Secrétariat provincial et la loi des véhicules de service public, par la Commission de la circulation sur les grandes routes de l'Alberta, ministère des Travaux publics.

Colombie-Britannique.—La loi sur la responsabilité financière, en vigueur dans cette province depuis 1932, porte suspension du permis de conduire et du permis du véhicule automobile en cas d'inexécution d'un jugement, de certaines condamnations pour excès de vitesse et infraction à l'article 285 du Code criminel, etc.; la suspension demeure jusqu'à ce que la personne en cause prouve sa solvabilité, solvabilité qu'elle doit pleinement maintenir. Une nouvelle loi adoptée en 1947 complète la loi sur la responsabilité financière déjà en vigueur et porte mise en fourrière des véhicules automobiles impliqués dans des accidents et à l'égard desquels on ne peut, au moment de l'accident, présenter une carte d'assurance de responsabilité d'un véhicule automobile ou de solvabilité.

Application.—L'application de la loi des véhicules automobiles, de la loi des grandes routes et de la loi du voiturage motorisé relève du Commissaire de la police provinciale, Victoria. La loi des grandes routes relève du ministre des Travaux publics; la loi du voiturage motorisé, de la Commission des services publics; et la loi des véhicules automobiles, du surintendant de la Division des véhicules automobiles.

Yukon.—*Application.*—Commissaire du Territoire du Yukon, Dawson (Yukon). Des renseignements sur les règlements peuvent aussi être obtenus de la Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. *Législation.*—Ordonnance sur les véhicules automobiles n° 2, 1947, et modifications.

Territoires du Nord-Ouest.—*Application.*—Directeur, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. *Législation.*—Ordonnance sur les véhicules automobiles, sanctionnée le 26 mars 1941, et modifications.

Section 2.—Routes et véhicules

Sous-section 1.—Voirie

L'utilisation sans cesse croissante de l'automobile comme moyen de divertissement et de transport commercial a créé un besoin urgent de bonnes routes et d'aménagement de routes pittoresques propres à attirer le touriste. Puis, la vulgarisation

de l'automobile et du camion dans les campagnes (d'après le recensement de 1941, il y avait une automobile par 1·8 ferme) a suscité une grande amélioration des chemins ruraux secondaires.

Les chiffres du tableau **1** donnent le millage de toutes les routes relevant de la compétence provinciale, de celles qui sont établies dans les parcs nationaux, des routes locales des provinces Maritimes et de l'Ontario, de même qu'une estimation de la longueur des routes locales des quatre provinces de l'Ouest. Il existe dans le nord du Québec, de l'Ontario, des provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique de vastes régions à faible population où les routes sont peu nombreuses, contrairement aux régions méridionales qui sont très bien pourvues. La route de l'Alaska, aménagée pour fins militaires en 1942, s'étend sur une longueur de 1,600 milles de Fort-St-John (C.-B.) à Fairbanks (Alaska), elle est ouverte aujourd'hui à la circulation civile aussi bien que militaire. Cette route donne accès à un vaste territoire jusqu'ici fermé et assure un moyen de communication terrestre entre l'Alaska et les États-Unis en passant par le Canada.

Les villes, grandes et petites, fournissent depuis 1935 des statistiques sur la longueur de leurs rues; les petites municipalités omises n'augmenteraient les totaux que de très peu. En 1946, on relève 14,326 milles de rues, dont 3,368 milles de revêtement d'asphalte, 918 milles de béton de ciment Portland, 2,044 milles de surface bitumée, 3,311 milles de gravier et pierre concassée et 390 milles d'autres surfaces, soit en tout 10,031 milles de chaussée pavée et 4,295 milles de chemin de terre. Ces chiffres relatifs aux rues ou routes des villes n'entrent pas dans le tableau du millage des grandes routes.

1.—Classement des grandes routes, par province, 1946

NOTA.—La date pour laquelle le millage est déclaré est indiqué pour chaque province. La somme de ces milles donne le total de tout le Canada. Les rues des villes ne sont pas comprises.

Classement	Î.P.-É.[1]	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	31 mars 1946	30 nov. 1946	31 oct. 1945	31 mars 1947	31 mars 1947	30 avril 1947	31 mars 1947	31 mars 1947	31 mars 1945	
REVÊTUES	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles
Béton de ciment Portland	4	7	—	342	2,054	37	—	—	41	2,485
Pavé d'asphalte	205	902	—	3,207	2,476	—	—	—	114	6,904
Surface bituminée	—	53	977	1,089	3,524	515	372	735	1,452	8,717
Gravier, pierre concassée	242	6,590	7,681	19,465	49,777	8,395	11,095	9,469	8,056	122,231[2]
Autres revêtements	—	—	—	—	—	—	75	—	47	122
TOTAL, REVÊTUES	451	7,552	8,658	24,103	57,831	8,947	11,542	10,204	9,710	140,459[2]
NON REVÊTUES										
De terres améliorées	2,352	3,223	2,670	—	8,789	8,171	77,177	24,730	9,765	136,877
Autres, de terre	903	4,776	984	16,226	6,381	74,236[3]	124,259	45,589	2,680	276,034
TOTAL, NON REVÊTUES	3,255	7,999	3,654	16,226	15,170	82,407	201,436	70,319	12,445	412,911
Totaux généraux	**3,706**	**15,551**	**12,312**	**40,329**	**73,001**	**91,354**	**212,978**	**80,523**	**22,155**	**553,370**[2]

[1] Millage de 1944. [2] Comprend les 1,461 milles de chemins gravelés de la grande route du Nord Ouest dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. [3] Comprend les tracés de routes.

Sous-section 2.—Véhicules automobiles

Immatriculation.—Les automobiles ont été immatriculées pour la première fois au Canada en 1904 et l'Ontario était la seule province à délivrer des permis cette année-là. Le Nouveau-Brunswick a commencé à immatriculer les automobiles en 1905; le Québec, la Saskatchewan et l'Alberta, en 1906; la Colombie-Britannique en 1907; le Manitoba, en 1908; la Nouvelle-Écosse, en 1909; l'Île du Prince-Édouard, en 1913; et le Yukon, en 1914.

En 1905, les véhicules automobiles immatriculés au Canada ne s'élèvent qu'à 565; en 1915, le total passe à 95,284, et, à la fin de la décennie suivante, à 724,048. Sauf de 1931 à 1933, toutes les années accusent une augmentation jusqu'à 1941, lorsque 1,572,784 véhicules automobiles sont immatriculés. Le nombre de véhicules commerciaux continue d'augmenter durant la guerre, mais les voitures de tourisme enregistrent un recul prononcé, à cause des restrictions à la fabrication et du rationnement des pneus et de l'essence. Toutefois, le redressement économique d'après-guerre est rapide et le nombre d'immatriculations atteint son sommet en 1948. Les 2,035,352 véhicules immatriculés comprennent 1,497,409 voitures de tourisme, 499,736 camions et véhicules divers, 4,268 autobus et 33,939 motocyclettes. On relève 229,489 véhicules automobiles neufs en 1948, dont 152,336 voitures de tourisme et 77,153 voitures commerciales.

Les recettes provenant des permis d'immatriculation, des permis de conduire, etc., s'élèvent à $51,287,000 en 1948, contre $46,013,000 perçus par les provinces en 1947.

2.—Véhicules automobiles immatriculés, par province, 1939-1948

NOTA.—Les immatriculations dont il est ici question visent les voitures de tourisme, camions, autobus, motocyclettes, autos de service, etc., mais non pas les remorques et voitures de vendeur. Les chiffres de 1904-1935 paraissent à la p. 693 de l'*Annuaire* de 1937 et ceux de 1936-1938, à la p. 740 de l'édition de 1948-1949.

Année	Île du P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total[1]
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1939	8,040	53,008	38,116	213,148	682,891	88,864	119,018	113,702	122,087	1,439,245
1940	8,070	57,873	39,000	225,152	703,872	90,932	126,970	120,514	128,044	1,500,829
1941	8,015	62,805	41,450	232,149	739,194	96,573	131,545	126,127	134,499	1,572,784
1942	7,537	58,872	37,758	222,622	715,380	93,147	130,040	125,482	132,893	1,524,153
1943	8,032	59,194	40,205	222,676	691,615	93,494	133,839	127,559	134,691	1,511,845
1944	8,412	57,933	39,570	224,042	675,057	93,297	140,992	127,416	135,090	1,502,567
1945	8,835	56,699	41,577	228,681	662,719	92,758	140,257	130,153	134,788	1,497,081
1946	9,192	62,660	44,654	255,172	711,106	101,090	148,206	138,868	150,234	1,622,463
1947	9,948	70,300	51,589	296,547	800,058	112,149	158,512	155,386	179,684	1,835,959
1948	11,290	76,319	62,366	335,953	874,933	128,000	167,515	173,950	202,126	2,035,352

[1] Comprend les voitures immatriculées au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

3.—Classement des véhicules automobiles immatriculés, par province, 1947-1948

Province ou territoire	Automobiles de tourisme[1]	Voitures commerciales, camions, etc.[2]	Autobus	Motocyclettes	Total[1,2]
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1947					
Île du Prince-Édouard	7,559	2,319	33	37	9,948
Nouvelle-Écosse	47,109	22,387	[2]	804	70,300
Nouveau-Brunswick	34,611	15,934	313	731	51,589
Québec	215,322	71,369	2,894	6,962	296,547
Ontario	645,252	142,297	2,940	9,569	800,058
Manitoba	80,201	30,645	185	1,118	112,149
Saskatchewan	105,329	52,072	111	1,000	158,512
Alberta	105,132	48,373	347	1,534	155,386
Colombie-Britannique	128,611	46,709	[3]	4,364	179,684
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1,047	726	3	10	1,786
Totaux, 1947	**1,370,173**	**432,831**	**6,826**	**26,129**	**1,835,959**
1948					
Île du Prince-Édouard	8,297	2,918	27	48	11,290
Nouvelle-Écosse	50,198	24,585	520	1,016	76,319
Nouveau-Brunswick	40,795	20,041	399	1,131	62,366
Québec	237,942	83,954	2,616	11,441	335,953
Ontario	698,384	165,337	[3]	11,212	874,933[4]
Manitoba	91,860	34,420	178	1,542	128,000
Saskatchewan	109,718	56,492	126	1,179	167,515
Alberta	115,350	56,394	392	1,814	173,950
Colombie-Britannique	143,675	53,915	[3]	4,536	202,126
Yukon et Territoires du Nord-Ouest[5]	1,190	1,680	10	20	2,900
Totaux, 1948	**1,497,409**	**499,736**	**4,268**	**33,939**	**2,035,352**

[1] Y compris les taxis. [2] Y compris automobiles de service, tracteurs, etc. [3] Compris avec les camions. [4] Y compris 1,549 véhicules et 126 motocyclettes du ministère de la Défense nationale portant des plaques permanentes. [5] Estimation.

Consommation apparente d'automobiles.—On peut calculer la consommation apparente d'automobiles au Canada en toute année en soustrayant de la somme de la production et des importations le nombre de voitures exportées. Les statistiques des ventes en détail et du financement des ventes de véhicules automobiles au Canada paraissent au chapitre XXI du présent volume.

4.—Stock visible d'automobiles neuves, 1939-1948

Année	Autos fabriquées pour vente au Canada		Importations[1]		Réexportations d'autos importées		Stock visible[2]	
	De tourisme	Commerciales	De tourisme	Commerciales	De tourisme	Commerciales	De tourisme	Commerciales
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1939	75,145	24,058	16,585	1,699	207	13	91,523	25,744
1940	94,633	53,169	15,386	1,633	145	10	109,874	54,792
1941	81,943	76,627	2,672	1,036	26	—	84,589	77,663
1942	8,596	93,903	327	718	9	2	8,914	94,619
1943	—	79,290	21	795	1	163	20	79,922
1944	—	66,013	35	3,249	5	33	30	69,229
1945	1,866	47,459	236	1,855	3	19	2,099	49,295
1946	63,501	41,318	18,642	3,600	6	72	82,137	44,846
1947	128,243	63,152	35,570	7,293	26	4	163,787	70,441
1948	135,316	73,582	17,037	3,575	17	4	152,336	77,153

[1] Ne comprend pas les véhicules militaires rapatriés. [2] Ne comprend pas les véhicules militaires vendus au public.

Finances du transport routier.—Les dépenses que le transport routier occasionne au Canada peuvent se résumer sous les rubriques suivantes: voirie; dépenses des particuliers et des sociétés à l'égard de leurs véhicules automobiles; services de transport des marchandises et des voyageurs assurés par les voituriers publics comme les taxis, les autobus et les sociétés de transport motorisé; garages, stations-service, etc. Puisque les corps administratifs acquittent presque totalement les dépenses de voirie, les statistiques sont assez complètes à cet égard. Cependant, étant donné le nombre considérable de particuliers et d'organismes qu'il faudrait interroger et les difficultés que cela poserait, les statistiques relatives aux autres rubriques ne sont pas complètes. Les ventes d'essence sont données à la p. 803 et les recettes des entrepreneurs de voiturage motorisé, à la p. 800.

Dépenses de voirie.—Les routes du Canada, excepté celles des Territoires et des parcs nationaux, relèvent des autorités provinciales et municipales.

Les dépenses provinciales et municipales ayant été sensiblement réduites durant la guerre, il en est résulté une accumulation considérable de travaux essentiels de réfection, d'amélioration et d'expansion. En 1946, l'aménagement, l'entretien et les frais généraux des ponts et chaussées ont absorbé environ $144,470,000 et beaucoup plus en 1947 et 1948. Le coût par mille de nouvelle route aménagée a fortement augmenté au regard de celui d'avant-guerre et a eu pour effet de restreindre l'expansion projetée des routes de première qualité. Cependant, l'amélioration et l'achèvement de la route transcanadienne comme artère principale de circulation interprovinciale se poursuivra bientôt sous la responsabilité conjointe des autorités fédérale et provinciales.

5.—Frais de construction et d'entretien et dépenses générales pour les grandes routes rurales, les ponts et les traverses au Canada, par province, 1943-1946

NOTA.—Les dépenses provinciales sont celles de l'année financière de chaque province. Les chiffres de chaque année depuis 1931 paraissent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire* depuis 1937.

Détail et province	1943	1944	1945	1946
	$	$	$	$
Construction				
Île du Prince-Édouard	141,175	388,538	486,759	587,309
Nouvelle-Écosse	192,109	445,349	554,078	3,834,392
Nouveau-Brunswick	795,852	2,845,019	2,820,685	7,032,089
Québec	10,843,890	13,153,874	13,916,204	24,894,585
Ontario	2,482,488	3,505,222	4,928,485	24,262,557
Manitoba	25,334	118,197	596,680	2,143,505
Saskatchewan	1,733,860	2,067,989	2,346,936	4,372,502
Alberta	1,449,042	2,313,732	2,586,941	6,205,275
Colombie-Britannique	7,230,557	6,667,429	3,583,829	5,887,779
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	—	—	370,537	1,369,060
Totaux, construction	**24,894,307**	**31,505,349**	**32,191,134**	**80,589,053**

5.—Frais de construction et d'entretien et dépenses générales pour les grandes routes rurales, les ponts et les traverses au Canada, par province, 1943-1946—fin

Détail et province	1943	1944	1945	1946
Entretien				
Île du Prince-Édouard	319,079	569,144	680,082	820,088
Nouvelle-Écosse	2,679,878	3,025,357	3,933,298	3,936,517
Nouveau-Brunswick	1,697,931	2,684,747	2,950,899	4,144,259
Québec	8,339,542	8,659,753	10,160,318	11,142,062
Ontario	18,374,484	17,601,135	21,118,003	24,415,012
Manitoba	1,062,455	1,246,130	1,468,625	1,189,168
Saskatchewan	1,071,410	1,202,737	1,420,260	1,784,940
Alberta	1,661,213	1,532,732	4,562,050	5,820,851
Colombie-Britannique	2,593,521	1,036,867	2,697,359	2,931,839
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1,500	—	4,621	2,062,000
Totaux, entretien	**37,801,013**	**37,571,893**[1]	**48,995,515**	**58,246,736**
Frais d'administration et dépenses générales				
Île du Prince-Édouard	40,012	139	56,673	58,671
Nouvelle-Écosse	326,739	323,276	341,948	442,939
Nouveau-Brunswick	56,300	63,978	72,418	573,806
Québec	995,430	1,133,170	1,273,144	1,564,402
Ontario	624,860	507,041	502,950	800,679
Manitoba	207,621	248,522	289,683	311,227
Saskatchewan	125,048	125,647	145,143	165,187
Alberta	9,298	6,473	8,421	22,461
Colombie-Britannique	14,369	360,696	277,532	686,319
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	—	—	10,196	1,007,714
Totaux, frais d'administration et dépenses générales	**2,399,677**	**2,774,099**[1]	**2,978,108**	**5,633,405**
Totaux généraux	**65,094,997**	**71,851,341**[1]	**84,164,757**	**144,469,194**
Répartition de toutes dépenses—[2]				
Fédérales	**7,132,612**	**3,917,448**	**1,073,581**[2]	**6,293,419**
Provinciales	**52,870,362**	**62,175,873**	**73,536,267**	**126,611,268**
Municipales	**4,626,330**	**5,514,832**	**9,441,779**	**11,266,811**
Autres[3]	**465,693**	**243,188**	**113,130**	**297,696**

[1] Y compris les dépenses dans les Territoires du Nord-Ouest. [2] Dépenses et subventions nettes.
[3] Y compris paiements des chemins de fer pour élimination des passages à niveau, etc.

Revenu des gouvernements provinciaux provenant des véhicules automobiles.—La taxation des automobiles, garages, chauffeurs, etc., est une source importante de revenus pour les gouvernements provinciaux. Dans chaque province, des permis dûment délivrés par les autorités provinciales sont requis pour les véhicules automobiles de toutes sortes, remorques, conducteurs ou chauffeurs, chauffeurs professionnels, marchands, garages et postes d'essence et de service. Une taxe de vente sur l'essence est aussi prélevée par chaque province; jusqu'au 31 mars 1947, il y avait aussi une taxe fédérale de 3c. mais elle a été supprimée à cette date et les

taxes provinciales ont été pour la plupart augmentées de manière à absorber la taxe fédérale. Les taux de 1949 sont les suivants: chacune des trois provinces Maritimes, 13c.; Québec et Ontario, 11c.; Manitoba, 9c.; Saskatchewan, 10c.; Alberta, 9c.; Colombie-Britannique, 10c.; et Yukon, 6c. Le tableau 6 donne les sources les plus importantes de revenu provincial provenant des véhicules automobiles. Les revenus du gouvernement fédéral qui proviennent des droits d'importation, de l'accise et de la taxe de vente ne sont pas inclus.

6.—Revenu provincial provenant de l'immatriculation et de la circulation des automobiles, 1947 et 1948

NOTA.—Les chiffres visent l'année financière de chaque province. Voir tableau 1, p. 794.

Province ou territoire	Permis d'immatriculation				Permis de conducteur et chauffeur	Taxe de chauffeur, autobus et camions	Taxe sur l'essence	Totaux, y compris recettes diverses
	Voitures de tourisme	Camions et autobus	Motocyclettes	Marchands d'automobiles				
1947	$	$	$	$	$	$	$	$
Île du Pr.-Édouard	119,507	86,668	200	1,181	8,961	5,275	698,303	923,727
Nouvelle-Écosse	868,241	1,114,088	[1]	10,955	207,980	100,406	5,179,783	7,691,378
Nouv.-Brunswick	697,179	1,078,471	4,642	1,795	167,478	40,000	4,200,080	6,230,423
Québec	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	25,568,671	37,068,671[3]
Ontario	5,587,923	6,177,529	11,229	29,607	1,386,503	863,505	47,420,015	62,398,735
Manitoba	988,347	434,302	4,465	13,320	190,977	325,437	4,592,510	6,624,865
Saskatchewan	1,417,387	523,490	5,891	42,284	241,669	309,014	6,399,303	9,514,032
Alberta	1,704,607	1,110,708	6,042	22,458	258,060	1,116,529	7,657,915	11,965,649
Col.-Britannique	2,758,484	1,651,294	29,612	19,170	324,425	248,170	9,295,743	14,585,787
Yukon	17,697	676	4	—	2,221	981	50,497	72,377
Totaux, 1947	**14,159,372**	**12,177,226**	**62,085**	**140,770**	**2,788,274**	**3,009,317**	**111,062,820[4]**	**157,075,644**
1948								
Île du Pr.-Édouard	132,061	104,004	288	1,227	9,640	4,316[3]	783,913	1,040,821
Nouvelle-Écosse	949,889	1,279,755	[1]	11,424	216,981	94,687	5,869,246	8,645,629
Nouv.-Brunswick	785,673	1,284,315[3]	7,182	2,024	181,765	52,000[3]	5,191,864	7,576,733
Québec	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	[2]	29,590,885	42,869,754
Ontario	5,613,422	6,383,518	10,729	31,973	1,383,204	954,723	52,566,951	68,435,006
Manitoba	1,132,540	496,726	5,881	13,220	201,760	370,503	4,890,086	7,189,771
Saskatchewan	1,520,532	652,502	5,769	39,718	237,176	298,769	6,641,867	10,015,294
Alberta	1,912,473	1,545,763	6,856	25,520	284,275	1,094,582	8,577,567	13,540,501
Col.-Britannique	3,138,083	1,953,957	26,369	23,197	362,078	293,108	10,146,654	16,200,465
Yukon et T.N.-O.	29,883	..	..	..	2,570	..	71,954	104,407
Totaux, 1948	**15,214,556**	**13,700,540**	**63,074**	**148,303**	**2,879,449**	**3,162,688**	**124,330,987**	**175,618,381**

[1] Compris dans les recettes diverses. [2] Le Québec n'a pas fourni de données. [3] Estimation.
[4] Taxe fédérale en plus: $8,605,249 de janvier à mars 1947.

Voiturage motorisé*.—Devant le manque de statistiques de la circulation sur les grandes routes, on a institué un recensement du voiturage motorisé en 1941. Les voituriers sont divisés en deux classes principales: voyageurs et marchandises.

* Des statistiques plus détaillées paraissent dans le rapport annuel: *Voiturage motorisé, marchandises et voyageurs*, qu'on peut se procurer chez le Statisticien du Dominion, Ottawa.

Chacune de ces deux classes est divisée en deux catégories: *a*) voituriers dont les recettes sont au-dessous de $20,000 et *b*) ceux dont elles sont de $20,000 et plus. Les compagnies d'autobus engagées dans le service urbain exclusivement forment une classe distincte. Plusieurs réseaux de tramways ont aussi des autobus en circulation, mais leurs statistiques sont incluses dans celles des tramways électriques et ne figurent pas ici. Les voituriers autorisés engagés dans l'aménagement de routes, de champs d'aviation, etc. ne figurent pas dans les états. De même, les services de taxi et de livraison urbaine par camion sont exclus, sauf lorsque leur activité s'étend au commerce interurbain. Les voituriers qui font le transport des voyageurs et des marchandises sont classés sous voyageurs ou marchandises selon la plus importante de ces deux sources de revenu. Les recettes-voyageurs des compagnies de camionnage et les recettes-marchandises des compagnies d'autobus ne forment qu'un petit pourcentage de leurs revenus globaux.

7.—Capitaux, recettes, employés et matériel des entrepreneurs de voiturage motorisé, 1946 et 1947

NOTA.—Les gros entrepreneurs de voiturage de marchandises comprennent ceux dont les recettes annuelles sont de $20,000 ou plus; les petits entrepreneurs, ceux dont les recettes annuelles varient de $8,000 à $20,000. Les sociétés qui font principalement de l'entreposage sont exclues.

Détail	Marchandises				Voyageurs		Totaux	
	Gros		Petits					
	1946r	1947	1946r	1947	1946r	1947	1946r	1947
Entrepreneurs.....nomb.	467	510	386	481	463	458	1,316	1,449
Placements—								
Terrains, bâtiments, matériel, etc.....$	24,608,756	30,301,546	3,100,999	4,351,800	40,806,394	53,025,677	68,516,149	87,679,023
Recettes—								
Marchandises...$	41,576,842	51,593,051	4,788,522	5,798,448	600,668	753,865	46,966,032	58,145,364
Voyageurs—								
Interurbains et ruraux.....$	163,349	184,325	—	—	37,326,799	38,427,861	37,490,148	38,612,186
Urbains.....$	242	—	—	—	10,124,042	11,185,550	10,124,284	11,185,550
Diverses.....$	1,725,923	3,661,047	228,256	270,255	2,031,990	1,986,048	3,986,169	5,917,350
Totaux, recettes.$	43,466,356	55,438,423	5,016,778	6,068,703	50,083,499	52,353,324	98,566,633	113,860,450
Propriétaires actifs.....nomb.	257	253	353	437	278	275	888	965
Employés—								
Le 15 juill..nomb.	10,726	11,694	1,122	1,212	8,250	8,762	20,098	21,668
Le 15 déc.. "	10,582	11,507	1,088	1,137	8,201	8,454	19,871	21,098
Salaires totaux.$	16,689,306	21,068,173	1,313,569	1,495,499	14,786,656	16,580,094	32,789,531	39,143,766
Équipement—								
Camions...nomb.	4,828	5,211	1,106	1,290	216	210	6,150	6,711
Tracteurs, semi-remorques.. "	2,192	2,448	93	96	27	22	2,312	2,566
Remorques "	1,267	1,675	58	69	15	24	1,340	1,768
Autobus.... "	40	52	7	7	3,777	4,066	3,824	4,125

Le tableau 8 fait voir les voyageurs et les marchandises transportés par voiturage motorisé en 1946 et 1947. La statistique du trafic n'est pas connue pour la plupart des petits entrepreneurs. Plusieurs exploitants de camions n'ont pas fait rapport du tonnage transporté et d'autres n'ont déclaré que des estimations; aussi, ces statis-

tiques ne renseignent guère. L'une des difficultés que présente le calcul des poids, chose bien compréhensible, c'est qu'une forte proportion du trafic s'effectue à la charge et non au poids. La statistique des voyageurs semble passablement complète, peut-être parce qu'il est tenu compte des billets vendus et que l'unité n'est pas aussi complexe que pour les marchandises.

8.—Trafic du voiturage motorisé, 1946 et 1947

NOTA.—Les gros entrepreneurs de voiturage de marchandises comprennent ceux dont les recettes annuelles sont de $20,000 ou plus; les petits entrepreneurs, ceux dont les recettes annuelles varient de $8,000 à $20,000. Les sociétés qui font principalement de l'entreposage sont exclues.

Détail	Marchandises				Voyageurs		Totaux	
	Gros		Petits					
	1946	1947	1946	1947	1946	1947	1946	1947
Voyageurs—								
Trajets réguliers—Interurbains et ruraux.....nomb.	441,720	197,813	—	—	101,708,443	106,718,144	102,150,163	106,915,957
Urbains.... "	—	—	—	—	153,770,931	170,273,634	153,770,931	170,273,634
Service spécial et loué—Interurbain et rural..nomb.	—	4,428	—	—	4,977,664	3,515,963	4,977,664	3,520,391
Urbain.... "	—	—	—	—	142,918	941,455	142,918	941,455
Totaux, voyageurs..nomb.	**441,720**	**202,241**	—	—	**260,599,956**	**281,449,196**	**261,041,676**	**281,651,437**
Totaux, marchandises—service interurbain et rural....tonnes	**10,146,356**	**11,587,021**	**1,632,762**	**1,357,056**	**112,124**	**69,634**	**11,891,242**	**13,013,711**

Accidents d'automobile.—Les automobilistes sont tenus de faire rapport des accidents, mais il n'existe pas de statistiques complètes pour toutes les provinces. La Division de la santé et du bien-être du Bureau de la statistique réunit les données sur les pertes de vie dues aux accidents d'automobile, et celles-ci sont indiquées au tableau **9**. Une comparaison directe de ces statistiques provinciales n'a guère de valeur en raison des différences de superficie, de population, de densité du trafic, etc., mais, afin de placer les provinces sur une base à peu près semblable, la moyenne de personnes tuées pour 10,000 automobiles immatriculées a été disposée en tableau. Malgré cela, ces chiffres ne reflètent aucunement les différences d'utilisation, de climat, de routes, de modèles de voitures de tourisme, etc., qui sont autant de facteurs dans les accidents.

Le tableau **10** donne le nombre de personnes tuées ou blessées dans des accidents d'automobile déclarés par la Division des véhicules automobiles des gouvernements provinciaux. Il est fort possible que des personnes déclarées blessées par les autorités provinciales meurent de leurs blessures par la suite et figurent comme mortes aux statistiques vitales du tableau **9**, et aussi que des accidents, survenus tard en décembre et ayant la mort pour résultat, soient attribués à décembre par les autorités provinciales, mais à janvier de l'année suivante dans les statistiques vitales. En conséquence, les chiffres des morts accidentelles, présentés aux tableaux **9** et **10**, ne sont pas absolument concordants.

9.—Pertes de vie dues à des accidents d'automobile, par province, 1939-1948

NOTA.—Les statistiques du tableau sont réunies par la Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique. Les chiffres des années 1926 à 1935 paraissent à la p. 586 de l'*Annuaire* de 1941, et ceux de 1936 à 1938, à la p. 746 de l'édition de 1948-1949.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	PERTES DE VIE									
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1939	7	84	92	390	682	63	65	81	120	1,584
1940	10	104	81	434	746	87	59	72	116	1,709
1941	9	104	89	485	835	79	45	78	128	1,852
1942	8	72	52	363	610	52	58	62	132	1,409
1943	5	90	70	392	563	44	34	84	155	1,437
1944	11	73	56	406	526	53	43	80	124	1,372
1945	8	76	90	424	637	67	58	71	125	1,556
1946	4	84	69[r]	482[r]	729[r]	94	70[r]	91[r]	158[r]	1,781[r]
1947	15	83	104	476	753	77	51	103	207	1,869
1948[p]	5	96	118	599	790	81	87	130	193	2,099
	PERTES DE VIE PAR 10,000 AUTOMOBILES IMMATRICULÉES									
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1939	8·71	15·85	24·14	18·30	9·99	7·09	5·46	7·12	9·83	11·01
1940	12·39	18·49[r]	20·77	19·28	10·74[r]	9·57	4·65	6·05[r]	9·06	11·48[r]
1941	11·23	16·56	21·47	20·89	11·30	8·18	3·43	6·18	9·52	11·78
1942	10·61	12·23	13·77	16·31	8·53	5·58	4·46	4·94	9·93	9·24
1943	6·23	15·20	17·41	17·60	8·14	4·71	2·54	6·59	11·51	9·51
1944	13·08	12·60	14·15	18·12	7·79	5·68	3·05	6·28	9·18	9·14
1945	9·05	13·40	21·65	18·41	9·61	7·22	4·14	5·46	9·27	10·39
1946	4·35	13·40	15·23	18·89[r]	10·25[r]	9·30	4·72[r]	6·55[r]	10·52[r]	10·98[r]
1947	15·08	11·81	20·16	15·94	9·49	6·87	3·22	6·63	11·52	10·19
1948[p]	4·43	12·58	18·92	17·86	9·03	6·33	5·20	7·47	9·55	10·31

10.—Accidents d'automobile, 1947

NOTA.—Les chiffres sont ceux des autorités provinciales chargées des véhicules automobiles et portent sur l'année civile.

Détail	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Accidents										
Mortels—										
Causant la mort d'une personne ou plus	14	77	91	372	664	68	53	94	178	1,611
Non mortels—										
Blessant une personne ou plus	116	765	1,686[1]	5,867	9,165	1,286	1,282	1,360	3,232	23,073[2]
Endommageant la propriété seulement	260	1,436		12,955	12,464	4,654	3,009	3,940	9,646	48,364[2]
Totaux, accidents	**390**	**2,278**	**1,777**	**19,194**	**22,293**	**6,008**	**4,344**	**5,394**	**13,056**	**74,738[3]**
Personnes tuées										
Piétons	2	25	32	190	284	29	11	31	72	677[3]
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs)	—	2	—	13	30	3	2	3	12	65
Conducteurs d'autres automobiles	2	20	57	94	178	33	22	25	43	417
Voyageurs et employés occupant d'autres automobiles	9	34		95	206		15	36	54	506
Occupants de véhicules à traction animale	—	1	—	2	4	3	1	—	—	11
Cyclistes	—	4	2	21	32	2	2	2	10	75
Autres personnes	1	—	—	—	—	—	1	—	6	8
Totaux, personnes tuées	**14**	**86**	**91**	**415**	**734**	**70**	**54**	**97**	**197**	**1,759[3]**

10.—Accidents d'automobile, 1947—fin

Détail	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	Alb.	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Personnes blessées										
Piétons	11	309	185	2,799	3,082	450	207	207	1,004	8,257[2]
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs)	—	13	[1]	215	515	50	60	88	247	1,188
Conducteurs d'autres automobiles	48	254	364	1,196	3,167	827	540	461	921	7,414
Voyageurs et employés occupant d'autres automobiles	57	410		3,388	5,559		1,006	852	2,003	13,639
Occupants de véhicules à traction animale	4	5	1	181	69	27	29	9	—	324
Cyclistes	1	33	1	515	664	145	76	76	266	1,776
Autres personnes	2	—	—	—	—	1	24	13	44	84
Totaux, personnes blessées	**123**	**1,024**	**549**	**8,294**	**13,056**	**1,500**	**1,942**	**1,706**	**4,485**	**32,682**[3]
Dommages à la propriété.....$	**44,404**	**450,165**	**280,558**	..	**5,242,069**	**518,129**	**947,581**	**982,728**	**2,002,855**	**10,468,893**[4]

[1] Non répartis entre blessures aux personnes et dommages à la propriété. [2] A l'exclusion du Nouveau-Brunswick. [3] Y compris quatre accidents survenus dans les Territoires du Nord-Ouest, tuant un piéton et en blessant trois autres. [4] Total des provinces faisant rapport.

Consommation d'essence.—Toutes les provinces exigent un rapport des ventes d'essence en détail, et une taxe est imposée sur toute l'essence consommée par les véhicules automobiles qui circulent sur les grandes routes et les rues ainsi que sur l'essence utilisée pour un nombre croissant d'autres fins. Toutefois, la majeure partie de l'essence imposable est encore consommée par les véhicules automobiles et indique, de façon générale, l'augmentation ou la diminution de leur emploi. Les ventes nettes représentent la différence entre les ventes totales ou brutes signalées et les quantités bénéficiant d'un remboursement de taxe, en tout ou en partie, ou exemptées à la vente.

Pendant la guerre, les ventes se ressentent beaucoup, il va sans dire, du rationnement de l'essence et une augmentation considérable a suivi la suppression des restrictions.

11.—Ventes d'essence, par province, 1943-1948

Province	1943	1944	1945	1946[r]	1947	1948
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
Île du Prince-Édouard	7,881,403	9,295,639	4,715,743	5,945,412	6,963,412	7,288,125
Nouvelle-Écosse	42,465,349	43,462,061	37,727,413	44,571,678	51,647,756	53,136,982
Nouveau-Brunswick	27,255,758	28,077,021	29,175,358	43,320,383	49,935,462	54,186,447
Québec	147,048,452	178,879,214	168,304,460	218,008,872	247,467,957	280,857,736
Ontario	309,487,964	315,976,426	323,814,957	451,251,989	501,433,196	562,530,157
Manitoba	63,375,584	70,399,123	56,119,024	72,402,422	83,145,966	90,601,589
Saskatchewan	104,175,400	119,840,189	118,463,733	136,065,534	142,368,203	147,446,058
Alberta	114,969,882	120,159,267	102,753,583[1]	143,650,095[1]	171,112,439[1]	190,608,360[1]
Colombie-Britannique	86,932,371	84,383,083	74,621,447	97,383,294	117,497,292	130,909,076
Totaux, ventes brutes	**903,592,163**	**970,472,023**	**915,695,718**	**1,212,599,679**	**1,371,571,683**	**1,517,564,530**
Remboursements et exemptions	373,747,304	395,615,510	253,079,186	213,314,760	250,217,946	286,829,077
Totaux, ventes nettes	**529,844,859**	**574,856,513**	**662,616,532**	**999,284,919**	**1,121,353,737**	**1,230,735,453**

[1]Non rigoureusement comparable aux autres provinces.

PARTIE IV.—TRANSPORT PAR EAU*

La loi de la marine marchande du Canada.—La législation concernant le transport maritime au Canada a été codifiée par la loi de la marine marchande du Canada (chapitre 44, 1934). Depuis l'adoption du statut de Westminster, en 1931, le Parlement canadien assume comme corollaire l'entière responsabilité de la réglementation du transport maritime canadien. Cette vaste pièce législative incorpore de fait à la loi du transport maritime du Canada des points importants d'accords internationaux et de la législation britannique et de l'ancienne législation canadienne. Un résumé succinct de la loi paraît aux pp. 707-708 de l'*Annuaire* de 1938.

Section 1.—Équipement, aménagement et circulation

Les aménagements et l'outillage destinés à faciliter le transport par eau sont classés sous les sous-titres suivants: navigation, balisage des eaux, canaux et ports. La sous-section **5** donne les chiffres relatifs à l'activité administrative en ce qui concerne le service de pilotage, l'inspection des bateaux à vapeur et le personnel embarqué et licencié.

Sous-section 1.—Navigation

Comme toutes les routes de navigation, y compris les canaux, les lacs et les rivières, sont ouvertes sans distinction, sauf dans le cas du cabotage, aux navires de tous les pays du monde, le commerce du Canada est loin de dépendre en entier des navires canadiens. Toutefois, une forte proportion du trafic intérieur et côtier utilise des navires immatriculés au Canada.

Immatriculation canadienne.—En vertu de la Partie I de la loi de la marine marchande du Canada, tout navire qui répond à la définition de "navire britannique", donnée à l'article 6 de la loi, et dont l'administration et l'exploitation s'exercent au Canada, doit être immatriculé au Canada, s'il ne l'est pas ailleurs dans le Commonwealth. Exception est faite, toutefois, des navires qui ne jaugent pas plus de 10 tonneaux et sont affectés uniquement au cabotage ou à la navigation intérieure. Un navire (quel que soit son titre à l'immatriculation britannique) qui n'est pas immatriculé dans aucune partie du Commonwealth n'a pas droit aux privilèges accordés aux navires britanniques. En vertu de la loi, les vaisseaux sur le point d'être construits *peuvent* être enregistrés, et les vaisseaux en voie de construction ou d'armement *doivent* être enregistrés par un régistreur des navires britanniques.

Le relevé du nombre et du tonnage des navires affectés au commerce du transport du Canada est consigné au tableau **2** et aux pp. 806, 811 et 813. Ces tableaux figurent aux statistiques du trafic parce qu'ils se rapportent plus directement au trafic et aux services qu'aux navires disponibles. Un exposé des services de transport exploités par le gouvernement fédéral paraît aux pp. 817–819.

* Les renseignements et les statistiques sur ce sujet proviennent des sources suivantes: balisage des eaux, canaux, ports, services administratifs et maritimes, du ministère des Transports et du Conseil des ports nationaux; une partie des statistiques financières, du ministère des Travaux publics; subventions au transport maritime, du directeur des Services de navires à vapeur subventionnés, Commission maritime canadienne; canal de Panama, du gouverneur de la zone du canal de Panama; trafic des autres canaux et statistiques du transport maritime, de la Division des transports, Bureau fédéral de la statistique.

1.—Navires immatriculés au Canada, par province, 31 décembre 1944-1948

NOTA.—Les chiffres de 1935-1943 paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* antérieurs, à compter de l'édition de 1941.

Province ou territoire	1944		1945		1946		1947		1948	
	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes
Î. du P.-Édouard	85	4,925	80	4,719	70	4,580	74	8,384	102	8,459
Nouvelle-Écosse	2,371	52,274	2,573	51,747	2,842	115,780	3,155	126,829	3,376	179,601
N.-Brunswick	915	31,421	639	29,100	898	35,094	960	38,189	975	38,705
Québec	1,326	896,795	1,326	917,112	1,260	615,539	1,326	652,234	1,395	718,579
Ontario	1,208	349,223	1,221	358,459	1,256	365,464	1,367	380,426	1,498	392,269
Manitoba	112	11,441	110	11,407	110	11,407	106	11,066	124	14,470
Saskatchewan	2	201	2	201	1	147	1	147	1	147
C.-Britannique	3,335	294,759	3,455	296,127	3,617	449,148	3,925	488,432	4,113	490,858
Yukon	15	4,259	15	4,259	16	4,296	17	4,324	14	3,615
Totaux	**9,369**	**1,645,298**	**9,421**	**1,673,131**	**10,070**	**1,601,455**	**10,931**	**1,710,031**	**11,598**	**1,846,703**

Trafic par eau.—Une brève description des débuts de la navigation canadienne paraît aux pp. 605-607 de l'*Annuaire* de 1941. Une statistique complète, comparable à celle des chemins de fer, n'est pas établie relativement au volume des marchandises transportées par eau. A la vérité, il serait très difficile d'obtenir un état du trafic manutentionné par les petits propriétaires de vaisseaux côtiers. Toutefois, il se fait un relevé du nombre et du tonnage des navires arrêtés à tous les ports où il y a des percepteurs des douanes, et des cargaisons de navires qui font le service entre les ports canadiens et étrangers. Tout vaisseau en partance doit dresser un rapport statistique pour le Bureau fédéral de la statistique. La statistique de la navigation est établie d'après ces rapports.

Il n'est pas fait rapport à l'égard des vaisseaux de moins de 10 tonneaux nets enregistrés, et le tonnage des remorqueurs est le tonnage brut et non le tonnage net comme dans le cas des cargos. Les règlements douaniers n'exigent pas de rapport des bateaux de pêche attachés à certains ports; en conséquence, la base des chiffres n'est pas la même que pour les cargos.

2.—Navires entrés dans les ports canadiens, 1941-4918

NOTA.—Les chiffres des années terminées le 31 mars 1929-1935 paraissent à la p. 606 de l'*Annuaire* de 1941 et ceux de 1936 à 1940, à la p. 766 de l'édition de 1948-1949.

Année	Service étranger[1]		Cabotage		Total	
	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1941	26,203	31,452,400	77,592	48,111,082	103,795	79,563,482
1942	24,066	25,640,763	73,366	43,990,764	97,432	69,631,527
1943	22,901	26,345,562	65,066	40,300,778	87,967	66,646,340
1944	23,786	28,356,681	64,999	43,776,497	88,785	72,133,178
1945	24,431	29,655,984	65,410	48,098,201	89,841	77,754,185
1946	26,461	30,367,071	67,014	45,559,014	93,475	75,926,085
1947	27,868	35,926,095	73,401	51,766,383	101,269	87,692,478
1948	31,138	39,443,055	75,141	52,453,382	106,279	91,896,437

[1] Navigation océanique et intérieure internationale.

3.—Navires entrés dans chacun des principaux ports du Canada, 1947

NOTA.—Les détails du mouvement dans tous les ports du Canada sont contenus dans le rapport de la navigation publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Province et port	Service étranger[1]		Cabotage		Totaux	
	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard—						
Charlottetown	25	24,713	101	39,070	126	63,783
Totaux, Île du Pr.-Édouard[2]	**62**	**35,238**	**237**	**68,137**	**299**	**103,375**
Nouvelle-Écosse—						
Digby	67	65,850	436	623,558	503	689,406
Halifax	871	2,457,805	683	677,440	1,554	3,135,245
North-Sydney	1,128	287,096	911	157,898	2,039	444,994
Sydney	302	815,898	553	560,626	855	1,376,524
Yarmouth	389	146,679	405	22,225	794	168,904
Totaux, Nouvelle-Écosse[2]	**4,693**	**4,730,287**	**6,578**	**2,501,628**	**11,271**	**7,231,915**
Nouveaux-Brunswick—						
Campobello	757	11,041	—	—	757	11,041
Saint-Jean	482	1,391,153	1,078	979,873	1,560	2,371,026
Totaux, Nouveau-Brunswick[2]	**5,954**	**1,672,197**	**2,934**	**1,387,268**	**8,888**	**3,059,465**
Québec—						
Baie-Comeau	45	107,643	680	246,165	725	353,808
Montréal	1,652	4,046,052	2,359	2,750,597	4,011	6,796,649
Port-Alfred	288	847,208	174	637,805	462	1,485,013
Québec	201	522,227	2,343	1,994,895	2,544	2,517,122
Trois-Rivières	176	328,315	1,667	1,327,372	1,843	1,655,687
Totaux, Québec[2]	**2,648**	**6,118,761**	**9,963**	**8,006,173**	**12,611**	**14,124,934**
Ontario—						
Amherstburg	521	398,303	64	42,033	585	440,336
Cobourg	653	2,130,051	47	34,201	700	2,164,252
Cornwall	38	46,076	356	365,587	394	411,663
Fort-William	342	1,088,478	754	1,700,694	1,096	2,789,172
Hamilton	305	1,132,055	555	597,675	860	1,729,730
Kingston	486	335,021	442	604,842	928	939,863
Midland	82	248,766	271	775,823	353	1,024,589
Port-Arthur	364	862,842	1,146	3,327,298	1,510	4,190,140
Port-Colborne	136	377,287	337	704,706	473	1,081,993
Port-McNicoll	3	9,611	230	650,814	233	660,425
Prescott	406	532,936	287	371,441	693	904,377
St-Catharines	29	61,042	179	122,315	208	183,357
Sarnia	453	985,376	675	1,128,027	1,128	2,113,403
Sault-Sainte-Marie	570	1,971,642	448	800,998	1,018	2,772,640
Thorold	128	286,501	402	564,590	530	851,091
Toronto	725	1,548,971	1,571	1,623,945	2,296	3,172,916
Windsor	335	693,435	374	563,451	709	1,256,886
Totaux, Ontario[2]	**7,577**	**15,370,421**	**10,512**	**16,179,723**	**18,089**	**31,550,144**
Manitoba (Churchill)	**16**	**63,953**	—	—	**16**	**63,953**
Colombie-Britannique—						
Nanaïmo	382	88,159	3,331	2,577,153	3,713	2,665,312
New-Westminster	424	578,803	2,783	1,814,180	3,207	2,392,983
Ocean-Falls	28	77,169	1,134	709,008	1,162	786,177
Port-Alberni	55	81,501	654	569,981	709	651,482
Powell-River	145	104,328	3,759	1,368,090	3,904	1,472,418
Prince-Rupert	1,412	327,277	1,887	652,316	3,299	979,593
Union-Bay	18	48,055	751	367,032	769	415,087
Vancouver	1,719	3,733,413	21,360	9,782,639	23,079	13,516,052
Victoria	1,481	2,465,193	3,487	3,558,356	4,968	6,023,549
Totaux, Col.-Britannique[2]	**6,912**	**7,930,858**	**43,095**	**23,607,608**	**50,007**	**31,538,466**
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	**6**	**4,380**	**120**	**72,965**	**126**	**77,345**
Totaux généraux	**27,868**	**35,926,095**	**73,439**	**51,823,502**	**101,307**	**87,749,597**

[1] Navigation océanique et intérieure internationale. [2] Comprend d'autres petits ports non indiqués séparément.

Les navires engagés dans le cabotage et les bateaux qui font la pêche en eaux canadiennes ne sont pas requis par les règlements douaniers de déclarer les détails de leurs chargements ou déchargements, de sorte que le détail des cargaisons n'est connu que pour les navires du service étranger. Les cargaisons ne sont pas les cargaisons à bord, mais les cargaisons débarquées ou embarquées à chacun des ports.

4.—Cargaisons embarquées et débarquées aux ports canadiens par les navires du service étranger, par province, 1943-1947

Province et année	Embarquées		Débarquées	
	Tonnes, poids	Tonnes d'arrimage[1]	Tonnes, poids	Tonnes d'arrimage
Île du Prince-Édouard—				
1943	6,173	40	6	—
1944	19,798	—	4	—
1945	15,180	76	2,041	—
1946	15,120	—	4,187	—
1947	58,590	9,795	12,632	—
Nouvelle-Écosse—				
1943	3,168,353	1,911	2,233,412	12,755
1944	3,202,023	17,237	2,266,903	499
1945	2,969,241	49,686	1,738,822	—
1946	3,486,483	45,891	2,183,951	156
1947	4,125,005	27,989	2,645,143	1,275
Nouveau-Brunswick—				
1943	2,858,989	325,278	409,502	70,609
1944	2,319,590	452,036	443,021	62,217
1945	2,309,061	475,140	512,334	129,738
1945	1,942,402	111,458	467,441	64,944
1947	2,239,539	105,879	478,896	44,443
Québec—				
1943	1,863,890	74,622	4,219,193	8
1944	2,946,991	172,111	3,691,563	36,755
1945	6,853,392	340,639	3,691,905	58,740
1946	5,330,566	417,599	4,978,384	64,801
1947	5,724,483	312,652	6,880,554	47,741
Ontario—				
1943	6,511,700	—	19,548,919	—
1944	7,501,458	—	19,504,912	—
1945	5,955,203	—	16,926,183	3
1946	3,483,132	30,629	16,924,368	—
1947	4,067,226	—	20,438,843	—
Colombie-Britannique—				
1943	1,518,639	187,404	1,368,389	669
1944	2,160,090	163,885	1,647,041	3,083
1945	3,184,483	180,911	1,452,746	16,767
1946	4,300,958	15,994	1,748,006	3,916
1947	4,876,930	4,427	2,283,806	17,437
Yukon—				
1943	7,138	—	292	—
1944	764	—	5	—
1945	875	—	67	—
1946	915	—	57	—
1947	736	—	109	—
Totaux—				
1943	**15,934,882**	**589,255**	**27,779,713**	**84,041**
1944	**18,150,714**	**805,269**	**27,553,449**	**102,554**
1945	**21,287,435**	**1,046,452**	**24,324,098**	**205,248**
1946	**18,650,823**[2]	**621,571**	**26,306,419**[2]	**133,817**
1947	**21,246,012**[2]	**460,742**	**32,740,358**[2]	**110,896**

[1] Une tonne d'arrimage=40 pieds cubes. [2] Comprend 91,247 tonnes embarquées et 25 tonnes débarquées aux ports du Manitoba en 1946, et 153,503 tonnes embarquées et 375 tonnes débarquées en 1947

Sous-section 2.—Balisage des eaux

Sont réunis sous cet en-tête les phares et tout le réseau des signaux maritimes de danger établis sur les côtes orientale et occidentale du Canada, sur la baie et le détroit d'Hudson, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, les rivières et lacs intérieurs et à l'entrée des ports,—réseau très vaste destiné à rendre sûre la navigation dans toutes les eaux canadiennes. Il existe en outre un service de pilotage pour les eaux où la navigation est difficile; ce service est décrit avec les services maritimes, p. 818. Afin de rendre la navigation encore plus sûre, il y a une chaîne de stations de signaux radiophoniques et de stations radiogoniométriques dont la description est donnée aux pages 856–859. La liste des ouvrages de balisage des eaux, sauf les très petits, est publiée par le ministère des Transports.

5.—Signaux maritimes de danger maintenus au Canada, années terminées le 31 mars 1943-1949

NOTA.—Outre les appareils énumérés, il existe environ 9,006 bouées, balises, corps morts et phares non lumineux. Les chiffres sont fournis par le ministère des Transports; ils ne tiennent pas compte des aménagements que Terre-Neuve a pris en charge. Un tableau indiquant les signaux maritimes de danger maintenus durant les années terminées le 31 mars 1929 à 1940 paraît à la p. 590 de l'*Annuaire* de 1941. Les chiffres de 1942 se trouvent à la p. 749 de l'édition de 1948–1949.

Genre de signal	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Phares	2,050	2,082	2,095	2,107	2,320	2,469	2,491
Bateaux-phares	7	7	7	6	8	8	8
Gardiens de phares	1,135	1,129	1,132	1,132	1,122	1,102	1,094
Sifflets de brume	12	12	13	13	8	9	11
Sirènes	4	4	3	3	2	2	2
Diaphones	167	167	168	170	169	169	176
Cloches de brume	47	48	49	49	39	37	38
Cornets de brume, à main	153	153	151	149	135	137	137
Cloches de brume, à main	4	4	4	4	9	10	10
Bouées à gaz, à siffiet et à cloche	463	469	479	435	541	552	585
Bouées à sifflet	44	42	42	41	40	39	39
Bouées à cloche	123	119	122	122	118	112	113
Cloches sous-marines	2	2	2	1	—	—	—
Canons ou bombes de brume	14	14	14	13	12	12	11
Postes d'alarme de brume seulement	13	13	13	13	10	10	11

Nombre de travaux ont été entrepris en vue d'améliorer les eaux navigables: dragages des chenaux et des ports, enlèvement des obstructions et construction d'ouvrages de protection pour maintenir ou régulariser le niveau des eaux. L'entreprise probablement la plus importante de cette nature a été le chenal maritime du fleuve Saint-Laurent. Un vaste outillage flottant sert à maintenir et à améliorer le chenal à eau profonde de Montréal à la mer. A ces perfectionnements apportés à la navigabilité des eaux s'ajoutent des ouvrages pour protéger les lignes du rivage et prévenir l'érosion et pour surveiller les routes et les ponts qui traversent les chenaux navigables. Afin de prolonger la saison de navigation dans les eaux importantes qui gèlent complètement en hiver, des brise-glace circulent au commencement et à la fin de cette saison. C'est particulièrement le cas de la navigation de Montréal à l'océan; ces mesures ont pour premier objet d'empêcher les inondations pendant la débâcle du printemps.

6.—Saison de navigation sur la voie maritime du Saint-Laurent, 1933-1948

NOTA.—Les chiffres de 1882-1911 paraissent à la p. 770 de l'*Annuaire* de 1934-1935; ceux de 1912-193 à la p. 624 de l'édition de 1942.

Année	Chenal ouvert entre Québec et Montréal[1]	Premier long-courrier, arrivé, port de Montréal	Dernier long-courrier parti, port de Montréal	Année	Chenal ouvert entre Québec et Montréal[1]	Premier long-courrier arrivé, port de Montréal	Dernier long-courrier parti, port de Montréal
1933.....	23 mars	14 avril	6 déc.	1941.....	14 avril	19 avril	17 déc.
1934.....	28 "	26 "	8 "	1942.....	17 "	2 mai	16 "
1935.....	30 "	15 "	9 "	1943.....	29 "	24 "	13 "
1936.....	28 "	13 "	11 "	1944.....	20 "	20 avril	9 "
1937.....	9 avril	19 "	8 "	1946.....	1 "	9 "	3 "
1938.....	12 "	18 "	4 "	1946.....	1 "	12 "	18 "
1939.....	29 "	29 "	12 "	1947.....	16 "	19 "	5 "
1940.....	23 "	24 "	5 "	1948.....	16 "	19 "	10 "

[1] "Chenal ouvert" signifie navigable, bien qu'il puisse y avoir encore de la glace flottante sur le fleuve

Sous-section 3.—Canaux

Les canaux et les cours d'eau canalisés qui relèvent du ministère fédéral des Transports comprennent une série de routes fluviales ouvertes à la navigation sur un parcours de 1,875 milles, de l'intérieur du pays jusqu'à l'océan. Les canaux se divisent en deux catégories: 1° les canaux principaux ou primaires sur le Saint-Laurent et les Grands lacs comprennent ceux de Lachine, Soulanges, Cornwall et Williamsburg sur le Saint-Laurent, le canal maritime Welland entre les lacs Ontario et Érié et le canal de Sault-Sainte-Marie entre les lacs Huron et Supérieur; et 2° les canaux auxiliaires ou secondaires comprennent le canal Saint-Pierre entre le lac Bras-d'Or et l'océan Atlantique, à Cap-Breton, les canaux Saint-Ours et Chambly, sur le Richelieu, ceux de Sainte-Anne, Carillon et Grenville sur l'Ottawa, le canal Rideau entre la rivière Ottawa et le lac Ontario et les canaux Trent et Murray entre le lac Ontario et la baie Georgienne.

L'importance de ce réseau de transport comme voie commerciale ressort du fait qu'en 1948, il a servi à un trafic de 23,559,313 tonnes de marchandises, chiffre dépassé une seule fois depuis 1916; le sommet a été atteint en 1938, alors que le trafic s'est établi à 24,636,462 tonnes. En 1948, 22,643 navires empruntent les canaux, contre 20,874 en 1947.

Outre les cargos et les navires à passagers, des milliers de bateaux de plaisance sont passés par les écluses des canaux. Le nombre de passagers à bord des navires éclusés à Sault-Sainte-Marie atteint 63,707 en 1948, au regard de 53,782 en 1947.

Les recettes provenant des canaux durant l'année terminée le 31 mars 1948 s'élèvent à $1,017,412, dont $826,207 de quayages et de loyers pour utilisation d'eau et de terrains.

Le nom des divers canaux aménagés le long de ces voies, leur situation et leur longueur, de même que le nombre et la longueur de leurs écluses et autres détails se trouvent dans le bulletin *Canaux du Canada*, publié par le ministère des Transports.

Le ministère fédéral des Travaux publics a charge de l'écluse St-Andrews (longueur, largeur et profondeur: 215, 45 et 17 pieds, respectivement), à Selkirk, sur la rivière Rouge (Man.), et d'une autre à Poupore (P.Q.). Il existe aussi quelques petites écluses isolées qui relèvent chacune de la province où elles sont situées.

Le tableau 7 indique la longueur et les dimensions des écluses des canaux relevant du ministère des Transports, à la fin de 1948.

7.—Longueur et dimensions des écluses des canaux relevant du ministère des Transports, 1948

Nom	Situation	Longueur	Écluses			
			Nombre	Dimensions minimums—		
				Longueur	Largeur	Profondeur
		milles		pieds	pieds	pieds
Saint-Laurent—						
Lachine	Montréal à Lachine	8·74	5	270	45	14[1]
Soulanges	Pointe-Cascades à Côteau-Landing	14·67	5	280	46	15[1]
Cornwall	Cornwall à Dickson's-Landing	11·00	6	270	43·67	14[1]
Farran-Point	Rapide de Farran-Point	1·28	1	800	50	16[1]
Rapide-Plat	Morrisburg	3·89	2	270	45	14[1]
Galop	Iroquois à Cardinal	7·36	3	270	45	14[1]
Welland, maritime	Port-Weller, lac Ontario, à Port-Colborne, lac Érié	27·60	8	859	80	30[2]
Sault-Sainte-Marie	Sault-Sainte-Marie (Ont.)	1·38	1	900	60	18·25
Rivière Richelieu—						
Saint-Ours	Saint-Ours (P.Q.)	0·12	1	339	45	12
Chambly	Chambly à Saint-Jean (P.Q.)	11·78	9	120·5	23·25	6·5
Rivière Ottawa—						
Sainte-Anne	Confluent du Saint-Laurent et de la rivière Ottawa	0·12	1	200	45	9
Carillon	Rapides de Carillon, rivière Ottawa	0·94	2	200	45	9
Grenville	Rapides du Long-Sault, rivière Ottawa	5·94	5	200	45	9
Divers—						
Rideau	Ottawa à Kingston	123·53	47	134	33	5·5
	Lac Rideau à Perth (embranchement de Tay)	6·82	2	134	33	5·5
Trent	Trenton à l'écluse de Peterborough, Peterborough	88·74	18	175	33	8[3]
	Écluse de Peterborough à Swift-Rapids	135·71	24	134	33	6
	Swift-Rapids à Big-Chute[4]	8·00	—	—	—	—
	Big-Chute à Port-Severn	8·11	1	100	25	6
	Lac à l'Esturgeon à Lindsay (division de Scugog)	10·00	1	142	33	6
	Lindsay à Port-Berry (embranchement de Scugog)	25·00	—	—	—	—
Murray	Isthme de Murray—Baie de Quinté	7·53[5]	—	—	—	—
Saint-Pierre	Baie Saint-Pierre aux lacs Bras-d'Or, Cap-Breton (N.-É.)	0·50	1	300	48	18[6]

[1] La profondeur navigable est parfois moindre lorsque les eaux sont extrêmement basses. [2] Profondeur minimum entre les écluses, 23 pieds. [3] Les vaisseaux d'un tirant de plus de 6 pieds 10 pouces doivent avertir. [4] Les chemins de fer maritimes dans cette région limitent la navigation aux vaisseaux de 60 pieds de long, 13·5 pieds de large et 4·0 pieds de tirant. [5] La profondeur minimum du canal est de 9·5 pieds lorsque le niveau du lac Ontario est à 244 pieds au-dessus de la mer. [6] La profondeur du prisme du canal est de 17 pieds.

Trafic des canaux.—Comme les canaux canadiens sont ouverts à conditions égales aux vaisseaux et au trafic de tous les pays, le trafic des États-Unis représente une proportion considérable du trafic total de certains canaux, spécialement du canal maritime Welland (voir tableaux **8** et **10**.) Le rapport statistique annuel sur les canaux, publié par le Bureau fédéral de la statistique, contient des détails plus complets sur le trafic des canaux.

8.—Trafic des canaux canadiens, par nationalité des navires et provenance des cargaisons, saisons de navigation 1939-1948

NOTA.—Les chiffres comprennent des doubles emplois quand les cargaisons empruntent deux canaux ou plus. Pour le trafic des canaux canadiens de 1886 à 1899, voir l'*Annuaire* de 1902, p. 402; pour les chiffres de 1900-1910, voir l'*Annuaire* de 1933, p. 709; pour les chiffres de 1911-1935, p. 730 de l'*Annuaire* de 1938, et pour les chiffres de 1936-1938, p. 769 de l'édition de 1948-1949.

Saison de navigation	Nationalité du navire				Provenance de la cargaison				
	Canadienne		Américaine[1]		Canada		États-Unis		Total
	Navires	Tonnage enregistré	Navires	Tonnage enregistré	Tonnes	% du total	Tonnes	% du total	Tonnes
	nombre	nombre	nombre	nombre					
1939..	24,768	18,240,632	2,757	3,095,648	14,150,305	60·5	9,240,772	39·5	23,391,077
1940..	23,646	18,513,994	3,194	4,056,089	12,257,336	53·6	10,613,217	46·4	22,870,553
1941..	24,418	20,211,209	3,456	5,420,815	10,334,174	44·1	13,119,193	55·9	23,453,367
1942..	22,150	18,952,917	3,751	8,404,363	7,764,804	37·2	13,134,835	62·8	20,899,639
1943..	20,855	18,273,304	2,617	5,686,958	7,838,429	36·5	13,637,765	63·5	21,476,194
1944..	20,780	18,191,826	1,911	4,541,575	8,002,746	38·8	12,612,761	61·2	20,615,507
1945..	21,064	19,068,308	1,553	3,426,069	10,491,263	47·0	11,829,136	53·0	22,320,399
1946..	17,199	16,206,415	1,794	3,221,008	8,904,733	47·7	9,750,186	52·3	18,654,919
1947..	18,542	18,613,576	2,332	3,796,293	10,288,481	47·8	11,225,458	52·2	21,513,939
1948..	19,859	19,723,768	2,784	4,219,539	11,169,714	47·4	12,389,599	52·6	23,559,313

[1] Les chiffres comprennent un petit pourcentage de navires d'autres nationalités étrangères.

9.—Tonnage du fret, par canal et par catégorie de marchandises saison de navigation 1948

NOTA.—Les chiffres comprennent des doubles emplois quand les cargaisons empruntent deux canaux ou plus.

Canal	Produits agricoles	Produits animaux	Produits manufacturés et divers	Produits forestiers	Produits miniers	Total
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Sainte-Marie	1,146,964	153	706,467	158,884	358,594	2,371,062
Welland, maritime	2,469,618	5,458	3,227,236	522,598	7,148,411	13,373,321
Fleuve Saint-Laurent	1,343,491	4,870	2,231,974	626,807	3,170,868	7,378,010
Rivière Richelieu	—	35	86,536	—	4,794	91,365
Saint-Pierre	2,307	1,009	11,185	206	5,866	20,573
Murray	—	139	2,800	—	—	2,939
Rivière Ottawa	—	—	3,198	—	260,145	263,343
Rideau	—	—	250	120	953	1,323
Trent	—	—	141	—	38,540	38,681
St-Andrews	392	2,623	5,182	10,264	235	18,696
Totaux	**4,962,772**	**14,287**	**6,274,969**	**1,318,879**	**10,988,406**	**23,559,313**

10.—Trafic des canaux, selon la destination et l'origine, saison de navigation 1948

NOTA.—Les chiffres comprennent des doubles emplois quand les cargaisons empruntent deux canaux ou plus.

Canal	De ports canadiens à ports canadiens		De ports canadiens à ports des États-Unis[1]		De ports des États-Unis[1] à ports des États-Unis[1]		De ports des États-Unis[1] à ports canadiens	
	En amont	En aval	En amont	En aval	En amont	En aval	En amont	En aval
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Sainte-Marie	527,647	1,166,969	4,147	291,833	3,975	24,305	329,515	22,671
Welland, maritime	988,206	2,694,733	576,402	30,449	495,335	823,880	74,781	7,689,535
Saint-Laurent	1,969,233	1,832,972	631,272	32,201	101,643	81,208	25,105	2,704,376
Richelieu	49,709	1,962	26,480	—	—	—	—	13,214
Saint-Pierre	10,122	7,791	646	1,973	—	—	—	41
Murray	139	2,785	—	—	—	—	—	15
Rivière Ottawa	1,345	258,800	—	3,198	—	—	—	—
Rideau	352	971	—	—	—	—	—	—
Trent	—	38,681	—	—	—	—	—	—
St-Andrews	13,141	5,555	—	—	—	—	—	—
Totaux	**3,559,894**	**6,011,219**	**1,238,947**	**359,654**	**600,953**	**929,393**	**429,401**	**10,429,852**

[1] Les chiffres des États-Unis comprennent un faible pourcentage de trafic venu d'autres pays étrangers.

10.—Trafic des canaux, selon la destination et l'origine, saison de navigation 1948—fin

Canal	Trafic selon la direction		Origine de la cargaison		Total	Comparaison avec 1947
	D'amont	D'aval	Canada	États-Unis[1]		
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Sainte-Marie	865,284	1,505,778	1,990,596	380,466	2,371,062	+242,732
Welland, maritime	2,134,724	11,238,597	4,289,790	9,083,531	13,373,321	+1,567,746
Fleuve Saint-Laurent	2,727,253	4,650,757	4,465,678	2,912,332	7,378,010	+198,416
Richelieu	76,189	15,176	78,151	13,214	91,365	+30,279
Saint-Pierre	10,768	9,805	20,532	41	20,573	−13,689
Murray	139	2,800	2,924	15	2,939	+1,939
Ottawa	1,345	261,998	263,343	—	263,343	+8,516
Rideau	352	971	1,323	—	1,323	−185
Trent	—	38,681	38,681	—	38,681	+8,076
St-Andrews	13,141	5,555	18,696	—	18,696	+1,544
Totaux	**5,829,195**	**17,730,118**	**11,169,714**	**12,389,599**	**23,559,313**	**+2,045,374**

[1] Les chiffres des États-Unis comprennent un faible pourcentage de trafic venu d'autres pays étrangers.

Les chiffres des tableaux **9** et **10** renferment des doubles emplois à l'égard des mêmes marchandises empruntant deux canaux ou plus; mais au tableau **11** ces doubles emplois sont éliminés du trafic empruntant les canaux du Saint-Laurent et de Welland et l'écluse canadienne de Sault-Sainte-Marie.

Le grain transbordé à la baie Georgienne, sur le lac Érié, ou à d'autres ports en amont de Montréal, compte comme nouvelle cargaison et, comme la majeure partie du grain a déjà passé les écluses canadiennes ou américaines de Sault-Sainte-Marie, il reste encore des doubles emplois dans les chiffres. Ces doubles emplois ne peuvent être omis des totaux nets des canaux canadiens parce qu'il est impossible d'établir si le grain rechargé à Port-Colborne (Ont.) ou autre port de transbordement a passé les écluses canadiennes ou américaines de Sault-Sainte-Marie.

11.—Fret des canaux du Saint-Laurent, de Welland, maritime, et de Sault-Sainte-Marie, 1948

Canaux	En amont	En aval	Total
	tonnes	tonnes	tonnes
Fret empruntant les canaux canadiens—			
Saint-Laurent seulement	1,661,321	2,529,609	4,190,930
Saint-Laurent et Welland, maritime	906,200	1,560,553	2,466,753
Saint-Laurent, Welland, maritime, et Sault-Sainte-Marie[1]	149,764	302,197	451,961
Canal maritime Welland seulement	789,225	6,522,596	7,311,821
Canal maritime Welland et Sault-Sainte-Marie[1]	289,535	2,853,251	3,142,786
Sault-Sainte-Marie seulement	425,985	977,308	1,403,293
Totaux, fret empruntant les canaux canadiens	**4,222,030**	**14,745,514**	**18,967,544**
Totaux, fret empruntant les écluses américaines à Sault-Sainte-Marie seulement	**19,265,337**	**94,258,251**	**113,523,588**
Totaux, fret des canaux	**23,487,367**	**109,003,765**	**132,491,132**

[1] Par les écluses canadiennes et américaines de Sault-Sainte-Marie.

Le trafic des canaux canadien et américain de Sault-Sainte-Marie, depuis les dix dernières années de statistiques, a été environ deux fois plus considérable que celui du canal de Panama et près de trois fois plus en 1940. Il varie d'un minimum de 20,484,000 tonnes en 1932, moindre que le trafic du canal de Panama, à un maximum de 120,200,814 tonnes en 1942. Au point de vue du tonnage, le fret le plus considérable est le minerai de fer. Au cours des 50 dernières années, le minerai de fer a fluctué ainsi: 4,901,000 tonnes en 1892, une moyenne de 50 millions de tonnes de

1920 à 1930, un minimum de 3,607,000 tonnes en 1932 et un sommet de 94,326,578 tonnes en 1942. Bien que le blé n'ait déjà atteint que 7 p. 100 seulement du tonnage du minerai de fer, sa valeur est généralement plus élevée et il constitue la denrée la plus précieuse à emprunter les canaux; en 1928, la valeur du blé formait 40 p. 100 de celle du fret total. Les autres grains varient d'un quart à un cinquième du tonnage du blé et forment une proportion encore moindre de la valeur.

En tonnage, le charbon bitumineux suit généralement le minerai de fer et augmente de 15,529,045 tonnes durant la saison de 1947 à 16,558,048 tonnes en 1948.

Le canal de Panama.—Le canal de Panama, ouvert à la navigation commerciale le 15 août 1914, est une voie navigable de grande importance pour les ports de la Colombie-Britannique, d'où, durant toute l'année, partent des navires allant directement vers les ports britanniques ou européens. Comme route faisant pendant à celle des chemins de fer transcontinentaux, il est d'importance capitale dans la solution des grands problèmes du transport continental. Pendant la première guerre mondiale, les grands espoirs fondés sur l'ouverture du canal ne se réalisèrent pas faute de navires. Cependant, depuis la baisse des tarifs océaniques après la guerre, le trafic entre les ports canadiens du Pacifique et l'Europe a augmenté et, bien que la proportion du fret des vaisseaux d'immatriculation canadienne soit relativement peu élevée, le tonnage a atteint des proportions considérables. Au cours des années de guerre 1940 à 1945, le volume du trafic canadien a fort diminué.

12.—Trafic des ports canadiens de l'Est et de l'Ouest empruntant le canal de Panama, années terminées le 30 juin 1939-1948

NOTA.—Les chiffres des années 1921-1928 figurent à la p. 734 de l'*Annuaire* de 1938, et ceux de 1929-1938, à la p. 771 de l'édition de 1948-1949.

Année	Origine		Destination		Année	Origine		Destination	
	Littoral du Pacifique	Littoral de l'Atlantique	Littoral du Pacifique	Littoral de l'Atlantique		Littoral du Pacifique	Littoral de l'Atlantique	Littoral du Pacifique	Littoral de l'Atlantique
	tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues		tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues
1939	2,873,452	348,410	163,526	296,881	1944[1]	363,220	17,283	30,044	—
1940	2,272,450	313,118	185,540	108,648	1945[1]	679,079	65,395	366,118	30,540
1941	1,366,873	178,700	99,693	220,228	1946	1,756,989	184,850	111,161	62,516
1942	374,073	135,655	36,709	152,807	1947	2,981,348	316,898	132,521	99,745
1943	723,528	95,788	—	21,611	1948	2,824,394	244,121	162,561	67,215

[1] Chiffres approximatifs; les chiffres exacts sont inconnus.

13.—Trafic commercial empruntant le canal de Panama, années terminées le 30 juin 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1915-1928 paraissent à la page 735 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1929-1936, à la page 645 de l'*Annuaire* de 1942, et ceux de 1937-1938, à la page 772 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Année	Atlantique—Pacifique		Pacifique—Atlantique		Totaux	
	Vaisseaux	Cargaisons	Vaisseaux	Cargaisons	Vaisseaux	Cargaisons
	nombre	tonnes longues	nombre	tonnes longues	nombre	tonnes longues
1939	3,146	9,011,267	2,757	18,855,360	5,903	27,866,627
1940	2,763	9,819,600	2,607	17,479,416	5,370	27,299,016
1941	2,353	9,488,446	2,374	15,462,345	4,727	24,950,791
1942	1,227	4,684,922	1,461	8,922,522	2,688	13,607,444
1943	824	4,945,267	998	5,654,699	1,822	10,599,966
1944	671	3,354,349	891	3,649,138	1,562	7,003,487
1945	924	4,234,935	1,015	4,368,672	1,939	8,603,607
1946	1,516	6,118,085	2,231	8,859,855	3,747	14,977,940
1947	2,021	8,294,820	2,239	13,375,698	4,260	21,670,518
1948	2,286	8,679,140	2,392	15,438,648	4,678	24,117,788

Sous-section 4.—Ports

L'étude du transport par eau n'est complète que si elle tient compte de la coordination du transport par terre et du transport par eau à plusieurs des ports. L'équipement destiné à faciliter les mouvements d'échange comprend les docks et les quais nécessaires, certains pour le trafic-voyageurs mais la plupart pour le trafic-marchandises, des entrepôts pour la manutention du fret général et un outillage spécial pour les marchandises en vrac telles que le bois, le charbon, le pétrole, les céréales, etc. L'aménagement peut comprendre aussi des entrepôts frigorifiques, des voies ferrées de port et de raccordement, des élévateurs à grain, des soutes à charbon, des réservoirs à pétrole et, dans les principaux ports, des bassins de radoub.

Huit des principaux ports du Canada sont administrés par le Conseil des ports nationaux; sept autres, relevant du ministère des Transports, sont dirigés par des commissions composées de fonctionnaires municipaux et fédéraux. En outre, il y a quelque 300 ports publics qui relèvent directement du ministère des Transports. Ces ports sont administrés d'après une réglementation approuvée par le Gouverneur en conseil. Le ministre des Transports a nommé à 131 de ces ports des maîtres de port rémunérés à même des droits perçus des navires aux termes de la loi de la marine marchande du Canada.

On trouve dans la plupart des ports, outre les facilités maintenues par le Conseil des ports nationaux et autres commissions, des docks et des aménagements de manutention appartenant à des compagnies privées: chemins de fer, pâte de bois et papier, pétrole, industrie sucrière, etc. Quelques ports ont aussi des cales sèches. Celles-ci sont étudiées séparément.

14.—Aménagements de six ports principaux, 31 décembre 1948

NOTA.—Les aménagements comprennent ceux qui relèvent d'autres organismes aussi bien que ceux qui, à ces ports, relèvent du Conseil des ports nationaux.

Détails		Halifax	Saint-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Vancouver
Profondeur minimum du chenal d'approche	pieds	50	30	35	32·5	32·5	35
Voie ferrée	milles	31	63	23	5	61	75
Môles, quais, jetées, etc.	nombre	46	20	36	3	105	28
Longueur de mouillage	pieds	33,416	15,375	32,505	8,690	51,060	31,436
Hangars de transbordement	pieds car.	1,236,804	766,800	743,642	173,600	2,063,033	1,415,514
Entrepôts frigorifiques	pieds cu.	1,655,350	900,000	500,000	—	2,909,210	1,855,265
Élevateurs à grain—							
Capacité	boisseaux	2,200,000	3,000,000	4,000,000	2,000,000	15,162,000	18,716,500
Capacité de chargement	boiss. par heure	75,000	135,000	90,000	32,000	400,000	312,000
Grues flottantes (capacité)	tonnes	75	65	75	—	75	50
Entrepôts de charbon	"	87,000	56,000	215,000	300,000	1,380,000	—
Réservoirs à pétrole	gallons	116,535,000	9,800,000	46,386,500	—	50,000,000	99,489,592

Conseil des ports nationaux.—*L'Annuaire* de 1940, pp. 698-700, décrit l'origine et les fonctions du Conseil des ports nationaux. Le Conseil est responsable de l'administration et de l'exploitation des proptiétés suivantes (qui représentent des placements d'environ 225 millions de dollars): aménagements de port tels que quais et jetées, hangars de transbordement, élévateurs à grain, entrepôts frigorifiques, voies ferrées terminales, etc., aux ports d'Halifax, Saint-Jean, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Vancouver et Churchill; élévateurs à grain à Prescott et Port-Colborne; et ponts Jacques-Cartier à Montréal et Second-Narrows à Vancouver. Les revenus et frais d'exploitation de ces propriétés figurent au tableau 27 p. 826.

Trafic dans les ports.—Le trafic-marchandises dans un grand port revêt diverses formes. Le mouvement océanique, i.e. les marchandises chargées à bord ou déchargées des long-courriers constitue souvent une part étonnamment faible du trafic global. D'ordinaire, le fret d'entrée et de sortie des caboteurs l'emporte en volume. Il y a ensuite le fret en transit à bord de vaisseaux qui passent dans les ports sans faire de chargement ou de déchargement. Enfin, il y a le mouvement d'un endroit à un autre dans les limites du même port, mouvement considérable en plusieurs cas. Il est impossible d'obtenir la statistique du volume global des marchandises manutentionnées dans tous les ports du Canada, plusieurs étant de petits ports qui ne disposent pas du personnel nécessaire à l'enregistrement détaillé du trafic. Le Conseil des ports nationaux dresse un rapport annuel des cargaisons embarquées et débarquées dans les huit ports sous sa direction. Six d'entre eux comptent parmi les principaux ports du Canada et les cargaisons manutentionnées dans chacun figurent au tableau **15.** Les chiffres comprennent le fret côtier et international intérieur aussi bien que maritime; ils comprennent toutes les cargaisons embarquées ou débarquées soit au moyen des facilités du Conseil ou aux docks privés et aux terminus de ces ports. Le mouvement dans le port même, le lest (non payant), le charbon de soute, les magasins des navires, les matières postales et le bagage des voyageurs ne comptent pas.

15.—Principales denrées des cargaisons transportées, embarquées et débarquées aux six principaux ports, 1947 et 1948

Port et denrée	1947		1948	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Montréal—				
Grains	322,578	1,827,029	548,041	1,728,488
Charbon bitumineux	1,128,739	38	1,257,444	—
Essence	316,939	674,916	500,568	841,533
Farine de blé	19,713	840,145	9	588,220
Pétrole de chauffage	445,459	523,935	390,978	519,407
Pétrole non rectifié	510,054	316,804	1,248,895	464,226
Sucre brut	217,298	—	248,245	10
Véhicules automobiles et pièces	2,590	132,412	16,747	98,725
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	10,900	108,723	7,631	59,043
Viande, en boîte, salée, préparée ou en conserve	290	109,919	388	49,701
Pétrole, raffiné, non autrement spécifié	4	79,821	7	78,117
Minerai de manganèse	38,640	65,558	32,037	23,016
Équipement de chemin de fer, non autrement spécifié	44	13,936	8	29,405
Papier-journal	1,989	101,729	565	40,361
Pierre de phosphate	71,045	13,700	28,191	—
Kérosène	368,772	23,787	136,786	12,310
Ciment ordinaire ou de portland	1,366	99,608	12,171	99,207
Carton-pâte (sauf planche murale)	1	31,362	—	37,228
Gypse brut	102,183	8,680	135,753	10,850
Charbon, anthracite	43,174	9,684	102,926	6,610
Mélasse	54,101	6,237	42,137	—
Minerai de fer	114,548	87,510	9	588,220
Pâte de bois	2,711	54,511	816	46,301
Fromage	32	28,147	133	22,381
Totaux, 24 denrées	**3,773,170**	**5,158,191**	**4,710,485**	**5,343,359**
Totaux généraux, toutes denrées	**4,323,466**	**6,484,407**	**5,508,386**	**6,129,734**
Vancouver—				
Grains	—	1,336,909	—	1,121,772
Billes, mâts, pilotis, étais de mine, pieux, poteaux, perches et traverses (chemin de fer)	1,103,301	164,696	1,193,686	177,521
Pétrole non rectifié	972,498	—	1,146,562	—
Pétrole de chauffage	588,464	316,944	428,306	350,943
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	499,022	411,938	547,715	351,234
Sable et gravier	384,093	19,491	393,748	10,526
Papier-journal	209,827	19,487	199,410	18,935
Essence	181,080	136,982	201,940	150,983

15.—Principales denrées des cargaisons transportées, embarquées et débarquées aux six principaux ports, 1947 et 1948—suite

Port et denrée	1947		1948	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Vancouver—fin				
Charbon bitumineux	135,392	37,057	112,742	169,931
Farine de blé	18	259,209	4	115,698
Pâte de bois	179,404	22,536	176,938	14,405
Poisson (y compris crustacés) en boîte ou en conserve	35,190	66,194	24,212	37,440
Engrais chimiques et matières fertilisantes	6,695	72,785	16,827	36,834
Ciment ordinaire et de portland	93,331	7,596	107,615	10,855
Bois déchiqueté	—	59,467	—	79,101
Pierres et cailloux	3,279	99,913	4,177	7,602
Kérosène	84,696	28,734	75,268	32,304
Totaux, 17 denrées	**4,476,290**	**3,059,938**	**4,629,150**	**2,686,084**
Totaux généraux, toutes denrées	**5,104,197**	**3,856,733**	**5,430,583**	**3,531,826**
Halifax—				
Pétrole non rectifié	995,834	—	1,162,458	—
Pétrole de chauffage	68,309	348,171	107,268	378,914
Charbon bitumineux	248,039	1,410	222,096	—
Essence	131,845	133,459	253,409	140,014
Grains	447	232,593	1,410	239,250
Farine de blé	—	102,649	271	99,859
Véhicules automobiles et pièces	2,493	60,414	13,820	12,427
Billes, mâts, pilotis, étais de mine, pieux, poteaux, perches et traverses (chemin de fer)	—	66,014	—	49,326
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	28	177,622	107	57,089
Viande, en boîte, salée, préparée ou en conserve	42	30,181	352	23,171
Poisson (y compris crustacés), frais ou congelé	37,749	67	50,864	397
Sucre brut	26,716	—	34,178	—
Poisson (y compris crustacés), séché, saumuré, salé ou fumé	9,930	30,623	11,655	33,146
Totaux, 13 denrées	**1,521,432**	**1,183,203**	**1,857,888**	**1,033,593**
Totaux généraux, toutes denrées	**1,845,481**	**1,731,978**	**2,205,563**	**1,423,643**
Saint-Jean—				
Grains	—	371,846	—	333,275
Farine de blé	20	400,815	18	307,711
Charbon bitumineux	162,774	321	167,704	608
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	7,423	220,420	4,143	77,991
Sucre brut	157,857	—	212,145	18
Véhicules automobiles et pièces	2,098	50,616	16,095	32,570
Papier-journal	365	93,071	2,022	51,339
Essence	122,981	10,644	116,837	11,291
Pétrole de chauffage	82,859	5,231	95,460	5,860
Billes, mâts, pilotis, étais de mine, pieux, poteaux, perches et traverses (chemin de fer)	5,642	130,401	753	124,592
Pommes de terre	21	113,239	—	47,904
Totaux, 11 denrées	**542,040**	**1,396,604**	**615,177**	**993,159**
Totaux généraux, toutes denrées	**909,076**	**2,104,630**	**1,043,067**	**1,703,906**
Trois-Rivières—				
Bois à pulpe	1,255,316	—	1,394,779	—
Charbon bitumineux	349,971	224	511,916	—
Grain	328,360	376,991	192,246	246,812
Billes, mâts, pilotis, étais de mine, pieux, poteaux, perches et traverses (chemin de fer)	—	63,182	—	—
Papier-journal	—	79,946	156	84,264
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	7,090	37,301	10,706	3,123
Essence	23,626	1,030	23,398	306
Soufre	21,681	—	26,890	—
Pétrole de chauffage	12,257	2,468	13,625	1,985
Sable et gravier	1,797	27	4,603	—
Totaux, 10 denrées	**2,000,098**	**561,169**	**2,178,319**	**336,490**
Totaux généraux, toutes denrées	**2,032,335**	**575,794**	**2,209,884**	**358,126**

15.—Principales denrées des cargaisons transportées, embarquées et débarquées aux six principaux ports, 1947 et 1948—fin

Port et denrée	1947		1948	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Québec—				
Bois à pulpe	590,801	88,504	484,542	482
Charbon bitumineux	382,880	360	566,824	557
Essence	148,539	—	188,395	55
Billes, mâts, pilotis, étais de mine, pieux, poteaux, perches et traverses (chemin de fer)	576	75,526	588	64,999
Pétrole de chauffage	200,590	3,232	221,678	5,703
Bois d'œuvre (madriers, planches et parquets) et bois équarri	9,218	66,799	8,112	12,647
Ciment ordinaire ou de portland	49,818	686	56,594	999
Totaux, 7 denrées	**1,382,422**	**235,107**	**1,526,733**	**85,442**
Totaux généraux, toutes denrées	**1,532,159**	**322,859**	**1,623,888**	**226,482**

Cales sèches.—Le ministère fédéral des Travaux publics a construit cinq cales sèches, dont l'une à Kingston (Ont.) est louée à la *Kingston Shipbuilding Company*, tandis que l'ancien bassin de radoub d'Esquimalt a été temporairement transféré au ministère de la Défense nationale le 1er novembre 1934. Lorsqu'il sera requis pour le commerce, il retournera sous la gestion du ministère des Travaux publics. Les grands bassins de radoub de Lauzon (P.Q.) et d'Esquimalt (C.-B.) peuvent se répartir en deux sections, dont chacune a coûté approximativement $3,850,000. Les dimensions des cales sèches appartenant au gouvernement fédéral ainsi que les dimensions et le coût de celles subventionnées en vertu de la loi de 1910 (9-10 Édouard VII, chap. 17) sur les subventions aux bassins de radoub sont donnés à la page 753 de l'*Annuaire de* 1948-1949.

Sous-section 5.—Services et activité du gouvernement fédéral

Les services étudiés dans la présente sous-section sont ceux qui se rattachent à l'inspection des bateaux à vapeur, au pilotage, aux équipages et aux accidents de navigation; l'activité est celle de la Marine marchande du gouvernement canadien, limitée, et des Paquebots nationaux (Antilles), limitée.

Inspection des bateaux à vapeur.—Le Service d'inspection des bateaux à vapeur, établi en vertu de la Partie VII de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada, comprend un quartier général à Ottawa et un personnel d'inspection aux principaux ports océaniques et intérieurs. La Commission d'inspection des bateaux à vapeur règle les problèmes intéressant l'application de la loi. Le service est responsable de l'application des dispositions de la loi relatives à l'inspection périodique des navires à force motrice, à la délivrance des certificats d'inspection, l'attribution des lignes de charge, les conditions sous lesquelles les marchandises dangereuses peuvent être transportées à bord des navires et la protection des débardeurs contre les accidents. Le service applique aussi les dispositions visant l'immatriculation et l'embauchage des mécaniciens.

16.—Inspection des bateaux à vapeur, par division d'inspection, année terminée le 31 mars 1948

Port	Navires assujétis à l'inspection quand ils sont en service		Navires inspectés				Navires non inspectés	
			Navires immatriculés ou possédés au Canada		Navires immatriculés ou possédés ailleurs			
	nombre	tonnage brut	nombre	tonnage brut	nombre	tonnage brut	nombre	tonnage brut
Halifax	165	345,748	159	332,151	6	13,597	—	...
Saint-Jean (N.-B.)	112	240,762	50	117,025	—	...	62	123,737
Québec	77	96,948	77	96,948	—	...	—	...
Sorel	93	88,702	58	79,584	—	...	35	9,118
Montréal	208	624,578	121	408,944	3	9,499	84	206,135
Kingston	49	65,606	49	65,606	—	...	—	...
Toronto	197	307,044	195	304,494	1	2,482	1	68
Midland	72	109,345	57	105,066	—	...	15	4,279
Collingwood	60	55,735	50	53,193	1	1,895	9	647
Port-Arthur	161	48,893	63	42,863	—	...	98	6,030
Vancouver	363	337,047	287	310,935	—	...	76	26,112
Victoria	60	107,173	44	90,763	1	7,461	15	8,949
Totaux	**1,617**	**2,427,581**	**1,210**	**2,007,572**	**12**	**34,934**	**395**	**385,075**

Pilotage.—Ce service fonctionne en vertu des dispositions de la Partie VI de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada. Des pilotes brevetés peuvent offrir leurs services aux navires étrangers dans les eaux locales ou intérieures. Le pilotage peut aussi être considéré comme une méthode d'assurance.

Il y a 42 districts de pilotage au Canada, dont neuf (Sydney, les lacs Bras-d'Or, Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Saint-Laurent–Kingston–Ottawa, Churchill et Colombie-Britannique) relèvent du ministre des Transports, l'administrateur du pilotage. Les autres districts relèvent d'administrations locales désignées par le gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la loi de la marine marchande du Canada.

Le tableau **17** donne, par port principal et district, le nombre et le tonnage global des navires qui se servent de pilotes durant les années financières terminées le 31 mars 1947 et 1948. Il n'existe pas de données correspondantes pour le district Saint-Laurent–Kingston–Ottawa.

17.—Service de pilotage par district, années terminées le 31 mars 1947 et 1948

District	1947		1948	
	Navires	Tonnage	Navires	Tonnage
Bras-d'Or (N.-É.)	15	15,424	18	34,476
Sydney (N.-É.)	1,416	2,491,710	1,399	3,045,902
Saint-Jean (N.-B.)	963	2,945,341	1,121	3,414,588
Halifax (N.-É.)	2,135	7,097,214	2,268	7,516,686
Québec (P.Q.)	2,753	8,708,280	2,925	8,853,402
Montréal (P.Q.)	4,192	9,404,529	4,948	11,038,884
Colombie-Britannique	2,456	10,065,042	2,638	12,507,570
Churchill (Man.)	20	76,634	34	119,642

Matelots embarqués et débarqués.—Le nombre de matelots embarqués et débarqués aux ports canadiens, d'après les dispositions de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada, au cours des années financières terminées le 31 mars 1939 à 1948 figure au tableau **18**.

18.—Matelots embarqués et débarqués aux ports canadiens, années terminées le 31 mars 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1908-1917 paraissent à la p. 717 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1918 à 1938, à la p. 596 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Matelots embarqués	Matelots débarqués	Année	Matelots embarqués	Matelots débarqués
	nombre	nombre		nombre	nombre
1939	32,416	29,226	1944	26,068	20,491
1940	22,892	20,760	1945	29,230	25,056
1941	28,782	25,134	1946	30,361	27,042
1942	23,064	20,312	1947	43,973	42,205
1943	19,255	15,250	1948	59,768	60,793

Marine marchande de l'État.—Les circonstances dans lesquelles l'État devint propriétaire et administrateur d'une marine marchande sont expliquées à la page 790 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un tableau qui donne les résultats de l'exploitation de 1919 à 1936 paraît à la p. 715 de l'*Annuaire* de 1937.

La flotte de la Marine marchande du gouvernement canadien, ltée, se composait au début de 66 vaisseaux d'un tonnage réel total de 391,212 tonnes. Le coût primitif de la flotte fut de $79,661,921 et la perte de capital, de $74,239,356, la récupération totale de $5,422,565 se répartissant ainsi: 1° vente de 56 vaisseaux, $2,378,018; 2° produits de l'assurance sur 4 vaisseaux perdus, $2,111,475; 3° vente de 6 vaisseaux aux Paquebots nationaux (Antilles), ltée, $933,072.

La charte de la Marine marchande du Gouvernement canadien, ltée, et de ses filiales, bien qu'inopérante depuis 1936, n'a jamais été cédée et, en 1940, la compagnie a été reconstituée. Elle exploite, pour le compte de l'État, certains navires capturés, soit réquisitionnés pour l'usage du gouvernement, soit condamnés par le tribunal des prises.

Paquebots nationaux (Antilles), limitée.—En vertu du traité commercial de 1926 entre le Canada et les Antilles (16-17 Geo. V, chap. 16), le gouvernement canadien assure un service direct de navigation avec les Antilles par l'entremise des Paquebots nationaux (Antilles), ltée.

A la fin de 1948, les Paquebots nationaux, ltée, possèdent et exploitent dix vaisseaux faisant le service entre le Canada et les Antilles.

19.—Statistique financière des Paquebots nationaux (Antilles), ltée, 1939-1948

NOTA.—La statistique de 1929-1938 a paru à la p. 629 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Résultat net d'exploitation	Dépréciation	Intérêts	Perte ou surplus comptable
	$	$	$	$	$	$
1939	4,642,306	4,018,447	+623,859	328,829	816,366	−524,429
1940	5,750,341	4,545,306	+1,205,035	329,079	816,661	−12,733
1941	6,756,464	5,029,107	+1,727,357	262,645	816,701	+593,216
1942	5,600,496	4,220,219	+1,380,277	160,634	816,701	+273,880
1943	4,492,189	2,949,216	+1,542,973	239,363	813,073	+438,837
1944	5,378,059	3,160,568	+2,217,491	243,158	651,246	+1,271,387
1945	4,412,252	2,569,626	+1,842,626	279,466	612,999	+1,116,086
1946	6,669,129	4,671,148	+1,997,981	288,092	596,499	+1,302,052
1947	7,857,471	6,534,600	+1,322,871	493,594	573,298	+522,677
1948	7,964,720	6,828,392	+1,136,328	492,222	563,794	+166,044

Section 2.—Statistique financière du transport par eau

Les principales statistiques de nature à donner une idée du coût du transport par eau sont les états des dépenses publiques pour les cours d'eau. Ces dépenses peuvent être classées comme immobilisations ou placements et dépenses d'entretien et d'exploitation. Les revenus de l'exploitation sont aussi enregistrés. Dans la mesure où il s'agit d'immobilisations pour améliorations permanentes des cours d'eau, celles du gouvernement fédéral sont sans doute les plus considérables. Des municipalités et des sociétés privées ont fait certaines dépenses pour améliorer les ports locaux, mais ces dépenses se limitent presque entièrement aux aménagements de terminus et de dock. Toutefois, les placements dans la navigation, en dehors de la Marine marchande du Gouvernement canadien, ltée, et des Paquebots nationaux (Antilles), ltée, proviennent presque entièrement de sources privées. Il n'existe pas de chiffres sur les placements privés dans la navigation en dehors de ceux qui paraissent dans les rapports des sociétés et qui ne couvrent qu'une partie du champ statistique. Il n'existe pas davantage de statistiques sur les recettes des armateurs provenant du trafic-voyageurs et du trafic-marchandises.

Immobilisations.—Les seuls chiffres disponibles sur les immobilisations affectées aux voies d'eau du Canada sont tirés des "Comptes publics" et des rapports annuels des ministères des Transports, des Travaux publics et des Finances. Ces immobilisations ne peuvent nullement être considérées comme une indication de la valeur actuelle des entreprises visées. Les frais d'aménagement de canaux et de voies d'eau ainsi que d'ouvrages permanents destinés à faciliter le transport par eau au Canada figurent dans ces rapports à leur valeur comptable primitive, aucune déduction n'étant faite des totaux cumulatifs pour dépréciation d'année en année ou pour abandon de vieux ouvrages remplacés, tels que les anciens canaux Welland par exemple. Ces chiffres exagèrent donc d'autant la valeur actuelle des ouvrages en exploitation. Une autre limitation dont il faut tenir compte au sujet de ces chiffres, c'est qu'ils ne comprennent pas les frais de l'entretien et des améliorations ni de l'exploitation de ces ouvrages, ces frais étant imputés sur le compte du déficit consolidé comme dépenses annuelles et non sur le compte-capital. Le tableau **20**, qui indique que les immobilisations pour canaux, services maritimes et divers aménagements de transport par eau atteignent un total général de plus de $386,930,000, doit être étudié avec les réserves ci-dessus mentionnées. Au tableau **21**, la valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux est la valeur établie au 31 décembre 1947 et 1948; elle est en sus des placements du tableau **20**. Ces chiffres reflètent beaucoup mieux la situation en ce qui touche le capital des ports nationaux du Canada que ceux du tableau **20**, dans le cas des voies d'eau et des aménagements, parce qu'ils englobent tous les bâtiments, la machinerie et les améliorations permanentes de l'outillage; des déductions ont aussi été faites pour dépréciation et démolition ou abandon de matériel. Ces chiffres indiquent donc mieux la valeur actuelle des biens administrés par le Conseil des ports nationaux.

Le tableau **22** donne les montants avancés aux commissions de port par le gouvernement fédéral pour immobilisations de 1946 à 1948.

20.—Immobilisations du gouvernement fédéral dans les canaux, services maritimes et divers aménagements pour transport par eau, 31 mars 1947 et 1948

NOTA.—Tirés des rapports annuels des ministères des Transports, des Finances et des Travaux publics.

Détail	Dépenses		
	Années terminées le 31 mars—		Total, 31 mars 1948
	1947	1948	
Canaux	$	$	$
Canaux du Québec—			
Beauharnois (ancien)	250	Cr. 150	1,635,069
Carillon et Grenville	—	—	4,191,727
Chambly (rivière Richelieu)	200	—	780,620
Lachine	—	61,785	14,043,437
Lac Saint-François	—	—	75,907
Lac Saint-Louis	—	—	298,176
Soulanges	1,200	—	7,898,670
Sainte-Anne	—	—	1,320,216
Saint-Ours (rivière Richelieu)	—	—	735,964
Ontario—canaux du Saint-Laurent—			
Cornwall	6,300	—	7,239,503
Williamsburg	—	—	1,334,552
Farran-Point	—	—	877,090
Rapide-Plat	—	—	2,159,881
Galop	—	—	6,143,468
Chenal de Galop	—	—	1,039,896
Chenal du Nord	—	—	1,995,143
Approches de rivières	—	—	483,830
Saint-Pierre (N.-É.)	—	—	648,547
Écluse et barrage de Culbute (rivière Ottawa)	—	—	382,391
Rideau	—	—	4,214,211
Tay	—	—	489,599
Canal maritime St-Laurent (relevés)	—	—	133,897
Sault-Sainte-Marie	—	—	4,935,809
Trent	4,668	Cr. 3,667	19,951,889
Murray	—	—	1,248,947
Welland, maritime	4,091	Cr. 10,698	131,875,092
Canaux Welland anciens	69,951	Cr. 20,441	27,358,710
Général	—	—	34,967
Ajustements en souffrance	—	—	165,361
Totaux, canaux	**86,660**	**26,829**	**243,692,569**
Services maritimes			
Chenal maritime du Saint-Laurent	970,534	2,489,584	90,092,831
Remorqueur *Ocean Eagle*	—	—	91,072
Construction de brise-glace	—	—	760,699
Barge à trémie *Chesterfield*	—	—	233,941
Fournitures de phare et navire-bouée; côte est	—	11,500	11,500
Navire de service-patrouille de l'Arctique oriental	—	482,416	482,416
Totaux, services maritimes	**970,534**	**2,983,500**	**91,672,459**

Détail	Dépenses	
	Année terminée le 31 mars 1948	Total, 31 mars 1948
Aménagements divers[1]	$	$
Môle de Bare-Point	—	217,996
Canal de Burlington-Bay	—	308,328
Améliorations au chenal de Burlington	1,365	1,393,855
Port de Cape-Tormentine	1,713	96,713
Cale sèche d'Esquimalt	117,698	7,917,459
Relevé de la voie navigable de la baie Georgienne à Montréal	—	918,797
Emplacement de l'élévateur d'Halifax	—	86,512
Cale sèche de Kingston	8,058	564,647
Lac Saint-Pierre	—	1,164,235
Cale sèche de Lévis	—	971,593
Divers quais	—	1,201,132
Améliorations de Port-Arthur, de Fort-William et de la rivière Kaministikwia	—	16,249,020
Port de Port-Colborne	—	904,459
Écluse et barrage de Rainy-River	—	134
Améliorations au port de Sorel	18,900	1,825,441
Améliorations des rapides Saint-Andrews et de la rivière Rouge	—	1,569,777
Améliorations au port de Tiffin	—	481,622
Améliorations au port de Toronto	376	9,332,363
Améliorations au chenal du Haut-Saint-Laurent	—	468,098
Améliorations au port de Victoria (C.-B.)	—	5,131,025
Améliorations au port de Victoria (Ont.)	—	761,802
Totaux	**148,110**	**51,565,008**

Résumé	Années terminées le 31 mars—		Total 31 mars 1948
	1947	1948	
	$	$	$
Canaux	86,660	26,829	243,692,569
Services maritimes	970,534	2,983,500	91,672,459
Aménagements divers	—	148,110	51,565,008
Totaux généraux	**1,057,194**	**3,158,439**	**386,930,036**

[1] Il s'agit de travaux qui n'entrent pas ailleurs dans ces tableaux mais qui figurent aux "Comptes publics", à l'annexe "K" du bilan. Il n'y a pas eu de dépenses pour les aménagements divers l'année terminée le 31 mars 1947.

21.—Valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux, 31 décembre 1947 et 1948

NOTA.—D'après le rapport annuel du Conseil des ports nationaux.

Détail	1947	1948	Détail	1947	1948
	$	$		$	$
Dragage de port	12,249,552	12,249,552	Édifices de port	747,148	769,432
Immeubles	12,785,466	12,781,674	Chaufferies centrales	147,491	152,443
Ponts pour les véhicules	300,573	300,581	Ateliers de port	335,964	325,718
Chemins, clôtures et limites	1,760,539	1,762,035	Systèmes d'énergie électrique	1,168,462	1,126,170
Égouts et drains	672,649	682,280	Systèmes d'aqueduc	745,437	748,803
Ouvrages divers	752,635	752,635	Outillage flottant	1,956,820	2,020,778
Quais et jetées	89,483,393	89,554,600	Outillage terrestre	894,216	910,529
Hangars permanents	20,243,051	20,178,493	Petit outillage divers	567,387	569,384
Treuils de hangar et grues électriques	248,973	248,973	Génie—relevés généraux	606,403	606,403
Voies ferrées	7,068,683	7,095,667	Travaux en construction	238,541	1,841,706
Élévateurs à grain	41,863,783	41,862,223	Dépenses diverses — non réparties	5,395,832	5,395,832
Entrepôts frigorifiques	5,748,840	5,752,233	Construction de pont, emprise, etc.	18,950,041	18,800,819
Ameublements et fournitures de bureau	154,839	158,904	**Totaux**	**225,086,718**	**226,647,867**

22.—Montants avancés aux commissions de port par le gouvernement fédéral pour immobilisations, 1946-1948

NOTA.—D'après le rapport annuel du Conseil des ports nationaux.

Ports et biens	1946	1947	1948	Ports et biens	1946	1947	1948
	$	$	$		$	$	$
Halifax	212,320	34,797	106,948	Élévateur de Port-Colborne	819	—	3,754
Saint-Jean (N.-B.)	5,600	20,0001	307,944	Churchill	3,562	1,751	23,999
Chicoutimi	—	—	415	Vancouver	43,372	215,997	10,183
Québec	16,257	55,302	8,277				
Trois-Rivières	1,550	2,444	525				
Montréal	223,432	119,570	528,656	**Totaux**	**506,912**	**449,861**	**1,990,701**

Dépenses et revenus des voies navigables au compte du fond consolidé.—Les dépenses sous cette rubrique (tableaux **23** à **25**) sont principalement destinées à l'exploitation et à l'entretien des divers aménagements de transport par eau. Malheureusement, la ligne entre les dépenses d'exploitation et les dépenses d'entretien n'est pas aussi clairement tirée qu'il serait à souhaiter.

Outre les dépenses périodiques, ici indiquées, pour faciliter le transport par eau, le gouvernement fédéral verse annuellement de fortes sommes pour combler les déficits des Paquebots nationaux (Antilles), limitée, et du Conseil des ports nationaux, pour les subventions postales et maritimes, comme le montre le tableau **28.** Les frais et recettes d'exploitation des aménagements administrés par le Conseil des ports nationaux sont donnés séparément au tableau **27.** Le Conseil des ports nationaux agit à titre de société statutaire. L'amélioration des résultats financiers depuis l'unification de l'administration sous la direction du Conseil est indiquée par l'augmentation des recettes consolidées d'exploitation, qui passent de $2,452,000 en 1935 à $5,242,276 en 1948. Le revenu du ministère des Transports et de celui des Travaux publics provenant des voies d'eau est donné au tableau **26**, p. 825-826.

23.—Dépenses pour les canaux imputées sur le compte du déficit consolidé, années terminées le 31 mars 1947 et 1948

NOTA.—D'après le rapport annuel du ministère des Transports.

DÉPENSES POUR AMÉLIORATIONS

Détail	Années terminées le 31 mars		Total au 31 mars 1948	Détail	Années terminées le 31 mars		Total au 31 mars 1948
	1947	1948			1947	1948	
	$	$	$		$	$	$
Canaux principaux—				Canaux secondaires—			
Canaux du Québec—				Carillon et Grenville	15,708	—	653,366
Beauharnois (ancien)	—	—	355,640	Chambly (riv. Richelieu)	2,461	—	1,257,063
Digue de Hungry-Bay	—	—	47,223	Rideau et Tay	10,001	41,460	1,152,204
Lachine	—	17,214	3,151,011	Sainte-Anne	—	—	232,812
Lac Saint-François	—	—	55,324	Saint-Ours (riv. Richelieu)	—	—	199,633
Flotte de dragues du Québec	—	7,954	104,676	Saint-Pierre (N.-É.)	16,778	6,527	921,831
Soulanges	—	12,159	621,694	Trent	102,572	59,684	4,517,439
Ontario — Canaux du Saint-Laurent—			322,406	Murray	10,976	59,929	213,459
Cornwall	2,474	9,576	790,661	Divers—			
Williamsburg	1,747	5,025	465,988	Baie-Verte, Chignecto (N.-É.)	—	—	44,388
Canaux de Welland—				Écluse et barrage de la Culbute (riv. Ottawa)	—	—	60,923
Canal maritime de Welland	38,500	146,473	1,622,831	Chenal maritime du Saint-Laurent (relevés, etc.)	5,312	2,781	633,596
Canaux Welland anciens	—	—	2,650,121	Relevés et recherches	—	—	572,990
Sault-Sainte-Marie	537	977	549,221	Canaux, général	—	—	190,509
				Totaux	**207,066**	**369,759**	**21,387,009**

DÉPENSES POUR EXPLOITATION ET ENTRETIEN

Détail	Année terminée le 31 mars 1947			Année terminée le 31 mars 1948		
	Exploitation	Entretien	Total	Exploitation	Entretien	Total
	$	$	$	$	$	$
Administration, Ottawa	44,005	—	44,005	47,461	—	47,461
Canaux du Québec—						
Bureau central	41,280	—	41,280	43,370	—	43,370
Carillon et Grenville	44,844	64,449	109,293	51,185	98,941	150,126
Chambly (riv. Richelieu)	57,771	37,245	95,016	63,722	51,416	115,138
Digues de Hungry-Bay et de Sainte-Barbe	—	2,576	2,576	—	5,079	5,079
Lachine	246,568	149,266	395,834	261,872	197,613	459,485
Flotte de dragues du Québec	32,283	11,634	43,917	26,652	22,296	48,948
Soulanges	97,594	77,673	175,267	107,144	91,890	199,034
Sainte-Anne	8,016	5,051	13,067	9,439	5,999	15,438
Saint-Ours (riv. Richelieu)	8,212	8,981	17,193	9,065	6,434	15,499
Ontario—canaux du Saint-Laurent—						
Bureau central	40,158	10,941	51,099	41,099	13,035	54,134
Cornwall	117,775	106,745	224,520	135,600	105,145	240,745
Williamsburg	84,753	25,048	109,801	86,681	39,031	125,712
Saint-Pierre (N.-É.)	19,376	3,600	22,976	21,329	2,387	23,716
Canaux Rideau et Tay	136,432	118,128	254,560	152,682	118,853	271,535
Sault-Sainte-Marie	56,738	39,500	96,238	64,199	32,748	96,947
Trent	202,729	57,232	259,961	229,463	90,906	320,369
Murray	10,742	4,659	15,401	9,480	3,235	12,715
Canaux de Welland	585,096	299,967	885,063	618,975	398,940	1,017,915
Totaux	**1,834,372**	**1,022,695**	**2,857,067**	**1,979,418**	**1,283,948**	**3,263,366**

24.—Dépenses du service maritime imputées sur le compte du déficit consolidé, années terminées le 31 mars 1947 et 1948

NOTA.—D'après le rapport annuel du ministère des Transports.

Détail	1947	1948	Détail	1947	1948
	$	$		$	$
Service maritime, administration	14,660	23,827	Inspection des bateaux à vapeur	227,640	238,021
Outillage flottant, administration	23,254	25,926	Agences, salaires et dépenses de bureau	293,901	307,216
Services nautiques, administration	27,364	29,118	Chenal maritime du Saint-Laurent, entretien et exploitation	197,058	250,345
Entretien et exploitation des vapeurs (y compris brise-glaces)	2,025,393	2,460,795	Paiement en 1947-1948 de la moitié des frais d'exploitation et d'entretien des navires-pilotes d'Halifax	—	20,000
Navigation et transport maritimes, divers	57,910	76,918	Subventions aux instituts de marins	400	600
Service de sauvetage	42,462	63,694	Pensions des pilotes	2,083	2,475
Service des signaux maritimes	102,960	119,695	Indemnités de commisération	4,102	480
Administration du pilotage	168,727	206,385	Loi d'indemnisation des employés de l'État	20,778	21,953
Subventions pour l'outillage de renflouement	45,000	45,000	Loi d'indemnisation des employés de l'État—Terre-Neuve (Appendice 23)	—	121
Balisage des eaux (construction, entretien, exploitation)	2,693,197	2,902,300	Crédit de guerre aux services maritimes	103,357	86,493
Entretien et réparation des quais	2,405	2,332	**Totaux**	**6,091,651**	**6,939,923**
Bris de la glace—Thunder-Bay	30,000	30,000			
Patrouille des glaces en Atlantique-nord	9,000	26,229			

25.—Dépenses pour les voies d'eau imputées sur le compte du fonds consolidé par le ministère des Travaux publics, années terminées le 31 mars 1947 et 1948

NOTA.—Dressé d'après les rapports annuels des ministères concernés par le contrôleur du Trésor, ministère des Finances.

Année et détail	Dragage	Construction	Améliorations et réparations	Personnel et divers	Totaux
	$	$	$	$	$
1947					
Ports[1] et cours d'eau—					
Île du Prince-Édouard	111,418	342,664	76,792	17,909	548,783
Nouvelle-Écosse	583,302	745,001	459,761	66,199	1,854,263
Nouveau-Brunswick	102,408	25,789	92,296	287,939	508,432
Québec	273,546	1,504,918	352,640	421,410	2,552,514
Ontario	624,284	319,495	329,797	150,335	1,423,911
Manitoba	52,185	242,803	21,092	66,352	382,432
Saskatchewan	183	—	—	1,219	1,402
Alberta	19,539	—	4,829	17,397	41,765
Colombie-Britannique	332,910	437,577	255,206	445,676	1,471,369
Yukon	—	—	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest	—	38,266	1,729	—	39,995
Générales	—	—	—	25,105	25,105
TOTAUX, PORTS[1] ET COURS D'EAU	2,099,775	3,656,513	1,594,142	1,499,541	8,849,971
Équipement de dragage	—	201,073	27,191	—	228,264
Routes et ponts	—	338,644	31,773	61,708	432,125
Totaux, 1947	**2,099,775**	**4,196,230**	**1,653,106**	**1,561,249**	**9,510,360**
1948					
Ports[1] et cours d'eau—					
Île du Prince-Édouard	147,683	151,616	160,734	19,828	479,861
Nouvelle-Écosse	986,246	1,084,440	768,671	75,540	2,914,898
Nouveau-Brunswick	209,555	196,920	140,209	291,420	838,104
Québec	259,062	1,909,343	499,355	818,469	3,486,228
Ontario	971,559	836,434	780,968	329,488	2,918,449

[1] Moins les ports du Conseil des ports nationaux qui figurent au tableau **27.**

25.—Dépenses pour les voies d'eau imputées sur le compte du fonds consolidé par le ministère des Travaux publics, années terminées le 31 mars 1947 et 1948—fin

Année et détail	Dragage	Construction	Améliorations et réparations	Personnel et divers	Totaux
	$	$	$	$	$
1948					
Ports[1] et cours d'eau—fin					
Manitoba	103,495	281,511	11,298	60,695	456,999
Saskatchewan	196	—	—	1,238	1,433
Alberta	32,569	—	3,813	29,070	65,453
Colombie-Britannique	497,452	973,788	524,856	423,535	2,419,631
Yukon	5,955	—	—	—	5,955
Territoires du Nord-Ouest	1,590	14,933	1,252	—	17,775
Générales	—	—	—	22,245	22,245
TOTAUX, PORTS[1] ET COURS D'EAU	3,215,362	5,448,985	2,891,156	2,071,528	13,627,031
Équipement de dragage	—	304,814	14,485	—	319,299
Routes et ponts	—	—	74,026	88,625	162,652
Totaux, 1948	**3,215,362**	**5,753,799**	**2,979,667**	**2,160,153**	**14,108,982**

[1] Moins les ports du Conseil des ports nationaux qui figurent au tableau **27.**

26.—Revenu du gouvernement fédéral provenant des voies d'eau, années terminées le 31 mars 1947 et 1948

NOTA.—Dressé d'après les rapports des ministères concernés par le contrôleur du Trésor, ministère des Finances.

Détail	1947	1948
	$	$
Ministère des Transports		
SERVICE DES CANAUX		
Lachine	261,349	267,980
Soulanges	1,153	1,958
Chambly	1,722	1,814
Écluse de Sainte-Anne	207	218
Carillon et Grenville	470	474
Beauharnois	63,198	66,784
Cornwall	52,652	40,276
Williamsburg	11,738	5,248
Saint-Pierre	207	198
Canaux Welland	357,063	514,511
Sault-Sainte-Marie	870	1,406
Rideau	15,242	17,903
Trent	87,877	84,574
Murray	309	460
Amendes et confiscations	265	797
Vente de publications	1,370	1,023
Prime, escompte et change	6	4
Services divers	1,575	1,611
Ventes diverses	34	256
Matériel de récupération	127	—
Location d'équipement	5,564	8,000
Remboursement sur dépenses de l'année précédente	1,637	1,917
TOTAUX, SERVICES DES CANAUX	864,635	1,017,412
SERVICE MARITIME		
Amendes et confiscations	39,494	43,085
Inspection des bateaux à vapeur	172,700	168,794
Recettes des quais	186,616	209,042
Droits de port	41,069	42,868
Honoraires des jaugeurs	4,560	4,234
Examen—droits des capitaines et matelots	5,239	5,481
Droits de brevet des pilotes (pilotage)	327	72
SERVICE MARITIME—fin		
Droits d'immatriculation maritime	140	116
Recettes des navires du service maritime	1,491	100
Droits, stations de signaux	943	1,083
Loyers	10,252	8,837
Ventes diverses, matériel récupéré compris	—	394
Vente de publications	1,730	1,510
Prime, escompte, change	4	1
Services divers	948	1,127
Certificats de licenciement	504	1,525
Dépôt fédéral des feux—Prescott—Surplus en espèces—Guerre de 1939-1945	2,410	—
Service de l'énergie	10	4
Matériel récupéré	2	—
Ventes diverses	12,367	—
Location, quartiers des employés	515	537
Location d'équipement	9,682	12,346
Recouvrement de frais judiciaires	—	131
Remboursement sur dépenses de l'année précédente	10,938	53,034
Guerre de 1939-1945	24,368	8,612
TOTAUX, SERVICE MARITIME	526,309	562,933
COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA		
Permis aux navires	1,911	1,906
Vente de publications	55	55
TOTAUX, COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA	1,966	1,961
Totaux, ministère des Transports	**1,392,911**	**1,582,306**

26.—Revenu du gouvernement fédéral provenant des voies d'eau, années terminées le 31 mars 1947 et 1948—fin

Détail	1947	1948	Détail	1947	1948
	$	$		$	$
Ministère des Travaux publics			OUVRAGES ET OUTILLAGE LOUÉS		
			Cale sèche de Kingston	9,025	—
RECETTES DES CALES SÈCHES			Permis de passage d'eau	452	446
			Dragues et outillage	13,022	68,695
Cale sèche Champlain, Lauzon (P.Q.)	71,065	66,215	TOTAUX, LOYERS	22,499	69,141
Cale sèche Lorne, Lauzon (P.Q.)	26,650	35,959	Vente de vieux meubles, matériel, etc.	1	—
			Vente immobilière	—	—
Nouvelle cale sèche d'Esquimalt	141,399	118,425	Loyers de lots riverains, etc.	12,661	14,900
			Remboursement sur dépenses des années précédentes	12,462	35,028
Ancienne cale sèche d'Esquimalt	10,972	13,149	Recettes diverses	2,150	332
Cale de radoub, Selkirk	1,547	3,033			
			Totaux, ministère des Travaux Publics	**301,406**	**356,182**
TOTAUX, RECETTES	251,633	236,781			

27.—Revenus et frais d'exploitation des ports, élévateurs et ponts relevant du Conseil des ports nationaux, 1944-1948

Détail et année	Revenus d'exploitation	Frais d'exploitation	Recettes nettes d'exploitation	Détail et année	Revenus d'exploitation	Frais d'exploitation	Recettes nettes d'exploitation
	$	$	$		$	$	$
Halifax—				**Vancouver—**			
1944	1,801,217	1,116,104	685,113	1944	2,138,667	916,768	1,221,899
1945	1,653,732	1,033,935	619,797	1945	2,199,550	956,434	1,243,116
1946	1,243,649	834,713	408,936	1946	2,184,238	918,664	1,265,574
1947	1,161,261	800,168	361,093	1947	2,206,235	1,142,027	1,064,208
1948	1,270,564	862,529	408,035	1948	2,311,011	1,293,633	1,017,378
Saint-Jean (N.-B.)—				**Churchill—**			
1944	1,423,537	512,482	911,055	1944	71,028	128,635	−57,607
1945	1,458,507	494,698	963,809	1945	66,785	152,666	−85,881
1946	933,497	459,627	473,870	1946	72,713	173,225	−100,512
1947	945,198	488,756	456,442	1947	218,061	284,725	−66,664
1948	805,364	472,365	332,999	1948	278,712	321,337	−42,625
				Élévateur de Port-Colborne—			
Chicoutimi—				1944	239,703	97,107	142,596
1944	31,924	18,402	13,522	1945	292,777	145,711	147,066
1945	30,723	20,719	10,004	1946	223,631	140,494	83,137
1946	32,666	17,178	15,488	1947	208,871	142,265	66,606
1947	40,573	21,407	19,166	1948	252,185	189,414	62,771
1948	50,310	20,512	29,798				
				Élévateur de Prescott—			
Québec—				1944	257,750	110,575	147,175
1944	913,706	669,903	243,803	1945	195,723	119,422	76,301
1945	944,190	797,714	146,476	1946	111,911	101,812	10,099
1946	672,264	678,427	−6,163	1947	136,750	119,687	17,063
1947	627,732	691,609	−63,877	1948	120,037	160,253	−40,216
1948	684,128	833,283	−149,155				
				Pont Jacques-Cartier (Montréal)—			
Trois-Rivières—				1944	600,238	99,098	501,140
1944	224,934	55,490	169,444	1945	604,629	105,422	499,207
1945	294,648	32,165	262,483	1946	730,701	113,337	617,364
1946	229,882	29,822	200,060	1947	835,097	118,779	716,318
1947	235,765	50,242	185,523	1948	974,764	129,372	845,392
1948	219,712	43,264	176,448				
				Pont Second-Narrows (Vancouver)			
Montréal—				1944	137,585	62,037	75,548
1944	4,698,030	2,212,489	2,485,541	1945	169,701	63,677	106,024
1945	5,484,859	2,928,685	2,556,174	1946	189,076	61,925	127,151
1946	4,897,323	2,937,201	1,960,122	1947	224,447	67,226	157,221
1947	4,990,919	3,083,883	1,907,036	1948	255,096	95,974	159,122
1948	5,608,899	3,186,639	2,422,260				

Commission maritime canadienne.—En vertu d'une loi (11 George VI, chap. 52) adoptée à la session fédérale de 1947, la Commission maritime canadienne a été constituée en vue d'étudier les questions relatives aux services canadiens de navigation et de construction de navires, de garder état de ces questions et de conseiller le ministre à leur sujet. En outre, la loi confère à la Commission les pouvoirs suivants:—

1° Au nom du Ministre, exercer les pouvoirs, accomplir les devoirs et remplir les fonctions du Ministre aux termes de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada, selon qu'il peut le prescrire;

2° Administrer, en conformité des règlements du gouverneur en conseil, toutes subventions pour navires à vapeur votées par le Parlement;

3° Exercer tous autres pouvoirs ou accomplir tous autres devoirs ou fonctions assignés à la Commission ou dont elle est tenue de s'acquitter conformément à une autre loi ou par arrêté du gouverneur en conseil.

Depuis sa création, la Commission maritime canadienne a assumé toute la responsabilité de l'administration des subventions maritimes, laquelle relevait antérieurement du ministère du Commerce.

A compter du 1er février 1948, la *Park Steamship Company, Limited*, compagnie de la Couronne formée en vue d'administrer et d'exploiter les navires de temps de guerre construits au Canada, est passée du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements à la Commission maritime canadienne.

Tous les vaisseaux construits durant la guerre pour être exploités par la *Park Steamship Company Limited* ont été vendus depuis. Des exploitants particuliers canadiens les ont achetés, mais il était entendu que ces navires ne passeraient pas à l'étranger sans la permission de la Couronne. Une proclamation du gouvernement, datée du 13 mai 1948, annonçait que des cessions de ce genre pourraient se faire moyennant au préalable autorisation de la Commission maritime canadienne, qui étudierait le bien-fondé de chaque demande. Le produit de la vente de ces vaisseaux doit être remis à tierce partie et servir au remplacement de ceux-ci par de nouveaux navires marchands du dernier modèle et dont le type et le coût doivent être approuvés par la Commission.

Subventions au transport maritime.—Les chiffres du tableau **28** représentent les sommes payées au titre de contrats passés en vertu d'autorisations statutaires par la Commission maritime canadienne pour des services de transport côtier et intérieur, y compris celui des matières postales sur certaines routes.

28.—Subventions aux lignes de navigation et subsides postaux, années terminées le 31 mars 1947-1949

Service	1947	1948	1949
	$	$	$
Services de la côte du Pacifique—			
Prince-Rupert (C.-B.) et archipel de la Reine-Charlotte	32,000	194,320	179,935
Vancouver et ports du nord de la Colombie-Britannique	37,000	224,680	208,065
Victoria, Vancouver, ports intermédiaires du littoral et Skagway	10,000	6,875	—
Victoria et côte occidentale, île de Vancouver	10,000	10,000	70,000
Services locaux—			
Baddeck et Iona	12,000	12,000	12,000
Campobello (N.-B.) et Leduc (Maine)	1,789	3,000	3,333
Chester et île Tankook (hiver)	2,700	2,640	440
Dalhousie et Miguasha	12,000	12,000	12,000
Île Deer, île Campobello et St-Stephen (N.-B.)	167	2,000	2,000
Grand-Manan et terre ferme	60,962	85,000	85,000

28.—Subventions aux lignes de navigation et subsides postaux, années terminées le 31 mars 1947-1949—fin

Service	1947	1948	1949
	$	$	$
Services locaux—fin			
Halifax, Canso et Guysborough	25,022	20,000	20,000
Halifax, La Have et ports de la rivière La Have	3,000	3,000	1,500
Halifax, Sherbrooke, Spry-Bay et Torbay	6,500	11,200	11,200
Halifax et côte occidentale du Cap-Breton	6,000	6,000	6,000
Île aux Coudres et les Éboulements	3,500	3,500	16,000
Île aux Grues et Montmagny	2,500	2,500	2,500
Île aux Coudres et Québec ou Lévis	4,000	4,000	—
Mulgrave et Arichat	25,000	25,000	27,000
Mulgrave et Canso	64,000	64,000	76,500
Mulgrave et Guysborough et points intermédiaires	14,000	14,000	16,500
Murray-Bay et côte nord (service d'hiver)	50,000	50,000	50,000
Owen-Sound et îles Manitoulin	41,051	66,000	65,000
Île Pelée et terre ferme	11,000	11,000	11,000
Pictou, Mulgrave et Chéticamp	11,000	11,000	13,500
Pictou, Souris et îles de la Madeleine	60,000	60,000	88,000
Île du Prince-Édouard et Terre-Neuve	54,000	54,000	54,000
Île du Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse	78,226	100,000	100,000
Québec, Natashquan et Harrington et autres ports de la rive nord du Saint-Laurent	127,500	281,500	448,000
Québec ou Montréal et Gaspé et autres ports de la rive sud du golfe Saint-Laurent	90,000	138,000	156,500
Rimouski, Matane et rive nord du bas Saint-Laurent	75,000	75,000	125,500
Rivière-du-Loup et Tadoussac et autres ports de la rive nord	21,000	21,000	21,000
Saint-Jean et ports du Bassin de Minas	—	10,000	10,000
Saint-Jean, Westport et Yarmouth, et autres ports intermédiaires	30,500	31,500	31,500
Sydney et baie Saint-Laurent et ports intermédiaires	35,000	35,000	35,000
Sydney et ports des lacs Bras d'Or et ports de la côte occidentale du Cap-Breton et de l'Île du Prince-Édouard	22,500	22,500	27,500
Sydney et Whycocomagh	2,000	20,500	20,500
Yarmouth (N.-É.) et Boston (Mass.)	43,000	28,667	28,166
Totaux	**1,102,417**	**1,721,382**	**2,035,139**

PARTIE V.—TRANSPORT AÉRIEN CIVIL*

Section 1.—Administration et expansion†

Historique.—L'histoire de l'aviation au Canada remonte à 1909, année où Jack McCurdy (maintenant l'hon. J. A. D. McCurdy, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse) pilota le *Silver-Dart*, à Baddeck (N.-É.), pour ainsi devenir le premier sujet britannique à voler en avion dans l'Empire britannique.

Jusqu'à la première Grande Guerre, l'aviation au pays a peu progressé. Après la guerre, un bon nombre des aviateurs canadiens anciens combattants ont aidé à développer le transport aérien dans les régions inaccessibles, à assurer la patrouille des régions forestières et à établir des services aériens interurbains. Durant cette période, le gouvernement a aidé les aéro-clubs en ce qui concerne la formation des pilotes et de mécaniciens nécessaires à l'aviation civile au Canada.

Le ministère des Transports a été créé en 1936 en vue de centraliser tous les services de transport relevant de l'autorité fédérale. Un des organismes du nouveau ministère, les Services de l'air, fusionnait la Division de l'aviation civile, autrefois du ministère de la Défense nationale, avec les Divisions de la météorologie et de la radio du ministère de la Marine. Sous la direction du ministère des Transports, le réseau aérien transcanadien a été établi par l'aménagement d'un ensemble

* Pour le transport aérien militaire, voir le chapitre XXVII sur la défense du Canada.

† Les sections 1 et 2 de la PARTIE V du présent chapitre ont été revisées par le ministère des Transports et la section 3, sauf indication contraire, par la Division des transports, Bureau fédéral de la statistique.

d'aéroports principaux et intermédiaires et autres installations. Les Lignes aériennes Trans-Canada ont été établies par une loi du Parlement en 1937 afin d'assurer un service aérien transcontinental sous la régie du gouvernement.

Durant la seconde guerre mondiale on a aménagé un grand nombre d'aéroports et d'aérodromes afin d'assurer la formation d'aviateurs en vertu du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. A la fin de la guerre, de nombreux ex-aviateurs militaires canadiens se sont tournés vers l'aviation commerciale et sont entrés au service de compagnies déjà existantes ou ont aidé à fonder de nouveaux services aériens. Les services aériens transatlantiques, inaugurés durant la guerre par le ministère des Transports, ont été confiés aux Lignes aériennes Trans-Canada pour en faire l'exploitation sur un pied régulier.

Les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, formées par la fusion de petites compagnies commerciales en vue de desservir le nord du Canada, sont chargées d'assurer des services transpacifiques au nom du Canada. Elles ont inauguré leurs services réguliers de Vancouver à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande en juillet 1949 et comptaient assurer une liaison avec le Japon, la Chine et Hong-Kong plus tard durant l'année

Contrôle de l'aviation civile.—Au Canada, la réglementation de l'aviation relève du gouvernement fédéral et s'exerce en vertu de la loi de 1919 sur l'aéronautique et de ses modifications. La loi de l'aéronautique se divise en trois parties. De manière générale, la Partie I traite de l'aspect technique de l'aviation civile, soit l'immatriculation des avions, la délivrance de permis aux aviateurs, l'établissement et l'entretien des aéroports et des facilités de navigation aérienne, la réglementation de la navigation aérienne, les enquêtes sur les accidents et la conduite sûre des avions. Cette partie de la loi est appliquée par le contrôleur de l'Aviation civile, sous la surveillance du directeur des Services de l'air, ministère des Transports. La Partie II vise l'aspect social et l'aspect économique des services aériens commerciaux et attribue à la Commission des transports aériens certaines fonctions statutaires relatives à la délivrance de permis d'exploitation aux services aériens commerciaux et leur réglementation économique en conformité de l'intérêt public. La Partie III de la loi traite de questions d'administration interne se rattachant à la loi.

Progrès récents.—Les services réguliers de la route aérienne des Grands lacs, dont l'exploitation a commencé en 1947, ont été étendus. Cette ligne raccourcie du réseau aérien Trans-Canada a été achevée, avec la collaboration des États-Unis, par l'aménagement d'aéroports intermédiaires sur la rive sud du lac Supérieur.

Des systèmes d'atterrissage aux instruments (I.L.S.) destinés à faciliter l'atterrissage sous des conditions de faible visibilité ont été installés à sept principaux aéroports au Canada et sont en voie d'installation à neuf autres. Parmi les pays qui s'intéressent à l'aviation, le Canada se classe en tête pour ce qui est de l'installation de ces systèmes adoptés, en juillet 1949, par l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Douze des aéroports civils du Canada échelonnés d'un littoral à l'autre sont maintenant des escales régulières pour les services commerciaux internationaux. On a étudié à fond le problème de la construction d'aéroports capables de supporter les lourds avions modernes de transport et, à ce sujet, le Canada a mis au point un modèle d'aéroport de construction économique qui répond aux exigences de l'aviation nationale et internationale.

L'établissement de postes météorologiques dans des régions arctiques et presque arctiques peu peuplées, y compris des postes avancés sur les îles situées le plus au nord en bordure de l'océan Arctique, a donné une nouvelle expansion aux services météorologiques de l'aviation fournis par la Division météorologique. Le Canada maintient également un navire météorologique dans l'Atlantique entre Terre-Neuve et le Groenland afin d'aider l'aviation transatlantique.

Le réseau de stations de radioalignement, qui émettent des faisceaux de radioalignement pour guider les avions le long des voies aériennes sous toutes les conditions atmosphériques, a suivi pas à pas l'expansion remarquable des voies aériennes et a pu répondre aux besoins de l'aviation civile. D'autres services radiophoniques pour l'aviation ont été perfectionnés et mis en usage.

L'augmentation continue des services réguliers des lignes aériennes canadiennes et étrangères marque un progrès sensible. Outre les transports, l'agriculture, les forêts et l'industrie ont grandement bénéficié de services comme le saupoudrage, la photographie et les levés aériens.

Dans le domaine de l'avion commercial, l'aérobus quadrimoteur *North-Star*, fabriqué par la *Canadair Limited*, et le monomoteur *Beaver*, fabriqué par *de Havilland Aircraft of Canada, Limited*, sont deux nouveaux venus qui, dans leur sphère respective, ont joué un rôle de première importance.

Dans le domaine de l'aviation civile internationale, le Canada a joué un rôle éminent, grâce à la participation de ses représentants aux délibérations de l'Organisation de l'aviation civile internationale, dont le siège se trouve à Montréal (P.Q.).

Entraînement au vol.—Un nouveau plan d'entraînement au vol au Canada, mis en marche le 1er janvier 1949, assure aux clubs et écoles d'aviation approuvés de même qu'aux élèves-pilotes aptes des subventions du gouvernement fédéral pour l'entraînement au vol. Les clubs et écoles bénéficiant du plan sont tenus de donner un entraînement conforme au cours de formation des pilotes approuvé par le ministère des Transports. Les élèves-pilotes doivent se faire breveter pilote privé par le ministère, en conformité des normes internationales convenues établies par l'Organisation de l'aviation civile internationale.

En vertu du plan d'entraînement au vol, les clubs et écoles d'aviation reçoivent $100 pour chaque pilote formé par eux qui y obtient son brevet de pilote privé. Les élèves qui se qualifient comme pilotes privés et qui obtiennent un brevet du ministère des Transports reçoivent une prime de $100. Les élèves brevetés pilotes privés par le ministère des Transports peuvent toucher un supplément de $100 s'ils sont admis dans le Corps d'aviation royal canadien (service actif, réserve ou service auxiliaire), une fois remplies les formalités spéciales exigées par le C.A.R.C

Aéroclubs.—Au printemps de 1949, l'Association royale canadienne des aéroclubs comptait 36 clubs groupant un total de 6,300 membres, soit une augmentation d'environ 100 p. 100 par rapport à la période correspondante de 1948. Les heures de vol payantes en l'année terminée le 31 mars 1949 s'établissaient à 34,436 et les avions en service, à 156.

Au nom du comité établi sous la présidence du contrôleur de l'aviation civile, l'Association royale canadienne des aéro-clubs organise et dirige le concours du trophée-souvenir Webster à l'intention des pilotes amateurs. L'Association offre aussi une bourse d'entraînement au vol aux cadets de l'air du Canada.

Association des industries aéronautiques et du transport aérien.—Les écoles d'aviation commerciale qui sont membres des associations des industries aéronautiques et du transport aérien se chiffrent par 94 le 31 mars 1949. Les inscriptions y sont de 1,803, contre 1,558 l'année précédente. Ces écoles fournissent 39,114 heures de vol d'instruction durant l'année et utilisent 247 appareils.

Accords aériens internationaux.—Le rôle du Canada dans le domaine de l'aviation de même que sa situation géographique exigent qu'il collabore avec les autres nations qui s'occupent d'aviation civile internationale. Le Canada a joué un rôle important dans les discussions initiales qui ont donné naissance à l'organisation de l'aviation civile internationale, généralement connue sous le nom de l'O.A.C.I., dont le siège est maintenant à Montréal. Le Canada a participé activement aux délibérations de l'O.A.C.I. et de ses nombreuses commissions; il a ainsi bénéficié des connaissance aussi bien que de l'expérience de tous les États membres en ce qui concerne les aspects techniques et économiques de tous les stades de l'aviation civile.

Ces dernières années, le Canada a signé les accords ci-dessous concernant l'aviation civile:—

Échange de notes (28 juillet 1938) prenant acte d'un accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la navigation aérienne. (Exécutoire le 1er août 1938.)

Échange de notes (28 juillet 1938) prenant acte d'un accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la délivrance de certificats de capacité ou de licences pour le pilotage d'aéronefs civils. (Exécutoire le 1er août 1938.)

Échange de notes (28 juillet 1938) prenant acte d'un accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant les certificats de navigabilité pour exportation. (Exécutoire le 1er août 1938.)

Mémoire de l'accord entre le Canada et Terre-Neuve concernant l'établissement d'une base aérienne à Goose-Bay (Labrador). Signé à Saint-Jean (T.-N.), le 10 octobre 1944.

Échange de notes (17 février 1945) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique prenant acte d'un accord sur les transports aériens civils. (Exécutoire le 19 février 1945.) (Accord de New-York.)

Échange de notes (10 et 12 avril 1947) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique visant à modifier l'échange (17 février 1945) entre les deux pays de notes prenant acte d'un accord sur les transports aériens civils.

Accord concernant les services aériens entre le Canada et le Royaume-Uni. Signé aux Bermudes, le 21 décembre 1945.

Accord concernant les services aériens entre le Canada et l'Australie. Signé à Ottawa, le 11 juin 1946.

Accord entre le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve au sujet des transports aériens entre le Canada et Terre-Neuve. Signé à Saint-Jean (T.-N.), le 29 juillet 1946.

Accord entre le gouvernement du Canada et celui du Portugal au sujet des services aériens entre les territoires canadien et portugais. Signé à Lisbonne, le 25 avril 1947.

Échange de lettres (31 janvier et 1er février 1947) entre le Canada et le Royaume-Uni constituant un accord relatif à l'octroi aux lignes aériennes de droits de trafic dans les îles Fidji et Canton.

Accord entre le gouvernement du Canada et celui de la Suède au sujet des services aériens entre les territoires canadiens et suédois. Signé à Ottawa, le 27 juin 1947.

Échange de notes (27 et 28 juin 1947) entre le Canada et la Suède visant à remplacer l'accord relatif aux services aériens entre les territoires canadien et suédois, daté du 27 juin 1947.

Accord entre le Canada et le Royaume-Uni concernant l'établissement de communications aériennes entre le territoire du Canada et les territoires du Royaume-Uni dans l'Atlantique-Ouest et les régions des Caraïbes. Signé à Ottawa, le 17 juillet 1947.

Accord entre le Canada et l'Irlande au sujet des services aériens entre ces deux pays (signé à Dublin, le 8 août 1947) et échange de notes (19 avril, 31 mai et 3 juin 1948) visant à modifier l'accord.

Accord entre le Canada et les Pays-Bas concernant les services aériens entre ces deux pays. Signé à Ottawa, le 2 juin 1948.

Échange de notes prenant acte d'un accord relatif à l'emploi de la radio pour les services aéronautiques civils. Signé à Washington, le 20 février 1939.

Convention sur l'aviation civile internationale. Signée à Chicago, le 7 décembre 1944.

Accord sur le transit relatif aux services aériens internationaux. Signé par le Canada, le 10 février 1945.

Accord international sur la station météorologique de l'Atlantique-Nord. Signé à Londres, le 25 septembre 1946.

Accord concernant l'exploitation de la station islandaise du réseau Loran du nord-est. Signé à Montréal, le 30 avril 1947. (Série de traités n° 13, 1947.)

Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international. Signée à Varsovie, le 12 octobre 1929. Le Canada est devenu signataire de cette convention par proclamation du 13 juin 1947.

Récents accords bilatéraux concernant l'aviation.—En raison de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne, le 31 mars 1949, de nouveaux accords ont été signés entre le Canada et les États-Unis, le Royaume-Uni et la Belgique.

En Atlantique-Nord, les Lignes aériennes Trans-Canada ont obtenu de nouveaux droits au Royaume-Uni à l'égard du trafic provenant de l'Irlande, de l'Islande et des Açores. Le gouvernement belge leur a accordé des droits à Bruxelles, ce qui leur assure un autre arrêt possible en Europe continentale en plus de celui d'Amsterdam aux Pays-Bas.

Sur la route des Caraïbes, le Canada a obtenu des États-Unis le droit de faire escale à Tampa—St-Petersburg (Floride) ainsi que d'autres ports d'escale en territoire britannique dans les Caraïbes, notamment à Barbade, Antigoa et en Guinée britannique.

Pour ce qui est de la navigation outre-frontière, le Canada poursuit actuellement des négociations afin d'obtenir aux Lignes aériennes Trans-Canada le droit d'effectuer des envolées entre Montréal et New-York.

Dans le Pacifique, de nouveaux accords prévoient que, sur leur route du Pacifique-Sud, les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien peuvent également faire escale à Honolulu et aux Fidji. Quant à la route du Pacifique-Nord, les lignes ont obtenu le droit de faire escale à Hong-Kong.

Section 2.—Services aériens

Les services de transport aérien se répartissent en deux grandes classes: services réguliers et services non réguliers.

Services réguliers.—Ils assurent une voie régulière entre points fixes sur des voies régulières publiées.

Services non réguliers.—Ils comprennent:—

1° Liaisons entre une base désignée et des endroits déterminés, moyennant des taux unitaires, selon les besoins du trafic et non d'après un tableau horaire.

2° Services par frètement: louage particulier de tout un avion en vue d'une envolée déterminée.

3° Services aériens à forfait exploités en vertu d'un ou de plusieurs contrats déterminés. Ces services ne suivent pas un tableau horaire et le contractant n'utilise pas nécessairement tout l'espace dans l'avion.

4° Services spécialisés en vue de levés de grande envergure pour l'entreprise forestière et les services d'utilité publique, moyennant entente déterminée.

Lignes aériennes Trans-Canada.—Le trafic aérien des Lignes aériennes Trans-Canada a fort augmenté en 1948-1949 grâce à la mise en service de 20 avions *North-Star* de 40 passagers, assurant ainsi un transport aérien moderne sur une grande échelle. Ces appareils plus gros et plus rapides, de construction canadienne, permettent de transporter plus rapidement les voyageurs et les marchandises. Affectés au service transcontinental le 1er juin 1948, ils font deux voyages quotidiens d'aller et retour entre Montréal et Vancouver, avec escales à Toronto, Winnipeg et Calgary, et réduisent de 14 heures le temps requis pour un voyage transcontinental.

Les services locaux assurés aux provinces des Prairies en 1948-1949 ont été étendus à Brandon et Yorkton sur la route de Winnipeg-Regina. Les villes de Lethbridge, Edmonton, Saskatoon, Regina, Medicine-Hat et Swift-Current, dans les Prairies, sont reliées par des services d'embranchement à la voie principale. La fréquence des envolées du service de l'Ontario entre Toronto, North-Bay, Porquis-Junction et Kapuskasing a été établie sur une base quotidienne. Un second vol quotidien a été ajouté entre Toronto, Sault-Sainte-Marie, la tête des Grands lacs et Winnipeg. Un service direct a commencé entre Sydney (N.-É.), Moncton et Saint-Jean (N.-B.).

Le service domestique des Lignes aériennes Trans-Canada a transporté 562,170 passagers, 2,772,985 tonnes-milles de matières postales et 1,581,879 tonnes-milles de denrées durant l'année terminée le 31 mars 1949, à rapprocher de 438,549 passagers, 1,311,764 tonnes-milles de matières postales et 645,771 tonnes-milles de denrées l'année précédente. Ces chiffres englobent le service d'urgence assuré en Colombie-Britannique durant trois semaines au début de l'été, alors que toutes les communications terrestres avec cette province ont été interrompues par les inondations. Survolant les Rocheuses jusqu'à six fois par jour dans les deux sens, les plus gros avions des Lignes aériennes Trans-Canada ont transporté 9,000 personnes et 600,000 livres de produits alimentaires et autres marchandises essentielles. Figure également le transport général des matières postales de première classe par air au même tarif postal. Grâce à ce service, les Canadiens jouissent maintenant du service aéropostal le moins coûteux au monde.

A la fin de 1949, la flotte de Trans-Canada se composait de 20 quadrimoteurs *North-Star* et de 27 bimoteurs DC-3.

1.—Trafic (passagers, marchandises et matières postales) des Lignes aériennes Trans-Canada, 1939-1948

Source: rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada

Année	Passagers payants[1]		Marchandises payantes[2]		Matières postales
	nombre	passagers-milles	livres	tonnes-milles	tonnes-milles
1939	21,569	12,068,661	67,729	41,749	306,252
1940	53,180	28,782,217	138,773	79,584	442,036
1941	85,154	44,248,124	286,116	132,352	720,150
1942	102,762	51,334,839	527,635	247,314	1,072,571
1943	140,276	78,508,427	1,114,206	526,363	1,623,802
1944	156,884	84,425,354	1,117,747	510,760	1,760,486
1945	183,121	106,088,111	1,261,935	500,687	1,571,180
1946	305,442	155,777,319	1,453,743	513,493	1,210,716
1947	427,967	179,808,562	2,041,315	764,105	1,275,909[3]
1948	532,555	249,575,544	4,313,297	1,608,102	2,294,088

[1] Y compris le service non régulier. [2] Y compris les bagages en surpoids. [3] Comprend les matières postales de première classe transportées du 15 octobre au 31 décembre.

2.—Recettes et dépenses d'exploitation des Lignes aériennes Trans-Canada, 1939-1948

Source: rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada

Année	Passagers	Marchandises[1]	Matières postales	Recettes totales d'exploitation[2]	Dépenses d'exploitation[3]	Surplus net (+) ou déficit net (−)[4]
	$	$	$	$	$	$
1939	643,915	27,554	1,632,873	2,350,474	2,586,744	−411,657
1940	1,574,217	48,681	2,832,363	4,592,383	3,855,734	+539,263
1941	2,348,428	97,153	3,058,121	5,807,794	5,306,136	+302,437
1942	3,065,453	202,480	3,211,922	7,337,318	6,628,399	+494,915
1943	4,213,599	390,163	3,515,807	9,379,501	8,974,902	+147,889
1944	4,456,768	376,516	3,802,395	9,192,522	8,948,388	+7,409
1945	5,462,940	361,177	4,250,939	10,512,588	10,250,272	+32,772
1946	8,047,124	378,185	3,780,509	12,810,805	13,926,061	−1,269,624
1947	10,450,524	534,359	3,808,197	15,297,347	16,796,492	−1,761,043
1948	14,469,578	888,917	4,648,775	20,866,936	21,624,057	−1,183,022

[1] Bagages de messagerie et en surpoids. [2] Comprend autres recettes. [3] Intérêt et frais de change exclus, sauf en 1946, 1947 et 1948. [4] Y compris l'intérêt sur le capital engagé.

Lignes aériennes Trans-Canada (Atlantique), limitée.—Outre leur service transatlantique, les Lignes aériennes Trans-Canada (Atlantique) ont inauguré deux nouveaux services aériens internationaux en 1948, l'un à destination des Bermudes et l'autre à destination des Antilles britanniques.

Le service des Bermudes a commencé le 1er mai 1948, avec deux voyages d'aller et retour effectués hebdomadairement de Montréal et de Toronto. Le 1er novembre 1948, un troisième vol a été ajouté. Le trajet est d'environ cinq heures.

La liaison avec les Caraïbes a été établie le 2 décembre 1948. Cette route de 3,000 milles va de Montréal à Toronto, Nassau (Bahama), Kingston (Jamaïque) et Port-d'Espagne (Trinité). Deux vols sont effectués hebdomadairement: l'un se termine à la Jamaïque et l'autre se poursuit jusqu'à l'île de la Trinité.

En vertu d'un contrat par frètement passé d'abord avec l'Ontario, puis avec le gouvernement fédéral, les Lignes aériennes Trans-Canada ont amené au pays 6,000 immigrants du Royaume-Uni et de l'Europe continentale au cours de 175 traversées en l'année 1948-1949. Ce fut le mouvement en masse d'immigrants le plus considérable dans les annales du transport aérien.

Les vols outre-mer en l'année terminée le 31 mars 1949 ont permis le transport de 39,796 passagers, 381,988 tonnes-milles de matières postales et 1,099,393 tonnes-milles de marchandises, en comparaison de 17,657 passagers, 334,643 tonnes-milles de matières postales et 662,116 tonnes-milles de marchandises l'année précédente.

Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, limitée.—En l'année 1948-1949, il s'est fait de nouveaux progrès en ce qui concerne la fusion et l'amélioration des services et des installations déjà établis des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien. Le service de Vancouver-Calgary, via la vallée de l'Okanagan, inauguré en 1947, a

continué de se développer de façon satisfaisante et a été très utilisé pour le déplacement spécial de voyageurs et de marchandises durant les inondations en Colombie-Britannique à l'été de 1948.

Les nouvelles routes exploitées en 1948-1949 comprennent le service entre Vancouver et Whitehorse, via Sandspit, et entre Dawson-City et Aklavik. Un permis a aussi été accordé en vue d'un service régulier entre Montréal et Val-d'Or (P.Q.). Le service de Vancouver-Nanaïmo a été aboli en 1948.

Les liaisons assurées par les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien au Canada couvrent 9,770 milles et les avions de la compagnie parcourent près de 5 millions de milles. Durant l'année terminée le 31 mars 1949, ils transportent 145,891 passagers, 1,882,034 livres de matières postales et 7,309,663 livres de marchandises.

Lignes aériennes du Pacifique-Canadien (service transpacifique).—En 1948, le gouvernement canadien a octroyé aux Lignes aériennes du Pacifique-Canadien le permis d'exploiter des services de transport aérien transpacifique entre le Canada et des endroits de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'extrême Orient. Aussi, le travail d'aménagement et d'organisation s'est-il poursuivi et des commandes ont-elles été passées pour la construction d'avions quadrimoteurs Canadair devant servir à ces nouvelles liaisons.

Les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien ont inauguré, en juillet 1949, le service transpacifique entre Vancouver et l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le service entre Vancouver et l'Orient, via l'Alaska, Shemya, Tokyo, Shanghaï et Hong-Kong, a commencé le 19 septembre 1949. Ces services transpacifiques ajoutent plus de 15,000 milles de routes aériennes au réseau des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien.

Lignes aériennes indépendantes.—Outre les lignes aériennes Trans-Canada et celles du Pacifique-Canadien, il existe sept autres lignes intérieures autorisées à exploiter des services réguliers au Canada. Les voici:—

Central Northern Airways, Limited, Winnipeg.
Leavens Bros. Air Services, Limited, Toronto.
Maritime Central Airways, Limited, Charlottetown (Î.P.-É.).
Northern Airways, Limited, Carcross (Yukon).
Quebec Airways, Limited, Montréal (P.Q.).
Queen Charlotte Airlines, Limited, Vancouver (C.-B.).
Wheeler Air Lines, Limited, Saint-Jovite (P.Q.).

La plupart des lignes indépendantes exploitent des services non réguliers; à peu d'exceptions près, ce sont des services par frètement rayonnant autour de bases déterminées. C'est dans ce domaine que se sont produits les plus grands progrès ces dernières années.

Les services non réguliers par frètement et les services non réguliers vers des points déterminés donnent accès aux régions du pays qui sont inaccessibles autrement. Ils constituent également des embranchements des lignes aériennes régulières.

Sont en vigueur, au 1er mars 1949, les permis d'exploitation suivants: service régulier intérieur, 35; service régulier étranger, 10; service non régulier, 216; entraînement au vol, 115.

Services réguliers du Commonwealth et des pays étrangers.—Les certificats d'exploitation délivrés aux services réguliers du Commonwealth et des pays étrangers en relation avec le Canada, au nombre de neuf, sont les suivants:—

1° *American Airlines Inc.*, entre Toronto (Ont.) et Buffalo (N.-Y.); aussi la partie canadienne de la route entre Buffalo (N.-Y.) et Windsor (Ont.) et Détroit (Mich.). (Deux certificats.)

2° *British Commonwealth Pacific Airlines*, entre Vancouver (C.-B.) et Sydney (N.-G. du Sud, Australie); et entre Vancouver (C.-B.) et Auckland (Nouvelle-Zélande), *via* les îles Fidji, l'île Canton, Honolulu et San-Francisco.

3° *British Overseas Airways Corporation*, entre Montréal et Londres.

4° *Colonial Airlines Incorporated*, entre Montréal (P.Q.) ou Ottawa (Ont.) et Washington (D.C.), via Massena, Watertown, Syracuse, Scranton-Wilkes-Barre, Reading et Baltimore; entre Montréal ou Ottawa et New-York (N.-Y.), via Massena, Plattsburg, Burlington, Saranac-Lake-Lake-Placid, Ruthland, Glens-Falls et Albany. (Deux certificats.)

5° *Northeast Airlines Incorporated*, entre Boston (Mass.) et Montréal (P.Q.), via Burlington, Barre-Montpelier et Concord.

6° *Northwest Airlines Incorporated*, entre Fargo (N.-D.) et Winnipeg (Man.), via Grand-Forks.

7° *Pan American Airways Incorporated*, entre Seattle (Wash.) et Fairbanks (Alaska), avec escale de ravitaillement en essence à Port-Hardy (C.-B.) ou Comox (C.-B.), et escale à Juneau (Alaska) et White-Horse (Yukon).

8° *United Airlines Incorporated*, entre Vancouver (C.-B.) et Seattle (Wash.), via Bellingham (Wash.).

9° *Western Air Lines Incorporated*, entre Lethbridge (Alb.) et Great-Falls (Montana).

Section 3.—Statistique de l'aviation civile

Avionnerie.—Le 31 mars 1949, l'industrie aéronautique canadienne comprend les sociétés suivantes qui fabriquent les avions civils indiqués:—

Canadair Limited, Montréal (P.Q.): fabrication du Canadair *North-Star*, du *Canadair-Four* et du *Canadair-Dakota* transformé.

Canadian Car and Foundry Company, Limited, Montréal (P.Q.): fabrication du *Norseman*.

DeHavilland Aircraft of Canada, Limited, Toronto (Ont.): fabrication du *Beaver*, du *Chipmunk* et du *Canso*.

Fairey Aviation Company of Canada, Limited, Eastern-Passage (N.-É.): transformation d'avions d'entraînement.

MacDonald Bros. Aircraft, Limited, Winnipeg (Man.): révision et transformation.

Northwest Industries, Limited, Edmonton (Alb.): révision et transformation.

A. V. Roe Canada, Limited, Toronto (Ont.): dessin et construction d'un avion de transport à réaction pour service interurbain, l'*Avro-Jetliner*.

British Aeroplane Engines, Limited, Vancouver (C.-B.): révision.

Canadian Pratt and Whitney Aircraft Company, Limited, Longueuil (P.Q.): révision et entretien.

Canadian Wright, Limited, Montréal (P.Q.): révision et essai.

Les principales statistiques de l'industrie aéronautique sont données, pour l'année connue la plus récente, au chapitre des manufactures, tableau **11**, p. 640.

Aménagement au sol.—Les premiers aménagements au sol dont disposa l'aviation civile au Canada furent principalement les aéroports municipaux ou ceux des aéroclubs voisins des grands centres urbains et maintes têtes de ligne d'où

rayonnaient les services commerciaux, surtout vers les régions minières du nord. Ces aéroports ont été le noyau de ce qui, à la suite de nombreuses additions et améliorations, est devenu la chaîne d'aérodromes de la route aérienne transcanadienne exploitée par le ministère des Transports. Aujourd'hui, le Canada est bien pourvu d'aéroports et d'aérodromes sur toute son étendue. Le ministère des Transports a conservé un certain nombre des aéroports aménagés pour fins de guerre et d'autres ont été mis à la disposition des municipalités pour usage local. Le tableau 3 classe les aéroports, aérodromes et hydrobases. Au bas du tableau figurent les aéroports et terrains d'atterrissage munis de facilités de contrôle et autres, par province.

3.—Aéroports, terrains d'atterrissage et hydrobases, le 31 mars 1948

NOTA.—Chiffres du ministère des Transports; les terrains d'atterrissage et hydrobases non autorisés ne figurent pas.

Détail	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	P.Q.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T. N.-O.	T.Y.	Total
Aéroports (terre)	2	10	8	29	74	19	17	30	43	13	18	263
Aéroports (eau)	—	1	1	8	21	18	4	5	10	9	1	78
Totaux, terrains d'atterrissage	**2**	**11**	**9**	**37**	**95**	**37**	**21**	**35**	**53**	**22**	**19**	**341**
Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien	—	—	—	10	1	1	—	1	1	—	5	19
Aéroports (eau) et hydrobases des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien	—	—	—	8	6	8	4	2	3	—	1	32
Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage du ministère des Mines et Ressources	—	—	—	—	—	—	—	3	—	1	8	12
Aéroports (eau) et hydrobases du ministère des Mines et Ressources	—	—	—	—	—	—	—	2	—	9	—	11
Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage du ministère des Transports	—	5	6	10	48	10	6	12	21	10	—	128
Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage municipaux	1	3	1	6	15	3	10	11	13	—	—	63
Aéroports (eau) et hydrobases municipaux	—	—	—	—	—	1	—	1	2	—	—	4
Aéroports (eau) et hydrobases de services de l'Air provinciaux	—	—	—	—	14	9	—	—	—	—	—	23
Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage du Corps d'aviation royal canadien	1	2	1	1	10	5	1	3	8	1	5	38
Aéroports (eau) et hydrobases du Corps d'aviation royal canadien	—	1	1	—	1	—	—	—	5	—	—	8

3.—Aéroports, terrains d'atterrissage et hydrobases, le 31 mars 1948—fin

Détail	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	P.Q.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T. N.-O.	T.Y.	Total
Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage de la *United States Army Air Force*	—	—	—	2	—	—	—	—	—	1	—	3
Facilités de contrôle et auxiliaires												
Contrôle des aéroports (terre) et des terrains d'atterrissage	—	2	1	5	9	4	1	4	5	2	1	34
Contrôle des aéroports (eau)	—	1	1	—	1	—	—	—	—	—	—	3
Aéroports et terrains d'atterrissage à surface dure	2	9	6	11	41	15	12	16	22	3	2	139
Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage éclairés	2	5	5	12	32	7	10	13	26	9	8	129
Aéroports (eau) et hydrobases éclairés	—	1	—	1	—	—	—	—	5	—	—	7

Contrôle du trafic aérien.—Le système de contrôle du trafic aérien établi au Canada fonctionne conformément aux procédures et pratiques normales internationales. Il vise à accélérer le trafic aérien, à éliminer les retards et les conflits de circulation et à assurer l'échelonnement des avions en vol sous des conditions atmosphériques exigeant l'utilisation des instruments de vol.

Les centres de contrôle du trafic aérien sont situés à Moncton (N.-B.), Montréal (P.Q.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), Edmonton (Alb.) et Vancouver (C.-B.). A Moncton, deux centres fonctionnent: l'un sert au contrôle du trafic aérien intérieur et l'autre, au contrôle du trafic océanique du nord-ouest de l'Atlantique. Tous ces centres sont reliés par un réseau de téléphone et de télétype étendu et, en outre, chacun d'eux est semblablement relié à chacun des postes de contrôle du trafic d'aéroport, aux stations de radio aéronautique, aux stations météorologiques et aux bureaux de dispatching des voituriers par air, situés dans les limites de sa zone de contrôle. Des postes de contrôle du trafic aérien sont maintenus par le ministère à Moncton (N.-B.), Montréal et Cartierville (P.Q.), Windsor, London, Toronto, North-Bay et Ottawa (Ont.), Winnipeg (Man.), Regina (Sask.), Edmonton, Lethbridge et Calgary (Alb.), et Patricia-Bay et Vancouver (C.-B.). Ces centres sont chargés de régler, au moyen de signaux radioélectriques et de signaux lumineux, le trafic aérien dans un rayon de cinq milles de l'aéroport et d'assurer le bon ordre du trafic à l'aéroport.

Résumé des statistiques d'exploitation.—Les statistiques données au tableau 4 montrent l'augmentation des passagers et des marchandises transportées depuis quelques années.

4.—Résumé statistique de l'aviation civile, 1942-1947

NOTA.—Les chiffres de 1921 et des années subséquentes figurent aux tableaux correspondants des *Annuaires* précédents depuis 1924.

Détail	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Milles de vol—						
Payants.....nomb.	12,781,867	14,584,115	15,568,559	18,618,970	25,844,570	33,186,617
Non payants..... "	547,276	709,434	620,803	1,468,462	2,567,423	2,845,952
Totaux..... "	13,329,143	15,293,549	16,189,362	20,087,432	28,411,993	36,032,569
Passagers transportés—						
Payants.....nomb.	198,205[1]	282,886[1]	371,397[1]	490,809[1]	802,811	836,047
Non payants..... "	13,345[2]	12,375[2]	11,695[2]	17,887[2]	33,737	57,124
Totaux..... "	229,047	314,642	403,938	525,407	836,548	893,171
Passagers-milles—						
Payants.....nomb.	70,554,377	100,530,892	111,127,010	153,504,833	206,776,408	237,986,178
Non payants[2]..... "	2,652,224	2,859,572	2,759,319	5,658,612	8,971,573	19,959,207
Totaux..... "	73,206,601	103,390,464	113,886,329	159,163,445	215,747,981	25,945,385
Marchandises transportées—						
Payantes[3]..... liv.	11,055,142	11,546,777	10,522,932	12,615,119	23,437,925	31,633,437
Non payantes..... "	1,243,938	1,515,288	1,247,743	1,447,642	1,607,801	2,357,529
Totaux..... "	12,651,939	13,853,563	12,430,645	14,462,400	25,226,986	34,241,378
Tonnes de marchandises-milles—						
Payantes.....nomb.	1,125,912	1,500,179	1,406,679	1,337,145	1,892,391	2,985,618
Non payantes..... "	148,038	218,141	261,507	313,072	420,286	684,622
Totaux..... "	1,273,950	1,718,320	1,668,186	1,650,217	2,312,677	3,670,240
Matières postales transportées..... liv.	5,470,209	7,586,809	7,296,265	6,418,944	5,930,338	6,965,895
Tonnes-milles.....nomb.	1,484,314	2,103,867	2,072,129	2,096,289	1,534,919	1,646,136
Heures de vol—						
Transport payant...nomb.	92,314	101,169	105,815	125,570	164,648	218,713
Transport non payant "	5,227	6,438	5,308	12,391	20,929	25,338
Patrouilles, levers, etc. "	20,335	9,055	11,299	14,609	26,011	39,411
Totaux..... "	117,876	116,662	122,422	152,570	211,588	283,462
Heures de vol des équipages.....nomb.	235,573	257,815	279,943	369,148	449,844	..
Heures de vol des passagers.....nomb.	480,534	562,337	712,373	1,048,344	1,302,358	..
H.P.-heures de vol des avions..... '000	127,246	165,487	183,556	216,288	..	..
Essence consommée[5].. gall.	4,653,555	5,661,301	6,619,355	7,855,067	11,556,480	13,922,451
Huile lubrifiante consommée[4]..... "	104,441	117,050	100,240	121,963	155,206	184,454
Aéroports civils autorisés (tous genres).nomb.	177	175	136	146	161	—
Avions civils autorisés (tous modèles)—						
Poids brut—						
Jusqu'à 2,000 liv..nomb.	132	52	71	169	639	986
2,001—4,000 liv... "	64	48	44	47	73	440
4,001—10,000 liv... "	89	73	87	111	176	312
Plus de 10,000 liv "	33	41	45	54	68	135
Totaux, avions "	138	214	247	318	956	1,837

Renvois à la fin du tableau.

4.—Résumé statistique de l'aviation civile, 1942-1947—fin

Détail	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Propriété commerciale—						
Jusqu'à 2,000 liv....nomb.	75	33	7	117	434	635
2,001—4,000 liv..... "	46	35	18	34	57	310
4,001—10,000 liv..... "	61	54	53	77	124	261
Plus de 10,000 liv... "	32	38	45	50	56	124
Propriété, autre—						
Jusqu'à 2,000 liv....nomb.	57	19	64	52	205	351
2,001—4,000 liv..... "	18	13	26	13	16	130
4,001—10,000 liv..... "	28	19	34	34	52	51
Plus de 10,000 liv... "	1	3	—	4	12	11
Personnel breveté de l'aviation civile—						
Pilotes commerciaux.....nomb.	108	67	68	96	88	76
Pilotes commerciaux à brevet limité... "	324	218	181	457	1,149	1,087
Pilotes affectés au transport..... "	188	235	318	485	828	801
Pilotes privés..... "	656	242	255	389	1,123	1,910
Mécaniciens..... "	944	983	850	962	1,269	1,534

[1] Ne comprend pas les passagers transportés entre stations étrangères. [2] Comprend les employés autres que les équipages. [3] Ne comprend pas les marchandises transportées entre stations étrangères qui sont comprises dans le total. [4] Pour voituriers canadiens seulement.

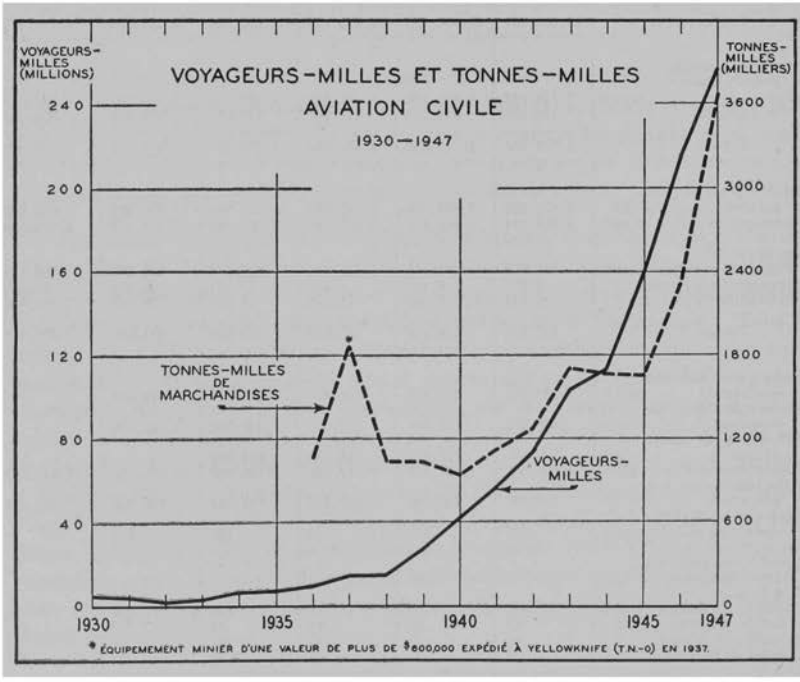

Le tableau **5** renferme des chiffres sommaires pour 1947, par genre de transporteur. La définition des voituriers réguliers et non réguliers est donnée à la

p. 832. Les statistiques relatives aux voituriers internationaux comprennent le trafic en territoire canadien des exploitants tant canadiens qu'étrangers; y figure également un faible trafic traversant le territoire canadien et transporté entre des stations étrangères. Les statistiques concernant les voituriers canadiens qui exploitent des routes internationales figurent sous les rubriques "international" et "canadien", mais les doubles emplois sont éliminés des totaux.

5.—Statistiques sommaires de l'aviation civile, par genre de voiturier, 1947

Détail		Voituriers canadiens		Étrangers internationaux	Total
		Réguliers	Non réguliers et autres		
Milles de vol—					
Transport payant	nomb.	21,215,547	10,514,468	1,456,602	33,186,617
Transport non payant	"	1,571,991	1,261,351	12,610	2,845,952
Totaux	"	22,787,538	11,775,819	1,469,212	36,032,569
Passagers transportés—[1]					
Payants	nomb.	546,372	111,458	178,217	836,047
Entre stations étrangères	"	—	—	10,674	10,674
Non payants	"	38,887	4,290	3,273	46,450
Totaux	"	585,259	115,748	192,164	893,171
Passagers-milles—					
Payants	nomb.	214,783,377	8,610,074	14,592,727	237,986,178
Non payants	"	19,191,698	509,668	257,841	19,959,207
Totaux	"	233,975,075	9,119,742	14,850,568	257,945,385
Marchandises transportées—[1]					
Payantes	liv.	15,643,726	14,435,093	1,554,618	31,633,437
Entre stations étrangères	"	—	—	250,412	250,412
Non payantes	"	1,831,396	435,909	90,224	2,357,529
Totaux	"	17,475,122	14,871,002	1,895,254	34,241,378
Tonnes de marchandises-milles—					
Payantes	nomb.	2,112,135	771,151	102,332	2,985,618
Non payantes	"	652,281	23,444	8,897	684,622
Totaux	"	2,764,416	794,595	111,229	3,670,240
Matières postales transportées	liv.	5,770,822	137,953	1,057,120	6,965,895
Tonnes-milles	nomb.	1,574,424	6,128	65,584	1,646,136
Heures de vol—					
Transport payant	nomb.	134,088	75,755	8,870	218,713
Transport non payant	"	11,727	13,537	74	25,338
Patrouilles, levers, etc.	"	1,229	38,182	—	39,411
Totaux	"	147,044	127,474	8,944	283,462
Consommation d'essence	gall.	10,825,106	1,797,102	1,300,243[2]	13,922,451
Consommation d'huile lubrifiante	"	140,451	34,636	9,367[2]	184,454

[1] Ne comprend pas le trafic échangé entre voituriers. [2] Achetée au Canada.

Finances.—Le tableau 6 donne les immobilisations du ministère des Transports au titre de routes aériennes et d'aéroports et du service aérien transatlantique du gouvernement canadien; le tableau 7 fait voir les dépenses d'exploitation et d'entretien ainsi que les revenus de 1946-1948. Outre les dépenses directes indiquées, le ministère a versé $3,732,310 aux municipalités pour les aider à construire et à améliorer des aéroports, jusqu'au 31 mars 1949.

6.—Immobilisations du ministère des Transports en rapport avec l'aviation civile, années terminées le 31 mars 1946-1948

NOTA.—Fondé sur les dossiers du ministère des Transports.

Détail	1946	1947	1948	Total au 31 mars 1948
	$	$	$	$
Routes aériennes et aéroports—				
Aviation civile—				
Crédits ordinaires	−1,334,324	—	—	849,053
Crédits au compte-capital	750,323	1,195,890	1,334,784	12,384,430
Crédits de guerre	2,899,518	99,066,057	19,563,546	130,649,991
Ministère de l'Air du Royaume-Uni	4,913,090	—	—	4,913,091[1]
Service radiophonique—				
Crédits ordinaires	2,847	—	—	336,180
Crédits au compte-capital	494,430	647,358	2,360,412	7,769,009
Crédits de guerre	173,476	663,010	−35,125	1,255,811
Service météorologique—				
Crédits ordinaires	—	1,420	—	12,486
Crédits de guerre	150,469	57,098	—	469,299
Totaux, routes aériennes et aéroports	**8,049,829**	**101,630,833**	**23,223,617**	**158,639,350[2]**
Service aérien transatlantique du gouvernement canadien	**2,548,104**	**1,678,103**	—	**4,788,369**
Totaux, immobilisations du ministère	**10,597,933**	**103,308,936**	**23,223,617**	**163,427,719**

[1] Propriétés construites à Montréal (Dorval) (P.Q.), au 15 février 1946, et North-Bay (Ont.), au 31 décembre 1945, acquises par le gouvernement fédéral en vertu des ententes du 24 juin 1943 et du 5 juin 1944. [2] Non compris les dépenses de construction et d'amélioration des routes aériennes et aéroports à même les crédits de secours au chômage, pour un montant de $3,811,164, faites par le ministère de la Défense nationale avant l'établissement du ministère des Transports en 1936, ni les octrois aux municipalités pour aider à l'amélioration des routes aériennes et aéroports pour un montant de $3,707,311, ni les dépenses faites par le ministère de la Défense nationale pour l'Air, ou d'autres ministères du gouvernement. Il y a eu aussi un paiement de $87,100,814 pour l'acquisition d'installations (militaires) aériennes américaines et autres installations militaires au Canada et au Labrador.

7.—Dépenses d'exploitation et d'entretien et recettes du ministère des Transports relativement à l'aviation civile, années terminées le 31 mars 1946-1948

NOTA.—Fondé sur les dossiers du ministère des Transports

Détail	1946	1947	1948
	$	$	$
Dépenses—			
Administration des services de l'air	5,545	8,725	13,699
Réglementation de l'aviation civile (y compris application de la loi de l'aéronautique et règlements)	252,208	356,479	490,811
Subventions aux aéroclubs	33,950	30,000	−20,000
Subventions au Conseil national de recherches	—	—	50,000
Aide à la *Mason and Campbell Aviation Co. Ltd.*	9,729	271	—
Routes aériennes et aéroports, exploitation et entretien—			
Aménagements principaux	1,241,513	2,026,334	4,050,719
Service radiophonique	918,211	1,070,332	1,102,325
Service météorologique	477,967	599,162	—
Déficit des Lignes aériennes Trans-Canada	—	—	1,369,678
Réseau de communications du Nord-Ouest—			
Déficit d'exploitation—démobilisation et reconversion	—	—	293,464
Dépenses à même les crédits de guerre	5,033,675	4,370,172	3,370,306
Loi d'indemnisation des employés de l'État	7,668	13,050	15,773
Totaux, dépenses	**7,980,466**	**8,474,525**	**10,736,775**
Revenus et recettes—			
Brevets de pilote privé	452	1,934	3,772
Honoraires d'immatriculation des avions	1,505	4,720	10,487
Permis d'aéroports	120	630	951
Certificats d'aéronavigabilité	1,790	3,685	4,930
Permis, services réguliers de transport	—	—	—

7.—Dépenses d'exploitation et d'entretien et recettes du ministère des Transports relativement à l'aviation civile, années terminées le 31 mars 1946-1948—fin

Détail	1946	1947	1948
	$	$	$
Revenus et recettes—fin			
Amendes—Loi et règlements de l'aéronautique	—	140	940
Droits d'atterrissage	115,593	157,217	343,129
Passages	354	2,776	—
Location d'aéroports	38,279	195,131	271,647
Location d'espace à l'extérieur et à l'intérieur des hangars	19,106	148,103	193,084
Location d'équipement	8,657	24,220	28,575
Location—quartiers des employés	52,750	59,038	62,396
Loyers divers	1,690	3,633	1,856
Service d'énergie	4,266	9,207	15,548
Concessions—			
Essence et huile	—	—	95,940
Taxi	—	—	6,326
Téléphone	—	—	1,575
Service téléphonique	—	—	22,047
Service radio-air-sol	26,374	27,524	58,880
Taxes des dépêches radiotéléphoniques	21,195	22,746	31,508
Recettes du mess	29,402	30,182	23,000
Recettes diverses	7,165	42,776	30,662
Remboursement de dépenses de l'année précédente	31,673	409,997	41,197
Totaux, revenus et recettes	**360,371**	**1,143,659**	**1,348,450**

Il n'existe pas de statistiques sur les frais d'exploitation aéronautique des gouvernements fédéral et provinciaux ou des particuliers, mais les immobilisations au titre de biens des voituriers commerciaux sont indiquées, pour la fin de 1947, au tableau 8.

8.—Coût des biens, recettes et dépenses des voituriers commerciaux par air, services réguliers et autres au Canada, 1947

Détail	Voituriers commerciaux canadiens		
	Réguliers	Autres	Total
	$	$	$
Biens—			
Avions	17,777,080	2,801,569	20,578,649
Moteurs d'avion	1,713,599	482,420	2,196,019
Bâtiments et ouvrages	3,433,226	529,364	3,962,590
Divers	2,763,453	701,549	3,465,002
Totaux, biens	**25,687,358**	**4,514,902**	**30,202,260**
Recettes et dépenses—			
Recettes	22,300,645	4,533,445	26,834,090
Dépenses	24,439,154	4,882,348	29,321,502

Employés et salaires.—Le personnel breveté de l'aviation civile ces récentes années est indiqué au tableau 4, p. 840. Toutefois, les chiffres comprennent les pilotes et les mécaniciens à l'emploi du gouvernement fédéral et des particuliers, de même que ceux qui ne sont pas employés au sens ordinaire du mot.

9.—Employés et salaires dans l'aviation civile, 1947

Catégorie d'employés	Réguliers		Non réguliers		Totaux	
	nombre	$	nombre	$	nombre	$
Directeurs généraux	198	1,052,909	64	170,367	262	1,223,276
Commis	736	1,247,481	63	75,202	799	1,322,683
Pilotes	196	1,274,608	167	402,060	363	1,676,668
Co-pilotes	174	668,129	3	6,868	177	674,997
Expéditeurs	63	190,304	16	24,340	79	214,644
Opérateurs des transmissions	450	869,405	9	14,107	459	883,512
Stewards et autres	154	296,155	3	4,064	157	300,219
Ingénieurs d'aéronautique	229	601,854	91	157,937	320	759,791
Mécaniciens	1,227	2,743,676	164	246,767	1,391	2,990,443
Employés d'aéroport	757	1,422,568	35	42,687	792	1,465,255
Employés des magasins	126	236,692	15	22,754	141	259,446
Autres employés	484	1,151,330	301	412,472	785	1,563,802
Totaux	**4,794**[1]	**11,755,111**[1]	**931**	**1,579,625**	**5,725**[1]	**13,334,736**[1]

[1] Sans compter 124 employés, recevant $339,095, domiciliés au Canada et au service de voituriers internationaux.

PARTIE VI.—COMMUNICATIONS PAR FIL*

Section 1.—Télégraphes

Les débuts des communications télégraphiques au Canada sont décrits à la p. 792 de l'*Annuaire* de 1934–1935.

Service du téléphone et du télégraphe du gouvernement fédéral†.—Le Service du téléphone et du télégraphe du ministère des Transports a pour fonction d'assurer des communications par fil aux régions reculées et peu peuplées que ne desservent pas les compagnies commerciales et où l'intérêt public demande que la population jouisse de services de communication suffisants. Il maintient: des services téléphoniques et télégraphiques aux établissements disséminés le long de la côte de l'île du Cap-Breton; des services de communication par câble avec les îles Campobello, Grand-Manan et autres de la baie de Fundy, l'île du Prince-Édouard et nombre de petites îles du golfe Saint-Laurent; des communications par câble avec les îles Pelée et Manitoulin (Ontario) ainsi que des lignes téléphoniques sur cette dernière; certaines lignes reliant des régions reculées du nord de la Saskatchewan; des lignes télégraphiques depuis Edmonton jusqu'à l'Athabasca et la région de Rivière-la-Paix (Alberta), ainsi qu'un vaste réseau téléphonique dans cette dernière région; des communications télégraphiques et téléphoniques le long du littoral de l'île de Vancouver et des îles adjacentes; un service de communication avec les centres de pêche, les centres forestiers et miniers de l'intérieur; et une ligne télégraphique et téléphonique de terre desservant des localités depuis Ashcroft (C.-B.) jusqu'à Dawson (Yukon).

Réseau télégraphiques.—Les réseaux télégraphiques canadiens se composent des lignes de l'État et des compagnies à charte de chemin de fer et de télégraphe. Proportionnellement à la population, le système télégraphique du Canada est l'un des plus étendus de l'univers et fonctionne sous des conditions géographiques et climatiques très difficiles.

* Revisé à la Division des transports, Bureau fédéral de la statistique. Cette division publie des rapports annuels sur la statistique des télégraphes et téléphones.

† Revisé par G. C. W. Browne, directeur de la Radio, Division de la radio, ministère des Transports.

1.—Statistique sommaire des télégraphes canadiens, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1920-1938 paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* antérieurs à compter de l'édition de 1938.

Année	Revenu brut	Dépenses d'exploitation	Revenu net d'exploitation	Longueur des lignes sur poteaux	Longueur des fils	Employés[1]	Bureaux	Dépêches par terre[2]	Câblogrammes et radiotélégrammes	Sommes câblées
	$	$	$	milles	milles	nombre	nombre	nombre	nombre	$
1939...	10,474,489	9,297,902	1,176,587	52,464	374,550	6,339	4,845	12,462,912	1,492,389	3,539,988
1940...	10,922,674	9,625,035	1,297,639	52,396	380,318	6,588	4,781	12,732,082	1,657,148	3,118,166
1941...	12,777,920	10,878,222	1,899,698	52,246	379,794	7,272	4,832	14,281,570	2,251,979	3,868,040
1942...	14,826,431	11,925,417	2,901,014	52,418	381,953	7,544	4,979	15,422,131	2,831,549	5,439,880
1943...	16,955,288	12,942,108	4,013,180	52,414	384,350	8,330	4,908	16,469,564	3,013,752	7,677,080
1944...	16,986,491	14,404,835	2,581,656	52,414	387,677	8,050	4,834	16,445,450	2,324,863	8,242,926
1945...	18,016,289	15,062,231	2,954,058	52,447	391,476	8,230	4,804	17,666,904	2,192,173	8,006,128
1946...	17,997,726	16,028,900	1,968,826	52,523	400,981	8,603	4,707	18,441,841	1,845,539	9,247,100
1947...	18,514,525	17,359,796	1,154,729	51,024	401,803	8,711	4,640	18,987,774	1,613,621	10,988,591
1948....	19,422,788	20,292,402	Dr.869,614	50,958	405,640	9,093	4,679	19,013,468	1,579,679	11,512,194

[1] Moins les employés à commission. [2] Y compris les dépêches à destination et en provenance des navires sur les Grands lacs et le Saint-Laurent et les dépêches à destination et en provenance des stations. [3] Moins les messages relayés et y compris les messages payés envoyés par T.S.F. à destination et en provenance des navires dans le golfe Saint-Laurent et l'océan Altantique.

Câbles sous-marins.—Quatre compagnies de câbles fonctionnent au Canada: *Commercial Cable Company; Pacific Cable Board; Halifax and Bermudas Cable Company;* et *Western Union Telegraph Company.* Ces compagnies transmettent des dépêches à des stations à Terre-Neuve, aux États-Unis, aux Bermudes, en Angleterre, en Australie, en Nouvelle-Zélande, etc. Le nombre de câbles qui relient les stations et la longueur de ces câbles paraissent à la p. 791 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Section 2.—Téléphones

Un bref historique des débuts du téléphone au Canada paraît à la page 795 de l'*Annuaire* de 1934-1935.

Réseaux téléphoniques.—Les 3,056 réseaux téléphoniques en exploitation en 1947 comprennent les trois grands réseaux provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta et des réseaux plus petits appartenant aux gouvernements de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick ainsi que le réseau exploité par le ministère des Travaux publics et les Parcs nationaux du Canada, ministère des Mines et Ressources. Ils comprennent en outre 23 réseaux municipaux dont les plus importants sont ceux d'Edmonton, Fort-William et Port-Arthur. Au nombre des 2,318 sociétés coopératives de téléphone, pas moins de 1,077 se trouvent en Saskatchewan, 783 en Alberta et 216 en Nouvelle-Écosse. Les plus importantes des 501 compagnies par actions qui exploitent des réseaux téléphoniques en 1947 sont la *Compagnie de Téléphone Bell du Canada* et la *British Columbia Telephone Co.* La *Compagnie de Téléphone Bell* détient plus de 62 p. 100 de tous les placements dans les réseaux téléphoniques et le nombre de ses téléphones dans le Québec et l'Ontario représente 58 p. 100 du total au Canada.

Matériel téléphonique.—Pendant les années 1938-1947, le nombre d'appareils téléphoniques en usage augmente de 871,180, soit de 46 p. 100 par 100 habitants.

Sur un total de 2,230,597 appareils au Canada en 1947, 1,255,645 ou 56 p. 100 sont automatiques. Les autres fonctionnent au moyen de multiples manuels. Les multiples automatiques ont complètement remplacé les multiples manuels dans les principales villes des provinces des Prairies et les remplacent dans les autres provinces à mesure qu'on dispose du matériel nécessaire.

2.—Milles de lignes sur poteaux et de fils, et téléphones en usage, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1911-1937 paraissent aux tableaux correspondants des *Annuaires* antérieurs à compter de l'édition de 1938.

Année	Réseaux	Longueur des lignes sur poteaux	Longueur des fils	Appareils téléphoniques					
				Commerciaux	Domiciliaires	Ruraux[1]	Taxiphones	Total	Par 100 habitants
	nombre	milles	milles	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1938....	3,203	211,895	5,397,244	396,975	695,961	240,204	26,277	1,359,417	12·1
1939....	3,212	212,603	5,518,329	406,279	720,043	243,730	27,220	1,397,272	12·3
1940....	3,193	212,680	5,681,594	421,050	762,331	248,982	28,675	1,461,038	12·8
1941....	3,209	213,393	5,882,223	446,739	827,522	257,409	30,476	1,562,146	13·6
1942....	3,192	217,958	6,014,596	463,827	867,307	266,176	30,465	1,627,775	14·0
1943....	3,187	218,702	6,057,880	484,429	901,228	275,202	31,303	1,692,162	14·3
1944....	3,174	220,161	6,108,070	504,791	928,061	286,521	32,550	1,751,923	14·6
1945....	3,151	222,435	6,333,761	531,697	983,074	300,757	33,266	1,848,794	15·3
1946....	3,114	228,983	6,770,137	585,982	1,079,769	326,405	33,962	2,026,118	16·5
1947....	3,056	232,054	7,285,681	645,154	1,194,840	354,779	35,824	2,230,597	17·7

[1] Y compris les téléphones sur les lignes rurales et sur les lignes urbaines qui ont plus de quatre postes.

La densité des téléphones dans les différentes provinces subit naturellement l'influence de l'urbanisation de la population, car le nombre de téléphones employés pour fins commerciales est beaucoup plus grand dans les villes que dans les régions rurales.

3.—Téléphones en usage, par province, 1947

Province ou territoire	Postes particuliers		Postes doubles et quadruples		Postes ruraux		Centraux et extensions privés		Taxiphones	Total	Poste par 100 habitants
	Commerciaux	Domiciliaires	Commerciaux	Domiciliaires	Commerciaux	Domiciliaires	Commerciaux	Domiciliaires			
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Î.P.-É.	1,167	1,231	239	2,090	348	2,689	787	192	63	8,806	9·4
N.-É....	9,098	16,545	1,018	22,731	1,344	15,155	10,111	3,322	1,040	80,364	12·9
N.-B....	5,537	9,106	1,409	16,434	1,335	9,837	7,658	1,929	931	54,176	11·0
Qué.....	60,894	94,307	14,765	172,719	11,809	42,246	102,088	17,478	14,074	530,380	14·3
Ont.....	95,916	149,685	17,720	375,926	7,930	142,167	156,998	47,702	13,509	1,007,553	24·1
Man.....	14,041	40,902	84	17,995	1,785	17,423	18,738	2,882	2,602	116,452	15·7
Sask....	15,682	32,420	466	306	11	53,119	8,228	1,952	545	112,729	13·4
Alb.....	20,007	44,276	48	218	1,377	20,336	15,579	1,383	1,099	104,323	12·7
C.-B....	29,750	8,773	579	108,274	4,562	21,203	36,527	4,062	1,961	215,691	20·7
Yukon..	20	—	—	—	35	68	—	—	—	123	1·5
Totaux.	**252,112**	**397,245**	**36,328**	**716,693**	**30,536**	**324,243**	**356,714**	**9 ,902**	**35,824**	**2,230,597**	**17·7**

Statistique financière du téléphone et appels effectués.—Le tableau 4 fait voir l'augmentation régulière des immobilisations, recettes et dépenses, salaires et nombre d'employés des compagnies de téléphone depuis dix ans.

4.—Statistiques financières du téléphone, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1911-1937 paraissent au tableau correspondant des *Annuaires* antérieurs à compter de l'édition de 1938.

Année	Capital fixe		Coût de la propriété et du matériel	Recettes brutes	Dépenses d'exploitation	Revenu d'exploitation	Salaires[1,2]	Employés[2]
	Capital social	Dette fondée						
	$	$	$	$	$	$	$	nombre
1938	128,802,946	163,398,749	342,227,172	64,749,255	55,231,173	9,518,082	26,020,463	17,925
1939	130,507,411	162,168,894	350,160,208	67,438,256	57,383,562	10,054,694	26,525,374	17,636
1940	132,153,922	160,630,190	359,454,188	72,008,157	62,266,583	9,741,574	27,147,055	18,696
1941	133,807,363	163,938,306	372,639,967	79,369,496	68,691,602	10,677,894	29,003,719	20,103
1942	135,034,375	165,634,194	386,164,071	87,057,252	75,221,887	11,835,365	31,580,290	20,360
1943	136,566,967	163,430,008	393,230,035	94,406,757	81,894,162	12,512,595	33,581,699	20,694
1944	137,719,691	161,307,878	401,862,799	101,082,353	87,739,283	13,343,070	37,261,134	21,978
1945	138,680,893	153,934,250	418,434,346	109,899,862	96,417,884	13,481,978	41,830,117	25,599
1946	158,430,612	156,099,974	454,214,793	120,675,038	105,750,974	14,924,064	54,147,432	33,170
1947	183,469,710	171,810,793	521,183,575	134,666,857	116,623,149	18,043,708	66,623,983	35,578

[1] Y compris les salaires imputables sur le compte-capital. [2] A l'exclusion des lignes rurales de la Saskatchewan.

5.—Statistique financière du téléphone, par province, 1947

Province ou territoire	Passif fixe	Coût de la propriété et du matériel	Recettes brutes	Dépenses	Recettes nettes	Salaires[1]	Employés
	$	$	$	$	$	$	nombre
Île du P.-É.	837,888	1,496,156	399,923	350,450	49,473	180,239	139
N.-Écosse	12,111,026	16,781,131	4,328,428	3,687,617	640,811	1,935,803	1,201
N.-Brunswick	9,853,169	13,796,442	3,289,419	2,865,265	424,154	1,760,439	1,158
Québec	214,198,717[2]	125,426,190	89,468,125[2]	79,532,376[2]	9,935,749[2]	19,549,689	9,593
Ontario	8,441,761	228,701,738	4,805,124	4,289,402	515,722	29,303,173	15,546
Manitoba	16,756,724	28,714,109	7,621,712	5,533,468	2,088,244	3,618,191	1,854
Saskatchewan	33,988,082	36,782,932	5,688,164	4,621,616	1,066,548	1,390,799[3]	1,100[3]
Alberta	21,133,750	22,824,182	6,782,021	4,460,266	2,321,755	2,303,192	1,120
C.-Britannique	37,894,386	46,629,772	12,267,515	11,268,646	998,869	6,570,739	3,863
Yukon	65,000	30,923	16,426	14,043	2,383	11,719	4
Totaux	**355,280,503**	**521,183,575**	**134,666,857**	**116,623,149**	**18,043,708**	**66,623,983**	**35,578**

[1] Y compris les salaires imputés sur les dépenses et le compte-capital. [2] Les statistiques de la Compagnie de Téléphone Bell dans le Québec et l'Ontario sont incluses sous Québec. [3] A l'exclusion des employés et des salaires en ce qui concerne les réseaux ruraux.

Appels téléphoniques.—Le tableau **6** est basé sur des estimations faites par les réseaux qui exploitent près de 90 p. 100 de tous les téléphones au Canada. On a compté les jours d'affaires normales et, après déduction des appels incomplétés, des jours de fête, des dimanches, etc., multiplié la moyenne obtenue par 365. Dans presque tous les cas, les appels interurbains sont des appels complétés.

6.—Appels locaux et interurbains et moyennes par téléphone et par habitant, 1938-1947

NOTA.—Les statistiques de 1928-1935 figurent à la p. 753 de l'*Annuaire* de 1939, et celles de 1936-1937, à la p. 794 de l'édition de 1948-1949.

Année	Appels locaux	Appels interurbains	Nombre total d'appels	Total par habitant[1]	Moyenne par téléphone		
					Locaux	Interurbains	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1938	2,592,803,000	30,289,000	2,623,092,000	235	1,907	22·3	1,929
1939	2,742,739,000	31,611,000	2,774,350,000	246	1,963	22·6	1,986
1940	2,864,215,000	34,888,000	2,899,103,000	255	1,960	23·9	1,984
1941	2,971,780,000	39,747,000	3,011,527,000	262	1,902	25·4	1,927
1942	2,954,644,000	44,230,000	2,998,874,000	257	1,815	27·2	1,842
1943	2,929,446,000	50,348,000	2,979,794,000	252	1,731	29·8	1,761
1944	2,955,975,000	56,678,000	3,012,653,000	252	1,687	32·4	1,720
1945	3,145,492,000	64,788,000	3,210,280,000	265	1,701	35·0	1,736
1946	3,484,248,000	74,757,000	3,559,005,000	289	1,720	36·9	1,757
1947	3,760,569,000	82,695,000	3,843,864,000	305	1,686	37·1	1,723

[1] Les chiffres par habitant sont fondés sur l'estimation officielle de la population, donnée à la p. 162.

PARTIE VII.—RADIOCOMMUNICATIONS*

Un exposé de l'évolution du contrôle administratif des radiocommunications au Canada a paru aux pp. 673-675 de l'*Annuaire* de 1945.

Section 1.—Administration

La Division de la radio du ministère des Transports est chargé de l'administration et de la réglementation des radiocommunications au Canada. La réglementation de la radio s'impose dans une très forte mesure en raison du grand rayon de propagation de la plupart des ondes radiophoniques et de l'impossibilité de les limiter aux frontières nationales. Les stations mobiles, comme les navires et les avions, peuvent se déplacer dans toutes les parties du monde et brouiller les services radiophoniques d'autres pays. C'est pourquoi la réglementation des radiocommunications a fait l'objet de conventions internationales de grande envergure. L'encombrement extrême des fréquences de communications à longue distance de même que l'emploi de la radio pour la sécurité de la vie humaine rendent nécessaire la réglementation tant domestique qu'internationale, afin d'assurer l'utilisation la plus efficace des fréquences disponibles.

Les principales conventions internationales sur la radio et la législation canadienne sur la radio peuvent être groupés ainsi:—

1° La convention internationale des télécommunications et les règlements y annexés. Les obligations internationales qui émanent de ce traité sont incorporées dans la loi de 1938 sur la radio, laquelle contient également des règlements de caractère purement domestique.

2° La convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, dont les obligations sont mises en vigueur en vertu de la loi de la marine marchande du Canada, laquelle comprend aussi d'autres exigences domestiques. Ces instruments, portant également sur la construction des navires et sur d'autres aspects de la sécurité maritime, sont appliqués par d'autres divisions du ministère des Transports.

3° L'accord régional sur la radiodiffusion en Amérique du Nord et la loi canadienne de 1936 sur la radiodiffusion.

* Les sections 1 et 2 de la présente partie ont été revisées au ministère des Transports.

Conférences internationales et Conférences du Commonwealth.—Un grand nombre de conférences internationales relatives aux télécommunications ont eu lieu au cours de l'année terminée le 31 mars 1949. Plusieurs de ces conférences donnaient suite à la décision prise aux conférences d'Atlantic-City, en 1947, d'entreprendre la réorganisation internationale des attributions de fréquences radiophoniques dans les bandes de hautes fréquences, en vue de diminuer l'encombrement et le brouillage dans ces bandes.

Le Comité provisoire des fréquences, auquel a été confiée la tâche de refaire sur une base technique la nouvelle Liste des fréquences relatives au service fixe et au service mobile maritime, s'est mis à l'œuvre à Genève en janvier 1948 et poursuivait encore son travail le 31 mars 1949. L'importance des questions en jeu a, pendant tout le cours des travaux, nécessité la présence d'un fonctionnaire de la Division de la radio du ministère des Transports, qui faisait office de membre canadien du Comité et était aidé de représentants des forces armées faisant fonction de conseillers techniques.

En avril 1948, la Conférence administrative internationale des radiocommunications aéronautiques a commencé à Genève l'étude de la question des bandes de la nouvelle Liste des fréquences réservées aux communications entre stations d'aéronef et stations aéronautiques au sol. Cette conférence, qui a suspendu ses séances en septembre, a présenté un projet qui sera étudié aux conférences régionales subséquentes et parachevé à une nouvelle réunion de la conférence principale au cours du dernier semestre de 1949.

La Conférence Loran de l'Atlantique Nord-est s'est tenue à Genève en janvier 1949 et a duré environ un mois. Les stations Loran ont causé beaucoup de brouillage aux autres services de radiocommunications de plusieurs pays d'Europe, mais un accord a été conclu permettant de continuer d'assurer sur les fréquences actuelles cette aide très importante à la navigation aérienne et maritime dans l'Atlantique.

Le Canada est l'un des 18 pays membres du Conseil d'administration de l'Union internationale des télécommunications. Le Conseil, qui se réunit annuellement pour diriger les affaires administratives de l'Union, a siégé à Genève pendant tout le mois de septembre 1948.

Le représentant du Canada au Comité provisoire des fréquences a pris part à la cinquième réunion du Comité consultatif international des radiocommunications (C.C.I.R.), tenue à Stockholm durant la dernière moitié du mois de juillet et au début du mois d'août.

La Conférence internationale de radiodiffusion à haute fréquence, commencée à Mexico en octobre 1948, s'est poursuivie au delà de la fin de l'année financière (le 31 mars 1949). Elle était chargée d'établir la partie de la nouvelle liste des fréquences occupant les bandes réservées à la radiodiffusion à haute fréquence (ondes courtes).

Pendant les trois premières semaines de juin 1948 s'est tenue à Londres une réunion du Conseil des communications du Commonwealth qui a fait avancer les négociations visant la répartition des frais perçus de l'usager ordinaire du réseau de télécommunications du Commonwealth et autres problèmes connexes.

La révision d'Atlantic-City de la Convention internationale des télécommunications ne contient pas de disposition qui permettrait aux membres de n'être signataires que de certains des règlements annexés à ladite Convention. Comme le

Canada, les États-Unis et d'autres pays n'avaient jamais été signataires du Règlement télégraphique et du Règlement téléphonique, la Conférence d'Atlantic-City se proposait de reviser ou de refondre les règlements, peut-être en rendant certaines parties applicables à certaines régions seulement, de façon que tous les États membres de l'Union puissent les signer. A ce propos, le Comité consultatif international des télécommunications (C.C.I.T.) s'est réuni à Bruxelles du 10 au 21 mai et, plus tard, à Genève en janvier et février 1949, alors qu'il a siégé en tant que Comité préparatoire, composé de huit pays, en vue d'étudier les problèmes qui se poseraient à la Conférence internationale téléphonique et télégraphique qui devait se tenir au mois de mai 1949 aux fins de reviser les règlements de façon à permettre à tous les pays d'y apposer leur signature.

La Conférence pour la sauvegarde de la vie humaine en mer a eu lieu à Londres d'avril à juin 1949. Elle a revisé et mis à jour la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (1929), laquelle établit les conditions minimums de sécurité de la navigation internationale, en ce qui a trait à l'équipement radio à bord des navires ainsi qu'aux autres appareils de sécurité et aux caractéristiques de construction des navires. Au cours des vingt années d'application de la Convention, l'équipement radio a vu de grands perfectionnements dont la nouvelle Convention tient compte, y compris l'emploi du radiotéléphone sur les petits navires et l'équipement radio sur les embarcations de sauvetage et l'usage plus répandu des radiogoniomètres.

En l'année 1948-1949, l'Organisation de l'aviation civile internationale a tenu deux réunions. La première, la Réunion régionale du Nord du Pacifique, tenue à Seattle (États-Unis) au cours du mois de juillet, revêtait un intérêt particulier vu les projets d'établissement d'une ligne aérienne canadienne transpacifique. L'assemblée régulière de la Division des communications de l'OACI a eu lieu à Montréal (P.Q.) du 10 janvier au 26 février 1949. Elle a examiné les Standards et Pratiques Recommandées alors applicables aux communications et a, en outre, étudié certains aspects du projet de Liste des fréquences conçu l'été dernier à Genève par la Conférence administrative aéronautique et qui doit être revisé aux conférences régionales.

Contrôle technique et délivrance de permis aux stations de radiodiffusion.—En vertu de la loi de 1936 sur la radiodiffusion, les demandes de permis en vue de l'établissement de stations de radiodiffusion, ou de la modification des stations existantes, sont soumises à la Société Radio-Canada qui formule des recommandations au Ministre, avant que le ministère des Transports les examine. Autorité en matière de permis, la Société Radio-Canada réglemente aussi l'union des stations en réseaux de même que la nature des programmes radiodiffusés. Sauf ces exceptions, le contrôle des stations de radiodiffusion est assuré par la Division de la radio du ministère des Transports, de la même façon que dans le cas des autres genres de stations de radiocommunication. La bande ordinaire de radiodiffusion est encombrée de postes qui, le soir surtout, peuvent se brouiller les uns les autres sur toute l'étendue de l'Amérique du Nord. Afin d'utiliser la bande le plus efficacement et de réduire le brouillage autant que possible, Cuba, la République dominicaine, Haïti, les îles Bahama, Terre-Neuve, le Mexique, les États-Unis et le Canada ont fait des études techniques approfondies en vue de permettre au plus grand nombre de stations de tenir dans la bande avec le moins de brouillage possible. Les dispositions arrêtées sont contenues dans l'accord régional sur la radiodiffusion en Amérique du Nord. Avant qu'une nouvelle station de la bande ordinaire puisse obtenir un permis, un ingénieur radiotélégraphiste de profession, reconnu par le

ministère, doit étudier la question, choisir la fréquence, la puissance et, généralement, une antenne dirigée, et, au moyen de calculs, démontrer que le brouillage causé aux stations existantes ne va pas à l'encontre de l'accord régional sur la radiodiffusion en Amérique du Nord. Le mémoire de l'ingénieur est vérifié par la Division de la radio et, au besoin, des modifications sont apportées. Lorsqu'une nouvelle station est terminée, il faut en apprécier le fonctionnement et présenter une preuve de rendement afin d'établir que l'installation est conforme au projet approuvé.

Une autre mesure importante en vue de diminuer le brouillage consiste à s'assurer que chaque station s'en tient exactement à la fréquence qui lui a été attribuée; les battements qui causent des bruits parasitaires sous forme de note sifflante s'en trouvent fort atténués. Les cinq stations de la Division de la radio chargées de mesurer les longueurs d'onde vérifient souvent la fréquence des stations de la bande ordinaire et autres bandes, s'assurant que toutes les stations maintiennent leur fréquence dans les limites étroites requises.

Les catégories de stations énumérées au tableau 1 sont nombreuses et compliquées vu que plusieurs remplissent des fonctions étroitement liées. A la fin de l'année financière terminée le 31 mars 1949, il y a au Canada 2,057,799 stations en activité, dont 356 sont des stations du ministère des Transports. Le résumé des services autorisés, qui paraît aux pp. 853-854, groupe les stations autorisées qui assurent d'importants services connexes.

1.—Stations de radio en activité, par catégorie, 31 mars 1949

Stations du ministère des Transports	nombre	Autres stations		nombre
Stations côtières	2	Stations de navire (catégorie A)		1,856
Station côtière et radiogoniométrique à basse fréquence	1	Stations de navire (catégorie B—réception seulement)		150
Stations côtières, radiotéléphoniques et radiogoniométriques à basse fréquence	11	Stations côtières à service restreint		8
Stations côtières et radiophares	3	Stations d'aéronef		863
Stations côtières et radiotéléphoniques	23	Stations commerciales publiques		115
Station côtière, radiophare et radiotéléphonique	1	Stations commerciales privées		3,699
Radiophares	40	Stations commerciales privées de la police municipale		112
Station radiophare et radiogoniométrique à basse fréquence	1	Stations commerciales privées de radiodiffusion—		
Station radiophare et radiotéléphonique	1	Exploitées par la Société Radio-Canada[3]	63	
Stations radiotéléphoniques	18	Exploitées par des particuliers	144	
Stations ionosphériques	5			207
Stations radiogoniométriques à haute fréquence	2	Stations d'écoles techniques ou d'entraînement		8
Stations de contrôle	5	Stations expérimentales		141
Station terrestre	1	Stations réceptrices commerciales		417
Stations de navire (catégorie A)	105	Stations réceptrices commerciales (spéciales)		100
Stations d'aéronef	20	Stations expérimentales d'amateur		5,755
Stations de radioalignement[1]	43	Stations réceptrices privées	2,045,017	
Stations de radioalignement, radiotélégraphiques et radiotéléphoniques[1]	49	Gratuites pour les aveugles	7,815	
Stations de radiobalise en éventail	10	Gratuites pour les hôpitaux et les institutions de charité	33	
Stations de transmission de bulletins météorologiques[2]	6	Gratuites pour les écoles	4,856	
Stations-relais à modulation de fréquence	6	Gratuites pour les postes récepteurs à galène	10	
Stations-Loran (Aide à longue portée)	3	Gratuites pour le gouvernement fédéral	68	
				2,057,799
		Total		**2,071,586**

[1] Quatre-vingt-dix stations de radioalignement sont munies d'indicateurs de station ("Z"). [2] Deux stations, celle de Port-Harrison (P.Q.) et celle de Coppermine (T. du N.-O.), assurent également un service côtier restreint pendant la saison de navigation, mais elles ne figurent que parmi les stations météorologiques vu que ce sont surtout des stations météorologiques. [3] Comprend 19 stations répétitrices.

Contrôle et permis de la radio maritime et aéronautique.—En vertu de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la loi de la marine marchande du Canada, la plupart des navires à passagers et les gros cargos doivent être munis d'un équipement radiotélégraphique, destiné surtout à servir en cas de détresse. Cet équipement doit être conforme à certaines normes pour répondre à ses fins et le personnel des opérateurs doit également répondre à certaines normes de compétence. Une approbation de prototype est accordée à chaque marque et modèle d'équipement qui satisfait aux exigences; en outre, le poste de bord en général est soumis à une inspection avant que le permis soit accordé et périodiquement par la suite. Les vaisseaux étrangers sont également soumis à une inspection avant de quitter les ports canadiens; on s'assure ainsi qu'ils satisfont aux exigences de la Convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer. Quelque 3,000 vaisseaux sont inspectés chaque année.

Les stations de radio d'aéronef font l'objet d'inspections analogues; en 1948, environ 298 stations de radio d'aéronef ont été inspectés.

Des normes établissent en détail les conditions à remplir pour qu'une installation soit en bon état d'aéronavigabilité. Ces conditions sont contenues dans la circulaire C.R. 1 de la Division de la radio, dont on peut se procurer des exemplaires de tout inspecteur de la Division.

Un certificat de prototype d'aéronavigabilité est accordé aux fabricants pour chaque prototype (modèle) d'équipement radio d'aéronef qui répond aux exigences. Ces exigences sont contenues dans la circulaire C.R. 2, *Conditions requises pour l'obtention de certificats de navigabilité s'appliquant aux prototypes d'appareil radio d'aéronef*. Seul l'équipement certifié conforme au prototype est accepté sur les lignes aériennes régulières et, bien qu'un équipement d'une autre nature puisse être accepté sur d'autres aéronefs après inspection au moment de l'installation, l'acheteur d'équipement certifié conforme au prototype a la certitude que cet équipement répondra à toutes les exigences. Chaque pièce certifiée conforme au prototype fait l'objet d'un certificat d'inspection attestant qu'elle est en bon état et conforme au prototype approuvé.

Contrôle technique des permis.—*Généralités.*—Dans toutes les branches de la radio, un contrôle fondamental est exercé sur les principales questions suivantes: le droit d'établir une station, l'attribution des fréquences, les normes de compétence des opérateurs, le mode d'exploitation et les règlements généraux régissant la façon dont sont utilisées les stations.

L'utilisation efficace et l'attribution de hautes fréquences exigent des renseignements assez exacts sur les propriétés de transmission de l'ionosphère, lesquelles varient avec les saisons, les cycles des taches solaires et d'autres facteurs. Ces renseignements s'obtiennent au moyen de mesurages ionosphériques, effectués tous les jours à quelque cinquante endroits du globe. Les données sont réunies et analysées, puis des prévisions sont faites pour les mois à venir. Le Comité canadien de la propagation des ondes radiophoniques s'occupe des questions qui intéressent spécialement le Canada, mais le pays dispose également des pronostics généraux sur les fréquences établis par les *Central Radio Propagation Laboratories* des États-Unis. Ces pronostics reposent sur des données relevées dans le monde entier, y compris celles qui sont obtenues des cinq stations de mesurage ionosphérique maintenues par la Division de la radio à Clyde-River, sur l'île de Baffin, à Saint-Jean (Terre-Neuve), à Resolute-Bay, sur l'île de Cornwallis, à Baker-Lake (T. du N.-O.) et à Fort-Chimo (P.Q.).

Les normes de compétence des opérateurs et les règlements connexes sont arrêtés principalement par un accord international. Ils sont établis en partie en vue de l'utilisation de la radio comme moyen de sauvegarde de la vie humaine et visent à diminuer le brouillage et à tirer le meilleur parti possible du spectre des ondes radiophoniques.

En outre, les radiotélégraphistes subissent un examen avant d'obtenir leur brevet de compétence, conformément au *Règlement général des radiocommunications* (revision du Caire, 1938).

Les services les plus importants exigent des opérateurs détenant un brevet de compétence de première, de deuxième ou d'une autre classe prescrite. Il est particulièrement essentiel que les postes établis à bord des navires et des avions en vue de la sauvegarde de la vie humaine soient confiés à des opérateurs brevetés. Les opérateurs de services moins importants ou non susceptibles de causer du brouillage doivent fournir au ministère des Transports la preuve qu'ils sont pleinement compétents pour faire fonctionner et maintenir en bon état l'outillage auquel ils sont préposés.

Au 31 mars 1949, le nombre de brevets délivrés est de 17,439, dont certains ne sont plus valides. Dans les catégories commerciales, les titulaires doivent tenir leur brevet à jour soit en l'échangeant, soit en subissant un nouvel examen; dans un certain nombre de cas, des opérateurs ont laissé périmer leur brevet.

Sommaire des principaux services autorisés.—*Service radiotélégraphique et radiotéléphonique commercial transocéanique.*—La *Canadian Marconi Company* est autorisée à exploiter un service à longue portée radiotélégraphique à ondes dirigées, de sa station de Montréal (Drummondville, P.Q.) à la Grande-Bretagne, à l'Australie, aux Bermudes et à la Jamaïque, et un service radiotéléphonique de Montréal à la Grande-Bretagne.

Service radiotéléphonique Canada sur Terre-Neuve.—La *Canadian Marconi Company* est autorisée à exploiter une station commerciale, avec transmetteur à Drummondville et récepteur à Yamachiche (P.Q.), qui communique avec une station analogue située à Saint-Jean (Terre-Neuve), établissant ainsi un service radiotéléphonique direct entre Terre-Neuve et le continent.

Services radiotéléphoniques commerciaux entre points fixes.—La *North-West Telephone Company* exploite un service radiotéléphonique entre certains endroits de la Colombie-Britannique, jusqu'à présent non desservis par des communications téléphoniques. Ces stations, utilisées conjointement avec le central téléphonique ordinaire, assurent un service radiotéléphonique en duplex à 182 endroits isolés et à certains vaisseaux en mer.

Quebec Telephone and Power Company.—Cette compagnie exploite sur la rive sud du Saint-Laurent, à Rimouski, une station radiotéléphonique qui se raccorde à celle de la *Compagnie de Téléphone Bell*, à cet endroit, et une station radiotéléphonique à Baie-Comeau (P.Q.); de cette région, le service téléphonique atteint n'importe quel endroit du pays.

Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, limitée.—Cette société exploite un service commercial public de radiotéléphonie, comprenant des stations commerciales publiques de radiotéléphonie situées à Sioux-Lookout, Pickle-Lake, Red-Lake et

Kenora (Ont.) et utilisées conjointement avec le central téléphonique ordinaire pour assurer la communication téléphonique à des postes privés établis à des endroits isolés du nord-ouest de l'Ontario.

Services des gouvernements provinciaux.—Les autorités provinciales utilisent la radio à des fins sylvicoles et exploitent les stations suivantes: Nouvelle-Écosse, 5; Nouveau-Brunswick, 4; Québec, 61; Ontario, 250 (y compris 35 stations d'aéronef); Manitoba, 36 (y compris 9 stations d'aéronef); Saskatchewan, 139 (y compris 18 stations d'aéronef); Alberta, 268; Colombie-britannique, 349 (y compris celles de 17 navires patrouilleurs, celles de 2 vaisseaux de la Commission du gibier et 1 station fixe de la Commission du gibier). Le ministère des Travaux publics de la Colombie-Britannique exploite 4 stations commerciales privées, y compris une station d'aéronef. Le ministère des Travaux publics de l'Alberta possède 12 stations (y compris 2 stations d'aéronef) et le ministère des Chemins de fer et des Téléphones de l'Alberta, 6 stations. Le ministère de la Voirie et des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse a deux stations. Le ministère de la Santé publique de la Saskatchewan a 15 stations d'aéronef. Le ministère des Mines du Québec a 2 stations et la Commission des eaux courantes du Québec, 1.

Service de radio-police.—La Gendarmerie royale du Canada a 38 stations radiotéléphoniques à des points fixes, 91 stations mobiles, 32 stations portatives, 7 stations d'aéronef et 295 stations réceptrices commerciales établies à travers le Canada. La police provinciale de la Colombie-Britannique a 33 stations fixes, 47 stations mobiles, 7 stations portatives, 8 stations réceptrices commerciales et 7 stations sur des vaisseaux; la police provinciale de l'Ontario, 43 stations fixes et 302 stations mobiles; la Sûreté provinciale du Québec, 11 stations fixes et 17 stations mobiles. Toutes ces stations assurent la liaison entre les diverses unités de la Sûreté.

Des stations municipales de radio-police sont également autorisées en vue d'assurer des communications entre le siège de la police provinciale et les automobiles munies de la radio-police dans 112 municipalités du Canada.

Communications avec les endroits isolés —La radiotélégraphie et la radiotéléphonie sont utilisées dans tout le pays pour maintenir la liaison avec les endroits isolés que n'atteignent pas les services télégraphiques et téléphoniques ordinaires.

Sociétés de services d'utilité publique, d'énergie et autres.—Ces sociétés se servent de la radiotélégraphie pour établir des communications télégraphiques et téléphoniques de secours entre leurs centrales électriques et leurs centres de distribution; en 1948, 561 licences ont été délivrées pour de telles stations, y compris 120 récepteurs à bord d'autos patrouilleurs.

Des licences ont été accordées également à des compagnies minières du Canada pour le maintien de 165 stations radiophoniques et de 37 stations d'aéronef.

D'autres compagnies qui exploitent des aéronefs ont obtenu des licences pour 200 stations terrestres et 682 stations d'aéronef (y compris 30 récepteurs d'aéronef).

Section 2.—Activité du gouvernement fédéral

Statistiques d'exploitation.—La Convention internationale sur les télécommunications et les règlements qui y sont annexés contiennent les accords internationaux relatifs à la reddition et au règlement des comptes de télécommunications internationales. Les écritures du Canada sont tenues par la Division de la radio du ministère des Transports.

2.—Messages transmis ou reçus (y compris les retransmissions) et recettes perçues par le ministère des Transports, 31 mars 1949

Détail	Messages	Mots	Recettes
	nombre	nombre	$
Services maritimes—			
Côte orientale	270,183	7,906,005	77,634
Grands lacs	56,959	813,225	22,654
Côte occidentale	273,378	7,017,902	58,814
Baie et détroit d'Hudson	131,466	7,873,617	4,754
Services aériens—			
Messages privés, commerciaux et de lignes aériennes	2,710,246	84,613,322	28,952
Service de radio aux compagnies de transport aérien			82,263
Totaux, services maritimes et aériens	**3,442,232**	**108,224,071**	**275,071**
Change	—	—	**20,081**
Autres recettes de la radio—			
Droits d'examen—Certificats de compétence des radiotélégraphistes			1,254
Amendes et confiscations en vertu de la loi de 1938 sur la radio			39,496
Droits de licence—			
Stations d'aéronef			7,749
Stations expérimentales d'amateur			14,378
Stations commerciales privées			18,561
Stations commerciales publiques			3,905
Stations de navire			17,668
Diverses			1,310
Recettes du mess—Radio-aviation			23,377
Publications			806
Service d'énergie			27,272
Remboursements de dépenses de l'année précédente			13,268
Location—			
Logis des employés			95,488
Outillage, espace pour transmetteurs, etc.			6,520
Ventes et services divers			89
Privilèges de lignes de transmission			341
Divers			249
Totaux, autres recettes de la radio			**271,731**
Totaux, recettes de la radio (intéressant les opérations du ministère des Transports)			**566,883**
Provenant des licences délivrées pour postes récepteurs et stations émettrices privées plus les commissions[1]			4,795,643

[1] L'article 14(1) de la loi canadienne de 1936 sur la radiodiffusion prescrit ce qui suit: "Le ministre des Finances doit au besoin verser à la Banque du Canada ou à une banque à charte qu'il désigne, au crédit de la Société: a) le montant brut des deniers provenant, chaque année, des droits de licence pour les postes récepteurs privés et les stations de radiodiffusion privées, sans en déduire les frais de perception et d'administration".

Le tableau 3 indique le nombre de permis de postes récepteurs délivrés durant l'année terminée le 31 mars 1949 comparativement aux années précédentes.

3.—Permis[1] de poste récepteur privé délivrés, par province, années terminées le 31 mars 1944-1949

Province	1944	1945	1946	1947	1948	1949
Île du Prince-Édouard	10,583	10,228	10,346	10,626	12,173	11,825
Nouvelle-Écosse	79,887	82,694	80,759	87,043	91,940	99,477
Nouveau-Brunswick	52,698	53,240	55,043	57,159	68,484	75,559
Québec	455,053	456,825	479,852	491,823	534,797	567,257
Ontario	647,167	627,348	607,968	628,075	677,299	704,993
Manitoba	110,249	106,144	107,343	108,985	118,823	126,586
Saskatchewan	128,754	129,298	126,002	129,447	135,095	155,177
Alberta	128,950	130,209	121,295	125,289	131,849	134,666
Colombie-Britannique	157,060	162,655	165,281	168,950	173,097	181,821
Yukon et T.N.O.	499	459	462	427	470	438
Canada	**1,770,900**	**1,759,100**	**1,754,351**	**1,807,824**	**1,944,027**	**2,057,799**

[1] Comprend les permis délivrés gratuitement, au nombre de 7,896 en 1944, 8,375 en 1945, 8,435 en 1946, 10,673 en 1947, 10,676 en 1948 et 12,782 en 1949. Le tableau 1 donne le classement des postes en 1949.

Recherches et suppression du brouillage inductif.—La loi sur la radiodiffusion ne permet pas l'emploi d'appareils électriques qui causent du brouillage gênant la réception radiophonique. La Division de la radio du ministère des Transports dispose de 42 automobiles munies d'appareils de mesurage et de repérage des sources de bruits parasitaires. En plus de repérer les sources de brouillage, les préposés donnent des conseils sur les moyens les plus efficaces de les supprimer ou de les éliminer. Ces automobiles relèvent de bureaux permanents d'inspection de la radio, établis dans 23 villes du Canada.

4.—Enquêtes sur le brouillage, années terminées le 31 mars 1946-1949

Détail	1946	1947	1948	1949
	nombre	nombre	nombre	nombre
Sources ayant fait l'objet d'enquêtes—				
Réseaux de distribution électrique et lignes de transmission	1,645	1,554	1,459	1,602
Appareils électriques ménagers et commerciaux	2,859	4,162	5,035	5,499
Récepteurs et appareils radiophoniques défectueux	647	871	1,433	1,031
Appareils industriels, scientifiques et thérapeutiques	—	—	1,474	887
Totaux	**5,151**	**6,587**	**9,401**	**9,019**
Resultats—				
Sources déclarées définitivement éliminées	4,107	5,233	6,428	7,289
Sources non encore déclarées éliminées	960	1,214	2,725	1,635
Sources non économiquement éliminables	84	140	248	95

Les appareils industriels, scientifiques et thérapeutiques sont soumis à une réglementation sévère en vertu des règlements concernant la suppression du brouillage radiophonique et de l'article 23 de la loi de 1936 sur la radiodiffusion. Les règlements exigent qu'on supprime les radiations provenant de ces appareils et susceptibles de brouiller les radiocommunications, soit en blindant ces appareils, soit en les remplaçant par d'autres d'un type non brouilleur. Le ministère effectue des épreuves-type sur les appareils de diathermie et de chauffage industriel soumis par les fabricants, et les types d'appareils qui répondent aux conditions déterminées par le ministère sont inscrits comme non brouilleurs. Les radiations de toutes ces sources sur les fréquences de communication ne doivent pas excéder les tolérances déterminées par la *Canadian Standards Association*.

Stations du service maritime*

Marine.—Quatre réseaux distincts de stations assurent un service de balisage radio complet aux navires. Ces réseaux desservent les régions suivantes: les Grands lacs; le golfe Saint-Laurent et le littoral de l'Atlantique; la baie et le détroit d'Hudson et la région presque arctique; le littoral du Pacifique. Les trois premiers réseaux sont en communication les uns avec les autres. Le ministère des Transports maintient, au moyen de stations à haute fréquence, la communication entre Ottawa et les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, et la baie et le détroit d'Hudson.

Pendant l'année financière 1948-1949, les stations radiotélégraphiques de l'État sur les côtes de l'Est et de l'Ouest, sur les Grands lacs et sur le détroit et la baie d'Hudson ont transmis ou reçu 731,986 messages ou 23,610,759 mots.

* Des renseignements détaillés sur le service de balisage radio maritime sont contenus dans la publication annuelle *Service de balisage radio à la navigation maritime*. Des exemplaires de cette publication peuvent s'obtenir gratuitement, sur demande, du ministère des Transports, de même que tout supplément intitulé: *Avertissements aux marins*, paru au cours de l'année.

Stations côtières de radiocommunication.—L'objet premier du réseau de stations côtières est de fournir à tout navire en deçà de 500 milles du littoral canadien un moyen de communication radiophonique avec le continent.

Il existe 16 stations sur la côte orientale et la baie et le détroit d'Hudson, 7 sur les Grands lacs et 7 autres sur la côte occidentale. Toutes transmettent deux fois par jour et aux heures convenues des renseignements aux navigateurs. Les renseignements d'urgence, comme les avis de tempête, sont radiodiffusés dès leur réception.

La station côtière de Vancouver (VAI) maintient des communications à longue distance avec les navires de toute nationalité en haute mer. Celles d'Halifax (CFH) et de Vancouver (CKN) font partie du réseau du Commonwealth britannique destiné à maintenir de semblables communications avec les navires; elles relèvent conjointement du ministère des Transports et de la Marine royale canadienne.

Service radiogoniométrique.—Les stations maritimes de radiogoniométrie en service sont au nombre de 13, dont 7 sur le littoral oriental, 5 sur la baie et le détroit d'Hudson et 1 sur le littoral occidental. Toutes jouissent d'une enviable réputation d'efficacité et de précision. En 1948-1949, 16,972 relèvements ont été fournis gratuitement à des navires et à des avions.

Service des radiophares.—Les radiophares sont établis afin de permettre à tout navire ou avion muni d'un appareil radiogoniométrique de déterminer son point ou sa direction par rapport au radiophare. Sur les 46 radiophares en fonctionnement, 23 sont situés sur la côte orientale, 16 sur les Grands lacs et 7 sur la côte du Pacifique.

Par temps clair, chaque poste irradie, aux heures convenues, son signal durant trois périodes d'une minute chacune avec intervalles de silence de deux minutes. Par temps de brouillard, tous les postes irradient continuellement, maintenant un cycle horaire uniforme de trois minutes; chaque poste irradie à son tour pendant une minute, avec intervalles de silence de deux minutes.

A Flat-Point (N.-É.), à l'île aux Perdrix (N.-B.), à l'île Rouge (P.Q.), à l'île Caribou, sur le bateau-phare Gros-Cap, à Hope-Island, à Main-Duck, au Banc sud-est, à l'île de l'Anse, à Michipicoten-Harbour, à Long-Point (Ont.) et à Point-Atkinson (C.-B.), les signaux des radiophares sont synchronisés avec les émissions des signaux de brume de ces endroits, par temps brumeux, pour fins de relèvement.

Les navires munis d'appareils radiogoniométriques peuvent, sur demande, recevoir des signaux pour fins de relèvement de toute station côtière. En 1948-1949, les stations ont reçu 282 demandes de signaux.

Le *Loran* (aide à la navigation à grande distance) est un système goniométrique fondé sur la différence entre le temps d'arrivée de signaux radioélectriques du type à pulsation émanant d'une paire de stations. Cette différence est mesurée par un récepteur *Loran* et utilisée conjointement avec des cartes ou tableaux spécialement préparés en vue de déterminer une ligne de position. L'intersection de deux lignes de position ou plus, déterminées d'après deux paires de stations ou plus, donne la position requise.

Il existe trois stations *Loran* régulières au Canada, à Deming et Baccaro (N.-É.) et à Spring-Island (C.-B.), qui fonctionnent respectivement de concert avec Port-aux-Basques (T.-N.), Siasconset (É.-U.) et Point-Grenville (É.-U.).

Service de signaux visuels de la côte orientale.—La principale fonction des stations de signaux visuels de la côte orientale, établies à des endroits stratégiques, consiste à faire rapport sur le mouvement de navires qui n'ont pas de sans-fil. Toutes les stations radiophoniques du littoral font rapport des navires avec lesquels ils ont établi des communications; ces rapports sont ajoutés à ceux concernant les navires aperçus par les stations de signaux visuels qui sont reliées au service radiophonique de la côte orientale.

La côte orientale compte 5 stations de signalisation visuelle à Point-Tupper, Halifax, Camperdown, Saint-Jean et l'île aux Perdrix. En outre, le bateau-phare *Lurcher* signale par radio à la station côtière la plus rapprochée tous les navires hélés et aperçus.

Signaux horaires.—L'Observatoire fédéral du ministère des Mines et Ressources, à Ottawa, maintient un service ininterrompu de signaux horaires que donne sa station de radio CHU sur 3,330, 7,335 et 14,670 kilocycles. Ces signaux sont transmis continuellement, nuit et jour, et sont utiles aux prospecteurs et aux équipes d'arpenteurs en leur permettant d'établir avec précision leur position géographique.

En 1949, trois transmetteurs ont été achetés par l'Observatoire et installés à la station de transmission par ondes courtes d'Ottawa, où le personnel de la Division de la radio du ministère des Transports s'occupe de leur entretien et de leur fonctionnement.

Les signaux horaires sont relayés de l'Observatoire fédéral jusqu'à Halifax (N.-É.) et Port-Churchill (Man.). Ces signaux sont transmis par la station côtière de Halifax (Albro-Lake) (CFH) tous les jours à 0300 H.M.G. sur 115 et sur 5502·5 kc/s simultanément de même qu'à 1500 H.M.G. sur 115 et sur 9040 kc/s; et par la station côtière de Port-Churchill (VAP) tous les jours à 1500 H.M.G. sur 500 kc/s.

Les signaux horaires sont également relayés de l'Observatoire de Saint-Jean (N.-B.) jusqu'à la station côtière de Camperdown (VCS) et sont transmis par cette station tous les jours sauf le dimanche à 1400 H.M.G. sur 417 kc/s.

Radar.—Nombre de navires marchands sont maintenant munis d'installations de radar. Celles-ci constituent une mesure de sécurité et réduisent, en outre, les frais d'exploitation des navires en leur permettant de poursuivre leur marche dans des conditions de mauvaise visibilité. Des réflecteurs ont été installés, à titre d'essai, sur des bouées le long de la côte est afin de permettre aux navires de détecter les bouées sur leur radar à une distance beaucoup plus grande.

Le ministère des Transports et le Conseil national de recherches travaillent de concert au perfectionnement du radar-balisage basé au rivage pour la navigation à l'entrée des ports. L'installation expérimentale de la station de radiogoniométrie de Camperdown, à l'entrée du port d'Halifax, donne des résultats très encourageants et une installation additionnelle a été posée au pont Lion's Gate de Vancouver, et promet d'être une aide très utile à la navigation à l'entrée du port de Vancouver.

Consultations médicales assurées aux navires en mer.—Les navires en mer peuvent bénéficier de consultations médicales par l'entremise de l'une quelconque des stations côtières du ministère. Les dépêches reçues des navires sont communiquées au plus proche médecin du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et sa réponse est transmise au navire.

Aide apportée par radio aux navires en détresse.—Les stations de radio de l'État, pendant l'année financière terminée le 31 mars 1949, ont rendu secours à 109 navires et avions en danger ou en détresse.

Stations de sinistres maritimes.—Afin d'assurer la sauvegarde de la vie humaine en mer, sept stations de sinistres maritimes sur la côte de l'Atlantique et dix sur la côte du Pacifique sont munies de la radiotéléphonie.

Stations de radiocommunications et radiobalisage—Aéronautique

Le système de radiobalisage aéronautique s'étend d'une côte à l'autre le long des voies aériennes utilisées par les nombreuses lignes aériennes du Canada, par les lignes aériennes des États-Unis qui passent au-dessus du territoire canadien et par de nombreux aéronefs militaires du Canada et des États-Unis. Pour la construction et l'entretien de ces nombreuses facilités, des ingénieurs et techniciens d'expérience sont affectés à six bureaux régionaux établis aux endroits suivants: Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

Station de radioalignement.—La principale balise de la navigation aérienne est la station de radioalignement. Ces stations sont situées à environ tous les cent milles et émettent des faisceaux de radioalignement qui guident les aéronefs en cours de vol. La station au sol peut, en plus d'indiquer la route au pilote, lui fournir, au moyen du radiotéléphone, des renseignements sur les conditions atmosphériques et autres questions qui l'intéressent. Quatre-vingt-douze de ces stations sont échelonnées depuis l'île de Vancouver jusqu'à Terre-Neuve.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1949, deux nouvelles stations de radioalignement ont été construites et mises en service à Sandspit (C.-B.) et à Graham (Ont.), respectivement, et le ministère des Transports a pris charge d'assurer le fonctionnement d'une de ces stations à Mecatina (P.Q.). Les stations de Patricia-Bay, de Sandspit et de Pennfield-Ridge ont été transformées en stations à fonction simultanée, ce qui donne un total de 52 stations de ce genre. La fonction simultanée permet à la station au sol et au pilote de communiquer vocalement entre eux sans couper l'émission de faisceaux. La station de radioalignement de Cranbrook a été fermée à minuit le 31 mars, la station voisine, celle de Kimberley, étant jugée suffisante pour les besoins de la voie aérienne.

Radio-balises en éventail.—Des installations de ce genre sont aménagées à divers points le long des voies aériennes afin de permettre aux pilotes de reconnaître des endroits particuliers. Par exemple, la radio-balise en éventail de Maple-Ridge, à 30 milles à l'est de l'aéroport de Vancouver, indique à un pilote en route vers l'ouest le moment où il peut en toute sécurité perdre de l'altitude sans s'exposer à heurter le sommet des montagnes. Le seul aménagement additionnel de ce genre qui ait été entrepris a consisté en des travaux de construction préparatoires à une installation à Campbell-Cross (Ont.).

Indicateur de station.—Chaque station de radioalignement est munie d'un indicateur de station. Cet indicateur sert à informer le pilote qu'il survole directement la station. A cette fin, on dirige verticalement du sol, en un cône renversé, l'énergie qui est reçue par l'aéronef et allume un feu rouge sur le tableau de bord. Voici les stations de radioalignement qui ont été munies de cette installation au cours de l'année: Nakina (Ont.), Earlton-Junction (Ont.), Muskoka (Ont.), Porquis-Jonction (Ont.), Pagwa (Ont.), Rivers (Man.), Swift-Current (Sask.), Broadview

(Sask.), Penhold (Alb.), Medicine-Hat (Alb.), Sandspit (C.-B.), Kimberley (C.-B.) et Yellowknife (T. du N.-O.). Le nombre total de ces stations est donc de 90. Il ne reste plus que deux stations de radioalignement à munir de cette installation: celle de Killaloe (Ont.) et celle de Mecatina (P.Q.).

Système d'atterrissage aux instruments.—Les installations d'atterrissage aux instruments émettent des faisceaux de radioalignement permettant l'atterrissage quand la visibilité est très mauvaise. L'installation consiste en un radiophare de position émettant un faisceau le long du centre de la piste d'atterrissage, un émetteur de trajectoire de descente fournissant un faisceau incliné qui rejoint la piste d'envol à l'extrémité du chenal d'approche et trois balises placées respectivement à quatre milles, à 3,500 pieds et à 200 pieds de l'extrémité d'approche de la piste d'envol et indiquant au pilote au moyen de feux sur le tableau de bord la distance exacte qui le sépare de la piste d'envol.

Programme de radiodiffusion à très haute fréquence.—La bande des hautes fréquences étant encombrée et les communications dans le spectre de très hautes fréquences étant relativement libre de brouillage statique, il se fait de rapides progrès dans les communications entre sol et aéronef utilisant la bande des très hautes fréquences. Le grand inconvénient des très hautes fréquences est de limiter les communications à la ligne de vision, ce qui nécessite des installations plus rapprochées que dans le cas des hautes fréquences.

Stations de communications météorologiques.—Des stations de transmission de bulletins météorologiques sont situées à des endroits stratégiques dans les régions habitées et inhabitées du pays. Les bulletins de ces stations permettent aux pronosticateurs de faire des prévisions plus exactes qui sont d'une grande importance pour les vols tant intérieurs que transatlantiques. Le seul changement survenu en 1948-1949 est la fermeture de la station du lac Sandgirt dans l'extrême nord du Québec. Les bulletins nécessaires à l'égard de cette région sont maintenant fournis par les employés d'une compagnie minière établie au lac Knob.

Les quatre stations radiométéorologiques situées, respectivement, à Fort-MacKenzie (P.Q.), à Nitchequon (P.Q.), au lac Doré (P.Q.) et au lac Dease (C.-B.) ont fonctionné pendant toute l'année. Le rôle de ces stations est de communiquer au bureau météorologique les observations relevées aux endroits précités. Les stations météorologiques de Port-Harrison (P.Q.) et de Coppermine (T. du N.-O.) remplissent des fonctions semblables et assurent en outre un service restreint de station côtière pendant la saison de navigation.

Stations de mesurage ionosphérique.—Le mesurage de l'ionosphère a pour objet de déterminer l'altitude virtuelle de la couche ionisée de la partie supérieure de l'atmosphère ainsi que le degré d'absorption que subissent les ondes de radio en passant par cette couche et en étant réfléchies par elle. Les renseignements ainsi obtenus sont d'une grande importance pour prédire la portée des communications par ondes courtes et déterminer l'exactitude et la déviation des relèvements effectués à l'aide des radiogoniomètres à ondes courtes. Soixante-cinq stations de mesurage ionosphérique sont établies dans les différentes parties du monde. Trois nouvelles stations de mesurage ionosphérique situées respectivement à Resolute-Bay, Baker-Lake (T. du N.-O.) et Fort-Chimo (P.Q.) ont été établies et mises en service en 1948-1949. Des stations sont maintenues en outre à Clyde-River, sur la terre de Baffin, et à Saint-Jean (Terre-Neuve).

Autres stations de l'État

Ministère de la Défense nationale.—Outre les stations établies pour fins militaires, les services de la milice (Corps des transmissions royal canadien) maintiennent onze stations permanentes et deux stations d'été situées le long du Mackenzie et dans le Yukon pour le compte du ministère des Mines et Ressources, Bureau des affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Ministère des Travaux publics.—Le ministère a un total de 32 stations: 12 assurent des communications d'urgence entre la terre ferme et certaines îles; 18 servent de raccordements d'urgence entre les circuits terrestres existants; et 2 servent aux communications du ministère.

Ministère des Mines et Ressources.—La Division des levés et du génie du ministère a une station fixe, neuf stations portatives, une station expérimentale et un récepteur commercial; le Service des parcs nationaux: neuf stations fixes, 16 stations portatives et deux stations expérimentales; la Division des mines et de la géologie: une station fixe et un récepteur commercial; le Bureau des affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon: deux stations fixes et 28 stations portatives. Ces stations assurent des communications et un service de signaux horaires aux arpenteurs et pour la protection et l'administration des parcs nationaux.

Ministère du Revenu national.—Le ministère a deux stations commerciales privées.

Section 3.—La Société Radio-Canada*

L'histoire et l'évolution de la Société Radio-Canada sont décrites aux pages 771-774 de l'*Annuaire* de 1947.

La Société Radio-Canada, qui fonctionne en vertu de la loi canadienne de 1936 sur la radiodiffusion, est sous la direction d'un président en service continu et d'un bureau de neuf gouverneurs choisis de manière à représenter les principales divisions géographiques du Canada. Le bureau trace la ligne de conduite de la Société et en surveille l'application, mais l'administration et l'exploitation courante des postes relèvent d'un directeur général. La Société Radio-Canada se compose des divisions suivantes: l'exécutif, le personnel et l'administration, les finances, le génie, les programmes, la presse et l'information, le service commercial, les règlements de la radiodiffusion et les relations entre postes.

En vertu de la loi canadienne de 1936 sur la radiodiffusion, la Société Radio-Canada est chargée de formuler les règlements qui régissent l'établissement et l'exploitation des réseaux, le caractère de chacun et de tous les programmes radiodiffusés de ses propres postes et de postes privés et la proportion de temps qui peut être consacrée à la publicité dans les émissions. Radio-Canada n'exerce ni n'autorise aucun poste privé à exercer en son nom la censure d'une émission quelconque. L'administration de chaque poste est responsable de la bonne observance des règlements.

Modulation de fréquence.—La question de la modulation de fréquence est exposée à la page 806 de l'*Annuaire* de 1948-1949. Le 1er avril 1949, cinq postes de la Société Radio-Canada et 20 postes privés étaient des postes F.M.; il s'en trouvait autant en construction.

* Revisé par M. Donald Manson, sous-gérant général, Société Radio-Canada, Ottawa.

Télévision.—En avril 1949, le gouvernement a adopté un projet provisoire en vue du développement de la télévision au Canada; en conformité de la loi canadienne de 1936 sur la radiodiffusion, ce projet confiait la direction générale des émissions de télévision au Canada au Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, qui doit aviser à l'exploitation de la télévision par la Société Radio-Canada et par des postes privés autorisés.

D'après le projet, la Société doit tout d'abord établir des centres nationaux de production à Montréal et Toronto et des postes de transmission dans ces villes, de même qu'un service de programmes de télévision pour des postes émetteurs, qui peuvent être aménagés dans d'autres régions du pays, à l'aide soit de transcriptions kinéscopiques, soit de transmission directe lorsque la chose est possible.

Le gouvernement a précisé que l'établissement d'un réseau canadien de télévision sur cette base provisoire devait se faire pendant que la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, qui a été nommée récemment, menait une enquête sur la télévision.

La Société Radio-Canada a étudié la télévision de très près depuis deux ans et s'occupe maintenant du travail de préparation et d'organisation nécessaire. Les projets (à leur stade de novembre 1949), comportent l'établissement de studios à Montréal et Toronto.

Équipement de radiodiffusion.—En vertu de l'article 24 de la loi canadienne de la radiodiffusion, Radio-Canada étudie toutes les demandes de licence en vue de nouveaux postes ainsi que les demandes d'augmentation de puissance ou de changement de fréquence ou d'emplacement. Radio-Canada doit tenir compte de deux points: 1° l'objet de ces demandes ne doit pas nuire à ses installations présentes ou projetées; et 2° les facilités de transmission de haute puissance, sur ondes longues et courtes, lui sont réservées. Le Bureau de Radio-Canada a pour principe de servir les intérêts locaux en encourageant et en aidant le plus possible les postes locaux, dans le cadre des restrictions prévues par la loi.

Radio-Canada exploite trois réseaux: les réseaux Trans-Canada et Dominion, qui desservent l'auditeur de langue anglaise de l'Atlantique au Pacifique, et le réseau Français, qui dessert l'auditeur de langue française dans le Québec. Le réseau Trans-Canada comprend 23 postes de base, dont 10 appartiennent à Radio-Canada et 13 sont des postes privés. Il existe 17 postes affiliés, dont 4 à Terre-Neuve appartenant à Radio-Canada. Le réseau Dominion comprend 31 postes de base, dont 30 postes privés. Six postes privés affiliés sont servis par le réseau Dominion. Le réseau français compte 3 postes de base, propriété de Radio-Canada, et 10 postes privés.

Le 1er avril 1949, lorsque Terre-Neuve est devenue la dixième province du Canada, le réseau Trans-Canada a été étendu au moyen d'un chaînon à fréquence modulée et 541 milles de filerie. Les postes possédés et exploités par la Société sont augmentés de 4 et une nouvelle région a été inaugurée, utilisant le service de programmes Trans-Canada conjointement avec le service de programmes locaux. En juillet 1949, la Société avait 18 postes, dont sept étaient équipés de transmetteurs de 50,000 watts. Afin de présenter des programmes aux heures appropriées et de tenir compte des intérêts divers des six régions, Radio-Canada maintient des bureaux régionaux et des installations de production à Saint-Jean (T.-N.), Halifax (N.-É.), Chicoutimi (P.Q.), Québec (P.Q.), Montréal (P.Q.), Ottawa (Ont.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), Edmonton (Alb.) et Vancouver (C.-B.).

5.—Postes d'irradiation de Radio-Canada, 15 juillet 1949

NOTA.—Les postes marqués d'un astérisque (*) sont la propriété de Radio-Canada.

Endroit		Fréquence	Puissance
		kc.	watts
Réseau de base trans-Canada—			
CBI*	Sydney	1,570	1,000
CBH*	Halifax	1,330	100
CBA*	Sackville	1,070	50,000
CHSJ	Saint-Jean	1,150	5,000
CFNB	Fredericton	550	5,000
CBM*	Montréal	940	5,000
CBO*	Ottawa	910	1,000
CKWS	Kingston	960	5,000
CBL*	Toronto	740	50,000
CFCH	North-Bay	*600*	*1,000*
CJKL	Kirkland-Lake	560	5,000
CKGB	Timmins	680	5,000
CKSO	Sudbury	790	5,000
CJIC	Sault-Sainte-Marie	1,490	250
CKPR	Fort-William	580	1,000
CBW*	Winnipeg	990	50,000
CBK*	Watrous	540	50,000
CBX*	Edmonton	1,010	50,000
CJOC	Lethbridge	1,220	5,000
CFJC	Kamloops	910	1,000
CKOV	Kelowna	630	1,000
CJAT	Trail	610	1,000
CBR*	Vancouver	1,130	5,000
Trans-Canada, postes affiliés—			
CBN*	Saint-Jean	640	10,000
CBY*	Corner-Brook	790	1,000
CBG*	Gander	1,450	300
CBT*	Grand-Falls	1,350	1,000
CKBW	Bridgewater	1,000	1,000
CJCH	Halifax	920	5,000
CJNT	Québec	1,340	250
CKOC	Hamilton	1,150	5,000
CHLO	St-Thomas	680	1,000
CHOK	Sarnia	1,070	[1]
CKLW	Windsor	800	5,000
CFAR	Flin-Flon	590	250
CFGP	Grande-Prairie	1,050	1,000
CKLN	Nelson	1,240	250
CKPG	Prince-George	550	250
CFPR	Prince-Rupert	1,240	250
CJDC	Dawson-Creek	1,350	1,000
Réseau de base Dominion—			
CJCB	Sydney	1,270	[2]
CHNS	Halifax	960	5,000
CJFX	Antigonish	580	5,000
CJLS	Yarmouth	1,340	250
CFCY	Charlottetown	630	[2]
CKCW	Moncton	1,220	5,000
Réseau de base Dominion—fin			
CFBC	Saint-Jean	930	5,000
CKNB	Campbellton	950	1,000
CKTS	Sherbrooke	1,240	250
CFCF	Montréal	600	5,000
CKOY	Ottawa	1,310	[1]
CHOV	Pembroke	1,350	1,000
CFJM	Brockville	1,450	250
CHEX	Peterborough	1,430	1,000
CJBC*	Toronto	860	50,000
CFPL	London	*980*	*5,000*
CFCO	Chatham	630	1,000
CFPA	Port-Arthur	1,230	250
CJRL	Kenora	1,220	1,000
CKRC	Winnipeg	630	5,000
CKX	Brandon	1,150	1,000
CJGX	Yorkton	940	1,000
CKBI	Prince-Albert	900	5,000
CFQC	Saskatoon	600	5,000
CHAB	Moose-Jaw	800	5,000
CKRM	Regina	980	5,000
CFRN	Edmonton	1,260	5,000
CFCN	Calgary	1,060	10,000
CHWK	Chilliwack	1,340	250
CJOR	Vancouver	600	5,000
CJVI	Victoria	900	[3]
Dominion, postes affiliés—			
CHML	Hamilton	900	5,000
CKTB	St-Catharines	1,550	1,000
CFOR	Orillia	1,450	250
CHNO	Sudbury	1,440	1,000
CHAT	Medicine-Hat	1,270	1,000
CJIB	Vernon	940	1,000
Réseau français de base—			
CBJ*	Chicoutimi	1,580	10,000
CBV*	Québec	980	1,000
CBF*	Montréal	690	50,000
Français, postes affiliés—			
CHNC	New-Carlisle	610	5,000
CJEM	Edmundston	1,230	250
CJBR	Rimouski	900	5,000
CHLT	Sherbrooke	900	1,000
CHGB	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	1,350	[3]
CKCH	Hull	970	1,000
CJFP	Rivière-du-Loup	1,400	250
CKVD	Val-d'Or	1,230	100
CHAD	Amos	1,340	250
CKRN	Rouyn	1,400	250

[1] 5,000 watts durant le jour; la nuit: 1,000 watts, antenne directrice. [2] 5,000 watts le jour; 1,000 la nuit. [3] 1,000 watts le jour; 250 la nuit.

Service international de Radio-Canada (ondes courtes).—Le Service international de Radio-Canada a été inauguré officiellement le 25 février 1945. Ses quatre années d'existence ont vu une expansion continuelle qui a porté à 12 le nombre de langues employées pour desservir 17 régions différentes. En 1949, la "Voix du Canada" était entendue en anglais au Royaume-Uni, aux Antilles britanniques, en Amérique latine, en Nouvelle-Zélande et en Australie; en français, en France et en Amérique latine; en hollandais, aux Pays-Bas et en Amérique latine. Les programmes en espagnol et en portugais constituent la plus grande partie des émissions à l'Amérique latine. En décembre 1948, un service italien a été

ajouté aux services déjà existants d'émissions à l'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie (émissions tchèques et slovaques), le Danemark, la Norvège et la Suède. On se propose d'augmenter encore le nombre de services européens.

Les transmetteurs du Service international de Radio-Canada sont situés près de Sackville (N.-B.). Les deux transmetteurs de 50,000 watts sont reliés par lignes terrestres aux studios et services installés dans la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal et peuvent fonctionner sur toute bande internationale d'ondes courtes. Les fréquences utilisées dépendent de l'activité solaire, de la région géographique desservie, de la saison de l'année et du moment du jour.

Terminées en 1948, de nouvelles antennes de 21 mégacycles sont maintenant utilisées régulièrement pour des émissions à l'Afrique du Sud et pour des émissions spéciales à l'Amérique latine. Bien que le Service international de Radio-Canada n'eût pas en 1949 son propre service à l'Afrique du Sud, les installations de Radio-Canada permettant d'atteindre cette région, ainsi que l'Europe (y compris l'URSS), la Nouvelle-Zélande et l'Australie, ont été placées à la disposition de la Division de la radio de l'ONU pendant une certaine période de temps, tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, pour la transmission de rapports et commentaires officiels.

Depuis l'inauguration du Service international de Radio-Canada, ses diverses sections ont reçu en tout quelque 100,000 lettres d'auditeurs de toutes les parties du monde. Ces lettres mentionnent maintes fois la grande puissance de réception des programmes canadiens et témoignent, par leur nombre et leur contenu, de la vive curiosité pour la vie canadienne qu'a suscitée et que satisfait le service des programmes internationaux de Radio-Canada. Plusieurs auditeurs demandent des renseignements précis sur plusieurs sujets, qui varient depuis la situation commerciale jusqu'aux questions sociales et éducationnelles. Ces demandes sont étudiées par le service des langues ou transmises aux ministères fédéraux intéressés. Les rapports sur la réception sont aussi vérifiés.

Les auditeurs d'Europe et d'Amérique latine reçoivent sur demande une brochurette mensuelle illustrée qui donne l'horaire des émissions, le détail des programmes dans les diverses langues et les fréquences d'irradiation. Ces brochurettes mensuelles, qui exposent également divers aspects de la vie canadienne, rendent plus complet le tableau des choses canadiennes, brossé à l'intention d'auditeurs de 12 langues, à l'aide de bulletins de nouvelles, commentaires, émissions sur des sujets d'actualité, entrevues, programmes documentaires, causeries, récits, programmes musicaux et dramatiques.

Service des programmes domestiques.—Durant l'année terminée le 31 mars 1948, les réseaux Trans-Canada, Dominion et Français de Radio-Canada ont transmis 60,714 programmes durant 18,234 heures d'irradiation. Sur le total des heures de radiodiffusion, plus de 82 p. 100 ont servi à des programmes non commerciaux et d'intérêt public et le reste, à des émissions commerciales. En 1947-1948, sur le total des heures d'irradiation, 65 p. 100 passent sur le réseau Trans-Canada, plus de 7 p. 100 sur le réseau Dominion, et le reste, sur le réseau Français.

Radio-Canada crée et met en ondes 80 p. 100 des programmes de ses réseaux; 3 p. 100 proviennent de postes privés et 17 p. 100 sont des programmes échangés avec les États-Unis et la *British Broadcasting Corporation*. Le plus grand nombre d'heures sont consacrées à la musique légère de diverses catégories; suivent par ordre le radio-journal, le théâtre, la musique semi-classique, les variétés, les programmes agricoles, les causeries, les programmes éducatifs, religieux, féminins, sportifs et les

programmes pour enfants. Le tableau **6** donne la proportion du temps total consacrée aux programmes de continuité comparativement aux programmes commerciaux, ainsi qu'une analyse des programmes musicaux comparativement aux programmes parlés.

6.—Classement des programmes de Radio-Canada, année terminée le 31 mars 1948

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucun programme n'a été déclaré sous ces rubriques particulières.

Classe de programmes	Continuité			Commercial		
	Programmes	Temps	Pourcentage d'heures	Programmes	Temps	Pourcentage d'heures
	nombre	h. min.		nombre	h. min.	
Musicaux						
Opéra	185	194:30	1·3	46	76:30	2·4
Symphonie	288	262:50	1·7	68	62:15	1·9
Musique sacrée	262	108:55	0·7	—	—	—
Musique classique	826	420:45	2·8	1	0:30	2·5
Musique semi-classique	4,481	1,712:20	11·4	151	82:10	
Variétés	569	262:00	1·7	1,764	862:15	26·7
Musique légère	12,874	3,866:20	25·9	765	272:05	8·4
Danse	3,445	1,260:30	8·4	34	8:30	0·3
Du bon vieux temps	626	213:15	1·4	98	49:00	1·5
Fanfare	435	188:00	1·3	—	—	—
Totaux, musicaux	**23,991**	**8,489:25**	**56·6**	**2,927**	**1,413:15**	**43·7**
Parlés						
Théâtre	1,556	677:15	4·5	4,708	1,325:30	41·0
Prose et poésie	74	24:35	0·2	—	—	—
Causeries—d'information	3,482	922:30	6·2	757	233:45	7·2
Éducation	1,084	418:25	2·8	23	5:45	
Nouvelles commentées	663	99:10	0·7	—	—	0·2
Événements d'actualité	427	140:20	0·9	1	0:30	
Résumé de nouvelles	13,448	2,130:05	14·2	—	—	—
Agriculture	2,306	887:00	5·9	—	—	—
Cotes de la Bourse	5	1:05	0·3	—	—	—
Événements sportifs	117	47:35		139	179:45	5·6
Résumé d'événements sportifs	313	77:30	0·5	54	13:30	0·4
Programmes féminins	1,988	361:30	2·4	244	61:00	1·9
Programmes enfantins	1,196	358:20	2·4	—	—	—
Religion	1,211	366:35	2·4	—	—	—
Totaux, parlés	**27,870**	**6,511:55**	**43·4**	**5,926**	**1,819:45**	**56·3**
Totaux généraux	**51,861**	**15,001:20**	**100.0**	**8,853**	**3,233:00**	**100.0**
En direct	33,406	8,796:40	58·6	7,431	2,778:15	86·0
Disques	15,697	5,192:45	34·6	1,422	454:45	14·0
Différés	2,758	1,011:55	6·8	—	—	—

Finances de Radio-Canada.—Le 12e bilan annuel révèle que les finances et l'exploitation de la Société Radio-Canada sont encore contrôlées avec prudence, de sorte qu'il en résulte un surplus d'exploitation de $216,060 pour l'année financière 1948-1949, après l'affectation de $172,309 à la dépréciation et à la désuétude.

Les immobilisations augmentent de $1,047,325, principalement à cause de l'installation de nouveaux transmetteurs de 50 kw à Lacombe (Alb.), Carman (Man.) et Hornby (Ont.), d'un transmetteur de 10 kw à Chicoutimi (P.Q.), et de nouveaux postes F.M. à Montréal, Ottawa, Toronto et Vancouver. Le financement des immobilisations a été rendu possible surtout par un prêt de 2 millions de dollars du gouvernement fédéral, remboursable par versements échelonnés sur 20 ans jusqu'en 1975.

Les droits de permis augmentent de $892,450, en raison surtout d'une modification en vertu de laquelle le montant brut des sommes perçues chaque année en droits de permis est versé à la Société.

Tous les frais relatifs au service international sur ondes courtes sont à la charge directe du gouvernement fédéral et sont votés chaque année par le Parlement. Ils ne sont pas à la charge de la Société Radio-Canada parce que les droits de permis perçus sont consacrés uniquement au service des auditeurs au Canada.

7.—Recettes et dépenses de Radio-Canada, années terminées le 31 mars 1946-1948

Détail	1946		1947		1948	
	$	%	$	%	$	%
Recettes						
Permis	3,773,285	61·53	3,905,841	58·79	4,798,291	60·40
Opérations commerciales	1,683,838	27·47	1,781,290	26·82	1,842,558	23·19
Diverses	68,441	1·11	73,915	1·11	35,530	0·45
Service international sur ondes courtes	606,700	9·89	881,621	13·28	1,268,073	15·96
Totaux, recettes nettes	**6,132,264**	**100·00**	**6,642,667**	**100·00**	**7,944,452**	**100·00**
Dépenses						
Programmes	2,939,376	47·32	2,933,428	43·98	3,339,624	43·21
Réseau	971,441	15·65	966,220	14·49	964,702	12·48
Génie	1,160,675	18·69	1,215,233	18·22	1,244,268	16·10
Générales et d'administration	285,302	4·60	391,323	5·87	398,545	5·16
Presse et information	145,184	2·34	179,972	2·70	185,543	2·40
Opérations commerciales	130,903	2·10	141,853	2·12	160,712	2·08
Dépréciation	—	—	—	—	172,309	2·23
Intérêt sur l'emprunt	—	—	2,260	0·03	55,000	0·71
Service international sur ondes courtes	577,809	9·30	839,639	12·59	1,207,689	15·63
Totaux, dépenses	**6,210,090**	**100·00**	**6,669,928**	**100·00**	**7,728,392**	**100·00**
Déficit(−) ou surplus (+) d'exploitation	−78,426	...	−27,261	...	+216,060	...

Section 4.—Postes émetteurs privés*

Évolution.—Les premiers postes émetteurs privés (n'appartenant pas au gouvernement) remontent au premières années 1920, quelque 12 ans avant que tout autre service ne soit disponible, et assurent depuis un service radiophonique régulier à des collectivités de toutes les régions du pays. Il existe actuellement 117 postes privés, d'une puissance globale de 304,550 watts. Vingt postes F.M. d'une puissance réunie de 18,459 watts fonctionnent surtout conjointement avec les postes A.M. Il existe, en outre, huit postes à ondes courtes d'une puissance réunie de 6,685 watts. La plupart de ces postes sont situés dans les petits centres de population et certains, dans des régions reculées qui comptent entièrement sur les postes émetteurs privés pour ce qui est de la radiodiffusion.

Les postes privés desservent avant tout leur propre localité et le caractère de leur collectivité varie selon les circonstances. Bon nombre de ces postes se trouvent dans de très petits centres urbains où ils desservent non seulement la population locale, mais aussi une population beaucoup plus considérable disséminée dans les régions rurales avoisinantes. D'autres desservent une région métropolitaine, ainsi que les villes adjacentes, en plus de la population rurale et des petits centres situés au milieu ou au delà des régions urbaines.

* Revisé par M. J.-T. Allard, gérant, Bureau de la radio, Ottawa.

Les postes privés ont des immobilisations globales de quelque 20 millions de dollars, occupent plus de 3,000 personnes et versent en salaires 7 millions de dollars par année. Leurs revenus proviennent entièrement de la publicité commerciale et aucune partie des droits de permis de poste récepteur ne leur est versée. Les postes privés doivent payer à Radio-Canada des droits de licence de transmission qui atteignent environ $150,000 en 1949.

Administration.—Les postes indépendants fonctionnent en vertu de la loi canadienne sur la radiodiffusion, appliquée par la Société Radio-Canada, et des règlements établis par la Société, ainsi que de la loi sur la radio et des règlements du ministère des Transports. Des rapports annuels de "preuve de rendement", établissant que le poste a rempli ses engagments envers le public, de même que des états financiers doivent être soumis aux autorités qui délivrent les permis. Copies des programmes réguliers doivent être envoyées une semaine d'avance à Radio-Canada, de même qu'un état des programmes dans les sept jours consécutifs à l'irradiation. Le temps consacré à la publicité ne doit pas dépasser 10 p. 100 de la durée d'un programme.

Équipement de radiodiffusion.—Les licences des postes privés sont accordées par le gouvernement fédéral sur la recommandation du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada et valent, à moins d'être abrogées ou révoquées, pour une période de trois ans. La vente ou le changement de propriétaire de tout poste doivent être approuvés par le gouvernement fédéral.

Au début, les postes privés ne pouvaient pas dépasser une puissance de 1,000 watts, mais la limite a été portée à 5,000 watts récemment. En 1948, trois postes privés (CKAC, Montréal, CFRB, Toronto et CKLW, Windsor) ont été autorisés à porter leur puissance à 50,000 watts. La majorité des postes continuent d'utiliser une puissance de 1,000 à 5,000 watts et d'emprunter des canaux partagés, car les postes de Radio-Canada occupent les canaux libres attribués au Canada et utilisent en grande partie une puissance de 50,000 watts.

Radiodiffusion sur réseau.—La radiodiffusion sur réseau (c'est-à-dire l'irradiation simultanée du même programme par deux postes ou plus) est présentement réservée à Radio-Canada, en vertu de règlements établis subordonnément aux pouvoirs accordés par les articles 21 et 22 de la loi sur la radiodiffusion. Radio-Canada a aussi le droit, sauf dans le cas de quatre postes, de canaliser des États-Unis des programmes commerciaux et autres transmis sur réseau. Certains postes privés servent toutefois de postes de base ou supplémentaires pour les programmes destinés au réseau de Radio-Canada. La publicité relative aux produits alimentaires, pharmaceutiques et médicaux, présentée par les postes canadiens, doit être approuvée avant diffusion par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

PARTIE VIII.—LES POSTES

Le ministère fédéral des Postes a été créé lors de la Confédération en 1867 par la loi canadienne des postes en vue de surveiller et de gérer le service postal au Canada, sous la direction du ministre des Postes. Pendant près d'un siècle avant la Confédération, les services postaux des provinces canadiennes relevaient du

ministre britannique des Postes et étaient administrés par ses fonctionnaires. Sous le régime français, un service de courrier avait été organisé dès 1703 entre Québec, Trois-Rivières et Montréal, tandis qu'en 1734 une route postale était aménagée entre ces mêmes villes et des maisons de relais groupant chevaux et véhicules étaient établies pour les voyageurs.

Fonctions.—La première fonction du Service postal canadien est de manipuler et de transmettre les matières postales, les lettres, les colis, les journaux, les revues, etc. Il maintient, à cette fin, une variété de services de transport par air, par rail, par terre et par eau.

Ce rôle essentiel est rempli par l'exécution de certaines fonctions: vente de timbres et autres pièces d'affranchissement; communication de renseignements sur le tarif postal et autres questions postales; recommandation des lettres et autres objets; assurance des colis; réception et expédition d'objets C.R.; tri, réunion et expédition à d'autres bureaux du courrier ordinaire et recommandé; tri et livraison des correspondances de tous genres; opérations du service des mandats de poste et de la Caisse d'épargne postale. Vu ses vastes installations, le ministère des Postes est en mesure d'aider les autres ministères fédéraux dans l'exécution de certaines fonctions telles que la vente des timbres d'assurance-chômage, la vente des rentes sur l'État, la vente de permis de postes récepteurs, la distribution des feuilles d'impôt sur le revenu et de demande d'emploi au service civil ainsi que l'affichage des avis officiels.

En ce qui concerne le public, toutes les fonctions du service postal sont centralisées dans les bureaux de poste, dont 11,930 sont actifs au 31 mars 1949. Les bureaux où se fait la vente des mandats de poste et des bons de poste se chiffrent, respectivement, par 7,614 et 10,830. L'affranchissement payé au moyen de timbres-poste en 1948-1949 atteint $56,303,157. La Caisse d'épargne postale fonctionne dans toutes les régions du pays et déclare $37,741,389 de dépôts au 31 mars 1949.

Des bureaux de poste sont ouverts pour la conduite de tous genres d'affaires postales là où le chiffre de la population le justifie. Le bureau de poste est une entité complète dans les régions rurales et les petits centres urbains. Dans les grandes villes, où il y a un bureau principal et où les habitants et l'importance numérique de la population exigent des services supplémentaires, des stations postales sont établies et des sub-offices sont ouverts. La livraison à domicile, deux fois le jour dans les quartiers d'habitation et trois fois le jour dans les quartiers commerciaux, existe dans 105 villes et occupe un personnel d'environ 5,000 facteurs en uniforme.

Les stations postales fonctionnent comme les bureaux principaux et s'occupent de toutes les opérations postales, y compris service de livraison générale, location de cases postales et livraison à domicile, et desservent ainsi la région avoisinante du bureau de poste.

Organisation.—Les Postes canadiennes comprennent deux divisions: le Service de l'exploitation; et le ministère des Postes, nom qu'on donne au siège à Ottawa. Le Service de l'exploitation est organisé en cinq régions relevant chacune d'un directeur régional qui est le représentant sur place du sous-ministre des Postes et l'administrateur d'une des divisions du siège, soit l'administration, l'exploitation, les communications et les finances.

Le maître de poste local s'occupe des opérations et des écritures d'exploitation intéressant les Postes ainsi que des services postaux locaux dans les centres urbains. Les fonctions des bureaux de district intéressant les services de leur région ainsi que toutes les inspections et les enquêtes relèvent des inspecteurs régionaux des Postes établis dans des centres appropriés du pays.

Le Service postal canadien dessert tout le pays, depuis Terre-Neuve jusqu'à la côte ouest de l'île de Vancouver et depuis l'île Pelée (Ont.), l'endroit le plus au sud du Canada, jusqu'aux établissements et missions très reculés de l'Arctique. Les endroits situés sur la baie d'Hudson, etc., reçoivent leur courrier par bateau ou par avion à l'occasion d'envolées faites à titre gracieux, ainsi que par l'intermédiaire des services aériens publics desservant les régions éloignées.

La poste aérienne au Canada assure un service de plusieurs envolées par jour de l'est à l'ouest et constitue une grande voie aérienne, depuis Saint-Jean (T.-N.) jusqu'à Victoria (C.-B.), à laquelle se rattachent des lignes secondaires et des lignes de raccordement qui rayonnent en tous sens et relient le réseau à la poste aérienne des États-Unis. Depuis le 1er juillet 1948, tous les envois internes de la première classe pesant jusqu'à 1 once, inclusivement, sont transportés à titre d'essai par avion entre deux points canadiens si la livraison en est plus expéditive. Le service aérien à relais est pour plusieurs régions reculées du pays le seul moyen de communication avec l'extérieur. Le Canada compte 19,000 milles environ de routes aéropostales et de routes à relais.

Néanmoins, le principal moyen de transport du courrier reste le service ambulant, qui emprunte à peu près 40,000 milles de voie ferrée et parcourt plus de 45,733,000 milles annuellement. Le service ambulant emploie un personnel de 1,300 commis ambulants qui préparent le courrier, en cours de route et à bord des wagons-poste, pour en assurer l'expédition et la livraison rapides. Le service ambulant du Canada, tout comme le service aéropostal, est un des plus étendus au monde.

Un vaste service postal rural dessert les régions reculées du pays: 4,943 routes postales rurales sont parcourues par des postillons dont l'itinéraire quotidien couvre 113,000 milles pour desservir 348,000 boîtes postales rurales. Les endroits isolés sont desservis par véhicule automobile et par service de voiturier public. Les routes postales sont établies en cercle embrassant un territoire d'environ 25 milles de circonférence et les postillons sont embauchés par voie d'adjudication. Les contrats sont ordinairement adjugés à celui qui présente la soumission la moins élevée; celui-ci est payé d'après le prix soumissionné et il doit fournir tout l'outillage nécessaire.

Les Postes livrent un total estimatif de 2,400 millions d'objets par année et utilisent à cette fin un outillage des plus modernes, y compris des transporteurs à courroie, des oblitérateurs électriques, etc., dans les bureaux importants.

L'augmentation des opérations des postes est un des aspects marquants de l'essor économique du Canada depuis 15 ans. Le revenu net a augmenté d'année en année, passant de $30,367,465 en 1934 à $80,618,401 au 31 mars 1949, alors que les recettes brutes atteignent un sommet sans précédent de $95,957,469.

Section 1.—Statistique des postes

Les tableaux **1**, **2** et **3** donnent le nombre de bureaux de poste en activité ainsi que les recettes et dépenses des dernières années.

1.—Bureaux de poste en activité, par province, 1945-1949

Province ou territoire	1945	1946	1947	1948	1949
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Île du Prince-Édouard	114	115	109	108	105
Nouvelle-Écosse	1,475	1,465	1,441	1,396	1,362
Nouveau-Brunswick	991	983	968	949	922
Québec	2,594	2,586	2,577	2,582	2,567
Ontario	2,566	2,557	2,562	2,578	2,590
Manitoba	795	794	791	802	806
Saskatchewan	1,466	1,443	1,429	1,420	1,418
Alberta	1,216	1,209	1,195	1,188	1,186
Colombie-Britannique	914	914	923	920	933
Yukon	16	16	15	15	15
Territoires du Nord-Ouest	22	23	23	24	26
Canada	**12,169**	**12,105**	**12,033**	**11,982**	**11,930**

2.—Recettes et dépenses du ministère des Postes, années terminées le 31 mars 1940-1949

NOTA.—Les chiffres de 1867-1939 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaires* précédents, à compter de celui de 1911.

Année	Recettes brutes	Revenu net[1]	Dépenses	Surplus (+) Déficit (−)
	$	$	$	$
1940	44,208,369	36,729,105	36,725,870	+3,235
1941	48,143,410	40,383,366	38,699,674	+1,683,692
1942	55,477,159	45,993,872	41,501,869	+4,492,003
1943	59,175,138	48,868,762	44,741,987	+4,126,775
1944	73,004,399	61,070,919	48,485,009	+12,585,910
1945	79,533,903	66,071,815	54,629,281	+11,442,534
1946	83,763,007	68,635,559	57,729,646	+10,905,913
1947	86,400,951	72,986,624	64,213,050	+8,773,574
1948	91,613,618	77,770,967	67,943,476	+9,827,491
1949	95,957,469	80,618,401	77,642,621	+2,975,781

[1] Recettes brutes moins commissions et allocations versées aux maîtres de poste et autres petits item.

3.—Recettes brutes des bureaux encaissant $10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1948 et 1949

NOTA.—Les bureaux de poste mentionnés ici ne comprennent pas ceux des camps militaires. Les commissions sur mandats et bons de poste ne sont pas incluses dans les recettes brutes. Les totaux provinciaux englobent les recettes des bureaux de poste qui ne figurent pas séparément.

Province et bureau de poste	1948	1949
	$	$
Île du Prince-Édouard		
Charlottetown	165,060	174,157
Summerside	46,466	44,499
Totaux, Île du P.-É.	**340,471**	**343,093**
Nouvelle-Écosse		
Amherst	65,407	63,207
Annapolis-Royal	13,172	12,348
Antigonish	38,439	37,783
Armdale	14,026	14,656
Berwick	10,812	10,316
Bridgetown	16,400	16,462
Bridgewater	35,337	35,109
Chester	10,369	[1]
Digby	24,345	23,730
Glace-Bay	49,499	47,968
Halifax	1,389,009	1,439,816
Inverness	10,133	[1]
Kentville	49,199	48,562
Liverpool	26,055	25,805
Lunenburg	22,758	21,829
Middleton	20,261	19,619
New-Glasgow	76,970	79,394
New-Waterford	23,051	19,497
North-Sydney	31,050	28,817
Parrsboro	11,235	10,684
Pictou	24,669	22,371
Shelburne	15,158	14,047
Springhill	22,791	21,751
Stellarton	21,861	20,329
Sydney	177,065	185,298
Sydney-Mines	17,950	16,162
Truro	109,351	114,194
Westville	11,840	10,437
Windsor	32,456	31,252
Wolfville	24,839	23,621
Yarmouth	56,226	55,665
Totaux, Nouvelle-Écosse	**3,176,084**	**3,197,780**
Nouveau-Brunswick		
Bathurst	36,613	36,466
Campbellton	47,866	47,717
Chatham	21,676	20,781
Dalhousie	17,148	17,636
Edmundston	35,270	36,223
Fairville	23,178	[2]
Fredericton	211,698	216,170
Grand-Falls	15,818	15,893
Hartland	[1]	10,042
McAdam	10,147	[1]
Moncton	798,978	877,521
Newcastle	30,517	28,666
Saint-Jean	564,276	606,367
St-Andrews	16,684	17,056
St-Stephen	36,565	32,404
Sackville	37,682	38,622
Sussex	26,903	26,307
Woodstock	35,965	35,643
Totaux, N.-Brunswick	**2,553,072**	**2,636,766**

Province et bureau de poste	1948	1949
	$	$
Québec		
Amos	29,958	30,098
Amqui	15,195	14,865
Arvida	34,345	36,729
Asbestos	22,906	21,271
Aylmer-Est	10,282	[1]
Bagotville	12,459	15,671
Baie-Comeau	23,897	24,178
Basilique Sainte-Anne	49,752	29,986
Beauceville-Est	13,115	12,925
Beauharnois	20,428	21,507
Bedford	12,960	13,382
Berthierville	14,341	13,573
Bourlamaque	12,704	14,714
Brownsburg	11,202	10,377
Buckingham	20,047	19,048
Cap-de-la-Madeleine	27,676	35,164
Chicoutimi	104,219	114,341
Coaticook	21,771	19,639
Cowansville	18,910	19,767
Danville	10,109	[1]
Dolbeau	21,785	20,667
Donnaconna	10,732	10,449
Drummondville	74,927	82,427
East-Angus	12,424	11,642
Farnham	22,633	20,484
Gardenvale	31,571	50,662
Gaspé	18,228	16,934
Gatineau	14,979	16,282
Granby	81,910	93,414
Grand'Mère	27,419	28,005
Hull	88,890	98,926
Huntingdon	18,420	17,781
Iberville	15,064	12,851
Joliette	53,005	58,245
Jonquière-Kénogami	60,706	62,969
Knowlton	10,529	10,690
Lachute	22,860	24,007
Lac-Mégantic	22,168	22,252
La Malbaie	13,289	13,656
Laprairie	12,392	11,300
La Sarre	19,187	19,776
La Tuque	28,718	29,814
Lennoxville	23,448	22,969
Lévis	101,809	103,976
Loretteville	10,176	10,546
Louiseville	13,070	13,278
Magog	31,853	32,682
Malartic	20,144	18,943
Maniwaki	16,741	16,686
Marieville	10,018	10,341
Matane	28,504	29,140
Mont-Joli	22,626	22,924
Mont-Laurier	16,159	16,214
Montmagny	24,546	24,522
Montréal	11,169,591	11,890,889
Neuville	[1]	10,117
Nicolet	19,264	20,279
Noranda	49,443	56,889
Plessisville	20,564	21,885
Pointe-au-Pic	11,640	13,704
Port-Alfred	10,380	11,173
Québec	1,852,097	2,014,593
Richmond	17,927	16,746
Rimouski	64,543	80,959
Rivière-du-Loup	14,953	12,946
Rivière-du-Loup-Centre	10,341	11,501

[1] Moins de $10,000. [2] Compris avec Saint-Jean.

3.—Recettes brutes des bureaux encaissant $10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1948 et 1949—suite

Province et bureau de poste	1948	1949
	$	$
Québec—fin		
Rivière-du-Loup-Station	14,978	14,963
Roberval	21,591	21,661
Rock-Island	25,507	26,263
Rouyn	50,992	49,665
Sainte-Agathe-des-Monts	36,747	35,439
Sainte-Anne-de-Beaupré	15,116	15,990
Sainte-Anne-de-Bellevue	18,831	17,235
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	13,299	12,655
Saint-Félicien	11,781	12,630
Saint-Georges-de-Beauce	19,257	20,452
Saint-Hyacinthe	92,463	100,948
Saint-Jean	70,525	74,032
Saint-Jérôme	47,228	53,871
Saint-Joseph-d'Alma	18,988	18,664
Saint-Joseph-de-Beauce	11,651	11,714
Sainte-Marie-Beauce	12,834	13,591
Saint-Pascal	10,409	10,095
Saint-Raymond	10,733	10,764
Sainte-Thérèse-de-Blainville	22,896	24,249
Shawinigan-Falls	73,883	79,040
Sherbrooke	262,107	294,528
Sorel	41,515	39,037
Thetford-Mines	51,222	53,613
Trois-Rivières	183,098	192,100
Témiscamingue-Station	16,053	14,942
Trois-Pistoles	13,053	13,174
Val-d'Or	49,595	49,392
Valleyfield	48,723	50,356
Victoriaville	53,112	54,744
Waterloo	18,230	18,332
Totaux, Québec	**18,647,413**	**19,754,445**
Ontario		
Acton	18,060	16,573
Ajax	10,573	[1]
Alexandria	14,010	13,683
Alliston	11,832	12,071
Almonte	13,904	13,867
Amherstburg	23,238	24,164
Armprior	26,351	26,894
Aurora	26,292	25,780
Aylmer-Ouest	27,379	25,460
Bancroft	10,697	11,591
Barrie	86,286	91,036
Batawa	15,910	17,322
Beamsville	14,094	15,146
Belleville	154,773	173,138
Blenheim	21,711	22,138
Blind-River	14,675	14,387
Bowmanville	30,058	29,439
Bracebridge	29,236	30,049
Bradford	13,666	12,935
Brampton	58,174	67,699
Brantford	327,849	344,136
Brighton	12,145	12,227
Brockville	132,396	129,311
Burlington	44,494	42,382
Caledonia	10,268	[1]
Campbellford	20,998	19,976
Cardinal	12,012	10,946
Carleton-Place	26,740	24,739
Chapleau	16,124	16,772
Chatham	179,679	196,479
Chesley	13,391	12,181
Clinton	20,724	20,201
Cobalt	15,607	14,029
Cobourg	48,819	62,410
Cochrane	29,576	28,463
Collingwood	35,523	35,021
Cooksville	12,905	14,808
Copper-Cliff	21,590	20,762
Cornwall	120,955	129,459
Deep-River	12,375	12,165
Delhi	22,581	20,815
Dresden	12,113	12,552
Dryden	23,685	25,066
Dundas	41,511	40,223
Dunnville	34,501	37,011
Durham	10,379	10,775
Elmira	17,054	16,185
Englehart	11,116	11,258
Espanola	15,397	14,587
Essex	21,789	19,592
Exeter	16,310	17,849
Fenelon-Falls	10,191	10,537
Fergus	31,898	30,979
Forest	12,197	12,558
Fort-Érié	19,582	62,775
Fort-Érié-Nord	38,311	[2]
Fort-Frances	48,838	48,655
Fort-William	246,086	258,824
Galt	136,852	139,163
Gananoque	36,496	36,363
Georgetown	46,109	49,877
Geraldton	25,939	25,059
Goderich	34,655	33,197
Gravenhurst	26,167	25,753
Grimsby	25,166	25,283
Guelph	228,831	230,706
Hagersville	14,651	14,973
Haileybury	18,158	18,286
Haliburton	10,638	12,273
Hamilton	1,535,558	1,622,017
Hanover	23,391	22,376
Harriston	12,330	12,462
Harrow	15,191	14,681
Hawkesbury	19,907	20,811
Hearst	19,497	20,203
Hespeler	23,685	23,443
Huntsville	40,161	39,862
Ingersoll	42,437	42,063
Iroquois-Falls	11,649	12,367
Islington	21,946	[3]
Kapuskasing	37,178	35,712
Kemptville	12,625	12,348
Kenora	63,056	65,296
Kincardine	19,190	18,777
Kingston	310,707	322,952
Kingsville	25,765	23,548
Kirkland-Lake	100,596	99,414
Kitchener	349,727	352,058
Lakefield	10,945	11,396
Lansing	19,279	23,462
Leamington	55,595	54,011
Lindsay	63,919	69,291
Listowel	22,204	22,241
Little-Current	10,596	11,519
London	1,053,640	1,179,462
Malton	13,630	17,715
Marathon	13,522	13,004
Markham	[1]	10,014
Mattawa	10,021	12,844
Meaford	18,173	17,474
Merritton	16,558	16,990
Midland	43,949	41,933
Milton-West	19,913	20,361
Mitchell	11,963	11,305

[1] Moins de $10,000. [2] Compris avec Fort-Érié. [3] Compris avec Toronto.

3.—Recettes brutes des bureaux encaissant $10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1948 et 1949—suite

Province et bureau de poste	1948	1949	Province et bureau de poste	1948	1949
	$	$		$	$
Ontario—suite			**Ontario**—fin		
Morrisburg	14,358	14,510	Waterford	12,387	12,828
Mount-Forest	12,322	13,946	Waterloo	138,093	142,317
Napanee	31,338	31,460	Watford	[1]	10,012
New-Liskeard	50,897	51,189	Welland	153,455	161,904
Newmarket	36,831	35,993	Westboro	22,699	24,891
Niagara-Falls	278,690	304,209	Whitby	31,179	30,580
Niagara-on-the-Lake	17,397	21,272	Wiarton	13,734	13,217
Nipigon	12,978	17,925	Willowdale	18,093	19,268
North-Bay	140,196	144,759	Windsor	969,335	1,005,675
Norwich	11,027	10,961	Wingham	19,268	19,931
Oakville	67,624	70,904	Woodstock	115,976	123,150
Orangeville	23,112	22,840			
Orillia	93,434	97,774	**Totaux, Ontario**	**33,799,643**	**35,774,655**
Oshawa	260,720	270,767			
Ottawa	1,912,234	2,037,452			
Owen-Sound	105,549	114,940	**Manitoba**		
Paris	33,140	33,004			
Parry-Sound	37,687	36,819	Alton	[1]	10,361
Pembroke	66,280	71,706	Bissett	[1]	10,499
Penetanguishene	16,371	15,785	Boissevain	10,859	10,254
Perth	41,754	42,989	Brandon	170,656	177,545
Peterborough	253,669	276,377	Carman	14,768	15,341
Petrolia	18,185	16,577	Dauphin	44,843	44,244
Picton	37,531	38,215	Flin-Flon	43,137	42,238
Port-Arthur	199,945	204,782	Killarney	10,750	11,289
Port-Colborne	60,295	58,748	Minnedosa	16,737	15,794
Port-Credit	31,155	32,420	Morden	15,385	13,481
Port-Dalhousie	14,205	14,943	Morris	10,140	[1]
Port-Dover	14,126	14,501	Neepawa	24,670	25,052
Port-Elgin	12,992	11,986	Portage-la-Prairie	59,992	60,707
Port-Hope	46,753	49,972	Rivers	[1]	12,467
Prescott	24,871	24,195	Roblin	11,864	11,692
Preston	52,918	53,673	Russell	11,771	11,429
Red-Lake	15,539	11,465	Selkirk	22,528	21,421
Renfrew	44,671	46,288	Souris	13,378	12,626
Richmond-Hill	13,746	14,084	Steinbach	13,985	12,551
Ridgetown	15,750	16,499	Swan-River	22,679	21,969
Ridgeway	[1]	10,697	Le Pas	28,808	26,665
Rolphton	[1]	18,227	Transcona	17,586	15,787
St-Catharines	291,653	296,804	Virden	17,576	16,068
St-Mary's	26,408	25,873	Wawanesa	10,352	11,491
St-Thomas	122,981	129,859	Winkler	10,294	10,355
Sarnia	162,260	173,417	Winnipeg	5,602,725	5,898,322
Sault-Sainte-Marie	164,667	172,839			
Scarborough-Bluffs	10,551	11,747	**Totaux, Manitoba**	**7,069,102**	**7,347,269**
Schreiber	12,852	13,650			
Schumacher	24,715	24,944			
Seaforth	15,888	15,557	**Saskatchewan**		
Shelburne	10,066	[1]			
Simcoe	81,404	82,118	Assiniboia	21,560	21,136
Sioux-Lookout	22,355	21,071	Battleford	11,622	[1]
Smiths-Falls	43,491	45,889	Biggar	16,890	16,090
South-Porcupine	28,001	25,823	Broadview	10,872	10,534
Stoney-Creek	10,712	12,617	Canora	15,574	14,972
Stouffville	11,936	11,588	Estevan	34,683	33,855
Stratford	121,818	129,688	Eston	10,237	10,065
Strathroy	23,920	23,905	Gravelbourg	12,498	12,445
Sturgeon-Falls	18,623	17,865	Humboldt	25,518	25,179
Sudbury	234,962	249,058	Indian-Head	12,868	12,609
Terrace-Bay	12,110	14,201	Kamsack	16,860	15,731
Thessalon	10,557	18,495	Kerrobert	10,317	[1]
Thorold	32,142	30,821	Kindersley	16,313	15,611
Tilbury	15,197	16,388	Lloydminster	33,650	37,698
Tillsonburg	42,057	41,730	Maple-Creek	18,118	17,047
Timmins	131,162	134,277	Meadow-Lake	15,187	15,012
Toronto	16,336,273	17,645,640	Melfort	32,257	31,594
Trenton	57,755	65,224	Melville	32,692	30,066
Tweed	13,392	14,137	Moose-Jaw	210,443	211,004
Uxbridge	12,121	11,713	Moosomin	14,410	14,002
Walkerton	21,638	22,332	Nipawin	20,866	20,418
Wallaceburg	40,560	43,070	North-Battleford	71,641	77,719

[1] Moins de $10,000.

3.—Recettes brutes des bureaux encaissant $10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1948 et 1949—suite

Province et bureau de poste	1948	1949
	$	$
Saskatchewan—fin		
Prince-Albert	129,314	137,017
Regina	1,762,722	1,762,399
Rosetown	19,406	20,167
Rosthern	13,031	11,565
Saskatoon	650,552	677,226
Shaunavon	17,976	17,759
Swift-Current	77,283	78,191
Tisdale	26,836	27,256
Unity	11,828	12,789
Wadena	13,804	13,229
Watrous	11,403	10,599
Weyburn	47,749	44,667
Wilkie	15,021	14,090
Wynyard	11,830	11,265
Yorkton	77,385	79,698
Totaux, Saskatchewan	**5,427,754**	**5,349,919**
Alberta		
Athabaska	11,168	11,369
Banff	43,946	38,891
Barrhead	16,548	15,212
Blairmore	14,445	14,786
Bonnyville	[1]	10,222
Brooks	20,825	23,233
Calgary	1,366,635	1,446,995
Camrose	36,153	36,423
Cardston	19,513	18,674
Claresholm	13,870	13,140
Coaldale	11,283	[1]
Coleman	15,410	16,224
Didsbury	13,136	13,414
Drumheller	40,419	39,299
Edmonton	1,568,367	1,672,679
Eson	17,118	17,345
Fairview	10,162	[1]
Grande-Prairie	35,567	36,717
Hanna	17,954	18,055
High-River	21,362	19,802
Innisfail	18,631	18,459
Jasper	19,116	17,346
Lacombe	26,310	27,032
Leduc	15,634	16,101
Lethbridge	199,303	209,620
Macleod	16,363	15,926
Medicine-Hat	110,850	107,156
North-Edmonton	11,933	12,291
Olds	23,165	22,309
Peace-River	22,273	20,316
Pincher-Creek	16,037	16,128
Ponoka	22,719	23,645
Raymond	16,466	14,820
Red-Deer	65,755	71,076
Rocky-Mountain-House	12,437	12,968
St-Paul	13,969	13,171
Stettler	20,961	22,659
Stony-Plain	12,369	10,332
Taber	20,868	22,036
Three-Hills	19,357	22,033
Vegreville	18,607	18,817
Vermilion	22,732	22,887
Viking	10,477	10,325
Vulcan	11,697	11,950
Wainwright	14,096	14,337
Westlock	16,993	16,441
Wetaskiwin	31,584	29,784
Totaux, Alberta	**5,453,360**	**5,607,556**

Province et bureau de poste	1948	1949
	$	$
Colombie-Britannique		
Abbotsford	32,481	33,706
Alberni	20,005	18,337
Armstrong	17,440	16,490
Brighouse	[1]	10,855
Campbell-River	14,780	15,774
Chemainus	12,806	12,724
Chilliwack	75,671	74,256
Cloverdale	28,399	30,109
Courtenay	38,629	38,505
Cranbrook	37,982	38,883
Creston	22,853	23,307
Cumberland	11,770	10,858
Dawson-Creek	34,183	31,004
Duncan	64,471	63,871
Fernie	22,330	21,607
Fort-St-John	12,674	13,245
Ganges	11,673	11,460
Grand-Forks	18,183	16,026
Greenwood	10,860	[1]
Haney	23,190	25,024
Hope	12,880	12,898
Kamloops	100,150	104,975
Kelowna	119,484	124,511
Kimberley	33,227	35,722
Ladner	17,729	19,026
Ladysmith	17,017	17,296
Langley-Prairie	29,073	30,195
Merritt	10,272	[1]
Mission-City	36,859	37,909
Nanaïmo	100,050	106,160
Nelson	91,184	95,122
New-Denver	10,111	10,105
New-Westminster	372,269	376,683
Ocean-Falls	17,451	16,469
Oliver	23,821	23,346
Osoyoos	13,336	12,352
Parksville	10,047	10,528
Penticton	78,611	83,794
Port-Alberni	55,730	56,955
Port-Coquitlam	12,075	12,831
Powell-River	30,507	28,430
Prince-George	59,908	61,709
Prince-Rupert	75,972	75,877
Princeton	16,302	17,118
Qualicum-Beach	11,040	11,430
Quesnel	17,864	18,875
Revelstoke	28,665	25,752
Rossland	22,896	20,789
Salmon-Arm	26,138	26,196
Sardis	14,455	12,100
Sidney	20,381	21,077
Smithers	13,942	14,744
Steveston	10,437	10,297
Trail	95,497	97,830
Vancouver	4,758,603	4,901,262
Vernon	98,909	92,382
Victoria	1,035,268	1,074,284
Wells	11,325	[1]
West-Summerland	16,465	16,805
Westview	13,021	13,739
White-Rock	25,488	26,095
Williams-Lake	14,128	14,440
Totaux, Colombie-Brit.	**9,091,989**	**9,294,559**

[1] Moins de $10,000.

3.—Recettes brutes des bureaux encaissant $10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1948 et 1949—fin

Province et bureau de poste	1948	1949	Province et bureau de poste	1948	1949
	$	$		$	$
Yukon			**Sommaire par province**		
Dawson	14,759	14,662	Île du Prince-Édouard	340,471	343,093
Whitehorse	34,167	33,958	NouvelleÉ-cosse	3,176,084	3,197,780
			Nouveau-Brunswick	2,553,072	2,636,766
Totaux, Yukon	**59,154**	**59,319**	Québec	18,647,413	19,754,445
			Ontario	33,799,643	35,774,655
			Manitoba	7,069,102	7,347,269
			Saskatchewan	5,427,754	5,349,919
			Alberta	5,453,360	5,607,556
Territoires du Nord-Ouest			Colombie-Britannique	9,091,989	9,294,559
			Yukon et T.N.-O.	103,721	101,058
			Totaux	**85,662,609**	**89,407,100**
Yellowknife	30,864	28,609			
			Pourcentage de toutes recettes postales	93·5	99·7
Totaux, Terr. du N.-O.	**44,567**	**41,739**			

Affranchissement.—Les recettes nettes inscrites au tableau **2** découlent principalement de l'affranchissement. La valeur brute des timbres-poste, des cartes postales affranchies, etc., vendus au cours des cinq dernières années financières est de $53,250,630 en 1945, $52,135,846 en 1946, $55,263,063 en 1947, $56,303,157 en 1948 et $56,317,570 en 1949. La recette du port payé en numéraire est de $20,498,106 en 1945, $23,252,162 en 1946, $24,312,374 en 1947, $28,959,194 en 1948 et $33,315,148 en 1949.

Section 2.—Services postaux auxiliaires

Les services postaux auxiliaires comprennent l'émission de mandats et bons de poste et les facilités de la Caisse d'épargne postale. En 1868, les 515 bureaux ayant le service des mandats de poste en ont émis pour $3,342,574; les tableaux suivants montrent l'importance du service ces dernières années. Des tableaux statistiques sur les dépôts dans les caisses d'épargne et les opérations de la Caisse d'épargne postale paraissent au chapitre sur le régime bancaire et le régime monétaire.

4.—Opérations du service de mandats de poste, années terminées le 31 mars 1940-1949

NOTA.—Les chiffres de 1868-1939 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaires* précédents, à compter de celui de 1911.

Année	Bureaux de mandats au Canada	Mandats émis au Canada	Valeur des mandats émis au Canada	Payables		Valeur des mandats émis en d'autres pays et payables au Canada
				Au Canada	En d'autres pays	
	nombre	nombre	$	$	$	$
1940	7,103	15,161,896	156,340,540	148,560,567	7,779,973	5,578,250
1941	7,117	16,119,586	173,565,550	168,548,852	5,016,698	5,700,036
1942	7,198	17,465,646	205,675,481	202,102,135	3,573,346	5,913,324
1943	7,306	18,627,228	236,925,920	233,004,136	3,921,784	6,887,250
1944	7,362	19,554,760	262,297,331	256,630,949	5,666,382	8,440,436
1945	7,406	20,742,643	281,890,291	276,704,712	5,185,579	8,467,849
1946	7,377	22,031,756	290,933,503	285,574,174	5,359,329	8,732,635
1947	7,416	25,184,900	329,557,703	321,728,205	7,829,498	9,150,238
1948	7,546	27,705,523	370,232,987	359,633,658	10,599,329	7,722,585
1949	7,614	28,851,065	415,703,754	409,167,635	6,536,119	7,410,014

5.—Mandats de poste, par province, et totaux des bons de poste, années terminées le 31 mars 1945-1949

Détail et province	1945	1946	1947	1948	1949
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Bureaux d'émission—					
Île du Prince-Édouard	77	75	75	76	77
Nouvelle-Écosse	503	492	497	502	506
Nouveau-Brunswick	352	345	342	343	343
Québec	1,673	1,693	1,711	1,762	1,788
Ontario	1,787	1,771	1,775	1,801	1,811
Manitoba	521	512	523	528	538
Saskatchewan	1,076	1,085	1,088	1,094	1,095
Alberta	783	783	781	794	800
Colombie-Britannique	627	615	618	640	650
Yukon	7	6	6	6	6
Totaux	**7,406**	**7,377**	**7,416**	**7,546**	**7,614**
Mandats émis—					
Île du Prince-Édouard	181,925	202,585	220,406	223,041	232,081
Nouvelle-Écosse	1,551,930	1,579,451	1,634,474	1,817,377	1,884,410
Nouveau-Brunswick	888,135	982,667	1,110,518	1,353,702	1,399,023
Québec	4,094,144	4,551,564	5,399,122	5,992,709	6,280,065
Ontario	5,067,895	5,306,932	6,065,536	6,906,321	7,551,610
Manitoba	1,372,181	1,451,187	1,654,409	1,845,596	1,901,814
Saskatchewan	3,206,092	3,337,426	3,757,123	3,827,780	3,672,518
Alberta	2,225,240	2,301,525	2,649,306	2,724,677	2,817,417
Colombie-Britannique	2,118,494	2,293,385	2,666,225	2,979,418	3,072,016
Yukon	36,607	25,034	27,781	34,902	40,111
Totaux	**20,742,643**	**22,031,756**	**25,184,900**	**27,705,523**	**28,851,065**
Valeur des mandats émis—	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	2,073,992	2,210,312	2,406,466	2,527,623	2,762,235
Nouvelle-Écosse	19,979,308	20,028,800	19,860,591	21,088,234	23,294,567
Nouveau-Brunswick	11,696,243	13,156,393	14,735,693	16,116,942	17,661,065
Québec	49,444,308	55,045,230	66,017,162	76,889,175	86,113,618
Ontario	66,711,629	68,666,973	77,347,614	91,512,464	107,616,402
Manitoba	19,261,874	20,012,714	22,685,194	24,247,664	27,320,061
Saskatchewan	51,823,081	50,088,498	55,194,946	57,016,049	59,822,985
Alberta	32,006,669	31,612,167	36,615,021	39,533,100	44,478,111
Colombie-Britannique	28,133,282	29,633,771	34,161,178	40,564,045	45,789,065
Yukon	759,905	478,645	533,835	737,689	845,645
Totaux	**281,890,291**	**290,933,503**	**329,557,700**	**370,232,985**	**415,703,764**
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Mandats payés—					
Île du Prince-Édouard	74,787	75,530	84,645	92,920	93,619
Nouvelle-Écosse	1,103,218	1,103,849	1,237,002	1,473,275	1,531,345
Nouveau-Brunswick	1,108,460	1,306,305	1,382,115	1,587,488	1,671,981
Québec	3,400,610	3,618,392	4,201,132	4,728,245	5,003,893
Ontario	6,527,068	6,927,770	7,866,535	8,761,204	9,575,107
Manitoba	3,460,394	3,692,263	4,038,298	4,318,264	4,431,150
Saskatchewan	2,390,083	2,442,250	2,833,207	2,923,866	2,818,397
Alberta	1,069,728	1,095,306	1,217,371	1,304,699	1,334,668
Colombie-Britannique	1,341,388	1,428,945	1,618,987	1,910,293	2,045,231
Yukon	4,484	3,659	3,644	4,443	4,719
Totaux	**20,480,220**	**21,694,269**	**24,482,936**	**27,104,697**	**28,510,110**
Valeur des mandats payés—	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	1,230,365	1,201,480	1,311,873	1,429,711	1,489,373
Nouvelle-Écosse	14,873,539	15,012,999	16,351,347	18,307,587	20,725,814
Nouveau-Brunswick	13,198,115	15,511,658	17,073,577	18,029,190	20,378,862
Québec	45,558,238	49,464,662	57,271,560	66,846,378	75,409,630
Ontario	82,783,810	85,445,872	95,128,575	108,809,663	127,976,603
Manitoba	46,285,830	46,728,702	50,828,039	55,088,801	63,386,122
Saskatchewan	37,445,812	36,838,841	41,943,858	44,017,374	45,595,118
Alberta	20,822,987	20,480,915	22,880,059	25,061,187	27,307,285
Colombie-Britannique	22,536,366	22,928,481	25,421,174	30,211,455	35,040,497
Yukon	110,905	97,544	93,069	119,520	128,038
Totaux	**284,845,967**	**293,711,154**	**328,303,131**	**367,920,866**	**417,437,342**
Bons de poste—					
Totaux payés.....nomb.	16,852,629	9,940,481	8,335,143	7,742,159	8,828,556
Valeur totale, y compris bons postaux d'appoint..... $	27,381,373	26,840,747	22,324,040	19,530,959	29,778,447

PARTIE IX.—LA PRESSE

Les tableaux de la présente partie se fondent sur les renseignements obtenus de la *Canadian Advertising*. La réunion des données sur le tirage a présenté une difficulté sérieuse. Dans le cas des quotidiens, il est relativement facile d'obtenir des chiffres dignes de foi sur le tirage car, dans leur propre intérêt, ces journaux s'adaptent et souscrivent aux exigences du Bureau de vérification du tirage. En ce qui concerne ces journaux, les chiffres des "paiements nets" du Bureau de vérification du tirage sont utilisés. Il est difficile, par contre, d'obtenir un chiffre sûr du tirage de plusieurs hebdomadaires qui ne sont pas membres du Bureau de vérification. Dans leur cas on utilise le tirage total (payant et gratuit) lorsque ces chiffres sont corroborés par des déclarations sous serment ou d'autres états dignes de foi.

L'expression "tirage vérifié" apparaît souvent dans les rapports fournis par les hebdomadaires. La signification exacte de cette expression est douteuse. Dans certains cas, le "tirage vérifié" vise probablement les abonnements effectivement payés, tandis que dans d'autres il peut comprendre aussi le tirage gratuit plus ou moins vérifié. Il serait donc peu sage de grouper tous ces chiffres du tirage. Cependant, comme il est impossible de ne pas tenir compte du "tirage vérifié", les journaux qui en font rapport figurent séparément au tableau **5**.

Quant au tirage des revues, c'est le tirage net établi d'après les rapports des propriétaires au Bureau de vérification (y compris les ventes en gros) qui est utilisé. Dans les cas assez peu nombreux où ce chiffre n'est pas connu, le tirage déclaré sous serment ou le tirage minimum signalé par les propriétaires est utilisé.

Quotidiens.—Les quotidiens se divisent au Canada en trois groupes principaux: de langue anglaise, de langue française et de langues étrangères. Les quotidiens français ont, comme il faut s'y attendre, un fort tirage dans la province de Québec et certains des plus importants y paraissent depuis plus de 60 ans. Dix des onze journaux de langue française sont publiés dans le Québec et l'autre, dans l'Ontario. Les centres urbains de 20,000 âmes ou plus absorbent plus de 93 p. 100 du tirage global des quotidiens de langue anglaise et de langue française.

Hebdomadaires*.—Les hebdomadaires sont un peu plus répandus; les villes de 20,000 âmes ou plus absorbent 61 p. 100 seulement du tirage déclaré des hebdomadaires de langue anglaise (non le tirage "vérifié" indiqué au tableau **5**) et environ 80 p. 100 du tirage des hebdomadaires de langue française. Le Canada compte un bon nombre d'hebdomadaires de langues étrangères. En 1948, ces journaux ont un tirage déclaré de 204,143 exemplaires, dont 70,401 en langue ukrainienne, 37,874 en langue allemande, 28,262 en judéo-allemand (yiddish) et 16,425 en polonais.

Autres publications et périodiques.—La tableau **7** donne le nombre de publications, autres que les journaux, paraissant au Canada. Les revues et périodiques mensuels et hebdomadaires accusent le plus fort tirage, tandis que les publications consacrées au foyer, à la vie sociale et au bien-être public, aux sujets agricoles et ruraux, aux questions religieuses, commerciales, industrielles et autres sujets connexes sont les plus populaires.

* Comprend un très petit nombre de journaux publiés deux ou trois fois par semaine.

1.—Nombre et tirage[1] estimatifs des quotidiens et hebdomadaires[2] de langue anglaise qui font rapport, par province, 1946-1948

NOTA.—Les chiffres de 1938 à 1945 figurent à la p. 822 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Province	1946				1947				1948			
	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Î.P.-É.	2	16,125	2	6,875	2	17,154	2	4,119	2	17,370	2	4,116
N.-É.	7	149,251	28	66,050	7	151,990	28	67,742	7	155,864	28	69,672
N.-B.	3	58,153	20	39,268	3	61,556	15	40,752	4	63,140	15	41,408
Qué.	5	237,793	25	106,716	5	249,606	25	124,379	5	260,811	26	134,380
Ont.	36	1,253,336	247	407,360	37	1,322,131	239	400,752	37	1,362,732	244	419,359
Man.	4	140,900	62	64,381	5	150,527	61	63,617	6	179,157	65	66,173
Sask.	4	77,360	134	117,795	4	82,344	138	116,695	4	83,553	138	126,913
Alb.	6	135,446	87	86,239	6	140,486	91	89,512	6	152,578	99	95,858
C.-B.	11	313,038	68	140,355	10	318,372	77	154,795	10	345,932	78	160,052
Yukon et T.N.-O.	—	...	3	1,812	—	...	3	1,932	—	...	3	2,382
Canada	**78**	**2,381,402**	**682**	**2,161,009**	**79**	**2,494,166**	**684**	**2,275,237**	**81**	**2,621,137**	**705**	**2,476,988**

[1] Non déclaré dans tous les cas. [2] Comprennent des journaux publiés trois fois par semaine et des éditions nationales de journaux publiées en fin de semaine.

2.—Nombre et tirage[1] estimatifs des quotidiens et hebdomadaires[2] de langue française qui font rapport, par province, 1946-1948

NOTA.—Les chiffres de 1938 à 1945 figurent à la p. 823 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Province	1946				1947				1948			
	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Î.P.-É.	—	...	—	...	—	...	—	...	—	...	—	...
N.-É.	—	...	1	1,377	—	...	1	1,422	—	...	1	1,473
N.-B.	—	...	2	12,567	—	...	2	11,727	—	...	2	11,727
Qué.	10	521,730	88	305,056	10	551,424	89	348,119	10	560,433	94	407,805
Ont.	1	23,432	2	4,120	1	23,287	2	4,120	1	24,605	2	4,120
Man.	—	...	1	7,981	—	...	1	8,470	—	...	1	8,833
Sask.	—	...	1	886	—	...	1	914	—	...	1	914
Alb.	—	...	1	3,673	—	...	1	3,673	—	...	1	3,673
C.-B.	—	...	—	...	—	...	—	...	—	...	—	...
Totaux	**11**	**545,162**	**102**	**1,173,035**	**11**	**574,711**	**103**	**1,238,966**	**11**	**585,038**	**109**	**1,356,625**

[1] Non déclaré dans tous les cas. [2] Comprennent des éditions nationales de journaux publiées en fin de semaine.

3.—Nombre et tirage estimatifs des quotidiens et hebdomadaires de langue anglaise qui font rapport, centres urbains de 20,000 habitants ou plus, 1947 et 1948

NOTA.—Les chiffres de 1945 et 1946 figurent à la p. 788 de l'*Annuaire* de 1947.

Centre urbain	Recensement de 1941	1947				1948			
	Ménages	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Montréal	203,685	3	235,222	4	347,766[1]	3	246,706	7	608,932[2]
Toronto	175,736	4	741,449	3	925,562[3]	4	764,942	3	925,150[3]
Vancouver	80,826	3	256,712	1	3,750	3	280,386	2	8,803[3]
Winnipeg	59,607	2	142,647	1	4,274	3	171,099	1	5,202
Hamilton	43,076	1	67,371	—	...	1	71,176	—	...
Ottawa	35,601	2	105,684	—	...	2	101,862	—	...
Québec	28,170	1	5,105	—	...	1	4,939	—	...
Windsor	26,126	1	62,739	—	...	1	64,441	—	...
Edmonton	24,700	2	61,796	1	2,000	2	70,550	1	2,000
Calgary	25,387	2	64,218	—	...	2	67,009	—	...
London	21,050	1	65,506	—	...	1	69,062	—	...
Halifax	15,089	2	120,167	—	...	2	115,706	—	...
Verdun	16,184	—	...	2	25,706[4]	—	...	2	27,575[4]
Regina	15,390	1	39,604	1	2,016	1	40,108	1	2,487
Saint-Jean (N.-B.)	12,241	1	44,146	1	5,250	1	45,005	1	5,300
Victoria	13,236	2	41,425	1	25,529[5]	2	42,492	1	26,951[5]
Saskatoon	11,461	1	29,588	—	...	1	30,374	—	...
Trois-Rivières	7,688	—	...	1	3,810	—	...	1	3,810
Sherbrooke	7,770	1	9,279	1	3,000	1	9,166	1	3,329
Kitchener	9,215	1	19,762	—	...	1	19,990	—	...
Hull	6,427	—	...	—	...	—	...	—	...
Sudbury	7,685	1	13,275	—	...	1	13,975	—	...
Brantford	8,543	1	15,716	—	...	1	17,289	—	...
Fort-William	6,763	1	11,689	—	...	1	11,959	—	...
St-Catharines	8,008	1	16,216	—	...	1	16,918	—	...
Kingston	7,226	1	16,706	—	...	1	17,271	—	...
Oshawa	6,837	1	8,061	1	3,500	1	8,211	1	3,500
Timmins	6,691	1	11,605	1	2,897	1	11,659	1	3,089
Sydney	5,703	1	22,483	—	...	1	23,807	—	...
Sault-Sainte-Marie	6,307	1	8,948	—	...	1	9,736	—	...
Peterborough	6,364	1	13,498	1	4,924	1	14,234	1	6,002
Glace-Bay	4,828	1	...	—	...	1	4,280	—	...
Port-Arthur	5,920	1	10,241	—	...	1	10,356	—	...
Guelph	5,939	1	11,091	—	...	1	11,637	—	...
Moncton	5,121	1	17,410	—	...	1	18,135	—	...
New-Westminster	5,806	1	6,535	2	8,009	1	8,635	2	5,279
Moose-Jaw	5,424	1	7,701	—	...	1	7,873	—	...
Niagara-Falls	5,235	1	9,521	—	...	1	9,969	—	...
Shawinigan-Falls	3,820	—	...	2	4,700[4]	—	...	2	4,727[4]
Lachine	4,258	—	...	1	7,025[6]	—	...	—	...

[1] Comprend une édition nationale publiée en fin de semaine et une édition du samedi. [2] Comprend deux éditions nationales publiées en fin de semaine. [3] Comprend une édition nationale publiée en fin de semaine. [4] Comprend un journal bilingue. [5] Édition du samedi. [6] Journal bilingue.

4.—Nombre et tirage estimatifs des quotidiens et hebdomadaires de langue française qui font rapport, centres urbains de 20,000 habitants ou plus, 1947 et 1948

NOTA.—Les chiffres de 1945 et 1946 figurent à la p. 789 de l'*Annuaire* de 1947.

Centre urbain	Recensement de 1941	1947				1948			
	Ménages	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Montréal	203,685	5	315,234	8	890,521[1]	5	320,375	13	995,580[1]
Winnipeg	59,607	—	...	1	8,470	—	...	1	8,833
Ottawa	35,601	1	23,287	—	...	1	24,605	—	...
Québec	28,170	2	197,264	1	17,500	2	197,649	1	17,500
Edmonton	24,700	—	...	1	3,673	—	...	1	3,673
Trois-Rivières	7,688	1	18,245	2	6,190	1	20,274	2	6,335
Sherbrooke	7,770	1	15,195	1	27,737	1	16,808	1	27,737
Hull	6,427	—	...	2	7,106	—	...	2	7,106
Sudbury	7,685	—	...	1	1,975	—	...	1	1,975
Moncton	5,121	—	...	1	8,294	—	...	1	8,294
Shawinigan-Falls	3,820	—	...	5	16,427	—	...	5	16,393

[1] Comprend 2 éditions du samedi et une du dimanche.

5.—Tirage[1] vérifié des hebdomadaires urbains de langue anglaise[2], 1946-1948

NOTA.—Les chiffres de 1938 à 1945 figurent à la p. 825 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Province et ville	1946		1947		1948	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Québec—						
Montréal	1	16,000	1	16,000	1	18,000
Westmount	1	7,500	—	...	—	...
Autres	2	15,000	2	15,000	—	...
Ontario—						
Hamilton	1	28,500	1	28,500	2	46,650
London	1	20,000	1	25,000	1	25,000
Toronto	13	97,650	14	101,150	16	101,350
Autres	11	54,275	10	33,925	8	18,225
Manitoba—						
Winnipeg	3	58,710	3	59,060	3	59,060
Saskatchewan—						
Moose-Jaw	1	6,015	1	6,200	—	...
Alberta—						
Edmonton	2	10,354	1	7,854	1	7,854
Colombie-Britannique—						
Vancouver	5	27,450	5	26,700	5	26,700
Autres	2	4,450	2	4,450	1	1,500

[1] Non déclaré dans tous les cas. [2] En outre, un journal de langue française déclare un tirage vérifié de 15,000 en 1946-1948.

6.—Nombre et tirage estimatifs des hebdomadaires de langues étrangères, 1946-1948

NOTA.—Les chiffres de 1938 à 1945 figurent à la p. 826 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Langue	1946		1947		1948	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Allemand	7	32,635	6	36,070	6	37,874
Bulgare	1	1,000	1	1,000	1	1,000
Finnois	2	7,600	2	7,900	2	8,000
Hongrois	1	3,450	1	3,450	1	3,450
Islandais	3	13,425	3	13,425	3	13,425
Japonais	—	...	—	...	1	3,170
Lithuanien	1	...	1	..	1	..
Norvégien	1	6,422	1	6,422	1	4,820
Polonais	3	15,091	3	15,566	3	16,425
Slovaque	1	2,500	1	2,500	1	2,500
Suédois	3	13,099	3	13,099	4	11,371
Ukrainien	6	64,937	7	65,791	7	70,401
Yiddish	3	28,262	3	28,262	3	28,262
Yougoslave	1	2,500	1	3,445	1	3,445

7.—Nombre et tirage estimatifs des revues et publications connexes qui font rapport, selon le genre, 1946-1948

NOTA.—Les chiffres de 1938 à 1945 figurent à la p. 827 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Genre	1946			1947			1948		
	Énumérées	Faisant rapport		Énumérées	Faisant rapport		Énumérées	Faisant rapport	
	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Nombre	Tirage
Agriculture et vie rurale	44	33	1,847,286	46	39	2,009,920	46	41	2,090,584
Arts, métiers et professions	16	11	76,351	18	14	122,615	10	9	137,428
Construction	20	19	101,091	21	19	106,510	20	19	108,753
Éducation	31	25	200,336	37	31	251,074	32	27	227,034
Finances et assurance	18	6	56,101	16	6	61,343	15	4	45,717
Gouvernement et services de l'État	18	10	170,549	17	10	173,663	20	15	192,999
Foyer, vie sociale et bien-être	47	39	2,585,665	47	41	2,912,073	47	40	2,654,892
Travail	22	16	305,613	22	16	342,343	20	12	293,681
Pharmacie et médecine	25	19	67,229	25	21	85,375	25	20	71,661
Religion	39	38	684,459	40	36	693,639	37	37	679,478
Services et répertoires d'adresses	32	17	71,905	47	32	154,554	49	40	191,471
Sports et loisirs	23	14	176,422	29	19	237,393	31	25	275,298
Commerce, industrie et autres publications connexes	140	110	471,194	147	131	590,822	148	132	538,010
Transport et voyages	26	24	173,309	30	25	149,757	28	25	159,723
Divers	20	19	251,186	23	20	200,934	51	49	639,949
Totaux	**521**	**400**	**7,238,606**	**565**	**460**	**8,092,015**	**579**	**495**	**8,306,678**

CHAPITRE XXI.—COMMERCE INTÉRIEUR

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Mouvement et vente des denrées	882
Section 1. Commerce des grains	883
Sous-section 1. Organismes d'État chargés de réglementer le commerce des grains ou de lui venir en aide	
Sous-section 2. Distribution, entreposage et inspection des céréales	883
Section 2. Ventes de bestiaux	887
Section 3. Entreposage ordinaire et frigorifique	889
Sous-section 1. Entreposage autorisé des grains	890
Sous-section 2. Entrepôts frigorifiques et entreposage des vivres	891
Sous-section 3. Entreposage du pétrole et des produits du pétrole	896
Sous-section 4. Entreposage général	898
Sous-section 5. Entreposage d'accise et entreposage des vins	899
Section 4. Établissements de commerce et de services	902
Sous-section 1. Résultats du recensement du commerce de 1941	902
Sous-section 2. Statistique courante du commerce et des services	904
Section 5. Le mouvement coopératif au Canada	918
Section 6. Consommation alimentaire	923
Section 7 Échanges interprovinciaux	928
Partie II.—Aide et réglementation gouvernementales relatives au commerce intérieur	929
Section 1. Réglementation relative à la distribution et au commerce, 1948-1949	929
Section 2. Standards de commerce	929
Sous-section 1. Normes des marchandises	930
Sous-section 2. Poids et mesures	930
Sous-section 3. Inspection de l'électricité et du gaz	930
Section 3. Coalitions nuisibles au commerce	931
Section 4. Brevets d'invention, droits d'auteur et marques de commerce	933
Section 5. Primes et subventions	936
Section 6. Régie et vente des boissons alcooliques	936
Partie III.—Faillites commerciales	939
Section 1. Faillites industrielles et commerciales, d'après des sources privées	940
Section 2. Faillites commerciales, d'après la documentation du Bureau fédéral de la statistique	943
Section 3. Administration des biens des faillis	945

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

PARTIE I.—MOUVEMENT ET VENTE DES DENRÉES

L'orientation différente de l'essor économique dans les diverses régions du Canada et la variété des ressources des diverses parties du pays ont déterminé un vaste échange de produits. La dispensation des marchandises et des services nécessaires à une population clairsemée de 13,636,000 habitants (1er sept. 1949) occasionne une plus forte dépense d'énergie économique que la poursuite du volumineux commerce canadien avec l'étranger, si élevée que soit dans ce domaine la position du Canada parmi les pays du monde.

Le commerce intérieur est vaste et compliqué: il comprend toute valeur ajoutée aux denrées échangées, à l'intérieur des provinces et d'une province à l'autre, par les agences et services d'emmagasinage, de distribution et de vente tels que les chemins de fer, les lignes de navigation, les entrepôts, les magasins de gros et de détail, les institutions financières, etc. Dans son sens large, il embrasse divers services professionnels et personnels, y compris ceux qui ont pour objet de divertir le public, comme les théâtres, les sports, etc. Les aspects de ce vaste domaine ne sont pas tous étudiés ici, mais partout où cela est possible le lecteur est renvoyé aux sujets connexes traités dans d'autres chapitres. La nécessité d'étudier les différents sujets sous divers aspects détermine la disposition de la matière dans un ouvrage comme l'*Annuaire*. Le lecteur fera bien de consulter l'Index.

Section 1.—Commerce des grains

Sous-section 1.—Organismes d'État chargés de réglementer le commerce des grains ou de lui venir en aide

Les organismes qui régissent le commerce des grains au Canada sont: la Commission canadienne des grains, qui applique la loi des grains du Canada, 1930; la Commission canadienne du blé, qui fonctionne en vertu de la loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. Un exposé de l'organisation et des fonctions de la Commission canadienne des grains a paru aux pp. 488-489 de l'*Annuaire* de 1941. L'*Annuaire* de 1939 contient un article sur l'activité de la Commission du blé. La matière a été mise à jour dans l'édition de 1947 et dans celle de 1948-1949.

Sous-section 2.—Distribution, entreposage et inspection des céréales*

Pendant les deux dernières années, l'écoulement du blé accuse une diminution, tombant de 503,100,000 boisseaux en 1945-1946 à 401,200,000 boisseaux en 1946-1947 et à 351 millions de boisseaux en 1947-1948. La réduction des quantités données en nourriture aux bestiaux, la baisse de la consommation de farine au pays et la diminution des quantités employées dans l'industrie constituent les principales causes du fléchissement de la consommation domestique, qui tombe de 179,200,000 boisseaux en 1943-1944 à 156 millions en 1947-1948. Les exportations ont également baissé de façon marquée, soit de 340 millions de boisseaux en 1945-1946 à 195 millions en 1947-1948.

Le report, qui était très élevé durant la guerre, descend au faible niveau de 77,700,000 boisseaux le 31 juillet 1949.

1.—Production, importations, exportations et consommation domestique de blé et de farine de blé, campagnes terminées le 31 juillet 1943-1948

(Millions de boisseaux)

Détail	1942-1943	1943-1944	1944-1945	1945-1946	1946-1947	1947-1948
Report, 1er août	423·8	594·6	356·5	258·1	73·6	86·1
Production	556·6	284·5	416·6	318·5	413·7	341·8
Importations	—	0·4	0·4	0·1	[1]	0·8
Totaux, approvisionnements	**980·4**	**879·5**	**773·5**	**576·7**	**487·3**	**428·7**
Exportations	214·7	343·8	342·9	340·1	239·4	195·9
Consommation domestique	171·1	179·2	172·5	163·0	161·8	156·0
Totaux, vente	**385·8**	**523·0**	**515·4**	**503·1**	**401·2**	**351·0**
Report, 31 juillet	594·6	356·5	258·1	73·6	86·1	77·7

[1] Moins de 100,000 boisseaux.

Le commerce domestique et les exportations des cinq principales céréales du Canada sont indiqués assez en détail au tableau 2. Les exportations de blé, d'avoine et d'orge sont sensiblement moins considérables qu'en 1946-1947, tandis que le seigle et la graine de lin accusent une augmentation. L'alimentation du bétail et des vollailles requiert chaque année d'importantes quantités de céréales; environ 450 millions de boisseaux ont été consommés de cette façon en 1947-1948.

* Revisé à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique.

2.—Distribution des récoltes canadiennes de céréales, année terminée le 31 juillet 1948

(Millions de boisseaux)

Détail	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin
Report, 1er août 1947	86·1	69·5	28·8	0·7	0·8
Production de 1947	341·8	278·7	141·4	13·2	12·3
Importations[1]	0·8	[1]	[1]	1·5	[1]
Totaux, approvisionnements	**428·7**	**348·2**	**170·2**	**15·4**	**13·1**
Exportations exprimées en céréales[2]	195·0	10·2	3·6	10·2	1·8
Consommation domestique—					
Consommation humaine	48·6	4·1	0·3	0·1	—
Provende animale et déchets	73·6	259·0	112·2	1·4	1·0
Semences	33·0	26·9	10·8	2·3	1·2
Emploi industriel	0·1	—	11·8	0·5	5·7
Perte au cours du transport et du séchage	0·7	0·1	0·1	—	—
Totaux, écoulement	**351·0**	**300·3**	**138·8**	**14·5**	**9·7**
Report, 31 juillet 1948	77·7	47·9	31·4	0·9	3·4

[1] Moins de 100,000 boisseaux. [2] Les exportations et les importations de blé, d'avoine, d'orge et de seigle comprennent respectivement la farine exprimée en blé, l'avoine roulée exprimée en avoine, le malt exprimé en orge et la farine de seigle exprimée en seigle.

Programme de vente des céréales en 1948-1949.—La production et les approvisionnements mondiaux de vivres sont sensiblement plus élevés en 1948-1949 que l'année précédente, et l'excédent exportable de céréales est le plus considérable depuis plusieurs années. Comme la production de céréales de 1948 dépasse le niveau d'avant-guerre ou s'en rapproche dans presque toutes les régions, la pénurie sérieuse d'après-guerre se trouve atténuée. En conséquence, la plupart des pays suppriment le rationnement du pain et toutes les céréales baissent.

La récolte de blé au Canada s'établit en 1948 à 393 millions de boisseaux; les exportations de blé et de farine exprimée en blé durant la campagne agricole terminée le 31 juillet 1949 atteignent 231,600,000 boisseaux et le report au 31 juillet est de 98,700,000 boisseaux.

Blé.—En 1948-1949, la Commission du blé continue d'être le seul acheteur du blé de l'Ouest canadien. Un paiement initial de $1·75 le boisseau, blé n° 1 Nord en magasin à Fort-William, a été versé aux producteurs et des certificats de participation leur ont été remis. En vertu des dispositions de l'accord anglo-canadien au sujet du blé, le Canada a fourni 140 millions de boisseaux de blé et de farine au cours de la campagne 1948-1949.

Le prix fait au Royaume-Uni est de deux dollars le boisseau, n° 1 Nord en magasin à Fort-William, plus 5c. le boisseau pour frais de transport. Au cours de la campagne, le prix domestique a été porté à deux dollars le boisseau, plus 5 cents pour frais de transport. Le prix moyen pondéré du blé et du blé à farine vendus aux pays autres que le Royaume-Uni durant la campagne est de $2·23 le boisseau.

Un accord international concernant le blé a été conclu en 1949 et le 1er juillet 22 pays l'avaient ratifié. La date de l'entrée en vigueur de l'accord avait été fixée au 1er d'août 1949, mais un délai a été accordé jusqu'au 31 octobre afin de permettre à d'autres pays d'y adhérer. L'accord primitif portait achat de 456 millions de

boisseaux, mais ce chiffre ne sera atteint qu'avec le concours de tous les pays importateurs signataires du pacte. L'accord vaut pour quatre ans. Les prix maximum et minimum sont déterminés pour chaque année: $1·50 à $1·80 en 1949-1950; $1·40 à $1·80 en 1950-1951; $1·30 à $1·80 en 1951-1952; et $1·20 à $1·80 en 1952-1953. Ces prix sont fixés en monnaie canadienne, au boisseau, et conformément à l'ordonnance sur la parité du dollar canadien du 15 mars 1949, pour le blé n° 1 Nord en magasin à Fort-William. La part du Canada aux exportations garanties, basée sur les 456 millions de boisseaux d'importations garanties, s'établit à 203 millions de boisseaux. Ce chiffre peut être réduit si certains pays importateurs ne ratifient pas l'accord.

Céréales secondaires.—La Commission canadienne du blé a continué de soutenir les prix de l'avoine et de l'orge au cours de la campagne agricole de 1948-1949 Le 9 juillet 1948, le gouvernement annonçait le paiement de 5c. le boisseau pour l'avoine et de 11c. le boisseau pour l'orge livrées et vendues par les producteurs de l'Ouest du 1er août au 21 octobre 1947, alors que le prix de ces céréales était débloqué. On a distribué en tout $5,111,529. Les compagnies d'élévateurs ont aussi effectué des versements d'ajustement.

Il a été annoncé le 7 mars 1949 que la Commission canadienne du blé distribuerait $8,672,233 aux producteurs de l'Ouest qui avaient livré de l'avoine et de l'orge en 1947-1948. Cette somme constituait le surplus accumulé dans la caisse de péréquation; les versements s'établissaient à 5·881c. le boisseau pour l'avoine et à 6·789c. le boisseau pour l'orge.

Capacité des élévateurs à grains autorisés.—Le 1er décembre 1948, la capacité totale des élévateurs à grains autorisés s'établit à 486 millions de boisseaux, contre 482 millions en 1947. Les élévateurs ruraux de l'Ouest et leurs annexes, dont la capacité est de 265 millions de boisseaux, peuvent emmagasiner plus de la moitié de ce volume. La capacité d'emmagasinage des grains à la tête des Grands lacs est de 80 millions de boisseaux; les ports du littoral de l'Ouest, du Saint-Laurent et des provinces Maritimes peuvent emmagasiner 47 millions de boisseaux pour expédition outre-mer. Le tableau détaillé indiquant la capacité des élévateurs à grains, lequel paraissait autrefois ici, se trouve à la section 3, sous-section 1, du présent chapitre, p. 890-891.

3.—Inspection de grains canadiens, campagnes terminées le 31 juillet 1947 et 1948

Grains	1947			1948		
	Division de l'Ouest	Division de l'Est	Total	Division de l'Ouest	Division de l'Est	Total
	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux
Blé de printemps	308,665,822	—	308,665,822	233,650,559	—	233,650,559
Blé d'hiver	3,020,168	976,793	3,996,961	1,630,248	2,122,298	3,752,546
Totaux, blé	311,685,990	976,793	312,662,783	235,280,807	2,122,298	237,403,105
Avoine	90,466,390	61,940	90,528,330	66,073,262	—	66,073,262
Orge	55,567,860	88,356	55,656,216	57,311,706	5,260	57,316,966
Seigle	5,494,760	70,122	5,564,882	9,623,063	1,522,271	11,145,334
Graine de lin	4,371,310	37,357	4,408,667	9,419,921	84,230	9,504,151
Maïs	42,000	4,563,359	4,605,359	76,590	3,132,870	3,209,460
Sarrasin	1,250	9,040	10,290	—	61,647	61,647
Grains mélangés	1,653,075	—	1,653,075	1,281,600	3,000	1,284,600
Totaux, tous grains	**469,282,635**	**5,806,967**	**475,089,602**	**379,066,949**	**6,931,576**	**385,998,525**

4.—Expéditions de grains par eau, de Fort-William et Port-Arthur, campagnes terminées le 31 juillet 1947 et 1948

Grain	1947			1948		
	A des ports canadiens	A des ports américains	Expéditions totales	A des ports canadiens	A des ports américains	Expéditions totales
Blé.....boiss.	164,328,848	11,477,913	175,806,761	118,960,792	15,481,860	134,545,364[1]
Avoine..... "	47,923,326	2,388,009	50,311,335	33,094,058	1,340,462	34,434,520
Orge..... "	24,860,365	6,361,608	31,221,973	26,532,610	1,780,297	28,312,907
Seigle..... "	2,530,242	2,245,983	4,776,225	8,488,938	60,095	8,549,033
Graine de lin..... "	1,339,983	—	1,339,983	5,426,109	507,237	5,933,346
Totaux, grains... "	**240,982,764**	**22,473,513**	**263,456,277**	**192,502,507**	**19,169,951**	**211,775,170**
Criblures.....tonnes	19,439	97,128	116,567	15,507	66,263	81,770

[1] Y compris 102,712 boisseaux perdus en route vers les ports canadiens.

5.—Manutention des grains canadiens aux élévateurs de l'Est, campagnes terminées le 31 juillet 1939-1948

NOTA.—Pour les campagnes de 1922-1929, voir page 635 de l'*Annuaire* de 1931; pour celles de 1930-1936, p. 523 de l'*Annuaire* de 1943-1944; pour celles de 1937-1938, p. 855 de l'*Annuaire* de 1947.

Détails et campagne	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin	Tous grains
	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux
Arrivages—						
1939	224,541,409	16,024,099	24,845,946	891,751	547,082	266,850,287
1940	240,412,659	15,204,169	14,340,317	2,163,482	666,436	272,787,063
1941	294,736,497	7,958,781	8,937,925	906,154	2,206,498	314,745,855
1942	282,400,393	5,468,716	7,240,814	785,929	1,912,528	297,808,380
1943	219,652,250	9,785,401	5,278,318	458,978	1,244,032	236,418,979
1944	254,389,628	18,838,600	20,806,305	739,090	752,512	295,526,135
1945	365,444,773	44,726,587	27,047,192	2,632,303	1,869,128	441,719,983
1946	318,075,743	70,013,103	30,789,084	1,938,882	3,669,449	424,486,261
1947	255,286,775	63,764,776	22,719,533	5,663,823	1,302,023	348,736,930
1948	196,718,272	38,842,320	27,560,650	17,543,967	6,234,436	286,899,645
Expéditions—						
1939	188,113,064	13,763,219	24,626,489	1,045,658	547,083	228,095,513
1940	221,558,877	17,360,438	14,784,608	1,927,316	613,212	256,244,451
1941	289,226,546	8,319,274	9,358,776	1,048,997	2,212,699	310,166,292
1942	282,022,653	5,377,665	5,658,168	777,623	1,873,895	295,710,004
1943	241,277,883	9,214,194	5,348,513	556,151	1,223,582	257,620,323
1944	248,581,173	17,221,335	17,164,441	829,960	628,979	284,425,888
1945	385,086,106	39,039,333	30,943,479	2,315,638	1,369,573	458,754,129
1946	338,462,187	70,460,215	28,472,958	2,432,487	3,727,565	443,555,412
1947	251,033,577	68,714,833	24,378,351	5,612,148	1,717,100	351,456,009
1948	206,061,315	39,805,551	26,847,608	17,647,367	5,551,788	295,913,629

Farine de blé.—L'augmentation régulière de la production de farine des minoteries canadiennes au cours des dernières années a pris fin en 1947-1948, le chiffre en étant seulement de 24,200,000 barils, soit une diminution de 4,400,000 barils au regard du niveau sans égal de la campagne précédente. La quantité de blé moulu en vue de la fabrication de cette farine se chiffre par 109,800,000 boisseaux, diminution de 18 millions de boisseaux comparativement à la pointe de 1946-1947. Les exportations de farine de blé (basées sur les rapports des douanes) de la campagne agricole à l'étude s'élèvent à 13,700,000 barils, soit autant que 57 p. 100 de la production de la campagne, mais une diminution de quatre millions de barils sur les exportations de 1946-1947.

Les minoteries fonctionnent en moyenne à 81 p. 100 de leur puissance au cours de la dernière campagne agricole, soit une diminution de 20 p. 100 au regard de l'année précédente.

Section 2.—Ventes de bestiaux*

Les ventes de bovins diminuent considérablement en 1947 à cause, en partie, de la diminution des livraisons aux établissements inspectés par suite d'une grève des ouvriers d'une importante salaison en septembre et octobre de cette année-là. Les ventes de bovins atteignent un nouveau sommet en 1948. Le niveau constamment élevé des prix et la suppression des restrictions à l'exportation des bovins de boucherie et d'engraissement et des viandes apprêtées aux États-Unis (à compter du 16 août 1948) ont provoqué un mouvement record de bestiaux sur les fermes. Les ventes de porcs, qui sont de 300,000 plus élevées en 1947 qu'en 1946, accusent peu de changement en 1948. Les ventes commerciales de moutons et d'agneaux diminuent vivement chacune des trois dernières années, et le mouvement primaire total en 1948 est d'un tiers environ inférieur à celui de 1945.

* Pour de plus amples détails voir *Statistique du bétail et des produits animaux*, publiée tous les ans par le Bureau fédéral de la statistique, ainsi que la *Revue annuelle du marché*, publiée par la Division du bétail, ministère de l'Agriculture. Les statistiques des bestiaux et des volailles paraissent aux pp. 452-458 du présent volume.

6.—Bétail sur pied vendu aux parcs à bestiaux, aux salaisons et directement à l'exportation, par province, 1947-1948

Bestiaux	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
1947	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Bêtes à cornes—								
Aux parcs à bestiaux	480	31,311	284,438	105,632	278,988	250,108	8,051	959,008
Aux salaisons	8,279	19,174	155,950	58,913	90,846	172,169	38,117	543,448
A l'exportation	6,795	14,494	38,621	270	350	877	550	61,957
Totaux, bêtes à cornes	**15,554**	**64,979**	**479,009**	**164,815**	**370,184**	**423,154**	**46,718**	**1,564,413**
Veaux—								
Aux parcs à bestiaux	8,330	91,437	139,815	37,858	65,896	34,875	783	378,994
Aux salaisons	16,298	107,265	80,338	45,548	17,474	52,216	2,335	321,474
A l'exportation	1,251	160	2,232	5	103	94	83	3,928
Totaux, veaux	**25,879**	**198,862**	**222,385**	**83,411**	**83,473**	**87,185**	**3,201**	**704,396**
Porcs—								
Aux parcs à bestiaux	257	140,496	253,431	46,323	67,238	174,666	249	682,660
Aux salaisons	99,128	559,072	1,837,898	262,938	367,611	930,556	16,108	4,073,311
A l'exportation	6,873	29	1,987	10	3	—	—	8,902
Totaux, porcs	**106,258**	**699,597**	**2,093,316**	**309,271**	**434,852**	**1,105,222**	**16,357**	**4,764,873**
Moutons et agneaux—								
Aux parcs à bestiaux	1,508	79,696	105,799	22,203	71,394	84,952	2,277	367,829
Aux salaisons	32,894	99,359	102,644	55,180	29,232	202,560	23,498	545,367
A l'exportation	338	15	2,311	182	114	1,671	285	4,916
Totaux, moutons et agneaux	**34,740**	**179,070**	**210,754**	**77,565**	**100,740**	**289,183**	**26,060**	**918,112**
Bêtes à cornes achetées pour l'engraissement	799	1,077	87,115	13,454	11,707	60,146	1,785	176,083
1948								
Bêtes à cornes—								
Aux parcs à bestiaux	2,340	53,349	337,705	138,222	358,989	321,162	12,694	1,224,461
Aux salaisons	12,357	46,436	169,694	71,296	85,759	177,386	41,024	603,952
A l'exportation	6,400	35,258	122,732	5,064	19,788	33,440	5,900	228,582
Totaux, bêtes à cornes	**21,097**	**135,043**	**630,131**	**214,582**	**464,536**	**531,988**	**59,618**	**2,056,995**

6.—Bétail sur pied vendu aux parcs à bestiaux, aux salaisons et directement à l'exportation, par province, 1947-1948—fin

Bestiaux	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
1948—fin	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Veaux—								
Aux parcs à bestiaux	12,317	95,709	140,116	41,410	84,887	47,837	1,504	423,780
Aux salaisons	13,063	148,236	95,570	50,031	21,197	68,954	4,745	401,796
A l'exportation	1,358	606	7,726	363	2,206	2,449	637	15,345
Totaux, veaux	**26,738**	**244,551**	**243,412**	**91,804**	**108,290**	**119,240**	**6,886**	**840,921**
Porcs—								
Aux parcs à bestiaux	4,210	198,453	198,918	27,205	33,739	161,553	1,331	625,409
Aux salaisons	166,161	652,371	1,707,204	244,471	322,818	1,003,900	45,526	4,142,451
A l'exportation	5,133	88	1,227	1	19	3	114	6,585
Totaux, porcs	**175,504**	**850,912**	**1,907,349**	**271,677**	**356,576**	**1,165,456**	**46,971**	**4,774,445**
Moutons et agneaux—								
Aux parcs à bestiaux	3,214	71,361	97,243	17,201	47,378	49,117	3,798	289,312
Aux salaisons	35,791	112,351	105,838	37,184	20,238	143,479	17,520	472,401
A l'exportation	318	2	4,057	182	10,501	23,347	424	38,831
Totaux, moutons et agneaux	**39,323**	**183,714**	**207,138**	**54,567**	**78,117**	**215,943**	**21,742**	**800,544**
Bêtes à cornes achetées pour l'engraissement	131	1,000	97,225	8,253	10,178	71,187	1,670	189,644

7.—Classement du bétail vendu aux parcs à bestiaux et aux salaisons, 1944-1948

Bestiaux	1944	1945	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Bêtes à cornes—					
Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—					
De choix	25,263	32,871	38,628	41,807	33,869
Bons	96,092	116,206	121,993	96,981	89,915
Moyens	116,780	163,797	158,124	116,110	123,353
Communs	81,954	125,821	93,502	66,235	81,030
Bouvillons, plus de 1,050 livres—					
De choix	61,865	68,970	75,379	78,978	72,816
Bons	85,750	94,285	83,041	65,001	64,838
Moyens	53,011	50,322	32,508	30,112	31,968
Communs	15,332	10,888	5,402	4,173	7,120
Génisses—					
De choix	14,934	20,655	32,271	29,496	23,635
Bonnes	66,874	96,255	116,834	82,250	85,002
Moyennes	81,924	115,242	103,622	92,746	114,580
Communes	59,125	93,407	70,048	60,009	80,256
Veaux engraissés—					
De choix	18,510	25,813	23,809	18,107	25,791
Bons	34,238	42,276	43,810	29,071	31,219
Moyens	32,177	44,908	57,464	37,504	43,936
Vaches—					
Bonnes	110,936	157,082	161,250	122,639	155,947
Moyennes	99,932	151,046	141,510	108,560	143,700
Communes	81,480	118,577	106,182	83,837	120,764
A viande et à conserve	120,199	165,464	118,953	108,673	159,462
Taureaux—					
Bons	22,639	34,910	35,911	24,465	31,951
Communs	50,194	56,524	47,052	41,918	64,639
Bouvillons de long et de court engraissement—					
Bons	52,221	60,726	64,854	56,441	92,454
Communs	58,115	59,824	46,772	53,781	80,240

7.—Classement du bétail vendu aux parcs à bestiaux et aux salaisons, 1944-1948—fin

Bestiaux	1944	1945	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Bêtes à cornes—fin					
Vaches et génisses d'engraissement—					
Bonnes	11,528	12,450	12,261	12,384	26,603
Communes	12,017	14,343	10,769	8,704	16,589
Vaches en lactation et gestation	7,527	8,486	8,310	8,417	8,028
Non classées	14,488	20,259	16,721	24,057	18,708
Totaux, bêtes à cornes	**1,485,105**	**1,961,407**	**1,826,980**	**1,502,456**	**1,828,413**
Veaux—					
Veaux de lait—					
Bons et de choix	180,877	233,741	226,423	195,510	245,127
Communs et moyens	445,295	529,265	510,612	453,228	506,767
D'herbe	73,032	64,007	55,634	51,730	73,682
Totaux, veaux	**699,204**	**827,013**	**792,669**	**700,468**	**825,576**
Porcs, abattus—					
"A"	2,506,115	1,882,513	1,447,117	1,505,501	1,516,728
"B"	4,799,573	3,076,057	2,317,687	2,369,138	2,501,780
"C"	594,824	299,754	206,854	211,023	215,519
"D"	37,815	21,180	15,872	21,310	22,049
"E"	81,011	58,312	46,190	50,781	51,043
Lourds	195,865	107,231	84,741	103,089	92,666
Extra-lourds	112,148	85,326	70,171	111,577	80,435
Légers	93,657	61,205	44,724	84,392	83,830
Truies	442,170	269,495	227,380	299,160	203,810
Totaux, porcs, abattus	**8,863,178**	**5,861,073**	**4,460,736**	**4,755,971**	**4,767,860**
Agneaux et moutons, sur pied—					
Agneaux—					
Bons poids, commodes	596,275	679,080	671,848	507,450	407,926
Lourds, bons	15,687	19,209	31,372	18,207	24,119
Commons, tous poids	207,036	193,499	135,807	118,431	101,409
Béliers	63,309	54,123	51,825	49,031	51,966
Moutons—					
Lourds, bons	19,801	35,153	39,316	38,571	25,941
Bons poids, commodes	42,685	116,562	125,587	94,339	79,312
Communs	40,365	57,544	59,821	51,026	41,011
Non classés	5,240	15,546	11,125	14,492	10,511
Totaux, agneaux et moutons	**990,398**	**1,170,716**	**1,126,701**	**891,547**	**742,195**
Agneaux et moutons, abattus[1]—					
Agneaux—					
"A"	4,650	10,884	16,276	9,371	8,948
"B"	2,880	5,222	7,295	5,394	4,589
"C"	1,836	2,021	2,614	2,628	2,021
"D"	425	355	507	572	701
"E"	—	—	—	—	206
Moutons	1,471	2,044	5,046	3,684	3,053
Totaux, agneaux et moutons, abattus	**11,262**	**20,526**	**31,738**	**21,649**	**19,518**

[1] Classés ainsi pour la première fois en 1944.

Section 3.—Entreposage ordinaire et frigorifique*

Parmi les moyens grâce auxquels les facteurs "lieu", "temps" et "possession" ajoutent une valeur aux produits de l'industrie, l'entreposage occupe une place importante. Son importance s'est accentuée depuis l'adoption de l'entreposage frigorifique pour la conservation des denrées périssables.

La grande difficulté que présente la préparation de statistiques sur l'entreposage, c'est qu'il n'est pas facile de déterminer nettement ce qu'on doit considérer

* La matière de la présente section provient de diverses divisions des ministères de l'Agriculture, des Pêcheries, des Mines et Ressources et du Revenu national, ainsi que du Bureau fédéral de la statistique.

comme stocks en entrepôt. La vie commerciale de nos jours est chose compliquée, surtout depuis que les magasins à rayons et les magasins en chaîne sont devenus des éléments bien particuliers du commerce de détail, et il arrive souvent que l'entreposage s'effectue en rapport étroit avec le commerce. Cependant, si l'on s'en tient à la stricte définition économique d'entreposage, le terme ne doit s'appliquer qu'aux éléments qui ajoutent la valeur du facteur "temps" à celle du facteur "forme", produit des industries de l'extraction et de la fabrication. Comme les entrepôts intimement rattachés au commerce de détail sont le plus souvent de commodes endroits d'emmagasinage temporaire des marchandises transitées du manufacturier ou du grossiste au consommateur, il se peut donc qu'ils ne soient pas, au sens économique strict, des services qui ajoutent la valeur du facteur "temps" aux denrées possédant déjà la valeur du facteur "forme". Tout au moins, puisqu'il faut établir une démarcation nette et comme les statistiques distinctes de cette branche de l'entreposage ne sont pas connues, a-t-il été jugé opportun de restreindre la définition de l'entreposage au sens qu'elle revêt ici.

La présente section de l'*Annuaire* ne tente guère plus que de rassembler ces statistiques sous une seule rubrique générale. Il s'agit de développer la statistique de l'entreposage et d'établir graduellement une série de renseignements améliorée et plus coordonnée. La sous-section 1 présente des statistiques sur l'entreposage autorisé des grains. La sous-section 2 traite des entrepôts frigorifiques sans lesquels les aliments périssables, comme les viandes, les produits laitiers, le poisson et les fruits, ne pourraient être échangés ou distribués sur une vaste échelle; elle contient aussi des données sur les stocks de vivres en main. La sous-section 3 traite de l'entreposage du pétrole et de ses produits et la sous-section 4, des entrepôts publics et des entrepôts douaniers. Les entrepôts affectés spécialement au tabac et aux boissons alcooliques sont étudiés à la sous-section 5. Ces entrepôts d'accise sont confiés à la surveillance étroite de fonctionnaires de l'accise qui contrôlent toutes entrées et sorties de stocks.

Sous-section 1.—Entreposage autorisé des grains

Le 1er décembre 1948, la capacité totale d'entreposage autorisé des grains au Canada s'établit à 486 millions de boisseaux, augmentation de 4 millions de boisseaux sur le 1er décembre 1947. Depuis 1943, la capacité d'entreposage autorisé des grains a fort diminué, surtout à la suite de la démolition des entrepôts temporaires construits en vue d'emmagasiner les immenses stocks de grains accumulés durant les premières années de la guerre. Le 1er décembre 1943, la capacité totale d'entreposage autorisé des grains avait atteint le chiffre record de 603 millions de boisseaux.

La demande de grain canadien étant très forte, tant au pays qu'à l'étranger, la proportion de la capacité occupée est très faible. Même en novembre, mois où l'entreposage est d'ordinaire à son maximum, la capacité occupée tant en 1947 qu'en 1948 ne s'établissait qu'à 40 p. 100. Le 3 décembre 1942, alors que les stocks emmagasinés et la capacité d'entreposage marquaient presque un record, la capacité autorisée occupée est tout juste en bas de 80 p. 100.

Le 31 juillet, terme de la campagne agricole canadienne, 11 p. 100 seulement de la capacité autorisée était occupé en 1948. Vu cet état de choses au début de la campagne suivante et la récolte modérément forte en 1948, il y avait en général amplement d'espace libre en toutes situations durant la campagne de 1948-1949.

Des renseignements supplémentaires sur la distribution, l'entreposage et l'inspection des principales récoltes paraissent à la section 1, sous-section 2, du présent chapitre, aux pp. 883-886.

8.—Capacité d'entreposage autorisé des grains et grains emmagasinés, 1947-1948 et 1948-1949

NOTA.—Ces chiffres sont inférieurs à ceux du tableau 14, p. 451, parce qu'ils ne comprennent pas les stocks en transit ou dans les minoteries de l'Est.

Entrepôts	Capacité le 1er décembre 1947	Grains en entrepôt le 31 juillet 1947	Capacité occupée	Grains en entrepôt le 27 novembre 1947	Capacité occupée	Grains en entrepôt le 31 mars 1948	Capacité occupée
	millions de boiss.	milliers de boiss.	%	milliers de boiss.	%	milliers de boiss.	%
1947-1948							
Élévateurs ruraux de l'Ouest.	265	24,813	9·4	114,234	43·1	51,218	19·3
Élévateurs particuliers et des minoteries, de l'intérieur...	20	8,496	42·5	8,325	41·6	6,868	34·3
Terminus de l'intérieur.....	21	633	3·0	2,366	11·3	3,512	16·7
Côte du Pacifique.....	17	4,831	28·4	3,740	22·0	7,616	44·8
Fort-William—Port-Arthur...	76	9,766	12·9	28,134	37·0	39,491	52·0
Ports de la Baie, Goderich et Sarnia.....	34	12,044	35·4	18,439	54·2	10,724	31·5
Ports des lacs inférieurs.....	19	4,964	26·1	8,830	46·5	5,487	28·9
Ports du Saint-Laurent.....	25	2,318	9·3	3,889	15·6	2,306	9·2
Ports maritimes.....	5	54	1·1	797	15·9	3,513	70·2
Totaux.....	**482**	**67,919**	**14·1**	**188,754**	**39·2**	**130,735**	**27·1**
1948-1949							
Élévateurs ruraux de l'Ouest.	265	16,776	6·3	129,323	48·8	66,740	25·2
Élévateurs particuliers et des minoteries, de l'intérieur...	21	5,079	24·2	8,657	41·2	8,178	38·0
Terminus de l'intérieur.....	21	680	3·2	1,974	9·4	1,206	5·7
Côte du Pacifique.....	17	2,535	14·9	5,820	34·2	5,494	32·3
Fort-William—Port-Arthur...	80	16,735	20·9	26,360	33·0	57,126	71·4
Ports de la Baie, Goderich et Sarnia.....	33	3,998	12·1	12,852	38·9	6,102	18·5
Ports des lacs inférieurs.....	19	4,020	21·2	7,326	38·6	4,880	25·7
Ports du Saint-Laurent.....	25	2,910	11·6	3,807	15·2	3,371	13·5
Ports maritimes.....	5	5	0·1	164	3·3	2,565	51·3
Totaux.....	**486**	**52,738**	**10·9**	**196,283**	**40·4**	**155,662**	**32·0**

Sous-section 2.—Entrepôts frigorifiques et entreposage des vivres

Entrepôts frigorifiques.—En vertu de la loi des installations frigorifiques de 1907 (6-7 Édouard VII, chap. 6, refondue dans les Statuts Revisés, 1927, chap. 25), le gouvernement fédéral accorde des subventions pour encourager la construction et l'aménagement d'entrepôts frigorifiques accessibles au public; la loi et les règlements qui en découlent sont appliqués par le ministère de l'Agriculture.

Les entrepôts frigorifiques au Canada se classent en neuf catégories: 1° entrepôt public affecté aux vivres et aux produits alimentaires et dont l'espace est tout entier à la disposition du public; 2° entrepôt semi-public, affecté aux vivres et aux produits alimentaires et dont l'espace, sauf une partie réservée au propriétaire, est à la disposition du public; 3° entrepôt particulier, affecté aux vivres et aux produits alimentaires et fermé au public; 4° crémerie n'entreposant que le beurre fabriqué à la crémerie même; 5° cases de crémerie, dont partie est affectée à l'entreposage du beurre de la crémerie et partie est louée au public; 6° fromagerie n'entreposant que le fromage de la fromagerie; 7° cases de fromagerie dont partie est affectée à l'entreposage du fromage de la fromagerie et partie est louée au public; 8° cases frigorifiques, toutes louées au public; parfois, ces entrepôts sont aussi outillés pour couper, apprêter, réfrigérer et congeler les vivres ou produits alimentaires à entreposer dans les cases; 9° station de classement frigorifique servant uniquement ou principalement à recevoir le fromage à classer.

On ne peut poser de règle absolue permettant de distinguer entre les entrepôts publics et les entrepôts particuliers. En général, les entrepôts possédés et exploités par des établissements qui font le commerce des marchandises entreposées sont désignés entrepôts "particuliers", bien que la plupart louent au public l'espace dont ils n'ont pas besoin eux-mêmes.

9.—Entrepôts frigorifiques, par province, 1948

Province	Entrepôts publics subventionnés				Tous entrepôts	
	Nombre	Espace frigorifié	Coût	Subvention totale	Nombre	Espace frigorifié
		pieds cubes	$	$		pieds cubes
Île du Prince-Édouard	6	264,666	134,101	39,775	12	144,207
Nouvelle-Écosse	17	4,955,799	3,921,065	1,167,039	53	6,030,433
Nouveau-Brunswick	6	1,296,229	598,212	179,464	39	1,856,377
Québec	18	636,628	799,246	239,774	152	11,831,330
Ontario	46	6,884,995	4,015,271	1,198,557	501	25,850,411
Manitoba	5	2,074,821	1,435,310	430,593	108	8,246,794
Saskatchewan	5	528,139	430,053	129,016	138	3,368,334
Alberta	5	624,925	475,876	142,763	113	6,248,138
Colombie-Britannique	58	18,369,739	5,866,074	1,759,821	121	26,351,109
Totaux	**166**	**35,635,941**	**17,675,209**	**5,286,801**	**1,237**	**89,927,133**

10.—Espace frigorifié, par région économique, le 30 juin 1948

Catégorie d'entrepôts	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique	Total
Publics[1]						
Entrepôts.....nomb.	42	43	169	35	86	375
Espace frigorifié—						
Congélateur.....pi. cu.	2,148,721	3,191,999	4,999,675	4,443,053	3,444,383	18,227,831
Réfrigérateur..... "	4,852,039	5,373,452	11,385,980	2,142,112	21,613,773	45,367,356
Cases..... "	18,022	9,802	651,273	140,738	241,244	1,061,079
Particuliers—						
Entrepôts.....nomb.	62	109	169	110	25	475
Espace frigorifié—						
Congélateur.....pi. cu.	822,259	808,001	1,780,750	2,563,135	344,255	6,318,400
Réfrigérateur..... "	188,766	2,448,076	5,838,573	6,727,894	632,136	15,835,445
Cases..... "	1,210	—	—	—	—	1,210
Cases—						
Entrepôts.....nomb.	—	—	95	140	10	245
Espace frigorifié—						
Congélateur.....pi. cu.	—	—	111,623	351,768	3,600	466,991
Réfrigérateur..... "	—	—	43,963	244,605	6,520	295,088
Cases..... "	—	—	404,992	630,590	65,198	1,100,780
Crémeries[2]						
Entrepôts.....nomb.	—	—	62	74	—	136
Espace frigorifié—						
Congélateur.....pi. cu.	—	—	277,022	226,680	—	503,702
Réfrigérateur..... "	—	—	115,383	353,888	—	469,271
Cases..... "	—	—	142,619	38,803	—	181,422
Fromageries[3]						
Entrepôts.....nomb.	—	—	6	—	—	6
Espace frigorifié—						
Réfrigérateur.....pi. cu.	—	—	98,558	—	—	98,558
Totaux, entrepôts...nomb.	**104**	**152**	**501**	**359**	**121**	**1,237**
Totaux, espace frigorifié.....pi. cu.	**8,031,017**	**11,831,330**	**25,850,411**	**17,863,266**	**26,351,109**	**89,927,133**

[1] Comprend les entrepôts semi-publics. [2] Comprend les entrepôts à cases des crémeries. [3] Comprend les entrepôts à cases des fromageries et les stations de classement.

11.—Stocks de denrées alimentaires en entrepôts frigorifiques et autres et dans les fabriques laitières, au 1er janvier 1948

NOTA.—Le total des stocks comprend les stocks importés et les stocks en transit.

Détail		Le 1er janvier	Minimum durant l'année	Date de l'entreposage minimum	Maximum durant l'année	Date de l'entreposage maximum	Moyenne de 12 mois
Beurre (de crémerie, de ferme et de petit lait)—	milliers						
En entrepôt	de livres	43,322	4,869	1er mai	53,580	1er oct.	32,463
Total des stocks	"	43,972	5,394	1er mai	54,348	1er nov.	33,628
Fromage (de fabrique)—							
En entrepôt	"	29,681	22,157	1er mai	55,265	1er sept.	35,864
Total des stocks	"	30,721	22,247	1er mai	55,734	1er sept.	36,224
Lait entier évaporé—							
Total des stocks	"	5,191	2,552	1er mars	27,446	1er oct.	13,542
Poudre de lait écrémé—							
Total des stocks	"	5,070	2,340	1er avril	10,247	1er août	6,653
Œufs, en coquille—	milliers						
En entrepôt	de douz.	2,453	1,235	1er déc.	24,014	1er juin	11,229
Total des stocks	"	3,965	1,487	1er déc.	24,403	1er juill.	12,356
Œufs congelés—	milliers						
En entrepôt	de livres	11,214	8,493	1er déc.	12,710	1er juill.	10,194
Volaille (habillée)—							
En entrepôt	"	35,313	8,690	1er sept.	35,313	1er janv.	17,956
Total des stocks	"	35,438	8,765	1er sept.	35,438	1er janv	18,073
Porc frais—							
En entrepôt	"	6,109	3,252	1er sept.	6,731	1er fév.	5,168
Porc congelé—							
En entrepôt	"	29,734	7,111	1er nov.	57,885	1er avril	36,376
Total des stocks	"	29,765	7,111	1er nov.	57,914	1er avril	36,391
Porc, salé ou en salaison—							
En entrepôt	"	21,711	14,385	1er oct.	25,349	1er fév.	19,963
Saindoux—							
En entrepôt	"	3,267	1,503	1er nov.	4,045	1er juin	3,097
Bœuf frais—							
En entrepôt	"	12,022	7,918	1er juin	12,693	1er fév.	10,245
Bœuf congelé—							
En entrepôt	"	25,548	7,271	1er août	27,577	1er fév.	16,149
Total des stocks	"	25,664	7,271	1er août	27,644	1er fév.	16,165
Bœuf salé, etc.—							
En entrepôt	"	805	543	1er oct.	1,171	1er avril	897
Veau—							
En entrepôt	"	6,624	2,923	1er avril	8,616	1er nov.	6,089
Mouton et agneau—							
En entrepôt	"	9,153	1,750	1er août	9,153	1er janv.	5,034
Poisson frais congelé—							
En entrepôt	"	37,077	16,265	1er mai	44,250	1er nov.	32,487
Poisson fumé congelé—							
En entrepôt	"	3,850	2,278	1er mars	4,064	1er juill.	3,288
Fruits—							
Pommes (fraîches)—	milliers						
En entrepôt	de boiss.	4,911	15	1er sept.	5,129	1er déc.	1,536
Total des stocks	"	4,911	15	1er sept.	5,129	1er déc.	1,536
Fruits congelés—	milliers						
En entrepôt	de livres	12,804	6,617	1er juin	20,532	1er sept.	14,144
En conserves—							
En entrepôt	"	18,398	15,859	1er juin	23,193	1er oct.	19,603
Pommes de terre—							
En entrepôt	tonnes	383	2	1er sept.	535	1er déc.	156

Entreposage frigorifique des flancs de porc Wilshire.—Le tableau **11** donne le chiffre de la viande en entrepôt frigorifique et autres en 1948. L'*Annuaire* de 1948-1949, page 842, renferme un état des flancs de porc Wilshire entreposés par l'Office des viandes du ministère de l'Agriculture le 3 avril 1948. L'Office des viandes n'ayant pas fait d'entreposage en 1949, les stocks étaient nuls au 1er avril de cette année-là.

Entreposage frigorifique du poisson.—Les stocks de poisson en entrepôts frigorifiques atteignent une moyenne de 35,800,000 livres mensuellement en 1948, contre 37,500,000 l'année précédente. Le 1er janvier 1949, les stocks sont de 37,400,000 livres, soit 3,500,000 livres de moins qu'au début de l'année précédente. Les fluctuations saisonnières des stocks de poisson, qui touchent un bas au printemps et un sommet à l'automne, découlent naturellement du fait que la majeure partie du poisson congelé est produite durant l'été et au début de l'automne. Les stocks accumulés à l'automne sont destinés à constituer le principal approvisionnement de produits congelés jusqu'à la période de forte production l'été suivant. Voici un état de la fluctuation des stocks de mois en mois:—

Mois	*Millions de livres*	*Mois*	*Millions de livres*
1er janvier	40·9	1er juillet	35·7
1er février	34·4	1er août	39·1
1er mars	28·3	1er septembre	41·0
1er avril	23·5	1er octobre	43·2
1er mai	19·7	1er novembre	47·2
1er juin	32·1	1er décembre	44·1

En moyenne, les stocks de poisson congelé en 1948 sont constitués comme il suit: 82 p. 100 de poisson de mer congelé frais (y compris une faible quantité de mollusques et de crustacés); 9 p. 100 de poisson d'eau douce congelé frais; et 9 p. 100 de poisson de mer et d'eau douce fumé. La moyenne mensuelle des stocks de poisson de mer congelé frais est de 29,300,000 livres; celle de poisson d'eau douce congelé frais, de 3,200,000 livres et celle de poisson fumé, de 3,300,000 livres. Les principales espèces de poisson de mer gardées en entrepôts frigorifiques sont le saumon, le flétan, la morue et le hareng Les espèces de poisson d'eau douce, les plus importantes sont généralement le corégone, le doré et le tullibee. Le hareng, la morue et l'aiglefin sont les principaux poissons fumés.

Sur les littoraux du Pacifique et de l'Atlantique, divers établissements et particuliers engagés dans la production et la vente du poisson exploitent des installations de congélation avec chambres ou entrepôts frigorifiques. Toutes les grandes sociétés possèdent des installations de congélation et de réfrigération, et très souvent à divers endroits. Dans les deux régions côtières, il existe aussi des entrepôts publics ou autres où l'on conserve le poisson tout autant que d'autres denrées. A l'intérieur du pays, on trouve des établissements s'occupant surtout de congélation et de conservation du poisson mais, la plupart du temps, c'est aux sociétés d'entreposage général que l'on confie les stocks de poisson frigorifié d'origine locale aussi bien qu'étrangère.

Les installations de congélation et de réfrigération varient beaucoup au point de vue tant de la capacité que de la température. Certaines installations congèlent

à une température de −40°F. ou plus basse encore, et d'autres à 0 ou −5 ou −10°F. L'entreposage n'exige pas une température extrêmement basse; il faut une température de zéro ou plus basse dans certains cas, tandis qu'un froid de 10 ou 15°F. suffit dans d'autres. Pour la conservation du poisson frais gelé, les technologues fédéraux des Pêcheries conseillent une température d'au plus −10°F. environ Le poisson fumé, bien que périssable, n'exige pas une température aussi basse que le poisson gelé.

Entreposage frigorifique des laitages.—Les installations frigorifiques sont un complément nécessaire à la fabrication des laitages, qui pour la plupart sont plus ou moins périssables.

Toutes les crémeries possèdent pour l'entreposage du beurre des installations dont les dimensions et le genre varient suivant l'importance de la crémerie. Les petits établissements ruraux ont de l'espace pour une cinquantaine ou une centaine de caisses de beurre et un système de réfrigération pouvant abaisser la température à 20°F. environ. On utilise la chambre froide surtout pour mouler le beurre en pains. Si le beurre n'est pas moulé en vue de la vente immédiate, le beurre est vendu ou transporté à des entrepôts frigorifiques centraux ou à des crémeries plus importantes et mieux outillées. Le beurre longtemps entreposé est habituellement gardé à une température de 0°F. ou moins. Les grosses crémeries possèdent des installations leur permettant d'entreposer plusieurs wagonnées de beurre, ou expédient leur beurre aux entrepôts frigorifiques particuliers ou publics des grands centres urbains.

Quant au fromage, le contrôle de la température est important pour la maturation comme pour la protection contre la détérioration. La plupart des fromageries ont la réfrigération mécanique et doivent pouvoir entreposer la production de 17 jours durant la période de fabrication maximum. Le fromage est ensuite expédié aux entrepôts centraux. En vertu de la loi des aliments et des drogues, tout fromage non pasteurisé doit mûrir pendant 90 jours avant d'être livré à la consommation. Durant les dix premiers jours qui suivent la fabrication, période de maturation du fromage, la température de l'entrepôt ne doit pas être inférieure à 58°F., et durant le reste de la période de 90 jours, à 45°F. Durant l'entreposage après ces 90 jours, la température est maintenue juste au-dessus du point de congélation, surtout si le fromage doit rester entreposé un an ou plus.

Les entrepôts frigorifiques sont indispensables à l'industrie de la crème glacée puisque la congélation de ce produit constitue une phase de sa fabrication. Les chambres de durcissement de la crème glacée sont ordinairement maintenues à une température de −20 à −30°F.

Le lait étant périssable, l'industrie de la vente du lait doit également disposer d'entrepôts frigorifiques. Dès que le lait est embouteillé, il est entreposé à une température d'environ 40°F. et gardé jusqu'à livraison le lendemain Le lait entier séché et les autres laitages séchés qui contiennent du gras sont habituellement gardés pour en empêcher le rancissement dans des chambres à air frais, dont la température dépend de la durée de l'entreposage

Entreposage frigorifique d'autres aliments —Au cours des années 1943 à 1947, 53 p. 100 en moyenne des stocks de pommes au Canada au début de la saison d'entreposage, le 1er décembre, se trouvaient dans les entrepôts frigorifiques et 47 p. 100, dans des entrepôts ordinaires.

Avant la guerre, le gros de la récolte était exporté au début de la saison, mais les changements apportés aux méthodes de vente en raison de la rareté persistante des débouchés d'exportation au Royaume-Uni et en Europe continentale ont nécessité un entreposage de plus longue durée au Canada. Cependant, afin que les pommes puissent trouver débouché sur le marché domestique aussi bien qu'étranger, de nouveaux entrepôts sont construits en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique.

La température à laquelle les pommes sont gardées varie quelque peu selon les variétés, mais elle est généralement de 30 à 32°F.

Les pommes de terre sont généralement gardées à l'endroit de production et expédiées au fur et à mesure des besoins. Bien que l'emmagasinage en entrepôt soit fort répandu dans certaines parties des provinces Maritimes où est centralisée la production commerciale, la majeure partie de la récolte est emmagasinée dans des caves et fosses à l'épreuve de la gelée.

Sous-section 3.—Entreposage du pétrole et des produits du pétrole

Les installations d'entreposage du pétrole et de ses dérivés au Canada consistent en réservoirs d'acier corroyé ou boulonné situés principalement aux centres de raffinage et de production ou aux principaux endroits de distribution. Ces centres sont aux endroits suivants ou dans leurs environs: Halifax, Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Sarnia, Fort-William, Regina, Calgary, Turner-Valley, Edmonton et Vancouver. La perte causée par l'évaporation varie beaucoup selon le genre du produit entreposé, la température atmosphérique moyenne et les caractéristiques physiques des réservoirs d'emmagasinage, dont quelques-uns sont pourvus de dispositifs mécaniques permettant de minimiser la perte. Le peinturage à l'aluminium de la surface extérieure des réservoirs y aide également beaucoup.

Habituellement, la société de raffinage établit des installations d'emmagasinage en gros aux centres de distribution, ordinairement sur la rive d'un cours d'eau afin de bénéficier pleinement du transport par eau moins coûteux, d'où les produits sont acheminés vers les dépôts de distribution moins importants ou directement vers les débouchés de détail par wagon ou camion-citerne. Les pipe-lines, qui ne servent pas beaucoup au Canada au transport des produits finis du pétrole, amènent le pétrole non rectifié de Portland (Me.), aux États-Unis, à Montréal, d'Oklahoma (É.-U.) à Sarnia, de la vallée Turner à Calgary, et du champ Leduc à Edmonton.

Un pipe-line, s'étendant de la région d'Edmonton jusqu'à Regina, est en voie de construction et transportera la production grandement accrue des champs Leduc et Redwater. L'extension de ce pipe-line, de Regina à Superior (Wis.), aux États-Unis, a été approuvée par la Commission des transports le 12 septembre 1949.

Le tableau 12 donne les stocks annuels de pétrole et de produits pétroliers au 1er janvier 1940–1949.

12. Stocks de pétrole et de produits pétroliers au 1er janvier 1940-1949

(Barils de 35 gallons impériaux)

Produit	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	Stocks des raffineries									
	barils	barils	barils	barils	barils	barils	barils	barils	barils	barils
Pétrole non rectifié	4,460,020	5,561,403	3,966,819	3,784,378	4,631,139	5,423,128	5,072,960	4,140,911	4,078,981	6,117,447
Produits spéciaux de naphte	..	..	..	..	..	..	128,439	101,738	106,779	86,316
Essence d'avion	102,988	272,223	597,094	934,008	1,012,269	753,857	311,326	145,249	177,363	193,390
Essence de moteur	2,928,513	2,707,757	2,643,961	1,275,535	1,525,598	2,897,556	3,441,576	3,754,386	2,751,788	3,006,822
Distillations de tracteur	184,454	104,254	125,833	202,788	133,766	228,550	216,955	194,472	112,323	139,541
Kérosène	174,852	202,241	155,189	194,387	282,249	223,963	221,655	430,063	1,550,944	564,083
Pétrole de poêle (huile combustible n° 1)										1,070,055
Huile de chauffage, légère (nos 2 et 3)	900,173	886,925	1,210,858	1,156,031	1,281,457	1,331,400	1,005,157	1,276,053	2,399,507	2,298,386
Huile de chauffage, lourde (nos 4, 5 et 6)	1,214,776	1,762,884	1,423,011	1,238,052	1,932,520	1,713,720	1,691,309	2,067,073	1,780,705	2,844,433
Carburant de diesel	..	..	..	..	..	..	..	..	..	908,825
Asphalte	256,966	222,284	214,321	172,070	200,839	306,266	404,507	339,655	510,394	550,074
Coke (pétrole)	16,022	7,736	4,851	2,488	20,322	26,884	20,676	41,594	25,331	28,154
Huile de graissage	125,779	144,258	120,799	152,226	113,076	174,912	220,704	167,935	153,103	236,285
Graisse (cire et chandelles)	13,980	19,571	16,403	13,095	15,341	15,388	16,519	20,145	23,128	18,740
Autres dérivés	..	..	..	..	..	..	..	..	3,206	19,137
	Stocks de vente									
	barils	barils	barils	barils	barils	barils	barils	barils	barils	barils
Produits spéciaux de naphte	..	..	..	..	..	..	67,276	64,138	64,057	74,665
Essence d'avion	142,092	164,345	196,623	308,464	142,481	99,995	49,170	73,540	104,975	403,662
Essence de moteur	3,770,635	3,787,984	3,387,631	2,171,391	2,342,624	3,167,400	3,122,525	3,686,130	3,832,932	4,197,718
Distillations de tracteur	105,542	101,703	122,276	132,535	141,877	143,708	146,835	145,372	129,588	120,568
Kérosène	268,027	236,213	211,289	222,636	187,925	206,184	356,618	361,607	737,283	291,580
Pétrole de poêle (huile combustible n° 1)										574,249
Huile de chauffage, légère (nos 2 et 3)	1,073,355	1,115,396	1,047,362	1,250,591	1,308,749	1,307,273	1,074,985	1,234,009	2,133,050	1,851,732
Huile de chauffage, lourde (nos 4, 5 et 6)	1,055,561	1,036,036	996,816	719,346	863,491	931,891	944,006	864,677	824,206	1,080,503
Carburant de diesel	..	..	..	..	..	..	..	..	..	969,755

34312—57

Sous-section 4.—Entreposage général

Entrepôts publics.—Le Bureau fédéral de la statistique a entrepris en 1944 un recensement annuel des principaux entrepôts publics au Canada. Les entrepôts des coopératives, des salaisons et autres établissements qui exploitent des entrepôts en rapport avec leur propre commerce n'y figurent pas. Ne sont pas comprises plusieurs sociétés qui retirent plus de recettes du déménagement, du transport et du voiturage que de l'entreposage; elles figurent au rapport *Voiturage motorisé des marchandises et des voyageurs, 1947*. En vue d'indiquer la tendance de l'industrie, le tableau **13** a été dressé d'après les statistiques fournies par 122 établissements pour 1946 et 1947 De plus amples détails sont donnés dans le rapport sur l'entreposage en 1947, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

13.—Sommaire statistique de 122 établissements d'entreposage public qui ont fait rapport en 1946 et 1947

Détail	1946	1947	Détail	1946	1947
Recettes totales..... $	14,711,013	16,590,001	Gages réguliers..... $	4,492,234	4,819,871
Frais d'exploitation globaux..... $	12,606,854	13,867,421	Gages intermittents..... $	355,642	320,981
Recettes nettes d'exploitation..... $	2,104,159	2,722,580	Salariés.....nomb.	959	1,054
Revenu net..... $	1,042,030	1,824,401	Salaires..... $	1,754,192	1,985,244
Personnel régulier..nomb.	3,032	3,129	Total des salaires et gages..... $	6,602,068	7,126,096
Personnel intermittent "	442	358			

L'espace disponible net déclaré par 129 établissements en 1947 comprend 3,339,652 pieds carrés pour les marchandises, 2,025,367 pieds carrés pour les articles ménagers et 15,263,284 pieds carrés pour l'entreposage frigorifique. Il y a augmentation au regard de 1946 pour l'entreposage frigorifique, qui s'accroît de près de 1 million de pieds cubes.

Entrepôts douaniers.—Les entrepôts servant à l'emmagasinage des marchandises importées sont des entrepôts douaniers. Ils se divisent en neuf catégories: 1° ceux qu'utilise l'État, dont un certain nombre servent à l'examen et à l'évaluation des marchandises importées et d'autres, connus sous le nom d'entrepôts du Roi, servent à l'entreposage des marchandises non réclamées, abandonnées, saisies ou confisquées; 2° entrepôts, comprenant tout un édifice ou une partie bien cloisonnée servant exclusivement à l'emmagasinage de marchandises importées consignées au propriétaire de l'édifice; 3° édifices ou parties bien cloisonnées servant à l'entreposage de marchandises importées consignées au propriétaire ou à d'autres personnes ou à l'entreposage de marchandises non réclamées ou saisies; 4° entrepôts de souffrance maintenus par les propriétaires de navires pour l'emmagasinage de marchandises en douane transportées par eau ou par air*; 5° cours, hangars et bâtiments destinés à l'entreposage du charbon et du coke importés; 6° fermes, cours, hangars, etc. utilisés par un importateur de chevaux ou de moutons pour l'affourragement et le pâturage des animaux importés, sauf les juments de race; 7° entrepôts pour animaux, y compris chevaux de course, et articles d'exposition ou de concours; 8° entrepôts de graines de trèfle de semence importées pour y être nettoyées de nouveau et préparées en vue d'un marché étranger; 9° cours, hangars, etc. utilisés par les importateurs pour l'entreposage de marchandises trop lourdes ou trop encombrantes pour l'entrepôt douanier.

* Les compagnies de chemins de fer et de messagerie ont des installations semblables.

Sous-section 5.—Entreposage d'accise et entreposage des vins

Entreposage d'accise.—La Division des droits d'accise du ministère du Revenu national considère comme un entrepôt tout local autorisé en vertu de la loi de l'accise, que ce soit pour l'entreposage de matières premières destinées à la fabrication de produits de tabac apprêté ou de cigares, ou de spiritueux ou de malt pour le brassage. Presque toute la production de spiritueux est placée dans des entrepôts d'accise; une faible proportion de la production de bière seulement est gardée dans les entrepôts ordinaires. Contrairement aux spiritueux et à la bière, le vin n'est pas gardé dans les entrepôts d'accise. Toutes les importations de boissons alcooliques doivent passer dans les entrepôts d'accise avant d'être livrées aux commissions provinciales des liqueurs ou à d'autres agences autorisées par les commissions à dédouaner les boissons alcooliques. De même, le tabac, les cigares et les cigarettes, qui ne sont pas timbrés et dédouanés, sont gardés dans des entrepôts d'accise. Outre ces entrepôts, il en existe d'autres où il ne se fait ni fabrication ni production et qui servent uniquement à l'entreposage des marchandises dont les droits d'accise n'ont pas été payés. Les marchandises y sont entreposées habituellement en vue de la distribution rapide et de la livraison aux magasins de navire. Les conditions sous lesquelles spiritueux, bière et tabac sont entreposés sont exposées aux paragraphes suivants.

Spiritueux.—Les distilleries possèdent trois genres d'entrepôt. Le premier consiste en réservoirs de métal, d'une capacité de 15,000 à 40,000 gallons, dans les entrepôts d'accise; ils servent principalement à l'entreposage de l'alcool ou d'autres spiritueux riches en alcool. Le deuxième genre consiste en entrepôts en brique solide ou en ciment où de 8,000 à 60,000 barils sont entreposés sur des étagères, par rangées de quatre à cinq barils de hauteur; la plupart de ces barils contiennent de 40 à 45 gallons. La troisième catégorie comprend des entrepôts d'accise où tonneaux et barils de dimensions diverses sont emmagasinés sur le plancher et, dans une certaine mesure, sur les voies de glissement au-dessus de la première rangée.

Les réservoirs d'entreposage ne sont généralement pas chauffés. La plupart des entrepôts à étagères sont maintenus à une température constante et à un degré d'humidité déterminé.

Il existe aussi d'autres entrepôts d'accise affectés à l'emmagasinage d'alcool assujéti à un droit d'accise peu élevé et servant à la fabrication de produits pharmaceutiques, de parfums et du vinaigre.

Bière.—La bière, une fois fabriquée, est mise dans des réservoirs d'emmagasinage dont quelques-uns sont en métal et chemisés de verre tandis que d'autres sont en bois. Il n'est pas nécessaire de maintenir un degré constant de chaleur ou d'humidité dans un entrepôt de brasserie, sauf dans le cas de la bière blonde allemande où il faut maintenir la température au-dessous du point de congélation. Le malt, qui sert à la production de la bière, est mis en entrepôt d'accise et gardé dans des coffres de bois ou de ciment qui sont verrouillés au nom de la Couronne.

Tabac.—Le tabac naturel en feuilles, une fois jauni, est généralement pressé dans des barriques de bois de 1,100 ou 1,200 livres de pesanteur. Une fois expédié au manufacturier, il est mis en entrepôt d'accise puisqu'il paye les droits de douane dès son entrée dans les locaux du manufacturier et après sa transformation en cigares, cigarettes, tabac à fumer, etc. Les entrepôts sur place où le tabac jaune est emmagasiné ne sont pas verrouillés au nom de la Couronne, mais l'expédition

et la vente en sont assujéties à un permis. Le tabac à cigare est généralement vendu dans des caisses afin de ne pas endommager les feuilles délicates. La variété utilisée pour le bourrage est empaquetée dans du jute.

STATISTIQUE DES SPIRITUEUX, DU TABAC ET DU MALT.—Le tableau **14** indique la quantité de liqueur distillée, de tabac, de cigares et de cigarettes mise en entrepôt d'accise au cours des dernières années. L'inventaire annuel des brasseries fait voir une augmentation du nombre total de gallons de bière en stock de 19,972,000 en 1947 à 22,137,000 en 1948.

14.—Boisson distillée, tabac, cigares et cigarettes en entrepôt d'accise, par trimestre, 1945-1949

Année		Mars	Juin	Septembre	Décembre
		BOISSON DISTILLÉE			
	milliers de gallons				
1945	de preuve	35,821	43,215	45,429	48,463
1946	"	52,141	52,806	52,900	53,605
1947	"	55,591	59,459	59,465	62,754
1948	"	66,582	68,764	68,951	69,809
1949	"	72,363	74,166	74,063	75,542
		TABAC NATUREL			
	milliers				
1945	de livres	117,013	112,260	91,780	97,941
1946	"	122,542	111,671	91,815	96,424
1947	"	152,304	136,336	116,014	112,262
1948	"	152,884	137,828	115,936	120,842
1949	"	171,202	155,606[1]	131,552	..
		TABAC MANUFACTURÉ[1]			
	milliers				
1945	de livres	8	8	4	3
1946	"	14	3	2	1
1947	"	8	3	1	2
1948	"	5	3	1	1
1949	"	14	1	1	1
		CIGARES			
	milliers				
1945	de livres	22	174	22	14
1946	"	30	572	34	15
1947	"	335	418	437	681
1948	"	1,513	2,760	1,147	657
1949	"	3,336	3,727	2,730	1,050
		CIGARETTES EN QUANTITÉ DE 3 LIVRES OU MOINS			
	milliers				
1945	de livres	67,812	62,874	72,697	65,747
1946	"	18,021	6,726	21,405	20,301
1947	"	34,920	37,391	37,656	14,100
1948	"	12,703	15,922	6,379	7,729
1949	"	17,527	3,108	3,519	3,809

[1] Comprend Terre-Neuve.

Le tableau **15** donne la quantité de spiritueux, de produits du malt et du tabac sortis d'entrepôt pour la consommation de 1940 à 1949. Ces chiffres, fournis par le ministère du Revenu national, sont les données les plus sûres relativement à la consommation de ces produits. Dans les *Annuaires* antérieurs à celui de 1948-1949, ils figuraient à la rubrique *Finances publiques fédérales* (voir p. 1013 de l'édition de 1947.)

15.—Spiritueux, boissons de malt, malt et tabac sortis d'entrepôt pour consommation, années terminées le 31 mars 1940-1949

NOTA.—Pour les années antérieures à 1900, voir l'*Annuaire* de 1916-1917, p. 546; pour 1901-1910, celui de 1933, p. 852; pour 1911-1921, celui de 1938, p. 889; pour 1922-1929, celui de 1945, p. 976; pour 1930-1939, celui de 1947, p. 1013.

Année	Spiritueux	Boissons de malt	Malt	Cigares	Cigarettes	Tabac[1]
	gallons	gallons	livres	nombre	nombre	livres
1940	2,032,987	65,912,495	143,056,382	139,698,605	7,301,419,960	28,403,208
1941	2,371,633	78,731,132	168,025,398	173,484,743	7,776,291,482	31,254,234
1942	2,944,391	94,992,330	213,199,222	198,595,682	9,018,272,219	31,626,932
1943	3,445,872	103,291,141	228,029,691	204,699,110	10,803,185,549	31,510,083
1944	2,620,297	97,192,032	219,242,999	196,407,845	11,405,842,655	32,264,175
1945	2,676,482	116,009,457	219,529,938	200,879,906	11,982,675,329	30,876,112
1946	4,087,690	134,579,706	259,083,943	210,694,900	14,512,351,682	31,048,195
1947	4,446,130	151,012,603	307,478,641	221,131,244	14,972,562,544	31,516,702
1948	4,632,506	169,485,610	335,232,688	215,434,810	15,263,987,385	30,187,676
1949	4,360,914	168,265,128	349,432,511	207,354,058	15,909,596,750	30,953,335

[1] Y compris le tabac à priser.

Entreposage du vin.—L'industrie vinicole se restreint à quelques endroits comme la péninsule de Niagara, en Ontario, et la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. Les fabriques de vins du pays ne sont pas assujéties à l'accise, ni les vins à mûrir à l'entreposage d'accise. Les seules matières premières des fabricants de vin mises en entrepôt d'accise sont leurs approvisionnements de sucre et d'esprit de vin distillé par les distilleries et utilisé pour alcooliser les vins. Une partie de la production annuelle, cependant, est entreposée dans les fabriques de vins à une température fraîche et uniforme. Voici la quantité de vin du pays gardée en entrepôt pour maturation et coupage en 1944-1947:

Année		*Ontario*	*Autres provinces*	*Total*
1944	gal.	3,863,592	349,958	4,213,550
	$	1,600,835	204,928	1,805,763
1945	gal.	3,761,863	371,872	4,133,735
	$	1,951,517	243,321	2,194,838
1946	gal.	5,056,564	476,917	5,533,481
	$	3,180,465	369,498	3,549,963
1947	gal.	5,517,482	570,522	6,088,004
	$	3,871,622	424,567	4,296,189

Section 4.—Établissements de commerce et de services*

En raison de la multitude des établissements qui forment le système de distribution, le relevé complet des établissements de commerce et de services n'est possible qu'au moyen des recensements de 1931 et de 1941. Bien que certains renseignements aient été obtenus avant 1931, le recensement de cette année-là a été le premier relevé complet du système de distribution embrassant tous les établissements de commerce de gros et de détail et de services, y compris les hôtels. Des tableaux ont paru dans les volumes X et XI du recensement de 1931. Celui de 1941, qui englobe le même groupe d'établissements, a fourni certains détails plus amples et des statistiques additionnelles. Les résultats relatifs aux établissements de détail sont contenus dans le volume X; ceux des établissements de gros et de services paraissent dans le volume XI du recensement de 1941.

Avec le relèvement des approvisionnements de marchandises de consommation à la fin de la seconde Grande Guerre, commerçants et industriels ont compris la valeur des statistiques sur l'écoulement que peuvent fournir les relevés du recensement. Toutefois, avec le temps, les mouvements de population, la découverte de nouvelles régions de ressources naturelles, la concurrence plus libre et l'apparition de nouvelles marchandises de consommation sur les rayons des distributeurs ont créé un besoin de statistiques à jour. Des statistiques mensuelles sur le commerce de détail et de gros étaient réunies depuis plusieurs années avant 1941, mais depuis 1945 on s'est efforcé d'amplifier et d'améliorer ces séries courantes en vue de fournir sur l'écoulement les renseignements requis par l'industrie et le gouvernement. Pour cette raison, et parce que plusieurs de ces séries revisées et nouvellement commencées se sont stabilisées, la présente section de l'*Annuaire* est surtout consacrée aux statistiques récentes. Le grand défaut de ces statistiques est l'absence de chiffres détaillés à l'égard de chaque comté et ville pour servir de base aux programmes de l'activité commerciale, mais de plus amples recherches donneront éventuellement des statistiques qui de plus en plus répondront aux besoins de ceux qui utilisent les données sur les dépenses des consommateurs.

Des analyses plus détaillées des chiffres relevés au recensement paraissent aux pp. 622-649 de l'*Annuaire* de 1945; il s'en trouve d'autres aussi, faites sous un angle un peu différent, aux pp. 539-548 de l'édition de 1943-1944. La présente section renferme des sommaires de la statistique des établissements de gros, de détail et de services, par genre d'activité, genre de commerce et région.

Sous-section 1.—Résultats du recensement du commerce de 1941

Commerce de gros.—Comme on l'a dit plus haut, des tableaux détaillés sur l'activité des grossistes ainsi qu'une explication des termes descriptifs des diverses catégories de commerce de gros sont donnés dans le volume XI du recensement de 1941 et plus brièvement dans des éditions antérieures de l'*Annuaire*. Le tableau **16** récapitule ces données par région et selon le genre d'activité.

* Préparé à la Section du commerce et des services, Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

16.—Commerce de gros, par province et selon les principaux genres d'activité, 1941

Province et genre d'activité	Établissements	Total des ventes	Employés	Salaires
	nombre	$	nombre	$
Province				
Île du Prince-Édouard	100	13,192,800	441	440,900
Nouvelle-Écosse	681	152,600,900	4,013	5,659,700
Nouveau-Brunswick	507	88,190,000	3,084	4,354,900
Québec	5,075	1,726,520,500	32,634	54,695,600
Ontario	6,244	1,744,663,700	40,450	67,894,200
Manitoba	2,206	579,612,200	9,566	15,015,800
Saskatchewan	4,897	283,521,900	8,141	11,515,200
Alberta	3,336	323,138,100	8,147	12,252,700
Colombie-Britannique	1,708	379,126,700	10,994	17,615,800
Totaux[1]	**24,758**	**5,290,750,500**	**117,471**	**189,449,100**
Genre d'activité				
Grossistes réguliers	9,417	2,358,475,300	74,800	117,389,500
Succursales ou bureaux de vente des manufacturiers	1,622	1,206,993,800	20,782	40,034,400
Dépôts d'essence	3,973	216,292,300	4,968	6,890,400
Agents et courtiers	2,106	907,520,300	4,423	8,677,100
Rassembleurs de produits primaires	7,366	453,300,500	10,499	13,356,000
Autres	274	148,168,300	1,999	3,101,700

[1] Comprennent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Commerce de détail.—Le volume X du recensement de 1941 contient des tableaux détaillés sur les résultats du recensement de 1941 à l'égard du commerce de détail. Le tableau **17** est inséré ici pour fin de comparaison avec les données courantes qui paraissent à la sous-section 2.

17.—Commerce de détail, par province et selon le genre de commerce, 1941

Province et genre de commerce	Magasins	Propriétaires	Employés		Salaires	Ventes	Stocks le 31 décembre 1941
			A temps continu	A temps discontinu			
	nombre	nombre	nombre	nombre	(milliers de dollars)		
Province							
Île du Prince-Édouard	863	859	1,425	308	1,135	15,936	3,495
Nouvelle-Écosse	6,790	6,250	13,357	3,938	12,959	165,034	23,776
Nouveau-Brunswick	4,988	4,629	9,004	2,058	8,335	101,843	17,209
Québec	39,712	38,574	74,562	22,187	72,380	818,671	138,807
Ontario	47,055	44,891	121,042	44,800	134,731	1,406,977	206,163
Manitoba	7,219	7,058	20,387	5,069	20,215	210,833	30,020
Saskatchewan	10,088	9,644	14,641	4,611	14,550	186,886	37,262
Alberta	9,222	9,186	16,760	4,639	18,817	221,071	37,511
Colombie-Britannique	11,253	10,658	25,649	7,920	30,964	309,573	44,958
Totaux[1]	**137,331**	**131,823**	**297,047**	**95,561**	**314,438**	**3,440,902**	**540,864**
Genre de commerce							
Alimentation	48,468	48,017	52,265	22,690	46,667	786,247	64,753
Magasins généraux de campagne	11,917	11,894	11,273	4,032	9,309	214,748	64,809
Marchandises générales	3,794	2,610	68,622	20,900	72,595	525,971	99,984
Automobile	16,867	16,784	38,541	7,652	49,458	594,720	58,885
Vêtement	12,601	11,148	25,208	11,388	29,638	295,212	84,839
Matériaux de construction	5,801	4,843	14,375	3,498	18,325	174,203	47,449
Meubles, articles de ménage	3,498	2,784	11,421	2,087	15,472	118,357	28,133
Restaurants	8,821	10,311	32,722	6,814	22,635	131,181	4,232
Marchandises de seconde main	1,740	1,770	1,005	357	1,000	11,070	2,785
Autres magasins de détail	23,824	21,662	41,615	16,143	49,339	589,193	84,995

[1] Comprennent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Établissements de services de détail.—Ce groupe comprend les établissements qui fournissent des services personnels ou de réparation ou qui offrent amusement et récréation au public. Une partie de ces établissements déclarent des recettes provenant de la vente de marchandises; ils sont, cependant, classés services parce que la plus grande partie de leurs recettes annuelles provient de leurs services. Le tableau **18** donne les principales statistiques sur les établissements de services de détail, basées sur les rapports du recensement de 1941.

18.—Établissements de services de détail, par province et par genre de commerce, 1941

Province et genre de commerce	Établissements	Total des recettes	Propriétaires	Employés		Salaires
				A temps continu	A temps discontinu	
Province	nombre	milliers de dollars	nombre	nombre	nombre	milliers de dollars
Île du Prince-Édouard	325	964	327	273	222	242
Nouvelle-Écosse	1,860	9,409	1,869	2,353	650	2,612
Nouveau-Brunswick	1,484	5,626	1,519	1,261	580	1,479
Québec	13,807	64,829	14,074	16,425	5,025	19,047
Ontario	17,612	110,422	18,058	27,226	9,390	35,251
Manitoba	2,977	51,426	2,999	4,308	1,667	5,029
Saskatchewan	3,704	10,180	3,740	2,111	959	2,564
Alberta	3,341	13,184	3,438	2,961	1,050	3,932
Colombie-Britannique	4,147	24,559	4,187	5,849	2,085	7,933
Totaux[1]	**49,271**	**254,678**	**50,224**	**62,781**	**21,647**	**78,109**
Genre de commerce						
Amusement et récréation	4,954	61,345	4,494	12,021	9,717	12,948
Services commerciaux	1,334	24,432	1,145	6,246	1,166	9,600
Services personnels	24,731	85,893	25,961	28,656	5,013	32,408
Photographie	1,078	6,901	1,039	1,667	657	2,286
Services funéraires	1,225	13,132	1,193	1,463	882	3,188
Réparation et service	11,932	37,512	12,295	5,710	1,794	9,430
Divers	4,017	25,463	4,097	7,018	2,418	8,249

[1] Comprennent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Sous-section 2.—Statistique courante du commerce et des services

Les indices des ventes de gros et des stocks des grossistes réguliers qui vendent surtout aux détaillants sont fondés sur un échantillonnage des établissements de neuf principaux genres de commerce. Des indices mensuels et annuels existent depuis 1935. Les estimations du commerce de détail au Canada sont maintenant calculées d'après une nouvelle base en vue de remédier aux imperfections des séries mensuelles et annuelles antérieures. La statistique du commerce de détail s'étend maintenant à des magasins de moindre importance. La courbe des ventes des magasins d'importance différente est pondérée à sa juste valeur et le chiffre de plusieurs

genres de commerce additionnels est établi séparément. Les chiffres de 1947 et de 1948 ont été revisés mais rien n'a encore été fait pour établir des chiffres comparables à l'égard de 1942-1946.

Des études sur les résultats d'exploitation des établissements de gros et des magasins en chaîne ont été faites, pour 1947, en contre-partie de celles des magasins indépendants à l'égard de 1946 et d'années antérieures. Des statistiques sommaires à l'égard de ces deux groupes sont données dans la présente sous-section.

La nécessité de renseignements courants sur le crédit à la consommation en détail a été reconnue lorsqu'un programme de règlementation de temps de guerre a limité les achats à crédit durant la seconde guerre mondiale. La Commission des prix et du commerce a entrepris des études sur les tendances du crédit au détail pour se rendre compte des effets de la règlementation du crédit. Plus tard, le Bureau fédéral de la statistique, qui a continué ces études, y a ajouté plusieurs genres de commerce et y a donné une plus grande portée.

Les statistiques sur les opérations des sociétés financières existent également pour 1947 et 1948, grâce à une étude à peu près semblable à celle effectuée en 1941. Une attention particulière est accordée à la division de l'automobile, qui constitue le principal domaine d'activité de ces organisations.

Commerce de gros.—Des nombres-indices mensuels des ventes sont dressés depuis 1935 à l'égard de plusieurs branches du commerce de gros. Les indices des ventes (base 100 en 1935-1939) sont calculés chaque mois pour neuf genres de commerce de gros d'après les rapports reçus d'un échantillon de maisons faisant 68 p. 100 environ du chiffre d'affaires de tous les grossistes engagés dans ces genres de commerce en 1941. L'échantillon des établissements qui font rapport se limite aux grossistes réguliers, i.e. aux établissements de gros qui remplissent toutes les fonctions de revendeurs ou grossistes, achetant de grandes quantités de marchandises à leur propre compte et les vendant en plus petites quantités. De plus, les genres de commerce choisis, qui s'occupent principalenent d'approvisionner les marchands de détail, comprennent les suivants: outillage automoteur et accessoires, médicaments, vêtements, chaussures, mercerie, fruits et légumes, épicerie, quincaillerie et tabac et confiserie. Les chiffres des stocks portent sur un échantillon plus petit parce que tous les établissements ne peuvent déclarer leurs stocks de fin de mois comme il est demandé.

Tendances récentes.—La valeur en dollars des ventes de gros au Canada en 1948, d'après l'indice réuni des ventes des neuf genres de commerce dont les chiffres sont disponibles, s'établit à 4 p. 100 de plus qu'en 1947, 99 p. 100 de plus qu'en 1941 et 183 p. 100 au-dessus de la moyenne de la période de base (1935-1939). L'indice moyen des douze mois de 1948 (base 1935-1939 = 100) est à 283·2, en comparaison de 272·0 en 1947 et 142·0 en 1941.

Le changement proportionnel par rapport à 1947 varie peu dans les différentes régions du pays, bien que les provinces de l'Ouest enregistrent des augmentations légèrement plus fortes que celles des provinces de l'Est.

Les grossistes en tabac et confiserie et en médicaments, dont le gain s'établit respectivement à 12 et 11 p. 100, sont les seuls genres de commerce qui accusent une augmentation plus forte en 1948 par rapport à 1947 qu'en 1947 par rapport à 1946. L'augmentation de ces genres de commerce, toutefois, est plus élevée au début qu'à la fin de 1948. Le taux d'augmentation de tous les autres genres de commerce visés continue de diminuer depuis plusieurs années.

19.—Indices annuels des ventes de gros, selon le genre de commerce et par province, 1941-1948

(1935-1939=100)

Genre de commerce et province	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1947 par rapport à 1946	1948	1948 par rapport à 1947
								%		%
Outillage automoteur	157·8	147·6	158·1	197·2	242·8	334·0	369·8	+10·7	379·9	+ 2·7
Médicaments	145·2	165·7	184·2	201·9	222·1	245·2	254·6	+ 3·8	281·8	+10·7
Vêtements	142·8	170·9	177·5	183·1	186·3	229·3	255·4	+11·4	265·1	+ 3·8
Chaussures	141·6	161·0	173·1	188·8	224·0	279·4	300·8	+ 7·7	286·8	− 4·7
Mercerie	141·8	160·2	150·9	165·9	161·9	197·5	244·5	+23·8	264·7	+ 8·3
Fruits et légumes	131·2	158·5	206·1	222·0	262·4	291·2	274·7	− 5·7	237·2	−13·7
Épicerie	134·7	146·5	150·3	169·3	180·2	208·9	244·2	+16·9	254·0	+ 4·0
Quincaillerie	165·2	170·0	173·1	183·8	212·0	277·4	325·0	+17·2	359·7	+10·7
Tabac et confiserie	150·6	172·4	207·3	230·1	258·1	296·9	317·1	+ 6·8	354·8	+11·9
Totaux, commerce de gros	**142·0**	**156·2**	**168·3**	**186·0**	**205·4**	**244·0**	**272·0**	**+11·5**	**283·2**	**+ 4·1**
Provinces Maritimes	152·7	169·7	190·7	217·0	235·0	257·6	282·3	+ 9·6	290·4	+ 2·9
Québec	140·4	152·9	161·7	176·9	191·5	223·4	255·5	+14·4	263·1	+ 3·0
Ontario	144·2	157·4	166·0	183·6	206·9	245·9	275·8	+12·2	287·7	+ 4·3
Provinces des Prairies	132·3	145·9	161·6	183·1	198·2	243·6	261·1	+ 7·2	273·5	+ 4·7
Colombie-Britannique	155·0	175·9	190·8	199·0	226·5	271·9	314·6	+15·7	333·8	+ 6·1

Résultats d'exploitation des grossistes.—Une étude des opérations des grossistes a été effectuée pour quelques genres de commerce en 1938, mais jusqu'en 1947 aucun autre relevé de cette nature n'a été entrepris par le Bureau fédéral de la statistique. Les opérations des grossistes réguliers,—qui entreposent, livrent et possèdent les marchandises qu'ils vendent,—desservant les principaux genres de commerce de marchandises de consommation ont fait l'objet d'un relevé détaillé en 1947.

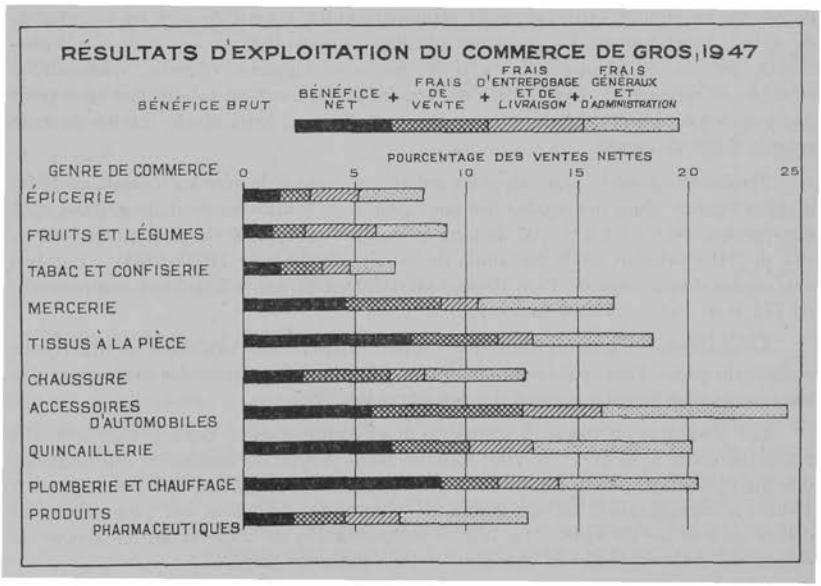

Ces statistiques permettent aux commerçants de comparer leurs propres opérations à la moyenne de leur genre de commerce et d'évaluer l'efficacité de leur exploitation ou de découvrir où peuvent être effectuées des économies. Les dépenses sont groupées sous trois chapitres: ventes; entreposage et livraison; frais généraux et administration; un classement additionnel des postes de dépenses est fait sous chaque chapitre. Les résultats sont présentés par groupe, selon l'importance des ventes, pour chaque genre de commerce. Outre le chiffre des profits et pertes, il existe aussi des renseignements sur la composition des ventes, la répartition des ventes, l'aire et autres facteurs qui influent sur les proportions relatives aux opérations.

20.—Proportions relatives aux opérations de genres choisis de commerce de gros, 1947

Genre de commerce	Coût des marchandises vendues	Profit brut	Dépenses de ventes	Dépenses d'entreposage et de livraison	Frais généraux et d'administration	Profit net d'exploitation[1]	Taux d'écoulement du stock[2]	Ventes aux détaillants
	%	%	%	%	%	%	nombre	%
Épicerie	91·93	8·07	1·31	2·17	2·91	1·68	9·9	92·5
Fruits et légumes	90·87	9·13	1·34	3·22	3·21	1·36	62·0	73·3
Tabac et confiserie	93·15	6·85	1·85	1·24	2·08	1·68	20·0	98·7
Mercerie	83·36	16·64	4·39	1·64	6·10	4·51	6·4	92·2
Tissus à la pièce	81·60	18·40	3·93	1·58	5·40	7·49	5·0	38·3
Chaussures	87·36	12·64	3·95	1·56	4·55	2·58	4·8	97·3
Pièces d'outillage automoteur	75·52	24·48	6·76	3·61	8·37	5·74	5·4	69·2
Quincaillerie	79·86	20·14	3·56	2·82	7·15	6·61	4·0	68·5
Fournitures de chauffage et de plomberie	79·55	20·45	2·51	2·74	6·34	8·86	6·3	70·7
Produits pharmaceutiques	87·23	12·77	2·44	2·42	5·76	2·15	5·1	84·8

[1] Avant addition du revenu divers ou déduction de l'impôt sur le revenu. [2] Coût des marchandises vendues divisé par la moyenne des stocks au début et à la fin de l'année.

Commerce de détail.—En 1948, le commerce de détail au Canada est évalué à environ 8,110 millions de dollars. L'année a été prospère pour les détaillants et les ventes ont dépassé de 14 p. 100 le total de 7,138 millions de dollars atteint en 1947. Il semble déjà qu'une nouvelle augmentation, moins forte cependant, s'est produite en 1949. D'après des renseignements provisoires, le commerce de détail en 1949 atteint un chiffre d'affaires estimatif d'environ 7,700 millions de dollars.

Chaque genre de commerce visé participe à l'expansion du commerce de détail au Canada. Les fluctuations de prix répondent sans doute pour une forte proportion du gain de plusieurs secteurs, comme les produits alimentaires, les magasins à rayons et les bazars, qui accusent une grande augmentation. L'expansion continue de l'industrie de la construction a aidé à stimuler la demande de bois et de matériaux de construction qui, au détail, accusent un gain sensible au regard de l'année précédente.

Les premiers chiffres de 1949 révèlent un certain fléchissement de la consommation d'effets personnels et de marchandises durables de ménage, tandis que les ventes de produits alimentaires, de bois et de matériaux de construction restent fermes. Par suite de la production accrue de véhicules automobiles, le commerce de l'outillage automoteur absorbe une plus forte proportion des sommes dépensées par le consommateur.

Dans toutes les provinces, les détaillants enregistrent un volume plus élevé de ventes en 1948. La mise en valeur des ressources pétrolières et les paiements supplémentaires à l'égard des céréales dans l'Ouest canadien ont aidé à stimuler l'activité dans les Prairies, qui accusent l'augmentation la plus marquée.

Au tableau **21,** l'analyse par genre de commerce a été modifiée récemment, comme on le constate ci-dessous, et ne cadre pas avec celle des éditions antérieures de l'*Annuaire.* Le rapprochement des années 1947 et 1941, cependant, repose sur une base comparative.

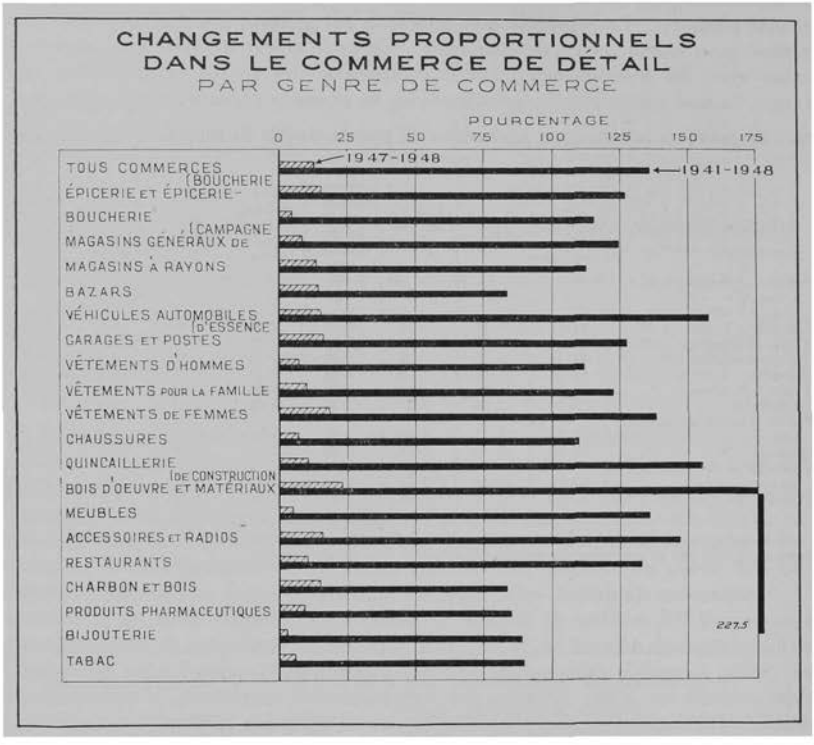

21.—Estimation du commerce de détail, par province et genre de commerce, 1941, 1947 et 1948

Province et genre de commerce	1941	1947	1948
	(en millions de dollars)		
Province			
Provinces Maritimes	283	566	615
Québec	819	1,684	1,885
Ontario	1,407	2,705	3,094
Manitoba	211	445	510
Saskatchewan	187	417	481
Alberta	221	495	597
Colombie-Britannique	309	826	928
Totaux	**3,437**	**7,138**	**8,110**
Genre de commerce			
Épiceries et épiceries-boucheries	567	1,110	1,287
Boucheries	80	165	173
Magasins généraux de campagne	213	442	479
Magasins à rayons	378	707	805
Bazars	85	136	156
Véhicules automobiles	360	799	928
Garages et postes d'essence	205	396	465

21.—Estimation du commerce de détail, par province et genre de commerce, 1941, 1947 et 1948—fin

Province et genre de commerce	1941	1947	1948
	(en millions de dollars)		
Magasins de vêtements d'hommes	80	157	169
Magasins de vêtements pour toute la famille	74	151	165
Magasins de vêtements de femmes	71	142	169
Magasins de chaussures	44	86	92
Quincailleries	73	169	186
Bois et matériaux de construction	80	213	262
Magasins de meubles	64	144	151
Magasins d'appareils et de radios	46	99	114
Restaurants	127	275	303
Charbon et bois de chauffage	99	158	182
Pharmacies	101	171	187
Bijouteries	38	70	72
Débits de tabac	43	78	82
Autres	609	1,470	1,683
Totaux, tout commerce de détail	**3,437**	**7,138**	**8,110**

Magasins en série.—Les ventes des magasins en série, ou en "chaîne", en 1948 s'élèvent à $1,335,174,000, soit une augmentation de plus de 13 p. 100 par rapport à 1947 ($1,177,323,000). Les ventes de 6,823 magasins en série constituent en moyenne 18 p. 100 de toutes les ventes de détail au pays. Les tableaux **22** et **23** résument la statistique des magasins en série.

22.—Statistique des magasins en série, 1930 et 1941-1948

Année	Nombre moyen de magasins	Ventes nettes au détail	Salaires payés aux employés de magasin	Stocks en fin d'année		Comptes en cours en fin d'année
				En magasin	En entrepôt	
		(en milliers de dollars)				
1930	8,097	487,336	50,405	60,457	..	..
1941	7,622	639,210	57,777	68,619	20,976	38,376
1942	7,010	687,447	57,654	66,940	22,633	..
1943	6,783	703,950	58,804	67,628	22,603	15,527
1944	6,560	769,643	63,300	66,944	21,855	15,093
1945	6,580	876,209	68,196	68,247	29,013	16,369
1946	6,559	1,014,847	77,474	85,345	37,436	19,643
1947	6,716	1,177,323	91,266	105,040	43,546	31,492
1948	6,823	1,335,174	107,697	118,452	46,190	40,199

23.—Ventes des magasins en série, par province et genre de commerce, 1946-1948

NOTA.—Les totaux des groupes peuvent comprendre des genres de commerce qui ne sont pas l'objet d'un chiffre distinct.

Province et genre de commerce	1946	1947[r]	1948[1]	1948 par rapport à 1947
Province	(en milliers de dollars)			%
Provinces Maritimes	88,125	93,435	103,538	+10·8
Québec	202,105	247,094	266,109	+ 7·7
Ontario	435,194	509,079	595,301	+16·9
Manitoba	50,009	56,138	63,779	+13·6
Saskatchewan	59,760	63,026	68,199	+ 8·2
Alberta	65,608	72,889	84,241	+15·6
Colombie-Britannique	109,839	130,555	148,753	+13·9
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	4,207	5,107	5,254	+ 2·9
Canada	**1,014,847**	**1,177,323**	**1,335,174**	**+13·4**

Voir renvois à la fin du tableau, p. 910.

23.—Ventes des magasins en série, par province et genre de commerce, 1946-1948—fin

Province et genre de commerce	1946	1947[r]	1948[1]	1948 par rapport à 1947
Genre de commerce	(en milliers de dollars)			%
Alimentation—				
Épiceries, épiceries-boucheries et boucheries	245,278	309,689	393,618	+27·1
Totaux, alimentation[2]	**258,579**	**324,303**	**408,430**	**+25·9**
Magasins généraux de campagne	**14,145**	**12,542**	**15,123**	**+20·6**
Marchandises générales—[3]				
Bazars	107,586	117,925	133,907	+13·6
Totaux, marchandises générales[2]	**119,582**	**130,339**	**146,546**	**+12·4**
Automobile	**16,828**	**23,005**	**23,283**	**+ 1·2**
Vêtement—				
Vêtements et lingerie pour hommes et garçons	13,037	16,504	17,919	+ 8·6
Vêtements pour toute la famille	23,570	30,454	32,811	+ 7·7
Vêtements et accessoires pour femmes	23,076	29,024	34,698	+19·5
Magasins de chaussures	26,107	28,731	31,378	+ 9·2
Totaux, vêtement	**85,790**	**104,713**	**116,806**	**+11·5**
Matériaux de construction	**51,474**	**59,973**	**68,114**	**+13·6**
Meubles, appareils de ménage, radios—				
Magasins de meubles	22,245	32,891	35,679	+ 8·5
Appareils de ménage et radios	16,960	22,658	27,342	+20·7
Totaux, meubles	**39,205**	**55,549**	**63,021**	**+13·5**
Restaurants	**20,565**	**20,726**	**21,948**	**+ 5·9**
Autres magasins de détail—				
Pharmacies	26,484	26,868	27,458	+ 2·2
Bijouteries	18,709	18,851	21,392	+13·5
Magasins de liqueurs des gouvernements	249,023	264,490	267,492	+ 1·1
Totaux, autres magasins de détail[2]	**408,679**	**446,173**	**471,903**	**+ 5·8**
Totaux, tous établissements	**1,014,847**	**1,177,323**	**1,335,174**	**+13·4**

[1] Provisoire. [2] Comprend d'autres genres de commerce. [3] Sauf magasins à rayons.

Ventes de véhicules automobiles neufs.—En 1948, moins de véhicules automobiles neufs sont vendus en comparaison de 1947. Cette diminution résulte de la baisse des ventes de voitures particulières neuves. Les ventes de véhicules commerciaux, loin de diminuer, ont continué d'augmenter comme l'année précédente. En 1948, un total de 221,300 véhicules automobiles neufs (particuliers ou commerciaux) sont vendus au détail pour $439,216,988; en 1947, 230,255 unités sont vendues pour $416,237,495. Le total des ventes de voitures particulières en 1948 s'établit à 145,655 unités dont la valeur au détail atteint $282,903,958, en comparaison de 159,205 unités d'une valeur de $283,190,390 en 1947. Les ventes de camions et autobus neufs se chiffrent par 75,645 d'une valeur de $156,313,030 en 1948, contre 71,050 unités ($133,047,105) en 1947. La valeur retenue est le prix effectivement payé par l'acheteur à la fabrique, y compris taxes de vente et d'accise, coût des accessoires ordinaires et commissions du marchand, mais non compris les frais de transport de la fabrique au point d'achat.

Le 23 mars 1949, la taxe d'accise frappant les voitures particulières est réduite à 10 p. 100 en sus des taxes de vente. Durant les sept premiers mois de 1949, les ventes globales de voitures particulières dépassent de 52 p. 100 celles de la même période de 1948; les ventes de camions augmentent de 15 p. 100. La hausse générale est donc de 37 p. 100. En dépit de la baisse de la taxe d'accise, la valeur moyenne des ventes de voitures particulières neuves atteint $2,078 en janvier-juillet 1949, contre $1,942 en 1948 et $1,779 en 1947.

24.—Ventes au détail de véhicules automobiles neufs, 1936-1948

Année	Voitures particulières		Camions et autobus		Totaux	
	nombre	$	nombre	$	nombre	$
1936	92,287	95,403,199	21,027	22,179,597	113,314	117,582,796
1937	114,275	116,886,334	30,166	32,284,193	144,441	149,170,527
1938	95,751	105,006,462	25,414	30,005,446	121,165	135,011,908
1939	90,054	97,131,128	24,693	28,836,393	114,747	125,967,521
1940	101,789	114,928,833	28,763	33,916,445	130,552	148,845,278
1941	83,650	108,907,312	34,432	43,008,207	118,082	151,915,519
1942-1945						
1946	77,742	120,325,496	42,302	73,003,509	120,044	193,329,005
1947	159,205	283,190,390	71,050	133,047,105	230,255	416,237,495
1948	145,655	282,903,958	75,645	156,313,030	221,300	439,216,988

Ventes d'instruments aratoires.—Les ventes d'instruments aratoires et d'outillage agricole déclarées par les fabricants et les importateurs, principalement au prix de gros, s'élèvent à $170,666,070 en 1948, augmentation de 39 p. 100 sur le total de $122,394,742 en 1947. Ces chiffres ne comprennent pas les ventes de pièces de rechange, de ficelle d'engerbage, de camions et de machinerie. Des renseignements supplémentaires indiquent qu'il faut majorer de 20 p. 100 le chiffre des ventes au prix de gros pour établir la valeur des ventes au prix de détail. Le montant estimatif consacré par les agriculteurs canadiens à la machinerie et aux instruments neufs s'élève ainsi à 204 millions environ en 1948, en comparaison de $148,700,000 en 1947.

Les ventes de pièces de rechange, au prix de gros, atteignent $26,996,844 en 1948, augmentation de 16 p. 100 en comparaison du total de $23,276,162 en 1947. Si une majoration moyenne de 31·6 p. 100 est appliquée afin d'établir le total au prix de détail, la valeur estimative des ventes au détail des pièces de rechange est d'environ 35 millions en 1948, contre $30,562,000 en 1947.

25.—Ventes d'instruments aratoires et d'outillage agricole, par province, 1948

NOTA.—Valeur au prix de gros principalement.

Région	1947r		1948		% d'augmentation en 1948 comparativement à 1947
	Montant	% du total	Montant	% du total	
	$		$		
Provinces Maritimes	4,286,830	3·5	5,461,031	3·2	+27·4
Québec	11,361,856	9·3	14,906,555	8·7	+31·2
Ontario	28,036,903	22·9	38,453,369	22·5	+37·2
Manitoba	15,583,121	12·7	23,369,284	13·7	+50·0
Saskatchewan	33,382,699	27·3	46,505,877	27·3	+39·3
Alberta	25,953,168	21·2	36,748,138	21·5	+41·6
Colombie-Britannique	3,790,165	3·1	5,221,816	3·1	+37·8
Totaux	**122,394,742**	**100·0**	**170,666,070**	**100·0**	**+39·4**

Des chiffres distincts pour chaque genre d'outillage sont également établis et le tableau **26** donne les ventes des principaux groupes.

26.—Ventes de machinerie et d'outillage agricoles neufs, par genre, 1947 et 1948

Genre	Canada			Provinces des Prairies			
	1947	1948	1948 par rapport à 1947	1947	1948	1948 par rapport à 1947	1948, pourcentage du total
	$	$	%	$	$	%	
Plantage, ensemencement et engrais	5,083,346	7,023,481	+38·2	2,571,277	3,690,859	+43·5	52·6
Charrues	8,209,523	11,960,819	+45·7	6,197,334	9,182,512	+48·2	76·8
Labour, scarifiage et sarclage	6,306,254	9,337,442	+48·1	3,694,061	5,441,855	+47·3	58·3
Fenaison	5,687,865	9,351,056	+64·4	2,153,186	3,274,933	+52·1	35·0
Moisson	23,178,657	36,046,613	+55·5	20,327,361	31,843,041	+56·7	88·3
Préparation des récoltes pour le marché ou la consommation	5,125,784	5,904,211	+15·2	2,349,492	2,904,938	+23·6	49·2
Tracteurs et engins	42,223,078	63,065,437	+49·4	27,071,336	39,055,885	+44·3	61·9
Vaporisation et saupoudrage (vergers ou jardins)	1,121,560	1,489,082	+32·8	73,631	341,318	[1]	22·9
Charrettes, camions et traîneaux de ferme	3,555,627	3,383,807	− 4·8	1,752,447	1,767,134	+ 0·8	52·2
Aqueducs et pompes domestiques	5,167,081	5,800,797	+12·3	1,159,829	918,657	−20·8	15·8
Machinerie et outillage de laiterie	4,969,918	4,286,730	−13·7	940,070	1,054,535	+12·2	24·6
Outillage de grange	1,851,558	1,944,834	+ 5·0	350,001	226,055	−35·4	11·6
Outillage d'agriculture	721,922	474,836	−34·2	272,587	179,534	−34·1	37·8
Divers	2,972,432	2,838,792	− 5·5	1,500,470	1,242,702	−17·2	44·2
Accessoires de machines	6,220,137	7,788,163	+25·2	4,505,906	5,499,339	+22·0	70·6
Totaux, tous genres	**122,394,742**	**170,665,376**	**+39·4**	**74,918,988**	**106,623,299**	**+42·3**	**62·5**

[1] Plus de 100 p. 100.

Cinémas.—On compte au Canada 1,950 cinémas en 1948, soit 257 de plus qu'en 1947. Les recettes au contrôle augmentent de 6 p. 100, soit de $78,684,681 à $83,283,436; sur ce total, $13,626,188 vont aux taxes d'amusement des gouvernements fédéral et provinciaux.

Les admissions payantes aux cinémas en 1948 augmentent de 1 p. 100 pour s'établir à 222,459,224, contre 220,857,594 en 1947. Les cinémas occupent 12,916 employés rémunérés, qui touchent $13,100,313 en salaires ainsi que 1,445 propriétaires ou membres de leur famille.

Les chiffres de 1948 comprennent 331 salles utilisant un appareil de 16 millimètres, mais ne comprennent pas les locaux occupés par les projectionnistes ambulants, les autos-cinémas ni les salles dont le revenu provient surtout de représentations théâtrales.

Les recettes des 165 projectionnistes ambulants s'élèvent à $428,303, en outre de $58,768 perçus en taxes. Les admissions à leurs représentations données dans 760 différents endroits se chiffrent par 1,532,820.

Quinze autos-cinémas avec espace pour 9,975 automobiles sont actifs en 1948 et sont fréquentés par 1,595,947 personnes. Les recettes brutes déclarées s'établissent à $789,765, dont $131,124 vont au fisc.

Les cinq théâtres dont le principal revenu provient de représentations théâtrales ont des recettes nettes de $1,196,016 en 1948 et perçoivent en outre $231,277 en taxes. Les admissions se chiffrent par 903,778. En 1947, les mêmes théâtres ont des recettes nettes de $1,079,931 et sont fréquentés par 702,611 personnes.

27.—Nombre et recettes des cinémas, par province, 1930, 1941, 1947 et 1948

NOTA.—Les projectionnistes ambulants et les salles de théâtre proprement dit ne sont pas inclus. Les recettes ne comprennent pas les taxes d'amusement.

Province	1930		1941		1947		1948[1]	
	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes	Nombre	Recettes
		$		$		$		$
Île du Prince-Édouard	5	188,300	6	141,317	14	255,835	16	281,995
Nouvelle-Écosse	56	1,814,500	61	2,195,599	79	2,666,189	78	2,738,331
Nouveau-Brunswick	39	1,093,400	39	1,102,265	58	1,771,036	58	1,993,102
Québec	146	8,046,600	202	8,047,022	318	13,918,163	472	16,405,929
Ontario	323	15,806,700	410	18,757,372	473	27,043,278	523	29,523,367
Manitoba	73	2,712,800	111	2,475,949	146	3,526,223	146	3,739,443
Saskatchewan	104	1,977,300	145	1,673,313	254	2,914,301	263	3,220,907
Alberta	85	2,323,700	144	2,257,115	178	3,711,366	216	4,245,121
Colombie-Britannique	76	4,166,800	122	4,145,945	173	7,058,888	178	7,539,053
Totaux	**907**	**38,130,100**	**1,240**	**40,795,897**	**1,693**	**62,865,279**	**1,950**	**69,657,248**

[1] Provisoire. Les chiffres de 1948 comprennent pour la première fois 104 salles paroissiales et communautaires autorisées dans la Québec, dont les recettes sont de $148,377 pour 522,557 admissions payantes et le montant perçu en taxes, de $13,639.

Buanderies mécaniques, établissements de nettoyage et teintureries.—Au Canada, 244 buanderies mécaniques et 530 teintureries et établissements de nettoyage sont actifs en 1947. Ces deux industries fournissent des services d'une valeur de $59,043,678 durant l'année. Le nettoyage à sec rapporte 51 p. 100 des recettes globales, le blanchissage 41 p. 100, le louage de serviettes 4 p. 100 et les autres travaux 4 p. 100.

28.—Statistiques sommaires des buanderies mécaniques, 1939 et 1940-1947, et par province, 1947

Année et province	Établissements	Employés[1]	Salaires	Coût des matériaux	Valeur du travail
	nombre	nombre	$	$	$
1939	**242**	**9,100**	**8,149,177**	**1,571,747**	**16,283,555**
1940	**240**	**10,034**	**8,156,441**	**1,885,671**	**16,719,106**
1941	**247**	**11,844**	**10,120,662**	**2,348,749**	**19,816,895**
1942	**238**	**12,848**	**11,678,625**	**2,533,216**	**22,396,321**
1943	**225**	**13,209**	**12,338,829**	**2,530,464**	**23,436,392**
1944	**237**	**13,259**	**12,789,585**	**2,491,258**	**24,559,144**
1945	**217**	**13,232**	**13,651,511**	**2,717,027**	**25,463,096**
1946	**238**	**13,674**	**14,517,668**	**3,073,671**	**27,427,219**
1947					
Île du P.-Édouard et N.-Écosse	16	492	491,905	89,614	915,287
Nouveau-Brunswick	9	313	319,539	68,922	582,440
Québec	51	3,948	4,721,298	1,096,163	9,075,918
Ontario	98	4,911	5,561,647	1,153,864	10,116,084
Manitoba	12	829	902,214	210,390	1,651,004
Saskatchewan	7	355	409,374	94,725	760,251
Alberta	11	814	940,326	197,304	1,811,234
Colombie-Britannique[2]	40	2,338	3,019,799	649,138	5,547,175
Totaux	**244**	**13,950**	**16,357,072**	**3,560,120**	**30,459,393**

[1] Comprend salariés et employés à gages. Il existe en outre, en 1947, 71 hommes et 6 femmes propriétaires de buanderies qui touchent $166,425 en salaires de même que 91 hommes et 4 femmes propriétaires qui ne touchent pas de salaire régulier. [2] Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

29.—Statistiques sommaires des établissements de nettoyage et des teintureries, 1930 et 1940-1947, et par province, 1947

Année et province	Établissements	Employés[1]	Salaires	Coût des matériaux	Valeur du travail
	nombre	nombre	$	$	$
1930	**126**	**2,785**	**3,109,768**	**624,392**	**6,412,325**
1940	**300**	**5,474**	**4,956,024**	**1,156,454**	**10,056,735**
1941	**363**	**6,554**	**6,125,635**	**1,433,790**	**12,678,275**
1942	**365**	**6,990**	**6,969,167**	**1,453,234**	**14,353,064**
1943	**362**	**7,388**	**7,865,795**	**1,518,897**	**15,218,369**
1944	**399**	**7,732**	**8,212,917**	**1,694,284**	**16,886,713**
1945	**385**	**8,147**	**8,847,948**	**1,951,752**	**18,618,074**
1946	**452**	**9,880**	**11,613,011**	**2,503,762**	**23,720,940**
1947					
Île du Prince-Édouard et N.-Écosse	25	406	480,629	100,218	1,009,137
Nouveau-Brunswick	21	234	358,690	92,683	817,275
Québec	73	2,560	3,405,831	742,440	6,866,353
Ontario	250	4,876	6,430,892	1,332,448	13,036,255
Manitoba	26	960	1,230,843	282,115	2,267,682
Saskatchewan	34	432	536,386	113,261	1,088,474
Alberta	46	587	712,448	165,406	1,445,202
Colombie-Britannique[2]	55	751	988,745	212,935	2,053,907
Totaux	**530**	**10,906**	**14,144,464**	**3,041,506**	**28,584,285**

[1] Comprend salariés et employés à gages. Il existe en outre, en 1947, 244 hommes et 15 femmes propriétaires d'établissements qui touchent $538,853 en salaires de même que 287 hommes et 23 femmes propriétaires qui ne reçoivent pas de salaire régulier en 1947. [2] Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Résultats d'exploitation des magasins de détail en série.—Des études sur les résultats d'exploitation des établissements de détail en série ont été faites pour la première fois en 1948, à l'égard de 1947. Un questionnaire a été envoyé à tous les établissements des dix principaux genres de commerce et les renseignements obtenus ont paru plus tard en 1948. La statistique des bénéfices bruts et nets des établissements de détail en série a été réunie durant les années trente, mais les établissements ne donnaient pas alors le détail des dépenses.

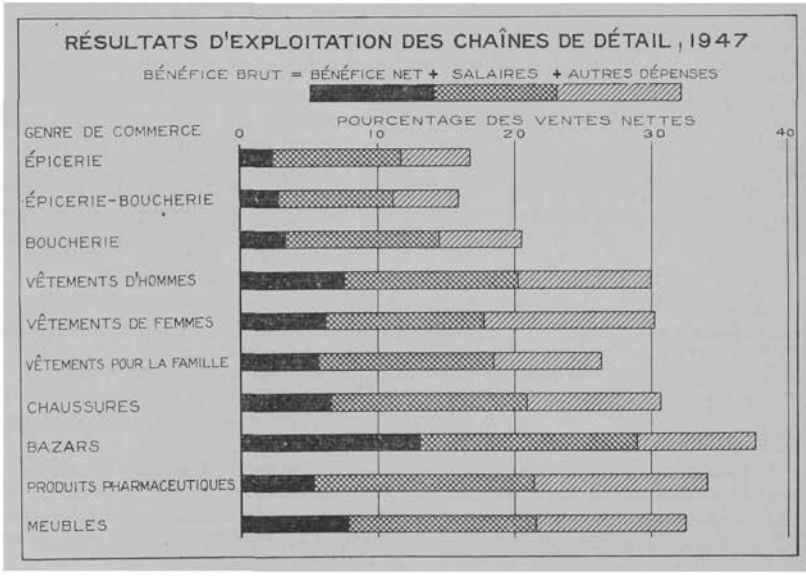

La première étude complète a exigé une ventilation poussée des dépenses réparties entre dépenses du bureau principal et des entrepôts et dépenses des magasins. Les résultats de l'étude ont été présentés par groupes de chaînes, selon leur importance, lorsque le nombre de chaînes ayant fait rapport le permettait; en outre, quand cela était possible, une analyse des dépenses réparties entre dépenses du bureau principal et des entrepôts et dépenses des magasins a été faite. Aux ventes nettes ont été rattachés les postes de bénéfice et de dépense suivants: bénéfice brut, salaires du personnel de direction; frais de locaux; taxes; réparations, dépréciation; fournitures utilisées; chauffage, éclairage et énergie; publicité; frais de déplacement; communications; perte due aux mauvaises créances; toutes autres dépenses; impôt sur le revenu (entreprises constituées en société); et profit net.

Cette étude des chaînes de détail ainsi qu'une autre étude semblable des opérations de certains des principaux genres de commerce de gros en 1947 renseignent davantage sur les frais de la distribution assurée par les détaillants et revendeurs.

30.—Proportions concernant les opérations des magasins de détail en série, à l'égard de certains genres de commerce, 1947

NOTA.—Sauf pour le renouvellement du stock, tous les chiffres sont un pourcentage des ventes nettes.

Genre de commerce	Coût des marchandises vendues	Bénéfice brut	Dépenses totales d'exploitation[1]	Salaires[2]	Frais de locaux[3]	Fournitures utilisées	Profit net avant l'impôt sur le revenu	Renouvellement du stock durant l'année[4]
	%	%	%	%	%	%	%	nombre de fois
Épiceries	83·20	16·80	14·44	9·42	1·27	0·75	2·36	8·3
Épiceries-boucheries	84·01	15·99	13·23	8·38	0·88	0·71	2·76	14·7
Boucheries	79·49	20·51	17·24	11·28	1·23	1·03	3·27	39·4
Vêtements pour hommes	70·05	29·95	22·41	12·66	2·92	1·03	7·54	3·8
Vêtements pour femmes	69·82	30·18	24·03	11·59	4·53	1·00	6·15	5·5
Vêtements pour la famille	73·62	26·38	20·78	12·86	1·74	0·49	5·60	4·0
Chaussures	69·25	30·75	24·23	14·55	4·19	0·78	6·52	2·6
Bazars	62·33	37·67	24·63	15·91	3·97	0·82	13·04	5·2
Pharmacies	65·82	34·18	28·83	16·07	4·69	0·69	5·35	4·0
Meubles	67·43	32·57	24·74	13·86	2·31	0·93	7·83	3·2

[1] Comprend les salaires, frais de locaux, fournitures des magasins et toute autres dépenses. [2] Les salaires comprennent ceux des propriétaires, du personnel de direction et des employés. [3] Comprend les taxes, l'assurance, les frais de réparations, d'entretien et de dépréciation à l'égard des immeubles, le loyer des locaux loués, ainsi que l'éclairage, le chauffage et l'énergie. [4] Coût des marchandises vendues divisé par la moyenne des stocks au début et à la fin de l'année.

Crédit à la consommation de détail.—La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a effectué des études sur le crédit à la consommation de détail dont les résultats, à l'égard de cinq genres de commerce de détail, sont établis jusqu'au mois de juin 1945. En 1947, le Bureau fédéral de la statistique a pris le relevé en charge et en publie maintenant les résultats tous les trois mois. L'échantillon primitif d'établissements a été élargi et amélioré et embrasse maintenant 16 genres de commerce de détail où l'achat à crédit joue un rôle important.

Le tableau **31** donne, sous forme d'indices, les résultats réunis de ces genres de commerce, par période de trois mois, et montre les ventes au comptant, à tempérament et à compte courant de même que les comptes, à tempérament et courants, à recevoir à la fin de chaque période. Les indices des ventes sont basés sur le chiffre d'un trimestre moyen de 1941 et les indices du montant des comptes à recevoir, sur le montant impayé inscrit dans les livres des établissements de l'échantillon au 31 décembre 1941. Le tableau fait également la ventilation en pourcentage des ventes et des comptes à recevoir.

Ces statistiques font voir la tendance des achats, au comptant et à crédit, des consommateurs à l'échelon du détail, et mesurent la hausse et la baisse des comptes impayés à l'égard des achats à crédit. Elles sont la moyenne des genres de commerce visés et chaque commerçant peut se fonder sur elles pour établir sa ligne de conduite en matière de crédit.

31.—Indices trimestriels et ventilation en pourcentage du crédit à la consommation de détail d'un groupe de genres de commerces, 1948 et 1949

(Indices moyens fondés sur 1941=100)

Période	Ventes durant la période					Comptes à recevoir à la fin de la période		
	Comptant	Tempérament	Compte courant	Crédit total	Ventes totales	Tempérament	Courants	Total
	INDICES							
1948—Janvier-mars	166·1	99·2	165·1	145·9	159·6	79·2	125·1	108·0
avril-juin	202·5	122·2	187·4	168·4	190·9	85·2	137·2	117·3
juillet-septembre	203·9	109·1	183·9	162·1	188·4	91·5	142·4	123·3
octobre-décembre	248·2	166·2	218·1	203·0	232·7	118·9	160·2	144·7
1949—janvier-mars	170·2	111·4	170·3	153·2	163·8	107·4	138·5	126·9
avril-juin[1]	214·5	146·6	204·3	187·5	205·9	113·6	151·6	137·8
	VENTILATION EN POURCENTAGE							
1948—janvier-mars	62·9	7·2	29·9	37·1	100·0	31·8	68·2	100·0
avril-juin	63·7	7·3	29·0	36·3	100·0	30·9	69·1	100·0
juillet-septembre	65·2	7·1	27·7	34·8	100·0	31·2	68·8	100·0
octobre-décembre	64·2	7·7	28·1	35·8	100·0	31·4	68·6	100·0
1949—janvier-mars	62·9	8·1	29·0	37·1	100·0	33·2	66·8	100·0
avril-juin[1]	63·3	8·0	28·7	36·7	100·0	32·5	67·5	100·0

[1] Provisoire.

Statistiques des compagnies de finance.—En 1948, il existe au Canada 97 compagnies de finance qui participent au financement des achats de denrées de consommation, commerciales et industrielles. Le total des sommes financées s'établit à 208 millions de dollars en 1948, augmentation de plus de 19 p. 100 en comparaison de 1947 et plus de deux fois le total de 100 millions déclaré en 1941. Bien qu'il soit encore surpassé par le secteur des denrées de consommation en 1948, le secteur des denrées commerciales et industrielles prend de l'importance depuis 1941 comme champ d'action des compagnies de finance. Les denrées de consommation répondent pour 77 p. 100 du financement des ventes globales en 1941, contre seulement 48 p. 100 en 1947 et 59 p. 100 en 1948.

Le solde à payer des sommes des papiers de vente à tempérament au détail achetés par les compagnies de finance s'élève à 107 millions de dollars environ en 1947, contre 65 millions en 1941, avance de 61 p. 100. Durant la même période, la valeur totale des papiers augmente de 74 p. 100. En 1948, le solde à payer atteint 130 millions, soit le double du chiffre de 1941. Le gain entre 1941 et 1947 provient de l'augmentation du solde à l'égard des denrées commerciales et industrielles, tandis qu'en 1948 l'augmentation découle du volume considérable des papiers intéressant les denrées de consommation, surtout les denrées durables qui sont revenues sur le marché en quantité.

Les tableaux **32** et **33** donnent les résultats des relevés de 1941, **1947** et 1948.

32.—Achats de papiers de vente à tempérament au détail et soldes à payer, 31 décembre 1941, 1947 et 1948

(En millions de dollars)

Détail	Papiers achetés			Solde à payer		
	1941	1947	1948	1941	1947	1948
Denrées de consommation	77	84	122	49	48	70
Voitures particulières neuves	23	32	38	—	19	24
Voitures particulières usagées	44	31	56	—	17	30
Autres	10	21	28	—	12	16
Denrées commerciales et industrielles	23	90	86	16	59	60
Véhicules commerciaux neufs	11	33	36	—	21	25
Véhicules commerciaux usagés	7	14	19	—	8	11
Autres	5	43	31	—	30	24
Totaux, financement au détail	**100**	**174**	**208**	**65**	**107**	**130**

33.—Achats de papiers de vente à tempérament au détail et solde à payer à la fin de l'année, par province, 1941, 1947 et 1948

(En millions de dollars)

Province	Papiers achetés			Solde à payer		
	1941	1947	1948	1941	1947	1948
Provinces Maritimes	7	11	15	4	7	10
Québec	16	42	46	10	27	30
Ontario	48	69	87	30	42	53
Manitoba	5	9	10	3	5	6
Saskatchewan	6	7	7	5	4	4
Alberta	9	16	19	6	10	12
Colombie-Britannique	9	20	24	7	12	15
Totaux	**100**	**174**	**208**	**65**	**107**	**130**

Le financement des ventes de véhicules automobiles forme la plus grande partie des opérations des compagnies de finance. En 1941, l'automobile répond pour 85 p. 100 du total, contre 62 et 70 p. 100 en 1947 et 1948.

La statistique mensuelle du financement des ventes d'automobiles est dressée depuis une vingtaine d'années et le tableau **34** indique la tendance depuis 1939. Les chiffres de ce tableau ne concordent pas toujours avec ceux du tableau **32,** par suite de légers défauts d'uniformité des rapports à différentes occasions.

34.—Financement des ventes de véhicules automobiles, par les compagnies de finance, 1939-1948

Année	Véhicules neufs		Véhicules usagés		Tous véhicules	
	Nombre	Financement	Nombre	Financement	Nombre	Financement
		$		$		$
1939	37,320	27,852,627	115,787	34,916,119	153,107	62,768,746
1940	42,982	33,473,397	133,596	41,762,396	176,578	75,235,793
1941	41,032	34,887,591	141,387	49,829,192	182,419	84,716,783
1942	7,398	6,207,111	58,912	18,389,804	66,310	24,596,915
1943	1,077	1,254,878	38,496	13,637,688	39,573	14,892,566
1944	2,371	2,927,396	30,599	11,643,541	32,970	14,570,937
1945	3,630	4,934,456	24,356	9,502,726	27,986	14,437,182
1946	22,866	27,978,992	30,527	13,607,573	53,393	41,586,565
1947	46,700	65,422,230	72,167	43,322,528	118,867	108,744,758
1948	51,867	73,805,672	103,767	71,149,341	155,634	144,955,013

Au lendemain de la guerre, les ressources pécuniaires des consommateurs étant élevées, un fort pourcentage des automobiles se sont vendues au comptant. Toutefois, la proportion des ventes financées a augmenté régulièrement à mesure que le marché se faisait plus abondant. Le tableau **35** met en comparaison les ventes de voitures particulières neuves et le financement pendant certaines années déterminées. Durant les neuf premiers mois de 1949, le financement des ventes de véhicules automobiles neufs représente 28 p. 100 du total, soit une augmentation sur le chiffre de 1948.

35.—Ventes totales et ventes financées de véhicules automobiles neufs (particuliers et commerciaux), années choisies, 1933-1948

Année	Ventes totales	Ventes financées	% des ventes totales financées		Moyenne de la valeur du financement
			Nombre	Valeur	
	nombre	nombre			$
1933	45,332	15,880	35·0	22·1	632
1935	101,461	31,950	31·5	22·0	701
1937	144,441	56,247	38·9	27·3	723
1938	121,165	45,267	37·4	25·0	745
1939	114,747	37,320	32·5	22·1	746
1940	130,552	42,982	32·9	22·5	779
1941	118,082	41,032	34·7	23·0	850
1946	120,044	22,866	19·0	14·5	1,224
1947	230,255	46,700	20·3	15·7	1,401
1948	221,300	51,867	23·4	16·8	1,423

Section 5.—Le mouvement coopératif au Canada*

Relativement à la campagne agricole terminée le 31 juillet 1948, 2,249 coopératives commerciales ont soumis des rapports sur leur activité. Les membres inscrits se totalisent à 1,127,229 et le chiffre d'affaires global atteint $780,084,955. Ces trois chiffres sont sans précédent depuis 1931. Le nombre de membres excède un million pour la première fois en 1948, mais il faut noter que le total contient plusieurs doubles emplois puisque la même personne peut appartenir, et souvent appartient, à plus d'un genre de société.

Depuis 1945, le nombre de coopératives qui font rapport a grossi de plus de 400 et le chiffre d'affaires global a augmenté de 195 millions de dollars, montant à lui seul supérieur au chiffre d'affaires de 1938. Durant la même période, la valeur des ventes de produits agricoles a augmenté de 116 millions de dollars et les coopératives d'achat et de vente ont vu leur chiffre de ventes grossir de 76 millions de dollars. En 1945, le chiffre d'affaires des coopératives de vente était six fois plus élevé que celui des coopératives d'achat, mais en 1948 il baisse à une proportion de 4 à 1.

Initiatives nouvelles des coopératives, 1948-1949.—Les initiatives nouvelles des coopératives en 1948 permettent de se rendre compte de l'expansion de ces sociétés.

Les *Manitoba Pool Elevators* ont acheté d'une compagnie privée 20 élévateurs de campagne au Manitoba, une usine de céréales fourragères à Portage-la-Prairie et un élévateur terminus d'une capacité de 3,500,000 boisseaux à Port-Arthur. En

* Rédigé par J. E. O'Meara, Service des marchés, Division de l'économie, ministère de l'Agriculture, Ottawa. L'étude des syndicats de crédit, qui paraissait ici antérieurement, est reportée au chapitre *Régime monétaire et régime bancaire*, p. 1107.

paiement partiel, un élévateur terminus de moindre capacité à Port-Arthur a été cédé à la compagnie privée et le solde du prix d'achat des installations plus grandes a été fourni par les souscriptions des membres.

On a signalé deux cas où les coopératives ont envahi le domaine de la fabrication. L'*Interprovincial Co-operatives, Limited*, a commencé en septembre 1948 l'exploitation d'une fabrique de sacs qui dès le début de 1949 fournissait des grossistes régionaux.

La *Saskatchewan Wheat Pool* a ouvert à Saskatoon une nouvelle meunerie qui a coûté $3,500,000 et aura une capacité de 1,000 barils par jour.

Dans le domaine de la production, certaines coopératives de gros possèdent et exploitent depuis quelques années des houillères en Alberta. Dernièrement, trois coopérative de gros de l'Ouest se sont unies pour prospecter le pétrole dans l'Ouest du pays et le premier puits coopératif au Canada est entré en production en août 1948. Depuis lors, sept nouveaux puits ont été forés avec succès.

La *Canadian Co-operative Implements, Limited*, organisée sur une base d'associations régionales et titulaire d'une charte fédérale, a maintenant aboli les associations régionales et a été légalement constituée sous l'empire d'une loi spéciale de la Saskatchewan. Cette compagnie est également enregistrée dans les autres provinces où elle fait affaire. Ses membres se chiffrent actuellement par 50,000 environ dans les trois provinces des Prairies. Elle fournit des tracteurs, moissonneuses-batteuses, javeleuses, cultivateurs, faucheuses à tracteur, pulvérisateurs, herses, traîneaux, caisses de charrette, outils agricoles et instruments à bras. La machinerie est vendue par l'intermédiaire des associations coopératives locales ou directement aux membres lorsqu'il n'y a pas d'association locale. Le montage se fait aux succursales et le service d'entretien est assuré par des unités mobiles de service sur place munies de tous les outils et pièces de rechange nécessaires.

Une autre réorganisation importante de coopératives canadiennes a eu lieu en décembre 1948 lorsque la *United Farmers' Cooperative Company, Limited* est devenue la *United Cooperative of Ontario*. Cette association est la principale coopérative agricole de vente et d'achat en Ontario depuis 1914. Organisée au début par voie d'adhésion directe des membres particuliers, la nouvelle coopérative appartient maintenant à ses associations locales.

L'*Interprovincial Co-operatives, Limited*, fédération de huit établissements de gros régionaux du Canada, a été organisée en vue de grouper les achats de toutes les marchandises manutentionnées ou commandées par les membres. Elle peut acheter et exploiter des installations de production et de fabrication et faire fonction d'agence de distribution pour des coopératives de conditionnement ou de fabrication. En outre, gardienne de la marque "Co-op" au Canada, elle maintient les normes et les caractéristiques des denrées vendues sous le sceau de cette marque. Durant l'année terminée le 31 octobre 1948, les ventes déclarées par l'*Interprovincial Co-operatives, Limited*, atteignent presque $4,500,000.

Vente de produits.—La valeur des produits agricoles vendus par les coopératives durant la campagne agricole terminée le 31 juillet 1948 s'élève à $616,347,477, augmentation de $37,709,263 sur le total de la même période de 1947.

Le pourcentage des principaux produits agricoles écoulés dans le commerce par les coopératives varie très peu. Pour 1946-1947, il est estimé à 31 p. 100, et

pour 1947-1948, à 32 p. 100. Voici le pourcentage des produits écoulés (pourcentage de l'année précédente entre parenthèses): laitages, 22·6 (21·7); bétail, 18·5 (18·2); volaille et œufs, 18·6 (16·6); laine, 68·1 (72·9); céréales, 56·2 (51·5); fruits et légumes, 27·4 (32·1); produits de l'érable, 25·1 (11·7); tabac, 99·0 (87·3); miel, 6·0 (11·4).

Toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et l'Alberta, déclarent une augmentation des ventes de produits agricoles. En Nouvelle-Écosse, les ventes diminuent de plus d'un million de dollars, par suite de la réduction de la récolte de pommes et de la baisse des prix de ce fruit. La diminution des ventes en Ontario découle de ce que les rapports sont moins complets cette année que l'année précédente. Les rapports plus précis venus de l'Alberta valent à cette province des chiffres moins élevés parce que la valeur des ventes de certains produits était surestimée les années précédentes. Le Nouveau-Brunswick déclare un chiffre presque deux fois plus élevé qu'en 1947 par suite de l'augmentation du nombre de sociétés qui font rapport, du renchérissement des laitages et du nombre et du prix plus élevés des porcs vendus par les coopératives. Une nouvelle coopérative de graines de semence faisant un bon chiffre d'affaires a fonctionné pour la première fois en 1947-1948.

Ventes de marchandises.—La valeur déclarée des ventes de fournitures et marchandises achetées par les coopératives pour leurs membres et clients s'élève à $157,874,045 en 1947-1948, contre $127,001,488 en 1946-1947, augmentation de près de 24 p. 100. Le gain le plus marqué est celui des coopératives qui s'occupent de denrées alimentaires, de vêtement, d'ameublement ménager et de produits pétroliers. Les ventes des coopératives de machinerie agricole font plus que tripler. Les engrais et la provende, qui forment le groupe le plus important quant à la quantité, accusent une augmentation d'environ 25 p. 100.

Toutes les provinces participent à l'augmentation générale des ventes de marchandises; le Québec déclare une hausse d'environ 15 millions de dollars, hausse qui résulte des rapports plus complets venus de cette province, où plus de 100 coopératives d'achat ont fait rapport pour la première fois.

Commerce de gros.—Toutes les provinces, sauf l'Île du Prince-Édouard, comptent maintenant une maison de gros régionale ou provinciale qui fournit aux coopératives locales les articles nécessaires à la ferme et les denrées de consommation. Ces maisons de gros, qui forment une fédération de coopératives locales, sont elles-mêmes fédérées en l'*Interprovincial Co-operatives, Limited*. En outre, sept sont des agences régionales membres de la *National Co-operatives, Limited*, des États-Unis, dont elles se procurent des denrées durables de consommation et de production, comme les lessiveuses, radios, réfrigérateurs, trayeuses mécaniques, outillage pour clôtures électriques, batteries, pneumatiques de tracteur et d'automobile et autres accessoires automoteurs. Par l'intermédiaire de l'*Interprovincial Co-operatives, Limited*, les maisons de gros provinciales peuvent obtenir des denrées de la marque "Co-Op", comme le saumon, les confitures, la farine, et certains autres articles comme la ficelle, les matériaux de toiture, etc.

Dix maisons de gros coopératives font rapport pour l'année 1947-1948. Elles comptent 1,650 associations membres et déclarent un actif global de $17,395,214. La valeur des installations, moins l'affectation pour dépréciation, s'établit à $3,941,515 et la part des membres atteint $7,683,100. Le passif envers les membres n'est que de $1,600,000, en comparaison d'un passif de $9,712,114 envers le public.

Les ventes globales de marchandises s'élèvent à $42,096,580 en 1947-1948, tandis que la valeur des ventes de produits agricoles est de $52,316,972. Le bétail, dont la valeur atteint $26,301,943, est le principal produit vendu. Les engrais et la provende, d'une valeur d'environ $21,670,733, constituent les principales denrées vendues à leurs membres par les maisons de gros. Fait à noter, même si les magasins locaux de coopératives de détail vendent plus de 37 millions de dollars de produits alimentaires, les coopératives de gros n'en fournissent que pour $3,700,000 ou 10 p. 100 environ.

Commerce de détail.—Les ventes globales des magasins de détail coopératifs (y compris les succursales) s'élèvent d'après les rapports à $74,687,177 en 1947-1948. Les produits alimentaires répondent pour à peu près 50 p. 100 du total, tandis que la provende et les engrais occupent le deuxième rang avec un total de $13,642,648. Le nombre de magasins qui font rapport s'élève à 631, sans compter les succursales.

La vente de produits pétroliers par les coopératives atteint $7,879,409 et se pratique surtout dans les trois provinces des Prairies. L'Alberta à elle seule déclare un chiffre de plus de 3 millions de dollars.

Coopératives diverses et de services.—Un total de 68 coopératives de services font rapport sur leur activité dans le domaine des transports, des services médicaux, de la réparation d'automobiles et d'appareils électriques, des restaurants, des maisons de pension, des services funéraires, du logement et des loisirs. Le total des membres s'établit à 19,049 et les recettes globales provenant des services assurés atteignent $1,737,966.

Il existe en outre au Canada plusieurs centres communautaires et récréatifs appartenant à des coopératives. En Saskatchewan, il existe des pâturages communautaires, des fermes coopératives, des coopératives de machinerie, des coopératives s'occupant d'élevage du mouton, du porc et d'animaux à fourrure ainsi que des coopératives d'exploitation apicole.

Plusieurs des réseaux téléphoniques du Canada se rangent parmi les coopératives. Le Bureau fédéral de la statistique en compte 2,318 en 1947-1948; leur mise de fonds se totalise à $22,751,436.

36.—Statistiques sommaires des coopératives commerciales, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1943-1948

Année	Coopératives	Lieux d'affaires	Clients	Ventes de produits de la ferme	Ventes de fournitures	Chiffre d'affaires total[1]
	nombre	nombre	nombre	$	$	$
1943	1,650	4,406	608,680	295,499,274	55,689,141	352,785,598
1944	1,792	4,534	719,080	459,798,798	65,508,771	527,855,540
1945	1,824	4,441	738,345	500,481,627	81,360,855	585,650,066
1946	1,953	4,488	922,928	454,564,927	95,603,311	554,329,652
1947	2,095	5,084	1,036,498	578,638,214	127,001,488	712,583,246
1948	2,249	5,423	1,195,372	616,347,477	157,874,045	780,084,955

Année	Valeur des installations	Actif total	Passif envers le public	Actionnaires ou membres	Part des membres
	$	$	$	nombre	$
1943	36,866,861	186,634,839	124,264,085	585,826	62,370,754
1944	40,664,827	203,047,911	130,556,373	690,967	72,491,538
1945	43,048,326	171,128,184	87,354,033	739,804	83,774,151
1946	46,775,158	163,467,434	71,012,260	926,863	92,455,174
1947	53,027,212	168,195,387	71,403,750	982,990	96,791,637
1948	75,009,655	201,603,705	89,381,360	1,127,229	121,222,345

[1] Comprend d'autres revenus.

37.—Produits vendus et marchandises et fournitures procurées par les coopératives commerciales, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1947 et 1948

Détail	1947		1948	
	Coopératives[1]	Valeur des ventes	Coopératives[1]	Valeur des ventes
	nombre	$	nombre	$
Produits vendus—				
Produits laitiers	645	83,233,972	667	109,862,341
Fruits et légumes	176	44,205,752	196	40,338,032
Grains et semences	96	283,262,461	82	290,773,952
Bestiaux	325	91,593,252	298	96,886,819
Œufs et volailles	269	26,034,954	356	31,591,753
Miel	8	517,544	7	550,888
Produits de l'érable	1	1,115,982	1	1,446,571
Tabac	7	43,747,881	5	37,067,050
Laine	15	2,093,967	18	1,750,563
Fourrure	4	1,966,806	4	1,528,469
Bois d'œuvre et bois de chauffage	7	121,705	17	645,033
Divers	37	743,938	30	3,906,006
Totaux, produits	**1,124**	**578,638,214**	**1,123**	**616,347,477**
Marchandises—				
Produits alimentaires	489	27,933,952	636	37,263,142
Vêtements et fournitures de ménage	335	3,857,771	411	6,274,023
Dérivés du pétrole et accessoires d'automobile	616	14,671,057	717	20,005,875
Provende, engrais chimiques ou substances de pulvérisation	947	53,438,346	1,096	66,405,993
Machines et outillage	242	1,680,228	333	5,038,139
Charbon, bois et matériaux de construction	557	8,034,153	631	8,522,050
Divers	829	17,385,981	827	14,364,823
Totaux, marchandises	**1,548**	**127,001,488**	**1,592**	**157,874,045**
Totaux généraux	**2,095**	**705,639,702**	**2,249**	**774,221,522**

[1] Cette colonne renferme des doubles emplois parce que certaines coopératives, en plus de vendre des produits, procurent à leurs membres des fournitures. Certaines coopératives vendent plus d'un produit et d'autres procurent à leurs membres plusieurs des fournitures énumérées.

38.—Statistiques sommaires des coopératives commerciales, par province, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1947 et 1948

Province		Coopératives	Actionnaires ou membres	Ventes de produits	Ventes de marchandises	Chiffre d'affaires total[1]
		nombre	nombre	$	$	$
Île du Prince-Édouard	1947	20	6,254	2,425,352	963,278	3,460,836
	1948	24	7,293	2,896,602	1,653,304	4,571,223
Nouvelle-Écosse	1947	96	13,122	8,548,552	10,052,728	18,685,973
	1948	116	23,215	6,428,159	12,418,411	18,995,070
Nouveau-Brunswick	1947	57	12,203	2,543,210	5,219,960	7,802,231
	1948	71	13,286	5,477,864	6,432,559	12,004,483
Québec	1947	590	56,694	50,493,314	25,208,856	75,712,503
	1948	707	80,620	56,355,458	40,210,158	96,596,847
Ontario	1947	402	74,920	92,509,241	32,555,933	128,122,831
	1948	369	75,334	87,710,067	29,678,240	118,647,838
Manitoba	1947	108	157,822	51,765,141	9,820,607	62,190,862
	1948	141	174,541	58,702,872	12,470,716	71,508,373
Saskatchewan	1947	545	370,937	172,544,516	21,723,140	195,121,578
	1948	540	401,863	176,464,361	25,710,178	203,935,776
Alberta	1947	169	218,217	116,529,637	10,257,756	127,685,241
	1948	162	208,991	113,803,328	13,772,031	128,425,429
Colombie-Britannique	1947	102	33,255	37,041,213	8,491,384	46,641,954
	1948	112	40,101	42,585,761	10,396,532	54,220,516
Interprovincial	1947	6	39,566	44,238,038	2,707,846	47,159,237
	1948	7	101,985	65,923,005	5,131,916	71,179,400
Totaux	**1947**	**2,095**	**982,990**	**578,638,214**	**127,001,488**	**712,583,246**
	1948	**2,249**	**1,127,229**	**616,347,477**	**157,874,045**	**780,084,955**

[1] *Y compris d'autres revenus.*

Coopératives d'assurance.—L'assurance mutuelle des cultivateurs contre l'incendie est la plus ancienne forme d'assurance coopérative au Canada. L'actif net déclaré atteint $22,300,000 en 1947; le chiffre net de l'assurance en vigueur s'établit à 1,835 millions de dollars et les pertes nettes indemnisées, à $5,284,544.

La *Co-operative Life Insurance Company* a obtenu une charte fédérale en 1947 et a étendu son activité à l'Ontario, au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta. Elle a demandé un permis en vue de faire affaires au Nouveau-Brunswick. Au 31 décembre 1948, l'assurance en vigueur s'élevait à $17,327,351.

Coopératives de pêcheurs.—En 1947-1948, 87 associations qui s'occupent de la vente du poisson font rapport de leur activité. Ces associations se trouvent surtout dans les provinces Maritimes et le Québec, mais certains indices montrent que les pêcheurs qui exploitent les eaux intérieures de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan s'intéressent à la coopération.

Le total des membres des coopératives de pêcheurs qui font rapport est de 12,766 et la valeur du poisson vendu atteint $14,940,017. La plupart des coopératives s'occupent aussi d'engins de pêche, de boëtte, etc., mais sur la côte du Pacifique la vente de denrées de consommation aux membres constitue une activité importante. La valeur déclarée des ventes de fournitures s'élève à $1,979,379 en 1947-1948.

La Co-operative Union of Canada.—Fondée pour la protection et l'avancement du mouvement coopératif, la *Co-operative Union of Canada* a célébré son quarantième anniversaire en mars 1949.

Elle consiste essentiellement en unions locales dans chaque province et son sommaire statistique de 1947-1948 montre un total de 922 associations, qui représentent 628,745 membres particuliers, et un chiffre d'affaires de $472,954,035.

Le Conseil canadien de la Coopération représente de la même manière les coopéreurs de langue française dans tout le pays et compte des sections provinciales dans plusieurs provinces.

Section 6.—Consommation alimentaire*

Consommation des principaux aliments.—La Division de l'agriculture du Bureau fédéral de la statistique a entrepris, durant la guerre, une étude sur la consommation des principaux aliments, étant donné l'importance reconnue de ces renseignements tant au point de vue national qu'international. La consommation totale de certaines denrées, comme le blé, les boissons alcooliques, les viandes, etc., était connue depuis très longtemps, mais il a été jugé nécessaire d'établir sur une base comparable la consommation par bouche d'une grande variété de produits.

Les chiffres visent les approvisionnements disponibles, y compris la production et les importations, ajustés selon les changements des stocks, des exportations, des pertes sur le marché et de l'usage industriel. Tous les calculs sont faits à la distribution en détail, à l'exception des viandes dont les chiffres sont

* Rédigé à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique.

établis au stade du commerce de gros. Les quantités de comestibles réellement absorbées devraient être un peu moins élevées que ne l'indiquent les chiffres cités, à cause des pertes et des gaspillages survenus après que les produits ont atteint les consommateurs. Il faut également signaler que de petites différences dans certains des chiffres proviennent de ce que les stocks emmagasinés par les détaillants et les consommateurs n'étaient pas connus. Dans l'ensemble, cependant, les chiffres fournissent le meilleur résumé qui ait jamais été fait de la consommation alimentaire au Canada.

Tous les produits alimentaires de base sont classés en 13 principaux groupes de denrées. Les totaux de chaque groupe sont calculés à l'aide d'un commun dénominateur pour ce groupe (tel que lait solide,—poids sec,—dans le cas du lait et de ses produits; teneur en gras, dans le cas des huiles et graisses; et équivalent en produits frais, dans le cas des fruits). Tous les comestibles figurent sous leur forme fondamentale, c'est-à-dire comme farine, graisse ou sucre, etc., plutôt que sous des formes plus manufacturées.

La série du tableau **39** représente l'estimation officielle des approvisionnements annuels en vivres passant à la consommation, exprimés en livres par bouche, pour les années 1935-1939 comme moyenne de comparaison avec les années d'après-guerre 1947 et 1948 (les estimations de l'année 1948 sont provisoires).

39.—Stocks, par bouche, de vivres passant à la consommation, 1947 et 1948, et moyennes, 1935-1939

NOTA.—Plusieurs des chiffres ont été revisés depuis la publication de l'*Annuaire* de 1947, par suite du reclassement des éléments de certains groupes.

Nomenclature		Livres par bouche et par année			Pourcentage de la moyenne de 1935-1939	
		1935-1939	1947	1948[1]	1947	1948[1]
Céréales—						
Farine (y compris farine de seigle)	Poids, détail	184·8	159·2	152·0	86·1	82·3
Farine d'avoine et avoine roulée	"	7·3	6·4	5·5	87·7	75·3
Orge mondée et orge perlée	"	0·3	0·5	0·2	166·7	66·7
Farine de maïs	"	1·4	0·2	0·5	14·3	35·7
Farine de sarrasin	"	0·2	0·1	0·1	50·0	50·0
Riz	"	4·3	3·0	1·3	69·8	30·2
Céréales pour le déjeuner	"	7·4	7·6	5·9	102·7	79·7
Totaux, céréales	**Poids, détail**	**205·7**	**177·0**	**165·5**	**86·0**	**80·5**
Pommes de terre—						
Pommes de terre blanches	Poids, détail	192·3	172·9	190·5	89·9	99·1
Patates	"	0·6	0·7	0·2	116·7	33·3
Totaux, pommes de terre	**Poids, détail**	**192·9**	**173·6**	**190·7**	**90·0**	**98·9**
Sucres et sirops—						
Sucre	Poids raffiné	94·7	89·0	98·1	94·0	103·6
Sucre d'érable	Poids, détail	1·8	2·4	1·2	133·3	66·7
Autres	"	11·9	13·9	13·3	116·8	111·8
Totaux, sucres et sirops	**Teneur en sucre**	**104·0**	**100·2**	**108·0**	**96·3**	**103·8**

[1] Provisoire.

39.—Stocks, par bouche, de vivres passant à la consommation, 1947 et 1948, et moyennes, 1935-1939—suite

Nomenclature		Livres par bouche et par année			Pourcentage de la moyenne de 1935-1939	
		1935-1939	1947	1948[1]	1947	1948[1]
Légumineuses et noix—						
Haricots secs	Poids, détail	3·7	4·8	5·3	129·7	143·2
Pois secs	"	5·7	4·6	3·4	80·7	59·6
Arachides	Poids écalé	2·2	3·2	4·8	145·5	218·2
Noix	"	1·1	0·8	0·8	72·7	72·7
Farine de soya	Poids, détail	..	0·6	0·6	...	...
Cacao	Amendes vertes	3·7	2·5	2·5	67·6	67·6
Totaux, légumineuses et noix	**Poids, détail, y compris poids des noix écalées**	**14·5**	**15·2**	**16·1**	**104·8**	**111·0**
Fruits—						
Tomates et agrumes—						
Tomates fraîches	Poids, détail	15·4	15·9	18·1	103·2	117·5
Tomates, produits	Poids net en boîte	10·0	14·9	18·4	149·0	184·0
Agrumes frais	Poids, détail	25·1	41·8	39·3	166·5	156·6
Agrumes en conserve	Poids net en boîte	0·5	8·1	5·7	1,620·0	1,140·0
Autres fruits—						
Frais	Poids, détail	40·5	60·4	47·8	149·1	118·0
En conserve	Poids net en boîte	6·3	10·2	8·8	161·9	139·7
Séchés	Poids conditionné	8·3	10·0	7·4	120·5	89·2
Jus	Poids net en boîte	..	2·0	2·6	...	...
Gelés	Poids, détail	0·2	0·3	0·3	150·0	150·0
Totaux, fruits	**Équivalent en fruits frais[r]**	**138·7**	**212·3**	**191·2**	**153·1**	**137·9**
Amidon	**Poids, détail**	**2·5**	**2·7**	**2·7**	**108·0**	**108·0**
Légumes—						
Frais—						
Choux et légumes verts	Poids, détail	16·2	18·9	19·7	116·7	121·6
Carottes	"	15·4	12·2	10·6	79·2	68·8
Légumineuses fraîches	"	6·2	2·8	2·2	45·2	35·5
Autres	"	29·8	32·5	30·6	109·1	102·7
En boîte	Poids net en boîte	10·8	18·6	16·8	172·2	155·6
Gelés	Poids, détail	.	0·4	0·3	...	...
Totaux, légumes	**Équivalent en légumes frais**	**78·4**	**85·4**	**80·2**	**108·9**	**102·3**
Huiles et graisses—						
Saindoux	Poids, détail	3·9	7·2	6·8	184·6	174·4
Friture	"	10·6	..	..	...	...
Autres huiles et graisses	"	1·8	..	..	...	...
Beurre	"	31·0	28·0	28·6	90·3	92·3
Totaux, huiles et graisses	**Teneur en gras**	**41·4**	..	..	...	...
Viande—						
Porc	Poids abattu	39·9	52·7	54·2	132·1	135·8
Bœuf	"	54·7	67·7	58·0	123·8	106·0
Veau	"	10·5	9·6	10·9	91·4	103·8
Mouton et agneau	"	5·6	4·8	3·5	85·7	62·5
Issues	Poids comestible	5·8	6·5	6·0	112·1	103·4
En boîte	Poids net en boîte	1·4	3·5	2·0	250·0	142·9
Totaux, viande	**Poids, abattu**	**118·4**	**146·0**	**135·3**	**123·3**	**114·3**

[1] Provisoire.

39.—Stocks, par bouche, de vivres passant à la consommation, 1947 et 1948, et moyennes, 1935-1939—fin

Nomenclature		Livres par bouche et par année			Pourcentage de la moyenne de 1935-1939	
		1935-1939	1947	1948[1]	1947	1948[1]
Volaille et poisson—						
Poules et poulets	Poids habillé, détail	15·6	21·2	15·8	135·9	101·3
Autres volailles	"	2·8	3·6	3·3	128·6	117·9
Mollusques et crustacés	Poids frais, comestible	0·4	0·2	0·3	50·0	75·0
Poisson (autre) frais, gelé et salé ou fumé	Poids en filet	8·8	7·1	7·1	80·7	80·7
Poisson en boîte	Poids net en boîte	2·7	4·2	4·7	155·6	174·1
Totaux, volaille et poisson	**Poids comestible**	**22·4**	**25·6**	**23·0**	**114·3**	**102·7**
Œufs	**Équivalent en œufs frais**	**30·7**	**36·1**	**35·1**	**117·6**	**114·3**
Lait et fromage—						
Fromage cheddar	Poids, détail	3·4	4·9	3·3	144·1	97·1
Fromage, autre[2]	"	0·3	0·4	0·3	133·3	100·0
Fromage, cottage	"	0·1	0·4	0·4	400·0	400·0
Lait entier évaporé	"	6·1	14·5	15·5	237·7	254·1
Lait entier condensé	"	0·6	1·0	1·0	166·7	166·7
Poudre de lait entier	"	0·1	0·8	0·8	80·0	80·0
Lait écrémé condensé	"	0·4	0·3	0·4	75·0	100·0
Poudre de lait écrémé	"	1·8	3·0	2·5	166·7	138·9
Lait écrémé évaporé	"	0·1	0·3	0·4	300·0	400·0
Lait de beurre condensé	"	0·1	0·3	0·2	300·0	200·0
Lait en crème glacée	"	13·0	26·6	27·9	204·6	214·6
Lait de beurre en poudre	"	—	0·3	0·4	...	...
Lait entier fluide	"	438·7	457·8	426·1	104·4	97·1
Totaux, lait et fromage	**Lait solide**	**55·3**	**67·2**	**62·5**	**121·5**	**113·0**
Breuvages—						
Thé	Poids, distribution primaire	3·5	3·6	2·7	102·9	77·1
Café	Graines vertes	3·7	4·1	6·8	110·8	183·8
Totaux, breuvages	**Poids, distribution primaire**	**7·2**	**7·7**	**9·5**	**106·9**	**131·9**

[1] Provisoire. [2] Comprend le fromage fabriqué sur la ferme.

Consommation de viande.—Les stocks, la distribution et la consommation, par bouche, de viande et de saindoux paraissent en détail au tableau **40.** Les estimations, par bouche, visent la consommation civile seulement. Afin d'en arriver à une comparaison satisfaisante de la consommation de viande de 1940 à 1945 avec celle des années d'avant-guerre, le chiffre des stocks a été revisé de façon à compenser les quantités de viande employées à des fins non civiles. Ces déductions comprennent les achats du ministère des Munitions et Approvisionnements pour l'armée, la marine et l'aviation, les approvisionnements des bateaux, les colis de la Croix-rouge et autres usages semblables.

Le chiffre de la population canadienne, pour le calcul de la consommation estimative par bouche, tient compte des militaires en service à l'étranger ou casernés au pays. Les estimations du tableau **40** reposent sur le poids abattu, sauf dans le cas des viandes en conserve (où elles se fondent sur le poids du produit).

40.—Stocks, distribution et consommation civile de viande et de saindoux, 1945-1948, et moyennes, 1935-1939

Nomenclature		Moyenne, 1935-1939	1945	1946	1947	1948[1]
Bœuf—						
Animaux abattus au Canada	'000	1,347·0	2,420·1	2,266·3	2,100·6	1,953·5
Habillé, poids estimatif[2]	'000 liv.	618,556	1,119,662	1,053,339	962,801	891,688
En mains le 1er janvier	"	22,684	31,831	40,842	30,642	43,154
Importations[3]	"	158[4]	2	6	8	8
Totaux, stocks	"	641,398	1,151,495	1,094,187	993,451	934,850
Exportations[3]	"	10,899	194,754	136,063	48,838	127,543
Mis en conserve	"	1,406	116,302	88,480	49,580	25,480
En mains le 31 décembre	"	24,040	40,842	30,642	43,154	35,196
Consommé par d'autres que les civils	"	—	65,000	18,218	—	—
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE	"	605,053	734,597	820,784	851,879	746,631
Consommation civile par bouche	liv.	54·7	64·6	67·4	67·7	58·0
Veau—						
Animaux abattus au Canada	'000	1,333·6	1,493·8	1,464·8	1,393·3	1,554·1
Habillé, poids estimatif[2]	'000 liv.	116,372	141,391	132,022	126,426	142,390
En mains le 1er janvier	"	3,452	5,155	5,348	3,438	6,624
Importations	"	[5]	[5]	[5]	[5]	[5]
Totaux, stocks	"	119,824	146,546	137,370	129,864	149,014
Exportations	"	—	[5]	[5]	[5]	[5]
Mis en conserve	"	22	2,195	5,459	2,893	1,527
En mains le 31 décembre	"	3,785	5,348	3,438	6,624	6,791
Consommé par d'autres que les civils	"	—	4,000	481	—	—
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE	"	116,017	135,003	127,992	120,347	140,696
Consommation civile par bouche	liv.	10·5	11·9	10·5	9·6	10·9
Porc—						
Animaux abattus au Canada	'000	5,165·1	8,683·7	7,896,3	7,586·0	7,441·1
Habillé, poids estimatif[6]	'000 liv.	620,522	1,111,607	993,471	972,089	941,406
En mains le 1er janvier	"	34,511	48,852	33,072	38,705	57,585
Importations[3]	"	7,394	17	726	5,891	1,562
Totaux, stocks	"	662,427	1,160,476	1,027,269	1,016,685	1,000,553
Exportations[3]	"	179,630	462,049	297,871	248,291	226,153
Mis en conserve	"	4,495	46,116	52,143	48,072	44,308
En mains le 31 décembre	"	37,863	33,072	38,705	57,585	31,732
Consommé par d'autres que les civils	"	—	40,000	6,506	—	—
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE	"	440,439	579,239	632,044	662,737	698,360
Consommation civile par bouche	liv.	39·9	50·9	51·9	52·7	54·2
Mouton et agneau—						
Animaux abattus au Canada	'000	1,543·0	1,634·1	1,673·5	1,554·1	1,148·1
Habillé, poids estimatif[2]	'000 liv.	61,417	69,008	71,249	67,257	47,494
En mains le 1er janvier	"	6,190	6,930	7,778	7,072	9,153
Importations[3]	"	422	—	—	2	1
Totaux, stocks	"	68,029	75,938	79,027	74,331	56,648
Exportations[3]	"	248	7,951	11,268	4,569	5,056
Mis en conserve	"	37	1,563	1,303	393	379
En mains le 31 décembre	"	5,965	7,778	7,072	9,153	6,241
Consommés par d'autres que les civils	"	—	4,800	578	—	—
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE	"	61,779	53,846	58,806	60,216	44,872
Consommation civile par bouche	liv.	5·6	4·7	4·8	4·8	3·5

Renvois à la fin du tableau, p. 928.

40.—Stocks, distribution et consommation civile de viande et de saindoux, 1945-1948, et moyennes, 1935-1939—fin

Nomenclature		Moyenne, 1935-1939	1945	1946	1947	1948[1]
Viande en boite—						
Production estimative	'000 liv.	5,624	199,017	191,016	99,850	62,724
Importations	"	12,292	656	1	371	565
Changement dans les stocks[7]	"	—	+50,000[8]	—	−27,000[8]	+5,290
Totaux, stocks	"	17,916	149,673	191,017	127,221	57,999
Exportations	"	1,999	98,704	137,641	83,615	32,390
Consommée par d'autres que les civils	"	—	10,000	—	—	—
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE	"	15,917	40,969	53,376	43,606	25,609
Consommation civile par bouche	liv.	1·4	3·6	4·4	3·5	2·0
Issues—						
Production estimative	'000 liv.	64,611	107,096	99,503	91,768	90,083
Importations	"		—	—	2,623	30
Totaux, stocks	"	64,611	107,096	99,503	94,391	90,113
Exportations	"	..	10,839	5,264	4,060	6,860
Mises en conserve	"	583	25,550	27,191	9,033	5,513
Consommées par d'autres que les civils	"	—	2,000	242	—	—
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE	"	64,028	68,707	66,806	81,298	77,740
Consommation civile par bouche	liv.	5·8	6·0	5·5	6·5	6·0
Saindoux—						
Production estimative[9]	'000 liv.	63,237	94,328	79,023	81,123	88,380
En mains le 1er janvier	"	2,685	4,961	972	1,459	3,267
Importations	"	56	..	5,000[8]	13,700[8]	35
Totaux, stocks	"	65,978	99,289	84,995	96,282	91,682
Exportations	"	19,485	3,110	442	779	569
Mis en boîte	"	75	8,990	2,694	1,223	247
En mains le 31 décembre	"	2,963	972	1,459	3,267	3,331
Consommé par d'autres que les civils	"	—	1,000	500	—	—
TOTAUX, CONSOMMATION CIVILE	"	43,455	85,217	79,900	91,013	87,535
Consommation civile par bouche	liv.	3·9	7·5	6·6	7·2	6·8

[1] Provisoire. [2] Viande comestible à l'exclusion des issues. [3] Basé sur le poids, froid, abattu, habillé. [4] Y compris les issues comestibles de bœuf et de veau. [5] Petite quantité; comprise avec le bœuf. [6] Viande comestible à l'exclusion des graisses et des issues. [7] Les changements positifs représentent des déductions faites sur les stocks disponibles au cours d'une année déterminée et sont donc soustraits; pareillement, les changements négatifs représentent une augmentation de la disparition. Lorsqu'aucun changement n'est indiqué, il est supposé que les stocks sont les mêmes au début et à la fin de la période. [8] Estimation. [9] Comprend la graisse de porc fondue.

Section 7.—Échanges interprovinciaux*

La statistique du commerce interprovincial est difficile à recueillir parce que ce commerce ne rencontre aucune barrière. La seule statistique complète est celle des chargements et déchargements de marchandises transportées par les chemins de fer. Le trafic ferroviaire est réparti en 76 catégories de marchandises, et les différences entre les chargements et déchargements forment les importations et les exportations par *voie ferrée* de chaque province. Mais les marchandises peuvent être importées par chemin de fer et exportées par eau, comme le grain de l'Ouest transporté aux ports ontariens de Fort-William et de Port-Arthur. En conséquence,

* Revisé à la Division des transports, Bureau fédéral de la statistique.

les chiffres du tableau 41 ne doivent pas être pris comme une mesure absolue du commerce interprovincial; ils représentent seulement le mouvement interprovincial de marchandises par voie ferrée, lequel n'est qu'un aspect particulier de ce commerce.

41.—Trafic-marchandises payant des chemins de fer au Canada, par province, 1947 et 1948

Province	Chargé		Reçu de points étrangers		Totaux des marchandises chargées[1]	
	1947	1948	1947	1948	1947	1948
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Île du Prince-Édouard	397,280	326,103	—	—	397,280	326,103
Nouvelle-Écosse	7,251,878	10,445,111	112,920	136,904	7,364,798	10,582,015
Nouveau-Brunswick	4,634,685	4,554,814	756,298	890,155	5,390,983	5,444,969
Québec	19,593,257	20,178,284	9,269,944	9,341,393	28,863,201	29,519,677
Ontario	39,124,970	39,356,353	30,734,835	29,154,810	69,859,805	68,511,163
Manitoba	6,742,719	6,994,456	538,446	441,788	7,281,165	7,436,244
Saskatchewan	10,211,162	9,279,715	975,385	671,320	11,186,547	9,951,035
Alberta	12,200,411	12,313,280	257,122	322,496	12,457,533	12,635,776
Colombie-Britannique	8,912,745	9,387,878	991,315	937,549	9,904,060	10,325,427
Totaux	**109,069,107**	**122,835,994**	**43,636,265**	**41,896,415**	**152,705,372**	**154,732,409**
	Déchargé		Livré à des raccordements étrangers		Totaux des marchandises déchargées[1]	
	1947	1948	1947	1948	1947	1948
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Île du Prince-Édouard	494,960	541,752	2,089	1,756	497,049	543,508
Nouvelle-Écosse	6,304,587	8,713,885	1,156,370	871,224	7,460,957	9,585,109
Nouveau-Brunswick	3,778,270	3,746,170	3,227,421	2,885,063	7,005,691	6,631,233
Québec	22,993,476	23,524,583	9,773,658	9,942,864	32,767,134	33,467,447
Ontario	49,435,354	49,540,852	24,951,842	24,820,039	74,387,196	74,360,891
Manitoba	7,348,134	7,508,256	1,084,384	1,529,251	8,432,518	9,037,507
Saskatchewan	5,801,133	5,623,154	58,914	469,164	5,860,047	6,092,318
Alberta	4,981,953	4,885,396	9,939	21,916	4,991,892	4,907,312
Colombie-Britannique	7,358,350	7,659,730	3,556,882	3,499,933	10,915,232	11,159,663
Totaux	**108,496,217**	**111,743,778**	**43,821,499**	**44,041,210**	**152,317,716**	**155,784,988**

[1] Les chargements ou déchargements d'une année ne peuvent coïncider, parce que ce qui a été chargé ou reçu n'est pas toujours déchargé ou livré la même année. D'un autre côté, certains déchargements en 1948, par exemple, ont été chargés l'année précédente.

PARTIE II.—AIDE ET RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALES RELATIVES AU COMMERCE INTÉRIEUR

Section 1.—Réglementation relative à la distribution et au commerce, 1948-1949

On trouvera aux pp. 1033-1035 de la présente édition un exposé détaillé de la réglementation relative à la distribution et au commerce en 1948-1949.

Section 2.—Standards de commerce*

La Division des standards du ministère du Commerce a été créée vers la fin de l'année financière 1946-1947; elle assure l'unification de plusieurs services importants et l'application, sous un seul directeur, de la loi de l'inspection de l'électricité, de la loi de l'inspection du gaz, de la loi de l'exportation de l'électricité et des fluides, de la loi du poinçonnage des métaux précieux et de la loi des poids et mesures.

* Rédigé sous la direction de R. W. MacLean, directeur, Division des standards, ministère du Commerce.

Sous-section 1.—Normes des marchandises

Le 26 novembre 1949, le Parlement a adopté la loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact qui constitue le point de départ d'efforts en vue de généraliser l'apposition de la marque nationale sur les marchandises et leur description exacte afin d'empêcher la fraude publicitaire.

En résumé, l'usage de la marque nationale est facultative et l'obligation de se conformer aux normes des marchandises n'atteint que les fabricants qui désirent employer la marque de commerce nationale. En outre, lorsque les fabricants apposent une étiquette descriptive sur leurs marchandises ou récipients, celle-ci doit en donner une description exacte non susceptible de tromper le public. Ainsi, fait intéressant à noter, l'étiquetage des vêtements de fourrure est assujéti à un règlement bien établi maintenant comme règle de pratique loyale dans tous les établissements.

En vertu de la loi de 1946 sur le poinçonnage des métaux précieux (chap. 26), les objets d'or, d'argent ou de platine doivent être apposés d'une marque de qualité qui décrit exactement la qualité du métal. Lorsqu'une telle marque est apposée, une marque de commerce, enregistrée au Canada ou dont demande d'enregistrement a été faite, doit également être apposée. Les objets plaqués d'or, d'argent ou de platine peuvent aussi être marqués moyennant certaines conditions exposées dans la loi. Le personnel d'inspection de la Division des standards est chargé d'examiner la matière publicitaire et de vérifier la qualité des articles offerts en vente et les marques qui y sont apposées.

Sous-section 2.—Poids et mesures

La loi des poids et mesures prescrit les étalons officiels des poids et mesures utilisés au Canada. Les obligations imposées par la loi comportent la réglementation de tous les instruments de pesage et de mesurage utilisés à des fins commerciales, leur vérification périodique et une surveillance destinée à éliminer les ventes d'articles dont le poids ou la mesure sont insuffisants.

Le nombre d'inspections effectuées au cours de l'année financière 1947-1948 est de 705,835, au regard de 717,864 en 1946-1947. Les plus importantes portent sur les articles suivants: instruments de pesage, y compris les balances de tous genres (233,851); instruments de mesure des liquides (66,427); autres instruments de pesage (136,602); autres instruments de mesure (268,955).

Les dépenses totales sont de $500,262 en 1947-1948, comparativement à $454,702 en 1946-1947. Les recettes totales sont respectivement de $476,926 et de $453,482.

Sous-section 3.—Inspection de l'électricité et du gaz

Les attributions de la Division des standards, subordonnément à la loi de l'inspection de l'électricité et à la loi de l'inspection du gaz, comprennent la vérification des compteurs d'électricité et de gaz en usage au Canada et la vérification et l'étampage de chaque compteur qui sert au facturage, afin d'assurer un calcul exact de la quantité d'électricité et de gaz vendue. Pour les fins de l'application de ces deux lois, le Canada est divisé en trois zones et 20 districts avec un personnel total de 145. Durant l'année terminée le 31 mars 1948, 805,394 compteurs d'électricité et de gaz ont été vérifiés, au regard de 628,148 l'année précédente. Les recettes provenant de l'inspection sont de $555,222 et les dépenses, de $402,021.

1.—Compteurs d'électricité et de gaz en usage, années terminées le 31 mars 1939-1948

Année	Compteurs d'électricité	Compteurs de gaz				
		Gaz industriel	Gaz naturel	Gaz acétylène	Gaz de pétrole	Total
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
1939	1,964,729	512,373	179,988	3	1,224	693,588
1940	2,037,563	514,170	185,499	3	1,184	700,856
1941	2,109,437	519,095	192,097	4	1,157	712,353
1942	2,181,945	524,669	197,781	4	1,196	723,650
1943	2,228,716	532,160	197,585	4	1,278	731,027
1944	2,268,500	540,240	201,522	4	1,392	743,158
1945	2,348,150	552,411	208,046	4	1,529	761,990
1946	2,459,672	550,949	215,330	4	1,651	767,934
1947	2,647,040	560,046	225,952	4	1,725	787,727
1948	2,746,685	587,629	217,068	3	1,046	805,746

La loi de l'exportation de l'électricité et des fluides a été mise en vigueur en 1907. En vertu de ses dispositions, l'énergie électrique et les fluides, liquides ou gazeux, ne peuvent être exportés du Canada sans permis. Les exportations totales d'énergie électrique au cours de l'année terminée le 31 mars 1948 s'établissent à 2,025,189,526 kilowatt-heures. Il s'est fait également une faible exportation de gaz naturel.

Section 3.—Coalisations nuisibles au commerce*

La législation fédérale destinée à venir en aide au commerce et à le réglementer interdit spécifiquement aux monopoles et autres coalitions commerciales semblables certaines activités contraires à l'intérêt public. Les combinaisons monopolisatrices qui visent à écarter la concurrence dans les prix, les stocks ou la qualité des marchandises et, partant, à restreindre injustement le commerce, sont interdites en vertu de lois, dont celle des enquêtes sur les coalitions et l'article 498 du Code criminel. Ces lois visent à assurer une concurrence raisonnable et propice à l'expansion de la production, de la distribution et de l'emploi.

La première loi fédérale en cette matière est entrée en vigueur en 1889 et l'est encore, sous forme modifiée, grâce à l'article 498 du Code criminel. Une législation pourvoyant à des enquêtes sur les trusts ou coalitions a été mise en vigueur pour la première fois en 1897 comme partie de la loi sur le tarif des douanes. En 1910, une loi distincte d'enquête sur les coalitions a été adoptée et des lois subséquentes ont été passées en 1919 et 1923.

Loi des enquêtes sur les coalitions.—La loi des enquêtes sur les coalitions (S.R.C., 1927, chap. 26, modifié en 1935, 1937 et 1946) pourvoit à des enquêtes sur les coalitions commerciales, les syndicats (mergers), les trusts et les monopoles censés avoir été constitués ou maintenus de façon à restreindre le commerce au détriment du public. Les organisations et les ententes commerciales de cette catégorie qui agissent au détriment du public,—en haussant les prix, établissant des prix uniformes, limitant la concurrence et la production ou restreignant ou essayant de restreindre d'autre façon le commerce,—sont définies par la loi comme étant des coalitions. Participer à la formation ou aux agissements d'une coalition est un acte criminel passible de peines jusqu'à concurrence de $25,000 d'amende

* Revisé par F. A. McGregor, commissaire, loi des enquêtes sur les coalitions, ministère de la Justice, Ottawa.

ou de deux ans d'emprisonnement. Les enquêtes sur les présumées coalitions, aux termes de la loi, sont conduites sous la direction du commissaire des enquêtes sur les coalitions, qui fait rapport au ministre de la Justice.

Le maintien d'une économie à base de concurrence au Canada, en tant qu'article du programme de l'État, a été réaffirmé par le Parlement dans des modifications apportées en 1946 à la loi des enquêtes sur les coalitions et en vertu desquelles une forme législative a été donnée à certaines des recommandations formulées dans le rapport intitulé *Le Canada et les cartels internationaux*. La loi de 1946 autorise le commissaire à recevoir et examiner des plaintes concernant des pratiques présumées être des infractions aux articles 498 et 498A du Code criminel concernant les délits apparentés aux délits visés par la loi des enquêtes sur les coalitions. Elle autorise également le commissaire à instituer une enquête, de sa propre initiative, afin de déterminer si une coalition existe ou est en voie de formation. De 1923 à 1937, la loi renfermait une disposition analogue. La loi modificatrice de 1946 autorise aussi la cour de l'Échiquier à empêcher par une ordonnance certains usages de brevets ou de marques de commerce qui restreignent injustement le commerce.

En juillet 1947, le Commissaire signale une coalition présumée dans la fabrication et la vente des fournitures dentaires. Dix-huit compagnies en cause sont inculpées, par un jury à Toronto (Ont.), de conspiration en vue de restreindre indûment le commerce. Un verdict d'acquittement a été rendu le 18 mars 1948 parce que l'authenticité de la preuve déposée par la Couronne n'avait pas été suffisamment établie. La Couronne en a appelé à la Cour d'appel d'Ontario, qui a rejeté l'appel pour des raisons techniques dans un jugement rendu le 28 février 1949. En corroborant la décision du juge de première instance, la Cour d'appel a posé en principe, entre autres choses, que dans les cas où des sociétés seulement sont accusées, il faut prouver que les actes criminels imputés ont été bel et bien commis par les dites sociétés. La preuve exigée dans le cas des sociétés, d'après la décision du tribunal, diffère quelque peu de la preuve requise dans le cas des particuliers, et quand on se fonde sur un acte accompli par un employé, un serviteur ou un agent d'une société, il faut prouver que cette personne était autorisée à agir par la société. Comme le jugement de la Cour d'appel d'Ontario soulevait de très graves problèmes en matière de preuve relativement aux délits de pratiques restreignant indûment le commerce, le ministre de la Justice a ordonné aux fonctionnaires du ministère et au légiste de la Couronne d'en étudier les effets. Il a été par la suite annoncé que le gouvernement envisageait un projet de loi tendant à modifier la loi.

Une enquête sur la fabrication et la vente d'articles de lunetterie a abouti à un rapport publié en avril 1948 et portant qu'il existait une coalition de certains fabricants et grossistes d'articles de lunetterie; un régime de licences pour brevets avait été institué, par le principal fabricant, en vertu duquel des prix minimums de revente étaient fixés à chaque stade de la distribution à l'égard de tous genres de lunettes et pièces recherchées, sauf une faible proportion. Les membres de cette coalition présumée avaient pris d'autres dispositions en vue d'éliminer la concurrence par d'autres moyens. Sur les sept brevets de base impliqués, l'un est périmé, quatre ont été déclarés invalides, et le jugement relatif aux deux autres n'est pas encore rendu à la fin de septembre 1949. Les ententes restrictives fondées sur un régime de licences décrites dans le rapport du Commissaire et visant les détaillants et les fabricants d'articles de lunetterie ainsi que certaines des ententes visant les grossistes ont été annulées avant que l'enquête ne prenne fin. Immédiatement après

la publication du rapport, toutes les autres restrictions ayant fait l'objet d'une plainte ont été abolies par les compagnies en cause. L'emploi des marques de commerce a été également modifié de façon à en supprimer les éléments restrictifs.

Un commissaire spécial a été nommé pour faire enquête sur une coalition présumée de l'industrie de la boulangerie dans les provinces de Saskatchewan, d'Alberta et de Colombie-Britannique; dans son rapport, présenté en novembre 1948, il mentionnait qu'à son avis cinq boulangeries exploitées dans ces provinces et deux associations de boulangers de l'Alberta et de la Colombie-Britannique avaient, en contravention de la loi, participé à la formation ou au fonctionnement d'une coalition connue sous le nom de Western Chain Bakeries. Cette chaîne fabriquait près des trois quarts du pain vendu dans les trois provinces. La concurrence des prix avait été réduite au moyen d'ententes visant à déterminer les prix de gros et de détail, à maintenir les prix de revente aux consommateurs, à assurer des soumissions uniformes pour les contrats militaires et autres, à fixer le prix du pain expédié de part et d'autre en Saskatchewan ou en Alberta et à établir des zones en Alberta. Le procureur général a nommé un avocat en Alberta pour poursuivre les membres de la présumée coalition.

Plusieurs autres enquêtes importantes plus ou moins avancées se poursuivaient encore à l'automne de 1949. Des enquêtes préliminaires ont eu lieu dans plusieurs cas et dans d'autres, certains aspects de programmes commerciaux, dont la légalité, advenant leur mise en vigueur, aurait pu être contestée en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions, ont été éliminés.

Section 4.—Brevets d'invention, droits d'auteur et marques de commerce*

Les brevets d'invention sont assujétis aux dispositions de la loi de 1935 sur les brevets (25-26 Geo. V., 1935, chap. 32, modifié par 11 Geo. VI, 1947, chap. 23), et les demandes de protection à ce sujet doivent être adressées au Commissaire des brevets, Ottawa.

2.—Demandes, attributions, etc. de brevets d'invention, années terminées le 31 mars 1944-1949

Détail		1944	1945	1946	1947	1948	1949
Brevets d'invention demandés	nomb.	11,227	12,672	14,778	16,922	16,585	12,751
Brevets attribués	"	7,803	7,084	7,412	6,590	7,175	7,959
Attribués à des Canadiens	"	480	486	495	520	580	570
Caveats accordés	"	223	302	421	438	313	331
Cessions de brevets	"	7,857	8,265	8,964	11,063	13,656	13,325
Honoraires encaissés, net	$	366,254	388,593	421,539	452,193	631,929	625,451

Le nombre de brevets canadiens accordés augmente assez régulièrement d'une année à l'autre, à compter de 4,522 au début du siècle jusqu'à un maximum de 12,542 en 1923, et varie de 6,500 à 8,500 au cours des dix dernières années. Sur les 7,959 brevets accordés en 1948-1949, 5,964 ou 75 p. 100 le sont à des inventeurs des États-Unis, 570 à des Canadiens, 978 à des résidants du Royaume-Uni ou des

* La matière concernant les brevets d'invention et droits d'auteur a été revisée par J. T. Mitchell, Commissaire des brevets, et celle des marques de commerce, par J. P. McCaffrey, Registraire des marques de commerce, Ottawa.

dominions, colonies et protectorats britanniques. Les résidants de Suisse obtiennent 79 brevets; ceux de France, 122; des Pays-Bas, 41; de Suède, 77; d'Allemagne, 34; et d'autres pays, 94.

Plusieurs catégories d'inventions accusent, au cours de l'année terminée le 31 mars 1949, une augmentation marquée au regard des années précédentes. Les demandes dans le domaine de la chimie et de l'électricité sont les plus nombreuses.

En chimie, les résines artificielles, les procédés de polymérisation, les teintures, les substances lubrifiantes ajoutées aux huiles, les plastifiants, les insecticides et les substances thérapeutiques font l'objet d'un grand nombre de demandes. Dans le domaine de l'électricité et des radiocommunications, les demandes portent surtout sur la modulation de code par pulsations, la télévision chromatique, les directeurs de longueurs d'ondes, les perfectionnements d'amplificateur, la transmission par pulsations et les réseaux télémétriques. Dans le domaine électronique, le perfectionnement des machines à calculer et l'emploi du chauffage à haute fréquence continuent de faire l'objet de demandes de brevet. Les demandes portant sur la soudure et le chauffage, les lampes à vapeur et les démarreurs, l'extinction à arc pour les interrupteurs de circuits, les câbles et la galvanoplastie sont également nombreuses.

En métallurgie, les inventions intéressent les nouveaux alliages et la transformation des minerais; en aéronautique, les commandes automatiques de pilotage et les moteurs à réaction; en agriculture, les trayeuses, les dispositifs d'attache et les commandes de machinerie agricole tractée; dans l'industrie minière, les boues de forage, les fleurets et les montures; en photographie, et en optique, les émulsions sensibles aux couleurs, les photomètres et les appareils cinématographiques; dans la manutention des matériaux, les chasse-neige, les convoyeurs, les réseaux d'exploitation forestière, les véhicules d'excavation et de chargement; dans l'industrie du bâtiment, les blocs et carreaux de béton et les maisons préfabriquées; et dans le domaine des divertissements et autres analogues, les jeux, jouets, skis, bâtons de hockey et appâts de pêche.

Les inventeurs se sont davantage intéressés à des dispositifs aussi divers que les machines à coudre les boutons, les cendriers, les scies à chaînette, les auvents, les stores vénitiens, les coffres d'étalage, les grébiches, les essuie-glace, les nettoyeurs à succion, les machines à apprêter le poisson, les paquets-distributeurs de lames de rasoir, les calibres, les briquets, les lampes de poche, les raccords de tuyau, les transmissions et autres.

Droits d'auteur, dessins de fabrique et marques sur bois de service.— L'enregistrement des droits d'auteur est régi par le chapitre 32, S.R.C., 1927, et les demandes de protection s'y rapportant doivent être adressées au commissaire des brevets, Ottawa.

La loi du droit d'auteur de 1921 (codifiée dans le chap. 32, S.R.C., 1927), détermine à l'article 4 les conditions requises pour le droit d'auteur et, à l'article 5, sa durée. "Le droit d'auteur existe au Canada . . . sur toute œuvre originale littéraire, dramatique, musicale ou artistique, si, à l'époque de la création de l'œuvre, l'auteur était sujet britannique, citoyen ou sujet d'un pays étranger ayant adhéré à la Convention (de Berne) et au Protocole additionnel . . . ou avait son domicile dans les possessions de Sa Majesté. A moins de dispositions contraires et formelles contenues dans la présente loi, la durée du droit d'auteur comprendra la vie de l'auteur et une période de cinquante ans après sa mort".

La protection du droit d'auteur s'étend aux disques, rouleaux perforés, films cinématographiques et autres moyens de reproduction mécanique. La loi vise à accorder aux auteurs canadiens pleine protection dans toutes les parties des dominions de Sa Majesté, dans les pays étrangers membres de l'Union des droits d'auteur et dans les États-Unis d'Amérique aussi bien qu'au Canada.

La protection des dessins de fabrique et des marques sur bois de service est assurée en vertu de la loi des marques de commerce et dessins de fabrique (chap. 201, S.R.C., 1927) et ses modifications, et la loi des marques sur les bois de service (chap. 198, S.R.C., 1927) et ses modifications. Les registres de ces dessins et marques sont conservés par la Division des droits d'auteur du Bureau des brevets et les renseignements à leur sujet sont publiés dans la *Gazette du Bureau des brevets*.

3.—Droits d'auteur, dessins de fabrique et marques sur bois de service enregistrés, années terminées le 31 mars 1943-1948

Détail		1943	1944	1945	1946	1947	1948
Droits d'auteur	nomb.	3,214	2,869	3,374	3,823	4,102	4,196
Dessins de fabrique	"	177	266	326	525	769	730
Marques sur bois de service	"	9	8	10	5	15	7
Cessions	"	349	315	422	374	494	485
Honoraires encaissés, net	$	14,252	15,405	16,847	17,818	18,838	17,880

Marques de commerce et affiches syndicales.—Le Bureau des marques de commerce, du Secrétariat d'État, est chargé d'appliquer la loi de 1932 sur la concurrence déloyale, qui révoque tous les statuts antérieurs sur les marques de commerce, et la loi des affiches syndicales entrée en vigueur le 1er septembre 1938. Les demandes d'enregistrement de marques de commerce ou d'affiches syndicales doivent être adressées au registraire des marques de commerce, Ottawa, Canada.

Un registre est tenu des marques de commerce, où, sous réserve des dispositions de la loi, toute personne peut faire inscrire toute marque de commerce qu'elle a adoptée et donner avis des cessions, transferts, renonciations et jugements relatifs à une telle marque. Afin que le public soit tenu au courant des enregistrements de marques de commerce, une liste des marques enregistrées chaque semaine paraît dans la *Gazette du Bureau des brevets*.

La loi sur l'enregistrement des affiches syndicales a pour objet d'offrir une certaine mesure de protection aux associations, comme les syndicats ouvriers, qui pouvaient autrefois enregistrer leurs désignations particulières comme étiquettes syndicales en vertu de la loi des marques de commerce. Les enregistrements en vertu de cette loi peuvent être renouvelés à tous les quinze ans.

4.—Marques de commerce et affiches syndicales enregistrées, années terminées le 31 mars 1943-1948

Détail		1943	1944	1945	1946	1947	1948
Marques de commerce	nomb.	1,185	1,164	1,144	1,952	2,703	2,992
Cessions de marques de commerce	"	692	693	706	971	1,241	1,473
Renouvellement de marques de commerce	"	365	627	696	898	1,206	2,302
Copies authentiques établies	"	183	193	317	475	555	570
Affiches syndicales établies	"	—	2	1	1	—	4
Honoraires encaissés, net	$	42,385	48,556	76,089	107,448	127,037	133,707

Section 5.—Primes et subventions

En 1930, le Parlement fédéral a adopté une loi intitulée "Loi ayant pour objet de mettre à l'égal de la houille importée la houille canadienne servant à la fabrication du fer ou de l'acier" (20-21 Geo. V, chap. 6). Les primes versées en vertu de cette loi au cours de l'année civile 1948 s'élèvent à $352,514 à l'égard de 712,150 tonnes.

La loi de 1927 sur le combustible domestique (17 Geo. V, chap. 52) a été adoptée pour encourager la production du combustible domestique à partir de la houille extraite au Canada. En vertu des dispositions de cette loi, des versements annuels sont assurés aux cokeries qui utilisent jusqu'à 70 p. 100 de charbon des mines canadiennes. En application de cette loi, $11,392 sont versés en subventions sur 11,392 tonnes durant l'année civile 1948. La loi est maintenant périmée et la somme indiquée constitue le dernier paiement fait en vertu de ses dispositions.

Les subventions payées sur le transport du charbon en vertu du taux de transport réduit adopté par le Parlement sont les suivantes:—

Province	*Tonnes*	*Montant*
	nombre	$
Nouvelle-Écosse	1,403,306	954,846
Nouveau-Brunswick	724	724
Saskatchewan	31,787	25,366
Alberta et Est de la Colombie-Britannique	282,608	635,253
Exportations et charbon de soute de la Colombie-Britannique	5,728	4,296
TOTAUX	1,724,153	1,620,485

Section 6.—Régie et vente des boissons alcooliques*

Les lois provinciales sur la régie des boissons alcooliques ont été conçues en vue d'établir un monopole provincial sur la vente en détail des boissons alcooliques, en éliminant à peu près complètement la possibilité pour les particuliers de tirer profit de ce commerce. Une exemption partielle est accordée pour la vente en détail de la bière par des brasseries ou autres boissons autorisées dans certaines provinces, qui se réservent le droit de les réglementer et de les taxer lourdement. Le monopole provincial ne s'étend qu'à la vente en détail des boissons alcooliques et non à leur fabrication. Les premières lois de régie des boissons alcooliques ont subi de temps à autre les modifications jugées opportunes.

Des restrictions ont frappé la fabrication, l'annonce, l'importation et la vente de boissons alcooliques durant les années de guerre. Elles sont exposées à la page 606 de l'*Annuaire* de 1946.

La distillerie produit non seulement des spiritueux mais également de l'alcool industriel 1° non mûri, dénaturé par le distilleur, utilisé dans l'antigel et nombre d'autres produits, et 2° non mûri, non dénaturé, employé dans les composés chimiques, les préparations pharmaceutiques et le vinaigre. La production d'alcool dénaturé est de 5,778,978 gallons de preuve en 1948, soit une diminution d'environ 2,314,281 gallons de preuve au regard de 1947. L'alcool industriel non dénaturé atteint une production anormale de 17,824,944 gallons de preuve en 1944 en raison des besoins de guerre, mais en 1948 la production baisse à 3,300,794 gallons.

* En général, la présente matière est l'abrégé d'un rapport intitulé: *The Control and Sale of Alcoholic Beverages in Canada*, publié par le Bureau fédéral de la statistique et qui se vend 50c. Ce rapport donne un résumé des lois fédérales et provinciales relatives à la régie et à la vente des boissons alcooliques.

La quantité de spiritueux produits et entreposés pour maturation s'établit à 16,853,384 gallons de preuve en 1947, contre 17,211,972 en 1948.

Les matières employées accusent d'importants changements. Le blé a été le produit le plus important pendant la guerre, mais en 1948, en raison des restrictions résultant des problèmes mondiaux relatifs aux vivres, la consommation diminue à 4,387,794 livres au regard de 402,535,232 en 1944. Le maïs remplace le blé, passant de 15,833,741 livres en 1944 et de 45,191,740 livres en 1945 à 195,640,173 en 1948. La farine de blé (alcomeal), dont l'emploi a été introduit durant la guerre et dont la consommation en 1944 s'établit à 77,268,410 livres, cesse d'avoir de l'importance.

Recettes nettes de la régie des boissons alcooliques.—Les statistiques provinciales des recettes nettes indiquées au tableau **5** comprennent non seulement les profits nets des offices ou commissions de régie des boissons alcooliques, mais aussi d'autres sommes provenant de permis, licences, etc. qui souvent sont directement payées aux gouvernements provinciaux. Le gouvernement fédéral a perçu, l'année financière terminée le 31 mars 1948, en droits d'accise, droits de douane, taxes d'accise, droits de licence, etc., $84,944,648 sur les spiritueux, $57,534,701 sur le malt et ses produits, et $2,921,811 sur le vin*. Les perceptions de l'année terminée le 31 mars 1949 sont: $79,401,370 sur les spiritueux, $59,693,050 sur le malt et ses produits, et $2,639,966 sur le vin.

5.—Recettes nettes totales des gouvernements provinciaux, provenant de la régie des boissons alcooliques, par province, 1940-1948

NOTA.—Les chiffres sont ceux des années financières provinciales terminées aux dates suivantes:—Nouvelle-Écosse, 30 novembre; Nouveau-Brunswick, 31 octobre; Québec, 30 avril 1940, 31 mars 1941 (11 mois), 31 mars 1942-1948; Ontario, 31 mars; Manitoba, 30 avril 1940-1946, 31 mars 1947 (11 mois), 31 mars 1948; Saskatchewan, 30 avril 1940-1946, 31 mars 1947 (11 mois), 31 mars 1948; Alberta, 31 mars; Colombie-Britannique, 31 mars.

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	$	$	$	$	$	$	$	$
1940.....	2,284,229	1,655,739	7,572,121	11,051,912	1,781,089	1,706,357	2,937,226	4,456,948
1941.....	3,358,235	2,220,308	7,270,810	12,294,175	2,056,253	1,941,185	3,207,627	4,841,482
1942.....	4,885,365	2,950,957	9,474,417	15,068,065	2,740,498	2,407,066	3,897,175	5,928,444
1943.....	5,613,367	3,054,932	12,332,540	18,546,295	3,738,980	3,030,953	5,050,216	8,145,795
1944.....	6,738,081	3,497,089	14,034,564	21,024,903	3,831,368	3,661,301	5,356,107	6,946,254
1945.....	7,428,911	4,247,301	17,120,638	19,181,266	4,379,365	4,162,775	6,026,112	7,881,497
1946.....	9,020,665	6,890,562	23,095,957	30,373,016	6,101,352	6,605,448	8,248,814	11,194,187
1947.....	8,245,687	6,879,632	29,715,052	34,998,052	6,527,122	8,104,620	9,705,075	14,725,990
1948.....	8,153,544	6,606,291	28,073,133	36,807,803	6,989,096	7,920,528	9,971,205	16,598,430

* Ces chiffres ne comprennent pas les taxes de vente, dont le détail n'est pas connu pour chacune des denrées.

Consommation apparente de boissons alcooliques.—Il est pratiquement impossible de déterminer la consommation exacte que les Canadiens font de boissons alcooliques. L'apport temporaire du tourisme à la population est extrêmement considérable à certaines saisons. En 1948, par exemple, plus de 25 millions de visiteurs traversent la frontière canadienne. Les ventes de boissons alcooliques à certains de ces visiteurs sont sans doute considérables. Il est impossible d'en établir le chiffre exact, car il n'est pas tenu d'état séparé des ventes à la population flottante.

Les tableaux **6, 7** et **8** tentent d'indiquer la consommation apparente au Canada de spiritueux, de bière et de vin, d'après la quantité produite, importée, exportée, etc. A remarquer que ces chiffres ne tiennent pas compte de l'augmentation ou de la diminution des stocks gardés par les commissions ou les détenteurs de licence. Ainsi, les commissions peuvent, certaines années, acheter beaucoup afin de refaire leurs stocks ou se créer des réserves, achats qui augmenteraient démesurément le chiffre de la consommation ces années-là.

Presque toute la production de spiritueux est gardée en entrepôt d'accise, d'où elle est dédouanée pour diverses fins. Les quantités indiquées au tableau **6** comme inscrites pour consommation sortent des entrepôts, après acquittement des droits, probablement pour la consommation de bouche au Canada.

Une faible partie seulement de la production de bière est entreposée. L'approvisionnement disponible, au tableau **7**, comprend donc 1° la production, 2° les changements des stocks en entrepôt, et 3° les importations.

On obtient la consommation apparente de vins canadiens, au tableau **8**, en divisant le montant total perçu en taxes par les taux de la taxe d'accise.

6.—Consommation apparente de spiritueux au Canada, années terminées le 31 mars 1940-1949

NOTA.—Les chiffres de 1924-1939 figurent à la p. 540 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Inscrits pour consommation	Ajouter exportations en entrepôts d'accise	Ajouter importations	Déduire réexportations de spiritueux importés	Déduire exportations domestiques totales	Consommation apparente
	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve	gallons de preuve
1940	2,032,987	1,876,964	1,612,906	38	1,704,410	3,818,409
1941	2,371,633	3,327,365	1,479,606	42	3,463,772	3,714,790
1942	2,944,391	2,096,392	1,390,192	3,077	2,079,458	4,348,440
1943	3,445,872	[1]	1,284,116	69	[1]	4,729,919
1944	2,620,297	[1]	823,422	3	[1]	3,443,716
1945	2,676,482	[1]	1,043,709	273	[1]	3,719,918
1946	4,087,690	[1]	1,775,935	113	[1]	5,863,512
1947	4,446,128	[1]	2,097,427	382	[1]	6,543,173
1948	4,632,506	[1]	2,691,302	3,420	[1]	7,320,388
1949	4,360,914	[1]	2,474,075	1,735	[1]	6,833,255

[1] Vu les grandes quantités d'alcool non potable produites et exportées pour fins de guerre en 1943-1945, il a fallu modifier la façon d'évaluer la consommation de spiritueux potables. Les exportations en régie et les exportations domestiques n'entrent plus dans les calculs. Les détails sur le changement de méthode paraissent dans le rapport intitulé: *The Control and Sale of Alcoholic Beverages in Canada*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

7.—Consommation apparente de bière, années terminées le 31 mars 1940-1949

NOTA.—Les chiffres de 1924-1939 figurent à la p. 541 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Production	Ajouter quantités inscrites pour consommation provenant des entrepôts	Ajouter importations	Déduire quantités mises en entrepôts	Déduire exportations domestiques	Déduire réexportations de boissons importées	Consommation apparente
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
1940	66,496,129	646,399	92,873	753,067	192,612	32	66,289,690
1941	79,006,028	533,470	98,403	751,681	256,970	2	78,629,148
1942	101,081,682	755,456	86,122	6,777,839	5,639,946	—	89,505,475
1943	108,980,613	1,197,658	85,211	6,813,251	5,839,905	—	97,610,326
1944	104,062,427	726,817	61,634	7,536,054	6,604,977	—	90,709,847
1945	122,530,269	6,177,745	76,225	12,591,822	5,968,602	—	110,223,815
1946	138,941,170	2,596,574	26,550	6,910,528	4,567,667	—	130,086,099
1947	155,800,830	1,035,203	17,015	5,763,200	4,108,944	—	146,980,904
1948	173,201,842	3,368,130	36,662	6,839,460	4,024,332	—	165,742,842
1949	178,552,891	3,619,293	97,368	5,193,389	1,611,071	—	175,465,092

8.—Consommation apparente de vin, années terminées le 31 mars 1940-1949

NOTA.—Les chiffres de 1924-1939 figurent à la p. 541 de l'*Annuaire* de 1941.

Année	Canadien	Importé			Consommation apparente, canadien et importé
	Consommation apparente	Importations	Moins réexportations	Consommation apparente	
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
1940	3,544,910	468,098	91	468,007	4,012,917
1941	4,310,295	502,354	35	502,319	4,812,614
1942	3,733,449	434,888	1,094	433,794	4,167,243
1943	4,192,903	434,699	35	434,664	4,627,567
1944	3,314,260	290,691	11,005	279,686	3,593,946
1945	3,409,303	303,153	—	303,153	3,712,456
1946	3,979,857	595,732	12	595,720	4,575,577
1947	4,655,734	928,664	—	928,664	5,584,398
1948	4,594,361	619,249	2	619,247	5,213,608
1949	4,020,542	690,679	235	690,444	4,710,986

PARTIE III.—FAILLITES COMMERCIALES

D'après l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, "l'autorité législative exclusive du Parlement du Canada" s'étend à la législation sur la faillite et l'insolvabilité, et une loi de l'insolvabilité (32-33 Vict., chap. 16) adoptée par le Parlement fédéral en 1869 s'appliquait aux quatre provinces initiales. Cette loi fut renouvelée par le chapitre 46 des statuts de 1874. Une nouvelle loi de l'insolvabilité (38 Vict., chap. 16), applicable à tout le Dominion et adoptée en 1875 fut abrogée en 1880. Il n'y eut plus de législation fédérale sur les faillites jusqu'en 1919. Pendant cet intervalle de près de quarante ans, les faillites commerciales étaient soumises à la législation provinciale et les statistiques sur ces faillites étaient recueillies et publiées par les deux agences commerciales *R. G. Dunn & Co.* et *The Bradstreet Co.* Les statistiques des faillites commerciales, qui tombent sous la loi fédérale de 1919 sur la faillite, sont réunies et publiées par le Bureau fédéral de la statistique depuis 1920. (Voir pp. 943-944).

Les trois sections de la présente partie, bien qu'étroitement liées quant à la matière, portent sur des aspects différents et les statistiques présentées dans chaque section ne sont pas comparables.

Les statistiques des faillites industrielles et commerciales au Canada, données à la section 1, sont recueillies par *Dun & Bradstreet, Inc.*, agence commerciale qui s'occupe principalement de renseignements sur le crédit. Il ne faut donc pas s'attendre que les renseignements soient établis sur la même base que les chiffres du Bureau fédéral de la statistique ou du surintendant des faillites. Les statistiques de cette maison comprennent, en plus des faillites en général, les insolvabilités en vertu des lois provinciales des compagnies et des mesures comme les ventes en bloc, ventes par huissier, saisies par les propriétaires, etc., quand il en résulte des pertes pour les créanciers. D'autre part, elles ne comprennent pas les cessions de biens des fermiers (aux termes de la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers) ou des salariés, de sorte qu'en général les totaux y sont inférieurs à ceux de la section 2. Comme on l'a fait remarquer, les sociétés qui sont maintenant *Dun & Bradstreet, Inc.* furent, de 1875 à 1919, la seule source de renseignements sur les faillites commerciales. Leurs statistiques ont donc une grande valeur en ce qu'elles présentent une série historique ininterrompue, bien qu'elle ne soit pas sur une base comparable depuis 1934 (voir le texte précédant le tableau **1**). *Dun & Bradstreet, Inc.*, a cessé de publier des statistiques sur l'actif depuis 1940.

La section 2, d'autre part, se limite aux faillites et insolvabilités qui tombent sous la législation fédérale, comme la loi de faillite (y compris la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers), la loi des liquidations et la loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, mais ne comprend pas les faillites, les ventes et les saisies exécutées indépendamment de cette législation. Les données du Bureau fédéral de la statistique renferment les faillites des particuliers, comme les salariés et les cultivateurs.

Il est bon de dire un mot de la valeur des renseignements sur l'actif et sur le passif. Il s'agit d'estimations faites par le débiteur et, malheureusement, elles ne sont pas uniformes. Comme l'élément humain y joue un grand rôle, il faut les accepter avec réserve.

La section 3 se limite à l'administration des biens des faillis par le surintendant des faillites, aux termes de la loi de faillite (y compris la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers). Cette section, cependant, donne des renseignements définis sur les montants réalisés des actifs, établis par les débiteurs, et indique que les montants réels payés aux créanciers sont invariablement très inférieurs à ce que les estimations laissent prévoir. On peut donc supposer que ceci s'applique encore plus aux plus vastes domaines étudiés aux sections 1 et 2.

Section 1.—Faillites industrielles et commerciales d'après des sources privées

L'*Annuaire* de 1936 donne par catégorie, à la page 1003, un tableau historique des faillites au Canada et à Terre-Neuve, de 1915 à 1935. Au début de 1936, *Dun and Bradstreet, Incorporated*, dont les rapports fournissent ces chiffres, a adopté une nouvelle méthode de classement. Les principaux changements consistent en un nouveau groupe d'entreprises de construction, comprises autrefois dans les manufactures, et en une nouvelle catégorie de services commerciaux. Les

sociétés d'immeubles, les sociétés de portefeuille et autres sociétés et agences financières de diverses catégories ne figurent plus. Ces changements ont eu pour résultat de limiter davantage aux domaines industriel et commercial les chiffres sur les faillites, et les passifs sont réduits davantage en proportion du nombre des faillites, parce que les sociétés éliminées sont d'habitude très endettées. Les chiffres du tableau **1**, qui remontent jusqu'à 1934, ne sont donc pas comparables aux séries antérieures et s'appliquent au Canada seulement, à l'exclusion de Terre-Neuve, province qui ne fait partie de la Confédération que depuis 1949.

1.—Faillites industrielles et commerciales, par catégorie, 1940-1941, et par province, 1948

(D'après *Dun and Bradstreet, Incorporated*)

NOTA.—Les chiffres de 1934-1939 figurent à la p. 649 de l'*Annuaire* de 1946.

(Passif en milliers de dollars)

Année et province	Manufactures		Commerce de gros		Commerce de détail		Construction		Services commerciaux		Totaux	
	Nombre	Passif	Nombre	Passif	Nombre	Passif	Nombre	Passif	Nombre	Passif	Nombre	Passif
Totaux, 1940	**197**	**3,482**	**72**	**1,128**	**774**	**3,949**	**56**	**569**	**59**	**450**	**1,158**	**9,578**
Totaux, 1941	**130**	**2,419**	**42**	**539**	**614**	**3,118**	**55**	**519**	**41**	**364**	**882**	**6,959**
Totaux, 1942	**87**	**3,630**	**33**	**516**	**393**	**2,499**	**61**	**526**	**35**	**173**	**609**	**7,344**
Totaux, 1943	**36**	**2,357**	**7**	**137**	**96**	**500**	**32**	**519**	**15**	**121**	**186**	**3,634**
Totaux, 1944	**33**	**1,042**	**12**	**242**	**33**	**514**	**15**	**265**	**3**	**56**	**96**	**2,119**
Totaux, 1945	**37**	**1,511**	**7**	**246**	**26**	**250**	**20**	**240**	**5**	**58**	**95**	**2,305**
Totaux, 1946	**41**	**2,684**	**19**	**421**	**41**	**451**	**21**	**231**	**8**	**216**	**130**	**4,003**
Totaux, 1947	**126**	**3,815**	**42**	**1,225**	**84**	**882**	**36**	**941**	**16**	**365**	**304**	**7,228**
1948												
Île du Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	1	57	1	22	3	26	—	—	—	—	5	105
Nouveau-Brunswick	2	20	—	—	8	69	—	—	1	25	11	114
Québec	102	4,183	42	1,048	126	1,480	31	664	23	392	324	7,767
Ontario	40	1,671	14	224	31	337	12	133	2	12	99	2,377
Manitoba	6	231	4	93	8	48	2	71	—	—	20	443
Saskatchewan	1	75	—	—	10	69	1	3	—	—	12	147
Alberta	1	158	—	—	4	49	—	—	1	20	6	227
Colombie-Britannique	5	339	1	8	8	200	2	28	—	—	16	575
Totaux, 1948	**158**	**6,734**	**62**	**1,395**	**198**	**2,278**	**48**	**899**	**27**	**449**	**493**	**11,755**

En 1948, le Québec et l'Ontario comptent respectivement 66 p. 100 et 20 p. 100 de toutes les faillites au Canada. Pour ce qui est du passif, le Québec répond pour 66 p. 100 du total et l'Ontario, 20 p. 100.

D'après *Dun and Bradstreet, Incorporated*, le nombre de faillites commerciales durant la guerre de 1939-1945 accuse une diminution régulière, d'année en année; alors qu'avant la guerre la grande majorité des faillites sont celles d'établissements de commerce de détail, la proportion de ce groupe accuse également une diminution régulière au cours de ces années. Depuis la fin de la guerre, toutefois, le nombre de faillites est beaucoup plus élevé; il augmente de 134 p. 100 de 1946 à 1947 et de 62 p. 100 de 1947 à 1948. Tous les groupes sont davantage atteints en 1948, mais plus de 60 p. 100 de l'augmentation intervient dans le commerce de détail.

2.—Faillites industrielles et commerciales, par genre d'industrie, 1946-1948

(D'après *Dun and Bradstreet, Incorporated*)

NOTA.—Les chiffres de 1934-1944 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaires* antérieurs.

Industrie et division	Faillites			Passif		
	1946	1947	1948	1946	1947	1948
	nombre	nombre	nombre	milliers de dollars		
Manufactures—						
Aliments	2	10	10	20	270	311
Textiles	4	13	17	102	309	849
Produits forestiers	7	28	49	108	942	2,617
Papier, impression et édition	2	3	6	126	60	81
Produits chimiques et drogues	2	4	11	99	24	546
Combustible	—	1	1	—	6	58
Cuir et produits	—	7	12	—	124	224
Pierre, argile, verre et produits	—	3	5	—	43	222
Fer et acier	2	4	8	909	301	519
Machines	4	17	14	84	835	444
Matériel de transport	2	1	6	51	18	340
Tous autres	16	35	19	1,185	883	523
Totaux, manufactures	**41**	**126**	**158**	**2,684**	**3,815**	**6,734**
Commerce de gros—						
Produits de la ferme, aliments, épicerie	5	6	11	156	292	240
Vêtements et lingerie	—	—	1	—	—	2
Tissus et mercerie	—	3	4	—	27	49
Bois, matériaux de construction, quincaillerie	5	4	10	59	127	242
Produits chimiques et médicaments	—	5	1	—	55	32
Combustible	—	1	—	—	30	—
Automobile et accessoires	—	—	1	—	—	14
Maisons d'approvisionnement	—	—	—	—	—	—
Tous autres	9	23	34	206	694	816
Totaux, commerce de gros	**19**	**42**	**62**	**421**	**1,225**	**1,395**
Commerce de détail—						
Aliments	5	25	45	37	187	460
Fournitures agricoles, magasins généraux	8	8	18	70	158	236
Marchandises générales	1	2	6	3	12	30
Vêtements	5	7	23	115	80	224
Meubles, mobilier de ménage	1	2	15	26	23	194
Bois, matériaux de construction, quincaillerie	3	5	16	21	84	247
Automobile et accessoires	4	18	31	72	119	464
Restaurants	6	5	18	44	16	218
Drogues	1	1	1	10	20	3
Tous autres	7	11	25	53	183	202
Totaux, commerce de détail	**41**	**84**	**198**	**451**	**882**	**2,278**
Construction—						
Entrepreneurs généraux	13	20	32	186	642	740
Charpentiers et bâtisseurs	1	2	—	1	6	—
Sous-entrepreneurs en bâtiment	7	14	14	44	293	92
Autres entrepreneurs	—	—	2	—	—	67
Totaux, construction	**21**	**36**	**48**	**231**	**941**	**899**
Services commerciaux—						
Nettoyeurs, teinturiers, tailleurs	1	1	2	3	8	9
Camionnage, autobus, taxis, etc	4	5	11	203	208	193
Hôtels	—	1	4	—	81	168
Buanderies	1	1	1	5	14	10
Entrepreneurs de pompes funèbres	—	1	—	—	26	—
Tous autres	2	7	9	5	28	69
Totaux, services commerciaux	**8**	**16**	**27**	**216**	**365**	**449**
Totaux généraux	**130**	**304**	**493**	**4,003**	**7,228**	**11,755**

Section 2.—Faillites commerciales d'après la documentation du Bureau fédéral de la statistique

En vertu des lois de faillite et des liquidations (S.R.C. 1927, chapitres 11 et 213), certains documents relatifs aux biens administrés d'après ces lois sont depuis juillet 1920 envoyés au Bureau fédéral de la statistique, qui en fait le dépouillement. Cependant, des changements dans les lois en vigueur depuis 1923 altèrent la comparabilité avec 1921 et 1922, les deux premières années complètes de statistiques. La série des tableaux ci-dessous commence donc avec 1923, excepté pour l'analyse selon le genre d'affaires qui, elle, remonte à 1924. Les statistiques de la présente section englobent toutes les faillites et insolvabilités qui tombent sous la législation fédérale, y compris les cessions de biens des particuliers et des fermiers.

3.—Faillites commerciales, par province, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1923-1938 figurent à la p. 578 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1939	3	38	45	669	403	74	67	37	56	1,392
1940	3	26	12	622	362	36	46	31	35	1,173
1941	4	17	7	587	279	23	45	25	21	1,008
1942	2	9	8	456	192	16	29	11	14	737
1943	—	3	—	217	72	2	8	2	10	314
1944	—	2	—	209	29	1	5	3	11	260
1945	1	3	1	225	27	3	—	4	8	272
1946	—	3	2	236	20	1	—	4	12	278
1947	2	6	7	422	72	4	2	6	24	545
1948	1	9	13	613	116	8	4	8	41	813

4.—Faillites commerciales, par genre de commerce, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1924-1938 figurent à la p. 578 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Commerce	Manufactures	Agriculture	Abattage du bois et pêche	Mines	Construction	Transports et services publics	Finance	Service	Non classées	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1939	664	210	108	6	18	80	22	12	197	75	1,392
1940	591	167	67	4	15	53	13	11	201	51	1,173
1941	482	132	34	2	14	64	13	8	188	71	1,008
1942	342	80	14	—	10	58	17	2	181	33	737
1943	105	23	13	1	7	41	11	9	78	26	314
1944	71	42	4	2	3	27	11	7	62	31	260
1945	58	54	2	—	3	39	12	6	70	28	272
1946	77	57	2	4	3	32	14	7	64	18	278
1947	153	152	6	7	—	57	20	5	92	53	545
1948	289	188	9	4	3	77	30	4	144	65	813

5.—Bilan estimatif des faillites commerciales, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1923-1938 figurent à la p. 579 de l'*Annuaire* de 1942.

Année	Total estimatif de l'actif	Total estimatif du passif	Année	Total estimatif de l'actif	Total estimatif du passif
	$	$		$	$
1939	11,186,360	15,089,461	1944	1,628,959	3,460,181
1940	7,676,295	10,663,326	1945	1,864,359	3,995,109
1941	7,325,738	9,133,657	1946	4,039,339	5,966,153
1942	4,500,195	6,019,308	1947	5,933,211	10,077,557
1943	2,675,846	5,339,523	1948	9,855,789	15,723,615

6.—Faillites commerciales, par province et genre de commerce, 1948, et totaux de 1947

Genre de commerce	Î.P.-É. et N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total de 1948	Total de 1947
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Commerce—										
Magasins généraux	—	1	31	2	1	1	—	1	37	26
Épicerie	—	1	27	5	—	—	—	—	33	16
Confiserie	—	—	12	—	—	—	—	—	12	8
Boissons et tabac	—	—	5	—	—	—	—	—	5	5
Poisson et viande	—	—	16	—	—	—	1	—	17	11
Chaussures	—	—	6	2	—	—	—	—	8	2
Mercerie	—	—	10	—	—	—	1	—	11	3
Vêtements	1	—	15	4	—	—	1	2	23	10
Meubles	—	—	7	3	—	—	—	1	11	5
Livres et papeterie	—	—	3	—	—	—	—	—	3	2
Automobiles	1	—	5	2	—	—	1	—	9	1
Quincaillerie	1	—	10	1	—	1	—	1	14	1
Appareils électriques	—	—	9	2	1	—	—	—	12	1
Bijouterie	—	—	7	2	—	—	—	2	11	2
Charbon et bois	1	—	14	3	—	—	1	—	19	4
Médicaments et produits chimiques	—	—	5	1	—	—	—	—	6	4
Divers	1	1	46	9	—	—	—	1	58	52
Totaux, commerce	**5**	**3**	**228**	**36**	**2**	**2**	**5**	**8**	**289**	**153**
Manufactures—										
Substances végétales alimentaires	—	2	14	3	—	—	—	1	20	15
Boissons et tabac	—	—	1	—	—	—	—	—	1	1
Produits animaux alimentaires	—	1	2	1	—	—	—	1	5	3
Fourrure et cuir	—	—	26	4	—	—	—	—	30	18
Pulpe et papier	—	—	4	—	—	—	—	—	4	1
Textiles	—	—	2	1	—	—	—	1	4	1
Vêtements	—	—	12	2	—	—	—	—	14	9
Bois et articles en bois	—	—	35	3	—	—	—	2	40	42
Fer et acier	—	—	14	7	1	—	—	5	27	16
Métaux non ferreux	—	—	5	1	—	—	—	—	6	7
Métalloïdes	—	—	3	—	—	—	—	—	3	2
Médicaments et produits chimiques	—	—	2	2	—	—	—	1	5	8
Divers	—	—	24	3	1	—	—	1	29	29
Totaux, manufactures	**—**	**3**	**144**	**27**	**2**	**—**	**—**	**12**	**188**	**152**
Services—										
Garages	—	1	28	2	—	—	—	2	33	12
Autres, façon et réparations	1	1	19	6	1	—	—	—	28	17
Services personnels	—	—	28	5	—	—	—	3	36	30
Restaurants	—	1	19	2	—	—	1	1	24	9
Professionnels	—	—	8	4	—	—	—	—	12	18
Récréatifs	—	—	4	—	—	—	—	—	4	2
Commerciaux	—	—	6	1	—	—	—	—	7	4
Totaux, services	**1**	**3**	**112**	**20**	**1**	**—**	**1**	**6**	**144**	**92**
Autres—										
Agriculture	—	—	5	4	—	—	—	—	9	6
Mines	—	—	—	1	—	—	—	2	3	—
Abatage du bois, pêche et piégeage	—	—	1	—	—	1	—	2	4	7
Construction	2	2	48	14	2	1	1	7	77	57
Transports et services publics	1	1	26	2	—	—	—	—	30	20
Finance	—	—	3	—	1	—	—	—	4	5
Totaux, autres	**3**	**3**	**83**	**21**	**3**	**2**	**1**	**11**	**127**	**95**
Non classé	1	1	46	12	—	—	1	4	65	53
Totaux généraux	**10**	**13**	**613**	**116**	**8**	**4**	**8**	**41**	**813**	**545**

Section 3.—Administration des biens des faillis

L'administration des biens des faillis relève du surintendant des faillites (nommé en 1932) et vise à conserver autant que possible l'actif des faillis au bénéfice des créanciers.

7.—Actif, passif, actif réalisé et frais d'administration des biens des faillis liquidés, 1937-1947, et par province, 1948

(Source: Rapport annuel du surintendant des faillites)

NOTA.—Les chiffres de 1933-1936 figurent à la page 886 de l'*Annuaire* de 1947.

Année et province ou ville	Biens liquidés	Actif, estimation du failli	Passif, estimation du failli	Somme totale réalisée	Frais d'administration	Frais en pourcentage du total	Payé aux créanciers
	nombre	$	$	$	$	%	$
Totaux, 1937	**1,149**	**18,397,022**	**20,431,515**	**2,805,743**	**770,563**	**27.5**	**2,035,180**
Totaux, 1938	**1,098**	**15,995,276**	**21,740,131**	**2,526,562**	**717,485**	**28·4**	**1,809,077**
Totaux, 1939	**1,119**	**13,174,172**	**15,760,643**	**2,667,708**	**815,396**	**30·6**	**1,852,312**
Totaux, 1940	**1,084**	**11,315,392**	**14,932,651**	**2,495,254**	**756,646**	**30,3**	**1,738,608**
Totaux, 1941	**981**	**11,597,029**	**14,315,281**	**3,408,625**	**896,554**	**26·3**	**2,512,071**
Totaux, 1942	**879**	**10,994,748**	**12,023,215**	**2,393,661**[1]	**772,995**	**32·3**	**1,620,666**
Totaux, 1943	**675**	**7,633,251**	**9,593,541**	**2,046,612**[1]	**706,257**	**34·5**	**1,340,355**
Totaux, 1944	**468**	**3,495,148**	**6,154,052**	**1,196,725**[1]	**425,121**	**35·5**	**771,604**
Totaux, 1945	**351**	**4,969,923**	**6,795,160**	**1,037,252**[1]	**339,119**	**32·7**	**698,133**
Totaux, 1946	**299**	**3,030,599**	**4,716,747**	**1,202,650**[1]	**281,999**	**23·5**	**920,651**
Totaux, 1947	**320**	**2,883,824**	**4,841,491**	**1,174,108**[1]	**308,099**	**26·2**	**866,010**
1948							
Île du Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	6	55,056	111,123	18,366	3,050	16·7	15,316
Nouveau-Brunswick	10	43,255	85,064	19,305	4,048	21·0	15,256
Québec[2]	174	2,658,193	4,251,704	1,050,368	229,396	21·8	820,972
Montréal	195	1,764,836	3,584,451	824,754	313,199	38·0	511,555
Ontario[2]	30	813,232	920,745	207,816	37,565	18·1	170,250
Toronto	22	548,766	871,003	210,893	55,987	26·6	154,906
Manitoba	2	21,098	25,181	19,905	5,613	28·2	14,293
Saskatchewan	—	—	—	—	—	—	—
Alberta	4	486,066	835,170	75,445	15,671	20·8	59,775
Colombie-Britannique	7	49,754	132,335	34,705	7,598	21·9	27,107
Totaux, 1948	**450**	**6,440,256**	**10,816,776**	**2,461,557**[1]	**672,127**	**27·3**	**1,789,430**

[1] Non compris l'actif réalisé directement par des créanciers nantis. Les montants ainsi réalisés au cours des sept dernières années sont à peu près les suivants: $2,596,068 en 1942, $1,799,722 en 1943, $1,201,289 en 1944, $1,811,803 en 1945, $684,039 en 1946, $582,811 en 1947 et $1,597,781 en 1948. [2] Moins la ville mentionnée séparément.

La loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers est entrée en vigueur le 1er septembre 1934. Elle a été modifiée en 1935 et en 1938 et ensuite révoquée et remplacée par la loi de 1943 sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers. Il n'y a cession de biens que lorsque le cultivateur est irrémédiablement insolvable et, dans plusieurs cas, la cession suit le rejet de propositions soumises aux créanciers. Ordonnance de séquestration n'est rendue que dans les cas où les fermiers ont forfait aux conditions des propositions qu'ils ont faites et qu'ont acceptées les créanciers et qu'a approuvées le tribunal. Le tableau 8 ne donne que les statistiques des biens liquidés par cession ou séquestrés et n'indique pas les propositions approuvées et exécutées subordonnément à la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers. En 1948, seuls le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan ont déclaré des cessions de biens.

8.—Actif, passif, actif réalisé et frais d'administration des biens liquidés par cession ou séquestrés en vertu de la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers, 1938-1947, et par province, 1948

(Source: Rapport annuel du surintendant des faillites)

NOTA.—Les chiffres de 1935-1937 figurent à la p. 887 de l'*Annuaire* de 1947.

Année et province	Biens liquidés	Actif, estimation du failli	Passif, estimation du failli	Somme totale réalisée[1]	Frais d'administration	Frais en pourcentage du total	Payé aux créanciers
	nombre	$	$	$	$	%	$
Totaux, 1938	**139**	**575,514**	**974,002**	**76,832**	**13,400**	**17·4**	**63,432**
Totaux, 1939	**83**	**368,548**	**688,524**	**39,808**	**9,466**	**23·8**	**30,342**
Totaux, 1940	**59**	**267,032**	**459,516**	**37,338**	**7,417**	**19·8**	**29,921**
Totaux, 1941	**42**	**177,974**	**288,031**	**31,319**	**9,652**	**30·8**	**21,667**
Totaux, 1942	**19**	**70,380**	**114,333**	**9,702**	**1,785**	**18·4**	**7,917**
Totaux, 1943	**10**	**31,080**	**50,059**	**5,053**	**1,379**	**27·3**	**3,674**
Totaux, 1944	**18**	**55,081**	**86,597**	**13,111**	**5,150**	**39·3**	**7,961**
Totaux, 1945	**3**	**3,210**	**13,697**	**1,870**	**887**	**47·4**	**983**
Totaux, 1946	**7**	**34,363**	**67,141**	**8,414**	**1,222**	**14·5**	**7,192**
Totaux, 1947	**6**	**31,986**	**28,518**	**1,931**	**747**	**38·7**	**1,184**
1948							
Québec	3	25,750	38,022	3,527	747[2]	21·2	2,780
Ontario	1	17,273	19,326	10,151	1,991	19·6	8,160
Saskatchewan	2	7,115	7,785	1,913	308	16·1	1,605
Totaux, 1948	**6**	**50,138**	**65,133**	**15,591**	**3,046**[2]	**19·5**	**12,545**

[1] Non compris terres et biens meubles cédés aux créanciers nantis ou repris par eux. [2] Des frais additionnels au montant de $47.58 ont été payés par le gouvernement fédéral.

CHAPITRE XXII.—COMMERCE EXTÉRIEUR

SYNOPSIS

	Page
Revue du commerce extérieur	947
Partie I.—Statistique du commerce extérieur	
Section 1. Explications relatives à la statistique du commerce canadien	950
Section 2. Tout commerce extérieur	953
Section 3. Commerce par région géographique	955
Section 4. Commerce selon les marchandises	964
Section 5. Importations et exportations selon le degré de fabrication, l'origine et l'usage	984
Section 6. Comparaison de la valeur, des prix et du volume du commerce extérieur	990
Partie II.—Échanges extérieurs	
Section 1. Balance canadienne des paiements internationaux	994
Section 2. Le tourisme	1001
Partie III.—Le gouvernement et le commerce extérieur	
Section 1. Office du commerce extérieur et organismes associés	1005
Section 2. Évolution du tarif douanier	1013
Sous-section 1. Structure du tarif canadien	1014
Sous-section 2. Relations tarifaires avec les autres pays	1015

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

L'étude du commerce extérieur ne se limite pas aux importations et exportations de marchandises, si importantes que soient celles-ci. Au sens large, le commerce extérieur comprend tous les échanges internationaux de marchandises, services, valeurs mobilières et autres échanges financiers. Tous ces éléments sont exposés sous leur jour particulier dans les trois parties du présent chapitre. La partie I renferme la statistique détaillée du commerce extérieur des denrées. La partie II résume les transactions extérieures au point de vue de la balance des paiements internationaux. La partie III expose les diverses méthodes par lesquelles le gouvernement favorise et encourage le commerce avec l'étranger, et donne un aperçu de la structure du tarif douanier du Canada.

Revue du commerce extérieur

Le commerce mondial et le Canada, 1948-1949

En 1948, certains facteurs ont favorisé l'expansion du commerce d'exportation du Canada. Nos exportations aux États-Unis ont augmenté grâce à l'activité économique toujours intense de ce pays et à ses concessions douanières. Certaines restrictions canadiennes aux exportations de viande, de bovins et de céréales aux États-Unis ont aussi été levées, ce qui a permis une plus forte expédition de ces denrées aux États-Unis tandis que la demande diminuait outre-mer. Par ailleurs, comme les restrictions aux importations ont été presque toutes maintenues l'année durant, les importations canadiennes en provenance des États-Unis sont restées à un niveau raisonnable.

Le point saillant du commerce extérieur du Canada en 1948 est l'augmentation marquée de la balance des exportations. Cette augmentation a grandement contribué au rétablissement des réserves de devises étrangères, qui avaient l'année précédente atteint un niveau alarmant. Toutefois, ce résultat a été obtenu aux prix de changements sans précédent dans les voies qu'emprunte le commerce canadien. La balance traditionnelle des exportations vis-à-vis les pays d'outre-mer,

particulièrement le Royaume-Uni et les autres pays de la zone sterling, a été réduite et la balance des importations canadiennes vis-à-vis des États-Unis a beaucoup diminué.

Un nouvel élément important qui a influé sur le commerce mondial en 1948 a été l'établissement par les États-Unis de l'Administration de la collaboration économique dans le cadre du Programme du rétablissement de l'Europe (P.R.E.). L'action de l'Administration a aidé à prévenir une plus forte diminution des exportations à l'Europe, bien que les difficultés mondiales de change, qui ont continué d'exister en 1948 comme en 1947, aient gêné les achats de tous les pays, même ceux que les États-Unis aidaient directement ou indirectement.

L'imposition de restrictions aux dépenses de ces pays étrangers s'est particulièrement généralisée et a profondément atteint le commerce d'exportation du Canada, mais d'autres faits et gestes ont aussi milité contre le commerce canadien en 1948. Indépendamment du Programme du rétablissement de l'Europe, plusieurs pays hors de la zone du dollar ont dû, faute de pouvoir obtenir des dollars, restreindre encore davantage au-dessous de la normale leurs importations et ont été portés à tenter de commercer entre eux en recourant même à des moyens artificiels comme des arrangements spéciaux et des marchés bilatéraux.

Malgré tous les facteurs et les changements d'orientation du commerce déjà cités, le commerce extérieur du Canada, exprimé en dollars, a atteint un niveau sans précédent en temps de paix. Même au point de vue du volume il y a légère augmentation des exportations comparativement à 1947; par contre, les importations accusent une diminution de 9 p. 100 sous ce rapport. Comparativement à 1938, le volume du commerce du Canada est en 1948 presque le double de celui d'avant-guerre et sa valeur, aux prix courants, a presque quadruplé (voir le rapport entre la valeur et le volume du commerce d'après la nouvelle base, pp. 990-991*).

La politique du gouvernement a grandement contribué à donner au commerce extérieur du Canada sa structure actuelle. Le Canada a pris part à la conférence de Genève de 1948, qui a amené divers pays, dont les États-Unis, à convenir de réductions du tarif douanier. Ces réductions, on l'a vu, ont eu pour effet de favoriser l'expansion des exportations canadiennes.

Après les deux guerres mondiales, les États-Unis et le Canada ont accordé une aide financière importante à la Grande-Bretagne et à d'autres pays de l'Europe continentale sous forme de prêts très considérables (les prêts du Canada à d'autres pays en fin de 1948 sont indiqués à la page 949) qui n'ont pas cependant donné les résultats attendus.

Beaucoup a été fait pour aider le Royaume-Uni et l'Europe occidentale à traverser la critique période de rajustement d'après-guerre. Cependant, le point critique a été atteint vers le milieu de 1949, alors que le déséquilibre fondamental du commerce britannique avec la zone du dollar appelait des mesures énergiques. La crise a empiré au cours de l'été, et une conférence économique anglo-canado-américaine a été tenue à Washington en septembre pour étudier le problème. On a examiné les moyens d'augmenter les exportations du Royaume-Uni et de la zone sterling à l'Amérique du Nord et on est convenu de certaines mesures à prendre pour y parvenir. Peu de temps après la conférence, le chancelier de l'Échiquier du

* La difficulté que présente l'adoption d'un dénominateur uniforme des prix est étudiée dans les documents de référence du Bureau fédéral de la statistique, 1949, n° 5, prix 50 cents.

Royaume-Uni a annoncé que la livre sterling était dévaluée de 30·5 p. 100 afin de mettre les prix du Royaume-Uni plus en accord avec ceux de l'Amérique du Nord. La dévaluation du sterling a fait changer la valeur de la plupart des devises faibles dans le monde entier. La situation nouvelle a forcé le dollar canadien à baisser d'environ 9 p. 100 par rapport au dollar américain. Tous ces rajustements visaient à fonder sur une base plus solide l'expansion du commerce mondial.

I.—PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS À D'AUTRES PAYS PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS LA GUERRE

(En millions de dollars)

Pays	Prêts-Crédits à l'exportation consentis	Montant net prélevé[1]			
		1945	1946	1947	1948
A.—CRÉDITS À L'EXPORTATION—					
France	242·5	34·9	108·9	54·6	35·4
Pays-Bas	125·0	29·8	34·2	40·6	8·4
Belgique	100·0	22·5	30·1	12·3	+1·1[2]
Chine	60·0	—	16·5	16·1	18·4
Norvège	30·0	6·2	10·2	3·6	3·3
Tchécoslovaquie	19·0	0·7	3·2	8·2	4·3
Indes néerlandaises	15·0	0·6	4·8	4·6	5·0
Union des républiques socialistes soviétiques	3·0	9·9	1·8	—	—
TOTAUX—PAYS ÉTRANGERS	594·5	104·6	209·7	140·0	73·7
B.—PRÊT AU ROYAUME-UNI	1,250·0	—	540·0	423·0	52·0

[1] Le montant net prélevé comprend les avances intérimaires ainsi que les sommes touchées à même les prêts au titre des crédits à l'exportation, moins les remboursements d'avances et de prêts provisoires. Toutes les avances ont été remboursées avant le 31 décembre 1947, sauf un montant de $8,800,000 avancé à l'Union des républiques socialistes soviétiques. [2] Remboursements nets.

Rôle du commerce extérieur dans l'économie canadienne

Le Canada, dans son expansion comme nation, a toujours dû compter beaucoup sur l'extérieur, mais les circonstances des trois dernières décennies ont fort modifié cet état de choses. Depuis la première Grande Guerre, le commerce extérieur a beaucoup gagné en variété et, bien que les produits primaires comme le blé, le bois d'œuvre, les métaux, etc., forment toujours la majeure partie de nos expéditions, ils n'ont certainement plus l'importance relative qu'ils avaient déjà. Cette situation a permis aux Canadiens de beaucoup améliorer leur niveau de vie, vu que la plus grande diversité des exportations repose sur une production elle aussi variée et destinée également à la consommation domestique.

En 1948, le Canada était la quatrième nation importatrice quant à la valeur des denrées reçues, n'étant dépassé que par le Royaume-Uni, les États-Unis et la France. Le Canada dépasse tous ces pays avec des importations de $205 par habitant comparativement à $167 au Royaume-Uni, $81 en France et $48 aux États-Unis.

Les influences qui ont contribué à ce résultat sont variées. Par exemple, une forte partie de l'augmentation de la valeur en dollars provient de la hausse des prix (voir pp. 990-991). De même, le niveau général de l'activité commerciale dans le monde, particulièrement dans les pays avec lesquels le Canada commerce, est un des facteurs qui influe le plus sur la demande de denrées; ce niveau est resté élevé depuis la guerre. Enfin, le progrès de l'industrialisation au Canada a, à plusieurs

égards, accru le besoin de denrées importées bien qu'à d'autres égards ce besoin ait diminué. Dans l'ensemble, cependant, le résultat ultime n'a certainement pas été une diminution.

La plus grande partie des importations canadiennes consiste toujours, comme l'indique l'état ci-dessous, en denrées comme le combustible, l'acier, l'outillage mécanique, les textiles et les produits alimentaires provenant de pays à climat tropical ou semi-tropical. Les principaux produits exportés sont toujours les mêmes depuis plusieurs décennies, bien qu'il s'agisse aujourd'hui dans plusieurs cas (notamment le papier-journal) d'un produit plus fini.

Principales importations	*Milliers de dollars*	*Principales exportations*	*Milliers de dollars*
Pétrole brut et raffiné	292,734	Papier-journal	383,123
Machinerie, sauf agricole	217,091	Blé	243,023
Charbon	186,388	Pulpe de bois	211,564
Machines et instruments agricoles	139,993	Planches et madriers	196,023
Pièces détachées d'automobile	101,261	Farine de blé	125,151
Produits de laminerie	83,929	Aluminium et produits	102,046
Produits du coton	78,518	Poisson et produits de la pêche	85,028
Sucre et produits	71,752	Navires et embarcations	81,448

L'économie canadienne est étroitement liée à celle des États-Unis. A cause de la forte expansion de l'industrie dans ce dernier pays et de son vaste débouché domestique (et par conséquent des bas prix relatifs auxquels les marchandises peuvent être mises en vente), il est tout à fait naturel que les Canadiens, qui ont de nombreux contacts avec ces voisins et possèdent dans plusieurs cas les mêmes habitudes et les mêmes goûts, soient de grands importateurs de leurs produits, même en dépit des barrières tarifaires. De plus, le tarif douanier élevé n'a souvent servi qu'à faire s'implanter au Canada des succursales de fabriques américaines et ainsi à américaniser encore davantage notre industrie. Comme la somme actuelle de nos importations en provenance des États-Unis doit être compensée par des exportations et comme la situation en ce qui concerne le Royaume-Uni place le Canada dans l'impossibilité d'y garder son marché traditionnel, il nous est impérieux de trouver ailleurs des débouchés. C'est le problème le plus pressant auquel doit faire face à l'heure actuelle le commerce d'exportation du Canada.

PARTIE I.—STATISTIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR*

Section 1.—Explications relatives à la statistique du commerce canadien

L'établissement de la statistique des échanges commerciaux pose certains problèmes qu'il convient d'expliquer. Pour bien interpréter la statistique du commerce extérieur, il ne faut pas perdre de vue les définitions et explications suivantes des termes employés.

Quantité et valeur.—Dans les tableaux des importations et des exportations, le volume et la valeur sont fondés sur les déclarations des importateurs et des exportateurs (documents d'importation et d'exportation), vérifiées par les fonctionnaires des douanes.

Importations: Évaluation.—"Importations" signifie "importations pour consommation". "Importations pour consommation" ne signifie pas que ces marchandises sont nécessairement consommées au Canada, mais qu'elles ont été livrées à l'importateur qui en a payé les droits sur la partie imposable.

* La présente partie est fondée sur des statistiques tirées de rapports publiés par la Section du commerce extérieur, Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique.

D'après les principales dispositions de la loi, la valeur des marchandises importées est leur valeur marchande ou prix raisonnables quand elles sont vendues pour consommation domestique sur les principaux marchés du pays d'où elles viennent. (Voir articles 35 à 45 et 55 de la loi des douanes.)

Exportations canadiennes: Évaluation.—Les exportations de "produits canadiens" embrassent les produits ou fabrications domestiques, ainsi que les produits d'origine étrangère qui ont été modifiés dans leur forme ou leur valeur par l'industrie canadienne, comme le sucre raffiné au Canada à partir du sucre brut importé, l'aluminium récupéré de minerai importé et les articles construits ou fabriqués avec des matériaux importés. La valeur des produits canadiens exportés est la somme réelle reçue en dollars canadiens, à l'exclusion des frais de transport, d'assurance et autres frais de manutention.

Réexportations: Évaluation.—Les "produits étrangers" exportés englobent les marchandises réexportées après avoir été importées (importations pour consommation domestique). La valeur de ces marchandises est la somme réelle reçue en dollars canadiens, à l'exclusion des frais de transport, d'assurance et autres frais de manutention.

Attribution du commerce aux pays étrangers.—Les importations sont attribuées aux pays d'où elles ont été consignées au Canada. Les pays d'où les marchandises sont consignées ne sont pas nécessairement les pays d'origine, car les marchandises produites dans un certain pays peuvent avoir été achetées par un établissement d'un autre pays, d'où elles peuvent être expédiées au Canada après un intervalle plus ou moins long. Dans ce cas, l'attribution de ces marchandises est faite au second pays, considéré comme pays consignateur.

Les exportations sont attribuées au pays consignataire.

Discordance entre les statistiques commerciales du Canada et celles d'autres pays.—La statistique canadienne des exportations concorde rarement avec celle des importations de ses clients, et il en est ainsi des importations canadiennes. Plusieurs facteurs entrent en jeu; en voici quelques-uns:

1. Différences entre le mode d'évaluation employé au Canada et celui dont on se sert dans d'autres pays.

2. L'élément temps joue un rôle important quant aux exportations canadiennes, surtout quant aux marchandises en vrac expédiées vers d'autres continents. Comme il y a toujours des quantités de marchandises en mouvement au début ou à la fin de toute période de commerce, la comparabilité entre les deux pays pour la même période de temps s'en trouve gênée.

3. Le Canada utilise une méthode de classement géographique fondé sur le pays consignataire, qui n'est pas nécessairement le destinataire ultime.

Importations en provenance du Royaume-Uni.—Les statistiques officielles des importations canadiennes destinées à la consommation ont toujours compris plusieurs articles d'un caractère non commercial. Ces articles n'ont jamais été considérables en temps normal mais au cours des années de guerre leur inclusion dans la valeur globale des importations, du Royaume-Uni en particulier, tendait à fausser les chiffres publiés. La distinction entre les importations commerciales et non commerciales n'est pas toujours facile à établir, mais trois postes ont pu être isolés:

a) "Articles à l'usage de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation impériales." Ces importations comprennent presque entièrement du matériel de guerre de diverses sortes pour fins d'expérimentation et d'exercice militaire et pour utilisation au Canada par le gouvernement du Royaume-Uni. La valeur attribuée aux articles importés à ce titre est nominale et aucun droit de douane n'a été payé à leur égard.

b) "Marchandises canadiennes retournées." Avant la guerre, la valeur de ces marchandises s'élevait à plusieurs centaines de mille dollars par année. Vers la fin de 1945, toutefois, le gouvernement canadien a commencé le rapatriement d'immenses stocks de matériel de guerre, dont la plus grande partie a été expédiée du Royaume-Uni. En arrivant au Canada, ces marchandises ont été classées sous la rubrique "marchandises canadiennes retournées" dans les rapports commerciaux. Elles ne figurent pas aux rapports commerciaux du Royaume-Uni.

c) "Effets de colons", appartenant aux immigrants.

Le tableau ci-dessous donne la proportion de ces articles non commerciaux par rapport au total.

I.—IMPORTATIONS COMMERCIALES ET NON COMMERCIALES EN PROVENANCE DU ROYAUME-UNI, 1939-1948

(En millions de dollars)

Année	Articles pour les forces impériales	Marchandises canadiennes retournées	Effets de colons	Importations non commerciales globales	Importations commerciales	Total des importations enregistrées
1939	0·8	0·4	0·6	1·8	112·2	114·0
1940	23·5	0·3	0·6	24·4	136·8	161·2
1941	81·2	0·1	0·1	81·4	138·0	219·4
1942	42·5	0·4	0·1	43·0	118·1	161·1
1943	34·3	0·1	[1]	34·4	100·6	135·0
1944	16·2	0·3	0·1	16·6	94·0	110·6
1945	21·2	18·8	0·2	40·2	100·3	140·5
1946	2·3	60·1	1·4	63·8	137·6	201·4
1947	1·5	0·8	3·4	5·7	183·7	189·4
1948	0·7	0·8	4·9	6·4	293·1	299·5

[1] Moins de $50,000.

Classement de l'or dans la statistique du commerce.—Métal monétaire, l'or possède certains attributs particuliers qui le distinguent des autres denrées. En particulier, le mouvement de l'or dans les échanges internationaux obéit presque exclusivement à des facteurs monétaires. La somme des exportations peut varier beaucoup d'un mois à l'autre, indépendamment des éléments d'ordre commercial ordinaires. De plus, l'or est généralement acceptable. N'ayant pas de barrières tarifaires à surmonter, il est normalement assuré de trouver marché à un prix relativement fixe. A noter aussi que l'or, dans le commerce international, ne se comporte pas en fonction directe ou normale des ventes et des achats. Les changements de l'avoir en or spécialement réservé de la Banque du Canada n'entrent pas, par conséquent, dans la statistique du commerce.

Les statistiques sur des exportations nettes d'or non monnayé, y compris les changements de l'avoir en or spécialement réservé, complètent les statistiques sur le commerce et sont données ci-dessous.

II.—EXPORTATIONS NETTES D'OR NON MONNAYÉ, 1941-1948

(En millions de dollars)

Mois	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Janvier	19·2	15·1	13·9	9·4	8·7	9·3	9·0	9·6
Février	14·7	16·6	12·8	8·1	8·4	9·5	6·9	8·9
Mars	19·7	16·1	12·8	12·9	10·2	10·0	6·8	8·7
Avril	14·3	14·1	13·5	9·3	6·8	7·2	6·4	9·5
Mai	16·1	15·5	12·5	9·4	10·2	10·0	8·2	8·8
Juin	18·4	16·8	12·2	10·9	4·7	7·7	8·6	9·6
Juillet	17·3	16·3	10·0	6·6	8·0	6·6	10·1	10·8
Août	12·6	13·1	10·2	10·0	8·5	7·5	7·5	9·7
Septembre	21·2	15·0	11·8	8·7	6·8	6·8	8·4	11·9
Octobre	17·4	19·3	11·3	8·4	7·7	8·5	9·2	9·6
Novembre	15·4	12·6	8·8	10·1	9·8	6·0	7·2	9·1
Décembre	17·4	13·9	12·2	5·9	6·2	6·7	11·0	12·8
TOTAUX	203·7	184·4	142·0	109·7	96·0	95·8	99·3	119·0

Section 2.—Tout commerce extérieur*

Pour l'étude des chiffres des tableaux suivants, on devra se reporter aux remarques explicatives concernant la statistique du commerce à la section 1. A noter que les importations et exportations d'or sont exclues de tous les tableaux. Le chiffre des importations en provenance du Royaume-Uni, de 1940 à 1946, est faussé par l'inclusion de quantités considérables d'articles non commerciaux dans les rapports du commerce (voir p. 952). Les statistiques relatives au Royaume-Uni ne se voient sous leur vrai jour que si ces articles non commerciaux sont exclus des statistiques sur les importations enregistrées.

Les chiffres du commerce du Canada de 1919 à 1948 figurent au tableau 1.

1.—Valeur du commerce extérieur global du Canada (sauf l'or), 1919-1948

NOTA.—Les chiffres établis d'après l'année civile n'existent que depuis 1919; les chiffres des années financières 1868-1919 figurent aux pp. 538-539 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Importations			Exportations			Balance du commerce: excédent des exportations (+), des importations (−)
	Imposables	En franchise	Totales	Produits canadiens	Produits étrangers	Totales	
	$	$	$	$	$	$	$
1919...	607,458,191	333,555,422	941,013,613	1,235,958,483	53,833,452	1,289,791,935	+348,778,322
1920...	890,847,353	446,073,668	1,336,921,021	1,268,014,533	30,147,672	1,298,162,205	− 38,758,816
1921...	546,863,395	252,615,088	799,478,483	800,149,296	13,994,461	814,143,757	+ 14,665,274
1922...	513,330,771	249,978,538	762,409,309	880,408,645	13,815,268	894,223,913	+131,814,604
1923...	594,098,589	308,931,926	903,030,515	1,002,401,467	13,584,849	1,015,986,316	+112,955,801
1924...	528,912,308	279,232,265	808,144,573	1,029,699,449	12,553,718	1,042,253,167	+234,108,594
1925...	561,061,127	329,132,221	890,193,348	1,239,554,207	12,111,941	1,251,666,148	+361,472,800
1926...	642,448,478	365,893,433	1,008,341,911	1,261,241,525	15,357,292	1,276,598,817	+268,256,906
1927...	696,253,024	390,864,906	1,087,117,930	1,210,596,998	20,445,231	1,231,042,229	+143,924,299
1928...	788,271,150	434,046,766	1,222,317,916	1,339,409,562	24,378,794	1,363,788,356	+141,470,440
1929...	849,114,653	449,878,039	1,298,992,692	1,152,416,330	25,926,117	1,178,342,447	−120,650,245
1930...	647,230,123	361,249,356	1,008,479,479	863,683,761	19,463,987	883,147,748	−125,331,731
1931...	416,179,513	211,918,873	628,098,386	587,653,440	11,907,020	599,560,460	− 28,537,926
1932...	288,425,260	164,188,997	452,614,257	489,883,112	8,030,485	497,913,597	+ 45,299,340
1933...	235,195,782	166,018,529	401,214,311	529,449,529	6,034,260	535,483,789	+134,269,478
1934...	295,566,101	217,903,396	513,469,497	649,314,236	6,991,992	656,306,228	+142,836,731
1935...	306,913,652	243,400,899	550,314,551	724,977,459	12,958,420	737,935,879	+187,621,328
1936...	350,903,936	284,286,908	635,190,844	937,824,933	12,684,319	950,509,252	+315,318,408
1937...	436,327,558	372,568,767	808,896,325	997,366,918	14,754,862	1,012,121,680	+203,225,455
1938...	379,095,355	298,355,999	677,451,354	837,583,917	11,100,216	848,684,133	+171,232,779
1939...	427,470,633	323,584,901	751,055,534	924,926,104	10,995,609	935,921,713	+184,866,179
1940...	582,934,898	499,015,821	1,081,950,719	1,178,954,420	14,263,172	1,193,217,592	+111,266,873
1941...	732,791,033	716,000,617	1,448,791,650	1,621,003,175	19,451,366	1,640,454,541	+191,662,891
1942...	715,018,745	929,223,188	1,644,241,933	2,363,773,296	21,692,750	2,385,466,046	+741,224,113
1943...	836,548,673	898,528,217	1,735,076,890	2,971,475,277	29,877,002	3,001,352,279	+1,266,275,389
1944...	884,751,584	874,146,613	1,758,898,197	3,439,953,165	43,145,447	3,483,098,612	+1,724,200,415
1945...	798,795,201	786,979,941	1,585,775,142	3,218,330,353	49,093,935	3,267,424,288	+1,681,649,146
1946...	1,078,943,972	848,335,430	1,927,279,402	2,312,215,301	26,950,546	2,339,165,847	+411,886,445
1947...	1,562,690,081	1,011,254,044	2,573,944,125	2,774,902,355	36,888,055	2,811,790,410	+237,846,285
1948...	1,382,202,722	1,254,742,630	2,636,945,352	3,075,438,085	34,590,583	3,110,028,668	+473,083,316

* Établi à la Section du commerce extérieur, Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique.

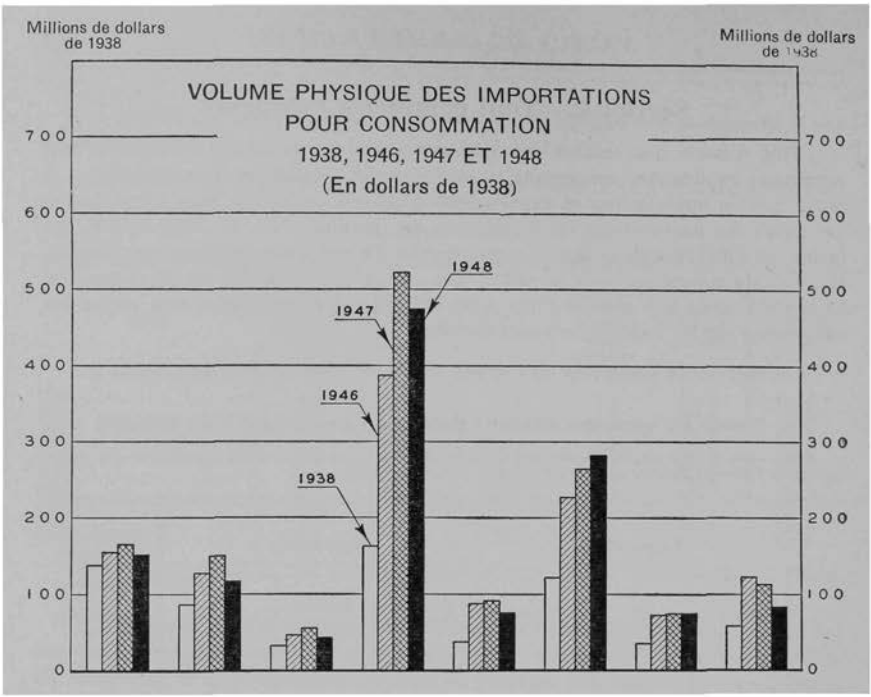
Millions de dollars de 1938
Millions de dollars de 1938
VOLUME PHYSIQUE DES IMPORTATIONS POUR CONSOMMATION
1938, 1946, 1947 ET 1948
(En dollars de 1938)
700
600
500
400
300
200
100
0
1948
1947
1946
1938

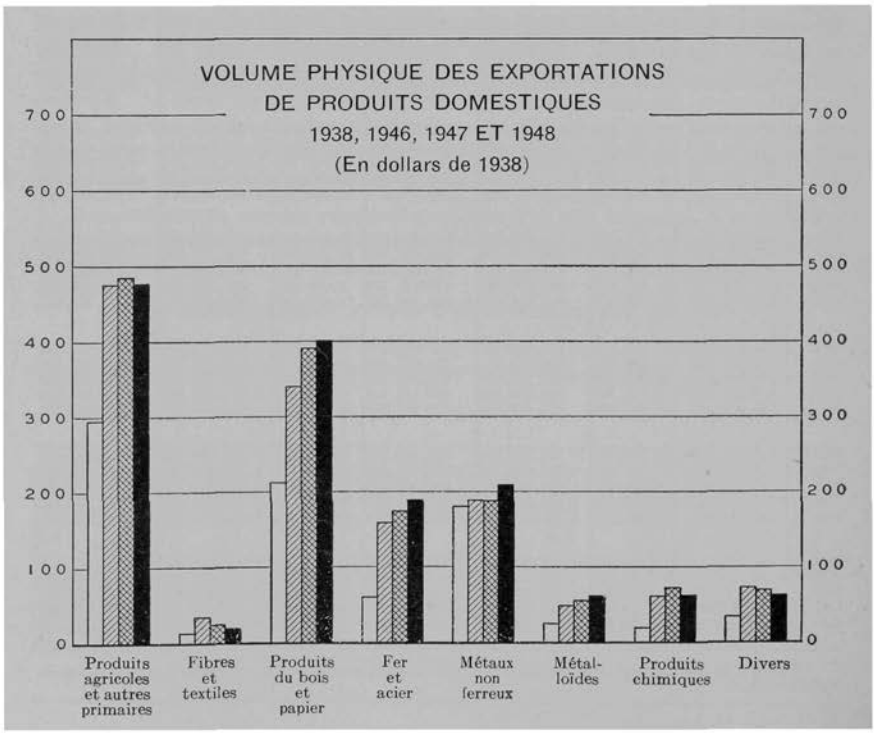
VOLUME PHYSIQUE DES EXPORTATIONS DE PRODUITS DOMESTIQUES
1938, 1946, 1947 ET 1948
(En dollars de 1938)
700
600
500
400
300
200
100
0
Produits agricoles et autres primaires
Fibres et textiles
Produits du bois et papier
Fer et acier
Métaux non ferreux
Métal-loïdes
Produits chimiques
Divers

Section 3.—Commerce par région géographique

Les tableaux de la présente section fournissent des renseignements sur le commerce total du Canada avec l'étranger, par continent et par pays; les tableaux 4 à 8 font voir séparément le commerce avec les pays du Commonwealth et les pays étrangers.

2.—Commerce du Canada, par continent, 1939, 1947 et 1948

(Valeur en milliers de dollars)

Continent	1939		1947		1948	
	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total
Importations						
Europe—						
Royaume-Uni	114,007	15·2	189,370	7·4	299,502	11·4
Autres	37,119	4·9	57,656	2·2	71,472	2·7
Amérique du Nord—						
États-Unis	496,898	66·1	1,974,679	76·7	1,805,763	68·5
Autres	17,146	2·3	110,288	4·3	135,671	5·1
Amérique du Sud	21,047	2·8	102,123	4·0	150,138	5·7
Asie	38,065	5·1	87,306	3·4	93,967	3·6
Océanie	18,608	2·5	29,959	1·1	48,089	1·8
Afrique	8,166	1·1	22,563	0·9	32,344	1·2
Totaux, importations	**751,056**	**100·0**	**2,573,944**	**100·0**	**2,636,945**	**100·0**
Exportations (canadiennes)						
Europe—						
Royaume-Uni	328,099	35·5	751,198	27·1	686,914	22·3
Autres	57,870	6·3	372,348	13·4	329,355	10·7
Amérique du Nord—						
États-Unis	380,392	41·1	1,034,226	37·3	1,500,987	48·8
Autres	28,739	3·1	164,087	5·9	151,924	4·9
Amérique du Sud	16,165	1·8	111,501	4·0	93,622	3·1
Asie	44,779	4·8	132,960	4·8	134,401	4·4
Océanie	46,150	5·0	102,857	3·7	63,618	2·1
Afrique	22,732	2·4	105,724	3·8	114,617	3·7
Totaux, exportations	**924,926**	**100·0**	**2,774,902**	**100·0**	**3,075,438**	**100·0**

3.—Commerce du Canada, par principaux pays, 1939, 1947 et 1948

NOTA.—Pays disposés par ordre d'importance en 1948

Rang			Pays	1939	1947	1948
1939	1947	1948		(en milliers de dollars)		
			Importations			
1	1	1	États-Unis	496,898	1,974,679	1,805,763
2	2	2	Royaume-Uni	114,007	189,370	299,502
27	3	3	Venezuela	1,943	46,688	94,758
5	4	4	Inde (y compris Pakistan)	10,358	42,250	34,706
4	9	5	Australie	11,269	14,222	27,415
37	7	6	Mexique	479	16,980	27,258
31	5	7	Cuba	889	23,751	22,606

[1] Non classé parmi les 30 principaux pays en 1939.

3.—Commerce du Canada, par principaux pays, 1939, 1947 et 1948—fin

Rang 1939	Rang 1947	Rang 1948	Pays	1939	1947	1948
				(en milliers de dollars)		
3	8	8	Malaisie anglaise	13,145	16,908	21,878
29	10	9	Brésil	1,111	13,888	20,559
[1]	21	10	République Dominicaine	16	8,186	17,270
7	11	11	Guyane anglaise	6,891	12,358	15,380
8	15	12	Belgique	6,772	10,120	13,661
9	19	13	France	6,028	8,755	12,648
13	14	14	Nouvelle-Zélande	4,266	10,831	11,603
18	13	15	Ceylan	3,562	11,653	11,182
26	17	16	Terre-Neuve	1,955	9,427	11,091
[1]	26	17	Côte de l'Or	251	6,493	9,751
[1]	41	18	Danemark	197	1,455	9,584
12	27	19	Jamaïque	4,357	6,371	9,557
22	24	20	*Afrique orientale anglaise*	2,626	7,683	9,542
21	28	21	Trinidad et Tobago	2,668	5,654	9,027
10	18	22	Colombie	5,437	9,197	8,668
20	31	23	Fidji	2,777	4,178	8,275
[1]	16	24	Guatemala	164	9,488	8,209
19	12	25	Suisse	3,459	11,941	7,444
[1]	20	26	Antilles néerlandaises	270	8,648	7,286
23	32	27	Italie	2,354	3,872	6,981
[1]	22	28	Philippines	451	8,063	6,442
15	23	29	Barbade	3,874	7,776	6,387
[1]	25	30	Honduras	17	6,999	6,182
			Totaux, 30 pays ci-dessus	**708,491**	**2,507,884**	**2,560,615**
			Totaux généraux, importations	**751,056**	**2,573,944**	**2,636,945**
			Exportations			
1	1	1	États-Unis	380,392	1,034,226	1,500,987
2	2	2	Royaume-Uni	328,099	751,198	686,914
12	3	3	France	6,973	81,058	92,963
5	4	4	Union Sud-Africaine	17,965	66,674	83,248
8	7	5	Terre-Neuve	8,506	55,085	55,055
10	6	6	Pays-Bas	7,357	55,939	43,684
13	9	7	Inde (y compris Pakistan)	5,166	42,947	41,473
3	5	8	Australie	32,029	60,294	38,257
11	8	9	Belgique	7,261	52,749	33,035
23	11	10	Italie	2,231	35,688	32,379
22	12	11	Chine	2,636	34,984	29,128
14	14	12	Brésil	4,407	31,660	28,601
7	16	13	Norvège	10,904	20,320	23,429
22	21	14	Suisse	1,850	14,196	19,389
6	10	15	Nouvelle-Zélande	11,954	37,386	18,375
17	15	16	Trinidad et Tobago	4,211	26,354	17,105
25	23	17	Venezuela	1,702	12,989	16,935
18	13	18	Argentine	4,117	31,697	16,680
19	24	19	Mexique	3,004	11,701	15,045
9	35	20	Allemagne	7,869	6,690	13,214
15	17	21	Jamaïque	4,313	18,214	12,350
[1]	22	22	Tchécoslovaquie	181	13,779	11,395
26	32	23	Cuba	1,497	7,502	10,987
[1]	25	24	Égypte	369	10,922	10,205
23	26	25	Philippines	1,819	10,448	9,810
[1]	35	26	Grèce	271	5,440	9,663
21	33	27	Malaisie anglaise	2,782	7,464	9,288
19	18	28	Irlande	3,597	17,598	9,257
24	28	29	Colombie	1,781	9,950	8,406
27	36	30	Hong-Kong	1,463	6,398	8,256
			Totaux, 30 pays ci-dessus	**866,706**	**2,571,550**	**2,905,513**
			Totaux généraux, exportations	**924,926**	**2,774,902**	**3,075,438**

[1] Non classé parmi les 30 principaux pays en 1939.

4.—Valeur et pourcentage du commerce avec les pays d'outre-mer via les États-Unis, 1947 et 1948

Pays	Importations via les États-Unis				Exportations domestiques via les États-Unis			
	1947		1948		1947		1948	
	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%
Pays britanniques et du Commonwealth								
Royaume-Uni	53	--	29	--	36,448	4·9	34,832	5·1
Irlande	—	...	—	...	429	2·4	393	4·2
Afrique orientale anglaise	831	10·8	182	1·9	4,009	85·6	2,472	71·2
Afrique du Sud anglaise	63	1·5	101	2·6	13,363	20·0	12,400	14·9
Antilles anglaises	575	2·8	248	1·0	1,922	3·0	1,435	3·2
Australie	461	0·3	6	--	6,488	1·1	9,155	24·0
Bermudes	—	...	1	0·7	627	12·3	379	9·2
Ceylan	4	--	29	0·3	423	10·4	203	11·9
Côte de l'Or	1,101	17·0	172	1·8	1,623	98·2	1,917	92·5
Guyane anglaise	168	1·4	19	0·1	117	1·1	152	1·8
Honduras anglais	342	5·9	15	1·8	224	1·6	206	1·8
Inde anglaise	839	2·0	499	1·5	3,964	9·2	1,372	4·1
Malte	—	...	—	...	676	10·1	800	24·6
Nouvelle-Zélande	263	2·4	—	...	6,455	17·3	2,305	12·5
Palestine	4	13·0	—	...	923	10·9	1,075	21·3
Terre-Neuve	—	...	—	...	838	1·5	1,378	2·5
Totaux, pays britanniques et du Commonwealth	**5,110**	**0·9**[2]	**2,682**	**0·3**[2]	**93,096**	**5·3**[2]	**80,669**	**5·1**[2]
Pays étrangers								
Afrique portugaise	42	10·7	8	10·4	1,058	55·7	1,853	56·9
Argentine	3,789	21·1	270	4·7	12,885	40·7	4,728	28·3
Belgique	28	0·3	2	--	2,580	4·9	2,752	8·3
Brésil	2,190	15·8	1,764	8·6	11,787	37·2	10,053	35·1
Chili	15	4·4	65	19·6	3,662	83·4	3,627	80·7
Chine	350	15·2	1,145	29·3	3,565	10·2	2,886	9·9
Colombie	3,356	36·5	1,568	18·1	6,194	62·3	4,950	58·9
Costa-Rica	52	7·2	96	3·1	671	37·7	559	46·0
Cuba	1,031	4·3	768	3·4	5,063	67·5	5,596	50·9
Égypte	120	58·5	647	43·4	440	4·0	3,289	32·2
Espagne	539	18·0	288	11·1	828	88·0	504	84·6
France	365	4·2	89	0·7	13,376	16·5	8,241	8·9
Guatemala	762	8·0	313	3·8	804	49·3	1,070	69·1
Haïti	12	5·3	31	17·6	683	50·0	455	32·7
Honduras	144	2·1	27	4·4	509	79·4	606	89·5
Irak (Mésopotamie)	820	54·6	292	36·5	274	12·7	306	36·8
Italie	557	14·4	555	8·0	5,837	16·4	1,721	5·3
Mexique	2,117	12·5	1,297	4·8	7,800	66·7	9,375	62·3
Panama	58	2·8	58	4·7	1,138	60·5	1,421	34·5
Pays-Bas	58	1·6	51	0·9	3,950	7·1	5,099	11·7
Pérou	117	28·7	13	0·7	2,341	63·4	2,109	83·4
Portugal	93	6·6	78	6·6	1,669	47·7	1,031	19·9
Porto-Rico	13	4·8	370	23·4	1,603	61·5	1,410	61·3
Suède	409	12·8	256	9·3	2,340	13·4	1,802	25·0
Suisse	777	6·5	296	4·0	1,746	12·3	3,440	17·7
Turquie	826	30·9	330	31·0	991	44·5	1,789	88·9
Union des Républiques socialistes soviétiques	52	28·7	—	...	2,241	46·1	104	92·9
Uruguay	91	28·3	57	8·0	1,093	32·4	2,221	52·9
Venezuela	11,357	24·3	19,565	20·6	3,778	29·1	8,903	52·6
Totaux, pays étrangers[1]	**32,590**	**5·4**[2]	**32,431**	**3·9**[2]	**122,342**	**7·0**[2]	**123,081**	**7·8**[2]
Totaux généraux	**37,700**	**6·3**[2]	**35,113**	**4·2**[2]	**215,438**	**12·4**[2]	**203,750**	**12·9**[2]

[1] Y compris d'autres pays non spécifiés. [2] Le pourcentage est calculé d'après les totaux généraux des tableaux 5 ou 6, moins les importations en provenance des États-Unis et les exportations à ce pays.

5.—Valeur totale des importations, par pays, 1942-1948, et moyenne, 1935-1939

(En milliers de dollars)

Pays	Moyenne 1935–1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Pays britanniques et du Commonwealth								
Royaume-Uni	124,047	161,113	134,965	110,599	140,517	201,433	189,370	299,502
Irlande	69	70	2	3	9	53	76	85
Aden	4	24	2	3	2	—	—	5,531
Afrique orientale anglaise	2,683	3,477	1,174	1,081	1,539	3,603	7,683	9,543
Rhodésie du Sud	316	301	1,146	356	542	93	181	484
Rhodésie du Nord							29	19
Union Sud-Africaine	4,210	4,732	3,770	5,551	8,433	7,892	4,228	3,816
Autres pays, Afrique du Sud anglaise							[1]	[1]
Côte de l'Or	701	2,653	1,713	1,758	6,367	5,381	6,493	9,751
Nigeria	370	579	951	2,402	3,422	4,772	2,149	4,939
Sierra-Leone	2	3	[1]	—	9	—	18	5
Soudan anglo-égyptien	31	68	19	34	67	53	26	36
Inde	17,867	21,346	17,091	27,878	30,568	27,877	42,250	33,400
Pakistan								1,306
Birmanie	281	67	—	—	—	1	3	[2]
Ceylan	6,064	6,784	5,605	4,262	5,682	3,745	11,653	11,182
Malaisie anglaise	38,737	14,651	[3]	—	—	5,871	16,908	21,878
Autres pays, Antilles	141	30	—	—	—	—	30	52
Bermudes	90	209	27	490	94	122	57	139
Guyane anglaise	8,429	6,091	8,255	7,225	9,338	12,187	12,358	15,380
Honduras anglais	342	272	428	456	450	1,221	584	834
Barbade	3,948	700	5,115	8,207	5,466	5,548	7,776	6,387
Jamaïque	6,782	5,572	9,350	12,624	9,273	10,484	6,371	9,557
Trinidad et Tobago	3,899	2,009	758	979	3,101	4,137	5,654	9,027
Bahama	2,184	714	1,044	1,147	857	788	615	648
Îles Caraïbes							199	308
Îles Falkland	—	273	1,041	244	424	—	—	—
Hong-Kong	916	410	[3]	—	—	163	982	1,866
Malte	—	32	10	3	21	56	12	5
Terre-Neuve	4,273	5,116	7,176	9,306	16,600	9,268	9,427	11,091
Australie	19,235	12,889	11,453	12,540	17,180	19,754	14,222	27,415
Fidji	3,849	3,091	2,301	3,628	1,607	3,123	4,178	8,275
Nouvelle-Zélande	13,552	19,892	24,776	8,744	9,276	11,956	10,831	11,603
Autres, Océanie anglaise	—	282	6	229	409	420	—	—
Palestine	70	327	444	605	415	500	31	49
Totaux, pays britanniques et du Commonwealth	**359,942**	**273,777**	**238,631**	**220,354**	**271,668**	**340,501**	**354,394**	**504,114**
Pays étrangers								
Abyssinie	5	—	—	—	2	1	9	38
Afghanistan	1	7	1	58	2,079	1,587	—	—
Afrique italienne	[1]	—	—	—	1	4	3	—
Allemagne	10,364	[2]	—	—	2	11	498	1,729
Argentine	5,374	9,739	10,199	9,564	7,333	14,372	17,961	5,746
Autriche	245	—	—	—	—	—	89	281
Belgique	6,328	6	1	—	380	4,429	10,120	13,661
Birmanie	"	...	...	...	...	...	...	6
Bolivie	26	26	—	14	25	32	8	—
Brésil	920	11,166	4,800	7,224	7,601	14,018	13,888	20,559
Chili	125	792	596	723	562	424	339	332
Chine	3,344	117	21	2	[1]	2,321	2,304	3,912
Colombie	5,139	1,997	5,021	13,782	11,678	9,708	9,197	8,668
Congo belge	5	504	1,736	792	333	664	815	1,644
Costa-Rica	77	1,493	1,529	1,361	594	1,546	727	3,107
Cuba	615	5,913	8,552	4,229	7,512	13,228	23,751	22,606
Danemark	165	[1]	—	—	6	157	1,455	9,585
Groenland	311	1,471	1,254	128	271	271	—	—
Égypte	728	1,061	57	179	213	252	205	1,490

[1] Moins de $500. Compris sous "pays étrangers". [3] Dédouanées.

5.—Valeur totale des importations, par pays, 1942-1948, et moyenne, 1935-1939—fin

(En milliers de dollars)

Pays	Moyenne, 1935-1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Pays étrangers—fin								
El Salvador	19	794	1,208	2,561	1,502	2,428	1,324	1,166
Équateur	41	48	260	566	1,964	157	207	889
Espagne	989	406	908	3,024	4,353	4,484	3,002	2,586
Îles Canaries	10	1	—	—	—	—	2	7
Estonie	23	—	—	—	—	—	—	4
États-Unis	418,738	1,304,680	1,423,672	1,447,226	1,202,418	1,405,297	1,974,679	1,805,763
Alaska	93	462	825	136	113	389	744	1,323
Guam	[1]	—	—	—	—	50	—	—
Hawaï	186	4	3	1	6	346	709	796
Îles Vierges américaines	[1]	—	—	—	—	32	16	46
Porto-Rico	13	24	17	67	51	198	270	1,583
Finlande	70	[1]	—	—	—	23	30	39
France	6,382	21	6	9	273	4,610	8,755	12,648
Afrique française	61	—	76	32	308	353	252	112
Antilles françaises	1	2	—	87	94	3	19	57
Indes françaises	126	—	—	4	—	—	1	9
Madagascar	31	70	52	80	119	123	18	28
Océanie française	3	47	216	8	44	22	18	—
Saint-Pierre-et-Miquelon	26	17	24	13	11	7	15	11
Grèce	47	13	1	—	2	64	95	144
Guatemala	67	1,098	1,070	2,693	1,779	2,928	9,488	8,209
Haïti	63	221	686	2,097	514	778	227	176
Honduras	49	168	193	1,349	8,017	15,573	6,999	6,182
Hongrie	130	—	—	—	—	—	50	103
Philippines	563	106	—	—	[1]	2,058	8,063	6,442
Irak (Mésopotamie)	357	18	—	—	974	1,489	1,502	799
Islande	3	102	1	24	31	9	30	76
Italie	2,403	[2]	3	[1]	1	2,704	3,872	6,981
Japon	4,649	1,045[2]	7[2]	—	—	3	350	3,144
Lettonie	11	1	—	—	—	—	—	1
Libérie	14	1	—	8	12	60	25	7
Lithuanie	4	—	—	—	—	—	—	2
Maroc	32	—	—	—	111	18	36	346
Mexique	667	4,970	12,503	13,119	13,508	14,610	16,980	27,258
Nicaragua	[1]	10	218	1	1	29	87	172
Norvège	742	—	—	—	641	836	4,999	1,103
Panama	32	156	78	6	34	38	2,107	1,226
Paraguay	62	559	560	208	241	264	232	230
Pays-Bas	3,984	36	47[2]	51	401	2,497	3,530	5,831
Pérou	3,554	936	692	95	149	847	407	1,989
Perse (Iran)	126	71	10	27	406	274	299	959
Pologne	185	[1]	—	—	—	1	3	22
Portugal	265	450	557	1,308	1,658	2,188	1,409	1,177
Açores et Madère	157	105	89	47	63	241	655	364
Afrique portugaise	15	356	91	128	306	510	392	77
République Dominicaine	4	612	169	4,962	6,201	7,127	8,186	17,270
Roumanie	96	—	—	—	—	1	1	19
Suède	2,044	79	2	24	1,093	3,681	3,184	2,763
Suisse	3,110	3,898	3,752	4,766	7,863	11,149	11,941	7,444
Syrie	6	6	15	30	19	71	30	28
Tchécoslovaquie	1,979	—	—	—	—	964	3,645	4,809
Thaïlande (Siam)	84	3	—	—	—	12	28	79
Turquie	293	40	14	2	277	1,880	2,672	1,064
Union des Républiques socialistes soviétiques	341	[1]	2	16	1,747	1,519	181	4
Uruguay	180	1,322	551	248	95	618	321	714
Venezuela	1,662	9,274	6,004	13,826	17,267	26,886	46,688	94,758
Yougoslavie	99	—	—	—	—	2	23	5
Totaux, pays étrangers	**489,621**	**1,370,465**	**1,496,446**	**1,538,544**	**1,314,107**	**1,586,778**	**2,219,550**	**2,132,831**
Totaux généraux	**684,582**	**1,644,242**	**1,735,077**	**1,758,898**	**1,585,775**	**1,927,279**	**2,573,944**	**2,636,945**

[1]Moins de $500 [2]Dédouanées.

6.—Valeur des exportations domestiques, par pays, 1942-1948, et moyenne, 1935-1939

(En milliers de dollars)

Pays	Moyenne, 1935-1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Pays britanniques et du Commonwealth								
Royaume-Uni	353,741	741,717	1,032,647	1,235,030	963,238	597,506	751,198	686,914
Irlande	3,861	4,816	4,985	11,971	14,278	7,956	17,598	9,257
Aden	109	50	79	127	156	256	1,602	2,653
Afrique orientale anglaise	789	5,067	18,707	6,209	3,787	2,220	4,682	3,473
Rhodésie du Sud	970	1,247	1,386	1,187	2,008	3,284	7,369	2,711
Rhodésie du Nord							450	606
Union Sud-Africaine	15,457	27,543	35,611	23,597	31,593	68,633	66,674	83,248
Autres pays, Afrique du Sud anglaise							15	6
Gambie	35	414	553	73	33	63	66	26
Côte de l'Or	270	984	2,062	683	890	871	1,652	2,072
Nigeria	145	1,147	3,565	912	318	1,021	2,285	876
Sierra-Leone	203	1,851	1,434	852	376	410	811	717
Autres pays, Afrique occidentale anglaise	[1]	—	—	—	[1]	—	2	6
Soudan anglo-égyptien	109	128	224	47	94	510	1,028	42
Inde	3,732	167,884	134,576	174,794	307,461	49,046	42,947	33,698
Pakistan								7,775
Birmanie	71	434	—	—	478	442	823	[2]
Ceylan	246	1,325	7,364	6,199	8,290	2,140	4,079	1,710
Malaisie anglaise	2,173	3,168	—	—	1,114	3,224	7,464	9,288
Autres pays, Antilles anglaises	5	—	—	—	2	51	9	16
Bermudes	1,381	2,802	2,011	2,472	2,511	3,805	5,108	4,102
Guyane anglaise	1,344	6,132	5,740	5,738	6,418	7,109	10,273	8,229
Honduras anglais	255	163	227	532	884	1,110	1,375	1,151
Barbade	1,218	1,761	2,955	4,248	4,750	6,205	9,063	5,654
Jamaïque	3,887	6,881	8,986	13,884	14,404	15,500	18,214	12,350
Trinidad et Tobago	3,372	14,756	13,706	16,474	16,433	19,140	26,354	17,105
Bahama	1,600	2,931	4,365	5,819	6,865	8,341	3,688	3,636
Îles Caraïbes							7,592	6,177
Îles Falkland	[1]	27	62	115	8	2	39	[1]
Gibraltar	9	6	18	395	586	333	252	15
Hong-Kong	1,651	[1]	—	—	99	4,362	6,397	8,256
Malte	377	40	990	3,056	4,740	4,671	6,705	3,250
Terre-Neuve	8,048	50,832	43,473	47,950	40,515	38,229	55,085	55,055
Australie	28,924	78,866	46,686	43,513	32,226	38,194	60,294	38,257
Fidji	387	324	297	461	261	375	1,386	492
Nouvelle-Zélande	12,799	30,336	28,114	11,916	19,102	16,110	37,386	18,375
Autres, Océanie anglaise	25	5	22	28	64	20	63	156
Palestine	251	180	816	2,169	2,866	3,562	8,473	5,036
Totaux, pays britanniques et du Commonwealth	**447,444**	**1,153,817**	**1,401,661**	**1,620,451**	**1,486,848**	**904,701**	**1,168,501**	**1,032,391**
Pays étrangers								
Abyssinie	[1]	—	[1]	4	7	30	94	74
Afghanistan	[1]	—	—	—	6	1	36	43
Albanie	3	—	—	—	497	122	505	90
Allemagne	9,639	—	—	—	2,724	6,867	6,690	13,214
Argentine	4,696	4,165	3,677	3,645	6,003	14,039	31,697	16,680
Autriche	27	—	—	—	[1]	3,679	3,070	3,110
Belgique	13,204	—	—	1	34,618	63,626	52,749	33,035
Congo belge	89	2,612	2,781	1,225	945	1,201	1,292	2,241
Birmanie	...	...	...	...	...	...	...	173
Bolivie	113	261	198	206	319	529	567	1,046
Brésil	4,012	3,738	4,964	7,324	16,748	24,602	31,660	28,601
Bulgarie	10	—	—	—	—	9	14	123
Chili	848	1,059	1,028	1,649	2,562	3,565	4,392	4,495
Chine	3,808	7,803	[1]	14,901	6,573	42,915	34,984	29,128
Colombie	1,296	1,215	1,338	2,215	5,011	8,930	9,950	8,406
Costa-Rica	103	218	174	314	521	873	1,780	1,216
Cuba	1,418	2,117	2,416	3,725	4,535	5,270	7,502	10,987
Danemark	1,438	—	—	—	109	1,527	4,328	7,748
Groenland	—	414	336	49	888	234	128	88
Égypte	399	213,128	188,664	108,290	36,417	15,086	10,922	10,205

[1] Moins de $500. [2] Compris sous "pays étrangers".

6.—Valeur des exportations domestiques, par pays, 1942-1948, et moyenne, 1935-1939—fin

(En milliers de dollars)

Pays	Moyenne, 1935-1939	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Pays étrangers—fin								
Équateur	93	250	215	301	360	801	1,626	1,308
Espagne	495	11	169	90	992	695	941	596
Îles Canaries	17	—	45	—	49	333	46	12
Afrique espagnole	9	—	5	1	—	—	62	54
États-Unis	321,294	885,523	1,149,233	1,301,322	1,196,977	887,941	1,034,226	1,500,987
Alaska	154	246	89	278	223	276	300	865
Guam	2	1	[1]	1	5	5	199	318
Hawaï	1,207	933	2,907	1,956	3,934	2,758	3,299	5,867
Îles Vierges américaines	42	54	24	8	18	110	160	116
Porto-Rico	425	870	1,279	1,971	2,301	2,926	2,605	2,300
Finlande	539	—	—	—	[1]	507	1,212	2,280
France	8,566	—	—	15,865	76,917	74,380	81,058	92,963
Afrique française	248	612	71,311	32,163	16,908	8,945	4,598	2,747
Antilles françaises	157	40	49	208	351	1,278	1,743	538
Guyane française	36	63	66	29	50	180	264	129
Indes françaises	85	—	—	—	[1]	269	858	498
Madagascar	13	—	618	72	54	263	177	408
Océanie française	80	140	24	178	143	121	230	153
St-Pierre-et-Miquelon	309	585	542	580	737	784	1,158	1,432
Grèce	1,142	2,423	6,150	8,574	25,563	9,739	5,440	9,663
Guatemala	117	243	242	349	424	928	1,630	1,548
Haïti	131	390	279	505	612	1,121	1,366	1,393
Honduras	159	242	123	114	188	624	641	677
Hongrie	4	—	—	—	[1]	1,063	946	820
Philippines	1,523	—	—	—	2,153	8,901	10,448	9,810
Irak (Mésopotamie)	55	20,159	22,067	5,747	3,494	3,231	2,160	331
Islande	28	2,708	2,164	2,654	3,681	3,123	2,485	1,845
Italie	2,785	—	8,815	160,118	89,470	20,387	35,688	32,379
Tripoli	[1]	—	—	—	19	—	5	5
Autres, Afrique italienne	2	—	—	49	6	3	7	[1]
Japon	21,880	—	—	—	—	1,027	559	8,001
Corée	3	—	—	—	—	126	30	23
Libéria	17	12	18	19	84	67	143	129
Maroc	711	5	7	1,282	9,192	1,169	1,447	1,700
Mexique	2,630	5,584	8,330	6,273	8,165	10,536	11,700	15,045
Nicaragua	72	185	215	251	317	366	590	701
Norvège	7,247	—	—	—	7,842	19,267	20,320	23,429
Panama	316	765	735	673	1,006	1,502	1,882	4,123
Paraguay	8	2	15	30	44	85	153	369
Pays-Bas	10,062	—	—	[1]	39,970	33,883	55,940	43,684
Antilles néerlandaises	176	3,474	484	329	799	1,399	1,844	2,175
Guyane néerlandaise	49	128	133	195	174	476	826	695
Indonésie	801	548	—	—	856	6,833	5,807	7,959
Perse (Iran)	118	124	446	1,005	1,816	431	946	684
Pérou	1,072	1,026	767	1,339	3,957	3,080	3,695	2,529
Pologne	805	—	—	—	9,249	22,501	15,380	5,804
Portugal	170	343	888	620	2,356	2,662	3,502	5,181
Açores et Madère	8	1	—	69	21	71	392	77
Afrique portugaise	1,675	185	120	381	812	2,128	1,898	3,258
Asie portugaise	1	—	—	1	4	76	147	104
République Dominicaine	171	152	125	398	732	1,541	1,914	2,386
Roumanie	52	—	—	—	—	1	102	440
Salvador	69	196	155	275	386	454	665	1,103
Suède	3,593	9	44	16	4,169	9,133	17,461	7,207
Suisse	948	6,270	11,580	16,129	10,922	8,636	14,196	19,389
Syrie	80	28	69	67	630	228	2,546	6,094
Tchécoslovaquie	881	—	—	—	6,717	9,871	13,779	11,395
Thaïlande (Siam)	22	—	—	—	—	58	415	609
Turquie	388	412	14,452	7,064	710	1,618	2,229	2,012
Union des Républiques socialistes soviétiques	336	36,603	57,660	103,264	58,820	17,705	4,866	112
Uruguay	310	884	843	1,331	1,857	2,671	3,371	4,201
Venezuela	1,139	797	736	1,810	4,053	11,086	12,989	16,935
Yougoslavie	18	—	—	—	11,710	12,030	6,729	2,250
Totaux, pays étrangers	**437,092**	**1,209,956**	**1,569,814**	**1,819,502**	**1,731,482**	**1,407,514**	**1,606,401**	**2,043,047**
Totaux généraux	**884,536**	**2,363,773**	**2,971,475**	**3,439,953**	**3,218,330**	**2,312,215**	**2,771,902**	**3,075,438**

[1] Moins de $500.

7.—Valeur du commerce avec le Commonwealth et les pays étrangers, années représentatives, 1886-1948

Détail et année	Commerce canadien avec—							
	le Royaume-Uni		les États-Unis		les autres pays du Commonwealth		les autres pays étrangers	
	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total
	$ (milliers)		$ (milliers)		$ (milliers)		$ (milliers)	
Importations								
Terminée le 31 mars—								
1886	39,033	40·7	42,819	44·6	2,384	2·5	11,757	12·2
1891	42,019	37·7	52,033	46·7	2,318	2·1	15,163	13·5
1896	32,825	31·2	53,529	50·8	2,389	2·2	16,619	15·8
1901	42,820	24·1	107,378	60·3	3,833	2·2	23,900	13·4
1906	69,184	24·4	169,256	59·6	14,606	5·1	30,694	10·9
1911	109,935	24·3	275,824	60·8	19,533	4·4	47,433	10·5
1916	77,404	15·2	370,881	73·0	27,826	5·5	32,091	6·3
1921	213,974	17·3	856,177	69·0	52,029	4·2	117,979	9·5
Terminée le 31 décembre—								
1926	164,707	16·3	668,747	66·3	49,907	5·0	124,980	12·4
1929	194,778	15·0	893,585	68·8	62,287	4·8	148,343	11·4
1930	162,632	16·1	653,676	64·8	65,183	6·5	126,987	12·6
1937	147,292	18·2	490,505	60·7	89,304	11·0	81,796	10·1
1939	114,007	15·2	496,898	66·1	74,893	10·0	65,257	8·7
1941	219,419	15·1	1,004,498	69·4	140,523	9·7	84,351	5·8
1942	161,113	9·8	1,304,680	79·3	112,664	6·9	65,786	4·0
1943	134,965	7·7	1,423,672	82·1	103,666	6·0	72,773	4·2
1944	110,599	6·3	1,447,226	82·3	109,755	6·2	91,318	5·2
1945	140,517	8·9	1,202,418	75·8	131,151	8·2	111,689	7·1
1946	201,433	10·4	1,405,297	72·0	139,067	7·2	181,482	9·4
1947	189,370	7·4	1,974,679	76·7	165,024	6·4	244,871	9·5
1948	299,502	11·4	1,805,763	68·5	204,612	7·7	327,069	12·4
Exportations (domestiques)								
Terminée le 31 mars—								
1886	36,694	47·2	34,284	44·1	3,263	4·2	3,515	4·5
1891	43,244	48·8	37,743	42·6	3,893	4·4	3,791	4·2
1896	62,718	57·2	37,789	34·4	4,048	3·7	5,152	4·7
1901	92,858	52·3	67,984	38·3	7,891	4·5	8,700	4·9
1906	127,456	54·2	83,546	35·5	10,965	4·6	13,516	5·7
1911	132,157	48·2	104,116	38·0	16,811	6·1	21,233	7·7
1916	451,852	60·9	201,106	27·1	30,677	4·2	57,974	7·8
1921	312,845	26·3	542,323	45·6	90,607	7·6	243,389	20·5
Terminée le 31 décembre—								
1926	459,223	36·4	457,878	36·3	95,701	7·6	248,439	19·7
1929	290,295	25·2	492,686	42·8	105,006	9·1	264,430	22·9
1930	235,214	27·2	373,424	43·3	81,129	9·4	173,917	20·1
1937	402,062	40·3	360,012	36·1	104,159	10·4	131,134	13·2
1939	328,099	35·5	380,392	41·1	102,707	11·1	113,728	12·3
1941	658,228	40·6	599,713	37·0	220,413	13·6	142,649	8·8
1942	741,717	31·4	885,523	37·5	412,100	17·4	324,433	13·7
1943	1,032,647	34·8	1,149,232	38·7	369,015	12·4	420,581	14·2
1944	1,235,030	35·9	1,301,322	37·8	385,421	11·2	518,180	15·1
1945	963,238	29·9	1,196,977	37·2	523,610	16·3	534,506	16·6
1946	597,506	25·8	887,941	38·4	307,195	13·3	519,574	22·4
1947	751,198	27·1	1,034,226	37·3	417,303	15·0	572,175	20·6
1948	686,914	22·3	1,500,987	48·8	345,477	11·3	542,060	17·6

8.—Valeur des importations imposables et en franchise en provenance des principaux pays du Commonwealth et étrangers, 1939, 1947 et 1948

Pays	1939			1947			1948		
	Imposables	En franchise	Total	Imposables	En franchise	Total	Imposables	En franchise	Total
Pays britanniques et du Commonwealth									
Royaume-Uni	52,589	61,419	114,008	76,499	112,871	189,370	134,787	164,715	299,502
Eire	10	123	133	27	49	76	23	61	84
Afrique orientale anglaise	757	1,869	2,626	655	7,027	7,682	8	9,535	9,543
Rhodésie du Sud	1	—	1	71	109	181	102	382	484
Rhodésie du Nord				26	2	28	19	—	19
Union Sud-Africaine	784	3,206	3,990	654	3,574	4,228	886	2,930	3,816
Autres pays, Afrique du Sud anglaise				—	—	—	—	—	—
Côte de l'Or	251	—	251	3,518	2,976	6,493	7,958	1,793	9,751
Nigeria	2	52	54	1,618	531	2,149	3,791	1,149	4,939
Inde (Pakistan compris)	5,185	4,623	9,808	12,383	29,867	42,250	2,040	32,666	34,706
Ceylan	2,169	1,394	3,563	9,383	2,270	11,653	984	10,198	11,182
Malaisie anglaise	783	12,362	13,145	192	16,716	16,908	191	21,687	21,878
Bermudes	8	58	66	10	47	57	14	125	139
Guyane anglaise	4,540	2,352	6,892	2,546	9,812	12,358	8,235	7,145	15,380
Barbade	2,376	1,498	3,874	332	7,443	7,776	2,524	3,862	6,387
Jamaïque	2,323	2,034	4,357	2,373	3,998	6,371	7,668	1,889	9,557
Trinidad et Tobago	2,143	525	2,668	749	4,906	5,654	2,679	6,347	9,026
Bahamas				81	534	615	28	620	648
Îles Caraïbes	770	810	1,580	—	199	199	2	306	308
Terre-Neuve	8	1,947	1,955	50	9,376	9,426	39	11,052	11,091
Australie	4,718	6,551	11,269	2,049	12,173	14,222	1,361	26,054	27,415
Fidji	2,776	2	2,778	1,699	2,479	4,179	7,963	312	8,275
Nouvelle-Zélande	143	4,123	4,266	1,325	9,506	10,831	193	11,410	11,603
Totaux, pays britanniques[1] et du Commonwealth	**83,313**	**105,588**	**188,901**	**117,026**	**237,367**	**354,394**	**182,964**	**321,150**	**504,114**
Pays étrangers									
Allemagne	6,969	1,978	8,947	182	316	498	1,068	662	1,730
Argentine	1,939	2,467	4,406	14,672	3,289	17,961	730	5,016	5,746
Belgique	4,155	2,623	6,778	5,438	4,683	10,120	8,776	4,885	13,661
Brésil	817	294	1,111	7,432	6,455	13,888	14,026	6,533	20,559
Chine	2,526	250	2,776	1,179	1,125	2,304	2,879	1,033	3,912
Colombie	648	4,789	5,437	6,039	3,158	9,197	8,637	31	8,668
Cuba	812	77	889	7,957	15,795	23,751	21,867	740	22,606
Danemark	123	74	197	186	1,269	1,455	401	9,183	9,585
Espagne	518	144	662	2,050	953	3,003	1,375	1,211	2,586
États-Unis	302,559	194,340	496,899	1,327,497	647,182	1,974,679	1,052,661	753,101	1,805,763
France	4,671	1,356	6,027	5,340	3,415	8,755	7,190	5,459	12,648
Guatemala	164	—	164	9,389	98	9,488	8,139	70	8,209
Honduras	17	—	17	2,995	4,004	6,999	6,177	5	6,182
Philippines	265	186	451	75	7,988	8,063	385	6,057	6,442
Irak (Mésopotamie)	475	4	479	1,500	1	1,501	799	—	799
Italie	1,937	417	2,354	2,853	1,019	3,872	4,699	2,282	6,981
Mexique	471	8	479	4,723	12,257	16,980	2,175	25,083	27,258
Norvège	585	95	680	4,901	98	4,999	986	117	1,103
Panama	72	1	73	1,937	170	2,107	956	270	1,226
Pays-Bas	2,248	1,547	3,795	2,604	926	3,530	2,900	2,932	5,831
Antilles néerlandaises	—	270	270	8,321	327	8,648	6,910	376	7,286
Portugal	169	106	275	855	554	1,409	754	423	1,177
République Dominicaine	16	—	16	1,085	7,101	8,186	17,262	8	17,270
Salvador	44	1	45	1,338	4	1,342	1,150	16	1,166
Suède	1,755	534	2,289	2,558	626	3,184	2,072	691	2,763
Suisse	2,772	687	3,459	10,746	1,195	11,941	6,222	1,222	7,444
Tchécoslovaquie	155	36	191	3,360	285	3,645	4,457	352	4,809
Turquie	229	176	405	2,650	21	2,672	750	314	1,064
Union des Républiques socialistes soviétiques	322	121	443	35	146	181	2	2	4
Venezuela	54	1,889	1,943	346	46,342	46,688	517	94,242	94,758
Totaux, pays étrangers[1]	**344,158**	**217,497**	**562,155**	**1,445,664**	**773,887**	**2,219,550**	**1,199,238**	**933,593**	**2,132,831**
Totaux généraux	**427,471**	**323,584**	**751,055**	**1,562,690**	**1,011,254**	**2,573,944**	**1,382,202**	**1,254,743**	**2,636,945**

[1] Y compris d'autres pays non spécifiés.

9.—Moyenne des droits de douane ad valorem perçus et pourcentage des importations en provenance du Royaume-Uni et des États-Unis par rapport aux importations totales, imposables et en franchise, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres des années financières 1868-1938 figurent à la p. 545 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Royaume-Uni					États-Unis				
	Moyenne des droits de douane ad valorem perçus		% du total imposable	% du total en franchise	% du total	Moyenne des droits de douane ad valorem perçus		% du total imposable	% du total en franchise	% du total
	Importations imposables	Total des importations				Importations imposables	Total des importations			
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
1939...	27·0	12·4	12·3	19·0	15·2	21·3	13·0	70·7	60·1	66·2
1940...	24·8	8·4	9·3	21·4	14·9	20·3	12·4	78·0	58·0	68·8
1941...	23·4	4·7	6·0	24·5	15·1	18·8	11·6	84·7	53·6	69·3
1942...	24·2	5·8	5·4	13·2	9·8	19·0	9·2	88·2	72·5	79·3
1943...	18·7	5·2	4·5	10·8	7·8	18·9	10·0	90·2	74·0	82·1
1944...	16·3	6·1	4·7	7·9	6·3	18·7	10·2	89·0	75·5	82·3
1945...	17·6	4·7	4·7	13·1	8·9	19·3	11·1	86·6	64·8	75·8
1946...	17·5	4·5	4·8	17·7	10·5	19·4	12·7	85·4	57·0	72·9
1947...	15·9	6·4	4·9	11·3	7·4	19·5	13·1	84·9	64·0	76·7
1948...	17·1	7·7	9·8	13·1	11·4	15·7	9·1	76·2	60·0	68·5

Section 4.—Commerce selon les marchandises

Les tableaux de la présente section fournissent des renseignements détaillés sur la composition des importations et des exportations du Canada; les denrées y sont indiquées par groupes et séparément.

10.—Importations et exportations, par groupes principaux, 1939, 1947 et 1948

(En milliers de dollars)

Groupe	Importations			Exportations domestiques			Commerce total[1]		
	1939	1947	1948	1939	1947	1948	1939	1947	1948
Royaume-Uni									
Produits agricoles et substances végétales..	13,033	8,125	15,295	94,205	319,854	271,922	107,250	328,090	287,240
Animaux et produits....	4,304	5,635	9,464	73,577	150,863	138,118	77,941	156,528	147,654
Fibres et textiles.....	41,194	91,236	146,392	3,464	1,560	1,891	44,783	93,095	148,942
Bois et papier.....	3,046	2,542	3,034	43,937	136,119	100,642	47,020	138,704	103,766
Fer et produits.....	19,253	27,514	56,825	15,977	21,721	21,910	35,420	49,774	73,019
Métaux non ferreux.....	5,108	16,136	20,774	83,363	98,937	131,866	88,516	115,114	152,675
Métalloïdes.....	12,020	16,651	23,762	3,430	6,788	7,683	15,507	23,562	31,571
Produits chimiques et parachimiques.....	7,375	6,360	6,787	5,731	8,084	7,314	13,117	14,639	14,157
Denrées diverses.....	8,674	15,171	23,169	4,415	7,272	5,568	13,339	23,528	29,175
Totaux, Royaume-Uni	**114,007**	**189,370**	**299,502**	**328,099**	**751,198**	**686,914**	**442,893**	**943,034**	**988,199**

[1] Comprend les exportations de produits étrangers.

10.—Importations et exportations, par groupes principaux, 1939, 1947 et 1948—fin

(En milliers de dollars)

Groupe	Importations			Exportations domestiques			Commerce total[1]		
	1939	1947	1948	1939	1947	1948	1939	1947	1948
États-Unis									
Produits agricoles et substances végétales	45,361	169,727	116,555	79,469	65,807	139,322	125,187	237,105	256,906
Animaux et produits	16,936	57,210	44,209	44,117	94,130	217,941	61,942	153,483	263,714
Fibres et textiles	41,564	217,026	111,246	2,306	10,393	17,035	44,791	229,543	130,151
Bois et papier	28,687	82,741	67,375	165,824	611,560	754,937	194,797	694,893	822,975
Fer et produits	158,138	725,898	713,127	4,954	57,466	92,219	164,805	789,700	811,589
Métaux non ferreux	29,243	120,333	109,192	49,538	103,269	166,546	79,557	222,726	277,662
Métalloïdes	106,095	364,282	456,373	16,161	45,112	57,463	124,664	413,145	517,640
Produits chimiques et parachimiques	30,668	99,587	106,060	9,684	31,906	33,568	40,634	132,427	140,620
Denrées diverses	40,206	137,875	81,626	8,339	17,583	21,956	50,275	158,257	106,691
Totaux, États-Unis	**496,898**	**1,974,679**	**1,805,763**	**380,392**	**1,034,226**	**1,509,987**	**886,652**	**3,031,276**	**3,327,948**
Tous pays									
Produits agricoles et substances végétales	127,835	356,278	349,919	220,118	683,697	643,698	348,651	1,042,820	995,268
Animaux et produits	32,758	86,909	84,702	131,804	331,445	434,925	165,537	420,697	521,382
Fibres et textiles	100,866	390,589	350,619	14,428	49,347	45,554	116,435	442,997	399,098
Bois et papier	33,703	89,548	73,730	242,541	886,192	953,674	276,578	976,614	1,028,290
Fer et produits	183,160	762,359	782,255	63,102	273,156	281,465	248,297	1,047,186	1,077,074
Métaux non ferreux	42,108	160,926	155,812	182,890	303,937	395,948	225,852	467,408	553,934
Métalloïdes	132,824	452,198	606,182	29,332	74,614	94,914	164,663	531,979	705,627
Produits chimiques et parachimiques	43,706	113,085	118,380	24,263	83,804	79,840	68,299	198,756	199,887
Denrées diverses	54,096	162,052	115,346	16,448	88,710	145,420	72,669	257,277	266,414
Totaux, tous pays	**751,056**	**2,573,944**	**2,636,945**	**924,926**	**2,774,902**	**3,075,438**	**1,686,978**	**5,385,734**	**5,746,974**

[1] Comprend les exportations de produits étrangers.

Les tableaux **11** et **12** présentent un excellent relevé de la nature et de la valeur changeantes du commerce canadien de 1926 à 1948.

11.—Principales importations, 1926, 1930, 1940 et 1946-1948

NOTA.—Les articles sont disposés par ordre d'importance en 1948.

(En milliers de dollars)

Articles	1926	1930	1940	1946	1947	1948
Pétrole, non rectifié et raffiné	50,994	64,822	63,787	116,835	198,285	292,734
Machinerie, sauf agricole	38,684	50,435	71,497	130,287	206,012	217,091
Charbon	59,760	56,694	49,630	120,354	138,950	186,388
Instruments et machinerie agricoles	17,631	21,944	30,673	68,352	105,405	139,993
Pièces d'automobile	27,466	23,359	47,580	66,453	98,432	101,261
Produits laminés	47,710	46,509	55,610	53,376	77,970	83,929
Cotonnades	32,858	25,563	24,646	74,761	119,413	78,518
Sucre et produits	37,883	26,496	29,115	39,879	57,420	71,752
Lainages	39,199	33,339	29,611	34,744	54,393	67,322

11.—Principales importations, 1926, 1930, 1940 et 1946-1948—fin

(En milliers de dollars)

Articles	1926	1930	1940	1946	1947	1948
Appareils électriques, *n.a.é.*	16,697	30,281	21,250	47,788	68,773	62,127
Fruits	29,523	30,974	27,943	95,496	77,477	59,561
Coton brut et bourres de coton	23,722	14,653	25,884	44,397	60,481	56,829
Moteurs et chaudières	13,908	10,827	12,385	29,462	43,882	50,285
Laine, brute et non ouvrée	10,159	6,007	26,353	29,825	30,070	47,744
Caoutchouc et produits	29,991	12,842	35,115	20,079	28,730	31,607
Livres et imprimés	13,433	16,827	16,655	30,737	31,935	31,268
Noix	4,621	4,158	4,167	22,591	22,050	31,027
Argile et dérivés	8,196	10,747	11,125	17,825	24,059	30,773
Grains et produits	17,197	16,628	7,388	20,197	36,453	30,565
Rayonne et articles	5,500	13,781	6,692	22,103	34,493	29,680
Automobiles, camions et voitures de tourisme	24,381	20,560	15,438	31,702	69,540	27,303
Lin, chanvre, jute et produits	15,643	11,808	14,993	23,142	37,873	27,259
Verre et verrerie	8,515	8,285	10,141	23,258	28,626	25,925
Fourrures et articles	12,560	9,585	8,886	27,292	22,451	24,568
Café et chicorée	6,104	5,135	3,666	16,162	14,382	23,914
Huiles végétales	12,244	11,518	10,050	15,662	25,642	20,912
Pierre et produits	5,747	7,059	7,584	14,676	18,357	20,084
Produits du charbon	7,521	6,359	6,080	12,728	14,739	19,839
Tuyaux, tubes et accessoires	3,835	4,103	4,448	8,411	13,464	18,598
Équipement scientifique et d'enseignement	3,877	4,290	6,291	13,820	18,359	17,909
Thé	12,517	12,660	10,805	10,208	20,655	17,739
Aluminium et articles	4,870	6,296	8,946	14,693	17,183	17,662
Papier	10,978	12,908	8,858	18,834	23,027	17,213
Cacao et chocolat	3,329	2,956	2,949	5,626	7,415	16,460
Métaux précieux, sauf l'or	2,631	2,164	8,199	13,897	12,996	16,010
Boissons alcooliques	28,339	37,937	6,031	12,911	13,727	15,692
Minerai de fer	2,854	3,324	5,513	6,467	12,717	15,507
Résines synthétiques et produits	—	—	2,839	14,519	16,304	15,012
Peintures et vernis	4,378	4,664	5,501	9,437	13,441	14,277
Bois ouvré	9,336	9,210	5,653	11,467	17,958	13,766
Drogues et médicaments	3,101	3,652	4,337	9,371	11,653	13,164
Fil et chaînes de fer	4,084	3,337	4,452	5,563	9,413	12,653
Laiton, cuivre et produits	11,457	13,753	6,447	9,454	13,121	12,146
Huiles et matières grasses animales	2,487	2,027	1,546	4,685	13,728	11,872
Bois non ouvré	12,698	11,029	6,934	8,586	16,628	11,484
Outils	2,337	2,351	4,101	10,135	11,454	10,999
Ferraille	956	1,223	5,797	2,163	4,197	10,454
Cuir, ouvré et non ouvré	9,031	9,728	5,659	9,243	14,033	10,410
Quincaillerie et coutellerie	3,760	3,740	3,203	7,431	10,388	10,144
Teintures et substances de tannage	3,654	3,372	7,265	9,209	10,415	10,117
Pièces coulées et pièces forgées	4,688	2,823	4,318	7,445	8,598	9,793
Peaux brutes	9,201	6,047	6,181	3,651	12,011	8,351
Étain	3,486	1,855	6,346	6,109	6,820	7,936
Avions et pièces	—	—	10,646	9,448	12,284	7,854
Légumes	6,352	9,345	7,712	27,242	24,822	7,523
Appareils de cuisson et de chauffage	652	2,026	3,028	10,462	13,647	6,828
Engrais chimiques	3,693	5,960	4,141	4,561	6,585	6,298
Gommes et résines	3,362	2,672	2,140	5,635	6,183	6,214
Réfrigérateurs et pièces	—	2,101	3,870	5,201	12,134	5,816
Poisson et produits de la pêche	2,585	3,011	2,475	4,599	5,073	5,520

12.—Principales exportations domestiques, 1926, 1930, 1940 et 1946-1948

NOTA.—Les articles sont disposés par ordre d'importance en 1948.

(En milliers de dollars)

Articles	1926	1930	1940	1946	1947	1948
Papier-journal	114,091	133,371	151,360	265,865	342,293	383,123
Blé	362,978	185,786	119,530	250,306	265,200	243,023
Pulpe de bois	52,077	39,060	60,930	114,021	177,803	211,564
Madriers et planches	61,943	36,743	67,737	125,391	208,375	196,023
Farine de blé	71,994	37,540	26,352	126,733	196,578	125,151
Aluminium et produits	7,140	9,930	34,325	56,030	63,956	102,046
Poisson et produits de la pêche	35,982	31,050	31,651	86,486	82,359	85,028
Navires et vaisseaux	437	708	101	17,856	23,965	81,448
Cuivre et produits	15,009	31,355	52,659	37,005	59,298	79,036
Céréales autres que le blé	39,015	3,405	10,097	44,724	50,103	75,321
Bovins	13,294	3,398	12,442	18,015	14,980	73,899
Nickel	12,461	20,505	61,163	55,205	60,443	73,802
Machinerie et instruments agricoles	16,935	10,302	9,537	28,662	42,238	73,760
Bacon et jambon	22,769	3,635	58,814	66,389	62,081	69,960
Viandes, sauf bacon et jambon	8,873	3,934	4,475	62,547	40,776	63,399
Graines de semence	9,035	3,188	3,358	13,228	16,693	49,748
Bois à pâte	14,067	13,612	12,522	28,731	34,529	43,573
Zinc et produits	8,615	6,254	12,038	27,769	30,193	42,496
Amiante et produits	10,705	8,653	15,833	24,481	32,969	41,979
Machines, sauf agricoles	4,451	6,109	13,458	15,535	41,022	40,539
Automobiles, camions et voitures de tourisme	32,737	18,799	54,306	57,194	71,497	39,746
Oeufs, en coque et conditionnés	685	71	2,771	26,772	36,968	39,163
Engrais chimiques	4,664	5,606	8,584	32,108	34,386	36,374
Plomb et produits	13,780	8,274	9,490	16,846	30,945	34,684
Papier, sauf papier-journal	7,324	5,069	19,519	21,573	30,840	33,559
Caoutchouc et produits	25,970	25,243	12,950	22,477	33,125	33,151
Boissons alcooliques	24,539	22,767	9,334	36,296	28,478	29,278
Métaux précieux, sauf l'or	13,528	11,589	14,053	21,469	22,581	25,478
Fourrures et articles	19,490	15,357	16,176	32,291	29,048	24,118
Ferro-alliages	3,413	2,694	6,007	9,485	21,545	24,057
Produits laminés	2,686	1,535	6,886	7,528	10,935	23,773
Produits laitiers, sauf fromage	16,464	6,154	4,681	12,975	15,538	18,331
Appareils électriques, n.a.é.	1,695	2,291	3,283	20,939	19,135	16,822
Pièces d'automobile	5,485	1,588	10,290	21,110	20,142	15,340
Graisses et huiles végétales	166	83	578	5,346	6,497	14,726
Animaux vivants, sauf bovins	4,835	1,280	1,294	5,183	5,034	13,606
Abrasifs artificiels et bruts	2,908	2,842	7,601	11,727	13,110	13,381
Cuir et produits	8,591	5,522	8,000	16,938	20,320	13,019
Laine et lainages	1,633	1,120	1,561	18,945	8,863	12,091
Fromage	24,858	13,207	15,723	21,948	14,162	12,042
Charbon	5,739	3,346	2,362	5,946	5,441	11,556
Avions et pièces	—	—	5,985	9,507	5,900	11,290
Fruits	7,244	10,401	5,862	15,124	14,890	11,132
Cotonnades	786	814	9,372	10,551	11,238	10,233
Légumes	13,891	9,942	5,175	13,754	17,557	9,541
Locomotives et pièces	37	12	89	26,981	15,672	8,792
Tabac	2,047	1,329	2,744	6,446	14,157	8,392
Rayonne et articles	34	242	2,160	8,293	11,761	7,171
Pétrole, non rectifié et raffiné	2,019	2,367	1,033	4,039	3,921	6,618
Wagons de chemin de fer et pièces	57	206	40	26,342	3,368	6,593
Peintures et vernis	502	481	2,325	4,407	7,346	6,235
Sucre et produits	17,643	3,274	1,643	4,120	7,650	5,826
Acides	2,421	2,816	2,727	2,060	3,713	5,728
Quincaillerie et coutellerie	3,445	1,687	3,563	4,176	5,693	5,316
Minerai de fer	7	3	924	4,353	6,023	5,301
Soude et composés de sodium	3,421	3,140	5,935	4,414	5,232	4,840
Laiton et produits	854	1,461	2,262	3,373	3,875	4,677
Énergie électrique	..	4,244	4,892	7,070	5,611	4,376
Livres et imprimés	1,035	1,196	909	6,276	5,439	4,368
Films	4,593	4,537	2,469	2,510	3,305	3,916

Détail des importations et des exportations.—Des statistiques détaillées sur toutes les denrées d'une importance quelconque importées au Canada en provenance de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, au cours des années civiles 1945-1948 figurent au tableau **13**, et les statistiques correspondantes sur les exportations domestiques, au tableau **14**.

13.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucune importation n'a été relevée.

N°	Articles		Tous pays			
			1945	1946	1947	1948
	I. Produits agricoles et substances végétales					
	A. ALIMENTAIRES					
	Fruits—					
1	Fruits frais	$	61,337,524	69,587,133	51,702,628	38,806,933
2	Fruits secs	liv.	104,910,885	130,452,602	122,369,623	94,304,651
		$	7,126,591	13,921,168	13,789,199	10,372,736
3	Fruits en boîte ou en conserve	$	1,811,953	3,910,639	6,171,501	5,725,810
4	Jus et sirops de fruits	gall.	1,482,851	10,002,428	10,285,577	7,828,413
		$	1,213,104	8,077,469	5,813,481	4,655,527
	Totaux, fruits	$	71,489,172	95,496,409	77,476,809	59,561,006
5	Noix	$	14,321,516	22,591,472	22,050,188	31,027,036
	Légumes—					
6	Légumes frais	$	21,251,605	25,747,714	18,977,802	6,845,449
7	Légumes secs	$	91,385	455,507	398,776	102,727
8	Légumes en boîte	liv.	2,597,244	4,502,898	31,717,971	2,251,100
		$	336,379	536,286	2,852,361	310,954
9	Marinades et sauces	gall.	247,950	460,597	2,042,521	320,954
		$	352,395	503,037	2,592,689	264,194
	Totaux, légumes	$	22,031,764	27,242,544	24,821,628	7,523,324
	Céréales et produits farineux—					
10	Céréales	$	9,447,127	15,259,716	30,580,243	27,649,298
11	Produits de minoterie	$	689,396	744,812	1,165,641	1,155,586
12	Préparations alimentaires et produits de la boulangerie	$	387,120	1,623,994	3,648,569	1,273,553
13	Autres produits farineux	$	1,983,446	2,568,665	1,058,695	486,139
	Totaux, céréales et produits farineux	$	12,507,089	20,197,187	36,453,148	30,564,576
14	Huiles végétales alimentaires	$	643,798	2,591,290	2,604,740	2,046,136
15	Sucre et produits	$	32,104,387	39,878,697	57,420,210	71,751,972
16	Cacao et chocolat	$	3,890,619	5,626,169	7,414,541	16,459,648
17	Café et chicorée	liv.	55,496,972	85,848,068	52,672,136	88,286,198
		$	9,155,591	16,162,208	14,381,738	23,913,935
18	Épices	liv.	2,894,646	4,634,586	5,791,775	4,527,993
		$	880,106	1,302,394	1,679,260	1,928,472
19	Thé	liv.	53,454,367	29,851,837	47,390,998	36,206,451
		$	17,729,139	10,207,699	20,655,157	17,738,846
20	Autres substances végétales alimentaires	$	2,636,192	3,464,139	3,647,250	3,655,287
	TOTAUX, A. ALIMENTAIRES	$	187,389,373	244,760,208	268,604,669	266,170,238
	B. NON ALIMENTAIRES					
	Boissons alcooliques—					
21	Brassées	$	36,756	12,309	52,010	157,720
22	Distillées	gall. de preuve	1,541,404	2,153,129	2,526,853	2,377,849
		$	6,898,404	10,200,116	11,820,261	13,534,500
23	Vins	$	1,356,994	2,698,421	1,854,818	1,999,800
	Totaux, boissons alcooliques	$	8,292,154	12,910,846	13,727,089	15,692,020
24	Gommes et résines	$	3,930,659	5,635,368	6,182,854	6,213,823
25	Tourteaux et farine oléagineux	cwt	48,740	85,148	957,520	72,880
		$	202,509	435,987	3,531,826	377,925
26	Huiles végétales non comestibles	$	10,835,582	12,470,757	23,037,274	18,865,747
27	Plants, arbrisseaux, arbres et vignes	$	967,590	1,960,266	2,006,033	1,703,563
28	Caoutchouc et produits	$	15,097,626	20,078,647	28,729,591	31,606,871
29	Graines de semence	$	1,597,758	1,612,305	1,766,618	1,823,555
30	Tabac et produits	$	2,620,942	3,364,090	3,183,805	3,170,373
31	Autres produits végétaux non alimentaires	$	4,623,908	7,524,447	5,507,787	4,295,146
	TOTAUX, B. NON ALIMENTAIRES	$	48,168,728	65,992,713	87,672,877	83,749,023
	Totaux, produits agricoles et substances végétales	$	**235,558,101**	**310,752,921**	**356,277,546**	**349,919,261**

de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, années civiles 1945-1948

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucune importation n'a été relevée.

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1945	1946	1947	1948	1945	1946	1947	1948	
—	—	—	—	47,210,515	47,768,026	33,935,440	18,543,842	1
—	—	—	—	58,663,235	70,926,347	61,601,421	41,677,802	2
—	—	—	—	3,400,042	8,564,414	7,559,210	4,400,059	
370	28,077	48,340	98,675	241,512	528,004	3,680,861	668,274	3
—	71	20	278	750,724	7,719,285	9,823,280	7,100,792	4
—	372	161	4,552	668,290	6,152,592	5,429,444	3,900,779	
370	28,449	48,501	103,227	51,520,359	63,013,036	50,604,955	27,512,954	
—	23,659	17,380	19,596	5,901,824	10,232,870	10,128,746	14,345,080	5
—	—	—	296	18,705,598	22,586,615	16,046,528	5,189,843	6
—	—	3,375	3,314	77,548	446,298	370,413	56,527	7
—	—	—	—	2,576,340	4,487,903	31,571,009	2,030,596	8
—	—	—	—	332,351	531,497	2,808,222	246,129	
92	10,378	37,914	5,242	224,930	386,583	1,860,935	206,194	9
380	49,115	109,090	16,239	327,652	389,633	2,303,834	66,313	
380	49,115	112,465	19,849	19,443,149	23,954,043	21,528,997	5,558,812	
—	104	81	215	9,424,656	11,760,710	30,344,964	27,632,443	10
—	—	727	1,792	664,968	534,418	1,098,099	1,139,093	11
303	55,869	398,327	895,403	385,327	1,562,491	3,218,369	313,875	12
168	4,508	1,472	1,485	1,894,697	2,498,711	664,554	251,434	13
471	60,481	400,607	898,895	12,369,648	16,356,330	35,325,986	29,336,845	
—	1,508	—	—	586,368	2,378,189	2,335,695	1,553,311	14
169	6,776	723,583	1,324,774	588,562	1,800,777	3,380,685	560,511	15
68,838	986	1,761	485,923	5,187	31,514	273,243	38,904	16
—	248,132	355,634	322,360	1,338,020	1,364,890	1,626,922	354,255	17
—	202,794	250,921	296,800	379,939	485,999	980,238	204,868	
15,456	17,212	131,612	650,234	715,684	1,177,945	1,454,062	516,053	18
2,499	5,587	44,467	426,617	210,618	385,425	588,528	282,961	
—	—	710,997	280,428	—	544	2,688,279	44	19
—	—	316,425	140,033	—	685	1,176,212	63	
2,518	5,357	47,797	110,422	2,625,796	3,441,871	3,413,012	3,487,782	20
75,245	384,712	1,963,907	3,826,136	93,631,450	122,080,739	129,736,297	82,882,091	
26,851	6,652	51,435	157,587	9,905	5,657	575	133	21
511,466	593,346	694,562	989,796	323,618	393,905	777,008	515,397	22
3,855,715	4,390,123	5,293,871	8,492,300	759,447	997,089	2,424,282	1,346,516	
13,744	19,601	29,652	108,624	31,423	213,711	71,505	47,795	23
3,896,310	4,416,376	5,374,958	8,758,511	800,775	1,216,457	2,496,362	1,394,444	
15,234	68,326	65,241	57,336	2,969,672	3,621,986	4,434,199	4,614,958	24
—	—	—	—	48,740	85,148	957,520	72,880	25
—	—	—	—	202,509	435,987	3,531,826	377,925	
14,239	52,597	98,261	1,872,522	3,635,312	4,104,524	6,240,596	6,348,703	26
57,105	31,577	25,337	42,325	524,753	679,999	875,562	585,378	27
57,641	394,683	358,867	520,495	14,081,445	14,797,997	15,067,756	14,041,446	28
52,554	39,186	37,748	16,631	1,339,198	1,318,921	1,421,936	1,455,106	29
110,817	242,815	90,359	95,759	1,122,569	1,172,026	1,262,364	1,435,513	30
39,988	65,931	110,052	105,641	3,911,535	6,117,288	4,660,096	3,419,560	31
4,243,888	5,311,491	6,160,823	11,469,220	28,587,768	33,465,185	39,990,697	33,673,033	
4,319,133	**5,696,203**	**8,124,730**	**15,295,356**	**122,219,218**	**155,545,924**	**169,726,994**	**116,555,124**	

13.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance

N°	Articles		Tous pays			
			1945	1946	1947	1948
	II. Animaux et produits animaux					
1	Animaux vivants	$	1,580,873	3,051,946	3,411,689	3,343,749
2	Os, ivoire et écailles	$	656,216	716,784	1,148,187	1,056,664
3	Plumes et tiges de plume et produits	$	280,634	573,550	457,446	411,636
	Produits de la pêche, *n.a.é.*—					
4	Poisson frais ou gelé	$	2,455,104	3,042,740	2,197,078	2,537,354
5	Poisson salé, séché, fumé ou mariné	liv.	2,741,104	6,028,215	6,608,168	8,613,218
		$	271,726	571,584	625,975	886,767
6	Poisson en boîte et en conserve, *n.a.é.*	$	74,206	362,697	1,446,604	1,378,490
7	Autres produits de la pêche, *n.a.é.*	$	307,390	622,424	803,137	716,893
	Totaux, produits de la pêche, *n.a.é.*	$	3,108,426	4,599,445	5,072,794	5,519,504
8	Fourrures et articles	$	21,205,173	27,291,573	22,451,123	24,567,786
9	Poil et soies et articles	$	1,647,624	1,962,011	2,153,199	1,994,917
10	Peaux brutes (sauf peaux de fourrure)	cwt	121,689	95,687	350,083	225,669
		$	3,059,479	3,651,169	12,011,454	8,351,403
11	Cuir non ouvré	$	3,510,208	4,181,544	6,574,170	4,985,015
12	Cuir ouvré	$	3,052,560	5,061,512	7,458,996	5,425,317
13	Viandes	$	537,615	2,346,997	3,098,409	825,266
14	Lait et laitages	$	349,940	1,125,041	3,269,901	10,704,387
15	Huiles, matières grasses, graisses et cires	$	3,800,993	4,685,242	13,727,925	11,871,509
16	Autres produits animaux	$	3,835,583	4,990,192	6,073,872	5,644,502
	Totaux, Animaux et produits animaux	$	**46,625,324**	**64,237,006**	**86,909,165**	**84,701,655**
	III. Fibres et textiles					
	Coton et produits—					
17	Coton, brut et non ouvré	liv.	203,329,152	192,605,905	204,960,867	183,526,275
		$	40,494,990	44,657,276	60,815,782	57,182,285
18	Filés, fil et corde	liv.	7,820,123	9,135,967	16,051,614	9,408,666
		$	7,208,054	9,197,478	16,608,358	12,899,324
19	Marchandises à la pièce (tissus)	liv.	39,911,082	46,292,835	68,029,445	39,629,699
		$	34,943,856	54,163,285	82,573,765	52,815,466
20	Autres produits du coton	$	6,757,734	11,139,627	19,895,772	12,449,997
	Totaux, coton et produits	$	89,404,634	119,157,666	179,893,677	135,347,072
21	Lin, chanvre, jute et produits	$	17,829,455	23,141,786	37,872,619	27,258,801
22	Soie et articles	$	2,089,026	4,041,232	7,421,092	3,842,813
	Laine et produits—					
23	Laine, brute et non ouvrée	liv.	33,978,067	65,412,385	52,083,030	60,795,229
		$	19,202,347	29,824,538	30,069,562	47,743,965
24	Marchandises à la pièce (tissus)	liv.	6,275,951	8,488,055	10,929,002	13,089,207
		$	14,193,624	20,114,640	29,663,026	42,647,648
25	Autres produits de la laine	$	10,322,729	14,628,986	24,730,395	24,674,496
	Totaux, laine et produits	$	43,718,700	64,568,164	84,462,983	115,066,109
26	Rayonne et articles	$	20,848,983	22,103,194	34,492,534	29,679,683
27	Autres produits textiles	$	22,870,424	31,108,484	46,446,164	39,424,702
	Totaux, fibres et textiles	$	**196,761,222**	**264,120,526**	**390,589,069**	**350,619,180**
	IV. Bois, produits du bois et papier					
28	Bois d'œuvre et bois en grume	M.pi.	51,315	59,107	114,942	42,919
		$	4,202,958	5,612,498	11,287,809	5,554,445
29	Autre bois non ouvré	$	2,254,262	2,973,210	5,340,250	5,929,234
30	Bois ouvré	$	8,482,578	11,466,655	17,957,942	13,765,673
31	Papier et article	$	13,376,067	18,834,089	23,027,200	17,212,565
32	Livres et imprimés	$	21,444,851	30,736,954	31,934,970	31,268,051
	Totaux, bois, produits du bois et papier	$	**49,760,716**	**69,623,406**	**89,548,171**	**73,729,968**

de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, années civiles 1945-1948—suite

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1945	1946	1947	1948	1945	1946	1947	1948	
83,708	165,844	234,136	264,741	1,495,819	2,878,293	3,158,840	3,037,239	1
83,256	160,067	232,516	342,769	544,529	477,205	770,905	542,230	2
44,727	41,963	17,759	20,971	222,922	483,426	315,705	306,571	3
—	—	—	411	602,805	700,587	699,123	626,846	4
—	1,820	33,680	80,659	557,428	893,747	536,375	366,840	5
—	267	6,095	12,520	73,254	133,882	92,953	58,812	
—	106	33,201	39,464	17,360	158,580	345,925	79,088	6
2,448	5,674	3,236	3,029	232,706	488,637	564,336	482,783	7
2,448	6,047	42,532	55,424	926,125	1,481,686	1,702,337	1,247,529	
262,775	765,577	697,737	437,805	9,078,294	14,764,115	18,586,408	21,153,383	8
7,172	21,739	15,469	21,351	1,213,930	996,574	1,826,321	1,810,439	9
—	215	—	—	11,649	16,847	276,530	144,204	10
—	5,200	—	—	212,616	577,878	8,349,818	4,705,913	
898,973	1,359,743	2,288,483	3,086,436	2,131,979	2,365,708	3,435,425	1,649,611	11
565,000	1,293,158	1,739,987	1,765,320	2,243,825	3,338,508	5,184,183	3,250,291	12
698	627	1,826	57,657	125,022	1,681,756	2,472,282	328,024	13
2,577	—	126	10,926	214,151	773,773	1,181,276	251,683	14
295,255	201,121	154,867	3,074,018	703,494	1,877,159	6,701,380	3,296,660	15
81,564	166,088	210,058	326,879	1,693,304	2,240,302	3,525,465	2,628,863	16
2,328,153	**4,187,174**	**5,635,496**	**9,464,297**	**20,806,010**	**33,876,383**	**57,210,345**	**44,208,936**	
988	8,494	23,746	775	180,135,221	158,234,999	150,538,509	103,280,145	17
470	3,365	9,809	381	36,264,180	37,593,554	45,821,125	32,366,114	
4,717,905	5,076,191	5,294,728	4,289,271	3,102,218	4,056,169	10,744,497	5,650,046	18
4,977,117	5,456,632	6,265,641	6,873,732	2,230,937	3,726,522	10,294,766	5,859,370	
1,742,313	1,036,087	1,767,723	7,319,832	38,159,161	45,042,699	65,715,276	30,952,601	19
2,808,182	1,948,250	4,002,465	14,580,208	32,109,680	51,892,222	77,590,922	36,003,753	
1,833,464	2,804,216	5,493,193	7,373,068	4,629,163	7,559,364	12,557,279	3,892,344	20
9,619,233	10,212,463	15,771,108	28,827,389	75,233,960	100,771,662	146,264,092	78,121,581	
3,069,718	6,839,901	9,225,005	6,078,208	2,324,731	2,785,867	3,941,054	2,021,483	21
183,565	434,695	528,229	411,613	1,796,964	3,139,931	5,997,855	2,497,698	22
6,694,364	7,748,295	9,795,030	19,744,764	71,955	1,351,664	3,184,896	972,501	23
5,583,413	5,742,739	8,599,713	23,821,895	70,497	1,273,061	3,968,407	847,565	
5,810,136	7,701,056	8,339,858	11,889,807	454,082	679,708	2,320,892	479,996	24
12,955,801	17,733,388	21,381,614	38,416,847	1,215,440	2,060,849	7,310,954	1,411,047	
5,515,594	9,798,618	15,938,838	20,147,607	3,817,284	2,301,422	4,246,664	1,459,793	25
24,054,808	33,274,745	45,920,165	82,386,349	5,103,221	5,635,332	15,526,025	3,718,405	
8,793,016	9,532,086	11,534,032	16,513,788	11,820,309	11,436,106	19,754,822	10,882,830	26
2,273,254	4,698,160	8,257,270	12,174,244	12,994,106	16,396,505	25,541,932	14,003,867	27
47,993,594	**64,992,050**	**91,235,809**	**146,391,591**	**109,273,291**	**140,165,103**	**217,025,780**	**111,245,864**	
5	39	30	39	49,429	57,117	113,137	40,445	28
1,776	1,604	9,556	1,158	3,722,666	5,046,850	10,502,779	4,875,724	
115	5,002	4,805	6,087	2,145,637	2,857,347	5,036,100	5,710,477	29
105,052	266,786	413,741	245,090	7,336,086	9,247,599	15,621,777	12,182,113	30
507,973	727,145	925,665	952,654	12,845,661	17,782,734	21,638,639	16,021,663	31
794,873	1,059,135	1,188,498	1,829,269	20,580,012	29,241,139	29,941,504	28,584,762	32
1,409,789	**2,059,672**	**2,542,265**	**3,034,258**	**46,630,062**	**64,175,669**	**82,740,799**	**67,374,739**	

13.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance

N°	Articles		Tous pays			
			1945	1946	1947	1948
	V. Fer et produits					
1	Minerai de fer	tonnes	3,739,867	2,281,677	3,944,550	4,300,163
		$	8,595,799	6,467,023	12,716,818	15,506,959
2	Ferro-alliages	$	1,015,540	676,927	1,657,533	1,246,017
3	Fer en gueuse, lingots, blooms et billettes	$	2,050,839	629,241	793,655	4,470,587
4	Ferraille	$	818,021	2,162,748	4,197,477	10,453,507
5	Pièces coulées et pièces forgées	$	8,186,092	7,445,409	8,598,084	9,793,469
6	Produits laminés	$	55,049,280	53,376,272	77,969,781	83,929,042
7	Tubes, tuyaux et accessoires	$	5,641,488	8,411,415	13,464,380	18,598,169
8	Fil de fer	$	4,314,531	3,927,855	6,556,151	9,016,453
9	Chaînes	$	1,886,515	1,635,528	2,857,312	3,636,607
10	Moteurs et chaudières	$	28,039,843	29,462,014	43,882,425	50,284,809
11	Instruments et machines agricoles	$	50,435,476	68,351,742	105,404,869	139,993,374
12	Quincaillerie et coutellerie	$	4,672,734	7,431,482	10,388,169	10,143,978
13	Machines, sauf agricoles	$	92,780,717	130,286,814	206,011,544	217,090,260
14	Ressorts	$	517,862	785,386	188,634	179,656
15	Articles estampés et enduits	$	2,082,039	3,433,097	5,770,037	4,476,094
16	Outils et instruments	$	7,944,826	10,135,395	11,454,000	10,998,696
	Véhicules, principalement en fer—					
17	Automobiles, camions	nomb.	552	3,166	6,289	3,348
		$	1,939,667	6,493,042	12,041,505	5,874,814
18	Voitures de tourisme	nomb.	1,101	19,076	36,574	17,264
		$	2,936,550	25,209,172	57,498,704	21,427,869
19	Pièces d'automobile	$	67,855,156	66,453,145	98,431,717	101,261,083
20	Autres véhicules	$	4,379,324	9,509,837	15,681,459	11,567,761
	Totaux, véhicules principalement en fer	$	77,110,697	107,665,196	183,653,385	140,131,527
21	Autres produits du fer et de l'acier	$	33,317,599	48,784,962	66,794,743	52,305,980
	Totaux, fer et produits	$	**384,459,898**	**491,068,506**	**762,358,997**	**782,255,184**
	VI. Métaux non ferreux					
	Aluminium—					
22	Bauxite, minerai	cwt	18,794,253	25,663,512	27,853,853	40,169,876
		$	7,262,766	8,524,873	8,565,875	9,884,001
23	Aluminium et articles, *n.a.é.*	$	2,347,921	6,167,879	8,616,792	7,777,604
	Totaux, aluminium	$	9,610,687	14,692,752	17,182,667	17,661,605
24	Laiton et articles	$	4,470,209	7,316,721	10,175,400	9,733,687
25	Cuivre et articles	$	1,185,721	2,137,031	2,945,611	2,412,568
26	Plomb et articles	$	334,823	146,004	164,904	290,858
27	Nickel et articles	$	1,481,283	3,527,483	4,588,752	5,174,099
28	Métaux précieux et articles	$	5,280,719	13,897,176	12,995,528	16,010,316
29	Étain et produits	$	5,122,147	6,108,650	6,819,533	7,936,494
30	Zinc et articles	$	990,618	1,783,945	2,193,102	2,997,372
31	Alliages, *n.a.é.*	$	801,756	1,046,065	1,282,436	1,557,752
32	Horloges et montres	$	7,333,360	7,808,075	9,026,133	5,302,153
33	Appareils électriques, *n.a.é.*	$	43,052,284	47,787,670	68,773,183	62,127,222
34	Appareils à gaz	$	381,032	435,733	580,487	627,985
35	Matériel d'imprimerie	$	1,185,373	1,570,136	1,587,041	1,785,381
36	Autres métaux non ferreux	$	17,889,521	12,023,964	22,611,181	22,194,475
	Totaux, métaux non ferreux	$	**99,119,533**	**120,281,405**	**160,925,958**	**155,811,967**
	VII. Métalloïdes					
37	Amiante et articles	$	2,214,343	2,230,011	3,680,301	3,751,979
38	Argile et articles	$	13,680,579	17,825,283	24,059,272	30,772,690
	Charbon et produits—					
39	Charbon, anthracite	tonnes	3,412,739	4,631,387	4,281,682	5,244,837
		$	27,568,369	41,987,460	41,012,759	56,380,098
		$	21,648,817	21,475,212	24,610,248	25,629,075
40	Charbon bitumineux et charbon, *n.a.é.*	tonnes	74,863,605	78,366,960	97,937,026	130,007,653
41	Coke	tonnes	1,436,772	1,122,856	832,289	851,791
		$	11,368,606	10,888,234	11,483,959	14,584,678
42	Autres produits du charbon	$	1,393,062	1,839,870	3,254,834	5,254,072
	Totaux, charbon et produits	$	115,193,642	133,082,524	153,688,578	206,226,501

de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, années civiles 1945-1948—suite

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1945	1946	1947	1948	1945	1946	1947	1948	
17	—	18	—	2,988,484	1,686,236	3,126,307	3,392,063	1
1,400	—	1,463	—	7,184,356	4,416,699	9,688,717	11,959,783	
—	52,787	427,046	400,611	1,015,540	617,104	1,133,045	845,406	2
4,240	13,869	8,676	2,349	2,046,599	614,448	784,979	4,454,455	3
2,243	8,982	141,408	820	815,388	1,760,171	2,781,686	5,892,980	4
357,567	1,000,574	1,041,476	1,915,725	7,828,525	6,444,835	7,555,910	7,866,055	5
275,886	937,183	867,753	1,654,905	54,686,006	52,164,151	76,767,357	79,826,758	6
76,694	265,866	382,012	1,621,719	5,564,794	8,145,549	13,082,368	16,957,103	7
603,208	716,867	393,483	270,923	3,710,113	3,210,988	6,162,507	8,741,766	8
275,465	284,390	348,447	363,061	1,611,050	1,351,138	2,495,929	3,248,866	9
684,534	1,640,882	5,674,978	6,734,100	27,338,588	24,739,196	37,574,118	40,615,058	10
125,194	183,434	272,108	2,106,358	50,128,617	67,725,381	104,598,269	137,433,551	11
511,198	1,486,333	1,794,348	1,745,660	4,127,478	5,793,303	8,274,731	8,080,499	12
1,900,041	5,416,960	9,704,834	11,550,504	90,719,605	124,258,383	195,390,398	203,643,363	13
—	—	—	2,870	517,862	785,386	188,634	176,786	14
16,911	98,836	153,208	155,016	2,063,274	3,327,695	5,612,300	4,316,428	15
185,213	546,198	725,661	866,767	7,661,044	9,289,163	10,175,163	9,583,537	16
—	60	225	2,036	552	3,106	6,061	1,292	17
—	51,258	206,186	2,112,923	1,939,667	6,441,784	11,818,492	3,747,614	
—	583	1,933	14,177	1,101	18,493	34,633	3,004	18
1,602	530,230	1,839,906	14,721,029	2,934,948	24,678,942	55,641,047	6,643,044	
42,661	115,871	138,597	742,229	67,812,495	66,313,503	98,235,012	100,491,962	19
175,751	931,879	1,712,332	1,769,658	4,203,573	8,563,678	13,958,096	9,695,015	20
220,014	1,629,238	3,897,021	19,345,839	76,890,683	105,997,907	179,652,647	120,577,635	
1,728,354	1,135,415	1,679,965	2,087,506	31,068,475	46,365,799	63,978,788	48,906,643	21
6,968,162	**15,417,814**	**27,513,887**	**50,824,733**	**374,977,997**	**467,007,296**	**725,897,546**	**713,126,672**	
—	403	—	—	2,758,589	2,373,552	2,672,890	1,989,766	22
—	997	—	—	2,788,415	2,050,905	2,380,191	1,936,718	
170,806	1,580,361	591,482	592,582	1,909,662	4,145,000	6,955,796	6,276,942	23
170,806	1,581,358	591,482	592,582	4,698,077	6,195,905	9,335,987	8,213,660	
101,210	254,779	1,039,174	409,856	4,367,007	7,023,327	9,068,006	9,289,974	24
30,071	146,184	114,525	57,387	1,151,105	1,980,650	2,812,423	2,349,218	25
1,988	20,293	21,163	90,484	332,835	124,768	137,734	182,412	26
84,449	270,072	277,824	244,512	1,313,415	3,209,450	4,203,218	4,896,391	27
3,848,005	8,682,472	8,310,764	11,389,735	1,418,570	4,666,999	4,603,536	4,547,948	28
4,714,856	4,112,262	3,249	23,410	386,914	368,854	456,821	248,536	29
191	2,135	9,504	23,864	990,427	1,779,987	2,149,914	2,897,672	30
146,495	156,254	162,590	275,850	655,261	889,811	1,119,538	1,272,674	31
6,581	133,740	298,739	229,076	1,317,481	2,558,831	3,564,000	1,716,594	32
2,481,602	2,141,802	3,749,546	6,342,861	40,493,660	45,320,530	64,395,713	54,903,856	33
5,424	8,056	11,253	12,773	375,438	422,752	568,092	613,859	34
7,230	12,554	18,232	29,058	1,177,957	1,557,304	1,568,326	1,754,503	35
4,711,082	916,851	1,527,767	1,052,278	7,127,043	7,959,490	16,350,139	16,304,741	36
16,309,990	**18,438,812**	**16,135,812**	**20,773,726**	**65,805,190**	**84,058,658**	**120,333,447**	**109,191,938**	
661,439	590,557	944,441	756,426	1,543,144	1,631,517	2,716,670	2,965,621	37
5,626,308	7,597,515	9,943,480	13,192,254	8,037,352	10,088,994	13,604,895	16,884,484	38
28,382	101,496	51,660	162,354	3,384,357	4,529,891	4,230,022	5,082,483	39
179,620	900,353	508,053	2,009,583	27,388,749	41,087,107	40,504,706	54,370,515	
6	84	1,117	196	21,648,811	21,475,128	24,610,248	25,628,865	40
45	420	7,501	1,708	74,863,560	78,366,540	97,926,371	130,005,416	
—	—	—	28	1,436,772	1,122,856	832,289	851,763	41
—	—	—	1,364	11,368,606	10,888,234	11,483,959	14,583,314	
13,017	22,818	318,857	794,094	1,379,029	1,805,714	2,927,879	4,456,684	42
192,682	923,591	854,411	2,806,749	114,999,944	132,147,595	152,842,915	203,415,929	

13.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance

N°	Articles		Tous pays			
			1945	1946	1947	1948
	VII. Métalloïdes—fin					
1	Verre et verrerie	$	16,097,986	23,258,143	28,625,643	25,925,237
2	Graphite et produits	$	459,367	601,677	591,099	532,577
3	Mica et articles	$	236,597	280,142	571,638	407,202
	Pétrole, asphalte et produits—					
4	Pétrole brut	M. gall.	1,988,361	2,219,365	2,417,820	2,717,306
		$	72,411,691	89,546,890	128,826,670	197,140,292
5	Huile combustible de soute	gall.	35,395,731	12,922,344	11,170,800	12,504,179
		$	1,288,061	510,715	510,031	756,688
6	Pétrole et kérosène	gall.	13,039,459	35,557,549	147,427,903	76,868,321
		$	801,575	2,280,149	12,448,086	8,791,014
7	Essence	gall.	78,550,544	176,658,361	229,086,957	322,607,355
		$	9,571,414	14,911,781	25,521,588	46,461,672
8	Huiles lubrifiantes	gall.	10,515,900	10,913,011	13,649,862	16,176,373
		$	3,624,105	3,740,123	4,799,737	5,631,949
9	Autres produits du pétrole et de l'asphalte	$	7,359,169	12,753,267	35,087,685	43,001,093
	Totaux, pétrole, asphalte et produits	$	95,056,015	123,742,925	207,193,797	301,782,708
10	Pierre et produits	$	9,887,719	14,676,273	18,357,343	20,084,245
11	Autres métalloïdes	$	12,578,762	16,914,103	15,430,289	16,699,117
	Totaux, métalloïdes	$	**265,405,010**	**332,611,081**	**452,197,951**	**606,182,256**
	VIII. Produits chimiques et parachimiques					
12	Acides	$	3,302,751	3,228,005	3,510,121	3,926,038
13	Alcool industriel	$	306,372	688,618	1,615,990	1,493,303
14	Objets en cellulose	$	5,330,489	6,554,324	5,456,594	4,451,472
15	Drogues, préparations médicinales et pharmaceutiques	$	9,440,067	9,370,879	11,653,203	13,163,602
16	Teintures et substances de tannage	$	8,296,920	9,208,514	10,414,778	10,117,384
17	Explosifs	$	923,101	848,186	901,654	1,139,658
18	Engrais chimiques	cwt	3,869,118	5,094,973	6,612,184	6,426,175
		$	3,706,518	4,561,115	6,584,828	6,297,690
19	Peintures, pigments et vernis	$	8,660,314	9,436,521	13,441,471	14,276,958
20	Parfumerie, cosmétiques et préparations de toilette	$	402,176	720,645	723,403	192,706
21	Savon commun à lessive	liv.	2,884,502	6,065,092	8,514,627	7,003,678
		$	227,943	538,637	1,086,150	967,683
22	Savon, autre	$	177,505	423,832	1,731,616	519,109
	Produits chimiques inorganiques, *n.a.é.*—					
23	Alun et composés d'aluminium et de fer	cwt	736,531	582,416	123,049	74,596
		$	1,017,291	768,859	204,451	173,848
24	Ammoniaque et ses composés	liv.	5,288,075	9,202,540	9,946,701	5,648,585
		$	196,760	326,877	280,160	214,206
25	Composés d'antimoine, d'arsenic, de cuivre, d'étain et de zinc	liv.	7,721,703	2,679,816	2,752,973	1,851,007
		$	522,969	197,105	241,234	154,881
26	Potasse et composés de potasse, *n.a.é.*	liv.	5,903,288	7,234,734	7,618,174	9,424,895
		$	679,219	634,782	623,282	745,665
27	Soude et composés de sodium, *n.a.é.*	liv.	121,594,197	195,958,260	209,675,662	257,184,889
		$	3,698,147	5,259,966	6,607,563	9,532,995
28	Autres produits chimiques inorganiques	$	5,156,052	5,376,377	5,830,359	7,659,213
	Totaux, produits chimiques inorganiques, *n.a.é.*	$	11,270,438	12,563,966	13,787,049	18,480,808
29	Autres produits chimiques et parachimiques	$	27,714,061	34,730,871	42,177,847	43,353,410
	Totaux, produits chimiques et parachimiques	$	**79,758,655**	**92,874,113**	**113,084,704**	**118,379,821**
	IX. Produits divers					
30	Articles de sport et de récréation, *n.a.é.*	$	3,043,184	7,057,712	10,001,156	7,887,706
31	Brosses	$	387,453	749,717	740,716	642,912
32	Récipients, *n.a.é.*	$	1,622,918	2,283,147	3,091,257	3,654,264
33	Articles de ménage et effets personnels	$	8,431,393	18,604,889	24,210,962	12,483,466
34	Eaux minérales et eaux gazeuses	$	7,239	42,798	36,628	56,822
35	Instruments de musique	$	953,473	3,361,302	4,712,062	3,356,600
36	Équipement scientifique ou d'enseignement	$	9,215,794	13,819,553	18,358,863	17,909,541
37	Navires et vaisseaux	$	3,319,764	937,814	3,153,508	1,820,161
38	Véhicules, sauf en fer	$	16,439,765	10,865,655	14,930,947	9,734,583
39	Œuvres d'art	$	1,163,742	1,693,428	1,691,458	1,864,816
40	Importations diverses à des conditions spéciales	$	166,095,597	89,102,109	34,155,718	23,275,997
41	Autres marchandises diverses	$	17,646,361	33,192,314	46,969,289	32,659,192
	Totaux, produits divers	$	**228,326,683**	**181,710,438**	**162,052,564**	**115,346,060**
	Totaux généraux, importations pour consommation	$	**1,585,775,142**	**1,927,279,402**	**2,573,944,125**	**2,636,945,352**

de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, années civiles 1945-1948—fin

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1945	1946	1947	1948	1945	1946	1947	1948	
1,684,431	2,172,123	3,142,771	4,667,664	14,403,519	19,718,773	20,928,637	17,024,342	1
62,301	85,551	89,400	63,817	339,744	442,448	447,153	405,189	2
22,264	14,559	2,534	8,357	123,246	170,086	249,480	241,850	3
—	—	—	—	1,121,444	1,330,500	1,359,448	1,183,373	4
—	—	—	—	46,104,083	58,384,323	77,236,450	90,760,702	
—	—	—	—	13,414,933	10,434,179	10,908,085	12,473,161	5
—	—	—	—	509,916	387,599	497,004	754,773	
—	—	—	—	7,995,013	14,295,579	102,177,866	51,940,463	6
—	—	—	—	522,600	1,016,947	8,659,016	6,073,461	
—	—	—	—	70,924,444	159,738,922	207,060,519	299,643,381	7
—	—	—	—	9,329,009	13,685,293	23,207,312	43,852,288	
18	2,026	3,563	5,318	10,515,733	10,902,817	13,606,199	16,130,457	8
44	2,287	2,844	5,098	3,623,920	3,732,150	4,766,791	5,593,596	
929	11,605	12,904	4,705	7,309,461	11,336,978	30,927,055	40,206,909	9
973	13,892	15,748	9,803	67,398,989	88,543,290	145,293,628	187,241,729	
355,111	341,934	519,192	611,326	7,971,390	11,434,209	15,835,989	16,945,901	10
1,917,309	2,548,386	1,158,768	1,645,447	9,203,158	10,668,323	12,362,726	11,247,851	11
10,522,818	**14,388,108**	**16,650,745**	**23,761,843**	**224,020,486**	**274,845,235**	**364,282,093**	**456,372,896**	
102,078	225,187	240,186	424,374	2,657,070	2,855,687	3,159,186	3,318,726	12
11,023	25	36,272	8,369	273,352	668,627	923,234	1,035,371	13
101,685	422,350	588,874	309,440	5,228,456	6,111,988	4,828,369	4,132,133	14
948,121	1,112,191	1,420,679	1,309,284	7,945,899	7,880,907	9,776,581	11,324,610	15
584,542	755,724	811,782	1,030,508	5,730,398	6,578,387	6,947,380	7,474,667	16
64,217	10,571	5,920	13,624	858,884	835,449	847,393	990,531	17
—	521	652	5	3,683,760	4,832,850	5,770,330	5,506,772	18
—	2,066	1,661	2,121	3,351,764	4,053,646	4,714,663	4,613,136	
940,425	983,448	904,910	1,034,755	7,719,747	8,426,191	12,239,100	13,159,913	19
32,785	117,664	177,606	51,144	368,022	520,281	434,753	57,226	20
—	—	—	524	2,884,502	6,065,092	8,505,809	7,002,492	21
—	—	—	46	227,943	538,637	1,083,899	967,489	
2,003	8,130	5,882	129,037	161,827	402,258	1,723,009	365,931	22
100,825	41,248	15,326	11,274	635,706	541,168	107,723	63,322	23
111,061	59,657	28,694	28,474	906,230	709,202	175,757	145,374	
945,471	1,794,007	766,707	1,214,616	4,342,104	7,407,873	9,239,994	4,544,377	24
59,517	77,581	41,780	69,195	136,687	248,590	238,380	145,011	
936,792	1,399,977	1,122,012	684,062	3,784,911	1,279,839	1,428,520	1,148,718	25
229,604	71,812	73,213	43,635	293,365	125,293	148,505	110,730	
187,609	156,593	225,426	366,658	5,527,312	6,876,860	7,287,727	8,998,385	26
96,343	60,677	80,789	114,914	489,687	498,505	511,656	616,142	
22,147,703	32,539,351	13,136,011	21,949,388	99,446,494	162,701,639	195,645,258	234,738,975	27
537,980	725,445	790,531	1,023,772	3,160,167	4,483,685	5,768,974	8,478,960	
137,831	157,955	148,279	154,200	4,912,072	5,077,487	5,508,649	7,374,866	28
1,172,336	1,153,127	1,163,286	1,434,190	9,898,208	11,142,762	12,351,921	16,871,083	
788,383	949,116	1,002,749	1,040,110	26,887,835	33,603,368	40,557,731	41,749,241	29
4,747,598	**5,739,599**	**6,359,807**	**6,787,002**	**71,309,405**	**83,618,188**	**99,587,219**	**106,060,057**	
234,713	1,040,768	1,832,446	2,248,063	2,711,905	5,690,947	7,619,059	4,974,228	30
64,758	253,719	326,051	269,939	322,595	493,657	408,996	365,030	31
324,597	519,423	864,065	1,434,267	999,398	1,192,379	1,585,602	1,520,172	32
745,305	1,690,571	1,822,878	1,678,848	7,399,828	16,143,528	21,262,148	10,196,899	33
—	—	197	1,874	7,239	15,319	8,843	16,488	34
56,437	138,541	216,375	282,600	866,659	2,874,949	3,696,048	2,298,380	35
342,630	823,255	908,864	1,064,813	8,754,118	12,855,844	16,982,012	16,296,377	36
7,376	62,652	34,359	33,584	3,311,575	870,846	3,109,888	1,785,282	37
142,695	509,588	731,231	718,799	16,296,758	10,340,915	14,191,736	9,013,194	38
422,970	489,248	653,518	1,022,027	728,934	1,096,018	748,736	611,696	39
40,372,698	62,926,745	3,662,950	8,698,567	113,055,542	22,896,916	28,975,174	12,667,696	40
3,204,032	2,159,278	4,118,370	5,716,013	12,921,424	27,532,625	39,286,713	21,881,117	41
45,918,211	**70,613,788**	**15,171,304**	**23,169,394**	**167,375,975**	**102,003,943**	**137,874,955**	**81,626,559**	
140,517,448	**201,433,220**	**189,369,855**	**299,502,200**	**1,202,417,634**	**1,405,296,699**	**1,974,679,178**	**1,895,762,785**	

14.—Principales exportations de produits canadiens vers tous pays,

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucune exportation n'a été relevée.

N°	Articles		Tous pays			
			1945	1946	1947	1948
	I. Produits agricoles et substances végétales					
	A. ALIMENTAIRES					
	Fruits—					
1	Fruits frais	$	10,060,070	12,706,670	10,645,040	9,639,804
2	Fruits secs	liv.	6,409,808	208,084	1,275,894	990,570
		$	1,172,106	58,502	142,572	152,463
3	Fruits en boîte ou en conserve	liv.	13,433,996	15,122,583	29,248,199	8,213,578
		$	1,566,404	1,909,644	3,349,413	982,678
4	Jus et sirops de fruits	gall.	585,528	200,132	444,572	317,383
		$	1,106,833	449,556	753,352	356,677
	Totaux, fruits	$	13,905,413	15,124,372	14,890,377	11,131,622
5	Noix	$	228,516	45,948	53,605	15,036
	Légumes—					
6	Légumes frais	$	8,829,038	4,369,714	11,817,760	7,224,754
7	Légumes secs	liv.	13,038,933	8,283,844	94,448	896
		$	5,506,503	3,349,546	33,605	549
8	Légumes en boîte	liv.	28,231,276	51,964,691	53,937,977	16,397,712
		$	2,117,520	5,433,820	4,861,778	1,941,293
9	Marinades et sauces	$	1,142,697	601,282	844,186	374,795
	Totaux, légumes	$	17,595,758	13,754,362	17,557,329	9,541,391
	Céréales et produits farineux—					
10	Blé	boiss.	329,672,842	157,529,350	160,426,359	135,640,729
		$	475,786,639	250,305,507	265,200,441	243,023,370
11	Farine de blé	barils	13,730,584	14,984,287	18,081,882	12,378,066
		$	97,854,944	126,733,077	196,578,113	125,150,839
12	Préparations alimentaires et produits de la boulangerie	$	2,442,411	3,008,798	3,706,749	5,737,089
13	Autres produits farineux	$	95,029,309	60,686,856	64,146,269	90,454,250
	Totaux, céréales et produits farineux	$	671,113,303	440,734,238	529,631,572	464,365,548
14	Huiles végétales alimentaires	cwt	94,377	104,567	102,556	52,945
		$	1,518,983	1,871,570	2,750,402	1,477,955
	Sucre et produits—					
15	Confiserie, y compris bonbons	$	6,481,538	1,794,730	3,908,296	1,580,870
16	Sucre d'érable	liv.	3,961,943	3,435,125	4,392,404	6,104,772
		$	1,130,896	1,108,720	1,822,654	2,499,469
17	Autres produits du sucre	$	3,427,721	1,216,851	1,918,802	1,745,196
	Totaux, sucre et produits	$	11,040,155	4,120,301	7,649,752	5,825,535
18	Cacao et chocolat	$	892,602	370,832	405,021	696,067
19	Café et chicorée	$	31,291	44,272	108,242	115,683
20	Épices	$	[1]	86,684	85,588	48,230
21	Thé	$	[1]	1,501,045	1,762,826	1,081,430
22	Autres substances végétales	$	1,574,015	1,619,797	1,391,362	1,542,905
	TOTAUX, A. ALIMENTAIRES	$	717,900,036	479,273,421	576,286,076	495,841,402
	B. NON ALIMENTAIRES					
	Boissons alcooliques—					
23	Ale, bière et porter	gall.	5,339,479	4,252,182	4,372,665	1,713,902
		$	4,970,526	4,502,164	4,670,876	1,750,168
24	Whisky et autres boissons distillées	gall de pr.	4,337,143	5,319,376	3,808,146	4,004,611
		$	24,317,193	31,744,870	23,746,329	27,476,535
25	Vins	gall.	65,944	25,064	32,956	23,975
		$	118,077	49,016	60,907	50,979
	Totaux, boissons alcooliques	$	29,405,796	36,296,050	28,478,112	29,277,682
26	Gommes et résines	$	43,519	52,999	35,417	45,926
27	Tourteaux et farine oléagineux	cwt	23,073	21,069	14,524	841,733
		$	55,494	58,087	43,635	2,924,783
28	Huiles végétales non comestibles	$	2,835,974	3,474,591	3,746,393	13,248,339
29	Plants, arbrisseaux, arbres et vignes	$	115,960	234,649	211,743	126,277
30	Caoutchouc et articles	$	31,328,264	22,477,014	33,124,748	33,150,775

[1] Non indiqué séparément en 1945.

le Royaume-Uni et les États-Unis, années civiles 1945-1948

NOTA.—Les tirets indiquent qu'aucune exportation n'a été relevée.

Royaume-Uni				États-Unis				No
1945	1946	1947	1948	1945	1946	1947	1948	
1,393,797	6,498,924	2,743,206	—	8,244,150	5,149,706	5,779,645	7,504,862	1
5,353,256	—	793,813	—	348,298	11,870	141,324	745,964	2
955,937	—	42,775	—	28,118	1,024	14,512	111,297	
4,209,548	9,974,206	20,249,152	4,488,991	3,819,162	315,286	127,540	718,449	3
648,489	1,100,744	1,872,580	292,606	256,853	52,927	23,337	134,121	
49,456	—	168,165	—	418,336	110,763	183,897	217,428	4
33,883	—	342,149	—	911,967	266,845	298,792	228,114	
3,032,106	7,599,668	5,000,710	292,606	9,441,088	5,470,502	6,116,286	7,978,394	
206,585	9,268	—	—	—	—	36	44	5
—	—	2,516,228	—	7,462,649	2,335,575	5,930,451	5,032,755	6
1,960,582	347,824	6,000	—	4,100	—	73,360	636	7
793,463	151,456	5,076	—	1,459	—	17,977	377	
1,672,597	24,003,534	26,006,730	1,808,471	10,066,914	1,000,675	121,850	3,531	8
118,754	2,669,925	1,833,099	186,268	600,051	93,460	8,448	398	
5,922	287	3,768	9,111	2,219	1,244	190	2,454	9
918,139	2,821,668	4,358,171	195,379	8,066,378	2,430,279	5,957,066	5,035,984	
113,313,762	90,323,672	135,689,373	117,329,875	92,258,282	11,674,835	167,600	3,183,970	10
163,349,684	140,576,555	208,995,482	196,533,828	138,792,108	18,069,778	355,078	6,608,490	
6,040,988	6,671,936	8,630,151	7,432,598	136,896	82,252	932	556	11
42,266,839	53,256,821	72,448,130	61,640,100	666,957	461,917	12,471	4,696	
145,307	19,506	29,566	2,037	114,040	197,088	175,206	180,137	12
7,322,693	10,883,302	9,889,689	612,309	70,459,004	26,798,712	9,022,797	44,632,294	13
213,084,523	204,736,184	291,362,867	258,788,274	200,032,109	45,527,495	9,565,552	51,424,617	
243	109	—	—	—	—	1,213	6,781	14
5,775	2,522	—	—	—	—	28,589	105,034	
2,663,433	84,634	16,924	16,695	1,180	1,588	64,874	18,522	15
—	—	—	—	3,942,454	3,416,156	4,352,143	6,084,142	16
—	—	—	—	1,124,044	1,100,972	1,805,657	2,491,836	
15,380	972	—	775	1,037,544	876,838	1,525,557	1,486,609	17
2,678,813	85,606	16,924	17,470	2,162,768	1,979,398	3,396,088	3,996,967	
86,696	264	3,854	2,755	421,563	69,168	84,777	271,086	18
1,290	330	—	—	1,532	68	155	63	19
[1]	2,391	14,240	—	[1]	10,397	7,462	16,000	20
[1]	—	—	—	[1]	35,022	32,086	125,925	21
63,736	103,728	112,437	14,452	286,306	193,100	252,024	430,775	22
220,077,663	215,361,629	300,869,203	259,310,936	220,411,744	55,715,429	25,440,121	69,384,889	
—	—	95	—	2,354,797	2,482,883	1,465,559	1,319,508	23
—	—	87	—	2,059,809	2,360,396	1,321,812	1,297,422	
7,654	22,137	250,764	271,568	3,452,005	4,646,526	2,847,360	3,224,794	24
47,875	131,765	432,739	550,261	18,559,233	27,138,449	18,061,413	23,254,341	
—	—	—	—	5,309	22	17	3,050	25
—	—	—	—	12,038	118	90	15,653	
47,875	131,765	432,826	550,261	20,631,080	29,498,963	19,383,315	24,567,416	
26,095	18,668	13,171	21,977	12,487	32,173	18,586	22,554	26
—	—	—	—	19,400	20,904	—	221,045	27
—	—	—	—	45,504	57,692	—	756,383	
173,576	182,060	331,762	1,872,207	956,248	1,999,171	2,005,054	1,820,950	28
48	51,817	99,992	29,648	92,440	159,050	84,781	73,066	29
7,666,317	2,352,579	3,226,485	1,530,888	15,411,044	5,370,773	3,723,793	10,211,707	30

[1] Non indiqué séparément en 1945.

14.—Principales exportations de produits canadiens vers tous pays,

N°	Articles		Tous pays			
			1945	1946	1947	1948
	I. Produits agricoles et substances végétales—fin					
	B. NON ALIMENTAIRES—fin					
1	Pommes de terre de semence	boiss.	3,163,016	3,243,637	4,257,161	5,343,936
		$	5,464,679	5,259,922	6,471,118	7,439,947
2	Graines de semence, *n.a.é.*	$	11,873,201	7,968,508	10,221,775	42,308,039
3	Tabac non ouvré	liv.	15,567,874	12,590,715	24,493,210	15,877,694
		$	6,722,709	5,891,604	12,601,469	8,099,400
4	Tabac ouvré	$	1,361,984	554,567	1,555,725	292,711
5	Autres substances végétales non alimentaires	$	12,337,471	16,946,304	10,920,564	10,942,582
	TOTAUX, B. NON ALIMENTAIRES	$	101,545,051	99,214,295	107,410,699	147,856,461
	Totaux, produits agricoles et substances végétales	$	**819,445,087**	**578,487,716**	**683,696,775**	**643,697,863**
	II. Animaux et produits animaux					
	Animaux vivants—					
6	Bovins, porcs, moutons et volailles de race pure pour l'amélioration des troupeaux	nomb.	55,043	36,004	41,303	54,996
		$	5,351,923	7,236,876	7,676,802	12,046,251
7	Bovins, *n.a.é.*	nomb.	55,436	77,082	53,326	411,291
		$	7,096,027	10,998,211	7,697,734	62,173,640
8	Chevaux	nomb.	19,059	40,120	15,662	21,599
		$	1,386,949	4,483,827	850,796	1,316,612
9	Autres animaux vivants	$	2,010,470	479,235	3,788,439	11,968,407
	Totaux, animaux vivants	$	15,845,369	23,198,149	20,013,771	87,504,910
10	Os, cornes, etc.	$	362,745	382,915	377,781	496,374
	Produits de la pêche, *n.a.é.*—					
11	Poisson frais ou gelé	cwt	2,522,821	2,577,046	2,220,499	2,354,779
		$	44,232,442	41,462,649	38,033,180	45,246,151
12	Poisson salé, séché, mariné et fumé	cwt	902,616	1,073,011	969,766	1,083,870
		$	11,791,019	13,807,545	12,309,390	14,864,254
13	Poisson en boîte et en conserve, *n.a.é.*	cwt	1,313,471	1,521,834	1,551,495	898,620
		$	23,864,759	30,427,560	31,510,497	21,044,204
14	Autres produits de la pêche, *n.a.é.*	$	337,403	788,344	506,136	3,872,940
	Totaux, produits de la pêche, *n.a.é.*	$	80,225,623	86,486,098	82,359,203	85,027,549
15	Fourrures et articles	$	29,572,474	32,291,425	29,047,741	24,117,782
16	Poil et soies et articles	$	989,008	1,251,151	1,661,550	1,488,808
17	Peaux brutes (sauf pelleteries)	cwt	34,757	113,974	93,879	573,626
		$	557,877	1,647,016	1,642,920	11,965,611
18	Cuir non ouvré	$	4,004,397	7,655,980	12,918,826	9,241,219
19	Cuir ouvré	$	3,748,363	9,282,127	7,400,755	3,777,731
20	Bacon et jambon, épaules et flèches	cwt	4,498,346	2,892,916	2,357,892	2,047,307
		$	96,493,111	66,388,591	62,081,160	69,960,452
21	Autres viandes et préparations	$	70,481,283	62,546,930	40,775,522	63,398,537
	Lait et laitages—					
22	Beurre	cwt	55,983	45,094	31,071	8,822
		$	2,235,749	2,003,302	1,597,095	625,212
23	Fromage	cwt	1,354,093	1,064,954	555,311	398,274
		$	27,909,305	21,947,738	14,162,303	12,042,200
24	Lait conditionné	cwt	1,021,272	765,268	799,917	902,528
		$	12,092,924	9,624,596	11,669,097	15,190,473
25	Autres laitages	$	1,018,535	1,347,172	2,271,655	2,515,497
	Totaux, lait et laitages	$	43,256,513	34,922,808	29,700,150	30,373,382
26	Huiles, matières grasses, graisses et cires	$	5,201,096	2,401,925	1,729,197	4,944,189
27	Autres produits animaux	$	47,325,621	30,017,679	41,736,107	42,627,958
	Totaux, animaux et produits animaux	$	**398,063,480**	**358,472,794**	**331,444,683**	**434,924,502**

le Royaume-Uni et les États-Unis, années civiles 1945-1948—suite

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1945	1946	1947	1948	1945	1946	1947	1948	
—	—	—	—	2,163,477	2,057,984	2,216,497	4,331,707	1
—	—	—	—	3,353,412	2,941,274	2,650,529	5,601,567	
2,466,060	1,015,923	3,169,130	2,159,154	7,549,343	3,342,180	4,704,351	18,490,894	2
12,406,262	9,551,282	22,007,521	12,487,642	310	100	—	9,320	2
5,532,507	4,573,692	11,392,374	6,330,102	208	76	—	3,750	
720,125	2,241	73	70	56,823	15,116	10,213	8,191	4
261,498	562,607	318,758	147,298	10,443,057	14,644,361	7,786,763	8,381,078	5
16,894,101	8,891,352	18,984,571	12,611,605	58,551,646	58,060,829	40,367,385	69,937,556	
236,971,764	**224,252,981**	**319,853,774**	**271,922,541**	**278,963,390**	**113,776,258**	**65,807,506**	**139,322,445**	
4	359	320	321	27,833	34,441	39,095	50,829	6
4,500	462,630	212,437	216,592	4,724,204	6,337,198	7,004,860	11,155,840	
—	—	—	—	48,747	70,011	46,233	406,228	7
—	—	—	—	6,376,640	10,259,720	6,959,717	61,563,904	
—	—	—	—	15,084	14,683	13,334	13,670	8
—	—	—	—	772,614	699,736	618,320	621,218	
2,420	2,895	4,374	8,747	1,878,609	218,752	3,565,598	11,784,814	9
6,920	465,525	216,811	225,339	13,752,067	17,515,406	18,148,495	85,125,776	
29,849	—	5,799	—	332,138	382,833	355,409	486,404	10
217,372	73,502	14,112	—	2,304,008	2,422,560	2,198,604	2,344,526	11
3,891,893	1,248,559	295,917	—	40,316,678	38,774,536	37,516,559	44,973,446	
5,881	750	—	—	404,570	449,172	305,982	391,204	12
56,690	33,990	—	—	6,014,032	6,579,063	4,704,705	6,649,542	
400,850	445,662	251,568	49,794	46,726	58,696	29,423	57,044	13
1,990,560	11,753,336	6,191,437	1,810,879	3,239,099	4,407,054	1,539,346	3,082,445	
330	437	4,424	1,014	329,849	775,668	498,710	3,592,309	14
13,139,473	13,036,322	6,491,778	1,811,893	49,899,658	50,536,321	44,259,320	57,697,742	
1,363,727	10,842,086	7,378,628	7,965,968	26,755,604	19,679,471	20,342,001	15,615,058	15
599	203,527	378,639	196,022	977,563	982,181	967,504	1,082,761	16
134	38,993	1,417	6,197	16,584	20,184	76,361	521,064	17
15,939	537,929	89,456	179,655	300,023	397,485	1,326,952	10,716,594	
796,484	1,535,732	4,292,000	1,242,151	1,220,837	2,277,948	3,701,122	3,882,290	18
464,149	334,308	644,451	598,740	637,094	2,721,306	882,395	944,101	19
4,460,693	2,860,291	2,320,014	2,001,380	—	—	81	82	20
95,359,210	65,203,703	60,572,735	67,344,842	—	—	2,895	2,497	
43,508,585	29,490,235	14,542,815	9,515,700	3,573,973	222,480	508,949	33,701,542	21
—	—	389	—	—	9	22	59	22
—	—	15,546	—	—	369	1,146	3,661	
1,328,554	1,042,435	538,610	373,813	1,144	1,282	1,788	1,123	23
27,123,611	21,251,457	13,599,246	11,085,099	51,385	52,610	66,738	47,796	
25,460	356,426	375,634	8,947	52,449	11	15	51,611	24
377,780	3,541,606	4,633,523	111,862	453,065	270	176	678,876	
1,557	27,259	45,053	2,233	126,334	306,354	255,649	869,633	25
27,502,948	24,820,322	18,293,368	11,199,194	630,784	359,603	323,709	1,599,966	
825,901	285,164	268,529	18,964	3,245,531	1,614,957	985,850	4,100,734	26
43,888,338	26,637,579	37,687,825	37,319,309	2,385,914	2,261,360	2,325,044	2,985,298	27
226,902,113	**173,392,432**	**150,862,834**	**137,117,777**	**103,711,186**	**98,951,351**	**94,129,645**	**217,940,763**	

14.—Principales exportations de produits canadiens vers tous pays,

N°	Articles		Tous pays			
			1945	1946	1947	1948
	III. Fibres et textiles					
1	Coton et cotonnades	$	10,141,068	10,550,725	11,238,457	10,232,951
2	Lin, chanvre, jute et produits	$	1,682,124	2,449,433	1,153,235	1,882,284
3	Soie et articles	$	12	—	15,425	72,696
4	Laine brute (comprend blousses et peignés)	liv.	10,174,121	5,209,346	4,072,854	3,669,300
		$	3,743,447	1,872,934	1,529,037	2,075,809
5	Autres laine et lainages	$	15,815,277	15,066,297	7,333,979	10,015,109
6	Soie artificielle (rayonne) et articles	$	8,961,459	8,292,957	11,760,787	7,170,663
7	Autres produits textiles	$	16,537,718	15,527,481	16,316,399	14,104,397
	Totaux, fibres et textiles	$	**56,881,105**	**53,759,827**	**49,347,319**	**45,553,909**
	IV. Bois, produits du bois et papier					
8	Billes	M. pi.	57,680	56,132	54,877	80,970
		$	2,213,181	2,479,568	3,042,996	4,668,611
9	Traverses de chemin de fer	nomb.	1,053,671	1,128,858	2,216,644	2,810,778
		$	1,645,531	1,987,816	5,365,765	7,258,390
10	Madriers et planches	M. pi.	1,977,348	2,069,028	2,725,910	2,459,817
		$	98,934,569	125,390,834	208,375,356	196,023,439
11	Bois équarri	M. pi.	23,694	14,257	9,117	7,923
		$	1,060,012	801,712	839,894	551,867
12	Bardeaux	carrés	1,651,061	1,775,216	2,050,889	2,352,953
		$	8,000,968	11,211,318	20,254,442	22,370,319
13	Bois à pâte	cordes	1,576,821	1,759,251	1,882,813	2,187,638
		$	23,881,928	28,731,150	34,528,884	43,572,868
14	Bois à bobine	M. pi.	33,685	39,370	35,855	16,755
		$	2,948,635	3,498,530	3,667,913	2,037,419
15	Pâte de bois	cwt	28,690,537	28,371,158	33,974,242	35,959,964
		$	106,054,911	114,020,659	177,802,612	211,564,384
16	Carton-pâte, carton-planche et papier-carton	cwt	2,243,631	2,034,041	2,285,776	1,709,170
		$	8,457,490	8,420,030	10,929,743	13,519,607
17	Papier à livre	cwt	342,480	493,516	745,824	737,636
		$	3,062,502	3,580,946	6,068,943	5,840,550
18	Papier à journal	cwt	61,178,918	77,169,338	84,415,575	86,561,671
		$	179,450,771	265,864,969	342,293,158	383,122,743
19	Papier d'emballage	cwt	561,912	449,053	425,864	431,852
		$	3,770,572	3,089,396	3,395,346	3,610,298
20	Papier à journal mutilé ou pâte des pilons et papier de rebut	cwt	1,147,121	519,380	654,866	971,921
		$	2,427,568	1,104,592	1,883,665	3,031,226
21	Autres produits du bois et papier	$	46,131,904	55,409,635	67,743,317	56,501,806
	Totaux, bois, produits du bois et papier	$	**488,040,542**	**625,591,155**	**886,192,034**	**953,673,527**
	V. Fer et produits					
22	Minerai de fer	tonnes	771,495	1,145,256	1,749,976	1,070,277
		$	2,552,691	4,352,971	6,023,448	5,300,742
23	Ferro-alliages	tonnes	137,122	95,301	173,989	167,375
		$	14,925,295	9,484,904	21,545,088	24,056,638
24	Fer en gueuses, lingots, blooms et billettes	tonnes	66,737	80,255	86,505	36,435
		$	4,505,589	3,327,870	4,080,144	2,690,845
25	Ferraille	tonnes	28,459	12,154	3,060	5,214
		$	387,006	165,563	66,857	186,640
26	Pièces coulées et pièces forgées	cwt	874,547	203,310	178,508	185,263
		$	6,389,324	2,005,417	1,883,906	2,093,639
27	Produits laminés	tonnes	132,731	105,381	98,334	233,111
		$	10,188,798	7,527,911	10,934,895	23,773,298
28	Tubes, tuyaux et accessoires	$	3,095,601	1,082,386	652,157	1,953,290
29	Fil de fer	$	2,660,799	724,540	651,697	593,900
30	Chaînes	$	230,337	158,357	260,574	251,914
31	Moteurs, chaudières et pièces	$	22,654,017	28,764,009	20,197,921	12,204,439
32	Instruments et machines agricoles	$	20,196,085	28,661,562	42,237,917	73,760,071
33	Quincaillerie et coutellerie	$	4,076,988	4,175,734	5,692,560	5,316,125
34	Machines, sauf agricoles	$	19,868,680	15,534,622	41,021,630	40,538,974
35	Articles estampés et enduits	$	271,508	331,488	231,812	592,260
36	Outils	$	2,042,323	1,145,396	2,994,349	3,101,658
	Véhicules—					
37	Camions automobiles	nomb.	122,768	44,660	42,215	20,901
		$	206,729,941	43,201,264	37,918,280	18,840,966
38	Voitures de tourisme	nomb.	44	23,451	41,550	27,277
		$	65,537	13,992,507	33,579,360	20,905,084
39	Pièces d'automobile	$	93,852,013	21,110,039	20,141,614	15,339,688
40	Véhicules, *n.a.é.*	$	51,241,826	33,773,155	14,627,545	21,258,790
	Totaux, véhicules et pièces	$	351,889,317	112,076,965	106,266,799	76,344,528
41	Autres produits du fer et de l'acier	$	89,155,745	7,953,231	8,414,448	8,705,745
	Totaux, fer et produits	$	**555,090,103**	**227,472,926**	**273,156,202**	**281,464,706**

le Royaume-Uni et les États-Unis, années civiles 1945-1948—suite

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1945	1946	1947	1948	1945	1946	1947	1948	
1,467,112	527,361	472,027	950,721	766,880	486,371	641,179	695,408	1
1,178,550	961,185	299,388	251,976	441,382	1,340,427	667,604	1,512,892	2
—	—	—	—	—	—	154	1,774	3
—	14,195	1,298,163	1,081,403	10,136,510	5,193,568	2,739,879	2,579,425	4
—	5,323	418,626	492,611	1,718,555	1,867,135	1,097,768	1,447,354	
5,942,046	816,430	103,309	22,215	1,108,845	1,206,032	2,190,768	5,782,287	5
4,769,359	10,043	167,056	96,858	211,094	210,512	1,865,294	1,619,199	6
1,170,392	50,435	99,295	76,764	3,970,611	5,372,580	3,929,766	5,975,803	7
14,527,453	**2,370,777**	**1,559,701**	**1,891,145**	**10,217,367**	**10,483,057**	**10,392,533**	**17,034,717**	
9,943	11,788	9,653	8,571	47,334	43,077	42,588	68,740	8
749,294	820,850	722,630	723,222	1,423,522	1,508,606	2,077,890	3,611,252	
794,456	319,419	975,345	1,189,463	187,064	197,949	91,495	64,219	9
1,279,607	581,462	2,487,021	3,297,160	270,805	337,537	164,392	100,318	
865,836	704,842	1,119,066	582,047	929,111	963,565	1,065,152	1,612,691	10
38,647,395	36,236,624	77,621,099	43,888,185	50,201,375	60,384,220	79,769,360	127,947,843	
12,827	4,680	2,178	3,606	306	1,108	64	2,532	11
569,669	271,513	170,168	256,950	8,458	68,475	4,801	157,312	
—	92,465	20,750	—	1,605,800	1,572,858	1,977,295	2,222,158	12
—	741,936	168,110	—	7,692,553	9,624,717	19,594,925	20,886,695	
—	—	—	10,330	1,576,821	1,759,251	1,859,764	2,131,961	13
—	—	—	279,438	23,881,928	28,731,150	34,053,976	42,237,021	
14,007	15,338	14,986	8,223	19,678	23,427	20,113	5,966	14
1,194,399	1,527,474	1,685,634	958,461	1,754,236	1,908,259	1,866,671	655,797	
5,817,694	2,399,352	2,739,521	3,411,919	21,872,610	25,052,968	29,986,034	31,813,489	15
22,276,514	10,122,012	14,741,287	21,369,417	79,589,366	99,972,972	156,121,526	184,972,898	
903,412	818,128	797,902	719,492	958,176	727,250	890,934	1,368,895	16
3,697,574	3,661,506	4,155,026	4,266,227	2,883,996	2,326,089	3,310,927	5,572,777	
15,923	1,277	5,939	3,247	3,159	170,638	386,798	501,476	17
146,177	22,083	79,871	46,604	23,981	717,197	2,090,835	3,018,274	
2,112,966	1,657,759	1,110,409	1,213,799	50,671,287	66,464,766	73,506,975	78,347,320	18
6,564,645	5,954,814	4,623,491	5,319,660	146,507,805	224,782,463	291,892,729	340,334,045	
216,349	106,843	65,868	109,006	17,074	33,752	87,560	63,910	19
1,244,300	643,903	548,590	548,199	74,102	138,841	544,456	663,272	
104,066	—	—	—	1,027,716	518,396	654,349	971,268	20
258,072	—	—	—	2,128,325	1,101,312	1,882,383	3,029,380	
21,857,589	24,455,764	29,115,936	19,688,628	12,887,807	16,225,578	18,185,650	21,750,432	21
98,485,235	**85,039,941**	**136,118,863**	**100,642,151**	**329,328,259**	**447,827,416**	**611,560,521**	**754,937,316**	
—	—	—	—	771,495	1,145,256	1,749,976	1,070,277	22
—	—	—	—	2,552,691	4,352,971	6,023,448	5,300,742	
46,636	32,312	58,282	63,912	75,190	43,079	103,292	95,635	23
5,494,771	2,808,318	8,147,946	9,970,109	7,316,692	4,308,074	11,738,882	12,481,345	
20,906	78,123	83,891	17,683	30,591	968	882	16,070	24
854,953	3,242,125	3,910,072	1,746,773	1,177,531	27,890	31,244	621,473	
—	76	—	—	28,459	12,078	3,060	5,214	25
—	3,451	—	—	387,006	162,112	66,857	186,640	
—	—	63	344	866,274	202,032	175,267	180,881	26
—	—	719	3,476	6,264,549	1,988,353	1,835,471	2,010,840	
4,039	3,866	473	5,898	31,621	6,697	9,014	13,344	27
239,776	380,273	682,949	1,748,068	955,400	207,008	284,107	1,115,163	
—	112	6,437	6,199	74,629	13,419	21,663	155,985	28
234,851	6,934	27,369	22,642	971,355	53,152	47,545	51,230	29
126,592	4,175	704	12,895	11,254	67,969	41,105	40,551	30
122,103	305,479	1,042,685	617,537	184,241	305,278	492,681	308,775	31
4,479,719	2,584,984	3,354,874	3,836,968	8,993,712	14,460,331	23,478,709	50,575,122	32
667,509	519,819	752,627	1,049,750	499,743	529,829	476,931	991,164	33
1,854,444	765,763	2,357,263	2,129,584	4,533,884	2,281,523	3,402,675	5,781,718	34
2,514	—	—	190	19,792	90,427	9,650	19,091	35
309,178	107,384	178,674	338,628	623,550	148,858	147,492	247,423	36
20,276	2	—	—	1	11	1	—	37
53,856,041	46,168	—	—	1,975	5,384	1,515	—	
1	46	427	37	1	24	31	9	38
1,900	48,890	497,206	47,867	350	23,499	43,479	16,685	
21,390,699	258,299	574,552	260,127	622,427	1,588,080	2,003,566	1,793,785	39
13,120,880	5,748,381	3,958	1,997	3,728,295	673,289	6,798,480	10,161,112	40
88,369,520	6,101,738	1,075,716	309,991	4,353,047	2,290,252	8,847,040	11,971,582	
59,700,905	260,970	182,873	116,766	9,421,360	668,928	520,877	359,701	41
162,456,835	**17,091,525**	**21,720,908**	**21,909,576**	**48,340,436**	**31,956,374**	**57,466,377**	**92,218,545**	

14.—Principales exportations de produits canadiens vers tous pays,

N°	Articles		Tous pays			
			1945	1946	1947	1948
	VI. Métaux non ferreux					
1	Aluminium et articles	$	133,566,994	56,030,039	63,955,574	102,046,428
2	Laiton et articles	$	4,362,717	3,372,923	3,874,746	4,676,723
3	Cuivre et articles	$	40,859,624	37,004,791	59,298,039	79,035,584
4	Plomb et articles	$	9,176,739	16,845,519	30,944,830	34,683,751
5	Nickel	cwt	2,164,433	2,238,772	2,341,140	2,636,797
		$	54,778,226	55,204,632	60,442,762	73,801,871
6	Métaux précieux et articles (sauf l'or)	$	17,200,414	21,468,727	22,580,917	25,477,574
7	Zinc et articles	$	20,373,174	27,769,171	30,192,642	42,496,481
8	Montres et horloges et pièces	$	911,763	1,260,559	1,128,915	1,179,021
9	Appareils électriques, *n.a.é.*	$	60,956,632	20,939,342	19,135,446	16,822,314
10	Matériel d'imprimerie	$	23,872	41,253	114,245	82,133
11	Autres métaux non ferreux, y compris alliages, *n.a.é.*	$	10,335,490	7,873,109	12,269,124	15,646,331
	Totaux, métaux non ferreux	$	**352,545,645**	**247,810,065**	**303,937,240**	**395,948,211**
	VII. Métalloïdes					
12	Amiante et articles	$	22,183,890	24,480,620	32,969,263	41,979,215
13	Argile et articles	$	627,248	1,051,590	1,182,900	1,508,132
	Charbon et ses dérivés—					
14	Charbon	tonnes	840,708	862,489	714,549	1,273,262
		$	5,303,543	5,946,224	5,440,788	11,555,985
15	Coke	tonnes	60,925	63,772	133,970	199,825
		$	808,025	782,992	1,377,692	3,068,176
16	Créosote et huiles de goudron de houille, *n.a.é.*	gall.	4,005,006	2,935,091	2,149,985	3,949,336
		$	640,860	441,915	350,294	902,179
17	*Autres dérivés du charbon*	$	280,336	193,702	111,061	19,650
	Totaux, charbon et dérivés	$	7,032,764	7,364,833	7,279,835	15,545,990
18	Verre et verrerie	$	546,310	1,157,769	1,953,063	1,206,524
19	Graphite, brut ou raffiné	cwt	22,845	29,777	36,288	40,283
		$	124,295	142,974	156,748	191,398
20	Mica et articles	$	304,723	207,068	129,539	150,361
21	Pétrole et dérivés	$	11,252,448	4,622,338	6,884,433	9,303,914
22	Pierre et dérivés	$	14,509,129	15,578,358	18,531,508	20,020,505
23	Autres métalloïdes	$	2,974,228	2,754,975	5,526,899	5,008,509
	Totaux, métalloïdes	$	**59,555,035**	**57,360,525**	**74,614,188**	**94,914,548**
	VIII. Produits chimiques et parachimiques					
24	Acides	cwt	569,539	338,944	1,011,078	1,233,076
		$	2,830,480	2,060,181	3,712,611	5,727,794
25	Alcool industriel	$	5,375,448	108,263	103,674	25,014
26	Objets en cellulose	$	132,851	253,364	514,797	320,223
27	Drogues, préparations médicinales et pharmaceutiques	$	5,739,853	5,342,618	4,399,614	3,200,398
28	Explosifs	$	29,247,315	263,934	758,854	379,131
29	Engrais chimiques	cwt	15,075,182	15,609,518	15,821,964	13,842,787
		$	30,428,347	32,108,440	34,386,165	36,374,435
30	Peintures, pigments et vernis	$	3,973,155	4,406,735	7,346,198	6,234,618
31	Parfumerie, cosmétiques et préparations de toilette	$	1,745,190	804,540	1,512,358	234,072
32	Savon	liv.	42,342,874	19,902,821	11,711,348	3,168,542
		$	3,973,921	2,103,382	1,640,368	780,870
33	Produits chimiques inorganiques, *n.a.é.*	$	12,684,783	8,569,984	10,407,751	10,048,906
34	Autres produits chimiques et connexes	$	15,186,767	11,567,278	19,021,519	16,514,900
	Totaux, produits chimiques et parachimiques	$	**111,318,110**	**67,588,719**	**83,803,909**	**79,840,361**
	IX. Marchandises diverses					
35	Articles de récréation et de sport, *n.a.é.*	$	1,085,918	1,802,393	1,889,429	1,886,124
36	Brosses	$	889,650	1,143,015	1,266,785	400,271
37	Récipients, *n.a.é.*	$	1,533,869	2,620,193	5,372,558	3,149,917
38	Articles de ménage et effets personnels, *n.a.é.*	$	1,189,250	7,485,032	9,195,250	5,857,195
39	Eaux minérales et eaux gazeuses	$	2,277	41,673	1,615	9,308
40	Instruments de musique	$	140,875	285,955	454,859	428,527
41	Équipement scientifique et d'enseignement	$	9,658,172	3,105,298	5,048,224	4,746,283
42	Navires et vaisseaux et équipement	$	15,591,457	18,821,962	25,724,244	84,264,575
43	Véhicules (sauf en fer)	$	108,171,065	9,885,159	6,537,998	11,673,916
44	Œuvres d'art	$	36,777	62,939	65,073	42,076
45	Autres marchandises diverses	$	236,091,936	50,417,955	33,153,970	32,962,266
	Totaux, marchandises diverses	$	**377,391,246**	**95,671,574**	**88,710,005**	**145,420,458**
	Totaux généraux, exportations	$	**3,218,330,353**	**2,312,215,301**	**2,774,902,355**	**3,075,438,085**

le Royaume-Uni et les États-Unis, années civiles 1945-1948—fin

Royaume-Uni				États-Unis				N°
1945	1946	1947	1948	1945	1946	1947	1948	
11,393,977	23,134,954	25,432,946	39,917,734	108,308,599	10,930,641	5,904,189	25,874,738	1
265,302	251,433	371,263	405,954	2,953,977	1,938,712	1,405,467	1,235,804	2
6,768,305	19,637,602	25,809,525	34,801,746	23,129,159	6,824,656	9,739,376	17,763,112	3
3,953,320	7,673,810	10,612,596	14,535,514	2,911,073	3,886,188	13,416,310	18,157,509	4
333,661	277,750	536,904	511,106	1,729,751	1,644,062	1,481,256	1,928,652	5
6,044,581	5,625,406	12,954,143	12,626,831	45,436,591	41,458,782	38,808,145	56,318,271	
5,398,647	8,850,236	8,630,047	11,276,570	11,609,904	10,802,307	10,963,482	13,795,573	6
4,562,130	4,752,086	10,313,866	12,623,151	13,267,103	17,787,758	14,515,517	25,766,437	7
259,166	161,159	129,785	106,991	211,748	251,649	101,149	59,595	8
35,574,469	9,387,969	478,828	318,338	4,501,224	1,556,705	874,672	583,847	9
778	983	990	2,803	17,167	37,558	105,185	72,957	10
4,215,114	2,518,212	4,203,250	5,250,845	2,264,065	3,084,312	4,435,979	6,918,333	11
78,435,789	**81,993,850**	**98,937,239**	**131,866,477**	**214,610,610**	**98,559,268**	**100,269,471**	**166,546,176**	
2,145,303	1,925,350	2,297,053	3,261,431	15,392,422	17,820,683	25,407,351	32,093,848	12
—	—	1,552	1,054	156,371	293,322	280,792	339,655	13
—	—	—	—	493,120	459,621	303,772	324,109	14
—	—	—	—	2,642,849	2,520,677	1,626,408	2,228,414	
3,550	4,020	4,053	1,100	56,920	55,761	126,686	189,989	15
107,817	122,402	132,065	50,322	693,042	559,391	1,150,990	2,882,148	
—	8,334	—	—	3,964,882	2,885,236	2,121,729	3,489,019	16
—	1,981	—	—	633,456	433,172	343,743	796,324	
—	—	—	—	7,128	3,283	909	3,129	17
107,817	124,383	132,065	50,322	3,976,475	3,516,523	3,122,050	5,910,015	
12,434	6,781	7,974	5,391	142,585	56,702	39,061	60,943	18
227	36	—	—	22,159	29,657	36,182	39,581	19
3,200	823	—	—	115,784	140,833	155,435	184,891	
19,053	19,096	2,265	—	280,921	185,779	105,767	148,629	20
5,073,482	5,521	224,861	929,758	882,760	769,807	691,243	1,236,530	21
1,162,151	2,137,902	2,778,028	2,219,131	12,329,701	12,429,959	13,814,899	15,955,743	22
24,354	261,501	1,344,332	1,216,166	1,557,997	1,044,399	1,495,127	1,532,197	23
8,547,794	**4,481,357**	**6,788,130**	**7,683,253**	**34,835,016**	**36,258,007**	**45,111,725**	**57,462,451**	
81,604	119,306	229,808	333,023	435,407	157,896	701,380	3,002,599	24
590,990	907,334	1,898,615	3,002,599	1,761,885	582,332	1,126,312	1,865,819	
23,088	6,408	33,757	9,992	5,242,262	57,263	30,163	2,480	25
1,797	30	162,236	—	16,347	19,507	20,751	14,542	26
1,895,563	246,095	336,121	102,315	178,315	166,049	117,795	66,924	27
8,084,133	27,089	377,922	—	11,810,394	33,257	15,280	1,101	28
708,180	309,088	205,700	—	8,915,780	9,003,864	8,932,392	8,085,290	29
1,835,109	830,273	649,512	—	17,083,821	17,668,074	18,138,704	20,497,577	
231,046	302,102	478,491	267,293	1,143,270	643,636	1,065,664	1,912,000	30
26,920	4,227	26,440	3,601	22,775	5,075	7,391	5,640	31
370,729	2,100	97	21,600	3,020	3,634	2,077	8,924	32
48,403	286	36	2,160	412	673	442	1,937	
1,350,761	808,092	892,259	1,197,822	5,942,903	3,816,443	4,279,936	4,146,583	33
2,348,917	839,526	3,229,290	2,727,856	8,688,954	7,005,969	7,103,386	5,053,775	34
16,436,727	**3,971,462**	**8,084,679**	**7,313,638**	**51,891,338**	**29,998,278**	**31,905,824**	**33,568,378**	
9,949	53,511	87,683	85,688	625,607	460,455	202,927	241,584	35
142,014	1,290	1,982	1,612	89,040	29,590	10,815	38,037	36
216,709	31,755	99,932	60,552	99,857	242,239	334,227	395,465	37
64,037	184,037	405,075	250,472	287,524	440,743	320,552	272,466	38
—	—	—	—	12	51	165	178	39
493	2,112	549	2,503	52,030	101,341	124,153	224,030	40
4,515,889	518,002	357,253	366,535	2,974,574	213,563	187,393	725,995	41
798,226	18,927	25,760	25,918	241,918	1,514,181	1,124,745	973,641	42
23,270,728	654,552	411,781	955,641	82,568,929	1,847,344	852,720	4,529,408	43
4,630	10,700	225	—	31,709	48,597	54,979	36,359	44
91,451,302	3,436,964	5,882,027	3,818,798	38,107,924	15,232,563	14,370,116	14,518,767	45
120,473,977	**4,911,850**	**7,272,267**	**5,567,719**	**125,079,124**	**20,130,667**	**17,582,792**	**21,955,930**	
963,237,687	**597,506,175**	**751,198,395**	**686,914,277**	**1,196,976,726**	**887,940,676**	**1,034,226,394**	**1,500,986,721**	

Section 5.—Importations et exportations selon le degré de fabrication, l'origine et l'usage

Les analyses du commerce du Canada avec les principaux pays, au point de vue du degré de fabrication des articles importés et exportés, sont utiles à qui étudie les relations économiques, parce qu'elles font voir, sous forme sommaire, des détails d'un intérêt particulier dans les rapports complémentaires de l'industrie manufacturière et du commerce entre continents et pays.

Les données des tableaux **15** et **17** sont spécialement disposées pour faire saisir à première vue ces renseignements sur tout pays de quelque importance qui commerce avec le Canada. Le tableau **16**, d'autre part, donne des statistiques historiques qui indiquent clairement les fluctuations des importations pour la consommation domestique en ce qui concerne d'importantes matières premières employées dans les industries manufacturières canadiennes, sans égard à la source. En général, les chiffres reflètent l'essor des manufactures canadiennes. Toutefois, au sujet des statistiques des six dernières années, il convient de se rappeler l'expansion industrielle provoquée par la guerre.

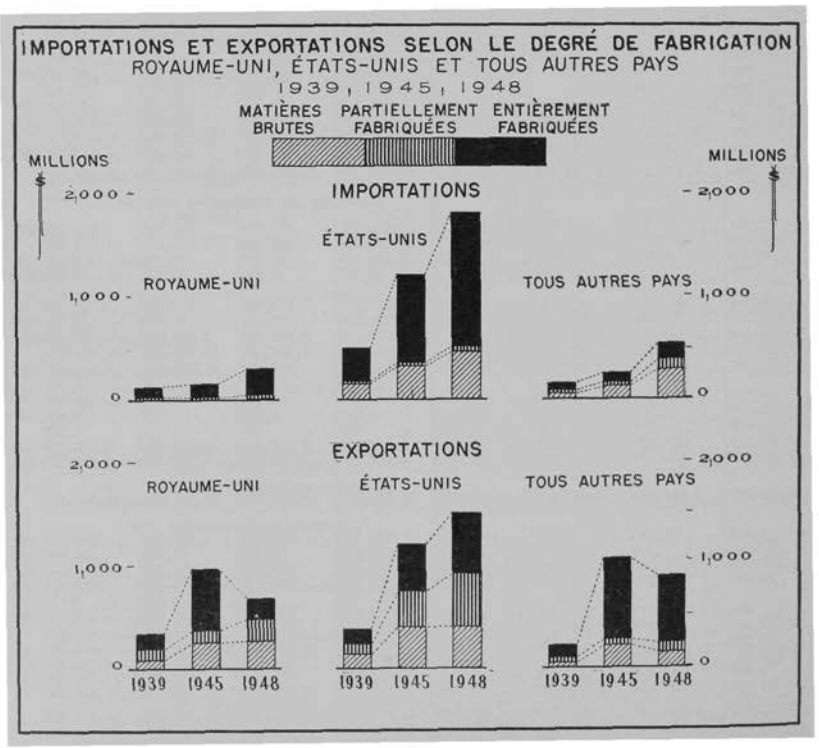

15.—Importations et exportations, suivant le degré de fabrication, par pays et continent, 1948

Pays	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Matières premières	Produits partiellement fabriqués	Produits complètement fabriqués	Matières premières	Produits partiellement fabriqués	Produits entièrement fabriqués
	$	$	$	$	$	$
Pays britanniques et du Commonwealth						
Royaume-Uni	5,501,080	38,328,789	255,672,331	266,917,745	207,401,966	212,594,566
Irlande	28,140	—	56,387	2,054,894	1,355,649	5,846,428
Afrique—						
Orientale anglaise	7,859,189	—	1,683,664	7,796	209,101	3,255,814
Occidentale anglaise—						
Côte de l'Or	9,523,167	227,914	150	—	—	2,072,411
Nigeria	3,603,154	1,333,717	2,300	—	—	876,222
Du Sud anglaise[1]	1,859,569	124,397	1,851,244	2,849,987	10,494,297	70,515,483
Rhodésie du Sud	464,612	2,994	16,811	117	1,005,568	1,704,893
Antilles anglaises—						
Bahamas	466,741	—	181,604	535,926	246,402	2,854,111
Barbade	—	2,182,981	4,203,830	653,822	679,661	4,320,238
Caraïbes	258,639	15,606	33,880	259,712	275,527	5,642,074
Jamaïque	1,673,662	6,299,677	1,583,674	921,783	165,337	11,263,352
Trinité et Tobago	6,209,569	2,499,185	317,754	1,722,350	394,885	14,987,881
Bermudes	10,161	80,300	48,750	846,395	150,533	3,105,150
Guyane anglaise	7,070,960	7,507,260	801,452	485,447	92,547	7,650,643
Honduras anglais	575,394	256,573	1,971	9,121	738	1,141,140
Indes anglaises—						—
Ceylan	1,575,477	—	9,606,247	9,561	150,393	1,549,607
Inde anglaise	4,070,449	2,964,425	26,365,143	1,766,081	3,823,213	28,108,604
Malaisie anglaise	15,096,701	6,564,873	216,744	155,285	99,511	9,033,676
Malte	—	—	5,093	2,746,313	171,688	332,170
Océanie anglaise—						
Australie	13,760,535	3,505,176	10,148,966	98,021	8,285,776	29,873,011
Fidji	2,376	8,235,267	37,588	337	348,461	143,110
Nouvelle-Zélande	7,962,700	1,845,206	1,795,136	405,080	1,507,633	16,462,339
Palestine	—	—	48,858	365,523	415,964	4,254,510
Terre-Neuve	6,142,903	292,993	4,655,220	10,071,217	934,120	44,049,349
Totaux, pays britanniques et du Commonwealth[2]	**100,106,817**	**83,622,122**	**320,384,939**	**294,751,127**	**239,557,604**	**498,082,275**
Pays étrangers						
Afghanistan	—	—	—	—	—	42,714
Allemagne	478	146,277	1,582,702	483,997	5,043,374	7,686,745
Argentine	1,962,320	14,866	3,768,617	901,177	1,568,324	14,210,860
Belgique	201,451	2,215,419	11,244,471	19,151,356	3,313,201	10,570,731
Congo belge	79,852	1,509,369	54,592	8,565	26,122	2,206,461
Brésil	14,543,689	1,999,494	4,016,208	1,066,112	4,484,501	23,050,169
Chili	152,273	24,868	155,239	19,055	524,318	3,951,958
Chine	827,842	1,828,514	1,255,724	62,889	1,728,842	27,336,747
Colombie	8,638,144	—	29,660	281,595	1,148,452	6,976,057
Costa-Rica	3,107,078	2,052	298	3,970	115,549	1,096,768
Cuba	1,269,499	19,225,213	2,111,777	1,272,208	1,087,664	8,626,919
Égypte	1,440,557	—	49,187	3,910,809	559,842	5,734,519
Équateur	876,478	308	11,957	17,836	15,881	1,273,898
Espagne	161,918	816,717	1,607,528	—	215,029	381,089
États-Unis	453,957,877	53,640,063	1,298,164,845	399,715,240	511,470,988	5,898,000,493
Hawaï	45,241	470,860	280,257	924,336	1,024,347	3,915,505
Porto-Rico	41,357	106,224	1,435,242	27,795	152,689	2,119,105
France	400,656	252,730	11,995,105	7,713,151	13,004,129	72,246,069
Afrique française	4,224	84,992	22,886	2,425	296,288	2,447,863
Saint-Pierre-et-Miquelon	2,524	—	8,068	353,229	53,401	1,025,432
Grèce	68,258	40,547	35,286	398,352	1,262,911	8,001,370
Groenland	—	—	—	37,459	—	50,295
Guatemala	8,197,795	6,983	3,950	115	158,653	1,389,697
Haïti	170,044	—	5,957	4,810	9,617	1,379,034
Honduras	6,181,984	—	473	23,136	2,510	651,580
Irak (Mésopotamie)	—	—	799,945	310	528,755	301,701
Islande	9,347	—	66,415	40,119	3,663	1,801,425
Italie	1,970,682	581,436	4,428,532	14,554,597	1,935,415	15,888,697
Maroc	136,618	—	209,604	4,256	10,385	1,685,819
Mexique	25,811,637	520,579	925,644	946,043	1,749,632	12,349,500

[1] Comprend la Rhodésie du Nord, l'Union Sud-Africaine et les autres pays de l'Afrique anglaise.
[2] Comprend d'autres pays non spécifiés.

15.—Importations et exportations, suivant le degré de fabrication, par pays et continent, 1948—fin

Pays	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Matières premières	Produits partiellement fabriqués	Produits complètement fabriqués	Matières premières	Produits partiellement fabriqués	Produits entièrement fabriqués
Pays étrangers—fin	$	$	$	$	$	$
Norvège	3,216	976	1,098,935	18,823,913	113,998	4,491,099
Panama	993,408	232,004	1,002	24,016	203,084	3,895,950
Pays-Bas	1,558,663	674,288	3,598,475	17,742,009	6,557,816	19,383,928
Antilles néerlandaises	293,276	79,540	6,913,107	108,152	38,502	2,028,598
Indonésie	218,443	2,025,441	16,835	2,271	11,919	7,944,446
Pérou	1,816,633	14,535	157,739	8,940	304,086	2,215,575
Perse (Iran)	758,066	—	200,553	397	108,201	575,163
Philippines	578,998	5,452,351	410,993	192,647	333,411	9,283,878
Pologne	—	—	21,809	650,816	2,395,001	2,757,964
Portugal	132,424	—	1,044,750	1,969,192	320,421	2,891,379
Afrique portugaise	76,617	—	320	221,053	746,252	2,290,991
République Dominicaine	226,019	17,034,916	9,100	43,516	134,770	2,207,264
Salvador	1,165,165	—	627	27,672	38,387	1,037,810
Suède	84,870	9,662	2,668,026	425,494	3,808,053	2,973,248
Suisse	491	—	7,443,742	8,755,203	3,301,981	7,331,909
Syrie	25,058	—	3,137	1,360,322	74,034	4,659,300
Tchécoslovaquie	17,120	68,353	4,723,239	2,295,649	5,939,820	3,159,116
Turquie	223,834	—	839,717	10,584	—	2,001,399
Union des Républiques socialistes soviétiques	418	—	3,607	—	—	—
Uruguay	495,838	189	218,191	385,655	401,891	3,413,377
Venezuela	94,707,913	—	50,366	950,283	747,896	15,236,384
Yougoslavie	—	—	5,288	74,500	—	2,175,564
Totaux, pays étrangers[1]	**636,030,989**	**110,968,321**	**1,385,832,164**	**517,063,201**	**578,670,247**	**947,313,631**
Totaux généraux	**736,137,806**	**194,590,443**	**1,706,217,103**	**811,814,328**	**818,227,851**	**1,445,395,906**
Continents						
Europe	**11,112,551**	**43,275,839**	**316,585,813**	**368,431,710**	**256,870,493**	**390,966,641**
Amérique du Nord	**517,034,613**	**102,490,646**	**1,321,909,025**	**418,291,639**	**518,177,259**	**716,441,965**
Amérique du Sud	**131,147,273**	**9,563,975**	**9,426,264**	**4,120,900**	**9,383,853**	**80,117,127**
Asie	**29,947,227**	**21,883,661**	**42,135,613**	**12,501,270**	**9,021,557**	**112,878,149**
Océanie	**21,770,852**	**14,056,509**	**12,261,947**	**1,427,774**	**11,385,911**	**50,804,722**
Afrique	**25,125,290**	**3,319,813**	**3,898,441**	**7,041,035**	**13,388,778**	**94,187,302**

[1] Comprend d'autres pays non spécifiés.

16.—Importations de certaines matières brutes utilisées dans les manufactures canadiennes, 1935-1948

NOTA.—Les chiffres des années terminées le 31 mars 1902-1910 figurent dans l'*Annuaire* de 1926, p. 472, et ceux des années terminées le 31 mars 1911-1939, dans l'*Annuaire* de 1940, p. 546. Les chiffres des années civiles ne figurent que depuis 1926; ceux de 1926 à 1934 figurent aux pp. 971-972 de l'édition de 1948-1949.

Année	Sucre à raffiner	Huile végétale pour savon	Huile de coton brute	Caoutchouc brut et balata	Tabac brut	Peaux	Coton brut (y compris bourres de coton)	Chanvre, roui ou non	Soie grège, etc.
	tonnes	gallons	cwt	cwt	livres	cwt	cwt	cwt	livres
1935	448,231	4,435,793	202,766	602,286	6,544,106	401,995	1,266,007	17,435	3,274,721
1936	518,028	7,967,082	190,702	624,629	3,289,994	360,574	1,554,454	44,002	2,145,790
1937	461,084	11,533,292	190,167	810,348	2,569,177	404,673	1,663,339	14,288	2,445,871
1938	478,772	10,492,071	140,419	575,987	4,458,578	252,089	1,449,431	17,125	2,507,683
1939	517,181	10,644,601	103,715	728,504	4,414,955	490,708	1,705,877	10,445	2,304,618
1940	527,511	11,665,678	177,638	1,177,854	3,857,310	440,215	2,271,449	874	2,392,833
1941	535,920	10,613,994	224,313	1,493,046	2,006,423	453,238	2,685,221	—	807,371
1942	304,786	3,420,531	101,244	738,235	1,452,330	356,540	2,802,545	—	106,015
1943	412,699	3,089,133	187,036	459,085	2,323,847	347,652	1,509,916	—	—
1944	445,829	1,902,400	306,224	164,536	1,380,157	230,597	1,816,530	—	—
1945	418,838	3,293,622	244,814	186,609	1,581,290	121,689	2,023,135	—	—
1946	430,849	2,661,722	82,555	300,523	1,745,604	95,687	1,916,390	448	22,893
1947	498,118	1,862,044	49,321	774,154	1,589,359	350,083	2,039,139	—	342,850
1948	613,879	562,644	120,758	957,147	1,617,341	325,669	1,824,746	—	124,504

16.—Importations de certaines matières brutes utilisées dans les manufactures canadiennes, 1935-1948—fin

Année	Laine brute[1]	Blousses et peignés de worsted	Rayonne, boudinages, filés, etc.	Manile, agavel, fibrille, tampico	Chiffons de toutes sortes	Minerai de fer	Alumine, bauxite, cryolite	Étain, blocs, saumons, etc.	Pétrole brut à raffiner
	cwt	cwt	liv.	cwt	cwt	tonnes	cwt	cwt	gallons (milliers)
1935....	148,722	127,744	1,214,656	524,572	1,125,868	1,509,933	2,551,217	46,770	1,156,818
1936....	227,816	130,665	1,167,936	627,885	1,120,323	1,317,133	3,489,358	48,468	1,251,504
1937....	244,267	119,677	2,022,144	449,401	1,384,137	2,124,972	6,219,124	58,798	1,361,348
1938....	155,244	105,245	1,756,813	444,613	895,206	1,302,430	7,494,629	52,752	1,228,091
1939....	190,777	123,051	3,128,339	556,842	1,330,024	1,764,844	10,210,575	58,257	1,297,660
1940....	355,618	180,170	3,482,255	877,626	1,845,171	2,418,237	13,963,054	118,378	1,491,072
1941....	486,223	153,664	4,690,108	931,427	1,299,646	3,254,655	23,232,943	174,381	1,637,465
1942....	739,494	126,369	3,541,497	788,081	1,036,298	2,701,968	26,679,928	72,051	1,542,597
1943....	795,033	80,884	3,317,187	740,955	944,393	3,906,425	60,661,690	26,311	1,739,505
1944....	281,475	62,492	10,161,758	810,906	1,098,846	3,126,649	26,613,324	26,823	1,996,445
1945....	304,923	72,849	13,954,822	730,086	1,125,341	3,739,867	18,880,295	71,950	1,987,943
1946....	532,407	118,787	7,874,871	967,970	1,767,857	2,281,677	25,723,852	84,020	2,218,963
1947....	395,439	121,067	21,975,689	937,017	2,042,162	3,944,550	28,002,714	88,723	2,395,283
1948....	425,248	181,638	21,107,587	792,391	2,294,396	4,300,163	40,306,649	80,588	2,643,758

[1] Y compris le poil de chameau, d'alpaca, de chèvre, etc.

17.—Importations et exportations, suivant l'origine, par groupe et degré de fabrication, 1948

Origine	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	A tous pays
	$	$	$	$	$	$
D'origine agricole						
PRODUITS DES FERMES CANADIENNES—[1]						
Grandes cultures—						
À l'état naturel	168,940	38,825,663	43,907,722	205,312,431	93,473,511	407,747,590
Partiellement transformés	—	508,328	1,415,709	251,357	1,001,520	3,663,046
Entièrement ou en grande partie ouvrés	16,392,165	10,140,956	30,186,623	65,609,138	34,197,459	197,832,690
Totaux, grandes cultures	16,561,105	49,474,947	75,510,054	271,172,926	128,672,490	609,243,326
Élevage—						
À l'état naturel	2,313,347	12,345,406	41,128,073	32,314,276	133,073,324	177,567,434
Partiellement transformés	24,609,421	5,734,745	34,766,937	1,279,262	5,920,230	12,053,136
Entièrement ou en grande partie ouvrés	61,257,407	9,851,423	92,453,128	95,286,955	8,843,324	144,283,422
Totaux, élevage	88,180,175	27,931,574	168,348,138	128,880,493	147,836,878	333,903,992
Tous produits des fermes canadiennes—						
À l'état naturel	2,482,287	51,171,069	85,035,795	237,626,707	226,546,835	585,315,024
Partiellement transformés	24,609,421	6,243,073	36,182,646	1,530,619	6,921,750	15,716,182
Entièrement ou en grande partie ouvrés	77,649,572	19,992,379	122,639,751	160,896,093	43,040,783	342,116,112
TOTAUX, PRODUITS DES FERMES CANADIENNES	104,741,280	77,406,521	243,858,192	400,053,419	276,509,368	943,147,318
PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER—[1]						
Grandes cultures—						
À l'état naturel	162,835	68,548,142	185,914,354	—	20,914	37,326
Partiellement transformés	1,695,142	4,326,982	89,618,739	—	1,715,693	1,763,565
Entièrement ou en grande partie ouvrés	40,369,377	77,723,008	186,736,730	2,331,590	9,490,899	43,835,128
Totaux, grandes cultures	42,227,354	150,598,132	462,269,823	2,331,590	11,227,506	45,636,019

Renvoi à la fin du tableau, p. 989.

17.—Importations et exportations, suivant l'origine, par groupe et degré de fabrication, 1948—suite

Origine	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	A tous pays
	$	$	$	$	$	$
D'origine agricole—fin						
PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER—fin						
Élevage—						
À l'état naturel	156,199	8,386,506	9,098,655	—	—	—
Partiellement transformés	—	1,885	1,885	—	—	—
Entièrement ou en grande partie ouvrés	723,453	2,307,577	4,008,886	—	1,774	72,696
Totaux, élevage	879,652	10,695,968	13,109,426	—	1,774	72,696
Tous produits des fermes de l'étranger—						
À l'état naturel	319,034	76,934,648	195,013,009	—	20,914	37,326
Partiellement transformés	1,695,142	4,328,867	89,620,624	—	1,715,693	1,763,565
Entièrement ou en grande partie ouvrés	41,092,830	80,030,585	190,745,616	2,331,590	9,492,673	43,907,824
TOTAUX, PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER	43,107,006	161,294,100	475,379,249	2,331,590	11,229,280	45,708,715
TOUS PRODUITS DES FERMES—						
Toutes grandes cultures—						
À l'état naturel	331,775	107,373,805	229,822,076	205,312,431	93,494,425	407,784,916
Partiellement transformés	1,695,142	4,835,310	91,034,448	251,357	2,717,213	5,426,611
Entièrement ou en grande partie ouvrés	56,761,542	87,863,964	216,923,353	67,940,728	43,688,358	241,667,818
Totaux, toutes grandes cultures	58,788,459	200,073,079	537,779,877	273,504,516	139,899,996	654,879,345
Tout élevage—						
À l'état naturel	2,469,546	20,731,912	50,226,728	32,314,276	133,073,324	177,567,434
Partiellement transformés	24,609,421	5,736,630	34,768,822	1,279,262	5,920,230	12,053,136
Entièrement ou en grande partie ouvrés	61,980,860	12,159,000	96,462,014	95,286,955	8,845,098	144,356,118
Totaux, tout élevage	89,059,827	38,627,542	181,457,564	128,880,493	147,838,652	333,976,688
Tous produits des fermes—						
À l'état naturel	**2,801,321**	**128,105,717**	**280,048,804**	**237,626,707**	**226,567,749**	**585,352,350**
Partiellement transformés	**26,304,563**	**10,571,940**	**125,803,270**	**1,530,619**	**8,637,443**	**17,479,747**
Entièrement ou en grande partie ouvrés	**118,742,402**	**100,022,964**	**313,385,367**	**163,227,683**	**52,533,456**	**386,023,936**
Totaux, origine agricole	**147,848,286**	**238,700,621**	**719,237,441**	**402,385,009**	**287,738,648**	**988,856,033**
D'origine sauvage						
À l'état naturel	72,059	9,321,966	9,920,816	7,963,838	14,987,206	23,312,516
Partiellement transformés	112,693	415,937	675,722	4,210	121,465	227,247
Entièrement ou en grande partie ouvrés	120,340	41,579	165,293	3,940	544,796	628,971
Totaux, origine sauvage	**305,092**	**9,779,482**	**10,761,831**	**7,971,988**	**15,653,467**	**24,168,734**
D'origine marine						
À l'état naturel	3,440	1,135,913	3,192,918	1,014	45,707,356	46,012,516
Partiellement transformés	—	—	—	—	514,697	514,697
Entièrement ou en grande partie ouvrés	3,014,806	1,720,153	9,254,548	1,828,611	15,586,716	43,235,374
Totaux, origine marine	**3,018,246**	**2,856,066**	**12,447,466**	**1,829,625**	**61,808,769**	**89,762,587**
D'origine forestière						
À l'état naturel	—	3,856,071	4,032,071	8,605,536	52,303,696	62,700,055
Partiellement transformés	30,653	13,572,420	14,444,542	76,404,888	322,404,826	434,004,192
Entièrement ou en grande partie ouvrés	3,007,772	53,049,972	59,263,625	15,655,384	380,251,348	457,161,574
Totaux, origine forestière	**3,038,425**	**70,478,463**	**77,740,238**	**100,665,808**	**754,959,870**	**953,865,821**

Renvoi à la fin du tableau, p. 989.

17.—Importations et exportations, suivant l'origine, par groupe et degré de fabrication, 1948—fin

Origine	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	A tous pays
	$	$	$	$	$	$
D'origine minérale						
À l'état naturel	2,624,260	311,520,376	438,888,443	12,720,650	60,149,233	94,436,891
Partiellement transformés	11,842,005	22,908,173	47,300,013	129,459,493	179,636,374	365,840,395
Entièrement ou en grande partie ouvrés	84,208,771	981,956,391	1,101,705,389	20,845,952	97,037,749	350,149,222
Totaux, origine minérale	**98,675,036**	**1,316,384,940**	**1,587,893,845**	**163,026,095**	**336,823,356**	**810,426,508**
D'origine mixte						
À l'état naturel	—	17,834	54,754	—	—	—
Partiellement transformés	38,875	6,171,593	6,366,896	2,756	156,183	161,573
Entièrement ou en grande partie ouvrés	46,578,240	161,373,786	222,442,881	11,032,996	43,846,428	208,196,829
Totaux, origine mixte	**46,617,115**	**167,563,213**	**228,864,531**	**11,035,752**	**44,002,611**	**208,358,402**
Récapitulation						
A l'état naturel	**5,501,080**	**453,957,877**	**736,137,806**	**266,917,745**	**399,715,240**	**811,814,328**
Partiellement transformés	**38,328,789**	**53,640,063**	**194,590,443**	**207,401,966**	**511,470,988**	**818,227,851**
Entièrement ou en grande partie ouvrés	**255,672,331**	**1,298,161,845**	**1,706,217,103**	**212,594,566**	**589,800,493**	**1,445,395,906**
Totaux généraux	**299,502,200**	**1,805,762,785**	**2,636,945,352**	**686 914,277**	**1,500,986,721**	**3,075,438,085**

[1] Dans cette classification, l'expression "Produits des fermes canadiennes" englobe, pour les exportations, toutes les denrées provenant à leur état brut de la ferme canadienne. Dans le cas des importations elle englobe toutes les denrées dont la matière première est semblable à celle produite par les fermes canadiennes. L'expression "Produits des fermes de l'étranger" englobe (importations et exportations) les matières ou denrées qui ne sont pas produites au Canada à l'état naturel, telles que le sucre de canne, le thé, le caoutchouc, le coton, la soie, etc.

18.—Importations et exportations, par groupe, suivant l'usage, 1948

Groupe et usage	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	À tous pays
	$	$	$	$	$	$
Matières de production MATIÈRES DE FERME						
Provende	215	17,081,739	17,232,782	2,694	49,266,358	89,418,454
Engrais chimiques	72,947	4,782,620	6,556,706	—	23,986,228	40,124,109
Semences	11,338	1,420,082	1,690,987	2,159,154	21,067,796	26,264,254
Autres	346,647	5,232,964	5,778,016	490	4,821,223	5,012,170
TOTAUX, DE FERME	432,147	28,517,405	31,258,491	2,162,338	99,141,605	160,818,987
MATIÈRES DE MANUFACTURIERS						
Aliments et boissons	288,557	10,918,241	13,396,565	196,533,909	6,627,126	243,150,474
Tabac, articles de fumeurs	2,093	1,296,493	2,924,700	6,330,102	4,972	8,103,453
Textiles, vêtements, cordage	109,898,955	99,850,148	298,243,848	1,340,766	4,537,685	17,359,695
Articles en fourrure et en cuir	3,491,441	27,302,464	38,391,103	9,393,130	29,687,106	44,738,880
Scieries	—	—	—	980,172	3,768,965	5,220,879
Industries du caoutchouc	360,243	6,573,112	23,443,342	125,656	6,763,165	8,850,514
Autres articles	28,468,424	384,092,872	574,110,613	197,094,259	827,604,937	1,207,820,636
TOTAUX, MANUFACTURIERS	142,509,713	530,033,330	950,510,171	411,797,994	878,993,956	1,535,244,531
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	8,364,582	64,803,490	78,781,463	55,624,594	154,169,998	262,530,865
Totaux, matières de production[1]	**151,426,170**	**624,745,386**	**1,062,063,345**	**469,705,673**	**1,133,107,028**	**1,960,635,239**

[1] Les totaux comprennent d'autres rubriques non spécifiées.

18.—Importations et exportations, par groupe, suivant l'usage, 1948—fin

Groupe et usage	Importations			Exportations de produits canadiens		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	À tous pays
	$	$	$	$	$	$
Outillage de production						
Ferme	2,554,858	140,559,886	144,640,812	4,092,480	87,912,233	113,100,143
Commerce et industrie	24,206,047	312,504,814	343,289,858	6,033,489	20,432,995	80,286,731
Totaux, outillage de production	**26,760,895**	**453,064,700**	**487,930,670**	**10,125,969**	**108,345,228**	**193,386,874**
Combustible, électricité et lubrifiants						
Combustible	2,011,291	240,003,561	247,344,233	1,306,606	8,584,038	27,225,583
Électricité	—	137,904	137,904	—	4,376,301	4,376,301
Lubrifiants	6,011	6,479,076	6,524,408	3,518	113,098	476,766
Totaux, combustible, etc.	**2,017,302**	**246,620,541**	**254,006,545**	**1,310,124**	**13,074,037**	**32,078,650**
Transport						
Route	19,736,143	127,829,140	147,814,706	334,164	5,390,778	77,194,952
Rail	3,068	3,316,212	3,319,857	—	32,369	15,385,614
Eau	208,985	3,988,229	4,198,785	20,905	938,064	82,169,692
Air	5,044,908	7,960,112	13,008,292	955,613	4,519,178	11,289,524
Totaux, transport	**24,993,104**	**143,093,693**	**168,341,640**	**1,310,682**	**10,880,389**	**186,039,782**
Matières auxiliaires pour le commerce et l'industrie						
Articles de publicité	323,376	2,824,450	3,180,703	—	—	—
Récipients	1,695,488	13,533,982	16,789,328	656,805	1,953,894	11,663,795
Autres	61,157	2,889,454	2,959,103	—	—	—
Totaux, matières auxiliaires	**2,080,021**	**19,247,886**	**22,929,134**	**656,805**	**1,953,894**	**11,663,795**
Denrées de consommation						
Aliments	3,413,686	50,905,857	207,459,453	190,403,984	108,089,242	453,743,122
Boissons	9,201,770	5,379,129	61,919,637	550,261	24,921,696	30,840,780
Articles de fumeurs	356,042	901,640	1,579,795	70	6,969	288,658
Vêtements	14,714,945	6,161,482	22,740,901	2,056,685	6,765,235	23,880,277
Articles de ménage	34,757,763	37,484,820	76,755,210	401,414	3,787,228	29,961,618
Bijouterie, montres, etc.	1,690,056	3,117,705	11,861,103	124,752	204,593	2,207,654
Livres, fournitures de classe, etc.	2,667,572	24,462,368	28,383,688	720,487	2,125,422	7,928,680
Objets d'amusement, etc.	2,942,551	9,067,859	13,697,873	397,718	3,895,229	9,065,069
Remèdes, etc	1,811,294	22,720,454	26,610,914	649,847	3,448,575	8,241,142
Autres	887,159	2,397,626	3,646,484	1,989	137,650	832,322
Totaux, denrées de consommation	**72,442,838**	**162,598,940**	**454,655,058**	**195,307,207**	**153,381,839**	**566,989,322**
Totaux, munitions et armements	**1,313,779**	**3,661,881**	**5,036,324**	—	**15,439**	**4,542,417**
Totaux, animaux de boucherie	—	**1,478**	**1,478**	—	**58,720,323**	**60,024,297**
Totaux, non classés	**18,468,091**	**152,728,280**	**181,981,158**	**8,497,817**	**21,508,544**	**60,077,709**
Totaux généraux	**299,502,200**	**1,805,762,785**	**2,636,945,352**	**686,914,277**	**1,500,986,721**	**3,075,438,085**

Section 6.—Comparaison de la valeur, des prix et du volume du commerce extérieur*

Comme la valeur seule est un chiffre trompeur lorsqu'elle est citée pour montrer la croissance physique du commerce extérieur, il faut tenir compte des fluctuations du volume du commerce d'un pays, indépendamment de sa valeur. Les variations

* Une analyse détaillée des nouveaux indices de comparaison valeur-volume paraît dans la partie I de la *Review of Foreign Trade* publiée par le Bureau fédéral de la statistique en 1949.

de la quantité, les fluctuations des prix ou le jeu conjugué de ces deux facteurs peuvent faire changer la valeur des importations et des exportations pendant une certaine période. Il est donc désirable d'isoler chacun des deux éléments, prix et quantité, pour observer l'effet relatif de leurs fluctuations particulières indépendamment de leur effet composé sur la valeur du commerce. A cette fin, le Bureau fédéral de la statistique a établi de nouveaux indices provisoires des prix des importations pour consommation et des exportations de produits domestiques. La division de l'indice de la valeur par l'indice des prix a, en quelque sorte, pour effet de "dégonfler" les totaux du commerce dans la mesure où le changement du niveau des prix modifie le niveau de la valeur. L'indice qui en découle est l'indice du volume physique du commerce et constitue la mesure du quantum du commerce de l'année courante d'après les prix de l'année de base.

Le Bureau fédéral de la statistique a publié depuis 1914 des indices comparatifs de la valeur et du volume. Ces indices étaient fondés d'abord sur 1914 et remontaient jusqu'à cette année-là mais, à compter de 1929, on a abandonné 1914 comme année de référence et adopté l'année 1926, qu'on jugeait plus représentative de la situation. A la suite de la crise économique de 1930 à 1935, l'année de base 1936 a été adoptée pour des raisons analogues et les indices ont été reportés jusqu'à 1932; ils figurent aux pp. 604–606 de l'édition de 1938 et dans les additions subséquentes de l'*Annuaire*. Les indices fondés sur 1936 ont été continués jusqu'en 1939. Quelques années plus tard, l'année 1936 s'est à son tour révélée insuffisamment représentative et une base plus vaste a été adoptée (1935-1939 = 100). Les indices reposant sur cette base figurent dans l'*Annuaire* de 1946 et remontent jusqu'à 1935. On a jugé alors qu'un perfectionnement de la méthode statistique s'imposait dans les calculs de la valeur et du volume. Durant les années intermédiaires, on s'était penché sur les problèmes que posaient l'évaluation et le classement des denrées et on avait imaginé une méthode grâce à laquelle la valeur, les indices de la valeur ainsi que les indices du volume, ainsi établis, pouvaient être groupés d'après une base comparable, point très important qui influe sur l'intégralité des indices. C'est pourquoi la publication des indices comparatifs de la valeur et du volume a cessé après 1945, alors que les perfectionnements susmentionnés ont été mis en œuvre. Ils sont repris sur la base la plus récente, 1938, au tableau **19.**

19.—Valeur déclarée, prix et volume physique du commerce extérieur, par groupe de denrées, 1946-1948 comparativement à 1938

Groupes de denrées[1]	1938	1946	1947	1948
	VALEUR DÉCLARÉE			
	(en milliers de dollars)			
Importations pour consommation—				
Produits agricoles et autres produits primaires	138,395	354,911	414,457	403,014
Fibres et textiles	87,443	264,121	390,589	350,619
Produits du bois et papier	32,143	69,623	89,548	73,730
Fer et acier et produits	162,750	487,674	758,132	783,401
Métaux non ferreux et produits	38,529	124,369	167,840	156,419
Métalloïdes et produits	121,265	330,446	449,340	603,271
Produits chimiques et engrais	35,662	95,039	115,943	121,291
Divers	58,795	196,104	185,071	142,817
Totaux, importations rectifiées[2]	674,982	1,922,287	2,570,920	2,634,562
Importations du gouvernement anglais et importations temporaires	2,469	4,992	3,024	2,383
Totaux, valeur déclarée des importations	**677,451**	**1,927,279**	**2,573,944**	**2,636,945**

Renvois à la fin du tableau, p. 993.

19.—Valeur déclarée, prix et volume physique du commerce extérieur, par groupe de denrées, 1946-1948 comparativement à 1938—suite

Groupe de denrées[1]	1938	146	1947	1948
	VALEUR DÉCLARÉE—fin			
Exportations de produits domestiques—				
Produits agricoles et autres produits primaires	293,903	914,484	982,017	1,045,472
Fibres et textiles	13,055	53,760	49,347	45,554
Produits du bois et papier	211,613	625,591	886,192	953,674
Fer et acier et produits	60,357	245,329	297,121	362,913
Métaux non ferreux et produits	179,664	247,810	303,937	395,948
Métalloïdes et produits	25,013	57,361	74,614	94,915
Produits chimiques et engrais	19,496	67,589	83,804	79,840
Divers	34,258	100,293	97,870	97,123
Totaux, exportations rectifiées[2]	837,359	2,312,215	2,774,902	3,075,439
Exportations temporaires	225	—	—	—
Totaux, valeur déclarée des exportations	**837,584**	**2,312,215**	**2,774,902**	**3,075,439**

	1946	1947	1948	Changement, 1947-1946	Changement, 1948-1947
	INDICES DE LA VALEUR (1938=100)				
				%	%
Importations pour consommation—					
Produits agricoles et autres produits primaires	256·4	299·5	291·2	+16·8	− 2·8
Fibres et textiles	302·0	446·7	401·0	+47·9	−10·2
Produits du bois et papier	216·6	278·6	229·4	+28·6	−17·7
Fer et acier et produits	299·6	465·8	481·4	+55·5	+ 3·3
Métaux non ferreux et produits	322·8	435·6	406·0	+34·9	− 6·8
Métalloïdes et produits	272·5	370·5	497·5	+36·0	+34·3
Produits chimiques et engrais	266·5	325·1	340·1	+22·0	+ 4·6
Divers	333·5	314·8	242·9	− 5·6	−22·8
Totaux, importations[2]	**284·8**	**380·9**	**390·3**	**+33·7**	**+ 2·5**
Exportations de produits domestiques—					
Produits agricoles et autres produits primaires	311·2	334·1	355·7	+ 7·4	+ 6·5
Fibres et textiles	411·8	378·0	348·9	− 8·2	− 7·7
Produits du bois et papier	295·6	418·8	450·7	+41·7	+ 7·6
Fer et acier et produits	406·5	492·3	601·3	+21·1	+22·1
Métaux non ferreux et produits	137·9	169·2	220·4	+22·7	+30·3
Métalloïdes et produits	229·3	298·3	379·5	+30·1	+27·2
Produits chimiques et engrais	346·7	429·9	409·5	+24·0	− 4·8
Divers	292·8	285·7	283·5	− 2·4	− 0·8
Totaux, exportations[3]	**276·1**	**331·3**	**367·2**	**+20·0**	**+10·8**
	INDICES DES PRIX (1938=100)				
				%	%
Importations pour consommation—					
Produits agricoles et autres produits primaires	229·2	250·2	267·1	+ 9·2	+ 6·8
Fibres et textiles	206·9	259·8	299·4	+25·6	+15·2
Produits du bois et papier	147·6	160·7	174·8	+ 8·9	+ 8·8
Fer et acier et produits	125·7	145·3	165·4	+15·6	+13·8
Métaux non ferreux et produits	141·3	184·1	207·3	+30·3	+12·6
Métalloïdes et produits	145·0	170·3	214·0	+17·4	+25·7
Produits chimiques et engrais	131·6	154·9	162·2	+17·7	+ 4·7
Divers	160·1	164·5	173·3	+ 2·7	+ 5·3
Totaux, importations[2]	**165·6**	**190·9**	**215·6**	**+15·3**	**+12·9**
Exportations de produits domestiques—					
Produits agricoles et autres produits primaires	192·4	202·6	219·3	+ 5·3	+ 8·2
Fibres et textiles	158·3	202·5	235·9	+27·9	+16·5
Produits du bois et papier	183·8	226·8	242·7	+23·4	+ 7·0
Fer et acier et produits	154·2	169·3	192·0	+ 9·8	+13·4
Métaux non ferreux et produits	130·9	161·3	189·5	+23·2	+17·5
Métalloïdes et produits	117·3	136·7	154·6	+16·5	+13·1
Produits chimiques et engrais	109·2	115·1	128·9	+ 5·4	+12·0
Divers	136·8	142·4	156·7	+ 4·1	+10·0
Totaux, exportations[3]	**169·8**	**193·3**	**212·4**	**+13·8**	**+ 9·9**

Renvois à la fin du tableau, p. 993.

19.—Valeur déclarée, prix et volume physique du commerce extérieur, par groupe de denrées, 1946-1948 comparativement à 1938—fin

Groupes de denrées[1]	1946	1947	1948	Changement, 1947-1946	Changement, 1948-1947
	INDICES DU VOLUME (1938=110)				
				%	%
Importations pour consommation—					
Produits agricoles et autres produits primaires	111·9	119·7	109·0	+ 7·0	− 8·9
Fibres et textiles	146·0	171·9	133·9	+17·7	−22·1
Produits du bois et papier	146·7	173·4	131·2	+18·2	−24·3
Fer et acier et produits	238·3	320·6	291·1	+34·5	− 9·2
Métaux non ferreux et produits	228·5	236·6	195·9	+ 3·5	−17·2
Métalloïdes et produits	187·9	217·6	232·5	+15·8	+ 6·8
Produits chimiques et engrais	202·5	209·9	209·7	+ 3·7	− 0·1
Divers	208·3	191·4	104·2	− 8·1	−26·8
Totaux, importations[2]	**172·0**	**199·5**	**181·0**	**+16·0**	**− 9·3**
Exportations de produits domestiques—					
Produits agricoles et autres produits primaires	161·7	164·9	162·2	+ 2·0	− 1·6
Fibres et textiles	260·1	186·7	147·9	−28·2	−20·8
Produits du bois et papier	160·8	184·7	185·7	+14·9	+ 0·5
Fer et acier et produits	263·6	290·8	313·2	+10·3	+ 7·7
Métaux non ferreux et produits	105·3	104·9	116·3	− 0·4	+10·9
Métalloïdes et produits	195·5	218·2	245·5	+11·6	+12·5
Produits chimiques et engrais	317·5	373·5	317·7	+17·6	−14·9
Divers	214·0	200·6	180·9	− 6·3	− 9·8
Totaux, exportations[3]	**162·2**	**171·4**	**172·9**	**+ 5·4**	**+ 0·9**

[1] Bien que classés d'après la matière constituante, les groupes diffèrent un peu des groupes classiques (voir texte, p. 991). [2] Non compris: importations à l'usage du gouvernement du Royaume-Uni; importations temporaires pour exposition ou concours; et or monnayé et non monnayé. [3] Non compris: exportations de produits étrangers; exportations temporaires pour exposition ou concours; et or monnayé et non monnayé.

L'état suivant fait voir l'importance relative des fluctuations de prix et de volume des exportations et des importations en 1948 par comparaison à 1947:

Détail	*1947*	*1948*	*Augmentation de valeur*	*Augmentation de prix*	*Changement de volume*
	En millions de dollars			%	%
Exportations domestiques[1]	2,774·9	3,075·4	300·5	9·9	+ 0·9
Importations pour la consommation[1]	2,570·9	2,634·6	63·7	12·9	− 9·3

[1] Totaux rectifiés conformément aux indices du prix (voir renvois 2 et 3, tableau **19**).

Les niveaux relatifs des indices du prix des importations et des exportations ont du poids dans la mesure où ils indiquent qu'un changement dans le rapport net des "termes d'échange" s'est produit en 1948. Le prix des exportations a augmenté, en moyenne, à un taux moins élevé que le taux de l'augmentation du prix des importations. A supposer que 100 unités des exportations de produits domestiques auraient acheté 100 unités des importations pour consommation en 1938, ces 100 unités des exportations auraient obtenu 102·5 unités des importations en 1946, 101·3 unités des importations en 1947, mais seulement 97·5 unités des importations en 1948. Cependant, on peut dire que les "termes d'échange" sont devenus défavorables en 1948 en ce sens qu'il n'a pas été tenu compte des prix de réexportation.

PARTIE II.—ÉCHANGES EXTÉRIEURS*

Section 1.—Balance canadienne des paiements internationaux

Ces dernières années, la balance canadienne des paiements a fluctué beaucoup, particulièrement en 1947 et 1948. Le surplus du compte courant des exportations de biens et de services à tous les pays augmente rapidement du chiffre très bas de 47 millions de dollars en 1947 jusqu'à 453 millions en 1948. La cause la plus importante de l'augmentation des exportations de biens et de services en 1948 est la hausse des prix, puisque le volume n'est que légèrement plus élevé cette année-là que l'année précédente. Par contre, le volume des importations de biens et de services a baissé sensiblement, par suite, surtout, du programme d'urgence visant à la conservation des devises adopté en novembre 1947.

En 1948, un grand changement se produit dans l'orientation des échanges internationaux du Canada. Le déficit au compte courant vis-à-vis des États-Unis baisse de 1,135 millions en 1947 à 401 millions en 1948. Cela tient et à l'augmentation sans précédent de la valeur des exportations canadiennes de biens et de services aux États-Unis et à la diminution de la valeur des importations résultant de la réduction du volume des importations de denrées en provenance des États-Unis ainsi que de certaines autres dépenses courantes. En 1948, près de 50 p. 100 des exportations de denrées du Canada sont dirigées sur les États-Unis, contre 39 p. 100 en 1947 et un plus faible pourcentage avant la guerre.

Cet amoindrissement du déficit vis-à-vis des États-Unis s'ajoute à une baisse appréciable du surplus des exportations à destination du Royaume-Uni, du reste de la zone sterling et d'autres pays d'outre-mer. Le surplus courant vis-à-vis de tous les pays d'outre-mer baisse de 1,220 millions en 1947 à 873 millions en 1948.

De même, le montant des exportations du Canada financées par le gouvernement canadien au moyen d'emprunts d'après-guerre et de crédits à l'exportation diminue beaucoup en 1948 comparativement aux deux années précédentes; il baisse de 750 millions en 1946 et de 563 millions en 1947 à 126 millions. Le pays a donc reçu en 1948 un montant considérable de devises convertibles grâce au commerce avec les pays d'outre-mer, bien que le surplus du compte courant vis-à-vis de ce groupe de pays ait baissé.

D'autres mouvements de capitaux en 1948 contribuent à l'accroissement des réserves officielles contrairement à l'année précédente, où il a fallu puiser aux réserves. Le principal de ces mouvements de capitaux est la vente d'obligations au montant de 150 millions par le gouvernement fédéral à un groupe de compagnies d'assurance, à New-York, en vue de rembourser des montants prélevés plus tôt dans l'année sur les crédits consentis par la Banque des exportations et des importations de Washington. De même, les rachats de valeurs mobilières détenues aux États-Unis sont beaucoup moins considérables en 1948 qu'en 1947, alors que le Canada a aussi souscrit au Fonds monétaire international une somme de 74 millions de dollars en or.

Ces fluctuations de l'exportation nette de biens et de services et des mouvements de capitaux se répercutent directement sur la masse des réserves officielles de dollars américains et d'or, qui baissent de 743 millions en 1947 et augmentent de 496 millions en 1948. Ces réserves s'élèvent donc à $997,800,000 à la fin de 1948. Vers la mi-

* Rédigé à la Section des paiements internationaux, Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique.

juin 1949, les réserves (977 millions environ) sont un peu plus basses, signe manifeste que l'amélioration rapide de la situation du change au Canada en 1948 ne s'est pas continuée jusqu'en 1949. Pour le premier semestre de 1949, la balance canadienne des exportations de denrées n'est que de 29 millions, contre 149 millions pour la même période de 1948.

Échanges avec la zone sterling.—Une vive diminution s'est produite dans le surplus du compte courant provenant des exportations de biens et services canadiens au Royaume-Uni et au reste de la zone sterling. Ce surplus, qui baisse de 874 millions en 1947 à 617 millions en 1948, est le plus bas d'après-guerre mais il est encore plus élevé qu'avant la guerre: le chiffre correspondant de 1938 est de 171 millions. Le surplus du compte courant vis-à-vis du Royaume-Uni seul fléchit de 633 millions en 1947 à 488 millions en 1948, en raison de la diminution des exportations et de l'augmentation des importations. La baisse des exportations au Royaume-Uni vient de la diminution de ses achats de certaines denrées, comme le bacon et le bois d'œuvre, et de la cessation de ses achats d'autres produits, comme les pommes et le bœuf. Par contraste, il y a augmentation importante des importations du Canada en provenance du Royaume-Uni, qui passent de 182 millions en 1947 à 287 millions en 1948. Cette augmentation résulte de l'approvisionnement meilleur en Grande-Bretagne, de prix plus élevés et des conditions particulièrement favorables à l'expansion des exportations anglaises au Canada grâce au contingentement de certaines importations, comme les textiles et les automobiles, établi par le gouvernement canadien en novembre 1947 en conformité de l'ensemble de mesures adoptées à cette époque pour remédier à la situation. Ces mesures sont suivies, au début de 1948, de la suspension temporaire des droits de douane canadiens sur certains textiles. Malgré une augmentation sensible des importations de textiles de coton en particulier, le volume en est encore moindre en 1948 qu'avant la guerre et est inférieur à l'objectif que s'est fixé le Royaume-Uni.

Le surplus courant vis-à-vis des autres pays de la zone sterling diminue de 241 millions en 1947 à 129 millions en 1948. Ce groupe de pays effectue une coupe profonde dans ses achats au Canada à la suite de la détérioration des réserves de dollars de la zone sterling en 1947. Ces pays rétablissent ou prolongent la réglementation des importations, provoquant une régression générale des exportations canadiennes d'articles ouvrés. La valeur de toutes les exportations canadiennes à ce groupe de pays baisse du maximum de 366 millions atteint en 1947 à 293 millions.

Outre les surplus résultant du commerce de marchandises, d'autres facteurs, comme les opérations relatives au transport par terre et par eau, contribuent pour une part du solde créditeur vis-à-vis de la zone sterling. Au gain des compagnies de transport du Canada pour les marchandises expédiées par terre s'ajoute la recette importante des compagnies de navigation du Canada qui acheminent des exportations vers le Royaume-Uni et les autres pays du Commonwealth. En outre, les dépenses des navires anglais dans les ports canadiens dépassent le gain réalisé par les navires anglais amenant des marchandises au Canada. Diverses opérations en compte courant, y compris des écritures unilatérales comme les transferts de fonds et d'héritages appartenant aux immigrants, interviennent aussi dans le solde créditeur vis-à-vis de la zone sterling. Les paiements nets d'intérêt et de dividendes par les Canadiens sur les placements britanniques au Canada neutralisent certaines de ces recettes "invisibles". Ces paiements ont, cependant, diminué beaucoup depuis la guerre grâce au rachat d'obligations canadiennes détenues au Royaume-

Uni et à d'autres rapatriements de valeurs mobilières. Bien que les dépenses de voyage des Canadiens au Royaume-Uni augmentent de plus en plus, la balance des paiements effectués par le Canada est encore plutôt restreinte.

Le prêt canadien de 1,250 millions de dollars au Royaume-Uni a été le principal moyen spécial de combler le déficit. Les tirages sur le prêt s'élevaient à 1,015 millions de dollars à la fin de 1948. Ils ont diminué en 1947 parce que la position du Canada en ce qui concerne le dollar américain en a ralenti le rythme. En 1948, ils ont encore diminué et se sont limités à un total de 52 millions tirés au cours des premiers mois de l'année. Au début de 1949, le gouvernement a annoncé qu'en vertu de dispositions arrêtées à cette fin les tirages sur le reste du prêt se feraient à raison de 10 millions de dollars par mois à partir de janvier de la même année.

Les expéditions d'or et de devises convertibles du Royaume-Uni ont été l'autre moyen important de combler le déficit. Pendant les trois années 1946-1948, le Canada a reçu pour 1,252 millions de dollars de devises convertibles, dont 597 millions en 1948. D'autres mouvements de capitaux entre le Canada et le Royaume-Uni ont été plus faibles en 1948 que pendant les années précédentes. Les rapatriements de valeurs canadiennes, qui s'élèvent à 18 millions, ont diminué de même que les remboursements du Royaume-Uni à l'égard du prêt de 1942, qui se chiffrent seulement par 64 millions de dollars. A la fin de 1948, le solde à rembourser était de 304 millions de dollars.

Déficit courant vis-à-vis des États-Unis.—Une vive diminution du déficit du compte des denrées est responsable de la majeure partie de la réduction impressionnante de 734 millions du déficit courant du Canada vis-à-vis des États-Unis. Les paiements nets au titre des marchandises ont diminué de 601 millions pendant l'année. L'expansion rapide des exportations du Canada aux États-Unis répond pour 75 p. 100 du changement, alors qu'en 1947 le changement le plus énergique a consisté en l'accroissement des importations. Les exportations aux États-Unis en 1948 dépassent d'environ 44 p. 100 celles de 1947. L'amélioration de la balance en 1948 provient, quant au reste, de la régression de la valeur des importations.

Il y a augmentation de la valeur des exportations dans le cas d'un grand nombre de denrées, y compris les principales denrées régulières d'exportation. Certaines augmentations sont dues à ce que des denrées, comme le bois d'œuvre et la viande, ont été détournées des marchés d'outre-mer quand la demande a diminué et que le blocage des exportations a cessé. Le blocage avait été maintenu jusqu'ici pour restreindre ou empêcher l'expédition d'un grand nombre de produits aux États-Unis à cause de la nécessité d'approvisionner les pays d'outre-mer ou de raretés internes. Les approvisionnements plus nombreux d'autres denrées ont aussi contribué à accroître les exportations aux États-Unis quand les restrictions à l'exportation ont été levées. Le marché s'est en même temps sensiblement amélioré dans ce pays pour certaines denrées à cause de la rareté d'approvisionnements et de la demande croissante, comme dans le cas des exportations exceptionnellement fortes de métaux non ferreux du Canada. Les réductions apportées au tarif douanier américain, par suite des réunions à Genève de la Conférence du commerce et de l'emploi, ont aussi facilité l'entrée d'un grand nombre de denrées canadiennes aux États-Unis. Bien que les augmentations de prix en 1948 aient contribué pour une part importante au relèvement de la valeur des exportations canadiennes, le plus gros de l'augmentation impressionnante peut être attribué à l'accroissement du volume grâce à la nouvelle orientation de certaines denrées, de la demande anormale et du tarif plus favorable.

La demande canadienne de denrées américaines reste exceptionnellement forte parce que la prospérité et l'activité des placements au Canada se maintiennent. Cependant, le volume de plusieurs classes de denrées importées des États-Unis a baissé en raison des interdictions et des contingents imposés aux termes du programme d'urgence visant à la conservation des devises, adopté en novembre 1947. Bien que le volume de certaines importations, comme les textiles et d'autres biens de consommation, ait diminué par suite de ces restrictions, la valeur et le volume des importations de certains autres groupes de denrées ont augmenté en raison du volume plus gros et des prix plus élevés que la plupart des importations provenant des États-Unis connaissaient en 1948.

Le déficit résultant des autres opérations courantes avec les États-Unis en 1948 a été de 133 millions moindre que l'année précédente. Le changement le plus important a cet égard a été la diminution des dépenses de voyage des Canadiens aux États-Unis à cause et des restrictions aux voyages d'agrément nécessitant des devises américaines et des interdictions frappant les achats des voyageurs, adoptées en novembre 1947. Les dépenses de voyage des Canadiens aux États-Unis ont baissé de 40 millions en 1948, soit à 113 millions. Par contre, les dépenses de voyage des Américains au Canada ont continué d'augmenter au point que le solde des recettes au compte des voyages s'est accru d'une façon sensible. Un autre gain appréciable des sommes reçues des États-Unis tient à l'or non monnayé, dont la production a augmenté. Une tendance favorable s'est aussi manifestée en ce qui concerne les paiements de transport terrestre et maritime, principalement à cause de la diminution du déficit au compte des denrées vis-à-vis des États-Unis. Il y a eu une légère régression des paiements nets au compte du revenu par suite des paiements d'intérêt moins élevés. Les dividendes plus élevés des compagnies publiques ont compensé de beaucoup les paiements moins considérables des filiales et des compagnies sous coupe américaine aux compagnies mères ayant leur siège aux États-Unis.

Échanges avec les autres pays étrangers.—Les exportations de biens et de services aux autres pays étrangers valent encore au Canada un surplus important, bien qu'inférieur à celui de l'année précédente. Le surplus vis-à-vis des pays du PRE étrangers à la zone sterling s'est élevé à 242 millions en 1948, contre 281 millions en 1947. Une partie considérable du surplus de 1948 a été financée par des secours officiels, au montant de 13 millions, et par des prêts nets d'après-guerre, au montant de 51 millions, du gouvernement fédéral. Le surplus courant vis-à-vis de tous les autres pays étrangers a baissé de 65 millions en 1947 à 14 millions en 1948. Les secours officiels accordés en 1948 à ce groupe de pays se sont élevés à 6 millions et les prêts d'après-guerre du gouvernement canadien à 23 millions. Prêts et secours étant moins élevés qu'en 1947, les rentrées nettes de devises convertibles venant de tous les pays étrangers d'outre-mer se sont élevées à un chiffre plus élevé, soit 173 millions.

Mouvements de capitaux entre le Canada et la zone du dollar américain et changements apportés aux réserves.—Comme les rentrées de change convertible provenant de tous les pays d'outre-mer ont dépassé le déficit courant vis-à-vis des États-Unis en 1948, les opérations courantes ont valu au Canada un surplus de 369 millions de dollars américains, contre un déficit de 497 millions en 1947. Le mouvement de capitaux entre le Canada et la zone du dollar, particulièrement favorable en 1948, a aidé à augmenter les réserves officielles de 496 millions. L'année précédente, le mouvement de sortie avait été plus fort; les rachats et la souscription

d'or du Canada au fonds monétaire international avaient fait puiser aux réserves. Le principal facteur particulier de la rentrée nette de capital en 1948 a été la vente aux États-Unis d'une émission d'obligations du gouvernement fédéral au montant de 150 millions. Les placements directs ont aussi appelé de plus forts capitaux au Canada en 1948.

1.—Compte courant entre le Canada et tous les pays, 1927-1948

(Crédit net+; débit net−)

(Millions de dollars canadiens)

Année	Revenu courant	Dépenses courantes	Aide mutuelle et autres contributions officielles au compte courant	Solde net au compte courant	Année	Revenu courant	Dépenses courantes	Aide mutuelle et autres contributions officielles au compte courant	Solde net au compte courant
1927.....	1,633	1,643	—	− 10	1938....	1,361	1,261	—	+100
1928.....	1,788	1,820	—	− 32	1939....	1,457	1,331	—	+126
1929.....	1,646	1,957	—	−311	1940....	1,776	1,627	—	+149
1930.....	1,297	1,634	—	−337	1941....	2,458	1,967	—	+491
1931....	972	1,146	—	−174	1942....	3,376	2,275	1,002	+ 99
1932.....	808	904	—	− 96	1943....	4,064	2,858	518	+688
1933.....	829	831	—	− 2	1944....	4,557	3,539	960	+ 58
1934.....	1,020	952	—	+ 68	1945....	4,456	2,910	858	+688
1935.....	1,145	1,020	—	+125	1946....	3,365	2,905	97	+363
1936.....	1,430	1,186	—	+244	1947....	3,746	3,661	38	+ 47
1937.....	1,593	1,413	—	+180	1948p...	4,139	3,667	19	+453

2.—Répartition géographique du solde au compte courant entre le Canada et les autres pays, 1927-1948

(Crédit net+; débit net−)

(Millions de dollars canadiens)

Année	Royaume-Uni[1]	Autres pays d'outre-mer[2]	États-Unis[3]	Tous pays	Année	Royaume-Uni[1]	Autres pays d'outre-mer[2]	États-Unis[3]	Tous pays
1927.....	−19	+257	−248	−10	1938....	+127	+122	−149	+100
1928.....	−21	+338	−349	−32	1939....	+137	+105	−116	+126
1929.....	−99	+225	−437	−311	1940...	+343	+98	−292	+149
1930.....	−106	+113	−344	−337	1941....	+734	+75	−318	+491
1931.....	−54	+85	−205	−174	1942....	+1,223	+58	−180	+1,101
1932....	−14	+86	−168	−96	1943....	+1,149	+76	−19	+1,206
1933.....	+26	+85	−113	−2	1944....	+746	+241	+31	+1,018
1934.....	+46	+102	−80	+68	1945....	+747	+763	+36	+1,546
1935.....	+62	+92	−29	+125	1946....	+500	+567	−607	+460
1936.....	+122	+123	−1	+244	1947....	+633	+587	−1,135	+85
1937.....	+135	+122	−77	+180	1948p...	+488	+385	−401	+472

[1] A l'exclusion des exportations de blé détournées vers d'autres pays d'outre-mer et des exportations d'or. [2] Y compris une estimation du blé vendu aux pays d'Europe. [3] Y compris toutes les exportations nettes d'or non monnayé.

3.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et les autres pays, 1941-1948

(Millions de dollars canadiens)

Poste	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948p
A. CRÉDITS COURANTS—								
Exportation de marchandises (rectifiée)	1,732	2,515	3,050	3,590	3,474	2,393	2,723	3,030
Exportation nette d'or non monnayé	204	184	142	110	96	96	99	119
Tourisme et voyages	111	81	88	119	165	221	251	282
Intérêts et dividendes	60	67	59	71	80r	70r	62	70
Transport par terre et par eau	185	221	288	322	340	311	322	337
Tous autres crédits courants	166	308	437	345	301	274	289	301
TOTAUX, CRÉDITS COURANTS	2,458	3,376	4,064	4,557	4,456r	3,365r	3,746	4,139
B. DÉBITS COURANTS—								
Importation de marchandises (rectifiée)	1,264	1,406	1,579	1,398	1,442	1,822	2,535	2,598
Tourisme et voyages	21	26	36	58	83	135	167	132
Intérêts et dividendes	286	270	261	264	251	312	337	325
Transport par terre et par eau	167	228	294	252	222	219	278	275
Dépenses du Canada outre-mer	97	191	499	1,085	721	104	—	—
Tous autres débits courants	132	154	189	482	191	313	344	337
TOTAUX, DÉBITS COURANTS	1,967	2,275	2,858	3,539	2,910	2,905	3,661	3,667
C. SOLDE NET AU COMPTE COURANT	+491	+1,101	+1,206	+1,018	+1,546r	+460r	+85	+472
D. MOUVEMENTS DE CAPITAUX—								
Retrait net de valeurs canadiennes détenues à l'étranger	−229	−351	−176	−108	−120	−315	−275	+37
Vente nette par le Canada de valeurs en circulation (+) ou achats (−)	+38	+148	+272	+198	+351r	+214r	−4	−17
Prêts et avances nets du gouvernement canadien aux autres pays[1]—								
Prêt de 1942 au Royaume-Uni	—	−700	+18	+57	+64	+89	+104	+64
Autres prêts et avances	—	—	—	—	−105	−750	−563	−126
Changement dans les réserves d'or et de dollars américains [augmentation (−)]	+160	−144	−364	−278	−667	+251	+743	−496
Changement dans les soldes de sterling [augmentation (−)]	−728	+818	—	+4	−1	+15	−1	+4
Autres mouvements de capitaux	+262	+123	−427	+79	−215	+129	−58	+84
Mouvement net de capitaux	−497	−106	−677	−48	−693r	−367r	−54	−450
Aide mutuelle et contribution de 1942	—	−1,000	−512	−936	−748	−15	—	—
Contributions à l'UNRRA, secours militaires et autres	—	−2	−6	−24	−110	−82	−38	−19
Poste compensateur[2]	+6	+7	−11	−10	+5	+4	+7	−3

[1] Non compris les remboursements de 5 millions à l'égard du prêt visant le blé à l'Union des républiques socialistes soviétiques en 1946 et en 1947, ni les avances provisoires à la zone sterling en 1945 et 1946, qui sont comprises dans "Autres mouvements de capitaux": 209 millions en 1945 et 112 millions en 1946. [2] Ce poste supplée aux erreurs possibles et à l'omission de certains facteurs qui échappent à la statistique.

4.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et la zone du sterling, 1941-1948

(Millions de dollars canadiens)

Poste	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948p
A. CRÉDITS COURANTS—								
Exportation de marchandises—après rectification	1,098	1,541	1,763	1,970	1,776	895	1,115	996
Tourisme	3	2	1	2	2	4	8	10
Intérêts et dividendes	5	7	5	9	8	9	13	13
Transport par terre et par eau	119	127	148	169	183	141	153	137
Services de guerre	74	130	128	128	81	18	48	55
Tous autres crédits courants	22	19	21	29	38	82	45	47
TOTAUX, CRÉDITS COURANTS	1,321	1,826	2,066	2,307	2,088	1,149	1,382	1,258

4.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et la zone du sterling, 1941-1948—fin

Poste	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948p
B. DÉBITS COURANTS—								
Importation de marchandises—après rectification	279	226	200	196	213	267	342	479
Tourisme	3	2	2	2	2	4	12	16
Intérêts et dividendes	68	51	52	56	54	55	54	51
Transport par terre et par eau	36	49	47	33	34	38	37	40
Dépenses du Canada outre-mer	97	191	499	1,085	696	73	—	—
Tous autres débits courants	33	38	50	56	47	43	63	55
TOTAUX, DÉBITS COURANTS	516	557	850	1,428	1,046	480	508	641
C. SOLDE NET AU COMPTE COURANT	+805	+1,269	+1,216	+879	+1,042	+669	+874	+617
D. MOUVEMENTS DE CAPITAUX—								
Prêt de guerre au Royaume-Uni	—	−700	+18	+57	+64	+89	+104	+64
Prêt d'après-guerre au Royaume-Uni	—	—	—	—	—	−540	−423	−52
Rapatriements officiels	−188	−296	−4	−2	−1	−1	—	—
Changement dans les soldes de sterling [diminution (+)]	−728	+818	—	+4	−1	+15	−1	+4
Tous autres mouvements de capitaux (nets)	+109	−67	−580	−57	−412	−78	−56	−40
Mouvement net de capitaux	−807	−245	−566	+2	−350	−515	−376	−24
Aide mutuelle et contribution de 1942	—	−1,000	−503	−834	−660	−5	—	—
Rentrées spéciales de change convertible[1]	—	−23	−143	−55	−33	−150	−505	−597
Poste compensateur[2]	+4	−1	−4	+8	+1	+1	+7	+4

[1] Or et dollars américains reçus du Royaume-Uni en règlement partiel de son déficit vis-à-vis du Canada et utilisés par la suite pour régler une partie du déficit du Canada vis-à-vis des États-Unis. [2] Ce poste supplée aux erreurs et à l'omission de certains facteurs qui échappent à la statistique.

5.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et les pays étrangers, 1941-1948

(Millions de dollars canadiens)

Poste	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948p
COMPTE COURANT—								
Crédits bruts	1,137	1,550	1,998	2,250	2,368r	2,216r	2,364r	2,881
Débits bruts	1,451	1,718	2,008	2,111	1,864	2,425	3,153r	3,026
SOLDE NET AU COMPTE COURANT	−314	−168	−10	+139	+504r	−209r	−789r	−145
MOUVEMENTS DE CAPITAUX—								
Retrait net de valeurs mobilières canadiennes	−31	−25	−162	−74	−88	−238	−234r	+51
Vente nette de valeurs mobilières en circulation	+74	+156	+298	+225	+392r	+268r	+5r	−13
Changement net dans les réserves d'or et de dollars américains [diminution (+) augmentation (−)]	+160	−144	−364	−278	−667	+251	+743	−496
Crédits à l'exportation et avances intérimaires (net)	—	—	—	—	−105	−210	−140	−74
Autres mouvements de capitaux (net)	+109	+152	+117	+77	+125	+77	−52r	+106
Mouvement net de capitaux	+312	+139	−111	−50	−343r	+148r	+322	−426
Aide mutuelle	—	—	−9	−102	−88	−10	—	—
Contributions à l'UNRRA, secours militaires et autres	—	−2	−6	−24	−110	−82	−38	−19
Rentrées spéciales de change convertible[2]	—	+23	+143	+55	+33	+150	+505	+597
Poste compensateur[3]	+2	+8	+7	−18	+4	+3	—r	−7

Renvois à la fin du tableau, p. 1001.

5.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et les pays étrangers, 1941-1948—fin

Poste	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948p
A. Recettes courantes provenant des États-Unis—								
Exportation de marchandises (rectifiée)	566	911	1,224	1,444	1,134	948	1,061r	1,508
Exportation nette d'or non monnayé	204	184	142	110	96	96	99	119
Tourisme	107	79	87	117	163	216	241r	270
Intérêts et dividendes	39	43	34	42	48r	47r	35r	37
Transport par terre et par eau	64	92	137	146	134	101	104r	132
Tous autres crédits courants	65	152	274	176	169	159	171r	174
Total, recettes courantes	1,045	1,461	1,898	2,035	1,744r	1,567r	1,711r	2,240
B. Paiements courants aux États-Unis—								
Importation de marchandises (ajustée)	910	1,116	1,311	1,113	1,119	1,378	1,951	1,797
Tourisme	18	24	34	56	81	130	152	112
Intérêts et dividendes	214	215	205	203	192	250	274	267
Transport par terre et par eau	131	179	247	219	188	169	221r	216
Tous autres débits courants	90	107	120	413[4]	128	247	248r	249
Total, paiements courants	1,363	1,641	1,917	2,004	1,708	2,174	2,846r	2,641
C. Solde net au compte courant vis-à-vis des États-Unis	−318	−180	−19	+31	+36r	−607r	−1,135r	−401

[1] Comprennent la souscription d'or au montant de 74 millions au Fonds monétaire international, étant donné qu'elle réduit les réserves officielles. [2] Or et dollars américains reçus du Royaume-Uni en règlement partiel de son déficit vis-à-vis du Canada et utilisés par la suite pour régler une partie du déficit du Canada vis-à-vis des États-Unis. [3] Ce poste supplée aux erreurs et à l'omission de certains facteurs qui échappent à la statistique. [4] Y compris des paiements spéciaux de 280 millions au Trésor américain.

Section 2.—Le tourisme

Le tourisme demeure un poste invisible important de la balance canadienne des paiements internationaux (voir tableaux aux pp. 999–1001). Industrie de service qui compte parmi les plus grandes du pays, le tourisme joue un rôle économique en répondant au désir qu'éprouvent les étrangers de mieux connaître les sites enchanteurs, le climat vivifiant, les sanctuaires et les lieux historiques du Canada. Afin de soutenir l'intérêt de l'étranger, de fortes immobilisations ont été consacrées à aménager des hôtels, à améliorer les routes et à établir des parcs nationaux et une foule d'autres attractions. Le progrès moderne qui a valu aux gens de meilleurs chemins, des moyens de transport confortables, plus de loisirs et de meilleures conditions de travail, a stimulé l'envie de voyager.

Les dépenses des voyageurs étrangers au Canada ont sur la balance des paiements des répercussions analogues à celles des exportations de denrées; de même, les dépenses des Canadiens qui voyagent à l'étranger influent sur la balance des paiements comme les importations de marchandises. C'est pourquoi le solde créditeur, une fois la dépense totale des voyageurs canadiens à l'étranger déduite de la somme totale laissée au Canada par les voyageurs étrangers, compte beaucoup dans la balance. En 1948, les dépenses des résidants d'autres pays au Canada ont atteint un nouveau maximum de 283 millions*, tandis que les dépenses des voyageurs canadiens à l'étranger ont baissé de 167 millions l'année précédente à 134 millions. La recette nette s'élève donc à $148,600,000 environ, contre un maximum de 90 millions en 1929 et un minimum de 45 millions de dollars en 1933.

* Chiffre provisoire.

Les services assurés aux visiteurs étrangers constituent une industrie qui a pris une importance majeure, et l'emploi créé par la masse des fonds apportés par les touristes se répartit dans tout le Canada. Même si toute l'économie canadienne en profite, les avantages qui en découlent importent particulièrement aux régions par ailleurs improductives qui sont pleines d'attrait naturel pour le touriste. Le tourisme y a haussé le niveau de la vie des habitants, qui, grâce au contact des visiteurs, ont pu mieux connaître le Canada.

On peut se rendre compte des oscillations du tourisme et du développement de l'hôtellerie canadienne en relevant la moyenne du nombre de voyageurs américains qui ont passé la nuit au Canada en diverses saisons de l'année 1948. Le nombre de voyageurs américains qui ont couché au Canada a varié d'un minimum de 32,000 (nuit moyenne de février) à un maximum de 254,000 (nuit moyenne d'août). Il y a lieu de supposer que les moyennes mentionnées sont dépassées la plupart des samedis et des dimanches; tout indique d'ailleurs que lorsque la fête du Travail et la fête de l'Indépendance tombent en fin de semaine le nombre de visiteurs hébergés excède de beaucoup les moyennes.

Dépenses de voyage des Américains au Canada.—Les dépenses des voyageurs américains au Canada en 1948 se sont élevées à 270 millions*, soit une augmentation de 12 p. 100 sur le maximum de 241 millions établi en 1947. En 1948, les voyages de courte durée répondent pour 24 p. 100 environ des dépenses totales, contre 19 p. 100 en 1947, et les voyages de longue durée, pour 76 p. 100 contre 81 p. 100. La dépense moyenne des visiteurs non requis de se munir d'un permis et qui viennent au Canada en automobile pour une période de moins de 48 heures est de 39 p. 100 environ plus élevée qu'en 1947; celle de tous les visiteurs qui font un voyage de courte durée en automobile est de 60 p. 100 plus forte. La dépense accrue des visiteurs de cette catégorie reflète une augmentation des achats de denrées et d'autres produits plus abondants et meilleur marché dans les centres situés sur la frontière canadienne ainsi qu'une augmentation des dépenses pour les divertissements. La dépense totale des visiteurs voyageant en automobile et munis d'un permis de douane les autorisant à séjourner 48 heures ou plus ou de partir par un autre endroit que celui de l'entrée, est d'environ 14 p. 100 plus élevée qu'en 1947. Pour la première fois depuis 1941, les recettes provenant des visiteurs voyageant en automobile dépassent celles provenant des voyageurs des États-Unis empruntant tous autres moyens de transport.

Les recettes provenant de voyageurs amenés par train sont restées à 56 millions en 1948, chiffre bien inférieur aux 67 millions de 1944, alors que la circulation automobile a été assujétie à des restrictions, mais bien supérieur aux niveaux d'avant-guerre. La dépense des voyageurs empruntant l'autobus, y compris un montant nominal à l'égard des voyageurs en transit qui ont l'occasion de faire des petits achats en cours de route, se chiffre par 21 millions en 1948, une augmentation de 25 p. 100 sur l'année précédente.

Le nombre des voyageurs venus au Canada par voie de l'air en 1948 est un peu plus élevé qu'en 1947, mais leur dépense au montant de 12 millions est d'environ 1 million moindre que l'année précédente. Les voyageurs venus par bateau dépensent 16 millions, soit 6 millions de moins qu'en 1947. Les recettes au titre des voyageurs empruntant tous autres moyens de transport sont de 23 millions en 1948, une augmentation de 63 p. 100 sur l'année précédente.

* Chiffre provisoire.

Dépenses de voyage des Canadiens aux États-Unis.—Le fait le plus remarquable au chapitre des voyages internationaux en 1948 est la diminution sensible des dépenses des voyageurs canadiens aux États-Unis. Depuis le minimum sans précédent de 21 millions en 1941 résultant des restrictions du temps de guerre au voyage, les dépenses des Canadiens ont enregistré des gains annuels importants pour atteindre en 1947 le maximum de 167 millions, chiffre deux fois plus élevé que la moyenne annuelle des vingt dernières années. Sur la fin de 1947, le gouvernement a presque complètement éliminé les achats des touristes canadiens à l'étranger et rationné les fonds pour les voyages d'agrément nécessitant des dollars américains, en conformité du programme d'urgence visant à la conservation des devises. Aussi, les dépenses des voyageurs canadiens en 1948 ont connu leur première baisse en sept années, soit de 167 millions à 134 millions. Le crédit net qui en est résulté s'est élevé à 157 millions, soit 52 p. 100 de plus que le maximum précédent de 103 millions établi en 1929.

En 1948, les voyages par automobile occupaient le troisième rang, soit après le rail et l'autobus, pour ce qui est des dépenses des voyageurs canadiens aux États-Unis. Cependant, les voyages par automobiles ont augmenté plus rapidement que les voyages par autobus et l'adoucissement des restrictions sur les achats des touristes canadiens à l'étranger au commencement de 1949 pourrait fort bien amener un renversement de la position relative de chacun de ces deux moyens de transport. Les dépenses des Canadiens voyageant en automobile aux États-Unis ont atteint un total de 25 millions en 1948, diminution proportionnellement plus faible que dans le

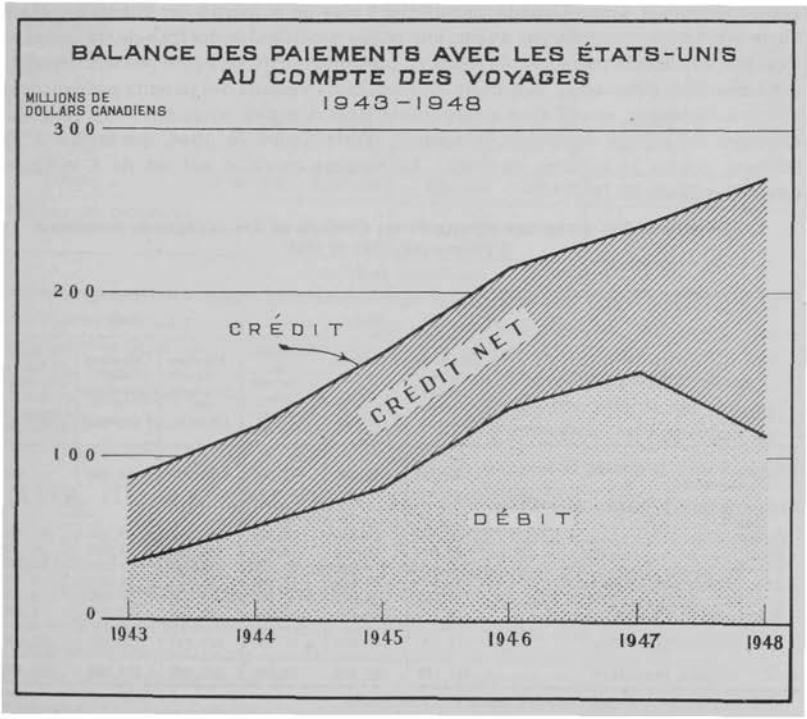

cas des autres modes de voyage. Les dépenses des Canadiens rentrant au pays par autobus se sont élevées à 26 millions en 1948, soit une diminution de 26 p. 100 par comparaison à l'année précédente.

La baisse la plus forte dans les dépenses s'est produite au chapitre des voyages par train, dont le total de 36 millions est de 31 p. 100 inférieur à celui de 1947. La baisse est due aux voyages moins nombreux et à la dépense moindre par personne. Les dépenses des voyageurs par avion (7 millions) ont baissé de 19 p.c., tandis que celles des voyageurs par bateau ont diminué de 3 millions, soit de 24 p. 100. Les Canadiens rentrant des États-Unis à pied et par traversier, autobus local et autres modes de transport ont dépensé 16 millions de dollars.

Tourisme entre le Canada et les pays d'outre-mer.—Les dépenses totales des voyageurs non immigrants venant d'outre-mer, y compris Terre-Neuve, sont estimées à 13 millions en 1948, contre 10 millions en 1947. Les services de transport maritime et aérien améliorés ont amené des voyageurs en plus grand nombre que l'année précédente, mais les restrictions monétaires à l'étranger ont gardé au minimum les dépenses moyennes par personne. Le chiffre de 1948 comprend une proportion plus forte de voyageurs venant de Terre-Neuve qui font de courts séjours et dépensent moins que les voyageurs venant des pays éloignés.

Les Canadiens se sont rendus plus nombreux outre-mer en 1948 et leur chiffre augmente davantage que celui des voyageurs venus d'outre-mer au Canada. Une plus forte proportion ont voyagé par avion. Les voyageurs par avion font en général des visites plus courtes, mais dépensent habituellement davantage. Comme les Lignes aériennes Trans-Canada transportent plus de la moitié des voyageurs canadiens se rendant outre-mer par avion, une partie considérable des frais de transport ne vaut pas au Canada une sortie de fonds et, par conséquent, ne figure pas aux dépenses des Canadiens outre-mer. Beaucoup de Canadiens visitent des parents pendant leur séjour à l'étranger, ce qui tend à restreindre leurs dépenses outre-mer. Le total des dépenses de voyage outre-mer, y compris Terre-Neuve en 1948, est estimé à 21 millions, contre 15 millions en 1947. Le résultat en débit net est de 8 millions, contre 5 millions en 1947.

6.—Dépenses des voyageurs étrangers au Canada et des voyageurs canadiens à l'étranger, 1947 et 1948

(En milliers de dollars)

Classe de voyageurs	1947			1948p		
	Dépenses des étrangers au Canada	Dépenses des Canadiens à l'étranger	Excédent des dépenses des étrangers au Canada	Dépenses des étrangers au Canada	Dépenses des Canadiens à l'étranger	Excédent des dépenses des étrangers au Canada
Voyageurs entre le Canada et les pays d'outre-mer[1]	10,000	15,000	−5,000	13,000	21,000	−8,000
Voyageurs entre le Canada et les États-Unis—						
Automobile	118,400	32,600	85,800	141,900	25,100	161,800
Rail	56,600	52,200	4,400	55,900	35,900	20,000
Bateau	22,100	4,100	18,000	16,000	3,100	12,900
Autobus (moins autobus local)	16,700	34,600	−17,900	20,800	25,500	−4,700
Avion	13,100	9,000	4,100	12,100	7,300	4,800
Autres (à pied, autobus local, etc.)	14,200	19,800	−5,600	23,100	16,300	6,800
Totaux, États-Unis	241,100	152,300	88,800	269,800	113,200	156,600
Totaux, tous pays	**251,100**	**167,300**	**83,800**	**282,800**	**134,200**	**148,600**

[1] Comprend les voyages entre le Canada et Terre-Neuve.

7.—Résumé du trafic routier passant la frontière canadienne, par province, 1947 et 1948

Province ou territoire	VÉHICULES ÉTRANGERS ENTRANT AU PAYS					
	Trafic local exempté de laissez-passer		Permis de véhicule de voyageur		Véhicules commerciaux	
	1947	1948	1947	1948	1947	1948
Île du Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	—	—	2,119	2,163	—	—
Nouveau-Brunswick	806,821	845,782	91,298	102,819	62,295	61,791
Québec	199,670	234,153	300,914	335,236	25,339	27,403
Ontario	2,967,148	3,420,637	1,005,194	1,125,956	87,982	87,288
Manitoba	55,360	57,007	24,407	24,516	3,778	3,191
Saskatchewan	19,205	21,364	9,702	11,663	3,745	5,146
Alberta	18,024	19,143	23,476	27,662	4,401	2,746
Colombie-Britannique	77,356	89,324	205,216	191,572	6,175	7,989
Yukon	16	11	1,527	2,401	84	316
Totaux	**4,143,600**	**4,687,421**	**1,663,853**	**1,823,988**	**193,799**	**195,870**
Pourcentage d'augmentation en 1948 au regard de 1947	13·1		9·6		1·1	
	VÉHICULES CANADIENS REVENANT AU PAYS					
	Séjour de 24 heures ou moins		Séjour de plus de 24 heures		Véhicules commerciaux	
	1947	1948	1947	1948	1947	1948
Île du Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	3	10	66	56	—	—
Nouveau-Brunswick	575,923	567,559	10,177	11,197	59,569	57,085
Québec	241,669	235,403	51,977	46,882	28,026	29,005
Ontario	601,807	591,232	71,999	66,502	56,273	55,473
Manitoba	54,493	47,818	17,729	14,739	7,319	5,106
Saskatchewan	36,231	29,000	9,782	11,279	7,325	6,907
Alberta	19,226	21,319	8,503	12,119	6,994	5,604
Colombie-Britannique	271,816	249,254	39,555	37,534	15,942	18,580
Yukon	—	1	—	7	4	64
Totaux	**1,801,168**	**1,741,596**	**209,788**	**200,315**	**181,452**	**177,824**
Pourcentage de diminution en 1948 au regard de 1947	3·4		4·7		2·0	

Renseignements pour touristes.—Les renseignements pour touristes sont généralement fournis par le Bureau canadien du tourisme, Ottawa, tandis que des renseignements détaillés sur les parcs nationaux et les lieux historiques peuvent être obtenus du Bureau des parcs nationaux, ministère des Mines et Ressources, Ottawa. Le touriste qui désire des renseignements sur une province, une ville ou un endroit de villégiature en particulier peut s'adresser au bureau provincial ou municipal de renseignements intéressé. Voir chapitre XXX.

PARTIE III.—LE GOUVERNEMENT ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR*

Section 1.—Office du commerce extérieur et organismes associés intéressés au développement du commerce

Le commerce extérieur contribue sensiblement au bien-être et à la prospérité des Canadiens, surtout parce que la productivité du Canada excède la puissance d'achat de sa population en ce qui concerne la production des fermes, manufactures,

* Préparé dans les diverses divisions intéressées et collationné par la Division de la publicité, ministère du Commerce, Ottawa.

forêts, pêcheries et mines. Tout est donc mis en œuvre en vue d'établir et de maintenir des relations commerciales étroites avec les pays dont le marché est essentiel à l'économie nationale. Le commerce dans les deux sens doit cependant être encouragé afin que marchandises et services de l'étranger servent à payer en partie les produits que le Canada peut exporter. En outre, plusieurs produits non indigènes au pays, dont certains sont nécessaires à l'industrie canadienne, doivent être importés de l'étranger. D'autres sont des biens de consommation, nécessaires à un niveau de vie élevé.

Plusieurs maisons maintiennent avec l'étranger des relations qui leur permettent d'échanger régulièrement des marchandises, mais d'autres ont besoin de l'aide des organismes de l'État afin de trouver des marchés ou des sources d'approvisionnement. La réglementation des importations et des exportations imposée pour diverses raisons par plusieurs pays, ainsi que les difficultés d'ordre monétaire durant l'après-guerre, posent des problèmes qu'une seule maison ou même une société de fabricants, d'exportateurs ou d'importateurs ne saurait résoudre sans l'aide des représentants de l'État.

L'Office du commerce extérieur du ministère du Commerce et un certain nombre d'organismes associés sont au service des exportateurs et des importateurs. Ils s'occupent directement d'intensifier les relations commerciales du Canada avec les autres pays. Voici quels sont ces organismes:

Office des commissaires du commerce.—L'Office des commissaires du commerce est en somme le rayon des ventes de l'Office du commerce extérieur. L'organisme a son siège à Ottawa et compte 44 bureaux dans 36 pays du Commonwealth et autres; il s'efforce de trouver au Canada autant de marchés que possible. Le travail des commissaires du commerce à l'étranger est coordonné à Ottawa par les chefs de quatre régions. Les officiers régionaux connaissent tous les aspects du commerce extérieur dans leur région géographique ou politique. Ils relèvent du directeur de l'Office en ce qui concerne la diffusion de renseignements officiels sur toutes les questions commerciales intéressant leur territoire.

Des commissaires du commerce mettent en contact exportateurs et importateurs du Canada et des autres pays. Ils avisent à trouver des débouchés à des produits canadiens particuliers, font rapport sur le genre exact de marchandises voulues, la concurrence, les règlements commerciaux, les tarifs douaniers et les règlements concernant l'expédition et l'emballage. Les demandes au sujet de marchandises canadiennes sont transmises à Ottawa ou directement aux maisons canadiennes intéressées. Les commissaires du commerce cherchent au bénéfice de l'importateur canadien des sources de matières premières et d'autres marchandises recherchées au Canada et aident l'exportateur étranger qui désire écouler ses produits au Canada.

Dans les pays où le Canada maintient une mission diplomatique ainsi qu'un office commercial, les commissaires du commerce forment partie intégrante de la mission et ont le titre de conseiller commercial ou de secrétaire commercial. Dans certains pays étrangers ils font aussi fonction de consuls ou vice-consuls selon leur statut au Service extérieur. Des tournées sont organisées de temps à autre dans les centres industriels du Canada pour permettre aux commissaires du commerce de se refamiliariser avec l'industrie canadienne. Des contacts avec les exportateurs et les importateurs canadiens sont établis ou rétablis et les commissaires du commerce ont ainsi l'occasion de transmettre directement aux personnes les plus intéressées des renseignements sur la situation commerciale et les possibilités de leur territoire.

On trouve des offices de commissaire du commerce dans les pays suivants: Afrique du Sud (Johannesburg et Le Cap), Allemagne, Antilles britanniques (Jamaïque et Trinidad), Argentine, Australie (Sydney et Melbourne), Belgique, Brésil (Rio-de-Janeiro et São-Paulo), Chili, Chine, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, États-Unis (Washington, New-York et Los-Angeles), France, Grèce, Guatemala, Hong-Kong, Philippines, Inde, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Portugal, Royaume-Uni (Londres, Liverpool et Glasgow), Singapour, Suède, Suisse, Turquie et Venezuela. Des représentants canadiens du ministère du Commerce sont attachés à la mission militaire canadienne en Allemagne et à la mission canadienne au Japon. Il existe aussi des offices régionaux à Vancouver et à Saint-Jean au bénéfice des exportateurs et des importateurs de l'Ouest canadien et de Terre-Neuve.

Service des denrées.—Le Service des denrées, chargé tout particulièrement d'aider au commerce des denrées, coordonne le travail des spécialistes des Divisions des exportations et des importations en ce qui concerne les denrées suivantes: produits végétaux; bestiaux et produits animaux; produits laitiers, volailles, miel et tabac; poisson et produits de la pêche; boissons et épicerie; huiles et graisses; machines et outillage industriel; produits chimiques et parachimiques; machines agricoles, aéronefs et matériel de climatisation; métaux non ferreux; produits du fer et de l'acier; matériel industriel électrique et électronique; automobile; métalloïdes; bois et produits du bois; pulpe de bois, papier et carton; textiles, cuir et caoutchouc; et produits généraux.

Les services connexes, assurés par le Service des transports et des communications et par la Division des priorités, sont administrés par la Division des denrées de même que les organismes de réglementation suivants: Division des licences d'exportation, Régie du bois et Service du contrôle d'urgence de l'importation.

Les fonctionnaires du Service des denrées sont en relations constantes avec les Commissaires du commerce du gouvernement canadien pour les renseigner sur l'approvisionnement au Canada. Des renseignements sur les marchés sont fournis aux exportateurs canadiens, qui sont mis au courant des débouchés qui s'offrent à leurs produits, de la réglementation commerciale et de la nature de la concurrence dans divers pays. Un service semblable est assuré aux importateurs au bénéfice de qui des renseignements sont obtenus des Commissaires canadiens du commerce au sujet de nouvelles sources de matières premières et d'articles ouvrés dont le Canada a besoin. Les fonctionnaires du Service des denrées se tiennent au courant de la situation des industries intéressant les importateurs par des visites personnelles et un échange de lettres, afin d'être en mesure de favoriser la vente.

La Division de l'exportation maintient un répertoire des exportateurs qui renferme une liste des maisons canadiennes et des détails sur les produits qu'elles peuvent exporter. Les Commissaires canadiens du commerce reçoivent des exemplaires de ce répertoire, de nature confidentielle, afin de pouvoir fournir aux acheteurs étrangers des renseignements à point sur les produits disponibles au Canada.

La Division de l'importation maintient un répertoire semblable à l'égard des importateurs. Elle garde aussi un répertoire des services commerciaux du Canada qui contient des renseignements sur les formalités douanières canadiennes, le facturage, l'empaquetage, la mise en vente, les facilités d'acheminement, les tarifs d'expédition maritime, le transport par rail et les marchés. Le répertoire permet aux

Commissaires canadiens du commerce de faire reconnaître le Canada comme marché organisé et de travailler à rapprocher davantage les importateurs canadiens et leurs fournisseurs étrangers.

La Division du transport et des communications facilite l'expédition des marchandises à partir du point d'origine jusqu'à leur destination ultime. Elle se tient en relation avec les chemins de fer, les exploitants et agents de services de transport par eau, les compagnies d'assurance maritime et les maisons d'acheminement et de courtage. Elle étudie constamment les mesures adoptées par les gouvernements étrangers et qui atteignent le mouvement des marchandises canadiennes, les taux fixés et les règlements établis de concert par des compagnies privées de navigation et la physionomie du commerce étranger du Canada.

La Division des priorités attribue des cotes de priorité aux fins de canaliser les matériaux requis pour la construction de certains immeubles,—foyers d'anciens combattants, hôpitaux militaires, centres militaires de santé et de rééducation des blessés et autres entreprises essentielles à l'économie nationale. L'accroissement du nombre de maisons en temps de rareté est rendu possible par l'attribution de cotes de priorité aux habitations dont le coût ne dépasse pas $10,000.

La Division des permis d'exportation applique les règlements régissant l'exportation des denrées rares, des denrées d'un caractère stratégique et des articles visés par un accord officiel. Les denrées rares font l'objet d'un examen constant en vue de les débloquer dès que les approvisionnements sont suffisants. Cette division assure le contrôle de l'exportation des armes, des munitions, des engins de guerre, des matières radioactives et autres articles d'ordre stratégique. Les matériaux de construction restent bloqués afin d'assurer un niveau élevé de construction au Canada. Demeurent aussi bloqués certains produits alimentaires, afin de permettre de recouvrer à l'exportation l'aide au transport et les versements de péréquation dont bénéficient ces produits.

Le Service du contrôle d'urgence de l'importation applique l'Annexe III de la loi d'urgence sur la conservation des devises, qui renferme une liste détaillée de biens capitaux et de matériaux de production. Les réserves officielles d'or et de dollars américains ayant baissé, il fut décidé en novembre 1947 de restreindre les importations de produits que l'on peut trouver au Canada ou ailleurs qu'aux États-Unis. Le premier objectif est de stimuler la fabrication au Canada de marchandises normalement importées des États-Unis et dont la production coûte peu et est économiquement possible au Canada. Le second objectif est d'augmenter l'exportation de produits des industries primaires et secondaires du Canada et d'en relever le degré de transformation au pays même. Un autre objectif est d'aider à la modernisation de l'industrie canadienne et de favoriser l'intégration plus complète de l'économie du pays. Des efforts sont faits en vue de diminuer l'élément américain dans un grand nombre de produits canadiens, particulièrement ceux qui sont fabriqués par des filiales d'établissements étrangers. Ces fabriques sont encouragées à exporter plus de pièces de rechange et de produits finis à la compagnie mère ou à d'autres marchés étrangers. Trois divisions s'occupent de l'application de l'Annexe III. La Division des entreprises s'occupe de l'expansion des installations existantes ainsi que de la construction et de l'équipement de nouvelles entreprises industrielles exigeant des importations de biens-capitaux. Une "autorisation d'entreprise", une fois accordée, garantit aux lanceurs d'une entreprise en perspective ou en voie de réalisation que les permis d'importation particuliers à l'égard de marchandises nécessaires au parachèvement de l'entreprise ne leurs seront pas refusés si d'autres

sources d'approvisionnement n'existent pas au Canada au moment où ils demanderont des permis d'importation. La Division des allocations accorde des permis annuels à l'égard des importations relevant d'un groupe de postes tarifaires désignés. Un programme continu d'importations, soit de matières de production, soit de pièces constituantes utilisées par des fabricants canadiens, a donc été établi. Ces permis sont aussi délivrés aux distributeurs en gros et en détail qui manutentionnent un volume soutenu de denrées partiellement ou complètement ouvrées. La Division des biens-capitaux étudie les demandes de permis d'importation concernant les marchandises qui ne relèvent d'aucun programme particulier d'importations et pour lesquelles il est impossible d'accorder des permis d'allocation sur une base équitable. Les demandes sont refusées si les marchandises en question peuvent être obtenues de sources canadiennes ou si elles ne sont pas considérées essentielles à l'économie du pays.

Division des recherches économiques et de l'expansion industrielle.—Lors de la réorganisation en 1948 du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, la Division des recherches économiques est passée au ministère du Commerce pour devenir la Division des recherches économiques et de l'expansion. Cette division étudie l'économie du Canada dans ses grandes lignes en ce qu'elle a trait au commerce domestique et étranger. La Division compte trois sections: recherches économiques; relations commerciales et tarifs étrangers; et expansion industrielle.

Section des recherches économiques.—La Section des recherches économiques assure un service de renseignements économiques au ministère du Commerce et au gouvernement fédéral auxquels il fait rapport de la situation et des perspectives commerciales au Canada, qu'il étudie constamment. Il accorde une attention toute particulière aux principales industries, denrées et régions qui se ressentent des évènements intérieurs et extérieurs. Son œuvre est exposée plus à fond dans l'Introduction du présent volume.

Section des relations commerciales et des tarifs étrangers.—La Section des relations commerciales et des tarifs étrangers rassemble des renseignements sur les règlements tarifaires et douaniers ainsi que sur le change étranger et les règlements commerciaux des autres pays, analyse la situation du commerce étranger et les répercussions des changements apportés aux tarifs et aux pratiques douanières de l'étranger et prépare des documents pour la négociation d'accords commerciaux. On trouvera aux pp. 1013–1027 de la section 2 un exposé du travail de cette section en ce qui concerne les tarifs.

Section de l'expansion industrielle.—La Section a été établie afin de coordonner l'aide fédérale à l'établissement au Canada de nouvelles industries dirigées soit par des Canadiens soit par des étrangers. Elle se tient en relations étroites avec un vaste ensemble d'organisations réparties dans tout le Canada, y compris les départements de l'expansion industrielle des provinces, les municipalités, les chemins de fer, les banques, les compagnies d'énergie électrique, les chambres de commerce, les *boards of trade*, l'Association des manufacturiers canadiens et autres agences d'aide, ainsi qu'avec les commissaires du commerce et d'autres bureaux du gouvernement canadien à l'étranger. Cette section s'occupe aussi des nombreuses demandes de renseignements venant de maisons et de particuliers de l'étranger concernant la fabrication de nouveaux produits au Canada en vertu d'un brevet ou de redevances et le placement d'inventions.

La Section établit et exécute des programmes de formation de techniciens étrangers au Canada. En 1947 et en 1948, des Chinois ont été formés par l'industrie canadienne et un programme analogue était en cours en 1949 en vue de la formation d'Hindous.

La Section de l'expansion industrielle, en collaboration avec la Section des territoires de l'Office des commissaires du commerce canadien et de la Division de l'exportation, dresse des itinéraires pour les délégations et les techniciens de l'industrie qui nous visitent et charge à l'occasion un fonctionnaire de diriger la tournée. Elle organise également des tournées pour les représentants officiels de gouvernements, les techniciens, les conférenciers, les savants et les étudiants étrangers en visite au pays.

La Section doit, de plus, faire partie des divers comités interministériels qui s'occupent d'études, d'aménagement et d'expansion industriels, de la transformation d'usine et d'outillage de réparation, de l'admission de savants allemands au Canada dans l'intérêt de l'industrie canadienne. Elle est aussi l'agent de liaison de la Corporation des biens de guerre en vue de la liquidation du matériel et des installations de surplus. Elle entretient une collaboration étroite avec la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue d'aider à l'expansion de la ville industrielle de Ajax (Ont.). On s'efforce par tous les moyens de maintenir des relations étroites avec les nouvelles industries, et de les aider à résoudre leurs problèmes et à élaborer des programmes d'exportation.

Division de la publicité commerciale.—La fonction principale de la Division de la publicité commerciale est de fournir aux commerçants du Canada des renseignements sur l'aide que les exportateurs et les importateurs peuvent obtenir de l'Office du commerce extérieur. Cette division est aussi chargée de faire mieux comprendre au public en général comment le commerce importe au bien-être du Canada. La Division signale aux exportateurs actuels et éventuels les occasions de vendre leurs produits sur les marchés étrangers; aux importateurs, elle indique les sources d'approvisionnement en matières premières et en denrées de consommation qui ne peuvent s'obtenir au Canada. Le principal organe dont elle dispose pour instruire et renseigner est le *Commerce extérieur*, publication hebdomadaire de l'Office du commerce extérieur où sont reproduits les rapports des commissaires canadiens du commerce sur la situation dans leurs territoires respectifs, des articles rédigés par le personnel du bureau principal et par les économistes du Bureau fédéral de la statistique, des nouvelles et des graphiques indiquant les tendances du commerce. Des communiqués sont rédigés et distribués aux journaux du pays, et de la matière semblable est envoyée aux commissaires canadiens du commerce pour être distribuée aux journaux étrangers. La Division prépare actuellement des opuscules et des brochures en vue de fournir d'autres renseignements sur les marchés étrangers, les sources d'approvisionnement, la documentation, les règlements et les restrictions sur le commerce. Elle aide aussi les correspondants de journaux et de périodiques canadiens et étrangers à rédiger des articles sur les diverses phases du commerce extérieur du Canada. La publicité au pays et à l'étranger vient à l'appui du travail d'éducation et de propagande de la Division. La presse quotidienne, les périodiques et les bulletins commerciaux, ainsi que le cinéma et la radio, servent également. Bien que cette division fasse partie de l'Office du commerce extérieur, le cadre de ses attributions a été étendu; elle prête son concours aux organismes associés du ministère du Commerce qui s'intéressent à l'expansion du

commerce extérieur. Par exemple, elle s'occupe de la publicité relative aux projets élaborés par la Commission des expositions du gouvernement canadien, au pays et à l'étranger.

Corporation commerciale canadienne.—La Corporation commerciale canadienne a été créée le 1er mai 1946 par une loi du Parlement, afin de favoiser l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays, aider les personnes au Canada à obtenir des marchandises et des denrées de l'étranger et à placer des marchandises et des denrées exportables du Canada.

Aux termes de la loi, la Corporation assume toutes les charges de l'Office canadien d'exportation établi par le décret du conseil C.P. 70, du 31 janvier 1944. Ce dernier organisme agissait alors au Canada à titre de pourvoyeur pour le compte des gouvernement étrangers, de l'Administration de secours et de rétablissement des Nations Unies et de l'Office canadien de l'aide mutuelle. En conséquence, la Corporation a poursuivi sans interruption le ravitaillement que l'Office canadien d'exportation s'était engagé à assurer jusqu'au 30 avril 1946; elle continue de rendre des services analogues à plusieurs gouvernements étrangers, surtout à ceux auxquels le Canada a consenti des prêts. De plus, la Corporation a pu aider aux Canadiens à se procurer des marchandises d'autres pays où, en raison des règlements qui y étaient en vigueur, les transactions devaient s'effectuer en entier ou en partie par l'entremise d'un organisme d'État.

En vertu du décret du conseil C.P. 314 du 5 février 1947, les pouvoirs, devoirs et fonctions attribués au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, d'acheter ou de produire des munitions de guerre ou des approvisionnements, et de construire ou exécuter les entreprises requises par le ministère de la Défense nationale, ont été transmis au ministre du Commerce. Le ministre du Commerce a été autorisé, en raison de ce transfert, à avoir recours aux services des fonctionnaires et préposés de la Corporation commerciale canadienne. En vertu de cette autorisation, les fonctionnaires et préposés de la Corporation commerciale canadienne assurent entièrement, depuis le 1er février, le service des fournitures au ministère de la Défense nationale, à titre de mandataires du ministre du Commerce.

En vertu d'une loi modifiant la loi sur la Corporation commerciale canadienne, sanctionnée le 17 juillet 1947, celle-ci est autorisée comme telle à exercer, au nom du ministre du Commerce, les pouvoirs, les devoirs et les fonctions qui lui sont transmis aux termes du décret du conseil C.P. 314.

La Corporation a donc trois fonctions distinctes mais connexes: elle est au Canada la pourvoyeuse des gouvernements étrangers; elle prête son concours aux importateurs canadiens; et elle joue en réalité le rôle de mandataire du ministre du Commerce lorsqu'elle assure le service des fournitures au ministère de la Défense nationale.

Commission des expositions du gouvernement canadien.—La Commission des expositions du gouvernement canadien sert à faire connaître le Canada et à vendre ses produits à l'étranger, en utilisant toutes sortes de moyens d'ordre graphique. Elle est, de par ses attributions, seule responsable du montage et de la surveillance de tous les envois du gouvernement aux expositions internationales, aux foires commerciales et aux étalages hors du Canada auxquels le gouvernement canadien décide de participer, et de toutes les expositions et foires commerciales internationales tenues au pays sous l'égide du gouvernement canadien. Le premier

soin de la Commission, dans la mise à exécution de cette seconde partie du programme, a été d'abord d'organiser la foire internationale canadienne à Toronto en 1948 et de nouveau en 1949. Manufacturiers et producteurs du Canada et d'autres pays ont eu l'occasion d'y exposer leurs produits.

La Commission coopère aussi avec les exportateurs canadiens à faire représenter des marchandises aux foires commerciales et aux étalages destinés à encourager le commerce. Elle renseigne sur demande les sociétés canadiennes sur la préparation de leurs envois.

La Commission ne publie pas d'imprimés, mais à ses diverses expositions elle en distribue en grande quantité qui sont publiés par d'autres services et organismes de l'État.

Division du blé et des grains.—La Division du blé et des grains s'occupe des problèmes relatifs au commerce des grains du Canada. Elle aide les gouvernements étrangers à se procurer au pays du blé, de la farine et autres céréales, et sert d'agent de liaison entre le ministère du Commerce et la Commission canadienne du blé.

Crédits à l'exportation.—La loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, adoptée par le Parlement en 1944 et modifiée en août 1946 et en mai 1948, vise généralement à protéger et à accroître le commerce extérieur du Canada. Cette loi se divise en deux parties: la Partie I traite de la Société d'assurance des crédits à l'exportation et la Partie II prévoit des prêts ou des garanties aux gouvernements des autres pays ou à leurs agents. En mai 1946, le Parlement a donné son assentiment à la loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni qui accordait à ce pays un crédit considérable. (Voir également page 1013.)

Société d'assurance des crédits à l'exportation.—La Société d'assurance des crédits à l'exportation, gérée par un conseil d'administration qui comprend le sous-ministre du Commerce, le sous-ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada, assure les exportateurs contre les pertes de crédit et les risques politiques se rattachant à l'exportation ou à toute entente sur l'exportation des marchandises. Les polices sont généralement annuelles et couvrent les ventes des exportateurs à tous les pays. Les principaux risques visés par les polices d'assurance des crédits à l'exportation sont les suivants: insolvabilité ou défaut prolongé de l'acheteur; restrictions au change dans le pays de l'acheteur, qui empêchent le transfert de fonds au Canada; annulation d'un permis d'importation ou imposition de restrictions à l'importation de marchandises non assujéties aux restrictions auparavant; guerre entre le pays de l'acheteur et le Canada, ou guerre, révolution, etc., dans le pays de l'acheteur.

L'assurance comporte deux rubriques principales: *a)* marchandises générales; *b)* biens-capitaux. Les exportateurs peuvent se procurer deux sortes de polices pour les marchandises générales: 1° la police-contrats, qui assure l'exportateur contre la perte, depuis le moment où il enregistre la commande jusqu'au reçu du paiement; ou 2° la police-expéditions, dont la prime est moins élevée et qui protège l'exportateur, à partir du moment de l'expédition jusqu'au reçu du paiement.

L'assurance de biens-capitaux offre aux exportateurs une protection sur des articles comme les installations industrielles, la machinerie lourde, etc., alors qu'un crédit de plus longue durée est souvent requis. Des polices spéciales sont émises pour les transactions de biens-capitaux, mais les modalités générales en sont les mêmes que celles des polices émises à l'égard des marchandises générales.

La Société assure les exportateurs d'après un plan de coassurance à concurrence de 85 p. 100 de la valeur brute facturée des expéditions. Ce plan de coassurance s'étend également à la répartition des recouvrements obtenus après compensation d'une perte, recouvrements qui sont partagés entre la Société et l'exportateur dans la proportion de 85 et de 15 p. 100.

Depuis sa fondation, le 30 juin 1949, la Société a émis des polices d'une valeur totale de $169,187,189. Les indemnités versées aux exportateurs, en vertu des modalités et des conditions de leurs polices, en compensation de pertes subies s'établissent à $294,062. La plupart de ces réclamations résultent de difficultés quant au transfert du change; celles qui découlent de l'insolvabilité ne sont qu'en petit nombre.

L'excédent du revenu sur la dépense le 30 juin 1949 est de $794,795; il a été, en conformité de la politique suivie par la Société depuis ses débuts, ajouté à la réserve de garantie.

Prêts à la Grande-Bretagne et aux gouvernements étrangers.—La loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni approuve l'accord signé le 6 mars 1946 par le gouvernement du Canada et celui du Royaume-Uni. En vertu de cet accord, le gouvernement du Canada consent au Royaume-Uni un crédit de 1,250 millions de dollars en vue de lui faciliter l'achat de marchandises et de services au Canada et de l'aider à subvenir aux déficits momentanés de sa balance courante de paiements, après la guerre, à maintenir des réserves suffisantes d'or et de dollars et à assumer les obligations du commerce multilatéral.

La Partie II de la loi de 1944 sur l'assurance des crédits à l'exportation permet au gouverneur en conseil, en tout temps avant le 1er janvier 1948, sur l'avis du ministre des Finances et du ministre du Commerce, d'autoriser le ministre des Finances à conclure des accords avec les gouvernements étrangers ou leurs agents, à leur demande, en vue *a)* de leur fournir des crédits leur permettant, eux ou toute personne ordinairement domiciliée dans ces pays, d'acquitter le coût de marchandises produites au Canada ou le coût de services canadiens, ou *b)* d'acheter ou de garantir les titres émis par ces pays, pour de tels paiements, ou *c)* de garantir les obligations assumées ou les garanties données par ces gouvernements ou organismes en vertu de contrats d'achat de marchandises et de services du Canada, lorsque cela est jugé opportun pour faciliter et accroître le commerce ou toute branche de commerce entre le Canada et quelque autres pays.

Le montant global des crédits directs d'après-guerre consentis au Royaume-Uni, aux termes de la loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, et à d'autres pays, aux termes de la Partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, est donné à l'état I, p. 949.

Section 2.—Évolution du tarif douanier

Un bref exposé des échanges commerciaux et des tarifs douaniers avant la Confédération a paru aux pp. 490-493 de l'*Annuaire* de 1940; l'historique du tarif douanier depuis la Confédération jusqu'à l'adoption de la forme actuelle du tarif préférentiel, en 1904, est exposé dans l'*Annuaire* de 1942, aux pp. 432-433.

Les cadres restreints de l'*Annuaire* obligent, en ce qui concerne le tarif, à confiner tout détail, au sujet des marchandises et des pays, aux relations tarifaires actuelles, à résumer autant que possible les données historiques et les détails sur les tarifs antérieurs et à indiquer les éditions de l'*Annuaire* qui en traitent plus à fond.

Sous-section 1.—Structure du tarif canadien

Le tarif douanier canadien comprend trois colonnes principales: tarif préférentiel, tarif de la nation la plus favorisée et tarif général. Le tarif préférentiel britannique consistait au début (1898) en une remise de 25 p. 100 des droits ordinairement payés; plus tard (1900), il fut porté à 33⅓ p. 100 et, après 1904, ramené à un taux spécialement bas à l'égard de presque toutes les importations imposables. C'est la première catégorie générale de la structure tarifaire et ce tarif s'applique à des denrées particulières provenant des pays britanniques et expédiées directement au Canada. Des droits spéciaux s'appliquent à certaines denrées en vertu du tarif préférentiel britannique; ils sont plus bas que ceux de l'échelle ordinaire du tarif préférentiel britannique.

La deuxième catégorie est celle du tarif de la nation la plus favorisée, applicable aux denrées de pays qui bénéficient d'un traitement tarifaire plus favorable que celui du tarif général mais n'ont pas droit au tarif préférentiel britannique. Une concession spéciale est accordée à certains pays non britanniques, sous le régime du tarif de la nation la plus favorisée, et des droits inférieurs à ceux du tarif intermédiaire sont accordés en vertu d'un accord.

La troisième catégorie est celle du tarif général, applicable à toutes les importations ne bénéficiant pas du tarif préférentiel ou de celui de la nation la plus favorisée.

Le tarif préférentiel britannique s'applique à tous les pays du Commonwealth. Cependant, il peut être réduit en faveur de certains pays au moment de la revision ou de la négociation d'accords entre le Canada et les autres pays du Commonwealth. L'ensemble de la structure tarifaire constitue un rouage administratif très compliqué; presque tous les budgets déposés à la Chambre des communes modifient l'incidence du tarif sous certains rapports. Il serait impossible de tenter ici l'analyse des barèmes tarifaires. On peut se renseigner sur les barèmes et les droits en vigueur en s'adressant au ministère du Revenu national, qui est chargé d'appliquer le tarif douanier.

Le tarif permet dans chaque cas des drawbacks à l'égard des denrées semi-ouvrées servant à la fabrication de produits ensuite exportés, mesure qui a pour objet d'assurer équitablement aux manufacturiers canadiens le moyen de concurrencer les producteurs étrangers de denrées analogues, lorsque cela est justifié. Il existe une seconde catégorie de drawbacks dits de "consommation intérieure" à l'égard surtout des importations de matières premières utilisées dans la fabrication de catégories particulières de denrées consommées au pays.

La concurrence unilatérale découle trop souvent de pratiques inéquitables, comme le dumping ou le tripotage des avantages monétaires. De vastes pouvoirs sont accordés dans certains cas pour suppléer aux dispositions tarifaires. Ainsi, le ministre du Revenu national ou, par son intermédiaire, les fonctionnaires des douanes ont parfois été autorisés à établir "une juste valeur marchande" comme base des droits à percevoir. L'expression "juste valeur marchande" est vague et prête à diverses interprétations; on l'a souvent critiquée, mais de telles évaluations ont été efficaces à l'égard de cas exceptionnels visés.

La situation du change, en ce qui concerne le tarif, est un problème différent. Le pays dont la devise par rapport au dollar canadien a perdu beaucoup de sa valeur est indubitablement en très meilleure posture pour exporter au Canada; aussi la douane peut-elle, dans ce cas, évaluer les importations de ce pays à un "taux de change équitable". Beaucoup, toutefois, dépend de la manière dont ce pouvoir

est exercé par les fonctionnaires de l'administration et des motifs qu'ils y voient; bien qu'on se soit servi dans le passé du pouvoir de fixer une "juste valeur marchande" et un "taux de change équitable" afin de faire face à des conditions extraordinaires, on l'a modifié récemment en insérant certaines clauses dans les accords commerciaux conclus avec chaque pays.

Commission du tarif.—La Commission du tarif, instituée en vertu de la loi de la Commission du tarif de 1931, comprend trois membres dont un président et un vice-président. Ses fonctions et ses pouvoirs lui sont attribués en vertu de trois lois du Canada: loi de la Commission du tarif, loi des douanes et la loi de l'accise.

Subordonnément à la loi de la Commission du tarif, la Commission fait des études et des rapports sur toute question concernant les marchandises qui, importées ou produites au Canada, sont assujéties ou soustraites aux droits de douane ou d'accise, et au sujet desquelles le ministre des Finances désire se renseigner. L'enquête sur une question de cette nature peut comprendre une étude sur les effets d'une baisse ou d'une hausse des droits à l'égard d'une certaine marchandise sur l'industrie ou le commerce, et une étude sur la mesure de protection offerte au consommateur contre l'exploitation. Il incombe également à la Commission d'étudier tout autre sujet relatif au commerce du Canada que le gouverneur en conseil juge à propos de lui déférer en vue d'une enquête et d'un rapport. D'habitude, les attributions de la Commission revêtent une des deux formes suivantes: autorité de reviser certains articles du tarif douanier en ce qui concerne toute une industrie; ou de faire enquête sur certaines denrées particulières. Subordonnément à une disposition de la loi, les rapports sont présentés au Parlement.

Aux termes de la loi des douanes et de celle de l'accise, la Commission du tarif assume les fonctions d'un tribunal pour juger en appel des décisions du ministère du Revenu national en matière d'administration, y compris celles qui visent les taxes d'accise, la classification du tarif, la valeur de douane et le drawback des droits de douane. En ce qui concerne les appels, les décisions de la Commission, fondées sur les faits constatés, font loi; on peut en appeler devant la cour de l'Échiquier du Canada dans les cas de décisions relatives à la loi des douanes. Les recours et les appels ayant trait au tarif sont entendus publiquement et les parties intéressées font des déclarations orales et préparent des mémoires sur les questions à l'étude.

Sous-section 2.—Relations tarifaires avec les autres pays

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.—Le Canada est un des 23 pays qui ont signé l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, à Genève (Suisse) en 1947. Les premières parties contractantes furent l'Australie, la Belgique, la Birmanie, le Brésil, le Canada, Ceylan, le Chili, la Chine, Cuba, les États-Unis, la France, l'Inde, le Liban, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, la Rhodésie du Sud, le Royaume-Uni, la Syrie, la Tchécoslovaquie, l'Union Sud-Africaine. Dix autres pays ont soumis leur demande d'adhésion à l'Accord et ont négocié avec les signataires initiaux à Annecy (France) en 1949. (Voir pages 1017–1019.)

En attendant la ratification officielle de l'Accord général, les 23 pays en question l'ont appliqué provisoirement au début de 1948. En vertu de cet arrangement, ils se sont entendus pour échanger certaines concessions tarifaires, pour s'accorder réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée en matière de commerce,

de tarifs et de taxation intérieure, et pour observer certaines dispositions d'ordre commercial dans la mesure où elles demeurent compatibles avec les lois existantes.

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce est né de négociations internationales commencées durant la guerre de 1939-1945 et poursuivies à Londres, Genève, La Havane et Annecy au cours de périodes de plusieurs mois de 1946 à 1949.

En décembre 1945, les États-Unis ont publié un ensemble de principes, intitulé "propositions visant à l'expansion du commerce et de l'emploi mondiaux". Le Royaume-Uni s'est rallié à tous les points importants de ces propositions, les a acceptés à titre de base de pourparlers internationaux et a contribué de son mieux au succès de ceux-ci. Les propositions ont servi de base à des discussions internationales tenues à Londres, en octobre et en novembre 1946, par une commission préparatoire composée de représentants de l'Australie, de la Belgique, du Luxembourg, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Chine, de Cuba, de la Tchécoslovaquie, de la France, de l'Inde, du Liban, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de l'Union Sud-Africaine, du Royaume-Uni et des États-Unis. Il en a résulté la création d'un projet de charte visant à l'établissement d'une organisation internationale du commerce, projet complété à Londres et publié par les Nations Unies en octobre 1946.

Le projet de charte, revisé plus à fond par une commission qui s'est réunie à Lake-Success (N.-Y.) au début de 1947, a été le document fondamental soumis à l'attention et à l'étude à la deuxième conférence de la Commission préparatoire à Genève durant l'été de 1947 et, subséquemment, à La Havane (Cuba) durant l'hiver suivant. Revisé et modifié, il a été publié le 24 mars 1948 sous le titre de "Charte de La Havane en vue d'une organisation internationale du commerce". Sa mise en vigueur devra attendre qu'elle soit ratifiée par un nombre suffisant de gouvernements, ainsi que le prévoit l'article 103 du document lui-même.

A la Conférence de Genève en 1947, en même temps que se poursuivait la revision du projet de charte, 23 pays ont entamé des négociations sur les tarifs multilatéraux dont l'objet était de ramener les tarifs à des bases réciproques et multilatérales et, partant, abaisser les barrières commerciales. De tels entretiens ont eu lieu entre 127 couples de pays qui ont conclu 123 accords. Les résultats de ces négociations ont été incorporés dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Comme la charte en était encore à l'état de projet et que l'Organisation internationale du commerce n'existait pas encore, certaines des dispositions commerciales du projet ont été incorporées avec l'échelle des tarifs dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Celui-ci est donc un accord intertional formel, indépendant du projet de charte, bien qu'il soit stipulé qu'à l'entrée en vigueur de la charte certaines parties et certains acticles de l'Accord général seront remplacés par les dispositions correspondantes de la charte.

L'Accord général se divise en trois parties. La première englobe les résultats des négociations multilatérales portant sur 20 échelles tarifaires distinctes, ainsi que les dispositions pourvoyant à l'échange du traitement multilatéral de la nation la plus favorisée.

La deuxième partie constitue un code de conduite internationale en ce qui concerne la politique commerciale et porte sur des sujets tels que le traitement national quant à la taxation et la réglementation, la liberté de transit, les droits anti-dumping, la valeur en douane, les formalités douanières, les marques d'origine, la publication et l'application des règles commerciales, les restrictions quantitatives

en vue de protéger la balance des paiements, l'administration sans favoritisme des restrictions quantitatives, les arrangements en matière de change, les subventions, les achats par les entreprises commerciales d'État, l'expansion économique et diverses autres questions. Ces dispositions ont été tirées du projet de charte et incorporées dans l'Accord général.

La troisième partie de l'Accord général porte sur l'administration.

A la mi-1948, le Protocole d'application provisoire de l'Accord général a été signé et les dispositions et concessions générales, appliquées par presque toutes les 23 nations qui ont participé à la Conférence. Ont signé avant le 1er janvier 1948: l'Australie, la Belgique, le Canada, Cuba, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis. La Tchécoslovaquie a signé le 20 mars, suivie de la Chine (21 avril); de l'Afrique du Sud (14 mai); de l'Inde (9 juin); de la Norvège (10 juin); de la Rhodésie du Sud (11 juin); de la Birmanie, de Ceylan et du Liban (29 juin); du Brésil, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan et de la Syrie (30 juin). Le Chili, ayant obtenu un délai, n'a signé que le 14 février 1949. En signant le Protocole, chaque pays s'est engagé à mettre en vigueur la première partie (y compris les tarifs douaniers), la deuxième partie (le plus possible sans aller à l'encontre des lois existantes) et la troisième partie de l'Accord.

L'Accord général doit durer trois ans, mais il contient les dispositions ordinaires relatives au maintien en vigueur après le 1er janvier 1951, jusqu'à expiration sur avis de six mois. (De plus amples détails sont donnés sur les négociations et les concessions de Genève aux pp. 913-918 de l'*Annuaire* de 1948-1949.)

Le projet de charte préparé durant la Conférence de Genève en 1947 a ouvert la voie à la Conférence plénière des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, tenue à La Havane (Cuba) de novembre 1947 à la fin de mars 1948. A cette conférence, le projet a subi de nouvelles modifications, car plusieurs pays y participant pour la première fois ont présenté des idées nouvelles. Sur les 56 nations représentées à La Havane, 53 ont signé l'acte final ratifiant le texte de la Charte.

L'article 103 de la Charte prévoyait la création de l'Organisation internationale du commerce à condition qu'en mars 1949 la majorité des signataires de l'acte final aient déposé des instruments d'acceptation ou, à défaut, que 20 acceptations aient été enregistrées. Comme ni l'une ni l'autre de ces conditions n'avait été remplie, la Charte n'était pas encore en vigueur à la fin de 1949.

Puisque l'objet de l'Accord général est de stimuler le commerce multilatéral, les parties contractantes ont invité, à l'automne de 1948, un certain nombre d'autres pays à participer à l'Accord général sur le tarif et le commerce. Onze de ces pays ont accepté et, en avril 1949, se sont réunis avec les parties contractantes à Annecy (France) en vue de négocier les tarifs. Voici les pays adhérents: Colombie, Danemark, Finlande, Grèce, Haïti, Italie, Libéria, Nicaragua, République dominicaine, Suède et Uruguay. Au cours de la Conférence, la Colombie s'est vue obligée de remettre ses pourparlers à plus tard.

Les négociations d'Annecy ont été effectuées entre chaque partie contractante et les gouvernements adhérents. Ces derniers ont également négocié entre eux. En tout et partout, il y a eu 140 entretiens entre couples de pays. Ainsi qu'à Genève, les concessions tarifaires qui ont été établies s'appliquent à tous les signataires de l'Accord général sur le tarif et le commerce, en vertu des dispositions du traitement de la nation la plus favorisée. Le Canada a négocié avec tous les nouveaux pays adhérents et conclu des accords avec chacun.

Avant qu'un nouvel adhérent puisse devenir contractant, il lui faut recevoir l'assentiment des deux tiers des parties contractantes déjà admises. Ces dernières signifient leur assentiment en signant le Protocole d'Annecy relatif aux conditions de l'accession à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce au nom de chaque nouvel adhérent. Lorsque les deux tiers majoritaires ont signé au nom d'un pays, celui-ci devient un membre de plein droit, pourvu qu'il ait lui-même signé le Protocole. La date ouverte aux adhésions était le 10 octobre 1949; le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis ont signé à cette date au nom des dix nouveaux pays adhérents.

Les concessions d'Annecy entrent en vigueur pour chaque pays qui donne avis de son intention de les mettre en vigueur. Cette mesure doit être prise le 30 avril 1950 au plus tard. Il y a 30 jours de délai entre la date d'avis et celle où la liste entre en vigueur.

Les nouvelles listes contiennent un grand nombre de concessions tarifaires qui sont importantes pour le Canada. En voici les principales:—

Le *Danemark*, dont les droits d'entrée sont déjà peu élevés, abaisse ses droits d'entrée sur les articles suivants: homard, écrevisses, crevettes, saumon frais, salé ou conservé, et bas de soie artificielle.

La *République dominicaine* abaisse ses droits d'entrée sur les articles suivants: lampes et lanternes et leurs parties, fil de cuivre, barres, tôles, fil et poudre d'aluminium, appareils de radio, machines pour récolter la canne à sucre, hareng, maquereau et autres poissons en saumure, whisky et manchons à incandescence.

La *Finlande* abaisse ses droits d'entrée sur les articles suivants: semences de trèfle, whisky, produits chimiques et médicaments, poudre d'aluminium et appareils électriques.

La *Grèce* abaisse ses droits d'entrée sur les articles suivants: viandes, lait concentré, hareng, homard, sardines, farine de froment, whisky, genièvre, cacao, merrains de caisse, contre-plaqués, amiante, instruments agricoles, nickel, aluminium, carbure de calcium, huile de foie de morue, pâte à papier, papier d'emballage, courroies en caoutchouc, bandages en caoutchouc et chambres à air.

Haïti a accordé des réductions sur les articles suivants: articles en aluminium, spécialités pharmaceutiques, huile de foie de morue, poudres de savon, extraits aromatiques et parfums, imprimés publicitaires, appareils de radio et leurs parties, machines à coudre, pommes, fromage, hareng fumé et salé, conserves de saumon, sardines, chapeaux et manchons à incandescence.

L'*Italie* abaisse ses droits d'entrée sur les articles suivants: hareng, morue, merluche, pommes de terre de semence, pommes, froment, seigle, farine d'avoine, conserves de viandes et légumes (mêlés), conserves de saumon, sardines, hareng fumé et salé, filets de hareng (kipper snacks), maquereau et homard, polystyrène, bois d'œuvre scié (essences conifères), fils et cordons d'amiante, fourrures de frein et divers types d'instruments agricoles que le Canada exporte.

Le *Libéria* abaisse ses droits d'entrée sur les articles suivants: viandes et poissons, œufs séchés, contre-plaqués, lampes et lanternes, instruments agricoles, insecticides, engrais chimiques et préparations de toilette.

Le *Nicaragua* abaisse ses droits d'entrée sur les spécialités pharmaceutiques, le papier-journal, les contre-plaqués, la farine d'avoine et le whisky.

La *Suède*, dont le tarif douanier était déjà bas dans l'ensemble, abaisse ses droits d'entrée sur les articles suivants: purée de tomates, pommes, poires, sauces, concentrés de vitamines et bas de nylon.

L'*Uruguay* abaisse ses droits d'entrée sur les articles suivants: pommes, carton, papier (à l'exclusion du papier-journal), zinc, moissonneuses-lieuses, machines à écrire, machines à additionner, caisses enregistreuses, outillage industriel, machines à laver et à repasser.

Parmi les nombreuses concessions tarifaires accordées par les parties contractantes de l'Accord général qui soient de valeur réelle ou potentielle pour le Canada, figurent les réductions des droits américains sur les barres creuses et l'acier creux à forets, pièces forgées, planches murales, papier-carte et carton-pâte, papier d'emballage, divers articles en papier, contre-plaqués de merisier et d'aulne, articles en bois, beurre, fromage d'Oka, articles en cuir, peaux, chaussures avec empeignes en tissu, composés de cellulose, granit et pierre à chaux. La Tchécoslovaquie abaisse ses droits sur les semences d'orge et d'avoine, les pommes, les sardines, le hareng et le lait sec; la France, sur les contre-plaqués, le bois d'œuvre mou, les semences d'orge et d'avoine, le miel, les chevaux, la viande de cheval, le papier-journal et le papier ondulé. La Norvège abaisse ses droits sur les moteurs électriques et restreint pour une nouvelle période la protection qui peut être assurée au blé norvégien par le monopole d'État sur les céréales.

Simultanément avec les négociations tarifaires, les parties contractantes se sont réunies en vue d'étudier les questions suscitées par les dispositions générales de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. La première session a eu lieu à La Havane immédiatement après que le projet de la Charte eut été terminé. La deuxième session a été tenue à Genève en août et septembre 1948, et la troisième à Annecy en avril 1949.

A la troisième session, un grand nombre de questions relatives au commerce ont été étudiées en détail. Parmi les plus importantes figure l'examen des déclarations soumises à l'appui des mesures avancées par l'article XVIII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Cet article traite des restrictions commerciales imposées relativement à l'aide du gouvernement à l'expansion économique. On y a également discuté les accords d'échanges spéciaux entre les parties contractantes qui ne sont pas membres du Fonds monétaire international.

Autres relations douanières.—Outre les accords intervenus à Annecy et à Genève, le Canada a conclu plusieurs conventions tarifaires réciproques avec les pays du Commonwealth et les pays étrangers. Les voici:—

1° Application au Canada de certains vieux traités commerciaux du Royaume-Uni;

2° Participation aux traités commerciaux du Royaume-Uni en vertu de lois du Parlement canadien ou de décrets du conseil;

3° Conventions de commerce et accords commerciaux du Canada;

4° Échange de notes concernant les concessions douanières réciproques.

Bien que le Canada ait accordé depuis 1897 les tarifs préférentiels au Royaume-Uni, ce n'est qu'après la première guerre mondiale que les premiers accords du traitement de la nation la plus favorisée ont été conclus entre le Canada et des pays étrangers. En 1922, un accord franco-canadien fut signé et, même s'il n'accordait

pas le traitement intégral de la nation la plus favorisée à la France, il comportait des dispositions à peu près équivalentes. L'année suivante, un traité de la nation la plus favorisée, y compris des listes de concessions, fut conclu avec l'Italie. A mesure qu'a grandi son commerce mondial, le Canada a signé des accords avec 32 pays. Un certain nombre de ceux-ci ont cessé d'être en vigueur durant la guerre sans être remplacés par de nouveaux accords.

Même si le commerce du Canada dans plusieurs parties du monde a été interrompu durant la guerre, il a continué de grandir dans certaines régions même durant le conflit; de nouveaux accords commerciaux ont été conclus avec la République Dominicaine, le Paraguay, le Venezuela et l'Équateur. Depuis la fin de la guerre, le Canada a signé des accords de la nation la plus favorisée avec la Turquie, la Grèce, l'Italie, la Chine, le Nicaragua, l'Allemagne et l'Autriche.

Un bon nombre des traités commerciaux bilatéraux du Canada sont simplement des échanges du traitement de la nation la plus favorisée et ne comprennent pas les listes des concessions douanières. Il y a plusieurs cas, cependant, où des listes de concessions ont été négociées et incorporées dans l'Accord. Les traités commerciaux de 1935 et de 1938 entre le Canada et les États-Unis en sont des exemples. Les avantages obtenus par les exportations canadiennes sous le traitement de la nation la plus favorisée dans tout pays dépendent du régime tarifaire et des traités du pays en cause. Certains pays appliquent un tarif à colonne unique et accordent toutes les concessions qu'ils font à tous les pays sans distinction. D'autres ont des tarifs minimums intermédiaires et maximums; leur traitement de la nation la plus favorisée peut être soit les listes minimums, soit les listes intermédiaires. Dans d'autres cas, le traitement de la nation la plus favorisée peut être sujet à certaines réserves, comme la rétention de certains tarifs préférentiels accordés par un État à un autre pour des raisons historiques, politiques ou géographiques.

La loi des douanes en 1898 a établi une colonne uniquement de tarifs de préférence britannique dans les douanes canadiennes. Depuis, le Canada continue d'accorder des tarifs de préférence sur un nombre important de postes à maintes parties du Commonwealth. En retour, un certain nombre de marchandises canadiennes jouissent d'un tarif préférentiel dans la plupart des pays du Commonwealth.

Le Royaume-Uni a introduit les tarifs préférentiels en 1919 à l'égard d'un nombre restreint de produits alors sujets à la douane. De concert avec l'expansion de son tarif douanier, le Royaume-Uni a étendu des préférences à un plus grand nombre de denrées. En vertu de l'Accord d'Ottawa, signé le 20 août 1932, certaines marchandises canadiennes ont été exemptées des droits douaniers, subordonnément à la loi des droits douaniers qui imposait des droits sur un grand nombre de denrées expédiées au Royaume-Uni. Cette exemption a persisté en vertu de l'Accord de 1937 entre le Canada et le Royaume-Uni, qui, avec certaines modifications, demeure encore en vigueur. Le Canada échange des tarifs de préférence avec plusieurs des pays autonomes du Commonwealth; il a des accords avec l'Australie (1931), la Nouvelle-Zélande (1932), et l'Union Sud-Africaine (1932). En 1925, il concluait une entente avec les Antilles britanniques.

Voici la liste des arrangements tarifaires auxquels participe le Canada en octobre 1949:—

Pays du Commonwealth

Pays	Traité ou convention	Dispositions
ROYAUME-UNI.....	Accord commercial signé le 23 février 1937; en vigueur le 1er septembre 1937. Modifié par un échange de lettres, le 16 novembre 1938, résultant de l'accord commercial intervenu entre le Royaume-Uni et les États-Unis le 17 novembre 1938. Modifié de nouveau par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et l'échange de notes, le 30 octobre 1947.	Diverses concessions par les deux pays, y compris l'échange des tarifs douaniers les plus bas (avec quelques réserves de la part du Canada) et consolidation des droits préférentiels mentionnés. S'applique aussi à l'empire colonial. Échange de notes, 1947, demeure en vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
IRLANDE.....	Accord commercial signé le 20 août 1932; en vigueur le 2 janvier 1933.	Le Canada accorde le tarif préférentiel britannique en échange du traitement préférentiel britannique en Eire. En vigueur pour cinq ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
AUSTRALIE.....	Accord commercial signé le 8 juillet 1931; en vigueur le 3 août 1931. Complété par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Chaque pays accorde à l'autre des droits réduits sur les marchandises énumérées et, d'autre part (sauf quelques exceptions en Australie), échange son tarif préférentiel britannique avec l'autre. En vigueur pour un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois. Préférences modifiées par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.
NOUVELLE-ZÉLANDE...	Accord commercial signé le 23 avril 1932; en vigueur le 24 mai 1932. Complété par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Échange de préférences spécifiques sur les marchandises énumérées et, d'autre part, concession réciproque du tarif préférentiel britannique. En vigueur pour un an, mais maintenu par de brèves prolongations. Depuis le 30 septembre 1941, en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de six mois.
UNION SUD-AFRICAINE	Accord commercial signé le 20 août 1932; en vigueur le 13 octobre 1932. Complété par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	L'accord établit une liste de préférences antérieurement échangées en l'absence d'un accord formel. En vigueur pour cinq ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.

Pays du Commonwealth—fin

Pays	Traité ou convention	Dispositions
RHODÉSIE DU SUD.....	Préférences modifiées par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Protocole d'application provisoire signé le 11 juin 1948. (Les droits réduits sont mis en vigueur le 19 mai 1948.)	Un accord commercial du 20 août 1932, terminé le 2 janvier 1938, sur avis de la Rhodésie du Sud; le Canada *continue* d'accorder le tarif préférentiel britannique et la Rhodésie du Sud, les préférences tarifaires accordées aux autres dominions. Modifié par l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Les dispositions de cet accord demeurent en vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
INDE.....	Traitement des tarifs en cours, modifié par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Protocole d'application provisoire signé le 8 juin 1948, en vigueur provisoirement le 8 juillet 1948.	Le Canada accorde le traitement préférentiel britannique à l'Inde; l'Inde n'accorde aucune préférence tarifaire au Canada. Modifié par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Les dispositions de l'Accord demeurent en vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
PAKISTAN.....	Traitement des tarifs en cours, modifié par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Protocole d'application provisoire signé le 30 juin 1948 et mis en vigueur provisoirement le 30 juillet 1948.	Le Canada accorde au Pakistan le traitement préférentiel britannique; le Pakistan n'accorde aucune préférence tarifaire au Canada. Modifié par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Les dispositions de l'Accord demeurent en vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
CEYLAN.....	Échange de tarifs préférentiels. Modifié par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Protocole d'application provisoire signé le 29 juin 1948 et provisoirement mis en vigueur le 29 juillet 1948.	Traitement du tarif préférentiel, modifié par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Les dispositions de l'Accord demeurent en vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
ANTILLES BRITANNIQUES.	Accord commercial signé le 6 juillet 1925; en vigueur le 30 avril 1927. Complété par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.	Échange de marges spécifiques de préférence. En vigueur pendant douze ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis d'un an. Un avis du Canada, donné le 23 novembre 1938, mettant fin à l'accord, est remplacé par un autre, le 27 décembre 1939, maintenant l'accord, sujet à expiration sur avis de six mois.

Autres pays

Pays	Traité ou convention	Dispositions
ALLEMAGNE	Accord entre les représentants autorisés de l'Allemagne occidentale et le Canada, signé le 14 octobre 1948. Divers autres pays alliés participent également à cette entente.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'au 1er janvier 1951, mais peut être terminé avant cette date sur six mois d'avis.
ARGENTINE	Accord commercial signé le 2 octobre 1941; provisoirement en vigueur le 15 novembre 1941.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. L'application provisoire peut se terminer sur avis de trois mois. Doit entrer en vigueur définitivement pour deux ans après échange de ratifications et, par la suite, jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis de six mois.
AUTRICHE	Par arrêté en conseil, le Canada accorde à l'Autriche le traitement de la nation la plus favorisée, en vigueur le 7 septembre 1949. L'Autriche accorde aussi le traitement de la nation la plus favorisée au Canada. Cette entente s'est effectuée sans échange de notes ou autre accord formel.	
BENELUX (BELGIQUE, LUXEMBOURG ET PAYS-BAS), COLONIES BELGES, SURINAM ET CURAÇAO.	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; protocole d'application provisoire signé le 30 octobre 1947, et provisoirement mis en vigueur le 1er janvier 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués[1].
BOLIVIE	Décret du conseil du 20 juillet 1935, acceptant l'article 15 du traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et la Bolivie le 1er août 1911.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Il peut y être mis fin sur avis d'un an.
BRÉSIL	Accord commercial signé le 17 octobre 1941; en vigueur provisoirement à compter de la date de sa signature et définitivement le 16 avril 1943. Complété par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, protocole d'application provisoire signé le 30 juin 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour deux ans à compter du 16 avril 1943 et ensuite pour des périodes d'un an jusqu'à expiration sur avis de six mois.
BIRMANIE	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, protocole d'application provisoire signé le 29 juin 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée[1].
CHILI	Accord commercial signé le 10 septembre 1941; en vigueur provisoirement le 15 octobre 1941 et définitivement le 29 octobre 1943. Complété par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; protocole d'application provisoire signé le 14 février 1949.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour deux ans à compter du 29 octobre 1943 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois[1].

Renvois à la fin du tableau, p. 1027.

Autres pays—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
CHINE	*Modus vivendi* signé le 26 septembre 1946; en vigueur le 28 septembre 1946. Complété par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; protocole d'application provisoire signé le 21 avril 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
COLOMBIE	Le traité de commerce conclu avec le Royaume-Uni le 16 février 1866 s'applique au Canada. Un accord commercial entre la Colombie et le Canada a été signé le 20 février 1946, mais n'est pas encore en vigueur.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Le protocole du 20 août 1912 prévoit que les dominions pourront y mettre fin séparément sur avis d'un an. Le traité est maintenu en vigueur par un échange de notes (le 30 décembre 1938) jusqu'au 30 septembre 1939 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
COSTA-RICA	Échange de notes des 1er et 2 mars 1933 avec le Royaume-Uni et décret du conseil du Canada rendu le 20 juillet 1935.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée.
CUBA	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; protocole d'application provisoire signé le 30 octobre 1947, et provisoirement mis en vigueur le 1er janvier 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués[1].
DANEMARK	Les traités de paix et de commerce conclus avec le Royaume-Uni le 13 février 1660–1661 et le 11 juillet 1670 s'appliquent au Canada[2].	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Une déclaration du 9 mai 1912 stipule que les dominions pourront y mettre fin séparément sur avis d'un an[2].
ÉQUATEUR	*Modus vivendi* par échange de notes le 26 août 1941; en vigueur le 1er octobre 1941.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour une période indéfinie et sujet à expiration sur avis de trois mois.
ESPAGNE	Loi du traité avec l'Espagne du 11 juin 1928, sanctionnant le traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et l'Espagne le 31 octobre 1922 (revisé le 5 avril 1927); en vigueur le 1er août 1928.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis de six mois.
ÉTATS-UNIS	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; protocole d'application provisoire signé le 30 octobre 1947; en vigueur provisoirement le 1er janvier 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les avantages indiqués. Si, à un certain moment, l'accord général est abandonné, l'accord commercial signé le 17 novembre 1938 redevient en vigueur.

Renvois à la fin du tableau, p. 1027.

Autres pays—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
FINLANDE	Par décret du conseil, le Canada accorde le traitement de la nation la plus favorisée à la Finlande depuis le 17 novembre 1948. La Finlande accorde au Canada le traitement de la nation la plus favorisée[2].	
FRANCE ET COLONIES	Accord *général sur les tarifs douaniers et le commerce*; protocole d'application provisoire signé le 30 octobre 1947 et provisoirement mis en vigueur le 1er janvier 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée, y compris les concessions indiquées[1].
GRÈCE	*Modus vivendi* par échange de notes le 28 juillet 1947; en vigueur le 28 août 1947[2].	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et, par la suite, à moins qu'il n'y soit mis fin sur avis de trois mois.
GUATEMALA	Accord commercial signé le 28 septembre 1937; en vigueur le 14 janvier 1939.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour trois ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
HAÏTI	Accord commercial signé le 23 avril 1937; en vigueur le 10 janvier 1939[2].	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En *vigueur pour un an et, par la* suite, jusqu'à expiration sur six mois d'avis[2].
ITALIE	Traité de paix avec l'Italie, le 10 février 1947. Décret du conseil du Canada, le 24 février 1948; en vigueur le 20 février 1948[2].	Pendant dix-huit mois après la signature dudit traité de paix, le 10 février 1947, l'Italie est tenue d'accorder le traitement de la nation la plus favorisée au Canada sur une base de réciprocité[2].
LIBAN	Arrangement spécial par décret du conseil du 19 novembre 1946. Complété par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; protocole d'application provisoire signé le 29 juin 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée.
LIBÉRIA	[2]	[2]
MEXIQUE	Accord commercial signé le 8 février 1946; provisoirement en vigueur à la même date. Ratifications échangées le 6 mai 1947.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur définitivement pour deux ans trente jours après l'échange des ratifications et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois.
NICARAGUA	Accord commercial signé le 19 décembre 1946; provisoirement en vigueur à la même date[2].	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. L'application provisoire peut être terminée sur trois mois d'avis. En vigueur définitivement pendant un an trente jours après l'échange des ratifications et, par la suite, jusqu'à expiration sur six mois d'avis[2].

Renvois à la fin du tableau, p. 1027.

Autres pays—suite

Pays	Traité ou convention	Dispositions
NORVÈGE	La convention du commerce et de navigation conclue avec le Royaume-Uni le 18 mars 1826 s'applique au Canada. Complété par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; protocole d'application provisoire signé le 10 juin 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. La convention du 16 mai 1913 stipule que les dominions peuvent y mettre fin séparément sur avis d'un an[1].
PANAMA	Décret du 20 juillet 1935, acceptant l'article 12 du traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et Panama le 25 septembre 1928.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis d'un an.
PARAGUAY	Échange de notes du 21 mai 1940; en vigueur le 21 juin 1940.	Tarif intermédiaire canadien échangé contre le traitement de la nation la plus favorisée au Paraguay. En vigueur jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
POLOGNE	Convention commerciale signée le 3 juillet 1935; en vigueur le 15 août 1936.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée et réductions spéciales sur des listes limitées de marchandises. En vigueur pour un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
PORTUGAL, Y COMPRIS MADÈRE, PORTO-SANTO ET LES AÇORES	Loi des traités de commerce du 11 juin 1928, acceptant l'article 21 du traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et le Portugal, le 12 août 1914; en vigueur le 1er octobre 1928.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis d'un an.
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Accord commercial signé le 8 mars 1940; en vigueur provisoirement le 15 mars 1940 et définitivement, le 22 janvier 1941[2].	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour trois ans à compter du 22 janvier 1941 et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois[2].
SALVADOR	Échange de notes du 2 novembre 1937; en vigueur le 17 novembre 1937.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de quatre mois[2].
SUÈDE	La convention de commerce et de navigation conclue entre le Royaume-Uni et la Suède le 18 mars 1826 s'applique au Canada[2].	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis d'un an. La déclaration du 27 novembre 1911 stipule que les dominions peuvent y mettre fin séparément sur avis d'un an[2].

Renvois à la fin du tableau, p. 1027.

Autres pays—fin

Pays	Traité ou convention	Dispositions
SUISSE	Le traité d'amitié, de commerce et d'établissement réciproque conclu entre le Royaume-Uni et la Suisse le 6 septembre 1855 s'applique au Canada. Échange de notes incluant le Liechtenstein dans l'accord, en vigueur le 21 août 1947.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à expiration sur avis d'un an. La convention du 30 mars 1914 stipule que les dominions peuvent y mettre fin séparément sur avis d'un an.
SYRIE	Entente spéciale en vertu d'un décret du conseil du 19 novembre 1946. Complété par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; protocole d'application provisoire signé le 30 juin 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée[1]
TCHÉCOSLOVAQUIE	Convention de commerce signée le 15 mars 1928, en vigueur le 14 novembre 1928. Complétée par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; protocole d'application provisoire signé le 20 mars 1948 par la Tchécoslovaquie.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour quatre ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis d'un an.
TURQUIE	Échange de notes signé le 1er mars 1948.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de trois mois.
URUGUAY	Accord commercial signé le 12 août 1936; en vigueur le 15 mai 1940[2].	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour trois ans et, par la suite, jusqu'à expiration sur avis de six mois[2].
VENEZUELA	*Modus vivendi* signé le 26 mars 1941; en vigueur le 9 avril 1941.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur pour un an, sujet à renouvellement ou à expiration sur avis de trois mois; renouvelé annuellement par échange de notes, sujet à expiration sur avis de trois mois. Non renouvelé par le Venezuela le 9 avril 1949.
YOUGOSLAVIE	La loi des traités de commerce du 11 juin 1928 a accepté l'article 30 du traité de commerce et de navigation conclu le 12 mai 1927 entre le Royaume-Uni et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes; en vigueur le 9 août 1928.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. En vigueur jusqu'à ce qu'il y soit mis fin sur avis d'un an.

[1] Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce en vigueur jusqu'au 1er janvier 1951 et, par la suite, jusqu'à expiration sur six mois d'avis. [2] Ce pays a demandé d'adhérer à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et a participé aux négociations tarifaires tenues à Annecy (France), où des listes de concessions ont été échangées avec le Canada. Le Canada n'a pu devenir partie contractante avant le 1er janvier 1950 et ses listes de concessions n'ont pu entrer en vigueur avant cette date.

CHAPITRE XXIII.—PRIX*

SYNOPSIS

	Page
ARTICLE SPÉCIAL: La Commission royale d'enquête sur les prix..	1028
SECTION 1. ACTIVITÉ, EN 1948-1949, DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE.	1033
SECTION 2. PRIX DE GROS ET DE DÉTAIL	1035
Sous-section 1. Prix de gros.	1036
Sous-section 2. Indice du coût de la vie.....	1039
SECTION 3. NOMBRES-INDICES DU COURS DES VALEURS MOBILIÈRES.....	1043
SECTION 4. NOMBRES-INDICES DU RENDEMENT DES OBLIGATIONS.....	1046

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LES PRIX†

La Commission royale d'enquête sur les prix a été constituée en juillet 1948 sous la présidence du professeur C. A. Curtis, du département des études économiques de l'Université Queens. Elle était chargée de poursuivre l'enquête sur les causes de l'augmentation du coût de la vie, enquête commencée par le comité spécial de la Chambre des communes sur les prix. La Commission a tenu 77 séances publiques et entendu 179 hommes d'affaires et industriels canadiens. En outre, 12 organisations nationales s'intéressant à de vastes domaines de l'activité sociale et économique ont été invitées à présenter des mémoires. Les constatations de la Commission sont contenues dans un rapport en trois volumes présenté au Parlement le 8 avril 1949. Le volume I du rapport renferme un résumé des autres volumes ainsi que des commentaires et propositions d'ordre général. Le volume II fait l'analyse des divers facteurs de la hausse des prix et le volume III traite de chacune des 10 industries ou denrées étudiées et examine le crédit à la consommation.

La Commission conclut que "dans le fond, la hausse des prix au Canada est la conséquence de la guerre, de l'augmentation des prix de l'extérieur, des grosses exportations financées jusqu'à un certain point par le gouvernement canadien et de la surabondance de nos placements". Les mesures fiscales et monétaires de même que la règlementation directe contre-balancent ces pressions jusqu'à un certain point et, sauf en des cas exceptionnels, l'attitude des industries, des particuliers ou des groupements n'est pas jugée cause principale de la hausse des prix.

Règlementation des prix et rationnement.—Durant la guerre, la stabilité des prix de détail s'est maintenue, dans une certaine mesure, grâce au blocage opportun des prix tard en 1941. D'autres éléments y ont également contribué: impôts rigoureux qui ont contenu les dépenses des consommateurs, taxes sur les sociétés, blocage des salaires, restrictions à l'exportation, subventions à l'importation, contrôle des devises étrangères et adoption du blocage des prix aux États-Unis. La Commission a trouvé beaucoup d'arguments à l'appui du déblocage des prix après la fin des hostilités.

De l'avis de la Commission, le blocage sélectif plutôt que général des prix peut se motiver comme mesure provisoire à l'occasion de circonstances exceptionnelles, mais il est douteux qu'il puisse fort se justifier en temps ordinaire. Voici les con-

* A moins d'indication contraire, le présent chapitre a été revisé à la Section des prix, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique.

† Résumé du *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les prix*, en trois volumes. Prix: $2 chez l'Imprimeur du Roi, Ottawa.

clusions de la Commission: *a*) on ne doit pas compter sur la règlementation générale des prix pour stabiliser ces derniers; *b*) "la règlementation des prix, sous quelque forme que ce soit, ne peut pas tenir lieu de mesures destinées à équilibrer l'ensemble de l'offre et de la demande. Elle masque l'inflation et ne supprime pas la cause du mal".

Influences extérieures.—"Les prix étrangers, remarque la Commission, influent directement sur les prix au Canada, car les Canadiens achètent des marchandises produites en dehors du pays; d'autre part, les prix que touchent les Canadiens à l'égard de leurs exportations influent aussi directement sur les prix au pays." Les marchandises qu'achètent les Canadiens renferment environ 30 p. 100 de matières importées; le pourcentage est probablement plus élevé en ce qui concerne l'outillage et les biens de production. Les États-Unis ont aboli la règlementation au cours de l'été de 1946; leur indice des prix de gros a augmenté de 35 p. 100 durant la période de mai 1946 à mars 1947 et celui des prix à la consommation, de 19 p. 100. Pendant la même période, l'indice des prix de gros au Canada a avancé de 10 p. 100 et le coût de la vie, de moins de 6 p. 100. Le Canada aurait connu des avances plus marquées si le gouvernement n'avait établi la valeur du dollar canadien au pair, continué la règlementation des prix ainsi que les subventions sur les denrées importées et les produits domestiques et maintenu les interdictions relatives aux exportations de marchandises rares au pays. Les importations ont également renchéri bien moins rapidement que les prix aux États-Unis en général; grâce aux contrats d'achat en quantité passés avec le Royaume-Uni, le prix des exportations n'a avancé que de 14 p. 100. La Commission est convaincue que "vu l'étroit rapport qui existe entre les économies des deux pays, il aurait fallu, pour isoler les prix canadiens, maintenir tout un régime continu de restrictions à l'importation, ou confier au gouvernement le monopole de la vente des produits, ou mettre en œuvre un système très compliqué de subventions et de contingents à l'égard des importations, ou encore laisser au gouvernement le monopole des achats".

La pénurie de dollars a contribué également à la hausse des prix en favorisant l'emploi de succédanés fabriqués au pays ou de produits analogues venant d'autres pays. L'accroissement de nos exportations vers les États-Unis en vue d'améliorer nos réserves de dollars américains a souvent entraîné des hausses de prix au Canada.

Enfin, les prêts et les crédits consentis aux autres pays ont stimulé la demande sans grossir les approvisionnements, ce qui a donné lieu à des pressions inflationnistes.

Surabondance des placements.—Durant l'après-guerre, les immobilisations, tant leur somme que les biens-capitaux achetés, ont été plus élevées qu'en toute autre période de l'histoire du Canada. Les dépenses en capitaux du gouvernement ne représentent pas une forte proportion de ces dépenses, en dépit de la construction d'écoles, d'hôpitaux, etc. Les principales causes ont été le niveau élevé du bâtiment et des dépenses en capitaux de l'industrie en vue de reprendre le terrain perdu durant la dépression et la guerre, d'augmenter la productivité et de tirer avantage de la situation financière favorable. Il est très difficile, cependant, de déterminer l'importance dès dépenses en capitaux, au moment même où le Canada canalisait ses ressources vers d'autres fins, par rapport aux autres facteurs de renchérissement.

Politique fiscale et monétaire.—Même si la politique fiscale du Canada durant la période d'inflation a ressemblé de près à celle des États-Unis et du Royaume-Uni, la Commission est d'avis qu'elle reflétait probablement l'opinion

publique, qui s'inquiétait davantage d'une baisse que de l'inflation d'après-guerre. Toutefois, le gouvernement "s'est résolument efforcé de payer une grande partie des dépenses de guerre à même les impôts et de financer le reste par des moyens destinés à réduire les achats". Le public s'est trouvé à posséder de fortes épargnes qui ont ajouté aux difficultés d'enrayer l'inflation d'après-guerre. Les dégrèvements spéciaux accordés à l'entreprise en vue d'encourager les immobilisations, les taux modiques d'intérêt et le niveau élevé des dépenses de consommation courante ont rendu inévitable un certain degré d'inflation. La Commission croit que les taxes auraient pu être maintenues à un niveau quelque peu plus élevé; les prix auraient sans doute encore augmenté, mais à un rythme moins accéléré.

Prix et salaires.—La Commission fait observer que les salaires constituent véritablement une partie variable du total des frais de production; cependant, une hausse des salaires ne signifie pas nécessairement que le coût de la main-d'œuvre par unité soit plus élevé. Cela dépend beaucoup de la productivité. "A la suite du déblocage des prix et des salaires, après la guerre, le taux moyen de l'augmentation des salaires s'éleva suivant un rythme sensiblement égal à celui qui marquait la hausse du coût de la vie, de sorte que le niveau du salaire réel a très peu changé." Tenant compte de la réduction de l'impôt sur le revenu depuis la fin de la guerre, la Commission conclut "que la situation de la plupart des ouvriers est actuellement aussi bonne qu'elle l'était en 1945".

Prix et profits des compagnies.—La Commission a repéré dans les profits déclarés par les compagnies canadiennes, profits quelque peu plus élevés ces dernières années, "un élément qui, en définitive, est essentiellement un profit d'inventaire et qui provient de la méthode ordinairement adoptée pour l'évaluation des stocks". En outre, les profits déclarés sont plutôt exagérés, car les sommes affectées à la dépréciation ne suffiront probablement pas à remplacer, aux prix actuels, l'actif qui s'est usé ou détérioré au cours de l'année écoulée. Les ventes extrêmement lucratives à l'étranger ont aussi élevé le niveau des profits des compagnies et cet apport n'entre pas en jeu dans les prix exigés au pays. Considérant les profits des compagnies dans leur ensemble, la Commission ne peut conclure que "la hausse des prix en vue d'obtenir des profits exceptionnellement élevés ait été une pratique générale ni ait joué un rôle d'importance dans la hausse des prix depuis la fin de la guerre".

Prix agricoles.—Si les prix agricoles ont grimpé plus rapidement que les autres en général depuis 1939, depuis la fin de la guerre, ils ont moins augmenté que ceux de la plupart des autres groupes de l'indice des prix de gros. La principale explication en est la suppression des subventions qui durant la guerre ont contenu le prix des denrées alimentaires. Les prix agricoles ont augmenté par suite de la disette mondiale de vivres, conséquence de la guerre. Les contrats de vivres passés avec le Royaume-Uni et les restrictions à l'exportation aux États-Unis ont empêché les prix canadiens d'atteindre les niveaux des marchés étrangers.

Effet des marges de profit.—En général, le commerce de la distribution maintenait le même pourcentage de majoration fixe à l'égard des divers genres de marchandises à mesure que le coût en augmentait. Cette méthode, de l'avis de la Commission, a augmenté les prix au consommateur beaucoup plus que si on avait utilisé une majoration exprimée en argent. On a expliqué que c'est une méthode rapide et facile de déterminer les prix. On a également soutenu que les autres frais d'exploitation augmentent lorsque le coût des marchandises est à la hausse et

que cette méthode sert à prévenir les pertes d'inventaire en cas de baisse des prix. La Commission trouve qu'il est "difficile de justifier les distributeurs qui augmentent leurs profits en espèces en maintenant encore aujourd'hui le même pourcentage de majoration que lorsque l'écoulement de leurs stocks était beaucoup plus lent. . . A cause de la rapidité de l'écoulement des stocks pendant et après la guerre, jointe au nombre relativement faible des rabais, les entreprises de distribution, selon l'avis de la Commission, auraient pu abaisser le pourcentage de leurs majorations et réaliser quand même de plus gros bénéfices".

Méthodes de nature à restreindre la concurrence.—Parmi les industries examinées, la Commission en a trouvé plusieurs où la concurrence est vive et quelques-unes où elle est très limitée. "Plus significative est la tendance croissante de quelques grandes maisons à recourir à la méthode monopoliste grâce à des marques de commerce et à une publicité intense, à des prix de ralliement . . . et à des prix de revente obligatoires (établis par le manufacturier). . . En outre, les expériences tentées pendant la guerre et les habitudes contractées pendant cette période ont conduit à des méthodes commerciales d'où la concurrence réelle des prix est bannie." La Commission n'a pas constaté, cependant, que les pratiques monopolistes avaient contribué au premier chef à la hausse récente des prix.

Prix de denrées essentielles.—Voici les dix denrées dont "le prix a subi de sensibles augmentations depuis deux ans":–

Pain.—"Les grosses boulangeries à succursales ont montré une tendance à restreindre au minimum la concurrence des prix et à recourir plutôt à des campagnes dispendieuses de vente et d'annonce." Plusieurs ont eu recours au maintien des prix de détail. De l'avis de la Commission, les marges garanties aux détaillants sont hors de proportion avec celles que commanderait un régime de concurrence. "Si les détaillants étaient plus libres de se faire concurrence . . . le pain à meilleur marché pourrait . . . avoir une portée plus grande sur le niveau général des prix." La Commission doute que la suppression du plafonnement et les ajustements différés d'autres frais justifient le renchérissement.

Beurre.—L'abolition de la subvention en 1947 a entraîné une hausse prévue d'environ 10c. la livre. Également, l'abolition de la subvention sur les céréales secondaires a causé une hausse de prix. Toutefois, la demande des consommateurs constitue l'élément le plus important de l'augmentation des prix.

Bétail et viande.—La hausse abrupte des prix du porc et du bœuf en 1948 découle surtout d'influences extérieures. Le prix du porc a été presque entièrement régi par les contrats avec le Royaume-Uni, tandis que la levée de l'interdiction frappant l'exportation des bêtes à cornes aux États-Unis a fortement influé sur le prix du bœuf. La Commission a constaté qu'il existait dans l'industrie primaire du bétail et le commerce de viande au détail une vive concurrence. Trois grands établissements, toutefois, ont la main sur 60 p. 100 de tous les abatages inspectés. Ils ont réalisé un profit net de $4,300,000 durant les quatre mois qui ont suivi l'abolition de la réglementation, contre moins de 1 million de dollars au cours de la période correspondante en 1947. Des bénéfices marqués ont été réalisés sur les stocks en entrepôts frigorifiques par suite de la plus-value des stocks lorsque les prix ont monté avec les changements apportés aux contrats avec le Royaume-Uni.

Fruits et légumes.—Avec l'imposition de restrictions aux importations en novembre 1947, la réduction des stocks et la forte demande des consommateurs ont occasionné une hausse des prix. La preuve existe que certains grossistes ont augmenté leurs marges brutes afin de compenser la diminution du volume des ventes. La Commission croit que ce relèvement des marges n'était pas absolument essentiel.

Textiles primaires.—La production de tissus de coton, qui en 1948 s'est tout juste maintenue au niveau de 1939, et la demande élevée des consommateurs ont été la cause des pénuries. Les fabricants de coton primaire ont attribué cet état de choses aux difficultés de la main-d'œuvre, mais la Commission croit que la situation peut être également attribuée "au fait qu'ils jouissent d'un certain exclusivisme monopoliste grâce à une protection douanière élevée".

La concentration de l'industrie lainière primaire est moins prononcée que dans le cas de l'industrie cotonnière et les tissus fabriqués se ressemblent moins. Le revenu d'exploitation par rapport aux ventes augmente considérablement dans le cas de la majorité des établissements entre 1936-1939 et 1947.

Trois gros établissements dirigent l'industrie des fibres artificielles, chacun exerçant un monopole dans son domaine respectif. Les recettes de deux de ces fabricants sont, aux yeux de la Commission, "vraiment très élevées".

Textiles secondaires.—Les principaux facteurs du renchérissement dans le domaine du vêtement ont été la hausse des tissus et de la main-d'œuvre et la méthode des majorations à pourcentage fixe.

Engrais chimiques.—"Les prix des engrais chimiques ont augmenté bien moins que la moyenne de tous les prix depuis la période d'avant-guerre." Les prix mondiaux s'établissent bien au-dessus de ceux du Canada. On peut attribuer la hausse des prix domestiques à l'augmentation du coût des matières importées et de la fabrication. En général, les producteurs ont gardé leurs prix à des niveaux raisonnables.

Peaux et cuirs.—L'augmentation du prix des peaux et des cuirs résulte des prix mondiaux et américains, du relèvement des salaires et de la hausse des matières de tannage. Lorsque la réglementation a été abolie, les prix ont grimpé au niveau des prix aux États-Unis et sont depuis demeurés stables.

Chaussures en cuir.—"L'augmentation des chaussures reflète celle du cuir." Les détaillants ont une majoration fixe d'environ 33⅓ p. 100. Dans l'ensemble, la Commission note une vive concurrence dans l'industrie de la chaussure en cuir.

Bois de construction.—La Commission n'a guère trouvé "preuve que l'industrie ait tenté sur une grande échelle . . . de majorer ou de maintenir les prix d'un commun accord . . . ou à l'aide de prix de ralliement." Une demande sans précédent et des relèvements de salaires ont triplé les prix du bois de 1939 à 1947. Les prix canadiens, même s'ils sont plus élevés depuis la déréglementation, demeurent encore inférieurs au niveau des prix à l'exportation. Les méthodes de classement, particulièrement dans l'Est canadien, n'ont manifestement pas toujours assuré suffisamment de protection aux acheteurs et la Commission recommande l'adoption d'un système uniforme de classement.

Crédit au consommateur.—L'augmentation de la demande de crédit à la consommation est née du désir chez le consommateur de relever son niveau de vie, de la production plus abondante et d'une augmentation tant du nombre que de l'importance des institutions de crédit. Le rapport déclare, toutefois, que le consommateur est trop peu informé de ce que le crédit lui coûte effectivement; dans bien des cas, les taux cotés sont des taux d'escompte à l'égard de dettes qui sont amorties par versements mensuels égaux. La Commission est d'avis que "si les taux des frais de financement étaient bien indiqués, c'est-à-dire comme des taux annuels plutôt que des taux d'escompte, dans les contrats et la publicité, le consommateur pourrait choisir le genre de crédit le plus avantageux. . . Le manque de statistiques exactes étant surtout ce qui empêche d'avoir des données sur le crédit à la consommation", la Commission propose que le Bureau fédéral de la statistique "établisse une statistique plus large et plus précise" à l'égard de cet indicateur économique.

Statistiques.—En outre, la Commission recommande que le Bureau fédéral de la statistique étudie les moyens d'améliorer l'indice du coût de la vie. Elle propose un programme continu de relevés des dépenses à la consommation d'après la méthode de l'échantillonnage. "Le système actuel de calcul des frais de logement, signale en particulier la Commission, ne donne pas une idée exacte de ces frais." Parmi d'autres propositions figurent une étude statistique de la productivité et la publication d'une "analyse indiquant la façon dont le dollar du consommateur est réparti entre les divers éléments de la production et de la distribution".

Autres propositions.—Il est proposé que la loi fédérale des compagnies soit revisée en vue d'obtenir "l'uniformité au point de vue de la qualité et de la quantité

des renseignements fournis dans les états financiers". Il faut plus de renseignements sur les stocks, les réserves et les profits. La Commission presse le gouvernement fédéral de s'assurer le concours des gouvernements provinciaux en vue de réaliser l'uniformité des rapports financiers publiés sous l'empire de la loi.

La Commission est d'avis que les comptes publics devraient être publiés de sorte que l'homme de la rue puisse comprendre la portée des opérations gouvernementales.

Elle presse la Commission d'enquête sur les coalitions d'aviser aux moyens de combattre la fixation des prix de revente par les fabricants.

Enfin, la Commission se déclare d'avis que la réglementation des importations ne devrait pas être employée comme mesure de protection douanière.

Section 1.—Activité, en 1948-1949, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre*

Les éditions antérieures de l'*Annuaire* décrivent les mesures prises jusqu'à la mi-1948 par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en vue de réglementer les prix et d'assurer un approvisionnement suffisant et une répartition ordonnée des denrées et services essentiels, ainsi que le programme de rajustement et de déblocage appliqué par la suite. Les faits nouveaux survenus durant les six derniers mois de 1948 et en 1949 sont relevés ci-après.

Maintien et réimposition de certains règlements.—Le 1er juillet 1948, les seules denrées encore soumises au plafonnement des prix en temps de guerre étaient le sucre, la mélasse comestible, les produits primaires du fer et de l'acier, les huiles et les matières grasses, y compris le savon, le saindoux et la friture.

Le prix du beurre a été bloqué de nouveau de bonne heure en 1948. Bloqués aussi en 1948 ont été le prix ou la majoration d'un certain nombre de denrées dont les stocks étaient restreints par la loi d'urgence sur la conservation des devises, à savoir, les fruits et légumes en boîtes, les jus d'agrumes en boîtes, les agrumes, les choux, les carottes et un certain nombre de fruits et de légumes importés. A compter de juillet 1948, ne bénéficiaient d'une subvention que les huiles, les graisses et l'acier. Le 1er août 1948, le prix domestique du blé est monté à $2 le boisseau en conformité avec le prix du contrat anglo-canadien, et une subvention de 46½c. par boisseau a été autorisée à l'égard du blé de printemps de l'Ouest destiné à la consommation domestique en vue d'éviter tout renchérissement de la farine et du pain. Le plafonnement du prix de la farine et du pain a été réimposé le 19 août 1948.

En 1948, la production de beurre ne répondant pas aux besoins domestiques, certains règlements sur le mouvement interprovincial du beurre et son utilisation restreinte ont dû être adoptés. En outre, le gouvernement a acheté 15 millions de livres de beurre au Danemark, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ce beurre s'est vendu au prix maximum, la différence entre le coût et le prix de vente étant absorbée, à titre de subvention, par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Déblocage.—Au 31 juillet 1948, les subventions sur les huiles et les graisses ont pris fin et le prix des huiles, des matières grasses, du savon, de la friture et du

* Rédigé à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

saindoux a été débloqué. Les achats au large d'huiles, de graisses et de matières à broyer ont continué d'être répartis entre les usagers primaires jusqu'en février 1949, cette répartition n'étant plus nécessaire par suite de la décision du Conseil international de la crise alimentaire mettant fin au contingentement international.

En mars 1949, le ministre des Finances, dans son discours du budget, a annoncé de nouvelles mesures de déblocage. Les prix maximums sont révoqués en ce qui concerne la farine, le pain, le beurre, le sucre, la mélasse comestible, les fruits et les légumes en boîtes et les pommes, le céleri, la laitue, les oignons, les épinards et les tomates importés. La subvention sur le blé a aussi pris fin. La Corporation canadienne de stabilisation du sucre est demeurée seule à importer du sucre de canne brut, parce que les accords anglo-canadiens en temps de guerre concernant l'achat conjoint de tout le sucre brut de l'Empire et du Commonwealth s'étendaient à la production de la saison de 1949.

La loi sur le maintien de mesures transitoires a été prorogée d'une autre année, jusqu'au 31 mars 1950, par le Parlement; cependant, les pouvoirs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ont été limités aux denrées et services régis par une ordonnance de la Commission au moment de la modification (26 mars 1949).

Voici les denrées qui étaient alors réglementées: agrumes, jus d'agrumes en boîtes, choux, carottes, raisins importés et fer et acier sous leurs formes primaires. L'ordonnance relative aux choux a été suspendue le 31 mars 1949. Les subventions sur la ferraille servant à la fabrication de l'acier ont pris fin le 1er septembre 1949; les subventions à l'égard des expéditions ordonnées ont été sensiblement réduites vers cette date. Tous les autres règlements visant le fer et l'acier sous leurs formes primaires ont été abolis les 1er décembre 1949 et 15 février 1950. A cette dernière date, seuls les loyers restaient bloqués.

Loyer et logement.—Tous les règlements visant les locaux commerciaux se sont trouvés abolis le 8 mars 1948. Depuis, aucune réglementation n'a frappé cette catégorie de locaux non plus que le tarif des hôtels, les logements saisonniers ni le tarif des maisons de pension.

Le déblocage a continué en ce qui concerne le loyer maximum et l'éviction. Les dispositions primitives établies en 1947, permettant au propriétaire de majorer de 10 p. 100 le loyer maximum à condition d'accorder un bail de deux ans au locataire, ont été modifiées en octobre 1948 en vue de permettre à tous les propriétaires qui louaient un logement complet d'obtenir cette augmentation de 10 p. 100, plus une autre de 5 p. 100 s'ils chauffaient le logement, sans offrir au locataire d'autre garantie d'occupation que celle qu'assuraient les règlements. En outre, les baux relatifs à ce genre de logements et passés avec des personnes qui n'en étaient pas locataires le 1er novembre 1948 ont été affranchis de toute réglementation. Le 15 décembre 1948, la disposition autorisant le propriétaire à demander l'augmentation d'un loyer maximum moins élevé que le loyer pratiqué en général à l'égard de logements semblables a été étendue aux pièces bénéficiant de privilèges et faisant partie du domicile du propriétaire (classe désignée "logements partagés").

En mai 1949, une ordonnance spéciale a augmenté le loyer maximum des logements de Winnipeg (Man.) et Victoria (C.-B.) en vue de contre-balancer la hausse générale des taxes municipales et d'éviter ainsi à chaque propriétaire d'avoir à demander un relèvement à la Commission. Une ordonnance semblable a été

rendue à l'égard de Toronto (Ont.) en août 1949. Au cours du même mois, une nouvelle formule a été adoptée autorisant les évaluateurs de loyers, lorsqu'ils relèvent le loyer maximum en raison d'une hausse des taxes municipales, d'indemniser les propriétaires de la partie de l'augmentation des taxes courue entre le début de l'année d'imposition et la date à laquelle les propriétaires pouvaient exiger des locataires un loyer accru.

Les dispositions des ordonnances de la Commission, accordant aux locataires sécurité d'occupation, ont été modifiées. En novembre 1948, on a permis au propriétaire d'exiger que son locataire vidât les lieux sur avis de six mois s'il désirait habiter lui-même le logement et pourvu qu'il en fût propriétaire depuis le 1er novembre 1947. En outre, tout propriétaire, peu importe la durée de sa possession, qui soutenait que le fait d'être privé de son logement lui causait de durs embarras, a été autorisé à demander à un commissaire de faire exception en sa faveur à la sécurité d'occupation. En novembre 1948, semblable recours a été rendu possible à toute institution religieuse ou d'enseignement ou hôpital public ayant besoin, afin d'étendre ses services publics, d'un logis occupé par un locataire. En mars 1949, le propriétaire d'une maison louée à un locataire, tenant maison de chambres et n'habitant aucune partie de la maison, a été autorisé à demander à un commissaire de faire exception en sa faveur à la sécurité d'occupation; le commissaire pouvait agréer la demande à condition que le propriétaire s'engageât à ne pas évincer les chambreurs.

Des ordonnances de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, passées le 10 novembre 1949, ont augmenté de 20 p. 100 le loyer maximum des chambres, de 18 p. 100 celui des logements complets non chauffés par le propriétaire et de 22 p. 100 celui des logements complets chauffés par le propriétaire. Dans le cas des logements complets, l'augmentation ne valait que si le propriétaire offrait au locataire un bail à terme déterminé de 12 mois n'expirant pas avant le 30 avril 1951. Tout propriétaire qui possédait un logement complet avant le 1er novembre 1949 pouvait en évincer le locataire sur avis de six mois, pourvu qu'il voulût l'habiter lui-même. Également, tout propriétaire de chambres louées pouvait évincer un chambreur moyennant six mois d'avis sans donner de raison. Un propriétaire et un locataire d'un logement complet pouvaient passer un bail à terme déterminé de deux ans, libre de toute réglementation.

Section 2.—Prix de gros et de détail

Pour des fins d'analyse statistique, les prix des denrées sont habituellement divisés en deux groupes principaux: prix de gros et prix de détail. Le terme "gros" n'est pas pris à la lettre; les cotes des producteurs primaires, des manufacturiers et des demi-grossistes aussi bien que les prix de gros réels sont souvent compris dans ce groupe. Les marchés intéressés à ces cotes sont d'habitude bien organisés et souvent très sensibles; ils réagissent vivement aux changements des conditions commerciales et monétaires. C'est pourquoi les prix de gros sont utilisés de préférence pour l'établissement de nombres-indices sensibles qui reflètent les réactions des prix aux facteurs économiques.

Les prix de détail sont importants au point de vue statistique parce qu'ils indiquent les fluctuations du coût de la vie et, rapprochés des chiffres du revenu, font voir comment oscille l'aisance économique de la collectivité. Toutefois, les prix de détail, qui peuvent obéir aux conditions locales, sont moins sensibles que les prix de gros et retardent d'habitude de plusieurs mois sur ces derniers.

Sous-section 1.—Prix de gros

Historique des prix.—Les nombres-indices des prix de gros au Canada embrassent une période qui commence à la Confédération, en 1867. Un recul intermittent caractérise les 30 premières années de la période; il est suivi d'un progrès graduel pendant les 16 années qui précèdent la guerre de 1914. D'une moyenne de 43·6 en 1897, l'indice général des prix de gros (1926=100) avance sans interruption appréciable à 64·4 en juillet 1914. A la fin de la guerre, en novembre 1918, l'indice touche 132·8 et continue d'avancer, entraîné par l'inflation d'après-guerre, jusqu'à la cime de 164·3 en mai 1920. La période subséquente de déflation dure environ deux ans et, de 1922 à 1929, le niveau des prix demeure comparativement stable. Les moyennes annuelles, au cours de cet intervalle, varient d'un sommet de 102·6 en 1925 à 95·6 en 1929. Les quatre années qui suivent 1929 subissent les durs effets de la crise économique et les prix tombent au niveau de 1913. En février 1933, l'indice des prix de gros touche un minimum de 63·5 avant de remonter. La reprise irrégulière se poursuit jusqu'en 1937, mais le niveau le plus élevé de 87·6, atteint en juillet 1937, est sensiblement au-dessous de la moyenne de 1926. L'effondrement du marché du blé en 1938 et l'affaissement assez général des autres marchés font piquer les prix de gros, à la veille de la guerre de 1939, jusqu'à environ onze points au-dessus de ceux de 1913. L'indice de 72·3, au mois d'août 1939, marque le niveau minimum d'une chute de deux années. Le mouvement des prix avant la déclaration de la seconde guerre mondiale est, par conséquent, très différent de celui qui a précédé la première. Le niveau relativement bas des prix en août 1939 explique pro-

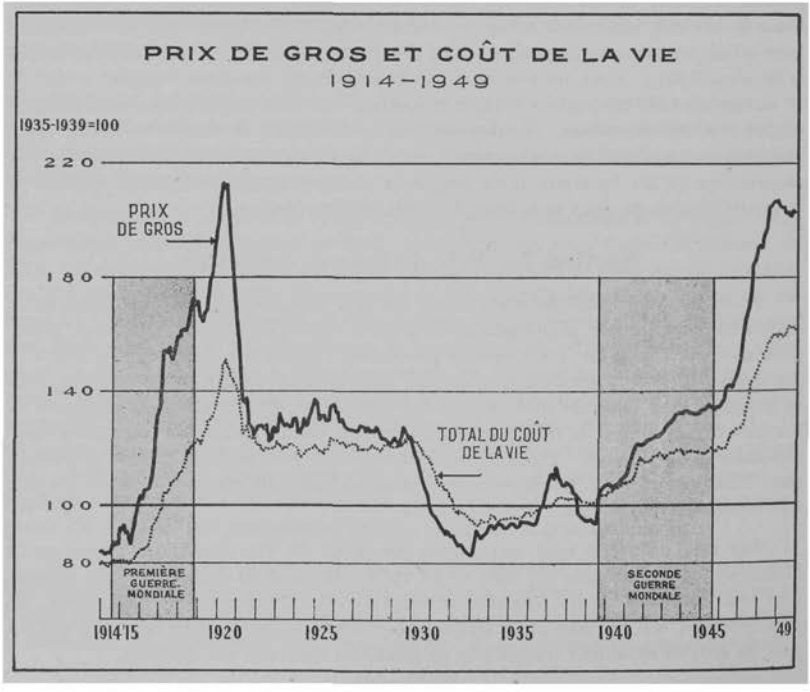

bablement la hausse initiale plus prononcée au début des hostilités. Toutefois, les prix se stabilisent en 1940 et n'accusent aucune avance brusque avant 1941. A cette époque, la vaste expansion de la production de guerre entame largement les stocks de presque toutes les denrées de base et, à la fin de 1941, le blé est la seule denrée importante dont les approvisionnements excèdent les besoins prévisibles. Le blocage général des prix en décembre 1941 suit une année où les prix de gros ont monté de 11·0 p. 100 comparativement à 3 p. 100 en 1940. Le blocage est certes efficace car les prix de gros augmentent seulement de 3·7 et 5·7 p. 100 en 1942 et 1943, respectivement, tandis que l'indice de décembre 1944 demeure au niveau de décembre 1943. L'indice de 103·9 en décembre 1945 est de 11·1 p. 100 plus élevé que celui de décembre 1941, époque où le blocage des prix est devenu général.

Mouvements des prix après la guerre.—L'avance précipitée des prix de gros en général aux États-Unis, commencée au cours du second semestre de 1946, a fort inquiété les responsables du blocage des prix au Canada. Cette avance avait été prévue en juillet 1946 lorsqu'on a rétabli la parité entre le dollar canadien et le dollar américain, réduisant ainsi le coût en dollars canadiens des importations en provenance des États-Unis. Mais cette mesure ne neutralisait que 10 p. 100 de la hausse des prix américains, hausse encore plus forte dans le cas de la plupart des articles importés, de sorte qu'une pression continuelle se faisait sentir, spécialement à l'égard d'articles particuliers. L'indice général des prix de gros est passé de 103·6 à 112·0, augmentation de 8 p. 100, au cours des dix-neuf mois écoulés depuis le jour de la victoire en Europe, en mai 1945, jusqu'à décembre 1946.

La hausse s'accélère au Canada en 1947 à mesure que s'adoucit le blocage. L'indice général mensuel des prix de gros monte sans interruption de 112·0 en décembre 1946 à 143·5 en décembre 1947, gain de 28 p. 100.

Prix de gros, janvier 1948–décembre 1949.—La hausse de 1947 se continue en 1948, mais à un rythme ralentissant. De décembre 1947 à décembre 1948, l'indice augmente de 11 p. 100 pour atteindre 159·6. En février 1948, le vif fléchissement des marchés de denrées de base aux États-Unis se reflète dans l'indice des prix de gros au Canada par une baisse d'un dixième de point seulement entre février et mars. L'augmentation exceptionnellement marquée de l'indice des prix de gros entre juillet et août reflète surtout la hausse du prix du blé n° 1 Nord du Manitoba, de $1.58 à $2.05 par boisseau (en magasin Fort-William—Port-Arthur ou Vancouver).

L'indice des prix de gros en décembre est de 159·6, soit un sommet qui n'est dépassé que par celui de la période d'inflation de 1920. Toutefois, durant les mois consécutifs à décembre 1948, il est loin de culbuter comme après mai 1920. En janvier 1921, l'indice général des prix de gros baisse de près de 22 p. 100 par rapport au sommet tandis que, six mois après décembre 1948, il ne recule que de 2 p. 100. Le léger repli de janvier et de février découle en grande partie du fléchissement des produits animaux, tandis que la diminution de mars-juin tient presque entièrement à la vive baisse du cuivre, du plomb et du zinc. Peu de changement s'opère au cours du second semestre de 1949, l'indice général des prix de gros étant à 156·8 en décembre.

1.—Nombres-indices annuels de groupes de prix de gros, 1939-1948, et nombres-indices mensuels, 1948 et 1949

NOTA.—Les chiffres d'années représentatives, de 1913 à 1939, se trouvent à la page 997 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

(1926=100)

Année et mois	Indice général des prix de gros	Denrées de consommation	Denrées de production	Matières premières et partiellement ouvrées	Matières entièrement et principalement ouvrées	Produits de la ferme canadienne[1]	Matériaux de construction	Matières premières industrielles
1939	75·4	75·9	70·4	67·5	75·3	64·3	89·7	69·0
1940	82·9	83·4	78·7	75·3	81·5	67·6	95·6	79·0
1941	90·0	91·1	83·6	81·8	88·8	72·8	107·3	87·3
1942	95·6	95·6	88·3	90·1	91·9	85·0	115·2	94·2
1943	100·0	97·0	95·1	99·1	93·1	97·9	121·2	97·6
1944	102·5	97·4	99·9	104·0	93·6	107·1	127·3	99·8
1945	103·6	98·1	100·7	105·6	94·0	112·3	127·3	99·8
1946	108·7	101·1	105·7	109·5	98·8	118·1	134·8	103·6
1947	129·1	117·3	129·3	130·7	117·4	126·4	166·4	130·4
1948	153·4	104·8	153·9	156·2	140·3	149·7	195·7	155·2
1949	..	..	..	..	..	..	..	..
1948								
Janvier	147·1	135·6	146·2	148·3	136·8	147·7	187·8	148·4
Février	147·4	137·2	145·9	147·5	137·5	145·7	187·9	146·3
Mars	147·3	137·6	145·4	147·3	137·3	145·1	186·5	144·9
Avril	148·9	138·4	147·5	150·0	138·1	148·1	188·9	149·5
Mai	150·4	139·3	149·5	152·6	138·1	151·0	193·5	151·6
Juin	152·1	141·1	151·0	155·9	138·1	155·2	194·7	155·2
Juillet	152·2	141·2	151·3	155·1	138·9	154·2	195·4	155·3
Août	158·3	143·2	161·5	163·2	143·4	151·2	200·1	162·6
Septembre	158·4	143·8	161·7	162·8	143·8	149·7	200·2	162·4
Octobre	159·3	144·1	162·0	163·9	144·1	149·3	205·9	162·1
Novembre	159·4	144·0	162·5	164·2	143·9	149·9	203·7	162·2
Décembre	159·6	144·3	162·8	163·8	143·9	148·9	203·5	162·3
1949[2]								
Janvier	159·3	144·0	162·5	163·4	143·3	148·2	204·3	162·0
Février	158·1	142·8	161·1	161·1	142·1	145·1	204·3	160·1
Mars	157·6	142·7	160·6	161·7	140·9	145·8	205·4	157·8
Avril	157·5	143·6	160·3	160·8	142·0	147·6	204·3	153·8
Mai	156·4	143·5	157·8	159·5	142·3	148·0	202·8	149·9
Juin	156·3	144·4	156·7	160·2	142·1	149·6	201·3	147·3
Juillet	156·6	145·0	156·5	160·8	142·1	150·9	200·7	145·7
Août	155·5	143·2	156·2	158·5	142·3	146·0	198·1	146·6
Septembre	155·4	142·6	156·6	158·4	141·8	145·7	197·6	148·5
Octobre	157·1	143·1	159·2	160·5	142·9	145·0	199·3	149·7
Novembre	157·0	142·4	159·6	160·5	142·8	145·0	199·6	150·9
Décembre	156·8	142·4	159·8	160·2	142·6	144·4	200·3	151·0

[1] Comprend les paiements de participation à l'égard de la vente du blé autorisés jusqu'au 31 mars 1949 et rétroactifs au mois d'août 1945. [2] Les chiffres de 1949 sont provisoires.

Indices mondiaux des prix de gros.—Les fluctuations de prix dans les divers pays ont beaucoup varié depuis l'avant-guerre. Le tableau **2** compare les fluctuations des prix de gros au Canada et dans d'autres pays et donne également l'indice des prix de gros de pays choisis à certaines dates.

2.—Nombres-indices des prix de gros au Canada et dans d'autres pays, 1939 et décembre 1945, 1947 et 1948

(1937=100, sauf en France (1938=100) et au Mexique (1939=100). Quant à l'Inde, l'année de base a été changée après 1946 à septembre 1938-août 1939=100.)

(SOURCE: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies*)

Pays	1939	Décembre		
		1945	1947	1948
Australie	100	139	159	182
Canada	**89**	**123**	**170**	**189**
Chili	93	201	315	368
Danemark	99	171	203	221
États-Unis	89	124	189	188
Finlande	98	498	828	905
France	105	469	1,217	1,971
Inde	95	233	314	384
Mexique (Mexico)	100	183	243	268
Norvège	100	163	175	180
Nouvelle-Zélande	105	158	176	178
Pays-Bas	97	200	258	268
Pérou (Lima)	105	218	363	427
Portugal (Lisbonne)	98	230	227	242
Royaume-Uni	95	156	187	203
Suède	101	167	180	190
Suisse	100	193	209	208
Tchécoslovaquie	113	207	316	335
Union Sud-Africaine	101	157	175	184

Sous-section 2.—Indice du coût de la vie

Objet et interprétation.—L'indice du coût de la vie, établi par le Bureau fédéral de la statistique, indique comment se répercutent sur le budget d'une famille-type de salarié urbain les fluctuations des prix de détail des denrées et des services.

Il faut bien comprendre que l'indice est une mesure des fluctuations des prix. Beaucoup de gens entendent par "coût de la vie" le coût total des articles qu'ils achètent. Ainsi compris, l'indice du coût de la vie peut inclure des articles différents d'une année à l'autre ainsi que des quantités différentes des mêmes articles. Un indice du coût de la vie, ainsi conçu, refléterait le prix de tous les achats effectués par chacun. Il pourrait se fonder sur les dépenses totales du consommateur indiquées dans les estimations* du revenu national et des dépenses nationales, établies par le Bureau fédéral de la statistique. L'indice du coût de la vie repose sur un principe très différent. Il mesure les fluctuations d'un budget familial auquel figurent les mêmes quantités des mêmes denrées et services pendant de longues périodes de temps. C'est essentiellement un indice des fluctuations des prix. Il a fallu y apporter de légères modifications durant et après la guerre afin de tenir compte des changements subis par la consommation et occasionnés par l'imposition et l'abolition du rationnement, etc. A des intervalles plus longs, se fait un relevé tout à fait nouveau des budgets familiaux. Une enquête sur le revenu et les dépenses de la famille a commencé en octobre 1948.

Chaque chiffre mensuel est un pourcentage qui compare le coût, pour le mois en question, du budget-indice au coût du même budget au cours d'une période de

* Voir *Comptes nationaux et Statistique économique conneze*, Chap. X.

référence. Comme période de référence, le Bureau se sert actuellement des cinq années 1935-1939, et le chiffre 100 représente le coût moyen du budget-indice pour cette période. Le coût le 1er décembre 1949, par rapport à la période de base, s'établissait à 161·5. Ce chiffre est donc l'indice du coût de la vie pour la même date.

Indice du coût de la vie, janvier 1948–décembre 1949.—En 1948, les prix de détail des biens de consommation et des services continuent d'avancer; l'indice officiel du coût de la vie augmente de 12·9 points ou de près de 9 p. 100. Cette hausse marquée est fort inférieure à celle de 15 p. 100 connue en 1947. De fait, l'indice n'a pas augmenté régulièrement durant tous les douze mois. Le sommet de l'année, 159·6, a été atteint en octobre et, de nouveau, en novembre. Décembre a vu une diminution de 0·7 point, la première qu'il vaille la peine de signaler depuis septembre 1945.

3.—Nombres-indices annuels du coût de la vie, 1939-1949, et nombres-indices mensuels, 1948 et 1949

NOTA.—Les chiffres des années 1913-1934 figurent à la page 893 de l'*Annuaire* de 1946 et ceux de 1935-1938, aux pages 999-1000 de l'édition de 1948-1949.

(1935-1939=100)

Année	Indice, aliments	Indice, loyer	Indice, combustible et éclairage	Indice, habillement	Indice, articles de ménage et services	Indice, divers	Indice total
1939	100·6	103·8	101·2	100·7	101·4	101·4	101·5
1940	105·6	106·3	107·1	109·2	107·2	102·3	105·6
1941	116·1	109·4	110·3	116·1	113·8	105·1	111·7
1942	127·2	111·3	112·8	120·0	117·9	107·1	117·0
1943	130·7	111·5	112·9	120·5	118·0	108·0	118·4
1944	131·3	111·9	110·6	121·5	118·4	108·9	118·9
1945	133·0	112·1	107·0	122·1	119·0	109·4	119·5
1946	140·4	112·7	107·4	126·3	124·5	112·6	123·6
1947	159·5	116·7	115·9	143·9	141·6	117·0	135·5
1948	195·5	120·7	124·8	174·4	162·6	123·4	155·0
1949	203·0	123·0	131·1	183·1	167·6	128·8	160·8
1948							
Janvier	182·2	119·9	120·4	161·2	158·4	122·6	148·3
Février	186·1	119·9	120·1	165·1	159·9	122·8	150·1
Mars	185·9	119·9	121·0	169·9	161·2	122·8	150·8
Avril	186·8	119·9	121·3	172·9	161·9	122·9	151·6
Mai	191·2	120·9	122·7	173·6	161·9	122·9	153·3
Juin	193·9	120·9	124·3	174·8	162·0	122·7	154·3
Juillet	201·3	120·9	124·5	175·4	162·8	123·1	156·9
Août	202·6	120·9	127·7	175·9	161·4	123·4	157·5
Septembre	203·9	121·0	128·5	179·9	164·2	124·4	158·9
Octobre	205·4	121·0	128·8	181·0	165·1	124·4	159·6
Novembre	204·7	121·0	129·0	181·5	166·0	124·6	159·6
Décembre	202·0	121·7	129·1	181·5	166·2	124·6	158·9
1949							
Janvier	202·2	121·7	130·0	181·9	167·0	126·6	159·6
Février	200·4	121·7	130·8	181·8	167·8	128·1	159·5
Mars	199·1	121·7	131·0	182·7	167·9	128·1	159·2
Avril	198·5	122·4	131·0	183·2	168·0	128·4	159·3
Mai	199·5	122·4	129·1	183·3	168·1	128·4	159·5
Juin	202·9	122·4	128·7	183·3	167·7	128·4	160·5
Juillet	207·2	123·4	129·1	183·3	167·5	128·5	162·1
Août	209·2	123·4	129·5	183·2	167·4	128·9	162·8
Septembre	207·0	123·9	130·1	183·5	167·4	128·9	162·3
Octobre	205·0	123·9	134·1	184·1	167·2	130·2	162·2
Novembre	203·3	123·9	135·1	183·7	167·4	130·2	161·7
Décembre	201·9	125·0	135·2	183·7	167·1	130·5	161·5

Toutefois, l'indice n'a pas maintenu sa chute et s'est mis à se stabiliser durant les cinq premiers mois de 1949 comme celui des prix de gros, dont il a été question précédemment, et de même a été loin de fléchir brusquement comme ce fut le cas des prix de détail immédiatement après avoir atteint leur sommet de 1920. En juin, juillet et août 1949, l'indice a légèrement monté à cause du raffermissement saisonnier des prix tandis que le contraire s'est produit durant les quatre derniers mois de l'année.

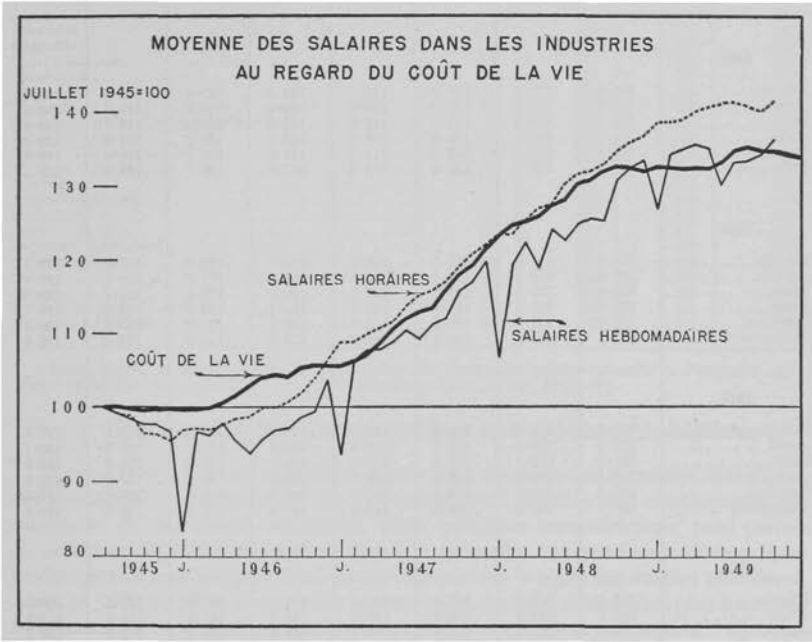

Fluctuations régionales du coût de la vie.—En 1941, le Bureau a établi pour huit grandes villes des indices du coût de la vie portant sur la période écoulée depuis août 1939. Ces indices, indiqués au tableau **4**, sont modelés sur les indices officiels du coût de la vie au Canada et comprennent les indices de l'alimentation, du chauffage, du logement, de l'habillement, de l'ameublement et des services, et des articles divers. Les quantités budgétaires employées dans ces calculs ont été établies pour chaque ville d'après les feuilles de dépenses des familles de salariés au cours de l'année terminée le 30 septembre 1938. En ce qui concerne les villes, le calcul repose sur la base 100 en août 1939, plutôt que sur la période quinquennale 1935-1939.

Les fluctuations régionales du coût de la vie depuis le début de la seconde guerre mondiale se comparent étroitement à celles de l'indice national, qui avance de 60 p. 100 entre le mois d'août 1939 et le mois de décembre 1949. Au cours de cette période, les augmentations des huit indices des villes varient de 54 à 64 p. 100.

4.—Nombres-indices du coût de la vie dans huit villes du Canada, tous les deux mois, 1945-1949

(Août 1939=100)

NOTA.—Les chiffres de 1940-1944, sur la même base, figurent aux tableaux correspondants des *Annuaires* précédents depuis 1942.

Année et mois	Halifax	St-Jean	Montréal	Toronto	Winnipeg	Saskatoon	Edmonton	Vancouver
1945								
Février	118·8	118·6	120·9	116·7	116·0	119·4	116·6	118·4
Avril	118·7	118·8	121·0	116·9	116·2	119·6	116·8	118·6
Juin	119·1	119·4	121·9	118·3	117·2	119·9	117·3	120·0
Août	121·1	120·9	123·6	118·6	118·0	121·2	118·4	120·4
Octobre	119·4	119·5	122·2	117·9	116·8	120·3	117·9	119·0
Décembre	119·6	119·7	122·6	118·3	117·0	120·7	118·4	119·7
1946								
Février	119·3	119·7	122·2	118·2	117·1	120·6	117·8	119·2
Avril	120·3	120·6	123·1	119·3	118·4	121·7	119·1	120·4
Juin	122·4	122·5	125·8	121·9	120·9	125·3	121·2	123·7
Août	125·0	124·6	128·3	123·5	122·1	126·1	123·2	124·7
Octobre	125·0	124·9	129·5	124·9	122·7	127·2	123·9	125·9
Décembre	125·1	125·1	129·1	125·0	123·2	128·2	124·8	126·6
1947								
Février	125·6	125·9	129·6	126·0	124·0	129·0	124·9	127·7
Avril	127·9	128·5	132·7	128·8	126·1	131·7	127·5	130·1
Juin	131·0	132·1	137·7	133·3	129·7	136·2	131·3	134·3
Août	135·1	134·9	138·9	135·0	132·0	138·6	134·0	135·6
Octobre	138·9	139·5	145·5	140·0	137·4	144·0	137·7	141·3
Décembre	141·8	143·9	148·6	144·0	140·8	147·5	139·9	146·0
1948								
Février	144·3	147·7	152·8	147·8	144·4	151·9	145·1	148·7
Avril	146·2	149·3	154·9	148·6	146·3	153·7	146·5	151·0
Juin	149·1	152·3	158·4	151·6	148·6	157·2	149·0	154·3
Août	151·7	156·0	160·6	154·3	150·6	159·5	153·5	159·5
Octobre	152·2	156·4	163·1	155·4	152·8	161·8	153·9	161·3
Décembre	150·8	155·5	161·5	154·5	152·2	161·6	153·6	160·8
1949								
Février	152·1	156·2	162·4	154·7	153·8	162·0	154·4	160·8
Avril	152·3	155·9	161·9	154·8	153·8	161·8	154·3	160·5
Juin	153·4	157·2	164·6	156·1	155·4	162·5	155·8	162·0
Août	157·2	159·7	166·1	158·5	157·9	163·8	158·3	164·2
Octobre	155·0	159·0	165·4	157·9	156·2	162·4	156·8	162·8
Décembre	153·6	158·0	164·1	157·4	155·7	162·7	156·4	161·9

Indices mondiaux du coût de la vie.—Afin de faire voir les changements des prix de détail au Canada en regard de ceux des autres pays, le tableau **5** donne les indices du coût de la vie de certains pays et à certaines dates. On remarquera tout de suite que la hausse du coût de la vie est un phénomène qui s'est produit dans le monde entier et que l'augmentation au Canada a été modérée comparativement à bien d'autres pays. Les indices inscrits au tableau **5** ne mesurent que les changements des prix et ne doivent pas servir à comparer le coût de la vie d'un pays à l'autre.

5.—Nombres-indices du coût de la vie au Canada et dans d'autres pays, 1939 et décembre 1945, 1947 et 1948

(1937=100)

(SOURCE: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies*)

Pays	1939	Décembre		
		1945	1947	1948
Australie	105	129	140	154
Canada	**100**	**119**	**144**	**157**
Chili (Santiago)	106	252	403	471
Danemark	104	162	167	170
États-Unis	97	126	163	167
Finlande	105	419	748	828
France (coût des aliments à Paris)	125	552	1,612	2,227
Inde (Bombay)	100	228	269	308
Islande[1] (Reykjavik)	103	285	328	326
Mexique (Mexico)	116	268	353	377
Norvège	105	161	163	162
Nouvelle-Zélande	107	123[2]	133	135
Pays-Bas	102	177	202	214
Pérou (Lima)	100	190	311	353
Portugal[3] (Lisbonne)	101	197	208	213
Royaume-Uni	103	132	104[4]	109
Suède	104	149	152	160
Suisse	101	151	163	164
Tchécoslovaquie (Prague)	115	230	319	325
Union Sud-Africaine	104	137	146	156

[1] Base: janvier-mars 1939[2]=100. Nouvel indice de temps de guerre rattaché à l'ancienne série.
[3] Base: juillet 1938-juin 1939=100. [4] Nouvelle série, base: 17 juin 1947=100.

Section 3.—Nombres-indices des valeurs mobilières

Le cours des valeurs mobilières depuis longtemps sert à la mesure statistique des phénomènes économiques. Il est généralement sensible aux changements des conditions commerciales; cependant, cette précieuse caractéristique perd parfois de sa valeur du fait d'une spéculation fort étrangère aux conditions économiques fondamentales mais capable d'influer grandement sur le cours des valeurs mobilières. Ainsi, en 1928 et 1929, le cours des actions ordinaires est monté bien plus haut que ne le justifiaient les bénéfices commerciaux déjà réalisés ou en perspective. La courbe des valeurs mobilières a aussi différé de celle d'autres indices économiques durant la première guerre mondiale et la seconde.

Nombres-indices des actions ordinaires de portefeuilliste, janvier 1948—décembre 1949.—Après une baisse durant les trois premiers mois de 1948, le cours des actions ordinaires atteint un sommet en juin. Malgré la perte, durant le second semestre, d'une partie des gains de la mi-année, le cours à la fin de décembre est ferme, soit bien au-dessus du bas niveau de 1948 et considérablement supérieur à la moyenne de 1947 Durant les six premiers mois de 1949, un fléchissement général du cours des actions ordinaires fait reculer l'indice à 99·6 en juin, en comparaison de 115·8 en décembre 1948. Tout en étant générales, les baisses atteignent surtout les émissions relatives à la machinerie et à l'outillage, à la pulpe et au papier, aux boissons et aux transports. La chute de l'indice coïncide avec une faiblesse du cours des valeurs mobilières aux États-Unis, où l'activité économique ralentit modérément durant le premier semestre de 1949. Toutefois, la courbe du cours des actions remonte durant la seconde moitié de 1949 et, en décembre, l'indice des actions de portefeuilliste est rendu à 117·9, soit un gain net de 2·1 points pour l'année entière.

6.—Nombres-indices mensuels des actions ordinaires de portefeuilliste, 1948 et 1949

(1935-1939=100)

Année et mois	Total général	Genre de titres										
		Total des banques	Industriels									
			Total des industries	Machinerie et outillage	Pâte de bois et papier	Minoterie	Huiles	Textiles, vêtement	Aliments et produits connexes	Boissons	Matériaux de construction	Mines industrielles
1948												
Janvier	107·5	132·5	102·0	189·8	261·9	113·8	70·5	188·4	117·6	312·6	132·6	92·8
Février	102·2	129·7	96·0	179·7	242·7	105·5	65·8	185·3	111·8	294·1	122·5	88·1
Mars	101·5	127·8	95·8	185·9	243·7	104·9	65·2	186·6	109·6	289·7	121·4	88·1
Avril	109·1	127·7	103·7	209·1	256·5	109·5	70·1	197·3	115·2	312·6	132·0	96·5
Mai	116·5	128·4	110·9	228·0	274·1	113·1	76·6	215·7	114·0	331·8	142·4	102·4
Juin	120·3	128·5	114·9	247·7	279·8	111·7	79·5	220·2	115·9	324·3	144·1	108·0
Juillet	116·3	127·8	111·0	234·9	275·9	111·2	75·1	221·9	115·5	315·3	139·5	105·1
Août	113·6	127·9	108·1	234·8	272·2	108·3	72·8	214·8	113·2	300·3	137·1	102·6
Septembre	113·4	128·3	108·2	231·3	269·4	107·9	74·9	211·5	111·5	297·6	136·7	101·9
Octobre	116·4	128·4	111·6	234·6	266·9	103·5	78·4	212·9	112·8	305·7	139·6	106·6
Novembre	117·8	132·6	113·5	233·5	267·6	100·3	79·6	217·8	116·6	315·4	140·9	108·8
Décembre	115·8	132·4	111·1	232·2	256·9	98·8	78·9	217·8	114·1	302·8	139·6	105·6
1949												
Janvier	114·3	132·6	109·3	234·1	257·1	96·4	75·9	214·3	115·2	294·5	143·0	103·8
Février	108·1	131·0	102·2	222·4	244·1	89·8	68·7	203·1	113·6	281·5	139·7	95·8
Mars	106·4	131·0	100·4	217·5	236·7	85·9	69·5	205·9	112·0	276·1	137·4	91·7
Avril	106·4	132·4	99·8	211·9	234·2	88·4	70·8	205·7	111·9	274·4	139·6	89·5
Mai	105·3	132·4	98·8	208·4	227·4	84·2	70·2	204·2	112·8	275·7	136·3	88·3
Juin	99·6	131·0	92·5	184·7	210·6	85·3	63·8	196·0	111·8	273·3	131·4	82·5
Juillet	104·2	130·7	97·4	198·8	221·4	89·6	66·6	202·2	112·9	292·4	137·0	87·6
Août	108·2	133·3	101·3	209·5	230·6	90·2	68·8	204·6	114·6	306·7	140·0	91·7
Septembre	109·6	135·2	102·2	213·1	240·1	93·0	68·9	204·8	116·0	312·5	143·0	91·4
Octobre	114·3	139·8	107·9	221·4	259·0	95·8	75·4	206·4	122·0	329·6	151·4	94·3
Novembre	118·2	142·2	112·9	231·0	274·3	91·8	82·6	219·9	123·5	336·5	158·6	96·2
Décembre	117·9	140·6	112·5	231·5	279·4	88·5	82·4	229·9	121·5	345·9	163·2	92·6

Année et mois	Genre de titres			
	Services publics			
	Total des services publics	Transports	Téléphone et télégraphe	Énergie et traction
1948				
Janvier	112·9	155·5	107·4	101·4
Février	110·1	153·1	106·0	95·2
Mars	107·4	140·5	104·7	98·4
Avril	116·5	172·3	105·7	102·5
Mai	127·8	213·8	105·4	107·8
Juin	132·2	225·0	110·5	108·7
Juillet	126·2	204·4	108·7	106·6
Août	123·2	190·2	108·6	106·7
Septembre	121·2	181·3	110·1	105·7
Octobre	123·2	180·5	112·2	108·8
Novembre	121·3	175·2	111·3	107·8
Décembre	120·2	175·0	109·3	106·9
1949				
Janvier	119·2	175·8	104·0	108·2
Février	115·1	162·6	102·9	105·7
Mars	113·7	154·0	103·2	106·4
Avril	115·7	150·6	106·6	109·7
Mai	113·5	145·7	106·1	107·4
Juin	109·2	135·2	104·2	104·1
Juillet	114·3	147·4	106·1	108·4
Août	119·5	162·4	108·8	111·2
Septembre	122·7	172·5	110·1	112·8
Octobre	121·9	171·3	109·9	111·7
Novembre	121·6	177·9	104·5	112·2
Décembre	122·5	183·8	103·8	112·0

Actions de priorité, janvier 1948—décembre 1949.—Bien que les actions de priorité aient fluctué à peu près de la même manière que les actions ordinaires durant le premier semestre de 1948, la baisse qui a suivi le sommet atteint en juin a emporté la plupart des gains, de sorte que l'indice s'établit à la fin de la période à peu près au même point qu'en janvier. Le comportement de ces actions en 1948 est la continuation de la chute graduelle des prix commencée en février 1947. La tendance à la baisse se poursuit en 1949 et, en juin, l'indice s'établit à 136·3, le point le plus bas atteint entre cette date et mai 1945. En décembre, l'indice est passé à 150·7.

7.—Nombres-indices mensuels des actions de priorité, 1933-1949

(1935-1939=100)

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1933.....	59·8	59·8	57·1	57·1	65·9	70·6	74·7	74·4	73·6	72·0	71·3	72·6
1934.....	77·3	80·2	81·2	82·6	82·9	82·5	82·1	81·2	81·3	83·8	85·2	86·1
1935.....	88·7	89·0	85·9	83·5	82·5	82·5	84·0	85·5	83·5	83·8	87·5	89·0
1936.....	90·3	93·1	92·0	91·7	90·0	91·9	95·9	97·2	101·1	104·7	109·9	113·3
1937.....	119·7	121·1	123·8	124·4	102·9	119·8	119·9	122·4	109·8	99·2	98·9	97·7
1938.....	100·6	99·0	93·5	94·3	96·6	98·7	105·2	104·7	98·1	106·2	105·5	104·8
1939.....	102·5	101·8	101·2	95·2	95·3	98·8	100·1	97·7	100·5	107·4	108·7	110·1
1940.....	110·7	109·7	108·8	108·9	96·7	86·9	89·0	93·9	99·1	100·7	103·0	101·7
1941.....	101·4	97·6	98·7	97·9	96·3	96·8	98·5	100·0	103·2	102·2	102·6	100·7
1942.....	99·6	96·8	95·6	94·5	95·4	96·5	95·7	95·8	95·6	96·2	97·5	100·4
1943.....	102·7	105·5	106·4	108·2	110·1	113·3	117·3	117·8	118·0	118·2	115·3	115·8
1944.....	118·3	118·6	119·2	118·7	118·5	122·2	124·7	125·9	126·3	126·7	128·8	129·8
1945.....	131·8	132·1	130·9	130·3	132·4	137·2	138·0	137·8	139·4	142·5	145·0	146·6
1946.....	152·1	154·1	154·5	157·8	159·7	161·6	157·5	157·9	151·4	153·6	154·7	153·5
1947.....	157·5	158·5	156·0	153·1	154·3	155·8	155·4	153·5	153·6	152·0	150·2	148·1
1948.....	144·5	141·0	138·9	144·2	147·0	148·2	147·5	146·4	144·8	143·7	144·6	144·6
1949.....	144·7	144·0	142·8	140·9	139·9	136·3	138·6	140·4	141·8	145·8	150·0	150·7

Titres miniers, janvier 1948—décembre 1949.—Bien que l'indice total accuse peu de variation nette en 1948, les deux séries qui le constituent, l'or et les bas métaux, suivent des directions opposées. L'indice des actions de mines d'or passe de 74·8 en décembre 1947 à 60·3 en juillet 1948 et s'établit à 63·0 à la fin de l'année, soit une baisse de 15·8 p. 100. L'indice des actions de mines de bas métaux accuse une hausse de 17·1 p. 100, passant de 108·5 en décembre 1947 à 127·1 en décembre 1948 conjointement avec la hausse mondiale des bas métaux.

De janvier à juin 1949, les indices prennent une direction opposée. Les actions de mines d'or se raffermissent quelque peu tandis que l'indice des actions de mines de bas métaux diminue, de 128·6 en janvier à 102·3 en juin, parce que le prix du cuivre, du plomb et du zinc change brusquement. Ces indices montent modérément au cours du second semestre de 1949, suivant en cela le mouvement des cours des autres valeurs.

8.—Nombres-indices pondérés des titres miniers, par mois, 1946-1949

(1935-1939=100)

Année et mois	Or	Bas métaux	Total	Année et mois	Or	Bas métaux	Total
1946				**1948**			
Janvier	107·2	127·5	114·9	Janvier	71·6	110·0	84·8
Février	111·6	124·8	116·9	Février	71·8	104·9	83·3
Mars	101·3	119·9	108·4	Mars	71·1	102·9	82·2
Avril	99·8	127·9	110·0	Avril	66·2	111·9	81·6
Mai	94·2	130·4	107·0	Mai	66·9	118·2	84·1
Juin	92·0	125·7	104·0	Juin	62·7	118·0	81·1
Juillet	81·7	114·9	93·4	Juillet	60·3	115·8	78·8
Août	77·6	112·1	89·7	Août	60·7	114·8	78·7
Septembre	71·1	101·0	81·6	Septembre	63·0	115·1	80·4
Octobre	70·1	98·9	80·3	Octobre	62·2	123·4	82·5
Novembre	73·1	101·9	83·3	Novembre	60·5	127·9	82·7
Décembre	70·9	107·6	83·7	Décembre	63·0	127·1	84·2
1947				**1949**			
Janvier	74·1	109·8	86·6	Janvier	69·1	128·6	88·9
Février	75·7	113·3	88·8	Février	68·8	119·5	85·9
Mars	73·8	107·8	85·7	Mars	67·1	113·7	82·8
Avril	73·0	104·6	84·1	Avril	72·3	112·1	86·0
Mai	72·3	102·7	83·0	Mai	69·4	107·5	82·5
Juin	76·6	105·5	86·9	Juin	66·5	102·3	78·9
Juillet	75·6	104·1	85·8	Juillet	70·6	112·3	84·9
Août	77·3	104·1	87·0	Août	75·3	116·8	89·6
Septembre	80·1	101·2	88·0	Septembre	75·0	118·8	89·9
Octobre	78·9	102·7	87·6	Octobre	74·9	124·1	91·5
Novembre	79·5	108·4	89·9	Novembre	77·3	130·1	95·2
Décembre	74·8	108·5	86·6	Décembre	74·2	128·4	92·4

Section 4.—Nombres-indices du rendement des obligations

Les exigences exceptionnelles des années de guerre 1914–1918 ont orienté les autorités fédérales vers le marché intérieur, domaine qui jusqu'alors avait servi principalement aux besoins des provinces et des municipalités. C'est donc aux sources provinciales et municipales seulement qu'il faut recourir pour obtenir des données historiques concernant le rendement des obligations à longue échéance sur le marché intérieur avant 1914. Les émissions de l'Ontario faisant l'objet d'un relevé depuis 1900, le Bureau fédéral de la statistique s'en est servi pour établir son premier indice du rendement des obligations à longue échéance. La période relativement longue durant laquelle ces documents ont été conservés leur ajoute une valeur considérable.

Toutefois, depuis la première guerre mondiale, en raison de l'importance croissante des emprunts nationaux sur le marché domestique, il a été jugé opportun de compléter la série de l'Ontario par l'indice du rendement des obligations à longue échéance du Canada indiqué au tableau **9.** Cette série (1935-1939=100) a été calculée à compter de 1937 sur la base des rendements d'une émission hypothétique à 15 ans à 3 p. 100. Les cotes des rendements hypothétiques sont calculées par la Banque du Canada.

Rendement des obligations, janvier 1948—décembre 1949.—En janvier 1948, l'État a retiré son appui traditionnel au marché des obligations du gouvernement et l'indice du rendement des obligations à longue échéance du Canada passe

de 84·8 en décembre 1947 à 92·1 en janvier 1948. Le rendement varie très peu au cours des 18 mois subséquents. Les obligations du gouvernement ont continué de commander un marché ferme comme l'indique la baisse de l'indice du rendement au cours du dernier semestre de 1949.

9.—Nombres-indices mensuels du rendement des obligations à longue échéance du Canada, 1941-1949

(1935-1939=100)

Mois	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
Janvier	100·6	99·4	98·8	97·3	96·7	90·0	84·9	92·1	95·4
Février	100·8	99·3	98·5	97·3	96·6	85·9	84·7	92·1	95·2
Mars	100·5	99·6	97·6	97·3	96·3	83·8	84·6	96·7	94·7
Avril	100·6	99·6	97·3	97·3	96·0	84·3	84·8	96·5	94·4
Mai	101·1	99·5	97·3	97·2	96·0	85·1	84·6	95·3	94·4
Juin	101·9	98·8	97·3	97·0	95·6	84·9	84·3	95·4	94·4
Juillet	101·5	98·7	97·3	97·0	94·6	85·1	83·8	95·6	93·8
Août	101·2	99·0	97·3	97·0	94·4	85·0	83·9	96·2	92·7
Septembre	100·3	99·4	97·3	97·0	94·6	84·9	84·0	96·1	91·8
Octobre	100·2	99·6	97·3	97·0	94·4	85·0	84·2	96·3	89·1
Novembre	99·1	99·6	97·3	97·0	93·9	85·0	84·4	95·7	89·2
Décembre	99·3	99·4	97·3	96·9	92·2	85·0	84·8	95·5	90·3

CHAPITRE XXIV.—FINANCES PUBLIQUES

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Finances fédérales, provinciales et municipales	1048
SECTION 1. STATISTIQUE COLLECTIVE DES FINANCES DE TOUS LES GOUVERNEMENTS	1048
SECTION 2. FINANCES FÉDÉRALES	1053
Sous-section 1. Bilan du gouvernement fédéral	1055
Sous-section 2. Recettes et dépenses	1057
Sous-section 3. Analyse des rentrées fiscales	1066
Sous-section 4. Subventions et prêts aux provinces	1071
Sous-section 5. Dette nationale	1075
SECTION 3. FINANCES PROVINCIALES	1080
Sous-section 1. Recettes et dépenses des gouvernements provinciaux	1081
Sous-section 2. Dette des gouvernements provinciaux	1085
SECTION 4. FINANCES MUNICIPALES	1088
Sous-section 1. Valeur municipale imposée	1088
Sous-section 2. Taxe municipale	1090
Sous-section 3. Dette municipale	1093
Partie II.—Évolution du régime fiscal	1096
SECTION 1. IMPÔT SUR LE REVENU	1096
Sous-section 1 Statistique des perceptions	1097
Sous-section 2. Statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers	1098
Sous-section 3. Statistique de l'impôt sur le revenu des sociétés	1099
SECTION 2. DROITS SUCCESSORAUX	1100

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

PARTIE I.—FINANCES FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET MUNICIPALES

Section 1.—Statistique collective des finances de tous les gouvernements*

L'objet de la présente section est de présenter des statistiques financières collectives de tous les gouvernements du Canada,—fédéral, provinciaux et municipaux. De plus amples renseignements paraissent dans les sections qui suivent.

Dette réunie.—La statistique des dettes municipales en 1946, qui figure aux tableaux **1** et **2,** contient des estimations pour le Québec, car la statistique des municipalités de cette province n'est pas disponible pour cette année-là. A remarquer que la dette réunie directe en 1946 diminue de plus de 27 millions de dollars au regard de l'année précédente, réduction attribuable surtout au fait que le gouvernement fédéral n'a eu à recourir à aucun emprunt en 1946 pour financer les opérations courantes et a réduit sa dette fondée de 127 millions. Cependant, l'augmentation de la dette indirecte totale tant du gouvernement fédéral que des gouvernements provinciaux a provoqué une augmentation générale nette d'environ 47 millions de dollars de la dette directe et indirecte réunie.

Recettes et dépenses réunies.—Les tableaux **3** et **4** donnent une vue d'ensemble des finances fédérales, provinciales et municipales par la réunion des recettes et dépenses ordinaires et de compte-capital à chaque échelon du gouvernement. Comme tous les déboursés (ordinaires et capitaux) sont compris, les montants prévus pour le remboursement de la dette sont exclus afin d'éviter le double emploi. Les recettes et dépenses présentées dans ces tableaux sont les recettes et dépenses "nettes", puisque les recettes suivantes sont considérées comme compensées par les dépenses correspondantes: contributions des autres gouvernements pour

* Revisé à la Division des finances publiques, Bureau fédéral de la statistique.

dépenses partagées, revenu des institutions d'État et certaines ventes de denrées et de services, et recettes provenant des intérêts sans les gains découlant du fonds d'amortissement. Certains transferts intergouvernementaux comme les versements du gouvernement fédéral aux provinces pour délaissement de domaines d'imposition ne sont ni des subventions conditionnelles, ni des rétributions pour services, et ne peuvent donc faire contrepoids à aucune dépense déterminée. Ces transferts sont disposés séparément aux tableaux **3** et **4**, de façon à indiquer les totaux globaux des recettes et dépenses à chaque échelon de gouvernement et les totaux à l'exclusion des transferts intergouvernementaux.

Les différences entre les montants indiqués aux tableaux **3** et **4** comme étant des transferts intergouvernementaux sont attribuables aux variations de la fin d'année financière et des méthodes de comptabilité des gouvernements.

1.—Composition de la dette globale de tous les gouvernements, 1946 et totaux de 1945

NOTA.—Les chiffres sont ceux de l'année financière des gouvernements terminée le plus près du 31 décembre 1946.

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérale	Provinciale	Municipale[1]	Totale	Moins dette intergouvernementale	Dette gouvernementale réunie
Dette directe—						
Dette fondée	14,696,088	1,672,225	944,587	17,312,900	9,114	17,303,786
Moins fonds d'amortissement	—	223,330	152,030	375,360	1	375,359
Dette fondée nette	14,696,088	1,448,895	792,557	16,937,540	9,113	16,928,427
Bons du Trésor	1,280,000[2]	210,543	6,749	1,497,292	181,050	1,316,242
Dépôts d'épargne	35,765	64,343	—	100,108	—	100,108
Emprunts temporaires	—	3,111	27,013	30,124	—	30,124
Autre passif direct	2,036,807[3]	90,632	110,516	2,237,955	39,482	2,198,473
Totaux, dette directe (moins fonds d'amortissement)	**18,048,660**	**1,817,524**	**936,835**	**20,803,019**	**229,645**	**20,573,374**
Dette indirecte—						
Obligations garanties	610,557[4]	178,534	55,269	844,360	10,258	834,102
Moins fonds d'amortissement	4,222[5]	2,975	9,275	16,472	2,289	14,183
Obligations garanties nettes	606,335	175,559	45,994	827,888	7,969	819,919
Emprunts en vertu de la loi de 1938 pour favoriser les améliorations municipales	—	5,215	—	5,215	5,215	—
Emprunts bancaires garantis et autre passif indirect	14,723[6]	39,685	—	54,408	8,526	45,882
Totaux, dette indirecte (moins fonds d'amortissement)	**621,058**	**220,459**	**45,994**	**887,511**	**21,710**	**865,801**
Totaux généraux, 1946	**18,669,718**	**2,037,983**	**982,829**	**21,690,530**	**251,355**	**21,439,175**
1945	**18,682,169**	**1,979,884**	**992,128**	**21,654,181**	**261,855**	**21,392,326**

[1] Comprend des estimations dans le cas du Québec parce que la statistique de 1946 n'est pas disponible. [2] Comprennent $280,000,000 en certificats de dépôt et $550,000,000 de billets à six mois. [3] Ne comprend pas les comptes de la dette provinciale. [4] Comprend les émissions garanties et non garanties des chemins de fer Nationaux et du Conseil des ports nationaux au 31 mars pour correspondre avec la fin de l'année financière fédérale. [5] Comprend les dépôts en remplacement des propriétés hypothéquées vendues, détenus par les chemins de fer Nationaux. [6] Ne comprend pas le passif éventuel en rapport avec la garantie fédérale des dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada, diverses garanties dont les montants ne sont pas définitivement arrêtés ou sont indéterminés à la fin de l'année financière et le passif éventuel des chemins de fer Nationaux.

2.—Dette réunie de tous les gouvernements, 1943-1946

(En milliers de dollars)

Détail	1943	1944	1945	1946
Dette directe—				
Dette fondée	12,287,936	14,556,235	17,420,778	17,303,786
Moins fonds d'amortissement	436,868	402,038	363,425	375,359
Dette fondée nette	11,851,068	14,154,197	17,057,353	16,928,427
Bons du Trésor	1,212,096	1,692,099	1,478,075	1,316,242
Dépôts d'épargne	69,847	79,240	83,985	100,108
Emprunts temporaires	65,194	30,848	51,848	30,124
Autre passif direct	1,228,080	1,686,283	1,929,497	2,198,473
Totaux, dette directe (moins fonds d'amortissement)	**14,426,285**	**17,642,667**	**20,600,758**	**20,573,374**
Dette indirecte—				
Obligations garanties	948,893	851,682	765,969	834,102
Moins fonds d'amortissement	16,892	18,124	16,113	14,183
Obligations garanties nettes	932,001	833,558	749,856	819,919
Emprunts bancaires garantis et autre passif indirect	75,169	114,976	41,712	45,882
Totaux, dette indirecte (moins fonds d'amortissement)	**1,007,170**	**948,534**	**791,568**	**865,801**
Totaux généraux	**15,433,455**	**18,591,201**	**21,392,326**	**21,439,175**

3.—Recettes réunies de tous les gouvernements, 1946

NOTA.—Les chiffres sont ceux de l'année financière des gouvernements terminée le plus près du 31 décembre 1946. Voir texte des pp. 1048-1049 au sujet des transferts intergouvernementaux.

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérales	Provinciales	Municipales	Total
Impôts—				
Corporations	690,306	689	—	690,995
Droits de douane et taxes sur les importations	239,568	—	—	239,568
Essence	36,220	73,290	—	109,510
Ventes générales	298,228	25,041	11,430	334,699
Impôt—revenu personnel	670,530	249	—	670,779
Boissons alcooliques[1]	97,716	122,974	—	220,690
Droits de succession	23,576	34,066	—	57,642
Biens mobiliers et immobiliers	—	5,274	274,717	279,991
Tabac	183,984	6,285	—	190,269
Impôts retenus	30,136	—	—	30,136
Autres impôts	157,397	14,131	29,418	200,946
Totaux, impôts	2,427,661	281,999	315,565	3,025,225
Licences, permis et droits—				
Véhicules automobiles	—	38,613	—	38,613
Autres	5,751	14,057	9,302	29,110
Totaux, licences, etc.	5,751	52,670	9,302	67,723
Domaine public	3,415	51,335	—	54,750
Contributions des services publics municipaux	—	—	16,345	16,345
Postes (net)	9,076	—	—	9,076
Profits de la Banque du Canada	21,011	—	—	21,011
Matières non monnayées et monnaies	2,098	—	—	2,098
Recettes diverses	269,503[2]	11,254	34,265	315,022
Totaux, recettes (transferts intergouvernementaux non compris)	2,738,515	397,258	375,477	3,511,250

Renvois à la fin du tableau, p. 1051.

3.—Recettes réunies de tous les gouvernements, 1946—fin

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérales	Provinciales	Municipales	Total
Transferts intergouvernementaux—				
Subventions du Dominion aux provinces	—	14,323	—	14,323
Subventions provinciales aux municipalités	—	—	3,225	3,225
Délaissement de domaines d'imposition[3]	—	80,461[4]	3,928	84,389
Garantie de la taxe sur l'essence[2]	—	84	—	84
Taxe de la voirie de la Nouvelle-Écosse	—	448	—	448
Levée du Commissaire municipal (Manitoba)	—	909	—	909
Intérêt sur les obligations du fonds des écoles communes et du fonds des terres scolaires	—	1,527	—	1,527
Totaux, transferts intergouvernementaux	—	97,752	7,153	104,905
Totaux généraux	**2,738,515**	**495,010**	**382,630**	**3,616,155**

[1] Comprend les profits provinciaux de la régie des boissons alcooliques. [2] Comprend $242,254,000, l'excédent des remboursements sur les dépenses relatives à l'expansion industrielle. [3] Conformément aux lois sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. [4] Comprend $1,747,000, rajustements au bénéfice de l'Alberta en vertu de la méthode départementale d'option.

4.—Dépenses réunies de tous les gouvernements, 1946

NOTA.—Les chiffres sont ceux de l'année financière des gouvernements terminée le plus près du 31 décembre 1946. Voir le texte de la page 1048-1049 au sujet des transferts intergouvernementaux.

(En milliers de dollars)

Détail	Fédérales	Provinciales	Municipales	Total
Bien-être social—				
Santé et soins hospitaliers	2,956	53,361	21,218	77,535
Travail et assurance-chômage	42,769	2,439	—	45,208
Secours publics	5	4,899	3,057	7,961
Pensions aux vieillards et aux aveugles	45,496	19,733	300	65,529
Allocations familiales	246,837	—	—	246,837
Autres	7,569	19,899	35,160	62,628
Totaux, bien-être social	345,632	100,331	59,735	505,698
Éducation	31,972	91,461	118,190	241,623
Transports	38,065	137,019	66,861	241,945
Agriculture	79,215	15,336	—	94,551
Domaine public	15,985	29,832	—	45,817
Défense nationale	365,938	—	—	365,938
Pensions et soins ultérieurs des anciens combattants	584,655	—	—	584,655
Expansion de l'industrie	[1]	—	—	—
Régie des prix et rationnement	177,480	—	—	177,480
Service de la dette nette (remboursements non compris)[2]	436,519	51,595	31,803	519,917
Autres dépenses	154,213	51,160	114,069	319,442
Totaux, dépenses (transferts intergouvernementaux non compris)	2,229,674	476,734	390,658	3,097,066
Transferts intergouvernementaux—				
Subventions fédérales aux provinces	14,383	—	—	14,383
Subventions des provinces aux municipalités	—	3,331	—	3,331
Délaissement de domaines d'imposition[3]	94,380	—	—	94,380
Taxe de la voirie de la Nouvelle-Écosse	—	—	438	438
Levée du Commissaire municipal (Manitoba)	—	—	904	904
Intérêt sur les obligations du fonds des écoles communes et du fonds des terres scolaires	1,466	—	—	1,466
Totaux, transferts intergouvernementaux	110,229	3,331	1,342	114,902
Totaux généraux	**2,339,903**	**480,065**	**392,000**	**3,211,968**

[1] Les remboursements de 1946-1947 excèdent les dépenses (voir tableau **3**, renvoi 2). [2] Ne comprend pas l'intérêt sur les obligations du fonds des écoles communes et du fonds des terres scolaires indiquées plus bas à "transferts intergouvernementaux". [3] Conformément aux lois sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

5.—Recettes réunies de tous les gouvernements, transferts intergouvernementaux non compris, 1943-1946

Nota.—Les chiffres sont ceux de l'année financière des gouvernements terminée le plus près du 31 décembre.

(En milliers de dollars)

Détail	1943	1944	1945	1946
Impôts—				
Corporations	747,988	626,004	653,602	690,995
Droits de douane et taxes sur les importations	288,056	214,502	171,613	239,568
Essence	70,502	76,753	87,912	109,510
Ventes générales	330,550	235,227	242,119	334,699
Impôt—revenu personnel	699,537	673,345	686,935	670,779
Boissons alcooliques	129,460	141,489	190,640	220,690
Droits de succession	39,411	40,734	46,663	57,642
Biens mobiliers et immobiliers	266,293	271,999	269,374	279,991
Tabac	144,677	156,604	178,707	190,269
Impôts retenus	26,943	28,599	28,310	30,136
Autres impôts	159,832	170,344	173,723	200,946
Totaux, impôts	2,903,249	2,635,600	2,729,598	3,025,225
Licences, permis et droits—				
Véhicules automobiles	30,473	30,964	31,804	38,613
Autres	22,251	23,717	25,303	29,110
Totaux, licences, etc.	52,724	54,681	57,107	67,723
Domaine public	34,147	36,279	42,330	54,750
Surplus des chemins de fer Nationaux	35,639	23,027	24,756	—
Contributions des services publics municipaux	14,188	17,043	17,530	16,345
Postes (net)	12,308	10,669[r]	10,973[r]	9,076
Profits de la Banque du Canada	14,118	18,079[r]	22,542	21,011
Matières non monnayées et monnaies	8,732	4,586[r]	4,954	2,098
Recettes diverses	38,650	215,900[r]	454,105[r]	315,022
Totaux, recettes (transferts intergouvernementaux non compris)	**3,113,755**	**3,015,864**	**3,363,895[r]**	**3,511,250**

6.—Dépenses réunies de tous les gouvernements, transferts intergouvernementaux non compris, 1943-1946

Nota.—Les chiffres sont ceux de l'année financière des gouvernements terminée le plus près du 31 décembre.

(En milliers de dollars)

Détail	1943	1944	1945[r]	1946
Bien-être social—				
Santé et soins hospitaliers	51,856	54,960	62,543	77,535
Travail et assurance-chômage	31,458	34,856	35,184	45,208
Secours publics	6,362	6,240	6,543	7,961
Pensions aux vieillards et aux aveugles	47,551	57,060	61,843	65,529
Allocations familiales	—	—	174,426	246,837
Autres	39,725	46,653	48,837	62,628
Totaux, bien-être social	176,952	199,769	389,376	505,698
Éducation	150,893	170,638	181,268	241,623
Transports	292,702	282,699	135,477	241,945
Agriculture	91,150	89,537	83,743	94,551
Domaine public	27,504	32,095	36,532	45,817
Défense nationale	2,621,501	2,885,812	2,263,674	365,938
Pensions et soins ultérieurs des anciens combattants	65,503	109,660	395,222	584,655
Aide mutuelle	921,401	860,465	939,587	—
Expansion de l'industrie	472,807	—	—	—
Régie des prix et rationnement	151,322	192,006	183,311	177,480
Service de la dette nette (remboursements non compris)	321,754	406,330	490,113	519,917
Autres dépenses	215,562	230,394	259,445	319,442
Totaux, dépenses (transferts intergouvernementaux non compris)	**5,509,051**	**5,459,405**	**5,357,748**	**3,097,066**

Section 2.—Finances fédérales*

Un précis historique des finances publiques, depuis le régime français jusqu'au début de la première guerre mondiale, paraît aux pp. 756-757 de l'*Annuaire* de 1941, tandis qu'un exposé détaillé des changements apportés aux taxes de 1914 à 1938 est donné dans l'*Annuaire*, à compter de l'édition de 1926. Un aperçu du financement de l'effort de guerre canadien, y compris les changements les plus importants apportés au régime de l'impôt durant les années de guerre 1939 à 1945, est publié aux pp. 958-963 de l'*Annuaire* de 1945. Les changements apportés à l'impôt par le budget de 1945-1946 et celui de 1946-1947 sont exposés aux pp. 915-916 de l'édition de 1946; les changements découlant du budget de 1947-1948 figurent aux pp. 999-1000 de l'édition de 1947, et ceux qui découlent du budget de 1948-1949, à la p. 1009 de l'édition de 1948-1949.

Budget de 1949-1950.—Le budget de l'année financière terminée le 31 mars 1950 a été présenté au Parlement le 22 mars 1949†. Les recettes prévues (compte tenu des modifications fiscales exposées ci-après) sont de $2,477,500,000 et les dépenses prévues, de $2,390,000,000. Le surplus estimatif s'établit donc à $87,500,000. En 1948-1949, les recettes réelles ont été de $2,771,395,075, les dépenses de $2,175,892,334, et l'excédent de $595,502,741. Les fortes exonérations d'impôt sur le revenu personnel et la diminution des taxes d'accise constituent le trait le plus saillant du budget. Les paragraphes qui suivent indiquent la diminution de recettes causée par les modifications fiscales.

Voici les grandes lignes des modifications fiscales:—

Impôt sur le revenu personnel.—Les exonérations sont augmentées de $750 à $1,000 pour les célibataires, de $1,500 à $2,000 pour les personnes mariées, de $100 à $150 à l'égard des enfants admissibles à l'allocation familiale, de $300 à $400 à l'égard des autres personnes à charge. Le taux de l'impôt progressif est sensiblement abaissé. Ces changements ont rayé environ 750,000 contribuables des listes d'impôt et garantissent qu'environ 75 p. 100 des autres paieront de l'impôt au taux de 15 p. 100 seulement du revenu imposable.

Impôt sur le revenu des sociétés commerciales.—L'impôt sur la première tranche de $10,000 de revenu est réduit de 30 à 10 p. 100 et celui du revenu supérieur à $10,000 est porté de 30 à 33 p. 100. Grâce à cette modification, les petites sociétés commerciales ne paieront qu'un impôt de 10 p. 100 et aucune société ne paiera un impôt plus élevé que celui qu'elle payait en vertu des taux antérieurs, sauf dans le cas où son revenu dépasse $77,000 environ. La période du report des dettes est prolongée de trois à cinq ans. Les règlements concernant la dépréciation sont modifiés de façon à tenir compte du vieillissement.

Crédit d'impôt à l'égard des dividendes.—Les actionnaires bénéficieront d'un crédit de 10 p. 100 des dividendes qu'ils touchent pour des actions ordinaires de sociétés canadiennes contribuables à l'égard de leur impôt sur le revenu personnel. Cette modification a pour objet de supprimer sensiblement la double imposition des bénéfices des petites entreprises dont le revenu s'élève à moins de $10,000 et de faire en sorte que l'incidence de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés

* Revisé, sauf indication contraire, sous la direction de W. C. Clark, C.M.G., sous-ministre des Finances, Ottawa.

† On peut obtenir des exemplaires du budget de 1949-1950 en s'adressant au ministre des Finances, Ottawa.

(en tenant compte du crédit de 10 p. 100) soit la même qu'auparavant pour les sociétés commerciales importantes qui distribuaient environ la moitié de leurs bénéfices.

Toutes les modifications mentionnées sont entrées en vigueur le 1er janvier 1949.

Taxe d'accise.—Le régime de la taxe d'accise a été fort simplifié par la suppression de certaines taxes sur les denrées et par l'imposition d'une taxe uniforme de 10 p. 100 *ad valorem* (à la fabrication) sur d'autres denrées taxées antérieurement selon des taux différents.

Voici les modifications de la taxe d'accise qui figurent au budget de 1949-1950 et la réduction annuelle de revenu qu'elles comportent:—

a) Abolition de taxes d'accise sur les articles suivants:—

Eaux gazeuses (antérieurement de 25 p. 100 plus 1c. par bouteille)	$28,000,000
Bonbons (antérieurement de 30 p. 100)	19,000,000
Gomme à mâcher (antérieurement de 30 p. 100)	2,000,000
Billets de transport (antérieurement de 15 p. 100)	20,500,000
Couchettes et sièges de wagons-salons (antérieurement à des taux divers)	1,500,000
Appels interurbains, appareils téléphoniques supplémentaires, télégrammes, câblogrammes (antérieurement à des taux divers)	7,500,000
Autobus de transport (antérieurement de 5 p. 100)	150,000
Gaz carbonique (antérieurement de 50c. la livre)	350,000
TOTAL	$79,000,000

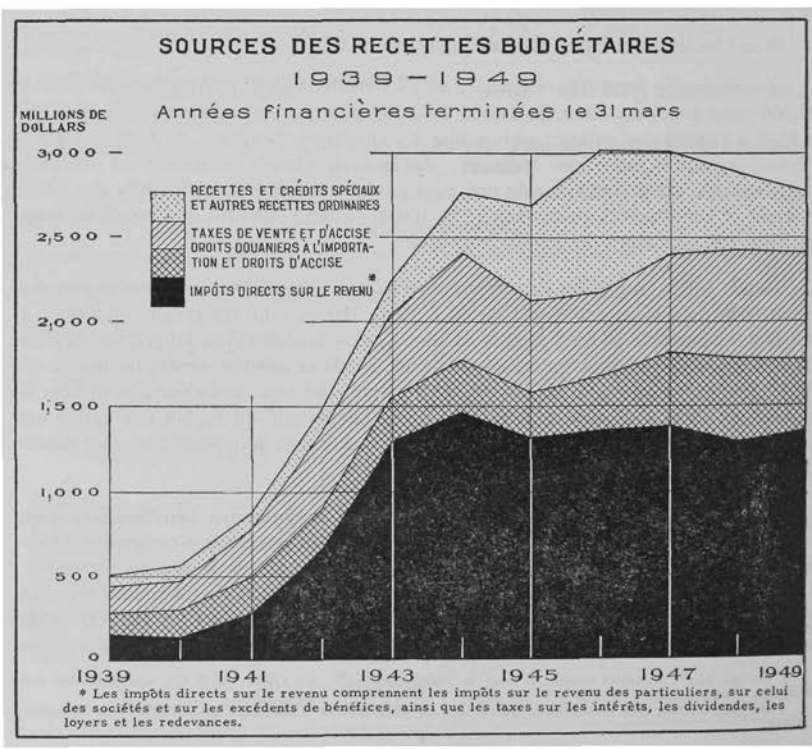

b) Réduction à 10 p. 100 de la taxe d'accise à la fabrication sur les articles suivants:—	
Taxe de vente au détail sur la bijouterie, etc. (antérieurement de 25 p. 100 au détail)	$ 8,000,000
Cosmétiques et préparations de toilette (antérieurement de 25 p. 100)	4,000,000
Malles et sacs de voyage, etc. (antérieurement de 35 p. 100)	4,000,000
Allumettes (antérieurement à des taux divers)	2,000,000
Articles de fumeurs, pipes, cendriers, etc. (antérieurement de 35 p. 100)	600,000
Stylos et crayons, garnitures de bureau, etc. (antérieurement de 35 p. 100)	1,000,000
Briquets (antérieurement de 25 p. 100)	250,000
TOTAL	$19,850,000

c) Pneus et chambres à air (antérieurement taxés à 5c. la livre; assujétis à une taxe de 10 p. 100 *ad valorem* sans modification de revenu).

Ces modifications sont entrées en vigueur à minuit le 22 mars 1949.

L'exposé suivant indique la réduction nette de revenu causée par toutes les modifications fiscales:—

Détail	*Année financière entière*	*Effets durant l'année financière 1949-1950*
	$	$
Impôt sur le revenu personnel—		
Hausse de l'abattement et réduction des taux	−270,000,000	−235,000,000
Crédit de 10 p. 100 des dividendes aux fins de l'impôt	− 12,000,000	− 9,000,000
Impôt sur le revenu des sociétés—		
Augmentation nette des recettes par suite de la modification des taux	+ 12,000,000	+ 8,000,000
Abolition de taxes d'accise	− 79,000,000	− 69,130,000
Taxes d'accise réduite à 10 p. 100	− 19,850,000	− 17,370,000
MODIFICATIONS NETTES SUR LES RECETTES	−368,850,000	−322,500,000

Sous-section 1.—Bilan du gouvernement fédéral

Le tableau 7 donne le bilan du gouvernement fédéral de 1945 à 1949. La disposition des articles à l'actif diffère quelque peu de celle des années antérieures, mais, comme les revisions remontent à 1945, toutes les années qui figurent au tableau peuvent se comparer. Les chiffres des *Annuaires* antérieurs ne reposent pas sur une base comparable à celle des chiffres du tableau 7. Celui-ci indique, à l'actif, les comptes classés actif *productif*, c'est-à-dire les valeurs en espèces ou les placements portant intérêt ou ayant une valeur au comptant facilement réalisable. Au passif, il indique le passif établi et porté aux comptes. Aucun passif n'est indiqué pour intérêts courus mais non échus, ni pour obligations courantes contractées pour l'achat de fournitures ou de services mais encore impayées à la fin de l'année financière. Le passif indirect garanti ne figure pas au bilan, mais dans une annexe spéciale (voir page 1080).

L'exédent du passif sur l'actif productif, soit la *dette nette*, est analysé dans un appendice au bilan et est réparti entre l'actif improductif, qui comprend les dépenses au compte-capital et les placements improductifs, et les déficits accumulés du compte du déficit consolidé.

7.—Bilan du gouvernement fédéral au 31 mars 1945-1949

Actif	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$
Actif productif					
Encaisse et autre actif courant—					
En dépôts courants	154,974,071	805,969,427	482,191,674	34,522,862	87,887,659
En dépôts spéciaux	2,792,498	2,642,002	2,354,151	3,518,896	2,301,582
En devises bloquées	—	—	—	—	482,048
Autre actif disponible—					
Commission de contrôle du change étranger—					
Encaisse et valeurs	850,000,000	1,550,000,000	841,192,875	621,192,875	1,071,192,875
Compte des placements de valeurs	335,921,666	151,539,571	276,366,554	672,948,438	455,769,619
Avances de fonds de roulement—					
Aux ministères	7,413,708	9,327,530	32,506,611	29,051,209	21,919,461
Aux compagnies de la Couronne	116,946,252	96,859,199	46,910,985	32,224,723	20,705,421
Totaux, actif disponible	1,468,048,195	2,616,337,729	1,681,522,850	1,393,459,003	1,660,258,665
Prêts et placements, organismes de la Couronne—					
Capital social de la Banque du Canada	5,920,000	5,920,000	5,920,000	5,920,000	5,920,000
Société centrale d'hypothèque et de logement—					
Capital	250,000	25,000,000	25,000,000	25,000,000	25,000,000
Prêts	—	—	—	22,500,000	90,500,000
Commission du prêt agricole canadien	24,024,189	21,623,227	21,022,882	21,122,357	22,172,357
Compagnies de chemins de fer et de navigation	656,364,583	699,528,379	679,007,739	760,725,105	764,792,373
Divers	137,150,710	134,087,093	141,999,735	144,473,583	150,551,534
Autres prêts et placements—					
Gouvernements provinciaux et municipaux	178,253,940	173,903,894	171,373,973	107,744,803	102,369,003
Royaume-Uni et autres gouvernements	1,151,852,580	817,311,424	1,464,077,736	1,846,014,909	1,923,783,303
Contribution du Canada au capital—					
Du fonds monétaire international	...	33,150	300,003,150	300,003,150	300,003,150
De la banque internationale de la reconstruction et du développement	...	35,913	48,785,750	65,035,750	65,035,750
Divers	70,889,678	74,784,743	132,939,161	167,332,231	187,415,470
Totaux, prêts et placements	2,224,705,680	1,952,227,823	2,990,130,126	3,465,871,888	3,637,542,940
Dette des provinces	2,296,152	2,296,152	2,296,152	2,296,152	2,296,152
Dépenses différées, y compris escompte non amorti et commission sur prêts	86,739,038	92,551,071	81,984,024	72,654,440	65,784,892
Divers comptes d'ordre	757,030,444	1,025,027,959	48,174,900	62,312,393	54,256,183
Totaux bruts, actif productif	**4,538,819,509**	**5,688,440,734**	**4,804,108,052**	**4,996,593,876**	**5,420,138,832**

7.—Bilan du gouvernement fédéral au 31 mars 1945-1949—fin

Actif et passif	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$
Actif productif—fin					
Moins: Réserve pour pertes possibles sur la réalisation finale de l'actif productif.	125,000,000	150,000,000	153,668,860	170,881,788	245,869,188
Totaux nets, actif productif	**4,413,819,509**	**5,538,440,734**	**4,650,439,192**	**4,825,712,088**	**5,174,269,644**
Actif improductif					
Dépenses au compte-capital	1,004,768,615	1,008,901,212	1,019,991,682	1,035,428,385	1,051,576,513
Autres dépenses	553,017,915	576,163,182	574,403,543	562,715,549	564,329,772
Compte du déficit consolidé	9,740,575,488	11,836,341,055	11,453,361,323	10,773,492,959	10,160,227,867
Totaux, dette nette	**11,298,362,018**	**13,421,405,449**	**13,047,756,548**	**12,371,636,893**	**11,776,134,152**
Totaux, dette brute	**15,712,181,527**	**18,959,846,183**	**17,698,195,740**	**17,197,348,981**	**16,950,403,795**
Passif[1]					
Dette flottante	165,067,379	182,394,475	410,287,361	458,604,421	450,699,831
Comptes de dépôts et de fiducie	993,601,448	1,366,378,362	175,437,523	115,665,726	107,500,584
Assurance, pension et garantie	406,471,918	457,993,538	526,843,490	610,731,903	718,015,689
Crédits différés	26,378,546	25,348,721	9,297,212	3,979,755	4,350,636
Divers comptes d'ordre	81,334,209	66,491,899	19,382,550	31,432,608	59,617,634
Comptes des dettes des provinces	11,919,965	11,919,969	11,919,969	11,919,969	11,919,969
Réserve pour certain passif contingent	43,644,493	41,677,278	[2]	[2]	[2]
Réserve pour bénéfices conditionnels—loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1942	[2]	464,175	3,127,454	7,632,006	13,262,872
Dette fondée, non échue	13,983,763,575	16,807,177,765	16,541,900,182	15,957,382,593	15,585,036,580
Totaux, passif ou dette brute	**15,712,181,527**	**18,959,846,183**	**17,698,195,740**	**17,197,348,981**	**16,950,403,795**

[1] Passif direct seulement. Le passif indirect ou les garanties données par le gouvernement du Canada sont indiqués au tableau 27, p. 1080. [2] Aucuns frais ne sont imputés à cet article dans les Comptes publics.

Sous-section 2.—Recettes et dépenses

Durant l'année financière terminée le 31 mars 1949, les recettes diminuent de $100,351,035 sur l'année précédente, et les dépenses, de $19,734,120. L'excédent des recettes sur les dépenses s'établit à $595,502,741. Les recettes totales s'élèvent à $2,771,395,075, contre $2,871,746,110 en 1947-1948. Le revenu des impôts diminue de $15,933,119 au regard de l'année précédente, mais les autres recettes augmentent de $35,176,961. Les recettes spéciales et les autres crédits baissent de $119,594,877 par suite surtout du produit moins élevé des ventes de biens de guerre de surplus.

Les dépenses totales s'établissent à $2,175,892,334 en 1948-1949, contre $2,195,626,454 l'année précédente. Les dépenses de démobilisation et reconversion continuent à diminuer et s'établissent à $425,573,782, contre $634,421,026 en 1947-1948. Les dépenses ordinaires, qui augmentent à $1,573,449,934 en 1948-1949, constituent 72 p. 100 de toutes les dépenses de l'année.

Les dépenses au compte-capital, $18,473,566 en 1948-1949, sont plus élevées que l'année précédente, tandis que les dépenses spéciales, qui s'établissent à $34,813,506, accusent une diminution sensible sur celles de 1947-1948.

L'augmentation du déficit des chemins de fer Nationaux est la principale cause de la hausse des dépenses portées au compte des entreprises de l'État, dépenses qui s'élèvent à $39,662,806 en 1948-1949 contre $18,695,247 en 1947-1948.

8.—État des recettes, années terminées le 31 mars 1944-1949

Recettes	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$	$
Recettes ordinaires						
Recettes fiscales—						
Droits de douane	167,882,089	115,091,376	128,876,811	237,355,397	293,012,127	222,975,471
Droits d'accise	142,124,331	151,922,140	186,726,318	196,043,816	196,794,208	204,651,969
Impôt sur le revenu	1,036,757,035[1]	977,758,068[1]	932,729,273	939,458,244	1,059,848,357	1,297,999,404
Taxe sur les surplus de bénéfices	428,717,840[1]	341,305,357[1]	426,696,483	442,497,443	227,030,494	44,791,918
Taxe de vente (net)	304,913,484	209,389,876	212,247,444	298,227,867	372,329,205	377,302,763
Taxe de guerre sur le change	118,912,840	98,164,427	41,198,213	338,409	...	...
Droits de succession	15,019,830	17,250,798	21,447,573	23,576,071	30,828,040	25,549,777
Taxe sur l'essence	24,930,255	29,670,693	29,836,191	36,220,057	2,207,816	...
Autres taxes	197,553,780	214,073,913	222,600,081	253,944,009	270,025,248	262,870,974
Totaux, recettes fiscales	2,436,811,484	2,154,626,648	2,202,358,387	2,427,661,313	2,452,075,395	2,436,142,276
Recettes provenant d'autres sources—						
Postes	61,070,919	66,055,520	68,613,113	72,978,339	77,758,408	80,604,216
Produits des placements	48,281,313[2]	60,749,185[2]	70,914,626[2]	69,438,880[2]	75,799,912[2]	107,888,905[2]
Matières non monnayées et monnaies	8,731,930	4,586,427	4,954,034	2,097,867	1,731,286	3,253,179
Primes, escompte et change	2,153,879	—	—	—	—	—
Autres	13,044,899	14,079,593	16,321,694	16,354,496	22,480,984	21,201,251
Totaux, recettes provenant d'autres sources	133,282,940	145,470,725	160,803,467	160,869,582	177,770,590	212,947,551
Total, recettes ordinaires	**2,570,094,424**	**2,300,097,373**	**2,363,161,854**	**2,588,530,895**	**2,629,845,985**	**2,649,089,827**
Recettes spéciales (revenus et crédits divers)	**193,636,614**	**385,905,221**	**649,602,045**	**416,758,276**	**229,621,503**	**119,854,831**
Autres crédits						
Remboursement au compte-capital	93,305	728,195	375,643	109,777	219,272	2,325,439
Crédits aux comptes non productifs	1,193,370	604,010	45,532	2,477,365	12,059,350	124,978
Total, autres crédits	**1,286,675**	**1,332,205**	**421,175**	**2,587,142**	**12,278,622**	**2,450,417**
Total général, recettes	**2,765,017,713**	**2,687,334,799**	**3,013,185,074**	**3,007,876,313**	**2,871,746,110**	**2,771,395,075**

[1] Ne comprend pas la partie remboursable. [2] Comprend l'intérêt sur les placements, les profits de la Banque du Canada, la Banque centrale d'hypothèque et autres postes.

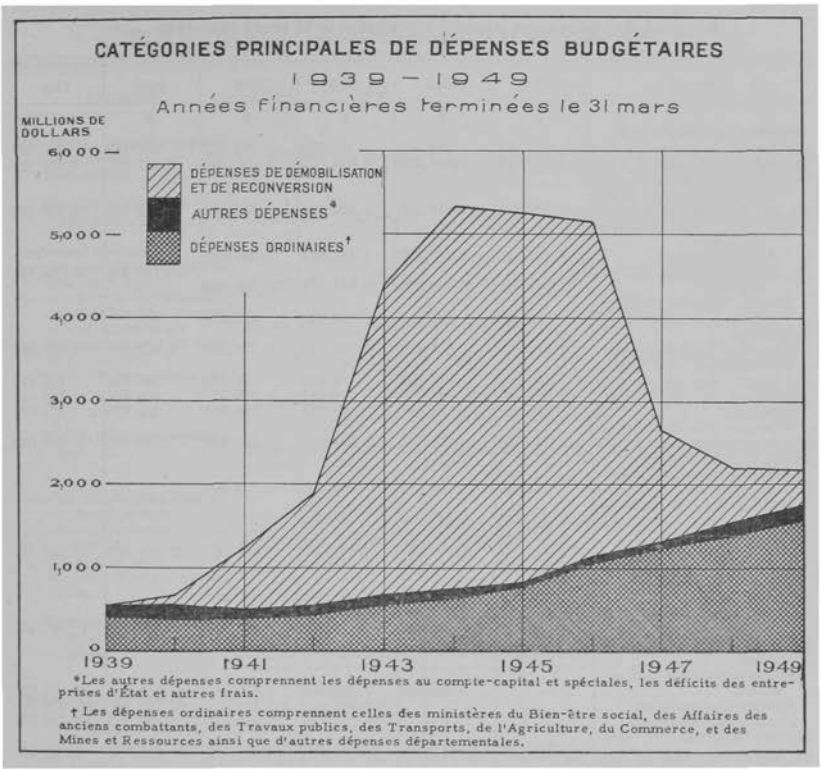

9.—État des dépenses, années terminées le 31 mars 1944-1949

Dépenses	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$	$
Dépenses ordinaires						
Agriculture	8,841,403	9,424,274	10,318,960	13,300,123	16,310,711	20,376,095
Bureau de l'Auditeur général	347,589	360,851	379,238	389,934	395,485	533,092
Commission du service civil	455,918	460,441	479,632	593,348	664,654	770,955
Affaires extérieures	1,531,723	1,910,151	4,521,654	5,127,916	7,194,931	8,675,454
Finances—						
Intérêt sur la dette publique	242,681,180	318,994,821	409,134,502	464,394,876	455,455,204	465,137,958
Frais de lancement des emprunts	19,285,402	20,678,683	22,310,720	1,308,955	861,450	1,227,379
Subventions aux provinces	14,449,353	14,445,267	14,446,629	14,382,750	33,394,114	17,094,682
Paiements aux provinces en vertu des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	95,434,862	93,333,930	98,051,769	94,380,510	122,496,918	84,386,923
Autres versements et contributions	528,458	530,505	617,505	95,005	112,505	146,525
Pensions	345,628	325,316	298,988	257,642	227,319	189,749
Contributions à la caisse de retraite	2,298,594	2,340,793	2,696,038	3,160,893	3,488,226	4,050,000
Pensions de vieillesse[1]	30,377,468	32,187,185	[2]	[2]	[2]	[2]
Primes, escompte et change	[3]	16,348,193	14,733,764	9,172,317	[3]	[3]
Autres dépenses	4,481,128	4,724,155	13,404,607	20,695,146	21,397,255	23,256,524
Pêcheries	1,696,035	2,159,170	3,262,018	3,598,715	4,097,163	5,158,386
Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs	222,042	222,757	226,615	252,053	238,943	242,380

Renvois à la p. 1060.

9.—État des dépenses, années terminées le 31 mars 1944-1949—suite

Dépenses	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$	$
Dépenses ordinaires—fin						
Assurance	183,132	185,305	198,964	212,232	237,242	262,937
Ministère de la Justice	5,472,035	5,631,915	6,106,031	6,999,650	8,481,301	9,887,873
Ministère du Travail—						
Travail (y compris enseignement technique)	1,169,462	1,446,016	1,620,934	2,009,864	2,651,249	16,120,262
Loi de l'assurance-chômage, 1940—						
Administration	5,170,900	5,112,627	6,184,964	7,496,042	35,140,405	39,068,134
Contribution du gouvernement	12,344,422	12,746,179	12,513,779	15,200,000		
Rentes viagères—Contributions à la réserve	32,180	257,288	293,798	977,070	[4]	[4]
Législation—						
Chambre des communes	1,916,484	1,613,923	2,235,744	2,786,392	3,022,172	2,628,546
Bibliothèque du Parlement	76,873	71,682	73,846	90,020	102,717	126,426
Sénat	562,023	484,349	726,817	880,777	946,477	736,488
Générales	84,455	94,644	98,035	166,906	269,725	271,692
Directeur des élections, y compris élections	88,128	178,766	3,091,391	143,904	150,544	287,092
Mines et Ressources—						
Administration et dépenses générales	169,558	167,623	164,776	172,902	615,055	13,857,453
Immigration et colonisation	1,260,594	1,309,034	1,523,248	2,046,801	23,614,832	46,266,789
Affaires indiennes	5,177,044	6,161,994	4,466,983	5,948,335		
Terres, parcs et forêts	1,586,162	1,331,040	2,688,657	4,961,843		
Levés et travaux de génie	1,270,934	1,610,166	1,322,694	3,444,230		
Mines et Commission de géologie	1,124,281	1,215,674	1,302,733	1,846,981		
Défense nationale—Services généraux	68,173	67,294	126,543	253,127		
Santé nationale et Bien-être social—						
Administration et frais généraux	—	1,725,263	7,293,560	8,616,692	10,814,479	21,908,625
Allocations familiales	...	...	172,632,147	245,140,532	263,165,192	270,909,779
Pensions aux vieillards[1]	[5]	[5]	33,715,092	35,927,514	58,089,960	66,764,285
Revenu national (y compris impôt sur le revenu)	17,720,659	20,114,268	22,630,175	28,551,183	37,312,033	49,323,139
Services nationaux de guerre	547,158	837,719	5,183	...	...	...
Pensions, de guerre, militaires	38,997,920	[6]	[6]	[6]	[6]	[6]
Pensions et Santé nationale	15,843,443	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]
Postes	48,485,009	54,629,281	57,729,646	64,213,050	67,943,476	77,642,621
Bureau du premier ministre	64,683	64,217	61,022	88,733	99,268	105,605
Conseil privé	79,800	81,030	418,621[8]	808,462[8]	1,287,077[8]	4,350,616[8]
Archives publiques	123,735	123,558	126,877	148,906	157,164	172,578
Imprimerie et Papeterie publiques	234,762	232,299	238,136	292,889	535,701	753,345
Travaux publics	12,280,674	13,168,726	16,283,531	26,359,878	35,544,648	50,643,454
Reconstruction et approvisionnements	2,179,260	3,725,507	4,442,317	3,707,616	13,485,046[9]	3,403,083
Gendarmerie Royale du Canada	6,677,804	7,182,689	7,283,610	8,604,309	10,405,879	13,717,043
Secrétaire d'État	831,371	863,541	954,418	1,156,771	1,344,866	1,558,814
Établissement des soldats	836,945	[5]	[6]	[6]	[6]	[6]
Commerce	7,084,982	6,699,470	7,349,323	10,878,623	10,845,947	26,942,409[9]
Transports	17,658,932	18,265,081	18,266,655	21,687,541	30,122,568	41,496,367
Affaires des anciens combattants	[10]	81,031,273	72,849,232	93,304,690	97,282,123	182,998,377
Total, dépenses ordinaires	**630,380,760**	**767,375,933**	**1,061,902,119**	**1,236,234,650**	**1,380,002,023**	**1,573,449,934**

[1] Y compris pensions aux aveugles. [2] Pensions de vieillesse comprises sous santé nationale et bien-être social. [3] Aucuns frais ne sont imputés à cet article pour la présente année dans les Comptes publics. [4] Compris sous travail (y compris enseignement technique). [5] Compris sous ministère des Finances [6] Compris sous ministère des Anciens combattants. [7] Compris sous ministères des Anciens combattants et de la Santé nationale et du Bien-être social. [8] Comprend la Commission du district fédéral. [9] Y compris des dépenses spéciales pour l'entreprise de Chalk-River et d'autres entreprises du Conseil national de recherches. [10] Voir le poste "Établissement des soldats"; le ministère des Affaires des anciens combattants n'était pas encore formé en 1944.

9.—État des dépenses, années terminées le 31 mars 1944-1949—suite

Dépenses	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$	$
Dépenses, compte-capital						
Chemins de fer	692,382	629,639	2,313,241	2,654,150	3,809,480	3,238,881
Travaux publics	1,929,596	2,534,113	2,194,999	8,546,097	11,846,495	15,234,685
Totaux, dépenses compte-capital	**2,621,978**	**3,163,752**	**4,508,240**	**11,200,247**	**15,655,975**	**18,473,566**
Dépenses spéciales						
Secours à la région de sécheresse de l'Ouest	2,794,424	1,438,131	12,379,224	6,930,516	11,193,653	9,042,559
Paiements pour la réduction des emblavures, y compris administration	30,950,346	1,967,546	556,500	1,732	—	—
Subventions, avoine et orge de provende	—	—	—	—	13,963,218	—
Commission canadienne du blé	—	186,445	—	20,562,264	31,450,497	4,454,250
Autres	3,751,537	3,868,682	4,422,678	4,431,671	6,533,377	21,316,697
Total, dépenses spéciales	**37,496,307**	**7,505,786**	**17,358,402**	**31,926,183**	**63,140,746**	**34,813,506**
Guerre, démobilisation et reconversion						
Guerre et démobilisation	3,674,419,874	3,615,100,612	2,668,180,597	1,314,798,107	634,421,026	425,573,782
Aide mutuelle	912,603,220	803,345,703	909,768,600[1]	...	...	...
Radiation des prêts relatifs au plan d'entraînement aérien	...	...	425,000,000	...	...	...
Totaux, guerre, démobilisation et reconversion	**4,587,023,094**	**4,418,446,315**	**4,002,949,197**	**1,314,798,107**	**634,421,026**	**425,573,782**
Entreprises de l'État						
Pertes imputées sur le compte du déficit consolidé—						
Chemins de fer Nationaux du Canada	—	—	—	8,961,570	15,885,194	33,532,741
Transbordeur de l'Île du Prince-Édouard	698,365	773,384	687,800	887,964	931,856	1,219,881
Conseil des ports nationaux	29,488	58,907	85,859	114,601	137,162	237,743
Air-Canada	—	—	—	—	1,369,678	2,933,240
Avances et prêts improductifs—						
Conseil des ports nationaux	579,108	525,767	559,758	717,727	371,356	1,739,201
Totaux, entreprises de l'État	**1,306,961**	**1,358,058**	**1,333,417**	**10,681,863**	**18,695,247**	**39,662,806**
Autres charges						
Réduction comptable d'actifs imputable sur le compte du déficit consolidé—						
Prêts aux soldats-colons et autres colons	553,385	324,875	35,517	231,629	2,522	422
Prêts consentis en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants	—	—	—	128,507	2,097,391	999,689
Pertes aux comptes des graines de semence et des secours	28,847	36,006	45,436	54,649	62,572	44,666
Annulation de capital-actions de la Commission canadienne du prêt agricole	4,592	1,146	962	345	525	—
Transfert du Compte-capital au compte du déficit consolidé	—	—	—	—	158,407[2]	2,243,106

[1] Autorisé en vertu de la loi sur les crédits de guerre.

[2] Non comparable aux années précédentes par suite d'un changement de méthode à l'égard de ce poste.

9.—État des dépenses, années terminées le 31 mars 1944-1949—fin

Dépenses	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$	$
Autres charges—fin						
Réduction de la part dans le National-Canadien...	—	—	—	1,307,952	1,885,469	—
Réserve pour pertes possibles sur les actifs productifs	25,000,000	25,000,000	25,000,000	25,000,000	75,000,000	75,000,000
Réserve pour bénéfices en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants....	—	—	464,175	2,663,279	4,504,552	5,630,866
Réduction comptable d'actifs productifs portés à l'actif improductif	−232,115[2]	−626,872[2]	−2,125,089[2]	—	—	—
Comptes improductifs—						
Gain de capital au rachat d'obligations du National-Canadien	2,430,284	—	—	—	—	—
Augmentation de la part dans le National-Canadien, due au surplus de recettes	35,639,412	23,026,925	24,756,130	—	—	—
Totaux, autres charges	**63,424,405**	**47,762,080**	**48,177,131**	**29,386,362**	**83,711,437**	**83,918,740**
Totaux généraux, dépenses	**5,322,253,505**	**5,245,611,924**	**5,136,228,506**	**2,634,227,412**	**2,195,626,454**	**2,175,892,334**

10.—Principales sources de revenu, années terminées le 31 mars 1930-1949

Année	Droits de douane	Droits d'accise	Impôt sur le revenu	Taxe sur les surplus de bénéfices[1]	Banques, sociétés d'assurance, etc.
	$	$	$	$	$
1930	179,429,920	65,035,701	69,020,726	173,300	1,482,836
1931	131,208,955	57,746,808	71,048,022	34,430	1,503,520
1932	104,132,677	48,654,862	61,254,400	3,000	1,402,273
1933	70,072,932	37,833,858	62,066,697	54	2,153,685
1934	66,305,356	35,494,220	61,399,171	—	2,077,227
1935	76,561,975	43,189,655	66,808,066	—	2,118,580
1936	74,004,560	44,409,797	82,709,803	—	2,041,776
1937	83,771,091	45,956,857	102,365,242	—	1,984,257
1938	93,455,750	52,037,333	120,365,532	—	1,973,679
1939	78,751,111	51,313,658	142,026,138	—	1,905,315
1940	104,301,487	61,032,044	134,448,566	—	1,874,923
1941	130,757,012	88,607,559	248,143,022[2]	23,995,269	2,505,556
1942	142,392,232	110,090,941	510,243,017[2]	135,168,345	2,636,623
1943	118,962,839	138,720,723	860,188,672[3]	434,580,677[3]	12,281,142
1944	167,882,089	142,124,331	1,036,757,035[3]	428,717,840[3]	7,691,066
1945	115,091,376	151,922,140	977,758,068[3]	341,305,357[3]	8,233,638
1946	128,876,811	186,726,318	932,729,273[3]	426,696,483[3]	8,971,967
1947	237,355,397	196,043,816	939,458,244[3]	442,497,443[3]	9,706,739
1948	293,012,027	196,794,208	1,059,848,357	227,030,494	3,804,001
1949	222,975,471	204,651,969	1,297,999,404	44,791,918	4,036,050

Année	Taxes de vente et autres taxes d'accise	Droits de succession	Bureau de poste	Intérêt sur placements	Revenu total[4]
	$	$	$	$	$
1930	63,409,143	...	33,345,385	13,518,205	453,007,129
1931	34,734,661	...	30,212,326	10,421,224	357,720,435
1932	59,606,391	...	32,234,946	9,330,125	334,508,081
1933	82,191,575	...	30,928,317	11,220,989	311,735,286
1934	106,575,575	...	30,893,157	11,148,231	324,660,590

[1] Bien que la taxe sur les profits d'affaires n'ait pas été imposée sur les bénéfices réalisés après le 31 décembre 1920, des paiements en retard se sont faits jusqu'en 1933. [2] Comprend la taxe de la Défense nationale. [3] Sans compter la partie remboursable. [4] Comprend d'autres postes non mentionnés.

10.—Principales sources de revenu, années terminées le 31 mars 1930-1949—fin

Année	Taxes de vente et autres taxes d'accise	Droits de succession	Bureau de poste	Intérêt sur placements	Revenu total[1]
	$	$	$	$	$
1935	112,192,069	...	31,248,324	10,963,478	361,973,764
1936	112,733,048	...	32,507,889	10,614,125	372,595,996
1937	152,473,422	...	34,274,552	11,231,035	454,153,747
1938	180,818,767	...	35,546,161	13,120,523	516,692,749
1939	161,710,572	...	35,288,220	13,163,015	502,171,354
1940	166,027,944	...	36,729,105	13,393,432	562,093,459
1941	284,167,032	...	40,383,366	14,910,554	872,169,645
1942	453,425,105	6,956,574	45,993,872	21,748,701	1,488,536,342
1943	488,712,425	13,273,483	48,868,762	41,242,237[2]	2,249,496,177
1944	638,619,292	15,019,831	61,070,919	48,281,313[2]	2,765,017,713
1945	543,065,271	17,250,798	66,055,520	60,749,186[2]	2,687,334,799
1946	496,909,961	21,447,573	68,613,113	70,914,626[2]	3,013,185,074
1947	579,023,601	23,576,071	72,978,339	69,438,880	3,007,876,313
1948	640,758,269	30,828,040	77,758,408	75,799,912	2,871,746,110
1949	636,137,688	25,549,777	80,604,216	107,888,905	2,771,395,075

[1] Comprend d'autres postes non mentionnés. [2] Comprend l'intérêt sur les placements, les profits de la Banque du Canada, de la Banque centrale d'hypothèque et autres postes.

11.—Principales dépenses, années terminées le 31 mars 1930-1949

NOTA.—Les chiffres des années 1868–1913 figurent aux pp. 879–881 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1914–1929, à la p. 970 de l'*Annuaire* de 1945.

Année	Dépenses ordinaires							
	Intérêt de la dette	Pensions de vieillesse	Pensions, de guerre, militaires et civiles	Travaux publics	Défense nationale	Subventions aux provinces	Postes	Total des dépenses ordinaires[1]
	$	$	$	$	$	$	$	$
1930...	121,566,213	1,537,174	40,406,565	19,819,032	21,986,537	12,496,958	36,557,012	363,237,478
1931...	121,289,844	5,658,143	45,965,723	25,452,742	23,736,447	17,435,736	37,891,693	386,584,863
1932...	121,151,106	10,032,410	48,686,389	17,647,854	18,221,632	13,694,970	36,052,208	372,101,318
1933...	134,999,069	11,512,543	45,078,919	13,108,013	13,750,314	13,677,384	31,607,404	354,643,201
1934...	139,725,417	12,313,595	43,883,132	10,827,171	13,476,862	13,727,565	30,553,768	351,771,161
1935...	138,533,202	14,942,459	44,235,808	9,904,494	14,185,772	13,768,953	30,252,310	359,700,909
1936...	134,549,169	16,764,484	43,337,096	12,945,277	17,177,074	13,768,953	31,437,719	372,539,149
1937...	137,410,345	21,149,352	43,356,180	14,518,758	22,923,093	13,735,196	31,906,272	387,112,072
1938...	132,117,422	28,653,005[2]	42,823,277	12,382,073	32,760,307	13,735,336	33,762,269	414,891,410
1939...	127,995,617	29,043,639[2]	42,793,055	15,484,197	34,432,023	13,752,110	35,455,182	413,032,202
1940...	129,315,442	29,976,554[2]	42,868,901	13,065,212	13,118,732	13,768,953	36,725,870	398,323,206
1941...	139,178,670	29,911,700[2]	42,195,709	11,506,678	193,985	13,768,953	38,699,674	390,629,350
1942...	155,017,901	29,611,796[2]	41,244,221	11,937,005	260,482	14,408,622	41,501,869	444,777,696
1943...	188,556,249	29,976,014[2]	39,699,351[3]	12,013,845	415,128	14,490,085	44,741,987	561,251,063
1944...	242,681,180	30,377,468[2]	38,997,920[3]	12,280,674	68,713	14,449,353	48,485,009	630,380,760
1945...	318,994,821	32,227,718[2]	39,371,792[3]	13,168,726	67,293	14,445,267	54,629,281	767,375,932
1946...	409,134,502	33,715,092[2]	39,996,360[3]	16,283,531	126,543	14,446,629	57,729,646	1,061,902,119
1947...	464,394,876	35,927,514[2]	40,770,636[3]	26,359,878	253,127	14,382,750	64,213,050	1,236,234,650
1948...	455,455,204	58,089,961[2]	41,227,033[3]	35,544,648	615,055	33,394,114	67,943,476	1,380,002,023
1949...	465,137,958	66,764,285	102,951,293[4]	50,643,454	13,857,453	17,094,682	77,642,621	1,573,449,934

Renvois à la fin du tableau, p. 1264.

11.—Principales dépenses, années terminées le 31 mars 1930-1949—fin

	Dépenses, compte-capital				Autres dépenses			Dépenses totales
	Travaux publics	Chemins de fer	Canaux	Total	Guerre, démobilisation et reconversion	Autres charges[5]	Total	
	$	$	$	$	$	$	$	$
1930...	8,589,022	6,873,511	10,264,187	25,726,720	...	16,302,185	16,302,185	405,266,383
1931...	12,145,264	6,702,854	9,862,574	28,710,692	...	26,272,857	26,272,857	441,568,413
1932...	7,485,438	6,376,207	3,304,298	17,165,943	...	59,475,056	59,475,056	448,742,316
1933...	4,233,789	1,658,812	3,156,328	9,048,929	...	168,677,810	168,677,810	532,369,940
1934...	3,839,751	754,194	1,986,140	6,580,085	...	99,806,659	99,806,659	458,157,905
1935...	6,243,737	525,772	337,907	7,107,416	...	111,298,256	111,298,256	478,106,581
1936...	5,799,341	286,887	457,926	6,544,154	...	153,502,252	153,502,252	532,585,555
1937...	3,236,564	203,035	51,945	3,491,544	...	141,401,816	141,401,816	532,005,432
1938...	4,358,698	71,454	—	4,430,152	...	115,086,555	115,086,555	534,408,118
1939...	5,397,928	26,348	—	5,424,276	...	134,606,619	134,606,619	553,063,098
1940...	7,007,468	22,570	—	7,030,038	118,291,022	157,149,526	275,440,548	689,793,792
1941...	3,350,989	6,821	—	3,357,810	752,045,326	103,568,960	855,614,286	1,249,601,446
1942...	3,425,930	4,517	—	3,430,447	1,339,674,152	97,183,761	1,436,857,913	1,885,066,056
1943...	3,238,130	37,555	—	3,275,685	3,724,248,890	98,348,479	3,822,597,369	4,387,124,117
1944...	1,929,596	692,382	—	2,621,978	4,587,023,094	102,227,673	4,689,250,767	5,322,253,505
1945...	2,534,113	629,639	—	3,163,752	4,418,446,315	56,625,925	4,475,072,240	5,245,611,924
1946...	2,194,999	2,313,241	—	4,508,240	4,002,949,197	66,868,950	4,069,818,147	5,136,228,506
1947...	8,546,097	2,654,150	—	11,200,247	1,314,798,107	71,994,408	1,386,792,515	2,634,227,412
1948...	11,846,495	3,809,480	—	15,655,975	634,421,026	165,547,430	799,968,456	2,195,626,454
1949...	15,234,685	3,238,881	—	18,473,566	425,573,782	158,395,052	583,968,834	2,175,892,334

[1] Comprend divers postes non énumérés. [2] Comprend pensions aux aveugles. [3] Non compris les pensions civiles. [4] Comprend pensions de la seconde Grande Guerre. [5] Le détail en est donné au tableau **12.**

12.—Analyse des "Autres charges" (mentionnées au tableau 11), années terminées le 31 mars 1930-1949

Année	Dépenses spéciales		Entreprises de l'État		Autres charges		Total
	Secours directs, travaux de secours et autres	Prime sur le blé et perte sur la vente des grains, etc.	Pertes imputées sur le fonds consolidé	Prêts et avances improductifs	Réduction comptable d'actifs imputable sur le fonds consolidé	Comptes improductifs	
	$	$	$	$	$	$	$
1930.....	—	—	4,308,357	8,244,950	3,731,536	17,342	16,302,185
1931.....	4,431,655	—	6,712,239	5,487,941	9,640,997	25	26,272,857
1932.....	38,295,515	10,908,429	6,631,856	3,112,285	526,971	—	59,475,056
1933.....	36,720,935	1,811,472	62,139,413	66,453,050[1]	105,717	1,447,223	168,677,810
1934.....	35,898,311	—	58,955,388	2,095,773	1,857,087	1,000,100	99,806,659
1935.....	60,659,856	—	48,407,901	1,728,900	490,191	11,408	111,298,256
1936.....	79,416,256	22,631,029	48,817,489	2,122,912	514,566	—	153,502,252
1937.....	78,003,702	—	43,553,112	665,414	692,473	18,487,115	141,401,816
1938.....	68,534,364	—	42,745,791	2,087,597	1,579,242	139,561	115,086,555
1939.....	46,895,407	25,000,000[2]	55,658,306	3,285,188	3,767,718	—	134,606,619
1940.....	54,612,951	34,500,000[3]	41,044,004	1,035,145	23,320,028	2,637,398	157,149,526
1941.....	27,646,853	15,222,245	17,465,731	715,948	29,878,632[4]	12,639,551	103,568,960
1942.....	8,500,359	55,475,414	456,166	758,089	27,878,132[4]	4,115,601	97,183,761
1943.....	5,013,305	26,274,573	591,095	657,526	29,676,119[4]	36,135,861	98,348,479
1944.....	3,751,537	33,744,770	727,853	579,108	25,586,824[4]	37,837,581	102,227,673
1945.....	3,868,682	3,637,104	832,291	525,767	25,362,027[4]	22,400,054	56,625,925
1946.....	4,422,678	12,935,724	773,659	559,758	25,546,090[4]	22,631,041	66,868,950
1947.....	4,431,671	27,494,512	9,964,136	717,727	29,386,361[4]	—	71,994,408
1948.....	6,533,377	56,607,369[5]	18,323,891	371,356	83,711,437[6]	—	165,547,430
1949.....	21,316,697[7]	13,496,809	37,923,605	1,739,201	83,918,740[6]	—	158,395,052

[1] Y compris une réduction comptable d'actif de $62,938,239. [2] Réserve pour des pertes estimatives à la suite des garanties à l'égard de la vente du blé, applicable à l'année financière 1938-1939. [3] Réserve pour des pertes estimatives à la suite des garanties à l'égard de la vente du blé, applicable à l'année financière 1939-1940, jusqu'à concurrence de 27 millions. [4] Comprend 25 millions de réserve en cas de pertes d'actif. [5] Comprend des primes au montant de $13,963,218 pour l'avoine et l'orge de provende. [6] Comprend une réserve de 75 millions de dollars en cas de pertes d'actif. [7] Y compris les secours d'urgence et de rétablissement à l'égard de la vallée du Fraser (C.-B.).

13.—Recettes et dépenses per capita, années terminées le 31 mars 1930-1949

NOTA.—Les années marquées d'un astérisque (*) sont des années de recensement; les chiffres per capita des autres années sont fondés sur les estimations de la population, voir p. 162. Voir aux tableaux 8 et 9 les chiffres relatifs aux recettes et aux dépenses sur lesquels repose le présent tableau. Les chiffres des années 1868 à 1912 ont paru à la p. 883 de l'*Annuaire* de 1938; ceux de 1913-1929, à la p. 972 de l'édition de 1945.

Année	Per capita				Année	Per capita			
	Recettes fiscales	Recette totale	Dépenses ordinaires	Dépense totale		Recettes fiscales	Recette totale	Dépenses ordinaires	Dépense totale
	$	$	$	$		$	$	$	$
1930	37·09	43·68	35·06	39·01	1940	41·14	49·39	35·00	59·82
1931*	28·55	34·33	37·54	42·41	1941*	67·63	75·80	33·95	108·61
1932	26·17	32·04	35·72	42·91	1942	116·78	127·73	38·17	161·75
1933	23·92	29·32	33·35	50·07	1943	174·97	190·44	47·52	371·41
1934	25·31	30·23	32·75	42·66	1944	203·49	230·90	52·64	444·45
1935	28·07	33·38	33·17	44·09	1945	177·79	221·74	63·32	432·84
1936	28·98	34·03	34·02	48·64	1946	178·95	244·84	86·28	417·34
1937	35·00	41·12	35·23	48·17	1947	192·95	239·06	98·25	209·36
1938	40·23	46·33	37·20	47·92	1948	190·33	222·91	107·12	170·43
1939	38·67	44·57	36·66	49·09	1949	179·80	204·55	116·13	160·59

14.—Principales recettes et dépenses, per capita, années terminées le 31 mars 1944-1949

NOTA.—Voir recettes au tableau 8 et dépenses au tableau 9 servant de base au présent tableau.

Détail	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	RECETTES					
	$	$	$	$	$	$
Recettes ordinaires—						
Recettes fiscales—						
Droits de douane	14·02	9·50	10·47	18·87	22·74	16·46
Droits d'accise	11·87	12·54	15·17	15·58	15·27	15·10
Impôt sur le revenu	86·58	80·68	75·79	74·67	82·27	95·80
Taxe sur les surplus de bénéfices	35·80	28·16	34·67	35·17	17·62	3·31
Taxe de vente (net)	25·46	17·28	17·25	23·70	28·90	27·85
Taxe de guerre sur le change	9·93	8·10	3·35	0·03	...	...
Droits de succession	1·25	1·42	1·74	1·87	2·39	1·89
Taxe sur l'essence	2·08	2·45	2·43	2·88	0·18	...
Autres taxes	16·50	17·66	18·08	20·18	20·90	19·40
Totaux, recettes fiscales	203·49	177·79	178·95	192·95	190·33	179·80
Recettes provenant d'autres sources—						
Postes	5·10	5·45	5·58	5·80	6·04	5·95
Produits des placements	4·03	5·01	5·76	5·52	5·88	7·96
Matières non monnayées et monnaies	0·73	0·38	0·40	0·16	0·13	0·24
Primes, escompte et change	0·18	—	—	—	—	—
Autres	1·09	1·16	1·33	1·30	1·75	1·57
Totaux, recettes provenant d'autres sources	11·13	12·00	13·07	12·78	13·80	15·72
Totaux, recettes ordinaires	**214·62**	**189·79**	**192·02**	**205·73**	**204·13**	**195·52**
Recettes spéciales et autres crédits	**16·28**	**31·95**	**52·82**	**33·33**	**18·78**	**9·03**
Totaux généraux des recettes	**230·90**	**221·74**	**244·84**	**239·06**	**222·91**	**204·55**

14.—Principales recettes et dépenses, per capita, années terminées le 31 mars 1944-1949—fin

Détail	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	DÉPENSES					
	$	$	$	$	$	$
Dépenses ordinaires—						
Agriculture	0·74	0·78	0·84	1·06	1·27	1·50
Finances—						
Intérêt de la dette publique	20·27	26·32	33·24	36·91	35·35	34·33
Frais de lancement d'emprunts	1·61	1·71	1·81	0·10	0·07	0·09
Subventions aux provinces	1·21	1·19	1·17	1·14	2·59	1·26
Paiements aux provinces en vertu des accords fiscaux entre le Dominion et les provinces	7·97	7·70	7·97	7·50	9·51	6·23
Pensions de vieillesse[1]	2·54	2·66	[2]	[2]	[2]	[2]
Pêcheries	0·14	0·18	0·27	0·29	0·32	0·38
Justice (y compris pénitenciers)	0·46	0·47	0·50	0·56	0·66	0·73
Travail (y compris enseignement technique, assurance-chômage et rentes viagères)	1·56	1·61	1·67	2·04	2·93	4·07
Mines et ressources	0·88	1·01	0·93	1·46	1·83	3·41
Santé nationale et Bien-être social—						
Administration et dépenses générales	—	0·14	0·59	0·68	0·84	1·62
Allocations familiales	...	...	14·02	19·48	20·43	19·99
Pensions de vieillesse[1]	[3]	[3]	2·74	2·86	4·51	4·93
Revenu national (y compris impôt sur le revenu)	1·48	1·66	1·84	2·27	2·90	3·64
Pensions, de guerre et militaires	3·26	[4]	[4]	[4]	[4]	[4]
Pensions et Santé nationale	1·32	[5]	[5]	[5]	[5]	[5]
Postes	4·05	4·51	4·69	5·10	5·27	5·73
Travaux publics	1·03	1·09	1·32	2·10	2·76	3·74
Reconstruction et approvisionnements	0·18	0·30	0·36	0·29	1·05[6]	0·25
Gendarmerie royale	0·56	0·59	0·59	0·68	0·81	1·01
Commerce	0·59	0·55	0·60	0·86	0·84	1·99
Transports	1·47	1·50	1·48	1·72	2·34	3·06
Affaires des anciens combattants	[7]	6·69	5·92	7·42	7·55	13·51
Totaux, dépenses ordinaires[1]	**52·64**	**63·32**	**86·28**	**98·25**	**107·12**	**116·13**
Totaux, dépenses au compte-capital	**0·22**	**0·26**	**0·37**	**0·89**	**1·22**	**1·36**
Totaux, dépenses spéciales	**3·13**	**0·62**	**1·41**	**2·54**	**4·90**	**2·57**
Guerre, démobilisation et reconversion	**383·05**	**364·59**	**325·26**	**104·50**	**49·24**	**31·41**
Entreprises de l'État	**0·11**	**0·11**	**0·11**	**0·85**	**1·45**	**2·93**
Autres déboursés	**5·30**	**3·94**	**3·91**	**2·33**	**6·50**	**6·19**
Totaux généraux, dépenses	**444·45**	**432·84**	**417·34**	**209·36**	**170·43**	**160·59**

[1] Y compris pensions aux aveugles. [2] Compris sous Santé nationale et Bien-être social. [3] Compris sous Finances. [4] Compris sous Affaires des anciens combattants. [5] Compris sous Affaires des anciens combattants et Santé nationale et Bien-être social. [6] Comprend des dépenses spéciales à l'égard de l'entreprise de Chalk-River et d'autres entreprises spéciales du Conseil national de recherches. [7] Voir "Pensions, de guerre et militaires"; le ministère des Affaires des anciens combattants n'était pas organisé en 1944. Comprend des dépenses non déterminées.

Sous-section 3.—Analyse des rentrées fiscales

Le tableau **15** indique les dépenses globales acquittées à même l'impôt et toutes les sources de revenu pendant chacune des années financières terminées le 31 mars depuis 1936. Le relevé montre que durant les trois années qui ont précédé la seconde guerre mondiale une proportion grandissante des dépenses était acquittée à même les revenus et qu'en 1938 plus de 96 p. 100 de toutes les dépenses étaient acquittées à même tous les revenus et près de 84 p. 100, à même l'impôt. Durant la guerre, les dépenses ont surpassé de beaucoup les revenus, mais en 1947 l'impôt subvenait à plus de 92 p. 100 des dépenses et les revenus provenant de toutes les sources excédaient les dépenses. En 1948 et 1949, les revenus fiscaux surpassaient à eux seuls le total des dépenses par une forte marge grâce à l'impôt gardé élevé et au revenu national grandement accru. Cela explique les chiffres du tableau **15**, où le pourcentage des dépenses globales acquittées à même l'impôt et à même tous les revenus s'établit respectivement à 111·96 et 127·37 en 1949.

15.—Proportion des dépenses globales par rapport aux revenus fiscaux et à tous les revenus, années terminées le 31 mars 1936-1949

Année	Dépenses globales	Impôt	Recettes globales	Pourcentage des dépenses globales acquittées à même	
				l'impôt	tous les revenus
	$	$	$	%	%
1936	532,585,555	317,311,809	372,595,996	59·58	69·96
1937	532,005,432	386,550,869	454,153,747	72·66	85·36
1938	534,408,118	448,651,061	516,692,749	83·95	96·68
1939	553,063,098	435,706,794	502,171,354	78·78	90·80
1940	680,793,792	467,684,963	562,093,459	68·70	82·56
1941	1,249,601,446	778,175,450	872,169,645	62·28	69·80
1942	1,885,066,056	1,360,912,837	1,488,536,342	72·19	78·96
1943	4,387,124,117	2,066,719,961	2,249,496,177	47·11	51·27
1944	5,322,253,505	2,436,811,484	2,765,017,713	45·78	51·95
1945	5,245,611,924	2,154,626,648	2,687,334,799	41·08	51·23
1946	5,136,228,506	2,202,358,387	3,013,185,074	42·88	58·67
1947	2,634,227,412	2,427,661,313	3,007,876,313	92·16	114·81[1]
1948	2,195,626,454	2,452,075,395	2,871,746,110	111·68[1]	130·79[1]
1949	2,175,892,334	2,436,142,276	2,771,395,075	111·96[1]	127·37[1]

[1] Voir l'explication à la page 1066.

Les recettes provenant des droits de douane et d'accise, les deux sources les plus importantes avant la guerre de 1914–1918, forment en 1949 moins de 18 p. 100 des recettes fiscales; les recettes provenant de l'impôt sur le revenu forment environ 53 p. 100 des recettes fiscales.

L'analyse ci-après des recettes fiscales se limite aux droits d'accise, aux taxes d'accise et à l'impôt sur le revenu; les recettes douanières constituent un simple poste des "Comptes publics" et ne peuvent être ventilées davantage ici.

Droits d'accise*

Les droits d'accise proprement dits sont suivis ici d'un résumé du tarif des droits d'accise et des statistiques établies à la perception, comme les quantités de grains et autres produits employés dans la distillation et les quantités de marchandises imposables sorties d'entrepôt.

Tarif de l'accise canadienne.—Voici le tarif de l'accise au 31 décembre 1949:—

1° Spiritueux distillés au Canada, par gallon de preuve $11.00
Brandy canadien, par gallon de preuve... $ 9·00
Excepté les spiritueux suivants:—
a) Employés en entrepôt d'accise pour la fabrication de médicaments, extraits, etc., par gallon de preuve ..... $ 1.50
b) Employés en entrepôt d'accise pour la fabrication de parfums, par gallon de preuve ..... $ 1.50
c) Employés dans des compositions chimiques approuvées par le gouverneur en conseil, par gallon de preuve ..... $ 0.15
d) Vendus à des pharmaciens brevetés pour préparations pharmaceutiques; par gallon de preuve ..... $ 1.50
e) Distillés à partir de fruits indigènes et employés par un fabricant de vins breveté pour fortifier les vins domestiques, par gallon de preuve ..... $ 1.50

2° Spiritueux importés (en outre de tout autre droit), par gallon de preuve ..... $ 0.30

3° Bière ou boisson de malt:—
Brassée, en tout ou en partie, à partir de toute substance autre que le malt, par gallon ..... $ 0.45

4° Malt:—
a) Produit au Canada et tamisé, par livre ..... $ 0.16
b) Importé, par livre ..... $ 0.16

5° Tabac, cigares, cigarettes:—
a) Tabac ouvré, la livre ..... $ 0.35
b) Cigarettes ne pesant pas plus de 2½ livres par mille, par M ..... $ 6.00
c) Cigarettes, pesant plus de 2½ livres par mille, par M $11.00
d) Tabac canadien naturel vendu en feuilles pour consommation, par livre $ 0.20
e) Cigares, par M ..... $ 1.00

* Revisé à la Division de la douane et de l'accise, ministère du Revenu national, Ottawa.

Un drawback de 99 p. 100 des droits d'accise payés peut être consenti à l'égard de l'alcool domestique titrant au moins la moitié plus que l'alcool de preuve, livré en quantités limitées aux universités, aux laboratoires scientifiques ou de recherches et aux hôpitaux publics reconnus, pour fins médicinales seulement.

Recette de l'accise.—L'année financière terminée le 31 mars 1949, le tabac, y compris les cigarettes, contribue pour environ 49 p. 100 à la recette de l'accise.

16.—Relevé des droits d'accise perçus, années terminées le 31 mars 1943-1949

(D'après le rapport du Commissaire de l'accise)

Détail	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$	$	$
Spiritueux	31,612,277	30,908,236	31,576,777	47,766,499	51,729,636	53,360,650	49,976,274
Honoraires de validation	513,027	441,258	633,523	1,042,625	947,710	770,880	825,371
Bière ou boisson de malt	579,859	371,956	7,102,636	6,646,438	2,511,311	3,819,875	3,740,065
Sirop de malt	72,762	222,250	244,266	177,152	91,700	67,878	51,825
Malt	33,952,236	35,080,381	35,121,290	41,382,052	49,208,816	53,625,293	55,853,055
Tabac (dont cigarettes)	75,757,280	79,315,378	82,538,590	97,595,346	100,867,668	101,900,638	106,033,181
Cigares	614,444	590,310	603,483	632,743	294,844	215,479	207,823
Licences	38,270	36,626	36,705	38,692	39,690	37,468	39,115
Totaux[1]	**143,140,155**	**146,966,395**	**157,857,270**	**195,281,547**	**205,691,375**	**213,798,162**	**216,726,709**

[1] Ces totaux ne correspondent pas aux droits nets d'accise indiqués au tableau 8, à cause de remboursements et de drawbacks et, dans le cas des spiritueux, d'une taxe de transfert comprise ici.

Statistique des licences et de la distillation.—La perception des droits d'accise permet aussi d'établir la statistique des licences d'accise et de la distillation.

17.—Statistique des licences et de la distillation, années terminées le 31 mars, 1943-1949

Détail		1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
Licences émises	nomb.	20	21	22	22	24	25	27
Droits de licence	$	5,125	5,250	6,375	5,500	6,625	6,250	6,750
Grains, etc. pour distillation—								
Malt	liv.	30,488,625	45,876,662	65,174,752	62,436,322	38,118,151	49,997,856	31,699,705
Maïs	"	59,003,261	7,172,323	39,946,582	26,710,786	91,807,930	248,056,463	176,368,186
Seigle	"	18,227,483	6,555,429	31,737,221	30,605,412	24,545,992	25,694,278	30,189,564
Autres grains[1]	"	180,352,641	396,967,171	455,098,683	429,448,845	133,173,559	34,616,203	15,462,635
Total, grains pour distillation	"	288,072,010	456,571,585	591,957,238	549,201,365	287,645,632	358,364,800	253,720,090
Mélasse utilisée	liv.	48,478,178	187,164	66,744	9,429,064	71,690,199	111,812,928	128,034,436
Vins et autres matières	"	13,015,476	1,301,748	4,358,519	3,924,329	4,305,252	5,467,095	8,733,086
Boissons sulfurées	gall.	—	48,172,196	74,593,045	73,557,030	74,126,650	95,063,070	98,080,000
Alcool de preuve manufacturé	gall. de preuve	19,657,698	27,203,337	35,555,059	34,625,339	21,571,074	28,198,327	23,643,036

[1] Le détail n'est pas connu.

La quantité de spiritueux fabriquée a beaucoup fluctué depuis 1920, variant d'un bas de 2,356,329 gallons de preuve cette année-là au sommet de 35,555,059 en 1945.

Alcool et tabac sortis d'entrepôt.—Le tableau **15,** p. 901, chapitre XXI, donne les quantités de spiritueux, de boissons de malt, de malt et de cigarettes sorties d'entrepôt pour fins de consommation en 1949.

Taxes d'accise

Le tableau **18** fait voir les perceptions brutes de la Division de l'accise du ministère du Revenu national; il y a différence avec le tableau **10** (colonne "Taxes de vente et autres taxes d'accise"), qui donne les recettes nettes, à cause des remboursements indiqués au renvoi 1 du tableau **18.**

18.—Taxes d'accise de guerre perçues, par denrée et province, années terminées le 13 mars 1943-1949

(Recettes accumulées)

Denrée ou province	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$	$	$
Denrées							
D'origine domestique—							
Amusements	12,065,716	13,701,496	14,188,083	15,575,309	17,061,849	17,887,217	2,587,398
Automobiles	2,924,340	5,921,754	6,294,009	6,296,296	12,147,218	26,203,014	32,976,441
Boissons	14,117,819	19,057,382	19,437,772	16,653,926	18,629,492	23,751,434	27,684,207
Bonbons et gomme à mâcher	8,183,680	12,602,157	12,859,816	11,416,787	12,793,120	17,138,611	19,543,584
Gaz carbonique	198,231	241,647	255,469	284,872	296,050	352,073	332,677
Papier et tubes à cigarettes	3,531,201	1,963,258	4,901,009	4,284,457	6,508,877	6,124,539	6,706,224
Cigares, cigarettes et tabac	26,286,288	54,673,051	62,246,563	70,128,642	76,137,520	68,450,719	77,629,716
Appareils électriques et à gaz	4,995,015	2,860,270	3,604,480	1,207,069	6,918	2,164,381	3,619,983
Chèques timbrés (administration)	364,869	346,042	324,670	341,590	370,072	372,698	409,974
Fourrures	3,129,701	4,146,248	4,902,513	4,509,286	2,732,627	2,860,355	3,570,044
Essence	24,336,052	24,760,040	29,523,926	29,482,040	35,013,531	2,193,131	...
Licences	64,986	66,172	71,398	79,841	91,227	90,139	90,007
Briquets	162,900	63,380	123,814	285,060	318,822	350,099	403,537
Allumettes	2,661,665	2,767,790	2,968,664	3,291,926	3,616,155	3,498,106	2,994,124
Autres taxes sur produits manufacturés	3,059,897	9,188,358	10,797,247	13,107,424	15,759,737	14,855,135	16,739,711
Phonographes, radios et lampes	1,150,821	408,285	975,035	596,968	2,202,202	4,863,237	3,499,260
Cartes à jouer	563,829	627,100	640,785	729,000	691,400	512,414	614,400
Vente, domestique	224,289,399	302,755,414	372,428,104	296,610,969	278,824,448	323,670,079	342,075,177
Timbres	12,209,804	12,652,793	12,642,984	14,472,033	15,901,819	15,514,256	13,605,236
Sucre	14,571,572	12,769,384	11,557,494	9,672,143	10,877,731	10,100,679	...
Préparations de toilette	4,484,050	5,295,317	6,188,703	6,820,578	7,106,755	6,813,907	7,582,907
Transports et transmissions	16,083,059	22,379,096	24,205,479	26,893,391	27,930,562	27,530,884	29,034,392
Vins	2,006,816	1,710,217	1,772,375	2,066,109	2,393,718	2,341,585	2,059,639
Amendes et intérêts	189,727	264,524	297,323	221,904	222,078	286,070	291,819
Totaux, d'origine domestique	381,631,437	511,221,175	603,207,715	535,027,620	547,633,928	577,924,762	593,950,456
Importations	124,629,989	161,740,264	134,576,183	75,887,696	61,234,900	84,199,983	55,058,635
Totaux généraux[1]	**506,261,426**	**672,961,439**	**737,783,898**	**610,915,316**	**608,868,828**	**662,124,745**	**649,009,091**
Provinces							
Île du Prince-Édouard	339,638	513,280	432,082	450,411	537,640	498,170	354,308
Nouvelle-Écosse	10,701,947	14,057,972	13,546,842	9,498,914	8,816,771	10,409,922	9,712,259
Nouveau-Brunswick	7,506,656	10,632,423	10,653,358	8,230,070	7,815,592	8,721,379	6,092,221
Québec	179,651,152	259,893,903	293,206,071	240,290,038	242,967,151	249,820,294	259,953,961
Ontario	251,494,398	319,213,251	352,331,247	292,357,960	279,023,635	306,183,730	311,081,866
Manitoba	14,759,663	17,277,555	18,199,488	17,703,441	21,403,741	22,214,291	20,255,931
Saskatchewan	4,507,622	5,741,723	6,099,620	5,826,579	6,806,167	6,952,275	5,207,665
Alberta	10,919,172	11,965,263	12,548,696	11,712,080	13,878,365	14,071,770	10,760,329
Colombie-Britannique	25,698,955	32,962,343	30,036,809	24,210,187	26,897,614	31,746,420	24,972,027
Yukon	130,361	171,533	185,383	120,262	189,513	202,788	203,284
Taxes générales pour le Canada—							
Ventes des ministères	366,036	346,513	324,732	344,925	488,296	616,845	409,974
Divers	470	4,377	4,833	3,815	1,925	3,060	2,332
Colis postaux britanniques	85	70	73	191	642	563	2,932
Change, taxe de guerre (administration)	185,271	181,233	214,664	166,443	41,776	...	...

[1] Comprend des remboursements et drawbacks au montant de $17,549,001 en 1943; $34,342,147 en 1944. $194,718,627 en 1945; $114,005,355 en 1946; $29,845,228 en 1947; $10,683,238 en 1948; et $12,871,403 en 1949.

Impôt sur le revenu

La recette de l'impôt sur le revenu, indiquée au tableau **19,** comprend les perceptions de la Division de l'impôt sur le revenu, ministère du Revenu national, sous l'empire de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu (chap. 97, S.R.C., 1927), modifiée par la loi de l'impôt sur le revenu (11-12 Geo. VI, chap. 52)*. Les lois visent plus que l'impôt sur le revenu proprement dit, car les taxes sur les soc iétés sont de plus en plus considérées sous un jour différent de celui de l'impôt sur le revenu des particuliers. Une étude distincte en est faitc à la Partie II du présent chapitre, pp. 1096-1100.

Le détail des changements qu'ont apportés à l'impôt sur le revenu les budgets de 1945-1946, 1946-1947 et 1947-1948 est donné aux pp. 1054-1055 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Le budget de 1948-1949 ne comportait que de légers changements aux dispositions relatives à l'impôt des particuliers et des sociétés commerciales et aucun changement aux taux de base. Toutefois, l'exonération quant aux droits de succession fédéraux a été portée de $5,000 à $50,000.

La taxe sur les dividendes et les intérêts (art. 9B de la loi) frappe à raison de 5 p. 100 l'intérêt payé par des débiteurs canadiens (excepté les provinces et les corps municipaux ou publics) en une devise qui commande une prime de plus de 5 p. 100 sur les fonds canadiens, et à raison de 15 p. 100 les dividendes touchés par des personnes qui ne résident pas au Canada et l'intérêt touché de débiteurs canadiens ou par eux versé à des non-résidants, sauf à l'égard d'obligations du gouvernement du Canada ou garanties par lui, et aussi l'intérêt touché par une société mère foraine d'une filiale canadienne, sauf lorsqu'il a été convenu, avant le 1er avril 1933, du paiement de l'intérêt en une devise autre que la devise canadienne. La taxe frappe en outre les honoraires au titre de droits d'auteur et les droits d'usage de films, disques phonographiques et autres articles semblables. La taxe sur les loyers et les droits régaliens (art. 27) est imposée à raison de 15 p. 100 aux non-résidants sur le montant brut de tous loyers, droits régaliens, etc., pour l'utilisation au Canada de propriété foncière ou personnelle, brevets ou pour toute chose utilisée ou vendue au Canada. La taxe sur les dons (art. 88) frappe de 10 p. 100 les dons jusqu'à concurrence de $5,000 et de 11 p. 100 à 28 p. 100 les dons de $5,000 à un million ou plus. Les articles cités au présent paragraphe, ainsi qu'au tableau **19,** se rapportent à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Le budget de l'année financière terminée le 31 mars 1950 a été présenté au Parlement le 22 mars 1949. La dissolution du Parlement est survenue avant l'adoption du budget et celui-ci a été représenté avec de légères modifications le 20 octobre 1949. La principale particularité du budget est l'abaissement prononcé de l'impôt sur le revenu des particuliers et des taxes d'accise.

Au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers, l'abattement des célibataires a été porté de $750 à $1,000, et celui des personnes mariées, de $1,500 à $2,000; l'abattement à l'égard des enfants admissibles à l'allocation familiale est passé de $100 à $150 et à l'égard des autres personnes à charge, de $300 à $400. Les taux de l'échelle graduée ont diminué sensiblement.

Le budget accordait également, relativement à l'impôt sur le revenu des actionnaires particuliers, un crédit de 10 p. 100 du montant des dividendes touchés à l'égard des actions des sociétés canadiennes assujéties à la taxe.

* La loi de l'impôt sur le revenu, sanctionnée le 30 juin 1948, a remplacé la loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Au chapitre de l'impôt sur le revenu des sociétés commerciales, le taux de 30 p. 100 sur la première tranche de $10,000 a été réduit à 10 p. 100. Conjugué avec le crédit de 10 p. 100 susmentionné, ce changement supprimait en grande partie la double imposition des sociétés dont les revenus n'excédaient pas $10,000. L'impôt des sociétés réalisant plus de $10,000 de revenus a été augmenté à 33 p. 100. La période de report des pertes était étendue de trois à cinq ans. Les dispositions visant la dépréciation ont été modifiées de manière à tenir compte de l'avilissement.

19.—Perceptions en vertu de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, années terminées le 31 mars 1935-1949

(Taxe et article pertinent de loi)

NOTA.—Les chiffres des années 1919 à 1934 figurent à la p. 1015 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Impôt général sur le revenu		Impôt sur les dividendes et intérêts, article 9b	Impôt sur les loyers et droits régaliens, article 27	Impôt sur les dons, article 88	Total[1]
	Particuliers, article 9-1	Sociétés, article 9-2				
	$	$	$	$	$	$
1935	25,201,392	35,790,239	5,816,435	—	—	66,808,066
1936	32,788,746	42,518,971	7,207,601	—	194,485	82,709,803
1937	35,358,302	58,012,843	8,910,014	—	84,083	102,365,242
1938	40,070,942	69,768,605	10,152,088	—	373,897	120,365,532
1939	46,591,449	85,185,887	9,903,046	—	345,756	142,026,138
1940	45,008,858	77,920,002	11,121,632	—	398,074	134,448,566
1941	75,636,231	131,565,710	12,282,259	759,957	226,847	248,143,022[2]
1942	189,237,538	185,835,699	26,642,106	1,626,669	264,258	510,243,017[3]
1943	533,915,059	347,969,723	26,710,946	1,369,851	223,093	910,188,672
1944	809,570,762	311,378,714	25,670,804	1,272,389	1,546,633	1,151,757,035[4]
1945	763,896,322	276,403,849	27,052,692	1,546,445	532,599	1,072,758,968[5]
1946	689,506,763	217,833,540	26,823,894	1,485,725	770,369	937,729,273[6]
1947	691,989,231	196,819,253	28,428,143	1,708,003	1,538,888	963,458,245[7]
1948	656,873,403	351,535,006	33,928,935	1,960,093	2,268,845	1,059,848,357[8]
1949	760,151,970	488,549,610	40,965,426	2,480,337	1,632,930	1,297,999,404[9]

[1] Ces chiffres comprennent la portion remboursable estimative et ne concordent donc pas avec les totaux du tableau **10.** [2] Y compris la taxe de la défense nationale au montant de $27,672,018. [3] Y compris la taxe de la défense nationale au montant de $106,636,747. [4] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $2,317,733. [5] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $3,326,161. [6] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $1,308,982. [7] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $1,002,027 et la taxe des compagnies privées au montant de $41,972,700. [8] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $685,967 et la taxe des compagnies privées au montant de $12,596,108. [9] Y compris la taxe différée de 1942 au montant de $778,617 et la taxe des compagnies privées au montant de $3,440,514.

Sous-section 4.—Subventions et prêts aux provinces

Subventions.—Subordonnément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et aux accords conclus périodiquement dans la suite, le gouvernement fédéral verse annuellement à chaque province certaines sommes dont voici un état sommaire:—

Allocations d'intérêt sur la dette.—Aux termes de l'union des provinces lors de la Confédération, en 1867, le gouvernement fédéral assumait toutes les dettes et obligations échues des provinces et s'engageait à payer à celles-ci, excepté l'Ontario et le Québec, un intérêt de 5 p. 100 sur la différence en moins entre la dette réelle per capita et une dette de base établie à $25 per capita approximativement. Lors de l'entrée de nouvelles provinces dans la Confédération, des arrangements semblables furent conclus au sujet de la prise en charge de leur dette antérieure à leur adhésion au pacte fédératif. Périodiquement, la base du calcul des allocations relative à la dette versées aux diverses provinces a été revisée. L'État paye en outre un intérêt de 5 p. 100 par année aux provinces sur la différence en moins, à

leur entrée dans la Confédération, entre leur dette réelle et le chiffre revisé de la dette admise. La somme globale payée annuellement par le gouvernement fédéral aux provinces en allocations d'intérêt sur la dette est de $1,609,386.

Allocations relatives au gouvernement et à la législature.—Le pacte fédératif stipule encore que des subventions annuelles fixes seront versées aux provinces pour subvenir aux dépenses de leur gouvernement et de leur législature. D'après l'échelle suivante, approuvée en 1907, ces sommes varient suivant la population des provinces:

Population de—	$
Moins de 150,000	100,000
150,000, mais pas plus de 200,000	150,000
200,000 " " 400,000	180,000
400,000 " " 800,000	190,000
800,000 " " 1,500,000	220,000
Plus de 1,500,000	240,000

La somme globale versée présentement en allocations annuelles à ce titre est de $1,810,000.

Allocation per capita.—En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, une subvention de 80c. par habitant était versée à chaque province. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1907 porte paiement de la subvention à raison de 80c. par tête jusqu'à une population de 2,500,000 âmes, et de 60c. par tête pour l'excédent de ce nombre. Ces allocations aux provinces s'établissent à $8,731,917 au cours de l'année terminée le 31 mars 1949.

Subventions spéciales.—Dans le cas de certaines provinces, des subventions ont été ajoutées à l'échelle primitive en raison de circonstances spéciales et la somme totale en l'année terminée le 31 mars 1949 s'en est élevée à $2,468,380 ainsi répartie:—

Île du Prince-Édouard.—Subvention spéciale de $195,000, moins une déduction de $39,120 (subvention nette de $155,880).

Nouveau-Brunswick.—Subvention annuelle de $150,000 depuis 1875 en compensation de l'abolition des droits de coupe réservés aux provinces par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

Manitoba.—Subvention spéciale fondée sur la population et s'élevant actuellement à $562,500 par année.

Saskatchewan et Alberta.—Somme annuelle, en compensation de la perte du revenu des terres publiques, fondée sur leur population respective et s'élevant dans le cas de la Saskatchewan à $750,000 et, dans celui de l'Alberta, à $750,000.

Colombie-Britannique.—Subvention spéciale s'élevant présentement à $100,000 par année.

20.—Subventions fédérales aux gouvernements provinciaux, années terminées le 31 mars 1943-1949

Province	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
	$	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	381,932	381,932	381,932	381,932	381,932	656,932	656,932
Nouvelle-Écosse	708,958	705,140	705,140	705,140	705,140	2,005,140	2,005,140
Nouveau-Brunswick	735,605	732,386	732,386	732,386	732,386	1,632,386	1,632,386
Québec	2,873,935	2,866,590	2,866,590	2,866,590	2,866,590	2,866,590	2,866,590
Ontario	3,173,621	3,155,007	3,155,007	3,155,007	3,155,007	3,155,007	3,155,007
Manitoba	1,722,475	1,717,879	1,716,987	1,717,284	1,709,043	1,722,202	1,715,623
Saskatchewan	2,052,162	2,092,169	2,028,578	2,049,775	2,034,650	10,079,651	2,041,525
Alberta	1,801,031	1,794,810	1,855,207	1,835,075	1,794,561	10,272,767	2,018,039
Colombie-Britannique	1,040,366	1,003,440	1,003,440	1,003,440	1,003,440	1,003,440	1,003,440
Totaux	**14,490,085**	**14,449,353**	**14,445,267**	**14,446,629**	**14,382,750**	**33,394,115**	**17,094,682**

21.—Subventions fédérales aux gouvernements provinciaux, du 1er juillet 1867 au 31 mars 1949

Province	Allocations pour gouvernement	Allocations fondées sur la population	Subventions spéciales[1,3]	Allocations d'intérêt sur la dette[2]	Total[3]
	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	5,220,000	6,534,378	7,552,503	3,145,900	22,452,781
Nouvelle-Écosse	10,380,000	29,882,904	3,426,980	3,974,271	47,664,155
Nouveau-Brunswick	9,740,000	22,991,469	13,830,000	1,794,609	48,356,078
Québec	12,880,000	117,996,437	—	7,108,702	137,985,139
Ontario	13,280,000	142,172,800	—	7,022,321	162,475,121
Manitoba	9,585,000	25,445,920	28,331,733	19,074,382	82,437,035
Saskatchewan	8,796,667	26,073,035	36,312,500	17,836,500	89,018,702
Alberta	8,171,667	21,430,737	32,125,000	17,836,500	79,563,904
Colombie-Britannique	9,220,000	21,299,550	8,800,000	2,283,567	41,603,117
Totaux	**87,273,334**	**413,827,230**	**130,378,716**	**80,076,752**	**711,556,032**

[1] Voir texte, p. 1072. [2] Allocations en compensation de la dette. [3] Comprend les "subventions spéciales supplémentaires" (voir texte qui suit) depuis 1946.

Subventions spéciales supplémentaires.—Des subventions spéciales ont été votées annuellement aux provinces Maritimes, au Manitoba, à la Saskatchewan et à la Colombie-Britannique jusqu'en 1941.

Ces subventions ont été suspendues à l'entrée en vigueur des accords fiscaux entre le Dominion et les provinces. En 1947 et durant les années suivantes, elles ont été versées aux trois provinces Maritimes subordonnément à la loi de 1942 sur les subventions supplémentaires aux provinces Maritimes.

Accords fiscaux entre le Dominion et les provinces.—La loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux autorise le gouvernement fédéral à conclure un accord avec les provinces en vertu duquel, moyennant compensation, les gouvernements provinciaux s'engagent à ne pas prélever certains impôts directs durant une période de cinq ans. Ces conventions remplacent celles de temps de guerre qui sont périmées (voir pp. 932-933 de l'*Annuaire* de 1946). A la fin de 1949, sept provinces, l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, avaient conclu un nouvel accord avec le gouvernement fédéral et des négociations se poursuivaient avec Terre-Neuve. Le Territoire du Yukon avait conclu un accord analogue à ceux des provinces.

Les fins principales de ces conventions sont d'établir par tout le Canada un régime fiscal plus équitable en diminuant le double emploi de la taxation directe et du rouage de perception, de donner plus de stabilité aux recettes des provinces et de permettre au gouvernement fédéral ainsi qu'aux gouvernements provinciaux de pratiquer une politique nationale destinée à maintenir l'emploi et la production à un niveau élevé.

Les conventions maintiennent les dispositions fondamentales des accords fiscaux de temps de guerre, en vertu desquels les provinces et leurs municipalités, en retour de compensations versées par le gouvernement fédéral, renonçaient à l'impôt sur le revenu, à l'impôt sur le revenu des sociétés et aux taxes sur les sociétés (voir pp. 932-933 de l'*Annuaire* de 1946). Les nouveaux accords renferment, cependant des dispositions supplémentaires, résultat des négociations poursuivies par les gouvernements en 1945 et 1946 aux réunions de la conférence fédérale-provinciale

et depuis l'offre budgétaire de juin 1946. Les principales modalités de cette offre, incorporées dans les conventions, sont brièvement expliquées aux pp. 915-916 de l'*Annuaire* de 1946.

Subordonnément aux conventions, les provinces sont tenues de ne pas prélever certains impôts directs, mais ont le droit d'imposer une taxe de 5 p. 100 sur le revenu des sociétés, provenant de leur activité dans la province. Les recettes de cet impôt vont à la province, mais la compensation versée à la province est réduite d'autant. Cette disposition vise à établir autant que possible un niveau uniforme d'impôt sur le revenu des sociétés par tout le pays, dans les provinces consentantes comme dans les provinces non consentantes. Toutefois, les conventions prévoient que le versement à la province sera réduit d'une somme équivalente au produit de cet impôt même si elle ne le prélève pas. Les conventions renferment un règlement en vertu duquel le revenu des sociétés est attribué aux diverses provinces où elles font affaires. En outre, l'impôt doit être prélevé d'après les mêmes dispositions générales que celles de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu ainsi que de la loi de l'impôt sur le revenu, et est perçu au nom des provinces par le gouvernement fédéral et à ses frais.

Une autre disposition vise les droits successoraux, domaine auquel ne s'étendent pas les accords fiscaux de temps de guerre. Les provinces ont maintenant le choix de se retirer de ce domaine ou d'y demeurer. Si elles se retirent, elles reçoivent le plein montant de la compensation payable en vertu des conventions (montant déterminé en tenant compte du produit des droits de succession); si elles y demeurent, la compensation est réduite du montant de revenu perdu par le gouvernement fédéral, en raison du crédit alloué sur le droit fédéral pour les droits provinciaux qui frappent la même succession. Les sept provinces qui ont passé une convention avec le gouvernement fédéral ont accepté la première proposition et se sont retirées du domaine des droits successoraux*.

L'accord n'interdit pas aux provinces de percevoir des redevances et des loyers sur les ressources naturelles, étant donné que ces redevances et loyers ne sont pas considérés comme taxes quand ils répondent aux définitions établies dans les conventions. Le prélèvement d'un impôt sur le revenu provenant des opérations forestières et minières, selon la définition figurant aux conventions, est autorisé sans atteinte à la compensation payable à la province.

Les différences importantes entre l'offre budgétaire de 1946 et les conventions actuelles sont les suivantes:—

1° Les provinces peuvent choisir entre deux méthodes de déterminer le montant de leur paiement annuel minimum garanti (voir ci-dessous).
2° Le total des paiements annuels minimums garantis aux provinces d'après les nouvelles méthodes augmente de $25,000,100 à $206,500,000.
3° Les nouveaux paiements annuels minimums garantis servent de base au calcul des paiements annuels rajustés en fonction de l'augmentation de la population provinciale et de la production nationale brute per capita.
4° Durant l'année qui suivra l'expiration des conventions, le gouvernement fédéral accordera aux contribuables provinciaux des crédits fiscaux jusqu'à concurrence de 5 p. 100 de l'impôt fédéral sur le revenu, de 50 p. 100 des droits successoraux du Dominion et d'un septième de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés en raison des taxes prélevées par le gouvernement provincial.

Le paiement annuel minimum garanti est maintenant déterminé de deux façons. En vertu de la première proposition, une province peut adopter une base de $12.75

* Voir Droits successoraux, pp. 1100–1106.

per capita de sa population de 1942, plus 50 p. 100 du produit de son impôt sur le revenu et de son impôt sur le revenu des sociétés en 1940, plus les subventions statutaires payables en 1947. Aux termes de la deuxième proposition, la province peut choisir une base de $15 per capita de sa population de 1942, plus les subventions statutaires payables en 1947. Un arrangement spécial à l'égard de l'Île du Prince-Édouard en fixe le paiement minimum garanti à $2,100,000, soit un peu plus que le montant déterminé par l'une ou l'autre méthode. Les paiements annuels minimums garantis aux provinces en vertu de la proposition la plus avantageuse, de même qu'une estimation provisoire des paiements de 1948 paraissent au tableau 22. Le paiement annuel minimum garanti au Yukon est de $89,365 et le paiement estimatif de 1949 s'établit à $148,630.

Le montant effectif payable en une même année est calculé d'après la méthode suivante. Le paiement minimum est ajusté selon les fluctuations de la population provinciale et de la production nationale brute per capita, comparativement à l'année de base 1942, en chacune des trois années civiles qui précèdent immédiatement l'année financière de paiement. La moyenne de ces trois montants est alors établie et constitue le montant payable. Si, en l'une de ces trois années civiles, le montant calculé est inférieur à la somme du paiement minimum, c'est cette dernière somme qui est versée. Grâce à cette méthode de calcul des paiements annuels, les recettes de la province augmentent à mesure que s'accroissent la population provinciale et la production brute nationale per capita; c'est en même temps une garantie que la province, en aucun temps au cours de la durée de la convention, ne touchera moins que le minimum établi.

22.—Paiements annuels minimums garantis aux provinces[1] aux termes de la meilleure proposition, et paiements effectués en 1949

Province et proposition	Paiement annuel minimum garanti[2]	Paiement en 1949[2]
	(milliers de dollars)	
Île du Prince-Édouard	2,100	2,620
Nouvelle-Écosse (seconde)	10,870	13,754
Nouveau-Brunswick (première)	8,773	11,161
Manitoba (première)	13,540	16,556
Saskatchewan (seconde)	15,291	17,517
Alberta (première)	14,228	17,657
Colombie-Britannique (première)	18,120	26,125
Totaux	**82,922**	**105,390**

[1] Les gouvernements de Québec et d'Ontario n'ont pas passé de convention avec le gouvernement fédéral. Les paiements à ces provinces aux termes de la première option seraient: Québec, $56,382,000 et $71,282,000; Ontario, $67,158,000 et $84,001,000. [2] Sujets à déduction des subventions statutaires; voir le tableau 20, p. 1072.

En vertu d'une offre accessoire aux conventions mais applicable à toutes les provinces, adhérentes ou non, le Dominion s'engage à payer aux provinces la moitié de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés provenant de la production et (ou) de la distribution d'énergie électrique, de gaz ou de vapeur au public, lorsque c'est la principale activité de la société.

Sous-section 5.—Dette nationale

La dette nationale brute du Canada, le 31 mars 1914, s'établit à $544,391,369, au regard d'un actif de $208,394,519, soit une dette nette de $335,996,850. Dette relativement légère, elle découle presque en entier de travaux publics d'utilité

générale qui, comme les chemins de fer Intercolonial et Transcontinental et les réseaux de canaux, restent un actif, bien que peut-être non réalisable, de la nation, ou de subventions à des entreprises, comme le chemin de fer Pacifique-Canadien, lesquelles, tout en n'appartenant pas à l'État, ont grandement contribué à pousser la colonisation tout comme la production et, partant, la richesse imposable du pays. Au sens large, c'est une dette assumée pour des fins productives. En outre, elle est presque entièrement détenue en dehors du pays, le principal de la dette consolidée du gouvernement fédéral payable à Londres étant de $302,842,485 le 31 mars 1914, contre $717,453 seulement payable au Canada.

De 1914 à 1920, la dette brute augmente de près de 2,500 millions de dollars pour s'établir à 3,042 millions, en raison des dépenses considérables de guerre et d'après-guerre; bien que la dette brute ait diminué légèrement pour atteindre le bas de $2,544,586,411 le 31 mars 1930, des dépenses additionnelles pendant la crise la portent à $3,710,610,593 le 31 mars 1939.

De 1939 à 1946, il y a une augmentation de $15,249,235,590, due surtout à la guerre, qui porte le total de la dette brute à $18,959,846,183 à la fin de mars 1946. Après déduction de l'actif productif détenu par l'État, la dette nette révèle une augmentation de $10,268,846,135 au cours de cette période et s'élève à $13,421,405,449 à la fin de mars 1946. A la fin de mars 1949, la dette brute totale se trouve réduite à $16,950,403,795 et la dette nette, à $11,776,134,152.

La partie de la dette fondée payable en monnaies étrangères a diminué continuellement et vivement durant les années de guerre, comme c'était inévitable puisque presque tout le financement de guerre du Canada se faisait au pays. Sur le total de la dette fondée et des bons du Trésor en cours le 31 mars 1949, soit $15,585,036,580, moins de 2 p. 100 est payable en dehors du Canada: $9,256,258 payables à Londres et 298 millions payables à New-York.

23.—Résumé de la dette publique du Canada et versement d'intérêt, années terminées le 31 mars 1935-1949

NOTA.—Les statistiques de 1867-1899 figurent aux pp. 787-788 de l'*Annuaire* de 1942; celles de 1900-1913, à la p. 984 de l'édition de 1945; celles de 1914-1934, à la p. 1021 de l'édition de 1947.

Année	Dette brute	Actif productif	Dette nette	Dette nette per capita[1]	Augmentation ou diminution de la dette nette durant l'année	Intérêt payé sur la dette	Intérêt provenant de l'actif productif	Intérêt payé per capita[1]
	$	$	$	$	$	$	$	$
1935...	3,205,956,369	359,845,411	2,846,110,958	262·44	116,132,817	138,533,202	10,963,478	12·77
1936...	3,431,944,027	425,843,510	3,006,100,517	274·53	159,989,559	134,549,169	10,614,125	12·29
1937...	3,542,521,139	458,568,937	3,083,952,202	279·22	77,851,685	137,410,345	11,231,035	12·44
1938...	3,540,237,614	438,570,044	3,101,667,570	278·13	17,715,368	132,117,422	13,120,523	11·85
1939...	3,710,610,593	558,051,279	3,152,559,314	279·80	50,891,744	127,995,617	13,163,015	11·36
1940...	4,028,728,606	757,468,959	3,271,259,647	287·43	118,700,333	129,315,442	13,393,432	11·36
1941...	5,018,928,037	1,370,236,588	3,648,691,449	317·08	377,431,802	139,178,670	14,910,554	12·10
1942...	6,648,823,424	2,603,602,263	4,045,221,161	347·11	396,529,712	155,017,901	21,748,701	13·30
1943...	9,228,252,012	3,045,402,911	6,182,849,101	523·44	2,137,627,940	188,556,249	41,242,237[2]	15·96
1944...	12,359,123,230	3,619,038,337	8,740,084,893	729·86	2,557,235,792	242,681,180	48,281,313[2]	20·27
1945...	15,712,181,527	4,413,819,509	11,298,362,018	932·29	2,558,277,125	318,994,821	60,749,186[2]	26·32
1946...	18,959,846,183	5,538,440,734	13,421,405,449	1,090·55	2,123,043,431	409,134,502	70,914,626[2]	33·24
1947...	17,698,195,740	4,650,439,192	13,047,756,548	1,037·02	−373,648,901	464,394,876[3]	69,438,880[2]	36·91
1948...	17,197,348,981	4,825,712,088	12,371,636,893	960·31	−676,119,656	455,455,204	75,799,912[2]	35·35
1949...	16,950,403,795	5,174,269,643	11,776,134,152	869·15	−595,502,741	465,137,958[3]	107,888,905[2]	34·33

[1] D'après les estimations officielles de la population données à la page 162. [2] Ce montant représente le produit des placements et comprend l'intérêt de placements, les profits de la Banque du Canada et de la Banque hypothécaire centrale et autres item. [3] L'augmentation apparente de l'intérêt payé tient à ce que l'intérêt couru sur les taxes remboursables est imputé sur l'année du remboursement.

Dette portant intérêt.—La dette portant intérêt du Canada a augmenté vivement depuis 1939 pour s'établir à 16,363 millions de dollars le 31 mars 1949, comparativement à 3,658 millions à la date correspondante de 1939. Le taux moyen de l'intérêt a continué de diminuer pendant les années de guerre jusqu'au minimum de 2·547 p. 100 le 31 mars 1945. Une légère augmentation est enregistrée en 1946, 1947 et 1948 et le taux s'établit à 2·710 p. 100 le 31 mars 1948; le 31 mars, il accuse toutefois une légère diminution et s'établit à 2·701. Cela fait contraste avec les années de la première guerre mondiale, alors que le taux moyen d'intérêt sur la dette directe de la nation est passé de 3·368 p. 100 le 31 mars 1913 à un sommet sans précédent de 5·164 p. 100 le 31 mars 1922.

Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1939, l'intérêt sur la dette publique a absorbé environ 26 p. 100 de toutes les recettes de l'État. Cependant, ces dernières années, l'intérêt absorbe une moindre partie des revenus (moins de 17 p. 100 au cours de l'année terminée le 31 mars 1949).

24.—Dette portant intérêt, intérêt annuel et taux moyen de l'intérêt, 31 mars 1935-1949

NOTA.—La statistique des années 1913-1944 paraît à la p. 1026 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Obligations et bons du Trésor	Intérêt annuel sur obligations et bons du Trésor	Taux moyen de l'intérêt sur obligations et bons du Trésor	Dépôts de la Caisse d'épargne postale, fonds en fiducie et autres fonds	Intérêt annuel sur dépôts d'épargne et autres fonds	Dette totale portant intérêt[1]	Intérêt annuel	Moyenne du taux de l'intérêt
	$	$	%	$	$	$	$	%
1935...	3,061,955,821	127,074,870	4·150	171,554,957	6,683,560	3,233,510,778	133,758,430	4·136
1936...	3,265,314,332	128,598,908	3·938	196,197,897	7,679,285	3,461,512,229	136,278,193	3·937
1937...	3,337,358,832	125,093,381	3·748	224,157,683	8,798,557	3,561,516,515	133,891,938	3·759
1938...	3,314,558,032	117,062,907	3·532	248,176,039	9,771,812	3,562,734,071	126,834,719	3·560
1939...	3,385,722,462	119,198,476	3·521	272,692,286	9,879,428	3,658,414,748	129,077,904	3·528
1940...	3,695,705,919	125,575,106	3·298	288,066,211	10,726,716	3,983,772,130	136,301,822	3·421
1941...	4,372,007,319	133,970,676	3·064	317,332,308	12,488,959	4,689,339,627	146,459,635	3·123
1942...	5,865,280,821	170,218,719	2·902	343,238,738	13,522,857	6,208,519,559	183,741,576	2·960
1943...	7,893,493,950[2]	204,896,794	2·596	377,869,660	14,779,052	8,271,363,610	219,675,846	2·656
1944...	10,936,847,068[2]	278,792,582	2·549	415,629,678	16,251,031	11,352,476,746	295,043,613	2·599
1945...	13,983,763,575[2]	351,589,751	2·514	458,079,901	18,304,039	14,441,843,476	369,893,790	2·547
1946...	16,807,177,765	436,223,927	2·595	494,177,833	19,517,520	17,301,355,598	455,741,447	2·634
1947...	16,541,900,182	437,853,818	2·647	570,226,510	22,538,419	17,112,126,692	460,392,237	2·690
1948...	15,957,382,594	424,089,017	2·658	674,555,372	26,625,452	16,631,937,966	450,714,469	2,710
1949...	15,585,036,580	411,474,520	2·640	778,259,106	30,584,639	16,363,295,686	442,059,159	2·701

[1] Comprend des obligations rachetées par le Trésor et gardées en fonds d'amortissement. [2] Comprend la portion remboursable de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les surplus de bénéfices.

Opérations relatives à la dette fondée.—Un aperçu des conversions et autres opérations relatives à la dette nationale, de 1914 à 1930, a paru aux pp. 854-855 de l'*Annuaire* de 1933; de 1931 à 1934, aux pp. 922-923 de celui de 1934-1935; pour les années financières de 1935 à 1946, dans l'édition de chaque année; et de 1947 et 1948, à la p. 1034 de l'édition de 1948-1949.

Bons du Trésor.—Depuis 1934, un marché très satisfaisant a été créé au Canada pour les bons du Trésor à brève échéance. Sauf deux exceptions (lorsque les bons furent vendus directement à la Banque du Canada), chaque émission fut mise en adjudication publique. La liste des bons du Trésor vendus par voie d'adjudication publique durant les années financières 1934-1946 a paru dans l'*Annuaire* des années respectives, depuis 1937. Le détail des émissions ultérieures à la liste publiée à la p. 790 de l'*Annuaire* de 1942 peut être obtenu sur demande.

25.—Dette consolidée et bons du Trésor du Canada, 31 mars 1949

NOTA.—Le rachat avant l'échéance de presque toutes ces émissions est soumis à des conditions pleinement expliquées dans les *Comptes publics*.

Date de l'échéance	Description	Taux	Lieu de remboursement	Montant de l'emprunt en cours	Intérêts annuels
		%		$ c.	$ c.
1949—1er mai	Billets à six mois	0·625	Canada	200,000,000 00	1,250,000 00
1er juill.	Obligations—Terres scolaires	4	Canada	33,293,470 85	1,331,738 83
1er sept.	Billets à six mois	0·75	Canada	550,000,000 00	4,125,000 00
2 sept.	Certificats de dépôts	0·75	Canada	100,000,000 00	750,000 00
1er nov.	8e emprunt de la Victoire, 1945	1¼	Canada	267,800,000 00	4,686,500 00
1950—1er fév.	1er emprunt de guerre, 1940	3½	Canada	49,991,850 00	1,624,735 13
1er mars	Emprunt de 1948	1½	Canada	325,000,000 00	4,875,000 00
1er nov.	Emprunt de 1946	1¾	Canada	400,000,000 00	7,000,000 00
1er nov.	9e emprunt de la Victoire, 1945	1¾	Canada	335,690,000 00	5,874,575 00
1951—1er fév.	1er emprunt de guerre, 1940	3½	Canada	50,250,000 00	1,625,000 00
15 juin	Emprunt de la Victoire, 1941	3	Canada	649,969,592 50	19,306,027 50
1er nov.	Emprunt de 1948	1¾	Canada	500,000,000 00	8,750,000 00
1952—1er fév.	1er emprunt de guerre, 1940	3½	Canada	50,500,000 00	1,625,000 00
1er oct.	2e emprunt de guerre, 1940	3	Canada	324,945,700 00	9,748,371 00
1954—1er mars	2e emprunt de la Victoire, 1942	3	Canada	676,355,489 00	20,089,767 00
1955—1er mai	Emprunt de 1934	3¼	Londres	3,833,893 18	124,601 53
1er juin	Emprunt de 1935, daté du 1er juin	3	Canada	40,000,000 00	1,200,000 00
1er juin	Emprunt de 1935, daté du 15 nov.	3	Canada	55,000,000 00	1,650,000 00
1956—1er nov.	3e emprunt de la Victoire, 1942	3	Canada	855,607,410 50	25,414,081 50
1er nov.	Obligations d'épargne du Canada, datées du 1er nov. 1946	2¾	Canada	327,356,650 00	9,002,307 88
1957—1er mai	4e emprunt de la Victoire, 1943	3	Canada	1,111,261,650 00	33,337,849 50
1er nov.	Obligations d'épargne du Canada, datées du 1er nov. 1947	2¾	Canada	187,652,800 00	5,160,452 00
1958—1er juin	Emprunt de 1938-1939	3	Canada	88,200,000 00	2,646,000 00
1er sept.	Emprunt de 1933	4	Londres	2,574,936 32	102,997 45
1er nov.	Obligations d'épargne du Canada, datées du 1er nov. 1948	2¾	Canada	235,258,360 26	6,469,604 92
1959—1er janv.	5e emprunt de la Victoire, 1943	3	Canada	1,197,324,750 00	35,919,742 50
1er nov.	Emprunt de conversion, 1931	4½	Canada	289,693,300 00	13,036,198 50
1960—1er juin	6e emprunt de la Victoire, 1944	3	Canada	1,165,300,350 00	34,959,010 50
1er oct.	Emprunt de 1930	4	New-York	100,000,000 00	4,000,000 00
1961—15 janv.	Emprunt de 1936	3¼	New-York	48,000,000 00	1,560,000 00
1962—1er fév.	7e emprunt de la Victoire, 1944	3	Canada	1,315,639,200 00	39,469,176 00
1963—1er juill.	Emprunt de 1938	3½	Londres	2,847,428 94	92,541 44
1er août	*Emprunt de 1948-1963*	3	*New-York*	*150,000,000 00*	4,500,000 00
1er oct.	8e emprunt de la Victoire, 1945	3	Canada	1,295,819,350 00	38,874,580 50
1966—1er juin	Emprunt de 1936	3¼	Canada	54,703,000 00	1,777,847 50
1er sept.	9e emprunt de la Victoire, 1945	3	Canada	1,691,796,700 00	50,753,901 00
Perpétuelle	Emprunt de 1936	3	Canada	55,000,000 00	1,650,000 00
1950—15 juin	Certificats ne portant pas intérêt	3	Canada	271,654 04	...
Diverse	Certificats d'épargne de guerre	3	Canada	177,682,631 66	5,330,478 95
Diverse	Portion remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices (estimation)	...	Canada	170,416,412 68	...
1949— 8 avril	Bons du Trésor	0·411	Canada	75,000,000 00	308,250 00
22 avril	Bons du Trésor	0·411	Canada	75,000,000 00	308,250 00
6 mai	*Bons du Trésor*	0·412	Canada	75,000,000 00	309,000 00
27 mai	Bons du Trésor	0·415	Canada	75,000,000 00	311,250 00
10 juin	Bons du Trésor	0·424	Canada	75,000,000 00	318,000 00
24 juin	Bons du Trésor	0·451	Canada	75,000,000 00	338,250 00
	Totaux, dette consolidée et bons du Trésor			**15,585,036,579 93**	**411,586,086 13**
	Payable au Canada			15,277,780,321 49	401,205,945 71
	Payable à New-York			298,000,000 00	10,060,000 00
	Payable à Londres			9,256,258 44	320,140 42

26.—Émissions domestiques et autres du gouvernement fédéral, année terminée le 31 mars 1949

Détail	Intérêt	Prix au gouvernement	Rendement au prix du gouvernement	Montant émis contre espèces	Renouvellement ou conversions	Émission totale
	%	$	%	$	$	$
Payables au Canada						
Vendues aux banques à charte—						
Certificats de dépôt, 3 sept. 1948–4 mars 1949	5/8	100·00	0·625	—	100,000,000	100,000,000
Obligations, 1er nov. 1948–1er nov. 1951	1¾	100·00	1·750	—	250,000,000	250,000,000
Certificats de dépôt, 4 mars 1949–2 sept. 1949	¾	100·00	0·750	—	100,000,000	100,000,000
Vendues à la Banque du Canada—						
Billets du Trésor, 1er mai 1948–1er nov. 1948	5/8	100·00	0·625	—	200,000,000	200,000,000
Billets du Trésor, 1er sept. 1948–1er mars 1949	5/8	100·00	0·625	—	550,000,000	550,000,000
Obligations, 1er nov. 1948–1er nov. 1951	1¾	100·00	1·750	—	250,000,000	250,000,000
Billets du Trésor, 1er nov. 1948–1er mai 1949	5/8	100·00	0·625	—	200,000,000	200,000,000
Billets du Trésor, 1er mars 1949–1er sept. 1949	¾	100·00	0·750	—	550,000,000	550,000,000
Vendues au public—						
Obligations d'épargne du Canada, IIIe série (montant net), 1er nov. 1948–1er nov. 1958	2¾	99·375	2·820	236,064,000	—	236,064,000
Vendues aux provinces des Prairies—						
Obligations, 1er juillet 1948–1er juillet 1949	4	100·00	4	—	33,293,471	33,293,471
Totaux, obligations payables au Canada	...	...	...	**236,064,000**	**2,233,293,471**	**2,469,357,471**
Payables aux États-Unis						
Vendues à la Banque des importations et des exportations	2½[1]	100·00	2·500	90,000,000	—	90,000,000[2]
Vendues à des sociétés d'assurance, 1er août 1948–1er août 1963	3	99·90	3·010	10,000,000	140,000,000	150,000,000[2]
Totaux, obligations payables aux États-Unis	...	...	...	**100,000,000**	**140,000,000**	**240,000,000**
Totaux généraux, 1949	...	...	..	**336,064,000**	**2,373,293,471**	**2,709,357,471**

[1] Outre l'intérêt, des frais d'attribution au montant de 0·5 p. 100 sont perçus à l'égard de la partie non utilisée du prêt consenti par la Banque des exportations et des importations. [2] Payable en dollars américains.

Dette garantie.—En plus de sa dette directe, déjà étudiée, le Canada a aussi de lourdes obligations indirectes découlant principalement de la garantie, par le gouvernement fédéral, des obligations des chemins de fer formant aujourd'hui le réseau national et de leurs extensions subséquentes. A celles-là viennent s'ajouter d'autres obligations indirectes moins considérables découlant de la garantie, par le gouvernement, des obligations des services des Paquebots Nationaux et des commissions de port émises principalement aux fins d'améliorer les ports. Depuis 1932, certains prêts bancaires ont été garantis en vertu des différentes lois de secours. Avec l'entrée en affaires de la Banque du Canada le 11 mars 1935, la garantie (autorisée par l'article 27 (6) de la loi de la Banque du Canada) du dépôt que chaque banque à charte doit maintenir à la Banque du Canada est entrée en vigueur. Cette garantie devra être invoquée "si les biens et l'actif de la Banque ne suffisent pas à acquitter ses dettes et engagements, et que la Banque suspende le payement de l'une quelconque de ses obligations".

Pour le détail complet des autres garanties également en cours au 31 mars 1949, voir annexe "V" des *Comptes publics* de 1949.

27.—Dette garantie du gouvernement fédéral (montants détenus par le public), 31 mars 1935-1949

NOTA.—Les statistiques de 1914-1923 figurent à la p. 763 de l'*Annuaire* de 1943-1944; celles de 1924-1934, à la p. 1027 de l'*Annuaire* de 1947.

Année	Chemins de fer, garantie (intérêt et principal)	Chemins de fer, garantie (intérêt seulement)	Paquebots Nationaux	Commissions de port	Autres, garanties	Banque du Canada	Total
	$	$	$	$	$	$	$
1935....	740,117,976	216,207,142	9,400,000	21,601,481	104,525,860	149,028,902	1,240,881,361
1936....	747,366,632	216,207,142	9,400,000	21,576,481	96,044,370	188,202,917	1,278,797,542
1937....	756,163,072	216,207,142	9,400,000	21,565,595	14,836,167	194,275,314	1,212,447,290
1938....	803,740,048	216,207,142	9,400,000	21,260,595	18,399,635[1]	194,859,595	1,263,867,015
1939....	838,658,616	216,207,142	9,400,000	21,200,338	87,617,198[1]	205,641,646	1,378,724,940
1940....	837,708,753	216,207,141	9,400,000	21,163,338	68,430,115[1]	202,324,405	1,355,233,752
1941....	836,398,498	117,072,699	9,400,000	21,145,182	121,802,817[1]	207,994,267	1,313,813,463
1942....	755,223,525	33,075,010	9,400,000	21,143,182	136,112,799[1]	241,931,985	1,196,886,501
1943....	675,957,496	10,505,683	9,400,000	21,046,682	90,604,364[1]	260,983,307	1,068,497,532
1944....	659,921,136	9,116,527	9,400,000	21,005,682	53,712,958[1]	359,158,155	1,112,314,458
1945....	567,810,980	8,495,920	9,400,000	20,958,182	84,729,879[1]	422,029,434	1,113,424,395
1946....	502,265,560	8,358,001	9,400,000	20,958,182	9,188,294	518,135,599	1,068,305,636
1947....	528,505,889	8,309,454	9,400,000	20,739,182	14,724,473	536,264,805	1,117,943,803
1948....	483,502,968	8,304,100	9,400,000	20,739,182	20,631,122	519,211,261	1,061,788,633
1949....	518,500,224	6,985,175	9,400,000	19,756,282	28,718,353	540,250,731	1,123,610,765

[1] La principale de ces garanties est celle des avances des banques à la Commission canadienne du blé. Non compris les montants indéterminés et à déterminer.

Section 3.—Finances provinciales*

Les recettes et les dépenses qui paraissent dans la présente section ne concordent pas avec celles des tableaux 3 et 4 du présent chapitre parce que les méthodes utilisées pour le calcul des montants "nets" comportent des différences.

A compter de 1946, la statistique qui figure à la présente section repose sur une base nouvelle qui ne se compare pas rigoureusement à celle des années précédentes. Le classement des recettes et des dépenses y est plus détaillé qu'autrefois et certains des anciens classements principaux sont éliminés ou répartis autrement. Dans le cas des tableaux relatifs à la dette, les totaux sont comparables à ceux des années antérieures, mais le classement est modifié. Les données établies sur la nouvelle base ne sont disponibles à l'heure actuelle que pour 1946, mais on prévoit qu'une statistique comparable des années ultérieures sera achevée avant la publication de l'*Annuaire* de 1951.

Une statistique comparable suppose des données rangées, le plus possible, dans des catégories uniformes. Dans nombre de cas, certains gouvernements provinciaux excluent de leur compte ordinaire des opérations relatives à une fonction déterminée alors que d'autres provinces y incluent des opérations de ce genre. Les fonds spéciaux ou administratifs de cette nature ainsi exclus sont donc ajoutés au compte provincial ordinaire pour établir les recettes et dépenses "générales". Il est donc évident que les recettes et dépenses totales présentées ici diffèrent considérablement de celles qui figurent aux comptes publics des provinces.

* Revisé à la Division de la statistique des finances publiques, Bureau fédéral de la statistique. Il s'agit dans la présente section des années financières terminées le plus près du 31 décembre de l'année mentionnée.

La fin de l'année financière des provinces varie, mais les périodes financières étudiées sont, autant que possible, celles dont la fin coïncide le plus. Ainsi, en 1946, les fins d'année financière étaient les suivantes: Nouvelle-Écosse, 30 novembre 1946; Nouveau-Brunswick, 31 octobre 1946; et toutes les autres provinces, 31 mars 1947. A remarquer aussi que les chiffres du Manitoba et de la Saskatchewan en 1946 portent sur une période financière de onze mois seulement. Ces deux provinces ont reporté la fin de leur année financière du 30 avril au 31 mars.

Sous-section 1.—Recettes et dépenses des gouvernements provinciaux

Les tableaux **28, 29** et **30** donnent un sommaire général des finances provinciales où sont réunies les recettes et dépenses nettes ordinaires et au compte-capital. Ces tableaux permettent une comparaison plus juste que ceux qui se fondent sur le compte ordinaire. En effet, ils éliminent les divergences résultant de ce que les classes de dépenses imputées sur le compte-capital varient chaque année et d'une province à l'autre. L'en-tête du tableau **28,** "Recettes nettes générales et dépenses nettes générales et au compte-capital réunies", sauf les changements de méthode expliqués ci-après, a la même signification que celui du même tableau de l'*Annuaire* de 1948-1949. Les "Recettes nettes générales" s'obtiennent en soustrayant des "Recettes brutes générales" (tableau **31**): *a*) tous les revenus des institutions gouvernementales, *b*) les intérêts, primes, escompte et change, et *c*) les subventions et contributions des autres gouvernements pour dépenses partagées. Bien que la situation du surplus soit la même dans la présentation fondée sur les recettes brutes comme dans celle fondée sur les recettes nettes, la première tend à faire ressortir les frais bruts de l'administration des services, tandis que la seconde fait voir le coût net de ces services. Dans le calcul des "Dépenses nettes générales et au compte-capital réunies", des montants semblables aux déductions faites du revenu et décrites ci-dessus sont soustraits du poste de dépenses intéressé, et toutes les recettes au compte-capital sont déduites des dépenses au compte-capital brutes. Il s'ensuit que le chiffre des recettes et dépenses nettes ne tient compte que des recettes générales indiquées aux tableaux **28** et **29.**

Les recettes ne comprennent pas la recette du fonds d'amortissement, dont voici le chiffre de 1946: Île du Prince-Édouard, $118,000; Nouvelle-Écosse, $467,000; Nouveau-Brunswick, $535,000; Québec, $1,880,000; Ontario, $2,000; Manitoba $374,000; Saskatchewan, $1,124,000; Alberta, $4,000; Colombie-Britannique, $674,000. Les années précédentes, des montants, analogues à ceux des tableaux **29** et **30** sous les rubriques "Recettes non applicables au revenu et recettes de surplus" et "Paiements non applicables aux dépenses et paiements de surplus" et s'établissant à $3,697,000 et $2,699,000, ont été exclus. Les recettes antérieurement attribuées au "Domaine public" figurent presque toutes à la rubrique "Privilèges, licences et permis—Ressources naturelles"; les autres figurent à "Ventes et services". Pareillement, les recettes provenant de la "Régie des liqueurs" sont maintenant réparties sous cinq en-têtes différents: "Taxes—Boissons alcooliques", "Privilèges, licences et permis—Régie et réglementation des liqueurs", "Amendes et pénalités", "Contributions des entreprises d'État—Profits (liqueurs)" et "Autres recettes"; cette dernière catégorie comprend les confiscations effectuées en vertu de la régie des boissons alcooliques. Mérite également d'être soulignée la répartition des sommes reçues du gouvernement fédéral entre les montants touchés en vertu des accords fiscaux et les subventions.

Le classement des dépenses a été aussi considérablement modifié. "Législature" apparaît maintenant en sous-titre à "Dépenses générales du gouvernement";

"Voirie, ponts et traverses", à "Transports et communications"; et "Santé et bien-être social", qui a remplacé "Bien-être public", comporte une ventilation plus détaillée qu'auparavant. Certaines dépenses qui figuraient antérieurement à "Éducation" paraissent maintenant sous "Initiatives récréatives et culturelles". "Domaine public" devient "Ressources naturelles et industries primaires", rubrique qui comporte une ventilation complète où figure "Agriculture", antérieurement une rubrique principale. Alors que les années passées les dépenses de remboursement de la dette étaient exclues des tableaux, elles y figurent pour l'année 1946. En conséquence, la comparaison entre les dépenses de 1946 et celles des années précédentes devra tenir compte du montant indiqué au tableau **30** à la rubrique "Remboursement de la dette consolidée" et qui s'établit à $21,920,000.

28.—Recettes nettes générales et dépenses nettes générales et au compte-capital réunies des gouvernements provinciaux, 1942-1946

(En milliers de dollars)

Province	Recettes					Dépenses				
	1942	1943	1944	1945	1946[1]	1942[2]	1943[2]	1944[2]	1945[2]	1946[2]
Île du P.-Édouard	2,036	2,617[4]	2,183	2,529	3,511	1,965	2,546[4]	2,769	3,323	4,065
N.-Écosse	16,410	16,937	17,810	19,207	21,659	13,092	13,429	15,156	18,401	24,614
N.-Brunswick	13,136	13,724	14,246	15,605	20,055	12,173	12,137	15,901	17,352	25,547
Québec	99,944	99,997	103,281	117,236	151,372	92,259	94,701	107,928	110,970	148,670
Ontario	107,825	117,483	115,712	132,911	150,732	97,173	102,292	113,486	124,777	161,752
Manitoba	19,033	19,995	21,325	24,199	22,729[5]	14,852	14,465	14,572	16,958	19,218[5]
Saskatchewan	25,169	30,931	31,002	34,992	37,370[5]	20,179	20,219	22,707	27,851	35,337[5]
Alberta	24,389	25,920	27,416	34,490	36,098	18,702	19,890	22,623	23,480	32,353
Col.-Britannique	39,146	39,019	40,962	46,057	57,763	30,385	30,505	34,773	39,505	57,322
Totaux	**347,088**	**366,623**	**373,937**	**427,226**	**501,789**	**300,780**	**310,184**	**349,915**	**382,617**	**508,878**

[1] Comprend des recettes non applicables au revenu et des recettes de surplus qui ne figuraient pas les années précédentes. [2] Moins le remboursement de la dette qui se trouve inclus dans les chiffres de 1946. [3] *Comprend des paiements non imputables sur les dépenses* et des paiements de surplus qui ne figuraient pas les années précédentes. [4] Quinze mois en raison de la modification de l'année financière. [5] Onze mois en raison de la modification de l'année financière.

29.—Détail des recettes nettes générales des gouvernements provinciaux, 1946

Détail	Montant	Per capita
	milliers de dollars	$
Taxes—		
Sociétés		
Impôt sur le revenu—	1,651	0·13
Sociétés	952	0·08
Particuliers	249	0·02
Propriétés	6,914	0·56
Ventes—		
Boissons alcooliques	8,854	0·72
Amusements et billets d'entrée	7,660	0·62
Huile de chauffage	802	0·07
Carburant	73,435	5·98
Tabac	6,286	0·51
Autres denrées et services	27,126	2·21
Droits de succession	34,067	2·77
Autres	4,022	0·33
Totaux, taxes	172,018	14·00
Privilèges, licences et permis—		
Régie et réglementation des boissons alcooliques	13,737	1·12
Véhicules automobiles	37,944	3·09
Ressources naturelles	42,345	3·45
Autres	9,572	0·78
Totaux, privilèges, licences et permis	103,598	8·44
Ventes et services	14,539	1·18
Amendes et pénalités	1,643	0·13

29.—Détail des recettes nettes générales des gouvernements provinciaux, 1946—fin

Détail	Montant	Per capita
	milliers de dollars	$
Autres gouvernements—		
Accord fiscal fédéral-provincial	83,982	6·84
Subventions fédérales	*15,134*	*1·23*
Totaux, gouvernement fédéral	99,116	8·07
Municipalités	1,376	0·11
Totaux, autres gouvernements	100,492	8·18
Contributions des entreprises du gouvernement et autres fonds—		
Profits des boissons alcooliques	100,300	8·17
Autres	3,724	0·30
Autres recettes	1,778	0·15
Totaux, sauf recettes non imputables sur le revenu et recettes de surplus	498,092	40·55
Recettes non imputables sur le revenu et recettes de surplus—		
Remboursements de dépenses	1,567	0·13
Remboursements d'avances créditées au revenu	2,100	0·17
Autres	30	--
Totaux, recettes non imputables sur le revenu et recettes de surplus	3,697	0·30
Totaux généraux	**501,789**	**40·85**

30.—Détail des dépenses nettes générales et au compte-capital réunies des gouvernements provinciaux, 1946

Attribution	Montant	Per capita
	milliers de dollars	$
Gouvernement général—		
Exécutif et administration	18,240	1·48
Législature	2,557	0·21
Recherches, organisation et statistique	242	0·02
Autres	94	0·01
Totaux, gouvernement général	21,133	1·72
Protection de la personne et de la propriété—		
Application de la loi	7,615	0·62
Établissements de correction	4,700	0·38
Service de police	6,248	0·51
Autres	5,337	0·43
Totaux, protection de la personne et de la propriété	23,900	1·94
Transports et communications—		
Voirie et ponts	133,158	10·84
Chemins de fer	45	--
Téléphone, télégraphe et sans-fil	*4*	--
Cours d'eau	1,924	0·16
Autres	2	--
Totaux, transports et communications	135,133	11·00
Santé et bien-être social—		
Santé—		
Dépenses générales	2,028	0·17
Hygiène	8,154	0·66
Services médicaux, dentaires et connexes	1,405	0·12
Soins hospitaliers	44,885	3·65
Totaux, santé	56,472	4·60

30.—Détail des dépenses nettes générales et au compte-capital réunies des gouvernements provinciaux, 1946—suite

Attribution	Montant	Per capita
	milliers de dollars	$
Santé et bien-être social—fin		
Bien-être social—		
Assistance aux vieillards	20,270	1·65
Assistance aux aveugles	723	0·06
Assistance aux chômeurs aptes au travail	1,589	0·13
Assistance aux personnes inaptes	3,636	0·30
Allocations aux mères	11,772	0·96
Bien-être de l'enfance	1,483	0·12
Travail	1,799	0·15
Autres	2,876	0·23
Totaux, bien-être social	44,148	3·60
Totaux, santé et bien-être social	100,620	8·20
Services récréatifs et culturels—		
Archives, galeries de beaux-arts, musées et bibliothèques	705	0·06
Parcs, plages et autres terrains de récréation	1,005	0·08
Culture physique	270	0·02
Autres	417	0·03
Totaux, services récréatifs et culturels	2,397	0·19
Enseignement—		
Écoles administrées par les autorités locales	61,506	5·01
Universités, collèges et autres écoles	16,485	1·34
Éducation des désavantagés	779	0·06
Programmes de formation à un emploi	2,016	0·16
Retraite et pensions	4,133	0·34
Autres	3,544	0·29
Totaux, éducation	88,463	7·20
Ressources naturelles et industries primaires—		
Pêche et chasse	3,546	0·29
Forêts	14,153	1·15
Terres: colonisation et agriculture	22,397	1·82
Minéraux et mines	2,111	0·17
Ressources hydrauliques	1,384	0·11
Autres	1,911	0·16
Totaux, ressources naturelles et industries primaires	45,502	3·70
Développement commercial et industriel	2,807	0·23
Organisation et développement du gouvernement local	782	0·06
Service de la dette—		
Commissions sur les ventes d'obligations et autres frais d'administration	405	0·03
Escompte (ou amortissement) sur les ventes d'obligations provinciales	1,516	0·12
Remboursement de la dette consolidée	21,920	1·79
Intérêts	47,865	3·90
Perte sur le change étranger	929	0·08
Prime (ou amortissement) ou perte sur la vente de valeurs achetées à titre de placements	661	0·05
Totaux, service de la dette	73,296	5·97
Contributions aux autres gouvernements—		
Contributions de revenus de participation	5,244	0·43
Subventions	3,270	0·27
Totaux, contributions aux autres gouvernements	8,514	0·70
Contributions aux entreprises gouvernementales et autres fonds—		
Caisses des services publics et des entreprises commerciales	2,571	0·21
Totaux, contributions aux entreprises gouvernementales et autres fonds	2,571	0·21
Autres dépenses	1,061	0·09
Totaux, moins les paiements non imputables sur les dépenses et les paiements de surplus	506,179	41·21

30.—Détail des dépenses nettes générales et au compte-capital réunies des gouvernements provinciaux, 1946—fin

Attribution	Montant	Per capita
	milliers de dollars	$
Paiements non imputables sur les dépenses et paiements de surplus—		
Avances	1,207	0·10
Remboursements des recettes des années précédentes	347	0·03
Autres	1,145	0·09
Totaux, paiements non imputables sur les dépenses et paiements de surplus	2,699	0·22
Totaux généraux	**508,878**	**41·43**

31.—Recettes et dépenses générales brutes des gouvernements provinciaux, 1942-1946

(En milliers de dollars)

Province	Recettes					Dépenses				
	1942	1943	1944	1945	1946[1]	1942[2]	1943[2]	1944[2]	1945[2]	1946[3]
Île du P.-Édouard	2,278	2,993[4]	2,564	2,904	4,017	2,273	2,972[4]	2,907	3,203	3,857
N.-Écosse	20,462	20,957	22,526	24,367	27,645	17,737	18,039	20,252	23,187	24,331
N.-Brunswick	16,216	16,773	17,875	19,454	24,420	15,056	15,029	17,318	18,981	22,200
Québec	114,583	116,856	122,308	137,617	173,427	101,293	106,180	118,306	122,929	146,754
Ontario	132,145	141,268	140,627	159,665	180,605	114,906	128,923	139,503	151,729	169,450
Manitoba	23,186	24,446	25,669	28,259	28,725[5]	19,386	20,025	20,641	22,628	23,170[5]
Saskatchewan	30,615	37,454	37,551	41,570	45,198[5]	25,959	27,743	29,607	34,810	40,112[5]
Alberta	28,752	30,528	32,560	40,651	43,167	21,312	22,721	25,002	28,034	33,408
Col.-Britannique	44,148	44,496	47,295	53,468	65,401	36,273	37,158	40,619	45,607	54,893
Totaux	**412,385**	**435,771**	**448,975**	**507,955**	**592,605**	**354,195**	**378,790**	**414,155**	**451,108**	**518,175**

[1] Comprend des recettes non applicables au revenu et des recettes de surplus exclues les années précédentes. [2] Moins le remboursement de la dette incluse dans les chiffres de 1946. [3] Comprend des paiements non imputables sur les dépenses et des paiements de surplus exclus les années précédentes. [4] Quinze mois en raison de la modification de l'année financière. [5] Onze mois en raison de la modification de l'année financière.

Sous-section 2.—Dette des gouvernements provinciaux

Le taux moyen des coupons de la dette obligataire brute des gouvernements provinciaux diminue chaque année de 4·12 p. 100 en 1942 à 3·66 p. 100 en 1947. Au cours des mêmes années, la proportion payable au Canada seulement augmente régulièrement, alors que celle qui est payable à New-York accuse une réduction marquée. C'est l'Île du Prince-Édouard qui jouit du taux moyen de coupon le moins élevé en 1947. Les chiffres de 1946 relatifs à la dette ont été revisés depuis la publication de l'*Annuaire* de 1948-1949.

32.—Dette obligataire brute (moins les bons du Trésor) des gouvernements provinciaux, 1942-1948

(En milliers de dollars)

Année	Dette obligataire	Taux moyen du coupon	Terme moyen d'échange	Dette obligataire	Taux moyen du coupon	Terme moyen d'échange
	Île du Prince-Édouard			Nouvelle-Écosse		
		%	années		%	années
1942	10,568	4·02	11·9	100,911	3·99	19·3
1943	10,518	3·97	11·7	100.921	3·92	19·8
1944	10,648	3·84	11·6	95,875	3·92	20·2
1945	10,023	3·80	12·7	96,547	3·88	20·0
1946	11,583[1]	3·59	13·0	105,780	3·76	19·6
1947	11.023[2]	3·29	12·7	99,345	3·58	18·9
1948	..	..	..	124,469	3·42	17·0

Renvois à la fin du tableau, p. 1086.

32.—Dette obligataire brute (moins les bons du Trésor) des gouvernements provinciaux, 1942-1948—fin

(En milliers de dollars)

Année	Dette obligataire	Taux moyen du coupon	Terme moyen d'échange	Dette obligataire	Taux moyen du coupon	Terme moyen d'échange
	Nouveau-Brunswick			Québec		
		%	années		%	années
1942	106,505	4·16	18·1	396,071	3·53	16·7
1943	105,033	4·12	18·3	386,781	3·58	17·5
1944	104,828	4·07	18·1	406,781	3·53	17·4
1945	112,284	3·95	17·6	412,811	3·47	17·3
1946	117,029	3·76	18·5	408,311	3·47	17·3
1947	123,681	3·60	18·3	390,275[3]	3·45	17·2
1948	137,967	3·55	18·2	..	..	..
	Ontario			Manitoba		
		%	années		%	années
1942	624,244	4·14	20·1	86,545	4·61	24·7
1943	629,129	3·96	19·4	83,775	4·50	24·3
1944	611,620	3·93	19·3	79,630	4·43	24·0
1945	583,312	3·92	19·9	75,691	4·46	24·6
1946	591,790[1]	3·70[r]	21·1[r]	75,233[4]	4·24[4]	24·0[4]
1947	576,947[2]	3·77	22·0	62,806	4·27	25·4
1948	..	..	..	..	..	..
	Saskatchewan			Alberta		
		%	années		%	années
1942	126,303	4·62	22·4	128,123	4·89	26·4
1943	125,245	4·54	21·9	127,962	4·88	26·4
1944	127,456	4·50	21·6	127,961	4·88	26·4
1945	119,793	4·50	22·0	114,600	3·47	23·4
1946	129,300[4]	4·30[4]	20·5[4]	113,130	3·47	23·7
1947	138,329	4·24	20·0	108,564	3·38	22·3
1948	..	..	..	108,289	3·38	22·4
	Colombie-Britannique			Totaux		
		%	années		%	années
1942	117,359	4·35	21·2	1,696,629	4·12	20·1
1943	114,918	4·34	21·4	1,684,282	4·05	20·0
1944	113,403	4·22	21·3	1,678,202	4·00	19·9
1945	116,602	4·19	21·3	1,641,663	3·86	19·8
1946	120,069	3·94	21·7	1,672,225[r]	3·73	20·2[r]
1947	130,884	3·82	22·0	1,641,853	3·66	20·3
1948	..	..	..	..	..	..

[1] Comprend, dans l'Île du Prince-Édouard, $50,000 de la Commission des sanatoriums provinciaux, et en Ontario, $578,000 de la Commission des parcs de Niagara qui ne figuraient pas les années précédentes. [2] Comprend, dans l'Île du Prince-Édouard, $50,000 de la Commission des sanatoriums provinciaux et, en Ontario, $142,000 de la Commission des parcs de Niagara. [3] Comprend $15,000,000 de la Banque Canadienne Nationale sur lesquels aucun intérêt n'est payé. [4] Pour onze mois seulement en raison de la modification de l'année financière.

33.—Dette obligataire brute (moins les bons du Trésor) des gouvernements provinciaux, selon la devise de remboursement, 1943-1947

(En milliers de dollars)

Lieu de remboursement	1943	1944	1945	1946	1947
Canada seulement	978,401	979,545	967,965	1,030,826[r]	1,057,302
Londres seulement	45,530	45,413	37,215	36,912	29,957
Londres et Canada	25,609	20,214	16,214	16,214	11,404
New-York seulement	19,519	33,905	31,905	21,905	3,000
New-York et Canada	348,835	355,426	353,205	335,395[r]	321,082
Londres, New-York et Canada	261,652	238,963	230,423	226,237	219,108
Ailleurs	4,736	4,736	4,736	4,736	—
Totaux	**1,684,282**	**1,678,202**	**1,641,663**	**1,672,225[r]**	**1,641,853**

31.—Dette nette directe et indirecte (moins le fonds d'amortissement) des gouvernements provinciaux, 1946

(Pour l'année financière terminée à la date la plus rapprochée du 31 décembre 1946)

NOTA.—Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Détail	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba[1]	Saskatchewan[1]	Alberta	Colombie-Britannique	Total
	(En milliers de dollars)									
Dette directe										
Dette obligataire	11,583	105,780	117,029	408,311	591,790	75,233	129,300	113,130	120,069	1,672,225
Moins fonds d'amortissement	2,658	13,208[2]	17,984	84,036	27,949	19,123	38,024	143	20,205	223,330
Totaux, dette obligataire	8,925	92,572	99,045	324,275	563,841	56,110	91,276	112,987	99,864	1,448,895
Bons du Trésor—										
Détenus par le gouvernement fédéral	—	—	—	—	—	24,735	90,734	26,212	34,031	175,712
Détenus par d'autres	—	—	—	7,241	—	8,553	14,122	—	4,915	34,831
Totaux, bons du Trésor	—	—	—	7,241	—	33,288	104,856	26,212	38,946	210,543
Certificats de dépôts d'épargne	1,688	—	—	—	61,604	2	—	1,049	—	64,343
Emprunts temporaires et découverts	112	—	723	—	2,276	—	—	—	—	3,111
Obligations échues	—	40	565	—	—	—	—	3	—	608
Intérêt des obligations échu	—	146	—	284	40	—	—	9,825[3]	—	10,295
Exigibilités[4]—										
Entreprises gouvernementales	—	—	133	—	293	148	—	—	—	574
Fonds de fiducie et autres dépôts	45	—	637	5,603	8,436	2,236	1,368	4,459	4,170	26,954
Autres	47	2,760	356	14,022	5,362	46	2,123	1,258	7,662	33,636
Intérêts et autres dépenses courus	—	812	1,091	3,193	7,298	2,063	1,144	1,282	1,682	18,565
Totaux, dette nette directe (moins fonds d'amortissement)	**10,817**	**96,330**	**102,550**	**354,618**	**649,150**	**93,893**	**200,767**	**157,075**	**152,324**	**1,817,524**
Dette indirecte										
Obligations garanties	—	1,321	1,232	56,488	111,127	1,386	358	102	6,520	178,534
Moins fonds d'amortissement	—	77	206	154	11	—	294	—	2,233	2,975
Totaux, obligations garanties	—	1,244	1,026	56,334	111,116	1,386	64	102	4,287	175,559
Emprunts bancaires garantis	45	797	583	3,458	2,185	—	119	588	—	7,775
Autres garanties—										
Emprunts en vertu de la loi pour favoriser les améliorations municipales	5	533	363	1,534	—	120	605	503	1,552	5,215
Autres	—	—	—	31,910[5]	—	—	—	—	—	31,910
Totaux, dette nette indirecte (*moins* fonds d'amortissement)	**50**	**2,574**	**1,972**	**93,236**	**113,301**	**1,506**	**788**	**1,193**	**5,839**	**220,459**
Totaux, dette nette directe et indirecte (*moins* fonds d'amortissement)	**10,867**	**98,904**	**104,522**	**447,854**	**762,451**	**95,399**	**201,555**	**158,268**	**158,163**	**2,037,983**

[1] Onze mois seulement en raison de la modification de l'année financière. [2] Moins des placements de fonds d'amortissement au montant de $2,767,000 détenus par la *Nova Scotia Power Commission* en contre-partie d'obligations émises par la province de Nouvelle-Écosse en vue de faire des avances à la Commission. [3] Comprend $8,662,000 en paiement d'une partie de l'ajustement de l'intérêt sur des valeurs non échues reportées du 1er juin 1947 à 1950 inclusivement. [4] Comprend des hypothèques et d'autres contrats exigibles. [5] Engagements relatifs à la Caisse de charité publique et à divers crédits payables à des institutions.

Section 4.—Finances municipales*

La matière concernant l'organisation et la croissance des municipalités canadiennes ainsi que leur classement et leur population, matière qui paraissait à la présente section dans les éditions antérieures, a été amplifiée et figure maintenant au chapitre III, pp. 136-139.

Sous-section 1.—Valeur municipale imposée

Les sources de revenu des municipalités sont généralement limitées à la contribution directe fondée sur la valeur imposable des immeubles et autres genres de propriété. L'imposition des biens meubles a eu ses hauts et ses bas, particulièrement dans les provinces des Prairies. Les provinces Maritimes, le Manitoba et l'Alberta sont actuellement les seules provinces où les municipalités évaluent et imposent les biens meubles. En Alberta, un plus grand nombre de villages utilisent en 1946 cette forme d'imposition, tandis qu'au Manitoba elle est généralement utilisée par toutes les municipalités sauf les cités. Après la valeur immobilière vient la valeur commerciale, bien que les provinces n'établissent ni n'imposent pas toutes séparément et distinctement la valeur commerciale de la valeur immobilière. Il y a divergence de méthodes, de barèmes et de taux non seulement entre les provinces mais encore entre les municipalités d'une même province. Quelques municipalités se basent sur la valeur du loyer, d'autres sur celle de l'aire occupée et d'autres encore sur la valeur en capital des locaux occupés. La plupart des provinces ont d'autres genres divers de taxation dont la nature est indiquée aux renvois du tableau **35.** A remarquer aussi que l'impôt sur le revenu, précédemment utilisé en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, a disparu en 1943 par suite des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, accords par lesquels provinces et municipalités ont abandonné le domaine de l'impôt sur le revenu pour la durée de la guerre et quelque temps après, afin de laisser le champ libre au Trésor fédéral.

A remarquer que les chiffres du tableau **35** ne sont pas entièrement comparables, sur une base interprovinciale, au point de vue de la valeur relative des propriétés imposables pour fins municipales. Chaque province a ses propres lois de cotisation qui ne sont semblables ni dans leur application ni de fait. Par exemple, en Colombie-Britannique, les améliorations dans les villes et les districts municipaux ne peuvent être taxées à l'égard de plus de 75 p. 100 de la valeur imposable, ou de plus de 50 p. 100 de la valeur imposable dans les villages; la valeur taxée varie de néant à 75 p. 100 en 1947. Dans la majorité des cas, les améliorations sont évaluées pour fins de taxation à 50 p. 100 de la valeur imposable, mais les améliorations globales réellement taxées dans toutes les municipalités représentent approximativement 48 p. 100 de la valeur imposable totale. Il convient aussi de noter que le tableau **35** n'inclut pas la valeur imposable des districts d'amélioration de la Saskatchewan ni de l'Alberta. En Saskatchewan, elle s'élève à $28,598,170, $27,327,995, $26,874,190 et $26,892,080, et en Alberta, à $61,016,330, $63,171,742, $62,753,779 et $68,645,962 respectivement en 1944, 1945, 1946 et 1947. En outre, il existe d'une municipalité à l'autre dans une même province d'autres divergences qui, à leur tour, gênent encore davantage la comparaison interprovinciale. Elles sont attribuables à l'absence de systèmes coordonnés d'évaluation municipale et de normes uniformes d'établissement de la valeur imposable applicables à toutes la province, sous la direction et la surveillance d'une autorité centrale. Quelques provinces, toutefois, ont fait des progrès considérables dans ce sens ces dernières années, comme dans le cas de la Saskatchewan dont les résultats sont mentionnés dans le texte qui suit le tableau **35.**

* Revisé à la Division de la statistique des finances publiques, Bureau fédéral de la statistique

35.—Valeur municipale imposée, par province, 1944-1947

Province et année	Valeur assujétie à l'impôt					Exemptions totales
	Immeubles	Biens mobiliers	Affaires	Autres[1]	Total	
	$	$	$	$	$	$
Î.P.-É.—[2]						
1944	10,467,726	4,172,328	...	...	14,640,054	5,765,500
1945	10,623,217	4,241,766	...	...	14,864,983	6,174,500
1946	10,984,447	4,502,720	...	...	15,487,167	6,101,500
1947	11,425,735	4,656,100	...	...	16,081,835	6,176,500
N.-É.—						
1944	148,691,531	25,466,512	9,872,785	3,873,185	187,904,013	86,406,901
1945	152,778,340	26,674,666	10,206,195	3,960,665	193,619,866	92,492,075
1946	157,154,637	28,015,764	10,153,105	3,716,785	199,040,291	93,799,064
1947	163,793,261	30,708,957	10,473,500	3,831,875	208,807,593	95,469,188
N.-B.—						
1944	127,220,640	16,548,973	15,396,604[3]	...	159,166,217	..
1945	146,980,050	21,229,398	16,196,114[3]	...	184,405,562	..
1946	172,431,970	25,603,181	17,628,210[3]	...	215,663,361	..
1947	202,428,452	33,671,051	21,704,153[3]	...	257,803,656	..
Qué.—						
1944	..	..	..	..	2,343,734,545	839,704,322[4]
1945	..	..	..	..	2,436,210,884	834,183,996[4]
1946	..	..	..	..	..	..
1947	..	..	..	..	..	..
Ont.—						
1944	2,796,478,478	...	266,342,162	...	3,066,176,684[5]	433,985,000[6]
1945	2,836,780,212	...	272,281,909	...	3,109,062,121	440,533,000[6]
1946	2,890,673,352	...	282,781,011	...	3,173,454,363	440,985,000[6]
1947	3,030,283,255	...	316,084,049	...	3,346,367,304	639,762,954
Man.—						
1944	428,936,654	5,357,925	11,498,477	...	445,793,056	160,724,099
1945	434,656,903	5,426,310	11,768,128	...	451,851,341	159,756,368
1946	445,388,274	5,655,410	12,442,215	...	463,485,899	159,400,109
1947	459,840,343	6,416,250	14,902,614	...	481,159,207	156,403,203
Sask.—						
1944	789,010,569	...	38,501,071	523,417	828,035,057	..
1945	782,673,415	...	39,278,142	526,266	822,477,823	93,565,542
1946	782,937,261	...	40,073,658	541,552	823,552,471	98,992,996
1947	807,306,328	...	42,162,089	374,900	849,843,317	105,992,261
Alb.—						
1944	485,650,854	8,835,584	12,313,699	3,693,653	510,493,790	78,330,720
1945	496,660,321	10,384,400	12,227,048	3,147,230	522,418,999	66,787,105
1946	516,607,849	13,026,153	13,120,380	3,297,738	546,052,120	65,334,428
1947	558,870,813	12,902,881	14,547,559	3,726,747	590,048,000	66,463,605
C.-B.—						
1944	407,461,787[7]	...	...	...	407,461,787	427,996,794[8]
1945	420,156,138[7]	...	...	...	420,156,138	414,560,613[8]
1946	448,357,276[7]	...	...	...	448,357,276	433,520,319[8]
1947	487,636,072[7]	...	...	...	487,636,072	454,327,275[8]
Totaux—						
1944	[9]	[9]	[9]	[9]	**7,963,405,203**[5]	[9]
1945	[9]	[9]	[9]	[9]	**8,155,067,717**	[9]
1946	[9]	[9]	[9]	[9]	[9]	[9]
1947	[9]	[9]	[9]	[9]	[9]	[9]

[1] Comprennent les taxes suivantes: N.-É.—Taxe sur les ménages; Ont.—Revenu des sociétés provenant d'intérêts sur placements, discontinuée en 1944; Sask.—Droit de vote, spéciale; Alb.—Droit de vote et autres spéciales. [2] Comprend, quant à quelques municipalités, des chiffres estimatifs; en outre, toutes les exemptions ne figurent pas. [3] Y compris d'autres classes de valeurs non spécifiées. [4] Y compris des exemptions temporaires au montant de $61,283,443 (1944) et de $43,932,563 (1945). [5] N'est pas le total des deux colonnes, où n'entrent pas certains chiffres inconnus à l'égard de quelques municipalités. [6] Cités seulement; les exemptions à l'égard d'autres municipalités ne sont pas publiées. [7] Y compris une valeur imposée de $192,542,560 (1944), $201,269,083 (1945), $223,651,933 (1946) et $247,390,470 (1947) d'améliorations dont la valeur totale est de $435,017,282 (1944), $433,581,311 (1945), $468,844,049 (1946) et $511,289,782 (1947) et la valeur imposable totale est de $274,063,507 (1944), $271,071,473 (1945) $292,353,568 (1946) et $379,965,133 (1947). [8] Comprend $185,522,072 (1944), $182,248,385 (1945), $188,328,203 (1946) et $190,427,963 (1947) de propriétés exemptées et $242,474,722 (1944), $232,312,228 (1945), $245,192,116 (1946) et $263,899,312 (1947) d'améliorations imposables exemptées dont il est fait mention au renvoi [7]. [9] Totaux incomplets.

Si les chiffres complets des propriétés exemptées ne sont pas connus pour chaque province, les renseignements donnés révèlent qu'ils ont atteint des proportions relativement élevées. La plupart des provinces accusent une augmentation constante de leur valeur imposable attribuable en grande partie à l'impulsion donnée par la guerre au commerce et à l'industrie en général. La Saskatchewan, toutefois, accuse jusqu'en 1945 une réduction de la valeur totale, résultat d'un plan provincial de réévaluation des biens des municipalités rurales par le ministère des Affaires municipales. La valeur y a augmenté depuis, soit un peu en 1946 et beaucoup en 1947.

Sous-section 2.—Taxe municipale

Le tableau **36** indique, par province, les taxes levées par les municipalités en comparaison des perceptions de 1944, 1945, 1946 et 1947, et le total des taxes en souffrance à la fin de ces années. Bien que ces chiffres soient aussi comparables que les rapports déjà publiés le permettent, ils comportent néanmoins des contradictions dues particulièrement aux différences interprovinciales en ce qui concerne le partage de la responsabilité à l'égard des taxes entre les autorités municipales et scolaires. Dans certains cas, les taxes scolaires ne sont pas comprises dans les perceptions municipales. Dans l'Île du Prince-Édouard, 2 seulement des 8 municipalités ont leur propre circonscription scolaire et imposent et perçoivent des taxes scolaires. Dans le Québec, bien que les taxes scolaires, sauf quelques exceptions, soient imposées et perçues par les corporations scolaires qui fonctionnent indépendamment des autorités municipales, elles figurent néanmoins au tableau pour assurer une comparabilité interprovinciale plus grande. Il ressort donc de ce qui précède que les chiffres du tableau **36,** sauf dans le cas du Québec, ne représentent que le montant des taxes imposées, perçues et en souffrance des municipalités et ne comprennent les taxes scolaires que dans la mesure où elles sont aussi imposées et perçues par les municipalités pour le compte des autorités scolaires locales. Les taxes scolaires imposées en dehors des municipalités constituées ne sont pas comprises.

36.—Taxation municipale, par province, 1944-1947

NOTA.—Voir le texte aux pp. 1091-1092 au sujet de la comparabilité limitée des statistiques ci-dessous.

Province et année	Imposition	Perceptions courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	% d'imposition			Total	% d'imposition
	$	$		$	$	$	
Île du Pr.-Édouard[1]—							
1944	337,233	334,713	99·3	150,712	..	150,712	44·7
1945	377,487	379,576	100·6	146,975	..	146,975	38·9
1946	393,791	403,666	102·5	132,449	..	132,449	33·6
1947	445,532	456,380	102·4	232,808	..	232,808	52·3
Nouvelle-Écosse—							
1944	9,584,165	9,750,605	101·7	3,771,845	257,623	4,029,468	42·0
1945	10,046,450	10,216,800	101·7	3,386,493	232,897	3,619,390	36·0
1946	10,705,668	10,635,395	99·3	3,227,837	204,500	3,432,337	32·1
1947	12,054,778	11,437,476	94·9	3,713,902	198,637	3,912,539	32·5
Nouv.-Brunswick—							
1944	5,377,195[2]	5,514,272[2]	102·5	3,526,083	..	3,526,083	65·6
1945	6,708,855[2]	6,545,264[2]	97·6	3,375,399	..	3,375,399	50·3
1946	7,350,407[2]	7,350,087[2]	99·3	3,040,178	..	3,040,178	41·4
1947	8,023,491[2]	7,673,308[2]	95·6	2,704,833	93,674	2,798,507	34·9

Renvois à la fin du tableau, p. 1091.

36.—Taxation municipale, par province, 1944-1947—fin

Province et année	Imposition	Perceptions courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	% d'imposition			Total	% d'imposition
	$	$		$	$	$	
Québec—							
1944	74,428,078	31,008,759[3]	91·8[3]	19,553,478	14,756,456[4]	34,309,934	46·1
1945	81,066,353	..	..	17,875,172	12,836,487	30,711,659	37·9
1946	..	..	..	..	..	..	..
1947	..	..	..	..	..	..	..
Ontario—							
1944	111,380,748	114,435,002	102·7	13,977,678	13,422,460	27,400,138	24·6
1945	108,162,977	110,003,248	101·7	11,722,272	11,430,367	23,152,639	21·4
1946	117,628,950	117,925,376	100·3	11,115,210	8,033,594	19,148,804	16·3
1947	135,402,232	133,406,269	98·5	10,885,288	5,135,715	16,021,003	11·8
Manitoba—							
1944	18,884,541	21,162,059	112·1	4,502,178	7,408,245	11,910,423	63·1
1945	19,907,359	21,666,411	108·8	3,729,976	6,711,043	10,441,019	52·4
1946	21,850,851	24,078,551	110·2	3,321,263	5,875,686	9,196,949	42·1
1947	22,913,313	22,495,093	98·2	3,570,625	4,758,020	8,328,645	36·3
Saskatchewan[5]—							
1944	23,131,386	32,758,402	141·6	19,075,183	14,381,610	33,456,793	144·6
1945	24,472,774	26,771,259	109·4	14,381,434	13,164,621	27,546,055	112·6
1946	26,778,439	27,825,445	103·9	11,309,019	11,272,746	22,581,765	84·3
1947	29,337,261	28,712,019	97·9	10,392,172	10,605,292	20,997,464	71·6
Alberta[5]—							
1944	18,491,338	21,883,999	118·3	11,488,855	14,817 596	26,306,451	142·3
1945	20,126,704	21,982,639	109·2	9,753,560	13,162,366	22,915,926	113·8
1946	23,290,792	24,633,528	105·8	6,748,050	12,833,210	19,581,260	84·1
1947	26,290,949	26,474,274	100·7	6,380,108	11,410,124	17,790,232	67·7
Col.-Britannique—							
1944	19,788,620	20,339,931	102·8	2,118,136	11,548,982	13,667,118	69·1
1945	20,824,066	21,144,607	101·5	1,760,416	10,351,989	12,112,405	58·2
1946	22,623,665	22,684,018	100·3	1,613,434	8,207,688	9,821,122	43·4
1947	25,473,598	25,093,044	98·5	1,976,956	7,423,629	9,400,585	36·9
Totaux—							
1944	**281,403,304**	**257,187,742[6]**	**109·2[6]**	**78,164,148**	[7]	**154,757,120**	**55·0**
1945	**291,693,025**	[7]	[7]	**66,131,697**	[7]	**134,021,467**	**45·9**
1946	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]
1947	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]	[7]

[1] Comprend des estimations dans certains cas parce que les chiffres réels ne sont pas connus. [2] Ne comprend pas une compensation de $1,328,914 en 1944, de $1,363,007 en 1945 et de $1,366,821 en 1946 et 1947 par l'intermédiaire du gouvernement provincial pour perte de l'impôt sur le revenu (voir p. 1088). [3] Ne comprend pas les cités et les villes. [4] Cités et villes seulement. [5] Y compris certaines taxes provinciales et autres spéciales (voir texte qui suit), mais non compris les taxes des "districts d'amélioration" [6] Voir les observations relatives aux provinces. [7] Totaux incomplets.

Vu ces contradictions et les différences marquées en ce qui concerne le partage de la responsabilité des services entre les gouvernements provinciaux et leurs municipalités respectives, il faut utiliser avec une extrême prudence les chiffres du tableau **36** comme base de comparaison interprovinciale du fardeau relatif de la taxation municipale. De plus, en Saskatchewan et en Alberta, les municipalités sont tenues d'imposer pour le gouvernement provincial certaines taxes destinées à d'autres fins spéciales qui n'ont pas leur pendant dans les autres provinces. Les montants de

ces taxes, comprises dans les impositions municipales de ces deux provinces, sont les suivants:—

Détail	*1944*	*1945*	*1946*	*1947*
	$	$	$	$
Saskatchewan—				
Taxes du revenu public (provinciales)..	1,650,131	1,621,273	1,661,667	1,689,695
Taxes de téléphone et de grêle.....	2,208,942	2,366,483	2,106,250	2,293,634
Totaux, Saskatchewan.....	3,859,073	3,987,756	3,767,917	3,983,329
Alberta—				
Taxes des services sociaux, de l'éducation et des terres sauvages (provinciales).....	1,010,475	1,033,456	1,009,951	54,674

Les impositions municipales, de 1944 à 1947, accusent une hausse régulière mais faible. Si la plupart des provinces accusent une augmentation, cela n'indique pas nécessairement un fardeau accru pour le contribuable dans chaque cas. C'est plutôt le résultat, en partie du moins, de l'augmentation de la valeur imposée. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, l'augmentation est due en grande partie à l'établissement de "circonscriptions scolaires agrandies", mentionnées précédemment, en vertu desquelles certaines municipalités imposent maintenant des taxes antérieurement levées par les commissions scolaires rurales. Les perceptions restent élevées comparativement à l'imposition totale. Il en est résulté ces dernières années une réduction sensible du montant des taxes impayées, bien qu'il soit encore relativement élevé dans la plupart des provinces. La situation des différentes classes de municipalités varie naturellement beaucoup. Ont été mentionnés auparavant les districts d'amélioration de la Saskatchewan et de l'Albreta qui, sans être des municipalités, sont néanmoins maintenus par le gouvernement provincial plus ou moins comme régions se suffisant à elles-mêmes de la même façon. Le chiffre des taxes de ces districts ne figure pas au tableau **36,** mais vu leur importance spéciale sous le rapport de l'organisation municipale de ces provinces et comme ils peuvent plus tard devenir des municipalités ou parties de municipalités existantes, les renseignements qui les concernent figurent au tableau **37.**

37.—Taxation des districts d'amélioration de Saskatchewan et d'Alberta, 1944-1947

Province et année	Imposition	Perceptions courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	% d'imposition			Total	% d'imposition
	$	$		$	$	$	
Saskatchewan[1]—							
1944.....	613,981	787,801	128·3	1,279,027	..	1,279,027	208·3
1945.....	511,947	537,908	105·1	1,137,871	224,829	1,362,700	266·2
1946.....	686,023	716,446	104·4	1,202,423	233,457	1,435,880	209·3
1947.....	755,824	722,871	95·6	1,189,069	254,876	1,443,945	191·0
Alberta—							
1944.....	1,383,922	1,732,895	125·2	3,790,050	..	3,790,050	273·9
1945.....	1,524,539	1,611,255	105·7	3,891,080	..	3,891,080	255·2
1946.....	1,944,378	2,314,184	119·0	3,408,445	..	3,408,445	175·3
1947.....	2,189,138	2,380,949	108·8	2,851,758	..	2,851,758	130·3
Totaux—							
1944.....	**1,997,903**	**2,520,696**	**126·2**	**5,069,077**	..	**5,069,077**	**253·7**
1945.....	**2,036,486**	**2,149,163**	**105·5**	**5,028,951**	**224,829**	**5,253,780**	**258·0**
1946.....	**2,630,401**	**3,030,630**	**115·2**	**4,610,868**	**233,457**	**4,844,325**	**184·2**
1947.....	**2,944,962**	**3,103,820**	**105·4**	**4,040,827**	**254,876**	**4,295,703**	**145·9**

[1] Comprend les taxes du revenu public (provinciales) au montant de $56,998 (1944), $54,459 (1945), $53,558 (1946) et $53,619 (1947).

Sous-section 3.—Dette municipale

L'essor rapide des municipalités canadiennes, ajouté aux demandes et aux responsabilités plus grandes en fait d'améliorations, d'écoles et de services publics de toutes sortes, a entraîné un lourd fardeau de dettes. Les emprunts au moyen d'obligations ont augmenté rapidement pendant la période de 1900-1912 et de nouveau durant la décennie de 1920 et au début de celle de 1930. Par contre, de 1933 à 1946, ils ont diminué.

Plusieurs facteurs importants ont contribué à la réduction de la dette municipale, dont le moindre n'est pas le contrôle exercé par les ministères des gouvernements provinciaux sur les immobilisations qui entraînent des dettes. En outre, il y eut une réduction plus ou moins méthodique pendant les années de crise à la suite de périodes d'expansion injustifiable, réduction qui, vu la demande générale d'un allégement du fardeau des taxes immobilières, a causé une diminution rigoureuse des entreprises et des travaux durables financés par des émissions d'obligations. Autre facteur significatif, la plus grande partie de la dette municipale à long terme consiste en obligations à terme ou en séries, lesquelles demandent des remboursements annuels de capital. Si les avantages de la réduction des dettes sont certainement nombreux, certaines dépenses se sont révélées bien nécessaires à plusieurs endroits pour le renouvellement d'actifs et pour de nouvelles améliorations commandées par l'expansion normale. On a différé ces dépenses pendant les premières années surtout dans l'intérêt du contribuable; par la suite, la guerre ayant éclaté en 1939, cette pratique s'est continuée sinon étendue de manière à libérer le marché financier afin de permettre au gouvernement fédéral de faire face aux exigences financières occasionnées par la guerre. Privées si longtemps, volontairement ou autrement, de programmes d'amélioration, les municipalités tendront naturellement à en amorcer le plus tôt possible en corrélation avec les grands projets d'après-guerre des gouvernements fédéral et provinciaux. Cela se voit dans l'augmentation des montants portés à la dette en 1947 par la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Certains indices laissent prévoir une accélération du taux d'augmentation en 1948 et 1949. Le tableau 38 donne le chiffre de la dette municipale en 1947, ainsi que les emprunts temporaires et autres passifs en outre de la dette obligataire. A la page 805 de l'*Annuaire* de 1941, un tableau fait voir la dette obligataire des municipalités de 1919 à 1938.

38.—Dette des corps municipaux et scolaires pour leur année financière terminée en 1947

NOTA.—Établie d'après les rapports des ministères provinciaux des Affaires municipales, les rapports des vérificateurs, les états financiers des municipalités et des renseignements obtenus d'autres sources officielles.

Détail	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	$	$	$	$	$
Dette directe—					
Dette obligataire	2,997,326	34,821,313	26,519,011	..	227,630,656[1]
Moins fonds d'amortissement	986,899	15,335,043	9,414,350	..	27,913,461
Dette obligataire nette	2,010,427	19,486,270	17,104,661	..	199,717,195
Emprunts temporaires	135,681	1,157,888	551,284	..	16,420,036[2]
Exigibilités et autres passifs	32,117	1,602,650	2,730,806	..	27,307,375[2]
Totaux, passif direct (*moins* fonds d'amortissement)	**2,178,235[3]**	**22,246,808[3]**	**20,386,751**	..	**243,444,606**

Renvois à la fin du tableau, p. 1094.

38.—Dette des corps municipaux et scolaires pour leur année financière terminée en 1947—fin

Détail	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	$	$	$	$	$
Dette indirecte—					
Obligations garanties, etc.	..	746,500	390,000	..	18,082,595
Moins fonds d'amortissement	..	110,086	222,684	..	227,008
Totaux, passif indirect (*moins* **fonds d'amortissement**)	..	**636,414**	**167,316**	..	**17,855,587**
Totaux généraux	**2,178,225**[3]	**22,883,222**	**20,554,067**	..	**261,300,193**

Détail	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
	$	$	$	$	$
Dette directe—					
Dette obligataire	45,826,585	26,401,213	40,221,541	110,648,458	..
Moins fonds d'amortissement	13,566,741	10,023,589	2,001,757	31,629,985	..
Dette obligataire nette	32,259,844	16,377,624	38,219,784	79,018,473	..
Emprunts temporaires	12,634,623[4]	1,780,513	3,540,705[5]	400,027	..
Exigibilités et autres passifs	5,371,705	15,911,743	16,056,082	7,367,293[6]	..
Totaux, passif direct (*moins* **fonds d'amortissement**)	**50,266,172**	**34,069,880**	**57,816,571**	**86,785,793**	..
Dette indirecte—					
Obligations garanties, etc.	14,287,819	..	..	18,113,546	..
Moins fonds d'amortissement	6,259,978	..	..	3,673,695	..
Totaux, passif indirect (moins **fonds d'amortissement**)	**8,028,741**	..	..	**14,439,851**	..
Totaux généraux	**58,294,913**	**34,069,880**	**57,816,571**	**101,225,644**	..

[1] Comprend $7,701,414 de dette obligataire nette (moins fonds d'amortissement) et autres passifs fixes des commissions scolaires séparées et des districts scolaires dans les régions non organisées (les prêts au compte-capital et les paiements sur obligations en souffrance sont aussi compris dans ce montant). [2] Ne comprennent pas les passifs des écoles et autres commissions ou conseils locaux, mais comprennent à leur place les montants dus à même les comptes du fonds du revenu à ces écoles et autres autorités locales (les renseignements qui eussent permis de faire les éliminations nécessaires n'ont pu être tirés des rapports publiés). Voir aussi renvoi 1. [3] Ne comprend pas les écoles rurales. [4] Y compris $4,088,267 de bons du Trésor. [5] Y compris $2,660,860 de bons du Trésor [6] Comprend $1,213,843 de dépôts en paiement par anticipation de taxes pour Vancouver.

Les renseignements disponibles indiquent que la réduction de la dette directe et indirecte des municipalités, commencée en 1940, persiste en 1945. Le tableau 41 à la page 1052 de l'*Annuaire* de 1948-1949 donne les chiffres des années 1944 et 1945. Comme les statistiques du Québec pour les années 1946 ou 1947 ne sont pas encore disponibles, il est impossible de déterminer la tendance générale ces années-là au Canada. Le remboursement de la dette obligataire nette explique la majeure partie de la diminution durant cette période, bien qu'il y ait réduction sensible du passif non consolidé. La diminution de la dette obligataire est due aux facteurs mentionnés à la page 1093, tandis qu'une augmentation des taxes perçues a permis aux municipalités d'éviter de lourds emprunts temporaires et de réduire les autres passifs courants. A ce sujet, il est à remarquer que le chiffre de la dette obligataire ne comprend que le principal non échu. En général, le principal en souffrance, soit par défaut de paiement ou de présentation, est compris avec les exigibilités et les autres passifs. Les détails disponibles les plus importants à ce sujet sont donnés au tableau 39.

39.—Principal obligataire et intérêt dû, 1944-1947

Province et détail	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard—				
Principal	1,000	4,200	3,600	9,900
Intérêt	6,370	4,695	5,556	6,191
Totaux, Île du Prince-Édouard	7,370	8,895	9,156	16,091
Nouvelle-Écosse—				
Principal	16,800	20,848	24,213	22,869
Intérêt	50,605	40,528	54,101	50,576
Totaux, Nouvelle-Écosse	67,405	61,376	78,314	73,445
Nouveau-Brunswick—				
Principal	..	..	..	113,358
Intérêt	..	..	..	189,471
Totaux, Nouveau-Brunswick	253,353	298,937	289,279	302,829
Québec—				
Principal en souffrance (municipal)	1,921,580	2,080,421	..	..
Intérêt en souffrance et couru (municipal)	220,135	290,265	..	..
Principal et intérêt en souffrance (écoles)	802,646	915,756	..	..
Totaux, Québec	2,944,361	3,286,442	..	..
Ontario—				
Principal	..	..	..	1,010,364
Intérêt	..	..	..	1,468,469
Totaux, Ontario	6,052,495	4,306,906	4,274,944	2,478,833
Manitoba—				
Principal	..	1,077,182	316,940	143,530
Intérêt	98,745[1]	627,314[1]	360,010	152,022
Totaux, Manitoba	..	1,704,496	676,950	295,552
Saskatchewan—				
Principal en souffrance (sauf écoles primaires)	1,674,103	287,364	207,975	118,349
Intérêt en souffrance (sauf écoles primaires)	3,113,957	1,329,752	202,357	165,023
Principal et intérêt en souffrance (écoles primaires)	940,423	267,935	220,238	156,696
Totaux, Saskatchewan	5,728,483	1,885,051	630,570	440,068
Alberta—				
Principal et intérêt en souffrance (municipal)	445,145	534,533	451,455	435,182
Principal et intérêt en souffrance (écoles)	178,199	130,529	57,423	63,361
Totaux, Alberta	623,344	665,062	508,878	498,543
Colombie-Britannique—				
Principal et intérêt en souffrance	495,570	507,487	789,033	125,107
Totaux généraux	..	**12,724,652**	..	..

[1] Écoles seulement.

PARTIE II.—ÉVOLUTION DU RÉGIME FISCAL

Avant la première guerre mondiale, le gouvernement fédéral pouvait financer ses dépenses à l'aide d'impositions indirectes comme les droits de douane et d'accise. Des taxes directes moins importantes étaient imposées pour d'autres fins que le revenu mais celles-ci, pendant l'année financière de 1914, s'élevaient à moins de 1·5 p. 100 du revenu total des taxes perçues par le gouvernement fédéral. Aujourd'hui l'impôt direct rapporte environ 49 p. 100 du revenu fédéral.

Les besoins financiers sans précédent de la première guerre mondiale commencèrent à se faire sentir vers 1915 et, entre 1915 et 1917, le gouvernement fédéral entra dans le domaine de la taxation directe par l'imposition de taxes sur les banques, les compagnies de fiducie et de prêt, les compagnies d'assurance et les profits commerciaux. L'impôt sur le revenu, introduit au Canada en 1917, est resté une importante source de revenu de l'entre-deux-guerres. Le déclenchement de la guerre en 1939 et l'augmentation rapide des dépenses fédérales ont donné lieu à une hausse très sensible de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés; la taxe sur les surplus de bénéfices a été rétablie et aggravée; le gouvernement fédéral est entré dans les domaines des droits successoraux et des taxes sur l'essence (taxes semi-directes) jusqu'alors perçus exclusivement par les provinces.

Le détail des changements apportés à l'impôt sur le revenu par les budgets de 1948-1949 et 1949-1950 figure aux pp. 1070-1071.

Vu l'importance de l'impôt direct dans le domaine de la taxation générale et son incidence sur la bourse du contribuable ordinaire, il a paru bon de traiter ce sujet séparément, mais cela ne doit pas détourner l'attention de la place importante que l'impôt indirect, par les droits de douane et les taxes d'accise et de vente, tient encore dans le fardeau du contribuable. (Voir tableau 8, p. 1058).

En 1942, le gouvernement fédéral est entré dans le domaine des droits successoraux par l'adoption de la loi fédérale sur les droits successoraux.

Les principaux éléments des taxes directes et semi-directes sont exposés dans les sections ci-dessous, qui étudient respectivement l'impôt sur le revenu et les droits successoraux. Abolie à compter d'avril 1947, la taxe fédérale sur l'essence imposée en 1939 ne figure plus dans la présente Partie.

Section 1.—Impôt sur le revenu*

C'est en 1917 que l'impôt sur le revenu est entré dans le cadre des taxes dites de guerre. Avant la guerre de 1939-1945, il était devenu une maîtresse pièce fixe de la fiscalité et la principale source de revenu ordinaire. Forme idéale de taxation directe à plusieurs égards, il se justifie fort bien en théorie et l'expérience et les rouages nécessaires à sa perception s'appuient sur de longues années.

La loi de l'impôt sur le revenu renferme une échelle distincte d'imposition pour les particuliers et les sociétés. Avec la guerre, le rendement de l'impôt sur le revenu des particuliers a fort augmenté par suite de la réduction des abattements et de la hausse des taux. C'est au moment où l'impôt de guerre sur le revenu des particuliers pesait très lourdement qu'a été adoptée l'épargne obligatoire, qui s'est traduite par la perception d'une taxe d'épargne remboursable au montant d'environ 290 millions de dollars au cours de 1942, 1943 et 1944. Ce passif envers le contribuable, portant un intérêt de 2 p. 100, a été liquidé en 1948 et 1949. Quant aux

* La *Statistique des impôts*, rapport publié par la Division de l'impôt, ministère du Revenu national, Ottawa, renferme de plus amples détails.

sociétés, le taux de l'impôt sur le revenu a augmenté légèrement de 15 p. 100 à 18 p. 100 durant la guerre et les revenus additionnels nécessaires ont été obtenus au moyen de la loi de taxation sur les surplus de bénéfices.

La guerre terminée, le fardeau de l'impôt sur le revenu des particuliers a été adouci chaque année jusqu'en 1949. Toutefois, la diminution normale des revenus que faisait prévoir la réduction des impôts a été neutralisée en grande partie par l'augmentation du revenu personnel. La taxe sur les surplus des bénéfices des sociétés a graduellement diminué après 1945 pour disparaître au début de 1948. Le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés a été porté de 18 p. 100 à 30 p. 100 en 1948 et la taxe sur les surplus de bénéfices, abolie. Les changements apportés en 1949 sont indiqués aux pages 1070-1071.

Sous-section 1.—Statistique des perceptions

Perceptions par année financière.—Les statistiques des perceptions sont réunies au moment où s'effectuent les paiements; elles sont donc très à jour. Leur actualité s'est accrue depuis quelques années par suite de l'adoption de la méthode d'"acquittement au fur et à mesure", en vertu de laquelle les impôts sont perçus en grande partie durant l'année où le revenu est gagné et, en moyenne, environ dix mois avant que le contribuable établisse sa feuille d'impôt. Les paiements de la plupart des contribuables sont faits, toutefois, par leurs employeurs et le chèque d'un employeur peut comprendre l'impôt de centaines d'employés. Il est donc impossible de rattacher dès lors les perceptions aux particuliers qui, en dernière analyse, payent les taxes. Aussi les statistiques des perceptions comme telles ne peuvent être rattachées étroitement aux personnes taxées, et tous les tableaux statistiques visant à ranger le contribuable par profession ou catégorie de revenus doivent se fonder sur la feuille établie par le contribuable plusieurs mois après l'acquittement de son impôt. Toutefois, les statistiques des perceptions, compte tenu du taux de l'impôt, servent à indiquer la courbe générale du revenu imposé, bien avant les données de l'imposition.

Le tableau 1 donne les perceptions de l'année financière au titre des trois lois appliquées par la Division de l'impôt du ministère du Revenu national.

1.—Perceptions de la Division de l'impôt du ministère du Revenu national, années terminées le 31 mars 1935-1949

NOTA.—Les chiffres de 1917-1934 figurent aux pp. 1048-1049 de l'*Annuaire* de 1947.

Année terminée le 31 mars	Impôt sur le revenu			Taxe sur les surplus de bénéfices	Droits de succession	Perceptions globales
	Particuliers	Sociétés	Total			
	$	$	$	$	$	$
1935	31,017,827	35,790,239	66,808,066	...	...	66,808,066
1936	40,190,832	42,518,971	82,709,803	...	...	82,709,803
1937	44,352,399	58,012,843	102,365,242	...	...	102,365,242
1938	50,596,927	69,768,605	120,365,532	...	...	120,365,532
1939	56,840,251	85,185,887	142,026,138	...	...	142,026,138
1940	56,528,564	77,920,002	134,448,566	...	...	134,448,566
1941	116,577,312	131,565,710	248,143,022	23,995,269	...	272,138,291
1942	324,407,318	185,835,699	510,243,017	135,168,345	6,956,574	652,367,936
1943	562,218,949	347,969,723	910,188,672[1]	454,580,677[1]	13,273,483	1,378,042,832
1944	840,378,321	311,378,714	1,151,757,035[1]	468,717,840[1]	15,019,831	1,635,494,706
1945	796,354,219	276,403,849	1,072,758,068[1]	465,805,356[1]	17,250,798	1,555,814,222
1946	719,895,733	217,833,540	937,729,273[1]	494,196,483[1]	21,447,574	1,453,373,330
1947	724,666,292	238,791,953	963,458,245[1]	448,697,443[1]	23,576,071	1,435,731,759
1948	695,717,243	364,131,114	1,059,848,357	227,030,494	30,828,040	1,317,706,891
1949	806,009,280	491,990,124	1,297,999,404	44,791,918	25,549,777	1,368,341,099

[1] Comprend la portion remboursable et, par conséquent, ne concorde pas avec les chiffres correspondants des colonnes 3 et 4 du tableau **10**, p. 1062.

Sous-section 2.—Statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers

La présente statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers se rapporte à l'année d'imposition ou l'année civile. Elle se fonde sur un échantillon de 10 p. 100 de toutes les déclarations d'où les chiffres sont tirés avant que les contrôleurs y aient apporté des changements.

2.—Contribuables, revenu et imposition, par professions et par province, année d'imposition 1947

Catégorie	Contribuables	Revenu global	Impôt global	Province	Contribuables	Revenu global	Impôt global
Catégorie de professions	nombre	milliers de dollars		**Province**	nombre	milliers de dollars	
Producteurs primaires	55,389	147,912	15,795	Île du P.-Édouard	5,370	12,175	1,273
Carrières libérales	23,046	133,438	29,361	Nouvelle-Écosse	76,892	173,192	17,847
Employés	2,060,946	4,404,072	402,659	Nouv.-Brunswick	55,305	122,091	11,894
Vendeurs	20,800	80,024	12,081	Québec	545,679	1,321,706	154,486
Commerçants	140,997	565,124	98,170	Ontario	1,039,751	2,462,291	279,853
Finances	61,999	241,873	62,218	Manitoba	135,456	306,998	31,558
Successions	1,541	3,309	1,062	Saskatchewan	96,521	220,142	21,777
Décédés	1,137	4,145	883	Alberta	137,535	317,742	32,851
Toutes autres	601	1,061	98	Col.-Britannique	271,953	639,986	70,255
				Yukon	2,000	4,635	533
Totaux	**2,366,456**	**5,580,958**	**622,327**	**Totaux**	**2,366,456**	**5,580,958**	**622,327**

3.—Impôt sur le revenu des particuliers, année d'imposition 1947

Catégorie de revenus	Contribuables	Revenu global déclaré	Impôt global déclaré	Impôt moyen
	nombre	en milliers de dollars		$
Moins de $800	32,160	24,017	233	7
$800 à $900	84,110	71,353	1,215	14
$900 à $1,000	97,020	92,074	2,924	30
Moins de $1,000	213,290	187,444	4,372	20
$1,000 à $1,100	99,010	103,899	4,717	48
$1,100 à $1,200	94,710	108,928	6,260	66
$1,200 à $1,300	92,550	115,797	7,893	85
$1,300 à $1,400	86,070	116,277	9,123	106
$1,400 à $1,500	75,770	110,128	9,428	124
$1,500 à $1,600	96,860	150,647	10,738	111
$1,600 à $1,700	108,900	180,525	11,341	104
$1,700 à $1,800	119,760	210,591	12,194	102
$1,800 à $1,900	126,480	235,240	13,272	105
$1,900 à $2,000	125,160	245,626	14,019	112
$1,000 à $2,000, exclusivement	1,025,270	1,577,658	98,985	97
$2,000 à $2,100	115,990	239,771	14,172	122
$2,100 à $2,200	121,170	262,119	16,311	135
$2,200 à $2,300	103,640	235,149	15,434	149
$2,300 à $2,400	91,220	216,273	15,130	166
$2,400 à $2,500	80,980	200,074	14,777	182
$2,500 à $2,600	69,490	178,906	14,216	205
$2,600 à $2,700	60,900	162,800	13,598	223
$2,700 à $2,800	50,980	141,565	12,374	243
$2,800 à $2,900	42,010	121,028	11,061	263
$2,900 à $3,000	37,400	111,535	10,688	286
$2,000 à $3,000, exclusivement	773,780	1,869,220	137,761	178

3.—Impôt sur le revenu des particuliers, année d'imposition 1947—fin

Catégorie de revenus	Contribuables	Revenu global déclaré	Impôt global déclaré	Impôt moyen
	nombre	en millier de dollarss		$
$3,000 à $3,500	121,940	397,233	42,167	346
$3,500 à $4,000	64,460	243,172	29,684	461
$4,000 à $4,500	38,750	165,797	22,564	582
$4,500 à $5,000	24,650	117,781	17,497	710
$3,000 à $5,000, exclusivement	249,800	923,983	111,912	448
$5,000 à $6,000	30,200	165,183	26,728	885
$6,000 à $7,000	18,480	119,988	21,408	1,158
$7,000 à $8,000	12,360	92,975	18,095	1,464
$8,000 à $9,000	8,750	74,512	15,395	1,759
$9,000 à $10,000	6,400	60,892	13,376	2,090
$5,000 à $10,000, exclusivement	76,190	513,550	95,002	1,247
$10,000 à $15,000	16,240	195,433	49,503	3,048
$15,000 à $20,000	5,800	99,498	30,656	5,286
$20,000 à $25,000	2,527	56,239	19,826	7,846
$10,000 à $25,000, exclusivement	24,567	351,170	99,985	4,070
$25,000 à $50,000	2,772	92,504	38,626	13,934
$50,000 à $100,000	648	42,961	21,742	33,552
$100,000 ou plus	139	22,468	13,942	100,302
$25,000 ou plus	3,559	157,933	74,310	20,879
Totaux généraux	**2,366,456**	**5,580,958**	**622,327**	**263**

Sous-section 3.—Statistique de l'impôt sur le revenu des sociétés

Les tableaux qui suivent donnent la statistique relative aux sociétés d'après l'année d'imposition avant la cotisation. Cette statistique se fonde sur les déclarations fraîchement reçues des contribuables et non encore vérifiées ou revisées par le ministère du Revenu national. Les chiffres provinciaux sont inévitablement favorables au Québec et à l'Ontario, parce que plusieurs compagnies actives dans tout le Canada remettent leur déclaration dans l'une ou l'autre de ces deux provinces.

4.—Statistique sommaire des sociétés déclarant des bénéfices, année d'imposition 1947

Détail	Sociétés faisant rapport	Bénéfices de l'année courante	Impôt sur le revenu déclaré	Taxe sur les surplus de bénéfices déclarée
	nombre	en milliers de dollars		
Sociétés actives imposables, sauf les coopératives	25,059	1,771,486	484,284	166,603
Sociétés inactives	419	164	26	2
Coopératives	1,794	4,904	1,148	135
Total, sociétés imposables	27,272	1,776,554	485,458	166,740
Sociétés en nom personnel	736	6,135	—	...
Autres sociétés exemptes[1]	336	2,028	10	...
Total général, sociétés imposables et exemptes	**28,344**	**1,784,717**	**485,468**	**166,740**

[1] Comprend les sociétés étrangères, appartenant à des résidants, qui versent un droit d'enregistrement de $100, inclus ici comme taxe déclarée.

5.—Répartition des sociétés actives imposables déclarant des bénéfices, par catégorie de revenus, division industrielle et province, année d'imposition 1947

Détail	Sociétés faisant rapport	Bénéfices de l'année courante	Impôt sur le revenu déclaré	Taxe sur les surplus de bénéfices déclarée
Catégorie de revenus	nombre	en milliers de dollars		
Moins de $1,000	3,774	1,661	378	37
$ 1,000 à $ 2,000	2,329	3,406	832	108
$ 2,000 à $ 3,000	1,669	4,116	1,018	151
$ 3,000 à $ 4,000	1,438	5,009	1,257	203
$ 4,000 à $ 5,000	1,228	5,524	1,402	231
$ 5,000 à $ 10,000	3,846	27,725	7,169	1,382
$ 10,000 à $ 15,000	2,225	27,604	7,211	1,462
$ 15,000 à $ 20,000	1,478	25,653	6,790	1,440
$ 20,000 à $ 25,000	944	21,170	5,558	1,425
$ 25,000 à $ 50,000	2,393	84,820	22,650	7,681
$ 50,000 à $ 100,000	1,535	109,096	29,677	10,996
$ 100,000 à $ 250,000	1,167	182,063	48,961	21,593
$ 250,000 à $ 500,000	531	185,645	50,892	20,699
$ 500,000 à $1,000,000	244	171,280	47,340	18,993
$1,000,000 à $5,000,000	217	425,550	116,143	42,316
$5,000,000 ou plus	41	491,164	137,006	37,886
Totaux	**25,059**	**1,771,486**	**484,284**	**166,603**
Division industrielle				
Agriculture, pêche et industrie forestière	494	14,250	3,739	1,418
Industrie minière	395	119,491	33,505	7,373
Industrie manufacturière	7,340	991,445	278,343	89,773
Construction	1,041	21,180	5,718	1,548
Services publics	1,251	147,883	41,740	8,104
Commerce de gros	4,093	149,718	41,127	16,087
Commerce de détail	4,816	172,266	42,359	31,412
Services	2,541	43,008	12,059	3,175
Finance	3,041	111,677	25,542	7,683
Non classées	47	568	152	30
Province				
Île du Prince-Édouard	162	4,669	913	295
Nouvelle-Écosse	936	30,138	8,396	2,574
Nouveau-Brunswick	681	28,401	7,811	3,073
Québec	6,615	559,823	155,143	43,082
Ontario	8,773	797,815	216,061	78,715
Manitoba	1,554	77,079	21,115	9,342
Saskatchewan	761	13,926	3,814	1,530
Alberta	1,471	46,147	12,061	4,772
Colombie-Britannique	4,106	213,488	58,970	23,220

Section 2.—Droits successoraux*

La première imposition de droits successoraux au Canada eut lieu en 1892 lorsque la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario adoptèrent des lois de cette nature. Des lois semblables ont été adoptées dans les autres provinces aux dates suivantes: Manitoba, 1893; Île du Prince-Édouard et Colombie-Britannique, 1894; Saskatchewan et Alberta, 1905.

Les droits sur les successions en sont rendus à former une partie importante, bien que variable, des revenus provinciaux. Le tableau 6 indique les recettes de cette source à compter de 1921.

En 1947, sept provinces délaissent le domaine des droits successoraux en conformité d'accords généraux conclus avec le Dominion en vue d'abolir la double imposition. Ces accords succèdent aux accords fiscaux du temps de guerre expirés et s'en tiennent aux conditions générales des propositions énoncées dans le discours

* Revisé sous la direction de A. K. Eaton, sous-ministre adjoint, ministère des Finances, Ottawa.

du budget du 27 juin 1946. Toute province peut décider de conclure ou de ne pas conclure un accord avec le Dominion et, en ce qui concerne les droits successoraux, toute province, même si elle a conclu un accord, peut, si elle le désire, garder ses impositions. Sept provinces, l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, acceptent les propositions et décident d'abolir leurs droits successoraux durant la période du 1er avril 1947 au 31 mars 1952. Donc, durant cette période, les droits successoraux provinciaux se limiteront aux provinces qui n'auront pas accepté les propositions du Dominion avant l'expiration de la période.

Le gouvernement fédéral, dans le budget de 1946, double ses droits sur les successions à compter du 1er janvier 1947 et établit que, dans les provinces qui continuent à imposer des droits successoraux, un crédit à concurrence de la moitié de l'impôt fédéral sera accordé pour les taxes payées à ces provinces. Donc, dans les provinces qui se sont retirées de ce domaine, les taux provinciaux et fédéraux sont remplacés par une imposition fédérale au double du taux antérieur; dans la plupart des cas, l'imposition demeure à peu près égale à la double imposition précédente. Par ailleurs, dans les provinces qui ne se sont pas retirées, les droits doublés du Dominion s'appliquent, mais peuvent être réduits à concurrence de la moitié par un crédit à l'égard des droits versés aux provinces.

La loi fédérale sur les droits successoraux est le chapitre 14, 4-5 Geo. VI. Certaines modifications y ont été apportées par le chapitre 25, 5-6 Geo. VI, le chapitre 37, 7-8 Geo. VI, le chapitre 18, 8-9 Geo. VI. Les taux doublés et la disposition relative au crédit, ci-dessus mentionnés, sont des modifications apportées par le chapitre 46, 10 Geo. VI. Deux modifications importantes ont été apportées en 1948. La disposition portant exemption des biens légués à une institution de charité sans but lucratif au Canada à concurrence de 50 p. 100 de la valeur nette globale de la succession est modifiée de façon à abolir entièrement la limite. Une deuxième modification exempte de droits tous les legs d'une succession dont la valeur nette globale n'excède pas $50,000; antérieurement, l'exemption n'était applicable qu'aux successions dont la valeur nette globale n'excédait pas $5,000. Bien que les successions excédant $50,000 restent imposables en entier, les droits ne doivent en aucune circonstance réduire la succession à moins de $50,000.

Les recettes du Dominion découlant des droits successoraux figurent au tableau 6.

Une caractéristique commune aux impositions fédérales et provinciales est la variation des taux selon le degré de parenté du bénéficiaire avec le défunt. Ainsi, les quatre catégories de bénéficiaires aux termes de la loi fédérale (voir p. 1103) sont assujétis à des taux particuliers différents. L'Ontario compte trois catégories distinctes de bénéficiaires frappées chacune d'un taux différent. Le Dominion comme les provinces impose un taux initial sur la valeur totale de la succession et un taux additionnel fondé sur le legs de chaque bénéficiaire. Ainsi, pour le Dominion, l'héritier d'un legs de $50,000, par exemple, sur une succession de $500,000 doit payer le taux d'une succession de $500,000 plus un taux supplémentaire pour $50,000 et le taux total sert alors à calculer le droit sur son legs de $50,000.

La double imposition des successions, qui résulte de la taxe imposée sur les mêmes biens par plus d'une province, était commune dans le passé, mais le retrait de sept provinces de ce domaine atténue sensiblement le problème. Dans le domaine international, ce problème est réglé au moyen de conventions fiscales. Une telle convention entre le Canada et les États-Unis a été signée le 8 juin 1944. Une

des clauses stipule que les actions de toute société constituée en vertu de lois américaines ou de tout État particulier sont considérées comme des biens situés aux États-Unis et que les actions de toute société constituée en vertu de lois canadiennes ou de toute province ou territoire canadiens sont considérées comme des biens situés au Canada.

Une entente relative aux droits de succession entre le Canada et le Royaume-Uni a été signée le 5 juin 1946.

Dans les circonstances, il est facile de comprendre la difficulté de dresser un tableau des droits successoraux de façon à indiquer l'incidence globale des droits fédéraux et provinciaux. Le mieux est de choisir des successions typiques dans les principales catégories prévues par la loi et de présenter un état des droits réunis applicables à ces cas. Les tableaux qui suivent visent à donner au lecteur un aperçu général de l'incidence des droits successoraux au Canada dans les conditions actuelles.

6.—Recettes nettes fédérales et provinciales provenant des droits successoraux, années financières terminées en 1921-1948

NOTA.—Les années financières des provinces se terminent aux dates suivantes: Île du Prince-Édouard, 31 décembre jusqu'à 1942 et 31 mars par la suite; Nouvelle-Écosse, 30 septembre avant 1935 et 30 novembre par la suite; Nouveau-Brunswick, 31 octobre; Québec, 30 juin jusqu'en 1940 et 31 mars par la suite; Ontario, 31 octobre avant 1935 et 31 mars par la suite; Manitoba, 30 avril jusqu'en 1947 et 31 mars par la suite; Saskatchewan, 30 avril jusqu'en 1947 et 31 mars par la suite; Alberta et Colombie-Britannique, 31 mars.

Année	Dominion	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1921	...	10,569	158,972	151,326	2,100,456	4,821,811[1]	457,563	331,370[2]	177,415	342,259
1922	...	20,592	120,740	241,753	3,005,293	6,523,245[1]	168,503	314,235[2]	128,185	563,573
1923	...	9,165	222,679	152,609	2,620,337	3,858,260	290,850[3]	280,985	164,087	682,919
1924	...	6,088	135,846	163,123	2,977,850	4,175,198	455,808	489,082	189,808	772,712
1925	...	15,289	258,408	290,530	2,423,149	5,786,893	592,257[3]	287,698	463,096[4]	708,880
1926	...	18,788	536,635	293,775	2,257,277	8,761,863	422,199	337,354	253,611	565,017
1927	...	8,587	188,385	461,386	3,653,898	9,468,950	757,489	295,192	471,859	701,737
1928	...	17,122	221,637	413,797	3,740,630	4,667,958	606,576	368,800	115,095[5]	758,136
1929	...	29,325	290,457	319,600	4,183,577	6,610,382	732,697	410,626	383,103[4]	735,990
1930	...	25,946	311,720	198,982	5,268,089	11,229,439	1,033,564	468,893	897,302	836,637
1931	...	11,640	256,415	293,941	6,916,637	9,504,814	452,023	323,007	552,990[4]	558,790
1932	...	35,453	515,086	196,558	3,798,795	6,136,624	346,952	199,094	258,098	410,720
1933	...	30,713	262,925	208,586	3,070,138	8,081,322	267,078	177,376	470,741	535,808
1934	...	50,452	298,337	245,542	2,697,771	6,515,071	423,416	148,944	256,850	382,650
1935	...	19,839	462,736[6]	415,040	3,401,574	3,469,467[7]	340,214	223,211	292,701	979,401
1936	...	42,811	566,856	618,985	4,697,618	11,984,720	375,045	324,328	270,901	1,067,101
1937	...	45,380	606,367	398,103	7,636,875	15,991,351	463,963	311,019	342,841	825,047
1938	...	67,782	745,997	318,947	11,837,572	20,214,183	463,878	240,809	1,326,346	1,261,091
1939	...	75,312	557,221	177,276	12,277,427	15,314,854	605,426	375,585	372,169	703,780
1940	...	44,036	550,057	526,050	12,404,322	11,500,282	875,449	352,427	374,996	1,161,975
1941	...	42,662	409,632	383,425[8]	5,014,773[8]	11,172,484	603,328	261,849	415,156	888,860
1941[9]	6,956,574[10]	42,662	409,632	383,425	12,201,557	11,676,453	737,393	345,918	673,058	760,768
1942	13,273,483	56,767	688,427	221,909	12,075,952	11,636,058	538,698	405,710	458,702	818,321
1943	15,019,830	46,143	662,188	599,877	6,796,154	13,320,867	341,223	480,684	684,956[4]	1,449,789
1944	17,250,798	82,120[11]	508,718	364,778	6,504,608	12,783,119	334,886	501,070	903,302[4]	1,870,507
1945	21,447,573	108,893	881,586	677,485	5,381,806	12,524,929	649,680	648,154	1,129,881[4]	1,723,092
1946	23,576,071	92,617	667,364	1,072,414	6,298,837	15,227,470[3]	767,275	667,610	855,433	2,918,920
1947	30,828,040	63,568	368,029	431,716	11,353,143	17,944,532	809,365[12]	509,313	652,171[4]	1,048,501
1948	25,549,777	62,683	215,654	52,508	11,834,802	15,994,839	403,247	121,239	149,048	398,362

[1] Y compris "Fonds au lieu de droits sur les successions". [2] Y compris honoraires de la "Loi des droits sur les successions". [3] Huit mois. [4] Revisé depuis la publication de l'*Annuaire* de 1948-1949. [5] Trois mois. [6] Quatorze mois. [7] Cinq mois. [8] Neuf mois. [9] Les chiffres au-dessous de la ligne sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre de l'année mentionnée; en raison de changements apportés aux années financières des provinces, dans plusieurs cas les chiffres visent des périodes variables. [10] Dix mois; la loi est entrée en vigueur le 14 juin 1941. [11] Quinze mois. [12] Onze mois.

Droit fédéral.—Les bénéficiaires se divisent en quatre catégories:

1° Veuve ou enfant à charge ou grand-enfant à charge.
2° Mari; père ou mère; grand-parent; enfant au-dessus de 18 ans, non infirme; gendre et bru.
3° Ascendant en ligne directe autre que père ou mère, ou grand-parent; frère, sœur ou leur descendant; oncle ou tante ou leur descendant.
4° Autres.

Aucun droit ne frappe les successions ne dépassant pas $50,000 ni les legs jusqu'à $1,000 à un particulier; aucun droit n'est imposé sur les dons au Dominion ou aux provinces, sur la résidence de certains fonctionnaires diplomatiques ou consulaires, sur les pensions versées par la Commission canadienne des pensions ou les Nations Alliées pour service militaire, sur les assurances ou annuités si l'assuré ou le rentier résidait hors du Canada au moment de sa mort. Des dispositions augmentent les exemptions et réduisent les droits dans le cas de ceux qui meurent par suite de service militaire. Les legs aux œuvres de bienfaisance sans but lucratif au Canada sont exonérés.

Les veuves sont exemptées à concurrence de $20,000, les enfants à charge jusqu'à $5,000 chacun et, dans les cas où les enfants à charge n'héritent pas, l'exemption des veuves est augmentée de $5,000 pour chaque enfant. Dans le cas des orphelins à charge, il y a une autre exemption de $15,000 (outre les $5,000) divisible proportionnellement entre les orphelins d'après leur nombre et le chiffre de chaque bénéfice particulier. Des droits frappent l'excédent seulement lorsque la limite est dépassée, i.e., ces exemptions sont des exemptions déductibles.

Les dons entre vifs sont exonérés si le transfert date de plus de trois ans avant le décès, si le donataire en a pris pleine possession au moment du transfert et si le donateur (le défunt) n'y a par la suite gardé aucun droit ni n'en a retiré aucun bénéfice.

Si la taxe de donation, payable en vertu des dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu, a été payée relativement au transfert fait pendant sa vie par la personne décédée, alors aucun droit de succession ne frappe le don excepté dans la mesure où les droits de succession excèdent la taxe de donation.

Des exemples des taux et des droits imposés sont donnés au tableau 7.

7.—Incidence des droits successoraux de toutes les provinces (sauf Québec et Ontario) sur des successions typiques

Catégorie	Valeur nette globale	Valeur imposable	Taux	Droit
	$	$	%	$
A. Veuve seulement	60,000	40,000	10·6	4,240
	100,000	80,000	14·7	11,760
	300,000	280,000	26·7	74,760
	500,000	480,000	32·7	156,960
	1,000,000	980,000	38·7	379,260
B. Enfant unique de plus de 18 ans	60,000	60,000	11·9	7,140
	100,000	100,000	16·7	16,700
	300,000	300,000	28·7	86,100
	500,000	500,000	34·7	173,500
	1,000,000	1,000,000	40·7	407,000
C. Frère ou sœur	60,000	60,000	13·9	8,340
	100,000	100,000	18·7	18,700
	300,000	300,000	30·7	92,100
	500,000	500,000	36·7	183,500
	1,000,000	1,000,000	42·7	427,000
D. Étranger	60,000	60,000	15·9	9,540
	100,000	100,000	20·7	20,700
	300,000	300,000	32·7	98,100
	500,000	500,000	38·7	193,500
	1,000,000	1,000,000	44·7	447,000

Incidence des droits successoraux fédéraux et provinciaux réunis.—En vertu des nouveaux accords fiscaux exposés aux pp. 1100-1101, seules les provinces de Québec et d'Ontario, qui n'ont pas conclu d'accord, ont conservé leur propre impôt sur les successions. Comme on l'a vu, les sept autres provinces ont choisi de révoquer leurs droits de succession pour la période du 1er avril 1947 au 31 mars 1952. Aussi, les tableaux qui donnent les taux réunis des droits fédéraux et provinciaux à l'égard de chaque province, parus aux pp. 974-982 de l'*Annuaire* de 1946, sont-ils supprimés sauf dans le cas des deux provinces déjà mentionnées. Il est tenu compte aux tableaux **8** et **9** du nouvel état de choses, c'est-à-dire des droits fédéraux doublés et d'un crédit d'impôt allant jusqu'à 50 p. 100 à l'égard du droit provincial. Les taux sous la rubrique "droits fédéraux" dans l'*Annuaire* de 1946 ont été doublés; sous la rubrique "droits réunis", c'est le montant le plus élevé 1° du droit fédéral (taux doublés) ou 2° du droit provincial, plus la moitié du droit fédéral, qui est donné.

Ces deux tableaux font voir les droits à percevoir à l'égard des bénéficiaires de toutes catégories lorsque la succession de la valeur indiquée est laissée à un seul héritier, car il serait impossible de citer les nombreuses classes, exemptions et clauses de sauvegarde différentes que comportent la législation des neuf provinces. Dans chaque cas, la succession est censée être tout entière dans la province et le bénéficiaire domicilié dans cette province, le seul héritier. Le lecteur est renvoyé, pour plus ample information, à la législation et à l'administration fiscale indiquées sous chaque province.

Québec.—Les droits successoraux sont régis actuellement par le chapitre 18 du statut de 1943. Comme on l'a dit à la p. 1102, le texte et le tableau qui suivent ne peuvent qu'indiquer de façon générale les droits applicables aux catégories comparables de bénéficiaires des autres provinces. Pour plus amples détails, consulter la loi citée ou le Percepteur des droits sur les successions, Bureau du revenu provincial, Québec.

Les bénéficiaires sont rangés par la loi en trois catégories:

1° Ascendants et descendants en ligne directe; époux, beau-père ou belle-mère; gendre et bru; beau-père ou belle-mère et beau-fils ou belle-fille. Le degré de parenté en ligne directe ascendante ou descendante n'est pas limité.

2° Les collatéraux; frère ou sœur, ou descendant d'un frère ou d'une sœur de la personne décédée, ou frère ou sœur ou fils ou fille d'un frère ou d'une sœur, du père ou de la mère de la personne décédée.

3° Autres.

Aucun droit n'est imposé lorsque la valeur totale des biens transmis aux personnes de la première catégorie n'excède pas $10,000. A cette somme s'ajoutent $1,000 par enfant survivant à la personne décédée ou ayant laissé des descendants survivants. Aucun droit ne frappe un legs de moins de $1,000 aux bénéficiaires de la troisième catégorie ayant été à l'emploi de la personne décédée pendant cinq ans ou plus. Les legs transmis avant le 22 février 1949 sont exonérés s'ils visent des fins de religion, de charité ou d'éducation, dans la province de Québec; il en est ainsi des legs destinés à des fins semblables en dehors de la province, pourvu que la province ou l'État où ces biens seront employés accorde des exemptions réciproques par sa législation sur les successions. Depuis février 1949, tous les legs, dons et souscriptions pour fins de religion, de charité ou d'éducation sont exonérés, peu importe le pays, la province ou l'État où sont situés les institutions bénéficiaires.

8.—Incidence des droits successoraux du Dominion et du Québec sur des successions typiques

Catégorie	Valeur nette globale	Droit fédéral[1]			Droit provincial			Droits réunis[1]
		Valeur imposable	Taux	Droit	Valeur imposable	Taux	Droit	
	$	$	%	$	$	%	$	$
A. Veuve seulement...	20,000	—	—	—	20,000	2·80	560	560
	25,000	—	—	—	25,000	3·00	750	750
	50,000	—	—	—	50,000	4·00	2,000	2,000
	60,000	40,000	10·60	4,240	60,000	5·60	3,360	7,140
	100,000	80,000	14·70	11,760	100,000	8·00	8,000	13,880
	300,000	280,000	26·70	74,760	300,000	12·00	36,000	74,760
	500,000	480,000	32·70	156,960	500,000	15·50	77,500	156,960
	1,000,000	980,000	38·70	379,260	1,000,000	23·00	230,000	419,630
B. Enfant unique de plus de 18 ans.....	20,000	—	—	—	20,000	2·80	560	560
	25,000	—	—	—	25,000	3·00	750	750
	50,000	—	—	—	50,000	4·00	2,000	2,000
	60,000	60,000	11·90	7,140	60,000	5·60	3,360	7,140
	100,000	100,000	16·70	16,700	100,000	8·00	8,000	16,700
	300,000	300,000	28·70	86,100	300,000	12·00	36,000	86,100
	500,000	500,000	34·70	173,500	500,000	15·50	77,500	173,500
	1,000,000	1,000,000	40·70	407,000	1,000,000	23·00	230,000	433,500
C. Frère ou sœur.....	20,000	—	—	—	20,000	7·80	1,560	1,560
	25,000	—	—	—	25,000	8·50	2,125	2,125
	50,000	—	—	—	50,000	12·00	6,000	6,000
	60,000	60,000	13·90	8,340	60,000	13·40	8,040	12,210
	100,000	100,000	18·70	18,700	100,000	16·00	16,000	25,350
	300,000	300,000	30·70	92,100	300,000	19·00	57,000	103,050
	500,000	500,000	36·70	183,500	500,000	21·67	108,350	200,100
	1,000,000	1,000,000	42·70	427,000	1,000,000	28·33	283,300	496,800
D. Étranger.....	20,000	—	—	—	20,000	14·00	2,800	2,800
	25,000	—	—	—	25,000	14·50	3,625	3,625
	50,000	—	—	—	50,000	17·00	8,500	8,500
	60,000	60,000	15·90	9,540	60,000	18·00	10,800	15·570
	100,000	100,000	20·70	20,700	100,000	22·00	22,000	32,350
	300,000	300,000	32·70	98,100	300,000	25·75	77,250	126,300
	500,000	500,000	38·70	193,500	500,000	28·25	142,250	239,000
	1,000,000	1,000,000	44·70	447,000	1,000,000	34·50	345,000	568,500

[1] Les taux du droit fédéral sont les taux effectivement appliqués, mais un crédit à concurrence de la moitié du montant peut être accordé au contribuable à l'égard du droit provincial, voir p. 1101.

Ontario.—Les droits successoraux sont actuellement régis par le chapitre 1 de 1939 (seconde session), modifié, et des détails complets peuvent être obtenus au Bureau des droits sur les successions, département du Trésor, Hôtel du Parlement, Toronto.

Les bénéficiaires sont rangés en trois catégories:

1° Veuve; enfant; époux; père ou mère; grand-parent; petit-enfant; gendre ou bru.

2° Frère; sœur; neveu; nièce; oncle; tante; cousin ou cousine; enfant du neveu ou de la nièce.

3° Autres.

Aucun droit ne frappe les successions valant moins de $5,000, ni les successions de $50,000 ou moins laissées aux personnes de la 1re catégorie, ni celles de $10,000 ou moins laissées aux personnes de la 2e catégorie. Lorsque la valeur globale de la succession n'excède pas $50,000, les parts de la succession laissées aux bénéficiaires de la 1re catégorie sont exonérées. La même règle s'applique aux parts des bénéficiaires de la 2e catégorie lorsque la valeur globale n'excède pas $10,000.

Si le bénéficiaire de la 3e catégorie a été à l'emploi du défunt durant au moins cinq années immédiatement avant le décès, aucun droit ne frappe le legs transmis par le défunt lorsque le legs n'excède pas $1,000. Toutefois, les legs exonérés n'en servent pas moins à fixer les taux applicables à la portion imposable de la succession.

Les dons pour des fins de religion à toute société religieuse qui limite son activité au Canada de même que les dons pour fins d'éducation ou de bienfaisance à tout organisme de bienfaisance ou d'éducation qui limite son activité en Ontario, sont exonérés et ne comptent pas dans le calcul des droits imposés aux portions non exemptées de la succession. La même règle s'applique à l'égard de l'Institut national canadien des aveugles, de la Société de la Croix-rouge et autres sociétés patriotiques reconnues.

9.—Incidence des droits successoraux du Dominion et de l'Ontario sur des successions typiques

Catégorie	Valeur nette globale	Droit fédéral[1]			Droit provincial			Droits réunis[1,2]
		Valeur imposable	Taux	Droit	Valeur imposable	Taux	Droit	
	$	$	%	$	$	%	$	$
A. Veuve seulement...	20,000	—	—	—	—	—	—	—
	25,000	—	—	—	—	—	—	—
	50,000	—	—	—	—	—	—	—
	60,000	40,000	10·60	4,240	60,000	4·60	3,174[3]	5,294
	100,000	80,000	14·70	11,760	100,000	7·50	8,625[3]	14,505
	300,000	280,000	26·70	74,760	300,000	10·00	34,500[3]	74,760
	500,000	480,000	32·70	156,960	500,000	12·50	71,875[3]	156,960
	1,000,000	980,000	38·70	379,260	1,000,000	18·00	207,000[3]	396,630
B. Enfant unique de plus de 18 ans.	20,000	—	—	—	—	—	—	—
	25,000	—	—	—	—	—	—	—
	50,000	—	—	—	50,000	2·50	1,438[3]	1,438
	60,000	60,000	11·90	7,140	60,000	4·60	3,174[3]	7,140
	100,000	100,000	16·70	16,700	100,000	7·50	8,625[3]	16,975
	300,000	300,000	28·70	86,100	300,000	10·00	34,500[3]	86,100
	500,000	500,000	34·70	173,500	500,000	12·50	71,875[3]	173,500
	1,000,000	1,000,000	40·70	407,000	1,000,000	18·00	207,000[3]	410,500
C. Frère ou sœur.....	20,000	—	—	—	20,000	8·60	2,064[4]	2,064
	25,000	—	—	—	25,000	9·15	2,744[4]	2,744
	50,000	—	—	—	50,000	11·90	7,140[4]	7,140
	60,000	60,000	13·90	8,340	60,000	13·00	9,360[4]	13,530
	100,000	100,000	18·70	18,700	100,000	15·20	18,240[4]	27,590
	300,000	300,000	30·70	92,100	300,000	18·00	64,800[4]	110,850
	500,000	500,000	36·70	183,500	500,000	20·50	123,000[4]	214,750
	1,000,000	1,000,000	42·70	427,000	1,000,000	26·00	312,000[4]	525,500
D. Étranger.....	20,000	—	—	—	20,000	13·10	3,275[5]	3,275
	25,000	—	—	—	25,000	13·40	4,187[5]	4,187
	50,000	—	—	—	50,000	15·00	9,375[5]	9,375
	60,000	60,000	15·90	9,540	60,000	15·50	11,625[5]	16,395
	100,000	100,000	20·70	20,700	100,000	17·50	21,875[5]	32,225
	300,000	300,000	32,70	98,100	300,000	22·50	84,375[5]	133,425
	500,000	500,000	38·70	193,500	500,000	27·50	171,875[5]	268,625
	1,000,000	1,000,000	44·70	447,000	1,000,000	35·00	437,500[5]	661,000

[1] Les taux du droit fédéral sont les taux effectivement appliqués, mais un crédit à concurrence de la moitié du montant peut être accordé au contribuable à l'égard des droits provinciaux, voir p. 1101. [2] Comprend une surtaxe sur les droits provinciaux. [3] Comprend une surtaxe de 15 p. 100. [4] Comprend une surtaxe de 20 p. 100. [5] Comprend une surtaxe de 25 p. 100.

CHAPITRE XXV.—RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE; FINANCES COMMERCIALES DIVERSES

SYNOPSIS

	Page
Partie I.—Régime monétaire et régime bancaire	1107
Section 1. Esquisse historique	1107
Section 2. La Banque du Canada	1108
Sous-section 1. Loi sur la Banque du Canada et ses modifications	1108
Sous-section 2. La Banque du Canada et le système financier canadien	1109
Sous-section 3. Opérations de la Banque du Canada	1110
Sous-section 4. La Banque d'expansion industrielle	1111
Section 3. Régime monétaire	1112
Sous-section 1. Billets et pièces de monnaie	1112
Sous-section 2. Volume monétaire	1115
Section 4. Réserves monétaires	1116
Sous-section 1. Réserves de la Banque du Canada	1116
Sous-section 2. Réserves de monnaie canadienne des banques à charte	1117
Section 5. Commerce bancaire	1117
Sous-section 1. Historique	1117
Sous-section 2. Statistiques réunies des banques à charte	1118
Sous-section 3. Statistiques des banques à charte particulières	1125
Section 6. Caisses d'épargne	1130
Section 7. Change étranger	1134
Sous-section 1. Taux du change	1134
Sous-section 2. La Commission de contrôle du change étranger	1134
Partie II.—Finances commerciales diverses	1137
Section 1. Compagnies de prêt et de fiducie	1137
Section 2. Compagnies de petits prêts autorisées et prêteurs d'argent autorisés	1141
Section 3. Répartition des placements et marché des capitaux	1143

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Le présent chapitre réunit les statistiques des institutions et opérations financières, sauf l'assurance qui est étudiée séparément au chapitre XXVI. Les bénéfices de gestion des sociétés et le revenu net des actionnaires, autrefois étudiés au présent chapitre, figurent aux pp. 416-419.

PARTIE I.—RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE

Section 1.—Esquisse historique

Les pages 934-940 de l'*Annuaire* de 1938 font l'esquisse historique du régime monétaire et du régime bancaire au Canada. Certains traits du régime bancaire central y sont soulignés qui ont amené l'établissement de la Banque du Canada. Ces traits sont les suivants, par ordre chronologique:

1.—*Émission centrale de billets*, établie définitivement lors de l'émission des billets du Dominion, en vertu de la loi de 1868.

2.—*L'Association des banquiers canadiens*, établie en 1900 aux fins d'assurer une plus étroite collaboration entre les banques en ce qui concerne l'émission des billets, la surveillance du crédit et divers autres aspects de l'activité bancaire.

3.—*Les réserves centrales d'or*, établies en vertu de la loi des banques de 1913.

4.—*Facilités de réescompte*, d'abord établies comme mesures de guerre en vertu de la loi financière de 1914 et incorporées ensuite définitivement au système bancaire par la loi financière de 1923, qui autorise le ministre des Finances à remettre des billets du Dominion aux banques contre le dépôt de garanties autorisées. Cette loi fournit aux banques le moyen d'augmenter à volonté leurs réserves en espèces ayant cours légal.

Section 2.—La Banque du Canada

Sous-section 1.—Loi sur la Banque du Canada et ses modifications

La Banque du Canada, constituée en 1934, a commencé ses opérations le 11 mars 1935. Un exposé de son organisation financière et de sa transformation en organisme d'État, d'institution privée qu'elle était, a paru à la p. 814 de l'*Annuaire* de 1941.

La Banque est autorisée à verser des dividendes cumulatifs de 4½ p. 100 par an à même ses profits après mise en réserve de toute somme que le Conseil juge appropriée pour créances mauvaises et douteuses, dépréciation de l'actif, fonds de pension et tous autres postes du même genre auxquels avisent les banques. Le reste des profits est versé au fonds consolidé du Canada et au fonds de réserve de la Banque en proportions déterminées, jusqu'à ce que le fonds de réserve atteigne le montant du capital versé. Tout le surplus est alors versé au fonds consolidé du Canada.

La Banque peut acheter et vendre des obligations du Dominion et des provinces sans restriction, si leur échéance ne dépasse pas deux ans, et en montants limités si leur échéance est plus longue; les obligations à brève échéance du Dominion ou des provinces peuvent être réescomptées. La Banque peut aussi acheter et vendre des obligations à brève échéance des pays du Commonwealth, des États-Unis ou de la France sans restriction, si elles échoient en moins de six mois, et en montants limités si l'échéance dépasse six mois. La Banque peut acheter et vendre certaines catégories d'effets commerciaux à échéance limitée et, si ces effets portent l'endossement d'une banque à charte, elle peut les réescompter. La Banque peut consentir aux banques à charte, aux banques d'épargne du Québec, aux gouvernements fédéral et provinciaux, contre garanties, des avances remboursables dans six mois, et elle peut avancer, pour une durée déterminée, au gouvernement fédéral ou à toute province des sommes ne dépassant pas une proportion déterminée des revenus du gouvernement en question. La Banque peut accepter des gouvernements fédéral ou provinciaux, ou de toute banque à charte ou banque constituée en vertu de la loi des banques d'épargne de Québec, des dépôts ne portant pas intérêt. La Banque peut acheter et vendre de la monnaie d'or, d'argent, de nickel et de bronze, ainsi que des matières d'or et d'argent, et du change étranger.

Les dispositions visant l'émission des billets de la Banque du Canada sont étudiées à la p. 1112.

La loi de la Banque du Canada (24-25 George V, chap. 43 et modifications) porte que la Banque doit maintenir une réserve d'or égale à 25 p. 100 au moins de ses billets en circulation et de son passif-dépôts au Canada; d'après l'ordonnance de 1940 sur le fonds du change, qui autorise le transfert des réserves d'or de la Banque à la Commission de contrôle du change étranger, la réserve minimum requise d'or a été temporairement suspendue; cette suspension a été continuée en vertu de la loi de 1946 sur le contrôle des changes. La réserve peut comprendre, outre l'or, des matières d'argent; des soldes en livres sterling à la Banque d'Angleterre, en billets américains à la *Federal Reserve Bank of New York* et en or aux banques centrales des pays où s'applique l'étalon or ou à la Banque internationale de liquidation; des bons du Trésor du Royaume-Uni ou des États-Unis d'Amérique à échéance ne dépassant pas 3 mois et des effets de commerce échéant au plus tard dans 90 jours et payables à Londres, à New-York ou dans un pays à étalon or, moins tous engagements de la Banque payables en monnaie du Royaume-Uni,

des États-Unis d'Amérique ou d'un pays à étalon or. Conformément aux termes de l'ordonnance de 1940 sur l'acquisition du change étranger, la Banque du Canada a vendu du change étranger au montant de $27,734,444 en monnaie canadienne à la Commission de contrôle du change étranger.

Les banques à charte doivent maintenir une réserve d'au moins 5 p. 100 de leur passif-dépôts, payable en dollars canadiens, sous forme de dépôts à la Banque du Canada et de billets de cette dernière.

La Banque remplit gratuitement les fonctions d'agent financier du Canada et peut, moyennant convention, être le banquier ou agent financier de toute province. La Banque, qui ne peut accepter de dépôts des particuliers, ne peut concurrencer les banques à charte dans le domaine bancaire commercial.

La Banque du Canada a son siège social à Ottawa et maintient une agence dans chaque province, à Saint-Jean (T.-N.), Charlottetown, Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

Le gouverneur de la Banque en est l'administrateur en chef et président du Conseil d'administration; il est secondé par un sous-gouverneur et un sous-gouverneur adjoint. Les premiers administrateurs ont été nommés par le gouvernement. Les nominations futures seront faites par le Conseil d'administration de la Banque, subordonnément à l'approbation du gouverneur en conseil.

Lors de la première réunion des actionnaires, le 23 janvier 1935, sept administrateurs ont été élus par les actionnaires pour les durées suivantes: un administrateur jusqu'à la troisième réunion générale annuelle (1938); deux jusqu'à la quatrième (1939); deux jusqu'à la cinquième (1940) et deux jusqu'à la sixième (1941). Les anciens administrateurs sont demeurés en fonction quand le gouvernement a pris en charge l'administration de la Banque. Les administrateurs sont maintenant nommés pour trois ans par le ministre des Finances avec l'approbation du gouverneur en conseil. Il y a en 1948 onze administrateurs*. Dans la conduite des affaires de la Banque, chaque administrateur a une voix.

Il existe en outre un Comité de direction du Conseil d'administration, formé du gouverneur, du sous-gouverneur et d'un membre du Conseil. Ce comité, qui se réunit une fois par semaine, possède les mêmes pouvoirs que le Conseil, mais chacune de ses décisions est soumise au Conseil d'administration à sa réunion suivante. Le conseil doit se réunir au moins quatre fois l'an. Le sous-ministre des Finances est d'office membre du Conseil d'administration et du Comité de direction, mais ne peut voter.

Seul le gouverneur, ou en son absence le sous-gouverneur, a le droit de veto sur les décisions du Conseil d'administration ou du Comité de direction. Ce veto est ensuite sujet à confirmation ou désaveu par le gouverneur en conseil.

Sous-section 2.—La Banque du Canada et le système financier canadien

Un article, paru sous ce titre dans l'*Annuaire* de 1937, aux pages 914-919, traite de sujets tels que les fonctions de la banque, le contrôle et la régularisation sur le crédit et le numéraire, le mécanisme par lequel ce contrôle est exercé, l'expansion et la contraction du crédit, la mitigation des fluctuations économiques générales, le contrôle des opérations de la Bourse, les fonctions consultatives de la Banque et ses devoirs comme banquier de l'État. Un article sur les fonctions d'une banque centrale en temps de guerre a paru aux pp. 816-818 de l'*Annuaire* de 1942.

* Le nombre d'administrateurs a été porté à 12 en 1949.

Sous-section 3.—Opérations de la Banque du Canada

L'expansion de l'actif et du passif de la Banque du Canada a déterminé une augmentation des billets de la Banque en circulation active (l'émission des billets des banques à charte est limitée et graduellement remboursée) et a gonflé les réserves en espèces des banques à charte. Les principaux changements dans l'actif de la Banque du Canada depuis le mois d'avril 1938 ont été *a*) l'augmentation du portefeuille, partiellement pour remplacer les réserves d'or et de change étranger transférées à la Commission de contrôle du change étranger d'après les termes de l'ordonnance sur le fonds du change et de l'ordonnance sur l'acquisition de la devise étrangère, datées du 30 avril 1940, et *b*) les fluctuations des réserves de change sterling au moyen desquelles la Banque a temporairement comblé les besoins de la Commission de contrôle du change étranger en dollars canadiens.

1.—Actif et passif de la Banque du Canada, 13 mars 1935 et 31 décembre 1946-1948

(Tirés des rapports annuels de la Banque du Canada)

Détail	13 mars 1935	31 déc. 1947	31 déc. 1947	31 déc. 1948
	$	$	$	$
Actif				
Réserves (au cours du marché)—				
Pièces et matières d'or	106,584,356	[1]	[1]	[1]
Matières d'argent	986,363	—	—	—
Sterling et dollars des États-Unis	394,875	960,131	1,958,591	419,634
Autres monnaies	—	—	226,483	53,208
Totaux, réserves	107,965,594	960,131[1]	2,185,074[1]	472,842[1]
Monnaie divisionnaire	297,335	345,465	131,437	107,283
Placements (cours n'excédant pas celui du marché)—				
Valeurs mobilières à court terme des gouvernements fédéral et provinciaux	*34,846,294*	*1,197,436,208*	*1,022,024,822*	*1,233,675,519*
Autres valeurs mobilières des gouvernements fédéral et provinciaux	*115,013,637*	*708,164,801*	*857,529,340*	*779,070,636*
Totaux, placements	149,859,931	1,905,601,009	1,879,554,162	2,012,746,155
Capital autorisé, Banque d'expansion industrielle	...	*15,000,000*	*25,000,000*	*25,000,000*
Immeubles de la Banque	—	2,438,215	2,341,722	2,532,498
Tout autre actif	1,191,897	24,271,461	16,008,084	17,750,812
Totaux, actif	**259,314,757**	**1,948,616,281**	**1,925,220,479**	**2,058,609,590**
Passif				
Capital versé	4,991,640	5,000,000	5,000,000	5,000,000
Fonds de réserve	—	10,050,367	10,050,367	10,050,367
Billets en circulation	97,805,665	1,186,201,681	1,211,350,386	1,289,080,333
Dépôts—				
Gouvernement fédéral	*4,212,200*	*81,468,167*	*87,607,699*	*117,174,107*
Banques à charte	*151,927,628*	*565,469,559*	*536,161,793*	*547,345,654*
Autres	*277,922*	*93,800,975*	*67,523,489*	*81,009,500*
Totaux, dépôts	156,417,750	740,738,701	691,292,981	745,529,261
Passif exigible en sterling et monnaie d'or des États-Unis et autres pays étrangers	—	960,131	1,978,667	419,634
Dividendes déclarés	—	112,500	112,500	112,500
Autre passif	99,702	5,552,901	5,435,578	8,417,495
Totaux, passif	**259,314,757**	**1,948,616,281**	**1,925,220,479**	**2,058,609,590**

[1] L'ordonnance de 1940 sur le fonds du change autorise le transfert de l'avoir en or de la Banque à la Commission de contrôle du change étranger et suspend provisoirement les dispositions relatives au maintien d'une réserve-or.

Sous-section 4.—La Banque d'expansion industrielle

La Banque d'expansion industrielle, filiale de la Banque du Canada, a été constituée en 1944 par une loi fédérale et a commencé ses opérations le 1er novembre de la même année. Ses fonctions sont définies dans le préambule de la loi:

> "Pour favoriser la prospérité économique du Canada en augmentant l'efficacité de l'action monétaire par l'assurance d'une disponibilité de crédit pour les entreprises industrielles dont la réussite peut être raisonnablement prévue si l'on maintient un haut niveau de revenus et d'emploi nationaux, en complétant l'activité d'autres prêteurs, et en accordant à l'industrie une aide en capitaux particulièrement adaptée aux problèmes de financement des petites entreprises."

Le président de la Banque d'expansion industrielle est le gouverneur de la Banque du Canada et ses administrateurs sont les administrateurs et le sous-gouverneur adjoint de la Banque du Canada. Le capital autorisé de la Banque, soit 25 millions de dollars maintenant entièrement versés, est souscrit par la Banque du Canada. La Banque d'expansion industrielle peut aussi réunir des fonds par l'émission d'obligations et débentures, pourvu que son passif direct total et son passif éventuel total, sous forme de garanties et de contrats de souscription éventuelle à forfait, n'excèdent pas trois fois le montant global du capital versé et du fonds de réserve.

Les pouvoirs de la Banque en matière de prêts s'étendent aux entreprises industrielles du Canada seulement, au sujet desquelles elle est autorisée à:—

1° Prêter de l'argent ou garantir des prêts.

2° Passer des contrats de souscription éventuelle à forfait, pour toute émission d'actions, obligations ou débentures.

3° Acquérir des actions, obligations ou débentures de la corporation ou de toute personne avec laquelle la Banque a passé un contrat de souscription éventuelle à forfait.

La Banque est libre d'accepter toute forme de garantie subsidiaire en échange de ses prêts, y compris des effets immobiliers.

La Banque d'expansion industrielle a pour but de suppléer aux initiatives des autres agences de prêt plutôt que de les concurrencer et la loi constituante ne l'autorise à consentir un crédit que si, de l'avis du Conseil, ce crédit n'était pas autrement disponible à des termes et conditions raisonnables. Il est spécifiquement interdit à la Banque de faire commerce de dépôts.

Les prêts autorisés et en cours de la Banque d'expansion industrielle, au 31 mars 1949, sont classés par province, montant du prêt et industrie au tableau 2. Le bilan mensuel de la Banque le 31 décembre 1949 montre des prêts et des placements en cours à cette date au montant de $21,068,627.

2.—Prêts et placements autorisés et en cours de la Banque d'expansion industrielle, par province, montant et industrie, 31 mars 1949

Province	Autorisés	En cours	Montant du prêt	Nombre	Autorisés
	$	$			$
Île du Prince-Édouard	45,000	36,940	$5,000 et moins	19	72,670
Nouvelle-Écosse	451,515	327,500	$5,001 à $25,000	180	2,659,895
Nouveau-Brunswick	830,000	557,727	$25,001 à $50,000	73	2,882,234
Québec	10,161,771	7,457,645	$50,001 à $100,000	80	5,825,899
Ontario	11,157,567	9,148,676	$100,001 à $200,000	46	7,054,076
Manitoba	1,312,250	1,036,284	$200,001 et plus	22	13,000,278
Saskatchewan	1,045,158	182,308			
Alberta	2,292,200	1,453,164			
Colombie-Britannique[1]	4,199,591	2,311,482			
Canada	**31,495,052**[2]	**22,481,726**	**Totaux**	**420**	**31,495,052**[2]

Renvois à la fin du tableau, p. 1112.

2.—Prêts et placements autorisés et en cours de la Banque d'expansion industrielle, par province, montant et industrie, 31 mars 1949—fin

Industrie	Autorisés	En cours	Industrie	Autorisés	En cours
	$	$			
Alimentation et breuvages	4,058,133	3,026,806	Produits des métaux non ferreux	22,500	9,736
Produits du caoutchouc	25,000	25,000	Appareils et fournitures électriques	380,000	315,125
Produits du cuir	620,500	519,237	Produits des minéraux non métalliques	2,114,928	1,349,534
Produits textiles (sauf vêtements)	2,422,615	1,636,792	Produits du pétrole et du charbon	1,536,000	594,491
Vêtements (textiles et fourrures)	578,500	435,359	Produits chimiques	2,215,000	1,989,701
Produits du bois	3,810,193	2,716,024	Diverses industries manufacturières	719,000	413,088
Produits du papier (y compris pulpe)	4,000,700	3,644,817	Réfrigération	2,657,808	1,175,683
Impressions, publications et industries connexes	1,183,500	955,593	Production ou distribution d'électricité	95,000	71,500
Produits du fer et de l'acier (y compris machines et matériel)	4,040,425	2,755,381			
Matériel de transport	1,015,250	847,859	**Totaux**	**31,495,052**[2]	**22,481,726**

[1] Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. [2] Par suite des acomptes versés sur les autorisations courantes, le montant net des autorisations est de $27,616,518, dont celles excédant $200,000 se chiffrent à $11,814,548.

Section 3.—Régime monétaire

Sous-section 1.—Billets et pièces de monnaie

Billets en circulation.—L'évolution du billet de banque jusqu'à ce qu'il devienne le principal moyen d'échange au Canada, avant 1935, est décrite aux pp. 934-940 de l'*Annuaire* de 1938. Les principaux aspects de cette évolution, qui sont devenus des traits permanents du régime, sont soulignés aux pp. 823-824 de l'édition de 1941.

La Banque du Canada, au début de ses opérations, a pris à son compte les billets du Dominion en cours. Ceux-ci ont été remplacés dans la circulation publique et partiellement remplacés dans les réserves en espèces par des billets de la Banque ayant cours légal en coupures de $1, $2, $5, $10, $20, $50 et $100. Les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada ont achevé le remplacement des anciens billets du Dominion en coupures de $1,000 à $50,000 utilisés antérieurement comme réserves en espèces.

La loi des banques de 1934 a forcé les banques à charte à réduire l'émission de leurs propres billets graduellement pendant les dix années suivantes jusqu'à un montant n'excédant pas 25 p. 100 de leur capital versé au 11 mars 1935. Les billets de la Banque du Canada ont ainsi remplacé les billets des banques à charte, à mesure que le nombre de ces derniers a été réduit. D'autres restrictions apportées par la revision de la loi des banques en 1944 abrogent le droit des banques à charte d'émettre ou de réémettre des billets après le 1er janvier 1945, et, à compter du 1er janvier 1950, la responsabilité des banques à charte à l'égard de leurs billets encore en cours passera à la Banque du Canada en retour du versement à la Banque du Canada d'une somme égale.

Par suite des changements indiqués ci-dessus, les données depuis 1935 sur les billets de banque en circulation ne peuvent être comparées avec celles des années antérieures bien que puissent se comparer les statistiques du total des billets entre les mains du public, qui comprennent les billets des banques à charte de même que ceux du Dominion ou de la Banque du Canada, sauf ceux que les banques détiennent comme réserves.

Le nombre des billets en coupures de moins de $5 ne change guère depuis 1935. Quant aux coupures de $5 à $100, où les billets de la Banque du Canada ont partiellement remplacé les billets des banques à charte et ceux du Dominion, elles augmentent beaucoup.

3.—Coupures des billets de la Banque du Canada, du Dominion et autres billets en circulation, certaines années de 1926 à 1948

NOTA.—Moyennes annuelles des chiffres de fin de mois. Les totaux des billets en cours ne sont pas toujours les multiples des coupures des billets à cause des ajustements qui sont faits d'après une échelle établie lorsque les billets mutilés sont remis pour être détruits.

Coupures	1926	1929	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
$1	17,732,100	20,032,308	40,577,111	41,241,696	42,333,444	44,333,321
$2	12,925,212	14,609,088	31,024,976	31,889,923	32,267,026	33,376,393
$4	33,397	32,138	28,838	28,831	28,829	28,825
$5	626,179	730,101	102,603,827	102,390,902	101,204,684	101,580,468
$10	—	—	403,777,675	391,899,105	391,716,339	402,751,820
$20	—	—	266,684,012	289,872,417	284,105,734	302,582,290
$25	—	—	43,977	47,073	46,683	46,633
$50	650	650	75,590,344	89,303,404	95,227,990	100,026,467
$100	—	—	137,953,983	168,910,387	196,214,333	217,431,683
$500	1,875,917	1,811,875	457,917	402,875	345,000	293,542
$1,000	3,799,250	4,168,917	19,024,083	17,779,166	17,145,750	15,701,833
Totaux	36,992,705	41,385,077	1,077,766,743	1,124,765,779	1,160,635,812	1,218,153,275
Spéciaux—						
$1,000	671,333	407,667	1,000	1,000	1,000	1,000
$5,000	16,307,500	7,209,583	10,000	10,000	10,000	10,000
$50,000	134,675,000	153,970,834	—	—	—	—
Provinciaux	27,624	27,621	27,574	27,574	27,573	27,568
Fractionnaires	1,330,663	1,380,710	1,093,051	1,092,522	1,091,963	1,091,691
Billets abolis	—	—	89,660	89,406	88,923	88,642
Totaux généraux	**190,004,825**	**204,381,492**	**1,078,988,028**	**1,125,986,281**	**1,161,855,271**	**1,219,372,176**

4.—Chiffre moyen annuel des billets entre les mains du public, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres des billets entre les mains du public, de 1900 à 1935, figurent à la p. 931 de l'*Annuaire* de 1936. Les chiffres de 1926-1938, comparables aux chiffres donnés ci-dessous, figurent à la p. 991 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Moyenne des chiffres de fin de mois			Moyenne des chiffres quotidiens du total	
	Billets des banques à charte[1]	Billets du Dominion ou de la Banque du Canada[2]	Total	Montant[3]	Par tête[4]
	$	$	$	$	$
1939	88,820,636	129,261,655	218,082,291	216,000,000	19·17
1940	87,194,399	206,916,964	294,111,363	287,000,000	25·22
1941	78,761,049	320,037,329	398,798,378	386,000,000	33·54
1942	69,502,871	472,011,416	541,514,287	523,000,000	44·88
1943	49,082,172	660,998,231	710,080,403	688,000,000	58·25
1944	37,056,187[5]	821,330,660	858,386,847	835,000,000	69·73
1945	28,636,174[5]	940,911,000	969,547,174	951,000,000	78·47
1946	23,172,717[5]	981,727,494	1,004,900,211	992,000,000	80·60
1947	19,675,994[5]	1,009,112,506	1,028,788,500	1,013,000,000	80·51
1948	17,109,071[5]	1,055,587,720	1,072,696,791	1,053,000,000	81·74

[1] Chiffre brut des billets des banques à charte moins les billets détenus par les autres banques à charte. [2] Émission totale, moins les billets détenus par les banques à charte et les billets déposés aux réserves centrales d'or jusqu'en mars 1935. [3] Chiffres, au million près, fournis par la Banque du Canada. [4] D'après la population estimative indiquée à la page 162. [5] Chiffre brut seulement; les billets détenus par d'autres banques à charte ne peuvent être déduits parce qu'ils sont inconnus.

Monnaie*.—L'étalon monétaire du Canada est l'or au titre de 900 millièmes (23·22 grains d'or pur valent un dollar). En vertu de la loi du cours monétaire uniforme de 1871, la monnaie d'or a été autorisée, mais la frappe n'en fut toujours que très limitée. Il n'y a pas eu frappe de pièces d'or depuis 1919. Le souverain et le demi-souverain anglais, de même que l'aigle, le demi-aigle et le double-aigle des États-Unis ont cours légal. La monnaie divisionnaire consiste en pièces d'argent de $1, de 50, 25 et 10 cents†, en pièces de nickel de 5 cents et en pièces de bronze de 1 cent. Cette monnaie divisionnaire d'argent a cours légal jusqu'à concurrence de dix dollars. Les pièces de 5 cents ont cours légal jusqu'à $5 et la pièce de bronze de 1 cent jusqu'à 25 cents. Il n'y a aucune disposition concernant le rachat de la monnaie divisionnaire. Un tableau, à la page 821 de l'*Annuaire* de 1941, donne les particularités de poids légal, de titre, etc. des pièces de monnaie en circulation.

5.—Pièces de monnaie canadienne en circulation, 31 décembre 1939-1948

NOTA.—Les chiffres portent sur les frappes nettes de pièces. Les chiffres de 1901-1925 figurent à la p. 884 de l'*Annuaire* de 1927-1928; ceux de 1926-1938, à la p. 988 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Argent	Nickel	"Tombac"	Acier	Bronze	Total	Par tête[1]
	$	$	$	$	$	$	$
1939	32,236,145	3,355,906	—	—	3,276,771	38,868,822	3·45
1940	36,944,040	4,015,232	—	—	4,092,234	45,051,506	3·96
1941	40,339,221	4,467,463	—	—	4,648,567	49,455,251	4·30
1942	44,011,038	4,827,596	169,424	—	5,422,131	54,430,189	4·67
1943	51,009,046	4,826,033	1,407,424	—	6,300,627	63,543,130	5·38
1944	54,972,812	4,825,057	1,407,754	571,000	6,753,329	68,529,952	5·72
1945	58,327,590	4,823,237	1,407,462	1,521,170	7,499,263	73,578,722	6·07
1946	59,944,549	5,113,103	1,155,791	1,520,849	8,024,547	75,758,839	6·16
1947	61,049,986	5,503,117	868,994	1,520,647	8,382,327	77,325,071	6·15
1948	63,829,640	6,117,555	730,064	1,520,210	9,088,221	81,285,690	6·31

[1] Les chiffres par tête se fondent sur les estimations de la population figurant à la p. 162.

La Monnaie royale canadienne.—La Monnaie d'Ottawa, établie succursale de la Monnaie royale en vertu de la loi du monnayage (impériale), 1870, a été inaugurée le 2 janvier 1908. Par le chapitre 48, 21-22 Geo. V, elle a été constituée division du ministère des Finances, et par la proclamation du 14 novembre 1931, émise en vertu de l'article 3 de la loi, elle est devenue le 1er décembre 1931 la Monnaie royale canadienne. Au début, les provinces de l'Amérique du Nord britannique et, plus tard, le Dominion du Canada faisaient frapper leur monnaie à la Monnaie royale de Londres ou à *The Mint, Birmingham, Ltd.* Les opérations de la Monnaie royale du Canada se limitaient d'abord à la production de pièces d'or, d'argent et de bronze ayant cours au pays, de souverains britanniques et de petites pièces frappées à forfait pour Terre-Neuve et la Jamaïque. Avant 1914, de petites quantités de matières d'or étaient affinées, mais durant la première guerre mondiale la Monnaie vint à l'aide du gouvernement britannique en établissant une affinerie où près de vingt millions d'onces d'or sud-africain furent traitées pour le compte de la Banque d'Angleterre; le grand développement dans la suite de l'industrie minière de l'or au Canada a fait de l'affinage de l'or l'une des principales fonctions de la Monnaie. La plus grande partie de l'or fin sorti de l'or vierge expédié par les mines est livrée au ministère des Finances (depuis le 11 mars 1935, la Banque du Canada

* Revisé à la Monnaie royale canadienne, Ottawa.

† La loi du cours monétaire de 1910 pourvoyait à l'émission de pièces d'argent de 1 dollar et de 5 cents. La pièce de 5 cents a été frappée librement jusqu'en 1921. Elle a encore cours légal limité, mais elle a été remplacée par la pièce de 5 cents en nickel. En 1942 une nouvelle pièce de 5 cents en "tombac", alliage de cuivre-zinc, a été frappée afin de conserver le nickel pour les fins de guerre et cette pièce de monnaie a été remplacée en 1944 par une pièce de 5 cents en acier doux recouvert de chrome. La pièce courante est de nickel pur.

est l'agent du gouvernement) sous forme de barres d'environ 400 onces de fin chacune; le reste est vendu sous forme commode aux manufacturiers. L'argent fin extrait de l'or vierge, s'il n'est pas requis pour le monnayage, est vendu à New-York ou livré aux entreprises manufacturières canadiennes.

Un exposé de l'organisation et des méthodes de travail de la Monnaie royale canadienne a paru aux pp. 912-916 de l'*Annuaire* de 1940.

6.—Rentrées annuelles de matières d'or à la Monnaie royale canadienne, sorties de matières d'or et monnaie frappée, 1939-1948

NOTA.—Sous une forme un peu différente, les chiffres de 1901-1916 figurent aux pp. 883-884 de l'*Annuaire* de 1927-1928 et ceux de 1917-1925, à la p. 928 de l'*Annuaire* de 1936. Les chiffres de 1926-1938, comparables aux chiffres donnés ci-dessous, figurent à la p. 989 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Or reçu	Sorties de matières d'or	Monnaie d'argent	Monnaie de nickel	Monnaie d'acier	Monnaie de "tombac"	Monnaie de bronze
	onces de fin	onces de fin	$	$	$	$	$
1939	4,869,239	4,834,214	2,794,032	321,000	—	—	214,600
1940	4,990,847	5,026,793	4,845,000	660,500	—	—	822,800
1941	5,092,609	5,134,348	3,534,000	454,000	—	—	575,300
1942	4,611,982	4,611,892	3,764,000	361,576	—	169,424	783,500
1943	3,616,959	3,645,740	7,044,000	—	—	1,238,000	881,300
1944	2,862,048	2,829,755	4,006,000	—	571,000	400	454,600
1945	2,503,416	2,499,163	3,416,300	—	950,300	—	748,500
1946	2,652,245	2,665,964	1,710,000	291,500	—	—	528,500
1947	2,868,469	2,859,084	1,186,000	391,000	—	—	360,300
1948	3,401,991	3,405,073	2,829,956	615,500	—	—	708,300

Sous-section 2.—Volume monétaire

En 1947, la Banque du Canada a adopté une nouvelle présentation de la statistique relative au volume monétaire et aux valeurs bancaires connexes qui diffère à plusieurs points de vue importants du tableau présenté dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*. La nouvelle série, croit-on, permet de mieux mesurer les variations du volume d'argent dans les conditions actuelles; malheureusement, toutefois, la série de la Banque du Canada ne remonte qu'à 1938 tandis que la série antérieure du Bureau fédéral de la statistique remontait jusqu'à 1919 (voir pp. 1072-1073 de l'*Annuaire* de 1947).

Pour mesurer le volume d'argent, il faut déterminer quelles catégories de dépôts bancaires il faut classer "argent" et quelles catégories il faut considérer, de par leur nature et à meilleur titre, comme partie des autres disponibilités du public, telles les obligations du gouvernement. En général, on a jugé satisfaisant de classer "argent" les dépôts bancaires qui peuvent être retirés au moyen de chèques. En d'autres pays, ce critère a semblé jouer assez bien parce qu'on n'y peut tirer de chèques sur les dépôts d'épargne. Au Canada, cependant, on peut librement, en pratique, tirer des chèques sur les dépôts d'épargne, ce qui pose toujours un problème embarrassant lorsqu'il s'agit de dresser la statistique du volume d'argent. On ne saurait laisser de côté tous les dépôts d'épargne des banques à charte; pour un grand nombre de personnes, en effet, un compte d'épargne est un compte actif en banque, très semblable à un dépôt courant. Par contre, d'après les renseignements disponibles, la plus grande partie du montant total déposé aux comptes d'épargne au Canada est, en pratique, inactive. Les banques à charte servent un intérêt sur le solde minimum trimestriel des comptes d'épargne personnels, c'est-à-dire, sur la somme qui n'a pas été touchée durant le trimestre; d'après le montant d'in-

térêt ainsi versé par rapport au taux nominal d'intérêt, il est évident que le total des soldes trimestriels minimums des comptes d'épargne personnels constitue environ les cinq sixièmes du total de ces dépôts à l'heure actuelle.

On aura donc un tableau plus fidèle de la situation monétaire au Canada, tableau qui se rapproche davantage des statistiques analogues d'autres pays, en omettant du volume d'argent les soldes minimums trimestriels des dépôts d'épargne personnels et des dépôts non personnels à terme. Il a semblé préférable d'exclure ces dépôts du volume d'argent, vu qu'ils sont en pratique inactifs, au lieu de les inclure parce qu'ils sont potentiellement actifs, des chèques pouvant être tirés sur ces dépôts.

Dans les rapports publiés par les banques à charte canadiennes, l'actif renferme des "chèques tirés sur d'autres banques", soit le montant des chèques crédités au compte de dépôt du bénéficiaire mais pas encore débités au compte de dépôt du souscripteur. Il y a donc dédoublement des chiffres sur les dépôts bancaires jusqu'à concurrence du montant des chèques ainsi non encore débités. Au tableau 7, les "chèques tirés sur d'autres banques" sont déduits des dépôts des banques à charte afin d'éliminer le double emploi.

Les dépôts du gouvernement ne sont pas considérés de la même façon dans les différents pays, aux fins de la statistique du volume d'argent. Dans la plupart des cas, le chiffre communément employé des dépôts bancaires exclut les dépôts du gouvernement et, en général, il semble préférable d'omettre les dépôts du gouvernement fédéral du volume monétaire au Canada.

7.—Statistique sommaire du volume monétaire, 1939-1948

(Millions de dollars)

Année	Monnaie hors des banques[1]			Dépôts bancaires			Volume monétaire
	Billets	Espèces	Total de la monnaie	Total net des banques à charte[2]	"Autres" dépôts à la Banque du Canada[3]	Total des dépôts bancaires	
1939	247	34	281	1,071	18	1,089	1,370
1940	341	38	379	1,174	10	1,184	1,563
1941	450	42	492	1,403	6	1,409	1,901
1942	633	49	682	1,648	19	1,667	2,349
1943	794	55	849	1,859	18	1,877	2,726
1944	930	60	990	2,135	28	2,163	3,153
1945	992	63	1,055	2,429	30	2,459	3,514
1946	1,031	65	1,096	2,806	94	2,900	3,996
1947	1,046	66	1,112	2,764	68	2,832	3,944
1948	1,115	70	1,185	3,069	81	3,150	4,335

[1] Billets en circulation, sauf les billets détenus dans les banques à charte, ainsi que la monnaie frappée par l'Hôtel de la Monnaie, sauf la monnaie détenue par les banques. [2] Dépôts sur demande et préavis; dépôts des gouvernements provinciaux, du Royaume-Uni et des banques étrangères: moins chèques en circulation, c'est-à-dire tirés sur les banques, d'après les rapports des banques en fin de mois. [3] Moins les dépôts du gouvernement fédéral, des banques à charte et de l'étranger.

Section 4.—Réserves monétaires

Sous-section 1.—Réserves de la Banque du Canada

L'*Annuaire* de 1936 fait, à la p. 929, la ventilation des réserves d'or canadiennes détenues par le gouvernement de 1905 à 1934. La Banque du Canada détient ces réserves d'or depuis mars 1935. Sous l'empire de la loi du fonds du change (chap. 60, 1935), en vigueur depuis juillet 1935, elles sont évaluées au prix courant du

marché de l'or. Les nouvelles données figurent maintenant au poste "réserves" du côté de l'"actif", au tableau **1**, p. 1110. Comme l'explique le renvoi du tableau, en vertu de l'ordonnance sur le fonds du change du 30 avril 1940 les réserves d'or de la Banque du Canada ont été transférées à la Commission de contrôle du change étranger, et la Banque n'est temporairement plus requise de maintenir une réserve d'or égale à pas moins de 25 p. 100 de son passif global en billets et dépôts au Canada.

Sous-section 2.—Réserves de monnaie canadienne des banques à charte

Avant l'établissement de la Banque du Canada.—Jusqu'en mars 1935, les réserves monétaires ayant cours légal au Canada étaient constituées en partie de billets du Dominion et en partie de monnaie et matières d'or et de monnaie divisionnaire, y compris ces formes de monnaie détenues par les banques elles-mêmes et en dépôts aux réserves centrales d'or. Pour autant que ces réserves étaient effectivement de l'or ou des billets du Dominion garantis par de l'or, elles étaient sujettes aux influences expansives ou contractives des importations ou exportations d'or monétaire provenant de la balance des paiements internationaux du Canada, tant que le Canada gardait l'étalon-or.

Depuis l'établissement de la Banque du Canada.—Lors de l'établissement de la Banque du Canada, les banques à charte transférèrent leurs réserves-or au Canada et leurs billets du Dominion à la nouvelle banque et reçurent en échange des dépôts à la banque du Canada et des billets de celle-ci. Les banques à charte devaient maintenir des réserves de cette nature égales à 5 p. 100 au moins de leurs passif-dépôts au Canada. Depuis ce temps, en conséquence, les réserves-or garantissant la monnaie et le crédit des banques sont commises à la garde de la banque centrale, sauf exception stipulée par l'ordonnance de 1940 sur le fonds du change, comme l'explique la sous-section 1, p. 1116, au sujet des réserves de la Banque du Canada.

8.—Moyennes annuelles des réserves monétaires des banques à charte, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres, au million près, sont fournis par la Banque du Canada. Les réserves monétaires comprennent les billets de la Banque du Canada et les dépôts qui y sont faits. Les chiffres de 1926-1938 figurent à la p. 992 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de fin de mois	Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de fin de mois
	$	$		$	$
1939	269,000,000	268,000,000	1944	538,000,000	527,000,000
1940	289,000,000	287,000,000	1945	603,000,000	593,000,000
1941	313,000,000	308,000,000	1946	672,000,000	673,000,000
1942	342,000,000	340,000,000	1947	670,000,000	665,000,000
1943	423,000,000	413,000,000	1948	711,000,000	705,000,000

Section 5.—Commerce bancaire

Sous-section 1.—Historique

Comme l'une des principales fonctions des premières banques établies au Canada était d'émettre des billets devant servir de monnaie ou moyen d'échange, il a semblé bon de traiter le régime monétaire et le régime bancaire dans un même aperçu historique, paru aux pp. 934-940 de l'*Annuaire* de 1938. La liste des banques

au temps de la Confédération figure à la p. 921 de l'édition de 1940 et les fusions de banques depuis 1867, aux pp. 826-829 de l'*Annuaire* de 1941. Un tableau, pp. 928-929 de l'édition de 1937, donne les faillites depuis la Confédération; la dernière est survenue en 1923.

Le résumé des changements les plus importants déterminés par la revision de la loi des banques en 1944 est fait à la p. 993-994 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 2.—Statistiques réunies des banques à charte

Afin de donner un bon aperçu de la nature des opérations bancaires au Canada, le passif des banques est étudié au tableau **9** sous deux aspects différents: le passif envers les actionnaires et le passif envers le public, celui-ci étant ordinairement seul considéré pour déterminer l'état financier d'une banque. L'actif est divisé en quatre catégories, les "autres actifs" étant ajoutés au total. Le lecteur intéressé à la pratique bancaire remarquera l'augmentation relative du capital et du fonds de réserve de même que la forte augmentation du passif envers le public par rapport au passif total et le pourcentage graduellement croissant du passif envers le public par rapport à l'actif total. La proportion décroissante des billets en circulation par rapport au passif total envers le public est une autre caractéristique de l'évolution du régime bancaire ces derniers temps. Le portefeuille de titres fédéraux, provinciaux et municipaux était relativement peu important avant la guerre de 1914-1918.

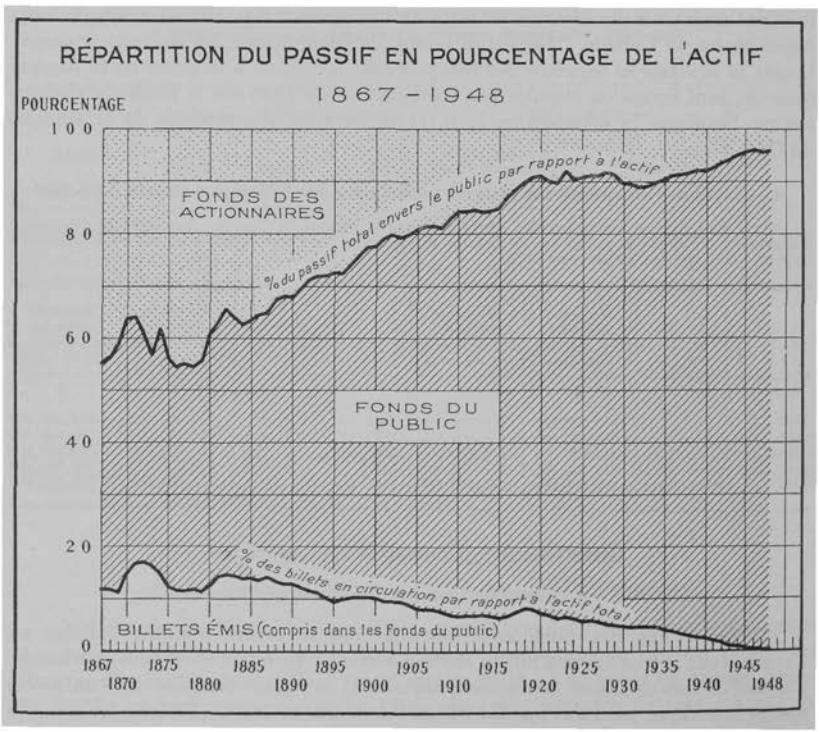

9.—Situation des banques à charte au Canada, 1933-1948

NOTA.—Ces statistiques sont des moyennes annuelles établies d'après les douze rapports mensuels de chaque année. Les chiffres des années 1867 à 1880 figurent aux pages 954-955 de l'*Annuaire* de 1938; ceux des années 1881 à 1915, aux pp. 829-830 de l'*Annuaire* de 1941; ceux des années 1916 à 1926, aux pp. 995-996 de l'édition de 1946; ceux des années 1927 à 1932, aux pp. 1075-1076 de l'édition de 1947.

Année	ACTIF						Passif envers le public en % de l'actif total
	Numéraire et billets du Dominion ou de la Banque du Canada	Valeurs des gouvernements fédéral et provinciaux	Valeurs municipales canadiennes et valeurs publiques étrangères	Total des valeurs	Total des prêts	Total de l'actif[1]	
	$	$	$	$	$	$	
1933...	209,550,285[2]	626,881,709	163,834,318	841,151,958	1,409,067,110	2,831,393,641	88·93
1934...	214,419,280[2]	683,498,403	139,850,099	866,725,958	1,373,683,071	2,837,919,961	89·81
1935...	227,692,952[3,4]	860,942,292	137,764,626	1,044,351,653	1,276,430,825	2,956,577,704	90·24
1936...	240,596,447[3]	1,074,795,141	161,879,725	1,33(,808,991	1,140,557,800	3,144,506,755	90·81
1937...	249,372,724[3]	1,118,893,938	181,972,016	1,426,371,394	1,200,574,223	3,317,087,132	91·22
1938...	262,354,597[3]	1,143,040,485	170,487,703	1,439,666,822	1,200,692,605	3,348,708,580	91·28
1939...	279,161,539[3]	1,234,066,994	179,924,335	1,540,330,246	1,243,616,409	3,591,564,586	91·84
1940...	296,877,855[3]	1,311,641,053	157,361,535	1,579,467,048	1,324,021,841	3,707,316,459	92·01
1941...	318,039,223[3]	1,483,299,697	149,467,128	1,726,543,416	1,403,181,296	4,008,381,256	92·60
1942...	349,729,409[3]	1,806,891,877	182,052,417	2,073,471,530	1,370,418,799	4,399,820,746	93·24
1943...	422,561,348[3]	2,404,756,734	232,405,156	2,713,939,940	1,334,080,022	5,148,458,722	94·19
1944...	538,206,187[3]	2,991,047,582	283,417,399	3,353,259,736	1,343,938,364	5,990,410,887	94·98
1945...	604,842,928[3]	3,438,830,751	313,061,291	3,857,534,890	1,505,039,333	6,743,217,134	95·48
1946...	686,368,427[3]	3,734,872,237	381,996,554	4,287,002,710	1,642,519,066	7,429,608,029	95·89
1947...	679,051,569[3]	3,395,306,552	436,075,580	4,108,441,158	2,125,582,441	7,810,913,975	95·72
1948...	719,499,043[3]	3,314,539,556	393,841,399	4,120,137,032	2,388,597,680	8,140,145,708	95·81

Année	PASSIF						
	Envers les actionnaires		Envers le public				
	Capital	Fonds de réserve	Billets en circulation	Dépôts sur demande au Canada	Dépôts sur préavis au Canada	Total des dépôts[5]	Total du passif envers le public[6]
	$	$	$	$	$	$	$
1933...	144,500,000	157,250,000	130,362,488	488,527,864	1,378,497,944	2,236,841,539	2,517,934,260
1934...	144,916,667	132,604,166	135,537,793	513,973,506	1,372,817,869	2,274,607,936	2,548,720,434
1935...	145,500,000	132,750,000	125,644,102	568,615,373	1,445,281,247	2,426,760,923	2,667,950,352
1936...	145,500,000	133,000,000	119,507,306	618,340,561	1,518,216,945	2,614,895,597	2,855,622,232
1937...	145,500,000	133,750,000	110,259,134	691,319,545	1,573,654,555	2,775,530,413	3,025,721,653
1938...	145,500,000	133,750,000	99,870,493	690,485,877	1,630,481,857	2,823,686,934	3,056,684,905
1939...	145,500,000	133,750,000	94,064,907	741,733,241	1,699,224,304	3,060,859,111	3,298,351,099
1940...	145,500,000	133,750,000	91,134,378	875,059,476	1,646,891,010	3,179,523,062	3,411,104,825
1941...	145,500,000	133,916,667	81,620,753	1,088,198,370	1,616,129,007	3,464,781,844	3,711,870,680
1942...	145,500,000	135,683,333	71,743,242	1,341,499,012	1,614,842,331	3,834,335,141	4,102,355,598
1943...	145,500,000	136,750,000	50,230,204	1,619,407,736	1,864,177,700	4,592,336,705	4,849,222,532
1944...	145,500,000	136,750,000	37,056,187	1,863,793,981	2,272,573,361	5,422,302,978	5,689,443,095
1945...	145,500,000	136,750,000	28,636,174	1,986,075,142	2,750,358,254	6,159,997,976	6,438,617,676
1946...	145,500,000	144,666,667	23,172,717	2,155,312,749	3,327,057,442	6,771,555,153	7,123,979,417
1947...	145,500,000	178,000,000	19,675,994	2,138,771,178	3,681,231,057	7,075,355,884	7,476,627,449
1948...	145,500,000	182,416,667	17,109,071	2,258,658,693	3,972,159,586	7,402,776,952	7,798,910,335

[1] Comprend autres actifs. [2] Comprend les dépôts aux réserves centrales d'or. [3] Billets de la Banque du Canada, dépôts à cette banque et numéraire. [4] Moyenne de dix mois. [5] Comprend les dépôts des gouvernements fédéral et provinciaux et aussi les dépôts à l'étranger. [6] Comprend autres passifs envers le public.

10.—Analyse de l'actif des banques à charte, 1944-1948

NOTA.—Les chiffres sont des moyennes établies d'après les douze rapports mensuels de chaque année.

Nomenclature	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$
Réserves en espèces pour dépôts canadiens (d'après le tableau 8)	526,874,824	592,867,272	672,762,790	664,718,056	705,355,726
Monnaie divisionnaire	8,694,595	9,343,542	10,817,528	11,253,241	10,971,474
Billets d'autres banques canadiennes	222,305,178[1]	232,805,515[1]	251,558,442[1]	288,583,647[1]	312,070,881[1]
Dépôts aux autres banques canadiennes	2,534,265	2,616,417	2,542,969	2,506,564	2,433,288
Or et monnaie à l'étranger	2,636,768	2,632,114	2,788,109	3,080,272	3,171,843
Devises étrangères	106,180,869	96,418,427	94,545,941	115,869,508	103,470,746
Dépôts aux banques du Royaume-Uni	42,353,724	41,065,991	28,497,537	30,497,542	26,663,594
Dépôts aux banques étrangères	*181,249,668*	*192,180,650*	*175,873,662*	*158,496,104*	*163,897,705*
Valeurs—					
Valeurs des gouvernements fédéral et provinciaux	2,991,047,582	3,438,830,751	3,734,872,237	3,395,306,552	3,314,539,556
Autres valeurs publiques canadiennes et étrangères	283,417,399	313,061,291	381,996,554	436,075,580	393,841,399
Autres obligations et titres	78,794,755	105,642,848	170,133,919	277,059,026	411,756,077
Prêts sur demande et à court terme—					
Au Canada	62,428,611	129,871,551	131,944,670	103,930,497	81,267,856
Ailleurs	99,745,985	108,483,349	87,186,136	75,806,677	73,585,632
Prêts courants—					
Canada—					
Prêts aux gouvernements provinciaux	6,223,023	11,987,899	15,607,671	15,191,463	18,419,394
Prêts aux cités, villes, municipalités et districts scolaires	37,409,437	22,536,443	28,580,333	38,518,846	56,978,069
Autres prêts courants et escomptes	1,022,117,870	1,100,493,367	1,223,437,931	1,692,840,036	1,922,918,821
Ailleurs qu'au Canada	114,202,426	130,510,874	154,811,967	198,241,867	233,934,908
Prêts non courants	1,811,012	1,155,850	950,358	1,053,055	1,493,000
Autres actifs—					
Immeubles, sauf édifices des banques	3,667,696	2,106,279	1,604,785	739,823	564,321
Hypothèques sur immeubles vendus par les banques	2,453,173	2,146,201	1,672,166	1,434,343	1,035,171
Édifices des banques	63,907,545	62,792,527	64,533,559	68,199,564	74,701,971
Caisse de rachat de circulation bancaire	2,776,557	2,030,754	1,532,267	1,239,186	1,035,646
Passif des déposants couvert par les lettres de crédit en contre-partie	113,887,283	125,296,836	175,810,337	213,372,833	206,965,324
Tous autres actifs	13,690,642	16,340,386	15,546,161	16,900,293	19,073,306
Totaux, actif	**5,990,410,887**	**6,743,217,134**	**7,429,608,029**	**7,810,913,975**	**8,140,145,708**

[1] Comprend les chèques des autres banques.

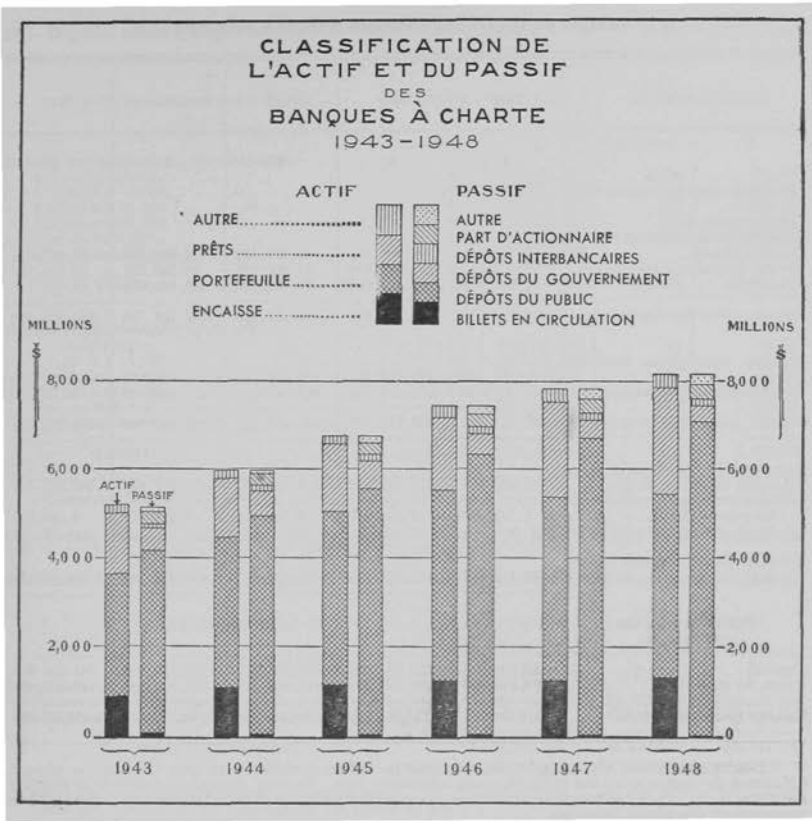

11.—Passif des banques à charte, 1944-1948

NOTA.—Les chiffres sont des moyennes établies d'après les douze rapports mensuels de chaque année.

Détail	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$
PASSIF ENVERS LE PUBLIC					
Billets en circulation	37,056,187	28,636,174	23,172,717	19,675,994	17,109,071
Passif-dépôts—					
Dépôts des gouvernements—					
Fédéral	464,521,970	541,976,377	363,047,533	271,549,539	209,482,225
Provinciaux	105,146,178	110,671,712	120,274,679	132,491,736	145,526,842
Dépôts du public—					
Sur demande	1,863,793,981	1,986,075,142	2,155,312,749	2,138,771,178	2,258,658,693
À terme	2,272,573,361	2,750,358,254	3,327,057,442	3,681,231,057	3,972,159,586
Autres[1]	59,495,010	54,691,038	76,243,048	87,061,746	80,553,013
Étrangers	696,435,818	716,225,453	729,619,702	764,250,628	736,396,593

Renvois à la fin du tableau, p. 1122.

10.—Analyse de l'actif des banques à charte, 1944-1948—fin

Nomenclature	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$
PASSIF ENVERS LE PUBLIC—fin					
Passif-dépôts—*fin*					
Dépôts interbancaires—					
Au Canada	17,700,142	17,895,061	19,338,432	21,946,138	26,047,623
Au Royaume-Uni	32,072,586	36,859,630	31,809,528	34,649,703	39,693,279
Autres	58,721,002	63,326,006	96,151,327	105,205,023	98,087,714
Totaux, passif des dépôts[3]	5,530,796,708	6,278,078,673	6,918,854,440	7,237,156,748	7,566,605,568
Devises canadiennes (estimation)	*4,686,000,000*	*5,378,000,000*	*5,993,000,000*	*6,278,000,000*	*6,644,000,000*
Devises étrangères (estimation)	*844,000,000*	*900,000,000*	*925,000,000*	*959,000,000*	*923,000,000*
Totaux, passif, billets et dépôts	5,567,852,895	6,306,714,847	6,942,027,157	7,256,832,742	7,583,714,639
Autre passif envers le public—					
Lettres de crédit en cours	113,887,283	125,296,836	175,810,337	213,372,833	206,965,324
Passif non compris sous les rubriques ci-dessus	7,702,917	6,605,993	6,141,923	6,421,874	8,230,372
TOTAUX, PASSIF ENVERS LE PUBLIC	5,689,443,095	6,438,617,676	7,123,979,417	7,476,627,449	7,798,910,335
PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES					
Capital	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500,000	145,500 000
Fonds de réserve	136,750,000	136,750,000	144,666,667	178,000,000	182,416,667
Totaux généraux, passif	**5,971,693,095**[2]	**6,720,867,676**	**7,414,146,084**	**7,800,127,449**	**8,126,827,002**

[1] Dépôts en devises non canadiennes, exprimés en dollars canadiens, au taux courant du change. [2] Moyenne de quatre mois; non indiqués avant septembre 1944. Le total général est toutefois la moyenne des douze mois. [3] Les totaux ne concordent pas avec ceux du tableau 9 parce que ceux du présent tableau comprennent des dépôts bancaires.

12.—Proportions significatives de l'actif et du passif des banques à charte, 1939-1948

NOTA.—Moyennes annuelles des chiffres de fin de mois, sauf indication contraire. Les chiffres de 1926-1938 figurent à la p. 998 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Espèces canadiennes par rapport aux dépôts canadiens		Valeurs par rapport au passif billets et dépôts	Prêts par rapport au passif billets et dépôts
	Quotidienne[1]	Fin de mois		
	%	%	%	%
1939	10·4	10·2	47·5	38·4
1940	10·6	10·4	47·3	39·6
1941	10·5	10·2	47·8	38·9
1942	10·5	10·2	52·1	34·5
1943	10·9	10·4	57·4	28·2
1944	11·8	11·2	60·2	24·1
1945	11·4	11·0	61·2	23·9
1946	11·4	11·2	61·8	23·7
1947	10·8	10·6	54·7	32·0
1948	10·9	10·6	56·8	32·9

[1] Chiffres de la Banque du Canada.

13.—Dépôts, selon l'importance et la devise, aux banques à charte, 30 septembre 1948

Catégorie et montant des dépôts	Devises canadiennes		Devises étrangères	
	nombre	$	nombre	$
Dépôts remboursables sur demande—				
$ 1,000 ou moins	726,627	180,400,417	2,104	709,257
$ 1,000 à $ 5,000	163,378	355,814,179	710	1,619,994
$ 5,000 à $ 25,000	43,957	434,770,844	389	4,608,570
$25,000 à $100,000	8,496	393,587,523	201	10,439,048
Plus de $100,000	2,648	1,032,632,169	117	53,485,381
Item d'ajustement[1]	..	−37,089,499	..	+9,755,457
Totaux	**945,106**	**2,360,115,633**	**3,521**	**80,617,707**
Dépôts remboursables après avis—				
$ 1,000 ou moins	5,718,549	953,101,895	105	10,857
$ 1,000 à $ 5,000	777,650	1,605,141,694	22	40,070
$ 5,000 à $ 25,000	103,426	867,993,253	4	25,344
$25,000 à $100,000	5,297	228,122,714	—	—
Plus de $100,000	1,030	387,117,418	2	2,057,732
Item d'ajustement[1]	..	+7,058,345	—	+44,586
Totaux	**6,605,952**	**4,048,535,319**	**133**	**2,178,589**

[1] Comprend les chèques visés, les intérêts courus des comptes portant intérêt, les effets en transit, etc.

14.—Prêts, selon la catégorie, des banques à charte, 31 octobre 1946 et 30 septembre 1947 et 1948[1]

Catégorie des prêts	1946	1947	1948
	$	$	$
Gouvernement—			
Gouvernements provinciaux	12,116,968	20,641,900	20,538,008
Municipalités et districts scolaires	26,544,759	43,868,336	67,603,512
Totaux, gouvernement	38,661,727	64,510,236	88,141,520
Agriculture—			
Prêts aux cultivateurs, éleveurs et fruticulteurs	109,773,783	147,313,944	161,927,826
Prêts aux marchands et exportateurs de grains et marchands de graines	67,720,952	67,871,193	103,318,471
Totaux, agriculture	177,494,735	215,185,137	265,246,297
Finances—			
Prêts à vue et autres avances aux courtiers et vendeurs d'obligations	97,788,415	83,911,159	75,354,539
Prêts aux compagnies de fiducie, de prêt, de crédit foncier, de placements et d'assurance et à autres institutions financières	63,742,856	38,027,462	41,372,762
Prêts à des particuliers sur obligations et titres non autrement classés	220,826,908	225,816,219	225,055,332
Totaux, finances	382,358,179	347,754,840	341,782,633
Commerce de gros et de détail	240,059,325	417,687,276	432,462,302
Manufacturiers et marchands de bois d'œuvre et de bois à pulpe et leurs produits	79,420,060	116,359,285	112,690,662
Tous autres manufacturiers	238,838,107	387,153,392	423,360,566
Exploitation minière	13,702,190	16,953,232	18,917,290
Pêche, y compris conserveries et saurisseries	16,437,941	21,327,631	14,847,896
Services publics, y compris les compagnies de transport	15,878,106	42,474,475	36,269,546
Prêts aux entrepreneurs en bâtiment et autres, pour des fins de construction	71,766,822	93,907,698	103,619,156
Prêts aux institutions de charité, d'enseignement et religieuses —églises, paroisses, hôpitaux, etc	7,784,535	13,521,814	23,845,264
Autres	156,476,195	201,381,411	239,470,387
Totaux généraux	**1,438,877,922**	**1,938,216,427**	**2,100,653,519**

[1] Depuis 1946, l'année comptable se termine le 30 septembre.

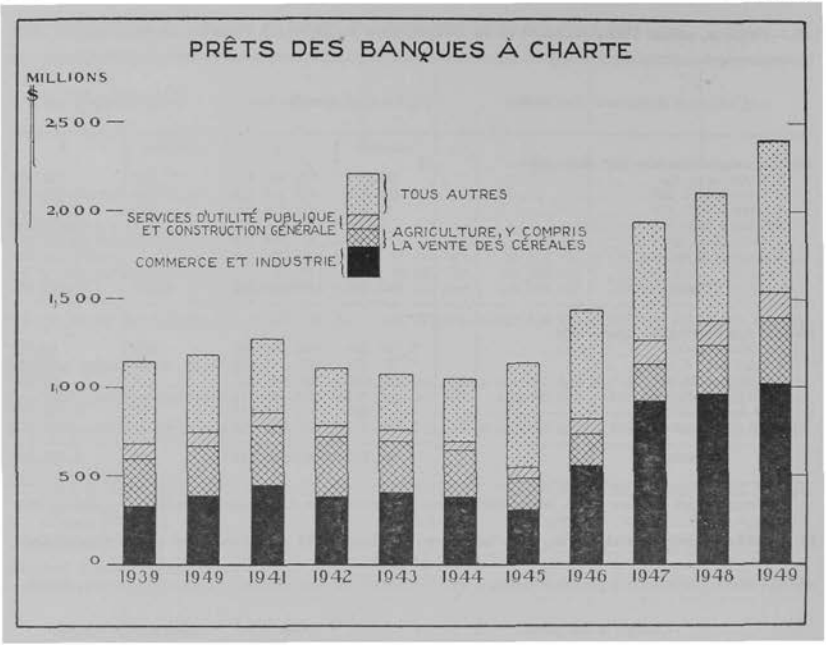

Paiements par chèques.—Le commerce consiste en d'innombrables opérations particulières dont la plupart s'effectuent au moyen d'argent, sous forme soit de monnaie soit de chèques tirés sur des dépôts bancaires. Il est reconnu que pour les affaires commerciales on emploie surtout des chèques au lieu de monnaie. Le chèque, l'élément normalement commun à une grande partie des opérations économiques, fournit un excellent indice de la tendance du commerce à un temps donné. La réorientation de l'économie se reflète dans la somme des chèques encaissés ou autrement honorés.

La somme des chèques encaissés atteint un sommet sans précédent en 1948. Le total national augmente de plus de 8 p. 100 en comparaison de 1947. Depuis 1938, chaque année accuse une augmentation régulière, reflétant l'expansion marquée de l'activité économique provoquée par la guerre et ses suites. Voici les principaux facteurs de l'augmentation persistante des opérations financières durant l'année: la réfection des stocks de denrées de consommation rares; l'abondance de capitaux nouveaux affectés à des biens physiques; et, surtout, la hausse prononcée des prix.

L'avance est presque générale dans les 33 centres de compensation. Toronto et Winnipeg, deux des plus grandes villes, augmentent leur proportion du total national. Chacune des cinq régions économiques accuse un gain, mais celui des Maritimes, de l'Ontario et des provinces des Prairies est particulièrement marqué.

15.—Chèques encaissés dans les centres de compensation, 1944-1948

NOTA.—Les chiffres des années précédentes figurent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Centre de compensation	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$
Provinces Maritimes—					
Halifax	707,345,558	850,393,003	870,735,782	932,830,407	1,049,266,016
Moncton	231,547,502	257,723,155	276,711,273	310,451,042	353,563,290
Saint-Jean	388,767,904	445,474,600	456,571,211	507,373,274	567,250,089
Totaux, provinces Maritimes	1,327,660,964	1,553,590,758	1,604,018,266	1,750,654,723	1,970,079,395
Québec—					
Montréal	15,441,044,068	17,486,992,168	18,828,185,425	20,611,366,139	20,978,798,588
Québec	1,633,078,085	1,648,626,349	1,722,532,681	2,077,761,098	2,433,327,617
Sherbrooke	148,165,207	173,714,466	198,641,707	230,782,121	277,706,843
Totaux, Québec	17,222,287,360	19,309,332,983	20,749,359,813	22,919,909,358	23,689,833,048
Ontario—					
Brantford	239,304,256	253,506,245	269,742,168	321,206,951	381,128,797
Chatham	144,553,172	171,783,508	185,640,451	244,616,255	276,949,470
Fort-William	168,928,365	171,655,637	185,151,376	209,576,526	225,285,630
Hamilton	1,375,804,380	1,360,759,670	1,460,388,257	1,735,130,215	1,952,144,798
Kingston	166,553,903	179,185,124	205,647,350	213,911,998	232,559,287
Kitchener	288,161,663	324,490,838	363,577,527	435,651,884	463,306,010
London	667,833,039	819,218,952	871,610,947	1,013,241,572	1,069,977,738
Ottawa	7,702,608,563	7,810,891,068	5,170,462,037	3,919,695,689	3,676,301,837
Peterborough	149,188,780	166,315,914	197,282,253	231,700,861	260,089,790
St-Catharines	246,493,553	241,951,191	253,814,244	307,934,247	348,356,620
Sarnia	185,769,583	231,195,323	244,695,664	267,231,455	299,390,423
Sudbury	112,651,722	127,466,405	153,372,708	191,809,314	231,991,381
Toronto	14,445,952,616	18,760,599,503	19,907,026,302	20,210,585,424	22,655,184,798
Windsor	1,009,140,966	924,342,237	933,544,600	1,131,583,994	1,308,938,613
Totaux, Ontario	26,902,944,561	31,543,361,615	30,401,955,884	30,433,876,385	33,381,605,192
Provinces des Prairies—					
Brandon	90,136,926	90,943,819	104,139,525	114,364,031	133,695,331
Calgary	1,498,387,721	1,523,535,631	1,602,017,603	1,779,369,851	2,072,825,960
Edmonton	1,060,248,757	1,165,857,185	1,213,183,915	1,313,138,121	1,568,264,769
Lethbridge	116,810,111	118,733,308	146,971,392	168,987,463	219,442,238
Medicine-Hat	66,030,272	65,280,363	74,791,412	98,231,596	100,545,349
Moose-Jaw	169,470,394	173,806,127	185,849,046	207,671,843	231,955,560
Prince-Albert	81,775,325	84,699,682	104,869,722	108,770,342	123,868,921
Regina	1,155,130,243	1,111,542,712	977,251,230	1,286,895,569	1,333,318,232
Saskatoon	264,083,618	291,705,073	349,200,751	394,914,872	442,603,392
Winnipeg	6,986,366,445	6,936,060,331	6,366,405,086	7,381,392,595	8,375,790,546
Totaux, provinces des Prairies	11,488,439,812	11,562,164,231	11,124,679,682	12,853,736,283	14,602,310,298
Colombie-Britannique—					
New-Westminster	175,523,212	199,961,938	226,075,659	289,113,363	326,958,401
Vancouver	3,059,154,952	3,615,095,540	4,354,229,708	5,321,162,167	5,765,370,362
Victoria	500,943,546	601,306,096	787,288,421	929,640,699	951,290,865
Totaux, Colombie-Britannique	3,735,621,710	4,416,363,574	5,367,593,788	6,539,916,229	7,043,619,628
Totaux généraux	**60,676,954,407**	**68,384,813,161**	**69,247,607,433**	**74,498,092,978**	**80,687,447,561**

Sous-section 3.—Statistiques des banques à charte particulières

Actif et passif.—L'encaisse couvrant les dépôts, indiquée au tableau **16** pour les années 1944-1948, est le total des billets de la Banque du Canada détenus par les banques à charte, ainsi que leurs dépôts à la Banque du Canada. Avant l'établissement de la Banque du Canada en 1935, l'encaisse comprenait l'avoir total des banques en or et numéraire au Canada, en billets du Dominion et telle partie de leurs dépôts aux réserves centrales d'or qui n'était pas nécessaire à la couverture de leurs émissions de billets.

16.—Actif principal et total de chaque banque à charte, 1944-1948

NOTA.—Les statistiques sont des moyennes calculées d'après les douze rapports mensuels de chaque année. Les chiffres des années antérieures figurent aux tableaux correspondants des éditions précédentes.

Banque	Année	Encaisse couvrant les dépôts canadiens[1]	Total des valeurs	Total des prêts	Total de l'actif
		$	$	$	$
Banque de Montréal	1944	152,163,000	888,358,483	288,739,608	1,463,971,405
	1945	155,694,000	1,028,777,079	320,982,087	1,647,636,170
	1946	190,383,638	1,119,635,649	347,356,037	1,796,990,122
	1947	178,735,541	1,104,384,289	431,682,205	1,874,722,682
	1948	190,936,684	1,132,548,224	466,206,499	1,959,374,448
Banque de la Nouvelle-Écosse	1944	35,408,000	239,209,002	135,997,990	522,964,177
	1945	39,710,000	281,311,595	159,462,363	594,926,370
	1946	47,688,633	340,502,098	171,571,301	667,529,926
	1947	49,967,010	307,005,937	235,368,583	698,656,459
	1948	52,883,260	299,319,646	270,639,558	727,956,674
Banque de Toronto	1944	31,218,000	160,907,662	58,691,985	271,215,993
	1945	34,394,000	190,060,578	66,689,428	314,191,547
	1946	35,646,203	204,806,135	77,910,256	345,568,053
	1947	38,125,329	196,664,385	105,737,917	376,840,923
	1948	40,898,287	210,585,319	122,612,071	408,449,544
Banque Provinciale du Canada	1944	10,458,000	64,291,106	19,559,042	103,246,904
	1945	13,047,000	75,306,666	23,220,529	120,548,822
	1946	14,898,961	85,751,626	27,163,002	137,328,250
	1947	14,879,988	83,469,477	35,077,054	144,089,266
	1948	14,152,354	84,683,391	45,393,572	157,230,233
Banque Canadienne du Commerce	1944	99,250,000	626,705,008	275,643,982	1,125,254,661
	1945	116,870,000	725,688,510	290,846,428	1,252,362,957
	1946	130,366,047	822,897,644	294,863,669	1,377,251,874
	1947	124,391,358	782,280,146	369,379,307	1,415,292,575
	1948	130,729,073	781,747,684	422,682,280	1,484,744,829
Banque Royale du Canada	1944	118,133,000	882,252,832	359,279,825	1,634,474,340
	1945	134,605,000	993,034,484	399,083,314	1,811,296,321
	1946	146,660,814	1,104,740,478	431,800,548	1,995,398,750
	1947	147,566,895	1,084,949,594	540,365,479	2,118,197,065
	1948	156,088,452	1,054,214,867	597,229,707	2,139,275,066
Banque du Dominion	1944	25,076,000	136,092,959	69,123,864	258,058,097
	1945	30,014,000	160,663,455	75,842,878	296,836,249
	1946	32,736,010	176,992,982	89,038,551	332,271,132
	1947	35,421,016	159,404,148	121,986,102	355,193,066
	1948	39,924,645	162,721,210	136,833,775	381,433,720
Banque Canadienne Nationale	1944	24,652,000	169,260,772	54,475,871	270,164,970
	1945	32,092,000	190,293,060	69,077,946	313,284,691
	1946	34,686,416	204,576,423	89,386,811	352,811,873
	1947	37,873,976	189,986,112	126,880,830	382,157,076
	1948	38,612,101	185,748,804	145,104,464	397,555,711
Banque Impériale du Canada	1944	28,096,000	173,510,623	77,531,437	309,868,975
	1945	33,346,000	195,306,534	96,288,029	358,043,504
	1946	37,003,289	207,917,098	110,364,934	391,019,769
	1947	34,685,413	179,823,529	155,432,046	410,446,539
	1948	38,164,439	189,916,690	177,358,980	451,886,227
Barclays Bank (Canada)	1944	2,421,000	12,670,389	4,894,760	31,191,365
	1945	3,095,000	17,092,929	3,546,331	34,090,503
	1946	2,692,756	19,182,577	3,063,957	33,438,280
	1947	3,071,374	20,473,541	3,672,918	35,318,321
	1948	2,966,372	18,651,197	4,536,774	32,239,256
Totaux	**1944**	**526,875,000**	**3,353,259,736**	**1,343,938,364**	**5,990,410,887**
	1945	**592,867,000**	**3,857,534,890**	**1,505,039,333**	**6,743,217,134**
	1946	**672,762,767**	**4,287,002,710**	**1,642,519,066**	**7,429,608,029**
	1947	**664,717,900**	**4,108,441,158**	**2,125,582,441**	**7,810,913,975**
	1948	**705,355,667**	**4,120,137,032**	**2,388,597,680**	**8,140,145,708**

[1] Moins de petits montants d'or portés à ces réserves. Voir aussi p. 1117.

17.—Passif principal et total de chaque banque à charte, 1944-1948

NOTA.—Les statistiques sont des moyennes calculées d'après les douze rapports mensuels de chaque année. Les chiffres des années antérieures figurent aux tableaux correspondants des éditions précédentes.

Banque	Année	Billets en circulation	Passif—Dépôts			Passif envers les actionnaires	Total du passif
			Gouvernement	Public	Interbancaires		
		$	$	$	$	$	$
Banque de Montréal	1944	8,770,833	167,328,192	1,155,761,450	35,777,518	75,000,000	1,461,056,947
	1945	7,067,683	193,298,719	1,312,621,038	38,841,363	75,000,000	1,644,374,047
	1946	5,819,690	159,989,224	1,490,593,250	41,424,119	75,750,000	1,794,284,674
	1947	5,014,146	132,565,145	1,587,909,440	42,717,117	78,500,000	1,873,510,575
	1948	4,392,455	112,637,481	1,691,430,471	40,517,831	80,000,000	1,957,829,960
Banque de la Nouvelle-Écosse	1944	3,379,190	38,327,952	405,864,414	11,155,101	36,000,000	521,267,098
	1945	2,627,777	44,765,397	470,370,278	10,334,321	36,000,000	592,507,194
	1946	2,162,317	30,626,724	550,437,110	12,574,082	36,000,000	665,988,178
	1947	1,932,413	25,702,906	587,577,342	12,426,171	36,000,000	696,880,300
	1948	1,535,056	20,634,134	624,644,899	13,016,868	36,000,000	725,864,470
Banque de Toronto	1944	1,132,064	28,402,924	218,537,714	2,329,809	18,000,000	269,995,667
	1945	931,104	33,437,709	255,562,266	2,644,258	18,000,000	312,461,945
	1946	788,718	20,790,083	296,799,564	3,804,811	18,333,333	344,000,563
	1947	696,467	17,051,657	324,308,066	5,317,181	20,000,000	376,466,757
	1948	631,158	13,908,247	362,944,852	5,317,967	20,000,000	407,627,107
Banque Provinciale du Canada	1944	977,137	5,867,589	90,631,964	41,155	5,000,000	102,674,119
	1945	664,250	7,023,998	106,912,715	72,055	5,000,000	119,828,249
	1946	493,212	4,461,904	126,364,229	89,758	5,166,667	137,051,857
	1947	384,708	3,011,102	133,264,087	94,608	6,000,000	143,775,718
	1948	316,766	2,662,392	143,949,047	1,656,324	6,000,000	156,874,730
Banque Canadienne du Commerce	1944	7,483,844	95,035,197	925,337,039	18,866,975	50,000,000	1,120,756,466
	1945	5,951,853	108,869,350	1,037,577,161	21,031,368	50,000,000	1,247,138,372
	1946	4,865,235	83,533,919	1,176,811,329	23,828,070	52,500,000	1,375,343,222
	1947	4,099,159	68,773,283	1,215,893,902	19,689,013	60,000,000	1,412,882,716
	1948	3,570,826	65,890,265	1,280,048,414	19,949,550	60,000,000	1,482,052,049
Banque Royale du Canada	1944	10,252,560	130,358,216	1,369,275,745	25,292,090	55,000,000	1,630,586,822
	1945	7,742,985	147,554,397	1,525,668,270	25,446,212	55,000,000	1,806,882,175
	1946	6,154,119	103,365,942	1,709,606,112	42,960,011	58,333,334	1,990,782,082
	1947	5,098,648	84,222,561	1,816,826,776	54,770,577	75,000,000	2,116,395,179
	1948	4,500,346	69,948,684	1,862,485,458	51,905,653	75,666,667	2,136,124,395
Banque du Dominion	1944	1,394,166	24,601,509	207,799,067	3,554,833	14,000,000	256,941,539
	1945	1,082,521	26,596,644	239,763,242	6,339,955	14,000,000	295,590,782
	1946	851,661	20,852,310	278,694,006	6,859,378	14,500,000	331,057,224
	1947	713,331	19,081,958	300,609,534	5,920,544	16,250,000	354,014,415
	1948	628,455	16,998,800	327,649,965	8,008,815	17,000,000	380,695,783
Banque Canadienne Nationale	1944	1,751,239	18,186,869	233,807,035	2,775,445	12,000,000	269,063,320
	1945	1,127,306	24,563,045	270,067,618	3,453,767	12,000,000	311,954,331
	1946	863,453	15,478,088	318,262,723	3,977,782	12,333,333	352,389,538
	1947	726,021	10,963,421	349,373,975	5,082,650	14,000,000	381,717,338
	1948	637,615	10,928,193	364,371,461	5,102,830	14,000,000	397,093,101
Banque Impériale du Canada	1944	1,513,474	56,797,922	227,432,798	4,476,631	15,000,000	308,214,905
	1945	1,238,610	62,002,499	267,764,839	5,388,189	15,000,000	356,125,943
	1946	1,046,999	40,674,465	319,223,972	7,334,188	15,000,000	389,891,738
	1947	916,549	38,557,586	335,925,845	8,906,301	15,500,000	409,270,368
	1948	819,559	38,640,599	371,565,561	11,440,063	17,000,000	450,546,032
Barclays Bank (Canada)	1944	401,680	4,761,778	18,187,604	4,224,173	2,250,000	31,136,212
	1945	202,085	4,536,331	21,042,460	4,529,209	2,250,000	34,004,638
	1946	127,313	3,549,553	21,440,646	4,447,088	2,250,000	33,357,008
	1947	94,552	4,111,656	19,625,642	6,876,702	2,250,000	35,214,083
	1948	76,835	2,760,272	18,677,757	6,912,715	2,250,000	32,119,375
Totaux	**1944**	**37,056,187**	**569,668,148**	**4,852,634,830**	**108,493,730**	**282,250,000**	**5,971,693,095**
	1945	**28,636,174**	**652,648,089**	**5,507,349,887**	**118,080,697**	**282,250,000**	**6,720,867,676**
	1946	**23,172,717**	**483,322,212**	**6,288,232,941**	**147,299,287**	**290,166,667**	**7,414,146,084**
	1947	**19,675,994**	**404,041,275**	**6,671,314,609**	**161,800,864**	**323,500,000**	**7,800,127,449**
	1948	**17,109,071**	**355,009,067**	**7,047,767,885**	**163,828,616**	**327,916,667**	**8,126,827,002**

Profits des banques à charte.—Les banques à charte du Canada sont pour la plupart des institutions d'envergure nationale dont l'activité s'étend à toutes les parties du pays. Aussi, leurs profits reflètent-ils avec une très grande exactitude les fluctuations des affaires en général.

18.—Profits nets des banques à charte et taux de dividende versé, exercices terminés en 1943-1948

Banque	1943		1944		1945	
	Profits nets	Taux de dividende	Profits nets	Taux de dividende	Profits nets	Taux de dividende
	$	%	$	%	$	%
Banque de Montréal	2,802,834	6	2,694,300	6	2,934,681	6
Banque de la Nouv.-Écosse	1,252,962	10	1,045,420[1]	10	1,304,497	10
Banque de Toronto	829,807	10	996,271	10	935,137	10
Banque Provinciale du Canada	210,069	5	208,542	5	239,960	5
Banque Can. du Commerce	2,044,334	6	2,046,972	6	2,195,527	6
Banque Royale du Canada	2,656,289	6	2,532,183	6	3,098,847	6
Banque du Dominion	659,249	8	665,974	8	653,241	8
Banque Canadienne Nationale	601,266	6	471,027	6	478,073	6
Banque Impériale du Canada	686,934	8	695,336	8	701,445	8
Barclays Bank (Canada)	[2]	..	[2]	..	[2]	..
Totaux, profits nets	**11,743,744**	...	**11,356,025**	...	**12,541,408**	...

	1946		1947		1948	
	Profits nets	Taux de dividende	Profits nets	Taux de dividende	Profits nets	Taux de dividende
	$	%	$	%	$	%
Banque de Montréal	4,487,782	8[3]	5,423,285	8	5,459,669	8[4]
Banque de la Nouv.-Écosse	1,588,455	10-12[5]	1,992,277	12[6]	2,007,346	12[4]
Banque de Toronto	1,194,458	12	1,187,762	12	1,190,820	12[4]
Banque Provinciale du Canada	246,284	5-6[5]	321,507	6-7[5]	369,534	6[7]
Banque Can. du Commerce	2,851,240	6-8[5]	3,201,108	8[6]	3,528,358	8[4]
Banque Royale du Canada	4,020,895	8	4,981,832	8-10[5]	5,558,545	10
Banque du Dominion	860,768	8-10[5]	971,678	8-10[5]	1,122,096	10
Banque Canadienne Nationale	506,590	7	528,970	7-8[5]	589,885	8
Banque Impériale du Canada	717,300	10	840,659	10	969,112	12[5]
Barclays Bank (Canada)	[2]	..	[2]	..	[2]	..
Totaux, profits nets	**16,473,772**	...	**19,449,078**	...	**20,795,365**	...

[1] Dix mois seulement par suite du changement de la fin de l'année financière de la Banque. [2] Non déclarés. [3] Comprend distribution supplémentaire de 15c. par action. [4] Plus un supplément de 2 p. 100. [5] Augmenté. [6] Sans compter un dividende supplémentaire de 20c. par action. [7] Plus un supplémentaire de 1 p. 100.

Succursales des banques à charte.—De 1881 à 1901, le nombre de banques à charte en activité au Canada sous l'empire de la loi des banques reste à peu près le même (36 en 1881 et 1891 et 34 en 1901). Le siècle actuel, cependant, est témoin d'une ère de fusions des banques comme des industries, et le nombre de banques tombe à 25 en 1913 et à 10 en 1931. L'activité bancaire est loin d'en souffrir comme le font voir le tableau **9,** qui indique le progrès des banques depuis 1933, et le tableau **19,** qui compare le nombre de succursales au Canada à diverses époques et révèle une augmentation de 123 en 1868 à 4,676, y compris les sous-agences, au 31 décembre 1920. Au 31 décembre 1944, le total s'établit à 3,087 (sans compter 132 succursales et 3 sous-agences en d'autres pays), réduction causée par la fermeture de certaines succursales improductives et la contraction née de la guerre. Au 31 décembre 1948, le total augmente à 3,410 (sans compter 137 succursales et 4 sous-agences en dehors du Canada).

19.—Succursales des banques à charte au Canada, par province, le 31 décembre de certaines années de 1868 à 1948

Province	1868	1902	1905	1920[1]	1926[1]	1930[1]	1940[1]	1943[1]	1945[1]	1946[1]	1947[1]	1948[1]
Île du Prince-Édouard	—	9	10	41	28	28	25	23	23	23	23	23
Nouvelle-Écosse	5	89	101	169	134	138	134	126	126	127	128	132
Nouveau-Brunswick	4	35	49	121	101	102	97	93	94	96	96	97
Québec	12	137	196	1,150	1,072	1,183	1,083	1,041	1,045	1,067	1,091	1,118
Ontario	100	349	549	1,586	1,326	1,409	1,208	1,092	1,098	1,117	1,156	1,176
Manitoba	—	52	95	349	224	239	162	148	148	151	153	157
Saskatchewan	—	30	87	591	427	447	233	213	214	226	231	230
Alberta				424	269	304	172	163	168	190	202	210
Col.-Britannique	2	46	55	242	186	229	192	180	184	216	237	259
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	—	—	3	3	3	4	5	5	6	6	6	8
TOTAUX	123	747	1,145	4,676	3,770	4,083	3,311	3,084	3,106	3,219	3,323	3,410

[1] Y compris des sous-agences qui reçoivent des dépôts pour le compte des banques.

20.—Succursales de chaque banque à charte canadienne dans chaque province et dans les autres pays au 31 décembre 1948

NOTA.—Le présent tableau ne comprend pas les sous-agences, au nombre de 661 en 1948, dont 4 en dehors du Canada.

Banque	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
Banque de Montréal	1	13	14	106	176	26
Banque de la Nouvelle-Écosse	8	39	35	23	120	6
Banque de Toronto	—	—	—	18	116	14
Banque Provinciale du Canada	2	—	10	109	12	—
Banque Canadienne du Commerce	6	16	7	63	210	32
Banque Royale du Canada	5	62	22	83	202	53
Banque du Dominion	—	—	1	10	98	12
Banque Canadienne Nationale	—	—	—	214	11	3
Banque Impériale du Canada	—	—	—	6	114	7
Barclays Bank (Canada)	—	—	—	2	1	—
Totaux	**22**	**130**	**89**	**634**	**1,060**	**153**

Banque	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.	Autres pays	Total
Banque de Montréal	35	46	57	1	11	486
Banque de la Nouvelle-Écosse	19	15	24	—	40	329
Banque de Toronto	24	12	14	1	—	199
Banque Provinciale du Canada	—	—	—	—	—	133
Banque Canadienne du Commerce	45	43	66	3	13	504
Banque Royale du Canada	73	51	55	1	70	677
Banque du Dominion	5	6	4	—	2	138
Banque Canadienne Nationale	1	—	—	—	1	230
Banque Impériale du Canada	23	23	16	1	—	190
Barclays Bank (Canada)	—	—	1	—	—	4
Totaux	**225**	**196**	**237**	**7**	**137**	**2,890**

Le nombre de succursales des banques canadiennes hors du Canada a augmenté rapidement durant la guerre de 1914–1918 et immédiatement après, le total étant de 206 en 1921. Puis, le nombre a diminué graduellement jusqu'à 136 en 1947; il est de 137 en 1948.

21.—Succursales en d'autres pays des banques à charte canadienne le 31 décembre 1947 et 1948

Banque et pays	1947	1948	Banque et pays	1947	1948
Banque de Montréal—			Banque Royale du Canada—		
Terre-Neuve	6[1]	6[1]	Terre-Neuve	8	9
Royaume-Uni	2	2	Royaume-Uni	2	2
États-Unis	3	3	Antilles britanniques	12	12
Banque de la Nouvelle-Écosse—			États-Unis	1	1
Terre-Neuve	14	15	Cuba	17	17
Royaume-Uni	1	1	Porto-Rico	3	3
Antilles britanniques	12[2]	13[2]	Amérique centrale et du Sud	21	19
République Dominicaine	1	1	Haïti	1	1
États-Unis	1	1	République Dominicaine	5	5
Cuba	7	7	France	1	1
Porto-Rico	2	2	Banque du Dominion—		
Banque Can. de Commerce—			Royaume-Uni	1	1
Terre-Neuve	3	3	États-Unis	1	1
Royaume-Uni	1	1	Banque Canadienne Nationale—		
Antilles britanniques	4	4	France	1	1
États-Unis	5	5	**Totaux**	**136**[3]	**137**[3]

[1] A l'exclusion de trois sous-agences. [2] A l'exclusion d'une sous-agence. [3] A l'exclusion de quatre sous-agences.

Section 6.—Caisses d'épargne

Le Canada compte trois genres distincts de caisses d'épargne, outre les divisions d'épargne des banques à charte et des compagnies de prêt et de fiducie. Vient d'abord la Caisse d'épargne postale, dont les dépôts sont une charge directe du gouvernement fédéral. En deuxième lieu, il y a les caisses d'épargne des gouvernements provinciaux de l'Ontario et de l'Alberta, où les déposants deviennent créanciers directs de la province. En troisième lieu, il y a au Québec deux importantes banques d'épargne: la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et la Banque d'Économie de Québec, établies en vertu des lois fédérales et faisant rapport mensuel au ministère des Finances. D'autres organismes de nature à encourager l'épargne sont les sociétés de crédit coopératif, qui encouragent l'épargne régulière de montants trop faibles pour être déposés à la banque.

Caisse d'épargne postale.—La Caisse d'épargne postale a été établie en vertu de la loi régissant le service postal de 1867 (Vict. 31, chap. 10), "afin d'ajouter aux facilités de dépôt offertes à présent aux petites économies, et de faire servir à ce dessein l'institution des postes, et afin d'assurer la garantie directe de la nation à chaque déposant pour le remboursement intégral des sommes d'argent déposées par lui, avec les intérêts". Les succursales de la caisse d'épargne du gouvernement fédéral, qui relevait du ministère des Finances, se sont peu à peu fusionnées avec la Caisse postale au cours d'une cinquantaine d'années; la fusion s'est achevée en mars 1929.

22.—Opérations financières de la caisse d'épargne postale, 31 mars 1943-1948

NOTA.—Le chiffre du total des dépôts, de 1868 à 1917, figure aux pp. 847-848 de l'*Annuaire* de 1926 et celui de 1918-1942, à la p. 1010 de l'édition de 1946.

Détail	1943	1944	1945	1946	1947	1948
	$	$	$	$	$	$
Dépôts—						
Total	24,373,991	28,296,208	33,468,799	35,537,154	35,764,512	36,226,060
Durant l'année	8,386,979	13,844,802	18,568,005	18,686,476	13,834,474	11,983,690
Intérêt sur dépôts	438,910	499,570	581,472	656,456	681,694	690,584
Totaux, caisse et intérêt	8,825,889	14,344,372	19,149,477	19,342,932	14,516,168	12,674,274
Retraits	6,123,311	10,422,155	13,977,025	17,274,578	14,288,809	12,212,726

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—Il existe des caisses d'épargne de ce genre dans les provinces d'Ontario et d'Alberta. Un régime provincial de caisses d'épargne a fonctionné au Manitoba de 1924 à 1932, année où les dépôts furent transférés aux banques à charte.

Ontario.—A la session de 1921, la législature d'Ontario autorise la création d'un régime de caisses d'épargne et, en mars 1922, les premières succursales ouvrent leurs portes. Le taux d'intérêt servi aux déposants est de 1 et 1½ p. 100 par année, calculé tous les six mois. Tous les dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 mars 1949, le total en était de $65,149,170 et le nombre de déposants à cette date, d'environ 100,000. La province compte vingt-deux succursales en activité.

Alberta.—Dans cette province, la Trésorerie accepte des dépôts d'épargne et émet des certificats d'épargne à demande portant intérêt à 1½ p. 100 ainsi que des certificats à terme d'un, deux, trois, quatre ou cinq ans en coupures de $25 et plus, portant intérêt à 2 p. 100 pour un ou deux ans, à 2¼ p. 100 pour trois ou quatre ans et 2½ p. 100 pour cinq ans. Les émissions globales effectuées au 31 mars 1949 se chiffrent par $1,030,964, dont $188,639 en certificats à demande et $842,325 en certificats à terme.

En outre, 45 succursales de la Trésorerie provinciale, établies dans la province, acceptent des dépôts d'épargne. Le total de ces dépôts au 31 mars 1949 s'élève à $14,755,105, formé de $10,680,630 portant intérêt de ½ à 1½ p. 100 et payables sur demande et de $4,074,475 portant intérêt de 1 à 2 p. 100 et payables un an après le dépôt.

Caisses de petite économie.—Les opérations de la *Penny Bank* d'Ontario ont été suspendues en 1943 et la loi des caisses de petite économie (S.R.C., 1927, chap. 13), a été abrogée en 1948.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846 et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, compte, le 31 mars 1949, un capital versé et une réserve au montant global de $6,000,000, des dépôts d'épargne au montant de $160,628,774 et un passif global de $167,421,415. L'actif global s'élève à $167,771,628, dont $138,000,000 environ d'obligations fédérales, provinciales et municipales. La Caisse d'Économie de Québec, fondée en 1848 (sous le nom de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec), sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul, légalement constituée par une loi de la Législature canadienne en 1855 et, plus tard, pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, compte le 31 mars 1949 des dépôts d'épargne au montant de $23,621,841, un capital versé et une réserve au montant global de $3,000,000. Le passif s'élève à $27,598,745 et l'actif global à $27,971,055.

Le tableau **23** donne les dépôts d'épargne de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et de la Banque d'Économie de Québec, pour les années terminées le 31 mars 1935-1949.

23.—Dépôts à la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et à la Banque d'Économie de Québec, années terminées le 31 mars 1935-1949

NOTA.—Les chiffres de 1868-1926 figurent aux pp. 847-848 de l'*Annuaire* de 1926 et ceux de 1927-1934, à la p. 1012 de l'édition de 1946.

Année	Dépôts	Année	Dépôts	Année	Dépôts
	$		$		$
1935	66,496,595	1940	79,838,963	1945	122,574,607
1936	69,665,415	1941	76,391,775	1946	140,584,525
1937	73,450,133	1942	74,386,412	1947	153,137,545
1938	77,260,433	1943	84,023,772	1948	170,103,786
1939	81,566,754	1944	103,276,757	1949	184,250,615

Syndicats de crédit*.—Un syndicat de crédit est formé d'un groupe régulièrement constitué de personnes qui se sont associées pour mettre en commun et épargner leur argent afin de mettre à leur disposition et à celle des autres membres une caisse où les membres pourront emprunter moyennant des taux d'intérêt raisonnables pour des fins de prévoyance et de production.

Le principe du syndicat de crédit a été introduit en Amérique du Nord par un Canadien et le premier syndicat a été établi en 1900 à Lévis (P.Q.). En 1948, la province de Québec à elle seule comptait 1,078 syndicats de crédit. En 1922, l'Ontario a adopté une loi visant leur constitution légale et en 1939, finalement, toutes les provinces avaient promulgué une loi analogue. En 1948, le Canada compte 2,608 syndicats de crédit à charte groupant 850,608 membres, soit une augmentation de 92 syndicats et de 71,000 membres durant l'année. L'actif total s'établit en 1948 à $253,600,000, contre $221 millions en 1947. Les épargnes globales des membres au Canada en 1948 s'élèvent à $239,300,000, soit une augmentation de plus de 30 millions au cours de l'année. La même année, les prêts aux membres s'établissent à $130,300,000; depuis l'établissement du premier syndicat, il y a 49 ans, plus de 555 millions de dollars ont été prêtés aux membres pour diverses fins.

C'est la province de Québec qui déploie la plus grande activité dans le champ des syndicats de crédit, qui y comptent près de 540,000 membres et un actif total de plus de 205 millions de dollars. L'Ontario vient au deuxième rang avec 371 syndicats, 95,000 membres et un actif de $16,500,000.

Ligues et fédérations.—Dans toutes les provinces, les syndicats de crédit sont organisés en un ou plusieurs groupes appelés ligues ou fédérations. Il existe au Canada 14 différentes ligues ou fédérations qui comptent parmi leurs membres la majorité de tous les syndicats de crédit à charte. Ligues et fédérations visent à encourager et à appuyer l'organisation et l'expansion des syndicats de crédit, à

* Rédigé par J. E. O'Meara, Division de l'économie, Service des marchés, ministère de l'Agriculture Ottawa.

aider leurs dirigeants et à renseigner sur les méthodes de tenue de livres et de comptabilité. Certaines ligues pratiquent le cautionnement collectif des trésoriers et l'achat coopératif de fournitures de comptabilité et de bureau. La plupart de ces ligues sont affiliées à la *Credit Union National Association* (CUNA) des États-Unis, organisme national créé en vue de la protection et de l'expansion des syndicats de crédit dans ce pays. L'Association procure également, sur une base coopérative, aux ligues qui lui sont affiliées certaines facilités d'assurance ainsi que des fournitures intéressant les syndicats de crédit.

Syndicats de crédit centraux.—A mesure que les syndicats de crédit ont pris de l'expansion, le besoin de services bancaires centraux s'est fait sentir. Aussi, des syndicats de crédit centraux et provinciaux se sont-ils organisés pour consentir des prêts à même les fonds de surplus d'autres organisations; les syndicats de crédit peuvent en faire partie et, dans certaines provinces, les coopératives également. Le Canada compte actuellement 19 syndicats de crédit centraux de ce genre, dont 10 se trouvent dans la province de Québec.

Sous la direction de l'Union coopérative du Canada, un comité national étudie la possibilité de fonder une société nationale de crédit coopératif qui servirait de banque centrale aux diverses sociétés provinciales de crédit.

24.—Expansion des syndicats de crédit au Canada, 1915-1948

Année	Provinces où existent des syndicats	Syndicats de crédit	Membres	Actif
	nombre	nombre	nombre	$
1915	1[1]	91	23,614	2,027,728
1920	1[1]	113	31,752	6,306,965
1925	1[1]	122	33,279	8,261,515
1930	2[2]	179	45,767	11,178,810
1935	3[3]	277	52,045	10,173,997
1937	7[4]	441	77,177	13,759,468
1939	9	844	151,554	20,680,594
1940	9	1,167	201,137	25,069,685
1941	9	1,314	238,463	31,230,813
1942	9	1,486	295,984	43,971,925
1943	9	1,780	374,069	69,219,654
1944	9	2,051	478,841	92,574,440
1945	9	2,219	590,794	145,890,889
1946	9	2,422	688,739	187,507,303
1947	9	2,516[r]	779,199[r]	221,116,168[r]
1948	9	2,608	850,608	253,584,282

[1] Québec. [2] Québec et Ontario. [3] Québec, Ontario et Nouvelle-Écosse. [4] Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Île du Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba et Saskatchewan.

25.—Sommaire statistique des syndicats de crédit, par province, 1947 et 1948

NOTA.—L'année financière des syndicats de crédit dans l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick se termine le 30 septembre; ailleurs, le 31 décembre.

Province	Syndicats de crédit à charte	Syndicats de crédit faisant rapport	Membres	Actif	Parts	Dépôts	Prêts consentis aux membres durant l'année	Prêts consentis depuis la fondation
1947	nombre	nombre	nombre	$	$	$	$	$
Î.P.-Édouard..	52	52	9,397	631,945	456,208	105,594	423,236	1,860,778
N.-Écosse.....	219	219	36,216	3,441,580	2,925,325	72,074	2,255,584	14,415,609
N.-Brunswick.	168	151	39,666	4,049,421	3,568,810	128,434	2,942,076	11,410,030
Québec—								
Desjardins..	1,021	1,011	486,836	176,372,026	10,980,964	157,500,068	50,000,000	271,024,709
Ligue de Québec....	16	11	4,070	622,969	251,546	260,464	423,673	1,369,403
Féd. de Montréal..	9	9	14,437	7,955,855	653,852	6,965,736	1,810,984	12,732,045
Ontario.....	333	293	76,081	12,253,285	5,742,630	5,301,223	9,372,635	39,626,070
Manitoba.....	122	109	22,493	2,890,456	1,292,967	1,406,531	2,802,287	8,073,642
Saskatchewan.	194	194	34,020	6,277,607	3,980,363	1,752,962	4,649,149	14,317,818
Alberta.....	208	190	22,758	2,468,563	1,939,951	305,833	2,307,186	8,371,781
C.-B.....	174[r]	128[r]	33,225	4,152,461	3,271,271	517,477	3,646,895	8,950,905
Totaux, 1947	**2,516**[r]	**2,367**[r]	**779,199**[r]	**221,116,168**[r]	**35,063,887**[r]	**174,316,396**[r]	**80,633,705**[r]	**392,152,790**[r]
1948								
Î.P.-Édouard..	53	53	9,733	686,722	517,881	96,355	447,298	2,308,076
N.-Écosse.....	216	191	37,571	3,833,454	3,332,505	77,091	2,473,123	16,888,732
N.-Brunswick.	160	158	41,777	4,414,097	3,914,815	115,834	2,730,822	14,140,952
Québec—								
Desjardins..	1,048	1,032	520,428	196,013,914	12,364,530	173,961,545	91,021,358	394,290,408
Ligue de Québec....	21	11	4,075	797,238	295,191	383,948	423,363	1,716,812
Féd. de Montréal..	9	9	15,049	8,833,246	702,650	7,723,448	1,887,046	14,619,090
Ontario.....	371	362	95,751	16,487,314	8,484,642	6,484,162	12,888,351	52,514,421
Manitoba.....	121	108	25,282	3,928,528	1,861,301	1,837,800	3,449,942	10,968,992
Saskatchewan.	217	217	38,895	8,344,522	5,329,980	2,292,670	6,143,444	20,461,263
Alberta.....	201	192	24,761	3,221,964	2,581,899	395,619	2,754,687	11,126,468
C.-B.....	191	149	37,286	7,023,283	5,627,707	979,844	6,065,803	16,450,396
Totaux, 1948	**2,608**	**2,482**	**850,608**	**253,584,282**	**45,013,101**	**194,348,316**	**130,285,237**	**555,485,610**

Section 7.—Change étranger

Sous-section 1.—Taux du change

Un bref exposé des taux du change étranger jusqu'en 1948 a paru à la p. 1098 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Depuis, par suite de la pénurie de dollars et de la diminution des réserves communes du Commonwealth en dollars, la livre a été dévaluée de 30·5 p. 100 le 18 septembre 1949 et fixée au nouveau taux de $2.80 en devise américaine. Presque tous les pays de la zone sterling (sauf le Pakistan et le Honduras britannique) et plusieurs autres pays ont dévalué leur taux de change de 8 à 33 p. 100. Le 19 septembre, un nouveau taux de change du dollar canadien est fixé à 10 p. 100 environ de moins que l'ancien taux; le nouveau taux d'achat du dollar américain est porté à $1.10 en argent canadien.

Sous-section 2.—La Commission de contrôle du change étranger*

Les paragraphes qui suivent exposent l'activité principale de la Commission de contrôle du change étranger en 1948 et durant la première moitié de 1949. La

* Revisé sous la direction de R. H. Tarr, secrétaire, Commission de contrôle du change étranger, Ottawa.

matière se fonde en grande partie sur le rapport de 1948. Les éditions antérieures de l'*Annuaire* étudient l'activité de la Commission au cours des années précédentes.

Changements dans les réserves de change étranger du Canada.—Les variations de l'avoir du Canada en or et en dollars américains depuis les débuts du contrôle du change paraissent au tableau **26.** Les changements survenus dans la balance des paiements internationaux qui ont provoqué l'augmentation de 1948 sont étudiés au chapitre du Commerce extérieur, aux pp. 994-1001.

26.—Avoir du Canada en or et en dollars américains au 31 décembre 1939-1949

(En millions de dollars américains)

Année	Compte du fonds du change et Banque du Canada		Autres comptes du gouvernement du Canada	Total[1]	Année	Compte du fonds du change et Banque du Canada		Autres comptes du gouvernement du Canada	Total[1]
	Or	Dollars américains	Dollars américains	Or et dollars américains		Or	Dollars américains	Dollars américains	Or et dollars américains
1939[2]	204·9	33·8	22·4	393·1	1944	293·9	506·2	102·1	902·2
1939	218·0	54·8	33·4	404·2	1945	353·9	922·0	232·1	1,508·0
1940	136·5	172·8	20·8	332·1	1946	536·0	686·3	22·6	1,244·9
1941	135·9	28·2	23·5	187·6	1947	286·6	171·8	43·3	501·7
1942	154·9	88·0	75·6	318·5	1948	401·3	574·5	22·0	997·8
1943	224·4	348·8	76·4	649·6	1949	486·4	594·1	36·6	1,117·1[3]

[1] Comprend des avoirs particuliers, à l'exclusion des comptes de roulement, au montant de 132 millions le 15 septembre 1939, de 98 millions le 31 décembre 1939 et de 2 millions le 31 décembre 1940. [2] 15 septembre. [3] Non compris $18,200,000 empruntés aux États-Unis en août 1949 et affectés au rachat le 1er février 1950 d'une émission garantie par le gouvernement fédéral et remboursable au gré du porteur en dollars américains.

Changements apportés au programme et aux méthodes de contrôle des changes.—Depuis la dernière partie de 1948, la Commission accueille favorablement les demandes de résidants qui désirent des fonds des États-Unis pour exploiter des brevets à l'étranger, acquérir à l'étranger des droits de distribution semblables à ceux qu'ils possèdent au Canada et établir à l'étranger des entreprises du genre de celles qu'ils possèdent au Canada. Avant cette époque, les demandes de placement de capitaux en dollars des États-Unis n'étaient approuvées que si ces placements étaient susceptibles de donner lieu à des exportations du Canada ou d'assurer au Canada accès à des sources d'importation de denrées nécessaires. Dans les deux cas, quand il s'agit de gros montants, il faut ordinairement que le financement provienne de sources extérieures.

Depuis novembre 1948, la Commission accorde plus facilement aux filiales et succursales canadiennes de compagnies étrangères, qui ont accumulé des revenus depuis 1939, la permission de remettre plus d'une année de revenus quand le chiffre net de leurs disponibilités est anormalement élevé et nettement supérieur à leurs besoins immédiats et futurs. Auparavant, les remises se limitaient aux revenus d'une année durant chaque année financière du demandeur.

Certains genres de paiements par des résidants à des non-résidants, paiements qui faisaient sortir des capitaux du Canada, n'étaient approuvés qu'à condition que les non-résidants réinvestissent simultanément les dollars canadiens dans certaines catégories de valeurs domestiques canadiennes. Ils étaient alors libres de vendre ces valeurs sur le marché des États-Unis. Cette méthode avait l'inconvénient de rendre plus coûteuse aux Canadiens l'acquisition de biens-capitaux

productifs au Canada appartenant à des non-résidants, vu que sur le marché américain l'escompte était plus fort sur les valeurs domestiques canadiennes que sur le dollar canadien. Depuis la dernière partie de 1948, la Commission a accueilli sans exiger de réinvestissement des demandes aux fins suivantes: acheter de non-résidants avec des dollars canadiens des biens comme les concessions forestières, les gisements miniers, les nappes de pétrole et les champs de gaz nécessaires à des entreprises exploitées au Canada par des résidants, et acquérir en entier ou prendre en haute main des entreprises productives appartenant à des non-résidants ou sur lesquelles ils exercent la haute main.

En novembre 1948, la Commission a reçu ordre de limiter le montant de dollars américains mis à la disposition des résidants canadiens pour fins de voyage, sauf voyages d'affaires, de santé et d'éducation, à $150 par personne ($100 pour les enfants au-dessous de 11 ans) pendant la période du 16 novembre 1948 au 15 novembre 1949, soit le même montant que durant les douze mois précédents. En novembre 1949, la restriction a été étendue à une autre période de douze mois.

Depuis mars 1949, les Canadiens peuvent obtenir à la banque des permis les autorisant à dépenser un montant raisonnable de dollars canadiens pour frais de voyage en France, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Norvège. Pour ce qui regarde les voyageurs canadiens, ces pays se trouvent donc maintenant sur le même pied que les pays de la zone sterling. Auparavant, les frais de voyage y étaient acquittés, en pratique, en dollars américains. En mars 1949, des dispositions ont été prises en vertu desquelles les dollars canadiens dépensés dans ces pays pour frais de voyage sont convertibles en devises nationales au même taux que les dollars américains; depuis lors, cependant, les Canadiens ne sont autorisés qu'à utiliser des dollars canadiens ou des devises nationales pour acquitter leurs frais de voyage dans ces pays. Le 11 juillet 1949, une modification des règlements concernant le contrôle des changes étrangers a ajouté la Suède à la liste des pays visés par des dispositions spéciales. En conséquence, depuis cette date, les dollars canadiens sont acceptés en paiement d'exportations à la Suède et des montants raisonnables de dollars canadiens sont également autorisés pour frais de voyage en Suède. A la fin d'août 1949, la Suisse a été ajoutée à ces pays.

En conformité de la loi sur le contrôle des changes, un permis de la Commission de contrôle du change étranger est nécessaire pour vendre des marchandises à l'étranger à d'autres conditions que moyennant paiement à leur juste valeur dans un délai de six mois en devise autorisée par les règlements. Jusqu'à la fin de 1948, les exportateurs ne pouvaient guère songer à vendre à l'étranger à des conditions différentes de celles prévues aux règlements. Par suite de la sévérité croissante des restrictions frappant l'importation et le change dans plusieurs pays, il est survenu un nombre grandissant de cas où il est impossible d'exporter aux conditions de paiement prescrites. Dans ces cas-là, cependant, si d'autres modes de paiement sont acceptables aux acheteurs étrangers et aux exportateurs canadiens, la Commission se montre disposée à accorder les permis nécessaires. Les principales catégories de cas qui paraissent mériter considération sont celles où—*a)* le paiement doit être différé au delà de la période normale de six mois, *b)* le paiement doit être fait en monnaies qui ne sont pas librement convertibles en dollars américains ou en sterling et où l'exportateur est prêt à courir les risques que comporte la vente, *c)* le paiement doit être reçu en sterling d'un pays étranger à la zone sterling quand l'Office de contrôle des changes du Royaume-Uni est disposé à autoriser le transfert, ou *d)* le paiement doit se faire en marchandises de valeur équivalente.

Le 7 avril 1949, à la suite de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, les règlements sur le contrôle des changes étrangers ont été modifiés. Comme le contrôle appliqué à Terre-Neuve avant l'union ne différait de celui du Canada que par certains détails relativement peu importants, le changement d'un régime à l'autre n'a pas donné lieu à des modifications très marquées des méthodes de contrôle des changes étrangers dans l'un ou l'autre secteur.

Le 25 mars 1949, une modification de la loi sur le contrôle des changes l'a maintenue en vigueur jusqu'à soixante jours après le début de la première session du Parlement en l'année 1951.

PARTIE II.—FINANCES COMMERCIALES DIVERSES

Section 1.—Compagnies de prêt et de fiducie*

L'*Annuaire* de 1934-1935 donne à la page 1009 un aperçu de l'évolution des compagnies de prêt et de fiducie au Canada de 1844 à 1913.

La législation relative aux compagnies de prêt et de fiducie a été modifiée par les lois des compagnies de prêt et de fiducie de 1914 (4-5 Geo. V, chap. 40 et 55). Par suite de ces modifications, les statistiques des compagnies à charte provinciale ne sont plus réunies. Toutefois, certaines statistiques sommaires des compagnies provinciales ont été fournies pour 1946-1947 par ces compagnies. Elles figurent au tableau **1** afin de compléter l'état des compagnies de prêt et de fiducie au Canada. On estime que ces chiffres représentent plus de 90 p. 100 des affaires des compagnies provinciales, de sorte qu'ils peuvent être tenus pour assez complets et représentatifs de leur chiffre d'affaires comparativement à celui des compagnies à charte fédérale. Les statistiques des tableaux **2** et **3** ne s'appliquent qu'aux compagnies à charte fédérale, sauf que depuis 1925 les compagnies de prêt et de fiducie constituées par la province de la Nouvelle-Écosse et mises par des lois de cette province sous la surveillance du Département fédéral des assurances figurent aux tableaux **2** et **3** de même que les compagnies de fiducie du Nouveau-Brunswick depuis 1934 et du Manitoba depuis 1938. En 1920, le Département fédéral des assurances a été chargé d'appliquer la loi sur les compagnies fédérales de prêt et de fiducie à la place du ministère des Finances.

L'expansion des affaires des compagnies de prêt au Canada se reflète dans l'augmentation de la valeur comptable de l'actif global de toutes les compagnies de prêt, soit de $188,637,298 en 1922 à $213,649,794 en 1931 et à $231,125,916 en 1947. L'actif des compagnies de fiducie (sans compter les successions, fidéicommis et fonds d'agences, qui ne peuvent être considérés comme actifs au même sens que les fonds des compagnies et les fonds garantis) augmente de $154,202,165 en 1928 à $332,937,016 en 1947. En 1928, le total des successions, fidéicommis et fonds d'agences administrés s'élève à $1,077,953,643, contre $3,216,862,714 en 1947.

Fonctions des compagnies de prêt.—Le rôle essentiel des compagnies de prêt consiste à prêter des fonds sur première hypothèque, l'argent qu'elles mettent ainsi en circulation provenant tant des dépôts à elles confiés que de la vente au public d'actions ou d'obligations par elles émises. Au cours des années de guerre 1939 à 1945, les sommes prêtées sur hypothèques diminuent de près de 27 millions

* Revisé sous la direction de R. W. Warwick, surintendant des Assurances, Département des assurances, Ottawa.

de dollars; cette diminution est attribuable presque entièrement à une augmentation du montant d'obligations et d'actions détenues. Le chiffre de 79 millions de dollars en 1947 est de six millions plus élevé que celui de 1946.

Fonctions des compagnies de fiducie.—Les compagnies de fiducie font fonction d'exécuteurs testamentaires, de dépositaires et d'administrateurs nommés par testament ou autrement; elles sont constituées séquestres, soit par contrat de mariage, soit par autres dispositions; elles gèrent les biens et affaires des vivants; elles sont tutrices ou curatrices des mineurs et des incapables; elles sont les agents financiers des municipalités et des compagnies; elles peuvent être nommées syndics de faillite. Ces compagnies reçoivent des dépôts, mais le placement et le prêt des dépôts et des fidéicommis sont réglementés par la loi.

Statistiques des compagnies de prêt et de fiducie.—Le tableau 1 offre un intérêt particulier en ce qui concerne les compagnies de fiducie, qui sont essentiellement des institutions provinciales en raison de la nature de leurs affaires; en effet, elles s'occupent surtout de l'homologation des testaments, domaine exclusif des provinces.

1.—Opérations des compagnies de prêt et de fiducie à charte provinciale et fédérale, 31 décembre 1946 et 1947

Détail	1946			1947		
	Compagnies à charte provinciale[1]	Compagnies à charte fédérale	Total	Compagnies à charte provinciale[1]	Compagnies à charte fédérale	Total
	$	$	$	$	$	$
Compagnies de prêt—						
Actif (valeur comptable)	70,345,417	145,016,997	215,362,414	76,008,059	155,117,857	231,125,916
Passif envers le public	44,343,248	113,605,949	157,949,197	46,629,627	121,257,755	167,887,382
Capital social—						
Capital autorisé	26,683,425	56,000,000	82,683,425	21,338,625	56,000,000	77,338,625
Capital souscrit	15,871,620	21,364,000	37,235,620	16,529,276	21,504,200	38,033,476
Capital versé	14,512,425	17,584,586	32,097,011	15,401,461	17,929,295	33,330,756
Réserve et fonds pour éventualités	9,100,231	12,652,844	21,753,075	10,430,321	14,639,711	25,070,032
Autre passif envers les actionnaires	2,389,513	1,173,618	3,563,131	3,546,650	1,291,096	4,837,746
Total du passif envers les actionnaires	26,002,169	31,411,048	57,413,217	29,378,432	33,860,102	63,238,534
Bénéfices nets réalisés pendant l'année	1,283,081	1,153,125	2,436,206	1,207,433	3,108,680	4,316,113
Compagnies de fiducie—						
Actif (valeur comptable)—						
Fonds des compagnies	65,268,327	23,699,397	88,967,724	66,212,491	23,421,857	89,634,348
Fonds garantis	154,216,706	62,184,103	216,400,809	171,642,223	71,660,445	243,302,668
Totaux, actif	219,485,033	85,883,500	305,368,533	237,854,714	95,082,302	332,937,016
Successions, dépôts et fonds des agences	*2,758,442,016*	*392,430,578*	*3,150,872,594*	*2,735,930,892*	*480,931,822*	*3,216,862,714*
Capital social—						
Capital autorisé	48,705,000	27,750,000	76,455,000	47,220,000	30,250,000	77,470,000
Capital souscrit	25,232,085	14,369,170	39,601,255	25,527,135	14,057,070	39,584,205
Capital versé	24,077,401	13,666,595	37,743,996	24,400,997	13,333,408	37,734,405
Réserve et fonds pour éventualités	22,139,978	7,396,948	29,536,926	24,209,547	7,754,554	31,964,101
Surplus non affecté	4,678,478	1,198,576	5,877,054	4,556,136	1,348,130	5,904,266
Bénéfices nets réalisés durant l'année	3,009,779	1,290,478	4,300,257	2,877,337	898,438	3,775,775

[1] Sauf une compagnie de prêt constituée en vertu des lois du Québec et dont le capital social et les actions sont détenus en grande partie en dehors du Canada.

2.—Actif et passif des compagnies de prêt à charte fédérale, ou sous la surveillance fédérale, 31 décembre 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1914-1924, figurent à la p. 947 de l'*Annuaire* de 1937. Les chiffres de 1925-1937, comparables aux chiffres ci-dessous, figurent à la p. 1017 de l'*Annuaire* de 1946. Les chiffres ci-dessous comprennent les compagnies de prêt munies d'une charte du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, mais soumises à l'inspection du Département fédéral des assurances. Ils ne portent pas sur les compagnies de petits prêts (voir section 2, pp. 1141-1142).

Année	ACTIF						
	Immeubles[1]	Hypothèques sur immeubles	Prêts sur nantissement	Portefeuille et autres biens des compagnies	En caisse et en banque	Intérêt, loyers, etc. échus et courus	Total[2]
	$	$	$	$	$	$	$
1938	10,436,985	97,104,591	112,270	20,204,905	3,714,627	3,669,841	136,139,642
1939	10,310,781	96,342,441	103,298	19,955,311	5,184,020	3,604,690	136,358,786
1940	10,256,835	93,618,467	83,334	20,295,836	4,862,808	3,750,882	133,713,412
1941	9,585,580	90,359,176	69,759	20,826,112	5,611,182	3,566,036	130,795,391
1942	9,078,029	86,545,342	344,072	21,723,698	5,023,723	3,244,175	126,662,960
1943	8,693,127	80,043,044	211,535	29,790,718	5,328,898	2,259,608	126,943,566
1944	7,326,593	73,668,635	216,488	41,864,820	6,301,334	1,311,945	130,945,859
1945	5,933,122	69,389,403	322,607	52,328,370	4,781,357	942,041	133,774,431
1946	5,210,485	73,238,639	119,989	59,223,096	6,287,779	875,744	145,016,997
1947	4,935,971	79,292,340	156,267	62,548,095	7,357,359	768,447	155,117,857

Année	PASSIF							
	Envers les actionnaires			Envers le public				
	Capital versé	Fonds de réserve	Total[3]	Obligations et actions		Dépôts	Intérêt échu et couru	Total[4]
				Canada	Ailleurs et divers			
	$	$	$	$	$	$	$	$
1938	19,340,788	14,757,224	35,478,233	57,073,555	14,959,522	27,668,490	705,622	100,655,486
1939	19,284,714	14,766,473	35,469,842	57,418,689	13,390,796	29,132,700	693,353	100,881,760
1940	19,145,919	14,262,422	34,711,441	57,579,361	12,074,573	28,276,323	678,528	98,988,451
1941	19,082,481	13,752,103	34,043,232	56,959,420	10,151,953	28,571,361	633,937	96,743,884
1942	19,038,552	13,258,225	33,524,916	55,746,073	8,269,161	27,966,674	629,124	92,976,410
1943	18,885,241	12,966,837	33,141,255	55,493,449	5,982,012	31,239,958	616,502	93,777,693
1944	18,848,684	12,834,013	33,096,778	54,350,562	3,732,950	38,749,273	648,751	97,780,572
1945	17,546,686	12,386,521	31,109,057	55,300,566	2,491,347	43,863,246	685,696	102,665,372
1946	17,584,585	12,652,845	31,411,048	56,519,776	1,918,814	54,047,133	724,062	113,605,949
1947	17,929,296	14,639,710	33,860,101	58,603,773	1,597,345	59,889,951	785,173	121,257,756

[1] Valeur comptable des immeubles à l'usage des compagnies et autres immeubles. [2] Comprend autre actif. [3] Comprend autre passif envers les actionnaires. [4] Comprend autre passif envers le public.

3.—Actif et passif des compagnies de fiducie à charte fédérale ou sous la surveillance fédérale, 31 décembre 1948-1947

NOTA.—Les chiffres de 1914-1924 figurent aux pp. 948-949 de l'*Annuaire* de 1937. Ceux de 1925-1937, comparables aux chiffres ci-dessous, figurent aux pp. 1018-1019 de l'*Annuaire* de 1946. Les chiffres ci-dessous comprennent les statistiques des compagnies de fiducie autorisées par les gouvernements provinciaux suivants, mais soumises depuis les années indiquées à l'inspection du Département fédéral des assurances: Nouvelle-Écosse, 1925; Nouveau-Brunswick, 1934; Manitoba, 1938.

FONDS DES COMPAGNIES—ACTIF

Année	Prêts		Immeubles[1]	Obligations gouvernementales, municipales, scolaires et autres	Actions	En caisse et en banque	Tout autre actif des compagnies	Total de l'actif des compagnies
	Sur immeubles	Sur nantissement						
	$	$	$	$	$	$	$	$
1938.....	6,116,342	901,935	4,518,886	4,423,228	1,103,090	1,020,266	2,163,727	20,247,474
1939.....	6,269,736	816,795	4,421,183	4,402,444	1,180,163	1,025,731	2,060,366	20,176,418
1940.....	6,714,158	677,384	4,206,914	4,662,449	1,221,470	951,975	1,775,209	20,209,559
1941.....	6,783,918	554,609	3,952,899	5,253,427	1,344,468	1,143,134	1,564,326	20,596,781
1942.....	6,599,744	556,527	3,466,296	5,723,054	1,416,195	1,051,448	1,377,664	20,190,928
1943.....	6,467,018	413,860	3,033,478	6,636,500	1,687,295	1,152,881	1,178,755	20,569,787
1944.....	6,056,591	438,388	2,518,320	7,732,823	2,271,356	1,263,031	1,064,146	21,284,655
1945.....	5,455,703	629,592	1,828,272	9,741,423	2,558,221	1,318,143	943,670	22,475,024
1946.....	5,208,488	1,160,996	1,571,466	9,560,785	3,479,892	1,687,568	1,030,202	23,699,397
1947.....	4,703,905	706,629	1,644,909	9,703,279	3,606,580	1,724,039	1,332,516	23,421,857

FONDS GARANTIS—ACTIF

Année	Prêts		Obligations gouvernementales, municipales, scolaires et autres	Actions	En caisse et en banque	Tout autre actif	Tout actif détenu contre les fonds garantis
	Sur immeubles	Sur nantissement (valeurs)					
	$	$	$	$	$	$	$
1938.....	21,452,863	4,025,109	9,573,096	—	1,353,753	611,322	37,016,143
1939.....	21,235,726	2,277,963	10,731,590	—	1,219,212	536,509	36,001,000
1940.....	20,325,502	2,122,552	10,907,161	—	1,618,430	508,554	35,482,199
1941.....	19,467,940	2,282,042	12,878,023	—	3,462,842	480,008	38,570,855
1942.....	18,746,799	2,082,970	14,799,546	—	1,714,675	499,783	37,843,773
1943.....	17,077,122	2,631,787	18,821,725	326,037	2,166,930	480,590	41,504,191
1944.....	16,710,530	3,483,691	23,978,699	332,430	2,772,583	463,997	47,741,930
1945.....	16,836,677	3,926,532	28,823,159	340,099	2,751,837	471,274	53,149,578
1946.....	20,193,684	6,091,690	32,063,319	712,104	2,632,067	491,239	62,184,103
1947.....	26,448,775	4,631,540	34,772,852	1,478,014	3,755,198	574,065	71,660,444

PASSIF

Année	Fonds des compagnies						Fonds garantis	
	Passif envers les actionnaires				Passif envers le public	Total	Principal	Total
	Capital versé	Fonds de réserve	Autre passif	Total	Taxes, argent emprunté, etc.			
	$	$	$	$	$	$	$	$
1938.....	11,949,775	5,946,939	584,149	18,480,863	974,982	19,455,845	37,016,143	37,016,143
1939.....	11,789,264	6,002,488	951,071	18,742,823	609,016	19,351,839	36,001,000	36,001,000
1940.....	11,867,224	5,902,904	1,044,205	18,814,333	706,849	19,521,182	35,482,198	35,482,198
1941.....	12,253,038	6,138,528	1,000,768	19,392,334	694,442	20,086,776	38,570,855	38,570,855
1942.....	12,128,931	5,570,759	983,088	18,682,778	581,153	19,263,931	37,843,773	37,843,773
1943.....	12,171,035	6,221,929	1,297,669	19,690,633	477,717	20,168,350	41,504,191	41,504,191
1944.....	12,311,457	7,037,955	1,219,898	20,569,310	507,288	21,076,598	47,741,929	47,741,929
1945.....	12,806,849	6,932,540	1,406,667	21,146,056	1,165,706	22,311,762	53,149,577	53,149,577
1946.....	13,666,595	7,396,948	1,399,378	22,462,921	876,866	23,339,787	62,184,103	62,184,103
1947.....	13,333,408	7,754,554	1,538,525	22,626,487	565,199	23,191,686	71,660,444	71,660,444

[1] Valeur comptable des immeubles à l'usage des compagnies et autres immeubles.

4.—Successions, fidéicommis et fonds d'agence des compagnies de fiducie à charte fédérale ou sous la surveillance fédérale, 31 décembre 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1914-1924 figurent à la p. 949 de l'*Annuaire* de 1937; ceux de 1925-1937, à la p. 1019 de l'*Annuaire* de 1946. Le nota du tableau 3 s'applique aussi aux chiffres ci-dessous.

Année	Successions, fidéicommis et fonds d'agences	Année	Successions, fidéicommis et fonds d'agences
	$		$
1938	236,467,735	1943	313,457,551
1939	242,369,850	1944	338,978,141
1940	256,781,691	1945	363,332,677
1941	268,596,524	1946	392,436,578
1942	290,630,617	1947	480,931,822

Section 2.—Compagnies de petits prêts autorisées et prêteurs d'argent autorisés

Le Parlement du Canada a constitué quatre compagnies qui font de petits prêts ne dépassant pas habituellement cinq cents dollars chacun, sur billets à ordre des emprunteurs et garantis en plus, dans la plupart des cas, par des endossements ou hypothèques sur des biens meubles. Les compagnies pouvaient, en vertu des privilèges primitifs de leur charte, faire des prêts garantis par des immeubles, mais ce privilège leur a été retiré par la loi de 1939 sur les petits prêts.

Le 1er janvier 1940, la loi de 1939 sur les petits prêts (3 George VI, chap. 23) est entrée en vigueur. En vertu de cette loi, les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent autorisés qui consentent des prêts personnels de $500 ou moins sont limités à des frais de prêt ne devant pas excéder 2 p. 100 par mois sur les soldes dus, et les prêteurs sans permis à un taux de 12 p. 100 par année devant comprendre les intérêts et tous les autres frais.

5.—Actif et passif des compagnies de petits prêts à charte fédérale, 31 décembre 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1928-1932 figurent à la p. 852 de l'*Annuaire* de 1942 et ceux de 1933-1937, à la p. 1021 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	ACTIF			
	Prêts à recevoir	En caisse et en banque	Autre actif	Total
	$	$	$	$
1938	4,764,032	412,594	32,182	5,208,808
1939	5,081,320	342,578	42,781	5,466,679
1940[1]	6,266,336[2]	381,061	181,806	6,829,203
1941	7,557,414	269,943	91,569	7,918,926
1942	8,485,590	246,629	328,043[3]	9,060,262
1943	9,768,506	412,429	415,431[4]	10,596,366
1944	11,548,308	542,359	507,179[4]	12,597,846
1945	13,354,915	734,583	1,911,332[5]	16,000,830
1946	20,307,530	377,813	4,232,126[6]	24,917,469
1947	24,425,312	1,073,419	7,144,612[7]	32,643,343

Renvois à la fin du tableau, p. 1142.

5.—Actif et passif des compagnies de petits prêts à charte fédérale, 31 décembre 1938-1947—fin

Année	PASSIF									
	Envers les actionnaires					Envers le public				Passif total
	Réserve générale	Réserve pour pertes	Capital versé	Autre passif	Total	Emprunts	Revenu non gagné	Autre passif[8]	Total	
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1938..	318,000	295,361	1,001,750	441,718	2,056,829	2,653,334	348,355	118,108	3,119,797	5,176,626
1939..	318,000	351,850	1,234,250	749,666	2,653,766	2,265,834	369,723	134,724	2,770,281	5,424,047
1940[1]..	18,000	421,488	1,234,250	1,233,841	2,907,579	3,708,366	[9]	213,258	3,921,624	6,829,203
1941..	18,000	517,986[10]	1,234,250	1,590,941	3,361,177	4,258,853	[9]	298,896	4,557,749	7,918,926
1942..	18,000	576,589[10]	3,734,250	1,920,499	6,249,338	2,572,615	[9]	238,309	2,810,924	9,060,262
1943..	18,000	565,110[10]	3,735,000	2,393,312	6,711,422	3,570,695	[9]	314,249	3,884,944	10,596,366
1944..	18,000	579,270[10]	3,805,000	2,970,071	7,372,341	4,819,254	[9]	406,251	5,225,505	12,597,846
1945..	18,000	586,428[10]	3,965,000	4,083,179	8,652,607	7,077,840	[9]	270,383	7,348,223	16,000,830
1946..	18,000	915,290[10]	4,155,000	4,560,862	9,649,152	15,007,689	[9]	260,629	15,268,318	24,917,469
1947..	18,000	1,122,974[10]	4,555,000	4,428,560	10,124,534	22,003,002	[9]	510,292	22,513,294	32,643,343[11]

[1] Première année d'application de la loi sur les petits prêts. [2] Ne comprennent pas les soldes autres que ceux des petits prêts. [3] Comprend $200,000 d'obligations et actions. [4] Comprend $250,000 d'obligations. [5] Comprend $250,000 d'obligations et $1,534,756 de soldes de prêts supérieurs à $500. [6] Y compris $4,046,210 de soldes de prêts supérieurs à $500. [7] Y compris $6,762,669 de soldes de prêts supérieurs à $500. [8] Y compris les taxes. [9] Aucun revenu non gagné, puisque depuis 1940 les petits prêts se fondent sur le revenu gagné. [10] Comprend des affaires autres que les petits prêts. [11] Y compris $5,515 de primes sur le capital social.

Le chiffre d'affaires des compagnies de petits prêts à charte fédérale accuse une forte augmentation en 1947 sur l'année précédente. Les prêts au public augmentent de 245,887 à 294,602 ou de 20 p. 100, et le montant passe de $40,188,730 à $50,761,348. La moyenne des prêts est d'environ $172, contre $163 en 1946. A la fin de 1947, les prêts en cours, au nombre de 190,068, se chiffrent par $24,425,311, soit une moyenne de $129 par prêt.

Prêteurs d'argent autorisés.—En plus des compagnies de petits prêts mentionnées ci-dessus, 55 prêteurs d'argent autorisés soumettent un état annuel de leur activité. Leur actif global en 1947 est de $28,111,238, soit: soldes de petits prêts, $12,411,187; autres soldes, $12,747,649; obligations et actions, $284,239; immeubles, $44,381; en caisse, $1,094,356; autre actif, $1,529,426. Leur passif est de $28,111,238, soit: argent emprunté, $21,383,989; actions payées et capital de sociétariat, $3,796,091. Les prêts consentis en 1947 sont au nombre de 128,286, d'un montant de $23,282,833 (moyenne de près de $181 par prêt), soit une augmentation numérique de 21 p. 100 et de 28 p. 100 en montant brut; à la fin de l'année, il y a 92,304 prêts en cours au montant de $12,411,187, soit une moyenne de $134 par prêt. Environ 39 p. 100 des prêts consentis en 1947 varient de $100 à $200. Le rapport de 1947, *Compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent autorisés en vertu de la loi de 1939 sur les petits prêts*, publié par le Département fédéral des assurances, contient de plus amples détails sur ce genre de commerce.

La souscription et la répartition des placements et le marché des capitaux

Introduction.—La présente section étudie, en général, le développement du marché des capitaux au Canada et, en particulier, le secteur intéressant les valeurs mobilières des gouvernements, des municipalités et des sociétés dont le commerce ou l'échange revêt ou peut revêtir un caractère public. Dans la présente section, ces valeurs sont appelées placements publics par contraste avec les placements privés, c'est-à-dire les valeurs possédées privément par des particuliers ou des sociétés, en tant que moyen dans la plupart des cas de garder la haute main sur une société, et qui ne sont pas en général rangées parmi les valeurs faisant matière de commerce public.

L'essor du marché des capitaux au Canada a été un phénomène d'évolution graduelle. Avant 1900, il n'existait pas au Canada de marché de capitaux domestiques. Le développement du pays auparavant dépendait presque entièrement du capital étranger, surtout britannique. Les placements que prisaient le plus les Canadiens, en dehors de leurs entreprises particulières, consistaient en des biens tangibles comme les immeubles, les hypothèques assises sur immeubles ou les dépôts confiés à quelque institution financière. Il a fallu l'expansion des initiatives de l'État ainsi que la multiplication des sociétés par actions pour amorcer le développement d'un marché de capitaux domestiques. Le montant total des capitaux engagés au Canada au début du siècle n'est pas connu, mais des chiffres privés évaluent la somme des placements de l'étranger au Canada, à cette époque, à quelque 1,200 millions de dollars constitués d'obligations de gouvernements, de municipalités, de chemins de fer et d'entreprises de services publics ainsi que d'actions d'un nombre restreint de sociétés, comme le Pacifique-Canadien, et de quelques institutions prêteuses et bancaires.

Le Canada a connu une expansion très rapide de 1900 à 1913 et a vu affluer à cette époque une masse d'environ 2,500 millions de capital étranger, dont la moitié en provenance du Royaume-Uni. Londres était alors le grand marché des capitaux et les maisons de placements anglaises étaient depuis longtemps connues des emprunteurs étrangers. Certes, il existait au Canada un certain nombre de maisons de placements, surtout des maisons de courtage membres de la Bourse de Toronto fondée en 1852 ou de la Bourse de Montréal fondée en 1863, mais ces maisons se bornaient surtout au commerce des valeurs inscrites à la cote officielle d'un nombre relativement faible de sociétés. Ces dernières comprenaient surtout des sociétés de prêt et certaines sociétés de services publics comme la *Consumers Gas Company of Toronto*, mais leur rôle ne les obligeait pas à chercher de nouveaux capitaux. Les courtiers en valeurs et placements canadiens ont bien souscrit au cours des années 1890 les nouvelles émissions de quelques sociétés canadiennes, mais ils n'avaient guère encore entrepris de souscrire sur une grande échelle les émissions lancées par les gouvernements et les grandes sociétés.

Avant la première guerre mondiale, l'épargne canadienne était, on l'a vu, relativement peu considérable et recherchait surtout l'immeuble et les prêts hypothécaires ou était déposée à la banque. Les dépôts bancaires, par ailleurs, étaient

* Rédigé en collaboration avec l'*Investment Dealers Association of Canada*.

affectés en grande partie aux prêts commerciaux; seule une faible part était placée dans des valeurs à cause, surtout, du petit nombre de valeurs canadiennes en cours ou mises sur le marché. L'ouverture des hostilités en 1914 a automatiquement fermé le marché britannique au Canada, qui a dû s'adresser à New-York pour financer son effort de guerre. En 1916, 65 p. 100 de toutes les nouvelles émissions canadiennes étaient souscrites aux États-Unis, marché qui s'est lui aussi fermé au Canada quand ils sont entrés en guerre en 1917. L'impérieuse nécessité de recourir aux ressources canadiennes et la décision qu'a dû prendre le gouvernement d'organiser et de mener des campagnes d'emprunt de la Victoire ont eu pour effet de stimuler énormément le développement du marché des obligations au Canada. Les obligations ne s'étaient vendues jusqu'à cette époque-là qu'aux institutions financières et aux particuliers pécunieux. Cependant, la forte augmentation de la production et du revenu (et partant de la possibilité d'épargner) qu'a connue le Canada avant et durant la guerre ont assuré le succès des premiers emprunts de la Victoire. Les campagnes d'emprunt de la Victoire visaient à familiariser les Canadiens avec les obligations et à les amener à en acheter. Ces campagnes, grâce au taux d'intérêt élevé des obligations (5 et 5½ p. 100), connurent un succès remarquable. En 1915, 24,862 particuliers se sont portés souscripteurs de la première émission domestique d'emprunt de guerre pour un montant de $78,729,000. Lors de la campagne d'octobre 1918, plus d'un million de particuliers ont souscrit au delà de 695 millions.

Après la première guerre mondiale, la prospérité du marché des valeurs au cours des années 1920 s'est appuyée beaucoup plus que jamais sur l'épargne canadienne. Les placements de capitaux forains restaient considérables, mais le volume des capitaux canadiens disponibles s'amplifiait. Une bonne partie de ces capitaux ont été engagés dans des obligations canadiennes, dont la vente au pays augmentait grandement. Une partie aussi a servi à l'achat de valeurs étrangères, qui attiraient des particuliers aussi bien que les institutions du Canada; à certains moments de la décennie, le mouvement de sortie de capitaux l'a emporté sur le mouvement d'entrée. Cependant, la période de 1920 à 1930 a été dans l'ensemble une époque où le mouvement d'entrée a prédominé. Le total des placements forains au Canada en 1930, qui a atteint un chiffre inouï de 7,614 millions d'après les états du Bureau fédéral de la statistique, donne une idée de l'apport du capital étranger au développement du Canada au cours de la décennie. Ce chiffre dépassait d'environ 3 milliards la somme des placements forains au Canada à la fin de 1919, estimée à 4,637 millions. L'augmentation du capital forain consistait presque entièrement en placements de portefeuillistes américains. Les entreprises épaulées par le capital américain,—énergie hydro-électrique, pulpe et papier, automobile et autres industries mises directement sur pied par des sociétés américaines,—répondaient pour une part particulièrement importante de ces placements. Le chiffre global des capitaux placés au Canada durant toute la décennie n'est pas complet, mais la statistique à l'égard d'une partie de la période montre que les capitaux de source canadienne comptent pour une part très importante dans l'ensemble de la décennie.

L'essor constant du marché des capitaux canadiens n'a été gravement interrompu que de 1932 à 1934. Dès lors jusqu'en 1939, le pays a connu un flot continu

de nouvelles émissions d'obligations et d'actions destinées en grande partie à des fins de réorganisation et de refinancement. Il était évident, lors de l'ouverture de la seconde guerre mondiale, que le Canada devait forcément financer à même ses propres ressources son effort de guerre. Les années 1939-1945 ont vu augmenter plus vivement que jamais dans toute l'histoire du pays les sommes dont le gouvernement canadien a demandé le financement.

Le volume croissant des obligations canadiennes aux mains des Canadiens constitue l'aspect important de l'expansion des placements canadiens en valeurs mobilières publiques. C'est un fait que font ressortir les changements survenus de 1936 à 1947 dans la répartition des avoirs en obligations canadiennes (voir tableaux 7 et 8). La valeur au pair des avoirs canadiens a monté au cours de la décennie, de 6,690 millions en 1936 à 18,678 millions en 1947. En 1936, le montant estimatif de toute la dette fondée des gouvernements et des sociétés du Canada détenu au pays était fixé à 66 p. 100. En 1947, la proportion avait augmenté à environ 87 p. 100 à cause surtout de la grande expansion des émissions de l'État par suite des emprunts de la Victoire souscrits au Canada au cours de la guerre. L'exposé de la "Situation du Canada en matière de placements internationaux", aux pages 411-416, donne un état sommaire des placements forains au Canada divisés en capitaux britanniques et capitaux étrangers. Le lecteur fera bien de s'y reporter.

La Banque du Canada publie maintenant dans son rapport annuel un état annuel du montant net de nouvelles émission de valeurs (c'est-à-dire qui réunit les nouvelles émissions et les remboursements).

Répartition des valeurs.—L'expansion considérable du marché des placements publics saute donc aux yeux. Il ressort aussi de certaines données statistiques que cette expansion s'est accompagnée d'une répartition des valeurs en de nombreux portefeuilles. En effet, il ne s'est pas trouvé qu'un seul genre de portefeuille pour les placements publics car l'avoir en valeurs publiques n'a cessé de s'accroître au portefeuille des institutions et des particuliers. Le tableau 6 donne un aperçu partiel de la nature de cette répartition.

6.—Portefeuilles d'obligations du gouvernement canadien, au 31 décembre de certaines années de 1938 à 1948

(Millions de dollars)

Portefeuilles d'obligations	1938	1940	1942	1944	1946	1947	1948
Portefeuilles—							
De tous les comptes du gouvernement	96	86	201	715	903	1,076	1,148
De la Banque du Canada et des banques à charte	753	737	1,180	2,277	3,745	3,718	3,834
Du public	3,282	3,563	5,166	8,684	10,598	10,192	9,736
Compagnies d'assurance-vie	*522*	*626*	*994*	*1,655*	*2,183*	*2,198*	*2,165*
Tous autres	*2,760*	*2,937*	*4,338*	*7,300*	*8,415*	*7,994*	*7,571*
Moins avances sur obligations de la Victoire[1]	—	—	−166	−271	—	—	—
Total, portefeuilles d'obligations	**4,131**	**4,386**	**6,547**	**11,676**	**15,246**	**14,986**	**14,718**

[1] Avances temporaires des banques à charte au public pour faciliter l'achat d'obligations de la Victoire au moment de l'émission.

Les états ci-dessous font voir comment le public a accueilli les emprunts de guerre et les emprunts de la Victoire au cours des deux guerres mondiales.

I.—EMPRUNTS DE GUERRE LANCÉS AU CANADA, 1915-1919

Emprunts de guerre	Date de lancement	Objectif	Montant souscrit	Souscriptions
		(millions de dollars)		nombre
1er emprunt	nov. 1915	50	79	25,000
2e emprunt	sept. 1916	100	145	35,000
3e emprunt	mars 1917	150	183	41,000
4e emprunt	nov. 1917	150	413	809,000
5e emprunt	oct. 1918	300	695	1,140,000
6e emprunt	oct. 1919	300	673	795,000
TOTAL		1,050	2,188	

II.—EMPRUNTS DE GUERRE ET EMPRUNTS DE LA VICTOIRE LANCÉS AU CANADA, 1940-1945

Emprunts de guerre et de la Victoire	Date de lancement	Objectif	Montant souscrit	Souscriptions
		(millions de dollars)		nombre
1er emprunt de guerre	janv. 1940	200	200	178,000
2e emprunt de guerre	sept. 1940	300	300	151,000
1er emprunt de la Victoire	juin 1941	600	730	968,000
2e emprunt de la Victoire	fév. 1942	600	843	1,681,000
3e emprunt de la Victoire	oct. 1942	750	991	2,032,000
4e emprunt de la Victoire	avril 1943	1,100	1,309	2,668,000
5e emprunt de la Victoire	oct. 1943	1,200	1,375	3,033,000
6e emprunt de la Victoire	avril 1944	1,200	1,405	3,077,000
7e emprunt de la Victoire	oct. 1944	1,300	1,512	3,327,000
8e emprunt de la Victoire	avril 1945	1,350	1,564	3,178,000
9e emprunt de la Victoire	oct. 1945	1,500	2,022	2,948,000
TOTAL		10,100	12,251	

Outre les emprunts de la Victoire lancés au cours de la seconde guerre mondiale, le gouvernement a vendu au public pour environ 389 millions de dollars de certificats d'épargne de guerre et pour 1,083 millions d'obligations d'épargne du Canada.

Il n'existe pas de statistique complète des avoirs en actions privilégiées et ordinaires, mais on est porté à conclure, en examinant la liste des actionnaires d'un certain nombre des vieilles sociétés canadiennes les plus en vue, que leur capital-actions se répartit entre plus de mains aujourd'hui. Ainsi, les banques à charte

comptent 55,371 actionnaires en 1949 contre 46,712 en 1930, et la compagnie du téléphone Bell en compte 52,500 en 1949,—presque le double du nombre de 1945,—contre seulement 20,000 environ en 1935.

Débouchés du marché des valeurs.—Il existe maintenant une grande variété de maisons et d'institutions qui servent de débouchés au marché des obligations et titres accessibles au public. Les banques à charte, les sociétés d'assurance, de fiducie et de prêts, les courtiers de valeurs de spéculation et de placement ont tous contribué, malgré leur tâche bien différente, à l'essor du marché des capitaux. La fonction de la banque à charte consiste avant tout à consentir des prêts commerciaux et celle des sociétés d'assurance, de fiducie et de prêts est bien particulière aussi, mais toutes ces institutions possèdent un important portefeuille de valeurs qui leur a permis de jouer un rôle marqué dans l'expansion du marché des placements publics. La fonction essentielle du courtier en valeurs de spéculation est d'échanger les valeurs en cours au bénéfice d'une clientèle de plus en plus nombreuse. Quant au courtier de valeurs de placement, sa tâche est double:

1° fournir le gouvernement et l'industrie de nouveau capital;

2° faire le commerce au jour le jour de toutes les classes de valeurs détenues par le public; à ce titre, il fait fonction de mandant et se différencie du courtier en valeurs de spéculation, qui fait fonction de commissionnaire.

Chacune de ces catégories possède sa propre forme d'organisation. Le courtier de valeurs de placement a peu à peu mis sur pied son commerce de détail au fur et à mesure de l'expansion vigoureuse du marché des capitaux. Confinée tout d'abord surtout aux obligations du gouvernement et des municipalités, son activité a pu, grâce à l'intensification des affaires, s'étendre à la souscription de nouvelles émissions pour le compte des gouvernements, des municipalités et des sociétés de services publics, de fabrication et de transport. C'est au courtier de valeurs de placement que le gouvernement a fait appel lors de la première guerre mondiale et de nouveau au cours de la seconde pour servir de noyau à la vaste et grandissante organisation qu'il a fallu alors mettre sur pied afin de lancer les nombreuses et fortes émissions d'obligations du gouvernement canadien.

Comme les conditions ne sont pas partout les mêmes au Canada, il existe un certain nombre d'organisations locales et même, dans certains cas, provinciales de courtiers et marchands de titres qui, tout en jouant leur rôle particulier, s'occupent de la vente d'émissions nouvelles et de valeurs déjà sur le marché. Il n'existe qu'une seule organisation nationale de marchands de titres; elle s'est formée en 1916 sous le nom de *Bond Dealers Association of Canada*, changé en 1935 en celui d'*Investment Dealers Association of Canada*. Son but principal est de veiller aux intérêts des marchands et acheteurs de titres des gouvernements, des municipalités et des sociétés ainsi que d'assurer une protection mutuelle au marchand et à l'acheteur contre toute opération irrégulière ou illégale pouvant porter préjudice à l'un comme à l'autre. Seules peuvent faire partie de l'association les maisons bien établies et bien vues du monde des affaires. Elles doivent se conformer à certains règlements concernant les vérifications annuelles et la présentation d'états relatifs à certains domaines de

leur activité, règlements établis en vue de la protection des portefeuillistes. Bien que l'Association soit d'envergure nationale, elle peut mieux exercer son action sur le plan local grâce à ses comités régionaux.

7.—Répartition géographique estimative des portefeuilles de la dette consolidée des gouvernements et sociétés du Canada, au 31 décembre 1936

(Millions de dollars)

Détail	Montant en cours	Répartition géographique			
		Canada	Royaume-Uni	États-Unis	Autres pays[1]
Dette consolidée—					
Dominions—directe et indirecte, sauf chemins de fer	3,413	2,607	319	487	—
Provinces—directe et indirecte, sauf chemins de fer	1,846	1,327	68	448	3
Municipalités	1,467	1,103	138	226	—
Total, obligations des gouvernements	6,726	5,037	525	1,161	3
Chemins de fer[2]	1,840	673	740	427	—
Autres sociétés[2]	1,597	980	134	469	14
Total, dette consolidée	**10,163**	**6,690**	**1,399**	**2,057**	**17**

[1] D'autres pays de l'Europe ont sans doute acheté des obligations canadiennes sur le marché de Londres, achats qui sont attribués au Royaume-Uni. Le montant, qui n'en est pas connu, ne constitue qu'un faible pourcentage. [2] Le montant des sociétés et des chemins de fer comprend la dette obligataire à l'égard de placements directs dont voici le détail: Royaume-Uni, $53,700,000; États-Unis, $288,500,000; et autres pays, $9,900,000.

8.—Répartition géographique estimative des portefeuilles de la dette consolidée des gouvernements et des sociétés du Canada, au 31 décembre 1947

(Millions de dollars)

Détail	Montant en cours[1]	Répartition géographique			
		Canada	Royaume-Uni	États-Unis	Autres pays[2]
Dette consolidée—					
Dominions—directe et indirecte, sauf chemins de fer	16,197	15,484	—	665	48
Provinces—directe et indirecte, sauf chemins de fer	1,729	1,178	35	515	1
Municipalités	865	601	55	207	2
Total, obligations des gouvernements	18,791	17,263	90	1,387	51
Chemins de fer	1,060	258	316	453	33
Autres sociétés	1,643	1,157	85	374	27
Total, dette consolidée	**21,494**	**18,678**	**491**	**2,214**	**111**

[1] Le montant en cours ne comprend pas les fonds d'amortissement; en outre, il comprend en certains cas des chiffres estimatifs. Le total des "autres sociétés" ne comprend pas certaines émissions souscrites et détenues au Canada. [2] Certaines valeurs attribuées aux États-Unis et au Royaume-Uni sont détenues, pour ce qui est du bénéfice, par des portefeuillistes d'autres pays.

9.—Montant net approximatif des nouvelles émissions ou des remboursements, 1936-1948

(Valeur au pair en millions de dollars canadiens)

NOTA.—Le montant net estimatif des remboursements figure en italiques.

	Année	Gouvernement du Canada		Obligations provinciales[2]	Obligations municipales	Sociétés particulières		Total
		Obligations[1], dont celles du National-Canadien	Émissions bancaires[2]			Obligations	Actions[3]	
Remboursables au Canada seulement.	1936	170	12	66	*13*	182	44	461
	1937	25	—	82	*9*	75	32	205
	1938	91	5	59	*9*	31	9	186
	1939	74	200	51	*24*	96	14	411
	1940	444	315	75	*14*	*22*	5	803
	1941	730	290	—	*32*	*33*	—	955
	1942	1,830	633	7	*47*	*11*	*3*	2,409
	1943	2,676	535	7	*40*	*26*	—	3,152
	1944	2,847	248	*39*	*17*	*18*	—	3,021
	1945	3,769	*695*	*14*	*34*	54	25	3,105
	1946	272	*250*	18	3	133	75	251
	1947	*212*	*346*	130[4,5]	99[5]	274	123[4]	68
	1948	*444*	100	226	63	202	45	192
Remboursables à l'étranger seulement ou au choix.	1936	*39*	—	*27*	*14*	*141*	—	*221*
	1937	*14*	—	*24*	*16*	*87*	—	*141*
	1938	*21*	—	*11*	*21*	*42*	—	*95*
	1939	*96*	—	29	*15*	*129*	—	*211*
	1940	*144*	—	*15*	*16*	*35*	—	*210*
	1941	*193*	—	*18*	*14*	*31*	—	*256*
	1942	*292*	—	*41*	*14*	*64*	—	*411*
	1943	*148*	—	*25*	*13*	*36*	—	*222*
	1944	*68*	—	*27*	*10*	*20*	—	*125*
	1945	*46*	—	*14*	*9*	*54*	—	*123*
	1946	154	—	*36*	8	*134*	*8*	*340*
	1947	*31*	—	*65*	*71*	*153*	*13*	*333*
	1948	149	—	*38*	*11*	*7*	—	93
Total.....	1936	131	12	39	*27*	41	44	240
	1937	11	—	58	*25*	*12*	32	64
	1938	70	5	48	*30*	*11*	9	91
	1939	*22*	200	80	*39*	*33*	14	200
	1940	300	315	60	*30*	*57*	5	593
	1941	537	290	*18*	*46*	*64*	—	699
	1942	1,538	633	*34*	*61*	*76*	*3*	1,998
	1943	2,528	535	*18*	*53*	*62*	—	2,930
	1944	2,779	248	*66*	*27*	*38*	—	2,896
	1945	3,723	*695*	*28*	*43*	—	25	2,982
	1946	118	*250*	*18*	*5*	*1*	67	*89*
	1947	*243*	*346*	65[4,5]	28[5]	121	110[4]	*265*
	1948	*295*	100	188	52	195	45	285

[1] Y compris les impôts remboursables au montant de 70, 155, 219, 70, 27 et *85* millions pendant les années 1943-1948, respectivement. [2] Bons du Trésor, certificats de dépôt, billets du Trésor et autres émissions à courte échéance vendues directement aux banques. [3] Aux prix de vente et de remboursement plutôt qu'au pair. [4] Avant de donner effet à l'émission des obligations de l'Hydro-Québec et au remboursement des actions de la *Montreal Light, Heat and Power* pour un montant de 112 millions dans chaque cas. [5] Avant de donner effet à l'émission de 63 millions d'obligations de la Commission municipale de Québec garanties par la province et au transfert à la Commission de la dette de certaines commissions scolaires.

10.—Ventes d'obligations canadiennes, par catégorie et par pays, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres de 1904-1925 figurent à la page 933 de l'*Annuaire* de 1933 et ceux de 1927-1937, aux pp. 1022-1023 de l'édition de 1946. Depuis 1936, les emprunts pour le compte des chemins de fer Nationaux du Canada ont été faits directement par l'État et, depuis la guerre, le gouvernement fédéral a avancé de l'argent au National-Canadien et au Pacifique-Canadien pour l'achat d'outillage. Pour cette raison, les petites émissions lancées par le Pacifique-Canadien figurent sous "Sociétés".

Année	CATÉGORIE D'OBLIGATIONS					
	Fédérales[1]	Provinciales	Municipales	Paroissiales et diverses	Sociétés	Total
	$	$	$	$	$	$
1938	283,491,667	118,792,000	35,154,344	..	75,442,500	512,880,511
1939	404,585,000	154,059,900	26,897,689	..	242,708,600	828,251,189
1940	1,180,642,200	168,820,000	25,211,093	..	25,777,000	1,400,450,293
1941	1,036,820,250	69,736,000	15,378,095	..	16,081,000	1,138,015,345
1942	2,431,074,400	96,860,000	23,563,905	..	13,988,350	2,565,486,655
1943	3,670,028,200	97,632,000	14,228,986	20,406,300	53,055,500	3,855,350,986
1944	3,400,963,900	67,153,500	113,225,635	10,612,100	92,063,900	3,684,019,035
1945	3,577,691,000	162,002,084	30,430,210	10,952,500	153,900,000	3,934,975,794
1946	422,223,850	114,296,800	140,815,491	43,155,800	581,499,188	1,301,991,129
1947	272,975,850	229,562,000	238,887,410	14,968,600	379,674,500	1,136,068,360

Année	RÉPARTITION DES VENTES			
	Au Canada	Aux États-Unis	Au Royaume-Uni	Total
	$	$	$	$
1938	424,038,844	40,175,000	48,666,667	512,880,511
1939	696,651,189	127,500,000	100,000	828,251,189[2]
1940	1,400,075,293	375,000	—	1,400,450,293
1941	1,127,349,345	10,666,000	—	1,138,015,345
1942	2,549,748,655	15,738,000	—	2,565,486,655
1943	3,729,229,986	126,121,000	—	3,855,350,986
1944	3,629,004,035	55,015,000[3]	—	3,684,019,035
1945	3,854,957,794	80,018,000	—	3,934,975,794
1946	1,238,339,129	63,652,000	—	1,301,991,129
1947	1,047,757,360	88,311,000	—	1,136,068,360

[1] Non compris les bons du Trésor, les certificats de dépôt et autres effets de financement d'une échéance de moins d'un an. [2] Y compris 4 millions de dollars d'obligations vendues ailleurs. [3] Non compris les obligations achetées par les marchands de titres canadiens et revendues aux États-Unis.

CHAPITRE XXVI.—ASSURANCE*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Assurance-incendie	1151
Sous-section 1. Total général de l'assurance-incendie au Canada	1152
Sous-section 2. Activité des compagnies d'assurance-incendie à charte fédérale	1152
Sous-section 3. Finances des compagnies d'assurance-incendie	1154
Section 2. Assurance-vie	1159
Sous-section 1. Total général de l'assurance-vie au Canada	1159
Sous-section 2. Historique et activité des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale	1160
Sous-section 3. Finances des compagnies d'assurance-vie	1163
Sous-section 4. Assurance-vie des sociétés fraternelles	1166
Sous-section 5. Assurance-vie en vigueur en dehors du Canada et souscrite par des compagnies canadiennes à charte fédérale	1168
Sous-section 6. Total général de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger	1170
Section 3. Assurance contre les accidents	1171
Section 4. Assurance du gouvernement	1175

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Aux fins de l'analyse statistique, l'assurance se range habituellement en trois classes: incendie, vie et accidents. La plupart des compagnies ont une charte fédérale, mais quelques-unes n'ont que des licences provinciales. Plusieurs ordres et sociétés fraternels s'occupent aussi d'assurance. L'*Annuaire* de 1941, pages 859-861, étudie en détail les principaux points des lois relatives à l'assurance en général et indique les limites de l'autorité fédérale et provinciale en la matière. L'*Annuaire* de 1942, pages 842-846, contient un article spécial sur l'expansion de l'assurance-incendie et de l'assurance-accidents au Canada de 1931 à 1940, par suite de la promulgation des trois lois sur l'assurance en 1932, tandis qu'un article sur l'assurance et la balance des paiements internationaux paraît aux pages 884-885 de la même édition. L'*Annuaire* de 1947, pages 1115-1125, renferme un article sur l'assurance au Canada durant la dépression et la guerre.

Section 1.—Assurance-incendie

L'assurance-incendie au Canada date de l'établissement d'agences de compagnies d'assurance anglaises, généralement situées aux ports de mer et dirigées par des marchands de l'endroit. La plus ancienne agence de ce genre ouvrit ses portes à Montréal en 1804. La première compagnie canadienne date de 1809 et la première compagnie américaine active au Canada a débuté en 1821. L'*Annuaire* de 1941, pp. 861-862, donne un bref exposé des origines de l'assurance-incendie au Canada.

Le rapport du surintendant des Assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1947 fait voir qu'à cette date il existe 268 compagnies d'assurance-incendie à charte fédérale, dont 59 canadiennes, 73 britanniques et 136 étrangères. En 1875, première année des relevés authentiques du Département des assurances, 27 compagnies sont actives au Canada, dont 11 canadiennes, 13 britanniques et 3 américaines. L'augmentation proportionnelle du nombre de compagnies britanniques et étrangères, de 59 p. 100 à 78 p. 100 du total, constitue une différence bien marquée entre l'assurance-incendie et l'assurance-vie au Canada, celle-ci étant vendue en très grande partie par des compagnies canadiennes.

* La matière du présent chapitre, sauf indication contraire, a été revisée sous la direction de R. W. Warwick, surintendant de l'Assurance, Département des assurances, Ottawa.

Sous-section 1.—Total général de l'assurance-incendie au Canada

Une partie de l'assurance souscrite chaque année est vendue par les compagnies munies de licences et de permis provinciaux. Ces compagnies limitent d'habitude leur activité à la province où elles ont été constituées. Elles peuvent toutefois être autorisées à vendre de l'assurance en d'autres provinces.

Dans l'analyse plus détaillée de l'assurance-incendie, au tableau **2,** les statistiques ne visent que les compagnies à charte fédérale qui, d'ailleurs, comme l'indique le tableau **1,** répondent pour 90 p. 100 environ de l'assurance en vigueur.

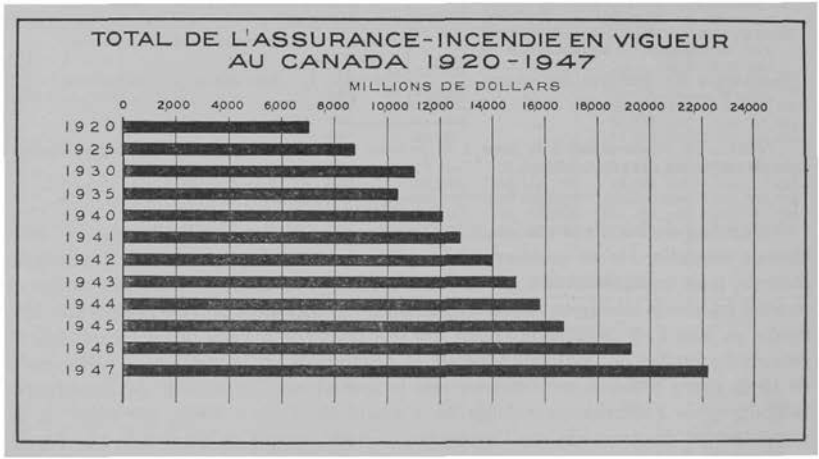

1.—Assurance-incendie au Canada, 1947

Détail	Assurances souscrites, montant brut	En vigueur à la fin de l'année, montant net	Primes souscrites, montant net	Réclamations payées, montant net
	$	$	$	$
Compagnies à charte fédérale	22,148,561,127	19,926,683,282	86,774,952	39,513,014
Compagnies à charte provinciale—				
a) Dans les provinces où elles ont été constituées	1,199,630,347	1,784,810,851	7,368,416	3,588,855
b) Dans les autres provinces	179,572,110	184,941,077	1,119,350	592,493
Totaux, compagnies à charte provinciale	1,379,202,457	1,969,751,928	8,487,766	4,181,348
Lloyds, Londres	370,728,113	365,249,291	2,739,942	1,388,434
Totaux généraux	**23,898,491,697**	**22,261,684,501**	**98,002,660**	**45,082,796**

Sous-section 2.—Activité des compagnies d'assurance-incendie à charte fédérale

La tendance de la moyenne des taux d'assurance-incendie a été généralement à la baisse, bien que l'augmentation des pertes causées par le feu de 1941 à 1946 ait eu pour effet de la freiner. La valeur accrue des immeubles assurables et de leur contenu porte la prime à monter en dépit de la tendance du taux moyen à la baisse.

2.—Assurance-incendie vendue par les compagnies à charte fédérale, chiffre décennal de 1880 à 1940 et chiffre annuel de 1941 à 1948

NOTA.—Les chiffres de 1869-1899 figurent à la page 1017 de l'*Annuaire* de 1939 et ceux des années 1901-1939, à la page 861 de l'édition de 1942.

Année	En vigueur à la fin de l'année	Primes nettes encaissées durant l'année	Réclamations payées durant l'année	Proportions des réclamations aux primes	Montant brut des polices émises au cours de l'année	Primes perçues sur les nouvelles polices de l'année	Coût moyen par $100 d'assurance
	$	$	$	%	$	$	$
1880	411,563,271	3,479,577	1,666,578	47·90	384,051,861	3,958,437	1·03
1890	720,679,621	5,836,071	3,266,567	55·97	620,723,945	7,019,319	1·13
1900	992,332,360	8,331,948	7,774,293	93·31	803,428,654	10,031,735	1·25
1910	2,034,276,740	18,725,531	10,292,393	54·96	1,817,055,685	24,684,296	1·36
1920	5,969,872,278	50,527,937	21,935,387	43·41	6,790,670,610	71,143,917	1·05
1930	9,672,996,973	52,646,520[1]	30,427,968[2]	57·71	10,311,193,608	82,700,147	0·80
1940	10,737,568,226	41,922,312[1]	15,444,927[2]	36·84	12,072,174,014	72,682,679	0·60
1941	11,386,819,286	49,305,539[1]	17,814,322[2]	36·13	13,345,610,185	85,877,389	0·64
1942	12,565,212,694	47,272,440[1]	20,360,534[2]	43·07	12,759,419,939	84,168,663	0·66
1943	13,386,782,873	47,153,094[1]	22,181,244[2]	47·04	12,838,807,204	84,047,821	0·65
1944	14,174,130,630	55,027,051[1]	28,921,930[2]	52·56	14,572,876,024	96,065,279	0·66
1945	15,054,848,612	58,335,728[1]	30,585,357[2]	52·43	10,096,447,893[3]	72,872,125	0·72
1946	17,376,429,865	68,825,470[1]	35,379,627[2]	51·40	11,744,234,245[3]	82,696,662	0·70
1947	19,926,683,282	86,774,952[1]	39,513,014[2]	45·54	15,452,832,219[3]	106,427,978	0·69
1948	23,021,215,478	98,191,514[1]	45,143,565[2]	45·98	16,986,228,866[3]	119,222,396	0·70

[1] Primes nettes souscrites. [2] Réclamations nettes réglées. [3] Non comparable avec 1944 et les années antérieures parce que ce chiffre représente les "primes brutes directement souscrites", sans tenir compte de la réassurance, assumée ou cédée.

Primes souscrites et réclamations réglées.—Le tableau 3 donne la relation entre les réclamations réglées et les primes encaissées par les compagnies à charte fédérale, par province.

3.—Montant net des primes encaissées et des réclamations réglées au Canada par les compagnies canadiennes, britanniques et étrangères à charte fédérale, par province, 1946 et 1947.

(Après déduction des réassurances enregistrées)

Année et province	Canadiennes		Britanniques		Étrangères	
	Primes	Réclamations	Primes	Réclamations	Primes	Réclamations
1946	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	87,435	126,890	265,584	459,706	104,973	234,862
Nouvelle-Écosse	750,702	306,006	1,258,336	478,976	1,045,801	408,832
Nouveau-Brunswick	498,296	203,347	1,279,424	583,151	1,129,822	562,497
Québec	4,085,328	2,343,066	7,174,339	4,729,491	9,658,412	5,050,814
Ontario	6,300,202	3,087,644	7,772,317	4,664,590	10,560,095	5,431,892
Manitoba	1,478,377	718,910	996,014	530,227	1,221,025	600,266
Saskatchewan	1,254,060	561,798	648,908	284,947	1,255,339	608,581
Alberta	1,214,456	526,004	1,105,716	497,049	1,758,195	993,453
Colombie-Britannique	1,359,878	373,623	2,714,065	878,510	3,176,976	883,353
Tout le reste du Canada[1]	17,298	3,427	128,910	38,614	−4,677	9,717
Canada, 1946	**17,046,032**	**8,250,715**	**23,283,613**	**13,145,261**	**29,905,961**	**14,784,267**
1947						
Île du Prince-Édouard	97,537	32,419	237,954	126,009	124,227	93,091
Nouvelle-Écosse	936,082	431,413	1,676,664	990,979	1,214,814	753,994
Nouveau-Brunswick	616,412	203,068	1,518,531	662,508	1,195,922	886,985
Québec	4,998,440	2,147,793	9,508,357	4,525,062	11,658,743	5,807,925
Ontario	7,816,133	3,228,241	11,065,145	5,246,076	13,406,341	6,458,344
Manitoba	1,719,149	674,141	1,294,795	485,050	1,611,716	805,893
Saskatchewan	1,469,401	507,934	734,486	208,772	1,450,494	458,174
Alberta	1,548,371	655,341	1,358,789	599,266	2,101,676	1,094,406
Colombie-Britannique	1,833,639	602,036	3,563,342	1,238,076	4,107,965	1,398,959
Tout le reste du Canada[1]	12,857	6,268	199,768	54,150	−5,540	27,313
Canada, 1947	**21,048,021**	**8,488,654**	**31,157,831**	**14,135,948**	**36,866,358**	**17,785,034**

[1] Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest ainsi que certaines affaires flottantes qui ne peuvent être attribuées à aucune province.

Classement des risques d'assurance-incendie.—Depuis quelques années, le Département des assurances dresse, d'après les renseignements fournis par les compagnies d'assurance-incendie autorisées au Canada, des tables d'expérience relatives aux primes et aux réclamations de 27 catégories de risques acceptés d'un commun accord, d'après les primes nettes souscrites, moins la réassurance des compagnies à charte fédérale ou à licence provinciale. Les résultats des cinq années 1940-1944 figurent à la page 1128 de l'*Annuaire* de 1947 Dans le cas de 1945 et de 1946, les rapports sont fondés sur les primes directement souscrites, à l'exclusion de toute réassurance cédée ou assumée, et les catégories sont changées et réduites à 21 Les résultats de 1946 et de 1947 figurent au tableau 4.

4.—Pourcentage des réclamations réglées par rapport aux primes souscrites au Canada par toutes les compagnies à charte fédérale, par catégorie de risques, 1946 et 1947

(Sauf réassurance cédée ou assumée)

Catégorie	1946	1947	Catégorie	1946	1947
	%	%		%	%
Habitations, sauf de ferme—					
Protégées, en brique	44·82	56·66	Scieries et fabriques de bardeaux	66·00	57·69
Protégées, en bois	39·43	36·91	Chantiers, bois à pulpe, futaies	46·99	38·45
Non protégées	36·41	34·99	Menuiseries	71·06	72·01
Bâtiments de ferme	44·03	42·49	Usines métallurgiques, garages, hangars	59·40	66·07
Églises, édifices publics, institutions d'enseignement et de services sociaux	102·94	53·85	Risques miniers	40·16	49·77
Entrepôts	66·55	63·40	Risques intéressant chemins de fer et services publics	54·17	37·06
Magasins de détail, bureaux, banques, hôtels	55·04	49·30	Risques manufacturiers divers	88·69	92·76
Le contenu des édifices ci-dessus mentionnés	49·52	50·37	Risques non manufacturiers divers	55·85	41·62
Aliments, établissements qui préparent aliments et breuvages	75·60	62·36	Risques de toute nature et occupation avec arrosoirs	32·42	25·75
Moulins à farine et à céréales, élévateurs à grains	104·81	51·66	Usage et occupation, et profits, sauf l'assurance des loyers	41·06	32·31
Tous risques intéressant l'huile	89·73	26·83	**Moyennes**	51·78	46·02

Sous-section 3.—Finances des compagnies d'assurance-incendie

Les tableaux **5** à **7** montrent pour ces dernières années l'actif, le passif, les recettes et les dépenses des compagnies d'assurance-incendie autorisées au Canada. La majorité des compagnies s'occupent également d'assurance contre les accidents, assurance qu'étudie la section 3 du présent chapitre. Comme il est impossible pour ces compagnies de répartir leur actif et passif et leurs recettes et dépenses générales entre les divers genres d'assurance, les totaux seuls sont donnés ici. Le tableau **28,** à la page 1133, donne des renseignements semblables à l'égard des compagnies canadiennes autorisées qui se confinent à l'assurance contre les accidents.

5.—Actif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie ou d'assurance-incendie et accidents, à charte fédérale, 1943-1947

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Immeubles	1,958,504	1,710,883	1,874,593	2,129,902	2,142,439
Prêts sur immeubles	2,270,836	2,284,582	2,105,872	1,998,430	2,742,931
Portefeuille	86,510,962	89,698,509	97,076,704	101,023,456	108,937,001
Soldes des agents et primes en cours	5,185,794	5,781,397	6,505,708	8,701,179	10,803,637
Caisse	10,418,705	10,829,062	11,849,935	14,851,373	16,296,234
Intérêts et loyers	624 908	624,739	679,550	683,413	741,898
Autre actif	3,664,294	5,077,414	4,307,338	4,999,266	5,489,658
Totaux, compagnies canadiennes	**110,634,003**	**116,006,586**	**124,399,700**	**134,387,019**	**147,153,798**

5.—Actif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie ou d'assurance-incendie et accidents, à charte fédérale, 1943-1947—fin

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Immeubles	1,465,834	950,427	929,527	940,577	940,296
Prêts sur immeubles	1,022,141	3,669	28,758	22,750	29,750
Portefeuille	47,914,859	47,133,415	49,866,285	53,105,494	60,908,309
Soldes des agents et primes en cours	4,043,191	4,574,072	4,819,942	6,206,998	7,915,624
Caisse	5,996,493	6,919,414	7,034,461	7,606,813	10,884,344
Intérêts et loyers	199,024	165,873	172,661	191,114	223,552
Autre actif au Canada	1,282,180	1,628,590	2,039,276	1,776,013	2,016,777
Totaux, compagnies britanniques	**61,923,722**	**61,375,460**	**64,890,910**	**69,849,759**	**82,918,652**
Compagnies étrangères					
Immeubles	—	—	—	—	—
Prêts sur immeubles	11,450	8,000	7,750	7,750	7,750
Portefeuille	44,781,193	47,189,726	52,602,388	55,846,426	60,138,599
Soldes des agents et primes en cours	3,635,151	4,421,711	4,401,436	5,986,212	6,475,163
Caisse	10,472,994	10,818,160	12,013,101	16,043,039	17,435,233
Intérêts et loyers	198,001	215,240	240,396	294,732	336,804
Autre actif au Canada	402,886	1,392,041	1,478,899	1,112,242	1,224,567
Totaux, compagnies étrangères	**59,501,675**	**64,044,878**	**70,743,970**	**79,290,401**	**85,618,116**

6.—Passif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie ou d'assurance-incendie et accidents, à charte fédérale, 1943-1947

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Réserves pour réclamations non réglées	10,356,038	12,026,543	13,679,331	15,699,522	18,651,082
Réserves pour primes non acquises	20,290,350	22,165,363	24,964,320	30,252,125	36,393,343
Divers	14,669,731	14,647,168	15,593,120	17,870,512	20,491,145
Totaux, compagnies canadiennes	**45,316,119**	**48,839,074**	**54,236,771**	**63,822,159**	**75,535,570**
Excédent de l'actif sur le passif	65,317,884	67,167,512	70,162,929	70,564,860	71,618,228
Capital versé	19,072,815	19,107,815	19,022,740	19,000,240	18,900,240
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Réserves pour réclamations non réglées	5,428,270	6,421,046	7,885,706	9,787,750	12,157,329
Réserves pour primes non acquises	18,903,902	21,185,456	23,739,943	27,598,726	34,282,841
Divers	3,253,620	3,158,040	3,185,419	3,478,702	3,640,009
Totaux, compagnies britanniques	**27,585,792**	**30,764,542**	**34,811,068**	**40,865,178**	**50,080,179**
Excédent de l'actif sur le passif	34,337,930	30,610,918	30,079,842	28,984,581	32,838,473
Compagnies étrangères (Au Canada)					
Réserves pour réclamations non réglées	3,965,541	5,212,799	6,010,366	6,449,921	7,336,841
Réserves pour primes non acquises	18,401,808	20,694,123	23,544,748	27,698,154	32,571,249
Divers	2,133,744	2,982,601	3,430,702	3,864,808	3,944,926
Totaux, compagnies étrangères	**24,501,093**	**28,889,523**	**32,985,816**	**38,012,883**	**43,853,016**
Excédent de l'actif sur le passif	35,000,582	35,155,355	37,758,154	41,277,518	41,765,100

7.—Recettes et dépenses des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie ou d'assurance-incendie et accidents, à charte fédérale, 1943-1947

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
RECETTES					
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Recettes nettes des primes: incendie et autres	35,866,506	39,031,985	42,906,033	52,730,472	64,540,012
Intérêt, dividendes et loyers gagnés	3,430,376	3,492,647	3,593,237	3,548,376	3,739,661
Divers	[1]	[1]	[1]	84,608	78,056
Totaux, compagnies canadiennes	**39,296,882**	**42,524,632**	**46,499,270**	**56,363,456**	**68,357,729**
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Recettes nettes des primes	29,143,004	33,545,317	36,144,466	43,077,829	56,037,195
Intérêt, dividendes et loyers gagnés	840,132	742,999	790,256	787,650	897,526
Divers	[1]	[1]	[1]	17,102	2,205
Totaux, compagnies britanniques	**29,983,136**	**34,288,316**	**36,934,722**	**43,882,581**	**56,936,926**
Compagnies étrangères (Au Canada)					
Recettes nettes des primes	26,165,440	31,843,023	33,805,336	42,706,012	52,068,110
Intérêt, dividendes et loyers gagnés	1,249,104	1,221,060	1,359,692	1,567,487	1,551,139
Divers	[1]	[1]	[1]	10,116	12,320
Totaux, compagnies étrangères	**27,414,544**	**33,064,083**	**35,165,028**	**44,283,615**	**53,631,569**
DÉPENSES					
Compagnies canadiennes (Dans tous les pays)					
Réclamations (incendie)	6,592,774	8,029,734	8,488,190	10,673,760	10,608,241
Frais généraux (incendie)	6,946,734	7,588,183	8,108,848	9,485,437	10 987,221
Réclamations (accidents)	9,302,636	9,909,110	11,176,408	14,029,440	19,118,640
Frais généraux (accidents)	8,639,456	8,973,919	9,985,101	12,751,863	15,591,761
Dividendes ou bonis aux actionnaires	1,509,672	1,409,422	1,507,615	1,481,286	1,509,757
Taxes et droits sur les primes	987,818	1,124,965	1,122,947	1,396,794	1,687,932
Impôt de guerre sur le revenu	768,667	534,375	430,582	234,857	785,938
Taxe sur les surplus de bénéfices	1,179,519	848,977	532,465	271,562	51,779
Impôt provincial sur le revenu des sociétés	—	—	—	—	46,868
Dividendes aux assurés	236,942	282,330	261,876	263,389	125,924
Taxes de guerre britanniques et étrangères	610,738	378,201	122,215	229,625	443,171
Totaux, compagnies canadiennes	**36,874,956**[2]	**39,104,216**[3]	**41,836,247**[4]	**50,318,013**[4]	**61,057,232**[4]
Excédent des recettes sur les dépenses	2,421,926	3,420,416	4,663,023	6,045,443	7,300,497
Compagnies britanniques (Au Canada)					
Réclamations (incendie)	7,921,087	9,854,786	11,105,542	13,145,261	14,135,948
Frais généraux (incendie)	7,694,425	8,479,429	9,064,407	10,236,092	13,196,440
Réclamations (accidents)	5,276,766	6,023,953	7,215,277	9,286,700	11,938,185
Frais généraux (accidents)	5,723,603	6,096,821	6,683,517	8,364,843	9,884,254
Taxes et droits sur les primes	903,548	1,011,887	1,046,323	1,218,622	1,551,083
Impôt de guerre sur le revenu	312,253	105,385	35,889	14,687	175,255
Taxes sur les surplus de bénéfices	593,548	149,752	5,820	3,443	7,599
Impôt provincial sur le revenu des sociétés	—	—	—	—	5,846
Totaux, compagnies britanniques	**28,425,230**	**31,722,013**	**35,156,775**	**42,269,648**	**50,894,610**
Excédent des recettes sur les dépenses	1,557,906	2,566,303	1,777,947	1,612,933	6,042,316

[1] Compris dans "Intérêt". [2] Y compris $100,000 de dépenses inaffectables. [3] Y compris $25,000 de remboursements de primes sur le capital. [4] Y compris $100,000 d'actions privilégiées rachetées.

7.—Recettes et dépenses des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie ou d'assurance-incendie et accidents, à charte fédérale, 1943-1947—fin

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
DÉPENSES—Fin					
Compagnies étrangères					
(Au Canada)					
Réclamations (incendie)	9,385,849	13,077,587	13,240,860	14,784,267	17,785,084
Frais généraux (incendie)	7,517,533	8,629,549	9,210,464	10,571,248	13,257,313
Réclamations (accidents)	4,580,220	6,151,913	4,353,741	6,099,034	8,758,502
Frais généraux (accidents)	2,818,002	3,470,294	3,543,822	4,734,861	5,432,855
Taxes et droits sur les primes	861,550	1,003,305	1,048,481	1,286,722	1,398,691
Impôt de guerre sur le revenu	112,057	22,061	38,689	44,262	470,044
Taxe sur les surplus de bénéfices	185,894	39,362	81,328	80,451	178,596
Impôt provincial sur le revenu des sociétés	—	—	—	—	55,914
Dividendes ou épargnes crédités aux souscripteurs	682,726	709,425	735,323	2,457,857	2,347,838
Totaux, compagnies étrangères	**26,143,831**	**33,103,496**	**32,252,708**	**40,059,062**[1]	**49,684,477**[1]
Excédent des recettes sur les dépenses	1,270,713	−39,413	2,912,320	4,224,553	3,947,092

[1] Y compris $360 d'amende.

EXTRAITS DU BULLETIN STATISTIQUE DE L'ASSOCIATION DES CHEFS DE POMPIERS CANADIENS ET DE L'ASSOCIATION FÉDÉRALE POUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Pertes causées par l'incendie.—Les tableaux **8 à 11** sont des résumés puisés au Bulletin statistique de l'Association des chefs de pompiers canadiens et de l'Association fédérale pour la prévention des incendies. Ce bulletin, établi par le Commissaire fédéral des incendies, porte sur les pertes de vie et les pertes de biens dues à l'incendie.

8.—Pertes causées par l'incendie au Canada, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1926-1938 figurent à la page 1129 de l'*Annuaire* de 1947. Les chiffres antérieurs à compter de 1898 peuvent être obtenus du Département des assurances.

Année	Incendies déclarés	Biens perdus	Pertes per capita	Décès	Année	Incendies déclarés	Biens perdus	Pertes per capita	Décès
	nombre	$	$	nombre		nombre	$	$	nombre
1939	45,755	24,632,509	2·18	263	1944	50,719	40,562,478[1]	3·39	307
1940	46,629	22,735,264	2·01	243	1945	52,173	41,903,020[1]	3·46	391
1941	48,609	28,042,907	2·46	323	1946	55,400	49,413,363[1]	4·01	408
1942	47,596	31,182,238	2·70	304	1947	52,931	57,050,461[1]	4·53	390
1943	47,594	31,464,710[1]	2·67	319	1948	53,048	67,144,473[1]	5·21	493

[1] Ne comprend pas les pertes de biens de la Défense nationale et autres biens de la Couronne.

9.—Pertes causées par l'incendie, par province, 1943-1947

Province ou territoire	1943	1944	1945	1946	1947	Moyenne de cinq ans
	$	$	$	$	$	$
Île du Prince-Édouard	116,304	247,507	257,504	1,214,421	441,672	455,482
Nouvelle-Écosse	1,627,719	2,840,832	1,758,747	2,543,875	3,390,062	2,432,297
Nouveau-Brunswick	1,281,341	2,028,382	1,835,331	2,278,947	2,301,141	1,945,028
Québec	10,323,563	14,213,460	14,033,510	17,247,675	17,434,820	14,650,606
Ontario	10,664,393	13,356,516	14,464,189	16,273,816	18,974,719	14,746,727
Manitoba	1,351,505	1,158,957	1,159,801	1,909,952	2,359,511	1,587,945
Saskatchewan	892,550	1,218,591	938,516	1,834,278	1,480,584	1,272,904
Alberta	1,199,106	1,896,284	2,208,120	2,544,689	2,131,089	1,995,854
Colombie-Britannique	4,008,229	3,601,949	5,247,302	3,437,408	8,359,901	4,930,958
Yukon et T.N.-O.	..	..	..	128,302[1]	176,962	..
Canada	**31,464,710**[2]	**40,562,478**[2]	**41,903,020**[2]	**49,413,363**[2]	**57,050,461**[2]	**44,078,797**

[1] Disponible pour la première fois en 1946. [2] Voir renvoi du tableau 8, page 1157.

Les biens perdus par province, donnés au tableau **9**, sont le total des pertes causées par l'incendie, assurées et non assurées. Le pourcentage des pertes non assurées par rapport au total provincial est le suivant: Île du Prince-Édouard, 44; Nouvelle-Écosse, 34; Nouveau-Brunswick, 46; Québec, 20; Ontario, 17; Manitoba, 11; Saskatchewan, 26; Alberta, 8; Colombie-Britannique, 61; et Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 86. Les pertes non assurées constituent 27 p. 100 des pertes totales au Canada.

10.—Pertes causées par l'incendie, par genre de biens, 1947

Genre de biens	Incendies déclarés	Biens perdus	Genre de biens	Incendies déclarés	Biens perdus
	nombre	$		nombre	$
Habitations	38,889	10,207,785	Institutions et lieux d'assemblée	649	2,675,035
Bâtiments commerciaux	5,611	16,513,461	Divers	2,653	8,861,091
Fermes	3,272	6,075,664			
Manufactures	1,857	12,717,425	**Totaux**	**52,931**	**57,050,461**

11.—Pertes causées par l'incendie, selon l'origine, 1947

Cause	Incendies	Biens perdus	Cause	Incendies	Biens perdus
	nombre	$		nombre	$
Négligence des fumeurs	18,202	5,244,747	Foudre	1,735	1,183,273
Poêle, fournaise, chaudière et tuyaux à fumée	5,086	3,764,826	Incendies communiqués	548	1,474,579
Fils et appareils électriques	4,033	4,624,127	Ignition spontanée	400	1,021,222
Cheminées et conduites défectueuses et surchauffées	2,780	2,156,321	Incendie volontaire	271	1,397,137
Allumettes	2,626	671,310	Diverses causes connues (explosions, feux d'artifice, friction, graisse ou métal chauds, tuyaux à vapeur ou à eau chaude, etc.)	4,070	4,186,893
Cendres, charbons chauds, feux nus	2,259	1,480,748	Inconnue	6,531	26,063,251
Pétrole et produits	1,824	2,148,878			
Étincelles sur les toits	1,177	719,361			
Lumières, non électriques	1,389	913,788	**Totaux**	**52,931**	**57,050,461**

Section 2.—Assurance-vie

Le chiffre d'assurance-vie des compagnies à charte fédérale en 1948 dépasse 13,105 millions de dollars, soit une augmentation de plus 1,205 millions sur celui de 1947. Il y a non seulement augmentation du chiffre d'affaires nouvelles, mais aussi plus grande stabilité de l'assurance vendue comparativement à la dépression des premières années de guerre. Ces facteurs influent sur la proportion de l'augmentation de l'assurance en vigueur, exprimée en pourcentage du montant en vigueur au commencement de la même année.

Année	Montant net en vigueur au début de l'année	Augmentation de l'assurance en vigueur durant l'année	% d'augmentation
	$	$	
1930	6,157,000,000	335,000,000	5·4
1935	6,221,000,000	38,000,000	0·6
1939	6,630,000,000	146,000,000	2·2
1940	6,776,000,000	199,000,000	2·9
1941	6,975,000,000	374,000,000	5·4
1942	7,349,000,000	527,000,000	7·2
1943	7,876,000,000[1]	658,000,000	8·4
1944	8,534,000,000	605,000,000	7·1
1945	9,139,000,000	612,000,000	6·7
1946	9,751,000,000	1,061,000,000	10·9
1947	10,812,000,000	1,088,000,000	10·1
1948	11,900,000,000	1,205,000,000	10·1

[1] Sans compter un rajustement de 44 millions découlant de la méthode de relever l'assurance souscrite sur la vie des jeunes.

Sous-section 1.—Total général de l'assurance-vie au Canada

Outre les compagnies d'assurance-vie à charte fédérale, les compagnies à charte provinciale font aussi un chiffre considérable d'affaires. La statistique de ces compagnies provinciales est établie depuis 1915 par le Département des assurances. Le tableau **12** résume la situation des compagnies d'assurance-vie canadiennes, britanniques et étrangères, ainsi que des sociétés fraternelles, à charte fédérale ou provinciale.

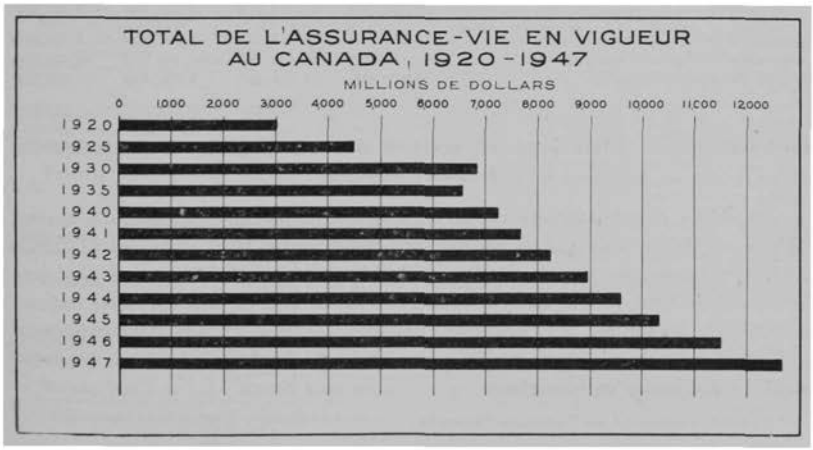

12.—Assurance-vie fédérale et provinciale au Canada, par genre de charte et par genre de compagnies, 1947

Détail	Nouvelles polices émises (net)	En vigueur au 31 déc., net	Primes encaissées, net	Réclamations payées, net
	$	$	$	$
GENRE DE CHARTE				
A charte fédérale—				
Compagnies d'assurance-vie	1,453,255,487	11,900,258,220	304,487,376	102,244,849
Sociétés fraternelles	39,257,726	286,340,279	5,373,608	4,108,696
Totaux, à charte fédérale	**1,492,513,213**	**12,186,598,499**	**309,860,984**	**106,353,545**
A charte provinciale—				
Compagnies provinciales dans la province de constitution—				
Compagnies d'assurance-vie	77,282,975	296,503,659	6,921,120	1,206,940
Sociétés fraternelles	13,894,675	99,879,385	2,120,884	1,270,427
Compagnies provinciales ailleurs que dans la province de constitution—				
Compagnies d'assurance-vie	6,356,532	35,315,718	898,645	301,883
Sociétés fraternelles	6,331,521	57,493,127	1,217,300	857,026
Totaux, à charte provinciale	**103,865,703**	**489,191,889**	**11,157,949**	**3,636,276**
Totaux généraux	**1,596,378,916**	**12,675,790,388**	**321,018,933**	**109,989,821**
GENRE DE COMPAGNIES				
Compagnies canadiennes d'assurance-vie—				
Fédérales	1,013,308,185	7,964,185,291	198,265,363	64,916,617
Provinciales	83,639,507	331,819,377	7,819,765	1,508,823
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales	23,578,289	175,202,012	2,667,206	2,846,412
Provinciales	20,226,196	157,372,512	3,338,184	2,127,453
Compagnies britanniques d'assurance-vie	35,808,762	238,614,767	6,061,739	2,854,013
Compagnies étrangères d'assurance-vie	404,138,540	3,697,458,162	100,160,274	34,474,219
Sociétés fraternelles étrangères	15,679,437	111,138,267	2,706,402	1,262,284

Sous-section 2.—Historique et activité des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale

Le chiffre net d'assurance-vie en vigueur de toutes les compagnies à charte fédérale en 1869 n'était que de $35,680,082, tandis qu'en 1948 il atteint $13,105,352,888*. La somme par tête de la population estimative au Canada a plus que doublé depuis 1926, preuve que l'assurance-vie est de plus en plus appréciée comme protection de la famille. Fait également remarquable en ce domaine, les compagnies britanniques, au premier rang en 1869, ont été devancées de beaucoup par les compagnies canadiennes et étrangères.

* Ce total ne comprend pas l'assurance fraternelle.

13.—Assurance-vie en vigueur et effectuée au Canada par les compagnies à charte fédérale (moins l'assurance fraternelle)[1], 1880-1948

NOTA.—Les chiffres des années 1869-1899 figurent à la p. 995 de l'*Annuaire* de 1938 et ceux des années 1901-1939, à la p. 869 de l'édition de 1942.

Année	Montant net en vigueur				Assurance en vigueur par tête de la population estimative[2]	Montant net souscrit durant l'année
	Compagnies canadiennes	Compagnies britanniques	Compagnies étrangères	Total		
	$	$	$	$	$	$
1880	37,838,518	19,789,863	33,643,745	91,272,126	21·45	13,906,887
1890	135,218,990	31,613,730	81,591,847	248,424,567	51·98	39,802,956
1900	267,151,086	39,485,344	124,433,416	431,069,846	81·32	67,729,115
1910	565,667,110	47,816,775	242,629,174	856,113,059	122·51	150,785,305
1920	1,664,348,605	76,883,090	915,793,798	2,657,025,493	310·55	630,110,900
1930	4,319,370,209	117,410,860	2,055,502,125	6,492,283,194	636·00	884,749,748
1940	4,609,213,977	145,603,299	2,220,505,184	6,975,322,460	612·89	590,205,536
1941	4,835,925,659	145,597,369	2,367,027,774	7,348,550,742	638·62	688,344,283
1942	5,184,568,369	152,289,487	2,538,897,449	7,875,755,305	675·80	818,558,946
1943	5,586,515,285	162,287,617	2,785,290,816	8,534,093,718	722·49	887,522,851
1944	6,001,984,634	171,997,834	2,965,501,763	9,139,484,231	763·21	900,501,491
1945	6,440,615,383	183,779,511	3,126,645,941	9,751,040,835	804·61	1,002,576,955
1946	7,201,285,815	205,626,216	3,405,480,833	10,812,392,864	878·56	1,393,522,667
1947	7,964,185,291[r]	238,614,767	3,697,458,162	11,900,258,220[r]	945·82[r]	1,453,255,487[r]
1948[3]	8,830,952,866	270,105,664	4,004,294,358	13,105,352,888	1,017·25	1,504,131,707

[1] Statistiques des sociétés fraternelles, pp. 1166-1168. [2] Fondées sur l'estimation de la population, page 162. [3] Provisoire.

En 1947, il existe au Canada 48 compagnies actives d'assurance-vie à charte fédérale, dont 29 canadiennes, 4 britanniques et 15 étrangères; une de ces dernières est autorisée à souscrire de la réassurance seulement. Outre ces compagnies actives, il y a 8 compagnies britanniques et 4 étrangères qui ne souscrivent guère ou pas d'assurance; leur activité se limite en grande partie aux polices déjà en vigueur.

Les opérations analysées dans les tableaux de la présente sous-section, sauf le tableau **17,** sont celles des compagnies à charte fédérale à l'exclusion des sociétés fraternelles et des compagnies à charte provinciale. Cependant, comme l'indique le tableau **12,** leurs opérations englobent environ 94 p. 100 de l'assurance-vie en vigueur au pays.

14.—Assurance-vie souscrite par les compagnies à charte fédérale, 1945-1947

Année et nationalité de la compagnie	Polices émises		Polices en vigueur		Primes nettes encaissées	Réclamations nettes payées[1]
	Nombre	Montant net	Nombre	Montant net		
1945		$		$	$	$
Compagnies canadiennes	299,437	682,481,020	3,047,549	6,440,615,383	166,267,208	60,336,606
Compagnies britanniques	6,936	18,326,511	141,499	183,779,511	5,239,766	2,620,057
Compagnies étrangères	376,171	301,769,424	4,637,124	3,126,645,941	89,669,126	34,682,327
Totaux, 1945	**682,544**	**1,002,576,955**	**7,826,172**	**9,751,040,835**	**261,176,100**	**97,638,990**
1946						
Compagnies canadiennes	363,924	981,041,044	3,257,437	7,201,285,815	184,065,299	62,253,925
Compagnies britanniques	10,002	30,197,611	144,022	205,626,216	5,510,427	2,487,777
Compagnies étrangères	388,054	382,284,012	4,719,807	3,405,480,833	94,362,353	34,104,556
Totaux, 1946	**761,980**	**1,393,522,667**	**8,121,266**	**10,812,392,864**	**283,938,079**	**98,846,258**
1947						
Compagnies canadiennes	351,400	1,013,308,185	3,436,752	7,964,185,291	198,265,363	64,916,617
Compagnies britanniques	9,392	35,808,762	145,857	238,614,767	6,061,739	2,854,013
Compagnies étrangères	387,118	404,138,540	4,794,628	3,697,458,162	100,160,274	34,474,219
Totaux, 1947	**747,910**	**1,453,255,487**	**8,377,237**	**11,900,258,220**	**304,487,376**	**102,244,849**

[1] Réclamations pour décès, dotations échues et invalidité.

15.—Progrès de l'assurance-vie souscrite au Canada par les compagnies à charte fédérale, 1943-1947

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
Compagnies canadiennes—					
Polices émises.....nomb.	275,583	275,309	299,437	363,924	351,400
Polices en vigueur en fin d'année.. "	2,719,576	2,876,145	3,047,549	3,257,437	3,436,752
Polices échues..... "	26,702	32,359	31,941	28,931	30,146
Montant net des polices émises.... $	578,856,066	601,896,540	682,481,020	981,041,044	1,013,308,185
Montant net des polices en vigueur $	5,586,515,285	6,001,984,634	6,440,615,383	7,201,285,815	7,964,185,291
Montant net des polices échues... $	54,133,244	65,685,567	65,384,684	59,795,077	64,327,683
Montant des primes..... $	145,575,912	155,626,868	166,267,208	184,065,299	198,265,363
Réclamations nettes payées[1].... $	50,975,556	57,050,240	60,336,606	62,253,925	64,916,617
Réclamations non réglées..... $	14,088,335	17,193,178	17,069,149	15,325,253	16,941,478
Compagnies britanniques—					
Polices émises.....nomb.	5,881	6,484	6,936	10,002	9,392
Polices en vigueur en fin d'année. "	141,277	141,357	141,499	144,022	145,857
Polices échues..... $	3,001	3,125	2,953	2,651	2,398
Montant net des polices émises... $	15,190,620	15,944,248	18,326,511	30,197,611	35,808,762
Montant net des polices en vigueur $	162,287,617	171,997,834	183,779,511	205,626,216	238,614,767
Montant net des polices échues... $	2,167,140	2,920,813	2,623,828	2,881,097	2,588,420
Montant des primes..... $	4,466,810	4,654,059	5,239,766	5,510,427	6,061,739
Réclamations nettes payées[1]..... $	1,894,247	2,576,805	2,620,057	2,487,777	2,854,013
Réclamations non réglées..... $	719,375	941,768	740,255	1,144,606	773,236
Compagnies étrangères—					
Polices émises.....nomb.	387,278	375,336	376,171	388,054	387,118
Polices en vigueur en fin d'année. "	4,390,649	4,525,934	4,637,124	4,719,807	4,794,628
Polices échues..... "	78,166	85,887	86,375	78,110	74,340
Montant net des polices émises.... $	293,476,165	282,660,703	361,769,424	382,284,612	404,138,540
Montant net des polices en vigueur $	2,785,290,816	2,965,501,763	3,126,645,941	3,405,480,833	3,697,458,162
Montant net des polices échues... $	28,610,510	32,351,099	34,283,865	32,493,314	32,832,694
Montant des primes..... $	78,657,280	84,145,956	89,669,126	94,362,353	100,160,274
Réclamations nettes payées[1]..... $	29,030,261	32,939,911	34,682,327	34,104,556	34,474,219
Réclamations non réglées..... $	4,245,994	4,140,836	4,187,975	3,835,910	4,176,725
Toutes compagnies—					
Polices émises.....nomb.	668,742	657,129	682,544	761,980	747,910
Polices en vigueur en fin d'année "	7,251,502	7,543,436	7,826,172	8,121,266	8,377,237
Polices échues..... "	107,869	121,371	121,269	109,692	106,884
Montant net des polices émises... $	887,522,851	900,501,491	1,002,576,955	1,393,522,667	1,453,255,487
Montant net des polices en vigueur $	8,534,093,718	9,139,484,231	9,751,040,835	10,812,392,864	11,900,258,220
Montant net des polices échues... $	84,850,794	100,957,479	102,292,377	95,169,488	99,748,797
Montant des primes..... $	228,700,002	244,426,883	261,176,100	283,938,079	304,487,376
Réclamations nettes payées[1]..... $	81,900,064	92,566,959	97,638,990	98,846,258	102,244,849
Réclamations non réglées..... $	19,053,704	22,275,782	21,997,379	20,305,769	21,891,439

[1] Réclamations pour décès, dotations échues et invalidité.

16.—Polices d'assurance-vie ordinaires, industrielles et collectives en vigueur au Canada et émises par les compagnies à charte fédérale, 1947

Genre de police et nationalité de la compagnie	Polices nouvelles			Polices en vigueur		
	Nombre	Montant net	Moyenne par police	Nombre	Montant net	Moyenne par police
		$	$		$	$
Polices ordinaires						
Compagnies canadiennes....	294,611	874,822,792	2,969	2,790,698	6,608,582,497	2,368
Compagnies britanniques..	9,388	35,224,180	3,752	78,752	225,424,671	2,862
Compagnies étrangères.....	137,508	272,405,031	1,981	1,360,516	2,170,251,009	1,595
Totaux, polices ordinaires.	**441,507**	**1,182,452,003**	**2,678**	**4,229,966**	**9,004,258,177**	**2,129**
Polices industrielles et collectives						
Compagnies canadiennes....	56,789	138,485,393	2,439	646,054	1,355,602,794	2,098
Compagnies britanniques...	4	584,582	146,145	67,105	13,190,096	197
Compagnies étrangères.....	249,610	131,733,509	527	3,434,112	1,527,207,153	445
Totaux, polices industrielles et collectives.....	**306,403**	**270,803,484**	**883**	**4,147,271**	**2,896,000,043**	**698**

17.—Mortalité chez les assurés au Canada, 1944-1947

Genre d'assureur	Polices exposées au risque	Polices terminées par décès	Taux des décès par 1,000	Polices exposées au risque	Polices terminées par décès	Taux des décès par 1,000
	1944			1945		
	nombre	nombre		nombre	nombre	
Toutes compagnies, ordinaires	3,339,564	26,897	8·1	3,572,018	26,020	7·3
Toutes compagnies, industrielles	4,083,770	32,721	8·0	4,137,095	31,379	7·6
Sociétés fraternelles	265,712	3,777	14·2	283,587	3,816	13·5
Totaux	**7,689,046**	**63,395**	**8·2**	**7,992,700**	**61,215**	**7·7**
	1946			1947		
	nombre	nombre		nombre	nombre	
Toutes compagnies, ordinaires	3,837,605	21,092	5·5	4,114,518	22,199	5·4
Toutes compagnies, industrielles	4,156,102	28,801	6·9	4,155,939	29,002	7·0
Sociétés fraternelles	299,976	3,690	12·3	318,386	3,869	12·2
Totaux	**8,293,683**	**53,583**	**6·5**	**8,588,843**	**55,070**	**6·4**

Sous-section 3.—Finances des compagnies d'assurance-vie

Les statistiques financières des tableaux suivants portent sur les compagnies d'assurance-vie à charte fédérale à l'exclusion des sociétés fraternelles et des compagnies à charte provinciale. Dans le cas des compagnies britanniques et étrangères, les chiffres ne visent que leur actif, leur passif et leur activité au Canada; mais dans le cas des compagnies canadiennes, leur actif et leur passif, leurs recettes et leurs dépenses proviennent en partie d'opérations à l'étranger.

18.—Actif des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et actif au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, 1943-1947

NOTA.—Une compagnie britannique s'occupe au Canada et d'assurance-vie et d'assurance-incendie; aucune distinction n'étant faite de l'actif particulier à chacune de ces assurances, son actif au Canada ne figure pas ici mais bien au tableau 5, 1155, à l'actif des compagnies britanniques.

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
Compagnies canadiennes[1]					
Immeubles	52,187,032	41,263,835	36,221,517	33,281,227	32,891,859
Immeubles détenus en vertu de conventions de vente	30,855,034	28,245,920	23,682,724	19,703,190	13,541,974
Prêts sur immeubles	274,950,311	256,021,923	266,830,202	302,149,079	395,322,472
Prêts sur garanties	20,207	23,327	50,634	3,624,678	4,622,752
Prêts sur polices	200,100,880	183,520,977	176,611,493	171,484,384	176,065,276
Portefeuille	2,250,955,172	2,517,911,770	2,823,785,410	3,031,698,868	3,139,800,067
Intérêts et loyers échus et courus	29,077,729	28,672,576	29,324,740	30,486,316	32,464,881
Encaisse	32,440,072	29,735,147	36,262,205	36,662,318	58,200,105
Primes à encaisser et différées	47,989,863	51,161,312	52,957,821	56,344,831	61,769,082
Autre actif	3,389,378	3,517,376	4,025,247	3,831,747	4,421,624
Totaux, compagnies canadiennes[2]	**2,921,965,678**	**3,140,074,163**	**3,449,751,993**	**3,659,266,638**	**3,919,100,092**
Compagnies britanniques					
Immeubles	751,747	454,220	386,660	523,449	1,367,574
Immeubles détenus en vertu de conventions de vente	15,670	14,385	12,937	6,220	5,460
Prêts sur immeubles	6,093,272	5,318,644	5,032,282	5,142,067	5,034,002
Prêts sur garanties	13,300	13,300	[3]	[3]	[3]
Prêts sur polices	2,618,499	2,296,697	2,100,602	2,058,475	2,130,497
Portefeuille	51,690,826	53,923,196	58,483,266	61,138,293	82,683,014
Intérêts et loyers échus et courus	449,413	398,836	369,118	316,129	316,056
Encaisse	1,033,530	1,342,087	1,331,945	1,745,242	2,663,213
Primes à encaisser et différées	486,494	500,172	566,337	658,048	764,566
Autre actif	2,745	3,617	7,676	42,980	57,424
Totaux, compagnies britanniques	**63,155,496**	**64,265,154**	**68,290,823**	**71,630,903**	**95,021,806**

Renvois à la fin du tableau, p. 1164.

18.—Actif des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et actif au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, 1943-1947—fin

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
Compagnies étrangères	$	$	$	$	$
Immeubles	2,643,794	2,482,447	1,484,729	1,486,158	1,496,594
Immeubles détenus en vertu de conventions de vente	[3]	[3]	[3]	[3]	[3]
Prêts sur immeubles	18,018,529	12,806,994	7,596,887	7,177,058	5,100,161
Prêts sur garanties	[3]	[3]	[3]	[3]	[3]
Prêts sur polices	47,123,506	43,765,493	41,740,177	40,691,189	41,084,362
Portefeuille	572,418,156	618,309,566	680,354,486	729,520,499	762,330,735
Intérêts et loyers échus et courus	6,874,344	7,372,756	7,399,719	7,866,677	8,181,748
Encaisse	15,824,091	15,199,265	18,243,645	25,010,462	19,477,175
Primes à encaisser et différées	11,063,244	11,905,054	12,927,754	13,489,268	14,564,448
Autre actif	9,351	63,499	66,992	53,961	4,407
Totaux, compagnies étrangères	**673,975,015**	**711,905,074**	**769,814,389**	**825,295,272**	**852,239,630**

[1] Une ventilation détaillée de l'actif indiquant les placements des compagnies canadiennes et le pourcentage du total pour chaque groupe et sous-groupe en 1945, 1946 et 1947 se trouve à la page xvi du Rapport du surintendant des Assurance, vol. II, pour l'année terminée le 31 décembre 1947. [2] Valeur comptable. Les totaux portés aux bilans avant 1945 comprennent en certains cas la valeur vénale (ou autorisée): ces totaux sont de $2,921,471,387 en 1943 et de $3,140,001,113 en 1944. Après 1944. les valeurs comptables sont toutes portées au bilan et tout excédent de la valeur comptable sur la valeur du marché est couvert par une réserve au passif. [3] Aucun déclaré.

19.—Passif des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et passif au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, 1943-1947

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
Compagnies canadiennes	$	$	$	$	$
Réclamations non réglées	33,125,562	39,851,589	42,698,262	39,652,519	40,807,959
Réserve au titre des polices en vigueur	2,394,677,482	2,547,453,501	2,725,376,272	2,918,747,317	3,129,256,723
Divers	404,729,168	442,255,524	538,603,430	536,624,725	573,368,763
Totaux, compagnies canadiennes[1]	**2,832,532,212**	**3,029,560,614**	**3,306,677,964**	**3,495,024,561**	**3,743,433,445**
Excédent de l'actif, capital non compris	88,939,175	110,440,499	143,074,029	164,242,077	175,666,647
Capital social versé	11,852,230	11,853,660	11,878,900	11,976,040	12,392,630
Compagnies britanniques					
Réclamations non réglées	719,375	941,769	740,255	1,144,606	773,236
Réserve au titre des polices en vigueur	43,799,317	46,976,119	50,628,298	56,619,138	69,642,462
Divers	679,830	915,701	1,238,456	1,441,519	1,429,377
Totaux, compagnies britanniques	**45,198,522**	**48,833,589**	**52,607,009**	**59,205,263**	**71,845,075**
Excédent de l'actif au Canada[2]	17,957,819	15,432,410	15,684,698	12,426,531	23,177,628
Compagnies étrangères					
Réclamations non réglées	4,245,996	4,140,835	4,187,975	3,835,910	4,176,724
Réserve au titre des polices en vigueur	542,664,034	581,778,494	622,351,836	660,757,683	701,063,300
Divers	30,876,602	35,319,871	38,811,479	42,105,472	45,436,937
Totaux, compagnies étrangères	**577,786,632**	**621,239,200**	**665,351,290**	**706,699,065**	**750,676,961**
Excédent de l'actif au Canada	96,188,383	90,665,874	104,463,099	118,596,207	101,562,669

[1] Capital non compris. [2] À l'exclusion d'une compagnie qui n'a pas réparti son actif entre l'assurance-incendie et l'assurance-vie.

20.—Recettes et dépenses des compagnies canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale et recettes et dépenses au Canada des compagnies d'assurance-vie britanniques et étrangères, par rubrique principale, 1943-1947.

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
RECETTES					
Compagnies canadiennes					
Recette nette des primes (y compris fonds d'amortissement)	267,104,940	284,552,359	309,416,004	340,608,203	369,542,361
Provision pour rentes viagères	34,482,064	45,300,425	60,691,070	84,994,318	69,508,864
Intérêts, dividendes et loyers	112,251,402	119,689,333	121,285,219	124,551,975	127,843,385
Divers	72,239,576	84,512,379	116,262,083	123,782,803	111,550,755
Totaux, compagnies canadiennes	**486,077,982**	**534,054,496**	**607,654,376**	**673,937,299**	**678,445,365**
Compagnies britanniques					
Recettes nette des primes (y compris fonds d'amortissement)	4,466,810	4,654,059	5,239,766	5,510,427	6,061,739
Provision pour rentes viagères	475,887	1,079,410	1,430,955	3,255,498	10,281,393
Intérêts, dividendes et loyers	2,214,619	1,960,249	1,979,686	1,809,188	2,497,150
Divers	915,987	629,675	481,257	730,683	346,352
Totaux, compagnies britanniques	**8,073,303**	**8,323,393**	**9,131,664**	**11,305,796**	**19,186,634**
Compagnies étrangères					
Recette nette des primes	78,657,280	84,145,956	89,669,126	94,362,353	100,160,274
Provision pour rentes viagères	1,635,024	2,000,012	2,066,772	2,769,557	4,109,094
Intérêts, dividendes et loyers	23,495,153	23,833,437	25,457,635	25,788,727	26,208,776
Divers	7,161,591	8,408,931	7,509,551	6,286,241	8,341,996
Totaux, compagnies étrangères	**110,949,048**	**118,388,336**	**124,703,084**	**129,206,878**	**138,820,140**
DÉPENSES					
Compagnies canadiennes					
Versements aux assurés	180,607,200	194,358,643	212,774,049	236,890,120	242,189,429
Frais généraux	63,492,701	68,515,005	74,693,716	92,498,807	107,620,042
Dividendes aux actionnaires	1,315,301	1,324,171	1,332,458	1,396,973	2,072,436
Autres dépenses	32,231,708	33,594,309	43,419,189	45,386,493	51,777,296
Totaux, compagnies canadiennes	**277,646,910**	**297,792,128**	**332,219,412**	**376,172,393**	**403,659,203**
Excédent des recettes sur les dépenses	208,431,072	236,262,368	275,434,964	297,764,906	274,786,162
Compagnies britanniques					
Versements aux assurés	2,687,256	3,517,715	4,015,885	3,533,560	4,322,427
Frais généraux	1,274,665	1,375,639	1,648,302	2,279,662	2,726,330
Autres dépenses	102,650	163,096	166,548	176,910	316,885
Totaux, compagnies britanniques	**4,064,571**	**5,056,450**	**5,830,735**	**5,990,132**	**7,365,642**
Excédent des recettes sur les dépenses	4,008,732	3,266,943	3,300,929	5,315,664	11,820,992
Compagnies étrangères					
Versements aux assurés	45,598,531	50,158,688	54,774,067	58,330,186	59,892,780
Frais généraux	16,922,479	17,342,564	18,207,681	20,328,025	23,318,382
Autres dépenses	2,850,578	3,184,797	3,262,611	3,912,698	4,070,737
Totaux, compagnies étrangères	**65,371,588**	**70,686,049**	**76,244,359**	**82,570,909**	**87,281,899**
Excédent des recettes sur les dépenses	45,577,460	47,702,287	48,458,725	46,635,969	51,538,241

Sous-section 4.—Assurance-vie des sociétés fraternelles

En outre de l'assurance-vie, quelques sociétés fraternelles accordent à leurs membres d'autres indemnités, notamment en cas de maladie, mais le chiffre en est relativement peu important. Le tableau 21 dresse la statistique de l'assurance-vie souscrite aux Canadiens par les sociétés fraternelles ainsi que la statistique de l'actif, du passif, des recettes et des dépenses des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères qui font affaires au Canada. Les taux de ces sociétés sont calculés de façon à couvrir les indemnités, en tenant compte des principes actuariels. La caisse de bénéfice de chaque société doit être évaluée chaque année par un actuaire qualifié (devenu membre, après examen, de l'Institut des actuaires de Londres, de la Faculté des actuaires d'Écosse, de la Société des actuaires d'Amérique ou de l'Institut américain des actuaires) et, sauf si l'actuaire certifie la solvabilité de chaque caisse, les taux ou les bénéfices doivent être rajustés. La première partie du tableau couvre 16 sociétés canadiennes relevées par le Département fédéral des assurances, dont une seule n'accorde pas de bénéfices d'assurance-vie.

En vertu d'une modification de la loi des assurances, en vigueur le 1er janvier 1920, toute société fraternelle étrangère doit se procurer une charte fédérale avant de faire affaires au Canada. Cependant, toutes celles qui faisaient alors affaires en vertu d'une charte provinciale sont autorisées à continuer les opérations nécessaires relativement à l'assurance déjà en vigueur, mais ne peuvent accepter de nouveaux membres. Depuis lors, la plupart de ces sociétés ont obtenu l'autorisation de faire affaires; il en est de même de quelques sociétés étrangères qui n'étaient pas déjà munies d'une charte provinciale. Trente sociétés appartenant à l'une de ces deux classes faisaient affaires au Canada en 1947; deux de ces sociétés ne versent pas de bénéfices d'assurance-vie.

21.—Assurance-vie des sociétés fraternelles relevées par le Département fédéral des assurances, 1943-1947

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
SOCIÉTÉS CANADIENNES	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Polices émises, net	16,822	15,724	17,781	22,251	22,068
Polices échues, net	3,301	3,363	3,347	3,286	3,432
	$	$	$	$	$
Recette nette des primes	2,007,554	2,328,080	2,428,641	2,466,794	2,667,206
Montant net des polices nouvelles	15,231,629	15,282,835	17,772,650	22,850,967	23,578,289
Assurances en vigueur, net	130,088,697	136,047,105	151,255,637	165,792,519	175,202,012
Montant net des polices échues	2,732,071	2,695,737	2,845,697	2,812,487	2,964,099
Bénéfices net versés	3,150,963	3,237,437	3,696,212	3,187,842	3,347,165
Réclamations nettes non réglées	468,803	395,754	442,543	438,411	443,496
Assurances ayant pris fin par—					
Décès	2,041,619	1,968,409	2,182,961	2,131,975	2,232,140
Résiliation, échéance, abandon, etc.	8,984,637	9,521,647	9,865,312	10,718,409	14,638,191
Totaux, ayant pris fin	11,026,256	11,490,056	12,048,213	12,850,384	16,870,331
Actif					
Immeubles	6,787,719	5,572,863	4,523,584	3,698,409	2,385,126
Immeubles détenus en raison de conventions de vente	1,060,593	1,209,325	1,281,834	997,818	1,117,889
Prêts sur immeubles	8,538,214	8,331,442	9,250,512	9,790,876	12,263,188
Prêts sur polices	6,631,473	6,251,126	5,844,979	5,543,355	5,298,998
Portefeuille	63,986,281	67,609,473	70,852,761	74,553,928	76,634,957
Encaisse	1,620,793	1,931,621	1,940,682	1,572,543	2,018,260
Intérêts et loyers échus et courus	739,764	769,824	783,156	763,085	692,653
Redevances des membres	369,591	366,214	329,423	359,822	405,758
Autre actif	203,344	208,167	246,155	235,608	205,244
Totaux, actif[1]	**89,937,772**	**92,250,055**	**95,053,086**	**97,515,444**	**101,021,467**

[1] Y compris les affaires en dehors du Canada.

21.—Assurance-vie des sociétés fraternelles relevées par le Département fédéral des assurances, 1943-1947—suite

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
SOCIÉTÉS CANADIENNES—fin	$	$	$	$	$
Passif					
Réclamations non réglées	590,294	511,531	565,453	552,453	709,335
Réserve au titres des polices en vigueur	71,971,478	73,831,203	75,376,781	76,797,906	79,111,148
Autre passif	7,523,778	7,965,582	9,012,574	9,881,197	10,019,573
Totaux, passif[1]	**80,085,550**	**82,308,316**	**84,954,788**	**87,231,556**	**89,840,056**
Recettes					
Contribution (pour bénéfices)	3,885,241	4,223,461	4,372,857	4,211,149	4,693,377
Cotisations et redevances (pour dépenses)	1,679,123	1,825,040	2,056,121	2,872,978	2,939,987
Intérêts et loyers	3,880,708	3,799,614	4,047,952	3,969,289	3,871,281
Autres recettes	246,740	770,656	822,914	1,317,891	1,564,691
Totaux, recettes[1]	**9,691,812**	**10,618,771**	**11,299,844**	**12,371,307**	**13,069,336**
Dépenses					
Versements aux membres	5,771,877	5,971,542	5,943,404	6,149,275	6,507,242
Frais généraux	1,634,841	1,772,304	2,108,049	2,851,288	3,037,830
Autres	257,606	226,976	277,448	164,281	214,547
Totaux, dépenses[1]	**7,664,321**	**7,970,822**	**8,328,901**	**9,164,844**	**9,759,619**
Excédent des recettes sur les dépenses	2,027,488	2,647,949	2,970,943	3,206,463	3,309,717
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Polices émises, net	9,506	11,553	10,379	11,827	11,682
Polices échues, net	1,078	1,124	1,103	1,129	1,151
	$	$	$	$	$
Recette nette des primes	1,885,578	2,068,944	2,181,377	2,333,580	2,706,462
Montant net des polices nouvelles	10,041,549	12,140,059	11,106,740	14,467,621	15,679,437
Assurances en vigueur, net	82,826,060	89,758,370	94,866,139	102,514,715	111,138,267
Montant net des polices échues	1,178,288	1,197,928	1,170,293	1,175,955	1,258,715
Bénéfices nets versés	1,463,704	1,521,494	1,589,596	1,680,546	1,688,675
Réclamations nettes non réglées	231,724	257,347	252,194	198,294	249,833
Assurances ayant pris fin par—					
Décès	1,048,005	1,093,645	1,059,949	1,016,662	1,090,606
Résiliation, échange, abandon, etc.	5,040,346	5,372,839	6,226,310	7,392,366	8,357,958
Totaux, ayant pris fin	6,088,351	6,466,484	7,286,259	8,409,028	9,448,564
Actif					
Immeubles	977	977	977	977	977
Prêts sur immeubles	126,728	111,532	101,977	118,513	76,458
Prêts sur polices	1,477,320	1,415,190	1,304,229	1,275,184	1,291,882
Portefeuille	13,193,879	15,351,811	16,849,323	18,582,907	20,193,570
Encaisse	935,737	997,582	975,476	1,672,648	1,615,761
Intérêts et loyers échus et courus	104,055	120,809	137,852	148,256	162,279
Redevances des membres	109,022	183,495	169,302	174,991	198,388
Autre actif	24,635	22,315	32,432	1,000	26
Total, actif	**15,972,353**	**18,203,711**	**19,571,568**	**21,974,476**	**23,539,341**
Passif					
Réclamations non réglées	339,295	386,263	381,925	346,529	410,202
Réserve au titre des polices en vigueur	15,091,136	16,025,979	17,059,839	18,656,607	19,875,115
Autre passif	913,785	1,090,252	1,303,011	1,469,237	1,461,541
Totaux, passif	**16,344,216**	**17,502,494**	**18,744,775**	**20,472,373**	**21,746,858**

[1] Y compris les affaires en dehors du Canada.

21.—Assurance-vie des sociétés fraternelles relevées par le Département fédéral des assurance, 1943-1947—fin

Détail	1943	1944	1945	1946	1947
	$	$	$	$	$
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES—fin					
Recettes					
Contributions (pour bénéfices)	2,331,339	2,664,104	2,884,367	3,101,912	3,576,268
Cotisations et redevances (pour dépenses)	650,233	816,992	886,746	959,131	947,011
Intérêts et loyers	494,246	447,376	580,592	625,677	664,204
Autres recettes	190,080	151,119	202,930	240,873	358,638
Totaux, recettes	**3,665,898**	**4,080,091**	**4,554,635**	**4,927,593**	**5,546,121**
Dépenses					
Payé aux membres	1,811,382	2,029,658	2,154,868	2,291,600	2,311,253
Frais généraux	439,113	539,628	558,410	621,897	672,439
Autres	49,003	60,161	61,299	70,541	232,996
Totaux, dépenses	**2,299,498**	**2,629,447**	**2,774,577**	**2,984,038**	**3,216,688**
Excédent des recettes sur les dépenses	1,366,400	1,450,644	1,780,058	1,943,555	2,329,433

Sous-section 5.—Assurance-vie en vigueur en dehors du Canada et souscrite par des compagnies canadiennes à charte fédérale

Les tableaux **22** et **23** donnent des résumés statistiques de l'assurance en vigueur le 31 décembre 1947 et souscrite en devises autres que la devise canadienne, classée par compagnie et par devise. Les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, principalement aux taux du change au pair pour les pays intéressés; mais il y a plusieurs exceptions où pour fins de comptabilité certaines compagnies ont converti les devises étrangères à des taux autres que ceux du pair, notamment dans les pays où le cours ordinaire diffère sensiblement du cours au pair. Plus de 62 p. 100 de cette assurance en vigueur a été souscrite en devise des États-Unis et plus de 22 p. 100 en sterling. Par ailleurs, plus de 32 p. 100 de l'assurance a été souscrite en devises des pays britanniques autres que le Canada et plus de 67 p. 100 en devises de pays étrangers.

Les compagnies d'assurance-vie canadiennes à charte fédérale avaient en vigueur en dehors du Canada le 31 décembre 1947 pour $4,530,325,046 d'assurance-vie et pour $5,604,788 d'assurance de fonds d'amortissement et de rachat de capitaux. Comme l'indique le tableau **22**, l'assurance en vigueur en devises autres que le dollar canadien s'élève à $4,383,881,945. La différence entre ces chiffres représente probablement le montant net d'assurance non canadienne souscrite en dollars canadiens. En contre-partie du total de l'assurance non canadienne, y compris les rentes viagères, les placements des compagnies d'assurance-vie canadiennes dans les autres pays britanniques et à l'étranger le 31 décembre 1947 se totalisent à $1,505,806,937. L'assurance en vigueur de ces compagnies au Canada le 31 décembre 1947 s'élèvent à $7,965,680,157 (y compris le fonds d'amortissement de $1,494,866), leur chiffre global d'assurance canadienne et non canadienne s'établit à $12,501,609,991. Ainsi, plus de 36 p. 100 de l'assurance totale en vigueur est porté en dehors du Canada.

22.—Assurance-vie souscrite et en vigueur et passif des compagnies canadiennes (sauf les sociétés fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que le dollar canadien, par compagnie, 1947

NOTA.—Les chiffres sont donnés en dollars canadiens, principalement aux taux du change au pair.

Compagnie	Assurance souscrite			Assurance en vigueur		
	Devises britanniques	Devises étrangères	Total	Devises britanniques	Devises étrangères	Total
	$	$	$	$	$	$
Canada	18,196,688	22,069,978	40,266,666	163,950,037	233,985,964	397,935,101
Commercial	—	—	—	—	35,000	35,000
Confederation	21,701,820	26,229,514	47,931,334	125,326,765	127,403,136	252,729,901
Continental	—	—	—	30,910	131,283	162,193
Crown	14,881,588	40,576,746	55,458,334	60,314,605	127,064,088	187,378,693
Dominion	1,878,714	8,042,472	9,921,186	10,800,427	38,040,756	48,841,183
Dominion of Canada General	238,410	—	238,410	2,271,098	10,433	2,281,531
T. Eaton	—	—	—	15,000	4,821	19,821
Equitable	—	—	—	—	273,557	273,557
Great-West	—	46,918,781	46,918,781	560,431	276,538,525	277,098,956
Imperial	13,419,965	4,017,226	17,437,191	45,888,836	35,935,460	81,824,296
London	—	1,142,809	1,142,809	—	4,551,380	4,551,380
Manufacturers	40,205,559	53,789,571	93,995,130	242,261,748	289,841,642	532,103,390
Maritime	173,606	—	173,606	1,844,467	24,458	1,868,925
Monarch	—	4,000	4,000	—	183,500	183,500
Montreal	—	53,000	53,000	369,549	500,348	869,897
Mutual	58,000	1,210,734	1,268,734	1,127,063	13,266,625	14,393,688
National	1,032,807	293,462	1,296,269	5,932,812	691,745	6,624,557
North American	1,359,264	5,559,285	6,918,549	4,573,163	30,507,514	35,080,677
Northern	7,500	3,248,107	3,255,607	30,633	11,502,969	11,533,602
Sauvegarde	—	—	—	—	10,000	10,000
Sun	102,505,226	163,422,098	265,927,324	777,061,402	1,750,959,759	2,528,021,161
Western	—	—	—	—	60,936	60,936
Totaux	**215,629,147**	**376,577,783**	**592,206,930**	**1,442,358,916**	**2,941,522,999**	**4,383,881,915**

Compagnie	Passif		
	Britannique	Étranger	Total
	$	$	$
Canada	89,203,305	87,483,043	176,686,348
Commercial	—	15,945	15,945
Confederation	55,417,592	29,956,403	85,373,995
Continental	12,555	49,822	62,377
Crown	19,034,895	21,305,718	40,340,613
Dominion	2,055,191	9,223,951	11,279,142
Dominion of Canada General	436,948	2,888	439,836
T. Eaton	9,422	2,168	11,590
Equitable	—	71,052	71,052
Great-West	561,289	82,618,249	83,179,538
Imperial	14,320,135	11,653,301	25,973,436
London	—	465,694	465,694
Manufacturers	100,598,543	94,224,486	194,823,029
Maritime	734,949	9,666	744,615
Monarch	—	342,404	342,404
Montreal	346	139,626	139,972
Mutual	426,345	3,687,565	4,113,910
National	1,058,770	135,453	1,194,223
North American	897,758	8,919,351	9,817,109
Northern	10,984	823,877	834,861
Sauvegarde	—	860	860
Sun	354,194,054	594,609,748	948,803,802
Western	—	15,624	15,624
Totaux	**638,973,081**	**945,756,894**	**1,584,729,975**

23.—Assurance-vie souscrite et en vigueur et passif des compagnies canadiennes (sauf les sociétés fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que le dollar canadien, par devise, 1947

NOTA.—Les chiffres sont donnés en dollars canadiens, principalement aux taux du change au pair.

Devises	Assurance souscrite	Assurance en vigueur	Passif
	$	$	$
Britanniques—			
Livres—			
Sterling	149,885,357	986,056,521	487,290,654
Antilles britanniques[1]	8,830,752	52,389,921	12,919,087
Australie	—	—	866
Palestine	924,181	4,031,039	647,623
Rhodésie du Sud	262,329	1,864,202	585,795
Union Sud-Africaine	21,523,505	159,345,416	40,863,768
Dollars—			
Guyane britannique et Antilles britanniques	9,128,060	56,481,809	17,783,593
Hong-Kong	3,438,299	10,795,278	3,833,443
Straits-Settlements	3,484,961	7,980,715	3,543,605
Roupies—			
Inde britannique	17,932,937	163,074,653	71,458,585
Shillings—			
Afrique orientale	218,766	339,392	46,152
Totaux, britanniques	**215,629,147**	**1,442,358,946**	**638,973,081**
Étrangères—			
Bolivares (Venezuela)	7,078,349	9,631,126	308,896
Cordobas (Nicaragua)	—	103,684	58,352
Dollars (Chine)	25	1,650,596	1,128,144
Dollars (États-Unis)	324,056,998	2,733,295,315	894,413,392
Florins (Pays-Bas)[2]	209,010	1,960,721	1,239,742
Francs (France)	—	113,569	100,522
Francs (Suisse)	—	5,600	14,532
Guilders (Pays-Bas)[2]	2,209,910	12,917,458	5,860,985
Pesos (Argentine)	8,222,637	53,719,567	14,471,055
Pesos (Chili)	—	2,204,365	1,507,186
Pesos (Colombie)	2,210,585	5,841,125	844,657
Pesos (Cuba)	7,451,751	28,621,351	2,899,794
Pesos (Mexique)	2,992,407	17,437,500	3,367,693
Pesos (Philippines)	16,854,780	28,314,811	4,348,273
Livres (Égypte)	5,282,926	34,338,288	8,248,176
Quetzales (Guatemala)	—	—	12,189
Soles oro (Pérou)	—	1,168,229	712,484
Ticals (Thaïlande)	8,405	1,740,124	1,037,285
Yen (Japon)	—	8,390,872	5,129,054
Diverses	—	68,698	54,483
Totaux, étrangères	**376,577,783**	**2,941,522,999**	**945,756,894**
Totaux généraux	**592,206,930**	**4,383,881,945**	**1,584,729,975**

[1] Y compris les Bermudes. [2] Indonésie, Antilles et Guyane néerlandaises.

Sous-section 6.—Total général de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger

Le tableau **24** résume les affaires des compagnies et sociétés fraternelles canadiennes d'assurance-vie en dehors du Canada. En y ajoutant les affaires de ces compagnies au Canada, indiquées au tableau **12**, on obtient le total des affaires domestiques et étrangères de toutes les compagnies et sociétés fraternelles canadiennes. En outre, en y ajoutant le chiffre d'affaires canadien des compagnies et sociétés fraternelles britanniques et étrangères, on obtient le total général de toute l'assurance-vie au Canada et de l'assurance-vie des compagnies canadiennes à l'étranger; ce total est celui du tableau **25**.

24.—Affaires des compagnies d'assurance-vie et des sociétés fraternelles canadiennes à l'étranger, 1947

NOTA.—Le chiffre d'affaires canadien figure au tableau 12, p. 1160.

Détail	Nouvelles polices (net)	En vigueur au 31 déc. (net)	Primes encaissées (net)	Réclamations payées (net)
	$	$	$	$
Compagnies canadiennes (vie)—				
Fédérales	602,092,630	4,530,325,046	170,752,507	68,811,455
Provinciales	[1]	[1]	[1]	[1]
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales	10,279,349	94,089,143	1,350,646	2,387,813
Provinciales	[1]	[1]	[1]	[1]
Totaux	**612,371,979**	**4,624,414,189**	**172,103,153**	**71,199,268**

[1] Aucune déclarée.

25.—Total général de toute l'assurance-vie au Canada et des affaires des compagnies canadiennes à l'étranger, 1947

Détail	Nouvelles polices (net)	En vigueur au 31 déc. (net)	Primes encaissées (net)	Réclamations payées (net)
	$	$	$	$
Compagnies canadiennes (vie)—				
Fédérales	1,615,400,815	12,494,510,337	369,017,870	133,728,072
Provinciales	83,639,507	331,819,377	7,819,765	1,508,823
Sociétés fraternelles canadiennes—				
Fédérales	33,857,638	269,291,155	4,017,852	5,234,225
Provinciales	20,226,196	157,372,512	3,338,184	2,127,453
Compagnies britanniques (vie)	35,808,762	238,614,767	6,061,739	2,854,013
Compagnies étrangères (vie)	404,138,540	3,697,458,162	100,160,274	34,474,219
Sociétés fraternelles étrangères	15,679,437	111,138,267	2,706,402	1,262,284
Totaux généraux	**2,208,750,895**	**17,300,204,577**	**493,122,086**	**181,189,089**

Section 3.—Assurance contre les accidents

Depuis 1875, l'assurance contre les accidents a fait des progrès constants. Le rapport du surintendant des Assurances pour l'année civile 1880 révèle que le nombre de compagnies autorisées à souscrire de l'assurance contre les accidents, de cautionnement, contre le bris de glace et contre les explosions de chaudières à vapeur,—les quatre seuls genres d'assurance-accident souscrite alors,—était de 5, 3, 1 et 1, respectivement. Le rapport de l'année 1947 indique que l'assurance-accident au Canada comprend maintenant différentes formes d'accident et 23 autres genres d'assurance souscrite par les compagnies à charte fédérale. En 1880, dix compagnies s'occupaient d'assurance-accident, mais en 1947 il y en a 259, dont 55 canadiennes, 70 britanniques et 134 étrangères; 199 de ces compagnies souscrivent aussi de l'assurance-incendie. En outre, 21 sociétés ou ordres fraternels souscrivent de l'assurance-accident ou de l'assurance-maladie aussi bien que de l'assurance-vie et trois sociétés ou ordres fraternels ne souscrivent que de l'assurance-accident ou de l'assurance-maladie.

Le tableau 27, qui fait la répartition des affaires en ce domaine entre les compagnies à charte fédérale et à charte provinciale, montre que, comme dans le cas de l'assurance-vie et de l'assurance-incendie, les compagnies à charte fédérale répondent pour la majeure partie des affaires (soit environ 90 p. 100 dans le cas présent).

Étant donné, comme on l'a vu, que la plupart des compagnies qui s'occupent d'assurance-accident au Canada souscrivent aussi l'assurance-incendie, leur actif, leur passif, leurs recettes et leurs dépenses figurent dans la statistique financière des compagnies d'assurance-incendie à la section 1, sous-section 3, du présent chapitre. Le tableau **28** contient des chiffres semblables pour toutes les opérations des compagnies canadiennes d'assurance-accident et pour celles des compagnies britanniques et étrangères au Canada qui se limitent à l'assurance autre que l'assurance-indendie et l'assurance-vie. En 1947 on compte 11 compagnies canadiennes, 6 compagnies britanniques et 53 compagnies étrangères qui se limitent au même domaine.

L'assurance-automobile fait bonne figure pendant la guerre, avec une proportion de perte d'environ 45 p. 100. La proportion est légèrement moindre que celle d'avant-guerre à cause de la diminution de la circulation; depuis la fin des hostilités, cependant, la situation est moins favorable et la proportion est maintenant de 52 p. 100 environ.

En 1946, l'assurance contre la grêle a connu 25 p. 100 de pertes, mais en 1947 la proportion est montée à 67 p. 100.

L'assurance maritime a fait de grands progrès au Canada au cours de la guerre et a réalisé des profits considérables. Voici la situation des années 1941 à 1947:—

Année	*Primes*	*Réclamations*	*Profits de l'assurance maritime*
	$	$	$
1941	6,011,922	2,781,190	1,694,470
1942	14,295,543	7,983,963	3,855,415
1943	10,061,059	4,931,286	3,449,873
1944	6,754,361	2,172,418	3,243,889
1945	5,978,274	2,995,704	1,704,367
1946	5,655,392	2,232,701	2,084,412
1947	7,932,404	4,529,161	1,031,313

Ce genre d'assurance va sans doute occuper une place plus importante qu'avant 1939 dans les affaires d'après-guerre des compagnies d'assurance.

26.—Assurance-accident au Canada, par compagnie à charte fédérale, 1947

Genre de risque	Nombre de compagnies, 1947			Résultats globaux de la période d'activité		
	Canadiennes	Britanniques	Étrangères	Années d'activité	Primes nettes souscrites	Réclamations
				nombre	$	$
Accident	..	..	..	50	92,299,497	43,476,664
Accident—						
Personnel	36	37	24	23	78,230,084	31,017,007
Au tiers (autres jusqu'en 1941)	34	38	23	23	52,172,253	17,264,493
Responsabilité des patrons (responsabilité des patrons et indemnisation des travailleurs jusqu'en 1941)	31	37	21	23	43,051,107	25,243,366
Accident et maladie ensemble	14	10	16	34	117,099,803	71,707,574
Aéronef (aviation jusqu'en 1941)	3	9	20	20	4,987,273	2,863,044
Automobile	36	55	87	38	457,686,286	236,018,391
Chaudières—						
Chaudières (chaudières à vapeur jusqu'en 1941)	7	7	5	71	18,478,318	1,696,244
Machinerie (machinerie électrique jusqu'en 1941)	4	1	5	26	6,024,511	1,707,901
Crédit	—	—	2	28	6,288,524	2,098,604
Récoltes	—	—	—	1	12,268	40,091
Tremblement de terre	15	23	37	23	246,754	15,088
Explosion[1]	—	—	—	9	1,195,107	12,189
Explosion (émeute et agitation civile jusqu'en 1941)	15	19	40	15	1,769,524	30,315
Chute d'avion	—	3	1	16	21,690	8,550
Faux	15	3	4	29	1,295,405	317,740

[1] L'explosion provoquée par l'incendie est comprise avec l'incendie depuis 1932.

26.—Assurance-accident au Canada, par compagnie à charte fédérale, 1947—fin

Genre de risque	Nombre de compagnies, 1947			Résultats globaux de la période d'activité		
	Canadiennes	Britanniques	Étrangères	Années d'activité	Primes nettes souscrites	Réclamations
				nombre	$	$
Fraude	—	—	—	18	315,992	99,688
Garantie (non séparé en détournement et cautionnement avant 1921)	—	—	—	47	13,452,616	3,811,867
Détournement (depuis 1921)	34	25	26	26	31,497,244	8,809,704
Cautionnement (depuis 1921)	33	24	17	26	22,702,550	3,833,770
Grêle	5	3	23	38	93,391,429	60,763,517
Transport intérieur	28	41	57	51	31,827,730	12,164,198
Bétail	2	1	2	40	2,541,532	1,598,119
Propriété personnelle	34	51	59	18	48,200,486	28,369,820
Bris de glace	32	38	16	73	21,332,292	9,630,786
Immeubles (biens avant 1941)	9	16	24	11	2,712,819	823,109
Maladie	26	24	12	52	69,350,943	42,199,938
Arroseuses automatiques	—	—	—	14	844,301	427,673
Arroseuses automatiques[1]	5	6	20	24	325,425	103,647
Vol (vol avec effraction avant 1941)	35	34	23	55	37,637,069	14,237,580
Titres (1907-1916)	—	—	—	10	11,252	—
Intempéries	—	—	3	33	700,689	424,804
Tempête de vent (cyclone avant 1941)	22	18	45	40	4,933,977	2,690,581
Totaux	...	...	...	...	**1,262,636,750**	**623,506,062**

[1] Les risques d'arroseuses automatiques des compagnies d'assurance-incendie sont groupés avec les risques d'incendie à partir de 1923 jusqu'à 1940, mais sont classés à part des risques d'incendie depuis 1940 quand ils font l'objet d'une police distincte.

27.—Primes et réclamations d'assurance-accident au Canada, par genre de risque, 1947

NOTA.—Moins toute la réassurance des compagnies canadiennes et la réassurance auprès de sociétés à charte fédérale ou provinciale seulement des compagnies britanniques et étrangères.

Genre de risque	A charte fédérale	A charte provinciale			Lloyds	Total général
		Dans les provinces où elles sont constituées	Dans les autres provinces	Total, compagnies à charte provinciale		
	PRIMES SOUSCRITES, CHIFFRE NET					
	$	$	$	$	$	$
Accident—						
Personnel	5,601,529	3,536	128	3,664	303,322	5,908,515
Au tiers	5,717,414	106,722	4,204	110,926	348,838	6,177,178
Responsabilité des patrons	1,991,698	322,186	—	322,186	168,935	2,482,819
Accident et maladie ensemble	18,418,365	190,438	56,227	246,665	9,777	18,674,807
Aéronef	666,119	—	—	—	591,261	1,257,380
Automobile	47,828,207	3,331,044	1,054,103	4,385,147	3,967,604	56,180,958
Chaudières à vapeur—						
a) Chaudières	1,191,555	—	—	—	214,684	1,406,239
b) Machinerie	590,057	27,788	19,837	47,625	144,565	782,247
Crédit	254,938	—	—	—	—	254,938
Tremblement de terre	40,073	67	—	67	18,618	58,758
Explosion	−557	125	15	140	88,219	87,802
Chute d'avion	64	—	—	—	—	64
Faux	50,244	—	—	—	2,537	52,781
Garantie (détournement)	1,459,977	97,208	396	97,604	366,793	1,864,374
Garantie (cautionnement)	1,184,400				46,208	1,230,608
Grêle	4,901,933	302,421	—	302,421	40,641	5,244,995
Transport intérieur	2,692,748	7,293	1,692	8,985	213,914	2,915,647
Bétail	91,921	—	—	—	61,077	152,998
Propriété personnelle	10,127,592	16,951	6,625	23,576	74,882	10,226,050
Bris de glace	900,562	81,981	282	82,263	103	982,928
Immeubles	392,419	4,901	155	5,056	26,424	423,899
Maladie	4,911,258	4,890	291	5,181	34,971	4,951,410
Arroseuses automatiques	22,812	—	—	—	1,114	23,926
Vol	2,597,954	36,866	2,367	39,233	84,127	2,721,314
Intempéries	16,910	208,668	—	208,668	1,275	226,853
Cyclones	237,119	—	—	—	103	237,222
Totaux	**111,887,311**	**4,743,085**	**1,146,322**	**5,889,407**[1]	**6,749,992**	**124,526,710**[1]

Renvois à la fin du tableau, p. 1174.

27.—Primes et réclamations d'assurance-accident au Canada, par genre de risque, 1947—fin

Genre de risque	A charte fédérale	A charte provinciale			Lloyds	Total général
		Dans les provinces où elles sont constituées	Dans les autres provinces	Total, compagnies à charte provinciale		
	RÉCLAMATIONS RÉGLÉES, CHIFFRE NET					
	$	$	$	$	$	$
Accident—						
Personnel	1,723,177	2,950	--	2,950	184,123	1,910,250
Au tiers	1,819,040	57,232	88	57,320	122,602	1,998,962
Responsabilité des patrons	572,743	116,173	—	116,173	105,745	794,661
Accident et maladie ensemble	10,929,789	88,606	22,294	110,900	1,352	11,042,041
Aéronef	599,012	—	—	--	466,695	1,065,707
Automobile	24,870,148	1,594,761	549,114	2,143,875	2,169,927	29,183,950
Chaudières à vapeur—						
a) Chaudières	157,875	—	—	—	227,779	385,654
b) Machinerie	173,155	5,825	−22	5,803	87,602	266,560
Crédit	8,585	—	—	—	—	8,585
Tremblement de terre	222	—	—	—	—	222
Explosion	449	—	—	—	888	1,337
Chutes d'avion	—	—	—	—	—	—
Faux	32,622	—	—	—	1,820	34,442
Garantie (détournement)	193,147	2,252	216	2,468	128,540	324,155
Garantie (cautionnement)	128,651				295	128,946
Grêle	3,278,960	145,087	—	145,087	24,059	3,448,106
Transport intérieur	1,195,721	2,027	−1,181	846	127,262	1,323,829
Bétail	37,818	—	—	—	29,395	67,213
Propriété personnelle	6,044,001	7,384	10,693	18,077	8,341	6,070,419
Bris de glace	428,652	38,592	117	38,709	287	467,648
Immeubles	112,915	2,918	50	2,968	1,179	117,062
Maladie	2,158,731	161	52	213	1,000	2,159,944
Arroseuses automatiques	7,295	—	—	—	—	7,295
Vol	878,154	13,750	—	13,750	189,398	1,081,302
Intempéries	10,916	128,850	—	128,850	6,375	146,141
Cyclones	125,447	—	—	—	—	125,447
Totaux	**55,487,225**	**2,206,568**	**581,421**	**2,787,989**[2]	**3,884,664**	**62,159,878**[2]

[1] A l'exclusion de $4,875,834 de primes versées à des sociétés fraternelles pour accident, maladie et frais funéraires. [2] A l'exclusion de $3,445,991 de réclamations réglées par des sociétés fraternelles pour accident, maladie et frais funéraires.

28.—Actif et passif, recettes et dépenses des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-accident, 1947

Compagnie	Actif	Passif	Excédent de l'actif sur le passif	Recettes	Dépenses	Excédent des recettes sur les dépenses
	$	$	$		$	$
Canadiennes (tous pays)	13,180,272	6,249,104[1]	6,931,168	8,078,426	7,124,471	953,955
Britanniques (au Canada)	1,567,434	897,209	670,225	1,202,332	1,002,443	199,889
Étrangères (au Canada)	41,396,813	23,580,628	17,816,185	35,073,755	30,211,949	4,861,806
Totaux	**56,144,519**	**30,726,941**	**25,417,578**	**44,354,513**	**38,338,863**	**6,015,650**

[1] Non compris le capital social.

Section 4.—Assurance du gouvernement

En outre de l'assurance souscrite par les compagnies d'assurance privées, les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis sur pied ces dernières années des régimes d'assurance gouvernementaux. La présente section traite des principaux régimes en vigueur.

Ne sont étudiés ici que les genres d'assurance compris dans le présent chapitre, soit l'incendie, la vie et l'accident. On trouvera des renseignements sur l'assurance-chômage, l'assurance-santé, l'assurance des crédits à l'exportation, etc., aux chapitres concernant le travail, la santé et le bien-être, le commerce extérieur, etc.

Assurance des anciens combattants*.—La loi sur l'assurance des anciens combattants, en vigueur depuis le 20 février 1945, est une loi du gouvernement fédéral qui porte qu'un ancien combattant de la seconde guerre mondiale, le veuf ou la veuve d'un ancien combattant des forces armées, les pensionnés pour invalidité sous le régime de la loi des pensions touchant une pension de guerre, la plupart des membres des forces armées actives et certains membres de la marine marchande, peuvent passer un contrat d'assurance-vie avec le gouvernement canadien, ordinairement sans examen médical. La période d'admissibilité se termine six ans après l'entrée en vigueur de la loi ou six ans après le licenciement, soit à la plus récente des deux dates. Dans le cas des membres du service actif, cette période se terminera le 1er avril 1952 et dans le cas des marins marchands admissibles, le 20 février 1951.

L'assurance est souscrite en multiples de $500 jusqu'à $10,000, d'après divers plans de 10, 15 et 20 paiements de primes payables jusqu'à 65 ou 85 ans. Les polices d'assurance sont sans participation.

Les primes d'assurance des anciens combattants sont mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles; elles sont payables au comptant ou à même le crédit de réadaptation ou par retenue sur toute pension accordée sous le régime de la loi des pensions. Les contrats d'assurance comportent une disposition portant cessation des primes en cas d'invalidité. Aucune prime supplémentaire n'est exigée pour les risques courus au foyer, en voyage ou dans une profession.

A l'expiration de sa seconde année, la police a une bonne valeur de rachat qui peut servir soit à obtenir une assurance libérée réduite ou une assurance à terme prolongé. La police d'assurance de l'ancien combattant est incessible et n'a pas de valeur d'emprunt.

Le montant maximum d'assurance qui sera payé en une somme globale au décès est de $1,000. Le reste doit être versé au bénéficiaire sous forme d'annuité fixe ou de rente viagère avec ou sans période garantie.

* Revisé par C. F. Black, surintendant, Assurance des anciens combattants, ministère des Affaires des anciens combattants, Ottawa.

29.—Résumé statistique de l'assurance des anciens combattants, années terminées le 31 mars 1946-1949

Année terminée le 31 mars	Polices émises durant l'année		Polices en vigueur en fin d'année		Réclamations au décès approuvées durant l'année	
	nombre	$	nombre	$	nombre	$
1946	4,013	11,971,500	3,914	11,708,550	1	500
1947	6,442	18,783,000	10,077	29,658,000	17	55,500
1948	8,825	24,599,000	18,433	52,594,612	38	100,500
1949	4,615	14,074,500	22,293	63,836,743	91	245,500

Assurances provinciales.—La province de Saskatchewan souscrit de l'assurance-incendie, de l'assurance-détournement et de l'assurance-cautionnement, mais non de l'assurance-vie. Elle le fait sous l'empire de la loi de 1944 concernant l'assurance du gouvernement de la Saskatchewan.

Dans la province d'Alberta, l'assurance-vie est souscrite par l'entremise de la Compagnie d'assurance-vie de l'Alberta, compagnie de la Couronne qui ne relève pas du gouvernement provincial. De même, une autre compagnie de la Couronne, la Compagnie d'assurance générale de l'Alberta, souscrit tous les autres genres d'assurance sauf l'assurance-vie, l'assurance-accident et l'assurance-maladie. La Commission d'assurance contre la grêle de l'Alberta assure les récoltes des cultivateurs contre la grêle.

La statistique de l'assurance au présent chapitre se limite aux compagnies à charte fédérale en activité dans tout le Canada, à l'exclusion des compagnies provinciales, sauf pour les totaux des tableaux sommaires **1** et **12.** Il en est ainsi de la présente section et le lecteur désireux de se renseigner davantage devra s'adresser:

a) au Surintendant de l'Assurance,
Division de l'assurance,
Secrétariat provincial de la Saskatchewan,
Regina (Sask.).

b) au Surintendant de l'Assurance,
Secrétariat provincial de l'Alberta,
Edmonton (Alb.).

CHAPITRE XXVII.—DÉFENSE DU CANADA*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Le ministère de la Défense nationale	1177
Section 2. Les forces armées et le Conseil de recherches pour la défense	1179
Sous-section 1. La Marine royale canadienne	1180
Sous-section 2. L'Armée canadienne	1185
Sous-section 3. Le Corps d'aviation royal canadien	1188
Sous-section 4. Le Conseil de recherches pour la défense	1191
Section 3. Formation militaire	1192
Section 4. La Commission industrielle de la défense	1192

NOTA.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Section 1.—Le ministère de la Défense nationale

En 1948-1949, le personnel des trois services des forces armées a été sensiblement augmenté afin de le rapprocher de l'effectif de paix et le programme d'organisation et de formation d'un nombreux personnel de réserve s'est poursuivi.

Sous un seul ministre, chargé de toutes les questions relatives à la défense, le ministère continue de travailler à la réalisation de ses objectifs: 1° adopter un programme de défense unifié, afin de pourvoir aux besoins stratégiques convenus; 2° soumettre un seul budget de la défense qui répartirait les fonds et les ressources en conformité du programme; 3° éliminer le dédoublement des services; 4° établir des lignes de conduite uniformes et équitables en ce qui concerne le personnel; 5° appuyer davantage sur les recherches pour la défense et assurer une collaboration plus étroite avec les autres ministères et l'industrie de guerre.

Sous la direction du ministre, les chefs commandent leur service respectif.

En 1948-1949, la nouvelle organisation de la défense progresse surtout dans le domaine de l'administration au fur et à mesure des changements incessants de la situation internationale. La collaboration avec les autres pays en matière de défense se fait de plus en plus efficace. En tout ce qui concerne les relations internationales intéressant la défense, le but primordial de la politique canadienne est de prévenir la guerre.

La réunion des trois ministères et la coordination des trois services commencent par l'établissement d'un seul quartier-général de la défense nationale à Ottawa, où les éléments connexes de la marine, de l'armée et de l'aviation sont liés ensemble lorsque l'efficacité ni l'économie ne doivent en souffrir.

Les conseils, comités et commissions qui fonctionnent maintenant en relation directe avec le ministère de la Défense nationale et le programme de fusionnement comprennent:—

1° **Conseil de la défense.**—*Composition*: le ministre de la Défense nationale, président; l'adjoint parlementaire; le sous-ministre; les deux sous-ministres adjoints; les chefs d'état-major des services; et le président de la Commission de recherches pour la défense. *Objet*: conseiller le ministre en matières d'administration inter-services intéressant le ministère en tout ou en partie.

* Le présent chapitre, sauf les renseignements sur la Commission industrielle de la défense, a été revisé sous la direction de C. M. Drury, sous-ministre de la Défense nationale, Ottawa.

2° **Comité des chefs d'état-major.**—*Composition:* les chefs d'état-major des trois services et le président de la Commission de recherches pour la défense; lorsque des questions d'intérêt général sont étudiées, le sous-ministre, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire du Cabinet sont présents. *Objet:* organisation, formation et surveillance générale des trois services; rédaction de rapports conjoints sur la situation militaire.

3° **Comité des membres du personnel.**—*Composition:* l'adjudant-général (armée); le chef du personnel de la marine; le directeur du personnel au Conseil de l'Air (C.A.R.C.); le sous-ministre adjoint; et un représentant de la Commission de recherches pour la défense. Les trois premiers membres énumérés alternent à la présidence. *Objet:* Administration conjointe du personnel, des services médicaux et dentaires, de la solde, des pensions et questions connexes; le but général est d'assurer, là où c'est possible, que les mêmes règlements régissent le personnel de la marine, de l'armée et de l'aviation.

4° **Comité des officiers principaux préposés à l'approvisionnement.**—*Composition:* principaux officiers de l'approvisionnement de chaque service; un représentant de la Commission de recherches pour la défense; et le sous-ministre adjoint concerné. Les membres des différents services alternent à la présidence. *Objet:* coordination et unification de l'approvisionnement et de l'équipement et des questions de ravitaillement.

5° **Comité inter-services de recrutement.**—*Composition:* membres nommés au besoin par les services (les membres alternent à la présidence). *Objet:* organisation de campagnes et maintien de programmes de recrutement pour l'active et la réserve.

Le Conseil de recherches pour la défense.—Le Conseil de recherches pour la défense constitue un quatrième service spécialisé qui coordonne les recherches scientifiques relatives à la défense (voir sous-section 4).

Défense civile.—En octobre 1948, le ministre de la Défense nationale a nommé un coordonnateur de la défense civile avec mission de préparer un programme canadien. Des discussions non officielles ont eu lieu avec les autorités provinciales et les divers organismes nationaux au cours desquelles on a étudié les programmes et les organismes des pays de l'Europe occidentale et des États-Unis.

Un comité interministériel a été constitué pour aider à la coordination de l'organisation fédérale. Le principe fondamental est que tous les ministères et organismes sont responsables d'aviser à tous les aspects du programme qui sont le prolongement de leurs fonctions normales.

Dès les débuts de son travail d'organisation, le coordonnateur de la défense civile s'est intéressé à la normalisation de l'outillage de lutte contre l'indendie et a contribué à l'inauguration d'un programme de normalisation au Canada.

Liaison avec l'étranger

Pour fins de liaison et d'avancement de la collaboration internationale en matière de défense, le Canada maintient: 1° la Commission permanente canado-américaine de défense; 2° un état-major conjoint canadien (Washington) qui représente les trois services; 3° un bureau conjoint de liaison (Londres), qui représente les trois services; 4° des attachés militaires dans divers pays.

Section 2.—Les forces armées et le Conseil de recherches pour la défense

Les trois services armés du Canada: la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne et le Corps d'aviation royal canadien, sont étroitement unis sous un seul ministre mais constituent trois services distincts de défense. Chacun est commandé par un chef d'état-major qui relève du ministre de la Défense nationale. Plusieurs divisions de l'administration et de la formation ont été fusionnées ou coordonnées pour raisons d'efficacité et d'économie.

La durée de service des recrues dans chacun des services armés est normalisée autant que possible. L'échelle entière de la solde des grades comparables est uniformisée. Le programme de normalisation des uniformes et de l'équipement progresse partout où il est applicable. Les qualités exigées des recrues et la durée de service varient un peu en conformité des besoins particuliers à chaque service. En général, le degré d'instruction et les conditions d'aptitude physique requis sont les mêmes.

L'effectif des services actifs (permanents) des forces armées s'établit ainsi le 31 octobre 1949: marine, 9,047; armée, 19,878; et aviation, 15,941. Le tableau 1 indique le taux de solde des forces armées, y compris les augmentations en vigueur depuis octobre 1948.

1.—Solde mensuelle et allocations du personnel des forces actives, 1er septembre 1949[1]

Grade ou classe			De base	Subsistance[2]	Total	Après 3 ans[3]	Après 6 ans[3]
Marine	Armée	Aviation					
			$	$	$	$	$
Matelot, 3e classe, à l'enrôlement.	Recrue, à l'enrôlement.	Aviateur, 2e classe..	68	54	122	...	...
Matelot, 3e classe, formé.	Soldat, formé.....	Aviateur, 1re classe..	72	54	126	...	...
Matelot, 2e classe....	Soldat, 1re classe..	Aviateur-chef.....	79	54	133	136	139
Matelot, 1re classe....	Caporal.....	Caporal.....	88	54	142	145	148
Maître, 2e classe.....	Sergent.....	Sergent.....	101	60	161	166	171
Maître, 1re classe.....	Sergent d'état-major.	Sergent de section...	116	65	181	186	191
Premier maître, 2e classe.	Sous-officier breveté, 2e classe.	Sous-officier breveté 2e classe.	131	65	196	201	206
Premier maître, 1re classe.	Sous-officier breveté, 1re classe.	Sous-officier breveté, 1re classe.	146	70	216	221	226
Enseigne (marine seulement).	...	...	92	54	146	...	...
Sous-lieutenant intérimaire.	Second lieutenant.	{Cadet d'aviation[4] / Officier-pilote.....}	153	55	208	...	...
Sous-lieutenant.....	Lieutenant.....	Sous-lieutenant d'aviation.	181	73	254	269	284
Sous-officier breveté (marine seulement).	...	...	198	73	271	286	301
(Officiers de tous services promus du grade de sous-officier breveté).			203	73	276	291	306

Voir renvois à la fin du tableau, p. 1180.

1.—Solde mensuelle et allocations du personnel des forces actives, 1er septembre 1949[1]—fin

Grade ou classe			De base	Subsistance[2]	Total	Après 3 ans[3]	Après 6 ans[3]
Marine	Armée	Aviation					
Lieutenant	Capitaine	Lieutenant de section.	213	73	286	301	316
Lieutenant-commander.	Major	Chef d'escadrille	278	83	361	376	391
Commander	Lieutenant-colonel	Commandant d'escadre.	323	88	411	436	461
Capitaine	Colonel	Capitaine de groupe	434	94	528	563	598
Commodore	Brigadier	Commodore de l'air	578	98	676	...	...
Contre-amiral	Major-général	Vice-maréchal de l'air.	660	100	760	...	...
Vice-amiral	Lieutenant-général	Maréchal de l'air	747	102	849	...	...

[1] Non compris *a*) les allocations conjugales, pour les soldats, $30 par mois, et pour les officiers, $40 par mois, sujettes à une réduction de $10 par mois pour logement permanent ou de $2.50 par mois pour logement temporaire; *b*) la solde de spécialité de $4 par mois pour le groupe 1, de $12 par mois pour le groupe 2, de $20 par mois pour le groupe 3 et de $28 par mois pour le groupe 4. [2] Accordées lorsque ni les vivres ni le logement ne sont fournis. [3] Y compris l'allocation de subsistance. [4] Reçoit $30 par mois d'indemnité pour risques courus lorsqu'il fait du service de vol.

Sous-section 1.—La Marine royale canadienne

Administration.—Le quartier général de l'administration et des opérations de la Marine royale canadienne est au quartier général de la Marine, à Ottawa. Le chef d'état-major de la Marine est chargé de toutes les questions de programmes et de direction intéressant la Marine royale canadienne. Il est conseillé par la Commission navale composée de quatre officiers supérieurs qui dirigent les grandes divisions de la marine: état-major; personnel; approvisionnement et technique; et aéronautique.

L'état-major de la Marine, chargé de l'organisation et de la gestion de la Marine royale canadienne, est composé des chefs des divers directorats d'état-major: opérations, plans, renseignements, communications, aéronautique, armes et tactique.

La Marine a établi des bases d'opérations et des centres de formation à Halifax (N.-É.) et Esquimalt (C.-B.). L'officier général, côte de l'Atlantique, et l'officier général, côte du Pacifique, commandent tous les navires et effectifs de ces régions.

Les représentants à l'étranger comprennent le représentant de la Marine à l'état-major conjoint du Canada à Washington et l'officier supérieur de liaison navale à Londres.

La flotte.—Le 25 février 1947, le ministre de la Défense nationale a annoncé la constitution de la flotte du temps de paix de la Marine royale canadienne. Bien qu'elle fût inférieure aux 378 navires montés de plus de 90,000 hommes au printemps de 1945, la flotte était bien supérieure à celle d'avant-guerre. Organisation équilibrée pour servir sur les deux océans, elle reposait, pour la première fois dans les annales de la marine canadienne, sur de gros navires et tenait compte de l'importance grandissante de la puissance aérienne.

La consigne de la période suivante était la formation intensive, particulièrement la formation à bord. Les navires destinés aux opérations militaires passent un temps remarquable en mer, depuis les croisières "locales" de deux semaines seulement pour l'instruction de la réserve jusqu'aux mouvements éloignés combinés avec les manœuvres de la flotte et, parfois, en harmonie avec les navires de la Marine royale et de la Marine des États-Unis.

La plus grosse unité de la nouvelle armée de mer est un porte-avions d'escadre léger de 18,000 tonnes. Deux croiseurs de 8,000 tonnes, armés de pièces de six pouces, sept gros destroyers de la classe des tribus et quatre destroyers plus légers forment le gros de la flotte. Six frégates et neuf dragueurs de mines du type Algerine sont aussi gardés, ainsi que quatre navires auxiliaires et quatre chaloupes à moteur Fairmile. Les navires suivants sont ordinairement en service ou gardés en réserve:—

Porte-avions d'escadre léger—
Magnificent

Croiseurs—
Ontario
Uganda

Destroyers, classe des tribus—
Iroquois
Huron
Haida
Micmac
Nootka
Cayuga
Athabaskan

Destroyers, classe V—
Sioux
Algonquin

Destroyers, classe Crescent—
Crescent
Crusader

Frégates—
St. Stephen
Antigonish
Swansea

Frégates—fin
La Hulloise
Beacon Hill
New Waterford

Dragueurs de mines, classe Algerine—
New Liskeard
Portage
Wallaceburg
Fort Francis
Kapuskasing
Rockcliffe
Oshawa
Sault-Sainte-Marie
Winnipeg

Navires auxiliaires—
Lloyd George
Llewellyn
Revelstoke
Cedarwood

Chaloupes à moteur—
M.L. *116*
M.L. *121*
M.L. *106*
M.L. *124*

Le porte-avions *Magnificent* est de la classe Colossus; son pont d'envol a 700 pieds de long et sa vitesse est de 25 nœuds. Bien qu'il ait été construit à Belfast, il comporte nombre d'innovations canadiennes, y compris des réfectoires où les quelque 1,000 membres de l'équipage se servent eux-mêmes. Il porte des monoplaces de chasse *Sea Fury* et des biplaces *Firefly V* antisous-marins. Les premiers comptent parmi les avions à motopropulseur les plus rapides au monde, tandis que les *Firefly* sont spécialement équipés pour la chasse antisous-marine. Les aviateurs de la Marine royale canadienne sont formés par le Corps d'aviation royal canadien jusqu'au décernement du brevet de pilote mais l'appontage et les autres cours avancés sont donnés par la Marine.

Le *Shearwater*, mis en service en décembre 1948, à Dartmouth (N.-É.), est la base de terre des 18e et 19e groupes de transport de l'aéronautique navale, du groupe d'entraînement aérien, de l'unité des nécessités d'effectifs pour la flotte et des écoles du personnel de l'aéronautique navale. Autrefois administré par le Corps d'aviation royal canadien, le *Shearwater* est passé à la Marine royale canadienne immédiatement avant d'être mis en service.

Les croiseurs de 8,000 tonnes, longs de 500 pieds, sont armés de neuf pièces de six pouces et d'une puissante batterie antiaérienne. Leur équipage compte près de 800 hommes chacun et leur vitesse dépasse 30 nœuds. L'*Ontario*, achevé vers la fin de 1945, est en service après une refonte complète qui en a fait un des navires les mieux armés de cette classe.

Les destroyers de la classe des tribus déplacent environ 2,000 tonnes et sont les navires les mieux armés de leur type. Trois d'entre eux, de construction britannique, ont participé à plusieurs combats durant les dernières années de la guerre. Ce sont, par ordre de construction, l'*Iroquois*, le *Huron* et le *Haida*. Les quatre autres, sortis des chantiers canadiens, sont les premiers navires de guerre à turbines construits au Canada.

Le *Crescent* et le *Crusader*, destroyers plus petits que ceux de la classe des tribus, déplacent 1,700 tonnes. Ils sont empruntés à la Marine royale.

L'*Algonquin* et le *Sioux*, destroyers canadiens de la classe V, déplacent 1,700 tonnes. Relativement nouveaux, tous deux ont néanmoins été au combat.

Les frégates et les dragueurs de mines du type Algerine, conçus durant la guerre comme navires d'escorte et de chasse antisous-marine, déplacent respectivement 1,445 et 1,000 tonnes.

Les cadres des principales unités maintenues en service appellent un porte-avions et trois destroyers basés à Halifax (N.-É.) sur la côte de l'Atlantique et un croiseur et trois destroyers attachés à Esquimalt (C.-B.), sur la côte du Pacifique. Les frégates et les Algerines répondent surtout aux besoins de l'entraînement et servent particulièrement durant les mois d'été lorsque le nombre de réservistes qui viennent tous les ans des divisions navales de tout le Canada pour leur entraînement à bord atteint son maximum.

En 1949, la Marine royale canadienne a entrepris le plus vaste programme de construction de navires de toute son histoire en temps de paix. Des contrats ont été adjugés en vue de la construction d'un brise-glace moderne, de trois navires d'escorte antisous-marins du dernier modèle, de quatre dragueurs de mines côtiers et d'un bateau gardien de barrage du type chalutier.

Formation.—Alors qu'avant la guerre l'entraînement spécialisé des officiers et des matelots devait utiliser presque uniquement les facilités de la Marine royale, l'amélioration et la modernisation des ports d'Halifax et Esquimalt ainsi que les facilités plus nombreuses de la flotte canadienne ont permis à la Marine royale canadienne de se charger de l'instruction de ses effectifs, sauf dans quelques rares domaines très spécialisés.

Le *Cornwallis*, à Cornwallis (Nouvelle-Écosse), le plus grand centre d'instruction du Commonwealth britannique durant la guerre, a été remis en service le 1er mai 1949 pour assurer l'instruction élémentaire de toutes les nouvelles recrues des troupes permanentes.

Au cours de l'été de 1949, les troupes permanentes de la Marine royale canadienne atteignent leur effectif provisoire de 9,047 officiers, sous-officiers et matelots. A son enrôlement, la recrue signe un engagement de cinq ans qui est successivement renouvelé, si l'homme le désire, jusqu'à sa retraite.

Les officiers de la Marine royale canadienne viennent de trois sources principales: 1° le Collège des services armés de *Royal-Roads* en Colombie-Britannique et

le Collège des services armés appelé Collège militaire royal de Kingston (Ont.); 2° enrôlement de certains spécialistes à partir des universités; 3° avancement. En outre, un certain nombre de brevets d'officier à court terme sont délivrés aux équipages aériens de la marine.

Opérations.—Bien que le rôle primordial de la flotte en temps de paix soit d'assurer la formation maritime des officiers et des matelots de la Marine royale canadienne et de la Réserve (Marine royale canadienne), une frégate spécialement équipée est en service météorologique et d'autres navires exécutent de temps en temps des opérations.

Le *St. Stephen*, basé à Halifax, sert avec des navires d'autres nations à fournir des rapports météorologiques et autres renseignements de balisage nécessaires à la circulation aérienne transatlantique. La frégate est postée pour son service météorologique international à "Station Baker", à mi-chemin entre le Groenland et le Labrador, dans le détroit de Davis.

Une autre opération exécutée en 1949 est la croisière en extrême Orient du destroyer *Crescent*. Le *Crescent* a mouillé à Shanghaï, Nankin et Hong-Kong, prêt à évacuer des civils canadiens en cas de nécessité urgente suscitée par l'agitation en Chine.

Le *Cedarwood*, navire auxiliaire basé à Esquimalt (C.-B.), a participé au début de septembre 1949 avec le navire américain *Epce (R)-857*, laboratoire maritime flottant, et le sous-marin americain *Baya*, autre laboratoire maritime flottant, à un relevé des conditions océanographiques au large des Aléoutiennes qui a duré deux semaines. Le *Cedarwood* a aussi été en service océanographique le long du littoral du Pacifique à d'autres périodes de l'année. Sur la côte de l'Atlantique, le *New Liskeard*, dragueur de mines de la classe Algerine, continue d'exécuter de semblables opérations.

Deux navires de la flotte sont actuellement prêtés au ministère des Mines et Relevés techniques et un troisième, au ministère des Transports.

La Marine royale canadienne (Réserve).—Toutes les réserves de la Marine canadienne sont réunies en un seul corps: la Marine royale canadienne (Réserve). Vingt divisions navales sont établies aux centres suivants:—

Halifax (N.-É.), *Scotian*
Charlottetown (Î. du P.-É.), *Queen Charlotte*
Saint-Jean (N.-B.), *Brunswicker*
Québec (P.Q.), *Montcalm*
Montréal (P.Q.), *Donnacona*
Ottawa (Ont.), *Carleton*
Toronto (Ont.), *York*
Kingston (Ont.), *Cataraqui*
Hamilton (Ont.), *Star*
Windsor (Ont), *Hunter*
London (Ont.), *Prevost*
Port-Arthur (Ont.), *Griffon*
Winnipeg (Man.), *Chippawa.*
Regina (Sask), *Queen*
Saskatoon (Sask), *Unicorn*
Calgary (Alb.), *Tecumseh*
Edmonton (Alb.), *Nonsuch*
Vancouver (C.-B.), *Discovery*
Victoria (C.-B.), *Malahat*
Prince-Rupert (C.-B.), *Chatham*

En septembre 1949, on achevait les plans en vue de l'établissement de la division *Cabot* à Saint-Jean (Terre-Neuve).

Ces divisions navales ne sont pas seulement des centres locaux d'instruction des réservistes, mais aussi des bureaux de recrutement pour la Marine royale canadienne. Les divisions, qui tirent du matériel de surplus de guerre, une grande partie de leur

équipement d'instruction élémentaire et qui, dans plusieurs cas, utilisent de nouveaux édifices, sont bien outillées pour répondre aux normes élevées de l'instruction navale moderne. Chacune est responsable de la formation à l'égard de différentes spécialités navales,—artillerie, défense côtière, aviation, communications, etc.,—et des officiers et matelots de la Marine royale canadienne font fonction d'instructeurs. Chaque division relève d'un officier en service actif de la M.R.C. (R) qui a sous ses ordres un officier d'état-major de la Marine royale canadienne.

Plus de 3,000 officiers et matelots de la M.R.C. (R), y compris les membres des divisions universitaires d'instruction navale, prennent part à plus de 75 croisières sur des navires de la Marine au cours de la période de mai à octobre 1949.

Outre leur entraînement annuel, officiers et matelots de la M.R.C. (R) peuvent faire du service volontaire et du service spécial, selon les exigences du quartier général de la Marine. Dans ce dernier cas, ils remplacent les officiers et matelots de la Force permanente lorsqu'une vacance survient dans l'effectif.

Il existe deux sortes d'engagement dans la M.R.C. (R). Les officiers font partie des cadres soit de l'active soit de la réserve. Les premiers sont restreints à l'entraînement périodique tandis que les seconds peuvent se présenter à l'entraînement s'ils le désirent. Les deux classes peuvent être mobilisées en cas d'urgence.

Les matelots, divisés en cadres actifs et cadres remplaçants, sont soumis aux mêmes conditions que les officiers. Ils s'engagent pour cinq ans.

Divisions universitaires d'instruction navale.—Des divisions d'instruction navale sont établies à 32 universités et collèges au Canada: Prince of Wales College, St. Dunstan's College, Acadia University, Dalhousie University, Nova Scotia Technical College, St. Francis-Xavier University, University of King's College, University of St. Mary's College, Mount-Allison University, University of New-Brunswick, Collège Saint-Alexandre de la Gatineau, École Polytechnique, Université Laval, McGill University, Sir George Williams College, Université de Montréal, Assumption College, Carleton College, McMaster University, Ontario Agricultural College, Université d'Ottawa, Queen's University, St. Patrick's College, University of Toronto, University of Western Ontario, Lakehead Technical Institute, University of Manitoba, University of Saskatchewan, Regina College, University of Alberta, University of British Columbia et Victoria College.

Le programme des divisions universitaires d'instruction navale offre aux étudiants de toutes les facultés quatre années d'instruction qui les préparent à l'obtention d'un brevet de la Marine royale canadienne ou de la Marine royale canadienne (Réserve). Il vise à former des officiers de toutes spécialités et comporte, à cette fin, l'instruction sur terre et à bord.

La formation est assurée aux divisions navales et aux universités durant l'année académique. Durant les vacances d'été, elle est assurée aux écoles de la côte et à bord des navires de la Marine.

Corps royal canadien des cadets de Marine.—Le C.R.C.C.M. comprend 80 corps autorisés, organisés sous les auspices de la Ligue navale du Canada et entraînés et dirigés par la Marine. L'effectif autorisé est de 10,000 cadets âgés de 14 à 18 ans. Durant deux mois de l'été, à cinq camps d'instruction, 4,000 cadets passent une moyenne de 14 jours chacun.

Sous-section 2.—L'Armée canadienne

Commandement.—Le régime actuel de commandement de l'Armée canadienne en temps de paix comprend:—

Quartier général de l'Armée—Ottawa (Ont.) (subdivisé)
La Division de l'état-major général
La Division de l'adjudant général
La Division du quartier-maître général*

Région militaire de l'Ouest—quartier général à Edmonton (Alb.)
Circonscription de la Colombie-Britannique, quartier général à Vancouver (C.-B.)

Région militaire des Prairies—quartier général à Winnipeg (Man.).
Circonscription de la Saskatchewan, quartier général à Regina (Sask.)

Région militaire du centre—quartier général à Oakville (Ont.)
Circonscription de l'Ouest de l'Ontario, quartier général à London (Ont.)
Circonscription de l'Est de l'Ontario, quartier général à Kingston (Ont.)

Région militaire du Québec—quartier général à Montréal (P.Q.)
Circonscription de l'Est du Québec, quartier général à Québec (P.Q.)

Région militaire de l'Est—quartier général à Halifax (N.-É.)
Circonscription du Nouveau-Brunswick, quartier général à Fredericton (N.-B.)
Circonscription de Terre-Neuve, quartier général à Saint-Jean (Terre-Neuve).

Région du réseau routier du Nord-Ouest—quartier général à Whitehorse (Yukon)

Personnel de liaison de l'Armée canadienne—Washington (D.C., É.-U.)

Personnel de liaison de l'Armée canadienne—Londres (Angleterre)

Le quartier général de l'Armée est responsable du programme d'administration et de formation de l'Active et de la Réserve de l'Armée canadienne. Il administre les corps-écoles et les autres établissements de formation. Par l'intermédiaire du quartier général des régions, il voit à toutes les questions intéressant les relations avec le public, les services de cadets, les renseignements militaires, les services de l'aumônerie militaire, la prévôté et les autres services analogues.

L'autorité autrefois dévolue au commandement militaire régional est beaucoup plus vaste dans la nouvelle organisation du commandement. Les cinq principales régions ont l'entière responsabilité militaire, sous le quartier général de l'Armée, de toutes les questions concernant leur région ainsi que du commandement et de l'administration des troupes de la région.

Organisation.—Il n'existe qu'une seule armée canadienne qui comprend toutes les forces de terre du Canada. Le service est volontaire. L'organisation de l'Armée comprend les six catégories suivantes:—

L'Active.—L'Active est en disponibilité pour service général et comprend une armée en campagne, des unités de défense côtière et antiaérienne, un quartier général et des états-majors de région et de circonscription; un personnel d'instruction, de liaison, d'administration, de recherches et de perfectionnement, des unités et des établissements, des officiers, sous-officiers et soldats régulièrement employés mais n'appartenant à aucun effectif régimentaire.

Les conditions d'enrôlement dans l'Active stipulent que les candidats qui ont été en service actif dans l'Armée durant la guerre de 1939-1945 doivent répondre aux conditions d'aptitude physique, avoir terminé le VIIIe cours ou l'équivalent et

* Y compris la Division du maître général de l'artillerie.

être âgés de 18 à 40 ans. On préfère les jeunes gens. Les autres aspirants peuvent s'enrôler s'ils répondent aux conditions d'aptitude physique, ont terminé le Xe cours ou l'équivalent, et sont âgés de 18 à 25 ans. Ceux qui ont certains métiers particuliers sont acceptés jusqu'à l'âge de 35 ans.

Les officiers de l'Armée canadienne viennent de trois sources principales: 1° les gradués des Collèges des services canadiens—*Royal-Roads* à Esquimalt (C.-B.) et le Collège militaire royal à Kingston (Ont.); 2° le Corps-école d'officiers canadiens; 3° les soldats promus.

La Réserve.—La Réserve constitue la base d'organisation d'une armée en campagne en cas d'urgence. L'effectif, en service discontinu, est astreint à l'instruction militaire annuelle.

Réserve supplémentaire.—La Réserve supplémentaire comprend des cadres d'unités et d'hommes requis en cas de mobilisation pour compléter l'organisation de l'Armée. Ces effectifs ne sont pas astreints à l'instruction militaire annuelle, mais n'en sont pas écartés.

Corps-école d'officiers canadiens.—Le C.-É.O.C., quatrième élément de l'Armée canadienne, est chargé de la formation d'élèves-officiers en temps de paix et de guerre; le personnel est soumis aux mêmes obligations de service militaire que celui des autres éléments de l'Armée.

Service des cadets du Canada.—Le Service des cadets est administré par des officiers de l'Armée canadienne, servant à un titre comparable à celui des officiers de la Réserve. Ces officiers s'occupent aussi de l'instruction et relèvent d'officiers de l'état-major général de l'Active au quartier général de la région. La réorganisation sur un pied de paix du Corps royal des cadets de l'Armée canadienne vient de s'achever. De nouveaux règlements autorisent un effectif total de 50,000 cadets dans tout le Canada. Un total d'environ 490 corps de cadets distincts sont actifs au pays. Le service est entièrement volontaire. L'uniforme est fourni gratuitement aux cadets, qui en outre peuvent faire un séjour dans un camp d'été tous les ans.

Milice de réserve.—La Milice de réserve fournit des unités pour l'exécution des fonctions de sécurité domestique que la Réserve ne saurait logiquement remplir. L'unité la plus en vue de la Milice est le Corps des "Canadian Rangers", organisé en juin 1947. Son rôle est de fournir des guides aux troupes organisées, de surveiller la côte, d'effectuer des sauvetages dans les régions reculées, d'aider les organismes civils d'application de la loi et de participer à la défense locale en temps de crise. L'effectif autorisé est de 5,000. Les conditions de service sont assez semblables à celles de la Réserve, mais l'uniforme n'est pas fourni en temps de paix et des parades d'entraînement ne sont pas tenues. Les fonctions des guides sont ordinairement les mêmes que celles de leur emploi dans la vie civile.

Viennent s'ajouter à l'Armée canadienne, sans en faire partie intégrante: 1° les associations ou clubs de tir officiellement autorisés; 2° les centres de formation que le ministre peut autoriser de temps à autre.

Formation.—La formation du personnel de l'Active et de la Réserve relève des officiers généraux des cinq régions de commandement, sous la direction de la division appropriée du quartier général de l'Armée.

La formation élémentaire et avancée des recrues ainsi que les cours de perfectionnement pour tous les grades sont donnés dans plusieurs écoles de l'armée. Ces écoles sont organisées sur un pied permanent de paix et sont situées aux endroits suivants:

École du Corps royal canadien des blindés, Camp-Borden (Ont.).
École royale canadienne d'artillerie, Camp-Shilo (Man.).
École royale canadienne d'artillerie (D.C.A.), Picton (Ont.).
École royale canadienne d'artillerie (artillerie côtière et D.C.A.), Esquimalt (C.-B.).
École royale canadienne du génie militaire, Chilliwack (C.-B.).
École royale canadienne des transmissions, Barriefield (Ont.).
École royale canadienne de l'infanterie, Camp-Borden (Ont.).
École du corps d'intendance de l'armée royale canadienne, Camp-Borden (Ont.).
École du Service de la santé de l'armée royale canadienne, Camp-Borden (Ont.).
École du Service des magasins militaires de l'armée royale canadienne, Montréal (P.Q.).
École du Service technique royal canadien de l'électricité et de la mécanique, Barriefield (Ont.).
École du Corps canadien de la prévôté, Camp-Borden (Ont.).

En vertu d'accords internationaux, des arrangements permettent à un grand nombre de militaires canadiens de fréquenter les écoles militaires et les établissements de formation du Royaume-Uni et des États-Unis. Un arrangement semblable permet la formation des militaires de ces pays dans les écoles militaires du Canada.

Les cadets du C.-É.O.C. et certains membres de la Réserve reçoivent aussi une formation dans les écoles militaires durant les mois d'été. Le gros des effectifs de réserve reçoivent leur instruction annuelle, ordinairement d'une période de deux semaines, dans les principaux camps du Canada. Les instructeurs et le personnel de l'Active sont chargés de l'instruction et de la direction des effectifs de réserve durant ces périodes.

Les cadets de l'Armée peuvent aller à un camp d'instruction d'été tous les ans, s'ils le désirent. Des camps de cadets sont établis dans toutes les régions militaires.

Opérations.—*Réseau routier du Nord-Ouest.*—L'Armée canadienne est chargée de l'entretien du réseau routier du Nord-Ouest, depuis son point de départ à Dawson-Creek jusqu'à l'endroit où elle pénètre en territoire américain, à la frontière de l'Alaska. Il lui faut exécuter des réparations considérables et des ouvrages nouveaux, assurer le service d'incendie, maintenir des facilités de logement et accomplir d'autres tâches sur 1,221·4 milles de la route principale ainsi que sur un grand nombre d'embranchements et de pistes d'atterrissage d'urgence. Le quartier-général du réseau routier du Nord-Ouest, situé à Whitehorse (Yukon), avec arrière-poste à Edmonton (Alb.), est chargé de la réglementation de la circulation, des services d'emploi et des achats. Les services de l'Armée comprennent le Génie royal canadien, l'Intendance, les Magasins militaires, le Service technique de l'électricité et de la mécanique, le Service de santé et autres.

Réseau de T.S.F. des territoires du Nord-Ouest et du Yukon.—Ce réseau, dont le centre est à Edmonton où il est relié au réseau des transmissions de la Défense nationale, comprend 24 stations dispersées dans l'Ouest canadien, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Elles sont pour nombre de localités isolées le seul moyen de communication rapide avec l'extérieur et elles transmettent chaque année des dépêches dont le total de mots se chiffre par millions. En outre de leur service journalier, les stations du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest établissent des bulletins météorologiques qui sont transmis au Bureau central de météorologie, à Toronto (Ont.).

Service topographique de l'Armée.—Le Service topographique de l'Armée à Ottawa travaille en collaboration étroite avec les autres organismes de cartographie de l'État et avec les escadrilles de la Section photographique du Corps d'aviation royal canadien. A l'aide des photographies aériennes et des rapports des équipes d'arpenteurs, il dresse des cartes canadiennes de diverses catégories et dimensions,—tant pour usage civil que militaire. En 1949, le Service topographique de l'Armée avait 20 équipes de topographie terrestre en activité dans le nord de la Colombie-Britannique, au Yukon et dans d'autres endroits du pays.

Sous-section 3.—Le Corps d'aviation royal canadien

Le Corps d'aviation royal canadien se compose de six éléments: le Corps régulier, le Corps auxiliaire, le Corps de réserve, les Cadets de l'air, la Division féminine et les escadrilles universitaires de l'Air. A l'heure actuelle, les deux derniers éléments sont inactifs. Les Cadets de l'air ne font pas partie du Corps d'aviation, mais y sont associés pour l'instruction et la formation, et les officiers des Cadets de l'air détiennent un brevet du Corps d'aviation royal canadien.

Le Corps d'aviation royal canadien est administré par le quartier général du Corps d'aviation à Ottawa (Ont.). Il y a deux régions aériennes. La région d'instruction, avec quartier général à Trenton (Ont.), embrasse aussi le quartier général de la région maritime, Halifax (N.-É.). La région aérienne du Nord-Ouest, avec quartier général à Edmonton (Alb.), comprend deux groupes, dont l'un à Winnipeg (Man.) et l'autre à Vancouver (C.-B.). En outre des régions aériennes, le commandement du matériel aérien (Ottawa, Ont.) dirige et coordonne les services d'intendance, d'équipement, de génie aéronautique et civil et d'inspection aéronautique de tout le Corps d'aviation; le commandement du transport aérien (Rockcliffe, Ont.) coordonne et dirige le transport militaire aérien et la photographie aérienne. Les deux derniers sont des commandements du fonctionnement.

Des attachés de l'air sont maintenus à Washington, Prague, Paris, Bruxelles, Stockholm, Moscou et Buenos-Aires. En outre, le C.A.R.C. est représenté par des officiers de liaison supérieurs à Londres et à Washington.

Organisation.—Les plans des unités de manœuvre du Corps régulier comprennent une escadre d'interception, une escadrille de bombardiers de reconnaissance, deux escadrilles de transport et deux escadrilles de levers photographiques. Le Corps auxiliaire doit comprendre quinze escadrilles et un effectif autorisé de 4,500 officiers et aviateurs. Les unités auxiliaires déjà existantes sont les suivantes:—

Escadrille de chasse n° 400	Toronto (Ont.).
Escadrille de chasse n° 401	Montréal (P.Q.).
Escadrille de chasse n° 402	Winnipeg (Man.).
Escadrille de chasse n° 403	Calgary (Alb.).
Escadrille de bombardement tactique n° 406	Saskatoon (Sask.).
Escadrille de bombardement tactique n° 418	Edmonton (Alb.).
Escadrille de chasse n° 420	London (Ont.).
Escadrille de chasse n° 424	Hamilton (Ont.).
Escadrille de chasse n° 438	Montréal (P.Q.).
Escadrille de chasse n° 442	Vancouver (C.-B.).

Le C.A.R.C. (Réserve) est destiné à fournir une réserve d'effectifs partiellement formés qui peuvent être mobilisés au besoin et dont la formation peut être achevée rapidement. Pour commencer, ses membres sont recrutés parmi les anciens membres du Corps ayant servi durant la seconde guerre mondiale.

Les Cadets de l'Air, corps de 15,000 garçons de 14 à 18 ans, sont sous l'égide d'un organisme civil volontaire, la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Le C.A.R.C. collabore avec la Ligue pour la formation, en matière d'aviation et de civisme, des cadets de l'air qui, en outre d'obtenir un cours normal d'instruction, peuvent être admis aux camps d'été, aux cours d'instruction aérienne, aux bourses d'études et aux visites dans d'autres pays qui envoient eux aussi des cadets au Canada. Bien que les cadets de l'air ne s'engagent d'aucune façon à entrer dans le C.A.R.C., leur instruction préalable est un bon fondement à une carrière dans le service. Les cadets gradués constituent une forte proportion des membres du Corps régulier.

Opérations.—En 1948, le commandement du transport aérien parcourt 2,246,412 milles aériens, augmentation sensible au regard de 1947. Plus de 5,500,000 livres de marchandises et 33,552 passagers sont transportés au cours de l'année et 224,722 livres de courrier militaire livrées aux postes isolés du Nord.

Le C.A.R.C. a photographié 280 milles carrés en 1921, la première année où l'aviation a tenté d'effectuer des levés aérophotogrammétriques. Depuis lors, le C.A.R.C. a photographié la moitié du Canada. En 1947, il en a photographié plus de 400,000 milles carrés et en 1948, un maximum de 911,000. Les trois escadrilles photographiques chargées de ce travail envoient chaque année des détachements en mission, du 15 avril au 1er octobre, à partir de plusieurs bases: Goose-Bay (Labrador); Fort-Chimo (P.Q.); Churchill et Le Pas (Man.); Calgary et Edmonton (Alb.); Vancouver et Fort-Nelson (C.-B.); Whitehorse (Yukon); Frobisher (île de Baffin), Yellowknife et Norman-Wells (T.N.-O.). En collaboration avec l'Armée canadienne, le ministère des Mines et Relevés techniques et d'autres ministères du gouvernement, le C.A.R.C. aide à dresser la carte de régions inexplorées et à corriger les cartes déjà existantes. Il aide aussi à certains travaux, comme les levés forestiers et géologiques, la lutte contre les inondations, l'exploitation des sols, l'urbanisme, les aménagements hydro-électriques, l'irrigation et la régénération du sol. Une escadrille de Lancaster de construction canadienne se spécialise dans la photographie trimètrogone en première exploration; les autres s'occupent surtout de la photographie verticale pour l'analyse détaillée du terrain et d'expériences photographiques à l'aide du "shoran".

Durant les douze mois terminés le 31 mars 1949, le Corps d'aviation royal canadien a effectué 116 sorties de recherches et de sauvetage au cours de plus de 2,500 heures de vol. Le Service de recherches et de sauvetage du C.A.R.C. est coordonné avec les services analogues de l'armée et de la marine. Des centres de coordination des recherches et de sauvetages sont situés au quartier général de la région maritime, Halifax (N.-É.), au quartier général de la région d'instruction, Trenton (Ont.), au quartier général des éléments tactiques, Winnipeg (Man.), au quartier général de la région aérienne du Nord-Ouest, Edmonton (Alb.), et au quartier général de groupe n° 12, Vancouver (C.-B.). De ces quartiers généraux relèvent, du commencement à la fin, les opérations de recherches et de sauvetage dans leur région respective.

Des avions de recherche et de sauvetage, des embarcations et des troupes spéciales de parachutistes sont postés aux endroits suivants: Goose-Bay (Labrador); Greenwood (N.-É.); Trenton (Ont.); Winnipeg (Man.); Edmonton (Alb.); Fort-Nelson et Vancouver (C.-B.); et Whitehorse (Yukon).

Engagement.—Le C.A.R.C. engage et les gens de métier et les gens sans métier. Les anciens combattants qui ont été en service actif peuvent s'enrôler

s'ils répondent aux conditions d'aptitude physique et ne dépassent pas la limite de 30 ans, plus le nombre d'années en service actif. Les célibataires âgés de 17 à 30 ans qui n'ont pas fait de service militaire sont acceptés s'ils répondent aux conditions d'aptitude physique, Ceux qui ont moins de 18 ans doivent avoir le consentement par écrit de leurs parents ou de leur tuteur. La plupart des métiers accessibles aux recrues exigent une instruction minimum de deux ans de moins que l'immatriculation junior ou l'équivalent.

Brevets d'officier.—Les jeunes hommes gradués d'un Collèges des services canadiens, soit le Collège militaire royal, Kingston (Ont.), soit *Royal-Roads*, Esquimalt (C.-B.), peuvent être acceptés comme aspirants-officiers dans le C.A.R.C. Les postes d'officiers techniciens sont confiés à des gradués choisis des universités. Des brevets de service à court terme de six ans sont accessibles aux gradués des high schools et à des aviateurs choisis.

Formation.—L'École supérieure de guerre du C.A.R.C., à Armour-Heights, Toronto (Ont.), forme les officiers destinés à occuper des postes de commandement et d'état-major (voir aussi p. 1192). L'École de médecine de l'aviation, à Toronto (Ont.), possède des facilités pour les officiers consultants et spécialistes, des laboratoires de recherches sur l'alimentation, un centrifugateur d'expérimentation sur les hommes, une chambre froide à basse pression, une chambre à température tropicale, une section de la statistique, et des laboratoires bien montés pour l'étude et toutes les branches de la médecine d'aviation.

L'instruction au sol est en pleine activité en 1948-1949. Des écoles à Trenton, Aylmer, Camp-Borden, Rockcliffe, Clinton et Centralia, en Ontario, fonctionnent à plein rendement, donnant aux recrues une formation dans les divers métiers du Corps d'aviation; elles offrent également des cours supplémentaires à un grand nombre d'anciens combattants de l'aviation enrôlés de nouveau dans le Corps d'aviation de temps de paix.

Le Corps d'aviation royal canadien met en œuvre un programme en vertu duquel des anciens officiers qui fréquentent l'université revêtent de nouveau l'uniforme durant l'été pour travailler et s'entraîner dans le Corps d'aviation. Les étudiants des universités canadiennes qui ont pris part au programme se sont livrés à des recherches médicales et techniques et à des travaux d'inspection. Le programme a pour objet de former les étudiants dans les diverses branches spécialisées du service durant leurs études universitaires. Leur formation professionnelle terminée, les étudiants compétents peuvent recevoir leur brevet d'officier du C.A.R.C.

Les stations d'entraînement au vol ont connu une plus grande activité car un flot constant de nouvelles recrues ont commencé leur formation de personnel navigant. Les jeunes cadets de bord de la première promotion d'après-guerre ont terminé leur instruction et détiennent un brevet de service à court terme dans le C.A.R.C. Les recrues régulières passent maintenant par le dépôt d'effectif n° 1 à Toronto (Ont.), par l'école d'entraînement au vol à Centralia (Ont.), par l'école de radar et de communications à Clinton (Ont.) ou par l'école de navigation aérienne de Summerside (Î. du P.-É.), selon que ces recrues doivent devenir pilotes, radiotélégraphistes ou navigateurs. Leur formation terminée, ils deviennent officiers d'aviation.

Les étudiants d'université inscrits au plan d'entraînement aérien d'été reçoivent une formation de personnel navigant pendant trois étés consécutifs et, leur cours

universitaire terminé avec succès, sont nommés officiers du Corps d'aviation régulier, auxiliaire ou de réserve. C'est à l'été de 1949 que les premiers étudiants d'université ont reçu leurs "ailes" de pilotes et d'officiers-radio.

Jour de l'Aviation.—Institué en 1947, le Jour de l'Aviation, jour de réception annuelle du C.A.R.C., tombe le premier ou le deuxième samedi de juin. Il a pour objet de donner aux Canadiens l'occasion de voir le personnel et l'équipement de l'Aviation et d'en mieux comprendre les fonctions et les manœuvres.

Sous-section 4.—Le Conseil de recherches pour la défense

La loi du ministère de la Défense nationale, modifiée le 1er avril 1947, prévoit la création du Conseil de recherches pour la défense. Le Conseil comprend six membres de droit et six membres nommés déchargeant leurs fonctions sous la direction d'un président permanent. Les membres de droit sont le directeur général des recherches pour la défense (président du Conseil), les chefs d'état-major des trois services armés, le président du Conseil national de recherches et le sous-ministre de la Défense nationale. Les six autres membres, nommés par le gouverneur général en conseil, sont des savants et des techniciens attachés à une université ou à l'industrie. L'organisation comprend un état-major du quartier général, des comités consultatifs et des établissements de recherches sur place.

Le Conseil de recherches sur la défense, partie essentielle de la défense du Canada, constitue en quelque sorte et de ce fait le quatrième service. Il a pour objet fondamental de mettre en corrélation les besoins scientifiques spéciaux des forces armées avec les travaux de recherches générales du monde scientifique. Cette tâche est la fonction principale de l'état-major du quartier général. Son travail s'appuie sur les conseils autorisés de vastes comités consultatifs.

Afin d'éviter la duplication inutile des moyens de recherche, les établissements de recherches du Conseil ne s'attaquent qu'aux problèmes particuliers à la défense nationale. Dans les autres domaines, comme en science électronique et en aéronautique, qui se rattachent aux recherches connexes d'intérêt civil, le Conseil collabore avec les laboratoires de recherches existants, particulièrement ceux du Conseil national de recherches.

Dans tous ses travaux, le Conseil accorde la priorité aux problèmes qui sont d'un intérêt spécial pour le Canada ou auxquels les installations nationales sont spécialement adaptées. L'expérience a déjà démontré que des recherches de défense bien dirigées produisent des résultats directement ou indirectement utiles à l'économie civile.

Il a été révélé en 1947, par exemple, qu'à la suite des recherches de temps de guerre sur les mesures défensives contre une guerre bactérienne possible, des savants canadiens en collaboration avec leurs collègues américains ont découvert un vaccin permettant d'immuniser contre la peste bovine, maladie des plus funestes. Les résultats de ces recherches ont été communiqués librement au monde entier.

Le gouvernement, conscient du besoin essentiel de la permanence des recherches, a fait du Conseil de recherches pour la défense un service pleinement intégré et permanent de la défense du pays. Afin d'assurer la coordination à l'échelon le plus élevé, le président du Conseil a le statut de chef d'état-major et fait partie du comité des chefs d'état-major et du Conseil de la défense.

Section 3.—Formation militaire

La coordination de la formation militaire à tous ses stades s'effectue dans les Collèges des services armés et dans les Collèges d'état-major. Les Collèges des services armés sont des institutions pour cadets dont les diplômés peuvent devenir officiers des forces permanentes; ils acceptent des recrues pour n'importe quel service. Les Collèges de la défense nationale et les Collèges d'état-major sont plus spécialisés mais fonctionnent d'accord dans une forte mesure. Aux pp. 1188-1190 de l'*Annuaire* de 1948-1949 paraît une brève description de chaque collège militaire canadien et de chaque collège de formation supérieure.

Section 4.—La Commission industrielle de la défense*

La Commission industrielle de la défense, établie en avril 1948 par décret du conseil, relève du ministère de la Défense nationale. En mars 1949, elle passe au ministère du Commerce, l'organisme le plus particulièrement intéressé à la préparation industrielle.

La Commission est un organisme consultatif composé d'industriels et de représentants des ministères du gouvernement. Ses principales fonctions sont de conseiller le gouvernement du Canada, par le canal du ministre du Commerce, sur des questions comme: 1° les ressources industrielles militaires du Canada; 2° le programme de production industrielle en cas de guerre; 3° la liaison entre les forces armées canadiennes, l'Association canadienne de préparation industrielle, la *Canadian Arsenals Limited* et autres organismes d'État et industries intéressés à la préparation industrielle; 4° la normalisation des caractéristiques et des méthodes industrielles; 5° l'emplacement d'industries; 6° le perfectionnement, la fourniture, l'inspection, l'entreposage et la répartition du matériel et de l'outillage; et 7° le maintien de stocks de réserve.

La Commission se compose d'un président et d'un vice-président, choisis parmi des industriels, et de cinq autres représentants de l'industrie, du sous-ministre adjoint du Commerce, du sous-ministre de la Défense nationale, du sous-ministre du Travail, des trois principaux officiers de l'Intendance, du président de la *Canadian Arsenals Limited* et du président du Conseil de recherches pour la défense.

* Revisé par S. D. Pierce, sous-ministre adjoint, ministère du Commerce.

CHAPITRE XXVIII.—AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS*

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Ministère des Affaires des anciens combattants	1193
Section 2. Indemnités de licenciement et crédits de réadaptation	1194
Section 3. Traitement après le licenciement	1195
Sous-section 1. Programme général	1195
Sous-section 2. Facilités de traitement	1196
Sous-section 3. Services dentaires	1196
Sous-section 4. Appareils prothétiques et chirurgicaux	1197
Section 4. Pensions et allocations	1197
Sous-section 1. Régime des pensions	1197
Sous-section 2. Allocations aux anciens combattants	1199
Section 5. Réadaptation des anciens combattants	1199
Sous-section 1. Placement et allocations	1200
Sous-section 2. Formation professionnelle et universitaire	1201
Sous-section 3. Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	1202
Sous-section 4. Réadaptation des blessés	1203
Sous-section 5. Rétablissement civil des femmes	1204
Sous-section 6. Réadaptation des anciens combattants âgés	1205
Sous-section 7. Service social	1205

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Le mode d'administration du ministère des Affaires des anciens combattants, établi en octobre 1944, est exposé aux pp. 1086-1087 de l'*Annuaire* de 1946. L'activité du ministère jusqu'au 31 mars 1947 est décrite aux pp. 1187-1210 de l'édition de 1947 et portée jusqu'au 31 mars 1949 dans le présent volume.

L'assurance des anciens combattants, étudiée antérieurement à la section 6 du présent chapitre, figure au chapitre de l'Assurance; voir p. 1175.

Section 1.—Ministère des Affaires des anciens combattants

Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1949, l'activité du ministère des Affaires des anciens combattants continue de changer, phénomène qui avait commencé l'année financière précédente. L'activité relative à la réadaptation consécutive au licenciement continue de diminuer pour faire place à un programme de bien-être social. En conséquence, les allocations visant principalement à aider la réadaptation perdent sans cesse de leur importance.

Les aspects de la tâche du ministère qui prennent plus d'importance au cours de l'année exigent une plus forte dépense d'énergie. Le nombre de pensionnaires invalides augmente de même que le nombre d'anciens combattants âgés qui ont droit à certains avantages en vertu de la loi des allocations aux anciens combattants. A la suite de l'élargissement des règlements en vue de permettre aux anciens combattants allocataires de se faire hospitaliser par le ministère, le nombre de ceux qui se font traiter dans des institutions du ministère augmente.

Trente et une institutions administrées par le ministère fournissent des traitements et des soins médicaux aux anciens combattants, ce qui tient occupé plus de 61 p. 100 du personnel du ministère. D'autres institutions ont passé un contrat

* Les diverses divisions du ministère des Affaires des anciens combattants ont fourni la matière du présent chapitre par l'intermédiaire d'E. B. Reid, directeur des Relations extérieures des Affaires des anciens combattants.

34312—76

avec le ministère, qui bénéficie de leurs services aux endroits où il ne dispose pas de facilités. Le reste du personnel du ministère s'occupe des autres divisions: application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, Division des services de bien-être des anciens combattants, Commission canadienne des pensions, Commission des allocations aux anciens combattants, Administration générale, etc.

Le ministère compte 17 bureaux régionaux (non compris un à Terre-Neuve qui était en voie d'organisation en 1949) et deux bureaux sous-régionaux au Canada et maintient aussi un bureau régional à Londres. L'Office de l'établissement agricole des anciens combattants a aussi des bureaux régionaux aux endroits les plus favorables. Des fonctionnaires ambulants du bien-être attachés à ces bureaux s'emploient à aider les anciens combattants à bénéficier des droits et privilèges que leur accorde le ministère.

Section 2.—Indemnités de licenciement et crédits de réadaptation

Le montant dépensé en indemnités en vertu de la loi sur les indemnités de service de guerre accuse une baisse considérable du 31 mars 1948 au 31 mars 1949. La plus grande partie des versements faits au cours de cette année financière intéresse des anciens combattants admissibles en vertu de la loi sur les prestations aux anciens combattants alliés.

1.—Indemnités versées en vertu de la loi sur les indemnités de service de guerre, années terminées le 31 mars 1945-1949

Année et service	Marine	Armée	Aviation	Total
	$	$	$	$
1945—[1]				
Forces	973,957	14,663,621	3,468,852	19,106,430
Services auxiliaires	—	—	—	—
1945-1946—				
Forces	27,277,981	121,003,583	64,157,015	212,438,579
Services auxiliaires	180	58,646	36,115	94,941
1946-1947—				
Forces	17,766,165	170,585,767	32,926,652	221,278,584
Services auxiliaires	730	327,176	121,253	449,159
1947-1948—				
Forces	891,968	11,191,667	1,310,435	13,394,070
Services auxiliaires	—	309,823	Cr. 5,198[2]	304,625
1948-1949—				
Forces	140,907	589,132	226,685	956,724
Services auxiliaires	—	35,563	—	35,563
Totaux	**47,051,888**	**318,764,978**	**102,241,809**	**468,058,675**

[1] Janvier, février et mars seulement. [2] Ce crédit provient d'un ajustement comptable de 1946 à 1948

Crédits de réadaptation.—Durant l'année financière 1948-1949 le montant de crédits de réadaptation autorisé dépassait légèrement 35 millions de dollars, ou à peu près la moitié du montant de 1947-1948. Plus de 78 p. 100 du total des crédits de réadaptation autorisés jusqu'au 31 mars 1949 porte sur des logis d'anciens combattants.

Jusqu'au 31 mars 1949, 957,964 comptes de crédits de réadaptation ont été ouverts, dont 568,445 ont été fermés sous bénéfice d'une autorisation permettant d'en utiliser tout le montant. Outre les $230,186,919 autorisés pour les fins indiquées

au tableau 2, 57 millions de dollars ont été dépensés pour le compte des anciens combattants qui ont opté pour une formation professionnelle ou universitaire ou se sont établis au titre de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Les dépenses faites jusqu'au 31 mars 1949 ont répondu à 1,551,151 demandes particulières approuvées de crédit.

2.—Crédits de réadaptation versés, répartis selon l'utilisation, années terminées le 31 mars 1946-1949

NOTA.—Les chiffres de 1945 et 1946 paraissent à la p. 1194 de l'*Annuaire* de 1948-1949

Détail	Total, 31 mars 1946	1947	1948[1]	1949	Total
	$	$	$	$	$
Maisons—					
Achetées au titre de la loi nationale sur l'habitation	226,553	750,140	728,916	608,462	2,314,071
Achetées indépendamment de la loi nationale sur l'habitation	6,626,702	11,739,328	5,914,772	2,800,490	27,081,292
Réparations, etc.	1,849,341	5,181,285	3,687,150	1,904,534	12,622,310
Mobilier et effets	12,385,299	56,306,510	42,971,871	22,994,717	134,658,397
Réduction d'hypothèques	556,902	2,203,660	758,310	285,602	3,804,474
Totaux, maisons	**21,644,797**	**76,180,923**	**54,061,019**	**28,593,805**	**180,489,544**
Commerce—					
Achat d'un fonds de commerce	545,978	1,784,659	823,758	250,015	3,404,410
Capital de roulement	3,546,229	10,116,248	5,571,179	2,093,931	21,327,587
Outils et matériel	2,310,555	7,635,696	5,853,705	3,059,629	18,859,585
Totaux, commerce	**6,402,762**	**19,536,603**	**12,248,642**	**5,403,575**	**43,591,582**
Divers—					
Assurance, rentes, etc.	149,117	708,955	3,476,206	1,071,960	5,406,238
Matériel spécial de formation	70,989	116,325	114,896	86,050	388,260
Anciens combattants alliés	1,170	54,770	264,355	—	320,295
Totaux divers	**221,276**	**880,050**	**3,855,457**	**1,158,010**	**6,114,783**
Totaux généraux	**28,268,835**	**96,597,576**	**70,165,118**	**35,155,390**	**230,186,919**

[1] Les chiffres de 1948 sont revisés.

Section 3.—Traitement après le licenciement

Sous-section 1.—Programme général

La pratique générale relativement aux services de traitement repose sur deux principes fondamentaux ayant pour objet d'accorder aux anciens combattants malades les meilleurs soins possibles, tant médicaux que chirurgicaux. Le premier principe veut une collaboration étroite avec les universités grâce à laquelle les hôpitaux pour anciens combattants servent à la formation scolaire et post-scolaire. Le 31 mars 1949, 216 internes étaient employés dans des hôpitaux du ministère. En 1948-1949, le Collège royal des médecins et chirurgiens a autorisé neuf hôpitaux à donner une formation avancée en médecine générale, médecine interne et chirurgie générale. Les plus grands ont été autorisés à donner une formation avancée en diverses spécialités. Le plus grand nombre de spécialités approuvées à un même hôpital est de 15.

Le second principe veut que le personnel consultant des hôpitaux du ministère soit employé d'une façon intermittente ou temporaire autant que possible, ce qui permet au ministère de se procurer les services de médecins très compétents qui,

pour la plupart, sont des universitaires. L'ancien combattant et le personnel à demeure du ministère y trouvent leur profit. L'ancien combattant est assuré d'un diagnostic et d'un traitement fondés sur les méthodes les plus récentes et l'interne bénéficie de relations étroites avec les maîtres de la profession.

Des centres spéciaux pour le traitement de maladies comme l'arthrite, la paraplégie et la tuberculose ont été établis dans plusieurs grands hôpitaux du ministère et des recherches cliniques s'effectuent en même temps que les traitements. Dans les endroits où n'existe pas d'hôpital du ministère, les anciens combattants souffrant d'invalidité à la suite de leur service et les autres anciens combattants, en cas de besoin, peuvent bénéficier encore de soins médicaux par l'entremise de leur médecin.

Le 31 mars 1949, des travaux de médecine sociale se poursuivaient dans 11 hôpitaux généraux du ministère afin d'aider au règlement de problèmes sociaux et émotifs qui nuisent à la santé des patients.

Sous-section 2.—Facilités de traitement

Le 31 décembre 1949, le ministère a à sa disposition 10,239 lits dans 31 institutions, dont treize hôpitaux de traitement général, sept centres de santé et de thérapeutique professionnelle pour convalescents, trois institutions spéciales et huit foyers de vétérans.

Le programme de construction du ministère se poursuit et tous les lits des nouveaux aménagements ne serviront qu'à en remplacer d'autres.

La statistique des services de traitement figure au chapitre de la santé et du bien-être publics, pp. 272-275 du présent volume.

Sous-section 3.—Services dentaires

Un bref historique des services dentaires depuis leur création en 1919 a paru dans les éditions de 1946 et 1947 de l'*Annuaire*, aux pp. 1092-1094 et 1192-1193, respectivement.

Au cours de l'année financière 1948-1949, le nombre de traitements dentaires et le nombre de patients traités accusent une diminution sur l'année précédente. Le travail des cliniques du ministère n'a pas diminué, mais les cas confiés aux dentistes privés ont diminué. Durant l'année, le nombre de cliniques du ministère a été réduit de 31 à 25. Les demandes de traitement après le licenciement, qui au 31 mars 1948 atteignaient 662,481, ne s'élèvent qu'à 933 en l'année terminée le 31 mars 1949.

Année terminée le 31 mars	*Traitements*	*Personnes (soins terminés)*
	nombre	*nombre*
1940	121,604	9,587
1941	99,590	8,020
1942	73,113	7,380
1943	102,554	10,817
1944	66,562	11,841
1945	249,170	23,672
1946	509,703	56,416
1947	2,700,052	284,216
1948	1,191,218	160,313
1949	218,173	35,951

Sous-section 4.—Appareils prothétiques et chirurgicaux

La Division des services prothétiques du ministère des Affaires des anciens combattants, établie en août 1916, doit d'abord fournir tous les appareils prothétiques et orthopédiques aux anciens combattants et aux autres personnes admissibles en vertu du décret du conseil C.P. 2048, modifié. Des appareils sont fournis à la demande des commissions provinciales des accidents du travail, des chemins de fer Nationaux du Canada, du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et autres.

L'organisation se compose d'un centre principal de fabrication et d'ajustage à Toronto et de onze centres régionaux établis dans les villes canadiennes importantes, pourvus d'installations pour la mensuration, l'ajustage, la modification et l'entretien des membres artificiels, chaussures orthopédiques, éclisses, attelles, yeux artificiels et autres appareils. Les petits appareils orthopédiques, comme les bandages herniaires, les verres, les aide-ouïe, les jambières, etc., sont achetés de fabricants particuliers.

Au cours de l'année financière 1948-1949, plusieurs changements importants ont été apportés à l'aménagement des centres régionaux. A Toronto, le centre a été déménagé à l'hôpital Sunnybrook; à Winnipeg et Montréal, les centres ont été respectivement déménagés à l'hôpital Deer-Lodge et à l'hôpital de la Reine-Marie.

Des recherches se poursuivent continuellement dans les centres régionaux pour l'amélioration des prothèses et appareils fournis aux anciens combattants. Un perfectionnement important a été apporté à la forme de chaussures spéciales pour les arthritiques.

Le nombre de personnes pourvues d'appareils durant l'année terminée le 31 mars 1949 est de 47,007, contre 45,238 l'année précédente. En voici la répartition annuelle à compter du 1er avril 1940:—

Année terminée le 31 mars—	*Articles entièrement fabriqués*	*Articles achetés et en stock*	*Total, appareils fournis*
	nombre	nombre	nombre
1940	15,703	15,920	31,623
1941	15,167	15,944	31,111
1942	16,625	16,460	33,085
1943	19,601	17,024	36,625
1944	21,990	17,847	39,837
1945	27,472	27,423	54,895
1946	36,484	61,327	97,811
1947	37,947	84,958	122,905
1948	32,626	59,924	92,550
1949	32,854	67,502	100,356

Section 4.—Pensions et allocations

Sous-section 1.—Régime des pensions

L'*Annuaire* de 1943-1944 renferme aux pp. 780-781 un sommaire de l'évolution de la législation canadienne sur les pensions après la première guerre mondiale. Une autre étude du régime et un sommaire des changements apportés après la seconde guerre mondiale figurent aux pp. 1197-1201 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

La Commission canadienne des pensions applique la loi des pensions et la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils.

Au 31 mars 1949, les 192,624 pensions servies occasionnent une dépense annuelle de $91,629,690. La statistique de 1941 figure au tableau 3.

3.—Pensions servies le 31 mars 1941-1949

NOTA.—Les chiffres de 1918-1940 figurent à la p. 907 de l'*Annuaire* de 1945.

Année terminée le 31 mars	Aux personnes à charge		Pour invalidité		Total	
	Pensions	Montant	Pensions	Montant	Pensions	Montant
	nombre	$	nombre	$	nombre	$
Première guerre mondiale-						
1941	17,941	10,539,876	79,204	29,058,304	97,145	39,598,180
1942	17,730	10,484,192	77,971	28,194,967	95,701	38,679,159
1943	17,549	10,457,012	76,625	27,354,865	94,174	37,811,877
1944	17,243	10,389,778	75,244	26,595,094	92,487	36,984,872
1945	17,221	10,597,308	73,863	26,543,361	91,084	37,140,669
1946	16,982	10,606,770	72,396	26,523,887	89,378	37,130,657
1947	16,799	10,647,524	70,803	25,957,054	87,602	36,604,578
1948	16,510	10,592,877	69,390	25,507,254	85,900	36,100,131
1949	16,272	12,839,080	67,821	31,335,621	84,093	44,174,701
Seconde guerre mondiale-						
1941	319	262,592	319	76,682	638	339,274
1942	929	695,465	1,291	409,556	2,220	1,105,021
1943	2,748	1,949,128	3,917	1,362,110	6,665	3,311,238
1944	5,332	3,794,258	7,231	2,693,855	12,563	6,488,113
1945	11,419	8,333,406	15,506	5,382,842	26,925	13,716,248
1946	16,839	11,982,717	36,454	11,402,255	53,293	23,384,972
1947	17,600	12,027,726	70,633	20,676,689	88,233	32,704,415
1948	17,654	11,564,311	86,309	25,316,487	103,963	36,880,798
1949	17,693	13,129,054	90,838	34,325,935	108,531	47,454,989

Des renseignements relatifs aux réclamations pour service en temps de paix, aux pensions et allocations de guerre pour les civils et aux gratifications pécuniaires pour bravoure sont donnés aux pp. 1199-1201 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Extension du régime canadien des pensions aux anciens combattants de Terre-Neuve.—Conformément aux conditions de l'Union, le Canada est convenu d'accorder aux anciens combattants de Terre-Neuve et aux personnes à leur charge les mêmes bénéfices de pension dont jouissent les anciens combattants canadiens dans les mêmes circonstances.

Toutes les allocations en vigueur à Terre-Neuve à la date de l'Union, soit le 31 mars 1949, ont été revisées par la Commission canadienne des pensions, qui a pris des mesures pour que les premiers chèques en fonds canadiens atteignent les pensionnés à la fin d'avril 1949.

Pour la commodité des anciens combattants de Terre-Neuve et des personnes à leur charge, la Commission a établi à Saint-Jean un bureau régional comprenant un médecin examinateur et son personnel. Le bureau s'occupe des enquêtes, recherches, examens médicaux, etc., intéressant Terre-Neuve.

Bureau des vétérans.—Le Bureau des vétérans fut institué en 1930 pour aider le requérant d'une pension d'invalidité de guerre et soumettre sa demande à la Commission canadienne des pensions. (Voir l'*Annuaire* de 1947, p. 1196.) Les services du Bureau sont gratuits et ses avocats aident non seulement les anciens membres des forces militaires, mais aussi les personnes qui ont droit à une pension d'invalidité en vertu de la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils. Dans presque tous les appels, les requérants sont représentés par un avocat du Bureau.

En plus d'assister le requérant dans ses revendications, les avocats du Bureau sont chargés de conseiller et d'aider les anciens militaires ou autres personnes admissibles à une pension à l'égard de quelque disposition de la loi ou de la procédure des pensions pouvant intéresser la demande de pension. Dans tous les bureaux du Canada, les avocats sont appelés tous les jours à donner des conseils et à prêter leur concours au sujet de questions bien étrangères aux pensions d'invalidité de guerre.

Les dossiers du ministère indiquent que 2,225 demandes d'audience devant le Bureau d'appel ont été faites au cours de l'année financière 1948-1949, au regard de 1,517 l'année précédente. Depuis le 1er septembre 1939, 15,831 demandes ont été faites. Le 31 mars 1949, le Bureau des vétérans était saisi d'environ 8,229 demandes de pension plus ou moins actives.

Sous-section 2.—Allocations aux anciens combattants

La loi des allocations aux anciens combattants a été adoptée en 1930 au bénéfice des anciens combattants incapables de se suffire à l'âge de 60 ans ou à tout âge s'ils sont définitivement inemployables et, par conséquent, dans le besoin.

Une nouvelle loi, adoptée en 1946, a été modifiée en 1948. Un résumé des dispositions de la loi figure aux pp. 1202-1203 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Depuis la promulgation de la loi jusqu'au 31 mars 1949, un total de 59,870 allocations ont été accordées par le Bureau des allocations aux anciens combattants. Sur ce nombre, 29,587 ont cessé pour raison de décès et autres, ce qui laisse 30,283 bénéficiaires qui touchent annuellement $18,290,177.

La majorité des bénéficiaires actuels sont des vétérans de la première guerre mondiale. Toutefois, sur le nombre total on compte 68 orphelins, 5,816 veuves, 152 vétérans de l'armée du Nord-Ouest, 628 vétérans de la guerre sud-africaine, 1,218 vétérans de la seconde guerre mondiale et 405 vétérans de deux guerres.

Section 5.—Réadaptation des anciens combattants

Le Service du bien-être des anciens combattants du ministère des Affaires des anciens combattants est responsable de l'application efficace des bénéfices accessibles au personnel démobilisé des forces armées subordonnément à la loi de la réadaptation des anciens combattants et de la loi sur les indemnités de service de guerre. Outre la formation, les fonctions du Service sont les suivantes:—

1° *Versement des allocations de chômage.* Le ministère du Travail verse, sur l'autorisation du ministère des Affaires des anciens combattants, des allocations de chômage en vertu d'une entente avec la Commission d'assurance-chômage.

Les rouages chargés de trouver des emplois aux anciens combattants relèvent du ministère du Travail qui voit aussi à l'application de la loi de la réintégration dans les emplois civils. Toutefois, grâce à une entente entre les deux ministères, le ministère du Travail, qui voit aussi à l'application de la loi de la réintégration dans pour les grands blessés, en collaboration avec les fonctionnaires du Service national de placement.

Grâce à cette collaboration étroite entre les ministères dans tous les centres où le Service national de placement a un bureau, sauf ceux où le ministère des

Affaires des anciens combattants maintient un bureau régional ou sous-régional, le Service de placement compte parmi son personnel un préposé aux anciens combattants chargé de les conseiller et de les guider en matières de réadaptation qui relèvent du ministère des Affaires des anciens combattants.

2° *Versement des allocations aux anciens combattants qui attendent le rendement d'une entreprise privée indépendante, y compris les allocations payables aux anciens combattants qui exploitent une ferme en permanence ou font la pêche commerciale, aux termes de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.* Des rapports étroits sont maintenus entre le Service du bien-être des anciens combattants, la Division des crédits de rétablissement du Service de réadaptation et l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants. Ils veillent à assurer à l'intéressé les meilleures directives possibles avant qu'il ne se lance dans une entreprise ou un commerce. A cet égard, il est à remarquer que les membres des comités civiques, qui sont au courant des avantages commerciaux de la localité où l'ancien combattant compte s'établir, collaborent en conseillant le ministère et les anciens combattants sur les chances de réussite.

3° *Versement des allocations aux anciens combattants qui souffrent d'invalidité temporaire.* Cette allocation a pour objet particulier de venir en aide aux anciens combattants qui ne requièrent pas de traitement hospitalier actif auquel ils pourraient avoir droit mais qui, en raison d'une maladie quelconque, pourraient être momentanément privés de travail.

4° *Versement des prestations d'assurance-chômage payables pour la période de service (ou à compter du 30 juin 1941) lorsque l'ancien combattant a tenu un emploi assurable durant quinze semaines après son licenciement.*

Les fonctionnaires du Service du bien-être des anciens combattants se font aussi les conseillers de l'ancien combattant au sujet de ses droits et privilèges en vertu des règlements établis par d'autres ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Sous-section 1.—Placement et allocations

Placement.—Le Service national de placement du ministère du Travail a beaucoup aidé les anciens combattants à reprendre la vie civile et un emploi rémunérateur. Grâce à de constants efforts et au régime de préférence, le Service a réussi à minimiser le chômage chez les ex-militaires. Le chômage parmi ces derniers suit la tendance saisonnière normale et au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1949, le Service national de placement a réussi à placer en moyenne chaque mois plus de 10,300 ex-militaires de la seconde guerre mondiale. Le maximum et le minimum de chômeurs parmi les anciens combattants de la seconde guerre mondiale, au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1949, ont été respectivement de 44,811 et 12,344, contre 45,833 et 17,749 en 1947-1948 et 71,724 et 39,333 en 1946-1947.

Allocations de chômage.—Comme les demandes d'allocations doivent intervenir dans les 18 mois consécutifs au licenciement, le nombre de bénéficiaires diminue rapidement. Il n'est que de 190 au 31 mars 1949 au regard de 48,521 à la fin d'avril 1946. Ces allocations versées durant la période consécutive au licenciement visent à aider l'ancien combattant à la recherche d'un emploi. Un total de 171,590 ex-militaires en ont bénéficié.

Contributions d'assurance-chômage.—Au cours de l'année financière 1948-1949, des contributions au montant de $13,039,615 ont été versées au nom de 127,633 anciens combattants, contre $20,029,198 (194,967 assurés) l'année financière précédente. De novembre 1941 au 31 mars 1949, un total de 458,763 paiements, dont 16,177 au nom de femmes, ont été effectués en contributions au total de $43,349,821.

Allocations d'invalidité temporaire.—Au cours de l'année financière 1948-1949, il n'y a presque pas eu de versements en vertu de cette disposition. Jusqu'au 31 mars 1949, 4,753 anciens combattants en ont bénéficié.

Allocations d'attente de bénéfices.—Jusqu'au 31 mars 1949, ces allocations ont aidé un total de 57,448 anciens combattants, y compris 321 femmes, qui ont essayé de s'établir dans un emploi indépendant.

A cette date, l'allocation était versée à 737 anciens combattants et suspendue à l'égard de 1,854 en attendant une décision finale quant à son maintien ou sa cessation.

La répartition professionnelle et géographique de ces anciens combattants, par région, est faite au tableau 4.

Sur les anciens combattants rayés de l'allocation, 90 p. 100 ont réussi à s'établir dans un emploi de leur choix.

4.—Demandes d'allocations d'attente de bénéfices approuvées, par région géographique et selon la nature de l'entreprise indépendante, 31 mars 1949

Centre régional	Exploitation agricole permanente		Pêche commerciale		Entreprise en général	Total
	sans l'aide de la loi[1]	avec l'aide de la loi[1]	sans l'aide de la loi[1]	avec l'aide de la loi[1]		
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Charlottetown (Î.P.-É.)	461	447	221	74	438	1,641
Halifax (N.-É.)	696	346	440	47	1,403	2,932
Saint-Jean (N.-B.)	814	437	111	33	473	1,868
Québec (P.Q.)	145	339	34	15	562	1,095
Montréal (P.Q.)	205	560	—	—	1,910	2,675
Ottawa (Ont.)	247	361	—	—	1,173	1,781
Kingston (Ont.)	276	470	11	6	901	1,664
Toronto (Ont.)	440	666	3	4	1,872	2,985
North-Bay (Ont.)	142	153	2	—	156	453
Hamilton (Ont.)	141	234	6	—	536	917
London (Ont.)	640	968	11	6	1,397	3,022
Winnipeg (Man.)	2,402	2,346	39	6	2,055	6,848
Regina (Sask.)	4,406	890	—	—	588	5,884
Saskatoon (Sask.)	4,365	1,587	2	2	653	6,609
Calgary (Alb.)	1,736	996	—	—	1,646	4,378
Edmonton (Alb.)	3,671	2,045	5	—	1,328	7,049
Vancouver (C.-B.)	1,145	779	237	8	3,478	5,647
Totaux	**21,932**	**13,624**	**1,122**	**201**	**20,569**	**57,448**

[1] Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Sous-section 2.—Formation professionnelle et formation universitaire

Le programme de formation professionnelle autorisé en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants est étudié au chapitre du Travail, p. 743, et celui de la formation universitaire, au chapitre de l'Éducation p. 383.

Sous-section 3.—Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

La loi sur les terres destinées aux anciens combattants vise à aider l'ancien combattant admissible en raison de son service et qui possède les qualités requises pour s'établir sur une terre en vue de pratiquer l'agriculture d'une manière permanente, ou intermittente (petit lopin de terre) ou la pêche commerciale. Les avantages pécuniaires de la loi permettent à l'ancien combattant de démarrer en étant propriétaire d'une bonne part de son entreprise; l'expérience passée a démontré que cela est essentiel si l'on veut poser sur une base solide l'établissement agricole à crédit.

Les dispositions de la loi sont énoncées aux pp. 1106-1108 de l'*Annuaire* de 1946 et les modifications y apportées sont expliquées à la page 1203 de l'édition de 1947 et 1209 de l'édition de 1948-1949.

L'évaluation exacte et juste du fonds de terre avant l'achat importe au succès de l'ancien combattant désireux de pratiquer l'agriculture. Au 31 mars 1949, 31,294 fermes proprement dites, 18,958 lopins de terre et 796 établissements de pêche commerciale avaient été évalués pour les fins d'établissement futur ou pour revente immédiate à des anciens combattants en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Voici le nombre d'acres achetées par catégorie: fermes, 3,665,212; lopins de terre, 97,886; pêche commerciale, 9,099.

Au cours de l'année financière 1948-1949, 10,209 anciens combattants ont été déclarés admissibles à l'établissement; de l'aide pécuniaire a été approuvée à l'égard de 6,313; 1,437 maisons ont été achevées et 2,012 autres ont été commencées en vertu de contrats particuliers.

Le tableau 5 indique le nombre d'anciens combattants jugés admissibles à l'établissement et autorisés à bénéficier d'aide pécuniaire et les montants des prêts ou gratifications approuvés.

5.—État sommaire du nombre d'établissements, des prêts et gratifications consentis en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, 31 mars 1949

Détail		Fermes	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Total
Admis à l'établissement	nomb.	28,573	26,436	932	4,680	186	60,807
Admis à bénéficier d'aide pécuniaire	"	19,878	17,355	699	3,288	111	41,331
Montants approuvés pour terrains et améliorations permanentes	$	75,759,136	86,583,552	1,935,907	3,121,305	244,611	167,644,511
Montants approuvés pour bétail et outillage	$	23,839,010	5,186,210	795,812	4,309,046	7,014	34,137,092
Montant moyen approuvé par ancien combattant	$	5,010	5,288	3,907	2,260	2,267	4,882
Gratification conditionnelle moyenne par ancien combattant	$	1,979	1,448	1,785	2,260	2,267	1,776

En outre, 938 demandes de gratifications de la part d'anciens combattants indiens ont été approuvées en vue de leur établissement sur des terres des réserves indiennes. Les montants versés à cette fin s'élèvent à $1,088,616 pour terre et améliorations et $1,045,524 pour bétail et outillage. La moyenne par ancien combattant indien est de $2,190.

6.—Construction de maisons en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, 31 décembre 1949

Détail	Fermes	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Total
Maisons achevées	471	5,695	91	354	22	6,633
Maisons en construction	230	1,728	49	252	16	2,275
Maisons projetées	461	1,229	71	337	23	2,121
Demandes nettes, logements nouveaux	1,162	8,652	211	943	61	11,029

7.—Opérations au titre de la loi de 1919 sur l'établissement de soldats, 31 décembre 1949

Province	Demandes	Personnes établies	A l'état de projet	Remboursements au *comptant*	Remboursements à tempérament	Ajustements
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Provinces Maritimes	4,553	1,556	101	629	64	762
Québec	2,796	494	15	113	23	343
Ontario	8,462	1,972	165	816	89	902
Manitoba	10,123	3,715	211	665	61	2,778
Saskatchewan	15,165	6,164	758	1,973	249	3,184
Alberta	15,285	7,158	686	2,296	383	3,793
Colombie-Britannique	11,131	3,734	193	1,233	314	1,994
Totaux	**67,515**	**24,793**	**2,129**	**7,725**	**1,183**	**13,756**

Sous-section 4.—Réadaptation des blessés

Le rétablissement civil des anciens combattants frappés d'invalidité commence dès que l'état d'invalidité est diagnostiqué. Il a pour objet de procurer à l'ancien combattant invalide le maximum de réadaptation physique, mentale, sociale, économique et professionnelle et de le rendre aussi utile que possible. Cette définition non seulement établit la norme à atteindre, mais indique aussi les problèmes difficiles qui sont le plus souvent rencontrés.

L'envergure du rétablissement des invalides est si vaste que toutes les divisions des Affaires des anciens combattants, ainsi que plusieurs autres organismes officiels et privés, peuvent être appelés à contribuer à procurer toute la gamme des services qu'un cas particulier pourrait exiger. Comme le programme de rétablissement du gouvernement fédéral vise à rétablir les anciens combattants invalides de façon à leur permettre de travailler efficacement dans un emploi industriel où s'exerce la concurrence, l'industrie elle-même doit collaborer en employant les invalides. Mais ce sont les invalides eux-mêmes en définitive, qui jouent le rôle le plus important du programme. Ils doivent savoir profiter des services fournis et répondre à la confiance des patrons. Les efforts que la grande majorité des invalides apportent à leur réadaptation témoignent d'une initiative et d'une détermination de premier ordre; ils se montrent employés compétents, sûrs et fiables.

La Section du rétablissement civil des blessés, qui est chargée de leur orientation professionnelle, aide à leur trouver un emploi convenable et continue de s'occuper d'eux à leur travail, conserve un dossier de tous les anciens combattants dont l'invalidité, en fonction d'autres facteurs comme l'instruction, l'expérience et la personnalité, pose un problème grave de réadaptation professionnelle.

Jusqu'au 31 mars 1949, 32,950 invalides, dont 13,454 bénéficient encore d'attention, ont été inscrits aux registres de la Section. Les inscriptions, selon l'infirmité, figurent à l'état suivant:—

Genre d'infirmité	*Sur les contrôles*	*Rayés des contrôles*	*Total*
	nombre	nombre	nombre
Amputations	500	1,588	2,088
Autres infirmités des systèmes musculaires et osseux	3,732	7,036	10,768
Surdité ou cécité, totale ou partielle	763	1,489	2,252
Maladies du système nerveux	535	631	1,166
Affections cardio-vasculaires	942	2,037	2,979
Affections de l'appareil respiratoire	5,149	3,932	9,081
Troubles mentaux et émotifs	492	366	858
Non classés	1,341	2,417	3,758
TOTAUX	13,454	19,496	32,950

Durant l'année financière terminée le 31 mars 1949, le nombre total d'inscrits a augmenté d'environ 2,900, mais le nombre d'invalides sur les contrôles a diminué d'environ 4,400. Voici un état du rétablissement des invalides, du 31 mars 1948 au 31 mars 1949:

Situation	*31 mars 1948*	*31 mars 1949*
	nombre	nombre
Ayant un emploi	20,384	24,478
En chômage	1,785	1,592
Recevant un traitement, une formation ou bénéficiant d'autres services	6,472	5,551
Rétablissement impossible	785	997
Situation inconnue	614	332
TOTAUX	30,040	32,950

Une campagne intensive a été lancée en 1948-1949 afin de ménager à l'ancien combattant tuberculeux la sympathie de ses futurs employeurs et confrères de travail.

Au nombre des organismes qui collaborent avec le ministère dans son programme de rétablissement des invalides figurent le Service national de placement, le Service de la formation professionnelle du Canada, l'Institut national des aveugles, l'Association canadienne des amputés, l'Institut national des sourds et partiellement sourds et l'Association canadienne des paraplégiques.

Sous-section 5.—Rétablissement civil des femmes

Le rétablissement des femmes ex-militaires se poursuit parallèlement à celui des anciens combattants et aucun problème particulier n'a surgi.

Un fort pourcentage de femmes ex-militaires ont profité de la formation assurée par la loi sur la réadaptation des anciens combattants et, au 31 mars 1949, plus de 13,600 demandes d'allocations de formation avaient été approuvées. D'autres ont profité de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et, au 31 mars 1949, 328 femmes avaient été établies sur des fermes.

Les femmes ex-militaires ont employé plus de 93 p. 100 de leurs crédits de réadaptation à des fins se rattachant directement au foyer. Au 31 mars 1949, le total des crédits de réadaptation autorisés se chiffrait par $5,582,806.

Les comités civiques et les cercles et organismes féminins aident beaucoup la femme qui a quitté le service à réintégrer la vie civile. Leur entière collaboration est assurée au ministère des Affaires des anciens combattants, particulièrement pour trouver un logis à la femme qui a changé de localité en vue d'obtenir une formation ou un emploi.

Sous-section 6.—Réadaptation des anciens combattants âgés

Le bien-être des anciens combattants âgés demeure toujours l'une des charges les plus ardues du ministère des Affaires des anciens combattants.

Les objections des patrons à l'embauchage des travailleurs âgés et leur rôle utile dans l'économie productive et sociale du pays font l'objet d'une étude constante. Une publicité appropriée s'est faite en collaboration avec le ministère du Travail et autres organismes officiels et privés. Une campagne nationale a été menée par le ministère en faveur du *Corps of Commissionnaires*, organisme qui emploie à l'heure actuelle comme gardiens plusieurs milliers d'anciens combattants âgés qui touchent les salaires établis.

Le 31 mars 1949, 8,901 anciens combattants âgés figuraient au registre de chômage des bureaux du Service national de placement; 44,600 se sont inscrits au cours de l'année et au 31 mars 1949 il en restait 8,586 à placer. Par conséquent, au cours de l'année, on a aidé à 44,915 anciens combattants âgés à trouver de l'emploi ou autres moyens de subsistance.

Le ministère des Affaires des anciens combattants a établi, dans tous ses bureaux régionaux, de petites sections de spécialistes à qui il incombe, en collaboration avec le Service national de placement, de trier les anciens combattants âgés, de les répartir selon diverses catégories et de les conseiller en vue de les aider à obtenir un emploi approprié à leurs talents et leurs aptitudes ou à trouver d'autres moyens de subsistance.

Sous-section 7.—Service social

La Division des traitements et la Division de la réadaptation du ministère des Affaires des anciens combattants s'intéressent de près à la réadaptation sociale de chaque ancien combattant.

La Division de l'assistance sociale comprend des travailleurs sociaux spécialisés qui sont chargés d'enseigner le service social aux fonctionnaires du ministère qui viennent en contact immédiat avec les anciens combattants. La Division doit voir aussi à ce que l'ancien combattant qui demande l'aide du ministère puisse pleinement utiliser les services sociaux existants pour résoudre ses problèmes. En principe le ministère n'établit pas, pour l'ancien combattant, de service social que lui offre déja la collectivité dont il fait partie. Afin d'éviter la duplication des services, la Division de l'assistance sociale collabore étroitement avec les organismes de service social et de bienfaisance régionaux, les services de bien-être municipaux et fédéraux, ainsi qu'avec les écoles de travail social.

CHAPITRE XXIX.—ADMINISTRATIONS DIVERSES

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Terres domaniales	1206
Sous-section 1. Terres publiques fédérales	1207
Sous-section 2. Terres publiques provinciales	1211
Section 2. Les Indiens et les Esquimaux du Canada	1211
Sous-section 1. Les Indiens du Canada	1211
Sous-section 2. Les Esquimaux du Canada	1214
Section 3. Secrétariat d'État	1215
Sous-section 1. Constitution fédérale des compagnies	1216
Sous-section 2. Citoyenneté	1217
Section 4. Service civil du Canada	1218
Section 5. Contrôle des paris de courses	1227

Nota.—*On trouvera face à la page 1 du présent volume l'interprétation des signes conventionnels employés dans les tableaux.*

Section 1.—Terres domaniales

Au tableau **1**, qui classe sommairement les terres du Canada, les articles 2, 3 et 4, sauf pour Terre-Neuve, viennent de sources fédérales et les articles 1, 5 et 6, de sources provinciales.

1.—Terres du Canada classées selon le mode de possession, *circa* 1949

Nota.—La superficie des terres du Canada, classée selon les ressources de surface, figure aux pp. 17-18.

Mode de possession	Terre-Neuve	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
1. Aliénées de la Couronne ou en voie d'aliénation	6,668[1]	2,173	16,684	16,687	43,507	40,606
2. Terres fédérales à l'exclusion des parcs nationaux et des réserves indiennes[2]	2	—	13	38	56[3]	161
3. Parcs nationaux[2]	—	7	391	80	[4]	12
4. Réserves indiennes	...	4	30	59	280	2,080
5. Terres provinciales, y compris terres cédées à bail et réserves forestières mais non les parcs provinciaux	30,301	—	3,625	10,609	469,364	315,213
6. Parcs provinciaux	42	—	—	—	10,653	5,210
Totaux, superficie en terre	**37,013**[5]	**2,184**	**20,743**	**27,473**	**523,860**	**363,282**

Mode de possession	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T. du N.-O.	Canada
	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés	milles carrés
1. Aliénées de la Couronne ou en voie d'aliénation	44,192	104,407	77,975	19,019	63	371,981[1]
2. Terres fédérales à l'exclusion des parcs nationaux et des réserves indiennes	3	47	101	161	1,455,087[6]	1,455,670
3. Parcs nationaux	1,148	1,496	20,718[7]	1,671	3,625[8]	29,147
4. Réserves indiennes	821	1,879	2,275	1,273	9	8,710
5. Terres provinciales, y compris terres cédées à bail et réserves forestières mais non les parcs provinciaux	173,559	128,461	147,717	323,084	—	1,601,933
6. Parcs provinciaux	—	1,685[9]	14	14,071	—	31,675
Totaux, superficie en terre	**219,723**	**237,975**	**248,800**	**359,279**	**1,458,784**	**3,499,116**[5]

[1] Non compris 3 milles carrés au Labrador. [2] La somme des chiffres de chacune des provinces ne correspond pas au total du Canada à cause de fractions de mille carré. [3] Comprend le Parc de la Gatineau (25 milles carrés) et le Parc des Champs de Bataille de Québec (0·36 mille carré), qui relèvent du gouvernement fédéral sans être strictement des "parcs nationaux". [4] Moins d'un mille carré. [5] Ne comprend pas la côte du Labrador. [6] Comprend 952,849 milles carrés constitués, par décret du conseil, en réserves de gibier où seuls les Indiens et les Esquimaux peuvent chasser, en sanctuaires de gibier où la chasse et le piégeage sont interdits et en réserves de pâturage pour les rennes, lesquels cependant ne sont pas considérés comme parcs nationaux. [7] Y compris le parc du Bison des Bois (13,675 milles carrés) qui, bien que constitué en réserve par le gouvernement fédéral, n'est pas administré comme parc national. [8] La partie du parc du Bison des Bois située dans les Territoires du Nord-Ouest. [9] Comprend 1,392 milles carrés de terres non arpentées—régions des parcs provinciaux.

Sous-section 1.—Terres publiques fédérales*

Les terres publiques qui restent sous l'administration fédérale sont celles des Territoires du Nord-Ouest, y compris l'archipel arctique et les îles de la baie et du détroit d'Hudson et de la baie James; celles du territoire du Yukon; les parcs nationaux et les lieux historiques; les stations forestières expérimentales; les fermes expérimentales; les réserves indiennes; les terres de l'artillerie et de l'amirauté; et, en général, toutes les terres détenues par les divers ministères du gouvernement fédéral pour fins diverses relatives à l'administration du pays, y compris la réserve de sables bitumineux composée de quatre zones d'une superficie globale de 2,068 acres dans le district de Fort-McMurray, en Alberta.

La plus grande partie des terres fédérales est formée du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, d'une superficie globale d'environ 1,458,784 milles carrés ou 42 p. 100 de la superficie terrestre du Canada. En général, la limite méridionale du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest est le 60° de latitude nord. En Europe, les villes d'Oslo, de Stockholm et de Leningrad sont près de ce parallèle; les trois quarts environ de la Norvège, les deux tiers de la Suède, la Finlande et une grande partie de la Russie sont au nord. Cette partie septentrionale du domaine national est administrée par la Division des terres et des services de développement du ministère des Mines et Ressources. La Gendarmerie royale du Canada y maintient la loi et l'ordre.

Progrès récents aux Territoires du Nord-Ouest.—L'énergie plus abondante depuis l'achèvement de l'entreprise hydro-électrique de la rivière Snare en octobre 1948 (voir p. 594), ainsi que la construction de nouvelles routes ont grandement aidé l'expansion de l'industrie minière.

En octobre 1949, on compte trois mines d'or actives aux Territoires du Nord-Ouest, soit les mines Con-Rycon, Negus et Giant-Yellowknife, toutes situées dans la région de Yellowknife.

La mine Con-Rycon, située à environ un mille au sud de Yellowknife, est exploitée par la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited.* Le puits principal a une profondeur de près de 2,460 pieds et les travaux de traçage latéral atteignent une longueur globale d'environ 63,335 pieds. Cette mine a été la principale productrice d'or en 1948 avec 55,252 onces de fin. En 1949, la production jusqu'au 31 juillet se chiffre par 36,804 onces de fin. Sur les 325 employés au 31 juillet 1949, 137 travaillent sous terre. L'extraction marche au rythme d'environ 300 tonnes par jour.

La mine Negus, juste au sud de la Con-Rycon, augmente sa production de 70 tonnes de minerai par jour au début de 1948 à 190 tonnes au 31 juillet 1949. Le puits principal a une profondeur de 1,940 pieds et la production provient surtout de la zone Campbell-Shear aux 11e et 13e niveaux. Les travaux de traçage latéral s'étendent sur environ 37,590 pieds. La production de 1948 a atteint 23,267 onces de fin et celle de 1949, jusqu'au 31 juillet, 15,538 onces. Sur les 155 employés à cette dernière date, 62 travaillent sous terre.

La mine Giant-Yellowknife, située à environ trois milles au nord de Yellowknife, est la dernière découverte dans la région. L'extraction a commencé en mai 1948. En juillet 1949, 350 tonnes de minerai sont broyées chaque jour, avec perspective

* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, I.S.O., directeur, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

d'une augmentation à 400 tonnes à la fin de l'année. Le puits n° 2 a été foncé à une profondeur d'environ 780 pieds et le traçage latéral s'est fait à trois niveaux. Le puits n° 3 a été bagué et des bâtiments de surface sont en construction. La production de 1948 s'élève à 7,868 onces de fin et celle de 1949, jusqu'au 31 août, à 62,643 onces. Les chiffres de 1949 ne donnent pas une juste idée de la capacité productive de cette mine car des stocks de concentrés, accumulés avant l'installation des fours à griller au début de 1949, ont baissé graduellement, étant traités en même temps que les concentrés produits chaque jour. Sur les 387 ouvriers employés en juillet 1949, 102 travaillent sous terre.

La pénurie de minerai a forcé la mine *Thompson-Lundmark* à fermer en avril 1949. Le fonçage de puits, le sondage au diamant et d'autres travaux de traçage se poursuivent aux terrains des sociétés suivantes: Yellorex Mines Limited, Discovery Yellowknife Mines Limited, Akaitcho Yellowknife Gold Mines Limited, North Inca Gold Mines Limited, Progressive Diversified Minerals Limited, Bulldog Yellowknife Gold Mines Limited, Gateway Gold Limited, Canus Petroleum Corporation Limited, Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Limited et American Metal Company of Canada Limited. Les travaux des deux dernières sociétés aux concessions de Pine-Point, sur la rive sud du Grand lac des Esclaves, revêtent un intérêt particulier.

L'*Eldorado Mining and Refining (1944) Limited*, société de la Couronne établie à Port-Radium sur le Grand lac de l'Ours, continue de produire des concentrés de pechblende. Sa propriété est une des grandes sources de radium et d'uranium du monde. Le chiffre de la production ne peut être publié.

L'*Imperial Oil Limited* continue de produire du pétrole à Norman-Wells, dans le bassin inférieur du Mackenzie.

La valeur de la production minérale des Territoires s'élève à $4,267,485 en 1948. La valeur de l'or s'établit à $3,556,875; celle de l'argent, à $19,036; et celle du pétrole brut, à $676,574.

Durant l'année financière terminée le 31 mars 1949, 2,139 permis de mineurs ont été émis, 5,290 concessions quartzifères ont été accordées et 2,474 cessions de concessions minières ont été inscrites. En outre, 102 baux pour 5,947 acres ont été accordés en vertu des règlements concernant l'extraction du quartz.

Le programme de la Commission géologique du Canada aux Territoires du Nord-Ouest en 1948 a tenu neuf fonctionnaires ambulants à la tâche de cartographier sept régions. Trois équipes de levés topographiques ont parcouru les régions des lacs Indin, Giauque et Mathews. Quatre régions couvrant environ 8,000 milles carrés ont été cartographiées en vue de la publication de cartes à l'échelle de 4 milles au pouce. On a étudié la moitié orientale de la région cartographique de la rivière Wecho située entre les régions faillées du lac Indin et de la baie Yellowknife. On a entrepris la cartographie détaillée, à des échelles de terrain de 500 ou 800 pieds au pouce, de trois régions renfermant des mines comme la Negus, la Con-Rycon et la Giant-Yellowknife. Outre ces programmes de cartographie, on a procédé à d'autres recherches géologiques et levés de reconnaissance.

Un agent des terres fédérales et forêts de la Couronne, avec bureau à Aklavik, a été nommé pour la partie des Territoires du Nord-Ouest sise au nord du cercle arctique. Au cours de 1948-1949, 775 baux de surface et permis d'occupation étaient en vigueur, tandis que 145 permis de coupe et 17 permis relatifs à des concessions forestières commerciales ont été accordés. Par suite de l'activité accrue à Hay-River, on a effectué le levé d'une forte addition à l'établissement.

On a terminé l'installation d'un système moderne d'aqueduc et d'égout à l'emplacement de Yellowknife et le service a commencé à fonctionner de façon limitée en décembre 1948. Des extensions et la construction d'une usine de destruction des égouts doivent s'achever en 1949. Les nouvelles écoles publiques de Fort-Smith et Yellowknife ont ouvert leurs portes en 1949 et des externats sont en voie de construction à Aklavik, Fort-Simpson, Fort-Resolution, Coppermine, Coral-Harbour (Territoires du Nord-Ouest) et Chimo (P.Q.).

La grand-route MacKenzie, chemin gravelé ouvert en toute saison et reliant Grimshaw (Alb.) à l'établissement de Hay-River sur le Grand lac des Esclaves, a été achevée en 1948. Cette grand-route, dont le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta se sont partagé le coût, permet aux gros porteurs de transporter des marchandises jusqu'à la rive sud du Grand lac des Esclaves où elles sont transbordées et transportées par eaux aux divers emplacements du district de Mackenzie. Les camions ramènent du poisson frais du Grand lac des Esclaves.

Le commerce des fourrures reste au cours de l'année l'un des éléments importants de l'économie des Territoires du Nord-Ouest. En dépit des bas prix, une levée de 482,420 peaux d'une valeur de $1,872,302 a été déclarée pour l'année terminée le 30 juin 1948. Le piégeage est la principale occupation des indigènes. La chasse et le piégeage sont surtout réservés aux indigènes et aux métis qui vivent en indigènes.

L'organisation et l'amélioration du service de conservation des forêts et de la faune, dont le siège est à Fort-Smith, a beaucoup progressé. Le service maintient des patrouilles régulières et dispose d'un outillage moderne de lutte contre l'incendie. On prévoit qu'ainsi amélioré le service pourra mieux assurer la restauration de la faune sauvage du district de Mackenzie.

La patrouille annuelle de l'Arctique oriental, qui transporte le personnel de relève, de même que le courrier et les approvisionnements de l'année aux détachements de la Gendarmerie royale du Canada, aux centres médicaux, stations de radio, stations météorologiques, stations de commerce, missions et écoles, a utilisé en 1949 un certain nombre de petits navires retenus par le gouvernement fédéral. Une initiative de la patrouille en 1949 a été l'inspection par la voie des airs des conditions dans un certain nombre de régions. Un représentant de l'Administration des Territoires du Nord-Ouest et un personnel médical ont ainsi visité au cours du printemps et de l'été les deux rives de la baie d'Hudson et certaines parties de l'île de Baffin.

Progrès récents au Yukon.—La demande mondiale de métaux d'ordre stratégique et leurs prix élevés ont stimulé l'exploitation minière au Yukon en 1948. La production d'or y a atteint 60,614 onces de fin d'une valeur de $2,121,490*, soit un gain de 12,869 onces sur 1947. Comme par le passé, la production provient en majeure partie des placers de la région de Dawson. Les bas métaux sont plus actifs, surtout aux environs de Mayo, où la *United Keno Hill Mines, Limited*, a réussi une production sans précédent de concentrés d'argent-plomb. En 1948, la production d'argent au Yukon s'élève à 1,718,618 onces de fin d'une valeur de $1,288,964 et celle de plomb, à 4,598,665 livres d'une valeur de $829,599*

La *Yukon Consolidated Gold Corporation Limited*, dans la région de Dawson, reste la principale productrice d'or alluvionnaire au Yukon en 1948. Utilisant six dragues et une ligne de dragage, elle a récupéré 47,538 onces d'or fin et 9,998 onces

* Des chiffres plus récents figurent aux pp. 559 et 563.

d'argent fin. En 1949, en dépit d'un printemps tardif qui a retardé les travaux, la même société a extrait jusqu'à la fin d'août 31,830 onces d'or fin. La *Yukon Explorations Limited* avait une drague à l'œuvre dans la région de Sixty-Mile-Creek. Outre un certain nombre de mineurs particuliers, les autres sociétés qui ont exploité des placers sont les suivantes: *Reno Gold Mines Limited, Miller, Creek Placers, Clear Creek Placers Limited, Kluane Dredging Company Limited, Burwash Mining Company Limited* et *Bates Creek Placers.*

Les modifications apportées à la loi de l'extraction du quartz dans le Yukon ont rendu plus intéressante l'industrie de l'extraction du quartz. Elles permettent de grouper 16 claims en tout temps avant la présentation du certificat d'exécution de travaux prescrits ainsi que l'attribution de crédits pour travaux supplémentaires à concurrence du montant nécessaire pour donner droit à des certificats d'aménagement.

La région minière de Mayo demeure le centre de l'exploitation filonienne au Yukon. La *United Keno Hill Mines, Limited* est le principal producteur de bas métaux; la majeure partie de sa production vient de la mine Calumet-Hector à Galena-Hill. La production de cette société en 1948 s'établit à 1,684,595 onces d'argent fin et à 4,332,431 livres de plomb. La *Silver Basin Yukon Mines, Limited,* une nouvelle société, a obtenu des résultats satisfaisants à Keno-Hill et Galena-Hill. D'autres sociétés en activité sont l'*East Bay Mining Company,* établie à McKay-Hill, et la *Yukon Galena Hill Mines, Limited,* à Keno-Hill. Dans le district de Whitehorse, les régions où la prospection et la mise en valeur avancent le plus avoisinent Whitehorse, le long de la route de l'Alaska, entre Teslin, la rivière Liard et le plateau Hyland. Les *Western Ranges Prospecting Syndicate, Noranda Mines, Limited,* et *Great Northern Exploration and Mining Development Company, Limited,* ont effectué des travaux de traçage dans le district.

L'exploitation continue à la *Tantalus Butte Coal Mine,* près de Carmacks, qui a extrait et expédié 1,535 tonnes de charbon en 1948.

On a organisé un service d'inspection minière en vertu des dispositions de l'ordonnance sur la sécurité dans les mines du Yukon et une inspection de toutes les propriétés minières importantes a eu lieu.

Au 31 mars, les baux d'extraction du quartz de surface et les permis d'occupation se chiffraient par 69 et les ventes de terrain enregistrées, par 26; 179 permis de coupe et 19 concessions forestières commerciales avaient été accordés.

Le ministère des Mines et des Ressources a maintenu 21 équipes d'arpenteurs au Yukon à l'été de 1948, dont 3 équipes de levés géologiques, 3 de levés géodésiques, 12 de levés topographiques et 3 de levés officiels. L'étude géologique des régions de Whitehorse, Dezadeash et McQuesten s'est poursuivie et une étude de la géologie et des dépôts minéraux de Keno et Galena-Hills a commencé. On a fait l'arpentage de chemins, de claims minéraux ainsi que de lots privés, et déterminé et jalonné la limite entre la Colombie-Britannique et le Yukon sur une distance de 36 milles. Des levés topographiques portant sur une superficie de plus de 27,700 milles carrés sont effectués à l'aide des méthodes photo-topographiques en vue de la publication de cartes. Des équipes du Service des levés de l'Armée ont aussi été à l'œuvre et l'Aviation royale canadienne a continué son programme de photographie aérienne visant à aider à établir la carte du territoire.

Le 1er avril 1946, l'entretien de la route de l'Alaska est passé des autorités américaines au Réseau routier du Nord-Ouest (armée canadienne) et les restrictions

au tourisme ont été abolies au début de 1948. La Division des terres et des services de développement du ministère des Mines et Ressources a maintenu en 1948 cinq relais où l'on servait de légers repas et trois terrains de camping de nuit à l'usage des voyageurs. En 1949, les terrains de camping déjà établis par le ministère sur la route du Yukon se chiffraient par 10.

La station agricole du gouvernement fédéral sur la route de l'Alaska, située à une centaine de milles à l'ouest de Whitehorse, a continué ses travaux en 1948. Les variétés de blé et de seigle d'hiver semées en août 1947 ont donné une excellente première récolte en août 1948. On a ajouté au cheptel de la ferme des volailles et un petit troupeau de bovins d'engraissement et de boucherie.

Le commerce des fourrures demeure une source de revenu pour les habitants du Yukon, surtout les indigènes. Durant l'année terminée le 30 juin 1948, un total de 131,227 peaux, d'une valeur de $230,117, ont été levées.

Sous-section 2.—Terres publiques des provinces

Aux termes de l'Union accomplie le 31 mars 1949, Terre-Neuve et la Côte du Labrador constituent une province du Canada. Toutes les terres non concédées y sont administrées par le gouvernement provincial. Dans l'Île du Prince-Édouard, toutes les terres sont concédées et il n'y existe pas de terres publiques provinciales. Dans les autres provinces Maritimes et au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique (sauf la zone ferroviaire et le bloc de Rivière-la-Paix), les terres publiques sont administrées par les gouvernements provinciaux depuis la Confédération. Depuis 1930, année où le gouvernement fédéral a cédé les ressources naturelles des provinces des Prairies et de certaines sections de la Colombie-Britannique, les terres publiques de toutes les provinces relèvent de l'administration provinciale.

Dans certaines provinces, de vastes étendues provinciales ont été mises à part comme parcs et réserves. Ces terres provinciales sont étudiées au premier chapitre, pp. 26-33.

Au sujet des terres publiques des provinces, on peut s'adresser aux fonctionnaires suivants des différentes provinces: sous-ministre des Ressources naturelles, Saint-Jean (Terre-Neuve); sous-ministre des Terres et Forêts, Halifax (N.-É.); sous-ministre des Terres et des Mines, Fredericton (N.-B.); sous-ministre des Terres et Forêts, Québec, (P.Q.); sous-ministre des Terres et Forêts, Toronto (Ont.); directeur des Terres, ministère des Mines et des Ressources naturelles, Winnipeg, (Man.); directeur des Terres, ministère des Ressources naturelles, Regina (Sask.); directeur des Terres, ministère des Terres et des Mines, Edmonton (Alb.); sous-ministre des Terres, Victoria (C.-B.).

Section 2.—Les Indiens et les Esquimaux du Canada

Sous-section 1.—Les Indiens du Canada*

Historique.—Un bref aperçu de l'histoire et de l'adaptation économique de la population indienne figure aux pp. 1222 et 1223 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Administration.—Les attributions de la Division des affaires indiennes† du ministère des Mines et des Ressources comprennent les questions suivantes: gestion

* Rédigé par T. R. L. MacInnes, sous la direction de D. M. MacKay, directeur, Division des affaires indiennes, ministère des Mines et Ressources.

† Depuis la rédaction de ces lignes, la Division des affaires indiennes est passée au nouveau ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, établi en février 1950.

des terres et des réserves indiennes, fonds de fiducie, programme de bien-être, secours, allocations familiales, instruction, transmission de biens par voie de succession, rétablissement des anciens combattants indiens sur les réserves indiennes, obligations assumées par traité, émancipation des Indiens, et divers autres sujets. L'organisation consiste en un bureau central à Ottawa et quelque cent agences sur place, chargée chacune d'une ou plusieurs réserves et bandes.

Réserves.—Les réserves, ou terres que le gouvernement fédéral réserve à l'usage des bandes d'Indiens, se chiffrent par plus de 2,000. Leur superficie varie de quelques acres à 500 milles carrés. Sauf dans le cas d'expropriation spéciale pour fins publiques, ces réserves ne peuvent être aliénées sans le consentement mutuel du gouvernement et des propriétaires indiens. Toute réserve est propriété commune et le détenteur particulier, en ce qui concerne les terres, n'a qu'un droit d'occupation, bien qu'il soit propriétaire de ses améliorations. La majorité des Indiens habitent les réserves, qui ont été créées avant tout pour leur fournir un refuge où ils peuvent demeurer, se déplacer et vivre à leur goût sans craindre d'être molestés ou exploités. Dans l'extrême nord, toutefois, où les terres ne sont pas colonisées, il n'est pas besoin de réserves; les Indiens y vivent en bandes et sont groupés ainsi pour fins administratives.

2.—Terres des Indiens, par classe et province, 31 mars 1948

Province ou territoire	Non défrichées et non cultivées	Défrichées mais non cultivées	Cultivées	Superficie totale des réserves[1]
	acres	acres	acres	acres
Île du Prince-Édouard	1,320	800	200	2,741
Nouvelle-Écosse	16,870	999	456	19,429
Nouveau-Brunswick	33,242	1,176	325	37,726
Québec	139,209	14,339	9,289	179,057
Ontario	862,108	119,541	27,147	1,330,977
Manitoba	257,718	162,941	17,815	525,299
Saskatchewan	508,387	637,492	74,411	1,202,454
Alberta	421,568	782,287	71,767	1,455,790
Colombie-Britannique	445,044	246,452	42,193	814,936
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	3,280	23	14	5,620
Canada	**2,688,836**	**1,966,050**	**243,617**	**5,574,029**

[1] Comprend les terres submergées et les régions incultes.

Traités.—Dès leur premier contact avec les Indiens de l'Amérique du Nord, les Anglais ont reconnu le droit ou l'intérêt des aborigènes au sol que, d'après eux, seules des ententes bilatérales formelles pouvaient enlever ou abolir. Ce fut le début du régime de traités et de cessions sur lesquels se fonde la politique relative aux Indiens tant au Canada qu'aux États-Unis. Environ la moitié seulement de la population indienne du pays est liée effectivement par des traités formels avec le Canada, mais le gouvernement s'intéresse tout autant au bien-être des Indiens qui n'ont pas conclu de traités.

Fonds de fiducie.—Plusieurs bandes indiennes ont des fonds de fiducie collectifs que la Division des affaires indiennes gère à leur profit. Des fonds, provenant principalement de la vente de ressources naturelles, ont augmenté de quelque $200,000 en 1870 à plus de $18,400,000 en 1948. Ils représentent le total d'environ 480 comptes distincts.

Instruction.—La statistique des inscriptions et de la fréquentation des écoles indiennes figure au chapitre de l'Instruction, p. 376.

A l'instruction des enfants indiens dans les externats s'ajoutent des services nombreux et variés d'éducation pour adultes qui visent à faciliter l'adaptation économique des Indiens à la vie moderne. Cette œuvre importante est suivie de près par le ministère dans toutes les partie colonisées du Canada. Le programme du ministère et les efforts de son personnel tendent à enseigner aux Indiens à se suffire à eux-mêmes.

Bien-être.—On trouvera au chapitre de la Santé et du Bien-être, pp. 284-285, les renseignements concernant les services de bien-être pour les Indiens.

Artisanat et arts domestiques.—En 1938, une petite section du Service de bien-être et de formation des Indiens a été établie en vue d'encourager l'artisanat et les arts ménagers. Des prêts à même une caisse renouvelable sont consentis aux groupes d'Indiens désireux de vendre des articles fabriqués dans les réserves; on les aide aussi à se procurer des matières premières.

Afin de créer un stock de divers articles et d'aider à établir des normes de qualité, tous les articles fabriqués dans les réserves organisées sont envoyés à un entrepôt central à Ottawa. Ces articles sont inspectés par des artisans indiens d'expérience dans les réserves et de nouveau examinés avec soin par le surintendant officiel de l'artisanat à leur arrivée à l'entrepôt. Outre la vannerie et la fabrication d'articles d'écorce et de bois de divers genres, divers autres travaux sont enseignés dans les écoles et les réserves, comme le travail des métaux et le tissage.

Services médicaux des Indiens.—Ce sujet est étudié au chapitre Santé et Bien-être, pp. 252-253 du présent volume.

Conservation des animaux à fourrure.—Environ la moitié ou quelque 60,000 Indiens du Canada habitent encore les régions éloignées du Nord et assurent leur subsistance surtout par la chasse et la pêche. Leur sort, par conséquent, varie selon les fourrures qu'ils prennent et le prix de celles-ci.

Depuis quelques années, le gouvernement a réussi à aider chasseurs et trappeurs indiens au moyen d'entreprises de conservation et de restauration des animaux à fourrure. Grâce à des ententes avec les provinces, de vastes régions ont été réservées aux chasseurs indiens. Les régions de chasse gardée, qui servent de stations de démonstration et de terrains de formation aident l'Indien à pratiquer la conservation des animaux à fourrure et lui valent, chaque année, des bénéfices grandissants. Des résultats remarquables ont été obtenus dans ces concessions, particulièrement avec le rat musqué et le castor.

Une étendue de 425,000 acres dans la région circonvoisine de Le Pas, au Manitoba, a été convertie avec grand succès en une réserve de rat musqué. Commencée vers 1936 comme entreprise fédérale-provinciale, elle est administrée depuis sept années par la province, subordonnément aux recommandations de la Commission conjointe consultative du Canada et du Manitoba sur la conservation des animaux à fourrure.

Le gouvernement fédéral administre, de concert avec les provinces intéressées, deux réserves de castor en Ontario et cinq dans le Québec à l'usage exclusif des

Indiens. Dans chacune de deux vieilles réserves le long de la Nottaway et dans l'Abitibi, au Québec, les trappeurs ont pris en 1948 plus de 1,000 castors qui leur ont valu au delà de $100,000. Des entreprises semblables sont en marche en Saskatchewan et en Alberta.

En outre des réserves communes de chasse, les sentiers de piégeage enregistrés en nom particulier comptent pour beaucoup dans le rétablissement du chasseur indien. Ce régime a été adopté parce qu'on avait constaté que le piégeage pratiqué sous le bénéfice des anciens permis ordinaires donnait lieu à un épuisement périodique auquel il fallait parer par des saisons fermées à quelques années d'intervalle.

Prêts à même une caisse renouvelable.—Subordonnément à une modification de la loi des Indiens, adoptée en 1938, le ministère des Mines et des Ressources peut consentir des prêts à même une caisse renouvelable à des bandes, groupes ou Indiens particuliers en vue de l'achat d'instruments agricoles, de machinerie, de bétail, d'agrès de pêche ou de chasse, de graines de semence et de matières premières d'artisanat. Les prêts aux particuliers, toutefois, ne sont pas généralement approuvés et ne sont envisagés que dans les situations exceptionnelles. En vertu de cette modification, des prêts d'argent peuvent être consentis pour la mise en œuvre d'entreprises coopératives au bénéfice des Indiens.

Émancipation.—La loi des Indiens pourvoit à l'émancipation des Indiens. Lorsqu'un Indien est émancipé, il cesse d'être un Indien au sens de la loi et acquiert tous les droits et responsabilités du citoyen canadien. Toutefois, c'est avec la plus grande discrétion que procède le gouvernement, car l'Indien affranchi est soustrait à la protection spéciale que lui assure son statut d'Indien.

Sous-section 2.—Les Esquimaux du Canada*

Les Esquimaux du Canada habitent surtout au nord de la limite de la végétation arborescente sur la lisière septentrionale du continent et en bordure des îles de l'archipel Arctique et de la baie d'Hudson. La majorité des Esquimaux vivent sur la côte et tirent des mammifères de la mer une grande partie de leur nourriture et de leur vêtement. Il existe cependant des bandes d'Esquimaux à l'intérieur du district de Keewatin, à l'ouest de la baie d'Hudson, qui vivent à l'intérieur des terres et se nourrissent surtout de poisson et de caribou.

Il est évident que l'économie de ces peuplades nomades repose entièrement sur la chasse, le piégeage et la pêche. La chasse assure la nourriture locale et le piégeage permet d'échanger des pelleteries contre les marchandises des Blancs. Économie nécessairement précaire car le gibier dont l'Esquimau se nourrit ou recherche la fourrure varie en nombre et les prix des pelleteries fluctuent soudainement dans le commerce des fourrures.

Au recensement décennal en 1941, il y avait au Canada 7,639 Esquimaux, dont 1,965 habitaient le nord du Québec. La population esquimaude du Canada, Labrador non compris, est estimée à 8,378 en décembre 1948.

* Rédigé sous la direction de R. A. Gibson, I.S.O., directeur, Division des terres et des services de développement, ministère des Mines et des Ressources. Après la rédaction de ces lignes, la Division est passée, en février 1950, au nouveau ministère des Ressources et du Développement économique pour devenir la Division des services de développement économique.

La Division des terres et des services de développement du ministère des Mines et des Ressources s'occupe des affaires esquimaudes et vise les objectifs suivants:—

1° assurer une saine économie esquimaude;
2° permettre aux Esquimaux de s'adapter judicieusement aux progrès de la civilisation tout en conservant leur indépendance, leur initiative et leur caractère; et
3° leur fournir l'occasion de se développer jusqu'au point de pouvoir accéder aux droits et responsabilités civiques.

Il devient très difficile de laisser à la nature le soin de soutenir la population indigène. Afin de conserver les ressources naturelles nécessaires à la subsistance des Esquimaux, on a créé des réserves de chasse où seuls les indigènes sont admis à chasser et à piéger. En outre, les règlements concernant la chasse assurent une sage utilisation des ressources naturelles et la Gendarmerie royale du Canada encourage les pratiques de nature à maintenir le gibier de terre et de mer. Depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral garde un troupeau de rennes, près d'Aklavik, surtout dans l'intention d'améliorer la situation économique des Esquimaux. Des études se poursuivent en vue de déterminer si d'autres régions se prêtent à l'élevage des rennes et d'établir la possibilité de mettre en valeur d'autres ressources, comme les pêcheries, afin d'élargir l'économie indigène.

Les services sociaux assurés aux Canadiens en général sont étendus aux Esquimaux aussi rapidement que possible, compte tenu des modalités de nature à permettre de mieux servir les indigènes. Les allocations familiales sont versées aux Esquimaux en nature et une allocation spéciale est accordée aux vieillards (voir pp. 270-271).

Les soins médicaux et hospitaliers des Esquimaux relèvent du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Des hôpitaux missionnaires, subventionnés par le gouvernement, sont situés à Aklavik, Chesterfield-Inlet et Pangnirtung. A ces endroits, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social garde aussi des médecins sanitaires responsables des régions environnantes. Le gouvernement est à établir des postes sanitaires ou centres de santé à des endroits stratégiques (voir p. 250).

La vie nomade des peuplades esquimaudes rend très difficile l'enseignement régulier. Depuis nombre d'années, les missionnaires le dispensent dans une certaine mesure, aidés de subventions du gouvernement fédéral. On accorde beaucoup d'attention à l'élaboration d'un programme d'instruction pour les Esquimaux et on est à établir, parfois aux postes sanitaires, des écoles dont le personnel sait enseigner les règles du bien-être.

Afin de se tenir en relation étroite avec les Esquimaux, des détachements de la Gendarmerie royale du Canada font fonction, partout dans le Nord, de représentants locaux de l'administration pour les questions afférentes au bien-être des Esquimaux. Un contact administratif est aussi maintenu par voie de la radio et par la Patrouille de l'Arctique oriental, qui transporte les représentants de l'administration et d'autres services du gouvernement en tournée d'inspection annuelle des conditions dans la région de l'Arctique oriental.

Section 3.—Secrétariat d'État*

Le Secrétariat d'État fut institué dans sa forme actuelle en 1873 par la fusion en un seul organisme des secrétariats d'État du Canada et des provinces. Le Secrétaire d'État est le porte-parole officiel du gouvernement et l'agent de communication entre

* Revisé sous la direction du sous-secrétaire d'État, Secrétariat d'État.

les gouvernements du Canada et des provinces; toute la correspondance entre les gouvernements s'échange entre lui et les lieutenants-gouverneurs. Il a également la garde du grand sceau du Canada et du sceau privé; enfin, c'est l'intermédiaire par lequel les citoyens peuvent se faire entendre du gouvernement.

Le Secrétaire d'État fait aussi fonction de registreur général et enregistre toutes les proclamations, nominations, chartes, ordonnances, mandats et autres documents revêtus du grand sceau et du sceau privé. De lui relève l'application des lois des compagnies, des brevets d'invention, des droits d'auteur, de tempérance, des chambres de commerce, des syndicats ouvriers, du Secrétariat d'État, des marques sur les bois de service, marques de commerce et dessins de fabriques, des fonctionnaires publics, de la concurrence déloyale (1932), du Bureau des traductions, de l'enregistrement des affiches syndicales, des sceaux, des documents publics, du paiement des réparations, du commerce avec l'ennemi (pouvoirs de transition), de la citoyenneté canadienne, des traités de paix. De lui relèvent aussi le rassemblement et le dépôt des documents parlementaires. D'autres lois imposent au ministère des fonctions accessoires. Le Secrétaire d'État s'occupe aussi de l'organisation et de l'administration du Bureau du sequestre des biens de l'ennemi (voir l'*Annuaire* de 1945, page 497). La statistique concernant les brevets d'invention et les droits d'auteur figure aux pp. 933-935 du présent volume.

Sous-section 1.—Constitution fédérale des compagnies

Au tableau 3 figure la statistique des compagnies constituées en vertu de la loi des compagnies.

3.—Nombre et capital social des compagnies constituées en vertu de la loi fédérale modifiée des compagnies, années terminées le 31 mars 1942-1948

NOTA.—Les statistiques des années 1900-1925 figurent à la p. 1100 de l'*Annuaire* de 1938 et celles de 1926-1941, à la p. 950 de celui de 1942. La capitalisation comprend les montants reçus en contre-partie d'actions sans valeur nominale ou au pair.

Année	Nouvelles compagnies		Anciennes compagnies avec—				Augmentation brute de capital social	Augmentation nette de capital social
			Capital social augmenté		Capital social diminué			
	Nombre	Capital social	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
		$		$		$	$	$
1942.....	211	50,606,141	40	15,760,300	39	54,964,907	66,366,441	11,401,534
1943.....	205	51,630,000	35	56,198,739	29	7,728,436	107,828,739	100,100,303
1944.....	217	53,462,000	59	31,351,380	52	18,204,490	84,813,380	66,608,890
1945.....	412	56,719,900	51	108,411,400	20	10,680,250	165,131,300	154,451,050
1946.....	649	187,588,775	88	129,163,798	32	15,407,127	316,752,573	301,345,446
1947.....	910	206,547,650	121	147,084,194	60	157,365,948	353,631,844	196,265,896
1948.....	717	176,891,600	109	109,305,261	54	68,941,194	286,196,861	217,255,667

Durant l'année terminée le 31 mars 1948, 153 lettres patentes supplémentaires sont accordées pour modification de pouvoirs, changement de nom, confirmation de compromis ou ententes avec les actionnaires et diverses autres fins. En outre des compagnies par action, 36 compagnies sans capital-actions obtiennent des patentes conformément à la Partie II de la loi des compagnies de 1934.

Sous-section 2.—Citoyenneté*

La loi sur la citoyenneté canadienne, entrée en vigueur le 1er janvier 1947, a abrogé les lois de naturalisation précédentes en vigueur au Canada, y compris la loi des ressortissants du Canada, chap. 21, S.R.C. 1927. La loi donne une définition claire et simple de la citoyenneté canadienne et établit un statut commun à tous les habitants du Canada qui contribuera à les unir en tant que Canadiens. Jusqu'ici, la seule définition de la citoyenneté canadienne se trouvait dans la loi de l'immigration et encore était-elle peu explicite car elle ne définissait la citoyenneté qu'aux fins de l'immigration. On trouvera un résumé de la loi au pp. 1231-1237 de l'édition 1948-1949 de l'*Annuaire*.

Les états suivants donnent le nombre de certificats de citoyenneté octroyés chaque année depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la citoyenneté canadienne et la nationalité des titulaires.

* Depuis la rédaction de la matière, l'administration des questions concernant la citoyenneté canadienne est passée au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, créé en février 1950.

I.—CERTIFICATS DE CITOYENNETÉ OCTROYÉS AUX CITOYENS NÉS AU CANADA ET AILLEURS DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE, 1947 À 1949

Article de la loi	Classement	1947	1948	1949
		nombre	nombre	nombre
Article 39 *i*)[1]	Certificats de preuve de la citoyenneté octroyés aux canadiens—			
	a) par naissance	2,753	1,828	2,125
	b) par naturalisation	4,933	3,626	3,719
	c) par mariage (épouses)	841	1,564	1,775
	d) par domicile canadien (sujets britanniques)	3,533	2,030	1,992
Article 10 (2)[2]	Sujets britanniques	12	80	148
Article 10 (3)[3]	Enfants mineurs dont les parents ont obtenu un certificat	85	236	283
Article 11 *a*)[4]	Certificats octroyés aux personnes dont le statut est l'objet d'un doute	20	41	41
Article 11 *b*)[5]	Mineurs, dans certains cas spéciaux	49	198	253
Article 11 *c*)[6]	Personnes naturalisées au Canada avant la loi de 1914.	1,789	1,847	1,944

[1] *a*) Canadiens par naissance veut dire les citoyens nés Canadiens; *b*) Canadiens par naturalisation signifie les personnes naturalisées au Canada entre le 1er janvier 1915 et le 31 décembre 1946; *c*) Canadiens par mariage signifie les épouses qui ont obtenu automatiquement la nationalité britannique par l'intermédiaire de leur époux avant le 1er janvier 1947 et devenaient donc automatiquement citoyennes canadiennes à cette date; *d*) Canadiens par domicile veut dire les sujets britanniques domiciliés depuis 5 ans au Canada avant le 1er janvier 1947, qui devenaient ainsi automatiquement citoyens canadiens. [2] Sujets britanniques dans les catégories ayant droit à la citoyenneté canadienne conformément à cet article et à ce paragraphe. [3] Mineurs dont les parents responsables ont obtenu un certificat de citoyenneté en vertu de la loi sur la citoyenneté canadienne. [4] Personnes dont le statut de citoyen canadien était l'objet d'un doute. [5] Certificats octroyés à des mineurs dans certains cas spéciaux, autres que ceux de l'article 10 (3). [6] Personnes naturalisées dans certains endroits du Canada avant la date de l'entrée en vigueur de la loi de la naturalisation de 1914.

II.—NATIONALITÉ DES ÉTRANGERS TITULAIRES D'UN CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ EN VERTU DE LA LOI DE 1947 SUR LA CITOYENNETÉ

Pays d'origine	1947	1948	1949	Pays d'origine	1947	1948	1949
	nombre	nombre	nombre		nombre	nombre	nombre
Albanie	3	5	3	Japon	—	371	548
Allemagne	590	1,006	911	Lettonie	7	13	12
Argentine	1	1	3	Liban	3	10	10
Arménie	1	4	3	Liechtenstein	2	—	—
Autriche	301	507	473	Lithuanie	49	106	105
Belgique	96	232	196	Luxembourg	5	19	6
Brésil	1	—	8	Macédoine	1	5	5
Bulgarie	14	32	29	Norvège	143	286	277
Chine	34	276	570	Palestine	4	3	2
Cuba	—	1	1	Paraguay	—	1	1
Danemark	145	209	224	Pays-Bas	150	271	243
Dantzig	4	3	3	Pérou	—	1	—
Égypte	1	1	3	Pologne	1,322	2,887	2,603
Espagne	1	5	6	Portugal	3	1	1
Estonie	6	15	20	Roumanie	320	614	594
États-Unis	303	50	598	Suède	131	233	199
Finlande	433	737	664	Suisse	78	127	121
France	55	72	74	Syrie	16	27	23
Grèce	61	120	164	Tchécoslovaquie	437	859	858
Hongrie	354	723	711	Turquie	1	9	13
Irak	—	1	1	U.R.S.S.	394	1,736	720
Iran (Perse)	—	1	1	Yougoslavie	194	391	392
Islande	3	7	5	Apatrides	4	24	22
Italie	329	578	565				
				TOTAUX	6,000	13,038	11,991

Section 4.—Service civil du Canada*

Au sens le plus large, le Service civil fédéral comprend tous les serviteurs de la Couronne, sauf les titulaires de fonctions politiques ou judiciaires, qui sont employés comme fonctionaires civils et dont la rémunération est payée entièrement et directement à même les crédits votés par le Parlement. Réunis, ils constituent le personnel des divers ministères, commissions, offices, bureaux et autres organismes fédéraux. Presque toutes les catégories d'occupations sont représentées dans le Service civil et les divers personnels se distinguent encore par l'autorité dont ils tiennent leur nomination. Quelques-uns sont nommés par l'une ou l'autre ou par les deux chambres du Parlement directement; un certain nombre, par les ministères et autres organismes aux termes de certaines lois, en général avec l'approbation exécutive du gouverneur en conseil; et les autres, la grande majorité, sont choisis et nommés par la Commission du service civil.

Organisme central du fonctionnarisme du gouvernement fédéral, la Commission du service civil se fait le défenseur du "principe du mérite" tant pour les nominations que pour les promotions. Les phases par lesquelles la Commission en est arrivée à son statut actuel sont les jalons de la réforme du Service civil au Canada commencée une année après la Confédération pour aboutir à la loi de 1918 sur le Service civil. Sur le problème de la création de cadres efficaces et compétents se sont penchées des commissions royales successives dont les conclusions et propositions ont établi l'idée d'un corps quasi judiciaire et largement autonome auquel ressortit presque tout le service public.

* Revisé, sauf indication contraire, par le secrétaire de la Commission du service civil.

Recrutement.—Le recrutement des fonctionnaires se fait par voie de concours. Au cours des 30 dernières années, la Commission a fait subir des examens à plus d'un million de candidats. Des examens ont lieu périodiquement à mesure que le service public requiert du personnel. La même méthode s'applique aux emplois dans tout le pays comme à Ottawa; cependant, les postulants aux charges locales doivent être des résidants authentiques de la localité dans chaque cas, tandis que tout citoyen canadien a le droit de demander un emploi à Ottawa. Les concours sont annoncés dans les journaux et par voie d'affiches dans les bureaux de poste, bureaux du Service national de placement, bibliothèques publiques et ailleurs.

Les aptitudes des candidats sont appréciées au moyen d'épreuves objectives préparées et tenues par la Commission. L'épreuve varie selon la classe d'emploi et peut être écrite ou orale ou encore mixte. Pour certaines classes d'emplois, les points attribués se fondent entièrement sur l'instruction et l'expérience indiquées sur la formule de demande. On peut en certains cas exiger du candidat une démonstration pratique de ces aptitudes.

Les noms des candidats heureux aux concours sont inscrits, par ordre de mérite, sur les "listes d'admissibles". Les résultats des examens sont officiellement annoncés dans la *Gazette du Canada* et chaque candidat, heureux ou non, est informé de son propre résultat. Les nominations se font, selon les besoins, d'après ces listes valides pour un an.

La priorité que la loi accorde aux vétérans de la première guerre mondiale a été étendue aux ex-militaires de la seconde et a compté pour beaucoup dans leur rétablissement professionnel. De mai 1945 à décembre 1948, sont entrés dans le fonctionnarisme quelque 50,000 ex-militaires, soit 75 p. 100 environ de tous les hommes engagés au cours de cette période.

Depuis quelques années, la Commission décentralise son activité. Elle maintient aujourd'hui dix bureaux régionaux et quatre bureaux secondaires dans tout le pays. La Commission accorde de plus en plus d'automomie et d'initiative à ces bureaux afin d'assurer un meilleur service immédiat aux agences locales des ministères.

Avancement.—Le grand objectif de la loi du Service civil est de créer un service de carrière. Aussi l'avancement, comme la nomination, se fonde-t-il sur le mérite, assurant ainsi la mise en œuvre d'un régime équitable à cet égard. On élargit depuis quelque temps le champ des concours d'avancement afin de permettre aux meilleurs employés de tout le service d'être justement récompensés.

Classement des emplois et traitements.—La loi du Service civil prévoit le classement des emplois du service public. En conséquence, un système de classement des emplois a été institué en 1919 en vertu duquel tous les emplois comportant des fonctions et des responsabilités analogues sont classés de la même manière et rémunérés également. Avec le temps, la classification primitive a été considérablement revisée; plusieurs classes ont été ajoutées et d'autres abolies à mesure qu'évoluaient le programme et les méthodes d'administration des ministères. La détermination des taux de rétribution de chaque classe est la responsabilité permanente de la Commission des traitements et des salaires. Dans la fonction principale de la Commission,—le recrutement,—c'est le classement qui est le grand ressort puisqu'il comporte l'établissement de normes de qualités requises pour chaque classe d'emploi.

Une réduction importante du nombre des classes d'emplois et un remaniement complet de l'échelle des traitements ont simplifié la classification au cours des dernières années. La Commission a recommandé aussi une série de redressements de salaires s'étendant à tout le service et visant à garder le service public au pas de la situation économique changeante. La plus récente de ces recommandations a été approuvée en 1948.

Organisation et méthode.—La loi oblige la Commission à faire enquête et rapport au gouverneur en conseil sur toute question touchant l'organisation des ministères. A cet égard, la Commission fait fonction d'agent du pouvoir exécutif du gouvernement, lequel exerce un contrôle constant sur l'expansion des établissements. En plus de soumettre leur budget à l'examen annuel du Parlement, les ministères doivent faire approuver au préalable toutes les augmentations de personnel projetées. Conformément à la coutume financière établie, le pouvoir d'affecter des fonds à ces engagements est dévolu au gouverneur en conseil. Comme les rouages administratifs doivent être fréquemment ajustés, au point de vue de la quantité et de la qualité, pour s'adapter aux conditions, la Commission étudie continuellement les problèmes du recrutement du service public.

Ces dernières années, on a pris de plus en plus conscience du rôle que jouent dans une saine administration les méthodes d'organisation modernes. Emboîtant le pas, la Commission a mis sur pied, en 1948, une Division de l'organisation et des méthodes pour étudier les problèmes d'administration de concert avec les hauts fonctionnaires directement responsables de grands secteurs de l'administration. En résumé, la Division est chargée de fournir une assistance pratique aux ministères et autres organismes de l'État par l'examen systématique de leur structure et de leur activité ainsi que des méthodes de travail employées dans leurs divisions, services et sections, et d'entreprendre les autres études connexes susceptibles d'améliorer progressivement l'administration publique dans son ensemble. Ses facilités croissantes sont à la disposition gratuite de tous les ministères.

Formation du personel.—La formation systématique des cadres déjà existants des ministères, visant à accroître le rendement général du Service civil, est une innovation relativement récente dans le domaine de l'organisation du personnel. C'est seulement en 1947 qu'une Division de la formation du personnel a été établie au sein de la Commission pour organiser et diriger un programme s'étendant à tout le service qui a remplacé un programme de formation plus restreint maintenu par le ministère du Travail depuis trois ans. Durant cette période de cinq années, cependant, environ 50,000 employés, soit environ la moitié des fonctionnaires relevant de la loi du Service civil, ont participé à quelque aspect du programme de formation.

Le programme de formation de la Commission est une entreprise conjointe à laquelle collaborent les ministères de l'administration fédérale, dont la plupart ont un service de formation parallèle. La Division de la formation du personnel de la Commission s'occupe avant tout de coordination. Elle favorise et organise les œuvres de formation; forme des maîtres pour donner ces cours pour les ministères;

prépare et, dans certains cas, offre des cours d'application générale à tous les ministères; publie des brochures et autres ouvrages de formation; aide les ministères à adapter la formation à des besoins particuliers; et fait fonction de centre d'échange de renseignements concernant les questions de formation. Elle coordonne aussi l'achat et la distribution des films de formation et conseille les ministères sur l'organisation, le recrutement du personnel et l'administration des divisions de formation.

Statistique du Service civil*.—Depuis avril 1924, chaque ministère fédéral transmet au Bureau fédéral de la statistique un état mensuel de son personnel et de sa rémunération, conformément à un plan qui permet la comparaison entre les ministères et d'une année à l'autre. L'institution de ce système fut précédée d'une enquête remontant jusqu'à 1912.

De 1914 à 1920, le nombre de fonctionnaires augmente très rapidement en raison de l'expansion des fonctions administratives et de l'imposition de nouvelles taxes dont la perception nécessite des employés supplémentaires. De nouveaux services, tels que le ministère des Pensions et de la Santé nationale et la Commission de l'établissement des soldats, furent de même créés. En janvier 1920, le nombre d'employés est de 47,133; c'est le chiffre le plus élevé atteint avant janvier 1940, alors que le nombre de fonctionnaires s'établit à 49,739.

De mars 1939 à mars 1949, le nombre global de titulaires et surnuméraires augmente de 77,818. Voici comment se répartit le gros de l'augmentation: Défense nationale, 20 p. 100; Revenu national, 15 p. 100; Postes, 7 p. 100; contrôleur du Trésor, 4 p. 100; Transports, 4 p. 100; Agriculture, 4 p. 100; Travaux publics, 3 p. 100; Assurance-chômage, 9 p. 100; et Affaires des anciens combattants et Office de l'établissement agricole des anciens combattants, 17 p. 100.

En mars 1949, les employés permanents forment 31 p. 100 de tous les employés, contre 70 p. 100 en mars 1939 et 66 p. 100 en mars 1925. Les surnuméraires, cependant, forment 69 p. 100 du total contre 30 p. 100 en mars 1939 et 34 p. 100 en mars 1925, année initiale de la présente statistique.

Les tableaux ci-après sont un résumé d'une série rétrospective publiée récemment et embrassant les années 1938 à 1949.

4.—Nombre et pourcentage de fonctionnaires titulaires et surnuméraires, mars, 1938-1949

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1937 figurent à la page 1179 de l'*Annuaire* de 1946.

Mois de mars	Titulaires		Surnuméraires		Total	Mois de mars	Titulaires		Surnuméraires		Total
	Total	% du total	Total	% du total			Total	% du total	Total	% du total	
	nombre		nombre		nombre		nombre		nombre		nombre
1938.....	32,308	73·2	11,835	26·8	44,143	1944....	29,343	26·0	83,315	74·0	112,658
1939.....	32,132	69·7	13,974	30·3	46,106	1945....	30,240	26·1	85,668	73·9	115,908
1940.....	30,948	62·2	18,791	37·8	49,739	1946....	31,088	25·8	89,469	74·2	120,557
1941.....	30,149	45·0	36,777	55·0	66,926	1947....	29,787	23·8	59,550	76·2	125,337
1942.....	29,524	35·2	54,257	64·8	83,781	1948....	33,662	28·4	84,708	71·6	118,370
1943.....	28,708	27·6	75,347	72·4	104,055	1949....	37,909	30·6	86,015	69·4	123,924

* Revisé à la Division des finances publiques, Bureau fédéral de la statistique.

5.—Traitements et salaires des fonctionnaires titulaires et surnuméraires et pourcentage de ces traitements, années terminées le 31 mars 1938-1949

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1937 figurent à la page 1179 de l'*Annuaire* de 1946.

Année terminée le 31 mars	Titulaires		Surnuméraires		Total	Année terminée le 31 mars	Titulaires		Surnuméraires		Total
	Total	% du total	Total	% du total			Total	% du total	Total	% du total	
	milliers de dollars		milliers de dollars		milliers de dollars		milliers de dollars		milliers de dollars		milliers de dollars
1938.....	55,292	82·7	11,588	17·3	66,880	1944....	60,358	35·9	107,614	64·1	167,972
1939.....	56,264	80·8	13,357	19·2	69,621	1945....	64,189	35·6	115,959	64·4	180,148
1940.....	57,154	78·1	16,044	21·9	73,198	1946....	66,440	34·8	124,388	65·2	190,828
1941.....	56,108	66·0	28,357	34·0	84,965	1947....	70,985	31·7	152,792	68·3	223,777
1942.....	57,609	53·1	50,815	46·9	108,424	1948....	78,495	34·6	148,295	65·4	226,790
1943.....	58,747	41·5	82,955	58·5	141,702	1949....	99,671	37·9	163,309	62·1	262,980

6.—Nombre et pourcentage de fonctionnaires titulaires et surnuméraires au siège des ministères, Ottawa, mars 1938-1949

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1937 figurent à la page 1180 de l'*Annuaire* de 1946.

Mois de mars—	Titulaires				Surnuméraires				Total
	Total	% du total au siège	% du total des titulaires	% du total, titulaires et surnuméraires	Total	% du total au siège	% du total des surnuméraires	% du total, titulaires et surnuméraires	
	nombre				nombre				nombre
1938.....	7,731	66·2	23·9	17·5	3,941	33·8	33·3	8·9	11,672
1939.....	7,564	63·8	23·5	16·4	4,284	36·2	30·7	9·3	11,848
1940.....	7,507	53·5	24·3	15·1	6,513	46·5	34·7	13·1	14,020
1941.....	7,419	37·9	24·6	11·1	12,174	62·1	33·1	18·2	19,593
1942.....	7,221	26·9	24·5	8·6	19,614	73·1	36·2	23·4	26,835
1943.....	6,829	21·4	23·8	6·6	25,108	78·6	33·3	24·1	31,937
1944.....	6,765	20·3	23·1	6·0	26,564	79·7	31·9	23·6	33,329
1945.....	6,777	19·5	22·4	5·8	27,963	80·5	32·6	24·1	34,740
1946.....	6,772	20·2	21·8	5·6	26,835	79·8	30·0	22·3	33,607
1947.....	6,582	22·0	22·1	5·3	23,276	78·0	24·4	18·6	29,858
1948.....	6,835	24·8	20·3	5·8	20,772	75·2	24·5	17·5	27,607
1949.....	7,738	26·5	20·4	6·2	21,434	73·5	24·9	17·3	29,172

7.—Traitements et salaires et pourcentage des fonctionnaires titulaires et surnuméraires au siège des ministères, Ottawa, années terminées le 31 mars 1938-1949

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1937 figurent à la page 1180 de l'*Annuaire* de 1946.

Année terminée le 31 mars—	Titulaires				Surnuméraires				Total
	Total	% du total au siège	% du total des titulaires	% du total, titulaires et surnuméraires	Total	% du total au siège	% du total des surnuméraires	% du total, titulaires et surnuméraires	
	milliers de dollars				milliers de dollars				milliers de dollars
1938.....	15,008	79·4	27·1	22·4	3,890	20·6	33·6	5·8	18,898
1939.....	15,175	77·7	27·0	21·8	4,347	22·3	32·5	6·2	19,522
1940.....	15,227	73·5	26·6	20·8	5,492	26·5	34·2	7·5	20,719
1941.....	15,318	58·6	27·3	18·0	10,843	41·4	37·6	12·8	26,161
1942.....	15,589	46·6	27·1	14·4	17,882	53·4	35·2	16·5	33,471
1943.....	15,724	34·9	26·8	11·1	29,292	65·1	35·3	20·7	45,016
1944.....	15,910	31·0	26·4	9·5	35,368	69·0	32·9	21·1	51,278
1945.....	16,036	29·5	25·0	8·9	38,320	70·5	33·0	21·3	54,356
1946.....	16,333	29·3	24·6	8·6	39,366	70·7	31·6	20·6	55,699
1947.....	17,180	30·2	24·2	7·7	39,703	69·8	26·0	17·8	56,883
1948.....	18,893	34·5	24·1	8·3	35,814	65·5	24·2	15·8	54,707
1949.....	22,699	36·1	22·8	8·6	40,202	63·9	24·6	15·3	62,901

8.—Indices du nombre de fonctionnaires titulaires et surnuméraires, mois de mars 1938-1949

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1937 figurent à la page 1181 de l'*Annuaire* de 1946.

(mars 1925=100)

Mois de mars—	Au siège des ministères			Ailleurs qu'au siège des ministères			Total		
	Total	Titulaires	Surnuméraires	Total	Titulaires	Surnuméraires	Total	Titulaires	Surnuméraires
1938	116	119	109	113	129	80	113	127	88
1939	117	117	119	119	129	99	118	126	104
1940	139	116	180	124	123	125	128	121	140
1941	194	115	337	164	119	251	172	118	274
1942	266	111	543	197	117	353	215	116	404
1943	316	105	695	250	115	512	267	112	561
1944	330	104	735	275	119	579	289	115	621
1945	344	105	774	281	123	588	298	118	638
1946	333	105	743	301	128	639	310	122	667
1947	296	102	644	331	122	737	322	117	712
1948	274	106	575	315	141	652	304	132	631
1949	289	119	593	328	158	658	318	149	641

9.—Nombres-indices des traitements et salaires globaux payés aux fonctionnaires titulaires et surnuméraires, années terminées le 31 mars 1938-1949

NOTA.—Les chiffres des années 1925 à 1937 figurent à la page 1181 de l'*Annuaire* de 1946.

(L'année terminée le 31 mars 1925=100)

Année terminée le 31 mars—	Au siège des ministères			Ailleurs qu'au siège des ministères			Total		
	Total	Titulaires	Surnuméraires	Total	Titulaires	Surnuméraires	Total	Titulaires	Surnuméraires
1938	120	126	100	117	139	64	118	135	73
1939	123	127	112	122	142	75	123	138	84
1940	131	128	141	128	145	87	129	140	101
1941	165	128	279	143	141	149	150	137	181
1942	212	131	460	183	145	273	191	141	318
1943	285	132	754	236	149	444	249	144	520
1944	324	133	910	285	154	598	296	148	674
1945	343	134	986	307	166	643	317	157	726
1946	352	137	1,013	330	173	704	336	163	779
1947	360	144	1,022	407	186	936	394	174	957
1948	346	158	922	420	206	931	399	192	929
1949	398	190	1,035	488	266	1,019	463	244	1,023

10.—Fonctionnaires et traitements et salaires, par ministère et divisions principales, mars 1948 et mars 1949

NOTA.—Le nombre de fonctionnaires des "classes non énumérées" ne figure pas au tableau, mais leur rémunération entre dans les "traitements et salaires".

Ministère et division	Mars 1948		Mars 1949	
	Employés	Traitements et salaires	Employés	Traitements et salaires
	nombre	$	nombre	$
Affaires des anciens combattants	15,173	2,792,651	14,011	2,657,067
Affaires extérieures—				
Administration	457	82,313	517	100,811
Bureaux des passeports	59	8,029	62	9,124
Organisation de l'aviation civile internationale, Montréal	2	868[1]	2	798[1]
Bureau du haut commissaire, Londres, Angleterre	79	20,631[1]	85	26,696[1]
Bureau du haut commissaire, Canberra, Australie	10	2,956[1]	16	3,497[1]
Bureau du haut commissaire, Wellington, N.-Z.	8	2,794[1]	10	3,439[1]
Bureau du haut commissaire, Dublin, Irlande	9	2,680[1]	14	4,355[1]
Bureau du haut commissaire, Prétoria, Afrique du S.	5	2,334[1]	8	2,613[1]
Bureau du haut commissaire, Saint-Jean, Terre-Neuve	5	2,225[1]	10	3,623[1]
Bureau du haut commissaire, Delhi, Inde	16	5,243[1]	23	6,758[1]
Ambassade canadienne, Rio-de-Janeiro, Brésil	12	3,440[1]	17	6,050[1]
Ambassade canadienne, Washington, É.-U.	63	20,858[1]	69	25,715[1]
Ambassade canadienne, Mexico, Mexique	15	5,347[1]	15	5,053[1]
Ambassade canadienne, Moscou, Russie	14	3,878[1]	18	4,826[1]
Ambassade canadienne, Santiago, Chili	7	3,621[1]	9	4,254[1]
Ambassade canadienne, Paris, France	42	11,457[1]	50	27,355[1]
Ambassade canadienne, Nankin, Chine	20	4,326[1]	25	6,882[1]
Ambassade canadienne, Lima, Pérou	7	3,577[1]	7	2,788[1]
Ambassade canadienne, Bruxelles, Belgique	20	6,593[1]	20	7,537[1]
Ambassade canadienne, Buenos-Aires, Argentine	11	3,888[1]	14	6,006[1]
Ambassade canadienne, Athènes, Grèce	19	5,132[1]	19	5,394[1]
Ambassade canadienne, Ankara, Turquie	10	3,913[1]	12	4,230[1]
Ambassade canadienne, La Haye, Pays-Bas	13	4,690[1]	16	5,750[1]
Légation canadienne, La Havane, Cuba	8	3,593[1]	12	4,710[1]
Légation canadienne, Oslo, Norvège	9	3,384[1]	13	4,107[1]
Légation canadienne, Prague, Tchécoslovaquie	10	2,995[1]	11	3,917[1]
Légation canadienne, Stockholm, Suède	4	1,472[1]	8	2,349[1]
Légation canadienne, Berne, Suisse	8	5,083[1]	9	4,654[1]
Légation canadienne, Belgrade, Yougoslavie	9	3,523[1]	9	3,831[1]
Légation canadienne, Copenhague, Danemark	11	4,171[1]	12	3,081[1]
Légation canadienne, Rome, Italie	10	3,324[1]	14	4,657[1]
Légation canadienne, Varsovie, Pologne	5	1,615	8	1,861[1]
Représentation canadienne aux conférences internationales	..	305[1]	[2]	[2]
Délégation canadienne aux Nations-Unies, New-York, É.-U.	17	7,522[1]	16	8,856[1]
Délégation canadienne aux Nations-Unies, Genève, Suisse	...	...	3	1,332[1]
Services consulaires, New-York, É.-U.	21	8,881[1]	22	9,702[1]
Services consulaires, Lisbonne, Portugal	1	700[1]	...	...
Services consulaires, Portland, É.-U.	1	201	1	200
Services consulaires, Boston, É.-U.	...	...	7	3,686[1]
Services consulaires, Chicago, É.-U.	8	3,685[1]	10	4,438[1]
Services consulaires, Détroit, É.-U.	...	...	5	2,252[1]
Services consulaires, San-Francisco, É.-U.	...	...	9	4,586[1]
Mission militaire canadienne, Allemagne	15	5,186[1]	13	4,046[1]
Mission canadienne de liaison, Japon	8	1,700[1]	8	2,391[1]
Messagers spéciaux	6	1,639	6	1,291[1]
Totaux, Affaires extérieures	1,054	269,772[1]	1,234[1]	349,501[1]
Agriculture—				
Administration centrale et démobilisation	206	26,881	158	34,432
Service des marchés	841	237,488	893	201,391
Service de la production	1,411	361,222	1,562	358,398
Fermes expérimentales	1,369	276,010	1,442	297,838
Service scientifique	961	225,809	1,054	260,117
Rétablissement agricole des Prairies	493	82,534	708	100,776
Loi d'assistance agricole aux Prairies	95	16,373	87	14,061
Loi du soutien des prix agricoles	5	895	10	2,539
Totaux, Agriculture	5,381	1,227,213	5,914	1,269,552

[1] Y compris les allocations de subsistance. [2] Cette division du ministère n'existe plus.

10.—Fonctionnaires et traitements et salaires, par ministère et divisions principales, mars 1948 et mars 1949—suite

Ministère et division	Mars 1948		Mars 1949	
	Employés	Traitements et salaires	Employés	Traitements et salaires
	nombre	$	nombre	$
Archives publiques	54	13,588	55	14,263
Assurance	59	17,561	63	18,978
Auditeur général	173	41,625	173	44,183
Bibliothèque du Parlement	31	9,823	34	8,769
Chambre des Communes	541	90,910	636	113,205
Commerce—				
Bureau central et divisions diverses	1,105	234,018	1,119	268,228
Commission des grains	781	189,424	791	168,485
Bureau fédéral de la statistique	1,457	238,077	1,351	254,017
Élévateurs du gouvernement canadien	157	28,320	140	25,603
Totaux, Commerce	3,500	689,839	3,401	716,333
Commissaire des pénitenciers	1,174	210,818	1,255	344,765
Commission de contrôle de l'énergie atomique	7	2,182	7	2,213
Commission d'établissement des soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants	1,678	348,269	1,468	340,648
Commission internationale des eaux limitrophes	4	1,820	4	2,030
Commission du service civil	532	100,024	572	114,600
Conseil national de recherches	1,543	350,321	1,524	472,834
Conseil privé	68	17,038	72	17,451
Défense nationale—				
Administration centrale	466	88,513	437	84,754
Service de la Milice	6,455	979,882	7,852	1,336,491
Service Naval	2,984	505,021	3,451	641,506
Aviation	3,314	477,154	3,408	699,843
Topographie militaire	11	3,180	12	4,385
Collège militaire royal	161	24,425	116	19,192
Commission d'inspection	272	52,048	233	59,229
Service des relations extérieures	12	2,078	17	3,233
Établissement canadien de recherches et de perfectionnement de l'armement	273	44,364	318	56,604
Démobilisation	1	175	[1]	[1]
Conseil d'administration des allocations familiales supplémentaires	1	157	1	175
Établissements de recherches pour la défense	395	83,569	361	85,477
Réseau de transport routier du Nord-Ouest	376	65,098	400	80,839
Bureau des allocations familiales	36	6,103	9	2,447
Directeur de la guerre par les produits chimiques	282	52,601	289	49,405
Totaux, Défense nationale	15,039	2,384,368	16,904	3,123,580
Directeur des élections	10	2,205	19	4,105
Finances—				
Administration centrale	677	109,094	698	124,733
Contrôleur du Trésor	4,653	820,173	4,524	812,812
Monnaie royale canadienne	288	78,182	402	77,512
Commission du tarif	11	3,653	11	3,747
Commission des prix et du commerce en temps de guerre	1,145	239,718	1,029	256,692
Totaux, Finances	6,774	1,250,820	6,664	1,275,496
Gendarmerie royale du Canada	463	479,564	490	735,566
Impressions et papeterie publiques	786	171,798	856	200,800
Justice—				
Administration centrale	64	16,372	66	17,586
Service des recours en grâce	15	2,968	19	4,577
Cour suprême	28	6,785	27	6,877
Cour de l'Échiquier	15	3,515	15	4,002
Enquêtes sur les coalitions	22	5,654	32	9,647
Banqueroute	8	3,006	8	1,976
Commission de la revision du Code criminel	...	...	4	2,001
Commission de la revision des lois publiques	...	...	8	4,741
Totaux, Justice	152	38,300	179	51,407

[1] Cette division du ministère n'existe plus.

10.—Fonctionnaires et traitements et salaires, par ministère et divisions principales, mars 1948 et mars 1949—suite

Ministère et division	Mars 1948		Mars 1949	
	Employés	Traitements et salaires	Employés	Traitements et salaires
	nombre	$	nombre	$
Mines et Ressources—				
Administration centrale	108	26,418	127	30,278
Immigration	1,079	210,769	1,281	272,345
Affaires indiennes	771	127,693	877	163,320
Services des terres et du développement	683	116,675	789	162,098
Division des mines, des forêts et des services scientifiques	1,562	309,500	2,107	487,726
Entreprises spéciales	8	1,830	6	2,005
Totaux, Mines et Ressources	4,211	792,885	5,187	1,117,772
Office national du film	598	151,202	547	163,134
Pêcheries	533	209,844	569	224,534
Postes—[1]				
Administration centrale	1,092	194,894	1,060	211,074
Service de l'exploitation	16,013	8,607,584	16,989	10,040,269
Totaux, Postes	17,105	8,802,478	18,049	10,251,343
Reconstruction et Approvisionnements	329	65,579	408	89,293
Revenu national—				
Administration centrale	5,552	1,109,684	5,776	1,320,580
Division de l'impôt sur le revenu	10,478	1,690,139	11,704	2,296,380
Totaux, Revenu national	16,030	2,799,823	17,480	3,616,960
Santé nationale et Bien-être social—				
Administration centrale	223	40,353	236	45,725
Santé	725	165,700	794	218,828
Bien-être	752	120,111	743	131,356
Services de santé pour les Indiens	646	98,193	812	130,033
Totaux, Santé nationale et Bien-être social	2,346	424,357	2,585	525,942
Secrétariat d'État	528	122,350	557	118,867
Secrétariat du gouverneur général[2]	12	4,247	10	3,437
Sénat	148	27,725	152	26,793
Transports—				
Administration centrale	7,811	1,572,574	8,500	1,971,000
Commissaires du transport	136	37,284	144	40,817
Commission du transport aérien	36	9,899	42	11,632
Commission maritime canadienne	17	5,230	32	9,577
Commission royale sur les transports	...	...	3	388
Totaux, Transports	8,000	1,624,987	8,721	2,033,414
Travail—				
Administration locale	620	210,637	620	159,970
Assurance-chômage	7,140	1,337,688	6,957	1,475,683[3]
Totaux, Travail	7,760	1,548,325	7,577	1,635,653
Travaux publics—				
Administration civile	350	81,491	356	88,392
Service extérieur	6,224	794,000	6,191	891,127
Totaux, Travaux publics	6,574	875,491	6,547	979,519
Totaux généraux	**118,370**	**27,959,802**	**123,924**	**32,664,007**

[1] Les statistiques ne comprennent pas les maîtres de poste des bureaux à commission. Il convient aussi de noter que les dépenses des bureaux de poste sont contre-balancées par les recettes.
[2] Y compris les traitements des aides-de-camp mais non leur nombre.
[3] Y compris les allocations de subsistance.

Section 5.—Contrôle des paris de courses

Le contrôle des paris de courses, d'après le mode du pari mutuel, relève du ministre de l'Agriculture depuis la saison de 1921. Le contrôle est exercé par la Gendarmerie royale du Canada. Le tableau 11 fait la mise à jour jusqu'à 1948.

11.—Paris de courses au Canada, années terminées le 31 mars 1939-1948, et par province, 1947 et 1948

NOTA.—Les chiffres des années 1924-1938 figurent à la page 1104 de l'*Annuaire* de 1940.

Année	Sociétés	Journées de courses	Somme des paris	Recettes du pari mutuel retenues	Somme des prix
	nombre	nombre	$	$	$
Totaux, 1939	**26**	**285**	**21,695,523**	**1,594,438**	**1,070,770**
Totaux, 1940	**26**	**284**	**21,355,037**	**2,189,746**	**1,051,824**
Totaux, 1941	**25**	**282**	**21,363,629**	**2,107,025**	**1,073,625**
Totaux, 1942	**24**	**275**	**25,470,913**	**2,531,126**	**1,061,290**
Totaux, 1943	**22**	**283**	**33,145,013**	**3,137,726**	**1,178,550**
Totaux, 1944	**25**	**298**	**37,068,199**	**3,487,489**	**1,427,582**
Totaux, 1945	**26**	**307**	**42,193,258**	**2,944,758**	**1,588,345**
Totaux, 1946	**27**	**305**	**48,667,506**	**4,660,908**	**1,816,690**
1947					
Québec	4	50	2,491,268	287,837	239,200
Ontario	11	126	29,034,232	2,695,334	1,231,900
Manitoba	2	28	4,134,448	400,740	182,400
Saskatchewan	3	15	743,760	103,530	45,675
Alberta	4	40	3,220,272	320,716	177,050
Colombie-Britannique	5	70	8,895,929	964,963	447,450
Totaux, 1947	**29**	**329**	**48,519,909**	**4,773,120**	**2,323,675**
1948					
Québec	4	56	3,157,975	406,423	269,100
Ontario	11	144	37,368,215	3,778,225	1,574,600
Manitoba	2	28	4,216,707	496,460	207,500
Saskatchewan	2	12	773,903	113,037	50,600
Alberta	4	39	3,447,711	393,709	198,500
Colombie-Britannique	5	70	7,213,980	891,133	485,400
Totaux, 1948	**28**	**349**	**56,178,491**	**6,078,987**	**2,785,700**

CHAPITRE XXX.—SOURCES DE LA STATISTIQUE ET AUTRES RENSEIGNEMENTS OFFICIELS CONCERNANT LE CANADA

SYNOPSIS

	Page
Section 1. Sources fédérales de renseignements	1228
Section 2. Répertoire des sources de renseignements officiels de tous les ministères (fédéraux et provinciaux)	1232
Section 3. Lois appliquées par les ministères fédéraux	1257
Section 4. Commissions royales fédérales et provinciales	1262

Section 1.—Sources fédérales de renseignements*

La principale source de renseignements statistiques sur tous les aspects de l'économie canadienne est le Bureau fédéral de la statistique, où s'organisent les recensements décennaux et quinquennaux et qui est le centre de renseignements statistiques de toutes sortes, fédéraux et provinciaux. Quant aux renseignements qui ne sont pas principalement de caractère statistique, il faut s'adresser aux ministères intéressés au sujet particulier, selon les indications du répertoire, aux pp. 1234–1256. En raison de la nature de leur travail et de l'intérêt que celui-ci suscite chez une vaste proportion de la population, certains organismes de l'État et certaines agences nationales sont essentiellement des agences de renseignements ou de publicité. Au nombre de ceux-ci figurent: la Division de l'information du ministère des Affaires extérieures, qui répond aux questions des Canadiens concernant les affaires extérieures et aux demandes de renseignements de toutes sortes sur le Canada et les affaires canadiennes venant de l'étranger; la Division de publicité du ministère du Commerce; la Division des services d'information du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; la Société Radio-Canada; l'Office national du film. Bien qu'ils ne soient pas classés dans cette catégorie, les ministères de l'Agriculture, des Ressources et du Développement économique et des Mines et Relevés techniques sont intéressés à la diffusion de renseignements plus encore que la plupart des autres ministères. Plusieurs autres ministères possèdent des services de publicité ou des divisions de relations extérieures. Ces services sont décrits ci-après.

Tous les ministères du gouvernement, à quelques exceptions près, publient leur propre liste de rapports et de publications. Ils doivent, d'après la loi, publier chaque année des rapports annuels qui sont présentés à la Chambre des communes par le ministre concerné. Aux fins de la présente section, toutefois, les descriptions ci-après se limitent aux six services d'information mentionnés au paragraphe précédent. La section 2, d'autre part, vise à présenter un répertoire de toutes les sources fédérales et provinciales de renseignements, orientant ainsi le lecteur non familier avec l'organisation gouvernementale vers les sources appropriées où il pourra puiser des renseignements sur n'importe quel sujet.

Bureau fédéral de la statistique.—Le Bureau fédéral de la statistique fut créé par une loi de 1918 (8-9 George V, chap. 43†) département statistique central du

*Revisé aux divisions mentionnées dans la présente section.

† Cette loi, codifiée comme loi de statistique (S.R.C., 1927, chap. 190), a été abrogée et remplacée par la loi sur la statistique, 11-12 Geo. VI, chap. 45.

Canada. La loi, codification de toute la législation antérieure sur la statistique, se fondait sur le rapport de la Commission d'enquête sur la statistique, nommée en 1912, qui recommandait: 1° une série de réformes et d'agrandissements spécifiques de la statistique canadienne; 2° un programme de coordination statistique nationale sous une direction centrale. En 1915, à la suite des recommandations de ce rapport, la fonction de Statisticien du Dominion était créée, mais ce n'est qu'en 1918 que les recommandations de la Commission furent incorporées dans un texte de loi.

Les fins principales du Bureau fédéral de la statistique sont les suivantes:—

1° Fournir des données réelles à l'usage de l'administration et du gouvernement.
2° Contribuer à faire du Canada un pays bien renseigné et se tenir à la disposition des hommes d'affaires et des particuliers pour les aider à organiser leurs entreprises et leur vie.

La présente revue se rattache au second de ces objectifs.

Demandes de renseignements.—Le Bureau reçoit chaque jour des centaines de demandes particulières de renseignements qu'il achemine vers la division intéressée et auxquelles il répond aussi promptement que possible. Comme le domaine de son activité embrasse, au point de vue statistique, tous les aspects de l'économie nationale, il n'est guère de sujet sur lequel le Bureau ne puisse fournir quelque renseignement. Les demandes adressées au Bureau, toutefois, ne doivent porter que sur des questions d'ordre statistique.

Publications.—De tous les services de l'État, le Bureau fédéral de la statistique est celui qui compte le plus grand nombre de publications; les sujets de ses rapports embrassent tous les aspects de l'économie nationale. Les crédits que le Parlement vote chaque année au Bureau affectent des sommes limitées à l'impression et à la polygraphie de rapports et bulletins. Les rapports imprimés sur caractère sont confiés à l'Imprimeur du Roi, mais tous les autres rapports et bulletins sont imprimés et publiés au Bureau fédéral de la statistique.

Les publications sont vendues au public au coût du papier et des frais d'impression seulement; la compilation, la rédaction et les autres frais généraux ne sont pas compris. Le Bureau vise a étendre ce service au public le plus nombreux et à en répartir ainsi les frais de compilation et les frais généraux, principaux facteurs du coût total. Un abonnement spécial de $30 par année donne droit à un exemplaire de chaque publication, y compris les bulletins de nouvelles. Les renseignements statistiques qui ne sont pas d'intérêt général sont publiés sous forme de documents de référence ou mémoires; l'abonnement est de $10 de plus pour chaque catégorie et donne droit à toutes les publications de chaque catégorie. Lorsque l'achat s'établit entre cinq et vingt dollars, une remise de 25 p. 100 est accordée sur l'excédent de $5; sur l'achat de vingt à cinquante dollars, la remise est de 50 p. 100 de l'excédent de $20.

On peut se procurer la liste complète des publications du Bureau chez le Statisticien du Canada. On doit adresser toute demande de rapports au Bureau fédéral de la statistique, à Ottawa. Il faut indiquer le titre exact de la publication ou de la série de rapports désirés et inclure la remise nécessaire sous forme d'un chèque ou mandat de poste payable au Receveur général du Canada, Ottawa.

Division de l'information, ministère des Affaires extérieures.—La tâche de cet organisme consiste à mieux faire connaître le Canada à l'étranger et à encourager les Canadiens à s'intéresser aux questions internationales et à les comprendre.

La Division prépare à l'intention des missions canadiennes à l'étranger (ambassades, légations, consulats et bureaux des commissaires du commerce) une série régulière de renseignements sur le Canada. Des ouvrages de consultation, brochures, photographies, affiches et autres imprimés graphiques traitant du Canada sont ainsi distribués dans le monde entier. Des préposés à l'information sont attachés au personnel des missions canadiennes à New-York, Londres, Washington, Paris et Canberra.

La Division maintient à Ottawa une Section de renseignements qui répond aux questions sur le Canada en provenance de l'étranger et aux questions sur les affaires internationales reçues de divers endroits du Canada. Elle offre des facilités particulières aux journalistes, aux écrivains et aux commentateurs de passage au Canada et aux conférenciers canadiens à l'étranger. Elle voit à la bibliothèque du ministère et veille avec un soin particulier sur les relations culturelles du Canada à l'étranger.

Au pays, la Division est chargée de ménager des conférences de presse ministérielles, de préparer des communiqués de presse, de répondre aux questions de la presse et de fournir des renseignements sur les affaires extérieures et sur le travail du ministère. Elle coordonne également l'activité de tous les organismes du gouvernement canadien dont la fonction est de propager à l'étranger des renseignements sur le Canada. Elle est normalement chargée du service d'information canadien aux conférences internationales tenues tant au Canada qu'à l'étranger.

Division de la publicité, ministère du Commerce.—On peut obtenir des renseignements de caractère nettement commercial de cette division, qui maintient des relations étroites avec toutes les autres divisions du ministère et avec un certain nombre de compagnies de la Couronne. Elle s'occupe de la publication hebdomadaire, *Commerce extérieur*, du Service du commerce extérieur et de brochures dont quelques-unes sont distribuées aux foires commerciales de l'étranger. Des renseignements ainsi que des bandes cinématographiques sont fournis aux commissaires canadiens du commerce pour le bénéfice de leur territoire respectif. La division s'occupe de très près de la Foire commerciale internationale du Canada, bien que le siège de cette organisation à Toronto distribue directement le matériel publicitaire.

Division des services d'information, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.—En collaboration avec les autres divisions du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et les autorités provinciales, cette division s'occupe de préparer et de distribuer des renseignements concernant la santé, le bien-être et la sécurité sociale au bénéfice du Canada et de l'étranger. Ces renseignements sont rédigés en anglais et en français et prennent forme de livres, brochures, périodiques, affiches, expositions, étalages, sketchs radiophoniques et communiqués de presse ainsi que de films et bandes d'images montés en collaboration avec l'Office national du film. A l'exception des périodiques, tous sont distribués au Canada par l'entremise des autorisés provinciales. La diffusion à l'étranger se fait surtout par le ministère des Affaires extérieures ou, si la quantité en est considérable, par l'Imprimeur du Roi. Les périodiques les plus importants de la division sont: *Santé et Bien-être au Canada* (mensuel), *Notes sur l'hygiène alimentaire au Canada* (mensuel), *Bulletin de l'hygiène industrielle* (mensuel), *Revue de l'hygiène industrielle* (semestriel) et *Bulletin de l'alimentation* (annuel).

Société Radio-Canada.—La radio est un important moyen de renseignement tout comme les journaux, les films et autres moyens de communication. Au Canada, la radiodiffusion utilise un ensemble comprenant une radiodiffusion nationale publique et des stations régionales, privées, dont un grand nombre sont affiliées aux réseaux de la Société Radio-Canada.

Depuis sa formation en 1936, la Société Radio-Canada est devenue l'un des moyens les plus efficaces servant à transmettre des renseignements officiels et non officiels à la population. La radio est relativement plus importante au Canada que dans la plupart des pays en raison des vastes étendues sur lesquelles est dispersée la population et du nombre de régions peu peuplées. Radio-Canada a graduellement fait le pont grâce à des émetteurs de haute puissance qui desservent les régions rurales comme les zones urbaines. La Société a fait œuvre de pionnier également dans l'aménagement de stations répétitrices à faible puissance reliées aux réseaux et qui desservent les régions qui, à cause de particularités topographiques, ne peuvent capter les émissions d'aucune station avec assez de puissance.

Le radio-journal et les programmes instructifs forment une proportion considérable des émissions des réseaux nationaux et régionaux. Ils comprennent des bulletins de nouvelles, des pièces de théâtre, des causeries instructives, des programmes pour enfants, des émissions scolaires, des émissions de service public, des émissions sportives, des émissions sur l'activité féminine, etc. Les auditeurs canadiens peuvent entendre une grande diversité de programmes puisque la Société Radio-Canada non seulement passe ses propres programmes réalisés dans les différents centres de production du Canada mais fournit aussi des programmes choisis des réseaux des États-Unis, de la *British Broadcasting Corporation* et d'autres radiodiffusions nationales. Radio-Canada maintient un bureau à Londres et au siège des Nations Unies; il est reconnu qu'elle a fait plus que toutes les autres radiodiffusions pour renseigner ses auditeurs sur l'activité des Nations Unies.

Le Service international sur ondes courtes, exploité par la Société Radio-Canada pour le compte du gouvernement fédéral, diffuse des programmes en douze langues: anglais, français, tchèque, allemand, hollandais, norvégien, danois, suédois, italien russe, portugais et espagnol. Grâce au Service international de Radio-Canada, des renseignements sur la vie et la situation économique au Canada sont diffusés à l'étranger en conformité du programme d'information générale visant à mieux faire comprendre le Canada à l'étranger. Comme les émissions sur ondes courtes de Radio-Canada à partir de Sackville (N.-B.) sont les plus puissantes que l'Europe puissent capter d'outre-Atlantique, les émetteurs de Sackville sont mis gratuitement à la disposition de la radio des Nations Unies, qui les utilise régulièrement.

Office national du film.—L'Office national du film produit et distribue des photographies, des anecdotes photographiques, des films d'actualité, des bandes d'images, des étalages, des placards, des photographies pour projection sur écran de soie et autres objets d'information visuelle portant sur tous les aspects du Canada, ses paysages, ses ressources, ses industries, son agriculture, sa vie nationale et le caractère de sa population.

La Division de la production des films possède tout l'outillage technique nécessaire. De courts films à sujet dramatique ou autre sont montés pour les autres ministères à même les crédits de production de l'Office. Ces films font voir le progrès de la vie économique, sociale, politique et culturelle du Canada. Au cours

des dix années de son existence, l'Office national du film a produit plus de 2,500 films. Une cinémathèque centrale contenant plus de 60,000 épreuves négatives et un laboratoire photographique sont au service de tous les ministères.

Les techniciens de l'Office national du film se tiennent au courant des perfectionnements dans le domaine de la cinématographie en couleur, des films stéréoscopiques et de la télévision. Plusieurs films canadiens figurent aux programmes de télévision du Royaume-Uni et d'autres pays.

Les films et autres productions de l'Office national du film sont largement distribués aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Amérique centrale et en Amérique du Sud et en d'autres pays par le canal des bureaux de l'Office à New-York, Chicago et Washington (États-Unis), à Mexico (Mexique), à Sydney (Australie) et à Londres (Angleterre) ainsi que des bureaux commerciaux et diplomatiques canadiens. L'Office a établi, pour ses films de voyages, 62 débouchés dans 35 États des États-Unis. La distribution se fait aussi par l'intermédiaire des sociétés de ciné-actualité, des théâtres commerciaux et des circuits gouvernementaux ou autres non commerciaux. En 1948, la distribution des productions de l'Office national du film s'est effectuée dans 58 pays.

Au Canada, les films sont distribués par l'entremise de la Division de distribution grâce à des bureaux régionaux situés dans chacune des dix provinces. Une ou plusieurs productions sont distribuées chaque mois aux cinémas du pays. Les films non commerciaux atteignent plus de 3,300 agglomérations par l'entremise d'un personnel itinérant composé de 70 employés, de circuits autonomes et de 235 cinémathèques. L'activité cinématographique communautaire est coordonnée par 250 conseils du film, et les programmes d'enseignement en classe et d'enseignement aux adultes, par des organismes provinciaux.

Section 2.—Répertoire des sources de renseignements officiels de tous les ministères (fédéraux et provinciaux)

Pour tirer plein profit du présent répertoire, le lecteur doit connaître les grands points qui distinguent les ministères fédéraux et provinciaux et leurs champs d'activité.

Certains domaines comme le commerce, les douanes et l'accise, la monnaie et les banques, la navigation, les transports, la radio, le recensement de la pouplation, la défense nationale, etc., sont, de par la constitution, des questions de la compétence fédérale et les ministères à Ottawa sont les sources appropriées auxquelles il faut s'adresser. Si d'autres domaines comme l'administration des terres et des ressources naturelles, l'éducation, la voirie, l'hygiène et les hôpitaux relèvent des provinces, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, certains ministères fédéraux sont néanmoins intéressés à des aspects déterminés de ces sujets, comme c'est le cas du Bureau fédéral de la statistique, qui coordonne la matière et la présente à l'échelle nationale.

Règle générale, pour les renseignements sur des questions relatives à la mise en valeur et à l'administration mêmes des ressources des provinces, il faut s'adresser

aux provinces concernées. Bien que le gouvernement fédéral n'administre pas les ressources provinciales, il collabore étroitement avec les provinces et il est en mesure de fournir des renseignements concernant le Canada, particulièrement: sur la production, à l'échelle nationale; sur les marchés, à l'échelle internationale, nationale et provinciale; sur les travaux de recherches et les stations expérimentales à l'échelle nationale et aussi provinciale de la part des stations du gouvernement fédéral situées dans les limites de provinces particulières. En ce qui concerne l'agriculture, par exemple, le gouvernement fédéral peut fournir des renseignements sur l'élevage et l'amélioration des races, sur les marchés agricoles et le rendement des cultures; de même, en matière de sylviculture, le gouvernement fédéral peut répondre au questions sur les recherches sylvicoles, la protection des forêts contre l'incendie et le reboisement. Les demandes de renseignements adressées à des sources fédérales doivent, règle générale, être envoyées aux divers ministères énumérés au répertoire des sources de renseignements qui n'ont pas un caractère statistique mais, quel que soit le sujet, lorsque les renseignements requis sont nettement statistiques, il faut s'adresser au Bureau fédéral de la statistique.

Ainsi averti, le lecteur pourra le mieux tirer profit du répertoire.

Dans le répertoire, les symboles placés vis-à-vis des diverses sources de renseiments donnent certaines précisions: disponibilité de listes détaillées de publications, prix de telles listes (lorsqu'elles ne sont pas gratuites), ou autres précisions. Tous les ministères fédéraux ou provinciaux sont prêts à fournir, par lettre ou autrement, des renseignements intéressant leurs domaines respectifs, et cela gratuitement, bien que lorsque des compilations spéciales sont nécessaires une somme modique soit quelquefois exigée.

L'adresse de tous les ministères fédéraux est Ottawa (Ontario). Les demandes aux ministères provinciaux doivent être adressées à la capitale des provinces concernées:—

Terre-Neuve	Saint-Jean
Île du Prince-Édouard	Charlottetown
Nouvelle-Écosse	Halifax
Nouveau-Brunswick	Fredericton
Québec	Québec
Ontario	Toronto
Manitoba	Winnipeg
Saskatchewan	Regina
Alberta	Edmonton
Colombie-Britannique	Victoria

L'Imprimeur du Roi, à Ottawa, publie une liste officielle de toutes les publications du gouvernement imprimées sur caractère. Cette liste gratuite est revisée à intervalles réguliers; la matière y est classée selon le sujet et suffisamment recoupée. La plupart des ministères fédéraux et provinciaux qui publient des ouvrages polycopiés (au miméographe ou à la rototype) publient aussi des listes gratuites qui, très souvent, renferment le nom des publications imprimées des mêmes ministères et fournies par l'Imprimeur du Roi.

Les demandes de renseignements concernant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest doivent être adressées à Ottawa.

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

▲ La plupart des publications imprimées des ministères fédéraux peuvent être obtenues de l'Imprimeur du Roi, qui en publie une liste courante. Des photographies, pellicules et étalages peuvent être achetés de l'Office national du film, qui en indiquera le prix sur demande. La plupart des publications imprimées des gouvernements provinciaux peuvent être obtenues des Imprimeurs provinciaux. Pour l'adresse des gouvernements provinciaux, voir le texte précédant immédiatement le présent répertoire.

□ Les rapports polycopiés et miméographiés peuvent être obtenus gratuitement ou achetés du ministère ou service. Détails sur demande.

○ Le répertoire des organismes et initiatives des provinces est disponible sur demande au ministère fédéral ou provincial.

● La liste des publications est fournie gratuitement sur demande par le ministère fédéral ou provincial concerné. (Dans le cas du ministère fédéral du Travail, une liste de publications paraît dans la *Gazette du Travail*.)

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX

Sauf indication contraire, le siège du ministère ou de la division est à Ottawa, (Ont.).

Ministère du Commerce
Division de la publicité
□● Bureau fédéral de la statistique
□○● Ministère des Mines et Relevés techniques
□● Ministère des Ressources et du Développement économique
Service de l'information
● Ministère des Affaires extérieures
Division de l'information (toutes demandes en provenance de l'étranger)
□○ Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
Division de la Citoyenneté canadienne
□● Office national du film (pellicules, bandes d'images, affiches, étalages photographiques, photographies sur tous les sujets)

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●

Pour le siège des gouvernements provinciaux, voir la liste précédant immédiatement le présent répertoire.

Pour renseignements généraux relatifs aux diverses provinces, les demandes doivent être adressées: **Terre-Neuve,** ministère des Affaires provinciales; **Î. du P.-É.,** Bureau de la publicité et du tourisme; **N.-É.,** ministère de l'Industrie et de la Publicité; **N.-B.,** ministère de l'Industrie et de la Reconstruction ou ministère du Secrétaire-trésorier provincial; **Qué.,** Bureau de la statistique; **Ont.,** Bureau de la statistique et des recherches, ou ministère du Tourisme et de la Publicité; **Man.,** ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau du tourisme et de la publicité et ministère du Secrétaire provincial; **Sask.,** Bureau des publications; **Alb.,** Bureau de la publicité, ministère des Affaires économiques ou Bureau de la statistique; et **C.-B.,** Bureau de l'économie et de la statistique.

SUJET

ACCIDENTÉS DE TRAVAIL (indemnisation)

● Ministère du Travail
● Ministère des Transports
Indemnisation des employés du gouvernement

Terre-Neuve:—Min. du Travail
Commission de l'indemnisation des accidentés du travail
Î. du P.-É.:—Charlottetown
N.-É.—Halifax; **N.-B.**—Saint-Jean; **Ont.**—Toronto; **Man.**—Winnipeg; **Sask.**—Regina; **Alb.**—Edmonton; **C.-B.**—Vancouver
Commission de l'indemnisation des accidentés du travail:
Qué.—Québec.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

● Ministère des Affaires extérieures
Division de l'information

AFFAIRES MUNICIPALES

□● Bureau fédéral de la statistique
Division des finances publiques

N.-É., Qué., Ont., Sask., Alb., C.-B.:—Min. des Affaires municipales
N.-B.:—Min. des Relations fédérales et municipales
Man.:—Min. du Commissaire municipal

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□○●Ministère de l'Agriculture Division de l'information Service des fermes expérimentales (stations et fermes dans tout le Canada) □●...Ministère des Ressources et du Développement économique (Territoires du Nord-Ouest et Yukon) □○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division des Affaires indiennes Ministère des Affaires des anciens combattants (anciens combattants seulement) Ministère des Finances (prêts pour les améliorations agricoles et prêts hypothécaires à long terme) □●...Office national du film (pellicules, étalages photographiques, photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	AGRICULTURE EN GÉNÉRAL ET EXPLOITATION AGRICOLE	**Toutes les provinces,** sauf **Terre-Neuve, Qué., Ont., Man.:**—Ministère de l'Agriculture **Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Qué.:**—Min. de l'Agriculture, Division de l'information et des recherches Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau provincial de la statistique **Ont.:**—Ministère de l'Agriculture Division de la statistique et des publications **Man.:**—Ministère de l'Agriculture Division des publications et de l'extension **Alb.:**—Min. de l'Agriculture Bureau provincial de la statistique Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division des allocations familiales	ALLOCATIONS FAMILIALES	
Commission canadienne des pensions (Loi des pensions) Ministère des Affaires des anciens combattants Division des relations publiques (renseignements généraux, rétablissement, bien-être, services des traitements, pensions, établissement sur les terres, gratifications, prestations, prêts commerciaux et professionnels, allocations aux anciens combattants (loi sur les allocations aux anciens combattants) ●...Ministère du Travail (assurance-chômage et allocations de chômage, formation professionnelle) □●...Office national du film (pellicules et photographies) □○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division des affaires indiennes (pour les Indiens)	ANCIENS COMBATTANTS	**Î. du P.-É.:**—Secrétaire provincial **N.-É.:**—Min. du Bien-être social **N.-B.:**—Min. de la Santé et des Services sociaux **Qué.:**—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse **Ont.:**—Min. du Bien-être social, Commission de l'aide aux soldats **Sask.:**—Min. de la Reconstruction et du Rétablissement **Alb.:**—Commission consultative du bien-être des anciens combattants **C.-B.:**—Min. du Secrétaire provincial
□○●Ministère de l'Agriculture Division des animaux et des produits animaux (renseignements sur les marchés) Division des bestiaux et des volailles (programmes d'élevage et données sur les épreuves) Division de l'hygiène vétérinaire (maladies contagieuses, inspection de la viande, etc.) Division de la zootechnie, Service des fermes expérimentales (renseignements généraux) Division de la pathologie vétérinaire (recherches en pathologie vétérinaire) □●...Office national du film (photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	ANIMAUX	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Î. du P.-É., N.-B., Ont., Man., Sask., Alb., C.-B.:**—Min. de l'Agriculture, Division des animaux **N.-É., Qué.:**—Min. de l'Agriculture, Division de l'industrie animale *Supplémentaires,* **Qué., Alb., C.-B.:**—Bureaux provinciaux de statistique Bureau fédéral de la statistique (résumé des renseignements provinciaux).....●□

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division de l'aptitude physique Conseil national de l'aptitude physique Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique □●...Office national du film (bandes d'images et étalages photographiques)	APTITUDE PHYSIQUE ET RÉCRÉATION *Voir aussi* SANTÉ	**Î. du P.-É., N.-B., Ont., Sask., C.-B.:**—Min. de l'Instruction publique **N.-É.:**Min. de la Santé publique **Man.:**—Min. de la Santé et du Bien-être social **T. du N.-O.:**—Min. des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique
□●...Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique □○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division des affaires indiennes (artisanat des Indiens) Musée national du Canada ●.... Galerie nationale du Canada □●...Office national du film (pellicules et bandes d'images) Ministère des Affaires des anciens combattants (Anciens combattants seulement) Archives publiques	ARTS ET ARTISANAT	**Terre-Neuve.:**—Min. de l'instruction publique **N.-É.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie, Division de l'artisanat Nova Scotia College of Art **N.-B.:**—Ministère de l'Industrie et de la Reconstruction, Division de l'artisanat Le musée du Nouveau-Brunswick (Saint-Jean) **Qué.:**—Secrétaire provincial (artisanat rural) **Ont.:**—Royal Ontario Museum Ministère de l'Instruction publique **Man.:**—Min. de l'Agriculture (artisanat) **Sask.:**—Min. de l'Instruction publique, Division de l'éducation des adultes **Alb.:**—Min. des Affaires économiques (initiatives culturelles) **C.-B.:**—Musée provincial (artisanat des Indiens)
Département des assurances (compagnies fédérales, assurance des fonctionnaires du gouvernement) ●.....Ministère du Travail Division des rentes viagères Ministère des Affaires des anciens combattants Division de l'assurance des anciens combattants Ministère du Commerce Corporation de l'assurance des crédits à l'exportation □●...Bureau fédéral de la statistique (statistique de tous les genres d'assurance)	ASSURANCE VIE, FEU, ETC. *Pour* "Assurance-chômage" *Voir* "Travail"	**Terre-Neuve:**—Min. des Finances **Î. du P.-É., N.-É., N.-B., C.-B.** (compagnies provinciales):—Surintendants des assurances **Qué.** (compagnies provinciales):—Min. du Trésorier provincial: Division des assurances **Ont.** (compagnies provinciales):—Département des assurances **Man.** (compagnies provinciales):—Min. des Travaux publics, surintendant des assurances **Sask.** (compagnies provinciales):—Min. du Bien-être social Bureau des assurances du gouvernement **Alb.** (compagnies provinciales):—Min. du Secrétaire provincial, Surintendant des assurances
	AVEUGLES Voir "Pensions de vieillesse"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
●.....Ministère des Transports Division de l'aviation civile (règlementation, permis et facilités tels que le radiobalisage et les permis de radio) Commission des transports aériens (délivrance de permis aux services aériens commerciaux et règlementation économique de ces services aériens) Bureau de l'économie des transports Lignes aériennes Trans-Canada Ministère de la Défense nationale Direction des relations extérieures (Aviation) □●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division médicale de l'aviation civile □●...Office national du film (pellicules et photographies) Conseil national de recherches Division du génie mécanique (recherches aéronautiques) □●...Bureau fédéral de la statistique	**AVIATION**	**Sask.**:—Routes aériennes du gouvenement de la Saskatchewan
Banque du Canada Banque d'expansion industrielle Ministère des Finances Division de l'assurance (fiducie et prêt) Société centrale d'hypothèques et de logement Division de la Caisse d'épargne postale □●...Bureau fédéral de la statistique (résumés statistiques)	**BANQUES** Compagnies de fiducie et de prêts	**Terre-Neuve**—Min. des Finances Cour suprême, enregistrement des actes **Ont.**:—Bureau de la caisse d'épargne de la province d'Ontario Procureur général, Division de l'assurance **Alb.**:—Division du trésor du gouvernement de l'Alberta **C.-B.**:—Ministère des Finances Inspecteur des compagnies de fiducie Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
Ministère des Travaux publics Division de l'Architecte en chef Ministère des Ressources et du Développement économique Société centrale d'hypothèques et de logement □●...Conseil national de recherches Division des recherches en construction (matériaux de construction, code de la construction mécanique des sols et de la neige) □●...Bureau fédéral de la statistique	**BÂTIMENT**	**Ont.**:—Min. du Travail, Division de l'inspection des manufactures Min. de l'Organisation et du Développement, Division de l'aménagement des agglomérations **Man.**:—Min. du Travail **C.-B.**:—Min. du Travail, Division de l'inspection des manufactures Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ●.....Ministère du Travail Commission de l'assurance-chômage Division des rentes viagères □●...Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique (pour les Esquimaux) □○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division des affaires indiennes (pour les indiens) □●...Office national du film (pellicules et photographies)	**BIEN-ÊTRE** *Pour* "Bien-être des anciens combattants" *Voir* "Affaires des anciens combattants"	**Terre-Neuve, N.-É., Ont., Alb.**:—Min. du Bien-être public **Î. du P.-É., C.B.**:-Min. de la santé et du Bien-être **N.-B.**:—Min. de la Santé et des Services sociaux **Qué.**:—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse **Man.**:—Min. de la Santé et du Bien-être social **Sask.**:—Min. du Bien-être social **Yukon**:—Conseil territorial du Yukon, Dawson **T. du N.-O.**:—Conseil des Territoires du Nord-Ouest, Ottawa (Ont.) Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère des Ressources et du Développement économique Division des forêts □●...Bureau fédéral de la statistique	BOIS (Industrie)	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **N.-É., Qué., Ont., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Terres et Forêts
Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique (Territoires du Nord-Ouest et du Yukon) Secrétariat d'État (application de la loi de tempérance du Canada □●...Bureau fédéral de la statistique (Rapport statistique sur tout le Canada)	BOISSONS ALCOOLIQUES (Régie)	**Terre-Neuve:**—Min. des Finances **Î. du P.-É.:**—Commission de la Tempérance **N.-É., Qué., Sask.:**—Commission des liqueurs **N.-B., Ont., Alb., C.-B.:**—Commissions de régie des liqueurs **Man.:**—Commission de régie des liqueurs
Secrétariat d'État	BREVETS, DROITS D'AUTEUR ET MARQUES DE COMMERCE	
●.....Ministère des Transports Service des canaux □●...Bureau fédéral de la statistique	CANAUX	
□○...Ministère des Mines et Relevés techniques Études géologiques, levés et cartographie (cartes géologiques, topographiques et générales; cartes hydrographiques et cartes de navigation) □○●Ministère de l'Agriculture (cartes, étude des sols et relevés économiques) ● .....Archives publiques (cartes ayant trait à l'histoire et à la cartographie) □●...Bureau fédéral de la statistique (cartes de l'économie et du recensement)	CARTOGRAPHIE	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **N.-É.:**—Min. des Mines, Research Foundation **Ont.:**—Min. des Terres et Forêts et min. des Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles, Division des relevés **Alb., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts
Commission de contrôle du change étranger	CHANGE ÉTRANGER	
□○...Ministère des Mines et Relevés techniques Études géologiques, Division des mines □●...Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies) Office fédéral du charbon □●...Bureau fédéral de la statistique	CHARBON	**N.-É., Qué., Ont.:**—Ministère des Mines **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et des Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Mines **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts Min. des Mines Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
	CHEMINS DE FER *Voir* "Transports"	
●.....Ministère du Travail Division de l'économie et des recherches Commission de l'assurance-chômage □●...Bureau fédéral de la statistique	**CHÔMAGE**	**Terre-Neuve:**—Min. du Travail
□○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division de l'enregistrement de la citoyenneté Division de la citoyenneté canadienne	**CITOYENNETÉ** *Voir* "Population"	
●.....Ministère des Transports Division de la météorologie, Toronto	**CLIMAT**	
	COMBUSTIBLE *Voir* "Charbon", "Pétrole", "Forêts"	
Ministère du Commerce Office des commissaires du commerce Division des denrées (exportations, importations, priorités, régies, transports, etc.) Division des denrées agricoles Division des recherches économiques et de l'expansion industrielle (relations commerciales internationales, expansion industrielle) Publicité Division du blé et des grains Division des expositions Corporation commerciale canadienne Corporation de l'assurance des crédits à l'exportation Division des étalons (poids et mesures) Bureau de tourisme du gouvernement canadien Secrétariat d'État (loi des compagnies et constitution de compagnies et de Chambres de commerce) □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	**COMMERCE**	**Toutes les provinces** sauf la **C.-B.:**—Secrétaire provincial pour la constitution des compagnies en vertu des lois provinciales **C.-B.:**—Min. du Procureur général **Î. du P.-É.:**—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles **N.-É.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie **N.-B.:**—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction **Qué.:**—Min. de l'Industrie et du Commerce **Ont.:**—Min. de l'Organisation et du Développement Division du commerce et de l'industrie **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'industrie et du commerce **Sask.:**—Min. de la Coopération Division des services commerciaux **Alb.:**—Min. des Industries et du Travail **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique (communications par T.S.F. dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon et le téléphone dans les parcs nationaux) ●.....Ministère des Transports Commission des transports (règlements de certaines compagnies de télégraphe et de téléphone) Division de la Radio Service des télégraphes (pourvoit au service télégraphique des régions reculées) □●...Bureau fédéral de la statistique	COMMUNICATIONS *Pour* "Postes" et "Service postal" *Voir* "Postes"	**Î. du P.-É.:**—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles **Ont.:**—Commission et bureaux municipaux de la statistique et des recherches **Man.:**—Réseau téléphonique du Manitoba **Sask.:**—Min. des Téléphones et Télégraphes **Alb.:**—Min. des Chemins de fer et des Téléphones
	COMPAGNIES DE FIDUCIE ET DE PRÊT *Voir* "Banques"	
Secrétariat d'État (constitution) Ministère du Commerce	COMPAGNIES DE LA COURONNE	**Man.:**—Min. du Trésor Réseau téléphonique du Manitoba Commission de l'énergie électrique du Manitoba **Sask.:**—Bureau du directeur des industries
□●...Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique Service forestier Commission du District fédéral □○●Ministère de l'Agriculture Service des fermes expérimentales Division de l'économie Administration du rétablissement agricole des Prairies	CONSERVATION	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Î. du P.-É.:**—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles **N.-É.:**—Min. des Terres et Forêts **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Qué.:**—Min. des Terres et Forêts Min. de la Chasse et de la Pêche Min. des Ressources hydrauliques **Ont.:**—Min. des Terres et Forêts Min. de l'Organisation et du Développement, Division de la conservation Ontario Agricultural College, Guelph **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Terres et Forêts **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts
Secrétariat d'État Conseil privé ●...Archives publiques □●...Bureau fédéral de la statistique	CONSTITUTION	**Toutes les provinces** sauf le **Man.**—Ministère du Procureur général **Man:**—Secrétaire provincial
□○●Ministère de l'Agriculture Division de l'économie	COOPÉRATIVES	**Terre-Neuve:**—Min. des Pêcheries et des Coopératives **Qué.:**—Min. de l'Agriculture Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau provincial de la statistique **Man.:**—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Bureau fédéral de la statistique	COÛT DE LA VIE	**Terre-Neuve:**—Min. des Approvisionnements
Ministère de la Justice Division de la clémence Commission des pénitenciers Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division des recherches □● Bureau fédéral de la statistique	CRIMES ET DÉLITS	**Toutes les provinces:**—Ministère du Procureur général *Supplémentaires:*— **Terre-Neuve, N.-É.:**—Ministère du Bien-être public **Qué.:**—Min. du Bien-être social et de la jeunesse **Ont.:**—Min. des Établissements de correction **Sask.:**—Min. du Bien-être social **C.-B.:**—Min. de la Santé et du Bien-être Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
	CULTURE PHYSIQUE *Voir* "Aptitude physique"	
	DÉCÈS *Voir* "Statistiques vitales"	
Ministère de la Défense nationale Division de l'information navale Direction des relations extérieures (Armée) Direction des relations extérieures (Aviation) Conseil des recherches pour la défense □● Office national du film (pellicules et photographies) Ministère du Commerce Corporation commerciale canadienne Commission industrielle de la défense Canadian Arsenals Limited	DÉFENSE	
	DROITS SUCCESSORAUX *Voir* "Impôt"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Banque du Canada Ministère du Commerce Division des recherches économiques ●.....*Ministère du Travail* Division de l'économique et des recherches Division de la législation □○...Ministère des Mines et Relevés techniques Ministère des Ressources et du développement économique Division des services du développement économique Service forestier Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division des recherches □○●Ministère de l'Agriculture Division de l'économie ●.....Ministère des Transports Service de l'économie des transports □●...Bureau fédéral de la statistique	ÉCONOMIE (Recherches)	**Terre-Neuve:**—Min. du Développement économique **N.-É.:**—Nova Scotia Research Foundation **N.-B.:**—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction **Ont.:**—Bureau de la statistique et des recherches **Man.:**—Min. des Mines et des Ressources naturelles Bureau de l'industrie et du commerce Conseil exécutif Conseiller économique **Sask.:**—Commission consultative et d'organisation de l'économie **Alb.:**—Directeur de l'expansion industrielle et des recherches économiques Min. des Affaires économiques **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie Bureau de l'économie et de la statistique
Société Radio-Canada (émissions *scolaires*) □●..Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique □○...Ministère des Mines et Relevés techniques □●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social □○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division de la citoyenneté canadienne Division des affaires indiennes Ministère des Affaires des anciens *combattants* (*anciens combattants* seulement) ●.....Ministère du Travail Division de la formation professionnelle au Canada □●...Bureau fédéral de la statistique	ÉDUCATION *Pour* "Films documentaires" *Voir* "Projections animées"	**Toutes les provinces:**—Min. de l'Instruction publique (Enseignement technique, visuel et auditif et tous les autres aspects de l'enseignement) *Supplémentaires:* **Qué.:**—Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau provincial de la statistique
●.....*Ministère du Travail* Service national de placement Division de l'économique et des recherches □●...Bureau fédéral de la statistique	EMPLOI	**Toutes les provinces:**—Min. de l'Agriculture (main-d'œuvre agricole) **Terre-Neuve:**—Min. du Travail **Qué.:**—Min. du Travail, Bureau provincial de placement
□●...Conseil national de recherches *Commission de contrôle de l'énergie atomique* (méthodes, règlements) Entreprises d'énergie atomique (études de recherches)	ÉNERGIE ATOMIQUE	
□●..Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique Division des entreprises spéciales □●...Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique (centrales électriques)	ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	**Î. du P.-É.:**—Commission des services publics **N.-B.:**—Commission de l'énergie électrique **N.-É., Man., Sask., Alb., C.-B.:**—Commissions de l'énergie électrique **Ont.:**—Commission hydroélectrique d'Ontario **Qué.:**—Commission hydroélectrique **T. du N.-O.:**—Commission de l'énergie électrique, min. des Mines et des Relevés techniques, Ottawa *Supplémentaires:*—**C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□○●Ministère des Mines et Relevés techniques Division des mines	**EXPLOSIFS**	**C.-B.:**—Min. des Mines
Ministère du Commerce Commission de l'exposition du gouvernement canadien □○●Ministère de l'Agriculture Service de l'Information Office national du film	**EXPOSITIONS**	**Man.:**—Min. de l'Agriculture, Service de l'expansion
Ministère des Ressources et du Développement économique Division des terres et des services de développement	**FAUNE**	
□○...Ministère des Mines et Relevés techniques □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	**FER ET ACIER**	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **N.-É.:**—Min. des Mines Research Foundation **Ont.:**—Min. de l'Organisation et du Développement, Division du commerce et de l'industrie Bureau de la statistique et des recherches **C.-B.:**—Min. des Mines
Ministère des Finances Banque du Canada □●...Bureau fédéral de la statistique	**FINANCES** *Voir aussi* "Impôt"	**Terre-Neuve:**—Min. des Finances **Î. du P.-É.:**—Trésorier provincial **N.-É.:**—Min. du Secrétaire provincial **N.-B.:**—Min. du Secrétaire-trésorier provincial **Qué., Man., Sask., Alb.:**—Min. du Trésorier provincial **Ont.:**—Min. du Trésorier provincial **C.-B.:**—Min. des Finances
□●...Ministère des Ressources et du Développement économique Service forestier □●...Office national du film (pellicules, bandes d'images, étalages photographiques et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	**FORÊTS** **(Ressources)**	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Î. du P.-É.:**—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles **N.-É., Qué., Ont., Alb., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel
□○●Ministère de l'Agriculture Service des marchés (classement des fourrures) Service des fermes expérimentales (production de peaux) □●...Office national du film (photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique (statistique générale des produits de la fourrure)	**FOURRURES** **(Fermes)** *Voir* "Piégeage"	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Î. du P.-É., N.-B., Qué., Alb., C.-B.:**—Min. de l'Agriculture **N.-É., Ont.:**—Min. des Terres et Forêts **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles
	FRUITS *Voir* "Horticulture"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□○●Ministère des Mines et Relevés techniques Division de la géographie ●.....Archives publiques	GÉOGRAPHIE	**Man.**:—Min. des Mines et Ressources naturelles **Alb.**:—Commission géographique **C.-B.**:—Min. des Terres et Forêts
□.....Ministère des Mines et Relevés techniques Études géologiques	GÉOLOGIE	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **N.-É., C.-B.**:—Min. des Mines **N.-B.**:—Min. des Terres et Mines **Qué.**:—Min. des Mines Division des relevés géologiques **Ont.**:—Min. des Mines Division de la géologie **Man.**:—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.**:—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.**:—Min. des Mines et minéraux
Secrétariat d'État (voie de communications entre les gouvernements fédéral et provinciaux) Directeur général des élections (lois électorales et listes de votants) Bureau du conseil privé (*Gazette du Canada*, nominations, décrets du conseil, lois, règlements, etc.) □○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division de la citoyenneté canadienne	GOUVERNEMENT *Pour* "Sénat du Canada", "Chambre des communes" et "Bibliothèque du Parlement" *Voir* "Parlement"	**Terre-Neuve:**—Min. des Affaires provinciales **Î. du P.-É.**:—Secrétaire provincial **N.-É., Ont., Man., Sask., Alb., C.-B.**:—Min. du Secrétaire provincial **N.-B.**:—Min. du Secrétaire-trésorier provincial **Qué.**:—Bureau du Secrétaire provincial *(Pour renseignements sur le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, voir Min. des Ressources et du Développement économique, Division des services du développement économique, Ottawa.)*
□○●Ministère de l'Agriculture Division de la grande culture Division des plantes fourragères Division du lin à filasse Division des produits végétaux □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	GRANDES CULTURES	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Î. du P.-É., N.-É., N.-B., Qué., Man.**:—Min. de l'Agriculture **Ont.**:—Min. de l'Agriculture, Division des cultures, des graines de semence et des mauvaises herbes **Sask., Alb., C.-B.**:—Min. de l'Agriculture, Division des grandes cultures Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
●.....Archives publiques □●...Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique (sites et monuments historiques) Ministère de la Défense nationale Direction des relations extérieures (récits de guerre, résumés officiels de guerre, etc.) □○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division de la citoyenneté canadienne □●...Bureau fédéral de la statistique	HISTOIRE	**Terre-Neuve:**—Bibliothèque de l'Assemblée législative Gosling Memorial Library **N.-É.**:—Archives publiques **Ont.**:—Bibliothèque de l'Assemblée législative Bureau de la statistique et des recherches Archiviste provincial **Man.**:—Bibliothèque et Archives provinciales **Sask.**:—Commission des archives **Alb.**:—Archives, bibliothèque provinciale **C.-B.**:—Ministère de l'Instruction publique, archiviste provincial

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□○●Ministère de l'Agriculture Service des marchés Division des fruits et légumes Service des fermes expérimentales, Division de l'horticulture □●...Bureau fédéral de la statistique	HORTICULTURE	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Î. du P.-É., Man.:**—Min. de l'Agriculture **N.-É., N.-B., Alb., C.-B.:**—Min. de l'Agriculture, Division de l'horticulture **Qué.:**—Min. de l'Agriculture, Division des fruits **Ont.:**—Min. de l'Agriculture, Division de l'agriculture et de l'horticulture
□●...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division de l'immigration Surintendant régional de l'Immigration, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver ●.....Ministère du Travail Comité de l'immigration et du travail □●..Bureau fédéral de la statistique	IMMIGRATION	**Ont.:**—Min. de l'Organisation et du Développement **Man.:**—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration **Alb.:**—Min. des Affaires économiques Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
Ministère du Revenu national	IMPÔT	**Terre-Neuve:**—Min. des Finances **Î. du P.-É.:**—Trésorier provincial **N.-É.:**—Min. du Secrétaire provincial **N.-B.:**—Min. du Secrétaire-trésorier provincial **Qué., Man., Sask., Alb.:**—Min. provincial du Trésor **Ont.:**—Min. du Trésorier provincial **Alb.:**—Secrétaire provincial **C.-B.:**—Min. des Finances
Département des assurances Division de la prévention des incendies (statistique des pertes causées par les incendies) □●...Ministère des Ressources et du Développement économique Service forestier Commissaires des Transports (protection des forêts bordant les lignes de chemins de fer)	INCENDIES (Prévention)	**Toutes les provinces.:**—Prévôts provinciaux des incendies (pertes rurales et urbaines causées par le feu) **N.-É., Alb., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Qué.:**—Min. des Terres et Forêts Service de protection des forêts **Ont.:**—Min. des Terres et Forêts Division de la protection des forêts **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles, Ministère du Travail, Commissaire des incendies **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel
	INDUSTRIE (Développement) *Voir* "Manufactures"	
Ministère de la Justice □●...Bureau fédéral de la statistique	JUSTICE	**Toutes les provinces:**—Ministère du Procureur général

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□○●Ministère de l'Agriculture Division de la zootechnie Division des produits laitiers Division de la bactériologie et des recherches laitières □●...Bureau fédéral de la statistique	LAITAGES	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Î. du P.-É., N.-É.:**—Min. de l'Agriculture **N.-B., Ont., Alb., C.-B.:**—Min. de l'Agriculture, Division de l'industrie laitière (aussi Commission de la régie du lait pour **Ont.** et **Man.** **Qué.:**—Min. de l'Agriculture Commission du lait Ministère de l'Industrie et du Commerce Bureau provincial de la Statistique **Sask.:**—Min. de l'Agriculture Commission du lait Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
Greffier du Conseil privé Greffier du Sénat du Canada Greffier de la Chambre des communes	LÉGISLATION	**Toutes les provinces,** sauf le **Man.:**—Ministère du Procureur général **Man.:**—Conseil législatif **T. du N.-O., Yukon:**—Min. des Ressources et du Développement économique, Ottawa
	LOGEMENT *Voir* "Bâtiment"	
Gendarmerie royale du Canada Fonctions intéressant l'application des lois n'importe où au Canada; agit également au nom des procureurs généraux comme police provinciale dans toutes les provinces sauf Qué. et Ont. Applique la loi relative au trafic des drogues et des boissons alcooliques; voit au bien-être des Esquimaux de l'Archipel Arctique.	LOIS (Application)	**Toutes les provinces:**—Ministère du Procureur général
Secrétariat d'État (constitution de compagnies et loi des compagnies) Ministère du Commerce Division de l'expansion industrielle □●...Conseil national de recherches Canadian Patents and Development Limited (utilisation de nouvelles méthodes scientifiques □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	MANUFACTURES	**Î. du P.-É.:**—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles **N.-É.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie **N.-B.:**—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction **Qué.:**—Min. de l'Industrie et du Commerce **Ont.:**—Min. de l'Organisation et du Développement Division du commerce et de l'industrie **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau de l'industrie et du commerce **Sask.:**—Commission économique consultative et d'organisation **Alb.:**—Min. des Affaires économiques **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie *Supplémentaires:*—**Qué., Ont., Alb., C.-B.:**—Bureau de la statistique Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux)

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
	MARCHANDISES (*Voir* "Commerce")	
	MARIAGES *Voir* "Statistiques vitales"	
□○...Ministère des Mines et Relevés techniques Division des mines Études géologiques □●...Bureau fédéral de la statistique (données sur la production)	**MÉTAUX** (*autres que* fer et acier)	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **N.-É., Qué., Ont., C.-B.:**—Min. des Mines **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Mines et Minéraux Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux)....●□
	MÉTÉOROLOGIE *Voir* "Température"	
□○...Ministère des Mines et Relevés techniques Ministère des Ressources et du Développement économique (pour les T. du N.-O.) □●...Bureau fédéral de la statistique (données sur la production)	**MINES ET MINÉRAUX**	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **N.-É., Qué., Ont., C.-B.:**—Min. des Mines **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Mines et Minéraux Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux)....●□
Banque du Canada Ministère des Finances Monnaie royale □●...Bureau fédéral de la statistique	**MONNAIE**	
	NAISSANCES *Voir* "Statistiques vitales"	
□○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division de l'enregistrement de la citoyenneté	**NATURALISATION** *Voir aussi* "Population"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Ministère des Travaux publics (construction et opération des cales sèches) *Division de l'ingénieur en chef* (ouvrages maritimes) ●.....Ministère des Transports (radiobalisage) *Service de la marine et des canaux* (radiobalisage pour la navigation maritime) Commission maritime canadienne □●...Conseil national de recherches Division de la radio et du génie électrique (applications du radar à la marine marchande) □○...Ministère des Mines et relevés techniques Service hydrographique	NAVIGATION	
	NAVIRES *Voir* "Transports"	
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Service de l'hygiène alimentaire □○●Ministère de l'Agriculture	NUTRITION	**T.-N., Qué., Ont.:**—Min. de la Santé **Î. du P.-É.:**—Min. de la Santé et du Bien-être **N.-É.:**—Min. de la Santé publique **N.-B.:**—Min. de la Santé et des Services sociaux **Man.:**—Min. de la Santé et du Bien-être public **Sask.:**—Min. de la Santé, Division de l'hygiène alimentaire **Alb.:**—Min. de la Santé **C.-B.:**—Min. de la Santé et du Bien-être
	OCCUPATIONS *Voir* "Emploi"	
□.....Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division de l'aptitude physique (aménagements de divertissements et propositions en vue d'installations) Commission du District fédéral Office national du film (Plan de la capitale nationale) Société centrale d'hypothèques et de logement	ORGANISATION RÉGIONALE	**Î. du P.-É.:**—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles **N.-É.:**—Min. des Affaires municipales **Ont.:**—Min. de l'Organisation et du Développement, Division de l'organisation régionale **Man.:**—Min. du Commissaire municipal **Sask.:**—Min. de l'Instruction publique **Alb.:**—Min. des Travaux publics, Commission de l'urbanisme **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie *Division du développement régional*
_●..Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique Office national du film	PARCS	**Qué.:**—Min. de la Chasse et de la Pêche **Ont., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles, Division des parcs **Alb.:**—Min. des Travaux publics

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p.l 234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Sénat du Canada Chambre des communes Bibliothèque du Parlement	PARLEMENT	**Terre-Neuve:**—Min. des Affaires provinciales **Î. du P.-É., N.-B., Man., Sask., Alb., C.-B.:**—Assemblée législative **N.-É., Ont.:**—Chambre d'Assemblée **Qué.:**—Conseil législatif Assemblée législative
●.....Ministère des Pêcheries Division de l'information Commission de recherches sur les pêcheries du Canada □●...Office national du film (pellicules, étalages photographiques, photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	PÊCHERIES	**Terre-Neuve:**—Min. de la Pêche et de la Coopération **Î. du P.-É.:**—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles **N.-É.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie Division des pêcheries **N.-B.:**—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction Division des pêcheries **Qué.:**—Min. de la Chasse et de la Pêche Bureau provincial de la statistique **Ont.:**—Min. des Terres et Forêts Division des pêcheries et de la faune **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles Division de la chasse et de la pêche **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel Division des pêcheries **Alb.:**—Min. des Terres et Mines Division de la pêche et de la chasse **C.-B.:**—Min. des Pêcheries Commission provinciale de la chasse
□●...Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division des pensions de vieillesse	PENSIONS DE VIEILLESSE (Y compris les pensions aux aveugles)	**Terre-Neuve:**—Min. du Bien-être social **Î. du P.-É.:**—Commission des pensions de vieillesse, Charlottetown **N.-É.:**—Commission des pensions de vieillesse, Halifax **N.-B.:**—Commission des pensions de vieillesse, Fredericton **Qué.:**—Commission des pensions de vieillesse, Québec **Ont.:**—Commission des pensions de vieillesse d'Ontario, Toronto **Man.:**—Commission des pensions aux vieillards et aux aveugles, Winnipeg **Sask.:**—Commission du Bien-être social, Regina **Alb.:**—Commission des pensions de vieillesse, Edmonton **C.-B.:**—Commission des pensions de vieillesse, Vancouver **Yukon:**—Commission des pensions de vieillesse, Dawson **T. du N.-O.:**—Min. de la Santé nationale et du Bien-être social, Ottawa
Ministère des Ressources et du Développement économique (pour T. du N.-O.) □○ Ministère des Mines et Relevés techniques Études géologiques Division des Mines □●...Office national du film □●...Bureau fédéral de la statistique	PÉTROLE	**N.-É., Ont.:**—Min. des Mines **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Mines et Minéraux **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts Bureau fédéral de la statistique (résumé des renseignements provinciaux).....●□

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Ministère des Postes Division de la philatélie de la Section financière	PHILATÉLIE	
○.....Ministère des Mines et Relevés techniques Photothèque nationale de l'Air Office national du film *Maintient une photothèque considérable portant sur tous les aspects de la production et de l'effort national* Archives publiques	PHOTOGRAPHIE	
□●..Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique □○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division des affaires indiennes □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique (statistique générale du piégeage)	PIÉGEAGE *Voir aussi* "Fourrures" (fermes)	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Î. du P.-É.:**—Min. de l'Agriculture **N.-É., Ont.:**—Min. des Terres et Forêts **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines **Qué.:**—Min. de la Chasse et de la Pêche **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. des Ressources naturelles et du Développement industriel **Alb.:**—Min. des Terres et Forêts **C.-B.:**—Min. du Procureur général, Commission de la chasse provinciale Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
□●...Bureau fédéral de la statistique (toute statistique du recensement de la population) Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique (pour les Esquimaux) Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division de la citoyenneté canadienne Division de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne Division des affaires indiennes (pour les Indiens) ●.....Archives publiques (documents relatifs à la colonisation et aux premiers recensements)	POPULATION	**Qué.:**—Min. de la Santé Division de la statistique démographique Min. du Commerce Bureau provincial de la statistique **Ont.:**—Bureau de la statistique et des recherches **Alb.:**—Min. des Industries et du Travail Statisticien provincial
Ministère des Postes Division de l'administration (renseignements généraux sur les postes, tarif postal, tant au pays qu'à l'étranger, etc.) Division des communications (service postal aérien et terrestre et service ambulant) Division de l'exploitation (renseignements sur le service public et les heures de service)	POSTES	
□○●Ministère de l'Agriculture Service des marchés (prix des produits de la ferme) □●...Bureau fédéral de la statistique	PRIX	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●..Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division de l'Aptitude physique Maintient une cinémathèque de films catalogués intéressant la santé et les divertissements. Assure un service de cinémathèque au bénéfice d'acheteurs éventuels. Catalogue tenu à jour. □●...Office national du film *Produit et distribue pellicules, photographies, bandes d'images et autre matériel visuel d'intérêt national et culturel, bandes de nouvelles, films commerciaux et courts métrages documentaires*	PROJECTIONS ANIMÉES	**N.-É., Qué., Alb. et C.-B.:**—produisent des pellicules éducatives ou instructives **Terre-Neuve, Î. du P.-É., N.-B., Ont. et Man.** achètent des pellicules mais n'en produisent pas **Sask.:**—Office du film de la Saskatchewan **Alb.:**—Min. des Affaires économiques Division de la photographie *Toutes les provinces ont établi des commissions de censure des projections cinématographiques qui censurent les films avant que ceux-ci soient montrés en public. On peut obtenir des détails en s'adressant à la province en cause: Min. de l'Instruction publique et du Tourisme, Commissions provinciales de censure et bureaux régionaux de l'O.N.F.*
●.....Ministère des Transports Division de la radio (toutes les questions relatives aux permis et aux facilités) Radio-Canada □●...Office national du film □●...Conseil national de recherches Division de la radio et du génie électrique (science de la radio et ses applications à l'industrie) □●...Bureau fédéral de la statistique	RADIO	**Qué.:**—Bureau de la radio du Québec **Alb.:**—Poste de radio du gouvernement d'Alberta
	RECHERCHES ÉCONOMIQUES *Voir "Économie"*	
□●...Conseil national de recherches Recherches de laboratoire en biologie appliquée, chimie, génie mécanique y compris aéronautique et hydraulique, physique, génie électrique et radio, recherches médicales, énergie atomique, etc. *Les demandes de renseignements généraux sur les recherches doivent être adressées aux services d'information technique* □○..Ministère des Mines et Relevés techniques Ministère des Ressources et du Développement économique Service forestier Division des services du développement économique □○●Ministère de l'Agriculture Service scientifique (recherches en pathologie des animaux et des plantes, bactériologie, chimie, entomologie, etc.) Service des fermes expérimentales (recherches en génie agricole, récoltes, élevage et génétique, nutrition des plantes et des animaux, etc.) ● ...Ministère des Transports (aviation, radio, météorologie) Ministère de la Défense nationale Conseil des recherches pour la défense	RECHERCHES SCIENTIFIQUES	**N.-É.:**—Nova Scotia Research Foundation **Qué.:**—Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau des recherches scientifiques **Ont.:**—Commission des recherches d'Ontario Ontario Research Foundation **Man.:**—Divers ministères, tels que Santé et Bien-être social, Mines et Ressources naturelles, Agriculture **Sask.:**—Conseil de recherches **Alb.:**—Conseil de recherches d'Alberta **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie Conseil de recherches

34312—79½

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
Ministère des Ressources et du Développement économique Division des entreprises spéciales Wartime Housing Limited Société centrale d'hypothèques et de logement	RECONSTRUCTION	**Terre-Neuve:**—Min. du Développement économique **Î. du P.-É.:**—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles **N.-É.:**—Min. de l'Agriculture et des Marchés et du Commerce et de l'Industrie **N.-B.:**—Min. de l'Industrie et de la Reconstruction **Qué.:**—Min. des Terres et Forêts, du Travail, de la Voirie, de l'Industrie et du Commerce, du Bien-être social et de la Jeunesse **Sask.:**—Min. de la Reconstruction et du Rétablissement, Division de la reconstruction **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie, Division du développement régional
	RÉCRÉATION *Voir* "Aptitude physique"	
□● ..Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique Division des entreprises spéciales	RESSOURCES HYDRAULIQUES	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Albt:**—Min. de l'Agriculture **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts
□● ..Bureau fédéral de la statistique	REVENU NATIONAL	
●.....Ministère du Travail Division des relations industrielles (*salaires équitables*) Division de l'économie et des recherches Division de la législation □● ..Bureau fédéral de la statistique	SALAIRES	**Toutes les provinces** sauf l'**Alb.:**—Min. du Travail **Alb.:**—Min. des Industries et du Travail
□● ..Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social □● ..Office national du film (pellicules, bandes d'images, étalages photographiques et photographies) □● ..Bureau fédéral de la statistique (statistique des hôpitaux)	SANTÉ *Pour* "Santé des anciens combattants", *Voir* "Affaires des anciens combattants"	**Terre-Neuve, Qué., Ont.:**—Min. de la Santé **Î. du P.-É.:**—Min. de la Santé et du Bien-être social **N.-É., Sask., Alb.:**—Min. de la Santé publique **N.-B.:**—Min. de la Santé et des Services sociaux **Qué., Ont.:**—Min. de la Santé **Man.:**—Min. de la Santé et du Bien-être public **C.-B.:**—Min. général de la Santé, hôpitaux pour maladies mentales, ministère du secrétaire provincial
	SÉCURITÉ SOCIALE *Voir* "Allocations familiales", "Chômage", et "Anciens combattants"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Bureau fédéral de la statistique	**SERVICES PUBLICS** *Voir aussi* "Énergie électrique"	**Î. du P.-É.:**—Commission des services publics **N.-É.:**—Commission des services publics **N.-B.:**—Commission des services publics **Ont.:**—Commission municipale d'Ontario **Man.:**—Commission municipale et des services publics **Sask.:**—Bureau du directeur des industries **Alb.:**—Commission des Services publics Commission du Gaz naturel **C.-B.:**—Commission des Services publics
	SPORTS *Voir* "Aptitude physique" et "Tourisme"	
Ministère du Commerce Division des standards (inspection du gaz et de l'électricité, poids et mesures, poinçonnage des métaux précieux, standards des denrées et questions relatives aux marques de commerce nationales □● . Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (standards et méthodes de contrôle de la qualité ou de l'activité des aliments et des médicaments) □○●Ministère de l'Agriculture (standards de la viande et des aliments en boîte, des fruits, du miel, des produits de l'érable, des légumes et des produits laitiers, des volailles, etc.) ●..... Ministère des Transports (standards des fréquences radiophoniques, standards de l'inspection des navires) □●...Conseil national de recherches (standards d'achat du gouvernement canadien)	**STANDARDS**	
□● Bureau fédéral de la statistique □● Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique (pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon) Archives publiques (documents sur les premiers recensements)	**STATISTIQUES VITALES**	**Terre-Neuve:**—Min. de la Santé **Î. du P.-É.:**—Greffier des naissances, décès et mariages **N.-É., Sask., Alb.:**—Min. de la Santé publique Archives de l'état civil **N.-B.:**—Min. de la Santé et du Service social **Qué., C.-B.:**—Min. de la santé **Ont.:**—Min. des Affaires municipales Division des statistiques vitales **Man.:**—Min. de la Santé et du Bien-être social Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
	TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES *Voir* "Communications"	
●.....Ministère des Transports Division *météorologique* (Toronto)	**TEMPÉRATURE**	
□●...Ministère des Ressources et du Développement économique Ministère des Affaires des anciens combattants □○...Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Division de l'Immigration pour la colonisation	**TERRES ET COLONISATION**	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Î. du P.-É.:**—*Commissaire des domaines publics* **N.-É.:**—Commission de la colonisation **N.-B.,:**—Min. des Terres et Mines **Qué., Ont., C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **Sask.:**—Min. de l'Agriculture **Alb.:**—Min. des Terres et Forêts
○.....Ministère des Mines et Relevés techniques Division des levés et de la cartographie	**TOPOGRAPHIE**	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles **C.-B.:**—Min. des Terres et Forêts
□●...Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique Bureau de tourisme du gouvernement canadien □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	**TOURISME**	**Terre-Neuve:**—Min. du Développement économique **Î. du P.-É.:**—Bureau de publicité et de tourisme **N.-É.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie **N.-B.:**—Min. des Terres et Mines, Bureau de l'information et du tourisme **Qué.:**—Bureau provincial du tourisme **Ont.:**—Min. du Tourisme et de la Publicité **Man.:**—Min. des Mines et Ressources naturelles Bureau du tourisme et de la publicité **Sask.:**—Bureau des publications, Division du tourisme **Alb.:**—Min. des Affaires économiques Bureau du tourisme de l'Alberta **C.-B.:**—Min. du Commerce et de l'Industrie Bureau du tourisme du gouvernement

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Suite

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
□●...Ministère des Ressources et du Développement économique Division des services du développement économique (voirie des parcs nationaux) Division des entreprises spéciales ●.....Ministère des Transports (chemins de fer, aviation civile, services maritimes, inspection des navires, canaux, etc.) Commission des transports (règlements concernant la construction et l'exploitation des chemins de fer, tarifs des chemins de fer, compagnies de messageries et certains transporteurs des eaux intérieures; émissions de permis à certains transporteurs des eaux intérieures, règlements concernant l'aménagement de pipelines pour le pétrole et la gazoline.) Service de l'économie des transports Commission maritime canadienne Conseil des ports nationaux Lignes aériennes Trans-Canada □●...Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique (statistique des transports y compris la voirie, les véhicules automobiles)	TRANSPORTS	**Terre-Neuve:**—Min. des Travaux publics **Î. du P.-É.:**—Min. des Travaux publics et de la Voirie **N.-É.:**—Min. de la Voirie et des Travaux publics **N.-B.:**—Min. des Travaux publics, Division de la voirie **Qué.:**—Min. de la Voirie Commission des transports et des communications **Ont.:**—Min. de la Voirie Commission des chemins de fer du Nord de l'Ontario **Man.:**—Min. des Travaux publics, Division de la voirie Min. des Mines et Ressources naturelles Commission municipale et des services publics **Sask.:**—Min. de la Voirie et des Transports **Alb.:**—Min. des Travaux publics, Commission du trafic routier **C.-B.:**—Min. des Chemins de fer, Commission des transports, Commission du trafic routier, Commission des utilités publiques, ministère des Travaux publics Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux).....●□
●.....Ministère du Travail Division de l'information et de la publicité Division des rentes viagères Division de la législation Commission de l'assurance-chômage Division de l'économie et des recherches Conseil canadien des relations ouvrières Division de la formation professionnelle au Canada Division des relations industrielles (arbitrage des différends ouvriers, salaires équitables, etc.) Division de l'organisation internationale du Travail Service national de placement Secrétariat d'État (enregistrement des syndicats ouvriers) □● .Office national du film (pellicules, bandes d'images, étalages photographiques et photographies) □● .Bureau fédéral de la statistique	TRAVAIL	**Terre-Neuve., N.-É., N.-B., Qué., Ont., Man., Sask., C.-B.:**—Min. du Travail **Alb.:**—Min. des Industries et du Travail *Supplémentaires:* **Qué., Ont., Alb., C.-B.:**—Bureaux provinciaux de la statistique
Ministère du travail Division des relations industrielles (salaires équitables) Ministère des travaux publics Ministère des Travaux publics ●.....Ministère des Transports Service de la marine et des canaux	TRAVAUX PUBLICS	**Terre-Neuve, Î. du P.-É., N.-B., Qué., Ont., Man., Sask., Alb., C.-B.:**—Min. des Travaux publics **N.-É.:**—Min. de la Voirie et des Travaux publics

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—Fin

Pour l'interprétation des signes conventionnels, voir haut de la p. 1234.

▲SOURCES DE RENSEIGNEMENTS FÉDÉRAUX	SUJET	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS PROVINCIAUX▲●
	VOIRIE *Voir* "Transports"	
□○●Ministère de l'Agriculture Division de l'aviculture. Service des Fermes expérimentales (renseignements généraux) Division des animaux de ferme et leurs produits (méthodes d'élevage, règlements de la couvaison, etc.) Division de la pathologie vétérinaire (pour maladies des volailles) □●...Office national du film (pellicules et photographies) □●...Bureau fédéral de la statistique	VOLAILLE	**Terre-Neuve:**—Min. des Ressources naturelles **Î. du P.-É., N.-É., Man.:**—Min. de l'Agriculture **N.-B., Qué., Sask., Alb., C.-B.:**—Min. de l'Agriculture Division de l'aviculture **Ont.:**—Collège d'Agriculture d'Ontario (Guelph) Division de l'aviculture Bureau fédéral de la statistique (résumé des renseignements provinciaux).....●□

Section 3.—Lois appliquées par les ministères fédéraux

Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral dressée d'après les renseignements fournis par les divers ministères.

NOTA.—*On peut se procurer le texte de ces lois en s'adressant à l'Imprimeur du Roi, à un prix variant de 10c. à $1.50, selon le nombre de pages.*

Ministère, année et chapitre		Titre de la loi
Affaires des anciens combattants—†		
S.R.C. 1927	157	Pensions, modifiée†.
	188	Établissement de soldats, modifiée.
1936	47	Commission d'assistance aux anciens combattants.
1942	33	Terres destinées aux anciens combattants, modifiée.
1944	19	Ministère des Affaires des anciens combattants.
	49	Assurance des anciens combattants.
	51	Indemnités de service de guerre, modifiée.
1945	35	Réadaptation des anciens combattants, modifiée.
1946	34	Corps féminin de la Marine royale et le South African Military Nursing Service (Service sud-africain d'infirmières militaires) (Prestations).
	36	Prestations aux anciens combattants alliés.
	43	Pensions et allocations de guerre pour les civils.
	52	Prestations de service de *guerre pour les pompiers.*
	64	Prestations de service de guerre destinées aux agents spéciaux.
	66	Prestations de service de guerre pour les surveillants.
	75	Allocations aux anciens combattants†.
Affaires extérieures—		
S.R.C. 1927	65	Ministère des Affaires extérieures, modifiée.
Agriculture—		
S.R.C. 1927	4	Ministère de l'Agriculture.
	5	Produits antiparasites en agriculture, modifiée.
	6	Épizooties, modifiée.
	25	Installations frigorifiques.
	36	Code criminel, art. 235, paris de course, modifiée.
	45	Industrie laitière, modifiée.
	47	Insectes destructeurs et autres fléaux, modifiée.
	61	Stations agronomiques, modifiée.
	69	Engrais chimiques, modifiée.
	77	Viandes et conserves alimentaires, modifiée.
	80	Fruits.
1932	49	Généalogie du bétail.
1933	26	Inspection du foin et de la paille.
1935	23	Rétablissement agricole des Prairies, modifiée.
	62	Fruits, légumes et miel.
Agriculture—fin		
S.R.C. 1937	30	Aliments du bétail, modifiée.
	40	Semences, modifiée.
1938	32	Inspection et vente, modifiée.
1939	13	Fromage et fromageries, modifiée.
	28	Vente coopérative des produits agricoles, modifiée.
	34	Vente coopérative du blé, modifiée.
	47	Animaux de ferme et leurs produits.
	50	Assistance à l'agriculture des Prairies, modifiée.
1942	10	Réduction des emblavures, modifiée.
1944	29	*Soutien des prix agricoles,* modifiée.
1945	24	Industrie des produits de l'érable.
1947	10	Produits agricoles (annuelle), modifiée.
1948	61	Utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes.
1949	16	Organisation du marché des produits agricoles.
Archives publiques		
S.R.C. 1927	8	Archives publiques.
Assurance—		
S.R.C. 1927	23	Assurance du service civil.
	28	Compagnies de prêt, modifiée.
	29	Compagnies fiduciaires, modifiée.
	135	Prêteurs d'argent (relève du ministre des Finances. Le département des Assurances n'applique pas régulièrement la présente loi, mais celle-ci est énumérée maintenant sous ce département à cause de ses rapports indirects avec la loi des petits prêts).
	179	Revenus de guerre, loi spéciale, partie III, modifiée. Taxes sur les primes d'assurance.
	213	Liquidations (compagnies d'assurance), (en partie).
1932	45	Département des assurances.
	46	Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.
	47	Compagnies d'assurance étrangères.
1939	23	Petits prêts.
Auditeur général—		
1931	27	Revenu consolidé et vérification.

† La loi des pensions est appliquée par la Commission canadienne des pensions, et celle des allocations aux anciens combattants, par la Commission des allocations aux anciens combattants.

Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral dressée d'après les renseignements fournis par les divers ministères.—suite

Ministère, année et chapitre		Titre de la loi
Citoyenneté et immigration—		
1926-1927	37*	Réserve indienne de St-Regis.
S.R.C. 1927	93	Immigration.
	94	Sociétés auxiliatrices de l'immigration.
	98	Indiens.
1934	29	Réserve de Caughnawaga.
1943-1944	19	Ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique.
1946	15	Citoyenneté canadienne.
Commerce—		
S.R.C. 1927	54	Exportation de l'électricité et des fluides.
	56	Unités électriques.
	82	Inspection du gaz.
	200	Ministère du Commerce.
	208	Taux de fret par navigation intérieure.
	212	Poids et mesures, modifiée.
1928	22	Inspection de l'électricité, modifiée.
1930	5	Grains du Canada, modifiée.
1935	53	Commission canadienne du blé, modifiée.
1939	3	Ministère des Munitions et Approvisionnements (2e session).
	31	Marchés de grain à terme.
1944-1945	21	Biens de surplus de la Couronne.
	39	Assurance des crédits à l'exportation, modifiée.
1946	26	Poinçonnage des métaux précieux.
	40	Corporation commerciale canadienne, modifiée.
1947	17	Permis d'exportation et d'importation.
1948	7	Loi d'urgence sur la conservation des devises (en partie).
	45	Statistique.
1949	31	Marque de commerce nationale et étiquetage exact.
Défense nationale—		
S.R.C. 1927	132	Milice, *modifiée*.
	133	Pensions de la milice, modifiée.
	136	Ministère de la Défense nationale, modifiée.
1928	7	Collège militaire royal.
1933	21	Forces en visite de la Communauté britannique.
1940	15	Corps d'aviation royal canadien, modifiée.
1944	23	Service naval, modifiée.
1947	47	Forces des États-Unis d'Amérique présentes au Canada.
Finances—		
		Crédits (annuels).
S.R.C. 1927	14	Caisses populaires du Québec, modifiée.
	16	Lettres de change, modifiée.
	24	Pension du service civil, modifiée.
	40	Cours monétaire.
Finances—fin		
S.R.C. 1927	66	Prêt agricole canadien, modifiée.
	71	Ministère des Finances et Conseil du Trésor, modifiée.
	102	Intérêt.
	152	Prêteurs sur gages (non régulièrement appliquée par le ministère mais sous la juridiction du ministre des Finances).
	179	Loi spéciale des revenus de guerre (en partie), modifiée.
	183	Rapports sur dépôts d'épargne.
	184	Libération des cautions (non régulièrement appliquée par le ministère mais sous la juridiction du ministre des Finances).
	192	Subventions aux provinces.
	213	Liquidations (compagnies insolvables), modifiée.
1931	22-23	Financement et garantie des chemins de fer Nationaux du Canada.
	27	Revenu consolidé et vérification.
	55	Commission du tarif, modifiée.
1932	33	Exportation de l'or, modifiée.
	43	Banque du Canada, modifiée.
1935	52	Prêt aux pêcheurs canadiens.
1938	33	Améliorations municipales, modifiée.
1943	26	Arrangements entre cultivateurs et créanciers.
1944	30	Banques.
	41	Prêts destinés aux améliorations agricoles, modifiée.
	44	Banque d'expansion industrielle.
1945	11	Accords de Bretton-Woods.
1946	53	Contrôle des changes, modifiée.
	69	Prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, modifiée.
1947	30	Remboursement pour les chemins de fer Nationaux du Canada.
	58	Conventions sur la location de domaines fiscaux.
1948	7-48	Loi d'urgence sur la conservation des devises (en partie).
Imprimeur du Roi et Contrôleur de la papeterie—		
S.R.C. 1927	2	Publication des lois.
	162	Impressions et papeterie publiques.
Justice—		
S.R.C. 1927	1	Loi d'interprétation, modifiée.
	11	Faillite, modifiée.
	26	Enquêtes sur les coalitions, modifiée.
	34	Cour de l'Échiquier, modifiée.
	35	Cour suprême, modifiée.
	36	Code criminel, modifiée.
	37	Extradition.

* Ne figure pas aux statuts revisés de 1927.

Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral dressée d'après les renseignements fournis par les divers ministères.—suite

Ministère, année et chapitre		Titre de la loi
Justice—fin		
S.R.C. 1927	38	Identification des criminels.
	58	Biens en déshérence (sous la juridiction du ministre des Finances).
	59	Preuve en Canada, modifiée.
	64	Expropriations.
	81	Criminels fugitifs.
	99	Enquêtes, modifiée.
	106	Ministère de la Justice.
	107	Solliciteur général.
	123	Dimanche.
	127	Mariage et divorce, modifiée.
	158	Pétitions de droit.
	160	Royale gendarmerie à cheval du Canada, modifiée.
	163	Prisons et maisons de correction, modifiée.
	197	Libérations conditionnelles, modifiée.
	199	Répression de l'usage du tabac chez les adolescents.
	206	Mesures de guerre.
1929	46	Jeunes délinquants, modifiée.
	62	Administration de la justice dans le Yukon.
1930	12	Procédure criminelle dans l'Alberta.
	14	Divorce (Ontario).
	15	Juridiction dans les procédures de divorce.
1932	18	Créances de la Couronne, modifiée.
1934	31	Amirauté, modifiée.
1937	4	Appel des causes de mariage et de divorce en Colombie-Britannique.
1939	6	Pénitenciers, modifiée.
	49	Secrets officiels.
1940	28	Indemnités (Défense).
	43	Trahison.
1945	12	Prises.
1946	56	Juges, modifiée.
1947	16	Maintien des mesures transitoires (en partie).
1949	6	Loi modifiant le droit statutaire (Terre-Neuve).
Mines et Relevés techniques—		
S.R.C. 1927	118	Terres fédérales.
1936	7	Explosifs.
1948	15	Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.
1949	17	Ministère des Mines et Relevés techniques.
Pêcheries—		
S.R.C. 1927	43	Protection des douanes et des pêcheries (dans la mesure où elle a trait aux pêcheries).
	72	Inspection du poisson, modifiée.
	74	Pêches maritimes.
	75	Pêche du flétan dans le Pacifique septentrional.
Pêcheries—fin		
S.R.C. 1927	77	Viandes et conserves alimentaires, modifiée, dans la mesure où elle a trait au poisson et aux coquillages.
	140	Protection des eaux navigables (en partie).
1930	10	Saumon sockeye (convention avec les États-Unis).
	21	Ministère des Pêcheries.
1932	42	Pêcheries, modifiée.
1937	31	Pêcheries, Conseil de recherches, modifiée.
	36	Pêche du flétan dans le Pacifique septentrional (convention).
1938	39	Chasse pélagique du phoque (convention).
1939	51	Office du poisson de conserve.
1944	42	Soutien des prix des produits de la pêche.
1948	21	Chasse pélagique du phoque (accord provisoire).
Postes—		
S.R.C. 1927	15	Caisses d'épargne (en partie).
	161	Postes, modifiée.
	179	Revenus de guerre, loi spéciale (en partie), modifiée.
Ressources et Développement économique*—		
S.R.C. 1908	57-58†	Champs de bataille nationaux à Québec, modifiée.
S.R.C. 1927	87	Grains de semence.
	88	Caution des graines de semence.
	104	Irrigation.
	113	Terres fédérales, modifiée.
	114	Concessions de terres publiques (en partie).
	115	Terres de l'Artillerie et de l'Amirauté (en partie).
	116	Zone de chemin de fer.
	118	Biens-fonds.
	124	Dispositions supplémentaires du Manitoba.
	130	Convention relative aux oiseaux migrateurs, modifiée.
	142	Territoires du Nord-Ouest, modifiée.
	175	Assainissement.
	180	Chemins de Saskatchewan et d'Alberta.
	210	Forces hydrauliques du Canada, modifiée.
	211	Eaux de la zone du chemin de fer, modifiée.
	215	Yukon, modifiée.
	216	Extraction de l'or dans le Yukon, modifiée.
	217	Extraction du quartz dans le Yukon, modifiée.

* Le ministre des Ressources et du Développement économique applique la loi nationale sur le cinématographe, 1939, chap. 20, mais l'Office du film n'est pas un organisme du ministère.
† Ne figurent pas aux Statuts revisés du Canada de 1927.

Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral dressée d'après les renseignements fournis par les divers ministères.—suite

Ministère, année et chapitre		Titre de la loi
Ressources et Développement économique—fin*		
S.R.C. 1927	51	Créances de la Couronne.
1928	32	Conservation du lac Seul.
1929	62	Administration de la justice dans le Yukon.
1930	3	Transfert des ressources naturelles de l'Alberta, modifiée.
	29	Transfert des ressources naturelles du Manitoba, modifiée.
	33	Parcs nationaux, modifiée.
	37	Zone du chemin de fer et bloc de la rivière La Paix.
	41	Ressources naturelles de la Saskatchewan, modifiée.
1932	35	Remboursements pour ressources naturelles.
	55	Parc Waterton-Glacier
1937	11	Réfection de maisons (prêts garantis).
1938	49	Habitation, loi nationale, modifiée.
1939	33	Contrôle du bassin du Lac à la Pluie.
1940–1941	17	Exportation du gibier, modifiée.
1944–1945	46	Habitation, loi nationale de 1944, modifiée.
1945	15	Société centrale d'hypothèques et de logement.
1947	59	Conservation des forêts des Rocheuses orientales.
1948	64	Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest.
1949	8	Forêts du Canada.
	18	Ministère des Ressources et du Développement économique.
	40	Route transcanadienne.
Revenu national—		
S.R.C. 1927	3	Aéronautique (en partie).
	5	Poisons utiles en agriculture (en partie).
	6	Épizooties (en partie).
	32	Droits d'auteur (en partie).
	42	Douanes, modifiée.
	43	Protection des douanes et des pêcheries (en partie).
	44	Tarif des douanes, modifiée.
	45	Industrie laitière (en partie), modifiée.
	47	Insectes destructeurs et autres fléaux (en partie), modifiée.
	63	Exportations, modifiée.
	68	Passages d'eau.
	69	Engrais chimiques (en partie).
	76	Aliments et drogues (en partie), modifiée.
	77	Viandes et conserves alimentaires, modifiée.
	97	Impôt de guerre sur le revenu, modifiée.
	137	Ministère du Revenu national, modifiée.
	151	Spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés (en partie).
Revenu national—fin		
S.R.C. 1927	159	Inspection du pétrole et du naphte, modifiée.
	168	Quarantaine (en partie).
	179	Revenus de guerre, loi spéciale (en partie), modifiée.
	212	Poids et mesures (en partie).
1928	31	Importation des boissons enivrantes.
1929	49	Opium et drogues narcotiques (en partie), modifiée.
1930	30	Industrie du sucre d'érable (en partie).
1932	33	Exportation de l'or (en partie).
1934	44	Marine marchande du Canada (en partie).
	52	Accise, modifiée.
1935	62	Fruits, légumes et miel (en partie).
1937	40	Semences (en partie).
1940	32	Taxation des surplus de bénéfices, modifiée.
1940–1941	2	Conservation des changes, modifiée.
	14	Droits successoraux, modifiée.
1946	7	Explosifs.
	26	Poinçonnage des métaux précieux (en partie).
1947	16	Maintien des mesures transitoires (en partie).
	17	Permis d'exportation et d'importation, modifiée.
1948	52	Impôt sur le revenu, modifiée.
Santé nationale et Bien-être social—		
1944	22	Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, modifiée.
Santé nationale—		
S.R.C. 1927	76	Aliments et drogues, modifiée.
	91	Hygiène dans les chantiers publics.
	93	Immigration (en partie), modifiée.
	98	Indiens (en partie), modifiée.
	119	Lèpre.
	151	Spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés.
	168	Quarantaine.
1929	49	Opium et drogues narcotiques, modifiée.
1934	44	Marine marchande du Canada (partie V, marins malades et hôpitaux de marine), modifiée.
Bien-être social—		
S.R.C. 1927	156	Pensions de vieillesse, modifiée.
1939	10	Secours de guerre, modifiée.
1943	29	Conseil national d'aptitude physique.
1944	40	Allocations familiales, modifiée.

*Le ministre des Ressources et du Développement économique applique la loi nationale sur le cinématographe, 1939, chap. 20, mais l'Office du film n'est pas un organisme du ministère.

Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral dressée d'après les renseignements fournis par les divers ministères.—suite

Ministère, année et chapitre		Titre de la loi
Secrétariat d'État*—		
S.R.C. 1927	19	Chambres de commerce, modifiée.
	32	Droits d'auteur, modifiée.
	48	Documents publics.
	164	Fonctionnaires publics.
	189	Secrétariat d'État.
	196	Tempérance au Canada.
	197	Libérations conditionnelles.
	198	Marque sur le bois de service, modifiée.
	201	Marques de commerce et dessins de fabrique, modifiée.
	202	Unions ouvrières.
1929	55	Paiement des réparations.
1932	38	Concurrence déloyale.
1933	36	Créanciers des compagnies.
1934	25	Bureau des traductions.
	33	Compagnies, modifiée.
1935	32	Brevets, modifiée.
1938	41	Affiches syndicales.
1939	22	Sceaux.
1947	24	Commerce avec l'ennemi (pouvoirs transitoires).
Transports*—		
S.R.C. 1927	3	Aéronautique, modifiée.
	17	Connaissements.
	20	*Ponts.*
	79	Taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes.
	89	Ports et jetées de l'État modifiée.
	122	Expédition du bétail.
	140	Protection des eaux navigables, parties II et III, modifiée.
	170	Chemins de fer, modifiée.
	172	Chemins de fer nationaux du Canada, modifiée.
	173	Chemins de fer de l'État.
	174	Billets de transport.
	194	Télégraphe.
	203	Discipline à bord des bâtiments de l'État.
	208	Taux de fret par navigation intérieure.
	211	Eaux de la zone du chemin de fer.
	214	Sauveteurs des États-Unis.
1929	11	Chemins de fer nationaux du Canada, remboursement (annuelle).
	12	Chemins de fer nationaux du Canada, terminus de Montréal.
	48	Chemins de fer de l'Alberta septentrional, modifiée.
1931	19	Beauharnois Light, Heat and Power Company, modifiée.
1931	22–23	Chemins de fer nationaux du Canada, financement et garantie (annuelle).
1933	33	National-Canadien-Pacifique-Canadien, modifiée.
1934	44	Marine marchande du Canada, modifiée.
Transports‡—fin**		
S.R.C. 1936	34	Ministère des Transports [antérieurement ministère des Chemins de fer et Canaux (171)].
	42	Conseil des ports nationaux, modifiée.
	49	Transport de marchandises par eau.
1937	22	Chemins de fer nationaux du Canada, revision du capital.
	28	Approvisionnements du ministère des Transports, modifiée.
	43	Lignes aériennes Trans-Canada, modifiée.
1938	50	Radio.
	53	Transports, modifiée.
1939	12	Transport aérien.
1946	58	Indemnisation des marins marchands, modifiée.
1947	18	Indemnisation des employés de l'État.
	42	Commissaires du havre de Port-Alberni.
	52	Commission maritime canadienne.
1948	10	*Remboursement aux commissaires du havre de New-Westminster.*
1949	20	Pipe-lines, partie I.
Travail—		
S.R.C. 1927	7	Rentes sur l'État, modifiée.
	110	Conciliation et travail.
	111	Ministère du Travail, modifiée.
	128	Allumettes à phosphore blanc.
	193	Enseignement technique, modifiée.
1931	59	Enseignement professionnel au Canada.
1935	14	Repos hebdomadaire dans les établissements industriels.
	39	Justes salaires et heures de travail.
1935	44	Salaires minima.
	63	Limitation des heures de travail.
1936	7	Commission nationale de placement.
	15	Soulagement du chômage et secours, modifiée.
1937	44	Soulagement du chômage et assistance à l'agriculture (annuelle).
1939	35	Formation de la jeunesse.
1940	44	Assurance-chômage, modifiée.
1942–1943	34	Poursuite et coordination de la *formation professionnelle*, modifiée.
1946	63	Réintégration dans les emplois civils.
1947–1948	54	Relations industrielles et enquêtes visant les différends du travail.

* Le Secrétaire d'État applique la loi du service civil, S.R.C. 1927, chap. 22, modifiée, mais la Commission du service civil n'est pas un organisme du Secrétariat d'État.

‡ Le ministre des Transports applique la loi canadienne sur la radiodiffusion, 1936, chap. 24, modifiée, mais la Société Radio-Canada n'est pas un organisme du ministère des Transports.

Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral dressée d'après les renseignements fournis par les divers ministères.—fin

Ministère, année et chapitre	Titre de la loi	Ministère, année et chapitre	Titre de la loi
Travaux publics—		**Travaux publics—fin**	
S.R.C. 1927 64	Expropriations.	S.R.C. 1927 170	Chemins de fer (article 248).
68	Passages d'eau.	191	Subventions aux bassins de radoub.
89	Ports et jetées de l'État (art. 4).	1930 47	Circulation des véhicules sur la propriété du Dominion (réglementation).
140	Protection des eaux navigables, partie I.	1934 59	Construction d'ouvrages publics.
166	Travaux publics.		
167	Droits de passage dans les ouvrages de l'État.		

Section 4.—Commissions fédérales et provinciales

COMMISSIONS ROYALES*

NOTA.—*Cette liste est la continuation de celles des Annuaires antérieurs à compter de l'édition de 1940, aux pp. 1140-1145.*

Commission royale chargée d'enquêter sur les réclamations de personnes de race japonaise résidant au Canada le 18 juillet 1947, relativement à la perte de biens détenus par la Couronne; constituée en vertu du décret du conseil du 18 juillet 1947; Commissaire: l'hon. juge Henry Irvine Bird.

Commission royale chargée d'enquêter et faire rapport sur la révocation des certificats de naturalisation ou de citoyenneté canadienne; constituée en vertu du décret du conseil du 11 sept. 1947; Président, Son Honneur le juge René-A. Danis; Commissaires: MM. Aldous Aylen, C.R., Lee A. Kelley, C.R., John Forbes MacNeil, C.R., et Charles Arthur Krug.

Commission royale chargée d'enquêter sur la situation créée par les inondations dans la vallée inférieure du Fraser, sur l'étendue des dommages et les mesures de secours et de rétablissement; constituée en vertu du décret du conseil du 10 juin 1948; Commissaires: le major-général B. M. Hoffmeister et l'hon. Eric W. Hamber.

Commission royale chargée d'enquêter et faire rapport sur la hausse du coût de la vie, le niveau de prix déterminés et les causes qui les ont provoqués; constituée en vertu du décret du conseil du 8 juillet 1948; Commissaires: le professeur C. A. Curtis, M. H.-C. Bois et Mme T. W. Sutherland.

Commission royale nommée pour faire des enquêtes en vertu de l'article 21 de la loi de la citoyenneté canadienne; constituée en vertu du décret du conseil du 17 déc. 1948; Président, Son Honneur le juge René-A. Danis; Commissaires: MM. Aldous Aylen, C.R., Lee A. Kelley, C.R., John Forbes MacNeil, C.R., et Robert Alexander Hoey.

Commission royale chargée de faire enquête et rapport sur les taux de fret des chemins de fer au Canada; constituée en vertu du décret du conseil du 29 déc. 1948; Président, l'hon. W. F. A. Turgeon; Commissaires: le professeur Henry Forbes Angus et le professeur Harold Adams Innis.

Commission royale sur l'avancement national des arts, des lettres et des sciences: constituée en vertu du décret du conseil du 8 avril 1949; Président, le très hon. Vincent Massey; Commissaires: MM. Arthur Surveyer et Norman A. M. MacKenzie, R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., et Mme Hilda Neatby.

* Commissions constituées en vertu de la partie I de la loi fédérale des enquêtes.

COMMISSIONS ROYALES PROVINCIALES

NOTA.—*Il n'est pas fait mention des provinces où des commissions royales n'ont pas été créées depuis la publication de l'Annuaire de 1947. Cette liste est la continuation de celle qui paraît aux pp. 1278-1279 de l'Annuaire de 1948-1949.*

Terre-Neuve.—Commission royale chargée d'enquêter sur le coût de la vie; Président, M. Frank S. Grisdale; Commissaires: MM. Lewis Ayres et Cyril James; 29 nov. 1949.

Ontario.—Commission royale chargée d'enquêter et de faire rapport sur des questions intéressant la loi de l'indemnisation des accidentés du travail, sauf les questions de simple détail administratif, et de formuler des propositions à cet égard. Commissaire, l'hon. Wilfred Daniel Roach; 6 oct. 1949.

Manitoba.—Commission royale sur l'énergie hydraulique du Manitoba; constituée le 28 juin 1947. Premier membre de la Commission, M. le docteur Thomas H. Hogg; rapport publié le 24 mars 1948.

Commission royale sur les frais d'exploitation des hôpitaux; constituée le 28 oct. 1947. Président, l'hon. Ewan A. McPherson. Rapport non encore publié.

Saskatchewan.—Commission royale sur les taux et péages des véhicules de service public; 11 mai 1948; Commissaires: MM. George Dickson, D. Drummond, H. R. MacKenzie, W. W. Perrie.

Commission royale sur l'industrie de la houille de la Saskatchewan; 31 mai 1949. Commissaires: le professeur John E. L. Graham, M.A., B. Litt. (président), MM. Robert D. Howland, Ph.D. (Econ.), et Roger C. Carter, B.A., LL.B. Rapport non encore publié.

Alberta.—Commission royale chargée d'enquêter sur certaines accusations, allégations et rapports concernant la Division du bien-être de l'enfance du ministère du Bien-être public et ses fonctionnaires, contenus dans certains articles éditoriaux et dépêches de journaux; Commissaires: l'hon. juge en chef W. R. Howson (président), Son Honneur le juge en chef J. W. McDonald et Son Honneur le juge E. B. Feir.

Commission royale chargée d'enquêter sur les taxes imposées par la province et par les municipalités urbaines et rurales, conformément à un pouvoir quelconque d'imposition en vertu d'un statut quelconque de la province; Commissaire, M. J. W. Judge, sous-ministre des Affaires municipales; rapport daté du 12 fév. 1948.

Colombie-Britannique.—Commission royale chargée d'enquêter sur l'imposition des immeubles et améliorations aux fins des taxes scolaires et sur l'incidence des taxes scolaires, 9 août 1947. Commissaires: H. Alan Maclean, président; MM. B. C. Bracewell; T. J. Clark; R. R. F. Sewell; R. C. Grant et J. A. Stewart; rapport daté du 29 janvier 1948 (non imprimé).

Commission royale chargée d'enquêter sur des perturbations dans les établissements des Doukhobors de la Colombie-Britannique, 12 sept. 1947. Commissaire, M. Harry J. Sullivan; rapport daté du 10 janv. 1948 (non imprimé).

CHAPITRE XXXI.—ANNALES

SYNOPSIS

	Page		Page
Section 1. Nominations officielles..	1264	Section 2. Législation fédérale....	1273

Section 1.—Nominations officielles*

Maison du gouverneur-général.—1949. 31 janv., l'inspecteur Henry G. Nichols, de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa (Ont.): aide de camp honoraire de Son Excellence le gouverneur général, à la place du surintendant T. R. Michelson, démissionnaire, à compter du 11 janv. 1949. 7 juillet, le commodore John Crispo Inglis Edwards, C.B.E., M.R.C.: aide de camp honoraire de Son Excellence le gouverneur général, à compter du 16 août 1949.

Lieutenants-gouverneurs.—1949. 1er avril, l'hon. sir Albert Joseph Walsh C.R.: lieutenant-gouverneur de la province de Terre-Neuve. 17 août, l'hon. sir Leonard Cecil Outerbridge, C.B.E., D.S.O., lieutenant-gouverneur de la province de Terre-Neuve, à la place de l'hon. sir Albert Joseph Walsh, C.R., démissionnaire, à compter du 5 sept. 1949. **1950.** 1er fév., John James Bowlen: lieutenant-gouverneur de la province d'Alberta, à la place de l'hon. J. C. Bowen, démissionnaire, à compter du 1er fév. 1950.

Conseil privé.—Une liste dès membres du conseil privé du Roi pour le Canada, selon l'ancienneté, au 15 sept. 1949, figure à la p. 99 du présent volume. A compter de cette date jusqu'au 15 fév. 1950, il y a une nomination au conseil privé du Roi pour le Canada, celle de l'hon. Walter E. Harris, le 18 janv. 1950. Le 19 janv. 1949, M. Norman Alexander Robertson est nommé greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, à compter de mars 1949.

Adjoints parlementaires.—Les adjoints parlementaires au 15 sept. 1949 sont indiqués en renvois au tableau **9,** pp. 104-109. A compter de cette date jusqu'au 15 fév. 1950, un adjoint parlementaire a été nommé: 1er fév. 1950, M. George Prudham, adjoint parlementaire au ministre des Ressources et du Développement économique.

Sénat.—Une liste des membres du Sénat en date du 15 sept. 1949 figure aux pp. 101-102 du présent volume. A compter de cette date jusqu'au 15 fév. 1950, un sénateur a été nommé: 25 janv. 1950, M. Vincent P. Burke, C.B.E., pour Terre-Neuve. Le 3 août, 1949, l'hon. Élie Beauregard, membre du Sénat et sénateur pour la circonscription de Rougemont dans la province de Québec, est nommé président du Sénat.

Chambre des communes.—Le nom des représentants à la Chambre des communes élus aux élections complémentaires qui ont eu lieu entre l'élection générale du 27 juin 1949 et le 15 fév 1950 figure à l'appendice II, à la p. 1277 du présent volume. Le 10 août 1949, M. Edward Russell Hopkins, Ottawa (Ont.), est nommé greffier adjoint de la Chambre des communes.

* Extraits de la *Gazette du Canada*, sauf les nominations diplomatiques.

Nominations diplomatiques†.—Le personnel diplomatique canadien à l'étranger et les chefs des missions du Commonwealth et des missions étrangères au Canada, en date du 21 juillet 1949, sont donnés au chapitre III, pp. 145-152. A compter de cette date jusqu'au 15 février 1950, les nominations suivantes de représentants du Canada à l'étranger ont été faites: **1949.** 11 août, M. E. J. Garland (ministre plénipotentiaire en Norvège), ministre en Islande. 22 sept., M. J. D. Kearney, ambassadeur en Argentine. 24 sept., M. T. A. Stone (ministre en Suède), ministre en Finlande. 20 oct., le major-général L. R. LaFlèche, D.S.O., haut commissaire en Australie. 23 nov., M. G. L. Magann, ambassadeur en Grèce. 12 déc., M. W. F. Chipman, haut commissaire en l'Inde. 15 déc., le lieutenant-général Maurice Pope, C.B., M.C. (chef de la mission de Berlin, Allemagne), chef de la mission de Bonn (Allemagne). **1950.** 20 janv., M. D. M. Johnson, haut commissaire au Pakistan.

Du 21 juillet 1949 au 15 février 1950, les représentants suivants d'autres pays ont assumé leurs fonctions au Canada: **1949.** 14 août, M. S. K. Kirpalani, haut commissaire pour l'Inde au Canada. 6 sept., M. A. A. Roberts, haut commissaire pour l'Union Sud-Africaine au Canada. 25 sept., M. Hubert Guérin, ambassadeur de France au Canada. **1950.** 7 fév. M. le docteur Agustin Nores Martinez, ambassadeur d'Argentine.

Nominations judiciaires

Cours supérieures.—**1949.** 19 janv., M. William Mitchell: juge puîné de la Cour supérieure pour le district de St-François, dans la province de Québec. 1er avril, l'hon. Sir Edward Emerson: juge en chef de la Cour suprême de Terre-Neuve. L'hon. Henry Anderson Winter: juge de la Cour suprême de Terre-Neuve. L'hon. Sir Brian Dunfield: juge de la Cour suprême de Terre-Neuve. 4 mai, M. C. W. Reid Bowlby, C.R.: juge de la Cour suprême d'Ontario et membre de la Cour d'appel pour l'Ontario et membre *ex officio* de la Haute cour de justice pour l'Ontario. 16 mai, l'hon. Sir Brian Dunfield, juge de la Cour suprême de Terre-Neuve: juge de district en Amirauté de la Cour de l'Échiquier du Canada dans et pour le district d'Amirauté de Terre-Neuve. L'hon. Henry Anderson Winter, juge de la Cour suprême de Terre-Neuve: greffier pour le district d'Amirauté de Terre-Neuve. 27 mai, le très hon. James Lorimer Ilsley, C.P., C.R.,: juge de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse et juge de la Cour pour les divorces et causes matrimoniales de la province de Nouvelle-Écosse. 6 juillet, l'hon. Donald Alexander McNiven, juge de la Cour du Banc du Roi pour la Saskatchewan: juge de la Cour d'appel pour la Saskatchewan et juge *ex officio* de la Cour du Banc du Roi pour la Saskatchewan. M. Clifford S. Davis, C.R.: juge de la Cour du Banc du Roi pour la Saskatchewan, à compter du 1er sept. 1949. 10 août, M. John J. Kelly, C.R.: juge de la Cour du Banc du Roi pour le Manitoba. 17 août, l'hon. sir Albert Joseph Walsh, C.R.: juge en chef de la Cour suprême de Terre-Neuve, à la place de l'hon. sir Edward Emerson, décédé, à compter du 5 sept. 1949. 13 sept., l'hon. sir Albert Joseph Walsh, juge en chef de la Cour suprême de Terre-Neuve: juge de district en Amirauté de la Cour de l'Échiquier du Canada dans et pour le district d'Amirauté de la province de Terre-Neuve. 1er nov., l'hon. Lauchlin D. Currie, C.R.: juge de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse et juge de la Cour pour les divorces et causes matrimoniales de la province de Nouvelle-Écosse. 13 déc., l'hon. Arthur Ives Smith, juge de la Cour supérieure de Québec: juge suppléant du district

† Rédigé par le ministère des Affaires extérieures.

d'Amirauté de Québec. 22 déc., M. John R. Cartwright: juge puîné de la Cour suprême du Canada. L'hon. Joseph Honoré Gérald Fauteux, juge puîné de la Cour supérieure pour le district de Montréal (Qué.): juge puîné de la Cour supérieure du Canada. **1950.** 7 janv., MM. R. I. Ferguson, C.R. et Wishart Flett Spence, C.R.: juges de la Cour suprême d'Ontario et membres de la Haute cour de justice pour l'Ontario et membres *ex officio* de la Cour d'appel pour l'Ontario. 18 janv., l'hon. John Keiller MacKay, juge de la Cour suprême d'Ontario et membre de la Haute cour de justice pour l'Ontario: membre de la Cour d'appel pour l'Ontario et membre *ex officio* de la Haute cour de justice pour l'Ontario. L'hon. Colin William George Gibson, M.C., V.D., C.R.: juge de la Cour suprême d'Ontario et membre de la Cour d'appel pour l'Ontario et membre *ex officio* de la Haute cour de justice pour l'Ontario. M. J. M. King: juge de la Cour suprême d'Ontario et membre de la Haute cour de justice pour l'Ontario, et membre *ex officio* de la Cour d'appel pour l'Ontario. L'hon. Antonin Galipeault, juge puîné de la Cour du Banc du Roi pour la province de Québec: juge en chef de la Cour du Banc du Roi dans et pour la province de Québec. M. G. Miller Hyde, C.R.: juge puîné de la Cour du Banc du Roi dans et pour la province de Québec. Édouard Tellier, C.R.: juge puîné de la Cour supérieure pour le district de Montréal dans la province de Québec. 25 janv., l'hon. George Bligh O'Connor, juge de la division des appels de la Cour suprême d'Alberta: juge en chef de la Cour suprême d'Alberta, avec les nom et titre de juge en chef d'Alberta et juge *ex officio* de la division des procès de ladite cour. L'hon. Clinton James Ford, juge de la division des procès de la Cour suprême d'Alberta: juge de la division des appels de ladite cour et juge *ex officio* de la division des procès de ladite cour. William Gordon Egbert, C.R.: juge de la division des procès de la Cour suprême d'Alberta et juge *ex officio* de la division des appels de ladite cour. Le très hon. James Lorimer Isley, juge de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse: juge en chef de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse. 8 fév., Vincent C.Macdonald, C.R.: juge de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse et juge de la Cour pour les divorces et causes matrimoniales de la province de Nouvelle-Écosse. Son Honneur Vincent Joseph Pottier, juge de la Cour de comté dans la province de Nouvelle-Écosse: juge de district en Amirauté de la Cour de l'Échiquier du Canada dans et pour le district d'Amirauté de la province de Nouvelle-Écosse. 14 fév., M. Harry Batshaw, C.R.: juge puîné de la Cour supérieure pour le district de Montréal, dans la province de Québec.

Cours de comté et de district.—**1949.** 21 janv., Son Honneur William Frederick Schwenger, juge en second de la Cour de comté pour le comté de Wentworth (Ont.): juge de la Cour de comté pour ledit comté de Wentworth (Ont.), et également juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. M. Theodore Leslie McCombs, C.R., Hamilton (Ont.): juge en second de la Cour de comté pour le comté de Wentworth dans ladite province d'Ontario, et également juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. 9 fév., Son Honneur Robert Erie Nay, juge de la Cour de district du district judiciaire de Kerrobert, dans la province de Saskatchewan: juge de la Cour de district du district judiciaire de Battleford, dans ladite province. M. Hector MacKay, C.R., Melville (Sask.): juge de la Cour de district du district judiciaire de Kerrobert, dans ladite province. Son Honneur John Murton Hanbidge, juge de la Cour de district du district judiciaire de Humboldt (Sask.): juge de la Cour de district du district judiciaire de Prince-Albert, dans ladite province. M. W. L. Clink, C.R., Battleford (Sask.): juge de la Cour de district du district judiciaire d'Estevan, dans ladite province. M. Michael Stechishin, C.R., Yorkton (Sask.): juge de la Cour de district judiciaire de Wynyard, dans ladite province.

M. Robert Forsyth, C.R., Ottawa (Ont.): juge de la Cour de comté pour le comté de York, dans ladite province, à compter du 1er mars 1949. M. Thomas J. Darby, C.R., Welland (Ont.): juge de la Cour de comté pour le comté de Lincoln, dans ladite province, et également juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. 3 mars, M. Andrew Harold Gibson, magistrat stipendiaire, à Yellowknife (T. du N.-O.): juge de la Cour des jeunes délinquants pour le district administratif de Yellowknife. M. Frederick Fraser, magistrat stipendiaire à Fort-Smith (T. du N.-O.): juge de la Cour des jeunes délinquants de Fort-Smith et des endroits situés dans un rayon de dix milles, à Fort-Resolution et aux endroits situés dans un rayon de dix milles, et à Taltson-River et aux endroits situés dans un rayon de dix milles. M. Douglas James Martin, magistrat stipendiaire, à Hay-River, (T.- du N.-O.): juge de la Cour des jeunes délinquants à Hay-River et aux endroits situés dans un rayon de dix milles. M. Joseph Robert Émile Bouchard, magistrat stipendiaire, à Aklavik (T. du N.-O.): juge de la Cour des jeunes délinquants à Aklavik et aux endroits situés dans un rayon de dix milles, à Arctic-Red-River et aux endroits situés dans un rayon de dix milles, et à Fort-Norman (T. du N.-O.) et aux endroits situés dans un rayon de dix milles. 16 juin, M. Wilson N. Robinson, C.R., Oakville (Ont.): juge de la Cour de comté pour le comté de Halton, dans ladite province, et également juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. 6 juillet, Son Honneur Ian MacRae, juge en second de la Cour de comté pour le comté de Middlesex dans la province d'Ontario: juge de la Cour de comté pour le comté de Middlesex, dans ladite province, et également juge local de la Haute cour de justice d'Ontario. M. J. W. Thompson, C.R., Maple-Creek (Sask.): juge de la Cour de district du district judiciaire de Weyburn, dans ladite province, à compter du 1er sept. 1949. 26 juillet, M. Joseph Robert Émile Bouchard, magistrat stipendiaire à Aklavik (T. du N.-O.): juge de la Cour des jeunes délinquants pour Fort-McPherson et pour les endroits situés dans un rayon de dix milles. 31 août, M. Cecil B. Philp, C.R., Winnipeg (Man.): juge des Cours de comté du district judiciaire oriental de ladite province. 13 sept., Son Honneur Stanley Chandos Staveley Kerr, juge de la Cour de district du nord de l'Alberta: juge en chef de la Cour de district du district du nord de l'Alberta, dans ladite province, et également juge local de la Cour suprême d'Alberta. M. C. Édouard Gariépy, C.R., Edmonton (Alb.): juge de la Cour de district du district du nord de l'Alberta, dans ladite province, et également juge local de la Cour suprême d'Alberta. 4 nov., Son Honneur Cecil Bray Philp, juge des Cours de comté du district judiciaire oriental de la province de Manitoba: premier juge des cours de comté dudit district judiciaire, à compter du 1er déc. 1949. M. James L. Morkin, C.R., Winnipeg (Man.): juge des cours de comté du district judiciaire oriental de ladite province, à compter du 1er déc. 1949. M. Clarence G. Keith, C.R., Winnipeg (Man.): juge des cours de comté du district judiciaire oriental de ladite province, à compter du 1er déc. 1949. 22 déc., M. J. S. Desroches, Summerside (Î. du P.-É.): juge de la cour de comté pour le comté de Kings, dans ladite province. Son Honneur Charles St. Clair Trainor, juge de la cour de comté pour le comté de Kings (Î. du P.-É.): juge de la cour de comté pour le comté de Queens, dans ladite province. **1950.** 20 janv., M. Laurence Hudson Phinney, magistrat stipendiaire pour le territoire du Yukon: juge de la Cour des jeunes délinquants pour le district minier de Whitehorse, Yukon, à la place de J. Aubrey Simmons, M.P. M. Wilfred George Brown, magistrat stipendiaire pour les territoires du Nord-Ouest: juge de la Cour des jeunes délinquants pour Fort-Smith (T. du N.-O.) et pour les endroits situés dans un rayon de dix milles; à Fort-Resolution (T. du N.-O.) et aux endroits situés dans un rayon de dix milles; et à Talston-River (T. du N.-O.) et aux endroits situés dans un rayon de dix milles. 25 janv., M. Alexandre Bernier, C.R., Winnipeg (Man.):

juge des cours de comté de la division centrale du district judiciaire oriental, dans ladite province. M. Reginald D. Keirstead, Saint-Jean (N.-B.): juge de la cour de comté pour le comté de Saint-Jean, dans ladite province. 14 fév., M. Gerald F. Smith, Napanee (Ont.): juge de la cour de comté pour le comté de Lennox et Addington, dans la province d'Ontario, et également juge local de la Haute cour de justice d'Ontario.

Nominations aux commissions de revision des lois, comités, etc.

Commission de revision du Code criminel.—**1949.** 3 fév., l'hon. juge en chef William M. Martin de Saskatchewan, l'hon. juge Gérald Fauteux, Montréal (P.Q.) et le sous-ministre de la Justice: commissaires. M. Arthur Greame Slaght, C.R., Toronto (Ont.): avocat-conseil. MM. Harry J. Wilson, C.R., sous-procureur général d'Alberta, Fernand Choquette, C.R., Québec (P.Q.), John J. Robinette, C.R., Toronto (Ont.), Joseph Sedgewick, C.R., Toronto (Ont.), et Robert Forsyth, C.R., du ministère de la Justice: membres de la commission devant être connue sous le nom de Commission de revision du Code criminel, à compter du 31 janv. 1949. 25 fév., M. William C. Dunlop, C.R., Halifax (N.-É.): membre de la Commission de revision du Code criminel. 4 mai, M. Harry Pyne Carter, C.R., procureur du Roi, Saint-Jean (T.-N.): membre de la Commission de revision du Code criminel. 10 août, M. Thomas D. MacDonald: membre de la Commission de revision du Code criminel.

Commission de revision des Statuts.—**1949.** 16 juin, M. Paul Fontaine, C.R., sous-ministre adjoint de la Justice: membre provisoire, à la place de M. David W. Mundell. 29 juillet, le très hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, MM. F. P. Varcoe, C.R., sous-ministre de la Justice, W R. Jackett, C.R., sous-ministre adjoint de la Justice, E. A. Driedger, C.R., conseiller parlementaire, ministère de la Justice, Charles Stein, C.R., sous-secrétaire d'État: membres. Le très hon. Thibaudeau Rinfret, président de ladite commission.

Nominations gouvernementales à divers conseils, commissions, etc.

Comité consultatif pour la protection du gibier.—**1949.** 4 fév., M. Joseph Georges Bouchard, sous-ministre adjoint de l'Agriculture: membre et président, à la place de M. Marius Barbeau, retiré. 17 mars, M. George Pearson Holland, chef de la section de l'entomologie systématique, Division de l'entomologie, Service scientifique, ministère de l'Agriculture: membre, à la place de M. K. W. Neatby, démissionnaire.

Comité consultatif établi sous l'empire de la loi de l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes.—**1949.** 6 juillet, MM. J. S. Parker, Amherst (N.-É.), W. W. Baird, Nappan (N.-É.), Smith Hilton, Fredericton (N.-B.), Angus Banting, Truro (N.-É.), Walter Lusby, Amherst (N.-É.), Aubrey Trenholm, Amherst (N.-É.), J. Arnold Roberts, Fredericton (N.-B.), James F. Anderson, Middle Sackville (N.-B.): membres d'un comité consultatif sous l'empire de la loi de l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes. M. J. S. Parker, président dudit comité.

Comité consultatif de la société d'assurance des crédits à l'exportation.—**1949.** M. Raymond Garneau, Québec (P.Q.): membre, à la place de M. J.-A. Amyot, démissionnaire.

Commission des transports aériens.—**1949.** 19 janv., M. John Russell Baldwin, Ottawa (Ont.): membre et président pour une période de dix ans, à compter du 1er janvier 1949, à la place de M. R. A. C. Henry, démissionnaire.

Comité d'appel de la province de la Colombie-Britannique.—**1949.** 18 janv., M. John Alan Baker, Mlle Sara Spencer et Mme J. L. Gates, tous de Victoria (C.-B.): membres, pour une période de deux ans, à compter du 1er fév. 1949; M. J. Alan Baker, président. 31 mars, M. J. K. Balcombe, Victoria (C.-B.): secrétaire. 11 oct., M. Clifford Merrill Keillor, M.D.: de nouveau membre *ad hoc* pour une autre période d'un an à compter du 12 déc. 1949. 16 nov., M. John Fabian Bates, Sydney (N.-É.), membre *ad hoc* pour une période d'un an, à compter du 28 nov. 1949. 8 déc., le commandant Norman Loris Pickersgill, V.R.D.: de nouveau membre *ad hoc* pour une autre période d'un an, à compter du 1er fév. 1950. Le commandant d'escadre John Murray Forman, D.F.C., de nouveau membre *ad hoc* pour une autre période d'un an, à compter du 1er fév. 1950.

Conseil de la Caisse de bienfaisance de l'armée.—**1949.** 27 oct., le lieutenant-général E. W. Sansom, C.B., D.S.O., Fredericton (N.-B.), et le major A. J. Wickens, C.R., Moose-Jaw (Sask.): de nouveau membres pour une autre période de quatre ans, à compter du 3 déc. 1949.

Commissaires du bureau des essais.—**1949.** 26 avr., MM. E. L. Tollefson de la Division de la chimie, Conseil national de recherches, W. E. K. Middleton de la Division de la physique, Conseil national de recherches, et J.-A. Fournier, du Service de la préparation mécanique du minerai et de la métallurgie, Division des mines: commissaires essayeurs pour l'essayage des pièces de monnaie, Monnaie royale du Canada. 2 mai, M. R. A. Rogers du Service de la préparation mécanique du minerai et de la métallurgie, Division des mines: suppléant de M. J.-A. Fournier pour l'essayage des pièces de monnaie à la Monnaie royale du Canada.

Commission de contrôle de l'énergie atomique.—**1949.** 17 août, M. George C. Bateman, antérieurement suppléant du délégué canadien à la Commission de coordination de la production et des ressources, et M. William J. Bennett, président et administrateur directeur de *Eldorado Mining and Refining (1944) Limited:* de nouveau membres pour un autre terme expirant le 31 mars 1953.

Banque du Canada.—**1949.** 28 nov., M. James E. Coyne: sous-gouverneur de la Banque du Canada pour une période de sept ans à compter du 1er janv. 1950. M. Alfred Pickard, Charlottetown (Î. du P.-É.): directeur à la place de M. J. L. Holman, décédé, pour le reste du terme jusqu'au dernier jour de février 1951 inclusivement. M. Hazen A. Russell, Saint-Jean (T.-N.): directeur pour un terme expirant le 28 fév. 1951.

Commission des grains du Canada.—**1950.** 7 janv., M. Roy Wilfred Milner, Calgary (Alb.): commissaire.

Conseil de revision.—**1949.** 23 sept., M. G. J. Matte, directeur adjoint, loi du rétablissement agricole des Prairies, ministère de l'Agriculture: membre de la Commission de revision établie en vertu de la loi de l'assistance à l'agriculture des Prairies, à la place de M. A. L. Stevenson.

Commission des transports.—**1949.** 28 avril, M. William John Patterson, Regina (Sask.): membre de la Commission des transports pour le Canada. 20 sept., M. F. M. MacPherson: de nouveau membre pour un autre terme, à compter du 21 sept. 1949.

Société Radio-Canada.—**1949.** 4 nov., M. René Morin, Montréal (P.Q.): de nouveau gouverneur pour un autre terme de trois ans, à compter du 1er nov. 1949.

M. F. J. Crawford, Toronto (Ont.): de nouveau gouverneur pour un autre terme de trois ans, à compter du 2 nov. 1949. 17 nov., M. James Alexander Corry, Kingston (Ont.): gouverneur, à la place de M. Bernard Keble Sandwell; M. Corry doit rester en fonction jusqu'à l'expiration de son mandat, le 24 mars 1950.

Société commerciale canadienne.—**1949.** 1er mars, M. Sydney David Pierce, sous-ministre adjoint, ministère du Commerce: directeur, à la place de M. David Sim, démissionnaire, à compter du 15 fév. 1949. 7 avril, M. Charles Mills Drury, sous-ministre, ministère de la Défense nationale: directeur, à la place de M. Wilfrid Gordon Mills, démissionnaire, à compter du 28 mars 1949.

Commission du prêt agricole canadien.—**1949.** 25 fév., M. John C. Murray: membre pour une période d'un an et commissaire pour la même période. 3 août, M. Hervé Edgar Brunelle, Cap-de-la-Madeleine (P.Q.): membre pour une période de cinq ans, à compter du 3 août 1949. 10 août, M. Duncan Ross, Martintown (Ont.): de nouveau membre pour une autre période d'un an, à compter du 11 août 1949.

Chemins de fer Nationaux du Canada.—**1949.** 30 sept., M. Ralph B. Brenan, Saint-Jean (N.-B.): de nouveau directeur pour une autre période de trois ans, à compter du 1er oct. 1949. 11 oct., M. Donald Gordon: président et membre du conseil d'administration, à compter du 1er janv. 1950. 12 oct., M. William Parker, Winnipeg (Man.): directeur pour une période de trois ans à compter du 1er nov. 1949.

Commission canadienne des pensions.—**1949.** 12 janv., le commandant Norman Loris Pickersgill, V.D.: membre *ad hoc* pour une autre période d'un an, à compter du 1er fév. 1949. Le commandant d'escadre John Murray Forman, D.F.C.: membre *ad hoc* pour une autre période d'un an, à compter du 1er fév. 1949. 4 mai, M. Harry Bray: de nouveau membre pour une autre période de quatre ans, à compter du 1er sept. 1949. 6 juillet, M. Roderick John Gordon, M.D., D.P.H., F.A.C.P.: de nouveau membre *ad hoc* pour une autre période d'un an, à compter du 1er sept. 1949.

Commission canadienne du blé.—**1949.** 15 fév., M. D. J. Walker, président, *Purity Mills, Limited*, Toronto (Ont.): membre du comité consultatif, à la place de M. D. A. Campbell, démissionnaire, à compter du 10 fév. 1949. 22 fév., M. J. C. A. Nijdam, président, *Continental Grain Company Canada, Limited*, Winnipeg (Man.): membre du comité consultatif, à la place de M. C. Gordon Smith, démissionnaire, à compter du 15 fév. 1949.

Commission d'appel en matière de droits d'auteur.—**1949.** 9 mai, M. Charles Stein, C.R., sous-secrétaire d'État et sous-registraire général du Canada: membre, à la place de M. E. H. Coleman, démissionnaire.

Conseil des recherches pour la défense.—**1949.** 17 mars, MM. R. F. Farquharson, M.B.E., Toronto (Ont.) et H. Greville Smith, C.B.E., Montréal (P.Q.): membres pour une période de trois ans, à compter du 1er avril 1949. MM. Paul-Édouard Gagnon, Québec (P.Q.), et Otto Maass, C.B.E., Montréal (P.Q.): membres pour une période de deux ans, à compter du 1er avril 1949.

Conseil fédéral de Santé.—**1949.** 20 sept., M. Robert D. Defries, Toronto (Ont.): de nouveau membre pour une autre période de trois ans, à compter du 1er juillet 1949, et M. C. E. Fillmore, Clandeboye (Man.): de nouveau membre pour une

autre période de trois ans, à compter du 1er sept. 1949. **1950.** 3 fév., Mme Louis Berger, Québec: membre pour une période de trois ans, à compter du 1er oct. 1949.

Commission du district fédéral.—**1949.** 18 mars, M. le docteur R.-E. Valin Ottawa (Ont.): membre, à la place de M. le docteur Rodolphe Chevrier, décédé. 31 août, MM. J. B. Spencer, J. A. Ewart, D. K. MacTavish et A. J. Major: de nouveau membres.

Commission des grains.—**1949.** 25 fév., M. Allan G. McLean, Yorkton (Sask.): commissaire adjoint des grains pour la province de Saskatchewan, à la place de M. John Vallance, à compter du 1er mars 1949.

Commissaires du havre de Hamilton.—**1949.** 5 janv., M. John L. Stewart, Hamilton-Ouest (Ont.): commissaire, à compter du 27 déc., 1948 à la place de M. Theodore McCombs, C.R., démissionnaire. 20 sept., M. Ross Gerald Lewis Harstone: membre, à compter du 16 sept. 1949, à la place de M. Louis C. Flaherty, démissionnaire.

Commission des lieux et monuments historiques du Canada.—**1949.** 25 janv., M. J. Clarence Webster, C.M.G., M.D., D.Sc., LL.D., F.R.S.C., Shediac (N.-B.), le professeur Fred Landon, M.A., F.R.S.C., London (Ont.), le professeur D. C. Harvey, M.A., LL.D., F.R.S.C., Halifax (N.-É.), l'hon. E. Fabre Surveyer, C.R., LL.M., B.C.L., LL.D., F.R.S.C., Montréal (P.Q.), M. J. A. Gregory, North-Battleford (Sask.), le révérend A. d'Eschambault, D.S.T., D.J.C., Genthon (Man.), le professeur Morden H. Long, M.A., Edmonton (Alb.), le professeur Walter N. Sage, M.A., Ph.D., F.R.S.C., F.R. Hist. S., Vancouver (C.-B.), l'hon. Thane A. Campbell, M.A., C.R., Charlottetown (Î. du P.-É.), MM. William Kaye Lamb, M.A., Ph.D., Ottawa (Ont.) et W. D. Cromarty, Service des parcs nationaux, Ottawa (Ont.): membres pour une période de cinq ans, à compter du 1er janv. 1949; M. J. Clarence Webster, président.

Commission d'appel de l'impôt sur le revenu.—**1949.** 21 déc., l'hon. Roy Graham, juge de la Cour du Banc du Roi, province de Saskatchewan: de nouveau président pour une période d'un an, à compter du 1er janv. 1950.

Commission interprovinciale en vertu de la loi des pensions de vieillesse.—**1949.** 27 oct., membres: l'hon. H. L. Pottle, ministre du Bien-être social et M. R. R. Roberts, président, Commission des pensions de vieillesse, Terre-Neuve; MM. J. E. Gibben, commissaire du territoire du Yukon et W. A. Wardrop, secrétaire territorial du territoire du Yukon, Yukon.

Convention internationale des pêcheries (flétan).—**1949.** 23 sept., M. George R. Clark, directeur des pêcheries du Pacifique et des pêcheries intérieures, ministère des Pêcheries, Ottawa: un des membres canadiens, à la place de M. Stewart Bates, à compter du 19 sept. 1949. **1950.** 25 janv., M. André Simard, Québec: commissaire, à la place de M. N.-A. Dussault, décédé.

Commission conjointe internationale.—**1949.** 21 déc., le général Andrew George Latta McNaughton, C.H., C.B., C.M.G., D.S.O.: commissaire.

Commission des champs de bataille nationaux.—**1949.** 19 janv., MM. James Y. Murdoch, C.R., Toronto (Ont.) et William Q. Stobo, Québec (P.Q.): membres, à la place de M. George M. Wrong et du colonel William Wood, tous deux décédés.

Conseil national d'aptitude physique.—**1949.** 26 avril, M. Ewart Campbell Cross, directeur intérimaire des programmes de récréation du ministère provincial de l'Instruction publique d'Ontario: membre, à la place de M. Charles E. Hendry, démissionnaire, à compter du 1er avril 1949 jusqu'au 31 août 1950. 1er sept., M. Ernest Lee, Vancouver (C.-B.): de nouveau membre pour une autre période de trois ans, à compter du 1er oct. 1949 jusqu'au 30 sept. 1952: M. Lee doit être président dudit conseil et porter le titre de "Directeur national de l'aptitude physique". 29 déc., MM. M. H. Brewer (N.-B.), H. M. Devenney (Man.) et L. W. Shaw (Î. du P.-É.): de nouveau membres pour une autre période de trois ans, à compter du 1er janv. 1950 et expirant le 31 déc. 1952.

Office national du film.—**1949.** 22 fév., M. James A. Cunningham, New-Glasgow (N.-É.): membre, à la place de M. Charles G. Cowan, démissionnaire. 13 sept., MM. J. G. Bouchard, Ottawa (Ont.) et Donald Cameron, Edmonton (Alb.): de nouveau membres pour une autre période de trois ans à compter du 31 août 1949. 16 déc. M. William Arthur Irwin, Toronto (Ont.): commissaire du cinématographe.

Galerie nationale du Canada.—**1950.** 7 janv., M. Lawren Harris, Vancouver (C.-B.): membre du Conseil d'administration.

Conseil national de recherches.—**1949.** 12 avril, MM. H. P. Armes, doyen de l'université, Université de Manitoba, Winnipeg (Man.), A. R. Gordon, chef du département de chimie, Université de Toronto (Ont.), G. H. Henderson, professeur de physique, Université Dalhousie, Halifax (N.-É.), W. P. Thompson, doyen du Collège des Arts, Université de Saskatchewan, Saskatoon (Sask.): de nouveau membres pour une autre période de trois ans, à compter du 1er avril 1949 jusqu'au 31 mars 1952. 4 mai, le brigadier F. C. Wallace: membre pour une période de trois ans expirant le 31 mars 1952. 3 août, M. J. H. L. Johnstone, M.B.E., O.B.E., M.Sc., Ph. D., doyen de la faculté des Arts et des Sciences, Université Dalhousie, Halifax (N.-É.): membre pour la période inachevée de feu M. G. H. Henderson, expirant le 31 mars 1952.

Commissaires du havre de Fraser-nord.—**1949.** 4 oct., M. W P. Philps, New-Westminster (C.-B.): commissaire, à la place de M. George A. Grant, démissionnaire, à compter du 1er oct. 1949.

Gardien de port du havre d'Halifax (N.-É.).—**1949.** 2 juin, le capitaine Ralph Wilkinson Davidson: gardien de port pour le port d'Halifax (N.-É.), à la place du capitaine Wilbert Alvin Inness, démissionnaire.

Administrateur public pour le territoire du Yukon.—**1949.** 17 août, M. George C. Van Roggen, Whitehorse (Yukon): administrateur public pour le territoire du Yukon, à la place de M. Charles Becker, C.R., à compter du 31 août 1949.

Commission du tarif.—**1949.** 28 mars, M. François-Joseph Leduc, Montréal (P.Q.): membre et vice-président. M. William Wallace Buchanan, East-Selkirk (Man.): membre.

Commissaires du havre de Toronto.—**1949.** 29 nov., M. Alex. O. Dawson: commissaire pour une période de trois ans à compter du 15 nov. 1949, à la place de M. Luther F. Winchell, démissionnaire.

Lignes aériennes Trans-Canada (Atlantique), Ltée.—**1950.** 13 janv., M. R. A. C. Henry, Montréal (P.Q.): directeur, à la place de M. George Herring, démissionnaire.

Comité consultatif de l'assurance-chômage.—**1949.** 6 déc., M. Jean Marchand, membre du Comité consultatif de l'assurance-chômage, en vertu de l'autorité de la loi de l'assurance-chômage, 1940, à la place de M. Roméo Vallée, démissionnaire.

Conseil consultatif de la formation professionnelle.—**1949.** 22 mars, M. T. D. Anderson, secrétaire général intérimaire de la Légion canadienne: membre, représentant des anciens combattants canadiens, pour la période expirant le 1er déc. 1950, à la place de M. J. C. G. Herwig, décédé.

Diverses nominations.—**1949.** 8 mars, M. Jean-Paul Malo, Joliette (P.Q.): commissaire pour enquêter sur les accusations de partialité politique qui peuvent lui être soumises contre les fonctionnaires du gouvernement dans la province de Québec. 15 mars, M. Norman Alexander Robertson, greffier du conseil privé du Roi pour le Canada et secrétaire du cabinet: commissaire, *per dedimus potestatem*, pour recevoir le serment d'allégeance et le serment d'office ainsi que les autres serments qui peuvent être prescrits par la loi. 1er avril, l'hon. sir Edward Emerson, juge en chef de la Cour suprême de Terre-Neuve, l'hon. sir Brian Dunfield et l'hon. Henry Anderson Winter, juges de la Cour suprême de Terre-Neuve: commissaires *per dedimus potestatem* pour recevoir le serment d'allégeance et autres serments qui peuvent être prescrits par une loi ou un statut de ladite province. 27 sept., M. Roger Bisson, C.R., Trois-Rivières (P.Q.): commissaire pour enquêter sur les accusations de partialité politique portées contre M. Joseph Paradis, chauffeur-manœuvre, à l'emploi du ministère des Travaux publics, membre du personnel d'entretien de l'immeuble public à Trois-Rivières (P.Q.), conformément à la partie I de la loi des enquêtes, et pour faire rapport sur le résultat de ces enquêtes.

Section 2.—Législation fédérale

Législation de la cinquième session du vingtième Parlement, du 26 janvier 1949 au 30 avril 1949

NOTA.—Le présent classement des lois fédérales est compilé des Statuts. Naturellement, en résumant pareille matière, il n'est pas toujours facile d'indiquer toute la portée de la législation. Le lecteur intéressé à une loi quelconque est donc renvoyé aux Statuts eux-mêmes. Le classement donne les renvois appropriés.

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
13 George VI	
Agriculture—	
8 30 mars	*Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles.* La modification maintient les dispositions de la loi sur les produits agricoles jusqu'au 31 mars 1950.
10 30 mars	*Loi modifiant la Loi sur l'amélioration du fromage et des fromageries.* La modification établit des peines pour contravention aux règlements régissant les allocations accordées pour le fromage classé, comme il est décrété dans la loi sur l'amélioration du fromage et des fromageries.
16 30 avril	*Loi sur l'organisation du marché des produits agricoles*, permet aux offices provinciaux d'exercer des pouvoirs de réglementation sur la vente des produits agricoles dans les limites de la province et en dehors de la province.
Bien-être—	
17 30 avril	*Loi modifiant la Loi de 1944 sur les allocations familiales.* La modification réduit de trois ans à un an le nombre d'années de résidence exigé à l'égard d'un enfant bénéficiaire d'une allocation en vertu de la loi; elle abroge aussi la clause conditionnelle qui réduit les montants payables à l'égard d'un cinquième ou autre enfant puîné.
19 30 avril	*Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse.* La modification porte de $30 à $40 le montant dans les limites duquel le gouvernement fédéral peut faire une contribution de 75 p. 100 à la province relativement aux pensions de vieillesse.

Législation de la cinquième session du vingtième Parlement, du 26 janvier 1949 au 30 avril 1949

Chapitre et date de la sanction	Synopsis
Commerce—	
12 30 mars	*Loi modifiant la Loi sur l'exportation du gibier.* La modification définit le terme "préposé de la chasse", abroge la disposition ayant trait au serment du préposé de la chasse et annule ses pouvoirs d'agent de la paix ou de constable.
Communications	
13 30 mars	*Loi modifiant la Loi sur les payements supplémentaires applicables à des contrats de transport postal.* Cette modification autorise l'inclusion de payements supplémentaires dans le contrat de transport postal renouvelé.
Constitution et gouvernement—	
1 18 février	*Loi ayant pour objet d'approuver les conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada*.* Cette loi autorise (comme l'indique l'annexe y afférente) les conditions en vertu desquelles Terre-Neuve fera partie du Canada et constituera l'une de ses provinces.
Finance—	
2 25 mars	*Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne.* La modification autorise le ministre des Finances à avancer à la Corporation, sur les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, des montants sous forme de prêts ne devant pas excéder dix millions de dollars, et autorise la Corporation à retenir tous les deniers qu'elle reçoit, sauf remboursement des prêts. La Corporation est également autorisée à récupérer les dépenses de fonctionnement.
4 25 mars	*Loi modifiant la Loi sur le contrôle des changes.* En vertu de cette modification, la Loi sur le contrôle des changes demeure en vigueur jusqu'à soixante jours après le début de la première session du Parlement au cours de l'année 1951.
7 25 mars	*Loi des subsides n° 1, 1949.* Alloue certaines sommes d'argent à même le Fonds du revenu consolidé pour le service public conformément aux annexes A, B et C de la loi, et pourvoit aussi au prélèvement des sommes nécessaires au rachat d'emprunts ou obligations venant à échéance le 31 mars 1950.
14 1er avril	*Loi des subsides n° 3, 1949.* Alloue certaines sommes d'argent pour le service public exposées dans le budget supplémentaire (Terre-Neuve), de l'année financière se terminant le 31 mars 1950.
15 7 avril	*Loi des subsides n° 2, 1949.* Alloue certains fonds supplémentaires pour le service public, de l'année se terminant le 31 mars 1949, conformément à l'annexe afférente à la loi.
21 30 avril	*Loi des subsides n° 4, 1949.* Alloue certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1950 d'après le budget principal, annexes A, B et C, et d'après le budget supplémentaire (Terre-Neuve), annexe D.
Justice—	
6 25 mars	*Loi modifiant le droit statutaire (Terre-Neuve).* La loi interprète le droit statutaire pour le rendre applicable à Terre-Neuve.
18 30 avril	*Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges.* La modification établit des traitements pour un nombre additionnel de juges puînés de la Cour supérieure du Québec.
Mines et Ressources—	
5 25 mars	*Loi modificatrice de 1949 sur les parcs nationaux.* La modification redéfinit les bornes des parcs nationaux de Banff et d'Elk-Island et remplace le nom du Parc National du Nouveau-Brunswick par celui de Parc national de Fundy.
20 30 avril	*Loi sur les pipe-lines.* Décrète les dispositions régissant la construction, l'exploitation, la réglementation, etc. des pipe-lines pour le pétrole ou le gaz.
Transports—	
9 30 mars	*Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux.* Autorise la nomination de vérificateurs indépendants pour l'année 1949, afin d'effectuer une vérification continuelle des comptes des Chemins de fer nationaux.
Divers—	
3 25 mars	*Loi modifiant la Loi de 1947 sur le maintien de mesures transitoires.* La modification fixe la date d'expiration de la loi et restreint les pouvoirs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.
11 30 mars	*Loi abrogeant la Loi des inspecteurs-mesureurs.* Abroge la loi concernant l'inspection et le mesurage du bois dans les provinces d'Ontario et de Québec.

* Proclamée le 1er avril 1949. Voir la *Gazette du Canada* du 23 avril 1949, pp. 1495–1504.

APPENDICE I

Chronologie

(Suite de la chronologie des pages 78-86 du présent volume.)

1949. 7–12 sept., une conférence financière et économique de représentants du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada est tenue à Washington (D.C.) afin d'étudier les relations commerciales et financières entre la zone sterling et celle du dollar; l'hon. D. C. Abbott y représente le Canada. 15 sept., ouverture de la première session du 21e Parlement du Canada, le premier auquel Terre-Neuve est représentée. 17 sept., première assemblée du Conseil établi en vertu du traité de l'Atlantique-nord, à Washington (D.C.); l'hon. L. B. Pearson y représente le Canada. L'incendie du *Noronic* à Toronto cause de nombreuses pertes de vie. 18 sept., sir Stafford Cripps, chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, annonce la dévaluation de la livre sterling de $4·03 à $2·80. L'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, l'Irlande, la Norvège, le Danemark, l'Égypte et l'État d'Israël dévaluent également leur monnaie. 19 sept., l'hon. D. C. Abbott annonce la dévaluation du dollar canadien de 10 p. 100. 20 sept., la quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies commence à Flushing-Meadows (N.-Y); l'hon. L. B. Pearson est élu président du comité politique. 21 sept., fin du gouvernement militaire en Allemagne. 22 sept., la Commission des transports du Canada ratifie la majoration du tarif du transport ferroviaire des marchandises. 30 sept., le pont aérien de Berlin prend officiellement fin à minuit. 23–26 oct., le pandit Jawaharlal Nehru, premier ministre de l'Inde, visite Ottawa. 21 nov., le rapport Kellock sur les circonstances qui ont accompagné la perte du *Noronic* est déposé à la Chambre des communes. 10 déc., une loi modifiant la loi de la Cour suprême et accordant à la Cour suprême du Canada juridiction finale en matière judiciaire, reçoit la sanction royale. La loi entre en vigueur par proclamation le 23 déc. 1949. La quatrième réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue à Flushing-Meadows (N.-Y.), prend fin. Prorogation de la première session du 21e Parlement. 12 déc., Mme Nancy Hodges est nommée présidente de la Législature de la Colombie-Britannique; elle est la première femme à occuper la fonction de président d'une législature du Commonwealth. 16 déc., la sanction royale est donnée au bill modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en attribuant au Parlement du Canada, sans référence au Parlement britannique, le pouvoir de modifier la constitution du Canada en matière fédérale. La loi canadienne est entrée en vigueur par proclamation le 31 déc. 1949. 27 déc., le gouvernement du Canada reconnaît pleinement les États-Unis d'Indonésie lorsque la république de Jacarta se donne un gouvernement autonome.

1950. 9–14 janv., la Conférence du Commonwealth sur les affaires extérieures se tient à Colombo (Ceylan). L'hon. L. B. Pearson, secrétaire d'État pour les Affaires extérieures, est le chef de la délégation canadienne. 10–12 janv., la Conférence fédérale-provinciale a lieu à Ottawa; les premiers ministres des dix provinces y rencontrent le premier ministre St-Laurent pour débattre la question des modifications à la constitution. Un comité permanent composé des procureurs généraux des provinces est nommé en vue d'établir une méthode de procédure concernant les modifications futures de la constitution. 26 janv., M. John James Bowlen, Calgary (Alb.), est nommé lieutenant-gouverneur d'Alberta. 16 fév., ouverture de la seconde session du 21e Parlement du Canada. 1er mars, la Cour suprême du Canada déclare que les réglementations du gouvernement fédéral sont valides et qu'il appartient au Parlement de décider du moment où l'état d'urgence n'existe plus. La Commission des transports accorde aux chemins de fer une majoration du tarif-marchandises.

Congés statutaires, 1950

Jour de l'An	1er janv.	Jour de la Confédération	1er juill.
Vendredi-Saint	7 avril	Fête du Travail	4 sept.
Lundi de Pâques	10 avril	Jour d'action de grâces	Jour proclamé[1]
Fête de la reine Victoria	24 mai	Jour du Souvenir	11 nov.
Fête du roi	5 juin	Jour de Noël	25 déc.

[1] Le 10 octobre en 1949.

APPENDICE II

Le cabinet

1.—Membres du dix-septième cabinet, 15 février 1950

(Selon la préséance des ministres)

Ministère	Titulaire	Date de la nomination[1]
Premier ministre et président du Conseil privé	Très hon. LOUIS-STEPHEN ST-LAURENT, C.R.	10 déc. 1941 15 nov. 1948
Ministre du Commerce	*Très hon. CLARENCE DECATUR HOWE*	23 oct. 1935 19 janv. 1948
Ministre de l'Agriculture	Très hon. JAMES GARFIELD GARDINER	28 oct. 1935
Membre de l'Administration et ministre d'État	Hon. JAMES ANGUS MACKINNON	23 janv. 1939 1er avril 1949
Ministre du Travail	Hon. HUMPHREY MITCHELL	15 déc. 1941
Ministre des Travaux publics	Hon. ALPHONSE FOURNIER, C.R.	6 oct. 1942
Ministre de la Défense nationale	Hon. BROOKE CLAXTON, C.R.	13 oct. 1944 12 déc. 1946
Ministre des Transports	Hon. LIONEL CHEVRIER, C.R.	18 avril 1945
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	Hon. PAUL JOSEPH JAMES MARTIN, C.R.	18 avril 1945 12 déc. 1946
Ministre des Finances	Hon. DOUGLAS CHARLES ABBOTT, C.R.	18 avril 1945 10 déc. 1946
Ministre du Revenu national et ministre des Mines et des Relevés techniques	Hon. JAMES JOSEPH MCCANN, M.D.	18 avril 1945 18 janv. 1950
Leader du Gouvernement au Sénat	Hon. WISHART MCLEA ROBERTSON	29 août 1945
Ministre des Affaires des anciens combattants	Hon. MILTON FOWLER GREGG, V.C.	2 sept. 1947 19 janv. 1948
Ministre des Pêcheries	Hon. ROBERT WELLINGTON MAYHEW	11 juin 1948
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	Hon. LESTER BOWLES PEARSON	10 sept. 1948
Ministre de la Justice et Procureur général	Hon. STUART SINCLAIR GARSON	15 nov. 1948
Ministre des Ressources et du Développement économique	Hon. ROBERT HENRY WINTERS	15 nov. 1948 18 janv. 1950
Secrétaire d'État du Canada	Hon. FREDERICK GORDON BRADLEY	1er avril 1949
Solliciteur général du Canada	Hon. HUGHES LAPOINTE	24 août 1949
Ministre des Postes	Hon. GABRIEL-ÉDOUARD RINFRET	24 août 1949
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Hon. WALTER EDWARD HARRIS	18 janv. 1950

[1] Lorsque deux dates sont inscrites, la première indique celle de la nomination initiale comme ministre de la Couronne et la deuxième, celle de la nomination au portefeuille détenu présentement.

Adjoints parlementaires des ministres le 15 février 1950.—G. Belzile—ministre des Finances; J.-A. Blanchette—ministre de la Défense nationale; P.-É. Côté—ministre du Travail; J. W. MacNaught—ministre des Pêcheries; R. Maybank—ministre des Mines et des Relevés techniques; R. McCubbin—ministre de l'Agriculture; G. J. McIlraith—ministre du Commerce; L. A. Mutch—ministre des Affaires des anciens combattants; G. Prudham—ministre des Ressources et du Développement économique; J. Sinclair—ministre des Finances.

La Chambre des communes

2.—Elections de remplacement entre la date des élections générales, le 27 juin 1949, et le 15 février 1950

Province et district électoral	Date de l'élection	Votants inscrits	Candidats	Votes enregistrés	Nom du nouveau député	Votes enregistrés par rapport aux votants	Candidats élus	
							Votes reçus	Proportion des votes enregistrés
		nomb.	nomb.	nomb.		%	nomb.	%
Nouveau-Brunswick								
Restigouche-Madawaska	24 oct. 1949	33,571	2	17,516	P.-L. DUBÉ	52·18	10,124	57·80
Québec—								
Gatineau	24 oct. 1949	19,919	3	9,340	J.-C. NADON	46·89	5,438	58·22
Kamouraska	24 oct. 1949	17,845	2	11,365	A. MASSÉ	63·69	6,033	53·08
Île de Montréal et Île Jésus—								
Jacques-Cartier	24 oct. 1949	35,710	2	16,366	E. LEDUC	45·83	9,327	56·99
Laurier	24 oct. 1949	35,933	2	11,113	J.-E. LE-FRANÇOIS	30·93	10,164	91·46
Mercier	24 oct. 1949	41,584	3	12,658	M. MONETTE	30·44	9,389	74·17
Ontario—								
Ville de Toronto—								
Greenwood	24 oct. 1949	40,908	4	23,535	J. M. MACDONNELL	57·53	9,399	39·94
Colombie-Britannique—								
New-Westminster	24 oct. 1949	47,759	5	24,871	W. M. MOTT	52·08	8,727	35·09

APPENDICE III

Commerce extérieur du Canada, 1948 et 1949

Le chapitre XXII du présent volume contient des chiffres sur le commerce extérieur de l'année civile 1948. Cependant, il est possible au moment de mettre sous presse de donner les chiffres mensuels jusqu'à la fin de 1949; ces chiffres figurent au tableau suivant avec les données mensuelles de 1948 pour fins de comparaison.

A noter que les exportations domestiques accusent une augmentation marquée en janvier, avril, juin et août 1949 en comparaison des mêmes mois de 1948; elles enregistrent une diminution chacun des autres mois. Les importations accusent aussi une augmentation sur l'année précédente chaque mois, sauf septembre, octobre et décembre.

1.—Commerce du Canada (à l'exclusion de l'or), par mois, 1948 et 1949

NOTA.—Les chiffres mensuels de 1940 à 1947 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaires* antérieurs à compter de l'édition de 1943-1944.

Mois	Importations		Exportations domestiques		Commerce total	
	1948	1949	1948	1949	1948	1949
	(en milliers de dollars)					
Janvier	206,077	223,786	235,384	237,030	445,137	462,799
Février	182,167	205,976	208,269	204,994	392,482	413,112
Mars	197,051	235,946	228,369	216,787	427,956	454,952
Avril	226,690	242,698	212,337	237,792	441,779	482,974
Mai	225,093	250,461	282,283	272,948	512,620	526,063
Juin	232,997	250,509	233,476	255,065	468,967	507,905
Juillet	225,099	230,889	250,864	241,309	478,569	474,578
Août	206,490	212,092	224,143	251,659	433,019	466,054
Septembre	221,678	221,569	283,025	228,441	507,712	452,490
Octobre	243,438	234,267	306,964	269,108	552,911	505,956
Novembre	238,172	239,609	293,905	292,278	534,508	535,085
Décembre	231,993	213,405	316,419	285,550	551,314	571,692
Totaux	**2,636,945**	**2,761,207**	**3,075,438**	**2,992,961**	**5,746,974**	**5,783,660**

INDEX

PAGE

Abatage (voir *Bois*).
Abattoirs....455, 638
— production....633
— salaires....657
Abrasifs....646
— exportations....967
— industrie....640
Abricots....467
Abyssinie, commerce....958–960
Accidents, assurance....1171
— automobiles....801
— chemins de fer....779
— indemnisation....744
— travail....744
—— sources de renseignements....1234
Accise....1067
— entreposage....899
— revenu....xxvi
— tarif....1067
— taxes....1054
Accords, aviation civile....831
— fédéraux-provinciaux....1073
— tarifs douaniers....1015
Accumulateurs électriques....646
Acides....641
— exportations....967, 982
— importations....974
Acier....633
— dérivés....637
— importations....972
— industrie, faillites....942
—— profits....419
—— salaires....657
— plaques....640
— production....633
— sources de renseignements....1243
Acte de l'Amérique du Nord britannique....ix
Actionnaires, revenu....416
Aden, commerce....958–960
Adhésifs, industrie....641
Adjoints parlementaires....1264, 1276
Administrations diverses....1206
— citoyenneté....1217
— contrôle des paris de course....1227
— Esquimaux....1214
— Indiens....1211
— Secrétariat d'État....1215
— Service civil....1218
— terres domaniales....1206
Aérodromes, construction....699
Aéronefs, assurance....1173
Affaires des anciens combattants (voir *Anciens combattants*).
Affaires extérieures, lois....1257
— ministère, fonctionnaires....1224
— représentation diplomatique....145
— sources de renseignements....1234
Afghanistan, commerce....958, 985
Afrique, commerce....955
— population....185
Afrique du Sud anglaise, commerce....957, 985
Afrique italienne, commerce....958, 961
Afrique orientale anglaise, commerce....956, 985
Afrique portugaise, commerce....957, 986
Âge, population....166
Agneau....889
— conserves....927
— consommation....925, 927
— distribution....927
— entreposage....893
— exportations, importations....927
— prix....473
— revenu....438
— stocks....927

PAGE

Agneau (suite), ventes....887
Agriculture....420
— accidents....744
— acréage....443
— améliorations, prêts....426
— articles parus....viii
— assistance, Prairies....282
— bestiaux....452
— céréales....450
— collèges....436
— Commission du prêt agricole....425
— coopératives....922
— cultures spéciales....468
— écoles....436
— expérimentation....427
— exportations, contrats....423
— fermes....421, 437
—— expérimentales....431
— fonds, valeur....441
— gouvernement....424
—— crédit....425
— grandes cultures....443
— grèves....764
— horticulture....466
— industrie laitière....458
—— revenu....464
— instruments, exportations....967, 980
—— importations....965
—— ventes....911
— irrigation....475
— législation....1257
—— articles parus....viii
— machinerie, exportations....967, 980
—— importations....965
— mercuriale des produits....472
— ministère....425
—— fonctionnaires....1224
— œufs....456
— O.A.A....424
— outillage....640
—— ventes....911
— paiements supplémentaires....438
— politique....420
— population active....xviii
— Prairies....474
—— assistance....282
— prêts....425–426
— prix, indices....442
—— réglementation....422
— production....443
—— indices....442
—— valeur....406, 441
— produits....437
—— exportations, importations..964, 968, 976, 992
— programme....420
— provinces....431
— recherches....427
— réglementation, prix....422
— report de grain....451
— résumé statistique....xx
— revenu....400
—— fermes....437
— service scientifique....427
— sociétés, profits....418
— sources de renseignements....1234
— soutien des prix....422
— statistique....436
—— internationale....479
— subventions....422
— Terre-Neuve....474
— terres....17, 441
—— anciens combattants....1200
— ventes, produits....437
— volaille....456

	Page
Agrumes, consommation	925
Albanie, commerce	960
Alberta—	
— accords fiscaux	1075
— agriculture	435
—— bestiaux	453
—— grandes cultures	444, 449
—— ministère	435
—— nombres-indices	442
— assurance	1176
— bienfaisance sociale	303
— caisses d'épargne	1131
— chasse, renseignements	36
— Confédération	120
— construction	593
— districts électoraux	109
— écoles	377
— emploi	176
— énergie	594
—— réglementation	612
— familles	177
— forêts	485
— géographie politique	14
— gouvernement	132
—— municipal	138
— hôpitaux	270
— irrigation	475
— lacs	6
— lieutenants-gouverneurs	133
— logement	177
— manufactures	627, 672
— ménages	177
— minéraux	554
— parcs	28
— pêche, renseignements	36
— pensions	286
— pétrole	568
— population	155, 173
—— accroissement naturel	209
—— active	174
—— migration	161
— pouvoir judiciaire	118
— production	408
— recensement	172
— santé	262
— superficie	2
— terres	18
—— publiques	1211
— travail	707
—— accidents	749
— voirie, législation	792
Alcalis	641
Alcool, exportations	982
— importations	974
Ale	645
— exportations	976
Aliénés, institutions	277
Aliments	637
— assurance-incendie	1154
— consommation	923
— coût de la vie	1040
— industrie, faillites	942
— production	634, 644
Allemagne, commerce	956, 985
— consulat	149
— mission militaire	148
— tarif douanier	1023
Allocations, familiales	279, 1235
— mères	292
Allumettes, taxes d'accise	1069
Aluminium	640
— exportations	967, 982
— importations	966, 972
Ambassades, fonctionnaires	1224
Amérique du Nord, commerce	955
— population	186
Amérique du Sud, commerce	955
— population	186
Amiante	570
— exportations	xxvi, 967, 982
— importations	972
— industrie	579, 640
— production	xxii, 550
Amidon	638

	Page
Amidon (suite), consommation	925
Amusements, taxes	1069
Anchois	527
Anciens combattants	1193
— affaires	1193
—— législation	1257
—— ministère	1193
—— fonctionnaires	1224
— âgés	1205
— allocations	1199
—— attente de bénéfices	1201
— assurance	1175
— blessés, rétablissement civil	1203
— Bureau des vétérans	1198
— chômage, allocations	1199–1200
— formation, professionnelle	743, 1201
—— universitaire	383
— hôpitaux	272
— indemnités	1194
— invalidité, allocations	1200
— loi sur les terres	1202
—— allocations	1200
— maisons, construction	1203
— pêche commerciale, allocations	1200
— pensions	1197
— placement	1200
— réadaptation	1199
—— crédits	1194
— sécurité sociale	281
— service social	1205
— services chirurgicaux, dentaires et prothétiques	1197
— sources de renseignements	1235
— traitement après le licenciement	1195
Animaux	628, 634
— exportations, importations, 964-965, 970, 978, 988	
— fourrure	507
— produits	628, 634
—— exportations	xxvi
— réserves	21
— sauvages	507
— sources de renseignements	1235
Annales	78, 1264
Années financières	xv
Antilles anglaises, commerce	957, 985
— tarif douanier	1022
Antilles néerlandaises, commerce	956, 986
Antimoine	550
Apiculture	471
— fournitures	639
Appareils électriques	633
— industrie, salaires	651
— statistiques principales	637
Appartements, construction	699
Appendices	1275
Apprentis, formation	741
Aptitude physique	289
— sources de renseignements	1236
— subventions	291
Arachides, consommation	925
Arbres, exportations	976
— importations	968
Archives publiques	1225
Arctique, articles parus	xi
— bassin hydrographique	7
Ardoise	551
Argent	562
— exportations	xxvi
— industrie	578
— production	xxii, 550
—— mondiale	583
Argentine, commerce	956, 985
— représentation diplomatique	145, 149
— tarif douanier	1023
Argile	573
— dérivés	640
—— production	407
— exportations	982
— importations	966, 972
— industrie	577
— production	551
Armée	1185
— allocations	1179
— anciens combattants	1173

PAGE

Armée (suite), écoles 1187
— solde 1179
Arroseuses, assurance 1173
Arsenaux, construction 699
Arsenic 550
Articles de ménage 634, 645
Articles parus viii
Artisanat 1236
Arts 384
— articles parus viii
— Commission royale 390
— Galerie nationale 385
— musées 387
— sociétés 384
— sources de renseignements 1236
Asie, commerce 955
— population 187
Assistance sociale 297
Assurance 1151
— accidents 1171
—— compagnies 1172
— anciens combattants 1175, 1201
— articles parus viii
— bétail 1173
— chômage 731
—— anciens combattants 1201
—— service de placement 739
— coopératives 923
— gouvernement 1175
— incendie 1151
—— articles parus viii
—— bulletin statistique 1157
—— compagnies 1152
—— finances 1154
—— résumé statistique xxviii
—— risques 1154
— provinces 1176
— sources de renseignements 1236
— vie 1159
—— articles parus viii
—— compagnies 1161
—— mortalité 1163
—— polices 1162
—— résumé statistique xviii
—— sociétés fraternelles 1166
Astrophysique 77
— articles tirés à part xiv
Atlantique, bassin hydrographique 7
Attentats 315, 325, 330
Australie, commerce 955, 985
— représentation diplomatique 145, 149
— tarif douanier 1021
Autobus, ventes 911
— faillites 942
Automobiles 646
— accessoires 640
—— coopératives 922
—— production 633, 646
— accidents 801
—— assurance 1173
— circulation, règlements 789
— commerce de détail 908
— consommation 796
— exportations 967, 980
— financement des ventes 917
— immatriculation 795
— importations 966
— industrie, articles parus xi, xiv
—— faillites 942
—— salaires 657
— outillage 906
— pièces 646
—— exportations 967, 980
—— importations 965
—— industrie 640
— production 633, 646
— sociétés, profits 419
— taxes d'accise 1069
— ventes à tempérament 917
Autriche, commerce 958-960
— tarif douanier 1023
Auvents, industrie 639
Aveugles 171
— pensions 287

PAGE

Aveugle (suite), sources de renseignements 1236
Aviation, allocations 1179
— articles parus xiii
— civile 829
—— accords internationaux 831
—— aéroports 837
—— contrôle 829
—— entraînement 830
—— exploitation 838
—— finances 841
—— lignes aériennes 835
—— Trans-Canada 833
—— services 832
—— statistique 836
— Commission des transports 769
— Corps d'aviation royal canadien 1188
— radio 859
— sources de renseignements 1237
Aviculture, fournitures 639
Avionnerie 836
Avions, assurance-accidents 1173
— exportations 967
— importations 966
— industrie 640, 836
—— salaires 657
Avoine 445-450
— expéditions 886
— exportations xxvi
— inspection 885
— manutention 886
— mesures xv
— paiements du gouvernement 438
— prix 472
— production 445-450
—— mondiale 480
— report 451
— résumé statistique xx
— revenu 438
— ventes, programme 885

Bacon, contrats 423
— exportations 967, 978
—— résumé statistique xxvi
Bahama, commerce 958, 985
Baie d'Hudson, bassin hydrographique 7
Balais, industrie 641
— production 645
Balisage 808
Banff, parc national 23
Banques 1107
— à charte 1118
—— actif 1120
—— chèques 1125
—— dépôts 1123
—— passif 1121
—— prêts 1123
—— réserves 1117
—— résumé statistique xxviii
—— statistiques réunies 1118
—— succursales 1128
— articles parus viii
— assurance-incendie 1154
— Banque d'expansion industrielle 1111
— Banque du Canada 1108
—— articles parus viii
—— billets 1113
—— législation 1108
—— nominations 1268
—— opérations 1110
—— réserves 1117
—— système financier 1109
— commerce 1117
— régime 1107
— sources de renseignements 1237
Barbade, commerce 956, 985
Bardeaux, exportations 980
Baril, unité de mesure xv
Barres, production 646
Barytine, production 550
Baryum 550
Bassins hydrographiques 7
Bateaux, inspection 817

PAGE

Bâtiment, sources de renseignements..... 1237
Bauxite, importations..... 972
Bazars, commerce de détail.....908, 914
Beaux-arts..... 384
— articles parus..... viii
— galeries..... 387
Belgique, commerce.....956, 985
— crédits à l'exportation..... 949
— représentation diplomatique.....145, 150
— tarif douanier..... 1023
Benelux, tarif douanier..... 1023
Bentonite, production..... 551
Bermudes, commerce.....957, 985
Bestiaux..... 452
— abatage..... 455
— assurance..... 1173
— classement..... 888
— coopératives..... 922
— résumé statistique..... xx
— revenu..... 438
— valeur..... 454
— ventes..... 887
Bêtes à cornes..... 888
— abatage..... 455
— résumé statistique..... xx
— ventes..... 887
Betteraves à sucre..... 469
— revenu..... 938
Beurre.....xxvi, 460
— consommation..... 925
— disparition domestique..... 465
— entreposage..... 893
— exportations..... 978
—— résumé statistique..... xxvi
— industrie..... 638
—— salaires..... 657
— production.....460, 644
—— valeur..... 633
— résumé statistique..... xx
— soutien des prix..... 422
Bibelots, industrie..... 641
Bibliothèques..... 391
Bicyclettes, industrie..... 640
Bien-être public..... 278
— aptitude physique..... 289
— Conseil canadien..... 306
— Croix-rouge canadienne..... 306
— Esquimaux..... 285
— gouvernement fédéral..... 279
— Indiens..... 284
— initiatives bénévoles..... 306
— législation..... 1260
— ministère..... 278
—— fonctionnaires..... 1226
— Ordre de Saint-Jean..... 308
— Ordre des Infirmières Victoria..... 309
— programmes fédéraux-provinciaux.....286, 292
— rentes viagères..... 282
— services de bienfaisance..... 296
— sources de renseignements..... 1237
Bienfaisance sociale..... 296
— institutions..... 305
— organismes bénévoles..... 306
— services provinciaux..... 297
Bière, accise..... 1067
— consommation..... 939
— entreposage..... 899
— exportations..... 976
— production..... 645
Bières, industrie..... 639
Bijouterie..... 640
— commerce de détail..... 909
— production.....635, 645
Bilan, gouvernement fédéral..... 1056
Billes..... 497
— exportions..... 980
Billets de banque..... 1112
— coupures..... 113
— résumé statistique..... xxviii
Billettes, production..... 646
Billots, production..... 497
Birmanie, commerce..... 958–960
— tarif douanier..... 1023
Biscuits, industrie..... 638

PAGE

Biscuits (suite), production..... 644
Bismuth..... 550
Bisons-des-Bois, parc national..... 25
Blaireau..... 511
Blé..... xx
— acréage, rendement, valeur..... 445–450
— certificats de participation..... 438
— consommation domestique..... 883
— expéditions..... 886
— exportations.....883, 967, 976
—— contrats..... 423
—— résumé statistique..... xxiv
— farine..... 887
—— *consommation*.....883, 924
—— exportations.....883, 967, 976
—— importations..... 883
—— mesures..... xv
—— production.....644, 883
— importations..... 883
— inspection..... 885
— manutention..... 886
— mesures..... xv
— prix..... 472
— production..... 883
—— mondiale..... 479
— report..... 451
— résumé statistique..... xx
— revenu..... 438
— ventes, programme..... 884
Blooms, production..... 646
Bœuf, abatage..... 887
— conserves..... 927
— consommation.....925, 927
— distribution..... 927
— entreposage..... 893
— exportations, importations..... 927
— prix..... 473
— stocks..... 927
Bois..... 496
— abatage..... 496
—— accidents..... 744
—— emploi..... 724
—— salaires..... 754
—— valeur..... 496
— articles parus..... x
— bobine..... 980
— chauffage..... 497
— commerce de détail..... 909
— coopératives..... 922
— distillation..... 641
—— production..... 497
— d'œuvre..... 498
—— production..... 646
— dur..... 639
— exportations, importations....xx, xxvi, 964–966, 970, 980, 992
— industrie..... 497
—— sources de renseignements..... 1238
— marchand..... 497
— marques..... 934
— ouvré..... 966
— pâte (à), exportations.....967, 980
— plancher, industrie..... 639
— production..... 645
— produits..... 634, 637
—— manufactures..... 628
— pulpe..... 499
—— exportations..... 967
—— production.....497, 633
— régie..... 490
— résumé statistique..... xx
— sciage..... 498
— sociétés, profits..... 419
— tournage..... 639
— utilisation..... 495
Boiserie, production..... 646
Boissons.....635, 637
— alcooliques..... 936
—— consommation..... 938
—— exportations.....967, 976
—— importations.....966, 968
—— régie..... 936
—— sociétés, profits..... 419
—— sources de renseignements..... 1238

PAGE

Boissons, alcooliques (suite), ventes 936
Boîtes, industrie 639
— production 646
Bolivie, commerce 958, 960
— tarif douanier 1023
Bonbons, exportations 976
— taxes d'accise 1069
Bonneterie 633
— salaires 657
Boucheries, commerce 908
— exploitation 914
Boulangerie 638
— exportations 976
— production 633
— salaires 657
Boutons, industrie 641
Bouvillons 888
Bovins, exportations 967, 978
— revenu 438
Brames, production 646
Brandy, accise 1067
Brantford (Ont.), population 156
Brasseries 638
— production 633
— salaires 658
Brésil, commerce 956, 985
— consulat 148
— représentation diplomatique 145, 150
— tarif douanier 1023
Breuvages, consommation 926
Brevets 933
— sources de renseignements 1238
Brique 580
— industrie 640
— production 551
— silicieuse 550
Briquets, taxes d'accise 1069
Bris de glace, assurance 1173
Brochet 527
Brosses 645
— importations 974
— industrie 641
— production 645
Buanderies 913
— faillites 942
Budget 1949-1950 1053
Bureau des vétérans 1198
Bureau fédéral de la statistique 1238
Bureaux, construction 699
— incendie, assurance 1154

Cabinet 1276
— membres 98
Câble, production 646
Cacao 638
— consommation 925
— exportations 976
— importations 966, 968
Cadets, Marine royale canadienne 1184
Cadmium, production 550
Café 645
— consommation 926
— exportations 976
— importations 966, 968
Caisses d'épargne 1130
— provinces 1131
— résumé statistique xxviii
Calcium, production 550
Cales sèches 817
Calgary (Alb.), population 156
Cambriolage 315, 325, 331
Camions 911
— exportations 967, 980
— importations 966
Canards 456
Canaux 809
— immobilisations 821
— résumé statistique xxiv
— sources de renseignements 1238
— trafic 810
Cancer 226, 252
Canots 640

PAGE

Caoutchouc 633
— exportations 967, 976
— importations 966, 968
— industrie 637
—— salaires 657
—— sociétés, profits 419
— production 633
Capitaux, marché 1143
Carbonate de sodium 550
Carcajou 511
Carillon, canal 810
Carpettes 645
— industrie 638
Cartes vii
Cartographie, sources de renseignements 1238
Carton, production 503, 646
Carton-pâte 980
Carton-planche 639
— exportations 980
Casquettes, industrie 639
— production 635, 645
Castor 511
Catalogues 645
Catsup 645
Centrales électriques 595
— communalisation 600
— outillage 597
— privées 615
— réglementation 600
— relevé 596
— résumé statistique xxii
— service rural 598
Cercueils, industrie 639
Céréales 443
— acréage, rendement, valeur 446
— consommation 924
— distribution 883
— entreposage 883
— exportations 967, 976
— importations 968
— inspection 883
— mesures xv
— panifiables 635
— Prairies 450
— prix 472
— production 450, 635
— récoltes 884
— ventes, programme 884
Cerises 467
— mesures xv
Ceylan, commerce 956, 985
— tarif douanier 1022
Chaînes, exportations 980
— importations 972
Chambly, canal 810
Chambre des communes 102
— allocations 104
— districts électoraux 104
— élections de remplacement 1277
— fonctionnaires 1225
— indemnités 104
— nominations 1264
— redistribution des circonscriptions 103
— représentation 103
Chandelles, industrie 641
Change étranger 1134
— Commission de contrôle 1134
— sources de renseignements 1238
Chantiers, assurance-incendie 1154
Chanvre, exportations 980
— importations 966, 970
Chapeaux 639
— production 635, 645
Charbon 545, 637
— commerce de détail 909
— consommation 565
— coopératives 922
— exportations 566, 967, 982
—— résumé statistique xxvi
— importations 565, 965, 972
— Office fédéral 544
— production 545
—— résumé statistique xxii
— sources de renseignements 1238

PAGE

Charité, institutions 305
Charrettes, industrie 640
Chasse, lois 34
Châssis 646
— industrie 639
Chat 511
Chaudières 640
— assurance-incendie 1173
— exportations 980
— importations 966, 972
Chauffage, appareils 640
— sociétés, profits 419
Chaussettes, production 645
Chaussures 635, 645
— industrie 638
—— salaires 657
— magasins 914
Chaux 641
— industrie 580, 640
— production 407, 551
Chemins, construction 699
Chemins de fer 771
— accidents 779
— aide de l'État 776
— articles parus xiii
— assurance-incendie 1154
— construction 696
— cour judiciaire 112
— emploi 776
— finances 773
— grèves 765
— matériel roulant 633
—— industrie 640
——— salaires 657
— Nationaux 780
—— nominations 1270
— placements étrangers 414
— résumé statistique xxii
— salaires 776
—— indices 755
— sources de renseignements 1239
— trafic 778, 929
Chemises, production 645
Chèques encaissés 1124
— taxes d'accise 1069
Chevaux 452
— exportations 978
— résumé statistique xx
— revenu 438
Chicorée, exportations 976
— importations 966, 968
Chili, commerce 957, 985
— représentation diplomatique 145, 150
— tarif douanier 1023
Chinchilla 511
Chine, commerce 956, 985
— consulat 148
— crédits à l'exportation 949
— représentation diplomatique 145, 150
— tarif douanier 1024
Chocolat, exportations 976
— importations 966, 968
Chômage 708
— assurance 731, 1201
— ouvriers syndiqués 730
— service de placement 739
— sources de renseignements 1239
Chopine, unité de mesure xv
Chromite, production 550
Chronologie 78
— appendice 1275
Cigares 638
— accise 1067
— entreposage 900
— production 645
Cigarettes 638
— accise 1067
— entreposage 900
— production 645
Ciment 640
— exportations, importations 575
— production 407, 551, 580
—— résumé statistique xxii
Cinémas 912

PAGE

Circulaires, production 645
Circulation, règlements 789
Cire, exportations 978
Citoyenneté, administration 1217
— articles tirés à part xiv
— certificats 1217
— législation 1258
— population 170
— sources de renseignements 1239
Climat 36
— articles parus ix, xiii
— sources de renseignements 1239
Clubs, construction 699
Coaltar, distribution 641
Cobalt 550
— industrie 578
Code criminel 310
— Commission de revision 1268
Coke 641
— exportations 982
— importations 972
— production 646
Collèges 374
— agricoles 436
— commerciaux 380
— gradués 381
— inscription 375, 380
Colombie, commerce 956, 985
— tarif douanier 1024
Colombie-Britannique—
— accords fiscaux 1075
— agriculture 436
—— bestiaux 453
—— grandes cultures 444, 450
—— irrigation 476
—— ministère 436
—— nombres-indices 442
— bienfaisance sociale 304
— boissons alcooliques 937
— chasse, renseignements 36
— Confédération 120
— construction 693
— districts électoraux 109
— écoles 377
— emploi 718
— énergie 594
—— réglementation 613
— forêts 485
— fourrures 510
— géographie politique 15
— gouvernement 134
—— municipal 138
— hôpitaux 270
— houillères 547
— lacs 6
— lieutenants-gouverneurs 134
— manufactures 627, 674
— minéraux 554
— parcs 29
— pêche 526
—— renseignements 36
— pensions 286
— police provinciale 352
— population 155
—— accroissement naturel 209
—— migration 161
—— pouvoir judiciaire 119
— production 408
— santé 263
— superficie 2
— terres 18, 1211
— travail 707
—— accidents 750
— voirie, législation 793
Colonisation, articles parus xii
— sources de renseignements 1254
Combustibles 564
— industrie 577
—— faillites 942
— production 646
—— mondiale 582
— recherches 582
— sources de renseignements 1239
— utilisation 619

PAGE

Commerce 822, 947
— accidents 744
— accords 1015
— articles tirés à part xiii
— bancaire 1117
— coalitions nuisibles 931
—Commission des prix et du commerce en temps de guerre 1033
— détail (de) 903, 907
—— changements 908
—— coopératives 921
—— faillites 941
—— résumé statistique xxiv
—— sociétés, profits 419
— distribution 929
— emploi 724
— extérieur 947
—— appendice 1278
—— articles parus ix
—— avances 949
—— commissaires 1006
—— continents 955
—— Corporation commerciale canadienne 1011
—— crédits à l'exportation 1012
—— douanes 1013
—— échanges 994
—— exportation 960
—— expositions 1011
—— gouvernement 1005
—— importations 958
—— introduction xxxii
—— mesures xxxvi
—— office 1005
—— or 952
—— organismes associés 1005
—— placements internationaux 411
—— prêts 949
—— prix 990
—— publicité 1010
—— recherches économiques 1009
—— régions géographiques 955
—— résumé statistique xxiv
—— revue 947
—— rôle dans l'économie 949
—— statistique 950
—— tarif douanier 1013
—— tourisme 1001
—— valeur 953, 990
—— volume physique 990
— faillites 939
— finances 1107
— grèves 765
— gros (de) 902
—— coopératives 920
—— exploitation 906
—— faillites 941
—— indices 906
—— résumé statistique xxiv
—— sociétés, profits 419
—— tendances 905
— intérieur 882
—— aide du gouvernement 929
—— articles parus ix
—— bestiaux 887
—— boissons alcooliques 936
—— brevets d'invention 933
—— compagnies de finance 916
—— consommation alimentaire 923
—— coopératives 918
—— crédit à la consommation 915
—— droits d'auteur 933
—— échanges interprovinciaux 928
—— entreposage 889
—— établissements 902
—— grains 883
—— organismes d'État 883
—— mouvement des denrées 882
—— primes 936
—— réglementation 929
—— services 902
—— subventions 936
—— ventes 882
— interprovincial 928
— législation 1258

PAGE

Commerce (suite), marques 933
— ministère 883, 1005
—— fonctionnaires 1225
— normes des marchandises 930
— outillage, production 635
— placements étrangers 414
— poids et mesures ..... xv, 930
— population active xviii
— sources de renseignements 1239
— standards 929
— traités, articles parus ix
Commission, blé ix
— contrôle du change étranger 1134
— district fédéral 18
— énergie atomique des Nations Unies 142
— industrielle pour la défense 1192
— intérimaire des Nations Unies 144
— maritime canadienne 827
— prêt agricole canadien 425
— prix et commerce en temps de guerre 1033
— revision des statuts 1268
— revision du Code criminel 1268
— transports 769
—— aériens 769
Commissions royales 1262, 1268
Communes (voir *Chambre des communes*)
Communications (voir aussi *Transports*) 844
— câbles sous-marins 845
— emploi 724
— fil 844
— industrie 844
—— salaires 755
— postes 867
— presse 877
— radio 848
— réglementation 770
— résumé statistique xxiv
— sociétés, profits 419
— sources de renseignements 1240
— télégraphes 844
— téléphones 845
Compagnies, constitution 1216
— finance 916
— profits 1030
— sources de renseignements 1240
Complets, production 645
Comptes nationaux 398
—commerce extérieur 998
— dépense 401
— évolution 399
— placements internationaux 411
— produit national 399
— revenu 400
—— particuliers 402
— richesse nationale 419
— sociétés 416
Condamnations, adultes 312
— multiples 317
Confections 633
— industrie 639
—— salaires 657
Conférences fédérales-provinciales xlvi
Confiserie 638
— commerce de gros 906
— exportations 976
— production 644
Confitures, production 645
Congés statutaires 1275
Congo belge, commerce 958, 985
Conseil national de recherches 393, 1191
— articles parus xii
Conseil privé 99
— nominations 1264
Conservation, sources de renseignements 1240
Conserveries 407, 529
Conserves, production 633, 644
Consommateurs, dépenses xxxiv
Consommation alimentaire 923
Constitution 87
— articles parus ix
— évolution 88
— sources de renseignements 1240
— Terre-Neuve 89
Construction 683

	Page
Construction (suite), accidents	744
— articles parus	x
— contrats	690
— emploi	694, 724
— faillites	941
— gouvernement	683
— grèves	764
— habitations	688
— industrie	419, 683
—— salaires	755
— logements, aide du gouvernement	685
— maisons, anciens combattants	1203
— matériaux	577
—— coopératives	922
—— production	573, 635
— permis de bâtir	690
— population active	xviii
— recensement	696
— résumé statistique	xxii
— route transcanadienne	684
— salaires	694
— Société centrale d'hypothèques et de logement	685
— statistique	697
— valeur	406
Consulats	148
Contrats, construction	690
Contre-placage, industrie	639
Coopération, articles parus	ix
Coopératives	918
— agricoles	922
— assurance	923
— commerce	920
— pêche	923
— services	921
— sources de renseignements	1240
— ventes	919
Coque	527
Coqueluche	226
Cordages	639
Cordes	639, 646
Corée, commerce	961
— Nations Unies	142
Corégone	527
Corindon	550
Cornes, exportations	978
Cornichons, production	645
Cornwall, canal	810
Corporation commerciale canadienne	1011
Corps d'aviation royal canadien	1189
— anciens combattants	1193
Corsets	639
Cosmétiques, exportations	982
— importations	974
Costa-Rica	957, 985
— tarif douanier	1024
Costumes	645
Côte de l'Or, commerce	956, 985
Coton	638
— bourre	638
— exportations	980
— filés	638, 646
— importations	966, 970
Cotonnades, exportations	967, 980
— importations	965
— industrie	638
Cour (judiciaire)	111
— chemins de fer	112
— Échiquier	112
— faillites (de)	112
— suprême	111
— supérieure	115
—— nominations	1265
Courroies	638
Cours d'eau	804
— longueur	8
Courses, paris	1227
Coût de la vie	xlvii
— indice	1039
— sources de renseignements	1241
Coutellerie, exportations	967
— importations	966, 972
Couvertures, production	645
Coyote	511

	Page
Craquelins, industrie	638
Crayons, industrie	641
Crédit, assurance	1173
— consommation au détail	915
— syndicats	1132
Crème, disparition domestique	463
— glacée	463, 645
— production	644
Crépins	638
Crimes	310
— adultes	312
— appels	323
— articles parus	xi
— droit criminel	310
— enfants	326
— jeunes gens	324
— police du Canada	335
— prisons	355
— résumé statistique	xx
— sources de renseignements	1241
— Terre-Neuve	359
Croix-rouge	306
Crustacés, consommation	926
Cuba, commerce	955, 985
— représentation diplomatique	146, 150
— tarif douanier	1024
Cuir, exportations	967, 978
— importations	966, 970
— industrie	637
—— faillites	942
— sociétés, profits	419
Cuisson, appareils	640
Cuivre	556
— exportations	967, 982
—— résumé statistique	xxvi
— importations	966, 972
— industrie	578, 640
— production	550
—— résumé statistique	xxii
Culture physique, source de renseignements	1241
Cultures spéciales	468
Curaçao, tarif douanier	1023
Cyclones, assurance	1173

	Page
Danemark, commerce	956–963
— représentation diplomatique	146, 150
— tarif douanier	1024
Décès	220
— âge	224
— causes	225
— centres urbains	222
— mortalité	221
—— infantile	226
—— puerpérale	231
— provinces	208
— résumé statistique	xviii
— sexe	224
— sources de renseignements	1241
Défense nationale	1177
— armée	1185
— articles parus	x
— civile	1178
— comités	1177
— Commission industrielle	1192
— Conseil de recherches	1191
— Corps d'aviation royal canadien	1181
— forces armées	1179
— hôpitaux	275
— législation	1258
— liaison avec l'étranger	1178
— Marine royale canadienne	1180
— ministère	1177
—— fonctionnaires	1225
—— hôpitaux	266, 275
—— radio	861
— sources de renseignements	1241
Délits	310
— adultes	312
— condamnations	311
—— appels	323
— criminels	313
— enfants	326

PAGE

Délits (suite), jeunes gens ... 324
— non criminels ... 319
— sources de renseignements ... 1241
— Terre-Neuve ... 359
Dépense nationale ... 401
Dessins de fabrique ... 634
Dette publique ... 1048, 1075
Développement économique, ministère ... 1259
Diagrammes ... vii
Diatomite, production ... 550
Dindons ... 456
Diphtérie ... 234
Diplomates ... 145
Distilleries ... 638
District fédéral, commission ... 18
Divans, production ... 645
Divorces ... 242
— résumé statistique ... xviii
Doré ... 527
Douanes, accords ... 1015
— entreposage ... 898
— revenu ... xvi
— tarif ... 1013
Drap, production ... 646
Drogues, exportations ... 982
— importations ... 966, 974
Droit criminel ... 310
Droits d'auteur ... 933
— sources de renseignements ... 1238
Droits successoraux ... 1100
— incidence ... 1104
— gouvernement fédéral ... 1103
— sources de renseignements ... 1241
Dysenterie ... 234

Eaux, balisage ... 808
— gazeuses ... 645
—— exportations ... 982
—— importations ... 974
—— industrie ... 638
— minérales ... 550
—— exportations ... 982
—— importations ... 974
—— industrie ... 638
—— production ... 550
Écailles, importations ... 970
Échanges extérieurs ... 994
Éclairage, sociétés ... 419
Écoles (voir aussi *Enseignement*) ... 365, 388
— armée ... 1187
— financement ... 364
— fréquentation ... 171
— Indiens ... 376
— inscription ... 368, 375
— instituteurs ... 368
— privées ... 369
—— inscription ... 379
— résumé statistique ... xx
Économie ... xl
— développement ... xxxi, xxxv
— sources de renseignements ... 1242
— statistique ... 404
Écureuil ... 511
Édition ... 633
— industrie ... 640
—— faillites ... 942
—— salaires ... 657, 754
— statistiques principales ... 637
Edmonton (Alb.), population ... 156
Éducation ... 362
— articles parus ... x
— arts ... 384
— bibliothèques ... 391
— Commission d'enquête ... 390
— enseignement (voir *Écoles* et *Enseignement*)
— Galerie nationale du Canada ... 385
— iniatives culturelles ... 384
— musées ... 387
— Nations Unies ... 392
— Office national du film ... 387

PAGE

Éducation (suite), Radio-Canada ... 388
— sources de renseignements ... 1242
— statistique ... xx
Effets personnels, production ... 634, 645
Églefin ... 527
Églises, assurance ... 1154
— construction ... 699
Égypte, commerce ... 956, 985
Élections ... 103
— districts ... 104
— remplacement ... 1277
— votants inscrits ... 111
Électricité (voir aussi *Énergie*) ... 585
— appareils ... 1069
—— exportations ... 982
—— importations ... 966, 972
— centrales ... 595
— inspection ... 930
— production ... 616
Électrotypie, industrie ... 640
Élévateurs à grain, capacité ... 885
Elk-Island, parc national ... 25
El Salvador, commerce ... 959, 985
Émail, production ... 646
Embarcations, industrie ... 640
Embauchoirs, industrie ... 639
Émigration ... 204
Emploi ... 708
— construction ... 694
— gain ... 725
— indices ... 720
— industries ... 722
— manufactures ... 636, 662
— rémunération ... 712
— service civil ... 1219
— sources de renseignements ... 1242
— villes ... 718
Emprunts de guerre ... 1146
Encéphalite ... 234
Encre, industrie ... 641
Enduits ... 641
— exportations ... 980
— importations ... 972
Énergie ... 585
— atomique ... 142
—— sources de renseignements ... 1242
— combustible ... 619
— construction ... 744
— électrique ... 595
—— centrales ... 595
—— exportations, importations ... 599, 967
—— production ... 406, 616
—— sources de renseignements ... 1242
— équipement moteur ... 617
— hydraulique ... 585
— mise en valeur ... 588
— production ... 585
— utilisation ... 585
Enfants, délinquants ... 326
— infirmes, subventions ... 251
— protection ... 297
— refuges ... 305
Engrais chimiques ... 641
— exportations ... 967, 982
— importations ... 966, 974
Enlèvements ... 315, 325
Enseignement (voir aussi *Écoles*) ... 362
— équipement ... 966, 982
— financement ... 364
— instituteurs ... 368
— primaire ... 365
— Radio-Canada ... 388
— Terre-Neuve ... 369
— Territoires du Nord-Ouest ... 373
Enseignes, industrie ... 641
Entreposage ... 889
— accise ... 899
— assurance ... 1154
— construction ... 699
— douanes ... 890
— frigorifique ... 891
— général ... 899
— grains ... 890
— sociétés, profits ... 419

PAGE

Épargne 404
— caisses 1130
Éperlan 527
Épiceries 906, 908
— exploitation 914
Épiceries-boucheries 914
Épices, exportations 976
— importations 968
Équateur, commerce 959, 985
— tarif douanier 1024
Équipement industriel 634
Érable, coopératives 922
— produits 438
— sirop 468
— sucre 468
—— exportations 976
Érié, lac 4
Escroquerie 315, 325, 331
Espadon 527
Espagne, commerce 957, 985
— tarif douanier 1024
Esquimaux, administration 1214
— bien-être public 285
— soins médicaux 252
Essence, consommation 803
— importations 974
— taxes d'accise 1069
— ventes 803
Estonie, commerce 959
Étain 550
— importations 966, 972
— production 550
Étais de mine, production 497
État civil 168
États-Unis, commerce 956-985
— consulats 149
— paiements internationaux 996
— représentation diplomatique 146, 150
— tarif douanier 1024
Europe, commerce du Canada 955
— population 187
Explosifs 646
— exportations 982
— importations 974
— production 646
— recherches 582
— sources de renseignements 1243
Explosion, assurance 1173
Exportations 953
— agriculture 423
— continents 955
— crédit 1012
— degré de fabrication 984
— paiements internationaux 999
— valeur 960
— volume physique 954
Expositions, commission 1011
— sources de renseignements 1243

Faillites 945
— administration 945
— commerciales 939
—— résumé statistique xxiv
— cour judiciaire 112
— industrielles 940
Familles 171
— allocations 279
— définition 172
— estimations 171
Farine (voir *Blé*)
Farran-Point, canal 810
Faune 16
— articles parus x
— sources de renseignements 1243
Faux 315, 325, 330
— assurance 1173
Feldspath 550
— industrie 579
Fer 560
— barres 646
— billettes, exportations 980
— blooms, exportations 980

PAGE

Fer (suite), dérivés 637
— expéditions 560
— exportations, importations xxvi, 964-966, 972, 980, 992
— gueuses, exportations 980
— industrie 560
—— faillites 942
—— salaires 651, 755
— manufactures 628
— minerai 550
—— exportations 967, 980
—— importations 966, 972
—— région Québec-Labrador 533
— mines 534
— oxyde, production 550
— plaques 640
— production 633-634
— produits 628
— sociétés, profits 419
— sources de renseignements 1243
Fermes 437
— bâtiments, assurance 1154
— expérimentales 431
— matériaux, production 635
— revenu 421, 437
— valeur 441
Ferraille, exportations 980
— importations 966, 972
Ferro-alliages 646
— exportations 967, 980
— importations 972
Feu, assurance 1151
— forêts 492
Fèves soya 445-450
Fibres, exportations, importations xxvi, 964-965, 970, 980, 992
Ficelle, industrie 639
— production 646
Fidji, commerce 956, 985
Fiducie, compagnies xxviii, 1138
—— sources de renseignements 1237
Fil, production 646
Film, Office national 387
Films, exportations 967
— sources de renseignements 1251
Finances 1048
— accidents 744
— articles parus viii, xiv
— commerciales 1107, 1137
— compagnies 916, 1137
— fédérales 1048
—— budget 1053
— grèves 765
— législation 1258
— ministère, fonctionnaires 1225
— municipales 1048
—— bilan 1088
— placements étrangers 414
— population active xviii
— provinciales 1048
—— bilan 1081
— publiques 1048
—— dette nationale 1075
—— droits successoraux 1100
—— régime fiscal 1096
— résumé statistique xxvi
— sources de renseignements 1243
Finlande, commerce 959-961
— représentation diplomatique 146, 150
— tarif douanier 1025
Flétan 527
Flore 16
— articles parus x
Fluorine, production 550
Foin 445-450
— exportations xxvi
— résumé statistique xx
— revenu 438
Fonte en gueuses, production xxii
Forces armées 1179
Forces hydrauliques 585
— articles parus x, xiv
— ressources 585
— résumé statistique xxii

	PAGE
Forêts	482
— abatage	496
— administration	487
— articles parus	x, xiv
— dégarnissement	485
— entomologie	495
— essences	482
— feu	492
—— protection	490
— futaies accessibles	485
— industrie	496
—— commissions royales	490
—— grèves	764
—— sociétés, profits	418
— insectes nuisibles	495
— inventaires	489
— production	406
— produits, revenu	438
— protection	490
— récupération	486
— régions	482
— réserves	488
— ressources	483
— résumé statistique	xx
— sources de renseignements	1243
— sylviculture	494
— Terre-Neuve	484
— terres boisées	17, 483
— utilisation	496
Formation professionnelle	739
— anciens combattants	743
— programme	741
— subventions	251
Formes	639
Fort-Anne, parc	25
Fort-Beauséjour, parc	25
Fort-Chambly, parc	25
Fort-du-Prince-de-Galles, parc	26
Forteresse de Louisbourg, parc	25
Fort-Lennox, parc	25
Fort-Malden, parc	26
Fort-Wellington, parc	26
Fort-William (Ont.), population	156
Fourrures	507
— animaux sauvages	507
— apprêtage	639
— articles parus	x
— classement	513
— commerce	507
— conditionnement	514
— coopératives	922
— exportations	513, 967, 978
— fermes	508
—— revenu	438
—— valeur	511
— importations	513, 966, 970
— industrie	507, 639
— mise en marché	512
— production	509, 635
— résumé statistique	xxii
— sources de renseignements	1243
— taxes d'accise	1069
— teinture, industrie	639
— ventes	510
Fraises	467
— mesures	xv
Framboises	467
— mesures	xv
France, commerce	956, 985
— crédits à l'exportation	949
— représentation diplomatique	146, 150
— tarif douanier	1025
Franklin, superficie	2
Fraude	315, 325
Fréquentation scolaire	171
Friture	645
— consommation	925
Fromage	461
— consommation	926
— disparition domestique	465
— entreposage	893
— exportations	967, 978
—— contrats	423
—— résumé statistique	xxvi
Fromage (suite), industrie	638
—— salaires	657
— production	461, 644
—— valeur	633
Fruits	466
— commerce de gros	906
— conditionnement	638
— conserves	638
—— production	633, 635
— consommation	925
— coopératives	922
— entreposage	893
— exportations	976
— importations	966, 968
— mesures	xv
— production	466, 644
— revenu	438
— sources de renseignements	1243
— soutien des prix	422
Fundy, parc national	25
Fuseaux horaires	74
Futaies, assurance	1154
Galerie nationale du Canada	385
— nominations	1272
Gallon, unité de mesure	xv
Galop, canal	810
Galvanoplastie, industrie	640
Gambie, commerce	960
Gants, industrie	638
— production	635
Garages, assurance	1154
— commerce de détail	908
— construction	699
Garderies	305
Gasparot	527
Gâteaux, production	644
Gatineau, parc	19
Gaz	641
— inspection	930
— naturel	569
—— industrie	579
—— production	550
— production	646
— taxes d'accise	1069
Gazoline, production	646
Gelées, production	645
Gendarmerie royale du Canada	335
— articles tirés à part	xiv
— fonctionnaires	1225
Génisses	888
— prix	473
Géographie	1
— bassins hydrographiques	7
— caractéristiques	1
— îles	9
— lacs	4
— montagnes	9
— physique	3
— politique	10
— sources de renseignements	1244
— traits hydrographiques	3
Géologie	16
— articles parus	x, xiv
— sources de renseignements	1244
Géophysique	16
Gibier	34
Gibraltar, commerce	960
Glacier, parc national	23
Glacières	639
Glucose, industrie	638
Gommes, exportations	976
— importations	966, 968
Gouvernement	87
— articles parus	ix, xiv
— cabinet	98
— Chambre des communes	102
— Conseil privé	99
— Cour suprême	111
— dépenses	xxxv
— électorat	110
— fédéral	97

PAGE

Gouvernement, fédéral (suite), bilan..... 1055
—— dépenses..... 1059
—— finances..... 1048
—— ministère..... 97
—— pouvoir exécutif..... 97
— gouverneurs généraux..... 97
— municipal..... 137
— Nations Unies..... 140
— opposition..... 110
— organisation..... 96
— parlement..... 100
— pouvoir, judiciaire..... 111
—— législatif..... 101
— premiers ministres..... 98
— provinces..... 120
—— finances..... 1048
— relations extérieures..... 140
— relations fédérales-provinciales..... 139
— représentation diplomatique..... 145
— Sénat..... 101
— sources de renseignements..... 1244
Gouverneur général..... 97
Grain..... 446-450, 883
— commerce..... 883
— Commission..... 883
— coopératives..... 922
— distribution..... 883
— élévateurs..... 885
— entreposage..... 883, 890
— expéditions..... 886
— exportations..... 883
— importations..... 966
— inspection..... 883
— manutention..... 886
— mélangés..... 446, 450
— poids et mesures..... xv
— report..... 451
— revenu..... 438
— stocks..... 450
Graine de lin..... 445-450
— expéditions..... 886
— exportations..... 423
— inspection..... 885
— manutention..... 886
— mesures..... xv
— prix..... 472
— report..... 451
— revenu..... 438
Graines de semence, exportations..... 967, 978
— importations..... 968
Graisse alimentaire..... 635
— consommation..... 925
Graisses animales..... 638
— exportations..... 978
Graisses végétales, exportations..... 967
Grandes cultures..... 443
— acréage, rendement, valeur..... 445-450
— revenu..... 438
— résumé statistique..... xx
— sources de renseignements..... 1244
Grands lacs..... 4
Granit, production..... 551
Graphite..... 550
— exportations..... 982
— importations..... 974
Gravier..... 575
— industrie..... 580
— production..... 551
Gravure, industrie..... 640
Grèce, commerce..... 956, 985
— représentation diplomatique..... 146, 150
— tarif douanier..... 1025
Grêle, assurance..... 1173
Grenats, production..... 550
Grenville, canal..... 810
Grès, production..... 551
Grèves..... 763
Groenland, commerce..... 958, 985
Guatemala, commerce..... 956, 985
—tarif douanier..... 1025
Guyane anglaise, commerce..... 956, 985
Gypse..... 572
— industrie..... 579, 641
— production..... 550

PAGE

Habillement, coût de la vie..... 1040
Habitations, assurance..... 1154
— construction..... 688
— loi nationale..... 686
Haïti, commerce..... 957, 985
— tarif douanier..... 1025
Halifax (N.-É.), coût de la vie..... 1042
— population..... 156
— port..... 814
Hamilton (Ont.), manufactures..... 676
— population..... 156
Hareng..... 527
Haricots secs..... 446-450
— consommation..... 925
— soutien des prix..... 422
Hautes-Terres du Cap-Breton..... 24
Hermine..... 511
Heure légale..... 74
Heures, articles parus..... x
Histoire..... 78
— articles parus..... xi
— bibliographie..... viii, 78
— sources de renseignements..... 1244
Homard..... 527
Homicide..... 315, 325, 330
Honduras, commerce..... 956, 985
Hong-Kong, commerce..... 956-960
Hongrie, commerce..... 959-961
Hôpitaux..... 266
— admissions..... 265
— anciens combattants..... 272
— articles parus..... xi
— construction..... 699
— défense nationale..... 275
— dispensaires..... 271
— fédéraux..... 266
— finances..... 269
— laboratoires..... 268
— maladies mentales..... 276
— outillage..... 268
— personnel..... 268
— privés..... 266
— publics..... 266
— résumé statistique..... xviii
— Santé nationale..... 276
— services organisés..... 270
— sorties..... 265
— tuberculose..... 272
Horloges, exportations..... 982
— importations..... 972
Horticulture..... 466
— fruits..... 466
— sources de renseignements..... 1245
Hôtels, assurance..... 1154
— construction..... 699
— faillites..... 942
Houille..... 564
— classification..... 546
— industrie..... 579
— production..... 550
—— mondiale..... 584
— réserves..... 545
Huile alimentaire..... 635
— consommation..... 925
— industrie..... 638
Huiles, animales..... 966
— combustibles..... 646
— végétales, exportations..... 967, 976
—— importations..... 966, 968
Huître..... 527
Hull (P.Q.), population..... 156
Huron, lac..... 4
Hydrographie..... xiv
Hygiène, subventions..... 251

Île du Prince-Édouard—
— accords fiscaux..... 1075
— agriculture..... 431
—— grandes cultures..... 444, 446
—— ministère..... 431
—— nombres-indices..... 442
— bienfaisance sociale..... 297

	Page
Île du Prince-Édouard, boissons alcooliques	937
— chasse, renseignements	35
— Confédération	120
— construction	692
— districts électoraux	104
— écoles	377
— emploi	718
— énergie	592
— forêts	485
— fourrures	510
— géographie politique	11
— gouvernement	122
—— municipal	137
— hôpitaux	268
— lieutenants-gouverneurs	123
— manufactures	626, 667
— minéraux	554
— pêche	526
—— renseignements	35
— pensions	286
— population	155
—— accroissement naturel	209
—— migration	161
— pouvoir judiciaire	113
— production	408
— santé	254
— superficie	2
— terres	17, 1211
— travail	703
— voirie, réglementation	790
Île du Prince-Édouard, parc	25
Îles	9
Îles Caraïbes, commerce	958, 985
Îles-de-la-Baie-Georgienne, parc	24
Îles-du-Saint-Laurent, parc	24
Îles Falkland, commerce	958–960
Illégitimité	214
Immigrants (voir aussi *Immigration*)	194
— âge	196
— déportés	202
— destination	199
— état civil	196
— jeunes	203
— lieux de naissance	197
— nationalité	199
— occupations	199
— origines ethniques	198
— rapatriés	203
— refusés	202
— sexe	196
Immigration (voir aussi *Immigrants*)	xviii, 190
— arrivées	194
— articles parus	xii
— législation	190, 1258
— orientale	204
— politique	192
— rapatriements	203
— règlements	190
— sources de renseignements	1245
— Terre-Neuve	203
— transport	195
Imperméables, industrie	639
— production	635
Importations	958
— continents	955
— degré de fabrication	984
— paiements internationaux	999
— volume physique	954
Impôt sur le revenu	1070
— budget	1053
— évolution	1096
— perceptions	1097
— résumé statistique	xxvi
— sources de renseignements	1245
Impression	633
— industrie	637
—— faillites	942
—— salaires	657, 754
Imprimés	645
— exportations	967
— importations	966, 970
Imprimeur du Roi, loi	1258
Incendie, assurance	1151
— bulletin statistique	1157
Incendie (suite), causes	1158
— délits	315, 325
— pertes	1157
— sources de renseignements	1245
Inde, commerce	955, 985
— représentation diplomatique	146, 150
— tarif douanier	1022
Inde anglaise, commerce	957, 985
Indes néerlandaises, commerce	949
Indices, actions ordinaires	1043
— coût de la vie	1039
— emploi	718
— prix	1038
— produits agricoles	442
— salaires	754
— titres miniers	1046
Indiens, administration	1211
— bien-être	284
— écoles	376
— hôpitaux	266
— soins médicaux	252
Indonésie, Nations Unies	141
Industrie	1245
— expansion	1009
— faillites	940
— laitière (voir *Lait, industrie*)	
— manufacturière (voir *Manufactures*)	
Infirmières, hôpitaux	268
Influenza	234
Infusions, production	635
Initiatives culturelles	384
Instituteurs	368
— résumé statistique	xx
Institutions	305
— articles parus	xi
— bienfaisance	305
— charité	305
— maladies mentales	277
— santé	264
— tuberculose	272
Instruments, aratoires	646, 911, 972
— de musique	641
Intempéries, assurance	1173
Internes, hôpitaux	268
Introduction	xxxi
Inventions, brevets	933
Irak, commerce	955, 985
Iridium, production	550
Irlande, commerce	956, 985
— représentation diplomatique	146, 151
— tarif douanier	1021
Irrigation	475
— articles parus	xiv
Islande, commerce	959, 985
— représentation diplomatique	146, 151
Issues	928
Italie, commerce	956, 985
— représentation diplomatique	146, 151
— tarif douanier	1025
Ivoire, importations	970
Ivresse	315, 325
— condamnations	321
Jamaïque, commerce	956, 985
Jambon, exportations	967, 978
Japon, commerce	959–961
— mission militaire	148
Jasper, parc national	24
Jeunes délinquants	311
Jeux, délits	315, 325
— industrie	641
— production	645
Jouets, industrie	641
— production	645
Journalisme, articles parus	viii
Journaux	877
Justice, législation	1258
— ministère, fonctionnaires	1225
— sources de renseignements	1245
Jute, exportations	980
— importations	966, 970

	Page
Keewatin, superficie	2
Kérosène, importations	974
Kingston (Ont.), population	156
Kitchener (Ont.), population	156
Kootenay, parc national	24
Laboratoires, hôpitaux	268
Lachine, canal	810
Lacs	4
— superficie	5
Lacs-Waterton, parc	23
Lainages	638
— exportations	967
— importations	965
Laine	455
— bois	639
— coopératives	922
— exportations	455, 967, 980
— filés	646
— industrie	638
— importations	455, 966, 970
— revenu	438
— tissu	638
Lait	458
— consommation	464, 926
— coopératives	922
— disparition domestique	463
— écrémé	422
— entreposage	893
— exportations	967, 978
— importations	970
— industrie	458, 638
— résumé statistique	xx
— revenu	464
— production	459, 645
— produits concentrés	462
— disparition domestique	465
— revenu	438
— séché	422
— utilisation	459
— valeur	459
Laitages	638
— entreposage	894
— exportations	978
— importations	970
— production	635
— sources de renseignements	1246
Laiton	640
— exportations	967, 982
— importations	966, 972
Laminerie (produits), exportations	967, 980
— importations	965, 972
Lampes, industrie	641
Langue, population	171
Lapin	511
Laques, production	646
Légations, fonctionnaires	1224
Législation	1273
— sources de renseignements	1246
Légumes	438
— commerce de gros	906
— conditionnement	638
— conserves	638
— production	633, 635
— consommation	925
— coopératives	922
— exportations	967, 976
— importations	966, 968
— revenu	438
Légumineuses	925
Léproseries	266
Lettonie, commerce	959
Lettres, commission royale	390
Lettres, production	645
Liban, tarif douanier	1025
Libération conditionnelle	358
Libéria, commerce	959–961
— tarif douanier	1025
Licences, taxes d'accise	1069
Lieutenants-gouverneurs	1264
Lieux de naissance	170
Lignes aériennes	835
Lignes aériennes, Pacifique-Canadien	834
— Trans-Canada	833
Ligue de la Santé du Canada	308
Lin	445
— exportations	980
— fibre	639
— filasse	469
— importations	966, 970
— industrie	639
— revenu	438
Lingerie, production	635
Lingue	527
Liqueurs, production	645
Lithographie, industrie	640
Lithuanie, commerce	959
Lits, production	645
Littérature, articles parus	viii
Livres, exportations	967
— importations	966, 970
— production	634, 645
Lock-out	763
Locomotives, exportations	967
— production	646
Logement	171
— aide du gouvernement	685
— introduction	xliv
— législation	686
— prêts	686
— Société centrale d'hypothèques et de logement	685
— sources de renseignements	1246
Lois	1257, 1273
— sources de renseignements	1246
London (Ont.), population	156
Loup	511
Loutre	511
Loyer, coût de la vie	1040
Luxembourg, représentation diplomatique	147, 151
— tarif douanier	1023
Luzerne	445–450
Lynx	511
Macaroni	638
Machinerie	640
— assurance	1173
— importations	965
— industrie	640
— salaires	657
— production	633
— sociétés, profits	419
Machines, coopératives	922
— exportations	967, 980
— importations	972
— production	646
Mackenzie, superficie	2
Madriers, exportations	967, 980
Magasins	908
— assurance	1154
— construction	699
— en série	909, 914
Magnésium, production	550
Main-d'œuvre	708
— répartition	710
— salaires	402
Maïs	446–450
— inspection	885
— mesures	xv
— production	446–450
— mondiale	480
— résumé statistique	xx
Maisons, anciens combattants	1203
Maladie, assurance	1173
Maladies, mentales	276
— transmissibles	233
— vénériennes	234
— lutte	251
Malaisie anglaise, commerce	956, 985
Malt, accise	1067
Malte, commerce	957, 985
Malteries	638
Mandats de poste	875
Manganèse, minerai	550

PAGE

Manitoba—
— accords fiscaux ... 1075
— agriculture ... 433
—— grandes cultures ... 444, 448
—— irrigation ... 476
—— ministère ... 433
—— nombres-indices ... 442
— bienfaisance sociale ... 301
— boissons alcooliques ... 937
— chasse, renseignements ... 35
— Confédération ... 120
— construction ... 693
— districts électoraux ... 108
— écoles ... 377
— emploi ... 176, 718
— énergie ... 593
—— réglementation ... 609
— familles ... 177
— forêts ... 485
— fourrures ... 510
— géographie politique ... 13
— gouvernement ... 130
—— municipal ... 138
— houillères ... 547
— lacs ... 6
— lieutenants-gouverneurs ... 130
— logements ... 177
— manufactures ... 627, 672
— ménages ... 177
— minéraux ... 554
— pêche ... 526
—— renseignements ... 35
— pensions ... 286
— population ... 155, 173
—— accroissement naturel ... 209
—— migration ... 161
— pouvoir judiciaire ... 117
— production ... 408
— recensement ... 172
— santé ... 259
— superficie ... 2
— terres ... 18, 1211
— travail ... 706
—— accidents ... 749
— voirie ... 791
Manteaux, production ... 645
Manufactures ... 623
— accidents ... 744
— analyse ... 625
— articles parus ... xi, xiv
— centres urbains ... 675
— combustible, coût ... 620
— construction ... 699
— denrées de consommation ... 632
— éléments principaux ... 654
— emploi ... 662, 724
—— variation ... 636
— équipement moteur ... 617
— expansion ... 625
— faillites ... 941
— grèves ... 764
— groupes ... 628
— immobilisations ... 654
— importance ... 661
— matières premières ... 647
— organisation ... 649
— outillage ... 635
— placements étrangers ... 414
— population active ... xviii
— production ... 635
—— valeur ... 406, 630–632
—— volume ... 633–634
— provinces ... 626, 664
— récapitulation statistique ... 625
— résumé statistique ... xxii
— salaires ... 654
—— indices ... 754
—— variation ... 636
— sources de renseignements ... 1246
— statistique ... 631
— usage des produits ... 642
Maquereau ... 527
Marbre, production ... 551
Marchandises, sources de renseignements ... 1247

PAGE

Mariages ... 237
— dissolutions ... 242
— provinces ... 209
— résumé statistique ... xviii
— sources de renseignements ... 1247
Marinades, importations ... 968
Marine ... 804, 1180
— balisage ... 808
— Commission maritime ... 827
— marchande ... 819
—— législation ... 804
— pilotage ... 818
— ports ... 814
— radio ... 856
— royale canadienne ... 1180
—— allocations ... 1179
—— anciens combattants ... 1193
—— cadets ... 1184
—— divisions universitaires ... 1184
—— hôpitaux ... 266
—— réserve ... 1183
—— solde ... 1179
Marmelades ... 645
Maroc, commerce ... 959, 985
Marques de commerce ... 933
— sources de renseignements ... 1238
Martre ... 511
Matelas ... 645
— industrie ... 641
Matériaux, construction ... 573
— production ... 634
Médecins, hôpitaux ... 268
Médicaments ... 646
— commerce de gros ... 906
— importations ... 966
Ménages ... xviii
— articles, production ... 645
— définition ... 172
— estimations ... 171
Méningite ... 234
Mercerie, commerce de gros ... 906
Mercuriale des produits agricoles ... 472
Mères, allocations ... 292
Merlan ... 527
Merluche ... 527
Messageries ... 787
Mesures ... xv, 930
Métal blanc ... 640
Métalloïdes ... 570
— exportations, importations ... xxvi, 964, 965, 972, 982, 992
— industrie ... 577
— manufactures ... 629
— production ... 634
— sociétés, profits ... 419
— statistiques principales ... 637
Métaux ... 533
— affinage ... 579
— industrie ... 577
— non ferreux ... 634
—— affinage ... 633
——— production ... 407
——— sociétés, profits ... 419
—— dérivés ... 637
—— exportations, importations ... xxvi, 964, 965, 972, 982, 992
—— manufactures ... 629
—— réduction ... 407
——— sociétés, profits ... 419
——— valeur ... 633
— précieux ... 982
—— importations ... 972
— production ... 556
—— mondiale ... 582
— réduction ... 579
— sources de renseignements ... 1247
Météorologie ... 73
— articles parus ... ix, xiii
— radio ... 860
— sources de renseignements ... 1247
Meubles ... 633, 645
— commerce de détail ... 909
— industrie ... 639
—— salaires ... 657

PAGE

Meubles (suite), magasins 914
Meunerie 638
Meurtres 315, 325, 331
Mexique, commerce 955, 985
— représentation diplomatique 147, 151
— tarif douanier 1025
Mica, exportations 982
— importations 974
— industrie 580
— production 550
Michigan, lac 4
Miel 471
— coopératives 922
— production 471
— revenu 438
— soutien des prix 422
Migration interprovinciale 161
Minéraux 533
— capital 577
— combustibles 564
— industrie 576
— métalloïdes 570
— production 548
—— analyse 551
—— provinces 553
—— résumé statistique xxii
— recherches 581
— réglementation 544
— sources de renseignements 1247
— usines 577
— valeur 552
— ventes 577
Mines 533
— accidents 744
— articles parus xi, xiii
— capital 577
— combustibles 564, 577
—— coût 621
— emploi 577, 724
— équipement moteur 617
— grèves 764
— industrie 576
— législation 1259
— métalloïdes 570
— métaux 566
— ministère fédéral 543
—— fonctionnaires 1226
—— radio 861
— placements étrangers 414
— production 548
—— valeur 406
— recherches 581
— région Québec-Labrador 533
— réserves houillères 545
— revenu 577
— salaires 577
—— indices 754
— sociétés, profits 418
— sources de renseignements 1247
Mitaines 635
— industrie 639
Modulation de fréquence 861
Mollusques, consommation 926
Molybdénite, production 550
Monnaie 1107
— régime 1107
— royale canadienne 1114
—— articles parus viii
— sources de renseignements 1247
Montagnes 9
Montréal (P.Q.), coût de la vie 1042
— manufactures 676
— population 156
— port 814
Mont-Revelstoke, parc 24
Montres, exportations 982
— importations 972
Monuments, articles parus xi
Moquettes 645
— industrie 638
Mortalité 221
— assurés 1163
— infantile 226
— provinces 208

PAGE

Mortalité (suite), puerpérale 231
Mortinatalité 215
Morue 527
Moteurs, exportations 980
— importations 966, 972
Mouffette 511
Moulages, production 633
Moulins, assurance 1154
Moutons 452, 889
— abatage 455
— conserves 927
— consommation 925, 927
— distribution 927
— entreposage 893
— exportations 927, 978
— importations 927
— prix 473
— résumé statistique xx
— revenu 438
— stocks 927
— ventes 887
Municipalités 1088
— finances 1048
—— valeur imposée 1088
— gouvernement 136
— organisation 139
— population 139
Munitions, production 646
Mûres de Logan, mesures xv
— production 467
Murray, canal 810
Musées 387
Musique 390
— instruments, exportations 982
—— importations 974
Myopotame 511

Naissances 211
— centres urbains 212
— comparaisons internationales 211
— illégitimes 214
— lieux 170
— multiples 215
— ordre 218
— parents 216
— provinces 208
— résumé statistique xviii
— sources de renseignements 1247
— vivantes 212
Natalité 211
— provinces 208
Nations Unies 140
— armements, commission 143
— Commission intérimaire 144
— Conseil économique et social 144
— différend monétaire à Berlin 143
— éducation 392
— énergie atomique, commission 142
— O.A.A. 424
Naturalisation, sources de renseignements 1247
Navets 446–450
Navigation 804
— immatriculation 804
— lignes, subventions 827
— saison 809
— sources de renseignements 1248
Navires 646
— construction 633
—— industrie 640, 657
— exportations 967, 982
— immatriculation 804
— importations 974
— production 634, 646
— sources de renseignements 1248
Nettoyage, établissements 913
Nicaragua, commerce 959–961
— tarif douanier 1025
Nickel 561
— exportations 967, 982
—— résumé statistique xxvi
— importations 972

PAGE

Nickel (suite), production 550
— résumé statistique xxii
Nigeria, commerce 958, 985
Noix, consommation 925
— exportations 976
— importations 966, 968
Nombres-indices (voir *Indices*)
Nominations officielles 1264
— diplomatiques 1265
Norvège, commerce 959, 986
— crédits à l'exportation 949
— représentation diplomatique 147, 151
— tarif douanier 1026
Nouveau-Brunswick—
— accords fiscaux 1075
— agriculture 431
— grandes cultures 444, 447
— ministère 431
— nombres-indices 442
— bienfaisance sociale 299
— boissons alcooliques 937
— chasse, renseignements 35
— Confédération 120
— construction 692
— districts électoraux 105
— écoles 377
— emploi 718
— énergie 592
— réglementation 603
— forêts 485
— fourrures 510
— géographie politique 12
— gouvernement 125
— municipal 137
— hôpitaux 268
— houillères 547
— lacs 5
— lieutenants-gouverneurs 125
— manufactures 626, 667
— minéraux 554
— pêche 526
— renseignements 35
— pensions 286
— population 155
— accroissement naturel 209
— migration 161
— pouvoir judiciaire 115
— production 408
— santé 255
— superficie 2
— terres 17, 1211
— travail 704
— accidents 748
— voirie 790
Nouvelle-Écosse—
— accords fiscaux 1075
— agriculture 431
— grandes cultures 444, 446
— ministère 431
— nombres-indices 442
— bienfaisance sociale 298
— boissons alcooliques 937
— chasse, renseignements 35
— Confédération 120
— construction 692
— districts électoraux 104
— écoles 377
— emploi 718
— énergie 592
— réglementation 601
— forêts 485
— fourrures 510
— géographie politique 11
— gouvernement 124
— municipal 137
— hôpitaux 268
— houillères 547
— lacs 5
— lieutenants-gouverneurs 124
— manufactures 626, 667
— minéraux 554
— pêche 526
— renseignements 35
— pensions 286

PAGE

Nouvelle-Écosse (suite), population 155
— accroissement naturel 209
— migration 161
— pouvoir judiciaire 114
— production 408
— santé 255
— superficie 2
— terres 17, 1211
— travail 703
— accidents 747
— voirie 790
Nouvelle-Zélande, commerce 956, 985
— représentation diplomatique 147, 151
— tarif douanier 1021
Nuptialité 237
— provinces 209
Nutrition, sources de renseignements 1248

Obligations 1149
— portefeuilles 1145
— prix 1046
— ventes 1150
Occupations 171
— articles parus xii
— sources de renseignements 1248
Océanie, commerce 955
— population 188
Oeufs 457
— consommation 926
— coopératives 922
— disparition domestique 458
— entreposage 893
— exportations 967
— contrats 423
— revenu 438
Oeuvres d'art, exportations 982
— importations 974
Office national du film 387
— fonctionnaires 1226
— nominations 1272
— services 387
— sources de renseignements 1231
Oies 456
Ontario—
— agriculture 432
— grandes cultures 444, 447
— ministère 432
— nombres-indices 442
— bienfaisance sociale 300
— boissons alcooliques 937
— caisses d'épargnes 1131
— chasse, renseignements 35
— Confédération 120
— construction 692
— districts électoraux 107
— droits successoraux 1105
— écoles 377
— emploi 718
— énergie 593
— réglementation 605
— forêts 485
— fourrures 510
— géographie politique 13
— gouvernement 128
— municipal 138
— hôpitaux 269
— houillères 547
— lacs 5
— lieutenants-gouverneurs 129
— manufactures 626, 670
— minéraux 554
— parcs 27
— pêche 526
— renseignements 35
— pensions 286
— police provinciale 350
— population 155
— accroissement naturel 209
— migration 161
— pouvoir judiciaire 116
— production 408
— santé 257

PAGE

Ontario (suite), superficie 2
— terres 17, 1211
— travail 705
—— accidents 748
— voirie 791
Ontario, lac 4
Or 558
— exportations 952
— extraction, sociétés 418
— industrie 578
— production 550
—— mondiale 582
—— résumé statistique xxii
Ordre de Saint-Jean 308
Ordre des Infirmières Victoria 309
Organisation de l'alimentation et de l'agriculture 424
Organisation internationale du Travail 765
Orge 445–450
— consommation 924
— expéditions 886
— inspection 885
— manutention 886
— mesures xv
— paiements du gouvernement 438
— prix 472
— production 445–450
—— mondiale 480
— report 451
— résumé statistique xx
— revenu 438
— ventes, programme 885
Orgues 645
Oreillons 234
Origines ethniques 168
Orphelinats 305
Os 978
— importations 970
Ottawa (Ont.), aménagement 19
— population 156
Ours 511
Outillage, professionnel 641, 646
— scientifique 641, 646
Outils, exportations 980
— importations 966, 972
— production 646
Outremont (P.Q.), population 156
Oxyde de fer 579

Pacifique, bassin hydrographique 7
Paiements internationaux 994
— États-Unis 996
— zone sterling 995
Pain 644
— industrie 638
—— salaires 657
— production 633, 644
Pakistan, commerce 955, 985
— représentation diplomatique 151
— tarif douanier 1022
Palestine, commerce 957, 985
— Nations Unies 141
Palladium 562
— production 550
Panama, canal 813
Panama, commerce 957, 986
— tarif douanier 1026
Paniers, industrie 639
Papeterie 645
— production 634
Papier 499
— carton 980
— emballage 563
—— exportations 980
— exportations, importations, xxvi, 964-970, 980, 992
— industrie 499
—— faillites 942
—— salaires 657
— journal 503
—— exportations 504, 967, 980
——— résumé statistique xxvi
—— production 503, 546

PAGE

Papier, journal (suite), statistique mondiale 504
— manufactures 628
— production 503, 646
—— valeur 407, 633
—— volume 634
— produits 637
— sociétés, profits 419
— utilisation 495
Paquebots nationaux (Antilles) 819
Paraguay, commerce 959–961
— tarif douanier 1026
Parapluies, industrie 641
Parcs 18
— capitale nationale 19
— Commission du district fédéral 18
— construction 699
— mode de possession 1206
— nationaux 21
— provinciaux 26
— sources de renseignements 1248
Pardessus, production 645
Parfums 645
— exportations 982
— importations 974
Paris de courses 1227
Parlement 100
— sources de renseignements 1249
Patates, consommation 924
Pays-Bas, crédits à l'exportation 949
— représentation diplomatique 147, 151
— tarif douanier 1023
Peaux 507
— exportations 978
— importations 966, 970
Pechblende, production 550
Pêche 517
— accidents 744
— accords internationaux 523
— conditionnement 529
— coopératives 923
— exportations 978
— gouvernement 519
— grèves 764
— Office des prix 522
— outillage 528
— production 406
— règlements 34
— sociétés, profits 418
— Terre-Neuve 530
Pêcheries 516
— accords internationaux 523
— articles parus xi
— Atlantique 516
— conseil de recherches 521
— intérieures 519
— législation 1259
— ministère 520
—— fonctionnaires 1226
— Pacifique 518
— production 525
— résumé statistique xx
— sources de renseignements 1249
— Terre-Neuve 524
Pêches, mesures xv
— production 467
Peinture 646
— exportations 967, 982
— importations 966, 974
— industrie 641
Pékan 511
Pénitenciers 355
— libération conditionnelle 358
Pensions, anciens combattants 1197
— aveugles 289
— vieillesse 287
—— sources de renseignements 1249
Perche 527
Perches, production 497
Périodiques, production 645
Pérou, commerce 957, 986
— représentation diplomatique 147, 151
Perse, commerce 959, 986
Pétoncle 527
Pétrole 567

	PAGE
Pétrole (suite), Alberta	568
— articles parus	xiv
— dérivés	637
—— coopératives	922
— entreposage	896
— exportations	967, 982
— importations	965, 974
— industrie	579
— production	550
—— mondiale	584
—— résumé statistique	xxii
— sociétés, profits	419
— sources de renseignements	1249
— stocks	897
Phares	808
Pharmacies	909
— exploitation	914
Philatélie, sources de renseignements	1250
Philippines, commerce	956, 986
Phonographes, taxes d'accise	1069
Phosphate, production	550
Photographie, sources de renseignements	1250
Physiographie	1
— articles parus	xi
— astrophysique	77
— climat	36
— faune	16
— flore	16
— géographie	1
—— politique	10
— géologie	16
— géophysique	16
— gibier	34
— météorologie	36
— parcs	18
— terres	17
Physiothérapie, appareils	268
Pianos, production	645
Piégeage	406
— accidents	744
— grèves	764
— sources de renseignements	1250
Pierre	576
— exportations	982
— importations	966, 974
— industrie	581, 641
—— faillites	942
— production	550
Pigments	641
— exportations	982
— importations	974
Pilotage	818
Pilotis, production	497
Pinte, unité de mesure	xv
Pipes, industrie	641
Piquets, production	497
Placage, industrie	639
Placements	1143
— internationaux	411
Planches, exportations	967, 980
Plants, exportations	976
— importations	968
Plastiques, production	646
Platine	562
— production	550
Platinides	562
Plomb	560
— exportations	967, 982
— importations	972
— industrie	579
— production	550
—— résumé statistique	xxii
Plumes, importations	970
Poêles, production	645
Poids et mesures	xv, 930
Poil, exportations	978
— importations	970
Pointe-Pelée, parc	24
Poires, mesures	xv
— production	467
Pois	446-450
— consommation	925
Poisson, articles parus	xi
— conditionnement	529, 638
Poisson (suite), conserveries	407
— consommation	926
— entreposage	893-894
— exportations	967, 978
— importations	966, 970
— production	635, 644
— valeur	525
Police	335
— Gendarmerie royale du Canada	335
— municipale	353
— provinciale	351
Poliomyélite	234
Pologne, commerce	959, 986
— représentation diplomatique	147, 151
— tarif douanier	1026
Pommes	467
— entreposage	893
— mesures	xv
— soutien des prix	422
Pommes de terre	445-450
— consommation	924
— entreposage	893
— exportations	978
— résumé statistique	xx
— soutien des prix	422
Ponts, construction	699
Population	153
— accroissement	154
—— naturel	209
— active	171
—— provinces des Prairies	174
— âge	166
— analyses	163
— articles parus	xii
— aveugles	171
— citoyenneté	170
— continents	184
— décès	220
— densité	156
— divorces	237
— émigration	190
— estimations	161
— état civil	168
— familles	171
— fréquentation scolaire	171
— immigration	190
— langue	171
— lieux de naissance	170
— logements	171
— mariages	237
— ménages	171
— mondiale	184
—— masculinité	166
— mouvement	160
— municipalités	139
— naissances	211
— occupations	171
— origines ethniques	168
— pays	184
— provinces	155
— rapatriements	203
— recensement	153
—— quinquennal	172
— religion	169
— résumé statistique	xviii
— rurale	163
— sexe	164
— sources de renseignements	1250
— sourds-muets	171
— statistiques vitales	206
— tables de survie	209
— Terre-Neuve	155, 180
— urbaine	163
— villes	156
Porcs	452, 889
— abatage	455
— conserves	927
— consommation	925, 927
— distribution	927
— entreposage	893
— exportations	927, 978
— importations	927
— prix	473
— résumé statistique	xx

	PAGE
Porcs (suite), revenu	438
— stocks	927
— ventes	887
Porter	645
— exportations	976
Portes, industrie	639
— production	646
Porto-Rico, commerce	957
Port-Royal, parc	25
Ports	814
— articles parus	xii
— cales sèches	817
— gouvernement fédéral	817
— inspection	817
— pilotage	818
— trafic	805, 815
Portugal, commerce	957, 986
— consulat	149
— tarif douanier	1026
Postes	867
— affranchissement	875
— caisse d'épargne	1130
— fonctionnaires	1226
— fonctions	868
— législation	1259
— mandats	875
— organisation	868
— radio	850
— résumé statistique	xxiv
— services auxiliaires	875
— sources de renseignements	1250
— statistique	870
Poteaux, production	497
Poterie, industrie	580
— production	551
Poudres alimentaires	645
Poules	456
— consommation	926
Pouvoir judiciaire	113
Précipitation	ix
Préface	iii
Premiers ministres	98
Préparations médicinales	641
Presse	877
— articles parus	viii, xiv
Prêteurs d'argent	1141
Prêts, agricoles	426
— compagnies	xviii, 1137
—— sources de renseignements	1237
Primes, commerce	936
Prince-Albert, parc	24
Prisons	355
Prix	1028
— agricoles	1030
— articles parus	xii
— Commission des prix et du commerce	1033
— Commission royale d'enquête	1028
— coût de la vie	1039
— crédit à la consommation	1032
— denrées essentielles	1031
— détail	1035
— gros	1036
—— indices	1038
— influences extérieures	1029
— marges de profit	1030
— obligations	1046
— politique fiscale	1029
— profits des compagnies	1030
— réglementation	1028
— salaires	1030
— sources de renseignements	1250
— valeurs mobilières	1043
Procédure criminelle	310
Production	xlvii
— branches	405
— matériaux	634
— per capita	408
— provinces	407
— relevé	404
— valeur	406
Produit national	400
Produits chimiques	637
— articles parus	xi

	PAGE
Produits chimiques (suite), exportations, importations	xxvi, 964-965, 974, 982, 992
— manufactures	629
— production	634
Profits, sociétés	416
Provende	644
— coopératives	922
— industrie	638
Pruneaux, production	467
Prunes, mesures	xv
— production	467
Psychiatrie, hôpitaux	266
Publications	881
Pulpe	500
— articles parus	x
— consommation	499
— exportations	499, 502
—— résumé statistique	xxvi
— importations	499
— industrie	499, 639
—— salaires	657, 754
— production	497, 499
—— valeur	407, 633
— sociétés, profits	419
— statistique mondiale	502
Putois	511
Quarantaine, hôpitaux	266
Quartz	550
— aurifère	578
Québec—	
— agriculture	432
—— grandes cultures	444, 447
—— ministère	432
—— nombres-indices	442
— bienfaisance sociale	299
— boissons alcooliques	937
— chasse, renseignements	35
— Confédération	120
— construction	692
— districts électoraux	105
— droits successoraux	1104
— écoles	377
— emploi	718
— énergie	593
—— réglementation	603
— forêts	485
— fourrures	510
— géographie politique	12
— gouvernement	126
—— municipal	137
— hôpitaux	269
— houillères	547
— lacs	5
— lieutenants-gouverneurs	127
— manufactures	626, 669
— minéraux	554
— parcs	26
— pêche	526
—— renseignements	35
— pensions	286
— population	155
—— accroissement naturel	209
—— migration	161
— pouvoir judiciaire	115
— production	408
— santé	256
— superficie	2
— sûreté provinciale	350
— terres	17, 1211
— travail	705
—— accidents	748
— voierie	790
Québec (P.Q.), population	156
— port	814
Quincaillerie	906, 909
— exportations	967
— importations	966, 972
— industrie	640
—— salaires	657
— production	646

	Page
Rabotage, industrie	639
Radar	858
Radio	848
— administration	848
— aéronautique	859
— appareils	645
— articles parus	xii
— brouillage	856
— Canada (voir *Radio-Canada* ci-dessous)	
— conférences	849
— commerce de détail	909
— gouvernement fédéral	854
— maritime, permis	852
— mesurage inosphérique	860
— météorologie	860
— postes	699
— émetteurs	866
— récepteurs	755
— radar	858
— résumé statistique	xxiv
— services	853
— signaux horaires	858
— Société Radio-Canada (voir *Radio-Canada* ci-dessous)	
— sources de renseignements	1251
— stations	850
Radioalignement	859
Radiobalisage	899
Radio-Canada (Société)	388, 861
— éducation des adultes	389
— émissions scolaires	389
— finances	865
— modulation de fréquence	861
— musique	390
— nominations	1269
— outillage	862
— postes d'irradiation	863
— programmes	864
— service international	863
— sources de renseignements	1231
— télévision	862
— théâtre	390
Radiocommunications	848
— équipement	646
— stations	857
Radiogoniométrie	857
Radiographie, appareils	268
Radiophares	857
Raisins, mesures	xv
— production	466
Rapide-Plat, canal	810
Rat musqué	511
Raton laveur	511
Rayonne	646
— exportations	967
— importations	966, 970
Recel	315, 325
Recensement, construction	696
— provinces des Prairies	172
Recherches	xii
— Conseil national	393
— défense nationale	1191
— industrielles	393
— scientifiques	393
— sources de renseignements	1251
Reconstruction, sources de renseignements	1252
Récréation, articles	635, 974, 982
— sources de renseignements	1236, 1252
Réfrigérateurs	646
— importations	966
Refuges	305
Régime, fiscal	1096
— monétaire	1112
— articles parus	viii
— banques	1108, 1117
— billets	1112
— caisses d'épargne	1130
— change étranger	1134
— placements	1143
— réserves	1116
— volume monétaire	1116
Regina (Sask.), population	156
Relations extérieures	140
Relevés techniques	1259
Religions	169
Reliure, industrie	640, 657
Renard	511
Renseignements, sources	1228
Rentes sur l'État	282
Représentation diplomatique	145
République Dominicaine, commerce	956, 986
— tarif douanier	1026
Réserves monétaires	1116
Résines, exportations	976
— importations	966, 968
Ressorts	641
— importations	972
Ressources	xii, xxxiii, xliii
— investissements	xxxiii
— législation	1259
— placements	xliii
— sources de renseignements	1252
Restaurants	909
— construction	699
— faillites	942
Résumé statistique	xvii
Revenu, actionnaires	416
— impôt	xxvi, 1071
— national	400
— législation	1260
— ministère	400, 861
— sources de renseignements	1252
— particuliers	402
— emploi	400
Revues	881
Rhodésie du Nord, commerce	958-960
Rhodésie du Sud, commerce	958-985
— tarif douanier	1022
Rhodium, production	550
Richesse nationale	419
Rideau, canal	810
Riding-Mountain, parc	24
Rivières, longueur	8
Riz, consommation	924
Robes, production	645
Rougeole	234
Roumanie, commerce	959-961
Route transcanadienne	684
Routes	789
— circulation	789
— construction	797
— transport	793
— finances	797
— voiturage motorisé	799
Royaume-Uni, commerce	955-985
— crédits à l'exportation	949
— représentation diplomatique	147, 152
— tarif douanier	1021
Rubanerie	639
Rubéole	234
Rues, construction	699
Russie (voir *U.R.S.S.*)	
Sable	575
— industrie	580, 640
— production	551
Sacs, industrie	639
— production	645, 646
Saindoux, conserves	928
Consommation	925, 928
— entreposage	893
— exportations, importations	928
— production	645
— stocks	928
St-Catharines (Ont.), population	156
Sainte-Anne, canal	810
Sainte-Claire, lac	4
Saint-Jean (N.-B.), coût de la vie	1042
— population	156
— port	814
Saint-Jean (T.-N.), population	156
Saint-Ours, canal	810
Saint-Pierre, canal	810
Salaires	750
— agriculture	657
— chemins de fer	776

PAGE

Salaires (suite), construction 694
— déclarés 712
— équitables 700
— indices 754
— manufactures 636, 654
— minimums 752
— réglementation 752
— service civil 1219, 1222
— sources de renseignements 1252
— statistique 753
Salaisons 638
— salaires 657
Salariés xviii
Salvador, tarif douanier 1026
Sandre 527
Santé 246
— aptitude physique 289
— bien-être public 278
— consultation, services 252
— hôpitaux 266
— initiatives bénévoles 306
— institutions 264
—— maladies mentales 277
—— tuberculose 272
— législation 1260
— ligue du Canada 308
— ministère fédéral 250
—— programme 250
— provinces 253
— sécurité sociale 278
— services, coordination 252
— sources de renseignements 1252
— subventions 250
Saponite, industrie 580
— production 550
Sardines 527
Sarrasin 445–450
— inspection 885
— mesures xv
Saskatchewan—
— accords fiscaux 1075
— agriculture 433
—— grandes cultures 444, 449
—— ministère 433
—— nombres-indices 442
— assurance 1176
— bienfaisance sociale 302
— boissons alcooliques 937
— chasse, renseignements 35
— Confédération 120
— construction 693
— districts électoraux 108
— écoles 377
— emploi 176, 718
— énergie 594
—— réglementation 610
— familles 177
— forêts 485
— fourrures 510
— géographie politique 14
— gouvernement 131
—— municipal 138
— hôpitaux 270
— houillères 547
— irrigation 476
— lacs 6
— lieutenants-gouverneurs 131
— logements 177
— manufactures 627, 672
— ménages 177
— minéraux 554
— parcs 27
— pêche 526
—— renseignements 36
— pensions 286
— population 155, 173
—— accroissement naturel 209
—— active 174
—— migration 161
— pouvoir judiciaire 118
— production 408
— recensement 172
— santé 260
— superficie 2

PAGE

Saskatchewan (suite), terres 18, 1211
— travail 706
—— accidents 749
— voirie, législation 792
Saskatoon (Sask.), population 156
Sauces, importations 969
— production 645
Saucisses 638
— production 645
Sault-Sainte-Marie, canal 810
Saumon 527
Saurisseries 529
— production 407
Savon, exportations 982
— importations 974
— industrie 641
— production 645
Scarlatine 234
Sciences, commission royale 390
Scieries xx
— assurance 1154
— industrie 639
— production 407, 633
— salaires 657
Secrétariat d'État 1215
— fonctionnaires 1226
— législation 1261
Sécurité sociale 278
— allocations familiales 279
— anciens combattants 281
— assurance-chômage 731
— introduction xlv
— rentes sur l'État 282
— sources de renseignements 1252
Seigle 445–450
— expéditions 886
— inspection 885
— manutention 886
— mesures xv
— prix 472
— report 451
— revenu 438
Sel 572
— industrie 638, 641
— production 407, 550
Sélénium, production 550
Semences, revenu 438
Sénat 100
— fonctionnaires 1226
— nominations 1264
— représentation 101
Service civil, administration 1218
Services, accidents 744
— coopératives 921
— emploi 724
— faillites 941
— grèves 765
— population active xviii
— publics 414
—— sources de renseignements 1253
Sexe 614
Sherbrooke (P.Q.), population 156
Sierra-Leone, commerce 958–960
Signes conventionnels xlviii
Sirop 468
— consommation 924
Sismologie, articles parus xiii
Société centrale d'hypothèques et de logement 685
Société Radio-Canada (voir *Radio-Canada*)
Sociétés, analyse 418
— fraternelles 166
— impôt sur le revenu 1099
— profit 416
—— taxes 417
Soie 639
— exportations 978, 980
— importations 970
— industrie, salaires 658
— production 646
Sole 527
Soudan anglo-égyptien, commerce 958–960
Soude, exportations 967
Soufre 573

PAGE

Soufre (suite), production 550
Soulanges, canal 810
Sources de la statistique 1228
Sourds-muets 171
Souscription, régime monétaire 1143
Sous-vêtements, production 645
Spiritueux, accise 1067
— entreposage 899
— lois, effraction 321
— production 645
Sports, articles 641, 645, 974, 982
— sources de renseignements 1253
Standards de commerce 929
— sources de renseignements 1253
Statistique, Bureau fédéral 1228
— économie 404
— sources 1228
Statistiques vitales 206
— accroissement naturel 234
— classement 206
— décès 220
— divorces 242
— historique 206
— mariages 237
— naissances 211
— résumé 207
—— statistique xviii
— sources de renseignements 1253
— table de survie 209
— Terre-Neuve 206, 244
— Territoires du Nord-Ouest 243
— Yukon 243
Statues, industrie 641
Stencils, industrie 641
Stéréotypie, industrie 640
Stout, production 645
Stylographes, industrie 641
Substances végétales 634
— exportations, importations xxvi, 964, 965, 968, 976, 992
— manufactures 628
Subventions, agriculture 422
— commerce 936
— gouvernement fédéral 1071
Sucre 635, 645
— betteraves 469
— consommation 924
— érable 468
— exportations 967, 976
— importations 965, 968
— production 635, 645
— raffineries 638
— taxes d'accise 1069
Sudbury (Ont.), population 156
Suède, commerce 957, 986
— représentation diplomatique 147, 152
— tarif douanier 1026
Suisse, commerce 956, 986
— représentation diplomatique 147, 152
— tarif douanier 1027
Sulfate de sodium 550
Supérieur, lac 3
Surinam, commerce 1023
Survie, tables 209
Syénite éléolitique 579
— production 550
Sylviculture 494
—O.A.A. 490
— recherches 495
Syndicats 760
— affiches 935
— crédit 1132
Syrie, commerce 959, 986
— tarif douanier 1027

Tabac 470
— accise 1067
— commerce 906, 909
— coopératives 922
— entreposage 899
— exportations 967, 978

PAGE

Tabac (suite), importations 968
— production 634, 645
— revenu 438
— statistiques principales 637
Table des matières v
Tables de survie 209
Talc 580
— production 550
Tanneries 638
Tapis 638
— production 645
Tarif douanier 1013
Tartes, production 644
Taureaux 888
— prix 473
Taxes, revenu xxvi
Taxis, faillites 942
Tchécoslovaquie, commerce 956, 986
— crédits à l'exportation 949
— représentation diplomatique 148
— tarif douanier 1027
Teinture 639
— importations 966, 974
Teintureries 913
Télégraphes 844
— construction 696
— résumé statistique xxiv
— sources de renseignements 1254
Téléphones 845
— construction 696
— résumé statistique xxiv
— sources de renseignements 1254
Télévision 862
Tellure, production 550
Température, articles parus ix
— sources de renseignements 1254
Tentes, industrie 639
Terre-Neuve—
— agriculture 431, 474
—— ministère 431
— artisanat 372
— bibliothèques 373
— bienfaisance sociale 297
— chasse, renseignements 35
— commerce 956, 985
— Confédération 120
— constitution 89
— crimes et délits 359
— démographie 155
— districts électoraux 104
— enseignement 369
— forêts 484
— géographie politique 10
— gouvernement 121
— municipal 137
— justice, administration 93
— lacs 5
— parc 26
— pêche 524, 530
—— renseignements 35
— pensions 1198
— population 180
— pouvoir judiciaire 113
— recensement, districts 181
— religions 183
— santé 253
— statistique vitale 206, 244
— terres 17
— Union xliii
— voirie 790
Terres 1206
— agricoles 17
—— valeur 441
— anciens combattants 1200, 1202
— boisées 17
—— classement 483
— domaniales 1206
— incultes 17
— publiques 1207
— sources de renseignements 1254
— superficie 17
Territoires du Nord-Ouest—
— articles parus xiii
— chasse, renseignements 36

	Page
Territoire du Nord-Ouest, Confédération	120
— districts électoraux	109
— énergie	594
— enseignement	373
— fourrures	510
— géographie politique	15
— gouvernement	135
— hôpitaux	268
— houillères	547
— lacs	6
— manufactures	627
— pêche	526
—— renseignements	36
— population	155
— production	408
— statistique vitale	243
— superficie	2
— terres	18, 1207
— travail	707
— voirie	793
Textes parus	viii
Textiles	637
— exportations, importations	xxvi, 964–965, 970, 980, 992
— industrie	637
—— faillites	942
— manufactures	628
— production	634
— salaires	754
— sociétés, profits	419
Thaïlande, commerce	959–961
Thé, consommation	926
— exportations	976
— importations	966, 968
— production	645
Théâtre, Radio-Canada	390
Théâtres, construction	699
Thon	527
Timbres	1069
— industrie	641
Tissus	637
— exportations	xxvi
— manufactures	628
Titanium	550
— mines	541
Titres miniers	1045
Tobago, commerce	956, 985
Toile, industrie	639
Toilette, préparations	645
Tôlerie, industrie	640
Tomates, consommation	925
Tonne, unité de mesure	xv
Tonnellerie, industrie	639
Topographie, sources de renseignements	1254
Toronto (Ont.), coût de la vie	1042
— manufactures	676
— population	156
Tourbe, industrie	580
— production	550
Tourisme	1001
— paiements internationaux	999
— sources de renseignements	1254
Tourteaux, exportations	976
— importations	968
Traîneaux, industrie	640
Tramways	785
— construction	696
— résumé statistique	xxii
Transports (voir aussi *Communications*)	767
— accidents	744
— aériens	828
—— Commission	769
—— Lignes aériennes Trans-Canada	833
—— résumé statistique	xxiv
— articles parus	xiii, xiv
— automobiles	789
— balisage	808
— canaux	809, 821
— chemins de fer	771
— Commission	769
— Commission maritime	827
— eau (par)	804, 820
—— résumé statistique	xxiv
— emploi	724
Transport (suite), équipement	637
— ferroviaire	771
— grèves	765
— industrie	771
—— salaires	755
— législation	1261
— marine marchande	819
—— subventions	827
— messageries	787
— ministère	768
—— fonctionnaires	1226
— navigation	804
— paiements internationaux	999
— population active	xviii
— ports	805, 814
— réglementation	768
— route transcanadienne	684
— routier	789
—— résumé statistique	xxii
— sociétés, profits	419
— sources de renseignements	1255
— taxes d'accise	1069
— tramways	785
Travail	700
— accidents	745
—— sources de renseignements	1234
— articles parus	xiii
— chômage	708
— conventions collectives	758
— différends, législation	701
— emploi	708
— formation professionnelle	739
— gouvernement	700
— grèves	763
— heures	750
— législation	701, 1261
— lock-out	763
— main-d'œuvre	708
— ministère	700
—— fonctionnaires	1226
— occupations	708
— organisation internationale	765
— organisé	759
— provinces	702
— rémunération	712
— salaires	750
—— équitables	700
— sources de renseignements	1255
— vacances annuelles	752
Travail à façon, valeur	406
Travaux publics	1262
— législation	1262
— ministère, fonctionnaires	1227
— sources de renseignements	1255
Traverses de chemins de fer	497
— exportations	980
Trèfle	445–450
— résumé statistique	xx
— revenu	438
Tremblement de terre, assurance	1173
Trent, canal	810
Tricots, production	635
Tringles, production	646
Trinidad, commerce	956, 985
Trois-Rivières (P.Q.), population	156
— port	814
Truite	527
Tuberculose	234
— institutions	272
— lutte	251
Tubes, exportations	980
— importations	966, 972
Tuile, industrie	580
— production	551
Tullibee	527
Tungstène	550
Turbines, puissance	591
Turquie, commerce	957, 986
— représentation diplomatique	148, 152
— tarif douanier	1027
Tuyau, exportations	980
— importations	966, 972
— industrie	580
— production	551, 646

PAGE

Uniformes, production 645
Union Sud-Africaine, commerce 956-963
— représentation diplomatique 148, 152
— tarif douanier 1021
Universités 374
— anciens combattants 383
— gradués 381
— inscription 375, 380
U.R.S.S., commerce 957, 986
— crédits à l'exportation 949
— population 189
— représentation diplomatique 148, 152
Uruguay, commerce 959, 986
— tarif douanier 1027
Ustensiles de cuisine 645

Vaches 452, 889
— prix 473
— résumé statistique xx
Vadrouilles 641
— production 645
Vaisseaux, exportations 967, 982
— importations 974
Valeurs mobilières, prix 1043
— répartition 1145
Vancouver (C.-B.), manufactures 677
— population 156
— port 814
Varicelle 234
Veau 888
— abatage 455
— conserves 927
— consommation 925
— distribution 927
— entreposage 893
— exportations, importations 927
— prix 473
— revenu 438
— stocks 927
— ventes 887
Véhicules 795
— exportations 980
— financement des ventes 917
— importations 972
— production 634, 646
— ventes 910, 917
Venezuela, commerce 955, 985
— consulat 149
— tarif douanier 1027
Vent, assurance 1173
Ventes, crédit 916
Verdun (P.Q.), population 156
Vermicelle, industrie 638
Vernis 641
— exportations 967, 982
— importations 966, 974
— production 646
Verre 640
— exportations 982
— importations 966, 974
— production 646
Verrerie, exportations 982
— importations 966, 974
Vêtements 637
— commerce 906, 909
— coopératives 922
— industrie 637
—— faillites 942
— magasins 914
— production 634, 645
Vétérans (voir *Anciens Combattants*)
Viande 638
— consommation 925
— en boîte 928
— exportations 967, 978
— importations 970
— industrie 638
—— salaires 755

PAGE

Viande (suite), production 635, 645
— stocks 927
Victoria (C.-B.), population 156
Vieillesse, pensions 287
— soins 297
— sources de renseignements 1249
Vignes, exportations 976
— importations 968
Vin 638
— consommation 939
— entreposage 901
— exportations 976
— importations 968
— production 645
— taxes d'accise 1069
Vison 511
Voies de faits 315, 325
Voiles, industrie 639
Voirie 793
— dépenses 797
— sources de renseignements 1256
Voitures 640, 911, 917
Vol 315, 325, 331
— assurance 1173
Volailles 456
— consommation 926
— coopératives 922
— disparition domestique 458
— entreposage 893
— exportations 978
— résumé statistique xx
— revenu 438
— sources de renseignements 1256

Wagons, exportations 967
— production 646
Welland, canal 810
Whisky, exportations 976
Windsor (Ont.), manufactures 677
— population 156
Winnipeg (Man.), coût de la vie 1042
— manufactures 677
— population 156

Yoho, parc national 23
Yougoslavie, représentation diplomatique 148, 152
— tarif douanier 1027
Yukon—
— Confédération 120
— districts électoraux 109
— fourrures 510
— géographie politique 15
— gouvernement 135
— hôpitaux 268
— houillères 547
— lacs 7
— manufactures 627
— pêche 526
—— renseignements 36
— population 155
— production 408
— statistique vitale 243
— superficie 2
— terres 18, 1209
— travail 708
— voirie 793

Zinc 563
— exportations 967, 982
— importations 972
— industrie 579
— production 550
—— résumé statistique xxii